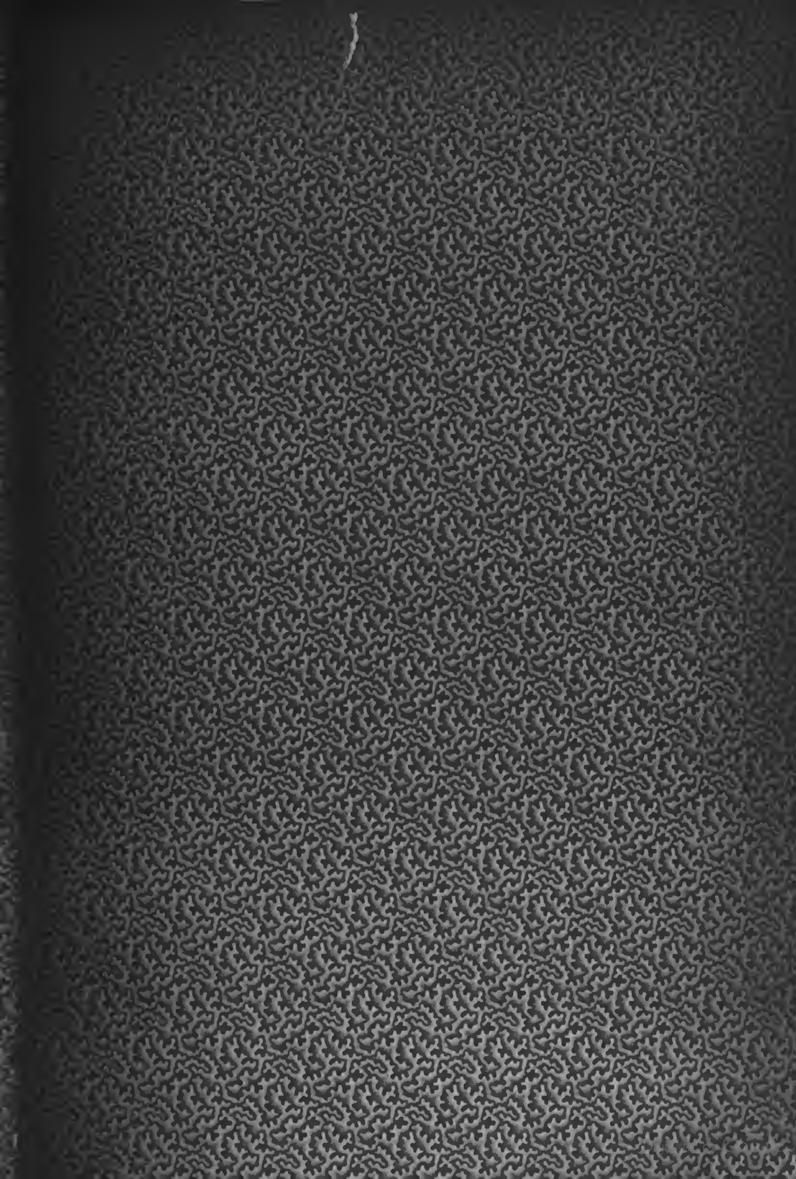










BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux.

OUVRAGE RÉDIGÉ ET SIGNÉ PAR PLUS DE TROIS CENTS COLLABORATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET ENTRE AUTRES PAR

MM. Arago, Artaud, Auger, Balzac, Barante (de), Barthélemy Saint-Hilaire, Benjamin Constant, Beuchot, Biot, Boissonade, Bonald (de), Bouillet, Brongniart, Buchon, Campenon, Capefigue, Chaix-d'Est-Ange, Chateaubriand, Chaumeton, Chaussier, Clavier, Cousin, Cuvier, Cuzon, Dacier, Dassance, Daunou, Delambre, Depping, Desplaces (Ern.), Demersay (Alf.), Despres, Dezos de la Roquette, Dubois, Dupetit-Thouars, Dupin (Ch.), Durivier (Amar), Durozoir, Dussault, Duval, Emeric-David, Esmenard, Esquirol, Eyriès, Faustin-Hélie, Feillet, Feuillet de Conches, Fétis, Fiévée, Fortia (de), Fourier, Geoffroy Saint-Hilaire, Gérando (de), Geruzez, Ginguené, Guigniaut, Guizot, Halévy, Humboldt (de), Janin (J.), Joly, Klaproth, Lacretelle, Lacroix, Lafage (J.-A. de), Lally-Tollendal, Laplace (de), Lasteyrie, Laurillard, Leclerc (J.-V.), Lefebvre, Leroy (O.), Lesseps (Ch.), Letronne, Liouville, Malte Brun, Mathieu, Maury, Mérimée, Michaud, Michaud (Junior), Michelet, Millin, Monmerqué (de), Moquin-Tandon, Naudet, Nisard, Nodier (Ch.), Ozanam, Parisot, Patin, Pereira da Silva, Péricaud, Pichot (Amédée), Pillet, Piorry, Pongerville (de), Portalis, Prony (de), Quatrefages, Raoul-Rochette, Rémusat, Richerand, Saint-René Taillandier, Salvandy, Sacy (Silv. de), Sacy (de), Saint-Marc-Girardin, Sainte-Beuve, Simonde-Sismondi, Staël (madame de), Suard, Tissot, Thierry, Villemain, Villenave, Visconti, Walckenaër, Weiss, etc., etc.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA 2e ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE NEUVE DES MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG.
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XLII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME QUARANTE-DEUXIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE NEUVE DES MATHURINS, 38,
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

T

TOSCANE (Ducs de). *Voyez* Boniface, Médicis et Léopold.

TOSCANELLA (Horace), littérateur, ainsi appelé du nom d'une petite ville située entre la Toscane et les Etats de l'Eglise, naquit vers le commencement du 16e siècle. Il appartenait à une famille distinguée, et l'on ne sait pas ce qui put le décider à vivre loin de son pays, dans un état bien voisin de l'indigence. C'est peut-être à ces circonstances et à sa qualité de pédagogue qu'on doit le grand nombre de traductions et d'ouvrages élémentaires qu'il a composés. Ils eurent beaucoup de vogue de son temps. Toscanella ne fut pas le moins infatigable de tous ces folliculaires qui inondèrent l'Italie pendant le 16e siècle, et qui, à force de s'entre-louer, finissaient par se faire une réputation. La liste de ses ouvrages se compose à peu près de quarante articles; et pour la quantité, il n'y a que Ruscelli, Dolce et Domenichi qui puissent entrer en concurrence avec lui. L'Arétin (*Lettere*, liv. 7, p. 249) l'appelle *la lumière et l'honneur de Castel Baldo*, petite ville entre Vérone et Padoue, où Toscanella remplissait modestement les fonctions de précepteur. Il alla ensuite s'établir à Venise, et il y épousa une dame qui lui apporta *cent ducats* en dot. C'était beaucoup pour quelqu'un qui avait été obligé d'emprunter à sa servante de quoi payer un mémoire d'imprimeur. Il mourut en laissant à ses exécuteurs testamentaires, Recanati et Celio Magno, le soin d'acquitter cette dette. Il recommanda qu'immédiatement après sa mort on mît sous presse une *Histoire universelle*, divisée en plusieurs livres, et qu'il destinait au grand-duc de Toscane. Il légua à sa servante la moitié des bénéfices de cette publication posthume; mais n'étant pas habitué à gagner avec les libraires, il ne comptait que sur le produit de la dédicace. Ce testament porte la date de 1579; on ignore celle de la mort de Toscanella. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Rettorica ad Erennio di Cicerone, ridotta in alberi*, Venise, 1561, in-4°; 2° *Prontuario di voci volgari e latine*, ibid., 1565, in-4°; 3° *Nuove teorie de' pianeti*, traduction du latin de Peurbach, ibid., 1566, in-8°; ouvrage inconnu à Paitoni et à Argelati; 4° *Istituzioni oratorie di Quintiliano*, trad. du latin, ibid., 1566, in-4°; 5° *Trattato in materia di scrivere storia*, ibid., 1567, in-8°; 6° *Nomi antichi e moderni delle provincie, città*, etc., *dell' Europa, Africa ed America*, ibid., 1567, in-8°; 7° *Gioje istoriche aggiunte alla prima parte delle Vite di Plutarco*, ibid., 1568, in-4°; 8° *Bellezze del Furioso, con gli argomenti ed allegorie de' canti*, ibid., 1574, in-4°, fig.; 9° *Esercitazioni rettoriche di Quintiliano*, trad. du latin, ibid., 1586, in-4°. *Voy.* Fontanini, *Eloquenza italiana*, t. 1, p. 87. A—g—s.

TOSCANELLI (Paul del Pozzo), ou *Paul le Physicien*, astronome, né, à Florence, en 1397, assistait un jour à un souper d'amis, où il entendit Brunelleschi (*voy.* ce nom) disserter savamment sur la géométrie. Séduit par ses discours, il le pria de le recevoir au nombre de ses disciples, et dès lors il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques. Il en fit bientôt l'application à l'astronomie : il cultivait en même temps les langues savantes; et tant de connaissances lui valurent, en 1428, l'honneur d'être choisi parmi les conservateurs de la bibliothèque que Nicolas Niccoli (*voy.* ce nom) plaçait sous la tutelle des plus illustres citoyens de Florence. La lecture des voyages de Marco-Polo avait exalté l'imagination de Toscanelli, qui comparait les récits de ce voyageur avec les renseignements qu'il se procurait en questionnant les marchands chinois et tartares qui affluaient dans la Toscane, devenue l'entrepôt du commerce des Italiens avec l'Orient. Il eut, entre autres, un entretien avec Nicolas de Conti (*voy.* ce nom) qui, après une absence de vingt-cinq ans, revenait des Indes pour implorer du pape Eugène IV le pardon de son apostasie. Rêvant sans cesse à son projet favori d'une communication facile entre l'Europe et l'Asie, Toscanelli conçut le plan d'une navigation occidentale. Des obstacles sans nombre s'opposaient à l'exécution d'une pareille entreprise. Les marins n'osaient pas encore se confier à l'Océan, malgré l'invention de la boussole et l'usage de l'astrolabe. Les pilotes les plus expérimentés côtoyaient timidement les rivages de l'Atlantique, dont ils mesuraient avec frayeur l'étendue; ils se bornaient à observer les phases de la lune pour calculer les marées, ou à prendre chaque jour la hauteur du soleil, et à se diriger sur les ourses

pendant la nuit. Rien n'était encore préparé pour conduire les vaisseaux sur des mers inconnues, lorsque Colomb entra en correspondance avec Toscanelli pour la découverte du nouveau monde (1). Un chanoine de Lisbonne, nommé Ferdinand Martinez, à son retour d'un voyage en Italie, parla au roi (*voy.* ALPHONSE V) du mérite et des projets de Toscanelli. Ses paroles firent une forte impression sur l'esprit du monarque, qui le chargea de consulter l'astronome florentin sur les découvertes des Portugais, et sur la nouvelle route proposée pour arriver aux Indes. Toscanelli, dont les idées étaient déjà arrêtées sur ce point, accompagna sa réponse d'une carte hydrographique, sur laquelle était marquée une ligne depuis Lisbonne à l'extrémité occidentale de l'Europe, jusqu'à Quisai (Han cheou), sur les confins opposés de l'Asie. Cette ligne, subdivisée en 26 espaces, de 250 milles chacun, portait la distance totale entre ces deux villes à 6500 milles; ce qui, selon Toscanelli, faisait à peu près le tiers de la sphère, c'est-à-dire 120°. Si ce calcul avait été exact, les avantages de la navigation occidentale sur l'ancienne route eussent été incontestables. Mais Toscanelli, rempli de la lecture de Marco-Polo (2), avait adopté les rêves de ce voyageur sur le prolongement excessif de l'Asie vers l'Orient; et en établissant son système d'après une donnée aussi fausse, il ne comptait que 120° là où il y en avait 230. D'ailleurs il ne tenait aucun compte du continent américain, dont il ne *soupçonnait* nullement l'existence, et qui aurait opposé une barrière insurmontable à ce voyage direct de l'Europe au Cathay. Cette erreur faillit devenir fatale à Colomb, auquel Toscanelli avait communiqué son plan par une lettre du 25 juin 1474, et qui n'était qu'un *duplicata* de celle qu'il avait envoyée à Martinez. Si, en appareillant des Canaries, ce grand navigateur fit tous ses efforts pour se rapprocher du tropique du Cancer, c'est qu'on lui avait recommandé de s'éloigner du pôle; et il aurait probablement continué à voguer en pleine mer au sud, si les murmures de l'équipage, et tous les indices d'une terre voisine, ne l'eussent arrêté sur cette route périlleuse pour le mettre dans le chemin de la découverte. Il était tellement imbu des idées de Toscanelli que, lorsqu'il descendit sur l'île Giovanna (Cuba), il crut avoir abordé à la province du Cathay (1). Ainsi les conseils de cet astronome n'ont influé qu'indirectement sur la découverte de l'Amérique. Mais c'est à lui qu'on doit la construction du gnomon solsticial posé, en 1468, sur le dôme élevé par Brunelleschi sur la métropolitaine de Florence (2). Toscanelli fit usage de cette méridienne pour déterminer les points solsticiaux, les variations de l'écliptique, et surtout pour corriger les *Tables alphonsines* (*voy.* ALPHONSE X), employées jadis par les astronomes, malgré leur inexactitude à représenter les mouvements solaires et la quantité de l'année tropique. Toscanelli, en commerce avec le ciel, fut exempt des préjugés de l'astrologie judiciaire. Il répondait à ceux qui lui en parlaient qu'il en trouvait une preuve contraire en lui-même; car il avait atteint un grand âge, en dépit des constellations qui figuraient dans son horoscope, et dont aucune n'était favorable à la vieillesse. Malgré sa longévité, il n'eut pas la satisfaction d'apprendre les grandes découvertes de Christophe Colomb. Il mourut à Florence, le 15 mai 1482. *Voy.* Ximénès, *Del vecchio e nuovo gnomone fiorentino*, Florence, 1757, in-4°, p. LXXIII. A—G—S.

TOSCANO (JEAN-MATTHIEU), littérateur, né à Milan vers la fin du 15e siècle, cultiva la poésie et employa une partie de son temps à rassembler les pièces des poëtes italiens qui avaient écrit en latin. Il composa des odes bibliques et traduisit les psaumes de David, d'après le texte hébreu. Ce dernier ouvrage fut publié par Dorat (*voy.* DORAT), son ami, dont il se vantait d'être l'élève. Il l'avait connu à la cour de Catherine de Médicis, dont il fut particulièrement protégé. Toscano est aussi l'auteur d'un recueil d'épigrammes et de discours en l'honneur des écrivains qui parurent en Italie depuis la renaissance des lettres. Il mourut en France, peu après l'année 1576. Ses ouvrages sont : 1° *Octo cantica sacra, e sacris Bibliis, latino carmine expressa*, Paris, 1575, in-8°; 2° *Psalmi Davidis, ex hebraica veritate, latinis versibus expressi*, ibid., 1575, in-8°; 3° *Carmina illustrium poetarum italorum*, ibid., 1576, 2 vol. in-16. Il avait préparé un troisième volume, qui devait contenir le recueil complet des vers de Marulli (*voy.* TARCAGNOTA). 4° *Peplus Italiæ, in quo illustri viri.... tum carmine, tum soluta oratione recensentur*, ibid., 1578, in-8°, réimprimé, en 1730, par J.-Albert Fabricius, dans le *Conspectus thesauri litterarii in Italia*, in-8°. *Voy.* Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediol.*, t. 2, 1re partie, page 1507. Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre *Matthieu* TOSCANO, Romain, qui, après

(1) Dans la lettre que Toscanelli envoya à Colomb, et qui porte la date du 25 juin 1474, il dit qu'il a obtenu beaucoup de renseignements de l'ambassadeur du grand khan qui s'était rendu auprès du pape Eugène IV, pour lui faire connaître l'attachement que les princes et les habitants de son pays avaient pour les catholiques. Toscanelli ajoute que cet ambassadeur, avec lequel il causa fort longtemps, lui donna des détails sur la magnificence de son souverain, sur les grands fleuves qui arrosaient son empire, sur les villes, etc. D—z—s.

(2) Navarette, dans une note du deuxième volume de sa *Collection des voyages et découvertes des Espagnols depuis la fin du 15e siècle*, prétend que *Mariana* a confondu Toscanelli avec Marco-Polo, quoique ce dernier fût né à Venise et eût vécu deux siècles auparavant. Cette erreur de l'historien espagnol a été réfutée par les annotateurs valenciens de Mariana, t. 8, p. 393. D—z—s.

(1) *Voy.* une Lettre au trésorier du roi d'Espagne, dans la *Vie de Colomb*, par M. Bossi, Milan, 1818, in-8°, p. 187.

(2) Ce gnomon, dont on s'était servi pour la dernière fois en 1510, fut rétabli par les soins de Ximénès et de la Condamine. Del Migliore (*Firenze illustrata*, p. 33) s'est trompé en attribuant cette invention à Ignace Danti. C'est Danti lui-même qui en déclare auteur Toscanelli. *Voy.* sa traduction italienne du *Traité de perspective d'Euclide*, Florence, 1573, in-4°, p. 84.

avoir publié un recueil intitulé *Anthologia epigrammatum, nunc primum edita*, Bordeaux, 1620, in-8°, mourut à Condom en 1624. A—G—S.

TOSCANO (RAFAELLO), poëte italien qui florissait à la fin du 16e siècle et qui a échappé à Tiraboschi et à Quadrio. On a de lui un opuscule intitulé *la Morte del duca e del cardinale di Guisa in ottava rima*, In Torino, 1590, in-8°. Le titre seul de cette élégie datée d'Asti (*il* 30 *di luglio* 1590) annonce assez que son auteur appartenait au parti de la Ligue. Le P. Lelong, n° 18823 de sa *Bibliothèque de la France*, en cite un manuscrit sans faire mention de l'imprimé. Le P. de Colonia, t. 2, p. 461 de son *Histoire littéraire*, rapporte que Toscano fit quelque séjour à Lyon, où il composa cinquante-neuf sonnets à la louange des Florentins et des Lucquois établis en cette ville. Il est à présumer que c'est du recueil de ces sonnets que Louis Garon a voulu parler quand il a dit, p. 258 de son *Chasse-ennuy* (Lyon, 1628, in-12) : « Raphaël Toscan, poëte médiocre, « ayant fait mettre au jour un livre de ses « œuvres, fut interrogé par un homme très-« docte s'il avoit une bibliothèque; celui-ci lui ré-« pondit avec plusieurs serments, pour faire voir « la galantise de son esprit, qu'on ne trouveroit « en sa chambre qu'une escritoire et quelques « feuilles de papier. Le docte luy répondit : Je « vous en croy bien sans que vous en juriez. » Z.

TOSCHI (DOMINIQUE), et non Tusco, comme il a été improprement appelé par quelques biographes, cardinal, naquit le 11 juin 1535, à Castellarano, dans le diocèse de Reggio, et fut élevé dans cette ville, sous les yeux d'un oncle paternel. Fils d'un pauvre notaire de village, il devint l'artisan de sa propre fortune. Il étudia la jurisprudence à Rome, où en même temps il était obligé de pourvoir à son existence. Enfin, en 1592, il obtint une place d'auditeur. Trois ans plus tard il occupait le siége épiscopal de Tivoli, d'où il revint à Rome en qualité de gouverneur de la ville. En 1599, le pape Clément VIII le décora de la pourpre romaine; et peu s'en fallut qu'en 1605 il ne fût proclamé le successeur de Léon XI. Les membres du conclave allaient lui donner leurs suffrages, lorsque le cardinal Baronius, jaloux d'un tel choix, réussit à l'empêcher; il reprochait au candidat d'avoir conservé des manières simples, qui décelaient la bassesse de son origine. Tomasini rapporte que Toschi, étant déchu de la papauté, n'en témoigna aucun ressentiment, et que cela ne l'empêcha pas de mettre la dernière main à ses livres de droit civil et de droit canonique; il les fit imprimer et les dédia même au pape Paul V, qui lui avait enlevé la tiare. Rendu à sa retraite et à ses travaux, il se fit le protecteur et le soutien des jeunes gens studieux, principalement de ceux dont le défaut d'aisance pouvait nuire à leur avancement; il les excitait par son exemple et leur rappelait par quels degrés il était monté, de l'état le plus humble, au faîte des grandeurs. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il se flatta de vivre encore assez pour bâtir un palais sur *Monte-Citorio;* mais il mourut en 1620, l'année même où il venait d'en poser la première pierre. Ses ouvrages sont : 1° *Practicæ conclusiones juris*, Rome, 1605-1608, 8 vol. in-fol. C'est un grand répertoire où, par ordre alphabétique, sont rangées et discutées les questions les plus importantes du droit canonique et civil. Il a été réimprimé à Francfort, 1612; à Venise, 1617; à Cologne et à Anvers, 1620; à Lyon, 1634 et 1661. Le manuscrit original en a été conservé dans la bibliothèque des ducs de Modène. On peut y joindre un supplément donné par Charles Toschi, neveu de l'auteur, sous ce titre : *Additiones amplissimæ ad cætera octo volumina conclusionum practicarum*, Lyon, 1670, in-fol. 2° *Tractatus de jure statuum in imperio Romano*, Francfort, 1620, in-4°; 3° *Theologicarum quæstionum, ac tractationum omnium... series*, Bologne, 1663, in-4°. Dominique Toschi a laissé en outre des mémoires manuscrits qui ont été trouvés chez les mineurs observants de Reggio, et publiés par Nicolo Taccoli dans les *Mémoires historiques* de cette ville, t. 3, p. 271, Carpi, 1769. *Voy*. Tiraboschi et la *Biblioteca modenese*, qui contient un grand nombre de notices sur la famille de ce cardinal. M—G—R.

TOSCHI (PAUL), célèbre graveur italien, naquit à Parme en 1788. Venu à Paris en 1809, il s'y forma à la gravure sur cuivre dans les ateliers de Berwick. Quant à la gravure à l'eau-forte et à la manière noire, c'est le Hollandais Hortemann qui lui en fit connaître les principes et les secrets. Lié dès lors avec les sommités de l'art, il ne s'appropria exclusivement la manière d'aucune école; mais il adopta ce que chacune d'elles pouvait avoir de vraiment supérieur. Resté en France jusqu'en 1819, il y grava l'*Entrée de Henri IV à Paris*, par Gérard. Revenu ensuite à Parme, il y fonda une école de gravure et dirigea l'académie des beaux-arts de cette ville. Toschi mourut le 30 juillet 1854. On cite dans le nombre de ses planches la *Descente de croix*, d'après Volterra, que l'on voit à la bibliothèque de Paris, ainsi que le *Repos de la sainte Famille en Egypte*, d'après Corrège; la *Madonna della Scadella*, d'après le même; *lo Spasimo di Sicilia*, d'après Raphaël, et *Vénus et Adonis*, d'après l'Albane. Z.

TOSELLI (FLORIAN), biographe, né, en 1699, à Bologne, prit l'habit des capucins à Césène, et se fit appeler *Bernard* dès qu'il eut prononcé ses vœux, en 1718. Il fut successivement lecteur de théologie à Ravenne et à Bologne; ses confrères l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'ordre, et après avoir rempli différentes missions à Malte, à Rome et à Milan, il mourut à Bologne le 19 février 1768. Ses ouvrages sont : 1° *Manuale confessariorum ordinis capuccinorum*, Venise, 1737, in-16; 2° *Orazione panegirica in lode di S. Ansovino, vescovo di Camerino*, Camerino, 1738, in-4°;

3° *Institutio theologica juxta omnia dogmata, scolastico nervo instructa*, Venise, 1746, 4 vol. in-4°. C'est un cours de théologie d'après le système de Scot. 4° *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum sancti Francisci Capuccinorum*, etc., ibid., 1747, in-fol. C'est une réimpression de l'ouvrage du P. Denis, de Gênes (*voy.* ce nom), avec un grand nombre d'additions. L'ordre des Capucins avait fourni, jusqu'en 1745, mille quatre-vingt-deux écrivains. 5° *Lettera al Maresciallo Keith sopra il vano timor della morte* (par Frédéric II) *rifutata*, Bologne, 1766, in-8°. *Voy.* Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. 9, p. 101. A—G—S.

TOSETTI (URBAIN), philosophe, né à Florence et élevé chez les jésuites, embrassa l'institut des piaristes et vécut à Rome sous les pontificats de Benoît XIV et de Clément XIII. Il y professait la philosophie lorsque les affaires de la société en Portugal le jetèrent dans la polémique, et on le vit parmi les plus violents adversaires des jésuites. Il venait de recevoir la nomination de recteur au collége de Parme, lorsqu'il mourut à Rome le 9 mars 1768. Son principal ouvrage est intitulé *De societate mentis et corporis dissertatio psycologico-physica*, Rome, 1754, in-4°. L'auteur soutient qu'il faut accorder à l'âme quelque étendue : « Parce qu'exerçant une action quelconque « sur le corps, elle doit nécessairement se trou« ver présente dans cette partie du cerveau où « aboutissent les nerfs. Quelque imperceptible « que soit ce point, c'est toujours un espace phy« sique qui suppose de l'étendue dans l'âme. » Cet argument n'était pas nouveau : il fut combattu dans l'ouvrage de Bacchetti intitulé *In locum quemdam disputationis de societate mentis et corporis animadversiones*, ibid., 1755, in-8°. A-G-S.

TOSSA-LEBRUN. *Voyez* LEBRUN.

TOSTAT (ALPHONSE), célèbre théologien espagnol, naquit au commencement de l'année 1400 à Madrigalejo, petit bourg de l'Estramadure. Envoyé par ses parents à Salamanque, il y termina ses études de la manière la plus brillante et reçut le doctorat à vingt-deux ans; il avait, à cet âge, déjà parcouru le cercle des connaissances humaines. Savant dans les langues, et particulièrement dans le grec et l'hébreu, il possédait à fond la théologie, la philosophie, le droit civil et canonique, et s'était rendu très-habile dans les mathématiques, la géographie et l'histoire. Il fut pourvu d'une chaire de théologie, qu'il remplit avec éclat, et, malgré sa grande jeunesse, fut député au concile de Bâle, où il se signala par son érudition et par son éloquence. Après la clôture de cette assemblée il se rendit en Italie. Etant à Sienne, il y soutint, en présence du pape Eugène IV, vingt et une propositions théologiques, dont quelques-unes n'eurent pas l'approbation du pontife. Le cardinal Jean de Torquemada fut chargé de réfuter les deux suivantes : Quoiqu'il n'y ait aucun péché qui ne puisse se remettre, Dieu toutefois ne remet ni la peine ni la coulpe, et aucun prêtre n'en peut absoudre. — Jésus-Christ a souffert la mort le 3 avril, et non pas le 25 mars, comme on le croit communément. Tostat lui répliqua par l'ouvrage intitulé *Défense des trois conclusions;* mais quoiqu'il eût déclaré qu'il se soumettait au jugement du pape et de l'Eglise, on trouva qu'il y montrait peu de déférence pour l'autorité du souverain pontife (*voy.* les *Annales* de Sponde, année 1443). Il ne tarda pas à retourner en Espagne; et, peu de temps après, il fut fait évêque d'Avila, membre du conseil royal de Castille et grand référendaire. Ce prélat mourut le 3 septembre 1454, à l'âge de 55 ans (1). Tostat était doué d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit vif et pénétrant et d'une ardeur infatigable. Le nombre de ses écrits est si grand, que ses compatriotes ont calculé qu'il avait employé cinq feuilles par jour, l'un portant l'autre (2). Ses *Commentaires* sur les livres historiques de la Bible et sur l'Evangile de St-Matthieu furent publiés pour la première fois à Venise, en 1507, par les soins du cardinal Ximénès. Ils ont été réimprimés dans cette ville et à Cologne. L'édition la plus estimée est celle de Venise, 1596, 13 vol. in-fol., dont le dernier contient l'*Index* ou table générale des matières. Les commentaires de Tostat sont si diffus, dit Rich. Simon, que l'on pourrait aisément en retrancher une bonne partie sans qu'ils fussent pour cela moins exacts; mais il est heureux dans ses digressions, et la lecture peut en être utile, parce qu'il est savant et exercé dans le style de la Bible (*Histoire critique du Vieux Testament*, t. 3, p. 149). Suivant Mosheim, ces commentaires mystiques et allégoriques ne sont remarquables que par le poids des volumes (*Histoire ecclésiastique*, t. 3, p. 403). A la suite des commentaires de Tostat on a réuni les opuscules suivants : la défense des trois conclusions; cinq paradoxes : l'un sur le nom de vase que l'on donne à la Ste-Vierge, et les quatre autres sur les titres de lion, d'agneau, de serpent et d'aigle qui conviennent à Jésus-Christ; un traité de la Trinité; un de l'état des âmes après la mort; un de la meilleure manière de gouverner les peuples; un sur ces paroles d'Isaïe : *En virgo concipiet*, et enfin un contre les prêtres concubinaires. Parmi les autres ouvrages de Tostat, on cite un commentaire, en espagnol, *sur la Chronique d'Eusèbe*, imprimé, suivant quelques biographes, à Salamanque, 1506, 5 vol. in-fol. « Je ne connais pas, dit Lenglet-Dufresnoy, « de livre plus rare; et je ne sais même pas s'il « en existe un seul exemplaire en France » (*Méthode pour étudier l'histoire*). — *Quatorze questions*, en espagnol, sur l'histoire sacrée et la mytholo-

(1) La plupart des auteurs espagnols prétendent que Tostat n'avait que quarante ans quand il mourut; mais c'est une erreur évidente qu'ils ont accréditée pour donner une plus haute idée de la fécondité déjà si prodigieuse de leur compatriote. *Voy.* la *Bibl.* de Chacon.

(2) *Si scripta diebus quibus vixit conferantur, deprehendimus singulis diebus quinque chartaceas plicas scriptitasse. Bibl.* de Chacon, art. *Alf. Tostat.*

gie païenne, Anvers, 1551. On conserve un grand nombre d'ouvrages manuscrits de Tostat à la bibliothèque de Salamanque. Les curieux en trouveront les titres dans la *Bibliotheca* d'Alph. Chacon, dans celle de Nicol. Antonio et enfin dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin. W—s.

TOTILA, roi des Ostrogoths, surnommé Baduella, était duc de Frioul en 541, pendant les règnes d'Hildibald et d'Eraric. La monarchie des Ostrogoths, ébranlée par les victoires de Bélisaire, ne comprenait plus, à cette époque, que les provinces situées entre le Pô et les Alpes. Des divisions funestes avaient éclaté entre les chefs de cette nation, et Totila, neveu de l'avant-dernier roi Hildibald, craignant d'être à son tour victime des assassins de son oncle, était déjà entré en négociation avec les Grecs; mais avant que le traité fût conclu, à la fin de l'année 541, les Goths massacrèrent Eraric et proclamèrent Totila à sa place. Ce jeune prince, dont la prudence égalait la valeur, dut surtout ses premiers succès à l'ineptie et aux divisions des généraux grecs qui lui étaient opposés. Les Goths étaient tellement abattus par leurs précédentes défaites, qu'ils abandonnaient, à l'approche de l'ennemi, les villes les plus fortes. Ce fut au hasard seul que Totila dut, en 542, la conservation de Vérone; et ce succès peu glorieux lui ayant donné le moyen de rassembler une armée de 5,000 Goths, il alla chercher les Grecs qui s'étaient retirés près de Faenza, avec une armée non moins forte; il les attira dans une embuscade et les battit, après quoi il entra en Toscane, où il fut entouré par des forces supérieures; mais une terreur panique, qui saisit ses ennemis, le délivra de leur armée. Les prisonniers que fit Totila dans cette occasion étant presque tous des soldats mercenaires et sans patrie, il les détermina aisément à se ranger sous ses étendards. Alors, avec une armée plus respectable, il s'avança dans le midi de l'Italie, quoique aucune ville ne voulût lui ouvrir ses portes. Il prit Bénévent, dont il rasa les murailles, et ensuite Cumes, où les femmes de plusieurs sénateurs romains s'étaient retirées. Il les renvoya généreusement à leurs maris, sans qu'on leur fît aucun outrage. Naples, qu'il avait longtemps assiégée et que les Grecs avaient vainement tenté de ravitailler, se rendit à Totila en 543, et le généreux vainqueur soigna lui-même le régime de ses ennemis, afin qu'en passant tout à coup d'une extrême disette à une extrême abondance, ils ne fussent pas victimes de leur voracité. Totila, en étendant chaque jour son gouvernement sur des provinces nouvelles, faisait bénir sa justice, tandis que l'Italie entière accusait les Grecs d'avarice, de débauche et de cruauté. Totila, qui ne voulait point affaiblir son armée en en détachant des garnisons, et qui rasait partout les murs des villes, pour n'être pas exposé à les reprendre une seconde fois, avait besoin de compter sur l'affection des habitants. En 545, Justinien sentit la nécessité de rappeler Bélisaire de la guerre de Perse pour l'opposer à Totila; mais il lui donna si peu de soldats et d'argent, que ce grand général ne put empêcher le roi goth de prendre Spolète, Assise, Pérouse, Plaisance et enfin Rome elle-même, presque sous les yeux de Bélisaire, qui était alors à Porto. La capitale de l'empire, avant d'être livrée aux Goths, avait éprouvé les dernières extrémités de la faim, et de la misère; la veuve de Boèce, Rusticiana, après avoir distribué son immense fortune aux pauvres, s'était trouvée réduite elle-même à mendier son pain. Quoique cette dame illustre eût fait renverser dans tous les quartiers de la ville les statues de Théodoric, par une vengeance tardive du supplice de son mari et de son père, Totila ordonna qu'elle fût traitée avec respect. Le roi goth, voulant ensuite marcher dans la Lucanie, fit abattre les murailles de Rome, afin de n'être pas obligé d'y laisser une garnison. On assure qu'il voulait aussi raser les plus somptueux édifices de cette ville, de crainte que les Grecs ne s'y fortifiassent ensuite contre lui; mais Bélisaire lui écrivit pour le conjurer de respecter ces monuments d'une gloire passée, et Totila préféra le culte des souvenirs à son propre intérêt. Quarante jours après le départ du roi goth et de son armée, en 547, Bélisaire rentra dans Rome, qu'il trouva déserte, et il s'y fortifia de manière à pouvoir bientôt y soutenir un nouveau siége. Cependant de petits combats se répétaient chaque jour d'une extrémité à l'autre de l'Italie, et telle était la désolation de cette contrée, que des corps de 2 ou 300 hommes, Grecs ou Ostrogoths, étaient réputés former une armée. En 548, Bélisaire fut rappelé par Justinien pour être chargé de la guerre de Perse; et l'année suivante Totila reprit Rome, qu'il résolut cette fois de ne point abandonner. Ne pouvant obtenir la paix de Justinien, il attaqua la Sicile, qu'il dévasta en grande partie, et il réduisit les Grecs à n'avoir plus en Italie que quelques partis errants et quelques forteresses éloignées, sans liaison les unes avec les autres. Enfin Justinien envoya Narsès en Illyrie, en 551; et ce général, après y avoir rassemblé une armée plus considérable qu'aucune de celles qui jusqu'alors avaient soutenu le parti impérial, entra en Italie, en suivant les rives de l'Adriatique, et vint chercher Totila dans l'Apennin, entre Matelua et Gubbio, dans un lieu nommé Tagina, où les Goths furent défaits en 552, après la bataille la plus sanglante. Totila, blessé mortellement, expira peu de jours après. Teja, un de ses généraux, recueillit les restes de son armée et porta encore une année le titre de roi des Ostrogoths; cependant ce fut la mort de Totila qui entraîna la ruine d'une monarchie qu'il était seul en état de défendre encore. S. S—I.

TOTT (CLAUDE AKESON), général suédois dans le 16e siècle, remporta, en 1573, sous le règne

de Jean III, sur les Russes, une victoire signalée près de Lode, en Livonie; avec 600 cavaliers et 100 fantassins, il battit 16,000 Moscovites, leur enleva une immense quantité de bagages, les drapeaux, les canons et un grand nombre de très-beaux chevaux, dont il se servit pour faire une entrée triomphante à Revel. Quelques années après il eut, sur la frontière, une entrevue avec les ambassadeurs du czar pour conclure une trêve, et en même temps il fut nommé gouverneur et sénéchal de toute la Finlande. Accusé, en 1590, d'avoir eu part à un complot qui avait pour but de changer la succession en Suède, il obtint sa grâce à la demande du roi de Pologne, Sigismond, fils de Jean III, qui régnait en Suède. Claude Tott mourut en 1596. *Voy.* la *Chronique de Jean III*, par Girs, en suédois. — Tott (Claude, comte de), sénateur de Suède, naquit en 1616 et descendait par les femmes du roi Eric XIV. Après avoir rempli plusieurs charges importantes, il fut nommé, en 1672, ambassadeur en France, et en cette qualité il ouvrit, l'année suivante, un congrès à Cologne pour la pacification générale; mais il mourut en 1674 à Paris. Le comte de Tott fut en grande faveur auprès de Christine, et l'on rapporte que cette princesse voulut l'élever au trône de Suède, parce qu'elle était mécontente de Charles-Gustave, qu'elle avait fait désigner pour son successeur, en 1649. Elle avait le dessein de donner auparavant au comte le titre de duc, et pour cacher son but, elle offrit le même titre au chancelier Oxenstiern et au grand sénéchal Brahé, qui le refusèrent. La reine abdiqua peu après, et Charles-Gustave lui succéda. La famille de Tott, une des plus anciennes de Suède, s'éteignit avec lui. *Voy.* Archenholz, *Mémoires de Christine*. C—au.

TOTT (François, baron de), né le 17 août 1733, à Chamigny près la Ferté-sous-Jouarre, était issu d'une famille de gentilshommes hongrois, officiers dans la maison du prince Ragotzky. Son père était resté attaché à la fortune de ce prince, en qualité de page, jusqu'en 1720, où il passa en France avec le maréchal de Berchiny. Celui-ci ayant obtenu de faire entrer au service de France un régiment de hussards, le père du baron de Tott fut employé à la formation de ce corps. S'étant rendu pour cet objet à Rodosto, il en revint avec une levée de Hongrois et fut successivement aide-major et lieutenant-colonel de ce régiment, et enfin brigadier des armées du roi. Dans le cours de son service militaire, le baron de Tott père avait été employé utilement par l'ambassadeur de France à la Porte, de Villeneuve, tant auprès de l'armée du général Munnich, que sur d'autres points, en 1733, et depuis la fin de 1730 jusqu'en juillet 1737. Le comte Desalleurs, successeur de Villeneuve, lui avait aussi donné une mission auprès du khan des Tartares; et enfin d'autres négociations particulières lui avaient été confiées en 1738, 1739 et 1740. L'habileté avec laquelle il avait conduit ces affaires, la grande connaissance qu'il avait de la manière de traiter avec les Turcs et les Tartares, son extrême facilité à parler les langues turque et polonaise firent jeter les yeux sur lui, en avril 1755, pour accompagner le chevalier de Vergennes à Constantinople. Etant allé en septembre 1757 à Rodosto visiter ses anciens compagnons d'infortune qui s'y étaient retirés avec Ragotzky et lui avaient survécu, il y fut atteint par une fièvre qui l'enleva en peu de jours. Tott fils, qui avait accompagné son père en Turquie, et qui dès son arrivée s'était mis en mesure de connaître la langue, les mœurs et les principales institutions du pays, demeura à Constantinople. Le chevalier de Vergennes lui fit obtenir quatre mille francs sur le traitement que laissait son père, et l'employa dans son ambassade sans qu'il perdît son grade de capitaine dans le régiment de Berchiny, où il servait depuis les campagnes de Bohême. Il passa ainsi les années 1757 à 1763 à Constantinople, et se rendit en France, par congé, au mois d'avril de cette dernière année. En 1766, le baron de Tott ayant présenté au duc de Choiseul ses vues sur un traité de commerce avec le khan des Tartares et sur les moyens d'ouvrir à notre pavillon l'entrée de la mer Noire, ce ministre profita de la circonstance de la maladie du consul en Crimée, Fornetti, pour le faire remplacer par Tott. Il était question de lui conférer le titre de ministre, dans l'intention de flatter le khan par cette distinction; mais de peur de blesser la Porte, en donnant un caractère politique qu'elle ne reconnaîtrait pas, on renonça à cette idée. Tott dirigea sa route par la Pologne et apprit, chemin faisant, la mort du khan Arslan-Guéraï, ce qui pouvait apporter d'autant plus de difficulté à l'accomplissement de sa mission, que Makhsoud-Guéraï, son successeur, ne paraissait pas vouloir suivre la même politique. Tott partit de Varsovie le 15 septembre 1767, et arriva le 17 octobre à Bakhtchéséraï, résidence du khan. Il ne tarda pas à fournir d'intéressantes observations sur les affaires de Pologne et de la Porte, et acquit une grande influence sur le khan. On sait le parti qu'il tira de l'affaire des Nogaïs et des troupes russes qui poursuivirent quelques Polonais à Balta, petite ville tartare, et comment il s'en servit pour réveiller la Porte de sa léthargie. Les conséquences en furent telles, qu'elles amenèrent entre la Turquie et la Russie une rupture que le duc de Choiseul appelait de tous ses vœux. Tott, ne trouvant pas d'ailleurs dans Makhsoud-Guéraï toute la condescendance qu'il pouvait désirer, ne fut probablement pas étranger à la déposition de ce khan et au rétablissement de Crym-Guéraï; mais ce prince mourut en 1769, et son fils Dewlet-Guéraï lui succéda (1). Ce nouveau khan fit défendre

(1) Dewlet-Guéraï était neveu et non pas fils de Crym-Guéraï, suivant le récit même de Tott; mais s'il est permis de s'en rap-

au baron de Tott de retourner en Crimée, sous prétexte qu'un infidèle ne pouvait demeurer dans son armée. Mais le véritable motif était que Tott avait été fort en crédit auprès de l'ancien khan, ennemi juré du grand vizir; et ce premier ministre profita de la circonstance de la mort de Crym-Guéraï pour faire renvoyer le baron de la cour du successeur. De retour à Constantinople, Tott dressa une carte du théâtre de la guerre, qui fut présentée au Grand Seigneur. Celui-ci en montra beaucoup de satisfaction, et, d'après les observations de cet officier, il ordonna la marche du pacha de Bender en Ukraine. Tott fit ensuite pour sa hautesse une carte de Russie : bientôt après, les vues qu'il développa pour la réforme des pontons et de l'artillerie turque engagèrent la Porte à le charger de cette opération. Ce fut sa principale occupation pendant toute la durée de la guerre avec la Russie. Lorsque la flotte russe, commandée par Orloff, vint, en 1770, menacer Constantinople, on confia au baron de Tott le soin de défendre les Dardanelles. Il proposa d'établir sur la côte d'Europe six batteries garnies de cinquante pièces de canon et cinq sur la côte d'Asie. Il conseilla en outre de fixer des vaisseaux dans des postes désignés pour servir de batteries flottantes qui tirassent sur le front de l'ennemi pendant que les batteries de terre l'attaqueraient en flanc. Ces plans furent approuvés et, quoique imparfaitement exécutés, ils arrêtèrent la flotte d'Orloff. Au commencement de 1771, Tott, prévoyant que les efforts des Russes se porteraient du côté d'Oczakow et de la Crimée, indiqua les moyens de mettre à couvert toute cette partie des frontières ottomanes. Il ne négligeait pas toutefois la réforme de l'artillerie, tant sous le rapport du personnel que sous celui du matériel. Pour cette même campagne de 1771, il avait déjà fait fondre cent cinquante pièces de canon, et il était parvenu, pour son coup d'essai, à faire tirer à des canonniers turcs trois coups par minute, célérité qui paraissait miraculeuse au peuple aussi bien qu'aux ministres ottomans, et au Grand Seigneur lui-même qui fut témoin de ces expériences. Tott forma également les canonniers turcs au jet des bombes. L'année 1772 fut employée à ces divers travaux et à l'établissement d'une nouvelle fonderie. Au mois de septembre de cette année, le reis-effendi et d'autres officiers de la Porte se firent accompagner par Tott pour examiner deux châteaux en mauvais état à l'embouchure de la mer Noire, et reconnaître le point où il convenait d'en établir d'autres; et, le 16 février 1773, ce ministre en posa la première pierre. Durant les années 1773, 1774, 1775, Tott se livra à la construction de ces châteaux et à la réorganisation de l'artillerie turque. Il fit aussi établir une machine à mâter et donna des dessins pour la construction des vaisseaux. Aucune partie de l'établissement militaire et maritime de cette puissance ne lui échappait, et souvent il fit connaître aux Turcs les désordres de leur administration. Il avait acquis leur estime et leur confiance; il parlait leur langue, connaissait leur caractère et les traitait avec douceur et dignité. Aussi, à diverses reprises, la Porte lui témoigna une grande considération. Ce fut à la recommandation expresse de cette puissance que le roi lui accorda, en juillet 1773, le grade de brigadier des armées. A cette occasion le kaïm-mékam se rendit à l'école d'artillerie et le revêtit d'une pelisse d'hermine. Malgré ces témoignages et les services immenses qu'il rendait à la Porte, il éprouva des dégoûts et des désagréments qui tiennent au caractère de ce peuple et à son incurable aversion pour les arts de l'Europe et pour tout perfectionnement ou amélioration. Le travail des châteaux neufs sur la mer Noire n'allait qu'imparfaitement, et il en était de même des autres opérations : il n'y put tenir. Ayant demandé d'être employé ailleurs, il obtint l'autorisation de revenir en France. La Porte reçut sans intérêt l'annonce de son départ, et lui accorda néanmoins des distinctions honorables. En prenant congé du grand vizir, ce ministre le fit revêtir d'une pelisse de Samour. Peu de mois après le retour du baron en France, vers la fin de juin 1776, le ministère de la marine songea à tirer parti de ses talents en lui confiant l'inspection générale des productions et du commerce dans les échelles du Levant, en Egypte et en Barbarie. D'après le désir du célèbre Buffon, il fut accompagné dans ce voyage par le naturaliste Sonnini, qui voulait commencer sur ce point ses recherches en histoire naturelle. Partis de Toulon au commencement de 1777, ils visitèrent successivement la Canée, Alep, Alexandrie, le Caire, Larnaca, Smyrne, Salonique, l'Archipel, Tunis, etc. Enfin, après dix-sept mois d'inspection, Tott revint à Paris. Cette mission termina ses services diplomatiques. Ayant obtenu deux pensions des ministères de la marine et des affaires étrangères, il s'occupa de mettre en ordre ses observations et le résumé de ses travaux, tant en Crimée qu'à Constantinople, et il les publia sous le titre de *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* (1), Amsterdam (Paris), 1784, 4 vol. in-8°. L'année suivante, il en donna une seconde édition, 2 vol. in-4° (2). Cet ouvrage fut traduit

porter à l'inexacte et sèche *Notice des khans en Crimée*, donnée par Langlès dans le tome 3 du *Voyage de Bengale à St-Petersbourg*, par Forster, il y eut quatre khans entre Crym et Dewlet. A—T.

(1) Quoiques ces Mémoires sentent le charlatanisme, et que la négligence de l'auteur à rapporter les dates des événements généraux ou particuliers qu'il raconte y jette beaucoup de confusion, on peut dire qu'ils méritaient le succès qu'ils obtinrent; c'est le premier livre en effet qui, dans les temps modernes, ait commencé à faire connaître en France la politique, l'histoire de l'empire ottoman, les mœurs et les préjugés de ses habitants. Les relations de Savary, de Volney, de Sonnini, de Chénier, d'Olivier, etc., n'ont paru qu'après. A—T.

(2) La seconde édition est augmentée d'une *Réponse à la critique de Peyssonel* (voy. PEYSSONEL). Cette *Réponse* est de Ruffin. A. B—T.

deux fois en allemand à Elbing et à Nuremberg, 1785, 2 vol. in-8°; deux fois en anglais, 1785, 2 vol. in-8°; une fois en danois, par Morten Hallanger, Copenhague, 1785, 2 vol. in-8°; une fois en suédois, Upsal, 1800, in-8°; une fois en hollandais, par Yshr Van-Hammelsveld, Amsterdam, 1789, grand in-8°. Les traducteurs allemands y ont ajouté les observations de Peyssonel. Tott, ayant été compris, en 1781, dans la promotion des maréchaux de camp, fut nommé en 1786 ou 1787 commandant de la ville de Douai : il l'était encore au commencement de la révolution; mais, en 1790, les quatre régiments qui formaient la garnison ayant projeté de faire une petite fédération, Tott, pour déjouer ce projet, ordonna de battre la générale à l'heure même où il devait s'accomplir. Les soldats, devinant son motif, accusèrent leur commandant d'être un aristocrate et jurèrent sa perte : ils se rendirent néanmoins dans leurs quartiers pour passer sa revue; mais à peine sortait-il d'un quartier que, mettant habits bas, ils s'armaient de pierres et le poursuivaient. Il trouva moyen de leur échapper. La nuit étant arrivée dans ces entrefaites, la plus violente rumeur régnait dans la place parcourue dans tous les sens par ces forcenés qui menaçaient de le *lanterner*. Les officiers du régiment d'artillerie de la Fère allèrent trouver le baron de Tott pour lui offrir de l'emmener au milieu d'eux et de protéger sa retraite. Effectivement quelques-uns, profitant du moment où les soldats ivres étaient la plupart endormis, l'accompagnèrent le pistolet au poing et le firent sortir de la ville. Tott partit pour Paris et de là pour la Suisse, où il resta un an. Il se rendit ensuite à Vienne, où il fut obligé de solliciter des lettres de grâce comme fils d'un des partisans de Ragotzky : il les obtint et trouva un asile dans les terres qu'un ancien ami de sa famille, le comte Théodore Bathiany, possédait en Hongrie. Il mourut à Tatzmansdorf, dans le courant de 1793. Le baron de Tott était en outre peintre et musicien; le musée de Douai possède notamment de l'ancien commandant d'armes une *Vue de Crimée*. — M. Duthillœul lui a consacré un article dans sa galerie douaisienne. G—RD.

TOTTLEBEN (GOTTLOB-HENRI, comte DE), célèbre aventurier, naquit en Saxe vers 1710. Il annonça de bonne heure ce qu'il serait un jour en recherchant, avant toute autre lecture, *la Vie de Cartouche et la Pratique des filous*. Ayant été placé comme page à la cour de Dresde, il plut au roi Auguste III par le récit de ses tours d'adresse et de friponnerie. Ce prince étant un jour à table, vêtu d'un riche habit de velours qu'il portait pour la première fois, le jeune page répandit à dessein sur lui un verre de vin. Auguste, qui ne vit en cela qu'un peu de maladresse, se contenta de faire une légère réprimande au page, qui, sans s'excuser, répondit qu'un habit désormais indigne d'un roi pouvait faire le bonheur d'un pauvre page, et l'habit lui fut donné. Quelque temps après, Tottleben fut nommé gentilhomme de la chambre et s'insinua dans l'intimité d'une princesse de la cour. Le roi, à qui cette liaison déplut, voulut qu'il se mariât et lui donna pour épouse la comtesse de Siewertz en le nommant conseiller du premier tribunal de justice. En 1740, il l'éleva à la dignité de comte de l'empire. Mais dès lors Tottleben s'abandonna au jeu et à la débauche. La comtesse ayant voulu, par quelques moyens de prudence, l'empêcher de dissiper sa fortune, il l'accabla de mauvais traitements et d'injures qui furent bientôt connus de la ville et de la cour. Un jour il poussa le cynisme jusqu'à forcer, le pistolet à la main, sa malheureuse épouse d'être témoin de ses infamies avec deux misérables créatures qu'il avait fait venir chez lui. Dans une cause importante il vendit sa voix à un homme puissant pour quatre cents ducats. Le roi, qui en fut informé, lui ôta sa place et le bannit de ses Etats. D'autres prévarications ayant été découvertes, on institua une commission d'enquête, et il fut obligé de se réfugier dans le duché de Saxe-Weissenfels, puis à Ratisbonne, où il fit à Charles VII l'offre de lever un régiment à ses frais. Sa proposition n'ayant pas été accueillie, il partit pour la Haye, où il en fit une semblable qui fut mieux reçue. Le stathouder l'ayant nommé colonel du régiment qu'il devait créer, Tottleben, qui s'était réservé la nomination des officiers, trafiqua honteusement de ces emplois, vendant plusieurs fois le même et se faisant payer d'avance, ce qui lui attira des affronts humiliants. Le stathouder, étant venu à passer la revue du régiment, fut indigné du mauvais état dans lequel il le trouva et fit au colonel, à la tête du corps, les reproches qu'il méritait. Le régiment fut licencié et le comte mis à la pension de retraite. Se voyant encore une fois abandonné par la fortune, Tottleben eut recours aux moyens les plus vils. Il séduisit et enleva une jeune fille de quinze ans, dissipa en peu de temps sa fortune et fut chassé de Berlin, où il s'était réfugié. Après d'autres aventures non moins honteuses, il alla à Pétersbourg, au commencement de la guerre de sept ans, et ayant été présenté à l'impératrice Elisabeth, il fut autorisé à lever un corps franc de 12,000 hommes dont il eut le commandement. Placé sous les ordres du général Fermor, il entra en campagne en 1757, pénétra dans la Prusse, et le 30 août se trouva à la bataille de Gros-Jagersdorf, où les Prussiens furent battus. Après la retraite imprévue d'Apraxin, il fut envoyé par le général Fermor à Pétersbourg pour exposer à l'impératrice les griefs de l'armée contre le général en chef. L'impératrice, satisfaite des rapports que lui fit Tottleben, le nomma lieutenant général et porta son corps à 15,000 hommes. Il se distingua à la tête de cette troupe et fut blessé à la bataille de Zorndorf, après laquelle on le détacha pour en-

trer dans la Poméranie prussienne. Il devint le fléau de cette province, qu'il dévasta et rançonna Une jeune personne à peine nubile ayant résisté à sa fureur, il l'abandonna à ses Cosaques, et deux jeunes gens qui accoururent aux cris de leur sœur furent massacrés sous ses yeux. Le coup de main qu'il exécuta dans ce temps-là sur Berlin lui donna quelque célébrité. 22,000 Russes et 14,000 Autrichiens marchaient sur cette capitale. Tottleben, voulant les prévenir, se mit à la tête de 6,000 hommes de son corps franc, et arriva inopinément devant la ville, qu'il bombarda et força bientôt de capituler. La garnison se rendit prisonnière, et les habitants payèrent deux cent mille écus, s'engageant en outre à en verser quinze cent mille dans la caisse militaire. Le 3 octobre 1760, il fit son entrée dans Berlin; et malgré la capitulation, il la traita aussi inhumainement que la Poméranie. Mais ayant appris que Frédéric marchait au secours de sa capitale, il se hâta d'en sortir; et s'étant dirigé du côté de Bellegarde il y fut battu, et se jeta sur Kolin, qu'il prit par capitulation après en avoir brûlé les faubourgs. Il commit encore dans cette ville et dans les environs des excès si criants que, sur les représentations des habitants, le général Buturlin lui envoya l'ordre d'évacuer le pays. Quelques mois plus tard, Tottleben et trois de ses officiers furent arrêtés et conduits sous bonne escorte à Pétersbourg. On avait intercepté une correspondance coupable qu'il entretenait avec le roi de Prusse, et que le général Laudon fit parvenir, par Vienne, à Pétersbourg. La cour de Russie réclama les sommes que Tottleben avait envoyées aux banques de Hambourg et de Dantzig : c'était le prix de ses pillages, le sang des provinces qu'il avait ravagées. La fille qu'il avait eue de sa jeune Hollandaise, apprenant ce malheur, se rendit avec quelques autres parents à Pétersbourg, et se jeta aux pieds d'Élisabeth, qui promit d'adoucir la sentence si le conseil de guerre chargé d'instruire le condamnait à mort. L'affaire ne fut terminée que le 11 avril 1763. Tottleben, condamné à mort, ne fut que dégradé et banni de la Russie. En 1769, l'impératrice Catherine le reprit de nouveau à son service; et il fut envoyé en Géorgie pour soutenir le prince Héraclius. Il se rendit redoutable aux Turcs par la hardiesse de ses entreprises, et il réussit à soumettre la Circassie. Revenu, en 1771, à Pétersbourg, il reçut de l'impératrice l'ordre de St-Alexandre-Newski. En 1772, il commanda en Lithuanie, et il termina, en 1773, à Varsovie, une carrière souillée par des actions si lâches et si odieuses, que quelques exploits militaires ne peuvent les effacer aux yeux de la postérité. G—y.

TOTZE (Eobald), professeur de droit public et d'histoire à l'université de Butzow, conseiller du duc de Mecklenbourg-Schwerin et membre de l'académie royale d'histoire de Göttingue, naquit en 1715 à Stolpe en Poméranie. Il a publié : 1° *Histoire générale des Provinces-Unies des Pays-Bas*, traduit du hollandais, Leipsick, 1756 à 1767, 8 vol. in-4°; 2° *Histoire des Provinces-Unies, ou Nouvelle Histoire du monde*, Halle, 1770, 17 vol. in-4°; 3° *Histoire abrégée des Provinces-Unies*, Halle, 1775, in-8°; 4° *Introduction à la statistique en général, et en particulier à celle des États européens*, Butzow et Wismar, 1779, 2 vol. in-8°; quatrième édition, revue par V.-A. Heinze, Schwerin et Wismar, 1770 à 1799, 2 vol. in-8. Ce dernier ouvrage est regardé comme le chef-d'œuvre de Totze. On y admire surtout l'art des transitions. Il passe de l'histoire d'une contrée à celle du pays voisin avec une facilité si simple, si naturelle, qu'on s'aperçoit à peine de la transition. 5° *Histoire du moyen âge, depuis l'émigration générale des peuples jusqu'à la réformation*, Leipsick, 1790, 1er vol. in-8°. L'auteur étant mort à Butzow le 27 mars 1789, ce premier volume fut publié par Voigt, qui joignit des notes intéressantes au travail de Totze. Le second volume, qui devait aller jusqu'aux temps de la réformation, n'a point paru. Voigt publia, en 1791, quelques autres écrits de Totze sur l'histoire et la statistique. G—y.

TOUCHARD-LAFOSSE (G.), littérateur polygraphe français, naquit à la Châtre (Sarthe) le 5 août 1780; il entra dans l'administration militaire et fut commissaire des guerres de 1809 à 1815. La restauration le priva de son emploi, et il demanda des ressources à sa plume. Travailleur infatigable, il écrivit un grand nombre de volumes; l'histoire et le roman furent les genres dans lesquels il s'exerça surtout, se réglant d'ailleurs d'après les demandes de ses libraires. On ne saurait refuser à Touchard-Lafosse de la facilité et le don de l'invention; la plupart de ses productions eurent un certain succès auprès du public peu difficile qui va chercher des passe-temps dans les cabinets de lecture; mais l'incorrection du style, la précipitation, le dédain avec lesquels est traitée la vérité historique sont des fautes graves, et du lourd bagage littéraire de cet auteur, il ne parviendra rien à la postérité. A vingt-sept ans, se trouvant à Bourges, il y avait fondé une feuille périodique, *le Propagateur*, et, à partir de 1816, il écrivit dans un grand nombre de journaux parisiens appartenant à l'opinion libérale; le *Journal du commerce*, le *Courrier des spectacles*, la *Nouveauté*, la *Réunion*, le *Journal de Paris* reçurent de lui une foule d'articles. En 1824, il était le rédacteur en chef de l'*Écho du soir;* en 1829, il coopérait à l'*Album national* sous le pseudonyme du *Solitaire du Puy-de-Dôme;* mais ces feuilles n'eurent, comme bien d'autres, qu'une existence éphémère. En 1832, il fonda à Nevers la *Sentinelle de la Nièvre*, journal qui professait les doctrines de ce qu'on appelait alors le parti du mouvement et qui ne tarda pas à disparaître. L'énonciation complète des ou-

vrages de Touchard-Lafosse serait longue et difficile à dresser, à cause des collaborateurs avec lesquels il s'associa souvent, sans qu'on puisse lui faire sa part, et à cause de l'anonyme et des pseudonymes sous lesquels il se déguisa fréquemment. Nous mentionnerons les principaux. Parmi les romans, se rencontrent : 1° l'*Habit de chambellan*, 1826, 4 vol. in-12 ; 2° l'*Homme du peuple*, 1829, 5 vol. in-12 ; 3° les *Marionnettes politiques*, 1829, 5 vol. in-12 ; 4° le *Pont des Soupirs, épisode de la cour du Louvre sous Louis XIII*, 1832, 2 vol. in-8° ; 5° *la Pudeur et l'Opéra*, 1832, 2 vol. in-8° ; 6° les *Chroniques de l'OEil-de-bœuf, des petits appartements de la cour et des salons de Paris sous les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI* (recueil d'anecdotes scandaleuses, publiées sous le nom de la comtesse douairière de B***), 1829-1833, 8 vol. in-8°, réimprimés en 6 volumes in-12 ; 7° Les *Reverbères, chroniques de nuit du vieux et du nouveau Paris*, 1833-1834, 6 vol. in-8° (suite de l'ouvrage précédent et dans le même genre) ; 8° le *Bosquet de Romainville*, 1833, 2 vol. in-8° ; 9° les *Jolies Filles*, 1834, 2 vol. in-8° ; 10° *Jean Angot, histoire du 16° siècle*, 1835, 2 vol. in-8° ; 11° *Marthe la Livonienne, histoire russe*, 1836, 2 vol. in-8° ; 12° *Rodolphe, ou à moi la fortune ;* 13° *Mœurs d'hier*, 1837, 2 vol. in-8° ; 14° le *Caporal Werner et le général Garnison, histoire militaire*, 1839, 2 vol. in-8° ; 15° *Mémoire d'un frotteur sur la cour de Louis XVIII et de Charles X*, 1839, 2 vol. in-8° ; 16° *le Poëte et l'Homme positif*, 1839, 2 vol. in-8° ; 17° *le Rémouleur, ou la Jeunesse dorée, histoire du temps du directoire*, 1843, 2 vol. in-8° ; 18° l'*Homme sans nom*, 1844, in-8° ; 19° les *Chroniques de l'Opéra, de* 1667 *à* 1844, 1845, 2 vol. in-8° ; 20° les *Trois Aristocraties*, 1845, 3 vol. in-8°. — Comme historien, on doit à Touchard-Lafosse plusieurs compilations fort oubliées aujourd'hui : 21° l'*Histoire de Paris, composée sur un nouveau plan*, 1833-1834, 5 vol. in-8° ; 22° l'*Histoire des environs de Paris dans un rayon de* 35 *à* 40 *lieues*, 1835, 4 vol. in-8° ; 23° l'*Histoire de Charles IV* (Bernadotte), *roi de Suède*, 1838, 3 vol. in-8° ; 24° les *Souvenirs d'un demi-siècle*, 1789 à 1836, 6 vol. in-8° ; ils forment une sorte d'autobiographie où les récits politiques se mêlent aux appréciations littéraires et qui aujourd'hui n'a plus de lecteurs. On regarde comme l'œuvre de Touchard-Lafosse seul ou à peu près un long ouvrage rédigé, à ce qu'affirme le titre, par une société de gens de lettres, et publié de 1822 à 1825, en dix-sept volumes in-8°, sous le titre de *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes et inventions*. Nous laissons de côté des opuscules de divers genres, des brochures politiques et de circonstance, des nouvelles enfouies dans de vieux recueils, des compositions dramatiques, dont une seule, à ce qu'il paraît, a été imprimée : la *Poule aux œufs d'or, ou l'Amour et la Fortune*, comédie-féerie, 1823, in-8° (publiée sous le nom de Saint-Félix). Après avoir écrit l'équivalent de plus de cent volumes in-8°, Touchard-Lafosse est mort à Paris le 11 décembre 1847. Voir à son égard une notice par M. la Bedollière en tête d'une édition des *Chroniques de l'OEil-de-bœuf*, publiée par la librairie Barba, Paris, grand in-8°. B—N—T.

TOUCHE (LA), grammairien, né dans le 17° siècle, d'une famille protestante, sortit de France après la révocation de l'édit de Nantes et se retira en Angleterre, où il obtint la bienveillance du duc de Glocester. Ce fut par ordre de ce prince qu'il composa l'*Art de bien parler français*, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire et les manières de parler douteuses, Amsterdam, 1696, in-12. Il dédia cet ouvrage au jeune duc, par une épître dans laquelle il cherche à lui persuader qu'il lui est indispensable d'apprendre le français ; mais les raisons qu'il en donne prouvent qu'il était devenu hostile à sa patrie : « La France, dit-il, est devenue si re« doutable par terre et par mer, depuis trente « ans, qu'il est de la gloire et de l'intérêt de « l'Angleterre d'affaiblir cette puissante monar« chie et de ne souffrir jamais qu'elle s'étende « au delà de ses justes bornes. » Il lui montre ensuite que la connaissance de la langue lui sera très-utile pour l'espionnage, pour les proclamations ou les écrits qu'il sèmera en France ; « mais « ajoute-t-il, il est vrai, selon toutes les appa« rences, que le héros sous qui nous vivons « (Guillaume III) aura abaissé la France avant « que vous soyez parvenu au trône ». Cette sinistre prédiction ne se réalisa point. La Touche donna une seconde édition de sa *Grammaire*, Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12 ; la quatrième, ibid., 1730, 2 vol., est augmentée d'un discours préliminaire et d'un avertissement. L'auteur mourut peu de temps après. Son ouvrage fut encore réimprimé en 1737 (Amsterdam), et dans le *Dictionnaire universel*, on en cite une édition de 1760. La Touche traite dans le premier volume de tout ce qui regarde la *grammatication ;* il donne dans le second un choix des observations des meilleurs auteurs sur les façons de parler douteuses. La partie qui concerne la prosodie de la langue française n'avait pas encore été traitée avec tant de soin ni d'exactitude ; et Goujet, en avouant que la grammaire de la Touche n'est pas exempte de défauts, dit que c'était la meilleure qui eût encore paru (voy. *Bibl. franç.*, t. 1er). Suivant Desessarts (*Siècles littéraires*), cette grammaire continuait d'être estimée dans les pays étrangers ; mais celle de Levizac dut la remplacer dans les écoles d'Angleterre et d'Allemagne (*voy.* LEVIZAC). W—s.

TOUCHE-TRÉVILLE (LOUIS-RENÉ-MADELÈNE LEVASSOR DE LA), vice-amiral, naquit à Rochefort, en 1745, d'une famille distinguée et qui avait déjà donné plusieurs officiers à la marine. Il avait à peine treize ans, qu'il fut fait garde de la marine et embarqué sur le vaisseau *le Dragon*,

qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du maréchal de Conflans. Il participa sur ce bâtiment au combat de Belle-Isle. La Touche venait d'être nommé enseigne de vaisseau, en 1768, lorsqu'il se trouva compris dans une réforme et admis à la retraite. Contrarié dans ses goûts, il les dirigea vers une autre carrière, et il entra dans les mousquetaires. Le général Dennery, qui venait d'être nommé gouverneur de la Martinique, se l'attacha comme aide de camp et lui fit obtenir un brevet de capitaine de cavalerie. En 1771, la Touche passa, en cette qualité, au régiment de la Rochefoucauld, dragons, et fit le service d'aide de camp auprès du général Vallière, qui commandait aux îles du Vent. Son inclination le rappela vers la marine, et il fut réintégré, en 1772, comme capitaine de brûlot. La guerre s'étant rallumée, en 1778, il fut nommé au commandement du *Rossignol*, avec le grade de lieutenant de vaisseau. Chargé de croiser dans le golfe de Gascogne pour intercepter le commerce anglais, il s'empara de 2 corsaires et de plusieurs bâtiments marchands. La Touche commandait l'*Hermione* lorsqu'au mois de juin 1780 il soutint un combat de deux heures et demie contre la frégate anglaise *l'Isis*, en présence de 2 autres frégates de la même nation. Il eut dans cette action 37 hommes tués et 53 blessés; lui-même fut atteint d'une balle qui lui traversa le bras gauche. En récompense de la bravoure qu'il avait montrée, le roi le nomma chevalier de St-Louis et capitaine de vaisseau. De retour à Brest, il fut chargé d'une mission pour les Etats-Unis : le marquis de Lafayette, qui s'y rendait avec plusieurs officiers, s'embarqua sur l'*Hermione*. Arrivé à la Nouvelle-Angleterre, les généraux Terney et de Barras confièrent à la Touche la direction des travaux à faire pour élever des batteries à Rhode-Island, et il prouva dans cette circonstance qu'il réunissait les talents de l'ingénieur à ceux de l'homme de mer. Au mois de juillet 1781, l'*Hermione*, de concert avec l'*Astrée*, que commandait l'infortuné la Pérouse, soutint sur les côtes d'Acadie un combat de plusieurs heures contre 4 frégates et 2 corvettes anglaises : la frégate commandante ennemie et l'une des corvettes furent forcées d'amener, et les autres bâtiments furent très-maltraités. L'année suivante, on mit sous les ordres de la Touche les frégates *l'Aigle* et *la Gloire*, et il fut chargé de porter aux Etats-Unis trois millions en or. Un grand nombre d'officiers qui se rendaient à cette destination étaient embarqués sur ces frégates. A l'entrée de la Chesapeak, elles rencontrèrent le vaisseau anglais *l'Hector*, de 74. Le combat dura près d'une heure; et le vaisseau, tout désemparé, fut forcé de s'éloigner : l'importance de la mission du capitaine la Touche ne lui permettait pas de le poursuivre; mais on apprit qu'il avait coulé bas quelques jours après. Les passagers et le trésor que la Touche avait à bord ayant été débarqués, il était occupé de réparer ses avaries lorsque le commodore Elphinston vint, avec toute son escadre, le surprendre au mouillage. *L'Aigle* seul était en état d'appareiller ; et cependant la Touche ne balance point à soutenir le combat qui lui est présenté ; mais en appareillant, la maladresse du pilote le fit échouer sur un banc. Dans cette position, il répondit le mieux qu'il put au feu de l'escadre anglaise ; il se vit bientôt forcé d'amener et fut conduit en Angleterre, où il resta jusqu'à la paix. Rendu à la France en 1783, la Touche fut nommé directeur du port de Rochefort et chargé de dresser une carte de l'île d'Oleron (elle est insérée au premier volume de l'*Hydrographie française*). L'année suivante, il fut appelé à Paris par le ministre de la marine, et il concourut à la rédaction de l'ordonnance de 1786. En 1787, le duc d'Orléans le nomma chancelier de sa maison. Elu par la noblesse du bailliage de Montargis aux états généraux (1789), la Touche fut un des premiers à se réunir aux communes. Il fit ensuite partie de l'assemblée constituante jusqu'au mois d'octobre 1791, époque de sa dissolution. La guerre ayant été déclarée en 1792, la Touche, qui venait d'être élevé au grade de contre-amiral, porta son pavillon sur *le Languedoc*. A la tête d'une division de 4 vaisseaux, il parut devant Naples, qu'il menaça d'un bombardement s'il n'obtenait réparation d'une insulte faite à la nation française dans la personne de son ambassadeur à Constantinople, Semonville. Ayant obtenu satisfaction, il se réunit à l'escadre commandée par le contre-amiral Truguet et participa aux opérations dirigées contre Oneille, Cagliari et Nice. Enveloppé dans la mesure générale prise en 1793 à l'égard des officiers nobles, il fut destitué, détenu à la Force, et ne dut son salut qu'à la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Il ne jugea pas à propos alors de reprendre du service ; et ce ne fut qu'en 1799, qu'ayant été rétabli sur les listes de la marine, il alla prendre le commandement d'une division à Brest. La Touche commandait les bâtiments de la flottille réunis à Boulogne lorsqu'au mois d'août 1801 Nelson vint les attaquer. Les dispositions de l'amiral français firent échouer cette tentative (*voy.* NELSON). Une seconde attaque eut lieu deux jours après ; mais la Touche, qui la prévoyait, avait mis le temps à profit ; et quoique mieux combinée que la première, elle eut le même résultat. Nelson fut obligé de se retirer, ayant, de son aveu, perdu plus de 200 hommes. Appelé, en 1801, au commandement de l'escadre de Rochefort, la Touche appareilla, au mois de décembre, avec 6 vaisseaux, 6 frégates et 2 corvettes, portant 3,000 hommes destinés à agir contre St-Domingue. Il entra de vive force, avec son escadre, dans la rade du Port-au-Prince, soumit les forts, débarqua ses troupes et parvint par ses belles manœuvres à

préserver cette ville des ravages de l'incendie. En récompense, il fut nommé vice-amiral; mais les fatigues qu'il avait éprouvées dans ce commandement difficile ayant altéré sa santé, il se vit forcé de revenir en France. Quelques mois de séjour à Paris suffirent pour opérer son rétablissement, et il reçut ordre d'aller à Toulon pour y prendre le commandement de l'armée navale. A peine fut-il arrivé que les symptômes de la maladie qui avait nécessité son retour en Europe prirent un caractère plus grave. Dès les premiers moments de son indisposition, pressé par ses officiers de se faire transporter à terre, pour y être plus à portée des secours de l'art, il s'y refusa, en disant : *Un amiral est trop heureux lorsqu'il peut mourir sous le pavillon de son vaisseau.* La Touche eut en effet cette consolation; il succomba le 19 août 1804, à bord du vaisseau *le Bucentaure*. H—q—N.

TOUCHE (GUIMOND DE LA). *Voyez* GUIMOND.

TOUCHET (MARIE), fille d'un apothicaire d'Orléans, née en 1549, est l'unique maîtresse à laquelle il paraît que Charles IX se soit attaché. On ignore l'époque précise où commencèrent les amours de ce prince avec la belle Touchet; seulement on sait que cette liaison est antérieure au mariage du roi, qui eut lieu en 1570, et que mademoiselle Touchet, en voyant le portrait d'Elisabeth d'Autriche, que ce prince allait épouser, dit : *L'Allemande ne me fait pas peur.* En effet, la passion de Charles IX dura jusqu'à sa mort. N'osant parler d'elle à sa mère, il la recommanda alors à un de ses favoris. La mort du roi porta un coup funeste à la fortune de Marie Touchet; maîtresse, depuis plusieurs années, d'un prince aussi généreux que Charles IX, elle pouvait être riche; mais il ne paraît point qu'elle eût, comme la favorite qui l'avait précédée, ni terres ni grands établissements. Elle épousa, à la fin de l'année 1578, François de Balsac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans et chevalier des ordres du roi. Ce mariage lui donna à la cour une existence brillante, qu'elle soutint par une conduite sage et même sévère. Mère de deux filles d'une beauté remarquable, elle les surveilla avec une vigilance extrême; mais le succès ne répondit pas à ses bonnes intentions, puisque l'aînée, la célèbre marquise de Verneuil, fut maîtresse de Henri IV, et que l'autre vécut dix ans avec le maréchal de Bassompierre et en eut un fils, sans pouvoir le décider à l'épouser. On peut voir, dans les mémoires de Sully, combien madame d'Entraigues opposa d'obstacles à la passion de Henri IV. Après la mort du roi, qui diminua beaucoup à la cour le crédit de la maison d'Entraigues, Marie Touchet termina sa vie dans la retraite; elle s'y livrait à des lectures solides et dignes de son esprit, que le Laboureur appelle *incomparable*. On apprend par un sonnet que lui adressa Berthaud, évêque de Séez, que les œuvres de Plutarque étaient l'objet favori de ses études. Marie Touchet eut de Charles IX deux fils : l'un mourut enfant; et l'autre Charles, bâtard de Valois, reçut le titre de duc d'Angoulême et fut père du dernier duc de ce nom (*voy.* ANGOULÊME). Mézerai a prétendu que Marie Touchet avait été mariée du vivant du roi; mais il se trompe, puisque Jacqueline de Rohan, première femme de Fr. de Balsac d'Entragues, ne mourut qu'au mois de janvier 1578, quatre ans après la mort du roi. Un courtisan avait fait ainsi l'anagramme de Marie Touchet : *Je charme tout*. B—Y.

TOU-FOU, surnommé *Tseumei*, l'un des plus célèbres poëtes de la Chine, naquit vers le commencement du 8ᵉ siècle, à Siang-yang, dans la province de Hou-kouang, et non pas à King-tcheou, dans le Chen-si, comme l'a dit le P. Amiot. Ses ancêtres s'étaient depuis longtemps distingués par leurs talents et par les hautes charges qu'ils avaient occupées; et Tou-chin-yan, son aïeul, avait composé des poésies, dont il nous est resté dix livres. Tou-fou, dès sa jeunesse, annonça d'heureuses dispositions; et toutefois il n'obtint pas de succès dans ces concours littéraires qui ouvrent à la Chine la route des emplois et de la fortune. Il renonça donc aux grades et à tous les avantages qu'il eût pu en espérer pour son avancement; et son goût l'entraînant vers la poésie, il devint poëte. Ses vers ne tardèrent pas à le faire connaître; et dans l'espace qui s'écoula entre 742 et 755 il donna trois de ces poëmes descriptifs qu'on nomme en chinois *fou*. Le succès de ces ouvrages lui valut les faveurs du souverain, qui voulut lui donner des fonctions à sa cour, ou lui confier l'administration d'une province. Tou-fou se refusa à ces bienfaits et n'accepta qu'un titre, honorable à la vérité, mais tout à fait inutile à sa fortune. A la fin, lassé de l'état de gêne qui le poursuivait dans son infructueuse élévation, il adressa à l'empereur une pièce de vers, où il peignait sa détresse avec cette liberté que la poésie autorise et semble ennoblir. Sa requête fut favorablement accueillie et lui valut une pension dont il ne jouit pas longtemps, parce que, cette année même, l'empereur fut contraint d'abandonner sa capitale à un rebelle. Tou-fou, fugitif de son côté, tomba entre les mains d'un chef des révoltés; mais sa qualité de poëte et le dédain qu'elle inspira aux officiers qui l'avaient pris le servirent mieux que leur estime n'aurait pu faire. Il trouva moyen de s'échapper et se réfugia, en 757, à Foung-thsiang, dans le Chien-si. C'est de cette ville qu'il s'adressa au nouvel empereur (Sou-Tsoung). Il n'en fut pas moins bien traité qu'il ne l'avait été du prédécesseur de ce prince; mais ayant voulu user des prérogatives de la charge qu'on lui avait donnée, et défendre avec hardiesse un magistrat qui avait encouru la disgrâce du prince, il se vit lui-même éloigné de la cour et relégué, en qualité de sous-préfet, à

Thsin. Comme il vit peu d'apparence à pouvoir s'acquitter des devoirs de cette place, il s'en démit immédiatement et se réfugia à Tching-tou, dans la province de Sse-tchhouan, où il vécut dans un tel dénûment, qu'il fut réduit à ramasser lui-même les broussailles dont il avait besoin pour se chauffer et préparer ses aliments. Après plusieurs années d'une vie agitée et misérable, il fit, en 761, la connaissance d'un commandant militaire du Sse-tchhouan, nommé Yan-wou, qui représenta à l'empereur l'état précaire où se trouvait Tou-fou, errant de bourgade en bourgade dans la province qu'il administrait. Sur la demande de cet officier, l'empereur accorda à Tou-fou ce qui était le plus à sa convenance, un titre qui l'attachait au ministère des ouvrages publics et fournissait à ses besoins, sans lui imposer de fonctions ; mais le protecteur de Tou-fou étant venu à mourir et de grands troubles ayant éclaté dans la province qu'il habitait, le poëte reprit sa vie errante et passa successivement à Sin, à Tching-tou et à Khouei. Vers 768, il eut envie d'aller visiter les restes d'un édifice antique dont on attribuait la construction au célèbre Yu : s'étant hasardé seul dans une barque sur un fleuve débordé, il fut surpris par les grandes eaux et forcé de chercher une retraite dans un temple abandonné. Il demeura dix jours entiers dans ce refuge, sans qu'il fût possible d'aller le secourir ou lui porter des provisions. A la fin pourtant, le magistrat du lieu fit faire un radeau qu'il monta lui-même, et réussit à tirer Tou-fou de son asile ; mais les soins de ce magistrat devinrent funestes au poëte, car son estomac affaibli par une si longue abstinence ne put supporter les aliments qui lui furent offerts. Tou-fou mangea beaucoup, but davantage et mourut d'indigestion pendant la nuit. Il avait composé un grand nombre de poésies qui ont été recueillies avec soin, et données au public peu de temps après sa mort. Elles font encore aujourd'hui les délices des gens de lettres, qui se plaisent à les citer et à les imiter. On les trouve dans les salons, dans les bibliothèques, dans les cuisines mêmes ; on les reproduit en forme d'inscriptions, sur les paravents, les éventails et les bâtons d'encre. Tou-fou et Li-thaï-pe, son rival et son contemporain, peuvent passer pour les véritables réformateurs de la poésie chinoise, puisqu'ils ont contribué plus que tous les autres à lui donner les règles qu'elle observe encore aujourd'hui. Leurs œuvres sont réunies dans une collection dont la bibliothèque de Paris possède un exemplaire, et que Fourmont, dans son catalogue (N. CLII), a pris pour un commentaire sur le Chi-king, ou livre des vers. A la tête de ce recueil se trouve une notice sur la vie et les écrits de Tou-fou : on s'en est servi pour composer celle-ci, et rectifier en plusieurs points celle que le P. Amiot a consacrée au même personnage, dans ses *Portraits des célèbres Chinois* (Mém. des missionnaires, t. 5, p. 386). Ma-touan-lin, dans la Bibliothèque historique (l. 232, p. 3 et suivantes), fait connaître plusieurs éditions des œuvres poétiques de Tou-fou, qu'il nomme toujours Tou-koung-pou, c'est-à-dire Tou, du ministère des ouvrages publics. La différence qu'on observe dans l'étendue de ces éditions et dans le nombre des *livres* dont elles se composent provient des notes et des commentaires que divers auteurs ont pris soin d'y ajouter. L'édition qui fut mise en ordre, en 1039, et imprimée vers 1059, contient quatorze cent cinq pièces, avec un index pour les classer chronologiquement. Peu d'années après (vers 1065), on y a joint un supplément contenant les morceaux que Tou-fou avait composés pendant ses courses dans la province de Sse-tchhouan. La renommée de Tou-fou est du nombre de celles qui ne peuvent guère s'étendre hors du cercle où elles sont nées. La poésie à la Chine, comme chez plusieurs autres nations de l'Orient, se recommande par un genre de beautés intraduisibles, par des allusions, des métaphores et des emblèmes qu'un commentaire peut seul rendre intelligibles. Peut-être si l'on voulait mettre en français les pièces descriptives de Tou-fou ou de Li-thaï-pe, aurait-on moins de succès encore que n'en ont obtenu ceux qui ont traduit les poëtes les plus célèbres de l'Asie, ceux que l'on goûte le plus sous leur forme originale. A. R—T.

TOULAN (François-Adrien), né à Toulouse, en 1761, s'établit à Paris, en 1787, comme libraire marchand de musique, et se jeta avec ardeur dans la révolution. Nommé membre de la commune du 10 août, il arriva au Temple imbu de grandes préventions contre la famille royale, et s'y montra l'un des commissaires les plus exagérés. Mais il ne put voir les vertus de Louis XVI sans en être vivement touché. De concert avec Cléry et Turgy, il employa secrètement tous ses moyens pour adoucir la captivité de ce prince et de sa famille. Ce fut lui qui, après le 21 janvier, conçut le hardi projet de faire évader Louis XVII et les princesses. La reine, à laquelle il le soumit, voulut avant tout que ce projet fût examiné par le chevalier de Jarjayes, à qui le feu roi avait souvent confié des missions secrètes. Elle lui remit pour cet officier général un billet portant : « Vous pouvez prendre confiance en « l'homme qui vous parlera de ma part. Ses sen« timents me sont connus; depuis cinq mois il « n'a pas varié. » A la faveur d'un déguisement, le chevalier de Jarjayes fut introduit au Temple par Toulan ; il conféra avec la reine et reconnut que si l'on pouvait gagner un second commissaire il y avait probabilité de succès. Lepitre avait su inspirer beaucoup de confiance à la reine : on s'ouvrit donc à lui. Des billets de cette princesse ont révélé depuis qu'une forte somme offerte d'après ses ordres et avancée par le chevalier de Jarjayes détermina le municipal à s'en-

gager dans l'entreprise. Aussi désintéressé qu'il se montrait dévoué, Toulan ne voulut rien accepter de la reine qu'une tabatière d'or, dont elle faisait quelquefois usage. Toutes les mesures furent prises, et comme la surveillance des commissaires était bien moins active depuis la mort de Louis XVI, le succès, au dire de Lepitre lui-même, paraissait assuré. Mais ses irrésolutions et ses frayeurs firent différer d'un jour à l'autre l'exécution du projet. Ce fut en vain que la reine, daignant lui donner, ainsi qu'à Toulan, une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants, y joignit cette devise : *Poco ama ch'il morir teme*, « c'est aimer peu que craindre de mourir; » tandis que Toulan écrivait sur celle qu'il avait reçue : « *Tutto per loro*, tout pour eux; » rien ne put vaincre la pusillanimité de Lepitre. Enfin les débats qui s'élevèrent dans la convention sur les mesures à prendre contre les Bourbons ayant rendu aux municipaux toute leur sévérité, l'évasion de toute la famille royale devint impossible. Alors pour sauver la reine, dont les jours étaient principalement menacés, un nouveau projet auquel Lepitre ne fut point initié fut proposé à cette princesse et adopté par elle. Toulan se chargeait de la conduire dans un lieu où se serait trouvé le chevalier de Jarjayes : la réussite paraissait assurée; mais la veille du jour fixé pour le départ, Marie-Antoinette répondit aux instances de cet officier par un billet où se lisent ces paroles : « Nous avons fait un beau rêve, voilà tout.... « Mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me « guide, et quelque bonheur que j'eusse éprouvé « à être hors d'ici, je ne puis consentir à me « séparer de lui.... Je ne pourrais jouir de rien « sans mes enfants. » Ainsi s'évanouit encore l'espérance de sauver Marie-Antoinette. Cependant les projets d'évasion n'avaient pu être concertés sans éveiller l'attention de Tison, l'un des geôliers de la tour. Il dénonça Toulan et Lepitre au conseil de la commune, « pour avoir des in« telligences avec la reine et madame Elisabeth »; et ces commissaires ne furent plus chargés de la surveillance du Temple. Peu après un mandat d'arrêt fut lancé contre Toulan, qui avait montré à quelques amis la boîte d'or dont on a parlé. Ces mêmes amis qui s'étaient chargés de mettre le mandat à exécution, l'ayant arrêté dans la rue, le menèrent chez lui pour y apposer le scellé avant de le conduire en prison. Pendant qu'ils dressent leurs procès-verbaux, Toulan s'évade par un escalier dérobé. Quoique obligé de se tenir caché, il continua de rendre des services à la famille royale, par l'entremise de Turgy. Enfin, des avis le forcèrent à s'éloigner de Paris. Il se rendit à Toulouse; mais apprenant qu'il y était signalé au comité révolutionnaire, il échangea son passe-port contre celui de *Rosalie Mertre*, noms qu'il transforma aisément en ceux de *Roch Alimertre*, et qu'il inscrivit sur une baraque d'écrivain, dans laquelle il s'établit à Bordeaux, sur le quai de Royan. Il y vivait ignoré depuis six mois, lorsque sa femme, qu'il avait rappelée auprès de lui, fit connaître cette retraite, en demandant, sous son véritable nom, un passeport pour cette ville. A peine y fut-elle arrivée que des ordres du comité de sûreté générale firent arrêter Toulan : il fut envoyé à Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire. Il périt sur l'échafaud, le 30 juin 1794. En 1814, la duchese d'Angoulême accorda une pension à sa veuve. Pour connaître les plans et les moyens des deux projets d'évasion, il faut consulter : 1° *Quelques souvenirs ou notes fidèles sur mon service au Temple*, par Lepitre, in-8°, Paris, 1814; et seconde édition, 1817. Il a supprimé dans celle-ci les cinq vers qui, dans la première, peignent ses incertitudes et son effroi. 2° *Mémoires historiques sur Louis XVII*, in-8°, 3e édition. Tout ce qu'on y raconte sur les projets d'évasion a été puisé dans un rapport inédit, adressé aux princes frères de Louis XVI par le chevalier de Jarjayes, et qu'il a communiqué à l'auteur de cet article; 3° *Précis des tentatives qui ont été faites pour arracher la reine à la captivité du Temple*, avec plusieurs *fac-simile* des billets de Marie-Antoinette, in-8°. *Ce Précis*, publié depuis la mort de Jarjayes, n'est point de lui, et l'écrivain n'apprend rien de nouveau sur ces tentatives; mais les billets de cette princesse confirment les faits déjà publiés et en révèlent d'autres, également honorables pour Jarjayes et pour Toulan. E—K—D.

TOULICHEN, diplomate et administrateur mandchou, vit le jour, en 1667, dans le canton de Yekhé, situé au nord de la province de Liaotoung. Sa famille, nommée Ayan Ghioro, quoique peu fortunée, fut pourtant une des plus respectables du pays. A l'époque où la tribu des Mandchous commença à devenir puissante et étendit ses conquêtes sur les peuplades voisines, le bisaïeul de Toulichen se soumit à elle, comme d'autres chefs de ces contrées. La faiblesse de Toulichen l'empêcha de se livrer, comme les autres jeunes Mandchous, aux études habituelles, à l'exercice des armes et à celui de la chasse. Il choisit, pour cette raison, la carrière administrative. Après avoir subi plusieurs examens, il fut employé dans la cour des traducteurs de l'empereur, où il servit avec tant de zèle, qu'un an après on lui donna la charge de rédacteur des pièces officielles. Dix ans plus tard, l'empereur Kang-hi l'envoya, à l'occasion d'une disette affreuse, dans les provinces de Chan-si et de Chen-si, pour distribuer des grains aux pauvres paysans. Ayant terminé cette mission, il reçut l'ordre de se rendre dans plusieurs districts méridionaux, afin d'y inspecter les cours des rivières et les canaux, et d'y faire en même temps fabriquer des cuirasses pour l'armée. L'empereur, content de ses services, le créa *amban*, ou grand de l'empire, et lui conféra d'autres titres; il le chargea aussi de se rendre à la grande muraille pour y faire per-

cevoir les impôts. A son retour à Pékin, Toulichen fut nommé directeur des haras impériaux, qui se trouvent en dehors de la grande muraille. Il paraît qu'il les administra mal; car il tomba en disgrâce et perdit ses places et ses titres. En véritable philosophe, il se retira dans un village, où vivaient encore son père et sa mère. Il s'y occupa d'agriculture et voulait y finir ses jours, quand un ordre de la cour le rappela dans le cercle des affaires. Les Torgoôts, une des quatre branches de la nation des Ooloets ou Kalmuks, établis auparavant dans l'empire des Dzoûngars, s'étaient avancés, vers le milieu du même siècle, jusqu'aux bords du Iaïk. Leur khan Ayouka Tardzi monta sur le trône en 1672, obtint des princes russes l'autorisation de se fixer dans les Pepper, qui séparent le Don et le Volga. Son neveu Arabdjour vint avec sa mère, en 1703, offrir ses hommages au grand lama. Pendant leur séjour au Tibet, une guerre s'éleva entre Ayouka et Tsevaug arabdan, souverain des Oeloets. Le jeune prince, n'osant traverser les Etats de l'ennemi de son oncle, vint à la cour de l'empereur de la Chine, qui le reçut fort bien et lui donna des terres en Mongolie. Quelques années après (en 1712), Arabdjour voulant rejoindre sa famille, Khang-hi envoya Toulichen, comme ambassadeur à la cour d'Ayouka-khan, pour préparer et annoncer le retour du prince kalmuk; mais vraisemblablement pour inviter le khan des Torgoôts à retourner dans l'ancienne patrie de sa horde. Parti de Pékin au commencement de l'été de 1712, il traversa la Mongolie méridionale, le désert de Gobi et le pays des Khalkha, et arriva, après soixante-trois jours, à Selenghinsk, alors première ville russe vers la frontière chinoise. Les autorités russes le reçurent avec honneur et le firent partir pour Irkoutsk, où il fut obligé d'attendre la permission du prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, pour pouvoir continuer son voyage. Il y resta jusqu'au printemps suivant, et s'embarqua sur l'Angara pour aller à Ieniseïsk. De là il se rendit par le *Volok* (1) de Makovski, pour s'embarquer sur le Kiet, qu'il descendit jusqu'à Narym, où il se jette dans l'Obi. Il remonta ce fleuve jusqu'à Tobolsk; le prince Gagarin fit à toute l'ambassade une honorable réception. Dans le journal de son voyage, Toulichen a donné un précis de la plupart des conversations qu'il eut avec ce prince; on y démêle le secret mécontentement de Gagarin et son aversion pour le czar Pierre Ier : cette aversion présageait déjà la révolte qu'il méditait et qui le conduisit à l'échafaud. De Tobolsk, l'ambassade se rendit, partie par terre, partie sur les rivières, à Kazan, à Simbirsk et à Saratov, où la narration chinoise place la frontière qui divise la Russie et les Torgoôts. Toulichen avait été dix-huit mois en route depuis Pékin jusqu'à cet endroit. Des honneurs plus grands l'attendaient encore au campement d'Ayouka, placé à Manou Tokhai, canton situé à une sinuosité du Volga. Il y resta quinze jours, sans avoir entièrement réussi dans sa négociation. Cependant Ayouka avait reçu avec respect la patente par laquelle l'empereur Khang-hi lui donnait l'investiture comme khan des Torgoôts. Il se reconnut, par cet acte de soumission, vassal de la Chine; et c'est pour cette raison que les Torgoôts ont figuré depuis sur la liste des peuples tributaires, jusqu'à ce qu'ils soient venus, en 1771, se ranger tout à fait sous les lois de cet empire. Toulichen retourna à Pékin, à peu près par le même chemin qu'il était venu. Il arriva dans cette capitale vers la fin de juin 1715. L'empereur, satisfait de la manière dont il avait rempli sa commission, le nomma sous-secrétaire de la guerre, et bientôt après premier secrétaire du même ministère. Il était investi de cette charge quand il publia, en 1723, la relation de son voyage chez les Torgoôts, qui parut en même temps en chinois et en mandchou. Elle porte en chinois le titre *I yu lou*, et en mandchou, *Laktchkaha dchetchen de takoûrakha edchekhe bitkhe*. C'est un ouvrage qu'on doit admirer d'autant plus qu'il a voyagé dans un pays dont il ignorait totalement la langue. Nous en possédons deux traductions : la première, en russe, faite par Léontiev sur le texte mandchou, parut, à St-Pétersbourg, sous ce titre : *Poutechestevie kitaiskago poslanika k'kalmyktskomou Ayoukè khanou*, 1782, in-8°. La seconde, en anglais, faite sur le chinois par G. Th. Staunton, porte ce titre : *Narrative of the chinese embassy to the khan of the Tourgouth Tartars*, Londres, 1821, in-8°. Un extrait que le P. Gaubil avait fait de ce voyage avait déjà paru en 1729, dans les Observations mathématiques du P. Souciet, vol. 1, p. 148-175. Sous le règne de Khang-hi, en 1689, la Chine avait conclu avec la Russie un traité de paix, par lequel les limites des deux empires se trouvaient en partie fixées. Ce traité permettait aux marchands russes d'entrer en Mongolie pour y trafiquer, et d'envoyer même des caravanes à Pékin. Cependant la conduite des Russes avait trop souvent excité le mécontentement du gouvernement chinois, et Khang-hi finit par renvoyer, en 1722, tous ceux de cette nation qui se trouvaient à Ourga, campement du khoutoukhtou mongol. Son successeur, Young-tching, insista sur la fixation définitive des frontières entre les deux empires; et le cabinet de St-Pétersbourg se vit forcé d'accéder à sa demande, en envoyant, en 1726, un ambassadeur plénipotentiaire à Pékin. Le congrès pour la fixation des limites s'assembla l'année suivante auprès de la rivière Boso, qui se jette dans la Selenga. Toulichen en fut un des principaux membres du côté des Chinois. Il était alors vice-président du ministère de la guerre. Le traité qui régla les frontières depuis la mer orien-

(1) *Volok*, espace entre deux rivières navigables.

tale jusqu'à l'endroit où le Ieniseï entre en Sibérie fut conclu le 21 octobre 1727, et ratifié le 14 juin 1728. Nous ignorons la date de la mort de Toulichen, qui, à cette époque, était âgé de 60 ans. KL—R.

TOULLIER (CHARLES-BONAVENTURE-MARIE), célèbre jurisconsulte, né à Dôle le 21 janvier 1752 (1), appartenait à une famille honnête et fut élevé par sa mère. Après avoir fait à Caen ses études de philosophie, il prit ses grades à la faculté de Rennes, qui comptait parmi ses membres MM. Loncle, Drouin, Loisel, Duparc-Poullain. Ce dernier devina les dispositions de son élève. A vingt-cinq ans, le 28 décembre 1776, Toullier était docteur, grade qui exigeait alors de bien plus fortes études que de nos jours. Le 12 avril 1778 il obtenait, par la voie du concours, le titre de professeur agrégé à la faculté de Rennes. Un voyage en Angleterre lui permit de compléter ses études dans les universités d'Oxford et de Cambridge, où il puisa quelques idées de législation comparée, qu'il devait mettre plus tard à profit. Il occupa sa chaire jusqu'à la révolution. Alors se trouvaient à Rennes plusieurs hommes devenus célèbres : Lanjuinais, professeur de droit-canon, Chapellier, Moreau (*voy.* ces noms), simple étudiant en droit; Bigot de Préameneu et de Fermon. Toullier fut pendant quelque temps administrateur de district. Il se démit bientôt de ses fonctions et rentra au barreau. Patriote de 89, il ne vit pas sans plaisir les commencements de la révolution. La plupart des légistes, formés à l'école de Montesquieu et de Voltaire, étaient engoués du système représentatif anglais et de ce qu'on a appelé depuis les grands principes de 89. Toutefois, Toullier ne prit part à aucun excès; il se montra même très-dévoué à son frère, prêtre non assermenté, poursuivi par Carrier et traqué de retraite en retraite. Après la terreur, il devint juge du tribunal d'Ille-et-Vilaine, puis rentra au barreau et défendit devant les tribunaux et les conseils de guerre plusieurs victimes politiques. Son nom fut porté, en 1799, sur une liste d'otages réservés à l'exil et à la détention; le 18 brumaire le sauva. De nombreuses contestations élevées entre l'Etat, comme représentant des émigrés, et les familles de ces émigrés, furent déférées à son arbitrage. La conduite de Toullier dans ces circonstances fut en tout conforme aux devoirs de son ministère. Nommé professeur lors de la réorganisation des écoles, il désirait la chaire de droit romain, et il obtint celle de droit français. Cette déception nous a valu le remarquable ouvrage composé par lui, et dont ses cahiers, rédigés pour ses cours, contenaient le germe. Dès lors la vie de Toullier fut consacrée à ses devoirs de professeur et à l'achèvement de cet important travail. Elle ne fut troublée que par une mésaventure à laquelle il a consacré une préface assez vive placée en tête de son huitième volume. En 1811 (il avait presque soixante ans), il commença la publication de son ouvrage, et il reçut sa nomination au décanat, avec une lettre flatteuse de Fontanes, alors grand maître de l'université. On sait que les opinions politiques ont toujours soulevé beaucoup d'orages en Bretagne, et notamment à Rennes. En 1816, les élèves se servaient de tablettes de bois pour recueillir des notes, en suivant les cours. On trouva sur ces tablettes des espèces de rébus, des lettres initiales qu'on pouvait expliquer en plusieurs sens, *dont l'un était infiniment criminel* (c'est Toullier même qui le dit). La police en fut instruite plus tôt que les professeurs; les tablettes furent saisies et l'on punit l'élève jugé coupable. Toullier rendit compte de ce fait à la commission de l'instruction publique, à laquelle le procès-verbal du commissaire de police fut envoyé. Le 31 décembre 1816, elle rendit un arrêté qui suspendait Toullier de ses fonctions de doyen, « vu le procès-verbal portant qu'il avait « été trouvé dans les auditoires de la faculté de « droit des inscriptions injurieuses au gouvernement légitime, et attendu que les élèves n'a« vaient pas été convenablement surveillés et « qu'il ne leur avait pas été inspiré des senti« ments tels que l'Etat avait droit de les attendre». Une ordonnance du 5 février 1817 nomma une commission chargée d'informer contre les élèves coupables. Le roi se réservait de faire connaître sa volonté à l'égard des professeurs. Un inspecteur fut envoyé à Rennes; des délations furent portées contre les professeurs. Un comité de quelques personnes fut consulté, et le tout fut terminé par un rapport dans lequel Toullier ne fut pas incriminé, mais M. Legraverend fut destitué le 12 février 1817. Alors de Corbière, qui depuis a été ministre de l'intérieur, fut présenté pour la chaire vacante. « Nous avions toujours « désiré, dit Toullier, voir M. de Corbière parmi « nous. C'est un élève de nos anciennes facultés; « j'avais été son examinateur lors de sa thèse de « licence, le 3 avril 1788... Tous mes confrères « partageaient mes sentiments pour lui. Il fut « présenté... » Si Toullier désirait la nomination de M. de Corbière, il ne s'attendait pas à lui voir décerner le décanat, ce qui ne lui laissait que le titre de doyen d'âge et de services. Voici l'explication que Toullier donne de ce fait : « Les ta« lents de M. de Corbière s'étaient développés à « la tribune nationale; il était regardé comme « l'un des chefs de l'opposition. Il avait énergi« giquement manifesté, à la tribune et dans ses « rapports imprimés, des opinions contraires à « l'université. Le président de la commission le « connaissait beaucoup; il désira peut-être ga« gner un adversaire aussi redoutable, car on « s'attendait à voir attaquer fortement l'univer« sité. » La préface de Toullier, où nous avons puisé ce récit, reconnaît que M. de Corbière pou-

(1) Et non pas à Rennes, vers 1760, comme le dit M. Quérard dans la *France littéraire*.

vait être nommé doyen, les trois années de l'ancien décanat étant expirées. Toullier se plaint seulement d'avoir été accusé et condamné sans preuves. En outre, la nomination de M. de Corbière n'avait pas été précédée de la présentation de deux candidats, ainsi que le voulait l'ordonnance du 17 février 1815. Toullier ne manque pas de rappeler en note que, quelque temps auparavant, dans une circonstance semblable, les confrères de Proudhon à Dijon avaient refusé de le remplacer. Le décanat fut rendu à Toullier en 1830. Il mourut à Rennes le 19 septembre 1835. Il était bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville et membre de l'ordre de la Légion d'honneur. — Les huit premiers volumes de son ouvrage ont été publiés de 1811 à 1818 : 1° *le Droit civil français suivant l'ordre du Code Napoléon*, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique, Paris, 1811-1831, 14 vol. in-8°; 2° *Supplément à la première édition des huit premiers volumes du Droit civil français*, Paris, 1820, 1 fort vol. in-8°. De 1821 à 1823 ont paru les tomes 9 à 11, avec une table générale à la fin du 11e volume. De 1826 à 1831, les tomes 12 à 14 (contrat de mariage), avec table. Le *Journal de la librairie* donne les indications suivantes pour les autres éditions : 2e édition, 1820, t. 1 à 3 et 6; 3e édit. *nihil;* 4e édit., 1824, Paris, t. 1 à 4, 6 à 9, 10 exemplaires sur papier vélin; les douze premiers volumes portent la date de 1824, mais M. Quérard suppose que les titres ont été réimprimés. Deux tables, l'une des matières et l'autre des articles du code traités dans l'ouvrage, sont dues à M. Morel, successeur de Toullier. 5e édit., Paris, J. Renouard, 1837, 14 vol. in-8°; t. 15, table des matières par M. Martin Jouaust, 1834, in-8° (1). L'ouvrage de Toullier a été traduit en allemand, Francfort; en italien, Naples; il y a eu trois contrefaçons belges, 1829, 13 vol. in-8°, intitulés 3e édition; 1830, 7 vol. grand in-8°, 28 livraisons; 1834, 14 vol. in-8°; éloge de Toullier, prononcé le 24 novembre 1836 à la reprise des conférences de l'ordre des avocats, par M. Paulmier, avocat (*Observateur des tribunaux*, journal des documents judiciaires, par Eugène Roch, t. 12). L'ouvrage de Toullier a donné lieu aux publications suivantes : *Dissertation sur l'art. 585 du code civil, et réfutation de la doctrine de M. Toullier sur une question née de cet article*, par le Guével, Rennes, 1819, in-8°, 64 pages; *Annotations critiques sur la doctrine de Toullier* dans son traité du droit civil français, suivant l'ordre du code, recueillies sur les cinq premiers volumes contenant la matière des premier et deuxième du troisième livre du code civil, par P.-J. Spinnael, avocat à la cour supérieure de justice, à Bruxelles, Gand et Lille, 1825, in-8° de v et 193 pages; *Annotations*, etc., recueillies sur les volumes 6 à 11, contenant la matière du titre 3, 3e livre du code civil, par le même, Gand, Debuscher et fils; Lille, 1825, in-8° de v et 147 pages. Lettres adressées à M. Toullier, etc., sur quelques erreurs énoncées dans le titre 12 du cours du droit français, relatives à la communauté des époux, par M. le Guével, Paris, 1828, in-8° de 64 pages; une première lettre du même, 1827, in-8° de 16 pages. Ces lettres et des observations de M. Demante, dans la *Thémis*, sur la doctrine de Toullier, quant au mariage, ont été réunies sus ce titre : *Appendice au tome 12 du Droit civil français, par M. Toullier*, Bruxelles, 1828, in-8°. — Toullier et Merlin marquent la transition entre l'ancienne doctrine et la nouvelle. Le Répertoire de jurisprudence applique les principes aux espèces; l'ouvrage de Toullier est théorique. Toullier se vantait avec raison d'avoir introduit la philosophie dans l'étude du droit; de là le point de vue élevé auquel il se place toujours. Son style est clair, qualité bien importante chez un jurisconsulte, et s'il est quelquefois diffus, il n'est pas dénué d'élégance. L'ouvrage manque de proportion : les commencements ne sont pas développés, mais le Traité sur la propriété et ses modifications annonce l'auteur du Traité des obligations. « Dans son Traité des obligations, il a « surpassé Pothier, » dit M. Dupin (lettres sur la profession d'avocat), qui l'appelle le *Pothier moderne*. « C'est, ajoute-t-il, le plus parfait des ou- « vrages qui ont paru sur le code. » Suivant Merlin, l'ouvrage de Toullier est plus savant, plus fortement raisonné et mieux distribué que Pothier. Le Traité du contrat de mariage qui suit est loin de valoir le Traité des obligations; il se ressent de la vieillesse de l'auteur. « Toullier, dit « un jurisconsulte célèbre, appartient par sa re- « nommée à tous les barreaux de France. » (Discours d'ouverture à la cour de cassation, 1835) (1).

M—L—N.

TOULMIN (JOSHUA), ministre anabaptiste, né à Londres, résida longtemps à Taunton, dans le comté de Sommerset, où il exerçait la profession de libraire. Lorsque son ami le docteur Priestley partit pour l'Amérique, il vint s'établir à Birmingham comme ministre d'une congrégation socinienne. Après s'être longtemps distingué par son zèle à soutenir les principes de Priestley, il mourut à Birmingham en août 1815, à 73 ans. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Sermons*

(1) Toullier n'a expliqué que la moitié à peu près du code. — Troplong, le droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du code, depuis et y compris le titre de la vente; ouvrage qui fait suite à celui de Toullier; 23 volumes in-8°, 1831-1862. — Toullier, droit civil français suivant l'ordre du code, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique, 6e édition, continuée et annotée par Duvergier, 1846-1848, 14 vol. in-8°; — continuation de la 6e édition du droit civil, par Toullier, 6 vol. in-8°.

(1) On a encore de Toullier : *Consultation* de plusieurs anciens avocats de Rennes sur la validité des mariages contractés par les émigrés français avant leur retour, et le rétablissement dans leurs droits civils, ouvrage qui peut servir de supplément ou d'appendice à ce que dit le rédacteur sur la mort civile et sur le mariage, dans le premier volume de son ouvrage sur le code civil, dont il parut 7 volumes, Paris, 1817, in-8° de 58 pages. — Consultation signée de six avocats et rédigée par Toullier.

adressés à la jeunesse, avec une traduction d'Isocrate, 1770, in-8°; deuxième édition, 1789, in-12; 2° *Mémoires sur la vie et les écrits de Fauste Socin*, 1777, in-8°; 3° *Dissertations sur les preuves du christianisme*, 1785, in-8°; 4° *Essai sur le baptême*, 1786, in-8°; 5° *Histoire de la ville de Taunton*, 1791, in-4°; 6° *Histoire des puritains*, par Neal, nouvelle édition, avec la vie de l'auteur et des observations, 1784-1787, 5 vol. in-8°. L'éditeur a détaché du texte et mis en notes quelques documents qui interrompaient le cours de la narration; dans les notes qu'il a ajoutées, il s'est attaché à répandre de nouvelles lumières sur le sujet, ainsi qu'à justifier l'historien contre les critiques des évêques Madox, Warburton et le docteur Grey. 7° L'*Injustice de classer les unitaires parmi les déistes et les infidèles*, 1797, in-12; 8° *Tribut biographique à la mémoire du docteur Priestley*, 1804, in-8°; 9° *Adresses aux jeunes gens*, 1804, in-12; 10° *Mémoires du révérend Samuel Bourne*, 1809, in-8°; 11° *Sermons sur des sujets de dévotion*, 1810, in-8°; 12° *Quatre discours sur le baptême*, 1811, in-12; 13° *Tableau historique de l'état des protestants non-conformistes en Angleterre*, 1814, in-8°. Toulmin a concouru au *Theological repository*, au *Mémorial du non-conformiste*, au *Monthly magazine* et à d'autres écrits périodiques. On trouve dans tous ses ouvrages un style animé, simple et naturel. L.

TOULMONT. *Voyez* BOTTÉE.

TOULONGEON (FRANÇOIS-EMMANUEL, vicomte (1) DE), historien et littérateur, naquit, en 1748, au château de Champlitte, d'une des plus anciennes familles de la Franche-Comté (2). Destiné, comme cadet, à l'état ecclésiastique, il fut envoyé de bonne heure à Paris, au séminaire de St-Sulpice, pour y faire ses études; mais la répugnance invincible qu'il montrait pour la théologie décida ses parents à lui permettre d'embrasser la profession des armes, et il ne tarda pas d'obtenir une compagnie de cavalerie. Il consacra ses loisirs à la culture des arts et des lettres. Il rechercha la société des personnes qui pouvaient l'aider de leur expérience et de leurs conseils. Ayant embrassé les principes du parti philosophique qui dirigeait alors l'opinion, il fit, en 1776, une visite à Voltaire, dont il reçut un accueil plein de bienveillance et qui lui témoigna le regret de ne pouvoir l'arrêter quelque temps dans sa solitude de Ferney. Parmi les jeunes officiers avec lesquels Toulongeon s'était lié, celui qu'il aimait le plus était Guibert, célèbre depuis par son traité de tactique. La conformité des goûts et du caractère les avait rendus inséparables. Il puisa dans les entretiens et dans les ouvrages de son ami une connaissance approfondie de l'art de la guerre, et y joignit celle de l'histoire et du droit public. Passionné pour les sciences, il suivit leurs progrès avec ardeur, et il trouvait encore le loisir de cultiver en secret les arts. Dessinateur habile, il peignait ou gravait à l'eau-forte et au burin de petites compositions pleines de grâce et d'intelligence. Comme colonel de chasseurs à cheval (1), il eut le plaisir de voir son régiment cité pour sa belle tenue et pour sa discipline, et il aurait obtenu sans doute un avancement rapide, s'il n'eût pas renoncé au service au moment où la guerre commença (2). Lors des états provinciaux assemblés à Quingey en 1788, il se réunit à la minorité de la noblesse pour supplier le roi d'établir l'égale répartition de l'impôt et de supprimer d'autres abus signalés dans les cahiers de doléance. Il publia, à la même époque, sous le titre de *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales*, une brochure qui lui valut une grande popularité et qui le fit nommer député par la noblesse de sa province aux états généraux, avec Bureaux de Pusy (*voy.* ce nom). Ils furent l'un et l'autre du petit nombre des députés de la noblesse qui se séparèrent de leur ordre pour se réunir à celui du tiers état; il indiqua ensuite les motifs du peu de confiance que l'assemblée devait avoir dans le parlement de Besançon, et lorsqu'il fut question de présenter au roi le plan de contributions proposé par Necker et adopté par l'assemblée, un député de Gascogne, nommé Broustaret, ayant demandé que le monarque fût préalablement invité à sanctionner la partie de la constitution déjà décrétée, le vicomte de Toulongeon appuya vivement cette proposition. Il se montra ensuite très-chaud partisan du ministre Necker et se tint dans la ligne du parti révolutionnaire qu'on appelait *modéré*. Il fut un des membres de la réunion qui se formait chez le duc de la Rochefoucauld (*voy.* ce nom), et se plaignit amèrement dans l'assemblée de l'inscription de son nom sur la liste du club monarchique (*voy.* MALOUET). Dans la séance du 12 avril 1790, il demanda l'ordre du jour sur la proposition de déclarer dominante la religion catholique. Il se livra ensuite à quelques travaux utiles dans cette assemblée, dont il fut plusieurs fois nommé secrétaire; il prit beaucoup de part à la nouvelle organisation de l'armée, à celle des ponts et chaussées et de l'instruction publique. Après la session, il ne voulut accepter aucun em-

(1) On l'a confondu souvent avec le marquis de Toulongeon, son frère aîné. Celui-ci était maréchal de camp avant la révolution, et il fut élu député de la noblesse de Franche-Comté aux états généraux de 1789, où il se montra fort opposé aux opinions de son frère. Après avoir signé toutes les protestations de la minorité contre les opérations de l'assemblée nationale, il sortit de France avant la fin de la session, rejoignit l'armée des princes, fit avec elle la campagne de 1792 et se retira à Fribourg, d'où il écrivit à Louis XVI et à ses frères des lettres qui tombèrent dans les mains des révolutionnaires, et le firent décréter d'accusation par la convention nationale, sur le rapport de Rewbell. Le marquis de Toulongeon entra ensuite au service d'Autriche, où il devint lieutenant général. Il mourut à Vienne dans les premières années de ce siècle. Ce général avait épousé une demoiselle d'Aubigné, dernier rejeton de la famille de ce nom, qui mourut, en 1805, dans une retraite où elle vivait près de Fontainebleau, après avoir subi une détention pendant la révolution.

(2) Un Toulongeon était maréchal de Bourgogne sous Philippe le Bon.

(1) Ce régiment portait le nom de chasseurs de Franche-Comté.

(2) Il avait ce grade à l'époque de la révolution.

ploi et se retira dans le Nivernais, où il possédait une terre (Sozay), seul reste de son patrimoine et dont les revenus étaient diminués d'un tiers par la suppression des redevances féodales. Partageant son temps entre l'étude et la pratique de l'agriculture, il échappa aux échafauds et même aux prisons de la terreur. Nommé député du département de la Nièvre, en 1802 et en 1809, au corps législatif, il n'accepta qu'à regret cette faveur du chef du gouvernement, qui le nomma ensuite commandant de la Légion d'honneur. Toulongeon, désabusé des rêves de la politique, se proposait de consacrer le reste de sa vie à des travaux littéraires. Connu par quelques mémoires, il avait remplacé Deleyre, en 1797, à l'Institut, dans la classe des sciences morales. Il en fréquenta dès lors assidûment les séances et y lut une foule de morceaux sur les objets ordinaires de ses méditations. Il venait de terminer la traduction des *Commentaires* de César, quand il mourut presque subitement le 23 décembre 1812, à l'âge de 64 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales* (Besançon), 1788, in-8°; 2° *Eloge véridique de Guibert, par un ami*, Paris, 1790, in-8°; nouvelle édition revue et corrigée, à la tête du *Voyage en Allemagne* de Guibert (*voy.* ce nom). 3° *Manuel révolutionnaire, ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution*, ibid., 1796, in-18 de 137 pages; ibid., 1802, in-8°; traduit en allemand. « C'est, dit Dacier, l'ouvrage d'un homme d'esprit et d'un penseur. « On y désirerait plus d'ordre et de méthode, « mais on y trouve un grand nombre d'observations neuves et des réflexions ingénieuses et « piquantes. » 4° L'*Esprit public* (1797), in-8°. C'est une espèce de journal entrepris dans le but de calmer les partis qui divisaient alors la France, en les engageant à de mutuelles concessions. Il Il n'en parut que six numéros. 5° *Histoire de France, depuis la révolution de* 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains recueillis dans les dépôts civils et militaires, Paris, 1801-1810, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec cartes et plans. Cet ouvrage est recommandable par des détails militaires assez exacts. 6° *Manuel du muséum français*, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, indiqué au trait par une gravure à l'eau-forte, tous classés par écoles et par œuvres des grands maîtres, Paris, 1802-1808, in-8°, neuf livraisons; elles contiennent l'œuvre du Poussin, du Dominiquin, de Rubens, de Raphaël, de Lebrun, de Van Ostade, Gerard Dow et Van Dyck, de Vernet, du Titien et enfin de Paul Véronèse. On y joint une dixième livraison, contenant la Galerie de St-Bruno, par Lesueur, décrite et analysée par L. R. F. 7° *Eloge historique de Camus* (*voy.* ce nom); 8° *Recherches historiques et philosophiques sur l'amour et le plaisir*, Paris, 1807, in-8°. Sous ce titre, Toulongeon a publié un poëme en trois chants, qui ne se recommande ni par la régularité du plan ni par la sagesse de la composition; mais on y remarque des détails piquants et des tableaux agréablement dessinés. 9° Les *Commentaires* de César, traduits en français, Paris, 1813, 2 vol. in-12; réimprimés en 1825. Cette version joint le mérite de l'élégance à celui de la fidélité. Le Recueil des Mémoires de l'Institut n'en contient que deux de Toulongeon; l'un : *De l'influence du régime diététique d'une nation sur son état politique*, t. 3, p. 102; l'autre : *De l'usage du numéraire dans un grand Etat*, t. 4, p. 420; ils offrent des vues ingénieuses, mais difficiles à réaliser. Il en a publié deux autres séparément : *De l'esprit public*, in-8° de 22 pages; *Sur le danger pour la salubrité publique d'établir des usines sur les petites rivières*, in-8° de 16 pages. Parmi les autres ouvrages qu'il a communiqués à l'Institut, on cite des mémoires sur la civilisation des peuples; sur le destin chez les anciens (1); sur l'analyse des sensations et des idées; sur la mémoire; sur l'esprit; sur la manière d'amener la liberté individuelle dans un gouvernement représentatif; des notes sur Homère; la traduction en vers du troisième chant de l'Iliade et celle de la quatrième satire de Perse; la préface de l'Atlas militaire des campagnes de la révolution; des recherches sur la fondation et l'établissement de colonies nouvelles; coup d'œil sur les différentes manières d'écrire l'histoire, et surtout l'histoire contemporaine; il insiste sur la nécessité des détails qui peuvent seuls découvrir ou faire deviner l'origine et les causes des événements et peindre avec vérité les caractères. Il a laissé beaucoup de manuscrits dont quelques-uns sont l'ouvrage de sa jeunesse, tels qu'un Voyage à Berlin, un Traité des comètes et un Mémoire sur les aérostats. *Voy.* son *Eloge*, par Dacier, dans le tome 5 des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et une *Notice historique sur sa vie et ses ouvrages*, par Grappin, dans le *Recueil* de l'académie de Besançon, année 1813. Le portrait de Toulongeon a été gravé dans divers formats. W-s.

TOULOUBRE (Louis Ventre, seigneur de la), jurisconsulte et littérateur provençal, naquit à Aix, en 1706, d'une famille attachée à la magistrature. Destiné au barreau dès sa jeunesse, il cultiva d'abord la poésie avec le plus grand succès et remporta plusieurs prix académiques. Quelques-unes de ses pièces furent imprimées dans différents recueils. En 1732, le roi le nomma à la chaire de professeur du droit français en l'université d'Aix, et en 1734 il fut pourvu d'un office de substitut du procureur général au parlement. Partagé entre l'étude des lois et la littérature, il sut se distinguer en même temps dans les deux carrières; mais il abandonna insensiblement le temple des Muses pour celui de Thémis.

(1) Ce discours ouvrit d'une manière ingénieuse la discussion qui a produit l'excellent mémoire de Daunou, sur le *Destin*, et l'opinion qu'avaient les anciens (Dupont de Nemours).

En 1738, il composa une ode *Sur l'imagination*, qui fut couronnée par l'Académie des Jeux Floraux et annoncée avec éloge par tous les journaux. Il publia encore un poëme sur le *Sacrifice d'Abraham;* mais depuis il se livra entièrement au barreau. On a de lui : 1° les *Œuvres de Scipion du Périer*, 1760, 3 vol. in-4°, avec des observations très-judicieuses sur l'état actuel de la jurisprudence; 2° *Recueil des actes de notoriété donnés par les avocats et procureurs généraux au parlement de Provence*, 1756, 1772, in-8°. Ces actes sont, en quelque sorte, le recueil d'un droit particulier à la Provence. La plupart étaient rédigés avec une concision qui les rendait obscurs et susceptibles de fausses interprétations. La Touloubre, par des remarques, des exemples, des décisions et des maximes, a fort bien éclairci ces jugements particuliers. 3° *Jurisprudence féodale suivie en Provence*, 1756, in-8°; réimprimé en 1765 sous ce titre : *Jurisprudence féodale observée en Provence et en Languedoc*, 2 vol. in-8°; ouvrage estimable que l'on consultait tous les jours avant la révolution. La Touloubre s'était occupé d'un *Commentaire sur les statuts de Provence*, mais des considérations particulières l'empêchèrent d'y mettre la dernière main. On trouva parmi ses manuscrits le commencement d'un ouvrage sur le *Droit maritime*. Tous ses écrits, cités comme des autorités respectables en Provence, annoncent l'homme studieux et le jurisconsulte profond. Au retour d'un voyage d'Italie, il mourut à Aix, le 3 septembre 1767, laissant plusieurs enfants qui ont marché avec distinction sur les traces de leur père. A—T.

TOULOUSE (la comtesse ADÉLAÏDE DE) était fille de Raymond V, comte de Toulouse, et de la reine Constance, sœur de Louis le Jeune, et naquit au château de Burlats, sur les bords de l'Agouts, au moment où sa mère, seule et désolée, pleurait sur les nombreuses infidélités d'un époux trop aimé. Adélaïde se fit distinguer, dès l'âge le plus tendre, par sa beauté, ses vertus et l'élévation de son esprit. Elle passa toute son enfance au château de Burlats et ne quitta ce manoir antique que sur les ordres de son père, qui l'appelait à sa cour, séjour aimé et favorisé des plus célèbres troubadours. En 1171, elle unit son sort à celui de Roger Trencavel, vicomte d'Alby, de Béziers et de Carcassonne, le plus puissant des seigneurs du Languedoc après le comte de Toulouse. Le bonheur déserta le palais d'Adélaïde au moment où le vicomte Roger se déclara le partisan de l'erreur albigeoise; elle voulut partager toutes les infortunes de son époux, qu'elle eut la douleur de voir excommunié et pourchassé dans ses Etats. Après lui avoir donné, en 1185, un fils du nom de Raymond-Roger, qui fut plus malheureux encore, elle le perdit en 1194 et se vit, par un injuste testament, enlever la tutelle de son fils. S'étant soumise avec résignation à ces volontés, elle se retira à Burlats, où elle vit ses Etats envahis par Montfort. Ayant ensuite appris la mort funeste de son fils, elle fut témoin du partage des domaines de sa maison entre d'avides vainqueurs... La poésie vint apporter quelques consolations à tant d'infortunes. Les troubadours, qui avaient chanté sa beauté, lui restèrent fidèles. Marviel, poëte provençal, fit beaucoup de vers à sa louange, et il osa avouer son amour. Traité avec indulgence et bonté, il excita la jalousie d'Alphonse d'Aragon, qui exigea son congé. Marviel mourut de douleur à la cour de Guillaume, seigneur de Montpellier. Adélaïde termina sa vie en 1221. Quelques auteurs prétendent qu'elle mourut vingt et un ans auparavant. Z.

TOULOUSE (LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte DE), troisième fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit à Versailles le 6 juin 1678. Ce prince était à peine âgé de cinq ans lorsqu'il fut créé amiral de France. En 1690, il accompagna le roi aux siéges de Mons et de Namur, et y donna de si grandes preuves de courage, que son père se crut dans la nécessité de lui défendre de s'exposer aussi inconsidérément (1). Lors de la guerre de la succession d'Espagne (1702), le comte de Toulouse, commandant pour la première fois une escadre, sortit de Toulon avec 6 vaisseaux et se porta successivement à Messine et à Palerme, fit reconnaître dans ces deux villes l'autorité de Philippe V et sut, par d'habiles dispositions, les mettre à l'abri de toute attaque. La campagne de 1704 lui offrit une nouvelle occasion de se distinguer. L'archiduc Charles, reconnu roi d'Espagne par l'empereur son père et par les alliés, s'était rendu en Angleterre, pour s'y embarquer sur l'escadre de l'amiral Rooke, qui devait le conduire à Lisbonne. Louis XIV, informé de ce dessein, chargea le comte de Toulouse de s'opposer à son exécution. Deux escadres furent armées simultanément, et le prince prit le commandement de celle de Brest. Sorti de ce port le 6 mai, avec 23 vaisseaux de ligne, il se dirigea sur Toulon, dans l'intention de se réunir à l'amiral Duquesne. Parvenu jusqu'à la hauteur de Lisbonne sans avoir rencontré l'escadre anglaise, il s'arrêta un moment à l'embouchure du Tage, où il apprit que l'amiral Rooke était sorti de Lisbonne, quelques jours auparavant, avec 60 voiles, ayant à bord 3,000 hommes de troupes, commandées par le prince de Darmstadt et qu'il se dirigeait sur Barcelone. Arrivé à Cadix le 25, il se hâta de débarquer les troupes et les munitions qu'il devait y laisser et se disposa à sortir du détroit. Ce projet n'était pas sans danger, en raison de la

(1) Voyant le cheval d'un officier qui se trouvait au siége près de lui emporté par un boulet, le comte de Toulouse, qui n'avait que douze ans, se retourna froidement, commanda qu'on donnât un autre cheval à l'officier, et s'écria : « Quoi? un coup de canon, « n'est-ce que cela! » Le même jour il monta à la tranchée à la tête de son régiment. L'année suivante, il fut blessé au siége de Namur.

supériorité de l'armée anglaise ; mais c'était le seul moyen d'opérer sa jonction avec l'escadre de Toulon et de déjouer les projets de l'ennemi sur Barcelone : le comte de Toulouse n'hésita point. Arrivé à la hauteur d'Alicante, il rencontra les 19 vaisseaux commandés par Duquesne. Cet amiral lui rendit compte que l'armée anglaise était forte de 70 bâtiments de guerre, dont 45 vaisseaux. Le 7 juin, étant à deux lieues de Minorque, on eut connaissance de l'ennemi. Quoique l'armée française fût de beaucoup inférieure à celle des alliés, le comte de Toulouse se mit en mesure de soutenir le combat s'il lui était présenté. Toutefois, ayant le vent sur l'ennemi, il en profita pour se rapprocher des côtes de France. L'amiral Rooke le suivit jusqu'au 10 ; mais une saute de vent ayant occasionné la séparation des deux armées pendant la nuit, et les Anglais n'étant plus en vue, le comte de Toulouse saisit cette circonstance pour rentrer à Toulon. Il y apprit que les alliés, sur la nouvelle de son apparition dans la Méditerranée, s'étaient hâtés de quitter Barcelone pour se mettre à sa poursuite ; et ce fut ainsi que l'entreprise hardie de ce prince de traverser le détroit, pour ainsi dire à la vue d'une armée ennemie supérieure en nombre, fit échouer les projets formés sur la Catalogne, seul but de l'expédition. Mais il voulait encore se mesurer avec l'amiral Rooke. Toutes ses dispositions étant faites, il sortit de Toulon à la tête de 49 vaisseaux de ligne et de 24 galères. Le maréchal d'Estrées commandait en second sous lui. Le marquis de Villette était à l'avant-garde et le marquis de Langeron formait l'arrière-garde. L'armée se dirigea d'abord sur Barcelone ; et sur l'avis que le comte de Toulouse y reçut que la flotte des alliés était rentrée dans la Méditerranée, il força de voiles pour sortir du détroit et se porter à sa rencontre. Le 24 août 1704, à la pointe du jour, on aperçut l'armée ennemie, composée de 65 vaisseaux, de plusieurs galiotes, et divisée en trois escadres. L'amiral Showel était à l'avant-garde, l'amiral Rooke au centre, et l'arrière-garde était commandée par l'amiral hollandais Calembourg. Les deux armées se trouvaient alors à environ onze lieues nord et sud de Malaga. A dix heures du matin, diverses manœuvres les ayant amenées à la portée du canon, le feu commença de part et d'autre, avec une vigueur égale sur toute la ligne. Le comte de Toulouse, attaqué par l'amiral Rooke et par 2 autres vaisseaux, leur opposa une telle résistance, qu'après les avoir très-maltraités, il les força de l'abandonner. L'avant-garde et l'arrière-garde se comportèrent aussi vaillamment ; et les alliés, malgré leur supériorité, furent battus sur tous les points. Le combat dura jusqu'à la nuit et fut tellement meurtrier que l'ennemi éprouva une perte de 3,000 hommes. Le vaisseau de l'amiral Calembourg, ainsi qu'un autre vaisseau hollandais, furent coulés dans l'action, on n'en put sauver que l'amiral et 9 hommes. L'armée française eut 1,500 hommes hors de combat. Le vaisseau du comte de Toulouse se battit longtemps contre celui de l'amiral Rooke et le démâta. Le prince reçut lui-même une blessure à la tempe et eut 4 de ses pages tués à peu de distance de lui. Les deux armées, après s'être observées pendant plusieurs jours, se séparèrent enfin (1). Celle des alliés se dirigea sur Gibraltar, et les Français entrèrent à Malaga. Philippe V, lorsqu'il apprit le beau combat du comte de Toulouse, lui écrivit de sa main une lettre de félicitation et lui envoya l'ordre de la Toison, enrichi de diamants pour une valeur de plus de cent mille écus. La paix vint rendre ce prince à la cour. Le comte de Toulouse, dont les vertus ont trouvé grâce devant l'ennemi le plus acharné des enfants légitimés de Louis XIV, était *l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même,* selon le duc de St-Simon, qui rend une égale justice à ses vertus guerrières. « On ne saurait, « dit-il, en racontant la bataille de Malaga, voir « une valeur plus tranquille que celle qu'il fit « paraître pendant toute l'action, ni plus de vi« vacité à tout voir et de jugement à commander « à propos. Il avait su gagner les cœurs par ses « manières douces et affables, par sa justice et « par sa libéralité, etc. » Il aimait l'étude, à laquelle il consacrait souvent une partie des nuits (2) ; mais il mettait une extrême réserve à cacher son savoir. Doué d'un sens droit plutôt que d'un esprit brillant, il avait *envie de bien faire, mais par les bonnes voies;* tout appliqué *d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce, et l'entendait très-bien.* Quoique son abord fût assez froid, la beauté de sa physionomie lui ga-

(1) St-Simon cite dans ses *Mémoires* le combat de Malaga, mais, peu versé dans ces matières, il confond les dates et les faits. Il fixe le combat au 27 septembre, tandis qu'il est constant qu'il a eu lieu le 24 août. « Les deux flottes, dit-il, étaient pour le « nombre de vaisseaux à peu près égales. » On a vu, au contraire, que l'armée alliée était forte de 65 vaisseaux, et que celle du comte de Toulouse n'était que de 49. Même ignorance sur la perte des alliés, qu'il fait monter à 6,000 hommes, au lieu de 3,000. Mais il est un point sur lequel nous devons particulièrement insister, et qui fait l'objet principal de cette note. St-Simon rapporte que le lendemain du combat, à force de vent et de manœuvres (ce sont ses expressions), l'armée française parvint à rejoindre l'amiral Rooke de fort près. « Le comte de Tou« louse, dit-il, voulait l'attaquer de nouveau ; le maréchal de « Cœuvres (comte d'Estrées) assembla le conseil ; tous étaient « d'avis d'attaquer, lorsque d'O, le mentor de la flotte, et contre « l'avis duquel le roi avait très-précisément défendu au comte « de faire aucune chose, s'y opposa avec un air dédaigneux et « une froide, muette et suffisante opiniâtreté. L'oracle prononcé, « chacun retourna à son bord, et le comte dans sa chambre, ou« tre de la plus vive douleur. Il acquit, ajoute St-Simon, un « grand honneur en tout genre dans cette campagne, et son plat « gouverneur en perdit peu, parce qu'il n'avait guère à perdre. » Aucun des nombreux historiens du combat de Malaga n'a fait mention de cette circonstance, et nous ajouterons que le comte de Toulouse, dont l'armée était si inférieure en forces à celle des alliés, malgré l'avantage qu'il avait remporté sur elle, n'était guère en mesure de recommencer le combat le lendemain, et que s'il eût pu ou cru devoir le faire, ni lui, ni le comte d'Estrées qui commandait en second sous lui, n'eussent déféré à l'avis d'un homme qui, n'étant pas marin, ne pouvait prononcer sur l'avantage ou l'inconvénient d'un nouveau combat.

(2) Cette habitude pensa lui devenir funeste : le feu prit aux rideaux de son lit, comme il s'était endormi au milieu d'une lecture prolongée.

gnait tous les cœurs. Il n'était pas moins aimé qu'estimé à la cour : aussi était-il en butte à la jalousie du duc du Maine, son frère aîné. Le comte de Toulouse ne pouvait souffrir les prétentions exagérées de sa belle-sœur, la duchesse du Maine, qui fit le malheur de son mari, en le poussant dans des intrigues qui empoisonnèrent sa vie. Le comte de Toulouse demeura toujours étranger à ces menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à troubler la France en intervertissant les droits légitimes des princes du sang royal. Il en fut récompensé par l'estime de tous les bons Français ; et après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent, qui sévit avec raison contre le duc et la duchesse du Maine, montra toujours une bienveillance sincère au comte de Toulouse ; il lui épargna toute mortification personnelle et l'excepta de la mesure par laquelle les princes légitimés furent dépouillés de tous les honneurs et prérogatives de prince. Le comte de Toulouse ne chercha pas comme son frère à s'allier à une princesse du sang. Il épousa secrètement, le 22 février 1723, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, qui avait été mariée en premières noces au marquis de Gondrin, menin du Dauphin et brigadier des armées du roi, et dont elle avait eu trois fils. A l'âge de vingt-quatre ans, la marquise de Gondrin était, par sa beauté, ses grâces et son esprit, un des ornements de la cour. Le mariage fut déclaré public avec la permission du roi, le 4 septembre de la même année. La marquise de Gondrin, en devenant comtesse de Toulouse, se montra digne du haut rang dont on avait laissé les prérogatives à son époux. Elle s'associa à ses modestes vertus. Comme lui, elle demeura toujours étrangère à toute cabale. Aux scandales de la régence venait de succéder l'administration paisible et régulière du cardinal de Fleury. La cour de Sceaux, présidée par la duchesse du Maine, et la cour de Rambouillet, tenue par la comtesse de Toulouse, réunissaient alors la plus haute société de la France. Le bel esprit, avec quelques prétentions, régnait à Sceaux depuis que l'intrigue en était bannie. Une gaieté piquante et de l'esprit sans affectation animaient la société de Rambouillet. C'était celle-ci que préférait Louis XV, jeune encore. Ce monarque montrait pour la comtesse de Toulouse une amitié qui n'était pas sans quelques nuances de galanterie et qui pourtant ne fut jamais calomniée. Elle s'entendait avec le cardinal de Fleury pour donner à Louis XV le goût des plaisirs qui ne causassent ni troubles ni remords. On la vit rarement quitter Rambouillet, dont la population ne vivait presque que de ses bienfaits. Par ses soins, cette ville, qui ne se composait encore que d'une rue et d'une église, s'agrandit et devint florissante. La comtesse de Toulouse, déjà heureuse mère par la brillante fortune du duc d'Antin, l'aîné des trois fils qu'elle avait eus de son premier mariage, eut encore le bonheur de voir revivre toutes les vertus de son père dans le duc de Penthièvre, unique fruit de son second hymen. Rempli d'une affection chaque jour plus vive pour ce couple respectable, Louis XV destinait au comte de Toulouse la place de premier ministre, après la mort du vieux cardinal de Fleury, qui lui-même désirait l'avoir pour successeur ; mais ce prince fut enlevé par une maladie cruelle, dans la 59e année de son âge (1er décembre 1737). Taillé pour la deuxième fois de la pierre, il supporta ses souffrances pendant vingt-deux heures avec une fermeté héroïque et mourut en donnant à son fils, le duc de Penthièvre, des instructions qui fructifièrent heureusement. La comtesse de Toulouse fut inconsolable : son époux en mourant l'avait recommandée au roi, qui continua pendant deux ans d'aller à Rambouillet. La comtesse de Toulouse passa le reste de ses jours en cette ville : l'étude, la bienfaisance et les devoirs d'une religion éclairée occupaient tous les loisirs de cette retraite. Elle mourut en 1766, à l'âge de 78 ans. Lorsqu'elle n'était encore que marquise de Gondrin, Voltaire lui adressa, en 1719, une épître au sujet du péril qu'elle avait couru en traversant la Loire. D—R—R et H—Q—X.

TOULOUSE-LAUTREC (le comte DE), né au commencement du 18e siècle, d'une ancienne famille du Languedoc, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fit, comme officier de cavalerie, la guerre de sept ans et devint colonel du régiment de Condé-dragons. Il était maréchal de camp lorsqu'il fut nommé député de la sénéchaussée de Castres aux états généraux de 1789. Il se montra, dès le commencement, très-opposé aux innovations révolutionnaires et s'éloigna de l'assemblée dans les premiers mois de 1790. S'étant arrêté quelque temps dans un château des environs de Toulouse, il y fut détenu par ordre de la municipalité de cette ville, sur la dénonciation de deux individus qui l'accusèrent d'avoir essayé de les enrôler dans une troupe destinée à opérer la contre-révolution et surtout à empêcher la fédération de gardes nationales qui devait avoir lieu à Toulouse. La municipalité, respectant, dit-elle, la qualité de député de Lautrec, en référa à l'assemblée nationale, où de graves discussions eurent lieu à cette occasion. Il fut défendu d'une manière fort touchante par d'Ambly, son ancien ami, et par Robespierre, qui voulait alors faire prévaloir l'inviolabilité des députés. Appelé ensuite à l'assemblée, de Toulouse se défendit lui-même, et il fut acquitté au milieu d'applaudissements unanimes. Plus tard, il parla en faveur du maréchal de Castries, et il eut une vive altercation avec Mirabeau ; enfin il se montra dans toutes les circonstances l'un des plus zélés défenseurs de la monarchie et signa toutes les protestations de la minorité. Après la session, il se réfugia en Espagne et fut dénoncé, en 1792, comme entretenant une correspondance

avec les royalistes des départements méridionaux. En 1794, il passa en Russie avec sa famille et fut nommé lieutenant général au service de cette puissance. S'étant rendu à Berlin, dans l'année suivante, il y fut poursuivi par des particuliers qui l'accusèrent de leur avoir vendu de faux assignats et le firent arrêter. Il mourut en prison et l'on répandit le bruit qu'il s'était suicidé; mais toute cette accusation est dénuée de vraisemblance à l'égard d'un vieillard plein d'honneur et qui avait servi pendant soixante ans de la manière la plus distinguée. M—d j.

TOULOUZAN, appelé aussi *Toulouzan de St-Martin*, publiciste français. Professeur d'histoire à Marseille, il perdit cette position par suite d'un conflit avec l'abbé Eliçagaray, et dont il a été beaucoup parlé alors : l'abbé prenant parti pour un genre d'enseignement que le professeur goûtait peu, désireux qu'il était de dire comme professeur ce qu'il estimait être la vérité. L'autorité universitaire s'étant rangée du côté du premier, Toulouzan fut destitué. Il se livra dès lors uniquement aux travaux historiques et littéraires. On a de lui : 1° *Essai sur l'histoire de la nature*, Paris, 1813, 3 vol. in-8°, en collaboration avec M. Gavoty; 2° *De l'île Ste-Hélène et de Bonaparte*, essai contenant la description et la statistique de l'île, un précis historique sur la navigation de la mer Atlantique, des vues commerciales et politiques sur cette colonie et des réflexions sur le sort futur de Bonaparte, Paris, 1815, in-8°; 3° *l'Ami du bien, journal consacré à la morale chrétienne et aux progrès des lettres, des sciences et des arts*, Marseille, 1826-1827, 3 vol. in-8°; 4° *Itinéraire maritime d'Antonin*, opuscule de huit articles parus dans le journal ci-dessus mentionné; 5° *Annales provençales d'agriculture pratique et d'économie rurale*, Marseille, 1827-1830, 4 vol. in-8°; 6° *Essai sur la diplomatie*, manuscrit d'un philhellène publié par M. Toulouzan, ibid., 1830, in-8°; 7° *Mémoires et rapports de la commission chargée de surveiller les fouilles du bassin de carénage et de recueillir les objets d'antiquité*, ibid., 1831, in-8°, brochure signée « le « secrétaire de la commission, Toulouzan ». Voyez Quérard, *France littéraire*. Toulouzan mourut en 1840. Z.

TOUMAN-BAY II (1) (Al-Melik-Al-Aschraf), dernier sultan de la seconde dynastie des Mameluks, était né en Circassie; il était neveu du sultan Kansouh-Al-Gauri, qui l'éleva et le fit monter par tous les emplois jusqu'au poste important de *dewadar* ou secrétaire d'Etat. Ce prince, en partant pour la Syrie, où il allait s'opposer à la marche du sultan ottoman Sélim Ier, confia le gouvernement de l'Egypte à Touman-Bay. Après la mort de Kansouh-Al-Gauri, qui fut tué en 1516, à la bataille de Mardj-Dabek, gagnée par Sélim Ier, les Mameluks échappés à la déroute et ceux qui étaient restés en Egypte élurent unanimement Touman-Bay pour sultan, le 1er chawal 922 (30 octobre 1516), et lui donnèrent le titre de *Melick-al-Aschraf* (le roi illustre). Aussitôt qu'il eut été installé en présence de l'armée, il sortit du Caire, alla établir son camp hors du faubourg Reidanieh et y fit élever une redoute formidable, hérissée de canons du plus gros calibre. Ce fut là qu'il attendit Sélim, qui, après avoir conquis Alep et Damas, avait franchi le désert qui sépare la Syrie de l'Egypte. Ce fut là aussi que se livra, le 22 janvier 1517, la sanglante bataille qui décida le sort de la monarchie des Mameluks. Touman-Bay était à la tête de 40.000 soldats, tous résolus comme lui à vaincre ou à périr; mais l'émir Kauberdy Al-Gazaly, l'un des deux traîtres qui avaient facilité la victoire des Ottomans et qui, pour achever son ouvrage, était revenu en Egypte, où il cachait sa défection sous un zèle apparent, avertit Sélim de ne pas attaquer Reidanieh, où les troupes ottomanes devaient être écrasées. Sélim profite de cet avis, dirige tous ses efforts du côté de la montagne Mokattam, tourne l'armée égyptienne et en fait un horrible carnage. Après des prodiges de valeur, l'intrépide Touman-Bay, forcé de céder au nombre, donna en frémissant le signal de la retraite, qu'il protégea avec autant de bonheur que de succès. Il se jeta dans la ville du Caire, dont il changea chaque rue en retranchement et chaque maison en forteresse. Au bout de trois jours et de trois nuits de combats continus, Touman-Bay passa le Nil, dans l'intention de gagner la haute Egypte, refuge ordinaire des Mameluks vaincus. Mais, poursuivi par les janissaires, il se retrancha dans Djizeh, où il tint ferme encore pendant un mois, avec une poignée de soldats : il fut vaincu une troisième fois et forcé de fuir déguisé. Trahi par un cheik auquel il s'était confié, on le découvrit dans un marais où il était caché au milieu des joncs. Sélim, devant qui Touman-Bay fut amené, parut touché de son infortune et du grand caractère qu'il avait montré. Il songeait à lui confier le gouvernement du pays dont il avait été le souverain, lorsque la calomnie vint accuser le malheureux prince de n'attendre que le départ du vainqueur pour le trahir et remonter sur le trône (1). Sélim céda à ces impressions honteuses, et, démentant sa générosité, il fit pendre le brave et malheureux Touman-Bay, dans la ville même du Caire, à la porte de Zuveilé, le 1er rabi 1er 923 (23 avril

(1) Touman-Bay Ier (*Al-Melik al-Adel Seif-eddyn*), prédécesseur de Kansouh III Al-Gauri, avait été déposé en ramadhan 906 (avril 1501), après trois mois de règne, et mis à mort quelque temps après. A—t.

(1) Suivant les historiens turcs, Touman-Bay, gagné par les assurances que lui fit donner Sélim, de respecter ses jours, de le combler d'honneurs et de lui confier le gouvernement de l'Egypte, se rendit volontairement. Mais le traître Kair-Beig, à qui, pour prix de sa perfidie (voy. Kaïr-Beig), Sélim avait promis ce gouvernement, craignant d'en être privé et de se voir puni de sa déloyauté par Touman-Bay sacrifia ce prince infortuné à ses intérêts et à sa sûreté, en achevant de le perdre auprès de Sélim. A—t.

1517). L'Egypte devint alors une province de l'empire ottoman. S—Y.

TOUMERT, TOUMROUT et vulgairement TOMRUT (MOHAMMED AL MAHDY BEN ABDALLAH BEN), célèbre imposteur et fondateur, en Afrique, de la secte et de la dynastie des *al-Mowahedoun*, plus communément nommés *al-Mohades*, prétendait descendre, à la quinzième génération, du calife Haçan, fils d'Aly et petit-fils de Mahomet. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il était de la tribu de Haraga, branche de celle de Moussamédah, et qu'il naquit vers l'an 480 de l'hégire (1087 de J.-C.). Il s'expatria de bonne heure pour aller à Bagdad étudier la théologie et la philosophie sous le célèbre Ghazaly. Ce docteur, frappé des dispositions et du génie de Mohammed, lui prédit sa fortune future. L'an 510 (1116), il revint en Mauritanie, prêchant dans tous les villages où il passait, et il s'arrêta dans un bourg près de Tremecen, où il fit connaissance avec le jeune Abd'el-Moumen. A peine ces deux novateurs se furent-ils fréquentés qu'ils se jurèrent une amitié qui dura jusqu'à la mort du premier. Ce fut alors qu'Ibn Toumert, s'annonçant pour le véritable Mahdy ou douzième imâm, qui doit paraître à la fin du monde (*voy.* MAHDY), commença à débiter ses principes sur l'unité de Dieu; d'où vient que les princes de la dynastie qu'il fonda et ses sectateurs furent appelés *al-Mowahedoun* ou unitaires, par opposition aux nations idolâtres et même aux chrétiens, auxquels ils reprochaient le dogme de la Trinité. Pour imposer à la multitude, il prend un extérieur farouche, se couvre de haillons, brise les instruments de musique dans les places publiques, renverse le vin, défendu par le Coran, et excite les peuples à se soulever contre les al-Moravides (Morâbétoûn), dont la dynastie dominait alors sur la Mauritanie et sur une grande partie de l'Espagne. En 514 (1120), sous le règne d'Aly, il se transporta de Fez à Maroc, où il prècha publiquement dans une mosquée sa doctrine séditieuse. Aly, instruit de ses menées, le fit venir en sa présence; mais le prétendu Mahdy, sans être ébloui de la majesté du diadème, se mit à reprendre l'empereur de ses défauts et à lui exposer si éloquemment sa doctrine qu'Aly, ébranlé, fit assembler les docteurs de Maroc pour la juger. Mohammed avait beaucoup d'instruction et plus encore de finesse; en sorte qu'éludant les questions des théologiens, il leur en proposa de si captieuses qu'ils ne purent y répondre. Indignés d'être vaincus, ils eurent le crédit de faire chasser Ibn Toumert de Maroc. Loin d'être découragé par ce revers, il fit construire une tente hors de la ville, et là il continua ses prédications et ses déclamations contre les vices du prince. Une telle audace le fit condamner à mort par Aly; mais, averti à temps, il s'échappa et se réfugia à Tynamâl, accompagné d'Abd'el-Moumen et de neuf autres amis fidèles ou disciples. Il resta près d'un an à Tynamâl. Jugeant alors le nombre de ses disciples assez considérable, il déclara hautement et sa prétendue mission et ses prétentions. Le 15 de ramadhan 515 (novembre 1121), ses dix disciples lui prêtèrent serment comme roi, et le lendemain, suivi d'un cortége nombreux, il alla à la mosquée de Tynamâl, où il fit, en son nom, la khothbah (prière) et s'annonça pour le Mahdy ou douzième imâm. Tout le peuple de la ville et les tribus d'alentour le reconnurent pour tel et lui prêtèrent serment. Cependant Aly, effrayé des progrès de cette secte, avait levé une armée et s'avançait, sûr de la victoire. Mahdy, aussi actif qu'éloquent, parvient à rassembler une armée de 10,000 prosélytes, dont il donne le commandement à Mohammed-ben-Beschir, et les troupes d'Aly sont mises en fuite. Depuis l'an 516 jusqu'en 519 (1122 à 1125), Mahdy ne cessa de combattre les Lamthounis et autres tribus, contre lesquelles il remporta plusieurs victoires. La défaite des al-Moravides avait porté un coup sensible à cette dynastie et fourni à Mahdy des chevaux pour monter sa cavalerie. Aidé de ces secours, il lève une nouvelle armée et va établir son camp sur une montagne près de Maroc, d'où il harcela, pendant trois années consécutives, les troupes ennemies. Enfin, lassé de cette position, il descend dans la plaine et, suivant le cours du Nâfis, soumet toutes les tribus des pays et des montagnes qui le bordent, et pousse ses conquêtes jusque dans le Moussamédah, qu'il réduit. Nous ne suivrons pas Mahdy dans ses conquêtes d'Aghmat, d'Haroudjah et d'une partie du mont Atlas. Il suffit de dire que ses guerres furent signalées par des succès éclatants et que la secte des al-Mohades s'étendit bien avant dans l'Afrique. Mahdy, de retour à Tynamâl et fatigué de ses expéditions, donna le commandement de ses troupes à Abd'el-Moumen, qu'il décora du titre d'imâm ou grand prêtre. Abd'el-Moumen, revêtu de cette dignité, se mit à la tête des troupes et défit, en 524, les restes des al-Moravides. Mahdy, charmé de cet exploit, sortit de Tynamâl pour aller à la rencontre de son fidèle ami; à son retour, il fut attaqué d'une violente maladie. Alors, sentant sa fin approcher, il donna à Abd'el-Moumen des conseils suggérés par sa longue expérience et qui pouvaient affermir sa dynastie. Il lui recommanda principalement de cacher sa mort aux al-Mohades, afin d'éviter les guerres que cette nouvelle pourrait susciter. Peu à peu la maladie s'aggrava, et Mahdy mourut dans la neuvième année de son règne, le 13, 23 ou 25 ramadhan 524 (août 1130). Une éloquence vive et persuasive, beaucoup de dissimulation, un courage et une audace à toute épreuve, l'art de se faire aimer de ses officiers et de ses soldats et surtout le talent de séduire et de tromper les hommes, tels sont les traits caractéristiques de ce sectaire. Il joignait à ces avantages une taille, une figure

et une voix imposantes. Les historiens nationaux, qui ont vanté sa justice, sa sagesse, sa doctrine et son habileté, conviennent qu'il était perfide et cruel, et qu'il n'épargnait pas même les savants et les pieux personnages lorsque son intérêt l'exigeait. Ne pouvant enseigner l'islamisme aux Moussamèdes, tribu ignorante et grossière, il s'avisa de donner d'abord à chaque individu le nom d'un mot du premier chapitre du Coran. Puis il leur dit que Dieu n'exaucerait pas leurs prières jusqu'à ce qu'ils eussent appris tous ces mots réunis. Il leur inculqua de la même manière les autres chapitres. Comme Mahdy avait besoin d'employer les prestiges afin d'affermir sa puissance, il fit enterrer vivants, après une bataille, quelques-uns de ses sectateurs, en ayant soin de leur laisser de l'air au moyen d'un tuyau et après leur avoir prescrit la réponse qu'ils devaient faire lorsqu'on les interrogerait et leur avoir promis de brillantes récompenses s'ils exécutaient fidèlement ses ordres. Il conduisit alors sur le champ de bataille les chefs et les notables des tribus qu'il voulait s'attacher et leur dit d'interroger les cadavres de leurs frères sur la vérité de ses promesses; ceux qui étaient cachés répondirent aussitôt : « Notre symbole de « l'unité de Dieu et la guerre que nous avons « faite aux Lamthounis nous ont valu dans le « ciel une double récompense : combattez donc « vaillamment les ennemis de votre maître et « comptez sur la réalité de ses promesses. » Après que ces oracles eurent joué leur rôle, il les étouffa en faisant boucher les tuyaux, afin de prévenir leur indiscrétion. Ce fut par de pareils moyens que Mohammed ben Toumert réussit à fanatiser les Moussamèdes, ses compatriotes, à leur persuader qu'ils étaient destinés à maintenir la *Sunnah* (le recueil des traditions orales de Mahomet) et à exterminer les infidèles al-Moravides, que le prophète avait réprouvés. La dynastie fondée par ce prétendu Mahdy soumit une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne, régna depuis l'an 515 de l'hégire (1121 de J.-C.) jusqu'en 667 (1269) et fournit quatorze princes (*voy.* Abd'el-Moumen, qui en fut le premier souverain héréditaire, Mansour, Mehemed el Nasser et Yousouf). A—t et J—n.

TOUP (Jean) (1), l'un des plus célèbres philologues du 18e siècle, était né à St-Yves, dans le comté de Cornouailles, en décembre 1713. Après avoir terminé ses études au collége d'Exeter, à Oxford, il fréquenta les cours de l'université de Cambridge et y prit le degré de maître ès arts. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'une cure dans le Cornouailles et consacra dès lors ses loisirs à la philologie. Il se livra d'abord avec une ardeur infatigable à l'examen des anciens lexicographes grecs. Les corrections qu'il publia sur Suidas, en 1760, le firent connaître avantageusement des savants. Informé qu'il préparait une édition de Longin, Ruhneken s'empressa de lui communiquer son travail sur ce rhéteur. Toup reconnut assez mal un procédé si délicat (*voy.* Ruhneken); mais Ruhneken fut assez généreux pour l'excuser et ne cessa pas de lui donner des marques de l'affection la plus tendre (1). Le reste de la vie de Toup se passa dans des travaux qui tous ajoutèrent à sa réputation. Il mourut le 19 janvier 1785. Il n'avait jamais été marié, et cette vie solitaire avait pu contribuer à le rendre peu modéré dans ses discussions littéraires. Malgré l'âpreté du ton qu'il prenait comme critique et qui lui attira de la part de Reiske les qualifications d'*homo truculentus et maledicus*, Toup était d'une extrême douceur de caractère, et sa bienveillance s'étendait jusque sur les animaux. On a de lui : 1° *Emendationes in Suidam, in quibus plurima veterum Græcorum loca, tum explicantur, tum emaculantur*, Londres, 1760, 1764, 1766, 1775, 4 vol. in-8°; réimprimés sous ce titre : *Opuscula ad Suidam cum appendicula notarum et emendationum*, Leipsick, 1781, in-8°. Ric. Porson a donné une belle édition des remarques de Toup, Oxford, 1790, 4 vol. grand in-8°, rare. 2° *Glossæ selectæ ineditæ epistola de Syracusiis*, dans l'édition de Théocrite, par Warton, Oxford, 1770, grand in-4° (2). Chardon de la Rochette regrettait que Porson n'eût pas joint aux remarques de Toup sur Suidas son beau traité sur les Syracusains. 3° *Curæ posteriores, sive appendicula notarum atque emendationum in Theocritum Oxonii publicatum*, Londres, 1772, grand in-4° de 45 pages, non compris l'index d'une feuille. Cet opuscule doit se réunir au Théocrite de Warton. 4° Une édition de Longin, Oxford, 1778, grand in-4°, avec la dissertation et les notes excellentes de Ruhneken. Elle a été reproduite in-8°, en 1778, 1789 et 1806. Toup s'était aussi occupé d'une édition de Polybe; mais il paraît que son travail sur cet historien n'a pas été conservé. W—s.

TOUQUET, ancien militaire, puis libraire, se rendit célèbre dans les premières années de la restauration par la publication d'un grand nombre d'ouvrages d'opposition ou considérés comme tels, entre autres les œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau, auxquelles l'esprit de parti donna beaucoup de vogue. Touquet en profita très-bien sous le rapport commercial; mais ce succès ne dura pas, malgré la tolérance du gouvernement de ce temps-là. On reconnut bientôt que ses éditions étaient fautives, peu soignées, et

(1) Dans ses derniers écrits imprimés, il se donna le prénom de Jean; mais il avait été baptisé sous celui de *Jonathan*, et on le voit ainsi écrit de sa main, dans sa jeunesse, sur des livres qui lui avaient appartenu.

(1) Ruhneken, en s'appuyant de l'autorité de Toup, le nomme *amicissimus*. *Voy.* ses *Œuvres*, édition de Leyde, 1823, p. 634.

(2) Toup eut beaucoup de part à cette édition, et il avait collationné le texte sur quinze manuscrits; mais des personnalités et des expressions hardies qu'il s'était permises contre divers savants, principalement dans les notes sur la 14e idylle, excitèrent de vives réclamations et nécessitèrent des cartons.

il s'en fit de beaucoup meilleures qui les écrasèrent au point que le débit des siennes cessa presque entièrement, et qu'il fut forcé de se réfugier en Belgique. Touquet mourut à Dieppe, peu de temps après la révolution de 1830, lorsqu'un gouvernement conforme à ses opinions aurait pu le secourir, et dans le moment où sa pension de retraite de colonel, qu'il avait longtemps en vain sollicitée, lui fut accordée par une ordonnance insérée au *Bulletin des lois*. En 1827, le libraire Garnery, dont ses publications avaient contrarié les intérêts, publia un *Précis contre M. Touquet*, auquel celui-ci répondit en réimprimant textuellement le mémoire de son adversaire et en l'accompagnant de notes et pièces justificatives qui en triplèrent le volume, sous ce titre : *Précis par et pour l'ex-colonel Touquet, libraire éditeur*. Le procès se termina par un jugement en faveur de Touquet. Outre les publications et éditions de son commerce, on a de lui : 1° *Lettre de M. Touquet, éditeur de la charte constitutionnelle, etc., etc., à S. Gr. Mgr l'évêque de Troyes* (*Lit. Ant. de Boulogne*), *archevêque élu de Vienne, en réponse à son instruction pastorale contre les éditions des œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau publiées par le même Touquet*, Paris, 1821, in-8°. Cet opuscule eut une vogue de circonstance, et on sait que la lutte entre le prélat et le libraire fut une des principales causes du succès qu'obtint celui-ci. Son mémoire, sous la forme épistolaire, eut quatre éditions dans la même année. 2° *Pétitions aux deux chambres sur la censure des journaux*, 1821, in-8°; 3° *Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de Voltaire et de Rousseau*, Paris, 1822, in-12; 4° *Affaire de l'Evangile, réponse au réquisitoire de M. l'avocat du roi*, Paris, 1826, in-8°; 5° *Défense de l'Evangile*, Paris, 1826, in-8°. Z.

TOUR (Pierre-François de la) d'Arerez, sixième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris, le 21 avril 1653, de Henri de la Tour, premier écuyer de mademoiselle de Montpensier et gouverneur du château de Tronquil en Normandie. Après ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Caen, il entra, en 1672, dans la congrégation de l'Oratoire, y professa les belles-lettres dans plusieurs colléges, et devint directeur, puis supérieur du séminaire de St-Magloire, alors célèbre par le nombre et la qualité des élèves. Le soin qu'exigeaient ses emplois ne l'empêcha pas de se livrer avec succès à la prédication. Les talents qu'il développa dans le gouvernement de son séminaire lui méritèrent la confiance des évêques, dont plusieurs avaient été formés sous sa direction. Le cardinal de Noailles, Letellier et Bossuet l'honorèrent d'une estime particulière. Ce fut par l'influence de ces trois prélats qu'il fut élu, en 1696, supérieur général de sa congrégation, sur la démission du P. de Ste-Marthe, qui l'avait désigné lui-même pour son successeur, poste auquel il était déjà appelé par le vœu unanime de ses confrères. Ils n'eurent en effet qu'à se louer de la prudence avec laquelle il administra l'Oratoire. Louis XIV le citait comme un des hommes les plus sages de son royaume; et ce prince ferma constamment l'oreille aux insinuations que les ennemis de l'Oratoire employèrent pour changer l'idée avantageuse qu'il en avait conçue. S'il est janséniste, disait le monarque à ceux qui le lui dénonçaient, il faut qu'il soit bien adroit, puisqu'on ne peut citer aucun fait ni aucun propos capable de le compromettre. Le nonce, depuis cardinal Gualteri, ne pouvait se lasser de s'entretenir avec lui. Les grands de la cour, les premiers magistrats, et surtout le chancelier d'Aguesseau, avaient souvent recours à ses lumières dans les affaires les plus importantes. Sa piété et son talent pour la direction des âmes lui avaient acquis la confiance des personnages les plus distingués; et il eut pour pénitente la célèbre marquise de Montespan. Les deux princes de Condé et de Conti, peu satisfaits de leur confesseur d'étiquette, s'adressèrent à lui dans leur dernière maladie et voulurent mourir entre ses bras. Le P. de la Tour prévit au premier abord les troubles qui devaient résulter de la bulle *Unigenitus*. Il proposa des mesures énergiques pour les prévenir, mais elles ne furent point adoptées. Lorsqu'il vit ensuite qu'une opposition trop soutenue entraînerait un schisme désastreux, il proposa des explications et détermina le cardinal de Noailles, dont il possédait la confiance, à s'y prêter. C'est ce qui produisit l'accommodement de 1720, auquel il eut une très-grande part. Après avoir gouverné sa congrégation pendant trente-huit ans avec une prudence admirable, le P. de la Tour mourut d'une attaque d'apoplexie le 13 février 1733. C'était un homme éminemment pacifique, conciliant et sans ambition. Il avait refusé l'évêché d'Evreux sous Louis XIV et l'administration de l'archevêché de Rouen sous la régence. Le P. de la Tour joignait à la connaissance de la littérature une étude profonde des Saints-Pères, et particulièrement de tout ce qui a rapport à la discipline ecclésiastique. Il en avait donné des preuves dans ses conférences sur cette matière pendant qu'il était au séminaire de St-Magloire, où elles attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Elles composaient un volume manuscrit, in-fol., qui existait dans la bibliothèque de St-Honoré. On ne sait ce que sont devenus ses sermons, qui eurent un grand succès dans le temps. On n'a d'imprimé de lui que onze lettres-circulaires pour la convocation des assemblées triennales de sa congrégation. Le style en est élégant et porte l'empreinte de la piété qui animait toutes ses actions. Les auteurs du *Gallia christiana* lui ont consacré un éloge à la suite de l'Histoire de l'Eglise de Paris. T—d.

TOUR (Bertrand de la), prédicateur et fécond écrivain, naquit vers 1700 à Toulouse, d'une famille ancienne et distinguée de cette ville.

S'étant engagé dans l'état ecclésiastique, il fit sa licence avec distinction, fut reçu docteur de Sorbonne et se consacra d'abord aux missions étrangères. Il était en 1729 doyen du chapitre de Québec et conseiller-clerc au conseil supérieur de cette ville; mais il ne tarda pas de repasser en France, où il soutint la réputation qu'il s'était acquise comme prédicateur. Après avoir rempli les fonctions d'official dans le diocèse de Tours, il fut pourvu de la cure de St-Jacques à Montauban et devint bientôt l'un des ornements de l'académie de cette ville. Il y fonda des prix de littérature et d'agriculture et accrut de cent francs le prix fondé par l'évêque (1) pour un discours sur un point de morale tiré des Livres saints. Sa causticité le faisait craindre, dit-on, même de ses supérieurs, mais il y joignait un bon cœur. Il employait la plus grande partie de ses revenus au soulagement des pauvres, dont il se regardait comme le père. Ce digne ecclésiastique mourut le 19 janvier 1780, doyen du chapitre de Montauban. Son testament contenait différents legs pieux et celui d'une somme dont le revenu devait être employé à doter chaque année deux filles pauvres de sa paroisse. La Tour joignait à des connaissances très-étendues une extrême facilité à écrire; mais il faut avouer qu'il en abusait. La table générale de ses ouvrages, imprimée à Montauban, atteste sa fécondité. On connaît de lui : 1° *Vie de M. de Caulet*, curé de Mireval, 1744, 1762, in-12; 2° *Sermons et Panégyriques*, Tulle, 1749-1750, 3 vol. in-8°. Dans le premier volume on trouve une *Dissertation* sur la chasteté de la langue française, et dans le troisième un *Discours* sur l'alliance des sciences avec la religion. Ces deux morceaux avaient été lus par l'auteur à l'académie de Montauban. Rien de plus médiocre que les sermons de l'abbé de la Tour, trop loués alors dans les *Mémoires de Trévoux*, mais oubliés depuis longtemps. Plus tard l'auteur publia vingt-cinq volumes de *Sermons et discours pour la chaire*. 3° *Discours sur le sacrifice* (Montauban, 1761), in-12 de 200 pages; 4° *Mémoires sur la vie de M. de Laval, évêque de Québec*, 1762 (il n'en a paru que le premier volume); 5° *Mémoires du P. Timothée*, 1774, in-12; 6° *Vie et lettres de madame d'Etcheverry*, in-12; 7° *Apologie de Clément XIV*, in-12; 8° *Vie de frère Irenée*, des écoles chrétiennes; *Eloge de M. de Champflour; Abrégé de la vie de M. de Bourdoise*, Avignon, 1774, in-12; 9° *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le théâtre*, in-12, d'abord en sept volumes, puis étendues jusqu'à vingt. C'est le recueil des brochures qu'il avait publiées contre la comédie et même contre les comédiens. Il a rassemblé tout ce qu'on a dit sur cette matière; mais les digressions fréquentes qu'il se permet l'entraînent loin de son sujet. Il paraît que Desprez de Boissy n'a point connu les brochures de l'abbé de la Tour, puisqu'il n'en fait aucune mention dans le catalogue qu'il a donné des ouvrages pour ou contre le théâtre à la suite de ses *Lettres sur les spectacles* (*voy.* BOISSY). Enfin la Tour composa encore quatre volumes in-12 de *Réflexions et entretiens sur l'état religieux;* dix mémoires in-4° sur des matières canoniques, et dix-huit autres sur le nouveau Bréviaire de Montauban. Ceux-ci, qui parurent vers 1772, sont une critique sévère et minutieuse du Bréviaire publié par Breteuil. P-C-T et W-S.

(1) De Verthamon, ancien évêque de Montauban, fonda un prix de deux cent cinquante livres pour un discours de morale, et l'abbé de la Tour y ajouta cent livres. *Voy.* Delandine, *Couronnes académiques*, t. 2, p. 26. Quoique la Tour ne fût à peu près que pour un tiers dans la valeur du prix, la médaille portait en dépit de la vérité : *Ex munificentia domini de la Tour.*

TOUR (M. QUENTIN DE LA). *Voyez* LATOUR.

TOUR (DENIS-FRANÇOIS GASTELLIER DE LA), généalogiste, né le 30 mars 1709 à Montpellier, d'une famille honorable, consacra sa vie à l'étude de l'art héraldique et de l'histoire, principalement du Languedoc. N'ayant d'autre ressource que le produit de sa plume, il refusa plusieurs fois des sommes considérables qui lui furent offertes pour l'engager à recevoir des titres suspects. Il supportait les privations avec une indifférence dont un philosophe aurait pu se faire honneur. Mais une riche succession l'ayant fait passer tout d'un coup d'un état voisin de la misère à l'opulence, il fut tellement frappé de cette révolution inattendue qu'il tomba malade et mourut quelques jours après, le 25 janvier 1781, à l'âge de 70 ans. La Tour a eu part à l'ouvrage de Dubuisson : *Armorial des principales maisons et familles du royaume*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. On a de lui : 1° *Dictionnaire étymologique des termes d'architecture*, 1753, in-12; 2° *Description de la ville de Montpellier*, 1764, in-4°; 3° *Armorial des états de Languedoc*, 1767, in-4° de 246 pages; il est très-bien exécuté; 4° *Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason*, 1774, in-8°; 5° *Abrégé de la généalogie de la maison de Châteauneuf de Randon*, 1760, in-4°. — De la maison de *Fay* (1), 1762, in-4°. — De *Varagne de Gardouch*, 1769, in-4°. — Et de *Preissac d'Esclignac*, 1770, in-4°. Ces quatre généalogies devaient faire partie de son *Nobiliaire historique de Languedoc*, qui était sous presse en 1771 (*voy.* la *Bibl. de la France*, n° 40689), et annoncé comme formant trois volumes in-4°. Barbier dit que la Tour a laissé en mourant une *Description géographique et historique du Languedoc*, qui devait avoir plusieurs volumes (*voy.* l'*Examen des Dictionnaires historiques*, t. 1, p. 370). W—S.

TOUR (JEAN-BAPTISTE BONAFFOS DE LA). *Voyez* BONAFFOS DE LA TOUR.

TOUR (SIMON DE LA), jésuite, était né le 28 novembre 1697 à Bordeaux. Venu de bonne heure à Paris, il y termina son cours de théologie, fut chargé d'aller professer la philosophie à Tours, et

(1) Et non pas *Foy*, comme on lit dans l'article *la Tour* de Barbier.

s'en acquitta d'une manière si distinguée, qu'après la mort du P. Ducerceau il fut désigné pour le remplacer comme instituteur du prince de Conti. Cette éducation terminée, il devint principal du collége Louis-le-Grand. Ce fut à cette époque que Voltaire écrivit au P. de la Tour une lettre fameuse par les éloges qu'il y donne aux jésuites, ses anciens maîtres, attaqués de toutes parts (*voy.* Porée). Le P. de la Tour, ayant été nommé procureur général des missions étrangères, il ne put échapper à l'exil prononcé par le parlement de Paris contre les membres les plus influents de la société. Il vint alors chercher un asile à Besançon et y mourut en 1766. Il avait été l'un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*. On trouve une notice sur le P. de la Tour dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, pour 1767. W—s.

TOUR (Charles-Jean-Baptiste des Galois de la), vicomte de Glené, seigneur de Chezelles, etc., naquit à Paris, le 11 mars 1715, de J.-B. des Galois, seigneur de la Tour, en Forez. Son père, après avoir administré les intendances de Poitou et de Bretagne, passa à celle de Provence en 1734. Le fils, qui fait le sujet de cet article, fut reçu conseiller au parlement d'Aix en 1735. Il devint maître des requêtes en 1738, président au grand conseil en 1740, intendant de Provence en 1744, après son père, auquel il succéda encore dans la charge de premier président du parlement d'Aix, que celui-ci avait occupée douze ans, et qu'il laissa vacante par sa mort, en 1747. A ces doubles fonctions, que le vicomte de la Tour remplit jusqu'à la révolution, il joignit celles d'inspecteur du commerce du Levant et de président du conseil d'Afrique : il fut aussi chargé des détails de l'administration militaire pendant a guerre d'Italie. En 1771, il partagea avec sa compagnie le renvoi et l'exil des parlements. Ce fut chez lui que Monsieur (depuis Louis XVIII) choisit sa demeure à l'époque de son voyage de Provence. Dans le cours d'une longue carrière, en accumulant des places qui, par leur nature, semblaient être incompatibles, la Tour sut également maintenir l'autorité du roi et se concilier la bienveillance publique. A l'époque du siége de Mahon, les troupes destinées à cette expédition manquant des fonds nécessaires à leur embarquement, il trouva dans son zèle les moyens d'y subvenir : plusieurs millions furent avancés sur sa seule signature par les premières maisons de commerce de Marseille. Les Provençaux, les amis des arts et les archéologues déplorent encore la perte de trois belles tours antiques, ouvrage des Romains, qui étaient incorporées au vieux palais d'Aix, et dont l'intendant la Tour autorisa trop facilement la démolition en 1786, lorsqu'on creusa les fondements du nouveau palais qui n'a jamais été achevé (1). Mais si, comme intendant, il ne fut pas toujours en son pouvoir de concilier les vœux et les intérêts de ses administrés avec les obligations de sa charge, du moins, comme chef du parlement, il mérita l'estime universelle par ses lumières et son intégrité. Il joignait à beaucoup de bonhomie, à un caractère obligeant et gai, des talents peu communs. Il parlait en public avec autant de décence que de facilité, et ses harangues aux rentrées du parlement étaient remplies d'éloquence et de raison. Nommé député à l'assemblée des notables en 1787, il y fut mal vu par la magistrature, qui le regardait comme un financier, comme un homme dévoué à la cour, et cependant ce fut à son retour que l'assemblée des communes de Provence, en 1788, lui décerna une médaille avec cette inscription bien remarquable pour le temps : *Le tiers état de Provence à Charles-Jean-Baptiste des Galois de la Tour, intendant du pays, son ami depuis plus de quarante années.* La ville de Marseille lui fut en particulier redevable de plusieurs embellissements et de quelques établissements utiles. Après la suppression des parlements et la dissolution totale de la magistrature, la Tour fut obligé de quitter la Provence. Retiré dans sa terre de St-Aubin-sur-Loire, il y trouva d'abord un asile. Cependant il fut arrêté en 1793, conduit à Paris et renfermé au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Il mourut dans cette capitale, le 24 janvier 1802, à l'âge de 87 ans. Il avait épousé, en 1748, Marie-Madeleine d'Aligre, fille du second président du parlement de Paris, et il la perdit en 1780. Il en eut deux fils. — L'aîné, *Etienne-Jean-Baptiste*, après avoir été conseiller au parlement, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1788, de l'évêché de Moulins, créé pour lui, mais dont les circonstances politiques l'empêchèrent de prendre possession. Nommé, en 1817, à l'archevêché de Bourges, et sacré le 26 septembre 1819, il mourut dans cette ville, le 20 mars 1820, à l'âge de 70 ans. A-t.

TOUR (Baillet, comte de la), général autrichien, né au château de la Tour dans la province du Luxembourg vers le milieu du 18e siècle d'une ancienne et noble famille d'origine française, prit de bonne heure le parti des armes, fit ses premières campagnes dans la guerre de la succession de Bavière, en 1778, contre les Turcs, sous Lascy et Laudon; fut nommé colonel du régiment des dragons de son nom, l'un des plus beaux de l'armée autrichienne, puis général-major. C'est en cette qualité qu'il fut employé, en 1789, par Joseph II, contre les habitants des Pays-Bas révoltés. Ce qu'il devait à ses compatriotes ne l'empêcha pas d'exécuter avec fidélité les ordres de son souverain : il se rendit maître de Char-

(1) La principale de ces tours, suivant Peiresc et St-Vincens le père (*voy.* ces noms), paraît avoir été un tombeau. On y trouva trois urnes, dont une, en porphyre, contenait une bulle d'or et des médailles de Trajan et d'Œlius Verus (*voy.* le *Mémoire* de St-Vincens, sur cette tour, lu, en novembre 1786, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et la gravure qui l'accompagne).

leroi et contribua beaucoup au rétablissement de l'ordre dans ces contrées. Le général de la Tour commandait à Tournay lors de la bataille de Jemmapes, en novembre 1792; et après y avoir soutenu pendant plusieurs jours les efforts de la gauche des Français, il se retira sur le Rhin, rentra dans la Belgique au printemps de l'année suivante, avec le prince de Cobourg, et contribua aux succès de cette campagne, notamment à la bataille de Nerwinde et à l'attaque du camp de Famars. Nommé feld-maréchal-lieutenant, il commandait l'aile gauche de l'armée autrichienne devant Maubeuge; et son corps fut le seul qui obtint des succès à la bataille de Wattignies (16 octobre 1793). Dans les premiers mois de l'année suivante, il se fit encore remarquer par divers exploits près de Landrecies et sur la Sambre; mais lorsque les armées de la coalition abandonnèrent les Pays-Bas, en 1794, le comte de la Tour fut chargé de couvrir leurs mouvements rétrogrades, d'abord derrière la Meuse, et ensuite derrière le Rhin. Il résista longtemps sur les hauteurs de Liége, se retira en bon ordre et ne put être entamé lorsqu'il fut attaqué par sa gauche sur l'Ourthe, le 18 septembre 1794, et à Duren le 2 octobre suivant. Il fit encore la campagne de 1795, en Franconie, où il conduisit l'arrière-garde devant des forces très-supérieures, mais qui ne purent l'accabler. Nommé feld-zeug-meister ou général d'artillerie en 1796, il fut chargé, sous l'archiduc Charles, sur le haut Rhin, du corps d'armée que le départ de Wurmser pour l'Italie avec l'élite des troupes, ainsi que la défection des Saxons et des Bavarois, qui venaient de faire une paix séparée avec la république française, avaient fort affaibli. La Tour ne put empêcher le passage du fleuve par l'armée de Moreau et se retira derrière le Lech, après avoir éprouvé divers échecs à Friedberg et à Langen-Bruck. Les armées autrichiennes se trouvant alors dans une position concentrique au milieu de l'Allemagne, l'archiduc Charles, leur généralissime, en profita habilement pour attaquer successivement les Français qui avaient commis la faute de séparer leurs efforts. Le général Jourdan fut d'abord repoussé et forcé d'abandonner la Franconie, et toutes les forces impériales s'étant ensuite dirigées vers Moreau, ce général fut obligé d'opérer une retraite qui lui fit le plus grand honneur, et dans laquelle la Tour, qui était chargé de le poursuivre, fut loin de profiter des avantages que lui donnaient la supériorité du nombre et surtout celle de sa cavalerie. Il éprouva même, le 2 octobre, à Biberach, un échec important (*voy.* MOREAU). L'année suivante (1797), la Tour commandait encore le corps d'armée qui fut chargé de disputer à Moreau le passage du Rhin; il n'y réussit pas mieux, et il avait commencé sa retraite sur la Bavière, lorsque les préliminaires de Léoben mirent fin aux hostilités. Il fut alors nommé gouverneur de la Styrie, puis de la haute Autriche. En 1806 il présidait le conseil aulique de guerre lorsqu'il mourut presque subitement à Vienne. — Son fils, qui servait sous ses ordres en 1795, fut tué le 27 août à l'attaque d'une redoute près de Manheim. — Son frère, le comte BAILLET, fit, comme lui, les campagnes de la révolution contre les Français, parvint au grade de feld-maréchal-lieutenant, et ayant quitté le service d'Autriche, fut fait lieutenant général au service de France par Napoléon, puis mis à la retraite après la chute de ce souverain. M-D j.

TOUR ET TAXIS (DE LA), nom d'une ancienne maison princière d'Allemagne, originaire de Lombardie. On prétend qu'il lui vient de St-Ambroise, évêque de Milan, qui le donna au premier de cette famille, à qui il avait confié, dans une émeute populaire, le poste de la tour appelée de la *Porte-Neuve*, où il se défendit avec un grand courage. Un de ses descendants s'appela *Tacius*, et c'est de cet aïeul que plus tard (1313) *Lamorald* prit le nom de *Taxis*. Son arrière-petit-fils, *Roger Ier*, comte de Thurn, Tassis et Valsassina, se rendit en Allemagne, y fut reçu chevalier, en 1450, par l'empereur Frédéric II, et immortalisa son nom par l'invention des postes qu'il organisa d'abord dans le Tyrol. — Son fils, *François*, qui fit établir, en 1516, un service de postes entre Bruxelles et Vienne, fut nommé maître des postes général par l'empereur Maximilien Ier. Ses descendants ajoutèrent encore de nouveaux perfectionnements à cette utile invention, qui s'étendit bientôt à toutes les contrées. — *Léonard* DE TAXIS, qui s'était distingué, en 1543, par l'établissement d'un service de poste à franc étrier entre les Pays-Bas et l'Italie, à travers la Souabe et le Tyrol, et par d'autres améliorations du même genre, fut élevé par l'empereur Rodolphe II au rang de baron et à celui de maître de poste général de l'empire d'Allemagne. — Son fils, *Lamorald* DE TAXIS, obtint, en 1615, la dignité de comte de l'Empire et reçut en fief de l'empereur Matthias, pour lui et ses descendants, le privilége des postes de l'Empire, qui fut étendu, en 1621, par l'empereur Ferdinand II, à la branche féminine. — *Eugène-Alexandre* fut élevé, en 1681, par le roi d'Espagne Charles II, à la dignité de prince, et en 1686, par l'empereur Léopold Ier, à celle de prince de l'Empire, jusqu'à ce que la charge de maître de poste général ayant été établie en fief princier, relevant immédiatement du trône impérial, le prince Alexandre-Ferdinand en fut investi par l'Empereur, et nommé, en 1754, membre du collége des princes de l'Empire à la diète de Ratisbonne. Cette maison, qui possédait encore la dignité de maréchal du Hainaut, s'était donc élevée si haut par l'introduction des postes. Plusieurs princes et Etats refusèrent de regarder les postes comme une régale impériale, et, par exemple, Brunswick, Brandebourg, la Saxe, la Hesse établirent dans leurs territoires un service de postes indépendant de

celui de l'Empire et appartenant à la maison Taxis : celle-ci se maintint pourtant dans la plupart des autres Etats, en Souabe, en Franconie, en Bavière, etc., jusqu'au moment de la révolution française, dont elle devait aussi subir les conséquences. Par la création de la confédération du Rhin, la maison de Taxis perdit sa souveraineté. Elle est devenue vassale du Wurtemberg et de la Bavière : ces deux Etats lui ont conféré la dignité de maître de postes général héréditaire, avec la permission d'exploiter les postes dans leurs territoires respectifs à son profit contre une rente à payer à l'Etat. La Bavière a ensuite privé de nouveau la maison de Taxis du service des postes en la dédommageant par une rente perpétuelle de cinquante mille florins établie sur des domaines. La maison de Taxis a réorganisé, depuis 1815, le service des postes dans plusieurs autres parties de l'Allemagne, nommément dans les villes anséatiques. Les postes ont en outre été inféodées, en 1817, au profit des membres de cette maison dans le grand-duché de Weimar et à Eisenach, et dans la même année, et à titre de fief ducal, dans le duché de Gotha. Z.

TOUR D'AUVERGNE (DE LA). *Voyez* BOUILLON et TURENNE.

TOUR D'AUVERGNE-CORRET (THÉOPHILE MALO DE LA), né le 25 décembre 1743, à Carhaix, dans la basse Bretagne, d'une ancienne et illustre famille, la même que celle de Turenne, fit de bonnes études au collége de Quimper. En 1767, il entra dans les mousquetaires, et quelques mois après il reçut un brevet de sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, où il se fit aimer et estimer. Il employa ses loisirs à s'instruire dans toutes les parties de l'art de la guerre. Polype et Végèce, Folard et Montecucculi formaient sa lecture habituelle; mais les *Commentaires* de César avaient un attrait de plus pour le jeune officier, parce qu'il y trouvait des détails précieux sur les Gaulois, dont il méditait d'écrire un jour l'histoire. Fatigué de sa longue inaction, il sollicita un congé pour aller défendre contre les Anglais l'indépendance de l'Amérique. Il ne put pas l'obtenir; mais on lui accorda la permission de rejoindre, comme volontaire, l'armée espagnole, commandée par le duc de Crillon (*voy.* ce nom). Il signala sa valeur au siége de Mahon par de nombreux exploits. Un jour, après un combat très-meurtrier, il retourna seul sur les glacis de la place, enlever, au milieu d'une grêle de balles, un de ses camarades blessé, et le rapporta sur ses épaules jusqu'aux avant-postes. Le duc de Crillon, n'ayant pu lui faire accepter le commandement des volontaires, le choisit pour son aide de camp. Il reçut du roi d'Espagne Charles III la décoration de son ordre, mais il refusa la pension de trois mille francs que ce prince lui fit offrir en même temps. Après la paix de 1783, il rejoignit ses drapeaux et reprit avec une nouvelle ardeur son dessein d'éclaircir les antiquités gauloises. Aidé par le Brigant (*voy.* ce nom), il fit une étude plus approfondie de la langue des Celtes, que ce savant avait retrouvée dans l'idiome populaire de quelques cantons de la basse Bretagne, et reconnut les emprunts faits à cette langue primitive par les Romains, et surtout par les Grecs. Il se disposait à publier le résultat de ses recherches, lorsque la révolution, en soulevant toute l'Europe contre la France, vint l'enlever à ses paisibles travaux et lui fournir de nouvelles occasions de signaler son courage. Ayant refusé toute offre d'avancement, il était encore alors simple capitaine de grenadiers. Il fit en cette qualité la campagne de 1792, à l'armée des Alpes, sous Montesquiou (*voy.* ce nom), et revint avec son régiment vers les Pyrénées, qui devaient être le principal théâtre de ses exploits. Appelé par les généraux dans un conseil de guerre, il donna son avis sur le plan d'attaque et se chargea ensuite de l'exécuter. Il tourne avec sa compagnie la vallée d'Aran par des chemins que la neige et les glaces rendaient impraticables, en chasse les Espagnols, s'empare d'une maison crénelée, traverse la Bidassoa et enlève à la baïonnette toutes les redoutes qui en défendaient le passage. Son manteau plié sur le bras gauche, il fondait le premier sur l'ennemi, l'épée à la main, et le mettait en fuite (1). Humain, généreux même avec les vaincus, il était le père de ses soldats, s'imposant des privations pour adoucir leurs besoins, mangeant avec eux et couchant sous la même tente. Il refusa le titre de général ; mais comme le plus ancien capitaine de l'armée il accepta le commandement des grenadiers qui devaient former l'avant-garde. Il ne laissa que rarement au corps d'armée le temps de joindre l'ennemi : dans toutes les rencontres il défit les Espagnols, toujours plus nombreux, et conduisit sa colonne victorieuse (2) jusqu'à St-Sébastien. Quoiqu'il n'eût d'autre artillerie qu'une pièce de huit, il se présente devant cette forteresse importante, et le commandant espagnol intimidé se hâte de capituler. La paix avec l'Espagne lui ayant permis de demander un congé, il voulut en profiter pour venir au milieu de sa famille rétablir sa santé délabrée. S'étant embarqué à Bordeaux (5 juin 1795) sur un transport, le bâtiment fut enlevé par un corsaire anglais, à la vue du port de Brest. La Tour d'Auvergne, confiné dans le Cornwall, revint à ses études favorites, dont à peine la guerre avait pu le distraire; car il portait toujours avec lui quelques livres. En comparant les mœurs et la langue des Gallois avec les mœurs et la langue des Bretons, il se confirma dans l'idée que ces deux peuples ont la même origine. A sa rentrée en

(1) Toujours placé dans les positions périlleuses, il ne reçut pas une seule blessure. Les soldats disaient : *Notre capitaine a le don de charmer les balles.*

(2) Selon l'usage, les soldats appelaient cette réserve *la colonne infernale.*

France, il apprit sans se plaindre qu'il venait être mis à la réforme. Heureux de pouvoir désormais se livrer tout entier à l'étude, il s'établit dans une ferme à Passy, afin d'être plus à portée de recevoir les secours qui lui étaient nécessaires pour terminer son grand travail. Toute sa fortune consistait dans huit cents livres de rente. Il avait abandonné sa pension à une pauvre famille, et il trouvait encore dans son superflu de quoi soulager quelques indigents de son voisinage; mais le discrédit des assignats le réduisit bientôt à la nécessité de demander des secours pour lui-même. Il s'adressa au ministre de la guerre, qui donna l'ordre de lui compter quatre cents écus. Il ne prit que cent vingt francs, en disant : « Si j'ai de nouveaux besoins, je reviendrai. » Le duc de Bouillon, son proche parent, à qui il avait fait rendre ses biens, voulut le forcer d'accepter la terre de Beaumont-sur-Eure, qui valait dix mille francs de rente. A toutes ses instances la Tour d'Auvergne répondit : *Je vous remercie.* Informé que le dernier fils de son ami le Brigant allait être enlevé par la conscription, il demanda comme une faveur d'être admis à le remplacer comme soldat. Il rejoignit l'armée en Suisse, combattit à Zurich (*voy.* MASSENA), et, après la victoire, sauva la vie à des soldats russes qui, cernés, refusaient de se rendre. A la fin de la campagne il revint à Paris, rapportant des médailles et des inscriptions qu'il avait déterrées dans les ruines de l'antique Windonissa (Windish). Après la révolution du 18 brumaire, il fut élu par le sénat membre du corps législatif. Il refusa d'y siéger, disant : « Je ne sais pas faire les lois, « je ne sais que les défendre : mon poste est aux « armées. » Le premier consul lui décerna, sur le rapport de Carnot, alors ministre de la guerre, un sabre d'honneur, avec le titre de *premier grenadier de France.* Il accepta le sabre; mais il se défendit de recevoir un titre qui pouvait blesser la délicatesse de ses camarades : « J'attendais, « dit-il, de mes services un salaire plus conforme « à mes goûts et plus digne d'un homme de « guerre. On devait ou les oublier, ou ne se les « rappeler qu'après ma mort. » Il fut obligé de se soumettre. La guerre allait recommencer en Allemagne; il fit ses dispositons pour rejoindre l'armée, rédigea son testament, distribua ses meubles entre ses amis, et légua ses livres avec ses manuscrits. A son arrivée au quartier général, il choisit son rang dans les grenadiers de la 46e demi-brigade. Six jours après, il fut tué d'un coup de lance, en avant d'Uber-Hauzen, le 27 juin 1800. Il fut enseveli sur le champ de bataille, dans les branches de laurier et de chêne. L'ordre du jour par lequel le général Dessoles instruisit l'armée de la perte qu'elle venait de faire est un modèle de ce genre (1). On ne peut le lire sans attendrissement. Le cœur de la Tour d'Auvergne fut enfermé dans une boîte d'argent, recouverte de velours noir, et confié à la compagnie qu'il avait adoptée. Son nom resta sur le contrôle, et dans tous les appels, le plus brave grenadier répondait : *Mort au champ d'honneur.* L'épée qu'il avait reçue pour prix de sa valeur fut placée à l'église des Invalides, dite alors le *temple de Mars*, et un arrêté des consuls décida qu'un monument lui serait élevé dans la ville de Brest; mais cet ordre n'a point reçu d'exécution. La Tour d'Auvergne possédait toutes les langues de l'Europe, et d'ailleurs était très-versé dans les différentes branches de l'histoire ancienne. L'académie espagnole d'histoire l'avait admis au nombre de ses membres. L'ouvrage qui nous reste de lui a eu trois éditions : la première est intitulée *Nouvelles Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons, pour servir à l'histoire de ce peuple*, Bayonne, 1792, in-8°. Elle est très-rare, l'auteur, mécontent de son travail, en ayant supprimé tous les exemplaires qui lui restaient. Elle contient, de plus que les suivantes, un *Précis historique* sur la ville de *Keraës*, en français Carhaix, dont il attribue la fondation au général romain Aëtius (*voy.* ce nom) vers l'an 436 (1). Cette notice avait déjà paru dans le *Dictionnaire de la Bretagne*, par Ogé; mais elle est corrigée et augmentée de réflexions sur les moyens d'accroître le commerce et la prospérité de cette ville. La seconde édition est de 1795, in-8°; et la troisième de Hambourg, 1801, même format. Elle est ornée d'un *portrait* de l'auteur, d'après son buste par Corbet, statuaire breton; et on y a joint son *Eloge*, par M. Mangourit. La troisième est intitulée *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons*, etc. Le dessein de l'auteur est de prouver que les Gaulois ont été connus sous le nom de Celtes, de Scythes et de Celto-Scythes; que leur langue s'est conservée dans la Bretagne armorique; qu'on en retrouve des traces dans les langues des divers peuples de l'Europe et de l'Asie, au milieu desquels les Celtes ou Gaulois formèrent des établissements; enfin que c'est aux Celtes ou Gaulois que les Grecs et les Romains ont emprunté leur culte et la plupart de leurs usages. La seconde partie contient un glossaire polyglotte, ou tableau comparatif de la descendance des langues des Celtes ou Bretons. On dit que la Tour d'Auvergne a laissé manuscrit un *Dictionnaire breton, gallois et français;* et un *Dictionnaire polyglotte* fort ample, dans lequel il compare le breton avec les autres langues anciennes et modernes. Outre l'*Eloge de la Tour d'Auvergne*, par M. Mangourit, imprimé séparément, Paris, 1801, in-8°, on peut consulter

(1) Il est imprimé dans les journaux du temps, dans les *Mémoires de l'académie celtique*, t. Ier, dans les notes à la suite de l'*Eloge de la Tour d'Auvergne*, par Mangourit, etc.

(1) *Ker-aës*, en breton, signifie ville d'Aëtius.

pour plus de détails : *Notice sur la Tour d'Auvergne*, par J.-B. Roux, Paris, 1800, in-8°, et *Quelques détails sur la Tour d'Auvergne*, par M. Lecoz, Besançon, 1815, in-8°; le *Népos français*, par Châteauneuf, etc. M. Buhot de Kersers en 1841, Calohar et Gaudry en 1842, Priou en 1843, ont publié des notices historiques sur cet illustre guerrier. W—s.

TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (Hugues-Robert-Jean-Charles de la), prélat français, né à Auzeville, près de Toulouse, le 14 août 1768. Issu d'une famille illustre qui se rattachait à celle de Turenne, Latour d'Auvergne-Lauraguais fut élevé dans de vifs sentiments de piété et montra de bonne heure une vocation décidée pour l'état ecclésiastique. Il vint à Paris et entra au séminaire St-Sulpice, où il fit son cours de théologie sous Emery. Opposé, par sa foi comme par ses opinions politiques, à la constitution civile du clergé, il entra dans le clergé non assermenté, précisément au moment où la persécution commençait contre lui. C'est à la fin de 1792 qu'il fut ordonné sous-diacre, par M. d'Argentré, évêque de Limoges, dans la bibliothèque du collége des Irlandais, à Paris ; et le 24 juin 1793, au plus fort de la terreur, il recevait en secret, dans la chapelle particulière de M. de Bonald, évêque de Clermont, l'ordre de la prêtrise. Pour échapper à la proscription, la Tour d'Auvergne se retira en Picardie, chez une de ses tantes, la comtesse de Vergy, et exerça dans Amiens, à la dérobée, son ministère. Il ne tarda pas à être dénoncé et fut emprisonné. M. d'Arcambul parvint à le faire sortir de prison et, dans le but de le sauver de nouvelles dénonciations, l'attacha à ses bureaux de comptabilité ; il y demeura oublié jusqu'en 1801, saisissant toutes les occasions de reprendre pour quelques âmes pieuses l'exercice d'un ministère envers lequel le gouvernement directorial se montrait de plus en plus tolérant. Le concordat lui permit de reprendre ouvertement les insignes et les fonctions du sacerdoce. En 1802, le premier consul l'appela à l'évêché d'Arras, et une fois évêque, il travailla avec ardeur à la réorganisation spirituelle de ce diocèse. Tel fut son attachement pour son troupeau qu'il ne voulut plus s'en séparer, et malgré les propositions qui lui furent adressées, malgré l'offre formelle que Louis XVIII lui fit de l'archevêché de Reims et plus tard Louis-Philippe des archevêchés d'Avignon, de Lyon et de Paris, il persista à ne pas quitter le diocèse où il s'était fait aimer et respecter par ses vertus, sa modération et son zèle apostolique. Toute sa vie s'est écoulée dans l'administration spirituelle du département du Pas-de-Calais. Louis-Philippe, qui portait à la Tour d'Auvergne-Lauraguais une estime particulière, l'éleva successivement au grade de commandeur, puis de grand officier de la Légion d'honneur, et il lui fit obtenir, en 1846, le chapeau de cardinal. La Tour d'Auvergne-Lauraguais est mort le 18 octobre 1851. Z—D.

TOUR DU PIN GOUVERNET (René de la), né en 1543, à Gouvernet, près de la petite ville du Buis, en Dauphiné, d'une branche cadette de la maison dont étaient les derniers dauphins de Viennois et que l'on voit portée sur l'état de la noblesse qui prêta serment au roi de France, en 1343, lors de la cession du Dauphiné à Philippe de Valois (*voy.* Humbert II), fut élevé dans la religion calviniste et devint le compagnon d'armes de Lesdiguières et de Dupuy-Montbrun. N'ayant pu empêcher la fin malheureuse de celui-ci, il fut, après sa mort, un des chefs du parti protestant dans le Dauphiné et résista, dans ces contrées, aux attaques de la Ligue et du duc de Savoie. En 1586, il tua dans un combat singulier le chevalier de Loriol, prit son cheval, qui était le plus beau de l'armée ennemie, et l'envoya au roi de Navarre. Dans les années suivantes, il s'empara de plusieurs forteresses et se distingua par de nombreux exploits, surtout le 15 décembre 1591, au passage du Verdon, où il tua de sa main le comte de Vincheguerre, officier de l'armée du duc de Savoie. Nommé maréchal de camp dans la même année, il eut avec Henri IV une correspondance très-honorable, et ce prince, qui l'avait fait chambellan, n'étant que roi de Navarre, le nomma, lorsqu'il fut monté sur le trône de France, conseiller en ses conseils d'État et privé, commandant du bas Dauphiné et gouverneur de Die, de Mévouillon, Montélimart, etc. Enfin Louis XIII lui accorda, en 1611, une pension de dix mille francs, somme alors considérable et dont Gouvernet de la Tour du Pin jouit jusqu'à sa mort, en 1619. Sa terre de Lacharce avait été érigée en marquisat au mois de mai précédent. Brantôme, de Thou et Videl parlent avec éloge de ce guerrier, dont la devise était : *Courage et loyauté*. Ayant eu le malheur de tuer en duel du Pouet, un de ses amis, il acheta le terrain sur lequel avait eu lieu ce combat funeste ; et quoique protestant, il en fit don aux capucins, chargeant ces religieux de célébrer tous les ans, l'obituaire de du Pouet. Pour réparer autant qu'il était en lui un tort qu'il pleura toute sa vie, il voulut être le tuteur du fils de du Pouet ; et il le maria avec une de ses filles. C'est de lui et de Jacques, son frère, que sont descendues toutes les branches de la Tour du Pin qui existent encore. — Hector de la Tour du Pin Montauban, son fils puîné, fut le chef des protestants du Dauphiné, au commencement du 17e siècle, se soumit à Lesdiguières en 1626 et remit les places de Mévouillon et de Soyans, où il avait fait une vigoureuse défense. Louis XIII le fit maréchal de camp et lui donna cent mille livres, avec le gouvernement de Montélimart, qui resta dans sa famille jusqu'à la révolution de 1789. — Un fils de Gouvernet, appelé comme lui René, et député de la noblesse de Languedoc

aux états généraux de 1614, fut tué dans la guerre de Piémont, en 1616. M—D j.

TOUR DU PIN GOUVERNET (JEAN-FRÉDÉRIC DE LA), comte de Paulin, ministre de la guerre, naquit à Grenoble, le 22 mars 1727, et débuta, en 1741, dans la carrière des armes en Westphalie, puis en Bohème. Il combattit ensuite sur le Rhin comme lieutenant de cavalerie, obtint une compagnie et passa en Flandre, où il fit les campagnes de 1746 à 1748, sous le maréchal de Saxe. En 1749, il fut nommé colonel au corps des grenadiers de France, et fit, en cette qualité, la guerre de sept ans. Il fut ensuite colonel des régiments de Guyenne, de Poitou et de Piémont, puis maréchal de camp, lieutenant général, et enfin commandant des provinces de Poitou, Aunis et Saintonge, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution. La noblesse de Saintes l'ayant nommé, en 1789, un de ses députés aux états généraux, il s'y montra, dès le commencement, partisan des idées nouvelles et se réunit, avec la minorité de son ordre, à l'assemblée des communes. Cette conduite n'empêcha pas Louis XVI de le nommer ministre de la guerre dans le mois d'août de la même année. Le nouveau ministre écrivit aussitôt à l'assemblée pour lui faire connaître sa nomination et protester de son zèle pour les décrets. Il présenta ensuite un plan pour l'organisation de l'armée; mais ce plan, quoique tout à fait nouveau, ne fut point adopté; et de la Tour du Pin vit bientôt éclater de toutes parts la révolte et la sédition des troupes. Il s'en plaignit souvent à l'assemblée et n'obtint d'autre résultat que d'affaiblir le crédit que son patriotisme lui avait d'abord obtenu. A l'époque de l'insurrection de Nancy, il parvint cependant à faire adopter des mesures répressives. Mais les révolutionnaires se répandirent en invectives et en accusations de tous les genres contre le ministre qui les y avait entraînés. Celui-ci offrit sa démission au roi, qui, après l'avoir refusée, fut enfin obligé de l'accepter en novembre 1790. De la Tour du Pin vécut jusqu'au mois de mai 1793 dans la retraite à Auteuil, où il fut arrêté; puis mis en liberté et arrêté de nouveau le 31 août suivant pour être appelé en témoignage dans le procès de la reine Marie-Antoinette. Cette circonstance devait le perdre; il s'y attendait sans doute; mais elle devait honorer à jamais son nom. Confronté devant les juges avec l'auguste accusée, le comte de la Tour du Pin salua respectueusement la reine, et il répondit aux interpellations du président avec une franchise et un courage qui devaient lui être funestes. Le 28 avril 1794, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et il fut condamné et exécuté le même jour. M—D j.

TOUR DU PIN GOUVERNET (FRÉDÉRIC-SÉRAPHIN, marquis DE LA), fils du précédent, était né en 1758. Entré fort jeune dans la carrière des armes, il était colonel avant 1789. Aide de camp et ami du marquis de Bouillé, il le seconda parfaitement, dans le mois d'août 1790, pour la répression de la révolte de Nancy. Appelé à cette époque, par la fermeté de son caractère et la supériorité de ses connaissances politiques, à prendre place parmi les hommes modérés les plus remarquables, tels que Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, Cazalès, lorsque arrivèrent les mauvais jours de la monarchie, il ne songea plus qu'à sauver le trône et fit tous ses efforts pour parvenir à ce but, jusqu'au moment où tout son dévouement devait être impuissant. Retourné à Bordeaux auprès de madame de la Tour du Pin, il eut la douleur de perdre en un seul jour sur l'échafaud son père, son beau-père et son oncle. Ce fut alors que les deux époux prirent la résolution de s'expatrier et passèrent en Amérique, où à force d'énergie et de résignation, le marquis de la Tour du Pin sut se créer d'honorables ressources. La bêche à la main, il défricha et cultiva une ferme qu'il avait acquise au prix de quelques écus, dans les environs de New-York, et il eut bientôt occasion de recevoir sous son humble toit Talleyrand et plusieurs autres compatriotes exilés comme lui. De retour en France, lorsque le règne de Robespierre eut cessé, le marquis de la Tour du Pin ne tarda pas à être exposé à de nouvelles persécutions; et pour sauver une seconde fois sa tête, il dut se réfugier en Angleterre, où il passa deux années. Plus tard, le 18 brumaire ayant ramené la paix intérieure, il vint habiter une terre qui lui était restée dans le voisinage de Bordeaux. Recherché bientôt dans sa retraite par celui dont le discernement savait deviner le mérite, il céda aux ordres du conquérant et fut, pendant six ans, préfet à Amiens et à Bruxelles. Au retour des Bourbons, la Tour du Pin fut nommé conseiller d'ambassade au congrès de Vienne, avec Talleyrand, puis envoyé plénipotentiaire auprès du roi des Pays-Bas, et partout il défendit avec chaleur et dignité les intérêts de la nation qu'il représentait. Appelé ensuite et dans des circonstances difficiles à l'ambassade de Sardaigne, il se trouvait à ce poste important en 1821, lors de l'insurrection qui éclata en même temps contre les pouvoirs légitimes à Turin, à Naples et à Madrid. On pensa généralement alors que Louis XVIII, dont tous les intérêts semblaient être les mêmes que ceux du roi Charles-Félix (*voy.* ce nom), donnerait à son ambassadeur des instructions et des ordres pour les soutenir; mais il en fut tout autrement, car c'est dans les intérêts de l'insurrection qu'à son grand déplaisir, ainsi qu'il le déclara lui-même, le marquis de la Tour du Pin reçut ordre d'agir. Fidèle à ses principes, le marquis de la Tour du Pin conserva son emploi d'ambassadeur de France à Turin jusqu'à la révolution de 1830. Alors surpris, mais non étonné par les changements qui survinrent à Paris au mois de juillet, et dont sa sagacité lui avait fait

entrevoir l'explosion, mais décidé à ne pas transiger avec sa religion politique, il donna à la fois sa démission de pair, d'ambassadeur, et revint une troisième fois habiter Bordeaux. Il ne trouva pas dans cette ville le repos qu'il espérait, et son indignation s'étant un jour hautement manifestée au sujet du surnom de *brigands* qu'on donnait aux Vendéens soulevés en 1832, il fut emprisonné comme un agitateur. Cependant il lui fut donné de rejoindre un fils chéri, en Piémont, puis en Suisse. Après une vie aussi agitée, aussi remplie d'événements, le marquis de la Tour du Pin, forcé de demander à un sol étranger un peu de repos pour sa vieillesse, mourut dans cette retraite à Luceville, près Lausanne, le 10 février 1837. M—d j.

TOUR DU PIN (Philis de la). *Voyez* la Charce.

TOUR DU PIN LA CHARCE GOUVERNET (Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles de la), marquis de la comté de Mont-Morin et baron de la Ferté, était arrière-petit-fils de Pierre, marquis de la Charce, père de l'illustre Philis (*voy.* la Charce). Il naquit au château de la Colombière, en Champagne, vers 1723; entra au service en 1736 et fit toutes les campagnes que termina la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. La valeur qu'il y déploya, notamment à Rocoux, lui fit obtenir le gouvernement de Nyons, vacant par la mort de son père, et un régiment d'infanterie de son nom, à la tête duquel il assista, en 1747, à différents siéges dans la Flandre hollandaise, puis à la prise d'Hult qui lui valut à vingt-quatre ans la croix de St-Louis, après la victoire de Lawfeld, dont son régiment eut l'honneur en grande partie, le gouvernement du Maine, du comté de Laval et celui du Mans. Il fit ensuite encore toutes les campagnes de la guerre de sept ans à la tête de son régiment, qui se couvrit de gloire à Crevelt, où l'armée française eut beaucoup à souffrir, et il y perdit 500 hommes. A Closter-camp, il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse. Promu, en 1761, au grade de maréchal de camp, il se distingua de nouveau à Filinghausen et à Roxel. Il fut ensuite inspecteur des troupes dans l'armée que le prince de Beauvau commandait en Espagne; fut nommé lieutenant général et revint en France pour y faire partie de l'assemblée des notables qui se réunit en 1788. Témoin bientôt après des premiers troubles de la révolution, il s'en montra fort affligé, mais n'y prit aucune part. Mis en arrestation en 1793 et forcé de déposer dans le procès de la reine, il ne se montra pas moins respectueux envers cette princesse que son cousin le ministre de la guerre, et se borna à de simples dénégations. Retourné ensuite dans sa maison de la Tullerie qu'il habitait, il y fut bientôt arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 28 avril 1794, le même jour que son cousin et sans doute pour les mêmes causes (*voy.* J.-Frédéric la Tour du Pin Gouvernet). — Son frère, *le chevalier*, né à Paris en 1734, fut connu avant son mariage sous le nom de *chevalier* de la Tour du Pin et depuis sous celui de *vicomte de la Charce*. Entré au service, en 1746, comme enseigne au régiment de la Tour du Pin, et nommé capitaine aide-major dans le même corps, il devint aide-major général à l'armée du Bas-Rhin, sous le maréchal d'Estrées et fit la campagne de 1758 sous le comte de Clermont et le marquis de Contades qui lui succéda. Il fut aussi témoin des revers de Crevelt (*voy.* Clermont) et se montra l'un des plus braves à soutenir la retraite. L'année suivante, il remplit les mêmes fonctions sous le marquis d'Armentières, fut chargé de la direction du siége de Munster, puis créé major général de la réserve qu'il conduisit à la bataille de Warbourg, où il eut la jambe fracassée par un boulet. Bientôt rétabli de cette blessure, il fut nommé colonel du régiment de Beauce, puis gentilhomme d'honneur de Monsieur, comte d'Artois, et enfin maréchal de camp et inspecteur général en 1788. Il se montra fort opposé à la révolution et fut des premiers à suivre les princes dans leur émigration. Les ayant accompagnés dans l'expédition de 1792, sous les ordres du duc de Brunswick, il fut loin d'être employé comme semblaient l'exiger sa valeur et son expérience. On ne lui donna qu'un commandement de peu d'importance sous les murs de Thionville, dont on sait que les approches ne furent qu'un vain simulacre. Après avoir erré quelque temps dans différentes contrées de l'Allemagne, il se réfugia en Angleterre, où il fut un peu mieux accueilli et prit du service dans l'armée anglaise. En 1795, il accompagna le comte d'Artois dans l'insignifiante expédition de l'Ile Dieu, et il revint avec ce prince en Angleterre, où il reprit son service dans les troupes anglaises; et après quelques campagnes sur différents points, il obtint le grade de lieutenant général, au moment où le rétablissement des Bourbons lui permit de rentrer dans sa patrie. Revenu avec le roi Louis XVIII, son grade de lieutenant général lui fut confirmé, et il fut créé commandeur de l'ordre de St-Louis; mais il jouit peu de cet honneur, étant mort à Paris dans les premiers mois de 1816. M—d j.

TOUR DU PIN DE LA CHARCE (Aynard-Louis-Gabriel, marquis de la), officier supérieur français, naquit en 1806. Il débuta dans la carrière militaire en prenant part à l'expédition d'Alger, en 1830. Officier de l'état-major à cette époque, il échangea son arme contre le service de la ligne, pour pouvoir passer en Afrique, et il ne rentra dans l'état-major qu'après la prise de la capitale du dey et pour faire la campagne de Belgique, d'où il revint avec le grade de capitaine et la croix de la Légion d'honneur. Puis il retourna en Afrique, y combattit de sa personne et donna l'exemple de la colonisation en faisant des acquisitions de terrains et en élevant des con-

structions utiles. Toutefois, il ne manqua aucune des expéditions destinées à subjuguer ou à refouler les Arabes. Il assista en particulier aux deux attaques successives qui entraînèrent la conquête de Constantine. Enfermé dans Bougie, il y tint plusieurs mois contre les Arabes, qui avaient cerné cette place. Enfin il prit part à de nombreux faits d'armes dirigés par le maréchal Bugeaud et le général Changarnier, et l'on a pu lire dans la *Revue des Deux-Mondes* ses intéressantes et vives relations de quelques-unes de ces brillantes journées d'Afrique. Rentré en France, il eut le malheur d'assister aux luttes civiles, et il fut blessé à la jambe en marchant à la tête de ses bataillons contre les barricades, élevées en juin 1848, dans le faubourg du Temple. Animé d'une ardeur juvénile, en quelque sorte chevaleresque, il alla ensuite prendre part dans le Nord à la lutte des Danois contre les Allemands, dans le Slesvig, et se signala, ainsi que cela lui était habituel, à la défense mémorable de Friedrickstadt. Cette conduite lui valut d'être décoré de la main du roi de Danemarck, qui le fit commandeur de l'ordre du Danebrog. Il retourna ensuite en Afrique, où il fut nommé colonel. Peut-être se fut-il élevé plus haut encore si une cruelle infirmité physique, la surdité, n'eût mis obstacle à ce qu'il exerçât le commandement. Mais la guerre de Crimée survient, et il veut avoir sa part de gloire dans l'expédition; il s'y rend en qualité de volontaire, comme eût fait la Tour d'Auvergne, avec qui il avait plus d'un rapport, et à la bataille de l'Alma, on le voit gravir avec les zouaves les hauteurs que les Russes supposaient inaccessibles. A Balaclava, il a un cheval tué sous lui; à Inkerman, il sent une balle lui effleurer la joue, en même temps qu'il voit un sergent anglais tenir tête à six soldats russes : aussitôt il oublie son propre danger et court dégager le brave allié sur le point de succomber. Lorsque enfin il s'agit de monter à l'assaut de Malakoff, la Tour du Pin s'élance le premier, et des premiers aussi il est blessé d'un éclat d'obus à la cuisse; il tombe alors et revient mourir en France, le 20 novembre de la même année, des suites de cette blessure reçue devant l'ennemi. Il était commandeur de la Légion d'honneur. On trouve dans les *Souvenirs d'un zouave*, par le général Clerc, tué en Italie, d'intéressants détails sur ce brave officier supérieur. R—LD.

TOUR DU PIN-MONTAUBAN (RENÉ, marquis DE LA), lieutenant général, était le fils aîné d'Hector et naquit en Dauphiné, vers 1620. Elevé dans la religion protestante, il embrassa, au sortir de l'enfance, la religion catholique et fut présenté à la cour de Louis XIII, où il eut beaucoup de succès par tous ses avantages extérieurs et par une rare habileté dans les exercices du corps. Le cardinal de Richelieu le remarqua et lui fit donner une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle le jeune de Montauban combattit en Catalogne, en 1641. Il fit ensuite plusieurs campagnes en Italie et en Allemagne, et s'étant démis de sa compagnie en 1650, il leva un régiment de cavalerie de son nom (Montauban), qu'il commanda en Espagne avec une distinction telle que le roi lui confia le commandement de l'armée qui était en Catalogne sous les ordres du prince de Conti. En 1664, il fut envoyé avec le comte de Coligni au secours de l'Empereur, qui, pressé par les Turcs, avait demandé des secours à la France, et il combattit, ainsi que ses frères Louis et Alexandre, au passage du Raab et à St-Godard, de telle manière que Chorier en parle ainsi : « Notre nation n'a pas de plus braves hommes « ni de plus vaillants ; la Hongrie a vu jusqu'où « allait leur courage, et les Turcs en ont fait « l'épreuve. » Rappelé en France, l'année suivante, le marquis de la Tour du Pin-Montauban rétablit son régiment, qui avait été licencié, et fut nommé brigadier. Il servit en Flandre en cette qualité et concourut, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, sous les ordres du prince de Condé; puis à celle de la Hollande, en 1672. Sa conduite dans ces dernières campagnes le fit nommer gouverneur de Zutphen et de Nimègue, puis maréchal de camp (1674). Il assista en cette qualité au combat de Senef, où il fut blessé. On le chargea ensuite de conduire à Turenne 20 escadrons et 8 bataillons, avec lesquels il combattit à Mulhausen. On voit dans la relation de cette affaire que le maréchal rendit hommage à la valeur de la Tour du Pin en cette occasion : « M. de Montauban, dit-il, voyant que « l'ennemi venait à lui, avant que les autres « troupes eussent passé, chargea au milieu de « ses escadrons et le mit tout en confusion. C'est « une résolution à laquelle on doit tout le succès « du combat. » Malgré sa valeur, Montauban fut fait prisonnier dans cette bataille; mais il obtint son échange aussitôt après et fit encore, sous Turenne, la belle campagne de 1675. Après la mort de ce grand homme, il contribua à la victoire d'Altenheim, que remporta le maréchal de Lorges. Nommé lieutenant général en 1677, Montauban fut envoyé en Sicile sous le maréchal de Vivonne et y obtint plusieurs avantages, fut gouverneur de Messine et passa à l'armée de Roussillon où il contribua à la prise de Puycerda, dont il fut nommé gouverneur même avant la reddition de la place. Le roi lui conféra alors la lieutenance générale au gouvernement de Franche-Comté. Il mourut à Besançon, le 19 juillet 1687. M—DJ.

TOUR DU PIN-MONTAUBAN (LOUIS-PIERRE DE LA), neveu du précédent, fut d'abord chanoine de Lyon, puis vicaire général d'Apt et enfin évêque de Toulon (1712), où il se montra le digne émule de Belsunce, dans la peste qui désola la Provence, en 1720 (*voy.* BELSUNCE). Ce prélat mourut en 1737. — TOUR DU PIN DE LA CHARCE (Jacques-François-René DE LA), célèbre prédicateur, né à

Ypres, le 14 novembre 1720, de la même famille, fut d'abord abbé d'Ambournai, puis grand vicaire de Riez, ensuite chanoine de Tournay, et s'étant fait remarquer par son éloquence, fut chargé de prononcer le panégyrique de St-Louis devant l'Académie française, en 1751, et de prêcher l'avent en présence de la cour, en 1755. Son débit était noble et persuasif; mais il l'outrait quelquefois. Ses sermons sont l'ouvrage d'une imagination brillante. Il les a publiés lui-même, en 6 volumes in-12. Ce prédicateur mourut à l'abbaye de St-Victor de Paris, le 26 juin 1765. M—D j.

TOUR DU PIN-MONTAUBAN (le marquis DAVID-SIGISMOND, bailli DE LA), né en 1751, au château de la Motèze du Caire, en Provence, entra dès l'âge de quinze ans dans la marine royale, fut d'abord garde du pavillon, puis enseigne de vaisseau, et fit, en 1776, la première campagne dans la guerre d'Amérique. Embarqué peu après sous les ordres du comte Albert de Rioms sur un vaisseau de l'escadre du comte d'Estaing, il fit voile pour les grandes Indes, et après avoir soutenu un combat glorieux contre l'*Experiment*, qui se rendit, ce vaisseau anglais fut ramené et désarmé à Toulon, en 1780. Ce fut dans cette même année que le bailli de la Tour du Pin fut reçu chevalier de Malte et nommé lieutenant de vaisseau, puis commandant du brick *le Tarton*. Il passa alors comme premier lieutenant sur le vaisseau *le Héros*, commandé par le bailli de Suffren, et fit avec cet illustre chef la brillante campagne des Indes orientales, d'où il revint a Toulon en 1784. S'étant rendu à la cour, il y fut très-bien accueilli; mais il ne tarda pas à reprendre la mer sur la corvette *la Blonde*, dont il eut le commandement et qu'il conduisit vers le Sénégal, sur la côte occidentale d'Afrique. Revenu à Brest, l'année suivante, il fut promu au grade de major de vaisseau le 1er mai 1786, et nommé général des galères de Malte en 1788, sous le grand maître Rohan, puis fait chevalier de cet ordre. Il prit possession de son commandement, qu'il exerça durant quatre ans dans la Méditerranée, de 1788 à 1792, d'abord sur les côtes de Corse, de Sardaigne, de Sicile, où il dirigea, vers la fin de l'année 1792, avec quatre galères, un secours de chevaliers et quelques centaines d'hommes que le grand maître Rohan avait accordés à son frère le marquis de la Tour du Pin de Montauban, ancien colonel de Rouergue, alors maréchal de camp, pour former dans le midi de la France un noyau de l'insurrection près d'y éclater, et que cet officier général était destiné à commander. L'expédition paraissait très-bien préparée et les bâtiments de transport étaient chargés d'artillerie, de fusils et de toutes sortes de munitions. Des intelligences nombreuses avaient été préparées dans plusieurs départements, particulièrement dans celui de la Lozère, d'où l'insurrection se serait mise en communication avec les royalistes de la Vendée, qui commençaient à se soulever (*voy.* CHARRIER). Tout enfin devait faire présager dans le midi de la France un vaste plan d'insurrection, quand on sut que l'Espagne, qui avait promis de l'appuyer, venait de changer de résolution. A cette nouvelle, qui lui fut communiquée par l'agent des princes François Froment (*voy.* ce nom), le bailli qui s'était avancé, sous prétexte d'une croisière ordinaire contre les Barbaresques jusqu'à l'île d'Asinara, se vit obligé de retourner à Malte, d'où il ne voulut pas revenir en France, bien qu'on lui eût donné le grade de capitaine de vaisseau: et il continua à y rester jusqu'au mois de juin 1798, où parut devant cet antique boulevard de la chrétienté la flotte française destinée à conquérir l'Egypte, sous les ordres de Napoléon Bonaparte. On sait que, depuis longtemps, des intelligences secrètes étaient pratiquées auprès de quelques chevaliers, et que le grand maître était tout à fait incapable d'occuper un poste si important dans de pareilles circonstances (*voy.* HOMPESCH). Le baron de la Tour du Pin resta à la tête des chevaliers les plus braves, les plus fidèles. Il prit aussitôt le commandement de la fortification appelée le Cottoner, qui renfermait un grand magasin à poudre, et le fit évacuer sur différents points. Mais la trahison et la révolte rendirent bientôt ses efforts inutiles, et ce fut en vain que le général qui commandait au fort Manuel fit une vigoureuse sortie. Sourd à leurs avis comme à ceux du bailli de Loras et de plusieurs autres, le grand maître signa une honteuse capitulation. Forcé alors d'abandonner Malte, le bailli et son frère se rendirent à Livourne, puis à Venise et ensuite à Fium, en Croatie, où ils se fixèrent. Lorsque l'empereur de Russie Paul Ier se fut fait donner le titre de grand maître de Malte en 1799, informé de la noble conduite du bailli de la Tour du Pin lors de la reddition de cette place, il le fit venir à St-Pétersbourg, où il l'accueillit avec beaucoup de bonté, et lui fit une pension de douze mille francs, qui a été payée jusqu'à la fin de sa vie. Etant retourné à Fium, où il avait réuni sa famille et celle de son frère, ils y vécurent toujours fort unis jusqu'à la mort du bailli en 1807. Alors son frère rentra en France, et il mourut en 1810, à Bourges, dont son oncle était archevêque, laissant un fils, qui mourut lui-même en 1839, après avoir servi dans les armées des princes dans l'émigration et avoir été général et pair de France pendant la restauration. M—D j.

TOUR-LANDRY (GEOFFROY DE LA), seigneur du gros bourg de ce nom, dans l'Anjou, et, suivant la Croix du Maine, sieur de Notre-Dame de Beaulieu, vivait dans la seconde moitié du 14e siècle, appartenant à une noble et ancienne famille qui s'est fondue dans la grande maison des Maillé, par suite du mariage de Françoise de la Tour-Landry avec Hardouin de Maillé, le 30 juillet

1494 (1). Les circonstances de la vie de Geoffroy sont inconnues; toutefois on lui attribue généralement un livre intéressant et simplement intitulé *le Chevalier de la Tour* (2). On assure que, arrivé au déclin de l'âge et père de trois filles, il composa ce livre pour leur instruction en 1371. Nous remarquerons d'abord que ce doit être un peu plus tard, puisqu'il y raconte une historiette à lui contée par *une bonne dame* et arrivée *en l'an mil trois cent soixante-douze* (3). Nous remarquerons ensuite que, si l'ouvrage est bien de la Tour-Landry, il ne nous semble pas que ce puisse être, comme on l'a conjecturé, du gentilhomme de ce nom, dont la fille Jeanne, morte vers 1435, avait épousé Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny, sénéchal d'Anjou, etc.; car, en ne donnant à la plus jeune des filles de l'auteur du *Chevalier de la Tour* que deux ou trois ans lorsque son père écrivit cet ouvrage, elle serait née vers 1370, et en supposant même que le personnage qu'elle épousa eût trois ou quatre ans de moins qu'elle, il en résulterait encore que Bertrand de Beauvau, qui ne mourut qu'en 1474, aurait fourni une carrière de près de cent années. Ce Bertrand, qui survécut environ trente-neuf ans à Jeanne de la Tour-Landry, contracta trois nouvelles alliances : la première avec Françoise de Brezé, en 1437; la seconde, vers 1456, avec Ive du Châtelet, veuve de Colard de Marley, et la troisième enfin, en 1467, avec Blanche d'Anjou, fille naturelle de René, roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar. Or, à notre compte, le sire de Beauvau aurait eu plus de quatre-vingt-dix ans en 1467. N'en eût-il eu que quatre-vingts, il est à présumer que le roi René se serait bien gardé de sacrifier à un homme de cet âge une fille qu'il aimait tendrement et qui n'avait que dix-huit ans. Encore, pour la prendre, Bertrand s'était-il fait tirer l'oreille. Disgracié par Louis XI, il ne consentit à épouser Blanche que dans l'espérance de rentrer en faveur auprès du vindicatif monarque (4). (*Voy.* l'*Histoire de René d'Anjou,* par de Villeneuve-Bargemont, t. 2, p. 243 et 392, et t. 3, p. 190.) D'après ce qui précède, nous pensons que le Geoffroy de la Tour-Landry à qui l'on attribue le *Chevalier de la Tour* n'est pas le même que le père de Jeanne, à moins qu'on ne se soit trompé sur l'époque de la composition du livre, laquelle, dans ce cas, serait beaucoup plus récente. Il contient, outre de sages préceptes de conduite, des anecdotes, des bons mots, des espèces de légendes, des récits de miracles, des détails sur les mœurs, même sur les modes, etc. M. Paulin Paris en a fait une curieuse analyse enrichie de piquants extraits, dans le tome 5 des *Manuscrits français*, p. 73 et suiv. Ste-Palaye en avait déjà cité plusieurs passages, entre autres celui qui est relatif à la *Courtoisie,* dont l'auteur donne de charmantes leçons à ses filles. « L'ouvrage, dit « le savant académicien, renferme beaucoup « d'autres leçons pareilles, où l'on voit souvent « des mœurs simples, rudes et même grossières, « mais toujours pures, honnêtes et raisonnables. » (*Mémoire sur l'ancienne chevalerie,* t. 1er, p. 39, édit. de 1781) (1). Il y aurait bien quelque réserve à faire sur la *pureté* et l'*honnêteté* de deux ou trois histoires racontées par le gentilhomme, surtout en réfléchissant qu'elles s'adressaient à de jeunes personnes. Par exemple le récit de certaine aventure de Boucicaut (2), tout plaisant qu'il est, n'avait rien de bien édifiant pour des demoiselles. Mais, comme le fait justement observer M. P. Paris, « le bon chevalier « s'était en réalité moins proposé pour but l'éducation de ses filles que le divertissement de « toutes les dames de France ». Le *Chevalier de la Tour* a été imprimé à Paris, en 1514, in-fol. goth., par Guillaume Eustace. On y joint le *Guidon des guerres,* traité de stratégie, que M. P. Paris croit d'une plume différente, et le petit roman moral connu sous le titre de *Mélibée et Prudence,* que le même habile critique enlève à Christine de Pisan, et qui n'est, ainsi qu'il le démontre, qu'une traduction, par Renaud ou Regnaud de Louens (Louhsans), du *Liber consolationis et consilii* d'Albertano de Brescia (*Manuscrits français*, volume cité, p. 58. *Voy.* aussi ALBERTANO dans cette *Biographie*) (3). L'édition d'Eustace, de laquelle il y a de superbes exemplaires sur vélin, est d'une extrême rareté et d'un très-haut prix. Il en existe une autre, fort rare encore, Paris, in-4°, sans date, *par Jehan Trepperel et Jehan*

(1) Le nom de la Tour-Landry ne s'éteignit point pour cela. En épousant Françoise, Hardouin, alors cadet de famille, s'obligea de le prendre « sous peine de cinquante mille écus »; mais, après la mort de ses deux frères, sans enfants mâles, il se déclara l'aîné de sa maison, et le roi François Ier le releva, lui et ses descendants, de l'obligation contractée, leur permettant de reprendre le nom et les armes de Maillé, en y ajoutant toutefois celui de la Tour-Landry, lequel, en conséquence, fut toujours porté depuis par quelques membres de cette illustre maison de Maillé. (*Dictionnaire de Moreri*, édition de 1759.)

(2) On prétend qu'il avait fait aussi des *chansons*, *laiz*, *balades*, *rondeaux*, *virelaiz* et *chants nouveaulx*, mais ces poésies n'ont pas vu le jour

(3) On peut lire cette historiette dans l'analyse dont nous parlons ci-après.

(4) Cette union disproportionnée d'une si jeune femme avec un mari sinon octogénaire, du moins déjà vieux et ayant eu, de trois premiers lits, dix-sept enfants, ne fut pas heureuse. Blanche, dont elle abrégea peut-être les jours, mourut à Aix, le 16 avril 1470, à 21 ans, et Bertrand, dans son testament, se plaint amèrement d'elle, « comme ne l'ayant servi, aymé et honoré comme « bonne femme doit faire son mari ».

(1) A la page 62 du tome 2, Ste-Palaye a transcrit en partie la singulière histoire de ces *Galois* et *Galoises* du Poitou, qui, réunis en une sorte de confrérie d'amants, avaient imaginé, pour prouver l'excès de leur amour, de se tenir couverts pendant les plus ardentes chaleurs de l'été d'épais manteaux, d'autres vêtements bien fourrés, et d'avoir de grands feux dans leurs appartements. Ils faisaient tout le contraire dans les jours les plus rigoureux de l'hiver, et presque nus, *transissoient de pur froit et mourroient roydes de lez leurs amyes, et aussi leurs amyes de lez eulx, et en eulx mocquant de ceulx qui estoient bien vestus.*

(2) Jean le Maingre, dit Boucicaut, le premier des deux maréchaux de France de ce nom.

(3) Cette traduction de l'opuscule d'Albertano, par frère Renaud de Louens, a été reproduite dans le *Ménagier de Paris*, ancien traité de morale et d'économie domestique, imprimé aux frais de la société des bibliophiles français (Paris, Crapelet, 1847, 2 vol. gr. in-8°).

Jehannot (1). Longtemps avant sa publication en France, le *Chevalier de la Tour* avait été traduit en anglais par le célèbre Guill. Caxton et imprimé par lui (en 1484, in-fol.) dans l'abbaye de Westminster (2). Marquard von Stein l'avait aussi traduit en allemand. Sa version, qui parut pour la première fois à Bâle, en 1493, forme un volume in-folio d'une belle exécution, avec 45 gravures sur bois, bien dessinées et bien gravées; elle a eu plusieurs réimpressions (*voy.* le *Man. du libr.*, 5e édit.); et, en 1849, un abrégé a paru dans une collection de romans populaires allemands, publiée à Leipsick. B—L—U.

TOURAILLE (JEAN-CHRISTOPHE LARCHET, comte DE LA), l'une des premières victimes de la révolution, naquit en Bretagne, en 1704. On a peu de détails sur les premières années de sa vie; seulement on sait qu'il fut attaché à la maison du prince de Condé, auquel il plaisait par ses saillies et par sa gaieté. En 1788, il prenait les titres de mestre de camp de cavalerie, de commandant pour le roi à Sarreguemines, de membre de la société des antiquaires de Cassel et des académies de Dijon, Lyon, Metz, Nancy, etc. La Touraille suivit le prince de Condé dans l'émigration; mais il rentra en France et s'établit à Guentrange, près Thionville. En 1793, il fut dénoncé comme ayant eu des relations avec l'*ennemi* et conduit à Paris, où, condamné par le tribunal révolutionnaire, il périt sur l'échafaud. Sa femme en mourut de douleur. La Touraille avait publié les ouvrages suivants : 1° *Discours sur l'économie*, Dijon, 1787; 2° *Nouveau Recueil de gaieté et de philosophie*, 1790; 3° les *Trois Exemples de l'importance des choix en politique, en amour et en amitié*, 1787. On trouve dans la correspondance générale de Voltaire un assez grand nombre de lettres adressées à la Touraille. Z.

TOURAN-SCHAH Ier, vingt-deuxième roi d'Hormuz, succéda, l'an 1346, à son père Cothb-eddyn Ier. Son cousin Schady lui ayant enlevé, par trahison, l'île de Keisch, il marcha en personne pour lui faire la guerre. A peine eut-il débarqué que Schady, abandonné par la plus grande partie de ses troupes, se sauva dans l'île de Keischme, d'où il eut beaucoup de peine à gagner les îles Bahr-aïn, qui lui appartenaient. Il y mourut bientôt après, laissant un fils que Touran-Schah ne dépouilla point de l'héritage paternel. Mais Schambah, frère de Schady, revint de Chyraz, où il vivait retiré par suite de ses guerres contre son frère, se mit en possession des îles de Bahr-aïn, et fit périr son neveu ainsi que plusieurs partisans de son frère. Il se rendit si odieux par ses cruautés qu'il fut assassiné. Le chef de la conspiration ayant voulu se faire roi de Bahr-aïn, l'opposition qu'il éprouva de la part de quelques seigneurs offrit à Touran-Schah une occasion favorable de recouvrer ces îles. Il y aborda et fit mettre à mort l'usurpateur qui osait lui en demander le gouvernement pour l'avoir débarrassé d'un prince rebelle. Le roi d'Hormuz, après avoir rétabli la tranquillité à Bahr-aïn, s'embarqua pour El-Katif, d'où il alla visiter une partie de ses Etats de terre ferme en Arabie. De retour dans sa capitale, il y passa le reste de sa vie en repos et mourut après un règne de trente-deux ans, en 1377. Touran-Schah a écrit en persan une histoire fort étendue, en vers et en prose, des rois d'Hormuz ses prédécesseurs. Cette histoire, dont Jean de Barros ne paraît pas avoir eu connaissance, semble aussi n'être connue en Europe que par l'extrait qu'en a donné Pierre Texeira (*voy.* ce nom), extrait que les auteurs anglais de la grande *Histoire universelle* ont encore abrégé. A—T.

TOURAN-SCHAH II (FAKHR-EDDYN), vingt-sixième roi d'Hormuz, chassa du trône, en 1436, son frère Seid-eddyn III, qui en avait privé son père Cothb-eddyn II. Il fut confirmé dans sa souveraineté par Schah-Rokh, son suzerain, fils de Tamerlan. Abder-Rezzak, ambassadeur et historien de Schah-Rokh, parle, dans sa relation, de Touran-Schah, auquel il ne donne que le titre de *wali* (souverain indépendant) et d'*émir* (prince). Au retour de son ambassade dans l'Inde, il repassa par Hormuz et eut avec Touran-Schah quelques difficultés qui furent jugées par Schah-Rokh. Le roi d'Hormuz mourut vers l'an 1466, après avoir régné en paix pendant trente ans, suivant Jean de Barros. Texeira ne dit rien de Touran-Schah II, dont il ne fait qu'un même prince avec Touran-Schah Ier, omettant ainsi les trois règnes qui se trouvent entre ces deux rois d'Hormuz, ce qui forme dans sa chronologie une lacune d'environ quatre-vingt-dix ans. Touran-Schah II laissa quatre fils qui se disputèrent le trône les armes à la main, et, qui en affaiblissant, en désorganisant le royaume d'Hormuz, en préparèrent la conquête aux Portugais (*voy.* ALBUQUERQUE et SEIF-EDDYN IV). A—T.

(1) En 1854, une édition nouvelle du *Livre du chevalier de la Tour-Landry* fut insérée dans la *Bibliothèque elzevirienne* que publiait M. Jeannet. Elle est due à M. Anatole de Montaiglon, qui a mis en tête une intéressante préface de 54 pages. Tout ce qui concerne l'ouvrage et l'auteur est discuté avec beaucoup de soin. Le texte a été revu sur plusieurs manuscrits; la bibliothèque de Paris en possède sept. Le nouvel éditeur, pour établir son texte, s'est servi du plus ancien (n° 7403), qui est du commencement du 15e siècle, et qu'il a collationné avec un autre très-bon manuscrit qui est à Londres au musée britannique. On en connaît deux à l'ancienne bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Geoffroy avait composé un livre semblable pour ses fils; il le dit dans les termes les plus positifs, mais on ignore ce qu'est devenu ce second ouvrage.

(2) Cette traduction est d'une rigoureuse fidélité et d'une naïve exactitude, la phrase est calquée sur le texte avec un mot à mot si fidèle que la pureté de la langue anglaise en souffre. C'est d'ailleurs un volume extrêmement rare et très-recherché, ainsi que toutes les impressions de Caxton. On n'en connaît que six ou sept exemplaires, presque tous incomplets; et, en 1807, lord Spenser en paya un, en vente publique, cent onze livres sterling six shellings. En outre de la traduction de Caxton, M. de Montaiglon en signale une autre demeurée inédite et conservée parmi les manuscrits du musée britannique. Elle remonte au règne de Henri VI, et elle est bien mieux écrite que celle qui a été imprimée; mais elle n'est pas complète. Une notice étendue à cet égard a été insérée dans la *Retrospective Review*, nouvelle série, t. Ier (1827), et analysée dans la *Revue britannique*, 2e série, t. 6 (1831).

TOURAN-SCHAH III, trente-deuxième roi, fut mis sur le trône, vers l'an 1513, par Reïs Noureddyn, qui ayant fait périr Seif-eddyn IV, frère et prédécesseur de ce prince, ne laissa au nouveau souverain que les prérogatives extérieures et honorifiques du rang suprême. Mais avancé en âge, et voulant conserver l'autorité dans sa famille, il la confia à son neveu Reïs Ahmed et ne se réserva que l'administration des revenus de l'Etat. Le jeune ministre acheva d'asservir le faible roi et l'entoura tellement d'espions, que Touran-Schah n'osait dire un mot, de peur d'être sacrifié à la vengeance de son tyran. Cependant Alfonse d'Albuquerque, voulant assurer le succès de l'entreprise qu'il avait commencée sur Hormus, y envoya son neveu Pierre d'Albuquerque, en 1514, pour exiger du nouveau roi le tribut, la confirmation du traité et la restitution de la citadelle bâtie par les Portugais. Le roi, ou plutôt son ministre, paya une partie du tribut, prit des termes pour le reste, promit de ratifier le traité, mais refusa de rendre la citadelle. Pierre dissimula, et pour ôter même à Touran-Schah tout soupçon des préparatifs de guerre qui se faisaient contre lui, il lui donna vingt navires hormuziens qu'il avait repris sur les Persans. Au printemps de l'année 1515, Alfonse d'Albuquerque parut devant Hormuz avec une flotte de vingt-sept voiles et quelques bâtiments indiens qui portaient quinze cents Portugais et sept cents naturels du pays. Il ramenait un ambassadeur que Touran-Schah avait envoyé en Portugal pour demander : 1° à être exempté de tout tribut, à cause de la diminution de ses revenus depuis que les Portugais éloignaient de ses ports tous les navires marchands ; 2° qu'il fût permis à ses sujets de naviguer dans l'Inde, et aux Indiens de venir à Hormuz ; 3° que les tous les prisonniers hormuziens fussent relâchés. Le roi Emmanuel avait promis de diminuer le tribut de moitié si le roi d'Hormuz laissait bâtir une citadelle dans sa capitale; de rendre la navigation libre pour les Hormuziens et les étrangers, à condition qu'ils ne porteraient aucune marchandise prohibée, ni aucun individu des nations en guerre avec les Portugais. Il avait ordonné de mettre en liberté tous les prisonniers d'Hormuz ; mais il avait rejeté les autres demandes de Touran-Schah. Pressé par Albuquerque, le prince musulman s'en remit à la générosité de ce vice-roi, qu'il pria de le traiter en père. Un traité fut signé par Nour-eddyn et par Albuquerque au nom de leurs souverains. Un étendard, aux armes de Portugal, fut placé au sommet du palais, en signe d'alliance ou plutôt de servitude volontaire, et l'on commença de bâtir la citadelle sur les fondements élevés sept ans auparavant. Touran-Schah ne craignit pas alors de se plaindre de Reïs-Ahmed à Albuquerque. Ce ministre retardait les travaux de la citadelle, contrariait les Portugais, et pour les brouiller avec les Persans et avec son maître, il avait forcé celui-ci à recevoir le tadj (ou couronne), que Schah-Ismaël lui avait envoyé, et la doctrine d'Aly, que ce monarque venait d'établir en Perse. Ahmed et Albuquerque s'observaient et cherchaient à se défaire l'un de l'autre. Le second fut plus heureux ou plus adroit; il fit assassiner le ministre en présence de Touran-Schah. Les frères d'Ahmed, sous prétexte de venger sa mort, excitèrent une sédition ; mais le roi s'étant montré au peuple sur un balcon avec Albuquerque, les mutins se dissipèrent ; les chefs, assiégés dans le palais où ils étaient barricadés, furent forcés de demander quartier et bannis à perpétuité des États d'Hormuz, sous peine de mort, ainsi que toute leur famille. Touran-Schah se croyait libre parce qu'Albuquerque, lui témoignant beaucoup d'égards, semblait ne se mêler en rien des affaires du gouvernement; mais l'habile Portugais ne négligeait aucune mesure pour empêcher Hormuz de secouer le joug. Sur le bruit répandu, peut-être à dessein, par lui ou par les musulmans, de l'arrivée d'une flotte égyptienne, il feignit d'avoir besoin de son artillerie pour aller au-devant de l'ennemi, et fit placer dans la citadelle toute celle qui était dans le palais et dans la ville. Quinze rois ou princes du sang, privés de la vue, étaient renfermés dans un palais avec leurs femmes et leurs enfants. Sous prétexte de prévenir les troubles auxquels ils pouvaient donner lieu, il se les fit livrer et les envoya sous bonne escorte à Goa, ne laissant à Hormuz que les deux fils de Seif-eddyn IV. Loin de s'offenser de ces mesures, Touran-Schah vit partir Albuquerque avec regrets, et pleura sa mort. Les successeurs de ce grand homme gâtèrent son ouvrage. Les ministres d'Hormuz furent dépouillés de la direction et du maniement des finances ; mais en perdant la partie la plus importante de leurs attributions, ils reprirent leur ascendant sur le roi. Afin d'affaiblir les Portugais, ils déterminèrent, en 1521, le vice-roi Lope de Siqueira à réduire le prince de Lahsa, qui s'était révolté. Le succès couronna cette expédition, à laquelle prirent part les troupes d'Hormuz, sans s'exposer : le rebelle fut vaincu et tué ; El-Katif et les îles Bahr-aïn furent soumises, et Mir-Aschraf, ministre et général des Hormuziens, en eut le gouvernement. Après le départ de Siqueira, il revint à Hormuz et persuada au roi de s'affranchir de la tyrannie des Portugais. Une conspiration se trama ; des ordres furent envoyés aux gouverneurs de Kalhat et de Maskat pour que, dans un même jour et à la même heure, tous les Portugais fussent égorgés : le premier obéit ; le second refusa. Dans la capitale, les conjurés massacrèrent une soixantaine de Portugais; mais ils ne purent s'emparer de la citadelle. Les assiégés firent un feu si terrible qu'ils incendièrent le palais et la ville. Touran-Schah et toute sa cour se retirèrent dans l'île de Keischme, d'où

ce prince, manquant de tout, envoya demander la paix et faire ses excuses au gouverneur portugais. Mais Aschraf, craignant de recevoir le châtiment de sa perfidie, assassina le roi, en 1522, et mit sur le trône son neveu, Mahmoud ou Mohammed Padischah, fils de Seif-eddyn. Les aventures de Touran-Schah, improprement nommé *Tor* par Maffei et d'autres auteurs, et celles de son frère Seif-eddyn, forment le fond du roman de Madame de Gomez intitulé *Anecdotes persanes*. Les successeurs de ce prince, pendant un siècle, ne furent que des mannequins couronnés, esclaves de la puissance portugaise, jusqu'au dernier, Mohammed-Schah, qui fut conduit prisonnier à Ispahan, après la conquête d'Hormuz par les Persans, en 1652 (*voy.* ABBAS Ier). A—T.

TOURAN-SCHAH. *Voyez* MELIK EL-MOADHAM

TOURAN-DOKHT, ou plus exactement POURAN-DOKHT, reine de Perse, de la dynastie des Sassanides, était la fille aînée de Khosrou-Perwiz et la sœur de Kobad-Schirouieh. Après la mort de ce dernier (*voy.* SIROES) et de son fils Ardeschir, elle fut l'âme des conspirations dirigées contre l'usurpateur Schahryar ou Schahrbarz. Trois frères intrépides, persuadés par ses discours ou gagnés par ses promesses, assassinèrent le tyran à la porte de son palais, au moment où il allait monter à cheval. Comme il ne restait d'autres descendants mâles de la famille royale que deux ou trois princes dont on ignorait la résidence et même l'existence, Touran-Dokht fut reconnue reine, l'an 629 ou 631. Cette princesse choisit pour premier ministre et pour général de ses armées Feroukh-Zad, l'aîné des trois frères qui avaient immolé l'usurpateur. Secondée par ses talents, elle s'appliqua à faire fleurir la justice, à rétablir la tranquillité au dedans, et à maintenir la paix au dehors. Elle fit périr tous ceux qui avaient trempé dans le massacre des princes ses frères. Pour faire rentrer dans le devoir les gens de guerre, devenus insolents dès lors qu'ils avaient mis un de leurs chefs sur le trône, elle se défit de ceux qui commandaient sur les frontières de l'empire grec, et qui tous étaient partisans de l'usurpateur. Depuis que le désordre s'était introduit dans l'État, les grands opprimaient le peuple. N'ayant pu les ramener à des sentiments plus humains, la reine fit arrêter et condamner à mort plusieurs de ces petits tyrans. Cette conduite ferme et vigoureuse intimida les nobles ; mais, pour le malheur de la Perse, une mort imprévue enleva Touran-Dokht, après un règne de seize, ou suivant d'autres, de sept mois. On soupçonna, non sans fondement, quelques seigneurs de l'avoir empoisonnée, pendant que son ministre se trouvait sur les frontières. Avec elle s'évanouirent les espérances et les derniers beaux jours de la Perse. Quelques auteurs lui donnent pour successeur un de ses parents, sur le nom duquel ils ne sont pas d'accord. Ce prince inepte, ouvrage de la faction des nobles, déplut au peuple et disparut au bout d'un mois. Il fut remplacé par la princesse Azourmi-Dokht, qui, plus belle que sa sœur, dont elle ne possédait pas le génie et les talents, mais non moins fière que belle, punit de mort l'imprudent amour de Ferakh-Hormouz, gouverneur de Khoraçan, dont le fils fut le vengeur, en faisant mourir Azourmi-Dokht (*voy.* ROUSTEM). On donna pour successeur à cette reine son frère Ferakh-Zad, dont on avait découvert la retraite, et qui, victime des révolutions, fut bientôt remplacé par le malheureux Iezdedjerd III (*voy.* ce nom). Les auteurs qui rapportent des détails de guerre entre les Arabes et les Persans, sous les règnes de Touran-Dokht et de sa sœur, ont commis des anachronismes ; car ces deux reines moururent avant Mahomet, par conséquent avant le califat d'Aboubekr, époque des premières hostilités entre les deux nations (*voy.* ABOUBEKR et KHALED). — TOURAN-DOKHT, femme du khalife Al-Mamoun, était fille de Haçan Ibn-Sahl, gouverneur de l'Irak et nièce du vizir Fadhl Ibn-Sahl. Son père étala une magnificence extraordinaire et inouïe jusqu'alors, pour célébrer, l'an de l'hégire 210 (825 de J.-C.), ses noces avec le calife. Cette princesse paraît avoir été aussi bonne que belle, savante et spirituelle, et on lui fait honneur de plusieurs traits de clémence de son époux. Elle mourut, l'an 271 (884), à l'âge de 84 ans, ayant survécu cinquante-trois ans à ce monarque (*voy.* MAMOUN). A-T.

TOURETTE (LA). *Voyez* TOURRETTE.

TOURLET (RENÉ) naquit à Amboise (Indre-et-Loire) le 7 juin 1758, et mourut à Charonne près de Paris le 5 janvier 1836. Après avoir fait de bonnes études, qu'il commença dans sa ville natale, continua à Pont-le-Roi et termina à Orléans, le jeune Tourlet alla suivre à Paris les cours de physique de Nollet et de Brisson, puis à Montpellier les écoles de médecine, avec les principaux professeurs. Son instruction fut bientôt aussi solide que variée, et il la perfectionna par quelques voyages entrepris dans les pays étrangers. Ce ne fut que vers 1799 qu'il se fixa à Paris. Il eût pu s'y livrer avec succès à la médecine, car il était doué des qualités propres à l'y faire chérir et distinguer. Ces qualités et son esprit naturellement juste lui firent accueillir sans hésitation la précieuse découverte du docteur Jenner, qu'il fut un des premiers à propager. Nommé membre du comité de vaccine, il reçut de Napoléon, premier consul, une médaille qui avait pour objet d'encourager le talent modeste en même temps que le dévouement à la propagation d'une des plus importantes découvertes du 18e siècle. Toutefois le goût des lettres, toujours si capable de séduire, l'amour de la langue grecque, alors beaucoup moins cultivée qu'elle ne le fut depuis, l'emportèrent sur l'art médical, et le sort de Tourlet fut, à plus de quarante ans, fixé définitivement par cette prédilection. Tout

occupé du grec, de l'histoire et de la littérature, il y concentra ses méditations et ses travaux journaliers. Les nouvelles études du savant helléniste ne furent pas stériles : il publia successivement : 1° la *Guerre de Troie* depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville, poëme en 12 chants; première traduction complète du grec de Quintus de Smyrne (ou Quintus-Calaber), an 9 (1800), 2 vol. in-8°. — 2° *Traduction complète des odes de Pindare*, avec le type grec en regard et des notes, 1818, 2 vol. in-8°. Cette traduction, supérieure à celle de Gin, est accompagnée du texte revu par Heyne. — 3° *Œuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la première fois du grec en français avec des notes et un abrégé historique et critique de la vie de ce grand prince, 1821, 3 vol. in-4°. A ces ouvrages considérables, il faut ajouter la participation de notre traducteur au *Tableau historique et pittoresque de Paris* depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, publié sous le nom de B. de St-Victor (*voy.* ce nom), 1808 à 1812, 3 vol. in-4°. Tourlet avait consciencieusement revu ses traductions, les avait améliorées sous le rapport de la fidélité et même de l'élégance, et il avait recueilli des notes nombreuses pour de nouvelles éditions plus soignées encore s'il était possible. Ainsi il avait disposé une nouvelle édition de Quintus de Smyrne, dont un texte grec épuré eût fait partie et qu'il eût accompagné de notes savantes et judicieuses. A cet effet, il avait revu et corrigé le texte grec des Alde, sur lequel il avait fait d'abord sa traduction; il devait le rendre plus pur par la discussion du travail de Laurent Rhodomann et de Corn. de Paw, en 1734, et par les corrections judicieuses qu'il avait portées sur l'édition publiée en 1807 à Strasbourg, par Tyschen. A ces travaux importants notre docte helléniste joignit une foule d'articles critiques et de comptes rendus dans le *Moniteur*, à la rédaction duquel il fut associé pour la partie littéraire depuis l'an 9 jusqu'en 1814. Là il signala sa bonne foi, son jugement sain, ses connaissances variées, dans les examens qu'il fit de beaucoup d'ouvrages sur la physique, la médecine, la philosophie, l'histoire, les voyages, et la littérature proprement dite. On remarqua, parmi tant d'autres, ses notices sur le mesmérisme, et sur le spiritualisme de Claude St-Martin. Tourlet publia aussi des articles dans les *Annales littéraires* et dans le *Magasin encyclopédique*. En général, le bon sens et le bon goût, le jugement, la fidélité aux saines doctrines, un style plus clair qu'élégant, et des aperçus plus sensés qu'étendus, un grand fonds de modestie sincère, de douceur naturelle, et de naïveté qui n'était pas sans originalité, même des idées parfois excentriques, formaient la spécialité du moral et de l'intelligence de Tourlet. Nommé professeur à l'école des Chartes, lors de sa création en 1829, il fut attaché aux Archives du royaume jusqu'à sa mort. Il avait profité des facilités que lui donnait son emploi pour recueillir aux sources les matériaux d'un savant et impartial ouvrage sur l'état des protestants en France : c'était le fruit de longues recherches, d'études approfondies et d'une constante application. Une telle composition eût sans doute éclairé et frappé les bons esprits, sur une partie importante de notre histoire. Une note de le Rouge, insérée dans la *France littéraire* de M. Quérard, assure que Tourlet avait en portefeuille divers ouvrages dont un très-piquant sur la doctrine de Pythagore et sur les sciences morales de la haute antiquité. D—B—S.

TOURNEFORT (JOSEPH PITTON DE), l'un des plus illustres botanistes de la France, naquit à Aix en Provence, le 3 juin 1656. Son père, Pierre Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, jouissait d'une fortune assez considérable. Sa mère, Aimare Fagoüe, était d'une ancienne famille de Paris. Il fit ses études au gymnase des jésuites dans sa ville natale. On ne peut douter du soin qu'il mit à s'instruire dans les langues anciennes. Les connaissances qu'il y acquit servirent de base à cette érudition dont nous trouvons tant de traces dans ses ouvrages, et surtout dans son *Voyage du Levant*. Mais la passion de la botanique domina bientôt chez lui toutes les autres. Dès son enfance elle s'était manifestée : il était né botaniste comme on naît poëte. Il se livra donc avec ardeur à la recherche des plantes. Il parcourait les campagnes environnantes, et quelquefois ses herborisations lui faisaient manquer la classe. Aussi apprit-il en peu de temps à connaître toutes les plantes de cette partie de la Provence. Il termina ses études par son cours de philosophie; mais son esprit droit et positif ne pouvait s'accommoder d'un enseignement aussi vague que celui qui régnait alors. Son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, désira qu'il étudiât la théologie, et il le fit entrer dans un séminaire. Fils soumis, le jeune Tournefort embrassa cette carrière; mais sa tendresse filiale ne put le faire triompher de ses goûts. Il joignit même à ses études habituelles celle de la physique, de la chimie et de la médecine. La mort de son père, arrivée en 1677, lui rendit sa liberté. L'année suivante il parcourut les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, d'où il rapporta un grand nombre de plantes : ce fut le commencement de son herbier. En 1679, il se rendit à Montpellier dans le dessein de s'y livrer plus spécialement à l'anatomie et à la médecine. Il y passa deux ans, occupé de ces sciences et de la recherche des végétaux du pays, et il s'y lia avec Magnol, qui lui eut par la suite de grandes obligations. Le midi de la France ne suffisait plus à Tournefort. En 1681, il visita la Catalogne, puis les Pyrénées, où il herborisa depuis le printemps jusqu'à la fin de l'année. Pendant ce temps, son ardeur pour la science et la force de sa constitution furent mises à de très-rudes épreuves. Réduit au plus strict nécessaire, il fut néanmoins

dépouillé plusieurs fois par les miquelets, et il ne réussit à sauver son argent qu'en le cachant dans le pain noir et dur dont il faisait sa subsistance et qui n'excitait que le dédain de ces brigands. Il courut un danger plus grand encore. Une cabane dans laquelle il couchait s'écroula, et il resta enseveli sous les décombres, d'où il ne fut tiré qu'au bout de deux heures. Le spectacle des richesses dont il était entouré le dédommageait de ces contrariétés, et il rapporta une abondante moisson de plantes. Sa réputation était parvenue à Paris. Fagon, dont les lumières et l'influence furent si favorables aux progrès des sciences, réussit à l'attirer dans cette ville, en 1683, et se démit en sa faveur de la place de professeur de botanique au jardin du Roi, que ses autres occupations ne lui permettaient plus de remplir. Ce jardin prit, par les soins de Tournefort, un accroissement considérable, et ses cours et ses herborisations dans les environs de Paris attirèrent une prodigieuse quantité d'étudiants, français et étrangers. Le nouveau professeur n'en conserva pas moins la facilité de continuer ses voyages. En 1688, il retourna en Espagne, visita le Portugal et alla jusqu'en Andalousie, où il observa quelques palmiers. Il trouva dans ces différentes contrées une assez grande quantité de plantes inconnues en France, dont il enrichit le jardin du Roi. Il voyagea également en Angleterre et en Hollande, où il gagna l'estime et l'amitié des savants. Hermann, professeur de botanique à Leyde, frappé de son mérite, et désirant l'avoir pour successeur, lui proposa sa chaire, à laquelle le gouvernement attachait un traitement de quatre mille livres. La Hollande était alors en guerre avec la France. Quelque honorable et avantageuse que fût cette proposition, Tournefort ne crut pas devoir l'accepter. La France lui devait des dédommagements. En 1691, l'abbé Bignon, président de l'Académie des sciences, le fit agréer au roi comme membre de cette société. Tournefort jouissait déjà d'une grande réputation lorsqu'il fit paraître son premier ouvrage intitulé *Eléments de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes*, Paris, 1694, 3 vol. in-8°. Depuis plus d'un siècle, la botanique se débattait pour ainsi dire sous le poids des systèmes qui se succédaient sans aucun avantage durable pour la science. La plus grande partie des auteurs se contentaient de ranger les plantes empiriquement, d'après des caractères extérieurs, et sans fonder leur classification sur aucune idée générale qui embrassât l'ensemble des végétaux. La botanique n'était pour eux que la science qui apprend à connaître les plantes. Tournefort lui-même ne sut pas s'élever au-dessus de cette idée. Parmi ceux qui ne considérèrent la botanique que sous ces rapports superficiels, figurent en première ligne Dodoens, l'Ecluse, Lobel et les Bauhin. Tous, il est vrai, ont rendu plus ou moins de services par le grand nombre de plantes qu'ils ont fait connaître, et en particulier Lobel par ses figures, l'Ecluse par ses descriptions, et G. Bauhin par son *Pinax*. Mais, il faut en convenir, les sciences ne vivent pas seulement de faits. Commencées par eux, elles doivent être complétées par les méthodes, ou plutôt les méthodes seules font les sciences. Aussi, malgré les travaux des célèbres botanistes que nous venons de nommer, on peut dire que la botanique à la fin du 17e siècle n'existait pas encore; et cependant on possédait déjà des matériaux d'un ordre important. A côté de ces botanistes empiriques, nous en trouvons quelques-uns qui avaient entrevu les vrais principes. Nous devons à Gessner la première idée des genres, qui, selon lui, devaient être établis sur la fleur et le fruit. Mais Césalpin fit un pas immense. Son ouvrage *De plantis*, publié en 1583, offrit le premier exemple d'une méthode régulière : elle était fondée principalement sur la considération du fruit. Ses développements annoncent une connaissance des plantes beaucoup plus profonde que celle qui a régné pendant un siècle entier après lui, et ses principes étaient tellement supérieurs à son époque, que nous voyons G. Bauhin lui-même avouer qu'il ne les comprend pas. Fabius Columna seul paraît avoir senti leur importance. Il dit, dans son Εκφρασις, que c'est sur la graine qu'il faut établir les genres. Nous trouvons également dans l'*Isagoge phytoscopica* de Jungius (1662) des détails sur les fleurs et les fruits qui annoncent de grandes vues dans cet auteur. Tel était l'aspect de la botanique vers la fin du 17e siècle. Morison, marchant sur les traces de Césalpin, mais sans le citer, fit sentir également l'importance du fruit, et il en fit une heureuse application à la famille des *Ombellifères*. Il insiste aussi sur la nécessité des affinités naturelles. Mais sa première division n'est fondée qu'en partie sur des caractères de premier ordre. La méthode de Hermann parut en 1690, dans sa *Flore de Leyde*. Tout aussi défectueuse, sous quelques rapports, que celle de Morison, sans avoir d'ailleurs ses avantages, elle ne put soutenir la concurrence avec celles de ses contemporains. On ne doit pas méconnaître les nombreux services rendus par Ray à la botanique. Mais sa méthode manquait de base unique. Inférieure à plusieurs autres, elle tendait à faire rétrograder la science. Rivin, un des plus grands botanistes qui aient existé, et celui de cette époque qui pourrait être avec le plus d'avantage opposé à Tournefort, publia, en 1690-1699, son *Introductio generalis ad rem herbariam* (*voy.* RIVIN). Ses grandes divisions sont fondées sur la fleur, et les sous-divisions sur le fruit; mais dans les essais qu'il en donna, il employa d'une manière si vague ses caractères de second ordre, que l'usage de sa méthode ne pouvait être commode pour l'étude. D'ailleurs, les affinités naturelles s'y trouvent souvent contrariées. Nous ajouterons toutefois que, le premier, Rivin eut le mé-

rite de faire disparaître la distinction entre les arbres et les herbes. Les méthodes de ces quatre auteurs étaient donc plus ou moins défectueuses, et péchaient surtout par le défaut de caractères précis dans l'établissement des genres. Il y aurait de l'injustice à oublier Magnol, qui fut moins connu peut-être, surtout en pays étrangers, mais dont la méthode, fondée sur le calice, ainsi que les principes, annoncent de la sagacité. Les choses étaient dans cet état lorsque Tournefort publia ses *Eléments de la botanique*. Ses principes relatifs à la physiologie végétale sont peu développés et paraissent les mêmes que ceux des physiologistes qui l'avaient précédé. Il ne sera donc ici question que de ses principes de classification. Après avoir examiné fort en détail les différentes parties des plantes, il les place, selon leur importance relative, dans l'ordre suivant : fleurs, fruits, feuilles, racines, tiges, saveur, et enfin le port. Il s'occupe ensuite de la formation des *classes*, des *genres* et des *espèces*. La première division doit être la plus simple : ce sont les *classes*, qui sont comme des faisceaux de genres. Elles sont fondées sur un seul caractère, qui est le premier, le plus apparent, le plus facile à distinguer, la *fleur* (c'est ainsi qu'il nomme toujours la *corolle*); et il préfère la structure des pétales à leur nombre, qui est souvent incertain, et qui, d'un autre côté, s'accorde souvent avec la structure, comme dans les *Crucifères*. Les *genres* sont de deux ordres. Ceux du premier sont établis sur les deux principaux caractères de la plante, la *fleur* et le *fruit*, comme dans la *Mandragore*, la *Belladone*, la *Rose*, l'*Aconit*, le *Pavot*, etc. Mais ces deux caractères ne lui paraissant pas toujours suffisants, parce qu'il ne connaissait pas les détails de ces deux organes, il admet des caractères de moindre importance, par exemple, la disposition des fleurs dans le *Chamædrys* et le *Polium*, les *tubercules* dans le *Bulbocastanum*, la position et le nombre des feuilles dans quelques Rosacées et Légumineuses, etc.; ce qui constitue ses genres du second ordre. Nous devons ajouter qu'il n'en fait usage que rarement. Il établit aussi en principe qu'il vaut mieux créer de nouveaux genres que de conserver dans un genre ancien des espèces anomales. Enfin il pense qu'on ne doit admettre pour les genres que des noms sans signification. Telles sont les principales idées de sa théorie des genres. Les *espèces*, dont la détermination est le but de la botanique descriptive, peuvent être établies sur toutes les parties accessoires. Mais leurs noms ou phrases doivent être aussi courts que possible, et non tels que ceux de Morison, qu'*on ne peut réciter d'une haleine*. De là à l'établissement si simple et si naturel des noms spécifiques il n'y avait qu'un pas. Ils existaient même déjà, comme on peut le voir dans les auteurs précédents. Mais ce n'était, pour ainsi dire, qu'accidentellement, et ils n'étaient pas consacrés par la théorie. Ces principes posés, Tournefort établit vingt-deux classes sur la considération de la fleur. Obéissant au préjugé du temps, il partage les plantes en herbes et en arbres. Les quinze premières classes sont fondées sur les différences dans la structure de la fleur; la seizième, sur l'absence de cet organe; la dix-septième, sur l'absence de fleurs et de fruits; enfin, les cinq dernières comprennent les arbres et les arbrisseaux, rangés également selon la structure de la fleur. Le premier volume contient la préface et la classification; les deux autres se composent de quatre cent cinquante et un dessins faits par Aubriet. Cette méthode fut attaquée par plusieurs personnes. Ray, dans le post-scriptum de sa réplique à Rivin (*Responsoria*), et dans sa dissertation *De variis plantarum methodis*, lui adressa plusieurs reproches. Tournefort, dans ses observations placées après les espèces, avait eu le tort de blâmer trop souvent et avec quelque sécheresse l'emploi fait par Ray de caractères accessoires dans l'établissement de ses genres. Ray se trouvait placé avec avantage pour attaquer à son tour les genres de second ordre de son critique. Nous ferons observer toutefois que Tournefort censure Morisson presque aussi souvent que Ray, et qu'il donne à celui-ci, dans sa préface, de très-grands éloges. Le botaniste français répondit à Ray, dans une lettre adressée à Sherard, sous ce titre : *De optima methodo instituenda in rem herbariam*, in-8° de 27 pages, 1697, qui n'est qu'une répétition, avec quelques nouveaux développements et exemples, des principes des *Eléments*. Au reste, cette discussion n'avait été accompagnée d'aucune aigreur. L'amour de la vérité et le sentiment des convenances la déterminèrent d'une manière honorable pour les deux grands hommes. Les observations critiques sur Ray, Morisson, etc., ne parurent point dans les *Institutiones*, et Ray, dans son *Methodus plantarum emendata et aucta* (1733). combina la méthode de Tournefort avec celle de Rivin, en fondant ses principales divisions sur la fleur. Cependant il rompait alors les rapports naturels encore plus que Tournefort, et il était forcé d'admettre des plantes anomales. Collet présenta les *Eléments* comme une traduction et un abrégé de l'*Histoire des plantes* de Ray. Chomel, ou plutôt, sous ce nom, Tournefort lui-même, lui répondit en exposant en regard les deux méthodes, dont la plus légère inspection montrait la différence, et il fit voir par un grand nombre d'exemples combien celle de Tournefort était supérieure à celle de l'auteur anglais dans l'établissement des genres. Il nous est impossible de discuter ici en détail le mérite de la méthode de Tournefort. Elle offre plusieurs vices essentiels. Le plus choquant est le maintien de l'ancienne distinction des herbes et des arbres et arbrisseaux, réprouvée par Rivin, et sans aucun autre motif que la disproportion de la taille, comme si beaucoup d'herbes, la *Férule*, les *An-*

géliques, les *Hélianthus*, etc., n'étaient pas plus élevées qu'un grand nombre d'arbrisseaux. D'ailleurs il fut obligé d'admettre dans plusieurs de ses classes le mélange qu'il proscrivait. Il était donc en contradiction avec lui-même, en plaçant parmi ses herbes les genres *ketmia*, *heliotropitium*, *bignonia*, *adhatoda*, *salvia*, *granadilla*, *helianthenum*, *capparis*, etc. Les formes de la corolle sont aussi un caractère trop peu précis. Elles se fondent souvent les unes dans les autres; d'où il résulte que quelques-unes de ses premières divisions ne sont pas assez tranchées. Mais, quelque sévère que doive être la critique, elle reconnaîtra que cette méthode contrariait moins les affinités naturelles, et qu'elle était plus commode dans la pratique que toutes celles qui l'avaient précédée. Les genres de Tournefort sont bien circonscrits. Leurs caractères s'accordent habituellement avec leur port; ils ont servi de base à ceux de Linné et de Jussieu. Le premier en a développé et précisé les diagnoses; le second les a résumés et réduits, pour ainsi dire, à leur essence. Tournefort, au reste, ne parle lui-même de sa méthode qu'avec une grande modestie. Il est loin de la regarder comme parfaite, et il paraît ne la donner que comme l'application et le développement des idées de Gessner, Césalpin et Columna. « Je suis même persuadé, dit-il, que si « les premiers auteurs de cette méthode étaient « descendus dans le grand détail des genres dont « on traite dans cet ouvrage, ils auraient apporté « à peu près les mêmes tempéraments dont on « a tâché de se servir. » Les dessins d'Aubriet, qui composent le second et le troisième volume, méritent une mention particulière. Ils sont faits avec soin et comprennent beaucoup d'analyses fort supérieures à tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Tournefort n'ayant pas toujours eu soin d'en donner une explication très-détaillée, quelques auteurs, entre autres Haller, affectèrent de supposer qu'Aubriet était meilleur botaniste que lui; mais il est plus que probable, au contraire, que ce peintre habile lui dut de très-utiles renseignements et une bonne direction. D'ailleurs la plus simple lecture des principes de Tournefort dans ses différents écrits botaniques suffit pour faire apprécier un aussi singulier jugement. Nous croyons devoir rendre compte de quelques autres idées isolées de Tournefort, afin de faire connaître complétement ses principes. Il regardait, avec d'autres naturalistes, comme très-probable l'existence de graines, même dans les plantes où il n'en avait pas encore été découvert, dans les mousses, les plantes marines, etc. Il pense que, quand il manque une des deux enveloppes du fruit, celle qui existe doit porter le nom de calice. Il établit la différence entre le *calice monophylle* et le *calice polyphylle*. Le premier persiste, parce qu'il est formé par le prolongement des fibres et nervures du pédoncule; le second tombe parce qu'il n'est qu'articulé avec l'extrémité du pédoncule. D'un autre côté, quoiqu'il eût fait lui-même des observations sur les palmiers mâles et femelles en Andalousie, il nie à peu près formellement l'existence du sexe des plantes, regardée comme probable par Césalpin, admise par Millington, Grew et Ray, qu'aucun d'eux, au reste, ne prit en considération; et il ne regardait les étamines que comme des *vaisseaux excrétoires*. Tout ce qui précède doit suffire pour donner une idée de l'influence que Tournefort exerça sur la botanique. Chacun des célèbres auteurs que nous avons cités eut son genre de mérite. Tournefort eut la gloire d'entrer plus avant qu'eux dans les vrais principes; et la description méthodique des parties de la fleur et du fruit, ainsi que l'établissement rationnel et systématique des genres, lui assurent l'honneur d'avoir été le *premier restaurateur de la science*. Tournefort fut reçu, en 1698, docteur en médecine de la faculté de Paris. Il publia, la même année, son *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine*, 1 vol. in-12, précédé d'une préface, dans laquelle l'auteur explique plusieurs procédés pharmaceutiques. L'ouvrage est partagé en six herborisations : *Autour de la porte de la Conférence*, etc.; *Dans le bois de Boulogne*, etc. Les plantes sont rangées par ordre alphabétique; leurs noms sont accompagnés de la synonymie des auteurs précédents et de l'exposé des vertus médicinales. On n'y trouve point de descriptions, mais de fréquentes discussions sur les caractères assignés aux plantes par les différents botanistes, seul, mais véritable avantage de cette composition, qui, comme on voit, ne devait pas être d'un usage commode pour les commençants. Bernard de Jussieu en publia une seconde édition, enrichie de notes, en deux volumes in-12, 1725, qui contient quelques plantes nouvelles, circonstance qui distingue également la traduction anglaise de J. Martin, 1732, 2 vol. in-8°. Le succès qu'avaient obtenu les *Eléments* engagea Tournefort à en publier, en faveur des étrangers, une traduction latine, qui parut sous le titre de : *Institutiones rei herbariæ*, 1700, 3 vol. in-4°. La préface contient : 1° sous le titre d'*Isagoge in rem herbariam*, une histoire assez étendue et fort curieuse de la botanique et l'appréciation du mérite des botanistes les plus marquants; 2° l'exposé des principes de l'auteur, qui ne sont guère que ceux des *Eléments*, et que nous avons examinés plus haut. Le reste du premier volume contient, comme dans les *Eléments*, l'exposition des classes; et les deux autres, les planches, au nombre de quatre cent soixante-seize, c'est-à-dire vingt-cinq de plus que la première édition. Il en parut, par les soins d'Ant. de Jussieu, une nouvelle édition (Lyon, 1719, 3 vol. in-4°), comprenant également le *Corollaire*. On y trouve un abrégé de la vie de Tournefort, la liste de ses ouvrages, un éloge de sa méthode, et des détails sur la vie et

les écrits de quelques botanistes dont Tournefort n'avait pas parlé dans son *Isagoge*. Ce fut à l'époque de cette importante publication que, sur la proposition de l'Académie des sciences, par l'organe de Pontchartrain, Louis XIV chargea Tournefort de voyager dans le Levant. L'Académie désigna pour l'accompagner Aubriet, peintre très-distingué, dont nous avons déjà parlé, et Gundelsheimer, médecin allemand fort instruit, et dont Tournefort lui-même vante les connaissances en botanique. Il fut décidé qu'à son retour toutes ses dépenses lui seraient remboursées par le trésor; qu'il recevrait d'avance trois mille livres; que ses pensions seraient régulièrement payées pendant son absence; enfin que son voyage lui donnerait d'autant plus de droit à une augmentation de traitement et à des gratifications. Tournefort partit de Paris, le 5 mars 1700, pour aller s'embarquer à Marseille. Le premier fruit de ce voyage fut l'envoi à Paris des descriptions et dessins de quelques plantes et poissons de Provence peu connus. Notre voyageur visita l'île de Candie, l'Archipel, Constantinople, les côtes méridionales de la mer Noire, l'Arménie turque et persane, la Géorgie, le mont Ararat, et revint par l'Asie Mineure, qu'il traversa en visitant Tocat, Angora, Pruse, Smyrne et Ephèse. De tous les lieux où il fit quelque séjour, il envoya en France des descriptions et dessins de plantes, d'objets des autres règnes et d'antiquités. Ils étaient soumis au roi, qui paraissait prendre plaisir à les examiner. Tournefort devait également visiter la Syrie et l'Egypte; mais la peste, qui ravageait ces deux pays, l'en empêcha. Le 13 avril 1702, il s'embarqua à Smyrne et rentra, le 3 juin, dans le port de Marseille. Sa relation, sous le titre de *Voyage du Levant*, fut imprimée au Louvre, en 2 volumes in-4°; le 2e ne parut qu'après sa mort, en 1717. La même année, une 2e édition, en 3 volumes in-8°, fut imprimée à Lyon, et une 3e parut en 1718, à Amsterdam, en 2 volumes in-4°. Ce *Voyage*, qu'on lit avec intérêt, même après les relations de Spon, Wheler, Tavernier, etc., contient, entre autres, beaucoup de détails sur l'île de Candie, sur Constantinople et l'Arménie et sur l'archéologie, qui leur avaient échappé. Dans cette relation savante et variée, Tournefort se montre tour à tour naturaliste et archéologue, observateur habile et consciencieux. On lira toujours avec plaisir sa notice sur la coprification, sa description de la grotte d'Antiparos, et ses réflexions sur l'histoire, les lois et les mœurs des différents peuples de la Grèce. Mais il a surtout un grand prix sous le rapport de la botanique, l'auteur ayant recueilli treize cent cinquante-six plantes nouvelles, parmi lesquelles se trouvaient vingt-cinq genres inédits, la plus considérable moisson qu'eussent encore fournie ces contrées, et dont quelques-unes leur étaient communes avec l'Europe. Elles furent publiées dans son *Corollarium*, sorte de supplément ajouté aux *Institutiones rei herbariæ*, accompagnées de quelques dessins faits par Aubriet, comme ceux du reste de l'ouvrage. Desfontaines a fait paraître, en 1808, un *Choix de plantes du Corollaire des Instituts*, 1 vol. in-4°, avec soixante-dix planches gravées sur les dessins d'Aubriet, les seuls que ce peintre eût exécutés. Le ton de la narration est fort simple, et grave ou enjoué, selon que le sujet l'exige; en un mot, ce *Voyage* est un des monuments scientifiques les plus remarquables de cette époque (1). Tournefort, après son retour, fut nommé professeur de médecine au collége de France. C'est ainsi que le cercle de son influence tendait toujours à s'agrandir. Ses nombreuses collections y contribuèrent aussi beaucoup: elles se composaient non-seulement d'un herbier très-considérable, mais encore d'objets des autres règnes qu'il avait rapportés de ses voyages, ou qui lui étaient adressés de tous côtés, et qui attiraient chez lui un grand nombre de curieux de toutes les classes de la société. Tournefort avait une figure noble et une taille imposante. Il jouissait d'une santé robuste et d'un tempérament vif et gai. Il aimait le travail; il possédait une mémoire étonnante, une sagacité très-remarquable et un jugement très-sain. Comblé des faveurs de son gouvernement, admiré de ses compatriotes, considéré dans toute l'Europe, Tournefort pouvait jouir longtemps encore de son illustration et faire faire de nouveaux progrès à la science. Ce grand naturaliste revenait du jardin royal, portant un paquet de plantes sous le bras, lorsqu'il fut violemment heurté par une charrette dans la rue Copeau (aujourd'hui Lacépède). Il rendit beaucoup de sang et succomba, après un mois de maladie, le 28 décembre 1708, âgé de 53 ans. Tournefort légua son cabinet d'histoire naturelle au roi, et ses livres de botanique à son ami l'abbé Bignon. On conserve précieusement son herbier au muséum d'histoire naturelle. Plumier lui a dédié, sous le nom de *Pittonia*, un genre de plantes de la famille des borraginées. Linné a changé ce nom en celui de *Tournefortia* depuis longtemps adopté; ce genre comprend aujourd'hui cent espèces (*D. C. Prodr*., t. 9, p. 513). Après sa mort, Bernier fit paraître son *Traité de la matière médicale* et l'*Histoire et l'usage des médicaments et leur analyse chimique*, Paris, 1717, 2 vol. in-12, dans lequel les plantes sont rangées selon leurs vertus; il est accompagné d'une grande

(1) La relation de Tournefort est écrite en forme de lettres adressées au ministre Pontchartrain, ce qui lui ôte la sécheresse monotone d'un journal. Plus variée et plus intéressante que celles de Spon, de Wheler, etc., qui ne parlent que d'inscriptions et de monuments antiques, elle est bien supérieure, sous le rapport de l'instruction, aux relations superficielles ou exagérées de Tavernier, de Paul Lucas, etc., qui ne voyageaient que par curiosité ou dans des vues mercantiles. Tournefort ne montre pas moins d'érudition sur l'histoire du moyen âge que sur celle des temps anciens. Les détails qu'il donne sur la Georgie sont d'autant plus curieux que ce pays n'était alors connu que par les récits exacts mais déjà surannés de Della Valle et de Chaudin. A—T.

quantité de recettes. Les Mémoires de l'Académie des sciences contiennent plusieurs dissertations de Tournefort, depuis l'an 1692 jusqu'en 1707. Celles des années 1705-1706 offrent quelques genres de plantes avec des analyses. Sa place de botaniste pensionnaire fut donnée à l'illustre Magnol, son maître. Son éloge fut prononcé par Fontenelle, à l'Académie des sciences, en 1708, et se trouve en tête du *Voyage du Levant*. On trouve aussi, dans l'édition de 1718 du même ouvrage, une *Lettre* de M. Lauthier *à M. Begon*, contenant un abrégé de la Vie de Tournefort. La bibliothèque du muséum d'histoire naturelle possède les manuscrits de Tournefort. Elle possède les uns depuis longtemps : 1° *Description des plantes*, 6 vol. in-fol.; 2° *Plantarum adversaria*, 1 vol. in-fol.; 3° *Demonstrationes in Horto Regio*, 1 vol. in-fol.; 4° *Herborisations aux environs de Paris*, 1 vol. in-fol.; 5° une grande partie des dessins originaux des *Institutiones rei herbariæ;* 6° *Quelques lettres*, ou copies de lettres écrites pendant le voyage dans le Levant. Les autres manuscrits furent acquis à la vente des livres de Jussieu, en 1859. 1° *Lexicon nominum quibus Greci solent appellari quæque antiquorum appellationibus plerumque respondent*, in-4°, 24 p.; 2° *De plantis quæ nascuntur in insulis maris Ægei et in ora maritima Pontis Euxini*, grand in-4° br., 7 p.; 3° *Journal du voyage en Orient*, rédigé en grande partie par son compagnon de voyage Gundelsheimer, 2 vol.; 4° *Fragments des manuscrits et des lettres écrites pendant le voyage du Levant*, plusieurs cahiers; 5° *Dessins originaux*, par Aubriet, des plantes recueillies pendant le voyage au Levant (510 pl. in-fol. et 38 in-4°); 6° *Plantes du jardin et des environs de Paris*, in-12 br., 123 feuil.; 7° *Abrégé de l'histoire des drogues*, petit in-fol., 48 p.; 8° *Observations sur l'analyse des corps et principalement sur celle des plantes*, in-fol., 22 p.; 9° *Observation sur les huitres*, in-4°, 17 p., avec 5 dessins d'Aubriet; 10° plusieurs petits mémoires de la main de Tournefort. Voici maintenant le catalogue des ouvrages publiés par Tournefort : 1° *Schola botanica sive catalogus plantarum quas ab aliquot annis in horto botanico Parisiensi studiosis indigitavit J. Pitton Tournefort. Huic indici additus est P. Hermanni Paradisi Batavi Prodromus*, 1 vol. in-12, Amstelodami, 1689; 2° *Eléments de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes* (avec 451 pl.), Paris, 1694, 3 vol. in-8°. Il a paru, à Avignon, un abrégé de ces *Eléments*, 1749, 1 vol. in-12. 3° *Eléments de botanique;* édition augmentée d'un supplément par Antoine de Jussieu et publiée par Jolyclerc, avec 489 planches, Lyon, 1797, 6 vol. in-8°; 4° *De optima methodo instituenda in re herbaria ad sapientem virum G. Sherardum epistola, in qua responditur dissertationi D. Raii de variis plantarum methodis*, Paris, 1697, in-8°; 5° *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leurs usages dans la médecine*, Paris, 1698, 1 vol. in-12; 2° édition, revue par Bernard de Jussieu, Paris, 1725, 2 vol. in-12; traduit en anglais par J. Martyn, Londres, 1732; 6° *Institutiones rei herbariæ, editio altera, Gallica longe auctior, cum 476 tabulis*, Parisiis, 1700. 3 vol. in-4°; editio tertia, curante Antoine de Jussieu. Lyon, 1719. Dans cette édition on trouve un abrégé de la vie de Tournefort, un éloge de sa *Méthode*, des notices sur divers botanistes non cités dans l'*Isagoge* et le *Corollaire*. 7° *Corollarium institutionum rei herbariæ, in quo plantæ* 1356, *Ludovici Magni munificentia in orientalibus regionibus observatæ recensentur et ad genera sua revocantur, cum* 13 *tabulis*, Parisiis, 1703, in-4°; 8° *Traité de la matière médicale, ou l'Histoire et l'usage des médicaments et leur analyse chimique*, ouvrage posthume de Tournefort, mis au jour par Besnier, D. M., Paris, 1717, 2 vol. in-12. Déjà quelques années auparavant les Leçons de Tournefort sur la matière médicale avaient été publiées en anglais, Londres, 1708, 2 vol. in-8°. 9° *Relation d'un voyage du Levant*, fait par ordre du roi (de 1700 à 1702), contenant l'histoire ancienne et moderne de plusieurs îles de l'Archipel (avec les plans des villes et des lieux les plus considérables, et enrichie de descriptions et de figures de plantes, d'animaux et d'observations singulières touchant l'histoire naturelle, 1re édit., Paris, 1717, 2 vol. in-4°; 2° édit., Lyon, 1717, 3 vol. in-8°; 3° édit., Amsterdam. 1718, 2 vol. in-4°; traduite en anglais, Londres, 1741, 3 vol. in-8°; traduite en allemand, Nuremberg, 1796-1797, 3 vol. in-8°; traduite en hollandais, Amsterdam, in-4°); 10° *Choix des plantes du Corollaire de Tournefort*, publiées d'après son herbier et gravées sur les dessins d'Aubriet, édité par R.-L. Desfontaines dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle* (vol. 10, p. 218, 294 et 427; vol. 11, p. 51, 136, 160, 273, 376 et 438; vol. 12, p. 52 et 111, 1807 à 1808); tiré à part, Paris, 1808. 1 vol. in-4°; 11° *Description d'un champignon extraordinaire et réflexions physiques sur la production de ce champignon* (31 mai et 30 juin 1692), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, vol. 10, p. 69 et 81; Collect. de l'Acad., vol. 1, p 274 et 278, 1754; 12° *Conjectures sur les usages des vaisseaux de certaines plantes* (15 décembre 1692), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, vol. 10, p. 138, 1730; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 291, 1754; 13° *Observations physiques touchant les muscles de certaines plantes* (30 novembre 1693), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, vol. 10, p. 279, 1730; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 346, 1754; 14° *Histoire des Tamarins* (3 juin 1699), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, p. 96, 1702; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 488, 1756; 15° *Comparaison des analyses du sel ammoniac, de la soie et de la corne de cerf* (6 mars 1700), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, p. 71, 1703; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 551, 1754; 16° *Observations sur les plantes*

qui naissent dans le fond de la mer (caractères et génération des coraux et autres madrépores) (13 février 1700), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1700), p. 27, 1703; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 531, 1754; 17° *Description du labyrinthe de Candie*, avec quelques observations sur l'accroissement et la génération des pierres, Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1702), p. 207, 1704; Collect. de l'Acad., vol. 1, p. 802, 1754; 18° *Description du Persicaria orientalis, nicotianæ folio*, etc., Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1703), p. 302, 1705; Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 97, 1754; 19° *Description de deux espèces de chamærhododendros*, observées sur les côtes de la mer Noire : 1° *Pontica laurocerasi*, 2° *Pontica mespyli folio* (10 décembre 1704), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1704), p. 345, 1706; Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 168, 1754; 20° *Etablissement de quelques nouveaux genres de plantes*, Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1705), p. 236, 1706 (1707), p. 83, 1706; Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 279 et 355, 1754; 21° *Description de l'œillet de la Chine* (caryophyllus sinensis) (29 août 1705), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1705), p. 264 (1706); Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 290, 1754; 22° *Observations sur les maladies de plantes* (14 novembre 1705), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1705), p. 332, 1706; Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 297, 1754; 23° *Observations sur la naissance et sur la culture des champignons* (22 mars 1707), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1707), p. 58, 1708; Collect. de l'Acad., vol. 2, p. 467, 1754; 24° *Observations sur la flamme qui survient dans le mélange de l'huile de sassafras et de l'esprit de nitre* (1698), Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1666-1698), vol. 11, p. 336, 1733; 25° *Observation sur les bons effets de l'ail contre la colique*, Mém. de l'Acad. des sciences de Paris (1666-1698), vol. 11, p. 112, 1733. Ce mémoire et le précédent n'ont paru que par extrait. D—u et A. M.

TOURNÉLY (Honoré), docteur et professeur de Sorbonne, né à Antibes le 28 août 1658, vint de bonne heure à Paris, où il fut élevé par les soins d'un oncle, l'abbé Mouton, qui était attaché au clergé de St-Germain l'Auxerrois. Les heureuses dispositions du jeune Tournély lui procurèrent des succès brillants dans ses études; il fut reçu de la maison et société de Sorbonne et prit le bonnet de docteur en 1686. Deux ans après il obtint une chaire de théologie à Douai. On l'a regardé comme ayant eu la principale part à la mystification de quelques jansénistes, connue sous le nom de fourberie de Douai, et racontée dans tous les écrits du temps, entre autres dans les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du P. d'Avrigny, sous l'année 1690 : nous avouerons nettement que le rôle que joua l'abbé Tournély dans cette affaire fait plus d'honneur à son esprit qu'à sa candeur. Aussi se trouva-t-il en butte à toute sorte de sarcasmes de la part de ceux qu'il avait joués. En 1692, on le rappela dans la capitale, et on lui confia une chaire de théologie en Sorbonne. Il la remplit avec succès pendant vingt-quatre ans. Cette place l'obligea de renoncer à un canonicat qu'il avait obtenu à Tournay, ville alors réunie à la France; pour l'en dédommager, on le pourvut d'un canonicat de la Ste-Chapelle, à Paris, puis de l'abbaye de Plein-Pied, diocèse de Bourges. L'abbé Tournély quitta sa chaire en 1716, lors des troubles qui éclatèrent dans la faculté de théologie; mais il ne cessa de réclamer contre l'esprit de licence et d'insubordination, et l'on croit même qu'il défendit les droits de l'Eglise par quelques écrits qui parurent anonymes ou sous des noms empruntés. Le temps de sa retraite fut principalement employé à revoir les traités qu'il avait dictés en Sorbonne; ces traités parurent de 1725 à 1730 : ce sont ceux de la Grâce, des Attributs de Dieu, de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eglise et des Sacrements, tant en général qu'en particulier. L'impression du traité du Mariage était presque achevée au moment de la mort de l'auteur. Cette théologie est regardée comme un des ouvrages les plus complets de ce genre. Tournély fut un des docteurs qui travaillèrent avec le plus de zèle à ramener le bon ordre dans la faculté de théologie de Paris. Nommé à cet effet membre d'une commission, en 1729, il rédigea un mémoire pour faire revivre les délibérations prises en 1714; mais il ne vit point la conclusion de cette affaire. Une attaque d'apoplexie le conduisit au tombeau le 26 décembre 1729. Ses adversaires mêmes ont rendu justice à ses talents : érudit, laborieux, propre aux affaires, il était regardé comme un des docteurs les plus habiles de son temps. On a deux abrégés de sa théologie : l'un plus étendu, par Montaigne, docteur de Sorbonne et prêtre de St-Sulpice, mort le 3 avril 1767; l'autre plus court, par le lazariste Collet. Les jansénistes prétendaient que Tournély, ainsi que Tournemine, rédigeait les ouvrages de Mgr Languet, évêque de Soissons; mais ce bruit ne repose sur aucun fondement solide, et le prélat, depuis la mort de l'un et de l'autre, fit paraître un plus grand nombre d'écrits qu'auparavant. P—c—t.

TOURNÉLY (François-Eléonore de), fondateur d'une association qui devint un auxiliaire puissant de la société des pères de la Foi, dans laquelle elle se fondit et dont elle consolida l'existence, naquit le 21 janvier 1767, à Laval, ou vraisemblablement à *Ste-Marie du Bois*, près de Lassay, d'une famille estimée dans le pays. Tournély se sentit de bonne heure appelé à l'état ecclésiastique. Mais sa piété s'affaiblit un peu dans ses premières études. Après avoir terminé son cours de philosophie à Laval, il alla étudier la théologie au séminaire St-Sulpice, à Paris. Emery, alors supérieur général des sulpiciens, s'appliqua avec un soin tout particulier

à former le jeune Tournély. Le nouveau séminariste se lia ensuite avec quelques condisciples déjà associés entre eux. Cette société comptait au nombre de ses membres, Charles et Maurice de Broglie, de Villèle, depuis archevêque de Bourges, de Sambucy et Grivel. Elle était dirigée et animée par Tassin, qui mourut trappiste à la Val-Sainte quelques années après (1). Cette association peut être regardée comme le berceau de la *Société du Sacré-Cœur*. Parvenu au sacerdoce, Tournély se vit obligé de fuir la France, et retiré en Belgique, au mois de juillet 1791, avec le jeune abbé Charles de Broglie, il conçut, de concert avec celui-ci, le projet de rétablir sous un autre nom la compagnie de Jésus; et tous deux, accueillis par le curé d'Osterst, dans le duché de Luxembourg, commencèrent chez ce pasteur l'exécution ou le prélude de leur dessein. En 1793, les troupes de la république française les forcèrent à s'avancer jusqu'à Anvers, où, après quelques hésitations, les deux amis consultèrent M. Asseline, évêque de Boulogne, savant prélat, et l'abbé Awelange, recteur de l'université de Louvain et surtout l'abbé Pey, chanoine de Notre-Dame de Paris. Tous les approuvèrent, les encouragèrent, et ce fut ce dernier qui ratifia la dénomination de *Société du Sacré-Cœur*, que voulait prendre l'institut naissant, et désigna pour supérieur l'abbé de Tournély, qu'il avait connu à Paris. On commença donc l'œuvre avec activité, et le 8 mai 1794, les deux fondateurs allèrent s'établir près de Louvain, dans une maison de campagne que leur prêta un banquier de cette ville. Bientôt ils eurent la consolation de voir s'adjoindre à eux quelques laïques et ecclésiastiques. Le premier fut Xavier de Tournély, frère du fondateur. L'un des plus remarquables fut Joseph Varin, qui depuis succéda à Tournély dans la direction de la petite société. Contrainte alors, par suite de l'invasion française, à se retirer d'abord à Vanloo, ensuite à quelques lieues de Leutershoffen, ils voyageaient à pied, le sac sur le dos, gardant le silence et demandant l'aumône. Se levant de grand matin, ils faisaient en chemin leur méditation et récitaient ensemble différentes prières. Ils s'arrêtaient à sept heures pour célébrer ou entendre la messe, et après une légère réfection, ils continuaient leur marche, priant devant toutes les croix et dans toutes les églises. Ils n'avaient ni *frères*, ni domestiques pour vaquer aux emplois temporaires. Tous ces jeunes gens étaient obligés de remplir les offices de cuisinier, de sacristain, d'infirmier. On couchait sur des paillasses piquées, étendues sur le plancher et entourées de mauvais rideaux qui formaient la séparation d'un lit à l'autre. Il n'y avait de feu que dans un ou deux chauffoirs communs, et il n'était pas rare pendant l'hiver de se réveiller le matin, la bouche environnée de la glace qu'avait formée l'haleine congelée sur la couverture. Ils désiraient leur adjonction aux jésuites rétablis ou maintenus en Russie; mais le P. Lenkiewicz, alors vicaire général, ne crut pas devoir admettre des étrangers qui ne savaient pas la langue. La petite communauté fut placée par l'archevêque d'Augsbourg dans une maison de son village de Coggingen, à une lieue et demie de la ville, et ce fut alors que la princesse Marie-Anne d'Autriche les connut, leur porta intérêt et commença à lier son existence à cette fondation et à ses suites. De Tournély partit avec les PP. de Broglie et Grivel, pour se rendre à Rome, selon le vœu qu'ils avaient fait; mais il fut obligé de renoncer à ce projet et de s'arrêter en route. Puis dès qu'il fut de retour à Augsbourg, il lui fallut partir avec les siens, pour fuir les armées de la république qui approchaient, sous la conduite de Moreau et de Jourdan. Le nom et le crédit du P. Ch. de Broglie firent que l'empereur d'Autriche leur permit de s'établir à Vienne, et le ministre leur donna un asile dans le couvent des augustins, au faubourg de Landstrasse, où ils furent parfaitement accueillis par les religieux et protégés par l'archevêque. Au bout de six mois, l'arrivée de Bonaparte dans le Tyrol jeta l'alarme dans Vienne, qui fut déclarée en état de siége et d'où le gouvernement bannit tous les étrangers, qui durent se retirer à une distance de quarante lieues. Tournély eut cependant le bonheur de voir adoucir l'ordre en faveur des siens, et l'empereur lui-même les fit recommander à l'abbé des chanoines réguliers de Closter-Neusoury, qui offrit gracieusement à la petite société une maison située à Hagenbrunn, à trois lieues de Vienne. Tournély s'établit dans ce nouveau local, le mardi de Pâques 1797. Ses confrères y demeurèrent quatre ans, et l'institut y prit une nouvelle phase, mais lui devait bientôt y trouver la fin de sa carrière. Avant de s'établir dans cette dernière maison et étant encore à Vienne, il voulut mettre la première main à une seconde fondation, ou plutôt à une seconde branche de sa congrégation, en établissant une

(1) Tassin, né à Orléans, d'une famille dont plusieurs membres se sont distingués par une piété édifiante et dont plusieurs autres furent victimes de la révolution (voy. TASSIN), démentit quelque temps celle qu'il avait montrée dans ses premières années, en se laissant aller à des écarts qui eurent de l'éclat. Plus tard, il entra au séminaire, et de là dans la compagnie des prêtres de St-Sulpice. Directeur, d'abord à Toulouse, puis au grand séminaire de Paris, Tassin remplit toujours ses fonctions avec zèle et avec succès. Quelque avantage que lui présentât la vie qu'on menait à St-Sulpice, il aspirait depuis longtemps à une retraite plus profonde et à une plus grande austérité. Après avoir été, comme ses confrères, expulsé de St-Sulpice et être demeuré quelque temps à Orléans, au sein de sa famille, il se rendit au monastère des trappistes de la Val-Sainte, en 1793, et y prit l'habit sous le nom de frère *Jean-Marie*, fit profession, et bientôt après dom Augustin de Lestrange, son abbé, profita de ses talents en lui confiant la fonction importante de prieur, qu'une mort prématurée ne lui permit pas de garder longtemps. Le nouveau religieux ne vécut que peu d'années et mourut pulmonique après avoir édifié toute la maison par sa patience et ses autres vertus. Tassin était un directeur zélé, habile, et qui touchait, par l'onction de sa parole, ceux qui l'entendaient. Un de ses sermons sur l'amour de Dieu avait produit beaucoup de fruit. Ce sermon a été, en 1797, publié dans l'ouvrage intitulé *les Nouveaux trappistes*, que Barbier attribue à l'ex-sulpicien la Pausse, et qui pourtant n'est pas compté au nombre des productions de cet écrivain (voy. LA PAUSSE).

société de femmes sous le même nom, et destinée à l'éducation des jeunes personnes. Il s'était abouché pour cela avec la princesse Louise de Condé, à Passau, et cette dame le suivit jusqu'à Vienne avec quatre autres ; mais il vit bientôt que la princesse ne pouvait remplir ses vues, entraînée comme elle l'était vers la vie monastique. Tournély songeait à obtenir, au moins par lettres, une approbation du pape, quand, attaqué de la petite vérole, il mourut à l'âge de 30 ans, le 9 juillet 1797. A une physionomie agréable, il joignait une douceur et un calme inaltérables, une charité qui le rendait cher à tous ses confrères. La *Société du Sacré-Cœur* se fondit dans la société des Pères de la Foi, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, et depuis, presque tous ses membres entrèrent dans la compagnie de Jésus, quand celle-ci fut rétablie en Europe. On peut consulter sur Tournély et sur sa fondation, la *Vie du R. P. Jos. Varin*, que le R. P. Guidée a publiée en 1854 et où nous avons puisé les éléments de cette notice, et trois articles insérés dans le 49e volume de l'*Ami de la religion*. B—D—E.

TOURNEMINE (le P. René-Joseph), célèbre jésuite, était né le 26 avril 1661, à Rennes, d'une ancienne et illustre maison de Bretagne. Ayant achevé ses études avec succès, il embrassa la règle de St-Ignace à l'âge de dix-neuf ans, et professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie de la manière la plus brillante. Doué d'une imagination vive, d'un esprit pénétrant et d'une mémoire heureuse, il acquit, dans l'exercice des diverses fonctions dont il était chargé, des connaissances très-variées. Il fut appelé, sur la fin de 1701, à Paris pour prendre la direction du journal connu sous le titre de *Mémoires de Trévoux* (1), parce qu'il s'est imprimé longtemps dans cette ville, et il l'enrichit d'une foule d'analyses et de dissertations curieuses, qui le firent bientôt connaître dans toute l'Europe. Remplissant les devoirs d'un critique avec une impartialité bien rare, il ne se croyait point obligé de dissimuler les torts ou les erreurs même de ses confrères, et il rendit une justice complète aux écrivains dont il ne partageait ni les principes ni les opinions. C'est ainsi qu'on le vit combattre les idées systématiques des PP. Hardouin et Panel (*voy.* ces noms) et payer un juste tribut d'admiration aux talents supérieurs de Voltaire. Après avoir lu *Mérope*, il n'hésita pas à déclarer que cette pièce lui paraissait égaler tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité (2), tandis que des écrivains tels que Piron s'efforçaient d'en contester le succès, et il ne cessa jamais de témoigner pour l'auteur les plus grands égards, même lorsqu'il était forcé de le critiquer. Le P. Tournemine ne s'est écarté qu'une seule fois de cet esprit de justice et de modération qui le caractérise particulièrement : c'est dans la défense du grand Corneille contre l'un des commentateurs de Boileau (Brossette). Il est évident que l'éloge de Corneille n'est ici qu'un prétexte et que son but est d'infirmer les jugements du législateur du Parnasse, dont il se rappelait sans doute, bien qu'il n'en parle pas, les épigrammes contre le *Journal de Trévoux*. Mais cette tentative lui a mal réussi, et en reproduisant, dans les *Œuvres diverses* de P. Corneille (Paris, 1738, in-12) l'article du P. Tournemine, l'abbé Granet lui a rendu un fort mauvais service. Malgré ses occupations déjà si nombreuses, le P. Tournemine entretenait une correspondance active avec les savants les plus distingués de la France et des pays étrangers ; il était le protecteur de tous ceux qui montraient des dispositions pour les lettres, et il se faisait un devoir de donner des conseils aux jeunes écrivains, dont les succès devenaient les siens propres. Cependant ses confrères regrettaient de lui voir dissiper un temps précieux sans exécuter aucun des ouvrages qu'il ne cessait de promettre. Ils essayèrent de le fixer en lui confiant la garde des livres de la maison professe, et après la mort du P. Bonanni (1725), il fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la société*, depuis l'époque où l'a laissée Southwel (*voy.* ce nom). Il s'empressa de demander des mémoires dans chaque province ; il fit même compulser les archives de Rome ; mais, toujours entraîné loin de son objet par des distractions continuelles, il ne put remplir ses engagements. Dans les dernières années de sa vie, il joignit à ses occupations ordinaires des conférences pour les jeunes religieux et la direction. Il mourut à Paris, le 16 mai 1739, à l'âge de 79 ans, vivement regretté de ses confrères (1) et de ses nombreux amis. On trouvera la liste détaillée de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, t. 42, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. Ce sont, pour la plupart, des dissertations insérées dans les *Mémoires de Trévoux*, depuis le mois d'avril 1702 jusqu'au mois de janvier 1736. Le recueil en serait fort intéressant et aurait été bien reçu du public ; les principales sont : *Dissertation sur le système des dynasties d'Égypte* par le chevalier Marsham, avril 1702 (*voy.* Marsham) ; — *Sur l'origine de divers peuples d'Afrique*, à l'occasion d'un passage de Salluste, juin 1702 ; — Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables, novembre,

(1) Ce *Journal*, commencé en 1701 par les PP. Catrou et Rouille, fut continué, après la suppression de la société, jusqu'en 1767 ; il se compose de 265 volumes petit in-12. On le trouve difficilement complet, parce que les dernières années sont rares. *Voy.* la *Notice des journaux*, par M. Brunet, à la suite du *Manuel du libraire*, et le *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier, n° 11783.

(2) *Voy.* la Lettre du P. Tournemine au P. Brumoy, imprimée à la tête de la tragédie de *Mérope*.

(1) Suivant quelques biographes, il était plus communicatif avec les étrangers qu'avec ses confrères. Trop prévenu en faveur de son savoir, et encore plus de sa naissance, il se plaignait quelquefois qu'on le confondît avec un simple religieux. N'ayant trouvé aucune preuve de cette allégation dans les écrivains contemporains, on n'a pas cru devoir la répéter sur le témoignage du *Dictionnaire universel*.

décembre 1702, février 1703; — *Conjecture sur l'origine de la différence du texte hébreu de l'édition samaritaine et de la version des Septante dans la manière de compter les années des patriarches*, mars et août 1703. L'auteur retoucha depuis cette pièce et donna de nouveaux développements à son système dans son édition de Menochius. — *Histoire des étrennes*, janvier 1703. C'est un supplément à ce qu'en ont écrit Lipenius et Spon (*voy.* LIPENIUS). — Des dissertations sur les médailles de Faustine l'ancienne, de Gratien, de Galien, d'Adrien, etc., traduites la plupart en latin et insérées dans les *Electa rei numariæ*; — *Eclaircissements sur la prophétie de Jacob :* Non auferetur sceptrum de Juda, mars 1705, février 1721. C'est, de l'avis de plusieurs critiques, ce que l'on a écrit de plus solide sur ce sujet. — *Explication d'une cornaline du cabinet du roi qu'on appelle le cachet de Michel-Ange*, février 1710. On trouvera des détails sur ce chef-d'œuvre dans le *Traité des pierres gravées* de Mariette et dans la *Bibliothèque glyptographique* de Murr. — *Réflexions sur la dissertation de Leibniz touchant l'origine des Français*, janvier 1716. Le P. Tournemine prétend que les Français sont une colonie de Gaulois. Dom Vaissette (*voy.* ce nom) a combattu ce sentiment. — *Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité*, octobre 1735. C'est une réponse à Voltaire, qui l'avait prié de l'aider à résoudre ses doutes. Il est presque inutile d'ajouter que le philosophe ne fut pas content des raisonnements du P. Tournemine (voy. *OEuvres* de Voltaire, t. 49, édit. de Kehl). On doit encore à Tournemine : les *Tables chronologiques*, dans l'édition de la Bible publiée par J.-B. Duhamel, 1706, in-fol., — des *Réflexions sur l'athéisme*, imprimées avec le *Traité de l'existence de Dieu*, par Fénelon; — une excellente édition des *Commentaires* de Menochius *sur l'Ecriture sainte*, Paris, 1719, 2 vol. in-fol., enrichie de douze dissertations très-savantes; — une édition de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux, Paris, 1726, avec des éclaircissements sur la ruine de Ninive et la durée de l'empire assyrien; — et une dissertation sur les livres de l'Ancien Testament que les protestants n'admettent pas comme canoniques; — un *Panégyrique de St-Louis*, prononcé devant l'Académie française en 1733, imprimé in-4° et in-12, etc. Outre les auteurs cités, on peut citer pour plus de détails : *Lettre sur la mort du P. Tournemine*, par le P. Belingan, dans les *Observations sur les écrits modernes*, t. 18; — son éloge, dans les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1739. W—s.

TOURNEMINE (CHARLES VACHER DE BOULANGER), archéologue français, né à Pléaux, le 4 novembre 1755, se consacra à l'étude de la jurisprudence et de l'histoire. Il fut reçu docteur en droit, et la province d'Auvergne, dans laquelle il avait vu le jour, le choisit pour son historiographe; mais les travaux qu'il avait entrepris pour justifier cette mission n'ont pas été publiés séparément. Leur auteur s'est contenté de faire paraître dans les Mémoires d'une compagnie savante dont il était membre (la société des Antiquaires), t. 9 et passim, quelques notices sur l'histoire d'Aurillac et sur le droit ancien dans l'Auvergne. C'est sans doute par suite de ces travaux qu'en 1786 il fut chargé par le garde des sceaux Miroménil de rechercher les anciens monuments écrits de sa province, dont les copies existent à la bibliothèque de Paris. En 1789, au moment où les questions d'organisation politique exaltaient toutes les têtes, il mit au jour un ouvrage intitulé *Recherches historiques et politiques sur l'origine des assemblées d'états et en particulier de ceux d'Auvergne*, in-8°. Vacher de Tournemine fit aussi partie des assemblées politiques : d'abord membre suppléant à l'assemblée législative en 1791, il siégea, en 1795, au conseil des Cinq-Cents, où il présenta des rapports sur des matières administratives ou judiciaires. Sorti du conseil au commencement de 1799, il y rentra le 20 août de la même année, et trois mois après, il devint membre du corps législatif, qui le présenta, en mars 1800, comme candidat au sénat conservateur. Ses fonctions législatives cessèrent avec la chute du gouvernement impérial; il devint alors président du tribunal de Mauriac. Au commencement de la restauration, il fut envoyé à la chambre des députés par le département du Cantal, et il vota avec la minorité. Nous ignorons l'époque de sa mort. Z.

TOURNEMINE (BERNARD VACHER, baron DE), général français, de la même famille que le précédent, naquit à Aurillac, le 18 octobre 1788. Entré comme simple canonnier au 4e régiment d'artillerie, en 1804, il se fit remarquer lors de la capture des navires anglais dans les mers du Nord. En 1809, il passa dans l'artillerie de terre; puis il fit les campagnes d'Italie, fut blessé au passage de la Piave, combattit ensuite en Allemagne, à Lutzen, à Bautzen, où il était en qualité d'adjudant-major, et dès lors il n'est pas un grade qu'il n'ait acquis sur le champ de bataille. Atteint d'une balle au combat de Montereau, en 1814, il fut ensuite mis à la tête d'une batterie de la jeune garde. Après la restauration, il entra dans la garde royale et devint colonel en 1826. En 1830, il escorta en cette qualité le roi Charles X jusqu'à Cherbourg. En 1831, après un intervalle de non activité, le général Tournemine organisa le 11e régiment d'artillerie. En 1836, il fut envoyé en Algérie, où il servit sous les généraux Clausel et Valée et mérita une triple mise à l'ordre du jour de l'armée. Maréchal de camp en 1837, il dirigea depuis l'école d'artillerie de Douai. Le 7 décembre 1848, Tournemine fut nommé général de division; mais, en 1852, il fut placé dans la réserve (2e section) de l'état-major général. Le général Tournemine termina son honorable carrière en 1861. Z.

TOURNERIE (Etienne le Royer de la), né à Mantilli, près de Domfront, le 20 janvier 1730, mourut à Domfront, le 27 décembre 1812. Issu d'une famille qui avait donné le jour à plusieurs hommes de robe, la Tournerie se sentit, très-jeune encore, entraîné vers la jurisprudence, à laquelle il consacra une grande partie de sa vie, soit comme avocat, soit comme juge, soit comme auteur. Reçu avocat au parlement de Rouen, en 1754, il suivit pendant quelque temps cette profession, dont il n'interrompit l'exercice que pour retourner, vers 1766, dans son pays natal, où il fut pourvu des charges d'avocat et de procureur du roi au bailliage de Domfront. Pendant la révolution, dont il adopta les principes, il fut nommé successivement commissaire près le tribunal du district de Domfront, juge au tribunal de département à Alençon. puis juge au tribunal de la première de ces villes. De ces quarante-cinq années passées dans les fonctions de la magistrature, la Tournerie employa tout le temps dont il put disposer à des recherches sur le droit normand. Plusieurs ouvrages utiles, souvent consultés et cités, furent le fruit de ses travaux, tels que : 1° *Traité des fiefs, à l'usage de la province de Normandie*, Rouen, 1763, in-12; nouvelle édition, augmentée d'un *Traité des droits honorifiques*, Rouen, 1773, in-12; 3e édit., 1784; 2° *Nouveau Commentaire portatif de la coutume de Normandie*, Rouen, 1771, 2 vol. in-12; 2e édit., 1773; 3e édit., Rouen, 1784; 3° *Manuel du jeune républicain*, in-18, plusieurs fois réimprimé; 4° *Histoire de Domfront*, Vire, Adam, 1806, 1 vol. in-12. Indépendamment de ces deux ouvrages, dont les deux premiers méritent le succès qu'ils obtinrent, la Tournerie allait livrer à l'impression, quand la révolution l'en empêcha, une bibliothèque du droit normand, contenant les matières civiles, bénéficiales, criminelles et de police, travail considérable, qui l'avait occupé pendant vingt ans, et qu'il avait, en 1787, dédié à l'assemblée provinciale de la généralité d'Alençon, dont il était membre. D'autres productions manuscrites du même auteur n'ont pas vu le jour, telles qu'une suite du *Compère Matthieu*, que l'on doit peu regretter, et une histoire de la chouannerie aux environs de Domfront, etc. D—b—s.

TOURNES (de). *Voyez* Detournes.

TOURNET (Jean), avocat au parlement de Paris, était né dans cette ville, dans la dernière moitié du 16e siècle. Il avait le titre d'avocat au conseil privé et était attaché au clergé, dont il fut pensionnaire. Ses occupations et ses compilations ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie latine. On a de lui : 1° *Oraison funèbre de Pomponne de Bellièvre*, 1607, in-8°; 2° traduction du traité de Chopin *De domanio Franciæ*, 1610, in-fol.; 3° *Traité de la police ecclésiastique*, traduit du latin de René Chopin, 1617, in-4°, réimprimé dans la traduction des œuvres de Chopin (*voy.* ce nom); 4° *Deux livres des droits des religieux et monastères*, traduit du latin de R. Chopin, 1619, in-4°; 5° *Notice des bénéfices de France étant à la nomination et collation du roi et des diocèses de l'Eglise universelle*, 1621, in-8°. L'auteur l'avait déjà fait imprimer quatre ans auparavant, à la suite de sa traduction du *Traité de la police ecclésiastique*. L'édition de 1621 fut donnée sur la demande de quelques évêques. 6° *Discours funèbre sur la mort de M. le chancelier Brulart*, 1624, in-8°; 7° *Vie de Henri IV*, traduit du latin de G. Sossi, 1624, in-8°; 8° *Bivium juris pontificii, sive tractatus duo : prior Corasii, juris pontificii theoriam, posterior Adr. Jacquelot, compendiosam beneficiorum praxim continens : recogniti a J. Tournet*, Paris, 1627, in-8°; 9° *Observations*, dans l'édition de la *Coutume de Paris*, avec les notes de Dumoulin, 1627, in-12; 10° *Tractatus de absolutione ad cautelam*, 1629, in-8°, réimprimé à la suite de *Fr. Florentis opera juridica*, 1679, 2 vol. in-4°; 11° *J. Tournet advocati Parisiensis Gallio*, 1629, in-4°. C'est une description en vers hendécasyllabes de la maison de campagne des archevêques de Rouen à Gaillon. 12° *Arrêts notables des conseils du roi et des cours souveraines, donnés en matières bénéficiales et causes ecclésiastiques*, 1631, 2 vol. in-fol.; 13° *Commentaire sur la coutume d'Anjou*, traduit du latin de René Chopin, 1635, in-fol., formant aussi le 1er volume de la traduction des œuvres de Chopin. A. B—t.

TOURNEUR (Pierre le), littérateur, né en 1736, à Valognes, fit ses humanités à Coutances et obtint une bourse au collége des Grassins, où il termina ses études d'une manière brillante. Entraîné par son goût dans la carrière des lettres, il y débuta par quelques discours académiques et remporta deux prix, l'un à Montauban et l'autre à Besançon. Il enrichit ensuite notre littérature d'une traduction du poëme des *Nuits* (*voy.* Young). Diderot et Laharpe furent les premiers à rendre au traducteur la justice qui lui était due, et leurs suffrages ne contribuèrent pas peu au succès de vogue qu'obtint cette version. Grimm s'était permis d'en parler avec beaucoup de légèreté; mais Diderot le reprit vertement (1). Le succès croissant des *Nuits* d'Young décida le Tourneur à se vouer au genre utile, mais secondaire, de la traduction. Il publia successivement les *Méditations* d'Hervey et l'*Histoire* de Richard Savage (*voy.* ce nom), et il s'associa ensuite avec Cathuelan et Rutlidge pour donner une traduction complète du théâtre de Shakspeare. Le premier volume parut précédé d'un discours, dans lequel Voltaire crut voir le dessein de rabaisser nos plus grands poëtes tragiques pour exalter le génie de l'Eschyle anglais. Dans son indignation, il écrivit à d'Alembert : « Ceci devient sérieux. « Le Tourneur a seul fait toute la préface, dans

(1) *Voy.* la *Correspondance* de Grimm, juin 1770, 2e partie, t. Ier, p. 565.

« laquelle il nous insulte avec toute l'insolence « d'un pédant qui régente des écoliers.... Il fau- « drait mettre au pilori du Parnasse un faquin « qui nous donne, d'un ton de maître, des *gilles* « anglais pour mettre à la place des *Corneille* et « des *Racine*, et qui nous traite comme tout le « monde doit le traiter (10 aug. 1776). » On a fait un crime à Voltaire de cette boutade (1); mais l'opinion qu'il exprimait était à cette époque celle de tous les littérateurs français (2). Laharpe, en adressant à son auguste correspondant une autre lettre de Voltaire, beaucoup plus vive, la fait précéder de cette réflexion : « C'est la colère « du génie, et jamais l'indignation poétique ne « fut à la fois plus véhémente ni plus plaisante » (*Correspondance russe*, t. 1er, p. 405). Palissot aussi croyait à l'existence d'une conspiration contre les chefs-d'œuvre de notre scène, en faveur de la manière anglaise et allemande, et il en signale le Tourneur comme le principal agent (3). Loin de lui nuire, la colère de Voltaire servit au succès de la traduction de Shakspeare. Cependant on doit louer le Tourneur de la modération qu'il montra dans cette circonstance et de n'avoir pas repoussé les injures par des injures (4). Doué d'une ardeur infatigable pour le travail, il encourageait les jeunes gens qui annonçaient des dispositions, et il en associa plusieurs à la traduction de l'*Histoire universelle* des Anglais (*voy.* Psalmanazar), dont il ne fut guère que le réviseur. Il dut à son mérite la place de secrétaire ordinaire de Monsieur (Louis XVIII), et il fut nommé censeur royal. Il mourut à Paris, le 24 janvier 1788, à l'âge de 52 ans, vivement regretté des gens de lettres. On a de lui : 1° *Discours moraux*, couronnés dans les académies de Montauban et de Besançon, en 1766 et 1767, avec un *Éloge de Charles V, roi de France*, Paris, 1768, in-8°; 2° *la Jeune Fille séduite et le Courtisan ermite*, *contes*, traduits de l'anglais, ibid., 1769, in-8°; 3° les *Nuits et œuvres diverses* d'Young, ibid., 1769-1770, 4 vol. in-8° et in-12. Les *Nuits* ont été réimprimées souvent dans de petits formats. Le traducteur français a changé toute la distribution de ce poëme et supprimé les passages les plus choquants. Le discours préliminaire est écrit avec noblesse et suffirait pour prouver que le Tourneur aurait pu ne pas se borner au rôle modeste de traducteur. 4° *Méditations sur les tombeaux*, par Hervey, ibid., 1770, in-8°; souvent réimprimées in-12 (*voy.* Hervey); 5° *Histoire de Richard Savage*, *suivie de la Vie de Thomson*, traduite de Sam. Johnson, ibid., 1771, in-12; 6° *Théâtre* de Shakspeare, ibid., 1776 et années suivantes, 20 vol. in-8°. Il y a des exemplaires format in-4°. Cette version a été reproduite, revue et corrigée par M. Guizot, 1821, 13 vol. in-8°; 7° *Ossian, fils de Fingal, poésies galliques*, traduit sur l'anglais de Macpherson, ibid., 1777, 2 vol. in-8° (*voy.* Ossian et Macpherson). « Cette tra- « duction, dit Laharpe, est beaucoup meilleure « que celle de Shakspeare et fera moins de bruit, « parce que ce n'est pas une affaire de parti » (*Correspondance russe*, t. 2, p. 42). 8° *Vue de l'évidence de la religion chrétienne*, *considérée en elle-même*, traduit de l'anglais de Jennings, ibid., 1777, in-8°; 9° *Clarisse Harlowe*, traduit de l'anglais de Richardson, Paris ou Genève, 1784-1787, 10 vol. in-8°, fig. Cette version a été réimprimée plusieurs fois in-12 et in-8° (*voy.* Richardson). 10° *Choix d'élégies de l'Arioste*, traduit de l'italien, 1785, in-8°; 11° *Voyage de Sparmann au cap de Bonne-Espérance*, traduit de l'allemand, ibid., 1787, 5 vol. in-8°; 12° *Vie de Frédéric, baron de Trenck*, Metz ou Paris, 1788, 3 vol. in-12. Cette version est plus complète que celle du baron de Bock; mais on préfère la nouvelle traduction faite sous les yeux de Trenck (*voy.* ce nom). 13° *Mémoires intéressants d'une lady*, ibid., 1788, 2 vol. in-12; 14° les *Jardins anglais*, *ou Variétés tant originales que traduites*, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est précédé d'une notice sur le Tourneur et orné de son portrait. 15° le *Nord du globe*, *ou Tableau de la nature dans les contrées septentrionales*, traduit de l'anglais de Pennant, ibid., 1789, 2 vol. in-8°. On attribue à le Tourneur le texte de l'*Histoire d'Angleterre* en figures, par David, 1784, 2 vol. in-4°. W—s.

TOURNEUR (Laurent), marin français, naquit à St-Jean d'Angély, en 1762. Son père, qui exerçait l'état de vitrier, le fit instruire pour le pilotage, et il fut embarqué, en 1776, sur un navire de commerce. Il entra dans la marine royale en qualité de pilotin sur le vaisseau *le Pluton*, commandé par le chevalier des Touches, qui ne tarda pas à reconnaître en lui un excellent homme de mer. Embarqué sur le *St-Michel*, qui faisait partie de l'escadre de Suffren, il fit les guerres de l'Inde et fut blessé dans un des combats. Son vaisseau, après avoir parcouru les colonies d'Amérique, fit partie, en 1788, des escadres d'évolution. Ce fut seulement la révolution de 1789 qui put faire de Tourneur un officier. Employé en 1793 sur la frégate *l'Inconstance*, il prit la part la plus active au combat que ce bâtiment livra près des débarquements de St-Domingue à 2 vaisseaux anglais. Blessé dangereusement dans cette rencontre, on eut peine à lui faire abandonner son poste. En 1794, il fut nommé lieutenant de vaisseau et passa sur la *Concorde*. Ce bâtiment ayant été attaqué par

(1) *Voy.* les *Trois Siècles de la littérature*, par Sabathier, article *le Tourneur*; les *Siècles littéraires de la France*, par Desessarts, etc.

(2) « Cette traduction, dit Laharpe, a été faite dans l'intention « de rabaisser les plus grands dramatiques français. » *Correspondance*, t. 1er, p. 346.

(3) *Mémoires sur la littérature*, art. *Mercier*.

(4) Laharpe se plaint d'avoir été traité d'une manière fort injurieuse par le Tourneur, uniquement parce qu'il n'était pas de son avis sur Shakspeare; mais on n'a pas pu découvrir l'article dont Laharpe se plaint. Voy. *Œuvres de Laharpe*, édition de 1821, t. 14, p. 12.

3 vaisseaux anglais sur les côtes d'Irlande, on parvint à le soustraire aux assaillants, à qui même on fit de fortes avaries. Passé sur l'*Argonaute*, en 1801, il fit la campagne de St-Domingue, qui, comme on le sait, fut désastreuse. Tourneur ayant été nommé capitaine de frégate en 1804, fut chargé du commandement d'une division de chaloupes canonnières. Ce fut avec une de ces embarcations qu'il eut la gloire de prendre, sur les côtes du Morbihan, la corvette anglaise *le Venceslas*. Dédaignant alors de visiter la malle du capitaine de la frégate, il lui fit donner seulement sa parole d'honneur qu'elle ne contenait aucuns fonds appartenant au gouvernement anglais. Cet officier commit un parjure, car il avait quatre cent mille francs de fonds de l'Etat dont s'emparèrent ceux qui furent chargés de le conduire à Paris. A la bataille de Trafalgar, Tourneur commandait l'*Algésiras*, qui prit une part glorieuse à cette mémorable affaire, et blessé grièvement, il n'en commanda pas moins la manœuvre. Malgré le courage du chef et de l'équipage, le navire fut obligé de se rendre ; mais Tourneur, quoique mourant, organisa un coup de main, reprit son navire, en faisant prisonniers les Anglais qu'on avait mis à son bord, et conduisit l'*Algésiras* à Cadix. A son retour en France, on éleva ce brave officier au grade de capitaine de vaisseau, et en 1810 on lui donna le commandement du *Magnanime*, vaisseau de haut bord. Il conserva ce commandement jusqu'en 1814. Alors ayant été employé par Louis XVIII, il écrivit au moment du débarquement de Napoléon pour offrir ses services au roi, qui fit peu d'usage de ces offres; ce qui ne fut pas moins nuisible à cet officier auprès de Napoléon qui refusa de l'employer. Cependant Regnaud de St-Jean d'Angély lui ayant dicté une lettre d'excuses, il fut rendu à sa position, qu'il perdit encore au second retour des Bourbons. Etant alors allé dans les bureaux de la marine pour solliciter sa réintégration, on lui fit voir ses deux lettres, et l'on se moqua de lui. En réalité, ce marin, qui n'était point un homme politique, voulait servir la France et la servir sans s'inquiéter de ceux qui gouvernaient. Il fut bientôt replacé et employé en qualité de directeur du port de Rochefort, poste qu'il conserva jusqu'au 21 février 1820, époque de sa mort. F—T—E.

TOURNEUR (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ LE). *Voyez* LETOURNEUR.

TOURNEUX (NICOLAS LE). *Voyez* LETOURNEUX.

TOURNIER (JACQUES-JOSEPH), mécanicien, né le 1er mai 1690, à St-Claude, avait reçu de la nature des dispositions singulières pour les arts. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, en faisant ses cours de théologie, il apprit sans maître la sculpture, la peinture, la gravure, l'horlogerie et l'optique. La lecture des ouvrages du P. Reynaud (*voy.* ce nom) lui donna la première notion du mouvement des astres, et bientôt il se persuada qu'il n'était pas impossible de concilier les systèmes de Copernic et de Tycho-Brahé. Dans ce but, il construisit une sphère, au centre de laquelle la terre tournait sur son axe, tandis que le soleil opérait sa révolution annuelle dans le zodiaque. Quelques membres de l'Académie des sciences, ayant entendu parler de cette machine, furent curieux d'en connaître l'auteur. L'abbé Tournier, cédant à leurs instances, fit le voyage de Paris; mais il ne put y soutenir sa réputation. La difficulté qu'il avait à s'exprimer et le peu d'élégance de ses manières empêchèrent qu'on ne rendît justice à ses talents réels. De retour dans sa ville natale, il entreprit d'expliquer son système astronomique et grava dix-neuf planches qui devaient accompagner son ouvrage; mais il ne l'a point terminé. Son exemple et ses leçons eurent une utile influence sur les progrès de l'art du tour, lequel, comme on sait, est une des principales ressources des habitants de St-Claude (1). Il mourut en cette ville, le 11 novembre 1768. Ce fut l'abbé Tournier qui dressa la carte du diocèse de St-Claude, lors de l'érection de l'évêché, en 1742. On a vu longtemps des planisphères de son invention dans le cabinet de physique de MM. de St-Sulpice (Lalande, *Bibliothèque astronomique*, p. 424). Un de ses compatriotes, le P. Rom. Joly, lui a consacré une courte notice dans ses *Lettres sur la Franche-Comté*, p. 94. W—S.

TOURNIÈRES (ROBERT-LEVRAC), peintre d'histoire, de genre et de portraits, naquit dans le village d'Ifs, près Caen, en 1668, et non en 1676, comme d'Argenville l'avance à tort et comme tous les biographes l'ont répété après lui. Il était fils d'un tailleur d'habits, qui, comprenant les heureuses dispositions de son enfant pour les arts, le confia au frère Lucas, de la Haye, de l'ordre des Carmes, à Caen, assez mauvais peintre, mais qui n'en initia pas moins son élève aux premiers principes de la peinture. Quand il eut appris tout ce que ce maître lui pouvait apprendre, le jeune Tournières passa dans l'atelier de Bon Boulogne, où il fit de rapides progrès. Il se livra d'abord au portrait, et il exécuta, notamment à la demande du duc d'Orléans, celui de madame d'Argenton; l'Académie l'admit dans son sein le 24 mars 1702, sur les portraits de Mosnier (à l'école des beaux-arts) et de Michel Corneille (au musée de Versailles). Il voulut se faire recevoir en outre comme peintre d'histoire, ce qu'il obtint le 24 octobre 1716, sur la présentation de sa petite toile de *Dibutade dessinant à la lueur d'une lampe le portrait de son amant* (au musée du Louvre). C'est à ce sujet que Jouvenet dit : « Il n'est guère difficile d'être admis peintre d'histoire, puisqu'en voilà un de « reçu pour un bout de chandelle. » Quoi qu'il en soit, Tournières obtint du succès avec ce

(1) *Voy.* la *Notice historique sur St-Claude*, par M. Crestin, sous-préfet de l'arrondissement, in-8°.

tableau fort remarquable par le fini et d'une couleur fort agréable; il renonça à partir de cette époque aux grandes compositions, pour s'adonner exclusivement aux portraits historiés ou aux sujets de fantaisie; il se proposa pour modèles Schalken et Gérard Dov, qu'il a quelquefois presque égalés, il est juste de le reconnaître. L'Académie l'avait nommé adjoint à professeur le 28 septembre 1725; mais à la suite d'une contestation avec ses confrères, il cessa d'assister aux séances, et s'étant retiré à Caen, il renonça complétement au travail, se bornant à réciter tous les jours ses offices dans l'église du séminaire des eudistes, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée à Caen le 18 mai 1752. Tournières avait été marié deux fois, mais ne laissa point d'enfants; il était, au surplus, d'un caractère assez difficile et était séparé de sa seconde femme au moment de sa mort. Il fut le premier maître de François Lemoine, dont il avait épousé la mère en premières noces, et Huliot fils aîné, ainsi que Romagnesi, furent ses élèves. On lui doit un grand nombre de portraits, qui sont répandus un peu partout, et l'on retrouve de ses œuvres dans presque tous nos musées, notamment à Rouen, à Nantes, à Alençon, à Orléans et à Rennes. Les galeries de Versailles possèdent le portrait de Tournières, peint en 1747 par P. Lesueur; on a gravé seulement deux pièces d'après lui : l'une est le portrait de M. de la Roque, où est également celui du peintre, gravé par Sarrabat; l'autre est le portrait du mathématicien Maupertuis, gravé par Daullé. Tournières a pris part aux salons du Louvre de 1704 à 1748. Le musée de sa ville natale possède deux portraits peints par lui et un tableau de genre donné par M. d'Houdetot, représentant le moment où Racine, ayant bu outre mesure avec son ami Chapelle, saisit les livres et les manuscrits qui l'ont rendu immortel et les foule aux pieds comme œuvres indignes et condamnables. « C'est cette aventure, ajoute le rédac- « teur du catalogue, que l'artiste a reproduite, « et ce tableau y donne une certaine authenti- « cité, puisqu'il est contemporain des deux poëtes « et que les portraits sont très-ressemblants, si « l'on en juge d'après la comparaison avec les « gravures du temps. » B. de L.

TOURNON (François de), fils de Jacques, comte de Tournon, et de Jeanne de Polignac, naquit en 1489, à Tournon, en Vivarais. Sa famille, qui a fourni à la France plusieurs personnages distingués, était une des plus considérables du Languedoc. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique et prit l'habit de chanoine de St-Augustin à l'âge de douze ans, dans l'abbaye de St-Antoine, en Dauphiné. Ses talents et sa naissance le portèrent rapidement aux honneurs ecclésiastiques : après avoir été pourvu de l'abbaye de la Chaise-Dieu, il fut nommé archevêque d'Embrun, à peine âgé de vingt-huit ans. Tandis qu'il remplissait avec le succès le plus complet les fonctions de l'épiscopat, la France penchait vers sa décadence. François Ier régnait, et déjà il avait commencé avec Charles-Quint cette lutte qui devait encore faire verser tant de sang. Le connétable de Bourbon était venu chercher dans le camp impérial un asile contre les persécutions de Louise de Savoie : la victoire de Pavie et la captivité du roi ne l'avaient que trop vengé. La régente, dans ces graves circonstances, réunit à Lyon les hommes les plus éminents du royaume : l'archevêque d'Embrun fut du nombre. La délivrance du roi était l'affaire la plus urgente : la reine mère en confia la négociation au prélat. Il se rendit en Espagne avec Jean de Selve et plusieurs autres personnages distingués. Après de longs débats, Tournon signa, le 14 janvier 1526, comme chef de l'ambassade, le traité de Madrid et accompagna le roi à son retour en France. Mais ce traité, si durement imposé par la victoire à l'impatience de François Ier, contenait des clauses contre lesquelles la France se souleva. Tournon eut la principale part aux négociations qui en changèrent quelques dispositions et qui amenèrent la paix de Cambrai. Renvoyé en Espagne avec le maréchal de Montmorenci, pour y demander la main d'Éléonore, il ramena cette princesse, et fit à Captieux, petit bourg de Guienne, la cérémonie de son mariage avec François Ier. L'archevêché de Bourges, l'abbaye de St-Germain des Prés et enfin le chapeau de cardinal furent la récompense de ses services. Depuis ce moment, Tournon jouit de toute la confiance du roi. La guerre avait cessé; mais une fermentation plus funeste encore régnait dans toute l'Europe. Des dogmes nouveaux avaient été prêchés et avec eux la liberté d'investigation et de jugement dans les matières jusqu'alors soumises à la foi. L'Allemagne avait adopté la réforme née dans son sein; la France se partageait entre l'ancienne et la nouvelle croyance, et l'Angleterre, sous le joug de fer des Tudor, attendait la sienne de Henri VIII. Les passions de ce prince firent ce choix pour elle. Il sollicitait à Rome son divorce avec la sœur de Charles-Quint. Le pape refusait de satisfaire à ce caprice, et Henri menaçait d'adopter la religion qui se montrait plus favorable à son amour pour Anne de Boulen. Le cardinal de Tournon fut envoyé à Rome pour suspendre les foudres dont le pape menaçait Henri; ensuite il courut à Londres pour arrêter l'impatient monarque; mais le pape, cédant à l'influence de Charles-Quint, n'attendit pas le résultat de cette négociation : il fulmina l'excommunication, et l'Angleterre cessa de reconnaître son autorité. Tournon, plus heureux dans ses autres négociations, détacha les princes d'Italie de l'alliance de l'Empereur. Le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, deuxième fils du roi, fut le prix de la complaisance de Clément VIII et du dominateur de Flo-

rence. A peine la France s'était-elle ainsi entourée d'alliances que les hostilités recommencèrent. Charles-Quint envahit la Provence. François Iᵉʳ chargea le maréchal Anne de Montmorenci de repousser l'ennemi, et nommant le cardinal de Tournon son lieutenant général, avec les pouvoirs les plus étendus, il le chargea de diriger de Lyon, comme un autre lui-même, toutes les opérations de la guerre. Tournon avait, comme négociateur, donné des preuves de la plus haute capacité; placé dans une situation nouvelle, il montra tout ce que peuvent un grand caractère et un esprit étendu. L'ennemi fut repoussé de la Provence, le Piémont fut envahi, et l'Italie échappa presque entière au joug de Charles-Quint. Tournon put s'attribuer en grande partie ces succès; car ce fut lui qui pourvut aux besoins de l'armée, qui par sa sagesse en contint les bandes indisciplinées, et qui, à défaut des fonds de l'Etat, versa souvent dans la caisse militaire ses propres revenus et les sommes qu'il empruntait en son nom des marchands de Lyon. Il paraît qu'à cette époque le crédit du trésor n'était pas bien établi; car le roi le remercia très-affectueusement, le 22 janvier 1537, d'avoir trouvé de l'argent à trois pour cent par mois. Lorsque le besoin de la paix se fit sentir, ce fut sur le cardinal de Tournon que François Iᵉʳ jeta les yeux pour le représenter, en 1538, aux conférences de Nice, entre Paul III et l'Empereur; ce fut ce ministre qui y signa une paix de dix ans. Le connétable de Montmorenci avait partagé longtemps avec le cardinal de Tournon la confiance du roi; mais la disgrâce de cet illustre guerrier laissa Tournon l'unique arbitre de l'Etat. La poursuite de l'hérésie devint pendant la paix le principal but des efforts du ministre. De toutes parts la réforme pénétrait en France, et son esprit s'était glissé jusque dans la famille royale. Tournon, convaincu que la différence de croyances religieuses dans les membres d'un même Etat était de tous les maux le plus redoutable, résolut d'extirper la religion nouvelle et encore mal enracinée. Pour y parvenir, non content de combattre avec raison la tendance que François Iᵉʳ, dominé par sa sœur la reine de Navarre, paraissait avoir pour les nouveautés, il établit une chambre ardente, et emporté par un zèle excessif, il ordonna ou du moins il toléra des cruautés horribles contre les calvinistes et contre les vaudois. Heureusement il ne fit pas de son pouvoir cet unique et malheureux usage, et l'accroissement de la bibliothèque du roi, la fondation de l'imprimerie royale, celle des colléges d'Auch et de Tournon, enfin les bienfaits répandus sur les savants, prouvent qu'il comprenait tout ce que les lettres peuvent ajouter à la grandeur d'un Etat. Il eut pour pensionnaires les savants les plus illustres, Muret, Lambin, Vincent Lauro, depuis cardinal, etc. La mort de François Iᵉʳ, en 1547, mit fin au pouvoir sans bornes qu'exerçait depuis dix ans le cardinal de Tournon. Pendant vingt-quatre ans de ministère, malgré les guerres les plus coûteuses, cet habile homme d'Etat sut amasser et laissa dans les coffres du roi quatre millions de la monnaie de cette époque. Henri II monta sur le trône et avec lui les princes de la maison de Lorraine. Le cardinal de Tournon se retira aussitôt des affaires; mais, soit pour l'éloigner du royaume, soit parce que ses talents étaient nécessaires, il fut envoyé à Rome, où, après avoir coopéré à l'exaltation de Jules III, il négocia un traité avec ce pontife et souleva contre l'Empereur plusieurs princes d'Italie, qu'il avait réunis à Chioggia. Objet de la jalousie des Guise, il fut laissé huit ans en Italie en qualité d'ambassadeur et y soutint sa réputation de négociateur très-habile. A cette époque, sa médaille fut frappée à Venise. Le roi cependant, satisfait de ses services, lui avait donné l'archevêché de Lyon, et le pape l'avait nommé évêque de Sabine. Lorsque le cardinal de Tournon revint en France, en 1555, il trouva l'Etat aux mains de la duchesse de Valentinois, et sa fierté ne pouvant plier devant cette idole, il se retira dans son diocèse de Lyon, ville dont il était à la fois l'archevêque et le gouverneur. Là son zèle le porta de nouveau à des actes d'une excessive rigueur contre les calvinistes. Les princes lorrains voulaient rallumer la guerre contre le fils de Charles-Quint. Le cardinal de Tournon fut contraint de retourner à Rome, avec la mission d'entraîner Paul IV; mais, loin de se prêter aux vues ambitieuses des Guise et à celles des Caraffa, neveux du pape, non moins avides de troubles que les princes lorrains, il fit tous ses efforts pour maintenir la paix. Le mauvais génie de la France l'emporta cependant, et une guerre que marqua la bataille de St-Quentin mit l'Etat au bord de l'abîme. Le cardinal de Tournon resta en Italie, chargé des affaires de France, et au conclave qui suivit la mort de Paul IV, il balança le choix des cardinaux. Pie IV, qui l'emporta sur lui, le nomma évêque d'Ostie, doyen du sacré collége et lui accorda toute sa confiance. Cependant Henri II était mort, et le cardinal de Tournon fut rappelé à la cour. Il la trouva livrée aux factions, et la France en proie aux plus affreux malheurs. Effrayé des progrès du calvinisme, le cardinal crut y mettre obstacle en donnant aux jésuites le collége qu'il avait fondé à Tournon et en faisant recevoir en France cet ordre déjà célèbre. Il rendit à son pays un service moins contesté en détournant le faible François II du dessein que lui avaient inspiré les Guise et le maréchal de St-André de faire assassiner le père de Henri IV. L'avénement de Charles IX au trône rendit au cardinal de Tournon une grande partie de son crédit: il l'employa encore contre les protestants; son zèle et son habileté se firent remarquer aux états d'Orléans, en 1560, et au colloque de Poissy, qu'il

présida l'année suivante. Ce fut le dernier acte important de sa vie politique; il mourut le 21 avril 1562, à St-Germain en Laye, après avoir, dans le cours d'une vie de 73 années, pris, pendant trente-neuf ans et sous quatre rois, la part la plus active aux affaires de cette époque, si féconde en grands événements. Il fournit un exemple unique de faveur et de crédit dans des temps si difficiles. Sa famille ne recueillit aucun des biens qu'il avait amassés : il les employa tous en fondations pieuses, dont la plus considérable est le collége de Tournon, dans l'église duquel il fut enterré. De Thou dit de lui : « Homme « d'une rare prudence et d'un mérite extraordi- « naire, d'une habileté pour les affaires et d'un « amour pour sa patrie presque au-dessus de ce « qu'on en peut penser, François Ier l'avait mis « à la tête des affaires. Après la mort de ce « prince, l'envie le fit chasser de la cour; mais « il fut toujours estimé, considéré et respecté de « tous, même de ses envieux. On le vit toujours « opposé aux protestants, persuadé qu'on ne « pouvait rien changer en matière de religion « sans troubler la paix et la tranquillité de « l'Etat. » « C'était, dit Varillas, un ministre « laborieux, capable selon le temps, qui avait « l'esprit pénétrant et le jugement net et qui se « piquait d'aller au solide. » « On ne sache pas, « dit Daniel, que Tournon ait jamais pris le mau- « vais parti dans une affaire. » Sans compter les éloges ou oraisons funèbres de ce prélat, on a sa vie, en latin, par P. Rouvière et par L. Doni d'Attichi; en français, par le P. Ch. Fleury (Paris, 1779, in-12), et par d'Auvigny (*Hommes illustres de France*, t. 2, p. 141). F—A.

TOURNON (CHARLES-THOMAS MAILLARD DE), cardinal, issu d'une ancienne et illustre maison originaire de Rumilli, en Savoie, naquit à Turin le 21 décembre 1668 (1). Après avoir achevé ses études à Rome, au collége de la Propagande, il embrassa l'état ecclésiastique et ne tarda pas à se distinguer par ses lumières et par son dévouement au saint-siége. Le pape Clément XI le revêtit de la dignité de patriarche et le nomma, le 5 décembre 1701, son vicaire apostolique aux Indes et à la Chine. Suivant les uns, le patriarche était chargé seulement de prendre connaissance des rites dont les jésuites avaient cru pouvoir permettre la pratique aux nouveaux convertis (*voy.* RICCI); mais d'autres assurent qu'il avait reçu le pouvoir d'interdire aux nouveaux chrétiens tous les usages qu'il jugerait contraires à la pureté de la foi catholique. Le patriarche se rendit aussitôt en Espagne, où il devait attendre un bâtiment français chargé de le transporter dans les Indes. La guerre n'ayant pas permis à ce bâtiment d'approcher de Cadix, le prélat gagna l'île de Ténériffe, où le vaisseau du roi *le Maurepas* le prit à son bord, le 3 mai 1703; il débarqua le 5 novembre suivant à Pondichéri. Les jésuites allèrent à sa rencontre jusque sur le rivage et le ramenèrent processionnellement dans la ville. Le patriarche n'eut qu'à se louer de leur politesse et de la manière noble et généreuse dont ils pourvurent à tous ses besoins. Forcé de prolonger son séjour dans les Indes, il en profita pour examiner les rites pratiqués par les chrétiens malabares; et convaincu qu'il était dangereux de tolérer plus longtemps ces restes de la superstition, il les proscrivit par un décret qu'il rendit public le 11 juillet 1704. C'était le jour même de son départ pour Manille, d'où il continua sa route jusqu'à la Chine. Il arriva dans cet empire au commencement de l'année 1705. Son premier soin fut de réunir à Canton les chefs des missions, auxquels il annonça que le but de son voyage était d'épurer le culte catholique à la Chine; et malgré leurs observations sur les dangers d'adopter légèrement une pareille mesure, il leur enjoignit de faire disparaître des églises les signes et emblèmes relatifs au culte du ciel et des ancêtres. Le patriarche n'obtint que par le crédit des jésuites la permission de se rendre à Pékin, où ils lui procurèrent une entrée qui surpassait, par la pompe et la magnificence, celle de tous les ambassadeurs. Admis à l'audience de l'empereur Khang-hi (*voy.* MAIGROT), le légat lui parla d'établir à la Chine un supérieur général des missions, qui deviendrait l'intermédiaire entre le saint-siége et le gouvernement chinois. Cette idée déplut à l'empereur, qui cessa bientôt de montrer les mêmes égards, la même déférence au légat, qu'il jugea minutieux et tracassier. Le patriarche accusa les jésuites de ce changement; ceux-ci l'attribuèrent à l'ignorance qu'il montrait des usages de la Chine et à son peu d'égard pour les volontés de l'empereur. Quoi qu'il en soit, le patriarche reçut, le 3 août 1706, l'ordre de sortir de Pékin. Il ne quitta cette ville que le 28, ayant été retenu par des affaires qu'il jugeait de son devoir de terminer avant son départ; mais la négligence involontaire qu'il avait mise dans l'exécution d'un ordre émané de l'empereur acheva d'indisposer ce prince. Le prélat prit la route de Nankin, où il s'arrêta pour faire ses dernières dispositions avant son retour en Europe. C'est de cette ville qu'est daté le fameux mandement qu'il publia le 28 janvier 1707, par lequel il interdit aux nouveaux chrétiens la pratique des anciennes cérémonies, et enjoint aux missionnaires de se conformer à cette instruction, sous les peines canoniques. Cette pièce irrita tellement l'empereur, qu'il donna l'ordre d'arrêter le patriarche et de le conduire à Macao, où il fut remis à la garde des Portugais, qui le traitèrent d'une manière d'autant plus rigoureuse qu'il les avait desservis près de l'empereur.

(1) Son père, Victor-Amédée de Maillard, comte de Tournon et marquis d'Albi, ministre d'État, chevalier de l'Annonciade, gouverneur du château et comté de Nice, mourut en 1702. On voit par ces titres combien c'est faussement que Voltaire a présenté le cardinal comme une espèce d'aventurier, prêtre savoyard nommé Maillard, qui avait *pris* le nom de Tournon.

Malgré les réclamations des jésuites, le pape approuva la conduite de son légat, et, en récompense du zèle qu'il avait montré, le créa cardinal. Il reçut dans sa prison les insignes de sa nouvelle dignité, dont il ne devait jouir que peu de temps. Sa santé, naturellement délicate, ne put résister aux rigueurs de ses gardiens, et il expira, dans de grands sentiments de piété, le 8 juin 1710, à l'âge de 42 ans. L'éloge du cardinal de Tournon fut prononcé par le souverain pontife en 1711, dans une assemblée du sacré collége. L'ordre de rapporter son corps à Rome fut exécuté par le légat Mezzabarba (*voy.* ce nom), et il fut inhumé, le 27 septembre 1723, dans l'église du collége de la Propagande. La légation du cardinal de Tournon a fait naître une foule d'écrits, parmi lesquels on se contentera d'en citer deux : *Esame e difesa del decreto da M. di Tournon sopra le cose dell' imperio della China*, Rome, 1728, in-4°. C'est une apologie complète. — *Mémoires* du P. Thomas, vice-provincial des jésuites en Chine, *sur la mission du cardinal de Tournon*, dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, édition du P. Querbeuf, t. 26, p. 296-354. L'auteur, comme on le pense bien, cherche à justifier ses confrères et rejette tout le blâme sur le légat, dont les mémoires authentiques furent enfin publiés en 1762 par les soins du cardinal Passionei, sous ce titre : *Memorie storiche della legazione e morte del cardinale di Tournon esposti con monumenti rari ed autentici, non più dati in luce*, Rome, 8 vol. in-8°. On y trouve plus d'exactitude que dans les *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, Paris, 1733, 7 vol. in-12. Le nom chinois de ce prélat était *To-loo*. Il avait été à Rome un des premiers membres de l'académie des Arcadiens, sous le nom d'*Erasmus Idalius*, et Crescimbeni y prononça son oraison funèbre (voy. *Vite degli Arcadi illustri*, t. 3, p. 1, et *Notizie istor. degli Arcadi morti*, t. 2, p. 100). Sa vie a été écrite en italien par l'abbé Fatinelli (1), mais on ne sait si ce travail a été publié. W—s.

TOURNON (ALEXANDRE), appelé quelquefois *Tournon de la Chapelle*, né à Arras vers 1760, vint fort jeune à Paris, où il vécut des travaux de sa plume. Il se trouvait dans cette ville lorsque la révolution commença, et il s'en déclara un des plus chauds partisans. S'étant uni au fameux libelliste Prudhomme, il concourut avec lui à la rédaction des *Révolutions de Paris* (*voy.* PRUDHOMME) et se lia également avec Danton et Camille Desmoulins. Tombé comme eux dans la disgrâce de son compatriote Robespierre, il périt sur l'échafaud le 10 juillet 1794 (22 messidor an 2), ayant été condamné par le tribunal révolutionnaire. Il avait publié : 1° les *Promenades de Clarisse et du marquis de Volzi, nouvelle méthode pour apprendre les principes de la langue française, à l'usage des jeunes personnes*, 1784-1787, 12 cahiers in-12 ; 2° *la Vie et les mémoires de Pilâtre des Rosiers*, Paris, 1786, in-12 ; 3° *Histoire de mademoiselle de Sirval, ou le Triomphe du sentiment*, Paris, 1788, 2 vol. in-12 ; 4° *Moyens de rendre parfaitement propres les rues de Paris*, 1789, in-8° ; 5° *Des préliminaires sur la constitution du peuple français en* 1793. C'était une sorte d'introduction à la constitution que Héraut de Séchelles fit décréter à cette époque et qui fut remplacée par le gouvernement révolutionnaire sans avoir été jamais mise à exécution. — TOURNON (Dominique-Jérôme), né à Toulon, vers 1770, fut longtemps médecin en chef des hôpitaux militaires de Bayonne et de Bruxelles, professa la chirurgie à Toulouse et publia : 1° *Liste généalogique des ouvrages des médecins, chirurgiens, et de ceux qui ont exercé l'art de guérir dans cette ville, avec des annotations et l'éloge de Pierre Desault*, Bordeaux, 1779, in-8° ; 2° *Flore de Toulouse, ou Description des plantes qui croissent aux environs de cette ville*, Toulouse, 1811, in-8°. Z.

TOURNON (PHILIPPE-CAMILLE-CASIMIR-MARCELLIN, comte DE), né en 1778 à Apt, dans le comtat Venaissin, d'une ancienne famille noble, commença dans la maison paternelle des études qui furent interrompues par la révolution, mais qu'il termina à Paris dans les dernières années du 18e siècle. Il venait de les achever lorsque survint la révolution du 18 brumaire. S'étant aussitôt voué à ce gouvernement, il fut nommé auditeur au conseil d'Etat et bientôt envoyé comme intendant à Bareuth, où les Autrichiens le firent prisonnier (1809) et l'emmenèrent en Hongrie. La fermeté, la présence d'esprit qu'il déploya dans ces circonstances difficiles l'ayant fait remarquer par l'empereur, il fut nommé préfet de Rome en 1810, lorsque les Etats du pape furent transformés en départements français. Le zèle qu'il déploya encore dans ces nouvelles fonctions lui mérita de plus en plus la confiance du souverain. Ce fut surtout à l'époque de l'enlèvement de Sa Sainteté, en 1811, qu'il eut à faire preuve d'habileté et de dévouement ; il n'eut guère cependant qu'à seconder par des moyens de police et de surveillance les généraux Miollis et Radet qui en étaient spécialement chargés. Plus tard, lorsque le roi Joachim Murat, devenu l'allié des Autrichiens, envahit les Etats du saint-père, en 1814, et qu'il voulut contraindre le préfet à continuer l'administration au nom du roi de Naples, Tournon s'y refusa, et, dès le lendemain, il prit le chemin de la France, où les Bourbons venaient d'être rétablis lorsqu'il y arriva. Alors, restant fidèle au gouvernement impérial, il se retira à la campagne et ne remplit aucune fonction jusqu'au retour de l'île d'Elbe, en mars 1815, où Napoléon le nomma successivement préfet du Finistère et de l'Hérault. Les événements se pressèrent avec tant de rapidité, qu'il n'eut le temps de se rendre à aucun de ces

(1) *Journal de Verdun*, décembre 1711, p. 384.

deux postes, ce qui fut considéré comme un refus par le roi Louis XVIII, qui, en conséquence, le nomma préfet de la Gironde dès qu'il fut revenu de Gand. S'étant aussitôt rendu à Bordeaux, le comte de Tournon, entrant parfaitement dans le système d'oubli et de fusion proclamé par Louis XVIII, parvint sans peine à comprimer les mouvements de royalisme alors très-violents dans la cité du 12 mars; mais il ne réussit pas dans la première année à faire nommer des députés de l'opposition à la chambre *introuvable*. Ce ne fut qu'après la dissolution du 5 septembre 1816 qu'il put mettre en pratique ses combinaisons de listes électorales favorables au parti libéral. Voulant appuyer son système par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, le comte de Tournon imagina à la même époque de créer un journal hebdomadaire sous le titre de *Feuille du dimanche*, qu'il fit afficher dans les rues et dans les villages, à la porte des églises, ordonnant aux maires de le lire après la messe dans les places publiques. Cette invention n'eut point de succès et trouva peu d'imitateurs dans les départements voisins; mais elle fit au préfet, qui ne manqua pas d'en vanter les effets dans son rapport au ministère, une grande réputation de zèle et d'habileté administrative. Il fut nommé pair de France, conseiller d'Etat, et après cinq ans d'exercice à la préfecture de Bordeaux, il passa en 1823 à celle de Lyon, considérée comme plus importante et plus difficile à conduire sous le rapport politique. Là encore il se signala par son habileté à dresser les listes électorales, ce qui était alors considéré comme le premier talent d'un préfet, et par là il ajouta encore à son crédit auprès de Louis XVIII et de ses ministres. En 1825, il fut appelé à la présidence du conseil des bâtiments civils au ministère de l'intérieur, et depuis cette époque il s'éloigna peu de la capitale, se montrant fort assidu aux séances de la chambre des pairs et à celles de la société d'agriculture, dont il était membre. Il ne se déclara point opposé à la révolution de 1830, et prononça dans ce sens plusieurs discours à la chambre des pairs, entre autres dans la séance du 27 décembre 1831, sur l'article 23 de la charte, et le 13 janvier 1832, sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons. Sa santé l'ayant obligé de se retirer à la campagne, il y mourut chez son gendre le 18 juin 1833, au château de Gimbard-en-Charolais. M. Mounier, son collègue, prononça son éloge à la chambre des pairs. Il avait publié en 1831 un ouvrage estimé et très-curieux sous ce titre : *Etudes statistiques sur Rome et la partie occidentale des Etats romains, contenant une description topographique et des recherches sur la population, l'agriculture, les manufactures, le commerce, le gouvernement, les établissements publics, et une notice sur les travaux exécutés par l'administration française*, 2 vol. in-8° et atlas. M—D j.

TOURNY (LOUIS-URBAIN-AUBERT, marquis DE), administrateur distingué au 18e siècle, naquit en 1690, aux Andelys (Eure); après avoir été maître des requêtes au parlement de Paris, il fut appelé, en 1730, à l'intendance de Limoges, et en 1743 il passa à celle de Guienne. Son activité éclairée a laissé à Bordeaux des souvenirs ineffaçables; la ville était encore resserrée dans une étroite enceinte de murailles autour desquelles s'étendaient des terrains presque déserts et marécageux; Tourny les assainit, ouvrit de larges avenues qui ne tardèrent pas à se border de maisons; il perça des boulevards, il créa un vaste jardin qui, complétement remanié il y a peu d'années, est aujourd'hui un élégant jardin botanique. Il rencontra d'ailleurs de très-vives oppositions de la part de magistrats routiniers, de propriétaires dont les intérêts étaient froissés par des mesures que réclamait le bien général. Il eut à lutter contre l'autorité ecclésiastique, contre l'autorité militaire, contre la municipalité, dont il fit casser des arrêtés par le ministre. Fatigué de ces luttes, il dit à ses adversaires : « Vous me maudissez, mais vos enfants « me béniront. » Il quitta Bordeaux en 1758, et fut nommé conseiller d'Etat; il mourut à Paris en 1761. Il avait donné beaucoup de soins à un objet alors beaucoup trop négligé, la viabilité; de grandes voies de communication mirent Bordeaux en relations faciles avec Libourne, avec Périgueux, avec Marmande. La réputation de Tourny se maintient encore avec éclat à Bordeaux; des cours, des allées portent son nom, ainsi qu'une place sur laquelle s'élève sa statue, érigée en 1828. Renvoyons, pour plus amples renseignements, à l'*Essai historique*, de Marie de St-Georges, *sur l'administration du marquis de Tourny*, Bruxelles, 1772; à l'*Eloge de Tourny*, par M. Jouannet, Périgueux, 1809; à l'*Histoire de Bordeaux*, par Bernadau. Z.

TOURON (le P. ANTOINE), biographe et controversiste, né dans le diocèse de Castres en 1688, prit jeune l'habit de St-Dominique et se dévoua d'abord à l'enseignement des novices. Ayant été remplacé dans les fonctions de professeur de théologie, il profita de ses loisirs pour étudier l'histoire de son ordre, et à l'âge de cinquante ans publia la *Vie de St-Thomas d'Aquin*, ouvrage estimable par l'étendue et l'exactitude des recherches. Encouragé par les suffrages du public, il donna bientôt la *Vie de St-Dominique*, et enfin l'*Histoire des hommes illustres* qui sont sortis de cet ordre célèbre. Il offrit la dédicace de cette histoire au pape Benoît XIV, qui témoigna sa satisfaction à l'auteur par un bref conçu dans les termes les plus flatteurs. Les attaques dirigées contre la religion excitèrent ensuite son zèle, et il consacra sa plume à la défendre contre les efforts des incrédules. Il mourut à Paris le 2 septembre 1775, à l'âge de 85 ans, ayant conservé, jusqu'au terme de sa longue carrière, une santé vigoureuse et toutes les facultés de son esprit.

C'était un écrivain laborieux et rempli d'érudition; mais son style, clair et facile, pèche par la diffusion et par l'absence de tout ornement. Ses ouvrages sont : 1° *Vie de St-Thomas d'Aquin*, avec un exposé de sa doctrine et de ses ouvrages, Paris, 1737, in-4°; 2° *Vie de St-Dominique de Guzman, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs*, avec l'histoire abrégée de ses premiers disciples, ibid., 1739, in-4°; 3° *Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, ibid., 1743-1749, 6 vol. in-4°. Cet ouvrage forme, avec le précédent, une histoire complète de l'ordre depuis sa fondation jusqu'en 1748. L'auteur a joint au sixième volume une traduction latine, avec le texte en regard, du discours du pape Benoît XIV sur la mort précieuse de Pierre, martyr (le P. Sanz, évêque de Mauricastre), l'une des plus illustres victimes de la persécution suscitée à la Chine contre les chrétiens, en 1747. Il existe des traductions de cet ouvrage en espagnol et en italien. 4° *De la Providence*, traité historique, dogmatique et moral, avec un discours préliminaire contre l'irréligion et l'incrédulité, ibid., 1752, in-12; 5° *la Main de Dieu sur les incrédules, ou Histoire abrégée des Israélites, souvent infidèles et autant de fois punis*, ibid., 1756, 2 vol. in-12; 6° *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, ibid., 1758, in-12; 7° *la Vie et l'esprit de St-Charles Borromée*, ibid., 1761, 3 vol. in-12; 8° *Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte*, ibid., 1768-1770, 14 vol. in-12. C'est, comme l'auteur le dit lui-même, l'histoire ecclésiastique du nouveau monde. On y trouve cependant des détails sur les productions du pays et sur l'origine et les mœurs des habitants, d'après les auteurs espagnols. W—s.

TOURREIL (Jacques de), littérateur français, naquit à Toulouse le 18 novembre 1656. Son père était procureur général au parlement de cette ville, et sa mère, Marguerite Fieubet, était sœur du premier président de la même cour. Le jeune Tourreil montra de bonne heure du goût pour les lettres, et spécialement pour l'art oratoire; il composait des déclamations, des diatribes contre ses camarades, quelquefois aussi contre ses maîtres. Entraîné cependant par l'ardeur bouillante de son caractère, il eut envie d'entrer dans la carrière des armes; pour l'en détourner, on lui remontra que les grands personnages de l'ancienne Rome avaient brillé au barreau avant de s'illustrer dans les combats; il n'en fallut, dit-on, pas davantage pour le déterminer à poursuivre le cours de ses études. Seulement il prit le titre de chevalier de Tourreil et vint à Paris avec l'espoir d'y perfectionner les talents qu'il croyait posséder. Quoiqu'il se fût ainsi voué à la science du droit et destiné à la haute éloquence, il cultivait aussi la poésie; à dix-huit ans, il décrivit en vers latins la maison que son cousin Fieubet, conseiller d'Etat, occupait sur le quai des Augustins. En 1681 et 1683, il concourut pour les prix d'éloquence que l'Académie française avait proposés, l'un sur ces paroles : *Ave, gratia plena, Dominus tecum;* l'autre sur ce texte : *Ecce beatam me dicent omnes generationes;* et il eut le bonheur de cueillir les deux palmes. Encouragé par de si glorieux succès, il se mit à traduire Démosthène et publia, en 1691 (à Paris, in-8°), une version française de la première Philippique, des trois Olynthiennes et de la Harangue sur la paix. Les juges les plus éclairés trouvèrent qu'il avait paraphrasé et plus énervé qu'embelli l'orateur grec. « Le bourreau, s'écriait Racine, il fera tant qu'il « donnera de l'esprit à Démosthène. » D'Olivet rapporte une conversation où Boileau disait : « Tourreil n'est pas un sot, à beaucoup près; et « cependant quel monstre que son Démosthène! « Je dis monstre, parce qu'en effet c'est un « monstre qu'un homme démesurément grand « et bouffi. » Toutefois cette traduction et les deux discours précédemment couronnés avaient valu au chevalier de Tourreil les bonnes grâces du contrôleur général Pontchartrain, qui, dès 1691, le fit entrer à l'Académie des médailles et inscriptions, et en 1692 à l'Académie française. Le tableau des productions de cet écrivain se continue par son discours de réception et par celui qu'il prononça, au mois d'octobre de la même année, en répondant aux députés de l'Académie de Nîmes, qui venaient remercier les académiciens de Paris de l'association ou affiliation qu'ils avaient daigné lui accorder. Tourreil eut encore à prendre la parole au nom de l'Académie française, en 1694, non-seulement lorsqu'elle reçut dans son sein l'abbé Charles Boileau, mais, ce qui est bien plus mémorable, lorsqu'elle présenta au roi, aux princes, aux ministres, la première édition de son dictionnaire. Ce jour-là, le directeur Tourreil prononça vingt-huit, ou même, selon Massieu, trente-deux compliments à Fontainebleau; et malgré les applaudissements qu'ils avaient tous obtenus, il n'en voulut pas donner de copies; on n'en retrouve qu'un seul dans ses œuvres, celui qui s'adressait à Louis XIV. Le recueil de ses écrits renferme de plus une préface ou dédicace particulière qu'il avait composée pour être mise en tête de ce dictionnaire, et qu'il fit imprimer en l'année même 1694, à la suite de ses *Essais de jurisprudence* (à Paris, in-12). Les questions traitées ou proposées dans ces essais sont, dit de Boze, « susceptibles d'agréments « que n'offre pas la lecture du Code et du Digeste. » Il y en a pourtant une fort sérieuse, savoir si la torture est une bonne voie pour découvrir les coupables. D'autres sont conçues en ces termes : Si l'on a sagement fait en abolissant la loi qui tenait les femmes en tutelle durant toute leur vie; si un homme qui ne volerait que pour donner commettrait véritablement un vol; si un juge peut ordonner une demi-peine pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve, etc. Toutes, y compris celle de la torture, sont résolues selon

le sentiment des jurisconsultes réputés graves et les plus accrédités avant 1694 ; chaque problème est le sujet d'une lettre que l'auteur a l'intention de rendre divertissante : il donne à un exploit le nom de compliment timbré; à un salaire, celui de reconnaissance monnoyée, etc. Il était difficile de traiter d'une manière plus frivole et à la fois plus fastidieuse des matières naturellement austères, qui n'admettent d'autre ornement que la clarté des idées, la vérité des faits, la justesse des conséquences et l'élégante précision du langage. Ce livre n'ayant pas fait fortune, quoiqu'il fût de fort mauvais goût, Tourreil dit adieu à la jurisprudence et reprit son métier de traducteur. Il eut le bon esprit de sentir que sa version de Démosthène était trop brillante et trop ambitieuse; il la refit, en ajoutant aux cinq harangues qu'il avait déjà traduites trois autres Philippiques et les discours sur la Chersonèse et sur la lettre de Philippe. Elles parurent en 1701 à Paris, in-4°, avec des remarques et une préface, sur laquelle nous reviendrons, et furent, en 1706, réimprimées à Amsterdam, in-12. Cette fois il s'était prescrit des lois un peu plus sévères; on trouva cependant qu'il se donnait encore trop de liberté, qu'il retranchait, qu'il ajoutait, et qu'au surplus il n'avait pas plus d'énergie quand il voulait être fidèle que de grâce quand il se dispensait d'exactitude. On peut lui savoir gré d'avoir eu le courage de recommencer une troisième fois ce travail; il y consacra les quinze dernières années de sa vie, durant lesquelles néanmoins il composa quelques autres écrits. De Boze le désigne comme un des membres de l'Académie des inscriptions qui ont le plus contribué à l'édition, publiée en 1702, de l'histoire du règne de Louis XIV par les médailles. Pour l'en récompenser, on augmenta sa pension; et peu après il obtint le titre de pensionnaire vétéran, qu'il avait sollicité afin d'être moins distrait de sa traduction de Démosthène. Il ne reparaît dans les Annales de l'Académie française qu'en 1703, lorsque la place vacante par le décès de Charles Perrault était demandée par l'abbé de Chaulieu. Tourreil, qui remplissait alors les fonctions de directeur, manœuvra, sans qu'on sache trop pour quelle raison, contre l'Anacréon du Temple (*voy.* CHAULIEU); et pour être plus sûr de lui enlever les suffrages, il déclara que le président de Lamoignon se mettait sur les rangs; ce magistrat fut élu et n'accepta point cet excès d'honneur. Il aimait pourtant la littérature et ceux qui la cultivaient, mais non pas au point de s'emparer de leurs places et de leur patrimoine. Sur son refus, on nomma le cardinal de Rohan, à la réception duquel Tourreil prononça un dernier discours, le 31 janvier 1704. En rendant compte de ce discours dans le *Journal de Trévoux*, les jésuites accordaient à M. le directeur de l'Académie *beaucoup d'emphase* et l'art *de grossir les objets par des expressions magnifiques*. Il se fâcha de cet éloge; et l'on croit que, pour s'en venger, il prêta sa plume aux ecclésiastiques des missions étrangères, qui avaient en ce temps des démêlés avec la société de Jésus et qui publiaient contre elle des mémoires sur les affaires de la Chine. On lui attribue particulièrement la préface assez piquante et la traduction des Réflexions sur les cultes et les superstitions chinoises, imprimées en Hollande. Tourreil avait un peu de rudesse dans le caractère; ses saillies étaient brusques, ses reparties vives et quelquefois offensantes; et il se corrigeait d'autant moins de cette âpreté qu'il la prenait pour de la véhémence. Il voulait conserver le droit de louer et de blâmer avec franchise, et pardonnait cependant les torts dont on s'avouait coupable. On assure qu'il faisait profession de préférer les qualités du cœur et de l'esprit à l'éclat de la naissance et des dignités; s'il soutient que Démosthène n'était pas fils d'un forgeron « ce n'est point, « dit-il, par un entêtement ridicule pour mon « auteur, moi qui ne lui demande d'autres titres « de noblesse que ses ouvrages et qui ne connais « de véritable roture que celle des actions. » Tout occupé de ce grand orateur, il n'avait point encore achevé de retoucher la traduction de douze harangues, lorsqu'il mourut à Paris le 11 octobre 1715, à peine âgé de 59 ans. Il avait, dans l'Académie française, succédé à Michel le Clerc; il y fut remplacé par Jean-Roland Malet (1), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Tourreil, par son testament, chargeait l'abbé Massieu (*voy.* ce nom), son confrère, de publier la troisième édition de la version française de Démosthène; Massieu fit plus, il donna une édition complète des Œuvres de Tourreil (Paris, 1721, 2 vol. in-4°, 4 vol. in-12). A l'exception des écrits sur les missions en Chine, ce recueil contient toutes les productions dont nous avons fait mention dans cet article, et de plus l'inscription latine rédigée par Tourreil pour la statue équestre de Louis le Grand, à la place Vendôme. Douze harangues traduites du grec en français y sont comprises, savoir : les dix que nous avons déjà citées et celle d'Eschine contre Ctésiphon, avec celle de Démosthène pour la couronne. En lisant ces versions, on plaint Tourreil d'avoir consumé la plus grande partie de sa vie sur un travail auquel il n'était aucunement appelé par le caractère de son esprit, ni préparé par le genre de ses premières études; Massieu lui-même est obligé d'avouer qu'auparavant Maucroix, que nous ne lisons plus, avait été un traducteur plus

(1) On ne sait pas en quelle année ni en quel lieu était né J.-Rol. Malet. Une ode, extrêmement faible, couronnée par l'Académie française, était son seul titre pour aspirer à y entrer, et il n'a laissé aucune autre production. Mais le contrôleur général Desmarets (*voy.* ce nom), à qui l'on offrait le fauteuil de Tourreil, répondit : « J'ai dans mes bureaux un premier commis « à qui cela convient mieux. » C'était Malet, qui fut tranquillement académicien jusqu'en 1736, et qui mourut le 12 avril de cette année, en laissant peu de fortune, quoique ayant été employé pendant toute sa vie dans les finances.

élégant de l'orateur grec, et s'était montré meilleur grammairien, plus habile écrivain. Mais Tourreil a joint à sa version des remarques souvent instructives et des préfaces dont l'une est, à notre avis, son plus estimable ouvrage (1). Nous voulons parler de celle qui offre un abrégé de toute l'histoire des Grecs, d'abord depuis leur origine jusqu'à la prise de Troie, puis entre cette catastrophe et la bataille de Marathon, ensuite durant les cent soixante-sept années qui séparent la victoire de Miltiade de la mort d'Alexandre. C'était le tableau le plus animé qu'on eût encore tracé, dans une langue moderne, de ces traditions antiques et de ces révolutions mémorables; il autoriserait à penser que Tourreil eût beaucoup mieux fait de se consacrer à l'histoire. L'éloge de cet académicien, par de Boze, a été reproduit en partie dans le tome 27 des *Mémoires* de Niceron; on peut y joindre quelques articles de l'histoire de l'Académie française, par d'Olivet, et les observations de Goujet, pages 210-218 du tome 2 de sa *Bibliothèque française*. — *Amable* de TOURREIL, frère de l'académicien dont nous venons de parler, est indiqué comme le véritable auteur du livre intitulé *l'Innocence opprimée par la calomnie, ou Histoire de la congrégation des Filles de l'enfance de Jésus*, 1688, 2 parties in-12. Toutefois cet ouvrage a été aussi attribué à Antoine Arnauld et à Quesnel, qui l'a peut-être seulement corrigé avant de le faire imprimer. Quoique le titre porte : A Toulouse, chez Lanoue, l'édition sortait d'une presse hollandaise. Amable de Tourreil mourut à Rome en 1719; il venait d'être détenu dans les prisons de l'inquisition et l'avait été auparavant, durant quatre années, au château St-Ange. D-N-U.

TOURRET (CHARLES-GILBERT), homme politique français, naquit le 22 décembre 1795, à Montmarault. Au sortir de l'école polytechnique, dans laquelle il avait été admis en 1814, il entra dans le service des ponts et chaussées. Plus tard, il se démit de son titre d'ingénieur pour se livrer uniquement à la culture de ses propriétés. Député de l'Allier, de 1837 à 1842, mais médiocrement amateur des luttes politiques, il résigna son mandat pour laisser venir au sein de la représentation nationale le général de Courtais, que l'on croyait beaucoup plus aguerri en ces matières. De 1842 à 1852, Tourret, appelé au conseil général d'agriculture, s'y fit remarquer par la spécialité de ses connaissances. Commissaire du gouvernement après février 1848, il renonça à en remplir les fonctions lorsqu'il eut connaissance des circulaires électorales du ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, ce qui ne l'empêcha point, du fait même du nouveau commissaire, M. Mathé, d'être élu représentant du département de l'Allier. Membre de l'assemblée constituante, il se montra opposé à l'institution de deux chambres, à la proposition Rateau qui tendait à la dissolution de l'assemblée constituante avant les lois organiques, enfin à l'expédition de Rome. En juin 1848, le général Cavaignac lui confia le ministère de l'agriculture. Tourret fit alors de louables efforts pour faire entrer son département dans la voie du progrès. On lui doit, en effet, la présentation du projet de loi relatif à l'enseignement professionnel, adopté le 17 octobre suivant et comprenant trois degrés d'instruction spéciale : la ferme-école, l'école régionale, et, comme régulateur et modèle, l'institut agronomique. C'est encore Tourret qui, le 13 décembre suivant, confia le soin de réviser les valeurs et les échanges à une commission annuelle, dont on a pu depuis apprécier les utiles comptes rendus. Le 20 décembre de la même année, Tourret se retira définitivement de la carrière politique et des affaires, en refusant d'être membre de l'assemblée législative; suivant alors l'exemple de quelques héros de l'antiquité, il se remit à la charrue et aux travaux agricoles. Il mourut en 1857. Z.

TOURRETTE (MARC-ANTOINE-LOUIS CLARET DE LA), naturaliste, naquit à Lyon en 1729, d'un père qui était président du tribunal et prévôt des marchands. Après avoir commencé ses études chez les jésuites, le jeune la Tourrette alla les finir au collége d'Harcourt, à Paris. De retour dans son pays, il y remplit, pendant vingt ans, une charge de magistrature et la quitta pour se livrer tout entier à son goût pour l'histoire naturelle. Il parut d'abord fixer ses études sur la zoologie et la minéralogie; la botanique vint ensuite l'occuper plus particulièrement. Dès 1763, il s'était formé une collection très-considérable d'insectes et une suite très-nombreuse d'échantillons des mines du Lyonnais, du Dauphiné et de l'Auvergne; il y réunit un herbier très-riche. En 1766, il établit au-dessus de la petite ville de l'Arbresle, dans un vaste parc, une pépinière où il recueillit tous les arbres et arbustes étrangers qui purent s'y acclimater; et dans le même temps, il avait à Lyon un jardin où l'on voyait plus de trois mille espèces de plantes rares. Il voyagea pendant plusieurs années en Italie, en Sicile; puis avec Jean-Jacques Rousseau, son ami, à la Grande-Chartreuse, dont ils firent l'herborisation. La Tourrette entretenait une correspondance suivie avec Linné, Haller, Adanson, Jussieu et les plus célèbres naturalistes de son temps. Dans l'automne de 1793, les fatigues et les inquiétudes que le siége de Lyon rendit communes à tous les habitants, lui causèrent une péripneumonie qu'il négligea et dont il mourut, à l'âge de 64 ans. Ses principaux écrits, outre les éloges de ses confrères à l'académie de Lyon, sont: 1° *Démonstrations élémentaires de botanique*, 1766, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, fait en commun avec Rozier, ami de l'auteur, pour l'usage des

(1) Cette préface de Tourreil a été traduite en italien par Cesarotti (voy. ce nom), qui l'a insérée en tête de sa traduction de Démosthène.

élèves de l'école vétérinaire, a eu plusieurs éditions. C'est à tort qu'on l'a quelquefois attribué à l'abbé Rozier tout seul (*voy.* Rozier). 2° *Voyage au Mont-Pila*, 1770, in-8°. Dans la première partie, la Tourrette a donné une description des montagnes et déterminé leur situation ; la seconde est consacrée tout entière à la botanique, et l'on y trouve beaucoup de plantes rares. 3° *Chloris Lugdunensis*, 1785, in-8°. Ce petit ouvrage étonna les botanistes, par le grand nombre des espèces qu'il renferme, surtout dans la cryptogamie. 4° *Conjectures sur l'origine des Belemnites*. Elles sont insérées dans le Dictionnaire des fossiles de Bertrand. 5° *Mémoire sur les monstres végétaux*, imprimé dans le Journal économique du mois de juillet 1761. 6° *Mémoire sur l'helminthocorton, ou mousse de Corse*, inséré dans le Journal de physique. Bruyset, confrère de la Tourrette à l'académie de Lyon, a lu dans une séance de cette compagnie une *Notice* sur ce naturaliste. Z.

TOURTECHOT-GRANGER. *Voyez* Granger.

TOURTELLE (Etienne), médecin, naquit à Besançon, le 27 février 1756. Après avoir achevé ses études classiques avec autant de rapidité que de succès, il suivit les cours de la faculté de médecine. D'une ardeur infatigable, il ne quittait l'hôpital que pour aller à l'amphithéâtre d'anatomie, et passait une partie des nuits à rédiger ses observations. Cependant un sentiment très-vif vint tout à coup l'arrêter dans ses études. Epris d'une jeune personne comme lui sans fortune, il résolut de l'épouser. Les obstacles que son père mit à son projet achevèrent de l'exalter, et, ne prenant conseil que de sa douleur, il s'enferma dans un cloître. Il y retrouva bientôt, avec la paix intérieure, le goût de l'étude et y traça le plan d'une *Histoire philosophique de la médecine*. Guéri de son erreur, il sortit du couvent pour aller écouter les leçons des habiles professeurs de Montpellier et de Paris, et revint au bout de quatre ans dans sa patrie, riche d'une foule de connaissances. Dans les loisirs que lui laissait la pratique de son art, il s'occupa de quelques questions d'économie rurale proposées par les académies, et la même année (1784) remporta deux prix, l'un à Besançon (1) et l'autre à Grenoble. En 1788, il obtint au concours une des chaires de médecine de l'université de Besançon (2). Ses talents répandirent un nouvel éclat sur cette école. Parmi les thèses qu'il y fit soutenir par ses élèves, on remarqua surtout les trois suivantes : 1° *De naturæ regnis*, dans laquelle il montre l'inexactitude de la division des trois règnes, quoique admise par les plus grands naturalistes ; 2° celle des *Eaux minérales*, où il a présenté l'analyse la plus complète des sources thermales si multipliées sur les revers des Vosges et du Jura (1) ; et enfin 3° celle de l'*Influence du moral sur le physique*, sujet développé depuis par Cabanis (*voy.* ce nom). A la suppression des universités, Tourtelle fut attaché comme médecin principal à l'armée du Rhin ; en 1794, il passa comme professeur à l'école spéciale de Strasbourg ; et pendant quatre ans on le vit faire avec le plus brillant succès des cours d'hygiène, de matière médicale et de chimie. Dans le même temps, il s'occupait de l'éducation de son fils et il donnait des leçons particulières de pathologie, dont le produit l'aidait à soutenir sa famille. Malgré tant d'occupations, il trouvait encore le loisir de rédiger les ouvrages auxquels il a dû plus tard une réputation qu'il n'a fait qu'entrevoir et dont il n'a pas joui. L'excès du travail et plus encore les moyens qu'il employait pour combattre le sommeil et ranimer ses forces épuisées, détruisirent rapidement sa santé. Se flattant que l'air natal pourrait contribuer à la rétablir, il abandonna sa chaire pour venir occuper à Besançon la place de médecin en chef de l'hôpital militaire ; mais pressé de mettre la dernière main à ses ouvrages, il ne put ni ralentir son travail, ni changer son régime pernicieux, et mourut de phthisie, le 10 mai 1801, à l'âge de 46 ans. Tourtelle joignait à de vastes connaissances beaucoup d'esprit et un talent rare pour l'enseignement. Outre des thèses et des observations (2), on a de cet habile professeur : 1° *Eléments d'hygiène, ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme et des moyens de conserver la santé*, Strasbourg, 1797, 2 vol. in-8° ; ibid., 1802 ; Paris, 1815 ; ces deux éditions sont précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Briot, l'un de ses élèves ; Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; cette édition a été revue, augmentée et enrichie de notes, par M. Bricheteau ; autre édition, Paris, 1830, in-8°, sous le titre : *Encyclopédie médicale, ou nouvelle médecine domestique, mise à la portée de tout le monde*. L'ouvrage de Tourtelle, honoré des suffrages de Hallé, qui s'était longtemps occupé du même sujet, eut dès sa publication un succès remarquable. Il a été traduit en espagnol, sur la première édition, par don Louis-Marie Mexia, Madrid, 1801, 2 vol. in-8°. Suivant Sprengel, l'auteur montre de l'esprit, des connaissances souvent très-délicates ; mais en général peu de critique (*voy.* l'*Histoire de la médecine*, t. 6, p. 433). 2° *Eléments de médecine théorique et pratique*, Strasbourg, 1799, 3 vol. in-8° ; Paris, 1815, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, dit encore Sprengel, l'auteur insiste sur la nécessité de reconnaître l'observation comme le fondement unique

(1) Le sujet proposé par l'académie de Besançon était : « Indiquer les moyens d'améliorer l'espèce des moutons en Franche-Comté, pour procurer des laines plus fines aux manufactures. »

(2) Il y remplaçait M. Lange, et non pas, comme le dit M. Briot, Athalin, mort en 1762 (*voy.* Athalin).

(1) Cette thèse, dit M. Briot, est un des beaux monuments que l'auteur ait élevés à sa gloire. Voy. *Notice historiq.*, p. xvii.

(2) On se contentera d'indiquer : *Observations sur un enfant dont le cœur était placé hors de la poitrine*. (*Journal de médecine*, novembre 1784.)

de la médecine. Cependant ses idées manquent de précision ; et il cite partout les observations d'Hippocrate, même dans les cas où elles ne sauraient rien décider : quant à sa classification des maladies, elle n'est en aucune manière recommandable (ibid., t. 6, p. 497). 3° *Eléments de matière médicale*, Paris, 1802, in-8°. M. Briot est l'éditeur de cet ouvrage. 4° *Histoire philosophique de la médecine*, depuis son origine jusqu'au milieu du 18ᵉ siècle, ibid., 1804, 2 vol. in-8°. L'auteur a divisé l'histoire de la médecine en quatre âges : le premier contient les médecins grecs et latins ; le deuxième, les médecins arabes et leurs sectateurs ; le troisième, les médecins qui ont brillé depuis l'époque de la renaissance des sciences jusqu'à Paracelse ; et enfin le quatrième, les médecins qui se sont le plus distingués dans le 17ᵉ siècle, jusqu'à Baglivi, Rivière et Muller, etc. N'ayant point eu l'intention de donner les vies des grands médecins, il s'attache seulement à présenter dans un ordre méthodique les découvertes qui les ont fait connaître et les systèmes qui se sont succédé. L'ouvrage est écrit avec beaucoup d'élégance et de simplicité. — TOURTELLE (Marie-François), fils du précédent, né le 9 septembre 1785, à Besançon, mort professeur suppléant à l'école de médecine de Strasbourg, le 22 mars 1813, est auteur d'un *Traité d'hygiène publique*, Strasbourg, 1812, 2 vol. in-8°. W—s.

TOURVILLE (ANNE-HILARION DE COTENTIN, comte de), né à Tourville, en 1642, était le troisième fils de César de Cotentin, seigneur de Tourville, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII, et premier chambellan du grand Condé. Destiné de bonne heure à l'état militaire, il fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatorze ans. Aussitôt qu'on le jugea en état de servir sur les galères de la religion, le duc de la Rochefoucauld, son parent du côté de sa mère, lui donna des lettres de recommandation pour le chevalier d'Hocquincourt, qui commandait une frégate à Marseille, en le priant de l'embarquer avec lui. « Que ferons-nous, écrivait le chevalier « au duc de la Rochefoucauld, sur des vaisseaux « armés en course, d'un Adonis plus propre à « servir les dames de la cour qu'à supporter « les fatigues de la mer ? » Un teint blanc, des cheveux blonds, des yeux bleus, des couleurs vives, des traits fins et délicats, voilà ce qu'était, en effet, à dix-huit ans, l'ensemble de la physionomie du chevalier de Tourville. Tel était cet Adonis, destiné à devenir un grand capitaine. Quelques jours après sa sortie du port, le chevalier d'Hocquincourt rencontra deux frégates algériennes, qui, fières de leur supériorité, attaquèrent sa frégate et sautèrent à l'abordage ; le combat devint furieux : les assaillants, animés par l'ardeur d'une si belle proie, faisaient un carnage affreux des Français ; le chevalier de Tourville, à la tête des plus braves de l'équipage, portait partout ses coups, et bientôt les corsaires, étonnés de tant de valeur, abandonnèrent la frégate, après avoir perdu un grand nombre des leurs. Trois blessures reçues dans ce combat établirent sa réputation de bravoure et firent cesser les railleries que ses camarades s'étaient permises sur son air efféminé. Nous ne le suivrons point dans ses expéditions de la Méditerranée, au golfe Adriatique et dans l'Archipel; il nous suffira de dire que, pendant les six années que durèrent ses caravanes, il participa à plusieurs combats contre les Turcs et les Algériens, et que dans tous il donna des preuves de la plus grande valeur. Ses courses l'ayant conduit à Venise en 1666, le doge, reconnaissant des services qu'il avait rendus à la république, en purgeant l'Archipel des corsaires dont il était infesté, lui remit un brevet dans lequel il était qualifié de *Protecteur du commerce maritime*, et d'*invincible*. Ce brevet était accompagné d'une médaille et d'une chaîne d'or d'un grand prix. L'année suivante, Tourville rentra en France. Le bruit de ses exploits était venu jusqu'à la cour. On se souvenait encore de la lettre du chevalier d'Hocquincourt ; et les dames surtout étaient curieuses de voir cet *Adonis* qui se battait comme un Hercule. Le chevalier de Tourville arriva à Versailles, au printemps de 1677 ; le roi l'accueillit avec la plus grande distinction, le félicita sur sa belle conduite, et le nomma capitaine de vaisseau, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans, et qu'il n'eût encore aucun grade dans la marine. Lorsqu'en 1669, Louis XIV résolut d'envoyer une armée au secours de Candie, assiégée par les Turcs, il désigna lui-même Tourville pour être employé dans cette expédition, que commandait le duc de Beaufort. Candie succomba, malgré la valeur des Français ; et Tourville donna dans cette circonstance de nouvelles preuves de son courage. Dans la guerre de 1671, où les Hollandais luttèrent si courageusement contre les forces navales combinées de France et d'Angleterre, Tourville commandait un des vaisseaux de l'escadre du comte d'Estrées, et il se distingua d'une manière si brillante au combat de Soulth-Bay (juin 1672), que le comte d'Estrées, écrivant au roi pour l'informer du gain de cette bataille, cita le chevalier de Tourville avec les plus grands éloges. L'année suivante lui offrit une nouvelle occasion de se signaler dans le combat que livra le comte d'Estrées à l'amiral Ruyter : il soutint pendant plus d'une heure le feu de plusieurs vaisseaux hollandais et parvint même à en couler un. En 1675, il commanda un des vaisseaux de l'escadre du chevalier de Valbelle, envoyée au secours des Messinois révoltés contre l'Espagne. Resté en Sicile avec son vaisseau, il fit partie de l'armée aux ordres de Duquesne et contribua au gain de la bataille d'Agousta (21 avril 1676), dans laquelle Ruyter fut tué. Le roi, pour le récompenser de ses services, l'éleva au grade de

chef d'escadre. Au mois de mai de l'année suivante, ayant rallié le pavillon du marquis de Vivonne, et faisant route pour rentrer à Toulon, on découvrit, près de Palerme, l'escadre des alliés. Tourville, qui commandait l'avant-garde, eut ordre de les attaquer, et il le fit avec tant d'ardeur qu'en moins de deux heures il détruisit trois de leurs vaisseaux, brûla dans le port le vice-amiral de l'armée espagnole, le contre-amiral de Hollande, ainsi que sept autres bâtiments. La paix, qui fut signée à Nimègue, en 1678, aurait dû permettre au chevalier de Tourville quelque repos; mais, impatient d'ajouter encore à la gloire qu'il s'était acquise, il fit contre les Algériens et les Tripolitains, de concert avec Duquesne, diverses expéditions, qui toutes furent couronnées du succès. En 1682, il fut nommé lieutenant général des armées navales. Duquesne ayant reçu l'ordre d'armer une escadre destinée à aller détruire les Tripolitains, appela auprès de lui Tourville, dont il était devenu, pour ainsi dire, inséparable. Sortis de Toulon au mois d'août 1682, ils entrèrent dans la Méditerranée et détruisirent tous les corsaires de Tripoli qu'ils rencontrèrent. Ils se rendirent ensuite devant l'île de Chio, où ils savaient qu'un grand nombre de bâtiments étaient mouillés, et en peu d'heures le fort, la ville et les bâtiments qui s'y trouvaient furent détruits ou brûlés. Le châtiment que venaient d'éprouver les Tripolitains n'avait point intimidé les Algériens, et leurs corsaires inquiétaient sans cesse le commerce français. Duquesne fut chargé d'aller bombarder leur ville. Tourville s'embarqua encore avec lui. Ils sortirent de Toulon au mois de juin 1683, dans le même temps qu'une autre escadre appareillait de Brest pour la même destination. Réunies au nombre de onze vaisseaux, quinze galères, plusieurs brûlots et galiotes à bombes, les deux escadres se présentèrent devant Alger, au mois d'août. Tourville, qui commandait l'avant-garde, commença le bombardement aussitôt qu'il fut mouillé. Une grande partie de la ville fut détruite, ainsi que plusieurs vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Un deuxième bombardement eut lieu l'année suivante; mais cette fois, les pertes des Algériens furent si considérables qu'ils se virent contraints d'implorer la paix. Tourville la leur accorda, au nom du roi, et il en signa le traité avec le divan. La même année vit l'abaissement de la république de Gênes. Une armée navale, forte de quatorze vaisseaux de guerre, de vingt galères et de dix galiotes à bombes, sous le commandement de Duquesne, se présenta devant le port, au mois de mai 1684. On y jeta plus de dix mille bombes, qui détruisirent presque tous les édifices, entre autres le palais du doge. Les Génois consternés demandèrent la paix : elle leur fut accordée à la prière d'Innocent XI, mais à la condition que le doge et quatre des principaux sénateurs se rendraient à Versailles pour y implorer la clémence de Louis XIV. Tourville contribua puissamment au succès de cette expédition. Pendant ce temps, les Algériens, toujours incorrigibles, avaient recommencé leurs pirateries sur le commerce français. Tourville eut ordre de les aller châtier encore une fois. Quelques jours après sa sortie du port du Toulon, il rencontra près de Ceuta une division de corsaires, qu'il n'hésita point à attaquer; il coula à fond leur amiral, dispersa les autres, et se rendit sur les côtes de Sardaigne, où il s'empara d'une grande quantité de bâtiments algériens, délivra les esclaves chrétiens qu'ils avaient à bord, et rentra à Toulon après une campagne de six mois, qu'il avait employés de la manière la plus heureuse. Au commencement de 1688, Louis XIV ayant déclaré la guerre à la Hollande, qui avait favorisé le prince d'Orange dans son invasion d'Angleterre, on arma à Brest une escadre de cinq vaisseaux, dont le commandement fut confié à Tourville, avec mission d'aller croiser dans la Manche et de rallier ensuite l'armée navale aux ordres du maréchal d'Estrées. Dès les premiers jours de sa croisière, il rencontra deux bâtiments de la compagnie des Indes hollandaises, qu'il attaqua. Ces vaisseaux firent une résistance vigoureuse; mais forcés de céder au nombre, ils se rendirent. Ils venaient d'Alexandrette, et avaient à bord une cargaison d'environ six millions. Tourville, après les avoir amarinés, les expédia en France, sous l'escorte de deux vaisseaux, et avec les trois qui lui restaient fit voile pour rejoindre le comte d'Estrées. Chemin faisant, il rencontra deux vaisseaux espagnols, qu'il força, après un combat de trois heures, de saluer son pavillon. La France était toujours en guerre avec la régence d'Alger, et le comte d'Estrées était venu mouiller devant ce port. Tourville l'ayant rejoint avec les vaisseaux sous ses ordres, on commença à lancer des bombes sur la ville (1er août 1688), et l'on continua jusqu'au 16; 5 bâtiments furent coulés, et la ville fut entièrement ruinée. Après cette expédition, le maréchal d'Estrées ramena son armée à Toulon. En 1689, Tourville fut nommé vice-amiral des mers du Levant. A cette époque, sa famille le pressait de se marier, le roi lui-même lui proposa une demoiselle de grande qualité, mais qui n'était pas riche. Tourville représenta qu'étant sans fortune, et ne voulant pas abuser de la générosité de Sa Majesté, il ne pouvait faire ce mariage. Le roi ne put s'empêcher d'admirer un refus si noble et si désintéressé. A quelque temps de là, il épousa la veuve du marquis de la Popelinière et prit le titre de comte. Le roi, en signant son contrat de mariage, lui dit : « Je souhaite que vous ayez des enfants « d'un mérite aussi distingué que le vôtre, et « qui soient aussi utiles à l'Etat que vous. » Le roi d'Angleterre, Jacques II, précipité du trône, s'était réfugié en France. Louis XIV lui avait

procuré les moyens de passer en Irlande : il fallait lui porter des secours et surtout des munitions. Une escadre de 20 vaisseaux fut armée à Toulon, sous le commandement de Tourville, et une autre de 62 vaisseaux fut préparée à Brest, sous les ordres du comte Château-Regnault. Ces deux escadres devant se réunir dans l'Océan, Tourville appareilla de Toulon au mois de juin 1689, doubla heureusement le détroit de Gibraltar, et opéra sa jonction avec l'armée de Brest. Quelques jours après, à la hauteur d'Ouessant, on eut connaissance de l'armée ennemie, composée de 70 vaisseaux, tant anglais que hollandais. L'armée française étant beaucoup plus forte, les alliés n'osèrent point l'attaquer. L'expédition ayant atteint son but, qui était de porter des secours et des munitions en Irlande, rentra dans le port de Brest. L'année suivante, Tourville fut nommé au commandement d'une nouvelle armée, forte de 66 vaisseaux, qui devait sortir de Toulon pour se réunir à une escadre de 6 vaisseaux commandée par le comte de Château-Regnault. La jonction s'opéra au mois de juin 1690; et le 10 juillet, à la pointe du jour, étant par le travers de l'île de Wight, on se trouva en présence de l'armée ennemie, forte de 112 bâtiments. Le combat dura depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Les Anglais ne soutinrent le feu que pendant trois heures; les Hollandais, sur qui les efforts de l'armée française avaient été dirigés, souffrirent considérablement : la plus grande partie de leur escadre fut démâtée, et ils perdirent un grand nombre d'hommes. Le résultat de cette action fut, pour l'armée alliée, une perte de 15 vaisseaux, dont 10 furent pris et 5 brûlés. L'armée française eut 400 hommes tués et 500 blessés ; mais elle ne perdit pas un seul bâtiment. Tourville, voulant poursuivre ses succès, détacha 9 vaisseaux de son armée, et, de concert avec le comte d'Estrées, se dirigea sur la baie de Tingmouth, où il avait appris que 12 vaisseaux et un convoi considérable étaient mouillés. Les Anglais, pris à l'improviste, ne purent opposer qu'une faible résistance. Les marchandises furent transportées à bord de l'escadre ; et les vaisseaux, ainsi que le convoi, furent tous détruits ou brûlés. Jacques II avait été contraint de quitter l'Irlande et de venir en France ; mais il lui restait encore des sujets fidèles en Angleterre, et les intelligences qu'il entretenait avec eux lui firent concevoir les plus fortes espérances de remonter sur son trône. Le roi de France entra dans ce projet et résolut de faire un effort digne de sa puissance pour le rétablissement d'un prince son parent et son ami. Une armée nombreuse se rassembla sur les côtes de la Manche : 300 bâtiments de transport, des munitions de toute espèce y furent réunis ; et le commandement de cette armée fut confié au maréchal de Bellefonds, sous le roi Jacques, qui s'était rendu à la Hogue. D'un autre côté, on arma 2 escadres : l'une à Brest, sous le commandement de Tourville, et l'autre à Toulon, sous celui du comte d'Estrées. Ces deux escadres devaient se réunir dans la Manche, pour favoriser la descente de l'armée en Angleterre. Le comte d'Estrées appareilla de Toulon au mois de mai. Le 18, étant sur le point de passer le détroit de Gibraltar, une tempête, qui s'éleva subitement, jeta deux de ses bâtiments à la côte, près de Ceuta. Les autres furent dispersés ; et ce ne fut qu'après des contrariétés et des retards de toute espece qu'il rejoignit le port de Brest, à la fin de juillet. Les vents contraires retinrent le comte de Tourville dans la rade de Brest jusqu'au 12 mai. L'armée anglaise, pour laquelle ils étaient plus favorables, avaient appareillé dans les premiers jours de ce mois. Elle était parvenue à opérer sa jonction avec les Hollandais, et ils se trouvaient réunis dans la Manche au nombre de 88 vaisseaux. Le roi, dès qu'il avait eu connaissance de la sortie des Anglais, avait adressé au comte de Tourville des instructions qui lui enjoignaient d'appareiller immédiatement, d'aller les chercher, *et de les combattre forts ou faibles*. Une lettre écrite de sa main au comte corroborait encore cet ordre. Mais Louis XIV n'avait point en même temps commandé les éléments, et l'on a vu que pendant que l'armée française était retenue dans le port, les alliés opéraient leur jonction. Tourville, sorti enfin de Brest, fut rejoint à la mer par 5 vaisseaux, aux ordres du marquis de Villette, et le 27 mai il arriva à la hauteur de la Hogue avec 44 vaisseaux. De nouveaux ordres l'y attendaient ; on l'informait de la réunion des armées alliées, et il lui était prescrit de ne pas combattre avant d'avoir été rejoint par les 23 vaisseaux que devaient lui amener le comte d'Estrées, le marquis de la Porte et le comte de Château-Regnault. 10 embarcations furent expédiées pour porter cet ordre ; mais aucune ne put parvenir jusqu'au comte de Tourville. Le 29 mai, à quatre heures du matin, on découvrit l'armée alliée. Une brume épaisse empêcha d'abord d'en reconnaître le nombre ; mais lorsqu'elle fut dissipée, on ne fut pas peu surpris de compter 88 voiles. Les ordres précis qu'avait reçus Tourville et la proximité de l'ennemi ne lui permettaient pas de tenter sa retraite à la vue d'une armée si supérieure à la sienne. Après avoir assemblé un conseil, où il fit voir les ordres positifs qu'il avait reçus de combattre, il renvoya chacun à son poste, et arriva, vent arrière, sur l'armée ennemie. Il était au corps de bataille, sur le *Soleil royal*, de 106 canons ; le marquis d'Amfreville commandait l'avant-garde, et M. de Gabarret l'arrière-garde. Du côté des ennemis, l'amiral Russel (*voy.* ce nom) commandait le corps de bataille ; l'avant-garde, composée de Hollandais, avait à sa tête le vice-amiral Allemonde ; et l'arrière-garde était sous les ordres du cheva-

lier Ashby. L'armée alliée mit en panne pour attendre les Français, qui s'en approchèrent jusqu'à la portée du pistolet. A dix heures du matin, un coup de canon, parti d'un vaisseau hollandais, devint le signal d'un combat jusqu'alors sans exemple. A l'instant le feu devint général des deux côtés; mais les efforts de l'armée alliée se dirigèrent principalement sur le corps de bataille des Français. Tourville, en homme supérieur, ne se laissa point intimider par le nombre : il combina de telle manière ses dispositions, que chacun de ses vaisseaux eut à soutenir le choc de deux, et quelquefois même celui de trois adversaires. Quant à lui, il répondit si bien au feu de l'amiral Russel et de ses deux matelots, tous trois vaisseaux de 100 canons, qu'il les fit plier deux fois. Les deux autres divisions combattaient aussi avec avantage; mais leur principale occupation fut de conserver le vent, manœuvre essentielle, qui sauva l'armée. Les chances furent moins heureuses à l'arrière-garde. Elle était éloignée du centre lorsque Tourville fit le signal de former la ligne de bataille; cependant ses deux premières divisions se trouvèrent en ligne quand le feu commença; mais la troisième ne put jamais parvenir à prendre son poste, en sorte qu'il se trouva un grand intervalle entre l'arrière-garde et le corps de bataille. 25 vaisseaux anglais en profitèrent pour mettre Tourville entre deux feux. Le vent, de favorable qu'il avait été à l'armée française au commencement du combat, lui était devenu contraire. L'amiral, qui avait mouillé pour résister au vent et au courant, soutenait toujours le combat avec la même vigueur; il avait vu couler un vaisseau des alliés sous son feu, un autre avait sauté en l'air; et ni leur nombre, ni le vent qui les favorisait ne leur avaient donné aucun avantage. Mais, lorsque les Anglais l'eurent enveloppé, ils s'acharnèrent avec une telle fureur sur lui et sur le marquis de Villette, qu'enfin ils les désemparèrent entièrement. Plusieurs vaisseaux arrivèrent à leur secours et s'efforcèrent de diminuer le péril en le partageant. Alors la chaleur du combat fut à son comble, on faisait des efforts de courage du côté des Français, et plusieurs capitaines donnèrent, en cette circonstance, des preuves d'une valeur héroïque. Le feu continuait de part et d'autre avec acharnement, lorsqu'une brume épaisse vint suspendre l'action. Dès que cette brume fut dissipée, le combat recommença avec plus de fureur encore, à la clarté de la lune; les alliés s'attachèrent de nouveau à Tourville et à Villette et les mirent tous deux dans un péril imminent. Dans le nombre des vaisseaux anglais qui avaient doublé le corps de bataille, trois se trouvaient au vent de Tourville, ayant derrière eux 5 brûlots. Ils les dirigèrent successivement sur son vaisseau et sur celui du marquis de Villette, au milieu d'une canonnade épouvantable; mais ils eurent l'un et l'autre le bonheur de s'en garantir. Enfin, les Anglais, las de la résistance opiniâtre qu'ils éprouvaient, prirent le parti de rejoindre le gros de leur armée, et osèrent passer à travers les intervalles des vaisseaux français; mais cette témérité leur coûta cher; car dès qu'ils présentèrent le côté, ils furent criblés de coups, et on leur rendit avec usure le mal qu'ils avaient fait. Cette dernière action termina le combat : il était alors dix heures du soir. La perte des hommes fut à peu près égale de part et d'autre, et les vaisseaux des alliés furent aussi maltraités que ceux des Français; car outre les deux qu'ils perdirent dans le combat, deux autres coulèrent en se rendant en Angleterre. Il ne restait plus à Tourville que de pouvoir faire une heureuse retraite, pour égaler son bonheur à la gloire qu'il venait d'acquérir par son héroïque défense; mais il se trouvait trop éloigné des ports où il eût pu relâcher, et les suites d'un combat si glorieux furent on ne peut pas plus désastreuses. A une heure du matin, il fit signal d'appareiller et mit à la voile; mais le brouillard ajoutant à l'obscurité de la nuit, les signaux ne furent point distingués, et 8 vaisseaux seulement suivirent sa manœuvre. A sept heures, 35 avaient rallié : des 9 autres, 6 s'étaient dirigés sur la Hogue, et 3 sur le port de Brest. Vers huit heures, Tourville se trouvait à une lieue au vent de l'armée ennemie, et cette avance lui aurait suffi pour se dérober à sa poursuite, si le *Soleil royal*, qu'il montait, et qui était totalement désemparé, n'eût retardé la marche. Il fut donc obligé de mouiller par le travers de Cherbourg. A onze heures du soir, il leva l'ancre et se dirigea sur le raz Blanchard (1), pour profiter des vents et des courants, et par ce moyen devancer l'armée ennemie. Le lendemain, à cinq heures du matin, il s'en trouvait à environ quatre lieues : 22 vaisseaux passèrent heureusement le raz, et lui-même n'en était plus qu'à une portée de canon, lorsque, la marée qui descendait venant à manquer, il fut contraint de mouiller. Malheureusement, ses ancres chassèrent, il dériva et se trouva bientôt sous le vent de l'armée ennemie. Alors il prit le parti de faire entrer à Cherbourg le *Soleil royal*, l'*Admirable* et le *Triomphant*, qui étaient les plus avariés, et avec les 10 qui lui restaient, il mit le cap sur la Hogue. L'armée alliée s'était partagée en trois corps, le premier, de 40 vaisseaux, s'attacha à la poursuite du comte de Tourville; le deuxième, de 17, se tint en observation vis-à-vis Cherbourg; le troisième donna la chasse aux vaisseaux qui se dirigeaient sur St-Malo : mais ceux-ci, ayant beaucoup d'avance sur l'ennemi, parvinrent à se mettre en sûreté. Ceux qui bloquaient Cherbourg tentèrent en vain de s'empa-

(1) Le raz Blanchard est un canal formé par la côte du Cotentin, depuis le cap la Hogue jusqu'à Flamenville, et par les îles d'Origny et de Guernesey : il a environ cinq lieues de long sur une et demie de large; les courants y sont conséquemment très-violents, et le fond y est très mauvais.

rer des 3 vaisseaux qui voulaient y entrer ; mais ils les forcèrent à s'échouer et à s'incendier. Les 40 vaisseaux qui formaient le premier corps de bataille ennemi arrivèrent à la hauteur de la Hogue presque en même temps que le comte de Tourville, et ils l'y bloquèrent, ainsi que 2 autres vaisseaux qui l'avaient rallié dans sa route. Comme il n'y avait point alors de forts ni de batteries pour protéger ses vaisseaux, et que la position dans laquelle ils se trouvaient ne pouvait être longtemps tenable, il fut résolu qu'on y mettrait le feu après les avoir dégréés et désarmés. Aussitôt on les fit échouer, et l'on commença à en retirer les canons et les agrès; mais on manquait d'embarcations propres à cette opération, et elle ne put être que lente et difficile. On y travaillait cependant avec ardeur, lorsque l'ennemi mit à la mer 200 chaloupes armées, qui forcèrent les travailleurs à se retirer, et brûlèrent les 12 vaisseaux échoués. Tels furent les résultats d'une action dont le commencement avait été si heureux, et qui, malgré son issue, n'en est pas moins glorieuse pour la marine française. La réputation du comte de Tourville, loin de souffrir d'un échec dont la cause ne pouvait être attribuée qu'aux éléments, acquit au contraire un nouveau lustre. L'amiral Russel lui écrivit pour le féliciter sur l'extrême bravoure qu'il avait montrée en l'attaquant avec des forces aussi inférieures, et en soutenant si vaillamment un combat aussi inégal. Le duc de Vendôme, appréciateur éclairé de la valeur, écrivit au comte de Tourville que « bien des généraux, en remportant la victoire, « n'avaient point acquis tant de réputation que « lui en la perdant ». Le roi lui rendit la même justice. Quand il apprit la perte de ses vaisseaux, il demanda : *Tourville est-il sauvé? car pour des vaisseaux, on en peut trouver ; mais on ne trouverait pas aisément un officier comme lui.* Il se souvint toujours que Tourville n'avait donné cette bataille que par obéissance à ses ordres; car étant un jour à son balcon, à Versailles, et le voyant passer, il dit au maréchal de Villeroi : *Voilà un homme qui m'a obéi à la Hogue.* Tourville fut fait maréchal de France, le 27 mars 1693 ; et à cette occasion le roi lui dit : *Monsieur le comte, vous vous êtes rendu digne du bâton de maréchal de France par votre mérite et vos belles actions.* On conçoit aisément que le nouveau maréchal brûlât du désir de prendre sa revanche du désastre de la Hogue, il en trouva l'occasion la même année : le roi lui confia le commandement de 71 vaisseaux destinés à intercepter un convoi de bâtiments anglais et hollandais chargés pour Cadix, l'Italie et Smyrne. Partie de Brest le 26 mai 1693, l'armée arriva le 4 juin à la hauteur du cap St-Vincent, et alla mouiller dans la baie de Lagos, pour attendre le passage du convoi. Le 27, au soir, les chasseurs signalèrent la flotte ennemie, escortée par 27 vaisseaux de ligne. Le maréchal fit aussitôt le signal d'appareiller et de chasser ; mais l'avant-garde ne put s'emparer que de deux bâtiments hollandais. La nuit fut employée à manœuvrer pour gagner le vent, et mettre le convoi entre la terre et l'armée. En effet, le 28 au matin, la flotte ennemie se trouva cernée entièrement. Alors le feu commença, et en peu d'heures, 27 bâtiments, tant de guerre que de commerce, furent pris et 45 brûlés. On se mit ensuite à la poursuite de ceux qui étaient parvenus à s'échapper : 5 vaisseaux anglais et 9 bâtiments marchands furent encore brûlés ou coulés. Les alliés perdirent plus de 80 bâtiments dans cette expédition, et l'on estima leur perte à plus de trente-six millions. Tourville se présenta, le 19 juillet suivant, devant Malaga, y brûla 2 vaisseaux anglais et 3 corsaires, quoiqu'ils fussent protégés par les forts, et rentra triomphant à Toulon. Depuis cette époque jusqu'à la paix de Ryswick, en 1697, il fit encore quelques expéditions pour protéger les côtes de Provence et les purger des nombreux corsaires qui les infestaient; mais, sa santé se trouvant affaiblie par suite des fatigues qu'il avait éprouvées, il se vit forcé d'abandonner entièrement le service de la mer et revint à Paris, où il mourut le 28 mai 1701. Louis XIV témoigna beaucoup de regrets de la mort du maréchal de Tourville, et en effet la marine faisait en lui une perte irréparable (1). L'abbé Margon a publié, sous le nom de Tourville, des *Mémoires*, 1742 et 1758, 3 vol. in-12, qui ne sont qu'un roman informe et sans vraisemblance. — *Louis Hilarion*, comte de TOURVILLE, fils unique du maréchal et colonel d'infanterie, fut tué au combat de Denain, en 1712, à l'âge de 20 ans. H—Q—N.

TOURZEL (LOUISE-ELISABETH, duchesse de) était sœur du duc d'Havré, et fut aussi distinguée par sa naissance que par le courage qu'elle déploya dans les fonctions de gouvernante des enfants de France, où elle remplaça la duchesse de Polignac après son fatal départ de juillet 1789. S'étant dès lors proposé d'éviter en tous points les reproches faits à sa devancière, elle annonça hautement le projet de ne jamais se séparer de ses augustes élèves. Ce fut surtout dans le voyage de Varenne qu'elle manifesta avec plus de force cette courageuse résolution. Madame de Tourzel ne fut informée de ce voyage qu'au dernier mo-

(1) Tourville ne s'est pas moins illustré par une valeur éclatante que par l'étendue de son génie. Il a pris une très-grande part à l'organisation des classes, institution à laquelle la marine militaire et celle du commerce ont dû une pépinière de marins exercés; où l'une a trouvé les instruments de sa gloire et l'autre de ses richesses. Tourville est le premier amiral qui ait eu l'idée de réunir en corps de doctrine les manœuvres de la tactique navale. C'est d'après ses ordres que le P. Lhoste a composé son *Traité de tactique navale.* Ce religieux avait été pendant longtemps embarqué en qualité d'aumônier sur les vaisseaux commandés par les maréchaux d'Estrées et de Tourville, et il n'a fait que rédiger, sous les yeux de ce dernier, les idées de ces deux grands hommes. Les armées navales françaises ne se sont servies pendant plus de soixante ans que des signaux composés par Tourville, et dont cet amiral avait fait usage dans ses campagnes glorieuses. C'est à dater de la guerre de 1756 que l'on a commencé à opérer des changements à son système de signaux, système que depuis les progrès des sciences ont fait abandonner. R—L.

ment par la reine elle-même, qui, voulant la détourner de ce voyage, s'efforça de lui en exagérer les périls : « Je n'ai pas besoin de connaître les « dangers auxquels je puis être exposée, lui dit « la digne gouvernante. Je ne veux pas même « savoir en quels lieux ni dans quel but ce voyage « doit être fait ; mais ce que je sais très-bien, c'est « que partout où mes augustes élèves se ren- « dront, mon devoir est de les suivre. » Il était difficile qu'après une déclaration aussi formelle madame de Tourzel ne fût pas comprise dans l'ordre du départ ; mais, prévenue aussi tard, il lui fut impossible d'être prête à l'heure fixée depuis plusieurs jours. On a prétendu que ce retard de quelques minutes avait été cause des plus grands malheurs, et cela pourrait être vrai sans qu'on eût le droit d'en accuser madame de Tourzel ; mais ne sait-on pas que beaucoup d'autres causes concoururent aux déplorables résultats de cet événement ? (*Voy.* GOGUELAT et MARIE-ANTOINETTE.) Comme elle l'avait voulu, la gouvernante des augustes enfants ne se sépara pas de ses élèves, et comme eux elle fut ramenée à Paris au milieu des cris et des menaces de la multitude. Personne dans ce voyage ne montra plus de résignation et de courage. Dès son retour dans la capitale elle reprit ses fonctions au château des Tuileries. Pendant plus d'un an encore elle eut part à toutes les souffrances de la famille royale, à toutes ses infortunes, aux journées du 20 juin, du 10 août 1792 et autres. Dans la dernière de ces journées, toujours fidèle à ses devoirs, elle suivit la famille royale à l'assemblée nationale, où Louis XVI avait cru trouver un refuge contre l'insurrection ; elle la suivit encore à la prison du Temple, où elle passa deux semaines, ne trouvant d'adoucissement à ses maux que dans les témoignages d'estime, d'affection que lui donnèrent les illustres captifs. Louis XVI surtout avait dans ses conseils la plus entière confiance, et sa meilleure consolation dans ces cruels moments fut de s'entretenir avec elle. Redoutant par-dessus tout, dans l'avenir, la politique des puissances, Louis XVI chargea spécialement madame de Tourzel de faire connaître à sa fille, s'il était impossible qu'il le fît lui-même, quand le temps en serait venu, que son intention était qu'elle ne donnât sa main qu'au duc d'Angoulême son cousin. Une aussi importante commission ne pouvait être donnée à personne qui en fût plus digne, ni qui pût la remplir avec plus de courage et de dévouement. Dès qu'elle l'eut reçue, madame de Tourzel s'attacha encore davantage, s'il se pouvait, à ses hautes fonctions ; mais il n'était pas dans sa destinée de les remplir longtemps à la tour du Temple. Dès les derniers jours d'août, toutes les dames qui s'étaient vouées au service des augustes prisonniers furent transférées dans la prison de la Force, où devaient bientôt être exécutés les massacres de septembre. Ce ne fut que par une sorte de miracle et par suite des sacrifices que fit le duc de Penthièvre pour sauver la princesse de Lamballe que madame de Tourzel échappa au même sort (*voy.* LAMBALLE). Mais elle ne fut point encore rendue à la liberté. Enfermée dans une autre prison, elle y passa tout le temps de la terreur et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Alors il n'existait plus de la famille royale que les deux enfants de Louis XVI ! Et le jeune Dauphin lui-même ne tarda pas à succomber. Ainsi il ne resta plus de vivant que la jeune princesse, auprès de laquelle madame de Tourzel eût des fonctions à remplir. Alors elle pensa plus vivement encore aux dernières volontés que Louis XVI l'avait chargée de transmettre à sa fille, et l'on comprend à quel point son impatience dut augmenter quand elle vit la princesse près de partir pour Vienne, par suite d'un échange que fit l'Autriche avec les conventionnels livrés par Dumouriez. La digne gouvernante comprit sans peine que jamais il n'avait été plus urgent de révéler à la petite-fille de Marie-Thérèse les ordres de son père, et elle réussit à parvenir auprès d'elle dans les derniers jours de son emprisonnement. Ce fut alors qu'elle lui fit tout exactement connaître, et qu'elle obtint d'elle la promesse de se conformer aux ordres de son père. Par là s'explique le refus que la fille de Louis XVI eut à faire, dès son arrivée à Vienne, lorsqu'il lui fut proposé d'épouser un prince autrichien. Ce refus, comme on doit le penser, fut très-désagréable à Vienne. La princesse, pressée de questions, fut obligée de déclarer que c'était par ordre de son père qu'elle en agissait ainsi, et elle dut ajouter que c'était par madame de Tourzel que cet ordre lui avait été transmis, d'où il résulta plus tard pour celle-ci une nouvelle arrestation qui heureusement ne fut pas longue, puis un état de suspicion qui ne finit qu'en 1814, au retour des Bourbons. Accueillie alors avec un empressement facile à comprendre par la famille royale et surtout par la duchesse d'Angoulême et son époux, madame de Tourzel reçut le titre de duchesse, réversible à son petit-fils, attendu que son fils était mort. Le petit-fils lui-même ne survécut pas, et ce titre a péri avec elle. Madame de Tourzel mourut à Paris dans les premiers jours de 1820, et fut honorée plusieurs fois, dans ses derniers moments, de la visite de madame la duchesse d'Angoulême. M—DJ.

TOUSSAIN (JACQUES), en latin *Tussanus*, savant helléniste, né à Troyes vers la fin du 15e siècle, vint de bonne heure à Paris et fit de rapides progrès dans la langue grecque sous la direction de Guill. Budé (*voy.* ce nom), qui voulut bien se charger de lui donner des leçons. Son application au travail était extraordinaire. Parmi les lettres de Budé, on en trouve quelques-unes adressées à Toussain ; et dans toutes, en le louant de ses progrès, il l'engage à modérer son ardeur pour

l'étude. Il se rendit fort habile non-seulement dans les lettres grecques et latines, mais dans la philosophie et la jurisprudence. Maittaire conjecture (*Ann. typogr.*, t. 2, p. 78) que Toussain fut quelque temps correcteur dans l'imprimerie de Badius et précepteur de ses enfants. Ses talents lui procurèrent enfin une chaire de grec au collége royal de France. Ce fut au plus tard en 1532, si sa nomination est de la même époque que celle de Vatable à la chaire d'hébreu. Ses contemporains louent à l'envi la méthode qu'il avait adoptée et ses succès dans l'enseignement. Il s'appliquait à faire sentir la force de chaque terme, la vraie signification de chaque mot, employant un latin choisi, vraiment cicéronien, mais toujours clair et à la portée des auditeurs. Quand il expliquait un auteur, c'était à la fois en maître supérieur à sa matière et en grammairien habile qui ne néglige ni le tour, ni l'arrangement du discours, ni la syntaxe, ni même l'étymologie. Il suffira de citer parmi ses élèves, Frédéric Morel, Turnèbe et Henri Estienne, pour donner une idée des services qu'il rendit à la littérature grecque. Ce savant modeste et laborieux mourut en 1547, le même jour que Vatable, comme si, dit de Thou (livre 3), il n'avait pu se séparer un moment de celui qu'il avait eu toute sa vie pour collègue et pour émule. Une pièce de vers dont il n'était peut-être pas l'auteur refroidit l'affection que lui portait Erasme, qui ne cessa pas d'ailleurs de rendre justice à ses talents. Tout ce que la France possédait de savants rechercha son amitié et déplora sa perte prématurée. Toussain eut part à la traduction latine de la *Grammaire* de Théod. Gaza. Outre quelques pièces de vers, on lui doit la publication des *Lettres* de Budé, avec des notes, Paris, Badius, 1526, in-4°; Bâle, Cratandre, 1528, in-4°; une édition des *Epigrammes* de Jean Lascaris, 1527, in-8°, ornée d'une belle préface; des *Notes* sur la *Sphère* de Proclus. Enfin il laissait un *Dictionnaire grec et latin*, enrichi d'un grand nombre de notes. Fréd. Morel se chargea de sa publication, et il parut en 1552, in-fol. Outre l'*Eloge* de Toussain par Turnèbe, son élève et son successeur, on peut consulter le *Mémoire* de l'abbé Goujet sur le collége royal, t. 1, p. 405-419, édit. in-12. — TOUSSAIN (Daniel), théologien protestant, né à Montbelliard en 1541, fit ses études à Tubingue et à Paris et professa la langue hébraïque à Orléans. Forcé de sortir de France par suite des guerres de religion, il entra au service de l'électeur palatin et mourut à Heidelberg en 1602. On a de lui beaucoup d'ouvrages de controverse, entre autres : 1° *Instruction sur la véritable manière d'éprouver les esprits*, Neustadt, 1579, in-8°; 2° l'*Ancienne Doctrine de la personne et du ministère de Jésus-Christ*, Neustadt, 1585, in-4°. — *Paul* TOUSSAIN, fils du précédent, qui fut conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin et député au synode de Dordrecht, a publié, en latin, une Notice sur la vie et les travaux de son père, Heidelberg, 1603, in-4°. On a encore de lui plusieurs ouvrages de controverse théologique, oubliés comme ceux de Daniel. W—s.

TOUSSAINT (FRANÇOIS-VINCENT), littérateur, né vers 1715 à Paris, suivit d'abord la carrière du barreau, qu'il ne tarda pas d'abandonner pour celle des lettres. Il avait publié, dans sa première jeunesse, des *Hymnes latines* à la louange du diacre Pâris; mais le ridicule des convulsions l'avait promptement désabusé. Cependant il conserva toute sa vie une teinte assez forte de jansénisme. Le hasard l'ayant rapproché de quelques-uns des chefs du parti philosophique qui commençait à s'élever, il adopta leurs principes et contribua, avec Diderot et Eidous, à la traduction du *Dictionnaire de médecine*, par James (*voy.* ce nom), et il se chargea de rédiger la partie de la jurisprudence pour l'*Encyclopédie*. Ces travaux n'auraient pu le tirer de l'obscurité; mais, en 1748, il publia le livre des *Mœurs*, dont le succès surpassa son attente. Cet ouvrage, dit Laharpe, est le premier où l'on se soit proposé un plan de morale naturelle, indépendant de toute croyance religieuse et de tout culte extérieur. La nouveauté des idées dut contribuer à la vogue de ce livre; cependant on doit convenir qu'il est écrit d'une manière agréable et quelquefois piquante. Les magistrats fermèrent longtemps les yeux sur le danger qu'il pouvait y avoir de laisser circuler un pareil ouvrage; mais l'auteur s'étant avisé de publier, sous le titre d'*Eclaircissements*, la justification des points de sa doctrine les plus répréhensibles, le livre et son apologie furent condamnés au feu (1). L'anonyme que l'auteur avait gardé le mettait à l'abri des poursuites; mais il jugea prudent de se retirer à Bruxelles, où il fut chargé de la rédaction d'une *Gazette française*, qui s'y publiait sous l'influence du cabinet autrichien. Toussaint ne pouvait en conséquence se dispenser de prodiguer les injures au roi de Prusse, alors en guerre avec l'Autriche. Il l'avait baptisé le *Brigand du Nord*, épithète par laquelle il le désigna jusqu'à la paix. (*Souvenirs de Berlin*, t. 5, p. 166.) Frédéric ne l'ignorait pas. Cependant il n'en eut pas moins le désir d'attacher à son école militaire Toussaint, dont le livre lui avait plu, et qui d'ailleurs lui était fortement recommandé. Il lui fit offrir la chaire de logique et de rhétorique. Toussaint, l'ayant acceptée, se rendit à Berlin en 1764 et y fut accueilli par le roi d'une manière flatteuse; mais les familiarités qu'il se permit avec ce prince et ses indiscrétions lui firent promptement perdre sa faveur. Tous ses torts venaient de sa va-

(1) Laharpe se trompe en supposant que le livre des *Mœurs* ne fut condamné que lors de la publication des *Eclaircissements*, en 1762. L'arrêt de condamnation est du 6 mai 1748; Grimm était mieux instruit de cette circonstance. Voici ce qu'il écrivait en 1753 : « L'ouvrage des *Mœurs*, dit-il, semble devoir sa grande « célébrité au bonheur d'avoir été brûlé et laceré. C'est un recueil « de lieux communs qu'on trouve partout. » *Correspondance*, t. 1er, p. 42.

nité, car il était d'un caractère doux, obligeant et plein de bonhomie. Il ne se montra rien moins que supérieur dans l'exercice de sa place. Humilié par ses rivaux, le refus du prince Henri de l'admettre dans la loge maçonnique dont il était le chef acheva de le désespérer. Il tomba dans une maladie de langueur à laquelle il succomba après une année de souffrances, en 1772, à l'âge de 57 ans. La veille de sa mort, il invita Thiébault, son collègue, à passer le lendemain, à dix heures du matin, chez lui, pour y être témoin d'une cérémonie religieuse qui y aurait lieu. Avant de recevoir le viatique des mains du curé, Toussaint, en présence de sa femme et de ses enfants qui étaient à genoux, ainsi que Thiébault, demanda pardon à Dieu du scandale qu'il avait pu donner par sa conduite et par ses écrits, déclarant que si, dans ses ouvrages et dans ses discours, il s'était montré peu chrétien, ce n'avait jamais été par conviction, mais par vanité, ou pour plaire à quelques personnes (voy. *Souvenirs de Berlin*, t. 5, p. 77-81). Toussaint n'avait pas les dehors favorables. Palissot le représente comme un homme d'une extrême simplicité, n'ayant nul agrément dans la conversation, et paraissant toujours plongé dans une espèce de léthargie. Il a fourni les articles de *Jurisprudence* aux deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*. Grimm, en 1754, lui céda la direction du *Journal des étrangers;* l'ayant abandonné dès le premier volume (voy. la *Correspondance de Grimm*, t. 1, p. 169) en 1756, il continua le *Journal* de Gauthier d'Agoty (voy. ce nom), dont il publia trois volumes in-4°, contenant dix-huit numéros, sous le titre d'*Observations périodiques sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*. Ce journal est, comme on sait, l'origine de celui de l'abbé Rozier (voy. ce nom). Enfin Toussaint fut l'un des rédacteurs du *Journal littéraire*, publié par les professeurs français à Berlin, de 1772 à 1776, 27 vol. in-12. Ses autres ouvrages sont : 1° *les Mœurs* (Paris), 1748, in-12. Il existe des exemplaires de cette édition, format in-4°, qui sont assez recherchés ; nouvelle édition, revue et corrigée, Berlin, 1767, in-12 ; ibid., 1771 ; traduit en allemand, Breslau, 1762, in-8°. Laharpe, en rendant justice au mérite réel de cet ouvrage, en a réfuté les sophismes et les paradoxes dans son *Cours de littérature*, philosophie du 18e siècle, ch. 1er. Le Livre des *Mœurs* avait été réfuté longtemps auparavant, avec succès, par Prémontval, dans un écrit intitulé *Panagiana* (voy. Prémontval), par allusion au nom de *Panage* qu'avait pris l'auteur, et qui est la traduction grecque de *Toussaint*. 2° *Essai sur le rachat des rentes*, traduit de l'anglais, Londres (Paris), 1751, in-12 ; 3° *Histoire des passions*, ou Aventures du chevalier Shroop, traduit de l'anglais, la Haye, 1751, 2 vol. in-8° ; 4° la *Vie* du Petit Pompée, trad. de Fr. Coventry, 1752, 2 vol. in-12 ; 5° la traduction du tome 3 de l'*Histoire du monde*, sacrée et profane, par Shuckford, 1752, in-12 ; 6° *Histoire et Aventures de sir William Pickle*, traduit de l'anglais de Smollett, Amsterdam (Paris), 1753, 4 vol. in-12 ; Paris, an 7 (1800), 6 vol. petit in-12 ; 7° *Recueil d'actes et de pièces* concernant le commerce des divers pays de l'Europe, traduit de l'anglais, 1754, in-12. Cette traduction se trouve dans le troisième volume du recueil publié par Mauvillon sous le titre de *Discours politiques de D. Hume*, Amsterdam, 1761, 5 vol. in-12. 8° *Eclaircissements sur le livre des Mœurs*, 1762, in-12 ; traduit en allemand, Breslau, 1763, in-8° ; 9° *Extraits des œuvres de Gellert*, traduit de l'allemand, Berlin, 1768, 2 vol. in-12. Palissot a publié une *Notice* sur cet écrivain dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, année 1773. On trouve son Eloge dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin, année 1775. W—s.

TOUSSAINT (Claude-François), architecte, naquit à Paris en 1781, et fut successivement contrôleur et inspecteur des bâtiments du roi et pensionnaire de Sa Majesté ; enfin, membre de la société académique des sciences de Paris. Ce qui contribua principalement à le faire connaître, ce fut l'institution dans la capitale d'une école d'architecture conçue sur un plan nouveau, et où le directeur s'était proposé dans son enseignement de joindre la pratique à la théorie ; le succès obtenu prouva combien l'idée de Toussaint était excellente ; son entreprise prospérait, quand malheureusement l'habile professeur fut appelé à faire partie de l'administration des bâtiments civils, et il dut abandonner son œuvre. On doit de nombreux ouvrages à Toussaint, qui s'est fait surtout connaître comme écrivain. Citons les principaux : *Manuel d'architecture, ou Traité de l'art de bâtir, contenant les principes généraux de cet art*, etc., Paris, 1827, 2 vol. in-18 avec pl. ; il en a paru de nouvelles éditions en 1832 et 1837. — *Manuel du maçon plâtrier, du carreleur, du couvreur et du paveur*, Paris, Roret, 1834, in-18 avec pl. — *Memento des architectes et ingénieurs et des personnes qui font bâtir*, Paris, Carilian-Gœury, 1825-1836, 8 parties en 3 volumes in-18 avec atlas de 200 pl. Cette publication se recommande particulièrement par les documents pratiques qu'elle renferme. — *Projet de l'église de St-Henri, à ériger sur l'emplacement de l'ancien Opéra, présenté au roi avec le plan et l'élévation du monument*, Paris, Didot, 1822, in-4°, avec une planche. Ce projet, comme chacun sait, ne fut pas réalisé. L'ouvrage capital de Toussaint, « véritable encyclopédie de l'architecture », comme l'a appelé un homme des plus compétents, est son *Traité de géométrie et d'architecture théorique et pratique simplifiée*, Paris, Didot, 1811-1812, 4 vol. in-4° avec planches. C'est l'ensemble des principes que le professeur développait dans l'école dont nous avons parlé plus haut. — Toussaint est mort à Paris, dans un âge avancé, sans

que nous ayons pu en découvrir la date certaine. B. de L.

TOUSSAINT (François-Christophe-Armand), sculpteur, naquit à Paris le 7 avril 1806. Fils d'un serrurier, il avait commencé à suivre la profession de son père, pour laquelle il ne se sentait d'ailleurs aucune vocation; aussi troqua-t-il bientôt la lime contre l'ébauchoir. Il fut toutefois contraint de se faire d'abord ornemaniste pour satisfaire aux besoins de la vie matérielle, et ce ne fut qu'en 1827 qu'il put entrer dans l'atelier de David (d'Angers) pour y puiser l'enseignement qui devait l'amener à figurer au nombre des habiles statuaires de notre époque. Il obtint en 1832 le deuxième prix de Rome, sur : *Canapée renversé des murs de Thèbes*, mais il n'alla pas plus loin; c'est peut-être à cette circonstance de n'avoir pas persévéré dans la voie exclusive de l'école que Toussaint est redevable de la souplesse de son talent, qui s'est plié à tous les genres et à tous les styles; une de ses qualités éminentes fut en outre la conscience qu'il a apportée dans l'exécution de tout ce qu'il a entrepris quelle que fût l'importance du sujet. Toussaint a exécuté à Paris : au grand portail de l'église Ste-Clotilde, *le Christ, dans toute sa gloire, découvrant ses cinq plaies divines;* des anges, figures de haut-relief placées dans la partie d'architecture formant pignon, supportent les instruments de la passion; au-dessus de la porte, le bas-relief en pierre représentant le *Crucifiement du Seigneur;* à Notre-Dame, la restauration du tympan de la porte centrale représentant le *Jugement dernier*, et plusieurs grandes statues; pour le pavillon de l'horloge du palais de justice, les statues de *la Loi* et de *la Justice*, qui figurèrent au salon de 1850. Toussaint a fourni au Louvre : une statue et un groupe formant trophée, et la décoration extérieure d'une partie d'un des pavillons. La ville de Marseille eut recours à son ciseau à propos du palais de la Bourse, pour lequel il a composé un long bas-relief en pierre, figurant *la Ville de Marseille recevant les produits apportés par les peuples océaniens et les peuples méditerranéens*, ainsi qu'au couronnement, *les Armes de la ville de Marseille, accostées de l'Océan et de la Méditerranée;* deux statues en pierre, celle du *Génie de l'ordre* et celle du *Génie de la paix*, complètent cette ornementation; on doit aussi à Toussaint des bas-reliefs au tombeau de Napoléon Ier aux Invalides. Avions-nous tort de parler de la souplesse du talent de cet artiste, puisqu'il s'est montré supérieur dans toutes les sculptures gothique, renaissance, et classique que nous venons d'énumérer; en 1861, parut sa statue en bronze du *docteur Esquirol*, destinée à l'hôpital des aliénés de Charenton. Son dernier ouvrage fut le buste en marbre de *David (d'Angers)*, son maître, commandé par la ville natale de l'illustre statuaire. Toussaint, malgré ses nombreux travaux, n'en prit pas moins part à nos salons; rappelons les œuvres principales qu'il y a envoyées : il débuta en 1836, avec sa statue en plâtre du *Jeune Laboureur trouvant une épée;* et le modèle également en plâtre d'un *Bas-relief funéraire*. On sait qu'il avait entrepris de retracer dans de petits bas-reliefs les principaux faits de notre histoire nationale, plusieurs parurent aux salons de 1837 et 1838, et quarante-neuf en bronze furent exposés en 1845; au salon de 1847, parurent en plâtre les *Deux Esclaves indiens portant une torche*, statues destinées à faire pendant, que lui avait commandées le ministère de l'intérieur, et qui, réalisées en bronze, reparurent à l'exposition de 1850; c'est peut-être l'œuvre la plus éminemment complète de l'artiste; le modelé en est savant, le dessin nature, correct et élégant; elles valurent au sculpteur en 1847 une médaille de deuxième classe, il en avait une de troisième classe depuis 1839; et c'est au mois de juillet 1852 qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Toussaint a aussi décoré à Paris plusieurs maisons de statues en pierre soutenant des balcons du premier étage, et il a su y apporter du goût, de la variété et du talent. Élève favori de David (d'Angers), Toussaint cependant est resté lui, et c'est peut-être de tous les élèves du maître celui qui rappelle le moins sa manière. Circonstance bien honorable pour Toussaint que nous aurions bien garde d'omettre, c'est qu'il fut désigné par David dans son testament pour terminer les ouvrages qu'il laisserait inachevés. C'est également à lui que le gouvernement grec s'adressa, sur l'avis de la veuve de David, pour la restauration du chef-d'œuvre du maître, la statue en marbre de la jeune Grecque accroupie sur le tombeau de Botzaris, qu'il avait donnée à la ville de Missolonghi, et que des *Grecs*, stupides et ignorants, avaient si odieusement mutilée. Toussaint est mort à Paris, célibataire, à l'âge de 56 ans, le 24 mai 1862, dans toute la puissance de son talent, regretté de ses amis, de ses confrères et de ses nombreux élèves; car, à l'exemple de son maître, il chercha à continuer la saine et généreuse tradition d'enseignement. B. de L.

TOUSSAINT DE SAINT-LUC (le Père), carme réformé des Billettes de Bretagne, mort en 1694, est auteur de : 1° *Vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le Bon Laquais*, Paris, 1675, 1676, 1686, 1739, in-12. Elle a été critiquée dans l'*Auteur laquais*, Avignon, 1750, in-12, et traduite en italien, Rome, 1687, in-12; 2° *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, Paris, 1691, in-8°, trois parties en deux volumes. Pour être sûr d'avoir les exemplaires complets de cet ouvrage rare et recherché, il faut vérifier si les blasons des familles s'y trouvent, parce qu'ils ont été gravés en taille-douce sur des feuilles séparées : ils manquent à beaucoup d'exemplaires. 3° *Histoire de Conan de Meriadec*, Paris, 1664, in-8°; 4° *Mémoire de l'institution, progrès et pri-*

viléges de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare, Paris, 1666, in-12; 5° *Mémoires et extraits des titres* sur le même ordre, *depuis* 1100 *jusqu'en* 1673, Paris, 1681, in-8°; 6° *Mémoires et recueils des bulles, édits*, etc., sur le même ordre, Paris, 1693, in-8°. T—D.

TOUSSAINT-LOUVERTURE. *Voyez* LOUVERTURE.

TOUSTAIN (Dom CHARLES-FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit au Repas, diocèse de Séez, le 13 octobre 1700, d'une ancienne famille du pays de Caux. Il avait commencé ses études dans la maison paternelle; il alla les achever au collége de l'abbaye de Jumiéges. Il se destina à la vie monastique, et le 20 juillet 1718, fit profession dans cette abbaye. Après ses cours de philosophie et de théologie, il fut envoyé au monastère de Bonne-Nouvelle, à Rouen, pour y apprendre les langues hébraïque et grecque. Toustain voulut aussi avoir des notions sur les autres langues orientales; et tout en les acquérant, il cultiva l'italien, l'anglais, l'allemand et le hollandais. Ordonné prêtre en 1729, il ne dit jamais la messe sans éprouver un grand tremblement : on raconte même que ses actions de grâces, après cette cérémonie, étaient accompagnées de larmes abondantes. Il fut, avec dom Tassin (*voy.* ce nom), chargé de l'édition des œuvres de Théodore Studite (*voy.* ce nom). Mais il a aussi composé seul des ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits. Ce fut en 1730 qu'il alla s'établir à Rouen dans l'abbaye de St-Ouen. En 1747, le général de son ordre l'appela dans le couvent de St-Germain des Prés et peu après dans celui des Blancs-Manteaux. L'excès du travail, l'austérité du régime qu'il suivait, altérèrent sa santé; ce ne fut cependant qu'en 1754 qu'il consentit à se rendre à St-Denis pour y prendre le lait; il y mourut le 1er juillet de la même année. On trouve la liste de ses ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*. Le plus important est, sans contredit, le *Nouveau traité de diplomatique*, en 6 volumes in-4°, dont le second ne vit le jour qu'après la mort de Toustain. Il coopéra au factum contre Saas (*voy.* ce nom), dans la querelle entre le chapitre métropolitain de Rouen et les bénédictins de l'abbaye de St-Ouen. Ses autres ouvrages imprimés sont : 1° *Remontrances adressées aux révérends pères supérieurs de la congrégation de St-Maur, assemblés pour la tenue du chapitre général de* 1733, in-4°; 2° *la Vérité persécutée par l'erreur, ou Recueil de divers ouvrages des saints Pères sur les grandes persécutions des huit premiers siècles de l'Eglise, pour prémunir les fidèles contre la séduction et la violence des novateurs*, la Haye, 1733, 2 vol. in-12; 3° *De l'autorité des miracles dans l'Eglise*, in-4°. Le docteur de Sorbonne à qui on avait remis le manuscrit retoucha l'ouvrage avant de le publier. A. B—T.

TOUSTAIN (GASPARD-FRANÇOIS DE), chevalier, seigneur de Richebourg, né à Richebourg, le 22 février 1716, de la même famille que le précédent, embrassa l'état militaire, fut successivement garde du corps, mousquetaire, lieutenant des maréchaux. Il avait fait les guerres de 1733, 1741, 1756 et reçu deux blessures à la bataille de Dettingen, en 1743. Il avait obtenu, en 1791, une pension de retraite, qu'il perdit en 1792. Emprisonné sous le règne de la terreur, il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, et mourut le 3 avril 1799. Il avait remporté, en 1766, le prix à l'académie de Rouen par une *Dissertation sur l'origine de l'échiquier de Normandie*. Deux ans après, il offrit à la même compagnie, comme suite de la *Dissertation*, une *Estampe allégorique de l'échiquier de Normandie devenu sédentaire*. La *Dissertation* et l'*Estampe* sont restées en manuscrit, ainsi que d'autres opuscules du même auteur : *Mémoires sur la pucelle d'Orléans; Dissertation sur les grands sénéchaux de Normandie; Recherches généalogiques et historiques sur la noblesse de Normandie*. A. B—T.

TOUTOUSCH (1) (TADJ-ED-DAULAH), fondateur d'une branche de la dynastie des Seldjoukides, en Syrie, était frère du sultan de Perse Melik-Schah Ier, qui l'envoya, l'an 469 de l'hégire (1076 de J.-C.), pour achever la conquête de la Syrie, commencée par son général Atziz, qui, défait par les troupes égyptiennes, passait pour avoir été tué dans le combat. Atziz, qui était revenu à Damas, informé de l'arrivée de Toutousch, éloigna, à force d'argent, un prince qui venait lui enlever la gloire de son expédition. Toutousch alla faire des courses de divers côtés, sans pouvoir se former un établissement. Il assiégeait Alep, en 471 (1078), lorsque Atziz, investi dans Damas par les Egyptiens, réclama son secours. Toutousch accourut aussitôt; mais après avoir forcé les Egyptiens à décamper, il fit périr Atziz, qui était venu au-devant de son libérateur, et il s'empara de Damas. Il reçut bientôt les soumissions de Baalbek, qui appartenait au calife d'Egypte et soutint dans Damas un siége que les troupes de ce dernier furent obligées de lever en 475 (1085). Trois ans après, il se rendit maître du château d'Alep et attaqua la ville; mais l'émir ayant imploré la protection du sultan Melik-Schah, Toutousch se retira à l'approche de son frère, avec lequel il fit bientôt la paix. Cependant les Egyptiens, étant revenus en Syrie avec des forces plus considérables, lui enlevèrent Tyr, Seïde, St-Jean d'Acre, où il avait des trésors immenses, et Baalbek. Toutousch fut réduit à son tour à recourir à des auxiliaires. Secouru par Acsancar Cacem-eddaulah, émir d'Alep, et par

(1) Dans la traduction latine d'Elmakin par Erpenius, ce prince est nommé par erreur *Nusus*, ainsi que son frère dont il sera parlé à la fin de cet article; Pocock le nomme *Tutusch* dans sa traduction d'Aboul-faradj, et Reiske *Tanasch* dans ses *Annales* d'Aboul-Féda. Ce nom est aussi écrit ailleurs *Tutus* et *Tutnasch*. Ces différences proviennent de la position des points diacrétiques dans les divers manuscrits.

celui de Roha, il reprit Baalbek; mais ayant assiégé Tripoli, que possédait le cadi Ibn-Ammar, vassal de Melik-Schah, il se brouilla avec ses alliés, qui lui reprochaient l'injustice de cette guerre; et comme il affectait des airs de hauteur, ils l'abandonnèrent et le forcèrent, par cette défection, de retourner à Damas. Il se plaignit au sultan de la conduite d'Acsancar; mais ce monarque n'eut aucun égard aux plaintes d'un frère dont l'ambition ne respectait rien. La mort de Melik-Schah, en 485 (1092), et les troubles qui eurent lieu pour sa succession ranimèrent les espérances de Toutousch. Dès l'année suivante il fit prononcer la khothbah en son nom, à Damas, et envoya demander au calife de Bagdad de le proclamer sultan. Le calife fit une réponse évasive; mais les émirs de Syrie s'étant déclarés pour Toutousch, il entra dans la Mésopotamie, prit Nisbin, vainquit l'émir de Moussoul, qu'il fit mettre à mort, s'empara de sa capitale et détermina, par ses succès, l'irrésolution du calife. Maître de tout le Diarbekr et de l'Adzerbaïdjan, il avait pénétré jusqu'à Reï et Hamadan, lorsque la défection d'Acsancar, qui passa dans le parti du sultan Barkiarok, obligea Toutousch de retourner en Syrie, où les Egyptiens avaient fait une invasion. Il leva de nouvelles troupes, pour résister à son neveu Barkiarok. L'an 487 (1094), il vainquit, à quelques lieues d'Alep, l'armée de ce prince, fit mourir Acsancar, qui était resté prisonnier; épargna Korbouga, général de Barkiarok; s'empara d'Alep et fit rentrer sous sa domination la Mésopotamie et les autres provinces jusqu'à Hamadan. Après d'autres avantages, il marchait sur Reï, lorsque son neveu lui livra bataille près de cette ville et le défit complétement, en safar 488 (février 1095). Toutousch fut tué sur le champ de bataille; et sa puissance s'anéantit en quelque sorte avec lui; car il n'en resta que la Syrie, pas même entière, qui fut partagée entre deux de ses fils (*voy.* Redhwan), après lesquels les Etats d'Alep et de Damas passèrent à de nouvelles dynasties (*voy.* Thoghtekin). — Toutousch, ou plutôt Takasch, ou Tanasch (1), frère du précédent avec lequel la ressemblance de nom l'a fait confondre par divers auteurs, tels que Hadjy Khalfah et de Guignes, se révolta dans le Khoraçan contre le sultan Melik-Schah, son frère, qui le vainquit, l'assiégea dans Termed, l'an 476 (1089), et lui pardonna. Ayant pris la ville de Mérou, il y avait donné le scandale de boire publiquement du vin, dans la grande mosquée, pendant le jeûne du Ramadhan. Après la mort de Melik-Schah, il refusa de reconnaître Barkiarok pour son successeur, et prit le titre de sultan; mais il fut vaincu, l'an 486 (1093), par ce prince, qui le fit noyer avec son fils. A—t.

(1) Comme il est presque sans exemple, chez les musulmans et chez les Turcs, que deux frères contemporains et vivants aient porté le même nom, il est probable qu'il y avait quelque différence dans celui des deux princes dont il s'agit dans cet article, ou que le second était, non pas le frère du premier, mais son oncle, et peut-être son parrain.

TOUTTÉE (Dom Antoine-Augustin), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Riom, en Auvergne, le 13 décembre 1677, d'un père très-distingué dans l'ordre des avocats, fit ses premières études au collége de sa ville natale, tenu par les oratoriens, et entra à l'abbaye de Vendôme, où il fit profession le 29 octobre 1698. Il répéta son cours de théologie et fut ordonné prêtre en 1702. Après avoir professé pendant deux ans la philosophie à Vendôme, il remplit la chaire de théologie, pendant quatre ans, à St-Benoît sur Loire. En 1708, il fut appelé à St-Denis pour y enseigner la même science. Devenu très-habile dans la langue grecque, nourri de la lecture des Pères, juste appréciateur de la scolastique et des questions frivoles qu'elle agite, il s'acquitta dignement de ses pénibles fonctions. La réputation dont il jouissait entretenait l'espoir de voir sortir de sa plume des ouvrages nombreux et solides; mais il aima mieux employer son savoir à se fortifier dans la vertu, qu'à illustrer son nom dans le monde. Après six ans de séjour à St-Germain des Prés, il y mourut le 25 décembre 1718. Nous avons de lui : 1° *Programme, dans lequel dom Antoine-Augustin Touttée annonce une nouvelle édition des Œuvres de St-Cyrille de Jérusalem*, Paris, 1715. L'auteur débute par l'éloge des Catéchèses du saint prélat; il porte ensuite son jugement sur les éditions et les traductions de cet ouvrage; et il finit par annoncer une meilleure édition du texte, accompagné d'une version latine plus conforme à l'original, de notes et de dissertations. 2° *Sancti Cyrilli archiepiscopi Hierosolymitani opera quæ exstant omnia et ejus nomine circumferuntur ad manuscriptos codices, necnon ad superiores editiones castigata, dissertationibus et notis illustrata, cum nova interpretatione et copiosis indicibus*, Paris, 1720, in-fol. Cette édition de St-Cyrille de Jérusalem, qui ne parut qu'après la mort de dom Touttée, est très-soignée. Cependant les rédacteurs du *Journal de Trévoux* attaquèrent vivement plusieurs assertions de l'éditeur, dans le courant de 1721. Dom Prudent Maran, qui avait surveillé l'impression, défendit son confrère par des *Dissertations sur les semi-ariens*... publiées en 1722, in-12. Depuis, le P. Orsi, dominicain, a également attaqué une des assertions de dom Touttée, qu'il réfute comme *sentant l'hérésie*. Au reste, ce bénédictin alliait une grande simplicité de mœurs à un génie au-dessus du commun, beaucoup de piété à une érudition distinguée, et une morale sévère à des manières aisées. C'est le jugement qu'en porte dom Maran, à la fin de la préface qu'il a composée pour l'édition de St-Cyrille. L—b—e.

TOWERS (Joseph), écrivain anglais, naquit en 1737, à Londres, dans le faubourg de Southwark, où son père était bouquiniste. La facilité

qu'il eut ainsi de s'instruire par la lecture décida sans doute la carrière qu'il parcourut avec quelque distinction. A l'âge de douze ans il fut placé chez un papetier pour faire les commissions, et fut mis ensuite en apprentissage chez un imprimeur. Déjà muni d'un fonds d'instruction assez variée, il continua à l'augmenter dans ses moments de loisir et apprit alors le grec et le latin. Ses lumières précoces et ses réflexions le conduisirent à faire abjuration de la doctrine de Calvin ; et ce fut pour exposer les motifs de cette démarche qu'il composa son premier écrit, intitulé *Examen des véritables doctrines du christianisme*, 1763. Il exerçait alors son état à Sherborne ; il vint l'année suivante résider dans la capitale, où il publia un pamphlet sur les *libelles*, dans un moment où Wilkes et son parti avaient donné à ce sujet un intérêt nouveau. L'imprimeur auquel Towers était attaché, ayant conçu le projet de publier, par livraisons périodiques, une suite de notices biographiques sur les hommes distingués de l'Angleterre, le chargea de cette compilation, dont le premier volume (in-8°) parut en 1766, sous le titre de *Biographie britannique*. Les six volumes suivants sont également de lui ; mais les trois derniers sont d'une autre main. Cet ouvrage, qui ne porte pas le nom de Towers, est assez estimé. L'auteur essaya ensuite de faire le commerce de la librairie ; mais il n'y réussit point. En 1774, il fut ordonné prédicateur parmi les non-conformistes, et peu de temps après, fut élu pasteur d'une congrégation. Il échangea cette fonction, en 1778, contre celle de prédicateur du matin, à Newington-Green, où le docteur Price prêchait l'après-midi. Peu d'événements politiques de quelque importance se passaient sans lui inspirer une brochure où il se prononçait fortement contre les mesures et les soutiens du ministère. Malheureusement il ne sut pas se dégager de l'influence de l'esprit de parti ; et c'est un reproche qu'il a encouru particulièrement comme coopérateur du docteur Kippis à la nouvelle édition de la *Biographia britannica* (in-fol.) : on l'accuse de n'avoir pas, dans les articles sortis de sa plume, rendu justice au clergé anglican, dont il s'était séparé. Plusieurs opuscules publiés par lui ayant paru mériter de survivre aux circonstances qui les avaient fait naître, il les réunit et les livra de nouveau à l'impression, en 1796, 3 vol. in-8°. On y remarque les écrits suivants : *Justification des opinions politiques de Locke*, en réponse au docteur Tucker ; *Observations sur l'histoire d'Angleterre* de Hume ; *Observations sur les droits et les devoirs des jurés ; Essai sur la vie, le caractère et les écrits de Samuel Johnson*. On a imprimé, sous le nom de Towers, des mémoires sur la vie de Frédéric II, roi de Prusse, 1788, 2 vol. in-8°. Cependant la biographie de Chalmers ne fait pas mention de cet ouvrage, dont l'auteur a essuyé le reproche de n'avoir pas toujours puisé à des sources pures. Towers mourut le 20 mai 1799. — Towers (Johnson), maître de l'école grammaticale de Tunbridge, mort le 5 janvier 1772, a donné une traduction anglaise des *Commentaires* de César, 1755. L.

TOWNLEY (Charles), antiquaire anglais, né d'une famille opulente en 1737, fut envoyé en France de très-bonne heure pour y recevoir sa première éducation. Il y fut quelque temps sous la direction du célèbre physicien Tuberville Needham. Ses études furent brillantes ; son attention se tourna particulièrement vers la connaissance de l'état des beaux-arts chez les anciens, et, après un assez long séjour à Rome, il put être considéré comme un des premiers connaisseurs de l'Europe. Il visita les parties les plus reculées de la grande Grèce et de la Sicile, où son premier objet était constamment de visiter les monuments des anciens. Ce fut surtout à la sculpture qu'il s'attacha, et sa fortune lui permettant de satisfaire son penchant, il acquit une multitude de morceaux d'un travail exquis ou curieux. Il acheta successivement, pour les recevoir, deux maisons dans Londres, la dernière située dans Park-street, à Westminster, qu'il décora avec beaucoup d'élégance, et où il mourut le 3 janvier 1805. Les conservateurs du muséum britannique obtinrent du parlement une somme de vingt mille francs pour acheter, de la famille, les *marbres de Townley*. Ce n'était peut-être pas la moitié de ce que ces marbres avaient coûté originairement ; mais c'était beaucoup, dit un écrivain anglais, au milieu d'une guerre dispendieuse et sous l'administration d'un homme dont le grand génie condescendit rarement à protéger les beaux-arts. C'est, au jugement de M. Whitaker, la collection la mieux choisie de sculpture grecque et romaine qui ait jamais été transportée en Angleterre. Dans le muséum de Townley, qui fait aujourd'hui partie du musée britannique, il n'y a pas une statue, un buste, un bas-relief qui ne s'élève fort au-dessus de la médiocrité. Toutes les pièces dont il se compose méritent d'être comptées parmi les meilleures du deuxième et du troisième ordre. On distingue, dans cette nombreuse suite, une Tête d'Homère, une Apothéose de Marc-Aurèle, un jeune Vérus, des Astragalizontes, un groupe de petite dimension, mais d'un mérite très-remarquable, une Isis, un Bacchus féminin, une Muse couronnée de lierre et un petit bronze d'Hercule Alastor, trouvé à Biblos en Syrie. Le muséum Townley était aussi fort riche en pierres gravées, en monuments funéraires et surtout en une suite de médailles impériales romaines en cuivre qui ne le cédait pour le nombre et pour l'état de conservation qu'à celle de Louis XVI. Townley fut un zélé partisan du système mythologique de d'Ancarville, qui puisa dans Park-street la plus grande partie de son curieux ouvrage et tira de cette collection plusieurs de ses meilleures explica-

tions. Il a beaucoup écrit, mais n'a presque rien livré à l'impression. On ne cite de lui qu'une dissertation sur un casque (*the Ribchester helmet*), dans les *Vetusta monumenta* de la société des antiquaires. Cette réserve s'explique par la difficulté qu'il trouvait à s'exprimer en anglais après avoir vécu longtemps hors de son pays; aussi, lorsqu'il parlait, employait-il fréquemment des mots français et italiens pour se tirer d'embarras. Son buste en marbre, exécuté par M. Nollekens, orne une des salles du musée britannique. — TOWNLEY (James), né à Londres en 1715, termina à l'université d'Oxford ses études commencées à l'école des marchands tailleurs, où il devint par la suite instituteur en chef. Quoique admis dans les ordres et chargé de plusieurs fonctions ecclésiastiques, il fut intimement lié avec le célèbre acteur Garrick, et non-seulement partagea son goût pour le théâtre, mais composa lui-même quelques pièces, notamment *High Life Below stairs* (le Beau Monde hors du salon, 1759), pièce qui a toujours joui d'un grand succès. Ses sermons, dont plusieurs ont été imprimés, ne furent pas moins goûtés que ses comédies. Ami du peintre moraliste Hogarth, il a eu quelque part à son *Analyse de la beauté*. Un grand nombre d'élèves, sortis de son école, se sont distingués dans les carrières de la théologie, de la jurisprudence et de la médecine. Il mourut le 15 juillet 1778. Z.

TOWNSHEND (CHARLES), homme d'Etat anglais, était petit-fils du vicomte Charles Townshend qui, né en 1676, et mort en 1738, joua un rôle important dans l'administration politique de l'Angleterre, sous le règne de George Ier et sous celui de George II (1). Le personnage qui concerne notre article naquit en 1725; à vingt-deux ans il entra dans la chambre des communes, et il ne tarda pas à se faire remarquer. En 1753, il combattit le *marriage bill* dans un discours substantiel et éloquent qui établit sa réputation en matière de débat politique. Ses adversaires ne purent contester son talent, mais ils l'accusèrent d'être vain et ambitieux. En 1754, il y eut un changement de ministère, et Townshend devint un des lords de l'amirauté; en 1756, il obtint l'emploi lucratif de trésorier de la chambre; on le regardait comme un homme d'importance, et on tenait à avoir son concours, mais l'administration dans laquelle il était entré vécut peu de temps; elle se retira en 1757; il est vrai que, quelques mois après, l'impossibilité de le remplacer convenablement le ramena aux affaires, et Townshend reprit son poste. En 1761, il fut appelé au poste subsidiaire de la guerre; plus tard, il reçut le portefeuille de secrétaire du commerce et des colonies. En 1765, il soutint vivement la loi sur le timbre proposée par lord Grenville (loi dont l'application à l'Amérique devait avoir des suites si graves), et sous l'administration de lord Rockingham il fut payeur général de l'armée; l'année suivante, il combattit le projet qu'il avait défendu. On eut le droit de lui imputer parfois une versatilité qui lui nuisit et qui le fit surnommer la girouette. Cependant, lorsque le ministère Rockingham tomba et lorsque le premier Pitt, qui venait de recevoir le titre de lord Chatham, constitua le cabinet, Townshend y entra comme chancelier de l'Echiquier et directeur (*leader*) de la chambre des communes, poste non officiel, non rétribué, mais reconnu et des plus importants. Ce cabinet ne fut pas longtemps d'accord; lord Chatham se trouva trop malade pour conduire les affaires; les ministres se querellèrent entre eux; Townshend déplaisait à ses collègues à cause de son amour-propre et de son désir de dominer. Lorsqu'il s'agit de taxer les Américains, Townshend contribua puissamment à faire voter ces dispositions funestes. Lord Chatham n'était plus que de nom à la tête du cabinet; l'urgence de constituer une administration vigoureuse fut reconnue; des négociations entre divers hommes politiques échouèrent, et le roi venait de s'adresser à Charles Townshend pour former l'administration lorsqu'au moment de parvenir au sommet de l'échelle politique, cet homme d'Etat fut enlevé presque subitement par une fièvre putride le 4 septembre 1767. Ses talents comme orateur, son habileté dans la tactique parlementaire étaient universellement reconnus; la netteté de ses vues, le mérite de sa conduite purent prêter le flanc à la critique. Il avait épousé la fille du duc d'Argyle, veuve du duc de Buccleugh, et il choisit pour précepteur du jeune héritier de ce titre le célèbre Adam Smith, faisant ainsi preuve d'une appréciation éclairée du mérite d'un grand homme que méconnaissaient un grand nombre de ses compatriotes. B—N—T.

TOWNSON (THOMAS), théologien anglais, né en 1715, était fils d'un ministre anglican établi dans le comté d'Essex; il fit ses études à l'université d'Oxford, et il entra dans les ordres. En 1742, il entreprit, avec quelques-uns de ses amis, un voyage sur le continent, et après une absence de près de trois ans, il revint à son collége. Il obtint successivement divers bénéfices, mais en 1758, ayant été appelé à un héritage de plus de huit mille livres sterling (somme fort considérable à cette époque), il se consacra exclusivement à l'étude. Son premier ouvrage fut une explication de l'Apocalypse; l'auteur lui-même eut probablement des doutes sur l'utilité et le mérite de ce travail, car il ne le livra jamais à l'impression. Il se jeta ensuite dans des controverses qui s'agitaient alors sur plusieurs points des sciences ecclésiastiques; en 1778, il fit paraître un ouvrage

(1) Townshend entra à la chambre des lords lorsqu'il fut majeur; son père étant mort quelques années avant. Il fut plusieurs fois ministre, et à diverses reprises il fut expulsé du cabinet par les intrigues de la cour et par le jeu des partis. Il laissa la réputation d'un homme honnête et capable, mais parfois dépourvu de tact et hors d'état de prétendre aux succès de l'éloquence oratoire.

important et qui provoqua l'attention du monde savant : *Discours sur les quatre Evangiles;* une deuxième édition augmentée de ce livre, fort opposé aux systèmes téméraires qui se sont montrés depuis, fut imprimée en 1788 ; une traduction allemande vit le jour à Leipsick en 1783. En 1780, Townson fut pourvu d'un bénéfice lucratif, le rectorat de Richmond, et en 1783, la chaire de professeur à l'université d'Oxford lui fut proposée, mais son âge avancé le décida à rejeter cette offre. Il mourut le 15 avril 1792. Dix-huit ans après sa mort, le révérend Churton fit paraître un choix de ses œuvres en 2 volumes in-8°, précédé d'une notice biographique. On trouve dans ce recueil un *Discours sur le récit des évangélistes touchant la résurrection et la première apparition de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ;* discours qui avait déjà été imprimé en 1784, mais à fort petit nombre, et distribué seulement à quelques amis. Le mérite personnel de Townson et la solidité de ses connaissances lui ont assuré une place distinguée parmi les notabilités de l'Eglise anglicane. Il avait laissé de nombreux manuscrits où l'on a puisé les matériaux d'un volume de *Discours pratiques* qui, publié en 1828, a été réimprimé en 1830 et en 1834. Z.

TOWTSON (GUILLAUME), voyageur anglais dont on connaît les voyages sur les côtes de Guinée. Dans le premier, fait en 1555, on ne trouve que quelques indications sur les lieux où il put traiter avec les nègres et sur ceux où il fut attaqué par les Portugais. Cette nation, jalouse à l'excès de son commerce d'Afrique, ne voyait qu'avec inquiétude les entreprises des Anglais. D'ailleurs il n'arriva rien que de fort ordinaire à Towtson, qui recueillit de grands profits de son entreprise. L'année suivante le revit sur les côtes d'Afrique, et ses profits n'y furent pas moindres. Il s'y lia d'amitié et d'intérêt avec quelques capitaines français, et ils se défendirent conjointement des attaques des Portugais, qui prétendaient toujours être les seuls à commercer sur cette côte. On ne trouve d'ailleurs dans ce second voyage aucun événement qui mérite d'être recueilli. En 1558, il en entreprit un troisième. Son historien, qui craint à bon droit qu'on ne le taxe d'une ambition insatiable, insinue qu'il est probable que Towtson n'était que l'agent d'une compagnie. Ce qui met quelque différence entre ce voyage et le précédent, c'est la mésintelligence entre les Anglais et les Français. Towtson revint fort maltraité; ses vaisseaux étaient sans voiles, presque sans mâts et sans équipages (1). M—LE.

(1) On a lieu de s'étonner de l'expression dont se sert l'abbé Prévost (*Histoire des voyages*, in-12, t. 2, p. 375). « Towtson « suspendit, dit-il, à son mât un vieux bonnet, avec lequel il se « conduisit à l'île de Wight. » Mais, comme en terme de marine *bonnettes* signifie ces élargissures que l'on met quelquefois aux voiles, je suis très-persuadé que ce fut une de ces *bonnettes* qu'employa Towtson, n'ayant plus de voile entière.

TOZE (ÉOBALD). *Voyez* TOTZE.

TOZZETTI. *Voyez* TARGIONI.

TOZZI (LUC), médecin, né en 1638 à Frignano, près d'Aversa, apprit les belles-lettres chez les jésuites et la médecine à l'université de Naples. Quelques observations publiées sur la comète de 1664 lui acquirent la réputation de savant. Vers cette époque (1666), un jeune homme de beaucoup de talent (1), mais qu'on a cru mal à propos l'inventeur du thermomètre, était venu du fond d'une province pour porter les premiers coups à l'autorité de Galien. Il avait trouvé des amis et des protecteurs; mais il ne put pas captiver Tozzi, qui se mit à la tête d'une académie nommée des *discordanti*, pour balancer l'influence des *investiganti*, à laquelle étaient affiliés Th. Cornelio, Léonard de Capua, Porzio, Borrelli, et en même temps pour s'opposer aux progrès des *secreti*, société nouvellement fondée par J.-B. Della Porta, dans le but de propager les découvertes utiles. Cette rivalité réveilla l'attention de la cour de Rome, qui, alarmée par le titre mystérieux de l'académie de Porta (*voy.* ce nom), en ordonna la suppression. En attendant, Tozzi, agrégé à la faculté de médecine, fut nommé suppléant de Thomas Cornelio et bientôt professeur à l'université de Naples. Désigné pour succéder à Malpighi (*voy.* ce nom), il se rendit en 1695 à Rome, où il réunit aux fonctions d'archiatre pontifical celles de professeur de médecine à la Sapience. A la mort d'Innocent XII, il fut appelé en Espagne en qualité de premier médecin de la cour. Il allait franchir les Alpes lorsqu'il apprit à Milan la mort de Charles II. Désappointé par cette nouvelle, il revint sur ses pas, et, fermant l'oreille aux propositions de Clément XI, qui aurait voulu le retenir auprès de lui, il se hâta d'arriver à Naples, où le duc de Medina-Celi, vice-roi espagnol, le prit à son service et le nomma proto-médecin du royaume. Tozzi mourut à Naples le 11 mars 1717. Ses ouvrages sont : 1° *Recondita naturæ opera jam detecta, ubi circa cometam* (du mois de décembre 1664) *disseritur*, Naples, 1665, in-12. Ce livre n'est pas mentionné dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande. Gimma s'est trompé en parlant d'une comète de 1674. 2° *Medicina theoretica*, Lyon et Avignon, 1681-1687, in-8°. L'auteur n'établit aucun système; il se borne à exposer les opinions des anciens et des modernes sur les maladies et sur les différents remèdes. 3° *In Hippocratis aphorismos commentaria*, Naples, 1693, 2 vol. in-4°; 4° *Horarum æquinoctialium et antiquarum expositio*, ibid., 1706, in-4°. Dans ce

(1) Sébastien Bartoli, né, vers l'année 1635, à Montella, dans la principauté ultérieure, et mort à Naples en 1676. Dans un ouvrage posthume, publié par un de ses élèves (*Thermologia Aragonia*, Naples, 1679, in-8°), il avait donné la description d'un instrument pour mesurer les degrés de chaleur des eaux thermales. On a prétendu pour cela qu'il fallait le regarder comme l'inventeur du thermomètre. Mais Galilée y avait déjà songé en 1597, et Drebbel s'en était servi en 1621 (*voy.* GALILÉE et DREBBEL).

mémoire, Tozzi cherche à deviner ce que Galien a voulu dire par ses heures équinoxiales ou égales. Voyez les *Mémoires de Trévoux*. 5° *Comment. in librum artis medicinalis Galeni*, etc., Padoue, 1711, in-4°; 6° *Theses physicæ, ex sacris litteris depromptæ*. Tozzi n'est pas le premier qui se soit efforcé de trouver un système de physique dans la Bible. Il existe un recueil complet de ses œuvres, Venise, 1721, 5 vol. in-4°. Voyez Gimma (*Elogi academici*, t. 1er, p. 179), qui en a écrit l'éloge du vivant de l'auteur. A-G-S.

TRABEAS (QUINTUS), poëte comique de l'ancienne Rome, florissait dans le 5e siècle de la république, du temps de Régulus. Ses ouvrages furent longtemps fort répandus, et Cicéron en a cité divers fragments, entre autres de la pièce qui avait pour titre *Ergastulum*, mentionnée par Nonnius Marcellus. Ce sont les seuls qui nous soient parvenus. Maittaire les a insérés dans son *Corpus poetarum*. C'est sous le nom de ce poëte que Muret tendit plaisamment un piége à la crédulité de Scaliger (*voy.* MURET). Z.

TRACHALUS (GALERIUS), orateur romain qui florissait sous le règne des premiers empereurs, fut désigné consul par Néron, avec Silius Italicus, pour l'an 68; mais la nouvelle de la révolte de Galba décida Néron à se subroger seul à leur place. Les talents de Trachalus lui méritèrent la faveur d'Othon, et il passait pour l'auteur des discours que ce prince prononçait au sénat. On croyait du moins, dit Tacite, y reconnaître le nombre et l'harmonie qui distinguaient les compositions de cet orateur (*Hist.*, liv. 1, chap. 90). Quoiqu'il eût employé le crédit qu'il avait sur Othon à se faire des partisans, il eut besoin de toute la protection de Galeria, femme de Vitellius, pour échapper aux proscriptions qui signalèrent l'avénement du nouvel empereur (*ibid.*, liv. 2, chap. 60). On ignore les autres circonstances de la vie de Trachalus. Quintilien, qui l'avait vu dans tout l'éclat de son talent, le trouvait sublime et pourtant clair. « En l'entendant, dit-il, on n'imaginait pas qu'il fût possible de dire mieux. Il est vrai qu'il avait un organe que je n'ai rencontré dans aucun autre orateur, un débit qu'on aurait applaudi sur le théâtre, une grâce parfaite et enfin tous les avantages extérieurs à un rare degré. » (*Institut. orat.*) La beauté de son organe est constatée par le proverbe *Trachalo vocalior*. Nous devons à Quintilien un mot de Trachalus qui prouve de la vivacité dans la répartie. Un jour Suillius lui disait : « Si cela est, tu vas en exil. — Mais, répliqua-t-il, si cela n'est pas, j'en suis revenu » (*ibid.*). Il cite aussi, comme modèle de l'apostrophe, un passage de son plaidoyer contre Spathalé (*ibid.*). Bernardi a laissé des *Recherches sur Trachalus* qui font partie du nouveau recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 7. W—s.

TRACY (Le P. BERNARD DESTUTT DE), écrivain ascétique, était né, le 25 août 1720, au château de Parai-le-Fresi près Moulins, d'une famille noble, primitivement d'origine écossaise, venue en France pour défendre ce pays contre les Anglais. Le goût de la retraite et une santé délicate lui firent sacrifier tous les avantages qu'il pouvait se promettre dans le monde, et à seize ans il embrassa la vie religieuse dans la congrégation des théatins. La pratique de ses devoirs et l'étude, en partageant tous ses instants, lui rendirent plus supportables ses infirmités habituelles. Il refusa tous les emplois qui lui furent offerts, excepté celui de maître des novices, pour n'être point détourné de ses occupations littéraires. Le P. Tracy mourut à Paris le 14 août 1786 à l'âge de 66 ans. Outre un panégyrique de la vénérable mère de Chantal (*voy.* ce nom), prononcé lors de sa béatification, à Moulins en 1753, on a de cet écrivain : 1° *Conférences ou exhortations à l'usage des maisons religieuses*, Paris, 1765, in-12; seconde édition, 1783; 2° *Conférences ou exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques*, ibid., 1768, in-12. Dans la préface de cet ouvrage, ainsi que dans celle du précédent, l'auteur passe en revue et apprécie avec une sage impartialité tous les écrits du même genre publiés jusqu'alors en français. 3° *Traité des devoirs de la vie chrétienne*, ibid., 1770, 2 vol. in-12; 4° *Vie de St-Gaëtan de Thienne, fondateur des théatins*, suivie de notices sur les BB. Jean Marinon, St-André Avelin et Paul Burali d'Arezzo, cardinal, de la même congrégation, ibid., 1774, in-12. L'auteur a réuni dans cet ouvrage ses recherches sur l'origine et la règle des théatins et sur leur établissement en France, où ils ne possédaient qu'une seule maison, à Paris, fondée en 1647 par le cardinal Mazarin. 5° *Nouvelle retraite à l'usage de toutes les communautés religieuses*, ibid., 1782, in-12; 6° *Vie de St-Bruno, fondateur des chartreux*, avec diverses remarques sur le même ordre, ibid., 1785, in-12. On y trouve des détails sur le culte rendu à St-Bruno, ses reliques, ses ouvrages et leurs différentes éditions; une dissertation assez étendue sur la fameuse apparition d'un docteur à St-Bruno (*voy.* ce nom), que le P. Tracy regarde, avec les bollandistes et les meilleurs critiques, comme fabuleuse; des notices sur les généraux des chartreux, sur les saints et les prélats que cet ordre a fournis à l'Eglise; des remarques sur les changements apportés à la règle primitive; l'état des maisons possédées alors par les chartreux en France, etc. En un mot, cet ouvrage, plein de recherches curieuses et intéressantes, peut tenir lieu d'une histoire de cet ordre, célèbre par les austérités et par le grand nombre de sujets distingués qui en sont sortis. W—s.

TRACY (ANTOINE-LOUIS-CLAUDE DESTUTT DE), célèbre philosophe de la secte que Napoléon appelait les *idéologues*, naquit à Paris le 20 juillet 1754, de la même famille que le précédent. Des

quatre frères qui la composaient, il y en eut un dont la descendance acquit la terre de Tracy. Le père d'Antoine-Louis commandait en 1759 la gendarmerie du roi à Minden, contre le duc de Brunswick. A son lit de mort, ce brave guerrier obtint de son fils qu'il suivrait la carrière où lui-même s'était distingué. En effet, ses études faites, il se forma à Strasbourg aux exercices militaires, puis il entra dans les mousquetaires de la maison du roi. Colonel en second à vingt-deux ans du régiment Royal-cavalerie, il eut en 1778, par suite d'une alliance avec les Penthièvre, le commandement du régiment de ce nom. Devenu député aux états généraux, il se montra attaché aux principes de la révolution. Après avoir été des premiers à se séparer de son ordre pour se réunir au tiers état, il ne fut pas moins empressé de se rendre, le 20 juin 1789, à la séance du Jeu de paume où fut prêté le serment de ne pas se séparer sans avoir achevé le renversement de la monarchie (*voy.* BAILLY). Dans toutes les discussions qui furent la suite et la conséquence de cette séance mémorable, on le vit le premier se dépouiller de ses titres, de ses priviléges, puis voter pour les droits de l'homme et s'opposer à ce qu'il y eût une religion de l'Etat. A l'époque du voyage de Varenne, il alla jusqu'à dénoncer à l'assemblée son propre régiment, qui, dit-il, avait été près de suivre le roi et d'obéir aux ordres du marquis de Bouillé, son général. Enfin il ne manqua aucune occasion d'appuyer la révolution, d'attaquer le pouvoir royal; et quand ces travaux de rénovation politique furent achevés, ainsi que ses amis, ses collègues, le philosophe législateur se retira dans sa villa d'Auteuil, avec son ami le médecin philosophe Cabanis, pour y jouir en paix de ce qu'il croyait avoir assuré le bonheur du pays. Mais bientôt le bruit des factions qui vinrent assiéger le roi constitutionnel retentit jusque dans sa retraite d'Auteuil, trop voisine de la capitale pour n'avoir point de part à ses agitations, et où s'était d'ailleurs établie sous les auspices de Cabanis et des siens une succursale très-active du club des jacobins de Paris; et la guerre extérieure, qui ne tarda pas, dérangea d'une manière encore plus fâcheuse tous les projets. Destutt de Tracy, nommé maréchal de camp par Narbonne, fut obligé de se rendre à l'armée du centre, commandée par son collègue et ami Lafayette, et il y trouva les Lameth, les Latour-Maubourg, qui commençaient à revenir de leurs illusions après la révolution du 10 août 1792. De Tracy, qui d'abord avait suivi Lafayette, revint en France, où il se tint caché. Mais bientôt découvert, il fut arrêté le 2 novembre 1793, écroué à l'Abbaye et de là aux Carmes. Il n'échappa à l'échafaud que par la chute de Robespierre, qui avait siégé à côté de lui à l'assemblée constituante. Dès qu'il eut recouvré la liberté, de Tracy ne s'occupa plus que de littérature, de philosophie. Et comme c'était le temps où ses opinions, appuyées par le gouvernement directorial, semblaient reprendre quelque faveur, il acquit une sorte de célébrité. A la création de l'Institut, par lequel furent remplacées les anciennes académies, il fut nommé membre de la section des sciences morales et politiques, et en 1799 il fit partie du comité d'instruction publique avec ses amis Ginguené, Garat et Cabanis. En 1808, il remplaça ce dernier à l'Académie française. Napoléon le nomma membre du sénat conservateur, où, comme Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Grégoire et quelques autres, il fit partie de cette opposition si faible, si timorée, qu'à peine on s'aperçut de son existence, ce qui ne l'empêcha point de recevoir une dotation et le titre de commandant de la Légion d'honneur. En 1814, époque à laquelle il fut un des premiers à voter la déchéance de Napoléon, une ordonnance de Louis XVIII lui rendit le titre de comte auquel il avait renoncé dans la nuit du 4 août 1789. En même temps il reçut une rente équivalente à sa dotation et le titre de pair de France, qu'il conserva après les cent-jours de 1815, n'ayant rempli aucune fonction ni prêté aucun serment à Napoléon après son retour de l'île d'Elbe. Alors ne conservant plus d'autres fonctions que celles d'académicien, il se livra tout entier à la science idéologique. Ce fut à cette époque qu'il revit ses divers écrits et qu'il y mit la dernière main. Nous citerons les plus remarquables, d'après une notice faite sous ses yeux dans les derniers temps de sa vie, savoir : 1° *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple?* (par le C. D. T., le comte de Tracy), Paris, 1798, in-8°, et réimprimé à la suite du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, 1828 ; 2° *Observations sur le système d'instruction publique*, 1801, in-12; 3° *Eléments d'idéologie*, 1801, in-8°. Réimprimée en 1804, cette première partie fut suivie de quatre autres qui ont paru successivement : c'est-à-dire la *Grammaire*, en 1803 ; la *Logique*, en 1805 ; le *Traité de la volonté et de ses effets*, en 1815. Ce dernier ouvrage, formant la quatrième et la cinquième partie de l'idéologie, est un traité d'économie politique. Une seconde édition parut en 1826, augmentée du premier chapitre de la *Morale et des principes logiques* que l'auteur avait publié séparément. L'*Idéologie* forme 4 volumes in-8°. 4° *Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu*, in-8°, 1828. Composé en Angleterre, cet ouvrage fut traduit par Jefferson. Dupont de Nemours, qui connut cette traduction, parlait à Tracy de son dessein de le publier en français, quand enfin l'auteur se fit connaître. 5° Plusieurs mémoires intercalés dans un des volumes de l'Institut, classe des sciences morales. De Tracy est encore auteur d'un grand nombre d'écrits et d'articles anonymes insérés dans le *Mercure*, auquel il a concouru de 1795 à 1801 ; d'une *Table analytique* de l'ouvrage de Cabanis intitulé *Rapport du physique et du moral de l'homme*. Il nous serait

difficile de donner ici une analyse complète de son système d'*idéologie*, devenu si célèbre, et que cependant peu de personnes lisent et comprennent. Nous nous bornerons à quelques traits tirés d'une biographie écrite de son temps et probablement sous ses yeux. « M. de Tracy, y est-il « dit, appartient à l'école de Condillac, dont il a « perfectionné la doctrine en faisant voir avec « netteté comment nous nous assurons de l'existence des corps antérieurs à notre individu. Il « a montré qu'un corps étranger est aperçu par « le même procédé par lequel nous apercevons « nos membres, qui ne diffèrent de lui qu'en ce « que nos organes, outre la perception des corps « extérieurs, éprouvent de plus une sensation « qui leur est propre... M. de Tracy se rap- « proche aussi de Cabanis sous le rapport phy- « siologique, et de Volney sous celui de la mo- « rale. Il n'est pas inutile d'observer que ces « trois hommes, qui ont combattu avec tant d'é- « nergie la doctrine qui convertit en êtres réels de « pures abstractions, sont aussi connus pour « leurs doctrines philosophiques qu'estimés par « leurs hautes qualités morales. La doctrine de « M. de Tracy a été vivement attaquée par les « théologiens et par les platoniciens sortis de « l'école de Reid et de Kant. M. Ph. Damiron. « dans son *Essai de la philosophie en France au* « *19e siècle*, a réuni tous les arguments qui lui « ont paru les plus décisifs contre ce qu'il ap- « pelle l'*Ecole sensualiste*, dont M. de Tracy est « un des chefs. Mais en vain ce critique a-t-il « produit des objections mille fois renouvelées « depuis Platon et mille fois détruites, des asser- « tions répétées à satiété dès la plus haute anti- « quité, dont la question est encore en litige. Ce « seul fait suffirait pour démontrer qu'il n'existe « point de *sens intime*, invariable dans ses révéla- « tions comme l'instinct des animaux est infail- « lible dans son impulsion. S'il était vrai, comme « le prétendent les partisans de Kant, qu'il existe « dans l'homme un principe instinctif qui, de « prime abord, sent ce qu'il y a de constant et « d'universel dans la nature, sans y penser ni « le vouloir, sans avoir besoin de tenter des ex- « périences, de faire des observations ou d'éta- « blir des comparaisons; si, disons-nous, l'homme « possède cette raison instinctive et infaillible, « comment se fait-il que nous ne soyons pas tous « d'accord sur nos fonctions intellectuelles, sur « la nature de nos connaissances, de nos idées, « sur la nature du *moi?* Si cette raison instinc- « tive est une révélation qui n'admet point de « doute, si c'est une inspiration ferme et vraie « qui ne peut nous tromper, comment se fait-il « que nous disputions sans cesse sur une foule « de sujets, à l'égard desquels ces philosophes « dogmatiques nous assurent qu'ils possèdent, « et que nous devons posséder comme eux une « parfaite certitude? Et pourquoi y a-t-il main- « tenant tant de systèmes en Allemagne, tous « nés de celui de Kant et cependant si opposés « entre eux? N'avons-nous pas vu en France « M. Cousin, d'abord partisan de Reid et de « Royer-Collard, devenu ensuite kantiste et au- « jourd'hui cherchant à fonder une école? On « ne peut que sourire quand on lit dans l'ou- « vrage de Damiron que tous les axiomes phy- « siques, mathématiques et moraux, comme par « exemple : *Tout effet suppose une cause; rendre à* « *chacun ce qui lui appartient*, sont des vérités « instinctives. Il faut que les philosophes de cette « école aient bien peu étudié le développement « des facultés intellectuelles chez les enfants, « pour ne pas savoir que dans le premier âge « l'on a besoin d'expériences multipliées pour « apprendre que le feu brûle, que les corps « pointus piquent : c'est-à-dire que, loin d'aper- « cevoir du premier coup d'œil la relation qui lie « la cause à l'effet, l'enfant méconnaît longtemps « cette connexité. » En économie politique les idées de Destutt de Tracy sont connexes avec ses principes comme philosophe; ne voyant partout que la transformation de la sensation, il n'aboutit point en cette matière à la vraie liberté. Il en résulte que sa doctrine économique est contradictoire, puisque dans un domaine où la liberté est essentielle et vitale, il part d'un principe fatal, procédant d'un fait qui l'est également. C'est ce que démontre parfaitement et avec une grande force de logique un économiste distingué, M. Baudrillart. Le comte de Tracy mourut à Paris le 10 mars 1836. (*Voy.* le *Manuel de l'économie politique*, le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, une *Notice historique* par M. Mignet, et le *Dictionnaire de l'économie politique*, publié par M. Guillaumin, Paris, 1854, t. 2, p. 750-757. M-D j. et Z.

TRACY (ANTOINE-CÉSAR-VICTOR DESTUTT, comte DE), fils aîné du précédent, naquit en 1781 à la terre de Paray-le-Fraisil (Allier), que sa famille possédait depuis plus de trois siècles. La révolution venait d'éclater lorsque son père, qui avait à cœur de diriger lui-même l'éducation de ses enfants, commençait à l'initier aux grands principes philosophiques de 89. L'enfant profita bien des leçons d'un pareil maître, et son esprit, cultivé avec soin par cet excellent moraliste, garda toujours les idées de haute raison et de bon sens pratique qu'il avait reçues de l'enseignement paternel. Ses goûts le portaient vers la vie calme et sérieuse du philosophe; mais il comprenait trop ses devoirs de citoyen pour rester inutile à son pays. Sans vouloir se destiner à la carrière militaire, il se présenta, en 1797, aux examens de l'école polytechnique, où il fut admis avec distinction et où il devait revenir quelques années plus tard en qualité de chef des études. Il passa ensuite à l'école d'application, à Metz, et devint ainsi, par la force des choses, officier d'artillerie. Il alla d'abord au camp de Boulogne et ne cessa de prendre une part active et brillante aux guerres de l'empire que quand ses

blessures le condamnaient à un repos forcé. Il était dans le 8e corps d'armée en Italie; il combattait à Austerlitz; il suivit son drapeau jusqu'en Dalmatie. Attaché comme aide de camp au général Sebastiani, il l'accompagna en 1807 à Constantinople et fit avec lui les campagnes de 1808 et de 1809 en Espagne. Nommé chef de bataillon et décoré en 1810, il se signala par plusieurs actions d'éclat en Andalousie et fut gravement blessé au combat d'Albuera. Cette blessure l'obligea de rentrer en France. Il n'attendit pas que sa guérison fût complète pour redemander du service; il fut chargé, en 1812, de conduire à la grande-armée une demi-brigade de recrues et placé sous les ordres du maréchal Augereau. La campagne de 1813 lui donna plus d'une occasion de se distinguer encore; mais, par suite d'une capitulation, il resta prisonnier des Russes et ne recouvra sa liberté qu'à la conclusion de la paix générale. A son retour en France, il trouva Louis XVIII sur le trône et le gouvernement des Bourbons établi sur les bases de la charte constitutionnelle. Le grade de colonel, qu'il obtint sans l'avoir sollicité, le retint provisoirement dans l'armée. Ses antipathies pour l'état militaire ne tardèrent pas à renaître, et il prit son congé, en 1818, pour se consacrer entièrement à la vie de famille, qu'il préférait à tout. Il avait épousé la veuve du général Letort, et son heureuse union avec cette femme charmante, d'un si grand esprit et d'une si belle âme, n'avait pas besoin de se donner le souci d'aucune espèce d'ambition. On peut dire aussi que les tendances rétrogrades de la restauration l'avaient dégoûté davantage du métier de soldat. Il appartenait d'ailleurs à ce parti libéral qui s'était formé autour du général Lafayette et qui opposait au drapeau blanc le drapeau tricolore, en invoquant les souvenirs de la république antérieurs à 1792. Il vivait de préférence, avec sa femme et ses enfants, dans la magnifique terre de Paray, où il s'occupait, sous les yeux de son respectable père, de mettre en œuvre tout un nouveau système d'agriculture; mais quand il habitait Paris une partie de l'hiver, il se trouvait en contact permanent avec les chefs de l'opposition, qui venaient se grouper dans son salon, où la politique militante tenait ses assises. Ami de Manuel, de Laffitte, du général Foy, il fut entraîné insensiblement à s'enrôler parmi les adversaires du gouvernement, et il se vit presque malgré lui proposé, en 1822, comme candidat aux suffrages des électeurs du département de l'Allier, qui le nommèrent, à une majorité imposante, membre de la chambre des députés. Il ne s'arracha pas sans regret à ses travaux agricoles; il accepta donc le mandat qui lui était confié, en se disant qu'il n'avait pas le droit de se refuser à servir son pays. Sa femme, qui était son meilleur conseiller, approuva sa résolution; mais son père ne le voyait pas sans inquiétude arriver à la chambre, car il pressentait que l'inflexible droiture de ses principes l'empêcherait souvent de marcher d'accord avec ses amis politiques et lui créerait une position difficile en l'isolant de tous. Victor de Tracy vint s'asseoir à l'extrême gauche, auprès de Lafayette et de Dupont (de l'Eure). Il ne tarda pas à se faire remarquer dans l'assemblée par l'élévation de ses idées, par la loyauté de ses convictions, par l'habileté de sa parole. Mais en votant d'ordinaire avec l'opposition, il conservait son indépendance personnelle et ne subissait l'attache d'aucune coterie. Il attaqua, il inquiéta plus d'une fois le ministère, qui parvint à l'écarter de la chambre aux élections de 1824; mais trois ans après il fut réélu, et il continua de faire partie de toutes les assemblées législatives qui se succédèrent jusqu'en février 1848. Dans le cours de cette laborieuse existence parlementaire, il eut de nombreux succès de tribune, et il ne manqua pas de se prononcer avec autant d'énergie que d'autorité dans toutes les questions d'intérêt général et de haute portée philosophique. Ainsi, on l'entendit parler sans cesse en faveur des associations, des réfugiés politiques, de la liberté d'enseignement, de l'abandon de l'Algérie, des améliorations de l'agriculture, de l'affranchissement du commerce, etc. Il se montra constamment l'adversaire déclaré de la peine de mort, qu'il voulait retrancher de notre code criminel. La révolution de février, qui l'avait rendu enfin à ses exploitations rurales, le rappela bientôt à Paris pour participer aux actes de l'assemblée constituante. Il avait été élu représentant du peuple par le département de l'Orne; il fut en même temps nommé par acclamation colonel de la 1re légion de la garde nationale, et, pendant les terribles journées de juin, il prouva qu'il n'avait pas oublié son ancien métier de soldat; il retrouvait la vigueur de sa jeunesse pour marcher contre l'insurrection socialiste. Lorsque le prince Louis-Napoléon fut appelé à la présidence, Victor de Tracy eut l'honneur d'être choisi personnellement par le prince pour entrer dans le cabinet formé le 20 décembre 1848. Il avait été désigné comme devant occuper le ministère de l'agriculture et des travaux publics; mais il en fut évincé on ne sait par quelle intrigue, et il ne consentit pas sans peine à être ministre de la marine. Il ne fit pas sans doute, dans ce département ministériel, tout le bien qu'il aurait pu faire comme ministre de l'agriculture; toutefois il ne contribua pas peu à réorganiser la flotte et à créer une marine digne de la France. Il ne crut pas pouvoir garder son portefeuille après la retraite de M. Odilon Barrot, à la suite du message du 31 octobre 1849. Il avait été réélu à l'assemblée législative; mais il se tint à l'écart pendant le reste de la session, quoique ses votes fussent acquis à la majorité, qui entretenait une lutte sourde contre le président et qui faisait une

guerre éclatante aux utopistes comme aux révolutionnaires. Il avait hâte de se débarrasser du fardeau de son mandat politique, quand la chambre fut dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il retourna cette fois dans son domaine de Paray pour n'en plus sortir, et les douze dernières années de sa vie furent données exclusivement à sa vaste entreprise agronomique. Madame de Tracy écrivait à ses amis de Paris : « Mon mari est toujours en plein champ, où il se « remet et vit sans ovations et sans charivaris, « ce qui prouve qu'il est dans le vrai. » Victor de Tracy s'était proposé d'offrir aux grands propriétaires terriens un modèle de grande culture, en perfectionnant les procédés agricoles dans son immense propriété, qui n'avait pas moins de sept lieues de tour. Il fit des merveilles : il dessécha des marais; il défricha des landes; il augmenta le rendement du sol; il décupla sa fortune en améliorant le sort de ses ouvriers et de ses employés. C'était un patriarche entouré de la vénération de tous ceux qui l'approchaient. Son nom sera toujours en honneur dans le Bourbonnais, où la légende s'est déjà emparée des souvenirs qu'il a laissés dans tous les cœurs. Il s'est peint lui-même dans ses *Lettres sur l'agriculture*, en disant : « Je suis pour la pratique, pour l'ac« tion, pour le positif. En un mot, une idée bien « examinée sous toutes ses faces est-elle recon« nue bonne et féconde, trêve de raisonnement « sans fin; la vie est courte, vite à l'œuvre et en « avant! » Telle était, telle fut toujours sa devise : *En avant!* Quel que fût son amour pour la logique, il ne raisonnait plus dès qu'une idée lui paraissait généreuse et féconde; il se passionnait. Voilà comment il se faisait volontiers l'apôtre des réformes sociales, sans avoir jamais trempé dans les complots du socialisme. Il avait horreur de la routine; il n'estimait guère le passé, et il préconisait l'avenir, un avenir bien éloigné peut-être, quoique le doute lui arrachât ce cri de découragement : « Les préjugés ont la vie plus dure que « nous. » Le sens de la nature vraie et simple lui avait appris le moyen d'être heureux. Mais, disait-il en parlant de la mort de sa femme, qui fut le plus grand chagrin de sa vie : « Le bonheur lui« même paraît lourd quand on le porte seul, et le « mien, depuis que nous sommes séparés, n'est « plus que de la résignation. » Il mourut au château de Paray, le 13 mars 1864, à l'âge de 82 ans. Il avait publié en 1847, dans le *Journal des économistes*, plusieurs lettres sur le perfectionnement que réclame l'agriculture en France. Ces lettres, pleines d'enseignements précieux et empreintes de la plus admirable philosophie, sous une forme littéraire très-remarquable, furent réunies et imprimées à petit nombre sous le titre de *Lettres sur l'agriculture;* elles ont reparu avec d'importantes augmentations, en 1861 (Paris, in-12), sous le titre de *Lettres sur la vie rurale*. Ce petit ouvrage est un chef-d'œuvre qu'on dirait pensé par Franklin et écrit par J.-J. Rousseau. Plusieurs des discours que Victor de Tracy a prononcés à la chambre des députés ont été imprimés à part, entre autres celui qu'il prononça dans la séance du 29 mai 1835, lors de la discussion du budget de l'instruction publique, discours éloquent où il résumait en ces termes le programme d'une société nouvelle : « Voulez« vous former de bons citoyens, préparez-les « pour une ère d'indépendance et non de servi« tude volontaire; des hommes moraux, procu« rez-leur le capital intellectuel du travail, base « de toutes les vertus; enfin des hommes reli« gieux, initiez-les de bonne heure aux mystères « de la nature et des lois qui régissent ce vaste « univers, dont l'éternel auteur se révèle égale« ment à nous dans l'infiniment petit et dans l'in« finiment grand, et n'oubliez jamais que l'âme « s'épure en s'élevant, par la contemplation de « ces merveilles, jusqu'à la conscience du néant « de l'homme. » Victor de Tracy a laissé un grand nombre de manuscrits qui traitent de la philosophie, de l'agriculture et de l'économie politique. P. L—x.

TRACY (Marie Newton, comtesse de), femme du précédent, née en 1789 à Stockport (Angleterre), descendait directement du grand Newton. Sa mère l'amena en France, où elle était venue se fixer au commencement du siècle. La jeune et belle Anglaise se naturalisa Française, pour ainsi dire, dans la société intime de la célèbre marquise de Coigny, belle-mère du maréchal Sebastiani. Sa beauté, son instruction et son esprit faisaient l'ornement de cette brillante société, où la rencontra le colonel Letort, qui s'éprit d'elle et obtint sa main. Ce brave officier était devenu, pendant les cent-jours, aide de camp de l'empereur avec le grade de général de division; il fut tué au combat de Ligny, lequel précéda de quelques heures la bataille de Waterloo. Le général Letort laissait une fille unique (depuis madame la vicomtesse Beuret), que Napoléon a dotée, en souvenir de son père, dans un des codicilles du testament dicté à Ste-Hélène. La veuve du général s'était remariée alors à Victor de Tracy, qui éleva la petite orpheline avec autant de sollicitude et de tendresse que si elle eût été son propre enfant. Madame la comtesse de Tracy, qui fut connue avec tant d'avantage dans le grand monde parisien, appartient ainsi à l'histoire de la société de notre époque. Elle n'était pas ce qu'on nomme une femme politique, et pourtant son salon, un des plus brillants de la capitale, rassembla pendant trente ans tous les hommes éminents qui eurent un nom et une autorité dans les assemblées délibérantes. Il y avait en elle une attraction à laquelle il fallait céder dès qu'on avait vu cette femme si bien douée par la nature et par l'éducation. « La soli« dité et le charme, dit son éloquent biographe, « M. Cuvillier-Fleury, tel était le caractère distinc-

« tif de l'esprit chez madame de Tracy ; tel était « aussi le secret de son influence. » Cette influence, elle ne l'employa qu'à se faire des amis et des admirateurs. Elle avait d'ailleurs tous les talents : musicienne consommée, peintre habile, elle appliquait à tout, avec la même supériorité, sa merveilleuse intelligence ; elle écrivait avec charme, et l'on peut assurer que ses ouvrages, si jamais ils sortent des mains de sa famille pour passer dans celles du public, auront bientôt conquis une honorable place dans l'estime publique. Madame de Tracy, dont les innocentes épigrammes, comme on les qualifiait, n'épargnaient rien de ce qui était blâmable ou ridicule autour d'elle, ne regretta pas le monde quand elle devint ermite, suivant son expression, dans la terre de Paray, qu'elle habita presque constamment durant les dernières années de sa vie. Elle définissait alors le bonheur en ces termes : « Ce qui fait le bonheur, c'est l'esprit, c'est l'in« telligence, c'est l'étude et l'élévation des idées, « c'est la volonté, l'imagination, la mémoire et « l'entendement : tout cela, c'est l'âme. » Et elle avait tout cela. Elle se proposait d'écrire un grand ouvrage sur la philosophie des Pères de l'Église, et elle y travaillait avec un zèle continu, plein de redoublement, disait-elle, lorsqu'elle mourut subitement le 27 octobre 1850. De son vivant, elle n'avait livré à l'impression qu'une notice sur son beau-père, l'illustre Destutt de Tracy, et cette notice, modèle parfait d'ingénieuse analyse et d'interprétation métaphysique, ne fut tirée qu'à quelques exemplaires, que se sont disputés les amis de l'auteur ; mais elle a été réimprimée, par les soins de son mari, dans les *Essais divers, lettres et pensées de madame de Tracy* (Paris, typographie de Plon, 1855, 3 vol. in-12), où l'on a réuni, en outre, un *Voyage à Plombières*, un roman délicieux intitulé *Martha*, un *Essai sur le mariage*, des études remarquables sur la vie et les ouvrages des saints Pères Ambroise, Athanase, Antoine et Tertullien, des journaux et souvenirs, des maximes et pensées, des lettres ou plutôt des fragments de lettres. « On a réimprimé, « de cette femme pieuse, écrivait M. de Lamar« tine, quelques lettres intimes et quelques notes « plus intimes encore du journal de ses pensées, « qui ont souvent la grâce involontaire de ma« dame de Sévigné, mais qui ont surtout l'âme « de Fénelon. » P. L—x.

TRADENIN (PRZIBICON DE) commença, en 1374, par ordre de Charles IV, à écrire l'histoire du royaume de Bohême. Cet empereur avait d'abord chargé de ce travail Jean de Marignola, un de ses chapelains. Mais la première chronique que Dobner a publiée, ayant avec raison déplu au prince et aux Bohémiens, Charles chargea Tradenin d'en faire une seconde ; il lui fit donner entrée dans les bibliothèques des monastères, des chapitres et dans les archives du royaume. Ayant réuni plus tard la Marche de Brandebourg à ses États, il communiqua encore à Tradenin une chronique, qui présentait, dans le plus grand détail, la généalogie des princes de Brandebourg, leurs alliances, leurs guerres, leurs traités de paix, l'histoire des évêchés, des chapitres et des ordres religieux (1). L'Empereur engagea Tradenin à examiner attentivement les faits et à n'admettre dans son ouvrage aucun des récits hasardés et fabuleux qui défiguraient les chroniques publiées jusqu'alors. Tradenin a fidèlement rempli sa mission dans la *Chronique* dite de *Pulkava*. L'auteur ne poussa son travail que jusqu'à l'année 1330, la mort l'ayant empêché de donner la dernière partie du règne de Jean et celui de Charles IV. Les comtes de Waldstein ont dans leurs archives un ancien manuscrit contenant cette chronique latine, avec la traduction en vieux bohémien, et une continuation que trois auteurs différents ont ajoutée en bohémien, jusqu'en 1470 (2). Les chevaliers teutoniques de Prague possèdent un manuscrit encore plus ancien ; c'est la chronique originale en latin, que Dobner a publiée (3). G—y.

TRADESCANT (JEAN), naturaliste, né, à ce que l'on présume, en Hollande, voyagea dans plusieurs pays de l'Europe et vint s'établir en Angleterre, où il fut jardinier chez le comte de Salisbury, grand trésorier, et le lord Wooton ; ensuite il s'embarqua sur une escadre envoyée contre Alger, en 1620. Il recueillit des plantes aux Baléares et dans d'autres îles de la Méditerranée, et en enrichit l'Angleterre. A son retour, il établit un jardin à Lambeth et obtint, en 1629, le brevet de jardinier du roi. Il fut le premier qui forma une collection d'histoire naturelle. Il mourut fort âgé, en 1638. — *Jean* TRADESCANT, son fils, né en août 1608, voyagea en Virginie, d'où il rapporta, entre autres plantes, celle qui porte son nom. Il continua la collection commencée par son père ; elle était connue alors sous le nom d'*Arche de Tradescant*, attirait beaucoup de curieux et était fréquentée par de grands personnages qui contribuèrent à l'augmenter. Tradescant légua son muséum à Élie Ashmole (*voy.* ce nom) et mourut le 22 avril 1662. Le legs, en date du 15 décembre 1657, fut contesté par la veuve du testateur, laquelle prétendait qu'un legs postérieur lui avait assuré, sa vie durant, les collections de son mari, sauf à les laisser, à son choix, à l'une des deux universités de Cambridge ou d'Oxford. Un procès s'ensuivit, Ashmole soutenant la validité de son legs ; le lord chancelier Clarendon donna gain de cause à l'antiquaire, et à quelque temps de là, 3 avril 1678, on trouva noyée dans son jardin la veuve de Tradescant. On a de lui, en anglais : *Museum*

(1) Cette chronique, qui n'a point été imprimée, est restée ensevelie dans les bibliothèques de Brandebourg ou de la Bohême ; on n'en connait que ce que Tradenin a inséré dans la Chronique de Pulkava.

(2) *Monumenta historica Bohemiæ*, t. 4, p. 124.

(3) Ibid., t. 3, p. 72.

Tradescantianum, ou Recueil de raretés conservées à South-Lambeth, près de Londres, Londres, 1656, in-12. C'est la description de sa collection qui, indépendamment des objets d'histoire naturelle, comprenait des armes, des monnaies, des médailles, des costumes, etc.; elle est suivie du catalogue, en anglais et en latin, des plantes de son jardin et de la liste de ses bienfaiteurs, en tête desquels figurent le roi et la reine. S.-G. Wetson a donné, en 1749, dans le tome 46 des *Transactions philosophiques*, la description de ce qui existait encore alors du jardin des Tradescant. Leurs portraits se trouvent en tête du *Museum*. Le *Tradescantia, ou Ephémère*, désigne un genre de plantes de la famille des commelinées et de l'hexandrie monogynie; il comprend un grand nombre d'espèces, toutes exotiques, la plupart originaires d'Amérique, quelques-unes des Indes orientales. D'autres plantes sont aussi distinguées par le nom spécifique de Tradescant. E—s.

TRADONICO (Pierre) fut élu doge de Venise, dans une sédition du peuple dirigée contre Jean Participatio, son prédécesseur, en 837. Son fils, qui s'appelait aussi Jean, lui fut donné pour collègue peu de temps après. Tradonico était originaire de Pola, en Istrie; il habitait alors à Rialto. Son fils Jean mourut le premier, à une époque inconnue. Comme Tradonico célébrait la fête de St-Zacharie, dans le couvent de ce nom, des nobles conjurés contre lui le tuèrent en 864. Ils furent ensuite punis par Urso Participatio, que le peuple lui donna pour successeur. S. S-i.

TRAETTA (Thomas), l'un des plus célèbres élèves de Durante, naquit en 1727, à Bitonto, dans le royaume de Naples. A l'âge de vingt-trois ans, il débuta par *Farnace*, qui eut un grand succès sur les théâtres de Naples. L'*Ezio* ne fut pas moins bien accueilli à Rome; et ces deux triomphes suffirent pour établir la réputation du maître. Après avoir figuré sur les principaux théâtres d'Italie, il entra au service de la cour de Parme, pour laquelle il composa plusieurs opéras. On remarqua, entre autres, celui d'*Ippolito ed Aricia*, donné en 1759, et qui valut à l'auteur une pension du roi d'Espagne et un engagement pour le théâtre impérial de Vienne. On lui proposa deux sujets, dont l'un (*Armide*), déjà traité par Jommelli, devait reparaître avec tant d'éclat sous la plume de Gluck; et l'autre (*Iphigénie*), après avoir abrégé la vie de Jommelli, était destiné à brouiller ensemble Gluck et Piccini. Traetta ne recula pas devant cette épreuve; et ces deux opéras sont au nombre de ses plus beaux ouvrages. A la mort de l'infant don Philippe, en 1765, il obtint la place de maître au conservatoire de l'*Ospedaletto*, à Venise. Il se rendit ensuite à l'invitation de l'impératrice Catherine, qui le retint sept ans à St-Pétersbourg. Il y remplaça Galuppi (en 1768), qu'il surpassa dans quelques-unes de ses pièces. Attiré à Londres par les offres de puissants protecteurs, il ne put pas s'y fixer à cause de la faiblesse de sa santé. Il espérait la rétablir au sein de sa famille et sous le beau ciel de Naples, lorsqu'il mourut à Venise, le 6 avril 1779 (1). Traetta excelle surtout dans les effets sombres et pittoresques de l'harmonie. Ses meilleurs ouvrages sont autant de monuments de correction et de génie. Guinguené (Encyclopédie méthodique, *musique*, article *Crier*), raconte que, dans la *Sophonisbe* de Traetta, cette reine se jette entre son époux et son amant pour les empêcher de se battre : « Cruels, leur dit-elle, que faites-vous ? « Si vous êtes avides de sang, voilà mon sein... » Et comme ils s'obstinent à sortir, elle s'écrie : *Où allez-vous? Ah! non*. Sur cet *Ah!* l'air devait être interrompu par un très-grand effort de voix. Le compositeur, ne sachant comment en marquer le degré, mit au-dessus de la note *sol* et entre deux parenthèses (*un urlo francese*), un hurlement français. Les principaux opéras de Traetta sont : 1° *Ezio*, à Naples, 1750; 2° *Ippolito ed Aricia*, à Parme, 1757; 3° *Ifigenia*, à Venise, 1759; 4° *Armida*, ibid., 1760; 5° l'*Isola disabitata*, à St-Pétersbourg, 1769; 6° l'*Olimpiade*, ibid., 1770; 7° la *Didone*, ibid., 1772; 8° *Germonda*, à Londres, 1776; 9° la *Disfatta di Dario*, à Naples, 1778. A—G—s.

TRAGUS. *Voyez* Bock.

TRAJAN (Marcus-Ulpius-Trajanus-Crinitus), empereur romain, surnommé *Optimus* (très-bon), naquit à Italica, près de Séville, en Espagne, le 18 septembre de l'an 52 de J.-C. Sa famille, originaire de la même ville, était très-ancienne, mais sans illustration. Titus Trajanus, père de Trajan, fut le premier de cette maison qui parvint aux honneurs. Il fit avec distinction la guerre contre les Juifs, sous Vespasien et Titus (*voy.* Titus). Le premier de ces princes le mit au rang des patriciens, l'éleva au consulat et lui décerna les ornements du triomphe. Le jeune Trajan, qui accompagna son père sur l'Euphrate et sur le Rhin, ne tarda pas à se faire un nom par sa bravoure et son habileté. Il formait son génie à la science de l'officier, en même temps qu'il endurcissait son corps à toutes les fatigues du soldat. Populaire, affable, il savait se faire aimer de ses inférieurs, estimer et chérir de ses égaux. Consul ordinaire sous Domitien, l'an 91 de notre ère, il se retira ensuite en Espagne. Ce fut de cette province que cet empereur le manda pour le mettre à la tête des légions de la basse Germanie. Dans ce poste important, il déploya des talents et des vertus militaires qui engagèrent l'empereur Nerva à l'adopter. Le nouveau César, qui fut nommé Nerva Trajanus, avait alors quarante-deux ans : il était doué de ces avantages extérieurs qui sont si utiles aux hommes appelés à commander. Sa taille élevée ajoutait à

(1) Nous fixons cette date d'après Moschini, qui, dans son ouvrage *Sur la littérature vénitienne*, t. 3, p. 208, nomme la rue où ce compositeur est mort.

la majesté de son visage, et bien qu'il fût d'une santé robuste et dans toute la vigueur de l'âge, ses cheveux blancs lui donnaient quelque chose de vénérable. Il était à Cologne quand il reçut, avec les insignes du consulat, la nouvelle inattendue de son adoption par l'empereur. Son nom seul apaisa les séditions qui depuis quelques mois troublaient Rome et qui avaient rendu son adoption si nécessaire. Son énergie acheva l'ouvrage. Pour venger la dignité impériale outragée dans la personne de Nerva, il manda près de lui les instigateurs de la révolte : ils n'osèrent désobéir à Trajan éloigné, eux qui bravaient chaque jour Nerva présent, et le nouveau César, plus sévère pour la cause de son père adoptif qu'il ne le fut jamais dans sa propre cause, n'hésita pas de condamner ces séditieux à la mort ou à l'exil. Nerva mourut trois mois après (an 98 de J.-C.). Trajan, reconnu empereur par le sénat, par le peuple et par les armées, ne se pressa pas de venir à Rome : les affaires de la Germanie lui imposaient la nécessité de rester dans le voisinage du Rhin et du Danube. Son premier soin fut de faire mettre Nerva au rang des dieux. En même temps, il écrivit au sénat pour prendre l'engagement de n'ôter la vie ni l'honneur à aucun homme de bien. L'histoire ne nous apprend point par quels exploits fut marquée cette année, que Trajan passa tout entière dans les contrées germaniques. On sait seulement qu'il contint les barbares, qui n'osèrent profiter de ce que le Danube était entièrement fermé par les glaces pour entreprendre sur les frontières de l'empire les incursions auxquelles les avait accoutumés la lâcheté de Domitien. Trajan réprima également l'ardeur des soldats romains, qui voulaient, par représailles, entrer sur les terres des ennemis. Un objet bien important l'occupait alors tout entier : c'était le rétablissement de la discipline dans les armées de l'empire. Domitien avait détruit toute émulation parmi les officiers et les généraux par une sombre jalousie qui le rendait l'ennemi de tous ceux qui se distinguaient. Trajan, avant d'être empereur, avait trop bien fait ses preuves comme général d'armée pour s'inquiéter du mérite et de la renommée de ses capitaines; il leur laissait les occasions de se signaler et voulait que, malgré sa présence à l'armée, ils jouissent de toutes les prérogatives et de toute l'autorité attachées à leur grade. La seconde année de son règne, il partit enfin pour Rome, avec un cortége nombreux; mais ceux qui le composaient montrèrent, en traversant les provinces de l'empire, une discipline et une modération envers les habitants qui contrastaient avec les excès tout récents qui avaient signalé le passage de Domitien sur la même route. Jaloux de montrer la différence entre les sommes dépensées pour l'un et pour l'autre voyage, Trajan en fit afficher l'état dans les rues de Rome; en cela il avait moins en vue, selon Pline le Jeune, sa propre gloire que l'utilité publique. Il est bon, ajoute cet orateur, que le prince s'accoutume à compter avec l'empire et à publier les dépenses qu'il aura faites : c'est le moyen de l'empêcher d'en faire qu'il ait honte de rendre publiques. De tels actes engagèrent le sénat à décerner à Trajan le titre de *Père de la patrie;* il hésita avant d'accepter sitôt cette qualification, qu'il regardait moins comme un honneur que comme un engagement de la mériter. Ce fut à pied et seulement escorté de quelques compagnies de soldats, qui gardaient un silence modeste, qu'il fit son entrée dans Rome. Quoiqu'il en fût sorti simple particulier, on eût dit, à voir la modestie de son extérieur, qu'aucun changement ne fût arrivé à sa fortune. Il permettait à chacun de l'approcher, saluait ses anciennes connaissances et prenait plaisir à en être reconnu. Il se montra toujours aussi accessible, aussi ennemi du faste et d'une vaine représentation. Nerva avait fait mettre sur le frontispice du palais impérial cette inscription : *Palais public.* Trajan accomplit dans toute son étendue l'espèce d'obligation qu'imposait cette annonce : nulle place publique, nul temple, dit son panégyriste, n'était d'un plus facile accès que la maison de ce prince; il semblait qu'elle fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvait aucune porte fermée, on n'y éprouvait nul rebut de la part des gardes. Tout y était modeste et paisible comme dans une demeure privée. Trajan faisait accueil à tous; il écoutait tout le monde, comme s'il n'eût eu d'autre affaire que celle dont on l'entretenait. Il se prêtait même aux conversations familières de ceux qui, sans le connaître, venaient le trouver seulement par affection. Les grands de l'empire avaient pleine liberté de lui faire la cour, pleine liberté de s'en dispenser. Il avait toujours à sa table quelques citoyens distingués par leur mérite et par leur vertu. La liberté, l'enjouement et même cet abandon qui ne peut naître que de l'égalité régnaient dans ces entretiens, où l'empereur et ses convives trouvaient un véritable délassement. Il avait des amis, parce que lui-même remplissait tous les devoirs de l'amitié (1). Il visitait fréquemment ceux qu'il honorait de ce titre : s'ils célébraient chez eux quelque fête de famille, il venait se ranger parmi les convives; il prenait souvent place dans leur voiture. Sa confiance en ses amis était entière. On voulait lui rendre suspect Licinius Sura, qui avait contribué à le faire adopter par Nerva. Sur-le-champ Trajan va chez cet illustre sénateur; en entrant dans la maison, il renvoie ses gardes, se fait raser et panser les yeux par les serviteurs mêmes de Sura et ne se retire qu'après avoir pris le bain et soupé avec lui. Le lendemain, il dit aux accusateurs : « Si Sura avait eu dessein de me « tuer, il l'aurait fait hier. » Parmi ceux aux-

(1) *Habes amicos quia amicus ipse es.* (Plin., *Panegyr.*)

quels Trajan accorda son amitié, l'histoire compte encore Sossius Sénécion, à qui Plutarque a adressé plusieurs de ses traités de morale; Pline le Jeune, qui s'est immortalisé par l'éloge de son auguste ami; Cornélius Palma, qui subjugua l'Arabie Pétrée sous ce règne; enfin Celsus, illustre sénateur. Les deux derniers éprouvèrent la haine d'Adrien, qui les fit périr comme auteurs d'une conspiration qui ne fut pas prouvée; mais ils avaient été admis dans le secret des pensées de Trajan; ils connaissaient mieux que personne les circonstances équivoques de la prétendue adoption d'Adrien : c'était là leur véritable crime. Sura mourut avant Trajan, qui honora la mémoire de son ami par de magnifiques funérailles et par la construction de thermes qu'il appela *bains de Sura*. L'empereur aimait la chasse et s'y livrait sans mollesse, lançant lui-même la bête et la poursuivant par monts et vallées. Se promenait-il sur mer, il s'associait à la manœuvre et se plaisait à manier la rame, surtout lorsqu'il s'agissait de vaincre la violence des vents et des flots. L'exemple des vertus de Trajan influa sur sa famille : la vertu de sa sœur Marcia est demeurée sans tache, et si l'aveugle affection que Plotine, son épouse, portait à Adrien a pu être attaquée dans ses motifs, du moins cette impératrice respecta toujours assez la décence pour que ces attaques ne reposent que sur des conjectures; soigneuse de la gloire de son époux, elle l'avertissait des abus de l'administration; et celle qui devait jouer le rôle de Tanaquil à l'égard d'un autre Servius Tullius en la personne de ce même Adrien paraît avoir possédé la force de caractère et les qualités de l'esprit qui distinguaient l'épouse de Tarquin l'Ancien (*voy.* PLOTINE et TARQUIN, Lucius Tarquinius Priscus). L'économie, la frugalité régnaient dans la maison de Trajan et de Plotine, sans nuire à la dignité impériale. Les bons exemples du prince influèrent sur les mœurs publiques : dans la seule vue de lui plaire, le peuple, malgré sa passion pour le jeu des pantomimes, lui demanda la suppression de ce spectacle, et cette mesure s'étendit jusqu'aux provinces. Malheureusement plus tard, cédant à son infâme passion pour le mime Pylade, Trajan rétablit ces jeux; car, il faut le reconnaître, avec toute la simplicité d'un vieux Romain dans son ameublement, dans ses repas, dans son extérieur, ce prince n'était rien moins que réglé dans ses mœurs : il se livrait habituellement à l'ivrognerie et à tous les caprices de la luxure. A Rome, comme dans ses voyages, il était entouré d'une troupe de jeunes enfants dévoués à ses passions, et qu'il appelait son petit gymnase *pædagogium* (1). Toutefois il est juste de dire que chez Trajan les faiblesses de l'homme n'influèrent jamais sur sa conduite comme empereur : bien que ses excès de table n'allassent jamais jusqu'à lui faire perdre entièrement la raison, il eut la sagesse de défendre l'exécution des ordres qu'il pouvait donner après de longs repas. Il est temps de suivre Trajan dans ses rapports avec les peuples dont il était appelé à faire le bonheur. Son premier soin à son retour à Rome fut de répandre les largesses ordinaires; mais il sut se donner un mérite particulier dans ces libéralités d'usage par la manière dont il les distribua. Plus empressé de satisfaire les citoyens que les soldats, il fit en entier la gratification destinée au soulagement du peuple avant d'avoir complété celle qu'il accordait aux troupes. Il ne voulut pas que l'absence fût, comme par le passé, un titre d'exclusion, et il étendit ces gratifications dans toute l'Italie, jusque sur les enfants et pour le temps de leur éducation. Les provinces et les villes furent dispensées des contributions prétendues volontaires qui se percevaient à chaque nouveau règne. Les empereurs avaient toujours donné la plus grande attention à l'approvisionnement de Rome : de là dépendait leur sûreté, mais trop souvent, pour y réussir, ils avaient eu recours à des moyens odieux, tels que des enlèvements de blé chez les cultivateurs. Trajan parvint au même but par les voies de la justice et de la douceur, en respectant les propriétés et en accordant une entière liberté à la circulation des grains. On en apportait de toutes parts, parce que le fisc les payait avec fidélité. Trajan assura, par des établissements fixes, la durée de l'abondance, et Rome fut non-seulement pourvue pour ses besoins, mais encore en état de subvenir à ceux des provinces frappées de disette : c'est ainsi que la seconde année du règne de ce prince cette capitale put rendre à l'Egypte, réduite à la famine par l'insuffisance de la crue du Nil, le service qu'elle en tirait tous les ans. Toutes les branches de l'administration furent l'objet de la sollicitude de ce prince, dont l'incroyable activité rappelait celle de César. Rome ayant été désolée à la fois par un débordement du Tibre et par de vastes incendies, il sut réparer tous ces maux. Pour prévenir la chute des maisons dans les secousses des tremblements de terre et pour diminuer les frais de réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de 60 pieds de profondeur. Les délateurs avaient régné sous Domitien; ils avaient été impunis sous Nerva. Inexorable envers les méchants, Trajan purgea Rome de cette race malfaisante; il les relégua sur des rochers stériles, et la plupart périrent dans la traversée. Des peines sévères furent prononcées par lui contre ceux qui avaient accusé injustement un de leurs concitoyens. Les droits du fisc donnaient souvent lieu à d'injustes accusations : les délateurs affectaient de faire valoir ces droits et de les étendre, pour satisfaire leur cupidité et

(1) Julien, qui, dans les *Césars*, représente fort au naturel les sentiments et le caractère de Trajan, fait une piquante allusion aux goûts infâmes de cet empereur, en disant qu'à l'instant où il parut devant les dieux assemblés, on cria à Jupiter de veiller de près sur son Ganymède.

enrichir le trésor aux dépens des accusés, que des juges, complaisants du pouvoir, condamnaient presque toujours. Trajan, sans abolir les redevances et les droits légitimes attribués à l'administration publique, réprimait avec énergie le faux zèle des accusateurs et des magistrats pour les intérêts du prince. Les tribunaux apprirent à condamner les agents du fisc, et, selon l'expression de Pline, l'empereur fit voir que la cause du fisc n'est jamais mauvaise que sous un bon prince. Trajan avait coutume de dire que le fisc est dans l'État ce qu'est dans le corps humain la rate, qui ne peut croître qu'aux dépens de la substance des autres membres. Il réduisit l'imposition du vingtième sur les successions collatérales, établie par Auguste et qu'avait déjà modérée Nerva. Malgré cette diminution considérable des revenus impériaux et les libéralités continuelles qu'il répandait sur toutes les classes de citoyens, Trajan était riche de l'économie et de l'ordre qu'il faisait régner dans la maison impériale. Loin d'être jaloux du mérite, il l'encourageait à se produire. Ennemi de la flatterie, il aimait dans les citoyens la fermeté et l'élévation d'âme. Loin de craindre les hommes indépendants, il leur donnait de préférence les dignités, les sacerdoces, les gouvernements. Incapable de soupçons, sa vertu lui répondait de la fidélité de ceux qui devaient lui obéir. Il fit preuve de cette noble confiance lorsque, en remettant à Suburanus l'épée de préfet du prétoire, il lui dit : « Je « vous confie cette épée pour l'employer à me « défendre si je gouverne bien, pour la tourner « contre moi si je gouverne mal. » Aux vœux que l'on faisait publiquement chaque année pour la conservation et la prospérité du prince, lui-même ajouta cette clause : « Supposé qu'il gou- « verne bien, et pour l'avantage de tous, les « affaires de la république. » Loin d'envahir le domaine des particuliers, comme l'avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs, ce prince fit subir une judicieuse diminution au domaine impérial : il mit en vente ou donna cette multitude de palais, de maisons de plaisance, de jardins superbes que les premiers Césars avaient acquis par d'odieuses confiscations. A cette occasion, Pline lui adresse cet éloge : « César voit quelque chose « qui n'est point à lui, et enfin l'État se trouve « plus grand que le domaine du prince. » Peu curieux de bâtir pour lui-même, il ne se montrait magnifique que dans les ouvrages publics. Des portiques, des temples élevés ou achevés par ses ordres, le cirque agrandi, la colonne Trajane, sur laquelle sont gravés ses exploits et qui brave encore aujourd'hui l'injure des siècles, ces embellissements de Rome ne lui firent pas négliger les provinces. Il y établit diverses colonies importantes, soit comme positions militaires, soit comme entrepôts de commerce; il fit construire un grand chemin dans toute la longueur de l'empire, depuis la partie orientale du Pont-Euxin jusque dans les Gaules. Un grand nombre d'autres routes intérieures et de voies militaires, dont on retrouve les traces dans diverses contrées, attestent sa prévoyante sollicitude pour toutes les localités de sa vaste domination. Le géographe Danville a signalé, entre autres monuments de ce genre, les vestiges d'un chemin militaire construit par Trajan, lors de sa première expédition dans la Dacie, depuis le Danube jusqu'auprès de Bender. Il fit creuser à Centumcelles, sur la mer Tyrrhénienne, un port auquel il donna son nom et qui devint bientôt un des plus commerçants de l'Italie occidentale (1). Le port d'Ancône, sur le golfe Adriatique, fut aussi creusé par ses soins et aux frais de son trésor particulier. Le monument que lui érigèrent le sénat et le peuple romain, en reconnaissance de ce bienfait, subsiste encore. En Espagne, le superbe pont d'Alcantara, sur le Tage, parfaitement conservé, atteste sa sollicitude pour le pays qui l'avait vu naître. Dans sa seconde expédition en Dacie, il jeta sur le Danube un pont dont le temps a encore respecté quelques piles. Il serait impossible d'énumérer toutes les forteresses qu'il fit construire ou réparer sur les frontières, tous les camps qu'il fit fortifier et qui par la suite devinrent des colonies romaines. La reconnaissance de l'univers se manifesta envers ce bon prince par le titre d'*Optimus*, qui lui fut donné, non par un décret explicite, mais par la voix du peuple qui le bénissait. On ne lui décerna point les honneurs divins qu'avaient réclamés de leur vivant plusieurs des monstres qui l'avaient précédé sur le trône impérial. Les statues qu'on lui éleva furent en petit nombre et du même métal que celles des citoyens auxquels on en avait érigé sous la république. Il paraît toutefois que plus tard, après ses triomphes militaires, il souffrit que la reconnaissance des Romains fût moins réservée. En tous lieux alors on lui dressa des trophées, des arcs de triomphe, et Ammien Marcellin a conservé, dans son histoire, le souvenir de la plaisante comparaison que l'on fit entre le nom de Trajan et la pariétaire, herbe qui s'attache à toutes les murailles. Il serait peut-être juste d'attribuer cette multiplicité de trophées moins à la vanité du héros qu'à l'enthousiasme que durent inspirer les triomphes du premier empereur qui, depuis César, eût fait véritablement la guerre en personne. Aux qualités du souverain, aux vues de l'homme de génie, ce prince joignait la franchise du soldat. La loyauté formait le caractère distinctif de sa politique. Ses efforts pour restituer aux Romains une constitution républicaine, autant que le comportait la magistrature suprême dont il était revêtu, pour leur donner des élections libres et des magistrats indépendants, n'étaient pas de sa part de vains semblants et d'équivoques hommages rendus à

(1) Ce port s'appelle aujourd'hui *Civitâ-Vecchia*.

une ombre de liberté. C'était la haute conception d'un prince qui eût mieux aimé se voir l'émule de Scipion que le successeur de César. Aussi combien étaient simples et vrais les éloges que lui adressaient ses contemporains! Pline, qui prononça le panégyrique de Trajan, a mérité d'être regardé par la postérité comme l'historien du prince qu'il lui fut donné de louer en sa présence. Les sénateurs ne se croyaient pas obligés, lorsqu'ils traitaient des matières absolument étrangères à la personne de Trajan, de lui offrir, hors de propos, leur encens banal, comme cela se pratiquait sous les mauvais princes, dont l'adulation seule pouvait apprivoiser la fureur. Ce fut particulièrement à l'occasion de son troisième consulat (an 100 de J.-C.) qu'il mérita des éloges et des acclamations sincères. Il ne se dispensa d'aucune des formalités imposées aux candidats. Il se rendit sans cortége au milieu du champ de Mars, et, confondu dans l'assemblée, il attendit son élection comme les autres aspirants. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au consul qui présidait les comices et debout devant ce magistrat assis, il prêta le serment qu'on exigeait des particuliers. En prenant possession de sa charge, il monta à la tribune aux harangues et jura l'observation des lois. A l'expiration de l'année consulaire, il reparut à cette tribune, dédaignée depuis si longtemps par ses prédécesseurs, et protesta qu'il n'avait rien fait contre les lois. Bien qu'il fût dans la maturité de l'âge, ce prince, nourri au milieu des camps, ne put vaincre sa passion pour la gloire militaire, qui, tant que le genre humain continuera de répandre plus d'éclat sur ses destructeurs que sur ses bienfaiteurs, sera toujours le défaut des caractères élevés. Les louanges d'Alexandre, transmises par une succession de poëtes et d'historiens, avaient allumé dans l'âme de ce vertueux empereur une émulation dangereuse. De la même main dont il essayait de rétablir les vieilles institutions de Rome, Trajan voulut remettre en vigueur l'ambitieux projet, toujours suivi sous les consuls de la république, de subjuguer tout l'univers. Après un long intervalle, les légions virent enfin paraître à leur tête un empereur digne de les commander. Trajan se signala d'abord contre les Daces, nation belliqueuse, qui habitait au delà du Danube et qui, sous le règne du lâche Domitien, avait insulté à la majesté de Rome (*voy.* DOMITIEN). Décébale, roi de cette nation, n'était pas un rival indigne de Trajan (*voy.* DÉCÉBALE). On n'a sur cette guerre importante d'autres mémoires que des fragments incomplets de Dion Cassius. L'empereur ouvrit la campagne (l'an 101 ou 102 de J.-C.) par une victoire éclatante, qui détruisit l'armée ennemie, mais qui fut chèrement payée par les Romains. Le nombre des blessés fut tel que les bandages vinrent à manquer, Trajan y suppléa en sacrifiant sa garde-robe. Lui-même présidait aux soins qui furent donnés à ses soldats. Il fit de pompeuses obsèques aux nombreux guerriers qu'il avait perdus et voulut que, tous les ans, leur mémoire fût honorée par un sacrifice solennel. Ces soins paternels ne lui firent pas négliger de poursuivre sa victoire. Divisant son armée en trois corps, dont il commandait l'un en personne, il poussa Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes et pénétra jusque devant Zarmiségéthusa, capitale des Daces, dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines dans un bourg de Transsylvanie appelé Varhel. Décébale se soumit alors. On peut voir, dans l'article déjà cité de ce prince, à quelles conditions il racheta son royaume et quelle déférence remarquable Trajan victorieux ne dédaigna pas de marquer au sénat en lui abandonnant la ratification du traité. De retour à Rome, l'an 103, ce prince triompha et prit le surnom de *Dacique*. Les deux années de paix qui suivirent furent employées par lui à d'utiles réformes dans l'administration publique. Les élections des magistrats par le sénat se faisaient de vive voix. Chaque candidat, appelé par son nom, exposait ses titres. Ceux des sénateurs qui le protégeaient faisaient son éloge et le recommandaient aux suffrages. Le candidat avait même la faculté d'alléguer des motifs d'exclusion contre ses concurrents. Sous les premiers empereurs, cette forme d'élection s'accomplissait avec décence; mais insensiblement les assemblées du sénat, convoquées pour cet objet, rappelèrent toute la licence des comices populaires. Les candidats et leurs patrons invectivaient leurs adversaires. Il en résulta des scènes si scandaleuses que les consuls et le sénat se réunirent pour supplier Trajan de remédier à cet abus. Ce prince ordonna que l'on procédât aux élections par la voie du scrutin secret. Il réprima par des édits la brigue et la vénalité des suffrages. Il statua aussi que nul ne pourrait aspirer aux charges curules s'il n'avait au moins le tiers de sa fortune placée en biens fonds en Italie. Cependant Décébale ayant rompu la paix, la guerre recommença l'an 105 et fut terminée l'année suivante, par la mort volontaire de ce prince et par la réduction de la Dacie en province romaine. Le peu de détails que les auteurs anciens nous ont transmis sur cette expédition se trouvent dans l'article *Décébale*. La colonne Trajane, destinée à perpétuer la gloire de la guerre dacique, offre, dans ses bas-reliefs, la représentation de procédés stratégiques, dont l'examen attentif a dédommagé les érudits, entre autres Ciacconius et Fabretti, des documents qu'ils cherchaient en vain dans les auteurs. Parmi ces détails, on peut citer une attaque de tranchée par les Daces et l'image d'une baliste en batterie, qui ont exercé la sagacité du chevalier Folard, dans son *Traité de l'attaque et de la défense des places*. Si l'on en croit Priscien, Trajan écrivit lui-même l'histoire de

ses deux guerres contre les Daces. Pour assurer sa conquête et pour y répandre les bienfaits de la civilisation, ce prince établit plusieurs colonies, soit dans le cœur de la Dacie, comme Ulpia Trajana, sur l'emplacement de Zarmiségéthusa, soit dans les provinces voisines (la Mœsie et la Thrace), comme Nicopolis, Marcianopolis et Plotinopolis. Pendant qu'il étendait les limites de l'empire au delà du Danube, Cornelius Palma, l'un de ses lieutenants, subjugua l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en province romaine (l'an 107 de J.-C.). C'était comme le prélude des victoires que Trajan devait remporter en Orient. Après huit ans de paix, qui furent marqués par la refonte générale des monnaies de l'empire et par la construction d'une immense chaussée qui traverse encore aujourd'hui les marais Pontins, ce prince, à l'exemple d'Alexandre le Grand, entreprit une expédition contre les peuples de l'Asie; mais il soupirait en songeant que son âge avancé ne lui laissait pas l'espérance d'égaler la gloire du fils de Philippe. Le roi des Parthes, Chosroès, en disposant du trône vacant d'Arménie, lui fournit le prétexte qu'il désirait pour rompre la paix. Trajan revendiqua les droits de l'empire romain à donner l'investiture de cette couronne: à ses plaintes, le roi des Parthes opposa une réponse dont la fierté laissa le champ libre à l'ambition de l'empereur. Il partit à la tête de ses légions (114 de J.-C.). Chosroès, dont le royaume était affaibli par des dissensions intestines, reconnut bientôt son imprudence. Il envoya une ambassade à Trajan, pour lui mander qu'il avait déposé le roi d'Arménie, qu'il désirait lui substituer Parthamasiris, son propre frère, et qu'il priait l'empereur d'accorder l'investiture à celui-ci. Ces offres parurent tardives à Trajan, qui se trouvait alors à Athènes. Il continua sa route et entra dans l'Arménie, où tout plia sous ses armes. Les petits princes voisins s'empressèrent de lui envoyer des présents et de le reconnaître pour maître. Parthamasiris, qui avait d'abord tenté une résistance inutile, écrivit à l'empereur une lettre de soumission; mais, comme il s'était intitulé roi d'Arménie, il ne reçut pas de réponse; une seconde lettre, dans laquelle il ne prit point ce titre, lui fit obtenir une conférence, non avec M. Junius, gouverneur de la Cappadoce, mais avec le fils de cet officier. Cette entrevue n'aboutit à rien et n'empêcha pas Trajan de continuer son expédition. Alors le prince parthe, se fiant à la générosité de l'empereur, se rendit dans le camp romain, où il se vit l'objet des clameurs des soldats. Trajan même, après lui avoir accordé dans sa tente une audience qui fut sans résultat, le fit arrêter et ramener à son tribunal. Comme il se retirait confus de cette réception, Parthamasiris, retrouvant enfin toute la fierté de sa race : « Je n'ai été, dit-il, ni vaincu « ni fait prisonnier. Je suis venu ici volontaire- « ment, dans l'espoir d'y être accueilli avec les « égards dus à mon rang et de recevoir de Tra- « jan la couronne d'Arménie, comme Tiridate la « reçut de Néron. » L'empereur répondit qu'il ne céderait l'Arménie à personne; qu'elle serait gouvernée par un magistrat romain; qu'au reste Parthamasiris était libre de se retirer. Ce prince ne se le fit pas répéter : les Parthes qui l'avaient accompagné eurent la permission de le suivre; mais les Arméniens furent retenus prisonniers comme sujets de l'empire, ce qui n'était ni généreux ni équitable. Parthamasiris chercha des ressources dans son désespoir. Après avoir combattu avec des forces inégales, il périt les armes à la main et laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. Si Trajan n'eût voulu que soutenir la gloire de l'empire, son but était atteint; mais il voulait conquérir le royaume des Parthes. Il entra dans la Mésopotamie. Le roi d'Edesse, Abgare, souverain assez riche, mais peu puissant, placé entre les Romains et les Parthes, avait, à l'exemple de ses prédécesseurs, gardé jusqu'alors une neutralité équivoque; car il était facile de s'apercevoir qu'il penchait pour les Parthes. A la vue d'une armée romaine, il ne songea plus qu'à obtenir grâce pour ses tergiversations. La beauté d'Arbandès, son fils, fut pour Abgare une puissante recommandation auprès de Trajan, dont le ressentiment politique céda aux attraits et aux infâmes complaisances de ce jeune homme. Il fut alors permis au père de se présenter devant l'empereur, qui accepta, dans le palais d'Edesse, un somptueux repas, dans lequel Arbandès exécuta une de ces danses lascives dont l'usage est encore répandu en Orient. Batné, Singares et Nisibe, villes célèbres de la Mésopotamie, tombèrent successivement au pouvoir des Romains, mais ce ne fut pas sans de fréquents combats, dans lesquels le roi des Parthes n'eut jamais l'avantage. Cette suite de succès fut entièrement due aux talents personnels de Trajan. Il était présent aux moindres rencontres, nul danger ne l'arrêtait, il se montrait également habile dans l'art d'attaquer les places et de combattre en rase campagne. Il savait surtout maintenir une admirable discipline parmi les troupes, dans ces contrées dont les productions délicieuses et le climat ardent pouvaient les porter au relâchement et même à la licence. On le voyait marcher toujours à pied à la tête de l'armée, pourvoyant à tous les besoins du soldat, pour lui rendre l'obéissance et l'ordre plus faciles, changeant souvent de direction pour déconcerter l'ennemi et répandant à dessein de faux bruits pour dérober aux autres la connaissance de ses desseins. Il se déguisait quelquefois et faisait le personnage d'espion dans sa propre armée, ce qu'il voulait bien qu'on n'ignorât pas. Par là il tenait le soldat attentif à ses devoirs et toujours en garde contre les surprises. Fallait-il traverser une rivière à gué, Trajan la passait à pied comme le dernier des

fantassins; il ne s'exemptait d'aucune des fatigues militaires : aussi n'entendait-on pas le moindre murmure parmi ses troupes, quelque hardies et quelque pénibles que fussent ses entreprises. Tant d'actions brillantes, dont la renommée, en arrivant à Rome, acquérait par l'éloignement un caractère merveilleux, excitèrent l'enthousiasme du peuple et du sénat : des sacrifices solennels d'actions de grâces furent ordonnés, et les surnoms glorieux d'*Arménique* et de *Parthique* furent ajoutés à tous les titres de Trajan. C'est encore à cette année 114 (1) que l'on rapporte une expédition de ce prince dans l'Arabie Pétrée, dont les habitants s'étaient soulevés, et qu'il força de recevoir un gouverneur romain. Tant de prospérités auraient pu lui faire oublier qu'il était homme; mais l'hiver qu'il passa à Antioche fut marqué par un tremblement de terre qui renversa cette capitale et presque toutes les villes de Syrie; l'empereur lui-même n'évita la mort qu'en se sauvant par une fenêtre et se retira dans le cirque, où il fut contraint de camper pendant plusieurs jours sous la tente. Les chronologistes éprouvent de l'embarras à placer une expédition de Trajan contre quelques peuples barbares qui habitaient au nord de l'Arménie. Il est au moins certain qu'elle précéda ou suivit immédiatement le tremblement de terre qui désola l'Orient. Quoi qu'il en soit, ce prince porta ses aigles victorieuses entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, donna un roi aux Albaniens et força les princes de l'Ibérie et de la Colchide à se soumettre. Lucius Quietus, habile lieutenant, qui l'avait déjà glorieusement secondé dans la guerre contre les Daces et dans la dernière campagne en Mésopotamie, vainquit, sous les ordres de Trajan, les Mardes, peuple belliqueux et féroce, habitant au nord de la Médie et qui, quatre siècles auparavant, avait éprouvé les armes d'Alexandre. Ce fut l'an 115 que l'émule sexagénaire du jeune héros de Pella fit une seconde campagne contre les Parthes. Au moment de son départ, cédant aux sollicitations de ses amis, il interrogea l'oracle d'Héliopolis, en Phénicie, qui avait alors beaucoup de vogue; mais avant d'accorder sa confiance au dieu, il voulut le mettre à l'épreuve et donna aux prêtres un papier blanc cacheté, en lui demandant sa réponse sur le contenu. Les prêtres surent décacheter le papier sans qu'il y parût et lui en firent passer un semblable pour réponse. Alors il crut à l'oracle et le consulta sérieusement sur le succès de la guerre. On lui répondit par un de ces symboles susceptibles de toute interprétation : c'était une baguette de sarment brisée en mille morceaux. Trajan mourut à la suite de cette expédition, sans avoir revu Rome, et la baguette, ainsi rompue, fut regardée comme le présage sinistre de son corps réduit en cendres. S'il fût revenu vainqueur, les sarments brisés eussent aussi facilement pu se prendre pour le symbole heureux de cette foule d'ennemis qu'avaient domptés ses armes. Trajan dirigea sa marche vers l'Adiabène, partie septentrionale de la Syrie, au delà du Tigre; mais il se trouva arrêté par ce fleuve, dont les Parthes étaient résolus de défendre le passage. L'embarras était de jeter un pont, la contrée riveraine étant dénuée de bois de construction. Trajan, qui avait su se ménager dans la ville de Nisibe, conquise l'année précédente, une place d'armes et un point d'appui pour les derrières de son armée, fit construire dans les forêts qui entouraient cette cité un grand nombre de pontons : on les transporta sur des chariots jusqu'au bord du fleuve, et quand on les eut lancés à l'eau, les barbares, surpris autant qu'effrayés de cette multitude de navires, prirent la fuite, et le passage s'effectua sans obstacle, vis-à-vis des montagnes des Carduques. Trajan soumit sans peine l'Adiabène et toute l'Assyrie. Il allait donc entrer en triomphe dans les villes d'Arbèle et de Gaugamèle, si fameuses par la victoire d'Alexandre! Revenant sur ses pas, il repassa le Tigre et descendit vers le pays de Babylone sans éprouver de résistance. Les Parthes, affaiblis par de sanglantes divisions intestines, paraissaient avoir perdu jusqu'au souvenir de leur valeur devant un si redoutable ennemi, et Trajan semblait plutôt voyager que combattre. Il visita avec intérêt Babylone, qui n'était plus que l'ombre d'elle-même, et vit la source de bitume qui avait servi à la construction de ses merveilleux édifices. Pour achever d'accabler les Parthes, il ne restait plus qu'à conquérir Ctésiphon, leur capitale; mais il lui fallait passer une seconde fois le Tigre, et pour transporter plus facilement les matériaux nécessaires à la construction d'un nouveau pont, il songeait à prolonger jusqu'à ce fleuve le Naarmalcha, ancien canal dérivé de l'Euphrate par les rois de Babylone; mais il renonça à cette entreprise dès qu'il eut reconnu que le niveau de ce dernier fleuve s'élevait beaucoup au-dessus du niveau du Tigre. Il n'eut qu'à paraître devant Ctésiphon pour s'en rendre maître. Suze, ancienne métropole des Perses, lui ouvrit ses portes : c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces capitales que la fille du roi Chosroès et le fameux trône d'or sur lequel le grand roi recevait l'hommage de ses sujets tombèrent au pouvoir de Trajan. « Chaque jour, dit Gibbon, le sénat étonné « entendait parler de noms jusqu'alors inconnus « et de nouveaux peuples qui reconnaissaient « la puissance de Rome. » C'est ce qui explique pourquoi, en lui confirmant le titre de *Parthique*, ce corps lui décerna autant de *triomphes qu'il en voudrait*. Montesquieu parle avec une admi-

(1) Plusieurs auteurs, tels que Tillemont, Crévier, Laurent Echard, mettent aux années 107 et 108 la première expédition de Trajan en Orient; mais ils se trompent au jugement de Longuerue, de Muratori, des auteurs de l'*Art de vérifier les dates* et de plusieurs érudits allemands, tels que Schulz, Conrad Mannert, Heeren, etc.

ration raisonnée de cette expédition de Trajan : « Il exécuta, dit-il, le projet de César et fit avec « succès la guerre aux Parthes. Tout autre aurait « succombé dans une entreprise où les dangers « étaient toujours présents et les ressources éloi- « gnées, où il fallait absolument vaincre, et où « il n'était pas sûr de ne pas périr après avoir « vaincu. » La prudence eût ensuite demandé qu'au lieu de courir à d'autres entreprises aventureuses et lointaines, Trajan se fût occupé d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver; mais comme, depuis le commencement de la campagne, les Parthes n'avaient cessé de fuir devant lui, sans doute il se faisait illusion sur leur valeur morale et attribuait à la faiblesse et au découragement ce qui était chez eux le résultat d'un système de défense qui leur réussit toujours; car, selon l'expression du même auteur, « ce qu'aucune nation n'avait encore fait, « d'éviter le joug des Romains, celle des Parthes « le fit, non pas comme invincible, mais comme « inaccessible ». Séduit par l'idée de surpasser Alexandre, Trajan descendit le Tigre pour soumettre Meséné, île formée par les deux bras de ce fleuve à son embouchure dans le golfe Persique. Athambilus, roi de ce pays, n'osa pas même se défendre. Tandis que la soumission si prompte de tant de peuples était pour l'ambitieux empereur un encouragement à ne pas borner ses conquêtes, les fléaux de la nature vinrent encore une fois lui rappeler que toute puissance humaine a des bornes : des pluies accompagnées d'orages firent déborder le Tigre, et plus de la moitié de son armée périt dans les eaux. Ce désastre ne ralentit point l'ardeur de Trajan. Après avoir parcouru dans toute sa longueur le golfe Persique, il s'avança jusqu'au grand Océan. Là, à la vue des vaisseaux marchands qui cinglaient vers les Indes, il s'écria en songeant à Alexandre : « Si j'étais plus jeune, assurément je por- « terais la guerre chez les Indiens. » Il se rabattit sur l'Arabie Heureuse, dont sa flotte ravageait les côtes. Il entra en conquérant dans l'antique cité arabique, fameuse encore aujourd'hui sous le nom d'Aden, et se consola de n'avoir pas pénétré jusqu'aux Indes, en songeant qu'il venait de porter ses armes dans une contrée où le héros macédonien n'était jamais entré. Après s'être promené sur l'Océan en voyageur curieux, Trajan remonta le Tigre, et, se dirigeant vers l'Euphrate, il revit Babylone, où il offrit des sacrifices aux mânes d'Alexandre, dans la maison même où ce prince avait terminé ses jours. Ce fut un bonheur pour Trajan et surtout pour l'empire qu'il ne se fût pas engagé dans les pays encore plus lointains que convoitait son ambition. Tandis qu'il charmait son orgueil par ces voyages d'une fastueuse inutilité, et que les Romains lui élevaient un arc de triomphe qui a survécu même à l'existence de leur empire, les conquêtes de Trajan lui étaient enlevées et des troubles intérieurs agitaient les provinces d'Orient. Les Parthes avaient chassé ou taillé en pièces les garnisons romaines, et il lui fallut recommencer la guerre tout de nouveau. Maxime, un de ses lieutenants, dont il avait tiré de grands services dans la guerre dacique, se laissa vaincre par les Parthes. Lucius Quietus, plus heureux ou plus habile, reprit Nisibe, Edesse, tandis que d'autres généraux ramenaient à l'obéissance la ville de Séleucie. La domination romaine était à peu près rétablie dans ces contrées ; mais les soulèvements qu'il avait eu à réprimer firent sentir à Trajan la nécessité de borner ses vastes projets. Renonçant à l'idée gigantesque de réduire le royaume des Parthes en province romaine, il se contenta de lui imposer un roi. Ayant réuni à Ctésiphon les principaux de la nation, il déposa solennellement Chosroès fugitif et nomma à sa place Parthamaspatès, prince arménien du sang des Arsacides (117 de J.-C.). Il donna aussi un roi aux Albaniens, peuple qui habitait sur les bords de la mer Caspienne, et soumit à des gouverneurs romains les provinces voisines. Ainsi désormais les bornes de l'empire s'étendirent au delà du Tigre, où jusqu'alors les armes de Rome n'avaient pas pénétré, ce qui donnait à l'empire une longueur d'environ deux mille lieues d'Occident en Orient. Tandis que Trajan distribuait des royaumes, son armée, qu'il commandait en personne, fut repoussée par la garnison d'Atra, forteresse située entre le Tigre et Nisibe, selon Ammien Marcellin ; dans l'Arabie Pétrée, selon Dion Cassius. L'empereur fait de vains efforts pour rallier les fuyards : il manque de perdre la vie, et le trait qui lui était destiné renverse mort un cavalier qui combattait à ses côtés. Contraint de lever le siége, il se retire sur les terres de l'empire en Syrie. Depuis le tremblement de terre d'Antioche, les Juifs, dont l'innombrable population remplissait l'Afrique et l'Orient, se soulevèrent spontanément. La rébellion commença dans Cyrène, puis elle se propagea dans Alexandrie, par toute l'Egypte et dans l'île de Chypre. Non contents de massacrer les Grecs et les Romains, ils inventaient pour eux les supplices les plus atroces, jusqu'à scier les hommes dans toute la longueur du corps. Ils dévoraient les membres palpitants de leurs victimes; ils se frottaient les mains et le visage avec leur sang. Plus de quatre cent mille individus de tout âge et de tout sexe périrent sous leurs coups. Espérant, à force de massacres, recouvrer leur existence politique, qu'ils avaient perdue depuis le règne de Vespasien, ils s'étaient donné un roi nommé Lucua. Cette affreuse révolte, qui éclata l'an 115 de J.-C., n'était pas encore complétement réprimée l'an 117, que Trajan cessa de vivre. Il se disposait même à se rendre en personne en Mésopotamie, où Lucius Quietus avait exterminé un grand nombre de rebelles, à la suite d'une bataille sanglante, lorsque ce prince fut attaqué d'une maladie de langueur, qui le fit

résoudre à retourner à Rome ; mais il ne devait jamais revoir cette capitale. En quittant la Syrie, il laissa le commandement de son armée à Adrien, qui n'avait point assez de talents militaires pour maintenir l'ouvrage de l'empereur. Les Parthes rappelèrent Chosroès, qui s'était réfugié dans les provinces de l'Asie supérieure, et Parthamaspatès se vit forcé d'abandonner le trône sur lequel l'avait fait asseoir la main vigoureuse de Trajan. L'Arménie et la Mésopotamie retournèrent à leurs anciens maîtres avant même que ce prince eût cessé de vivre. Tel fut le résultat de tant de travaux, de tant de sacrifices et de sang répandu. La maladie de Trajan, qui dura trois mois, donna le temps à Adrien de préparer, de concert avec l'impératrice Plotine, les intrigues qui lui assurèrent la succession impériale. Il était cousin germain de Trajan, qui avait été son tuteur, mais qui ne l'avait jamais aimé et qui, malgré les efforts de Plotine, n'avait jamais consenti à l'adopter. Cependant il l'avait comblé d'honneurs comme son parent : il lui avait donné, en récompense de ses services dans la guerre dacique, le diamant que lui-même avait reçu de Nerva ; Adrien affecta de regarder ce présent comme un gage d'adoption. En un mot, le protégé de Plotine s'était vu élever à un degré de puissance au-dessus duquel il n'y avait plus que l'empire. Trajan, moins par incapacité que par paresse, si nous en croyons Julien (*De Cæsaribus*), ne composait pas lui-même ses discours. Sura, de la plume duquel il se servait, étant venu à mourir, il se reposa du même soin sur Adrien. L'histoire ne nous laisse pas ignorer à quelles bassesses ce dernier eut recours pour se faire supporter de l'empereur et de ses plus intimes familiers. Trajan aimait le vin : Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table; il se prêtait à ses infâmes caresses; il s'abaissait même à de serviles complaisances pour les jeunes gens qui plaisaient à l'empereur. Mais toutes ces condescendances eussent été en pure perte sans les intrigues de Plotine, qui sut se rendre maîtresse des derniers moments de son époux et qui supposa en faveur d'Adrien une adoption que jusqu'à la fin Trajan avait persisté à refuser. Ce prince avait des vues bien différentes : il songeait à laisser au sénat le soin de choisir un empereur parmi plusieurs sujets. Il est certain qu'il eût préféré à Adrien plusieurs personnages illustres, tels que Servien, beau-frère de ce même Adrien; Lucius Quietus, dont les talents militaires l'avaient si bien servi, et Neratius Priscus, fameux jurisconsulte, à qui même il dit un jour : « Si les destins disposent « de moi, je vous recommande les provinces. » Quand on compare avec la brillante carrière fournie par Trajan le sombre tableau que présentent les derniers moments de sa vie, on ne peut qu'être frappé du contraste. Sa maladie consistait en une paralysie, à laquelle s'étaient jointes la dyssenterie et l'hydropisie, suite ordinaire des excès du vin. Ces maux trop réels étaient aggravés par l'idée de poison, dont il s'était frappé, bien que sans fondement. Il voyait ses conquêtes, fruit de tant de travaux, s'échapper en quelque sorte avec sa vie, et pour comble d'angoisses, il lisait dans les regards de Plotine l'impatience de couronner un successeur qu'il méprisait. Il mourut le 11 août 117 de J.-C., dans la 64ᵉ année de son âge et la vingtième de son règne. La ville de Sélinunte, en Cilicie, où il rendit le dernier soupir, prit le nom de Trajanopolis. Ses cendres, renfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome ; elles y entrèrent en pompe, sur un char triomphal, et furent déposées sous la colonne Trajane. Après avoir mérité que les pompes du triomphe se mêlassent pour lui aux pompes de la mort, ce fut encore une distinction pour ce prince d'avoir sa sépulture dans la ville où jamais personne, avant lui, n'avait été inhumé. Adrien, qui se montra si malintentionné pour la gloire de Trajan, ne lui refusa point l'apothéose. Montesquieu a fait un pompeux éloge de ce prince, « le plus accompli, « dit-il, dont l'histoire ait jamais parlé ; ce fut « un bonheur d'être né sous son règne : il n'y « en a point de si heureux ni de si glorieux pour « le peuple romain. Grand homme d'État, grand « capitaine ; ayant un cœur bon qui le portait « au bien; un esprit éclairé, qui lui montrait le « meilleur; une âme noble, grande, belle, avec « toutes les vertus, n'étant extrême dans aucune ; « enfin l'homme le plus propre à honorer la « nature humaine et représenter la divine. » Montesquieu semble avoir oublié ici et les vices personnels de l'homme et sa folle passion pour les conquêtes. Trajan mérite aussi des reproches comme auteur de la troisième persécution contre les chrétiens : les deux plus illustres martyrs sous son règne furent St-Ignace, évêque d'Antioche (*voy.* IGNACE), dont Trajan fut lui-même le juge, et qu'il envoya de Syrie à Rome pour être dévoré par les lions, et St-Siméon de Jérusalem, cousin-germain de Jésus-Christ, qui avait trouvé grâce devant Domitien. Il faut dire toutefois que Trajan ne publia pas d'édit général contre les sectateurs de la religion nouvelle. Il est certain aussi qu'à la fin de son règne, il conçut des sentiments plus judicieux et plus humains à leur égard (1). Sa correspondance avec Pline le Jeune en fait foi (*voy.* PLINE LE JEUNE). Consulté par cet illustre personnage, qu'il avait nommé gouverneur de Bithynie, sur la conduite à suivre à l'égard des chrétiens, aux vertus desquels Pline rendait un hommage impartial, Trajan fit une réponse qui renferme tous les égards pour la justice et pour l'humanité qui pouvaient se concilier avec les notions erronées que suivait ce prince en matière de police religieuse. Il reconnaît combien il est difficile de se former un plan

(1) *Rescriptis illico lenioribus temperavit edictum.* (Paulus Orosius, liv. 7, chap. 12.)

général dans cette matière; mais il établit deux règlements utiles, qui depuis furent souvent l'appui et la consolation des chrétiens opprimés. Quoiqu'il ordonne de punir tout homme accusé et convaincu d'être chrétien, par une sorte de contradiction dont on aurait tort de lui faire un crime, puisqu'elle était dictée par son humanité, il défend de faire aucune perquisition contre ceux que l'on pourrait soupçonner de ce crime. Il rejette les délations anonymes; « car cela, « dit-il, est d'un pernicieux exemple et très- « éloigné de nos maximes (1) ». Trajan, quoique peu lettré lui-même, enrichit Rome d'une bibliothèque et combla d'honneurs plusieurs écrivains illustres, entre autres Plutarque, qui, selon quelques auteurs, fut son précepteur, et Pline le Jeune, qui fut son ami. Son règne, si glorieux à tant d'autres titres, est encore célèbre comme époque littéraire; c'est sous ce prince que fleurirent Tacite, Quinte-Curce, Suétone, Florus, Quintilien, Juvénal, Frontin, enfin Juventius Celsus. Priscus Javolenus et Neratius Priscus, tous trois fameux jurisconsultes. Trajan est le seul empereur romain sur lequel l'antiquité ne nous ait transmis aucune notice particulière, car les *Césars* de Suétone finissent à Nerva inclusivement et l'*Histoire Auguste* ne commence qu'au règne d'Adrien. Nous n'avons sur lui que les extraits de Dion Cassius, par Xiphilin, avec les abrégés d'Eutrope, d'Aurelius Victor et de Paul Orose. Il paraît que Tacite avait écrit le règne de Trajan, qu'il loue avec prédilection dans la *Vie d'Agricola* et dans le premier livre de ses *Histoires* (2). Le panégyrique de Pline doit être considéré comme une source particulière pour l'histoire de ce prince; mais on trouve des renseignements encore plus propres à nous faire apprécier l'esprit de son gouvernement dans sa correspondance avec ce même Pline le Jeune. On ne peut lire ses lettres, trop peu nombreuses, sans concevoir la plus haute admiration pour l'homme d'Etat couronné. Les écrivains ecclésiastiques ont beaucoup parlé de Trajan. Les uns l'ont jugé avec passion, d'autres ont rapporté sur son compte des fables absurdes. Jean Damascène raconte que St-Grégoire le Grand, pape, ayant vu une statue de Trajan qui descendait de cheval, au milieu de ses expéditions militaires, pour rendre justice à une femme, demanda à Dieu de retirer des enfers l'âme d'un prince si équitable, grâce qu'il obtint à condition de ne plus en demander de pareille (3). Grotius fait de Trajan la bête de l'Apocalypse. Voltaire parle de cet empereur avec une juste admiration. Le *Règne de Trajan*, par le Nain de Tillemont et par Crévier, sont deux compilations fort utiles à consulter : Crévier juge ce prince avec une impartialité judicieuse. Gibbon, en quelques pages écrites de verve, mais où tout est vrai, donne une grande idée de Trajan. Parmi les ouvrages nombreux des savants allemands qui se sont occupés de ce règne, on peut citer : Ritter, *Trajanus in lucem reproductus*, Amberg, 1768; — *Res Trajani imperatoris ad Danubium gestæ*, par Conrad Mannert, Nuremberg, 1793; — *Commentatio de expeditionibus Trajani ad Danubium*, par Engel, Vienne, 1794; — *Dissertatio de vita et constitutionibus Trajani*, par A. Maciejowski. Citons aussi : *Trajan, portrait biographique*, par J. Genersich, Vienne, 1820, 2 vol. in-8°; — *Histoire de Trajan et de ses contemporains*, par H. Francke, Gustrow, 1837, in-8° (ces deux ouvrages sont en langue allemande). Il a été publié en France une *Histoire des deux règnes de Nerva et de Trajan*, par de Barett, Paris, 1791. Ce n'est qu'une compilation. On possède plusieurs médailles à l'effigie de cet empereur et de Plotine, son épouse. La plus célèbre est celle qui fut frappée à l'occasion de plusieurs royaumes donnés par lui, avec cette légende : *Regna assignata*. Le *Triomphe de Trajan*, opéra, par Esménard (*voy.* ce nom), fut représenté avec beaucoup d'éclat en 1807. D—R—R.

TRAKHANIOT (GEORGE), diplomate russe dans le 15e siècle, suivit Thomas Paléologue à Rome lorsque Mahomet II eut soumis le Péloponèse, et accompagna, en 1472, la princesse Sophie, fille de Thomas, lorsqu'elle se rendit à Moscou pour y épouser Iwan III. Honoré de la confiance du grand-duc, il reçut de ce prince plusieurs missions importantes. Depuis l'invasion des Tartares, la Russie ayant perdu son indépendance, les souverains de l'Europe avaient interrompu leurs relations avec le grand-duché. Iwan, ayant brisé les liens qui assujettissaient la Russie à la grande horde, l'empereur Frédéric et son fils Maximilien envoyèrent, en 1488, Nicolas Poppel à Moscou pour y faire différentes propositions. Le grand-duc chargea Trakhaniot d'y répondre, et tout fut réglé à la satisfaction des deux souverains. Ce diplomate fut ensuite envoyé en Allemagne pour y engager au service de Russie des mineurs, des architectes, des médecins et d'autres artistes; ayant reçu pour frais de voyage quatre-vingts martres-zibelines et trois mille écureuils, il se rendit à Francfort, où il fut présenté à Maximilien, qu'il harangua en italien; il lui donna, de la part de son maître, quarante zibelines, une pelisse d'hermine et une autre d'écureuil, et fut comblé de politesses. L'Empereur descendit de son trône, alla au-devant de lui et le fit asseoir à ses côtés. Le 16 juillet 1490, il revint à Moscou, emmenant avec lui un ambassadeur de Maximi-

(1) Lettres de Pline et de Trajan, liv. 10, lett. 7 et 98.

(2) « Que si le ciel m'accorde de longs jours, dit Tacite, j'ai « reservé pour ma vieillesse les règnes de Nerva et de Trajan, « sujet plus riche et moins dangereux pour l'historien, grâce à « ces temps d'une rare félicité, où l'on peut penser comme on « veut, et parler comme on pense. » (*Hist.*, liv. 1, chap. 1.)

(3) Il existe sur cette légende deux traités conçus à des points de vue differents: l'un, d'un théologien italien, B. Bruscho, *Redargutio historiæ de anima Trajani ex inferni suppliciis liberata*, Vérone 1624; l'autre est d'un Allemand, P. Preuser, *Dissertatio de Trajano precibus Gregorii magni ex infero liberato*, Leipsick, 1710,

lien. Mathias Corvin étant mort dans ces circonstances, Maximilien, qui voulait faire valoir ses droits à la couronne de Hongrie, mit une grande importance à ses relations avec la cour de Moscou, et il conclut avec elle un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut le premier entre les deux puissances. Iwan, l'ayant signé, fit serment de l'observer en baisant la sainte croix; Trakhaniot partit pour le faire jurer à Maximilien de la même manière; et, ce qui est assez bizarre, il fut chargé de demander à ce prince, pour la maison du grand-duc, un médecin qui « sût « guérir toutes sortes de maladies » et qui ne « laissât point mourir ses malades » (1). Après avoir passé trois mois à Nuremberg, il revint à Moscou avec un ambassadeur de l'Empereur, et rapporta le traité d'alliance confirmé et juré par ce prince. L'année suivante, il fut envoyé de nouveau près de Maximilien, avec l'ordre de s'informer seulement de sa santé, sans le *saluer*, l'ambassadeur d'Autriche, dans l'audience qui lui avait été accordée, s'étant borné à demander, de la part de Maximilien, comment se portaient le grand-duc et la grande-duchesse, sans les *complimenter*. Il devait aussi s'informer s'il ne trouverait point une princesse royale qui fût digne de devenir l'épouse du prince Wassili. Pendant ce voyage, il fit à Iwan des rapports curieux sur les affaires politiques et commerciales de l'Europe. En passant par Lubeck, il engagea au service du grand-duc un imprimeur appelé Barthélemi, lequel, dans ce premier âge de l'art typographique, s'était acquis une grande réputation. Maximilien, ayant fait la paix avec Wladislas, roi de Hongrie, et n'étant occupé que de la guerre contre la France, mit alors beaucoup moins d'importance à ses relations avec la Russie. Trakhaniot revint à Moscou au mois de juillet 1493, et, depuis cette époque, il ne fut plus chargé de communiquer avec l'Autriche. Il fut en grande faveur près de Wassili III, qui lui donna encore des missions diplomatiques en Italie; il fut admis dans son conseil et nommé grand dignitaire de l'empire. Trakhaniot est le premier qui ait fait venir en Russie des hommes habiles dans l'art d'exploiter les mines; et ce fut par eux que l'on découvrit alors, aux environs de Petchora, une mine de cuivre qui occupait un espace de dix verstes. Ce grand homme d'Etat mourut dans les premières années du 16e siècle. G—v.

TRALAGE (Nicolas de). *Voyez* Nicolas.

TRALLES (Balthasar-Louis), médecin du roi de Pologne, naquit à Breslau le 1er mars 1708. Après avoir fait ses études médicales à Leipsick et à Halle, il vint exercer dans sa ville natale, où il s'acquit une telle réputation que plusieurs souverains lui firent des propositions, qu'il rejeta, voulant vivre indépendant. En 1789, il publia sa correspondance et les entretiens qu'il avait eus avec Frédéric le Grand, avec Marie-Thérèse et avec la duchesse de Saxe-Gotha. Il mourut à Breslau le 7 février 1797, ayant atteint sa 89e année. Ses écrits lui méritèrent l'honneur d'être admis à l'académie impériale de Vienne et à la société royale de Berlin. Il observait avec justesse; tout ce qu'il a écrit porte l'empreinte d'un sens exquis et d'une raison droite. De son temps, quelques médecins voulaient guérir toutes les maladies avec le camphre, d'autres avec les vésicatoires ou avec l'opium; Tralles s'éleva fortement contre ce charlatanisme. Voici quelques-uns des ouvrages qu'il a publiés : 1° *Précautions que doit prendre une bonne mère pour la santé de son enfant nouveau-né* (allemand), Breslau, 1750, in-8°; 2° *Historia choleræ atrocissimæ*, Breslau et Leipsick, 1753, in-8°; 3° *Sur les bains de Carlsbad en Bohême, et leur efficacité* (allemand), Breslau, 1756; seconde édition, 1757, in-8°; 4° *Usus opii salubris et noxius in morborum medela, solidis et certis principiis superstructus*, Breslau, 1757, in-4°; réimprimé sept fois jusqu'en 1784; 5° *Vexatissimum nostra ætate de insitione variolarum vel admittenda vel repudianda argumentum*, Breslau, 1765, in-8°; réimprimé à Naples, 1780, in-8°; 6° *De animæ existentis immaterialitate et immortalitate cogitata*, Breslau, 1774, in-8°; en allemand, Breslau, 1776, in-8°. Marie-Thérèse, pour témoigner la satisfaction que la lecture de cet ouvrage, dirigé contre le matérialisme de la Mettrie, lui avait procurée, envoya à l'auteur une tabatière en or. 7° *De usu vesicantium in febribus acutis, ac speciatim in sananda pleuritide accuratius determinando*, Breslau, 1776; seconde édition, 1778; 8° *Sur la langue et la littérature allemande* (allemand), Berlin, 1781, in-8°; 9° *Usus vesicantium salubris et noxius in morborum medela*, Breslau, 1782 et 1783, in-4°. G—v.

TRAMBA (Nicolas), archevêque de Gnesne, fut d'abord nommé vice-chancelier du royaume de Pologne, par le roi Wladislas Jagellon, et en partant pour commencer contre les chevaliers teutoniques, la campagne que l'on appelle de *Grunwald*, de la victoire remportée près de cette ville, ce prince établit une régence dont Tramba fut un des membres. Le siége métropolitain de Gnesne étant devenu vacant, le choix du roi et les vœux du chapitre se réunirent sur lui (1412). Ce prélat, s'étant rendu au concile de Constance, à la tête des évêques de Pologne, s'y fit tellement distinguer que les Pères du concile lui donnèrent leurs suffrages pour la papauté. Il y renonça en faveur du cardinal Colonne, qui prit le nom de Martin V. Sur la demande de l'archevêque, le concile décida que le métropolitain de Gnesne serait en même temps primat de Pologne et de Lithuanie. Tramba accompagna en France l'em-

(1) L'histoire ne dit point si l'on trouva l'homme qu'Iwan demandait. La manière dont on traitait alors les médecins en Russie n'était pas encourageante. Dans la même année 1490, un médecin venu de Venise, qui avait eu le malheur de laisser mourir le fils aîné d'Iwan, fut exécuté publiquement par ordre du père. Un autre médecin allemand, n'ayant pu guérir un prince tartare, fut livré aux parents du défunt, qui l'égorgèrent.

pereur Sigismond, et, arrivé à Paris, ayant à sa table des docteurs de Sorbonne, qu'il avait invités, on lui montra le livre séditieux que Jean de Falkenberg, religieux dominicain de Kaminieck, avait publié en faveur des chevaliers teutoniques, contre le roi et le royaume de Pologne. Dans ce libelle, ce moine fanatique promettait la vie éternelle à ceux qui se ligueraient contre le roi Wladislas et ses sujets. Le primat, de retour au concile, rédigea, de concert avec les autres évêques polonais, une sentence de condamnation contre Falkenberg (1418). Ils la lurent au nom du concile; mais comme elle n'avait point été confirmée dans une session publique, Martin V, qui l'avait signée comme cardinal, voulut, à la sollicitation des chevaliers, l'annuler, ou au moins en adoucir les expressions. Les évêques polonais en appelèrent au futur concile, et les députés de France se joignirent à eux, les principes de Falkenberg étant ceux-là même que Jean Petit avait avancés pour justifier le meurtre du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne. Cependant le concile ne prononça point expressément ni contre l'un ni contre l'autre. Le primat fut député avec quelques autres évêques vers l'empereur Sigismond, qui avait été choisi pour arbitre entre la Pologne et l'ordre Teutonique. Convaincu que l'Empereur était gagné par les chevaliers, il se retira protestant contre la sentence que ce prince avait portée. Sigismond et le roi Wladislas s'étaient réunis à Kaesmarck, où des arbitres choisis par la Pologne et la Hongrie devaient régler les différends entre les deux peuples. L'archevêque primat, qui était au nombre de ces arbitres, mourut dans le lieu même du congrès (1421). G—Y.

TRANCHANT DE LA VERNE. *Voyez* VERNE.

TRANNOY (PIERRE-AMABLE-JEAN-BAPTISTE), docteur-médecin, né à Amiens en 1772, fit ses études dans cette ville, où il fut aussitôt après étudiant à l'Hôtel-Dieu, et, s'étant enrôlé, en 1791, dans un des premiers bataillons de volontaires que créa le département de la Somme, il en fut nommé chirurgien-major et l'accompagna aux armées du Nord, où il fit les premières campagnes de la révolution jusqu'en 1796. A cette époque, où, d'après la nouvelle organisation de l'infanterie, beaucoup de bataillons furent supprimés, il se trouva compris dans cette suppression, et profita de la liberté qui lui fut donnée par ce changement pour revenir dans sa patrie. D'abord rentré comme suppléant à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, il fit ce service pendant quelques mois; mais sentant son insuffisance et voulant compléter ses études médicales, il se rendit à Paris, où il se livra à l'étude avec le plus grand zèle, et fit de tels progrès que, dès l'année 1799, il obtint au concours la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de la Somme, où il professa avec beaucoup de distinction jusqu'à la suppression de cette école. Reçu à cette époque médecin à la faculté de Paris, il choisit pour sujet de thèse *le Pronostic des affections sympathiques de l'œil dans les maladies aiguës*, qui lui valut le suffrage des hommes les plus distingués. Devenu bientôt après professeur à l'école communale de botanique d'Amiens, il donna une notice historique du jardin botanique de cette ville, avec un catalogue suivant le système de Linné et un tableau du système des organes des plantes qui est très-estimé. Chargé ensuite de la direction de ce jardin, le docteur Trannoy s'en acquitta avec autant de zèle que de vrai savoir. On lui doit son agrandissement, la création de plusieurs serres et l'importation de plusieurs plantes utiles. Nommé, en 1814, médecin des arrondissements d'Amiens et de Dourlens, pour l'épidémie qui affligea cette contrée, il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle et fit imprimer, en 1819, un *Traité élémentaire des maladies épidémiques*, qui fut le fruit de ses observations pratiques et lui mérita les éloges de beaucoup de journaux avec son agrégation au comité médical, à la faculté académique des sciences de Paris et des sociétés royales de Lyon et de Bordeaux. Le docteur Trannoy rédigea, depuis 1820 jusqu'à sa mort en 1830, dans le *Journal de la Somme*, un bulletin où il présentait chaque mois la concordance de l'état atmosphérique avec les maladies qui s'étaient manifestées à Amiens et aux environs. Comme médecin des pauvres, il y inséra beaucoup de savantes notices, notamment des *Observations sur les animaux*, où il démontra que le sucre ne pouvait être un antidote contre l'empoisonnement par le vert-de-gris, et enfin un mémoire proposé par l'académie de Rouen sur les fièvres contagieuses et la désinfection des lieux où elles sont produites par la malpropreté et l'encombrement. Z.

TRANQUILLE (le Père), de Bayeux, capucin. Son opposition à la bulle *Unigenitus* lui attira des persécutions dans son ordre, qui l'obligèrent de le quitter en 1725. Deux ans après, il se réfugia en Hollande et fixa son séjour à Utrecht. Il y vivait encore en 1770, sous le nom d'*Osmont du Sellier*. On a de lui : 1° *Eclaircissement de plusieurs difficultés sur les conciles généraux ;* 2° *Instruction théologique en forme de catéchisme sur les promesses faites à l'Eglise*, Utrecht, 1733. Cet ouvrage fut composé sous la direction de l'abbé Legros. 3° *Justification des discours et de l'histoire de M. l'abbé Fleury*. Le premier tome parut en 1736 et le second, en Hollande, sous le titre de Nancy, 1738. Il y a dans ce dernier volume, p. 287 et 288, une note sur l'*Unité de l'Eglise* que l'auteur désavoua plus tard. 4° Plusieurs manuscrits. T—D.

TRANSTAMARE. *Voyez* HENRI.

TRANT (Sir NICOLAS), général anglais d'origine irlandaise, fit ses premières armes comme officier d'état-major du duc de Brunswick, dans la trop célèbre campagne de 1792, et servit les deux années suivantes en Flandre, sous le duc d'York.

En 1796, il passa en Portugal dans les divisions auxiliaires, se trouva à la prise de Minorque et passa, en 1801, en Egypte, où il eut le commandement de l'infanterie. Après la rupture de la paix d'Amiens, il entra dans l'état-major du duc d'York, et fut envoyé de nouveau, avec le grade de colonel, en Portugal, pour y préparer le débarquement de sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. Il fut, dans cette occasion, un des premiers Anglais qui concoururent aux levées portugaises, et commanda celles qui combattirent, en 1808, à Rolixa et à Vimieiro. L'année suivante, il eut le commandement de la province, au sud du Douro; et prenant position sur la Vouga, avec 1,500 hommes de la milice et un corps d'étudiants de l'université de Coïmbre, il y resta en observation tout le temps que le maréchal Soult occupa Oporto. Nommé, en 1810, gouverneur de cette ville, il commanda un corps de 4,000 hommes de milice; attaqua le parc d'artillerie du maréchal Masséna, près de Viseu, pendant sa marche sur Lisbonne, lui fit plusieurs prisonniers et, l'entravant dans ses opérations, donna le temps à lord Wellington d'occuper la position de Busaco, où, le 27 septembre, celui-ci repoussa l'armée française. Le 7 octobre suivant, le général Trant, avec 2,000 hommes de milice, rentra dans la ville de Coïmbre, fit 5,000 Français prisonniers, s'empara des hôpitaux de l'armée de Masséna et, pendant le cours de l'hiver, occupa la ligne du Mondego. Otant ainsi à Masséna toutes les ressources qu'il pouvait tirer de ce côté, il contribua puissamment à accélérer sa retraite. A la paix de 1814, le général Trant, qui conservait son rang dans l'armée portugaise, vint en France, repassa en Espagne à l'époque du départ de Louis XVIII, au 20 mars 1815; puis revint en France et s'embarqua pour le Brésil, en 1817, étant appelé par le roi Jean VI au commandement d'une province de son nouveau royaume. Il mourut dans ce pays quelques années plus tard. Z.

TRANT (Thomas Abercrombie), voyageur anglais, était capitaine de vaisseau et fit dans la mer des Indes et l'archipel de la Grèce différents voyages dont il a publié la relation, sous le titre de *Voyage à Ava et en Grèce*. Cette relation, qui est d'un grand intérêt, n'a pas été traduite en français, que nous sachions. Trant mourut en 1832, à l'âge de 27 ans. Z.

TRAPEZUNTIUS. *Voyez* George de Trébizonde.

TRAPP (Joseph), poëte anglais, né à Cherington, dans le comté de Gloucester, en novembre 1679, remplit différentes fonctions ecclésiastiques dans l'Eglise anglicane, fut professeur à l'université d'Oxford, cultiva en même temps les belles-lettres et surtout la poésie, et mourut le 22 novembre 1747. On a de lui : 1° *Abramule, ou l'Amour et l'Empire* (anglais), tragédie représentée en 1704; 2° *Prælectiones poeticæ*. Ce sont les leçons qu'il donnait en latin, 1718, 3 vol.; elles ont été aussi publiées en anglais, 1742. 3° *Caractère du parti actuel des whigs* (anglais), Londres, 1711; 4° *Virgile, traduit en vers libres*. L'auteur prétend avoir rendu la pensée du poëte latin plus fidèlement que Dryden; mais sa traduction est faible et prosaïque. 5° *Anacréon et le Paradis perdu de Milton*, traduits en latin. Il a composé, sur différents sujets, de petits poëmes latins, dont quelques-uns ont été insérés dans les *Musæ anglicanæ*. Parmi ses pièces en vers anglais, on remarque celle qu'il écrivit sur les *Quatre fins dernières de l'homme*, dont il donna un exemplaire à chaque paroissien de l'église à laquelle il était alors attaché. Depuis 1725, Trapp a publié ses *Notes sur les Evangiles*, ses *Sermons* et la *Défense de l'Eglise anglicane contre l'Eglise romaine*. — Trapp (Joseph), fils du précédent, a publié : 1° *Vie de Linné, avec la liste de ses ouvrages et la Vie de son fils, traduit de l'allemand en anglais*, Londres, 1794, in-4°; 2° *Voyage à Madagascar et dans les Indes orientales, avec les Mémoires sur le commerce en Chine, par Brunel, traduits en anglais*, Londres, 1793, in-8°. G—y.

TRASIBULE. *Voyez* Thrasybule.

TRATTNER (Jean-Thomas, baron de), célèbre imprimeur, naquit en 1710 à Johrmannsdorf, près de Guns en Hongrie, de parents très-pauvres, qu'il perdit même dès son enfance. Après deux années d'apprentissage, il fut reçu, en 1737, dans les ateliers de Ghelen, alors imprimeur de la cour de Vienne. Sa probité et son intelligence lui procurèrent des amis, par le secours desquels il acheta, en 1748, une imprimerie peu considérable et tellement tombée qu'elle n'avait plus que son nom; mais bientôt il l'eut relevée et agrandie avec un tel succès, qu'au bout de quelques années on y voyait trente-quatre presses et qu'elle avait cinq espèces de succursales, à Agram, à Pest, à Inspruck, à Lintz et à Trieste. Trattner y ajouta successivement huit librairies et dix-huit dépôts de livres, non-seulement dans les Etats héréditaires d'Autriche, mais aussi dans les villes étrangères, comme à Varsovie et à Francfort-sur-le-Mein. Il éleva, dans la Josephstadt, à Vienne, un immense bâtiment pour y réunir toutes les branches de l'imprimerie et de la librairie. Il établit deux grandes papeteries. Enfin il ajouta aux embellissements de la capitale de l'Autriche, en élevant, sur le *Graben* ou *Fossé*, un des plus beaux bâtiments que possède cette ville. Par ses efforts et par ses voyages dans les pays étrangers, il donna à l'imprimerie et à la librairie, tant à Vienne que dans les pays héréditaires, une impulsion qui a été très-favorable au développement intellectuel de la nation autrichienne. Marie-Thérèse le mit à la tête de l'imprimerie de la cour. François Ier le nomma chevalier de l'Empire et Léopold II le fit baron du royaume de Hongrie. Il mourut à Vienne le 31 juillet 1798, quelque temps après avoir célébré sa cinquantième année de réception comme *maître imprimeur*. On lui a reproché les

nombreuses contrefaçons qu'il se permettait sans scrupule, qui lui firent une grande fortune, et que le gouvernement autrichien tolérait, malgré les réclamations qu'on lui adressait de toutes les parties de l'Allemagne. G—Y.

TRAUCAT (FRANÇOIS), horticulteur français, mal à propos appelé *Brocard* dans les *Mémoires* de Bâville, naquit dans la première partie du 16e siècle, à Nîmes, où il fut simple jardinier. Les manufactures de soieries établies en France sous le règne de Louis XI n'employèrent longtemps que des matières étrangères. Le mûrier n'était encore qu'un objet de curiosité dans les jardins de quelques amateurs opulents. On attribue généralement à Olivier de Serres l'important service d'en avoir le premier propagé la culture. Cependant Traucat l'avait devancé. A l'époque où le célèbre agronome du Pradel publiait le livre de son *Mesnage des champs* intitulé *la Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font*, et recevait de Henri IV l'ordre de planter vingt mille mûriers aux Tuileries et d'en fournir aux généralités de Lyon, de Tours, d'Orléans et de Paris, les pépinières du jardinier de Nîmes, mises en rapport dès 1564, avaient déjà enrichi le Languedoc et la Provence de plus de quatre millions de ces arbres; bienfait qui s'est accru, perpétué et qui est devenu l'une des principales sources de la prospérité de ces provinces, tandis qu'il ne reste plus de traces des efforts d'Olivier de Serres pour y faire participer les contrées au delà de la Loire. Traucat développa les moyens de donner à la culture de cet arbre la plus grande extension, en calcula tous les avantages dans un *Discours abrégé sur les vertus et propriétés des mûriers*, etc., *dédié au roi*, Paris, 1606. Son zèle, ainsi que l'atteste Bâville, avait alors été déjà récompensé par une pension et par l'autorisation de « planter des mûriers dans tous les endroits « du royaume où il le jugerait à propos ». Il avait aussi obtenu, en 1601, la permission de fouiller, à ses frais, sous les ruines d'un monument romain (la *Tourmagne*), pour chercher un trésor qu'on y supposait enfoui. Le tiers lui en était accordé : le roi s'était réservé le surplus. Le bon jardinier, moins sage et moins heureux dans cette spéculation que dans celle qui, jusqu'à ce moment, avait fait l'objet de ses soins, consuma en de vaines recherches la fortune qu'il avait amassée par un plus utile travail. On trouve sur lui une notice dans les Mémoires de la société d'agriculture, pour 1817. V. S. L.

TRAUN (OTHON-FERDINAND, comte DE), feld-maréchal au service d'Autriche, né le 27 août 1677, était fils unique du comte d'Eschelberg, chef d'une des plus anciennes familles de la Bavière. Après avoir achevé ses études à Halle, il entra au service d'Autriche. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il se distingua d'une manière si brillante que, en 1704, à l'âge de vingt-sept ans, il était colonel et général-adjudant. Il fut d'abord envoyé en Espagne, et de là il vint en Lombardie, puis en Sicile, à la tête de son régiment, qui avait porté le nom du comte d'Eck. L'Empereur le nomma, en 1723, général-major; gouverneur de Messine, en 1727; puis commandant général des troupes de l'Autriche en Sicile. Ne pouvant tenir la campagne en présence d'un ennemi qui lui était de beaucoup supérieur en forces, il passa le détroit et se jeta dans Capoue, où il se défendit de la manière la plus distinguée. Dans une seule sortie, il fit perdre à l'ennemi 300 hommes; mais n'ayant aucun espoir de secours, après un siége de deux mois, il se retira à la tête de 3,000 hommes. La cour de Vienne le nomma, en 1735, général d'artillerie; et, en 1736, gouverneur de Milan. En 1740, il défendit avec succès son gouvernement, de concert avec le roi de Sardaigne, contre des forces supérieures, et, le 8 février 1743, il gagna la bataille de Campo-Santo, sur les bords du Tanaro. Mais la cour de Vienne trouva que son général n'en avait pas assez fait. Cependant, selon Frédéric II, c'était le premier des généraux autrichiens. Il éprouva une sorte de disgrâce; et, après avoir remis son commandement au général de Lobkowitz, il alla servir sous le prince de Lorraine en Allemagne, où ses avis furent extrêmement utiles. Le roi de Prusse lui attribue même la plus grande partie de la gloire qu'obtint dans cette campagne l'armée autrichienne. « Ce « qu'il y eut de plus fâcheux, dit Frédéric, c'est « que le maréchal de Traun commandait, en « effet, la grande armée qui portait le nom du « prince de Lorraine. Tout l'avantage de cette « campagne fut pour les Autrichiens; M. de Traun « y joua le rôle de Sertorius, et le roi de Prusse « celui de Pompée. La conduite de M. de Traun « est un modèle de perfection. Par l'effet de sa « savante tactique, le roi se vit contraint d'éva- « cuer la Bohême, dont il avait d'abord enlevé « la capitale à une garnison de 15,000 hommes. » Frédéric achève ce noble aveu en disant « qu'il « regarde cette campagne comme son école dans « l'art de la guerre, et M. de Traun comme son « précepteur ». En 1746, Traun se rendit à Vienne, où il fut reçu de la manière la plus flatteuse. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de la Transsylvanie, et, le 18 février 1748, il mourut à Hermanstadt. M—D j.

TRAUTMANSDORFF (le prince FERDINAND DE), l'un des hommes d'État les plus célèbres de notre époque, naquit à Vienne, le 12 janvier 1749, de l'une des familles les plus distinguées de l'Autriche. Destiné à la carrière diplomatique, il y débuta sous le prince de Kaunitz et, comme lui, contribua beaucoup à entraîner Joseph II dans les systèmes philosophiques qui marquèrent son règne. D'abord employé par ce prince dans des négociations qui tendaient à exclure le second fils du roi de Prusse de la coadjutorerie de l'électeur de Mayence, il y réussit parfaitement et

acquit par là sur l'esprit du jeune empereur une influence d'autant plus grande qu'il partageait toutes ses opinions sur les innovations politiques et religieuses qui agitèrent son règne. Mais on a lieu de croire que dans les années qui précédèrent immédiatement la révolution française, l'un et l'autre commençaient à craindre les effets de leurs doctrines. Témoin ce que Joseph II écrivit au comte de Trautmansdorff, alors résidant à Bruxelles comme administrateur des Pays-Bas autrichiens. « Mon cher comte, disait-« il, il n'a pu échapper aux observations de tout « homme qui se pique de philosophie, qu'il se « répand depuis quelque temps en Europe un « esprit d'opposition qui doit paraître d'autant « plus extraordinaire que, dans le siècle où nous « sommes, il règne de bons rois. Quand la phi-« losophie a fondé son empire, se serait-on « trompé en croyant qu'elle amènerait plus « d'ordre et d'obéissance aux lois de l'Etat ? « Toutefois, il est digne de remarque que les « Français en secourant les Américains ont fait « naître des idées nouvelles qui frappent, éton-« nent, inquiètent les esprits... Dans les Pays-« Bas, ce sont les nobles de la nation qui se « mettent en tête des opposants !... » C'était en septembre 1787 que l'empereur d'Allemagne écrivait ainsi. Un peu plus tard, lorsque le comte de Ségur le vit sur son lit de mort (*voy.* SÉGUR), il lui parla de manière à faire penser qu'il ne regardait plus les doctrines philosophiques comme propres à amener *plus d'ordre et d'obéissance aux lois de l'Etat*, et il le pensait d'autant moins que Trautmansdorff, qui commandait pour lui dans les Pays-Bas, après avoir fulminé force manifestes et proclamations contre la révolte, était près de succomber dans la lutte qu'avaient amenée les innovations tentées par ses ordres contre la volonté des peuples, qui s'étaient révoltés, disait-il, pour conserver leurs couvents, tandis que les Français se révoltaient pour la destruction des leurs. Trautmansdorff eut, comme l'on sait, beaucoup de peine à comprimer cette insurrection, et il fut obligé de faire de grandes concessions aux Belges, qui défendaient une religion et des priviléges que les Français vinrent bientôt abolir, ainsi que l'avait voulu faire Joseph II.... Trautmansdorff perdit à ce changement des fonctions très-importantes et très-lucratives dont le nouvel empereur Léopold le dédommagea par une pension de six mille florins, ajoutée à sa fortune déjà très-considérable, et par des missions honorables et de la plus haute importance. La première de ces missions fut celle qu'il reçut en septembre 1792, conjointement avec le comte de Mercy-Argenteau (*voy.* ce nom), pour prendre possession des provinces françaises qui devaient échoir à l'Autriche dans le partage convenu entre les puissances. Mais le traité qui survint bientôt entre la république française et la Prusse rompit toutes ces combinaisons (*voy.* DUMOURIEZ). Une mission plus importante encore que reçut le comte de Trautmansdorff fut de diriger, toujours conjointement avec le comte de Mercy-Argenteau, les négociations qui s'ouvrirent à Bruxelles, vers la fin de l'année 1793, entre le comité de salut public de la nouvelle république et la cour de Vienne (*voy.* DOHM). Le comte de Trautmansdorff prit part à ces négociations avec toute l'habileté qu'on pouvait attendre d'un élève de Kaunitz et de Thugut. Il fut élevé peu de temps après au rang de prince de l'Empire et mourut en 1827. Il était grand chambellan, conseiller d'Etat et colonel des trabans ou gardes du corps de l'Empereur. On a de lui : *Fragments pour servir à l'histoire des événements qui se sont passés aux Pays-Bas, depuis la fin de* 1787 *jusqu'en* 1789, Amsterdam, 1792, in-8°. — Son fils, le comte *Jean-Népomucène*, né en 1780, a été ministre d'Autriche en Bavière et en Saxe. M—D j.

TRAUTSON (JEAN-JOSEPH, comte DE), cardinal et archevêque de Vienne, naquit le 27 juillet 1704, de Léopold Donat, prince de Trautson. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à Rome et à Sienne pour y faire ses études. A son retour, il fut nommé chanoine à Saltzbourg, à Passau, à Breslau, et abbé commendataire de deux maisons religieuses. Le 7 septembre 1750, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma coadjuteur de l'archevêque de Vienne ; et le pape, en confirmant ce choix, lui donna le titre d'archevêque de Carthage. Le cardinal Kollonitsch, archevêque de Vienne, étant mort le 12 avril 1751, son coadjuteur lui succéda de droit. Dès ce moment, Trautson, nommé conseiller intime de l'impératrice, devint le prélat le plus puissant à la cour. Le 1er janvier 1752, il adressa aux ecclésiastiques de son diocèse une lettre pastorale, qui produisit en Allemagne, et surtout parmi les protestants, une vive sensation. Préludant aux innovations qui marquèrent le règne de Joseph II, il se plaignait de l'ignorance dans laquelle le clergé entretenait les fidèles, au lieu de leur expliquer les vérités fondamentales de la religion. « Vous ne « leur parlez, disait-il, que des indulgences, que « de prétendus miracles, que de pèlerinages, que « d'images opérant des guérisons miraculeuses, « que de confréries, etc. » Cet écrit déplut beaucoup au clergé et à la plupart des fidèles ; mais augmenta l'influence du prélat. Il fut chargé par Marie-Thérèse de réformer l'université de Vienne et de lui proposer un plan pour y perfectionner l'enseignement. En 1752, cette princesse le nomma *protecteur* de l'université, en lui confiant la surintendance des études dans son diocèse avec pouvoir de prendre les mesures et de publier les règlements qu'il jugerait convenables. Jusque-là les jésuites avaient occupé toutes les places à l'université : Trautson voulut qu'ils les partageassent avec les autres ordres religieux. Il s'entendit avec Frédéric-Charles, évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, pour déterminer la cour de

Rome à diminuer le nombre des jours de fêtes. D'après l'avis de ces deux prélats, l'impératrice écrivit, en 1753, au pape Benoît XIV pour lui représenter que le grand nombre des jours fériés ne faisait que favoriser l'oisiveté. Le pontife se rendit à cette demande par une bulle du 1er septembre 1753; et, le 4 février 1754, l'archevêque de Vienne adressa aux fidèles de son diocèse une longue lettre pastorale sur les fêtes supprimées et sur la manière de célébrer celles qui étaient conservées. Le comte de Khevenhuller avait gardé la direction du *collegium Theresianum*, fondé par Marie-Thérèse pour l'éducation des nobles destinés au métier des armes. Il fut obligé de résigner ces fonctions en faveur de l'archevêque de Vienne, qui donna aussitôt à cet établissement de nouvelles formes et de nouveaux règlements. Enfin Trautson parvint au comble des honneurs. L'impératrice demanda pour lui le chapeau de cardinal; et il lui fut accordé le 5 avril 1756. L'Empereur lui remit la barrette, dans l'église de la cour, avec une pompe extraordinaire; mais il jouit peu de temps de cette haute faveur. Le 19 décembre de la même année, il fut frappé d'apoplexie et mourut le 10 mars 1757. G-Y.

TRAVAIL ou DU TRAVAIL (ALPHONSE), intrigant subalterne qui fit beaucoup parler de lui dans les premières années du 17e siècle, était né à Grenoble, au sein d'une famille protestante. Il embrassa l'état militaire et devint officier; mais à trente ans il quitta le service, abjura sa croyance, se fit capucin et prit le nom de P. Hilarion. Il trouva ensuite le moyen de s'aboucher avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, ennemi de Henri IV, et se vendit à lui comme émissaire et espion. En 1600, à l'instigation du duc, il s'introduisit chez la marquise de Verneuil, sous prétexte de piété, et quand il eut obtenu sa confiance, il la confirma dans l'opinion, où elle était déjà, qu'elle pourrait faire valoir auprès du pape Clément VIII l'imprudente promesse de l'épouser que Henri IV lui avait faite par écrit, et qu'elle empêcherait ainsi le mariage du roi avec Marie de Médicis. L'adroite marquise persuada au trop facile monarque de charger le P. Hilarion d'aller à Rome solliciter la dispense du mariage de la duchesse de Bar, commission que le capucin avait su aussi se faire donner à la cour de Lorraine. Henri lui remit une lettre qui le recommandait au cardinal d'Ossat, son envoyé près du saint-siége. Trompé d'abord par cette auguste recommandation, le cardinal accueillit bien le nouveau négociateur; mais bientôt les propos imprudents, les forfanteries, les folles démarches de celui-ci, ouvrirent les yeux de l'habile ministre et lui inspirèrent le plus profond mépris pour l'imposteur, qu'il démasqua et qui fut enfin forcé de sortir de Rome et de revenir en France sans avoir réussi dans aucun de ses projets (voy. les *Lettres du cardinal d'Ossat*, année 1601). Arrivé à Paris, il fut jeté en prison, et le nonce du pape lui fit subir un interrogatoire. On saisit dans sa paillasse des papiers importants qui furent remis au roi; mais tout cela n'eut pour Hilarion de suite fâcheuse que son expulsion de l'ordre des Capucins. Il recouvra sa liberté, et au lieu du froc endossa la soutane, sous laquelle il portait, dit-on, constamment une courte épée. Il reprit le cours de ses intrigues et se livra à une vie tout à fait scandaleuse. Ne répugnant à rien, il trempa dans les plus honteuses affaires et fut même impliqué dans plusieurs assassinats. On croit qu'il joua un rôle très-actif dans la conjuration du comte d'Auvergne, du comte d'Entragues et de sa fille, contre Henri IV. Si ce qu'on avance dans le *Patiniana* (1) est vrai, Hilaire serait retourné à Rome, en 1605, pour quelques nouvelles machinations. On fait dire à Gui-Patin qu'il tenait du cardinal Bagni, « que du Travail « accusa si hardiment et si puissamment en plein « conclave (2) le cardinal Monopoli de plusieurs « crimes atroces (3), que ce cardinal tout hon- « teux se retira de Rome et s'en alla mourir à la « campagne ». Lors de son premier voyage, Travail avait déjà fortement cabalé pour empêcher la promotion de Monopoli au cardinalat, uniquement sans doute parce que ce personnage était capucin et procureur général de sa congrégation. Pendant plusieurs années, on perdit de vue notre intrigant; mais en 1616 il fut un des principaux confidents de Luynes, qui travaillait à la perte du maréchal d'Ancre et à l'éloignement de Marie de Médicis. Le jour de la catastrophe si fatale au maréchal, ce fut Hilaire qui, en lui présentant une lettre, le retint un moment sur le pont du Louvre et donna aux meurtriers le temps d'arriver assez tôt pour n'ensanglanter que l'extérieur du palais. Ceci avait lieu le 24 avril 1617 (*voy.* ANCRE), et le 10 mai suivant, la cour du parlement condamnait Travail à être roué et brûlé en place de Grève, pour avoir tenté d'empoisonner la reine mère. Eut-il réellement ce criminel dessein? C'était, il est vrai, la conséquence de ce qu'il avait fait contre Concini, le protégé de Marie; mais on a prétendu avec assez de vraisemblance que ce ne fut point aux jours de la reine que Travail voulut attenter, mais à ceux de Luynes lui-même, pour se venger de ce que ce favori lui avait manqué de parole en ne lui faisant point avoir, comme il le lui avait promis, l'archevêché de Tours, dont on déposséda le beau-frère du maréchal d'Ancre. Travail se serait confié au marquis de Bressieux, écuyer de la reine, lequel aurait averti Luynes (4) qui convint avec le dénonciateur qu'ils accuseraient l'ex-capucin d'avoir le projet d'empoison-

(1) Page 4 de l'édition de 1701, à la suite du *Naudæana*.

(2) Pour l'élection de Léon XI, ou pour celle de Paul V.

(3) Anselme Marzati, dit le cardinal Monopoli, mort subitement en 1607, avec la réputation d'un saint.

(4) Hilaire espérait se faire un mérite auprès de la reine du désir qu'il avait de la débarrasser de son plus grand ennemi. Bressieux trahit Hilaire pour obtenir la protection de Luynes, alors tout-puissant.

ner cette princesse et serviraient même de témoins contre lui. Il faudrait beaucoup de recherches et une longue discussion pour éclaircir ce mystère d'iniquité. Mais les pièces du procès furent brûlées, peut-être parce que des personnes puissantes s'y trouvaient compromises. Travail montra dans ses derniers instants un courage digne d'une meilleure vie que la sienne. Lorsqu'on lui eut prononcé la sentence, il se leva et dit en présentant son bras à ceux qui l'environnaient : *Tâtez-moi le pouls et voyez s'il est aucunement ému de l'arrêt de ma mort que je viens d'entendre.* « Il « alla au supplice avec un visage riant et parais« sant même transporté de joie ». (M. de Thyroux d'Arconville, *Vie du cardinal d'Ossat*. Consultez aussi la *Vie de Marie de Médicis*.) B—L—U.

TRAVASA (CAJETAN-MARIE), historien, né à Bassano, en 1698, prit l'habit des théatins à Venise, en 1717, étudia successivement à Bologne, à Florence, à Rome, et après avoir professé la philosophie dans les écoles de son ordre, à Venise, il s'adonna à la prédication. Il s'était formé une bibliothèque considérable, où il allait s'enfermer dès qu'il pouvait se dérober aux travaux de son apostolat. Ayant conçu le plan d'un ouvrage sur les hérésiarques, il publia, en 1746, la Vie d'Arius, dont les opinions avaient troublé l'Eglise au commencement du 4e siècle. Le succès de cet essai l'encouragea à continuer ses recherches ; et il ne lui fallut pas moins de dix ans pour livrer au public cinq volumes contenant la Vie des hérésiarques des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. La Vie de Manès, qui termine le dernier tome, est précédée de quatre dissertations : la première sur la secte des adamites et sur l'Histoire du manichéisme de Beausobre ; la deuxième sur l'autorité des actes de St-Archelaüs, et les deux dernières sur Scythien et Térébinthe, les deux précurseurs de Manès. L'auteur se jette dans des digressions et prodigue les citations et les autorités ; ce qui annonce chez lui plus d'érudition que de jugement. Travasa mourut presque aveugle, à Venise, le 15 janvier 1774. Ses ouvrages sont : 1° *Panegirico sacro detto nella basilica ducale di Venezia*, Venise, 1727, in-8° ; 2° *Storia critica della vita d'Ario, primo eresiarca del 4° secolo*, ibid., 1746, in-8° ; 3° *Storia critica delle vite degli eresiarchi de' tre primi secoli*, ibid., 1752-1762, 5 vol. in-8°, avec portraits ; 4° *Preparazione alla morte, per ogni persona del chiostro*, ibid., 1762, in-8° ; 5° *Istruzioni e regole per tacere e per parlare come conviensi in materia di religione*, ibid., 1764, in-8° ; 6° *Quaresimale*, ibid., 1766, in-4°. Cet ouvrage, dédié aux syndics de Bassano, valut à l'auteur une médaille d'or à son effigie, portant sur le revers les armes de la ville, avec cette inscription : CIVI SUO, CIVITAS BASSANI. 7° *Panegirici e ragionamenti sacri*, ibid., 1767, in-4°. Une partie de ce recueil avait paru en 1758, sous le titre de *Ragionamenti sacri*, in-8°. Les panégyriques sont au nombre de quinze. 8° *Inni sacri del breviario romano minutamente spiegati*, ibid., 1769, 3 vol. in-8°. Ce fut par ses soins qu'on donna à Rome la première édition complète des œuvres du cardinal Tommasi (*voy.* ce nom), dont il a écrit la vie. Il a été aussi l'éditeur des deux ouvrages suivants : 1° *Nuova Raccolta di varie e scelte orazioni*, ibid., 1754-1764, 6 vol. in-4° ; 2° *Decadi di panegirici de' chierici regolari*, Venise et Florence, 3 vol. in-8°. Deux de ses ouvrages sont restés inédits. *Voy.* Vezzosi, *Scrittori teatini*, t. 2, p. 244, et Verci, *Scrittori Bassanesi*, dans la *Nuova raccolta calogeriana*, t. 30. A—G—S.

TRAVENOL (LOUIS), littérateur, né à Paris vers 1710. Toujours prêt sur toutes les questions qui pouvaient attirer les regards du public, Travenol ne manqua aucune occasion de le flatter dans ses passions et ses goûts. Ses écrits, publiés au gré des circonstances, échappent à l'analyse. En voici les titres dans l'ordre chronologique de leur publication : 1° *Catéchisme des francs-maçons*, dédié au beau sexe, *Jérusalem* et Limoges, 1740, petit in-12, publié sous le pseudonyme de *Léonard Gabanon*. Cet ouvrage a obtenu d'autres éditions sous les titres suivants : *la Désolation des entrepreneurs modernes du temple de Jérusalem, ou le nouveau Catéchisme des francs-maçons*, etc., 1744, petit in-12 ; le *Nouveau Catéchisme*, etc., *l'an 5440 depuis le déluge*, etc., 1742, in-12. 2° *Voltairiana, ou Pages amphigouriques* de F.-M. Arouet de Voltaire, publié par Travenol et Manoury, Paris, 1748, in-8° ; 3° *Epître chagrine du chevalier Pompon à la Babiole contre le bon goût, ou Apologie de Sémiramis, tragédie de M. de Voltaire*, 1748, in-12 ; 4° *Histoire du théâtre de l'Opéra en France depuis son établissement* (compilé par Travenol et publié par Durey de Noinville, 1753, in-8° ; seconde édition en 1754 ; 5° *Galerie de l'Académie royale de musique, contenant les portraits en vers des principaux sujets qui la composent en présente année 1754, dédiée à J.-J. Rousseau de Genève*, 1754, in-8° ; 6° *Arrêt du conseil d'Etat d'Apollon, rendu en faveur de l'orchestre de l'Opéra contre le nommé J.-J. Rousseau, copiste de musique*, 1754, in-12. (Cet ouvrage est dirigé contre la *Lettre sur la musique française*, par J.-J. Rousseau, publiée l'année précédente.) 7° *Requête en vers d'un auteur de l'Opéra au prévôt des marchands*, 1758, in-12 ; 8° les *Entrepreneurs entrepris, ou Complainte d'un musicien opprimé par ses camarades*, en vers et en prose, 1748, in-8° ; 9° *Etrennes salutaires aux riches voluptueux et aux dévots trop économes*, Paris, Dufour, 1766, in-8° ; 10° *Œuvres mêlées* du sieur ***, ouvrage en vers et en prose, Amsterdam, 1775, in-8° ; 11° *Lettre critique de M. le chevalier de *** à l'auteur du Catéchisme des francs-maçons, avec un brevet de calotte accordé en faveur de tous les zélés membres de leur société, à l'étoile flamboyante*, etc., in-12, sans date ni nom d'imprimeur. Louis Travenol a encore publié un grand nombre d'articles de journaux et recueils litté-

raires. Il mourut à Paris vers 1780, sans avoir fait partie, que nous sachions, d'aucune académie ni société littéraire. M—D j.

TRAVERS (JEAN DE) naquit en 1483 d'une famille noble et opulente de Zutz dans la haute Engadine. Doué d'une intégrité rare et d'un profond savoir, il mérita l'estime de tous ses compatriotes et fut élevé à tous les honneurs que leur reconnaissance put lui conférer. Dans le service militaire il se signala comme chef de l'armée des Grisons contre Jacques de Médicis, et sa conduite au siége du fort de Musson sur le lac de Como, auprès de Gravedona, lui fit beaucoup d'honneur. Il eut bien de la peine à renoncer à la religion dans laquelle il était né; cependant il embrassa la réforme, et par ses écrits et ses sermons il augmenta le nombre des sectateurs de Luther et de Calvin. Il finit sa carrière en 1563, âgé de 80 ans. Jean de Travers fut auteur d'un poëme estimé, en langue latine, où il chanta la guerre de Musson. Il a aussi composé plusieurs sermons et des drames sacrés. Voyez les Voyages en Prusse, de William Coxe, traduits de l'anglais par M. Ramond, t. 3, p. 324, in-8°, Paris, 1790. G—Y.

TRAVERS (NICOLAS), prêtre appelant, né à Nantes en 1686, y fit ses études et fut d'abord vicaire de St-Saturnin, l'une des paroisses de cette ville. Il publia, en 1734, une *Consultation sur la juridiction et l'approbation nécessaires pour confesser*, en sept questions. Son but était de prouver que tout prêtre non approuvé d'aucun évêque pouvait absoudre validement et souvent licitement; il écartait le décret du concile de Trente, en disant que ce décret n'avait été rendu que pour le temps du concile, et que d'ailleurs les curés n'avaient point été entendus ni appelés. Cet ouvrage fut censuré par la faculté de théologie de Paris, le 15 septembre 1735, et par quelques évêques, et réfuté par le P. Bernard d'Arras, dans son livre de l'*Ordre de l'Eglise, ou la primauté et la subordination ecclésiastique*, Paris, 1735. Travers soutint ses sentiments dans l'écrit intitulé *la Consultation défendue par l'auteur contre le mandement de Mgr Languet, le livre du P. Bernard et la censure de quatre-vingt-six docteurs*, 1736, in-4°. Depuis, il refondit cet ouvrage, qui parut sous le titre de : *Pouvoirs légitimes du premier et du deuxième ordre dans l'administration des sacrements et le gouvernement de l'Eglise*, 1744, in-4° de 744 pages avec un grand nombre de notes. Ce livre durement écrit n'était pas meilleur sous le rapport littéraire que sous le rapport théologique. L'assemblée du clergé de 1745 fit connaître par un rapport public son sentiment sur cet ouvrage, que la faculté de théologie de Nantes censura expressément le 19 avril 1746. Cette censure, qui est imprimée, renferme onze articles et applique des notes spéciales à quatre-vingt-dix-neuf propositions. C'est contre cet ouvrage que l'abbé Corgne publia sa *Défense des droits des évêques*, 1763, 2 vol. in-4°, pour laquelle le clergé lui accorda une gratification. Travers fut exilé dans le couvent des cordeliers de Savenay, d'où on lui permit de sortir en 1748, mais avec défense de rien faire imprimer sur les affaires de l'Eglise. Il mourut le 15 octobre 1750. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° *Explication historique et littérale de trois inscriptions romaines que l'on voit à Rennes et à St-Méloir en Bretagne* (dans le tome 5, publié en 1728, des *Mémoires* de Desmolets); 2° *Histoire abrégée des évêques de Nantes* (dans le tome 7 des mêmes *Mémoires*). C'est un extrait du grand travail de l'auteur qu'il laissa manuscrit. 3° *Vie de Litoin, curé de St-Saturnin, de Nantes*, 1729, in-12; 4° *Catalogue des princes et comtes, seigneurs de Nantes, depuis les Romains jusqu'en* 1750, Nantes, 1750, in-12; 5° *Codex ecclesiæ nannetensis, acta ecclesiæ nannetensis, spicilegium nannetense, synodeum nannetense;* 6° *Dissertation sur les monnaies de Bretagne*, in-8°, anonyme et sans date; 7° *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, imprimée pour la première fois sur le manuscrit original de la ville de Nantes sous la direction de M. Aug. Savagner, Nantes, 1837-1844, 3 vol. in-8°. Travers a laissé plusieurs manuscrits qui ont passé dans la bibliothèque publique de Nantes : 1° un *Traité des conciles de la métropole de Tours*, en deux volumes in-fol.; 2° un *Traité sur les contrats de constitution*, etc. P—C—T.

TRAVERS (JEAN), musicien anglais du 18e siècle. On a peu de détails sur la vie de cet artiste dont les œuvres eurent cependant une grande vogue. Il fit ses premières études musicales dans la chapelle St-George, puis à Windsor sous la direction de Greene. Vers 1725, il devint organiste de St-Paul, et, quelques années plus tard, il exerça le même emploi à Fulham. Enfin, en 1737, il fut organiste à la chapelle royale. Il mourut en 1758. On doit à Travers des compositions musicales fort répandues de son temps et empreintes en effet d'un grand charme et de beaucoup d'élégance. Par exemple celle qui a pour titre : *Hâtez-vous, ma Nanette;* et cette autre : *Voici le jour où je naquis;* enfin : *le Doux Cupidon*. On a aussi de lui plusieurs antiennes, et il a mis en musique tous les Psaumes, Londres, 1746, in-4°. Z.

TRAVERSARI. *Voyez* AMBROISE LE CAMALDULE.

TRAVERSARI (CHARLES-MARIE), théologien, né à Lugo dans le Ferrarais, fit ses études à Faenza et entra dans l'ordre des Servites. Il professa la théologie à Mantoue et fut un des adversaires de Hontheim; son écrit est sous ce titre : *Ennodii Faventini, de romani pontificii primatu, adversus Justinum Febronium, theologico-historico-critica dissertatio*, Faenza, 1771, in-4°. Traversari adopta le sentiment du P. Nannaroni, dominicain de Naples, qui prétendait qu'il faut communier les fidèles non avec des hosties réservées, mais avec des hosties consacrées à la messe même. L'ou-

vrage de Nannaroni avait paru en 1770, à Naples, sous le titre de : *Catéchisme en forme de dialogue sur la communion du saint sacrifice,* 2 vol. in-8°; ce catéchisme fut attaqué, et l'auteur en publia des apologies; un décret de l'index, du 18 août 1775, condamna ces différents écrits. Toutefois Traversari donna, à Pavie, en 1779, une *Dissertation théologico-polémique sur la communion du sacrifice non sanglant de la loi nouvelle;* cette dissertation était en latin et fut suivie d'une *Instruction sur le sacrifice de la messe*, en italien, Pavie, 1780. Ces deux écrits furent mis à l'index par décret du 3 décembre 1781. L'auteur réclama par une requête que la duchesse douairière Gonzague de Guastalla, dont il était confesseur, recommanda au cardinal Rezzonico. Pie VI adressa sur ce sujet à la duchesse un bref, du 27 mai 1783, où il reprochait au servite d'avoir adopté le sentiment de Nannaroni, malgré les décrets du 18 août 1775 et du 22 avril 1776. Traversari envoya un deuxième mémoire et fit paraître une *Justification de sa doctrine*, qui se trouve parmi les *Opuscules sur la religion* que l'évêque Ricci publiait à Pistoie, t. 12, 1786. L'*Instruction* de Traversari fut réimprimée à Gênes, en 1798, avec un discours préliminaire de l'éditeur et des exercices de piété; cette édition a été mise à l'index des livres prohibés par décret du 22 mars 1819. P—c—t.

TRAVIÈS (Charles-Joseph) aîné, peintre, dessinateur et lithographe, naquit à Wintherthur, canton de Zurich, en Suisse, le 21 février 1804. Il fit ses premières études à Strasbourg, puis se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de M. Heim et fut reçu à l'Ecole des beaux-arts le 4 mai 1825. Il débuta au salon de 1831 avec des aquarelles représentant des sujets d'histoire naturelle, mais il renonça bientôt à ce genre pour se livrer à celui qui était éminemment le sien : la caricature. C'est lui qui a créé notamment le type de *Mayeux*, dont le succès est resté populaire. Travailleur infatigable, Traviès a prêté le concours de son crayon ingénieux à toutes les publications illustrées de l'époque : *le Charivari*, *la Caricature*, *les Français peints par eux-mêmes*, etc.; il s'est montré bien inférieur comme peintre; son exécution est molle et incertaine; il le sentait sans doute lui-même, car il a peu produit de tableaux; il exposa cependant des portraits à l'huile en 1848; et en 1853, *Jésus et la Samaritaine*. Traviès avait une tournure d'esprit à lui, et il a saisi avec finesse le côté pittoresque des scènes du cabaret et du carrefour. Son œuvre serait bien difficile à constituer, il est en effet répandu dans des recueils qu'on trouve rarement complets; c'est le sort qui attend au surplus l'artiste publiciste. Traviès, Suisse d'origine, avait l'esprit éminemment français, aussi s'était-il fait naturaliser. Il est mort à Paris le 13 août 1859, âgé de 55 ans, dans toute la vigueur de son talent. On peut reprocher à ses compositions de manquer parfois de gaieté, grave défaut dans le genre comique. B. de L.

TRAVOT (Jean-Pierre), général français, né à Poligny en Franche-Comté, le 6 janvier 1767, d'une famille obscure et sans fortune, fit dans cette ville d'assez bonnes études; mais d'un caractère dissipé, il s'engagea très-jeune comme simple soldat dans un régiment d'infanterie qu'il quitta en 1791 pour faire partie de l'un des nombreux bataillons de volontaires nationaux qui furent alors créés par le département du Jura. Bientôt nommé capitaine au scrutin des soldats, selon les lois de cette époque, il fit d'une manière distinguée les premières campagnes de la révolution dans les armées du Rhin; passa ensuite comme adjoint à l'état-major, et devint adjudant général peu de temps après. Il servait en cette qualité dans l'Ouest sous les ordres de Hoche (mars 1796) lorsqu'il fut chargé de poursuivre le général des Vendéens Charette (*voy.* ce nom), qui, après être convenu d'un armistice avec le général en chef des républicains pour traiter de la paix, avait été poursuivi, réduit à se rendre dans son dernier asile à la Chabottière, où Travot le fit prisonnier et l'emmena à Angers au général Hédouville. Celui-ci, refusant de croire à sa déclaration d'armistice, le fit conduire à Nantes, où il fut aussitôt traduit à un conseil de guerre qui n'accueillit pas mieux sa réclamation, bien qu'elle fût appuyée de preuves et du témoignage de Travot lui-même, qui déclara en présence des juges qu'il n'avait pas cru, en l'arrêtant, exercer un acte d'hostilité, mais de simple police, sachant qu'il était sous la protection d'un armistice convenu avec le général Hoche. Rien de tout cela ne put sauver Charette; il fut condamné à mort et exécuté sur-le-champ. Villenave, qui le défendit devant ses juges militaires, rendait une complète justice à la loyauté de Travot. En cette occurrence, le gouvernement de ce temps-là approuva la conduite de celui-ci, puisque aussitôt après il le fit général de brigade et l'employa dans la même contrée pendant plusieurs années contre les royalistes vendéens. Il y était encore en 1805 lorsqu'il fut nommé lieutenant général et commandant de la douzième division à Nantes. Deux ans après, il alla commander une des divisions qui, sous les ordres de Junot, envahirent le Portugal. On connaît l'issue de cette expédition, où Travot se fit encore remarquer par sa modération et son désintéressement. Après la bataille de Vimeiro et la capitulation de Cintra il passa en Espagne, où il remplaça momentanément, dans le commandement de l'une des divisions que commandait Suchet, le général Harispe qui venait d'être blessé. Travot ne revint en France qu'avec cette armée, à l'époque de la restauration, en 1814. Ayant fait sa soumission au roi Louis XVIII, il fut nommé chevalier de St-Louis, mais ne put se faire employer. S'étant alors retiré dans le dé-

partement du Jura, il n'en sortit qu'après le 20 mars 1815, où il alla d'abord à Angers offrir ses services au duc de Bourbon, qui les accepta mais n'en fit pas usage, étant parti presque aussitôt pour l'Angleterre. Alors Travot, croyant la cause royale encore une fois perdue, alla se réunir à l'armée de Napoléon sous les ordres de Lamarque (*voy.* ce nom), et il y combattit avec lui jusqu'à la fin de cette courte campagne où fut tué Louis de la Rochejaquelein (*voy.* ce nom), et dans laquelle combattait avec les royalistes l'ancien général de la république Canuel qui, plus tard, fut un des juges de Travot. Après le combat des Nattes, ce général adressa aux habitants de ce pays une proclamation véhémente pour les exhorter à se soumettre au gouvernement impérial; mais ce moyen eut peu de succès, et le retour de Louis XVIII, qui suivit de près, obligea encore une fois Travot à se retirer dans le Jura, où il se flatta avec d'autant plus de raison de vivre en paix, que quelques jours après son arrivée il reçut du duc de Feltre, ministre de la guerre, une lettre par laquelle sa pension de retraite lui était accordée. Voyant, en outre, que son nom n'était point sur les listes de proscription qui furent alors publiées, il se tranquillisa encore davantage; mais au moment où une loi d'amnistie allait mettre le comble à sa sécurité, le télégraphe transmit au conseil de guerre siégeant à Rennes l'ordre de commencer contre lui une procédure criminelle. Mis aussitôt en arrestation, il fut transféré dans cette ville. Ce fut en vain qu'il déclina la compétence du conseil et qu'il en récusa le président Canuel qui avait combattu contre lui; il fut condamné à mort. S'étant pourvu en révision, il ne fut pas plus heureux. Sa condamnation fut confirmée, et la consultation en appel que treize avocats du barreau de Rennes avaient signée fut saisie par ordre du ministre de la police. Après la cruelle agonie que tant de vicissitudes lui firent subir, le roi lui accorda des lettres de grâce et commutation de la peine de mort en vingt ans de prison. Il ne put supporter tant de maux, et sa raison s'aliéna. Après avoir été transféré du château de Ham dans d'autres prisons, il fut enfin rendu à sa famille, mais sa raison ne revint plus. Il mourut dans une maison de santé, à Montmartre, en 1836. Il a été publié au sujet du général Travot un écrit intitulé *le Général Travot dans la Vendée*, Paris, 1838, in-8°. M—DJ.

TREBATIUS (CAIUS), surnommé *Testa*, savant jurisconsulte romain, vivait du temps de Cicéron, à la recommandation duquel il obtint la bienveillance de Jules César, qu'il alla joindre dans les Gaules. Trebatius était de la secte d'Épicure. Ce fut sans doute à la conformité de ses opinions philosophiques avec celles de César qu'il dut l'amitié de ce généreux protecteur. Après l'avoir nommé tribun dans les légions, il lui accorda la faveur de toucher les émoluments de cette place, sans en remplir les fonctions. Durant la guerre civile, Trebatius demeura constamment attaché au parti de César, et fit de vains efforts pour détourner Cicéron de celui de Pompée. Après la chute de la république, il continua de jouir de la réputation de grand jurisconsulte. Auguste, qui le considérait beaucoup, le consultait souvent. Ce prince, que l'on pressait d'admettre les *Codicilles* dans la législation, n'en adopta l'usage qu'après avoir pris l'avis et entendu les raisons de Trebatius. Ce jurisconsulte avait eu pour maître dans la science du droit Maximus Cornelius; et lui-même paraît avoir été celui de Labeo (*voy.* ce nom). Il joignit au savoir et à l'éloquence une mémoire prodigieuse. Suivant Cicéron, personne ne fut ni plus probe ni plus prudent. Macrobe et Aulu-Gelle lui attribuent divers traités sur les *religions*, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous; il publia plusieurs ouvrages sur le droit civil. Les Pandectes de Justinien contiennent en effet un grand nombre de décisions de Trebatius. Horace lui adressa une de ses satires, qui est la première du second livre. On a publié aussi sur ce jurisconsulte : *Trebatius Testa jurisconsultus ab injuriis tam veterum quam recentiorum liberatus;* Auctore Gundling, Halle, 1710, in-4°. M—R—U.

TREBATTI (PAUL-PONCE), sculpteur florentin, a passé en France la plus grande partie de sa vie. Ce maître est un de ceux à qui des traditions vraies ou fausses ont fait la plus brillante réputation, et sur le compte desquels il a été avancé le plus d'assertions contradictoires. On l'a fait arriver en France en 1500 et en 1560; il a été élève de Michel-Ange, né en 1474, et de Jean de Bologne, né en 1524; il a exécuté le tombeau élevé par Louis XII à sa famille, lequel fut terminé en 1504, et une partie des sculptures du château des Tuileries, dont Catherine de Médicis ne jeta les fondements qu'en 1564. Tantôt il ne vivait plus en 1556, tantôt il est mort en 1562. Mais ce qui est plus grave, ce sont les erreurs commises au sujet du mausolée de Louis XII : suivant quelques écrivains, on doit à Trebatti les sculptures de ce monument, et *Jean-Juste* en a composé seulement l'architecture; suivant d'autres, l'artiste florentin n'a exécuté qu'une partie des sculptures; suivant d'autres enfin, l'architecture et la sculpture lui appartiennent : assertions que nous croyons toutes entièrement fausses. Ce qui nous paraît certain, c'est que l'opinion qui suppose Trebatti, Paul-Ponce ou maître Ponce (car on l'a désigné de ces différentes manières), auteur du monument élevé, par Louis XII, au duc d'Orléans et à Valentine de Milan, n'est fondée sur aucune preuve, et doit être mise à l'écart. Il en est de même de celle qui en fait le sculpteur ordinaire du cardinal d'Amboise. Ces assertions vagues sont démenties par des faits indubitables. Trebatti naquit à Florence, ou dans les environs de cette ville : il vint à Paris, fut

employé à Fontainebleau à exécuter des figures de stuc en ronde bosse, et développa dans cet ouvrage beaucoup de talent. C'est là ce que nous dit Vasari : *Nel medesimo luogo* (Fontainebleau) *ha lavorato ancora molte figure di stucco, pur tonde, uno scultore similmente de' nostri paesi, chiamato Ponzio, che si è portato benissimo.* (*Vita di Primaticcio*). La première édition des vies de Vasari ayant paru en 1550, il n'est pas étonnant que cet historien n'ait parlé d'aucun ouvrage postérieur aux stucs de Fontainebleau ; mais il n'est pas présumable qu'il eût ignoré ou négligé des travaux aussi importants que le tombeau de la famille d'Orléans, les sculptures du château de Gaillon, exécutées pour le cardinal d'Amboise, et le mausolée de Louis XII. Félibien confirme indirectement le témoignage de Vasari, en disant que *ce fut le Primatice qui fit les premiers ouvrages de stuc* (de Fontainebleau), et qu'il y employa Damiano del Barbieri et *un sculpteur florentin, nommé Ponce* (*Entret.*, t. 2, p. 188, édition in-12). Même silence de la part de cet écrivain sur tout ouvrage de Ponce antérieur à ceux-là. Or, le Rosso, chargé en chef des travaux de Fontainebleau, n'arriva en France qu'en 1530, et Primatice qu'en 1531. Ces deux maîtres amenèrent d'Italie, avec eux, plusieurs jeunes artistes qu'ils employèrent à des peintures et des sculptures, d'après leurs dessins, et auxquels ne tardèrent pas de se joindre plusieurs jeunes Français. L'âge de ces Italiens nous est à peu près connu, puisque l'on comptait parmi eux *Lucca Penni*, frère du *Fattore*, et *Joanne-Battista da Bagnacovallo*, de qui les époques sont certaines. De ces divers rapprochements, nous croyons pouvoir conclure que Trebatti, collaborateur de ces jeunes Italiens, était du même âge, qu'il était né par conséquent vers les années 1500 ou 1505, et même qu'il arriva d'Italie avec le Rosso ou le Primatice. Les faits qui vont suivre confirmeront cette opinion. Trebatti se fit connaître à Paris, en 1535, par le tombeau du prince *Alberto Pio da Carpi*, Savoisien de naissance, officier au service de François Ier. Il y représenta ce prince de grandeur naturelle, en ronde bosse et en bronze, couvert de son armure, la tête et les bras nus, à demi couché, les jambes croisées, appuyé sur le coude, tenant un livre ouvert, comme en état de méditation. Ce monument fut placé dans l'église des Cordeliers ; il échappa à l'incendie de 1580, qui anéantit tant d'autres sculptures ; on l'a vu longtemps au musée des monuments français ; il est aujourd'hui au musée du Louvre. Corrozet et Dubreul rapportent l'épitaphe, qui renferme la date de 1535. Ni l'un ni l'autre de ces écrivains ne nomment l'artiste. Sauval a suppléé à leur silence, et a indiqué Trebatti (*Antiq. de Paris*, t. 2. p. 344). Cette figure se fait remarquer par la franchise de l'attitude, et par la vérité de la tête, qu'on voit bien être un portrait ; le travail des bras est un peu lourd, quoique l'artiste ait voulu y manifester de la vigueur, et l'exécution en général n'est peut-être pas assez soignée. Les grandes entreprises de Fontainebleau ne furent point interrompues par la mort de François Ier. La décoration de la grande galerie s'acheva sous Henri II, et tout porte à croire que Trebatti continua d'être employé à l'exécution des figures de stuc, comme il l'avait été aux ouvrages précédents. Les travaux de sculpture du Louvre, commencés sous Henri II, l'appelèrent à Paris. Jean Goujon fut chargé seul de la totalité de ces décorations : c'est Sauval qui nous apprend ce fait (t. 2, p. 29), et l'on sait que cet écrivain a puisé directement ses instructions aux archives de la cour des comptes. Il répète plusieurs fois la même assertion (t. 3, p. 15). Il dit notamment, en parlant des *demi-reliefs de l'attique*, que Goujon les a sculptés et dessinés (t. 2, p. 26). Engagé dans une si vaste entreprise, Goujon dut s'associer des collaborateurs ; aussi Brice nous dit-il qu'il y *a dans l'attique quelque chose de Paul-Ponce, sculpteur renommé, qui a beaucoup travaillé à Fontainebleau* (t. 1, p. 51). Tout le monde voit qu'il s'agit ici de la partie de l'édifice dite le *Vieux Louvre*, où se trouve l'ancienne salle des Cent-Suisses, décorée par la tribune de Jean Goujon et qui fait aujourd'hui partie du musée des Antiques. Les sculptures du pavillon central, de bas en haut, sont toutes de *Sarrazin* et de ses collaborateurs, *Guérin*, *Van Opstal*, *le Clair* et *Bistelle*. Celles des trois frontons de l'attique dans la partie du nord sont, les premières de *J.-G. Moite*, les deuxièmes de *Rolland*, les troisièmes de *Chaudet*. La décoration de l'intérieur de ce bâtiment occupa aussi Trebatti. Il exécuta, conjointement avec *Rolland Maillard*, *Biard* le grand-père, les *Hardoin* et *Francisque*, les sculptures en bois qui ornaient les lambris, les portes, les embrasures des fenêtres, et notamment le plafond de la chambre de parade (Sauval, t. 2, p. 35). Ces magnifiques ornements, chefs-d'œuvre de goût et d'exécution, furent vraisemblablement sculptés d'après des dessins de *Pierre Lescot*, dit l'abbé de Clagny, architecte et directeur général de l'édifice. Ce fut Trebatti qui décora la chambre particulière du roi. Ici, tout était son propre travail, à moins qu'il ne se fût donné lui-même des collaborateurs (Id., t. 3, p. 16 et 19). Les dessins étaient de lui ou de l'abbé de Clagny. Cette chambre occupée d'abord par Henri II, et devenue un objet de vénération à cause de la présence de Henri IV, subsistait encore dans son entier, en 1807 aussi bien conservée que le jour où ce malheureux roi en sortit pour la dernière fois. Seulement, dans un temps postérieur, il y avait été ajouté des peintures dont le style troublait un peu l'harmonie de l'ensemble. Elle était dirigée au midi, sur le jardin, dit postérieurement de l'*Infante*. Le fond était entièrement occupé par une alcôve élevée de quelques pouces au-dessus du niveau de la

chambre. Un balustre de bois doré, des sculptures également de bois doré, qui représentaient des rideaux soulevés par deux Renommées, formaient la séparation. Cette alcôve, où reposait Henri, était simplement tapissée d'une tenture de cuir vert. A côté de la chambre se trouvait un petit cabinet de travail, orienté de la même manière, et décoré sans doute par la même main. L'élégance et la simplicité de la décoration de cet appartement frappaient autant les esprits que le souvenir de Henri imprimait de respect. Les murs et le plafond étaient entièrement revêtus d'un lambris de bois de noyer. Sur l'épaisseur du bois étaient sculptés en bas-relief, plus ou moins élevés, des casques, des épées, des boucliers et d'autres trophées d'armes du meilleur style. Des festons enroulés entouraient deux glaces de Venise (à biseaux), qui faisaient face l'une à l'autre. Les reliefs seuls étaient dorés mat; tous les fonds conservaient leur grandeur naturelle, un peu brunie par le temps, on eût dit d'un revêtissement de bronze, relevé d'or. Toutes ces pièces se démontaient, pour pouvoir être nettoyées. Tel avait été le produit du bon goût de Trebatti et de l'habileté de sa main (1). Dans le même temps Primatice dirigeait la construction du petit château de Meudon, appelé *la Grotte*, et Trebatti fut chargé d'une partie des décorations. Cet édifice, commencé en 1552, offrit tout ce que les arts pouvaient produire à cette belle époque de plus élégant et de plus accompli. Le cardinal de Lorraine, qui le fit construire, le dédia aux *Muses de Henri II*. Depuis longtemps il a été totalement détruit. Deux monuments qui suivirent de près ces derniers paraissent avoir illustré de plus en plus Trebatti. Le premier est le tombeau de Charles de Maigné ou de Magny, capitaine des gardes de la porte, mort en 1556, et inhumé aux Célestins. L'artiste plaça au-dessus du sarcophage une statue de ce seigneur, en pierre, grande comme nature. Il le représenta assis, sommeillant, la tête nue, et le corps revêtu de son armure. Beurrier, dans son Histoire de l'église des Célestins, n'a pas nommé l'auteur; c'eût été contraire à son habitude; il n'en nomme jamais aucun. Sauval nous désigne Paul-Ponce (t. 2, p. 343). Germain Brice, Piganiol, d'Argenville, Lépicié, ont suivi et confirmé son témoignage. Le deuxième monument dont nous voulons parler est le tombeau d'André Blondel de Rocquancourt, mort en 1558. Ce monument est en bronze. La figure de Blondel est couchée, la tête soulevée sur le bras gauche, lequel est appuyé sur un oreiller. Ce tombeau fut d'abord placé dans l'ancienne église des Filles repenties, ensuite transporté dans celle de St-Magloire. La figure a été recueillie plus tard, comme la précédente, dans le musée des monuments français, et toutes deux ornent aujourd'hui le Musée du Louvre. C'est encore Sauval qui nous dit qu'elle est l'ouvrage de Ponce (t. 1, p. 582). Ces deux morceaux ont été généralement regardés jusqu'à présent comme lui appartenant. Une opinion récente qui ne cite pas ses autorités les attribue tous deux à *Ponce Jacquio*. A la mort de François II, son cœur, renfermé dans une urne de bronze, fut posé sur une colonne de marbre blanc, d'ordre composite, de neuf pieds et demi de haut. Du dessus du chapiteau, et autour de l'urne, s'élevaient des flammes en bronze doré, par illusion à la devise qu'avait prise le roi, *Lumen rectis*. La colonne était censée représenter celle qui conduisait les Israélites dans le désert. Elle était élevée sur un piédestal triangulaire, de marbre rouge, et sur les saillies duquel furent placés trois génies nus, en marbre blanc, de deux pieds de hauteur environ, pleurant et tenant des flambeaux renversés. Une des inscriptions porte que ce monument fut érigé en 1562. Il subsiste en entier et se trouve aujourd'hui consacré dans l'église de St-Denis. *Les trois enfants*, dit Sauval, *sont de* maître Ponce (t. 1, p. 461). Alexandre le Noir les croit plutôt de Germain Pilon (*Musée français*, n° 104, p. 228); mais il nous paraît difficile de rejeter le témoignage de Sauval. Legrand d'Aussy suppose que Ponce mourut en 1562 (*Mém. de l'Instit.*, sciences morales, t. 2, p. 617). Apparemment il ne connaissait point d'ouvrage de ce maître postérieur au monument de François II. C'est une erreur de ce savant. Catherine de Médicis ne lui témoigna pas moins d'estime que n'avait fait Henri II: elle l'employa dans les décorations du château des Tuileries, dont elle jeta les fondements au mois de mai de l'an 1564. Tandis que *Jean Bullant* élevait la façade du couchant, et que Philibert de Lorme construisait la façade orientale et ordonnait les dispositions intérieures, Trebatti sculptait les ornements, et particulièrement les figures des frontons, qui enrichissent ce côté de l'est, bâti par de Lorme. Au-dessus de la porte du manége, construit sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue de Rivoli, il plaça la figure d'un cheval, en pierre, grande comme nature. Mais un ouvrage plus important dut l'honorer encore davantage. Au milieu des jardins devait être élevée une fontaine colossale; c'est lui qui fut chargé de l'exécuter. Sur un grand piédestal à quatre faces devait apparemment être établie une vasque, d'où se seraient élancées des gerbes d'eau. Il sculpta le piédestal d'un seul bloc de marbre, et sur les quatre faces il représenta en bas-relief des figures, plus grandes que nature, de deux fleuves et de deux naïades, groupées avec des vases et des conques marines. Il paraît qu'il tomba ici dans quelque exagération.

(1) Lorsque les nouvelles dispositions de l'intérieur du Louvre ont été ordonnées, les architectes chargés de ce travail ont conservé toutes les boiseries, tant de la chambre de parade que de la petite chambre. Leur projet était d'en revêtir des salles particulières, a l'effet que de tels chefs-d'œuvre ne fussent pas perdus. On espère que ce projet pourra se réali-er. Ces deux architectes, qui ont tant de fois, et sous tant de rapports, si bien mérité de l'art, sont Percier et Fontaine.

Ces figures sont d'un grand goût, dit notre historien, *mais maniérées* (Sauval, t. 2, p. 60). Ce monument ne fut pas terminé, soit par la mort de l'auteur, soit par toute autre cause. Le marbre demeura pendant longtemps gisant dans les jardins, et il reçut enfin une autre destination. Ce travail ne pouvait guère avoir été commencé avant les années 1566 ou 1567. Une entreprise encore plus considérable occupait alors Trebatti. Catherine de Médicis faisait construire auprès de l'église de St-Denis la rotonde appelée la *Chapelle* ou le tombeau *des Valois*. Indépendamment du mausolée qu'elle élevait, au centre de cet édifice, à Henri II, son mari, à ses enfants et à elle-même quoique vivante, il paraît qu'elle avait le projet de consacrer dans les six chapelles ménagées sur le pourtour, soit des monuments particuliers en l'honneur de divers princes de la branche des Valois, soit des représentations pieuses du genre de celles qu'on appelait des *Mystères*. C'est en exécution de ce projet qu'on plaça, de son vivant ou après elle, dans la chapelle située derrière le mausolée, à la partie orientale de l'édifice, la statue de Henri II et la sienne propre, couchées et vêtues des habits de cour (Félibien, *Hist. de St-Denis*, p. 566; *Musée des mon. fr.*, n° 103). Ces sortes de statues ou de représentations étaient ce qu'on nommait alors, comme dans les siècles précédents, des *propriétaires* ou des *personnes*. On sait qu'en outre le roi et la reine étaient représentés nus, en état de mort, au-dessus du sarcophage; et une deuxième fois, vivants et à genoux devant des prie-Dieu, sur la voûte du monument. Vraisemblablement on devait placer dans une des chapelles le mystère de la Résurrection : Germain Pilon avait sculpté à cet effet trois figures de marbre, représentant Jésus-Christ qui ressuscitait, et deux soldats. Nous devons supposer qu'on voulait placer dans une autre chapelle une Mère de pitié, car Trebatti sculpta un Christ mort, en marbre, grand comme nature. Il ne paraît pas qu'il ait jamais exécuté la figure de la Vierge, qui devait se grouper avec celle-là : ces travaux furent interrompus, ensuite abandonnés, et les statues demeurèrent à Paris, dans des dépôts, où elles se trouvaient encore sous le règne de Louis XIII. *Dans le magasin de marbres du roi, chez M. Lerambert*, dit Sauval, *on voit cinq figures de marbre, de Pilon : un Christ ressuscitant, deux soldats qui gardent le sépulcre*, etc. — *Il y a aussi un Christ mort, qui est la plus belle pièce que Ponce ait jamais faite.* — *Toutes ces figures*, ajoute-t-il, *devaient entrer dans le sépulcre des Valois, mais la disposition n'en est pas sue* (t. 3, p. 16, 17). Ces faits nous placent au moins aux années 1568 ou 1570, puisqu'à cette époque la construction de la chapelle n'était pas terminée. D'où la conséquence toute naturelle, et que nous avons annoncée en commençant, c'est que Ponce, encore vivant à cette dernière époque, ne peut avoir sculpté ni le tombeau de la famille d'Orléans, terminé en 1504, ni celui de Louis XII, soit en totalité, soit en partie, puisque ce dernier monument porte la date de 1515. Ainsi tombe la fausse tradition qui donne à un sculpteur italien deux chefs-d'œuvre de la sculpture française du commencement du 16ᵉ siècle. Mais nous ne devons pas nous en tenir à cette preuve détournée, pour montrer que le tombeau de Louis XII n'appartient point à Trebatti. Il existe à ce sujet un témoignage direct et sans réplique : c'est celui de *Jean Breche*, jurisconsulte, natif et habitant de Tours, qui vivait au commencement et au milieu du 16ᵉ siècle. Dans son traité sur le titre du Digeste intitulé *De usu et significatione verborum*, cet écrivain à l'occasion du mot *monimentum*, nous dit que le magnifique tombeau ou le monument de marbre élevé à Louis XII dans l'église de Saint-Denis a été sculpté à Tours par le statuaire *Jean Juste*. *Videas monimentum marmoreum, Ludovico XII dicatum, miro et eleganti artificio factum in præclarissima civitate nostra Turonensi, a Joanne Justo, statuario elegantissimo* (p. 410). Le permis d'imprimer de l'ouvrage de Breche, donné à Fontainebleau, porte la date du 6 janvier 1552. Ainsi vingt-quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis que Juste avait terminé son ouvrage, et Trebatti vivait encore lorsque J. Breche rappelait un fait qui devait être alors de notoriété publique. Dom Félibien (*Histoire de St-Denis*), à qui nous devons l'indication du passage de Breche, suppose que les deux artistes Trebatti et Juste ont travaillé à ce monument. Il se fonde sur ce que Sauval dit qu'il a été sculpté à Paris, dans l'hôtel St-Paul. Mais on sent bien que Jean Juste ayant à faire transporter de Tours à Paris un fardeau si considérable, ne termina point avant le transport les parties les plus délicates, et qu'il dut venir les achever à Paris et à St-Denis même. Nous croyons en outre connaître le fait d'où a pu dériver l'erreur que nous avons dû combattre. Dans le dépôt de Lerambert, dont nous venons de parler, se trouvait, au temps de Sauval, avec le Christ, une autre statue de Trebatti, en marbre, représentant Anne de Bretagne nue et en état de mort. Ce fait s'explique de lui-même; car on n'avait pas sans doute dépouillé le tombeau de Louis XII, dans l'église de St-Denis, de la statue d'Anne de Bretagne, pour la jeter dans le dépôt de Lerambert : il est donc évident que cette statue sculptée par Trebatti n'était pas celle du tombeau. Apparemment Catherine de Médicis avait conçu la pensée d'élever un monument quelconque à Louis XII, prince de la maison des Valois, dans une des chapelles de sa rotonde. C'est cette statue d'Anne de Bretagne qu'on aura confondue avec celle qui repose sur le sarcophage. On cite d'autres ouvrages de Trebatti, ou qui lui ont été attribués avec plus ou moins de vraisemblance : 1° un bas-relief où est représenté St-Georges combattant le dragon. Ce

bas-relief, qui se voyait précédemment au Musée des monuments français, est maintenant au musée du Louvre ; mais il a été apporté du château de Gaillon, et cette considération doit empêcher de l'accorder à Trebatti. Sauval d'ailleurs dit, à ce sujet, que de son temps on regardait avec plaisir dans la rue St-Denis une basse-taille de Ponce, représentant le combat de St-Georges contre le dragon (t. 1, p. 131) ; ce qui prouve que l'on a confondu des ouvrages de deux maîtres. 2° Un bas-relief où se voyait Ste-Anne, montrant à lire à la Ste-Vierge (Sauval, ibid.) ; 3° un buste, en bronze, d'Olivier Lefèvre, seigneur d'Ormesson, exposé au musée du Louvre. Ce magistrat y est représenté âgé au moins d'une quarantaine d'années ; or, il naquit en 1525 : son buste a dû par conséquent être exécuté vers 1565. Un bas-relief qu'on voyait autrefois au-dessus de la porte de l'hôtel de ville de Paris, auprès de la statue de Henri IV. Il n'est plus question aujourd'hui de la fausse opinion qui attribuait à ce maître la statue de l'amiral Chabot. Tout le monde convient que cette belle figure est de Jean Cousin. Quant au caractère ou au style qui peut distinguer Trebatti, les auteurs qui ont parlé de lui, sous le règne de Louis XIII, disent qu'*il est fier en sa manière*, et que ses figures sont même *un peu trop fières*. De nos jours on a douté si les génies de la colonne de François II, d'un style gracieux et élégant, sont de Germain Pilon ou de lui. Ces opinions différentes nous semblent prouver que cet artiste varia sa manière, soit pour s'arranger avec les maîtres qui dirigeaient les travaux où il était employé, soit pour se prêter au goût dominant. Formé d'abord sur les ouvrages de Michel-Ange, ce que paraît annoncer la statue du prince de Carpi, il montra dans celle de Charles de Magny (si elle est de lui) un naturel, une bonhomie, qui rappellent un peu le 15e siècle. A Fontainebleau, il imita Primatice, et dans la chapelle des Valois il se rapprocha de Germain Pilon. En tout, c'est un maître de beaucoup de talent, et un étranger que la France doit honorer puisqu'il lui a consacré une grande partie de sa vie. Deux faits principaux ressortiront néanmoins de cette notice : l'un, que Trebatti n'est nullement l'auteur du mausolée de Louis XII, et que ce monument appartient en entier à la France ; l'autre, que ce maître n'a exercé aucune influence sur notre école et qu'il a suivi le mouvement imprimé aux esprits plutôt qu'il ne l'a communiqué. On peut encore consulter sur Trebatti l'ouvrage de M. le comte de Laborde, *la Renaissance des arts, comptes des sépultures de St-Denis*, t. 1er, p. 479 et suivantes, et le *Catalogue des sculptures modernes au Musée du Louvre*, par M. H. Barbet de Jouy. E—c D—d.

TREBELLIEN (Caius-Annius), célèbre pirate, se fit déclarer empereur dans l'Isaurie, sous le règne de Gallien, en l'an 264, et donna d'abord à sa puissance une assez grande étendue ; mais Gallien ayant envoyé contre lui son général Causisolée, frère de Théodote, à la tête d'une armée, et Trebellien s'étant laissé attirer hors des montagnes et des détroits de l'Isaurie, il perdit une bataille sanglante et y fut tué un an après son usurpation. *Voy.* les *Trente tyrans* de Trebellius-Pollio. — Trebellien (Rufus), préteur sous Tibère, ayant été accusé du crime de lèse-majesté, se tua lui-même. Z.

TREBELLIUS. *Voyez* Pollion.

TRÉBUCHET (Anne-Marie-Joseph), né à Nantes en 1780, était très-jeune en 1793 et 1794, lors des terribles événements qui affligèrent la France et plus particulièrement sa patrie. Il ne put donc y prendre aucune part. Nommé secrétaire général du département de la Loire-Inférieure en 1801, lors de la création des préfectures, il conserva cet emploi jusqu'en 1810, époque à laquelle il fut nommé à une préfecture en Espagne, sous le roi Joseph, et il resta dans ce pays jusqu'au retour de Ferdinand VII. Revenu dans sa patrie en 1814, il ne s'y occupa plus que de travaux littéraires et mourut à Nantes en 1828. On a de lui une notice sur Anne de Bretagne, reine de France, qu'il publia en 1822 sous le voile de l'anonyme, avec le fac-simile de seize signatures, et dont il fit paraître dans la même année une seconde édition, revue et augmentée, avec son nom et des notes sur plusieurs monuments de la Bretagne. Trébuchet fut un des collaborateurs du *Lycée armoricain*, auquel il a fourni beaucoup d'articles. — Son fils (*Adolphe*), chef de bureau à la préfecture de police de Paris, a publié un *Dictionnaire de police*, 2 vol. in-8°, estimé. Z.

TRECHSEL, célèbre typographe allemand, qui vint s'établir en 1487 à Lyon, où il mourut en 1498. Sa fille Thalie épousa Josse Bade et devint la mère d'une nation tout entière d'illustres imprimeurs ; elle eut en effet trois filles, dont la première fut mariée à Robert Estienne, la seconde à Michel Vascosan et la troisième à Jean de Roigny. Il paraît que Jean de Lascaris, habile helléniste, fut quelque temps correcteur dans son imprimerie ; sa marque a été reproduite par M. Brunet dans le tome troisième de son *Manuel*, col. 413. On ne connaît pas de livres français sortis de ses presses ; tous ceux qu'il a publiés sont en latin ; ils ont été décrits dans la *Bibliographie lyonnaise du 15e siècle* (Lyon, Louis Perrin, 1851, in-8°). Trechsel avait commencé, peu de temps avant sa mort, l'impression d'un Avicenne, qui fut achevée le 9 janvier 1499, par Jean Clein, qui eut, à ce qu'on croit, Josse Bade pour un de ses correcteurs. — Trechsel laissa deux fils, *Melchior* et *Gaspard*, qui furent aussi d'habiles typographes. Ce dernier imprimait à Vienne sur le Rhône en 1541 et 1542, mais on le retrouve à Lyon en 1544. Voyez les *Annales* de Maittaire, t. 2, p. 592 ; les *Insignia* de

Roth-Scholz, n° 455, et la *Revue du Dauphiné*, t. 6, p. 374. A. P.

TRÉCOURT, médecin distingué, avait vu le jour à Cambrai vers 1716. Attaché de bonne heure à l'hôpital militaire de Rocroi, il en devint chirurgien-major. Il eut aussi l'honneur d'être échevin de cette ville et correspondant de l'Académie de chirurgie de Paris et du collége royal de chirurgie de Nancy. Ayant obtenu sa retraite, il retourna à Cambrai, où il est mort vers 1785, laissant la réputation d'un observateur exact et d'un bon praticien. Il avait fait insérer dans le numéro de janvier 1756 (1) du *Journal encyclopédique* de courtes observations sur une maladie singulière qui régna à l'hôpital de Rocroi en 1746. Il a publié depuis : 1° *Mémoires et observations de chirurgie*, Bouillon et Paris, 1770, in-12; traduit en allemand, Leipsick, 1777, in-8°. 2° *Réflexions médico-chirurgicales*, Bouillon et Paris, 1773, in-12; aussi traduit en allemand, Leipsick, 1778, in-8°. Au jugement du docteur J.-E. Dezeimeris, les deux recueils qui précèdent contiennent des faits intéressants (*Dictionnaire historique de la médecine*, t. 4, p. 280). 3° *Etat de la médecine et de la chirurgie en France*, 1773, in-8°. Ni la *Biographie ardennaise*, ni la *France littéraire*, ne font connaître où cet ouvrage a été imprimé. 4° *Apologie des eaux minérales de St-Amand*, Cambrai, 1775, in-12. La *Biographie médicale* de Panckoucke et celle qui fait partie de l'*Encyclopédie des sciences médicales* ont oublié Trécourt. B-L-U.

TREDGOLD (THOMAS), ingénieur anglais, né dans le village de Brandon près de Durham le 22 août 1788, ne reçut qu'une éducation très-imparfaite; à l'âge de quatorze ans, il entra dans l'atelier d'un menuisier de Durham et il y passa six ans, consacrant tous ses instants de loisir à lire les livres de mathématiques et d'architecture qu'il pouvait se procurer. En 1808, il passa en Ecosse et travailla chez des charpentiers et chez des menuisiers. Il prenait sur les heures consacrées au sommeil et au repos le temps qu'il employait à l'étude; sa santé souffrit de cet excès d'application. A l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Londres, et il travailla chez son parent, William Atkinson, architecte de la direction de l'artillerie. La chimie, la minéralogie, l'art des constructions, les hautes mathématiques étaient l'objet persévérant de ses méditations et de ses lectures; il apprit sans maître la langue française, afin d'être à même de lire les productions scientifiques mises au jour à Paris. Il ne tarda pas à fournir divers mémoires à plusieurs recueils périodiques, notamment au *Magasin philosophique* de Tilloch et aux *Annales de philosophie* de Thomson; ces travaux portaient sur l'élasticité de l'air, sur la vélocité du son, sur les causes et les lois de la chaleur, sur les gaz, sur les propriétés des lignes courbes, etc. Il fournit également plusieurs articles à l'*Encyclopedia britannica*. En 1820, il mit au jour, sous le titre de *Principes élémentaires de l'art du charpentier*, un très-bon traité sur la pression des poutres, sur la résistance du bois, sur la construction des planchers et des ponts; vingt-deux gravures accompagnaient ce livre, qui fut réimprimé en 1828. Un *Essai sur la force du fer fondu*, publié en 1821, obtint une seconde édition en 1824, une troisième en 1831, et fut traduit en français par T. Duverne, Paris, 1825, in-8°. En 1823 Tredgold, se séparant de M. Atkinson, commença à opérer pour son compte personnel comme ingénieur civil. En 1824, il fit paraître les *Principes de chauffage et de ventilation pour les bâtiments publics, les fabriques, les hôpitaux, les serres*, etc. Promptement épuisé, ce livre fut presque aussitôt réimprimé. Il a été également traduit en français par T. Duverne, Paris, 1825, in-8°. En 1825, abordant un sujet encore tout nouveau et dont peu de personnes prévoyaient le développement futur, Tredgold mit au jour un *Traité pratique des chemins de fer* (traduction française par Duverne, Paris, 1826, in-8°), et il le fit suivre aussitôt d'une brochure adressée à M. Huskisson, président du Conseil du commerce; elle avait pour titre : *Observations sur la navigation à vapeur; sa protection, ses règlements et son encouragement*. Les vues justes et nettes contenues dans ce petit écrit frappèrent les esprits sérieux. Le dernier ouvrage de Tredgold, publié en 1827, concerne les machines à vapeur, leur invention, les lois qui règlent leur construction. Il a reparu en 1838 en deux volumes in-4° avec des additions considérables dues à des savants distingués. Il avait été traduit en français dès 1828 par F.-N. Mellet, Paris, in-4°, avec atlas de 24 planches; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une section sur les machines locomotrices, Paris, 1837, in-4°. Epuisé de fatigues et usé avant l'âge par un travail incessant, Tredgold mourut le 28 janvier 1829 dans sa 40e année. Il laissait trois filles et un fils qui adopta la profession d'ingénieur, passa dans l'Inde, fut attaché à Calcutta à l'administration du timbre, et succomba, jeune encore, à une rapide maladie au mois d'avril 1853. Z.

TRÉDIAKOVSKY (VASSILI-KIRILOVITCH), poëte russe, né, le 22 février 1703, d'une famille noble, reçut une éducation soignée, et voulant, à l'exemple de Pierre Ier, qui l'avait vu et remarqué dans un établissement d'instruction à Archangel, s'instruire par des voyages, se rendit fort jeune en Hollande, en Angleterre et en France. Arrivé à Paris en 1725, dans le temps où Rollin y professait avec tant d'éclat, il reçut des leçons de ce grand maître et se fit recevoir à l'université. Après avoir ainsi étudié pendant cinq ans les lettres françaises, il retourna à

(1) Non en 1746, comme le dit l'abbé Bouillot et, d'après lui, M. Quérard. Le *Journal encyclopédique* n'a commencé à paraître qu'en 1756.

St-Pétersbourg, où il fut secrétaire de l'académie et professeur de rhétorique. Alors il se livra tout entier à des travaux littéraires jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 6 août 1769. Il avait été nommé, quelques années auparavant, conseiller de cour. On ne peut douter que les écrits de Trédiakovsky n'aient été d'une grande utilité à la Russie, et que, publiés à une époque où la littérature était à peu près nulle dans ce pays, ils n'aient beaucoup contribué à ses progrès. Il est également sûr qu'il a transporté dans sa langue, par des traductions estimées, beaucoup de richesses littéraires des autres peuples qui jusqu'alors étaient tout à fait ignorées en Russie. Le mérite de ses poésies a été contesté, surtout par l'auteur de la vie du prince Cantémir, qui prétend qu'avant cet auteur « le seul Russe qui « se fût hasardé à versifier n'avait fait que des « chansons, quelques odes à la louange de la « cour, et des épigrammes où il n'avait que mé- « diocrement réussi. » Le même historien ajoute que le prince Cantémir a laissé manuscrites des remarques critiques sur la prosodie donnée par Trédiakovsky. Cette prosodie avait été publiée par ce dernier en 1735, à St-Pétersbourg, sous le titre de *Méthode pour apprendre à faire des vers russes*, et sous celui de *Dialogues entre deux amis*, 1748. Les compositions poétiques de Trédiakovsky qui ont été imprimées sont des odes sur la prise de Dantzig, sur la mort de Pierre le Grand, sur le couronnement d'Elisabeth, sur la reconnaissance de l'auteur envers cette princesse, sur les charmes du printemps, enfin une épopée intitulée *la Télimachide*, tirée du chef-d'œuvre de Fénelon, mais d'une composition si lourde, que Catherine II infligeait la peine de cent vers de ce poëme à apprendre par cœur à ceux de ses intimes de l'Ermitage qui se rendaient coupables de quelque lèse-étiquette. Trédiakovsky a laissé beaucoup de poésies, entre autres une tragédie intitulée *Deidamie*. Ses traductions en vers russes sont les Psaumes de David, quelques fables d'Esope, Télémaque et l'Art poétique de Boileau. Ce dernier ouvrage surtout eut beaucoup de succès. Trédiakovsky a traduit en prose : 1° les *Mémoires de St-Remi sur l'artillerie*, 1732, 2 vol. in-12 ; 2° *Histoire généalogique des Tatares*, 1769, 2 vol. in-12 ; 3° *l'Histoire ancienne et l'histoire romaine de Rollin*, 26 vol. in-12 ; 4° l'*Histoire des empereurs*, 4 vol. in-12. M—D j.

TREIBER (JEAN-PHILIPPE), professeur en droit à l'université d'Erfurth, né à Arndstadt le 26 février 1675, commença d'une manière brillante sa carrière dans l'enseignement, à l'université d'Iéna, où ses leçons sur les différentes parties de la jurisprudence étaient très-suivies ; mais comme il s'expliquait avec trop de liberté sur ce qui tient à la religion, il fut réprimandé par le sénat académique et mis aux arrêts. Malgré cette punition il publia, peu après, en allemand, une feuille périodique intitulée *Manière de confondre, par la seule raison, la raison qui veut aller trop loin dans les choses de la foi*, Iéna, 1704. Treiber avait annoncé qu'il proposerait, dans chaque numéro de cette feuille, une des grandes questions que l'impiété oppose aux vérités fondamentales de la religion. Les cinq premiers numéros produisirent parmi les ministres protestants une vive et fâcheuse sensation. Ils prétendaient que l'auteur exposait avec force la difficulté et qu'il n'y répondait que faiblement, afin de donner à entendre qu'elle était insoluble. En conséquence, le consistoire de Gotha obtint du duc que Treiber serait emprisonné pendant six mois, ce qui fut exécuté. Avant d'obtenir sa liberté, il fut obligé de promettre, par écrit, qu'il ne publierait plus rien sans la permission du consistoire. Mécontent de ces tracasseries, Treiber se rendit à Erfurt, où il se fit instruire par le P. Prudence, jésuite, et en 1706, ayant abjuré, il embrassa la religion catholique. Ayant reconnu ensuite qu'il n'était pas suffisamment instruit dans les matières religieuses pour les traiter dans ses écrits, il s'attacha au droit romain comparé avec la jurisprudence d'Allemagne, et il publia sur ce sujet, qu'il possédait à fond, des ouvrages utiles et savants. Peu après sa conversion, il fut nommé professeur de droit romain à l'université d'Erfurt, et la ville, qui eut souvent recours à ses lumières, le choisit pour un de ses magistrats. En 1712 il publia l'analyse de ses ouvrages. Les plus remarquables sont : 1° *Series dichotomica titulorum in Institutionibus imperialibus conspicuorum, docentium æque ac discentium usui inservire apta, nec non nexus dichotomicus doctrinarum in examine juris feudalis Stryckiano contentarum*, Erfurt, 1707, in-fol. ; 2° *Conspectus dichotomicus juris feudalis atque publici romano-germanici ; tanquam prodromus edendæ uberioris dictorum jurium explanationis, genuinæ disciplinarum practicarum methodo, per promissam connexionem accomodatus, in usum collegiorum desuper instituendorum*, Erfurt, 1717, in-fol. ; 3° *Genuina perspicuitas Institutionum Justiniani, mediante qua earumdem textus tum paraphrastice, cum analytice, eum in modum illustratur, ut casus inibi obvenientes, præsertim in materia contractuum, delictorum et actionum, teutonice proponantur, posteaque tam ex jure veteri, quam secundum usum fori hodiernum, nervose decidantur, nec minus formulæ actionum in textu recensitarum stylo germanico in foris usitato conformes communicentur*, Erfurt, 1725, in-4°. Treiber mourut à Erfurt le 9 août 1727. G—Y.

TREILHARD (JEAN-BAPTISTE), né, le 3 janvier 1742, à Brives-la-Gaillarde (Corrèze), d'un père qui était avocat dans cette petite ville, vint exercer la même profession au parlement de Paris et s'y fit connaître par des talents distingués. Ses plaidoiries pour sa ville natale contre la maison de Noailles et plusieurs mémoires qu'il publia lors des contestations qui s'élevèrent entre les diverses branches de la famille de Montes-

quiou, commencèrent sa réputation. Elle s'agrandit successivement et lui procura une nombreuse et riche clientèle. Lors de l'institution du parlement Maupeou (1770), il s'éloigna du barreau et n'y reparut qu'au retour des anciens magistrats. C'est alors qu'il fut investi d'une grande confiance : la maison de Condé l'appela dans son conseil; la ferme et la régie générales le choisirent pour leur avocat. Il fut même nommé inspecteur des domaines, et il avait réuni tous les éléments de la fortune lorsque la révolution éclata. — Elu député aux états généraux par la ville de Paris, Treilhard débuta dans l'assemblée du tiers état par quelques avis modérés sur la réunion des ordres : il voulut que le corps législateur ne fût composé que d'une seule chambre, système pour lequel votèrent l'extrême droite et l'extrême gauche de l'assemblée. Le parti intermédiaire opinait pour deux chambres, telles à peu près qu'elles ont été instituées par la charte de 1814. Quelques historiens et le *Moniteur* lui-même, ou plutôt l'Introduction (1) de ce journal, ont publié que lorsqu'il fut question des droits à réserver au roi dans la constitution nouvelle, Treilhard vota pour le veto suspensif. D'anciens constituants ont affirmé que c'était une erreur, et que même dans le courant de la discussion il avait prononcé un discours assez long et très-bien raisonné en faveur du veto absolu. Mirabeau s'était déclaré pour la même opinion en disant que quand bien même le roi se contenterait du veto suspensif, il ne faudrait pas moins, dans l'intérêt de la monarchie, lui accorder le veto absolu. — Nommé membre du comité ecclésiastique, Treilhard fut chargé de la plupart des rapports de cette délégation de l'assemblée, et notamment de ceux relatifs à la suppression des ordres religieux. (*Moniteur* des 18 décembre 1789, 10, 14 et 16 février 1790.) Dans la séance du 22 mai 1791, il insista vivement pour que les actes de naissance, de mariage et de décès fussent exclusivement reçus par les autorités municipales, et que les cérémonies religieuses ne fussent que facultatives. — Dans la séance du 10 mai 1791, il sollicita pour Voltaire les honneurs du Panthéon, qui furent décernés avec la plus grande solennité. Voulant donner plus de poids à sa motion, il rappela que, dès l'année 1764, le philosophe de Ferney *avait prédit la révolution qui dans ce moment régénérait la France.* « Il suffit, ajoutait-il, que Voltaire ait honoré le genre « humain, qu'il soit l'auteur d'une révolution « aussi belle, aussi grande que la nôtre, pour « que nous nous empressions de lui faire rendre « au plus tôt les honneurs qui lui sont dus. » Peu de temps après, Treilhard fut porté à la présidence de l'assemblée, et le 3 septembre 1791, il fit partie de la députation qui présenta à Louis XVI la nouvelle constitution. — Pendant la session de l'assemblée législative, il fut président du tribunal criminel de Paris. — Après la révolution du 10 août, Treilhard fut député à la convention par le département de Seine-et-Oise. Président l'assemblée le 30 décembre 1792, il parla pour repousser l'influence que les sections de Paris voulaient exercer dans le jugement de Louis XVI. Il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis. Le *Moniteur* du 7 février 1793 mentionne l'annulation par Treilhard, envoyé en Belgique, de la protestation des représentants rebelles de ce pays. A son retour de Belgique et dans la séance du 3 avril, il attesta l'exactitude du rapport de Lacroix sur la trahison de Dumouriez. Le 7 avril 1793, il fut nommé membre du comité de salut public. Au mois de juin suivant, il fut envoyé à Bordeaux, avec son collègue Matthieu, pour dissoudre le parti qui s'était formé en faveur des députés proscrits au 31 mai; il n'eut pas de succès et fut même arrêté, mais presque aussitôt remis en liberté. Matthieu et lui avaient continué leur mission dans la Dordogne, lorsque dans la séance du 20 juillet 1793 ils furent l'un et l'autre accusés d'attiédir l'esprit public et rappelés. D'un caractère modéré, également éloigné par ses convictions de la Gironde et de la Montagne, Treilhard garda le silence pendant le reste de l'année 1793 et les six premiers mois de 1794; il ne reparut qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Le 31 juillet, il fut de nouveau appelé au comité de salut public et chargé d'un grand nombre de rapports. Dans la séance du 30 juin 1795, au nom des comités de salut public et de sûreté générale, il proposa et fit adopter l'échange de la princesse fille de Louis XVI, alors détenue au Temple, contre les représentants, ministres et ambassadeurs français prisonniers en Autriche. Le 1er août, il proposa à la convention la ratification du traité de paix avec l'Espagne, ratification qui fut prononcée à l'unanimité après une vive discussion. Le lendemain, il sortit du comité de salut public avec Tallien, Cambacérès, etc., etc. Après la dissolution de la Convention, il devint membre du conseil des Cinq-Cents, où il fut un des plus déterminés champions du parti révolutionnaire. Elu président du conseil des Cinq-Cents, le 22 décembre 1795, il prononça, le 21 janvier 1796, un discours sur la mort de Louis XVI. Le 16 avril 1796, il fit décréter la peine de mort contre les provocateurs à la royauté. Le 13 mars précédent, il avait défendu la loi du 3 brumaire qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés et fait annuler la nomination de Jean-Jacques (1) Aymé. Le 9 octobre 1796, il fit un discours sur la ques-

(1) Le journal *le Moniteur* ne parut que dans les premiers jours du mois de novembre 1789, lorsque l'assemblée vint tenir ses séances à Paris, et c'est à Versailles que la question du *veto* fut discutée et décidée. Ce qu'on appelle l'*Introduction* fut imprimé longtemps après sur des notes et des renseignements qu'il est permis de peser et de discuter.

(1) C'est par erreur qu'on a donné à ce député le prénom de Job.

tion intentionnelle à soumettre au jury. Le 8 décembre suivant, il parla en faveur de la création d'un journal officiel. Le 21 mars 1797, il fut nommé secrétaire du conseil. — La carrière législative de Treilhard se termina en mai 1797. Le 13 septembre suivant, il fut envoyé à Lille pour suivre avec lord Malmesbury des conférences pour la paix avec l'Angleterre. Au mois d'octobre de la même année, il fut désigné pour l'ambassade de Naples, puis envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès de Rastadt. Il y resta peu de temps et échappa à la catastrophe qui frappa Roberjot, Bonnier et Jean Debry (*voy.* ROBERJOT). Le 14 mai 1798 il fut proclamé membre du directoire par le conseil des Anciens. Devenu président du directoire, il prononça un discours à la fête anniversaire du 18 fructidor et à celle du 1er vendémiaire. Le 28 prairial an 5 (juin 1799), sa nomination fut annulée comme ayant été faite avant qu'une année se fût écoulée depuis l'expiration de ses fonctions législatives. L'annulation de sa nomination déplaça la majorité du directoire et détermina la journée du 30 prairial et la retraite de Merlin (de Douai), devenu directeur après le 18 fructidor, et de la Réveillère, qui faisait partie du directoire depuis sa création. Treilhard prit assez gaiement sa mésaventure et en rit lui-même avec le public, annonçant à ses successeurs une pareille destinée. En effet, trois mois plus tard, le général Bonaparte, revenu d'Egypte, mettait fin à l'existence du directoire le 18 brumaire an 8. Treilhard se prononça sans aucune hésitation pour le nouveau gouvernement. Par arrêté du premier consul, en date du 14 germinal an 8, il fut nommé vice-président du tribunal d'appel de la Seine. Un autre arrêté en date du 11 nivôse an 10 l'appela à la présidence du même tribunal. Désigné le 17 pluviôse pour coopérer à la rédaction d'un code de procédure civile, il fut nommé conseiller d'Etat le 27 fructidor de la même année. Le 17 février 1804, Treilhard fait connaître au tribunat les trames ourdies en Angleterre contre le premier consul. Le 28 du même mois, il présente et soutient devant le corps législatif le projet de loi relatif aux peines à infliger à ceux qui recéleraient Georges Cadoudal et ses complices. Le 19 mai suivant, il prononce un discours en présentant au corps législatif le sénatus-consulte du 18 mai proclamant Napoléon Bonaparte empereur. Le 20 juillet de la même année, il est nommé président du collége électoral de la Corrèze, et le 25 mars 1805 il est appelé à faire partie du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Paris, conjointement avec Tronchet, Merlin, etc., etc. — Nommé grand-officier de la Légion d'honneur en 1806, président de la section de législation au conseil d'Etat le 4 janvier 1808, il fut fait comte de l'empire et ministre d'Etat le 30 mars 1809. — Ce furent particulièrement les qualités éminentes du jurisconsulte que le gouvernement impérial voulut distinguer dans Treilhard. Profondément versé dans la science de l'ancienne législation qu'il avait longtemps interprétée, témoin actif des révolutions qu'elle avait déjà subies, il était naturellement appelé à coopérer dans la rédaction de nos codes à sa transformation définitive. Aussi son nom se trouve-t-il sans cesse mêlé à ceux des hommes associés à cette difficile mission. Désigné en 1802 pour participer à la rédaction du code de procédure civile, conseiller d'Etat et président de section, il a été jusqu'à la fin de sa carrière constamment chargé de préparer au conseil d'Etat, de présenter et de soutenir devant le corps législatif un grand nombre de projets de lois constitutives de notre droit civil, criminel ou commercial. Treilhard mourut à Paris le 1er décembre 1810, à l'âge de 68 ans. Son cercueil a été déposé au Panthéon. B-u et E. D-s.

TREILHARD (ACHILLE-LIBÉRAL), fils du précédent, né à Paris le 27 décembre 1785. Auditeur au conseil d'Etat en 1806, nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine le 25 février 1809, il fut, lors de la réunion de la Catalogne à la France, appelé à la préfecture de Barcelone, et resta dans cette ville jusqu'aux désastres de 1814. Pendant les cent-jours, il a été successivement préfet du Gers et de la Haute-Garonne. Rentré dans la vie privée pendant toute la restauration, il fut, après la révolution de juillet, nommé préfet de la Seine-Inférieure. Une ordonnance en date du 7 novembre suivant le nomma préfet de police, et il occupa ce poste important pendant la durée du procès des ministres de Charles X. Le 26 décembre 1830, il reçut la décoration de la Légion d'honneur et fut nommé conseiller à la cour impériale de Paris. Démissionnaire en février 1831, il est mort le 3 août 1855, à l'âge de 70 ans. E. D—s.

TREILHARD (ANNE-FRANÇOIS-CHARLES), général français, d'une autre famille que les précédents, bien qu'originaire du même pays, et que, pour cette raison, quelques biographes ont à tort dit être fils de Jean-Baptiste Treilhard, naquit à Brives-la-Gaillarde en 1764, et vint fort jeune à Paris. Après avoir fait d'assez bonnes études, il se destinait à la carrière du droit; mais la révolution l'en détourna. S'étant enrôlé dans les bataillons de volontaires nationaux que décréta la première assemblée, il parvint rapidement à un grade supérieur par sa propre valeur. Il était général de brigade avant la révolution du 18 brumaire, et s'étant dévoué avec beaucoup de zèle au nouveau gouvernement, il fut bientôt général de division et fit en cette qualité les campagnes de 1804 et 1805 dans la grande armée sous les ordres de l'empereur. Le 30 décembre de cette année, il commandait une division au combat de Pultusk où il fut blessé, ce qui l'éloigna de l'armée pendant quelques mois. Il fit aussi la campagne de 1807 et se trouva aux

batailles d'Eylau et de Friedland. Après la paix de Tilsitt il passa en Espagne, où il se distingua particulièrement au combat d'Ulmaga, le 16 janvier 1812. Il ne s'éloigna de la Péninsule que lorsqu'elle fut entièrement évacuée par les Français en 1814. Arrivé à Nangis avec sa division le 17 février, au moment où une action très-vive s'engageait avec l'armée de la coalition russo-prussienne, il y prit une part très-honorable avec les dragons qu'il commandait et contribua beaucoup au succès de cette journée. Deux mois après, lorsque Napoléon eut abdiqué, le général Treilhard fit sa soumission au roi, qui le confirma dans son grade avec le titre de comte et lui donna la croix de St-Louis. Mais ayant pris du service sous Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, il fut envoyé pour commander à Belle-Isle-en-Mer et conserva cet emploi jusqu'au second retour. Avec son traitement de retraite et sa fortune, qui était considérable, il conserva une assez belle existence jusqu'à sa mort, le 14 mai 1832. M—D j.

TRELIS (JEAN-JULIEN), né à Alais, en Languedoc, le 23 octobre 1757, fils d'un gentilhomme calviniste qui se disait ami de Voltaire et qui, ayant fait plusieurs fois le voyage de Ferney, y avait été fort bien accueilli, fut élevé sous ses yeux dans tous les principes de philosophisme du 18e siècle. Le jeune Trélis ne pouvait manquer d'en être pénétré, et s'étant rendu à Paris, dès qu'il eut achevé ses études, auprès d'un oncle comme lui protestant et philosophe, il fut présenté à d'Alembert et à beaucoup d'autres partisans de cette doctrine, qui par leurs leçons et leur exemple l'y fortifièrent encore. J.-J. Rousseau, qu'il voulut aussi connaître, fut le seul qui le repoussa durement. Revenu à Alais en 1788, lorsque la révolution était près d'éclater, il s'en montra un des plus zélés partisans et fut nommé, en 1790, l'un des administrateurs du département du Gard, ce qui l'obligea de venir habiter Nîmes. Ayant acquis aussitôt une grande influence dans cette contrée, il y favorisa de tout son pouvoir la cause du protestantisme et fut accusé d'avoir pris part au complot qui éclata contre les catholiques dans la journée du 13 juin 1790 (*voy.* FROMENT). On a dit que plus tard il s'était montré plus modéré à St-Jean-du-Gard, lorsqu'il fut chargé d'y réprimer de nouveaux troubles. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès lors il fut suspect de modérantisme et qu'en 1793 il fut proscrit et obligé de se réfugier en Suisse comme Girondin, et qu'on l'inscrivit sur la liste des émigrés. Revenu en France aussitôt après la chute de Robespierre, il y recouvra ses biens qui avaient été saisis, et parut renoncer à la politique pour s'occuper exclusivement de travaux littéraires. Après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé bibliothécaire de la ville de Nîmes, puis l'un des conservateurs des monuments de l'antiquité qui y existent en si grand nombre et qu'il a décrits avec beaucoup d'intérêt et d'exactitude dans ses écrits et dans plusieurs discours ou rapports faits à l'académie de Nîmes, dont il fut longtemps le secrétaire perpétuel. Trelis vécut ainsi honoré et considéré jusqu'au temps de la restauration de la monarchie, en 1814, qui ne fut, pour le département du Gard, qu'une époque d'agitation et de désordre. Trelis n'avait oublié ni les affections ni les haines de ses coréligionnaires, et, de leur côté, les catholiques ou les royalistes, ce qui dans cette contrée fut toujours identique, n'avaient pas oublié la persécution, les massacres de 1790. Il résulta de ces souvenirs fâcheux de funestes conflits auxquels Trelis paraît avoir pris trop de part, surtout dans les cent-jours de 1815, au point qu'après le retour du roi Louis XVIII il se vit forcé de s'éloigner et vint habiter d'abord Clermont, puis Lyon, où il avait conservé des amis et où il se fixa définitivement. Paraissant décidé à ne plus se mêler de politique, il reprit ses études, ses goûts littéraires, et fut reçu à l'Académie dont il devint le secrétaire perpétuel et où il lut successivement beaucoup de mémoires et de fragments de ses ouvrages, dont plusieurs sont restés inédits. Il mourut le 24 juin 1831. M. Pichard, son confrère à l'Académie, y prononça son éloge le 21 décembre 1833. On a de lui : 1° *Notices des travaux de l'académie du Gard,* de 1809 et 1810; 2° *Satires de l'Arioste,* traduites de l'italien, précédées d'un aperçu sur l'auteur et accompagnées de notes explicatives. Lyon, 1826, 1 vol. in-8°; plus de nombreux manuscrits inédits, notamment un poëme sur le 18e siècle, celui de la *Prairie d'Alais,* qui avait été le berceau de son enfance et qu'il chanta à son retour de l'exil, en 1795; enfin des fragments d'Horace, de Théocrite, de Tibulle, etc. M—D j.

TRELLON (CLAUDE DE), poëte (ou rimeur) et militaire au 16e siècle, a été tiré d'un long oubli par l'abbé Goujet (*Bibliothèque française,* t. 13, p. 375-395), qui croit que Trellon commença à servir fort jeune sous la Valette, dans le Piémont, en Languedoc et dans la Guyenne; qu'il servit pareillement sous MM. de Nemours, de Guise et de Joyeuse, et qu'il était attaché au dernier lorsque celui-ci fut tué en 1587 (*voy.* JOYEUSE). Goujet croit encore que Trellon était d'Angoulême; mais il ne peut donner la date de sa mort. En revanche, il parle avec détail de ses ouvrages qui ont eu huit ou dix éditions : la première intitulée *Le premier livre de la flamme d'amour, avec l'Histoire de Padre Miracle et de l'Amant fortuné, en prose, plus diverses poésies,* est de Paris, Langelier, 1591, in-8°; une réimpression de Lyon, 1592, in-8°, fut, comme l'édition de 1591, donnée à l'insu de l'auteur, qui désavoua plus tard l'*Histoire de Padre Miracle.* Il paraît que Trellon fut aussi étranger à l'édition publiée sous le titre d'*Œuvres poétiques,* Lyon, 1594, in-12; du moins ce n'est pas lui qui parle

dans l'épître dédicatoire au duc de Guise. Le catalogue de la Vallière, seconde partie, n° 13042, cite une édition de 1595, in-12. Une autre édition, sous le titre de la *Muse guerrière*, est de 1597, in-12. Enfin l'auteur, mécontent de voir paraître sous son nom des ouvrages qu'il n'avait point faits ou qu'il ne voulait pas avouer, donna le *Cavalier parfait, du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses Œuvres*, Lyon, 1537, in-12 ; l'édition de 1605, in-12, présente quelques différences. Le catalogue Méon, 1803, in 8°, n°s 1662 et 1663, mentionne une édition de la *Muse guerrière*, 1604, in-12, et une du *Cavalier parfait*, Lyon, 1614, 2 vol. in-12. Trellon avait été ligueur, et l'on vit paraître sous son nom le *Ligueur repenti;* mais il renia cette pièce en disant :

Car je fus bien *ligueur*, mais non pas *repenti*.

Sur ces mots, Goujet n'hésite pas à regarder le *Ligueur repenti* comme d'un autre auteur. A. B-T.

TREMADEURE (mademoiselle ULLIAC). *Voyez* ULLIAC-TREMADEURE.

TREMBECKI (MICHEL et selon quelques-uns, STANISLAS), né vers 1724, devint chambellan du roi de Pologne Stanislas, et fut un des meilleurs, peut-être le premier des poëtes de sa nation. On a d'assez rares détails sur sa vie. Cependant on sait que, jeune encore, il visita plusieurs contrées européennes et resta quelque temps à la cour de Louis XV, d'où il passa chez Stanislas. Il se fit remarquer alors par un système d'abstinence qui le fit appeler *le pythagoricien* par le roi Stanislas, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une trentaine de duels pour cause d'amour et de galanterie, et d'où il sortit toujours vainqueur. Plus avancé en âge, il fut aussi moins sobre. Il mourut le 20 décembre 1812. Comme poëte, Trembecki mérite une place à part : grandeur et originalité dans les idées, richesse d'images, pompe et harmonie d'expressions, il a tout ce qui constitue le talent le plus distingué : on pourrait cependant lui reprocher quelques inégalités. Il est à désirer qu'une main habile rassemble et publie ses ouvrages, dont la majeure partie est inédite et dont ce qui a paru à diverses époques est resté épars. On connaît de lui une belle traduction en vers du quatrième livre de l'*Enéide*, celle de l'*Enfant prodigue*, de Voltaire; de petits poëmes, des odes, des épîtres et des fables. Le recueil de ses œuvres fait partie de la bibliothèque classique polonaise de Bobrowicz. Il a laissé manuscrite une grande histoire de Pologne, en latin et en polonais, dont il avait recommandé la publication à un ami qui ne s'est point conformé à ce vœu. Pour donner une idée de la vigueur de ses conceptions, nous présenterons la traduction littérale d'une de ses belles strophes où la pensée est revêtue de tout le charme et de tout le coloris de la poésie : « Ainsi, lorsque dans la jeunesse du temps, la « mère des choses répandait d'immenses lar« gesses sur les êtres animés, elle distribua aux « autres la force et les armes : l'homme, doué « d'un peu de lumière, resta nu au milieu d'eux. « On crut que notre forme périrait la première. « Le lion l'effrayait de sa dent, l'éléphant de sa « trompe, le taureau de ses cornes.... L'animal « faible, mais qui reçut la raison en partage, « mangea le bœuf, monta l'éléphant et se revêtit « de la peau du lion ». M—I.

TREMBLAY. *Voyez* FRAIN et JOSEPH.

TREMBLAYE (chevalier DE LA), né dans l'Anjou, en 1739, n'est plus connu que par les vers que lui adressa Voltaire, et par la mention qui est faite de lui en quelques endroits de sa correspondance. La Tremblaye, qui était allé visiter, en 1764, Ferney et son patriarche, en recevait de temps à autre des lettres, qui lui *tournaient la tête de vanité* (lettre de d'Alembert, du 3 janvier 1764). Voltaire même lui donna ses œuvres, en 1770. Tout cela n'a pas tiré la Tremblaye de l'obscurité ; on sait seulement qu'il est mort en 1807. On a de lui : 1° Des poésies, dans divers recueils ; 2° *Sur quelques contrées de l'Europe*, 1788, 2 vol. in-8°, en prose mêlée de vers ; 3° *Œuvres posthumes*, 1808, 2 vol. in-12. Le tome premier contient *Amable et Jeannette*, poëme en quatre chants, des contes, dix-huit fables, etc. ; le tome second se compose de *Lettres sur l'histoire de France* et de *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*. L'éditeur n'a donné aucune notice sur son auteur, dont même il écrit le nom : *Latramblaye*. A. B—T.

TREMBLEY (ABRAHAM), célèbre naturaliste, naquit en 1700, à Genève, de parents jouissant de l'estime publique, mais peu favorisés de la fortune. Il fit d'excellentes études au collége de sa ville natale et se distingua par ses dispositions pour les mathématiques. En terminant ses cours, il soutint une thèse très-applaudie sur les principes du calcul de l'infini, qui n'avaient point encore été présentés dans tout leur jour. Son père le pressait de se préparer au saint ministère par l'étude de la théologie; mais ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il résolut de voyager pour perfectionner ses connaissances et trouver un emploi. Accueilli par le comte de Bentinck, résident anglais à la Haye, il se chargea de l'éducation de ses enfants. Il employait ses loisirs à cultiver l'histoire naturelle, dont les ouvrages de Réaumur lui avaient inspiré le goût. Pendant l'été de 1740, se trouvant à la campagne avec ses élèves, il aperçut, pour la première fois, le polype à bras, dans le fossé du château. Cet animal avait été vu par Leuwenhoeck et dessiné par Jussieu ; mais c'est à Trembley qu'il était réservé de faire connaître ses mœurs, ses habitudes et sa singulière organisation. Dans ce but, il consacra près de quatre ans à des observations qui démontrèrent jusqu'à l'évidence que le polype, confondu jusqu'alors avec les herbes marécageuses, était réellement

doné de l'animalité. Par une suite d'expériences ingénieuses, il parvint à s'assurer des moyens que le polype emploie pour sa nutrition. Il le vit étendre ses bras comme autant de filets, saisir des insectes et même de petits poissons, les introduire dans l'ouverture qui lui sert de bouche, et les rejeter après s'en être approprié la substance. Il reconnut aussi la propriété si surprenante qu'a cet animal de se reproduire de boutures comme une plante, et de se multiplier à l'infini sous l'instrument qui le divise, de manière que chaque tronçon devient un polype parfait. Réaumur, auquel il faisait part de ses admirables découvertes, s'empressa de les annoncer (*voy.* RÉAUMUR), ainsi que Bonnet. Encouragé par les suffrages de ces deux grands naturalistes, Trembley consentit enfin à mettre au jour le résultat de ses observations ; mais il ne se dissimula pas que le lecteur le plus intelligent aurait peine à deviner ses expériences sans le secours des planches. Il eut le bonheur de trouver un dessinateur tel qu'il pouvait le désirer dans Lyonnet (*voy.* ce nom), qui, s'étant mis en moins d'un mois au fait des procédés de la gravure, exécuta lui-même les huit dernières planches. L'ouvrage de Trembley parut en 1744, à Leyde, in-4°, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*, avec treize planches. Il fut réimprimé la même année, à Paris, 2 vol. petit in-8°, fig., et il a été traduit en allemand par Goze, Quedlinbourg, 1791, grand in-8°. Le premier mémoire contient la description détaillée du polype ; le deuxième traite des moyens qu'il emploie pour se nourrir, ainsi que des phénomènes de sa nutrition et de sa digestion ; le troisième, de sa génération ; et enfin le quatrième offre la suite des expériences faites par Trembley sur cet animal, dont la découverte lui assure une réputation durable. Trembley suivit son protecteur à Londres, où la société royale s'empressa de l'admettre dans son sein. Dans le voyage qu'il fit ensuite à Paris, il reçut de Réaumur, de Jussieu et des autres naturalistes, l'accueil qu'il méritait ; et l'Académie des sciences le nomma son correspondant. Le duc de Richmond se l'étant attaché comme gouverneur, il parcourut avec son élève l'Allemagne et l'Italie, portant partout l'esprit d'observation qui le caractérisait, et se conciliant l'affection de tous les savants par sa douceur, sa modestie et son obligeance. De retour à Genève en 1757, il ne tarda pas de se marier avec une femme digne de lui. Il devint membre du grand conseil et fit partie de la commission chargée de l'approvisionnement : cette charge lui fournit les moyens d'étudier les insectes qui détruisent les blés ; et il parvint à prévenir, en partie, les dégâts qu'ils occasionnent. Les soins qu'il devait à sa famille et l'étude de l'histoire naturelle partageaient tous ses loisirs. Citoyen plein de zèle, il ne négligea rien pour faire cesser les troubles qui désolaient sa patrie. Trembley mourut le 12 mai 1784, emportant les regrets et l'estime de tous les partis. Outre son ouvrage sur les polypes, auquel il doit toute sa célébrité, et des mémoires dans les *Transactions philosophiques*, sur des questions d'histoire naturelle, on a de ce savant : 1° *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et la religion*, Genève, 1775, 2 vol. in-8° ; 2° *Instructions d'un père à ses enfants sur la religion naturelle et révélée*, ibid., 1779, 3 vol. in-8° ; 3° *Instructions d'un père à ses enfants sur le principe de la religion et du bonheur*, ibid., 1782, in-8°. Ces trois ouvrages sont utiles aux jeunes gens. Senebier a publié l'éloge de Trembley dans l'*Histoire littéraire de Genève*, t. 3, p. 179-192. On a : *Mémoire historique sur la vie et les écrits d'Abraham Trembley*, Neufchâtel, 1787, in-8°. W—s.

TREMELLIUS (EMMANUEL), né de parents juifs, à Ferrare, vers l'année 1510, embrassa la religion catholique, d'après les insinuations du cardinal Polus et de Marc-Antoine Flaminius. Plus tard, les discours et l'exemple de Vermigli (*voy.* Pierre MARTYR) firent de lui un partisan de la réforme. Ce dernier changement l'obligea de quitter l'Italie, où les protestants étaient exposés à la rigueur de l'inquisition. Il s'attacha aux pas de son maître Vermigli, qu'il suivit à Strasbourg et en Angleterre. Après la mort d'Edouard VI, en 1553, il revint en Allemagne et professa publiquement à Hornbach et à Heidelberg. Une femme qu'il avait épousée en France lui fit prendre la résolution de se retirer à Metz. Il y vécut quelque temps, avant d'accepter une chaire d'hébreu à Sedan, où il mourut en 1580. On prétend qu'il était retourné à la religion de ses pères. Nous avons de lui : 1° *Targum in duodecim prophetas minores*, Heidelberg, 1567, in-8°. Cette version latine du Targum n'est point à dédaigner ; on la retrouve dans la plupart des éditions de la bible de Tremellius. 2° *Novum Testamentum ex syriaco latinum*, 1579 et 1621, in-4°. Les quatre épîtres canoniques et l'Apocalypse n'y sont pas. Génébrard et quelques autres critiques ont prétendu que Tremellius s'était approprié le travail de Lefèvre de la Boderie; mais François Junius (l'ancien) a démontré (1) que cela ne pouvait pas être, puisque la version de Tremellius avait été imprimée au moins trois ans avant celle de la Boderie, qui ne parut qu'en 1583. Les docteurs de Louvain et de Douai l'ont adoptée en la corrigeant. 3° *Biblia sacra, id est*, 1. *Libri quinque Moschi latini recens ex hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati*, Francfort, 1575, in-fol.; 2. *Libri historici*, etc., ibid., 1576 ; 3. *Libri poetici*, etc., ibid., 1579 ; 4. *Libri prophetici*, ibid., 1579 ; 5. *Libri apocryphi... cum notis brevibus Francisci Junii*, ibid., 1579. Cette première édition de la Bible de Tremellius,

(1) *Opera theologica*, in-fol., t. 2, p. 1798 et suiv.

comme l'on voit, ne renfermait point encore le Nouveau Testament ; il se trouva dans celles qui la suivirent de 1581 à 1703. Après la mort de Tremellius, son collaborateur, François Junius ou *du Jon*, fit tellement de corrections et de changements à la Bible, que les dernières éditions ne ressemblent pas du tout aux premières. Depuis Junius, plusieurs protestants se sont encore permis de la retoucher, sans la rendre meilleure. Drusius fut un des premiers à la condamner. Constantin Lempereur déclara qu'il était obligé de s'en éloigner parce que Tremellius et Junius avaient une certaine manière de traduire qui les jetait souvent dans l'erreur. C'est aussi le sentiment de Richard Simon, qui ajoute : « La « diction de Tremellius est affectée et remplie « de défauts ; il met presque toujours des pro- « noms relatifs où il n'y en a point dans l'hé- « breu. On voit aussi dans cette version certains « mots ajoutés pour exprimer le sens plus forte- « ment ; ce qui est quelquefois sujet à l'illusion. « Il y en a d'autres qui sont traduits d'une façon « singulière et qui n'est pas commune... Les au- « teurs de cette version se sont trop émancipés « en beaucoup d'endroits. » *Histoire critique du Vieux Testament*, p. 527. *Voy*. Teissier, *Eloges des hommes savants*, t. 3, p. 178, et Gerdes, *Specimen Italiæ reformatæ*, p. 341. A—G—S et L—B—E.

TREMOILLE ou TRIMOUILLE (Louis II du nom, sire DE LA), vicomte de Thouars, prince de Talmont, né en 1460, était le fils de Louis de la Tremoille et de Marguerite d'Ambroise ; il contribua plus qu'aucun autre au lustre de sa famille, l'une des plus anciennes du royaume, et qui tire son nom de la terre de la Tremoille, en Poitou. Dès l'âge de vingt-sept ans, ses talents lui méritèrent le commandement des troupes que Charles VIII envoya contre le duc de Bretagne : à la tête de cette armée, la Tremoille gagna, en 1488, la bataille de St-Aubin du Cormier, où il fit prisonniers le duc d'Orléans, depuis Louis XII, et le prince d'Orange. Les succès qui suivirent cette glorieuse journée amenèrent le traité de Sablé, par lequel le duc François II se vit contraint de rendre hommage de ses Etats au roi. La Tremoille repassa dans cette province en 1491 et hâta, par le siége de Rennes, le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, qui réunit la Bretagne à la France. Les guerres d'Italie ouvrirent un nouveau champ à ses talents. On le vit, en 1495, faire transporter avec des peines incroyables l'artillerie française à travers l'Apennin, excitant les travailleurs de la voix et du geste, et portant lui-même deux boulets de canon. Lorsqu'il vint saluer le roi après le succès de cette pénible corvée, ce prince fut quelque temps sans le reconnaître, tant il avait le visage noirci et brûlé. La victoire de Fornoue, où il commandait le corps de bataille, lui valut la lieutenance générale du Poitou, de l'Angoumois, de l'Aunis, de l'Anjou et des Marches de Bretagne. A l'avénement de Louis XII au trône, quelques courtisans voulurent exciter ce prince contre la Tremoille, qui, après l'avoir fait prisonnier à la bataille de St-Aubin, semblait avoir cherché à le mortifier, en faisant exécuter sous ses yeux plusieurs officiers pris les armes à la main contre le roi ; le monarque fit cette mémorable réponse : « Un roi de France ne venge « point les querelles d'un duc d'Orléans. Si la « Tremoille a bien servi son maître contre moi, « il me servira de même contre ceux qui se- « raient tentés de troubler l'Etat » (*voy*. Louis XII). Deux ans après, Louis lui confia le commandement de l'armée d'Italie. La Tremoille conquit la Lombardie, obligea les Vénitiens de lui livrer le duc Louis Sforce, de Milan, et son frère. Au retour, il eut pour récompense le gouvernement de Bourgogne et fut fait amiral de Guienne, puis de Bretagne. Chargé en 1503 de faire la conquête du royaume de Naples, cette expédition manqua, parce qu'on l'obligea de perdre un temps précieux aux environs de Rome, pour favoriser l'ambition du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la papauté. Lorsqu'il fallut agir, une maladie le ramena en France. La Tremoille donna de nouvelles preuves de valeur à la journée d'Agnadel, en 1509, sous les yeux de son maître : il se laissa surprendre et fut battu, en 1513, par les Suisses, à Novare ; mais il sut bien rétablir sa gloire la même année, par ses sages dispositions pour défendre sans troupes la Bourgogne contre les vainqueurs, et par l'adresse avec laquelle il leur fit évacuer cette province, au moment où elle ne paraissait pas pouvoir échapper à leur invasion. Deux ans plus tard, il combattit contre les Suisses à la bataille de Marignan, avec l'intrépidité d'un guerrier qui voulait réparer l'affront de Novare. Il y perdit son fils, le prince de Talmont, qui donnait les plus belles espérances. Pendant les années 1522 et 1523, il défendit, avec peu de troupes, la Picardie contre les armées combinées de l'Empire et de l'Angleterre, sans se laisser entamer. Enfin, il termina glorieusement sa carrière en 1525, à la bataille de Pavie, livrée contre son avis, et dans laquelle il fut percé d'une balle au cœur, en donnant les plus grandes preuves de valeur. Ce grand homme servit honorablement sous quatre rois : Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier. Il fut tantôt puissant à la cour, tantôt disgracié ; mais toujours respecté dans l'une et l'autre fortune. Il avait quarante mille livres de revenu de son patrimoine ; il les laissa à son petit-fils, sans les avoir accrus ni diminués. On l'honora du beau nom de *Chevalier sans reproche*, et il méritait ce glorieux titre. Il prit pour devise une roue, avec ces mots : *sans sortir de l'ornière ;* jamais effectivement il ne s'écarta du chemin de l'honneur. Egalement habile dans le cabinet et à la tête des armées, il s'acquitta de plusieurs négociations auprès d'Anne de Bretagne, de Maximi-

lien, roi des Romains, du pape Alexandre VI et des Suisses. Il fut encore chargé de négocier l'affaire du concordat avec le parlement. Jean Bouchet a écrit sa vie. Il avait épousé, en 1485, Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon Ier, comte de Montpensier, princesse aussi distinguée par son esprit et sa vertu que par sa haute naissance, et qui nous a laissé plusieurs ouvrages de piété (*voy*. Talmont). — *François* de la Tremoille, petit-fils de Louis II, épousa, en 1521, Anne de Laval, fille de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, qui apporta dans la maison de la Tremoille, ses prétentions sur la couronne de Naples, que ses descendants ont fait valoir aux congrès de Munster, de Nimègue et de Ryswick, et qui leur fait accorder le titre d'altesse dans les pays étrangers. Foucher avait composé une histoire de cette maison, qui n'a pas vu le jour (*voy*. Foucher). T—d.

TREMOILLE (Henri-Charles, duc de la), *prince de Tarente*, était fils de Henri duc de la Tremoille et de Marie de la Tour d'Auvergne, et naquit à Thouars le 17 décembre 1620. Son père, étant rentré dans le sein de l'Eglise par une abjuration solennelle, le fit instruire des vérités de la religion; mais sa mère, protestante zélée, ne négligea rien pour préparer son retour au culte de ses ancêtres. Il fut presque continuellement malade dans son enfance; sa santé s'étant fortifiée à l'âge de sept ans, il fut placé chez les jésuites, au collége de Poitiers, et avec le secours d'un précepteur attentif, il apprit bientôt les éléments de la langue latine, le dessin et les mathématiques. Dès qu'il eut terminé ses exercices, il résolut d'aller en Hollande faire ses premières armes sous le prince d'Orange (Frédéric-Louis), son grand-oncle. Certain que sa mère ne consentirait point à son départ, il s'enfuit avec son valet de chambre, et arrivé à Dieppe, se jeta dans le premier vaisseau dont le capitaine voulut bien le recevoir. Ce bâtiment avait sa destination pour l'Angleterre, et la Tremoille y resta deux mois malade avant de pouvoir passer en Hollande. Il y fut accueilli de la manière la plus affectueuse par le prince d'Orange, qui lui promit de le regarder comme son propre fils. Peu de temps après, il fut désigné pour accompagner le prince Guillaume en Angleterre et assister à son mariage avec la fille aînée du malheureux Charles Ier. N'étant pas prêt au départ du vaisseau sur lequel il devait s'embarquer, il prit un bateau pour le rejoindre et ne l'atteignit qu'après avoir couru plusieurs fois le risque d'être submergé. A Londres, il eut une vive querelle avec le comte Henri de Nassau, et il l'aurait terminée sur-le-champ par un duel, si l'on ne fût venu les séparer. A son retour en Hollande, le prince d'Orange, instruit de ce qui s'était passé, lui donna l'ordre de se rendre à Nimègue et envoya son adversaire à Graves, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le moyen de les réconcilier. Le duc de la Tremoille, ayant fait la campagne de 1640 comme volontaire, obtint un régiment de cavalerie et acquit bientôt la réputation d'un excellent officier. Il avait conçu l'amour le plus vif pour la princesse d'Orange, qui partageait ses sentiments; et comme il était rentré dans la religion réformée, il ne prévoyait aucun obstacle à leur union. Cette princesse fut pourtant mariée au fils de l'électeur de Brandebourg. Le chagrin qu'il en éprouva et la mort du prince d'Orange (1647) le décidèrent à quitter la Hollande pour revenir dans sa famille. Peu de temps après, sa mère lui fit épouser la princesse Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel. Avec l'agrément du roi, il leva deux régiments, l'un d'infanterie et l'autre de cavalerie, et se montra dévoué aux intérêts de la cour; mais, irrité de n'avoir pu tirer du cardinal Mazarin que *de belles paroles et des promesses sans effet*, il entra dans la ligue des princes contre le premier ministre et prit l'engagement de faire déclarer en leur faveur les villes de la Saintonge et du Poitou, dans lesquelles il avait des intelligences. La Tremoille se signala dans les guerres de la Fronde; au combat du faubourg St-Antoine, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon. L'armée des princes ayant été forcée de se replier, il enleva plusieurs villes de Champagne aux troupes du roi; mais il ne put pas les conserver : manquant d'argent, et le prince de Condé ne pouvant lui en donner, il fit un voyage en Hollande et en rapporta quelques sommes qui lui suffirent pour apaiser ses créanciers. Il rejoignit l'armée des princes en Picardie et fut chargé de diriger le siége de Rocroy. Après la prise de cette place (1653), voyant l'armée s'affaiblir de jour en jour par la mauvaise disposition des Espagnols, il obtint du prince de Condé la permission de se retirer en Hollande. Fatigué bientôt d'une vie oisive, il sollicita l'autorisation de rentrer en France, et revint à Paris sur la fin de l'année 1655. L'accueil qu'il reçut de la reine mère et du roi lui causa beaucoup de surprise et de plaisir; mais il n'en restait pas moins attaché par la reconnaissance au prince de Condé, et il ne voulut jamais consentir à rien faire contre ses intérêts. Mazarin, furieux de sa résistance à ses vues, le fit arrêter à Compiègne, où il s'était rendu pour avoir une explication avec le ministre, et il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où il resta plusieurs mois au secret. Il n'obtint sa liberté qu'à la condition de sortir du royaume; mais cet ordre fut révoqué et il lui fut permis de se retirer dans ses terres en Poitou. Les troubles qui éclatèrent dans cette province ayant donné des inquiétudes à la cour sur la présence du duc de la Tremoille au milieu des mécontents, il reçut l'ordre de se rendre à Auxerre, puis à Laval, où il resta jusqu'à la paix des Pyrénées. Des affaires l'ayant appelé en Allemagne en 1663, il voulut passer par la Hollande pour y revoir ses anciens amis; mais les

États profitèrent de cette circonstance pour lui faire accepter le titre de général et l'employèrent utilement dans la guerre qu'ils eurent bientôt à soutenir contre l'évêque de Munster. Il fit un voyage en France en 1668 pour présider les états de la province de Bretagne, et dans cette circonstance il se conduisit de manière à mériter l'approbation du roi. Ayant fait agréer, peu de temps après, sa démission aux Hollandais, il revint en France avec la résolution de se réconcilier avec l'Eglise romaine. Il fit son abjuration entre les mains de l'évêque d'Angers, au mois d'octobre 1670. Le duc de la Tremoille mourut le 14 septembre 1672 et fut inhumé dans le tombeau de sa famille, à Thouars. Il avait laissé, pour l'instruction de son fils aîné, des *Mémoires*, que Griffet a publiés, Liége, 1767, in-12. On y trouve des détails intéressants sur la guerre de la Fronde. Le portrait du duc de la Tremoille est gravé dans divers formats. — TREMOILLE (Charles-Armand-René de LA), mort en 1741, est auteur des paroles et de la musique d'un opéra intitulé *les Quatre Parties du monde* et de diverses chansons imprimées dans les recueils du temps. W—s.

TREMOILLE (CHARLOTTE DE LA). *Voyez* CONDÉ.

TREMOILLE (A.-PH.). *Voyez* TALMONT.

TREMOILLE (le prince LOUIS DE LA) était le frère aîné du prince de Talmont (*voy.* ce nom). Il naquit en 1767 et fut, comme son père, destiné à la carrière des armes. Il termina fort jeune au collége du Plessis de fort bonnes études, qu'il compléta aussitôt après par des voyages dans toutes les parties de l'Europe, et surtout en Angleterre et en Ecosse, où il trouva des parents et des alliés dans les familles les plus illustres. Il parcourut ensuite l'Allemagne et visita à Berlin la cour du grand Frédéric, qui venait de mourir. Revenu en France, il entra dans le régiment de Colonel-Général, dont le colonel était le prince de Condé, qui descendait d'une princesse de la Tremoille. Mais la paix qui régnait en Europe fut bientôt troublée par les plus terribles guerres dont l'histoire fasse mention et par des dissensions intestines plus terribles encore. Deux frères du prince Louis, le prince de Talmont et l'abbé de la Tremoille, en furent les victimes et périrent sur l'échafaud. On ne peut douter du parti qu'il embrassa lui-même dans ces cruelles dissensions. D'abord aide de camp du prince de Condé, il aima mieux ensuite se ranger parmi les simples soldats, dont il fut certainement un des plus beaux et des plus braves. Dans une occasion périlleuse, non plus comme soldat, mais comme commandant un corps, il se montra à la tête de ce corps avec tant d'intrépidité qu'il fut fait chevalier de St-Louis sur le champ de bataille, à l'âge de vingt-six ans. Des missions périlleuses et importantes lui furent ensuite confiées auprès de diverses cours de l'Europe et en France. Il n'échappa aux dangers de l'une d'elles que par l'intérêt et les soins de madame de Staël. Dans une autre il fut arrêté ; mais ce fut un malheur dont il dut s'applaudir, car c'est dans sa prison qu'il fit connaissance avec la princesse de St-Maurice, née de Langeron, qui, peu après, devint princesse de la Tremoille. L'attachement constant et invariable du prince de la Tremoille aux principes et à la cause de la monarchie fut toujours plein de dignité et du plus noble désintéressement. Lorsque cette cause sembla triompher, il ne fit point sa cour. On peut dire qu'il fut négligé, et il ne parut sur la scène que dans des moments de danger, ou pour servir quelques vieux compagnons d'armes qu'il n'oublia jamais. Le prince de la Tremoille mourut en 1837, à l'âge de 70 ans. Avec lui s'est éteint cet illustre nom. Z.

TRÉMOLLIÈRE (PIERRE-CHARLES), peintre, naquit à Cholet (Maine-et-Loire) en 1703. Il était fils d'un gentilhomme qui mourut jeune et dont la veuve ne tarda pas à se remarier. La mère du jeune Trémollière ne négligea pas toutefois son éducation et ne fut peut-être pas fâchée de se débarrasser d'un enfant du premier lit en l'envoyant de bonne heure à Paris chez un de ses parents, qui le fit entrer dans l'atelier de Jean-Baptiste Vanloo. Les rapides progrès du jeune artiste éveillèrent l'attention d'un zélé protecteur des arts, du comte de Caylus, qui lui accorda un logement chez lui ; et grâce à sa protection toute-puissante, Trémollière put, en 1728, entreprendre le voyage de Rome avec une pension du roi. Il resta six années en Italie, et y fit d'excellentes études. Grâce à son initiative, les élèves de l'Académie représentèrent plusieurs comédies de Molière, grande nouveauté à Rome ; le succès, d'après le témoignage du cardinal de Polignac, fut complet, et Trémollière en eut toute la gloire. Sa popularité y gagna : il fut bientôt chargé de faire la copie, d'après le Vanius, d'un tableau représentant *la Chute de Simon le magicien ;* l'original, placé sur un des autels de St-Pierre, étant peint à l'huile sur le mur, commençait à dépérir, et il s'agissait de le mettre en mosaïque. Cette très-belle copie a été placée à Ste-Marie des Anges. Six jours avant de quitter Rome (1734), Trémollière épousa Isabelle Tibaldy, renommée pour son talent dans la miniature, et il l'amena à Paris. Elle était fille du fameux musicien Tibaldy, et sa sœur avait épousé le peintre Subleyras (*voy.* ce nom). Trémollière s'arrêta d'abord à Lyon, et les agréments de son caractère lui concilièrent de nombreuses sympathies et des commandes d'ouvrages, notamment une *Assomption* et une *Ascension* pour les chartreux de Lyon. Le premier de ces tableaux parut au salon de 1737, et au dire du comte de Caylus, « pour la richesse de la composition, le tour « agréable des figures, la sagesse et le repos dans « les masses, on ne peut guère aller plus loin ». Il exécuta aussi dans la même ville un assez grand

nombre de portraits, des tableaux religieux : l'*Adoration des rois*, celle des *Bergers*, la *Présentation au temple* pour les carmes déchaussés, une *Assomption* pour les pénitents blancs. Trémollière arriva donc à Paris précédé par la bonne réputation de ses ouvrages; le 24 mars 1736, l'Académie royale l'admettait au nombre de ses agréés, puis lui conférait le titre d'académicien le 25 mars 1737, pour son tableau d'*Ulysse sauvé du naufrage par le secours de Minerve* (aujourd'hui au musée de Montpellier). Elle le nomma enfin adjoint à professeur le 5 juillet 1737. Cet artiste a peu produit à Paris; on ne cite guère que les tableaux qu'il avait exécutés pour l'hôtel de Soubise : *l'Education de l'Amour*, *Hercule et Omphale*, *Minerve qui montre à travailler à une jeune fille*, *la Sincérité accompagnée de trois génies*. La galerie de Darmstad possède de Trémollière *Vénus et l'Amour sur des nuages;* le musée de l'Ermitage, à St-Pétersbourg, le *Printemps*, symbolisé par un jeune homme couronné de fleurs et entouré d'enfants; l'*Automne*, figuré par Bacchus assis sous un arbre, entouré de quelques enfants. L'artiste avait été chargé, un an avant sa mort, d'une suite de tableaux destinés à être reproduits en tapisseries, et qui devaient représenter les quatre âges du monde; il ne put commencer que l'*Age d'or*, qu'il laissa inachevé et que Delobel termina. Trémollière mourut de la poitrine le 11 mai 1739, âgé de 36 ans, laissant deux enfants au berceau. Il n'était pas d'une grande taille; sa figure était agréable, et sa physionomie fine et douce prévenait en sa faveur. Il mourut trop jeune pour laisser des élèves. On a gravé d'après lui *Alphée et Aréthuse*, *Vénus et l'Amour*, *Amphytrite et l'Amour;* Ravenet a gravé d'après les dessins de Trémollière plusieurs vignettes pour une édition des Œuvres de Boileau, faite à Paris. Ses dessins rappellent le goût simple et élevé de Lesueur; il employait toute espèce de papiers et de crayons; ses compositions sont dessinées à la pierre noire, soutenues d'un lavis d'encre de Chine, rehaussées de blanc, et ses hachures sont perpendiculaires et horizontales. N'ayant pas été assez heureux pour rencontrer des œuvres de Trémollière, dont le Louvre ne nous offre aucun spécimen — lacune qui sera comblée un jour ou l'autre, espérons-le — nous citerons l'appréciation très-significative que donne le comte de Caylus du talent de notre artiste : « On « remarque dans ses ouvrages une composition « élégante, un génie facile et une assez bonne « couleur, quoiqu'en général on puisse repro- « cher à l'auteur de n'avoir pas mis assez de sang « dans les teintes de chair, et sous prétexte de « répandre de l'air dans ses tableaux, de les avoir « tenus un peu trop clairs, ce qui empêche que « les objets ne prennent du relief et du corps. « Sans doute qu'avec l'ardeur qu'il avait pour « l'étude il aurait acquis un savoir plus profond « dans le dessin. » — On peut consulter sur Trémollière : d'Argenville, *Ecole française*, t. 4; le précieux article du comte de Caylus dans les *Documents inédits sur les artistes français*, t. 2 (Paris, 1854), page 442 et suivantes, et l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, par M. Charles Blanc. B. de L.

TRENCHARD (sir John), homme politique anglais, naquit en 1650. D'une famille puritaine du Dorsetshire, il étudia au nouveau collége du comté. A quinze ans, il commença l'étude des lois, et à dix-huit ans il fut admis au Temple; mais avant de prendre ses degrés, il se fit conciliateur ou arbitre. Il représenta la ville de Taunton dans le troisième parlement de Charles II, lequel fut ouvert le 6 mars 1679 et fut clos le 12 juillet de la même année. Dans le parlement de 1680, Trenchard soutint le bill d'exclusion et vota en général avec l'opposition. En 1683, il fut arrêté avec ceux que l'on supposait auteurs ou complices du complot protestant de cette année et qui entraîna la condamnation de Russell et de Sydney. Il fut incarcéré malgré ses dénégations. Son crime, s'il faut en croire Burnet (*Histoire de mon temps*), fut uniquement d'avoir poussé à l'adoption du bill d'exclusion. Cependant il fut rendu à la liberté faute d'autres preuves. Sa conduite à l'avénement de Jacques II fut moins prudente : il prit part à la malheureuse conspiration du duc de Monmouth et se réfugia en France dès qu'elle eut échoué. La révolution de 1688 le ramena en Angleterre. Trenchard fut membre de la convention qui appela au trône Guillaume et Marie. Il fut investi alors de diverses charges; en 1693, il obtint le titre de secrétaire d'Etat. Il mourut le 20 avril 1695. Wood (*Athenæ oxonienses*) le représente comme un personnage ambitieux et turbulent, tandis que Burnet le montre sous des couleurs de tout point différentes. Z.

TRENCHARD (Jean), écrivain politique anglais, de la même famille que le précédent, naquit en 1662. Sa famille désirant lui faire suivre la carrière des lois, il les étudia d'abord avec succès; mais son goût pour la polémique et la place de commissaire des *biens confisqués* l'éloignèrent tout à fait du barreau. La mort d'un aïeul maternel et non d'un oncle, comme il a été dit dans la *Biographia britannica*, l'ayant rendu possesseur d'un héritage considérable, il se maria et résolut de se livrer entièrement aux discussions politiques. Il débuta par un pamphlet qui parut en 1698, et qu'il avait composé conjointement avec Moyle sous le titre de *Argument pour montrer qu'une armée permanente est en opposition avec un gouvernement libre et absolument destructive de la constitution de la monarchie anglaise;* et la même année : *Histoire succincte des armées permanentes en Angleterre*. Les opinions émises dans ces deux pamphlets trouvèrent des contradicteurs qui y répondirent par d'autres pamphlets. Quelques années plus tard, en 1709, Trenchard publia

seul une *Histoire de la superstition*, traduite en français par d'Holbach, Londres, 1767, in-12. Au mois de novembre 1720, il publia, sous le nom de *Caton*, avec Thomas Gordon, d'abord dans le *London Journal* et ensuite dans le *British Journal*, une série de lettres sur différents sujets relatifs aux affaires publiques. Ces lettres se succédèrent pendant près de trois ans. Elles furent bien accueillies, surtout par les adversaires du gouvernement et de l'Eglise anglicane. Trenchard attaquait vivement la religion établie, dans quelques-unes de ses lettres, qu'il avait signées du nom de Diogène. Jean Jackson s'efforça de les réfuter dans sa *Défense de la liberté de l'homme*. Le docteur Clarke critiqua également les principes de Trenchard; Gordon réunit ses écrits aux siens et les fit paraître en quatre volumes in-12, sous le titre de *Lettres de Caton, ou Essais sur la liberté civile et religieuse et sur d'autres sujets importants*. La quatrième édition porte la date de 1737. On croyait, dans le temps, que lord Molesworth était l'un des principaux auteurs de ces lettres; mais Gordon assure, dans la dédicace qu'il adresse à Jean Milner, que ce seigneur n'y a pas inséré une seule ligne. Trenchard était membre du parlement pour Taunton, dans le comté de Sommerset. Il mourut le 17 décembre 1723, d'un ulcère dans l'aine. Sa veuve convola en secondes noces avec Gordon, collaborateur de son mari. Outre les ouvrages déjà cités, on doit encore à Trenchard un pamphlet intitulé *le Whig indépendant*, dirigé contre la hiérarchie de l'Eglise anglicane, et deux ou trois morceaux inédits qui devaient être insérés dans les *Lettres de Caton*. Antoine Collyns, dans le Catalogue manuscrit de sa bibliothèque, lui attribue les écrits suivants : 1° *Considérations sur les dettes publiques*, 1709; 2° *Comparaison des proportions de la banque et de la compagnie de la mer du Sud*, 1719; 3° *Lettre de remerciment*, etc., 1719; 4° *Pensées sur le bill de la pairie* (Peerage-bill), 1719; 5° *Réflexions sur l'ancien whig*, 1719. Gordon a fait l'éloge des vertus et des talents de Trenchard. D—z—s.

TRENCK (François, baron de), commandant des pandours au service d'Autriche, naquit à Reggio, en Calabre, le 1er janvier 1711, et fut conduit à l'âge de six ans en Slavonie par son père, qui y possédait de riches domaines. De là il fut ramené en Italie, où, dans un âge si tendre, il assista à la bataille de Melazzio. Son père, nommé gouverneur de Brodi, sur les frontières de la Slavonie, le plaça à Vienne dans un collége où, par son caractère indomptable, il se fit haïr de ses maîtres et de ses condisciples. Nommé, à l'âge de seize ans, officier dans le régiment de Palfy, il y eut plusieurs duels. Comme son père refusait de fournir à ses folles dépenses, le jeune Trenck demanda de l'argent à un fermier, et irrité de son refus, il lui fendit la tête d'un coup de sabre. Cette affaire n'ayant été assoupie qu'avec peine, en 1738 il entra comme capitaine dans un régiment de hussards, que la Russie formait sur les frontières de la Hongrie. A la tête de 300 hommes levés à ses frais, il alla joindre l'armée russe, qui se disposait à passer le Bug, et gagna la confiance du maréchal de Munnich, qui la commandait. La nature avait prodigué à Trenck tous les dons extérieurs. Sa taille était de six pieds trois pouces, et dans cette stature gigantesque il était bien proportionné, d'une figure agréable et d'une telle force, que d'un coup de sabre il abattait le bœuf le plus puissant. En combattant, il coupait la tête d'un homme à la manière turque, comme si c'eût été, disent ses historiens, une tête de pavot. Connaissant la théorie de l'art militaire, il était bon ingénieur et voyait au premier coup d'œil tous les avantages du terrain. Il parlait la plupart des langues vivantes, était bon musicien; mais livré à toute la violence de ses passions, il ne gardait aucune mesure. Dans les deux campagnes qu'il fit avec l'armée russe, il se distingua d'une manière brillante : hardi, entreprenant, il était toujours heureux, et au nom seul de Trenck l'ennemi prenait la fuite. Mais il ne pouvait se plier sous le joug de la discipline. Un jour, croyant avoir un instant favorable, il propose à son colonel de faire marcher son régiment contre les Turcs; et sur le refus de celui-ci, il entre en fureur et crie à ses soldats : « Que les braves, s'il y en a, me suivent. » 200 hommes s'étant réunis autour de lui, il tombe sur les Turcs et revient après en avoir fait un carnage affreux, emmenant un grand nombre de prisonniers. Ivre de ce succès, il va droit à son colonel et le frappe à coups de fouet. On l'arrête; l'issue du procès n'était point douteuse, il fut condamné à passer par les armes. Le jour où devait se faire l'exécution, le général Munnich, qui affectionnait Trenck, vint, peut-être à dessein, près de la tente où il était renfermé. « Permettez, général, s'écrie-t-il, que je « monte à cheval et que me jetant sur l'ennemi « je cherche une mort glorieuse, utile à vos « armes. » Le général paraissant indécis, Trenck ajouta : « Voyez, on se bat sous nos yeux; si de « mon sabre j'abats trois têtes et que je vous les « rapporte, me pardonnerez-vous? — Oui. » Il se jette sur son cheval, revient avec les têtes de quatre Turcs attachées à l'arçon de sa selle. Le général l'embrassa et le nomma major dans le régiment d'Orlow, dragons. Trenck se distingua de la manière la plus brillante au passage du Bug, du Dniester et du Pruth. Mais peu de temps avant la fin de la campagne il s'attira un nouveau malheur. Voulant donner sur les Turcs qui harcelaient le régiment, et le colonel ayant refusé d'attaquer, Trenck lui appliqua un soufflet. Il fut condamné à mort, mais, par l'intervention de Munnich, la peine capitale fut commuée; il dut être conduit en Sibérie. Il appela de cette seconde sentence, et la cour de St-Pétersbourg

le condamna à six mois de travaux forcés dans la forteresse de Kiow. Il y passa le temps prescrit parmi les malfaiteurs et les scélérats, et revint dans ses terres, en Slavonie. Ne pouvant vivre en repos, il conçut le projet de détruire les bandits qui s'étaient organisés sur les frontières de la Slavonie et de la Turquie. La terreur qu'ils répandaient dans le pays était telle, que les propriétaires leur payaient des contributions. Ils parcouraient librement le pays, armés, se reconnaissant à certaines marques, et avaient jusque-là mis en fuite les troupes réglées que la cour de Vienne avait envoyées contre eux. Voulant les attaquer, Trenck choisit parmi ses vassaux les hommes les plus robustes, les plus déterminés; il les organisa en compagnies de *pandours*. A leur tête, il tomba sur les bandits, les chassa comme des bêtes fauves à travers les forêts qui leur servaient de repaires, et les traita avec tant de cruauté qu'ils se réfugièrent par troupes sur le territoire turc. En 1740, les Hongrois ayant pris les armes pour sauver leur reine (Marie-Thérèse), Trenck offrit de lever à ses frais un régiment de pandours, ce qui fut facilement accordé. Il forma parmi ses vassaux un corps d'environ 500 hommes et, avant de se rendre à Vienne, il se jeta de nouveau sur les bandits, qui, se voyant resserrés entre la Sawe et la Sarsawa, capitulèrent. 300 d'entre eux entrèrent dans son régiment. La plupart étaient des soldats déterminés; Trenck seul était capable de les soumettre à une certaine subordination. Un jour, comme il les exerçait, une compagnie fit feu sur lui; son cheval tomba. Il court furieux sur cette compagnie, compte un, deux, trois, et coupe la tête au quatrième. Il allait continuer, lorsqu'un chef des bandits sort des rangs, tire son sabre en criant : « J'ai tiré sur toi, défends-toi. » Ils s'attaquent, et Trenck le taille en pièces. Devenu plus furieux, il allait poursuivre l'exécution en décimant chaque quatrième homme. La révolte étant devenue générale, il se précipita au milieu d'eux, taillant à droite et à gauche. L'excès de sa rage les épouvanta; ils tombèrent à genoux, promirent obéissance, et ils tinrent parole. Au mois de mai 1741, Trenck était arrivé avec son régiment à l'armée autrichienne, campée dans les environs de Neiss. La capitale de la monarchie était menacée par les Français et les Bavarois; il accourut sur les bords du Danube et gagna la confiance du prince Charles de Lorraine et du général Kewenhüller. Ayant ouvert le passage à l'armée, il poursuivit l'ennemi jusqu'en Bavière, où il mit tout à feu et à sang. Avec une poignée d'hommes, il s'était emparé de trois passages qui étaient la clef de la Styrie. Le 20 janvier 1742, il prit Deckendorf d'assaut, et le 26 du mois suivant, Reichenhall eut le même sort. Ayant aussi pris Cham d'assaut, il fit mettre le feu à la ville. Les habitants furent brûlés ou égorgés. Les femmes et les enfants, qui cherchaient à se sauver, étaient conduits sur le pont, d'où on les jetait dans l'eau après les avoir pillés. Partout où Trenck passait, il n'avait égard ni à la faiblesse des personnes, ni à la sainteté des lieux. On prétend qu'il obligeait ses pandours à lui céder à bas prix les objets volés, et qu'il les envoyait dans ses terres en Slavonie par des bateaux expédiés sur le Danube. Ayant su que, dans une ville qu'il venait de prendre, un habitant avait caché un tonneau de vingt mille florins, il visite la maison, et dans sa précipitation il met le feu à quelques livres de poudre, dont l'explosion le renversa par terre et lui brûla le corps et le visage. Depuis ce moment, sa figure noire et couverte de cicatrices lui donnait un air encore plus féroce. Laudon, qui alors était capitaine dans le même régiment, se trouvait à la porte de la maison au moment où cet accident arriva à son colonel. Trenck, l'ayant soupçonné d'en avoir profité pour enlever le trésor, ne cessa de le persécuter. Appelé à Vienne pour rendre compte de sa conduite, il fut arrêté et mis en liberté au bout d'un mois. Il porta le nombre de ses pandours à 4,000, avec lesquels on forma, en 1743, un régiment d'infanterie hongroise; il y ajouta 600 housards et 150 chasseurs, qu'il équipa à ses frais. A la fin de cette première campagne, il avait fait 4,000 prisonniers et s'était emparé de 25 canons et de 10 drapeaux. Au mois d'août 1742, l'armée autrichienne marcha vers le Rhin. Le 4 septembre, d'après l'ordre du prince Charles, Trenck attaqua et prit une île du Rhin, vis-à-vis le fort Mortier, et s'y établit. En 1743, il passa le Rhin à la nage avec 70 pandours, prit d'assaut un fort qui tenait à Philipsbourg, tua de sa main l'officier français qui y commandait et y laissa garnison; ayant traversé aussi heureusement un second bras du Rhin, il surprit deux régiments de cavalerie bavaroise. L'armée autrichienne passa le Rhin, et Trenck se répandit dans l'Alsace pour mettre la province à contribution. Au mois de septembre 1744, l'armée prussienne étant entrée en Bohême, le prince Charles fut forcé de repasser le Rhin. Trenck, qui était à l'arrière-garde, fut constamment aux mains avec le chevalier de Belle-Isle, qu'il surprit plus d'une fois. En marchant vers la Bohême, il reprit Neubourg, Sultzbach, Tabor, Budweïs et Frauenberg, ce qui le mit de plus en plus en faveur auprès du prince Charles. Il se distingua à la prise de Kossel; mais la bataille de Sorr ou Soraw (14 septembre 1745) lui devint funeste : chargé d'attaquer Frédéric II par ses derrières, il s'arrêta à piller son camp et eut pour sa part la tente et la vaisselle du roi, qui s'en dédommagea en battant complétement le prince Charles. De là les ennemis de Trenck cherchèrent à le rendre suspect. On l'accusa d'avoir relâché le roi de Prusse, qu'il avait fait prisonnier dans son lit; d'avoir reçu un million de ducats, tandis qu'il pouvait décider le sort de

la bataille en poursuivant son attaque, et l'on conclut que c'était à son avidité qu'on devait attribuer la malheureuse issue de la journée et la perte de tant de braves. En arrivant à Vienne, il y trouva 23 de ses officiers, qui étaient devenus ses accusateurs. Le conseil de guerre nommé pour examiner sa conduite écarta la plupart des accusations; il le condamna cependant à payer cent vingt mille florins aux officiers qu'il avait arbitrairement chassés du régiment. Au lieu de se soumettre à cette sentence, il s'en alla en Slavonie; mais à son retour à Vienne, Marie-Thérèse lui ordonna de garder les arrêts. Au mépris de ces ordres, il affecta d'aller au théâtre, où il savait que l'impératrice devait se trouver. Voyant dans une loge un de ses accusateurs, il le prend au collet et le jette dans le parterre. L'impératrice indignée le fit arrêter, et ses biens furent séquestrés. Cité devant un nouveau conseil de guerre, le président lui reprocha la bataille de Soraw, perdue par sa faute. Trenck se justifia en montrant un témoignage écrit de la main du prince Charles. Le président s'étant exprimé sur le prince avec mépris, Trenck le saisit « comme « un tigre enlève un chat », disent ses mémoires, et si la garde n'était accourue, il l'aurait jeté d'un quatrième étage. Depuis ce moment, il ne parut plus qu'enchaîné. On lui reprocha les cruautés commises à Cham. Il chercha à les justifier en faisant voir que les habitants avaient coupé les mains à six pandours faits prisonniers. On l'accusait d'avoir pillé les églises, enlevé les vases sacrés et commis plus de mille sacriléges. Il paraît que sur tous ces points sa justification était faible. La baronne de Lestock, qu'il devait épouser au moment même où il fut arrêté, répandait l'or pour le délivrer. Selon les mémoires de Trenck, elle gagna l'officier qui le gardait à l'arsenal de Vienne; le prisonnier fit le mort, on le plaça dans un cercueil et on le conduisit au cimetière; l'officier, ayant ouvert le cercueil, donna son manteau à Trenck, qui s'enfuit en Hollande avec la baronne. Il y fut découvert, arrêté et reconduit à Vienne, où l'on instruisit une nouvelle procédure. Condamné à être renfermé dans une forteresse jusqu'à sa mort, on le conduisit à la citadelle de Brunn, où, s'étant lui-même empoisonné, à ce que l'on assure, il mourut le 4 octobre 1749, n'étant âgé que de 38 ans. Il avait amassé, par ses pillages, une fortune de deux millions de florins qu'il légua en mourant à son cousin Frédéric Trenck (dont l'article suit); mais par l'effet de procès assez injustes, elle fut presque entièrement anéantie. La vie de ce guerrier a été écrite par Frédéric Trenck, son cousin. Voyez aussi : *Mémoires de François baron de Trenck, commandant des pandours, cousin de Frédéric baron de Trenck, officier du roi de Prusse, écrits par lui en italien, traduits en français*, Paris, 1788, 2 vol. in-12; Watermann, *Vie de Trenck*, Leipsick, 1837, 2 vol. in-8°, et les *Mémoires du prince de Ligne*, Vienne, 1816, 2 vol. in-8°. G—Y.

TRENCK (Frédéric, baron de), cousin du précédent, naquit à Kœnigsberg, le 16 février 1726, d'une famille dont l'illustration remontait à la conquête de la Prusse par les chevaliers teutoniques. Il était doué d'une belle figure, d'une taille très-élevée (5 pieds 9 pouces), de la force d'un Hercule; ces dons heureux se développèrent chez lui avant l'âge, et il les conserva jusque dans la vieillesse. A treize ans, il possédait les langues et l'histoire ancienne et se vit en état de passer aux hautes études dans l'université de Kœnigsberg. Il ne s'y fit pas moins remarquer par son aptitude pour les sciences que par son adresse à tous les exercices. Il eut deux duels à cette époque, l'un à quatorze ans, l'autre à seize, et il blessa ses adversaires, dont l'un était officier. A dix-sept ans, il soutint publiquement ses thèses de philosophie et fut présenté au roi Frédéric II comme l'élève le plus remarquable de l'université. Le comte de Lottum, général adjudant de ce monarque, frappé des dispositions précoces de Trenck, son jeune parent, le conduisit à Potsdam, où le roi l'engagea à quitter ses études pour embrasser la carrière des armes. Frédéric, dès les premières audiences, le chargea de répondre en trois langues à diverses dépêches. Satisfait de cette épreuve, il admit Trenck comme cadet dans ses gardes du corps : au bout de trois semaines, il l'éleva au grade de cornette, puis, au mois d'août 1743, il le choisit pour montrer la nouvelle manœuvre à la cavalerie silésienne. Enfin toutes les distinctions réservées aux favoris échurent à l'heureux Trenck. Le roi, qui le traitait moins en souverain qu'en père et en ami, le présenta à la savante société qu'il s'était plu à former à Berlin. Voltaire, Maupertuis, Jordan, la Mettrie, Pollnitz, devinrent les amis d'un jeune homme de dix-huit ans, qui était à la fois courtisan, militaire et savant. Alors arriva l'aventure qui causa tous les malheurs de Trenck. Dans l'hiver de 1743, la cour de Suède résolut de demander pour le prince royal, héritier de la couronne, une des deux sœurs du roi Frédéric qui restaient encore à marier : on n'était pas bien fixé sur le choix. On redoutait le caractère vif et impérieux de la princesse Ulrique, qui était l'aînée; et l'on penchait pour la princesse Amélie, la plus jeune. Dans cet état de choses, l'ambassadeur suédois s'annonça d'abord à la cour de Berlin comme simple voyageur : il avait ordre de ne faire connaître sa mission que lorsque, après avoir étudié le caractère des deux princesses, il aurait pu se déterminer en faveur de l'une d'elles. La princesse Amélie n'ignora pas cependant qu'elle était l'objet principal de ce voyage. Zélée calviniste, elle s'effraya de l'idée d'être contrainte de se faire luthérienne pour devenir reine de Suède; elle fit part de ses scrupules à sa sœur Ulrique, qui lui conseilla, pour

éviter le mariage qu'elle craignait, d'affecter, en présence de l'ambassadeur suédois, un air de hauteur et de dédain. Amélie, qui jusqu'alors avait été un modèle de politesse, de douceur et de bonté, suivit ce plan avec un succès qui surpassa son attente. L'ambassadeur y fut complétement trompé, et se persuadant qu'elle était haute, impérieuse, fantasque, il lui préféra la princesse Ulrique, qui, de son côté, avait assez bien joué son rôle pour paraître aussi réservée et aussi affable qu'elle l'était peu réellement. Dupe ainsi des conseils artificieux de sa sœur, Amélie, en la voyant devenir reine de Suède, se trouva dans une disposition d'esprit telle que, selon l'expression des *Souvenirs* de Thiébault, elle avait soif de vengeance et de consolation. Dans les fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage d'Ulrique, elle vit ou du moins elle remarqua pour la première fois Trenck, qui, comme officier de garde, faisait la police du bal. Tandis qu'il passait d'une salle à l'autre, on lui enleva les franges d'or de son écharpe; ce petit incident fit quelque sensation, et le jeune officier devint l'objet de tous les regards. « On ne put que re« marquer en lui, dit un témoin oculaire, une « taille forte et plus qu'ordinaire, un air martial, « vif et spirituel, et le tout sous les plus belles « couleurs de la jeunesse et de la santé. » Trenck, après avoir essuyé quelques douces railleries du monarque, en fut bientôt consolé lorsque, après le banquet, la princesse Amélie passa près de lui et lui dit à l'oreille : « Venez chez moi à telle « heure, je vous rendrai votre écharpe. » Trenck fut exact au rendez-vous; et cette première visite fut suivie d'une infinité d'autres. « Dans « l'espace de peu de jours, dit-il dans ses Mé« moires, je fus le plus heureux mortel de Ber« lin.... J'étais estimé; mon roi me témoignait « ses bontés dans toutes les occasions : mon amie « me donnait beaucoup plus d'argent que je n'en « avais besoin, et bientôt mon équipage fut le « plus somptueux et le plus brillant de tout le « corps. » Une telle dépense fut remarquée; et comme Trenck avait à peine mille écus de rente, on fit bien des conjectures; néanmoins le secret de son intrigue avec la princesse demeura caché pour tout le monde. La guerre vint l'arracher à son amante. Durant la campagne de 1744, il fit l'office de lieutenant auprès du roi, qui l'employa à reconnaître les lieux, à établir les campements, et le chargea du soin de fournir de fourrage le quartier général. Son activité, sa bravoure, son intelligence ne se démentirent jamais, et chaque jour il semblait devenir plus cher à Frédéric. A la suite d'une expédition dans laquelle Trenck avait fait 22 prisonniers, le roi l'admit à sa table, le présenta à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hintfort, en disant : *C'est le matador de ma jeunesse prussienne*, puis il lui attacha au cou l'ordre du Mérite. La guerre finit trop tôt pour la durée d'une prospérité si grande. Trenck, revenu à Berlin avec le roi, fut reçu avec transport par la princesse Amélie. Il fut moins circonspect que l'année précédente, peut-être aussi plus observé. Frédéric fut instruit de ses assiduités auprès de sa sœur, et il ne put en méconnaître le motif; mais l'honneur du sang royal lui faisait une loi de ne pas paraître si bien informé. Il ne lui restait donc qu'un moyen convenable de faire comprendre à Trenck qu'il fallait changer de conduite : c'était de le maltraiter jusqu'à ce que celui-ci devinât ce qu'on ne voulait pas lui dire. Mais avant de prendre ce parti, Frédéric montra envers l'audacieux qui lui manquait si essentiellement une bonté vraiment paternelle. Un dimanche, à la parade, il dit à Trenck, en passant auprès de lui : « Monsieur, le tonnerre et la tem« pête s'amassent; prenez garde à vous. » L'imprudent fut sourd à cet avis, et une nouvelle visite à la princesse fut punie de trois semaines d'arrêts. Le prétexte qui fut allégué pour cette rigueur était une faute de discipline, qui s'expiait ordinairement par trois ou quatre jours de détention. Trenck était encore aux arrêts lorsqu'on lui apporta l'ordre d'aller à Dresde porter des dépêches. A son retour, il se présenta au roi, qui ne lui dit que ces mots : « Où étiez-vous avant « d'aller à Dresde? — Sire, aux arrêts. — Eh « bien, retournez-y. » Trenck y resta environ quatre mois, jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1745. Il suivit le roi et combattit à ses côtés à la journée de Strigau, où il reçut une blessure et eut deux chevaux tués sous lui. Frédéric parut alors lui rendre son estime et sa confiance. A la journée de Sorr il servit d'adjudant au roi, et il ne fut pas étranger au succès de cette mémorable journée; mais de graves imprudences vinrent encore effacer ces nouveaux services. Dès la campagne précédente, il était entré en correspondance avec le fameux François Trenck, son cousin, qui commandait le corps des pandours au service de l'Autriche (*voy.* l'article précédent) et qui l'avait institué son légataire universel en 1743. Les ennemis de Trenck surent en tirer parti pour achever de le perdre dans l'esprit du roi. Quelques jours après la bataille de Sorr, il avait reçu une lettre fort innocente de son cousin : Frédéric en fut instruit; et Trenck, dès le jour qui suivit la réception de cette fatale missive, fut enfermé dans la forteresse de Glatz. L'intention du monarque était de ne l'y retenir que pendant une année. Par malheur, le prisonnier ignorait les dispositions favorables de Frédéric. Croyant qu'il était condamné à rester en prison toute sa vie, il ne se fit pas scrupule de chercher à s'échapper. La princesse Amélie, avec laquelle il correspondait par le moyen d'un officier, ne le laissait pas manquer d'argent; et il mit dans ses intérêts une partie de ses gardiens. Cependant trois tentatives qu'il fit pour s'évader ne réussirent point; ce ne fut qu'après onze mois de séjour à Glatz qu'il parvint à s'échapper, avec

le secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Schœll. Tous deux sautèrent un soir dans les fossés par un endroit peu élevé du parapet : Schœll eut le pied foulé ; Trenck, qui ne reçut qu'une légère contusion, chargea son ami sur ses épaules et le porta ainsi jusque sur les bords de la Neisse, qu'il traversa à la nage, malgré les glaçons, le 24 décembre 1746. Après deux jours de souffrances et de dangers inouïs, tous deux se trouvèrent hors du territoire prussien. Trenck, au moment de son évasion, n'avait pas eu le temps de prendre l'argent qu'il avait caché dans sa prison. Il faut lire dans ses mémoires le récit de toutes les privations qu'ils essuyèrent, depuis Braunau en Bohème jusqu'à Elbing en Pologne. Trenck, arrivé presque nu dans cette dernière ville, le 17 mars 1746, après avoir fait plus de trois cents lieues à pied, y retrouva un de ses anciens instituteurs qui l'accueillit comme un fils. Sa mère, qui vint le voir à Elbing, lui donna une somme considérable en lui conseillant d'aller chercher fortune à Vienne. Une lettre de change de quatre cents ducats, qu'il reçut de la princesse Amélie, vint ajouter à ses ressources ; il partagea son trésor avec son ami Schœll, qu'il avait laissé malade à Thorn. Tous deux prirent le chemin de Vienne, où ils se séparèrent ; Trenck trouva dans cette capitale son cousin François Trenck, détenu à l'arsenal et impliqué dans un procès criminel. L'accueil distingué qu'il reçut de l'empereur d'Allemagne et du prince Charles de Lorraine lui inspira la confiance de solliciter pour son parent ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce dernier ne le payait que d'ingratitude. François Trenck eut la bassesse de révéler à la cour de Vienne un projet d'évasion que lui avait proposé Frédéric. Il lui suscita même un duel, dans lequel celui-ci mit successivement hors de combat trois officiers, dont l'un avait reçu de Trenck le pandour la promesse de mille ducats s'il réussissait à envoyer son parent *dans l'autre monde*. Après cette aventure, Frédéric Trenck quitta Vienne (août 1746) et partit pour la Hollande, résolu d'aller aux Indes. Son séjour dans la capitale de l'Autriche l'avait entièrement perdu dans l'esprit de Frédéric II, qui le soupçonna, mais à tort, d'avoir livré au cabinet autrichien les plans des forteresses prussiennes. Arrivé à Nuremberg, il y rencontra un parent de sa mère, le général Lieven, qui commandait un corps de troupes russes, et qui l'engagea au service de la Russie en qualité de capitaine dans les dragons de Tobolsk. La paix s'étant faite presque aussitôt, Trenck fut envoyé par la Vistule, avec 140 convalescents, à Dantzig, d'où il devait s'embarquer à Riga. A Dantzig, il pensa être enlevé par un corps de recruteurs prussiens, et ne leur échappa qu'à force d'audace et de sang-froid. Dans la traversée jusqu'à Riga, une tempête allait forcer l'équipage à relâcher à Pillaw, petit port occupé par une garnison prussienne, et Trenck y serait inévitablement demeuré prisonnier ; mais il contraignit, le pistolet à la main, le timonier à tenir la mer malgré la tourmente. Arrivé à Moscow, où se tenait la cour de l'impératrice Elisabeth, il fut bientôt distingué par les premiers personnages de l'Etat. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Hintfort, le même qui avait été témoin, en 1744, de la faveur dont Frédéric II l'avait honoré, se chargea d'être son patron et lui avança l'argent nécessaire pour se produire d'une manière brillante. Trenck, ayant composé un poëme à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de l'impératrice, lui fut présenté : Elisabeth le recommanda elle-même à son chancelier et lui fit présent d'une épée enrichie de diamants. Dès lors il jouit de la plus haute faveur à la cour ; et il inspira une vive passion à une princesse russe, plus jeune et plus jolie qu'Amélie de Prusse et qui ne se montra pas moins généreuse ; mais, au bout de quatre mois, une mort subite lui enleva cette aimable créature. Elle avait laissé à Trenck tous ses bijoux et tout son argent, dont la valeur montait à sept cent mille ducats. La femme du chancelier de Russie se laissa séduire par cet heureux aventurier ; leur union intime ne mit aucune borne au crédit de Trenck. Une noire intrigue, suscitée contre lui par le comte de Goltz, envoyé de Prusse, fut déjouée par le zèle de son amie ; le diplomate démasqué mourut de chagrin peu de temps après, et l'impératrice, pour dédommager Trenck du chagrin passager qu'on lui avait causé, lui envoya un présent de deux mille roubles. Thiébault, dans ses *Souvenirs*, l'accuse d'avoir eu la coupable indiscrétion de faire circuler le portrait de la princesse Amélie de Prusse entre les mains de tous les convives à un grand dîner chez le chancelier de Russie. La mort de François Trenck, arrivée le 4 octobre 1749, rappela à Vienne Frédéric, que le défunt avait fait son héritier universel, à condition qu'il ne servirait pas d'autre puissance que l'Autriche ; mais avant de se rendre dans ce pays, Trenck voulut visiter les Etats du Nord. A Stockholm il fut reçu à bras ouverts par la reine de Suède, sœur de la princesse Amélie. De Copenhague il s'embarqua pour la Hollande ; mais assailli par les tempêtes, il fut jeté la première fois sur la côte de Suède, à Gothenbourg, où il employa une grande partie de son argent à secourir les habitants ; la seconde fois, son vaisseau fut poussé par la tourmente jusque dans le port de Bahus en Norvége. D'Amsterdam, où il séjourna peu de temps, Trenck se rendit à Vienne en 1750, où, pour être habile à recueillir la succession de son cousin qui se trouvait sous le séquestre, il se vit obligé d'abjurer le luthéranisme. Indifférent à toute religion, il obtint un certificat constatant qu'il s'était converti au catholicisme. L'héritage qu'il poursuivait était grevé de soixante-trois procès. A force d'or, de persévérance et d'activité, il les

termina en trois ans; mais le procès principal, pendant à la chambre de Hongrie, n'était pas jugé. Par les intrigues de ses ennemis il le perdit, et il fut décidé que les biens que Trenck le pandour avait possédés en Esclavonie n'appartenaient pas en nature à son légataire, et qu'il ne fallait lui payer qu'une certaine somme représentant le prix d'achat. Ces discussions cessèrent en 1753, et des immenses richesses de Trenck il ne reçut que soixante-trois mille florins. Dépité de toutes les chicanes qu'on lui suscitait, il alla faire un voyage à Venise, à Rome et à Florence. A son retour à Vienne, il fut, par un malentendu de la police, arrêté pendant neuf jours comme faux monnayeur; et le gouvernement fit insérer dans la *Gazette de Vienne* une sorte de réparation publique en sa faveur. On le nomma alors capitaine dans le régiment de cuirassiers de Cordua. Il s'empressa d'aller rejoindre son régiment en Hongrie, et contribua puissamment à le discipliner. La mère de Trenck étant morte en 1758, il se rendit à Dantzig pour régler avec ses frères et sœurs les affaires de la succession. Il ne prévoyait pas que la vengeance de Frédéric l'attendait en cette ville. L'un des ennemis de Trenck avait écrit à ce prince que cet officier ne faisait le voyage de Dantzig qu'avec le projet téméraire de surprendre le roi au moment où il partirait pour le camp qu'il assemblait en Prusse, et d'attenter à sa vie. Trenck, après avoir réglé ses intérêts de famille, allait s'embarquer sur un vaisseau suédois, lorsqu'il fut enlevé au milieu de la nuit par trente hussards prussiens et conduit à Berlin. Dans ce trajet il fut traité avec tant d'égards et gardé avec une telle négligence que, s'imaginant que Frédéric n'en voulait plus à sa liberté, il ne profita point d'une occasion qui lui fut offerte de s'évader. Mais à son arrivée à Berlin il fut étroitement gardé, sévèrement interrogé, dépouillé de tout son argent et des bijoux qu'il portait sur lui, entre autres du portrait de la princesse Amélie, puis enfin conduit à la forteresse de Magdebourg. Frédéric, en voyant Trenck dans cette prison d'Etat, avait ordonné que l'on prît toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût s'échapper. Ce prince n'avait pas oublié avec quelle adresse cet officier s'était évadé du fort de Glatz : il était convaincu qu'avec un captif si industrieux, si plein d'audace, il fallait prendre plus de précautions qu'avec tout autre : c'est ce qu'il recommanda, sous peine d'un châtiment exemplaire, à tous les officiers de la garnison de Magdebourg; et ceux-ci de leur côté, pour mieux faire leur cour, ajoutèrent aux précautions que leur suggérait leur devoir ces raffinements de barbarie qui étonnent l'esprit et révoltent le cœur. Le cachot où fut enfermé Trenck n'était pas à quatre-vingts pieds sous terre, comme le prétend l'auteur des *Souvenirs de vingt ans;* mais il était pratiqué dans une casemate, et recevait *assez de jour*, bien que le prisonnier ne pût *voir ni ciel ni terre*, ce sont ses propres expressions. On ne lui mit pas d'abord de fers. Ayant toujours été grand mangeur, il souffrait horriblement de la faim. Sa nourriture consistait, toutes les vingt-quatre heures, en une livre et demie de pain, dont à peine la moitié était mangeable, et il lui en aurait fallu six livres pour satisfaire son appétit. Quelque étroitement gardé qu'il fût, il trouva moyen d'entrer en communication avec plusieurs des grenadiers qui faisaient sentinelle auprès de sa prison. Tandis qu'à force de patience et d'industrie, il creusait, au-dessous de son cachot, un conduit souterrain par lequel il espérait pénétrer dans une casemate voisine, dont la porte était toujours ouverte, ces généreux soldats, par l'entremise d'une juive, sollicitaient auprès de la famille Trenck et auprès de l'ambassadeur d'Autriche à Berlin les moyens de faciliter son évasion. Le secret de ces communications extérieures fut révélé à Frédéric, qui fit pendre les soldats et construire une nouvelle prison pour Trenck. Toutefois personne n'avait découvert les travaux intérieurs du prisonnier pour sortir de son ancien cachot : il ne perdit pas courage, et malgré d'inconcevables difficultés, le trou était sur le point d'être achevé lorsqu'on vint chercher Trenck pour le conduire dans son nouveau cachot, où il fut chargé de chaînes et d'énormes anneaux aux pieds, aux mains et par le milieu du corps. Ce ne fut qu'en 1756 qu'on y ajouta un carcan : le tout formait un poids de soixante-huit livres. La largeur de la prison était de 8 pieds sur 10 de longueur : le jour y pénétrait à peine; sur la muraille était écrit le nom de Trenck en lettres rouges; sous ses pieds était la tombe dans laquelle il devait être enterré, on y avait également tracé son nom avec une tête de mort. Il ne pouvait faire d'autre mouvement que de sauter sur la place où il était attaché, ou bien de secouer la partie supérieure de son corps pour se réchauffer. Lorsque avec le temps il se fut accoutumé au poids de ses chaînes qui lui blessaient douloureusement les os des jambes, il put se mouvoir dans un espace de quatre pieds. La prison ayant été bâtie de plâtre et de chaux dans l'espace de onze jours, l'infortuné fut environ six mois continuellement dans l'eau qui dégouttait de la voûte, précisément à l'endroit où il était obligé de s'asseoir : cependant sa santé n'en fut point altérée. Toutes les fois qu'on venait faire la visite, on était obligé de laisser pendant quelques minutes les portes ouvertes pour que la vapeur du mur n'éteignît pas les lumières. Au fond de ce séjour affreux il eut un moment de plaisir indicible lorsque, après avoir enduré pendant onze mois la faim la plus cruelle, il se vit libre de satisfaire son appétit. Il faut lire dans les mémoires écrits par Trenck lui-même le détail des nombreuses tentatives qu'il fit pour s'évader : si elles n'eurent aucun succès, il réussit du moins à se débarrasser de ses

chaînes, qu'il reprenait chaque jour au moment où l'on entrait dans sa prison. Ses gardiens portèrent la cruauté jusqu'à l'empêcher de dormir. Il vint un ordre de le faire éveiller tous les quarts d'heure par les sentinelles. Cette consigne atroce s'exécuta durant quatre ans. Pendant sa longue captivité, Trenck se perfectionna dans les sciences: il composa, soit en allemand, soit en français, des complaintes et des satires, qui se trouvent la plupart insérées dans le recueil de ses œuvres, imprimé en Allemagne. D'autres fois il s'amusait à graver sur des gobelets d'étain, soit des dessins, soit des vers. Il fit tant de progrès dans cet art, bien qu'il n'eût qu'un mauvais clou pour lui servir de poinçon, que l'un de ces gobelets, représentant une vigne avec une inscription en vers, qui rappelait l'histoire de Naboth, ayant été apporté à Vienne, produisit une telle impression sur l'esprit de Marie-Thérèse, qu'elle ordonna à son ministre à Berlin de s'occuper de la délivrance de Trenck (1). Il était encore parvenu à apprivoiser une souris qui était pour lui, dans sa prison, ce qu'une araignée avait été pour Pellisson, dans une situation semblable, lorsque ce petit animal lui fut enlevé par l'ordre du major de sa prison. Cependant la princesse Amélie ne perdait pas de vue son malheureux amant; elle lui faisait passer des sommes considérables par le moyen desquelles Trenck avait séduit la plupart des officiers de la garnison. Tout était disposé pour une évasion lorsque, par une inconcevable fanfaronnade, il annonça que le lendemain on le verrait, à telle heure, sur les glacis de la ville. Trompé par les paroles insidieuses du major de la place, il alla jusqu'à donner connaissance des moyens qu'il devait employer; mais au lieu de la liberté qu'on lui avait promise pour cette confiante révélation, il se vit chargé de nouvelles chaînes, et gardé de plus près qu'il ne l'avait jamais été. Frédéric se lassa enfin de persécuter si longtemps un innocent. La porte de la prison de Trenck lui fut ouverte le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de détention, qui, ajoutés aux dix-sept mois qu'il avait passés à Glatz, formaient onze ans de captivité. « La « délivrance de Trenck, dit Thiébault, est cer- « tainement ce qu'il y a de plus curieux dans son « histoire; c'est aussi ce qu'il y a de moins « connu; car lui-même n'en parle qu'en termes « vagues qui ne nous apprennent rien. » Il est certain que la princesse Amélie et même la reine de Prusse ne dédaignèrent pas d'agir en sa faveur, soit auprès de Frédéric, soit auprès de la cour de Vienne. Des sommes énormes furent données pour acheter la bienveillance de certains ministres autrichiens. La malheureuse Amélie, plus accablée des maux de son amant qu'il ne l'était lui-même, avait passé les onze dernières années dans le deuil et dans les larmes. « C'est à « cet état déchirant, dit Thiébault, qu'il faut at- « tribuer toutes les infirmités précoces et extraor- « dinaires dont elle fut assaillie. » Trenck était libre; mais il devait encore éprouver bien des traverses. De nouveaux fers l'attendaient à Vienne, où, pendant six semaines, il fut retenu prisonnier dans les casernes impériales. Des intrigants intéressés à ne pas rendre compte de la gestion de l'héritage de François Trenck avaient persuadé à Marie-Thérèse que Frédéric, son héritier, était à demi fou, et que, dans ses accès continuels de rage, il exhalait son ressentiment contre le roi de Prusse par des menaces épouvantables. Cette odieuse menée fut heureusement déjouée. L'empereur François I[er] voulut s'assurer lui-même de la situation d'esprit dans laquelle se trouvait l'infortuné captif: la liberté de Trenck suivit cette entrevue; et le lendemain il fut admis à faire sa cour à Marie-Thérèse. Il pouvait s'attendre à de riches dédommagements après tant de souffrances; mais tout se borna au grade de major, qui lui fut donné; et ce ne fut pas sans peine qu'il put arracher aux curateurs infidèles de la fortune de François Trenck quelques débris de cette immense succession: il se rendit à Aix-la-Chapelle et se fixa dans cette ville, où il épousa, en 1765, la fille du bourgmestre. La littérature, la politique et le commerce de vins de Hongrie partageaient les loisirs de cet homme si actif. Il était même en correspondance suivie avec le nouvel empereur Joseph II, qui, méditant de grandes réformes dans ses Etats, goûtait assez les projets systématiques et hardis de Trenck. Chaque année, ce dernier ajoutait à ses œuvres diverses, parmi lesquelles son *Héros macédonien* produisit une grande sensation. Il rédigeait aussi le recueil hebdomadaire intitulé *l'Ami des hommes*, et il entreprit, en 1722, une gazette à Aix-la-Chapelle. Professant avec exaltation les principes de la liberté, il se fit de cruels ennemis, surtout parmi le clergé catholique d'Aix-la-Chapelle; mais le succès de sa gazette allait toujours croissant. L'impératrice Marie-Thérèse en fit défendre l'expédition dans tous les bureaux de poste; et Trenck fut assez sage pour supprimer tout à fait son journal, plutôt que de manquer à une souveraine à qui il devait quelque reconnaissance. Il écrivit, *pour se dédommager*, comme il le dit dans ses mémoires, un petit traité sur le partage de la Pologne. Alors, depuis 1774 jusqu'en 1777, il parcourut en voyageur curieux toutes les provinces de la France et de l'Angleterre. En France, il se lia avec le célèbre Franklin et avec le ministre de la guerre Saint-Germain. Tous deux lui firent les propositions les plus avantageuses pour l'engager à passer en Amérique; mais son affec-

(1) « L'histoire de mes gobelets est vraiment surprenante, dit-il « dans sa *Vie*. Il était défendu, sous peine de la vie de me parler « et de me donner ni encre ni plume, et cependant je surpris « insensiblement la permission d'écrire sur l'étain ce que je vou- « lais faire connaître au monde. Par ce stratagème et ces mau- « vais vers, je parus aux yeux de ceux qui ne me connaissaient « pas un malheureux opprimé, mais intéressant. Mes gobelets me « valurent de l'estime et des amis; et je dois en grande partie « ma liberté à cette invention. »

tion pour sa femme et pour ses enfants le retint en Europe. Son commerce de vins prospérait, déjà il en avait recueilli un bénéfice net de quarante-mille florins, lorsqu'une escroquerie concertée entre des négociants et des magistrats de Londres lui enleva jusqu'à ses capitaux et l'obligea de renoncer à ce négoce. De retour en Allemagne, il fut chargé de plusieurs missions politiques très-confidentielles. A Vienne, il reçut de nouveaux bienfaits de Marie-Thérèse, qui fit à la baronne de Trenck une pension de quatre cents florins, outre celle qu'on payait à son mari. Cette princesse chargea celui-ci de traduire du français en allemand les œuvres spirituelles de l'abbé Baudran; mais il avoue lui-même, dans sa *Vie*, que, s'affranchissant des entraves d'un traducteur, il composa, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage; en sorte qu'il fit parler son auteur en fort mauvais catholique. La mort de Marie-Thérèse, arrivée au moment de la publication du 3e volume, détruisit pour Trenck les espérances de fortune que lui avaient fait concevoir les bontés de cette souveraine. Une oraison funèbre et une ode qu'il composa à cette occasion eurent un grand succès; mais la baronne de Trenck n'en perdit pas moins la pension que lui avait accordée la feue impératrice. Trenck se retira alors en son château de Zwerback en Hongrie, où pendant six ans il se livra sans succès à des exploitations agricoles. Il chercha dans sa plume de nouvelles ressources, et s'occupa de publier, par souscription, ses poésies, ses divers ouvrages et l'histoire de sa vie. Cette entreprise lui rapporta prodigieusement. Enfin après quarante-deux ans d'exil, il lui fut permis de revoir sa patrie (1787) : il fut reçu avec bonté par le successeur du grand Frédéric; et il revit la princesse dont la faveur avait fait le malheur de sa vie. La princesse, après avoir écouté dans tous ses détails l'histoire de Trenck, l'assura de sa protection pour ses enfants. Peu de jours après cette entrevue, Amélie n'était plus; elle mourut au mois de mars 1787, comme si après avoir revu son amant elle n'avait plus rien à faire en ce monde (1). Trenck lui donna des larmes sincères. Dans un voyage qu'il fit à Kœnigsberg, il retrouva sa famille, mais non pas ses biens, qui avaient presque entièrement disparu entre les mains de ceux qui les avaient gérés durant un séquestre de quarante deux ans. Alors parurent en allemand ses mémoires, qui furent traduits dans toutes les langues. Deux traductions françaises furent publiées presque en même temps, l'une du baron de Bock, Metz, 1787, 2 vol. in-12; l'autre par le Tourneur, Paris, 1788, 3 vol. Le nouveau traducteur rétablit plusieurs passages supprimés par son devancier. Le nom de Trenck fut alors dans toutes les bouches. Son portrait se voyait partout. Le fameux Curtius fit voir au Palais-Royal l'image en cire du prisonnier de Magdebourg, avec le costume et les chaînes qu'il portait dans son cachot. Arnoult (*voy.* ce nom) fit représenter dans cette même année 1788, sur le théâtre d'Audinot (Ambigu-comique), le *Baron de Trenck ou* le *Prisonnier prussien*, en un acte. La révolution qui éclata successivement en Belgique et en France trouva Trenck tout disposé à en approuver les principes. Diverses brochures politiques qu'il fit paraître à cette époque lui attirèrent des disgrâces de la part de la cour impériale, au service de laquelle il était toujours attaché. On lui avait accordé une pension de deux mille florins, à condition qu'il n'écrirait plus. Des réflexions sur la révolution française, publiées par lui à Bade, au mois de septembre 1791, le firent accuser d'avoir manqué à sa parole. Conduit prisonnier à Vienne, il resta dix-sept jours aux arrêts. A bout de ce terme, l'empereur François lui rendit la liberté; mais il fut privé de sa pension. Quant à l'épouse de Trenck, elle demeura à Vienne; et le gouvernement impérial, ne prétendant pas qu'elle fût victime de l'esprit inquiet de son époux, la laissa jouir d'une pension de quinze cents florins. Trenck revint en France à la fin de cette année 1791 : il se flattait que le parti dominant l'accueillerait avec empressement, mais il fut trompé dans son attente; et il vécut à Paris dans un état voisin de la misère. Sa vieillesse, son délaissement, ses malheurs, ne purent lui trouver grâce auprès du parti de la Montagne. On supposa qu'il était un émissaire secret du roi de Prusse, et il fut enfermé à St-Lazare. On ne pouvait alléguer contre lui aucune accusation sérieuse; mais il fut accusé d'avoir pris part à la conspiration des prisons et fut conduit à la guillotine, le 7 thermidor an 2 (25 juillet 1794), le même jour que les poëtes Roucher et André Chénier. Il ne montra pas moins de constance que ses compagnons d'infortune. En allant au supplice, il disait à la foule des curieux : « Eh bien, eh bien, de quoi vous « émerveillez-vous? Ceci n'est qu'une comédie à « la Robespierre. » De tous les écrits de Trenck, l'histoire de sa vie mérite surtout d'être lue. Au milieu de déclamations prolixes contre les courtisans, les juges et les prêtres, on y trouve des anecdotes curieuses, une noble franchise de pensée; et ce qui honore surtout l'auteur, il excuse toujours le monarque qui, de son ami, devint son persécuteur implacable. On peut encore lire avec intérêt l'*Examen politique et critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*, dans lequel Trenck releva toutes les accusations que Mirabeau s'était permises contre les souverains du Nord. Laharpe, dans sa correspondance, tout en blâmant Trenck d'offrir trop souvent des *coups de bâton* au comte de Mirabeau, vante le style de cette réfutation, qu'il préfère à celui de l'auteur français. D—R—R.

TRENCK (MAURICE-FLAVIUS, baron DE), jour-

(1) Anne-Amélie de Prusse, abbesse de Quedlingbourg, était née le 9 novembre 1723.

naliste, de la même famille que les précédents, naquit à Dresde, où son père résidait comme envoyé de Pologne. Ayant été élevé au collége de Marie-Thérèse, à Vienne, il fit, comme officier du génie et avec la permission de la cour, un voyage en Espagne, pour diriger les travaux des fortifications de Carthagène. Ayant quitté le service de l'Autriche et voyagé pendant cinq ans, il se fixa à Neuwied, sur le Rhin, où il établit, en 1785, un journal politique allemand qui, sous le titre de *Dialogues des morts*, eut un succès prodigieux. Dès la seconde année, on en débita trois mille exemplaires, et, la révolution ayant éclaté en France, les souscriptions s'augmentèrent à un tel point que la recette d'une seule année allait jusqu'à soixante-dix mille florins. Les maîtres de poste se virent obligés de faire construire des voitures particulières pour transporter les *Dialogues des morts*. Cette faveur extraordinaire fit naître l'idée de plusieurs contrefaçons : il en parut deux en Autriche, et l'on y publiait même les *Dialogues* traduits en latin. Trenck s'exprima avec beaucoup de force contre l'audace des contrefacteurs, mais il ne put les empêcher. Obligé par les événements de quitter Neuwied, il alla s'établir à Francfort, où il continua, pendant quelque temps encore, ses *Dialogues*. Il mourut dans cette ville, le 21 septembre 1810. G—Y.

TRENEUIL (JOSEPH) naquit à Cahors, le 27 juin 1763. Après avoir terminé avec succès ses humanités dans sa ville natale, il vint faire son droit et prendre ses grades à Toulouse. Une distribution des prix que l'académie des Jeux Floraux propose annuellement à l'émulation des jeunes poëtes lui révéla tout à coup le secret de son talent; et trois couronnes successivement remportées prouvèrent bientôt qu'il ne s'était pas mépris sur sa vocation. En effet, on put remarquer dans un de ses premiers essais, le poëme sur l'*Esclavage des nègres*, cette chaleur de sentiment, cette énergie d'expressions qui sont restées le caractère distinctif de ses ouvrages. Appelé bientôt après à diriger l'éducation de l'héritier d'un grand nom (M. de Castellane), Treneuil se dévoua aux persécutions qui ne tardèrent pas à frapper la famille de son élève, dont il partagea constamment les fuites, l'exil et la captivité. Heureusement échappé à tous ces dangers, il se chargea d'une autre éducation dans une famille non moins distinguée, celle de Beaumont, où sa conduite et ses principes laissèrent des souvenirs et des regrets également honorables. Il ne montra pas de sympathie pour la révolution, dont il s'attacha plutôt à célébrer les victimes. Un décret impérial ayant ordonné (20 février 1806) l'érection de *trois autels expiatoires* dans l'église de St-Denis, en réparation du régicide commis envers les cendres de soixante-six rois, Treneuil saisit cette circonstance et publia les *Tombeaux de St-Denis*, composés depuis longtemps sur le théâtre même du sacrilége. Les autels ne s'élevèrent point alors ; mais le poëme fut reçu avec reconnaissance et fixa sur l'auteur, encore inconnu, les regards du public et l'attention du gouvernement. Murat, dont Treneuil avait été le condisciple, sollicita et obtint pour lui une place de conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. De nombreuses éditions des *Tombeaux* confirmèrent bientôt le jugement que l'on en avait d'abord porté et méritèrent au poëte l'une de ces couronnes *décennales* que 1810 devait distribuer avec tant de pompe et de solennité ; mais cette fête triomphale fut ajournée. Des événements d'un autre genre occupaient alors l'attention de l'Europe : le mariage de Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche, et la naissance de leur fils. La réputation de Treneuil, sa récente victoire dans la lutte décennale et la place surtout qu'il tenait du gouvernement ne lui permettaient pas de garder le silence dans ces graves circonstances. Il le rompit, mais on n'a point oublié les leçons courageuses par lesquelles le poëte sut tempérer des éloges commandés par le sujet, et toujours renfermés dans les bornes d'une juste mesure. Toutefois on s'aperçoit aisément, à la lecture de ces pièces (1), de la position forcée où se trouvait l'écrivain. Ce n'est plus cette abondance de sentiments, cette vigueur de pinceau que l'on avait reconnues dans les *Tombeaux de St-Denis*, et que l'on retrouva ensuite dans l'*Orpheline du Temple*, le *Martyre de Louis XVI*, et la *Captivité de Pie VI*, quand la restauration lui permit de les publier. Quoique souvent réimprimés, ces différents poëmes ne pouvaient se promettre qu'une existence éphémère, tant qu'ils resteraient épars et isolés. Treneuil s'occupa du soin de les réunir ; et ce recueil, nouveau dans notre langue, parut en 1817, 1 vol. in-8°, précédé d'un *Discours sur l'élégie héroïque*, qui est lui-même un très-bel ouvrage. L'auteur préparait une seconde édition lorsqu'une longue et cruelle maladie l'enleva aux lettres et à l'amitié, le 7 mars 1818 (2). Conservateur, depuis plusieurs années, de la bibliothèque de l'Arsenal, il avait été placé en 1814 à la tête de cet établissement. Des qualités estimables relevaient dans Treneuil les talents de l'écrivain. On lui reprochait, il est vrai, un désir effréné de gloire, une insatiable avidité d'éloges (3) ; mais il est juste d'observer qu'il

(1) La *Fête nuptiale* (pour le mariage de l'empereur), imprimée dans le recueil intitulé *l'Hymen et la Naissance*. — *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°.

(2) Ce qu'il n'eut point le temps de faire, un ami s'en est chargé; et cette nouvelle édition parut en 1824, Paris, Firmin Didot, 1 vol. in-8°. Elle est ornée du portrait de l'auteur, précédée d'une *Notice* et augmentée de plusieurs pièces inédites, parmi lesquelles on distingue l'*Esclavage des nègres*, l'*Epître sur la mode*, et le *Chant funèbre sur la mort de Josias*.

(3) Un jour que l'on composait, pour la *Gazette de France*, un article sur une de ses pièces, Treneuil se rendit à l'imprimerie, s'annonça comme chargé de revoir les épreuves de l'article, en obtint ainsi communication; et, trouvant trop faibles les éloges qu'on lui donnait, ajouta tous ceux qu'il croyait mériter. On raconte même qu'il y eut de sa part récidive plus d'une fois

était poëte dans toute la force du mot, et né sous un ciel où les idées prennent naturellement plus d'exaltation que partout ailleurs. Il a donné à la *Biographie universelle* les articles BEAUMONT (Christophe DE), archevêque de Paris ; celui du baron DES ADRETS, etc. A. D—R.

TRENNBERG (HUGO VON), poëte allemand de la fin du 13e siècle. On possède peu de détails sur sa vie, mais on sait qu'il exerça longtemps les fonctions de recteur de l'école de Bamberg. Il composa, en 1300, un long poëme intitulé *der Renner* (le Coureur), parce qu'il est censé courir à travers tous les pays. Pendant longtemps il n'a été connu que par l'édition qu'en avait donnée Sébastien Brandt, Francfort, 1549, in-fol. ; mais cet éditeur avait pris les plus grandes libertés avec le texte original, il avait à son gré retranché ou ajouté, il avait modifié le dialecte de la Souabe afin de le transformer dans le langage du 16e siècle ; en 1834, le texte primitif fut publié pour la première fois à Bamberg, d'après un manuscrit daté de 1347. On en connaît une traduction en bas allemand. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire littéraire de la Germanie au moyen âge, Bouterweck, Lessing, Floel, Gervinus, notamment, se sont occupés du *Coureur*. B—N—T.

TRENTA (PHILIPPE), né en 1731, d'une famille noble d'Ascoli, dans les Etats du pape, embrassa l'état ecclésiastique et étudia la jurisprudence, selon l'usage des prêtres romains qui aspirent à des charges administratives. Il obtint en effet la place d'auditeur à Lucques, à Macerata ; et il suivit, dans la même qualité, le cardinal Buoncompagni à Bologne. Lorsque ce prélat fut élevé à la dignité de secrétaire d'Etat, Trenta fut nommé en 1785 évêque de Foligno ; et il mourut dans cette ville, en mars 1795. On a de lui : un recueil de six tragédies, qui parurent d'abord à Foligno, en 1737, in-4°, et dont il existe une réimpression de Lucques, 1766, in-4° ; leurs titres sont : *Giulio Sabino* ; — *Teone* ; — *Oreste* ; — *Annibale* ; — *Vidacilio* ; — *Gionata*. *L'Auge*, tragédie qui remporta le second prix au concours dramatique de Parme, en 1774, est imprimé à part, Parme, Bodoni, 1774, in-4°. Le premier prix fut décerné à Perabò, pour sa tragédie intitulée *Valsei, ossia l'Eroe scozzese*, ibid., 1774, in-4° ; 2° *Limon*, *sive urbanarum quæstionum libri tres*, Rome, 1782, in-4°. C'est un recueil de dissertations sur différents sujets d'antiquité. L'auteur l'appelle *Limon* (jardin orné de fleurs), à l'exemple de Cicéron, qui avait donné le même titre à un recueil de poésies qui ne nous est point parvenu. A—G—S.

TRENTANOVE (RAIMOND), sculpteur, né le 6 janvier 1792, à Rimini. On croit généralement que son père, Antoine, a modelé en 1777, dans sa patrie, cinq figures en cire coloriées, de grandeur naturelle, lesquelles représentent Notre-Dame des Sept Douleurs, St-Jean l'Evangéliste, la Madeleine, Joseph d'Arimathie et Nicodème. Ce travail en cire a été admiré par tous les connaisseurs. Le jeune Raimond fut conduit à l'âge de huit ans à Carrara par son père, gardien du musée de cette ville, et dès lors il manifesta une vive inclination pour les beaux-arts. Son maître de dessin fut le professeur Dunaria. Bartolini lui enseigna les principes de la sculpture. Il y avait si bien réussi, qu'en 1814, étant retourné à Rimini, ses concitoyens ouvrirent une souscription pour lui donner les moyens de continuer ses études à Rome, où il alla, en effet, l'année suivante. Son génie le poussant vers le beau, il monta de suite au rang des premiers maîtres, et l'on courut admirer ses statues de *la Charité*, d'un *Amour assis* et d'une *Vénus jouant avec l'Amour*. Canova vit ces travaux et en fit des éloges. Il chargea Trentanove de former les bas-reliefs du piédestal de la statue de Washington, à laquelle il travaillait sur l'invitation du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Ce travail achevé, il fit un monument funèbre pour la noble famille Rasps de Ferrara. Mais son chef-d'œuvre est une urne cinéraire, destinée à recueillir les cendres du savant cardinal Celio Calagni. Ce vase, exhaussé d'un piédestal, est embelli par un bas-relief où l'on voit le portrait du cardinal soutenu par deux lions, par l'Histoire et par un autre génie. La ressemblance du portrait, les formes des deux génies et des deux lions, le fini du vase attirent toujours l'attention des artistes intelligents. Il forma encore d'autres bas-reliefs, tous destinés pour des monuments funèbres, et copia les plus belles statues de Canova. Poussé par une inclination naturelle, soutenu par les applaudissements du public, Trentanove, qui était infatigable, ne put pousser sa réputation aussi loin qu'on devait l'espérer ; car, attaqué d'une maladie de consomption, il expira le 5 juin 1832. D'un caractère doux et aimable, Trentanove était recherché dans le monde. Ses talents y étaient encouragés ; les hauts personnages de Rome le chérissaient et le protégeaient ; ils regrettèrent sa mort. A—Z—O.

TRENTEL (FRANÇOIS-XAVIER), l'un des plus célèbres astronomes du 18e siècle, naquit à Neustadt, le 1er février 1730, et entra en 1746 dans l'ordre des Jésuites. Ayant enseigné les humanités à Molsheim, la philosophie à Baden et à Wurtzbourg, l'Ecriture sainte et la langue hébraïque à l'université de Mayence, les mathématiques à celle de Heidelsberg, il fut envoyé à Vienne pour y étudier l'astronomie sous le célèbre Max. Hell, dont il devint l'âme. En 1770 il fut nommé astronome en second sous Huberti, à l'université de Wurtzbourg, et en 1773 il obtint la chaire de mathématiques et d'astronomie à la même

(voy. PETITAIN). On trouve une notice sur Treneuil dans la *Quinzaine littéraire* du 16 mars 1818. La liste de ses écrits est dans la *Bibliographie de la France*, au *Journal de la librairie* du 30 mai 1818 ; et c'est par erreur qu'on y dit Treneuil mort en 1817. A. B—T.

université, où il mourut le 29 janvier 1804. Il possédait au plus haut degré le talent de captiver l'attention de ses élèves par une exposition claire, facile, persuasive, et sous lui les études mathématiques et astronomiques à l'université de Wurtzbourg acquirent une grande célébrité. Il a publié : *Compendium algebræ, geometriæ elementaris et sectionum conicarum*, Wurtzbourg, 1775, 1778, 3 vol. in-8°. G—Y.

TRENTO (FRANÇOIS), prédicateur italien, né à Udine, en 1710, fut élevé à l'université de Padoue, et après la mort de son père se retira pendant quelque temps chez les PP. de l'Oratoire. Il mourut à Udine, le 15 février 1786, chanoine de la cathédrale. Ses ouvrages sont : 1° *Compendio della vita di Jesu Cristo*, Udine, 1745, in-8° (anonyme); 2° *Ragionmenti de Omelia scelte*, Plaisance, 1803, in-4° et 4 vol. in-8°; Venise, 1812, 4 vol. in-12; 3° *la Preparation alla morte*, ibid., 1807, in-8°; et Bassano, 1807, in-12; 4° *Lettere*, Plaisance, 1805. Il a laissé soixante volumes inédits de mélanges historiques et littéraires. *Voy.* Braida, *Orazione funebre di Trento*, Udine, 1786, in-4°; Florio (Franç.), *Éloge* du même, ibid., 1787, in-8°; Tomadini, *Vie* du même, ibid., 1798, in-8°. A—G—S.

TRENTO (JÉRÔME), prédicateur, né en 1728, d'une famille noble de Padoue, prit l'habit des jésuites à Bologne, où il prononça ses vœux en 1746. Marchant sur les traces de Segneri, qu'il s'était proposé pour modèle, il préféra les humbles travaux des missions aux succès éclatants des panégyristes. Il mourut en terminant un carême dans l'église de St-Léon à Venise, le 19 avril 1784. Le P. Andrès (*Origine, progressi e stato attuale d'ogni letteratura*) cite ce prédicateur comme un des meilleurs modèles de l'éloquence sacrée en Italie. Il le met sur la même ligne que Segneri et Venini. Sans disputer sur ce rapprochement, nous ferons remarquer que le style de Trento est inégal; que ses tournures sont vicieuses, ses phrases vulgaires; qu'il n'évite pas assez la répétition des mêmes mots ; et qu'enfin ses tableaux, d'un coloris faux et d'un dessin forcé, font trop sentir l'art et la contrainte. Ses ouvrages posthumes publiés par le P. Ptolémée Marsigli sont : 1° *Prediche quaresimali*, Venise, 1785, in-4°; ibid., 1798 et 1816, in-4°; 2° *Panegirici e discorsi morali*, ibid., 1786, in-4°; et ibid., 1818, in-4°. *Voy.* Boscaccio, *Eloggio di Trento*, ibid., 1784, in-8°. A—G—S.

TRENTO (JULES), littérateur, né en 1732, à Panenzo dans l'Istrie, fit ses premières études à Trévise et apprit la médecine à Padoue. Il renonça ensuite à cette profession et, après avoir occupé une chaire de belles-lettres dans sa patrie, il s'établit à Trévise, où il dirigea les travaux d'une imprimerie. Il est mort dans cette ville en 1813. Ses ouvrages sont : 1° *La Sarcotea, o la generazione della carne*, trad. de latin en vers italiens, Trévise, 1769, in-8° (*voy.* MASEN); 2° *Osservazion filosofich sopra i ginochi astuzia*, ibid., 1788, in-4°; 3° *Dix sermons critiques* dans le genre de ceux de Gozzi, un *Traité sur la comédie*, une traduction italienne de Salluste en 2 volumes in-8°, et celle d'un poëme latin de Franzoza sur les *Cérémonies nuptiales des anciens*. *Voy.* Bernardi, *Elogio funebre di Trento*, Venise, 1815, in-8°). A—G—S.

TRENTSCHIN (MATTHIEU DE) commandait, comme palatin du royaume, les troupes hongroises, au nom de Wladislas III, à la bataille de Stillfried (26 août 1278), où le roi Ottocare perdit la couronne et la vie. Il fit ensuite tous ses efforts pour arracher Wladislas à la vie honteuse qu'il menait, entouré de femmes débauchées. Après la mort de ce prince et celle d'André III (*voy.* ces deux noms), apprenant que Charles Robert (*voy.* CHAROBERT), accompagné par un légat du pape, était entré en Hongrie pour se faire sacrer roi, Trentschin réunit les magnats les plus puissants et leur fit jurer qu'ils ne reconnaîtraient point Charles, et qu'ils enverraient à Prague, vers le roi Wenceslas, pour offrir la couronne de Hongrie au jeune prince Wenceslas, alors âgé de douze ans (1301). Pendant que les magnats emmenaient à Bude leur jeune roi, et qu'ils repoussaient à la fois le légat et Charles Robert, la cour ayant reconnu celui-ci (1308), Trentschin, de concert avec Wladislas de Dobrogos, fit répandre dans tout le royaume une circulaire par laquelle il protestait contre l'influence que les papes voulaient s'arroger sur la Hongrie. Le légat excommunia Trentschin, qui, en appelant à son épée, leva des troupes, fit armer ses places fortes qu'il tenait comme ses fiefs royaux, vint assiéger Gran, résidence de l'archevêque-primat du royaume, le força de signer une capitulation, et mit le siége devant Kaschau. Le roi Charles Robert étant accouru pour délivrer la place, on en vint aux mains le 15 juin 1312. Le combat fut sanglant et le succès incertain. Cependant Trentschin s'empara du pouvoir souverain, et fit battre monnaie en son nom. Profitant du mécontentement de la nation bohémienne, il se jeta, en 1315, sur la Moravie qu'il dévasta. Le roi Jean arriva à marches forcées au secours de cette province, et Trentschin se retira; mais il forma ensuite une ligue contre Charles Robert, qui se livrait à la débauche et se disposait à abandonner la Hongrie, où il désespérait de se soutenir. Le haut clergé mécontent se rassembla en 1318 et invita ce prince, sous peine d'excommunication, à convoquer la diète pour se concerter sur les mesures à prendre contre Trentschin. Un bref du pape, conçu dans le même sens, arriva simultanément; et le roi fut contraint d'ordonner la convocation. On s'attendait à une diète orageuse; mais on apprit la mort inopinée de Trentschin. Ses partisans, n'ayant plus de chef, se soumirent; le roi s'empara de ses biens, et depuis ce moment son trône fut affermi. G—Y.

TRESCHOW (Niels), théologien et philosophe scandinave, né le 5 septembre 1751, à Drammin en Norvége, était fils d'un boutiquier. Il reçut dans sa famille, où dominait un vif esprit de piété, une bonne éducation, et il montra de fort bonne heure un goût décidé pour l'étude. A quinze ans, il entra à l'université de Copenhague, et il suivit les cours de théologie, tout en s'occupant de philosophie, d'histoire et des sciences physiques et mathématiques. Après cinq ans de séjour à Copenhague, il devint corecteur ou sous-maître de l'école classique de Drontheim; en 1780, il fut élevé à l'emploi de recteur de l'académie d'Helsingoer, il se livra à l'étude des écrits de Kant, et il inséra à cet égard une série d'articles remarquables dans le journal *la Minerva*. Peu d'années après, en 1789, il fut nommé directeur de l'école de la cathédrale de Christiania, emploi qui le mit en rapport avec des hommes distingués par leur savoir ou leur amour pour le bien public. Il dirigea ses efforts vers l'amélioration du système d'instruction publique qui dominait alors dans les Etats scandinaves; mais ses projets de réforme rencontrèrent de grands obstacles : des intérêts froissés, des habitudes de routine s'élevèrent contre eux, et ils reçurent à peine un commencement d'exécution. En 1796, Treschow présenta à l'université de Copenhague une dissertation *De anthropomorphismo*, qui lui valut le titre de docteur en théologie, et en 1803 il fut appelé à occuper la chaire de philosophie dans la capitale du Danemarck; dix ans plus tard, il alla remplir les mêmes fonctions à la nouvelle université de Christiania, à la fondation de laquelle il avait puissamment contribué. Lorsqu'en 1814, la Norvége fut réunie à la Suède, il fut élevé aux fonctions importantes de surintendant de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques; il remplit avec zèle pendant douze ans les devoirs de sa charge, et cédant ensuite à la fatigue de l'âge, il se retira dans une modeste demeure qu'il possédait aux environs de Christiania. Ce fut là que la mort vint le frapper le 22 septembre 1833. Ses principaux ouvrages, écrits pour la plupart vers la fin de sa vie, sont : *Des rapports de la morale avec la politique; — Principes de législation; — Esprit du christianisme; — Traduction de l'évangile de St-Jean; — le Testament philosophique en Dieu, la Nature et la Révélation*. Z.

TRESSAN (Pierre de la Vergne de), missionnaire, né en 1618, au château de ce nom, dans le Languedoc, d'une ancienne et noble famille, qui a produit un grand nombre de généraux et donné plusieurs prélats à l'Eglise, fut élevé dans les principes de la religion réformée; mais venu à Paris, il se convertit à la foi catholique, d'après l'exemple et les conseils d'un oncle avec lequel il demeurait, et résolut en même temps de prendre les ordres sacrés. Renonçant ensuite volontairement à toutes les grandeurs du monde, il revint en Languedoc et se plaça sous la conduite du pieux évêque d'Aleth, Nicolas Pavillon (*voy.* ce nom). Il avait formé le projet de s'enfermer dans un cloître et d'y terminer sa vie dans les exercices austères de la pénitence; mais l'évêque d'Aleth, jugeant que ses talents pourraient être très-utiles à la religion, combattit son dessein et l'envoya dans la Palestine visiter les lieux saints. A son retour, il entra dans les missions du Languedoc et goûta le plaisir de voir son zèle récompensé par le plus grand succès. Son talent pour la chaire et ses vertus étendirent sa réputation dans toutes les provinces méridionales de la France. La princesse de Conti, gouvernante du Languedoc, le choisit pour son directeur, et il devint bientôt celui des dames les plus distinguées, parmi lesquelles on ne peut se dispenser de citer la maréchale de Schomberg et madame de Grignan. La maréchale de Schomberg s'applaudissait chaque jour de lui avoir donné sa confiance. Madame de Sévigné revient plusieurs fois dans sa correspondance à l'abbé de la Vergne : « Vous me le dépeignez très-bien, écrit-elle « à sa fille; je meurs d'envie de le voir; il n'y a « personne dont j'aie entendu de si bonnes louan- « ges (11 septembre 1676). » Ayant résigné tous ses bénéfices, il faisait seul les frais des missions, auxquelles il consacrait la plus grande partie de ses revenus, ne se réservant que le strict nécessaire. Ses vertus ne purent le mettre à l'abri des persécutions; il fut exilé du Languedoc pour avoir pris part à la *Théologie morale* (*voy.* Fr. Genest); mais cet orde ne tarda pas d'être révoqué. Il se trouvait au château de Terrargues, lorsqu'il reçut une lettre qui l'engageait à faire le voyage de Paris, pour quelque desssein qu'on ne voulait confier qu'à lui. Il se mit en chemin sur-le-champ; mais ayant voulu traverser dans sa litière le Gardon, grossi par les pluies, il s'y noya, le 5 avril 1684. Son corps retrouvé cinq jours après fut inhumé dans la chapelle du château de Terrargues, sous une tombe décorée d'une épitaphe qu'on trouvera dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, au mot *Vergne*. On lui doit : *Examen général de tous les états et conditions, et des péchés qu'on peut y commettre*, Paris, 1670, 3 vol. in-12. C'est un recueil de passages extraits des saintes Ecritures, des conciles, des ouvrages des Pères, et des ordonnances de nos rois. Le pieux auteur l'a publié sous le nom de *St-Germain*. C'était celui d'un prieuré du diocèse de Mende, qu'il avait résigné depuis longtemps à l'évêque, pour l'entretien de son séminaire. On sait qu'il avait rédigé la relation de son voyage dans la Palestine; et quelques personnes lui attribuent celle qui parut quatre ans après sa mort : *Relation nouvelle d'un voyage de la Terre-Sainte, ou description de l'état présent des lieux où se sont passées les principales actions de la vie de Jésus-Christ*. Cependant l'abbé Goujet et d'autres critiques jugent cet ouvrage tout à fait indigne de Tressan. W-s.

TRESSAN (Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de), si connu par les extraits qu'il a donnés de nos anciens romans de chevalerie, naquit le 5 octobre 1705, au Mans, dans le palais de son grand oncle, évêque de cette ville. Élève des colléges de la Flèche et de Louis-le-Grand, il n'avait que treize ans quand il fut admis à l'honneur de partager les études et les amusements de Louis XV, encore enfant. Doué de tous les avantages extérieurs, il y joignait le désir et le don de plaire, une imagination vive, de l'esprit et un goût égal pour les sciences, les arts et les lettres. Ses dispositions ne pouvaient manquer d'être remarquées par les littérateurs qui formaient alors la société du Palais-Royal. C'étaient Fontenelle. Voltaire, Montesquieu, Massillon, Moncrif, Gentil-Bernard, etc. Le jeune Tressan laissait voir dès lors son penchant pour la poésie et pour les romans; mais obligé, pour répondre aux vues qu'on avait sur lui, de s'appliquer aux sciences qui conviennent à l'homme de guerre, il y fit de rapides progrès. Admis d'abord dans le régiment du roi, en 1723, il passa dans celui du régent, avec le brevet de mestre de camp. Son esprit, ses grâces naturelles et son enjouement le rendirent bientôt l'âme de toutes les fêtes d'une cour jeune et brillante. L'archevêque de Rouen sentit la nécessité d'arracher son neveu à une vie si pleine de dissipation, et résolut de le faire voyager. Il partit avec de Bissy, ambassadeur à Parme, emportant des lettres de recommandation pour toutes les cours d'Italie. Accueilli partout de la manière la plus gracieuse, il vit ce que les principales villes d'Italie renferment de plus intéressant. Il découvrit à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, une collection unique de nos romans de chevalerie, écrits en langue romane ou provençale; et la lecture qu'il en fit acheva de lui donner pour ce genre d'ouvrages un goût qu'il conserva le reste de sa vie. La mort de sa mère, suivie quelques mois après de celle de son oncle l'archevêque de Rouen, l'obligea de revenir à Paris, où il arriva malade du chagrin que lui avait causé cette double perte. Il était à peine convalescent quand on déclara la guerre à l'empereur, qui voulait s'opposer à la nouvelle élection de Stanislas au trône de Pologne (1733). Il partit aussitôt avec le duc de Noailles, qui le choisit pour son aide de camp, et se trouva au siége de Kehl. Il se distingua l'année suivante à l'attaque des lignes d'Eslingen, et fut blessé dans la tranchée devant Philisbourg. A la paix il fut nommé brigadier et enseigne de la compagnie écossaise des gardes du corps. La guerre s'étant rallumée en 1741, Tressan fut employé à l'armée de Flandre. Il obtint, en 1744, le grade de maréchal de camp, et servit en cette qualité aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. Dans la campagne suivante il fit, sous les ordres de Louis XV, le siége de Tournay et remplit à la bataille de Fontenoi les fonctions de son aide de camp. Ayant obtenu la permission de se mettre à la tête de sa brigade pour attaquer la fameuse colonne anglaise, il reçut deux blessures, l'une au bras, l'autre à la cuisse, et reparut devant le roi après la victoire. « Vous m'avez bien servi, « lui dit ce prince, que ferai-je pour vous ? — « Sire, répondit-il, je supplie Votre Majesté de « m'accorder de servir toute ma vie en ligne « suivant mon grade. — Je vous reconnais bien « là, dit le roi, je vous le promets. » Il fut l'un des officiers généraux désignés pour commander l'armée que la France envoyait au secours du prétendant (*voy.* Stuart); mais l'expédition ne put avoir lieu, et il resta chargé du commandement de l'armée des côtes de la Manche. Dans ses loisirs il rédigea un *Traité sur l'électricité*, ouvrage connu dès 1749, qui lui mérita son admission à l'académie des sciences et à la société royale de Londres, et qui lui assure d'une manière incontestable l'honneur d'avoir expliqué les principaux phénomènes de cet agent puissant de la nature. En 1750, Tressan fut nommé gouverneur du Toulois et de la Lorraine française; et peu de temps après il fut appelé par le roi Stanislas à la cour de Lunéville, avec le titre de grand maréchal. Il n'employa son crédit sur ce prince que pour seconder ses vues paternelles (*voy.* Stanislas). Nancy lui dut l'établissement d'une académie, dont il fut le premier directeur, et il ne cessa de prendre une part très-active aux travaux de cette société. Au milieu de tant d'occupations, Tressan trouvait encore le loisir d'entretenir une correspondance suivie avec les hommes distingués qu'il avait connus dans sa jeunesse, et cultivait aussi la poésie. Cachant sous les apparences de la douceur une causticité très-mordante, il se vengea, par des épigrammes, de quelques courtisans qu'il croyait opposés à son avancement, et se permit même des couplets dans lesquels les dames les plus en faveur n'étaient pas épargnées. Cette imprudence refroidit Louis XV à son égard. Frédéric, instruit de la disgrâce de Tressan, lui fit offrir le même grade en Prusse que celui qu'il avait en France : « Je « suis Français, lui répondit-il, je me dois au roi « mon maître et à ma patrie ; vous ne m'honoreriez plus de votre estime si je cessais de lui « être fidèle. » L'amitié de Stanislas lui restait; mais il se vit menacé de la perdre. Il fut dénoncé par le P. de Menoux (*voy.* ce nom) pour avoir affiché, dans un discours à l'académie de Nancy, des sentiments trop philosophiques : « Il faut, lui « dit le roi, ou vous justifier ou vous rétracter. « — S'il le faut, répondit-il, il ne m'en coûtera « pas d'imiter Fénélon (1). » Il adressa son manuscrit à la Sorbonne, pour avoir son jugement sur la doctrine de l'ouvrage, et on le lui renvoya

(1) Suivant Condorcet, Tressan répondit à Stanislas : « Je con« viens de mon tort; mais je supplie Sa Majesté de se rappeler « qu'à la procession de la ligue il y avait trois mille moines et « pas un philosophe. »

revêtu de l'approbation la plus authentique. Dans une comédie intitulée *le Cercle ou les Originaux*, que Palissot fit représenter à Nancy le jour de l'inauguration de la statue de Louis XV, les philosophes et J.-J. Rousseau surtout étaient tournés en ridicule. D'Alembert, irrité, demanda que l'auteur de cette pièce fût rayé du tableau des académiciens de Nancy ; mais Rousseau pria Tressan de n'en rien faire. Tressan voulant ménager à la fois les philosophes et Palissot, ne montra ni franchise ni dignité dans cette affaire (1). A la mort de M. de Bombelles, il lui succéda dans la place de gouverneur de Bitche. Ayant peu de fortune, la représentation à laquelle il était obligé le mettait dans l'impossibilité de faire des économies ; et le duc de Choiseul ayant retranché le traitement qu'il touchait comme lieutenant général en activité, Tressan revint avec sa famille à Lunéville, qu'il ne quitta qu'après la mort de Stanislas. Il vint habiter une petite terre qu'il avait acquise à Nogent-l'Artaut en Champagne. Dès que l'éducation de ses enfants fut terminée, cédant aux instances de ses amis, il vint s'établir à Paris, d'où il se retira ensuite pour aller demeurer à Franconville, dans la vallée de Montmorency. C'est à cette époque qu'il composa pour la *Bibliothèque des romans* (*voy.* Paulmy), les extraits de nos anciens romans de chevalerie qui contribuèrent si puissamment au succès de ce recueil, et dans lesquels on trouve toute la fraîcheur, toute la gaieté d'une imagination jeune et riante. Il publia dans le même temps une traduction de l'admirable poëme de l'Arioste, le *Roland furieux :* elle ne lui avait coûté que trois mois de travail, et elle se ressent de cette précipitation (2) : mais on la lit avec plaisir, parce que le style en est facile et naturel. Tressan fut reçu à l'Académie française en 1781, à la place vacante par la mort de l'abbé de Condillac, et il ne cacha pas tout le plaisir que lui faisait sa nomination. Il reprit alors une maison à Paris, pour être plus à portée d'assister aux séances de l'académie, dont il devint l'un des membres les plus assidus. Malgré son âge et ses infirmités, il continuait de fréquenter les sociétés, et il y portait les mêmes grâces, la même amabilité que dans les belles années de sa jeunesse. En revenant, après souper, du château de St-Leu (3), sa voiture fut versée, et il mourut des suites de cette chute, le 31 octobre 1783, à 78 ans. Tressan, selon Palissot, manquait absolument de caractère. Son esprit caustique, qu'il s'efforçait de déguiser sous une apparence doucereuse, l'avait fait comparer, par Boufflers, à une guêpe qui se noie dans du miel. Il était membre d'un grand nombre d'académies. Il eut pour successeur à l'Académie française le savant et malheureux Bailly (*voy.* ce nom). Les *Œuvres choisies* de Tressan ont été publiées par Garnier, Paris, 1787-1791, 12 vol. in-8°, fig. Les trois premiers volumes contiennent la traduction libre d'*Amadis de Gaule* (*voy.* Loveira), et un court extrait du *Roland* de Boyardo (*voy.* ce nom) ; les tomes 4-6, la traduction de *Roland furieux ;* le tome 7, *Tristan de Leonois*, *Artus de Bretagne*, *Flores et Blanchefleur*, *Cléomades et Claremonde ;* un extrait beaucoup trop court du *Roman de la Rose* (*voy* Guill. de Lorris et J. de Meung), et *Pierre de Provence ;* le tome 8, la *Fleur des batailles*, *Huon de Bordeaux* et *Guérin de Montglare ;* le tome 9, *Don Ursino le Navarrin*, le *Petit Jehan de Saintré* (*voy.* la Sale), et *Gérard de Nevers ;* le tome 10, *Regner Lodbrog* et *Zélie ou l'Ingénue*, roman composé d'après une pièce de théâtre de madame de Genlis. Les deux derniers volumes contiennent ses *Œuvres posthumes*, précédées d'une Vie de Tressan, par l'abbé V...., d'un extrait de son éloge lu, par Haillet de Couronne, à l'académie de Rouen, et de son éloge lu, à l'académie des sciences, par Condorcet. Ce sont des vers de société, des lettres ; un ouvrage composé par Tressan pour ses enfants, intitulé *Réflexions sommaires sur l'esprit ;* des discours prononcés à l'académie de Nancy ; un éloge de Maupertuis, etc. Cette collection a été réimprimée plusieurs fois. L'édition la plus récente, comme la plus belle, est celle de Paris, 1823, 10 vol. in-8°, fig. Les matières y sont distribuées dans un meilleur ordre ; et elle est précédée d'une notice sur Tressan et ses ouvrages, par Campenon ; elle est augmentée de l'*Éloge de Fontenelle*, le dernier ouvrage de l'auteur ; de quelques pièces inédites et du roman de *Robert le Brave*, par l'abbé de Tressan (*voy.* ci-dessous) ; mais on ne trouve dans aucune édition des œuvres de Tressan ni les couplets auxquels on attribue sa disgrâce, ni ses épigrammes, ni les vers qu'il composa dans sa vieillesse, à Franconville, et dont quelques-uns ont été publiés par Grimm et par Laharpe, dans leurs correspondances (1). L'*Histoire de Tristan de Leonois*, celle du *Petit Jehan de Saintré* et *Gérard de Nevers* (*voy.* Clamenges et Gueullette), ont été imprimées par Didot, 1780-1781, 3 vol. in-18. Il existe de cette charmante édition quelques exemplaires sur peau de vélin. De tous les romans publiés par Tressan, *Don Ursino le Navarrin* est le seul qui soit entièrement d'imagination. L'ouvrage qu'il avait composé depuis 1749 ne

(1) *Voy.* les *Mémoires* de Palissot (art. *Tressan*) et la *Vie de J.-J. Rousseau*, par Musset-Pathay.

(2) *Voy.* les *Observations sur la traduction de Roland furieux de Tressan* (par Magné de Marolles, dans l'*Esprit des journaux*, 1780, et imprimées séparément, même année, in-12 de 68 pages. Cette traduction a été corrigée avec soin par Pannelier, dans l'édition de 1823.

(3) Tous les biographes de Tressan s'accordent à dire qu'il était allé faire sa cour à la duchesse d'Orléans ; mais madame de Genlis, dans une note de ses *Mémoires* (t. 3, p. 317), nous apprend que son but en se rendant à St-Leu était de lui porter de *charmants couplets* qu'il avait composés pour sa fête.

(1) Tous les éditeurs de Tressan ont omis une *Lettre* datée du 20 janvier 1783 et qui contient quelques détails sur les dernières années de le Sage (*voy.* ce nom), auteur de Gil Blas. Cette *Lettre* se trouve à la suite de la *Vie de le Sage*, mise en tête de l'édition du *Diable boiteux*, Dijon, Causse, 1797, et ailleurs. A. B—t.

fut publié qu'après sa mort, sous ce titre : *Essai sur le fluide électrique considéré comme agent universel*, Paris, 1783, ou 1786, 2 vol. in-8°. L'abbé de Tressan en fut l'éditeur, et il le fit précéder d'une préface écrite avec sagesse et avec goût. On peut consulter, pour plus de détails, les diverses notices citées dans le cours de l'article. W—s.

TRESSAN (..... LA VERGNE, abbé DE), fils puîné du précédent, était né dans le Boulonnais, en 1749, et fut élevé sous les yeux de son père. S'étant destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut pourvu de plusieurs bénéfices et devint grand vicaire de l'archevêque de Rouen. La révolution l'ayant obligé de chercher un asile dans les pays étrangers, il parcourut l'Italie, l'Allemagne et la Russie, où il reçut du grand-duc, depuis Paul Ier, un accueil plein de bienveillance. Après avoir séjourné quelque temps à Pétersbourg, il vint en Angleterre avec l'intention de s'y fixer. La culture des lettres adoucit pour lui les peines de l'exil. Lié, depuis son enfance, avec l'abbé Delille, par la plus tendre amitié, il fut l'éditeur de sa traduction du *Passage du St-Gothard*, poëme de madame la duchesse de Devonshire, et l'enrichit d'une notice historique sur cette dame, que l'on a conservée dans le recueil des œuvres de Delille. Il publia, dans le même temps, *Robert le Brave*, roman chevaleresque, dont il avait obtenu la permission d'offrir la dédicace à l'empereur de Russie; mais quoiqu'il en fût réellement l'auteur, il le donna comme un ouvrage posthume de son père. Rentré en France, après le 18 brumaire, il s'établit dans une maison de campagne près Paris, où il partagea son temps entre l'étude et les soins qu'il donnait à l'éducation d'un troupeau de mérinos. Il mourut au mois de juillet 1809, à l'âge de 60 ans. Outre le roman du *Chevalier Robert*, réimprimé à Paris en 1800, in-8° et in-18; à Londres, 1801, in-8°; et enfin dans le huitième volume de la collection des œuvres de son père, édition de 1823, on doit à l'abbé de Tressan : 1° la *Mythologie comparée avec l'histoire*, Londres, 1776, in-8°; traduit en allemand, avec des notes, par H.-D. Koler, Francfort, 1800, in-8°; et réimprimée plusieurs fois à Paris, 2 vol. in-12. L'édition de 1826 est indiquée comme la huitième. C'est un ouvrage élémentaire et adopté pour les écoles par le conseil de l'université; mais il ne dispense pas de recourir à l'*Explication historique des fables*, par Banier (*voy.* ce nom), dont il n'est guère que l'abrégé ; 2° une traduction française des *Sermons* de Hug. Blair, Paris, 1807, 5 vol. in-8°. Elle est très-estimée, et on la regarde comme le premier titre littéraire de l'abbé de Tressan. Il se proposait de publier un *Mémoire sur les cartes à jouer*, apportées, suivant lui, par un Vénitien, de la Chine en Europe (*voy.* l'*Analyse des recherches sur les cartes*, par Peignot, p. 274). On trouve une courte notice sur l'abbé de Tressan dans le *Magasin encyclopédique*, 1809, t. 4, p. 173. W—s.

TRESSÉOL. *Voyez* ROUBAUD.

TRÉTER (THOMAS), savant polonais, se fit connaître du cardinal Hosius, évêque de Warmie, qui, l'ayant amené à Rome, l'employa dans les affaires les plus importantes. Ce prélat étant mort, la reine Jeanne Jagellon nomma Tréter chargé d'affaires près du saint-siége; les rois Bathory et Sigismond III le continuèrent dans les mêmes fonctions, qu'il remplit de manière à gagner la bienveillance de Grégoire XIII et de Clément VII. Celui étant encore cardinal et devant aller en Pologne comme légat apostolique, pria Tréter de l'instruire sur les choses et les personnes, et fut très-reconnaissant des renseignements qu'il en reçut. Grégoire XIII l'avait nommé à deux canonicats et comblé d'autres faveurs. Le cardinal Bathory, évêque de Warmie, neveu du roi Etienne, retournant en Pologne, prit avec lui Tréter, à qui il avait donné un canonicat dans sa cathédrale. A Rome, Tréter fut regretté par les voyageurs polonais, qu'il recevait avec une bonté touchante. On a de lui ; 1° *Quinti Horatii poemata cum annotationibus et indice*, Anvers, Ch. Plantin, 1576, in-8°; 2° *Romanorum imperatorum effigies cum elogiis*, Rome, 1583, in-8°; 3° *Stan. Hosii cardinalis, majoris pœnitentiarii et episcopi Warmiensis, vita ; — Oratio habita in exequiis ejusdem cardinalis Hosii; — De obitu ejusdem cardinalis Ode lugubris*, Rome, 1587, in-8°; 4° *Epistola ad Stephanum I regem*, ibid. ; 5° *Nic. Christ. Radziwily, ducis et marschalli Lithuaniæ, peregrinatio in Palæstinam annis* 1583 *et* 1584, *ab eodem duce quatuor epistolis polonicis ad amicum descripta latine reddita*, Braunsberg, 1601 ; Anvers, 1614, in-fol. ; 6° *Vitæ episcoporum Posnaniensium, per Joh. Dlugoscum olim conscriptæ, cum supplemento*, Braunsberg, 1604, in-4°; 7° *Vitæ episcoporum Warmiensium ex annalibus Heilsbergensibus collectæ*, Cracovie, 1685, in-fol. G—y.

TRETON (JEAN-LOUIS), dit *Jambe-d'Argent*, soldat vendéen, renommé pour sa valeur, naquit en 1770 à la Closerie des Petits-Aulnais, dans le bas Maine. Fils d'un paysan chargé de famille, Jean-Louis fut élevé chez des parents de sa mère. A douze ans on l'employa comme berger dans une métairie; mais le pauvre enfant se blessa si grièvement à la jambe qu'il lui devint impossible d'exercer cette profession, car il ne pouvait plus suivre les bestiaux dans les champs. Il revint donc dans la chaumière paternelle, où sa blessure, mal soignée, ne fit que s'envenimer. Jean-Louis Treton, impropre à tout travail, fut obligé de prendre le bissac, le bâton du mendiant, et d'aller de porte en porte dans les métairies demander le pain de la charité. Presque toujours il était bien accueilli; Treton s'efforçait d'ailleurs de reconnaître le bon accueil qu'il recevait en rendant quelques petits services, en se

chargeant de quelques commissions, toujours remplies avec autant de fidélité que d'intelligence. Des personnes charitables, mesdames de Souvré, qui demeuraient dans ce canton, prirent intérêt au jeune mendiant. Elles voulurent le voir, lui parler, et ses réponses les frappèrent par un bon sens et un discernement remarquables. Elles le firent entrer à l'hôpital d'Angers; mais, au bout de six mois, on jugea sa plaie incurable, et on le renvoya de nouveau à ses parents. Treton n'avait pas encore subi ses plus rudes épreuves. Dans le bourg de Cossé, chaque dimanche après la messe, un marchand d'orviétan venait vendre son spécifique. On lui amena le pauvre estropié. Le charlatan s'engagea à le guérir gratis, à condition que, pour prix de ses soins, l'enfant paraîtrait à côté de lui sur ses tréteaux. Mais au bout de quelques mois, qui n'apportèrent aucun espoir de guérison, le charlatan partit, abandonnant son malade, qui dut reprendre son bâton et sa besace. Devenu plus âgé, Treton, à qui pesait l'existence de mendiant et qui cherchait sans cesse les moyens de gagner sa vie, voulut se faire colporteur et se mit à vendre quelques menues merceries. Mais il n'avait pas l'esprit du commerce, et il donnait toujours sans bénéfice sa marchandise aux paysans qui l'avaient secouru dans sa misère. Bientôt il abandonna ce petit négoce qui ne lui profitait pas et chercha une autre profession. Celle de batelier lui parut convenir à son état d'infirmité. Agé alors de dix-neuf ans, grand et robuste, quoique boiteux, il partit pour Angers afin de se livrer à ce genre d'occupation qui ne devait pas fatiguer sa jambe malade. Depuis ce moment, environ quatre ans se passèrent sans que ses parents entendissent parler de lui. Voilà donc quelle avait été jusqu'alors la vie de Treton. Mais le premier cri de guerre qui retentit aux oreilles du batelier boiteux suffit pour le révéler à lui-même, pour l'enflammer d'une irrésistible ardeur. Les Vendéens, dans leur expédition d'outre-Loire, en octobre 1793, viennent à traverser le pays. Treton va les joindre à Candé. Il se présente aux chefs, il demande un fusil. On lui refuse cette arme, la jugeant inutile dans les mains d'un boiteux. Sans se décourager, Jean Treton suit l'armée; il arrive avec elle à Château-Gonthier, où une affaire s'engage. Il s'élance dans les rangs des républicains, et, avant la fin du combat, il a conquis sur l'ennemi le fusil refusé à son infirmité. Il fait avec les Vendéens toute cette fatale et glorieuse campagne. Il se distingue à Granville, à Pontorson; il prend part à la dernière et héroïque lutte de Savenay. Enfin, ce n'est qu'après la dispersion totale de l'armée qu'il revient dans son pays. Mais alors que les campagnes du Maine sont terrifiées par le spectacle de la catastrophe des Vendéens, un jeune homme apparaît dans les mêmes métairies où souvent on a jeté dans sa besace le tribut de la pitié. Cette fois il vient faire un appel à tous les gens de cœur. Il ranime par ses exhortations les courages abattus; il promet des succès et des armes; car il sait comment on gagne un fusil. Vers le commencement de 1794, il rassemble une petite troupe, formée en partie d'hommes qui, comme lui, avaient servi parmi les Vendéens, en partie de jeunes gens tout à fait inexpérimentés au métier de la guerre. Dès les premières affaires, Treton, par son courage et son sang-froid, par la fermeté de son coup d'œil et son éloquence entraînante, acquiert un tel ascendant sur ses compagnons, que ces hommes le proclament unanimement pour leur chef. Bientôt, dans tous les environs de Laval, on cite le nom de *Jambe-d'Argent* comme celui d'un *franc soldat* et d'un vaillant capitaine (1). Le nouveau chef royaliste avait au plus vingt-quatre ans quand il fut investi du commandement. Sa figure se dessinait mâle et expressive sous le grand plumet blanc, son seul insigne. Sa voix était ferme et sonore, son corps nerveux, malgré son infirmité qu'il oubliait pour courir au combat, mais qui parfois aussi se faisait cruellement sentir. Nous ne suivrons pas Jambe-d'Argent dans les nombreux combats où, loin de se borner à une guerre de haies et d'embuscades, il attaqua souvent à découvert des colonnes républicaines supérieures aux forces royalistes. Les chouans, surtout dans le Maine et une partie de l'Anjou limitrophe, agissaient d'ordinaire par petites troupes, plutôt que par grandes masses. Du reste ils affrontaient l'ennemi en face tout aussi bien que les Vendéens. Plus d'une fois il fit preuve, à l'égard des troupes républicaines, d'une noble humanité. A l'attaque d'Astillé, paroisse natale du chef manceau, les bleus s'étaient retirés dans l'église, qu'ils avaient crénelée et barricadée. Les royalistes, maîtres du reste du bourg, assiégeaient en vain cette espèce de citadelle. Monsqueton, un des hommes de la troupe, propose alors d'entasser des fagots contre la porte de l'église et d'y mettre le feu : lui-même se charge de communiquer l'incendie à la toiture. On applaudit à cet expédient, qui domptera infailliblement la résistance de l'ennemi. Jambe-d'Argent seul s'y refuse. On insiste : « Non, « dit-il, je défends de rien faire de pareil : il ne « sera pas dit que l'église où Jambe-d'Argent a « reçu le baptême ait été brûlée par des gens « qu'il commandait. » Alors les principaux chouans approuvèrent hautement le motif de Jambe-d'Argent, et l'on se retira sans forcer l'ennemi dans sa retraite. Jambe-d'Argent guerroyait ainsi depuis près de deux ans. Il avait repoussé tous les efforts de plusieurs généraux républicains. Ses succès avaient prouvé en lui,

(1) On a donné plusieurs explications de ce surnom. La plus vraisemblable est celle donnée par Jalut, ancien soldat de Jambe-d'Argent. D'après cette version, le surnom de Jambe-d'argent serait venu de la plaque de métal que Treton portait sur la plaie qui existait toujours à sa jambe malade.

outre un courage à toute épreuve, des talents innés et un instinct d'habile militaire, qui, sur un plus grand théâtre, auraient pu faire du jeune paysan estropié un général célèbre. Il commandait à vingt-cinq paroisses et à 2,000 soldats; de Scepeaux, de Turpin, de Châtillon, de Dieuse, les plus nobles chefs royalistes, lui témoignaient une haute estime et avaient obtenu pour lui la croix de St-Louis, quand la mort vint l'arrêter dans sa carrière, à peine âgé de 25 ans. Le 27 octobre 1795, dans un engagement non loin de la métairie du Grand-Bordage, paroisse de Quelaines, son quartier général, Jambe-d'Argent, en s'élançant à la tête des siens, fut mortellement frappé d'une balle. Z.

TREUER (GOTTLIEB-SAMUEL), jurisconsulte allemand, né, près de Francfort-sur-l'Oder, le 24 décembre 1683, fut, en 1707, nommé professeur d'éloquence et d'histoire à l'académie de Wolfenbuttel, et, en 1714, à Helmstadt, d'où il passa à l'université de Gœttingue. Il mourut dans cette ville, en 1743, laissant un grand nombre d'écrits, dont les plus remarquables sont : 1° *Apologia pro Johanne Basilide II tyrannidis vulgo falsoque insimulato*, Vienne, 1711, in-4°; 2° *Observations sur le droit absolu que les princes s'arrogent* (allemand), Leipsick et Wolfenbuttel, 1719, in-8°; 3° *Pufendorf de officio hominis et civis, cum annotationibus*, Leipsick, 1717, 1726 et 1735, in-8°; 4° *De licentia peregrinandi legibus circumscribenda*, Wolfenbuttel, 1720, in-4°; 5° *Origine des cercles de l'empire germanique et circonstances dans lesquelles ils ont été établis* (allemand), Helmstadt, 1722, in-4°; 6° *Devoirs qu'un professeur de théologie est tenu de remplir en Allemagne, d'après les lois de l'Empire* (allemand), Leipsick et Wolfenbuttel, 1721, in-4°; 7° *Annales academiæ Juliæ*, quinze semestres de 1720 à 1728; 8° *Historia globi crucigeri, symboli majestatis, et disquisitio globi duplicati in nummis bracteatis, seculo* XII *et* XIII, Brunswick, 1728, in-8°, avec planches; 9° *Anastasis veteris Germani Germanæque feminæ*, Helmstadt, 1728, 1729, in-4°; 10° *Même origine des deux maisons de Russie et de Brunswick* (allemand), in-fol.; 11° *Monstrum arbitrarii juris territorialis, legibus imperii e Germania profligatum*, Francfort et Leipsick, 1739, in-4°; 12° *Pædia juris feudalis universalis*, Francfort, 1753, in-8°. Pour les autres ouvrages de Treuer, voyez Putter dans sa *Littérature du droit public d'Allemagne*. G—Y.

TREUTLER (JÉRÔME), fils d'un tailleur de Schneidnitz en Silésie, né le 14 février 1565, est au nombre des plus célèbres jurisconsultes du 16e siècle. Après avoir étudié la philosophie et le droit à Strasbourg, il obtint, en 1588, au collége de Marbourg, un emploi de professeur qui ne l'empêcha pas de continuer ses études juridiques; il prit le grade de docteur en droit, et, après un court séjour à Herborn, où il exerça les fonctions de professeur au gymnase académique, il obtint, en 1591, une chaire de professeur de rhétorique à l'université de Marbourg, où il enseigna aussi le droit civil. En 1594, il fut nommé syndic du magistrat de Bautzen, et, en 1595, l'empereur Rodolphe II le fit *procurateur* de la chambre de la haute Lusace. Ce souverain l'anoblit sous le nom de Treutler de *Kroschortz*. Il mourut le 14 février 1607. Parmi ses ouvrages, le plus célèbre est : *Selectarum disputationum ad jus civile Justinianeum volumina* II, Marpurg, 1592, 2 vol. in-4°, souvent réimprimé, et que plusieurs jurisconsultes ont commenté. S—L.

TREUVÉ (SIMON-MICHEL), prélat français, chanoine de Meaux, né, le 8 août 1651, à Noyon, en Bourgogne, entra d'abord dans la congrégation des doctrinaires, d'où il sortit en 1673. Après avoir été ordonné prêtre à Châlons-sur-Marne, il fut aumônier du comte de Guitaut et de madame de Lesdiguières, puis vicaire de St-André des Arts, à Paris, chanoine et théologal de Meaux. Il occupa cette dernière place pendant plus de vingt ans et travailla, sous Bossuet, au bréviaire de Meaux. Enfin, des infirmités l'engagèrent à se retirer à Paris, où il mourut le 22 février 1730. Treuvé s'était appliqué à l'étude de l'Ecriture sainte et se fit connaître par des ouvrages dont quelques-uns ont eu de la vogue, entre autres les *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence et d'eucharistie*, 1676, in-12, dédiées à la duchesse de Longueville et souvent réimprimées; et le *Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, in-12, dont il s'est fait aussi beaucoup d'éditions. Le *Dictionnaire des livres jansénistes* signale ces ouvrages comme remplis d'erreurs. Treuvé est encore auteur d'un traité *Du devoir des pasteurs;* du *Discours de piété*, 1696 et 1697, 2 vol. in-12; d'une *Dissertation sur l'excommunication*, 1726, in-4° et in-12; de deux *Retraites de dix jours*, ayant chacune sa méditation; de *Prières tirées de l'Ecriture*, et d'une *Histoire de Duhamel*, docteur de Sorbonne. Il mit en ordre les cas de conscience de Lamet et Fromageau, publiés en 1732, 2 vol. in-4°. Treuvé était un ecclésiastique exemplaire et un écrivain laborieux; mais ses ouvrages se ressentent des opinions qu'il avait adoptées sur les contestations de son temps. P—C—T.

TREVIÈS (BERNARD DE), en latin *de Triviis* ou *de tribus viis*, était, dans la seconde moitié du 12e siècle, chanoine de la cathédrale de Maguelonne, ancienne ville, depuis longtemps ruinée, et dont le siége épiscopal a été transféré, en 1556, à Montpellier (*voy.* PELLICIER). La cathédrale de Maguelonne subsiste encore en grande partie. Elle servait naguère de grange et d'écurie à une ferme voisine. Construite au 7e siècle, cette église est remarquable par son architecture, mélange du goût italien et du goût arabe (Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. 4, p. 351). Réparée une première fois et dédiée en 1054,

elle eut besoin, en 1178, sous l'épiscopat de Jean de Montlaur, d'une seconde restauration. On y fit alors un portail de marbre de diverses couleurs. Au-dessus de la principale porte, on grava sur les quatre côtés l'inscription suivante, composée par Bernard de Treviès :

Ad portam vitæ sitientes quique venite.
Has intrando fores vestros componite mores.
Hinc intus ora, tua semper crimina plora.
Quidquid peccatur, lacrymarum fonte lavatur.

Au bas de cette inscription Bernard s'était ainsi désigné : *B. de III Viis*. De ces abréviations, quelques personnes ont forgé le mot *Boiliviis*, qu'elles ont cru être le nom de l'architecte du monument. Félicien lui-même est tombé dans cette méprise. (*Vies des architectes*, t. 5, p. 221 de ses *Entretiens*, etc., édit. de 1721.) Le prétendu architecte était poète et, dit-on, romancier. Au premier titre on lui doit des poésies latines dont la plupart sont consacrées à célébrer des événements relatifs à l'Eglise et aux évêques de Maguelonne. Elles ne paraissent pas avoir été recueillies et imprimées séparément, mais d'Aigrefeuille (*voy.* ce nom) en a inséré divers morceaux dans son *Histoire ecclésiastique de Montpellier*. Suivant le *Dictionnaire* de Moréri, dernière édition, Bernard a aussi composé un poëme en l'honneur de Pierre, comte de Melgueil, à l'occasion des grandes largesses que ce comte avait faites à l'église de Maguelonne. « On prétend, « ajoute le *Dictionnaire*, que ce fut ce poëme qui « donna lieu à Rabelais de faire le roman de « *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*, dont « quelques-uns le font auteur. » Cette assertion est tout à fait dénuée de fondement. Bien antérieur à Rabelais, et même imprimé plusieurs fois avant sa naissance, ce roman est aujourd'hui généralement attribué à Bernard de Treviès (1). Si le curé de Meudon y eut quelque part, ce ne put être que comme réviseur d'une réimpression de son temps. Pétrarque aussi, à en croire Millin, aurait déjà retouché l'ouvrage vers 1320, lors de son séjour à Montpellier pour y étudier le droit; mais l'illustre poëte était bien jeune alors, et il ne devait pas encore beaucoup connaître notre langue. Nous pourrions, à la rigueur, admettre cette intervention de Pétrarque, si Bernard de Treviès avait écrit originairement en latin, et si *Pierre de Provence* n'avait été traduit en français qu'au moment où il fut mis sous presse. Rien ne prouve qu'il en soit ainsi. Seulement il est présumable qu'avant de le livrer à l'impression on en aura rajeuni le style primitif,

(1) Nous devons dire que le nom du chanoine languedocien ne se lit ni sur le titre, ni dans la souscription d'aucune édition de *Pierre de Provence*. Nos anciens bibliothécaires, Lacroix du Maine et du Verdier, ne parlent pas de lui, etc. C'est à l'article *Maguelonne* du *Dictionnaire de Trevoux*, en 8 volumes, que nous voyons pour la première fois, mais sans explication, le roman donné à Bernard, et c'est à cet article que renvoie Barbier (nº 7846 et 9109 de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*). Nous ne savons si l'on trouve ailleurs quelques éclaircissements plus précis à ce sujet. Aussi n'affirmons-nous rien positivement.

et c'est sûrement en ce sens qu'il faut entendre ce qu'on lit sur le titre d'une des plus anciennes éditions : *Et fut mis en cestui langage l'an mil* CCLIII. Ces anciennes éditions, au nombre de quatre, furent successivement publiées à Lyon, chez Barthélemy Buyer et Guillaume Leroy, in-fol. goth., sans date, mais avant 1490. Elles sont extrêmement rares et d'un très-haut prix. L'une d'elles, celle qui parut, à ce que l'on croit, vers 1478, a été vendue huit cent quatre-vingts francs, sans les frais, chez le prince d'Essling. Une autre, imparfaite du titre, a été payée cinq cents francs. La première édition avec date certaine est de janvier 1490, in-4°, sans indication de lieu. Celle de Paris, Jehan Trepperel, est de 1492, aussi in-4°. Ces éditions, et neuf ou dix autres plus ou moins précieuses, ont été décrites avec le plus grand soin par M. Brunet (*Manuel du libraire*). La plus récente forme la 18ᵉ livraison de la charmante collection in-16 gothique, que l'on doit à M. Silvestre. M. Brunet a décrit avec la même exactitude les diverses traductions de *Pierre de Provence* en espagnol, en catalan, en allemand, en hollandais, en danois et en polonais. A l'article *Boltz* du *Manuel*, parmi différentes pièces dramatiques en vers allemands, il en indique une dont le sujet est *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*. C'est sans doute la même chose que la pièce intitulée *Historia Magelonæ*, etc., annoncée sous le nº 4974 du catalogue de M. de Soleinne. Dans la table alphabétique de ses *Recherches sur les théâtres de France*, de Beauchamps mentionne une tragédie de *Maguelonne*, par Sylvius. Aucun autre auteur à notre connaissance ne cite cette tragédie. Les nombreuses éditions, traductions, etc., du roman de *Pierre de Provence* en attestent suffisamment le succès. Il fut surtout très en vogue au 16ᵉ siècle, et Clément Marot, témoin de la grande faveur qu'il obtenait à la cour galante de François Iᵉʳ, essaya en quelque sorte de se l'approprier par l'*Epître* qu'il donna au public (vers 1517) et qui a pour titre : *Maguelonne à son ami Pierre de Provence, elle estant dans son hospital* (1). Il joignit à l'*Epître*, espèce d'abrégé du roman, un *Rondeau* qui en offre la conclusion. Nous ignorons l'accueil que reçurent ces deux pièces ; mais elles semblent froides et peu dignes d'estime. La première, de deux cent vingt-cinq vers environ, n'est remarquable que comme ancien exemple en français de ces *Héroïdes* à l'imitation d'Ovide, si accréditées au siècle dernier et aujourd'hui à peu près abandonnées. Personne n'ignore que, habillés à la moderne, *le vaillant chevalier Pierre, fils du comte de Provence, et la belle Maguelonne, fille du roi de Naples*, figurent avantageusement dans la *Bibliothèque bleue*, et tout le monde a lu l'élégant extrait de leur histoire, par le comte de Tressan.

(1) M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, attribue à Jean Marot cette épître dont il cite une édition séparée. Nous avons suivi Lenglet-Dufresnoy, qui la donne à Clément.

Nous terminerons en transcrivant le jugement de Chénier (1) sur l'œuvre attribuée au chanoine du 12e siècle (2) : « La passion de Pierre de Pro- « vence pour la belle Maguelonne, la gloire qu'il « acquiert dans les tournois, les trois anneaux « qu'il lui donne, sa fuite avec elle, les trois an- « neaux enlevés par un épervier, la séparation « des amants occasionnée par cet accident même, « les malheurs qu'ils éprouvent séparément, « leur réunion dans un hospice où la princesse, « déguisée en sœur converse, prodigue des se- « cours à son amant malade et lui sauve la vie « sans le reconnaître et sans en être reconnue; « les trois anneaux retrouvés : tant d'événements « terminés par un dénoûment heureux, tel est « le roman de *Pierre de Provence*. Il dut plaire à « nos aïeux, qui savaient aimer. » (*Discours sur les romans français*, dans les *Œuvres* de Chénier.) B—L—U.

TRÉVILLE. *Voyez* TOUCHE.

TREVIRANUS (GODEFRIED-REINHOLD), médecin, physiologiste distingué, naquit à Brême le 4 février 1776. Son père était négociant. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale et s'y distingua par ses progrès dans les mathématiques. Il s'attacha aussi avec zèle à l'étude des sciences physiques et naturelles. Ce fut à Gœttingue qu'il reçut son instruction médicale, et qu'il obtint le grade de docteur, le 4 septembre 1796. Sa dissertation inaugurale qu'il soutint alors eut pour objet la physiologie, aux progrès de laquelle il devait puissamment contribuer. Elle est intitulée *De emendanda physiologia*. L'année précédente on avait déjà vu paraître de lui un mémoire *Sur la force nerveuse*, qui est inséré dans le premier volume des *Archives de physiologie* de Reil. Aussitôt après son admission au doctorat il se rendit à Brême, pour y exercer sa profession, et il ne tarda pas à être nommé professeur de mathématiques et de médecine au lycée de cette ville. Dès le début de sa carrière médicale, Treviranus acquit une clientèle nombreuse. Ses travaux pratiques ne l'empêchèrent pas de se livrer sans relâche à ses études favorites sur les sciences physiologiques, physiques et naturelles, sur lesquelles il ne cessa pas de publier des écrits importants. Sa vie retirée, tranquille et toute consacrée à l'étude était cause qu'il trouvait du temps pour tout. Treviranus vint à Paris en 1810, et, en 1824, il se rendit à Heidelberg pour assister au congrès des naturalistes et médecins allemands. Il fit paraître en 1802 le premier volume de sa *Biologie*, ouvrage d'une haute portée, qui a surtout fondé sa réputation, et sa dissertation inaugurale contenant déjà le germe des idées qui y sont développées. De nombreux systèmes de médecine se succédèrent pendant la vie de Treviranus; il ne se laissa dominer par aucun, et même en physiologie il prit rang parmi les éclectiques. Pour la publication de quelques-uns de ses écrits il s'associa Ludolf Christian Treviranus, son frère, professeur à Rostock, et le professeur Tiedemann. L'affaiblissement de sa santé, qui commença à se faire sentir en 1832, ne ralentit pas son application au travail. Il mourut le 16 février 1837. Voici l'indication de ses principaux ouvrages : 1° *Fragments physiologiques*, Hanovre, 1797-1799, 2 vol. in-8° (allemand); 2° *Biologie, ou Philosophie de la nature vivante pour les naturalistes et les médecins* (en allemand), Gœttingue, 1802-1822, 6 vol. in-8°. Ce grand ouvrage n'a pas été terminé. Le but de l'auteur a été d'y exposer l'histoire de la vie organique, de ses phénomènes et de ses lois. Il a pris la physiologie au point où l'a laissée Haller et a voulu la conduire jusqu'à nos jours; de plus, il y a rassemblé un nombre immense de faits et déployé une vaste érudition. 3° *Sur la structure interne des arachnides* (allemand), Nuremberg, 1812, in-4°, avec 5 planches; 4° *De protei anguinei encephalo et organis sensuum disquisitiones zootomicæ, cum figuris*, Gœttingue, in-4°. Cet ouvrage se trouve aussi dans le quatrième volume des Mémoires de la société royale de Gœttingue. 5° *Mélanges d'anatomie physiologique* (allemand), Gœttingue et Brême, 1816-1821, 4 vol. in-4°. Le frère de l'auteur a eu part à la publication de cette collection, qui contient des travaux importants. 6° *Addition à l'anatomie et à la physiologie des organes des sens de l'homme et des animaux* (allemand), Brême, 1828, in-fol., avec 4 planches. Ce volume contient les organes de la vue. 7° *Lois et phénomènes de la vie organique* (allemand), Brême, 1831-1833, 2 vol. in-8°; c'est un abrégé de sa *Biologie*, avec addition des découvertes qui ont été faites depuis sa publication; 8° *Addition pour l'éclaircissement des phénomènes de la vie organique*, 1835, 3 cahiers in-8°; 9° Treviranus a encore publié, conjointement avec son frère et le professeur Tiedemann, un journal de physiologie, qui contient de nombreux mémoires de lui. Le premier volume a paru en 1824, il en a paru 10 cahiers in-4° jusqu'en 1835. 10° Enfin on trouve encore quelques travaux de Treviranus dans divers recueils périodiques. G—T—R.

TREVISANI (FRANÇOIS), peintre, né, à Capo d'Istria, le 10 avril 1656, d'Antoine Trevisani, architecte, fut élève de Zanchi, qui florissait à Venise. Il est connu sous le surnom de Trevisani *le Romain*, pour le distinguer de son frère Angiolo, qui ne quitta jamais Venise. Son père lui avait donné les premiers éléments du dessin; ses progrès furent rapides, et on le mit sous la direction d'un certain peintre flamand, qui avait

(1) Chénier ne dit mot du chanoine, il met l'apparition de *Pierre de Provence* à la fin du règne de Charles VI, ou sous le règne de Charles VII, et il pense que l'ouvrage est tiré de quelque ancien roman provençal, composé sous la maison d'Anjou quand elle gouvernait à la fois la Provence et Naples.... Tout cela ne peut être vrai si l'auteur est réellement Bernard de Treviès, lequel a vécu sous Louis VII et sous Philippe-Auguste.

(2) *Voy.* aussi ce que dit le savant Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. 3, p. 181-183.

un talent particulier pour peindre de petits sujets qui représentaient ordinairement des *Enchantements*, des *Sabbats* et autres objets du même genre. Séduit par la manière de ce peintre, il s'appliqua avec tant de persévérance à l'imiter, qu'avant l'âge de onze ans accomplis il exécuta un tableau de son invention qui fut regardé comme un prodige. C'est alors que son père l'envoya à Venise pour y étudier sous le Zanchi. Pendant son séjour dans cette ville, il se livra avec ardeur à tous les exercices du corps qui entraient à cette époque dans l'éducation de la noblesse. Il n'était pas moins habile à jouer la comédie et à improviser ses rôles; son esprit, sa beauté firent tant d'effet sur une jeune demoiselle de Venise qu'elle consentit à quitter la maison paternelle pour suivre son amant. Tous deux se réfugièrent à Rome, où Trevisani fut accueilli par le neveu du pape Alexandre VII, le cardinal Flavio Chigi, qui lui fit confier des travaux importants, notamment le beau tableau de *St-Erasme*, destiné à la principale église de son évêché de Porto. Le duc de Modène le chargea de faire la copie des plus beaux ouvrages du Corrège et de Paul Véronèse. C'est alors que le cardinal, son protecteur, lui fit obtenir la dignité de chevalier. La vue des chefs-d'œuvre qui le frappaient de toutes parts à Rome lui fit changer totalement sa manière primitive; il s'en forma une analogue au goût qui régnait à cette époque; mais un talent réellement admirable, que personne ne posséda jamais au même degré que lui, c'était de contrefaire toutes les manières et de paraître à son gré et toujours heureusement, soit de l'école du Cignani, soit de celle du Guide. On voit à Forli, dans la galerie des seigneurs Albiccini, une quantité de tableaux peints par lui dans différents styles, et dont le plus remarquable est un *Crucifiement* de petite dimension, que l'artiste lui-même regardait comme son chef-d'œuvre, et dont il offrit une somme considérable pour le ravoir. Toutes les figures y sont peintes avec le fini le plus précieux et le pinceau le plus spirituel. C'est à Rome que Trevisani a laissé un grand nombre de ses productions; elles se distinguent par un beau choix, un pinceau fin, un ton général plein de feu. Son *St-Joseph mourant*, dans l'église du collége royal, est un ouvrage célèbre. On fait un grand cas d'un tableau qu'il a peint dans le palais Spada, pour servir de pendant à un tableau du Guide, et qui soutient dignement le parallèle. Clément XI lui confia l'exécution non-seulement d'un des *Prophètes* du palais de St-Jean de Latran, mais d'une partie de la coupole du dôme d'Urbin. Il représenta, dans les pendentifs, les *Quatre parties du monde*, peinture admirable et vraiment rare par le coloris, l'imagination et la beauté du dessin. Quelques autres tableaux qu'il a exécutés, soit à Bologne, soit à Camerino, soit à Pérouse ou à Forli, présentent de très-belles parties. La réputation que lui avaient méritée tant de beaux ouvrages parvint en Russie jusqu'aux oreilles de Pierre le Grand, qui lui demanda plusieurs tableaux. Trevisani s'empressa de répondre à une demande aussi honorable; et le monarque, satisfait de son travail, l'en récompensa magnifiquement. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : 1° la *Vierge couvrant d'une draperie l'Enfant Jésus qui dort;* St-Jean lui baise la main, et tous les anges charment son sommeil par leurs chants; 2° *Jésus, assis sur une table, montre à sa mère une grenadille, symbole mystérieux de la Passion;* la Vierge, qui le soutient, lui fait voir une tige de lis, emblème de sa pureté inaltérable. Trevisani mourut à Rome en 1746. — *Angiolo* TREVISANI, frère du précédent, naquit, comme lui, à Capo d'Istria et fut élève du Zanchi. Il ne quitta point Venise, comme son frère, et se fit distinguer parmi les meilleurs artistes de l'école. Les tableaux de son invention, que l'on voit dans la Chartreuse et dans plusieurs autres églises de Venise, méritent d'être loués; mais c'est principalement dans le portrait qu'il se met hors de rang. Ce genre ne lui a pas donné un style saillant; néanmoins il est toujours naturel et d'un bon choix; son pinceau est soigneux et recherché, surtout dans l'art du clair-obscur. P—s.

TREVISANO (PAUL), voyageur, né à Venise vers 1452, d'une ancienne famille, parcourut la Syrie, l'Egypte, l'Arabie, la Palestine et l'Ethiopie et fit un assez long séjour en Chypre, où il épousa, en 1484, une riche veuve. Son habileté dans les affaires le fit choisir par le grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem pour négocier un traité de paix avec le soudan d'Egypte. Il fut ensuite provéditeur de la république de Venise à Salo, dans le Bressan, où il était encore en 1505. Il avait écrit pendant son séjour en Chypre : *De Nili origine et incremento : item de Æthiopum regione et moribus liber singularis, compositus per me Paulum Trevisanum, nobilem venetum, in insula Cypri, anno reparatæ salutis* M.CCCC.LXXXIII. L'abbé Morelli, qui a recueilli tous les détails relatifs à Trevisano, regrette que ce manuscrit, dont il n'existait peut-être qu'une copie, se soit égaré. Trevisano était connu pour avoir porté dans ses voyages un grand esprit d'observation. P—s.

TREVISANO (MARC-ANTOINE) fut élu doge de Venise, le 4 juin 1553, pour succéder à François Donato. On vantait sa piété et sa sagesse; mais il eut peu d'occasions d'en donner des preuves pendant son gouvernement, étant mort le 31 mai suivant. Sous son règne, quoique l'Italie fût embrasée par la guerre entre Charles-Quint et Henri II, Venise, fidèle à sa politique, conserva et fit respecter sa neutralité. Il eut pour successeur François Venieri. S. S—I.

TREVISIO (ANDRÉ), médecin célèbre vers la fin du 16e siècle, était seigneur de Slonghello; il

naquit à Occimiano en Montferrat, ou, selon quelques-uns, à Fontanello dans le Novarais. Pendant qu'il exerçait la médecine à Gallarate, commune du duché de Milan, des fièvres épidémiques y régnèrent en 1587 et 1588. Trevisio en rechercha les causes et la nature, et, après une suite non interrompue d'observations, il publia : *De causis, natura, moribus et curatione pestilentium febrium vulgo dictarum cum signis sive petechiis*, Milan, 1588, in-4°. Sa réputation devint si brillante que la plupart des poëtes contemporains célébrèrent son mérite et lui dédièrent leurs ouvrages. Il fut nommé premier médecin et gentilhomme de la chambre de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie et de l'archiduc Albert, son époux, dans le temps où ces princes gouvernaient les Pays-Bas. Après la mort de l'archiduc, en 1621, Trevisio, voulant donner un témoignage public de reconnaissance envers le prince défunt qui l'avait comblé de bienfaits, publia sa vie sous ce titre : *Phœnix principum, sive Alberti pii morientis vita*. De retour en Italie, il s'établit à Pavie, où il assista, avec Louis Settala, aux découvertes de Gaspard Alsellio, qui, dans son ouvrage *De lacteis venis*, cap. 9, s'exprime ainsi : *Andreas Trevisius, serenissimæ infantis archiater, nominis fama et doctrinæ abundantia nulli clarissimorum medicorum secundus*. En 1614, Trevisio fonda, dans le couvent des augustins de Casal, un collége où sept pauvres étudiants du Montferrat devaient être entretenus et instruits dans les lettres et les sciences par les religieux, et il leur légua un revenu de sept cent soixante-dix écus; mais, en 1619, les PP. augustins cédèrent ce collége aux PP. de la congrégation somasque. Cette fondation existe encore au lycée de Casal. P—I.

TRÉVISE (JÉRÔME DE) ou *Trevigi*, peintre, né à Trévise, en 1508, et dont on croit que le nom de famille était *Pennachi*, fut élève de Paris Bordone et surnommé *le Jeune* pour le distinguer d'un autre Jérôme, également de Trévise et élève de Squarcione. Dirigé par les conseils de l'habile maître qu'il avait choisi, Trevigi chercha à améliorer son style et à y mettre plus de choix que dans celui que suivait ordinairement à cette époque l'école vénitienne. L'étude assidue qu'il fit de Raphaël et de l'école romaine contribua beaucoup à agrandir sa manière. Il n'existe qu'un petit nombre de ses tableaux à Venise; c'est à Bologne qu'il a laissé les plus grandes preuves de son talent, particulièrement dans l'église Ste-Pétrone, où il a peint à l'huile l'*Histoire de St-Antoine de Padoue*, tableau remarquable par le jugement, la beauté, la grâce, l'extrême finesse du pinceau et le plus heureux mélange des deux écoles. Cet habile artiste fut détourné de la peinture par l'état d'ingénieur militaire qu'il avait embrassé. Appelé en Angleterre par des amateurs de son talent, il fut présenté à Henri VIII, qui le prit à son service, lui alloua une pension de quatre cents couronnes et l'employa non-seulement comme peintre, mais comme ingénieur et architecte. L'exemple du roi et surtout les beaux ouvrages du peintre engagèrent la noblesse anglaise à lui commander de nombreux travaux, et en peu de temps il amassa une fortune considérable, dont il ne jouit pas longtemps. En 1544, le roi Henri VIII l'ayant chargé de diriger le siége de Boulogne, en qualité de principal ingénieur, il fut tué d'un coup de canon, en donnant ses ordres pour les travaux, à l'âge de 36 ans. P—S.

TRÉVISE (duc DE). *Voyez* MORTIER.

TREVOR (sir JOHN), homme d'Etat anglais, né en 1626, appartenait à une bonne famille du pays de Galles. Son père avait été membre du long parlement; mais il se prononça en faveur des mesures qui amenèrent la restauration. Entré dans la carrière diplomatique et en faveur auprès de Charles II, John Trevor fut envoyé, à la fin de 1667, auprès de Louis XIV, afin de travailler à ramener la paix entre la France et l'Espagne. Il négocia le traité provisoire qui fut signé à St-Germain le 15 avril 1668, et qui reçut une entière confirmation le 2 mai de la même année, dans le traité d'Aix-la-Chapelle. De retour en Angleterre, Trevor fut élevé au rang de baronnet, et au mois de septembre il fut nommé secrétaire d'Etat. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, en 1672. Il s'opposa d'ailleurs à la politique favorable aux intérêts français, que Charles II avait adoptée à l'instigation du duc d'York; il combattit également les persécutions contre les non-conformistes, qu'inspirait l'esprit d'intolérance. Sa mort causa une affliction générale; car l'opinion publique rendait justice à ses talents et le regardait comme dévoué à une cause chère à la très-grande majorité de la nation. Il avait épousé une des filles du célèbre John Hampden, et il laissa une nombreuse famille. — Son second fils, *Thomas* TREVOR, se livra à l'étude des lois, parvint aux plus hautes fonctions de la magistrature et fut créé, en 1711, membre de la chambre des lords. En 1730, un mois avant sa mort, il fut appelé par George II à la présidence du conseil. Il mourut au mois de juin 1730. Sa capacité et sa probité lui avaient concilié l'estime générale, bien qu'on lui reprochât quelques fluctuations dans sa carrière politique; il adopta, quitta et reprit la bannière des whigs. — Un autre membre de la même famille, sir *John* TREVOR, né en 1633, joua un rôle important dans l'administration. Il avait de hautes fonctions dans la magistrature sous le règne de Jacques II, et son dévouement à ce monarque lui promettait un brillant avancement lorsque survint la révolution de 1688. Trevor adopta une conduite qui n'a jamais été bien rare : il courut au secours du vainqueur. Guillaume III le récompensa en le nommant membre de la commission du grand sceau et orateur (*speaker*, c'est-à-dire président) de la chambre des communes. Trevor remplit ces

fonctions durant plusieurs sessions; mais le sens moral était chez lui assez peu développé : il fut convaincu d'avoir reçu un millier de guinées pour faire passer un bill qui intéressait vivement la cité de Londres, et il fut ignominieusement expulsé de sa charge, en 1695, par un vote formel de la chambre. Il n'en conserva pas moins d'autres emplois lucratifs, le roi Guillaume restant reconnaissant des services que Trevor avait rendus, et la corruption étant alors envisagée avec une indulgence qu'elle ne rencontrerait pas aujourd'hui. Il mourut le 20 mai 1717, laissant la réputation d'un homme habile, mais cupide et sans principes. Z.

TREW (Abdias), mathématicien, né à Anspach, le 29 juillet 1597, fut professeur de physique à l'université d'Altdorf, où il érigea, en 1657, un observatoire, le premier que l'on ait vu dans ces contrées. Il éloigna de l'étude de l'astronomie tout ce qui tenait à l'astrologie. Les protestants n'ayant point voulu admettre le calendrier grégorien, il corrigea celui qu'ils s'obstinaient à garder. Il a fait dans la théorie de la musique des découvertes heureuses. Trew mourut à Altdorf, le 12 mars 1669. Il avait publié : 1° *Compendium fortificatorum*, avec figures, Nuremberg, 1641, in-12; 2° *Sur l'arpentage* (allemand), Nuremberg, 1641; 2° édit., 1668, in-8°; 3° *Directorium mathematicum, quo tota mathesis et omnes ejus partes, nominatim arithmetica, geometria, astronomia, geographia, optica, harmonia, mechanica, methodice disci possunt*, Nuremberg, 1657, in-4°, avec figures; 4° *Summa geometriæ practicæ, additis annotationibus et additionibus arithmeticis, trigonometricis, graphicis*, Nuremberg, 1663, in-8°, avec figures; 5° *Théorie du calendrier* (allemand), Lunebourg, 1666, in-8°. G—y.

TREW (Christophe-Jacques), médecin et botaniste célèbre, était petit-fils du précédent et naquit le 26 avril 1695, à Lauf, en Franconie. Son père, qui était apothicaire, lui enseigna la pharmacie et la botanique. Il alla ensuite étudier la médecine à Altdorf, où il fut reçu docteur élève. Il publia ses deux premiers ouvrages, intitulés, l'un *De sudoribus nocturnis*, 1714, in-4°, et l'autre *De chyloso fœtu in utero*, 1715, in-4°; réimprimé par Haller dans le 5° tome de ses *Dissertationes anatomicæ selectæ*. En 1717, après avoir parcouru la Suisse et une partie de l'Allemagne, Trew vint à Paris, où il passa treize mois, visitant les hôpitaux, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle, les établissements d'anatomie, de botanique et de chimie. Les jeunes Allemands qui faisaient leurs études à Paris le choisirent pour leur médecin, et avec deux d'entre eux il visita la Hollande, Hambourg et Dantzig. Il revint à Nuremberg, en 1720, avec les richesses qu'il avait acquises dans ses voyages, et fut heureux dans sa pratique : des cures fréquentes, difficiles, répandirent sa réputation dans toute la Franconie. En 1730, il fit partie de la société *norique*, que quelques savants avaient formée à Altdorf, sous ce titre : *Commercium Noricum litterario-physico-technico-medicum*, et lui ayant communiqué des mémoires intéressants, il en fut le directeur depuis 1734 jusqu'en 1745. En 1727, il avait été reçu membre de l'académie de Nuremberg, qui le choisit pour son directeur en 1746. Les académies des sciences de Londres, de Berlin et de Florence le nommèrent aussi membre honoraire. Il mourut le 18 juin 1769, le jour même où il devait se rendre à Erlangen, d'après une invitation pressante que le margrave d'Anspach lui avait adressée. Sa bibliothèque et son cabinet d'histoire naturelle, de botanique, d'anatomie, de gravures et de peinture étaient des plus riches que jamais particulier ait possédés. Un an avant sa mort, il avait, par testament, fait à l'université d'Altdorf un don d'une rare munificence, consistant en manuscrits, livres rares, dissertations, gravures, tableaux, machines et instruments de chirurgie et de physique; enfin en productions des trois règnes de la nature. Sa bibliothèque avait plus de trente-quatre mille volumes, sans compter les dissertations, dont le nombre allait à seize mille cinq cent quatre-vingt-seize, reliées en trois cent quarante-six volumes. On y trouvait, entre autres, toutes les éditions de Virgile qui avaient paru jusqu'alors. Les livres doubles furent envoyés à l'université d'Erlangen. La veuve de Trew ajouta à ce legs un capital de six mille florins, pour être employé d'après le plan qu'il avait donné. Les libéralités des deux époux avaient pour principe les motifs les plus nobles. Ils se souvenaient avec reconnaissance que leur grand-père, Abdias Trew, dépouillé de tout pendant la guerre de trente ans, avait été reçu avec bienveillance par la ville de Nuremberg, qui, ayant d'abord pourvu à ses premiers besoins, l'avait nommé professeur à l'université d'Altdorf. Pendant qu'il faisait venir de toutes parts des objets rares pour enrichir sa bibliothèque et son cabinet, Trew exécutait des entreprises qui répondaient à son immense fortune et à son amour pour les sciences et les arts. Il était l'âme de la société *norique*, de l'académie d'histoire naturelle, et quoiqu'il prît une part active à leurs travaux, il publiait de bons ouvrages sur l'anatomie, la médecine et la botanique. Voici les principaux : 1° *De differentiis quibusdam inter hominem natum et hominem nascendum*, Nuremberg, 1736, in-4°, avec des planches qui représentent la structure du fœtus dans les développements successifs de ses formes; 2° *Epistola ad Alb. Hallerum de vasis linguæ salivalibus atque sanguiferis*; 3° *Tabulæ osteologicæ, seu omnium corporis humani perfecti ossium imagines ad ductum naturæ repræsentatæ*, avec la version allemande en regard et 40 planches enluminées, Nuremberg, 1767, grand in-fol.; 4° *Anevrysmatis spurii post venæ basilicæ sectionem orti historia et*

curatio, Nuremberg, 1769, in-4°, avec planches; réimprimé à Strasbourg, 1785; 5° *Traité élémentaire de l'anatomie, autant que cette science peut être nécessaire aux peintres* (allemand), Nuremberg, 1767, in-fol.; 6° *Plantarum Hetruriæ rariorum catalogus*, Nuremberg, 1725; 7° *Description de l'aloès américaine en fleur* (allemand), 1727; 8° *Vasa nutritia foliorum arboreorum*, ou *Mémoire historique sur l'anatomie des plantes, sur leurs veines et sur les vases nutritifs des feuilles* (allemand), Nuremberg, 1748, in-fol., avec planches enluminées; 9° *Plantæ selectæ nominibus propriis notisque illustratæ, in æs incisæ et vivis coloribus repræsentatæ*, Nuremberg, 1750 à 1760. Cette magnifique flore devait paraître par décades; les sept premières seulement ont été publiées. Les connaisseurs admirent la beauté des soixante-douze planches. 10° *Hortus nitidissimus omnem per annum superbiens floribus, seu amœnissimæ florum imagines, quas magnis sumptibus collegit Chr.-Jac. Trew*, Nuremberg, 1750 à 1768, in-fol. Il a paru six décades de ce beau travail relatif aux fleurs des jardins. Il est orné de planches. 11° *Plantæ rariores quas ipse in horto domestico coluit, secundum notas suas examinavit et breviter explicavit*, Nuremberg, 1763, in-fol., avec planches; 12° *Herbarium Brackwellianum auctum, ex anglico idiomate in latinum conversum*, Nuremberg, 1750 à 1760, 5 vol. in-fol., avec planches. Cette édition de l'herbier de Blackwell (*voy.* Alexandre Blackwell) est d'autant plus estimée que Trew y a ajouté la description d'un grand nombre de plantes. 13° *Librorum botanicorum catalogus*, Nuremberg, 1752 à 1757, 3 vol. in-fol.; 14° *Cedrorum Libani historia earumque character botanicus. cum illo laricis, abietis, pinique comparatus. Accedit disquisitio an hæc arbor sit illa ipsa in S. Cod. præ omnibus celebrata et vel Aeres, vel Berosch dicta*, Nuremberg, 1757 à 1767, in-4°, avec planches; 15° *Apologia et mantissa observationis de cedro Libani*, Nuremberg, 1767, in-4°; 16° *Icones posthumæ Gesnerianæ*, Nuremberg, 1748. Cette publication fut faite avec les planches en bois que Trew avait achetées après la mort de Gesner, et par le moyen desquelles il fit connaître les formes de deux cent seize plantes différentes (*voy.* Conrad Gesner). Peu de temps avant sa mort et après avoir fait son testament, Trew publia le catalogue de sa bibliothèque: *Catalogus bibliothecæ medicæ, philosophicæ et miscellaneæ de cursu quinquaginta annorum in privatum et publicum usum collectæ et acad. Norico-Altorfinæ post sua fata ultima tradendæ*, Nuremberg, 1769, in-8°. G—y.

TRÉZEL (Camille-Alphonse), général français, naquit à Paris, le 5 avril 1780. Fils d'un négociant, il laissa le commerce pour entrer dans la carrière militaire, mais par la branche spéciale des ingénieurs géographes. De 1806 à 1807, il fit la campagne mémorable qui aboutit à la bataille d'Eylau. Il prit ensuite part à la mission du général Gardane à la cour de Perse et qui avait pour objet d'explorer les contrées asiatiques d'où l'on pourrait attaquer la puissance anglaise dans l'Inde. Trézel rejoignit le général à Varsovie et traversa la Pologne, la Moravie et la Hongrie. Du Danube, qu'ils descendirent ensemble, ils arrivèrent à Constantinople, où ils furent reçus par le représentant de la France, Sebastiani (*voy.* ce nom), au moment où il venait de sauver la capitale de l'empire ottoman de l'attaque de l'amiral Duckworth. Cependant il s'agissait de poursuivre la mission en Perse: Gardane prépare ce qu'il faut pour entrer dans ce royaume par la Caramanie, tandis que Trézel, déguisé en Tartare, se dirige vers Bagdad; mais, en raison de l'influence britannique dans cette ville, il ne peut pénétrer en Perse avec une petite caravane que par les monts Kirmancha. Enfin, après neuf mois d'exploration à travers les lignes qui conduisent du golfe Persique à Hérat et à Candahar, et de là vers Peshawer et l'Indus, il parvient à rejoindre le général Gardane à Téhéran. Il accompagne ensuite le schah lui-même dans ses campements d'été, et, au retour, il suit la rive méridionale de la mer Caspienne. Revenu, en 1809, en France, par la Géorgie et le sud de la Russie, Trézel accompagna le général Guilleminot en Illyrie. Capitaine en 1810, il fit en cette qualité la guerre de Catalogne. En 1812, il fut envoyé en Russie et combattit à Ostrowno, Vitepsk, Smolensk, la Moskowa. Au retour de cette désastreuse campagne, il fut de ceux qui se défendirent héroïquement depuis la Vistule jusqu'à la Saale. Chef de bataillon en 1813, il devint colonel, après avoir tenu avec Morand contre l'ennemi dans Mayence. Devenu ensuite chef d'état-major du général Vandamme, il fut blessé à Fleurus en 1815. La restauration, qui n'avait pas reconnu son titre de général de brigade, l'employa cependant à la démarcation des frontières françaises. D'abord sous-chef, puis général et chef d'état-major, Trézel prit part à l'expédition de Morée. Revenu en France en 1831, il dut se rendre en Afrique en qualité de chef d'état-major du duc de Rovigo; puis il commanda Bône et Oran. Il s'y distingua comme il avait fait partout: à l'expédition de Bougie, il fut blessé; à la Macta, il tint, avec 3,000 hommes, presque contre toutes les forces d'Abd-el-Kader. Blessé au premier siége de Constantine, il contribua à opérer la conquête de cette place assiégée une seconde fois. En France, au 12 mai 1839, il défendit l'hôtel de ville contre les insurgés d'alors. Puis il devint directeur du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre. Il dirigea ce département en 1847 et fut mis à la retraite en 1848. Trézel avait été nommé pair de France en 1846. Il mourut le 11 avril 1860. Guerrier et administrateur, Trézel trouva le secret de faire partout, et à ce double titre, estimer sa conduite. Z.

TRÉZEL (Pierre-Félix), frère du précédent, peintre d'histoire, naquit à Paris le 16 juin 1782 et entra d'abord dans l'atelier de Lemire jeune, puis après dans celui de Prudhon. Il s'est principalement distingué dans le genre historique et dans le genre religieux; malheureusement il manque d'originalité et ne se recommande que par des travaux accomplis avec effort, il est vrai, mais sans verve et sans cachet; il est à la suite des maîtres qui dominaient son époque, et s'est montré un pasticheur très-pâle de son maître Prudhon. Trézel était un homme instruit, et il fit partie, en 1828, de l'expédition scientifique de Morée; il obtint, en 1810, une médaille de 2e classe et la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 5 mai 1839. Malgré ces distinctions, nous dirons que le nom de cet artiste est presque complétement oublié aujourd'hui, bien qu'il n'ait cessé de prendre part à nos expositions de 1806 à 1855, et qu'il ait considérablement produit. Résumons les œuvres principales de ce peintre laborieux. Le musée de Versailles possède de lui : un *portrait en pied du seigneur de Lautrec;* le musée d'Angers : *Phèdre jugée aux enfers;* la ville de Toulouse : *St-Jean écrivant l'Apocalypse*, dans l'église St-Jean-St-François; les *Ames du purgatoire s'élevant vers le ciel*, dans la cathédrale. On cite encore de lui la *Mort de Marc-Aurèle* (1806), la *Mort de Zopire* (1808), le *Premier-né* (1810), les *Adieux d'Hector à Andromaque* (1819), la *Fin tragique de la mère et de la sœur de Gustave Wasa* (1822), *Thétis plongeant son fils Achille dans le Styx* (1830), l'*Ame échappant au génie du mal et s'envolant dans l'éternité*, tableau réalisé d'après une ébauche de Prudhon. et en outre un grand nombre de portraits, dont le plus remarqué fut celui du général Guilleminot. Trézel figura pour la dernière fois au salon en 1855, où il envoya la *Fuite de Caïn après son crime*, qu'il avait déjà exposée en 1812 et qui est probablement son meilleur ouvrage. Il mourut à Paris, le 16 juin 1855, âgé de 73 ans. B. de L.

TRIAL (Antoine), acteur français de la Comédie italienne, naquit en 1736 et fut d'abord enfant de chœur à la métropole d'Avignon, sa patrie. Ayant ensuite joué la comédie pendant quelques années en province, il fut appelé par son frère (1) à Paris, en 1764 : il y débuta au Théâtre-Italien, le 4 juillet, par le rôle de Bastien dans le *Sorcier*, ensuite par ceux de Colin dans le *Maréchal*, de Nouradin dans le *Cadi dupé*, etc. Une figure agréable, une taille avantageuse, une parfaite connaissance de la musique, beaucoup de finesse et d'intelligence dans le jeu lui obtinrent tous les suffrages. Mais sa voix un peu nasillarde et son accent provençal, qu'il ne put jamais déguiser, le déterminèrent à quitter l'emploi des Colins, qui lui offrait d'ailleurs dans Clairval un émule trop redoutable. Il joua les comiques, les paysans, les niais, les valets poltrons, etc., et acquit une réputation dans cet emploi, qu'il a créé et auquel son nom est resté. Dans le nombre infini des rôles que Trial a mis au théâtre, nous nous bornerons à citer : le grand cousin dans le *Déserteur*, Aly dans *Zémyre et Azor*, Crispin dans la *Mélomanie*, André dans l'*Epreuve villageoise*, Thomas dans *Alexis et Justine*, le nègre dans l'*Amitié à l'épreuve*, Antoine dans le *Comte d'Albert* et Fabio dans *Camille*. Quoique l'on fût en droit de lui reprocher un peu d'uniformité dans sa manière de jouer, il avait obtenu l'estime et la faveur du public, qui ne manquait jamais de l'applaudir. Il embrassa avec enthousiasme les principes révolutionnaires. Il fut, en 1793, membre du comité révolutionnaire de la section Lepelletier; il était encore chargé des actes civils de son arrondissement, lorsque le 9 thermidor eut amené un nouvel ordre de choses. Trial éprouva sur la scène un cruel effet des réactions politiques. On lui demanda compte des infortunés qu'on l'accusait d'avoir envoyés à l'échafaud. On le força de se mettre à genoux et de chanter le *Réveil du peuple* au milieu des huées et du bruit des sifflets qui couvraient sa voix. Emu de cette avanie, Trial osa se présenter pour remplir ses fonctions municipales; mais il essuya de nouvelles mortifications et fut rejeté comme indigne de prononcer l'union conjugale. Il ne put résister à cette double secousse : rentré chez lui, il n'en sortit plus; il prit, dit-on, du poison et mourut le 5 février 1795, à 59 ans. — Trial (Marie-Jeanne Milon, épouse en secondes noces d'Antoine), naquit à Paris, le 1er août 1746, débuta sur le Théâtre-Italien, le 15 janvier 1766, sous le nom de Félicité Mandeville, par les rôles de Laurette dans le *Peintre amoureux* et de Perrette dans les *Deux Chasseurs*. Madame Trial est la première qui, douée d'un organe très-favorable, ait montré sur ce théâtre et dans notre musique un chant si facile qu'elle semblait se jouer des difficultés. C'est pour elle qu'ont été faits les rôles de la rosière de la *Belle Arsène*, de Lucette dans la *Fausse Magie*, de Léonore dans l'*Amant jaloux* et plusieurs autres qui exigent plus de talent pour le chant que pour le jeu. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter le théâtre en 1786, et cependant elle a survécu trente-deux ans à sa retraite, car elle n'est morte que le 13 février 1818. Elle partagea et encouragea les opinions politiques de son mari. — Trial (Armand-Emmanuel), fils unique des précédents, naquit à Paris en 1770, reçut une éducation soignée et montra de bonne heure des dispositions pour la musique; il composa celle de trois opéras-comiques qui furent joués sur le théâtre Favart : *Julien et Colette, ou la Milice*, paroles de Parisau, 1788; — *Adélaïde*

(1) Jean-Claude Trial, né à Avignon en 1734, mourut subitement le 23 juin 1771, à Paris, où il était, avec Berton, l'un des directeurs de l'Opéra. On a de lui la musique de *Sylvie*, celle de *Théonis*, de la *Chercheuse d'esprit*, d'*Esope à Cythère*, de plusieurs *Cantates*, etc. C'était un bon musicien, un habile violoniste pour son temps.

et Mirval, avec Patrat, 1791 ; — les *Deux Petits Aveugles*, poëme de Noël, 1792, qui eut quelque succès ; — et deux pièces de circonstance, dont les paroles étaient de Joigny : *Cécile et Julien, ou le Siége de Lille*, en 1793 ; — et *les Causes et les Effets*, en 1794. Celle-ci tomba, quoique bien en harmonie avec l'esprit du temps ; l'autre réussit à cause de quelques jolis airs et surtout de trois couplets qui, chantés d'un manière originale et piquante par Elleviou, contribuèrent à établir la réputation naissante de cet acteur. Trial, après la mort de son père, épousa Jeanne Rigonney Méon, actrice du théâtre Favart. Sage et rangé pendant sa jeunesse, il changea de conduite depuis son mariage et vécut mal avec sa femme, qui, engagée dans une troupe de comédiens pour les colonies, alla mourir à la Guadeloupe. Il mourut lui-même des suites de ses débauches, le 9 septembre 1803. A—T.

TRIBOLO (NICOLO, dit LE), sculpteur, naquit à Florence, en 1500. Son père, nommé Raphaël de' Pericoli, exerçait le métier de menuisier, qu'il voulait faire apprendre à son fils. La vivacité et la turbulence du jeune Nicolo lui firent donner par ses camarades le surnom de *Tribolo*, qui lui resta ; mais Baldinucci s'est trompé quand il ajoute que sa témérité à s'exposer à tous les périls en montant sur les échafaudages, les toits, lui fit donner aussi celui de *Nicolo de' Pericoli*, puisque ce dernier nom était celui de son père, qui, sachant que le dessin était nécessaire pour réussir dans son état, le plaça chez un habile menuisier nommé Nanni Unghero ; celui-ci accabla son apprenti de tant de travail que sa santé s'en altéra. Le Tribolo avait fait connaissance, chez Nanni, avec le Sansovino, qui, charmé de ses dispositions, le prit avec lui pour les cultiver. Sous ce nouveau maître, il s'occupa sans relâche à modeler et à dessiner, et le Sansovino lui confia bientôt quelques travaux dont il se tira avec honneur. Assez habile désormais pour travailler de lui-même, il fut appelé à Bologne, et il fit pour la façade de l'église Ste-Pétrone deux statues en marbre de Sybilles, qui eurent le plus grand succès. La peste qui, à cette époque (1525), ravagea Bologne, le força à revenir à Florence, mais il se hâta de retourner dans la première ville dès que le fléau eut cessé. Messer Bartolommeo Barbazzi, son protecteur, le chargea de faire un tombeau pour sa famille et pour lui-même. L'artiste se rendit à Carrare, pour y choisir les marbres et ébaucher les statues, afin que le transport en fût moins difficile. Tandis qu'il s'occupait de ce grand travail, Messer Bartolommeo mourut, et sa douleur en fut si grande qu'il quitta soudain Carrare pour retourner à Florence. En passant par Pise, il fit pour Anastase de Pietra Santa, sculpteur habile et son ami intime, une statue en marbre, d'un des deux anges destinés à être placés au haut de chacune des colonnes du tabernacle du saint sacrement dans l'église du Dôme ; ouvrage admirable pour la légèreté, la grâce et la hardiesse. Jean-Baptiste della Palla, que François I[er] avait chargé d'acquérir pour lui les plus beaux ouvrages antiques et modernes, fit exécuter au Tribolo une statue de la Nature, destinée à supporter la vasque d'une fontaine : cet ouvrage plut tant au roi qu'il le fit placer dans le château de Fontainebleau. En 1529, le pape Clément VII, étant venu assiéger Florence, eut besoin, pour conduire les travaux du siége, d'un plan de la ville et des environs. Le Tribolo, oubliant ce qu'il devait à sa patrie, s'occupa pendant plusieurs nuits à lever le plan de la ville, et le fit parvenir au pape dans des ballots de laines que l'on expédiait à Pérouse ; et c'est en consultant ce plan que Clément VII parvint à s'emparer de Florence. Le pape, après sa conquête, n'oublia pas celui qui l'avait facilitée et lui confia le soin de terminer une partie des travaux de Notre-Dame de Lorette, que la mort d'André Contucci avait laissés imparfaits. Il y exécuta, en concurrence avec les plus habiles artistes, la plupart des sculptures qui restaient à faire ; et son bas-relief représentant le mariage de la Vierge effaça tous les ouvrages de ses concurrents. Il avait encore fait les modèles en cire des figures des prophètes qui devaient orner les niches de cette église, quand le pape lui ordonna de revenir à Florence pour y terminer, sous la direction de Michel-Ange, les figures qui manquaient à la chapelle de St-Laurent et dans la bibliothèque Laurenziana. Michel-Ange lui confia l'exécution des deux statues destinées à l'ornement du mausolée de Julien de Médicis : l'une représentant la *Terre couronnée de cyprès, pleurant la perte qu'elle vient de faire ;* et l'autre, le *Ciel qui, les bras élevés, témoigne sa joie de recevoir l'âme de Julien*. Une fièvre obstinée empêcha longtemps l'artiste de s'occuper de cet important travail. Enfin, surmontant son mal, il avait terminé le modèle de la statue de la Terre et commençait à ébaucher le marbre, quand la mort du pape arrêta ses travaux. Vasari, qui était lié avec lui, le recommanda vivement au grand-duc Alexandre. Il fut chargé de sculpter les armes de Médicis sur l'une des faces de la citadelle que ce prince faisait élever. Les deux figures de *Victoires* qui soutiennent ces armes sont un chef-d'œuvre digne des anciens. Lorsque Charles-Quint, après son expédition de Tunis, vint à Florence, le Tribolo exécuta, sous la direction de Vasari, la plupart des sculptures, et particulièrement quatre figures colossales destinées aux fêtes données à ce prince, ainsi qu'une grande partie des décorations élevées pour la réception de l'archiduchesse d'Autriche et le mariage de cette princesse avec le grand-duc Alexandre. La mort de ce prince, assassiné par Pierre-François de Médicis, semblait devoir changer toute la fortune de Tribolo ; et il se préparait à suivre Vasari à Rome, pour

y obtenir des travaux, lorsque le grand-duc Cosme Ier, auquel il avait été vivement recommandé, le chargea de la direction des fontaines devant porter les eaux de la Castellina jusqu'à son château de Castello, et de l'exécution des armes destinées à être placées sur l'une des faces de la forteresse élevée sur la colline de St-Miniato. Les groupes de marbre, les ornements dont il décora la fontaine de Castello étonnèrent tous les yeux par leur richesse, leur variété et leur perfection. On admira surtout une *figure de nymphe* qui, en pressant ses cheveux, en fait sortir de l'eau. Il avait le projet d'embellir ces jardins de monuments qui en auraient fait un lieu unique dans le monde; mais divers travaux dont le duc le chargea, entre autres le pont sur la Mugnone, qui va rejoindre la grande route de Bologne, ne lui permirent pas de donner suite à ces projets. Le grand-duc lui avait confié l'exécution du mausolée qu'il voulait élever à la mémoire de son père, et le Tribolo était déjà allé à Carrare pour en choisir les marbres; mais Bandinelli fit tant par ses intrigues qu'il lui enleva cet ouvrage. Lors des fêtes célébrées à Florence pour le mariage d'Eléonore de Médicis avec le vice-roi de Naples, ce fut Tribolo qui donna les plans de l'arc de triomphe et de la plupart des décorations; et ce fut aussi lui qui en fit presque toutes les sculptures, parmi lesquelles on remarquait une statue équestre de Jean de Médicis, père du grand duc. Sans rival à cette époque dans la sculpture, il se crut également habile comme ingénieur et voulut diriger le cours des eaux du territoire de Florence; mais, loin d'y réussir, il ne fit que mécontenter tous les propriétaires: un grand nombre d'inondations eurent lieu par suite de ses travaux. Les plaintes qui retentirent de tous côtés firent sur lui une si forte impression, qu'il en tomba malade et mourut le 7 septembre 1550. Avec lui s'évanouirent les projets d'embellissement de Castello et du palais Pitti, que le grand-duc Cosme venait d'acheter et dont il voulait lui confier les travaux. P—s.

TRIBONIEN (Tribounianos), jurisconsulte grec, né à Side, en Pamphilie, vers le commencement du 6e siècle, fils d'un obscur Macédonien, parvint, sous Justinien Ier, aux plus hautes dignités. Il passait pour l'homme le plus savant et le plus spirituel de ce temps-là. Son urbanité, sa douceur, les grâces de son élocution, l'étendue et la variété de ses connaissances le faisaient aimer et admirer de tout le monde (*Procop. in bello pers.*). Après avoir cultivé les lettres et la philosophie, il se livra exclusivement à la jurisprudence. Cette science, dont les éléments étaient encore épars et comme ensevelis dans les innombrables écrits des anciens jurisconsultes de Rome, offrait alors l'image du chaos. Tribonien l'en fit sortir. Parmi ceux qui osaient alors aborder les sources du droit romain, on comptait à peine quelques érudits ou quelques étrangers qui aspiraient à s'élever. Tribonien fut du nombre de ces derniers. Souple, insinuant et persuasif, l'art avec lequel il savait apprêter la louange ne contribua pas peu à son élévation. Mais c'est surtout aux talents qu'il déploya comme jurisconsulte qu'il doit sa célébrité. Il suivit la carrière du barreau, plaida quelque temps devant les hautes cours de Constantinople, appelées *préfectures judiciaires*, et fut ensuite admis, comme rapporteur, au conseil du prince. Justinien, qui se connaissait en hommes (*voy.* Bélisaire et Narsès), discerna bientôt le génie de Tribonien. Occupé de grands projets, cet empereur sentait le besoin de s'adjoindre, pour la direction des affaires de l'empire, un administrateur suprême. Tribonien lui parut réunir les qualités qu'exigeait ce poste élevé. Il le nomma donc successivement questeur, maître des offices, préfet du prétoire et consul. Ce fut sous ces différents titres qu'à l'exemple de plusieurs autres empereurs, Justinien fit d'un jurisconsulte son premier ministre (1). Tribonien avait déjà donné les plus grandes preuves d'habileté dans l'exercice de ces diverses fonctions, lorsque une entreprise, la plus importante de celles qui ont illustré le règne de Justinien, lui fournit l'occasion de se distinguer à la fois comme jurisconsulte et comme législateur. Ce prince avait conçu l'idée de refondre l'ancienne législation, dont il voulait faire la base de la sienne. Lui-même avait tracé le plan; Tribonien fut chargé de l'exécuter. Tribonien possédait toutes les qualités nécessaires à cette entreprise; il avait de plus l'expérience des choses et des hommes. Toutefois, comme il n'eût pu suffire seul à un travail qui se compliquait de tant de détails, Justinien lui permit de s'adjoindre des collaborateurs dont il lui laissa le choix. Tribonien les prit parmi les notabilités des écoles, de la magistrature et du barreau. Ces collaborateurs, dont il devait diriger les recherches et les travaux, furent Théophile, Dorothée, les deux Constantin, Cratinus, Etienne, Mennas, Prosdocius-Fulthonius, Timothée, Thalalée, Léonide, Leontius, Platon, Jacques et Jean. Leurs attributions avaient été réglées d'avance par une constitution ou ordonnance impériale. Quoiqu'ils y figurent comme collègues de Tribonien, ils lui étaient cependant essentiellement subordonnés. On ne sait précisément quelle fut la tâche qu'en sa qualité de directeur il assigna à chacun d'eux. Quant à la sienne, elle ne convenait qu'à lui seul et consistait principalement à élaborer, classer et disposer dans un cadre nouveau les matériaux que ses collègues devaient lui fournir. Ce travail était immense. A la difficulté de coordonner tant d'éléments divers, se joignait encore la défectuosité du plan. Quand on considère de quel amas énorme de lois, de

(1) Tels furent trois fameux jurisconsultes, savoir: Pegaze, sous Trajan; Papinien, sous les Antonins, et Ulpien, sous Alexandre Sévère.

commentaires et de traités a été extrait le *Corpus juris Justinianeum*, on a peine à croire que ce grand œuvre, commencé en 530, ait été achevé quatre ans après (534). Cette compilation, la plus vaste qui existe en ce genre, ne se composait d'abord que de trois recueils distincts, savoir : les Institutes, le Code et le Digeste. Les Novelles, ou constitutions postérieures, qui font partie du corps de droit de Justinien, n'y furent réunies qu'après la mort de cet empereur. Les *Institutes* sont des éléments de droit que rédigèrent, sous la direction de Tribonien, deux célèbres professeurs, Théophile (*voy.* ce nom) et Dorothée. Le *Code* de la seconde édition, c'est-à-dire revisé, et qu'on a appelé *Codex repetitæ prælectionis*, pour le distinguer de celui que l'on venait d'abroger, est une collection de constitutions impériales extraites des différents codes, constitutions que Tribonien avait disposées dans un nouvel ordre (*voy.* l'art. Justinien, et ci-après). Le *Digeste*, aussi surnommé *Pandectes*, ouvrage prodigieux sous le rapport de la multiplicité et de la variété des objets qu'il embrasse, est le plus étendu comme le plus important de ces recueils. Il renferme la substance des écrits des anciens jurisconsultes de Rome. C'est un véritable monument élevé à la belle et antique jurisprudence. Le Digeste est aussi, de toutes les parties de la législation de Justinien, celle à la rédaction de laquelle Tribonien paraît avoir pris le plus de part. Suivant le plan que l'empereur lui avait imposé, ce jurisconsulte divisa le Digeste d'abord en cinquante livres et chaque livre en un certain nombre de titres. Il partagea ensuite ces cinquante livres en sept parties ; seconde division qu'on lui avait prescrite pour l'ordre des matières, probablement d'après celle que présentait le fameux édit perpétuel composé sous le règne d'Adrien. La première de ces parties, intitulée *Prota*, renferme les doctrines générales; la deuxième, *De judiciis*, les actions réelles, *in rem actiones;* la troisième, *De rebus creditis*, tous les contrats, sauf les stipulations. La quatrième, *Libri singulares*, contient le mariage et la tutelle. La cinquième partie, intitulée aussi *Libri singulares*, était remplie par les testaments et les legs. La sixième et la septième, sans porter l'indication d'aucune matière précise, contenaient les autres dérivations du droit civil, c'est-à-dire les matières de droit public, administratif et pénal. Tribonien, fidèle au système de la première division, plaça sous chaque livre et sous chaque titre les fragments extraits des écrits des anciens jurisconsultes, c'est-à-dire tous ceux qui se trouvaient relatifs à la matière que le titre énonçait. Ce sont ces articles ainsi rédigés qu'on appelle *Lois romaines*. Presque toutes conçues dans des formes argumentatives, elles n'étaient pas originairement des lois proprement dites ; elles ne portent ce nom que parce que Justinien leur a donné le caractère de *loi*. Enfin, chacune d'elles est accompagnée d'une inscription indicative du nom du jurisconsulte dans les ouvrages duquel elle a été prise. On s'attendrait en vain à trouver une exactitude rigoureuse dans ces extraits que firent Tribonien et ses collègues. Plusieurs causes et même plusieurs raisons s'y opposaient. Il fallait en effet faire concorder le droit ancien avec celui de Justinien, c'est-à-dire un droit depuis longtemps tombé en désuétude et même fort différent de celui qu'on observait dans les écoles. De là les mutilations et les altérations que le rédacteur des Pandectes se trouvait forcé de faire subir à la pensée ainsi qu'aux expressions des anciens jurisconsultes. Les modernes, qui les lui ont si amèrement reprochées, auraient dû au moins avoir égard à l'espèce de gêne où le tenait un plan bizarre et systématique, et surtout faire la part des concessions que réclamaient les hommes, les mœurs et les temps. Quelques érudits l'ont accusé, mais sans preuves, d'avoir lui-même détruit les sources où il avait puisé ; et enfin, si l'on en croit Hotman, Tribonien aurait pour ainsi dire empoisonné tout ce qu'il a touché du droit ancien. L'opinion évidemment exagérée de ce critique est suffisamment réfutée par ce passage de Cujas, le meilleur juge en cette matière. « Nourri de la substance qu'il « sut si habilement tirer des écrits des anciens « jurisconsultes, Tribonien, grand jurisconsulte « lui-même, et comme un autre Papinien, ai- « mant et cultivant le droit avec ardeur, fut en « grande partie le rédacteur et même l'auteur « des savantes constitutions de Justinien : c'est « donc avec une sorte de joie que je ne vois « point sous le règne de cet empereur d'homme « supérieur à ce même Tribonien, sans les soins « et les travaux duquel les trésors de l'antique « jurisprudence eussent été à jamais perdus pour « nous. » Toutefois le même Cujas ne loue pas en tout point le rédacteur des Pandectes ; il relève ses négligences et son incurie ; blâme sa précipitation et attribue aux changements qu'il faisait en certains endroits, sans les faire ailleurs, les antinomies ou contradictions qui défigurent son ouvrage. C'est en effet par là que Tribonien a préparé d'interminables tortures aux commentateurs du texte qu'il rédigea. Un reproche plus grave et auquel il est aussi plus difficile de le soustraire, du moins sous le rapport de sa complicité, c'est celui d'avoir fait un trafic de la justice et des lois. Ce reproche, bien qu'il s'adresse plutôt au prince qu'à son ministre, n'est pas dépourvu de fondement. On a la preuve que plus d'une loi fut achetée à prix d'argent sous le règne de Justinien. De là cette rétroactivité dont sont entachées plusieurs Novelles ; vice qui accuse à la fois la cupidité du souverain et la vénalité des magistrats. Les embarras de finances qu'éprouva Justinien ne peuvent justifier ni les exactions ni les concussions que favorisait la dépravation de ce système. On attribue aussi au

caractère inquiet et versatile de ce prince la manie qu'il avait d'innover en tout. Aucun empereur ne fut, il est vrai, plus ami des innovations législatives ; mais cette manie était encore entretenue par une vanité excessive. Il avait la prétention ridicule d'être un habile jurisconsulte; et l'on sait qu'il n'hésitait pas à trancher d'un seul mot de sa toute-puissance impériale les hautes questions de droit civil et public que les plus beaux génies de l'ancienne Rome avaient cru devoir agiter et débattre longtemps. C'est sans doute de la solution qu'il prétendait avoir donnée de ces mêmes questions que dérivent les cinquante fameuses décisions qu'il avait rendues et qu'il inséra dans son dernier code. Ces décisions étaient spécialement relatives aux différentes sectes qui partageaient encore les jurisconsultes de son temps. Tribonien fut de nouveau chargé de les fondre avec les constitutions du code. Cette autre mission n'était pas sans difficultés : il fallait surtout satisfaire la vanité du prince. Tribonien s'acquitta de cette tâche délicate de manière à concilier les intérêts de la législation avec l'amour-propre du législateur. L'approbation que Justinien donna à ce travail a été confirmée par la postérité. On remarque, en effet, dans le code de cet empereur un grand nombre de lois beaucoup plus simples et surtout plus claires que les anciennes. De pareils services durent valoir à Tribonien, auprès du prince, une grande et constante faveur. Aussi son crédit était si bien affermi, que lors de la révolte de Nicée, le peuple ayant demandé l'exil ou la tête du ministre favori, Justinien se contenta de le dépouiller de sa dignité de questeur ; mais bientôt après, Tribonien fut replacé à la tête des affaires. Aucune réputation n'a été plus attaquée que celle de ce jurisconsulte. Suivant l'*Histoire secrète*, qu'on ne peut attribuer à Procope sans mettre cet historien en contradiction avec lui-même, ce même Tribonien, à qui il a payé ailleurs (*in Bello pers.*) un juste tribut d'éloges, n'est plus qu'un artisan de fourberies, un vil et plat adulateur, un païen et même un athée, qui, feignant d'être chrétien, osait assurer à Justinien, assez inepte pour le croire, que son corps prendrait avec son âme son essor vers le ciel. Nous ne discuterons point ici l'authenticité ni la véracité de cette prétendue *Histoire secrète*, que d'habiles critiques ont rangée parmi ces productions pseudonymes et mensongères qui ne méritent que le mépris (*voy.* PROCOPE). Quoi qu'il en soit, si Tribonien ne peut être absous de tout reproche comme ministre, il est du moins reconnu qu'il rendit à Justinien des services éminents dont la postérité a profité. Tribonien mourut vers l'an 547 de J.-C. *Voy.* l'ouvrage de Ludewig intitulé *Vita Justiniani magni atque Theodoræ Augustorum, necnon Triboniani*, Halle, 1731, in-4°. M-R-U.

TRIBOULET, fou de Louis XII et de François Ier, en titre d'office, était né dans un des faubourgs de Blois, vers la fin du 15e siècle. Comme les pages, les laquais et les enfants abusaient de la misère de ce pauvre homme pour le tourmenter, le bon roi Louis XII commit un de ses officiers pour en prendre soin (voy. l'*Histoire de Blois*, par Bernier, aux preuves, p. 39). Il suivit ce prince en 1509 dans son expédition contre les Vénitiens. Jean Marot, à qui nous devons une *Histoire* en vers de cette campagne, dit que Triboulet, se trouvant au siége de Peschiera, fut tellement effrayé du bruit de l'artillerie, qu'il se cacha sous un lit; puis il ajoute :

> Et croy qu'encor y fut qui ne l'en eut tiré :
> Q'est de merveilles pour si saiges craignant coups,
> Qui font telles tremeurs aux innocents et foulx.

Marot trace ensuite le portrait de Triboulet :

> . . . . de la tête écorné,
> Aussi saige à trente ans que le jour qui fut né,
> Petit front et gros yeux, nes grant, taille à voste,
> Estomac plat et long, hault dos à porter hote,
> Chacun contrefaiseit, chanta, dansa, prêcha,
> Et de tout si plaisant qu'onc homme ne facha.
> (*Siége de Pesquaire.*)

Après la mort de son bon maître, Triboulet fut pris en affection par François Ier, qui se plaisait, dit-on, à lui demander son avis sur des cas embarrassants. Si les réponses qu'on lui prête n'étaient pas évidemment imaginées, il faudrait en conclure que ce pauvre idiot avait à lui seul plus d'esprit et de jugement que tous les membres du conseil royal. Cette réflexion n'a point arrêté les compilateurs d'*anas* et de *dictionnaires*, qui se sont emparés à l'envi des prétendus bons mots de Triboulet. Dreux du Radier en a recueilli plusieurs dans les *Récréations historiques*, t. 1, p. 5-10. Rabelais, dans son *Pantagruel* (liv. 3, ch. 37 et suiv.), donne à Triboulet l'épithète de *morosophe* (fou sage); mais la conduite qu'il lui fait tenir à l'égard de *Panurge*, qui vient le consulter sur son projet de mariage, est celle d'un fou, très-digne des petites maisons. On a déjà vu l'opinion que J. Marot avait de Triboulet. Bonaventure Desperiers, autre écrivain contemporain, ne le traite pas mieux, puisqu'il dit dans un de ses *Contes* (le second) (*voy.* DESPERIERS), que c'était un fou à vingt cinq carats, dont les vingt-quatre font le tout. Concluons donc avec Bernier (*loc. cit.*), que Triboulet, loin d'être un de ces fous spirituels qui réjouissent par des bons mots ou qui disent au hasard quelque chose de sententieux, n'était, malgré sa célébrité, qu'un pauvre idiot dont les naïvetés sans doute n'auraient point été remarquées sans le bonheur qu'il eut d'éprouver la bienveillance de deux rois. Triboulet était mort avant 1536. On trouve son épitaphe dans les poésies latines de Vulteius ou Voulté, imprimées en 1538, à Paris, par Simon de Colines. Ce fut Brusquet qui lui succéda dans la charge de fou du roi (*voy.* BRUSQUET). Le souvenir de cet insensé subsista longtemps à Blois, où l'on disait de quelqu'un qu'on n'estimait point : Je m'en soucie comme de Triboulet. W—s.

TRIBOUT (Auguste-Joseph), général français, naquit à Eswart (Nord), le 24 novembre 1766. Il appartenait à une famille de cultivateurs et s'engagea au premier appel de la patrie en danger. Simple tambour-major au début, on le trouve général de division dans l'armée républicaine de la Vendée à la fin de 1793. Il ne fut cependant pas toujours victorieux, car le 16 novembre de cette année, il se fit battre à Pontorson par les royalistes. Seulement il se tira d'affaire par un bulletin de campagne que don Quichotte eût pu signer. Il y parle de 30,000 Vendéens contre 3,000 républicains qu'il commandait; mais que cette supériorité du nombre aurait écrasés. Ayant ensuite adressé à ses troupes le « langage du républicain », elles se seraient ralliées à sa voix. Non-content de s'être fait battre, Tribout rejeta tout le tort sur le général Vergnes, qui ne l'aurait pas secouru à temps. Cependant il reprit sa revanche en décembre 1793 et défendit avec succès le passage de la Vilaine à Redon. Cette fois encore, il prit dans son récit le ton héroïque : « On m'avait confié la garde « de la Vilaine; nul ne l'a passée ni ne la passera. Je ne veux pas de prisonniers, ils met« traient la peste dans mon armée. » Et il signait: Tribout, *libre*. Après la guerre de Vendée, Tribout rentra dans la vie privée. Le 14 juillet 1796, il épousa une jeune ouvrière d'Abbeville, du nom de Rosalie Cocu; plus tard il s'établit à Bellancourt avec une modique pension, en même temps qu'il continua le commerce de sa femme auquel il joignit un bureau de tabac. Il reprit cependant du service dans un grade inférieur lors des cent-jours, et la restauration lui conserva sa pension. Il mourut vers la fin de cette période. Z.

TRIBUNO (Pierre), doge de Venise, élu par le peuple en 888 pour succéder à Jean II et à Pierre Candiano Ier, qui avaient régné alternativement. Il fut également considéré de l'empereur d'Orient, qui le revêtit de la dignité de protospapathaire, et de Gui ou Guido de Spolette, empereur d'Occident qui, à sa recommandation, accorda plusieurs priviléges aux Vénitiens. Il eut le premier à combattre les invasions des Hongrois, les défit le 28 juin 906, devant Rialto et Malamocco, et procura ainsi un peu de repos à sa patrie. Il mourut en 912, après avoir gouverné l'Etat de Venise avec autant de sagesse que de bonté. Orso Participacio II lui succéda. S. S-I.

TRIBUNO MEMMO, doge de Venise, succéda en 979, à Vital Candiano. Au lieu de chercher à maintenir la balance entre les partis qui, sous son gouvernement, se formèrent à Venise, il se déclara pour celui des *Caloprini* contre les *Morosini*, et commença lui-même une guerre civile qu'il ne fut plus maître de terminer. Les Caloprini se détachèrent de lui en 983, pour rechercher la protection d'Othon II. Ils auraient attiré sur Venise la guerre la plus funeste sans la mort prématurée de cet empereur. Tribuno Memmo se vengea sur leurs maisons, sur leurs femmes et sur leurs enfants, avec un courroux aussi implacable que s'il avait en effet éprouvé lui-même tous les outrages. En 988, les Caloprini obtinrent, à la sollicitation de l'impératrice Adélaïde, un sauf-conduit de Tribuno Memmo, moyennant lequel ils rentrèrent à Venise; mais comme ils revenaient en gondole du palais ducal, ils furent attaqués par les Morosini et massacrés probablement avec le consentement du doge. En 991, Tribuno Memmo envoya son fils Maurice à Constantinople, pour assurer d'avance sa succession dans la dignité ducale; mais avant le retour de ce fils, Tribuno tomba malade et mourut dans le couvent de St-Zacharie, où il s'était fait porter. Son fils fut écarté par le peuple; et Pierre Oviéolo lui fut donné pour successeur. S. S—I.

TRIBUNUS, célèbre médecin grec, vivait au 6e siècle; il était né en Palestine; Procope (*De bello goth.*, l. 4, ch. 10) et Suidas le représentent comme jouissant de la plus haute réputation et comme étant aussi recommandable par sa sagesse que par sa piété. Telle était sa réputation que lorsqu'en 546 des négociations s'ouvrirent pour rétablir la paix entre Justinien et le roi des Perses, Chosroës, ce dernier posa comme condition *sine qua non*, antérieure à tout arrangement, que Tribunus viendrait passer une année auprès de lui. Le médecin grec guérit le monarque asiatique et demanda pour toute récompense que quelques prisonniers chrétiens fussent rendus à la liberté. Chosroës, ne voulant pas être battu en fait de générosité, brisa les fers de plusieurs milliers de captifs et combla Tribunus de riches présents. Ce médecin avait écrit divers ouvrages que le temps a détruits en totalité. Z.

TRICALET (Pierre-Joseph), écrivain ascétique, naquit le 30 mars 1696, à Dole (1), d'une famille honorable. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais son goût pour la dissipation devint un obstacle presque insurmontable à leurs vœux. Après avoir achevé ses humanités à Besançon, il fut envoyé à Nozeroy pour y faire son cours de philosophie sous les cordeliers, qui jouissaient, dans la province, de la réputation d'habiles instituteurs. La vie uniforme du cloître ne tarda pas à l'ennuyer; et il escaladait presque toutes les nuits les murs du couvent. Pour faire cesser le scandale, les cordeliers furent forcés de le renvoyer à sa famille; et malgré les représentations et les pleurs de sa mère, restée veuve, il continua de se livrer aux plus grands déréglements. Il arrivait cependant à l'âge de se décider pour le choix d'un état. Dans une retraite qu'il fit au séminaire afin de s'examiner sur sa vocation, il fut touché de la grâce, réfléchit aux

(1) Suivant l'abbé Joannet et le P. Berthier, Tricalet serait né dans le village de *Pogney*; mais l'abbé Goujet assure qu'il est né à Dole. « Nous parlons, dit-il, d'après l'extrait baptistaire. » Cette pièce, qui est sous nos yeux, ne laisse en effet aucun doute à cet égard.

désordres de sa conduite et prit la ferme résolution d'en changer. En sortant du séminaire, il quitta Besançon sans faire part à personne de ses projets ; et ce ne fut qu'au bout d'un mois qu'on le découvrit aux cordeliers de Nozeroy, où il s'était retiré dans le dessein de rompre toutes ses habitudes. Dès lors il fit de rapides progrès dans l'étude des sciences sacrées et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Après avoir reçu ses degrés en théologie, il fut ordonné prêtre et se dévoua tout entier aux fonctions du saint ministère. Ayant résigné une cure considérable qu'il avait acceptée malgré lui, il vint à Paris pour s'y perfectionner dans les sciences convenables à son état. Il entra bientôt (mars 1721) dans la communauté de St-Nicolas du Chardonnet, où il sut mériter l'estime de ses confrères. Il y remplit successivement les fonctions de professeur et de supérieur avec un zèle infatigable et toujours croissant. On l'obligea de se charger de la direction des filles de Ste-Geneviève (*voy.* MIRAMION); et, deux ans après (1733), l'archevêque de Paris le nomma l'un de ses grands vicaires. La réputation de sa haute vertu lui valut la confiance de madame la duchesse d'Orléans, qui le choisit pour son confesseur. Cette princesse voulut lui donner une riche abbaye; mais il la refusa constamment. Le duc d'Orléans, ce prince si pieux et si éclairé (*voy.* Louis d'ORLÉANS), l'honora plusieurs fois de ses lettres et de ses visites, et le choisit pour arbitre dans une discussion qu'il avait avec son fils, déclarant qu'il s'en rapporterait aveuglément à sa décision. L'abbé Tricalet, accablé d'infirmités, fut forcé de se retirer, en 1744, à Villejuif, où le séminaire de St-Nicolas possédait une maison. C'est au milieu de souffrances continuelles et souvent intolérables qu'il y composa plusieurs ouvrages qui lui donnèrent de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance des lecteurs pieux. Ne pouvant pas écrire lui-même, il avait choisi pour secrétaire un malheureux qui n'avait pas de mains. Ce singulier copiste écrivait avec ses deux moignons et poussait l'adresse jusqu'à tailler ses plumes. Tricalet mourut le 31 octobre 1761, à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans le cimetière de Villejuif. On a de lui : 1° *Abrégé du Traité de l'amour de Dieu*, de St-François de Sales, Paris, 1756, in-12 ; 2° *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise*, ibid., 1758-1762, 9 vol. in-8° ; nouvelle édition, revue et corrigée (par Laurent-Etienne Rondet), ibid., 1787, 8 vol. in-8° ; 3° *Précis historique de la vie de Jésus-Christ*, ibid., 1760, in-12 ; nouvelle édition, 1777 ; 4° l'*Année spirituelle*, contenant pour chaque jour tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une âme chrétienne, ibid., 1760, 3 vol. in-12 ; 5° *Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne*, tirée des œuvres du P. Alph. Rodriguez, ibid., 1762, 2 vol. in-12 ; 6° le *Livre du chrétien*, dans lequel se trouve tout ce que le chrétien doit savoir et pratiquer par rapport à la religion, ibid., 1762, in-18 ; 7° les *Motifs de crédibilité*, rapprochés dans une courte exposition, prouvés par le témoignage des juifs et des païens, etc., ibid., 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages ne sont que des extraits ou des compilations ; mais on y trouve de l'ordre, de l'exactitude et du goût. L'abbé Goujet a publié l'*Abrégé de la vie de Tricalet*, sur les mémoires qui lui avaient été fournis par Tinseau, évêque de Nevers, 1762, in-12 de 48 pages. Cette Vie se trouve à la tête du 9e volume de la *Bibliothèque portative des Pères ;* mais Aug. Lottin en avait déjà donné un *Précis* dans le tome 7. On peut consulter, en outre, les différentes notices sur Tricalet, par l'abbé Joannet, son compatriote, dans le *Journal chrétien*, janvier 1762, p. 80-100 ; par le P. Berthier, dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1762, p. 528-538 ; et par Fréron, dans l'*Année littéraire*, 1763, t. 1, p. 239-243. W—s.

TRICASSO DA CERASARI (PATRICE) était né à Mantoue, dans la seconde moitié du 15e siècle. Il embrassa la règle de St-Dominique, à Naples, au couvent de St-Pierre-Martyr, où il avait un oncle (Jean Tricasso), qui enseigna la métaphysique dans cette maison, en devint prieur et écrivit quelques traités philosophiques demeurés manuscrits. Les PP. Quétif et Echard, sur la foi de Vallius et contrairement à l'autorité d'Altamura et de Rovetta, ont fait vivre les deux Tricasso dans les premières années du 17e siècle (voy. *Scriptor. Ord. Prædicator.*, t. 2, p. 444 et 466). La date des ouvrages de Patrice prouve que Vallius se trompait d'une centaine d'années, et qu'il faut placer en 1526 et 1530 (au lieu de 1626 et 1630) les époques où florissaient l'oncle et le neveu. Ce dernier était un théologien distingué et un grand mathématicien ; mais on l'accusait de pousser la curiosité jusqu'à l'indiscrétion. Aussi tous ses livres ont-ils été sévèrement défendus. Ils roulent sur les sciences occultes, dont Patrice paraît s'être occupé toute sa vie. Il s'était surtout appliqué à la chiromancie, et l'on peut dire qu'il est un des classiques du genre. Lorsqu'il entreprit d'écrire sur ce sujet, il le fit avec tant d'enthousiasme qu'il se croyait, dit-il lui-même, *come agitato di furor divino*. On a de lui : 1° *Esposizione del libro di Chyromanzia da Bartolomeo Cocle, Bolognese*, Venise, Ravano, 1535, in-8°. Une première édition avait paru dans la même ville, en 1531, aussi in-8°, sous le titre d'*Esposizione sopra il Cocle*. 2° *Chiromanzia ingeniosamente extrata da i libri de Aristotele et altri philosophi naturali*, Venise, 1535, in-8°, fig. en bois ; plusieurs éditions même format et avec le titre d'*Epitoma Chyromanzia*, etc. La plus complète a soixante-dix-huit figures, vingt-neuf de plus que les précédentes. Cette édition, que nous avons sous les yeux, ne porte sur le titre ni date, ni nom de lieu et d'imprimeur ; mais on lit à la fin : *Stampato in Venetia*

per Agostino da Bindoni, serenissimo principe Andrea Gritti gubernante, 1538. Tricasso travaillait depuis longtemps à cet ouvrage. Dès 1538, son manuscrit, presque terminé, lui avait été enlevé par un Milanais qu'il nomme *Giovan. Giacomo, detto il Viscontino.* Les amis de l'auteur parvinrent à le lui faire restituer, après toutefois que le Milanais en eut copié le texte et les figures. M. Marie Guichard dit que le livre de Tricasso est très-digne d'être remarqué et que c'est là et dans Sicler que Salgues et Collin de Plancy ont puisé. Nous avons de ce livre une traduction française anonyme, dont la première édition, croyons-nous, est celle qui est annoncée sous le n° 173 du catalogue Belvisi (Paris, Silvestre et Janet, 1847, in-8°). Elle est intitulée *la Chiromancie de Patrice Tricasse de Cerasari Mantouan, de la dernière reveue et correction de l'auteur et naguère fidelement traduicte de l'italien en langaige françoys,* Paris, sans nom d'imprimeur, 1546, in 8°, fig. en bois; réimprimée dans la même ville, suivant Duverdier, par Claude Fremy, en 1560, et par Ambroise Drouart, en 1583. Nous connaissons encore, dit Drouart, une édition sans date; enfin le catalogue de M. de Morel-Vindé (n° 821) en indique une de Paris, 1641, in-8° comme les précédentes. Dans le catalogue de beaux livres anciens et modernes, etc., de M. le comte de St-M***, membre de la société des bibliophiles français, Paris, Crozet, 1840, in-8°, nous trouvons cette traduction indiquée, sous le n° 503 : *la Chiromancie de Tricasse Mantouan, traduit de l'italien*, Paris, Drouart, sans date, in-8°. Le catalogue de M. de Morel-Vindé en annonce une réimpression de Paris, 1641, in-8° (*voy.* n° 811). Au trente-cinquième chapitre de son fameux traité *De incertitudine et vanitate scientiarum*, H.-C. Agrippa s'était moqué de la chiromancie, et parmi ceux qui ont écrit sur cette science frivole et, selon lui, comme selon nous, dépourvue de toute raison, il avait cité Tricasso, qui en fut très-courroucé, et, pour venger sa science chérie et lui-même, dans le dernier chapitre de son *Epitoma*, il malmène fort le critique, qu'il appelle *Cornelio Harpia*, parce que, dit-il, *ad altro non attende que maculare la fede di Cristo.* 3° *La Geromanzia di Pietro d'Abano tradotta di latino in italiano,* Venise, Trojano, 1541, in-8°; réimprimé par le même en 1550 et plusieurs fois depuis par d'autres, en un ou deux volumes (*voy.* ALBANO); 4° *Interpretazione de' sogni*, Venise, 1549, in-8°. C'est une traduction de l'ouvrage arabe d'Achmet, fils de Selim (*voy.* ACHMET), faite sur la traduction latine de *Leo Tuscus.* D'après Haym, il semblerait que Tricasso a été aussi l'éditeur de cette version latine, composée elle-même sur une ancienne traduction grecque de l'original. — Baudouin van Rouss ou *Ronsseus*, médecin du 16e siècle, né à Gand, a publié : *Tricassi Cerasariensi Mantuani enarratio principiorum chiromantiæ ; ejusdem opus chiromanticum; item chiromantia incerti auctoris;* traités auxquels il a joint un *Brevis Isagoge in chiromantiam* de sa façon, le tout formant un volume in-4°, imprimé en 1560, à Nuremberg, chez Jean Montan et Ulrich Neuber (*voy.* les *Mémoires littéraires* de Paquot, édit. in-8°, t. 3, p. 111). B—L—U.

TRICAUD (ANTHELME), abbé de Belmont, littérateur, naquit à Belley, le 4 mai 1671. Son père, lieutenant général au bailliage de cette ville, jouissait de la réputation d'un magistrat éclairé. Il acheva ses études théologiques à Paris et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Ainay, à Lyon. L'étude était sa seule passion, et il y consacra tous les instants dont il pouvait disposer. Admis à l'académie de Lyon lors de sa fondation, il en devint l'un des membres les plus assidus et les plus laborieux et y lut un grand nombre de dissertations sur différents points d'histoire ou de critique. Son opposition a la bulle *Unigenitus* ayant excité des troubles dans son chapitre, il reçut, en 1735, l'ordre de se rendre à Paris, où il mourut au mois de juillet 1739 (1), et fut inhumé dans l'église St-Etienne des Grès. Par son testament, il légua plusieurs ouvrages d'un grand prix à l'archevêque de Lyon (Rochebrune), qui l'avait fait exiler et partagea sa nombreuse bibliothèque entre ses amis et les maisons religieuses qu'il affectionnait le plus. Outre un éloge du physicien Puget (*voy.* ce nom) et plusieurs articles dans la *Bibliothèque française* de du Sauzet, on a de l'abbé de Belmont : 1° *Essais de littérature pour la connaissance des livres* (depuis le mois de juillet 1702 jusqu'au mois de juillet 1704), in-12, rel. en 4 ou 5 volumes. C'est une espèce de journal, dans lequel on trouve quelques articles curieux. L'abbé Faydit en publia la critique sous le titre de *Supplément aux Essais*, 1703 1704, 6 part. in-12, rare. C'est sans aucune apparence de raison que le P. Baizé, dans le *Catalogue de la doctrine chrétienne*, attribue les trois premières parties publiées sans nom d'auteur à l'abbé Tricaud lui-même. 2° *Lettre à madame la comtesse ..., ou Contre-critique des auteurs de ce temps*, Paris, 1704, in-12 (Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, n° 9269). C'est sans doute une réponse à l'abbé Faydit. 3° *Remarques critiques sur la nouvelle édition du* Dictionnaire historique *de Moréri, donnée en* 1704 (par Vaultier), Paris, 1706, in-12. Bayle trouva ces remarques assez intéressantes pour en donner une nouvelle édition, Rotterdam, 1706, in-8°, avec un avertissement et des notes, dans lesquelles il indique les fautes grammaticales et corrige les erreurs de l'abbé Tricaud. Desmaizeaux les publia de nouveau, à la suite du *Dictionnaire* de Bayle, 1730, avec ses propres

(1) Suivant Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire;* mais, d'après le *nécrologe* du couvent de St-Bonaventure de Lyon, l'abbé Tricaud ne mourut qu'en 1741. *Voy.* la *Notice des manuscrits de Lyon*, t. 3, p. 236.

observations, et on les retrouve dans toutes les éditions de ce dictionnaire, en y comprenant celle que l'on doit à Beuchot, format in-8°. 4° *Histoire des Dauphins français et des princesses qui ont porté en France la qualité de Dauphine*, Paris, 1713, in-12; 5° *Histoire de la dernière révolte des Catalans et du siége de Barcelone*, Lyon, 1714, in-12; 6° *Campagnes de M. le prince Eugène en Hongrie et des généraux vénitiens en Morée*, pendant les années 1716 et 1717, ibid., 1718, 2 vol. in-12; 7° *Relation de la mort du feu pape* (Innocent XIII) *et du conclave assemblé pour l'élection de Benoit XIII, son successeur*, Nancy, 1724, in-12. Cet ouvrage, le plus curieux, suivant Pernetti, de tous ceux qu'il a publiés, pensa lui attirer des affaires fâcheuses. L'abbé Tricaud est l'éditeur de l'*Histoire des savants* (par dom Gaudin, chartreux), Paris, 1708, in-12. Suivant Barbier, l'abbé Tricaud eut beaucoup de part au 4° volume du *Nouveau Recueil de pièces fugitives*. On conserve de lui plusieurs manuscrits à la bibliothèque publique de Lyon; entre autres, on distingue : *Observations sur Hérodote et Ctésias*, dans lesquelles il s'attache à venger le père de l'histoire du reproche d'exagération et d'infidélité. W—s.

TRICHET-DUFRESNE (Raphael), numismate et bibliophile, était fils d'un avocat au parlement de Bordeaux et naquit en cette ville, au mois d'avril 1611. Son père (1) cultiva ses dispositions avec soin et l'envoya de bonne heure à Paris, où il acquit, dans la société des artistes et des savants, la connaissance des livres, des tableaux et des médailles. Le duc d'Orléans (Gaston) s'attacha le jeune Dufresne et lui fit entreprendre plusieurs voyages pour recueillir des antiquités et des objets d'art, dont il enrichit son cabinet. Lors de la fondation de l'imprimerie royale, en 1640, sous la surintendance de Sublet-Desnoyers, Trichet en fut nommé correcteur (2). Il devint, après la mort de Naudé, bibliothécaire de la reine Christine, qui avait déjà eu le projet de l'appeler en Suède (3), et il accompagna cette princesse dans son premier voyage à Rome; il profita de cette circonstance pour visiter les principales villes d'Italie, dans lesquelles il acheta, pour son compte et à vil prix, une foule de livres rares et curieux. Un passage du *Chevræana* (p. 31) l'accuse d'avoir abusé de la confiance de la reine. Lui ayant conseillé de se défaire d'une partie de ses médailles et de ses tableaux comme peu dignes de figurer dans sa collection, il s'en rendit l'acquéreur et se trouva posséder les médailles les plus rares et les tableaux des meilleurs maîtres. Il consacra ses dernières années à l'étude, et l'on attendait de lui des ouvrages importants quand il mourut à Paris, le 4 juin 1661, à l'âge de 50 ans. On a de lui : 1° une *Vie de Léonard de Vinci* et une *Vie de L.-B. Alberti*, insérées dans le *Trattato della pittura*, dont il donna, en 1651, la première édition (*voy.* Vinci); 2° le texte français de la *Briefve histoire de l'institution de toutes les religions* (*voy.* Fialetti); 3° *Epistola ad Petrum Seguinum, de Charonodæ effigie in catanensi numo argenteo*, Paris, 1658, in-8°; réimprimé dans les *Selecta numismata* de P. Seguin, ibid., 1665, in-4°, et dans le *Thesaur. antiquit. græcar.* de Gronove, t. 10, p. 569; 4° une épître dédicatoire à Fouquet et l'*Eloge de Jérôme Maggi*, à la tête du traité *De equuleo*, dont il donna une nouvelle édition (*voy.* Maggi). Cet éloge faisait partie de son ouvrage *De rerum italicarum scriptoribus* (1), dont le manuscrit était conservé dans la bibliothèque des augustins déchaussés à Paris. 5° *Fables diverses, tirées d'Esope et d'autres auteurs, avec des explications*, Paris, 1659, 1689, in-4°, fig. de Sadeler. Cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans les gravures, a été réimprimé en 1743; mais on donne la préférence à l'édition originale. Le P. Labbe nous apprend (*Bibl. numaria*, p. 273, édition de Rouen, 1678) que Trichet-Dufresne travaillait à une histoire de l'île de Crète, illustrée par les médailles, et il désire qu'il se présente quelque savant capable de mettre la dernière main à cet important ouvrage (2). Le catalogue de la bibliothèque de Dufresne, Paris, 1662, in-4°, est curieux et mérite d'être conservé; mais les matières y sont mal distribuées, et il est d'ailleurs imprimé d'une manière incorrecte (3). Son portrait a été gravé par Bosse, in-4°. W—s.

TRICOT (Laurent), maître ès arts et de pension en l'université de Paris, mort dans cette ville, le 10 décembre 1778, s'est fait connaître par deux opuscules sur la grammaire latine : l'un est une *Nouvelle Méthode*, Paris, 1754, in-12; réimprimée plusieurs fois; l'autre est un *Rudiment*, Paris, 1756, in-12; ibid., 1776, 13° édition.

(1) Pierre Trichet, avocat à Bordeaux, mort en 1644, à 57 ans, est auteur d'un poëme intitulé *De Lygdæ veneficæ præstigiis*, Bordeaux, 1627 : de deux tragédies latines : *Salmonus fulmine ictus*, 1617, et *Maria Aragonia*, 1626; d'un recueil : *Epigrammata et varia quædam poematia*, divisé en deux parties, imprimées à Bordeaux en 1617 et en 1636; enfin d'un *Traité sur les instruments de musique*, que l'on conservait en manuscrit à la bibliothèque de Ste-Geneviève. Son portrait est gravé in-4°, il est représenté un livre à la main.

(2) Le P. Jacob lui donne le titre d'*intendant* de l'imprimerie royale (*Traité des plus belles bibliothèques*, p. 650). Les auteurs de la *Bibliothèque de la France* le font *directeur* de cet établissement, t. 4, 2° part., p. 276; mais il paraît plus certain, d'après Sauval et Piganiol, suivis par Peignot, que Sublet-Desnoyers, alors surintendant des bâtiments, eut le titre de surintendant de l'imprimerie royale; Trichet, celui de correcteur, et Cramoisy celui d'imprimeur; en deux ans il en sortit soixante-dix grands volumes grecs, latins, français et italiens.

(3) Huet, *Comment. de rebus ad eum pertinentibus*, part. 3.

(1) Cet ouvrage est désigné dans les dictionnaires comme une *Histoire d'Italie*.

(2) Voici les termes du P. Labbe : *Utinam, qui inchoato operi ultimam admovere manum suscipiat!*

(3) Desessarts (*Siècles littéraires*, t. 6, p. 274) dit que Trichet est cité, dans le P. Jacob, pour avoir formé à Bordeaux, sa patrie, une belle bibliothèque, qu'il légua au roi. Le P. Jacob (p. 650) dit seulement que « *M. de Fresne*, intendant de l'imprimerie royale, a fait une bibliothèque en cette ville de Bourdeaux, « lieu de sa naissance, qu'il augmente tous les jours. » Mais il ne pouvait pas, en 1644, prévoir si de Fresnes la léguerait au roi. Elle a été vendue en détail, comme on le voit par le catalogue que nous venons de citer.

La plupart des ouvrages élémentaires dont on se servait alors dans les colléges ne remplissaient qu'imparfaitement les intentions des maîtres. Quelquefois les règles y étaient énoncées en latin, c'est-à-dire dans la langue même qu'il s'agissait d'enseigner, ou bien en vers techniques aussi mal sonnants qu'inintelligibles. Tricot les exposa en français, en prose et avec clarté. C'était un homme très-versé dans la lecture des auteurs et qui connaissait bien le génie de la langue latine. Les deux opuscules qu'il publia, son *Rudiment* surtout, eurent beaucoup de succès; ils ne furent pas sans utilité pour les grammatistes qui écrivirent après lui et qui souvent n'ont été que ses copistes. Depuis longtemps, les ouvrages de grammaire de Tricot ont cessé de figurer dans la série des livres élémentaires. — L'abbé TRICOT, né à Paris, en 1734, devint chanoine de St-Quentin et montra du talent pour la poésie et l'éloquence. On trouve dans l'*Almanach des muses* et dans d'autres recueils, notamment dans celui de la société nationale des Neuf-Sœurs, plusieurs pièces en vers et en prose de cet auteur. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, en 1794. P—RT.

TRIER (JEAN-PAUL), né à Mœra, dans le duché de Saxe-Meinungen, le 28 novembre 1687, s'est fait remarquer par des attaques violentes contre la religion protestante, dans laquelle il était né. Etant venu à Dresde, en 1711, il y vit le czar Pierre le Grand, qui rechercha ses entretiens et témoigna au roi Auguste l'estime que Trier lui avait inspirée. Bientôt après, celui-ci, étant retourné dans sa patrie, y fut nommé directeur des mines de Glucksbrunn, et il remplit pendant cinquante ans ces fonctions importantes. Il mourut le 24 avril 1768, pleuré et regretté par les mineurs, dont il était l'ami et le bienfaiteur. Dans ses moments de loisir, il s'appliquait à la théologie. Il connaissait à fond la religion réformée et son histoire. Il a publié sur ce sujet plusieurs ouvrages, dont nous n'indiquerons que deux : 1° *Observations sur le* Livre de la Concorde (1), *qui est discuté et souvent contredit, d'après un grand nombre de manuscrits et documents authentiques, avec des notions historiques sur les auteurs de ce livre et sur les circonstances remarquables qui ont rapport à son origine* (allemand), Francfort et Leipsick, in-4°. L'auteur avait travaillé pendant plusieurs années à cet ouvrage important, et la bibliothèque des princes de Saxe-Gotha, si riche en manuscrits et documents sur l'histoire de la réforme, lui étant ouverte, il y copia tout ce qui pouvait servir à son plan. Cet ouvrage excita de vives discussions parmi les ministres luthériens et calvinistes. L'auteur révélait un grand nombre de faits et de circonstances jusqu'alors inconnus. Sévère envers ceux qui avaient signé le *Formula concordiæ*, il s'élève avec force contre les *livres symboliques* de son Eglise, qui, n'étant, selon lui, que l'expression d'une doctrine purement humaine, n'étaient utiles ni nécessaires pour entretenir l'*unité* dans l'Eglise luthérienne. « Pour arriver à ce but, « disait-il, il y a d'autres moyens à employer. « Les ministres devraient être *unis* dans l'esprit « de Dieu; ils devraient être humbles, doux, pa- « tients, tolérants et ne pas mettre tant de prix « à ces vaines formules qu'ils ont inventées pour « fixer notre doctrine. Ceux qui se sont attachés « à cette *symbololâtrie* ont cherché, mais vainement, à démontrer la nécessité des livres symboliques. Leurs arguments ont paru pitoyables, « et il y a des contrées et des royaumes évangéliques qui pensent que le *Formula concordiæ* « est un livre absolument inutile. » Trier démontre ce point en douze chapitres, qui comprennent toute la doctrine de l'Eglise luthérienne. A la fin, s'appuyant sur trente documents originaux, qu'il apporte en entier, il fait voir combien les auteurs de la formule étaient peu d'accord entre eux et quels moyens violents on avait employés pour la faire signer. Crusius, Ernesti et quelques autres théologiens protestants parlèrent de Trier et de son ouvrage avec beaucoup de modération. Le plus grand nombre cria très-haut. Plusieurs ministres le dénoncèrent en chaire comme un hérétique. Le consistoire de Meinungen porta plainte au duc régnant, et il annonça qu'il ferait une critique sévère de ses erreurs. Trier écrivit au président du consistoire une lettre qu'il a publiée, et dans laquelle il annonce franchement ses opinions. Il y dit, entre autres : « Boehm, « un de nos ministres, a reconnu hautement que « de la forme que l'on donne à notre religion il « ne peut résulter autre chose qu'un faux christianisme. » 2° *Observations sur le catéchisme de Heidelberg*. Ici l'auteur traite les catéchismes de son Eglise comme il avait traité la Formule de concorde. Selon lui, les catéchismes sont une source impure dans l'Eglise luthérienne, où l'on peut s'en passer au moyen de la Bible. Voyez *Biographie de J.-P. Trier, écrite par lui-même et publiée après sa mort par un de ses amis*, Eisenach, 1770, in-8°. G—Y.

TRIEST (ANTOINE), prélat belge, né au château d'Auweghem, près d'Audenaerde, en 1576, d'une noble et ancienne famille, après avoir fait ses études à Louvain avec beaucoup de distinction, fut évêque de Bruges en 1616, et ensuite de Gand. Il édifiait également par sa prédication et par son exemple; il signala sa charité envers les pauvres, non moins que son goût pour les lettres

(1) « Le *Livre de la Concorde*, dit Bossuet, est composé de « pièces qui sont de différents auteurs et de différentes dates; les « luthériens ont voulu nous y donner un recueil de ce qu'il y a « de plus authentique. Le *Livre* parut, en 1579, après les célèbres assemblées tenues à Torg et à Berg en 1576 et 1577. Je ne « raconterai pas comment ce livre fut souscrit en Allemagne, ni « les surprises et les violences dont on prétend que l'on usa envers ceux qui le reçurent, ni les oppositions de quelques princes « et de quelques villes, qui refusèrent d'y souscrire. Hospini en « a écrit une longue histoire qui paraît assez bien fondée en la « plupart de ses faits : c'est aux luthériens qui s'y intéressent à la « contredire. » *Variations*, t. 1, p. 442.

et les arts. La science de la botanique avait des attraits particuliers pour lui : il cultivait dans son jardin, appelé le *Belvédère*, beaucoup d'espèces de fleurs et de plantes rares; il institua à l'église de St-Michel la confrérie de Ste-Dorothée, où les jardiniers et les fleuristes faisaient, chaque année, une exposition de fleurs, le jour de leur patronne, usage qui s'est maintenu jusqu'à l'entrée des armées françaises, en 1792. Ami de Rubens, de Van Dyck, de Téniers et de tous les grands artistes de son temps, il se plaisait à les occuper, et il avait dans son palais neuf grandes pièces remplies des plus beaux tableaux. C'est pour lui que Rubens peignit le *Massacre des Innocents* et la *Conversion de St-Paul*. Nous avons son portrait peint par Van Dyck et gravé par Pontius. Duquesnoy fit son buste, ainsi que son mausolée, qu'on voit encore aujourd'hui à l'église de St-Bavon. En 1640, un incendie ayant détruit la toiture de cette église, Triest la fit réparer à ses frais, et il pourvut également à la dépense de la charpente du chœur. Cet homme distingué mourut en 1657, à l'âge de 81 ans. Il légua sa bibliothèque aux carmes déchaussés; des sommes considérables au mont-de-piété, afin que cet établissement pût prêter aux pauvres sans intérêt; d'autres sommes pour l'embellissement de l'église. Enfin le tiers de sa succession fut vendu et distribué par ses exécuteurs testamentaires aux pauvres de Gand, auxquels, par une autre de ses fondations, on répartissait, chaque jour, jusqu'à l'invasion des Français, trente pains, ainsi que, tous les mois, un certain nombre de chemises. Schelte de Bolswert a dédié à Triest sa gravure du tableau de la *Conversion de St-Paul*, et l'on pourra juger, par les détails qu'on vient de lire et qui nous ont été fournis par M. Vanhulthem, dans son *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas* (Gand, 1817, in-8°), que cette dédicace, quelque louangeuse qu'elle soit, ne fait que rendre justice à celui qui en est l'objet. Comparez *Sanderi Flandria illustrata* (Amsterdam, 1641), t. 1er, p. 129. M—on.

TRIEST (Pierre-Joseph) naquit à Bruxelles, le 31 août 1760, d'une famille bourgeoise complétement étrangère à la noble maison flamande qui avait fourni au siége épiscopal de Gand l'un de ses plus illustres prélats (*voy.* l'article précédent). Il annonça dès l'âge le plus tendre les vertus qui plus tard lui méritèrent le glorieux surnom de Vincent de Paul *de la Belgique*. Prêtre en 1785, après avoir *avec distinction* achevé ses études à l'université de Louvain et passé quelques années au séminaire de Malines, il se dévoua spécialement à l'instruction des enfants pauvres et des jeunes ouvriers. Il eut beaucoup à souffrir de la persécution révolutionnaire au temps de l'occupation française. Ce fut à partir de 1814 qu'il songea d'une manière sérieuse à créer les belles institutions de philanthropie chrétienne qui devaient faire inscrire un jour son nom sur la liste des bienfaiteurs de l'humanité. Dès lors il s'appliqua sans cesse à réunir les ressources nécessaires, et les secours qu'il recueillit de toutes parts, joints à son patrimoine et au superflu que lui laissait, grâce à de continuelles privations, le modeste traitement de chanoine du diocèse de Gand, lui permirent de fonder vingt-six maisons de charité, entre autres l'institut des sourds-muets réunis aux aveugles et celui des sourdes-muettes de sa ville natale. Ses œuvres les plus remarquables commencèrent en 1803, lorsqu'il fut nommé à la cure de Lovendegem, près de Gand. Dès la même année, il commença l'institution des *sœurs de la charité de Jésus et de Marie*, qui eut des bases si modestes, qu'il commença en plaçant trois filles pieuses dans une petite chambre qu'il avait louée, et dont les résultats ont surpassé les prévisions et l'attente du fondateur. Il n'avait pourtant point la pensée de former de sa communauté un institut nouveau. Il désirait tout simplement faire affilier ses filles aux sœurs de charité de St-Vincent de Paul, que le gouvernement venait de reconnaître, et en conséquence la communauté de Lovendegem sollicita pour lui cette faveur par une requête; mais quoique l'évêque de Gand, Fallot de Beaumont, eût appuyé cette demande de sa médiation, l'affaire ne réussit pas à Paris. Le 13 février 1805, on répondit par un refus de reconnaître la maison de Lovendegem comme affiliée à la congrégation des filles de la charité. Ce refus était motivé principalement sur la différence de langage. Sans se déconcerter, l'abbé Triest comprit au contraire que cette affiliation à la congrégation de France aurait entraîné le libre essor de zèle et les développements de son institution. Il résolut donc de se maintenir indépendant et se mit à composer pour sa jeune communauté des règles ou constitutions. Il prit dans les statuts des différents ordres ce qui lui parut meilleur et plus convenable à ses desseins et y ajouta de nouvelles dispositions frappantes par leur prudence et leur sagesse. Mgr de Beaumont, comprenant son œuvre et le parti qu'il pourrait tirer de son zèle, résolut de le faire venir à la ville épiscopale et visita son établissement en compagnie du maire de Gand et du préfet de l'Escaut, qui admirèrent l'institution naissante. Quelque temps après, les autorités civiles et ecclésiastiques attirèrent à Gand le curé de Lovendegem, qui s'établit dans l'ancienne abbaye de Terhaegen, vendue à un fabricant, mais restée inoccupée. Ce fut le 30 juillet 1805 que l'abbé Triest en prit possession, mais avec si peu de ressources que lui et les six sœurs qu'il avait réunies furent obligés, pendant quelque temps, de coucher sur des chaises et des paillassons, et qu'une des sœurs étant tombée malade à force de fatigues et de travaux, un voisin généreux lui apporta un lit pour qu'elle pût s'y reposer et se rétablir.

Muni de lettres de recommandation données par l'évêque du diocèse et le préfet du département, Triest vint à Paris au printemps de 1806, vit le cardinal Caprara, légat *a latere*, qui lui dit que le pape approuvait l'institut des sœurs de la charité et lui promit son influence pour le faire approuver du gouvernement français. Napoléon, par un décret du 25 juin de la même année, approuva en effet le nouvel institut de Gand, sous le nom de *sœurs de la charité de Jésus et de Marie* et, par un décret impérial du 18 septembre 1806, fit don à cette communauté de l'abbaye de Ternhaegen, qui est devenue la maison mère de la société nouvelle. L'abbé Triest fut, en 1807, nommé chanoine honoraire de la cathédrale de St-Bavon. Bientôt Triest sentit le besoin d'étendre ses bienfaits aux deux sexes et à tous les âges; il institua, sous la protection et l'invocation de St-Vincent de Paul, les *frères de la charité*, destinés à servir les malades, à soigner les aliénés, à instruire les sourds-muets, les pauvres et les orphelins. Cette nouvelle fondation n'eut pas des commencements aussi consolants pour le cœur de Triest. Le 28 décembre 1807, accompagné de MM. Faipoult et Dellafaille (le maire et le préfet), il installa trois hommes à l'hospice des vieillards, situé au lieu dit la Byloke, à Gand, qui était desservi par des mercenaires sans autorité comme sans dévouement. Les trois hommes que plaçait le pieux ecclésiastique et qui devaient être les fondements d'une communauté des frères de la charité malheureusement ne lui convenaient guère. Après des tentatives infructueuses pour leur donner une impulsion convenable, il vit qu'il ne lui restait plus d'autre moyen que de détruire radicalement ce qu'il avait fait jusque-là et de recommencer sur un tout autre pied. Ce fut donc le 7 novembre 1810 qu'il fonda, à proprement parler, la communauté des frères de la charité, et qu'il leur appliqua, avec quelques modifications, la règle des sœurs, qui, ainsi modifiée, fut approuvée par Mgr de Broglie, évêque de Gand. En 1816, le chanoine Triest se rendit à Rome, où Pie VII le reçut avec bienveillance et approuva la communauté et les constitutions des sœurs de la charité, par un bref du 9 septembre de cette année. Guillaume, roi des Pays-Bas, quoique protestant et peu disposé en faveur du clergé belge, nomma, en 1818, le chanoine Triest chevalier de l'ordre du Lion de Belgique et lui envoya, quelque temps après, une Bible de Sacy, comme cadeau royal. Toujours animé d'un nouveau zèle, Triest fonda à Gand, en 1822, la société des *dames de la charité maternelle*, pour avoir soin des femmes en couches appartenant à la classe pauvre. En 1825, il institua dans la même ville une société d'hommes sous le nom de *frères de St-Jean de Dieu*, qui vont soigner les particuliers en qualité de garde-malades. Ce fut en 1830 que le zélé fondateur se vit nommer chanoine titulaire de la cathédrale St-Bavon par Mgr Van de Velde. En 1835, le respectable chanoine, dont l'âge ne pouvait ralentir le zèle, fonda l'institut des *sœurs de l'enfance de Jésus*, pour soigner les enfants trouvés et les enfants malades au-dessous de dix ans. La santé du pieux fondateur ne répondait pas toujours à ses besoins et à son zèle. Il avait beaucoup souffert de la pierre. Le 17 juin 1836, il se trouva mal en se promenant au jardin après le dîner. Il mourut quelques jours après, le 24 juin. La société *Monthyon et Franklin* lui a consacré une notice intéressante dans la *Biographie des hommes utiles de tous les pays*, et en 1836, on publia à Gand une autre biographie du respectable chanoine, précédée d'une lithographie représentant ses traits et suivie d'une nomenclature de ses instituts et de leurs établissements. B—D—E et St—T.

TRIEWALD (Samuel), conseiller du duc de Holstein, naquit à Stockholm en 1688, et fit ses études à Upsal. Après avoir été employé en Allemagne par Charles XII, il entra au service du duc de Holstein-Gottorp, neveu du roi de Suède, et fut chargé de se rendre à Stockholm avec l'ambassadeur du duc, qui se flattait de parvenir au trône de Suède; mais son parti succomba, et Triewald fut renvoyé, ainsi que toute l'ambassade. Il passa le reste de ses jours en Holstein, où il mourut en 1742. On prétend qu'il parlait et écrivait neuf langues. Il se livra surtout à la poésie suédoise et contribua à la perfectionner, en traduisant plusieurs morceaux de Boileau et de la Fontaine. On a aussi de lui des poésies allemandes. L'académie des sciences de Stockholm l'avait placé parmi ses membres, et il fournit à cette société savante plusieurs mémoires qu'elle fit insérer dans le recueil de ses travaux. C—AU.

TRIEWALD (Martin), frère du précédent, habile ingénieur et mathématicien suédois, naquit, à Stockholm en 1691. Sa famille le destinait au commerce; il se rendit en Angleterre afin d'acquérir les connaissances qui devaient lui être utiles; mais, voyant peu chance d'un succès prochain, il forma le projet de s'embarquer et d'aller chercher fortune au loin; le baron Fabricius, ministre du Holstein, le détourna de ce projet, le choisit pour son secrétaire et lui procura l'occasion de se lier avec quelques savants fort distingués, parmi lesquels il suffit de nommer Isaac Newton. Les connaissances de Triewald dans les sciences mécaniques lui valurent la confiance des propriétaires de mines de houille près de Newcastle; il fut chargé de diriger les travaux d'une exploitation qui était encore dans l'enfance et qui depuis a atteint des proportions gigantesques; il rendit de grands services sous ce rapport, il perfectionna les procédés en usage, et après une absence de dix ans, il retourna dans sa patrie en 1726. Il ouvrit un cours sur les sciences mathématiques qui attira l'attention du

gouvernement. Triewald, nommé directeur des machines et pourvu d'une pension, s'occupa d'introduire des améliorations importantes dans les fabrications du fer et de l'acier; il s'appliqua également à la science des fortifications, et il reçut le brevet de capitaine du génie. Il inventa une cloche à plonger fort supérieure à ce qu'on connaissait jusqu'alors, et il en fit l'objet d'un mémoire qu'il publia en 1741. Son ventilateur pour purifier l'air à bord des navires et des édifices lui fit obtenir des récompenses de la part du gouvernement français. Cet ingénieur prit une part active à l'établissement en Suède de sociétés savantes, il était membre des académies de Stockholm et d'Upsal, et il était associé à des compagnies étrangères, notamment à la société royale de Londres. *Les Mémoires de Stockholm* de 1739 à 1747 renferment divers mémoires dont il est l'auteur; il inséra aussi des travaux dans les *Philosophical Transactions* de Londres. Une mort subite l'enleva en 1741. Z.

TRIGAN (CHARLES), historien, né le 20 août 1694, à Quètreville, diocèse de Coutances, embrassa l'état ecclésiastique, se fit recevoir docteur de Sorbonne et fut pourvu de la cure de Digoville. Il partagea sa vie entre les devoirs de son état et l'étude des antiquités de Normandie. Ses paroissiens lui durent la reconstruction de leur église, qu'il fit bâtir à ses frais sur un plan régulier. Il mourut le 21 février 1764. On a de lui : 1° *Lettre à l'abbé Lebeuf* sur quelques particularités de la vie de St-Victrice, huitième évêque de Rouen, *Mémoires de Trévoux*, 1747, mai, p. 1059-1076; 2° *Vie de M. Paté, curé de Cherbourg, décédé en odeur de sainteté* (le 21 mars 1728), Coutances, 1747, in-8°. C'est moins une biographie de ce pieux ecclésiastique qu'une histoire du clergé de la basse Normandie et des établissements charitables fondés par ses soins dans le 17e siècle. 3° *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, avec des observations critiques et historiques, Caen, 1756-1761, 4 vol. in-4°. Elle finit en 1204, à la réunion de cette province à la couronne par Philippe-Auguste. L'auteur en a laissé manuscrite la continuation jusqu'au 14e siècle. Le style n'en est pas agréable; mais on y trouve de l'érudition et une critique judicieuse. W—s.

TRIGAUT (NICOLAS), en latin *Trigautius*, missionnaire, naquit à Douai, en 1577. A l'âge de dix-sept ans, il embrassa la règle de St-Ignace, et après avoir professé les humanités à Gand, il se disposa, par l'étude des sciences et des langues orientales, à la carrière des missions. Il se rendit, en 1606, à Lisbonne, et en attendant le départ du bâtiment qui devait le transporter aux Indes, il traça le portrait du parfait missionnaire dans la vie du P. Gasp. Barzis, l'un des compagnons de St-François Xavier. S'étant embarqué le 5 février 1607, il arriva le 10 octobre suivant à Goa. La délicatesse de sa santé, que la mer avait encore affaiblie, l'obligea de s'arrêter dans cette ville. Il n'en partit qu'en 1610 pour Macao, d'où il aborda enfin à la Chine. Chaque jour les missionnaires faisaient de nouveaux progrès dans ce vaste empire. Le désir d'étendre de plus en plus leurs pieuses conquêtes les avait conduits dans les provinces les plus éloignées, où ils comptaient de nombreux prosélytes : aussi devenait-il indispensable d'augmenter le nombre de ces ouvriers évangéliques. Le P. Trigaut fut choisi pour revenir en Europe y rendre compte de l'état et des besoins des missions de la Chine. Arrivé dans l'Inde, il jugea convenable de poursuivre son voyage par terre, et, chargé d'un sac de cuir qui renfermait ses provisions, il traversa, non sans courir de grands dangers, la Perse, l'Arabie Déserte et une partie de l'Egypte. Un bâtiment marchand le transporta du Caire à Otrante, d'où il se rendit à Rome. Ses supérieurs le présentèrent au pape Paul V, qui l'accueillit avec intérêt et accepta la dédicace de l'*Histoire de l'établissement des missions chrétiennes à la Chine*, qu'il avait rédigée sur les mémoires du P. Ricci. Le succès mérité qu'obtint cet ouvrage, le premier dans lequel on ait trouvé des notions exactes sur la Chine, contribua sans doute à lui faire atteindre le but de son voyage. Il repartit de Lisbonne en 1618, avec quarante-quatre missionnaires, qui tous avaient demandé, comme une faveur, la permission de le suivre. Plusieurs moururent dans la traversée : il tomba malade lui-même à Goa, et sa vie fut longtemps en danger; mais enfin il se rétablit, et s'étant embarqué le 20 mai 1620, au bout de deux mois d'une navigation périlleuse, il atteignit Macao, d'où il rentra dans la Chine, sept ans après en être sorti. Chargé de l'administration spirituelle de trois vastes provinces, il se livra sans relâche aux fonctions de son ministère, et cependant il sut trouver le loisir de s'instruire dans l'histoire et la littérature des Chinois. Epuisé de fatigues, il y succomba le 14 novembre 1628, à Nankin, dans un âge qui semblait lui promettre encore de longs travaux. Outre la *Vie du P. Barzis*, Anvers, 1610, in-8°; Cologne, 1611, in-12, on a de lui : 1° *Epistola de sua in Indiam navigatione*, insérée dans l'ouvrage de Pierre Jarric : *Histoire des choses les plus mémorables advenues dans les Indes*, t. 3. Cette lettre, écrite en français, datée de Goa, le 24 décembre 1607, est une relation du premier voyage du P. Trigaut dans les Indes; elle avait été imprimée, Paris et Lyon, 1605, in-12. 2° *De christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu, ex Matthæi Ricii commentariis libri* 5, Augsbourg, 1615, in-4°; Lyon, 1616, même format; avec des additions, Cologne, 1617, in-8° (1); traduit en français par le sieur Riquebourg-Trigaut, Lille, 1617, in-4°, et sous le titre de *Voyage des PP. jésuites en Chine*, Paris, 1617, in-8°; en espagnol par

(1) L'abbé Prévost, dans son *Abrégé des voyages*, en cite une édition de Rome, 1678.

Ed. Fernandez, 1621, in-4°. Cet ouvrage est à la fois l'histoire de l'établissement des jésuites à la Chine et, comme on l'a dit, une excellente biographie du P. Ricci (*voy.* GOES et RICCI). Le premier livre contient une description abrégée de la Chine, des mœurs et des usages des habitants, ainsi que leurs arts. Dans le chapitre 4 (*De artibus apud Sinas mechanicis*), il parle de l'imprimerie tabellaire qui se pratiquait à la Chine depuis des siècles; mais il n'en détermine pas les commencements d'une manière aussi précise qu'ils l'ont été depuis (*voy.* TAI-TSOU). 3° *Annuæ litteræ e regno Sinarum, annor.* 1610, 1611, Augsbourg, 1615, in-8°; 4° *Rei christianæ apud Japonios commentarius ex Litteris annuis soc. Jesu, annor.* 1609 *et seqq.*, ibid., 1615, in-8°; 5° *De christianis apud Japonios triumphis, sive de gravissima ibidem persecutione contra fidem Christi, exorta anno* 1612, *libri* 5, Munich, 1623, in-4°, fig. de Sadeler (*voy.* RADER). Cet ouvrage a été traduit en français par le P. Pierre Morin, sous ce titre : *Histoire des martyrs du Japon, depuis l'an* 1612 *jusqu'en* 1620, Paris, 1624, in-4°. Enfin on a de ce laborieux missionnaire un *Vocabulaire chinois* en trois volumes; — un traité du *Comput ecclésiastique* pour faciliter aux nouveaux chrétiens le moyen de connaître les jours où tombent les fêtes et les jeûnes de l'Eglise romaine; — une *Paraphrase latine des cinq King;* — le premier volume des *Annales de la Chine*, etc. Voyez la *Bibl. societ.* du P. Southwel, p. 627. W—s.

TRIGLAND (JACQUES), théologien hollandais, né à Harlem, en 1652, fut nommé, en 1686, professeur de théologie a l'université de Leyde, où il fut aussi chargé d'expliquer les antiquités hébraïques. Il était très-estimé de Guillaume, prince d'Orange, qui le nomma deux fois recteur de l'université de Leyde, où il mourut en 1705. Trigland se fit remarquer par son ardeur dans les disputes sur le système de Jacques Arminius et des remontrants. Ses écrits prouvent plus d'érudition que de tolérance, savoir : 1° *De civili et ecclesiastica potestate et utriusque ad se invicem tum subordinatione, tum coordinatione, occasione libelli Vedeliani de episcopatu Constantini Magni*, Amsterdam, 1642, in-12; 2° *Historia ecclesiastica continens gravamina et controversias in Unitis Belgii Provinciis ortas, cum annotationibus ad historiam ecclesiasticam Joh. Wytenbogardi*, Leyde, 1650, in-fol.; 3° *Systema disputationum theologicarum in confessionem et apologiam remonstrantium*, Leyde, 1650, in-4°; 4° *Antapologia, sive examen atque refutatio totius apologiæ remonstrantium*, Hardewick, 1664, in-4°; 5° *De secta karæorum*, Leyde, 1703; Hambourg, 1714, in-4°; 6° *Commentarius in Isaiæ cap.* 4, *sive de gratia electionis, sanctificationis et conservationis*, Amsterdam, 1669, in-8°; 7° *Conjectanea ad quædam obscura fragmenti de Dodone loca*, dans le *Thes. ant. græc. Gronovii*, t. 7 ; 8° *De Josepho patriarcha in sacri bovis hieroglyphico ab Ægyptiis adorato*, Leyde, 1700, in-4°; 9° *Laudatio funebris Guillelmi III Magnæ Britanniæ regis*, Leyde, 1702, in-fol.; 10° *De origine et causis rituum mosaicorum*, Leyde, 1702; 11° *Laudatio funebris Frid. Spanhemii*, Leyde, 1701, in-4°; 12° *De utilitate religionis in republica*, etc. G—Y.

TRIGUEROS (Don CANDIDE-MARIE), littérateur, né à Orgaz, en Castille, le 4 septembre 1736, embrassa l'état ecclésiastique et obtint un bénéfice à Carmone. Il fut membre de l'académie des bonnes lettres, de la société économique de Séville, puis bibliothécaire des études royales à Madrid. Il débuta dans la carrière des lettres par *El poeta filosofo, o poesias filosoficas*, en vers pentamètres, imprimé sans nom d'auteur, Séville, 1774, in-4°. C'est un mélange de divers poëmes intitulés *l'Homme*, qui est parfois une faible imitation de Milton ; — *le Désespoir ; — l'Espérance ; — la Fausse Liberté, ou la Licence; — le Désir; — le Remords ; — la Réflexion ; — la Joie ; — la Tristesse ; — la Femme*. Quoique cet ouvrage ait eu des admirateurs en France, la prétention de l'auteur à se croire l'inventeur du rhythme dans lequel il avait composé ses vers, quoiqu'il fût déjà usité en Espagne, lui donna des ridicules dans sa patrie, et il fut obligé de convenir de son erreur. Il publia ensuite : 1° *Poesias de Melchior Diaz de Toledo, poeta del siglo* 16, Séville, 1776. Ce sont différentes pièces, tant originales que traduites du grec et du latin, de Lucain, de Théocrite, etc. Tigueros fit passer ses propres vers pour ceux d'un prétendu poëte inconnu du 16e siècle, et il eut la satisfaction de voir que quelques lecteurs furent dupes de sa ruse, et que les autres rendirent au moins justice à son ingénieuse facilité. 2° *Viage al cielo del poeta filosofo*, poëme en trois chants à la louange de Charles III et à l'occasion de l'accouchement de la princesse des Asturies, Séville, 1777 ; 3° *S. Felipi Neri al clero*, Séville, 1784, in-4°. C'était la seconde édition d'un poëme qui, à sa première apparition (vers l'an 1775), avait généralement déplu en Espagne, même à un oratorien qui l'avait demandé à Trigueros, parce que sa doctrine offrait plusieurs allusions à l'expulsion des jésuites. Cet ouvrage donna naissance à divers écrits polémiques dans lesquels le poëte était fort maltraité. Ses envieux en vinrent au point de l'accuser d'hérésie, moyen toujours commode en Espagne pour atterrer et perdre son ennemi. Trigueros, sans se laisser abattre, usa de modération ; mais voyant que ce moyen ne lui réussissait pas, il eut recours à la satire et réfuta ses rivaux dans l'ouvrage suivant : 4° *Papel viejo y malo*, ou Lettre critique et apologétique du docteur D. M. M. A. C. M. T. avec des notes et des commentaires, par un professeur de *vim vi repellere licet*, Aletopolis, 1777 ; 5° la *Riada* (l'Inondation), Séville, 1784. C'est un poëme allégorique sur le terrible débordement du Guadalquivir, dans l'hiver de 1783 à 1784, et à la louange

de don Pedro Lopez de Lerena, alors assistant de Séville, et depuis ministre des finances. On blâma l'auteur d'avoir poussé l'adulation jusqu'à faire paraître Minerve sous les traits de cet intendant de l'Andalousie, qui était fort laid, et il essuya les traits d'une satire virulente de don Juan Forner. Il fut dédommagé de ces désagréments par les éloges qu'il reçut de quelques littérateurs français, entre autres de Florian, dont la lettre originale est rapportée dans le tome 4 de la *Bibliothèque espagnole* de M. Sempère. 6° *Los Menestrales* (les artisans), comédie couronnée par la ville de Madrid et représentée à l'occasion des fêtes de la paix et de la naissance des infants jumeaux, don Carlos et don Philippe, Madrid, 1784. Cette pièce, au jugement de Sempère, est une des meilleures du théâtre espagnol et l'une des premières qui aient été écrites dans un genre différent des anciens auteurs dramatiques castillans. Elle n'a pas laissé cependant que d'essuyer de violentes critiques, comme trop surchargée de morale, et de compter parmi ses détracteurs don Thomas Yriarte ; mais elle a trouvé aussi des apologistes parmi les Français ; et Sempère rapporte à ce sujet une pièce de vers anonyme, qu'il dit être de Florian, quoiqu'on n'y reconnaisse point la grâce du chantre d'Estelle, du second de nos fabulistes. Trigueros est mort vers la fin du dernier siècle. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : 7° deux comédies, *El Tacaño, ou Duendes hay señor don Gil* (l'Avare, ou les Farfadets du seigneur don Gil), et *El Precipitado* (l'Impatient), en prose ; 8° la *Necepsis*, imitée d'un assez mauvais opéra italien, et qui cependant produisit plus de quatre-vingt mille réaux (vingt mille francs) à la première représentation, parce qu'elle fut la première pièce jouée sous le titre de *tragédie*, et que la fameuse actrice Françoise Ladvenant était chargée du principal rôle (1) ; 9° Les *Cadres de Murillo*, poëme lu à la distribution des prix à l'académie des beaux-arts de Séville ; 10° la *Paix dans la guerre*, poëme lu à la société économique de la même ville, et qui valut à l'auteur une médaille d'argent ; 11° *Relation des fêtes*, etc., qui eurent lieu à Séville pour la ratification de la paix et la naissance des deux infants jumeaux. Les ouvrages que Trigueros a laissés manuscrits sont en bien plus grand nombre : neuf tragédies, *Oreste* et *Œdipe roi*, traduites ou imitées du grec : *Alceste*, *Scipion à Carthage*, *Cyane*, *Phèdre*, *Viting*, *les Thésrïdes* et *les Guzmans* ; neuf comédies, l'*Heautontimorumenos*, imitée de Térence ; *Don Amador*, imitée de l'*Indiscret* de Voltaire ; *la Délicate*, *le Critique*, *le Théâtre comique*, *Trampalantran*, *le Mort ressuscité*, *les Illustres Voleurs*, *El Gazmoño* (l'Hypocrite), imitée du *Tartuffe* de Molière. Quoique l'auteur ait adouci plusieurs traits de son modèle, et que sa pièce ait été très-applaudie sur les divers théâtres d'Espagne, elle est pourtant mise à l'*index* des livres prohibés. Cinq pastorales : *la Belle Matinée*, *la Zalamera*, *Endymion*, *les Fureurs de Roland* et *la Mort d'Abel*, les deux dernières imitées de Métastase. Le *Livre des Psaumes* mis en vers castillans, avec des notes : cet ouvrage n'a pas été terminé. Des traductions en vers castillans, des Eglogues et de l'Enéide de Virgile, de divers morceaux de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère, de plusieurs odes d'Anacréon, de Sapho, de Pindare, d'Horace, de divers passages de Sophocle et d'Euripide. Trigueros avait commencé une traduction de l'Economie rurale de Columelle, qui devait accompagner une édition du texte corrigé et éclairci par des notes. Il s'était aussi livré à l'érudition, à l'histoire naturelle et à l'économie politique. Quelques-unes de ses dissertations sur des antiquités sont imprimées dans les mémoires de l'académie de Séville. Son *Specimen Floræ Carmonensis*, son *Traité de l'huile* lui valurent le titre de correspondant du jardin royal de Madrid. Il a laissé des discours sur l'*amélioration des terres*, sur la *végétation*, sur l'*industrie agricole* et sur le *perfectionnement de la laine* ; il lut ce dernier à la société économique de San-Lucar, qui le reçut au nombre de ses associés honoraires : une *Vie de don Augustin de Montiano y Luyando* ; des *rapports* écrits par ordre supérieur, sur le mode de perfectionner une académie royale des sciences naturelles ; sur des *établissements d'hôpitaux* ; sur les moyens de *réformer la littérature espagnole*, tant sous le rapport de la morale que du bon goût. Des *lettres*, dont quelques-unes sont des dissertations sur divers points de littérature ; enfin plusieurs morceaux philosophiques qui devaient entrer dans un ouvrage périodique nommé l'*Observateur*. En général les nombreux ouvrages de Trigueros sont écrits avec précipitation et négligence. A—T.

TRILLER (DANIEL-GUILLAUME), poëte allemand, né le 10 février 1695, à Erfurt, était en 1730 médecin du prince de Nassau-Saarbruck, avec lequel il fit un voyage en Suisse, en France et en Hollande. En 1745, il était médecin du duc de Saxe Weissenfels. Ce prince étant mort en 1743, Triller obtint la première chaire de professeur à l'université de Wittenberg, avec le titre de conseiller et de médecin de l'électeur de Saxe. Il mourut dans ces fonctions le 22 mai 1782. Jusqu'à ses derniers moments, il cultiva la poésie allemande ; et ses productions furent très-recherchées : on y trouvait un style simple, pur et facile ; mais il ne soutint qu'avec peine sa première réputation. Il se jeta maladroitement dans les disputes que Gottsched eut avec les écrivains de la Suisse ; il écrivit contre la Messiade de Klopstock, pour tourner en dérision les hexamètres de la poésie allemande, prévention qui fut universellement repoussée. D'ailleurs

(1) Cette actrice, la plus parfaite qu'ait eue l'Espagne, mourut de débauches, à 22 ans, le 11 avril 1772, et fut enterrée dans l'église du village de Burjasot, près de Valence.

Triller aimant avec passion la philologie, les antiquités et la médecine des anciens, affectait l'érudition dans ses poésies, en y mêlant trop souvent ses recherches scientifiques. Voici les principaux de ses ouvrages, qui ont tous paru en allemand. 1° *Jésus-Christ souffrant, traduit de Hugo Grotius, avec l'original latin en regard et des observations*, Leipsick, 1723, in-8°; nouvelle édition, 1748; 2° *Considérations poétiques sur différents objets pris dans l'histoire naturelle et la morale, avec des morceaux traduits du grec et du latin, en cinq parties*, Hambourg, 1750 et 1755, 3 vol. in-8°; 3° *Nouvelles fables à la manière d'Esope*, Hambourg, 1750, in-8°. Dans sa préface, l'auteur ayant vivement attaqué les écrivains de la Suisse, Ernesti, qui fut chargé comme censeur de revoir son travail, supprima les feuilles qui contenaient des expressions trop violentes. Ces feuilles étant tombées entre les mains des écrivains suisses, ils les firent paraître dans leur *Collection*, publiée à Zurich par Bodmer et Breitinger. La querelle devint très-vive, et les deux écoles, celle de Gottsched et celle de Zurich, ne gardèrent plus de mesure dans leurs attaques. 4° *Enlèvement du prince de Saxe, ou le Charbonnier bien récompensé, en quatre livres, avec gravures et observations historiques*, Francfort, 1743, in-8°. Dans sa préface, Triller prétend que son poëme n'appartient point à l'épopée, son personnage principal n'étant qu'un charbonnier, ce qui donna au *Journal savant* de Gœttingue occasion d'examiner la question suivante : *Faut-il chercher les caractères distinctifs et essentiels du poëme épique dans l'importance de l'action, ou faut-il les rapporter au rang élevé du personnage principal?* Le supplément que Triller a mis à la suite de son poëme contient les deux pièces suivantes en allemand : 1. *Glagium Kauffugense, ou le prince de Saxe enlevé en 1455 du château d'Altenbourg, par Conrad de Kauffungen, avec les circonstances qui accompagnèrent cet enlèvement*, etc., par Jean Vulpius; 2. *Jour de la mort de la princesse Marguerite, électrice de Saxe, avec quelques circonstances de sa vie, et en particulier l'enlèvement des princes ses fils*, par W. Tentzel. 5° *Wurmsamen, ou la semence de vers*, poëme épique, premier chant, Francfort, 1751, in-8°. D'après la préface, ce premier chant devait être suivi de vingt-neuf autres. L'auteur, découragé probablement par les critiques qu'il essuya, n'a point continué son ouvrage. 6° *L'Inoculation de la petite vérole, poëme physique et moral*, Francfort, 1766, in-8°; 7° *Poésies d'Opitz, nouvelle édition, publiée par Triller, avec ses observations*, Francfort, 1746, in-8°. Kuttner, dans ses *Caractères des poëtes allemands*, dit de Triller : « Son expression est « toujours propre, claire, élégante ; sous ce rap- « port, il n'a au-dessus de lui aucun poëte de « l'école de Gottsched ; et sur les poëtes qui vi- « vaient dans les temps de sa jeunesse, il l'em- « porte peut-être par l'étendue de ses connais- « sances et par les lumières de sa critique. Mais « on ne trouve en lui ni cette force de génie, « ni cette finesse, ni cette ardeur d'imagination, « qui sont les premières qualités du véritable « poëte. » G—Y.

TRIMBERG (Hugues de), ancien poëte allemand, né vers le milieu du 13e siècle, était, dans les premières années du 14e, maître d'école à Thurstadt, village de l'évêché de Bamberg, autrefois Babenberg, en Franconie (Bavière). Pendant quarante ans il avait exercé ce modeste emploi, n'ayant d'autre distraction que celle de recueillir des livres et d'en composer lui-même. Il s'était formé une bibliothèque d'environ deux cents volumes, collection considérable à une époque où les livres étaient rares et d'un très-haut prix. Douze de ces volumes renfermaient les propres productions de Trimberg. Cinq étaient écrits en latin et sept en allemand. Il ne reste absolument rien des premiers, et le temps n'a épargné des derniers qu'un seul ouvrage en vers, intitulé : *Der Renner* (*le Coureur ou le Messager*). « Il contient *le Baron de Bielfeld*, satire ingénieuse des abus qui régnaient alors dans tous les États, mais principalement parmi le clergé. » On y trouve des contes assez plaisants, et un certain nombre de fables qui ne sont pas sans mérite (1). L'une d'elles, traduite en latin par Henri Bebel, et insérée dans ses *Faceti*, pourrait bien être la source d'un des chefs-d'œuvre de notre immortel fabuliste (*les Animaux malades de la peste*). Bebel qualifie Trimberg d'*egregius in vernacula lingua poeta* (*voy.* le curieux *Essai sur les auteurs dont les fables ont précédé celles de la Fontaine*, par M. A. C. M. Robert). Un de nos plus savants critiques, M. Philarète Chasles, a fait du poëme de Trimberg une vive et piquante analyse (2). Il présente le régent d'école comme le premier qui ait ouvert la carrière de l'observation minutieuse des caractères et des mœurs, et il ajoute que Hugues mérite d'être salué de loin comme le bisaïeul d'Addison, de Sterne et de Swift. Le *Coureur*, que Trimberg assure avoir terminé en l'an 1300, n'a vu le jour qu'en 1549, à Francfort-sur-le-Mein. L'éditeur l'a ainsi caractérisé sur le frontispice : *Cinschœn and nützlich Buch*, *livre beau et utile et dans lequel chacun peut apprendre à régler sa vie et à remplir les devoirs de son état d'une manière convenable*. Malheureusement notre éditeur du 16e siècle a rajeuni maladroitement en beaucoup d'endroits le style du livre 13e. Son édition, d'ailleurs très-inexactement imprimée, étant devenue presque introuvable, on en a donné une nouvelle, avec des éclaircissements et sous le titre suivant : *Der Renner ein gedicht aus dem XIII*

(1) Aussi Trimberg est-il honorablement cité parmi les anciens fabulistes de l'Allemagne (consultez le *Journal étranger*, janvier 1757, p. 103 et 104).

(2) Page 345 et suivantes de ses *Études sur les premiers temps du christianisme et sur le moyen âge*, Paris, Amyot, 1847, in-18, format anglais.

jahrhunderte, verfasst durch Hugo von Trimberg, etc. Rambert, 1835-36, in-4° (n° 15460 de la *Table méthodique* du *Manuel du libraire*. En 1827, Schœnhuth avait déjà publié à Tubingue des morceaux choisis du *Coureur* : *Histoire de la littérature allemande d'après la cinquième édition de Heinsius*, par MM. Henry et Appffet; à Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8°. B—L—U.

TRIMMER (SARAH), dame anglaise, fort connue par ses livres d'éducation, naquit à Ipswich, le 6 avril 1741. Son père, Josué Kirby, auteur de quelques ouvrages sur l'architecture et la perspective, était d'une piété rigide, et la jeune Sarah puisa dans sa famille les principes les plus sérieux de la religion. Elle avait quatorze ans lorsque ses parents se transportèrent à Londres, M. Kirby étant attaché à l'éducation des jeunes princes; Sarah se trouva ainsi mise en relation avec des personnes distinguées, avec des littérateurs en renom, notamment avec le docteur Johnson, qui fut enchanté de ses bonnes qualités et qui lui fit hommage d'un exemplaire de son *Rambler*. A l'âge de vingt et un ans, elle épousa M. Trimmer, et pendant longues années elle se consacra uniquement à ses devoirs domestiques et aux soins que réclamait sa nombreuse famille. Ce fut en 1780 qu'elle commença à écrire; les ouvrages de mistress Barbauld, alors fort populaires, piquèrent son émulation. Nous citerons entre ses écrits : 1° *Introduction à la connaissance de la nature et à la lecture des Ecritures saintes*, traduite en français; 2° *Abrégé de l'Histoire sainte, composé de leçons tirées de l'Ancien Testament*; 3° *Abrégé du Nouveau Testament*, leçons composées principalement d'après les Evangiles; 4° *Catéchisme des saintes Ecritures*, contenant une explication des leçons ci-dessus, dans le style de la conversation familière, 2 vol.; 5° l'*Histoire sainte, tirée des Ecritures, avec des annotations et des réflexions*; 6° *Histoires fabuleuses, destinées à enseigner le traitement qu'on doit aux animaux*. Ce livre a été traduit en français sur la 2e édition, par David de St-George (*voy.* ce nom), avec cette épigraphe tirée de la Motte : *Leçon commence, exemple achève*, Genève, 1789, 2 vol. in-12. 7° L'*Économie de la charité*, 1787, in-12. L'auteur y fait un appel aux riches et bienfaisantes dames en faveur des écoles du dimanche, et pour l'établissement d'écoles d'industrie, où l'on apprendrait à des enfants de cinq ans à filer le chanvre, à carder et à filer la laine, ainsi que la couture, le tricot, etc. On trouve dans cet opuscule deux dessins d'un rouet horizontal, inventé par M. Barton de Carlisle, où douze petites filles peuvent filer à la fois : le livre est dédié à la reine, qui, après avoir admis l'estimable institutrice et ses élèves à travailler en sa présence, se déclara la protectrice des écoles du dimanche. 8° *Histoire d'Angleterre* jusqu'à la paix de Paris, 2 vol.; 9° *Histoire ancienne*; 10° *Histoire romaine*. Ces trois ouvrages ont été réimprimés en 1816, avec des figures en bois. Mistriss Trimmer avait borné ses prétentions à contribuer à l'éducation des enfants des classes inférieures de la société; mais le mérite de ses écrits en a étendu l'usage aux classes plus élevées. Elle entreprit la publication d'un ouvrage périodique qui parut d'abord chaque mois, et ensuite par trimestre, sous le titre du *Guide de l'éducation* (*the Guardian of education*), et qui eut vingt-huit numéros, formant cinq volumes. Cette femme respectable et dont les œuvres ont rendu de vrais services, s'éteignit subitement dans son fauteuil le 15 décembre 1810. En 1814 on publia sa biographie en 2 volumes in-8°, surchargés de détails trop minutieux, mais ces longues relations ne déplaisent pas en Angleterre. L.

TRIMNELL (CHARLES), prélat anglican, naquit à Ripton-Abbots, comté d'Hungtindon, le 27 décembre 1663. Au mois de janvier 1688 il fut reçu maître ès arts dans un des colléges de l'université d'Oxford, et bientôt après prédicateur de la chapelle des *Rolles*. Il accompagna en 1689 le comte et la comtesse de Sunderland dans le voyage qu'ils firent en Hollande, et resta auprès d'eux, à leur retour, en qualité de chapelain. Il était docteur en théologie et archidiacre de Norfolk, lors des controverses qui s'agitèrent dans la chambre basse de convocation (1701 et 1702), et auxquelles il prit une part active en publiant plusieurs pamphlets, aujourd'hui complétement oubliés. Ce fut vers cette époque que la reine Anne le nomma son chapelain ordinaire. S'étant présenté comme candidat à la place de recteur de l'université d'Oxford, il fut repoussé, quoique l'élection de son seul compétiteur eût d'abord été déclarée nulle. Pour le dédommager, ses protecteurs le firent élire en 1707 évêque de Norwich. A l'occasion de sa première visite pastorale, il publia un mandement adressé au clergé dans lequel il s'éleva avec énergie contre certaines pratiques et certaines opinions dominantes à cette époque et qu'il regardait comme contraires au véritable esprit et surtout à l'intérêt de l'Eglise anglicane. C'étaient l'indépendance de l'Eglise du gouvernement, le pouvoir d'offrir des sacrifices et celui de remettre les péchés. Il considérait les prétentions manifestées à ce sujet par quelques-uns de ses collègues comme devant affaiblir les principes sur lesquels repose la réforme, et donner des armes puissantes aux catholiques. Son mandement ayant essuyé des critiques, il crut devoir y répondre. Il s'éleva aussi contre l'usage, adopté par quelques prédicateurs, d'ordonner au peuple certaines prières, avant de débiter des sermons. Trimnell se montra l'adversaire de Sackwerell; mais un sermon qu'il prononça à son occasion dans la chambre haute fut mal accueilli par les lords, qui ne lui firent pas les remercîments d'usage en pa-

reille circonstance. A l'avénement de George Ier, Trimnell fut nommé secrétaire du cabinet de ce souverain, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Elu évêque de Winchester en 1721, il mourut le 15 août 1723. Trimnell avait épousé en premières noces une fille de Guillaume Talbot, alors évêque d'Oxford et depuis évêque de Durham. Son oraison funèbre fut prononcée dans la cathédrale de Winchester, et le recteur de Drownisford, qui, selon l'usage, éleva jusqu'aux nues les vertus et les talents de celui dont il était chargé de faire le panégyrique, lui fit surtout un grand mérite d'avoir été partisan très-prononcé de la *glorieuse* révolution de 1688. Cependant il ne dit pas qu'il y eût contribué autrement que par ses vœux. D—z—s.

TRIMOLET (Joseph-Louis), peintre et dessinateur, naquit à Paris le 17 octobre 1812. Fils d'un soldat de l'empire, orphelin à neuf ans, il fut recueilli par des parents éloignés, que la fortune n'avait pas favorisés; aussi dut-il subir de rudes épreuves pour apprendre à gagner sa vie; on le plaça d'abord chez un bonnetier, puis chez un coiffeur; enfin, ce qui était déjà un progrès, chez un graveur d'étiquettes. Il n'avait pas recueilli l'aisance la plus élémentaire dans tous ces essais, et durant plusieurs années il vécut en coloriant des dessins destinés à être exhibés dans des lanternes magiques. Enfin, découragé, sentant en lui-même quelque chose qui lui indiquait qu'il y avait un but plus noble à atteindre, il s'imposa les plus cruels sacrifices pour pouvoir payer dans l'atelier de David d'Angers, les seuls frais qu'on y réclamait, la cotisation de l'atelier. Le 6 octobre 1831, il entrait à l'école des beaux-arts, et bientôt aussi, heureusement doué comme il l'était, les résultats pécuniaires ne se firent pas attendre; successivement il fut appelé à exécuter les dessins de *Versailles ancien et moderne* de M. le comte Alexandre de Laborde; ceux du *Voyage en Orient* de M. de Lamartine; puis les joyeuses pochades des *romans du capitaine Marryat*. Les choses allaient presque bien, mais il se maria; de nouveaux besoins surgirent; l'éditeur Curmer lui vint en aide et lui confia des travaux pour les *Français peints par eux-mêmes*, la *Pléiade*, le *Prisme*. Encouragé sans doute par cet heureux résultat, il eut la prétention d'exposer un tableau à l'huile, bien que ce genre de production ne fût pas dans son tempérament; — mais qui donc connaît réellement sa vraie vocation? — En 1839 donc parut au salon les *Sœurs de charité distribuant des secours*. La toile fut plus remarquée des artistes que du public, et c'était justice; le choix du sujet n'était pas heureux; il accusait tout au plus la situation d'esprit de l'auteur: la couleur était pauvre, l'exécution, par exemple, indiquait de fortes études et promettait pour l'avenir; ce n'était donc qu'une valeur relative. Il obtint une médaille d'or; mais l'œuvre, ce qui eût été bien plus essentiel pour l'artiste, ne fut pas achetée; cet échec pécuniaire amena Trimolet à renoncer à la peinture, car nous ne connaissons de lui que deux autres productions en ce genre, *la Prière*, achetée par la société des amis des arts, et un sujet tiré des romans du capitaine Marryat, acquis par un amateur. Trimolet se livra à la gravure à l'eau-forte, et sa pointe, habile et spirituelle, s'inspira de la verve et de l'humour des Anglais; il débuta par vingt-quatre eaux-fortes adressées au *Comic Almanach;* puis donna le *Dixième anniversaire de la révolution de juillet,* composition effectuée avec la collaboration de son beau-frère d'Aubigny; parurent ensuite *Charles Perrault* entouré des principaux personnages de ses contes; *Napoléon à cheval,* d'après H. Vernet; le *Combat des rats et des grenouilles*, pour la *Batrachomyomachie* de Curmer; le *Pauvre*, publié dans les beaux-arts; une composition pour le roman de *Fortunio* de M. Th. Gautier (signée, soit dit en passant, du nom de Meissonier au lieu de celui de Trimolet); enfin l'*Hiver,* que le *Cabinet de l'amateur* a donné dans sa précieuse et rarissime collection. Trimolet, par son caractère et la tendance de son esprit, devait collaborer à toutes ces publications qui peignent avant tout notre époque; aussi le retrouve-t-on au premier rang, toujours sur la brèche, travailleur infatigable, illustrant les *Physiologies* de l'*employé,* de l'*homme de loi,* du *garde national;* il collabora naturellement, et comme conséquence, au *Musée Philipon*, au *Charivari;* il a fourni les premiers dessins gravés sur bois pour les *Mystères de Paris* d'Eugène Süe. Trimolet était de son temps, il vivait, autant que ses moyens le lui permettaient, avec les contemporains, il étudiait ses types; son exécution était des plus faciles, il avait le sentiment de l'observation, ce qui ne se donne pas. Hélas! il est mort à 30 ans, n'ayant fait qu'entrevoir l'art, n'ayant connu de la vie que ces débuts si terribles pour ceux qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes; il mourut. à Paris, d'une mort héréditaire dans sa famille, le 23 décembre 1843, de la poitrine. Le *Cabinet de l'amateur* (t. 2, p. 544-550, 1843) lui a consacré un article qui émane d'une plume amie et bien faite pour le comprendre et le définir; on y a joint un portrait du jeune et regrettable artiste, dessiné par M. Stheneil. B. de L.

TRIMOND (Charles de), prieur de Cabrières, issu d'une famille originaire de Provence, naquit à Nîmes en 1620. Un de ses oncles, chanoine et conseiller-clerc au présidial de la même ville, s'était fait connaître par un recueil d'opuscules intitulé *Leonis Trimundi, mediensis, orationes quædam, epistolæ, epigrammata, juvenilia opera*, Lyon, 1612, in-12. Le neveu acquit une si grande réputation par ses remèdes contre toutes sortes de maladies, que de toutes parts on accourait pour se faire traiter par lui. Louis XIV le fit venir à Paris en 1680 pour la duchesse de Fon-

tanges, attaquée d'une hémorragie qui avait résisté à tous les efforts de la médecine. On prétend que Trimond la guérit; du moins toute la cour en fut persuadée et cria merveille, ainsi qu'on peut le voir par les lettres de madame de Sévigné. Cependant la duchesse mourut l'année suivante de la maladie dont on la disait délivrée. La confiance du monarque pour le prieur de Cabrières ne fut point altérée par cet événement : il l'appela une seconde fois en 1686, probablement pour lui demander quelque recette contre la fistule; ce fut du moins au milieu de cette même année que le roi en subit l'opération. On peut en conclure que l'art de l'abbé de Trimond était resté impuissant dans cette occasion. Son principal spécifique était contre les hernies. Le roi voulut en apprendre la composition ; mais il fallut, pour obtenir cette révélation, qu'il promît de garder le secret jusqu'à la mort de l'inventeur. Le prince, fidèle à sa parole, prépara longtemps lui-même le breuvage et l'emplâtre qui formait le remède ; et afin qu'on ne sût pas quelles drogues il y employait, il s'en faisait apporter un certain nombre d'inutiles en même temps que les nécessaires. La distribution du remède se faisait à tout venant par le valet de chambre de service. Aussitôt après le décès de Trimond, la formule en fut publiée sous le titre de *Remède du prieur de Cabrières*. « C'était dit Sprengel, un composé « d'esprit de sel marin mêlé à du vin rouge. » On le prenait intérieurement et on en aidait l'action par l'usage d'emplâtres astringents. On trouve, à ce sujet, quelques détails dans l'*Histoire du Moxa* de Valentin. Dionis dit, dans son *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au jardin du roi*, que « le prieur de Cabrières, quoi« qu'il fît mystère de tout, n'était ni charlatan « ni intéressé, et que, plein de charité, il donnait « souvent gratuitement ses remèdes ». Il mourut à Fontainebleau le 24 novembre 1686. V. S. L.

TRINCANO (Didier-Grégoire), ingénieur, né le 26 décembre 1719 à Vaux, bailliage de Besançon, était fils d'un colporteur (1). Ayant trouvé les moyens d'étudier les mathématiques, il y fit de rapides progrès et obtint bientôt la place de professeur adjoint à l'école d'artillerie de Besançon. Il servit comme ingénieur au siége de Fribourg (1744), en Provence, en Italie, et enfin au siége de Berg-op-Zoom (1747). A la paix, il revint prendre ses modestes fonctions de professeur suppléant; mais le temps qu'il venait de passer à l'armée n'avait point été perdu pour son instruction. En 1754, il remporta le prix des arts à l'académie de Besançon par un mémoire sur cette question : *Quelle serait la manière la plus économique de fabriquer du sel en Franche-Comté?* Deux ans après, le bey de Tunis ayant demandé des ingénieurs français, Trincano fut envoyé près de ce prince et fit fortifier la ville de Kairovan. A son retour en France, il fut nommé professeur de mathématiques des chevau-légers et des pages, et établit à Versailles une école qui a fourni des élèves distingués. Le chagrin que lui causa la mort prématurée de son fils empoisonna sa vieillesse. Il mourut vers 1792. Il était associé correspondant de l'académie d'Angers. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui sont : 1° *Discours sur les fortifications, et de la nécessité d'un maître de mathématiques pour l'infanterie*, Besançon, 1755, in-4° de 60 pages; 2° *Eléments de fortification, de l'attaque et de la défense des places*, etc., Paris, 1768, in-8°; deuxième édition, 1786, 2 vol. in-8°, accompagnés de 51 planches. Cet ouvrage présente l'analyse de neuf systèmes imaginés par l'auteur, qui trouvait des raisons pour les préférer à ceux de Cohorn et de Vauban; mais les militaires n'en ont pas jugé de même. Peu de temps après la publication de cet ouvrage, il en parut une critique très-vive sous ce titre : *Lettre d'un ingénieur à un de ses amis*, Amsterdam (Paris), 1769, in-12. Trincano répondit aux objections de son censeur anonyme dans la préface de la seconde édition. 3° *Traité complet d'arithmétique*, ibid., 1781, in-8°; 1787, même format. — Trincano (Louis-Charles-Victoire), fils du précédent, né à Besançon en 1754, acheva ses premières études à Versailles. Très-jeune encore, il publia pour la défense de son instituteur : *Réponse aux observations de M. l'abbé du Sapt sur le plan d'étude de M. Gaultier*, Paris, 1768, in-12 de 21 pages. Bientôt après il fut adjoint à son père, avec promesse de lui succéder, et obtint une place dans les bureaux de la guerre. Ayant profité de ses loisirs pour étudier le droit, il se fit recevoir avocat au parlement et ne tarda pas à se faire connaître au barreau. Il venait de concourir pour une chaire à la faculté, quand il fut attaqué de la petite vérole, qui l'enleva, le 5 octobre 1785, à 31 ans. Outre l'opuscule dont on a parlé et quelques discours prononcés au musée, dont il était secrétaire, il est auteur de deux ouvrages, imprimés avec ceux de son père, et qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances : *Nouveau système d'ordre renforcé*, dans les *Eléments de fortification*, t. 1, p. 266, et *Mémoire sur les logarithmes et quantités négatives*, à la suite du *Traité d'arithmétique*. On a l'Eloge funèbre de Trincano, par Bicquilley, 1786, in-8° de 40 pages. Son portrait a été gravé par Ponce. W—s.

TRINCAVELLI (Victor), l'un des médecins les plus distingués du 16e siècle, était né en 1496 (1) a Venise, d'une famille honorable de Padoue, où il commença ses études; il se rendit ensuite à Bologne, et il y fit de si grands progrès dans la

(1) Il éleva, dans la suite, la prétention de descendre d'une ancienne et noble famille du Milanais; mais le P. Dunand (voy. ce nom), si savant en généalogie, ne la trouvait pas fondée.

(1) Vers 1491, suivant Tiraboschi, dont on ne reconnaît pas ici l'exactitude ordinaire, *Istoria della letterat. italiana*, t. 7, p. 673; en 1476, suivant la nouvelle *Biograph. médicale*; mais c'est une faute typographique.

littérature grecque, que ses maîtres eux-mêmes le consultaient sur le sens des passages les plus difficiles. Au bout de sept ans, il revint à Padoue continuer ses études médicales, et en terminant ses cours il reçut le laurier doctoral. De retour à Venise, il s'y fit bientôt connaître avantageusement comme praticien et comme helléniste. Il ne tarda pas à être pourvu de la chaire de philosophie, que la démission de Sébastien Foscarini laissait vacante; et malgré les devoirs que lui imposait cette place, il trouva, dans une sage distribution de son temps, des loisirs pour se perfectionner dans la médecine et dans la philologie. C'est à cette époque qu'il donna, sur des manuscrits découverts récemment, des éditions d'une foule d'ouvrages grecs, qui n'étaient encore connus que par des versions latines infidèles ou défectueuses. Le noble dévouement de Trincavelli à l'égard des habitants de l'île Murano, atteints d'une maladie épidémique, accrut beaucoup sa réputation comme médecin. Son retour à Venise fut une sorte de triomphe. Admis par acclamation au collége de médecine de cette ville, il fut, en 1551, choisi pour succéder à J.-B. Monti dans la faculté de Padoue. L'influence qu'exerça Trincavelli sur cette école est prodigieuse. Il y changea l'enseignement médical en rappelant les élèves à l'étude des médecins grecs, et notamment d'Hippocrate, dont personne avant lui n'avait expliqué les ouvrages en Italie. Sa vénération pour le père de la véritable médecine ne le rendit cependant point injuste à l'égard des médecins arabes. En rejetant leurs idées purement spéculatives, il sut distinguer les principes que l'observation leur avait fait admettre et conserva de leur pratique tout ce qui lui parut utile. Le traitement de Trincavelli comme professeur, fixé d'abord à neuf cent cinquante florins, fut porté dans la suite à onze cents; mais l'exercice de son art aurait été pour lui la source d'une fortune immense s'il eût eu moins de désintéressement. Malgré son âge avancé, il fut envoyé par le sénat dans la Carniole pour donner des soins au résident de la république, qu'il eut le bonheur de guérir; mais à son retour à Venise il tomba malade de fatigue et mourut, le 21 août 1568 (1), à l'âge de 72 ans. Ses obsèques furent célébrées avec une grande pompe, aux frais de l'Etat. Parmi les éditions *princeps* d'auteurs grecs que l'on doit à Trincavelli, nous citerons : les *Œuvres de Themistius*, 1534, petit in-fol.; les *Commentaires* de Jean le grammairien sur Aristote, 1535-1536, 4 vol. in-fol.; l'*Histoire de l'expédition d'Alexandre*, par Arrien, 1535, in-8°; le *Manuel* d'Epictète avec le *Commentaire* d'Arrien, 1535, in-8°; les *Sentences* de Stobée, 1535, in-4°, et enfin les *Poëmes* d'Hésiode, 1537, in-4°. Les *Œuvres médicales* de Trincavelli, dont chaque partie avait été publiée séparément, ont été recueillies en 2 volumes in-folio, Lyon, 1586, 1592, et Venise, 1599, précédées de la vie de l'auteur, par Maruccini. Outre des *Commentaires* sur quelques livres d'Avicenne, sur les Prognostics d'Hippocrate et sur plusieurs opuscules de Galien, cette collection renferme divers traités sur les principales branches de l'art de guérir, tels que de la *saignée* dans les maladies inflammatoires; une *Pratique médicale*, en deux livres; une *Matière médicale*, avec un traité de la préparation des remèdes, etc. Les progrès de la médecine rendent ces ouvrages à peu près inutiles; mais on a dû les lire longtemps avec fruit. On doit encore à Trincavelli, sous le titre de *Consilia medica*, un Recueil de consultations des médecins ses contemporains, qui fait bien connaître la pratique du temps. L'édition de Bâle, 1587, in-folio, était la meilleure avant celle qu'a donnée Sprengel, précédée de la vie de Trincavelli qu'on a citée plus haut. Il faut consulter, pour plus de détails, les *Scrittor. Veneziani* du P. Degli Agostini, t. 2, p. 529. W—s.

(1) On lit dans quelques auteurs en 1563; mais c'est encore une faute d'impression.

TRINCI (Conrad de), prince de Foligno, fut élevé à la souveraineté le 22 décembre 1377, après que son frère Trincio de Trinci eut été assassiné. Il devait à l'appui du parti gibelin la souveraineté de Foligno, qui était déjà demeurée un demi-siècle dans sa famille. Tantôt traité par les papes comme rebelle, tantôt reconnu comme vicaire de l'Eglise dans sa petite principauté, il conserva son indépendance au milieu des guerres civiles qui désolaient l'Italie. Enfin, par les ordres d'Eugène IV, le patriarche Vitelleschi assiégea Foligno en 1439, et ayant été introduit dans la ville par trahison, vers la fin de l'année, il fit trancher la tête à Conrad de Trinci et à ses deux fils, et réunit cette petite principauté à l'Etat de l'Eglise. S. S—i.

TRINQUELAGUE (Charles-François de), l'un des magistrats les plus distingués de cette époque, était né à Uzès le 29 décembre 1747. Il se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse et exerça cette profession à Nîmes jusqu'en 1781, époque à laquelle il succéda à son père dans la place d'avocat syndic d'Uzès. Appelé à la seconde assemblée des notables, il s'y conduisit de manière à mériter des lettres de noblesse pour son père. Il était désigné pour l'emploi de syndic général de la province du Languedoc, lorsque la révolution éclata. Il fut successivement maire d'Uzès et président du district, jusqu'au moment de la terreur, où il fut obligé de se cacher. Il reprit ensuite ses fonctions d'avocat, et à l'époque de la création des cours impériales il devint premier avocat de celle de Nîmes et fut porté, en 1812, parmi les candidats au corps législatif, où il ne fut pas appelé. Elu, en août 1815, membre de la chambre des députés par le département du Gard, il fit partie, au mois de décembre, de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le rétablissement des juridictions prévôtales.

Le 29 du même mois, il lut, au nom d'une commission centrale, un rapport tendant à supplier le roi de proposer une loi qui ordonnât que, le 21 janvier de chaque année, il y eût dans le royaume un deuil général; qu'il fût fait le même jour un service dans chaque église de France, et qu'en expiation du crime de ce malheureux jour, il fût élevé sur une place de la capitale, aux frais de la nation, une statue à Louis XVI, avec ces mots gravés sur le piédestal : *La France libre à Louis XVI.* Cette proposition fut adoptée à la suite d'une longue discussion; mais après la révolution de 1830 la loi tomba en désuétude. Le 7 janvier 1816, Trinquelague demanda le changement de l'article 6 du projet de loi sur l'amnistie, comme exceptant de cette loi de clémence les crimes et les délits commis envers les particuliers. Nommé, au mois de février, membre d'une commission chargée d'examiner la proposition de M. de Bonald tendant à la suppression du divorce, Trinquelague prononça le 16, en comité secret, un discours dans lequel il s'opposait énergiquement au divorce et dont la chambre ordonna l'impression. Trinquelague parla constamment, pendant le cours de cette session, dans le sens de la majorité. Réélu par le même département après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il prit part, dans le courant de décembre 1817, à la discussion sur la loi de la presse, et le 4 février 1818, à celle du projet de recrutement. Il fut un des membres de la série sortant à la fin de cette session. Trinquelague avait été nommé, en février 1816, procureur général de la cour royale de Pau, puis sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice. Au mois de décembre de la même année, le roi lui accorda de nouvelles lettres de noblesse, en remplacement de celles qu'il avait obtenues en 1789, et qui n'avaient pu être enregistrées à cause de la suppression des parlements. Il cessa, au mois de janvier 1817, les fonctions de sous-secrétaire et fut appelé au conseil d'Etat en service ordinaire. Le 19 avril 1818, sous le ministère de M. Decaze, il fut nommé conseiller à la cour de cassation, place qu'il quitta pour se rapprocher de son pays en qualité de premier président à Montpellier. Il est mort dans cette ville le 21 août 1846. On a de lui un Eloge de Fléchier, qui a remporté le prix à l'académie de Nîmes en 1776. M—D j.

TRIONFETTI (JEAN-BAPTISTE), botaniste, né à Bologne en 1656, dut abandonner les sciences naturelles pour obéir à la volonté de son père, qui le destinait au barreau. Il apprit le droit à Rome, où il cultiva en secret ses anciennes études. Plus occupé de botanique que de jurisprudence, on le crut digne d'occuper la place de directeur au jardin public de Rome, en 1698. Il entreprit des voyages, herborisa en différentes provinces, et, au bout de dix ans, parvint à rassembler sur le Janicule environ six mille espèces tirées en grande partie des Etats romains. Cette collection, qui doit paraître très-bornée de nos jours, était alors une des plus considérables de l'Italie. Elle avait en outre, le mérite de recomposer la flore du *Latium*. Trionfetti se préparait à en dresser le catalogue, lorsqu'il embrassa la défense de son maître Sbaraglia contre Malpighi. Cette querelle le jeta dans plusieurs erreurs, qu'on lui vit soutenir avec aussi peu de sens que de modération. Malgré cela, il put être considéré comme le fondateur du jardin botanique de Rome. Il mourut dans cette ville à la fin de novembre 1708. Ses ouvrages sont : 1° *Observationes de ortu et vegetatione plantarum, cum novarum stirpium historia*, Rome, 1685, in-4°, suivi d'un catalogue de plantes alpines les plus rares. Dans cet ouvrage, l'auteur semble en vouloir à Bartholin (*voy.* BARTHOLIN); mais ses coups portent plus haut : ils sont dirigés contre Redi et Malpighi. 2° *Syllog. plantarum horto romano additarum*, ibid., 1687, in-4°; 3° *Prolusio ad publicas herbarum ostensiones, cui accesserunt novarum stirpium descriptiones*, ibid., 1700, in-4°; 4° *Vindiciarum veritatis a castigationibus quarumdam propositionum, quæ habentur in opusculo de ortu et vegetatione plantarum*, etc., ibid., 1703, in-4°, première partie et la seule publiée. *Voy.* Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. 8, p. 116. — TRIONFETTI (Lelius), frère aîné du précédent et meilleur botaniste que lui, a beaucoup écrit, sans avoir rien imprimé. Il fut, pendant quarante ans, professeur de philosophie et d'histoire naturelle à l'université de Bologne et le premier président de l'institut des sciences, que le comte Marsigli venait de fonder dans la même ville. Il y mourut le 2 juillet 1722 à l'âge de 75 ans. On trouvera chez le même Fantuzzi, t. 8, p. 118, le catalogue des ouvrages inédits de ce professeur. Voyez aussi son Eloge, par Alexandre Macchiavelli, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. 35, art. 4. A—G—S.

TRIORS (CLAUDE-ODDE, sieur DE) fut probablement ainsi nommé parce qu'il était né à Triors, ou seigneur de ce village (1) qui fait partie du canton de Romans, arrondissement de Valence (Drôme). Cet écrivain, qui vivait dans la seconde moitié du 16e siècle, ne figure dans aucun des dictionnaires historiques, à notre connaissance, excepté le petit *Dictionnaire portatif des poëtes français* par Philipon de la Madeleine, qui ne lui a consacré que cinq à six lignes et ne cite qu'un de ses ouvrages, le seul dont parle l'abbé Goujet. Nos anciens bibliothécaires en mentionnent trois, mais ils ne donnent point de détails sur la vie de l'auteur. Ils se contentent de dire qu'Odde était Dauphinois et gentilhomme. Il paraît qu'il habitait Toulouse, « noble cité à laquelle, disait-il, il s'était voué et consacré à faire perpétuel et obéissant service ». Voici les titres des produc-

(1) On lit dans les poésies de Ste-Marthe quelques vers adressés à *noble Edmond Odde, seigneur de Triors*, parent sans doute et peut-être le père de Claude.

tions du gentilhomme : 1° le *Bannissement et adieu des ministres des huguenots sur le despart du pays de France, où est contenu le piteux despart du ministre de Castanet,* Lyon, Benoist Rigaud, 1572, petit in-8°. Cet opuscule en vers est annoncé comme *rarissime* et inconnu à MM. Leber et Brunn, sous le n° 1198 du *catalogue de la bibliothèque de M. Ch. B... de V.* (Paris, Techener, 1849, in-8°). La Croix du Maine n'a pas connu cette édition, mais il en cite vaguement une autre, qui serait la seconde, imprimée à Paris, l'an 1573, par Jean Ruelle (sans indication de format). 2° Les *Distiques moraux du très docte poëte espagnol, Michel Vérin, traduits en langue vulgaire par beaux quatrains françois,* Lyon, Cloquemin, 1577, petit in-8° (*voy.* VERINO). Guill. Colletet, dans son *Traité de la poésie morale et sententieuse,* reprend le traducteur de l'épithète de *beaux* dont il qualifie ses quatrains. « Que ce soient des quatrains, « dit-il, j'en demeure d'accord ; mais qu'ils soient « aussi beaux que leur titre, c'est de quoi je « doute fort et avec raison. Après tout, leur lec« ture ne sera pas inutile à ceux qui voudront « après lui tenter ce petit et curieux travail (1). » Goujet, qui rapporte ce jugement de Colletet (*Biblioth. franç.*, t. 7, p. 13), ajoute que les vers du sieur de Triors sont durs et gothiques. 3° Les *Joyeuses Recherches de la langue tolosaine,* Tolose pet. in-8° de 46 pages non chiffrés, y compris le titre. Ce volume est sans nom d'imprimeur et sans date ; mais on croit qu'il parut en 1578, parce que l'auteur a daté du 13 juin de cette année une sorte d'avant-propos qu'il a mis en tête de l'ouvrage. Il ne s'est pas nommé sur le frontispice, mais son nom se lit à la fin dans le premier vers d'un sonnet qui lui est adressé par un de ses amis, Pierre de St-Anian ou Agnan. Quoi qu'en dise la *Biographie toulousaine* (2), l'édition de 1578 était unique et tellement rare qu'on ne connaissait guère que l'exemplaire de Paris. Elle manquait dans les plus riches collections, même dans les deux bibliothèques publiques de Toulouse ; M. G. Brunet a donc bien mérité des bibliophiles et des amateurs de nos vieux dialectes en en publiant une nouvelle, Paris, Jannet et Techener, 1847, grand in-8° de 89 pages (imprim. de Durand, à Bordeaux). Il y a joint des notes curieuses sur certains passages qui avaient besoin d'éclaircissements. On regrette que l'imprimeur ait omis deux de ces notes. Il a sauté de la 14e à la 17e, passant sous silence les 15e et 16e, la première relative au célèbre *Libre blanc* des *ordenansas.... per las sabias feminas de Tolosa* (1) ; et la seconde à Jean des Planches, typographe et écrivain lyonnais, que Triors appelle son *bon et intime ami.* Notre gentilhomme dauphinois était meilleur prosateur que poëte. Ses *Joyeuses Recherches* sont très-intéressantes et forment un livre singulier dont la lecture est amusante, et qui n'est pas sans importance sous le rapport de la linguistique. On y trouve des remarques souvent plaisantes et burlesques, mais quelquefois triviales ou peu décentes, sur une cinquantaine de mots de la langue vulgaire en usage à Toulouse, tels que *Bagasso, Esclata, Requinqua, Secouti, Rigoula, Malera, Ascla, Nistras* ou *Micas*, etc., etc., Le style est fort original, et si l'on peut s'exprimer ainsi, il a quelque chose de *pantagruélique.* « On s'aperçoit bien vite, « observe avec raison M. G. Brunet, qu'Odde « de Triors avait beaucoup lu et relu Rabe« lais. » B—L—U.

TRIP (LUC), poëte hollandais, né à Groningue, et membre distingué de la magistrature de cette ville, y mourut en 1783. Il a laissé un recueil de méditations poétiques sur des sujets religieux, sous le titre de *Loisirs utilement employés*, Leyde, 1774, in-8°. Ce volume, peu considérable, a suffi pour lui assigner un rang très-distingué parmi les poëtes de sa nation. Sa verve est riche et féconde. On y regrette quelquefois l'absence d'harmonie et l'emploi d'expressions un peu mystiques. De Vries lui a rendu justice, dans son *Histoire de la poésie hollandaise,* t. 2, p. 246-252. M—ON.

TRIPAULT ou TRIPPAULT (LÉON), sieur de Bardis, était, dans la seconde moitié du 15e siècle, conseiller au siége présidial d'Orléans. Il est probable qu'il avait vu le jour en cette ville, mais nous ne pouvons dire en quelle année. Il vivait encore en 1584. Tripault avait fait de bonnes études, et savait parfaitement le grec et le latin. Il passait aussi pour un homme très-instruit des lois et des coutumes de son pays. Ses ouvrages, sans avoir une bien haute importance, sont encore recherchés. Nous en donnons les titres en renvoyant pour quelques détails au *Manuel de M. Brunet.* 1° *Ordonnances du roy François sur le faict de la justice, et abbréviation des procès, publiées en* 1539 (2), *avec sommaire annotation,* Orléans, Eloy Gibier, 1572, in-8° de 80 pages ; 2° *Silvulæ antiquitatum aurelianensium,* Orléans, Gibier, 1573, petit in-8° ; opuscule rare ainsi que le suivant ; 3° les *Antiquités de la ville et duché d'Orléans, fidèlement recueillies des cosmographes et historiographes qui en ont écrit,* Orléans, Gibier, 1573, pet. in-8° ; 4° l'*Histoire et discours au vray*

(1) Claude Hardy, Parisien, a donné une traduction en prose des distiques de Verino (Paris, J. Sara, 1615, in-8°, volume peu commun). Goujon assure que la prose de Hardy est rampante, quelquefois obscure et remplie d'expressions louches et surannées. Cela n'étonne pas quand on lit sur le titre du volume que le traducteur n'était âgé que *de onze ans*. A la suite des *Epigrammes choisies d'Owen*, traduites en vers français par M. de Kérivalem (*voy.* ce nom), l'éditeur, de la Bouisse, a réuni un certain nombre de traductions ou d'imitations, aussi en vers, des distiques du même Verino, par différents auteurs ; mais, à quelques-unes près, ces pièces sont faibles et sans couleur. Il reste donc encore à faire, soit en prose, soit en vers, une traduction de l'élégant opuscule moral du jeune poëte de l'île de Minorque.

(2) Article *St-Anian*, où l'on rapporte en entier le sonnet que nous venons de citer et qui n'a pas été reproduit dans la réimpression des *Joyeuses Recherches*, etc.

(1) M. G. Brunet a donné, en 1846, une nouvelle édition du *Libre blanc*, tirée à 80 exemplaires.

(2) A Villers-Cotterets (*voy.* POYET).

du siége qui fut mis devant la ville d'Orléans par les Anglais, le mardi 12e jour d'octobre 1428.... Avec la venue de Jeanne la Pucelle, et comment par grâce divine, à force d'armes, elle feist lever le siége... prise de mot à mot d'un vieil exemplaire escript à la main, etc., plus un écho contenant les singularités de la dicte ville, Orléans, Saturny (*sic*), Hottot, 1576, petit in-4°. Cette histoire, dont Trippault ne fut que l'éditeur, est remplie d'intérêt. Elle a été réimprimée plusieurs fois, augmentée de *Harangues* et pièces diverses, entre autres du numéro 2 ci-dessus. 5° *Dictionnaire français-grec*, Orléans, Gibier, 1577, in-8°; 6° *Celt-hellénisme, ou Etymologie des mots françois tirés du grec;* plus : *Preuves en général de la descente de notre langue*, Orléans, Gibier, 1580, in-8°, même ouvrage que le *Dictionnaire*, mais avec de nombreuses augmentations. Il y en a au moins trois autres éditions. L'abbé Goujet a accusé Trippault de manquer de critique dans ses *Preuves de la descente de notre langue*. Il lui reproche aussi de ne donner que des conjectures, dont la plupart paraissent peu fondées, sur beaucoup de mots français qu'il prétend tirés du grec (*Bibliothèque franç.*, t. 1, p. 296). L'excellent *Dictionnaire étymologique*, etc., de M. J.-B. Morin a rendu le travail de Trippault à peu près inutile. 7° *Joannæ Darciæ obsidionis aurelianæ liberatricis res gestæ, imago et judicium*, Orléans, Gibier, 1583, in-8°. Ce petit ouvrage est accompagné d'une traduction française. Nous ne pensons pas qu'on ait imprimé un *Traité des anagrammes*, que Lacroix du Maine attribue encore à notre auteur. Ce traité a peut-être donné l'idée de ceux dont il va être question, et peut-être a-t-il servi en partie à leur rédaction. — TRIPPAULT (Emmanuel), sieur de Linières, fils du précédent, se qualifiait *lieutenant particulier, civil et criminel, au siége royal de Neufville* (sans doute Neuville-au-Bois, à quelques lieues d'Orléans). On ignore les circonstances de sa vie. Nous avons de lui : 1° *Anagrammes et noms des princesses et dames de la cour*, sans lieu ni date, in-4°; 2° *Libellus anagrammatum virorum illustrium*, etc., Orléans, Fremont, 1613, in-8°; 3° les *anagrammes des noms et surnoms des demoiselles et dames d'Orléans*, Orléans, Fremont, 1626, in-8°. Millin, qui mentionne ces deux derniers volumes aux pages 799 et 800 du tome 4 de son *Voyage dans les départements du midi de la France*, dit que le sieur de Linières consacra un long temps à ces maussades et ridicules compositions. Il ajoute : « Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ait eu un « imitateur. » Cet imitateur se nomme François Chevillard (*voy.* son article). 4° *Discours du siége d'Attila, roy des Huns*, dit le fléau de Dieu, *devant la ville d'Orléans en l'an quatre cent cinquante-cinq*, Orléans, Fremont, 1635, petit in-8° de 21 pages (1). Ce discours est dédié à MM. les maire et eschevins de la ville d'Orléans. Comme il était devenu extrêmement rare, un amateur distingué, M. Gratet-Duplessis, alors recteur de l'académie de Douai, en a fait faire une réimpression (Chartres, imprimerie de Garnier fils, 1832, petit in-8° de 16 pages en tout) (1). C'est sûrement par inadvertance qu'on lit dans la *France littéraire*, de M. Quérard, que la première édition du *Discours* a été imprimée à Chartres, en 1576, in-4°. On aura confondu le livre d'Emmanuel avec l'ouvrage indiqué ci-devant (sous le n° 4) de son père, Léon, etc. 5° *Ibis d'Ovide, traduit du latin en français* (en vers), *et mis en deux parties. Première partie* (la seule qui ait paru, à ce que l'on croit), Orléans, 1641, in-12. B—L—U.

TRIPIER (NICOLAS-JEAN-BAPTISTE), jurisconsulte français, naquit le 30 juillet 1765, à Autun, où son père était chirurgien-pharmacien. Confié jusqu'à dix ans à un oncle, curé de la paroisse de Chiddes, il vint ensuite à Paris pour y étudier au collége Montaigu. Ayant obtenu dès la première année le prix de sixième au concours général, il eut un de ces avantages qui influent sur l'avenir, celui de continuer gratuitement son instruction. Classé jusqu'à la philosophie parmi les bons élèves, il se fit surtout remarquer dans cette dernière branche des études. Au sortir du collége, il suivit sa vocation naturelle en se livrant à l'étude des principes et de la pratique du droit. Il fut guidé dans cette partie par son frère, alors procureur au parlement. Il travailla plusieurs années sous cette direction, et déjà il avait acquis l'expérience des affaires quand un décret de l'assemblée constituante vint supprimer l'ordre des avocats, les charges d'avoués et en général tous les offices. Il n'y eut plus que des hommes de loi, plaidant devant les tribunaux de district, les uns avoués, les autres défenseurs officieux. Tripier exerça ce double emploi et le dernier en particulier, au profit des indigents, ce qui lui valut l'éloge des juges de l'époque. Sous le régime de la terreur, il fut, lui aussi, dénoncé comme suspect et par suite arrêté. Mais le ministre de l'intérieur Paré sauva cette future gloire du barreau, et Tripier, chargé d'une mission du pouvoir exécutif, put aller attendre en Flandre le retour de la sécurité individuelle, constamment menacée en France. A son retour, après le 9 thermidor, il devint substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel et assesseur de justice de paix. Mais il laisse ces emplois en l'an 4, pour reprendre la profession « vers laquelle, malgré l'avis de

(1) Nous n'avons pas été à portée de voir ce livret, qui passe pour curieux et intéressant. C'est dans le *Manuel du libraire* que nous en prenons le titre, qui se lit d'ailleurs de la même manière dans la *France littéraire;* Millin (volume cité, p. 784) le donne un peu différemment, et, au lieu de *en l'an quatre cent cinquante-cinq*, il met *environ* 450. Cette dernière date s'accorderait mieux avec ce que rapportent la plupart de nos historiens. Ils placent le le siége d'Orléans par Attila en 451, et ils firent mourir le conquérant en 453 (*voy.* AGNAN et ATTILA). Nous ne prétendons pas pour cela que le titre que nous avons transcrit soit inexact.

(1) M. Augustin Theiner, docteur en droit (de Breslaw, en Silésie), a publié : *St-Aignan, ou le Siége d'Orléans par Attila.* Notice historique, suivie de la vie de ce saint, etc. Paris, Carpentier Méricourt, 1832, in-8° de 36 pages.

« tous, dit un de ses biographes (M. Josseau), « l'entraîne une vocation décidée ». En effet, il ne paraît pas que les facultés qui devaient le placer au premier rang du barreau se fussent produites tout d'abord, et à quarante ans, sa réputation était encore à faire. C'est que, chez lui, les qualités solides, un droit bon sens, une rare dialectique, qualités qui devaient le faire ressortir entre tous, n'étaient cependant pas de nature à vulgariser son talent, comme certaines facultés brillantes qui souvent, dès les premiers jours, mettent en relief des hommes doués d'une trempe moins vigoureuse, mais aux dehors plus séduisants. Le physique de Tripier lui était aussi un obstacle : « Petit de taille, ayant une voix « aigre et sans élégance, il allait se trouver en « lutte avec les héritiers des grands orateurs du « parlement. » Mais il avait pour lui la digne simplicité des tribunaux issus de la révolution, puis sa rare intelligence des affaires, enfin une méthode puissante unie à un grand amour du travail. Ainsi réussit-il enfin à percer la foule et à habituer les juges à compter avec lui. Dès les premières années du consulat, on le voit lutter avec les célébrités du barreau, Bonnet, Delamalle et d'autres; et, détail curieux, c'est à cette heure déjà avancée de sa carrière, alors que le succès va poindre, qu'il obtient, grâce à la prescription que lui accorde la loi de ventôse an 12, le titre de licencié en droit. De ce moment aussi la parole de Tripier, déjà en renom, marque sa place. Elle laisse les ornements pour la sobriété, le luxe d'érudition trop souvent parasite des anciens jours pour le tissu étroitement disposé du raisonnement. En effet, le chef de cette nouvelle école, de ce barreau moderne, c'est Tripier : « Cet homme au front large et « développé, dont la tête dépasse à peine la « barre des tribunaux, voyez-le dressé pendant « des heures entières sur la pointe de ses pieds, « l'œil animé, semblant se cramponner au juge, « tenant son attention asservie par l'énergie de « sa parole et par cette voix à laquelle il sait « donner des vibrations métalliques. » Ainsi l'émotion intérieure était parvenue à se refléter sur un physique que la nature ne semblait pas d'abord favoriser! Sous l'empire, qui ne fut pas une ère d'éclat pour le barreau, une affaire considérable, l'accusation de faux qui pesait sur Reynier, vint singulièrement mettre en relief le talent de Tripier. Défenseur de la partie civile, il gagna sa cause. Mais ce qui mérite d'être remarqué, la question n'ayant rien perdu de son actualité, c'est qu'il fit décider en principe que la sentence des juges criminels n'enchaîne pas la conscience des juges civils. D'où la conclusion qu'ils sont libres, dans la mesure de l'opinion qu'ils se font d'une affaire, d'allouer ou de refuser les dommages-intérêts qui leur sont demandés. D'autres affaires mirent le sceau à la réputation désormais acquise du laborieux et judicieux avocat. Il serait difficile de les énumérer toutes. Parmi les plus considérables, nous rappellerons la cause du comte de St-Leu, ancien roi de Hollande et frère de Napoléon, contre la reine Hortense, Fanny de Beauharnais, à l'occasion de l'éducation de l'aîné de leurs enfants, le jeune Napoléon-Louis. Le prince demandait à la justice du pays de lui confier le soin d'élever cet enfant. Tripier le représentait : il s'éleva cette fois au-dessus de lui-même, et l'on prétend qu'il n'eut qu'à faire parler ses propres sentiments. Il le fit d'une manière si entraînante qu'il l'emporta sur un avocat bien renommé cependant, sur Mᵉ Bonnet, si puissant en ces matières. Pendant les cent-jours, l'éloquent avocat représenta pour la première fois son pays à la chambre élective. Il était difficile en ces temps d'orages politiques, et renommé comme il l'était déjà, que Tripier n'eût point à défendre quelque accusé, jeté par sa volonté ou par le hasard dans les événements du jour. Le prodigieux retour de Napoléon, au 20 mars, avait entraîné la condamnation de Ney et de Labédoyère, présumés complices du complot militaire qui aurait préparé cette journée; le directeur des postes, Lavalette, en fut supposé l'organisateur civil. Après la cour des pairs et les commissions militaires, ce fut la cour d'assises qui fut chargée de prononcer sur son sort. Plus courageux que son confrère Delacroix Frainville, qu'il s'était adjoint et qui proposait un autre confrère, Tripier n'hésita point, tant la défense du malheur donne de courage : « Je n'ai « besoin de personne, dit-il en présence de son « client; c'est mon devoir; aucune considération « ne me fera reculer. » Et il tint parole. S'il ne réussit point à sauver Lavalette d'une condamnation, il ne négligea rien pour saper à sa base toute l'accusation. On sait que ce fut à un dévouement qui n'avait rien de commun avec les formes judiciaires (*voy.* LAVALETTE) que l'ancien directeur des postes dut son salut. Toutefois, il a lui-même rendu hommage aux efforts et au rare talent de son défenseur; les termes mêmes dans lesquels il s'exprime font assez connaître la manière de Tripier : « Le premier de mes avocats, « dit Lavalette, était un homme d'un esprit froid, « juste et logique. Le meilleur moyen de se pré« parer à me défendre fut de m'attaquer sur « tous les points. Qu'avais-je à faire à l'hôtel des « postes? Pourquoi venir si matin? Pourquoi le « courrier envoyé à Fontainebleau? Pourquoi « donner des ordres dans la journée? Pourquoi « ce bulletin qui court la France entière par des « courriers de la malle? Pourquoi arrêter les « journaux et surtout le *Moniteur*, qui contenait « la proclamation du roi?... » C'était, si l'on veut, un moyen de rhétorique, une tactique : se constituer l'adversaire du client pour s'appuyer ensuite sur ses réponses. Ces exemples suffisent; il serait superflu de suivre Tripier dans d'autres affaires : partout la même logique rigoureuse,

dépourvue à dessein d'ornements, mais portant coup presque toujours. Il convient cependant de rappeler une affaire qui lui donna pour client prince d'abord son adversaire, le duc d'Orléans, depuis roi des Français. Le duc réclamait d'un sieur Julien la propriété du Théâtre-Français. Il avait pour organe un autre avocat en renom, M. Dupin aîné, appuyé d'ailleurs sur le conseil du prince. Mais telle fut la lumineuse discussion à laquelle se livra l'avocat de Julien qu'il amena une transaction honorable pour tous. Le duc d'Orléans sut si bien apprécier le talent du jurisconsulte qui venait de combattre sa réclamation, qu'il l'appela à faire partie de son conseil privé, dont il devint la lumière, au témoignage d'un vénérable magistrat, Henrion de Pansey. Le talent de Tripier ne fut pas même atteint par les années; cependant, en 1823, une faiblesse éprouvée à l'audience le détermina à laisser la plaidoirie pour ne se livrer qu'à la consultation. Un illustre émule, Mᵉ Berryer, lui adressa alors de touchants adieux : « Si dans nos « luttes judiciaires, disait-il de Tripier, il a pu « rencontrer parfois des adversaires heureux, « toujours il sut se montrer notre modèle et « notre maître.... » A côté des plaidoiries de Tripier, empreintes d'une rare vigueur, d'une force d'argumentation peu commune, il convient de placer ses consultations, laconiques il est vrai, mais substantielles. Il se livrait désormais à cette nouvelle forme de la science juridique, lorsque ses confrères lui décernèrent le bâtonnat, « cette « suprême récompense, due à son immense mé- « rite », dit M. Josseau. Mais la magistrature réclamait le concours de ses lumières et de son expérience. A la fin de l'année 1828, il fut nommé conseiller à la cour royale de Paris. Il devint président de chambre après la révolution de juillet; enfin, en 1831, il fut appelé à siéger à la cour suprême. Le magistrat fut digne de l'avocat. Ce qu'il demandait au juge, alors qu'il cherchait à faire pénétrer la conviction dans son esprit, c'était l'attention; ce qu'à son tour il se fit une religion d'accorder aux justiciables, à ceux qui avaient été ses confrères, ce fut également une oreille bienveillante, que rien ne pouvait distraire. Comme homme politique, Tripier marqua moins, quoique toujours d'une façon estimable, dans l'histoire contemporaine. Peut-être tenait-il à ne pas affaiblir dans la polémique des partis sa haute renommée comme jurisconsulte. Toutefois, devenu, en 1822, une nouvelle fois membre de la chambre des députés, nommé ensuite pair de France, il s'attacha partout à répandre sur des questions ardues les lumières de son expérience. Ainsi fit-il toutes les fois qu'il s'agit de prononcer sur les lois relatives à des intérêts commerciaux ou civils, administratifs ou judiciaires. Dans le nombre des rapports ainsi marqués du cachet de sa science, nous citerons son travail sur les *faillites*, qui restera toujours un chef-d'œuvre de savoir et de clarté. Dans la vie privée, un esprit judicieux comme celui de Tripier ne pouvait guère présenter de dissonances : il fut simple, même parmi les honneurs qui vinrent le chercher. S'il lui arrivait d'avoir des loisirs, il allait les passer à sa campagne de Noisy-le-Sec, où bien souvent on rencontrait le puissant dialecticien des audiences du palais occupé à jardiner, à bêcher quelque coin de terre. Noisy-le-Sec, dont il était maire, lui dut sa prospérité, et l'élite de ses habitants parut à la suite du cortége des célébrités qui accompagnèrent Tripier à sa dernière demeure. Il mourut en quelque sorte à la peine, le 26 août 1840. Chargé d'un de ces rapports qu'il faisait si lucides, il ne put l'achever; il avait excédé ses forces; le procureur général lui en ayant fait un affectueux reproche : « Mon ami, répondit-il avec calme, il « le fallait bien, c'était une affaire indiquée. » Ainsi il suffisait que la besogne fût indiquée pour que ce grand jurisconsulte n'y faillît point! Des voix éloquentes se sont fait entendre sur sa tombe, ou plus tard dans diverses enceintes où l'on était habitué à entendre prononcer son nom. MM. Mauguin et Josseau, et après eux, M. Dupin (*Discours de rentrée de la cour de cassation*, 9 novembre 1840), ont rendu à Tripier la justice que lui doit la postérité, et dont ils se sont faits les éloquents précurseurs. Un jurisconsulte, aujourd'hui magistrat distingué, M. Oscar Pinard, a également et éloquemment apprécié l'éminent jurisconsulte. R—LD.

TRIPPEL (Alexandre), sculpteur, né à Schaffhouse en 1747, mourut à Rome en 1793. A neuf ans, il fut envoyé chez un parent, à Londres, pour apprendre la menuiserie et la construction des instruments de musique; mais le génie du jeune artiste le dirigea vers l'art du sculpteur. Il se perfectionna dans le dessin, et suivit son frère à Copenhague. Le professeur Wiedevelt devint son maître en sculpture. Après huit ans de séjour en Danemarck, il se rendit à Berlin, où ses espérances furent trompées. De retour à Copenhague, il fut couronné plusieurs fois à l'académie. Après un séjour de trois ans à Paris, où il se fit connaître par le beau modèle de son groupe allégorique sur la Suisse, il se rendit, en 1777, à Rome, où il travailla avec beaucoup de succès jusqu'à sa mort. Une partie considérable de ses ouvrages se conserve en Russie. Il se distingua autant par la noble simplicité dans l'invention, que par la finesse, la netteté et la justesse d'exécution. Son goût, perfectionné par l'étude des antiques, se reconnaît dans tous ses bas-reliefs, dans ses bustes et dans ses groupes allégoriques. Une biographie de cet artiste, accompagnée d'un portrait, se trouve dans le 54ᵉ volume de la *Nouvelle bibliothèque des beaux-arts* (en allemand). U—I.

TRISSINO (Giovan-Giorgio), poëte italien, appelé en France Trissin ou le Trissin, naquit à Vicence,

le 8 juillet 1478 : le nom de son père et de ses aïeux est quelquefois écrit Tressino ou Dressino. Paul Beni a composé une histoire (1) de cette famille ; il la montre déjà illustre, à Vicence, au 12e siècle. Le Trissin n'avait que sept ans (2) lorsqu'il perdit son père, dont le prénom était Gaspard, et il ne paraît pas que sa mère, Cecilia Bevilacqua, née à Vérone, ait pris un grand soin de son éducation littéraire. Il commença tard ses études : ses parents avaient craint que l'application ne compromît la santé d'un fils unique ; c'est ce qu'on lit (3) dans une lettre que Parrasio (*voy.* Aulus-Janus PARRHASIUS) lui adressa plusieurs années après. Quelques-uns même, et particulièrement J.-B. Imperiali (*Mus. histor.*, p. 43), ont prétendu qu'à vingt-deux ans il n'avait pas encore appris la grammaire latine. Cette assertion a été contredite : Tiraboschi ne la trouve pas rigoureusement réfutée. Quoi qu'il en soit, Trissino eut pour premier maître un prêtre de Vicence, nommé François de Gragnuola. Il étudia ensuite à Padoue, si nous en croyons Papadopoli (*voy.* ce nom), auteur d'une histoire de l'université de cette ville ; mais ce fait aussi a semblé douteux. On s'accorde à dire qu'il répara promptement le temps perdu ; que la littérature ancienne, grecque et latine, lui devint bientôt familière ; qu'il dévorait les livres, et que Démétrius Chalcondyle (*voy.* ce nom), dont il suivit les leçons à Milan, admirait la rapidité de ses progrès (4). Si Lilio-Gregorio Giraldi (*voy.* ce nom) était en même temps, comme on l'assure, l'un des auditeurs de Chalcondyle, les études du Trissin à Milan ne sont à placer qu'en 1507 : il avait alors vingt-sept ans, et il y a dans l'histoire de sa vie quelques autres faits dont les dates sont antérieures à celle-là. Il fit en effet, à l'âge de vingt-deux ans, c'est-à-dire en 1500 ou 1501, un premier voyage à Rome, y passa deux années, et de retour à Vicence, il épousa Giovanna Tiene, que Zeno et Maffei appellent par erreur Giovanna Trissina. L'époque de ce mariage n'est pas bien déterminée : plusieurs biographes indiquent l'année 1504 ; Niceron et Ginguené, 1503 ; Maffei, 1502. Nous savons du moins que Trissino eut de sa première femme deux fils, dont l'un, nommé Francesco, périt fort jeune ; nous parlerons bientôt de l'autre, que distinguait le prénom de Giulio : leur mère ne vécut que jusqu'en 1510. L'année suivante mourut Démétrius Chalcondyle, à qui Trissin fit, par reconnaissance, élever un monument avec une inscription qu'Argelati a transcrite, et qui se lit encore dans une église de Milan (1). Dès les premières années du pontificat de Léon X, Trissino revint à Rome, où son savoir, ses talents et ses mœurs lui concilièrent l'estime publique. Il avait étudié non-seulement les belles-lettres, mais aussi les sciences mathématiques et physiques, la théorie de tous les beaux-arts et spécialement de l'architecture. Déjà connu par quelques essais poétiques, il devint célèbre, en 1514 ou 1515, par sa tragédie de *Sophonisbe*. On a dit et Voltaire a répété plusieurs fois qu'elle fut représentée en 1514, à Vicence, sur un magnifique théâtre, construit tout exprès pour elle. Ce récit n'est pas invraisemblable, quoiqu'on ait prétendu quelquefois que cette pièce n'avait été achevée qu'en 1515. D'autres disent que le pape Léon en fit donner une représentation solennelle : Voltaire s'est abstenu de rapporter ce fait, qui n'est aucunement prouvé, selon Tiraboschi et Ginguené. Dans une lettre de Rucellai (*voy.* ce nom) au Trissin, datée du 8 novembre 1515, il est dit que peut-être la *Sophonisbe* sera jouée devant le pape, durant le séjour qu'il doit faire à Florence ; il faut noter pourtant que ces mots ne se trouvent point dans l'une des copies manuscrites de cette épître. Ce qui est avéré, c'est que Trissino eut le bonheur d'inspirer à Léon X une haute idée de ses talents et de ses lumières. Il fut chargé par ce pontife de plusieurs négociations importantes : il remplissait une mission de cette nature à Venise, depuis le mois de septembre 1516 jusqu'au 5 janvier 1517, comme on le voit par des lettres de Bembo. Envoyé pareillement auprès du roi de Danemarck Christian II et de l'empereur Maximilien, avant 1519, Trissino s'acquitta si bien de ces fonctions qu'il sut mériter à la fois les bonnes grâces du pontife qui les lui confiait et celles du chef de l'empire. Celui-ci lui accorda le droit de mettre la Toison d'or dans ses armoiries et de prendre le surnom *dal Vello d'oro ;* c'est ainsi que sont signées deux lettres qu'il a écrites depuis au cardinal Madrucci, évêque de Trente. Il avait aussi reçu de Maximilien la qualité de chevalier et de comte. Charles-Quint, auprès duquel il a rempli de semblables missions après 1519, lui confirma ces titres et ces privilèges. Mais a-t-il été inscrit dans l'ordre des chevaliers de la Toison d'or? On ne s'accorde pas sur ce point. Manni l'affirme dans le tome 5, p. 137, de ses observations *sopra i sigilli ;* mais Tiraboschi et, avant lui, Apostolo Zeno l'ont contesté : ils pensent que le surnom *Vello d'oro* et le titre de chevalier étaient pour le Trissin indépendants l'un de l'autre ; ils observent qu'il ne s'est jamais permis de les réunir et en concluent que la per-

(1) *Trattato dell' origine e fatti illustri della famiglia Trissina*, Padoue, 1624, in-4°. Mazzuchelli ne connaissait pas cette édition et croyait que ce livre était resté manuscrit.

(2) Quelques biographes disent neuf ans.

(3) *Accessisti serus ad studia litterarum, ex indulgentia parentum qui filio timebant unico in spem successionis et maximarum opum clarissimæ familiæ suscepto*

(4) *Dii boni! Quam cito non modo latinam, sed etiam græcam vorasti linguam, verior helluo librorum quam M. Cato!... Prædicantem Demetrium... sæpe audivi neminem ex ejus auditoribus adeo brevi tantum profecisse.* Parrasio, dans la même lettre.

(1) *P. M. Demetrio Chalcondylæ athenensi, in studiis litterarum græcar. eminentissimo, qui vixit annos* LXXVII, *mens.* V, *et obiit anno* MDXI *J. Georg. Trissinus, Gasp. filius, Præceptori optimo et sanctissimo, posuit.*

mission de s'en décorer n'a point entraîné son inscription dans cet ordre. Toutefois il avait joint à ses armes les mots grecs τό ζητούμενον ἁλωτόν (qui cherche trouve), empruntés de l'*OEdipe-Roi* de Sophocle (v. 110). Léon X étant mort en décembre 1521, Trissino revint à Vicence. En 1523, il prit dans sa propre famille une deuxième épouse, Bianca Trissina, dont il eut bientôt un fils, nommé Ciro, et une fille. Profitant de ses loisirs pour se livrer à ses goûts littéraires, il publia, en 1529, plusieurs écrits relatifs à l'orthographe italienne, à la grammaire, à la poétique. Cependant Clément VII, souverain pontife depuis 1523, réclama ses services et l'envoya, comme avait fait Léon, auprès du gouvernement de Venise et à la cour de Charles-Quint. Au couronnement de cet empereur à Bologne, en 1530, le Trissin porta la queue de la robe du pape. Après cette cérémonie, il se hâta de regagner Vicence, d'où il continua néanmoins de faire quelques voyages à Rome. Il jouissait d'une égale considération dans ces deux villes, aussi bien qu'à Venise : partout on le comblait d'honneurs. Quoiqu'il eût perdu, en 1525, le plus intime de ses amis, Jean Rucellai, qui lui avait dédié le poëme des *Abeilles*, et auquel il avait lui-même consacré un de ses livres de grammaire, il lui restait d'honorables relations avec plusieurs hommes de lettres, par exemple avec son ancien condisciple Giraldi et, selon Crescimbeni, avec le Vénitien Girolamo Molino (1). Ce fut vers l'an 1535 qu'il commença de contribuer au développement des talents de l'architecte André Palladio, qui était né en 1518 : il fut sinon son maître, du moins son protecteur, son ami et quelquefois son guide; il le mena plusieurs fois à Rome. On dit plus : on raconte qu'il lui enseigna les premières règles de l'architecture, qu'il lui expliqua Vitruve, qu'il lui donna le nom même de Palladio, et qu'il lui fournit les dessins du palais de la villa Cricoli; mais ces faits et surtout les deux derniers ont été contestés (*voy.* PALLADIO). Cette maison de campagne de Cricoli appartenait au Trissin (2) : de là est datée l'une des deux lettres qu'il a écrites, en 1538, au duc de Ferrare, Hercule II, et qui montrent à quel point il avait gagné l'estime et la confiance de ce prince. Depuis longtemps il prospérait : les pertes qu'il avait essuyées pendant huit ans de guerre, avant 1513, étaient amplement réparées par les bienfaits des papes et des empereurs; il en convient dans une lettre à son ancien précepteur, François de Gragnuola; mais la fortune réservait quelques chagrins à sa vieillesse. D'abord il eut à soutenir un long et pénible procès contre des communes qui dépendaient de lui; ensuite il lui fallut plaider avec son propre fils, ce Giulio, né du premier mariage et qui était devenu archiprêtre de la cathédrale de Vicence. Le tendre attachement du Trissin à sa seconde femme et sa prédilection pour le fils, Ciro, qu'elle lui avait donné excitèrent la jalousie de Giulio, qui, brouillé bientôt avec la belle-mère, ne tarda point à l'être avec le père même : il réclama l'héritage de sa mère Giovanna Tiene, revendiqua la plus grande partie des biens de la famille et jusqu'à la villa Cricoli. Irrité de ces prétentions, Trissino résolut de s'éloigner du fils ingrat qui les élevait; il quitta Vicence pour se retirer à l'Isola di Murano, près de Venise, et y travailler plus tranquillement au poëme de l'*Italia liberata da' Gotti*, qu'il avait entrepris depuis 1525. Mais une autre affliction lui survint : il perdit, en 1540, sa deuxième épouse, Bianca Trissina. Ce malheur lui fit prendre la résolution de retourner à Rome, où Ciro, son jeune fils, l'accompagna. L'étude seule pouvant le consoler, il reprit dans cette ville ses travaux littéraires et s'y livra avec tant d'ardeur qu'en 1547 il publia, outre sa comédie des *Simillimi* ou des Ménechmes, les premiers chants de son grand poëme; les autres parurent l'année suivante. Cependant l'archiprêtre Giulio poursuivait le procès d'autant plus vivement qu'il se sentait, d'une part, menacé d'une exhérédation totale, et de l'autre, soutenu par les intrigues et le crédit de la plupart des membres de sa famille maternelle. Le Trissin se vit obligé de se transporter à Venise en 1548, et à cause de la goutte qui le tourmentait, il ne put faire ce triste voyage qu'en litière. Avant le jugement définitif, il voulut aller à Vicence et y trouva Giulio usant de l'autorisation qu'on lui avait donnée de faire saisir tous les biens en litige. Il restait au père fort peu d'espoir d'en recouvrer jamais la possession; car le fils ne gardait plus de ménagements depuis qu'il savait qu'en effet le Trissin, annulant un premier testament, en avait signé un autre, où il léguait tous ses biens à Ciro et aux enfants de Ciro, après lesquels, s'ils venaient à manquer, la maison de Cricoli passerait à la république et les autres propriétés seraient partagées entre les procurateurs de St-Marc. La cause fut jugée enfin, et Trissino père dépouillé de la meilleure partie de ce qu'il avait possédé. Pour la dernière fois, il quitta Venise et Vicence, après avoir composé huit vers latins, où il se plaignait de la dureté de son fils et de l'iniquité de ses juges. Le fond de l'affaire n'est point assez expliqué dans les monuments et dans les livres pour que nous sachions si le second de ces reproches était fondé ; le premier le serait en toute hypothèse. Réfugié à Rome en 1549, le Trissin y mourut l'année sui-

(1) Girolamo Molino, noble vénitien, naquit en 1500. Il était fils de Pietro Molino et de Chiara Capello. Dès sa jeunesse, il cultiva l'amitié de plusieurs hommes célèbres, tels que le Trissin et Bembo. Il employait une partie de sa fortune à secourir d'estimables littérateurs, qu'il voyait lutter contre une extrême pénurie. Pour se mieux livrer lui-même à l'étude des lettres et des sciences, il fuyait les emplois publics qui seraient venus le chercher. Ses poésies italiennes lui avaient acquis, en 1540, quelque renommée; il mourut à Venise le 26 septembre 1569. Ses vers ont été recueillis en 1573, 1 vol. in-8°, imprimé dans cette même ville. J.-M. Verdizotti a écrit une notice sur sa vie.

(2) On lit sur l'architrave : *Academia Trissinea lux et rus.*

vante. Succombant à son infortune, il termina sa carrière au commencement de décembre 1550, âgé de 71 ans. On l'inhuma dans l'église de Sta-Agata di Suburra, près d'André-Jean Lascaris. Il existe une relation fort détaillée de sa mort et de ses obsèques, par Carlo Tiene, dont la sœur avait épousé Ciro. Une inscription en l'honneur du poëte se lit dans l'église de St-Laurent à Vicence: elle y a été placée, en 1615, par son petit-fils Pompée Trissino : ses fonctions diplomatiques et ses qualités honorifiques y sont retracées beaucoup plus que ses titres littéraires. Il y est dit qu'il a été décoré, pour lui et pour ses descendants, *aurei velleris insignibus et comitis dignitate*, et que les plus illustres princes avaient aspiré à l'honneur qu'il obtint de porter la queue du manteau pontifical au couronnement de Charles-Quint. On ne sait par quelle étrange méprise Voltaire et, d'après lui, Chamfort et Chénier l'ont fait prélat, nonce, archevêque de Bénévent. C'était peut-être afin de lui trouver un rapport de plus avec le cardinal Bibbiena (*voy.* DOVISI), qui a composé en Italie la première comédie dans le goût classique, comme Trissino la première tragédie régulière. Scipion Maffei a donné, en 1729, à Vérone, chez l'imprimeur Vallarsi, une édition des œuvres de Giovan-Giorgio Trissino, en 2 volumes, petit in-folio, dont le premier contient ses poésies; le second, ses écrits en prose. Le tome 1er comprend quatre parties, savoir : le poëme de l'*Italia liberata; Sophonisbe*, tragédie; *i Simillimi*, comédie, et les *Rime* ou pièces diverses. Nous nous arrêterons d'abord à celles-ci, parce qu'on les peut considérer comme de simples essais, dont la plupart ont été composés avant tous les autres ouvrages de l'auteur, ainsi qu'il le déclare lui-même en les adressant au cardinal Ridolfi : *La maggior parte furono per me nella mia prima giovinezza composte*. Cinquante-neuf sonnets, treize ballades, treize *canzoni*, trois madrigaux, deux églogues, deux sirventes et un dialogue en quatrains, telles sont ces diverses poésies, toutes assez peu dignes d'exciter notre curiosité, selon Sismondi. On ne pourrait y remarquer en effet que la liberté que le poëte a prise dans ses odes ou *canzoni*, soit de faire des strophes inégales, soit de mêler des vers de sept syllabes à ceux de onze. Certains rigoristes se sont récriés contre ces licences, qui sembleraient aujourd'hui fort pardonnables, si elles étaient rachetées par l'originalité des idées, par la vérité des sentiments; mais des pièces froidement galantes remplissent la plus grande partie de ce recueil. Quelques autres, adressées aux papes Clément VII et Paul III, aux cardinaux Ridolfi et Farnèse, etc., sont un peu moins fastidieuses, sans être beaucoup plus lyriques. Nous désignerons comme les meilleures de toutes celles qui sont imitées des odes d'Horace : *Donec gratus eram tibi*, etc.; *Exegi monumentum*, etc., et qui ont été insérées dans un recueil assez rares de traductions italiennes de ce poëte latin : *Odi diverse d'Orazio*, Venise, 1605, in-4°. La première édition des *Rime* du Trissin est de 1529, à Vicence, chez Tolomeo Janicolo, gr. in-8°. Il y a dans l'édition de Maffei quelques morceaux de plus et dix pages de vers latins. Baillet dit que Trissino faisait aussi des vers grecs, et qu'ils ont été conservés dans certains cabinets d'amateurs; mais on n'en a rien publié. Quelques sonnets italiens qui avaient échappé à Maffei ont été mis au jour depuis 1729. Parmi ceux qu'il a recueillis, il en est qui se retrouvent dans les poésies d'un versificateur du 14e siècle, imprimées en 1559; mais il y a là probablement quelque erreur de copiste ou d'éditeur. Le Trissin se serait-il attribué, en 1529, de si misérables rimes, s'il n'avait eu le malheur d'en être en effet l'auteur? C'est à sa *Sophonisbe* qu'il a dû, en 1515, l'éclat de sa réputation poétique. Cependant cette tragédie n'a été imprimée que neuf ans plus tard : la dédicace à Léon X n'accompagnait qu'un manuscrit. La plus ancienne édition est du mois de juillet 1524, à Rome, chez Arrighi, in-4° (cet éditeur réimprima l'ouvrage au mois de septembre). Les éditions suivantes sont de Vicence, 1529, in-4°; Rome, 1540, in-12; Venise, Giolito, 1553, 1562 et 1585, in-12, etc. Le *Teatro italiano*, publié en 1723, à Vérone (3 vol. in-8°), s'ouvre par la *Sophonisbe*. Mellin de St-Gelais (*voy.* ce nom) l'a traduite en prose française et les chœurs en vers, Paris, Danfrie, 1559, in-8°. Une autre version dans notre langue, par Claude Mermet (*voy.* ce nom), parut à Lyon, chez Odet, in-8°, en 1584. Montchrétien, Montreux, Mairet, Pierre Corneille, la Grange-Chancel et Voltaire, qui ont successivement traité le sujet de Sophonisbe, ont plus ou moins imité le poëte italien. La pièce de celui-ci avait été fort louée par le Tasse, qui la jugeait comparable aux chefs-d'œuvre des anciens. Elle est encore plus célébrée dans un discours sur la tragédie, par Niccolo Rossi de Vicence. Il faut, selon Sc. Maffei, avoir le goût dépravé pour n'y point admirer une composition régulière, des sentiments pathétiques, des beautés du premier ordre. Voltaire y reconnaît la première tragédie raisonnable et purement écrite « que l'Europe ait vue après « tant de siècles de barbarie ». Ginguené en donne une analyse exacte, et s'il y mêle quelques observations critiques, s'il regrette que le style n'ait pas toujours assez de noblesse et de gravité, il trouve que la fable est heureusement conduite; que les incidents naissent les uns des autres; que les caractères, tous dramatiques, contrastent naturellement entre eux; que le chœur se montre tel que le veut Horace, et que le dénoûment, tout à fait digne d'être qualifié tragique, réunit tout ce qui peut émouvoir la pitié. C'est aussi, aux yeux de Sismondi, la première tragédie régulière, depuis le renouvelle-

ment de l'art, ou plutôt c'est la dernière des tragédies de l'antiquité, tant elle est calquée sur celles d'Euripide! et si l'on n'y retrouve point tout le génie antique, si la noblesse des personnages ne se soutient pas constamment, du moins le poëte n'est pas toujours un simple imitateur : il a des mouvements de vraie sensibilité; il fait répandre des larmes. Mais cette composition célèbre a rencontré dans ces derniers temps des juges plus sévères, parmi lesquels il convient de compter d'abord Alfieri, puisqu'il a mis sur la scène italienne une *Sophonisbe* nouvelle, qui d'ailleurs n'est pas, de son propre aveu, un de ses chefs-d'œuvre. Andrès et M. Roscoe n'ont guère vu que des défauts dans celle du Trissin : l'action leur paraît languissante, le dialogue prolixe, le style bas et sans coloris. Nous ne saurions souscrire à une censure si peu restreinte. La pièce, malgré ses imperfections, est, à notre avis, le principal titre de gloire du poëte de Vicence et mérite d'être considérée comme un monument des progrès de l'art; elle a rouvert à la tragédie la carrière classique, c'est-à-dire celle du bon goût, ou, ce qui revient encore au même, celle de la raison et de la nature. Elle fait époque aussi dans l'histoire particulière de la versification italienne, en ce que les vers ne sont pas rimés, excepté quelquefois dans les chœurs et en un fort petit nombre d'autres passages. Cette liberté, reprochée d'abord au poëte, est restée à ses successeurs dans le genre dramatique. Ils lui doivent de les avoir affranchis d'un joug sous lequel il s'est fait, en leur langue et dans la nôtre, tant de mauvais vers. Sur les théâtres d'Italie, les *versi sciolti* ont été généralement adoptés, à l'exception des chœurs et des *airs*. Est-il bien vrai pourtant que le Trissin ait donné le premier exemple des vers libres? Palla Rucellai lui en fait honneur (1), et Crescimbeni n'en paraît pas douter. Cependant Quadrio, après avoir dit que telle est l'opinion commune, ajoute qu'elle est contredite par des auteurs qui attribuent cette invention soit à Jacobo Nardi, soit à Sannazar, soit même à Jean Rucellai. A l'égard de ce dernier, la lettre de son frère Palla suffit, ce semble, pour l'écarter de cette concurrence. Les vers de Sannazar sont rimés et mêlés seulement de prose, non de vers libres. Il s'en rencontre en effet de tels, au nombre de vingt-trois, servant d'argument à la comédie de l'*Amicizia* de Jacobo Nardi; mais cette pièce elle-même est tout entière *in terza* et parfois *in ottava rima*. Ainsi, quand elle serait, comme nous le croyons, antérieure à la *Sofonisba*, et quand elle remonterait aux dernières années du 15e siècle, ce qu'Apostolo Zeno conteste à Fontanini, l'idée d'employer les *versi sciolti* dans tout le cours d'un poëme n'en appartiendrait pas moins à Trissino. Il ne manqua pas d'appliquer ce genre de versification à sa comédie des *Simillimi*, qu'il mit au jour en 1547. En imitant, comme l'ont fait plusieurs autres poëtes, les *Ménechmes* de Plaute, il y introduisait des chœurs, à la manière d'Aristophane, se conformait scrupuleusement aux règles antiques et faisait toutefois dans les noms et les mœurs les changements que réclamaient les temps modernes; mais il n'avait point emprunté la force comique du poëte latin, et cette comédie est restée, s'il faut l'avouer, bien médiocre. Elle fut imprimée avec une dédicace au cardinal Farnèse, à Venise, in-8°, en 1547 et 1548; c'est une seule et même édition. On en cite une de Vicence, du même format et de la même année. Nous n'en connaissons pas d'autres, sinon dans les œuvres complètes de l'auteur. Il publiait en même temps son poëme de l'*Italia liberata da' Gotti*; savoir, en 1547, les neuf premiers chants, à Rome, chez Dorici, avec une dédicace à Charles-Quint; en 1548, les neuf livres suivants; puis les neuf derniers à Venise, chez Gianicolo : ce sont trois volumes in-8° devenus rares. Au premier doit être joint un plan du camp de Bélisaire; au deuxième, un plan de Rome : l'un et l'autre gravés sur bois. Ce poëme n'a été réimprimé qu'en 1729, époque où il reparut, tant dans le recueil des ouvrages de Trissino que dans l'édition particulière donnée par Ann. Antonini (*voy.* ce nom), Paris, Briasson, 3 vol. in-8°. Une autre a été publiée à Livourne (sous le nom de Londres), en 1779, 3 vol. in-12. On a longtemps recherché les exemplaires non cartonnés de l'édition originale. Les autres en diffèrent par le changement de trois vers, à la page 127 du tome 2, de deux mots à la page 228 et par le retranchement de trente vers à la page 131. Fontanini et après lui beaucoup d'autres biographes ont prétendu que la cour de Rome avait exigé ces corrections, parce qu'elle se trouvait offensée de quelques traits satiriques sur les papes du moyen âge, et M. Roscoe a jugé à propos de publier une copie de ces trente-trois vers du seizième chant; mais nous croyons devoir observer qu'ils sont dans l'édition de Vérone, donnée en 1729, avec approbation et privilége. D'ailleurs il y aurait eu, comme l'a remarqué Zeno, bien d'autres modifications à faire à ce poëme, si on l'avait soumis réellement au genre de censure que Fontanini et M. Roscoe supposent qu'il a subi. Le Trissin n'a éprouvé, de la part des pontifes éclairés qui régnaient de son temps, aucune disgrâce, aucun reproche pour avoir tracé librement et aussi énergiquement qu'il le pouvait faire le tableau des abus et des scandales que lui offrait l'histoire de leurs prédécesseurs. Le malheur de son poëme est d'avoir peu fixé l'attention de son siècle et de la posté-

(1) P. Rucellai lui écrit : « *Voi foste il primo che questo modo* « *di scrivere in versi materni, liberi dalle rime, poneste in luce;* « *il qual modo fu poi da mio fratello.... abracciato ed usato.* » Palla Rucellai était frère de Jean, dont on a le poëme des *Abeilles*, etc.

rité. Il avait mis plus de vingt ans à le composer et croyait y avoir transporté toutes les beautés des chefs-d'œuvre poétiques de la Grèce et de Rome, dont il avait fait tout exprès, disait-il, une étude particulière. Mais avant 1590 l'*Italia liberata* était déjà presque plongée dans l'oubli. Il y a, écrivait le Tasse, qui pourtant louait ce poëme, il y a bien peu de gens qui en fassent mention et encore moins qui le lisent : *Mentovato da pochi, letto da pochissimi*. On s'en est fort peu occupé dans tout le cours du 17e siècle. Rapin s'est contenté d'y remarquer « une espèce d'imi« tation de l'*Iliade* »; mais, en 1708, Gravina y trouve d'heureux emprunts, des inventions ingénieuses, un style pur et sage (*casto e frugale*), en un mot un véritable poëme épique. Crescimbeni est moins indulgent : il reproche au Trissin les minutieux détails et les descriptions ridicules ou même ignobles dont il a rempli son ouvrage. Cette critique serait justifiée surtout par le morceau du troisième chant que Voltaire a cité et traduit. Voltaire juge néanmoins que le plan est sage et régulier, et il ajoute que « l'ouvrage a « réussi », ce qui nous paraît un peu démenti par cet espace de cent quatre-vingt-un ans durant lesquels il n'a pas été une seule fois réimprimé. Laharpe dit avec plus de justesse que la nature avait refusé au chantre trop faible de l'Italie délivrée le beau feu qui animait ces anciens poëtes dont il se vantait de suivre les traces. Il n'avait emprunté d'eux, suivant Andrès, qu'une méthode exacte et régulière, et ce n'était pas à son imagination froide et stérile qu'il était réservé de reproduire l'antique épopée. Ginguené, après un examen détaillé de toutes les parties de ce poëme, conclut qu'il est ennuyeux, languissant et illisible. On l'a déclaré depuis l'un des plus mauvais qui aient jamais paru en aucune langue (*Littérat. du Midi*, t. 2, p. 99). C'est le plus triste et le plus fastidieux qui existe, au dire de M. Roscoe, qui en trouve le style rampant et le plan vicieux. Quelque rigoureux que soient ces jugements, il est difficile d'en porter d'autres quand on s'est donné la peine de lire les vingt-sept chants de l'*Italie délivrée des Goths*. Elle est aussi en vers non rimés, et c'est pour cela peut-être qu'elle plaisait tant à Gravina, mortel ennemi de la rime. Toutefois les *versi sciolti*, admis au théâtre, dans les poëmes didactiques et en plusieurs autres genres, ne l'ont point été dans l'épopée : l'*ottava rima* s'est maintenue en possession de ces grandes compositions. De Thou assure que l'invention des vers libres n'a pas réussi au Trissin : c'est trop dire, puisqu'ils ont prospéré dans sa *Sophonisbe;* mais il se peut que l'emploi qu'il en fait dans l'*Italia liberata* ait contribué au mauvais succès de cette œuvre, quoique à vrai dire elle ne fût digne, à aucun égard, d'être mieux accueillie. Le projet de la refaire en vers rimés a été conçu, on ne sait par quels oisifs, au commencement du dernier siècle, à ce que rapportent Crescimbeni et Quadrio. Ils étaient vingt-sept et devaient rimer chacun un chant : ils ont eu la sagesse ou le bonheur d'abandonner cette entreprise. Entre les ouvrages écrits par Trissino en prose italienne, les premiers dans l'ordre chronologique sont une harangue au doge de Venise André Gritti, imprimée à Rome, en 1524, in-4°; les portraits des plus belles femmes d'Italie, et une épître sur la conduite que doit tenir une veuve. Les portraits, publiés aussi en 1524, in-4°, à Rome, y ont eu une seconde édition, du même format, en 1531. L'auteur y fait mention de la jeune Bianca Trissina de Vicence, qui devint sa seconde épouse en 1526, quelque temps après la composition de ce livre. La veuve à laquelle l'épître est adressée est Margherita Pia Sanseverina. Cette pièce, dont la première édition est encore de 1524, à Rome, in-4°, a été réunie aux deux articles précédents, à la *Sophonisbe* et à une *canzone*, dans un volume in-8°, imprimé à Venise, chez Penzio, en 1530, et reproduit chez Bindoni, en 1549. En se reportant de nouveau à 1524, on trouve la première édition, donnée à Rome, chez Arrighi, in-4°, d'une épître à Clément VII sur les lettres qu'il convient d'ajouter à l'alphabet italien. Il y a deux systèmes généraux d'orthographe moderne : l'un tend à conserver les traces de l'étymologie, l'autre à représenter la prononciation. Les Italiens du 16e siècle adoptaient ce second système, et pour mieux contribuer à l'établir, le Trissin proposait d'abord de distinguer l'*è* ouvert de l'*é* fermé, qui est en effet une autre voix ou voyelle. Il écrivait l'*é* fermé par l'*e* ordinaire, et le premier par l'epsilon grec ε. Il employait ensuite l'oméga ω pour l'*ó* grave ou long, et l'*o* simple pour le bref ou l'aigu. Il voulait encore qu'on distinguât les deux prononciations ou valeurs de *z* par l'emploi du *z* simple et du zéta ζ; celles de *s* par *s* et *ſ*. Enfin il demandait qu'on ne confondît plus les voyelles *i* et *u* avec les consonnes *j* et *v*. Cette dernière réforme est la seule que les Italiens aient admise, et c'est au Trissin qu'ils la doivent. En vain, pour accréditer les autres, il les fit exécuter dans l'impression de sa *Sophonisbe* et de ses divers ouvrages. Ces innovations n'eurent pas d'imitateurs et furent vivement attaquées par des littérateurs alors renommés, Firenzuola, Liburnio, Lodovico Martelli, Cl. Tolomei; elles n'eurent guère qu'un seul apologiste, Vincent Oreadini, de Pérouse. La lettre à Clément VII, où elles avaient été proposées, eut une seconde édition, en 1529, à Vicence, chez Tolomeo Gianicolo, in-4°, faite, est-il dit, avec les caractères *inventés* par l'auteur. Cette note, qui s'est appliquée à des éditions de ses autres livres, induirait en erreur si l'on en concluait qu'il a imaginé, dessiné de nouveaux caractères typographiques : il ne s'agit que des réformes orthographiques, dont il voulait offrir l'exemple. En 1529, il fit imprimer,

par le même Gianicolo, les *Dubbii grammaticali*, in-fol.; la *Grammatichetta*, in-4°: le *Castellano*, in-4°; les quatre premières parties (*divizioni*) d'une poétique, in-fol., et en ce même format la traduction italienne du livre du Dante (*voy.* ce nom) sur l'éloquence ou la langue vulgaire. Dans ses doutes de grammaire, il soutient et développe son système d'orthographe et s'applique à prouver que l'alphabet latin ne suffit pas pour représenter toutes les voyelles et toutes les consonnes que les Italiens prononcent. La *Grammatichetta* ne se borne point à cette controverse : elle présente des notions élémentaires sur les noms, les verbes et les autres espèces de mots dont le langage se compose. Le principal objet du dialogue intitulé *il Castellano* est de montrer que la langue d'Italie doit s'appeler italienne et non pas florentine ou toscane, comme l'ont voulu divers littérateurs du même siècle. Le titre de *Châtelain*, imposé à cet opuscule, était une sorte d'hommage à J. Rucellai, alors gouverneur du château St-Ange, et il suit de là que c'est un livre écrit avant 1529, même avant 1525, date de la mort de Rucellai, qui, d'une autre part, n'a gouverné ce château qu'après 1521 : tel est l'intervalle dans lequel ce dialogue a été adressé à Cesare Trivulzio. En faisant cet envoi, le Trissin prenait le nom d'Arrigo Doria; il ne se nomme lui-même qu'en troisième personne dans le cours du livre. Il y en a une seconde édition, faite en 1583, chez Mamarelli, à Ferrare, in-8°. Après avoir publié les quatre premières divisions de sa poétique, Trissino en composa une cinquième et une sixième, qui n'ont pas vu le jour de son vivant, mais seulement en 1562 ou 1563, à Venise, chez Arrivabene, in-4°; et à Vicence, en 1580, même format. On a peu parlé de cet ouvrage, qui est néanmoins le plus étendu que l'auteur ait écrit en prose : il y traite du style poétique, des rimes et de la versification; de divers genres de petits poëmes, tels que les sonnets, les ballades, les *canzoni*, les sirventes, puis de la comédie et de la tragédie, du poëme didactique et de l'épopée. Les vues générales n'y sont pas très-élevées, ni très-profondes; mais les détails ont de la précision, et ce recueil d'observations et d'exemples ne se lit pas sans intérêt et sans fruit. Le Trissin a rendu aussi un service aux lettres en faisant connaître, par une traduction, un livre du Dante dont le texte n'avait pas été encore imprimé. On crut d'abord que Trissino était le véritable auteur de l'ouvrage, et ensuite on prétendit qu'il n'en était pas même le traducteur, que Dante l'avait écrit à la fois en latin et en italien. Cette question s'est éclaircie en 1577, par la publication du texte : la version resta au Trissin et fut réimprimée à Ferrare en 1583, in-8°. Maffei, en l'insérant dans les œuvres complètes du traducteur, l'a rapprochée du latin. On vient de voir qu'en 1529 Trissino avait, en très-grande partie, vidé son portefeuille : de là jusqu'en 1540 il n'a publié aucune production nouvelle; mais on connaît quatre lettres écrites par lui dans cet intervalle : la première est adressée, en 1531, à François de Gragnuola; la deuxième, datée de Cricoli et du 5 mars 1537, est insérée dans la *Descrizione di tutta l'Italia* de Leandro Alberti. Elle contient les renseignements qu'Alberti lui avait demandés sur la grotte ou carrière de Costozza, au territoire vicentin. Elle n'a point été recueillie par Maffei, non plus que deux lettres de 1538, au duc de Ferrare, Hercule II, qui se conservent dans les archives et que Tiraboschi a fait connaître; elles sont orthographiées selon le système de l'auteur. Par l'une, il s'excuse d'avoir manqué de se rendre à Ferrare; sa goutte et ses infirmités l'en ont empêché. La deuxième nous apprend que le duc l'avait consulté sur le choix d'un précepteur à donner au jeune prince son fils; Trissin répond en indiquant Buonamici, Romolo Amaseo, Battista Egnazio, Pierio Valeriano... et Bartolommeo Ricci, qui fut en effet choisi. Ce que Trissino a mis au jour en 1540 est un opuscule latin intitulé *Grammatices introductionis liber primus*, Vérone, chez Puteletto, in-12, mince abrégé de grammaire latine, rempli aux trois quarts de déclinaisons et de conjugaisons. Dans le cours des dix années suivantes, nous n'aurions d'autres écrits en prose à indiquer ici que les dédicaces des *Simillimi* et de l'*Italia liberata*; les lettres écrites en 1548, à l'occasion de ce dernier poëme, à l'empereur Charles-Quint et au cardinal Madrucci, et deux lettres latines à Sadolet, insérées p. 258 et 259 du tome 4 (in-4°) du catalogue de Crevenna, à qui les Volpi en avaient envoyé une copie : elles ne sont point datées; mais on voit qu'elles sont écrites après la perte du procès, apparemment en 1549. Crévenna a pareillement publié (ibid., p. 254-258) six sonnets du Trissin, qui presque tous étaient restés inédits jusqu'en 1775; mais le plus remarquable avait paru, depuis cent ans, dans la *Biblioteca volante* de Cinelli; c'est celui où le poëte se plaint de son fils et de ses juges. Voilà quels sont ses ouvrages connus : le Vicentin Michel-Angelo Zorzi en désigne plusieurs autres, manuscrits ou imaginaires, qu'il intitule *Orazioni* (on n'a publié que la harangue à Gritti; le Trissin en a publié plusieurs autres); — *Dialoghi diversi* (Maffei ne donne qu'un seul dialogue, savoir le *Castellan;* mais les portraits sont aussi en forme d'entretien); — la *Retorica;* — la *Correzione della tragedia Rosmunda* (on sait qu'en effet Trissino avait été prié de revoir cette tragédie de son ami Rucellai); — *la Base del cristiano;* — *il Frontespicio ed il capitello della vita umana;* — *la Colonna della republica*, — *Commento delle cose d'Italia;* — *Rerum vicentinarum compendium*, avec cette note à la fin : *Hæc scripsi post depopulationem urbis Romæ* (1527) *dum legatus eram apud Remp. Venetam pro Clemente VII,*

P. M. Zorzi a examiné ce dernier opuscule et l'a trouvé trop déplorable pour être attribué au Trissin. D'autres le font auteur d'un traité italien d'architecture, d'un traité latin du libre arbitre, etc. En général, et si l'on excepte Traj. Boccalini, les auteurs italiens ont parlé avec estime du caractère, des talents et des ouvrages de Trissino. Cependant Baillet et Apostolo Zeno ont observé que les académiciens florentins ont eu contre lui quelques mouvements de jalousie ou d'animosité : sa réputation, un peu exagérée peut-être par Rucellai, par Giraldi, par Varchi, les divers hommages qu'il recevait de toutes parts et le succès éclatant de sa *Sophonisbe* pouvaient leur porter ombrage; ils ne le voyaient pas sans déplaisir ouvrir des carrières nouvelles, proposer des innovations grammaticales et s'efforcer d'ôter à la langue le nom de leur patrie, qui jusqu'alors avait eu le droit de se croire la métropole de la littérature italienne. Mais cette rivalité même lui était honorable, et elle a pu, de son temps, accroître sa célébrité, qui, à vrai dire, s'est depuis soutenue par tradition plutôt que par la lecture et l'admiration immédiate de ses poëmes. Si on ne peut plus guère le compter au nombre des hommes de génie, du moins il conservera toujours un rang distingué parmi ceux qui ont donné une heureuse direction à la littérature moderne. Nous avons, dans le cours de cet article, nommé les écrivains qui, en des livres d'histoire littéraire, ont publié des notices sur sa vie et sur ses ouvrages : Crescimbeni, Quadrio, Fontanini et Apostolo Zeno, Domen.-Mar. Manni, Tiraboschi.... Niceron (t. 29, p. 104-119), Voltaire, Ginguené, Sismondi, etc. Nous indiquerons de plus Tomasini (*Illustr. viror. elogia*, t. 2, p. 47); Ghilini (*Teatro d'uomini letterati*, t. 1er, p. 108); Mic.-Ang. Zorzi (p. 398-448 du tome 3 de la *Raccolta d'opuscoli scientifici*, etc.); Pier.-Filip. Castelli, auteur d'une vie du Trissin, imprimée en 1753, à Venise; Angiolgabriello di Sta Maria (p. 249-272 du tome 3 des *Scrittori vicentini*). Les notices placées, en 1729, à la tête des œuvres de ce poëte sont trop succinctes; mais on y trouve son portrait, qui se rencontre aussi dans les éloges de Tomasini, dans le tome 1er de la *Galleria di Minerva*, et qui a été gravé d'après l'original peint par Jean Bellini. — Les annales civiles et littéraires nous ont conservé la mémoire ou les noms de quelques autres Trissin, qui, selon toute apparence, étaient de la même famille que celui dont nous venons de parler; — 1° En 1509, *Léonard* Trissin, habitant de Vicence, ayant embrassé contre Venise le parti de l'empereur Maximilien, vint à Trévise pour prendre possession de cette place au nom de ce prince. Il arrivait sans troupes et n'avait point, à beaucoup près, sur l'esprit des habitants l'influence dont il s'était vanté auprès des ministres autrichiens. Le peuple s'ameuta, le chassa et pilla les maison de ceux qu'il avait séduits; on mit une garnison dans la ville. Peu après, Léonard Trissin commandait pour Maximilien dans Padoue et n'avait à sa disposition que 800 hommes; il ne parvenait à se faire des partisans qu'en vendant ou distribuant les biens qui appartenaient, dans ce territoire, à des patriciens de Venise. Mais on supportait ce joug avec impatience, et d'ailleurs la ville était mal gardée : André Gritti (*voy.* ce nom) y pénétra dans la nuit du 16 au 17 juillet et força la garnison de se rendre. Léonard, fait prisonnier de guerre, échappa au supplice par sa qualité de commissaire impérial (*voy.* l'*Histoire de Venise* de Daru, liv. 20, n. 10-13). — 2° *Louis* Trissin, de Vicence, est auteur d'un in-octavo intitulé *Problematum medicinalium libri* 6, *ex Galeni sententia*, publié à Bâle, en 1547, et réimprimé en 1629, à Padoue. Dès l'âge de vingt ans, il était professeur de philosophie à Ferrare et attirait un grand nombre d'auditeurs; il mourut en 1543, victime de son inconduite : il avait à peine atteint sa 26e année. Eloy dit que c'était dommage, parce que son jugement sain, son esprit pénétrant et son ardeur pour le travail auraient contribué aux progrès de la médecine, à laquelle il s'était consacré. — 3° *Antonio-Maria* Trissino, chevalier vicentin, embrassa la vie monastique chez les camaldules de Monte-Corona et fit imprimer, en 1549, sous le nom du Solitaire (*del Solitario*), des poésies sacrées et morales en langue italienne, 1 vol. in-12. Elles ont eu une deuxième édition, avec des additions (*Nuovi componimenti*), à Vicence, en 1654, in-12. — 4° *Alessandro* Trissino, né aussi à Vicence et parent du poëte, selon la conjecture de Ginguené, embrassa le protestantisme. Il n'est connu que par une longue lettre qu'il adressa, le 20 juillet 1570, au comte Léonard Tiene, pour l'exhorter à s'inscrire parmi les réformés; elle a été imprimée en 1572. — 5° Quadrio nomme un *Francesco* Trissino entre les poëtes dont les vers ont été rassemblés à Bologne, en 1600, dans le volume in-4° qui porte le titre de *Tempio all' illustr. sign. Aldobrandini, cardinale*, etc. — 6° Le même Quadrio fait mention de monsignor Trissino Trissini, archiprêtre d'Arcignano et l'un des poëtes vicentins dont les vers ont été recueillis par Taddeo Bartolini, sous le titre de la *Celeste mensa di dodici spirituali vivande*, etc., Venezia, Guerigli, 1615, in-4°. — 7° *Gasp.* Trissino, natif encore de Vicence et clerc régulier somasque, a traduit en vers latins la *Sophonisbe* de Gian-Giorgio et dédié cette version au pape Urbain VIII (1623-1644). On ne l'a point imprimée; il s'en conserve deux manuscrits chez les somasques de Vicence. Le premier vers : *Lassa! dove poss' io voltar la lingua?* est traduit par : *Me miseram! mœsta quid tandem loquar?* Mais, à ce que nous apprend Apostolo Zeno, une autre main a écrit : *Quo, misera, linguam inflectere possum meam?* traduction plus littérale. Dans la dédicace à Urbain, ce pontife est remercié du soin qu'il a

pris, aussitôt après son installation, d'honorer les cendres de Jean-Georges Trissin, enterré à Rome, à Sta Agata di Subura. « *Cineres.... insigni « honore affecisti, cum primum ad summi pontifi- « catus fastigium es promotus.* » D—N—U.

TRISTAN (NUNO), voyageur portugais, partit de Lisbonne en 1440, peu après Gonzalez, qu'il trouva sur les côtes d'Afrique, et qui pour couronner ses premiers succès, lui conféra la dignité de chevalier, dans le lieu qui en prit le nom de *Puerto del Cavallero*. Après avoir quitté ce navigateur, qui retourna en Portugal avec quelques prisonniers, Tristan s'avança jusqu'au capo Bianco ou cap Blanc; mais n'y ayant trouvé personne, quoiqu'il y découvrît des traces d'homme, il remit à la voile pour le Portugal. La vue de l'or apporté d'Afrique par Antoine Gonzalez et l'espérance d'une aussi riche capture engagèrent Tristan à faire un nouveau voyage. En 1443, il s'avança sur la côte d'Afrique, découvrit quelques îles et ramena des esclaves avec quelques richesses. En 1446, il fit un autre voyage dans lequel il enleva vingt esclaves. Ces succès engagèrent le prince Henri à le presser de partir de nouveau en 1447. Cette fois il s'avança jusqu'au rio Grande, à soixante lieues au-delà du cap Vert. Ayant entrepris de remonter ce fleuve dans une chaloupe, avec quelques-uns de ses gens, il fut attaqué par une multitude de nègres armés de flèches empoisonnées. Presque tout son monde périt dans cette attaque; et lui-même y fut blessé à mort. Quatre de ses compagnons, après avoir erré longtemps, rapportèrent enfin en Portugal la nouvelle de la mort de Tristan, dont le prince fut vivement affligé. M—LE.

TRISTAN (LOUIS), grand prévôt de Louis XI, fut le plus cruel agent de celui de nos rois qui s'est montré le plus inexorable. Né dans les premières années du 15e siècle, il embrassa dès sa plus tendre jeunesse la carrière des armes, et fit avec quelque distinction, contre les Anglais, les guerres de Charles VII. Dunois le créa chevalier sur la brèche de Fronsac, où il était monté à l'assaut avec 49 gentilshommes, le 29 juin 1451. Tristan fit ensuite la guerre sous Louis XI, et il fut remarqué de ce monarque, qui l'attacha bientôt à sa personne et le nomma grand prévôt de son hôtel. Ce fut dans ce terrible emploi que Tristan devint l'instrument de toutes les persécutions et de tous les sanguinaires caprices de son souverain. Ce prince le menait partout à sa suite; il l'appelait son compère, et il l'admettait dans sa familiarité la plus intime. D'un mot ou d'un geste, il lui faisait exécuter les ordres les plus cruels (*voy.* LOUIS XI), et souvent des erreurs funestes ne se réparèrent qu'en immolant de nouvelles victimes. Le roi lui ayant un jour ordonné de mettre à mort un officier qui lui avait déplu, il se trompa en faisant périr un malheureux prêtre que Louis XI aimait beaucoup; et lorsque le monarque lui dit le lendemain que l'homme dont il avait ordonné la mort venait d'être rencontré *galoppant sur la route d'Arras* : — « Je puis vous assurer, lui répondit Tristan, que « s'il a été rencontré, ce ne peut être que sur le « chemin de Rouen; car dès hier je l'ai fait « jeter à la rivière, dans un sac. » Ce genre de supplice était celui que Tristan employait le plus souvent; et lorsque les exécuteurs de ses ordres sanguinaires traversaient la foule, ils criaient : *Laissez passer la justice du roi*. Quelques historiens ont dit qu'il fit périr ainsi plus de quatre mille personnes. Cet homme féroce mourut dans un âge avancé, laissant à son fils Pierre Tristan-l'Ermite, de grands biens, entre autres la principauté de Mortagne, en Gascogne, qui passa dans la maison de Matignon et plus tard dans celle de du Plessis-Richelieu. M—D j.

TRISTAN (LOUIS), peintre, né à Tolède en 1586, fut élève de Dominique Théotocopulos, surnommé *le Grec*. Il sut avec un discernement bien rare dans un âge aussi tendre acquérir les brillantes qualités et éviter les défauts de son maître, qui, loin d'être jaloux de son talent, se plut à le cultiver et à lui confier les ouvrages qu'il ne pouvait faire lui-même. Ayant été chargé de peindre pour les hiéronymites de la Sesta, une *Cène* que son maître avait refusée, il l'exécuta à la satisfaction de la communauté; mais le prix de deux cents ducats qu'il en demandait ayant paru excessif, elle fit des représentations au maître, appuyées particulièrement sur la jeunesse de l'artiste. Le Grec ayant examiné le tableau, prit un bâton et, le levant sur Tristan, il l'accabla de reproches et l'appela le déshonneur de la peinture : les pères cherchèrent à le calmer en disant que Tristan n'avait agi ainsi que faute de discernement et qu'ils s'en rapportaient à sa décision. « En effet, répondit le Grec, « cet enfant ne sait ce qu'il fait. Son tableau « vaut cinq cents ducats : si vous les lui refusez, « je garde l'ouvrage, et je payerai de mon ar- « gent. » Les moines lui payèrent cette somme. Tristan n'avait que trente ans lorsqu'il peignit les célèbres tableaux du grand autel d'Yepes : en 1619, il fit le portrait du cardinal de Sandoval, archevêque de Tolède, ainsi que plusieurs autres excellents ouvrages, tant publics que particuliers. Ses deux chefs-d'œuvre sont peut-être le *Moïse frappant le rocher*, et *Jésus au milieu des docteurs de la loi*, que l'on conserve à Madrid. On cite encore la *Trinité*, qu'il peignit en 1626, et dont les figures sont de grandeur naturelle. Toutes ses productions se distinguent par un dessin pur et correct, par un coloris frais et gracieux, par une composition claire et pleine de vie, enfin par toutes les qualités d'un grand peintre; mais ce qui doit mettre le sceau à sa réputation, c'est que Velasquez le préféra pour maître à tous les artistes qui de son temps florissaient en Europe. Tristan mourut à Tolède en 1640. P—s.

TRISTAN (JEAN), *sieur de St-Amant et du Puy*

d'Amour, savant et laborieux numismate, naquit à Paris vers la fin du 16e siècle. Son père, auditeur à la chambre des comptes (1), l'ayant laissé maître d'une brillante fortune, il refusa d'entrer dans la carrière de la magistrature, afin de se livrer plus librement à son goût pour l'étude, et forma bientôt une collection de médailles la plus nombreuse et la plus belle qu'on eût vue jusqu'alors en France. Pour se donner un rang dans le monde, il avait acheté la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; mais il ne paraissait à la cour que lorsque son devoir l'y appelait, et employait tous ses loisirs à l'étude des médailles. Ayant acquis des connaissances très-étendues dans la numismatique, il résolut de publier l'histoire des empereurs par les médailles, et fit paraître en 1635, la première partie de cet ouvrage, en promettant, s'il était accueilli, de donner la continuation. Ce volume, qui finit à Commode, est orné de seize planches de médailles très-bien exécutées et de deux gravures représentant la fameuse agate de la Ste-Chapelle, qui fait partie aujourd'hui du cabinet du Louvre, et les bas-reliefs du tombeau du consul Jovin, à Reims (*voy.* JOVIN). L'édition ayant été promptement épuisée, l'auteur, quoiqu'il eût éprouvé des pertes considérables en 1636 et 1637, par suite de la guerre, le fit réimprimer en 1645, avec des corrections et des additions, et y joignit deux autres volumes qui finissent à Valentinien. La vie de Tristan de St-Amant ne présente plus qu'une suite de querelles sur différents points d'érudition, avec Gaspard Gevart, Angeloni, le P. Sirmond et J.-J. Chifflet. Trop convaincu de sa supériorité sur tous les antiquaires de son temps, il ne pouvait pas supporter la moindre objection, même de la part de ses meilleurs amis. C'est ainsi que le P. Sirmond, avec lequel il était lié, s'étant écarté de son sentiment dans une dissertation sur une médaille d'Annibalien, Tristan, oubliant les égards qu'il devait au savant jésuite, l'attaqua dans une lettre pleine d'invectives. Le P. Sirmond ne put s'empêcher de lui répondre avec quelque vivacité; mais son irascible adversaire passa toutes les bornes de la défense dans sa double réponse, dont la dernière parut peu de temps avant la mort de l'illustre jésuite (*voy.* les *Antiquités de Baillet*, édition in-4°, p. 328). Tristan mourut en 1656. On a de lui : 1° *Commentaires historiques, contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, césars et tyrans de l'empire romain*, etc., Paris, 1644, 3 vol. in-fol. Il y a des exemplaires avec la date de 1657. Le premier volume renferme les deux grandes planches dont on a parlé; mais les médailles imprimées avec le texte en précèdent l'explication. A la suite du premier volume, on doit trouver une partie séparée de vingt-trois feuillets. C'est une réponse très-vive de Tristan de St-Amant à Gaspard Gevart (*voy.* ce nom), lequel avait critiqué son explication des médailles de Claude et de Vespasien, ayant au revers les mots : *Paci Augustæ*. Cet ouvrage est un trésor d'érudition ; aussi les amateurs le recherchent-ils toujours avec empressement. On y désirerait plus d'ordre et moins de digressions, quoiqu'elles offrent toutes de l'intérêt. Suivant Ducange, Tristan a commis beaucoup d'erreurs; mais il instruit, même quand il se trompe. 2° *Ad Jacob. Sirmondum epistola*, Paris, 1650, in-8° ; 3° *Antidotum sive æqua et justa defensio adversus querulam Jacob. Sirmondi responsionem*, ibid., 1650, in-8° ; 4° *Anti-sophisticum sive defensio secunda adversus malignum et sophisticum Jacob. Sirmondi Anti-Tristanum secundum* (1), ibid., 1651, in-8°. Ces trois pièces sont très-rares. 5° *Lettres écrites de Rome*, par M. de la Motte Hermont, sur le sujet d'un libelle intitulé *Il Bonino*, etc., ibid., 1650, in-4°. C'est une réponse à la critique qu'Angeloni ou plutôt Bellori avait publiée des *Commentaires historiques* de Tristan, ouvrage dans lequel Angeloni se trouve fort maltraité (*voy.* ANGELONI). 6° *Traité du Lis, symbole divin de l'espérance :* contenant la juste défense de sa gloire, dignité et prérogative, ibid., 1656, in-4°. C'est une réfutation de l'ouvrage de J.-J. Chifflet (*voy.* ce nom) : *De insignibus rerum Francorum*. Le portrait de Tristan est gravé, in-folio, à la tête de ses *Commentaires*. W—s.

TRISTAN (FLORA-CÉLESTINE-THÉRÈSE-HENRIETTE, dame CHAZAL), femme auteur française, naquit le 7 avril 1803. Son père, Mariano de Tristan, colonel péruvien au service du roi d'Espagne, avait épousé, religieusement seulement, une française émigrée dans la Péninsule. Flora vint à Paris à l'âge de quinze ans. Mariée à seize ans, et séparée d'avec son mari, le sieur Chazal, trois ans plus tard, elle voyagea et se rendit au Pérou, où elle comptait recueillir une partie de l'héritage paternel. Mais on lui opposa dans la famille de son père l'irrégularité du mariage de don Mariano, et elle dut revenir en France en 1834. Elle entra alors dans la carrière littéraire par une brochure intitulée *De la nécessité de faire un bon accueil aux femmes étrangères*. Quelques années plus tard, en 1835, elle raconta sous ce titre attractif : *les Pérégrinations d'une paria*, les misères de la femme dans la contrée qu'elle venait de quitter. Presque à la même époque, Flora fut l'objet d'un grave attentat de la part de son mari. « Celui qui n'avait pu la retenir esclave, « dit une autre dame (madame Eléonore Blanc, « qui se fit son biographe en 1845), voulut la « tuer ». En effet elle fut atteinte d'une balle lancée sur elle près de sa demeure. Rétablie de

(1) Jean Tristan était, suivant Baillet, le petit-fils d'un vendeur d'huile d'un bourg du Beauvoisis, nommé Halroin, autrement Maignelay. *Jug. des savants*, édit. in 4°, t. 7, p. 330.

(1) Les deux écrits que le P. Sirmond publia dans cette mémorable dispute sont intitulés *Anti-Tristanus*, et *Anti-Tristanus secundus*. Ils ont été recueillis dans le 4e volume de ses *Œuvres complètes* (*voy.* SIRMOND).

sa blessure, madame Tristan, qui avait repris son nom de famille, se livra tout entière à l'étude et à la propagande des questions sociales alors à l'ordre du jour. Déjà elle avait demandé aux chambres le rétablissement du divorce ; cette fois elle présenta une pétition pour l'*abolition de la peine de mort*. A la fin de la même année, Flora publia *Méphis, ou le Prolétaire*, 2 vol. in-8°, ouvrage dans lequel, avec les Saints-Simoniens qui la précédèrent, elle posait en principe que *l'esprit et la chair sont également saints*. Comme cette question elle-même, encore non résolue aujourd'hui, l'œuvre de l'écrivain avait quelque chose d'inachevé. Cependant Flora Tristan élargit le cercle de ses études sociales. Elle voulut connaître le peuple, non pas seulement en France, mais dans d'autres contrées. C'est pourquoi elle visita plusieurs fois l'Angleterre. De là, au retour, son ouvrage intitulé *Promenade dans Londres, ou l'Aristocratie et les prolétaires anglais*, paru en mai 1840, in-8°, et 1842, 2e édition, dédié aux ouvriers. L'idée du livre est plausible, quoique bien loin encore de la réalisation : Flora Tristan y proclame que de l'*union de tous* surgira le *bonheur de tous*. Elle fit mieux : elle formula en une brochure, parue en 1843 et tirée à vingt-cinq mille exemplaires, un *projet d'union* pour *tous les ouvriers et toutes les ouvrières*. L'ouvrage se termine par une chanson intitulée *l'Union*, par Ch. Poncy ; une 2e édition contient une *Marseillaise de l'atelier*, mise en musique par Thys, Paris, 1844, in-18, et Lyon, même année et même format. L'auteur ne se contenta point d'instruire par la plume, elle entreprit un apostolat, voyagea au sein des masses, chercha à les éclairer, et souvent les entraîna par son éloquence, plus activement encore que ne le faisait l'auteur de *Jacques* et de *Lélia*. Et l'on ne peut qu'être de son avis, lorsqu'elle dit à ses auditeurs : « Vous sentez bien que votre ignorance et votre indifférence sont les causes des maux que vous souffrez. Surmontez-les toutes deux, instruisez-vous, aimez-vous ; chacun en agissant pour soi pense à la grande famille des travailleurs. J'étais seule, moi, et j'ai marché pourtant. Vous savez bien qu'en restant isolés vous ne pouvez rien par vous-mêmes, et vous convenez qu'en agissant tous ensemble vous pourriez vous sauver tous. » Ainsi parlait cette femme ardente, et ainsi avait parlé naguère Lamennais, dans ses *Paroles d'un croyant*, et ainsi, avant eux, tous les législateurs soucieux de rendre meilleure et plus heureuse l'humanité. C'est en prêchant de la sorte que Flora fit son tour de France. Venue à Lyon, elle y fit paraître la troisième édition de son *Union ouvrière*. Cette pérégrination toute de dévouement et de propagande, qu'elle continua à travers d'autres cités, telles qu'Avignon, Marseille et Bordeaux, épuisa ses forces et atteignit chez Flora les sources de la vie ; elle mourut à Bordeaux, le 14 novembre 1844, après s'être entretenue jusqu'au dernier moment des idées de rénovation sociale qui avaient été la préoccupation de toute sa vie. Les ouvriers de toutes les professions assistèrent avec un louable recueillement à ses obsèques. Quelques-uns d'entre eux, M. Vallée, tailleur, et M. Maigrat, menuisier, prononcèrent des discours sur sa tombe. Un avocat, M. Lassime, prononça aussi l'éloge de cette femme dont l'unique but fut la collaboration à un avenir de bien-être social éloigné encore. Une souscription a été ouverte pour élever à Flora Tristan un monument qui fut en effet inauguré à Bordeaux, le 22 octobre 1848. Outre les ouvrages mentionnés, on attribue à Flora Tristan : *Mariquitta l'Espagnole*, 2 vol. in-8° ; — *Florita la Péruvienne*, 2 vol. in-8°. Elle a publié dans *l'Artiste : De l'art et de l'artiste dans l'antiquité et à la renaissance : — l'Art depuis la renaissance.* Les deux articles ont été reproduits à la fin de *Méphis*. L'auteur n'eut pas le temps de publier d'autres ouvrages qu'elle avait annoncés. R—LD.

TRISTAN L'HERMITE (FRANÇOIS), poëte dramatique, naquit en 1601, au château de Souliers ou Soliers, dans la Marche. Il se prétendait issu de Tristan l'Ermite, grand prévôt de Louis XI, et comptait au nombre de ses ancêtres le fameux Pierre l'Ermite, auteur de la première croisade (*voy.* PIERRE). Ayant été conduit à la cour dans son enfance, il fut placé près du marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV. A treize ans, il eut le malheur de tuer en duel un garde du corps et s'enfuit en Angleterre pour se soustraire à la rigueur des édits. Après diverses aventures, se trouvant sans ressource, il prit la résolution de passer en Espagne pour réclamer la protection de don Juan de Velasquez, son parent. Comme il traversait le Poitou, l'argent vint à lui manquer, et il eut recours à la bienveillance de Scévole de Ste-Marthe (*voy.* ce nom) pour obtenir les moyens de continuer son voyage. Scévole accueillit avec bonté un jeune homme qui montrait des dispositions pour les lettres et le retint chez lui quinze ou seize mois. Sur la recommandation de son protecteur, Tristan obtint ensuite la place de secrétaire du marquis de Villars-Montpezat, qu'il suivit en 1620 à Bordeaux, au passage de la cour. Il fut reconnu par M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre, qui le fit rentrer en grâce. De retour à Paris, il fut attaché, comme gentilhomme, à Gaston, duc d'Orléans, et employa ses loisirs à travailler pour le théâtre. Sa tragédie de *Mariamne* (1), représentée en 1637, eut un succès jusqu'alors sans exemple. Elle le dut en partie au jeu de Mondory, célèbre acteur, qui termina sa carrière dramatique par le rôle d'Hérode ; mais c'est à tort que l'auteur du *Parnasse réformé*

(1) Cette pièce, dont le succès surpassa celui de la *Médée* de P. Corneille et balança celui du *Cid*, est restée cent ans au théâtre ; suivant Fontenelle, Corneille en louait le cinquième acte. A-T.

(Guéret) dit que Mondory (*voy.* ce nom) mourut des efforts qu'il fit pour rendre les fureurs du roi juif, au cinquième acte. La pièce de Tristan se ressent de l'enfance de l'art; mais le sujet n'était pas heureux, puisque Voltaire lui-même n'a pu le rendre intéressant (*voy.* VOLTAIRE). Cependant elle eut un assez grand nombre de représentations; et l'auteur, regardé par ses contemporains comme le rival de Corneille, compta ses triomphes par ses pièces, toutes oubliées maintenant, si l'on en excepte *Mariamne*. En 1649, l'Académie française ouvrit ses portes à Tristan (1). Aimé, recherché des grands et des beaux esprits, il aurait pu mener une vie agréable; mais son goût pour les plaisirs et sa passion effrénée pour le jeu le jetèrent souvent dans de grands embarras. Le désordre habituel de ses vêtements lui fit appliquer ce vers de la première satire de Boileau :

Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Cependant il est certain que Boileau n'avait point en vue Tristan. C'est à tort qu'on n'a cessé de le représenter languissant dans la misère, d'après une épitaphe insérée dans tous les recueils, et que l'on prétend faussement qu'il avait composée pour lui-même. On sait qu'il avait fait accepter un logement et sa table à Quinault, son élève, et qu'il lui légua par son testament une somme considérable (*voy.* QUINAULT). Tristan mourut d'une maladie de poitrine, dans l'hôtel de Guise, le 7 septembre 1655, et fut inhumé à St-Jean en Grève. La nature l'avait fait poëte; mais son style est déparé par la bizarrerie des idées et la recherche des expressions. Les pièces de Tristan sont au nombre de huit : cinq tragédies : *Mariamne*, 1637, in-4°; — *Penthée*, 1639, in-4°; — la *Mort de Sénèque*, 1645, in-4°; — la *Mort de Crispe*, 1645, in-4°; — *Osman*, 1656, in-12; — une tragi-comédie : la *Folie du sage*, 1645, in-4°; — une pastorale : *Amarillis, ou la Célimène de Rotrou*, accommodée au théâtre, 1653, in-4°; — et enfin une comédie : le *Parasite*, 1654, in-4° (2). *Mariamne* eut au moins trois éditions dans la nouveauté, puisque la troisième est de 1639. Elle a été réimprimée en 1724, précédée d'une Vie de l'auteur. J.-B. Rousseau l'a retouchée en 1731. Enfin elle fait partie, ainsi que la *Mort de Crispe* et *Penthée*, du tome second du *Théâtre français, ou Recueil des meilleures pièces de théâtre*, Paris, 1737, 12 vol. in-12 (3). On a de Tristan trois recueils de vers : 1° les *Amours* (1), Paris, 1638, in-4°; 2° la *Lyre*, l'*Orphée* et *Mélanges poétiques*, ibid., 1641, in-4°; 3° les *Vers héroïques*, ibid., 1648, in-4°. On trouve un choix de pièces de Tristan dans les *Muses illustres* de Colletet, Paris, 1658, in-12; dans le tome 1 de la *Bibliothèque poétique* de Lefort de la Morinière, et dans le tome 20 des *Annales poétiques*. Plusieurs pièces de Tristan ont été traduites en anglais par Stanley (*voy.* ce nom). Ses autres ouvrages sont : 1° *Lettres mêlées*, Paris, 1642, in-8°; 2° *Plaidoyers historiques, ou Discours de controverse*, ibid., 1643 ou 1650, in-8°. On conjecture, d'après l'avertissement, que Tristan n'en est que l'éditeur. 3° Le *Page disgracié*, où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions, ibid., 1643, in-8°; 1665 ou 1667, 2 vol. in-12. C'est la véritable histoire de la jeunesse de l'auteur; « et, dit l'abbé d'Olivet, il n'a pas eu grand « besoin de recourir au mensonge pour lui don- « ner tout à fait l'air de roman ». (*Histoire de l'Académie française*) (2). 4° Les *Heures de la Ste-Vierge*, tant en vers qu'en prose, ibid., 1653, in-12. Enfin on lui attribue la *Carte du royaume d'amour*, insérée dans le premier tome du recueil de pièces en prose, les plus agréables de ce temps, Paris, 1658, in-12. Outre l'*Histoire de l'Académie française*, on peut consulter sur Tristan : le *Dictionnaire* de Bayle; l'*Histoire du théâtre français*, t. 5, p. 196; le *Parnasse français*, p. 247, et la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet, t. 16, p. 202. Son portrait, gravé par Daret, in-4°, fait partie du recueil de des Rochers. W—s.

TRISTAN L'HERMITE (JEAN-BAPTISTE), seigneur de Souliers, frère du précédent, cultiva aussi la poésie; mais s'appliqua surtout à l'histoire et à la science héraldique. Il était chevalier de St-Michel et gentilhomme ordinaire du roi; il mourut vers 1670. Sa fille avait épousé le comte Esprit de Modène, historien de la *Révolution de Naples* (*voy.* MODÈNE, où Jean-Baptiste est qualifié beau-frère du comte de Modène, dont il était le beau-père). Au reste, il ne paraît pas avoir porté le nom de Tristan, qui était celui de son frère, du

(1) Il remplaça Colomby; son successeur fut la Mesnardière.

(2) Peut-être faut-il ajouter parmi les tragédies de Tristan : la *Chute de Phaéton*, 1639, in-4°, imprimée sous le nom de Tristan l'Hermite de Vozelly. Les rédacteurs du *Catalogue* de la bibliothèque de Paris l'attribuent à l'auteur de *Mariamne*; mais Parfait, dans son *Histoire du Théâtre-Français*, conjecture, d'après une note manuscrite trouvée sur un exemplaire de cette pièce, qu'elle est d'un de ses frères.

(3) Il existe à la bibliothèque de Paris un manuscrit de la tragédie de *Mariamne*, d'une fort belle écriture sur vélin et relié en maroquin, avec compartiments, fleurs de lis, etc. Il est probable que c'est l'exemplaire que Tristan présenta à Gaston, duc d'Orléans, à qui la pièce est dédiée. C'est d'après ce manuscrit que les éditeurs de la *Petite Bibliothèque des théâtres* ont donné, en 1784, une fort bonne édition de *Mariamne*, avec des variantes indiquées, soit dans le texte, soit en notes, par des guillemets. On la trouve précédée du portrait de Tristan, d'une notice sur sa vie, du catalogue analytique de ses pièces de théâtre et de celui des tragédies de *Mariamne*, dans la première année (devenue rare) de ce recueil, avec le *Venceslas* de Rotrou, la *Sophonisbe* de Mairet et le *Scévole* de du Ryer. A—T.

(1) Cet ouvrage fut d'abord publié sous le titre suivant : *Plaintes d'Acante et autres œuvres du S. Tristan*, Paris, Bilaine, 1634, 164 pages in-4°, avec un frontispice gravé. L'auteur de cette note en possédait un très-bel exemplaire. On remarque comme une singularité qu'il ait été imprimé d'après l'approbation d'un chanoine hollandais (Zegerus Van Hontsum, censeur), datée d'Anvers, le 10 juin 1633. Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'il n'en soit fait aucune mention dans nos bibliographies les plus estimées. Au reste, ce fait prouve que Tristan était déjà connu comme poëte plusieurs années avant qu'il eût donné au public sa tragédie de *Mariamne*. M—O—R.

(2) Pellisson nous apprend que Tristan travaillait à un roman en plusieurs volumes, intitulé *la Coromène, histoire orientale*; mais il n'a jamais paru. (Voy. *Histoire de l'Acad.*).

moins ne l'a-t-il pas dans les actes qu'il a passés et qui sont dans les archives de la maison de Raimond-Modène. On a de lui des compilations généalogiques en assez grand nombre, mais peu estimées, parce qu'il ne les composait que pour flatter ceux dont il espérait des pensions et de l'argent. Guichenon, qui lui reproche sa vénalité, ajoute : « On devrait, dans une république « bien ordonnée, défendre d'écrire à des gens « faits comme cela. » (*Voy*. la *Bibliothèque historique de la France*, n° 40791.) Outre quelques pièces de vers disséminées dans les recueils du temps, et une édition du *Cabinet de Louis XI*, Paris, 1664, in-12, collection assez curieuse et qu'on retrouve à la suite des mémoires de Comines, dans les éditions publiées par don Godefroy et l'abbé Lenglet-Dufresnoy, on cite de notre auteur : 1° *Eloges de tous les premiers présidents du parlement de Paris*, depuis qu'il a été rendu sédentaire, jusqu'à présent, avec leurs généalogies, Paris, 1645, in-fol. F. Blanchard a eu part à cet ouvrage. 2° *Généalogie de du Laurens*, originaire de Naples, Arles, 1656, in-4°; 3° la *Ligurie française, ou les Génois affectionnés à la France*, Paris, 1657, in-4°, très-rare ; 4° la *Toscane française*, ibid., 1657 et 1661, in-4° ; 5° les *Forces de Lyon*, contenant le pouvoir et la domination de cette ville, avec les armes de tous les chefs de sa milice, capitaines, lieutenants et enseignes, Lyon, 1658, in-fol. Guichenon nous apprend que l'auteur colportait cet ouvrage de maison en maison. Je mourrais de faim, ajoute-t-il, avant que de faire un si lâche métier (*Bibliothèque de la France*, n° 40108). 6° Les *Présidents-nés des états de Languedoc, ou Chronologie des archevêques et primats de Narbonne*, Arles, 1659, in-4°; 7° *Discours historique et généalogique sur l'ancienne et illustre maison de Mancini*, Paris, 1661, in-4°; 8° les *Corses français, contenant l'histoire généalogique*, etc., ibid., 1662, in-12 ; 9° *Naples française*, ibid., 1663, in-4° ; 10° *Histoire généalogique de la maison de Souvré*, ibid., 1665, in-4°; 11° *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine et pays circonvoisins*, enrichie des armes de chaque famille et de quelques portraits, ibid., 1667 ou 1669, in-fol. Le portrait de ce compilateur a été gravé dans divers formats. W—s.

TRISTANY (Don Benedito), l'un des chefs de l'insurrection qui fut si près, en 1837, de mettre la couronne d'Espagne sur la tête de don Carlos, frère de Ferdinand VII, avait été d'abord prêtre et chanoine de Gironne. Entraîné, dès les premières invasions de la France, dans ces funestes guerres (*voy*. Ferdinand VII), il s'y distingua par une valeur et un courage qui semblaient contraster singulièrement avec son premier état. Les montagnes de Solsonne, au centre de la Catalogne, furent surtout le théâtre de ses exploits. C'est dans ce pays qu'il était né d'une famille de laboureurs aisée et très-nombreuse. Entouré de plusieurs corps d'insurgés, dont il commandait le centre, non loin de la Seu-d'Urgel, Tristany pouvait en quelque façon former la réserve de l'insurrection et au besoin assurer la retraite des autres corps; d'ailleurs cette contrée, habitée par une population très-dévouée au royalisme, lui fournissait beaucoup de recrues. Ce furent toutes ces circonstances réunies qui lui donnèrent dès le commencement une importance que son courage augmenta encore. Il avait déjà fait plusieurs campagnes, et il était considéré comme un des chefs les plus distingués de l'insurrection, lorsqu'au retour de Ferdinand VII, en 1814, il fut obligé de retourner à son canonicat. Il est probable qu'il eût mieux aimé conserver son uniforme et ses épaulettes, qu'il portait fort bien et que certes il avait bien gagnées; mais si la nécessité l'avait obligé de prendre les armes pour la cause de son roi et celle de la religion, les mêmes motifs le forçaient alors de les déposer, et il s'y soumit sans hésitation. Il reprit donc la soutane et passa dix ans sans paraître songer à la gloire qu'il avait acquise. Mais en 1822, lorsqu'il vit encore une fois le trône de Ferdinand VII renversé par la révolution, il fut encore un des premiers en Catalogne qui prirent les armes pour le rétablir, et il ne les déposa qu'après l'expédition de l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, qui ramena Ferdinand VII dans sa capitale. Mais après la mort de ce prince, lorsque son frère don Carlos eut à soutenir, les armes à la main, ses droits à la couronne, Tristany n'hésita pas encore une fois à venir se ranger sous son drapeau, et il parut devant ce prince à la tête de cinq bataillons, parfaitement équipés, qui défilèrent devant lui, ainsi que le raconte dans ses *Souvenirs* le général Lichnowski, qui en fut témoin (1). « Un « spencer brun, dit-il, une veste rouge, un « large pantalon, d'énormes éperons étaient fixés « à ses sandales; une paire de pistolets et un « grand sabre étaient attachés à sa ceinture. » Et ce terrible guerrillero, dont tous les pas, comme il arrive trop souvent dans de pareilles guerres, étaient marqués par la dévastation, conservait dans son costume, dans son attitude, quelque chose d'ecclésiastique. Sa tête était couverte d'un bonnet de police bleu, et il gardait encore les traces de la tonsure. Don Carlos le nomma maréchal de camp et commandant en second de la Catalogne, ce dont il se montra très-flatté. Il se mit à la suite de ce prince et combattit sous ses yeux dans plusieurs occasions, notamment au siége de Puy-Cerda et à Solsonne. On a raconté que, dans cette dernière ville, Tristany fit rendre à l'évêque l'anneau pastoral qu'un de ses soldats lui avait enlevé. Mais les lieux mêmes qui l'avaient vu naître, qui avaient été témoins de ses principaux exploits,

(1) *Souvenirs de la guerre civile en Espagne*, par le général prince F. Lichnowski, traduits de l'allemand, 2 vol. in-8°.

devaient être aussi le théâtre de sa mort. Surpris le 16 mai 1838 dans le hameau de Puisernau de Laneran, il fut fait prisonnier par les troupes de la reine, après une vigoureuse résistance, et conduit à Solsonne, où dès le lendemain on le fusilla par ordre de l'inexorable capitaine général et malgré les prières des habitants, qui demandèrent sa grâce. — Un autre TRISTANY (Raphaël), probablement de la même famille que Benedito, a paru dans le royaume de Navarre à la tête des bandes qui ont pris les armes pour la famille de don Carlos. M—D j.

TRITHÈME ou TRITHEIM (JEAN), historien et théologien, naquit le 1er février 1462, dans l'électorat de Trèves, à Trittenheim; et c'est de ce nom qu'on a formé le sien. Son père est désigné par ceux de Joannes de Monte, Jean Heidenberg ou Eidenberg, et qualifié tantôt vigneron, tantôt chevalier. On dit aussi qu'Elisabeth de Longovico ou de Longwi, mère de Trithème, était d'une noble famille. Ayant perdu son époux douze à quinze mois après la naissance de leur fils, elle resta sept ans veuve, et prit ensuite un second mari, dont elle eut plusieurs enfants : ils moururent tous fort jeunes, excepté un seul, nommé Jacques. L'éducation de Jean Trithème avait été fort négligée. A peine à quinze ans avait-il commencé d'apprendre à lire : mais il se sentait du goût pour l'étude; et ce penchant devint si vif, qu'il résolut de s'y livrer, malgré la défense de son beau-père. Les menaces et les mauvais traitements ne l'effrayèrent plus; et s'il ne pouvait étudier à son aise en plein jour, il allait passer une partie de la nuit chez un voisin, qui lui enseignait tant bien que mal à lire, à écrire, à décliner et conjuguer des mots latins. Il vit bientôt que cette instruction ne le conduirait pas fort loin, et prit le parti de quitter la maison maternelle, impatient de fréquenter de meilleures écoles. Ses talents se développèrent à Trèves, puis en quelques autres villes, particulièrement à Heidelberg. Lorsqu'il crut avoir acquis un assez grand fonds de connaissances, l'idée lui vint de retourner à Trittenheim. Il se mit en route au commencement de l'année de 1482 : le 25 janvier il arrivait à Spanhein. Les neiges qui tombèrent durant toute cette journée le forcèrent de s'arrêter au monastère de ce lieu, non sans un secret pressentiment qu'il y fixerait sa demeure. En effet, après y avoir séjourné une semaine, il déclara qu'il renonçait au monde, quitta l'habit séculier le 2 février, fut admis au nombre des novices le 21 mars, et fit profession le 21 novembre. Il était encore le dernier des profès quand ses confrères l'élurent pour abbé, le 9 juillet 1482. Si l'on voulait supposer, contre l'opinion de Mercier de St-Léger (Mém. à la suite du *Sup. de l'Hist. de l'imprim*, de Pr. Marchand), qu'alors l'année commençait à Pâques en Allemagne, il y aurait lieu de modifier les dates que nous venons d'énoncer, et de substituer à 1482 et 1483, 1483 et 1484. Mais dans cette hypothèse peu plausible, l'élection de Jean Trithème, âgé de vingt-deux ans et demi au plus, semblerait encore bien précoce. Pour en être moins étonné, il faut songer d'une part que, studieux comme il était, et doué des plus heureuses dispositions, il avait dû faire de grands progrès durant les six ou sept années précédentes; de l'autre, qu'à la fin du 15e siècle, les monastères de l'ordre de St-Benoît ne se peuplaient que de sujets fort médiocres, et ne possédaient plus à beaucoup près autant d'hommes de mérite qu'ils en avaient compté jadis et qu'ils en ont retrouvé depuis. Aussi l'abbaye dont Trithème prenait possession était-elle dans un état si déplorable qu'effrayé des obligations qu'il venait de contracter, il craignit de n'avoir point assez d'expérience et d'autorité pour les bien remplir. On avait négligé même le soin du temporel. Les bâtiments tombaient en ruine; les biens étaient aliénés, ou engagés, ou mal régis. D'énormes dettes, qu'il fallait payer, rendaient cette administration de plus en plus difficile. Cependant le jeune abbé vint à bout de remédier à tant de désordres : il fit des réparations et des constructions, opéra des remboursements, rétablit l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Son zèle s'exerçait avec plus d'ardeur encore sur le régime intérieur et moral de sa communauté. Il exigea des mœurs plus régulières; et persuadé qu'aucune réforme ne serait efficace au sein de l'ignorance et de l'oisiveté, il s'efforça de ranimer les études sacrées et profanes. Dans ses sermons à ses moines, il leur recommande surtout de lire et d'écrire : selon lui, le meilleur travail manuel auquel ils puissent se livrer est de transcrire des livres. Il voudrait les voir presque tous occupés de cet exercice honorable ou des services accessoires qu'il entraîne, comme de préparer le parchemin, l'encre et les plumes; de régler les pages, de corriger les fautes, d'enluminer les titres et les capitales, et de relier les tomes. Au moyen de ces copies et des acquisitions qu'il faisait, soit d'anciens manuscrits, soit des livres qui s'imprimaient depuis 1450, il parvint à former une riche collection. Il n'avait trouvé dans ce couvent que quarante-huit volumes, ou même que quatorze, à ce qu'il dit quelque part : il y en avait seize cent quarante-six en 1502, et bientôt après deux mille, en tout genre et en toutes langues, spécialement en latin, en grec et en hébreu. On venait voir par curiosité cette biliothèque nouvelle, qui paraîtrait si chétive aujourd'hui. On était d'ailleurs assez attiré à Spanheim par le désir de connaître le savant abbé, dont la réputation s'était rapidement étendue. Des seigneurs, des prélats, des hommes de lettres, accouraient d'Italie, de France et de toutes les parties de l'Allemagne pour jouir de ses entretiens. Les princes qui ne pouvaient le visiter eux-mêmes lui envoyaient,

nous dit-il, des nonces et des orateurs, pour traiter d'affaires littéraires. Quoiqu'on rendit hommage à sa piété autant qu'à son savoir, à la pureté de ses doctrines thélogiques autant qu'à la variété de ses connaissances; quoiqu'il prescrivît sans cesse de puiser la science de la religion à ses véritables sources, c'est-à-dire dans les Livres saints plutôt que dans les écrits des philosophes et les controverses des docteurs scolastiques, il se vit pourtant soupçonné d'erreurs graves, accusé de nécromancie et de magie. La renommée avait fait de lui un sorcier qui évoquait les démons et les morts, qui prédisait l'avenir et usait d'enchantements pour surprendre les voleurs. On racontait, par exemple, que l'empereur Maximilien ne se consolant pas de la mort de sa première épouse. Marie de Bourgogne, Trithème, qui se trouvait à la cour de ce prince et qui prenait pitié de sa douleur, avait offert de lui faire apparaître la défunte ; qu'en effet, Maximilien et l'un de ses courtisans s'étant renfermés avec l'abbé dans une chambre écartée, Marie s'était montrée à leurs yeux parée de son éclat accoutumé; que pour être plus sûr que c'était bien elle-même, son auguste époux avait cherché et trouvé une verrue qu'il savait être située à la nuque de la princesse; mais que, cédant bientôt à l'effroi mortel dont le frappait ce spectacle, il avait ordonné à Trithème de finir à l'instant un si terrible jeu, en lui défendant de jamais renouveler de pareilles expériences. Si ce conte avait besoin d'être réfuté, il le serait assez par sa date ; car Marie de Bourgogne est morte en 1482, époque où Trithème n'avait que vingt ans, et n'était encore ni abbé, ni connu dans le monde. En 1505, Philippe, comte palatin du Rhin, le pria de venir à Heidelberg, où il voulait conférer avec lui sur une affaire monastique. Trithème s'y rendit, y tomba malade et y reçut la nouvelle d'une révolte qui, en son absence, venait d'éclater contre lui dans son couvent de Spanheim. Pour être mieux informé des détails et des suites de cette révolution claustrale, il se retira d'abord à Cologne, puis à Spire; mais il apprit que ses moines persévéraient à s'affranchir de son autorité, qu'ils ne voulaient plus d'un abbé qui prétendait les obliger à s'instruire et à se comporter raisonnablement. De son côté, il résolut de ne jamais retourner auprès d'eux, quoiqu'il se sentît rappelé dans leur monastère par la bibliothèque qu'il y laissait et par le souvenir de tout le bien qu'il y avait fait durant vingt-deux années. On lui conféra l'abbaye de St-Jacques à Wurtzbourg ; il en prit possession le 15 octobre 1506, y passa les dix dernières années de sa vie, n'acceptant aucune des places plus éminentes qu'on s'empressait de lui offrir ailleurs, et y mourut le 27 décembre 1516 : nous écartons la date 1519 que donne G.-J. Vossius, trompé par Bellarmin. L'abbé Trithème fut enterré dans ce couvent de St-Jacques, où il avait paisiblement poursuivi le cours de ses travaux littéraires. — Neuf de ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Opera historica*, par Marquard Freher (*voy.* ce nom), Francfort, 1601, in-folio. 1° *Chronologia mystica de septem secundeis sive intelligentiis orbes post Deum moventibus*. Une ancienne doctrine platonique ou cabalistique, renouvelée et modifiée au 15° siècle, plaçait dans chaque sphère céleste une intelligence chargée de la gouverner. Le livre où Trithème veut rattacher des notions historiques à ce système a paru en allemand, à Nuremberg, en 1522, in-4°. Dans les éditions d'Augsbourg, 1545, in-8°; de Cologne, 1567, in-8°; de Strasbourg, 1600, in-4°, il est en langue latine, ainsi que tous les articles qui vont suivre. 2° *Chronique* (fabuleuse) *des Francs, depuis Marcomir jusqu'à Pépin*, mise au jour à Mayence, en 1515, et à Paris, en 1539, in-fol.; insérée, en 1574, au tome 3 de la collection des historiens d'Allemagne de Schardius; 3° *Origine de la nation des Francs*, d'après Hunebauld; autre tissu de fables, selon les critiques modernes, publié, avec le précédent, à Mayence, à Paris, et dans le Recueil de Schardius, et reproduit par Ludewig (*Script. herbipol.*, Francfort, 1713). Ce roman remonte à l'an 140 avant J.-C. et descend jusqu'au milieu du 8° siècle de notre ère. 4° *Chronique des ducs de Bavière et des comtes palatins*, jusqu'en 1475, imprimée à Francfort, in-4°, en 1544 et 1549, et traduite en allemand par Phil.-Ern. Voegelin, Francfort, 1616, in-4°; 5° *De luminaribus Germaniæ* : il en a paru des éditions in-4° à Utrecht, en 1495; à Mayence, en 1497. Parmi les Allemands déclarés illustres dans ce catalogue, il en est dont aucun autre livre ne fait mention. Les notices jointes à tous ces noms sont fort succinctes, mais quelquefois remarquables par leur singularité. 6° *De scriptoribus ecclesiasticis*, série chronologique de 963 articles sur un égal nombre de Pères de l'Eglise et de théologiens, depuis le pape Clément Ier jusqu'à l'auteur lui-même, qui achevait ce travail en 1494 et le dédiait à l'évêque de Worms, Jean de Dalberg. Le nom de chaque personnage amène un exposé sommaire des principaux traits de sa vie, et l'indication de ses ouvrages. Malgré beaucoup d'omissions et d'erreurs, ce livre a été fort utile à ceux qui ont depuis mieux traité la même matière : on le consulte encore aujourd'hui. Les premières éditions sont de Bâle, 1494, in-fol.; de Mayence, en la même année, in-4°; de Paris, in-4°, en 1497 : les suivantes contiennent des additions et des appendices; elles ont été publiées in-4°, à Paris, en 1512; à Cologne, 1531 et 1546; à Bâle, 1594, etc. La dernière et la meilleure est celle qui fait partie de la bibliothèque ecclésiastique de J.-Alb. Fabricius, Hambourg, 1718, in-fol. (*voy.* Fabricius) Aubert le Mire (*voy.* ce nom) a fait des supplé-

ments à ces notices, et les a continuées de 1494 à 1640. 7° *Chronique d'Hirsauge :* cet ouvrage, dont le titre n'annonce que la chronique d'un monastère, renferme un grand nombre de détails importants qui appartiennent à l'histoire de l'Allemagne et de la France. L'année 830 est l'époque où s'ouvrent ces annales qui, dans l'édition de Bâle, 1559, in-fol., finissaient en 1370. Trithème les avait conduites jusqu'en 1513; mais son manuscrit ayant péri dans un incendie, on croyait cette deuxième partie perdue sans ressource, lorsque Mabillon (*voy.* ce nom) en découvrit une copie dans l'abbaye de St-Gall qu'il visitait. Il exhorta les religieux de ce monastère à la publier; et l'on vit, en effet, sortir de leurs propres presses, en 1690, 2 volumes in-fol., contenant cette chronique tout entière. Elle a servi depuis aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire du moyen âge; Voltaire lui-même l'a citée dans l'Essai sur les mœurs des nations : quant aux mentions qu'il lui a plu de faire de l'abbé Trithème en un autre ouvrage, on sait qu'elles sont purement imaginaires. On a de cet abbé une Vie de Frédéric, comte palatin, dit le Victorieux, imprimée in-4°, à Cologne, en 1602; mais ce n'est pas un ouvrage de plus, car elle est extraite des Annales d'Hirsauge. 8° La *Chronique de l'abbaye de Spanheim*, depuis 1124 jusqu'en 1511, paraissait pour la première fois, en 1601, dans le Recueil des livres historiques de l'auteur : elle n'est curieuse que par les détails qu'il y donne sur sa propre vie. 9° On lit avec plus d'intérêt les deux livres de ses Lettres familières à des princes d'Allemagne, à des prélats, à des savants, au nombre desquels se trouve son demi-frère Jacques, qui était devenu docteur. Ses autres correspondants sont Elisabeth de Longwi, sa mère; Joachim, électeur de Brandebourg; Frédéric, électeur de Saxe; le pape Jules II; l'archevêque de Cologne Hermann; Jac. Wimpfeling; Conr. Celtes; Conr. Peutinger...; Charles Bouelles, dont nous aurons occasion de reparler, etc. Trithème avait écrit bien plus de lettres; celles qui subsistent, au nombre de cent quarante, tiennent à l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de son temps : elles ont été publiées à Haguenau, en 1536, in-4°. Il y en a des extraits dans les Lettres choisies de Rich. Simon, t. 4, p. 131-140; et dans les *Miscell. lipsiens. nova*, t. 2, part. 1, pag. 109-125.— Vingt autres productions de Trithème ont été recueillies, en 1604, sous le titre d'*Opera spiritualia*, par les soins du jésuite J. Busée (*voy.* ce nom), Mayence, in-fol.; et nous avons à distinguer, dans ce volume deux articles encore historiques. 10° Chronique du monastère de St-Jacques à Wurtzbourg, rédigée en 1509, et insérée par Ludewig dans un recueil d'écrits relatifs à cette ville, que nous avons déjà cité. 11° Quatre livres sur les hommes illustres de l'ordre de St-Benoît : la première édition est de Cologne, 1575, in-4°. Baillet dit qu'il n'y *a rien de moins exact* que ce qui a été écrit sur cet ordre par Trithème, *dont on doit néanmoins estimer la diligence*, expressions qui peuvent sembler singulières, lorsqu'on se souvient qu'au temps de Baillet les termes de *diligence* et *d'exactitude* s'employaient comme à peu près synonymes. 12° Deux livres de sermons, ou exhortations aux moines, sont dignes aussi d'être remarqués : ces discours, écrits en latin, comme tout ce qui précède et tout ce qui suit, se recommandent par la pureté de la morale, par la naïveté du style et par l'intérêt de quelques détails : nous en avons fait usage dans la première partie de cet article. Trithème les avait composés à l'âge de vingt-quatre ans, en 1486 : on a dit même que c'était la date de l'édition qui en fut publiée à Strasbourg, chez Knoblauch, in-folio, mais nous croyons, avec F.-G. Freytag (*Anal.*, 1011-1013), qu'ils n'ont été imprimés qu'en 1516. L'erreur provient de ce que Knoblauch a copié, à la fin du second livre, la souscription du manuscrit autographe, laquelle porte en effet la date 1486 comme celle de la rédaction définitive. Il faut noter d'ailleurs que le privilége accordé par l'Empereur pour cette impression n'est que de 1514. Ces mêmes exhortations cénobitiques ont reparu à Anvers, in-8°, en 1574; à Florence, in-4°, en 1577; à Milan, in-4°, en 1644. On en rencontre des extraits dans les *Aménités littéraires* de Schelhorn, t. 4, p. 282-294. 13° Πενθικὸς, *sive lugubris liber de statu et ruina monastici ordinis :* ce tableau du déplorable état des communautés monastiques avait été joint aux sermons dans l'édition de Florence. 14-29° Seize traités ou opuscules ascétiques ou mystiques, dont nous croyons inutile de transcrire ici les titres, mais parmi lesquels sont compris deux ouvrages sur les miracles de la Vierge Marie; l'un en deux livres et l'autre en trois. — J. Busée, après avoir réuni ces vingt pieux écrits, s'aperçut qu'il en avait omis six et se hâta de les publier, dès 1605, à Mayence, en 1 volume in-8°, qu'il intitula *Paralipomènes*, et qui renfermait en même temps des opuscules de Pierre de Blois et de Hincmar. Ce volume qui a été réimprimé in-8°, à Cologne, en 1624, ajoute six articles aux œuvres de l'abbé de Spanheim. 30° *Antipalus maleficiorum*, l'Adversaire des maléfices, en 4 livres, dont il y a une édition de 1555, à Ingolstadt, in-4°; ce qui n'empêche pas Busée, ou son libraire, de les qualifier *nunc primum editi*, au frontispice du recueil de 1605; 31° *Curiositas regia*, réponses à huit questions théologiques proposées par l'empereur Maximilien. Ce livre avait été aussi déjà imprimé et même plusieurs fois, Oppenheim, 1511 et 1515, in-4°; Spire, 1522, in-fol.; Cologne, 1533 et 1534, in-8°; Francfort, 1550, in-8°; Mayence, 1601, même format; Cologne, 1603, in-12. 32° *Deux livres sur les carmes illustres*, ouvrage qui était pareillement connu,

au moins depuis 1593, par les éditions qu'un carme en avait publiées à Florence, in-4°, cent ans après celles que Panzer indique sous les dates 1492 et 1494, in-4°, et mayençaises l'une et l'autre. Entre les réimpressions postérieures à 1604, nous ne citerons que celle de 1643, in-8°, à Cologne ; c'est la meilleure d'un ouvrage assez curieux. 33° *Panégyrique de Ste-Anne*, production que l'on retrouve encore dans les *Annales typographiques* de Panzer, comme imprimée en 1494, in-4°, tant à Mayence qu'à Leipsick ; mais il paraît que les articles 34 et 35 étaient en effet inédits avant 1605 : l'un est un office en l'honneur de Ste-Anne et de St-Joachim ; l'autre un catalogue des livres grecs que Trithème avait placés dans la bibliothèque de son abbaye de Spanheim. — Ce ne sont point encore là toutes les œuvres du laborieux abbé : il nous reste de lui trois autres pieux écrits, des livres de physique occulte et deux productions plus fameuses qui ont contribué à le faire accuser de sorcellerie. 36° *Vie de Raban-Maur* (*voy.* ce nom), insérée dans la collection des Bollandistes, au 4 février. 37° *Vie de St-Maxime*, évêque de Mayence et non de St-Martin, archevêque de Trèves, comme l'a supposé Wharton : elle est dans les *Acta sanctorum* de Surius, au 18 novembre. 38° *Eloge du bienheureux Rupert* (1), abbé de Tuy, à la tête des œuvres de ce théologien, éditions de 1638 et de 1754. 39° *Philosophia naturalis, de geomantia*, Strasbourg, 1509, in-8°. La géomancie est une divination qui se pratique en remarquant ou en traçant sur la terre des points, des lignes, des cercles ou d'autres figures. 40° *Traité de chimie ou d'alchimie*, réuni, en 1595, à des extraits de Ripley (2), in-8°, compris aussi dans le tome 4 du *Theatrum chemicum*, et imprimé à part en 1611, in-8°. Is. Vossius en possédait un manuscrit en langue allemande ; et l'on cite comme publié en cet idiome, à Ingolstadt, 1555, in-4°, un livre de Trithème sur les empoisonnements et maléfices : ce n'est peut-être qu'une traduction de l'article 30 ci-dessus. 41° La *Polygraphie*, en 6 livres, est un plus célèbre ouvrage, dont la première édition, donnée en 1518, à Oppenheim, in-fol., devient aujourd'hui fort rare. Les autres sont de Francfort, 1550, in-4° ; de Cologne, 1564, et 1571, in-8° ; de Strasbourg, in-8°, 1600 et 1613, etc. Gabriel de Collange (*voy.* ce nom) en fit une version française, imprimée à Paris, en 1541, in-4°, sous le titre de *Polygraphie et universelle escriture cabalistique, avec la Clavicule*, etc. ; et quoique ce volume se fût assez répandu, un Frison, nommé Dominique de Hottinga, eut l'audace de le faire paraître sous son propre nom, en français et dans le même format, avec une préface, où il déclarait que ce travail lui avait coûté de pénibles veilles : il ne disait pas un seul mot du traducteur Collange, ni de l'auteur J. Trithème. Cette publication, fameuse dans l'histoire des plagiats, est de 1620, à Embden : le catalogue de Crevenna en indique un exemplaire, daté de 1621, à Groningue. A l'égard de l'ouvrage même, on doit observer d'abord que Trithème n'applique point le nom de *polygraphie* à des mélanges d'écrits de différents genres ou sur divers sujets : il veut enseigner à écrire un même mot de plusieurs manières. Il donne treize nouveaux alphabets, composés soit de lettres étrangères les unes aux autres, soit de caractères de convention ou de purs chiffres. L'auteur avait quelque connaissance des anciennes notes de Tyron, augmentées par Sénèque père, et depuis par St-Cyprien, à l'usage des chrétiens persécutés. Il en existait fort peu de copies au commencement du 16e siècle : Trithème se félicite d'avoir pu en acheter une, que des moines ignorants vendaient à vil prix ; et les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique (t. 2, p. 126, et t. 3, p. 150) lui attribuent l'honneur d'avoir le premier publié et interprété quelques-unes des notes tyroniennes. Les rédacteurs du *Journal des Savants* reconnaissaient, en 1678 (24 janvier), qu'il avait fort contribué aux progrès de l'art d'écrire en chiffres. 42° *Steganographia, hoc est, ars per occultam scripturam animi sui voluntatem absentibus aperiendi, certa : præfixa est clavis.* David Clément (*Bibl. cur.*, p. 94) fait mention de deux volumes in-8°, très-rares, qui ont paru en 1531, à Lyon, et qui contiennent à la suite de certains traités de H.-Corn. Agrippa, de P. de Abano, etc., la stéganographie de Trithème ; mais les éditions de ce livre qu'on désigne ordinairement comme les plus anciennes ne sont que du 17e siècle, Francfort, 1606 ; Darmstadt, 1621 ; Cologne, chez Egmond, 1635, in-4°. Les termes inouïs et bizarres dont cet ouvrage est parsemé le firent prendre pour un livre de magie ; Richard Simon convient que l'auteur s'exprimait de manière à faire croire qu'il y avait de la diablerie dans son fait. Bouelles (*voy.* ce nom), qui s'en était formé cette idée lorsque Trithème lui avait communiqué ce traité encore manuscrit, se hâta de dénoncer une œuvre si dangereuse et continua de jeter de si hauts cris, que le comte palatin Frédéric II, surnommé pourtant le Sage, livra aux flammes l'autographe qui se conservait dans sa bibliothèque. Cette prévention

(1) Rupert, né en Allemagne, devint abbé de Tuy en 1113 et y mourut en 1135, considéré comme un savant et pieux personnage. Il a laissé des écrits théologiques et historiques, des hymnes et d'autres vers latins. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, quoiqu'on y ait repris certains passages qui ont fourni aux protestants des objections contre le dogme de la transsubstantiation. Les dernières éditions sont de Paris, 1638, 2 vol. in-fol. ; de Venise, 1754, 4 vol in-fol. *Voy.*, sur l'abbé Ruppert, Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. 2, p 1087, 1088 ; l'*Hist. littéraire de la France*, t. 11, p. 422, etc

(2) George Ripley, alchimiste anglais, chanoine de Bridlington, vivait sous Edouard IV, auquel il a dédié, en 1477, son livre des *Douze Portes*. Il était fort riche et laissait croire qu'il devait son opulence à son art. Il envoyait, dit-on, beaucoup d'or aux chevaliers de Rhodes pour les aider à se défendre contre les Turcs. Le *Liber duodecim portarum* a été imprimé à Leyde en 1599, in-8°, et l'on a recueilli, dans le même format, à Cassel, en 1649, tous les ouvrages de chimie de cet auteur. Il est mort en 1490. *Voy.* Manget, Eloy, etc.

s'accrédita dans le cours du 16e siècle : on en retrouve de fortes traces dans les écrits de Wier, de Brower, de Possevin, de Bodin même. Des lecteurs plus attentifs jugèrent que l'auteur n'avait emprunté des magiciens que leur langage : il eut pour apologistes et pour interprètes d'abord un abbé du monastère de Seon, en Bavière (*Sigismundi abbatis*, etc., *Trithemius sui ipsius vindex*, Ingolstadt, 1616, in-4°); puis un duc de Brunswick-Lunebourg (*voy.* BRUNSWICK-LUNEBOURG); ensuite Caramuel, Gasp. Schott, Naudé (*voy.* ces noms), Wolfg. Ern. Heidel, Morhoff, Rich. Simon, etc. Il avait au surplus déclaré lui-même avec une extrême ingénuité qu'il n'aspirait ni à pénétrer des mystères, ni à opérer des prodiges ; qu'il ne se mêlait aucunement de sorcellerie ; que s'il avait lu néanmoins des livres qui enseignaient cet art des démons, c'était pour en concevoir plus d'horreur et pour se mettre plus en état de les réfuter. Aussi ne comprendrons-nous pas au nombre de ses productions un volume in-8°, publié en 1612, comme tiré de ses manuscrits : *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ*, etc. : ce livre avait été imprimé dès 1502, comme l'une des parties du *Speculum lapidum* de Camille Leonardi, à Pesaro, in-4°. — Nous n'avons pas non plus tenu compte de quelques opuscules dont Panzer cite des éditions et transcrit les titres, et que les autres bibliographes ont omis, soit qu'ils n'en eussent pas connaissance, soit qu'ils les aient réputés pour nuls : *Tractatus divisus in sex capitula de causis guerrarum*, etc. ; *De vera conversione mentis ad Deum ; Oratio de duodecim excidiis observantiæ regularis* : ce sont trois in-4°, sans date ; *Collatio de republica Ecclesiæ et monachorum ordinis S. Benedicti*, 1493, in-4° ; *De Immaculata Conceptione Mariæ epistola*, Strasbourg, 1496 et 1506, in-4° ; *Oratio de cura pastorali*, Mayence, 1496, in-4° ; *Oratio de operatione divini amoris*, 1497, in-4°. Ces pièces ne sont en général que des extraits de quelques-uns des ouvrages ascétiques, mystiques, historiques, ci-dessus indiqués. Mais quelque longue qu'ait été la liste que nous venons d'offrir, il est indispensable d'y ajouter comme 43e et dernier article, le livre intitulé *Nepiachus*, dans lequel Trithème fait l'histoire de son enfance, de ses études, de ses travaux, et que J.-G. Eccard a inséré dans le tome second de sa collection d'écrivains du moyen âge. — A tant de livres de Trithème, on aurait à joindre une trentaine de compositions inédites, si l'on s'en rapportait au catalogue qui en a été dressé et qui se lit dans la bibliothèque latine *med. et inf. ætatis* de Fabricius ; mais outre les articles purement imaginaires, il y en a plusieurs qui se confondent avec ceux qui ont été imprimés ; ils n'en diffèrent que par les titres : quelques-uns même avaient été, à l'insu de Fabricius, publiés sous les propres titres qu'il leur donne. Il ne resterait guère à distinguer dans cette liste qu'une vie de Ste-Irmine, fille du roi Dagobert ; des questions sur le Psautier et sur l'Evangile de St-Jean ; 20 livres, ou plutôt, comme Mansi l'observe, 14 livres de questions naturelles, et un supplément à la stéganographie. Ces livres, aujourd'hui perdus ou inconnus, avaient été réellement composés par Trithème : il nous l'apprend dans ceux qui subsistent. A vrai dire, entre tous ses ouvrages, on n'en compterait pas plus de six qui aient conservé quelque intérêt : ce sont, avant tout, ses annales d'Hirsauge, puis ses notices sur les auteurs ecclésiastiques, ensuite ses lettres, et si l'on veut ses sermons ; enfin et seulement comme livres curieux, sa polygraphie et sa stéganographie. Quand Wharton prononce que peu d'écrivains l'ont égalé, et qu'aucun ne l'a surpassé, l'exagération de cet éloge est sensible. D'Artigny se contente de le placer au rang des historiens estimés ; et quoique ce jugement soit plus raisonnable, il y aurait encore lieu de le modifier ; car la chronologie de l'abbé de Spanheim est souvent fautive, et le cardinal Bona trouvait des inexactitudes dans ses récits : Bayle en a relevé une qui concerne Platina, dont Trithème prolonge mal à propos la détention jusqu'à la mort du pape Paul II. Possevin lui reproche de n'avoir point assez de respect pour la cour de Rome, tandis que Scioppius, au contraire, loue sa piété, sa véracité, sa candeur, et lui souhaiterait seulement une critique plus judicieuse. Trithème, en effet, partage la crédulité, les préjugés, le mauvais goût des auteurs allemands de son siècle : il raconte les apparitions et les métamorphoses d'un esprit follet nommé Hudekin ; il tient pour réels les enchantements de Faust, et il est le premier qui ait parlé un peu au long de ce prétendu magicien ; il est enfin persuadé qu'on peut à force de science et de vertu transporter les corps à de longues distances. En littérature, son goût est si peu éclairé, qu'il est presque tenté de préférer le Mantouan (Spagnuoli) à Virgile. Il était lui-même peu habile dans l'art d'écrire, malgré tout ce qu'il avait d'instruction, d'imagination et de facilité. Comme théologien, il a été loué par Richard Simon, pour avoir bien avant les protestants recommandé l'étude immédiate de la Bible, et pour s'être plaint des professeurs et orateurs qui citaient les philosophes plus que les apôtres, qui prêchaient Aristote plus que Jésus-Christ. On a conservé le portrait de Trithème ; et l'on puise dans ses propres ouvrages, particulièrement dans son *Nepiachus*, des renseignements sur sa vie plus sûrs que ceux qu'en donnent d'autres notices. On peut néanmoins consulter la lettre de Bouelles à Germain de Ganay, dans les *Bovilli opuscula*, Paris, 1610, in-fol. ; le *Pinax* mis par Duraclusius à la tête des éditions de la polygraphie, les préliminaires de l'édition donnée par J. Busée des *Opera spiritualia*, ceux de la *Steganographia vindicata* de W.-G. Heidel ; les articles Trithème, de la biblio-

thèque *med. et inf.* de Fabricius, des mémoires de Niceron, t. 38, p. 212-233, etc. En 1843, M. Ph.-Fr. Horn a fait paraître à Wurzbourg, une notice biographique sur Trithème (en allemand). D—N—U.

TRITHEN (Frédéric-Henri), savant orientaliste, naquit en Suisse, en 1820. Fort jeune encore, il se rendit à Odessa, son père ayant été nommé professeur dans un collége de cette ville. Il reçut une excellente éducation, et il se familiarisa avec les diverses langues de l'Europe : l'anglais, le français, l'allemand, le russe n'eurent aucun secret pour lui. Il passa ensuite à l'université de Berlin, où il prit le titre de docteur en philosophie, et après s'être fait remarquer par sa connaissance intime de la langue grecque, il se livra à l'étude du sanscrit sous la direction du célèbre Bopp. Après avoir passé quelque temps en Pologne et s'être rendu maître de l'idiome du pays, il se rendit en Angleterre, et il professa les langues modernes au collége de Rugby. Il commença dès lors à fournir à l'*Encyclopédie à dix centimes* et au *Dictionnaire biographique* publié par la *Société pour la diffusion des connaissances utiles*, des articles relatifs pour la plupart à l'Inde. En 1844, Trithen fut attaché au département des imprimés au musée britannique; il fut chargé de dresser le catalogue des ouvrages sanscrits et arabes et de ceux écrits dans les divers idiomes slaves. Il espérait obtenir de l'avancement, arriver à une place en harmonie avec son érudition et son zèle : désappointé dans son attente, il accepta l'emploi de précepteur dans la famille du comte Chernichew, ministre de la guerre, et il se transporta à St-Pétersbourg. Il y résida d'ailleurs peu de temps, et après quelque séjour à Constantinople et au Caire, il revint à Londres, où il publia, en 1848, la traduction d'un drame sanscrit de Bhavabhuti, le *Maha vira tcharitra* ou *Histoire de Rama*. Ses amis l'engagèrent à se poser comme candidat à la chaire de professeur des langues modernes de l'Europe à l'institution Taylor à Oxford, qui était au moment d'être inaugurée. C'était un emploi honorable; les appointements étaient de quatre cents livres sterling par an; la nomination était pour cinq années, avec faculté de réélection. Trithen fut élu en 1848, quoiqu'il eût des concurrents redoutables, et il commença son cours par une leçon *sur la position qu'occupent les dialectes slaves parmi les autres langages de la famille indo-européenne;* elle a été réimprimée dans les Mémoires de la société philologique de Londres, société dont Trithen faisait partie depuis 1843. Une belle carrière semblait s'ouvrir devant lui; elle fut brisée par un coup terrible : la raison du savant disparut. On a dit que cette catastrophe était la suite d'avoir vu une personne qu'il aimait lui préférer un rival; le fait est qu'il avait déjà donné des marques d'une excentricité inquiétante. Son père vint le chercher et le conduisit à Odessa, où il fut placé, en 1851, dans une maison de santé. En 1854, la ville ayant été menacée d'un bombardement, Trithen fut transporté dans un village; sa raison se rétablit alors, mais sa vie s'éteignit presque aussitôt, le 27 avril 1854. Il ne laissait pas d'ouvrages qui pussent attester l'étendue et la solidité de ses connaissances, déjà bien constatées par les articles qu'il avait fournis aux publications que nous avons signalées. Z.

TRITTO (Jacques), compositeur, né à Altamura dans le royaume de Naples, en 1735, apprit la musique au conservatoire de la *Pieta*, sous la direction de Nic. Fago, surnommé *le Tarentino*, et il y fit de tels progrès qu'après la mort de son maître on le choisit pour le remplacer. Partisan de l'ancien système mélodramatique italien, il s'efforça de le soutenir par sa voix et par son exemple. Il a laissé, sous le titre de *Scuola del contrappunto, ossia teorica musicale*, Madrid, 1816, in-4°, un traité dans lequel, après avoir développé les principes de l'harmonie, il donne les règles générales pour chiffrer les différents mouvements de la basse. Tritto ne fut pas heureux au théâtre ; cependant on pourrait citer plusieurs de ses pièces qu'on applaudit longtemps en Italie, telles que la *Vergine del Sol, Apelle e Campaspe*, parmi les opéras sérieux, et la *Scuola degli amanti, il Convitato di Pietra, i due Gemelli*, dont il a enrichi la scène comique. Il a montré beaucoup plus de talent dans les musiques d'église, parmi lesquelles on admire un *Credo* à cinq voix et une grand'messe à huit, avec accompagnement de deux orchestres. Lorsqu'aux anciens conservatoires de Naples on voulut substituer un établissement unique, sous le nom de *Collége royal de musique*, Tritto fit partie du comité chargé de la direction de cette nouvelle école. Parmi ses collègues étaient Fenaroli et Paisiello, auxquels il survécut, et Zingarelli, qui lui a succédé dans la place de premier maître de la chambre de la chapelle du roi. Il est mort à Naples le 17 septembre 1824 à l'âge de 89 ans. A—G—S.

TRIVETH ou TREVETH (Nicolas), historien et philologue, né vers 1258, fut élevé par les dominicains de Londres et fit sous leur direction de rapides progrès dans les lettres. Son goût pour l'étude l'ayant décidé à embrasser la vie religieuse, il fut envoyé par ses supérieurs à l'académie d'Oxford, où il fit ses cours de philosophie et de théologie de la manière la plus brillante. Il se rendit ensuite à Paris. Après y avoir perfectionné ses connaissances par la fréquentation des savants. Il retourna prendre le bonnet de docteur à Oxford et revint enfin à Londres, où ses confrères montrèrent d'autant plus de joie de le revoir qu'ils l'avaient cru perdu pour eux. Elu prieur de son couvent, il partagea le reste de sa vie entre l'étude et l'enseignement, et mourut en 1324, avec la réputation d'un des hommes les plus instruits et les plus laborieux

de son siècle. Il nous reste de Triveth des ouvrages de théologie, de philologie et d'histoire qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances; mais on doit convenir avec Leland (*Script. Britann.*, ch. 332) que le style en est barbare. Le P. Quetif en cite trente-cinq, dont il indique les diverses copies que l'on connaissait de son temps dans les bibliothèques de France et d'Angleterre (*Scriptor. ord. Prædicat.*, t. 1, p. 561-565). Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Paralipomènes et les Psaumes; 2° l'*Exposition des vingt-deux livres de la Cité de Dieu*, de St-Augustin. Thom. Walleys ou Valois, autre dominicain anglais, conçut après Triveth le dessein d'expliquer l'ouvrage de St-Augustin, mais ne l'exécuta que sur les dix premiers livres. Dans la suite, les copistes complétèrent son travail avec celui de Triveth, et c'est ainsi que ce commentaire se trouve imprimé dans l'édition de la *Cité de Dieu*, Mayence, Schoeffer, 1473, in-folio. Il en existe plusieurs autres éditions du 15e siècle, Bâle, 1479; Toulouse, 1488; Venise, 1489; et Fribourg en Brisgaw, 1494. 3° Un *Commentaire sur le traité de Boëce, de la consolation de la philosophie;* il est inédit. C'est à tort que quelques critiques ont cru que l'ouvrage de Triveth avait été publié sous le nom de St-Thomas d'Aquin; ce commentaire n'est pas digne en effet du grand docteur dont il porte le nom; mais le P. Quetif a démontré (*loc. cit.*) que Triveth n'en est pas non plus l'auteur. 4° Des *Notes philologiques* sur les déclamations, les opuscules et les tragédies de Sénèque; sur Tite-Live (1), Juvénal et les *Métamorphoses* d'Ovide. 5° des *Annales* depuis l'origine du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, et depuis la naissance du Sauveur jusqu'à la fin du 13e siècle. On ne connaît aucun manuscrit de la seconde partie. 6° Un *Catalogue des rois anglo-saxons* pendant la durée de l'heptarchie; 7° *Annales ab anno* 1136 *ad ann.* 1307. C'est une histoire fort intéressante des rois d'Angleterre de la maison des Plantagenet. Dom d'Achery l'a publiée sur un manuscrit d'Emer. Bigot, revu par Adr. Valois dans le *Spicilegium*, tome 8 de l'édition in-4° et tome 3 de l'édition in-folio. Ant. Hall, savant anglais, revit cette histoire sur les manuscrits d'Oxford et de Londres et la fit réimprimer séparément, Oxford, 1717, in-8°. Il faut joindre à cette édition un second volume publié par Hall, ibid., 1722, in-8°, qui contient : *Annalium Nicol. Triveti continuatio ad ann.* 1336, *auct. anonym.; Adam. Murimuthensis Chronicon cum continuatione*. Outre les auteurs que nous avons déjà cités, on peut consulter encore Fabricius, *Bibl. med. et infim. latinitatis*, etc. W—s.

TRIVISANO. *Voyez* TREVISANO.

(1) Un beau manuscrit sur vélin de ce commentaire sur Tite-Live est cité dans le *Catalogue de la bibliothèque Mac-Carthy*, n° 4370.

TRIVISANO (BERNARD). *Voyez* BERNARD LE TRÉVISAN.

TRIVISANO (MARC), biographe, né au commencement du 17e siècle d'une ancienne famille vénitienne, fut un des élèves les plus distingués de Paul Scarpi. Il se rendit si célèbre par un trait extraordinaire de générosité envers son ami Nicolas Barbarigo, que Charles Ier, roi d'Angleterre, chargea son ambassadeur à Venise de lui envoyer les portraits des deux amis. Marc, que depuis lors on surnomma *le Héros*, servit avec distinction dans la guerre du Frioul, en 1616. En quittant l'épée, il se livra à la composition de plusieurs ouvrages, dont la plupart n'ont point été imprimés. Il mourut à Venise vers 1674. On a de lui : 1° *Vita di Francesco Erizzo, principe di Venezia*, Venise, 1651, in-4°; 2° *Le azioni eroiche di Lazaro Mocenigo*, ibid., 1659, in-4°; 3° l'*Immortalita di G. B. Ballerioo*, ibid., 1671, in-4°; 4° *Pompe funebri celebrate a' suoi concittadini morti nell' ultima guerra contro il Turco*, ibid., 1673, in-4°. Sa vie a été écrite par Pona. A—G—S.

TRIVISANO (BERNARD), neveu du précédent, philosophe, né d'une ancienne famille à Venise en 1652, ne dut la conservation de sa vie qu'à la fermeté de son père. Le chirurgien, ne sachant plus comment vaincre les difficultés d'un accouchement extraordinaire, proposait de sauver la mère aux dépens de l'enfant. « Sauvez-« les tous les deux ou perdez-les ensemble, » répondit le sévère patricien, et cette inflexibilité épargna peut-être deux victimes. Placé sous les yeux d'un oncle paternel, le jeune Bernard fit des progrès dans les langues, la géographie, l'histoire, la philosophie et la politique. Il montrait surtout du penchant pour les mathématiques, qu'à défaut de bons livres élémentaires il apprit sur de vieux cahiers de son aïeul. Il ne fut pas plus heureux en philosophie; les sectateurs d'Aristote, aux prises avec les platoniciens, parlaient beaucoup sans s'entendre. Les élèves, embarrassés par le jargon barbare de leurs maîtres, en adoptaient aveuglément les opinions, et c'est ainsi que l'erreur, se perpétuant par l'ignorance, étendait ses ténèbres. Loin de se conformer aux usages établis, Trivisano voulut tout connaître par lui-même; il examina les différents systèmes, et, après les avoir comparés ensemble, il se décida pour celui qui lui parut moins exigeant. Son éducation se perfectionna dans les voyages; il visita l'Allemagne, la France, l'Angleterre. Accueilli partout avec distinction, il le fut particulièrement à la cour de Louis XIV, qui avait des raisons pour flatter l'orgueil national des Vénitiens. A son retour en Italie, Trivisano, qui se trouvait à la tête d'une grande fortune, en employa une partie à l'augmentation de sa bibliothèque et de ses collections de statues et de médailles. Ce musée, formé en partie des débris de celui des ducs de Man-

tone, et dont parle avec étonnement Montfaucon (*Diar. ital.*, p. 69), est devenu ensuite la propriété de la famille Giustiniani à Venise. Bernard fit un assez long sejour à Rome, où il avait accompagné son frère François, nouvellement élevé à l'épiscopat. Rappelé dans sa patrie, il fut nommé gouverneur (*capitano*) de Bellune et peu après magistrat de la *quarantia*. Il allait obtenir l'ambassade de Constantinople, lorsque, par un édit, le sénat écarta des hautes charges de la république les familles qui avaient des individus au service du saint-siége. Trivisano, compris dans cette exclusion, se livra entièrement à l'étude; il composa un grand nombre d'ouvrages dont la plupart n'ont pas été imprimés. Embrassant les objets les plus variés et quelquefois même les plus disparates, il écrivit sur la politique, sur la morale, sur la philosophie, sur le droit, et il rédigea en même temps la relation de ses voyages, des grammaires pour le grec et pour l'hébreu et jusqu'à des traités de chiromancie et d'art cabalistique. Nommé professeur public de philosophie, il entreprit un grand travail pour en faciliter l'étude à ses élèves. Il allait le livrer à l'impression lorsqu'il mourut, le 31 janvier 1720, dans sa terre de Vogliano, près de Conegliano. Il prit part à la rédaction du *Giornale de' letterati d'Italia*, fondé par Zeno, Vallisnieri et Maffei, avec lesquels il fut très-lié. On a de lui : 1° l'*Immortalità dell' anima*, Venise, 1699, in-4°; 2° *Meditazioni filosofiche*, ibid., 1704, in-4°. C'est le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir huit. *Voyez* Zeno, *Lettera discorsiva intorno alla grand' opera delle Meditazioni filosofiche*, etc., ibid., 1704, in-8°, et les *Actes de Leipsick*, 1706, p. 249. 3° *Prælectiones fundamentales*, Venise, 1719, in-8°, contenant dix-neuf leçons de philosophie, dont les huit premières avaient paru en 1712 sous le titre de *Cursus philosophicus*, in-8°. Le P. Bertolli en donna la même année un extrait, suivi d'un *Synopsis*, sur un nouveau système de l'auteur. 4° *Della laguna di Venezia*, ibid., 1715, in-4°, et 1718, in-4°, édition corrigée et augmentée. Ce n'est là que le prodrome d'un grand ouvrage auquel il avait employé plusieurs années de travail; il y rend compte de ses recherches sur l'ancien état du bassin et du littoral vénitien; il en dresse le plan et en montre les altérations, mais ses calculs sont aussi inexacts que les principes sur lesquels il les établit. Dominé par l'idée qu'il n'y a rien à craindre des rivières qui se jettent dans l'*Estuario*, il présente les objets sous un faux aspect, n'ayant d'autre but que d'accréditer son système (*voy.* Zendrini). 5° Une *Introduction* à l'ouvrage intitulé *Riflessioni sopra il buon gusto intorno alle scienze ed alle arti*, *di Lamindo Pritanio* (Muratori), ibid., 1708, in-12; — deux lettres à Vallisnieri sur un prétendu phénomène, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. 32, p. 384); — et deux dissertations anonymes, dans un recueil pour la mort de sa fille Elisabeth, ibid., 1702, in-8°. *Voyez* son *Eloge*, par Lioni, dans le journal ci-dessus cité, t. 34, p. 1. A—G—S.

TRIVULCE (Jean-Jacques), Milanais, d'une famille ancienne et illustre, était né, vers l'année 1447, d'Antoine Trivulzio, seigneur de Codogno et de Pontenura, et de Franceschina Visconti. Il fit ses premières armes sous François Sforza, duc de Milan, qui l'envoya, à peine âgé de dix-huit ans, avec son fils Galeas Marie, servir en France le roi Louis XI. Dans la ligue du duc et du pape contre les Vénitiens, en 1483, il fut un des lieutenants généraux de l'armée alliée. Galeas Marie l'avait désigné pour être un des conseillers de régence de son fils Jean Galeas; mais l'ambition de Louis le Maure, oncle et tuteur du jeune duc, l'ayant éloigné des affaires, il reprit la carrière militaire et servit chez divers princes étrangers. Il s'était engagé avec Alphonse II, roi de Naples, en 1494, au moment où Charles VIII porta la guerre en Italie, et il accompagna dans la Romagne Ferdinand, fils d'Alphonse, qui ne sut point arrêter la marche des Français. Chargé ensuite de la défense de Capoue, il rendit cette ville après une si courte résistance qu'on le soupçonna d'avoir trahi la maison d'Aragon. En effet, il entra bientôt dans l'armée française, et, suivant Charles VIII à son retour, il combattit vaillamment pour ce prince a la bataille du Taro. Avant de repasser les Alpes, le roi lui confia la défense d'Asti, qui appartenait au duc d'Orléans, et lui laissa cinq cents gendarmes pour garder cette ville, mais ces cavaliers français, ne voulant point obéir à un étranger, l'abandonnèrent presque tous. Trivulce cependant réussit à garder cette ville avec le secours des Guelfes de Lombardie, dont il s'efforça de réveiller l'ancienne animosité. Lorsque le duc d'Orléans, devenu roi de France, se prépara à la conquête du Milanais, le commandement d'Asti devint plus important. Trivulce y conduisit, en 1499, une nouvelle armée, et il étendit de là ses intrigues parmi les Lombards. Aidé par les Guelfes, il conquit en moins d'un mois tout le duché de Milan et contraignit Louis le Maure à s'enfuir en Allemagne. Louis XII, pour récompense, lui donna en fief la ville de Vigevano et le nomma maréchal de France et gouverneur du Milanais. Mais autant l'esprit de parti de Trivulce avait favorisé ses conquêtes, autant il devint fatal à son administration, lorsqu'il accabla ses ennemis de tout le poids d'un gouvernement despotique et de tout l'acharnement d'un chef de factieux. Ces violences excitèrent, en 1500, la révolte du Milanais et le retour en Italie de Louis le Maure. Trivulce cependant eut le bonheur d'arrêter tout à coup cette révolution en faisant prisonniers les deux Sforze dans Novare. Il se distingua de nouveau dans la guerre qu'excita en Italie la ligue de Cambrai et con-

duisit l'avant-garde de Louis XII à la bataille d'Agnadel. La mort de Charles d'Amboise (10 mars 1511) lui fit déférer le commandement général. Gaston de Foix fit ses premières armes sous lui dans cette campagne. Trivulce avait marié sa fille Françoise à Louis Pic, le plus jeune des frères du comte de la Mirandole. Il excita son gendre et ensuite sa fille à demander, au nom de son petit-fils Galeotto, la possession de cette forteresse importante, qui lui fut livrée en effet. Avant la fin de la même campagne, Gaston de Foix fut nommé général de l'armée française, et Trivulce ne fut plus que son lieutenant et son conseil; mais peut-être est-il juste de lui attribuer la plus grande part dans les victoires du jeune héros. La mort de Gaston rappela Trivulce au commandement suprême. Il se croyait sur le point de conquérir encore une fois le duché de Milan et de faire prisonnier Maximilien Sforze, comme il avait fait de son père, lorsque l'arrivée imprévue d'une armée suisse rompit ses mesures. Il fut battu à la Rioute, près de Novare, le 6 juin 1513, et les Français attribuèrent sa défaite à l'obstination avec laquelle il avait établi son camp dans un mauvais emplacement. Cependant Trivulce fut employé de nouveau, en 1515, sur les frontières d'Italie, par François Ier. Il ouvrit à ce monarque le passage des Alpes, et il le mit à même, le 15 août, de surprendre à Villefranche Prosper Colonne, le général ennemi. Plus tard, il eut une grande part à la victoire de Marignan. A la fin de la campagne, François Ier le chargea de conduire des secours aux Vénitiens; mais il ne put se rendre maître de Brescia, dont il entreprit le siége avec eux. A son retour, ayant éprouvé quelques dégoûts à la cour, où François Ier manifesta des soupçons contre lui et ne voulut point entendre sa justification, il s'éloigna et ne fut plus employé. Il mourut à Châtres, ou Arpajon, le 5 décembre 1518. Il avait demandé qu'on inscrivît cette épitaphe sur son tombeau : « *Hic quiescit qui nunquam quievit.* » Quoique dans l'habitude de sa vie il fût très-avare, on le voyait dans de certaines occasions surpasser les plus riches monarques en magnificence et en prodigalité. Il avait amassé une immense fortune par des moyens quelquefois peu honorables. Il avait épousé en premières noces Marguerite, nièce du fameux Barthélemi Coleoni; il n'en eut point d'enfants. Il épousa ensuite Béatrix d'Avalos, sœur du marquis de Pescaire, et il en eut un fils, nommé Jean-Nicolas, qui mourut avant lui. *Voyez* Rosmini, *Istoria della vita e delle gesta di Giann-Giacopo de Trivulzio, soprannominato il Grande*, Milan, 1815, 2 vol. in-4°, fig. — TRIVULCE (René), frère du précédent, s'attacha au parti opposé au sien et se déclara Gibelin au moment où son frère cherchait à renouveler le parti guelfe. Il demeura fidèle à Louis le Maure, qui le chargea du commandement de ses armées. Luttant contre une fortune toujours contraire, René montra autant de bravoure que de dévouement à son maître. Après la captivité de Louis le Maure, il entra au service des Vénitiens, et il y demeura jusqu'à sa mort. S. S—I.

TRIVULCE (THÉODORE), fils de Pierre et neveu de Jean-Jacques, entra au service de France pendant la guerre de Naples et fut un des généraux qui se virent contraints, en 1504, de livrer Gaëte à Gonsalve de Cordoue. Il effaça le souvenir de ce premier revers par sa brillante conduite à la bataille d'Agnadel, en 1509, et à celle de Ravenne en 1512. Après la mort de Barthélemi d'Alviano, il fut, du consentement du roi de France, chargé du commandement général de l'armée vénitienne. Il l'exerça plusieurs années avec gloire; mais lorsque Milan fut surpris, le 19 novembre 1521, par Prosper Colonne et le marquis de Pescaire, Théodore Trivulce, qui était accouru désarmé pour apaiser le tumulte, fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'au prix de vingt mille florins d'or. Les Vénitiens ayant quitté l'alliance de la France pour celle de l'Empereur, Trivulce, tout dévoué à la première puissance, renonça au commandement de l'armée de la république et entra au service de François Ier. Chargé par lui du gouvernement de Milan, en 1524, pendant le siége de Pavie, il évacua cette ville lorsque le roi fut fait prisonnier. Il obtint, en 1524, le bâton de maréchal de France et fut chargé du gouvernement de Gênes; mais il s'y laissa surprendre par André Doria, auquel il fut obligé de livrer cette ville et sa citadelle. Il devint ensuite gouverneur de Lyon, et c'est dans cette ville qu'il mourut, en 1531, ne laissant qu'une fille. S. S—I.

TRIVULCE (ANTOINE), frère du précédent, se déclara pour les Français lorsqu'ils se rendirent maîtres du Milanais, et fut fait cardinal en 1500, à la demande du roi, par le pape Alexandre VI. Il mourut en 1508. — TRIVULCE (Scaramutia), neveu de Jean-Jacques, fut un excellent jurisconsulte, puis conseiller d'Etat en France, sous Louis XII, et successivement évêque de Côme et de Plaisance et cardinal. Il mourut le 9 août 1527. — TRIVULCE (Augustin), neveu de Théodore, fut abbé de Fromont, en France, et camérier du pape Jules II, puis évêque de Bayeux, de Toulon, de Novare et archevêque de Reggio. Après la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en otage à Naples, où il fit paraître une grande fermeté. Il était ami de Bembo et de Sadolet, et il avait composé une histoire des papes et des cardinaux; mais il mourut à Rome, le 30 mars 1548, avant de l'avoir fait imprimer. — TRIVULCE (Antoine), neveu de Jean-Jacques, fut référendaire des deux signatures, puis évêque de Toulon et ensuite vice-légat d'Avignon. Il s'opposa avec force à l'entrée des hérétiques dans le Comtat, fut envoyé légat en France, où il prit part à la con-

clusion du traité de Cateau-Cambrésis; puis, s'étant mis en chemin pour retourner en Italie, il mourut d'apoplexie, à une journée de Paris, le 26 juin 1559. — TRIVULCE (Jean-Jacques-Théodore), petit-neveu du précédent, après avoir servi avec gloire dans les armées de Philippe III, embrassa l'état ecclésiastique et fut fait cardinal en 1626. Il devint ensuite vice-roi d'Aragon, puis de Sicile et de Sardaigne, gouverneur général du Milanais et ambassadeur d'Espagne à Rome. Il mourut à Milan le 3 août 1657. Son petit-fils étant mort sans postérité en 1678, la famille Gallio prit le nom de Trivulce, et c'est de cette dernière famille que descendait Alexandre TRIVULCE, qui commanda la garde nationale de Milan après l'invasion des Français, en 1796, et qui, devenu bientôt après général et ministre de la guerre, mourut le 3 mars 1805, à Paris, où il était venu pour assister au couronnement de Napoléon. *Voyez* Litta, *il Trivulzi*, dans son ouvrage intitulé *Delle famiglie celebri d'Italia*, Milan, 1819, in-fol., fig. Z.

TROC (MICHEL-ABRAHAM), jurisconsulte et littérateur, né à Varsovie et établi à Leipsick pendant une partie du 18e siècle, a publié, dans cette dernière ville, un recueil intitulé *Bibliotheca polono-poetica*, 2 vol. in-8°, contenant des poésies polonaises dont la plupart sont des traductions du latin et du français. On a aussi de lui un dictionnaire polonais, allemand et français. Il a eu part à l'*Inventaire des lois et constitutions de Pologne* commencé par Ladovius et continué par Zaluski; l'édition, soignée par Troc, a paru à Leipsick en 1733. Voyez *Bibliotheca poetarum polonorum* de Zaluski, article *Troc*. C—AU.

TROCHEREAU DE LA BERLIÈRE (JEAN-ARNOLD), littérateur, né à Paris en 1718, fut employé dans diverses administrations et consacra ses moments de loisir à cultiver, non sans succès, la littérature anglaise. Déjà avancé en âge à l'époque de nos premiers troubles civils, il se retira dans un des faubourgs de la capitale, ne laissant connaître le lieu de sa retraite qu'à un petit nombre d'amis intimes. Ainsi, malgré les orages qui grondaient de toutes parts, ses derniers jours s'écoulèrent aussi doucement et aussi tranquillement que possible. Des biographes assurent qu'il mourut en 1792, d'autres prolongent sa carrière jusqu'au commencement de ce siècle. De quel côté est la vérité? C'est ce que nous ne saurions dire. Trochereau était membre de l'ancienne académie de Rouen. Cet homme modeste n'ayant pas mis son nom à tout ce qu'il a publié, nous ne pouvons citer comme étant certainement de lui que les traductions suivantes : 1° *Choix de différents morceaux de poésie*, Paris, 1749, in-12. Ces morceaux, extraits de Spenser, Dryden, Pope, etc., sont rendus avec fidélité et élégance. On y a seulement relevé quelques légères incorrections de style. 2° La *Spectatrice*, Paris, Rollin fils, 1750, 2 vol. in-12; ouvrage intéressant et bien écrit, traduit ou plutôt abrégé avec goût du *Spectateur féminin* d'Elisa Haywood ou Heywood (*voy.* ce nom et l'*Examen des dictionnaires historiques* de Barbier, p. 447). 3° *Histoire naturelle du thé, avec des observations sur ses qualités médicales et les effets qui résultent de son usage*, Paris, Lacombe, 1773, in-12; bonne traduction de la curieuse monographie du médecin philanthrope anglais Jean Cockley Lettsom (*voy.* ce nom). C'est à tort qu'on lui a attribué les *Nouveaux mélanges de poésie grecque*, etc., Paris, 1779, in-8° (*voy.* *Scipion* ALLUT). B—L—U.

TROGOFF (le comte DE), amiral français, né en Bretagne, vers 1740, d'une ancienne et illustre famille de cette province, entra fort jeune dans l'armée navale et fit avec distinction, sous les ordres du comte de Grasse et de Suffren, la guerre de l'indépendance américaine, que termina la paix de 1783. Parvenu successivement aux grades de capitaine et de contre-amiral, il était en cette qualité dans le port de Toulon en 1793, et il commandait la flotte française conjointement avec le fils du comte de Grasse. Ce fut à l'époque où Toulon se trouvait assiégé par les Anglais. Placés entre la flotte de l'amiral Hood, qui offrait de les secourir, et les commissaires de la convention Barras et Fréron qui les menaçaient de les châtier, les Toulonnais tournèrent leurs regards vers l'amiral anglais, et s'étant formés en assemblées de sections pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire dans des circonstances aussi critiques, ils nommèrent un comité de défense générale dont les amiraux Trogoff et de Grasse furent les principaux membres. Bientôt instruit par eux des dispositions des Toulonnais, l'amiral Hood leur envoya un bâtiment parlementaire avec une déclaration et une proclamation qu'il adressa aux habitants de la ville. La déclaration préliminaire était ainsi conçue : « Si l'on se déclare franchement en faveur du *gouvernement monarchique*, « si l'on se décide à mettre le port à ma disposition, le peuple aura tous les secours que l'escadre anglaise pourra lui fournir. Je déclare « qu'il ne sera touché ni aux propriétés ni aux « personnes; toutes seront respectées et protégées; nous ne voulons que rétablir la paix. « Lorsqu'elle aura lieu, nous remettrons le port, « la flotte à la France, d'après l'inventaire qui « en sera fait. » La proclamation était adressée à tous les habitants de la France, et plus particulièrement à ceux du Midi, qui, déjà insurgés pour la plupart contre la convention, avaient moins que les autres besoin de ces exhortations. Le message était du 12 août 1793. Il fut adressé aux sections de Toulon, assemblées dans les formes républicaines. Elles en délibérèrent et y donnèrent leur adhésion. Alors une seconde déclaration leur fut notifiée, signée à la hauteur de Toulon le 28 août 1793. L'amiral anglais n'entendait prendre possession de Toulon qu'à titre de dépôt pour Louis XVII, sauf à rendre cette

place lors du rétablissement de la paix en France. Ces trois pièces portaient la signature de l'amiral, et l'on peut dire que rien de plus authentique ne pouvait être écrit. La flotte anglaise, qu'accompagnaient deux escadres, l'une espagnole et l'autre napolitaine, se mit aussitôt en devoir de pénétrer dans la rade. Alors une partie de la flotte française, commandée par le contre-amiral Julien, que les marins du parti révolutionnaire avaient reconnu pour leur chef, voulut s'opposer à l'entrée des Anglais; mais les batteries de terre menacèrent de tirer sur ces vaisseaux récalcitrants, et Julien, abandonné par plusieurs capitaines, fut obligé de mettre à la voile et de s'échapper avec les équipages de 7 vaisseaux. Tout le reste, arborant le pavillon blanc, se rangea sous les ordres de Trogoff. Alors les Anglais débarquèrent sans obstacles et furent reçus comme des libérateurs, des auxiliaires; c'était, comme on l'a vu, une alliance convenue et parfaitement établie. L'amiral anglais prit en conséquence possession du fort Lamalgue et de la ville au nom du roi de France; le drapeau blanc remplaça partout le drapeau tricolore. Hood, n'ayant que 6.000 hommes pour la défense d'une place qui en exigeait plus du double, invita l'amiral espagnol Langara, également allié du roi de France, à faire descendre ses troupes de marine. On fit venir du Roussillon 4.000 Espagnols, ce qui, avec un pareil nombre de Piémontais et de Napolitains, compléta une armée d'environ 20.000 hommes que vinrent augmenter encore 2 régiments anglais tirés de la garnison de Gibraltar. Avec de pareilles forces Hood fit occuper tous les forts extérieurs pour y attendre les troupes de la république, qui devaient attaquer Toulon après avoir soumis Marseille, où, comme à Lyon, le parti opposé à la convention avait triomphé. Trogoff prit peu de part à ces dispositions de l'amiral anglais, qui, dès lors, sembla affecter de n'avoir avec lui que les rapports dont il ne pouvait se dispenser pour sa propre sûreté. On lui avait envoyé de Londres des commissaires avec de grands pouvoirs, parmi lesquels on remarquait le gouverneur de Gibraltar, O'Hara, qui prit aussitôt le titre et les fonctions de gouverneur de Toulon. D'un autre côté, l'amiral Trogoff s'étant mis à la tête de la commission de gouvernement créée par les habitants, et qui seule alors devait être considérée comme pouvoir légitime, s'occupait exclusivement avec elle des moyens de rétablir la monarchie. Parmi ces moyens, le plus efficace lui sembla d'abord de se mettre en rapport avec le régent du royaume, qui ne pouvait être autre que le frère aîné de Louis XVI, alors résidant au château de Ham, en Westphalie. Ce fut là qu'une députation des Toulonnais alla lui porter une adresse pour qu'il se hâtât de venir dans leur ville et de s'y constituer régent du royaume. Ce prince n'hésita pas, et après avoir traversé l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, il arriva plein de confiance à Turin chez le roi son beau-père, qui, dans le même temps, soutenait de son côté une guerre difficile contre la république française et n'avait pu envoyer aux insurgés de Lyon les secours qu'il leur avait promis. On a dit que ce fut à l'instigation de l'Angleterre que Victor-Amédée manqua ainsi à ses promesses aux Lyonnais, et que, par les mêmes causes, il ne fut pas permis à son gendre, le comte de Provence, d'aller jusqu'à Gênes où un bâtiment de guerre, envoyé par Trogoff, l'eût transporté à Toulon. Sa présence en cette ville dans de pareilles circonstances ne pouvait manquer d'avoir les plus grands résultats. Mais il est évident que les motifs qui avaient fait craindre le triomphe de la royauté à Lyon devaient inspirer les mêmes craintes pour Toulon. Dès que Trogoff avait appris que le frère de Louis XVI était parti de Ham pour aller s'embarquer à Gênes, il avait fait armer un vaisseau de 74, pour qu'il allât le recevoir dans ce port. Il n'avait pas prévu sans doute les difficultés que ce prince rencontrerait à Turin, et bien moins encore celles qu'il devait éprouver à Toulon de la part d'un allié. Sa confiance dans l'amiral Hood était telle, il était si persuadé de son empressement à le seconder dans cette occasion, que ce ne fut que par déférence qu'il le prévint au moment où son vaissseau fut prêt à partir, et qu'au même instant il en fut parlé aux commissaires du ministère anglais. Voilà la réponse qu'il reçut de ces commissaires : « La régence de France, y « est-il dit, intéresse l'Europe entière, et surtout « les puissances coalisées, puisque dans les circonstances présentes l'autorité du régent, « comme celle du trône même, ne peut être rétablie que par leur secours et par des efforts « immenses de leur part. Cet objet doit donc, « de toute nécessité, ainsi que par toutes les « obligations de la saine politique, être traité « directement avec les cours qui combattent les « ennemis de votre roi. Une affaire aussi importante, et qui embrasse des relations politiques aussi étendues et aussi combinées, ne « peut être tournée avec avantage par une seule « ville, respectable, à la vérité, à toutes sortes de « titres, mais qui est pour le moment non-seulement isolée du reste de la France, mais ayant « contracté pour l'intérêt du royaume, comme « pour son propre salut, des relations récentes « et sacrées avec une autre puissance. Il est évident, dans tous les cas, que les ministres de « Sa Majesté Britannique doivent être absolument incompétents à décider sur ces objets « sans avoir spécialement consulté leur cour et « obtenu des pouvoirs directs. Jusqu'alors, ne « nous trouvant point autorisés à compromettre « Sa Majesté sur les questions de la régence, nous « pouvons encore moins consentir à la proposition qui a été faite d'appeler M. le comte de « Provence à Toulon pour y exercer les fonctions

« de régent, car ce serait destituer Sa Majesté « Britannique avant l'époque stipulée de l'autorité qui lui a été confiée à Toulon... » Ce n'est pas au reste par suite de cet acte que l'amiral Hood et ses alliés furent alors obligés de sortir de Toulon, ce fut par suite des conventions signées à Bruxelles entre l'Autriche, la république française et l'Angleterre (*voy.* NAPOLÉON et DOHM). Toulon rentra ainsi sous le joug de la convention nationale, et ses habitants furent livrés aux vengeances des Fréron et des Barras (*voy.* ces deux noms). Trogoff n'échappa à ce désastre qu'en montant sur une frêle embarcation qui le jeta sur les côtes d'Espagne, où peu de temps après il mourut des suites d'une épidémie. — Son fils, qui avait obtenu du gouvernement de la restauration une sous-lieutenance dans un régiment d'infanterie, mourut en 1816 à Calais par un suicide. M—D j.

TROGOFF (le comte JOAQUIN-SIMON LOUIS DE), de la même famille que le précédent, naquit comme lui en Bretagne vers 1760, et entra fort jeune comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, avec lequel il fit les deux dernières campagnes de la guerre d'Amérique. Il émigra en 1790 et servit d'abord dans l'armée de Condé, puis dans un corps autrichien, et fut particulièrement attaché au prince Louis de Rohan (*voy.* ce nom), qu'il accompagna dans ses différentes campagnes et dont il subit toutes les vicissitudes. Ce prince ayant été blessé et forcé de s'éloigner momentanément, le comte de Trogoff fut employé à l'état-major général sous le prince de Schwartzemberg. En 1814, il se trouva à l'entrée des alliés dans Paris, au 31 mars, et il concourut de tout son pouvoir aux manifestations royalistes qui y éclatèrent ce jour-là. Ce fut alors qu'il demanda et obtint sa démission du service autrichien, où il était entré depuis vingt-deux ans, et il conserva le grade de colonel. S'étant alors rendu auprès de Monsieur, frère du roi, qui était à Nancy, ce prince l'envoya pour sommer quelques places de l'Alsace, et il l'emmena ensuite à Lyon comme son aide de camp. S'étant trouvé à Paris à l'époque du 20 mars 1815, il suivit la famille royale en Belgique et y fut chef d'état-major de l'armée que commanda le duc de Berry. Revenu à Paris au mois de juillet, il reprit ses fonctions auprès de Monsieur, et les continua jusqu'à la révolution de 1830. Alors il suivit encore la famille royale dans l'exil, d'abord en Angleterre, puis en Autriche, où il termina sa carrière vers 1840. M—D j.

TROGUE. *Voyez* POMPÉE.

TROILI (PLACIDE), historien, né vers l'année 1687 à Montalbano, embrassa la règle de Cîteaux et prononça ses vœux dans un couvent nommé le *Sagittaire*, en Calabre. Appelé à la tête de cette maison, il dut se transporter à Rome pour soutenir ses droits contre les prétentions des religieux toscans, qui aspiraient au privilége de les gouverner. Tandis qu'on applaudissait au zèle de l'abbé, on apprit avec surprise qu'il venait de répandre un mémoire entièrement opposé à ses publications antérieures. Cette déloyauté, d'autant plus inexplicable qu'aucun motif connu ne l'avait provoquée, aurait eu les suites les plus funestes pour le Sagittaire, si l'autorité temporelle n'eût refusé d'enregistrer la bulle qui plaçait cette communauté sous une juridiction étrangère. En attendant, Troïli, jugé par ses frères, fut privé du titre d'abbé et expulsé du couvent. En vain demanda-t-il au saint-siége la révision de cet arrêt. Ses réclamations ne furent point entendues, et il lui fallut implorer comme une grâce la permission de se retirer dans une autre province. Il choisit le monastère de Realvalle, où il termina sa vie dans l'étude et la prière. Ayant formé le projet d'écrire l'histoire du royaume de Naples, il s'y prépara par d'immenses lectures, en mettant à contribution les anciens et les modernes, les nationaux et les étrangers, et en fouillant les vastes collections de Grævius, de Gronovius, de Burmann, de Muratori. Ces matériaux, rassemblés sans ordre, furent employés sans discernement. Des détails oiseux, des digressions inutiles, une foule de renseignements n'ayant presque point de rapport avec l'histoire napolitaine, et qui ne s'y trouvent que parce qu'ils étaient dans la tête de l'auteur, composent le fond de cette compilation, dans laquelle l'érudit se montre plus souvent que l'historien. Cet ouvrage fut attaqué par Zavarroni, Palmieri et un anonyme (1). Troïli se défendit contre les deux premiers; il dédaigna ou n'osa point répondre à l'autre. Au sortir de cette querelle, il traça le plan d'une histoire ecclésiastique, qu'il eut le temps de pousser jusqu'au sixième volume. Il en légua le manuscrit au couvent de Realvalle, où il mourut en avril 1757. Ses ouvrages sont : 1° *Istoria generale del reame di Napoli....; una colle prime popolazioni, costumi, leggi, polizia, uomini illustri e monarchi*, Naples 1748-1754, 5 tomes en 11 volumes in-4°. Le dernier volume, outre les tables des matières, contient seize tableaux chronologiques des anciens peuples, des rois et des vice-rois du royaume de Naples. 2° *Dissertazione in difesa di S. Tommaso di Aquino*, ibid., 1749, in-4°, contre une imputation de Summonte (*voy.* ce nom); 3° *Risposta apologetica à Mgr Zavarroni, vescovo di Tricarico*, ibid., 1750, in-4°; 4° *Digressione intorno alla briga con Zavarroni e Palmieri*, dans le 4° volume, 4° partie de l'histoire; 5° *Dissertazione intorno alle due pretese chiese cattedrali nella città di Napoli*, ibid., 1753, in-4° (*voy.* MAZZOCHI). 6° *Theologia positivo-scolastico-historica*, ibid., 1754, 2 vol. in fol. Cet ouvrage, dont il est resté huit volumes inédits, est extrêmement

(1) Soria, qui cite les écrits de Zavarroni et de Palmieri, déclare ignorer celui de l'anonyme. En voici le titre : *Lettera di un amico al Rev. P. D. Placido Troilo, sopra la sua Storia*, Naples, 1761, in-4°.

rare. 7° *I pregiudizj che sopporta la città di Napoli sopra i beneficj ecclesiastici, che si possedono da' forestieri*, ibid., in-8°. *Voy*. Soria, *Storici Napoletani*, p. 600. A—G—S.

TROILIUS (SAMUEL), archevêque d'Upsal, né en 1706 dans la Dalécarlie, où son père était pasteur, fit ses études à Upsal et publia dans cette ville une dissertation : *De magnetismo morum naturali*, qui lui fit obtenir le degré de maître ès arts dans la faculté de philosophie. Né avec un grand talent pour la parole, il résolut de s'appliquer à la prédication et d'entrer dans la carrière ecclésiastique. Ses succès y furent rapides. Après avoir été pasteur d'une paroisse de Stockholm, il devint successivement grand aumônier du roi, évêque de Vesteras et archevêque d'Upsal. Cette dernière dignité lui donna occasion de faire briller son éloquence aux diètes en qualité d'orateur de son ordre. Ses connaissances étendues le firent admettre dans l'académie des sciences de Stockholm. Il mourut en 1764 et fut enterré dans l'église cathédrale de Vesteras, où on lui érigea un monument. Il a laissé des mandements, des oraisons funèbres et un grand nombre de sermons prononcés dans diverses circonstances solennelles. Son Eloge fut lu à l'académie des sciences par C.-F. Mennander, évêque d'Abo, et a été imprimé à Stockholm en 1765. Les enfants de l'archevêque Troïlius avaient été anoblis avant sa mort. C—AU.

TROILIUS (UNO DE), archevêque d'Upsal, fils du précédent, naquit à Stockholm en 1746, fut destiné à l'Eglise et fit ses études à Upsal, où il soutint, en 1766, une thèse dont le titre était : *Specimen philosophiæ homericæ*. L'année suivante, en présence du roi et de la reine de Suède, il en soutint une autre sur la question de savoir *si les hommes peuvent être heureux sans les arts et les sciences;* et enfin une troisième, en 1770, sous la présidence du savant Ihre, son maître : *De runarum in Suecia antiquitate*. Ayant mérité, par ses succès, de voyager aux frais de l'université, il visita l'Allemagne, la France et l'Angleterre. A Paris, le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, le mit en rapport avec la plupart des écrivains célèbres. Il fit une visite à Jean Jacques Rousseau. A Londres, le voyageur trouva Solander, son compatriote, qui venait de faire le tour du monde avec Cook, et passa des journées agréables et instructives avec Banks, qui lui proposa de l'accompagner dans le voyage qu'il était sur le point de faire avec Solander en Islande. Troïlius accepta cette proposition. Il visita, avec ces célèbres naturalistes, l'île de Staffa, puis l'Islande, d'où ils revinrent à Edimbourg et à Londres. En 1773, il retourna par la Hollande en Suède. Il était encore sans fortune et sans place, et quoique Banks lui eût offert sa maison, Troïlius avait cru devoir proposer ses services à sa patrie. Le roi le nomma d'abord aumônier de régiment et le chargea de traduire de l'anglais les Mémoires de Whitelock, ambassadeur de Cromwell auprès de la reine Christine de Suède. Cette traduction fut imprimée en 1774 aux frais du gouvernement. L'année suivante, le roi le nomma son prédicateur ordinaire. Son voyage en Islande avait fait du bruit; et comme Banks ne publia jamais rien, on pressa Troïlius de mettre au jour ses observations sur cette île remarquable. En conséquence, il fit paraître en 1777 ses *Lettres sur un voyage en Islande*, Upsal, in-8°. Elles furent traduites en plusieurs langues. Une traduction française par Lindblom, secrétaire du roi, fut imprimée à Paris en 1781, in-8°, avec cartes et figures. Cette relation, pour laquelle Troïlius a pu profiter des observations de Banks, de Solander et de l'astronome Lind, qui tous l'avaient accompagné, a beaucoup d'intérêt et renferme une foule de renseignements exacts et curieux. La traduction française fut revue par l'auteur, et on l'a enrichie des notes des traducteurs anglais et allemand. Nommé évêque de Linkœping, puis président du consistoire de Stockholm, Troïlius eut occasion de se distinguer à la diète du royaume, et il fut promu, en 1786, à l'archevêché d'Upsal, la première dignité ecclésiastique en Suède. Dans ce poste éminent, il travailla sans relâche au bien de l'Eglise suédoise et à l'amélioration du clergé. La réforme de la liturgie fut en partie son ouvrage. Aux diètes de 1789, 1792 et 1800, il fut l'orateur du clergé. En sa qualité de vice-chancelier de l'université d'Upsal, il eut beaucoup de part aux progrès des études. Peu de temps avant sa mort, il envoya quelqu'un en Suisse pour bien connaître la méthode d'enseignement de Pestalozzi. Troïlius publia un recueil de *Mémoires relatifs à l'histoire de l'Eglise et de la réforme en Suède*, Upsal, 1790-1795, 5 vol. in-8°. Il était membre des académies et des ordres royaux de Suède. Ce prélat mourut le 27 juillet 1803. Son Eloge, par Adlerberth, est inséré dans le tome 9 des *Mémoires de l'académie des belles-lettres de Stockholm*. D—G.

TROLLE (GUSTAVE), archevêque d'Upsal, né en Suède vers la fin du 15e siècle, était d'une des familles les plus puissantes du royaume, et son père, Eric Trolle, avait prétendu à la dignité d'administrateur après la mort de Swantz-Sture; mais Suénon Sture le jeune, fils de Swantz, l'avait emporté et régnait avec gloire. Gustave Trolle était alors à Rome. Sture, connaissant son ambition et désirant le gagner par un procédé généreux, le fit nommer archevêque d'Upsal. Trolle accepta la dignité, mais s'en servit pour perdre l'administrateur. Arrivé en Suède, il entra en négociation avec Christian II, roi de Danemarck, et se refusa à toutes les mesures de conciliation que Sture lui proposa. Les états le déposèrent et son château fut rasé; alors il appela le roi de Danemarck et lança, de concert avec le pontife de Rome, l'interdit de l'Eglise contre l'administrateur et ses partisans. Sture

ayant été blessé mortellement dans un combat contre Christian, Trolle reprit les fonctions d'archevêque à Upsal, et plaça, en 1510, la couronne de Suède sur la tête du monarque danois, qui signala son avénement par le massacre de Stockholm. Gustave Wasa entreprit de venger les Suédois; l'archevêque voulut l'arrêter, mais il fut battu et réduit à quitter le royaume. Il s'attacha à la fortune de Christian. Ce prince, détrôné en Suède, en Danemarck et en Norvége, se retira en Flandre, où Trolle le suivit. Il l'accompagna ensuite dans l'expédition qu'il fit en Norvége et qui le rendit prisonnier de Frédéric, son successeur en Danemarck. Trolle fut réduit quelque temps à l'inaction; mais il reparut sur le théâtre de l'intrigue et des combats lorsque après la mort de Frédéric il s'éleva en Danemarck un parti pour Christian. Il se flattait que le monarque détrôné rentrerait dans ses Etats et que Gustave Wasa succomberait dans la lutte qui allait s'engager; mais il périt dans un combat sanglant près de la ville de Malmoë, en 1535 (*voy.* GUSTAVE WASA, SUÉNON STURE le jeune et CHRISTIAN II). C-AU.

TROLLE (GEORGE-HERMAN DE), contre-amiral de Suède, né en 1680, servit dans sa jeunesse en Angleterre et en Hollande, et acquit une grande expérience. Etant devenu capitaine de haut bord, il combattit, pendant la guerre de Charles XII, contre les Danois et les Russes. Tombé comme prisonnier entre les mains de ceux-ci, il fut présenté à Pierre le Grand, qui voulut le retenir à son service; mais il refusa, et après avoir essuyé une longue et pénible captivité, il retourna en Suède. La compagnie des Indes de Gothenbourg ayant été fondée en 1732, Trolle prit le commandement du premier navire que cette compagnie expédia pour la Chine et fut le premier Suédois qui fit ce voyage, il ramena son vaisseau avec une riche cargaison, malgré les oppositions des Hollandais qui le retinrent quelque temps à Batavia. Après avoir commandé plusieurs expéditions dans la Baltique pendant la guerre de 1742, il fut nommé contre-amiral et reçut des lettres de noblesse. Il mourut en 1765, laissant un fils, mort dans le commencement de ce siècle, et qui fut amiral de Suède sous le règne de Gustave III, qui l'employa pour rétablir la flotte suédoise, de concert avec Chapmard. C—AU.

TROLLÉ (HERLUF), amiral danois, né le 16 janvier 1516, était fils d'un amiral et fut destiné à la marine. Il faisait ses études à Copenhague lorsque cette ville, dont le comte d'Oldenbourg s'était emparé, fut assiégée par le roi Chistian III. Il devait être emmené comme un des otages à Meklenbourg; mais, sur les représentations de son oncle l'archevêque, on le laissa à Copenhague pour continuer ses études. Les troubles du royaume étant apaisés, il vint à la cour de Christian III, qui lui donna constamment des marques d'une haute confiance. Il se trouvait, en 1558, à la suite de ce prince, lorsqu'il se rendit à Kallundborg pour y visiter Christian II, qui y était prisonnier. En 1559, au couronnement de Frédéric II, il fut créé chevalier. En 1561, il fut chargé d'établir des mines dans plusieurs domaines du roi : on découvrit des veines d'argent; mais le produit n'ayant pu couvrir la dépense, l'entreprise tomba. Nommé amiral en 1564, il quitta le port de Copenhague, à la tête de 25 vaisseaux de guerre, et fit sa jonction avec la flotte de Lubeck. Ayant découvert la flotte suédoise sous les ordres de l'amiral Baggé, il n'hésita pas à l'attaquer, et se dirigea contre le vaisseau amiral, qu'il prit à l'abordage; c'était le plus grand que l'on eût vu dans les mers du Nord : il sauta en l'air par l'imprudence d'un matelot, et l'on eut que le temps de sauver une partie des prisonniers, parmi lesquels se trouvait l'amiral. Éric XIV, roi de Suède, mit en mer une autre flotte sous les ordres de l'amiral Horn, et l'on en vint une seconde fois aux mains, près de l'île d'Æland, où le roi de Suède s'était rendu lui-même. Le combat dura deux jours, et les Suédois perdirent de nouveau le vaisseau de l'amiral, qui, avec 2 autres vaisseaux, se brisa contre les rochers. Les flottes ayant été séparées par le vent, les Suédois s'emparèrent de 3 vaisseaux danois qui s'étaient égarés. Avant l'entrée de l'hiver, Trollé regagna le port de Copenhague, d'où il sortit le 1er juin 1565, pour aller à la recherche des Suédois : les ayant rencontrés, il dirigea de nouveau ses efforts sur le vaisseau de l'amiral, qu'il chercha en vain à prendre à l'abordage. Il avait entouré 2 autres vaisseaux ennemis, et il leur criait de se rendre, lorsqu'il reçut deux blessures au bras gauche et aux reins. La douleur et le sang qu'il perdait ne l'empêchèrent pas de continuer à donner ses ordres, et il ne voulut être pansé qu'après ses officiers et ses soldats. Ce retard rendit sa situation plus dangereuse. On gagna les côtes du Danemarck, et il mourut le 25 juin 1565. Trollé s'était uni à une dame de son rang; comme ils n'eurent point d'enfants, ils employèrent une grande partie de leurs biens, qui étaient considérables, à fonder des écoles, des hôpitaux et d'autres établissements de bienfaisance. G—Y.

TROLLOPE (HENRY), amiral anglais, naquit à Norwich en 1756. Il entra dans la marine royale en 1770 et prit d'abord part aux combats de Lexington et de Bunkershill. Lord Duncan le chargea ensuite de réprimer l'insurrection de la Virginie. Il se trouva au siége de Boston et contribua à l'occupation de Rhode-Island. Lieutenant du *Bristol*, en 1770, il assista à l'attaque des forts Montgomery et Clinton, puis de Philadelphie et de Mud-Island. Au début de la guerre avec la Hollande, Trollope, commandant du cutter *le Kite*, se distingua assez pour que lord Sandwich fît du bâtiment un sloop de guerre dont il donna à Trollope le commandement. Il accompagna en 1781 le vice-amiral Darby devant Gibraltar. En

1782 il captura la frégate française *l'Hébé*, et les années suivantes, en particulier en 1795, Trollope guerroya dans la mer du Nord. Ayant été chargé d'observer la flotte hollandaise du Texel en l'absence de lord Duncan, il s'acquitta valeureusement de cette mission, et fut nommé chevalier en récompense de sa conduite. « Voici « Henry Trollope, dit plus tard le roi en le pré- « sentant à la reine, lors d'une solennité d'ac- « tions de grâces à St-Paul : c'est à lui que lord « Duncan déclare avoir dû sa victoire par suite « de son active observation de la flotte hollan- « daise. » Trollope mit aussi en fuite en 1796 une escadre française, qu'il avait d'abord crue anglaise. On trouve les détails de cette rencontre dans l'*Histoire navale* de James, et le peintre Singleton en a fait le sujet d'un tableau qu'il envoya à l'académie royale en 1804. Trollope mourut le 2 novembre 1840. Z.

TROLLOPE (Françoise), féconde romancière anglaise, née en 1790. était la fille d'un ministre anglican. A l'âge de dix neuf ans, elle épousa un jurisconsulte, Antoine Trollope, qui mourut à Bruges en 1835. En 1829, mistress Trollope avait fait un voyage aux Etats-Unis, et elle séjourna trois ans dans ce pays qui est toujours pour les Anglais l'objet de l'intérêt le plus vif. Elle se mêla beaucoup à la société ; elle observa d'un œil attentif, et elle consigna les résultats de son expérience dans un ouvrage en trois volumes qui parut en 1832 : *les Mœurs domestiques des Américains*. Le tableau était neuf ; il y avait dans le livre de l'esprit, du style, parfois de la malice. Les Américains, auxquels on reprochait des défauts assez nombreux, se soulevèrent ; l'ouvrage fut lu, il ne manqua ni d'adversaires ni de partisans ; toute la presse du parti tory en Angleterre, nécessairement hostile à la grande république, se réunit pour faire l'éloge de l'écrit de mistress Trollope. Encouragée par ce début heureux et voulant, à l'aide de sa plume, suppléer à son peu de fortune, cette dame se livra dès lors à la littérature avec une telle activité qu'elle en vint à dépasser, quant au nombre des volumes qu'elle mit au jour, le plus fécond de tous les littérateurs de la Grande-Bretagne. Un roman en trois volumes, *l'Abbesse*, et un conte, *les Réfugiés en Amérique*, suivirent de très-près les *Mœurs des Américains ;* vint ensuite une série de récits qui, se calquant sur les fluctuations de la mode, présentèrent d'abord une imitation du genre de Walter Scott, abordèrent ensuite les mœurs de l'Angleterre, les scènes de la vie populaire, et effleurèrent les questions sociales, suivant l'influence qu'exercèrent tour à tour les *Fashionable novels* de lady Blessington et les imaginations de Dickens. Nous ne prétendons point donner une liste complète des ouvrages de mistress Trollope ; nous en signalerons toutefois un certain nombre : *la Belgique et l'Allemagne occidentale en* 1833, 2 vol., 1834 ; *Vie et aventures de Jonathan Jefferson Whitlaw, ou Scènes sur le Mississipi*, 1836, 3 vol. ; *Paris et les Parisiens en* 1835, 2 vol., 1836 ; le *Vicaire de Wrexhill*, 3 vol. ; *Tremordyn Cleiff*, 3 vol., 1838 ; *Vienne et les Autrichiens, et Relation d'un voyage dans la Souabe, la Bavière, le Tyrol et le pays de Salzbourg*, 2 vol., 1838 ; la *Veuve Barnaby*, 3 vol., 1838 ; *Vie et Aventures de Michel Armstrong, apprenti dans une fabrique*, 3 vol., 1840 ; une *Fuite*, 3 vol., 1840 ; la *Veuve remariée, continuation de la Veuve Barnaby*, 3 vol., 1840 ; *Charles Chesterfield, ou les Aventures d'un jeune homme de génie*, 3 vol., 1841 ; une *Visite en Italie*, 2 vol., 1842 ; les *Belles bleues de l'Angleterre* (1), 3 vol., 1842 ; l'*Héritier de Thorpe-Combe*, 3 vol., 1842 ; *les Barnabys en Amérique, ou les Aventures de la veuve remariée*, 3 vol., 1843 ; *Hargrave, ou les Aventures d'un homme à la mode*, 3 vol., 1843 ; *Jessie Phillips, une histoire d'aujourd'hui*, 1844 ; *les Laurington, ou les Gens supérieurs*, 3 vol., 1844 ; l'*Homme séduisant*, 3 vol., 1846 ; *Voyages et Voyageurs, ou une Série de croquis*, 2 vol., 1846 ; la *Famille Roberts en voyage*, 3 vol. 1846 ; les *Trois Cousins*, 3 vol., 1847 ; le *Père Eustache, ou Histoire d'un jésuite*, 3 vol., 1847 ; *la Ville et la Campagne*, 3 vol., 1848 ; la *Loterie de mariage*, 3 vol., 1849 ; *l'Ancien monde et le Nouveau roman*, 3 vol., 1849 ; le *Gouvernement féminin*, 3 vol., 1850 ; *Madame Matthews, ou les Mystères d'une famille*, 3 vol., 1851 ; le *Second Amour, ou Beauté et intelligence*, 3 vol., 1851 ; l'*Oncle Walter*, 3 vol., 1852 ; la *Jeune Héritière*, 3 vol., 1853 ; *Vie et aventures d'une femme de talent*, 3 vol., 1854 ; *Gertrude, ou l'Orgueil de famille*, 1855, 3 vol. ; la *Vie à la mode, ou Paris et Londres*, 1856, 3 vol., etc. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en français ; *la Belgique et l'ouest de l'Allemagne*, par mademoiselle Sobry, 1834, 2 vol. in-8°. *Mœurs domestiques des Américains*, par de Fauconpret, 1832, 2 vol. in-8° ; *Paris et les Parisiens*, par J. Cohen, 1836, 3 vol. in-8°. *Vienne et les Autrichiens*, par A. de M*** (Morisseau), 1838, 3 vol. in-8°. Il est facile de voir que mistress Trollope promenait volontiers ses lecteurs dans les pays qu'elle avait parcourus, et qu'elle eut plusieurs fois recours aux souvenirs que lui avait laissés son séjour en Amérique, lorsqu'elle plaça au delà des mers la scène de ses récits. On aurait pu dire d'elle ce que Boileau a avancé de Scudéry : chaque mois elle pouvait sans peine enfanter un volume ; et ces volumes trouvaient toujours des éditeurs pour les publier, des lecteurs pour leur faire bon accueil. C'est que, de fait, il y avait de l'agrément : et pour les oisifs qui ne cherchaient qu'une distraction passagère, ils offraient une ressource précieuse. La morale était toujours respectée, et rien ne rappelle les audaces du roman contemporain français ; le mariage était glorifié et les ridicules de la bourgeoisie doucement moqués. Mais

(1) *The Blue belles ; blue* doit s'entendre dans le sens de bel-esprit ou de femme savante.

cette fabrication incessante et rapide ne permettait à l'*authoress* ni de mûrir un plan, ni de soigner son style; elle abusait de sa facilité et ne prétendait nullement tracer des caractères sérieusement observés. Après avoir amusé le public durant une vingtaine d'années, tous ces livres appartenant à un genre aujourd'hui passé de mode, tombent dans l'oubli. Mistress Trollope passa en Italie les dernières années de sa vie, mais elle revenait de temps en temps à Londres afin de s'entendre avec ses libraires et de satisfaire ses goûts de locomotion. Elle mourut le 17 octobre 1863. Elle avait collaboré à deux ouvrages que publia son fils Adolphe Trollope : un *Été en Bretagne*, 1840, 2 vol. in-8°, et un *Été dans la France occidentale*, 1841, 2 vol.; depuis, cet écrivain, volant de ses propres ailes, a mis au jour divers écrits auxquels le public a fait un accueil favorable, et parmi lesquels on distingue : *Impressions d'un touriste errant en Italie, en Suisse, en France et en Espagne*, 1850, et la *Jeunesse de Catherine de Médicis*, 1856. B—N—T.

TROMBELLI (JEAN-CHRYSOSTOME), philologue, né en 1697, près de Nonantola, resta orphelin en bas âge, et fut élevé sous la direction de son oncle, notaire à Bologne. Il fit ses humanités chez les jésuites, auxquels il préféra les chanoines réguliers de St-Sauveur, dont il embrassa l'institut en 1713. En sortant de ses études, il fut nommé lecteur de philosophie à Candiano près de Padoue. Il n'y resta que trois ans. Au bout de ce terme, on le rappela à Bologne, pour lui faire occuper une chaire de théologie. La sévérité de ces fonctions ne l'empêcha pas de revenir de temps en temps vers la poésie, par laquelle il avait débuté; mais il y renonça entièrement, lorsque, élu abbé en 1737, il n'aspira qu'à une réputation plus solide. Élevé successivement aux charges les plus éminentes de l'ordre, il en devint le chef en 1760. En parlant de son administration, on ne doit point oublier le zèle qu'il mit à l'augmentation de la bibliothèque du couvent, pour laquelle il fit des acquisitions importantes en livres, manuscrits, médailles anciennes et du moyen âge. Après avoir publié une collection d'opuscules inédits des Pères de l'Eglise, il composa un grand ouvrage sur le culte des saints. Ce dernier travail lui mérita l'approbation de Benoît XIV, qui chargea le cardinal Querini d'en témoigner sa satisfaction à l'auteur; mais vers le même temps, parut à Leipsick une suite de dissertations (1), dans lesquelles cet ouvrage était violemment attaqué. Malgré la vivacité de son caractère, Trombelli hésitait à répondre. Il n'aimait pas les disputes littéraires; et sans les instigations de ses amis et les ordres du pape, il n'aurait pas songé à se défendre. Loin d'imiter son adversaire, qui l'avait accablé de sarcasmes, il écrivit son apologie avec autant de modération que de doctrine. Kiesling en fut lui-même frappé, et il lui adressa une lettre pour lui demander son amitié et son portrait. En sortant de cette querelle, Trombelli recueillit des matériaux pour rédiger les Mémoires de son abbaye, dont il place la fondation avant l'année 1136. Il prononça aussi plusieurs discours à l'institut de Bologne, dont il avait été reçu membre. Le plus remarquable est celui dans lequel il expose les prétentions de différents peuples à l'invention de la boussole. Accablé d'années, sans être encore épuisé par le travail, il conçut le plan d'un ouvrage immense sur les sacrements, et qu'il poussa jusqu'au treizième volume sans pouvoir le terminer. Il mourut le 24 janvier 1784. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Favole*, Bologne, 1730, in-4°; 2° *Le Favole di Fedro, tradotte in versi volgari*, Venise, 1735, in-8°, avec le texte et les tables de l'édition *ad usum Delphini*, par Danet. Il en existe plusieurs réimpressions. 3° *Le Favole di Avieno e di Gabria*, ibid., 1735, in-8°. Les premières sont traduites en vers italiens, et les secondes en vers latins et italiens. C'est la seule traduction italienne de ces deux fabulistes. Celle qui avait été exécutée par Ange-Marie Ricci est restée inédite. Le livre est dédié à la célèbre Laure Bassi, avec laquelle Trombelli fut très-lié. 4° *Le cento Favole di Faerno, e una di Battista Mantovano*, traduit en vers italiens, ibid. 1736, in-8°. Argelati (*Biblioteca de' volgarizzatori*), qui ne cite aucune traduction italienne de Faerne, n'a pas su indiquer le recueil dans lequel avait été imprimée la fable du Mantouan (*voy.* ce nom). A la suite de ces traductions il y a quelques vers latins de l'auteur. 5° *De cultu sanctorum dissertationes decem, quibus accessit appendix de cruce*, Bologne, 1751 et suiv., 6 vol. in-4°; 6° *Priorum quatuor de cultu sanctorum dissertationum vindiciæ*, ibid., 1751, in-4°. C'est la réponse aux critiques de Kiesling; elle parut sous le nom de *Philalethes Aphobos*. *Voy.* Zaccaria, *Storia letteraria d'Italia*, t. 3, p. 57. 7° *Veterum Patrum latinorum opuscula, nunquam antehac edita*, ibid., 1751-1755, 2 parties en 1 volume in-4°. *Voy.* le même ouvrage, t. 3, p. 16. 8° *Memorie istoriche concernenti le due canoniche di santa Maria di Reno e di San Salvatore*, ibid., 1752, in-4°., fig. L'époque de la fondation de ces abbayes paraît avoir été beaucoup trop reculée. Au moins le P. Trombelli est en contradiction avec Pennotti, auteur estimé d'une histoire des chanoines réguliers, publiée en latin, à Rome, en 1624. La congrégation du St-Sauveur avait eu deux autres historiens, Mazzagrugno et J.-B. Segni. 9° *Arte di conoscere l'eta de' codici latini ed italiani*, ibid., 1756 et 1778, in-4°., fig. L'auteur désavoua la réimpression qui parut sous le titre de *Diplomatica*, Naples, 1780, in-8°. 10° *Mariæ sanctiss. vita ac gesta, cultusque illi adhibitus*, Bologne, 1761, 6 vol. in-8°; 11° *Vita e culto di S. Gioseppe*, ibid., 1767, in-8°; 12° *Vita e culto de' SS. Gioacchino*

(1) *Joan. Ruldolphi Kieslingii exercitationes anti-trombellianæ*, Leipsick, 1751, in-8°.

ed Anna, ibid. 1768, in-8°; 13° *Tractatus de sacramentis per polemicas et liturgicas dissertationes distributi*, ibid., 1772 et suiv., 13 vol. in-4°. L'auteur n'a parlé que du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et du mariage. C'était la partie la plus difficile de l'ouvrage. Pour les autres sacrements, il aurait trouvé de grands secours dans les traités de Morin, d'Hallier et d'Arnauld (*voy.* ces noms). 14° *De acus nauticæ inventore*, dans les actes de l'institut de Bologne, t. 2, part. 3, pag. 333; traduit en allemand par Kiesling (*voy.* COLLINA ABBONDIO). Trombelli a aussi traduit le traité de Bossuet sur le passage d'Isaïe : *Ecce concipiet*, etc., et sur le psaume 21, en relevant plusieurs erreurs de Simon et de Grotius. L'abbé Mingarelli et Guide Zanetti firent frapper une médaille à l'effigie de Trombelli, avec cette inscription : FERTILIS ET VARIUS : NAM BENE CULTUS AGER. *Voy.* Garofalo Vincent, *De vita J.-Chrysost. Trombelli commentarius*, Bologne, 1788, in-8°; et Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. 8, p. 122. A—G—S.

TROMELIN (le comte JEAN-JACQUES), général français aussi remarquable par sa valeur que par les vicissitudes de sa vie. Né vers 1765, en Bretagne, d'une famille noble, il fut élevé à l'école militaire de Vendôme et entra comme sous-lieutenant, en 1788, dans le régiment de Limousin, infanterie. Il fit avec ce corps les dernières campagnes de l'Inde, sous M. de Suffren. Revenu en France au moment où la révolution commençait, il émigra avec le prince Léon de Rohan, prit ainsi que lui du service dans l'armée autrichienne, entra ensuite dans l'armée des princes, passa en Angleterre et fit partie de l'armée qui descendit à Quiberon en 1795. Ayant eu le bonheur d'échapper au désastre de cette expédition, il reçut du comte d'Artois, qui était venu à l'Ile Dieu, une mission pour la Normandie. Après l'avoir remplie, il s'engagea avec le commodore Sidney-Smith dans une expédition très-aventureuse sur les côtes de France, fut pris avec lui et conduit prisonnier au Havre, puis à Paris, où on les emprisonna tous les deux dans la Tour du Temple. Il y resta dix-huit mois sous un nom supposé, et, grâce à ce déguisement, parvint à s'échapper, après avoir promis au commodore de tout tenter pour sa délivrance lorsqu'il en aurait le pouvoir. Arrivé en Angleterre, il ne s'occupa plus que de remplir cette promesse, et, pour cela, il revint secrètement à Paris, où, de concert avec Philippeaux, Boisgirard et d'autres royalistes, il fut assez heureux pour faire sortir Sidney-Smith du Temple, au moyen d'un faux ordre du ministre de la guerre. Revenu avec lui en Angleterre, ils firent de concert plusieurs expéditions sur les côtes de Normandie. Repris de nouveau à Caen quelques mois après, il s'échappa encore miraculeusement et suivit le commodore dans la Méditerranée avec son ami Philippeaux, qui devait terminer à St-Jean d'Acre son aventureuse carrière (*voy.* SIDNEY-SMITH). Tromelin fut d'abord employé comme major, et après la mort de Philippeaux, lui ayant succédé comme lieutenant-colonel, il fut détaché près du grand vizir Ioussouf-Pacha, et plus tard près de Hussein Capitan-Pacha. Il fit avec eux toutes les campagnes de Syrie et d'Egypte. Revenu en Europe, il se rendit en 1804 à Stuttgard, où se trouvait alors le frère de Sidney-Smith. Il fut de nouveau arrêté et conduit à Paris, où on le tint enfermé pendant six mois à l'Abbaye, qui était la prison militaire de ce temps-là. Il paraît que par les réflexions qu'il eut à faire dans cette nouvelle détention, ses répugnances pour le service du gouvernement de cette époque se trouvèrent singulièrement modifiées, puisqu'il ne sortit de prison que pour rentrer en qualité de capitaine dans le 112° régiment de ligne. Reçu dans l'armée avec bienveillance, il s'attacha à la nouvelle carrière qui lui était ouverte et entra dans l'état-major de l'armée de Dalmatie, où il fut bientôt distingué par le duc de Raguse, qui le chargea de plusieurs missions; puis nommé chef de bataillon au passage de la Croatie, en 1809, et colonel après la bataille de Wagram. Après la paix de Vienne, le vice-roi d'Italie l'attacha au général Guilleminot, chargé de la démarcation des nouvelles frontières. Il prit possession militaire de la Croatie pour la France, et bientôt après obtint le commandement du 6° régiment croate, qu'il commanda pendant quatre ans. Ayant continué de servir avec autant de zèle que de valeur, il obtint un rapide avancement. En 1813, il était chef d'état-major d'une division et fut nommé officier de la Légion d'honneur après la bataille de Bautzen, puis général de brigade après celle de Leipsick. Au retour du roi, en 1814, le comte d'Artois le fit placer comme major à la suite des grenadiers royaux à Metz. Il quitta ce corps le 16 mars 1815, à Vaucouleurs. Ne voulant pas abandonner le drapeau royal, il revint à Metz avec le maréchal Oudinot, qui l'envoya à Paris, où il reçut des lettres de service pour le 6° corps d'armée, dont il commanda une brigade à Waterloo. De retour à Paris après cette bataille, il fut chargé par la commission de gouvernement d'aller demander à lord Wellington des passe-ports pour Napoléon qui désirait se retirer en Angleterre. S'il ne réussit pas dans cette demande, il fut du moins assez heureux pour contribuer à faire cesser les hostilités et sauver Paris du malheur d'une bataille livrée sous ses murs. Ayant continué de servir dans le grade de général de division, après le départ de Napoléon pour Ste-Hélène, il fut mis à la retraite lorsque son âge ne lui permit plus de continuer ses services, et mourut dans un âge avancé. On a de lui : 1° *Mémoire apologétique au sujet de divers combats auxquels il a assisté dans l'Inde, sous les ordres de M. de Suffren*, in-4°; 2° *Observations sur les routes qui conduisent du*

Danube à Constantinople, à travers le Balkan, ou mont Hémus, Paris, 1828, in-8°; 3° *Itinéraire de Morée, ou Description des routes de cette péninsule*, traduit de l'anglais, 1828 ; 4° articles au *Spectateur militaire*, de 1816 à 1840. M—D j.

TROMMIUS (ABRAHAM VANDER TROM, en latin), savant théologien, naquit à Groningue. Jean Trom, son père, y remplissait une charge municipale et était un des anciens de l'Eglise. Il fit ses études dans sa ville natale, avec beaucoup de succès, et, suivant l'usage répandu généralement en Hollande, acheva son éducation par les voyages. Après avoir visité l'Allemagne, il s'arrêta quelque temps à Bâle, pour se perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, sous la direction de Jean Buxtorf. Il parcourut ensuite la France et l'Angleterre et, à son retour en Hollande, fut nommé pasteur du village de Haren. Il ne quitta ce modeste emploi qu'en 1671, où il vint exercer à Groningue les fonctions du saint ministère, qu'il y remplit pendant quarante-huit ans, avec un zèle que l'âge ne put affaiblir. Peu de temps avant sa mort, l'université de Groningue ayant été rétablie, les professeurs de la faculté de théologie s'empressèrent de lui conférer le titre de docteur, comme une marque de l'estime qu'ils faisaient de ses talents. Trommius mourut en 1719, à 86 ans. C'était un homme de mœurs douces et fort laborieux. Il avait été marié quatre fois ; mais il survécut à tous ses enfants. On doit à Trommius la continuation de la *Concordance flamande de la Bible*, par Jean Martinius de Dantzig; des *Remarques critiques sur la version des Psaumes*, en vers flamands, par Pierre Dathenus, et un *Catéchisme abrégé*, dans la même langue ; mais l'ouvrage auquel il doit toute sa réputation est le suivant : *Concordantiæ græcæ versionis, vulgo dictæ* LXX *interpretum, cujus voces secundum ordinem elementorum sermonis græci digestæ recensentur*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol. ; il y a des exemplaires grand papier. On trouve à la fin du second volume un *lexique grec et hébreu* du P. de Montfaucon, tiré de son édition des Hexaples d'Origène ; la *Concordance* des éditions de Rome et de Francfort, de la version des LXX, par Lamb. Bos, et enfin un *lexique hébreu et chaldaïque*. Trommius avait entrepris ce travail, qui lui coûta seize ans de soins et d'application, dans le but de remédier aux défauts de la *Concordance* de Conrad Kircher (*voy.* ce nom), dont le principal est que les mots grecs y sont rangés suivant l'ordre de l'alphabet hébreu. Il dit dans sa préface qu'il s'est servi de l'édition de Wechel, Francfort, 1597, que son prédécesseur avait employée (1). On aurait désiré qu'il donnât la préférence à celle du Vatican, beaucoup plus estimée des savants. Malgré l'incontestable supériorité du travail de Trommius sur celui de Kircher, Jean Gagnier, professeur d'Oxford, se déclara pour l'ancienne concordance (*voy.* GAGNIER) ; Trommius lui répondit avec beaucoup de douceur et de politesse par *Epistola apologetica.... qua se modeste tuetur contra animadversiones*, etc., Amsterdam, 1718, in-4° de 12 pages. Leclerc a rendu compte de cette polémique dans le tome 10 de la *Bibliothèque ancienne et moderne*, où il apprécie d'une manière équitable les travaux de Kircher et de Trommius. On trouve une notice sur ce savant dans les *Mémoires* de Paquot, *pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 1, p. 505, édition in-folio. W—s.

TROMP (MARTIN, fils d'Harpert ou d'Herbert), célèbre marin hollandais, né à la Brille en 1597, fit son apprentissage de mer auprès de son père, qui, au combat de Gibraltar, sous l'amiral Heemskerk, commandait une frégate, et qui, quelque temps après, fut tué à son bord dans une action contre un forban anglais, à la côte de Guinée. « Camarades, ne vengerez-vous pas la mort de « mon père ? » tel est le cri que ne cessait de pousser Martin, alors âgé de onze ans. Le bâtiment lui-même ayant été pris, il tomba au pouvoir du vainqueur, qui pendant deux ans et demi l'employa comme mousse. Rendu à sa patrie, il était lieutenant à bord d'un vaisseau de ligne en 1622, et reçut deux ans après, du prince Maurice, le commandement d'une frégate. En 1629, l'illustre amiral Pit-Hein (*voy.* HEIN) ayant passé à bord du bâtiment de Tromp, réputé le meilleur voilier, il y fut tué à côté de lui. Des dégoûts occasionnés par des passe-droits, lui firent pendant quelque temps abandonner une carrière où il s'était déjà fait connaître avec tant d'avantage ; mais en 1637, on lui rendit de nouveau justice : le stathouder Frédéric-Henri le créa lieutenant-amiral et lui confia le commandement d'une escadre de 11 vaisseaux, avec laquelle il battit les Espagnols, très-supérieurs en nombre, leur prit 2 bâtiments et dispersa le reste. Cette victoire lui valut une chaîne d'or de la part des Etats, et l'ordre de St-Michel de la part du roi de France. Tromp continua dans le cours de cette même campagne à signaler sa valeur contre les Espagnols, malgré la partialité que l'Angleterre manifestait en leur faveur. Ayant reçu de Hollande des renforts considérables et sa flotte ayant été successivement portée à 70 bâtiments, il attaqua, le 21 octobre, les Espagnols, devant les Dunes, et, quelques efforts que ceux-ci fissent pour éviter un engagement, il parvint à brûler le vaisseau de l'amiral d'Oquendo, qui sauta en l'air avec 1500 hommes d'équipage, força un grand nombre de bâtiments à se jeter à la côte, et s'empara de 13 galions richement chargés. Cet amiral rendit encore d'importants services à sa patrie, surtout dans les campagnes de 1640 et 1641 ; mais après l'avénement de Cromwell au .

(1) Cela n'est pas absolument exact. Kircher s'était servi, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Avertissement*, de l'édition de Bâle, 1558, in-8°, faite sur celle des Aldes, dont l'édition de Wechel est également une copie.

protectorat d'Angleterre, l'Anglais devint un adversaire plus digne de la vaillance de Tromp. Ce fut lui qui commença les hostilités avec l'amiral Robert Blake, le 20 mai 1652. Tromp avait sous son commandement 42 vaisseaux, et Blake cinquante : l'engagement dura quatre heures, et la nuit mit fin au combat, où Tromp perdit 2 vaisseaux. Il éprouva ensuite un plus grand chagrin, ce fut de voir Ruyter et de Wit prendre le commandement des flottes hollandaises et combattre les Anglais. Rappelé au commandement, il eut une nouvelle affaire avec Blake, sur les côtes d'Angleterre, le 3 décembre 1652, prit 2 vaisseaux et un troisième le lendemain. L'avantage resta complétement aux Hollandais, Blake s'étant retiré vers la Tamise ; mais ce combat ne fit que préluder à un autre bien plus acharné. Pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire du 28 février au 2 mars 1653, Blake et Tromp se mesurèrent de nouveau à la hauteur de Portland et de Bevesier : de part et d'autre on avait environ 70 vaisseaux ; mais ceux des Anglais étaient de plus fort calibre. Ruyter et l'élite des marins bataves secondaient Tromp ; il eut fort à se plaindre des autres chefs. La flotte marchande qu'il escortait ne laissa pas que d'entraver aussi ses opérations. L'ennemi se retira le troisième jour vers les côtes d'Angleterre. Tromp fit entrer la presque totalité de son convoi. La perte des Hollandais fut de 9 vaisseaux, celle des Anglais de 6 ; mais leurs équipages étant plus forts, ils perdirent plus de monde. Les Hollandais se hâtèrent de réparer leurs pertes, et le commandement fut encore remis entre les mains de Tromp, qui ne s'en chargea qu'avec répugnance. Il témoigna des inquiétudes sous le rapport de la quantité et de la qualité des bâtiments, et sous celui de l'équipement et des équipages. Toutefois il se dévoua. Un premier combat eut lieu à la hauteur de Nieuport, le 12 juin 1653. Richard Deane commandait la flotte anglaise, forte d'environ 100 voiles. Les Hollandais étaient à peu près égaux par le nombre, mais non par la force des vaisseaux. Deane fut tué au commencement du combat. L'action dura de onze heures du matin à neuf heures du soir : elle recommença encore le lendemain à la hauteur de Dunkerque. On se fit beaucoup de mal, sans que l'affaire fût décisive. Il y eut une seconde bataille sur les côtes de la Hollande, à la hauteur de Catwick, le 8 août. Ce jour demeura sans résultat ; enfin on recommença le lendemain. Le vice-amiral de Wit avait eu le temps de rejoindre la flotte hollandaise avec son escadre de 27 vaisseaux. Tromp comptait sous son commandement 106 voiles. L'amiral anglais Monk s'éloigna ; Tromp le poursuivit toute la nuit. Le surlendemain il y eut un nouvel engagement. Les Hollandais traversèrent la flotte anglaise ; mais Tromp fut tué à son bord, ce qui n'empêcha pas la continuation du combat. Ruyter et Jean Evertszoon firent des prodiges de valeur. La flotte anglaise fut traversée jusqu'à quatre fois ; plusieurs de ses bâtiments coulèrent, un sauta en l'air : sa perte fut de 8 vaisseaux ; celle des Hollandais de 10. De part et d'autre on chanta victoire ; toutefois les Anglais avouèrent qu'elle leur avait coûté cher. Une perte irréparable fut celle de Tromp. Son corps reçut de pompeux honneurs à Delft, et un monument y fut élevé à sa mémoire. On peut voir les médailles frappées en son honneur, dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon. M. Oostkamp a écrit sa *Vie* (en hollandais), Deventer, 1825, in-8°. M—on.

TROMP (Corneille), fils du précédent, né à Rotterdam le 9 septembre 1629, s'illustra dans la même carrière. Son éducation ayant été toute dirigée vers ce but, on le vit, dès l'âge de vingt et un ans (1650), capitaine de haut bord dans l'escadre du commandeur Dewildt, qui fut chargé de réprimer l'empereur de Maroc, et le réduisit à conclure un traité dans les intérêts de la Hollande. En 1652, il se trouva à la bataille que Van Galen livra aux Anglais devant Porto-Longone, et il y prit à l'abordage leur vaisseau *le Samson* : il passa sur ce bâtiment, le sien ayant été extrêmement maltraité dans le combat, et il eut peu de temps après le chagrin de se le voir enlever par surprise et au mépris du droit des gens, dans la rade de Livourne. Le 13 mars de l'année suivante, il se mesura de nouveau avec les Anglais devant Livourne. Van Galen avait sous son commandement 16 bâtiments et 1 brûlot. Les Anglais étaient au nombre de 14 vaisseaux de plus fort calibre, et de 2 brûlots. Tromp s'acharna particulièrement contre *le Samson*, qui sauta au moment d'être pris à l'abordage. La victoire resta aux Hollandais ; mais ils la payèrent cher par la mort de leur amiral Van Galen. Tromp fut promu au grade de contre-amiral. Les affaires du nord de l'Europe ayant donné lieu, en 1656, à un grand déploiement de forces de la part de la Hollande, Obdam, Ruyter et Tromp y figurèrent avec distinction ; mais la voie des négociations aplanit les difficultés. Après cette courte campagne, Tromp vécut dans la retraite, et il ne reparut sur le théâtre des événements qu'en 1662. Envoyé à cette époque dans la Méditerranée pour escorter un convoi marchand, il châtia rudement les pirates algériens. Mais de plus graves intérêts ne tardèrent pas à réclamer son activité. Charles II oubliait les obligations qu'il avait eues aux Etats-Généraux pour remonter sur le trône d'Angleterre, et l'on avait de l'inquiétude pour un riche retour attendu de l'Inde. Tromp fut chargé d'en couvrir la rentrée. Ayant sous lui une escadre de 22 vaisseaux, il reconnut la flotte marchande auprès de Faithil, et, sans aucune rencontre hostile, il la conduisit à sa destination. La guerre avec l'Angleterre éclata en 1665. Il y eut, le 13 juillet, une action entre les flottes des deux puissances, chacune

forte d'une centaine de vaisseaux de ligne. Le duc d'York commandait celle de l'Angleterre. Wasenaer d'Obdam, avec le grade d'amiral lieutenant, commandait celle des Etats. L'action fut désastreuse pour la Hollande. Tromp se signala par sa bravoure. Son vaisseau *l'Amour*, de 82 canons, fut extrêmement maltraité. On se préparait à de nouveaux efforts; mais on n'était pas d'accord sur le choix du chef. On rendait justice au courage et à l'expérience de Tromp; mais il était repoussé à cause de son dévouement à la maison d'Orange. Il fut cependant nommé, avec adjonction de trois plénipotentiaires des Etats-Généraux, de Wit, Huygens et Boreel, qui furent chargés de modérer ses pouvoirs. Déjà il était au Texel, à bord de son vaisseau, quand la rentrée de Ruyter, qui arrivait de la côte de Guinée, vint tout déranger. Cet amiral reçut aussitôt le commandement de la flotte. Tromp refusa de servir sous ses ordres; mais il consentit à rester sur la flotte en attendant son rappel. L'escadre hollandaise essuya, cette année, deux désastres imprévus · ce furent une violente tempête et une maladie épidémique qui se déclara parmi les équipages. Au commencement de l'année suivante, Tromp obtint d'être transféré de l'amirauté de la Meuse à celle d'Amsterdam, et il reçut le commandement du vaisseau *Hollandia*, de 82 canons. Le 1er juin, la flotte hollandaise, forte de 85 vaisseaux, et commandée par Ruyter, mit en mer et se dirigea sur les côtes d'Angleterre. Le 11, elle eut en vue la flotte anglaise, d'environ 80 bâtiments, commandée par Albemarle. L'engagement commença vers une heure après midi et dura, avec beaucoup d'acharnement, des chances inégales et de courtes interruptions, pendant quatre jours. La perte fut considérable de part et d'autre. Tromp, dans un moment très-critique, fut dégagé par Ruyter et lui dut son salut. L'issue du combat fut des plus glorieuses pour les armes hollandaises, ce qui n'empêcha pas les Anglais de chanter victoire et de faire de grandes réjouissances, que leur propre historien, l'évêque Burnet, appelle *une moquerie de Dieu et un mensonge à la nation*. (History of his own time, t. 1, p. 229.) On se battit de nouveau le 4 et le 5 août; mais Tromp encourut dans cette affaire de graves reproches. Loin de seconder Ruyter, comme il l'aurait dû, il semble avoir joui du danger où il le voyait, et cet amiral ne dut son salut qu'à la plus savante et la plus courageuse retraite. L'avantage que remporta Tromp sur le vice-amiral Smith fut loin de couvrir une faute aussi grave. Le champ de bataille resta aux Anglais, quoiqu'ils eussent perdu 4 vaisseaux, ce qui était le double de la perte des Hollandais. Ruyter se plaignit amèrement de Tromp, qui récrimina sans succès. Les Etats de Hollande, sur la représentation du grand pensionnaire de Wit, retirèrent à Tromp sa commission de lieutenant amiral; et il lui fut enjoint de rester provisoirement à la Haye et défendu de communiquer avec la flotte. C'est alors que le comte d'Estrades, ambassadeur de France, lui fit des propositions pour passer au service de cette puissance; mais elles ne le tentèrent point. Cependant on ne lui tint pas longtemps rigueur pour l'obligation de résider à la Haye, et il lui fut permis de se retirer dans une maison de plaisance qu'il s'était construite à Gravesand. Cette maison offrait, dans la bizarrerie de son architecture, l'aspect d'un vaisseau de guerre, et elle porte encore aujourd'hui le nom de *Trompenburg*. Tromp était à la Haye en 1672, à l'époque du massacre des frères de Wit, et il est accusé d'avoir assisté et même applaudi à cette horrible boucherie. La canaille criait : « Vive Tromp! à bas les de Wit! » Au bout de sept ans de repos il fut rétabli dans ses fonctions (1673) par Guillaume III, la république étant en guerre à la fois avec l'Angleterre et la France. Une réconciliation eut lieu, sous d'imposants auspices, entre Ruyter et Tromp : toutes les personnalités furent sacrifiées au besoin de la patrie. Ruyter eut le commandement de la flotte, forte de 52 vaisseaux de ligne et de 50 autres bâtiments, dont 25 brûlots. La flotte des alliés était de 150 voiles, dont 90 vaisseaux de ligne. On se trouva en présence de l'ennemi le 7 juin. Le combat s'engagea vers une heure après midi, Tromp commandait l'avant-garde; il changea de bord jusqu'à trois fois. Dans un moment de détresse, Ruyter vint à son secours et le dégagea. La nuit mit fin au combat. 10 vaisseaux ennemis avaient été brûlés ou coulés à fond. Les Hollandais n'avaient perdu que quelques brûlots, point de navire de haut bord; ils couchèrent sur le champ de bataille. Le but des alliés, qui était de faire une descente, fut manqué. On se battit encore le 14 du même mois. L'affaire fut moins grave; mais elle ne finit encore qu'avec le jour. Les alliés se retirèrent le lendemain. Dans les premiers jours de juillet, Ruyter alla vainement défier les alliés, à la hauteur de Harwich; mais le 21 août une nouvelle bataille s'engagea sur les côtes de la Hollande, près du Helder. Tromp eut encore des obligations d'assistance à Ruyter. Celui-ci se battit avec un acharnement extrême contre le prince Robert. Les Anglais perdirent quelques bâtiments; les Hollandais n'en perdirent aucun. De part et d'autre on était fort endommagé; et l'ennemi se retira le lendemain vers les côtes d'Angleterre. Les alliés avaient menacé la Hollande d'une descente. Les Etats projetèrent d'en faire une sur les côtes de France; et Tromp fut chargé de l'expédition. Il sortit du Texel le 17 mai 1674. Les troupes étaient commandées par le comte de Horn, qui, le 23 juin, fit un débarquement à Belle-Isle; mais la forteresse ayant été jugée inattaquable, on se rembarqua. Un nouveau débarquement eut lieu à Noirmoutiers le 3 juillet. On y leva des contributions, etc. De là, Tromp

alla chercher à Cadix un convoi marchand, avec lequel il rentra au Texel. Le roi d'Angleterre ayant témoigné, l'année suivante, un extrême désir de voir Tromp, il se rendit à Londres, où sa présence fut une espèce de triomphe. Le roi le nomma baron et le combla des distinctions les plus flatteuses. En 1676, les États ayant résolu de prêter secours au Danemarck contre la Suède, Tromp fut envoyé à Copenhague avec une flotte. Le roi le décora de l'ordre de l'Éléphant. Peu de jours après son arrivée, la flotte danoise dut au renfort qu'il avait amené une victoire signalée. Il rendit encore d'autres services aux Danois et retourna auprès du prince d'Orange, qui était dans son camp à St-Omer. Il fut revêtu du titre de lieutenant-amiral-général des provinces unies, dignité devenue vacante par la mort de Ruyter. En 1691, Guillaume III lui confia le commandement de la flotte destinée à agir contre la France; mais il mourut à Amsterdam le 29 mai. Son corps fut transporté à Delft, et solennellement déposé dans le mausolée paternel le 6 juin. Ses héritiers (il ne laissa point d'enfants) honorèrent sa mémoire d'une médaille que l'on peut voir dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon, t. 4, p. 43. Ce même ouvrage en offre une autre, t. 2, p. 530. Sa vie a été publiée à la Haye, 1694, in-12. M—ON.

TRON (NICOLAS), doge de Venise, succéda, en 1471, à Christophe Moro. C'était un homme riche, libéral et magnanime; mais la brièveté de son règne et les limites étroites de l'autorité ducale ne lui permirent de se distinguer par aucune action remarquable. Il mourut le 28 juillet 1473. Nicolas Marcello lui succéda. S. S—I.

TRONCHAY (GEORGES DE), fils d'un conseiller au présidial du Mans, fort distingué dans les lettres, naquit à Moranne, près d'Angers, en 1540, et devint lui-même très-savant dans la connaissance des médailles, et dans celle du grec et du latin. Il faisait d'assez jolis vers pour le temps, et l'on trouve plusieurs de ses pièces dans le *Ménagiana;* beaucoup d'autres sont restées manuscrites. Ménage dit que l'on faisait grand cas de sa *Remontrance des plaintes du tiers état du Maine*, de sa *Grammaire française*, de son *Livre des étymologies*, de celu ides *proverbes*, etc. Il mourut au Mans en 1582. — Son frère, Louis du TRONCHAY, qui avait écrit une histoire des troubles religieux, restée manuscrite, fut tué par les soldats, en 1569, comme partisan de la religion réformée. — TRONCHAY (Louise-Agnès de Bellère du), naquit au château du Tronchay, près d'Angers, en 1639, et fut douée de tous les avantages extérieurs. Ses parents, lui ayant donné une brillante éducation, la destinaient à un riche établissement; mais elle montra, dès l'enfance, un penchant décidé pour la vie religieuse, et demanda avec instance qu'il lui fût permis de prendre le voile dans un couvent. Sa mère, s'opposant à ce projet, l'envoya chez une de ses parentes fort attachée aux plaisirs du monde, espérant qu'elle contracterait le même goût, ce qui arriva en effet. Mais mademoiselle du Tronchay rougit bientôt de ce changement et revint à ses premiers projets. Elle se rendit alors à Charonne, où elle se fit recevoir dans le couvent de l'Union chrétienne. A peine y était-elle entrée que le souvenir de ses fautes troubla son esprit au point que l'on fut obligé de la renvoyer, et qu'après avoir erré à différents hospices elle fut enfermée à la Salpêtrière comme folle. Revenue à elle, mademoiselle du Tronchay consacra tout son temps aux pauvres et se vit forcée bien souvent elle-même de recourir à la charité publique. Elle mourut à Paris en 1694. Sa vie a été écrite sous ce titre : *le Triomphe de la pauvreté et des humiliations, ou la Vie de mademoiselle du Tronchay*, appelée communément *sœur Louise*, Paris, 1733, in-12. Cet ouvrage est rempli de visions, d'extases et de tout le merveilleux que l'on trouve dans les écrits du même genre. M—D j.

TRONCHET (FRANÇOIS-DENIS) naquit à Paris en 1726. Son père, procureur au parlement, le destina de bonne heure à la profession d'avocat, où il apporta une volonté ferme, un esprit vigoureux et une raison supérieure. Formé à l'école des jurisconsultes les plus distingués, il se produisit au barreau, mais n'y fit qu'une courte apparition : sa voix, dépourvue de timbre et voilée, semblait l'éloigner des luttes de la plaidoirie, et la solidité, la rectitude de son jugement, sa vaste érudition, sa passion pour l'étude, l'appelaient aux triomphes du cabinet. Doué d'une pénétration qui portait la lumière dans les questions les plus compliquées, il rejetait l'erreur à laquelle il s'était laissé surprendre avec le même empressement qu'il saisissait la vérité; il s'enfonçait avec une patience admirable dans les exposés les plus inextricables, découvrait avec rapidité les moyens qui recommandaient une cause, et révélait aux athlètes éloquents qui venaient interroger son expérience toutes les ressources où pouvaient puiser leurs talents. Gerbier surtout aimait à se fortifier dans ses entretiens, et à préparer avec lui des discussions brillantes qu'il embellissait de tous les prestiges de son art. Lorsque les parlements furent dispersés par le ministère Maupeou, Tronchet ferma son cabinet pour se consacrer tout entier aux sciences et aux lettres. Après le retour des cours souveraines, il montra une indulgence égale à la modestie qui avait accompagné son sacrifice, et n'épargna aucun effort pour rétablir l'harmonie entre ceux de ses confrères qui avaient imité son exemple et ceux qui s'en étaient écartés. Bientôt la révolution qu'avait éprouvée la magistrature fut suivie d'événements d'une tout autre importance. Tronchet venait de succéder à Gerbier dans la présidence de l'ordre des avocats, lorsque les états généraux furent convoqués après une in-

terruption de près de deux siècles. La capitale fit tomber sur Tronchet l'honneur de la représenter. Persuadé de la nécessité des réformes, mais ami de l'ordre autant qu'étranger à une ardeur inconsidérée d'innover. il résista de tout son pouvoir à l'ébranlement de l'ancienne constitution, s'opposa solennellement à ce que la chambre des communes se formât en assemblée nationale, et défendit avec persévérance les propriétés qu'une philanthropie mal éclairée voulait imprudemment attaquer; il conserva un ascendant d'autant plus remarquable qu'il combattait sans relâche le cri des passions. Mirabeau l'appelait le *Nestor de l'aristocratie*, et voyant un jour ses collègues fatigués de la lecture d'un long discours de Tronchet, et peu disposés à l'écouter : « Messieurs, leur dit-il, veuillez vous souvenir que « M. Tronchet n'a pas la poitrine aussi forte que « la tête. » Pendant la session de l'assemblée constituante Tronchet fit partie du comité de constitution, et fut honoré de la présidence. Ce fut par son organe que la ville de Paris déclara qu'elle renonçait à ses priviléges. Il appuya la suppression des droits de primogéniture et de masculinité, et l'égalité dans les partages. Le 30 janvier 1791, il réclama contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique. Comme il fit de fréquents rapports sur les matières féodales, on le crut assez généralement l'auteur des décrets qui les concernaient, quoiqu'il eût souvent manifesté un avis contraire. Il prit une grande part aux débats sur l'ordre judiciaire, sur les jurés, sur la souveraineté d'Avignon; et si ses idées ne furent pas toujours accueillies, on rendit hommage à la sagesse de ses vues et à l'étendue de ses connaissances. Il apercevait les vices de la constitution à laquelle il avait travaillé; mais il sentait le danger de la retoucher dans un moment de fermentation. Il vota la révision de cette loi fondamentale après plusieurs législatures, et se hâta de redemander à sa retraite de Palaiseau les jouissances qu'elle lui avait procurées en 1770, dans le recueillement d'un travail varié. Mais après le renversement absolu de l'édifice monarchique, il n'y eut bientôt plus en France aucun asile assuré, et le choix que Louis XVI fit de Tronchet pour le défendre devant la convention (*voy.* Louis XVI et Malesherbes) vint ajouter aux dangers de sa position. Tronchet vit certainement toute l'étendue de ces dangers, et nous devons dire qu'il s'y dévoua sans la moindre hésitation; mais il est probable qu'il ne comprit ni tout ce qu'une telle mission avait de grand et d'important, ni tout ce qu'aurait pu faire à sa place un orateur éloquent et sensible, un publiciste profond et courageux. C'était en homme d'Etat et par de grandes considérations politiques que Louis XVI devait être défendu; Tronchet ne pouvait le défendre qu'en avocat et en jurisconsulte. Ce prince fut néanmoins extrêmement touché de son zèle, et lui donna un témoignage durable de sa reconnaissance en l'inscrivant dans son testament. Après la mort de Louis XVI, Tronchet retourna dans sa retraite de Palaiseau, où quelques mois plus tard le comité de sûreté générale voulut le faire arrêter, mais il sut se dérober aux recherches jusqu'à la chute de Robespierre. Après cet événement, il recouvra son repos; mais voyant que sa fortune était insuffisante pour les besoins croissants de sa vieillesse, il rouvrit son cabinet de consultations, et les familles s'empressèrent d'exploiter le trésor de sa sagesse et de son expérience. Il avait pris soin de recueillir ses consultations : elles excédaient le nombre de 1800. Le département de Seine-et-Oise l'enleva à ces occupations pour le porter au conseil des anciens. Il y siégea pendant quatre ans, multiplia ses travaux sur les lois relatives aux successions, aux légitimes, aux renonciations, au régime hypothécaire, aux domaines congéables, fit un rapport sur les ascendants d'émigrés, et un autre tendant à purger la procédure par jurés du subterfuge de la question intentionnelle. Après les événements du 18 brumaire (novembre 1799), la cour de cassation lui décerna le titre de son premier président. Chargé de la rédaction d'un projet de Code civil, de concert avec Bigot-Préameneu, Portalis et Maleville, il fit prédominer une grande partie de nos lois municipales sur les institutions du droit romain. Les procès-verbaux du conseil d'Etat déposent de la sagacité qu'il développa dans les conférences et contiennent les lumineuses observations dont il enrichit cette longue et mémorable discussion. Infatigable dans une vieillesse avancée, il travaillait jusque dans le bain. Il avait deviné l'instinct ambitieux du jeune guerrier qui avait recueilli en France l'héritage de la révolution, et ne cachait pas son éloignement pour lui. Bonaparte n'aimait pas davantage Tronchet; mais il avait démêlé, il admirait dans cet homme de bien une qualité qu'il possédait lui-même si éminemment, l'inflexibilité de caractère; il réunit son vœu à celui du tribunat et du corps législatif, en 1801, pour porter au sénat l'honorable vieillard et le proclama, en lui donnant son suffrage, le premier jurisconsulte de France. Doté de la riche sénatorerie d'Amiens, Tronchet fit encore entendre quelquefois, dans le premier corps de l'Etat, les accents de sa mâle raison. Une maladie que rien n'annonçait l'emporta en peu de jours, en 1806. Il fut le premier des sénateurs dont la dépouille fut transportée sous les voûtes du Panthéon; lui-même avait accompagné quinze ans auparavant à cette funèbre demeure, en sa qualité de président de l'assemblée constituante, le corps de Mirabeau. François de Neufchâteau, président du sénat, prononça son oraison funèbre. M. de la Malle célébra les vertus de son ancien confrère, par un discours digne de l'un et de l'autre; et M. de Lavallée publia sur

lui une notice historique. L'ouvrage de M. Dupin: *Tronchet, Ferey, Poirier*, Paris, 1810, in-8°, est un éloge de ces trois avocats en forme de dialogue. Citons aussi l'*Eloge de Tronchet* par M. de Royer, prononcé dans une audience solennelle de la cour de cassation, 1853, in-8°. Sous des formes austères jusqu'à la rudesse, Tronchet cachait un cœur sensible à l'amitié. N'accordant rien à ces frivolités de la vie que l'on est convenu d'appeler des plaisirs, il donna tout son temps aux sciences et aux lettres. Il voulut connaître les mathématiques, lorsque déjà il touchait au terme de sa carrière, et il fit dans cette science des progrès assez rapides. Il a laissé en manuscrit une traduction de l'introduction de l'histoire de Charles-Quint, par Robertson; un abrégé de l'histoire d'Angleterre, par Hume; un tableau de l'établissement du mahométisme; des traductions en vers de quelques fragments de l'Arioste, de Milton, de Thomson, etc.; enfin une tragédie de Caton d'Utique. F—T.

TRONCHIN (Théodore), théologien protestant, naquit à Genève en 1582. Remi Tronchin, son père, officier au service de Henri IV, était issu d'une famille d'Arles, alliée aux premières maisons de Provence, dont une branche s'était réfugiée à Genève à l'époque de la St-Barthélemy. Théodore Tronchin se livra de bonne heure à la culture des lettres, sous les auspices de Théodore de Bèze, son parrain. A l'âge de dix-huit ans, on l'envoya étudier à Heidelberg, puis à Leyde. Il s'y perfectionna dans la connaissance des langues orientales et se lia d'amitié avec Arminius, Scaliger et Heinsius, qui apprécièrent son érudition et son éloquence. Il voyagea ensuite en Angleterre et en France, où il se lia avec plusieurs savants. De retour à Genève, il y fut nommé successivement professeur d'hébreu et de théologie et recteur de l'académie. Chargé par l'Eglise de cette ville de répondre au célèbre jésuite Cotton, qui venait de publier sa *Genève plagiaire*, Tronchin fit paraître sa réplique sous le titre de *Cotton plagiaire*. Il prit part au synode de Dordrecht, en 1618, comme député de sa ville natale, et se fit remarquer dans cette assemblée en soutenant les principes qui firent condamner les dogmes d'Arminius. En 1633, le duc de Rohan, ambassadeur de France chez les Grisons, le demanda à l'Eglise de Genève, pour résider auprès de lui et l'aider de ses conseils dans les guerres de religion. En 1655, Tronchin fut chargé par l'Eglise calviniste de conférer avec le théologien écossais Jean Dury, pour tâcher de réunir les luthériens et les réformés. Il composa divers écrits sur ce sujet et entretint une correspondance fort étendue avec plusieurs princes protestants dont il s'était concilié la bienveillance. Théodore Tronchin parvint à une heureuse vieillesse et mourut à Genève en 1657. — Tronchin (N. Dubreuil), de la même famille, né en 1640 et mort en Hollande en 1721, rédigea longtemps la gazette française d'Amsterdam, qui eut la plus grande célébrité, et publia divers ouvrages de politique. *Voy.* l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, et la *Bibliothèque historique* de Haller. S—V—S.

TRONCHIN (Théodore), un des médecins les plus célèbres du 18e siècle, issu de la même famille que les précédents, naquit à Genève en 1709. Son père, l'un des plus riches banquiers de cette ville, ayant été ruiné par la chute du système de Law (*voy.* ce nom), Tronchin fut envoyé dès l'âge de seize ans en Angleterre, auprès de lord Bolingbroke, son parent. Mais cet homme d'Etat se trouvait alors en disgrâce; il ne put rendre d'autre service au jeune Genevois que de diriger ses études et de lui procurer l'amitié de plusieurs savants. Tronchin suivit les cours de l'université de Cambridge. La lecture des ouvrages de Boerhaave lui inspira un si vif désir d'entendre Boerhaave lui-même, qu'il passa aussitôt en Hollande, où il se livra avec passion à l'étude de la médecine sous les auspices de cet homme illustre. Ayant su que son maître avait dit que les soins qu'il donnait à sa chevelure devaient lui faire perdre bien du temps, il coupa à l'instant ses cheveux et parut le lendemain dans cet état aux leçons de Boerhaave, frappé d'étonnement à la vue d'un pareil sacrifice. Ses cours étant terminés, Tronchin s'établit à Amsterdam et fut nommé président du collége de médecine et inspecteur des hôpitaux. Il épousa une petite-fille du grand pensionnaire Jean de Wit (*voy.* ce nom), et le stathouder lui offrit la place de son premier médecin; mais ses compatriotes le réclamèrent. Il revint à Genève en 1750, et le conseil d'Etat lui donna le titre de professeur honoraire de médecine. Il ne se crut pas dispensé néanmoins d'ouvrir un cours. Il s'y attachait principalement à combattre les préjugés dont la médecine était alors infectée et à inspirer aux élèves une salutaire défiance des théories traditionnelles. Mais le grand service que Tronchin rendit à l'humanité, et que la découverte de la vaccine ne doit pas faire oublier, fut la pratique de l'inoculation. Après en avoir donné le salutaire exemple dans sa propre famille (1), il ne négligea rien pour la propager en France. Mettant une noble gloire à ravir tant de victimes à une mort prématurée, « l'inoculation, disait-il, « ne fait que *millésimer* l'espèce humaine, tandis « que la petite vérole naturelle la décimait. » Les souverains se disputèrent l'avantage de le posséder dans leurs Etats. L'impératrice Elisabeth lui fit des propositions pour l'attirer en Russie. Il fut appelé à Paris en 1756 pour inoculer les enfants du duc d'Orléans; et en 1766, le duc de Parme lui confia les siens. Ce prince voulut le retenir auprès de lui et le fit admettre au rang des patriciens. Mais Tronchin préféra le séjour de sa

(1) *Voy.* les *Mémoires* de la Condamine *sur l'inoculation*.

patrie aux offres les plus brillantes. Fixé à Genève, il s'y voyait consulté par l'Europe entière. Cependant le duc d'Orléans, par ses instances réitérées, parvint à lui faire accepter la place de son premier médecin. Ses manières nobles et gracieuses, son empressement à soulager tous les maux, ajoutèrent un sentiment d'affection à la haute estime que l'on ne pouvait refuser à ses rares talents. L'extrême variété de ses connaissances et le charme de sa conversation rehaussé par la physionomie la plus heureuse, firent rechercher le docteur Tronchin, comme homme du monde, par ceux qui n'en avaient pas besoin comme médecin. Il compta parmi ses amis les hommes les plus illustres dans la philosophie et dans les lettres, tels que Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Thomas, etc. Voltaire, qu'il avait beaucoup contribué à fixer dans le voisinage de Genève et qu'il assista dans sa dernière maladie, a célébré ses talents dans des vers qui feront passer son nom à la postérité. Etranger à tout système, il s'efforçait constamment de propager une hygiène simple et naturelle. Les femmes et les enfants étaient l'objet de ses soins particuliers; chez les unes, il traita la maladie alors à la mode (les vapeurs), par le grand air, l'exercice et l'occupation; il affranchit les autres, autant que possible, des ligatures qui déformaient leur taille et détruisaient leur santé. Il fit disparaître la méthode absurde d'enfermer les malades dans une atmosphère empestée, en les privant de toute communication avec l'air extérieur. Il perfectionna les procédés de l'inoculation, en substituant les vésicatoires à l'incision, toujours un peu douloureuse, et surtout effrayante pour les enfants. Naturellement sensible et bienfaisant, il consacrait régulièrement deux heures par jour à recevoir les pauvres. Pendant ces consultations, il avait un sac d'argent près de lui, donnant à chaque malade de quoi se procurer les médicaments qu'il prescrivait. Ses libéralités étaient si nombreuses que, malgré le produit très-considérable de l'exercice de son art, il ne laissa à ses enfants qu'une fortune médiocre. Tronchin mourut à Paris le 30 novembre 1781, dans sa 73ᵉ année. Thomas a fait de Tronchin un touchant éloge dans une *Lettre à madame Necker* (18 janvier 1782) (1). Tronchin était trop occupé pour pouvoir laisser beaucoup d'écrits. Outre des articles de médecine dans l'*Encyclopédie* et une édition des *Œuvres* de Baillou (*voy.* ce nom) avec une préface, on n'a de lui que deux thèses : *De nympha; De clytoride*, Leyde, 1736, in-4°, et un petit traité : *De colica pictorum*, Genève, 1757, in-8° (2), qui fut vivement critiqué par Bouvart (*voy.* ce nom); et enfin des *Observations* sur la cure d'une ophthalmie et sur des hernies épiploïques internes, dans le tome 5 des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. Senebier assure (*Histoire littéraire de Genève*, t. 3, p. 140) que Tronchin avait laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages précieux sur presque toutes les parties de l'art de guérir; mais on ignore ce qu'ils sont devenus. Le zèle de Tronchin pour l'inoculation et sa pratique éclairée sont ses titres à l'estime publique. Il était membre des principales académies de l'Europe. Louis et Condorcet prononcèrent son éloge, le premier à l'Académie de chirurgie et le second à l'Académie des sciences. On trouve une *Notice* sur Tronchin dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. 17, p. 257-269. Les journaux et les mémoires contemporains contiennent sur lui des détails et des anecdotes qui n'ont pu trouver place dans cet article. Son portrait a été gravé d'après Liotard, in-4°, avec une rare perfection. S-v-s et W-s.

TRONCHIN (Jean-Robert), jurisconsulte, parent du précédent, naquit à Genève en 1711. Il n'avait que vingt-huit ans lorsque sa profonde connaissance du droit public le fit choisir pour négociateur d'un traité entre le roi de Sardaigne et la république de Genève. Nommé bientôt après procureur général, il se vit à la tête de l'ordre judiciaire de son pays. On y conserve, dans les archives, ses réquisitoires et ses conclusions en matière criminelle comme des chefs-d'œuvre de savoir, de raisonnement et de style. Quelques-uns des discours qu'il prononça dans le grand conseil sont imprimés et pourraient soutenir la comparaison avec ceux des orateurs les plus célèbres. Il était généralement regardé comme fort supérieur à sa place. C'est ce que Voltaire a exprimé d'une manière un peu triviale, en disant que le procureur général Tronchin à Genève lui semblait le grand acteur Baron sur un théâtre de la foire. Lord Mansfield, grand juge d'Angleterre, disait plus noblement : « Dans notre pays, « Tronchin eût été chancelier. » Les arrêtés du conseil d'Etat au sujet de l'*Emile* et du *Contrat social* de Rousseau et de la personne de ce célèbre écrivain donnèrent lieu à des discussions orageuses. Tronchin prit la défense du gouvernement dans un ouvrage intitulé *Lettres écrites de la campagne*, qui ajouta à sa réputation. Jean-Jacques y répondit par les *Lettres de la montagne*, dont l'éloquence trop passionnée accrut l'effervescence du peuple genevois et fit triompher la démocratie. Les mesures qui furent prises pour apaiser momentanément ces dissensions étant peu conformes aux principes que professait Tronchin, il renonça aux affaires publiques et se retira à la campagne. C'est là qu'il fit le plus noble usage d'une fortune considérable, dotant plusieurs établissements de charité, recherchant le mérite indigent, soutenant les jeunes gens que l'insuffisance de leurs moyens aurait arrêtés dans la carrière vers laquelle ils se sentaient portés. Les étrangers les plus distingués étaient accueillis

(1) Voyez aussi le *Portrait du docteur Tronchin* par Grimm, dans sa *Correspondance*, mai 1782.

(2) Ce livre est intitulé, dans quelques dictionnaires, *De colica Pictonum*; ce qui voudrait dire la colique des *Poitevins*, au lieu de la colique des *peintres*.

dans sa retraite; il était en correspondance avec les hommes les plus marquants de cette époque, tels que Montesquieu, lord Mansfield, Malesherbes, Voltaire et l'historien Jean de Müller, qui avait été l'instituteur de ses enfants. Telle était la vie honorable et douce que menait Tronchin, lorsque les progrès de la révolution française et l'approche de l'armée conventionnelle qui menaçait Genève après avoir envahi la Savoie remplirent son âme de tristesse et le déterminèrent à se retirer dans le pays de Vaud, où il termina son existence en 1793, à l'âge de 82 ans. S-v-s.

TRONCHON (NICOLAS), cultivateur, propriétaire à Lafosse-Martin, près de Senlis, jouissait d'une brillante fortune lorsque la révolution commença. Il en embrassa avec modération les principes et devint en 1790 membre de l'administration du département de l'Oise, puis fut député en 1791 par ce département à l'assemblée législative, où il siégea parmi les constitutionnels avec les Vaublanc, les Dumas et les Pastoret. Le 23 juillet 1792, il parla avec force contre Manuel, pour sa conduite dans la journée du 20 juin, et défendit avec le même courage le ministre de la guerre d'Abancourt, attaqué par les Girondins. Il combattit le parti jacobin, rentra dans ses foyers et échappa avec peine au règne de la terreur. Il subit plusieurs arrestations, et il est probable qu'il eût succombé si la chute de Robespierre n'était venue à son secours. Depuis la formation des conseils généraux il fit constamment partie de celui de l'Oise, où il continua à jouir d'une grande popularité. Il fut nommé membre de la chambre des représentants en mai 1815, et y garda le silence. Aux élections de 1817, les suffrages se partagèrent entre lui et Kergorlay (*voy.* ce nom). Les amis de ce dernier se retirèrent, et l'assemblée électorale, n'étant plus complète, se sépara lorsqu'il y avait encore deux députés à élire. En 1817, après la dissolution de de la chambre *introuvable*, Tronchon fut nommé député à une grande majorité, et il vota dans le sens du ministère. Il s'opposa cependant à la loi des élections et publia un écrit dans lequel il en signala les inconvénients. Il aurait voulu que, dans chaque commune, on eût formé des assemblées de notables qui auraient nommé les électeurs dans la classe des propriétaires. Dans plusieurs des séances de cette session il prononça de longs et remarquables discours, notamment le 10 décembre 1819, sur le projet d'adresse au roi. Le 28 août, il parla contre le projet de censure proposé par le ministère, vota notamment contre l'article 2. Enfin le 25 juillet 1820, Tronchon prononça encore un long et lumineux discours sur le budget, dont il vota l'adoption, et ce fut principalement sur d'aussi graves questions que personne mieux que lui ne pouvait apprécier, qu'il se fit remarquer dans tout le cours de cette session. Il mourut dans sa terre de la Fosse-Martin le 1er novembre 1828. B—U.

TRONCY (BENOIT DU), né après le commencement du 16e siècle, était, du temps de la Ligue, contrôleur du domaine du roi et secrétaire de la ville de Lyon. Lors de la réduction de cette ville à l'obéissance de Henri IV, il fut du nombre des magistrats destitués de leurs fonctions, disgrâce qu'il supporta très impatiemment; car il fit beaucoup de démarches pour obtenir une indemnité, fondée principalement sur ce que l'emploi dont on le privait était une place de finance qu'il avait achetée. Il soutenait d'ailleurs que, loin d'avoir été opposé à la cause du roi, il lui avait rendu d'éminents services. S'il en faut croire une des requêtes qu'il présenta, et dont nous avons vu l'original autographe, du Troncy aurait connu, publié et déjoué les desseins de Henri de Savoie, duc de Nemours, qui, abandonnant le parti des Guise, voulait faire tomber la ville sous sa domination particulière; il aurait arrêté ce duc, qui lui aurait mis trois fois le poignard sur le cœur pour lui faire avouer d'où il tenait ces renseignements, et, sur son refus constant, il aurait été jeté dans la prison de la ville, d'où le peuple l'aurait tiré. Quoi qu'il en soit, toutes les plaintes de du Troncy furent inutiles, et il mourut, vers 1600, sans avoir rien obtenu. Il avait publié, en 1584, une traduction du traité de la *Consolation*, attribué à Cicéron et dont le texte avait été imprimé, pour la première fois, l'année précédente. Cette traduction a pour titre : *Excellant Opuscvle de Marc Tvlle Ciceron, par lequel il se console soy mesme sur la mort de sa fille Tullia : remply d'une infinité de belles sentences, confirmées par histoires et exemples de grands et signalez personnages, tant grecs que latins, n'a gueires trouué et mis en lumière : traduit du latin en françois par Benoist du Troncy, contrerolleur du domaine du roy et secrétaire de la ville de Lyon*, à Lyon, par Benoist Rigaud, M. D. LXXXIII, avec privilége, in-8° de 80 feuillets. Le volume est dédié « à M. (François) de Mandelot, seigneur dudit lieu (de Mandelot) et de « Passy », gouverneur de Lyon à cette époque. A la suite de la dédicace se trouvent deux sonnets à la louange du traducteur, l'un par P. Tamisier, l'autre par D.-P. G. Une note marginale, au verso du feuillet 9, prouve que du Torcy ne croyait pas à l'authenticité du livre dont il donnait la traduction. « Si Ciceron, dit-il, estoit le « vrai auteur de ce traité, il contrarieroit à « soy mesme, ayant tant et si excellemment « loué la vieillesse en son livre *De senectute.* » Du Troncy paraît encore avoir composé l'ouvrage facétieux intitulé *Formulaire fort récréatif de tous contracts, donations, testamens, codicilles et autres actes qui sont faicts et passés pardevant notaires et tesmoins. Faict par Bredin le Cocu, notaire royal et contrerolleur des basses marches au royaume d'Utopie, accompagné, pour l'édification de deux bons compagnons, d'un dialogue par lui tiré des œuvres du philosophe et poëte grec*

Simonides, de l'origine et naturel fœminini generis, Lyon, Rigaud, 1594, 1603, 1610 et 1618, petit in-12; réimprimé à Lyon, par Jean Huguetan, 1627, même format. Les éditions de 1618 et 1627 ont 286 pages. Ce petit livre, dont quelques endroits rappellent la manière de Rabelais, ne porte point le nom de du Troncy; mais l'avis au lecteur est signé *Bonté n'y croist* : or, ces mots se trouvent être l'anagramme exacte de *Benoist Troncy*. M. Pericaud aîné, de l'académie de Lyon, l'a remarqué le premier, dans une dissertation qui a été insérée dans le *Journal de la librairie* du 10 août 1821, et dans le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes* de Barbier, 2e édition, n° 6813. M. Pericaud ajoute quelques autres raisons qui tendent également à établir l'identité du traducteur de la *Consolation* et de l'auteur du *Formulaire*. La Fontaine a peut-être puisé dans le second de ces ouvrages les sujets de sa fable de *la Goutte et l'Araignée* (1) et de son conte intitulé *le Bât* (2). C. B.

TRONSON (LOUIS), supérieur de la congrégation de St-Sulpice, né à Paris le 17 janvier 1622, était fils de Claude de Sève et de Louis Tronson, seigneur du Coudray, conseiller d'Etat en 1641. Louis XIII le tint sur les fonts baptismaux. Après avoir terminé ses études au collége de Navarre, il fut reçu licencié en droit canonique et ordonné prêtre en 1647. Conseiller et aumônier ordinaire du roi en 1648, il entra en 1656 dans la congrégation de St-Sulpice. Il y fut nommé directeur de la solitude de Vaugirard, puis du séminaire de St-Sulpice et devint supérieur général en 1676. — Tronson parlait et écrivait avec une facilité et une onction qu'il tenait de l'étude profonde de l'Ecriture sainte, de l'histoire de l'Eglise et des Pères. Il était également versé dans la théologie scolastique positive et morale. Son expérience dans les voies spirituelles, sa profonde connaissance du cœur humain, sa sagesse dans la direction des âmes lui donnaient une grande autorité. Fénelon et M. de Colbert, archevêque de Rouen, élevés au séminaire sous sa direction, lui conservaient le plus tendre attachement. M. des Marais, évêque de Chartres, Guy de Sève, son parent, évêque d'Arras, le cardinal le Camus le consultaient souvent; Bossuet lui-même et M. de Noailles l'associèrent aux conférences d'Issy sur le quiétisme (1695). Le cardinal de Bausset dans son histoire de Fénelon parle de sa sagesse et de ses lumières dans cette célèbre controverse. Tronson maintint dans sa congrégation l'esprit de fidélité au saint-siége. — Les docteurs de St-Sulpice combattirent les doctrines jansénistes et s'abstinrent de signer les quatre articles en 1682. — Parmi les personnes d'un haut rang dirigées par Tronson, on remarquait la duchesse de Guise, nièce de Louis XIII, les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, de Charost, de Navailles, de Mortemart; M. de Colbert et son fils le marquis de la Seignelai. Il n'usait, du reste, de son influence que pour défendre les intérêts religieux. Il refusa plusieurs fois l'épiscopat et répondit à Louis XIV : « Qu'il servirait « moins utilement l'Eglise dans le gouvernement « d'un diocèse, qu'en travaillant au séminaire à « former de bons prêtres et même de saints « évêques. » — Tronson envoya plusieurs missionnaires en Vivarais et en Orient, établit sa congrégation dans les séminaires de Bourges, d'Autun, de Tulle, d'Angers et mourut au séminaire de St-Sulpice le 26 février 1700. Fénelon écrivant à Clément XI disait à ce pape : « Je me « glorifie d'avoir été nourri par M. Tronson des « paroles de la foi, d'avoir été formé par ses « soins à la vie cléricale, d'avoir crû à l'ombre « de ses ailes; certes, il n'y eut personne, si je « ne me trompe, qui lui fût supérieur par « l'amour de la discipline, l'habileté, la prudence, « la piété et enfin pour son discernement à juger « les hommes. » — Sous Tronson les statuts de la congrégation furent définitivement arrêtés (1680). Il en avait extrait le règlement des supérieurs et directeurs des séminaires de province (1677). Sa correspondance conservée à St-Sulpice forme 14 volumes in-fol. — Il laissa plusieurs ouvrages : 1° *Forma cleri* ou Recueil sur les mœurs des ecclésiastiques, d'abord en 3 volumes in-12, Paris, 1669, puis achevé après la mort de l'auteur et publié en 1727 in-4°. On en a donné une nouvelle édition en 1824, 3 vol. in-8°; 2° *Lettres spirituelles de M. Olier*, Paris, 1672, in-8°; 3° *Traité des saints ordres*. Extrait des manuscrits de M. Olier et enrichi par Tronson de nombreuses citations de l'Ecriture sainte et des Pères, Paris, 1685, in-12. 4° Ses *Examens particuliers* à l'usage des séminaires, Lyon, 1690, souvent réimprimés et dernièrement par MM. de St-Sulpice, Poitiers, 1831, in-12; 5° *Traité de l'obéissance*, Paris, 1822, in-12; 6° *Manuel du séminariste, ou Entretiens sur la manière de sanctifier ses principales actions*, avec quelques autres opuscules, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 7° *la Retraite ecclésiastique*, suivie de méditations sur l'humilité, Paris, 1823, in-12; 8° *Entretiens et méditations ecclésiastiques*, Paris, 1826, in-12; 9° *Méditations sur la vie de N. S.*, composées pour M. de la Seignelai et publiées par l'abbé Migne dans l'édition des œuvres complètes de Tronson; Paris, 1857, 2 vol. grand in-8°. — La congrégation de St-Sulpice a fait paraître une notice sur Tronson dans l'introduction à la vie de M. Emery, Paris, 1861, 2 vol. in-8°. — Tronson parle sou-

(1) Livre 3, fable 8. Il peut également avoir pris ce sujet dans le *Passe temps de messire François le Poulchre*, 2e édition, Paris, 1583, p. 83, ou feuille L. p. 5 (voy. POULCHRE), ou dans les *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, 1603, in-8°, chap. 5 (voy. DUFAIL). Ces sources étaient plus à la portée du *bon homme* que les fables latines de Nicolas Gerbel et autres, indiquées par les commentateurs.

(2) Ce conte existe aussi en prose dans le *Moyen de parvenir*, de Béroalde de Verville, imprimé pour la première fois vers le commencement du 17e siècle, chap. 16, tit. *Thèse*, et en vers dans une satire du livre 3 de Jean Vauquelin de la Fresnaye. *Voy.* ses *Œuvres poétiques*, Caen, Charles Macé, 1612, in-8°.

vent dans sa correspondance de son frère l'abbé de St-Antoine, sulpicien aussi vertueux que distingué, de ses deux sœurs religieuses, de sa mère devenue supérieure des filles de la Vierge, communauté fondée sous l'inspiration de l'abbé Olier. Ses autres frères se distinguèrent au parlement, à l'armée et au service de la maison du roi. E. D—s.

TRONSON DU COUDRAY (Philippe-Charles-Jean-Baptiste), officier d'artillerie, né à Reims le 8 septembre 1738, comptait parmi ses ancêtres Louis Tronson, conseiller d'Etat en 1641 et Jean du Coudray, chevalier de St-Louis, commandant à l'île Minorque. Il prit jeune encore le parti des armes et entra dans le corps des mineurs. Bientôt il s'y distingua par des talents supérieurs. De Gribeauval, l'un des meilleurs juges en cette matière, le prit en amitié et facilita son avancement. Dans les divisions qui agitèrent à cette époque le corps d'artillerie, Tronson du Coudray soutint ses idées dans des mémoires écrits avec autant d'énergie que de savoir. Sa distinction, son courage, la vivacité et le charme de son esprit le firent remarquer du comte d'Artois et nommer gentilhomme de sa chambre (1775). Il se trouvait chef de brigade d'artillerie au moment de la guerre d'Amérique. Lafayette, juste appréciateur de son mérite, lui fit, de la part du congrès, les offres les plus séduisantes; Tronson du Coudray les accepta. Arrivé aux Etats-Unis avec le grade de général-major d'artillerie dans l'armée de Washington, l'avenir le plus brillant semblait l'attendre. Mais en passant sur un bac la rivière de Schy-lkill pour rejoindre l'armée, un cheval ombrageux le précipita dans le courant, où il se noya le 11 septembre 1777, venant à peine d'atteindre sa 39e année. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observations sur un ouvrage attribué à feu M. de Valière*, la Haye, 1770, in-8°; 2° *l'Artillerie nouvelle ou examen des changements faits dans l'artillerie française depuis* 1765, Amsterdam, 1772, in-8°; 3° *Réponse aux observations faites sur ce livre*, Paris, 1774, in-8°; 4° *Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre*, Paris, 1774, in-8°; 5° *Mémoire sur les forges catalanes comparées avec les forges à hauts fourneaux*, Paris, 1775, in-8°; 6° *Expériences nouvelles et observations sur le fer*, Paris, 1775, in-8°; 7° *Discussion de l'ordre profond et de l'ordre mince*, Paris, 1776, in-8°; 8° *Discussions nouvelles des changements faits dans l'artillerie depuis* 1765, Paris, 1776, in-8°; 9° *l'Ordre profond et l'ordre mince considérés par rapport aux effets de l'artillerie*, Paris, 1776, in-8°; 10° *Réponse à la critique de cet ouvrage*, Paris, 1776, in-8°; 11° *Etat actuel de la querelle sur l'artillerie*, Paris, 1777, in-8°. Tronson du Coudray a, de plus, traité contradictoirement avec de Saint-Auban et Buffon divers sujets de polémique sur l'art des mineurs, insérés dans l'ouvrage périodique de l'abbé Rozier. Il était correspondant de l'Académie des sciences. J—b et Z—d.

TRONSON DU COUDRAY (Guillaume-Alexandre), avocat au parlement de Paris, défenseur de la reine Marie-Antoinette, député au conseil des Anciens, né à Reims le 18 novembre 1750, mort déporté à Synamari le 27 mai 1798, était frère du précédent. — Après de brillantes études au collége de Reims, il entra au séminaire et se distingua dans son cours de théologie. Mais redoutant bientôt les engagements du ministère sacré, il se livra tout entier à l'étude de la jurisprudence. Sa santé un moment affaiblie le contraignit de voyager. A son retour, il eut à défendre ses intérêts contre un sieur Delaplace et plaida lui-même sa cause avec éloquence; le gain de son procès détermina sa vocation pour le barreau. Il se rendit à Paris en 1778. Elie de Beaumont et Malesherbes se chargèrent de le diriger. Sa première cause révéla tous ses talents. Le sieur Cazeaux, de complicité avec la comtesse de Solar, était accusé d'avoir supprimé l'état d'un jeune sourd et muet présenté par l'abbé de l'Epée comme l'unique héritier de cette famille. Le désintéressement du principal adversaire conciliait à son opinion autant de partisans que d'admirateurs. Tronson du Coudray ne se laissa pas séduire par l'attrait du merveilleux et parvint à faire reconnaître l'innocence de son client. Les plaidoiries pour les sieurs Cazeaux et Thibault, le comte de Broglie, le marquis de Soyecourt peuvent être considérées comme des modèles. L'esprit le plus fin y tempère l'énergie d'une raison élevée; les faits sont racontés avec la facilité la plus heureuse; des saillies vives et délicates animent la discussion et soutiennent l'intérêt. Tronson joignait aux grâces du style la beauté d'un organe plein d'harmonie. Les mémoires qu'il publia pour le barreau de Nogent-le-Rotrou, madame de Tourton-Fleury, la demoiselle Sainval consolidèrent encore sa réputation. Ce dernier peut être considéré comme un traité complet des devoirs que les chefs d'emploi ont à remplir envers leurs doubles. — La révolution surprit Tronson au milieu de ses succès oratoires. Son esprit profond, sans méconnaître la nécessité de réformes politiques, n'accueillit pas aveuglément les idées nouvelles. Un mémoire plein de hardiesse contre le pillage de la manufacture de Réveillon vint révéler sa pensée. Fidèle à la royauté menacée, il consacra ses talents à la défendre dans une feuille périodique. Louis XVI renfermé au Temple fut décrété d'accusation. Target avait refusé de le défendre devant la convention. Le bruit s'était faussement répandu que Tronchet, lui-même, suivait cet exemple. — Tronson du Coudray écrivit au président de la convention pour solliciter l'honneur de remplir ce devoir sacré. Un tel exemple pouvait devenir dangereux. Cette lettre ne fut pas même relatée dans les procès-verbaux de la con-

vention. Tronson ne perdit pas courage. Dans une nouvelle lettre adressée à tous les journaux sous la date du 16 décembre 1792, il réitéra l'offre de défendre l'auguste accusé. Feuillant la publia en ces termes dans son journal du soir : « Je crois devoir rendre publique l'offre que je « faisais le 14 de ce mois à la convention na- « tionale de défendre Louis, offre que proba- « blement on n'a pas jugé à propos de lui com- « muniquer, parce qu'elle devenait inutile dans « ces circonstances. J'aurais considéré comme « inconvenant et indiscret de prévenir le choix « de Louis, mais les feuilles du soir ayant « annoncé que le citoyen Target lui refusait ses « conseils et supposé que le citoyen Tronchet « n'avait pas accepté, il m'a paru affreux que « l'accusé du Temple fût délaissé par les hommes « qui se consacrent par état à la défense des « malheureux. Je sentais vivement qu'une cause « de ce genre demandait de tout autres talents « que des discussions judiciaires, mais j'ai cru « qu'étant un des anciens du barreau actuel, « c'était un devoir pour moi d'aller au-devant « des périls que d'autres semblaient redouter. « J'ai donc écrit sur-le-champ au président de la « convention pour l'avertir que j'offrais à Louis « de le défendre à la barre. On ne me fera pro- « bablement pas l'injure de supposer qu'une « fausse gloire m'ait déterminé; j'étais au con- « traire à peu près sûr, vu la brièveté du temps, « de compromettre les intérêts de mon amour- « propre; c'est donc tout simplement un devoir « que je croyais remplir, et je veux que mes « concitoyens en soient instruits. » Louis XVI avait déjà confié sa défense à Malesherbes, de Sèze et Tronchet; il fit remercier Tronson du Coudray de son généreux dévouement. — Bientôt la révolution frappa tous ceux qui lui portaient ombrage. Tronson soutint avec persévérance la dignité du barreau et défendit un grand nombre de victimes devant le tribunal révolutionnaire. On se souviendra toujours de sa mâle éloquence dans l'affaire des Nantais (1794). — Enfin son dévouement devait être soumis à une plus cruelle épreuve. Marie-Antoinette eut aussi besoin d'un défenseur, et Tronson fut accepté conjointement avec Chauveau-Lagarde; il déploya dans la défense toutes les ressources du talent et toute l'énergie d'une intime conviction (14 octobre 1793). Son discours causa une si vive émotion dans l'auditoire qu'il fut interdit de le publier. C'en était assez pour partager le sort de l'illustre victime. Arrêté, il allait être mis en jugement et certainement condamné, lorsque la convention décréta son élargissement. Tronson s'éloigna de Paris, et attendit dans la retraite des jours meilleurs. Après la mort de Robespierre, les électeurs de Seine-et-Oise portèrent Tronson au conseil des Anciens avec Tronchet, Dumas et Lebrun. La tribune le trouva aussi éloquent que le barreau. Ses discours sur les parents des émigrés (6 pluviôse an 4), les lois exceptionnelles (3 frimaire an 5), les fugitifs de Toulon (23 thermidor an 5) dénotent toujours en lui le même esprit de modération et de sagesse. Ch. de Lacretelle, dans son histoire de France pendant le 18e siècle, le juge ainsi : « Tronson « du Coudray brillait surtout dans les répliques « et lorsqu'il n'avait pas le temps d'embellir ses « discussions. J'ai parlé de son courage et de son « dévouement dans le procès de la reine. C'était « par un effort de caractère et par l'impulsion « d'une âme honnête qu'il tenait au parti « modéré, car il avait un excès de chaleur et un « éclat d'imagination qui eussent fait la fortune « d'un tribun du peuple. » L'opinion de la France commençait à condamner le directoire. Un parti puissant voulait jeter les fondements d'une monarchie constitutionnelle. Tronson le soutint avec hardiesse dans le conseil des Anciens. Répondant à un message du directoire sur le salut de la république, il peignit avec force la disposition nouvelle des esprits, osa faire pressentir le retour de la monarchie et termina son discours par ces paroles d'anathème : « Direc- « teurs, la patrie vous censure. » Ce langage, écouté sans murmure, trouva des imitateurs dans le conseil des Cinq-Cents. La violence militaire pouvait seule prévenir la chute du gouvernement. Le 18 fructidor éclata. Tronson, Barbé de Marbois, de Larue, Murinais, Pichegru et tant d'autres furent arrêtés, enfermés au Temple et traînés à Rochefort sur un chariot et dans une cage de fer. Leur voyage fut un supplice. A leur passage à Etampes, Tronson, irrité des outrages de la populace, se leva au milieu de la charrette et s'écria : « C'est moi, c'est « moi-même, c'est votre représentant; le recon- « naissez-vous dans cette cage de fer? C'est moi « que vous avez chargé de soutenir vos droits, « et c'est dans ma personne qu'ils ont été violés; « je suis traîné au supplice sans avoir été jugé, « sans même avoir été accusé. Mon crime est « d'avoir protégé votre liberté, vos propriétés, « d'avoir cherché à procurer la paix à notre « patrie, d'avoir voulu vous rendre vos enfants; « mon crime est d'avoir été fidèle à la constitu- « tion. Pour prix de mon zèle à vous servir, « vous vous joignez aujourd'hui à mes bour- « reaux. » Déportés à Cayenne, le climat parut encore trop salubre pour les proscrits; ils furent conduits à Synamari. Jeannet, neveu de Danton, se porta envers ses prisonniers à de cruels excès retracés dans les anecdotes secrètes du 18 fructidor, le journal de Ramel et les mémoires de M. de Larue. Tronson supporta ses souffrances avec énergie. Sa voix s'éleva une dernière fois pour louer Murinais sur sa tombe, prenant pour texte ces paroles du Psalmiste : « Super flumina « Babylonis illic sedimus et flevimus, cum recor- « daremur Sion. » Son éloquence arracha des larmes à tous les assistants. Cependant ses forces

s'épuisaient chaque jour davantage. « La veille « de sa mort, écrit Ramel, il entra dans ma case, « s'assit près de moi et me parlant de notre « projet de fuite vers Surinam : Je ne me flatte « plus de vivre, dit-il; mais si votre projet « s'exécute et que je sois encore vivant, empor-« tez-moi, je voudrais exhaler mon dernier « soupir hors de cette affreuse prison ! Sentant « approcher ses derniers moments, il nous fit « rassembler autour de lui et nous dit : Fuyez, « mes amis, fuyez Synamari, que le ciel vous « favorise ! Moi, je vais mourir tout à l'heure; « si jamais vous revoyez mes amis, dites-leur « bien que mon dernier soupir a été pour eux et « pour ma patrie, n'oubliez pas mes enfants. » Tronson du Coudray avait laissé deux fils, qui devinrent, à l'exemple de leur oncle, le général du Coudray, des officiers de mérite. On a publié : 1° ses *instructions* rédigées pour ses enfants et ses concitoyens, Paris, 1798, in-8°; 2° ses *œuvres choisies* extraites en partie du tome 10 des *Annales du barreau français*, contenant encore plusieurs mémoires inédits et discours prononcés au conseil des Anciens (1). — Au 18 fructidor, ses papiers politiques furent détruits et avec eux le manuscrit de la défense de Marie-Antoinette. A. L—D et Z—D.

TROOST (CORNEILLE), peintre d'Amsterdam, né en 1697, fut élève d'Arnold Boonen. Après être resté deux ans et demi dans l'école de ce maître et s'être rendu familière la peinture à l'huile, au pastel et en détrempe, il se décida à n'en plus avoir d'autre que la nature, et ses premiers ouvrages annoncèrent un talent si éminent qu'ils excitèrent l'envie de tous ses rivaux : ils se mirent à le décrier; mais le public en jugea tout autrement, et Troost vit ses productions recherchées par tous les amateurs. Il se montra également supérieur dans la peinture historique, dans celle de genre et dans le portrait. L'ouvrage par lequel il fit connaître sa supériorité est un tableau représentant les portraits en pied et de grandeur naturelle des cinq inspecteurs du collége des médecins. La plupart des directeurs des différentes corporations de la ville se firent peindre par lui et firent placer ces portraits dans les salles de leurs séances. Il peignit aussi les directeurs de l'hospice des orphelins et ceux de la confrérie des tonneliers. Il fit également deux autres tableaux pour la salle des chirurgiens. On regarde comme son chef-d'œuvre celui dans lequel il a représenté les principaux chirurgiens d'Amsterdam, assis autour d'une table sur laquelle est un cadavre, tandis que le professeur, debout et le scalpel en main, fait une démonstration d'anatomie. Toutes les parties de ce beau tableau méritent des louanges; il y règne une belle harmonie, et le fond clair sur lequel les figures se détachent donne une grande valeur aux objets placés sur le premier plan. On met aussi au nombre de ses productions capitales le portrait de Boerhaave, qui fut placé dans la salle d'anatomie. Ses petits tableaux étaient peut-être plus recherchés encore. Ce sont des scènes familières, tirées en grande partie des comédies les plus en vogue de son temps et qui l'ont fait surnommer le *Watteau hollandais*. La composition en est spirituelle et gaie, quelquefois même un peu libre; mais la touche en est légère et facile, la couleur délicate et transparente. On vante surtout un *Corps de garde* où sont assemblés des officiers, la *Chambre d'une accouchée hollandaise; Une dame et un jeune seigneur faisant de la musique; Job sur son fumier; la Fille ravie, ou le Tuteur trompé; les Philosophes, ou la Fille échappée;* le *Bureau des paysans à Puytevec*, et particulièrement une composition ingénieuse tirée du *Tartuffe* de Molière. Ses dessins, qui sont nombreux, sont également recherchés : ils sont ordinairement au crayon et retouchés avec le pinceau. Troost se maria et eut cinq filles, dont l'une, nommée Sara, peignit le portrait avec un talent remarquable. Il mourut d'une attaque de goutte, le 7 mars 1750. Il a gravé en manière noire les pièces suivantes de sa composition : 1° buste d'un vieillard à grande barbe et vu de profil; 2° une jeune fille qui dessine à la loupe; 3° portrait de Locatelli, peintre de Bergame; 4° portrait du poëte Vlaming, avec deux vues hollandaises. Les ouvrages de ce peintre ont beaucoup exercé le burin des graveurs, et les estampes faites d'après ses scènes familières sont recherchées à cause de la gaieté et de la vérité qu'il a su faire régner dans ses compositions. P-s.

TROSCHEL (JEAN), graveur au burin, né à Nuremberg, vers 1592, reçut de Pierre Isselburg cette manière large et cette beauté d'exécution qui distinguent son burin. Ses progrès, sous ce maître habile, furent extrêmement rapides, et il se fit une juste réputation par une suite de beaux paysages qu'il exécuta pendant qu'il fréquentait cette école. Il grava ensuite le portrait de l'empereur Ferdinand II, ainsi que la belle estampe qui représente la nouvelle maison de justice de Nuremberg. Précédé par la renommée de son talent, il se rendit à Rome en 1662; il y fut accueilli de la manière la plus distinguée par Villamena, qui le prit chez lui et lui confia l'exécution de plusieurs ouvrages importants. Troschel l'emporta bientôt sur tous ses concurrents par une facilité étonnante et une grande finesse d'exécution; son burin était tout à la fois ferme et moelleux, et ses ouvrages décèlent le sentiment de la couleur. Les plus remarquables sont : 1° la *Conception de la Vierge*, d'après Bernard Castelli; 2° une très-grande thèse, dédiée au cardinal prince Maurice de Savoie; 3° l'*Empereur Julien, auquel on montre le cœur d'un taureau sur lequel se trouve empreinte une croix surmontée d'une couronne*, d'après Antoine dalle Pomarance;

(1) On peut également consulter le *Moniteur universel* du 6 brumaire an 4 au 18 fructidor an 5.

4° le portrait de Louis XIV, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. Cet artiste fut trouvé mort, en 1633, au bas de son escalier, et fut enterré d'une manière honorable dans l'église de Ste-Marie du Peuple, à Rome. Plusieurs de ses estampes sont marquées de son chiffre, formé des lettres H T entrelacées. — *Pierre* TROSCHEL, fils du précédent et son élève, naquit à Nuremberg, vers l'an 1620. Sans avoir la célébrité de son père, il ne fut pas dénué de talent; il a gravé quelques pièces au burin, marquées des lettres initiales de son nom, P. T., avec la date. P—s.

TROST (MARTIN), orientaliste, né en 1588, à Hoexter, en Westphalie, fut professeur de langue hébraïque à Koethen, Helmstadt, Rostock, et enfin à Wittemberg, où il mourut le 8 avril 1636. On a de lui : 1° *Novum Testamentum syriace cum versione latina, item variantes lectiones ex quinque impressis editionibus collectæ*, Koethen, 1621, in-4°; 2° *Eædem variæ lectiones*, dans le tome 6, *Bib. poly. Valtoni*; 3° *Lexicum syriacum ex inductione omnium exemplarium N. Testamenti syriaci adornatum, adjecta vocabulorum significatione lat. et germ.*, Koethen, 1623, in-4°; 4° *De mutatione punctorum hebræorum generali*, Wittemberg, 1633, in-4°; 5° *Grammatica hebræa generalis, cui accedit chaldæo-syriasmus*, ibid., 2e édit., 1637, in-4°; *Eadem recognita et locupletata*, ibid., 1663, in-4°. — TROST (Jean-Martin), médecin, fils du précédent, a publié : 1° *De dysenteria*, Runtkel, 1677, in-4°; 2° *De lythiasi*, ibid., 1678, in-4°; 3° *De febre per se nunquam lethifera*. Halle, 1714, in-4°. G—Y.

TROTTI (le chevalier JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Crémone, en 1555, fut le disciple chéri de Bernardino Campi, qui, du vivant même de son élève, publia la vie qu'en avait écrite le Lama. Campi n'aima aucun de ses élèves avec autant de tendresse. Il lui donna la main de sa nièce et l'institua en mourant héritier de son école. Trotti ayant été appelé à Parme pour y peindre en concurrence avec Augustin Carrache, et ayant mieux réussi à la cour que son compétiteur, Augustin disait que c'était un mauvais os (*mal osso*) qu'on lui avait donné à ronger. C'est de là que lui vient le surnom de *Malosso*, qu'il adopta sans difficulté; il l'a même placé au bas de quelques-uns de ses tableaux et le transmit presque comme un héritage à son neveu. Ainsi il regarda comme un éloge ce qui, dans la bouche du Carrache, n'était que l'expression d'un blâme. En effet, quel que fût le talent de Trotti, il n'égalait son rival ni par la beauté du dessin ni par le goût solide de la peinture; mais il avait des qualités pittoresques extrêmement séduisantes et qui pouvaient justifier la préférence qu'il obtenait chez beaucoup de personnes. Il ne suivit la manière de Bernardino que dans ses premières productions. Plus tard, il fit une étude particulière du Corrége; mais c'est au Sojaro surtout qu'il s'efforça de ressembler. Il imita, dans la plupart de ses ouvrages, son style riant, aimable, franc et brillant, la variété de ses raccourcis et l'esprit qui anime le mouvement de ses figures. Peut-être en abusa-t-il jusqu'à un certain point, en prodiguant le blanc et d'autres couleurs éclatantes, sans les éteindre autant qu'il l'aurait dû par des demi-teintes. C'est ce qui fait que l'on reproche à quelques-uns de ses tableaux de ressembler à de la peinture sur porcelaine, de manquer de relief ou, comme Baldinucci le remarque, d'être parfois un peu durs. Ses têtes sont d'une beauté ravissante; elles s'arrondissent avec grâce, et leur sourire est plein d'amabilité; mais, dans le même tableau, il ne se gêne pas pour en répéter presque exactement les traits, la couleur et la pose. C'est à la précipitation excessive avec laquelle il travaillait qu'il faut attribuer ce défaut; car, lorsqu'il le veut, il sait non-seulement varier ses figures, mais ses compositions, comme le prouvent d'une manière bien remarquable la *Décollation de St-Jean*, à St-Dominique de Crémone, et les différentes *Conception de la Vierge* qu'il fit pour les églises de St-François et de St-Augustin de Plaisance. Dans toutes, on voit briller quelque idée nouvelle. Il savait prendre également le style qu'il voulait. Il peignit, dans l'église du Dôme de Crémone, un *Christ en croix entouré de plusieurs saints*, dans le meilleur goût vénitien. La *Ste-Marie Egyptienne repoussée du temple* que l'on voit dans l'église de St-Pierre de la même ville tient beaucoup du style de l'école romaine, et une *Piété*, que l'on voit à St-Abondio, prouve qu'il n'a pas dédaigné de paraître un Carrache. Les talents qu'il déploya dans les peintures à fresque lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier. Les plus célèbres sont celles qu'il a exécutées dans le palais de Parme appelé le Jardin. La coupole de St-Abondio est également une vaste machine. Dans cet ouvrage, il est vrai, Trotti ne fit que suivre les dessins de Jules Campi; mais il y déploya une telle puissance de pinceau, une si grande vigueur de coloris qu'il égale l'invention, s'il ne la surpasse pas. Toutefois, on ne peut disconvenir que Jules et ses imitateurs ne savent point varier leurs groupes d'anges avec l'art que déployèrent depuis les Carrache. On a tâché d'atténuer le reproche de dureté fait à Trotti en le faisant retomber sur ses élèves ou ses collaborateurs, dont les tableaux lui ont été attribués à tort. Cela peut être vrai pour quelques-uns; mais il en reste de signés par Trotti, particulièrement à Plaisance, qui pèchent réellement par ce défaut, ce qui l'empêche d'être mis au premier rang des artistes. Il forma un grand nombre d'élèves, entre autres les deux frères Erménegilde et Manfredi de Lodi, Etienne Lambri et Christophe Augusta. J.-B. Trotti mourut après l'an 1602. — *Euclide* TROTTI, neveu et élève du précédent, fut un de ses plus heureux imitateurs. Il ne reste dans sa patrie que deux tableaux qu'on puisse lui attribuer avec

certitude; ce sont deux sujets tirés de la vie de l'apôtre St-Jacques, que l'on voit dans l'église de St-Sigismond. Ils avaient d'abord été ébauchés par Jules Calvi; mais Euclide les termina et y déploya une imitation du style de son oncle qu'on ne peut trop louer. On croit que le tableau de l'*Ascension*, à St-Antoine de Milan, est entièrement de lui. C'est une très-belle composition et d'un style plus grave que ne le sont ordinairement les productions du vieux Malosso. Ce sont les seules peintures qu'on lui attribue, et il ne put guère en effet en produire un plus grand nombre; car, jeune encore, s'étant rendu coupable du crime de haute trahison, il fut mis en prison, où il mourut, à ce qu'on croit, du poison que lui firent prendre ses parents, pour lui épargner l'infamie du dernier supplice. P—s.

TROTTOUIN, dit *Thureau de St-Félix* (Pierre-Joachim), royaliste vendéen, célèbre par ses intrigues et les missions dont il fut chargé ou dont il se chargea lui-même, était fils d'un potier de terre de Saumur. Il fit dans cette ville quelques études incomplètes et fut destiné dès l'enfance à la carrière du barreau; mais, d'un caractère dissipé et peu studieux, il s'engagea, comme le faisaient les mauvais sujets de ce temps-là, dans le régiment de Flandre, où il servit pendant deux ans, jusqu'à ce que sa famille l'eut racheté. Alors il entra sérieusement dans la carrière du barreau, et il était avocat à Saumur lorsque la révolution commença. S'en étant d'abord montré partisan, il fut nommé substitut du procureur du roi, puis syndic du district de Thouars; mais cet emploi ne lui convint pas longtemps; il se lia avec quelques royalistes lorsque les premiers soulèvements éclatèrent, au commencement de 1792, et les suivit aussitôt. Il réussit à se faire nommer membre du conseil supérieur qui fut créé à Châtillon et suivit dans toutes les vicissitudes, notamment l'expédition d'outre-Loire, l'armée qui s'y créa. Revenu sur la rive gauche, après la défaite du Mans et de Savenay, il s'attacha plus particulièrement à Stofflet, qui fut bientôt ébloui par la facilité de son langage insinuant et cauteleux. L'intimité qu'il accorda ainsi subitement à un homme qu'on n'avait jamais vu combattre dans les rangs choqua beaucoup d'officiers, et l'on alla jusqu'à dire que ses opinions politiques étaient peu sincères. Trottouin ne se déconcerta point de ces mauvais propos, et il réussit tellement auprès de Stofflet qu'il en reçut dès lors une mission très-délicate et pour tout autre fort embarrassante, ce fut d'aller à Nantes avec les frères Martin de la Pommeraye, pour y prendre connaissance des conditions du traité de paix avec la convention nationale, auquel Charette venait de se soumettre. Tout indique que, dans cette importante occasion, Trottouin se laissa gagner par des promesses et d'autres moyens de séduction. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsqu'il fut de retour à Maulevrier, Stofflet ayant réuni son conseil, Trottouin y parla d'une manière très-insidieuse, vantant les avantages du traité que Charette avait signé; en quoi il ne réussit à persuader personne. Trottouin eut ensuite des conférences avec Charette, et après de longs pourparlers, il promit de souscrire à toutes les conditions de son traité et d'abandonner Stofflet. On a dit que les commissaires de la convention avec lesquels il fut mis en rapport lui promirent, pour prix de sa défection, une somme de cent mille francs, dont ils lui donnèrent la moitié en numéraire. Aussitôt après, il écrivit à Stofflet et à son conseil qu'il avait adhéré à toutes les clauses du traité accepté par Charette, et qu'il lui conseillait d'en faire autant. Quelques jours plus tard, il accompagna ce général dans l'entrée publique qu'il fit à Nantes, le 26 février 1795 (*voy.* Charette), et il eut part à toutes les acclamations, à tous les applaudissements qui accueillirent, ce jour-là, le chef des royalistes de l'Anjou. Aussitôt après, il se rendit à Paris avec de bonnes recommandations, et l'on ne peut pas douter qu'il ne s'y soit engagé de plus en plus avec le parti révolutionnaire. Cependant on lui attribua alors la publication de quelques pamphlets royalistes, et il fut même arrêté; mais on croit que ce fut par un jeu de la police, pour le remettre en crédit auprès des royalistes. Ce qui le prouverait suffisamment, si beaucoup d'autres circonstances ne venaient à l'appui, c'est qu'il ne resta pas longtemps en prison, et qu'aussitôt après on le vit se rendre à Périgueux, où jusque-là il n'avait pas eu le moindre rapport. C'était le temps où la lutte des partis devenait plus vive, aux approches de la révolution du 18 fructidor, où le parti royaliste devait encore une fois succomber. Trottouin, qui en apparence marchait toujours sous cette bannière, ne resta pas longtemps à Périgueux. Après avoir cherché en vain à lui gagner quelques jeunes gens, il se rendit à Bordeaux, où il se mit en communication avec l'agence royaliste (*voy.* Papin), et revint presque aussitôt à Paris, semblant toujours fuir devant la police, qui l'eût arrêté sans peine si elle l'eût bien voulu. Ce fut dans ce temps-là qu'il rédigea un plan d'organisation insurrectionnelle pour toute la France, et qu'il le fit parvenir à Louis XVIII, alors résidant à Blankenbourg, pour l'entretenir de ses rapports avec Lamarre, le président de Vezet et le fameux Dandré, qu'il avait connu lors de son séjour dans la capitale en 1797 (*voy.* Dandré). Nous ignorons si ce plan, qui ressemblait beaucoup à celui de Perlet (*voy.* ce nom), est jamais parvenu au prétendant; mais il est bien sûr que beaucoup de circonstances prouvent que l'on y crut sérieusement à sa cour. A force d'intrigues, de mensonges, jouant toujours un double jeu, imaginant sans cesse de nouveaux complots, Trottouin était alors parvenu à se faire donner des crédules commissaires de Louis XVIII des sommes

considérables. Un peu après le 18 fructidor, en 1798, il demanda sérieusement des pouvoirs pour une insurrection royaliste dans le Berry, où il prétendait que plus de cinquante mille royalistes allaient accourir au signal qui leur serait donné; puis il se rendit en Allemagne pour demander au prétendant lui-même encore de l'argent et des pouvoirs, afin d'organiser à Paris une nouvelle agence royale, dont il devait être le chef; et il demanda en même temps la croix de St-Louis et des lettres de noblesse, qu'on était près de lui accorder lorsque la saisie des papiers de Précy et d'Imbert Colomès, dont on le soupçonna d'être la principale cause (*voy.* IMBERT COLOMÈS), vint encore une fois changer sa position. Depuis ce temps, il disparut entièrement de la scène politique, et nous pensons qu'il ne survécut pas longtemps à cette nouvelle catastrophe. B—P.

TROTZ (CHRÉTIEN-HENRI), docteur en droit, né en 1701, à Colberg, fut professeur de droit à Franeker, en Hollande, recteur de l'académie et professeur de droit hollandais à Utrecht. Cette dernière nomination fut d'autant plus flatteuse qu'il n'y avait point de chaire vacante à l'université, et que le magistrat lui fit un traitement extraordinaire. Il mourut dans cette ville en 1773. Trotz a publié : 1° *De termino moto*, Utrecht, 1730, in-4°. C'est un traité de l'origine des *bornes*, selon le droit des nations; du respect religieux qu'elles ont toujours montré pour la sainteté des bornes; du crime que commet celui qui transpose les bornes de son champ, etc. 2° *J. Gothofredi opera juridica minora, sive libelli, tractatus*, etc., Leyde, 1733, in-fol.; 3° *Ch. Wæchtleri opuscula*, avec des observations critiques, ibid., 1733, in-8°; 4° *Hermanus Hugo de prima scribendi origine et universa rei litterariæ antiquitate*, etc., Utrecht, 1738, in-8°; 5° *Edm. Merilli, Tricassini, jurisconsulti, a consiliis regis, in academia metropolis Biturigum primicerii, in quatuor libros Institutionum imperialium commentarii principales*, etc., ibid., 1739, in-4°; 6° *Gui. Marani opera omnia seu paratitla Digestorum et varii tractatus juris civilis, cum autoris vita*, ibid., 1741, in-fol.; 7° *De libertate sentiendi dicendique jurisconsultis propria*, Franeker, 1741, in-4°; 8° *Theses juris publici ad leges fundamentales Fœderati Belgii*, ibid., 1745 à 1747, in-4°; 9° *Jus agrarium Fœderati Belgii*, ibid., 1753, 2 vol. in-4°; 10° *Jus agrarium Romanorum*, ibid., 1753, in-4°. Ces deux derniers ouvrages sont mis au nombre des livres rares. 11° *De jure Fœderati Belgii publico*, Utrecht, 1755, in-4°. Il s'était proposé de publier les œuvres de Symmaque, avec des notes. Il paraît que son travail est resté manuscrit. On dit qu'il est l'auteur du *Machiavel républicain*, qui parut de son temps en hollandais; mais on n'en a point la certitude. G—Y.

TROUDE (AIMABLE-GILLES), contre-amiral français, naquit à Cherbourg, le 1er juin 1762. Simple pilotin en 1776, il fit en 1777 deux campagnes à la Martinique. Lors de la guerre entre la France et l'Angleterre, il servit sur les bâtiments de l'Etat. Embarqué en 1781 sur l'*Hercule*, il participa aux combats livrés par Guichen et le comte de Grasse aux amiraux Hood et Rodney, ainsi qu'à la prise de Ste-Lucie et Tabago. La paix de 1783 à 1792 le rendit au commerce et fit de lui un capitaine au long cours. Retourné ensuite à la marine militaire, avec le titre d'enseigne, il fit partie, sur l'*Achille*, de l'armée navale de Morard de Galles. Lieutenant de vaisseau le 2 juillet 1793, Troude, après avoir été deux ans sur l'*Eole* et devenu capitaine, prit à Rochefort le commandement de la corvette *la Bergère*, avec laquelle il fit diverses campagnes à Cayenne, au Brésil et à la Guadeloupe. Embarqué ensuite sur le *Desaix*, d'abord appelé *Tyrannicide*, il fit partie de l'escadre destinée, sous les ordres du contre-amiral Ganteaume, à transporter des troupes en Egypte. A son retour à Toulon, l'escadre ayant été partagée en deux divisions, le *Desaix* passa sous le commandement du contre-amiral Linois, qui lors de l'engagement avec Saumarez, dans la rade d'Algésiras, donna à Troude la direction du *Formidable*, dont le capitaine venait d'être tué. Il s'agissait de se rendre à Cadix avec quelques autres bâtiments. Après une lutte héroïque contre les Anglais, et de merveilleux efforts, qui à eux seuls eussent suffi à le placer au rang des plus vaillants officiers, Troude réussit à entrer dans la rade de Cadix. Rentré en France en juillet 1801 et appelé à Paris, il fut présenté au premier consul Bonaparte, qui dit en le serrant dans ses bras : « Messieurs, je vous présente « l'*Horace* français, le brave capitaine Troude. » Nommé en mars 1803 au commandement de la frégate *l'Infatigable*, il fit une campagne de sept mois à St-Domingue; au renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre, Troude prit à Rochefort le commandement du *Suffren*, appartenant à l'escadre placée sous les ordres de Missiessy, laquelle, après s'être dirigée sur les Antilles françaises, qu'elle ravitailla, se porta sur les Antilles anglaises, qu'elle ravagea. A l'attaque de la Dominique, Troude, ayant pris position sous la ville du Roseau, avec le *Suffren*, la foudroya avec tant de vigueur qu'il fit taire le feu des forts qui la défendaient. Revenue à Rochefort, l'escadre passa sous le commandement du chef de division Allemand, avec lequel *le Suffren* fit la campagne qui valut à l'escadre le surnom d'*Invisible*. Appelé au commandement d'une division destinée à porter des troupes et des munitions à la Martinique, Troude ne put appareiller qu'en février 1809. Mais ayant dû mouiller avec une partie de ses bâtiments aux Sables-d'Olonne, il soutint un brillant et victorieux combat contre l'amiral Stopford. Ayant repris alors sa route, et informé que la Guadeloupe était bloquée par les Anglais, il entra aux Saintes pour y attendre les ordres du gouverneur général de l'île. Mais aper-

çus par les Anglais, les vaisseaux français furent immédiatement cernés. Aussitôt, bien qu'une attaque par mer fût peu supposable, Troude fit fortifier les points où l'on pouvait effectuer un débarquement. C'est ce qui se réalisa à quelques jours de là. La position n'était cependant plus tenable, Troude réussit à forcer le passage. Il parvint à faire perdre ses traces et à tromper la vigilance des croisières qui bloquaient les côtes de France. En 1811, le brave capitaine commandait la division de Cherbourg lorsque Napoléon visita cette place. Ayant reconnu celui que lui-même avait proclamé capitaine, il dicta au ministre Decrès l'ordre suivant : « De par l'empereur, le capitaine Troude, au reçu de la présente, arborera « le pavillon de contre-amiral et sera reconnu « en cette qualité. 27 mai 1811. » En avril 1814, Troude reçut du duc de Berry, qui vint à Cherbourg, l'ordre de se rendre dans l'un des ports de la Grande-Bretagne pour s'y mettre à la disposition de Louis XVIII. A Portsmouth, où il arriva le lendemain, sur le vaisseau *le Polonais*, il fut l'objet d'un accueil triomphal de la part de la population. A Hartwell, Troude, qui était déjà officier de la Légion d'honneur, reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de St-Louis. Mis à la retraite à compter de janvier 1816, au grand étonnement de la marine, et alors qu'il eût pu servir encore son pays, le contre-amiral Troude mourut huit ans plus tard, le 1er février 1824. Z.

TROUGHTON (Edouard), le plus célèbre des fabricants contemporains d'instruments astronomiques, né en 1753, entra dès sa jeunesse dans les ateliers de son oncle et de son frère, fabricants d'instruments de mathématiques. Il leur succéda après de longues années, et il acquit dans son genre d'industrie une réputation éclatante. Les instruments de précision qui figurent dans les observatoires de la Grande-Bretagne et dans plusieurs grands établissements étrangers sont sortis de ses mains; il en exécuta d'une dimension jusqu'alors inconnue, et il triompha avec bonheur des difficultés les plus sérieuses. Il ne se bornait pas d'ailleurs à travailler pour les savants de premier ordre; les progrès de la navigation furent de sa part l'objet d'une attention soutenue, et il fournit aux marins des instruments dont la supériorité fut universellement reconnue. Ce fut à une application soutenue qu'il dut ses succès; sa vue avait toujours éte trèsbasse, et, en avançant en âge, il fut atteint d'une surdité complète. Il fournit aux *Transactions philosophiques*, à l'*Encyclopédie* de Brewster et à divers autres ouvrages des articles relatifs à la science qui fut l'objet constant de ses préoccupations. La mort le frappa dans un âge avancé, le 12 juin 1835. Ses amis firent par souscription les frais d'un buste, dû au ciseau de l'habile scupteur Chantrey, et qui se trouve dans une des salles de l'observatoire de Greenwich; il ne pouvait être mieux à sa place. Les bulletins mensuels de la société astronomique (t. 3, p. 149) renferment, à l'égard de Troughton, une notice biographique étendue. Z.

TROUILLARD (Pierre), sieur de Montferré, au Mans, d'une ancienne et honorable famille (1), y exerçait la profession d'avocat vers le milieu du 17e siècle. On croit qu'il mourut en 1666. Il s'appliqua à l'étude de l'histoire de sa province, et il publia le résultat de ses recherches sous le titre suivant : *Mémoire des anciens comtes du Maine*, au Mans, Gier-Ollivier, et Paris, J. Libert, 1643, petit in-8° (non in-4°, comme le dit par erreur le P. le Long, selon la remarque de M. Brunet). Ce volume, devenu rare, n'offre pas, il est vrai, l'histoire complète des comtes temporaires, héréditaires et apanagistes du Maine, mais il renferme des documents curieux, intéressants et qui ont été fort utiles aux derniers annalistes de la province. — Un autre *Pierre* Trouillart, calviniste, né à Sedan, vers 1620, fut d'abord pasteur à la Ferté-Vidame, puis en 1676, dans sa ville natale, où il est mort en 1677, après avoir publié : 1° *Douze arguments contre la transsubstantiation*, Charenton, 1657, in-12; 2° *Traité de l'Eglise*, ibid., 1659, in-8°; 3° *De l'état des âmes des fidèles après la mort*, Sedan, 1650, in-8°. Ces trois petites pièces n'ont aujourd'hui que fort peu d'importance. La dernière est un sermon (*voy.* ce qu'en dit l'abbé Boullion et les réflexions qu'il fait à son occasion, *Biographie ardennaise*, t. 2, p. 476). B—L—U.

TROUILLE (Jean-Nicolas), ingénieur maritime et député au conseil des Cinq-Cents, né le 25 avril 1752, à Versailles, reçut dans cette ville sa première éducation. Il s'engagea ensuite dans un régiment de cavalerie en résidence à Versailles. Mais au bout de deux ans, il fut obligé de s'éloigner par suite d'un duel qu'il avait provoqué audacieusement, et soutenu jusque sur l'escalier de la demeure royale. Ne sachant où se cacher, il se réfugia dans un couvent de franciscains, puis à la Trappe, où il resta jusqu'à ce que sa famille eût assoupi cette affaire. Alors il revint à Versailles, où il s'engagea de nouveau. Cette fois, ce fut dans un régiment d'infanterie de la marine, qu'il alla rejoindre à Brest. Le service de cette arme convenait mieux sans doute à ses goûts, à ses habitudes; et dès les premiers jours, il put s'y livrer à la pratique du dessin, et composer des plans qui fixèrent les regards de ses chefs, surtout du commandant, qui aussitôt l'attacha à ses bureaux pour y exécuter des dessins relatifs à l'artillerie, et bientôt fut obligé de le céder à l'ingénieur en chef des travaux du port, qui le chargea, comme dessinateur, d'opérations plus importantes. Ce fut dans ces fonc-

(1) Lacroix du Maine parle de l'ancienneté de cette famille, et il donne quelques détails sur deux de ses membres, lesquels étaient frères et florissaient dans le 16e siècle : l'un, Guillaume Trouillard (sieur de Montchenu, habile avocat, et l'autre, Jacques Trouillard, sieur de la Qoulaye, savant médecin, etc. (*Bibliothèque française*, t. 1, p. 364 et 463, édit. in-4°.)

tions que Trouille resta au port de Brest jusqu'à la révolution de 1789 qui, en agrandissant la carrière, ne pouvait manquer de lui être favorable. Comme beaucoup d'autres, il prit part au cours d'idées alors en vogue, se montra dans les clubs, contribua activement à l'organisation de la garde nationale, dont il fut dès le commencement le chef, et se fit une grande réputation de patriotisme. Dans la journée du 27 octobre 1791, il fit éclater son courage et son dévouement au maintien de l'ordre, en tirant des mains d'une populace égarée le capitaine de la Jaille, l'un des plus honorables officiers de notre ancienne marine. Mais dès lors il se brouilla avec le parti extrême, et sa position au milieu de l'une des populations les plus exaltées qu'il y eût en France devint fort difficile, surtout après le 31 mai 1793, lorsque Jean-Bon St-André vint à Brest pour diriger nos escadres (*voy.* VILLARET-JOYEUSE). Trouille ne put marcher longtemps d'accord avec ce représentant. Epouvanté des suites que devait avoir son système de désorganisation, il profita d'un moment où Jean-Bon St-André avait invité les *bons citoyens* à venir eux-mêmes lui porter les plaintes qu'ils avaient à faire. Mais cet appel fut illusoire. L'envoyé du comité de salut public refusa de lire les pièces que Trouille lui présentait, et après avoir menacé, insulté de la manière la plus scandaleuse le commandant de la garde nationale, il le fit plonger dans un cachot, sous prétexte qu'il était suspect. Le malheureux Trouille avait déjà passé huit mois dans ce cachot, sans qu'on lui eût fait connaître les causes de sa détention, lorsque son épouse, réduite au désespoir, demanda dans un mémoire très-clair et très-courageux, qu'elle osa publier et présenter à l'accusateur public, les motifs de cette cruelle détention. Ce juge donna enfin ses motifs dans un document qui fut mis au jour. « Le premier « chef d'accusation, dit M. Levot, était basé sur « ce que Trouille, par ses *intrigues* et ses *cabales*, « s'était perpétué depuis 1791, au mépris de la « loi, dans les fonctions de chef de la garde na-« tionale de Brest; et le second, sur ce qu'il avait « organisé la force *départementale* qui se rendit à « Quimper, et de là à Caen. » Or, il n'avait pas même paru dans cette organisation. Mais c'était un secours destiné aux fédéralistes qui se réunissaient à Caen, et l'on sait que l'accusation de *fédéralisme* à cette époque était un véritable arrêt de mort. Il est probable que Trouille n'y eût pas échappé, si la révolution du 9 thermidor, qui renversa Robespierre, ne fût venue à son secours. La dernière cause de la détention énoncée dans la réponse de l'accusateur public en est sans doute la plus remarquable. « C'était, y est-il dit, « un homme rompu dans l'art de l'intrigue, et « qui, député à Paris par les sections de Brest « pour porter leur acceptation de la constitution « et présenter à la convention la pétition où elles « demandaient le rapport du décret d'accusation « rendu contre les administrateurs du Finistère, « ne s'était épargné ni peines ni démarches pour « les soustraire au coup qui devait les frapper. » Ces dernières circonstances étaient vraies ; et Trouille n'avait qu'à s'en honorer. Du reste son mémoire embarrassa ses adversaires au point que pour éviter le débat, ils préférèrent prolonger indéfiniment sa détention, ce qui le sauva, la chute de Robespierre étant bientôt venue suspendre tous les arrêts de mort. Alors une ère nouvelle commença pour lui et aussi pour Brest, l'une des villes qui avaient le plus souffert sous la terreur. Ce fut alors que Trouille osa se mettre à la tête d'une députation qui alla, de la part de la ville, demander à la convention nationale, justice des assassinats commis au nom des lois. Pour remplir sa mission avec exactitude et succès, cette commission publia un mémoire qui fut distribué en grand nombre, sous ce titre : *Les crimes de l'ex-tribunal révolutionnaire de Brest, dénoncés au peuple français et à la convention nationale par les députés extraordinaires de cette commune*, Paris, an 3, in-8°. Cette brochure, devenue fort rare, est un monument historique. Cependant le député Génissieux présenta un rapport sur ce mémoire, et bien que l'un des plus chauds partisans du système de la terreur, il ne dissimula pas l'énormité des crimes dont Brest avait été souillé. Le tableau qu'il en fit parut émouvoir l'assemblée; et il conclut à l'arrestation des juges et des jurés de l'ex-tribunal révolutionnaire, qui furent renvoyés devant le tribunal criminel de Brest. Mais ce tribunal ne pouvait agir qu'avec l'autorisation du pouvoir souverain, la convention nationale ; et comment cette convention aurait-elle ordonné la poursuite de faits qui avaient eu lieu avec son assentiment plus ou moins explicite ? On conçoit que, par ce motif, toutes les accusations de ce genre furent indéfiniment anéanties, ajournées, et que, lorsque les motifs d'ajournement ne furent plus possibles, une amnistie générale vint au secours des coupables. Quant à la députation que Trouille dirigea réellement dans toutes ses démarches, il est bien sûr que si elle n'obtint pas tout ce qu'elle demandait, elle eut sur les circonstances de cette époque une heureuse influence, et qu'elle ne fut pas inutile pour lui-même. Elle ajouta beaucoup à sa réputation, et pendant ce temps, il fut attaché au ministère de la marine d'une manière très-avantageuse, puis nommé député du Finistère au conseil des Cinq-Cents. Il ne s'occupa guère d'abord, dans cette assemblée, que de l'administration maritime. Personne assurément n'était plus capable de discuter et d'approfondir de pareilles matières. Dès les premières séances, il blâma avec beaucoup d'énergie le débarquement de quinze cents forçats que le directoire avait ordonné de jeter sur les côtes d'Irlande comme des pestiférés. Il s'opposa avec beaucoup d'énergie, mais sans succès, au projet d'amnistie

qui devait absoudre tous les faits révolutionnaires, et fit encore à cette occasion une peinture très-énergique des calamités dont Brest avait gémi. « Le tribunal révolutionnaire de cette ville, dit-« il, n'a pas eu à égorger un aussi grand nombre « de victimes que celui de Paris ; mais il s'en « est dédommagé par un raffinement de barbarie « que le féroce Fouquier-Tinville ne s'était pas « permis. Pour cela, les lois révolutionnaires et « les formes qu'elles prescrivaient furent une « barrière impuissante et que l'on ne craignit « pas de franchir. D'après cet atroce système, « on a vu les juges interdire la parole aux ac-« cusés lorsqu'ils voulaient se défendre, et pro-« noncer la mise hors la loi de ceux qui insis-« taient pour être entendus. On les a vus refuser « d'entendre des témoins à décharge, sous pré-« texte qu'ils n'avaient pas accepté la constitution « de 1793, et envoyer à la mort des prévenus « totalement acquittés sur les faits portés dans « leur acte d'accusation. On a vu ces juges-bour-« reaux suivre leurs victimes à la mort, les y « faire conduire au son d'une musique bruyante ; « assister aux accusations ; et le cadavre d'une « jeune personne de vingt ans devenir l'objet de « leur barbare et infâme lubricité. Enfin on a vu « ce tribunal se déclarer en rébellion ouverte « contre les décrets de la convention et conti-« nuer ses jugements et ses égorgements jusque « dans les derniers jours de ce mois, malgré les « heureuses nouvelles qu'on avait reçues des « événements de ce jour à jamais mémorable. » Trouille parla peu sur des objets politiques, se contentant de voter sur les questions de ce genre avec le parti modéré. Les habitants de Versailles, ses compatriotes, lui durent la conservation du palais bâti par Louis XIV, qui portait ombrage aux révolutionnaires. « C'est une maison, di-« saient-ils, qui attend un maître, c'est une « relique de l'ancien régime à laquelle s'attache « un culte superstitieux et qu'il faut anéantir « par la démolition.... » Ayant été nommé rapporteur de cette affaire, il parvint à faire adopter l'ordre du jour sur le projet de destruction qu'il était chargé de présenter. Il en fut de même du Palais-Royal, bâti par le duc d'Orléans, et que l'on voulait également vendre à la bande de démolisseurs qui s'était mise en possession de toutes les affaires du même genre. C'est à peu près à ces objets que se bornèrent les travaux législatifs de Trouille. On a vu que pendant ce temps il était entré au ministère de la marine, et l'on sait qu'il ne cessa pas de s'occuper de dessin et d'architecture. Ses travaux dans ce genre sont très-considérables, et il nous serait difficile de dire tous les projets, tous les plans qu'il a proposés pour des magasins, pour des forts, des arsenaux et des hôpitaux militaires, dont la plus grande partie a été exécutée sous ses yeux à Brest et à Rochefort, même lorsqu'il avait obtenu sa retraite en 1821. Il mourut à Brest, le 3 août 1825, après une courte maladie. M—D j.

TROUILLET (JACQUES-JOSEPH), historien, né le 19 février 1716 à Ornans, en Franche-Comté, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de la cure de sa ville natale. L'académie de Besançon, nouvellement fondée, excitait dans la province une honorable émulation. L'abbé Trouillet se présenta pour disputer les prix qu'elle proposait aux concours ; et quoiqu'il eût un adversaire redoutable dans l'abbé Bergier (*voy.* ce nom), il sortit vainqueur de la lice, presque aussi souvent qu'il y descendit. Admis dans cette compagnie, il y lut plusieurs mémoires pleins d'érudition, et le *Plan d'une histoire des saints de Franche-Comté*, qu'il se proposait de publier. Le savant abbé Bullet (*voy.* ce nom), son maître, et depuis son ami, l'institua son héritier ; mais il s'empressa de faire l'abandon de tous ses droits aux parents pauvres de ce professeur. Il remplaça Bergier, nommé chanoine de Paris, dans la charge de principal du collége de Besançon ; mais il ne tarda pas de s'en démettre pour retourner dans sa ville natale, où il reprit les fonctions du saint ministère, consacrant ses loisirs à l'étude des lettres et de l'histoire. Ayant refusé de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut arrêté pendant le régime de la terreur et mis en réclusion. Quelques amis timides enlevèrent alors de son cabinet tous ses manuscrits et les jetèrent au feu, dans la crainte que, s'ils tombaient dans les mains des révolutionnaires, on n'y trouvât des motifs pour traduire l'auteur devant les tribunaux. Devenu libre, il eut à regretter les travaux de sa vie entière et sa bibliothèque qu'un zèle aveugle n'avait point épargnée. Il accepta l'asile qu'un de ses confrères lui offrait à Lous-le-Saulnier, et il y mourut le 3 mai 1809. Outre l'ouvrage dont on a parlé, on a de ce savant modeste quatre dissertations sur les sujets suivants : 1° *Quel était l'Hercule appelé* OGMIUS *par les Gaulois, et pourquoi la représentation de ce dieu était-elle accompagnée des attributs que rapporte Lucien ?* Le mémoire de Trouillet fut couronné en 1756. Bergier obtint l'accessit. 2° *Quelles étaient les voies romaines dans les pays des Séquanois ?* Dom Jourdain (*voy.* ce nom) obtint le prix ; mais Trouillet eut l'accessit, 1756. 3° *Est-ce à titre de conquête ou d'hospitalité que les Bourguignons furent admis dans les Gaules ?* couronné en 1758 ; 4° *Quelles ont été les villes principales du comté de Bourgogne depuis le 11e siècle ?* Ce mémoire de Trouillet partagea le prix, en 1759, avec celui de dom Berthod (*voy.* ce nom). Ces ouvrages sont conservés en manuscrit dans les recueils de l'académie de Besançon, ainsi que le suivant. 5° *Notice des registres paroissiaux du diocèse.* Voy. son *Éloge* par M. Grappin, dans les procès-verbaux de cette compagnie, séance du 2 décembre 1809. W—s.

TROUVAIN (Antoine), dessinateur et graveur, naquit à Montdidier (Somme) en 1656; il se forma à l'école du célèbre Gérard Edelinck, dont il a heureusement imité la manière. C'est surtout comme portraitiste que ce graveur s'est montré vraiment supérieur; le *Portrait d'Armande de Lorraine d'Harcourt, abbesse de Soissons*, est une œuvre capitale; les vêtements en sont traités, il est vrai, avec trop de négligence, mais la physionomie est dessinée avec une sûreté de main et une fierté de couleur qu'on ne retrouve que dans les meilleurs portraits d'Edelinck. Trouvain, pressé par la nécessité, a malheureusement publié trop de planches pour le commerce; elles manquent de vigueur et ne sont pas suffisamment harmonieuses. L'Académie le reçut dans ses rangs, le 30 juillet 1707, sur le très-remarquable portrait de *R.-A. Houasse*, qu'il exécuta d'après Tortebat (*voy.* ce nom), et sur celui de *Jean Jouvenet*, gravé d'après ce peintre; ces deux planches sont à la chalcographie du Louvre, qui possède en outre de Trouvain : le portrait gravé d'après un de ses dessins du *Chanoine Claude du Molinet, bibliothécaire de Ste-Geneviève, à Paris;* le *Mariage de la reine* et la *Majorité du roi Louis XIII*, qu'il a gravés sur les copies qu'on avait faites J. Nattier, d'après les tableaux de Rubens, alors dans la galerie du Luxembourg. Trouvain mourut à Paris le 18 mars 1708, au moment où sa réputation commençait à s'établir par suite de la production des œuvres sérieuses que nous venons de signaler; il était dans toute la vigueur de son talent, et certes, avec l'habileté de burin qu'il avait acquise, un avenir brillant l'attendait. Il est étonnant que le nom de ce remarquable graveur ne se trouve consigné dans aucune biographie; Huber et Rost seuls l'ont admis dans leur *Manuel des curieux et des amateurs*, en comparant bien à tort, suivant nous, son talent à celui de Bernard Picart. B. de L.

TROUVÉ (Claude-Joseph, baron), homme de lettres et administrateur français, né en Anjou le 24 septembre 1768, appartenait à une famille d'artisans. Il semblait voué à l'obscurité; mais il avait de l'énergie, de l'ambition, la volonté de percer. Il se rendit à Paris, où il ne parvint d'abord qu'à entrer comme clerc dans une étude de notaire. La révolution lui ouvrit une voie nouvelle. Il se jeta dans le journalisme, qui s'empara alors de tant d'intelligences, et il eut la bonne fortune de s'attacher au journal qui devait vivre imperturbable au milieu des ruines et rester l'organe constant des vainqueurs. Admis en 1791 à la rédaction du *Moniteur universel*, il fit preuve d'assiduité, d'application, de tact, et, en 1794, il devint le rédacteur en chef de cette feuille officielle. Des liaisons de famille lui valurent la protection d'un des membres du directoire, Larevellière-Lépeaux; il entra dans la diplomatie, et il fit un chemin rapide. Secrétaire d'ambassade à Naples en 1797, puis chargé d'affaires auprès de la même cour, il était en 1798 ambassadeur près la république cisalpine et passait ensuite auprès de l'électeur de Wurtemberg. Il fit partie du tribunat, se garda bien de se ranger dans le groupe d'opposants qui se montrèrent au sein de ce corps et fut remarqué du premier consul, qui, le jugeant honnête et laborieux, lui confia en 1803 la préfecture de l'Aude. Trouvé, nommé baron de l'empire et peu en vue à cause de son éloignement de Paris, resta préfet pendant seize ans consécutifs (sauf pendant les cent-jours), circonstance dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple. Son dévouement à l'empire ne l'empêcha point de se déclarer avec ardeur pour les Bourbons; il porta même si loin son zèle à cet égard que, lorsqu'à la fin de 1816, une administration plus modérée se délivra du joug des fougueux *ultra* de la *Chambre introuvable*, Trouvé fut remplacé dans sa préfecture. Très-mécontent et persuadé qu'il était victime d'une affreuse injustice, il courut à Paris, écrivit dans le *Conservateur* et devint rédacteur en chef de cette feuille, plus royaliste que le roi. Le *Conservateur* mourut bientôt, et Trouvé, dépourvu de fortune, se mit à la tête d'une imprimerie. Il végéta ainsi dans l'obscurité; mais, à l'avénement du ministère Polignac, il obtint la récompense qu'il avait droit d'espérer de la part des hommes qui venaient reprendre, pour bien peu de temps, un pouvoir contesté. Nommé maître des requêtes en 1829, il était, en 1830, appelé comme chef de division au ministère de l'intérieur; il fut directeur des beaux-arts. La révolution de juillet le rejeta violemment dans la vie privée; il vécut dans la retraite, se livrant à des travaux littéraires et historiques. Il parvint à un âge fort avancé et mourut le 28 octobre 1860. Sa longue résidence dans le Midi lui fournit l'occasion de se livrer à de patientes recherches dont il consigna les résultats dans ses *Essais historiques sur les états généraux de la province de Languedoc*, Paris, 1818-1819, 2 vol. in-4°. Plus tard, donnant aux loisirs que lui avait faits la chute de Charles X une autre direction, il mit au jour un volume intitulé *Jacques Cœur, maître des monnaies et argentier de Charles VII*, 1840, in-8°. Le sujet n'est pas absolument épuisé; mais le livre est sérieux, et il jette du jour sur la vie d'un des personnages les plus remarquables du 15e siècle. De nombreux articles insérés dans les journaux politiques, dans les *Annales de la littérature et des arts* et dans de vieux recueils, sont tout aussi oubliés qu'une tragédie de *Pausanias*, jouée en 1795, et que la tendresse paternelle fit imprimer à Carcassonne en 1810. Notons aussi que Trouvé publia en 1841 un *Voyage agronomique en Belgique, en Suisse et en Italie*, d'après un manuscrit de Thouin, dont il était le parent. Enfin il a mis au jour le petit opuscule suivant : *A messieurs les électeurs de France et en particulier à ceux du département de Maine-et-*

Loire, où je suis né, à ceux du département de l'Aude, où j'ai été préfet. Z.

TROUVILLE (JEAN-BAPTISTE-EMMANUEL-HERMAND DE), ingénieur hydraulicien, naquit à Paris en 1746, et fit ses études au collége de Grassins de la manière la plus brillante. Passionné pour la physique, il la cultiva dès sa jeunesse avec beaucoup d'ardeur, et dépensa en expériences des sommes considérables. L'Académie des sciences ayant demandé, en 1787, les moyens les plus économiques de fournir de l'eau à une grande ville, Trouville lui présenta un mémoire contenant la description d'une machine à l'aide de laquelle il se flattait d'élever les eaux de la Seine en quantité suffisante pour fournir à tous les besoins des habitants de Paris, et pour entretenir la plus grande propreté dans les rues. L'Académie ne lui adjugea pas le prix (1) ; mais elle reconnut dans son travail des vues utiles et ingénieuses. L'état de sa fortune ne lui permettant pas de faire en grand l'expérience de ses inventions, il réclama, le 5 septembre 1790, de l'assemblée constituante, des secours à l'effet, dit-il, de construire une machine qui doit transporter les fleuves et les mers sur les plus hautes montagnes. Sa demande fut renvoyée à une commission, et un décret du 3 février 1791 chargea le comité d'agriculture d'examiner sa machine, et d'en faire dresser le devis. L'inventeur l'avait nommée pompe à feu, à froid et à chaud, à cause de la possibilité de la faire marcher par le moyen du feu, sans en changer la construction (2). En 1792, Trouville présenta à la municipalité de Paris un projet d'inondation artificielle au moyen de deux grands réservoirs, servis chacun par une nouvelle machine à vapeur, capable d'élever à trente pieds de hauteur trente-trois mille sept cent quatre-vingt-douze toises cubes d'eau en quarante-huit heures, avec sept cent vingt livres de charbon. En 1798, il réclama l'exécution du décret dont on a parlé, et demanda que le conseil des Cinq-Cents nommât dans son sein une commission chargée de vérifier un nouveau moyen qu'il avait découvert pour porter les eaux dans tous les quartiers de Paris sans le secours d'aucune mécanique, et de prendre connaissance de son plan pour l'établissement d'un canal du Havre à Paris, par le parc de Versailles, dont il n'évaluait la dépense qu'à cinquante millions. L'année suivante, il remit au ministre de la marine un projet pour le curage du port de Marseille. Le moyen qu'il proposait, quoique ingénieux, fut abandonné, parce qu'il en aurait coûté douze mille francs pour un premier essai. Trouville s'était associé un collaborateur nommé Poissenet, qui dessinait pour lui. Ils présentèrent ensemble, en 1800, à la premiere classe de l'Institut, un mémoire sur une machine qu'ils appelaient *Aero-fluviale*, qui était une application des moyens employés depuis les temps antiques, dans l'Inde et l'Amérique, pour traverser les fleuves au moyen de cordes d'écorce ou de chanvre tendues d'une rive à l'autre, et qui sont représentées maintenant par les ponts suspendus construits en fils ou en barres métalliques. Le mécanisme proposé par Trouville et Poissenet avait pour objet de procurer à ceux qui traversent les fleuves et qui se trouvent placés dans une nacelle suspendue aux cordes, faisant l'office de pont, les moyens de faire mouvoir cette nacelle tant dans le sens horizontal, transversal au courant, que dans le sens vertical. Ces messieurs avaient manifesté de bien hautes espérances sur l'utilité de leur mécanisme : il ne s'agissait pas seulement de faire franchir des rivières, des torrents, des précipices à des voyageurs, mais de pouvoir, dans certains cas de débâcles, sauver les hommes, les animaux et même les effets entraînés par les eaux, *de faire passer une armée avec son bagage, et même son artillerie, d'un plateau de montagne à l'autre*, pour éviter des circuits, dont les longueurs peuvent être très-nuisibles aux opérations militaires, etc. Des expériences furent faites à Paris dans le jardin de Tivoli, sur des cordes suspendues à des points fixes, dont la distance était d'un peu moins de cent mètres ; raisonnant, tant d'après ces expériences que d'après des considérations beaucoup plus générales, l'auteur de cet article, rapporteur d'une commission dont il était membre avec MM. Bossut et Legendre, conclut que la machine proposée n'offrait qu'une utilité très-bornée dans des circonstances fort rares, et ne pouvait pas d'ailleurs être employée avec sûreté au passage des grandes rivières. Cette conclusion fut adoptée par la première classe de l'Institut. Trouville crut avoir trouvé l'occasion de faire un essai de ses découvertes, en se chargeant du desséchement de la Hollande, et il proposa au gouvernement batave de dessécher le lac de Harlem. Cette dernière démarche ne fut pas moins inutile que les précédentes. Il avait dépensé, dans des vues d'utilité publique, toute sa fortune et celle de sa femme. Il mourut pauvre et oublié, vers la fin d'août 1813. Ses mémoires et ses machines sont déposés au Conservatoire des arts et métiers. On trouve une courte notice sur cet artiste dans le *Moniteur* du 16 septembre 1813. P—NY.

TROWBRIDGE (Sir THOMAS), marin anglais, naquit en 1760 ; il appartenait à une bonne famille du comté de Sussex. Entré fort jeune au service, il fit les campagnes de l'Inde sous les ordres de l'amiral sir Edouard Hugues, adversaire courageux du bailli de Suffren. En 1780, il fut nommé lieutenant ; en 1782, il obtint le grade de *commander*. De retour en Angleterre, en 1785, il ne tarda pas à repartir pour les mers de l'Inde ; il revint en 1794, ayant sous ses ordres le *Castor*, frégate de 32 canons, et il était

(1) Ce prix fut décerné à M. Gondouin-Deshais.
(2) On trouve la description de cette machine dans le *Bulletin* n° 116 *de la société d'encouragement*.

chargé d'escorter un convoi de navires marchands; mais il fut capturé par le vaisseau *le Sans-pareil,* qui faisait partie de la flotte de Brest, commandée par Villaret-Joyeuse. Ce vaisseau étant tombé au pouvoir des Anglais, à la suite de la bataille navale du 1er juin 1794, Trowbridge se trouva délivré. Il fut nommé commandant du *Culloden*, de 74 canons, et il prit part, en cette qualité, au combat livré le 14 février 1797 à la hauteur du cap St-Vincent, et qui fut si funeste à la marine espagnole. Un an après, il figurait avec le même vaisseau dans la flotte que Nelson dirigeait contre l'expédition tentée par les Français en Egypte. Le *Culloden* ne put prendre une part active au combat d'Aboukir; il échoua sur un banc de sable, à l'entrée de la baie, lorsqu'il forçait de voiles pour aborder la ligne ennemie. Cet accident plongea Trowbridge dans le désespoir; mais Nelson, qui l'appréciait et qui le chérissait, le consola de ce malheur, et, dans ses dépêches à l'amirauté, il fit les plus grands éloges de l'activité et du courage de Trowbridge. Chargé ensuite de bloquer le port d'Alexandrie, Trowbridge s'acquitta de cette tâche pénible jusqu'au milieu de l'année 1799; il se rendit ensuite sur les côtes d'Italie afin d'aider les efforts des Austro-Russes pour expulser les Français. Les ingénieurs russes avaient déclaré qu'il faudrait trois mois pour se rendre maître du château St-Elme à Naples; Trowbridge, aidé de ses matelots et de ses soldats de marine, effectua cette conquête en quatorze jours. En novembre 1799, le titre de *baronet* fut la récompense de ses services. Il revint en Angleterre en 1801, et il commanda dans la flotte du canal le vaisseau qui portait le pavillon amiral; il fut également nommé un des lords de l'amirauté. Elevé en 1805 au grade d'amiral, il partit pour l'Inde sur le vaisseau *le Bleinheim,* escortant un convoi de dix navires marchands. En 1807, le *Blenheim* échoua dans le détroit de Malacca et gagna avec peine le port de Madras. La situation critique de ce vaisseau excita de vives inquiétudes; mais Trowbridge, méprisant toujours le danger, n'en tint aucun compte, et, le 12 janvier 1807, il mit à la voile pour le cap de Bonne-Espérance. Le 1er février, un navire de commerce aperçut non loin des côtes de Madagascar le *Blenheim* assailli par une tempête et faisant des signaux de détresse. Depuis on n'en eut aucune nouvelle; les flots engloutirent le vaisseau, l'équipage et le marin qui s'était élevé à un rang des plus distingués. Z.

TROY. *Voyez* DETROY.

TROYA (CHARLES), historien napolitain, naquit le 7 juin 1785. Fils d'un médecin de la cour, il suivit en 1798 les Bourbons obligés par les événements de se retirer en Sicile, puis il étudia à Palerme les mathématiques sous le célèbre Piazzi. Revenu à Naples en 1802, il s'y fit avocat, et en 1815, quoique résidant à la cour avec son père, il se montra attaché aux principes libéraux qu'il professa avec ardeur dans le journal *la Minerva.* Banni en 1823, il visita diverses cités italiennes: Florence, Bologne, Rome. C'est alors (1826) qu'il écrivit *le Lévrier allégorique de Dante,* dans lequel il s'attache à faire connaître l'époque où vécut l'auteur de la *Divine comédie.* Il ne revint à Naples que pour assister aux derniers moments de son père. Contraint de nouveau à s'exiler, il travailla à son *Étude préliminaire de l'histoire du moyen âge* (1839 et années suivantes), une des plus considérables qui aient été publiées sur les races barbares, 1848, fit de Troya un ministre et un député. Président du conseil pendant quelques semaines, il ne lui fut pas donné de sauver les libertés et l'indépendance italienne. Rentré dans la vie privée, par suite d'un retour trop prévu des événements, il se consacra exclusivement à ses sérieux travaux historiques. Troya est mort à Naples le 28 juillet 1858. Outre les écrits mentionnés on a de lui: un *Code diplomatique des Lombards.* Z.

TROYA D'ASSIGNY (LOUIS), prêtre appelant, du diocèse de Grenoble, vint à Paris, où il exerça le ministère dans l'hôpital de la Salpêtrière. On le soupçonna, avec quelque fondement, de travailler aux *Nouvelles ecclésiastiques*, quand cette feuille commença de paraître. Il fut arrêté au mois d'octobre 1728 et mis à la Bastille; mais on lui rendit la liberté au mois de mai suivant. Depuis, l'abbé Troya resta caché dans Paris et s'occupa de la composition de brochures sur les disputes du temps. Ces écrits, qui parurent tous anonymes, sont: 1° *Dénonciation faite à tous les évêques de France par le corps des pasteurs ou autres ecclésiastiques du second ordre, des jésuites et de leurs doctrines*, 1727, in-4°; 2° *Catéchisme historique et dogmatique sur les contestations qui divisent l'Eglise*, de concert avec l'abbé Fourquevaux, 1729, in-12; successivement augmenté et réimprimé. L'édition de 1752 est en 5 volumes in-12. 3° *Discours de S. Grégoire de Nazianze contre Julien l'apostat*, 1735, in-12. 4° *Discours de St-Grégoire de Nazianze sur l'excellence du sacerdoce,* 1747, 2 vol. in-12; 5° *Fin du chrétien, ou Traité dogmatique et moral sur le petit nombre des élus*, 3 parties, 1751, 3 vol. in-12. C'est, dit Barbier, une refonte, avec augmentation de la *Science du salut*, ouvrage d'Olivier Debors des Doires, dit d'Amelincourt. 6° *La Vraie doctrine de l'Eglise au sujet des abus qui se sont introduits dans son sein*, 1751, 2 vol. in-12. C'est la même chose que la *Suite du Catéchisme historique et dogmatique;* et l'ouvrage parut sous ces deux titres. 7° *Traité dogmatique et moral de l'espérance chrétienne*, 1753 et 1755, 2 vol. in-12; 8° *St-Augustin contre l'incrédulité, avec le plan de la religion*, 1754, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est tiré de la *Cité de Dieu* de St-Augustin. 9° *Dissertation sur le caractère essentiel à toute loi de l'Eglise en matière de doctrine*, 1755, in-12. On croit l'abbé Troya auteur d'autres écrits sur

les mêmes matières. Il mourut en octobre 1772. P—c—t.

TRUAUMONT (la). *Voyez* Rohan.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), trésorier de l'église de Nantes, archidiacre et chanoine de la ville de St-Malo, sa patrie, naquit au mois de décembre 1697. En 1721, après la mort de Clément XI, Trublet suivit à Rome l'abbé de Tencin, nommé conclaviste du cardinal de Bissy. Le séjour de Tencin dans cette capitale paraissant devoir se prolonger, Trublet obtint son aveu pour retourner à Paris. Il s'était fait connaître de bonne heure dans la littérature. On sait avec quelle sévérité l'impression du *Télémaque* avait été défendue pendant les dernières années de Louis XIV. L'activité de la police n'empêchait pourtant pas qu'il n'en circulât, même à Versailles, des éditions nombreuses ; éditions infidèles, sans doute, puisqu'elles étaient faites en Hollande, sur des brouillons dérobés à l'immortel auteur de cet ouvrage · mais enfin la prohibition était éludée. Le livre le plus moral que nous ayons entrait chez nous en contrebande, quand la majeure partie de l'Europe le lisait et l'admirait. L'année 1715 affranchit nos presses, et *Télémaque* put paraître. Ce fut à cette occasion que Trublet écrivit, en 1717, dans le *Mercure*, un article très-bien pensé, qui mérita l'attention de Fontenelle et de la Motte. Singulièrement flatté du suffrage de deux hommes qui tenaient le sceptre de la littérature, il s'éclaira de leurs conseils et rechercha leur estime et leur amitié : il en était digne. De ce moment, il s'attacha, disons mieux, il se voua tout entier à ces deux écrivains; il adopta tous leurs systèmes littéraires, sans se permettre un doute ; il entra dans cette espèce de conjuration qui se tramait autour d'eux, contre la poésie française, en faveur de la prose; et comme on ne manque jamais d'outrer une hérésie qu'on embrasse, il alla plus loin qu'eux; car il osa dire que des vers français, et même de beaux vers (il citait ceux de Voltaire), lus de suite, ne pouvaient l'être *sans ennui*. Voltaire ne lui pardonna jamais l'application à la Henriade de ce vers de Boileau sur la Pucelle :

Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant.

L'application était dure et inconvenante. Voltaire prit ou voulut prendre pour une injure ce qui n'était qu'un hommage maladroit. Certes, le bon abbé Trublet n'avait pas eu l'intention de l'offenser; mais il n'avait pas assez craint de lui déplaire; et c'en était assez pour blesser un homme qui, supérieur à tant d'égards, n'était pas au-dessus du plaisir de se venger. Trublet, longtemps impuni, fut enfin immolé dans le *Pauvre Diable*, un de ces redoutables badinages qui ne coûtaient rien à la verve satirique de Voltaire, et qui défaisaient, sans retour, une réputation plus solidement établie que ne l'était celle de Trublet. Le *Pauvre Diable* eut un grand succès, et par malheur, il le méritait. Trublet, que ses talents ne recommandaient point assez pour échapper au ridicule, n'en perdit rien. Ce vers si plaisant :

Il compilait, compilait, compilait,

est resté gravé dans toutes les mémoires et pour jamais attaché au nom du *Compilateur*. Trublet s'était mis sur les rangs pour l'Académie dès 1736, époque de la publication de ses *Essais*. Il prévoyait sans doute qu'on le ferait attendre, et ne se trompait guère. Une sollicitation longtemps inutile ne le découragea point. Il vit toute cette compagnie se renouveler avant qu'il y fût admis. D'où venait tant d'obstination à repousser un écrivain estimé de Montesquieu, de Maupertuis, du président Hénault et de beaucoup d'autres? Il passait pour un des auteurs du *Journal chrétien*, quoiqu'il n'en convînt point. Or ce journal était en attitude hostile à l'égard de plusieurs académiciens influents. Aussi dès qu'une place était vacante, s'agitaient-ils pour en écarter l'abbé Trublet. Ils se relâchèrent un moment de cette vigilance en 1761 ; la porte de l'Académie resta plus ouverte qu'ils ne le croyaient, et Trublet s'y glissa. Ses ouvrages sont : 1° *Essais de littérature et de morale*, dont la première édition parut en 1736, chez Briasson, 1 vol. in-12. Ils ont été réimprimés plusieurs fois, notamment en 4 volumes in-12, et ont été traduits en des langues étrangères. Des pensées détachées dont ce recueil se compose, il en est peu qui soient neuves; mais la plupart sont rendues avec agrément, et presque toutes avec précision et clarté. 2° *Panégyriques des saints*, etc., Briasson, 1755, 1 vol. in-12. Une seconde édition parut en 1764, 2 vol. Ces discours, purement écrits, mais froids, sont précédés de réflexions, très-bonnes à lire, sur l'éloquence, et particulièrement sur l'éloquence de la chaire. 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de la Motte et de M. de Fontenelle*, Amsterdam, 1761, 1 vol. in-12. La seule ambition qu'eût jamais eue Trublet, celle d'entrer à l'Académie française, était satisfaite. Il avait perdu tous ses amis. Des vapeurs mélancoliques et des infirmités lui faisaient désirer une vie tranquille. Retiré, dès 1767, à St-Malo, dans le sein de sa famille, il y vécut jusqu'en 1770. Z.

TRUBSHAW (James), architecte anglais, naquit le 13 février 1777. Il s'acquit de bonne heure la clientèle et la faveur de l'aristocratie de son pays. Il se fit d'abord connaître par la part qu'il prit à la construction du canal du Trent, en qualité d'ingénieur de la compagnie qui l'avait entreprise. Il dirigea ensuite avec un grand art l'édification de plusieurs bâtiments particuliers, tels que Ham-Hall, dans les environs d'Ashbourne, et Weston-House, dans le Warwickshire. Mais où il se distingua particulièrement, ce fut en

construisant le pont de Grosvenor sur la Dee, qui fut ouvert au public en décembre 1833, et dont il dirigeait les travaux depuis six ans. Enfin en octobre 1850, une autre construction du même genre, le pont d'Exeter, près de Derby, également dû à ses plans, fut livré à la circulation et mit le sceau à la réputation justement acquise de cet ingénieur distingué. Il mourut le 4 novembre 1854. Z.

TRUCHET (JEAN), mécanicien, né à Lyon en 1657, était fils d'un marchand connu par sa droiture et sa probité. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Carmes et prit le nom de P. Sébastien. La vue des machines inventées par Servières (*voy.* GROLLIER) lui révéla son génie pour la mécanique. Envoyé par ses supérieurs à Paris, pour y faire ses cours de philosophie et de théologie, il n'étudia guère que la physique et la géométrie; et encore ne fut-ce que dans leurs rapports avec sa science favorite. Louis XIV avait reçu de Charles II, roi d'Angleterre, deux montres à répétition, les premières qu'on ait vues en France. Ces montres s'étant dérangées, on les remit à Martineau, l'horloger du roi, pour les raccommoder; mais elles étaient fermées par un secret qu'il ne put deviner, et il eut le courage de déclarer que si le P. Sébastien ne parvenait pas à les ouvrir, il fallait se résoudre à les renvoyer en Angleterre. Le jeune religieux les ouvrit assez facilement et les raccommoda, sans savoir qu'elles fussent au roi. Quelques jours après, Colbert le fit appeler. N'imaginant pas ce que le ministre pouvait avoir à lui dire, il se rendit tout tremblant à son audience et fut très-surpris d'en recevoir, avec des éloges, le brevet d'une pension de six cents livres, dont la première année lui fut payée sur-le-champ. D'après les conseils de Colbert, le P. Sébastien étudia l'hydraulique et y fit de rapides progrès. Il eut une très-grande part à la conduite des eaux dans les jardins de Versailles; et, comme le dit Fontenelle, on doit lui tenir compte non-seulement de ce qui fut exécuté sur ses vues, mais encore de ce qui ne le fut pas sur des vues fausses. Il imagina une machine pour transporter les plus grands arbres sans les endommager. Les principales manufactures du royaume lui furent redevables d'un grand nombre de modèles ou de perfectionnements. Il construisit pour le roi deux tableaux mécaniques qui furent longtemps au nombre des curiosités de Marly (1). L'un, que le roi nommait son petit opéra, changeait cinq fois de décorations à vue; l'autre, plus grand et plus ingénieux encore, représentait un paysage où tout était animé. La réputation du P. Sébastien s'était répandue dans toute l'Europe. Le duc de Lorraine, qui voulut l'avoir dans ses Etats, et le czar Pierre le Grand le comblèrent de marques d'estime. Un officier suédois, qu'un coup de canon avait privé de ses deux mains, vint le prier de lui en faire d'artificielles; mais ses autres occupations ne lui permirent pas d'achever cet étonnant ouvrage. Il ne se faisait en France aucun grand canal sans qu'on prît son avis, et il eut seul la direction de celui d'Orléans. Admis comme membre honoraire à l'Académie des sciences, en 1699, il fut chargé par ses confrères d'examiner les machines soumises au jugement de l'Académie. Il en découvrait les défauts d'un coup d'œil, et indiquait aux inventeurs le moyen de les perfectionner. Quoique fort répandu dans le monde, le P. Sébastien n'en remplissait pas moins tous ses devoirs de religion avec une scrupuleuse exactitude. Il passa ses dernières années dans des infirmités continuelles et mourut le 5 février 1729, à l'âge de 72 ans. Il eut part à la description de l'art de l'imprimerie (*voy.* JAUGEON). On a de lui, dans le Recueil de l'Académie: 1° *Explication de la machine* qui a été faite pour examiner l'accélération des boules qui roulent sur un plan incliné, et la comparer à celle de la chute des corps, année 1699, p. 283; 2° *Mémoire sur les combinaisons* des carreaux mi-partis, année 1704, p. 363; 3° *Observations* de la hauteur du baromètre, faites à Clermont et sur le Mont-Dore, comparées avec celles de Maraldi, année 1705, p. 219. Le *Recueil des machines* de l'Académie en contient trois du P. Sébastien: Machine pour diriger un tuyau de lunette de 100 pieds, t. 1, p. 93. — Description d'une voûte plate, ibid., p. 163. — Machine pour transporter de grands arbres, t. 4, p. 107. Fontenelle a fait l'éloge du P. Truchet; on a son portrait, in-folio, gravé par Thomassin, d'après Cheron. W—s.

TRUCHSÈS (GEBHARD), neveu du cardinal d'Augsbourg, descendant d'une noble et ancienne famille de Souabe. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé doyen du chapitre de Strasbourg; et en 1577 il fut élu archevêque de Cologne, sur la démission de Salentin, comte d'Isembourg, qui, resté le seul mâle de sa famille, abdiqua pour se marier. En 1579, l'Empereur le désigna l'un de ses commissaires à la diète convoquée à Cologne, pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Gebhard proposa d'appeler sur cette assemblée les bénédictions du ciel, par une procession à laquelle furent invités les religieux et religieuses du voisinage. Il y vit la belle Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Guerichen, et conçut pour elle une passion si violente et si subite qu'on la regarda comme un effet de la magie. Les frères d'Agnès l'ayant menacé de le tuer s'il ne réparait pas le scandale qu'il avait donné, Gebhard épousa secrètement sa maîtresse au mois de janvier 1582. Voulant conserver avec sa femme l'électorat de Cologne, il fit profession de la réforme, qu'il tenta d'introduire dans son diocèse; mais le chapitre et les magistrats de Cologne se

(1) Fontenelle a décrit ces deux tableaux dans son *Eloge* du P. Truchet.

réunirent pour s'opposer à son dessein ; et Gebhard, ne croyant plus devoir garder aucun ménagement, conduisit son épouse à Rosenthal, où il fit bénir leur mariage par un ministre luthérien. L'Empereur et le pape ayant épuisé tous les moyens de douceur pour le ramener, il fut excommunié par le saint-siége, et le chapitre de Cologne élut à sa place Ernest de Bavière. Gebhard, alors, leva des troupes pour se maintenir dans la possession de son archevêché ; mais il fut chassé de Bonn et obligé de se réfugier en Hollande, avec sa femme, en 1584. Il y prit du service et fit la campagne de 1586, sous les ordres du comte de Leicester. Ayant fait demander à la reine Elisabeth la permission de passer en Angleterre, il ne put l'obtenir; cependant cette princesse donna l'ordre à son ambassadeur à la Haye de lui compter deux mille écus. La belle Agnès, se flattant de réussir à changer la résolution de la reine, par le moyen du comte d'Essex, se rendit alors à Londres ; mais Elisabeth, instruite que son favori avait offert à Agnès un appartement dans sa maison, la fit rembarquer sur-le-champ, après lui avoir fait donner mille écus pour les frais de son voyage (voy. *la Vie d'Elisabeth,* par Grég. Leti). Gebhard parvint à rentrer dans Bonn en 1587 ; il en fut chassé de nouveau l'année suivante, et il perdit, en 1589, Rhinberg, la seule ville qui lui restât dans l'électorat de Cologne. Il se vit alors réduit à mendier, en Allemagne, des secours qu'il ne put obtenir, et il mourut misérable en 1601. Un certain Léon Waramund a publié un écrit en latin, dans lequel il cherche à prouver que Truchsès, par son mariage, n'avait point perdu ses droits à l'archevêché de Cologne ; mais il fut réfuté solidement par Gonçales Pierre de Léon (*voy.* Bayle, *Réponses aux questions d'un provincial,* ch. 59). Mich. d'Isselt a donné l'histoire des guerres de Gebhard et d'Ernest de Bavière (*voy.* Isselt). W—s.

TRUDAINE (Daniel-Charles), conseiller d'État, intendant général des finances, et membre de l'Académie des sciences, naquit à Paris le 3 janvier 1703. Son père, magistrat d'une probité rigide, était prévôt des marchands du temps des billets de banque. Law ayant proposé une opération sur les rentes dues par le domaine à la ville de Paris, il crut ne devoir pas s'y prêter : il fut disgracié par le régent, qui, en le déplaçant, lui conserva son estime et ses bontés, et lui dit : *Nous vous avons ôté de votre place parce que vous êtes trop honnête homme.* Le fils, après avoir été successivement conseiller au parlement et intendant d'Auvergne, devint directeur des ponts et chaussées, place qui lui a valu l'estime de la nation, par l'étendue de ses projets, la justice qu'il mettait dans les détails, et l'économie avec laquelle il en dirigeait tous les travaux. Il forma une école d'ingénieurs d'où sont sortis tant d'hommes habiles qui ont commencé sous sa direction la construction de ces superbes routes qui ont rendu les communications si faciles dans toute l'étendue de la France : les ponts d'Orléans, de Moulins, de Tours, de Saumur, les projets et les premiers fondements du pont de Neuilly, sont les résultats du zèle particulier qu'il avait mis à cet objet important. Il fit servir sa place au conseil du commerce à favoriser l'industrie et à lui procurer une liberté trop restreinte jusqu'alors. Il avait porté ses vues sur toutes les parties de l'administration et s'était occupé de tous les projets qui pouvaient contribuer à la prospérité de l'État. Il mourut le 19 janvier 1769. Son fils l'informant, dans sa dernière maladie, de l'intérêt universel que l'on prenait à son état et de la considération dont il jouissait : *Eh bien, mon ami,* lui dit-il, *je te lègue tout cela.* T—d.

TRUDAINE DE MONTIGNY (Jean-Charles-Philibert), fils du précédent, naquit en 1733 à Clermont en Auvergne, où son père était intendant. Il reçut une éducation vraiment distinguée et montra, dans la suite de sa vie, des connaissances presque universelles. Trudaine père étant devenu intendant général des finances, son fils lui fut adjoint en 1757, avec promesse de la survivance, et le remplaça en 1769. Il administra avec autant de zèle que de lumières les différentes parties de son département ; mais son caractère était moins ferme que celui de son père. On l'accusait aussi d'aimer la dissipation ; du reste, il ne négligeait aucun de ses devoirs. L'abbé Morellet a dit de lui dans ses mémoires : « Voulant un peu plus qu'il ne pouvait, il n'en « était pas moins un homme estimable et bon, « éclairé, juste et ami du bien. » Trudaine possédait la théorie de plusieurs sciences étrangères en apparence à son administration, et qui sont très-utiles en effet. Ce fut cet avantage qui lui valut une place de membre honoraire à l'Académie des sciences : il refusa la place de contrôleur général ; celle d'intendant des finances dont il était revêtu ayant été supprimée avec toutes les autres, en 1777, il fut rendu à lui-même, à l'amitié et à la société des savants et des gens de lettres. Il ne regretta que le bien qu'il ne pouvait plus faire dans l'administration des manufactures et dans le département des ponts et chaussées. L'éducation de ses deux fils et des recherches qu'il projetait sur la physique et la chimie lui préparaient d'autres jouissances ; mais sa santé, affaiblie par le travail, le fit succomber, par une mort inattendue, le 5 août de cette même année 1777. Condorcet a donné de lui un *Eloge* où il dit qu'aux vertus du magistrat et du citoyen, Trudaine joignait les agréments de l'homme du monde, et que la facilité de son caractère ne l'entraîna jamais à donner son consentement à une chose injuste. Il était désintéressé et noble, sans faste. A la mort de son père, comme il était appelé à lui succéder dans le

conseil des finances et dans celui du commerce, il pria Louis XV de lui permettre de ne pas recevoir les appointements de sa place. « On me demande si rarement de pareilles grâces, dit le roi, que, pour la singularité du fait, je ne veux pas vous refuser. » A l'âge de vingt-six ans, Trudaine avait composé une comédie en trois actes et en prose, intitulée *le Jaloux puni*, dont Collet fait le plus grand éloge dans son journal, année 1764. Le tribut qu'il paya publiquement, comme académicien, à la mémoire de son père, Dan.-Ch. Trudaine (1), est le seul morceau de lui que l'on connaisse imprimé. Son portrait a été gravé par Saint-Aubin, d'après Cochin. De son mariage avec mademoiselle Fourqueux, il eut deux fils. L'aîné, qui était mari d'une demoiselle Courbeton, avait peut-être moins de moyens et d'esprit que le cadet; mais son caractère était aussi attachant. L'un et l'autre parurent d'abord disposés à être favorables à la révolution. Ils recevaient dans leur intimité le fameux peintre David, qui fit pour Trudaine aîné son tableau de *la Mort de Socrate*. Les deux Trudaine furent incarcérés à St-Lazare en 1794. Ils s'aimaient tendrement, et lorsque leur jugement à mort fut prononcé par le tribunal révolutionnaire, le plus avancé en âge demanda la parole pour solliciter la grâce du plus jeune, disant que lui seul devait périr, puisqu'il avait seul marqué par la manifestation de ses principes monarchiques, et par le rôle politique qu'il avait joué. Ils furent immolés ensemble le 8 thermidor an 2 (1794). — Trudaine *de la Sablière* (2) (c'est par ce dernier nom que l'on désignait le plus jeune des deux) fut conseiller au parlement de Paris; c'est lui qui esquissa sur un des murs de sa prison un arbre, faible encore, avec cette devise : *Fructus matura tulissem* L—P—E.

TRUEBA Y COSIO (TELESFORO DE), littérateur d'origine espagnole, mais qui s'est fait surtout connaître par ses écrits composés en langue anglaise, vit le jour à Santander en 1805. Sa mère, restée veuve de bonne heure, possédait de la fortune; elle se fixa à Paris, et son fils fut élevé dans un collége catholique en Angleterre. En 1828, il publia son premier ouvrage, un roman en trois volumes, *Gomez Arias*, dont le sujet était emprunté à l'histoire de la lutte entre les Espagnols et les Maures. L'année suivante, il fit paraître le *Castillan*, *épisode de l'époque de Pierre le Cruel*, et, en 1830, le *Roman de l'histoire*, l'*Espagne romantique*. Ces divers écrits furent bien accueillis du public; ils appartenaient à un genre alors à la mode, mais l'oubli est devenu leur partage. *Gomez Arias* et l'*Espagne romantique* ont été traduits en français, 1829, 4 vol. in-12, et 1832, 3 vol. in-8°. En 1831, Trueba, s'écartant de l'imitation de Walter Scott, écrivit un tableau un peu satirique des habitudes et de la société de Madrid : l'*Incognito, ou Péchés et peccadilles*, 3 vol.; un autre livre du même genre, *Paris et Londres*, suivit en 1833. Ces différents ouvrages, ne s'élevant pas d'ailleurs audessus de la médiocrité, sont aujourd'hui comme si jamais ils n'avaient été. Cherchant des succès plus lucratifs, l'auteur se tourna du côté du théâtre; il composa des pièces où l'on remarqua une connaissance des secrets et des idiotismes de la langue anglaise véritablement surprenante chez un étranger. Il débuta par un vaudeville, *Revenez demain*, qui fut fort applaudi; puis vinrent *Monsieur et madame Pringle*, l'*Homme du monde* et diverses petites-compositions qui vécurent quelques soirées; elles ne pouvaient pas avoir d'autres prétentions. Les *Exquisites*, tentative faite pour s'élever à la haute comédie, tombèrent ou à peu près. Abordant le domaine de l'histoire, Trueba écrivit pour la collection éditée par le libraire Constable une *Vie de Cortès*, 1829, et une *Histoire de la conquête du Pérou*, 1830; mais les travaux bien plus importants de Prescott ont complétement effacé ces récits superficiels. Lorsqu'en 1834 le gouvernement constitutionnel se fut établi à Madrid, Trueba revint dans sa patrie et se livra à la politique; il fut nommé membre des cortès et devint l'un des secrétaires de cette assemblée. Fidèle à son goût pour le théâtre, il écrivit des compositions dramatiques, mais cette fois-ci en langue espagnole. Deux comédies, *la Girouette* (el Veleta) et *le Mariage d'argent* (Casarse con 60,000 duros), recueillirent une ample moisson d'applaudissements. Des succès réels dans la sphère des lettres et dans celle de la politique semblaient promis à Trueba; mais il fut attaqué d'une maladie grave, et, s'étant rendu à Paris pour consulter les médecins les plus célèbres, il mourut dans cette capitale, à la fleur de son âge, le 4 octobre 1835. Z.

TRUFFER (JEAN), professeur d'humanités dans l'ancienne et dans la nouvelle université, naquit en 1746 à Hardinvast, village à deux lieues de Cherbourg. Envoyé fort jeune à Paris, il y fit d'excellentes études au collége d'Harcourt, et, dès l'âge de dix-neuf ans, entra dans la carrière de l'enseignement, qu'il parcourut avec distinction jusqu'à l'époque de la révolution. Partisan d'une sage liberté et des réformes nécessaires, il ne vit pas sans plaisir le commencement de cette grande époque sociale, mais il resta constamment étranger aux passions et aux excès qui surgirent bientôt, et continua ses utiles travaux, donnant des leçons particulières aux jeunes gens qui s'adressaient à lui. A la création des écoles centrales, le directoire lui rendit une chaire, et sous l'empire il fut nommé professeur au lycée Charlemagne. Sa vieillesse n'obtint pas de la restauration la récompense qu'elle avait méritée. Il mourut à Paris le 31 janvier 1828, à l'âge de 82 ans. Une courte notice nécrologique

(1) *Voy. l'Histoire de l'Académie des sciences*, 1769.

(2) Ce nom, ajouté au sien, était celui de son aïeule, petite-fille de madame de la Sablière, l'amie de Lafontaine.

lui a été consacrée dans la *Revue encyclopédique* par le fondateur-directeur de cet ouvrage périodique. Nous en avons profité pour la rédaction de notre article. Truffer a publié : *Harangues de Cicéron contre Verrès, intitulées Des statues et des supplices*, Paris, 1808, 2 vol. in-12; 2e édition, *contenant un grand nombre d'additions ou notes nouvelles, de corrections et de changements*, Paris, Delalain, 1825, 2 vol. in-12. « Cette traduction, « dit Ferri de St-Constant, est faite dans un bon « système : fidèle sans être servile, elle rend bien « les mouvements et les tours de Cicéron, si elle « n'en égale pas l'élégance et l'harmonie. Elle a « cette aisance qu'on trouve rarement dans ces « traductions et qui en fait le principal mérite. » Truffer a joint aux deux *Verrines*, premièrement, un discours qu'il avait lu à l'athénée, et où il développait et faisait connaître les harangues de Caton et de César, rapportées par Salluste, pour et contre la peine de mort à infliger à Catilina; secondement, un résumé sommaire des principes de Cicéron sur la meilleure forme de gouvernement. Ce dernier morceau avait déjà paru dans le numéro d'août 1824 de la revue citée, et on en avait tiré cinquante exemplaires séparément. B—L—U.

TRUGUET (LAURENT-JEAN-FRANÇOIS), marin français distingué, était né à Toulon le 10 janvier 1752. Son père avait conquis un haut grade dans la marine royale, celui de chef d'escadre. Le roi Louis XV lui avait confié la garde du port de Toulon, ce qui était une brillante retraite. Le jeune Truguet, à l'âge de douze ans, fut admis au service comme garde-marine. Il fit en 1766, sous le marquis de Chabert, sa première campagne, qui fut toute scientifique. Le jeune Truguet avait déjà fait ses premières campagnes sur mer, lorsqu'il fut appelé à passer ses examens que les ordonnances de Louis XV rendaient si rigoureux. Il les subit avec éclat et remporta plusieurs premiers prix au concours. De 1768 à 1769, il fit deux campagnes de guerre en Corse, fut blessé à l'attaque de l'Ile Rousse, assista au bombardement de Tunis par l'escadre du comte de Boves, fut nommé garde du pavillon et fit, dans ce grade, quatre campagnes consécutives dans l'Archipel contre les pirates qui infestaient ces parages. Promu au grade d'enseigne de vaisseau en 1773, il fit quatre autres campagnes, dont une en 1776 sur la frégate *l'Atalante*, où il se lia avec le comte de Choiseul-Gouffier. Il avait ainsi préludé à sa carrière, lorsqu'en 1778 la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. Il fit alors, sous les ordres des généraux d'Estaing, de Grasse, de Guichen et de Vaudreuil, toute cette guerre si féconde en événements et qui ne fut en quelque sorte pour lui qu'une seule campagne. Attaché, par la nature de son service, au premier de ces amiraux, il participa en 1779 à ses expéditions de terre, et c'est ainsi qu'il commanda une compagnie de grenadiers à l'attaque de Ste-Lucie et que, remplissant les fonctions de major à l'assaut de Savanah, il s'élança l'un des premiers sur les retranchements ennemis. Repoussés par des forces supérieures que favorisait encore l'avantage de la position, les Français furent contraints d'abandonner l'assaut, laissant les glacis jonchés de morts. Truguet eut le bonheur de retrouver son amiral resté au milieu des cadavres et atteint de deux blessures qui le privaient de tout mouvement. Il le recueillit à travers les boulets, la mitraille, et parvint, avec l'assistance de deux grenadiers qui furent tués dans le trajet, à le transporter au corps de réserve commandé par le vicomte de Noailles. Ce fut cette belle action qui lui valut la croix de St-Louis, dont le général le décora lui-même. De Sartines lui écrivit à cette occasion, de la part du roi, une lettre très-flatteuse. Truguet se distingua encore dans plus d'une occasion dans cette guerre, où il fut blessé deux fois grièvement. La paix de 1783 fit quelques loisirs au jeune officier, qui fut alors assez distingué pour être attaché à l'ambassade du comte de Choiseul à Constantinople. Truguet, qui avait passé de très-sérieux examens pour le génie maritime, fut désigné par le ministre de la guerre pour aller lever les plans, dresser les cartes de la mer Noire, des embouchures du Nil; et, sur la demande de l'ambassadeur Choiseul-Gouffier, il obtint le commandement d'une corvette pour concourir à toutes les opérations de cette ambassade, qui consistaient surtout à initier les Turcs dans l'art de la guerre, et principalement dans l'art naval. Truguet rédigea pour cela un traité pratique de manœuvres et de tactique, qui fut traduit en langue turque et imprimé à Constantinople, où l'on en trouve encore des exemplaires. On sait que ce fut la corvette commandée par Truguet qui transporta l'ambassadeur de France à Constantinople. Dans son séjour à Constantinople, Truguet fut d'un grand secours à M. de Choiseul pour le lever et le perfectionnement des belles cartes qui accompagnent son voyage pittoresque. Il leva aussi les premières cartes marines des côtes de l'Archipel, de la mer Noire et de la mer de Marmara, en y appliquant des observations astronomiques; et ce travail a enrichi un des chefs-d'œuvre de notre littérature, la belle édition du *Voyage d'Anacharsis*. Barbié du Boccage, qui en fut l'éditeur, a rendu témoignage à Truguet « qui lui a communiqué, « dit-il, très-généreusement tout ce qu'il a levé « dans l'Archipel, aux environs de Constanti« nople. Les parties réduites d'après ces cartes « sont de la dernière exactitude. » Truguet fut ensuite chargé de négocier avec le bey de Tunis un traité de commerce et de transit de l'Inde par l'isthme de Suez et la mer Rouge. Il s'en acquitta à la satisfaction de Louis XVI, à qui il adressa un mémoire qui depuis a été consulté par le général Bonaparte pour son expédition d'Egypte,

en 1798. Après cinq années si utilement employées dans le Levant, Truguet revint en France au commencement de 1789. Tout en adoptant quelques-uns des principes de la révolution qui éclatait en France, il garda pour le drapeau royal comme pour le roi Louis XVI un respect honorable. Il prévit que la guerre allait éclater, et le roi le nomma dès le commencement de 1792 chef d'escadre, avec mission de parcourir les mers du Levant. Dans les premiers mois de cette année, Louis XVI appela près de lui l'amiral Truguet et le chargea d'organiser dans divers ports les forces qu'il voulait réunir dans la Méditerranée. En moins de six mois, 6 vaisseaux de ligne furent prêts à Rochefort, 6 à Brest et 6 autres à Toulon. Il en forma un état-major; celui de Rochefort fut donné à Trogoff, celui de Brest à Latouche-Tréville; lui-même prit le commandement en chef. Dès que la guerre fut déclarée à la Sardaigne, il concourut avec sa flotte à la prise du *Felice*. Chargé d'effectuer une descente sur le territoire sarde, il se rendit avec 18 vaisseaux de ligne à Ajaccio, se concerta avec Paoli et arriva devant Cagliari, où il reçut d'abord, comme à Oneille, des assurances pacifiques, et vit ensuite ses parlementaires assassinés. Le bombardement de la ville allait en amener la reddition, quand une insurrection dans l'armée de terre, composée en grande partie de ces légions marseillaises qui avaient opéré à Paris les massacres du 10 août et du 2 septembre, entraîna la levée du siége et le força à rembarquer ces troupes mutinées. Etant allé relâcher dans l'île de Corse, il donna une preuve fort remarquable d'énergie et de zèle pour la discipline. Dînant un jour chez madame Bonaparte mère, où le premier il distingua le futur empereur, il fut informé d'une émeute dans la ville, à laquelle ses équipages prenaient part et qui avait déjà causé plusieurs meurtres sur des officiers accusés d'*aristocratie*. Aussitôt il sort sans armes et se porte sur les lieux de l'insurrection, où il voit des potences déjà dressées pour immoler les victimes. Aussitôt il monte sur l'échafaud et parle aux insurgés avec tant d'énergie, qu'il obtient d'eux que les malheureux près de périr seront jugés par un tribunal dont lui-même nomme les juges; et ils sont acquittés le lendemain... Ce fut dans ce temps-là qu'il fit adopter plusieurs mesures de discipline qui régissent encore nos escadres. Truguet n'était point à Toulon pendant l'étrange occupation anglaise. Trogoff y commandait l'escadre (*voy.* TROGOFF). Après la campagne désordonnée dans la Méditerranée et l'impuissante attaque contre Cagliari, il avait été dénoncé au comité de salut public et mis en état d'arrestation. Toutefois il ne resta pas longtemps en prison. D'abord attaché au parti d'Orléans ou de Danton, dont les survivants, Tallien et Barras, venaient de venger la mort au 9 thermidor, il se lia alors plus particulièrement avec ce dernier, dont beaucoup de parents servaient dans les escadres, et qui, devenu bientôt un des cinq directeurs de la république, l'appela au ministère de la marine. C'était à cette époque un poste difficile; mais il convenait très-bien à ses goûts, à son expérience. Tout alors, dans cette administration comme dans les autres, semblait être à refaire. Le premier besoin fut d'en exclure une foule d'employés ignorants et cupides, que les comités révolutionnaires ou les clubs y avaient introduits; et cela était d'autant plus difficile que tous tenaient à des hommes puissants, qui les appuyaient pour assurer leur crédit parmi le peuple, afin d'en être à leur tour appuyés. Obligé d'en garder un grand nombre, le nouveau ministre transigea avec les autres, et il s'efforça de leur donner une bonne direction. Il ne lui fut pas moins difficile de réparer dans nos colonies les désastres de la révolution et de conserver celles dont l'ambition britannique ne nous avait pas dépouillés. St-Domingue surtout dut particulièrement attirer son attention. Mais il fit de vains efforts pour y ramener les noirs à leurs travaux. On sait à quel point la déclaration des droits de l'homme les avait mis de toutes parts en insurrection. Et ce ne furent pas les seuls objets importants dont Truguet eut à s'occuper dans sa nouvelle position. C'était le temps où le gouvernement directorial, enivré des triomphes de nos armées en Allemagne et en Italie, voulait en obtenir de pareils contre l'Angleterre, ce qui était plus difficile. Truguet qui, sous ce rapport, jouissait de sa confiance au plus haut degré, fut chargé d'aller à Brest avec de grands pouvoirs et d'y préparer une expédition pour l'Irlande, où l'on avait un parti considérable. Une flotte nombreuse fut réunie avec une armée d'expédition que dut commander le général Hoche (*voy.* ce nom). Il ne s'agissait de rien moins que d'insurger l'Irlande, de prendre à revers l'Angleterre, d'y opérer une descente et d'y faire une révolution. Mais la tempête dispersa notre escadre, et plusieurs de nos vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais. Le général Hoche lui-même eut beaucoup de peine à revenir isolément dans le port de Brest avec un seul vaisseau. Ce revers fut un sujet de vives discussions en France et en Angleterre. On en parla au parlement britannique avec une sorte de mépris pour la France « qui s'était, disait-on, mise sous la protection « des révolutions et des tempêtes ». Comme on doit le penser, Truguet eut à souffrir aussi de ce fâcheux revers; on l'accusa d'avoir au moins formé le plan de l'expédition, et il fut dénoncé plusieurs fois au conseil législatif par Willot et par de Vaublanc. Cependant il ne perdit son portefeuille que deux jours avant la révolution du 18 fructidor, au moment où allaient tomber ceux-là mêmes qui le poursuivaient avec tant d'acharnement. Barras, qui resta toujours son ami, et qui sans doute l'avait mis dans le secret de ses

intrigues avec les royalistes, lui fit alors donner l'ambassade d'Espagne, la plus importante dont pût disposer le directoire. Avant de se rendre à son poste, Truguet écrivit au général Bonaparte, alors en Italie, une lettre très-remarquable et qui fait bien connaître sa position, son caractère, comme aussi l'état politique de l'Europe à cette époque. Son départ pour son ambassade ayant été retardé, ce ne fut que le 4 février qu'il arriva à Madrid. Il avait fallu, avant de partir, recevoir tous les avis, prendre les ordres, les instructions de tous les partis, de tous les pouvoirs, ce qui avait exigé beaucoup de temps et de soins. Sa première démarche en Espagne fut faite auprès du principal ministre, le fameux Godoï, prince de la Paix, prévenu par ses correspondants de Paris, et qui lui fit en conséquence le plus gracieux accueil. « Votre mission est sans doute, « lui dit-il, de rétablir entre les deux Etats la « plus complète harmonie. Dans l'intention de « dissiper les doutes que la France a pu avoir sur « le plus ou moins de part que l'Espagne peut « prendre à la guerre contre l'Angleterre, le roi « vient d'ordonner à ses escadres d'aller à la « rencontre des Anglais et de les attaquer. » C'était, en effet, là un des principaux objets de la mission de Truguet; car il semblait qu'alors le premier but du gouvernement français fût de compromettre, de détruire même la marine espagnole, tout à fait hors d'état de résister à celle des Anglais. Ainsi, avant de paraître à la cour d'Espagne, l'ambassadeur de la république française avait obtenu une promesse pour l'un des principaux objets de sa mission. Trois jours après, il présenta au roi Charles IV ses lettres de créance dans une audience solennelle, où, prenant un ton dominateur auquel on ne s'attendait pas, et semblant oublier ses instructions secrètes, il demanda, « au nom du peuple français, l'expulsion « immédiate de tous les transfuges, de tous les « traîtres dont les machinations servaient le parti « anglais ». C'était désigner clairement les émigrés français, au nombre desquels on remarquait MM. de Pienne, de St-Simon et le duc d'Havré, qui était revêtu des pouvoirs du prétendant Louis XVIII, proche parent du roi d'Espagne. Une cédule royale ordonna, dès le lendemain, cette expulsion avec une extrême sévérité, quoi qu'en ait dit l'amiral Roussin dans le discours apologétique qu'il prononça sur son confrère à la chambre des pairs quelques jours après sa mort. On sait assez que, dans de pareilles oraisons, l'usage ne permet pas toujours de présenter les faits dans toute leur exactitude; mais il ne doit pas en être ainsi dans les pages de l'inexorable histoire. Voulant éviter tout reproche à cet égard, nous prenons le parti de donner textuellement le discours que Truguet prononça dans cette occasion, en présence du roi d'Espagne (1). On voit que l'orateur de la chambre des pairs n'avait point ménagé ceux de ses compatriotes émigrés qui s'étaient réfugiés en Espagne pour se soustraire aux persécutions révolutionnaires, mais qu'il les avait, au contraire, très-positivement désignés comme des *traîtres*, des *transfuges*, dont le nom seul eût souillé son oraison. Il y avait dans ces expressions une menace, une inconvenance vraiment intolérables. Il y eut encore dans ce discours d'autres parties qui ne contrastaient pas moins avec le but pacifique de sa mission, et la surprise fut plus grande encore quand on vit se réaliser les menaces, les violences qui y étaient indiquées; quand fut publiée, peu de jours après, une cédule royale qui enjoignit nominativement à tous les émigrés de s'éloigner de la capitale, et qui fut exécutée avec une extrême rigueur. Il y eut même pour cela des arrestations et des visites domiciliaires. Une autre circonstance, peu importante en apparence, ajouta encore à la consternation qu'avait répandue dans Madrid le discours de l'ambassadeur républicain : c'est que, après l'avoir prononcé, Truguet, au lieu de se retirer à reculons selon les règles de l'étiquette de la cour, tourna le dos au monarque et cessa par conséquent de le regarder en face. Dans le premier moment, Charles IV ne parut pas avoir fait beaucoup d'attention à cette *irrévérence;* mais on en parla beaucoup à Madrid et dans les journaux anglais, ce dont Truguet s'inquiéta peu. Quelques jours après, un nouveau traité de subside qui n'était qu'un corollaire, une addition à celui de Basle, déjà si onéreux pour l'Espagne, fut signé sous divers prétextes, nonobstant les besoins de cette puissance; on voulait en même temps que la marine fût augmentée et mise en état de lutter avec celle de l'Angleterre. C'est d'après toutes ces exigences qu'Ed-

(1) « Sire, le directoire exécutif de la république française, « désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui « unit nos deux nations, m'a choisi pour son ambassadeur auprès « de Votre Majesté. La garantie de cette alliance, Sire, repose « sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements « sacrés et solennels. Elle se trouve aussi dans les vertus de Votre « Majesté et dans les talents des hommes d'Etat dont elle a su « s'entourer. Après avoir conquis la paix continentale par une « suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre. Cet « ennemi est le vôtre, Sire; il est celui de l'Europe, dont il n'a « cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité entière, « dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux « efforts des deux puissances alliées qu'il appartient de punir « l'affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition. Je « ne souillerai point cette cérémonie auguste. Sire, en prononçant « le nom de ces transfuges, qui vont traînant partout le déses- « poir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne « vous parlerai point de ces traîtres, dont les machinations plus « perfides encore ont servi le parti anglais. Le gouvernement de « la république en a reconnu dans son sein même; il les a chassés « et punis *. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous « ceux qui lui seront signalés; car ils sont les ennemis de son « trône aussi bien que de la république. Amitié sincère et dévoue- « ment loyal à ses alliés; valeur généreuse contre ses ennemis « armés; mépris et châtiments pour les traîtres; voilà, Sire, les « sentiments du peuple français et de son gouvernement : il les « réclame, il les attend de la part de ses alliés. Le directoire « exécutif, Sire, ne pouvait choisir pour ambassadeur de la « République auprès de Votre Majesté un citoyen français qui « fût plus pénétré que moi de respect pour les vertus personnelles « de Votre Majesté. »

* Ceci désignait clairement les proscrits de la révolution du 18 fructidor, qui, en ce moment, étaient déportés à Cayenne, et au nombre desquels on remarquait Pichegru.

mond Burke dit, dans un de ses écrits, que l'Espagne était pour la république française le *fief du régicide*, et ce fut à cause de cela sans doute qu'un bill du parlement anglais ordonna la saisie de tous les navires chargés pour l'Espagne des trésors du nouveau monde, attendu que ces trésors, bien qu'appartenant à une puissance neutre, devaient en définitive tomber dans la main des Français, ennemis de l'Angleterre, et que, pour éviter un pareil résultat, il était juste de s'en emparer! Ce fut pour éviter de pareilles avanies que Truguet exigea, d'une manière plus impérieuse encore, que la marine espagnole fût mise en état de résister à celle des Anglais, et même qu'elle allât les attaquer, comme le lui avait d'abord promis le ministre Godoï. Mais après quelques démonstrations insignifiantes et restées sans résultat, il s'aperçut que ce n'était qu'un jeu, et, voulant y mettre fin, il osa attaquer en présence de Charles IV l'immense pouvoir du favori, et remit à ce prince une lettre où le bon Charles IV trouva une révélation qui dut troubler sa tranquillité domestique. Une démarche aussi extraordinaire de la part de Truguet ayant transpiré à la cour, on y regarda comme inévitable la disgrâce du personnage désigné; et ce prince écrivit en effet à son ministre que c'était avec une extrême répugnance qu'il cédait à *ses sollicitations*, en lui accordant la permission de se retirer du ministère, mais qu'il continuerait de rester auprès de lui, conservant toute sa confiance. Pour achever cette comédie, Charles IV nomma son ambassadeur auprès du directoire le chevalier Azzara, qui avait rempli si longtemps les fonctions de ministre d'Espagne à Rome, et qui, depuis la paix de Basle, n'avait pas cessé de se montrer tout dévoué au parti de la révolution. Mais, comme il arrivait trop souvent, ces concessions ne suffirent point encore; le directoire réclama l'intervention armée de l'Espagne pour détacher le Portugal de l'Angleterre, ce qui amena beaucoup d'intrigues et eut peu de résultats. Tandis que l'ambassadeur Truguet, « homme d'esprit, et, si l'on en croit le savant « auteur des *Mémoires d'un homme d'Etat*, plein « de grâce et d'amabilité, formait à la cour des « liaisons de galanterie qui augmentaient son « influence dans le cabinet espagnol, il y avait « surtout acquis beaucoup d'ascendant sur l'esprit de la reine, et par là il devint redoutable « non-seulement pour les ministres, mais pour « le prince de la Paix lui-même, qui appréhendait alors une disgrâce réelle. Aussi, dès ce « moment, il travailla sourdement au rappel de « l'ambassadeur, par les agents d'intrigues qu'il « entretenait à Paris et qui avaient accès auprès « du directeur Barras. Ces agents trouvèrent la « plupart des membres du directoire déjà mal « disposés contre l'ambassadeur, qui, au risque « d'encourir leur mécontentement, venait de leur « écrire que le secret du projet d'expédition contre « l'Angleterre était éventé; que les Anglais savaient bien que l'Egypte en était le véritable « but et qu'ils la feraient infailliblement échouer. » Truguet fut alors rappelé, et comme il s'obstinait à rester à Madrid malgré ce rappel, il fut inscrit sur la liste des émigrés, ce qui était assez bizarre pour un homme qui, pendant toute la révolution, n'avait pas quitté la république ou ses escadres, et qui n'était allé en Espagne que pour y remplir une mission connue. Mais c'était alors la seule peine que pût infliger le directoire. Truguet hésita quelque temps sur ce qu'il devait faire, mais enfin il se décida à rentrer en France et fut aussitôt arrêté comme émigré, puis remis en liberté, avec ordre de se retirer en Hollande pour, de là, réclamer sa radiation. Le public n'a jamais su positivement les causes d'une disgrâce aussi imprévue, et on l'a attribuée à plusieurs motifs. Les uns ont pensé que Truguet avait été chargé par une partie des directeurs seulement, auprès de la cour de Madrid, d'une mission à peu près semblable à celle que Sieyès avait remplie dans le même temps à Berlin auprès du duc de Brunswick (1), et qu'il lui avait donné une direction que n'approuva pas la majorité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès le commencement, il avait réussi à persuader Charles IV que le mieux qu'il pût faire était de se mettre *au niveau des lumières du siècle*, c'est-à-dire de se faire roi constitutionnel et de suivre en tous points le système français; puis il lui avait proposé de donner pour roi à la France un prince de sa maison, ce qui eût renouvelé, lui dit-il, le traité de famille, mais ce qui eût véritablement réalisé dès lors tout ce qui a été fait ensuite en France avec si peu de succès, au profit de la révolution, sous les apparences d'une restauration monarchique. Tout cela parut d'abord convenir fort bien au crédule Charles IV; mais, selon l'usage de cette cour, d'autres avis prévalurent, et il fut bientôt aisé de voir que la disgrâce de Godoï n'avait été qu'apparente. Il n'y eut de réelle que celle de l'ambassadeur du directoire. Son exil en Hollande dura neuf mois, et il ne revint de ce pays qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque le général Bonaparte eut renversé le gouvernement qui l'avait exilé. Il paraît que, malgré d'anciens dissentiments qui dataient de la malheureuse expédition de Sardaigne, en 1792, il trouva Napoléon assez favorablement disposé pour lui. On crut même, au premier instant, qu'il allait lui rendre le ministère de la marine; mais dès le début Truguet fut peu flexible, et il ne montra aucun penchant pour le système monarchique. Il manifesta ensuite beaucoup d'opposition pour l'expédition de St-Domingue, commandée par le général Leclerc, beau-frère de Napoléon, et n'y concourut en aucune manière, conservant néanmoins le titre de conseiller d'Etat, et toujours

(1) Le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle en France avec un infant d'Espagne comme roi.

spécialement attaché à la marine, où Napoléon reconnaissait sa supériorité. Un peu plus tard, il fut nommé commandant de la flotte de Brest qui devait porter des secours à l'armée d'Egypte ; mais la capitulation de Menou rendit son départ inutile, et la paix d'Amiens ne tarda pas à mettre fin à toutes les hostilités. Cette paix dura peu, et la guerre recommença avec une nouvelle violence. On n'a pas oublié l'immense flottille dont le premier consul ordonna la création, et qui remplit, en 1803 et 1804, tous les ports de la Manche. Ce gigantesque armement et l'espèce de bâtiments qui le composa donnèrent lieu à beaucoup de critiques en Angleterre et même en France, où Truguet fut, sous quelques rapports, au nombre des détracteurs, ce dont il ne se cacha point auprès du premier consul. Trop habile pour ne pas prendre dans ses idées ce qu'elles avaient de bon, Napoléon adopta sa proposition de diviser les forces de l'Angleterre par la subite apparition d'une flotte considérable dans la Manche, au moment où l'armée expéditionnaire se mettrait en mouvement pour tenter la descente. On arma en conséquence tous les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports de l'Océan, et particulièrement à Brest. Il y en eut 21 dont Truguet reçut le commandement. Mais, au moment du départ, on apprit à Brest que le premier consul devait être nommé empereur, et qu'il fallait que les armées de terre et de mer concourussent à cette nomination. La flottille et l'armée de Boulogne ne firent pas attendre leur adhésion à ce grand événement ; mais il n'en fut pas de même à Brest, où commandait Truguet, qui, bien que sincère admirateur du premier consul et prêt à lui obéir en tous points comme chef de la république, ne désirait point son élévation à l'empire. Il ne fit rien cependant pour influencer ses subalternes. Ayant réuni les officiers, il les engagea, au contraire, à donner leur adhésion et à y porter les soldats ; mais, pour lui, il refusa positivement d'y joindre la sienne, et il ne craignit pas, dans une lettre au premier consul, d'exprimer avec une extrême franchise les motifs de son refus. Pour réponse à cette lettre, il reçut sa destitution du commandement, son exclusion du conseil d'Etat, et, ce qui était plus rigoureux encore, sa radiation du tableau de la Légion d'honneur, dont il était grand officier. Il se retira sans se plaindre d'une disgrâce qu'il avait provoquée et qu'il devait prévoir. On sait qu'il en éprouva un chagrin très-vif, et que plus d'une fois il envoya des actes de soumission et de prière qui n'eurent de succès qu'au bout de cinq ans, en 1809. Alors l'empereur Napoléon voulut bien lui accorder le commandement des débris de la flotte échappée aux brûlots anglais dans la rade de l'île d'Aix, et le nomma préfet maritime de Rochefort. Plus tard, il lui confia la haute administration maritime de la Hollande, sans lui rendre ses titres et dotations. Truguet n'en administra pas avec moins de zèle et de succès pendant trois ans ce pays, alors très-malheureux et privé de tout commerce par suite du système continental. Le retour de la maison d'Orange, en 1814, mit fin à ces honorables mais difficiles fonctions. On sait qu'alors, forcés d'évacuer précipitamment cette contrée, les Français y essuyèrent beaucoup de pertes et que quelques chefs de l'administration y coururent de grands périls. Heureux de pouvoir en même temps être utile à ceux dont il devait diriger la retraite et aux bons Hollandais qui avaient depuis longtemps appris à le connaître et à l'estimer, Truguet remplit avec zèle ce devoir. Des passe-ports lui avaient été donnés au nom du prince d'Orange, et il était près de s'embarquer pour se rendre en France, lorsqu'un parti de Cosaques, tout à coup parvenu à Rotterdam, s'empara de sa personne et de ses équipages, qui étaient considérables et qui ne lui furent pas rendus. Informé de ce fait, le prince d'Orange donna aussitôt des ordres pour qu'il fût mis en liberté et que ses équipages lui fussent remis ; mais la première partie de cet ordre seulement fut exécutée. Quant aux équipages, ils furent retenus par les autorités hollandaises comme provenant, pour la plus grande partie, de spoliations faites en Hollande. Rendu à la liberté, Truguet ne put cependant pas encore partir pour la France. Conduit à la Haye, il y fut retenu comme otage pour répondre de la sûreté du général hollandais qui avait été emmené prisonnier en France. Ce ne fut qu'au mois d'avril de l'année 1814 qu'il put enfin revenir à Paris. Le roi, qui venait d'y arriver, le reçut avec beaucoup de courtoisie, le nomma comte et lui donna le grand cordon de la Légion d'honneur. Du reste, il ne fut pas employé ; et, lors du retour de Napoléon, en 1815, on crut que l'amiral Truguet allait s'empresser de lui offrir ses services ; mais il ne se présenta pas même devant lui et n'eut aucune part au gouvernement des cent-jours, ce qui lui valut au second retour de Louis XVIII le commandement de Brest, où il eut à lutter contre l'armée prussienne, qui ravageait alors nos provinces de l'Ouest et menaçait plus particulièrement cette place, annonçant hautement le projet de partager la France, qu'avaient alors conçu nos *alliés*. Truguet leur résista avec beaucoup d'énergie, et, pour récompense de ce service, il fut fait grand-croix de l'ordre de St-Louis. Plus tard, après la dissolution de la chambre *introuvable*, il fut nommé pair de France, et devint aussitôt l'un des membres les plus assidus de cette chambre, ne laissant aucune discussion sur la marine sans exprimer son opinion, qui presque toujours fut adoptée. La révolution de juillet 1830 augmenta encore son influence. Le nouveau roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité d'amiral, le 19 décembre 1831 ; et ce fut dans cette position élevée qu'il termina sa carrière, le 26 décembre 1839. Il fut enterré avec une grande

solennité au cimetière du Père-Lachaise, et quelques jours plus tard l'amiral Roussin, son ancien confrère et son ami, prononça son éloge à la chambre des pairs. On a de lui un *Traité de la marine pratique*, qui fut imprimé en 1787, à l'imprimerie établie à Constantinople par Choiseul-Gouffier, au palais de l'ambassade française. C—P—E.

TRUMAN (JOSEPH), théologien anglais, appartenait à une bonne famille et naquit au mois d'avril 1631; il termina ses études au collége de Clare, à Cambridge, et embrassa la profession ecclésiastique; il refusa de se soumettre à l'acte de conformité passé en 1662, et fut privé, pour ce motif, d'un bénéfice auquel il avait été nommé; il mourut chez un de ses amis à Sulton, le 29 juillet 1671. Il laissa quelques écrits : *la Grande Propitiation*, 1669; *Essai sur le redressement de certaines opinions contraires à la doctrine de l'Eglise d'Angleterre*, 1671, etc. Après avoir été longtemps oubliées, ces productions ont été signalées comme offrant des modèles de raisonnement profond et d'aperçus de métaphysique très-remarquables. Elles ont été réunies et réimprimées en 1834 en un volume in-8°, en tête duquel se trouve une notice biographique composée par M. Henry Roger, qui s'est efforcé de rassembler les renseignements, peu étendus, qu'on possède sur la vie de Truman, et de faire ressortir tout son mérite. Ces sympathies ne sont pas d'ailleurs sorties d'un cercle assez restreint, et Truman est demeuré fort peu connu de la masse du public. Z.

TRUMBULL ou TRUMBAL (GUILLAUME), homme d'Etat anglais, naquit, en 1636, à East-Hampsted, dans le comté de Berks, où son père était juge de paix. Son grand-père, membre du conseil privé sous Jacques Ier, avait rempli les fonctions d'envoyé de ce prince auprès de l'archiduc Albert d'Autriche. Il fut élevé dans la maison paternelle et à l'école d'Oakingham, puis à l'université d'Oxford. Devenu bachelier ès lois, en 1659, il voyagea en France et en Italie. En 1666, il retourna au collége pour terminer ses études de droit et pratiqua, l'année suivante, comme avocat à la cour du vice-chancelier. Ce fut vers cette époque qu'il se fit remarquer du chancelier Clarendon et qu'il fut chargé des affaires de la cour de la chancellerie. Reçu docteur ès lois en 1667, il suivit les cours de justice. Sa clientèle fut très-nombreuse; chancelier et vicaire général du diocèse de Rochester en 1671, il obtint, vers 1672, la survivance de la place de clerc du petit sceau (*signet*), occupée par sir Philippe Warwick, et qui lui échut en 1682 par la mort de ce dernier. Il accompagna, en 1683, lord Darmouth à Tanger, en qualité de juge avocat de la flotte; de retour en Angleterre, il fut choisi, en novembre 1685, pour remplir les fonctions d'envoyé extraordinaire auprès de la cour de France. Il s'y trouvait à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, contre laquelle, disent les historiens anglais, il crut devoir faire des observations qu'on n'écouta pas. Il fit plus : il facilita l'émigration de quelques-uns des religionnaires en leur procurant les moyens de faire de leur vaisselle et de leurs joyaux l'argent nécessaire à leur expatriation. Ses démarches en faveur des protestants ayant déplu, il fut rappelé en 1686 et nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la Porte ottomane. La révolution de 1688 n'apporta aucun changement à sa position, et il continua de rester à Constantinople jusqu'en 1691. En 1695, il obtint l'emploi de lord de la trésorerie, devint membre du conseil privé et enfin principal secrétaire d'Etat. Il était aussi gouverneur de la compagnie de Turquie. Il avait longtemps siégé à la chambre des communes comme représentant l'université d'Oxford. Il résigna tous ses emplois en 1697 et se retira à East-Hampsted, où il mourut le 14 décembre 1716. Trumbull était fort lié avec Pope, qui l'appelait « le vénérable homme d'Etat », et avec Dryden. Ces deux poëtes célèbres attachaient le plus grand prix à ses jugements. On croit que ce fut lui qui confirma Pope dans l'idée de traduire l'*Iliade*, et Dryden l'*Enéide*. Le premier, que Trumbull fréquentait et avec qui il eut de nombreux entretiens littéraires, a composé l'épitaphe de cet homme d'Etat, et l'on a conservé dans ses œuvres quelques lettres qu'il en avait reçues. Quant à Dryden, il reconnaît lui-même, dans un avertissement placé à la fin de son *Enéide*, que c'est Trumbull qui l'a soutenu et encouragé dans son œuvre. D—Z—S.

TRUMBULL (JOHN), peintre américain, naquit le 6 janvier 1756 à Lebanon, dans l'état du Connecticut, dont son père était gouverneur. Il fut élevé à l'université d'Aroard, et il voulut se consacrer aux beaux-arts, mais la guerre de l'indépendance vint lui ouvrir pendant quelques années une autre carrière; il servit avec distinction dans les rangs des Américains, devint aide de camp de Washington et fut élevé au grade de colonel. Se croyant victime de quelques passe-droits, il donna sa démission, et, revenant à sa vocation de peintre, il partit en 1780 pour l'Angleterre, voulant se mettre sous la direction de West, qui passait alors pour le premier des maîtres. Il ne dissimula pas à Londres ses sentiments antia-nglais; on le prit pour un agent secret et dangereux de ce qu'on nommait les *insurgents;* il fut arrêté, et ne recouvra sa liberté qu'en s'engageant à retourner en Amérique. La paix ayant été signée en 1783, il put venir reprendre sa place dans l'atelier de West. En 1786 il revit les Etats-Unis. Il avait consacré ses pinceaux à retracer les principaux événements de la guerre de l'indépendance, et il est facile d'imaginer avec quel empressement ses compatriotes accueillirent de pareils travaux. La *Bataille de Bunker's Hill*, la *Mort de Montgommery* furent l'objet des

plus grands éloges ; on voit au Capitole, à Washington, quatre autres grandes compositions faisant partie de cette série ; ces divers tableaux ont été gravés par d'habiles artistes, ainsi que divers portraits de Washington exécutés par Trumbull. Ce peintre ne s'occupait pas seulement de son art ; il suivit successivement diverses carrières ; il fut secrétaire du président Jay, il se livra pendant plusieurs années à des opérations commerciales ; en 1796 et en 1804 il fut chargé de remplir en Angleterre diverses missions diplomatiques. En 1817, il fut élu président de l'académie américaine des beaux-arts, et il en remplit longtemps les fonctions. Il mourut à New-York le 10 novembre 1843, dans un âge fort avancé ; il avait légué au collége de Yale les tableaux qu'il possédait, et ils sont conservés dans un édifice qui porte le nom de galerie Trumbull. Z.

TRURO (Thomas Wilde, lord), jurisconsulte anglais, était fils d'un avoué (solicitor), établi à Londres et justement considéré ; il naquit en 1782, et après avoir reçu dans l'étude de son père les premiers éléments de la procédure, il entra en 1805 comme associé chez des *attorneys* qui avaient une nombreuse clientèle ; il y acquit une connaissance intime de toutes les subtilités de la jurisprudence britannique. Reçu avocat en 1817, il fit, selon l'usage en Angleterre, ce qu'on appelle le *circuit*. Se transportant de ville en ville à la suite des juges, il se fit remarquer par son talent, par sa parfaite intelligence des affaires ; sa réputation grandit rapidement. En 1824, il devint *sergeant at law*, et en 1827 *sergeant royal*, fonctions que nous ne saurions rendre par des mots équivalents dans la langue française. Lorsque survint le célèbre procès intenté à la reine Caroline, Truro fut un des avocats qui soutinrent la cause de l'épouse, tout au moins fort légère et fort étourdie, de George IV ; il avait pour collègues Brougham et Denham, et les trois défenseurs de Caroline étaient tous appelés plus tard à siéger dans la chambre des lords. Cette affaire retentissante attira sur Truro les regards du public, et il obtint un surcroît brillant de célébrité ; mais il s'attira l'inimitié du roi, qui ne lui accorda nul avancement. Se présentant au suffrage des électeurs, il fut élu en 1831 à Newark ; il échoua dans les élections de novembre 1832, il reconquit son siége en janvier 1835, et il le garda jusqu'en 1841 ; il fut alors élu par les électeurs de Worcester. En 1839, il succéda à sir R. M. Rolpe, devenu lord Cranworth, dans la charge de *solicitor general ;* en 1841, il devint *attorney general*. En 1841, le parti libéral, conduit par lord John Russell, étant revenu au pouvoir, Wilde reprit les fonctions d'*attorney general*, et huit jours après, la mort de sir N. Tindul laissant vacante la place de *chief-justice* des plaids communs, il fut investi de cette haute dignité. En 1850, le grand sceau lui fut confié et il fut élevé à la pairie avec le titre de lord Truro. Lorsqu'au mois de février 1852, le parti libéral quitta le pouvoir, il donna sa démission de chancelier. Avant d'arriver aux fonctions éminentes de la magistrature, il avait, entre autres causes célèbres, plaidé en faveur de l'appel interjeté par O'Connell contre les décisions des tribunaux de Dublin ; cette affaire passionna alors tous les esprits, et Wilde ne voulut recevoir aucun honoraire en rémunération de l'appui qu'il prêta à l'illustre champion de l'Irlande. A la chambre des communes, il prit une part fort remarquée au débat que souleva la question de savoir jusqu'où s'étendaient les droits de la chambre des communes, en matière de publication de ses débats. Il y avait là un point de droit constitutionnel regardé comme fort important ; il fut tranché par l'introduction d'un *bill* que présenta lord John Russell ; à cette occasion Wilde prononça un discours qui ne dura pas moins de trois heures et que ses auditeurs ne trouvèrent pas trop long ; on fut d'accord pour y reconnaître un chef-d'œuvre de logique et de science légale. Il y eut unanimité pour proclamer l'intégrité, l'application et la patience du magistrat et du chancelier. Il introduisit d'utiles réformes ; il réduisit les frais énormes qu'entraînait tout procès porté à la chancellerie ; il obtint la création des *lords-justices* qui suppléent le chancelier en diverses affaires et lui permettent ainsi de trouver le temps d'assister aux séances de la chambre des lords et à celles du conseil des ministres ; il introduisit d'utiles améliorations dans la procédure civile, qu'il dégagea de quelques-unes des complications inextricables et surannées où elle est plongée depuis longtemps, et dont elle est loin encore d'être affranchie. Il fallut de la fermeté pour faire adopter ces réformes incomplètes sans doute, mais qui froissaient des intérêts influents. Après avoir donné sa démission de chancelier, lord Truro, parvenu à la vieillesse, passa la plus grande partie du reste de sa carrière à sa campagne de Bowes-Manor, près de Londres ; il y mourut le 11 novembre 1855. Z.

TRUSCHI (Jean-Baptiste), né à Savigliano, dans le Piémont, en 1617, partisan de madame Christine dans la guerre de la régence, parvint de simple avocat près le sénat de Turin à la place de Bonnani, patrimonial de Son Altesse, puis maître auditeur dans la chambre des comptes pour avoir su rendre très-profitable l'impôt du sel, impôt conçu par les anciens Romains et qui fut introduit en France avant le règne de St-Louis. Après la mort de madame Christine, en 1663, son fils, le duc Charles-Emmanuel II, nomma Truschi son intendant général des finances. A l'étiquette espagnole de Catherine d'Autriche succédèrent, à la cour de Turin, l'élégance, la splendeur et la phrase françaises, apportées par Jeanne-Baptiste. Il fallait alors beaucoup d'argent pour la magnificence royale, et le ministre

Truschi trouva des ressources par une gestion claire, simple et économique, de manière que, sans augmenter les impôts directs, il put suffire aux besoins de la cour de son prince. Dans une horrible disette, le sage financier sut obtenir de l'étranger à peu de frais de quoi nourrir le peuple, et en cette occasion il fut nommé comte de Lavaldiggi, grand-croix de St-Maurice et premier président, chef supérieur des finances ducales. A la mort de Charles-Emmanuel, en 1675, la régente Jeanne-Baptiste désigna Truschi pour l'un des membres de son conseil privé, composé des personnages les plus marquants, savoir : l'archevêque Beggiami, don Gabriel de Savoie, le chancelier Bouletti, les marquis del Borgo et de St-Maurice, de Truschi, de l'abbé d'Aglié, sous la présidence du marquis de St-Thomas. En 1680, le comte Truschi fut, par le duc Victor-Amé, confirmé dans sa place de président des finances, comme le plus capable de son temps. La ville de Nice lui doit la construction du magnifique port de Limpid. Pour laisser un témoignage de son goût pour les arts, il fit bâtir à Turin le palais dit Lavaldiggi, orné de statues, où il mourut en l'an 1698. G—G—Y.

TRUSLER (JOHN), écrivain anglais, né à Londres, en 1735, exerça successivement diverses professions, celle de pharmacien entre autres, et desservit une cure aux environs de Londres. En 1771, il conçut un projet dont la réussite commença sa fortune : ce fut d'abréger les sermons des théologiens les plus distingués et d'imprimer ces abrégés avec des caractères qui imitaient l'écriture manuscrite, de manière à éviter aux ecclésiastiques non-seulement le soin de composer leurs discours, mais aussi la peine de les transcrire. Cette entreprise fut encouragée même par des dignitaires de l'Eglise anglicane. Trusler, devenu imprimeur et libraire, alimenta son établissement des productions de sa plume, dont plusieurs ont du moins le mérite de l'utilité. Ayant acquis quelque aisance, il se retira dans une terre qu'il possédait au comté de Middlesex, et mourut à Bathwick, en 1825. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Hogarth moralisé*, 1766, in-8°; 2° *Chronologie, vue concise de l'histoire*, 1769, in-12. Parmi de nombreuses réimpressions, il y en a une en 2 volumes in-12, suivis d'un 3° volume en 1805. 3° *Compte rendu au sujet des îles de la mer du Sud*, 1777, in-8°; 4° *Agriculture pratique*, 1780, in-8°; 5° *Abrégé des connaissances utiles*, 1784, in-12; 6° *Abrégé de Blackstone*, 1784, in-4°; 7° *Dictionnaire des rimes*, 1784, in-4°; 8° *les Temps modernes, ou les Aventures de Gabriel Outcast*, 1785, 3 vol. in-12; 9° le *Guide et moniteur de Londres*, 1786, in-4°; 10° le *Légiste de la campagne*, 1786, in-8°; 11° *Vue sommaire des lois constitutionnelles d'Angleterre*, 1788, in-8°; 12° *Vie et Aventures de William Ramble*, 1793, 3 vol. in-12; 13° l'*Art du jardinage*, in-8°. 14° *Essai sur la propriété littéraire*, 1798, in-8°; 15° *Mémoires sur sa vie*, 1re partie, 1806; 16° *Pensées philosophiques sur l'homme*, 1810, 2 vol. in-12. L.

TRUSSON (JEAN-NICOLAS), professeur et prévôt du collége de pharmacie de Paris, naquit en 1745, à Euville, près Commercy. Après avoir terminé dans cette ville ses études de collége, il entra comme élève chez M. Cordier, pharmacien, et peu d'années après, il vint à Paris se perfectionner dans son art, chez M. Bataille, auquel il succéda en 1777. Trusson, reçu membre du collége de pharmacie, ne tarda pas à se faire remarquer par l'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement et la facilité de son élocution. Devenu presque aussitôt professeur, il fut nommé plusieurs fois prévôt de la compagnie. Chargé du cours d'histoire naturelle des drogues, c'est à lui que fut confiée la démonstration des substances qui entraient dans la composition de la thériaque, préparation toujours entourée d'une certaine pompe et qui s'exécutait en présence des autorités municipales et des célébrités scientifiques. Bien que fort occupé par les soins administratifs du collége de pharmacie, Trusson rendit plus d'un service à la science et à l'art. Il publia avec Bouillon-Lagrange un procédé pour la préparation de l'éthéops martial. Le *Journal des Pharmaciens de Paris*, dont il était un des rédacteurs, contient un mémoire sur la préparation et les propriétés de l'extrait de pavots blancs, une notice sur l'origine de la thériaque, et plusieurs discours prononcés par Trusson à l'ouverture des cours et à la distribution des prix de l'école. En 1793, alors que la poudre à canon était devenue un objet de première nécessité, il fut appelé par le club du Panthéon à diriger la fabrication du salpêtre que chaque section de Paris devait fournir. Il employa, l'un des premiers, les cendres de bois à la décomposition du nitrate de chaux obtenu par le lessivage de gravois et de terres salpêtrées, et il recueillit dès la première cristallisation un salpêtre propre à la fabrication de la poudre de guerre. C'est à lui que l'on dut, à la même époque, la conservation des bâtiments et du jardin de l'école de pharmacie de Paris. Le gouvernement, qui s'en était emparé comme appartenant à une corporation abolie, allait les mettre en vente au profit de l'Etat, quand Trusson, accompagné des trois autres prévôts, se présenta à la barre de la convention et offrit, au nom du collége de pharmacie, de faire dans le laboratoire et aux frais des pharmaciens l'analyse des vins et autres boissons à l'usage du peuple qui seraient soupçonnés d'altération ou de mauvaise qualité. L'assemblée, qui d'abord n'avait pas voulu les écouter en leur qualité de prévôts d'une corporation supprimée, vaincue par la fermeté et le sang-froid de Trusson, qui portait la parole, finit par accepter, *dans l'intérêt du peuple*, l'offre qui lui était faite, et déclara les bâtiments et le jardin de l'école

établissement d'utilité publique. Sous ce prétexte, qui d'ailleurs ne reçut jamais d'application, l'institution fut conservée. Peu de mois après, le collége se reconstituait sous le titre d'école gratuite de pharmacie, pour être remplacé, quelques années plus tard, par l'école spéciale. encore florissante aujourd'hui. En l'an 5 (1797), Trusson, Guiard, Chéradame et Bouillon-Lagrange, prévôts en exercice, eurent à combattre les prétentions de Fourcroy, conseiller d'Etat, rapporteur d'un projet de loi présenté par Chaptal, alors ministre de l'intérieur, concernant l'érection de douze écoles de pharmacie en France. Au lieu d'un rapport, Fourcroy fit un nouveau projet, où la pharmacie se trouvait dans un véritable état de vasselage à l'égard de la médecine. La lutte fut opiniâtre de part et d'autre, et, à la suite d'une réunion dans laquelle on n'avait pu s'entendre, Fourcroy, emporté par un mouvement de colère, s'écria : « Eh bien, oui, « je réduirai la pharmacie en poudre. — Il vous « faudra un bien grand mortier, répondit Trus« son avec le plus grand calme. — C'est égal, « répondit Fourcroy, je le trouverai. » Peu de temps après, la loi parut, et, bien que le coup de pilon de son antagoniste ait eu d'assez funestes conséquences, on sait que l'art pharmaceutique n'en fut pas complétement écrasé. A la création de l'école spéciale de pharmacie de Paris, Trusson en fut nommé directeur adjoint. En 1809, il avait cédé son office à Moutillard, son élève et son parent; mais il ne jouit pas longtemps d'un repos si bien acheté par une vie laborieuse et honorable. Il mourut à Paris, le 6 mars 1811, à l'âge de 66 ans. C—P.

TRUSTAN ou TURSTAN, un des chapelains de Henri Ier, roi d'Angleterre. fut élu, en 1114, archevêque d'York. Ayant refusé de se soumettre à la juridiction de l'archevêque de Cantorbéry, il fut, malgré le roi, confirmé par le pape Pascal II. Etant allé trouver le pontife Calixte II, il se fit sacrer; ce que le roi ayant appris, lui défendit de paraître en aucun lieu soumis à sa domination. Trustan assista au concile de Reims, présidé par le pape (1119). Le roi Henri ayant eu à Gisors une conférence avec le pape, le pontife le pria instamment de rendre son amitié à Trustan et, pour l'*amour du saint-siége*, de le faire mettre en possession de son archevêché. Henri répondit que cela ne serait point tant qu'il vivrait, qu'il en avait fait serment. Calixte lui dit que comme pape il le relevait de son serment. Henri lui fit dire le lendemain : « Il n'est point convenable à « ma dignité de recevoir l'absolution que vous « m'offrez : quelle foi mes sujets auraient-ils en « mes serments s'ils voyaient que je puisse m'en « faire absoudre avec tant de facilité? » Le roi tenant ferme dans son refus, Trustan resta près du pape. En 1121, à la prière des états généraux du royaume, Henri permit à Trustan de revenir à York, de prendre possession de son siége, mais de n'exercer aucune fonction hors de son diocèse jusqu'à ce qu'il se fût réconcilié avec l'Eglise de Cantorbéry. Trustan remplit cette condition, et en 1125, il assista avec Guillaume, archevêque de Cantorbéry, au concile tenu à Londres. Il dédia à ce prélat, comme à son supérieur, la plupart des ouvrages savants qu'il a publiés sur les questions alors si vivement agitées, comme sur les priviléges du saint-siége, sur les droits d'investiture que les princes s'arrogeaient, sur les conflits entre l'autorité civile et la puissance ecclésiastique; on remarquera surtout les suivants : 1° *De suo primatu ad Calixtum papam secundum*, lib. unus; 2° *Contra Anselmum juniorem*, lib. unus. Etant avancé en âge, Trustan résigna son archevêché et entra dans l'ordre de Cîteaux, où il a vécu jusqu'à sa mort, arrivée en 1140. Il avait fondé dans son diocèse une maison de cet ordre, appelée des Fontaines. G—Y.

TRYPHIODORE, grammairien et poëte grec. Tout ce que nous savons de lui, d'après Suidas, c'est qu'il était Egyptien et qu'il avait composé plusieurs poëmes, dont ce lexicographe nous a conservé les titres. Ce sont les *Marathoniques*, *Hippodamie*, la *Destruction de Troie* et une *Odyssée lipogrammatique*, c'est-à-dire que, dans chacun des vingt-quatre chants qui la composent, une lettre de l'alphabet est omise; l'*alpha*, par exemple, dans le premier livre; le *béta*, dans le second, et ainsi de suite, jusques et y compris l'*oméga*. Une idée aussi bizarre et dont Tryphiodore n'est pas même l'inventeur, le place naturellement à cette déplorable époque de décadence et de mauvais goût où par de puériles combinaisons de syllabes et le pénible artifice de la disposition des mots on s'efforçait de suppléer au défaut d'idées et à l'absence totale du génie. Le temps, qui a fait justice de ces ridicules inventions, ne nous permet plus d'en apprécier le singulier mérite. Il ne nous reste rien de l'*Odyssée* de Tryphiodore, qui n'était, au surplus, qu'une imitation de l'*Iliade* de Nestor de Larande, qui vivait au commencement du 3e siècle. Il paraîtrait donc assez vraisemblable que Tryphiodore écrivait à la fin du 5e siècle ou au commencement du 6e, et qu'il fut par conséquent le contemporain de Coluthus (*voy.* ce nom). La *Destruction de Troie*, Ἰλίου ἅλωσις, est le seul des ouvrages de Tryphiodore qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce petit poëme de six cent quatre-vingt-un vers est plutôt l'esquisse rapide que le tableau de cette grande catastrophe, si admirablement décrite par Virgile au deuxième livre de l'*Enéide*. Elle offre néanmoins quelques traits qui nous semblent dignes d'être remarqués. Tel est, entre autres, l'endroit où, sous la figure d'une vieille Troyenne, Vénus vient révéler à Hélène le complot formé par les Grecs et l'avertir que son époux Ménélas fait partie des guerriers que renferme le ventre du fatal colosse.

Hélène court au temple de Minerve, où le cheval de bois vient d'être placé : elle appelle les guerriers à voix basse et leur parle de leurs femmes. A cette vue, à ce tendre souvenir, leur cœur s'émeut, et l'un d'eux est tout prêt de répondre à l'appel ; mais Ulysse le prévient et l'étrangle à l'instant. Cet épisode ne manque point d'intérêt ; mais voilà tout ce qu'il y a dans ce poëme : le reste est d'une sécheresse purement analytique et que ne rachète nullement le mérite du style. Voilà pourquoi sans doute il a traversé tant de siècles, sans trop appeler l'attention des savants ou des gens de lettres. Il en est même résulté de singulières méprises de la part de ses biographes. Nous citerons entre autres le docteur Lemprière, qui nous apprend (article *Tryphiodore*) que cet écrivain est auteur d'un poëme « en vingt-quatre « chants, sur la destruction de Troie » ; il suffisait, pour voir le contraire, de la simple inspection de l'ouvrage, et pour se convaincre qu'il n'est point écrit dans le système bizarre dont l'auteur avait fait l'application à son *Odyssée*. Nous avons sous les yeux la treizième édition de cette biographie, *classique* en Angleterre et devenue ailleurs le type de toutes celles que l'on met entre les mains de la jeunesse. Elle est incomplète ou très-fautive dans sa partie bibliographique, et omet ou indique mal les éditions des écrivains dont elle parle. L'auteur ne dit pas un mot de celles de Tryphiodore, qui cependant en a eu plusieurs. Son poëme parut d'abord dans les deux premières éditions de Cointus de Smyrne et dans les collections de Henri Estienne, de Lectius et de Néander. Quelques savants des 16e et 17e siècles le publièrent ensuite à Paris, à Francfort, etc. ; mais le texte, jusqu'alors très-incorrect, ne commença à recevoir quelques améliorations que dans l'édition d'Oxford, publiée en 1741, in-8°, par Jacques Merrick. Elle fut suivie, en 1765, de celle de Bandini, qui parut à Florence et pour laquelle l'éditeur eut à sa disposition deux manuscrits, dont il ne tira presque aucun parti pour la correction du texte. Ce soin était réservé à Thom. Northmore, qui donna successivement deux éditions de la *Destruction de Troie :* la première à Cambridge, 1791, et la seconde à Londres, 1804, in-8°. La dernière, et la meilleure sous tous les rapports, est celle de Leipsick, in-8° ; elle est accompagnée d'un savant commentaire de Fr.-Aug. Wernicke. On trouve une traduction française de Tryphiodore dans les *Nouveaux Mélanges de poésies grecques*, etc. (par Scipion Allut), 1779, in-8° ; il en existe aussi des versions latines en prose et en vers, une traduction en vers anglais de Merrick et une en italien de Salvini. A—D—R.

TRYPHON ou DIODOTE était né, suivant Strabon (l. 16, ch. 2), à Cassiana, forteresse sur le territoire d'Apamée. Il embrassa le parti d'Alexandre Bala et se signala dans la guerre que cet usurpateur eut à soutenir contre Démétrius Nicator. Après la mort d'Alexandre, il fit reconnaître Antiochus (*voy*. ce nom), son fils, roi de Syrie et fut déclaré son tuteur. Croyant devoir s'assurer l'appui des Juifs contre les tentatives de Démétrius pour remonter sur le trône de ses pères, il fit confirmer Jonathas dans la charge de grand sacrificateur et nommer Simon, son frère, gouverneur du pays qui s'étend depuis Tyr jusqu'aux confins de l'Ethiopie. Mais Diodote (c'est le nom qu'il portait alors) ayant formé le projet de s'emparer du trône de Syrie, craignit que Jonathas, le plus fidèle allié du jeune Antiochus, ne fût un obstacle à ses desseins et chercha depuis l'occasion de le surprendre pour le faire mourir. S'étant avancé jusqu'à Bethsan ou Scythopolis, avec un corps de troupes, Jonathas s'y rendit aussitôt, suivi de 40,000 hommes d'élite. Forcé de dissimuler, Diodote le reçut avec de grands honneurs, et, lui ayant persuadé de congédier son armée, le conduisit à Ptolémaïde et l'y retint prisonnier. Mais les Juifs, ayant élu Simon à la place de Jonathas, avaient pris des mesures pour garantir leur pays d'une invasion. Diodote eut encore recours à la ruse : il promit de rendre Jonathas et reçut pour sa rançon cent talents et ses deux fils, qu'il devait garder en otage. Au mépris de ses serments, le perfide Diodote entra dans la Judée, dont il ravagea les frontières ; mais la fermeté de Simon l'ayant obligé de se retirer, il égorgea, dans sa fuite, Jonathas avec ses deux fils (*voy*. JONATHAS et SIMON). Peu de temps après, il fit mourir son royal pupille et répandit le bruit que ce jeune prince s'était tué par accident. On dit qu'il avait séduit les médecins d'Antiochus, malade de la pierre, et qu'ils le firent périr dans l'opération. Les soldats, gagnés par ses largesses, le déclarèrent roi de Syrie. Il prit alors le nom de Tryphon. Ne pouvant se maintenir sur le trône qu'avec l'agrément des Romains, il chargea des députés d'offrir au sénat une statue de la Victoire, en or, du poids de six mille pièces. Mais le sénat, feignant d'ignorer la mort d'Antiochus, reçut le présent au nom de ce prince, qui fut confirmé dans la possession du trône de Syrie. Cependant Tryphon, cessant de se contraindre, se livrait sans pudeur à ses goûts dépravés. Il devint odieux à ses sujets et se vit bientôt abandonné de ses alliés et même d'une partie de ses soldats. Antiochus (Evergètes ou Sidètes), frère de Démétrius Nicator, profita de cette disposition des esprits pour rentrer dans la Syrie, dont il chassa l'usurpateur. Tryphon se réfugia d'abord à Dora, sur les bords de la mer ; mais Antiochus étant venu faire le siége de cette place, il s'enfuit sur un vaisseau et se retira à Orthoriade, où il se vit bientôt assiégé. Il parvint encore à s'échapper, et ayant semé de l'argent sur la route pour retarder les soldats qui le poursuivaient (*voy*. les *Stratagèmes* de Frontin, t. 2, p. 13), il put gagner Apamée. Antiochus l'attei-

gnit enfin dans cette ville et le fit tuer, suivant Josèphe (*Histoire des Juifs*, ch. 13, liv. 12). Quelques auteurs disent que Tryphon se donna luimêmela mort. On place cet événement à l'an 134 avant l'ère vulgaire. Tryphon avait occupé le trône de Syrie pendant trois ans. On a des médailles de ce prince, en petit bronze et en argent, et des médaillons d'argent. Les médaillons sont très-rares et leur valeur est considérable (*voy.* la *Description des médailles antiques*, par Mionnet, t. 5, p. 72). Vaillant a recueilli, dans son *Seleucidarum imperium*, beaucoup de détails sur Tryphon. W—s.

TRYPHON D'ALEXANDRIE, contemporain de l'empereur Auguste, était un grammairien grec que Priscien mentionne comme le premier écrivain qui ait composé une grammaire basée sur des principes scientifiques. Il s'était surtout occupé des dialectes et de quelques portions de la rhétorique. Plusieurs de ses ouvrages nous sont parvenus et gisent en manuscrit au fond des grandes bibliothèques de l'Europe. Il en a été publié des fragments de peu d'étendue dans divers journaux consacrés à la littérature de l'antiquité, tels que le *Museum criticum* de Cambridge, 1813; le *Philologicum Museum* d'Oxford, 1832, et le *Museum criticum* de Breslaw. On peut aussi consulter les *Anecdotes* de Bachmann, t. 2, et de Boissonade, t. 3, ainsi que l'édition d'Ammonius donnée par Walkenaër, Leyde, 1739. B-N-T.

TRZÉSIESKI ou TRICESIUS (ANDRÉ), littérateur polonais du 16e siècle. On a de lui, en latin : 1° des *Epigrammes*, Cracovie, 1565; 2° *Silvarum liber*, ibid., 1568; 3° un poëme intitulé *Triumphus moscoviticus regis Stephani*, ibid., 1582. On lui attribue aussi des poésies en polonais et une vie de Nicolas, *rey de Naglovitz*. — Un autre TRZÉSIESKI (Jean) fut l'ami intime d'Erasme et travailla à la traduction de la Bible par les sociniens polonais. Voyez *Biblioth. poetar. polonorum* de Zaluski, et *Biblioth. poet. polonorum* de Latichius. C—AU.

TSAI-YU, prince chinois de la famille des *Ming*, florissait dans le 16e siècle de notre ère. Porté par son goût à la culture des arts, avec l'aide des plus habiles lettrés de son temps, il puisa dans les livres classiques et dans les mémoires des trois premières dynasties, le vrai système de la musique chinoise et le développa dans un ouvrage intitulé *Liu-liu-tsing-y*, c'est-à-dire Explication claire sur ce qui concerne les *liu*, ou tons musicaux. L'auteur le présenta, en 1596, à l'empereur Ouan-ly. C'est dans cet ouvrage surtout que le P. Amiot a puisé pour composer son Traité de la musique des Chinois, tant anciens que modernes, inséré dans le 6e volume des Mémoires sur la Chine (*voy.* AMIOT). W—s.

TSALAB-EL-NAHOUI. *Voyez* CHÉIBANY.

TSCHARNER (BERNARD), membre du conseil souverain de Berne, mort en cette ville, en 1778, a publié en trois volumes, une *Histoire de la Suisse* (allemand), assez estimée, mais qui n'a pu soutenir la concurrence avec celle de Müller. Tscharner a aussi traduit en français les poésies de Haller et a rédigé presque tous les articles du *Dictionnaire de la Suisse*. — TSCHARNER (Nicolas-Emmanuel), frère du précédent, né à Berne, en 1727, occupa avec distinction les premiers emplois dans l'administration du canton. En 1781, il fut envoyé à Genève pour travailler à ramener la paix dans cette petite république, divisée par deux factions opposées. Il mourut le 9 mai 1794, et il eut ainsi le bonheur de ne pas être témoin des calamités qui tombèrent bientôt après sur sa patrie. Ses goûts et ses fonctions portaient ses études vers les objets de l'administration. Il composa plusieurs petits ouvrages qui, par la simplicité du style, étant à la portée de toutes les classes de lecteurs, se recommandent par leur utilité. On les trouve dans les *Mémoires de la société économique de Berne*, dans les *Ephémérides d'Iselin*, et dans le *Muséum de Fuessli*. On remarque, entre autres, la *Description physico-économique du bailliage de Schenkenberg*, qu'il avait administré pendant six ans ; elle se trouve dans les *Mémoires* de l'an 1771. On a aussi de lui quelques pièces en vers ; Burkli les a insérées dans le *Recueil de poésies helvétiques*, qu'il a publié. — TSCHARNER (Beat.-Rodolphe), frère des deux précédents, a publié, en deux volumes et en allemand, une *Histoire de Berne*. G—Y.

TSCHERBATTOF. *Voyez* CHTCHERBATOV.

TSCHERNING (ANDRÉ), poëte allemand, né le 18 novembre 1611, à Bunzlau, en Silésie, fit ses premières études dans cette ville, à Görlitz et à Breslau, puis à l'université de Rostock, où il apprit l'arabe, et fut nommé professeur en 1644. Il remplit ces fonctions pendant quinze ans, avec zèle, et mourut le 27 septembre 1659. Tscherning appartient à l'école d'Opitz, qu'il imite souvent. Cependant son style est énergique, vigoureux. Il trouvait un riche fonds de pensées dans la force de ses études et dans les connaissances positives qu'il avait acquises. Ses premiers essais ayant été imprimés séparément, pendant son séjour à Breslau, il les réunit sous ce titre : *Printemps des poésies allemandes*, Breslau, 1642, in-8° ; 2e édition, 1646. Plus tard, il donna une seconde collection de ses poésies, intitulée *Pièces qui précèdent l'été de mes poésies*, Rostock, 1655. Dans cette collection, on remarque une complainte de Rachel, qui pleure ses enfants immolés par Hérode. Après avoir publié le *Printemps* et l'*Avant-coureur de l'été*, il fut surpris par la mort ; et il n'a fait paraître, comme il se le proposait, ni l'*Eté*, ni l'*Automne*, ni l'*Hiver*. En 1642, il donna, en latin et en allemand, les cent proverbes d'Ali, que Golius avait publiés en 1629, en arabe. Il les ajouta aussi au *Printemps* de ses poésies, sous ce titre : *Centuria Proverbiorum Alis, imperatoris Muslimici, distichis latino-germanicis expressa ab Andrea Tscherningio, cum*

notis brevioribus. Vers le milieu du 17e siècle, la langue allemande étant très-peu cultivée, Tscherning seconda les efforts des savants qui cherchaient à lui donner des formes plus régulières. C'est dans ce dessein qu'il fit paraître en allemand : *Observations sur les fautes que l'on commet en écrivant et en parlant notre langue, avec des morceaux choisis dans les meilleurs poëtes allemands, comme Opitz et Flemming*, Lubeck, 1659, in-12. Gottsched ayant donné un extrait de cet ouvrage, dit : « Quand, en considérant l'époque « où Tscherning a vécu, on lit attentivement ses « ouvrages, on voit qu'il connaissait parfaitement « la grammaire et la prosodie allemandes. Il doit « être mis au nombre de ceux qui, par leurs ef- « forts et leurs travaux, ont efficacement con- « tribué à donner à notre langue des règles et « des formes régulières. » Eschenbourg dit : « Après Opitz, Flemming mérite la seconde place, « et Tscherning la troisième. » Dans ses *Caractères des poëtes allemands*, Kuttner s'exprime ainsi : « La muse de Tscherning nous charme, quand « il présente des tableaux tirés de l'histoire na- « turelle ou de la morale. Ses vers coulent faci- « lement et avec élégance ; ses images ont une « fraîcheur qui sourit ; ses expressions sont pures, « nobles ; mais quand il veut s'élever, on re- « marque des mouvements forcés ; on sent que « la nature ne lui avait donné ni la profondeur « ni le génie qui font le grand poëte. » G-Y.

TSCHERNITSCHEF (Alexandre-Iwanovitch), général et homme politique russe, naquit en 1779. En 1811, étant colonel des Cosaques de la guerre, il fut envoyé en mission près de l'empereur Napoléon et ne parut d'abord s'occuper en France que de fêtes et de parties de plaisir. Retourné en Russie, il fut, six mois plus tard, renvoyé de nouveau en France, sans qu'on pût bien préciser alors le motif de cette autre mission. Une note assez ironique ayant paru à ce sujet dans le *Moniteur*, Tschernitschef se plaignit, et l'auteur, Esménard, fut exilé pour ce fait à Naples. L'envoyé russe ne quitta la France qu'après la rupture entre son gouvernement et l'empereur Napoléon. Une saillie des feuillets du parquet de son appartement à Paris ayant donné lieu à une fouille après son départ, on y découvrit sa correspondance avec un employé infidèle du ministère de la guerre, du nom de Michel, qui avoua sa trahison et fut décapité. Tschernitschef venait de franchir le pont de Kehl, quand l'ordre de l'arrêter fut transmis au préfet du Bas-Rhin. En 1812, après le combat de Borodino, il alla rejoindre Kutusoff, puis Tchitchagoff, qui lui confia le commandement d'un corps de troupes légères, avec lequel il inquiéta les derrières de l'armée française. Après s'être avancé ensuite dans le grand-duché de Varsovie et avoir établi des communications entre l'armée de Tchitchagoff et celle de Wittgenstein, il délivra Wintzingerode et le major Narischkin, faits prisonniers par les Français. En 1813, il chassa le duc de Castiglione de Berlin, battit à Halberstadt le général Ochs, et, marchant sur Cassel, il repoussa jusque dans la ville le corps du général de Bastineller, et y entra après que le roi Jérôme l'eut quittée pour se rendre à Francfort. Bastineller ayant ensuite tenté de revenir dans Cassel, Tschernitschef eut avec lui un nouvel et victorieux engagement et resta maître de cette capitale. Le prince royal de Suède rendit un public hommage à cette valeureuse conduite. « Le général Tschernitschef, di- « sait-il dans un bulletin daté de Hanovre, 10 no- « vembre, a constamment fait l'avant-garde de « l'armée française pendant sa retraite, et il a « beaucoup contribué au succès de la bataille de « Hanau. Depuis Erfurth jusqu'au Rhin, il n'a « pas cessé de se trouver en tête de Napoléon, « tantôt attaquant son avant-garde et retardant « sa marche en faisant sauter les ponts, tantôt « coupant les chemins et faisant des abattis. Ces « opérations ont forcé Napoléon à livrer plusieurs « combats dans lesquels Tschernitschef lui a fait « 4,000 prisonniers. Ce général a toujours agi « comme corps volant de l'armée du nord d'Al- « lemagne... » Tschernitschef fit la campagne de France en 1814 : il s'empara alors de Soissons. Devenu lieutenant général, il accompagna en cette qualité le czar Alexandre à Aix-la-Chapelle et à Vérone. L'empereur Nicolas le fit comte, pour la part qu'il avait prise à la répression de l'insurrection de 1825. En 1828, il devint ministre de la guerre. Il réorganisa l'armée et réforma les abus administratifs. En 1841, il fut nommé *prince* et chargé d'aller étudier les provinces du Caucase, à l'effet d'indiquer le régime à leur appliquer. Président du sénat et du conseil des ministres en 1848, il se démit de son portefeuille en 1852. Tschernitschef mourut le 20 juin 1857, à Castellamare. Z.

TSCHIRNHAUSEN (Ehrenfried Walther de), physicien et géomètre, seigneur de Kieslingswald et de Stolzenberg, dans la haute Lusace, naquit le 13 avril 1651, dans le chef-lieu du riche domaine que ses ancêtres, originaires de la Moravie et de la Bohême, possédaient depuis plus de quatre siècles. Elevé avec soin, il montra de bonne heure une grande ardeur pour la géométrie et passa rapidement aux autres parties des mathématiques. A l'âge de dix-sept ans, son père l'envoya à l'université de Leyde, pour y achever ses études. La guerre ayant éclaté entre la France et la Hollande, le baron de Niewland, avec lequel il était étroitement lié, l'engagea à entrer comme volontaire dans le régiment dont il était colonel ; ce que Tschirnhausen fit d'autant plus volontiers qu'ainsi la guerre ne devait point le séparer de l'ami de ses études. Après avoir servi pendant dix-huit mois, il fut rappelé par son père, qui le fit voyager. Il visita l'Angleterre, l'Italie, la Sicile, l'île de Malte et l'Allemagne, s'attachant partout à connaître les

savants et à observer ce qui pouvait tenir à l'histoire naturelle, aux manufactures et aux productions des arts. Ayant passé quelque temps à la cour de l'empereur Léopold, il revint à Kieslingswald, pour mettre en ordre les notes qu'il avait recueillies ; et dans l'année 1682, il retourna pour la troisième fois à Paris, afin de présenter ses découvertes à l'Académie des sciences. Il communiqua d'abord, sur la manière de faire le phosphore, un mémoire (1) qui, ayant vivement excité l'attention, donna lieu à des recherches plus approfondies sur le même sujet. Il avait à proposer une découverte plus importante : c'étaient les fameuses *Caustiques*, qui ayant retenu le nom de l'inventeur, sont appelées ordinairement les *Caustiques de Tschirnhausen*. Quoiqu'il n'eût alors que trente et un ans, Louis XIV, par une distinction honorable, le mit au nombre des associés de l'Académie ; et lorsque l'Académie des sciences reçut une organisation définitive, en 1699, Tschirnhausen en fut un des membres. En 1682, l'Académie avait chargé Cassini, Mariotte et la Hire d'examiner les *Caustiques de Tschirnhausen*. La Hire contesta à l'auteur une génération ou description qu'il donnait de la caustique par la réflexion du quart de cercle. Les commissaires firent un rapport qui fut inséré parmi les mémoires de l'an 1699 (2). « Les effets « de ces verres brûlants, dit le rapport, sont au- « dessus de tout ce que l'on avait encore vu. « Le bois, quelque dur ou quelque vert qu'il « soit, même mouillé dans l'eau, s'enflamme en « un moment. Dans un petit vase, l'eau entre « aussitôt en ébullition. Les morceaux de métal, « d'une grosseur proportionnée, se fondent quand « ils ont atteint un certain degré de chaleur. Le « fer mis en plaques minces, rougit dans l'in- « stant et se fond. Les tuiles, les ardoises, la « faïence, rougissent dans le moment et se vitri- « fient. On peut faire avec ces verres des repré- « sentations curieuses d'optique, et l'on en ferait « des lunettes et des microscopes incomparable- « ment meilleurs que tout ce que l'on a vu jus- « qu'à présent. » Étant à Kieslingswald, Tschirnhausen travaillait à l'exécution d'un autre dessein qu'il méditait depuis longtemps. Persuadé que nos progrès en physique resteraient au point où ils étaient alors, tant que l'on n'aurait pas perfectionné nos instruments d'optique ; convaincu que pour mieux connaître la nature il faut la voir de plus près dans les formes qui cherchent à se cacher à nos yeux, il tourna toute son attention vers l'exécution des instruments dont il avait formé le plan. Après avoir inventé les caustiques, il vit que des verres convexes plus grands, faits avec plus de soin, seraient quand on les exposerait au soleil, des fourneaux ardents et des agents chimiques d'une activité puissante. Mais la Saxe n'ayant point de verreries propres à une pareille opération, il obtint de l'électeur la permission d'y en établir ; et ce commencement ayant réussi, il en fit élever trois en différents endroits. C'est là qu'il construisit un nouveau verre de lunette, au sujet duquel l'Académie des sciences adopta un rapport où il est dit (1) : « M. Tschirnhausen, « qui a de grandes vues pour la perfection de la « dioptrique, et qui en a déjà donné un bel essai « par ses *Caustiques*, a appris aux savants les « effets d'un nouveau verre qu'il a construit. Ce « verre, convexe des deux côtés, ayant 32 pieds « de foyer, est extraordinaire par la grandeur de « son diamètre. Les plus grands verres du même « foyer employés jusqu'ici n'ayant que 4 à « 5 pouces de diamètre, celui-là a plus d'un pied ; « il avait même 2 pieds au commencement : « mais il a été endommagé par un accident. De « là on peut juger quelle doit être la machine « inventée par M. Tschirnhausen pour pouvoir « tailler de si grands verres. Toute la dioptrique « paraît être renversée par les effets qu'il pro- « duit. L'espace que l'on peut voir à la fois « avec ce verre est d'une grandeur incroyable. « M. Tschirnhausen assure que sans tuyau ni « oculaire, il avait vu très-distinctement une « ville entière à la distance d'un mille et demi « d'Allemagne. Tant de singularités annoncent « de grandes et d'heureuses nouveautés dans la « dioptrique, dans cette science qui ne fait pour « ainsi dire que de naître. » Dans l'éloge de Tschirnhausen, qui fut prononcé à l'Académie des sciences après sa mort, on lit sur ce verre si remarquable (2) : « Le miroir, convexe des « deux côtés, est une portion de deux sphères, « dont chacune a 12 pieds de rayon. Il a 3 pieds « de diamètre et pèse 160 livres ; ce qui est « une grandeur énorme par rapport au plus « grand verre convexe qui ait jamais été fait. « Les bords en sont aussi parfaitement travaillés « que le milieu ; ce qui le marque bien, c'est « que son foyer est exactement rond. Ce verre « est une énigme pour les gens de l'art. A-t-il « été travaillé dans des bassins, comme les verres « ordinaires, ou a-t-il été jeté en moule ? Chaque « manière a de grandes difficultés ; ce qui relève « d'autant mieux la mécanique dont M. Tschirn- « hausen s'est servi. Il a dit qu'il l'avait taillé dans « des bassins, et que la masse de verre dont il « l'avait tiré, pesait 7 quintaux ; ce qui serait « toujours une grande merveille dans la verrerie. « Il avait fait un autre miroir de 4 pieds de « diamètre, mais il fut endommagé par un ac- « cident. » Le duc d'Orléans acheta celui que l'auteur avait apporté à Paris et le donna à l'Académie des sciences. Tschirnhausen en présenta un pareil à l'empereur Léopold, qui voulut le créer baron de l'Empire ; mais il refusa,

(1) *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, 1666 à 1698, t. 1er, p. 274.
(2) Ibid., année 1699, p. 120.

(1) *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, année 1700, p. 178.
(2) Ibid., année 1709, t. 1, p. 143.

et ne voulut accepter que le portrait de ce prince avec une chaîne d'or. Il refusa également le titre de conseiller intime d'Etat, que le roi de Pologne, électeur de Saxe, voulait lui conférer. En 1701, il retourna pour la quatrième fois à Paris, afin de prendre part aux travaux de l'Académie. A la séance du 23 décembre, il présenta une *Méthode pour trouver les rayons des développées, les tangentes, les quadratures et les rectifications de plusieurs courbes, sans y supposer aucune grandeur infiniment petite* (1). Etant persuadé que les véritables méthodes sont faciles, que les plus ingénieuses ne sont pas les vraies dès qu'elles sont trop composées, il voulait rapprocher la géométrie, disait-il, de la nature qui est simple dans sa marche. Il croyait que la méthode des infiniment petits n'était point nécessaire à la science, et qu'on pouvait facilement y suppléer par des procédés beaucoup moins compliqués. Dans la séance du 10 janvier 1702, il lut un second mémoire (2), où, développant sa pensée, il exposait la *Méthode pour trouver les touchantes des courbes mécaniques, sans supposer aucune grandeur infiniment petite*. Il concluait que par sa méthode on pouvait trouver les touchantes non-seulement des cycloïdes, mais encore celles de toutes les courbes imaginables. Ces assertions, qui ne paraissaient point solidement établies, excitèrent dans le sein de l'Académie une curiosité inquiète. Bernoulli, le marquis de l'Hôpital, Carré et d'autres académiciens examinèrent avec attention la méthode de Tschirnhausen, en lui donnant les développements les plus étendus. Jacques Bernoulli communiqua ses réflexions aux Transactions de Leipsick. D'autres mémoires sur le même sujet ont été insérés dans l'Histoire de l'Académie des sciences (3). Pendant son séjour à Paris, Tschirnhausen communiqua à l'un de ses confrères un secret qu'il avait découvert, celui de faire de la porcelaine parfaitement semblable à celle de la Chine. Jusque-là, on avait cru que la terre avec laquelle les Chinois font la leur ne se trouvait que dans leur empire. Tschirnhausen découvrit qu'elle est un mélange de quelques terres qui se trouvent facilement partout, mais qu'il faut savoir combiner dans une juste proportion. Il donna à son confrère de sa porcelaine, en échange de quelques autres secrets chimiques, et lui fit promettre qu'il n'en ferait usage qu'après la mort de l'inventeur. Etant retourné en Saxe, il y éprouva des chagrins domestiques qui abrégèrent ses jours. Il mourut le 11 octobre 1708. Ses restes mortels furent portés avec pompe à une de ses terres; et le roi Auguste voulut lui-même faire les frais de ses funérailles. Tschirnhausen avait composé, sur la philosophie, deux ouvrages que ses amis firent paraître sous ces titres : 1° *Medicina corporis, seu cogitationes admodum probabiles de conservanda sanitate*, Amsterdam, 1686, in-4°. L'auteur y indique douze règles générales, qu'il convient de garder pour conserver la tranquillité, la gaieté de l'esprit et la santé du corps. 2° *Medicina mentis, seu tentamen genuinæ logicæ, in qua disseritur de methodo detegendi incognitas veritates*, Amsterdam, 1687, in-4°. Cet ouvrage, dédié à Louis XIV, annonce à chaque page un très-assidu lecteur de Descartes et de Spinosa. L'auteur s'appuie sur les quatre principes suivants, qu'il regarde comme incontestables et hors de toute discussion : 1° *J'ai la conscience, je sens intérieurement que certaines choses se passent en moi; 2° je sens que les unes me sont agréables, qu'elles m'affectent d'une manière qui me fait plaisir, et que les autres me causent des sensations pénibles; 3° que certaines choses sont à ma portée et que d'autres passent les bornes de mon intelligence; 4° que par le moyen de mes sens et de mes organes, je perçois les choses qui sont hors de moi*. La *Medicina mentis* est divisée en trois parties. Dans la première, les quatre principes ci-dessus sont développés très-succinctement. Dans la deuxième, qui est la plus longue, ils sont appliqués aux vérités fondamentales et aux grands problèmes de la géométrie. Condillac a suivi la même marche dans sa *Logique*. La troisième partie de la *Medicina mentis* traite en peu de mots de la morale. L'auteur s'étant occupé presque exclusivement des sciences mathématiques, on voit, et par le plan de son ouvrage et par la tendance de ses études, qu'il s'était seulement proposé de faire un cours de logique élémentaire pour les jeunes gens qui se destinent à l'étude de la géométrie. La *Medicina mentis* est une logique pratique pour les géomètres. Ce traité étant beaucoup plus important que la *Medicina corporis*, il est toujours placé le premier, quoiqu'il ait été imprimé une année plus tard. Ils ont été tous les deux réimprimés, avec les corrections de l'auteur, à Leipsick, 1695, in-4°. Chr. Thomasius attaqua vivement le système de Tschirnhausen (1); et des discussions très-animées s'élevèrent entre les deux savants. Cependant Thomasius avoue, dans la préface de sa *Logique pratique*, que la *Medicina mentis* lui a été très-utile et que souvent il y a puisé dans ses études philosophiques. M. Bartholmess a apprécié, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 6, p. 712, le système de Tschirnhausen. G—y.

TSCHUDI (Gilles), d'une famille très-ancienne du canton de Glaris, et dont le père se distingua dans le militaire ainsi que dans la magistrature, naquit à Glaris en 1505 et mourut en 1572. Dès sa jeunesse, il s'appliqua aux sciences et à la connaissance des langues, de l'histoire et des antiquités. Zwingle fut son précepteur; il étudia ensuite à Bâle, sous Glareanus, qu'il suivit à

(1) *Histoire de l'Académie des sciences de Paris*, année 1701, p. 394.

(2) Ibid., année 1702. 2e part., p. 1.

(3) Ibid., année 1703, 1re part., p. 89 et 238; — année 1704, p. 94.

(1) *In dialogis menstruis*, ann. 1688, mois de mar...

Paris, où il sut obtenir la bienveillance particulière de Jacques Lefebvre d'Etaples. De retour dans sa patrie, il fut employé dans les affaires les plus difficiles que la réforme avait fait naître, et, depuis 1530, il occupa successivement différents emplois de magistrature. Il n'avait point embrassé la réforme, mais, en homme d'Etat, il l'avait jugée; et, fidèle au culte de ses pères, il employa son autorité et son crédit à modérer les esprits, à soutenir ou à rétablir la paix publique et à calmer les dissensions; aussi sut-il, par sa sagesse et par son impartialité, s'acquérir la confiance des deux partis. Au milieu de sa carrière, il entra pour quelque temps au service de France, sans devenir infidèle aux muses, ni dans les camps, ni à la cour. Après huit ans de service, il reprit ses emplois de magistrature en 1549, et il fut nommé, en 1558, landamman de son canton. L'année suivante, il se trouva parmi les députés suisses à la diète d'Augsbourg, pour recevoir de l'empereur la sanction des priviléges de la confédération. Ferdinand I[er] confirma en même temps les anciens titres de noblesse de la famille Tschudi; mais ce furent surtout ses travaux historiques qui rendirent immortel Gilles Tschudi et qui lui méritèrent le nom de père de l'histoire suisse. De ses nombreux ouvrages rien n'a été publié par lui-même; mais durant sa vie, et à son insu, parurent : 1° *Descriptio de prisca ac vera Alpina Rhætiæ cum Alpinarum gentium tractu*, Bâle, 1530 et 1560; 2° *Cartes de la Suisse*, 1560 et 1595. Longtemps après sa mort fut publié son grand ouvrage : *la Chronique de la Suisse* (en allemand), Bâle, par les soins de J.-B. Iselin, 1734, 2 vol. in-fol.; la première et la seule histoire diplomatique de l'Helvétie, depuis 1000 jusqu'à 1470. La suite, jusqu'à l'année 1564, et qui aurait dû former le troisième volume, est restée en manuscrit. En 1758, fut imprimé (à Constance par les soins de Jacques Gallati) son ouvrage classique : *Description de l'ancienne Gallia comata*. La collection des *Scriptores rerum basil.* renferme sa *Delineatio veteris Rauracæ*; et les *Scriptores rer. german. Sikardii*; son mémoire *De Lentiensium, Germanorum, Aug. Vindelic., Octodori Veragrorum, equestris coloniæ, nomine et situ*. Ce qui est resté en manuscrit de ses ouvrages est beaucoup plus considérable; en voici quelques détails. Outre la suite de la grande *Chronique suisse*, il a laissé : 1° *Historia chronographica rerum in Helvetia et alibi gestarum*, contenant le 9° siècle; 2° *Histoire des guerres des Cimbres, Teutons, Tigurins, Tugiens, Ambrons*, etc., *contre les Romains*; 3° *Chronicon Helvetiæ*, depuis 563 jusqu'à 932; 4° *Histoire de l'Allemagne et de la Suisse, depuis* 900 *jusqu'en* 1200; 5° *Description de la guerre intestine de l'appel*, 1531; 6° *Histoire de la Rhétie et des antiquités de Suisse;* 7° des *Chroniques* plus ou moins étendues *des évêchés et des abbayes de la Suisse*, surtout de *Notre-Dame des Hermites, de St-Gall, de Rheinau, de Muri et de Pfeffers;* 8° un *Armorial* des familles suisses, de plus de quatre mille armes, et une quantité prodigieuse de *généalogies des comtes et de la noblesse établie en Suisse;* 9° *Topographia historica omnium Galliarum;* 10° enfin plusieurs *Chroniques générales; Traité de l'invocation des saints; Geographia Galliæ antiquæ, Germaniæ, Hispaniæ, Italiæ, Pannoniæ, Norici, Britanniæ, Africæ*, et d'autres ouvrages moins importants. Ils sont dispersés dans les bibliothèques de Zurich, St-Gall, Glaris, etc. (*Mémoire sur la vie et les écrits de Gilles Tschudi, par Ildephonse Fuchs*, St-Gall, 1805, 2 vol. in-8° (en allemand). — TSCHUDI (Dominique), né à Baden en 1596, y mourut en 1654. Il étudia à Dillingen et à Ingolstadt; élu abbé de Muri, il fut un des restaurateurs de ce monastère. Il a publié : *Origo et genealogia gloriosissimorum comitum de Hapsburg, monast. Murensis ord. S. Bened. in Helvetia fundatorum, et antiquis et authenticis ejusdem cœnobii monumentis, a Guntramo divite, usque ad Albertum Cæsarem demonstrata*, Constance, 1651, in-8°; ouvrage curieux et réimprimé plusieurs fois. On conserve de lui, en manuscrit : *Constitutiones et acta congregationis monasticæ Helveto-Benedictinæ; Origines fundationis Murensis; Vitæ sanctorum ordinis Benedictini in Helvetia*, etc. — TSCHUDI (Jean-Henri), né à Glaris en 1670 et mort en 1729, fit ses études à Zurich et à Bâle, devint curé de Schwanden et publia un nombre considérable d'écrits, qui sont pour la plupart relatifs à l'histoire de sa patrie; savoir : 1° *Histoire du canton de Glaris*, 1714; 2° *Conversation du mois*, journal curieux en 12 volumes, qui parurent de 1714 à 1726; 3° l'*Histoire des jésuites*, 1716; 4° plusieurs petites pièces sur la *Guerre du Toggenburg*, de 1712; 5° l'*Histoire du comté de Werdenberg*, 1726, publiée sous le nom de Jean-Pierre Tschudi. Il a laissé en manuscrit : *Gallus Hiberno-Helvetus, ou Chronique de l'abbaye de St-Gall*. U—I.

TSCHUDI (VALENTIN) fut à Glaris un des premiers partisans de la réformation, et peut être regardé comme le type des théologiens latitudinaires. Curé de Glaris, il souffrait de voir ses paroissiens partagés en deux factions ennemies. Un jour il monte en chaire et leur dit : « Vos « querelles au sujet d'une religion dont l'essence « est la charité m'affligent : tenez-vous-en à l'es« sentiel, et ne vous tourmentez plus pour les « différends qui vous divisent. Gardez-vous d'a« bandonner votre pasteur; vous savez qu'il vous « porte tous également dans son cœur : jusqu'à « ce qu'il plaise à Dieu de dissiper vos doutes, le « matin, je dirai la messe pour ceux qui veulent « la messe; le soir, je prêcherai pour ceux qui « préfèrent le sermon, et la diversité de nos « opinions ne nous empêchera pas de nous ai« mer. » Valentin, ayant définitivement renoncé au catholicisme, se maria et fut l'ami de Zwingle. Après la bataille de Cappel, si funeste au parti réformé, les autels ayant été rétablis à

Glaris, il disait aux catholiques qu'ils ne devaient pas se faire de la peine de l'avoir pour pasteur; qu'il irait à la messe, quoique, étant marié, il ne pût pas la dire, et qu'il s'abstiendrait dans ses sermons d'attaquer leur croyance. La plupart agréèrent ses services, et il leur tint parole. Il fit fonder à Glaris un hôpital où les malades des deux communions étaient soignés avec le même zèle. Voyez *Histoire de la réformation de la Suisse*, par Ruchat, t. 4, p. 182, et *Vie de Zwingle*, par Hess, p. 301. Gérard Brandt, dans son *Histoire de la réformation des Pays-Bas,* nous offre un exemple de tolérance absolument pareil dans un curé d'Utrecht, nommé Hubert Duifhuis. *Voy.* la traduction française de cet ouvrage, t. 1, p. 269 et suiv. Valentin Tschudi mourut en 1555. Il a laissé une *Histoire de la réformation du canton de Glaris,* qui se conserve en manuscrit à Glaris et à Zurich. M—on.

TSCHUDI (Théodore-Louis, baron de), né vers 1724, de la même famille que les précédents, était fils d'un conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, et y fut lui-même conseiller. Pendant un voyage qu'il fit en Italie, il publia une apologie des francs-maçons contre une bulle du pape qui les condamnait, et il essuya quelques désagréments. D'Italie il alla en Russie, où il fut réduit pour vivre à entrer dans la troupe des comédiens de l'impératrice Élisabeth. Le comte Ivan Schouwalow, avec lequel il fit connaissance, le prit pour son secrétaire particulier, et il devint en même temps celui de l'académie de Moscou; un autre protecteur le fit nommer gouverneur des pages. Ces faveurs et sa qualité de Français lui suscitèrent des ennemis. Tschudi revint en France; et à son arrivée, il fut mis à la Bastille. Lorsque la liberté lui eut été rendue, il s'occupa beaucoup de franc-maçonnerie, et mourut le 28 mai 1769. On a de lui : 1° le *Vatican vengé, apologie ironique pour servir de pendant à l'Étrenne au pape, ou Lettre d'un père à son fils, à l'occasion de la bulle de Benoît XIV, avec les notes et commentaires, par le chevalier de L...,* la Haye, Van Cleef, 1752, in-8°. Quoiqu'il n'ait pas même mis les initiales de son nom à cet ouvrage, Tschudi en fut bientôt reconnu pour l'auteur; et il quitta l'Italie. 2° Le *Philosophe au Parnasse français, ou le Moraliste enjoué; Lettres du chevalier de L. et de M. de M., dédiées au comte de Chevaloff* (Schouwalow). Barbier (*Supplément à Grimm*, p. 382) dit que ce journal, imprimé à Amsterdam, 1754, in-8°, en douze numéros, contenait treize lettres, et que c'est probablement de cet ouvrage que Duclos a voulu parler dans ses *Mémoires*, en le désignant sous le titre de *Parnasse français.* 3° Le *Caméléon littéraire,* autre journal français, imprimé à St-Pétersbourg en 1755; 4° *l'Étoile flamboyante, ou la Société des francs-maçons considérée sous tous les rapports,* 1766, 2 vol. in-8°; 5° *l'Écossais de St-André d'Écosse, contenant le développement total de l'art royale de la franche-maçonnerie,* 1780, in-12. L'auteur avait légué le manuscrit aux archives du conseil des chevaliers de l'Orient; mais à condition de ne pas le faire imprimer. Le conseil ne tint aucun compte de la condition. On croit que Tschudi est auteur de quelques romans; le seul que l'on nomme est *Thérèse philosophe*, ouvrage très-obscène. A. B—t.

TSCHUDI (Jean-Baptiste-Louis-Théodore, baron de), de la même famille que les précédents, dont une branche était établie à Metz depuis plus de cent cinquante ans, naquit, le 15 août 1734, dans cette ville dont il fut bailli; plus tard il devint ministre du prince de Liége. Les *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont, rapportent « qu'il « s'était comporté noblement dans le temps des « tracasseries avec le corps diplomatique concer- « nant les jeux publics, et, quoique peu riche, « s'était refusé aux profits considérables que lui « avaient offerts les banquiers. » Tschudi est mort à Paris le 7 mars 1784. Il s'était occupé d'agriculture et de poésie. On a de lui : 1° *Traité des arbres résineux conifères, extrait et traduit de l'anglais de Miller, avec des notes*, 1768, in-8°; 2° *De la transplantation, de la naturalisation et du perfectionnement des végétaux*, 1778, in-8°; 3° *Echo et Narcisse*, pastorale en trois actes, donnée sur le théâtre de l'Opéra le 24 septembre 1779, et avec un prologue, le 8 août 1780; la musique est de Glück. La pièce est imprimée. 4° *Les Danaïdes*, tragédie lyrique en cinq actes, jouée le 24 avril 1784, imprimée in-4°. La musique est de Glück et de Salieri. Tschudi étant mort avant la représentation, les paroles furent revues et corrigées par le bailli Durollet. 5° *Vénus dans la vallée de Tempé*, 1773, in-8°; 6° *Lettre à M. Duquesnoy*, chanoine régulier de la congrégation de Notre-Sauveur, 1774, in-8°; 7° *les Vœux d'un citoyen, ode au roi, avec un morceau de poésie champêtre*, 1776, in-8°; 8° *la Nature sauvage et la Nature cultivée*, 1777, in-8°; 9° des articles de botanique dans l'*Encyclopédie* d'Yverdun. A. B—t.

TSCHUDI (Jean-Joseph-Charles-Richard, baron de), fils du précédent, ancien bailli de Metz, né dans cette ville le 3 avril 1764, hérita des goûts de son père pour l'agriculture, mais, d'abord, suivit la carrière des armes. Après quinze ans de service, il obtint la croix de St-Louis et fut officier général. De retour dans son pays natal, il se fixa au domaine de Colomboy, près de Metz, créé par son père, où l'on admirait une des plus belles collections d'arbres exotiques, que cet habile agronome était parvenu à naturaliser. Mais, atteint ensuite par les lois de l'émigration, il dut subir les vicissitudes d'un long bannissement. Lorsqu'il revint dans ses foyers, il exprima lui-même, d'une manière touchante, les sentiments qu'ils firent naître dans son âme. « Élevé avec ces « arbres, je les ai revus avec une émotion diffi- « cile à décrire. Deux seuls ouvriers vivaient

« encore, dont l'un était aveugle. Tandis que le « tombeau avait recueilli une génération d'hom- « mes, à la réserve de ces deux ouvriers, les « arbres s'étaient élancés, leurs branches s'étaient « croisées, et ils avaient étouffé un grand nombre « d'arbustes intéressants, etc. » Tschudi fit tous tous ses efforts pour rétablir parmi cette grande famille végétale l'ordre et l'aménagement nécessaires à leur conservation et à leur propagation bien entendue. Il créa ainsi une immense pépinière, au sujet de laquelle il publia une notice raisonnée sous le titre de *Catalogue des arbres qu'on peut se procurer dans les pépinières de Colomboy, près de Metz, accompagné d'indications sur leur culture et leur transplantation*, Metz, Collignon, 1816, in-8° de 126 pages. Il se contenta d'y prendre la simple qualité de *bourgeois de Glaris*, que sa modestie lui faisait considérer comme plus convenable à un homme entièrement livré aux occupations champêtres, que des titres plus fastueux. Ce travail doit être consulté avec fruit par tous les arboriculteurs. On doit au baron de Tschudi la découverte, ou plutôt si l'on en croit les auteurs du *Bon jardinier* de 1830, la vérification d'une méthode employée pour la greffe des végétaux herbacés et ligneux. Il la fit connaître dans son *Essai sur la greffe de l'herbe, des plantes et des arbres;* Metz, Antoine, 1819, in-8°. Cet essai, devenu très rare, est, selon l'opinion du célèbre botaniste Decandolle, « plein d'observations originales ». Au surplus, les travaux du baron de Tschudi dans ce genre lui valurent la grande médaille d'or, qui lui fut décernée par la société royale et centrale d'agriculture, dans la séance publique du 27 mai 1821, d'après le rapport de M. Thoiron. Il a fait insérer aussi plusieurs articles dans les mémoires de cette société, entre autres des *Notes sur les semis du pin de Riga, et sur la culture première de son jeune plant*, in-8° de 15 pages fait à part. Tschudi mourut à Colomboy, le 14 août 1822. Un nouveau genre de la famille des *Mélastomacées* a été dédié à MM. de Tschudi père et fils par Decandolle, sous le nom de *Tschudia*. L—M—X.

TSE-TIEN-HOUNG-HEOU. *Voyez* WOU-HÉOU.

TSEU-SSE, dont le véritable nom était *Fouan-hian*, mais qui n'est guère connu que par le surnom qu'il portait dans l'école de Confucius, était petit-fils de ce célèbre philosophe, et il est compté au nombre de ses principaux disciples. Confucius, marié à l'âge de dix-neuf ans à la fille d'un magistrat du royaume de Soung, en eut, l'année suivante, un fils qui reçut le nom de Li et de Pe-iu. Celui-ci vécut cinquante ans et mourut avant son père, qui lui survécut trois années. Il avait eu de bonne heure un fils, qui porta dans son enfance le nom de Khi et fut depuis surnommé Tseu-sse. On varie sur le lieu de la naissance de cet enfant : les uns disent qu'il vit le jour dans le royaume de Lou (maintenant la province de Chan-toung), patrie de son aïeul; les autres le font naître dans le royaume de Soung (partie de la province actuelle de Ho-nan). Dès sa plus tendre enfance il montra beaucoup de curiosité et d'aptitude à l'instruction. Il marquait de l'étonnement à la vue d'objets que le commun des hommes a coutume de contempler avec indifférence : « D'où vient, disait-il, cette diversité qu'on remarque entre les quadrupèdes? Pourquoi tous les oiseaux ne se ressemblent-ils pas? Pourquoi les astres ne restent-ils pas toujours à la même place? » Confucius, qui s'attachait surtout à faire descendre la philosophie sur la terre, vint aisément à bout de réprimer ce que cette curiosité enfantine paraissait avoir d'excessif et d'irrégulier, et il réussit à la diriger sur les vérités morales qui étaient le but unique de son enseignement. Tseu-sse avait atteint l'âge de trente-sept ans lorsqu'il perdit son illustre aïeul, et ne jugeant pas lui-même qu'il eût acquis le degré d'instruction auquel il désirait parvenir, il se fit le disciple de Thseng-tseu (*voy.* ce nom), qui avait hérité d'une partie de la réputation de Confucius, leur maître commun. Mais, par la suite, peu curieux des honneurs que quelques autres philosophes de la même école avaient recherchés, il se réfugia dans un lieu peu fréquenté, s'établit dans une chaumière et s'y revêtit des habits les plus grossiers. Tseu-koung, un de ses anciens condisciples, qui exerçait les fonctions de ministre dans le royaume de Wei, vint à traverser le bourg qu'habitait Tseu-sse, dans un char attelé de quatre chevaux. Il éprouva quelque confusion à la vue de l'extérieur par trop négligé avec lequel Tseu-sse vint à sa rencontre : « Êtes-vous dans la détresse? lui demanda-t-il. — J'ai appris, répondit Tseu-sse, que l'homme privé de richesse est pauvre, et que celui qui s'adonne à l'étude de la vertu sans parvenir à la pratiquer est seul malheureux. Je suis pauvre, il est vrai, mais je ne suis point dans la détresse. » Tseu-koung, confus de sa méprise, se retira, et toute sa vie il regretta la parole indiscrète qui lui était échappée. On rapporte de Tseu-sse plusieurs beaux discours qu'il eut occasion de tenir sur des sujets de philosophie et de morale, avec des princes et des ministres ses contemporains. Mais son plus grand titre à la gloire est la composition de l'ouvrage intitulé *Tchoung-young, ou l'Invariable milieu*, dans lequel il traite, en trente-trois chapitres, du *Milieu*, sorte d'état moral qu'il considère, non pas comme l'état habituel, mais comme l'état moyen auquel doivent tendre toutes les actions humaines, auquel doivent se réduire toutes les passions, et qui seul est compatible avec les inspirations du ciel, les vues de la nature, la voix de la raison, les leçons de la sagesse et la pratique de la vertu. Cette abstraction, à laquelle on peut certainement blâmer l'auteur d'avoir mis trop d'importance et accordé trop d'espace dans son livre,

l'a entraîné, à plusieurs endroits, dans des subtilités d'une métaphysique ardue et parfois inintelligible. Il semble qu'il ait été, en quelques circonstances, trompé par son langage même, et qu'il ait donné de la réalité à de simples vues de l'esprit. Ce défaut, qui jette de l'obscurité dans plusieurs chapitres de l'*Invariable milieu*, n'empêche pas que cet ouvrage ne renferme de très-belles définitions, des aperçus profonds et des maximes d'une morale très-pure et très-relevée. La doctrine de Confucius, qui y est enseignée, le plus souvent, par la citation des paroles mêmes de ce philosophe, se rapproche, au fond, de celle qui fut, vers cette époque, enseignée en Grèce par Platon, en ce qu'elle reconnaît pour but de la sagesse le beau moral, et pour principe de la vertu l'amour de l'ordre et la conformité à la marche éternelle de la nature soumise aux ordres du ciel. On y trouve même un passage très-singulier sur l'avénement d'un saint qui doit se montrer supérieur à tous les autres hommes, égal au ciel et à la terre, et maître de la nature : ce passage, qui a beaucoup occupé nos missionnaires, est à l'abri de tout soupçon d'interpolation. Le *Tchoung-young* est le second des quatre livres moraux qui passent sous le nom de Confucius, et mériterait d'être le premier si l'auteur avait su partout concilier la profondeur et la clarté. On ne saurait compter le nombre des auteurs chinois qui l'ont commenté, soit séparément, soit en commun avec les trois autres livres (*voy.* THSENG-TSEU et MENG-TSEU). Il a pareillement été traduit en mandchou. La version latine qu'en a rédigé le P. Intorcetta a été imprimée partie à Kian-tchhang-fou, partie à Goa, avec le texte, et forme un volume de la plus grande rareté. La version, séparée du texte, a reparu dans la collection de Thévenot, dans les *Analecta Vindobonensia*, dans le *Confucius Sinarum philosophus*. Le P. Noël en a donné une autre traduction latine dans ses *Sinensis imperii libri classici sex*, et le P. Cibot, une paraphrase en français, qui a été insérée dans le tome 2 des Mémoires des missionnaires de Peking. L'auteur de cet article a fait du *Tchoung-young* l'objet d'un travail approfondi, et en a donné une édition critique dans le tome 10 des *Notices et extraits des manuscrits*. Cette édition, renfermant le premier texte chinois complet qu'on ait pu publier en Europe, offre en outre la version mandchoue et une double traduction entièrement nouvelle, en français et en latin. Cette dernière est littérale et destinée à remplacer une version interlinéaire (1). On en a tiré quelques exemplaires séparément pour l'usage des étudiants. Plus tard, M. de Schilling a donné, à St-Pétersbourg, une nouvelle édition lithographiée du texte chinois : on doit lui accorder les mêmes éloges qu'à celle du Thaï-hio. Tseu-sse eut encore part à la rédaction du Li-ki. Il mourut à l'âge de 62 ans, vingt-six ans après Confucius, par conséquent vers 453 avant J.-C. Un tombeau lui fut érigé au midi, et en face de celui de son aïeul ; il laissa un fils nommé Pe et surnommé Tseu-chang : c'est par lui que s'est continuée cette ligne unique de descendance, la plus ancienne et la mieux constatée qui soit dans l'univers, on pourrait dire la plus illustre, puisqu'elle se rattache à travers vingt-trois siècles et soixante-quatorze générations à l'un des sages qui ont le plus honoré l'humanité. A. R—T.

(1) De Chézy a rendu compte de ce travail dans le *Journal des Savants*, octobre 1816.

TUAIRE (FRANÇOIS), peintre, né à Aix en Provence le 29 juillet 1794, montra dès l'âge le plus tendre autant d'éloignement pour les jeux bruyants de l'enfance que de goût et de disposition pour l'étude. Ses progrès au collége furent rapides et constants. Il eût été un savant, un littérateur distingué, si la nature ne l'eût pas appelé à être peintre. Le temps que lui laissaient ses études, il l'employait uniquement au dessin. Ses parents, loin de contrarier son penchant, lui permirent de s'y livrer, et ses progrès furent tels, que dès l'âge de quatorze ans ils l'envoyèrent à Paris pour s'y perfectionner. Prudhon, à qui on l'avait recommandé, sut apprécier ses talents naissants, et l'admit dans son atelier, malgré la résolution qu'il avait prise de ne plus faire d'élèves. Tuaire fut bientôt en état de composer des tableaux dignes d'estime. Afin de se procurer plus d'aisance, il donnait lui-même des leçons et consacrait à ce travail les heures des repas et du sommeil. Cette privation altéra sa constitution, et il ne dut la prolongation de sa frêle existence qu'à la régularité de ses mœurs. A la demande de l'impératrice Joséphine, il peignit *Vénus et les Amours*. Satisfaite de l'ouvrage, elle voulut voir le jeune peintre, le combla d'éloges, lui fit compter le double du prix convenu, et l'admit dans sa belle galerie de tableaux. Cet encouragement développa le génie du jeune artiste, accrut sa réputation et fut utile à sa fortune. En 1821, un tableau d'une assez grande dimension lui fut commandé pour le château de Fontainebleau. Le sujet était : *Psyché en prison, condamnée à séparer des grains de blé, et secourue par l'Amour*. Ce tableau, plein d'expression, d'une bonne couleur et d'un dessin sévère, fut distingué à l'exposition de 1822. De Forbin, directeur du Musée, lui donna la médaille d'or, pour le dédommager de la médiocrité du prix qui avait été convenu d'avance. Tuaire acheva de ruiner sa santé par son excessive ardeur pour le travail. Il mourut à l'âge de 28 ans, le 28 janvier 1823. Peu de temps auparavant, il avait composé un dessin au lavis représentant *Deux guerriers qui visitent des ruines*. Cette production prouve que, malgré l'affaiblissement de ses facultés physiques, son talent n'avait rien perdu de sa vigueur. A—T.

TUBALCAIN ou TUBAL-CAIN, fils de Lamech

et de Sella, l'une de ses femmes, né vers l'an 2975 avant J.-C., est regardé comme l'inventeur de l'art de travailler les métaux. « Il se « servit du marteau, dit l'Ecriture, et fabri- « qua toute sorte d'objets en fer et en airain. » (*Genèse*, IV, 22.) Il forgea des armes pour faire la guerre et employa aussi dans ses travaux l'or, l'argent, etc., dont on fit ensuite des idoles pour les adorer, selon le témoignage de Philon et du livre apocryphe d'Enoch, cité par Tertullien (*Lib. de idolat.*). On croit que c'est de Tubal-Caïn que les païens ont pris l'idée de leur Vulcain. La désinence du nom et les travaux auxquels s'adonna Tubal-Caïn rendent cette conjecture assez probable. P—RT.

TUBERO (QUINTUS-ÆLIUS-PÆTUS), Romain, petit-fils de Paul-Emile et neveu du dernier Scipion l'Africain, était d'une famille aussi illustre que pauvre, et qui, composée dans un temps de dix-sept individus, n'avait qu'une seule habitation de ville et de campagne et une seule place au cirque. Quintus était lui-même si dépourvu des choses les plus nécessaires, que, dans un festin de cérémonie, il ne put asseoir ses convives que sur des couchettes de bois couvertes de peaux de chèvre, et qu'il ne les fit servir qu'en vaisselle de terre grossière. Le peuple, qui admire plus qu'il n'aime cette simplicité, ne lui accorda pas ses suffrages pour la préture. Tubero, vrai stoïcien, se consola de cette disgrâce en se retirant dans son cabinet, où il donna des consultations qui eurent une grande influence sur les décisions des juges. — TUBERO (*Quintus Ælius*), jurisconsulte, de la même famille, était disciple d'Ofilius et fut d'abord orateur; mais l'éloquence de Cicéron lui fit quitter le barreau. Il n'avait pas craint de se porter accusateur dans l'affaire de Ligarius. Sans doute Ligarius était coupable; mais défendu par Cicéron, il fut déclaré innocent. Le jeune Ælius, qui avait cru pouvoir rivaliser de talent avec le prince des orateurs, regarda ce jugement comme une mortification d'autant plus grande que son éloquence était appuyée de la justice de sa cause. Malgré son application à approfondir les lois, ce jurisconsulte est peu estimé. Ses ouvrages, tant sur le droit public que sur le droit particulier, sont cités quelquefois dans les Institutes; mais les expressions anciennes et inusitées dont il se sert les rendent peu agréables à la lecture. Le style a dû faire beaucoup de tort à la réputation de Tubero, qui vivait dans le siècle où la langue latine avait acquis toute sa pureté. Il existe une dissertation d'A.-F. Rivin, *De Tuberonis vita*, Wittenberg, 1746, in-4°; mais il faut surtout consulter l'écrit de Vader : *De Tuberone ejusque quæ in Pandectis exstant fragmentis*, Leyde, 1824, in-4°. — Un historien du même nom fut contemporain de Cicéron. Ses écrits sont souvent cités par les anciens, mais aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Il avait expliqué d'une façon historique les mythes remontant aux prétendues origines troyennes de Rome. Le peu de fragments qui restent de ses écrits ont été réunis par Frotscher dans son recueil des fragments des historiens latins, p. 438-441. Z.

TUBÉRON (LOUIS), abbé d'une maison religieuse en Dalmatie, dans le 16e siècle, a écrit des *Commentaires* ou *Recueils d'événements contemporains* de 1490 à 1522, qui furent publiés à Francfort, en 1603, et ensuite à Vienne, en 1746, dans les *Scriptores rerum hungaricarum*, t. 2, p. 107 à 308, sous ce titre : *Ludovici Tuberonis, Dalmatæ abbatis, Commentariorum de rebus suo tempore, nimirum ab anno Christi* 1490 *usque ad annum* 1522, *in Pannonia et finitimis regionibus gestis*, *libri* XI. Dans l'exorde, l'auteur annonce qu'il s'est proposé d'écrire ce qui s'est passé de son temps en Hongrie depuis la mort du roi Matthias Corvin. Son style est clair, pur, quelquefois élégant; il n'a point les défauts d'affectation que l'on reproche à Thurocz et à Bonfini. L'édition de Francfort est pleine de fautes; on les a corrigées dans celle de Vienne, qui a été soignée par Bélius père et fils. Quelques biographes avaient insinué que Tubéron pouvait bien n'être qu'un nom supposé sous lequel se serait caché le véritable auteur, afin de pouvoir écrire avec plus de liberté. Pray a réfuté cette opinion d'une manière incontestable, en s'appuyant sur deux documents manuscrits qu'il avait découverts dans la bibliothèque des jésuites de Presbourg. Le premier est une lettre autographe de Tubéron, qui, vers l'an 1523, adressant son ouvrage à l'archevêque de Kolocza, le recommande à la protection de ce prélat. Le titre de sa lettre porte : *Ludovicus Tubero, Dalmata abbas, Gregorio Frangepani Colocencium pontifici*. Le second document est le manuscrit autographe de Tubéron, qui se trouvait en 1570, à Raguse, entre les mains de Benessa, agent du roi Jean Zapolya II, qui en prit une copie et l'envoya à son maître avec une lettre intéressante par les détails qu'elle contient. G—Y.

TUBY (JEAN-BAPTISTE), sculpteur, naquit à Rome en 1635 et se rendit de bonne heure en France, muni de lettres de recommandation pour Ch. Lebrun, qui exerçait alors sur tout le domaine de l'art un pouvoir despotique; il était reçu à l'Académie les 7 août 1663 et 30 mai 1676, sur un buste en marbre représentant la *Joie*, sous la figure d'un jeune homme couronné de lierre; il était nommé adjoint à professeur le 3 juillet 1676 et professeur le 27 juillet 1680. Depuis quelques années déjà, Lebrun lui avait fait obtenir un logement aux Gobelins, dont il était le directeur général, ainsi que le titre de sculpteur des manufactures royales; de plus, le 22 septembre 1680, il le mariait en secondes noces avec Susanne Butay, fille de Claude Butay, peintre et valet de chambre du roi, nièce de sa propre femme. Tous ces détails ont leur intérêt.

Le nom de Tuby n'est inscrit nulle part, ce qui est fort injuste; car c'est un des sculpteurs qui ont fourni le plus de travaux à notre magnifique palais de Versailles, comme nous allons l'établir bientôt; la protection de Lebrun, dans ce cas, a été des plus efficaces à l'artiste qu'on lui avait signalé. L'œuvre de Tuby se retrouve à peu près complet à Versailles, et il a été, circonstance précieuse, presque entièrement gravé par Thomassin, dont la chalcographie du Louvre possède les planches. Ajoutons une fois pour toutes, afin d'éviter les répétitions, que toutes les œuvres que nous allons citer ont été exécutées d'après les dessins de Lebrun; et rien là ne doit étonner, puisqu'à cette époque, peintres, sculpteurs, décorateurs, quel que fût leur talent, devaient se résigner à travailler sur les dessins ou d'après les avis du maître omnipotent, ou s'attendre à être condamnés à l'inaction. En dehors de Versailles, nous ne pouvons citer de Tuby que les figures en marbre qu'il avait exécutées (1676) pour la chapelle du château de Sceaux; le médaillon du médecin Cureau de la Chambre, réalisé d'après un dessin du cavalier Bernin, pour l'église St-Eustache, qui passa ensuite, grâce aux soins du chevalier Alexandre Lenoir, dans la galerie des *monuments français*, et qui, en fin de compte, est aujourd'hui dans nos galeries nationales de Versailles; dans la même église, à la chapelle des mariages, *douze Chérubins*, qu'on nous semble avoir attribués à tort et trop longtemps à Michel Anguier. Arrivons maintenant au palais de Versailles; dans l'escalier qui conduit à l'appartement du roi : des *dauphins*, des *tritons* de bronze, des *trophées d'armes*. — Pour la façade en retour regardant le parterre du midi, en collaboration avec Roger, quatre statues : *Zéphyre*, *Flore*, *Hyacinthe*, *Clytie*. — A l'angle droit de la terrasse, vis-à-vis le salon de la Paix, un vase en marbre, orné de bas-reliefs, représentant des allégories relatives à la paix d'Aix-la-Chapelle et à celle de Nimègue. — Pour le premier bassin du parterre du midi, la *Rivière de Saône* et le *Fleuve du Rhône*. — Au parterre du nord, deux *tritons* et deux *sirènes* pour le bassin des Couronnes. — Au bassin d'Apollon, le beau groupe en plomb d'*Apollon sur son char*, que chacun admire sans savoir qui en est l'auteur; il a été gravé par L. de Chastillon, et la chalcographie du Louvre en conserve la planche. — Le groupe en plomb de *Flore*, pour le bassin de ce nom. — Dans l'Allée d'eau, la *France triomphante*, groupe en plomb, exécuté en collaboration avec Coysevox. — Au pourtour de Latone, la statue en marbre du *Poëme lyrique* (symbolisé par une femme pinçant de la lyre). — Dans la demi-lune avant le Tapis-Vert, le groupe en marbre d'après l'antique du *Laocoon et ses fils*. — On doit enfin à Tuby le groupe de la *Paix*, que l'on voit dans la cour à l'angle gauche de la balustrade, en face la place d'armes, et qui lui fut payé (1683) deux mille huit cent quarante-sept livres! — Tuby était fort habile praticien, nos lecteurs en pourront juger du reste en se promenant à Versailles; il a vécu malheureusement à une époque où il ne lui fut pas permis de trop laisser percer son individualité. Il mourut à Paris, aux Gobelins, le 9 août 1700, âgé de 65 ans, laissant un fils également sculpteur qui n'a pas donné lieu à ce qu'on parlât de lui, et un gendre, Jacques Prou, qui suivit la même carrière avec plus de distinction; l'Académie royale l'admit même dans son sein en 1682, et le musée du Louvre possède de ses œuvres. B. DE L.

TUCCARO (ARCHANGE), fameux acrobate, né à Aquila dans les Abruzzes, vers l'année 1535, était au service de l'empereur Maximilien II lorsque l'on conclut le mariage de l'archiduchesse Isabelle avec Charles IX. Il suivit la nouvelle reine, et il eut l'honneur de *sauter* devant la cour de France, à Mézières, en 1570. Le jeune prince en fut si émerveillé que, désirant le garder auprès de lui, il le nomma *saltarin du roi*, et il lui ordonna de l'accompagner dans le voyage qu'il se proposait de faire en Touraine. Les gentilshommes de cette province s'étaient portés en foule à Château-du-Bois pour rendre hommage à leur souverain; Tuccaro, qui logeait dans la même maison que le roi, y fit la rencontre de quelques amis avec lesquels il eut des entretiens très-savants sur la gymnastique. Il a eu soin de nous faire connaître ses principaux interlocuteurs : c'étaient « le seigneur Côme Roger, natif de Florence, issu d'un noble sang; « le sieur Ferrand, gentilhomme italien, très-docte et très-avisé; et Charles Tetti, Napolitain, faisant partie de la suite de la reine. » Ils discutèrent d'abord sur le nom à donner à Tuccaro. Quelques-uns auraient désiré qu'il s'appelât *Palæstrita*, d'autres *Gymnastiarcha;* mais on s'arrêta à celui de *Gymnasta*. On ne manqua pas de faire l'éloge de l'art de sauter en l'air et de montrer le peu d'analogie qu'il avait avec la danse. Autant le premier leur parut noble, autant le second fut déclaré méprisable. « Ce sont les bateleurs, les bouffons, les parasites et autre ordure du peuple qui s'en servent pour satisfaire au désir insatiable qu'ils ont d'amasser de l'argent ou de remplir leur ventre à l'épicurienne. » En effet, Tibère, dit l'un des interlocuteurs, bannit de Rome les maîtres de danse et ne persécuta point les sauteurs, « dont les mouvements virils ne sont point indignes de la majesté de l'homme ». Aristote, reprend un autre, a parlé *vulgairement* de ce noble exercice : « Ne vaut-il pas mieux sauter que perdre son temps, sa santé, son argent et peut-être son honneur au jeu? » Tuccaro était le plus grand admirateur de Charles IX, « de ce magnanime roi, qui ne sera jamais assez loué, et qui était désireux au possible de s'exercer à ces sauts périlleux, esquels j'avois l'honneur

« de lui servir de maistre ». Ce passage nous révèle un talent particulier de ce *magnanime* prince, et dont aucun historien ne nous paraît avoir fait mention. Ce fut peut-être pour l'instruction de son royal élève que Tuccaro composa un livre sur l'*Art de sauter*. Ce traité, dont il avait confié le manuscrit à un de ses amis, s'égara pendant le siége de Paris, au temps de la Ligue, et l'auteur, qui s'était éloigné de cette capitale avant la journée des barricades (12 mai 1588), fut obligé de recommencer son travail. Attaché à la maison du roi, il avait suivi partout Henri III, et il ne quitta pas son auguste successeur, Henri IV, auquel l'ouvrage est dédié. Il est intitulé *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air, avec les figures qui servent à la parfaite démonstration et intelligence dudit art*, Paris, 1599, in-4°. Ce volume, fort recherché des bibliophiles, se paye un prix élevé lorsqu'il se présente dans les ventes. Il en existe une réimpression (Tours, 1616, in-4°) due à un certain Georges Griveau, qui, dans sa dédicace à Louis XIII, dit « qu'il a « tiré ce trésor des ténèbres pour lui faire voir « le jour, et du tombeau pour lui redonner la « vie ». On ignore la date de la mort de Tuccaro; elle eut probablement lieu peu après la publication d'un petit poëme qui a pour titre : *La presa e il giudizio d'amore, in rima*, Paris, 1602, in-12, avec une ode en vers français signée Hubert. Cette fois il s'appelle *Tucquaro* et non pas *Tuccaro*, comme dans le premier ouvrage. Cet auteur est resté inconnu aux historiens de la littérature italienne, à laquelle il appartient par sa naissance. A—G—S.

TUCHER (Jean), voyageur allemand, appartenait à l'une des meilleures familles de Nuremberg, et il fut l'un des sénateurs de cette ville jadis fort importante. Il vivait dans la seconde moitié du 15e siècle, et, cédant à un penchant très-répandu à cette époque, il entreprit le pèlerinage de la terre sainte, voyage alors long, périlleux et fort pénible. Il partit en 1474, avec deux Nurembergeois d'un rang élevé et avec le duc Balthasar de Mecklenbourg; il revint après trois ans d'absence et il écrivit une relation de ses pérégrinations. Ce récit naïf et parfois judicieux, qui trace un tableau intéressant de la Palestine il y a quatre siècles, fut imprimé en langue allemande, à Augsbourg en 1482, et il fut si bien accueilli du public que les éditions se succédèrent avec rapidité afin de répondre à l'impatience des lecteurs. Tucher mourut en 1491. Z.

TUCKER (Abraham), littérateur anglais, naquit le 2 septembre 1705 à Londres, où son père exerçait la profession de marchand. Devenu orphelin à l'âge de deux ans, il fut confié aux soins de sir Isaac Tillard, son oncle maternel. Après avoir terminé ses études à l'université d'Oxford, où il s'était appliqué surtout à la métaphysique et aux mathématiques, il apprit les langues italienne et française et la musique, qu'il aimait passionnément. Il voyagea ensuite en France et se maria en 1736. Ayant perdu sa femme en 1754, il fit imprimer, sous le titre de *Peinture d'un amour sans art*, toutes les lettres qu'elle lui avait écrites pendant ses fréquentes absences dans les différentes parties de l'Angleterre et de l'Ecosse. Il fit paraître ensuite, en 1755, son *Avis d'un gentilhomme campagnard à son fils*, etc., et commença son grand ouvrage intitulé *The light of nature pursued*, 7 vol. in-8°. Les trois premiers furent publiés, en 1768, sous le nom supposé d'Edouard Search, et les quatre autres ne parurent qu'après la mort de l'auteur. C'est une suite de recherches et d'observations sur les points obscurs et les théories concernant la métaphysique, la politique, la théologie, etc. On y trouve des pensées fortes et hardies, mais rendues dans un mauvais style. Tandis que les uns l'accusent d'être trop servilement asservi aux doctrines de l'Eglise anglicane, d'autres lui font un reproche contraire, puisqu'ils prétendent qu'il se montre partisan du système des unitaires. Une seconde édition, revue et corrigée, parut à Londres en 1805, 7 vol. in-8°; elle a été réimprimée aux Etats-Unis en 1831, 4 vol. D'autres éditions ont vu le jour à Londres en 1838 et en 1852. Un juge éclairé, Paley, a écrit : « J'ai « trouvé dans Tucker plus d'originalité dans la « pensée et plus d'observation sur les sujets qu'il « traite que dans tout autre auteur, pour ne pas « dire dans tous les auteurs réunis. Son talent « est très-réel, mais il dissémine ses pensées « dans un livre bien long et écrit sans méthode. » Il existe un abrégé de cet ouvrage par W. Hazlitt, 1807. Tucker a laissé diverses autres productions peu importantes, et que pour cette raison nous ne croyons pas nécessaire de mentionner. Le travail excessif auquel il se livrait lui fit perdre la vue en 1771. Il supporta cette infirmité avec courage et mourut le 20 novembre 1774. Plusieurs fois sollicité d'accepter les honneurs de la députation, Tucker refusa toujours. D—z—s.

TUCKER (Josias), écrivain politique anglais, né en 1711 dans un village du pays de Galles, étudia à l'université d'Oxford. Nommé en 1739 vicaire de l'église de Tous-les-Saints, à Bristol, et l'un des chanoines mineurs de la cathédrale, il commença à se faire connaître par quelques écrits contre les méthodistes. D'après le désir du docteur Boulter, primat de l'Irlande, il composa une *Histoire des principes du méthodisme* qui fut imprimée en 1742. Sa résidence dans une ville commerçante telle que Bristol tourna ensuite son attention sur d'autres objets. Il publia plusieurs traités sur la science du commerce, ce qui lui attira les sarcasmes du docteur Warburton. Quelqu'un demandant à ce dernier quelle espèce d'hommes étaient le docteur Squire et le docteur Tucker, Warburton répondit que l'un faisait de

la religion son commerce, et que l'autre faisait du commerce sa religion; mot que Tucker ne lui pardonna jamais, malgré les avances de l'évèque de Gloucester pour se réconcilier avec lui. Cependant ces travaux, étrangers à sa profession, ne lui firent jamais négliger les devoirs de son état, et il se justifia de ce reproche dans la préface d'un de ses ouvrages. On a regardé, dit-il ailleurs, comme une chose excusable dans un ecclésiastique d'écrire sur des sujets d'amusement ou sur des points intéressants de la science; on ne peut donc pas trouver étrange qu'il traite des sujets qui ont pour but d'accroître la richesse et la prospérité nationales et tous les avantages extérieurs de la vie. Le docteur Tucker fut élu, en 1749, recteur de St-Etienne de Bristol, et, en 1752, prébendier de St-David. En 1751, un bill ayant été proposé à l'effet de naturaliser en Angleterre les protestants étrangers, Tucker se montra, dans sa conversation comme dans ses écrits, très-favorable à cette mesure libérale. L'appui qu'il donna, en 1753, à un autre bill qui avait pour but la naturalisation des juifs, excita contre lui beaucoup d'animosité, et, de son jardin, il put se voir brûler en effigie par la populace. Il fut nommé, en 1755, prébendier de Bristol, et, plus tard, doyen de Gloucester. Après avoir publié quelques écrits de controverse religieuse, il mit au jour, en 1774, quatre discours (*four tracts*) sur des sujets politiques et commerciaux. On y remarque particulièrement ceux qui sont relatifs à la lutte alors ouverte entre la Grande-Bretagne et ses colonies en Amérique. L'auteur, tout en soutenant la juridiction du parlement anglais sur les colonies, conseillait néanmoins, pour éviter les dépenses et les dangers d'hostilités prolongées, d'accorder aux Américains l'indépendance qu'ils demandaient. Il s'était formé du caractère de ces derniers l'opinion la plus défavorable, et on lui reprocha de passer quelquefois à leur égard les bornes de la modération, surtout envers le docteur Franklin. En 1781, il publia un *Traité concernant le gouvernement civil*, où il combat les principes de Locke et de ses partisans touchant l'origine, l'étendue et la fin des institutions civiles. Cet ouvrage lui attira quelques traits amers de la part des ardents amis de la liberté; mais il en fut consolé par les éloges de lord Mansfield dans la chambre des lords. L'année suivante vit paraître un pamphlet du doyen : « *Cui bono?* ou considérations sur les « avantages que les Anglais ou les Américains, « les Français, les Espagnols ou les Hollandais « peuvent recueillir des plus grands succès et « des victoires les plus signalées dans la guerre « actuelle. » Cette brochure, composée de plusieurs lettres adressées à Necker, avait pour but de démontrer qu'aucune nation ne gagnerait vraisemblablement à la continuation des hostilités. Tucker s'efforçait encore d'établir que le différend entre la mère patrie et les colonies ne pouvait être résolu que par une séparation, et en conséquence il engageait l'Angleterre, dans son intérêt, à reconnaître leur indépendance. C'est, au surplus, la thèse qu'il avait soutenue dans trois écrits antérieurs, 1775-1776, le premier adressé à Burke, en sa qualité « d'agent de la colonie de New-York ». Le pamphlet actuel eut plusieurs éditions; la troisième est augmentée d'une préface où l'écrivain s'attache à réfuter l'opinion qui réclamait une représentation égale. On cite encore du docteur Tucker plusieurs écrits, un entre autres où il se déclare pour la liberté entière du commerce. Il avait publié, en 1772, un volume de sermons; on dit qu'il en avait composé près de trois cents. Ces travaux multipliés et l'exacte observation de ses devoirs ecclésiastiques ne l'empêchèrent pas d'atteindre un âge très-avancé. Il mourut, en 1799, à 88 ans. On lui a généralement reconnu beaucoup de savoir et de lumières et une sagacité qui fut rarement mise en défaut (1). Un de ses écrits politiques a été traduit par Turgot (*voy.* ce nom) sous ce titre : *Questions importantes sur le commerce à l'occasion des oppositions au dernier bill de naturalisation*, Londres, 1755, in-12. Deux autres ouvrages de Tucker se rapportent également à des sujets alors fort controversés : le premier est intitulé *Du bas prix actuel de la laine commune, de ses causes et de ses remèdes*, 1782, in-8°. L'auteur propose de profiter de ce bas prix, d'en permettre l'exportation et d'affecter le produit du droit à des primes. Le second de ces écrits, intitulé *Réflexions sur les points en discussion entre l'Angleterre et l'Irlande*, 1785, in-8°, est opposé à l'union des deux pays alors proposée par Pitt. L.

TUCKEY (Jacques-Kingston), navigateur anglais, né en août 1776 à Greenhill en Irlande, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour les voyages lointains. En 1791, il s'embarqua pour les Antilles et bientôt après pour la baie de Honduras. La guerre ayant éclaté deux ans après, il servit avec distinction dans les mers des Indes et les Moluques, puis dans le golfe Arabique, dont la chaleur excessive produisit un effet si préjudiciable à sa santé qu'il fut obligé de retourner dans sa patrie. Nommé en 1802 premier lieutenant du *Calcutta*, qui devait aller former une nouvelle colonie de la New-South-Wales, il reconnut avec beaucoup d'exactitude le Port-Philip ainsi que la côte voisine

(1) Mac-Culloch, dans sa *Bibliographie de l'économie politique*, a apprécié en détail les travaux de Tucker, et il en a fait ressortir le mérite. L'*Essai sur les avantages et les désavantages respectifs de la France et de l'Angleterre relativement au commerce* (1750, réimprimé en 1751 et en 1752) est très-remarquable par la libéralité des doctrines émises à une époque de restrictions et de monopoles. L'auteur recommande la création d'entrepôts (chose alors nouvelle), de routes, de canaux. A ces idées justes, il en mêle que la science repousse aujourd'hui; il voudrait un impôt sur les célibataires, des taxes sur les objets de luxe et sur les extravagances. Lorsque éclata la guerre de la Grande-Bretagne avec ses colonies américaines, Tucker annonça que la force serait inutile et conseilla de consentir à la séparation; c'est ce qu'il fallut faire, mais après beaucoup de malheurs.

sur le détroit de Bass, et il revint en Europe avec les certificats les plus honorables. En 1805, il était sur le même vaisseau qui fut pris par les Français. Conduit prisonnier à Verdun, Tuckey y épousa la fille d'un capitaine de la compagnie des Indes. Les personnes qui s'intéressaient à lui firent inutilement des demandes répétées pour qu'il pût être échangé. Ce ne fut qu'en 1814 qu'il revit son pays : on n'y avait pas oublié ses services, il fut avancé en grade. Le gouvernement britannique ayant, en 1815, résolu d'envoyer à la côte de Congo une expédition pour explorer le cours du Zaïre, Tuckey s'empressa, malgré le délabrement de sa santé, de demander à être chargé de cette mission, dont l'objet répondait si bien à ses études constantes. Plusieurs officiers de mérite et des savants s'embarquèrent avec lui. Il partit le 19 mars 1816, ayant sous ses ordres le *Congo* et la *Dorothée*, qui était un bâtiment de transport. On mouilla le 30 juin près de Malembe, sur la côte de Congo, par 4° 39′ de latitude sud. Le douanier du roi nègre fut très-scandalisé d'apprendre que l'on ne venait pas pour acheter des esclaves, et vomit un torrent d'imprécations contre les rois de l'Europe, qui le ruinaient. Le 18 juillet, Tuckey entra dans le Zaïre et le remonta avec le *Congo;* le 5 août, il s'embarqua avec une partie de son monde dans des chaloupes et des canots, parce que la hauteur des rives du fleuve ne permettait plus d'avancer à la voile; le 10, la rapidité du courant et la quantité des rochers qui remplissaient le fond du fleuve lui firent penser qu'il conviendrait mieux de continuer le voyage tantôt par terre et tantôt par eau. Le 20, on trouva le cours interrompu par une grande cataracte; alors on prit définitivement la route de terre. Les difficultés croissaient à chaque instant : les nègres refusaient de porter les fardeaux; Tuckey avait laissé en arrière une partie de ses gens malades; enfin, parvenu à 280 milles de la mer, il se vit obligé de revenir sur ses pas, et, le 16 septembre, il fut de retour à bord du *Congo*. Mais la saison des pluies était commencée; chaque jour le nombre des malades augmentait; la plupart succombèrent, entre autres le lieutenant. Tuckey lui-même, profondément affligé de tant de pertes, fut conduit dans un état complet d'épuisement à bord de la *Dorothée*, et il y mourut le 4 octobre 1816. On a de lui : 1° *Relation d'un voyage fait pour établir une colonie au Port-Philip, dans le détroit de Bass, sur la côte méridionale du New-South-Wales*, 1802 à 1804, Londres, 1805, in-8°; 2° *Géographie et statistique maritime*, ibid., 1815, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, que Tuckey entreprit pour charmer les ennuis de la captivité, contient un tableau des divers phénomènes de l'Océan, la description de ses côtes et de ses îles, des caps et des fleuves les plus remarquables, des notices sur la navigation intérieure qui aboutit à la mer; enfin l'histoire du commerce, des pêches et des colonies. L'auteur, qui avait beaucoup navigué, a augmenté de ses propres observations les matériaux qu'il a tirés d'autres auteurs; mais son livre laisse beaucoup à désirer, même pour l'époque à laquelle il fut composé. 3° *Relation d'une expédition entreprise en 1816 pour explorer le fleuve Zaïre, ordinairement appelé* le Congo, *dans l'Afrique méridionale*, Londres, 1818, in-4°, carte et figures. Cette expédition avait pour but de reconnaître, en remontant le Zaïre, si, comme le prétendaient quelques géographes, ce fleuve n'était que la continuation du Niger, dont l'embouchure est encore le sujet de tant d'hypothèses. Tuckey tint un journal exact de ses opérations jusqu'au moment où les forces lui manquèrent. Le livre est terminé par un supplément contenant le journal du botaniste Smith, des observations générales sur le pays et ses habitants et sur l'histoire naturelle. Les planches sont exactes et bien dessinées. On a une traduction française de ce voyage, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, et atlas; elle est peu fidèle. E—s.

TUDELA (BENJAMIN DE). *Voyez* BENJAMIN.

TUDESCHI (NICOLAS). *Voyez* TEDESCHI.

TUDOR (OWEN-MEREDITH), d'une famille obscure du pays de Galles, suivant quelques auteurs, parmi lesquels nous citerons le président Hénault, et que Hume fait descendre des anciens princes gallois, n'occupe une place dans la Biographie que parce qu'il est la souche de la maison de Tudor, qui a donné plusieurs rois à l'Angleterre. Nous ignorons l'époque de sa naissance. Il parvint à se faire aimer de Catherine, fille de Charles VI, roi de France, et veuve de Henri V, roi d'Angleterre; et il l'épousa secrètement. Dans les longues querelles entre la maison d'York et la maison de Lancastre, il embrassa le parti de cette dernière, et se trouva à la bataille de *Mortimer's Cross* (1461), où il combattit avec Jasper Tudor, comte de Pembroke, son second fils. Celui-ci, plus heureux que son père, parvint à se sauver; mais Owen Tudor fut fait prisonnier et décapité sur-le-champ, par ordre du duc d'York, qui monta sur le trône sous le nom d'Edouard IV. Owen Tudor avait eu de son mariage avec Catherine de France, outre le fils dont nous avons déjà parlé, Edmond Tudor, créé comte de Richmond par le roi Henri VI, son frère utérin, et qui fut le père du roi d'Angleterre Henri VII. D—z—s.

TUDOT (LOUIS-EDMOND), peintre et lithographe, naquit à Bruxelles de parents français le 23 août 1805. Il entra de bonne heure dans l'atelier du baron Gros, mais il ne semble pas avoir produit de peinture; il parut au salon de 1833 avec des lithographies représentant des paysages à la manière noire, par un nouveau procédé qui donna lieu lors de son apparition à une polémique qui fut insérée dans le tome 2 de l'*Artiste* (1832, p. 213, 214). Il consacra au surplus toute sa vie

au professorat; s'étant fixé à Moulins, il y fonda une école communale de dessin et en demeura le directeur jusqu'à l'époque de sa mort, survenue dans cette ville le 8 décembre 1861. Tudot a fourni des planches à l'*Ancien Bourbonnais* de A. Allier et L. Batissier (1833-1837, 2 vol. grand in-fol., avec atlas de 125 planches). On lui doit comme auteur des *Éléments de dessin industriel*, ouvrage destiné aux commerçants et orné de cinq planches gravées au trait (Paris, 1838-1839, in-12). Il figura pour la dernière fois au salon de Paris en 1853 avec deux lithographies à la plume. B. DE L.

TUDWAY (THOMAS), musicien anglais, né vers 1640, fut nommé en 1671 organiste du collége du roi à Cambridge, et en 1705 il obtint le rang de docteur en musique; la reine Anne le choisit pour son organiste et compositeur extraordinaire. Le ministre Harley fut son protecteur fort zélé. Il était fort goûté en société à cause de son esprit et de sa gaieté; mais il ne paraît pas avoir été doué d'un talent bien distingué. Ses productions, consacrées pour la plupart à la musique d'église, sont restées presque inédites, à l'exception de quelques morceaux insérés dans le recueil du docteur Arnold : *Collection de musique des cathédrales*. Z.

TUET (JEAN-CHARLES-FRANÇOIS), chanoine de Sens, naquit à Ham le 5 août 1742. Un curé de Tugny, près de Ham, qui le prit en amitié et qu'il appelait son oncle, eut soin de son enfance, lui donna les premiers principes du latin, jusqu'en 1755, puis l'envoya achever ses études au collége des Grassins à Paris. Tuet obtint plusieurs prix, et, après avoir terminé ses études, ce fut en qualité de maître qu'il continua d'habiter les Grassins. En 1764, lors de l'expulsion des jésuites, le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, demanda au recteur de l'université un sujet pour diriger le collége de sa métropole : Tuet, qui n'avait que vingt-deux ans, fut désigné, mais n'osa, à cause de sa jeunesse, accepter l'emploi de principal, et se contenta de professer la troisième et la quatrième, ce qu'il fit jusqu'en 1782. Deux ans auparavant il avait été nommé chanoine de la cathédrale de Sens. La révolution de 1789 le priva de ce bénéfice. La misère à laquelle il se trouva réduit et les persécutions auxquelles il fut exposé abrégèrent ses jours; et il mourut à Sens le 26 décembre 1797. On a de lui : 1° *Éléments de poésie latine*, Sens, 1778, 1783, 1787, in-12; plusieurs éditions ont depuis été publiées à Paris, soit séparément, soit avec l'ouvrage suivant : 2° Le *Guide des humanistes, ou principes de goût développés par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile et autres bons poëtes latins et français*, Sens, Tarbé, 1780, in-12; l'ouvrage a été réimprimé à Paris; 2° *Matinées senonaises, ou proverbes français*, suivis de leur origine, de leur rapport avec les langues anciennes et modernes, etc., Sens, Tarbé, 1789, in-8°, et avec un nouveau frontispice, portant seulement *Proverbes français*, etc., an 3. Pendant longtemps on n'a rien eu de meilleur sur les proverbes. Le *Dictionnaire*, par M. de la Mésangère, publié en 1821, et dont la troisième édition est de 1823, a fait oublier l'ouvrage de Tuet, dont Th.-P. Bertin avait donné un abrégé incomplet, sous ce titre : *Histoire des proverbes*, 1803, in-12. Tuet, dans le *Post-scriptum* de ses *Matinées senonaises*, promettait une suite. « Les « matières, disait-il, ont été distribuées de ma- « nière que le lecteur ne puisse dire qu'on lui a « fait *manger son pain blanc le premier;* mais « avant de risquer une nouvelle fournée (qu'on « me pardonne la bassesse de l'allégorie), il est « bon que je sache ce que deviendra celle-ci. » C'était subordonner la publication de la seconde partie au succès de la première. Les événements politiques ont été tels, que les suites n'ont pas été publiées. Le manuscrit existait dans la bibliothèque, aujourd'hui dispersée, de M. T. Tarbé, à Sens, en deux volumes, l'un de 274 pages, l'autre de 157 (1). 4° *Projet sur l'usage que l'on peut faire des livres nationaux*, Paris (Melun), 1790, in-8° de 32 pages. C'était au moment de la suppression des couvents, etc., etc. Tuet propose de ne pas en vendre les livres, mais d'en former ou d'en enrichir des bibliothèques publiques. Outre la suite de ses *Matinées senonaises*, Tuet a laissé divers manuscrits. — TUET (Esprit-Claude), frère puîné et consanguin de Jean-Charles-François, écrivait cependant son nom autrement et s'obstinait toujours à signer *Thuet*. Il était né vers 1745, fut prêtre du diocèse de Noyons, puis premier vicaire de St-Médard, à Paris, où il mourut vers 1787. On a de lui : 1° *Moyens d'arriver à la perfection chrétienne*, 1778, in-12; 2° *Moyens convenables aux personnes chrétiennes pour passer facilement le temps de l'avent*, 1780, in-12; 3° *Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris*, 1782, in-8°; 4° *Manuel propre à MM. les curés, vicaires et ecclésiastiques chargés de la partie des mariages*, 1785, in-8°; seconde édition, augmentée des *Empêchements dirimants*, 1786, in-8°. A. B-T.

TUFO (JEAN-BAPTISTE DEL), historien, né vers l'année 1546 à Averse, prit l'habit des théatins, et prononça ses vœux dans le couvent de Saint-Paul à Naples. En 1587, le pape Sixte-Quint lui conféra l'évêché d'Acerra, dans le même royaume. Philippe III, voulant rendre hommage à ses vertus, le désigna pour le siége archiépiscopal de Matère ou d'Otrante. Mais Tufo, aussi modeste que pieux, refusa cet honneur, et pria

(1) Ce manuscrit s'est retrouvé dans la vente faite, en 1862, de la bibliothèque d'un littérateur instruit, auquel on doit d'excellentes recherches sur les livres relatifs aux proverbes, M. G. Duplessis, lequel, dans sa *Bibliographie parémiologique*, apprécie ainsi les *Matinées senonaises* : « Un des livres les mieux faits que « nous possédions sur l'origine de nos proverbes. L'auteur a pro- « fité avec habileté des travaux de ses devanciers, et il a su en « extraire tout ce qu'ils contenaient de curieux, d'agréable et de « vraiment utile. »

le pape de lui permettre d'aller terminer ses jours dans la retraite. Il quitta son diocèse en 1603, et il mourut à Naples le 13 juin 1622. On a de lui : *Istoria della religione de' padri clerici regolari*, avec un supplément, Rome, 1609, 1616, 2 vol. in-fol. C'est l'histoire des théatins, depuis leur fondation jusqu'à l'année 1609 : le supplément est destiné plutôt à remplir les lacunes de l'ouvrage qu'à le continuer. Les confrères de Tufo se montrèrent peu satisfaits de son travail : ils lui reprochaient, entre autres, d'avoir donné trop de place aux couvents de Naples : ils auraient aussi désiré que cet auteur l'eût rédigé en latin ; ce que fit plus tard Joseph Silos, appelé à écrire les annales de l'ordre. A—G—S.

TUHCIN-UDDIN ou TAHCIN-UDDIN, poëte hindostani du siècle dernier, a composé un poëme intitulé *Aventures de Kamrup, prince d'Oude, et de Kala, princesse de Ceylan*. M. Garcin de Tassy en a publié, en 1834, une traduction élégante et fidèle qu'il a accompagnée de notes où se montre une instruction solide, et qu'il a fait suivre de la reproduction du texte original. Cet ouvrage est écrit en vers *muzdawaj*, c'est-à-dire composés de deux hémistiches sur une même mesure, et avec une même rime qui change avec chaque vers. A côté de tableaux exacts des mœurs et des usages de l'Inde, on trouve dans le récit des aventures de Kamrup des détails historiques et géographiques qui jettent du jour sur des questions encore obscures. Tout porte à croire, d'ailleurs, que Tuhcin-Uddin ne fit qu'imiter une composition sanscrite bien plus ancienne. Il est difficile d'établir ce qu'il peut y avoir de réel dans des récits qui ne paraissent pas en entier le fruit de l'imagination du poëte. Si le héros de cette épopée romanesque a existé, il était antérieur à la conquête de l'Inde par les musulmans, et on peut, à coup sûr, le reporter au 8e siècle de notre ère. — Un orientaliste distingué, M. Caussin de Perceval, a inséré dans le *Nouveau Journal asiatique* (cahier de mai 1835) un article intéressant sur les *Aventures de Kamrup*. B-N-T.

TUINMAN (CHARLES), grammairien hollandais, et pasteur de l'Église réformée de Middelbourg, au commencement du 18e siècle, a publié : 1° le *Flambeau de la langue hollandaise*, Leyde, 1722, 2 vol. in-4° ; et 2° son traité sur l'*Origine et l'explication des proverbes hollandais*, Middelbourg, 1720, in-4°. On a encore de Tuinman un assez grand nombre de poésies hollandaises, dans le genre moral et religieux, mais qui, au jugement de M. de Vries, n'ont rien ajouté à sa réputation littéraire. Voir l'*Histoire de la poésie hollandaise*, t. 2, p. 74. M. Yvey, dans son *Histoire de la langue hollandaise*, a bien transitoirement mentionné Tuinman, p. 540. De la Rue, dans sa *Zélande littéraire* (en hollandais), nous apprend que Tuinman, d'après les notes et les cahiers de son maître, Melchior Leydekker, avait complété la *Respublica Hebræorum* de celui-ci (2 vol. in-fol.), et laissé en manuscrit un troisième volume traitant de l'histoire des Juifs, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours (Comp. l'art. *Leydekker* dans le *Trajectum eruditum* de C. Burman). Mais cette suite n'a pas vu le jour, quoi qu'en dise Jocher au petit article *Tuinman* de son dictionnaire. M—ON.

TULL (JEHRO), agriculteur, né dans le comté d'York, vers l'an 1680, d'une famille noble, reçut une éducation soignée ; conduit par un goût décidé pour l'agriculture, il alla visiter toutes les contrées de l'Europe pour en observer le sol, la culture et les différentes productions. Revenu dans sa patrie, il s'établit dans un domaine qui lui appartenait, près d'Oxford, se proposant d'y tenter les méthodes qui lui paraissaient les plus convenables. Sa santé l'obligea d'aller passer trois années en France et en Italie, où il continua ses observations. De retour en Angleterre, il renouvela ses essais dans un autre de ses domaines. Les propriétaires de son voisinage l'ayant engagé à faire connaître le résultat de ses expériences, il publia son *Specimen*, 1731 ; et en 1733 son *Essai sur l'économie domestique*, qui a été traduit en français par Duhamel. Il inventa une méthode nouvelle de semer le blé par planches, qui a été suivie longtemps dans quelques pays, et ensuite abandonnée. Voltaire, qui l'avait adoptée dans sa terre de Ferney, fut aussi obligé d'y renoncer. Tull continua de publier ses expériences et de répondre aux objections élevées contre ses méthodes, jusqu'à sa mort, arrivée au mois de janvier 1740, et précédée, comme il arrive presque toujours aux expérimentateurs, de la perte de sa fortune. On prétend même qu'il mourut dans la prison pour dettes où l'avaient fait entrer des créanciers impitoyables. G—Y.

TULLIA, l'aînée et la plus perverse des filles de Servius Tullius, roi des Romains, fut mariée au meilleur des Tarquins, Aruns, l'aîné des fils de Tarquin l'Ancien ; tandis que sa sœur, aussi douce que sage, épousa le plus violent et le plus ambitieux, celui que l'histoire a nommé Tarquin le Superbe. Il résulta bientôt, de deux unions si mal assorties, que les deux époux du caractère le plus odieux formèrent une liaison criminelle, et firent périr, l'un son frère et l'autre sa sœur, pour pouvoir s'unir ensuite. Cette seconde union fut à peine formée, que Tullia, impatiente de voir régner son nouveau mari, l'excita par les plus violents discours à renverser du trône Servius Tullius (*voy.* ce nom) ; et lorsque ce malheureux prince eut été tué dans la rue par ordre de Tarquin, cette fille dénaturée, accourant pour proclamer roi l'assassin de son père, fit passer son char sur le cadavre sanglant de celui-ci. Les Romains, indignés, donnèrent le nom de *Scélérate* à la rue dans laquelle avait été commis cet horrible crime ; et Tullia fut chassée de Rome peu de temps après, ainsi que son époux (*voy.* TARQUIN).

Quelques historiens ont pensé que c'était par les ordres de cette femme que Servius, son père, avait été tué. M—D j.

TULLIA, fille de Cicéron, naquit à Rome, l'an 677 de la fondation de cette ville, 77 ans avant J.-C., le 5 du mois d'août. Elle était le premier enfant de Terentia (*voy.* ce nom), qui avait épousé Cicéron vers la fin de l'année précédente. Celui-ci, âgé de trente et un ans, venait d'obtenir la questure à l'unanimité des suffrages, dans les comices par tribus : cette charge, qui donnait alors le droit d'entrer au sénat, était le premier degré des honneurs, et il alla l'exercer, l'année d'après, à Lilybée en Sicile. On voit, par ses lettres, qu'au milieu des soins et des inquiétudes de la vie publique, dans son édilité, dans sa préture, les grâces et l'esprit de sa fille, quoique bien jeune encore, faisaient son bonheur et sa joie. Dès l'âge de dix ans, elle fut promise à C. Pison Frugi, dont Cicéron parle toujours avec une profonde estime; et le mariage se fit trois ans après, en 689, vers l'époque même où Terentia venait de donner un fils à son époux, désigné consul (*voy.* CICÉRON le fils). Tullia, veuve en 696, pendant l'exil de son père, vint le trouver à Brindes, lorsqu'il revit sa patrie après une absence de dix-sept mois. Fiancée, le 4 avril de l'année suivante, à Furius Crassipès, le même peut-être qui fut questeur en Bithynie, elle se sépara de lui par le divorce, on ne sait pour quel motif : il paraît du moins que Cicéron conserva toujours avec Crassipès des liaisons d'amitié. En 703, nous voyons Tullia prendre un troisième époux, P. Cornelius Dolabella, dont le nom fut depuis tristement célèbre par les intrigues, les combats et les cruautés des guerres civiles. Il s'était présenté pour elle des partis plus avantageux et plus honorables, entre autres Tib. Claudius Néron, qui épousa ensuite la fameuse Livie, et dont le fils devint, après Auguste, le maître du monde. Mais pendant qu'il écrivait en Asie pour demander l'aveu de Cicéron, chargé alors d'un gouvernement proconsulaire, l'adresse et les prévenances de Dolabella (*voy.* ce nom) déterminèrent Tullia et sa mère à le préférer. Cicéron, qui connaissait l'humeur prodigue et le caractère violent de ce jeune patricien, qu'il avait défendu deux fois, n'apprit point ce mariage sans quelque douloureux pressentiment. En effet, Tullia cessa bientôt, du moins pour quelque temps, de vivre avec Dolabella, dont les emportements et les infidélités lui avaient fait trouver beaucoup d'amertume dans cette union. Cependant on n'alla pas jusqu'au divorce, à cause de la situation politique de Cicéron, qui avait besoin de son gendre, tout-puissant auprès de César, pour le protéger contre les défiances du dictateur. Les lettres où Cicéron nous apprend que Tullia vint une seconde fois à Brindes, le 12 juin 706, consoler son père après la défaite de Pharsale, comme autrefois après son exil, ne s'expriment pas d'une manière positive sur la séparation des deux époux. Quoiqu'elle paraisse avoir eu lieu sans retour l'année suivante, il est certain qu'elle n'amena point de rupture entre le beau-père et le gendre, et qu'ils se rendirent réciproquement des services jusqu'au moment où Dolabella, souillé du sang de Trebonius, qu'il avait fait égorger à Smyrne, fut déclaré, par Cicéron lui-même, ennemi de la patrie. Un texte assez douteux de Plutarque, justifié cependant par une note d'Asconius Pedianus sur le discours *contre Pison*, ferait croire que ce fut dans la maison même de son mari que Tullia, au commencement de 708, mit au monde le fils dont la naissance lui coûta la vie ; mais en lisant avec attention les lettres de Cicéron à Atticus, on trouvera plus vraisemblable de supposer que Tullia mourut après sa séparation, à Rome, ou peut-être même à Tusculum, dans la maison de son père. Beaucoup d'erreurs se sont mêlées à cette partie de l'histoire de Tullia. Sans parler de Plutarque, dont les renseignements sont incomplets, et qui ne lui donne que deux maris, quelques savants ont confondu la naissance de ce dernier fils avec celle d'un autre fils qu'elle avait eu plusieurs années auparavant, au mois de mai 704. Bayle s'est trompé aussi (art. *Tullie*, Rem. K), en reprochant fort durement à Asconius, comme Paul Manuce l'avait fait avant lui, d'avoir donné P. Lentulus pour dernier mari à Tullia : ils savaient pourtant l'un et l'autre que Dolabella s'appelait *P. Cornelius Lentulus*, et que Cicéron lui-même (*Ad Att.*) se sert du nom de Lentulus en parlant de son petit-fils. Ce qui n'est point douteux, c'est la douleur, le désespoir même, dont ce grand homme fut frappé et comme abattu à la mort de sa fille. Elle n'avait pas trente-deux ans ; elle joignait à un cœur reconnaissant et généreux, à un esprit aimable, tous les fruits de l'expérience et de l'instruction, lorsqu'il la perdit à une époque où il avait besoin plus que jamais d'une consolation si douce : la liberté romaine était alors enchaînée par César, et le vieux consulaire n'avait plus les triomphes du sénat et du Forum pour le distraire de ses infortunes domestiques ; sa douleur l'absorba tout entier. On l'accusa même de ne pleurer sa fille avec tant d'abandon que pour avoir le droit de pleurer plus librement sa patrie. Retiré d'abord, loin de toute société, dans la maison d'Atticus, il alla bientôt chercher dans sa terre d'Astura, près d'Antium, l'asile le plus propre à nourrir sa mélancolie. En vain les philosophes grecs essayèrent de calmer sa douleur ; en vain les premiers hommes de son siècle, Brutus, César, lui écrivirent des lettres de consolation. Nous avons encore l'une des deux lettres de Lucceius, et cette lettre affectueuse et touchante qui doit faire vivement regretter les autres ouvrages de Sulpicius. Préoccupé de ses tristes idées, Cicéron voulut voir enfin s'il pour-

rait, en combattant lui-même sa douleur, remporter une victoire qu'il refusait à d'autres ; et il écrivit son traité de la *Consolation*. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu ; celui qu'on publia sous ce titre au 16e siècle est une composition moderne (*voy.* SIGONIO). Dans les fragments authentiques conservés par Lactance, Cicéron parle ainsi de sa fille : « Si jamais un être d'une na« ture mortelle fut digne des honneurs divins, ô « Tullia, ce fut toi ! Si les enfants de Cadmus, « d'Amphitryon, de Tyndare, ont mérité que la « voix des peuples leur décernât cette céleste ré« compense, la même faveur t'est due, et je veux « te la décerner. Oui, plein d'admiration pour tes « vertus et ton génie, sûr de l'approbation des « dieux immortels, je veux te consacrer, te pla« cer parmi eux, et te rendre à jamais vénéra« ble dans l'opinion de la postérité. » Ce vœu ne fut pas une inspiration passagère de la douleur et de l'enthousiasme : longtemps Cicéron voulut l'exécuter. Il s'occupe sans cesse avec Atticus du *fanum* qu'il destine à sa fille ; il le consulte sur le lieu qu'il doit choisir pour ce sanctuaire, sur le plan, sur les marbres, sur les dépenses. On ne peut douter que ce malheureux père n'ait entretenu pendant plus d'une année cette singulière illusion. Ainsi, le philosophe qui écrivit si éloquemment contre la douleur dans les *Tusculanes* nous révèle à tout moment ses chagrins et ses pleurs ; ainsi, l'ennemi de la superstition et de l'idolâtrie, l'auteur de tant de réflexions graves et sévères sur la *Nature des dieux* et sur la *Divination*, voulut, égaré par sa tendresse paternelle, consacrer à sa fille un culte religieux. Malgré l'ardeur qu'il montre pour ce projet dans plusieurs de ses lettres, malgré le soin qu'il prend de mettre en réserve une partie de ses revenus, de faire marché pour des colonnes de Chio, et d'engager l'architecte Cluatius, il n'est pas probable qu'il ait jamais rempli son vœu ; et aucun ancien ne paraît avoir vu de monument sacré en l'honneur de Tullia ; on ne trouve même aucune trace de son tombeau. Celius Rhodiginus n'en raconte pas moins (*Lectiones antiq.*) que, du temps de Sixte IV, on découvrit dans une tombe de la voie Appia un corps de femme dont les cheveux étaient enveloppés d'un réseau d'or ; qu'il avait été si bien embaumé qu'il était encore intact après quinze cents ans ; mais qu'au bout de trois jours il se réduisit en poussière. Cet auteur parle de l'inscription et il ne la cite pas : il dit que cette découverte fut faite vis-à-vis du tombeau de Cicéron, et l'on n'a jamais appris que Cicéron eût un tombeau sur la voie Appia. Un autre savant raconte aussi que, sous le pape Paul III, vers l'an 1540, on découvrit sur la même voie une tombe avec cette inscription : *Tulliolæ filiæ meæ*, et que la lampe sépulcrale qui brûlait encore s'éteignit aussitôt. Il faut ranger ces contes avec les prétendues découvertes du tombeau de Platon, de celui d'Ovide, de Cicéron lui-même, et avec tant d'autres fables qui amusaient, au milieu de leurs longs travaux, les érudits du 16e siècle. Tullia reçut sans doute de son père quelques hommages funèbres, dignes d'une telle perte et d'une telle douleur ; mais le reste de la vie de Cicéron fut agité par de si grands intérêts publics, il prit tant de part à la lutte qui recommença bientôt entre le règne des lois et le despotisme des armes, que le temps lui manqua pour ajouter au paganisme une nouvelle apothéose, et que cette illusion s'effaça peut-être de son esprit. Le traité de la *Consolation* aurait pu être un monument plus durable : la barbarie et les siècles l'ont détruit ; et c'est surtout par quelques lettres, auxquelles Cicéron devait attacher peu de prix, que nous connaissons aujourd'hui sa tendresse et son admiration pour sa fille. On peut consulter sur Tullia, outre ces lettres et les autres textes anciens, tous les historiens modernes de Cicéron : Léonard d'Arezzo, Seb. Corrado, P. Ramus, Fr. Fabricius, Vallambert, Macé, Middleton, Morabin, etc. ; une dissertation spéciale de Gasp. Sagittarius, Iéna, 1669 ; une autre, par un anonyme, Paris, 1681 ; le *Dict.* de Bayle, article *Tullie ;* les *Remarques* de Mongault sur le *Fanum* de Tullia, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. 2, p. 473 ; éd. in-12, t. 1, p. 488 ; l'*Histoire de Tullie, fille de Cicéron, par une dame illustre* (la marquise de Lassay), Paris, 1726, etc. Tullie est un des personnages du *Catilina* et du *Triumvirat* de Crébillon (1). L'auteur du présent article l'a extrait en partie de ses différents travaux sur les *Œuvres complètes de Cicéron*, dont il a publié deux éditions, latin et français, de 1821 à 1826. L—c.

TULLIN (CHRÉTIEN BRAUNMAN), poëte danois, né le 6 septembre 1728, à Christiania en Norvége, fit d'excellentes études en théologie et en droit, et s'appliqua d'abord à la prédication dans l'Église réformée, à laquelle il appartenait. Il entra ensuite dans la carrière judiciaire, fut nommé conseiller et président du tribunal à Christiania, et cultiva toujours, dans ses loisirs, avec beaucoup de zèle, les lettres et la poésie. Jusqu'à lui les Danois avaient écrit en vers, mais sans s'assujettir à la sévérité des règles. Il donna à ses vers des formes régulières ; et il est considéré comme le premier poëte classique danois. Il réunit l'élévation des idées à la pureté du style, et l'harmonie à la tournure élégante de la versification. Ses ouvrages, quoique peu nombreux, forment une époque dans la poésie danoise. La société royale des belles-lettres, fondée, en 1760, par Frédéric V, plaça en tête de ses mémoires le poëme de Tullin sur la *Navigation* (2), et, en 1764, elle lui accorda le prix d'honneur fondé par le roi. Après la mort de ce

(1) Tullie est aussi au nombre des personnages dans le *Catilina* de Pellegrin et dans la *Terentia* de François Tronchin. A. B—T.

(2) *Mémoires de la société des belles-lettres*, Copenhague, 1761, in-12, 1er vol.

poëte, qui arriva en 1765, sa veuve publia ses œuvres, Copenhague, 1770, 3 vol. in-8°. Le premier comprend les pièces suivantes : 1° *Premier jour de mai*, ou description du printemps, dans laquelle l'auteur relève la bonté, la sagesse et la toute-puissance du Créateur ; 2° *Chants pour la musique d'église ;* 3° *Odes ;* 4° *Fables ;* 5° *Découverte de la navigation*, poëme couronné ; 6° *Poëme sur la création et sur l'ordre qui règne dans les choses créées*, ouvrage également couronné par la société royale ; 7° *Élégies*, dont la première est intitulée *Pouvoir de la mort sur la vertu*. L'auteur demande pourquoi l'homme vertueux est si souvent malheureux. La question est très-difficile sans la religion : tout se résout facilement par le secours des lumières qu'elle nous fournit. 8° *Inscriptions sépulcrales*. Le second et le troisième volume contiennent le recueil des *Pensées* de Tullin, en prose ; elles sont placées par ordre alphabétique. La vie de l'auteur se trouve dans la préface du troisième volume. G—Y.

TULLUS HOSTILIUS, troisième roi des Romains, était petit-fils de cet Hostus Hostilius qui, sous le règne de Romulus, avait combattu vaillamment les Sabins au pied du Capitole. Il fut élu roi par le peuple, après la mort de Numa Pompilius, l'an de Rome 83. Le sénat ratifia l'élection. Les historiens le représentent comme non moins belliqueux que Romulus, et cherchant de toutes parts des prétextes de guerre. Celle qu'il fit aux Albains, pour quelque butin enlevé par des villageois sur le territoire romain, est devenue célèbre par le combat des Horaces et des Curiaces, qui donna à Rome la victoire et l'empire. Les historiens, assez d'accord sur les détails de ce combat, ne savaient cependant pas positivement si les Horaces étaient les champions des Romains, ou ceux des Albains. Mais Tite-Live, d'après la tradition générale, penche pour la première opinion. Quoi qu'il en soit, il existait des monuments incontestables de ce combat : c'était le poteau sororique, *Sororium tigillum*, sous lequel le jeune Horace fut contraint de passer en punition du meurtre de sa sœur. Ce poteau, toujours réparé quand le temps menaçait de le détruire, subsistait encore au siècle d'Auguste. On voyait aussi les tombeaux des deux Horaces, ceux des trois Curiaces, et celui d'Horatia. De tels monuments qui manquent absolument pour les règnes de Romulus et de Numa prouvent du moins l'authencité de celui de Tullus Hostilius. Il faut encore remarquer que le procès du jeune Horace donna lieu au premier exemple de l'appel au peuple d'une sentence royale, droit dont les tribuns surent si bien abuser dans la suite contre les consuls et le sénat. La soumission des Albains fut suivie de l'attaque des Fidénates et des Veïens, qui donna lieu au supplice de Metius Suffetius (*voy.* ce nom), non moins célèbre que le combat des Horaces. C'est dans cette occasion que Tullus Hostilius, joignant l'ironie à la cruauté, prononça ce mot atroce : *De même que ton cœur s'est partagé entre tes alliés et nos ennemis, de même ton corps se partagera en mille lambeaux.* Ce supplice se fait d'autant plus remarquer dans les annales de Rome, que jamais peuple ne fut plus avare d'exécutions que les Romains (1). Aussitôt après, Tullus fit raser la ville d'Albe, et transporter tous les habitants dans Rome, dont il doubla ainsi la population. Ils s'établirent sur le mont Cœlien, où Tullus fit construire un palais. Il augmenta le nombre des sénateurs et celui des chevaliers, en y faisant entrer les chefs des principales familles albaines. Se voyant à la tête d'un puissant Etat, il déclara la guerre aux Sabins, l'une des plus florissantes nations de l'Italie, entra sur leur territoire et leur livra un combat sanglant, près de la forêt *Maliciosa*, où il remporta une victoire qui accrut encore beaucoup la prépondérance des Romains. Mais ils furent peu de temps après affligés par une contagion cruelle, dont Tullus Hostilius fut atteint lui-même. La maladie de ce prince ayant dégénéré en langueur, ses forces et son courage s'abattirent ; il se livra aux plus minutieuses pratiques de la religion et remplit tout son peuple de scrupules et de superstitions. Ce fut dans cet état de dégradation morale qu'il mourut au fond de son palais, sans que l'on ait pu savoir précisément de quelle manière (an de Rome 114). Tite-Live rapporte qu'il fut frappé de la foudre : c'est aussi l'opinion de Denys d'Halicarnasse, qui raconte toutefois que plusieurs auteurs attribuaient la mort de ce prince à l'ambition de son successeur, Ancus-Martius (*voy.* ce nom). Mais après avoir rapporté en détail le prétendu assassinat de Tullus par Ancus, il *déclare n'ajouter aucune foi à cette histoire*. Des critiques ont conclu de certaines circonstances rapportées par Tite-Live, au sujet de la mort de ce prince, frappé, dit-il, par *Jupiter Elicius*, que les expériences d'électricité n'étaient pas inconnues aux anciens. En effet, Pline le naturaliste confirme cette tradition sur Tullus et rapporte que Numa et le roi d'Étrurie Porsenna (*voy.* ce nom et Mutius SCÆVOLA) étaient habiles dans l'art de faire tomber la foudre du ciel (Plin., liv. 2, ch. 53 ; liv. 28, ch. 2). D'après la chronologie ordinaire, ce prince régna trente-deux ans. Newton réduit considérablement ce temps. Florus vante Tullus Hostilius, comme ayant posé dans Rome toutes les bases de la discipline militaire. « Rome, dit encore Bossuet, en étendant « ses conquêtes, réglait sa milice ; et ce fut sous « Tullus Hostilius qu'elle commença à apprendre « cette belle discipline qui la rendit dans la suite « la maîtresse de l'univers. » D—R—R.

TULP (NICOLAS), médecin et magistrat d'Ams-

(1) « C'est le premier et le dernier exemple d'un supplice où « l'on ait méconnu les lois de l'humanité ; du reste, nulle nation « ne peut se vanter d'avoir établi des peines plus douces. » (Tite-Live, liv. 1, chap. 28.)

terdam, naquit en cette ville le 11 octobre 1594. Il adopta le nom de *Tulp*, à raison d'une *tulipe* sculptée sur le frontispice de la maison paternelle. Il commença par exercer la chirurgie, puis la médecine, et il honora ces professions par ses connaissances non moins que par ses qualités personnelles. Il a fondé à Amsterdam le collége de médecine, et il y donna, pendant longtemps, des leçons d'anatomie. En 1622, l'estime et la confiance de ses concitoyens le firent nommer conseiller-échevin, et il célébra, en 1672, par un repas solennel, la cinquantenaire de sa magistrature, pendant laquelle il avait été élu quatre fois bourgmestre. Cette circonstance a été transmise à la postérité par une médaille que l'on peut voir dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon, t. 3, p. 64, et dans les *Récréations numismatiques* de J.-D. Koehler, 13ᵉ partie, p. 309. La magistrature de Tulp coïncida avec des conjonctures difficiles, suscitées soit par l'ambition stathoudérienne, soit par la guerre qu'en 1672 Louis XIV déclara à la Hollande. Tulp montra de la dextérité comme négociateur dans la première crise (1650) : il se signala par une mâle énergie dans la seconde. La légende de sa médaille y a trait :

Vires ultrà sortemque senectæ.
(La vieillesse chez lui n'éteint pas la vigueur.)

Il mourut le 12 septembre 1674 (1). On a de lui *Observationes medicæ*, in-12, avec fig. Elles parurent simultanément en langue hollandaise, et elles ont eu cinq éditions, dont la première est de 1641, et la dernière de 1716. A.-S. Van der Voort a enrichi celle-ci d'une notice biographique. Les premières éditions de ces *Observationes* ne contenaient que trois livres. Celle de 1672, in-8°, est enrichie d'un quatrième livre, ainsi que celle de 1752, imprimée chez les Elzevir, qui offre de nouvelles augmentations. A la suite des observations, qui sont au nombre de deux cent vingt-huit, se trouvent soixante-dix *Monita medica*, dans le goût des aphorismes d'Hippocrate. Ce volume peu considérable eût suffi, par son mérite, pour immortaliser son auteur. Il avait adopté pour emblème une chandelle allumée, avec cette devise : *Aliis inserviendo consumor*. Louis Wolzogen a célébré la mémoire de Tulp par une oraison funèbre. Parmi ses portraits, il faut distinguer un tableau de Rembrandt, conservé au *Theatrum anatomicum* de la ville d'Amsterdam. Il y est représenté donnant une leçon d'anatomie et entouré de sept personnages notables de son temps; M. de Frey l'a gravé à l'eau-forte en 1798. M—ON.

TUNELD (ÉRIC), géographe et historien suédois, mourut vers la fin du 18ᵉ siècle. Sa *Géographie de la Suède* est un ouvrage qui a été longtemps classique dans le pays. Elle a eu plusieurs éditions, dont la 6ᵉ, en 3 volumes, a été revue et augmentée considérablement par J. Biaerkegrin, bibliothécaire du roi. L'ouvrage de Tuneld est encore utile à consulter. Tuneld est aussi auteur d'une *Histoire d'Engelbrecht Engelbrechtson*, administrateur de Suède au 15ᵉ siècle, et l'un des hommes les plus remarquables de ce pays (*voy.* ENGELBRECHT). C—AU.

TUNSTALL (JAMES), critique anglais, né vers 1710, étudia dans l'université de Cambridge, au collége St-Jean, dont il devint un des associés et des instituteurs. En 1741, il fut élu orateur public de cette université : il était dès 1739 recteur de Sturme, dans le comté d'Essex. L'archevêque de Canterbury Potter l'admit au nombre de ses chapelains et lui donna un rectorat, dont le revenu se trouva insuffisant pour faire subsister sa famille. Rongé de soucis domestiques, il mourut, en 1772, laissant sa veuve et deux filles dans l'indigence. La douceur et la modestie relevaient encore en lui le mérite du savoir et du talent. Aussi, peu de temps après qu'il eut quitté le palais archiépiscopal de Lambeth, on disait que « plus d'un était entré humble dans ce palais à titre de chapelain, mais que jamais aucun n'en était sorti de même, excepté le docteur Tunstall ». L'ouvrage par lequel il commença par se faire connaître fut une attaque contre l'authenticité des lettres entre Cicéron et Brutus, dont Middleton avait fait un grand usage en composant la vie de l'orateur romain; il a pour titre : *Epistola ad virum eruditum Conyers Middleton, Vitæ M. T. Ciceronis scriptorem*, Cambridge, 1741, in-8°. L'auteur attaqué, qui eût préféré, dit-on, voir mettre en doute l'authenticité des quatre Evangiles, essaya de réfuter l'opinion de Tunstall, dans la préface d'une édition des lettres de Cicéron et de Brutus. Celui-ci répliqua, en 1744, par des *Observations sur le recueil des épîtres entre Cicéron et Brutus*, où l'on signale différents indices de supposition dans ces lettres avec le véritable exposé de plusieurs particularités importantes de la vie et des écrits de Cicéron. Il suffit à l'éloge de ce livre de dire que le savant critique Markland était convaincu qu'on ne pourrait jamais y répondre. On a de Tunstall quelques autres écrits : *Justification du droit qu'a l'Etat de prohiber les mariages clandestins sous peine de nullité absolue*, particulièrement les mariages des mineurs faits sans le consentement de leurs parents et tuteurs, 1755, in-8°; *le Mariage dans l'état de société*, avec des considérations sur le gouvernement, etc., 1755, in-8°; *Academica :* la première partie contient des discours sur la certitude, la distinction et la connexion de la religion naturelle et révélée, 1759, in-8°. Il ne vécut pas assez pour en publier la suite; mais on suppose qu'elle fait partie de ses *Leçons sur la religion naturelle et révélée*, lues dans la chapelle du collége St-Jean de Cambridge, et qui ont été imprimées in-4°, par les soins de

(1) C'est par erreur que Van Loon place la mort de Tulp en 1679.

Bosworth, trésorier de Salisbury, et son beau-frère. Parmi les manuscrits du docteur Birch, déposés au Muséum britannique, on trouve une collection des lettres écrites par Tunstall au comte d'Oxford, de 1738 à 1739, sur les *Lettres athéiques* (*atheistical*), de Duckel, etc. L.

TUNSTALL (CUTHBERT). *Voyez* TONSTALL.

TUPAC-AYMARU ou TUPAMARU (JOSEPH-CASIMIR-BONIFACE), cacique péruvien, né en 1743, dans le district de Tintaï, qui fait partie de la vice-royauté de Lima, descendait de la famille royale des Incas, que les Espagnols avaient privés du trône du Pérou depuis plus de deux siècles (*voy.* ATAHUALPA et PIZARRE). Élevé dans la religion catholique, il avait fait ses études au collége de Cusco; mais ni l'instruction qu'il y avait reçue, ni la morale du christianisme n'avaient pu éteindre sa haine et ses désirs de vengeance contre les tyrans de son pays, bourreaux de ses aïeux. Dès qu'une occasion de manifester ses sentiments se présenta, il la saisit avec ardeur. Don Antonio Arriaga, corrégidor de Tintaï, ayant fait arrêter un curé qu'il avait averti en vain de renoncer à sa vie scandaleuse, fut excommunié par l'évêque de Cusco; mais le métropolitain de Lima leva l'excommunication. Deux partis se formèrent alors; et ce fut dans ces circonstances que les tentatives du ministère espagnol pour établir au Pérou le monopole du tabac achevèrent d'exaspérer les esprits. Une sédition éclata dans la ville d'Arequipa. Les mutins détruisirent la douane et pillèrent la maison du directeur. Le corrégidor Arriaga se disposait, suivant les ordres de la cour, à dresser le rôle des habitants de son district, lorsque le premier cacique, Tupac-Aymaru, l'ayant invité à dîner, le fit saisir et conduire en prison, ordonna d'instruire son procès, le força de signer des circulaires qui mandaient à tous les caciques de la province de se rendre à Tintaï, pour y assister à une exécution commandée par le roi. Le 4 novembre 1780, jour de la fête de Charles III, le malheureux corrégidor, après avoir entendu sa sentence et reçu les secours de la religion, fut conduit au supplice à travers une foule immense, par un détachement d'Indiens, à la tête desquels marchait Tupac, monté sur un cheval blanc et suivi des autres caciques. Un mulâtre, esclave d'Arriaga, fut chargé de pendre son maître ; et comme il s'en acquitta mal, la corde cassa, et ils tombèrent ensemble. Le barbare Tupac, sourd à toutes les représentations, à toutes les prières, fit recommencer l'exécution; et après avoir laissé le cadavre exposé pendant trois jours entiers, il lui rendit les honneurs funèbres. Au premier bruit de cet attentat, le corrégidor de Cusco envoya 1,300 hommes pour arrêter le cacique rebelle; mais celui-ci avait rassemblé des troupes. Il surprit les Espagnols endormis dans un village indien qui leur avait paru abandonné, y égorgea les uns et brûla les autres dans l'église. Enflé de ce succès, il prit le titre d'inca, arbora l'étendard de ses ancêtres, ordonna aux caciques des provinces de se saisir des corrégidors, de lever des troupes; et il se vit bientôt à la tête de 25,000 hommes armés et disciplinés. Il porta ses premiers ravages dans la province d'Azangaro, où la lettre qu'il avait envoyée à son cousin, remise par ce cacique fidèle au corrégidor, avait valu au messager d'être pendu. Tupac se vengea en mettant le pays à feu et à sang. Cependant l'évêque de Cusco, les corrégidors de cette province, de Gampa, de Montevideo, et jusqu'au vice-roi de Buénos-Ayres, firent des levées considérables pour opposer une prompte et vigoureuse résistance aux progrès de la révolte. On ignore les détails des affaires qui durent avoir lieu entre les deux partis, le gouvernement espagnol n'ayant rien publié d'officiel sur des événements que sa politique mystérieuse voulait tenir secrets. On sait seulement que Tupac-Aymaru, faisant la guerre en barbare, commit tant de dévastations et exerça tant de cruautés dans le Pérou, sans distinction d'amis ou d'ennemis, qu'un grand nombre de naturels se joignirent aux Espagnols et marchèrent contre lui. Il fut pris et écartelé vers le milieu de l'année 1781, et plusieurs de ses complices furent exécutés dans diverses provinces du Pérou. Tupac, avec des talents, du courage, une illustre naissance et une fortune considérable, aurait pu opérer une grande révolution dans l'Amérique méridionale, s'il eût été moins aveugle dans sa haine et plus modéré dans sa vengeance. — *Diégo* TUPAC-AYMARU, contenu d'abord par la terreur qu'avait inspirée le supplice de son frère et de ses partisans, se cacha, et la révolte parut quelque temps assoupie ; mais elle recommença en 1782. Diégo se déclara alors le successeur et le vengeur de son frère. Quoiqu'il passât pour être plus fier et plus audacieux, il se contenta d'abord de faire massacrer tous les Espagnols qui tombaient entre ses mains et d'exciter à la révolte toutes les peuplades indiennes du Pérou. Bientôt il parut en armes, et s'étant joint à un autre cacique, son neveu, nommé Cutari, ils commirent d'horribles dévastations. Après avoir exterminé les blancs dans plusieurs provinces riches en mines d'or, ces deux chefs vinrent bloquer la ville de la Paz, où la disette fit monter les chiens et les chats à trente piastres. La ville était à moitié brûlée et saccagée, et quinze mille habitants y avaient péri, lorsqu'un corps de troupes espagnoles accourut de Lima et força les Indiens de lever le siége. Le gouvernement espagnol, voyant que les mesures de rigueur n'avaient produit qu'un mauvais effet, eut recours à la douceur. On publia une amnistie. Diégo et son neveu vinrent au camp espagnol, à la fin de 1782, et y furent bien accueillis. Ainsi fut apaisée une révolte qui, suivant le voyageur Townsend, avait coûté la vie à plus de deux cent mille hommes. Les mé-

moires que nous avons consultés ne disent pas ce que devint Diégo Tupac ; si sa soumission et son pardon furent sincères. Il est probable qu'il mourut dans les fers. — Son frère, *Jean* TUPAC-AYMARU, dernier rejeton de cette famille des Incas, arrêté en 1783 par ordre du vice-roi du Pérou, et envoyé en Espagne avec tous ses parents, fut enfermé au fort St-Sébastien, à Cadix, et après trente-sept ans de détention, recouvra sa liberté en janvier 1821. A—T.

TUPINIER (le baron), administrateur français, naquit à Cuisery le 18 décembre 1779. A quinze ans il entra, par dispense d'âge, à l'école polytechnique; à dix-sept ans, il fut admis à l'école d'application des ingénieurs constructeurs; enfin, à dix-neuf ans il prit rang parmi les officiers du génie maritime. Trois ans plus tard, il s'embarqua sur le vaisseau *l'Inflexible* comme ingénieur de l'escadre qui portait à St-Domingue l'armée du général Leclerc. La campagne terminée et Tupinier ayant repris son service à terre, il changea de département et vint à Toulon, où il prit part à la construction de la flottille célèbre menée à fin en une année et destinée à combattre les forces navales de l'Angleterre. Plus tard, Tupinier fut envoyé à Gênes, où les vaisseaux français s'élevaient « par enchantement », suivant l'expression d'un écrivain spécial (M. Charles Dupin). De là il fut chargé par l'empereur de diriger les grands travaux de l'arsenal de Venise. Il consacra vingt ans à la régénération de la marine vénitienne. « Dès la campagne de 1796, dit encore M. Charles « Dupin (*Eloge de Tupinier*, prononcé le 3 décembre 1850), le vainqueur de Rivoli, d'Arcole « et de Lodi avait pénétré les mystères de cet « arsenal si fameux, inaccessible jusqu'alors aux « regards de l'étranger ; cet arsenal où la flotte « de haut bord était rangée à terre sous des « abris qui la cachaient à tous les yeux et la pré- « servaient des injures de l'atmosphère. » Ces vaisseaux, petits et de formes antiques, détruits à la paix de Campo-Formio, furent bientôt remplacés par d'autres plus grands et plus parfaits. Mais ces vaisseaux mis à flot trouvaient entre eux et la haute mer un barrage naturel, grossi par les eaux descendues des Alpes et par les répulsions de la mer et des vents au fond du golfe Adriatique. Cette difficulté, jugée insurmontable, fut vaincue par Tupinier au moyen des supports flottants, dits chameaux, qu'il fit construire, après les avoir calculés avec précision. Cependant il fut rappelé à Paris pour le service forestier, et bientôt après le vicomte Jurien, directeur des ports et arsenaux de France, lui en confia la sous-direction ; enfin, retiré lui-même du service, il le demanda pour son successeur, et pendant vingt ans, Tupinier dirigea les ports et arsenaux de la France, et à ce titre, il eut dans son département tous les travaux de constructions hydrauliques et navales, les constructions de l'artillerie, l'approvisionnement complet du matériel, les hôpitaux et les chiourmes à terre, les opérations navales et les expéditions scientifiques. C'est encore à lui que, sous le ministère Portal, on dut les plans des travaux successifs proposés pour la conservation du matériel à la mer et pour le développement graduel des constructions à terre. C'est Tupinier qui fit décider qu'à l'exemple de Venise, on achèverait presque en entier les vaisseaux laissés à terre, abrités sous des toits conservateurs. Enfin il fit entreprendre, pour suppléer à l'exiguïté de l'arsenal de Toulon, l'arsenal supplémentaire oriental (le Mourillon), où se peuvent conserver à la fois dix vaisseaux et plusieurs frégates. Cette conception première devait avoir pour couronnement l'annexe occidentale (le Castigneau), destinée aux établissements nécessaires au service de la marine à vapeur. Tupinier fit exécuter aussi dans les ports de l'Océan de grands travaux hydrauliques. A Lorient s'élevèrent des ateliers où se virent pour la première fois les perfectionnements mécaniques imaginés en Angleterre. Les ports français n'avaient qu'en petit nombre les formes de construction nécessaires à la fonte et à la refonte des vaisseaux : le directeur des ports et des arsenaux fit construire la forme de Toulon, latérale à celle de Groignard. Il fit sauter en partie le rocher qui resserre le port de Brest, pour y établir des bassins de premier ordre et des ateliers. De même que Brest, Rochefort et Lorient durent à Tupinier la construction d'importants travaux hydrauliques. Plus grande était la difficulté à Cherbourg. « Dans une tempête extraor- « dinaire, raconte M. Ch. Dupin, la mer avait em- « porté les casernes, les batteries et les défenses « établies sur la jetée qui couvre ce port. » Se tiendrait-on pour battu et céderait-on à la mer ? telle était la question. Tupinier opinait pour la négative : de là une nouvelle entreprise. On ne regarda plus la digue primitive que comme un sol préparatoire sur lequel on allait, non plus entasser à pierres perdues une digue supérieure, mais bâtir en pierres de taille en granit, par masses monumentales et dans une lieue de longueur, un rempart plus fort que la mer. Cette construction, la plus grande qui eût été entreprise, fut réalisée. Non moins grandioses furent les travaux poursuivis pour la création de l'arsenal de Cherbourg. Au reproche de dépense excessive qu'auraient entraînée ces travaux, une commission législative spéciale a répondu par la constatation qu'il n'y avait pas d'économie praticable en cette matière qui pût être prise en considération. Tupinier ne perdait pas de vue un autre point important, à savoir les innovations et les perfectionnements que réclamait l'armée navale elle-même. Les vaisseaux de guerre, surchargés de plus en plus par les augmentations de bouches à feu, de munitions et d'installations nouvelles, étaient immergés à l'excès : tout en respectant les formes mêmes et les proportions

des vaisseaux *Sané*, Tupinier fit agrandir leurs dimensions principales. En même temps, il fit encore admettre, pour l'artillerie des vaisseaux et des frégates, l'idée d'un calibre unique, avec des proportions dans les longueurs des bouches, raccourcies suivant la hauteur progressive des batteries. Il aida M. Ch. Dupin à substituer dans la marine les câbles de fer aux câbles de chanvre et les caisses en fer aux tonneaux en bois où s'altéraient l'eau et le vin des équipages. La marine à vapeur excita également la sollicitude de Tupinier. Il fit étudier par M. Moustier la marine des Etats-Unis, confia à la marine militaire une portion notable des constructions à vapeur, fit établir dans l'île d'Indret, aux lieux mêmes où Wilkinson avait placé ses fonderies, des ateliers de construction à vapeur. Il en est sorti en effet depuis des mécanismes de quatre cents, de cinq cents, de six cents chevaux, et d'une perfection égale à celle des meilleurs ateliers anglais et américains. Toutefois Tupinier n'oubliait pas l'industrie particulière : il lui assura en effet une juste part dans la confection des mécanismes à vapeur. Ainsi fit-il en dirigeant les constructions commandées pour les paquebots transatlantiques, « moyen détourné, selon M. Dupin, de donner à « la marine militaire une escadre à vapeur pou- « vant porter 15,000 hommes de débarquement « avec l'artillerie ». Et le savant panégyriste de Tupinier ajoute que, « si nos plus célèbres con- « structeurs de Paris, du Creuzot, du Havre sont « munis aujourd'hui du grand et parfait outil- « lage nécessaire à des travaux de ce genre, ils « le doivent aux travaux répartis entre eux » par la marine militaire. Celle-ci, grâce à Tupinier, répondit à l'attente qu'on avait d'elle en diverses occasions mémorables : alors qu'il fallut préparer les expéditions d'Espagne (1824), du Levant et de Navarin (1826-1827), de la Morée et d'Alger (1829 et 1830). Lors de cette dernière, en particulier, l'amiral Duperré put disposer en quelques mois de 400 bâtiments de guerre et de transport. C'est avec la même intelligence supérieure que Tupinier prépara l'expédition de St-Juan d'Ulloa et celle de Mogador et de Tanger. Après cinquante années de ce travail opiniâtre, Tupinier fut atteint d'une indisposition qui ne lui permit plus qu'un travail ordinaire. Il faisait partie du conseil d'Etat, du conseil d'amirauté. Il représenta successivement à la chambre des députés la Charente et le Finistère. Tupinier fut pendant un court intervalle titulaire du ministère de la marine, au temps de ce que, sans trop de modestie, on appelait le petit ministère, parce que sans doute il ne se composait que de gens laborieux, uniquement occupés des affaires. Cinquante ans de direction pour près d'un milliard de travaux n'enrichirent point Tupinier, sauf ce remarquable accroissement de bien-être que, lors de son admission à la retraite, il eut à monter d'un premier à un second étage. Ce n'est guère ainsi que se passent les choses dans d'autres existences administratives. Tupinier mourut le 2 décembre 1850. On a du baron Tupinier : 1° trois lettres sur la rentrée des vaisseaux, dans les *Annales maritimes et coloniales*, sous le pseudonyme de *Pontophile*, 1819 et 1820; 2° *Observations sur les dimensions des vaisseaux et des frégates dans la marine française*, Paris, 1822, grand in-8°; 3° *Considérations sur la marine et sur son budget*, Paris, 1841, in-8°. R—LD.

TUPPO (FRANÇOIS), jurisconsulte napolitain, né vers l'année 1445, étudia le droit et fut reçu docteur à l'université de Naples. Il occupait une place à la chancellerie du roi (*voy.* FERDINAND Ier) lorsque Sixte Riessinger alla, en 1471, fonder dans cette ville le premier établissement typographique. Le jeune avocat entra en relation avec cet imprimeur, dont il devint bientôt l'ami et l'associé. Ayant à sa disposition un grand nombre d'ouvrages inédits, il ne songea plus qu'à les publier. Malheureusement ces manuscrits étaient tels qu'un homme de loi devait en avoir : des commentaires sur le code, des gloses sur le droit coutumier, tous ces lourds et inutiles travaux qui composaient le fond de l'ancienne jurisprudence. Tuppo y attachait un grand prix comme avocat, et il ne les dédaignait pas comme éditeur. Une classe nombreuse de lecteurs était intéressée à connaître les opinions de Luc de Penna, de Barthélemy de Capoue, d'André d'Isernia, de *Napodano*, de ces intarissables écrivains, jadis si célèbres et maintenant complétement oubliés. Après le départ de Riessinger, en 1479, Tuppo resta seul à la tête de l'imprimerie, qui ne produisit plus rien de marquant, si ce n'est une traduction d'Esope, exécutée par le même Tuppo et publiée en 1485, quelques années après celle de Zucco (*voy.* ce nom). Le traducteur napolitain enrichit son recueil d'allégories, d'analogies et d'exemples, tirés de l'histoire contemporaine (1). Il y joignit aussi la vie du fabuliste, traduite de celle de Planude et non pas écrite par lui-même, comme l'a supposé Giustiniani (2). On ne saurait indiquer avec précision la date de la mort de Tuppo : il a dû cesser de vivre vers la fin du 15e siècle. C'est aussi une erreur de Giustiniani (3) de croire que cet écrivain ait eu beaucoup de part à la publication des œuvres de Bartole, Lyon, 1518, 10 vol. in-fol. (4). Tuppo ne surveilla que l'édition des commentaires de ce jurisconsulte sur le code de Justinien, Naples, 1471, 2 part. in-fol. On a de

(1) Chaque fable est accompagnée d'un récit ordinairement emprunté aux Annales de l'Italie. Le volume, orné de gravures sur bois qui ne sont point sans mérite, est recherché des bibliophiles; en 1847, un bel exemplaire a été payé quatre cent quatre-vingts francs à la vente Libri.

(2) *Saggio sulla tipografia del regno di Napoli*, Naples, in-4°, p. 70.

(3) *Memorie storiche degli scrittori legali del regno di Napoli*, t. 3, p. 220.

(4) Cette édition n'existe pas. Le premier recueil des *Œuvres* de Bartole fut donné en 1538, par Arelatan, à Lyon, chez Jean Crepin, surnommé *du Quarre*.

lui : *Favole di Esopo,* Naples, 1485; Aquila, 1493, in-fol.; Venise, 1492 et 1495, in-4°; ibid., 1533, in-8°. Les quatre premières éditions sont très-rares. Ce volume contient soixante-six apologues, traduits en mauvaise prose italienne, précédés de la vie d'Esope, en latin et en italien, le tout orné de quatre-vingt-sept gravures en bois. Agelati (*Biblioteca de' volgarizzatori*, t. 5, p. 483) a rapporté, d'après la *Biblioth. Colbertine,* une édition de Naples, de 1482, qui n'a jamais existé. Giustiniani (*loc. cit.*, p. 71), qui reproche à Chioccarelli d'avoir fait sortir ce livre des presses de Riessinger, l'avait affirmé lui-même dans l'ouvrage que nous venons de citer, p. 220. A—G—S.

TURA (CÔME), appelé aussi par Vasari *Cosmè,* peintre, né à Ferrare en 1406, fut élève du Squarcione. Borso d'Este, seigneur de Ferrare, l'attacha à sa cour en qualité de peintre, et Tito Strozzi, son contemporain, a célébré plusieurs fois son talent dans ses vers. Son style est sec et sans élévation; mais il faut attribuer ces défauts à son siècle, où l'on était encore éloigné de la véritable morbidesse et du véritable grandiose. Les figures sont drapées sur le faire de Mantègne; les muscles sont très-prononcés, les lignes de l'architecture tirées avec la plus scrupuleuse exactitude, et les bas-reliefs, ainsi que tous les autres ornements, sont exécutés avec un soin qui va jusqu'à la minutie et une vérité poussée aussi loin que possible. Ces qualités se font surtout remarquer dans les miniatures dont il a orné les livres de plain-chant de l'église du Dôme et des chartreux de Ferrare, et que l'on fait voir aux étrangers comme des objets extrêmement rares et précieux. Il conserve le même caractère dans sa peinture à l'huile, comme le prouvent le tableau de la *Crèche,* que l'on voit dans la sacristie de la cathédrale; les *Actes de la vie de St-Eustache*, dans le couvent de St-Guillaume, et la *Vierge entourée de saints*, qui décore l'église de St-Jean. Ses figures de grande dimension sont moins estimées. Cependant on fait un grand éloge des fresques qu'il a exécutées dans le palais de Schivanoja, par ordre de son protecteur Borso d'Este. La composition, qui remplit une vaste salle, est distribuée en douze compartiments, et l'on peut l'appeler un petit poëme, dont Borso est le héros. Dans chacun des tableaux est représenté un des mois de l'année, désigné scientifiquement par des signes astronomiques et par une figure de divinité. Borso reparaît ensuite chaque mois, dans l'exercice auquel ce prince était accoutumé de se livrer pendant ce mois, tels que justice, chasse, spectacles. Chaque sujet est rempli de variété et de poésie, et les mêmes qualités se font distinguer dans l'exécution. Cet habile artiste mourut en 1469. P—S.

TURAMINI (ALEXANDRE), jurisconsulte, né à Sienne, vers l'année 1538, apprit le droit à l'école de son compatriote Jérôme Benvolenti et fréquenta quelque temps le barreau. En 1585, il fut appelé à Rome pour y occuper une chaire de jurisprudence. Sa santé ne lui permit pas de s'y établir : confirmé professeur à Sienne, il y partagea son temps entre l'enseignement et la composition de ses ouvrages. Sa réputation ne fit qu'augmenter : le grand-duc Ferdinand Ier le fit venir à Florence pour le charger des fonctions d'*uditore della rota fiorentina.* C'est le premier Siennois qu'on voyait parvenir à cet emploi. Turamini n'y resta pas longtemps : il aima mieux former des magistrats que de l'être lui même. Il revint à Sienne, où il reçut, en 1594, l'offre de la première chaire de droit à l'université de Naples. Il y chercha quelques distractions dans les travaux littéraires : il composa des poésies, donna quelques pièces au théâtre et prononça plusieurs discours à l'académie des *Inforcati*, dont il avait été un des fondateurs. Sa santé, s'affaiblissant de plus en plus loin de sa patrie, l'obligea de quitter Naples. En passant par Rome, il accepta la proposition que Clément VIII lui fit d'une chaire à l'université de Ferrare : il ouvrit une espèce de cercle pour y exercer les jeunes avocats aux assauts de la tribune et se livra à la composition de divers écrits, entre autres d'un traité sur le *change*, qui, s'il était achevé, lui donnerait une place parmi les économistes italiens. Son plus grand travail est un commentaire sur un livre du Digeste (*De legibus*), et dans lequel, au travers des distinctions scolastiques, on remarque des idées saines et judicieuses sur l'origine et l'application des lois. Il avait cru d'abord, comme il l'avoue lui-même, que le meilleur magistrat était celui qui citait le plus d'autorités sur un cas particulier; mais il demeura convaincu qu'on ne mérite le nom de jurisconsulte que lorsqu'on sait tirer de plusieurs lois particulières un principe général. Dans ce même traité, on trouve le germe de l'ouvrage de Grotius sur le droit de la guerre : ce grand publiciste, qui n'ignorait pas les écrits d'un autre Italien (Albéric Gentili), aurait bien pu avoir connaissance de ceux de Turamini. Bargagli (*Veglie Sanesi*, p. 76) a donné ce nom à un de ses dialogues (*il Turamino*), dans lequel un des interlocuteurs est *Virginius* et non pas Alexandre Turamini, comme on l'a supposé. Ce dernier a été oublié par Tiraboschi. Ses ouvrages ont été réimprimés à Sienne, 1769, in-fol., et à Leipsick, 1772, in-fol., d'après les manuscrits autographes et par les soins de l'abbé Mehus, qui y a joint une notice sur l'auteur. Ce recueil, qui ne se compose que des traités de droit, devait être suivi d'un second volume, contenant les essais littéraires qu'on n'a pas rassemblés. Nous citerons entre autres : 1° *Sileno, favola boschereccia,* Naples, 1599, in-8°; 2° *Orazione in morte di Filippo II, re di Spagna,* ibid., 1599, in-4°. Voyez Borsieri, *Discorsi sulla vita e gli scritti di Alessandro Turamini*, Milan, 1818, in-8°. A—G—S.

TURBILLY (LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON,

marquis DE), agriculteur et militaire, était né en 1717, d'une famille distinguée d'Anjou. La mort de son père l'ayant laissé, en 1737, maître de terres considérables, il y entreprit dès lors de grandes améliorations et y commença des défrichements. La guerre de 1741 le rappela à son régiment; « il quittait tour à tour, dit Musset-« Pathay, les armes pour reprendre la charrue « et la charrue pour les armes. » Pendant son absence, il confia ses affaires à un domestique intelligent. Rentré dans ses foyers à la paix, il reprit ses défrichements; quelques années après, il imagina de distribuer deux prix pour le plus beau blé et le plus beau seigle récoltés dans le canton. Ces prix consistaient en une somme d'argent et une médaille. C'est le premier encouragement de ce genre donné en France. C'est encore à Turbilly que l'on doit l'idée de l'établissement de sociétés d'agriculture. La fondation de ces utiles sociétés est postérieure à l'écrit de Turbilly qui les demande. Une autre idée généreuse qu'il eut fut de détruire la mendicité, et il y parvint dans ses terres. C'est encore le premier essai de ce genre fait en France. Doué d'une grande constance dans ses projets, cet auteur l'était aussi malheureusement d'une trop vive imagination. Il trouva dans ses propriétés une terre propre à la porcelaine, et il en établit une manufacture; il forma ensuite une fabrique de savon. De si grandes entreprises demandaient des capitaux immenses. Ceux de Turbilly, malgré sa surveillance, étaient quelquefois dilapidés. Toutes ses opérations ne réussissaient pas dès la première année. Quelques procès achevèrent sa ruine. Cependant ses créanciers, tout en saisissant son bien, lui en laissèrent l'administration jusqu'à sa mort, arrivée en 1776. Il n'avait point d'enfants. La terre de Turbilly fut vendue par les créanciers, et en changeant de mains, elle dépérit. L'utile gentilhomme fut bientôt oublié, et lorsque Young vint en France, en 1787, ce ne fut qu'après beaucoup de peines qu'il obtint l'indication précise des lieux qu'il avait habités et défrichés. L'agriculteur anglais trouva des restes plutôt que des traces des améliorations faites pendant près de quarante ans, et il en a rendu un compte intéressant au tome 1er de ses *Voyages* (*voy.* A. YOUNG). Turbilly avait attiré sur lui l'attention des agriculteurs par son *Mémoire sur les défrichements*, 1760, in-12. La première partie contient la pratique du défrichement en général; dans la seconde, l'auteur donne l'historique de ceux qu'il a faits et les moyens pour engager les propriétaires et fermiers à défricher les terres incultes. C'est donc la première partie seulement qui a été réimprimée sous le titre de *Pratique des défrichements*, 2e édition, revue et corrigée, 1760, in-12, dont l'existence a été niée, mais dont l'auteur de cet article possédait un exemplaire. Une 4e édition de la *Pratique*, publiée en 1811, in-8°, est divisée en chapitres et sommaires et augmentée (sur la deuxième) de quelques articles qui se trouvent sans doute dans la troisième. Ce qui n'est que dans la quatrième, ce sont quelques notes extraites des Mémoires de la société de Berne, où l'on avait réimprimé l'ouvrage de Turbilly. C'est peut-être, au reste, la réimpression dans les Mémoires de Berne que les éditeurs de 1811 ont comptée pour troisième. Voltaire a immortalisé Turbilly par un vers de son *Epître à madame Denis sur l'agriculture* :

Turbilly dans l'Anjou t'imite et t'applaudit.

Cependant Voltaire n'est ni nommé ni désigné dans le *Mémoire sur les défrichements*. A. B—T.

TURCHI (ALEXANDRE), peintre, naquit à Vérone, en 1582, d'un pauvre aveugle que, dans son enfance, il conduisait dans les rues en mendiant, ce qui lui fit donner le surnom de l'*Orbetto* (petit aveugle). Cependant le Passeri prétend que ce nom lui vient de ce qu'il louchait, et en effet ce défaut s'aperçoit à son œil gauche dans le portrait de ce peintre que possède la famille Vianelli de Vérone. Quoi qu'il en soit, le Brusasorci, frappé des rares dispositions que le jeune Turchi montrait pour la peinture, le prit chez lui, lui prodigua ses soins et en fit, au bout de quelques années, un émule plutôt qu'un élève. Alors il quitta Vérone et se rendit à Venise, où il entra dans l'école de Charles Caliari. De là il vint à Rome, où il se forma un style qui lui appartient et qui se fait particulièrement remarquer par la grâce et la noblesse, quoique cependant il ne soit pas dépourvu de vigueur. Turchi s'établit à Rome, où, en concurrence avec les élèves des Carrache, François Sacchi et Pierre de Cortone, il peignit dans l'église de la Conception : il exécuta quelques autres tableaux dans la même ville; mais celle qui renferme le plus de ses ouvrages publics et particuliers, c'est, sans contredit, la ville de Vérone. La seule famille du marquis Gerardini, qui le protégeait et qui le maintint à Rome, en possède un assez grand nombre pour pouvoir en enrichir plusieurs cabinets. C'est là que l'on peut voir ses progrès et comment il passa de l'incorrect au correct et d'un style un peu pauvre à un style riche et orné. Quelques auteurs n'ont pas craint de le mettre en parallèle avec Annibal Carrache; mais cet excès de louange, qui se conçoit parmi des contemporains, serait ridicule aujourd'hui, et le temps en a fait justice en remettant ces deux artistes à leur place. Annibal est au premier rang des plus grands peintres de tous les siècles et de toutes les contrées, et lorsque le Turchi a tenté de s'élever à la hauteur de son dessin, comme dans le *Sisara* du palais Colonna et dans quelques autres compositions, il n'a pas toujours réussi. En général, ses nus, partie dans laquelle Annibal a presque atteint les Grecs antiques, sont loin d'avoir le mérite de ses figures drapées. Du reste, cet

artiste a des qualités attrayantes qui font qu'il plaît, quel que soit le sujet qu'il traite. On dirait qu'il cherchait à faire un mélange de différentes écoles; mais il y ajoutait un je ne sais quoi d'original dans la manière d'ennoblir les portraits qu'il introduisait dans ses compositions, et auxquels il savait donner le coloris le plus brillant et la plus grande morbidesse. C'est surtout dans la distribution des couleurs qu'il se montre supérieur. Il avait adopté une teinte d'un rouge doré qui égaye sa toile et qui est un des signes auxquels on le reconnaît. On dit qu'il apportait un soin extrême au choix de ses couleurs, et qu'il possédait le secret de leur conserver ce brillant et cette fraîcheur que la postérité lui envie. Il les préparait et les nettoyait lui-même et consultait les chimistes. Il a peint, dans l'église de St-Etienne de Vérone, le *Supplice des quarante martyrs*. Cet ouvrage tient beaucoup, par l'empâtement du coloris et la science des raccourcis, de l'école lombarde; par le dessin et l'expression, de l'école romaine; et par l'éclat, de l'école vénitienne. C'est un des plus étudiés, des plus finis, des plus brillants qu'il ait faits. Le choix des têtes rappelle le Guide. Il a su en distribuer la composition avec tant d'art que l'on voit sans peine sur les derniers plans tous les développements de son sujet, qui semble remplir un champ d'une immense étendue. Les figures y sont variées et dégradées d'une manière admirable. Cependant il n'est pas de ces artistes qui multiplient inutilement les acteurs pour encombrer leurs compositions historiques de figures. La *Mère de douleur*, qu'il a peinte dans l'église de la Miséricorde à Vérone, n'a que trois personnages, le Christ mort, la Vierge et Nicodème; mais le dessin, la composition, l'agencement, le coloris, tout en est si parfait que ce tableau est regardé comme son chef-d'œuvre et comme un des plus beaux qui se trouvent à Vérone. L'*Epiphanie*, que l'on voit dans la collection du marquis de Gerardini et dont l'ébauche se trouve à Bologne, n'abonde pas non plus en figures; mais il a déployé une telle magnificence dans les vêtements des mages qu'il rappelle les belles productions des Titien et des Bassan. On cite encore comme deux beaux ouvrages la *Fuite en Egypte*, que l'on voit à Rome, dans l'église de St-Romuald, et le *St-Félix capucin*, qu'il peignit à la Conception, pour la famille Barberini, qui avait employé les plus habiles artistes pour orner cette église. Le musée du Louvre possède cinq tableaux de ce maître : 1° le *Déluge;* 2° *Samson endormi livré aux Philistins par Dalila;* 3° la *Femme adultère amenée devant Jésus-Christ;* 4° le *Mariage mystique de Ste-Catherine d'Alexandrie;* 5° la *Mort de Marc-Antoine*. Parmi les élèves sortis de son école, deux surtout se sont fait un nom. L'un est Jean Caschini et l'autre Jean-Baptiste Rossi, surnommé le *Gobbino*. Le Turchi mourut à Rome, en 1650. P—s.

TURCHI (Charles), évêque de Parme, né dans cette ville, le 4 août 1724, fit ses études chez les jésuites et prit, à dix-sept ans, l'habit de St-François chez les capucins. C'est alors qu'il changea son nom de baptême pour celui d'Adéodat, sous lequel il fut longtemps connu. Après les sept années qui, suivant les règles de l'ordre, sont consacrées au noviciat et aux études, il fut reçu docteur en théologie et nommé aussitôt professeur de cette science. Elu deux fois gardien du couvent de Parme, il orna cette maison de tableaux et d'une bibliothèque qu'il bâtit en entier et qu'il remplit de bons livres. Devenu définiteur, puis provincial, il unissait le zèle et la vigilance avec la prudence et la douceur. Ces emplois ne l'empêchaient point de s'appliquer à l'étude, et les faux principes qu'il voyait prévaloir dans quelques écoles excitaient encore sa sollicitude. Il s'adonna surtout à la prédication : Pise, Rome, Gênes, Bologne, Modène, Parme, Plaisance, Lucques et d'autres grandes villes l'entendirent avec intérêt. Turchi prêcha entre autres devant la cour de Naples et celle de Parme, et dans cette dernière résidence, le duc Ferdinand le nomma son prédicateur. Le même prince lui donna une marque signalée de confiance, en le chargeant de l'éducation de ses enfants. Nommé à l'évêché de Parme en 1788, Turchi bâtit une partie de son séminaire, en augmenta les revenus, visita les parties les plus éloignées de son diocèse et se fit un devoir de prêcher souvent. La perte inattendue de l'infant don Ferdinand et celle de don Louis lui-même le pénétrèrent de douleur; il fut pris de la fièvre, et mourut le 25 août 1803. Son oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Scutellari. Andra, littérateur de Turin, composa un court éloge du prélat : c'est le même qui publia une apologie des homélies de l'évêque contre les critiques d'un anonyme; mais on a consulté principalement pour cet article une notice rédigée par Antoine Cerati, ami de l'évêque, et imprimée à la tête des sermons du prélat. La collection des ouvrages de Turchi est assez considérable. On imprima de lui, de son vivant, une traduction italienne des méditations de l'infante Isabelle de Bourbon, archiduchesse d'Autriche; ses homélies, un discours sur le secret politique, prononcé à Lucques, devant les chefs de la république, et trois oraisons funèbres : celle de l'infant don Philippe, celle d'Elisabeth Farnèse, sa mère, et celle de l'impératrice Marie-Thérèse. Turchi avait laissé ses manuscrits à un de ses confrères, le P. Fortuné de Modène, qui avait été son secrétaire, puis son confesseur. Ces manuscrits contenaient un assez grand nombre d'homélies, plus de cent sermons pour la cour, plusieurs panégyriques et un carême entier. Il parut à Parme, après la mort du prélat, une édition magnifique de ses *Œuvres inédites;* elle sortait des presses de Bodoni et formait 3 volumes in-fol. Il y en eut aussi une

édition in-8°, et les mêmes œuvres inédites ont été imprimées à Venise, chez Remondini, et depuis dans d'autres villes d'Italie. Nous signalerons une édition faite à Modène, de 1818 à 1821, et qui est en dix volumes in-8°. La première des homélies de ce recueil devait être prêchée à Parme, le jour de la Pentecôte de 1796; mais l'arrivée des Français empêcha Turchi de prononcer ce discours. On a, en outre, un recueil de mandements, lettres pastorales et homélies épiscopales de Turchi, en quatre volumes. On voit par ce recueil que le prélat était dans l'usage de prêcher aux grandes fêtes. Dans plusieurs de ses discours, il s'élève tantôt contre les maximes de l'incrédulité, tantôt contre l'esprit de troubles et de nouveautés. Il se prononce contre un parti qui cherchait à s'accréditer en Italie, et il fit sa profession de foi à cet égard dans sa première homélie à son troupeau, en 1788. Cette homélie fut imprimée à Livourne, avec une préface et des notes assez malignes. On y supposait que Turchi avait été obligé de faire une rétractation pour être promu à l'épiscopat, et on lui prêtait des opinions qui n'étaient pas les siennes. L'évêque ne crut pas devoir garder le silence sur ces imputations, et on trouve à la suite de son homélie sur St-Bernard une réfutation de l'écrit précédent. Il y déclare qu'il n'a point eu de rétractation à faire et qu'il n'a jamais varié dans ses sentiments. C'est contre ce recueil d'homélies qu'est dirigé un ouvrage italien, en deux volumes in-8°, sous le titre de *Réflexions sur les homélies de Turchi, évêque de Parme*, à Bielle et à Casal, sans date. L'auteur était le P. Victor de Ste-Marie, carme déchaussé du couvent de Parme, qui sortit de son monastère, fut connu sous le nom de Sopranzi et publia plusieurs écrits sur les contestations de l'Eglise. Les réflexions contre Turchi sont pleines d'aigreur et de partialité. L'auteur se déclare pour l'Eglise de Hollande et pour l'Eglise constitutionnelle de France. En revanche, il fait le procès aux jésuites et à la cour de Rome et montre, dans ses jugements, aussi peu de critique que de modération et d'équité. C'est à cet écrit que répondit Andra de Turin. P—c—t.

TURCKHEIM (Jean, baron de), né en 1750, à Strasbourg, d'une famille noble, remplit avant la révolution de hautes fonctions municipales et fut député de cette ville aux états généraux de 1789. Fort opposé aux principes de la révolution, il se retira de l'assemblée aussitôt après les journées des 5 et 6 octobre 1789. Du reste, il ne prit guère la parole que pour les intérêts de la province d'Alsace. Quelque modérées qu'eussent été ses opinions dans cette assemblée, il essuya des persécutions sous le régime de la terreur et fut obligé de se réfugier sur la rive droite du Rhin, où il trouva un asile chez plusieurs princes de l'Empire, dont il avait défendu les intérêts à l'assemblée nationale. Il fut même chargé de les représenter comme ministre plénipotentiaire à la diète de l'Empire, où il représenta aussi le grand-duc de Hesse-Darmstadt. Enfin, il fut envoyé à Rome, au nom des princes protestants d'Allemagne, pour y négocier un concordat avec le saint-siége, ce qui était une affaire difficile et qu'il ne put conclure entièrement. Le grand-duc de Bade lui témoigna néanmoins sa satisfaction particulière pour les efforts qu'il avait faits, et il lui conféra la grande décoration de l'ordre du Lion de Zæringhen. Le baron de Turckheim mourut le 28 janvier 1824, dans sa terre d'Altorf, au grand-duché de Bade, laissant une réputation de savant et habile publiciste. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *De jure legislatorio Merovæorum, Carolingorum, Galliæ regum, circa sacra Argentorati*, etc., 1772, in-4°; 2° *Tablettes généalogiques des illustres ministres des ducs de Zæringhen, margraves et grands-ducs de Bade*, Darmstadt, 1810, in-8°; 3° *Histoire généalogique de la maison souveraine de Hesse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Strasbourg, 1819, 2 vol. in-8°. M—d j.

TURCO (Carlo), littérateur italien sur la vie duquel on manque de renseignements, florissait à Asola, sa patrie, au milieu du 16° siècle. Il avait composé plusieurs ouvrages; mais on n'a publié de lui que deux pièces de théâtre, lesquelles offrent un certain intérêt, parce qu'elles font partie de la collection Aldine et sont d'une assez grande rareté. La première a en outre le mérite d'avoir été représentée devant des Français distingués, en 1550, à Asola, dans la maison même de l'auteur. Suivant Haym, elle parut pour la première fois à Trévise, en 1558, in-8°; mais cette édition est peu connue. Voici le titre de celle qu'a donnée Alde le Jeune : *Agnella, comedia nova recitata in Asola nella venuta de gli illustrissimi signori, il duca di Nemurs, il duca di Beglion, et altri illustrissimi signori Francesi in Vinetia*, 1585, in-8° de 67 ff. non chiffrés et à la fin un blanc. Cette comédie, en cinq actes, en prose, avec prologue, est fort peu décente, dit le rédacteur du catalogue de M. de Soleinne (M. Paul Lacroix). « L'héroïne dont elle porte le « nom est indiquée sur la liste des *interlocutori* « comme étant une *rufiana*, un *fachino* par le « Bergamasque, le docteur Menandro, le pédan« tesque, et Giannucio le Napolitain. » Les deux illustres personnages nommés sur le titre étaient Jacques de Savoie, duc de Nemours, jeune prince âgé de dix-neuf ans, et Robert de la Marck IV, maréchal de Bouillon, formant, avec une suite nombreuse et brillante, l'*ambassade d'obédience* que le roi Henri II envoya au pape Jules III, ambassade chargée en même temps de s'informer comment les choses s'étaient passées dans le conclave qui avait nommé ce pontife, assez mal vu de la France, et quelle conduite y avait tenue le cardinal de Guise. La seconde pièce de Turco est intitulée *Calestri, tragedia nuova; in Vinetia*

(*Aldo*), 1585, in-8° de 52 ff. Sous le n° 822 du catalogue de la bibliothèque de M. l'abbé P. Mazzuchelli, Paris, Silvestre, 1845, in-8°, on annonce une autre édition de *Calestri*, Trévise, 1603, in-8°, contenant aussi la lettre de Paul Manuce, ce qui permet, dit-on, de faire entrer ce volume dans la collection des Alde. Rien ne fait connaître, dit Renouard, si cette tragédie a été représentée. Il paraît que sa composition date de 1560, à en juger par une lettre de Paul Manuce à l'auteur, du 7 mai 1560, imprimée au folio 4, et dans laquelle on dit : *Quella perfettione alla quale miraste voi gia molti anni, et hora vessovi esser giunto....* A chacune des deux pièces de Turco, ajoute le même savant bibliographe, est une préface de Lelio Gavardo, *Asolano*, qui, dans celle d'*Agnella*, dit : « ... *Io, allo cui fede sono raccommandate, dopo la morte dell' autore, molte sue compositioni,* » etc. Voyez *Annales de l'imprimerie des Alde*, édition de 1834, p. 236. B—L—U.

TUREGUA. *Voyez* TAREGUA.

TURENNE (RAYMOND-ROGER, comte DE BEAUFORT et vicomte DE), fils de Guillaume-Roger, de la maison de Canillac en Limousin, était neveu du pape Clément VI et de Grégoire XI. Ce fut vers l'an 1385 qu'il vint en Provence, où il exerça, sous le prétexte d'une injustice, toutes sortes d'horreurs. Tous les historiens de cette province ont parlé de la férocité de ce tyran féodal, qui mit pendant dix ans la Provence à feu et à sang. C'est par l'alliance de la maison Roger avec celle de la Tour d'Oliergues, dite d'Auvergne, que la vicomté de Turenne a passé dans cette dernière maison. Z.

TURENNE (HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte DE), le plus grand capitaine des temps modernes, né à Sedan, le 16 septembre 1611, était le second fils de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (*voy.* BOUILLON), et d'Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. Issu d'une famille toute zélée calviniste, et qui avait pris beaucoup de part aux dissensions du 16e siècle, Turenne semblait destiné à vivre dans les mêmes agitations ; mais le caractère froid et réservé, la supériorité de raison qui le distinguèrent dès l'enfance devaient le garantir de tous les genres d'excès ; et les malheurs des siens furent aussi des leçons qu'il n'oublia jamais. Ses facultés intellectuelles ne se montrèrent pas d'abord fort extraordinaires, et il reçut assez péniblement dans la maison paternelle le peu d'instruction que l'on donnait alors aux jeunes gentilshommes. Il n'avait de goût que pour les récits de guerres et de combats : César et Quinte-Curce étaient ses auteurs de prédilection ; et l'on raconte qu'à l'âge de dix ans il proposa sérieusement un cartel à un vieil officier qui lui disait que l'historien d'Alexandre n'était qu'un faiseur de romans. Cependant sa constitution était si faible, que son père ne le destinait pas à la carrière militaire. Affligé d'une telle résolution et voulant prouver qu'il était capable de supporter les fatigues de la guerre, il passa une nuit d'hiver tout entière sur les remparts de Sedan ; et le lendemain, après l'avoir cherché longtemps, son gouverneur le trouva endormi sur l'affût d'un canon. Turenne avait à peine douze ans lorsqu'il perdit son père. Dès l'année suivante, sa mère, cédant à ses instances, le fit passer en Hollande, où déjà elle avait envoyé son fils aîné, pour qu'il y apprît le métier des armes sous Maurice de Nassau, son oncle. Ce prince reçut avec bonté son jeune neveu, et il consentit à lui servir de guide ; mais il voulut le voir commencer au dernier rang de l'armée, et ce fut comme simple soldat que Turenne fit ses premières armes en 1625, sous les yeux de ce grand capitaine. Il supporta toutes les fatigues et se soumit à toutes les privations ; mais il eut bientôt le malheur de perdre son excellent maître. Le prince Henri, qui prit alors le commandement de l'armée hollandaise, était aussi l'oncle de Turenne, et il n'eut pas pour lui moins d'égards et de bonté. Dès l'année suivante, il lui fit obtenir une compagnie, que le jeune officier commanda aux siéges de Klundert, de Groll, de Bois-le-Duc et dans plusieurs expéditions contre le fameux Spinola. Il montra dans toutes ces occasions beaucoup de zèle à s'instruire, et surtout un courage que, tout en l'admirant, son oncle et son gouverneur furent souvent obligés de retenir. Cet apprentissage de la guerre, que Turenne fit en Hollande, dura cinq ans ; et si pendant cette période il ne fut pas témoin d'événements bien importants, s'il ne vit pas en mouvement de grandes masses de soldats, il vit du moins pratiquer par des hommes très-habiles les meilleurs principes de la stratégie, et surtout il apprit, dans le pays où elle avait reçu le plus de perfection, la science des siéges, alors si utile et d'un usage si fréquent. Mais déjà ce pays ne lui présentait plus rien de nouveau à connaître ; déjà il s'y trouvait à l'étroit et brûlait de paraître sur un plus grand théâtre, lorsque les arrangements que sa mère fit avec le cardinal de Richelieu pour la principauté de Sedan lui fournirent une occasion de se rendre à Paris, où il fut parfaitement accueilli. Nommé, peu de temps après son arrivée, colonel d'un régiment d'infanterie, il alla le commander sous le maréchal de la Force, en Lorraine, et débuta par une action d'éclat qui assura la prise du fort de la Motte et lui valut un brevet de maréchal de camp. Il suivit, en cette qualité, le cardinal de la Valette, qui marchait au secours de Mayence ; mais bientôt le manque de vivres les obligea de retourner sur leurs pas ; et ils firent au travers de la province des Trois-Evêchés une retraite difficile et célèbre. Ne pouvant dans ce désastre se faire remarquer par sa valeur, Turenne fit du moins éclater cette bienfaisance, cette humanité qui le rendirent dans

tous les temps l'idole des soldats. Voyant un homme que la faim et la fatigue avaient fait tomber au pied d'un arbre, où il ne pouvait manquer d'être égorgé par un ennemi impitoyable, il le mit sur son cheval et marcha jusqu'à ce qu'il eût rejoint un de ses chariots, sur lequel il fit monter le malheureux qu'il venait de sauver. Dans cette même retraite, qui dura treize jours, il abandonna sur la route tous ses équipages, afin que ses fourgons n'eussent à transporter que des malades et des blessés. L'année suivante, la Valette et lui prirent leur revanche à Saverne, qu'ils emportèrent par un assaut meurtrier, où Turenne fut blessé si grièvement au bras que l'avis des chirurgiens était de faire l'amputation. Il guérit cependant en peu de jours, sans recourir à cette dure extrémité, et il marcha aussitôt contre un corps ennemi, qu'il battit à Jussey, et qu'il força de repasser le Rhin. Il suivit plus tard le cardinal de la Valette en Flandre, où il concourut à la prise de Landrecies, à celle de Maubeuge, et s'empara du château de Solre. Ce fut dans cette place que les soldats lui ayant amené, comme la plus précieuse portion du butin, une femme d'une rare beauté, il renouvela le trait mémorable de Scipion, en la remettant à son époux. Comme le héros de Rome, il était alors dans toute l'effervescence de la jeunesse, mais pour l'un et pour l'autre, la première passion fut toujours celle de la gloire. La Valette, étant allé prendre à cette époque le commandement de l'armée d'Italie, témoigna le désir d'avoir encore une fois Turenne pour son lieutenant ; mais Richelieu avait promis de l'envoyer au duc de Weimar ; et le vicomte, obligé de conduire à celui-ci un renfort de troupes, concourut à la prise de Brisach. Aussitôt après la mort de Weimar, il se rendit en Piémont, et y vit mourir la Valette, son appui auprès de Richelieu ; mais déjà il ne pouvait plus avoir de meilleure protection que sa valeur et ses exploits. Le duc d'Harcourt, qui vint remplacer la Valette, n'eut rien de mieux à faire que de suivre ses avis et de le charger des opérations les plus importantes. Ainsi ce fut Turenne qui dirigea, près de Quiers, en 1639, cette retraite où avec 2,000 hommes il soutint pendant plusieurs jours les efforts de 9,000 Espagnols ; et ce fut encore lui qui enleva, devant Casal, des lignes que le comte de Praslin avait en vain attaquées à trois reprises. Le succès de toutes ces opérations, qui furent couronnées par la reddition de Turin, ajouta beaucoup à sa réputation ; il fut créé lieutenant général, commanda quelque temps l'armée en l'absence du duc d'Harcourt et fut appelé sur la frontière d'Espagne, où il fit la campagne du Roussillon, en 1642, sous les yeux de Louis XIII. Revenu à Paris avec ce monarque, il y fut très-bien accueilli par Richelieu, qui lui demanda son amitié et lui proposa la main de sa nièce. Le vicomte s'excusa avec politesse sur la différence de religion, et malgré ce refus, malgré les liaisons de son frère, le duc de Bouillon, avec Cinq-Mars et de Thou (*voy.* ces noms), le cardinal lui témoigna toujours beaucoup d'estime. Ce ne fut pas néanmoins sous son ministère que Turenne eut le bâton de maréchal ; il ne l'obtint qu'après la mort du cardinal et celle de Louis XIII, lorsque la reine mère et le nouveau ministre voulurent par cette faveur l'attacher davantage à la cause du jeune roi. Il avait alors trente-deux ans ; et c'était le moment où son frère, mécontent de la cour et brouillé avec Mazarin, comme il l'avait été avec Richelieu, se rendait à Rome pour commander les troupes du pape. Turenne se conduisit dans cette circonstance délicate avec sa prudence accoutumée : il resta l'ami de son frère, s'abstint de toute sollicitation pour son propre compte, jusqu'à ce qu'on eût satisfait aux promesses faites à sa famille, et refusa positivement le titre de duc de Château-Thierry, dans la crainte que cette faveur ne fît tort au duc de Bouillon, à qui l'on avait promis le même duché. D'un autre côté, voulant écarter jusqu'au moindre soupçon, il écrivait à sa sœur, qui avait toute sa confiance : « Je n'aurai avec mon frère ni commerce « de lettres, ni aucune intelligence, tant qu'il « sera hors du royaume et que je serai dans « une charge comme celle-ci ; étant des choses « si chatouilleuses, qu'il ne faut donner nul pré« texte du moindre soupçon. » Malgré ces précautions, Mazarin conçut quelque défiance, et craignant de laisser le nouveau maréchal en Italie, si près d'un frère mécontent, il l'envoya en Allemagne pour y recueillir les débris de l'armée, échappés au désastre de Duttlingen. Ce changement ressemblait beaucoup à une disgrâce ; Turenne n'en parut point offensé, et il ne vit dans les difficultés de son nouvel emploi qu'une occasion d'acquérir plus de gloire. Arrivé en Alsace dans le mois de décembre 1643, il donna tous ses soins à la réorganisation des troupes, leur fit prendre de bons quartiers, pressa le recrutement, et, ne recevant point d'argent, emprunta sur son crédit des sommes considérables ; enfin il fit si bien que dès le mois de mai, le comte de Mercy s'étant approché de Fribourg pour en faire le siége, l'armée française, composée de 10,000 hommes bien armés et bien équipés, fut en état de marcher au secours de cette place. Turenne était près d'attaquer l'armée impériale lorsque le duc d'Enghien vint se réunir à lui avec de nouvelles troupes et prendre le commandement général. C'était la première fois que ces deux grands capitaines se trouvaient sur le même terrain ; tous deux s'y montrèrent tels qu'ils devaient être dans toute leur glorieuse carrière ; le vainqueur de Rocroy, brillant, impétueux et, suivant l'expression de Bossuet, voulant tout emporter de haute lutte ; Turenne, calme, impassible, voyant et calculant tout de

sang-froid, réglant ses mouvements suivant le temps, les hommes et les lieux, en un mot ne donnant rien au hasard. Dans le conseil qui précéda la bataille de Fribourg, il fut d'avis qu'on tournât la position du comte de Mercy, trop forte pour être attaquée de front; mais cet avis ne pouvait convenir à l'impétuosité du jeune prince. Turenne, forcé d'obéir, se chargea de diriger un faible corps sur les derrières de l'ennemi, et d'y opérer une fausse attaque, qu'il aurait bien voulu rendre réelle et décisive, mais dans laquelle il ne put faire que de vaines démonstrations, tandis que le duc d'Enghien répandait des flots de sang en conduisant ses bataillons contre des retranchements inexpugnables. Ces inutiles efforts durèrent deux jours; et ce ne fut qu'au troisième que le prince, reconnaissant enfin son erreur, prit le parti d'attaquer le comte de Mercy par la vallée de Bloterthal qui menait sur ses derrières. Dès que ce général vit les Français se mettre en mouvement dans cette direction, il comprit leur but et commença une retraite à laquelle, dès le premier jour, il eût pu être forcé sans combat. Après cet événement, le duc d'Enghien alla faire le siége de quelques places sur le Rhin, et Turenne entra dans la Franconie, où il se trouva encore en présence de Mercy et des Bavarois, n'ayant à leur opposer que des troupes fatiguées et qui manquaient de tout. La cavalerie était sans fourrage, et il fallut la disperser dans des cantonnements éloignés, pour qu'elle pût y subsister. Le vicomte ne consentit à cette dispersion qu'avec beaucoup de répugnance; et il eut à peine cédé aux prières de ses officiers, qu'il conçut les plus vives inquiétudes, qu'il visita sans cesse ses cantonnements et fit de continuelles découvertes. Le jour même où Mercy s'avança contre lui avec toutes ses forces, il s'était porté jusqu'à trois lieues en avant de Mariendal, et il avait envoyé plus loin encore un de ses officiers. Ce ne fut que par cette vigilance qu'il échappa, dans cette occasion, à une surprise et à une défaite absolue. Prévenu de l'approche de l'ennemi, il eut le temps de réunir la plus grande partie de son armée, et après avoir fait bonne contenance, il exécuta sa retraite avec ordre et surtout avec le calme et le sang-froid qu'il savait conserver dans de pareilles circonstances. C'était le premier échec qu'il éprouvait; et il y fut très-sensible. « Si « après un malheur qui m'est arrivé par com- « passion pour les troupes, écrivait-il à sa sœur, « on se peut consoler en quelque chose, ce se- « rait que les ennemis n'ont profité en rien de « leur victoire. » En effet, après l'échec de Mariendal, Turenne resta sans obstacle en Franconie; et bientôt avec les secours du comte de Kœnigsmarck et ceux de la landgrave de Hesse, il se disposait à marcher contre les Bavarois, lorsqu'il reçut ordre de ne rien entreprendre avant l'arrivée du prince de Condé. Cet ordre était encore évidemment un effet des mauvaises intentions de Mazarin, qui, après lui avoir longtemps refusé des renforts, voulut, lorsqu'il le vit en état de s'en passer, le priver d'une occasion d'effacer sa défaite. Toujours soumis et modeste, Turenne marcha sans se plaindre sous les ordres d'un prince qui devait l'éclipser partout où ils se trouveraient réunis; et, ne voyant que le succès des armes françaises, il concourut de tous ses moyens à l'assurer. A la bataille de Nordlinghen, qui fut encore livrée contre son avis, ce fut lui qui remporta réellement la victoire, avec l'aile gauche qu'il commandait, et qui, après avoir culbuté la droite de l'ennemi, prenant en flanc le reste de son armée, la mit dans une déroute complète, lorsque déjà elle avait repoussé le centre et la droite des Français. Condé le félicita et le remercia sur le champ de bataille, avec autant de franchise que de générosité; et le lendemain, il écrivit à la reine que c'était au vicomte que l'on devait le succès de la journée. Ce prince se rendit ensuite à la cour, laissant le commandement à Turenne, qui obtint encore quelques avantages et s'empara de Trèves, où il rétablit l'électeur, que les ennemis de la France avaient expulsé depuis dix ans. Après cette opération, il se rendit aussi à la cour; et Mazarin lui fit beaucoup d'accueil. Toujours occupé des succès de son armée, même dans le peu de temps qu'il était obligé de s'en éloigner, Turenne profita des bonnes dispositions du cardinal pour faire adopter le plan de jonction avec les Suédois, qu'il méditait depuis longtemps. Les avantages que les Impériaux et les Bavarois avaient su tirer dans les campagnes précédentes de leur position centrale n'avaient pu échapper à son esprit observateur; et il les avait toujours vus réunir leurs forces pour opérer sur un seul point, tandis que les Suédois et les Français n'avaient fait que des attaques successives et séparées. Le seul moyen d'ôter cet avantage aux ennemis était de joindre l'armée française à celle des Suédois. Mazarin parut comprendre assez bien cette idée; mais au moment fixé pour l'exécution il suspendit tout, par suite d'une déception dans laquelle le rusé duc de Bavière venait de le faire tomber. Turenne, qui connaissait la mauvaise foi de ce prince, persista dans son projet. Ne pouvant passer le Rhin au-dessous de Mayence, il traversa l'électorat de Cologne, franchit le fleuve à Wesel, parcourut la Westphalie et joignit dans la Hesse le suédois Wrangel, au moment où ce général, pressé par les forces combinées des Impériaux et des Bavarois, était près de succomber. Dès que les alliés eurent connaissance de l'arrivée de Turenne, ils se retirèrent dans un camp retranché et laissèrent parcourir sans obstacle la Franconie, la Souabe et la Bavière par l'armée gallo-suédoise, qui s'empara de toutes les places, de tous les magasins et força le duc de Bavière à demander la paix. Ainsi, par une

marche aussi hardie que savante et dans laquelle il ne fit pas moins de 150 lieues en quinze jours, Turenne, sans combattre, changea entièrement la face des affaires. Mais le cardinal Mazarin, trompé de nouveau par les protestations du duc de Bavière, ordonna au maréchal de se séparer des Suédois et de revenir en-deçà du Rhin. Cette retraite était à peine terminée, que les Bavarois reprirent les armes et forcèrent Turenne à retourner au secours des Suédois. Cette nouvelle campagne ne fut ni moins prompte ni moins glorieuse que la précédente : la Bavière fut envahie tout entière ; et le vieux duc, fuyant devant le vainqueur, se réfugia dans les Etats autrichiens. Déjà Vienne était menacée lorsque les plénipotentiaires réunis depuis plus de cinq ans à Munster y signèrent enfin la paix (24 octobre 1648). Personne ne douta en Europe que ce fameux traité de Westphalie, si avantageux et si longtemps attendu, ne fût principalement dû aux exploits de Turenne : il en reçut de toutes parts des félicitations ; et pour consacrer le souvenir de sa dernière expédition, on frappa une médaille avec cette légende, qui indiquait à la fois ses victoires et le manque de foi du duc de Bavière : *Victoria fractæ fidei ultrix*. Après vingt-cinq ans de travaux non interrompus, la paix semblait devoir enfin lui laisser quelque loisir ; mais le repos n'était alors ni dans ses goûts ni dans sa destinée ; et il n'était pas non plus dans celle de la France. La guerre extérieure fut à peine terminée que des dissensions intestines vinrent agiter le royaume d'une manière encore plus funeste. La ruine des finances, le pouvoir d'un ministre étranger, et, plus que tout cela, les incertitudes et la faiblesse qui accompagnent la minorité des rois, avaient fait naître dans l'Etat une foule de prétentions et de partis opposés. Les princes et le parlement, les grands et le peuple, tout était en révolte contre la cour (*voy.* MAZARIN) ; et le duc de Bouillon, devenu l'un des chefs de cette faction de la Fronde, qui fut si près de détruire à son berceau la monarchie de Louis XIV, rendait la position de Turenne extrêmement embarrassante. Ce général était encore en Allemagne, occupé de faire exécuter les conditions du traité de Westphalie, lorsque la rébellion éclata dans Paris, par la journée des barricades. Dès les premiers symptômes de ces dissensions, chaque parti avait cherché à l'attirer à lui ; et tandis que Mazarin lui envoyait sa nomination au gouvernement de l'Alsace et lui offrait, pour la seconde fois, la main de sa nièce, tandis que la reine mère lui écrivait de la manière la plus affectueuse, le duc de Bouillon, sa femme et la duchesse de Longueville le pressaient de se réunir aux frondeurs. Toujours froid et réservé, il ne fit d'abord rien connaître de ses intentions, ramena ses troupes en France, suivant l'ordre qu'il en avait reçu de la cour, et écrivit à Mazarin « qu'il éprouvait un déplaisir extrême de « voir son frère se mêler de ces désordres ; qu'il « ne ferait jamais rien contre la fidélité qu'il de- « vait au roi ; mais que le blocus de Paris lui « semblait une démarche bien hardie dans un « temps de minorité ; et que si le cardinal con- « tinuait à traiter le peuple avec tant de sévérité, « il ne devait plus compter sur son amitié ». Il s'expliqua ensuite encore plus clairement dans une espèce de manifeste à son armée. La cour, ne pouvant plus avoir aucun doute à son égard, envoya aux troupes l'ordre de ne plus le reconnaître pour chef ; elle fit en même temps répandre de l'argent parmi les soldats, et bientôt la moitié des régiments se sépara de lui. Voyant hésiter ceux qui lui restaient, Turenne les mit lui-même sous les ordres du général que la cour avait nommé pour le remplacer ; et il se retira en Hollande, où il resta jusqu'à la convention de Ruel. La cour ayant consenti que les intérêts de la maison de Bouillon fussent une des premières clauses de cette convention, Turenne, qui en avait fait le principal motif de sa défection, n'eut plus aucune raison de rester dans un parti où d'ailleurs il ne voyait pour lui aucun avantage. Il se hâta donc de rentrer en France ; et la reine mère, le cardinal le reçurent avec beaucoup d'empressement. Mais cette paix de Ruel ne pouvait durer ; elle n'avait satisfait aucun parti ; et toutes les prétentions augmentaient de jour en jour. La cour, qui avait beaucoup promis, n'avait ni l'intention ni le pouvoir de tenir ses promesses. Le prince de Condé se montrait de plus en plus exigeant ; il annonçait hautement l'intention de présider la régence et traitait le cardinal avec une excessive hauteur. Mazarin vit tous les dangers de sa position ; et, fort de son ascendant sur l'esprit de la reine, il conçut et exécuta presque en même temps un coup d'Etat aussi audacieux qu'imprévu ; ce fut de faire arrêter et conduire à la fois dans la prison de Vincennes les princes de Condé, de Conti, et le duc de Longueville, leur beau-frère. Un acte de violence aussi inattendu mit toute la France en rumeur : la Fronde reprit son activité, et Turenne se sépara une seconde fois de la cour. Ce fut en vain que la reine mère et le cardinal lui écrivirent les choses les plus flatteuses. Entraîné comme il l'était par toutes les passions et les prétentions de sa famille, par les charmes de madame de Longueville, et peut-être encore par d'autres motifs, rien ne put le retenir. Il se rendit à Stenai, pour s'y réunir aux chefs de la nouvelle ligue et surtout à la belle duchesse. Tous les mémoires du temps ont parlé de l'amour dont Turenne fut alors épris pour madame de Longueville ; mais tous s'accordent à dire qu'elle ne le traita jamais aussi bien que l'auteur des *Maximes*, et que la politique fut le seul point sur lequel ils s'entendirent (*voy.* LONGUEVILLE). Le vicomte vendit son argenterie, la duchesse ses diamants, et tous les deux signèrent un traité

d'alliance avec le roi d'Espagne. Ils reçurent des subsides, levèrent des troupes, et Turenne fut bientôt à la tête d'une armée. Ses premiers exploits dans cette guerre déplorable furent la prise du Catelet, de la Capelle et de Rhetel; il s'avança ensuite vers la Marne et voulait pénétrer jusqu'à Paris, ou du moins à Vincennes, pour délivrer les princes; mais les Espagnols refusèrent de le suivre, et il fut obligé de se diriger sur d'autres points, sans oser entreprendre rien de considérable. Son armée, composée de toutes sortes de nations, s'était entièrement dispersée lorsque celle du roi s'avança sous les ordres du duc de Praslin, pour reprendre Rhetel. A cette nouvelle, Turenne se hâte de réunir tous les Allemands, les Lorrains et les Français qui veulent lui obéir; il en forme un corps de 8,000 hommes, et marche vers Rhetel, pour en faire lever le siége; mais déjà cette place avait été vendue par le gouverneur; et le vicomte se trouva en présence de l'armée royale, qui ne comptait pas moins de 20,000 combattants. Tout lui prescrivait de se retirer; mais cette opération était difficile dans un pays découvert et devant un ennemi si nombreux. Le duc de Praslin suivit tous ses mouvements et le força bientôt de s'arrêter. Obligé de combattre, Turenne se met à la tête de ses escadrons; il charge à plusieurs reprises la cavalerie française, se jette, l'épée à la main, au plus fort de la mêlée, et, deux fois entouré de cavaliers ennemis, ne leur échappe que par sa présence d'esprit et son courage. Enfin cette défaite de Rhetel, où il perdit la moitié de son armée, et qui porta une grande atteinte au parti de la Fronde, ne fit qu'ajouter à sa gloire, en même temps qu'elle contribua beaucoup à lui ouvrir les yeux et qu'elle lui fit voir clairement le peu de fond qu'il fallait faire sur les Espagnols, sur les femmes et sur les jeunes seigneurs dont se composait le parti dans lequel il s'était si imprudemment jeté. La cour ayant fait dans ce moment auprès de lui quelques tentatives, il se montra fort disposé à se rapprocher d'elle, refusa des subsides que lui envoyaient les Espagnols, et lorsque le jeune roi lui eut écrit d'une manière très-flatteuse, lorsque son frère eut obtenu tout ce qu'il avait demandé, il se hâta de revenir à Paris, où il reçut le meilleur accueil. Le grand Condé surtout le rechercha avec un empressement dont il comprit aisément les motifs. Ce prince semblait alors beaucoup moins occupé de servir le roi que d'augmenter son propre parti; et tout annonçait que sa réconciliation avec la cour ne serait pas de longue durée; mais Turenne était trop sage, il connaissait trop les hommes pour se placer volontairement sous les ordres d'un chef exigeant, emporté, et sans ménagements pour ses amis comme pour ses ennemis. La régence, au contraire, dans les mains d'une femme et d'un prélat lui offrait toute sorte d'avantages. On ne pouvait s'y dispenser d'avoir recours à lui dans les circonstances les plus importantes; et si la guerre éclatait de nouveau, le plus beau rôle lui était évidemment réservé. On ne peut pas douter que Turenne n'ait fort bien vu tout cela, et que ces motifs n'aient été pour beaucoup dans sa résolution. D'ailleurs il n'avait réellement plus aucune raison d'abandonner la cause du jeune roi, et ce fut avec l'intention bien sincère de le servir qu'il accompagna ce prince à Saumur. Ce fut aussi avec beaucoup d'empressement et de zèle qu'il reprit les armes pour sa défense lorsqu'il le vit dans un extrême péril; et qu'il accepta le commandement qu'on lui offrit, bien que ce ne fût que celui d'une partie de l'armée et qu'il fût plus ancien que le maréchal d'Hocquincourt, qui devait le partager avec lui. Dès le premier jour, il obtint à Gergeau un succès tellement décisif que la reine le remercia avec raison d'avoir *sauvé l'État;* mais sa modestie ordinaire n'y vit, pour nous servir de ses expressions, *qu'un avantage de peu de considération*. Ce succès qui venait d'arrêter les troupes du prince de Condé, prêtes à enlever la cour à Gien, n'avait pas mis, il est vrai, le roi hors de tout danger; et le lendemain on voulut le faire partir pour Bourges; mais Turenne s'y opposa avec force, disant hautement qu'il était toujours dangereux de fuir devant des rebelles, qu'il répondait de tout. C'était prendre une grande responsabilité; et certes il ne se faisait aucune illusion sur l'imminence du péril. Voici comment il a peint lui-même, dans sa correspondance, l'effrayante position où il se trouva : « Jamais il ne s'est pré- « senté tant de choses affreuses à l'imagination « d'un homme qu'il s'en présenta à la mienne. « Il n'y avait pas longtemps que j'étais raccom- « modé avec la cour et qu'on m'avait donné le « commandement de l'armée qui en devait faire « la sûreté. Pour peu qu'on ait de considération, « on a des ennemis et des envieux : j'en avais « qui disaient partout que j'avais conservé une « liaison secrète avec M. le prince. M. le cardinal « ne le croyait pas; mais au premier malheur « qui me fût arrivé, peut-être aurait-il eu le « même soupçon. De plus, je connaissais M. d'Hoc- « quincourt, qui ne manquerait pas de dire que « je l'avais exposé et ne l'avais point secouru (1). « Toutes ces pensées étaient affligeantes; et le « plus grand mal, c'est que M. le prince venait « à moi, le plus fort et victorieux. » C'était après avoir battu et dispersé le corps d'Hocquincourt que Condé marchait ainsi avec 14,000 hommes contre Turenne, qui n'en avait que 4,000 pour lui résister. Dans un aussi grand danger, celui-ci dit froidement à son capitaine

(1) Le maréchal d'Hocquincourt ayant laissé enlever ses postes, dispersés malgré l'avis de Turenne, Mazarin voulut faire mention de cet avis dans une relation qu'il fit publier; mais le vicomte en exigea la suppression; et, comme on lui rapporta que, loin de reconnaître sa faute, d'Hocquincourt la lui imputait hautement, il dit qu'un homme aussi affligé que l'était le maréchal devait avoir au moins la liberté de se plaindre.

des gardes, qui lui faisait part de toutes les clameurs, de tous les projets de retraite : *C'est ici qu'il faut périr*. Il venait de choisir la place où il voulait combattre ; et déjà, feignant de se retirer épouvanté, il y avait attiré son imprudent rival. Dès qu'il le voit engagé dans le défilé, il fait volte face, foudroie avec son artillerie une colonne qui ne peut se déployer, lui fait subir une grande perte, l'oblige à la retraite, et reprend paisiblement la route de Glen, où il va rassurer la cour, prête encore une fois à prendre la fuite. Turenne fut souvent aussi habile, aussi bon tacticien que dans cette occasion ; mais jamais il ne déploya tant de valeur, jamais il ne se montra aussi véritablement grand, aussi supérieur à tous les événements. Le service qu'il rendit à Louis XIV était immense ; et ce fut avec la plus rigoureuse exactitude que, dans le premier moment d'enthousiasme, la reine mère s'écria en le voyant : « Vous venez une seconde fois de mettre la couronne sur la tête de mon fils. » Le lendemain, il fut rejoint par les débris du corps d'Hocquincourt ; et Condé, qui vit tous ses projets renversés, se rendit à Paris, pour y rassurer son parti alarmé par des événements si extraordinaires. Turenne fit encore essuyer un échec aux troupes de ce prince, sous les murs d'Etampes ; mais, obligé de marcher contre le duc de Lorraine, qui venait au secours des frondeurs, il ne put s'emparer de cette place. Après avoir forcé les Lorrains, par la seule habileté de ses manœuvres, à retourner dans leur pays, il serra de si près l'armée des princes, qu'il la força de combattre dans un faubourg de Paris, et que le grand Condé n'échappa dans cette occasion à une ruine complète que parce que les habitants de la capitale, qui d'abord lui avaient fermé leurs portes, de peur de se compromettre avec la cour, les lui ouvrirent ensuite, quand il s'agit de le sauver. Ce fut dans ce moment que Mademoiselle (*voy.* MONTPENSIER) fit tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, lorsque cette armée, poursuivant celle des princes, pouvait l'anéantir et mettre fin à la guerre. Dans ce fameux combat du faubourg St-Antoine, qui dura tout un jour, on vit longtemps, au plus fort de la mêlée, les deux chefs rivaux, l'épée à la main, couverts de sueur et de sang, prendre part à toutes les charges et se jeter dans tous les périls. Lorsque, par le secours des Parisiens, l'armée Condéenne se fut tirée du danger le plus imminent, elle traversa paisiblement la ville pour aller camper au faubourg St-Victor. Les Espagnols lui envoyèrent des renforts ; et peu de temps après, Turenne, entouré par des forces supérieures, se vit réduit, dans son camp de Corbeil, à une extrémité qui donna de vives inquiétudes à la cour. Déjà l'on y voulait encore recourir à la fuite ; et tous les avis étaient de se rendre à Lyon ; mais le vicomte s'y opposa fortement, et bientôt il sortit presque sans combattre de la mauvaise position où il se trouvait, ramena la cour à Paris et força le prince de Condé à sortir de France. Cette campagne de 1652 ne dura pas six mois ; et dans ce court intervalle Turenne déploya tous les genres d'habileté et de valeur : il sauva plusieurs fois la monarchie ; et ce beau règne de Louis XIV, qui commençait, fut assuré à la France par ses victoires. Alors son crédit n'eut plus de bornes, et le commandement des armées lui fut dévolu sans partage. C'était le seul objet dont il se montrât jaloux ; et c'était sur ce point-là seulement qu'on pouvait le taxer de quelque ambition. Certes, il est bien permis de dire que ce sentiment n'était en lui que la conscience d'une grande capacité. Il faisait peu de cas des richesses ; et souvent la plus grande partie de ses traitements et des bienfaits du roi fut employée pour le service de l'Etat et pour le soulagement des troupes. Au siége de St-Venant, on le vit couper sa vaisselle d'argent et la distribuer aux soldats qui ne recevaient point de solde. Plus tard il avança des sommes considérables aux Stuarts, dont il avait embrassé la cause avec beaucoup de chaleur ; et cet argent ne lui a jamais été rendu. Cependant ses charges et ses emplois étaient toute sa fortune ; car il n'avait rien eu de sa maison, et il était incapable de s'enrichir par les voies qu'employaient tant d'autres généraux. Un officier lui ayant indiqué un moyen de gagner quatre cent mille francs sans que personne en sût rien, il lui répondit froidement : « Je vous suis fort obligé ; mais ayant eu souvent de pareilles occasions sans en profiter, je « ne changerai pas à l'âge où je suis. » Une autre fois les habitants d'une ville étant venus lui offrir trois cent mille francs pour que son armée ne passât pas sur leur territoire, il répondit avec le même calme : « Je vous prie de garder votre argent : votre ville n'est pas sur le « chemin que je dois suivre. » Ce ne fut certainement pas pour s'enrichir qu'il épousa, en 1653, la fille du duc de la Force, riche héritière ; ce fut pour acquitter envers le père une dette d'estime et de reconnaissance. Ce mariage le mit cependant en état de mieux suivre ses goûts de bienfaisance et de générosité ; mais lorsqu'il perdit sa femme, après quelques années d'une union fort heureuse, il voulut rendre la dot à son beau-père qui la refusait ; et dans ce combat de générosité, le vieux duc se vit obligé de céder. Cette union avait à peine duré quelques mois lorsque Turenne fut envoyé de nouveau contre les Espagnols, dont Condé était resté l'auxiliaire. Dans cette campagne de 1654, il s'empara de Rethel, puis de Mouson et de Ste-Menehould ; il exécuta ensuite, devant un ennemi toujours supérieur par le nombre, des marches si bien combinées qu'on les a comparées à celles de Fabius devant Annibal ; enfin il termina ces belles opérations par la levée du siége d'Arras, que les Espagnols avaient entouré d'une double circonvallation, où

leur armée semblait à l'abri de toute approche. Mais l'expérience a suffisamment prouvé qu'en pareil cas l'initiative du mouvement et le choix du point d'attaque donnent aux assaillants un grand avantage. Le vulgaire, ébloui par des retranchements en apparence inexpugnables, a considéré longtemps ces entreprises comme impossibles; mais Turenne ne pouvait commettre une telle erreur. Malgré l'avis des maréchaux de la Ferté et d'Hocquincourt, il fit décider que les lignes espagnoles seraient emportées, et il dirigea lui-même la principale attaque, où il réussit dès le premier choc. Ce fut en vain que le prince de Condé marcha à lui pour l'arrêter : tous les points furent successivement enfoncés ; et l'ennemi se retira en désordre sur Cambrai. Voici avec quelle admirable simplicité Turenne écrivit sur cette victoire le lendemain : « On a trouvé aujourd'hui beaucoup plus de prisonniers que l'on ne « pensait, et la défaite bien plus grande. M. l'archiduc s'est sauvé avec 200 chevaux. M. le « prince a fait sa retraite avec plus d'ordre, « mais n'a emmené ni canon, ni bagage, et « trouvé le désordre si grand, qu'il n'a pu y « remédier. Il n'est pas imaginable comme tout « ce que l'on a concerté a réussi ; et il a fallu « que presque toutes les mesures n'aient point « manqué pour y avoir un succès aussi heu« reux. J'ai rendu grâces à Dieu de ce qu'une « affaire qui me tenait tant à cœur m'a si bien « réussi. Voilà bien des fois réussir. » Il semblait, par ces dernières expressions, que Turenne eût le pressentiment de ce qui devait arriver un peu plus tard à Valenciennes, où, par une fatalité qui serait inexplicable si tous les historiens n'étaient d'accord pour l'attribuer à l'ignorance et à l'entêtement du maréchal de la Ferté, les Français tombèrent précisément dans la faute qui avait perdu leurs ennemis devant Arras. Comme eux, ils s'établirent dans de vastes lignes de circonvallation, obligés d'observer en même temps leur front et leurs derrières, et comme eux, forcés de garder également tous les points. Ce fut vers la Ferté, dont ils connaissaient l'impéritie et la folle sécurité, que les ennemis dirigèrent leur principale attaque : ils surprirent sa troupe, la défirent complétement et l'emmenèrent lui-même prisonnier. Obligé de se retirer devant un ennemi victorieux, Turenne, avec le calme qui le distinguait si éminemment dans de pareilles occasions, fit une très-belle retraite sur le Quesnoy, où de nouvelles forces vinrent le joindre et le mirent en état de tenir la campagne. Depuis l'échec de Valenciennes, tout se passa en siéges de peu d'importance, et en marches et contre-marches, qui prouvèrent l'habileté des chefs, sans offrir de grands résultats. Ce fut dans ce temps-là que les deux héros du siècle, ces rivaux de gloire et de célébrité, qui s'étaient jusqu'alors traités avec tant de politesse, même en se combattant, se piquèrent assez vivement par suite d'une dépêche qui fut interceptée et dans laquelle Turenne blâmait sans déguisement les manœuvres du prince de Condé. Celui-ci, vivement offensé, envoya par un trompette une lettre fort dure au vicomte, qui se contenta de dire : « Si « l'on se permet encore de m'apporter de pareils « écrits, je ferai punir celui qui les apportera. » Depuis ce moment, ces deux généraux ne mirent plus les mêmes égards dans leurs rapports, et ils ne parurent réconciliés qu'après la paix des Pyrénées. Turenne se rendit à cette époque chez le prince, et il en fut très-bien accueilli. Voici comment il a raconté cette entrevue dans une lettre à sa femme : « Je fus hier à St-Maur, où je vis « M. le prince. Cela se passa, de son côté, le « plus honnêtement qu'il est possible. Il y avait « beaucoup de monde. Je fus quelque temps avec « lui ; et il se parla de tout le passé, même des « lettres écrites auprès de Condé (c'était la cor« respondance interceptée). Je fus fort aise de le « voir, et on ne peut s'attendre à aucune civilité « qu'il ne me fît. » Malgré toutes ces assertions, il est bien sûr que cette entrevue, après dix ans de combats et d'opposition, fut embarrassante pour tous les deux ; mais Condé était trop poli, et Turenne trop sage et trop réservé pour en rien laisser paraître. Plus tard, la cour ajouta encore aux motifs d'éloignement, par la confiance exclusive qu'elle sembla donner à Turenne ; et l'on peut dire en toute vérité que ces deux grands hommes ne furent jamais sincèrement unis. Cette paix des Pyrénées avait encore été déterminée par les victoires du vicomte, et surtout par celle des Dunes, auprès de Dunkerque, où, se trouvant dans la même position qu'à Valenciennes, et s'y voyant attaqué de la même manière, loin de tomber dans la même faute, il sortit de ses lignes pour aller au-devant des Espagnols, et les battit complétement. Ainsi, dans trois événements considérables et fort rapprochés, ceux d'Arras, de Valenciennes et de Dunkerque, l'inutilité et même le danger des lignes de circonvallation pour une armée assiégeante fut parfaitement démontré (1). Après la bataille des Dunes, dans laquelle Turenne avait eu à combattre le grand Condé et les meilleures troupes espagnoles, il n'écrivit que ces mots à sa femme : « Les en« nemis sont venus à nous ; ils ont été battus. « Dieu en soit loué. J'ai un peu fatigué toute la « journée ; je vous donne le bonsoir, et je vais « me coucher. » Ainsi, quand il s'agissait d'une victoire, il disait : *Nous l'avons remportée ;* et quand il parlait d'une défaite : *J'ai été battu*. Mais qu'à tant de modestie et d'abnégation de lui-même, on ne croie pas qu'il ne connût fort bien toute l'importance et le prix de ses exploits, ni qu'il eût souffert que quelqu'un osât s'en faire

(1) Ce n'est cependant que beaucoup plus tard qu'on y a tout à fait renoncé. Près d'un demi-siècle après ces événements, les Français perdirent encore, par les mêmes causes, une grande bataille sous les murs de Turin (voy. EUGÈNE et ORLÉANS).

honneur. A cette époque, Mazarin, frappé de l'éclat qu'avait répandu la victoire des Dunes, conçut l'idée bizarre de se l'attribuer ; et il fit prier sérieusement le vicomte de déclarer, dans un de ses rapports, que c'était du cardinal qu'il avait reçu tous les plans et instructions d'après lesquels il avait agi, lui donnant à entendre que la plus haute faveur serait le prix de cette complaisance. Le maréchal repoussa cette proposition de telle manière que Mazarin n'osa plus y revenir. Cependant ils continuèrent à se traiter avec beaucoup de politesse. La paix de 1659 donna enfin à Turenne un repos qu'il ne connaissait pas. Depuis trente ans il faisait la guerre sans avoir séjourné trois mois dans les mêmes lieux. Des travaux si soutenus, une activité si rare n'avaient fait que fortifier sa santé, en même temps qu'ils lui avaient acquis tant de gloire. Sa considération dans l'Etat n'était pas moins grande que sa réputation militaire. Dans une occasion importante, une seule démarche de sa part auprès des chefs du parlement ramena cette compagnie dans les vues de la cour. Une autre fois le seul ascendant de son nom et de sa haute sagesse fit rentrer dans l'obéissance le maréchal d'Hocquincourt prêt à se joindre aux rebelles. Ainsi l'on peut dire sans exagération que Turenne jouait alors en France le premier et le plus honorable rôle. Nommé colonel général de la cavalerie, en 1657, il fut fait maréchal général des armées, en 1660, à l'époque du mariage de Louis XIV ; et ce prince lui dit en recevant son serment pour cette dernière charge : « Il ne « tient qu'à vous que ce soit davantage. » C'était évidemment du titre de connétable que le roi voulait parler. Ce titre ne pouvait pas être donné à un protestant : ainsi c'était une abjuration qu'on lui demandait ; mais il était trop sage, il avait trop l'esprit des convenances pour faire aussi ouvertement une espèce de marché de sa foi religieuse. On voit, par plusieurs passages de sa correspondance, que dès lors il cherchait, par la lecture des livres saints et par des conversations avec les ministres des différents cultes, à s'instruire des matières de religion. On y voit aussi que depuis longtemps il s'éloignait peu à peu des principes du calvinisme et qu'il combattait pour cela contre sa femme, qui les défendait avec opiniâtreté. On a fait honneur à plusieurs ecclésiastiques du changement qui s'opéra dans sa croyance ; mais les plus grandes probabilités se réunissent pour Bossuet, qui composa, dans cette intention, son *Exposition de la foi ;* et il faut avouer qu'un tel résultat était bien digne d'un aussi grand génie. Cependant ce ne fut qu'après la mort de sa femme (1), que Turenne abjura solennellement entre les mains de l'archevêque de Paris, le 23 octobre 1668. Il en reçut aussitôt des félicitations de la cour de Rome

(1) La vicomtesse de Turenne mourut, en 1666, sans avoir eu d'enfants.

et de celle de St-Germain ; et ce fut, sous tous les rapports, un grand triomphe pour le catholicisme. D'un autre côté, les protestants sentirent vivement la perte qu'ils avaient faite, et déclamant avec violence contre celui que jusqu'alors ils avaient comblé de louanges, ils prétendirent que Turenne n'avait été conduit à un pareil changement que par des vues d'ambition et de politique (1). Cependant toutes ses prétentions auprès du roi se bornèrent alors à demander que le chapeau de cardinal, obtenu par son neveu depuis plusieurs mois, fût publiquement annoncé ; et Louis XIV s'y refusa positivement, disant que, la conversion du maréchal étant trop récente, les huguenots ne manqueraient pas de dire que cette faveur en était la récompense. Après sa conversion, Turenne s'occupa beaucoup des devoirs de sa nouvelle religion. Vivant dans un cercle d'amis très-étroit, il se rendait rarement à la cour, bien qu'on lui témoignât toujours beaucoup d'empressement et que le roi lui demandât son avis sur les affaires les plus importantes. Il eut surtout dans ce temps-là une grande part aux relations avec la Suède, l'Angleterre et le Portugal. Les mémoires et les instructions diplomatiques qu'il rédigea ont été imprimés dans la collection de Grimoard ; et l'on y remarque des vues sages, profondes, et une grande connaissance des rapports politiques de l'Europe. Aucun diplomate de cette époque ne comprit mieux que lui les intérêts de la France relativement au Portugal ; ce fut d'après ses avis et ses instructions que le maréchal de Schomberg alla défendre la maison de Bragance contre les prétentions de l'Espagne, alors si près de l'accabler (*voy.* SCHOMBERG) ; et, ce qui est assez remarquable aujourd'hui, c'est que l'Angleterre, d'accord avec la France, contribua très-efficacement, dans ce temps-là, à l'indépendance du Portugal. Tous ces travaux politiques auxquels le maréchal se livra pendant la paix, au grand déplaisir des ministres, ne furent jamais qu'une suite de l'extrême confiance que le roi avait en lui. Ce prince lui communiquait les secrets de l'Etat les plus importants ; et il lui pardonna même d'avoir commis sur ce point une assez grave indiscrétion. Les plus grands hommes ont eu des faiblesses ; celle de Turenne fut un penchant assez décidé pour les femmes, qu'il conserva jusque dans ses dernières années. Son zèle pour la cause des Stuarts l'avait fait remarquer de la duchesse d'Orléans ; et il

(1) Dans un libelle publié sous le titre de *Motifs de la conversion de M. le maréchal de Turenne*, les protestants prétendirent qu'il avait eu le projet de se faire nommer roi de Pologne ; qu'il avait voulu épouser la duchesse de Longueville ; enfin, qu'il avait aspiré à se faire chef d'une république, composée de tous les protestants de France, et qu'il n'avait abjuré leur croyance que parce qu'ils s'étaient refusés à le seconder. Ces assertions, dépourvues de toute vraisemblance, tombèrent promptement dans l'oubli ; mais les protestants n'en soutinrent pas moins que Turenne n'avait changé de religion que dans des vues de fortune. Voltaire a adopté cette opinion dans son *Siècle de Louis XIV ;* le président Hénault essaya vainement de lui en démontrer la fausseté ; il l'a laissée subsister dans toutes ses éditions.

allait souvent chez cette princesse, où il vit une jeune dame (madame de Coëtquen) (1), qui le séduisit autant par sa beauté que par son esprit, et lui arracha le secret du voyage de Madame en Angleterre, dont Louis XIV ne s'était ouvert qu'à lui et à Louvois. Ce prince, voyant son secret divulgué, n'hésita pas à en accuser Louvois; mais le maréchal s'empressa d'avouer sa faute et de justifier le ministre, duquel cependant il était loin d'avoir à se louer. Turenne ne pensa jamais à cette faute qu'avec de très-grands regrets; et longtemps après, le chevalier de Lorraine voulant lui en parler, il disait: *Auparavant éteignons les bougies.* C'était en 1661 que Mazarin mourant avait fait place à Louvois; et dès le premier instant, celui-ci, montrant une extrême jalousie de la confiance du roi pour Turenne, n'avait laissé échapper aucune occasion de lui nuire; mais ce qui devait suffire pour honorer à jamais le caractère de Louis XIV, c'est qu'en donnant au maréchal des preuves multipliées de son estime et de sa confiance, il ne crut dans aucune occasion devoir se priver des services de Louvois, qu'il jugeait utiles, et que ce fut ainsi que ce monarque judicieux sut toujours tenir à leur place tous ceux qui le servirent, et tirer en même temps parti des opinions et des caractères les plus opposés. Turenne était d'ailleurs bien loin d'exiger aucun sacrifice; soumis à tout ce qui lui était ordonné de la part du souverain, jamais on ne le vit, depuis la guerre de la Fronde, mettre ses passions à la place de ses devoirs. Quand il recevait du ministre des instructions contraires à ses plans, il se contentait d'écrire au roi que M. de Louvois *ne connaissait pas assez la guerre;* et il recevait aussitôt l'autorisation d'agir comme il lui plairait. Dans ses dernières campagnes, il eut presque toujours carte blanche; et quand elle ne lui fut pas donnée, il fit à peu près comme s'il l'avait reçue. Ce fut certainement le seul général à qui Louis XIV laissa une pareille liberté. Ce prince était persuadé qu'en fait de guerre Turenne ne devait recevoir des avis et des ordres de personne; et il voulait que tout le monde lui fût soumis. Dans la campagne de 1672, il lui donna la direction du corps d'armée que lui-même commandait, ordonnant à tous les autres maréchaux de lui obéir; et il en exila plusieurs qui, s'obstinant à le regarder comme leur égal, refusaient de recevoir ses ordres. On sait assez les détails de cette campagne de Hollande, où Louis XIV voulut commander en personne. Les historiens, les poëtes et les flatteurs de toute espèce ont assez longuement raconté la prise de tant de villes qui se rendirent sans combattre, et le passage du fleuve qui s'effectua si glorieusement sans obstacle et sans danger. Dans cette guerre d'apparat, on pense bien qu'il n'y eut rien de remarquable pour Turenne; mais lorsque les affaires eurent changé de face, lorsque le roi eut quitté l'armée et qu'il l'eût déclaré généralissime, alors seulement le maréchal-général se trouva dans une position digne de lui. Les Hollandais venaient de prendre, sous la conduite du prince d'Orange (*voy.* GUILLAUME III), une nouvelle attitude; et leur armée, réunie à celles de l'Empire et de l'électeur de Brandebourg, avait forcé les Français d'abandonner leurs conquêtes. Obligé de faire face, en Westphalie, à cette nombreuse coalition, Turenne se trouva pour la première fois en présence du comte de Montecucculi, de ce fameux tacticien dont il a suffi pour faire le plus grand éloge de dire qu'il fut digne de lui être opposé. Ce général, que la cour de Vienne venait de mettre à la tête de ses armées, fit alors d'inutiles efforts pour passer le Rhin. Turenne, avec des forces de beaucoup inférieures aux siennes, réussit à l'en empêcher; et après de longues et insignifiantes marches, les armées impériales se retirèrent sans avoir osé risquer une bataille. Cette timidité parut si étonnante de la part d'un homme tel que Montecucculi, qu'on n'a pu l'en excuser qu'en disant qu'il avait reçu de sa cour des ordres positifs. Turenne força ensuite l'électeur de Brandebourg à rentrer dans ses Etats et à signer la paix. Ce fut surtout pendant ces pénibles et brillantes expéditions que, conduisant son armée dans les plus riches contrées et s'emparant d'un grand nombre de places et de magasins, il fit éclater cette générosité, ce désintéressement qui le distinguaient si éminemment. Comme il s'était avancé dans le cœur de l'Allemagne beaucoup plus que ses instructions ne le portaient et que l'on n'avait point de ses nouvelles à la cour, ses envieux ou ses ennemis, qui ne laissaient pas d'y être en grand nombre, profitèrent de cette inquiétude pour insinuer contre lui quelques accusations, et déjà ils avaient réussi à persuader les hommes crédules lorsque le maréchal parut triomphant. Le roi le combla de nouveaux témoignages d'estime et le renvoya bientôt à l'armée, où sa présence était devenue plus que jamais nécessaire. Cette armée, forcée de se retirer en Alsace, avait laissé toute l'Allemagne au pouvoir de ses ennemis; une puissante ligue s'était formée de nouveau contre la France; et l'électeur de Brandebourg, oubliant ses promesses, s'y montrait au premier rang. Louis XIV ne pouvait pas opposer plus de 10,000 hommes à des ennemis si nombreux; mais en y envoyant Turenne il n'avait besoin de compter ni leurs soldats ni les siens. Arrivé en Alsace, le maréchal, qui vit les alliés divisés en deux corps, conçut le projet d'attaquer le duc de Lorraine avant que ce prince eût réuni ses troupes à celles du comte de Bournonville. Ce fut dans cette intention qu'il passa le Rhin brusquement, qu'il fit faire à son armée 40 lieues

(1) Marguerite de Rohan-Chabot, seconde fille de Henri, duc de Rohan, et de Marguerite, duchesse de Rohan. Elle avait épousé, en 1662, Malo, marquis de Coëtquen.

en quatre jours, et qu'il l'amena devant Sintzheim, harassée de fatigue, mais avide de gloire et pleine de confiance dans son digne chef. Jamais les Allemands n'avaient choisi une position plus formidable; leurs ailes étaient appuyées sur des montagnes et des forts inaccessibles, leur front couvert par une rivière et une ville fortifiée ; enfin l'on ne pouvait arriver devant eux que par un étroit défilé. C'était, il faut le dire, une véritable témérité que d'attaquer un tel poste. Turenne ne put se le dissimuler ; mais il commandait aux meilleures troupes, et jamais la France n'avait eu plus besoin d'une victoire ; d'ailleurs, comme il l'a dit lui-même, ses longs succès lui donnaient une confiance, une audace que plus jeune il n'aurait pas eues Enfin, la victoire, qui justifie tout, couronna bientôt son entreprise : toutes les positions de l'ennemi furent enlevées l'épée à la main. Turenne se montra partout, reçut une légère blessure et eut un cheval tué sous lui au plus fort de la mêlée. Après l'événement, il dit à ses officiers qui s'étaient réunis autour de lui pour le féliciter : « Avec des gens comme vous, messieurs, on doit « attaquer hardiment, parce qu'on est sûr de « vaincre. » Les alliés se réfugièrent derrière le Necker et se réunirent à l'armée de Bournonville. Malgré cette jonction, qui porta leurs forces bien au-dessus de celles de l'armée française, ils n'osèrent plus l'attendre et se retirèrent encore derrière le Mein. Se voyant ainsi maître de tout le Palatinat, avec une armée qui avait beaucoup souffert par de longues marches et des privations de tous les genres, Turenne voulut donner quelque repos à ses troupes, et il les répartit dans quatre arrondissements, où elles vécurent à discrétion chez les habitants. Cette mesure, alors inusitée, surtout dans un pays neutre, fut sans doute autorisée par le roi et par Louvois ; mais il résulte de la correspondance de Turenne que ce général, loin de s'y opposer, la provoqua lui-même par ses avis, et qu'il alla plus loin encore en écrivant au ministre « qu'il regardait comme « fort utile à la place de Philisbourg que le pays « entre Heidelberg et Manheim fût mangé ». On voit, par la même correspondance, que, si l'on peut attribuer à quelqu'un dans le conseil le mérite d'avoir hésité sur l'ordre d'une telle dévastation, ce n'est qu'au roi qu'il faut rendre une pareille justice. Écrivant au ministre sur le même sujet, Turenne lui dit encore : « Je crois « que le roi voit bien l'importance que tout le « Palatinat soit ruiné (1). » Il est vrai que l'ordre de *ruiner* et de *manger* un pays n'est pas tout à fait celui de le réduire en cendres ; mais, pour les soldats, la permission de dévaster et de piller entraîne toujours d'autres excès ; ces excès provoquent des représailles, et bientôt le meurtre et l'incendie en sont les cruelles conséquences. Ce fut ainsi que trente villages périrent alors par les flammes, en présence de l'électeur palatin (1). Ce prince, voyant de son palais de Manheim cet horrible spectacle, ne put contenir son indignation. Il écrivit à Turenne, qui était son oncle, une lettre fort vive et qu'il termina par la proposition d'un combat singulier. Le maréchal répondit avec beaucoup de politesse à cette proposition bizarre : « Je puis assurer Votre Altesse « Electorale que le feu qui a été mis dans quel« ques-uns de ses villages l'a été sans aucun « ordre, et que les soldats qui ont trouvé leurs « camarades tués d'une assez étrange façon (2) « l'ont fait à des heures qu'on n'a pu l'empêcher. « Je ne doute pas que Votre Altesse Electorale ne « me continue l'honneur de ses bonnes grâces, « n'ayant rien fait qui pût m'en éloigner. » On prétend que cette modération fit rougir de son emportement le prince palatin ; mais il faut avouer que dans cette affaire ce n'était pas lui qui devait rougir. Turenne eut grand soin de ne pas la divulguer, et il envoya au roi la lettre de son neveu, désirant, dit-il, *assoupir l'affaire à cause de Madame* (c'était la sœur de l'électeur). Lorsque l'armée française eut *mangé* et *ruiné* le Palatinat sur la rive droite du Rhin, elle vint sur la rive gauche avec l'intention sans doute de s'y conduire de la même manière ; mais les Impériaux, qui s'étaient prodigieusement renforcés par la réunion des Hessois, des Saxons et de toutes les troupes de l'Empire, ne tardèrent pas à l'y suivre ; et devant un si grand nombre d'ennemis, il ne parut plus possible de tenir la campagne. Louvois effrayé voulut que Turenne se repliât en diligence sur la Lorraine ; mais le maréchal, après avoir fait sentir les inconvénients de fuir ainsi trop précipitamment, écrivit avec un ton de supériorité et d'assurance qui ne pouvait être permis qu'à lui seul : « Je connais « la force des troupes impériales, les généraux « qui les commandent, le pays où je suis ; je « prends tout sur moi, et je me charge de tous « les événements. » C'était à la tête d'une armée de 20,000 hommes qui en avait 60,000 à combattre que Turenne parlait avec tant d'assurance ; et ce fut avec des forces si inégales qu'il fit sa campagne la plus savante, la plus admirée des tacticiens, celle de 1674. Comme Louvois, sans doute, il voyait la nécessité de se retirer devant des forces si imposantes ; mais il sentait mieux

(1) Ces citations textuelles de la *Correspondance de Turenne* ne doivent laisser aucun doute sur les causes et les auteurs de ce malheureux événement. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que Grimoard, qui a publié cette *Correspondance*, a élevé lui-même des doutes sur l'exactitude des faits dans le texte de son *Histoire des quatre dernières campagnes de Turenne*, qu'il fit imprimer dans le même temps que la *Correspondance* (1782). C'est ainsi que tant d'éditeurs, lisant à peine ce qu'ils publient, se mettent en contradiction avec leurs auteurs et souvent avec eux-mêmes.

(1) Quelques années plus tard, en 1688, et surtout de nos jours, ces malheureuses contrées ont été dévastées d'une manière plus cruelle encore. L'auteur de cet article a été témoin des derniers ravages, et il peut attester que rien n'est comparable à ce qui se fit en 1794, par ordre du comité de salut public, qui avait résolu de *mettre un désert* entre les Français et leurs ennemis.

(2) Les habitants les avaient pendus et accrochés à des arbres.

que lui tous les dangers d'une retraite qui aurait eu l'air d'une fuite. Après quelques mouvements aussi hardis que bien combinés, il attira l'ennemi sur un terrain favorable, le battit à Insheim et se retira alors dans le meilleur ordre sur la Lorraine, abandonnant aux alliés les plaines de l'Alsace et ne doutant pas qu'ils ne se hâtassent d'y répandre leurs troupes et d'y prendre des quartiers d'hiver. Il avait écrit à Louvois deux mois auparavant : « Je les attaquerai par un en« droit où ils ne me soupçonneront pas, et je les « forcerai à repasser le Rhin. » Tout se fit précisément comme il l'avait prévu. Dès qu'il eut reçu quelques renforts et que les nombreuses troupes des alliés se furent dispersées en Alsace, il fit défiler les siennes derrière les Vosges, vint très-secrètement par divers chemins surprendre l'ennemi près de Colmar, le battit à Mulhausen, puis à Turckeim, et le força de repasser le Rhin. Après ces admirables opérations, Louis XIV l'invita de la manière la plus flatteuse à se rendre à la cour ; et l'arrivée en France du maréchal-général fut une sorte de marche triomphale. Partout on se pressait sur son passage, partout on voulait voir le libérateur du royaume. A la cour l'empressement ne fut pas moins vif ; le roi en donna l'exemple, tous les courtisans à l'envi vinrent féliciter le héros ; et l'orgueilleux Louvois lui-même fut contraint de s'humilier devant tant de valeur et de gloire. Aussi calme, aussi impassible dans le triomphe et les honneurs qu'il l'avait été dans les moments de difficultés et de périls, Turenne ne s'abandonna pas à un seul mouvement de vanité. On dit même que ce fut dans ce temps-là qu'il forma sérieusement le projet de passer le reste de ses jours dans la retraite, chez les pères de l'Oratoire, et que l'arrangement qu'il fit pour cela est resté aux archives de la maison St-Honoré de cet ordre, jusqu'à sa suppression, en 1792. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fallut que le roi le pressât beaucoup et qu'il lui exposât tous les dangers où se trouvait la France, pour le décider à reprendre le commandement de l'armée. Dans sa campagne de 1675, qui devait être la dernière, Turenne eut encore une fois devant lui le comte de Montecucculi ; et ces deux grands capitaines furent en présence pendant deux mois, calculant tous leurs mouvements, ne voulant rien donner au hasard, et déployant, sans combattre, tout ce que l'art et l'expérience la plus consommée de la stratégie peuvent offrir de ressources. Enfin Turenne avait amené son ennemi sur un terrain favorable, et déjà il s'écriait : « Je les tiens ; ils ne pourront « plus m'échapper », lorsqu'un boulet, tiré au hasard, vint le frapper au milieu de l'estomac (27 juillet 1675). Le même coup emporta le bras de St-Hilaire, qui avait conduit le maréchal sur ce terrain funeste, pour lui faire reconnaître une batterie ; et le fils de ce brave général fondait en larmes. « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, « dit celui-ci, en montrant le corps de Turenne ; « c'est ce grand homme. » Mot sublime, disent tous les historiens, et qui est digne de la plus belle antiquité, comme celui qui en fut l'objet doit être mis à côté de tout ce qu'elle offre de plus merveilleux. Après sa mort, les lieutenants généraux qui prirent le commandement ne purent pas suivre ses plans, et, n'inspirant point de confiance aux troupes, ils se trouvèrent dans un grand embarras. Les soldats, voyant leur hésitation, s'écriaient : *Lâchez la Pie* (c'étaient ainsi qu'ils appelaient le cheval de Turenne), *elle nous conduira*. La fin de ces irrésolutions fut pour les Français la nécessité de repasser le Rhin, dont naguère leurs ennemis étaient forcés de s'éloigner. Tristes résultats de la mort d'un seul homme ! — La taille de Turenne était moyenne et ses épaules très-larges : ses sourcils gros et rassemblés lui donnaient un air dur. Modeste et simple dans ses habits, il l'était aussi dans ses discours, quoique l'amour-propre et surtout la vanité de sa haute naissance y perçassent quelquefois. Par une bizarrerie assez ordinaire, il semblait mettre plus de prix à l'illustration de sa race qu'à la sienne propre ; et il tenait surtout beaucoup à l'honneur d'être issu d'une maison souveraine. Après la mort de son frère on le vit dans toutes les occasions céder le pas à l'aîné de ses neveux encore enfant, mais devenu le chef de la famille. Sa première éducation n'avait pas été fort soignée sous le rapport des lettres et des arts ; mais lorsqu'il fut entré dans la carrière militaire, il sentit le besoin de plus d'instruction, au moins de celle qui se rapporte à la guerre, et il finit par savoir assez bien l'histoire, la géographie et tout ce qui tient à la science des siéges. Il apprit aussi l'allemand et le flamand ; du reste, il écrivait médiocrement en français ; et c'est avec raison que Voltaire a dit, après avoir lu ses *Mémoires*, que notre héros ne fut ni un Xénophon ni un César. Il parlait peu, et, comme le dit le cardinal de Retz, « il a tou« jours eu en tout, comme en son parler, de cer« taines obscurités, qui ne se sont développées « que dans les occasions, mais qui ne s'y sont « développées qu'à sa gloire ». Doué d'un grand sens et d'une extrême justesse d'esprit, il n'eut jamais de ces élans de génie, de ces subites illuminations qui étonnent, et qui changent la face des événements, mais qui souvent entraînent dans des écarts funestes. Conservant, dans les revers comme dans les succès, ce calme stoïque, ce sang-froid imperturbable qui sert si bien à réparer les uns et à compléter les autres, il ressemble plus qu'aucun de nos grands hommes aux héros de l'antiquité. Marchant toujours à son but du même pas, ne s'emportant jamais et repoussant, par son calme et sa froide raison, les folles prétentions et même les injures, il eût répondu comme le héros d'Athènes aux emportements d'un rival : *Frappe, mais écoute*. Et cet inappré-

ciable avantage qui lui fut si utile sur le champ de bataille, il le conservait dans toutes les circonstances, dans les rapports les plus ordinaires de la vie privée. Tout le monde connaît cet admirable mot à un de ses domestiques, qui lui ayant appliqué par méprise un grand coup sur les fesses, lui demandait pardon à genoux, disant qu'il l'avait pris pour George, son camarade. — « Quand c'eût été George, dit tranquillement « le maréchal en se frottant le derrière, il ne « fallait pas frapper si fort. » Et cette réponse aux gens qui, venant lui annoncer que la Ferté refusait de lui prêter des outils de siége dont il avait le plus pressant besoin, rapportèrent les injures dont le maréchal avait accompagné son refus : « Puisqu'il ne veut pas absolument nous « en donner, il faudra bien nous en passer et « faire comme si nous en avions. » Ce même maréchal de la Ferté était si emporté, si jaloux des succès de Turenne, que dans toutes les occasions il se répandait contre lui en violentes invectives. Un jour, n'osant pas s'attaquer à lui-même, il frappa si rudement un de ses gens qu'il le mit tout en sang. Ce malheureux étant venu dans cet état se plaindre à son maître, celui-ci le renvoya sur-le-champ à la Ferté avec une lettre d'excuse, où il le priait de le corriger plus sévèrement encore : « Car, dit-il, il faut que ce « valet ait eu envers vous un tort bien grave, « pour que vous vous soyez porté à une telle « violence. » La Ferté dit, en lisant la lettre : « Cet homme sera-t-il donc toujours sage et moi « toujours fou ? » Ce fut lentement et par une longue suite d'expériences que Turenne parvint à un si haut degré d'habileté militaire, qu'à la fin de sa vie cette science était pour lui réduite à des principes à peu près fixes. Il a dit qu'une armée de plus de 50,000 hommes était incommode pour le général et pour les soldats ; mais cet aveu ne peut guère être compris aujourd'hui que la manière de faire la guerre est si différente ! Ce n'était pas assurément de faire mouvoir et de mettre en action de grandes masses que Turenne eût été embarrassé, mais on n'avait pas imaginé de son temps qu'il fût possible de mettre en campagne une armée de 500,000 hommes, sans approvisionnements et sans magasins. L'immensité des équipages, des transports et des convois qu'eût exigés un pareil rassemblement, les difficultés qui en seraient résultées pour la marche et tous les mouvements, l'effrayaient avec raison ; et il est bien sûr que dans l'ancien système de telles agglomérations d'hommes étaient impossibles. Dans les plans de Turenne, tout était prévu et préparé de longue main, selon les lieux, les ressources qu'ils pouvaient offrir, et surtout d'après la nature des troupes ennemies et le caractère de leurs généraux. On le vit dans ses dernières campagnes plus hardi et plus entreprenant à mesure qu'il devint plus habile et plus expérimenté, bien différent du grand Condé, qui avait paru si ardent et si audacieux à son début, et qui plus tard se montra prudent et presque timide. Ainsi ce n'est que par des contrastes et des moyens tout à fait divers que brillèrent en même temps et dans la même carrière deux hommes que l'on a tant de fois comparés. Les meilleurs juges hésitent encore sur le rang qui doit leur être donné ; mais la question serait facile à résoudre s'il ne s'agissait que de décider lequel des deux fut le plus utile à sa patrie et à son souverain. Dans une autre position et dans d'autres circonstances, Condé eût été sans doute un de ces conquérants qui ravagent la terre et renversent les empires ; Turenne ne pouvait être qu'un de ces guerriers modestes et soumis, qui les défendent et les soutiennent. Louis XIV lui dut évidemment la couronne dans son enfance ; et, plus tard, on fut persuadé dans tout le royaume qu'il l'avait garanti de funestes invasions. Toute la France le pleura, et le roi plus que tous les autres. Voulant honorer sa mémoire d'une manière tout à fait extraordinaire, ce monarque ordonna que ses restes fussent inhumés à l'abbaye de St-Denis, dans la chapelle destinée à la sépulture des rois ; et le cercueil de Turenne traversa les provinces au milieu des pleurs et du deuil de tous les habitants. Cette illustre dépouille est restée dans ce dernier asile des grandeurs humaines jusqu'à ce que la faux des révolutions soit venue le détruire. Lorsque la poussière de tant de rois fut dispersée, en 1793, on épargna celle de Turenne. Un savant, par zèle de la science, réclama pour le cabinet national d'histoire naturelle un corps qui lui parut mieux conservé que les autres, et qu'il se hâta de mettre sous les yeux du public, parmi les quadrupèdes et les cétacés. En 1796, le député Dumolard, indigné de cette profanation, la dénonça au conseil législatif ; et le corps de Turenne fut transporté au musée des monuments, où il resta encore plusieurs années exposé aux regards des antiquaires, à peu près comme il l'avait été longtemps à ceux des naturalistes. Ce ne fut que le 23 septembre 1800 que le consul Bonaparte sentit que la première gloire militaire de la France ne devait pas rester dans cet avilissement, et fit transporter solennellement les restes du grand Turenne dans l'église des Invalides. C'est là qu'ils reposent honorablement. Son cœur, qui avait été donné par le cardinal de Bouillon à l'abbaye de Cluny, y resta aussi jusqu'à la révolution. Ayant alors disparu par les mêmes causes qui arrachèrent le corps des tombes de St-Denis, il fut retrouvé plus tard et remis à la famille, qui conserva religieusement ce dépôt. Un officier nommé Deschamps, qui avait servi sous Turenne, publia, en 1678, des *Mémoires* de ses deux dernières campagnes. Cet ouvrage estimé, qui avait été revu par le maréchal de Lorges, eut, en 1756, une seconde édition, à laquelle on ajouta la fin de la campagne de 1675. Une *Vie du maréchal de Turenne* fut ensuite pu-

bliée par Courtilz (*voy*. ce nom). Celle de Raguenet parut beaucoup plus tard, et elle a été souvent réimprimée (*voy*. RAGUENET). Ramsay en a aussi fait une plus étendue, mais ce n'est souvent qu'une copie de Raguenet qu'il avait eu en manuscrit (*voy*. RAMSAY). On y trouve les *Mémoires* du vicomte, écrits par lui-même, et d'autres pièces importantes. Grimoard a publié, en 1782 : *Collection des Mémoires du maréchal de Turenne*, 2 gros vol. in-fol.; et dans la même année, sous le nom de Beaurain, *Histoire des quatre dernières campagnes de Turenne;* il existe de ce dernier ouvrage une traduction allemande avec des notes par Tempelhoff. Beaucoup d'orateurs firent l'éloge de ce grand homme, à l'époque de sa mort, entre autres le président de Lamoignon, dans un discours de rentrée du parlement. Madame de Sévigné écrivit des choses fort touchantes sur ses derniers moments. Mascaron et Fléchier prononcèrent son oraison funèbre, et ces deux discours sont les chefs-d'œuvre de leurs auteurs; ce qui prouve au moins que ce beau sujet était, plus qu'aucun autre, fait pour inspirer l'éloquence. Montecucculi dit, en apprenant la mort de Turenne, que la France « avait perdu un homme « qui faisait honneur à l'homme ». Les habitants de la Souabe laissèrent en friche pendant plusieurs années la place où il avait péri, et ils ne voulurent pas détruire l'arbre sous lequel il s'était assis un instant auparavant. Comme le mûrier de Shakspeare, le pommier de Newton, et le peuplier de Pope, cet arbre fut longtemps l'objet de la vénération publique, et il n'a cessé de l'être que parce que les braves de toutes les nations sont venus à l'envi en arracher les derniers débris. Le cardinal de Rohan fit élever, en 1781, à Saltzbach, sur la place où Turenne avait reçu le coup mortel, un monument que le général Moreau rétablit en 1801, et devant lequel vont encore se prosterner tous les guerriers qui passent dans ces contrées. M—D j.

TURGENEV (ALEXANDRE-IVANOVITCH), historien russe, né en 1784, entra dans l'administration civile de l'empire; il occupa un emploi important au ministère des cultes dirigé par le prince Galitzin, et il manifesta beaucoup de zèle en faveur de la société biblique russe, dont il fut longtemps le président. Lorsqu'elle eut été supprimée, en 1826, par un ukase du czar, il se retira de toute fonction publique; il parcourut ensuite une partie de l'Europe, s'occupant de rechercher des documents relatifs à l'histoire de la Russie. Les résultats de ses investigations parurent en 2 volumes in-4°, mis au jour à St-Pétersbourg, en 1841-1842, sous le titre de *Historica Russiæ monumenta*, et qui font partie de la grande série mise au jour par la commission impériale d'archéologie. Un troisième volume a été publié en 1848. On a reproché avec raison à Turgenev de n'avoir pas donné à ses recherches toute l'étendue qu'elles auraient pu avoir. Il n'a fait connaître comme provenant de l'Angleterre que vingt-trois documents, qui sont conservés au musée britannique, et il n'a tiré que fort peu de chose des autres dépôts publics, si ce n'est de la bibliothèque du Vatican, qui lui a fourni la majeure partie de ses matériaux. Turgenev est mort à Moscou, le 17 décembre 1845. Z.

TURGOT (SAINT), né en Ecosse vers l'an 1045, était d'une famille si ancienne, qu'il comptait parmi ses aïeux Togut, roi danois, dont le règne remonte à une époque antérieure de mille ans à l'ère chrétienne. St-Turgot, à la fois religieux et homme d'Etat, était abbé du monastère de Dunelm et premier ministre du roi Malcolm III (*voy*. ce nom). Les historiens louent sa capacité, sa modestie, son courage et son éloquence. Hector Boëce l'appelle *Vir sanctissimus eruditissimusque*. Il a laissé, entre autres ouvrages, deux livres estimés : l'un est une *Vie du roi Malcolm et de la reine Marguerite*, en langue vulgaire : *lingua materna*, dit Pitseus, *sed eloquentia quadam Demostheniana;* l'autre, en latin, est une *Histoire du monastère de Dunelm*, dans laquelle St-Turgot a fait entrer une partie des annales d'Ecosse. Il est mort évêque de St-André, en 1115, et a été canonisé. Sa fête se trouve dans les calendriers anglais le 14, et dans les calendriers écossais le 22 septembre. D—R—R.

TURGOT (MICHEL-ÉTIENNE), prévôt des marchands sous Louis XV, de la même famille que le précédent, dont une branche passa d'Ecosse en Normandie au temps des croisades, naquit à Paris le 9 juin 1690. Dès l'an 1272, le nom de Turgot figure dans le rôle des gentilshommes de cette province. Vers la même époque on voit un Turgot parmi les gentilshommes qui formaient la compagnie du vicomte de Rohan. En 1281, un des ancêtres de celui dont il est parlé dans cet article fonda l'hôpital de Condé-sur-Noireau; Jacques Turgot de St-Clair, son bisaïeul, orateur et guerrier, fut un des présidents de la noblesse aux états généraux, convoqués en 1614, sous Louis XIII; il eut une grande part aux remontrances énergiques qui furent faites par ces états. Il mourut à Paris et fut inhumé aux Incurables, où son épitaphe faisait allusion à sa présidence de l'ordre de la noblesse : *Nobilibus patriæ bis deno lectus in anno*. Claude Turgot des Tourrailles, cousin germain de ce dernier, éteignit, en s'armant avec ses vassaux, en 1621, le feu de la guerre civile que Vatteville était près d'allumer en Normandie. Tous les membres de cette famille avaient suivi le parti des armes, lorsque le père de Michel-Etienne Turgot embrassa la carrière de la magistrature, ce qui, dans les idées d'alors, était une sorte de dérogation à la noblesse d'épée. Il acquit la réputation d'un magistrat intègre et courageux, et fut successivement intendant de la généralité de Metz et de celle de Tours. Michel-Etienne, son fils, était président en la seconde chambre des requêtes du palais,

lorsqu'en 1729 il fut nommé prévôt des marchands. Ce digne magistrat s'occupa sans relâche de l'assainissement et de l'embellissement de la capitale. Il fit construire un immense égout embrassant tout le côté de la ville situé sur la rive droite de la Seine, ouvrage comparable à ceux des Romains. Par ses soins le quai de l'Horloge, auparavant étroit et dangereux, fut rendu plus large et plus commode, prolongé jusqu'à l'extrémité de l'île du Palais et joint au reste de la ville par un beau pont de pierre (1731). La belle fontaine bâtie rue de Grenelle, faubourg St-Germain, sous la direction et d'après les dessins de Bouchardon, est encore un monument de l'administration de Turgot. Chez lui l'ordre et l'économie se joignaient à la grandeur des entreprises, à la noblesse des vues. Ses soins pour la santé, pour les intérêts du peuple, son zèle pour faire régner l'abondance dans la capitale durant les années de disette, le courage avec lequel il se jeta au milieu des gardes françaises et des gardes suisses qui s'entr'égorgeaient sur le quai de l'Ecole, désarmant un des plus furieux, les contenant, les arrêtant tous, et faisant seul cesser le carnage; tels furent les titres qui engagèrent Louis XV à le continuer prévôt des marchands plus longtemps qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé. Après avoir exercé cette charge pendant onze ans, il fut fait conseiller d'Etat, puis président du grand conseil en 1741, et mourut dans la retraite le 1er février 1751. Voltaire a fait l'éloge de ce magistrat dans le *Temple du Goût* et dans le *Siècle de Louis XV*. Turgot eut trois fils, dont l'aîné, président d'une des chambres du parlement de Paris, mourut sans postérité le 28 septembre 1773, à l'âge de 57 ans. *Voy.* les articles suivants. D—R—R.

TURGOT (ANNE-ROBERT-JACQUES), baron de l'Aulne, contrôleur général des finances, était le plus jeune des trois fils du précédent; il naquit à Paris le 10 mai 1727. Dès l'enfance, il annonça ces qualités du cœur et de l'esprit qui firent de lui, sinon un grand ministre, du moins un des hommes les plus estimables et les plus distingués de son temps. Au milieu des progrès qu'il faisait dans ses études, au collége de Louis-le-Grand, sa famille s'aperçut avec inquiétude que l'argent qu'il recevait d'elle était presque aussitôt dépensé; on voulut savoir quel en était l'emploi, et l'on découvrit qu'il le distribuait à de pauvres écoliers pour qu'ils achetassent des livres. Cependant il passa toute son enfance presque rebuté, non pas de son père, qui était un homme de sens, mais de sa mère, « qui le trouvait maus-« sade, dit l'abbé Morellet dans ses *Mémoires*, « parce qu'il ne faisait pas la révérence de bonne « grâce et qu'il était sauvage et taciturne. Il « fuyait la compagnie qui venait chez elle.... et « se cachait quelquefois sous un canapé ou der-« rière un paravent, où il restait pendant toute « la durée d'une visite et d'où l'on était obligé « de le tirer pour le produire. » Ces détails sont minutieux sans doute; mais comme, dans ses relations administratives, Turgot, devenu ministre, conserva cette gaucherie maussade qui avait si mal fait augurer de l'écolier, ils ne paraîtront pas superflus. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique : son goût pour l'étude et la simplicité de ses manières semblaient indiquer chez lui cette vocation; mais dès qu'il eut atteint l'âge où l'on commence à réfléchir, il se sentit un éloignement invincible pour le sacerdoce. Toutefois, par obéissance, il se livra avec zèle à l'étude de la théologie et fut élu prieur de Sorbonne, au mois de décembre 1749. Cette espèce de dignité le mit dans l'obligation de prononcer deux discours d'apparat durant l'année 1750. Dans le premier, qui a pour sujet *les avantages que le christianisme a procurés au genre humain*, il soutenait avec éclat des vérités sur lesquelles on l'a depuis accusé d'avoir eu plus que des doutes. Le second, où il traitait *des progrès successifs de l'esprit humain*, est remarquable en ce que le jeune prieur de Sorbonne osait prédire ce que ministre d'Etat il commença de voir s'effectuer, la séparation des colonies américaines d'avec leurs métropoles. Il avait alors vingt-trois ans et déployait une instruction, une profondeur, une élévation d'idées vraiment remarquables. Doué d'une mémoire étonnante, il retenait jusqu'à deux cents vers français, après les avoir entendu lire une ou deux fois. Il était en même temps, suivant l'abbé Morellet, d'une simplicité d'enfant et d'une réserve excessive. Dans la maison de Sorbonne, il se lia particulièrement avec les abbés de Cicé, de Brienne, de Véry, Bon et Morellet; et si ce commerce intime avec des jeunes gens qui devinrent tous des hommes distingués, mais dont quelques-uns méritèrent d'être taxés d'incrédulité, eut pour Turgot l'avantage d'étendre ses idées et de fortifier ses connaissances, il y trouva des motifs de s'affermir dans son scepticisme religieux. On voit, d'après les Mémoires de Dupont de Nemours, et surtout d'après ceux de l'abbé Morellet, que, destinés la plupart par leur naissance à l'épiscopat, ces condisciples de Turgot n'avaient pas d'autre vocation que l'espoir des riches dignités de l'Eglise. Quant à lui, d'une probité trop délicate pour consentir à être un mauvais prêtre, il résolut de quitter l'habit ecclésiastique au commencement de l'année 1751. En vain ses amis, moins scrupuleux, le supplièrent de ne pas faire une démarche *si contraire à ses intérêts*, lui remontrant que, par le crédit de sa famille, il ne pouvait manquer d'obtenir bientôt *un évêché et d'excellentes abbayes*. Turgot répondit à l'abbé de Cicé, qui lui tenait ce langage au nom et en présence de leurs amis communs : « Il y a beau-« coup de vrai dans vos observations. Prenez « pour vous le conseil que vous me donnez, si « vous pouvez le suivre. Quoique je vous aime, « je ne conçois pas entièrement comment vous

« êtes faits. *Quant à moi, il m'est impossible de* « *me vouer à porter toute ma vie un masque sur le* « *visage* (1). » Décidé, pour ainsi dire, depuis son entrée à la Sorbonne, à partager son temps entre les lettres, les sciences et les devoirs de la magistrature, il ne s'était pas borné à des études théologiques. Il s'était appliqué au droit, à la morale, aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique, etc. Le détail de ses travaux depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-trois est vraiment prodigieux. Il possédait le grec, le latin, et ses discours prononcés en Sorbonne avaient prouvé qu'il s'exprimait en cette dernière langue aussi bien qu'il est possible aux modernes. Il étudiait l'hébreu, l'anglais, l'italien. Il s'était tracé la liste d'un grand nombre d'ouvrages qu'il voulait exécuter. Des poëmes, des tragédies, des romans philosophiques, des traductions, des traités sur la physique, sur l'histoire, sur la géographie, la politique, la métaphysique et les langues entraient dans cette liste singulière. Il ne put accomplir ces grands projets; mais au moins, de tous ces ouvrages qu'il se proposait à vingt ans, il en a fait ou commencé quinze et composé beaucoup d'autres, auxquels il ne pensait pas alors. Voici ce qu'il a écrit, étant encore sur les bancs de la Sorbonne : à dix-huit ans, un Traité sur l'existence de Dieu, dont il reste des fragments; une Lettre à Buffon au sujet des erreurs sur la Théorie de la terre, que Turgot, à peine âgé de dix-neuf ans, avait découvertes dans le *prospectus* de l'*Histoire naturelle* publiée par ce grand écrivain; un Dictionnaire des étymologies de la langue latine, dont il avait déjà recueilli un nombre considérable quand il interrompit ce travail; un Traité de la géographie politique et une suite du Discours sur l'histoire naturelle. On possède des morceaux très-étendus de ces deux dernières compositions. A vingt-deux ans, il adressa à l'abbé de Cicé, sur l'illusion et les inconvénients du papier-monnaie, une Dissertation qui offre les vrais principes de la matière. L'année suivante, dans deux Lettres sur l'existence des corps, il réfuta les deux paradoxes du métaphysicien Berkeley, dont il traduisit en partie l'ouvrage (*voy.* BERKELEY). Il entreprit, à la même époque, la réfutation des *Réflexions philosophiques* de Maupertuis, *sur l'origine des langues et la signification des mots* (*voy.* MAUPERTUIS). L'académie de Soissons ayant mis au concours cette question : *Quelles peuvent être, dans tous les temps, les causes de la décadence du goût dans les arts et des lumières dans les sciences?* Turgot traita ce sujet avec étendue; mais apprenant que l'abbé Bon, son ami, avait entrepris de concourir, il eut la générosité de lui abandonner son travail. Le moment vint de déclarer à son père qu'il ne voulait point être ecclésiastique. Il lui annonça cette résolution dans une lettre motivée; il obtint son consentement, et sa famille s'occupa de lui procurer une des charges parlementaires par lesquelles il fallait passer pour devenir maître des requêtes. Il fut successivement pourvu de celle de conseiller-substitut du procureur général, le 5 janvier 1752, et de conseiller au parlement, le 30 décembre 1752. Sa destinée fut de se singulariser de bonne heure; dans cette compagnie, les jeunes magistrats cherchaient à se faire remarquer par la violence de leur opposition aux intérêts et aux vues de la cour. Turgot, au contraire, persuadé que l'autorité entière réside dans le roi, témoignait sa soumission à tout ce qui émanait de la couronne; un arrêt du conseil était à ses yeux une chose sacrée, et il opinait toujours en faveur de l'enregistrement. Cette conduite ne nuisit point à son avancement; il fut fait maître des requêtes dès le 28 mars 1753. Choqué de l'animosité réciproquement injuste qui s'était manifestée entre le parlement et l'archevêque de Paris Beaumont, au sujet du refus des sacrements par les prêtres molinistes aux dévots jansénistes, il publia, pour ramener les esprits à des sentiments de paix et de charité, deux brochures qui eurent un grand succès. L'une se composait de deux *Lettres sur la tolérance*, l'autre avait pour titre *le Conciliateur*. On a prétendu que ce dernier écrit ne fut pas sans influence sur les déterminations du roi et du ministère, dont la sage modération apaisa ces querelles (1). Durant ces déplorables débats, le parlement avait été exilé (mai 1753) et remplacé par une chambre royale, composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes. Turgot en fit partie, et on le vit avec défaveur siéger dans ce tribunal, pour ainsi dire à la place de son frère, le président Turgot, qui n'était pas légalement vacante. Cette circonstance le rendit odieux au parlement, en sorte qu'après le rappel de cette compagnie il ne put obtenir l'agrément de la charge de président à mortier, que ce même frère avait le projet de lui céder. Il est plus doux de suivre Turgot dans sa vie littéraire : c'est là, selon nous, son véritable titre à l'estime de la postérité; car, comme philosophe spéculatif, on ne peut nier le mérite et l'utilité de ses travaux. Ses fonctions de maître des requêtes ne suffisant pas à l'activité de son esprit, il remplit ses loisirs par une grande variété d'études : il s'appliquait à la chimie sous le célèbre Rouelle, perfectionnait ses connaissances en histoire naturelle, en géométrie transcendante, en astronomie, et se délassait de ses méditations philosophiques par des traductions en prose ou en vers. En prose, il traduisit de l'hébreu le Cantique des cantiques; du grec, le commencement de l'Iliade; du latin, une multitude de fragments de Cicéron, de César, de Tacite, de Sénèque et d'Ovide; de l'an-

(1) Cette conversation curieuse est rapportée en détail dans les *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de M. Turgot*, par Dupont de Nemours; mais seulement dans l'édition de ces *Mémoires* publiée en 1811 en tête des *Œuvres* de Turgot, 9 vol. (*voy.* t. 1er, p. 28).

(1) L'abbé Morellet attribue à tort le *Conciliateur* à Loménie de Brienne.

glais, des morceaux de Shakspeare, de Pope, de Johnson, d'Addison et presque tout le premier volume des *Stuarts*, de David Hume; de l'italien, plusieurs scènes du *Pastor fido*. Ses traductions en vers s'appliquèrent à quelques odes d'Horace, à la première élégie de Tibulle, à la belle prière de Cléanthe, à plusieurs morceaux de Pope, enfin à la plus grande partie des *Géorgiques* de Virgile. Ce n'étaient là que les exercices d'un homme de goût; mais Turgot rendit un vrai service à la littérature en faisant le premier connaître à la France, par une version fidèle, les pastorales et les idylles de Gesner; la *Messiade* de Klopstock; enfin, plusieurs morceaux des poésies erses attribuées à Ossian et traduites en anglais par Macpherson (1). Il contribua aussi aux progrès des sciences politique et économique, en reproduisant dans notre langue les dissertations de Hume sur les jalousies de commerce, sur la réunion des partis, sur la liberté de la presse, et les considérations de Josias Tucker sur les guerres entreprises pour favoriser, étendre ou assurer le commerce. La traduction littérale lui paraissait l'unique moyen de bien faire connaître un auteur. Il commença dès lors à jouir d'une réputation littéraire d'autant plus flatteuse qu'il n'y prétendait aucunement. Ses amis le consultaient sur tous leurs ouvrages, malgré la sévérité de ses jugements, et lui-même ne s'offensait jamais de leurs critiques sur ses propres écrits. Le talent assez remarquable qu'il avait pour la poésie ne fut pendant sa vie qu'un secret révélé à quelques confidents intimes; « et ce mystère, « dit Sénac de Meilhan, fait l'éloge du caractère « de M. Turgot, qui a su résister aux tentations « de l'amour-propre, toujours si avide de jouis- « sances, même aux dépens du repos. » Ce fut seulement après sa mort qu'on sut qu'il était l'auteur d'une pièce de vers sur le traité de Versailles et de plusieurs autres qui méritèrent dans le temps d'être attribuées à Voltaire (2). Turgot ambitionnait des succès d'un genre plus élevé : il visait à la gloire de réformer l'administration de l'Etat, et c'était pour mettre en pratique ses brillantes utopies qu'il aspirait aux grandes places. Bien qu'il fût lié avec Diderot, d'Alembert, Raynal, et qu'il fréquentât les sociétés du baron d'Holbach, d'Helvétius, de madame du Deffand, etc., il sut garder assez de réserve dans ces relations pour ne point se compromettre aux yeux du gouvernement. Personne dans le parti philosophique n'était, selon l'expression de Voltaire, *plus habile à lancer la flèche sans montrer la main*. Cette habileté de conduite, qui se conciliait chez lui avec une austère probité et un véritable désintéressement, lui mérita la considération générale. On citait d'ailleurs de lui des traits infiniment honorables. Il avait été chargé d'examiner l'affaire d'un employé des fermes, poursuivi pour un crime par la justice et qui avait trouvé moyen de s'y soustraire. Turgot, persuadé que cet homme était coupable et que le devoir qu'il aurait à remplir envers lui serait un devoir de rigueur, ne se pressa pas de s'en occuper. Cependant, après de longs retards, il examina l'affaire et trouva que l'accusé était innocent. Alors il se crut obligé de réparer le tort que ces délais avaient pu causer à cet employé, et il l'indemnisa des appointements dont ce malheureux avait été privé pendant la durée du procès, « ayant soin, dit Condorcet, de n'y mettre « que de la justice et non de la générosité ». Si Turgot se montrait l'ami fort circonspect des philosophes qui attaquaient de front la religion et les pouvoirs de la société, il fut toujours le plus fervent adepte de la secte des économistes, qui avaient entrepris de réformer l'administration. Ceux-ci se partageaient en deux écoles : l'une, ayant pour chef Quesnay (*voy.* ce nom), plaçait dans les produits agricoles la source de toutes les richesses et bornait la science du gouvernement à favoriser l'agriculture; l'autre, attachée aux principes du conseiller d'Etat Vincent de Gournay, voyait dans le travail manufacturier la seule richesse véritable de l'Etat et insistait pour que le gouvernement demeurât spectateur passif de l'industrie et du commerce; sa maxime était : *Laissez faire, laissez passer*. Turgot était lié avec Quesnay et l'ami intime de Gournay; il entreprit de concilier ces deux systèmes, dont les respectables auteurs, tendant au même but par des routes opposées, étaient parfaitement d'accord sur les moyens de faire prospérer l'agriculture et le commerce; mais les nombreux disciples de ces deux écoles, et Turgot tout le premier, allèrent plus loin que leurs maîtres, dont ils n'imitèrent point la sage réserve; ils ne tinrent compte, dans l'application de leurs théories, ni des obstacles, ni des intérêts qu'il fallait ménager, ni des habitudes qu'il est toujours si dangereux de rompre. De là la défaveur dont la secte des économistes demeura frappée en France, jusqu'à ce que les travaux judicieux des Adam Smith et des Garnier soient venus donner à la science de l'économie politique une direction véritablement utile. Depuis 1755 jusqu'en 1759, Turgot étudia l'administration sous M. de Gournay, alors intendant du commerce; en 1755 et 1756, il l'accompagna dans sa visite des principales places de commerce à l'est et au midi de la France. Après la mort de ce respectable ami, il en traça l'éloge historique pour consoler sa dou-

(1) Ces fragments d'Ossian, traduits par Turgot, ont été publiés d'abord dans le *Journal étranger*, puis réimprimés dans les *Variétés littéraires*, avec un discours sur la poésie des peuples sauvages (*voy.* SUARD).

(2) En 1778, Turgot fit imprimer à petit nombre, et sans y mettre son nom, un volume de 108 pages : *Didon, poëme en vers antiques hexamètres, divisé en trois chants, traduit du 4e livre de l'*Enéide *de Virgile, avec le commencement de l'*Enéide *et les 2e, 8e et 10e églogues du même*. Cet essai malheureux a été reproduit dans le *Conservateur*, publié par François de Neufchâteau, 1800, 2 vol. in-8°, et dans le tome 9 des *Œuvres* de Turgot, Paris, 1810. Peignot en a cité quelques passages dans ses *Amusements philologiques*.

leur (1). Vers la même époque il fit un voyage en Suisse, recueillant partout des observations, soit comme naturaliste, sur la forme et la nature des montagnes et des vallons, soit comme économiste, sur l'agriculture, les fabriques et le commerce. Il alla rendre une visite au patriarche de Ferney. Turgot fut appelé, le 8 août 1761, à l'intendance de la généralité de Limoges. Alors il commença à réaliser des innovations fondées sur les maximes des économistes. Il supprima les corvées, mesure juste et louable, en ce qu'il fit retomber sur les propriétaires des terres la charge de la construction et de l'entretien des chemins, qui portait entièrement sur la classe ouvrière. Cependant la manière dont il procéda à cette opération était peu régulière et même peu équitable, en ce qu'il employa au rachat de la corvée des fonds destinés à des dégrèvements en faveur des contribuables qui avaient éprouvé des pertes dans leurs récoltes. Cette irrégularité et cette injustice ne furent point aperçues, ou furent excusées par l'enthousiasme qu'avait excité la seule idée de supprimer une charge si onéreuse. Il fit, d'ailleurs, beaucoup de bien dans son intendance. Il ouvrit un grand nombre de nouvelles routes et des canaux pour le transport des grains et d'autres denrées. Il réduisit à des proportions convenables la largeur des chemins qui existaient déjà, rendant ainsi un terrain précieux à l'agriculture; les nouvelles routes pratiquées par ses ordres ont passé pour un modèle de construction (1). Pendant une longue et cruelle disette, il répandit des aumônes abondantes. Il apprit aux paysans à se passer de blé en y substituant les pommes de terre, alors peu connues. Le peuple limousin dédaigna d'abord ce précieux légume, et ne consentit à l'adopter qu'après que l'intendant en eut fait servir sur sa table. Turgot fit instruire, dans des cours publics, les sages-femmes des campagnes; il assura au peuple, en cas d'épidémie, les soins de médecins éclairés; il fit distribuer des semences et des instruments aratoires; il encouragea par des gratifications pécuniaires les agriculteurs qui s'écartaient de la routine pour perfectionner quelque branche de culture, etc. Une société d'agriculture existait à Limoges; Turgot lui donna une grande activité et en dirigea les travaux vers le but le plus utile. Sous sa présidence, elle se rendit célèbre par l'intérêt des questions qu'elle proposa; des hommes d'une grande réputation ne dédaignèrent pas de disputer les prix. Le sujet le plus important qu'elle ait mis au concours portait sur *les effets des impôts indirects sur le revenu des propriétaires de biens fonds*. Le mémoire couronné avait pour auteur St-Péravi (*voy.* ce nom). Une autre année, l'abbé Rozier, physicien célèbre, obtint le prix du sujet proposé sur la fabrication des eaux-de-vie (*voy.* ROZIER). Turgot établit dans le Limousin les premiers ateliers de charité. Il fit imprimer à ses frais l'écrit de Guillaume-François Letrosne (*voy.* ce nom), sur le commerce libre des grains. Lui-même voulut appliquer ce système dans sa généralité; et soit qu'il y eût de sa part imprudence à rompre brusquement les habitudes d'une population peu éclairée, soit que ses innovations, contrariées par la persévérance des intendants voisins à suivre le système de prohibition, donnassent lieu à des froissements et à des conflits plus funestes que les anciens abus, on peut dire, sans prétendre trancher la question de principe en matière de commerce de grains, que ce ne fut pas là la partie brillante de l'administration de Turgot. Les mesures inusitées qu'il crut devoir prendre donnèrent lieu à de fréquentes révoltes, dans lesquelles il déploya sans doute beaucoup de sang-froid et de fermeté; mais il eût mieux valu s'épargner les occasions de mettre ces vertus en pratique. Aveuglé par son enthousiasme pour les théories économiques, il ne savait pas faire la part des obstacles; il ignorait surtout qu'en administration il est certains abus de détail qu'il est plus dangereux de réformer que de tolérer. On ne peut que rendre justice à la pureté d'intention avec laquelle il s'attacha à corriger ceux qui s'étaient introduits dans la perception des impôts et dans la levée de la milice. On doit le louer d'avoir commencé à faire cadastrer les terres de sa généralité sur des bases équitables; mais pour n'obtenir en définitive que des réformes imparfaites et passagères, trop souvent il s'écarta des lois établies sur la matière et méconnut des droits acquis; en un mot, comme l'a dit un écrivain moderne : « Le droit naturel fut son premier « guide lorsqu'il fut appelé à l'administration; « dans le concours du droit naturel des peuples « et du droit positif établi en France, les droits « de la nature furent sans cesse préférés par lui « au droit d'institution. C'était un grand ache- « minement vers l'invention *de la déclaration des « droits de l'homme* (1). » Aussi le conseiller d'Etat Guignard de St-Priest, intendant de Languedoc (2), administrateur connu par sa longue expérience des affaires, dit un jour « que si Turgot « faisait précéder ses rapports de préambules su- « blimes dans l'esprit de Puffendorf ou de Gro- « tius, ses conclusions étaient, la plupart du « temps, injustes. Dans une monarchie floris- « sante et qui jouit du repos, la désobéissance « d'un magistrat à des lois précises, en faveur « d'un droit plus sacré, est un crime; et de tous « les abus d'un grand Etat, le plus grand est de « vouloir, sans mission, les réformer. » C'était en général la manière de penser des intendants

(1) *Voy.* t. 3 des *Œuvres de Turgot*.
(2) Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot *Chemin*, les compare aux voies romaines.

(1) Soulavie, *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, t. 2, p. 277 et 78.
(2) Il le fut jusqu'en 1764, qu'il fut remplacé par G. de St-Priest, son fils.

sur Turgot et sur sa théorie ; mais celui-ci répondait à leurs censures par le mépris ; et qualifiant ses confrères d'*hommes à routine*, dédaignant le *rôle passif de ces administrateurs vulgaires*, il s'écartait de plus en plus des routes frayées pour marcher droit à son but. L'abbé Terray, contrôleur général, avait résolu, au mois d'octobre 1770, de révoquer l'édit de 1764, qui, avec des restrictions assez sévères, permettait l'exportation des grains de province à province. Bien que ce ministre fût d'un caractère fort impérieux, il ne haïssait pas la contradiction. Il fit part de son projet aux intendants du royaume, en leur demandant leurs observations. Turgot lui écrivit, à ce sujet, sept lettres qui renfermaient toute la doctrine des économistes, et dans lesquelles il envisageait la question sous toutes ses faces. « M. l'abbé Terray lut ces lettres, dit « l'auteur des *Mémoires* sur Turgot, les admira, « loua les lumières, le talent et le courage de « l'auteur avec vivacité, les indiqua à d'autres « intendants comme un modèle ; mais son parti « était pris, et il détruisit la liberté du commerce « des grains (1). » Les diverses lettres et instructions que Turgot adresssa à ses subdélégués, aux commissaires des tailles, aux officiers municipaux, aux officiers de police et aux curés de sa généralité, ont été imprimées dans ses *Œuvres*. Il mit toujours un grand intérêt à les conserver manuscrites et appelait cette collection ses *Œuvres limousines*. Au milieu de vues fort sages, inspirées par une belle âme, on y trouve la préoccupation d'un homme trop prévenu de la supériorité de son esprit, et quelquefois une emphase assez ridicule pour exprimer des idées vulgaires. On peut dire que c'est à dater de l'intendance de Turgot en Limousin que l'administration, en France, est devenue *écrivassière*. Ministre, il donna encore plus complétement dans ce travers. Cette multitude d'écrits administratifs semblerait supposer dans Turgot une grande facilité d'écrire. On se tromperait cependant, car il composait lentement et avec peine. Depuis douze ans, il était intendant de Limoges ; subordonné, dans cette place, à des règlements qui lui déplaisaient et aux idées variables des contrôleurs généraux, qui se succédaient fréquemment : il désirait se placer sur un plus grand théâtre où il pût donner l'essor à ses opinions ; car tel était le caractère de cet homme qui se trompa si souvent, mais dont on ne saurait accuser les intentions : il ne recherchait la puissance que dans la conviction qu'il était né pour l'exercer au profit de l'espèce humaine. Jouissant d'une fortune médiocre, il ne songeait pas à l'augmenter. Il n'acceptait le revenu attaché aux grandes places que pour le consacrer à la représentation qu'elles exigent, à des actes de bienfaisance ou à des encouragements pour les progrès des sciences. Son désintéressement était tel que, même dans ses grands projets pour le bonheur de ses semblables, il bornait ses vœux à la réalité du succès, sans que la gloire de l'avoir opéré fût pour lui une récompense nécessaire (1). Il s'attachait tellement au bien qu'il méditait qu'afin de ne pas abandonner ses travaux commencés pour la prospérité du Limousin, il refusa les intendances plus importantes et beaucoup plus lucratives de Rouen, de Lyon et de Bordeaux. Cependant, accoutumé à vivre dans la capitale avec des savants et de beaux esprits, il se déplaisait à Limoges, où il ne pouvait trouver le même avantage. La nécessité de traiter verbalement avec les ministres d'importantes affaires l'attira quelquefois à Paris. Il s'y trouvait lorsque les maîtres des requêtes, jugeant au souverain, réhabilitèrent la mémoire de l'infortuné Calas (*voy.* CALAS). Turgot fut un des juges ; et, dans cette occasion, il parla en faveur de cette victime avec une véhémence qui ne lui était pas ordinaire. Enfin, en 1774, lorsque, longtemps comprimé par l'administration vigoureuse de Maupeou et de Terray, le parti philosophique se sentit renaître à l'avénement de Louis XVI et retrouva de puissants appuis à la cour, dans le gouvernement et même parmi le clergé, il appela de tous ses vœux Turgot au ministère. D'Alembert, Condorcet, Marmontel, Bailly, Thomas, Laharpe, Condillac, Morellet, en un mot tous les hommes de lettres en possession de diriger l'opinion publique, proclamèrent l'intendant de Limoges comme le seul homme qui pût soutenir la monarchie ébranlée et opérer les réformes qu'exigeaient les lumières du siècle. Le premier ministre Maurepas craignait ces réformes : il n'était pas partisan des économistes, mais il ne dédaignait point le suffrage des philosophes ; il voulait d'ailleurs n'entourer le trône que d'hommes vertueux. Ce double but fut atteint par la nomination de Turgot au ministère. Maurepas le plaça à la marine (20 juillet 1774), parce qu'il espérait que dans ce département le nouveau ministre ne pourrait appliquer ses principes que d'une manière indirecte. Turgot n'*avait ni attrait ni disposition ni connaissances acquises* pour cette partie de l'administration (2). Il accepta cependant. « Au moins, dit-il, en ap« prenant sa nomination, je ne retournerai pas « à Limoges. » Pendant ce ministère, qui ne dura qu'un mois, Turgot s'honora par deux actes universellement applaudis : il fit payer aux ouvriers de Brest une année et demie des arrérages qui leur étaient dus ; il proposa au roi d'accorder à l'illustre Euler une gratification d'environ cinq mille livres, pour le récompenser de son excellent ouvrage sur la construction et la manœuvre des vaisseaux (3). Cependant il saisissait

(1) *Mémoires sur la vie, etc., de Turgot*, t. 1er de l'édition de ses *Œuvres*, p. 99, et t. 5, p. 292.

(1) *Particularités et observations sur les ministres des finances*, par M. de Montyon (p. 178).

(2) « Je ne le crois pas plus marin que moi, » écrivait Voltaire à madame du Deffand.

(3) M. de Montyon, même ouvrage, p. 183.

habilement toutes les occasions d'énoncer devant le roi ses projets pour le bonheur public. Louis XVI, qui crut entrevoir le moyen de mériter l'amour des Français, saisit avec empressement l'occasion de nommer Turgot au contrôle général. Ce fut le 24 août 1774 que ce dernier passa du ministère de la marine à ce nouveau poste. Cette promotion excita un enthousiasme universel dans le parti encyclopédique. Les hommes religieux, les amis de l'antique constitution de la monarchie étaient consternés. Ils voyaient avec peine l'opposition philosophique entrer dans le ministère; et leurs alarmes étaient d'autant plus vives, que personne n'était tenté de refuser au nouveau contrôleur général des connaissances profondes, beaucoup d'activité et l'influence que donnent toujours les vertus personnelles. En acceptant la direction des finances d'un royaume obéré, Turgot adressa au roi une lettre devenue fameuse et qui contenait l'aperçu de ses projets: *Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunts;* telle était la base de tout son système. « Pour remplir ces trois points, il « n'y a, disait-il, qu'un moyen : c'est de réduire « la dépense au-dessous de la recette, et assez « au-dessous pour pouvoir économiser, chaque « année, une vingtaine de millions, pour rem- « bourser les dettes anciennes. Sans cela, le pre- « mier coup de canon forcerait l'Etat à la ban- « queroute. On demande sur quoi retrancher, et « chaque ordonnateur, dans sa partie, soutien- « dra que presque toutes les dépenses particu- « lières sont indispensables. Ils peuvent dire de « fort bonnes raisons; mais comme il n'y en a « point pour faire ce qui est impossible, il faut « que toutes ces raisons cèdent à la nécessité « absolue de l'économie. Il est donc de nécessité « absolue que Votre Majesté exige des ordonna- « teurs de toutes les parties qu'ils se concertent « avec le ministre des finances, etc. » Turgot demandait surtout que le roi lui prêtât son appui dans les réductions qu'il méditait. « J'ai prévu, « continuait-il, que je serais seul à combattre « contre les abus de tous genres, contre les ef- « forts de ceux qui gagnent à ces abus, contre la « foule des préjugés qui s'opposent à toute ré- « forme et qui sont un moyen si puissant dans « la main des gens intéressés à éterniser les dés- « ordres. J'aurai à lutter même contre la bonté « naturelle de Votre Majesté et des personnes « qui lui sont les plus chères.... Ce peuple, au- « quel je me serai sacrifié, est si aisé à tromper, « que peut-être j'encourrai sa haine par les me- « sures mêmes que j'emploierai pour le défendre « contre les vexations.... Votre Majesté se sou- « viendra que c'est sur la foi de ses promesses « que je me charge d'un fardeau peut-être au- « dessus de mes forces; que c'est à elle person- « nellement, à l'honnête homme, à l'homme juste « et bon, plutôt qu'au roi, que je me confie... » Faire ainsi des conditions à un monarque qui l'honorait de sa confiance, donner l'exemple dangereux, surtout en matière de gouvernement, de distinguer dans le roi deux personnes, le prince et l'homme privé, dénotait de la part de Turgot beaucoup de présomption et l'oubli complet du principe fondamental de la monarchie. Une pareille lettre adressée à Louis XIV ou même à Louis XV eût été suivie d'une prompte révocation; Louis XVI en parut satisfait. Des écrivains ont vanté outre mesure le ministère de Turgot; d'autres l'ont étrangement déprécié. Les faits prouvent qu'il y a eu, dans les actes de cet homme d'Etat, mélange de bien et de mal. Le bien lui appartient tout entier, le mal a été fait contre ses intentions. Turgot avait conçu ses plans dans un vaste ensemble; il en avait d'avance prévu, combiné l'exécution avec l'autorité entière du roi, pour soutenir ses innovations. Les parlements ayant été rappelés quelques mois après son avénement au ministère, il fut privé de cet appui; et les parlementaires, irrités contre Turgot qui, seul dans le conseil avec le maréchal du Muy, s'était opposé à leur rétablissement, s'unirent aux courtisans, aux financiers, au clergé, en un mot à tous les ennemis du contrôleur général. Louis XVI, voyant que tout ce qui l'entourait était contre son ministre, finit par hésiter dans la voie des réformes philosophiques proposées par celui-ci. Maurepas, qui ne les approuvait pas et qui était jaloux de la popularité de Turgot, ne cessait, appuyé du garde des sceaux, Hue de Miromesnil, de faire dans le conseil, contre les projets du contrôleur général, des objections dans l'intérêt des classes privilégiées; il dirigeait, sous main, l'opposition des parlements et de la cour. Seul contre tant d'ennemis, connaissant mieux les livres que les hommes, incapable de fléchir sur des détails indifférents pour assurer le succès d'une mesure; étranger à l'art si facile aux hommes en place de gagner leurs adversaires par des prévenances, Turgot devait succomber à la fin et sortir du ministère avec la déplorable réputation d'avoir su *faire aussi mal le bien* que Terray, son prédécesseur, *faisait bien le mal* (1). Voici les grands projets médités par Turgot : l'abolition des corvées par tout le royaume; la suppression des abus les plus tyranniques de la féodalité; les deux vingtièmes des tailles convertis en un impôt territorial sur la noblesse et le clergé; l'égale répartition de l'impôt assurée par le cadastre; la liberté de conscience; le rappel des protestants; la suppression de la plupart des monastères; le rachat des rentes féodales, combiné avec les droits de la propriété; un seul code civil pour tout le royaume; l'unité des poids et mesures; la suppression des jurandes et maîtrises; des administrations provinciales pour défendre les intérêts municipaux; le sort des curés et des vicaires

(1) L'économiste Baudeau disait de Turgot, après sa disgrâce, que *c'était un bon outil sans manche.*

amélioré ; les philosophes et les gens de lettres appelés à fournir au gouvernement le tribut de leurs lumières; la pensée aussi libre que l'industrie; un nouveau système d'instruction publique; l'autorité civile indépendante de l'autorité ecclésiastique, etc. L'imagination s'effraye de l'étendue de ces conceptions, quand on se reporte au temps où Turgot osa les annoncer; elle s'épouvante en songeant à quel prix la révolution nous a fait acheter celles de ces réformes qui étaient réellement des améliorations désirables. Au reste, il ne fut donné à ce ministre d'accomplir aucun de ses vastes projets; les résultats qu'il obtint se réduisent à quelques mesures partielles, et il ne recueillit, après tant de travaux, que le ridicule d'avoir promis beaucoup pour faire peu. Il débuta par payer les pensions de quatre cents francs et au-dessous, arriérées depuis plusieurs années; il réduisit différents droits qui portaient sur la consommation et l'industrie de la classe ouvrière; il adoucit la perception de l'impôt; il s'honora en refusant le pot-de-vin de trois cent mille livres que les contrôleurs généraux, par un usage établi, recevaient au renouvellement du bail des fermes; il abolit la contrainte solidaire pour les contribuables des communes. Aucun ministre ne favorisa avec plus de zèle les savants et les gens de lettres; et, sous ce rapport, on n'aurait aucun reproche à lui faire, s'il ne s'était montré beaucoup trop prodigue des bienfaits du roi envers des écrivains qui n'avaient d'autre titre que d'appartenir à la secte des économistes. Occupé du grand projet d'un système général de navigation intérieure, il nomma pour arrêter les bases de cette opération d'Alembert, Condorcet et Bossut, en faveur duquel il établit une chaire d'hydrodynamique. Il institua la société royale de médecine, pour s'occuper exclusivement de la géographie médicale et des causes des maladies endémiques. Il acheta le secret du remède contre le ver solitaire et le publia. Il favorisa Parmentier, qui améliorait le pain du soldat; l'abbé Morellet, qui composait un dictionnaire du commerce, et l'abbé Roubeau, qui écrivait l'histoire des finances de France. Aux fermiers ineptes du bail des poudres, il substitua le Faucheux, homme intègre, et lui adjoignit le célèbre Lavoisier, qui perfectionna la fabrication de la poudre. Il envoya Rozier en Corse pour y établir une école d'agriculture. De tels actes, qui seuls eussent suffi pour illustrer un grand ministre, disparaissent en quelque sorte devant les fautes nombreuses qui, sous Turgot, signalèrent la marche générale de l'administration. « Il agissait, dit « Sénac de Meilhan, comme un chirurgien qui « opère sur les cadavres, et il ne songeait pas « qu'il opérait sur des êtres sensibles; il ne voyait « que les choses et ne s'occupait pas assez des « personnes. Cette apparente dureté avait pour « principe la pureté de son âme, qui lui peignait « les hommes comme animés d'un égal désir du « bien public, ou comme des fripons qui ne mé« ritaient aucun ménagement. » Durant le carême de 1775, il indisposa le clergé en faisant autoriser les bouchers de Paris à vendre de la viande comme dans tous les autres temps. Jusqu'alors l'Hôtel-Dieu avait seul le privilége de débiter cette denrée pendant cette époque de l'année. Le parti philosophique vanta cette innovation comme ayant « l'avantage de détruire une « des usurpations de la puissance ecclésias« tique » (1). Le clergé accusa Turgot de vouloir détruire la religion. Il encourut le même reproche en réformant les voitures publiques, qu'il remplaça par d'autres, appelées de son nom *turgotines*. « Les entrepreneurs des anciens établisse« ments, dit un auteur religieux (2), étaient « tenus de procurer aux voyageurs la faculté « d'entendre la messe les jours où il est de pré« cepte d'y assister; la réforme des voitures en« traîna celle des chapelains; et les voyageurs « en turgotines apprirent à se passer de messe « comme s'en passait Turgot. » Sous d'autres rapports, ces nouvelles messageries transportant les voyageurs à peu de frais et avec célérité offraient au commerce des facilités jusqu'alors inconnues; mais le public n'en fit pas moins chorus avec les propriétaires et les fermiers des anciennes voitures, qui se trouvaient lésés par cette innovation. A l'époque du sacre du roi, Turgot proposa de faire la cérémonie à Paris, d'abord par économie, ensuite pour détruire (du moins on l'en a accusé) l'influence des souvenirs religieux que rappelle la ville où fut baptisé Clovis (3). Il essaya aussi de changer la formule du serment du sacre, qu'il trouvait trop favorable au clergé; il désapprouvait avec raison le serment d'exterminer les hérétiques, que Louis XIII et Louis XIV avaient déjà modifié. Il adressa à ce sujet à Louis XVI un mémoire *sur la tolérance*, dont la première partie se trouve dans le septième volume de ses œuvres. Louis XVI s'abstint de rien innover dans une matière si grave. De tout le ministère de Turgot, l'événement qui a laissé le plus de souvenirs est la fameuse révolte des blés, au mois de mai 1775, prélude effrayant des scènes de 1789. Le moment qu'il choisit pour accorder la libre circulation des grains dans l'intérieur parut peu favorable, attendu la médiocrité de la récolte. Son tort surtout fut d'avoir avancé, dans les préambules des édits sur cette matière, des propositions dures et faites pour effrayer les citoyens qu'il se proposait d'éclairer. Telle était celle où, alors que les angoisses du besoin se faisaient le plus sentir, il réclamait pour le commerçant en grains un droit de propriété si absolu sur sa denrée, qu'il pût à

(1) Condorcet, *Vie de Turgot*.

(2) L'abbé Proyart, *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*.

(3) Bourgoing, dans les *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, a même dit que Turgot voulut s'opposer à ce que le sacre eût lieu; cette imputation paraît fausse.

son gré l'enlever à la circulation et même la laisser perdre et avarier. Dans d'autres arrêts du conseil, Turgot déclarait que le blé était cher et qu'il devait toujours rester à haut prix (1). Les mécontentements étaient habilement fomentés par les ennemis que Turgot s'était faits 1° dans le clergé, qui le *croyait un athée* et qui ne pouvait lui pardonner de vouloir le comprendre dans la classe de ceux qui devaient contribuer pécuniairement aux corvées; 2° dans les gens de finance, sur le compte desquels le contrôleur général s'était expliqué si ouvertement, que d'un instant à l'autre ils s'attendaient à leur ruine totale; 3° enfin, dans le parlement de Paris, qui le détestait depuis longtemps. A tous ces adversaires si puissants et si nombreux, il faut joindre les partisans que le duc de Choiseul et même l'abbé Terray conservaient encore. La révolte éclata non-seulement dans Paris, mais encore à Dijon, à Lille, à Amiens et dans plusieurs autres villes de province. Partout il fallut déployer l'appareil militaire pour disperser les mutins. De Pontoise, qui fut le foyer de l'émeute parisienne, les brigands se portèrent sur Versailles; on n'eut que le temps de fermer les grilles du château. Louis XVI se présenta au balcon; il harangua la multitude et ne fut pas écouté. Croyant voir le peuple affamé dans cette canaille effrontée, il baissa le prix du pain et le fit afficher à deux sous la livre. Cette publication rétablit la tranquillité dans Versailles; mais les mutins, fiers de leurs succès, se dirigèrent la nuit même sur Paris, où ils entrèrent à sept heures du matin; on remarqua dans ce mouvement une sorte de combinaison militaire, qui semblait indiquer qu'une main invisible dirigeait secrètement la révolte. Ce qui confirma ces soupçons, c'est que les brigands mêlaient les signes de l'ivresse aux cris de la faim. Quoiqu'ils pillassent toutes les boutiques de boulangers, ils avaient si peu besoin de pain, que la plupart le distribuaient au peuple qui contemplait l'émeute avec une curiosité stupide. Le régiment des gardes-françaises était alors sur pied dans la capitale. Les mousquetaires noirs et gris occupaient aussi une partie des postes. Quelques coups de fusil auraient dissipé l'attroupement; mais le roi, par humanité, avait ordonné de ne pas tirer sur son peuple. Cependant, à onze heures, tout fut fini. Les pillards se lassèrent plutôt qu'ils ne furent réprimés. A midi, le maréchal de Biron s'empara des carrefours et de divers postes. Les Parisiens, pour qui tout est spectacle, sortirent à une heure de leurs maisons en disant avec légèreté : *Allons voir l'émeute* (2). Le soir, le premier ministre Maurepas se montra à l'Opéra. Cependant Turgot et le maréchal du Muy étaient enfin parvenus à décider le roi à sévir contre un ramas de brigands. Le premier avait déjà rétabli le pain au prix courant; il obtint du monarque une signature en blanc, qui mettait à sa disposition toutes les troupes. C'est alors qu'il traça un vaste plan de campagne, comme s'il se fût agi de repousser une armée ennemie, tandis que quelques précautions militaires étaient plus que suffisantes pour réprimer des séditieux qui avaient montré si peu d'acharnement. Le 3, en quittant le roi à deux heures après minuit, il alla lui-même, muni de son blanc seing, à l'hôtel des chevau-légers de Versailles, où il frappa à coups redoublés. Le suisse n'ouvrit que sur les ordres réitérés de Turgot, qui s'annonçait *de la part du roi;* mais n'apercevant, au lieu d'un officier d'ordonnance, qu'un gros homme en habit noir et en cheveux longs ébouriffés par le vent, il crut avoir affaire à un fou. La vue du blanc seing du roi termina enfin ce burlesque débat entre le suisse en chemise et le contrôleur général. Turgot fit partir sur-le-champ les chevau-légers pour Pontoise, et dès le lendemain il organisa avec le maréchal de Biron des campements pour prévenir de nouvelles émeutes et protéger l'arrivage des grains. Les mousquetaires noirs furent placés sur la rive droite de la Marne, les gris sur la basse Seine, les gendarmes et chevau-légers sur la haute Seine. Les gardes-françaises, les Suisses et les invalides gardèrent les faubourgs et les boutiques de boulangers. Il fut défendu de s'attrouper et d'exiger le pain au-dessous du prix courant, sous peine d'essuyer le feu des troupes royales et d'être jugé prévôtalement. Louis XVI n'avait pas le genre d'esprit convenable pour saisir le ridicule de toutes ces mesures; mais cet appareil de forces militaires au milieu de sa capitale lui répugnait, et il répéta plusieurs fois à son ministre : « N'avons-nous rien à nous repro-« cher dans ces dispositions? » La cour et le peuple de Paris ne virent que le côté plaisant de ces dispositions stratégiques, qu'on appela *la guerre des farines*. Le maréchal de Biron, qui prenait les ordres de Turgot, avait sous lui 4 lieutenants généraux, un état-major, des aides de camp de tous les corps; le quartier général était à son hôtel et l'armée était de 25,000 hommes. Les appointements des officiers supérieurs étaient payés sur le pied de guerre. Le maréchal avait vingt mille livres par mois, outre une somme de quarante mille livres par an pour sa table. Au gaspillage momentané qu'avait occasionné l'émeute, on substitua le mal réel et plus durable d'un armement militaire qui coûta près d'un million à l'Etat. On ne manqua pas de chansonner le maréchal de Biron sur son généralat, et la puérile importance qu'il y mettait lui attira ce couplet :

Biron, tes glorieux travaux,
En dépit des cabales,

(1) Quelquefois on y trouvait des vérités si simples qu'elles en étaient triviales; entre autres dans l'édit concernant la libre exportation, il disait *que le blé ne vaut qu'autant qu'il est semé*.

(2) Les marchandes de modes imaginèrent de tirer parti de l'insurrection. Elles changèrent la dernière mode, et toutes les élégantes de Paris portèrent des *bonnets à la révolte*.

Te font passer pour un héros
Sous les piliers des halles.
De rue en rue au petit trot,
Tu chasses la famine;
Général digne de Turgot,
Tu n'es qu'un Jean Farine.

Des intrigues parlementaires se mêlèrent alors aux embarras du gouvernement; le parlement prit part à l'émeute, autant qu'il était en lui, et choisit le moment d'une pareille crise pour rendre un arrêt violent dirigé contre le système des économistes et contre la liberté du commerce des grains. Il promettait en outre que le pain serait diminué. L'arrêt fut imprimé et affiché. Turgot, appuyé de son collègue et ami Lamoignon de Malesherbes, récemment élevé au ministère, ôta au parlement la connaissance de tout ce qui pouvait avoir rapport aux subsistances. Cette décision, sans signature d'aucun ministre d'Etat, fut placardée, par voie purement militaire, sur les affiches du parlement. Cette cour fut mandée pour le 5 mai à Versailles, afin d'y subir un lit de justice. Turgot aurait voulu le maintien de toutes les dispositions affichées le jour précédent contre l'autorité du parlement; mais, d'après le conseil de Maurepas, la déclaration faite dans le lit de justice se borna à attribuer à la juridiction prévôtale la connaissance des délits commis par ceux qui avaient été arrêtés le 3 mai. Le parlement fut satisfait de cette disposition, qui lui ôtait l'odieux de la punition des coupables. Au moment de l'émeute, le lieutenant de police Lenoir avait été révoqué, à la demande de Turgot, dont il ne partageait pas les principes. L'économiste Albert fut mis à la place de cet habile administrateur; c'était sans doute un homme probe, studieux, d'une amitié sûre; mais personne n'était moins fait pour diriger la police. Continuateur obscur de l'*Art de vérifier les dates*, il n'avait jamais vécu qu'avec ses livres. Le 17 mai, la commission prévôtale fit pendre, au milieu du plus grand appareil militaire, un gazier et un perruquier à une potence de 40 pieds de haut. Ils y montèrent en criant au peuple qu'ils mouraient pour sa cause. Le lendemain, le roi signa une amnistie; car ce prince, qui dans toute cette affaire montra plus de sang-froid et de réserve que son ministre, n'avait consenti à la potence de 40 pieds qu'à condition de l'amnistie subséquente. L'opinion publique se prononça dès lors plus fortement que jamais contre les économistes; on disait que les apôtres de cette secte, ne pouvant persuader ni convaincre, avaient voulu effrayer. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour la considération personnelle du contrôleur général, c'est que pendant qu'on scellait ainsi de sang humain la loi de la liberté du commerce, Turgot fut obligé de donner dans les provinces des ordres destructifs de cette liberté. Il avait fait approvisionner extraordinairement et à prix forcé la Lorraine avec des blés de la Champagne. A l'approche du sacre, les amis de Turgot lui firent craindre la disette à Reims; il se décida à faire reporter de la Lorraine ces mêmes blés qui y avaient été exportés à grands frais. Sans cette précaution, il eût été possible que la cérémonie fût troublée par les violences d'un peuple famélique. « Jamais, selon un écrivain du temps, la « loi de la liberté n'éprouva plus d'entraves qu'à « l'époque où on la prônait avec le plus d'en- « thousiasme. » En un mot, toute la conduite de Turgot, en matière de subsistances, ne fut qu'un enchaînement de fautes et de contradictions. Il avait fait arrêter des agents dont s'était servi l'abbé Terray pour l'approvisionnement des blés; après cet éclat, il ne put trouver ces agents en faute, soit qu'ils fussent innocents, soit qu'il n'eût pas pris des mesures assez promptes pour acquérir des preuves de leurs coupables menées. « Imprudent dans sa sévérité, dit M. de Montyon, « il l'a été encore dans ses affections et dans sa « bienfaisance; il a pris pour ses coopérateurs « des illuminés dont les idées étaient gauches et « l'expérience nulle; d'autre part, pour se faire « regretter dans le Limousin, il accorda à cette « province une diminution du montant de ses « tailles, qui fut répartie en augmentation sur « les provinces voisines, sans qu'il y eût preuve « qu'elles fussent imposées dans une proportion « moins forte que le Limousin. » Il voulait aussi abolir la contrainte par corps en matière commerciale. Son amour pour la classe populaire le rendait injuste envers les autres classes de la société, depuis la bourgeoisie jusqu'aux premiers corps de l'Etat; c'est dans cet esprit qu'il donna une préférence décidée aux impôts directs sur les impôts indirects, genre de contribution dont on a sans doute abusé depuis, mais qui, établi sur des bases modérées, paraît d'autant moins onéreux au contribuable, qu'il paye l'impôt presque sans s'en apercevoir. Turgot prétendit aussi abolir l'assujettissement au service militaire, détruire la milice et pourvoir à la sûreté de la patrie par des engagements volontaires. Cette proposition fut unanimement rejetée dans le conseil comme pouvant compromettre le salut de l'Etat. Chaque jour il voyait croître le nombre de ses ennemis : il trouva moyen d'indisposer contre lui le vertueux duc de Penthièvre. Chargé pour Mesdames de traiter avec ce prince de l'achat du beau domaine de Sceaux, il en offrait un prix bien éloigné de sa valeur. Le duc de Penthièvre lui dit : « Monsieur le contrôleur gé- « néral, je savais bien que vous prêchiez la « liberté, mais je ne vous croyais pas homme à « en prendre tant (1). » Il ne manquait plus à Turgot que de voir les philosophes se déclarer contre lui : c'est ce que firent quelques-uns d'en-

(1) *Voy.* la *Correspondance de Grimm*, où l'on trouve une juste appréciation des mémoires de Dupont de Nemours et de Condorcet sur Turgot. On y apprend aussi que cette expression *patriotisme d'antichambre*, pour exprimer des idées populaires rebattues, a été pour la première fois employée par ce ministre.

tre eux (1), lorsque Necker, qui aspirait au ministère, eut publié son fameux écrit sur le commerce des grains, dans lequel il attaquait Turgot sur des fautes qu'il n'avait pas commises. En effet, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture des divers édits provoqués par ce ministre, jamais il n'avait cherché qu'à établir la liberté intérieure du commerce, tandis que son adversaire le combattait comme s'il eût établi l'exportation des grains hors du royaume. De là naquit entre les partisans de Turgot et ceux de Necker une guerre de pamphlets, de caricatures, de médisances et de calomnies. Dans cette lutte, Condorcet se distingua par son zèle pour Turgot, son ami; mais ses brochures produisirent peu d'effet et prouvèrent qu'un habile géomètre peut n'être qu'un publiciste fort médiocre. Du côté de Necker, on vit se signaler le marquis de Pezay, personnage équivoque, dont l'alliance n'était rien moins qu'honorable, et qui ne cessait de poursuivre ouvertement le contrôleur général par ses petits vers et ses sarcasmes. Il ne craignit pas d'attaquer les mœurs de Turgot, qui furent toujours irréprochables; et, dans ses odieuses calomnies, il mêlait les noms des femmes les plus respectables (2). Comme homme privé, Turgot pouvait répondre à toutes les imputations par la profonde estime des hommes vertueux. Le prince de Beauvau, le duc de la Rochefoucauld, Trudaine, et surtout Lamoignon de Malesherbes, voilà les amis dont le suffrage vengeait la personne de Turgot des outrages d'un Pezay. Cependant Voltaire, dont l'opinion était une puissance, ne cessait de lui prodiguer les hommages d'une admiration fervente. Dans vingt endroits de sa correspondance, il le signale comme un *nouveau Sully*. Lors de la révolte des blés, il écrivait à M. de la Tour du Pin : « Il est digne « des Welches de s'opposer aux grands desseins « de M. Turgot. » Il se prononça également contre la brochure de Necker, dans une lettre adressée à Devaisnes, ami du contrôleur général. Turgot avait mérité la reconnaissance de Voltaire par l'édit bienfaisant qui avait affranchi le petit pays de Gex de toute imposition indirecte. Voltaire ne mit aucune borne à sa reconnaissance. Il fit frapper à Ferney une médaille à l'effigie de Turgot, couronnée d'olivier, avec cette légende :

(1) Les tabletiers de Paris avaient imaginé pour les amateurs de nouvelles boîtes fort plates, qu'ils nommèrent pour cette raison des *platitudes*. La duchesse de Bourbon alla un jour à l'hôtel Jebach, fameux magasin de bijoux, et demanda des *turgotines*. Le marchand parut ignorer ce qu'elle voulait dire : « Oui, « ajouta-t-elle, des tabatières comme celles-là », en montrant la forme à la mode. — « Madame, ce sont des *platitudes*, répli« qua-t-il. — Oui, oui, reprit la princesse, c'est la même chose. » Le nom leur en resta, et tout le monde, en province comme à Paris, voulut avoir sa *turgotine*.

(2) Parmi les caricatures de cette époque, on peut citer celle qui parut immédiatement après la publication d'une brochure de Condorcet. On représentait Turgot en cabriolet avec la duchesse d'Enville. Dupont de Nemours, Devaisnes et les abbés Beaudeau et Roubeau, zélés économistes, traînant la voiture en foulant des tas de blés. La voiture verse, et madame d'Enville montre, d'une manière très libre, ces mots écrits en grosses lettres : *Liberté*, *liberté*, *liberté tout entière*.

Regni tutamen. Il voulut l'engager à faire à l'Académie française *le même honneur que Colbert;* mais on ne sait pourquoi ce ministre, qui devint quelques mois après membre de celle des inscriptions et belles-lettres, où il succéda (1776) au duc de St-Aignan, se refusa à prendre place parmi les quarante. Depuis vingt mois Turgot exerçait le ministère; mais son crédit baissait de jour en jour. En vain le roi, dans une circonstance récente, lui avait-il donné un témoignage signalé de prédilection en lui écrivant : « Il n'y « a que vous et moi qui aimions le peuple ». Turgot ne devait pas se soutenir longtemps contre le vœu du premier ministre. Maurepas se garda bien de l'attaquer : il le laissa marcher de lui-même à sa perte par la témérité de ses dispositions. Tout préoccupé qu'il était de son nouveau plan d'administration, Turgot négligeait souvent de pourvoir aux besoins pressants de l'Etat; et cependant on pouvait lui reprocher de tirer avantage des choses qu'il voulait changer. « Tandis « qu'il proscrivait tout magasin de blé pour le « compte du gouvernement, le peuple de Paris « était nourri avec les blés emmagasinés par « l'abbé Terray. Tandis qu'il censurait les moyens « de finances employés par son prédécesseur, il « pourvut à l'acquit de la dépense avec l'argent « obtenu par ces moyens (1). » Ces contradictions indisposaient toutes les classes, tous les partis, on peut dire toute la nation. Le roi lui-même, fatigué de tant de contradictions, ébranlé surtout par la démission de Malesherbes (2), commençait à perdre quelque chose de sa confiance dans Turgot. Maurepas, de son côté, ne négligeait aucune occasion de lui présenter sous le point de vue ridicule les projets romanesques du contrôleur général. C'est au milieu de telles difficultés que ce dernier, en annonçant pour un avenir peu éloigné des plans de réforme et de nombreuses suppressions de charges dans la maison du roi et des princes, publia à la fois six édits, dont les deux premiers surtout pouvaient être regardés comme devant amener une révolution dans toute l'administration. L'un portait la suppression des corvées dans tout le royaume et la création d'un impôt pour en tenir la place; l'autre, la suppression des jurandes et maîtrises (3). Depuis plus de six mois ces édits étaient connus, annoncés, et l'opposition avait pu concerter d'avance ses moyens de les combattre; en un mot, on les attendait comme le signal de la chute du ministre qui voulait ainsi révolutionner l'Etat, sous prétexte de le réformer. De tous ces édits, le parlement n'enregistra

(1) M. de Montyon, ouvrage déjà cité.

(2) On disait alors : M. de Malesherbes doute de tout, M. Turgot ne doute de rien, M. de Maurepas rit de tout (Lettres de madame du Deffand).

(3) Les quatre autres, d'une importance moins marquée, mais qui touchaient cependant à beaucoup d'intérêts, avaient pour objet la suppression 1° de la caisse de Poissy, 2° des droits sur les grains à la halle; 3° des charges sur les ports; le quatrième tendait à la diminution des droits sur les suifs.

que celui qui concernait la suppression de la caisse de Poissy; il envoya les cinq autres à l'examen d'une commission. Le clergé, la noblesse et les parlements, indignés d'être assujettis à l'impôt qui remplaçait la corvée, s'élevèrent avec acharnement contre cet acte de bienfaisance éclairée. On jugera de la faiblesse de leurs objections par celle-ci, qui parut la plus spécieuse : elle était fondée sur la crainte que des ministres n'employassent un jour cette contribution à d'autres dépenses que celles de l'entretien des routes. Les justes objections qu'on avait pu faire à Turgot qui, simple intendant, prétendait pour sa province changer la loi générale du royaume concernant les corvées, ne pouvaient lui être opposées comme ministre exerçant l'autorité législative au nom du roi dans la plénitude de sa puissance. Ce qu'on peut reprocher à Turgot, c'est d'avoir négligé tous les moyens qu'il pouvait avoir de désarmer l'opposition du parlement. Après la signature de l'édit sur les corvées, on le fit trouver à diner avec le premier président et quelques-uns des principaux membres, afin qu'il pût les disposer favorablement pour l'enregistrement de l'édit. Turgot dit quelques paroles d'un air froid et sententieux. Un de ses amis voulant, à plusieurs reprises, l'engager à faire quelques avances, lui dit : « C'est le moyen de faire passer votre édit. « — Si le parlement veut le bien, répondit Tur« got, il enregistrera l'édit; » et il conserva ses manières réservées et même dédaigneuses. Le roi, nonobstant les remontrances de ce corps, fit enregistrer les cinq édits dans un lit de justice; mais c'était le dernier triomphe que devait obtenir le ministre. Louis XVI commença dès lors à lui témoigner une froideur qui aurait pu lui faire pressentir son renvoi, s'il avait eu plus de tact, plus de connaissance des hommes et de la cour. Enfin, il reçut sa démission deux heures après un travail dans lequel le monarque avait écouté avec humeur la lecture qu'il lui avait faite d'un long mémoire sur les principes de quelque nouvel édit. Turgot sortit du ministère au mois de mai 1776 et fut remplacé par Clugny (*voy.* ce nom). On a assigné à sa chute, outre l'opposition concertée de Maurepas et du parlement, divers motifs qui ont aussi dû y contribuer; d'abord les infidélités de son premier commis Lacroix, auquel il accordait une confiance aveugle; en second lieu, le mécontentement qu'avait conçu le roi en apprenant qu'aux barrières de Paris on prélevait, en vertu d'une simple lettre de Turgot, certains droits supprimés par un édit que ce ministre lui-même avait provoqué; enfin le manége odieux du baron d'Ogny, intendant des postes, qui, feignant d'abuser du secret des lettres, mit sous les yeux du roi une foule de missives supposées, où l'on exagérait les torts de Turgot. Quoi qu'il en soit, il supporta sa disgrâce avec dignité; et parmi ceux mêmes qui avaient demandé sa chute comme ministre, chacun lui rendait justice comme homme privé. Dans la retraite, Turgot conserva de nombreux partisans parmi les gens de lettres : Voltaire (1), d'Alembert, Condorcet, Dupont de Nemours, Roucher, Morellet, Marmontel, Devaisnes, etc. Des ouvrages lui furent dédiés, quoiqu'il ne fût plus ministre (2); en un mot, tous ses amis lui demeurèrent fidèles, et c'est faire l'éloge des uns et des autres. La haute société se partagea sur la question de son renvoi. Dans un cercle où se trouvait la marquise de Fleury, d'Alembert s'étendait sur le bien qu'avait fait Turgot, et s'adressant aux contradicteurs : « Au moins on ne « peut nier qu'il n'ait fait un furieux abattis dans « la forêt des préjugés. — C'est donc pour cela, « répondit la marquise, qu'il nous a donné tant « de fagots. » Un des amis de ce ministre lui reprochait d'avoir mis trop de précipitation dans ses opérations : « Comment pouvez-vous me « faire ce reproche? répondit-il; vous connais« sez les besoins du peuple et vous savez que « dans ma famille on meurt de la goutte à cin« quante ans. » On peut dire au reste en faveur de Turgot que la postérité ne l'a jugé inférieur en talents administratifs à aucun des contrôleurs généraux qui lui ont succédé, et que nul n'a montré des intentions plus pures ni des vertus plus réelles. Loin que la triste expérience de son administration l'eût éclairé, il redoubla d'enthousiasme pour les principes des économistes; mais chez lui du moins les idées philanthropiques n'étaient pas des abstractions vaines; il porta son ardeur pour l'humanité au point de vouloir que ses domestiques fussent aussi bien logés que lui, et fit dans son hôtel des dépenses considérables pour cet objet. Il s'occupa beaucoup des sciences mathématiques; dans sa jeunesse (en 1760), il avait le premier averti l'abbé de Lacaille, fameux astronome, de l'apparition d'une comète près du genou oriental d'Orion (3); il entreprit alors avec l'abbé Rochon de perfectionner les thermomètres. Il voulait déterminer un point fixe, le même dans tous les temps et dans tous les lieux, d'après lequel on pût graduer le tube; mais bien que la chose fût évidemment impossible, il s'obstinait dans cette vaine tentative. « Vous « voilà, lui dit l'abbé Morellet, faisant en phy« sique comme en administration, combattant « avec la nature, qui est plus forte que vous et « qui ne veut pas que l'homme ait la mesure pré« cise de rien. » Son amour des réformes s'étendait à tout : il voulait l'introduire dans la poésie française, et il prétendait substituer les vers mé-

(1) Voltaire lui adressa l'*Épître à un homme*, qui commence par ces deux vers :

> Philosophe indulgent, ministre citoyen,
> Qui ne cherchas le vrai que pour faire le bien.

(2) Entre autres, la première traduction de Sterne qui ait paru en français, par Fresnais.

(3) *Voy.* les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1760, p. 101.

triques aux vers rimés. Il traduisit de la sorte le quatrième livre de l'Enéide et les Eglogues de Virgile. Turgot mourut d'une attaque de goutte le 20 mars 1781, à l'âge de 54 ans. Son éloge fut prononcé, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par Dupuy, secrétaire perpétuel (1). Dupont de Nemours publia, en 1782, sur la vie et les ouvrages de Turgot, des mémoires fort prolixes, et qu'il a encore allongés en les faisant réimprimer à la tête de la collection des *Œuvres de Turgot*, qui a paru de 1808 à 1811, 9 vol. in-8°. Une réimpression plus complète de ces *Œuvres* a paru en 1844, en 2 volumes grand in-8°; elle fait partie de la collection des principaux économistes publiée à Paris par M. Guillaumin. Les ouvrages de Turgot sont classés dans un ordre méthodique; on y a joint vingt-cinq lettres inédites. Les éditeurs, MM. Dussard et Daire, ont ajouté des notes nombreuses, et M. Daire a donné une remarquable étude biographique et politique. Turgot, envisagé comme philosophe, est l'objet d'un article étendu écrit par M. F. Riaux et inséré dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 6, p. 913 à 929. On a encore une *Vie de Turgot* par Condorcet, Londres, 1786, in-8°. De Montyon et l'abbé Morellet ont bien apprécié Turgot. L'esquisse rapide et bienveillante du ministère de Turgot est un des morceaux les plus attachants de l'*Histoire du dix-huitième siècle* par Lacretelle (*voy.* ce nom). Voyez encore dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1846 une étude sur Turgot par M. Baudrillart, et un important chapitre dans l'*Histoire de l'économie politique* de Blanqui, le *Dictionnaire de l'économie politique* (Paris, 1853) qui contient, t. 2, p. 777-787, un long article où Turgot est apprécié surtout au point de vue spécial du dictionnaire en question, enfin: *Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages*, par M. J. Tissot, Paris et Dijon, 1862, in-8° de 487 pages, mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. D-R-R.

TURGOT (le chevalier ÉTIENNE-FRANÇOIS), marquis de Consmont, frère du précédent, né à Paris le 16 juin 1721, associé libre de l'Académie des sciences, était très-savant en histoire naturelle, en chirurgie et en médecine. Il n'était pas moins versé en agriculture, et, à l'exemple de son frère, il fut un économiste zélé. Destiné par sa famille à l'état militaire, il alla faire ses caravanes à Malte, dont il commandait une galère. Après avoir fait ses preuves comme officier, il se signala dans cette île comme administrateur. Il s'occupa de perfectionner l'éducation des habitants, d'établir une bibliothèque, de former un jardin botanique, d'attirer des chirurgiens habiles, des pharmaciens instruits, enfin de faire fleurir l'agriculture et le commerce. De retour en France, en 1764, il fut élevé au grade de brigadier des armées du roi. Il proposa au duc de Choiseul de régénérer la colonie de Cayenne et d'établir, sous le nom de *France équinoxiale*, dans le continent de la Guyane, une colonie nouvelle qui fût capable de résister, sans aucun secours de la métropole, aux attaques étrangères, et de prêter son appui aux autres colonies à sucre. Cet établissement, s'il eût pu réussir, aurait compensé la perte récente du Canada; mais ceux qui l'avaient conçu n'avaient pas tenu compte des obstacles provenant de l'insalubrité du climat. Le savant et modeste Turgot fut tout étonné, dans cette circonstance, de se voir appuyé auprès du duc de Choiseul par un intrigant nommé Beudet, qui avait le plus grand crédit sur l'esprit de ce ministre; mais on en verra bientôt les motifs. L'homme d'Etat adopta donc avec enthousiasme le projet du militaire philosophe. La difficulté était de le faire nommer gouverneur général de la Guyane française par Louis XV, qui n'aimait pas qu'on lui proposât des sujets qui lui fussent inconnus. En effet, depuis la mort du prévôt des marchands, le nom de Turgot était oublié à la cour. Son fils aîné, le président à mortier, goutteux et podagre, ne se montrait qu'au palais; l'intendant de Limoges quittait peu sa province, et, lorsqu'il venait à Paris, il ne voyait que les savants et les encyclopédistes. Quant au chevalier Turgot, après avoir passé l'été dans ses terres, parmi ses vassaux, dont il faisait le bonheur en leur distribuant les trois quarts de son revenu, il vivait à Paris dans la société des Rouelle, des Macquer, des Jussieu, des Poivre, ne fréquentant ni les hommes en crédit, ni les femmes qui faisaient les ministres. Heureusement Turgot avait quelques rapports, comme botaniste, avec le jardinier du duc d'Ayen, capitaine des gardes en exercice; ce subalterne, très-versé dans la connaissance des plantes, possédait la confiance de son maître, qui était passionné pour cette science. Le duc d'Ayen ne connaissait nullement le chevalier Turgot; mais dès que le ministre Choiseul lui eut appris les relations qui existaient entre ce gentilhomme et son jardinier, il se chargea de recommander au roi le gouverneur futur de la Guyane. Turgot fut donc présenté à Louis XV, qui dit en le voyant: « Ah! voilà le chevalier « Turgot: du génie, des vues, des idées neuves! « — Sire, dit le duc de Choiseul, c'est le gou- « verneur de la France équinoxiale. » Le monarque sourit et entre dans son cabinet avec le ministre pour signer la nomination. Le chevalier se confond en remercîments auprès du duc d'Ayen et paraît surtout flatté de ce que le roi l'a reconnu. « Oui, répondit le duc, je lui ai dit que « vous étiez borgne »; puis il ajouta: « Je saisis, « la semaine dernière, l'occasion de parler de « vous à Sa Majesté. C'était à Choisy, pendant le « souper: on servit un faisan à la tartare que le « roi trouva excellent; l'idée me venant alors de

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 46, p. 121.

« parler de vous, je lui dis que j'en avais mangé « accommodé à la turque, et que c'était le chevalier Turgot qui en avait donné la recette à « mon jardinier. — J'en veux avoir, répondit le « roi. — D'après cela, je ne suis point du tout « étonné que le roi vous ait bien reçu. » Le chevalier Turgot eut, quelques jours après, ses provisions de gouverneur général. Cependant, si ses vues et celles du duc de Choiseul pour une colonisation nouvelle étaient bonnes en principe, le local était mal choisi. Les mesures d'exécution furent plus mal prises encore : on fit à grands frais venir des familles alsaciennes, dont quelques-unes pensèrent mourir de faim en France avant leur embarquement. Douze mille hommes furent débarqués à la fois, après une longue navigation, sur les plages désertes et inondées de la Guyane. Le gouvernement devait les loger, les nourrir. Dans les commencements, un mauvais hangar fut le seul asile qu'on leur fournit; les vivres, altérés par la chaleur, l'humidité et le transport, causèrent une épidémie, et les inondations firent périr une partie des colons qu'avait épargnés la contagion. L'intendant Chauvallon n'avait été envoyé en Amérique que pour faire sa fortune; car Beudet, son ami, avait espéré que tandis que le philosophe Turgot s'occuperait de simples, il laisserait cet administrateur *tailler et rogner* à sa volonté. Cette espérance fut trompée. Turgot, qui était demeuré dix mois à Paris sous prétexte d'aider le ministère de ses conseils, partit enfin pour remédier à tant de désordres. Sur les plaintes générales des colons, il fit arrêter et conduire en France Chauvallon pour être jugé. Après quatre mois de séjour dans la colonie, sur lesquels il fut malade pendant trois, Turgot lui-même revint à Paris rendre compte de l'expédition, et il confirma par son témoignage ce que répandait déjà la rumeur publique, l'impossibilité de suivre des projets trop légèrement adoptés. Il en résulta entre Turgot et Chauvallon un différend qui se traita dans le cabinet des ministres. Une lettre de cachet priva Turgot de sa liberté : Chauvallon l'accusait d'abus de pouvoir. Après sa détention, Turgot se renferma dans son cabinet, uniquement occupé de ses études, et il ne sortit pas de cette retraite philosophique, même quand son frère fut élevé au ministère. Cependant, au commencement de 1776, lorsqu'un parti puissant se déchaîna contre ce dernier, ses ennemis voulurent revenir sur le procès de son frère avec Chauvallon, dans l'intention de décrier le contrôleur général comme fauteur des prétendues vexations du gouverneur de la Guyane. On trouve des détails sur cette affaire dans la lettre qu'Anne-Robert Turgot écrivit à Louis XVI quelques semaines avant sa disgrâce. Le chevalier Turgot fut, en 1760, un des fondateurs de la société d'agriculture, pour laquelle il a rédigé plusieurs mémoires importants. Dans le recueil de l'Académie des sciences, où il avait été reçu associé libre en 1762, on a de lui, entre autres mémoires intéressants, des *Observations sur l'espèce de résine élastique de l'île de France, à peu près semblable à celle de Cayenne* (1769). Il a fourni à Soulavie, pour l'histoire du ministère de son frère, quelques matériaux insérés textuellement dans les *Mémoires historiques sur le règne de Louis XVI*. Il mourut, le 21 octobre 1789, d'une attaque de goutte, maladie qui avait emporté son père et ses deux frères. D—r—r.

TURGY (Louis-François), né à Paris le 18 juillet 1763, entra dans la maison du roi en 1784. Son dévouement à Louis XVI lui suggéra l'idée de s'introduire au Temple le jour même où ce prince y fut conduit avec sa famille, et il a raconté, dans ses *Fragments historiques*, de quels moyens il s'était servi pour s'y établir. Quoiqu'il fût l'objet de la surveillance particulière des municipaux, à cause des relations que son service exigeait au dehors, il ne cessa de correspondre avec la reine et avec madame Elisabeth et de les instruire, soit par écrit, soit par des signaux, de ce qui se passait d'important à la convention, dans Paris et aux armées. Il s'acquitta également des commissions données par le roi, avec tant de prudence et d'adresse qu'il ne fut jamais soupçonné. Des billets nombreux des princesses sont des témoignages non équivoques qu'il fut un de leurs plus utiles serviteurs pendant leur captivité. Enfin Louis XVI, le jour même de sa mort, remit pour lui à Cléry ce billet honorable : « Je vous charge de dire à « Turgy combien j'ai été content de son fidèle « attachement pour moi et du zèle avec lequel il « a rempli son service; je lui donne ma bénédic- « tion et le prie de continuer ses soins avec le « même attachement à ma famille, à qui je le « recommande. » Après le 21 janvier, Turgy parvint à se maintenir auprès de Louis XVII et à suivre la même correspondance avec la reine et madame Elisabeth. Ainsi, il fut en quelque sorte, et surtout dans les quatre mois qui précédèrent son renvoi, le seul point de communication que la famille royale eût conservé avec le reste du monde. Contraint de sortir du Temple le 13 octobre 1793, il suivit la fille de Louis XVI à Vienne, puis dans les différents lieux où cette princesse alla résider. A Mittau, Louis XVIII lui exprima, dans un diplôme écrit de sa main, combien « il était satisfait de la fidélité, du cou- « rage et de l'intelligence qu'il avait montrés au « Temple ». Ces faveurs excitèrent l'envie, et Turgy aurait succombé à ses efforts si l'abbé de Firmont ne se fût pas déclaré son appui. En 1814, il devint premier valet de chambre et huissier du cabinet de Madame. Le roi lui conféra des lettres de noblesse et le nomma officier de la Légion d'honneur. Il mourut à Paris le 4 juin 1823. Ses *Fragments historiques sur le Temple*, insérés dans la troisième édition des Mémoires

sur Louis XVII, ont été rédigés par l'auteur de cet article. E—K—D.

TURHEIM (ULRICH DE), un des plus célèbres troubadours ou minnesingers allemands du 13e siècle, fut l'ami de Wolfram d'Eschenbach (*voy.* ce nom) et de Rodolphe de Montfort. Sur les instances de Conrad de Wintersteten, il continua le poëme que Gottfried de Strasbourg avait commencé sous le nom de *Tristan*, et que Muller a publié dans son recueil, d'après un manuscrit du grand-duc de Florence. *Tristan*, avec la continuation faite par Turheim, se trouve, sous le n° 154, parmi les manuscrits qui furent transportés de Heidelberg à la bibliothèque du Vatican. Turheim est aussi l'auteur du petit poëme qu'il intitula *Aventures d'Elies* (*voy.* les *Miscellanea* de Docen, t. 2, p. 154, 300 et 304). Parmi les manuscrits du Vatican, on trouve, sous les nos 4 et 325, le poëme que Rodolphe de Montfort composa sous le titre de *Wilhelm von Orlienz*, ou *Guillaume d'Orléans*. L'auteur y parle des poésies de son ami Turheim, auquel il attribue, entre autres productions, le poëme connu sous le nom du *Roi Artus*, ou *Arthur, ou la Table ronde*. Le Vatican possède six manuscrits (nos 316, 370, 371, 374, 391 et 397) du roi Artus, qui, dans le 1er numéro, a 114 feuillets in-8°. Le catalogue de la bibliothèque l'attribue aussi à Turheim. C'est dans ce poëme, un des plus célèbres de cette époque si brillante et si fertile pour la poésie allemande, qu'ont puisé les troubadours qui ont succédé à Turheim, à Eschenbach et à Rodolphe. Turheim et Eschenbach travaillèrent ensemble à un poëme qu'ils intitulèrent *Wilhelm der Heilige of Oranze* ou *St Guillaume, margrave d'Orange*. Ils en avaient pris les faits et les aventures dans un troubadour français. Turheim en composa la première partie, qu'il intitula *le Margrave d'Orange*, et la troisième, à laquelle il donna le titre du *Vaillant Rennevart* ou le *Fort Raynouard*. La seconde partie, qui est d'Eschenbach, est intitulée *le Comte de Narbonne*. Ce poëme se trouve au Vatican sous les nos 395 et 404. Casparson en a publié les deux premières parties, Cassel, 1781, in-4°, d'après un manuscrit de Hesse-Cassel. Il avait promis de publier la troisième, ou le *Vaillant Raynouard*, avec un glossaire, mais il n'a pas tenu parole. La bibliothèque de Wolfenbuttel avait un manuscrit du *Vaillant Raynouard*, lequel, selon Eschenburg, doit avoir été transporté à la bibliothèque de Paris. Nous ne l'y avons pas trouvé. Celle de Munich en possède un. G—Y.

TURLOT (FRANÇOIS-CLAUDE), l'un des savants et des hommes de lettres attachés à la bibliothèque de Paris, naquit à Dijon d'une famille honorable qui comptait dans son sein plusieurs magistrats estimés, et mourut dans cette ville le 20 décembre 1824, âgé de 80 ans. Il était auteur de deux ouvrages remarquables. L'un, d'une utilité pratique et réelle, est intitulé *De l'instruction* (1816, in-12). Un discours préliminaire très-étendu y présente l'analyse de nos connaissances et le fil qui les attache et les unit. L'objet de cet écrit est de guider les études d'un jeune homme qui, au sortir du collége, veut perfectionner l'éducation qu'il y a reçue et étendre son instruction par de bonnes lectures. La seconde édition, publiée en 1819, a été très-améliorée par l'auteur. L'autre ouvrage de Turlot est le fruit d'une imagination plus brillante; il est intitulé *Etudes sur la théorie de l'avenir* (1810, 2 vol. in-8°). L'auteur y développe, dans un style pur et souvent élégant, des idées douces, consolantes et religieuses sur l'avenir de l'homme. Ses théories sont quelquefois abstraites, quelquefois paradoxales, mais toujours revêtues d'une forme agréable. La *Théorie de l'avenir* est certainement l'ouvrage d'un esprit élevé et d'un cœur excellent. Turlot a encore publié sous ce titre : *Abailard et Héloïse, avec un aperçu du 12e siècle comparé sous tous les rapports avec le siècle actuel*, etc. (Paris, 1822, in-8°), une traduction française presque complète de la fameuse lettre dans laquelle Abailard trace l'*histoire de ses malheurs*. Dans sa jeunesse, l'abbé Turlot avait été chargé par le roi Louis XVI de l'éducation de l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV. Il perdit cet élève, qu'il chérissait et dont il était chéri, à Rome, où il l'avait conduit, dans le cours des voyages qui devaient compléter son éducation. Ce fut un coup bien douloureux pour son âme aimante, et, trente ans après, il exprimait encore ses regrets d'une manière touchante, dans un de ses écrits. A la suite de cette éducation si malheureusement terminée, Turlot fut nommé aumônier de madame Victoire, bientôt après vicaire général du diocèse de Nancy et pourvu d'un bénéfice ecclésiastique. La révolution lui enleva tous ces avantages; il soutint cette perte avec beaucoup de fermeté, se consolant par l'étude, la composition d'ouvrages utiles et l'accomplissement de ses devoirs, dans une place modeste, mais conforme à ses goûts, qu'il avait obtenue à la bibliothèque de Paris. Son esprit agréable et orné, son caractère aimable et bienveillant lui avaient fait un grand nombre d'amis. M—D j.

TURNBULL (GEORGE), philosophe écossais, né vers la fin du 17e siècle, fut professeur de philosophie morale au collége Maréchal, à Aberdeen, et mourut vers 1752 dans cette ville. Il fit paraître en 1740 : *les Principes de philosophie morale, ou Recherches sur le sage et bon gouvernement du monde moral* (Londres, 2 vol. in-8°), et un *Traité sur la peinture ancienne et sur ses rapports avec la poésie*, in-8°. La première partie des *Principes* traite, par la méthode expérimentale, de la liberté, du sentiment du beau, de la dépendance réciproque du corps et de l'âme, de la raison, etc.; la seconde partie est exclusivement religieuse et fondée sur des auto-

rités religieuses, elle forme une suite de passages empruntés aux livres saints et où se retrouvent les vérités démontrées philosophiquement dans le premier volume. Z.

TURNBULL (William-Benjamin-David), jurisconsulte et archéologue anglais, né en 1814, à Londres, où il mourut en novembre 1863. Il était fils de John Turnbull, qui avait fait de 1800 à 1804 le tour du monde, avec la mission spéciale de déposer des colons en Australie, et qui avait en outre fait relâche aux principales îles océaniennes. William Turnbull le fils, après avoir fait ses études à Cambridge, entra dans le Lincoln'Inn pour se perfectionner dans la pratique d'avocat. Il finit sa vie comme juge de la Qreens-Bench. Son principal titre sont ses travaux historiques et archéologiques, qui lui valurent, en 1850, sa nomination comme correspondant de la société d'ethnologie de Paris et en même temps de la société de géographie de Berlin, et en 1855, de correspondant du comité des travaux historiques. La première édition des voyages de son père ayant paru en 1805, William donna une seconde édition augmentée, sous le titre : *Voyage autour du monde et spécialement en Australie, de 1800 à 1804, avec les plus récentes nouvelles du continent australien, de l'île de Norfolk, de Taïti et des îles Sandwich*, Londres, 1836 et 1837, 2 vol. Une suite naturelle de cet ouvrage fut 2° *l'Histoire et la Description de l'Australie, de la Nouvelle-Galles du Sud, de la terre Van-Diémen, de la colonie de Swanriver et de l'Australie méridionale*, insérée dans la *British colonial library*, Londres, in-8°. Turnbull s'est ensuite occupé de l'archéologie spéciale de l'Angleterre, et il a publié : 3° *Antiquités romaines de Kent et d'Essex*, 1845; 4° *Antiquités romaines de Sussex*, 1848; 5° les *Routes romaines en Angleterre*, 1852; 6° *Nouvelle description de la cathédrale de Westminster*, 1855, etc. Parmi ses papiers manuscrits se trouvent une *Histoire complète de la domination des Romains en Angleterre* et la *Description de tous les restes archéologiques romains*. R—l—n.

TURNÈBE (Adrien), l'un des professeurs auxquels la France doit le bienfait de la renaissance des lettres, naquit en 1512, aux Andelys en Normandie, de parents nobles, mais peu fortunés. On dit que son père, gentilhomme écossais, s'appelait *Turnbull;* que ce nom fut remplacé en français par celui de *Tournebœuf* et *Tournebou* qui devint *Turnebus* en latin, dont on fit enfin *Turnèbe*, qui est le plus généralement connu. On l'amena, dès l'âge de onze ans, à Paris pour faire ses études : il annonça dans un âge si tendre les plus heureuses dispositions, et ses progrès furent très-rapides. Bientôt ses maîtres, Toussain, Legros, Guillaume Duchesne, malgré leur science, n'eurent plus rien à lui enseigner. Infatigable au travail, doué de la mémoire la plus fidèle, d'une pénétration vive et du sens le plus droit, les écrits des anciens ne lui présentèrent presque plus aucune difficulté qu'il ne pût résoudre. C'était vers ces écrits qu'à cette époque se dirigeaient principalement les études : on sent combien les travaux d'un critique si éclairé devinrent utiles. Bientôt les diverses contrées de l'Europe où les lettres étaient en honneur se le disputèrent ; sa patrie obtint la préférence. Le cardinal de Châtillon qui le protégeait le fit nommer professeur d'humanités à Toulouse, et déjà il s'y était fait une grande réputation, lorsqu'en 1547 il fut appelé à Paris pour remplacer au collége royal Toussain, qui venait de mourir. Il y remplit d'abord la chaire de grec, et ensuite celle de philosophie grecque et latine : ses leçons attirèrent un grand concours d'auditeurs, et il forma les élèves les plus distingués; nous ne citerons que Henri Estienne et Génebrard. En 1552, son amour pour les lettres lui fit accepter encore la direction de l'imprimerie royale, pour les livres grecs. On lui doit les premières éditions grecques de Philon, de Synésius, des Scolies de Démétrius sur Sophocle, etc., qu'il a enrichies de préfaces ou d'épîtres dédicatoires savantes. Mais en 1556 il abandonna cette direction à Guillaume Morel, qu'il s'était associé. Une maladie violente l'enleva, le 12 juin 1565, dans un âge peu avancé. Il fut inhumé sans pompe, comme il l'avait prescrit par son testament. Cet ordre fournit aux protestants un prétexte pour prétendre qu'il avait embrassé leurs sentiments. On vit paraître et afficher dans Paris des vers latins où cette disposition du testament était malignement paraphrasée. Un nommé Gabriel Goniard de Soissons y répondit par d'autres vers latins : les uns et les autres ont été réimprimés par J.-H. de Seelen, dans la dissertation sur la religion de Turnèbe, qu'on trouve dans ses *Selecta litteraria* (Lubeck, 1726, in-8°). Mais ce qu'il y a de certain sur ce point, c'est que Léger Duchesne et Génebrard, amis particuliers de Turnèbe, attestent qu'il mourut dans la religion catholique, qu'il avait professée toute sa vie. Leur témoignage est confirmé par quelques jésuites, quoique Turnèbe, peu avant sa mort, eût publié contre leur société une pièce de vers qui a pour titre *Ad Sotericum gratis docentem*. Sa mort excita une douleur générale, et les hommes de lettres les plus distingués s'empressèrent de payer un tribut d'éloges à sa mémoire. Il leur était cher par la douceur de son caractère qui se peignait dans ses traits, et par une modestie qui donnait un nouvel éclat à ses talents. Ses mœurs furent toujours irréprochables; cette rectitude d'esprit qui l'a élevé au rang des critiques les plus habiles, il l'étendait aux sujets qui lui étaient les moins familiers. « C'était, dit Montaigne, l'âme la plus polie du « monde. Je l'ai souvent à mon escient jeté sur « propos éloignés de son usage. Il y voyait si « clair, d'une appréhension si prompte, d'un ju- « gement si sain, qu'il semblait qu'il n'eût jamais

« fait d'autre métier que la guerre et les affaires « d'État. » Tant de qualités précieuses lui méritèrent d'illustres amis : outre Montaigne que nous venons de citer, il faut placer dans ce nombre le chancelier de l'Hôpital, Henri de Mesmes, Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris, auxquels sont dédiées les trois parties de ses *Adversaria;* Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, à qui il adressa son commentaire sur la préface de Pline, etc. On doit reconnaître qu'il a rendu un double service aux lettres, en formant de nombreux disciples par ses leçons, et en aplanissant, par ses commentaires et par ses traductions, les difficultés que présente l'étude des auteurs de l'antiquité. Les premiers ont pour objet principalement Cicéron (1), Varron, Horace et la préface de l'Histoire naturelle de Pline. Il a traduit du grec en latin un traité d'Aristote, plusieurs opuscules de Théophraste, nombre d'écrits de Plutarque, la Vie de Moïse par Philon, le Périple d'Arrien, le poëme de la chasse par Oppien. Ses traductions sont excellentes. Huet les place au rang des meilleures, parce que, dit-il, à une connaissance profonde des deux langues Turnèbe joint beaucoup d'élégance et de précision. Ces ouvrages, publiés d'abord séparément, ont été recueillis sous ce titre : *V. Cl. Adr. Turnebi regii quondam Lutetiæ professoris opera nunc primum ex bibliotheca Steph. Adr. F. Turnebi senatoris regii in unum collecta, aucta et tributa in tomos III,* Strasbourg, 1600, in-fol. Cette collection ne forme qu'un volume. Les commentaires et les traductions remplissent les deux premières divisions; la troisième renferme les écrits originaux de Turnèbe, savoir : quelques discours qu'il prononça comme professeur, les préfaces ou épîtres dédicatoires, qu'il avait mises en tête des éditions grecques qu'il avait publiées, et ses poésies. Un autre ouvrage considérable, dont il est aussi l'auteur, obtint encore beaucoup de succès: c'est celui qu'il a intitulé *Adversaria.* Il est divisé en trois parties, dont il publia les deux premières; la troisième n'a paru qu'après sa mort, par les soins d'Adrien, son fils. Turnèbe nous apprend lui-même que, détourné, par la douleur dont l'accablaient les malheurs publics, de tout travail suivi, il parcourait sans ordre les auteurs anciens, et écrivait les remarques que lui suggérait cette lecture. C'est ainsi que se forma ce grand ouvrage, composé d'observations détachées sur les passages les plus difficiles de ces auteurs. Il a été imprimé plusieurs fois. L'édition de Paris, de 1580, est la première qui réunisse les trois parties. Turnèbe eut une famille nombreuse. — *Etienne-Adrien* fut conseiller au parlement de Paris, et il fournit les corrections et augmentations de l'édition complète des œuvres de Turnèbe. — *Adrien*, un autre de ses fils, mort en 1594, a donné au public la troisième partie des *Adversaria,* et quelques pièces de vers français et latins. SI—D.

TURNÈBE (ODET DE), fils du précédent, naquit à Paris en 1553, devint président de la cour des monnaies et mourut en 1581 d'une fièvre chaude. Il aimait les lettres, et il avait composé une comédie en cinq actes et en prose, intitulée *les Contents.* Pierre de Ruvel la publia trois ans après sa mort (Paris, Félix le Manguier, 1584). Il y a de l'esprit et de la gaieté dans cette pièce, mais elle se ressent beaucoup de la licence de l'époque. On voit paraître dans les *Contents* un type qui devint un personnage caractéristique de l'ancien théâtre et dont le nom s'est conservé jusqu'à nous, le *rodomont*, hâbleur tapageur, faux brave. Un valet répond à ses fureurs par cette épigramme pleine de finesse : « Hé ! le mauvais, il « tuera tantost un peigne pour un mercier. » Consultez la *Bibliothèque du théâtre français,* Dresde (Paris), 1768, t. 1er, p. 241, et l'*Histoire du théâtre français*, par les frères Parfait, t. 3, p. 430, 434, renfermant une analyse accompagnée de citations de la comédie des *Contents.* B-N-T.

TURNER (GUILLAUME), naturaliste anglais, naquit à Morpeth vers 1520. Il s'attacha au célèbre réformateur Ridley et quitta l'université de Cambridge, où il achevait ses études, pour aller, comme missionnaire réformé, prêcher les principes de son ami. Il donna dans de tels emportements de zèle qu'il fut arrêté. Ayant obtenu sa liberté, il se rendit à Ferrare, où il se fit recevoir docteur en médecine. De là il parcourut l'Allemagne jusqu'à la mort de Henri VIII. Alors il retourna en Angleterre, où, le duc de Sommerset l'ayant nommé son médecin, il se fit une clientèle nombreuse par le moyen de laquelle il fut promu à de riches bénéfices dans l'Église anglicane. Marie ayant succédé à son frère, Edouard IV, Turner quitta de nouveau le royaume, pour voyager en Allemagne et en Suisse. Il profita de ces voyages pour se lier avec plusieurs personnages célèbres, tels que Gesner de Zurich, Luc Ghine de Bologne, et pour étudier les sciences naturelles et la botanique. De retour en Angleterre, après la mort de la reine, il fut rétabli dans ses bénéfices ecclésiastiques. Il mourut le 7 juillet 1568. Dans ses voyages, il avait fait des observations sur les bains et les eaux minérales des contrées qu'il visitait. Il a publié ses notes sur ce sujet, ainsi que sur les vins dont on fait usage en Angleterre. Il est le premier qui ait publié un *Herbier* en anglais (*New herbal*). La première partie de son ouvrage parut à Londres, en 1551 ; la seconde à Cologne en 1562; et il y en ajouta une troisième lorsqu'il en publia une édition plus complète, à Cologne, en 1568. Cet ouvrage est remarquable

(1) Les écrits de Cicéron furent l'objet d'une dispute très-vive entre Ramus (*voy.* ce nom) et Turnèbe. Ce dernier attaqua Ramus, qui ne partageait pas son admiration pour l'orateur romain. Ramus publia une réponse sous le nom d'Omer Talon (*voy.* ce nom), son ami, à laquelle Turnèbe répliqua par un ouvrage sous le pseudonyme de Leger Duchesne, professeur au collége royal. Les écrits de Turnèbe, à ce sujet, sont en latin et se trouvent dans le tome 1er de ses *Œuvres*. *Voy.* aussi les *Mémoires* de Nicéron, t. 39, p. 342-344.

pour le temps où il parut. L'auteur y montre une connaissance très-variée des plantes qu'il s'était procurées dans ses voyages. Les gravures furent soignées en grande partie par Fuchs. Comme zoologiste, Turner a publié : *Avium præcipuarum, quarum apud Plinium et Aristotelam mentio fit, brevis et succincta historia*, Cologne, 1554, in-8°. Cet ouvrage, écrit avec élégance et exactitude, a été très-loué par Gesner, ami de l'auteur, lequel a inséré dans le troisième volume de son *Historia animalium* une lettre de Turner sur les *Différentes espèces de poissons que l'on trouve en Angleterre*. Cet auteur a aussi publié plusieurs ouvrages, qui ont rapport à la réforme en Angleterre. G—Y.

TURNER (ROBERT), né à Barnstaple dans le Devonshire, d'une famille originaire d'Ecosse, fit ses premières études dans l'université d'Oxford, d'où il passa au collége anglais de Douai. Il y fut ordonné prêtre en 1574, et professa la rhétorique avec beaucoup de succès. Il alla à Rome en 1576, pour y enseigner les belles-lettres, dans le collége des Allemands. Appelé, en 1586, à Ingolstadt, il y prit le degré de docteur en théologie et fut nommé recteur de cette université. Guillaume, duc de Bavière, l'admit dans son conseil privé; ce qui lui attira beaucoup de jaloux. Pour les débarrasser de sa présence, il se retira à Paris, d'où étant revenu en Allemagne, il obtint un canonicat de Breslaw et la place de secrétaire de Ferdinand de Gratz pour les lettres latines. Turner mourut à Gratz le 24 novembre 1599, avec la réputation d'un grand orateur et d'un excellent latiniste. On a de lui : 1° *Commentaria in quædam sacræ Scripturæ loca;* 2° *Vita Edmundi Campiani;* 3° *Vita et martyrium Mariæ, reginæ Scotiæ*, in-8°; 4° *Oratio et epistola de vita et morte D. Martini a Schomberg, episcopi Eustad.*, Ingolstadt, 1590; 5° *Oratio funebris in principem Estensem*, Anvers, 1598; 6° *Orationes* XVII, Ingolstadt, 1602, in-8°; 7° *Tracatus* VII, ibid., in-8°; 8° *Epistolarum centuriæ duæ*, ibid. in-8°. T—D.

TURNER (WILLIAM), théologien anglais, né dans le Flinshire, étudia à l'université d'Oxford, où il prit le degré de maître ès arts en 1675. Devenu vicaire de Walberton, il publia, en 1695, une *Histoire de toutes les religions*, Londres, in-8°, et deux ans après, *Histoire complète des pressentiments les plus remarquables, etc., suivie de tout ce qu'il y a de curieux dans les ouvrages de la nature et de l'art*, 1697, in-fol. — TURNER (Daniel), théologien anglais, né en 1701, dirigea un établissement d'éducation et prêcha avec succès parmi les *baptistes*. Il fut, en 1748, élu pasteur d'une congrégation de cette secte à Abington, et il y exerça son ministère jusqu'à sa mort, arrivée le 5 septembre 1798. Nous citerons parmi les écrits qu'il a publiés : 1° *Introduction à la psalmodie*, 1737; 2° *Introduction à la rhétorique*, 1771; 3° *Défense de la poésie sacrée contre le docteur Johnson*, 1785; 4° *Essais sur des sujets importants*, 1791, 2 vol.; 5° *Pensées détachées* (free thoughts) *sur l'esprit de libre examen en matière de religion*, 1792; 6° *Lettres religieuses et morales adressées aux jeunes personnes*, 1793, 2° édit. Z.

TURNER (DANIEL), médecin et chirurgien anglais, de la société royale de Londres, a publié : 1° *Traité des maladies de la peau* (en anglais), Londres, 4° édit., 1731, in-8°; trad. en français par Boyer de Pébrandier, Paris, 1743, 2 vol. in-12; 2° *Des maladies honteuses* (anglais), Londres, 1732, 2 vol. in-8°; trad. en français par Lassus, sous le titre de *Dissertation sur les maladies vénériennes*, Paris, 1777, 2 vol. in-12; 3° *Art de la chirurgie* (anglais), Londres, 1729, 3° édit.; 5° édit., 1736, 2 vol. in-8°; 4° *Opuscula medica et medico-philologica*, Francfort, 1766, in-4°. — TURNER (Dawson), botaniste anglais, a publié, au commencement de ce siècle, sur la *mousse*, ses genres et ses espèces, un ouvrage savant sous ce titre : *Muscologiæ Hibernicæ spicilegium, auctore Dawson Turner, A. M. soc. reg. ant. et Linn. Lond. imp. ac. nat. cur. phys. Gœtt. necnon lit. nov. cast. socio.*, Yarmouth et Londres, 1804, in-12, avec 16 planches, qui sont, ainsi que l'impression de l'ouvrage, exécutées avec le plus grand soin. L'auteur garda tous les exemplaires pour en faire présent. Dans sa préface, il expose les découvertes que Dillen, Linné, Haller, Necker, Schmidel, Hudson, Hedwige et quelques autres botanistes avaient faites sur ces petites plantes que nous appelons mousses. « Hedwige, dit-il, a le premier soulevé le voile sous « lequel la nature cherche à cacher à nos yeux « cette portion si méprisée du règne végétal. En « observant avec une constance si attentive la « structure délicate des mousses, il a découvert « leurs différences sexuelles. Sur cela il a pu « établir un nouveau système, assigner d'autres « genres et leur donner de nouveaux noms, qui, « reçus depuis plusieurs années chez les peuples « voisins, ne sont presque point connus en An- « gleterre. » L'auteur, qui avait parcouru l'Irlande, assure qu'il y a rencontré toutes les espèces de mousses, dont les unes croissent sur les rochers, les autres dans les lieux bas et fangeux. Il les distribue en vingt-deux genres, dont chacun a ses espèces et ses différences. Sa grande division place ainsi les mousses en trois classes, d'après la forme des capsules : 1° *Capsulæ ore nullo;* 2° *Capsulæ ore nudo;* 3° *Capsulæ ore aucto peristomio*. Cet auteur est mort en 1818. G—Y.

TURNER (SAMUEL), voyageur anglais, né vers 1749, dans le comté de Gloucester, prit du service dans l'armée de la compagnie des Indes et se distingua d'une manière qui fixa l'attention du célèbre Hastings. Ce gouverneur général des possessions britanniques avait, en 1774, envoyé en ambassade au tchou-lama George Bogle, qui fut très-bien accueilli par ce pontife du Tibet, alors tuteur du dalaï-lama. Le tchou-lama mourut en 1780, à Pékin, où l'empereur de Chine

l'avait invité à venir. Bogle termina ses jours vers la même époque. Quelque temps après, le bruit se répandit que le tchou-lama venait de s'incarner de nouveau dans le corps d'un enfant. Hastings pensa qu'il convenait d'envoyer une seconde ambassade au Tibet pour féliciter le tchou-lama de sa réapparition et proposa de confier cette mission à Turner. Celui-ci partit de Calcutta vers le milieu de janvier 1783, traversa les montagnes situées entre le Bengale et le Boutan et arriva, le 1er juin, à Tassi-Soudon, ville capitale de ce pays et résidence du deb-radjah, qui est le souverain. Après trois mois d'attente, pendant lesquels il fut comblé de marques d'attention par le deb-rajah, Turner reçut du régent de Tchou-Loumbo la permission d'entrer dans le Tibet, mais à condition qu'il n'amènerait qu'un seul Anglais avec lui. Le 8 septembre, il sortit de Tassi-Soudon, franchit bientôt le mont Soumounang, qui forme la limite entre le Boutan et le Tibet, et après un voyage très-pénible dans une contrée couverte de montagnes extrêmement hautes, il entra, le 19, dans le monastère de Tchou-Loumbo, qui est au sud de la ville de Jikadzé. Dès le lendemain, il eut son audience du régent. Il aurait bien voulu assister à la cérémonie de la reconnaissance solennelle du lama, qui devait avoir lieu quelques jours après; mais il ne put l'obtenir, parce que les délégués chinois, qui devaient y être présents, auraient trouvé mauvais qu'on y admît des étrangers. Le 30 novembre, Turner reçut son audience de congé du régent, qui lui remit ses dépêches pour Hastings et protesta de sa sincère amitié pour les Anglais. Le 2 décembre, Turner reprit la route du Bengale; le lendemain, il alla au couvent de Terpaling, où le jeune tchou-lama résidait avec ses parents; le 4, il lui rendit ses hommages et lui offrit des présents. Le 6, il lui fut présenté pour la dernière fois. Il rentra ensuite dans les Etats du deb-radjah, ayant fait toute la diligence possible pour se rapprocher d'un climat plus tempéré que celui du Tibet. « Nous le trouvâmes, dit-il, « à Panouka, résidence d'hiver du deb-radjah. » Le 30 décembre, il obtint son audience de congé de ce prince; au commencement de mars 1784, il fut de retour auprès d'Hastings, qui était alors à Patna, dans la province de Bahar. En 1792, dans la guerre contre Tippou-Sultan, Turner se signala au siége de Seringapatnam. Plus tard, il fut nommé ambassadeur près de ce monarque et s'acquitta si bien de sa mission que la compagnie lui accorda cinq cents livres sterling, en témoignage de son approbation et de son estime. Turner, qui avait acquis une grande fortune dans l'Inde, revint en jouir en Europe; ce ne fut pas pour longtemps. Le 21 décembre 1801, passant le soir dans une rue écartée de Londres, il fut frappé d'une attaque de paralysie. Transporté au corps de garde, puis à la maison de travail, car on ne trouva sur lui aucun papier qui pût le faire reconnaître, ce ne fut qu'en ôtant ses bottes que l'on vit son nom écrit dans l'intérieur. Un imprimeur qui était là par hasard se souvint qu'une personne de ce nom avait fait imprimer un livre deux ans auparavant et indiqua son domicile. Cependant des secours lui avaient été prodigués. Ses amis avertis écrivirent à ses parents, qui demeuraient hors de la capitale. Ce ne fut que le 30 qu'il recouvra la parole. Les médecins pensèrent que l'on ne pouvait sans danger le faire changer de place : il mourut le 2 janvier 1802. On a de lui : *Relation d'une ambassade à la cour du tchou-lama en Tibet, contenant la relation d'un voyage en Boutan et dans une partie du Tibet, avec des observations botaniques, minéralogiques et médicales, par Saunders, et des vues dessinées par Davis*, Londres, 1800, in-4°, fig. Ce voyage dans des pays si peu fréquentés des Européens, et dont les institutions civiles et religieuses offrent tant de singularités, est d'autant plus intéressant que l'auteur était un homme instruit et un observateur judicieux. Jamais il n'entre dans des digressions étrangères à son sujet; mais il ne néglige rien de ce qui est important. On doit regretter qu'il n'ait pas séjourné aussi longtemps que d'Andrada, Desideri et Horace della Penna (*voy.* leurs articles) dans des contrées si curieuses. Les figures représentent diverses vues remarquables. On y voit un pont en chaînes de fer, suspendu, que l'on a imité en Europe en le perfectionnant. La carte ne contient que la route de Turner. Cette relation, traduite dans la plupart des langues modernes, l'a été en français par Castera, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec atlas. E—s.

TURNER (Tomkyns Hilgrove), guerrier anglais, naquit en 1766. Enseigne en 1782, il fit les campagnes de Flandre, prit part aux combats de St-Amand et de Famars, au siége de Valenciennes, à l'affaire de Lincelles et à l'investissement de Dunkerque. Il fut aux premiers rangs dans d'autres engagements et se distingua particulièrement à la prise du fort St-André. Venu en Egypte en 1801, il se trouva aux batailles qui furent livrées les 8, 13 et 21 mars de cette année, et qui eussent pu compter pour d'heureuses journées pour les armes anglaises si elles n'avaient vu tomber le brave général Ralph Abercromby. De 1814 à 1816, Turner alla commander dans l'Amérique méridionale. Il fut ensuite gouverneur de Jersey et des Bermudes. Mais Turner ne fut pas exclusivement un homme de guerre, et ses voyages furent marqués par des recherches scientifiques. C'est lui qui découvrit en Egypte, dans la demeure du général Menou, d'où elle avait été apportée des ruines du fort Julien, la pierre de Rosette, remarquable par son inscription en trois langues. Turner a donné des détails sur cette trouvaille dans l'*Archæologia*, volume 16, p. 212. Transportée en Europe, cette pierre antique a été reçue avec

transport par la société des antiquaires de Somersethouse, puis déposée au *British Musæum*. En 1802, Turner communiqua à la société une copie de l'inscription que porte la colonne de Pompée à Alexandrie, et en 1838, il dessina et expliqua les ruines de la chapelle de Notre-Dame des Pas, dans l'île de Jersey (voy. *Archæologia*, t. 27), enfin en 1840, il fournit au même recueil des vues de Cromlech dans le voisinage du château de Mont-Orgueil, dans la même île. Turner mourut le 7 mai 1843. Z.

TURNER (SHARON), historien anglais, naquit à Londres le 24 septembre 1768; à quinze ans, il fut placé dans l'étude d'un avoué, et son patron étant mort, il lui succéda. La procédure et la chicane ne détruisirent pas chez lui, circonstance peu commune, un goût très-vif pour les recherches historiques. Il employait tous ses moments de loisir à recueillir les matériaux d'une *Histoire des Anglo-Saxons;* il en fit paraître le premier volume en 1799, le second en 1805. Une seconde édition, revue et augmentée, vit le jour en 1807; des réimpressions successives (la septième a été publiée en 1852, en 3 vol. in-8°) constatent l'estime qu'on fait de ce travail savant et judicieux. Jusqu'alors l'histoire de cette période de l'histoire britannique était restée obscure et superficiellement exposée; Turner fut le premier qui remonta aux sources et qui traça un tableau fidèle et complet. La critique s'attaqua, s'en pouvoir en affaiblir l'autorité, à ce grand ouvrage. Un recueil périodique, *la Revue critique*, ayant été jusqu'à révoquer en doute l'authenticité des chants bretons mentionnés par l'historien, celui-ci réfuta victorieusement cette hérésie. Encouragé par le succès de son ouvrage, Sharon Turner continua ses annales, et il publia successivement l'*Histoire de l'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à l'an* 1509 (Londres, 1814-1823, 3 vol. in-4°; 4e édition, 1853, 3 vol. in-8°), l'*Histoire du règne de Henri VIII* (1826, in-4°; 2e édition, 1827, 2 vol. in-8°). l'*Histoire du règne d'Edouard VI, de Marie et d'Elisabeth* (1829, in-4°; 3e édition, 1835, 2 vol. in-8°). Bien qu'il y ait dans ces récits les résultats de patientes recherches, quoique des faits jusqu'ici inconnus y soient exposés, cette continuation n'a pas été regardée comme égale à l'ouvrage consacré aux Anglo-Saxons; l'auteur écrit judicieusement et fait preuve d'une consciencieuse application, mais son style manque de coloris, ses vues sont dépourvues d'originalité, et c'est là ce que les lecteurs exigent aujourd'hui. En 1829, Sharon Turner, abandonnant les affaires, se retira à la campagne et employa ses loisirs à écrire l'*Histoire sacrée du monde*, en trois volumes qui parurent successivement en 1832, 1836 et 1837. Le but de ce livre est d'établir l'intervention continuelle et vigilante de la Providence dans les événements qui se sont accomplis sur notre globe. Ce point de vue a souri à une notable portion du public anglais, et l'*Histoire sacrée* a obtenu plusieurs éditions revues et améliorées. Sharon Turner était d'ailleurs fort attaché aux principes religieux, ainsi que le prouvent ses *Méditations sacrées par un laïque;* il cultiva la poésie et mit au jour, en 1845, un poëme épique, *Richard III*, qui ne fit aucune sensation; il donna quelques articles au *Quarterly Review;* en 1803, il fit paraître un écrit pour soutenir l'authencité des écrits attribués à de vieux poëtes gallois; enfin il adressa à la Société royale de littérature, dont il était membre, un mémoire au sujet de l'affinité des diverses langues du monde; il trouvait dans cette affinité la preuve assez inattendue qu'il y avait eu une tour de Babel, dont l'édification avait amené la confusion des idiomes et la dispersion des peuples. Ce mémoire a été inséré dans la dernière édition de l'*Histoire des Anglo-Saxons*. Cet écrivain estimable est mort à Londres le 13 février 1847. B—N—T.

TURNER (JOSEPH-MALLORD-WILLIAM), peintre anglais, naquit à Londres, près de Covent-Garden, au mois de mai 1775; son père était coiffeur. On manque de détails sur son enfance; on sait seulement que son instruction fut assez négligée; on ignore également à quelle circonstance il dut l'éveil de son goût pour les arts. A quatorze ans, il figurait parmi les élèves de l'académie royale, mais il ne paraît pas s'être fort soucié de l'instruction qu'on donnait dans cet établissement. Le genre classique ne fut jamais de son goût, et nul professeur ne s'occupait alors du paysage. Il eut la bonne fortune de trouver un protecteur zélé dans le docteur Munro, riche médecin, ami fervent des arts et propriétaire d'une ample collection de dessins et d'aquarelles. Le docteur laissa le jeune Turner étudier, copier ces modèles; il l'engagea également à reproduire des vues prises dans les environs de Londres, et il les payait généreusement. Turner avait alors pour compagnon de travail Th. Girtin, un peu plus âgé que lui, jeune homme de talent et d'avenir, mais qui se livra à l'intempérance et mourut à vingt-sept ans (en novembre 1802). Travaillant avec zèle et introduisant dans l'aquarelle un genre jusqu'alors inconnu, Turner présenta en 1790 à une exposition une *Vue du palais archiépiscopal de Lambeth*. Depuis cette époque, et pendant plus de soixante ans, il ne laissa échapper que trois fois l'occasion de concourir à toutes les expositions par l'envoi de quelques œuvres de sa main. Le nombre des productions qu'il mit ainsi sous les yeux du public s'élève à deux cent cinquante-neuf, et pour la plupart ce sont des œuvres de grande dimension. Il exécuta en outre bien des tableaux, des aquarelles, des dessins, qui ne furent point exposés. Pendant longtemps il s'en tint à l'aquarelle, et sauf quelques sujets tels que le *Combat naval du Nil* (1799) et la *Cinquième plaie de l'Egypte* (1800), il se borna à reproduire des vues prises sur le sol britannique;

mais la brillante supériorité de son exécution et l'observation fidèle de la nature l'avaient mis au-dessus de tous les artistes qui poursuivaient la même carrière. En 1802, la voix publique ratifia son élection comme membre de l'académie; son tableau de réception, *Vue du château de Dolbadern*, a figuré à la grande *exhibition* de Manchester. L'exposition de 1802 montra de lui un grand nombre de productions : *les Chutes de la Clyde, le Château de Kileburn, Edimbourg vu des eaux de Leith, les Montagnes de Ben-Lomend, le Voyageur, Bateaux pêcheurs dans un gros temps, la Dixième plaie de l'Egypte*, etc. Parfois il faisait des excursions plus ou moins heureuses, souvent bizarres, mais toujours remarquables dans le domaine de la vie domestique; en 1803, il exposa une *Ste-Famille;* en 1807, un *Boucher se disputant avec un maréchal ferrant de campagne sur le prix demandé pour le ferrage d'un cheval* (tableau éclatant et lumineux connu sous le nom de *la Forge*); en 1808, le *Compte non acquitté, ou le Dentiste irrité de la prodigalité de son fils*. Mais ce fut surtout comme peintre de marines qu'il se plaça à un rang des plus élevés. Jamais les fureurs de l'Océan n'avaient été reproduites avec plus d'énergie qu'elles ne le furent dans le *Naufrage, bateaux pêcheurs s'efforçant de sauver l'équipage;* dans le *Coup de vent*, dans le *Naufrage du* Minotaure, tableaux qui sont aujourd'hui conservés dans les galeries de quelques nobles amateurs. La *Vue d'Edimbourg prise de Calton-Hill*, et exposée en 1804; la *Chute du Rhin à Schaffhouse*, en 1805; le *Soleil se levant à travers un voile de vapeurs*, en 1806, provoquèrent l'admiration de la foule. Plus tard, Turner se lança dans le champ de la mythologie; il peignit *Apollon vainqueur de Python*, 1811; *Mercure et Hersé*, 1812; *Narcisse et Echo*, 1814; *Didon et Enée*, et bien d'autres sujets analogues qui, malgré la richesse du coloris et la fermeté de l'exécution, ajoutèrent peu à sa gloire; le sentiment poétique y faisait défaut et les connaisseurs placèrent ces compositions fort au-dessous de la *Chute d'une avalanche*, de *Annibal traversant les Alpes* et de quelques autres œuvres où Turner reproduisit avec un rare bonheur la lutte des éléments et la grandiose sublimité des montagnes. — En 1807, il fut nommé professeur de perspective à l'académie royale, et pendant plusieurs années il fit des cours qui eurent peu de succès. Ils manquaient d'ordre et de clarté, et ces leçons, bientôt interrompues faute d'auditeurs, n'ont jamais été recueillies. En 1808, il commença la publication de son *Liber studiorum*, œuvre suggérée par le *Liber veritatis* de Claude Lorrain, que le duc de Devonshire venait de faire reproduire par des graveurs habiles. L'œuvre de Turner présente des exemples de compositions pour des paysages de toute sorte; c'est un choix de dessins gravés par l'artiste lui-même ou par des collaborateurs exercés dont il retouchait les planches. Les fanatiques de Turner ont dit souvent que tout Claude, tout Poussin, tout Salvator, étaient dans le *Liber studiorum* (1). Le retour de la paix vint en 1814 ouvrir au public anglais des voies nouvelles; le goût des séries d'estampes se développa; Turner, qui ne négligeait aucune occasion d'accroître sa fortune, suivit cette direction. En 1815, il fournit aux frères Cooke, excellents graveurs, une suite de dessins, *Scènes pittoresques de la côte méridionale*. En 1819, il se rendit en Italie, et il y séjourna deux ans; la *Vue de Baïes* (1823), *Tivoli*, *Venise* et d'autres œuvres capitales montrèrent quelle impression avait faite sur lui l'aspect de la terre « où les citronniers fleurissent ». En 1829 et en 1840, il revint encore dans ce beau pays, objet de ses prédilections, et à chaque voyage sa manière s'élargissait, se perfectionnait. De 1829 à 1839, il se livra avec zèle à dessiner pour divers ouvrages de luxe des *illustrations* largement payées par les libraires; plus de quatre cents sujets de ce genre sortirent de son crayon; il en fit soixante-deux pour les *Œuvres* de Walter Scott (1833), vingt-six pour la *Bible* (1834), soixante-six pour les *Rivières de France* (1835), cinquante-sept pour les *Œuvres* de Samuel Rogers (1836), trente-trois pour les *Œuvres* de Byron, vingt-quatre pour des *Keepsakes;* nous laissons de côté bien des suites moins considérables et des pièces détachées, telles que les *Funérailles de sir Thomas Lawrence* (1830) et l'*Incendie du parlement* (1834). Il était habituellement payé à raison de vingt à vingt-cinq guinées par chaque dessin, quelquefois beaucoup plus. C'est également entre 1829 et 1839, période de la plus grande activité de Turner, que se placent quelques-uns de ses tableaux les plus importants, depuis le *Pèlerinage de Childe-Harold* (1832) jusqu'au *Rameau d'or* (vaste paysage orné de figures dans le goût antique, conservé dans la galerie de lord Vernon), et jusqu'au *Vaisseau* le Téméraire *au moment de périr* (1839), œuvre que plusieurs critiques ont signalée comme l'expression la plus complète du talent de Turner. Ses *Négriers jetant à la mer des morts et des mourants* (1840) se sont également emparés avec force de l'attention du public. Après son dernier voyage en Italie, Turner montra des symptômes de décadence; la main et peut-être la perspicacité de la vue avaient faibli. En 1845, la chute était décisive, sans toutefois que le génie eût complètement abandonné le vieil artiste. En 1850, peu avant sa mort, il peignait la *Visite à la tombe*, où se montrent encore de précieuses qualités. Dans la dernière période de sa vie, Turner se laissa éblouir par la couleur, et son dessin devint d'une incorrection choquante. Au lieu de

(1) Cet ouvrage, publié en 14 cahiers de 5 planches, est très-recherché; un bel exemplaire, premières épreuves, s'est payé jusqu'à cent quinze livres sterling à la vente Dawson Turner. Il a été fait deux tirages modernes et bien inférieurs. Une reproduction photographiée de trente dessins originaux a paru en 1861, et, en 1869, on avait reproduit quinze des meilleures compositions de la série originale.

s'en tenir à ses paysages, à cet océan qu'il retraçait si bien, il se plut à multiplier des compositions héroïques et mythologiques, *Régulus*, *Agrippine*, *Phryné*, *Bacchus et Ariane*, etc., qui furent pour ses admirateurs un juste sujet de regret. Avare, peu sociable, fuyant la société des autres artistes, Turner mourut le 19 décembre 1851 dans un modeste logement qu'il avait pris, sous un nom supposé, à Chelsea, non loin de Londres. Il fut enseveli dans la cathédrale de St-Paul, dans une partie de la crypte qu'on appelle *le coin des peintres;* c'est là qu'il repose à côté de Lawrence, de Reynolds, d'Opie, de West, de Barry et de quelques autres maîtres. Son testament révéla des particularités curieuses; il avait réuni dans une maison lui appartenant et d'apparence misérable un grand nombre de tableaux et de dessins qu'il n'avait jamais montrés au public; il y avait joint diverses de ses œuvres qu'il avait rachetées lorsque l'occasion s'en était offerte; il léguait toute cette collection à la nation en imposant l'obligation de construire, dans l'espace de dix ans, une galerie en état de les recevoir; il stipulait que sa fortune servirait à fonder une maison de retraite pour les artistes infirmes ou frappés par le malheur. Ce testament n'était pas fait selon toutes les règles, et il en résulta un procès intenté par un parent de Turner; mais une convention à l'amiable y mit fin. Il fut stipulé que les gravures et quelques autres objets seraient remis au réclamant, tandis que les œuvres de Turner recevraient la destination qui leur avait été assignée. C'est ainsi qu'une centaine de tableaux à l'huile ont été réunis et sont exposés à Marlborough-House, avec un choix fait parmi des centaines de dessins et des milliers d'esquisses. Quelques autres productions capitales de Turner sont également entrées dans les collections publiques, grâce à la munificence de leurs propriétaires. — L'énumération des œuvres de ce travailleur infatigable serait beaucoup trop longue; en les examinant dans leur série chronologique, on voit que Turner imita successivement divers maîtres, d'abord Wilson et Morland, qui étaient en possession de la faveur publique, puis Vande Velde, ensuite Salvator Rosa, qu'il délaissa pour le Poussin; il finit par être lui-même et par marcher dans toute son originalité. Alors, au moment le plus brillant de sa carrière, « que « de superbes peintures se pressent dans cette « période vigoureuse! Avec quel enthousiasme « il jette le soleil sur ses toiles! Avec quelle pé« nétration passionnée il exprime le tempéra« ment de la nature dans ses effets les plus im« prévus et les plus fantasques! » Ainsi s'exprime un éminent critique en fait d'art, M. W. Burger. Il ajoute : « Comme aquarelliste, Turner est cer« tainement le plus fort de toute l'école anglaise, « l'initiateur qui a porté ce genre à la perfection, « le seul qui en ait tiré tous les effets depuis les « correctes représentations d'architecture et les « fins paysages de sa jeunesse jusqu'aux magis« trales imaginations de sa virilité, jusqu'aux « éblouissements fantasmagoriques de sa vieil« lesse... En peinture, sauf le premier tableau « de 1797, Turner, préparé d'ailleurs par dix ans « de pratique de l'aquarelle et par son étude pas« sionnée de la nature, est tout de suite maître. « Aucun peintre n'a eu et n'a communiqué mieux « que lui l'impression du mélange universel des « choses. Son titre principal et ineffaçable, quels « que soient d'ailleurs les imperfections et les « égarements de la fin de sa vie, c'est qu'il a fait « du nouveau. Aucun artiste, dans aucune école, « n'a peut-être aussi merveilleusement peint les « effets de la lumière subtile et impalpable. » A la grande exhibition de Manchester, en 1857, Turner était représenté par une foule d'aquarelles et par vingt-quatre tableaux; une douzaine d'entre eux étaient des œuvres du plus grand mérite. La *Vendange à Mâcon*, grande composition appartenant au comte de Yarborough, fut l'objet de l'admiration des connaisseurs; une marine, *Effet d'orage,* est signalée par le critique que nous venons de nommer comme un « petit chef« d'œuvre qu'on prendrait pour un Ruysdael »; une *Scène de rivière*, avec des pêcheurs, est fine dans les fonds comme les meilleurs Hollandais. — Turner a excité parmi ses compatriotes un véritable fanatisme; ses admirateurs n'ont pas hésité à l'appeler le *messie*, l'*immortel*, à le placer au-dessus de tous les artistes du monde, à le proclamer un révélateur. Un écrivain qui fait autorité dans la Grande-Bretagne s'est exprimé dans les termes suivants : « Nous ne devons pas « juger Turner et ses productions comme on juge « les esprits et les œuvres vulgaires. Pour l'ap« précier droitement, nous devons avoir foi en « lui, avoir la certitude que ce qu'il nous pré« sente comme l'interprétation d'une beauté na« turelle, qu'il a sentie lui-même, est la vérité « telle qu'elle lui a été révélée. » Ces exagérations ne sauraient se maintenir, et nous aimons mieux invoquer le témoignage d'un juge dont l'autorité est des plus importantes, du savant conservateur du musée de Berlin, de M. Waagen : « Nul peintre de paysage n'a fait preuve d'une « aussi grande variété de talent. La beauté des « lignes, l'effet de la lumière provoquent l'admi« ration, et l'artiste sait rendre avec un égal « bonheur les divers aspects de la nature, la « grandeur, la mélancolie, le calme, qu'éclaire « un beau soleil ou la lutte furieuse des éléments. « La mer obéit toujours à son pinceau magique, « soit qu'elle bondisse en tourbillons d'écume, « soit qu'elle étende au loin sa nappe parfaite« ment unie. Ses vues de diverses villes et de « certaines localités inspirent un sentiment poé« tique dont il n'y a guère d'autre exemple et « qui est le résultat du choix exquis du point de « vue. Si Turner avait mieux connu la portion « technique de son art, il serait incontestable-

« ment le plus grand peintre de paysage qui ait « jamais existé. » Un architecte anglais, homme de talent, mais à vues parfois singulières, M. Ruskin, n'hésite pas à proclamer Turner un des premiers artistes du monde; il n'en parle qu'avec un enthousiasme fanatique. Il lui consacre des pages brûlantes dans son *Pré-Raphaëlitisme*, dans ses *Peintres modernes*, et il a employé un écrit d'une centaine de pages à expliquer, à célébrer la collection ouverte au public et qu'il avait mis beaucoup de zèle à disposer avec ordre. Un livre plus sérieux, plus nourri de faits, est celui de M. J. Burnet, *Turner et ses œuvres*, Londres, 1852, in-4°, avec 10 eaux-fortes et une bonne notice biographique de M. P. Cunningham (une seconde édition a paru en 1859). Une *Vie de Turner*, par W. Thornburg, d'après des documents fournis par ses amis et ses collègues de l'académie, Londres, 1862, 2 vol. in-8°, a eu peu de succès. Des productions de cet artiste se trouvent chez un grand nombre d'amateurs, et il paraît qu'il faut se méfier des imitations, car il a été fabriqué quantité de faux Turner; mais les œuvres authentiques et vraiment magistrales se payent des prix énormes, lorsque, circonstance fort rare, il s'en présente quelqu'une en vente. La *Vue de Cologne*, où tout est ensoleillé, maisons, bateaux et personnages, a été, en 1854, adjugée à deux mille guinées (plus de 52,000 fr.). En 1852, un dessin, une *Vue d'Edimbourg*, a dépassé, à la chaleur des enchères, deux cents guinées. B-N-T.

TURNER (DAWSON), botaniste et antiquaire anglais, naquit vers la fin du siècle dernier; la plus grande partie de sa carrière s'écoula à Yarmouth, port de mer du comté de Suffolk, et ce fut là qu'il contracta un goût spécial pour l'étude des plantes marines. Ses travaux sur la famille des cryptogames lui ont acquis un rang distingué dans la science. Il avait de la fortune; il en profita pour mener une vie indépendante, pour voyager, pour poursuivre ses études favorites et pour réunir chez lui des objets curieux. Il fut en 1802 admis dans la société royale, et il figura parmi les premiers membres que réunit la société linnéenne. Il était membre correspondant de l'académie des sciences de St-Pétersbourg et de diverses sociétés savantes étrangères. Celui de ses ouvrages qui fut le mieux accueilli du public est intitulé *Relations d'un voyage en Normandie entrepris surtout dans le but d'étudier les antiquités architecturales du duché, avec des observations sur son histoire, sur le pays et sur ses habitants*, Londres, 1820, 2 vol. in-8°, avec 50 planches gravées par madame Turner et J.-R. Cotman. L'archéologie d'un pays toujours cher aux Anglais, qui y voient le berceau de leur race, est fort bien exposée dans ce livre curieux. En fait de travaux spéciaux qui ne peuvent être bien appréciés que par les savants, mais dont la réputation est justement établie, il faut mentionner les suivants : *Guide du botaniste en Angleterre et dans le pays de Galles* (rédigé avec la collaboration de Lewis Weston Dillwyn, Londres, 1805, 2 vol. in-8°); *Synopsis des fuci anglais*, Yarmouth, 1813, 2 vol.; *Histoire naturelle des fuci et algues marines*, Londres, 1808-1818, 4 vol. in-4°, avec 258 planches coloriées (ouvrage capital et le plus complet sur cette portion de la botanique); *Muscologiæ Hibernicæ spicilegium*, Yarmouth, 1804, in-4°, 16 planches coloriées (ce livre n'a pas été mis dans le commerce); il en a été de même du suivant : *Specimen d'une lichenographia britannica, ou Essai pour servir à l'histoire des lichens britanniques*, Yarmouth, 1839, in-8°. Nous laissons de côté quelques opuscules sur l'archélogie ou l'histoire locale. Dawson Turner publia en 1839 une traduction de l'ouvrage allemand de Wittenbach : *les Antiquités romaines de la ville de Trèves*, Londres, in-8°, avec 22 gravures et vignettes; en 1834, il mit au jour d'après des documents inédits, en sa possession, un curieux catalogue des œuvres d'art appartenant à Rubens; ce travail, imprimé seulement pour quelques amis, reparut cinq ans plus tard avec des augmentations. Bibliophile et collectionneur zélé, Dawson Turner avait formé un cabinet où se trouvaient de précieuses réunions de tableaux, de livres, de manuscrits, d'autographes. Après le plaisir de collectionner, il n'en est pas de plus vif que celui de faire connaître ce qu'on possède; ce sentiment amena notre amateur à livrer successivement à l'impression : 1° *Catalogue des gravures, dessins et documents réunis pour servir à une étude topographique du comté de Norfolk*, 1841, in-8°; 2° *Galerie Turner, esquisses lithographiées de la collection de tableaux appartenant à Dawson Turner, dessinées par les demoiselles Turner, avec un texte descriptif par madame Dawson Turner*, Yarmouth, 1840, in-fol. (imprimé à cent exemplaires); 3° *Index descriptif du contenu de cinq volumes manuscrits relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne, et faisant partie de la bibliothèque de Dawson Turner*, Yarmouth, 1843, in-8°. Ces divers ouvrages ne furent pas mis dans le commerce; l'auteur se plaisait à faire tirer sur peau vélin un exemplaire de ses productions, et le catalogue de sa bibliothèque, vendue après sa mort, survenue en 1857, mérite d'être recherché; le catalogue des autographes, formant un gros volume et donnant de longs extraits d'une foule de documents, mérite toujours de fixer l'attention. — Madame Turner gravait, en amateur, à l'eau-forte avec talent. En 1823, elle avait fait paraître (sans le livrer au commerce) un recueil de 50 portraits; plus tard, cette collection dépassa le chiffre de cent, et si l'on y ajoute des paysages, des vues d'édifices gravées par cette dame, on arrive à un total de plus de cent cinquante pièces. Z.

TURNER (EDOUARD), chimiste distingué, né en Ecosse en 1798, fit ses études à Edimbourg, dans le but de se consacrer à l'art médical, mais don-

nant un autre cours à ses travaux, il se livra avec un zèle infatigable aux investigations chimiques, et bientôt sa réputation se trouva si bien établie, qu'à l'âge de trente ans, lorsque l'université de Londres fut fondée, il fut appelé à y occuper la chaire de chimie, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il s'est fait surtout connaître par ses *Eléments de chimie*, livre remarquable par sa clarté, par la méthode qui préside à l'exposition complète de la science ; une dizaine d'éditions en ont constaté le mérite. Chacune d'elles reproduit fidèlement le progrès des connaissances chimiques et atteste ainsi avec quelle attention l'auteur suivait les travaux des autres savants. C'est aux hommes spéciaux qu'il appartient d'apprécier ou d'exposer les découvertes de Turner, qui s'occupa surtout de la chimie organique et qui donna des soins tout particuliers à la théorie atomistique et aux lois de la combinaison des éléments. Divers articles qu'il fournit à l'*Encyclopédie à dix centimes* (*Penny Cyclopædia*) furent remarqués comme modèles de précision et de netteté. Comme professeur, il savait rendre ses leçons attrayantes, et il était fort aimé de la jeunesse qui suivait ses cours. Sa santé avait toujours été chancelante ; il succomba à la fleur de son âge, le 13 février 1840, à une inflammation des poumons. Plus de trois cents élèves de l'université suivirent son convoi, et un buste dont une souscription couvrit les frais, placé dans la bibliothèque, retrace la figure intelligente de Turner. Z.

TURNER (THOMAS-HUDSON), archéologue anglais, naquit à Londres, en 1815. Son père était employé dans une imprimerie; il mourut dans un âge peu avancé, laissant son fils en bas âge et sans ressources. On s'intéressa à lui, et il fut placé à l'école de Chelsea, où il se fit remarquer par son goût pour l'étude et son application à des recherches archéologiques. A seize ans, il entra dans un atelier de typographie; mais il consacrait tous ses moments de loisir à ses études favorites, et ayant vu dans les journaux un avis par lequel l'administration des archives de la Tour de Londres réclamait un jeune homme sachant lire et déchiffrer les anciens documents, il se présenta, et il fut accepté. Dès lors il se plongea sans réserve dans la poudre qui couvre les vieux parchemins. Il aida ensuite M. Tyrrell, architecte de la cité de Londres, à réunir les matériaux d'une histoire de cette antique capitale; mais les immenses recherches faites à cet égard n'ont pas encore été publiées. Un bibliophile zélé, membre du *Roxburghe-Club*, M. Beriah Botfield, ayant, suivant le règlement de cette association, dû faire imprimer à fort petit nombre un volume destiné à ses collègues, confia à Turner le soin de former une collection d'*anciens comptes de dépenses domestiques;* le jeune savant y joignit une savante introduction. Ce travail le fit connaître avantageusement, et l'institut archéologique le choisit pour son secrétaire. Après avoir fourni divers articles au journal que publiait cette société, et après avoir envoyé à la société des antiquaires de Newcastle des travaux insérés dans l'*Archæologia Æliana*, Turner entreprit enfin la publication d'un ouvrage étendu. Son *Tableau de l'architecture domestique en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à la fin du 13e siècle*, vit le jour en 1851, et ce livre, orné de gravures nombreuses, fut bien accueilli du public. L'exactitude des informations, l'étendue des recherches lui donnent un prix réel ; on y trouve, indépendamment des renseignements sur l'architecture, beaucoup de détails précieux et peu connus sur l'industrie, la vie domestique, le mobilier, l'agriculture à cette époque éloignée. L'excès du travail avait affaibli la santé de Turner ; il succomba le 17 juin 1852 à une mort prématurée, ne laissant que de faibles traces de ce qu'il voulait faire. Son temps s'était surtout consumé à recueillir des matériaux, à prendre des notes, à fouiller dans des dépôts presque inexplorés ; il méditait, il préparait de nombreux ouvrages, où il aurait répandu les trésors de son savoir, mais il n'eut pas le temps d'en entreprendre la rédaction. Après sa mort, on ne trouva dans ses papiers accumulés d'autres manuscrits dont on pût tirer quelque parti que le second volume du *Tableau de l'architecture;* il a été mis au jour, en 1856, par un libraire d'Oxford, qui est en même temps un archéologue distingué, M. Parker. Z.

TURNUS, poëte satirique latin à l'égard duquel on ne possède que peu de renseignements. Né d'une famille d'affranchis, il s'éleva aux honneurs; il occupa un rang distingué à la cour de Titus et à celle de Domitien. Il était né à Aurunca, et on a conjecturé que c'était lui que désignait Juvénal (sat. 1re, v. 20 : *Magnus Auruncæ alumnus*). Les satires de ce poëte étaient écrites avec beaucoup de chaleur ; Martial (l. 11, ép. 11) paraît croire qu'il aurait pu déployer dans la tragédie un talent remarquable; Lydus, dans son ouvrage sur les *Magistratures romaines*, dit (liv. 1er, ch. 41), en parlant des satiriques romains, que Turnus, Juvénal et Pétrone, s'emportant jusqu'à l'injure, blessèrent les lois de la justice. Dans une autre épigramme (liv. 7, ép. 97), Martial parle des *Turni nobilibus libellis*, et au 5e siècle, Rutilius avançait (*Itinér.*, 1, 602) que les satires de Turnus ne le cédaient point à celles de Lucilius et de Juvénal. Sidoine Apollinaire, faisant une énumération de poëtes distingués, nomme Turnus à côté de Lucilius, de Lucrèce et de Catulle. De ces satires célèbres, il ne reste que deux vers cités par le scoliaste de Juvénal et qui parlent des crimes de Locuste; mais ils paraissent altérés, et ils n'offrent qu'un sens très-obscur. On connaît, il est vrai, une trentaine de vers dirigés contre Néron et que Balzac (*Entretiens*, dial. 4, ch. 4) dit avoir découverts dans « un parchemin pourri en

« plusieurs endroits et à demi mangé de vieil-« lesse ». Ce fragment a été réimprimé dans l'*Anthologie latine* de Burmann et dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf. et ce dernier éditeur s'est efforcé d'en démontrer l'authenticité. Boissonade, qui s'est occupé de Turnus dans un feuilleton du *Journal de l'empire* (reproduit dans le tome 1er de ses *Mélanges de critique*, 1863), laisse la question indécise; mais aujourd'hui il est regardé comme avéré que les prétendus vers de Turnus ne sont qu'une plaisanterie savante de Balzac. Voyez ce que dit sur cette question M. Gerusez dans son *Cours de littérature*, p. 264 de l'édition de 1843. B—N—T.

TUROCZI. *Voyez* THUROCZ.

TUROT (JOSEPH), né en Champagne, vers 1760, était de la même famille que Royer-Collard et comme lui vint très-jeune à Paris, où ils se trouvèrent placés sous les auspices de Danton, leur compatriote, qui, pour nous servir de ses expressions, les mena *brailler* dans les clubs des jacobins et des cordeliers (*voy.* ROYER-COLLARD). Plus avancé que son cousin dans le parti révolutionnaire, il s'attacha davantage à Danton et eut par conséquent beaucoup plus à souffrir de sa chute (5 avril 1794). Ce ne fut qu'après la mort de Robespierre, tombé sous les coups des thermidoriens, qu'il recouvra un peu de crédit, sous l'influence de Barras et de Fouché. Il publia alors quelques brochures politiques, auxquelles il ne mit point son nom, et concourut à la rédaction de plusieurs journaux dans le sens révolutionnaire. Ayant pris quelque part à la révolution du 18 brumaire, qui porta Fouché au ministère de la police, il en devint secrétaire général; mais il ne conserva cet emploi que peu de temps et se consacra exclusivement, dès qu'il l'eut perdu, à la rédaction de la *Gazette de France*, dont il était propriétaire. Toujours fort inconstant dans ses projets et ses opinions, il vendit bientôt ce journal à Bellemare, ancien rédacteur du *Grondeur*, journal très-royaliste, et qui avait été, comme tel, condamné à la déportation au 18 fructidor. Turot, renonçant alors aux publications politiques, se jeta dans des entreprises de fournitures militaires, qui ne lui réussirent pas mieux, car il fut accusé de concussion en 1806 et traduit à un conseil de guerre, qui l'acquitta, mais qui ne lui rendit pas son emploi. Il revint à Paris, où il resta sans fonctions ostensibles jusqu'en 1815, après le retour de l'île d'Elbe. Fouché, ayant alors recouvré le portefeuille de la police, l'en nomma secrétaire général dans le département du Nord; mais il perdit encore une fois cet emploi après le second retour de Louis XVIII. Forcé alors de vivre dans la retraite et n'ayant plus de fonctions, il mourut à Paris, le 18 mars 1825. Outre un grand nombre de brochures anonymes, il avait publié, en 1799, sous son nom : *De l'opposition et de la liberté de la presse*. On lui a attribué l'épigramme à laquelle donnèrent lieu les dévastations de l'Helvétie, en 1798, sous la direction de Rapinat (*voy.* ce nom). On a même dit que ce fut à cette éphémère composition que Turot dut la disgrâce dans laquelle il tomba; mais ce n'est qu'une conjecture douteuse, car nous avons connu plusieurs personnes qui se la sont également attribuée sans recevoir de démenti. M—D j.

TURPILIUS SILVINUS (TITUS ou TITIUS) appartenait à une famille distinguée du Latium, liée depuis longtemps par les nœuds de l'hospitalité à celle des Métellus. Ami particulier de Quintus-Cæcilius Métellus le *Numidique* (*voy.* ce nom), il l'accompagna en Afrique dans la guerre contre Jugurtha (109 avant J.-C.). Il eut d'abord à l'armée la charge d'intendant des ouvriers : préposé ensuite par Métellus à la charge de l'importante ville de Vacca (1), il en traita les habitants avec beaucoup de douceur et d'humanité. Ceux-ci cependant, un jour de grande solennité, ayant invité les officiers romains à de somptueux festins, les égorgèrent tous et puis massacrèrent le reste de la garnison, qui se trouvait dispersée, désarmée et sans chefs. Le gouverneur Turpilius fut seul épargné. Dut-il cette faveur au hasard, à la pitié, au souvenir de ses bons procédés ou à quelque acte secret avec les rebelles? c'est ce que l'on ignore; mais elle le rendit suspect, et on l'accusa d'avoir préféré une vie honteuse à la gloire de mourir en défendant ses compatriotes. Métellus les vengea bientôt d'une manière éclatante. Les habitants de Vacca, auteurs de l'affreux désastre, ne se réjouirent que deux jours de leur perfidie. Le troisième, Métellus, à la tête d'une légion et d'un détachement de cavalerie, rentra dans la place et la livra entièrement au glaive et à la rapacité de ses soldats. Turpilius fut cité en justice comme coupable de haute trahison, et, ne s'étant que faiblement justifié, il fut condamné, battu de verges et décapité. Tel est à peu près ce qu'en dit Salluste (*Bell. Jugurthinum*). Mais, si l'on en croit Plutarque, Turpilius fut condamné injustement. « Il eut « pour un de ses juges Marius, qui, très-indis-« posé contre lui, aigrit tellement la plupart « des autres que Métellus se vit forcé, mal-« gré lui, par la pluralité des suffrages, de « l'envoyer au supplice. Peu de temps après, « l'accusation étant reconnue fausse et tous les « autres juges partageant la douleur de Métellus, « Marius, au contraire, en témoigna publique-« ment sa joie; il se vanta que la condamnation « de Turpilius était son ouvrage et n'eut pas « honte de dire partout qu'il avait attaché à « l'âme de Métellus une furie vengeresse, qui le « punissait d'avoir fait mourir son hôte. » (*Voy.* Plutarque, *Vie de Marius*.) Il est difficile de prononcer entre deux autorités qui paraissent également graves. D'un côté, on sait que Plutarque

(1) Aujourd'hui Vegia ou plutôt Vedja, dans le royaume de Tunis.

était prévenu contre Marius; de plus, il est étonnant que Salluste n'ait pas su que l'innocence de Turpulius avait été reconnue. Mais, d'un autre côté, on ne voit pas quel motif aurait eu le malheureux gouverneur de Vacca pour commettre une action aussi infâme que celle de trahir son ami, son général et sa patrie. B—L—U.

TURPILIUS (SEXTUS), poëte latin, ami et contemporain de Térence, suivit comme lui la carrière du théâtre. Nous n'avons aucuns détails sur sa vie. On croit qu'il mourut à Sinuessa, dans un âge avancé, environ 100 ans avant l'ère chrétienne. Les Romains estimaient beaucoup ses comédies, dont il ne reste que des fragments tirés de quatorze ou quinze d'entre elles, qui, la plupart, ont des titres grecs (*Canéphore, Demiurge, Epire, Hétairie, Thrasyléon*, etc.). « Autant qu'on « en peut juger, dit un savant professeur (M. Alexis « Pierron), le style de Turpilius ne manquait ni « de grâce, ni d'élégance, et ses personnages « devisaient avec une vivacité et un naturel qui « rappellent l'*Andrienne* et le *Phormion*. » (*Hist. de la littérat. rom.*, p. 136.) Dans l'ouvrage en vers qu'il avait composé sur les poëtes latins, Vulcatius Sedigitus n'assignait à Térence que le sixième rang parmi les comiques, mais il plaçait Turpilius immédiatement après lui.

« In sexto sequitur hos loco Terentius.
« Turpilius septimum..... obtinet » (1).

(*Voy.* Aulu-Gelle, *Noct. att.*, lib. 15, cap. 26.) Les fragments de ce poëte nous ont été conservés dans les œuvres de Priscien, de Pomp. Festus et surtout de Nonnius Marcellus (*voy.* ces noms). Henri Estienne en a inséré une grande partie dans ses *Fragmenta poetarum veterum latinorum*, 1564, in-8°, et J.-B. Levée (*voy.* ce nom) les a réunis tous et en a donné une traduction française dans le 15e volume du *Théâtre complet des Latins*, qu'il a publié de 1820 à 1823, avec MM. Duval. Les fragments de Turpilius ne consistent qu'en quelques phrases isolées et de peu d'intérêt. La seule maxime qu'on en puisse citer équivaut à peu près à ce vers :

Moins on a de besoins, et plus on est heureux.

B—L—U.

TURPIN, TULPIN ou TILPIN, à qui l'on donne quelquefois le prénom de JEAN, n'est fameux que par le roman qui lui a été longtemps attribué. La date de sa naissance n'est pas connue ; on n'a point de renseignements sur sa patrie ni sur sa famille, mais on sait qu'il avait été moine de St-Denis, avant d'être archevêque de Reims. Son nom est le vingt-neuvième dans le tableau chronologique des prélats de cette église, entre Abel et Wlfar. Certains auteurs font vivre Abel jusqu'en 760 ; quelques-uns même ne lui donnent un successeur qu'en 773 : nous croyons avec les bénédictins qu'il était mort en 752 ou 751, peut-être dès 748 ou 747. Seulement on doit observer que l'élection de son successeur légitime fut retardée par les manœuvres d'un intrus, nommé Milon, dont il fallut auparavant se débarrasser, en sorte qu'il est possible que l'épiscopat de Turpin n'ait commencé qu'en 753 : c'est l'opinion de dom Rivet (*Hist. littér. de la France*, t. 4, p. 205), et nous la suivrons comme la plus probable. En 769, Turpin assista, avec onze autres prélats français, au concile de Rome, où Étienne III fit condamner l'antipape Constantin. La correspondance épistolaire de notre archevêque avec ce pontife et avec Adrien Ier ne subsiste plus, à l'exception d'une lettre que lui adressait Adrien, vers 775, et qui se lit au tome 5 du *Recueil des historiens de France* (p. 593-595). Le pape rétablit, confirme les anciens droits de la métropole de Reims, accorde au prélat le pallium et le charge de prendre des informations sur Lullus, évêque de Mayence. Turpin était révéré comme un saint personnage : entre autres bonnes œuvres, il enrichissait la bibliothèque de son église, et faisait copier des livres. Il a obtenu de Charlemagne quelques priviléges : Trithème et d'autres écrivains ajoutent qu'il était le secrétaire de ce prince, son ami, son compagnon d'armes ; mais là commencent des détails fabuleux, indignes de l'histoire. On raconte, par exemple, que l'archevêque, voyant que Charles restait éperdument amoureux d'une femme morte, saisit un moment favorable pour visiter le cadavre de la défunte, y trouva un anneau sous la langue, s'en empara, et devint ainsi lui-même l'objet de la passion du monarque, jusqu'à ce que, l'anneau ayant été jeté dans un lac, Charlemagne, épris des charmes de ce lieu, y fit bâtir un palais, un monastère et un tombeau où il voulait être enterré. L'année où mourut Turpin n'est pas très-facile à déterminer : les conjectures varient entre 788, 794, 800, 811, 830, etc. En supposant, comme nous l'avons fait, que son installation sur le siége de Reims est de 753, et en observant qu'il a été archevêque quarante ans et plus, selon Hincmar ; quarante-sept ans, selon Flodoard, on peut conclure, avec les auteurs de la nouvelle *Gallia christiana* (t. 9, p. 28-30), qu'il est mort en 794, ou bien avec dom Rivet qu'il a vécu jusqu'en 800 : nous préférerions cette dernière date, mais en ne la donnant que pour approximative. Turpin fut inhumé dans son église ; Hincmar lui fit une épitaphe en dix vers latins. L'archevêché de Reims resta vacant pendant les premières années du neuvième siècle ; Charlemagne le retenait sous sa puissance, ce qui suffirait pour réfuter l'opinion de ceux qui prolongent la carrière de Turpin jusque sous Louis le Débonnaire. En 808, au plus tard, Charles permit d'installer Wlfar, successeur de Turpin, et prédécesseur d'Ebbon, qui fut déposé et que remplaça Hincmar (*voy.* ce nom). Il nous reste à parler du livre qui porte le nom de Turpin ; mais

(1) Sedigitus donnait la palme de la comédie latine à Cæcilius Statius (*voy.* ce nom).

dont ce prélat n'est certainement pas l'auteur. La chevalerie s'y montre avec des formes et des caractères qu'elle était loin d'avoir de son temps. Le mot *Lotaringia* qui s'y lit n'existait point avant 901 ; plusieurs noms de terres seigneuriales s'y rencontrent, qui n'ont été inventés que bien après Charlemagne ; on y remarque des expressions empruntées de l'office de St-Martin, rédigé en 930 ; il y est fait mention du chant musical écrit sur quatre lignes, pratique qui ne remonte qu'au 12ᵉ siècle (*voy.* Guido d'Arezzo). Enfin aucun des auteurs qui ont écrit de l'an 800 à 1000 n'a eu connaissance de cette chronique devenue depuis si célèbre. Elle n'est donc point, quoi qu'en ait pensé de Marca, antérieure à la millième année de notre ère ; à plus forte raison faut-il rejeter l'idée de Papire Masson qui la croyait composée peu après le règne de Charles le Chauve : elle est de la fin du 11ᵉ siècle ou du commencement du 12ᵉ ; et s'il y avait lieu de lui assigner une date précise, celle de 1092, proposée par quelques auteurs, conviendrait d'autant mieux que c'est l'époque des premiers projets de croisades. On a dit qu'elle n'avait été fabriquée que sous le pontificat de Calixte II (1109-1124) ; Cas. Oudin a prétendu même que ce pontife en était le rédacteur : il est vrai seulement que Calixte l'a déclarée authentique en 1122 ; voilà du moins ce qu'assure Rolewinck dans le *Fasciculus temporum ;* et si cette assertion, bien tardive, prouve quelque chose, c'est que ce roman s'était répandu dès le commencement du 12ᵉ siècle, et passait dès lors pour l'ouvrage de Turpin. Il en existe des manuscrits de ce siècle, quelques-uns peut-être du précédent, plusieurs du 13ᵉ et des deux suivants. Vers 1160, Julien, archevêque de Tolède, en trouva un dans l'abbaye de St-Denis ; peu d'années après, Geoffroi, prieur de Vigeois, en recevait un autre, déjà fort vieux, envoyé d'Espagne. La bibliothèque Laurentiane en possède un très-ancien : Catel qualifie de même ceux qui se conservaient de son temps en Languedoc. Vossius en cite de Cambridge et d'Amsterdam : Lambecius indique les variantes de ceux qui sont à Vienne en Autriche ; Ste-Palaye, au milieu du dernier siècle, en comptait treize à Paris, à la bibliothèque de cette ville. L'âge de cette chronique peut se conclure des mentions qui en ont été faites par divers auteurs : le premier qui en parle est Rodolphe de Tortaire, moine de Fleuri, qui écrivait de 1096 à 1145 : elle a été connue de Godefroi de Viterbe, au 12ᵉ siècle ; de Vincent de Beauvais, au 13ᵉ, puis du Dante et d'un très-grand nombre de romanciers et de poëtes, soit italiens, soit français. Les traces s'en retrouvent dans beaucoup de livres, et jusque sur les productions des arts : elle a fourni, par exemple, les sujets des bas-reliefs de deux flacons d'or donnés à l'empereur Charles IV, par le roi de France Charles V, et décrits par Christine de Pisan. La question la plus difficile serait de savoir quel en est le véritable auteur. Nous avons écarté l'archevêque Turpin et le pape Calixte II : Lebeuf et Rivet proposent un chanoine de Barcelone, ou quelque autre Espagnol, et se fondent sur ce que ce livre tend à recommander la dévotion à St-Jacques de Compostelle ; ils observent d'ailleurs que l'Espagne est le berceau de plusieurs ouvrages supposés, particulièrement des fausses décrétales. Ces raisons ne sont pas péremptoires ; car les décrétales d'Isidore ont précédé au moins de trois siècles la chronique dite de Turpin ; et il s'en faut que celle-ci ait pour but unique de soutenir les intérêts de l'église de St-Jacques. Nous trouverions plus plausible la conjecture de Gui Alard, qui la croit faite, vers 1092, par un moine de St-André à Vienne en Dauphiné ; mais on manque de renseignements positifs sur ce point. L'ouvrage a été traduit du latin en français, dès 1206 et 1207, par un clerc nommé Jehans, attaché à Renaud, comte de Boulogne, et par Michel ou Mikieu de Harnes, qui néanmoins n'a fait peut-être que donner ordre d'entreprendre ce travail. Une version, moins ancienne, due à Robert Gaguin (*voy.* ce nom), a été imprimée à Paris, in-4ᵒ, sans date ; dans la même ville, in-4ᵒ, en 1527 ; (1), et à Lyon, in-8ᵒ, en 1583. Le texte latin n'a vu le jour qu'en 1566, dans un recueil in-fol., publié par Schard (*voy.* ce nom), à Francfort-sur-le-Mein : il a reparu dans une collection donnée par Rueber, in-fol., Francfort, 1584 ; Hanau, 1619. M. Ciampi en a fait paraître à Florence, en 1822, une édition in-8ᵒ, précédée d'une dissertation qui tend à présenter ce livre, non comme authentique, ni comme très-ancien, mais comme un tableau fidèle des mœurs du 9ᵉ siècle ; nous ne pourrions y reconnaître que celles du 11ᵉ et du 12ᵉ, qui en différaient beaucoup. Ce roman se rattache à celui du voyage de Charlemagne dans la terre sainte, fabriqué aussi vers la fin du 11ᵉ siècle, probablement par un moine de St-Denis, dans l'intention d'accréditer des reliques transportées d'Aix-la-Chapelle dans cette abbaye, et d'exciter à une expédition en Palestine. Le livre du prétendu Turpin n'a pour sujet que les exploits de Charles et de son neveu Roland ou Rotoland en Espagne. Là du moins tout n'est pas encore fiction, puisqu'en effet Charlemagne (*voy.* ce nom) a passé les Pyrénées et fait la guerre en Espagne, en 778 ; mais ce fond historique est presque méconnaissable au milieu des détails imaginaires qui le surchargent : la plupart sont de l'invention de l'auteur ; peut-être en tirait-il quelques-uns de ce qu'avaient écrit de plus merveilleux certains chroniqueurs du 9ᵉ siècle, tels que Solcon, Han-

(1) Les bibliophiles recherchent avec un très-vif empressement cette édition de 1627 ; on ne l'avait payée le siècle dernier que trente-sept et quatre-vingts francs ; mais on l'a vue monter depuis à cent quatre-vingt-dix-neuf francs et à trois cent quatre-vingt-quinze francs aux ventes Labédoyère et Ersling, et enfin à quatre cent trente francs, vente Scalini, en 1860. Les *Grandes Chroniques* de St-Denis renferment une traduction de celle de Turpin, laquelle fait partie des 4ᵉ et 5ᵉ livres de la *Vie de Charlemagne*.

con et Occon, petit-fils de Solcon. Pris dans son ensemble, ce roman ressemble fort à l'expédition de Charles dans la terre sainte : ils sont, l'un et l'autre, dans le goût de la vie de Merlin l'enchanteur, écrite au 12e siècle, par Galfrid (*voy.* ce nom), ou Geoffroi de Monmouth; et tous deux se placent à la tête de l'une des trois classes des romans de chevalerie, savoir de celle que distingue le nom de Charlemagne. Le livre attribué à Turpin est intitulé assez inexactement *De vita Caroli Magni et Rolandi.* Après une dédicace fictive à Léoprandus, doyen d'Aix-la-Chapelle, il est divisé en trente-deux ou trente-trois chapitres, pleins de contes puérils ou d'aventures chimériques; mais on y distingue des morceaux que les plus anciens manuscrits ne contenaient pas et qui ont été ajoutés dans les suivants : tels sont un supplément aux exploits de Roland, la description des arts libéraux, le récit de la mort de Charles, la relation de celle de Turpin lui-même, qui est supposé, très-faussement comme nous l'avons dit, avoir survécu au monarque. M. Ciampi, qui est le dernier éditeur, a publié de plus, en 1823, à Florence, in-8°, une nouvelle édition du livre qui porte le nom de Philomena et le titre de *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam:* cette production se lie à celle du faux Turpin; mais elle paraît n'être que de la fin du 12e siècle ou du commencement du 13e; et il se pourrait qu'elle eût été originairement écrite en langue romane (voy. *Journal des Savants*, novembre 1824, p. 668-675). On peut consulter, sur Turpin et sur l'ouvrage qui a pris son nom, la *Bibl. des Romans*, juillet 1777; les *Mélanges tirés d'une grande biblioth.*, t. F, et les auteurs cités dans le cours de cet article (1). D—N—U.

TURPIN (FRANÇOIS-HENRI ou, selon M. Quérard, FRANÇOIS-RENÉ), historien, né en 1709 à Caen, annonça dès sa première jeunesse un goût très-vif pour les lettres. En 1731, il remporta le prix de poésie par une ode en l'honneur de l'Immaculée Conception (2). Pourvu d'une chaire à l'université de sa ville natale, il la résigna pour s'établir à Paris, où il se flattait de tirer un parti plus avantageux de ses talents. L'abbé Pérau le chargea de continuer les *Vies des hommes illustres de France* (*voy.* PÉRAU); mais Turpin, n'ayant pu se procurer les mémoires dont il avait besoin, ne tarda pas d'abandonner ce travail. On voit, par les dédicaces de ses ouvrages, qu'il ne négligeait rien pour s'assurer la protection des dispensateurs des grâces et de la fortune. Il disait à M. de Boynes (1), devenu ministre de la marine : « Je suis dans l'habitude de chérir et de res« pecter les ministres qui vous ont précédé; et « ma reconnaissance, qui les suit jusque dans « leur retraite, en justifiant ce qu'ils ont fait « pour moi, me rend plus digne de vos bien« faits (2). » Turpin fut attaché quelque temps au prince Kourakin, qu'il s'était chargé d'initier dans la connaissance de nos richesses littéraires (3). La nécessité de se créer des ressources le forçait de se mettre aux gages des libraires et de prêter sa plume à ces hommes qui, nés avec plus de fortune que de talent, aspirent à la gloire littéraire, quoique la nature leur ait refusé les moyens d'en acquérir (*voy.* les *Trois Siècles de la littérature*, art. Turpin). Après avoir publié presque sans succès des abrégés, des extraits et des compilations, il lui revint enfin l'idée de compléter la galerie des hommes illustres de la France. et il en donna plusieurs volumes sous le titre de *Plutarque français.* La vie de Duguay-Trouin lui valut des lettres de citoyen de la ville de St-Malo. Les nombreux travaux de Turpin ne l'avaient point mis à l'abri du besoin. Il fut compris pour trois mille livres dans les secours accordés, en 1795, aux gens de lettres, et mourut dans l'indigence, à Paris, au mois de septembre 1799, à l'âge de 90 ans. Les critiques ne s'accordent pas dans leurs jugements sur cet écrivain. Suivant Sabatier, aucun biographe n'a porté plus loin le talent de traiter ce genre d'histoire et de répandre de l'intérêt sur les plus petits détails.... Les notices des plus grands hommes acquièrent sous sa plume un nouveau degré d'intérêt. Laharpe ne voit au contraire dans Turpin qu'un *phrasier.* Il lui reproche de s'intituler le Plutarque français, en récrépissant les vies des grands hommes de la France, écrites par Pérau, et dit qu'il n'est ni *Plutarque*, ni *Français* (*Corresp. russe*, lettre 146). Mais Laharpe est beaucoup trop sévère : Turpin a de l'imagination, de la chaleur, de l'abondance; et s'il n'eût pas été forcé d'écrire vite et beaucoup, on ne peut douter qu'il ne se fût fait une réputation durable comme historien. Ses principaux ouvrages sont : 1° les *Vies de Louis II de Bourbon, prince de Condé;* de *Charles* et de *César de Choiseul*, maréchaux de France. Elles forment les tomes 24 à 26 des *Hommes illustres de la France*, commencés par d'Auvigny, et continués par l'abbé Pérau. 2° *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, où l'on découvre les causes de leur élévation et de leur dépérissement, Paris, 1769, in-12; trad. en allemand, Mittau, 1770, in-8°; 3° *Histoire universelle*, imitée de celle des Anglais, ibid., 1770-1778, 5 vol. in-12. C'est un extrait de l'*Histoire universelle* publiée en Angleterre par une société

(1) Villare a donné un extrait de la *Chronique* de Turpin dans la *France littéraire*, 1832, t. 3, p. 407-512. On peut consulter également l'ouvrage italien de Ferrario sur les romans de chevalerie, t. 1, p. 12-70; l'*Histoire de la fiction*, par Dunlop, t. 1, p. 368-390; l'*Histoire de la poésie scandinave*, par M. Ed. du Méril, p. 600-508; l'introduction de Grimm au *Rolandslied.* D'anciens hagiographes ont mis Turpin au rang des saints; consultez à cet égard les *Acta sanctorum*, recueillis par les bollandistes, t. 2 du mois de janvier, p. 876.

(2) Cette pièce est imprimée dans le *Mercure de France*, juillet 1733.

(1) M. de Boynes avait été premier président du parlement et intendant de Franche-Comté (*voy.* l'art. TALBERT).

(2) Dédicace de l'*Histoire de Siam*.

(3) Préface de la tragédie de *Cyrus*.

de gens de lettres (*voy.* Psalmanasar). Quelques critiques regrettent que Turpin n'ait pas terminé cet ouvrage. 4° *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, et des révolutions qui ont bouleversé cet empire, jusqu'en 1770, ibid., 1771, 2 vol. in-12. Il composa cet ouvrage sur les Mémoires de l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique à Siam; mais ce prélat, ayant trouvé que Turpin s'était trop écarté de ses idées, obtint un arrêt du conseil qui supprima l'ouvrage comme renfermant des assertions hasardées et des maximes dangereuses (*voy.* le *Diction. des livres condamnés*, par Peignot, t. 2, p. 165). 5° *Cyrus*, tragédie en cinq actes, ibid., 1773, in-8°. Cette pièce n'a point été représentée. L'auteur l'a fait précéder d'une longue dissertation en forme de lettre au prince Kourakin. 6° La *Vie de Mahomet*, législateur de l'Arabie, ibid., 1773, 2 vol. in-12; nouv. édit. augmentée, ibid., 1780, 3 vol. in-12; trad. en allemand, Halle, 1781, grand in-8°. Cet ouvrage, dit Sabatier, paraît avoir été écrit trop à la hâte. Les faits n'y sont pas assez bien présentés, les observations y sont confuses et mal digérées. On y remarque cependant en plusieurs endroits la touche du peintre du *grand Condé*. 7° *Histoire de l'Alcoran*, où l'on découvre le système politique du faux prophète, et les sources où il a puisé sa législation, ibid., 1775, 2 vol. in-12; 8° *la France illustre, ou le Plutarque français*, contenant l'histoire des généraux, des ministres et des magistrats, ibid., 1775-1785, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage qu'on trouve rarement complet, se compose de 52 cahiers avec quarante-huit portraits; mais cette collection n'est point estimée (1). 9° *Histoire des révolutions d'Angleterre de* 1688 à 1747, ibid., 1786, 2 vol. in-12. C'est la continuation de l'ouvrage du P. d'Orléans (*voy.* ce nom). 10° *Histoire de Louis de Gonzague, duc de Nevers*, ibid., 1789, in-8°; 11° *Histoire des hommes publics tirés du tiers état*, avec un discours sur les avantages et les abus de la noblesse, ibid., 1789, 2 vol. in-8°. Les notices publiées sur Turpin dans les journaux sont inexactes et incomplètes. W—s.

TURPIN (Pierre-Jean-François), botaniste et dessinateur, naquit à Vire, le 11 mars 1775. Enrôlé volontaire dans les armées républicaines au commencement de la révolution, il fut conduit avec son bataillon à St-Domingue, dont il étudia la flore. Bientôt il connut si bien les végétaux et leur efficacité médicinale, qu'il fut en grand renom parmi les colons. Lors de son expédition dans l'île, le général Leclerc nomma Turpin pharmacien en chef de l'armée. Il resta dans le pays lorsque l'armée rentra en France, et s'appliqua à en composer l'herbier. A son retour à Paris, il prit part à plusieurs ouvrages spéciaux : la *Flore médicale*, 1814-1820, 8 vol. in-8°, avec planches; la *Flore parisienne*, ouvrage orné de figures et disposé selon le système sexuel, Paris, 1803-1813, in-4°. L'Académie des sciences, à laquelle il avait adressé de remarquables mémoires et des observations curieuses, l'admit dans son sein. Turpin mourut à Paris, le 2 mai 1840. Outre les ouvrages cités, on a de Turpin : 1° *Leçons de flore, cours complet de botanique, explication de tous les systèmes, introduction à l'étude des plantes* de Poiret, suivie d'une *Iconographie végétale*, en 56 planches coloriées par Turpin, Paris, 1819, 3 vol. in-8° et 3 vol. in-4°; enfin, in-fol.; 2° *Icones selectæ plantarum quas in Systemate universali ex herbariis parisiensibus descripsit de Candolle, ex archetypis speciminibus a P.-J.-F. Turpin delineatæ et editæ a Benj. de Lessert*, Paris, 1820-1821, grand in-4°, avec 200 planches, et grand in-fol. sur papier velin superfin; 3° *Observations sur quelques végétaux microscopiques et sur le rôle important que leurs analogues jouent dans la formation et l'accroissement du tissu cellulaire*, Paris, 1827, in-4°; 4° divers mémoires dans les annales et le recueil du muséum d'histoire naturelle. Dans les annales: 1. *Description d'une nouvelle espèce de Thoninia*, avec planches, t. 5, 1804; 2. *Observations sur les Rhus aromaticum et suaveolens*, idem; 3. *Casella polygamiæ monaciæ*, 1804, t. 7; 4. *Mémoire sur l'organe par lequel le fluide fécondant peut s'introduire dans l'ovule des végétaux;* 5. *Cypsela*, nouveau genre de la famille des portulacées. Dans les mémoires du muséum : 1. *Lettre au baron de Beauvois, relative à sa notice préliminaire sur les palmiers*, insérée au tome 1er des *Ephémérides des sciences naturelles*, t. 3, 1817; 2. *Mémoire sur l'inflorescence des graminées et des cypérées, comparée avec celle des autres végétaux sexifères, suivi de quelques observations sur les disques*, t. 5, 1819; 3. *Organographie végétale : observations sur quelques végétaux microscopiques et sur le rôle important que leurs analogues jouent dans la formation et l'accroissement du tissu cellulaire*, t. 14, 1827. Turpin a collaboré au *Dictionnaire des sciences*. Il a donné avec Poiteau la nouvelle édition du *Traité des arbres fruitiers*, par Duhamel du Monceau. Z.

TURPIN (Louis-Georges-François), contre-amiral, naquit à Nantes, le 20 juillet 1790. Dès l'âge de dix ans, il s'embarqua comme mousse sur le lougre *la Loi*. A la suite d'actives navigations, heureusement accomplies au milieu des péripéties de la grande lutte maritime, il fut promu du grade d'aide-timonier à celui d'aspirant en 1808, non sans avoir satisfait aux conditions d'un sévère examen. Embarqué sur le *Nestor*, il fut aussitôt chargé des fonctions d'enseigne de vais-

(1) Il existe aussi une édition in-12 du *Plutarque français*, brochée ordinairement en 13 volumes, avec des frontispices, ayant tous la date de 1782; nous ne savons si ce qui a paru depuis est imprimé dans le même format. Turpin était venu à Paris, sous les auspices d'Helvétius, dont la générosité le fit jouir d'une honnête médiocrité. C'est Turpin qui est auteur de la *Lettre à M......, avec une ode sur le départ de Voltaire* (pour la Prusse), 1750, in-12 de 12 pages. Il avait composé des *Instructions républicaines*, dont il se faisait un titre pour obtenir quelques secours de la convention nationale, et qui n'ont point été imprimées. (*Voy.* la *Décade philosophique*, etc., t. 1, p. 377.) A. B—t.

seau par son commandant, le capitaine Lucas, dont le nom rappelle le plus héroïque épisode de la journée de Trafalgar. Turpin était enseigne depuis 1812, lorsque nous le vîmes, en 1820, à la fois chargé de la manœuvre, des montres et des embarcations sur la *Cléopâtre*. Plus d'une fois, le commandant de la frégate, Mallet, nous dit qu'il aurait pu déjà être l'un des meilleurs capitaines de vaisseau de la marine française. A cette époque, il venait d'accomplir sa trentième année, et il était dans la plénitude de ses facultés. Il s'appliquait avec une ardeur sans égale à l'étude des théories de l'art nautique, aussi bien qu'aux plus infimes détails du bord. Pendant trois campagnes qui conduisirent la *Cléopâtre* aux îles du Vent, dans les mers de l'Inde et au Brésil, il adressa d'importants travaux astronomiques au dépôt général de la marine. Le suffrage éclairé du vice-amiral de Rosily, directeur de ce grand établissement, ne contribua pas peu à lui faire obtenir, en 1822, le grade de lieutenant de vaisseau. Bien qu'encore jeune de grade, il fut choisi pour second par M. Ducamper, commandant l'*Espérance* de conserve avec la frégate *la Thétis*. Cette corvette allait entreprendre, sous les ordres du capitaine Bougainville, une de ces campagnes de circumnavigation dont la belle tradition, si honorable pour le nom français, remontait à l'illustre père de cet officier supérieur. Dans les épreuves d'une longue navigation, Turpin se distingua par d'importants travaux, et il ne cessa de se concilier l'affectueuse estime de ses chefs et l'admiration de ses subordonnés. Le commandement du brick-goëlette *l'Alcyone* fut la récompense du voyage autour du monde, récompense qui s'accrut à ses yeux par l'ordre qu'il reçut de rallier la division du Levant, où tout annonçait une lutte dont l'indépendance de la Grèce allait être le résultat. Malgré son faible échantillon, l'*Alcyone* prit une part brillante à la victoire de Navarin, et son capitaine fut cité avec des éloges qui appelèrent sur lui d'insignes distinctions pour un officier de son grade. Bien que simple lieutenant de vaisseau, il reçut les croix d'officier de la Légion d'honneur, de chevalier du Bain et de Ste-Anne. Promu au grade de capitaine de frégate, le 9 juin 1831, il commandait la corvette de charge *l'Agathe*, lorsqu'il dut sans doute aux nobles qualités par lesquelles il se distinguait d'être chargé de conduire la duchesse de Berry, de Blaye à Palerme. Il s'acquitta de cette mission de confiance en conciliant, avec une extrême délicatesse, ses devoirs avec les égards dus à une princesse malheureuse. En 1834, il fut désigné pour diriger à Toulon les travaux du *Montebello*, de 120 canons, jusqu'au moment de sa mise à l'eau. Au rapport du préfet maritime, l'installation et l'armement de ce vaisseau atteignirent une perfection qui n'a pas cessé d'exciter l'admiration générale. Parvenu au grade de capitaine de vaisseau, le 6 mars 1837, et successivement nommé au commandement des frégates *la Galatée* et *la Médée*, Turpin venait de diriger avec succès la station du Tage, lorsqu'il fit à Toulon, en 1838, une chute dont les suites pouvaient n'être pas sans gravité. A peine remis d'une fracture à la jambe occasionnée par cette chute, il fut mandé à Paris par le télégraphe, sur la désignation du contre-amiral Baudin, investi du commandement d'une division navale destinée à opérer contre le Mexique. Il se jette dans le courrier, ne s'arrête que vingt-quatre heures à Paris pour recevoir les ordres et les paquets du ministre, arrive à Brest, et prend aussitôt le commandement de la frégate *la Néréide*, sur laquelle l'amiral avait arboré son pavillon. Le capitaine de vaisseau Turpin se signala encore par son activité, son expérience et sa valeur dans la rapide et brillante campagne qui se termina par la reddition de la redoutable forteresse de St-Jean d'Ulloa, et par l'attaque dirigée contre la place de la Vera-Cruz (26 novembre 1838). Après avoir commandé l'*Océan*, sous les ordres de M. de Rosamel, Turpin se présenta en 1842, avec une division navale, sur les côtes du Maroc, où il obtint, par son énergique intervention, pleine satisfaction d'une récente insulte faite au pavillon. Cet important service, ajouté au souvenir de Navarin, d'Ulloa et de la Vera-Cruz, lui valut, le 5 février 1843, l'honneur d'être élevé au grade de contre-amiral. Il exerçait, avec le zèle qui l'animait pour le service, les importantes fonctions de major général à Toulon, mais en regrettant le grade élevé qui l'empêchait d'espérer une occasion prochaine de reprendre la mer, restée sa passion dominante. Cette occasion ne tarda pas à s'offrir par une circonstance fortuite qui le fit nommer au commandement de la station du Levant. Pendant cette station, rendue très-épineuse par la situation des hommes et des choses, il représenta, comme toujours et partout, dignement l'honneur du pavillon. Atteint d'une cruelle maladie, il dut quitter à la fin de 1847 le commandement dont il s'acquittait si bien, pour venir chercher en France des soins trop différés et qui ne purent le sauver. Il mourut à Toulon en octobre 1848. Remarquablement doué des aptitudes innées qui font l'homme de mer, le contre-amiral Turpin s'était de bonne heure appliqué à l'étude théorique et pratique de tout ce qui peut former un officier de la marine militaire. S'il paraissait parfois exigeant quant à la tenue des bâtiments placés sous son commandement, c'était par un orgueil national qu'il sut toujours justifier. Dans le Tage comme dans l'Archipel, il sortit constamment triomphant des luttes pacifiques provoquées par nos rivaux, luttes où l'émulation n'excluait pas la plus impartiale courtoisie. Le contre-amiral Turpin se distinguait aussi par un caractère loyal, humain, ferme et affable.

C—H—N.

TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot, comte), célèbre tacticien, naquit vers 1715, dans la Beauce (1), d'une famille noble. Ayant embrassé fort jeune la profession des armes, il obtint, en 1734, une compagnie, et dix ans après, un régiment de hussards, à la tête duquel il signala sa valeur dans les guerres d'Italie et d'Allemagne. Tout à coup il quitta brusquement son corps et se retira à l'abbaye de la Trappe, pour y mener une vie pénitente ; mais, effrayé des austérités dont il était le témoin, il ne tarda pas à se repentir de cette démarche et reprit son grade de colonel (2). Peu de temps après, il épousa la fille du célèbre maréchal de Lowendhal (3). Ayant fait d'excellentes études, il profita de ses loisirs pour perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. En 1754, il publia, de concert avec Castilhon (*voy.* ce nom), les *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*. Il fit précéder ce volume d'une épître à J.-J. Rousseau, dans laquelle il lui conseillait de se mettre en garde contre sa misanthropie. Rousseau lui répondit pour justifier sa conduite, et crut sans doute l'encourager à cultiver son talent pour les lettres, en lui disant : « Votre recueil n'est pas assez mauvais pour pou-« voir vous rebuter du travail, ni assez bon pour « vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur. » La guerre de 1757 rappela sous les drapeaux Turpin de Crissé, déjà connu pour un habile tacticien ; et l'on peut croire que ses conseils ne furent pas inutiles aux généraux sous lesquels il se trouva placé. Nommé maréchal de camp en 1761, il fut fait, en 1771, commandeur de l'ordre de St-Louis. Quarante ans de services et dix-sept campagnes lui valurent enfin le grade de lieutenant général en 1780 ; et l'année suivante, il obtint la place de gouverneur du fort de Scarpe, à Douai. Son nom figure en 1792 sur la liste des lieutenants généraux ; il émigra et mourut en Allemagne ; mais on n'a pu découvrir à quelle époque. Il était membre des académies de Berlin, de Nanci et de Marseille. Turpin de Crissé avait fait une étude approfondie de tous les ouvrages anciens et modernes sur l'art militaire ; mais, plus modeste encore qu'il n'était savant, il évita toujours de se citer lui-même, quoique l'occasion s'en présentât souvent. On retrouve, dans tous ses ouvrages, un homme attaché sincèrement à son pays, un ami de l'humanité, et enfin, pour nous servir de l'expression de l'abbé Mercier de St-Léger, un vrai *preux*, qui dit toute vérité avec cette liberté franche et courageuse, l'apanage ordinaire des âmes fortes et grandes (voy. l'*Année littéraire*, 1785, t. 7, p. 98). Outre l'ouvrage dont on a parlé, on a de Turpin de Crissé : 1° *Essai sur l'art de la guerre*, Paris, 1754, 2 vol. grand in-4°, avec 25 planches. Il est divisé en cinq livres. Le premier embrasse toutes les opérations d'une campagne, à l'exception des siéges, partie que l'auteur se réservait de traiter ailleurs. Le deuxième traite de l'attaque ; le troisième, des cantonnements ; le quatrième, des précautions à prendre pour attaquer l'ennemi dans ses cantonnements ; et le cinquième, de la petite guerre et de l'utilité des troupes légères. Tous les principes avancés par l'auteur sont appuyés d'exemples tirés de la vie des plus habiles capitaines anciens et modernes. Cet ouvrage fut traduit en allemand, par ordre du grand Frédéric, en anglais et en russe. 2° *Commentaires sur les Mémoires de Montécuculli*, ibid., 1769, 3 vol. in-4°, fig. ; Amsterdam, 1770, 3 vol. petit in-8°, fig. Les *Mémoires de Montécuculli* sont divisés en trois livres. Dans les deux premiers, il a renfermé tous les principes militaires, en commençant par les éléments les plus simples, et s'élevant par degrés jusqu'aux idées les plus sublimes. Le troisième contient ses réflexions sur les guerres de Hongrie, depuis 1660 jusqu'en 1664, que Montécuculli (*voy.* ce nom) gagna sur les Turcs la bataille mémorable de St-Gothard. Turpin de Crissé s'est borné le plus souvent à expliquer son auteur ; mais, quoique pénétré de respect pour les talents de ce grand général, il ne se croit pas obligé d'être toujours de son avis, et il le réfute dans ce qu'il avance d'inexact ou d'erroné. 3° *Commentaire sur les Institutions de Végèce*, Montargis, 1770, 3 vol. grand in-4°, avec 20 pl. L'ouvrage de Végèce est divisé en cinq livres ; mais Turpin de Crissé ne donne que les trois premiers. Le quatrième, ayant pour objet le système de fortification des anciens, ne pouvait présenter aucun intérêt. L'auteur renvoie d'ailleurs à l'ouvrage précédent, dans lequel il a traité cette partie en détail. Le cinquième concerne leur marine ; et il avoue qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour éclaircir tout ce que Végèce dit d'obscur à cet égard. L'examen des trois premiers livres lui fournit l'occasion d'entrer dans de grands détails sur toutes les parties de l'art de la guerre. Il signale les abus qui résultaient de la vénalité des charges, du système de recrutement, du mode adopté pour l'avancement, de la mauvaise administration des hôpitaux, etc. Il indique des changements à faire dans l'habillement du soldat, dans son armure, dans sa nourriture. Plusieurs idées qui lui appartiennent ont été adoptées depuis, sans qu'on ait songé à lui en faire honneur. 4° Les *Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires*, Montargis, 1785, 3 vol. in-8°, grand for-

(1) A Herronville, suivant la *France littéraire* d'Ersch ; mais ce nom ne se trouve pas dans le *Dictionnaire des villages de France*, peut-être doit-on lire *Hatonville* ou *Rouville*.

(2) C'est Grimm qui nous apprend ces particularités sur Turpin de Crissé (*Correspond*., t. 6, p. 246) ; mais il ne dit pas les motifs qui purent déterminer son entrée à la Trappe, parce que chacun les connaissait alors. Toutes les recherches que nous avons faites pour les découvrir ont été inutiles.

(3) Madame la comtesse Turpin de Crissé joignait aux charmes de la figure toutes les qualités du bon sens et beaucoup d'esprit. Elle aimait les lettres et les cultivait avec succès. C'est à cette dame qu'on doit l'édition des *Œuvres* de l'abbé de Voisenon (*voy.* ce nom), son ami. Elle mourut en 1786. De Sancy lui fit une épitaphe qu'on trouve dans l'*Année littéraire*, 1786, t. 7, p. 212.

mat, avec 43 planches; Amsterdam, 1787, 3 vol. in-8°. Le texte adopté pour cette édition est celui de l'édition de Londres, 1712, in-fol., publiée par Clarke (*voy.* ce nom). En regard est la traduction française de Wailly, mais corrigée par Turpin toutes les fois qu'il l'a jugée défectueuse. Les notes sont également savantes et instructives. Tous les ouvrages de Turpin qu'on vient de citer sont très-estimés, malgré les changements que l'art militaire a éprouvés. W—s.

TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore, comte de) naquit à Paris le 9 juillet 1782. Il descendait de l'illustre race des Turpin d'Anjou, et eut pour père Henri-Roland-Lancelot, marquis de Turpin, que la révolution trouva colonel du régiment de Berchiny; il cultivait avec succès les arts du dessin et s'étant aperçu des rares dispositions de son fils, il lui mit le crayon à la main et dirigea ses premiers pas dans la carrière artistique; le marquis à la suite des événements politiques s'était vu contraint de s'enfuir en Amérique; bientôt il mourut à Philadelphie, après avoir tenté d'inutiles efforts pour se créer une position; il laissait sans ressources sa femme et ses deux enfants; le jeune de Crissé chercha à utiliser son talent naissant pour seconder sa courageuse mère qui s'acharnait à tenir tête à l'orage, mais ils en étaient réduits au dénûment, quand la vicomtesse de Turpin, venue à Paris pour des affaires importantes, apprit la triste situation de ces parents éloignés; elle eut beaucoup de peine à les faire consentir à la suivre dans son château d'Angrie en Anjou, où ils reçurent l'hospitalité la plus généreuse et la plus délicate. Les temps devenaient plus calmes, le jeune comte avait à cœur de se suffire à lui-même, et ayant eu le bonheur d'être recommandé à Choiseul-Gouffier, ce véritable protecteur des arts eut bientôt distingué l'avenir qui était réservé à son protégé, et l'adoptant en quelque sorte, il l'emmena en Suisse, lui commanda des tableaux pour se racheter de la conscription, et puis il lui facilita son premier voyage à Rome. Dès son retour en France, il n'eut pas de peine à se faire une position agréable dans les arts; l'impératrice Joséphine, la reine de Naples, Caroline Murat, le prince Eugène, lui achetèrent des tableaux. Lors du divorce, il entra dans la maison de Joséphine, et y resta jusqu'à la mort de l'impératrice. Le 6 avril 1816, il était nommé académicien libre dans la classe des beaux-arts, et M. de Chabrol, préfet de la Seine, l'appelait à faire partie de la commission chargée du soin des travaux d'art commandés par la ville de Paris. En 1818, il entreprit son second voyage en Italie; enfin, lorsqu'en 1824 le département des beaux-arts fut détaché du ministère de la maison du roi, le comte de Turpin fut nommé seul et exclusivement inspecteur général de ce nouveau service qui était fort considérable, puisqu'il embrassait les théâtres, les musées, le conservatoire de musique, l'école de Choron, le mobilier de la couronne, les manufactures royales, l'hôtel de la monnaie, les commandes aux artistes, les pensions littéraires; Turpin de Crissé a marqué son passage aux affaires par une grande impartialité, beaucoup d'activité et un soin tout particulier à distinguer et à encourager les jeunes artistes qui annonçaient d'heureuses dispositions; en 1830, à la chute de Charles X, il rentrait dans la vie privée pour ne la plus quitter, partageant son temps entre l'Académie, la pratique de son art et la formation d'une collection d'objets d'art et d'antiquités, qu'il sut rendre importante malgré la modicité de sa fortune, et qu'il a léguée, avec un sentiment de gratitude qui l'honore, au musée de la ville d'Angers; Turpin de Crissé a beaucoup produit; on le voit prendre part à presque tous les salons de 1806 à 1835; au nombre de ses principaux tableaux nous citerons: le *Temple de Minerve à Athènes;* le *Château de l'Œuf à Naples;* la *Vue prise à Lugano;* les *Ruines à l'abbaye de Croyland.* On lui doit enfin: *Souvenirs du golfe de Naples*, Paris, 1826, in-fol., 39 planches. — *Souvenirs du vieux Paris,* exemples d'architecture de temps et de styles divers. Paris, 1835, in-fol., 30 planches. dont il parut une 2e édition en 1837. — « La préférence marquée du comte de Turpin, a dit Ch. Lenormant, pour Girodet, m'a toujours fait penser qu'il avait profité de ses conseils; au moins subit-il son influence, car les belles études de Naples que notre paysagiste exécuta en 1816, études qui sont à la fois le chef-d'œuvre de son pinceau et le point de départ de sa carrière définitive, procèdent des travaux de Girodet par le caractère serré de l'exécution et l'interprétation ferme et élevée de la nature. Ce qui appartient plus particulièrement au comte de Crissé, c'est le sentiment de la lumière. Séduit par l'éclat incomparable dont elle revêt les paysages de Naples, il n'éprouve pas, pour la rendre, la nécessité que Claude Lorrain lui-même semble avoir presque toujours subie de noyer les contours dans une vapeur étincelante. Il aborde résolûment l'imitation des sites à l'heure où le jour sert à découper les objets et à modeler les reliefs, et la forme se reproduit sous son pinceau avec une netteté dont l'habile emploi du clair-obscur exclut la sécheresse. » — Le comte de Crissé mourut à Paris âgé de 76 ans, le 16 mai 1859. Charles Lenormant, qui à son entrée dans le monde fut mis sous la direction immédiate du comte de Turpin, a consacré à sa mémoire un excellent article dans le journal *l'Union* du 2 juin 1859. B. de L.

TURQUET. *Voyez* Materne.

TURQUOY (Laurent), avocat au présidial d'Orléans, est auteur d'un ouvrage estimé et qui a pour titre : *l'Empire français, ou l'Histoire des conquêtes des royaumes et provinces dont il est composé, avec les cartes généalogiques de la maison*

royale, celles des princes et grands seigneurs qui les ont possédées. Cet ouvrage, qui mérite d'être consulté, notamment pour les généalogies, fut imprimé in-folio à Orléans, en 1651, par les soins du fils de l'auteur. Laurent Turquoy mourut subitement à Orléans, en 1648. Z.

TURREAU DE GARAMBOUVILLE (le baron LOUIS-MARIE), lieutenant général, naquit en 1756, à Evreux, fit d'assez bonnes études, entra jeune dans la carrière des armes et alla combattre en Amérique, dans un grade subalterne, pour l'indépendance des Etats-Unis. Capitaine d'infanterie au commencement de la révolution, il en embrassa les principes et fut employé, en 1792, sous le général Beurnonville, à l'armée de la Moselle. Il était adjudant général et chef de brigade lorsqu'il passa dans la Vendée et fut attaché à la division de Tours, commandée par Labarolière. Ce général venait de pénétrer sur le territoire vendéen par le Pont-de-Cé. Le 15 juillet 1793, son avant-garde fut attaquée et rompue par les royalistes aux environs de Martigné-Briant. « C'est, dit le général Turreau dans « ses mémoires, la première affaire où je me « sois trouvé dans la Vendée; j'étais arrivé la « veille de l'armée de la Moselle. » Toutefois son corps d'armée, s'étant porté en avant, vint camper à Vihers : là il fut attaqué le lendemain par l'armée royale, et la journée finit par la plus affreuse déroute. « Les représentants Bourbotte « et Tallien, ajoute Turreau, et le commissaire « du département de Paris, Lachevardière, peu« vent se rappeler que j'ai prédit la défaite de « l'armée, si l'on gardait la position de Vihers. » Il fut ensuite attaché, en qualité de général de brigade, au corps d'armée dont Santerre prit le commandement et qui fut défait à Coron. La brigade Turreau eut le plus à souffrir. « L'affaire « ne dura pas plus d'une heure, dit-il; pendant « l'action, mon cheval se renversa et roula sur « moi; on m'emporta, et il n'y avait pas dix « minutes que j'avais quitté la ligne, lorsque le « désordre se manifesta de toutes parts. » Il quitta l'armée de la Vendée, le 21 septembre, peu de jours après la défaite de Coron, et partit, quoique blessé, pour aller prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, ayant reçu les provisions de général en chef, avec son brevet de général divisionnaire. On croit qu'il fut redevable de cet avancement rapide au conventionnel Turreau, son cousin, qui exerçait alors une assez grande influence (*voy*. l'article suivant). Succédant au général Dagobert, il sembla d'abord vouloir en suivre les plans, les vues et les projets. Il profita de l'ardeur que la prise de Campredon avait inspirée aux troupes françaises, resserra ses forces et poursuivit les Espagnols, commandés par Ricardos. Ce général, ayant reçu des renforts, occupa la position de Boulou. Turreau entreprit de terminer la campagne par un coup décisif et fit toutes ses dispositions pour une attaque générale. Dans la nuit du 14 au 15 octobre, il mit son armée en mouvement; il s'approcha du camp de Boulou, l'assaillit sur six colonnes et remporta d'abord l'avantage sur presque tous les points. Le village de Montesquiou était désigné comme le point central de l'attaque : sa manœuvre était habilement conçue; mais elle fut devinée par le général espagnol, qui renforça aussitôt le centre de son armée. Turreau, s'apercevant que son plan était découvert, alla en personne vers la gauche de l'ennemi et fit attaquer ses batteries placées sur le plateau appelé *el Pla del rey*, qui est d'un accès très-difficile. Sept fois il fit monter ses bataillons au pas de charge, et sept fois il fut repoussé. Le carnage fut horrible sur le plateau, pris un moment et abandonné sous les yeux mêmes de Turreau, qui ordonna la retraite. Le 18 octobre et les jours suivants, il fit canonner le camp ennemi, mais sans succès. Les commissaires de la convention voulaient qu'il tentât une expédition sur Roses, et le 28 octobre, ses colonnes se mirent en mouvement. Tous les postes avancés des Espagnols furent enlevés le 5 novembre; mais, le 9, Turreau, ayant formé l'attaque du camp d'Espolla, ne put réussir à l'entamer, et l'expédition de Roses se trouvant manquée, l'armée des Pyrénées-Orientales se concentra sur les hauteurs depuis Céret jusqu'à Ville-Longue. Dès lors Turreau, malgré son activité et son zèle, n'éprouva plus que des revers. Remplacé, vers la fin de novembre, par Doppet, sa destitution ou du moins sa disgrâce semblait inévitable, lorsqu'il reçut du comité de salut public l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée de l'Ouest. C'était à l'époque où la grande armée vendéenne ayant été détruite au Mans et à Savenay, la convention nationale et le comité de salut public s'attendaient à l'extinction prochaine de cette guerre civile : Charette seul restait encore à la tête d'un parti. Turreau, qui avait été témoin, peu de mois auparavant, des succès des royalistes, les avait attribués, dans ses mémoires adressés au comité de salut public, à la mollesse des agents du gouvernement et des administrations; il s'était surtout élevé contre l'emploi de ce qu'il appelait des demi-mesures et des palliatifs. Il n'en fallut pas davantage pour appeler sur lui l'attention du comité, embarrassé alors sur le choix d'un général en chef capable de terminer une telle guerre. Voulant signaler son arrivée par une action d'éclat, Turreau chargea le général Carpentier d'observer Charette et ordonna l'attaque immédiate de l'île de Noirmoutiers. Cette dernière opération réussit. Noirmoutiers, qui servait de place d'armes à Charette, lui fut enlevé. Parmi vingt-deux officiers royalistes faits prisonniers, on remarquait d'Elbée, généralissime des Vendéens : il était couvert de blessures, mourant et accablé sous le poids de la douleur. Turreau, tout en lui témoignant les égards dus

au malheur, s'efforça de lui arracher quelques aveux sur la situation des royalistes et sur leurs projets. Cependant, malgré la prise de Noirmoutiers, Charette se maintenait, et de nouveaux rassemblements se formaient dans la Vendée, qui semblait renaître de ses cendres. L'alarme se répandit dans l'armée républicaine; les officiers témoignèrent au général en chef leurs inquiétudes. Turreau, connaissant les intentions du comité de salut public, se hâta d'exécuter le plan dévastateur puisé dans les décrets de la convention et dans les arrêtés du comité. Le 20 janvier 1794, Turreau donna le signal de l'irruption sur douze colonnes, formées par 15,000 hommes d'élite, et qui devaient, dans leur marche combinée, dévaster en tous sens le territoire vendéen. Les douze colonnes incendiaires, en partant de différents points de la circonférence, eurent d'abord quelques succès; le quart de la population vendéenne tomba sous le fer des soldats de Turreau; mais 100,000 hommes, femmes, vieillards et enfants abandonnèrent leurs chaumières en feu pour se jeter dans les forêts. Alors tous les Vendéens en état de porter les armes se réunirent aux nouveaux rassemblements formés par la Rochejaquelein et par Stofflet. La Rochejaquelein, ayant rassemblé à Jalais 1,000 Vendéens d'élite, passa entre deux colonnes et tomba sur Chemillé, qu'il emporta l'épée à la main. Cet échec ne changea rien d'abord aux dispositions de Turreau, qui avait porté son quartier général à Chollet, d'où il dirigeait tous les mouvements. De là il se porta sur Tiffauges, avec deux colonnes du centre. Peu de temps après, Stofflet rentra triomphant dans Chollet, et la ville de Mortagne fut aussi enlevée par les royalistes. D'un autre côté, Charette était poursuivi sans succès, quoique avec beaucoup d'acharnement. Le système d'incendie et d'extermination ne réussissant point, le comité de salut public en rejeta le blâme sur les généraux. Ce fut alors seulement que Turreau mit fin aux égorgements et à l'incendie et qu'il adopta un nouveau plan, celui des camps retranchés; mais la guerre de l'Ouest, quoiqu'elle ne fût plus, des deux côtés, que la dégénération de la Vendée, semblait interminable. Turreau reçut une injonction menaçante des commissaires de la convention, Gareau et Hentz, conçue en ces termes : « 80,000 hommes sont sous tes ordres, dont plus « de 40,000 en état de combattre, et la Vendée « existe toujours! Charette et Stofflet ne sont « pas poursuivis! Que fait donc notre armée? « Nantes est-il pour ton état-major la Capoue de « la Vendée? Point de sommeil, point de repos « tant qu'il existera un rassemblement de roya- « listes. Cette malheureuse guerre aurait dû ne « durer que quinze jours : ta réponse doit nous « apprendre que Charette et Stofflet n'ont plus « d'armée. Tout, hormis la victoire, t'expose à « une responsabilité dont tu dois craindre le « danger. » Turreau ne se laissa pas intimider par ce ton de menaces; il y était accoutumé. « Le comité de salut public, dit-il dans ses mé- « moires, donnait des plans à tous les généraux « en chef; je n'ai jamais reçu de lui que des « menaces de m'envoyer à l'échafaud. » Mais Turreau avait à la convention des amis qui le tenaient sur ses gardes. Il fit continuer les opérations, qui ne furent plus qu'un mélange de succès et de revers sans résultats décisifs, et il finit par renfermer entièrement son armée dans des camps retranchés, répartis sur les limites du pays vendéen. A l'appui de ce système purement défensif, il allégua que les paysans royalistes échouaient presque toujours devant les postes fortifiés : « Les camps retranchés, ajoutait-il, « produiront encore l'avantage d'accélérer dans « l'armée le retour de l'ordre et de la discipline; « mais le plus puissant de tous les motifs, c'est « de conserver à la république, sinon la totalité, « du moins la plus grande partie des riches pro- « ductions que promet déjà la récolte. En garan- « tissant sûreté et protection aux cultivateurs « paisibles, les camps retranchés, mobiles, pour- « ront, dans leur marche progressive et combinée « vers le centre de la Vendée, resserrer le cercle « de l'insurrection et ramener enfin le calme. » Ce plan fut adopté; mais le comité de salut public ôta le commandement à Turreau. Les commissaires l'avaient dénoncé comme un homme orgueilleux, sans capacité, n'ayant pas des conceptions assez étendues pour une grande armée. Suspendu de ses fonctions le 23 avril 1794, il suivait la route de Nantes à Orléans, pour se conformer à la loi concernant les officiers généraux destitués, quand il fut sur le point d'être arrêté à Saumur par les autorités locales; mais il reçut heureusement l'ordre, dans ce moment même, d'aller prendre le commandement de Belle-Isle en mer. Après la mort de Robespierre (juillet 1794), il fut dénoncé par Merlin (de Thionville) pour ses cruautés dans l'Ouest. Le député Alquier ayant produit contre lui, le 28 septembre, un ordre de massacres, expédié au général Moulin, le décret d'arrestation fut rendu, et ce général se vit transférer dans la capitale et mis en prison au Plessis. Ce fut là qu'après avoir publié une justification, qu'il appuyait sur les ordres du gouvernement, il composa ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Vendée*. Cet ouvrage est le premier écrit qui ait jeté quelque jour sur cette guerre et qui ait mérité d'être consulté par les historiens. Les Vendéens y sont traités avec quelques égards. Turreau assure qu'il fut le premier, dès le mois de décembre 1793, qui proposa aux comités une amnistie en faveur des Vendéens, ce qui serait tout à fait en contradiction avec les mesures terribles qu'il exécuta plus tard, et dont il se montre le partisan, même dans ses Mémoires. D'un caractère ferme et tenace, Turreau ne se démentit point dans les fers. La journée du

4 octobre 1795, connue sous le nom de 13 vendémiaire, ayant été l'occasion d'une amnistie, dont tous les généraux arrêtés pour des causes semblables s'empressèrent de profiter, il persista seul à demander des juges. Les officiers qui avaient servi sous ses ordres, devenus libres, le pressaient de sortir de prison. Il s'y refusa. Mais sa vie était alors en sûreté par le tour même que venaient de prendre les affaires. Ne cessant de réclamer sa mise en jugement, il fut d'abord traduit devant le directeur du jury de Tours. Merlin (de Thionville) demanda qu'il fût jugé par un conseil de guerre nouvellement installé. Le directoire exécutif ayant pris un arrêté conforme à cette proposition, Turreau fut mis en jugement devant un conseil de guerre et acquitté après une longue détention. Il ne fut employé que vers la fin de 1796. Après l'exécution de Babœuf, il adopta un des enfants de ce condamné et se chargea même, dit-on, de sa femme et de ses autres enfants, à l'époque où il eut un commandement en Suisse. Les Helvétiens, écrasés alors par nos troupes, se plaignaient d'être forcés d'alimenter la famille d'un homme justement condamné dans son pays, parce qu'il plaisait à un général français d'être généreux à leurs dépens : ce fut particulièrement à Wintherthur que ces murmures éclatèrent. A l'ouverture de la campagne de 1799, la division française qui était sous les ordres de Turreau occupait les montagnes des Alpes depuis le lac de Zurich jusqu'au Valais. S'étant concentré dans le haut Valais, le général se mit en mouvement pour seconder les opérations de Lecourbe; il se rendit maître de toute la vallée du Rhône et du mont Furca, rejetant l'ennemi au delà du Simplon. Par ce mouvement à la suite duquel il occupa le Furca et le cours du Simplon, il assura la communication entre le corps du Valais et l'aile droite de l'armée de Masséna. Pénétrant ensuite par le Simplon en Italie, ses avant-postes s'étendirent jusqu'au lac Majeur; il avait devant lui quelques troupes autrichiennes, et il gardait tout le haut Valais quand le maréchal Souwarow fit sa trouée en Suisse, par la vallée de la Reuss. Au même moment, Turreau, qui s'était avancé en personne jusqu'au lac Majeur, fut attaqué par Laudon et d'abord forcé de céder du terrain; mais n'ayant pas été poussé avec la vigueur que semblait annoncer la première agression, il réussit à reprendre ses premières positions. Nos revers en Piémont, à la fin de cette campagne, ayant forcé nos troupes de prendre leurs quartiers d'hiver en deçà des Alpes, Turreau alla commander à Briançon, où il reçut bientôt les instructions du premier consul Bonaparte pour opérer une diversion en faveur de son irruption en Italie par le St-Bernard. Turreau devait déboucher en Piémont avec 4 à 5.000 hommes formant l'extrême droite de l'armée de réserve. Il fut d'abord arrêté dans sa marche par un détachement de troupes autrichiennes, au-dessus du Pas de Suse; mais les retranchements ennemis furent attaqués et emportés; il enleva ensuite le fort de St-François, qui commandait le village de Clavière, et enveloppa, sur le plateau de la Brunette, 1,500 hommes, qu'il força de capituler. Maître de Suse, il prit position sur les hauteurs de Bossolino, se tenant préparé soit à opérer sa jonction avec la grande armée, soit à se porter sur les derrières de l'ennemi. S'étant avancé sur Turin, il y tint en échec la garnison autrichienne. La journée de Marengo ayant mis toute l'Italie au pouvoir des Français, Bonaparte confia d'abord à Turreau un commandement en Piémont. Il le chargea ensuite d'organiser le Valais et de diriger les travaux de la route du Simplon. Enfin, après l'avoir nommé, en 1804, baron et grand officier de la Légion d'honneur, il l'envoya, comme ministre plénipotentiaire, aux Etats-Unis d'Amérique. A son arrivée, Turreau s'attacha spécialement à étudier le gouvernement fédéral et les mœurs des Américains. Il séjourna successivement à Philadelphie, à Baltimore et à New-York. Lors de l'envahissement des Florides sans déclaration de guerre préalable, il donna une note énergique, mais qui n'eut aucun succès. Quand, par suite du système continental, les îles Britanniques furent mises en état de blocus, le ministre de France s'efforça d'entraîner le gouvernement de Washington dans son système. Il ne fut pas plus heureux : un acte du congrès, du 1er mai 1810, interdit l'entrée des ports américains aux vaisseaux de guerre français et anglais. Turreau demanda aussitôt son rappel et revint en France en 1811, avec le projet d'y faire imprimer son *Aperçu sur la situation politique des Etats-Unis;* des raisons d'Etat s'y opposèrent : il n'a publié cet ouvrage curieux qu'en 1815. C'est une critique raisonnée et très-amère du gouvernement fédéral, gouvernement, dit Turreau dans sa préface, que l'auteur a étudié pendant huit ans sans pouvoir y rien comprendre. Il pose en principe qu'il est impossible qu'un Etat à la fois démocratique et marchand ait une longue existence politique. Turreau fut réemployé dans l'armée. Il eut sous ses ordres la vingt et unième division militaire et fit en Allemagne, malgré ses infirmités, la campagne de 1813. A l'époque de la restauration, il commandait encore dans le duché de Wurtzbourg et réunit, le 2 mai 1814, les officiers généraux bavarois pour célébrer la paix et le rappel de Louis XVIII, qui le nomma chevalier de St-Louis. Au retour de Napoléon et pendant les cent-jours, il fit réimprimer ses *Mémoires sur la Vendée.* Il y avait ajouté des notes et un avertissement, où il parlait du « séjour momentané des Bourbons en « France », espèce de prophétie que l'événement ne tarda pas à démentir. Après la bataille de Waterloo, Turreau fut chargé par la commission de gouvernement, composée de Carnot, Fou-

ché, etc., de défendre la rive gauche de la Seine; fut nommé, le 2 juillet, commissaire de l'armée pour l'exécution de la convention conclue le 3 du même mois et suivit ensuite, derrière la Loire, les débris de l'armée de Napoléon. Devenu, depuis cette époque, tout à fait étranger aux affaires, il se retira dans une terre qu'il possédait à Conches, département de l'Eure, et il y mourut à l'âge de 60 ans, le 15 décembre 1816. Ses *Mémoires sur les guerres de la Vendée* ont été traduits en plusieurs langues. B—P.

TURREAU DE LINIÈRES (Louis), cousin germain du précédent, naquit vers 1760, à Orbec en Normandie, où son père, fils d'un huissier de Ravières dans l'ancienne élection de Tonnerre, exerçait les fonctions de receveur des consignations et des domaines. On prétend que Turreau, très-jeune encore, s'enfuit de la maison paternelle, emportant une partie de la caisse; mais ne voulant laisser peser aucun soupçon sur le caissier, il s'accusa de cette soustraction dans une lettre à son père. Cet argent fut bientôt dissipé, et le jeune Turreau se vit forcé d'entrer dans un régiment, d'où une de ses tantes le tira en achetant son congé. N'osant se représenter chez son père, il demanda un asile à cette tante qui habitait Ravières, et s'y trouvait encore lorsque la révolution éclata. La mère de Davout (depuis maréchal d'Eckmühl), déjà veuve de son premier mari, tué à la chasse par accident, habitait aussi ce village avec ses quatre enfants, et quoiqu'elle vécût dans la médiocrité, elle était dans l'aisance par comparaison avec Turreau, qui n'avait rien. Il chercha à inspirer de l'affection à madame Davout et parvint à l'épouser, le 31 août 1789. On conçoit qu'il dut embrasser avec ardeur les principes de la révolution. Nommé en 1790 administrateur du département de l'Yonne, il fut chargé d'aller à Dijon pour établir la distinction des divers intérêts qui, précédemment communs à tout le duché de Bourgogne, devenaient propres à chacun des départements formés de cette province. De retour à Auxerre, en septembre 1791, il fut nommé député suppléant à l'assemblée législative; mais il n'y fut point appelé. Il siégea au directoire du département, dont la présidence avait été déférée à Lepelletier de St-Fargeau, qui sortait de l'assemblée constituante. Turreau se lia bientôt intimement avec le président, ainsi qu'avec le peintre Gautherot, lié avec St-Fargeau, et comme lui, l'un des membres les plus chauds de la société des Jacobins. Cette liaison contribua beaucoup à le faire nommer député à la convention avec Lepelletier, Maure, Bourbotte, etc. Dès le 28 novembre 1792, il se prononça contre les Girondins. Le ministre de l'intérieur Roland, ayant en vue le *parti de la Montagne*, avait signalé, dans une lettre à la convention, les agitateurs de Paris. Turreau demanda qu'il fût tenu de les nommer; et comme le ministre ajoutait qu'on avait eu le projet de tirer le canon d'alarme : « *Le canon d'alarme*, dit Turreau, *c'est* « *la lettre de Roland.* » Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, et lors de la délibération sur la question de l'appel au peuple, il apostropha Louvet et Buzot, et désignant toujours le parti girondin : « *Je déclare que nous* « *sommes ici sous une majorité oppressive.* » Il s'opposa, le 19 janvier 1793, à ce que la convention acceptât la démission de Manuel. Le général Stengel, né sujet de l'électeur palatin, avait demandé à ne pas être employé en présence des troupes de ce prince; Turreau proposa à la convention de le destituer, alléguant qu'elle ne devait pas laisser plus longtemps un homme qui se qualifiait de *sujet* commander à des hommes libres. On prétend que, frappé de l'assassinat de Lepelletier, et craignant peut-être le même sort, ce fut lui qui demanda vers cette époque une mission dans le département de l'Yonne. Il y fut envoyé avec Garnier (de l'Aube). Il parut avec faste à Noyers, Tonnerre et Ravières; y professa les doctrines qui avaient cours alors et remplaça par les Jacobins ce qu'il y avait encore d'hommes modérés dans les autorités. De retour à Paris, à la fin de mai, il se plaça à la tête des *Montagnards* les plus exaltés du côté gauche. Dans une des luttes orageuses qui précédèrent la fameuse journée du 31 mai, il se plaignit de ce qu'on refusait la parole à Robespierre, et menaça hautement la Gironde, en disant : *Il faut résister à l'oppression; nous résisterons à l'oppression!* Le 2 juin 1793, Lanjuinais reprochant à la convention de se laisser dominer par la commune de Paris et par un comité directorial, Turreau lui adressa ces paroles : « Tu as donc juré de perdre « la république par tes déclamations et par tes « calomnies ? » Vers la fin de ce mois, envoyé en mission auprès de l'armée de l'Ouest ou de la Vendée, il y partagea pendant plusieurs mois les opérations de Bourbotte, de Carrier, de Hentz, de Prieur de la Marne, etc., et fut un des auteurs du système d'extermination adopté d'abord vis-à-vis de ce malheureux pays; ses rapports à la convention témoignent de la violence de ses actes. On peut lire spécialement ceux dans lesquels il rend compte des affaires de Saumur, du Mans, de la prise de Noirmoutiers. Le général Danican, dont il fut à la vérité le dénonciateur, rapporte dans ses Mémoires, qu'il fit brûler un faubourg de Saumur sans aucune nécessité, l'armée vendéenne étant alors à plus de dix lieues, et il assure en outre avoir conservé un ordre, signé de la main de Turreau, de tuer les malades dans leurs lits, à Laval. Les massacres de Noirmoutiers, où il avait fait exterminer non-seulement les troupes vendéennes qui demandaient quartier, mais encore la presque totalité des habitants, firent pousser contre Turreau et Bourbotte des cris accusateurs jusqu'au sein de la convention. Ils furent défendus par Carrier; et la convention, sur ses instances, leur accorda

un congé pour se remettre de leurs fatigues. Turreau alla passer ce temps à Ravières, portant en écharpe son bras droit, qu'il avait, disait-il, lassé *à force de sabrer les royalistes*. On croit que ce fut vers la même époque que, s'étant épris de la fille d'un chirurgien de Versailles, il fit prononcer le divorce entre madame Davout et lui, sans toutefois se brouiller avec elle ; car il lui présenta cette deuxième femme dans un autre voyage. De retour à la convention, dans le mois de juin 1794, Turreau signala certains tribunaux criminels des départements comme protégeant les aristocrates et persécutant les patriotes. Nommé secrétaire, en 1794, après la chute de Robespierre, il se prononça contre les terroristes, et oubliant ses propres actes, il se déclara d'autant plus vivement contre les vaincus. Le 2 août, s'opposant à la motion de Fréron pour la mise en accusation de Fouquier-Tinville, il fit décréter son arrestation et sa traduction immédiate au tribunal révolutionnaire. Par un décret du 6 août, la convention avait ordonné de mettre en jugement devant ce tribunal six membres du comité révolutionnaire de Saumur. Turreau fit rapporter ce décret, en alléguant qu'ils avaient été *la terreur de l'aristocratie catholique et royale*. Le 11 août il fit entrer, en qualité de juge, dans la composition du nouveau tribunal révolutionnaire le chirurgien Forestier, de Ravières, qui l'avait servi dans les assemblées électorales, pour le faire arriver à l'administration du département et à la convention. Peu de temps après, la société populaire d'Auxerre ayant envoyé à la convention une adresse dans laquelle elle s'élevait contre les attributions de police des agents nationaux de districts, Turreau traita ces agents de premiers ministres de Capet-Robespierre; et il ajouta que ce « *théocrate ambitieux*, en n'appe- « lant dans l'arrêté qui les avait institués aucune « surveillance sur les prêtres, avait signalé de « cette manière sa *tendre complaisance* pour ces « derniers ». Il parla encore dans la discussion sur la nouvelle organisation des comités révolutionnaires, et se plaignit de ce qu'elle attaquait les principes de l'égalité. En septembre 1794, il fut nommé commissaire près l'armée d'Italie, et y fit célébrer, le 21 janvier 1795, l'anniversaire de la mort du roi. En même temps il écrivit à la convention pour se disculper de sa complicité dans les actes révolutionnaires de son cousin le général Turreau de Garambouville. Rentré dans cette assemblée, il s'opposa avec véhémence, le 3 septembre 1795, au rappel du général Montesquiou, disant que bientôt il n'y aurait pas un émigré qui ne demandât à rentrer en France, en alléguant le prétexte de s'y faire juger, et il mit dans son opposition une telle violence, qu'un député s'écria : « *Turreau tient ici la place de* « *Marat; il faut lui imposer silence.* » Cette terrible apostrophe le força de descendre de la tribune. Quelques jours après, il fit insérer dans *le Moniteur* une lettre explicative de sa résistance, et dans laquelle il cherchait même à se justifier de toute participation aux proscriptions du 31 mai 1793. A cette occasion, il déclara que pour ne pas se voir attribuer les actions d'un homonyme, il ajouterait à son nom de famille le surnom de *de Linières*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le 9 thermidor n'avait apporté aucun changement dans ses opinions, et il demeura toujours intimement uni au parti de la Montagne. Aussi fut-il un des auteurs du mouvement du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795). Il fut employé par les conventionnels chargés de la direction de la force armée contre les sections de Paris, et envoyé près de celle du faubourg Montmartre, qui avait offert ses services à la convention. Si l'on en croit les Mémoires de Las Cases, il fut un de ceux qui firent déférer, dans cette journée, le commandement militaire à Bonaparte. N'ayant point été réélu aux conseils législatifs à la fin de la session, Turreau devint garde-magasin de l'armée d'Italie. Il s'y rendit avec sa femme, et il s'ensuivit, dit-on, des chagrins domestiques, qui le tourmentèrent beaucoup, et ne furent pas étrangers à la mort qu'il trouva dans ce pays. On lit, au sujet de Turreau, le passage suivant dans le *Mémorial de Ste-Hélène* (t. 1er, p. 199 et 200) : « Représentant du peuple à l'armée de « Nice, assez insignifiant. Sa femme, extrême- « ment jolie, fort aimable, partageait et parfois « dirigeait sa mission. Le ménage faisait le plus « grand cas du général d'artillerie (Napoléon) ; il « s'en était tout à fait engoué et le traitait au « mieux sous tous les rapports, ce qui était un « avantage immense; car, dans le cas de l'ab- « sence des lois ou de leur improvisation, un re- « présentant du peuple était une véritable puis- « sance. » G—RD.

TURRECREMATA. *Voyez.* TORQUEMADA.

TURREL (PIERRE), en latin *Turellus*, naquit à Autun vers la fin du 14e siècle, et fut recteur du collége de Dijon, alors très-célèbre. Il s'y était acquis une grande réputation comme professeur de philosophie et de mathématiques. Son goût pour l'astrologie judiciaire le fit traduire en justice comme coupable de sortilége; mais Pierre du Châtel, son ancien disciple, depuis évêque de Mâcon, plaida sa cause avec tant d'éloquence, qu'il le fit remettre en liberté. Turrel mourut vers 1547. On a de lui : 1° *Fatale précision par les astres et disposition d'icelle sur la région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, pour l'an* 1529, etc. C'est principalement à ce livre que Turrel dut ses malheurs, et il paraît qu'il s'y attendait, puisqu'il n'y avait mis ni son nom, ni celui de l'imprimeur. Il l'avait d'abord composé en latin et il en fit lui-même la traduction française. 2° Le *Période, c'est-à-dire la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu et influence des corps célestes*, Lyon, 1531; 3° *Histoire de Bourgogne et table chronologique du*

même pays, qui se conservaient en manuscrit dans la bibliothèque de Philibert de la Mare (*voy.* ce nom), 4° *Alkabitius astronomiæ judiciariæ principia tractans, etc., cum tractatulo de cognoscendis infirmitatibus*, Lyon, in-4°, goth. P. Galand a donné, dans la vie du Châtel, le plaidoyer qu'il prononça pour Turrel. — Il ne faut pas le confondre avec un autre *Pierre* TURREL, Champenois, avocat au parlement de Paris, qui publia, en 1576, contre le *Franco-Gallia* de *Hotman*, un ouvrage dans lequel il se déclare contre l'élection des rois et soutient la réalité de la loi salique. T—D.

TURRETTINI (BÉNÉDICT) était de l'une de ces familles qui sortirent d'Italie au 16e siècle pour professer la réformation, et dont plusieurs vinrent à Genève. Celle des Turrettini est originaire de Lucques. On trouve ce nom dans la noblesse lucquoise du 13e siècle, et deux Turrettini sont indiqués comme ayant travaillé au recueil des *statuts et lois* de cette république, imprimé en 1528. François Turrettini se rendit d'abord à Anvers, puis à Zurich, et de là à Genève, où il mourut en 1628, à l'âge de 51 ans. — Son fils BÉNÉDICT, né à Zurich, en 1588, fit ses études à Genève, y fut nommé pasteur et professeur de théologie, en 1612. Il fut député au synode d'Alais, en 1620, et l'année suivante, chargé d'aller solliciter auprès des Etats-Généraux et des villes anséatiques des secours nécessaires pour mettre Genève en état de défense : mission qu'il remplit avec un plein succès. Il mourut en 1631, à 43 ans ; et à cet âge peu avancé, il avait publié un grand nombre de dissertations théologiques, des sermons et des écrits religieux estimés, dont on peut voir le detail dans Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. Il avait composé une histoire de la réformation de Genève, restée manuscrite. M—N—D.

TURRETTINI (FRANÇOIS), fils du précédent, né en 1623, suivit la carrière de son père. Après avoir étudié la théologie sous de savants professeurs, Fréd. Spanheim, Morus, Diodati, il vint à Paris pour entendre les leçons de Gassendi, et fit servir ses études philosophiques à mieux approfondir la souveraine sagesse qui a dicté les livres saints, sur lesquels toute théologie s'appuie. Aussi fut-il compté comme théologien, comme professeur et comme pasteur, parmi les hommes les plus distingués de l'Eglise de Genève, au 17e siècle. Le nôtre lui reproche peut-être la sévérité, non de ses opinions dogmatiques, mais du zèle avec lequel il aurait voulu les imposer aux autres et faire prévaloir les décisions du synode de Dordrecht. Ce tort était celui de son temps. François Turrettini enseigna la théologie depuis 1653 jusqu'en 1687, époque de sa mort. En 1661, il remplit auprès des Hollandais une mission semblable à celle de son père, et en rapporta une somme considérable qui servit à construire le bastion qu'on a appelé bastion de Hollande. L'Eglise de la Haye, l'université de Leyde, s'efforcèrent de le retenir : les Etats Généraux le demandèrent au conseil de Genève ; mais il préféra rester au service de sa patrie. On a de lui un volume de sermons, plusieurs opuscules de théologie et de controverse, mais surtout un cours de théologie encore consulté : *Institutiones theologiæ elenchticæ*, Genève, 1679-1685, 3 vol. in-4°. *Voy*, Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. M—N—D.

TURRETTINI (JEAN-ALPHONSE), fils du précédent, le plus célèbre de tous les membres de cette famille, naquit en 1671 et se fit remarquer de bonne heure par ses heureuses dispositions. Le docteur Burnet, depuis évêque de Salisbury, passant l'hiver de 1685 à Genève, prit à ce jeune homme un intérêt qui devint ensuite une amitié précieuse à tous deux. Ayant terminé, fort jeune encore, ses études théologiques en 1691, Turrettini voyagea pour les perfectionner. Partout il fut accueilli comme un homme déjà recommandé par son savoir, ses talents, les agréments de sa société ; et il forma des liaisons avec quelques-uns des hommes les plus célèbres dans les pays qu'il visita : Bayle, Leclerc, Basnage, Spanheim, en Hollande ; en Angleterre, Newton, Tillotson ; à Paris, Fontenelle, Huet, Bossuet, Malebranche, Longuerue, etc. Il prit part à une dispute publique à la Sorbonne, où l'on admira également sa facilité à parler latin, la force de ses raisonnements et la politesse avec laquelle il les proposait. Revenu dans sa patrie, il fut consacré au ministère évangélique, en 1694 ; agrégé au corps des pasteurs, en 1695. En 1697, on créa une chaire d'histoire ecclésiastique, dont il fut le premier professeur. Il y joignit celle de théologie, en 1705 ; et il exerça cette double fonction jusqu'à sa mort, arrivée en 1737. Avec une santé faible et souvent dérangée, Turrettini remplit sa carrière de travaux nombreux et utiles. Non-seulement il se livra à de profondes recherches sur les sciences qu'il enseigna, et recueillit pour son propre usage d'immenses matériaux, mais il prit part à tout ce qui se fit de son temps dans sa patrie, pour la religion et les lettres. Il entretint des relations dans toute l'Eglise protestante, dont il était une des principales lumières. Il soutint une correspondance fort étendue avec des amis qu'il avait dans toutes les communions, tels que, dans l'Eglise romaine, les cardinaux Quirini et Passionei, le bibliothécaire de Florence, Magliabecchi, etc. Il publia des ouvrages, tous marqués par l'union du savoir, du jugement et du goût. Sa pensée constante, son plus vif désir fut celui de voir régner la paix entre les chrétiens. Il s'occupa avec l'archevêque de Cantorbéry, Wake, et quelques théologiens allemands, de projets tendant à réunir les diverses branches de l'Eglise reformée, en attendant que l'on pût porter ses espérances plus loin. Ces projets étaient encouragés par le roi de Prusse, Frédéric Ier ; et

s'ils avaient pu dès lors être réalisés, comme ils l'ont été en partie de nos jours, Turrettini aurait été fortement secondé par deux théologiens suisses, ses amis, et animés du même esprit que lui, Werenfels, de Bâle, et Osterwald, de Neufchâtel. Le principe de son système de pacification était qu'il fallait s'attacher spécialement aux croyances fondamentales sur lesquelles les chrétiens se trouvent aisément d'accord ; et à l'égard de quelques points moins essentiels, de quelques questions obscures et épineuses, tolérer une diversité d'opinions qui est inévitable. Turrettini eut beaucoup de part à la résolution que prit, en 1706, la compagnie des pasteurs de Genève, de ne plus exiger de ceux qu'on admettait au saint ministère la signature du *Consensus*, formulaire introduit dans le temps des disputes sur la prédestination et la grâce, et dont son père avait été le zélé défenseur. Cet esprit de sagesse et de modération, joint à une profonde conviction des vérités fondamentales du christianisme, avait été inspiré à Turrettini par son prédécesseur et son maître, Louis Tronchin. Il s'est retrouvé chez plusieurs de leurs successeurs ; et l'on peut dire que ces deux hommes ont exercé une longue et heureuse influence sur le clergé de Genève. On a de Turrettini : 1° quelques sermons détachés ; 2° un grand nombre de discours académiques, de dissertations et de thèses, en latin, qui ont été recueillis en 3 volumes in-4°, Genève, 1737. On y distingue particulièrement une série de thèses sur la religion naturelle et une autre sur les preuves de la divinité du christianisme. Ces dernières ont fait le fond du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, par J. Vernet, 10 vol. in-8° (*voy.* Vernet). 3° *De ludis secularibus academicæ quæstiones*, Genève, 1701, in-8° ; 4° *Nubes testium pro moderato et pacifico in rebus theologicis judicio.... Præmissa est disquisitio de articulis fundamentalibus*, ibid., 1719, in-4° ; 5° *Historiæ ecclesiasticæ compendium, a Christo nato usque ad annum* 1700, ibid., 1734, in-8° ; 6° *Commentarius theoretico-practicus in Epistolas ad Thessalonicenses*, Bâle, 1739, in-8° ; 7° *Commentarius theoretico-practicus in Epistolam ad Romanos*, Genève, 1741, in-4° ; 8° *De S. Scripturæ interpretatione tractatus restitutus et auctus per Guil. Teller*, Berlin, 1766, in-12, rédigé sur une copie manuscrite des leçons de l'auteur, que lui-même n'avait pas voulu faire imprimer. On a réuni tous ces ouvrages sous ce titre : *Turrettini (J.-A.) opera omnia*, Lenwarde, 1775, 3 vol. in-4°. Voy. *Bibliothèque raisonnée*, t. 20 ; Senebier, *Histoire littéraire de Genève ; Dictionnaire* de Chaufepié. M—n—d.

TURRETTINI (Michel), de la même famille que les précédents, né en 1646, mort en 1721, fut pasteur et professeur des langues orientales à Genève. Il s'était occupé d'une nouvelle version de la Bible ; mais il n'a laissé qu'un *Catéchisme familier pour les commençants* et quelques sermons. — Turrettini (Samuel), son fils, né en 1688, remplaça son père dans la chaire des langues orientales, en 1718, et l'année suivante, fut nommé professeur de théologie. Il mourut en 1727, après avoir publié des thèses, *De iis qui ultimis seculis divinas revelationes jactarunt*, 1722, in-4°, traduit en français par Jacq.-Théod. Leclerc, depuis professeur à Genève, et publié avec un supplément par l'auteur, sous ce titre : *Préservatif contre le fanatisme, ou Réfutation des prétendus inspirés des derniers siècles*, Genève, 1723, in-8°. M—n—d.

TURRIEN (François Torrès, plus connu sous le nom de), en latin *Turrianus*, naquit vers 1504, à Herrera, diocèse de Valence, en Espagne. Barthélemy Torrès, son oncle, évêque des Canaries, prit soin de son éducation. Il étudia le grec, l'hébreu, la théologie et les antiquités ecclésiastiques. Etant allé à Rome, il s'attacha d'abord aux cardinaux Jean Salviati et Jérôme Scripandi. Le pape Pie IV, dont il gagna la confiance, l'envoya au concile de Trente, en 1562. Lorsqu'il fut question de permettre la communion sous les deux espèces, Turrien s'y opposa fortement. A son retour, il entra dans la compagnie de Jésus et en prit l'habit le jour de Noël 1566. Il voyagea ensuite en Allemagne, revint à Rome et y mourut le 21 novembre 1584. Il avait fouillé dans les bibliothèques les plus célèbres d'Espagne et d'Italie, pour consulter les anciens manuscrits. On l'accusa souvent d'en avoir cité d'imaginaires : mais ce reproche était injuste, car après sa mort, de savants bibliographes, entre autres Colomiès, ont reconnu l'existence de ces manuscrits prétendus supposés. Au reste, Turrien n'était pas un habile critique : il soutenait l'authenticité des fausses *Décrétales*, assertion qui a été facilement réfutée par David Blondel (*voy.* ce nom). On a de lui un grand nombre d'ouvrages théologiques et de traductions d'auteurs ecclésiastiques. Nous nous bornerons à indiquer : 1° *In monachos apostatas*, Rome, 1549, in-4°. C'est le premier ouvrage de Turrien, qui depuis l'augmenta beaucoup et le fit reparaître sous ce titre : *De votis monasticis liber I ; De inviolabili religione votorum monasticorum liber II*, Rome, 1561 et 1566, in-4° ; 2° *De residentia pastorum*, Florence, 1551, in-8°. L'auteur enseigne que la résidence des évêques dans leurs diocèses est de droit divin ; mais au concile de Trente il abandonna cette opinion. 3° *De summi pontificis supra concilium auctoritate*, ibid., 1551 et 1559, in-4° ; 4° *Pro canonibus apostolorum, et pro epistolis decretalibus pontificum apostolicorum defensio adversus Centuriatores Magdeburgenses*, ibid., 1572 ; Paris, 1573 ; Cologne, 1575, in-8°. C'est cet ouvrage qui a été réfuté par Blondel. Voy. les *Mémoires* de Niceron, t. 29, p. 129-142, où se trouve la liste de tous les écrits de Turrien. P—rt.

TURRISI-COLONNA (la baronne Giuseppina), femme poëte sicilienne, née en 1822, à Palerme, où elle mourut le 17 février 1848. De bonne

famille, elle put se livrer de bonne heure à son goût pour la littérature, et elle apprit non-seulement les langues modernes, mais aussi les langues anciennes. En 1846, elle fit un voyage en Toscane, où elle se lia avec les membres de l'académie della Crusca. Peu après son retour, elle mourut d'un accès de fièvre chaude, ainsi qu'une sœur cadette, qui lui avait servi de secrétaire. Giuseppina Turrisi avait commencé à traduire en rimes italiennes les poésies d'Anacréon; mais bientôt elle y renonça pour se vouer aux hymnes et ballades politiques. Son principal modèle était Byron; mais elle savait tempérer les élans fougueux et âpres de ce Titan par les douceurs de la grâce féminine et l'harmonie des rhythmes italiens. Son plus long poëme est une élégie intitulée *Sul sepolcro del 1560 in Ferminis*. Les meilleures de ses poésies politiques sont ses *Strophes en l'honneur de l'héroïne qui défendit Ancône contre Frédéric Barberousse; Hymne à Torquato Tasso; Panégyrique d'Ottaviano d'Aragon, amiral sicilien en* 1600. A un autre genre appartiennent ses épîtres poétiques, telles que celle *Aux dames siciliennes*, celle *A Charlotte Stiglitz*, et enfin ses *Adieux à Byron*, lorsqu'il va quitter pour toujours l'Italie. Une édition complète de toutes ses poésies, tant parues qu'inédites, a été donnée à Palerme par le prince di Galati, 1852, 3 vol. in-8°. R—L—N.

TURSELIN (Horace). *Voyez* Torsellino.

TURTON (Thomas), philosophe et théologien anglais, né en 1779, près de Wakefield, mort en novembre 1863, à Londres. Après avoir étudié à Cambridge, il devint, en 1810, professeur de mathématiques et, plus tard, de théodicée à la même université. En 1830, il fut appelé dans le chapitre de Westminster, dont il devint le doyen en 1841. Ensuite sir Robert Peel le nomma au riche évêché d'Ely (200,000 francs de revenu), ainsi que chevalier de l'ordre du Bain. Turton entra par là aussi dans la chambre des lords, où il se plaça du côté des conservateurs. Lors du rétablissement de la hiérarchie catholique romaine en Angleterre, en 1850, il prit encore une dernière fois la plume et échangea une longue guerre de brochures avec le cardinal Wiseman, archevêque et métropolitain. Les principaux écrits de Turton sont : 1° *Sur l'immortalité de l'âme*, 1822; 2° *Sur l'Eglise d'Irving et le principe des réveils soudains*, 1826; 3° *Sur le baptême et la véritable époque où il faut le conférer*, 1827; 4° les *Principes de la certitude*, 1830; 5° *Sur l'Eglise indépendante d'Ecosse*, 1837; 6° *Commentaire aux Hébreux*, 1840; 7° *Sur les prétentions de l'Eglise romaine, à propos du rétablissement de la hiérarchie catholique*, 1857; 8° *Sur le darbysme et la valeur qu'il attribue à la Bible*. R—L—N.

TUSCO. *Voyez* Toschi.

TUSSER (Thomas), agronome, surnommé le *Varron anglais*, né en 1515, en Essex, s'appliqua d'abord à la musique et fut enfant de chœur de la cathédrale de St-Paul, à Londres. Lord Paget, qui le protégeait, lui procura ensuite de l'emploi à la cour. Après avoir passé dix ans dans cette situation, il se retira à la campagne, se maria et s'établit dans une ferme, au comté de Suffolk. Ce fut là qu'il écrivit sur l'agriculture un ouvrage intitulé *Cinq cents objets de bonne agriculture* (*Five hundred point of good husbandry*), où l'on trouva des connaissances et des vues sages; mais tandis que le livre annonçait un habile fermier, la ferme dépérissait chaque jour. Le dérangement de ses affaires réduisit Tusser à accepter une place de chantre à la cathédrale de Norwich. Dominé par son penchant, il reprit une autre ferme, n'y fut pas plus heureux et mourut à Londres vers 1580. Benjamin Stillingfleet (*voy.* ce nom) le compare à Hésiode : « Tous deux, dit-il, écri- « virent dans l'enfance de l'agriculture ; tous « deux ont donné de bons préceptes généraux, « sans entrer dans des détails, quoique Tusser « s'étende plus qu'Hésiode; tous deux paraissent « jaloux d'améliorer les mœurs de leurs lecteurs, « aussi bien que leurs fermes, en recommandant « l'industrie et l'économie, et, ce qui sera consi- « déré peut-être comme le premier point de res- « semblance, tous deux ont écrit en vers, proba- « blement dans le même but, celui de répandre « plus efficacement leurs doctrines. » Tusser publia son ouvrage en 1557. Il reçut du public un accueil si favorable que douze éditions parurent dans l'espace de cinquante années et furent suivies de plusieurs autres. Les meilleures sont celles de 1580 et 1585, mais elles sont très-rares. Celles de 1599 et 1604 sont fort incorrectes. Dans celle de 1672 le style est rajeuni. Le docteur W. Mavor en a donné une nouvelle en 1812, précédée d'une notice biographique et accompagnée de notes et d'un glossaire. Il reste également de Tusser quelques pièces de vers qui sont réunies dans le recueil de Southey : *Early British poets*. L.

TUTCHIN (Jean), écrivain anglais sous le règne de Jacques II, devint la terreur du gouvernement par la virulence de ses pamphlets. A l'époque de la rébellion de Montmouth, il publia un libelle pour lequel il fut condamné par Jefferies à être fouetté dans les principaux marchés des provinces de l'Ouest. Afin d'éviter un châtiment aussi honteux, il adressa au roi une pétition dans laquelle il demandait à être pendu. A la mort du malheureux monarque, il écrivit contre sa mémoire avec tant de violence qu'il s'attira le mépris de tous les partis. Il est auteur de l'*Observateur*, qu'il commença le 1er avril 1702. Outre ses ouvrages politiques et ses poésies, on lui doit un drame intitulé *le Malheureux berger*, 1685, in-8°, qui a été imprimé dans la collection de ses poëmes. Vers la fin de sa vie, Tutchin, qui est appelé dans des vers faits en son honneur *le capitaine Tutchin*, tomba dans la plus affreuse misère. Il mourut le 23 septembre 1707. On

trouve quelques détails sur cet écrivain dans la *Biographie dramatique*, dans les Œuvres de Swift, et dans l'édition des Œuvres de Pope par Bowles. D—z—s.

TUTILON, bénédictin du couvent de St-Gall, né de parents nobles, fut peintre, statuaire, poëte et musicien. Il florissait en 880; l'époque de sa naissance est inconnue; il mourut vers l'an 908. Passionné pour les arts, il ne se contenta pas de l'instruction qu'il pouvait acquérir à cet égard dans le monastère de St-Gall, quoique cette maison eût la réputation de renfermer les plus habiles artistes de son temps, et qu'elle fût gouvernée par le savant Notker, dit *Balbulus*, qui ne négligeait rien pour y faire fleurir les études propres à l'embellissement des temples. Il voyagea dans tous les pays où il espéra pouvoir acquérir des connaissances, *multas propter artificia peragraverat terras*. Ses voyages le perfectionnèrent dans la théorie et la pratique des arts; mais partout aussi, dit naïvement le religieux qui a écrit son histoire, on admira en lui une telle habileté, que personne ne doutait qu'il ne fût moine de St-Gall. De retour à son monastère, il exécuta divers ouvrages, tant pour cette maison que pour les pays voisins, et acquit beaucoup de célébrité. On citait de lui, entre autres, une table d'ivoire, ornée de bas-reliefs, qui couvrait un des côtés d'un manuscrit de l'Évangile, tracé et orné de miniatures, par Sintramne, religieux du même monastère et contemporain de Tutilon. La couverture placée sur l'autre face était pareillement une table d'ivoire, sculptée en bas-relief. Un des ouvrages de cet artiste parut si beau qu'il fut regardé comme miraculeux. Voici la manière dont on rapporte la chose. Comme Tutilon sculptait dans la ville de Metz une image de la Vierge, tout à coup des traits de feu parurent sortir de ses mains: un clerc en fut témoin. Deux anges, sous les dehors de deux pèlerins, abordèrent en ce moment l'artiste et lui demandèrent si Marie était sa sœur ou sa parente pour qu'il pût la représenter si bien. Le lendemain, dans le fond doré qui environnait la statue se trouvèrent des abeilles en relief et dorées. On jugea que c'était la Vierge qui avait elle-même ajouté cet ornement en signe d'approbation. La figure, qui était assise et qui paraissait vivante, *et quasi viva*, devenue fameuse par ces récits, demeura exposée aux yeux des habitants de Metz et fut l'objet de la vénération publique. Une inscription placée au-dessous rappelait le miracle. Doué d'une belle voix, Tutilon ne fut pas employé seulement à peindre et à sculpter; ses supérieurs le nommèrent maître de musique des élèves de l'abbaye. Pendant longtemps on chanta dans l'église de ce monastère des hymnes qui passaient pour être aussi son ouvrage. A sa mort, une épitaphe fut placée sur son tombeau; on y lisait ces mots: *Pictor egregius, Tutilo, cœlaturæ elegans, pietate potens*, etc. Quel que puisse avoir été le degré de beauté de la Vierge de Metz, on voit toujours que Tutilon avait été richement doté par la nature: il paraît ne lui avoir manqué que de naître dans un meilleur temps (1). E—c D—d.

TUTINI (Camille), historien, né à Naples vers 1600, entra dans les ordres et s'occupa d'éclaircir l'histoire de sa patrie. Il rassembla un grand nombre de documents dans les archives de la capitale et dans les monastères. Né dans un siècle où l'histoire d'un peuple n'était guère que la généalogie de quelques familles, il négligea trop souvent les travaux utiles pour satisfaire la vanité des grands. Cependant au milieu de beaucoup de détails insignifiants, on trouve dans son ouvrage des faits importants, et quelques idées hardies. Cette innovation le compromit gravement auprès des hommes puissants de ce temps-là. Il fut obligé de s'expatrier, et se rendit à Rome, où il continua ses travaux sous la protection du connétable Colonne, et du cardinal Fr.-Marie Brancaccio. Il mourut dans cette ville, en 1667, laissant un grand nombre de manuscrits au cardinal Brancaccio, qui les réunit à sa bibliothèque et en disposa en faveur de la ville de Naples. Les ouvrages de Tutini, sont: 1° *Memorie della vita, miracoli, e culto di S. Gennaro*, Naples, 1633, in-4°; et 1710, in-8°; 2° *Notizie della vita e miracoli di due santi Gaudioso*, ibid., 1634, in-4°; 3° *Narrazione della vita e miracoli di S. Biagio*, ibid., 1637, in-4°; 4° *Istoria della famiglia Blanc*, ibid., 1641, in-4°, réimprimée avec des additions par de Lellis, ibid., 1670, in-4°; 5° *Supplimento all' apologia de tre Seggi illustri di Napoli, di Terminio* (*voy.* ce nom), ibid., 1643, in-4°; 6° *Della varietà della fortuna*, Naples, 1643, in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage de Tristan Caracciolo, intitulé *De varietate fortunæ*; 7° *Dell' origine e fondazione de' Seggi di Napoli, del tempo in cui furono istituiti, della separazione de nobili dal popolo*, etc., ibid., 1644, in-4°; 8° *Prospectus historiæ ordinis Carthusiani*, etc., Viterbe (1660), in-8°; 9° *Discorsi de' sette officj, ovvero de' sette grandi del regno di Napoli*, 1re partie, et la seule publiée, Rome, 1666, in-4°. *Voy.* Soria, *Storici Napoletani*, p. 608. A—g—s.

TWARDOWSKI (Samuel), gentilhomme polonais, fut un des poëtes les plus célèbres de sa nation. Il vécut dans le 17e siècle. On a de lui: 1° un *Poëme sur Uladislas IV*, 1649; 2° *Daphnis, changée en laurier*, 1638 et 1702; 3° la *Guerre avec les Cosaques, les Tartares, les Moscovites, les Suédois, les Hongrois*, etc., 1666. Ce poëme, qui est aussi intitulé *Guerre domestique*, comprend tout ce qui s'est passé en Pologne pendant douze ans. 4° *Poésies diverses*, 1681; 5° *Histoire de la belle Pasqueline*, traduite de l'espagnol, 1701. Zaluski, n'ayant pas trouvé cette production indiquée dans la Bibliothèque espagnole de *Nicolas*

(1) *Voy.* Canisius, *Antiq. lect.*, t. 2, part. 3, p. 215, 230; t. 3, part. 2, p. 567. — Mabillon, *Annal. ord. S. Bened.*, t. 3, p. 339, 340, etc.

Antonio, la croit originale, et de Twardowski lui-même. 6° Des *Odes,* dont plusieurs sont des traductions de Sarbiewski, etc. Baillet parle de Twardowski dans ses *Jugements des savants*, t. 4; et il en est aussi question dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, t. 2. *Voy.* encore *Bibliot. poet. polonor.* de Zaluski. C—AU.

TWARTKO Ier, roi de Bosnie, était fils d'Étienne Cotromanowich, et beau-frère de Louis, roi de Hongrie, qui, en 1353, épousa la princesse Élisabeth, sa sœur. Il fut à cette occasion nommé duc de Croatie, de Dalmatie et de Slavonie. Son père étant mort en 1359, il lui succéda dans le duché de Bosnie. En 1376, vivement appuyé par Louis, il fut proclamé roi de Bosnie, de Rascie et de Pomorie. Le roi de Hongrie, croyant pouvoir compter sur la reconnaissance et la bravoure de Twartko, le plaça comme en avant-garde contre les musulmans, dont la puissance se déployait d'une manière effrayante pour la Hongrie. En 1383, Twartko, profitant lâchement des troubles qui, après la mort du roi Louis, divisèrent la Hongrie et la Pologne, entra dans la Dalmatie, prit Clissa, Scardona et Cattaro. En 1385, il se réconcilia avec la reine Élisabeth, veuve de Louis, promettant avec serment qu'il honorerait les filles du roi, Marie et Hedwige, qu'il les chérirait et les protégerait comme ses propres sœurs; mais dès l'année suivante il oublia ses promesses. La reine Élisabeth et sa fille Marie, ayant été arrêtées par Horvathi, duc de Croatie, et traînées de prison en prison, la première fut décapitée sous les yeux de sa fille, et celle-ci ne fut délivrée qu'après une longue captivité, sans que Twartko, son oncle, eût fait aucune démarche en sa faveur. Il s'entendit au contraire avec le duc de Servie, qui s'était révolté contre la Hongrie, donna asile aux meurtriers de la reine et s'empara d'Ostrowicza et de Cattaro, où il fit armer une flotte pour attaquer Spalatro, Sebenigo et soumettre toute la Dalmatie. Enfin, en 1388, Sigismond marcha contre ce prince félon, qu'il força de se soumettre; mais à peine était-il retiré, que Twartko entra dans la Dalmatie; Spalatro et Trau allaient se rendre, lorsqu'il reçut la nouvelle qu'Amurath Ier menaçait la Bosnie. Il se hâta de réunir ses troupes à celles de Lazare, prince de Servie, et le 15 juin 1389 fut livrée la sanglante bataille de Cossowo ou Cassovie, dans laquelle Amurath et Lazare perdirent la vie (*voy.* AMURATH Ier). Le fils de Lazare, ayant fait sa paix avec Bajazet, se reconnut vassal de la Porte ottomane, et Twartko conclut un traité ignominieux, d'après lequel il reçut du sultan un corps de troupes auxiliaires qui devait l'aider à enlever toute la Dalmatie et la Hongrie. Le 30 septembre 1389, ce prince, traître à la cause des chrétiens, vint à la tête de ses Turcs et de ses Bosniaques mettre le feu aux faubourgs de Zara. En 1390, il s'empara de Spalatro, de Trau, de Sebenigo, de Brazza et de Lezina : dans toute la Dalmatie, Jadra fut la seule place qui resta fidèle à la Hongrie. Twartko, qui mourut le 23 mars 1392, eut pour successeur son fils, dont l'article suit. — TWARTKO II, dit *Scurus*, continua les projets de son père, pour rendre la Bosnie indépendante. En 1398, et en 1402, Sigismond entra dans cette contrée; mais cette expédition n'eut point de succès. Twartko affermit sa domination en Dalmatie, et y ayant établi un duc, il fit avec Wladislas, roi de Naples, une ligue offensive et défensive contre Sigismond. Celui-ci s'avança contre Twartko, qui assiégeait Srebernik. La place fut dégagée, et en 1408, Sigismond, poussant ses avantages, enleva Dobor, capitale de la Bosnie : cent soixante-deux rebelles, auxquels Twartko donnait protection, furent arrêtés et décapités. Le royaume de Bosnie et de Rascie fut partagé et de nouveau rendu tributaire de la Hongrie; mais, en 1416, pendant que Sigismond était occupé au concile de Constance, les Turcs s'en emparèrent. Sigismond les ayant défaits le 4 octobre 1419, entre Nissa et Nicopolis, Twartko, qui sans doute s'était réconcilié avec lui, rétablit sa domination dans la Bosnie septentrionale. Le 2 septembre 1427, voyant qu'il n'avait point d'héritier, il donna, par testament, ses États à la famille des Cilley, à laquelle il tenait par les femmes. G—Y.

TWEDDEL (JOHN), littérateur et voyageur anglais, né, le 1er juin 1769, à Threepwood, près d'Hexham, en Nortumberland, fut enlevé aux lettres lorsqu'il avait à peine atteint sa trentième année. Il mourut de la fièvre dans le cours de ses voyages, à Athènes, le 25 juillet 1799. Ses restes mortels furent déposés dans le Theseum et indiqués par une inscription en langue grecque. Élève du collége de la Trinité, à Cambridge, il y fut souvent couronné pour des compositions que des littérateurs du plus grand mérite l'encouragèrent à mettre au jour. Elles parurent en 1793, un vol. in-8°, intitulé *Prolusiones juveniles, præmiis academicis dignatæ.* Ce recueil se compose de poëmes grecs et latins, d'essais et de discours en anglais, notamment sur la politique de Henri VII, et sur le caractère de Guillaume III. Dans une de ses compositions en prose latine, l'auteur s'attache à prouver qu'un gouvernement libre et juste peut subsister dans un grand empire. Dans ces divers morceaux, on admire la noblesse et la maturité de la pensée, la pureté et l'élégance du style. Des juges sévères y ont seulement blâmé de la recherche dans le tour de la phrase et dans les expressions. Le célèbre professeur Heyne de Goettingue rendit hommage à un talent qui s'annonçait avec tant d'éclat. Les *Prolusiones* ont été reproduites en 1815, avec des fragments d'autres ouvrages de la même plume : *Remains*, etc., *Restes de J. Tweddel,* ou choix de lettres écrites de diverses parties du continent, précis du journal de l'auteur, détail sur ses collections manuscrites, ses dessins, etc.,

précédés de mémoires biographiques, par l'éditeur, le Rev. Robert Tweddel. Londres, in-4°, avec figures. Une seconde édition augmentée parut en 1816. On peut lire, au sujet de cette publication, des articles intéressants dans le *Monthly Review*, septembre et octobre 1816. J. Tweddel était membre de son collége et de la société d'Inner-Temple à Londres. L.

TWINGER. *Voyez* Kœnigshoven.

TWINING (Thomas), savant anglais, né vers 1734, était fils d'un marchand de thé. Il étudia à l'université de Cambridge, où il dirigeait les concerts qui se donnaient aux jours des exercices académiques. Il était également versé dans la théorie et dans la pratique de la musique. Il joignait à la connaissance des langues classiques celle du français et de l'italien. Entré dans la carrière ecclésiastique, il y eut peu d'avancement, malgré son mérite. Il avait été nommé recteur de White-Notley, au comté d'Essex, en 1763; l'évèque de Londres lui donna, en 1770, la cure de Ste-Marie, à Colchester, et là s'arrêta sa fortune. Il mourut, le 6 août 1804, âgé de 70 ans. On lui doit une traduction anglaise de la *Poétique* d'Aristote, avec des notes, et deux dissertations sur l'imitation poétique et musicale, 1789, in-4°, ouvrage qui l'a fait avantageusement connaître comme helléniste et comme critique. On a aussi de lui : *Précis historique sur les pharisiens, avec un parallèle entre les anciens et les modernes*, 1798, in-8°. L.

TWINNING (William), médecin anglais, né dans la Nouvelle-Ecosse, se destina de bonne heure à la médecine, et après avoir étudié sous la direction du docteur Halliburton, qui jouissait d'une grande réputation à Halifax, il alla se perfectionner à Londres. En 1812, il entra dans le service militaire et fut envoyé à l'armée d'Espagne et attaché à divers hôpitaux. En 1815, il prit part à la courte campagne qui a rendu cette année célèbre, et il resta jusqu'en 1818 en France, étant employé auprès des troupes qui formaient un corps d'occupation. En 1821, il fut envoyé à Ceylan, et il passa ensuite au Bengale. En 1830, il donna sa démission de ses fonctions, et il resta à Calcutta, exerçant avec éclat la profession de médecin civil. Sa réputation était très-étendue lorsqu'il mourut, en 1835. Il a laissé de nombreux mémoires dans les Actes de la société médicale de Calcutta, société dont il était secrétaire et dont il fut le membre le plus actif. Son ouvrage le plus important a pour titre : *Etudes de clinique sur les principales maladies observées au Bengale*, Calcutta, 1832-1835, 2 vol. in-8°. Ce livre, entrepris à la demande de l'administration, est regardé comme ce qu'il y a de plus judicieux et de plus complet sur le sujet qu'il embrasse, et il sert de règle sur les bords du Gange aux docteurs européens. Z.

TWISS (Richard), voyageur anglais, né à Rotterdam, en Hollande, le 26 avril 1747, mort à Camden-Town, en mars 1821. Possesseur d'une fortune qui lui permettait de satisfaire son goût pour les voyages, il voulut d'abord connaître sa patrie, alla ensuite en Ecosse, puis sur le continent, et parcourut successivement la Hollande, la Belgique, la France, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la Bohême. Toutes ces courses étaient terminées en 1770, et Twiss y avait employé plusieurs années. Le désir d'examiner des objets nouveaux lui fit entreprendre, en 1772, le voyage de Portugal et d'Espagne. Enfin, en 1775, il visita l'Irlande. Il revint en France à l'époque de la révolution et retourna dans son pays, où il jouissait de beaucoup de réputation parmi les hommes qui s'occupaient de littérature et de musique. On a de Twiss : 1° *Voyage en Espagne et en Portugal, fait en* 1772 *et* 1773, Londres, 1775, in-4°, cart. et fig.; traduit en français, Berne, 1776, in-8°; en allemand, par Ebeling, Leipsick, 1776, in-8°. Cette relation fit assez de bruit à l'époque de la publication, quoiqu'elle ne contienne pas beaucoup de choses neuves, ni des observations bien profondes. Du reste, son ton est plein de modération. 2° *Voyage en Irlande, fait en* 1775, *avec la vue du saut des Saumons à Ballyshannon*, Londres, 1776, in-8°, fig.; traduit en allemand, avec des remarques, Leipsick, 1777, in-8°; en français, par Millon, an 7, in-8°, avec cart. et fig. Twiss fit rapidement le tour de l'île. Comme il s'était exprimé avec peu de ménagement sur le caractère des Irlandais, ceux-ci se vengèrent en plaçant son portrait au fond d'un pot de chambre, et le vase a conservé en Irlande le nom de Twiss. 3° *Des échecs*, 1787-1789, 2 vol. in-8°. C'est un recueil d'anecdotes et de citations relatives à ce jeu. 4° *Tour à Paris en* 1792, Londres, 1793; 2° édition, augmentée, Dublin, même année; et quelques autres ouvrages. Twiss était membre de la société royale. E—s.

TWISS (Horace), jurisconsulte et publiciste anglais, naquit en 1786. Il était l'aîné des fils de Francis Twiss, auteur d'une table de Shakspeare. Il entra au barreau le 28 juin 1811; puis il fut attaché à la cour de l'équité, d'où il passa au conseil du roi, en 1827. Mais il se fit moins connaître comme jurisconsulte que comme écrivain et publiciste. Il fut appelé à représenter le bourg de Wootton-Bassett en 1820, grâce d'abord à lord Clarendon; puis, suivant les mœurs parlementaires du pays, grâce à beaucoup d'argent distribué aux électeurs; et il fut réélu en 1826. Son premier discours, qui avait pour sujet l'émancipation catholique, lui valut l'amitié du duc de Norfolk, qui le complimenta chaudement à l'issue de la séance. Lord Londonderry le complimenta également. D'autres discours qu'il prononça sur diverses matières le firent appeler à de hautes fonctions. D'abord membre du conseil de l'amirauté et avocat-juge de la flotte sous lord Liverpool, il devint sous-secrétaire d'Etat

dans le cabinet de lord Wellington, en 1828. Nommé représentant de Newport (île de Whig) en 1832, il fit au bill de réforme une opposition qui abrégea sa carrière parlementaire d'alors. Cependant il fut réélu de 1835 à 1837 comme député de Bridport; mais là s'arrêta sa carrière comme représentant du pays. Il entra alors dans la presse et fit pour le *Times* un compte rendu des débats des communes; ce qui fut ensuite imité par les autres journaux. Au mois d'octobre 1844, il devint vice-chancelier du duché de Lancastre. Il mourut le 4 juin 1849, laissant, quoique sans grande fortune, la réputation d'un homme bienfaisant. On a de lui : 1° la *Chapelle de St-Etienne*, poëme satirique, signé Horace, 1807 (au moins l'ouvrage lui fut attribué); 2° *Choix de mélodies écossaises, avec symphonies et accompagnements pour le piano,* par Bishop, paroles de Twiss, 1814; 3° *Recherches sur les moyens de consolider et colliger la législation anglaise,* 1825; 4° la *Réforme conservatrice,* 1832, in-8°; 5° *Vie publique et privée du lord chancelier Eldon, avec un choix de sa correspondance,* 1844, 3 vol. in-8°. Z.

TYCHO. *Voyez* BRAHÉ et CURTZ.

TYCHSEN (OLAUS ou plutôt OLOUF GERHARD), professeur de langues orientales en l'université de Rostock, était né le 14 décembre 1734, à Tondern, ville du duché de Sleswig. Son père était natif du canton de Drontheim, en Norvége, et peu fortuné. Tychsen n'était point le nom de cette famille : le père et le grand-père d'Olaüs Gerhard avaient pour nom de famille *Tuka* ou *Tukasen,* d'après l'usage où étaient les habitants du duché de Sleswig d'ajouter à leur nom propre la syllabe finale *sen.* Le jeune Olaüs Gerhard imagina de changer son nom *Tuka,* en y substituant le mot grec τύχη, *fortune*, ce qui lui semblait être de bon augure, et il en forma le nom de *Tychsen,* qui lui est resté. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, il fréquenta d'abord l'école allemande, puis l'école latine de sa ville natale. Les heureuses dispositions qu'il annonçait et les succès qu'il avait eus dans ses premières études lui firent trouver un protecteur, à la recommandation duquel il obtint une bourse au gymnase d'Altona, où il arriva le 3 avril 1752. Ce gymnase comptait un grand nombre d'élèves, et l'enseignement y était confié à des hommes d'un mérite distingué, dont le jeune Tychsen gagna l'affection et obtint des soins tout particuliers, par sa bonne conduite et son ardeur pour l'étude. Non-seulement il y acquit une connaissance solide des écrivains classiques de la Grèce et de Rome et des antiquités grecques et latines; il s'y livra aussi à l'étude de la langue hébraïque et particulièrement à celle du Talmud et de la littérature rabbinique, sous la direction du principal rabbin de cette ville, Jonathan Eydeschutz; et à celle de la langue arabe telle qu'on la parle dans l'empire de Maroc, par la fréquentation d'un négociant d'Altona qui avait passé plus de vingt ans à Alger, Tétouan et Maroc. Au mois d'avril 1756, il se rendit à Halle pour s'y consacrer à l'étude de la théologie et des langues orientales. Ses connaissances variées et son zèle lui procurèrent bientôt l'emploi de répétiteur dans la maison des orphelins, et il y obtint un avancement rapide dans l'enseignement, surtout dans celui de la langue hébraïque. Profitant de toutes les occasions d'augmenter ses connaissances, il apprit du célèbre Benjamin Schulz, qui avait exercé les fonctions de missionnaire vingt-quatre ans dans l'Inde, l'anglais, en même temps que l'hindoustani et le tamoul, tandis qu'il était initié à l'étude de la langue éthiopienne par le professeur de langues orientales J.-H. Michaëlis, qui avait eu pour maître celui de tous les Européens qui a le mieux connu cet idiome, le célèbre Ludolf. Parmi tant d'études variées, et dont quelques-unes sans doute furent un peu superficielles, celle qui l'occupa toujours de préférence, et dans laquelle il parvint au plus haut degré de perfection, ce fut incontestablement l'étude de l'hébreu rabbinique et du patois juif-allemand. Sa supériorité dans l'un et l'autre langage et la facilité avec laquelle il les parlait et les écrivait firent souvent l'admiration des rabbins les plus instruits et le mirent en grande réputation parmi les juifs. Ce même talent, joint à des connaissances solides en théologie et à un zèle sincère pour la religion et la piété, le fit choisir, en 1759, par le docteur J.-H. Callenberg, comme l'instrument le plus propre au succès de l'institution qu'il avait créée dès 1729, à Halle, pour travailler à la conversion des juifs et des mahométans. Une des parties essentielles de cette institution était de former des missionnaires et de les envoyer parmi les juifs des différentes contrées de l'Europe. Callenberg, mort en 1760, eut pour successeur dans la direction de cette institution un ecclésiastique de Halle, nommé Etienne Schultz, qui, depuis vingt ans, avait travaillé conjointement avec le fondateur de ce pieux établissement. Quant à Tychsen, invité par Callenberg à prendre part, en qualité de missionnaire, à l'œuvre de la conversion des juifs, il accepta courageusement ce pénible emploi, et dans le cours des années 1759 et 1760, il parcourut à pied diverses contrées du nord de l'Allemagne, de la Prusse, du Danemarck et de la Saxe, distribuant partout, parmi les juifs, les livres composés et imprimés pour leur instruction et prêchant dans leurs synagogues, sans que le plus léger succès récompensât son zèle et le dédommageât des peines et des sacrifices nombreux que lui imposait une semblable mission. Peu s'en fallut même que le tumulte excité à Altona par une de ses prédications, dans son premier voyage, ne lui coûtât la vie. De retour de son second voyage à Halle, il quitta cette ville au bout de quelques semaines pour se rendre à Butzow, où il était appelé par le duc

Frédéric de Mecklembourg, qui venait de fonder une université dans cette ville. Il n'y eut d'abord que le titre d'agrégé (*magister legens*), avec un très-modique traitement, qu'il avait lui-même fixé, sans y avoir assez réfléchi. Il prit possession de ce nouvel emploi, qui détermina tout le reste de sa carrière, le 1er octobre 1760. En 1762, il fit un voyage en Angleterre pour se soustraire à des recherches dont il se croyait être l'objet et qui pouvaient avoir leur source dans une lettre qui lui avait été adressée par un juif portugais, employé auprès de l'armée prussienne qui occupait alors le duché de Mecklembourg. Quand on réfléchit sur le caractère connu de Tychsen, qui chercha toujours, par toutes sortes de moyens, à se donner de l'importance et à fixer sur lui l'attention du public, on est tenté de penser qu'il feignit d'avoir conçu de grandes inquiétudes de cette lettre, où il affectait de voir la menace d'attenter à ses jours. Tychsen, mécontent de n'obtenir à Butzow ni le titre de professeur, ni aucune augmentation de traitement, songea plus d'une fois à quitter cette université, et peut-être l'eût-il fait si le gouvernement ne lui eût enfin accordé, vers la fin de 1763, le titre de professeur ordinaire de langues orientales, avec un traitement de trois cents rixdales, qui, en 1767, fut porté à cinq cents. Son mariage avec Madeleine-Sophie de Tornow, d'une ancienne famille noble, contribua à l'amélioration de son sort. Un seul enfant, né de ce mariage, ne vécut que seize mois. Devenu veuf en 1806, il ressentit vivement la perte d'une épouse qui ne s'était attachée à lui que par l'estime qu'elle avait conçue pour ses talents et ses vertus et qui, plus âgée que lui de dix ans, s'était entièrement consacrée à son bonheur. L'université formée à Butzow comptait à peine trente années d'une existence précaire, lorsqu'elle fut, en 1789, supprimée et réunie à celle de Rostock. Sa bibliothèque, qui était l'ouvrage de Tychsen et dont il avait été nommé gardien ou conservateur en 1770, fut en conséquence transportée à Rostock, et elle fut toujours confiée à ses soins jusqu'à sa mort. La formation et l'augmentation de cette bibliothèque et de quelques collections de curiosités naturelles, de médailles, etc., est un des services les plus essentiels que Tychsen ait rendus à la patrie qui l'avait en quelque sorte adopté. Quant à l'enseignement qu'il donnait dans les cours publics, il se réduisait à peu de chose, ce qui devait être ainsi, et parce que l'université de Butzow et même celle de Rostock étaient en général fréquentées par des jeunes gens qui ne désiraient acquérir dans les langues orientales que les notions élémentaires dont ils avaient absolument besoin pour prendre leurs grades, et aussi parce que Tychsen était naturellement opposé à tous les travaux qui avaient pour objet la critique du texte hébreux, et qu'il ne s'écartait guère de la méthode suivie par les juifs et adoptée par les premiers hébraïsants de la confession d'Augsbourg. Toutefois, comme il se prêtait avec plaisir à donner des leçons particulières aux jeunes étudiants qui voulaient avoir une connaissance plus approfondie des langues de l'Orient, et qu'il les mettait à même de faire usage de sa bibliothèque et de toutes ses collections, il est sorti de son école des hommes d'un grand mérite. Tychsen obtint successivement de son souverain, le duc de Mecklembourg, les titres de conseiller aulique, de conseiller de la chancellerie et de vice-chancelier, et d'autres témoignages d'une estime particulière; loin d'être insensible à ces honorables distinctions, il les désira toujours vivement et n'omit rien pour en relever le prix aux yeux des savants avec lesquels il était en correspondance. Il fut nommé, en 1791, membre de la société royale d'Upsal. L'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Stockholm lui déféra, en 1793, le titre de membre; il fut aussi agrégé, en 1796, à l'académie royale de Padoue, comme membre honoraire, et reçut le même titre de la société royale des sciences de Copenhague, en 1798, de l'académie royale de Berlin, en 1803, et de celle de Munich, en 1813. L'université de Casan le nomma enfin, en 1815, membre honoraire et correspondant de la classe de philologie. Tychsen est mort à Rostock, le 30 décembre 1815. Il n'est presque aucune branche de ce qu'on nomme littérature orientale sur laquelle il n'ait publié quelques ouvrages, et il a pris part à toutes les découvertes, à toutes les questions importantes de philologie ou de critique relatives à l'Orient, qui ont été agitées pendant le cours de sa longue carrière. Mais, soit que l'érudition l'emportât chez lui sur le jugement, soit que le désir de se distinguer et de produire une sensation qui flattait son amour-propre l'égarât et le portât à embrasser de préférence les opinions les plus paradoxales, il a presque toujours soutenu des thèses que la saine critique ne saurait adopter, et la majeure partie de ses écrits, s'ils passent à la postérité, ne servira qu'à fournir de nouvelles preuves de l'abus que l'on peut faire de l'érudition, quand on n'est pas guidé dans l'usage que l'on en fait par un jugement sain et un amour désintéressé de la vérité. C'est ainsi que, dans la dispute occasionnée par l'entreprise de Kennicott, Tychsen, entraîné par les préjugés rabbiniques peu favorables à toute critique réelle du texte hébreu, et par sa haute estime pour les travaux des Massorètes, ne se contenta point de réduire à leur juste valeur les promesses pompeuses du critique anglais et les espérances exagérées que beaucoup de savants avaient conçues de son entreprise, mais il mit en avant l'hypothèse purement gratuite, des originaux hébreux écrits en lettres grecques, sur lesquels, si on l'en croit, ont été faites les versions grecques de l'Ancien Testament, et une autre assertion aussi peu fondée, qui consiste à attribuer à des chré-

tiens un grand nombre des copies du texte hébreu. Le principal ouvrage de Tychsen sur cette matière est intitulé *Tentamen de variis codicum hebraicorum Veteris Testamenti manuscriptorum generibus*, Rostock, 1772, in-8°. Deux ans après, il publia en allemand une défense de cet ouvrage contre les critiques nombreuses dont il avait été l'objet (*Befreytes Tentamen von den Einwürfen*, etc.), et il consacra encore plusieurs opuscules à la propagation et au développement de ces hypothèses, dont il faut croire, pour son honneur, qu'il était effectivement convaincu, mais qui excitèrent une réclamation presque générale. Tous ses efforts ne lui ont sans doute obtenu l'assentiment réfléchi d'aucun bon esprit, quoique son érudition et son adresse à déguiser la faiblesse de ses arguments lui aient valu d'abord quelques applaudissements de la part des adversaires de Kennicott. L'édition critique de celui-ci n'eut pas le succès qu'on s'en était trop légèrement promis, et quand elle parut elle justifia plusieurs des préjugés défavorables du professeur allemand. Tychsen en triompha, mais avec peu de raison; car ses hypothèses favorites n'en restèrent pas moins des paradoxes insoutenables. Il ne donna pas des preuves d'une meilleure critique ni d'un jugement plus solide dans ses divers opuscules sur les médailles samaritaines et les inscriptions cunéiformes, dans la défense qu'il prit des impostures du fameux abbé Vella, etc. Quant aux médailles samaritaines, partant de la supposition que les Juifs n'ont jamais frappé de monnaie avant la captivité de Babylone et qu'ils n'en ont pas frappé davantage sous le gouvernement de Simon, il soutient que toutes les médailles samaritaines sont fausses, et il compte pour rien, sous un prétexte frivole, le témoignage de l'auteur du premier livre des Macchabées. C'est le sujet d'un ouvrage allemand publié à Rostock, en 1779, in-8° : *Dei Unæchteit der jüdischen Münzen, mit hebr. und samarit. Buchstaben* (la Fausseté des monnaies juives, avec légendes en caractères hébreux ou samaritains, démontrée). François Perez Bayer ayant réfuté les assertions de Tychsen, dans l'ouvrage intitulé *De numis hebræo-samaritanis*, Valence, 1781, in-4°, Tychsen répondit à ce savant par un écrit espagnol, qui parut en 1786, sous ce titre : *Refutacion de los argumentos que el Sr. D. Fr. Perez Bayer ha alegado nuevamente en favor de las monedas samaritanas*. Cette discussion, qui dégénéra en une vraie dispute, produisit encore de la part de Tychsen, trois écrits intitulés *Vindicatio Refutationis hispanice scriptæ, ab anonymi hispani objectionibus*, Butzow, 1787, in-8°; — *De numis hebraicis diatribe, qua simul ad nuperas Ill. Fr. P. Bayerii objectiones respondetur*, Rostock, 1791, in-8°; — *Assertio epistolaris de peregrina numorum hasmonæorum origine, cum tabula ænea*, Rostock, 1794. Ce que Tychsen a publié sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis se réduit à une petite brochure intitulée *De cuneatis inscriptionibus Persepolitanis lucubratio*, Rostock, 1798, in-8°, et n'a jeté aucune lumière sur ce sujet. Nous avons déjà dit que c'était principalement dans la littérature rabbinique que Tychsen était profondément instruit. Il a publié, soit séparément, soit dans des recueils allemands, un grand nombre d'opuscules relatifs aux juifs, à leur histoire, à leurs usages, à leurs dogmes, à leur jurisprudence, en un mot à tout ce qui se rattache à leur existence civile, politique et religieuse; plusieurs fois aussi il a été consulté dans des contestations qui devaient être décidées d'après les lois qui régissent les corporations juives. Dans une de ces occasions, où il s'agissait de l'exécution du testament d'un juif mort à Berlin, en 1776, et où il était important de fixer le sens de l'expression *ne pas persévérer dans la religion juive* et de décider si elle pouvait s'appliquer aux deux filles du testateur, qui avaient embrassé la religion chrétienne, Tychsen, entraîné, à ce qu'il paraît, par le désir de faire parler de lui ou par un penchant irrésistible pour les paradoxes, et sacrifiant ses lumières et sa conscience à des motifs indignes d'un homme auquel le gouvernement accordait une honorable confiance, ne craignit point d'affirmer et de soutenir, par les plus misérables arguments, que les filles du testateur, quoiqu'elles eussent embrassé le christianisme, n'avaient pas cessé pour cela de persévérer dans la profession de la religion juive. Tychsen trouva des contradicteurs parmi les juifs et même parmi les chrétiens, et quoiqu'il continuât à soutenir son opinion et qu'il ne s'avouât pas vaincu, il dut regretter le faux parti qu'il avait pris dans cette circonstance. Il est deux branches de la littérature orientale auxquelles il a rendu d'importants services, nous voulons parler de l'interprétation de plusieurs inscriptions arabes écrites en caractères coufiques et des monnaies musulmanes. Quant au premier objet, les explications données par Tychsen se trouvent pour la plupart insérées dans divers recueils, tels que le *Journal pour servir à l'histoire de la littérature et des arts* de M. de Murr; les *Morceaux pour la littérature arabe* (Beytræge zur arabischen litteratur); la *Description des ornements impériaux et autres curiosités de la ville de Nuremberg*, du même auteur; l'*Elementale arabicum*, dont nous parlerons plus bas, etc. Quelques-uns ont été publiés à part; en voici les titres : *Interpretatio inscriptionis cuficæ in marmorea templi patriarchalis S. Petri cathedra qua S. apostolus Petrus sedisse creditur*, Rostock, 1787, in-4°. On croyait à Venise que cette chaire avait servi à l'apôtre St-Pierre, dans l'église d'Antioche. L'inscription avait été mal lue par d'autres savants : Tychsen, plus heureux, y découvrit un texte du Coran. Il ne manqua pas de faire beaucoup valoir cette découverte, qui avait pour un protestant un double mérite et qui déplut au patriarche de

Venise; mais il en diminua lui-même le mérite en adoptant, selon son usage, une conjecture peu vraisemblable et tout à fait dénuée de preuves sur la primitive destination de ce monument, conjecture qui fut solidement réfutée par l'abbé Simon Assemani. Il faut joindre à cet écrit un supplément que Tychsen publia à Rostock, en 1790, sous ce titre : *Appendix ad Inscriptionis cuficæ Venetiis in marmorea templi patriarchalis cathedra conspicuæ interpretationem*, in-4°. Un autre écrit du même genre a pour titre : *Explicatio cuficæ inscriptionis quæ in columna lapidea musæi societatis antiquariorum Londinensis conspicitur. Adjecta est marmoris Messanensis interpretatio*, Rostock, 1789, in-4°. Quant aux monnaies arabes, qui ont été constamment un des objets favoris de ses études, nous nous contenterons d'indiquer son *Introductio in rem numariam Muhammedanorum*, Rostock, 1794, in-8°, et un supplément à ce traité, intitulé *Introductionis in rem numariam Muhammedanorum additamentum I*, Rostock, 1796, in-8°. Ce titre semblait promettre un second supplément; mais il n'en a point paru d'autre que celui-ci. Quoique cette introduction, même après les nombreuses corrections contenues dans le supplément, ne soit pas exempte de fautes, elle devra être considérée comme l'ouvrage vraiment classique de la numismatique musulmane, jusqu'à ce qu'une main habile, profitant des nombreux travaux dont cette science a été l'objet depuis quelques années et y appliquant une connaissance plus approfondie des langues arabe et persane et une critique plus éclairée, remplace cette ébauche par un traité complet et méthodique. Tychsen, dans les premiers temps où il s'occupa de cette étude, semble avoir été entraîné, par le désir de se signaler dans cette carrière au moyen de succès extraordinaires, à supposer des médailles qui n'existent pas, pour se faire honneur de leur explication. On peut consulter à ce sujet une dissertation de Fræhn, insérée dans le *Journal asiatique*, cahiers de mars et avril 1825. La littérature syriaque doit à Tychsen la publication d'un petit ouvrage sur les animaux dont les noms se trouvent dans l'Ecriture sainte. Voici le titre de cet ouvrage : *Physiologus syrus, sive historia animalium 32 in S. S. memoratorum, syriace*, Rostock, 1795, in-8°. Précédemment il avait publié : *Elementale syriacum sistens grammaticam, chrestomathiam et glossarium, subjunctis novem tabulis ære expressis*, Rostock, 1793, in-8°. Un ouvrage du même genre que celui-ci, mais destiné à l'étude de la langue arabe, était sorti de ses mains une année auparavant. Il est intitulé *Elementale arabicum, sistens linguæ arabicæ elementa et catalecta, maximam partem anecdota et glossarium*, Rostock, 1792, in-8°. Dans ce volume, la partie grammaticale est absolument nulle, et d'ailleurs Tychsen semblait peu propre à apprécier l'importance des connaissances grammaticales, sans lesquelles cependant l'étude des langues savantes n'est qu'une sorte de divination plus ou moins heureuse. Mais le plus grand service rendu par Tychsen à la littérature arabe consiste dans la publication de deux traités de Makrizi, l'un sur l'histoire des monnaies musulmanes, l'autre sur les mesures légales des musulmans. Le premier a paru à Rostock, en 1797, in-4°, sous ce titre : *Al-Makrizi historia monetæ arabicæ e codice Escorialensi cum variis duorum codicum Leidensium lectionibus et excerptis anecdotis, nunc primum edita, versa et illustrata ab O. G. Tychsen*; le second, intitulé *Takieddin Al-Makrizi tractatus de legalibus Arabum ponderibus et mensuris, ex codice academiæ Lugduno-Batavæ, additis excerptis e scriptoribus arabicis, nec non variantibus lectionibus ad editam Makrizi historiam monetæ arabicæ spectantibus, edidit O. G. Tychsen*, a été publié dans la même ville, en 1800, in-8°. La traduction du premier de ces deux ouvrages de Makrizi était fréquemment inexacte et le texte peu correct. L'auteur de cet article en a publié, dans le *Magasin encyclopédique*, une traduction française, accompagnée de notes critiques et philologiques, et a rétabli la vraie leçon des passages où le texte paraissait altéré. Cette traduction a été tirée à part et a paru en l'an 5 (1797). Le second ouvrage avait d'abord été traduit en français par le même auteur, et sa traduction avait paru en l'an 7 (1799). Tychsen, qui lui avait communiqué le texte, le fit imprimer l'année suivante. Il a écrit en allemand deux autres ouvrages, dont le premier, intitulé *Beurtheilung der Jahrzahlen in den hebræisch-biblischen Handschriften* et publié en 1786, à Rostock, in-8°, a pour objet les règles que la critique doit observer pour bien juger de l'âge des manuscrits hébreux de la Bible, et le second, intitulé *Abhandlung von den Heuschrecken*, etc. (Traité des sauterelles et des moyens de les détruire), est une traduction d'un livre espagnol de don Ignace de Asso y del Rio et contient en outre, par forme de supplément, des recherches sur les sauterelles dont il est fait mention dans la Bible. De 1766 à 1769, Tychsen avait publié à Butzow un recueil en six parties, intitulé *Butzowische Nebenstunden* (Loisirs de Butzow), qui se compose principalement de morceaux relatifs aux juifs. Il a gravé lui-même toutes les planches qui accompagnent plusieurs de ses ouvrages. Si l'on veut connaître à fond tous les travaux de ce célèbre orientaliste et en même temps se faire une idée juste des matières sur lesquelles il a exercé ses talents et du parti qu'il a embrassé dans toutes les questions de philologie sur lesquelles il a écrit, il faut lire l'ouvrage publié à Brême, de 1818 à 1820, par M. A.-Th. Hautmann, professeur de théologie à Rostock, sous ce titre : *Oluf Gerhard Tychsen, oder Wanderungen durch die mannigfaltigsten Gerbiete der biblisch-asiatischen Litteratur*, in-8°. Cet ouvrage se compose de quatre volumes, auxquels il faut joindre un cinquième, intitulé *Merck-*

würdige Beylagen zu dem O. G. Tychsen's Verdiensten gewidmeten litterarisch-biographischen Werke, Brême, 1818. S. D. S—Y.

TYCHSEN (THOMAS-CHRISTIAN), savant orientaliste et philologue, naquit le 8 mai 1758, à Horsbyll, dans le Sleswig. Son père était un ecclésiastique, et il reçut de bonne heure dans sa famille les éléments d'une instruction solide. Après avoir commencé à étudier la théologie et la philologie à l'université de Kiel, il alla à Gœttingue, où il fut l'un des disciples de Heyne. Il reçut, après avoir pris ses grades universitaires, une mission scientifique qui lui procura l'occasion de visiter les régions méridionales de l'Europe, en compagnie de Moldenhauer. A son retour, en 1784, il fut nommé professeur extraordinaire de théologie à Gœttingue, et quatre ans plus tard, il obtint l'emploi de professeur ordinaire dans la faculté de philosophie. Le reste de sa vie s'écoula dans ces paisibles fonctions et dans l'élaboration de nombreux écrits, qui attestaient l'étendue des connaissances de Tychsen. Les sociétés asiatiques de Londres et de Paris lui rendirent justice en l'inscrivant parmi leurs membres. En 1798, l'académie des sciences de Gœttingue le choisit pour son président. La plupart des ouvrages de Tychsen sont en allemand; on distingue parmi eux son *Manuel de l'histoire des Hébreux,* 1789, et sa *Grammaire de la langue arabe,* 1823. Une édition des *Posthomerica* de Quintus de Smyrne atteste la solidité de son érudition classique; publiée en 1807, elle est restée la meilleure de ce poëte, qui, sans être un modèle, n'est point à dédaigner. Les diverses publications périodiques de l'Allemagne renferment de nombreux articles de Tychsen sur les langues et la littérature de l'Orient, sur la numismatique, sur l'archéologie. Il ne faut pas y chercher de larges vues d'ensemble, ni une critique féconde; mais on y trouve la science des détails, l'étude patiente de faits examinés avec une laborieuse application. Ce savant mourut en 1834. Z.

TYDEMAN (MINARD), savant hollandais, né à Zwolle en Over-Yssel, le 20 mars 1741, reçut dans sa ville natale les premiers éléments littéraires, continua ses études à Deventer et à Utrecht, et fut créé docteur en droit dans la dernière de ces académies, en 1762. Il publia une dissertation *De L. Ulpii Marcelli, jurisconsulti, vita et scriptis;* recueillie, comme elle méritait de l'être, dans le premier volume du *Thesaurus novus dissertationum, in academis Belgicis habitarum,* par G. Oelrichs. L'année suivante, Tydeman fut nommé recteur et gymnasiarque à Leuwarde, et en 1765, professeur d'éloquence et de grec à Harderwick. En 1766, il passa à l'académie d'Utrecht comme professeur de droit naturel et public, et il y forma des élèves extrêmement distingués. Ses principes politiques, peu en harmonie avec ceux qui, en 1786 et 1787, s'accréditèrent spécialement à Utrecht, l'engagèrent à accepter une chaire de jurisprudence à Harderwick; mais dès 1788 il alla reprendre à Utrecht ses anciennes fonctions. Une nouvelle carrière ne tarda pas à s'ouvrir pour lui. En 1790, il fut nommé greffier des états de la province d'Over-Yssel et remplit les fonctions de cette place de la manière la plus distinguée jusqu'au nouvel ordre des choses, que l'année 1795 vit naître en Hollande. Retiré à Campen, il s'y occupa d'éducations particulières jusqu'en 1801, où il transféra son domicile à Leyde. Un emploi analogue à ses goûts lui avait été confié dans cette ville classique : la confection du catalogue et l'arrangement de la célèbre bibliothèque de son université. Limité d'abord à un certain nombre d'années, cet emploi fut successivement prolongé et étendu des livres imprimés aux manuscrits. Jamais fonctions ne furent mieux ni plus consciencieusement remplies. En 1813, Tydeman fut reçu parmi les professeurs de cette université; puis en 1815, déclaré émérite, comme septuagénaire, avec conservation de son rang et de ses émoluments. Il se chargea volontairement d'un cours d'antiquités romaines. Le 1er février 1825 mit fin à son honorable et utile carrière. On doit à Tydeman : 1° plusieurs harangues académiques remarquables; 2° plusieurs thèses ou dissertations publiées sous le nom de ses disciples, et auxquelles il eut au moins une notable part; telle que *De usu juris romani in Trans-Isalania* (sous le nom de J. Westenberg); *De burgraviatu Leidensi* (G. Musketier Vergenst); *De nexu feudali imperii Romano-Germanici et diœceseos Trajectinæ* (Is. Vander Does); *Animadversiones ad diplomata quædam Belgica inedita* (J. Vander Dussen); *De antiquissimo urbis Delphensis privilegio* (C. van Overgaauw Pennis). 3° Un *Mémoire sur l'origine du langage et sur le Cratyle de Platon,* dans le recueil de la société philologique hollandaise de Leyde; société dont les séances étaient fréquemment enrichies de ses lectures, comme l'avaient été antérieurement les séances et les recueils d'une autre société, sous la rubrique *Dulces ante omnia Musæ;* 4° *Syntagma dissertationum ad philosophiam moralem pertinentium;* 5° un discours préliminaire à la traduction hollandaise des *Voyages de Shaw;* 6° une nouvelle édition du traité *De jure belli et pacis* de Grotius; 7° *Enchiridion studiosi jurisprudentiæ naturalis;* 8° *M. theses et aphorismi ex jurisprudentia naturali.* Tydeman était grand amateur de la langue et de la littérature hollandaises : il fut un des fondateurs de la société de Leyde spécialement consacrée à cet objet. Sous le rapport social et religieux, peu d'hommes furent plus respectables que lui. M—ON

TYE (CHRISTOPHE), musicien et littérateur anglais, naquit à Londres, vers le commencement du 16e siècle. Henri VIII le distingua, l'honora de son estime et le choisit pour enseigner la musique à ses enfants. En 1545, Tye fut nommé à Oxford docteur en musique; trois ans plus tard, il obtint le même rang à Cambridge. Sous

le règne d'Elisabeth, il fut organiste de la chapelle royale, et il composa divers morceaux qui ne sont pas encore complétement oubliés. Il était versé dans la littérature italienne, et il mit en vers un des récits de Boccace, l'*Histoire de Théodore et d'Honoria;* elle fut publiée en 1569, en un petit volume devenu aujourd'hui très-rare et très-recherché des bibliophiles. Tye entreprit également de traduire en vers les Actes des apôtres ; mais il n'alla pas au delà du quatorzième chapitre. Ce travail, dédié au roi Edouard VI, fut imprimé en 1553, avec la musique notée, car cette poésie était destinée à être chantée; sir John Hawkins en a donné des échantillons dans le tome 3 de son *History of Music*. Z.

TYERS (THOMAS), écrivain anglais, né vers 1726, était un des fils de Jonathan Tyers, à qui les jardins du Vauxhall durent leurs premiers embellissements. Destiné à la carrière du barreau, il demeura longtemps au Temple à Londres; mais dominé par son goût pour la poésie, il ne s'occupait qu'à regret de l'étude des lois. La possession d'une fortune considérable lui permit enfin de suivre son penchant. Dès lors il partagea sa résidence entre la capitale et sa maison de campagne à Ashted, près d'Epsom en Surrey. Lisant tout ce qui s'imprimait en littérature et en politique, et n'oubliant presque rien de ses lectures, il se trouva muni d'un fond d'instruction qu'il accrut encore dans la société des hommes les plus distingués par leur esprit : plusieurs productions étaient déjà sorties de son portefeuille, mais sans le nom de l'auteur, lorsqu'il fit paraître un volume intitulé *Conférences politiques entre plusieurs grands hommes du siècle précédent et du siècle actuel*, avec des notes par l'éditeur, 1781, deuxième édition. D'autres écrits suivirent cette publication, mais la plupart imprimés à un petit nombre d'exemplaires réservés à des amis. On y trouve généralement de l'esprit, du savoir, de la sensibilité, mais peu de profondeur et d'originalité, résultat sans doute de l'immense lecture à laquelle il se livrait, ainsi que des habitudes d'une vie très-dissipée. Le docteur Johnson, qui l'estimait, et qui reconnaissait avoir toujours appris dans son entretien quelque chose de nouveau, regrettait seulement qu'il se contentât trop souvent de ses premières idées. Tyers, ne voulant rester étranger à aucun genre d'instruction, se jeta dans l'étude de la médecine, et cette demi-connaissance lui devint funeste : il tomba dans une hypocondrie qu'aggrava encore le chagrin de quelques pertes cruelles, et il mourut à sa campagne le 1er février 1787, âgé de 61 ans. Voici les titres de plusieurs de ses écrits : 1° *Rapsodies sur Pope*, 1781 ; deuxième édition, 1782 ; 2° *Essai historique sur Addison*, 1782, 1783 ; 3° *Conversations politiques et familières*, 1784 ; 4° *Esquisses biographiques sur le docteur Johnson* (dans la *Gentleman's magazine*, 1784), écrite avec élégance et avec chaleur ; 5° des *Chansons* et de petites pièces de théâtre exécutées au Vauxhall, dont il était un des propriétaires. Tyers s'était tracé une sorte de règle de conduite, qui se trouve imprimée sous le titre de *Résolutions*, etc., dans les *Anecdotes littéraires* de Nichols. On y remarque beaucoup de maximes excellentes à suivre, dont plusieurs paraissent être des réminiscences de l'écrivain ; nous y en avons reconnu quelques-unes qui sont empruntées au docteur Franklin. L.

TYLER (JOHN), homme d'Etat américain, né en Virginie en 1790, était fils d'un planteur ; il fit des études plus sérieuses que celles qui étaient, il y a un demi-siècle, habituelles dans sa patrie, et il se destina au barreau. Il fut bientôt connu d'une façon avantageuse, et en 1816, malgré sa jeunesse, les suffrages de ses compatriotes l'envoyèrent à la chambre des représentants ; son zèle et le talent dont il fit preuve dans plusieurs discussions importantes établirent sa réputation. Il fut nommé gouverneur de la Virginie ; une administration ferme et dévouée au bien public lui concilia des sympathies générales, sans distinction de parti, et elles se traduisirent par deux élections successives comme membre du sénat, en 1827 et en 1836. En 1840, il y eut dans l'Union une de ces luttes vigoureuses que ramènent les élections présidentielles. Le général Jackson d'abord, ensuite son successeur, Van Buren, avaient professé avec éclat les idées démocratiques ; on était fatigué de leur système politique ; une vive réaction rendit l'ascendant aux whigs. Le général Harrison fut nommé président et Tyler fut désigné comme vice-président par une forte majorité. Il ne devait pas longtemps rester au second rang ; une mort inopinée enleva Harrison quelques semaines après son élection. La constitution prévoyait cette circonstance, Tyler devint président ; c'était la première fois que cet événement se produisait. Bientôt de graves dissentiments éclatèrent entre lui et le congrès. Abandonnant les idées du parti qui l'avait porté au pouvoir, le nouveau président reprit les systèmes de ses prédécesseurs. La banque nationale, dont Jackson avait été l'adversaire inflexible, avait été supprimée (*voy.* JACKSON) ; les whigs voulaient qu'elle fût rétablie. Le congrès, prenant l'initiative, rendit un vote dans ce sens ; Tyler y opposa son *veto* constitutionnel, et il tint ferme, malgré les clameurs les plus violentes. Il ne montra pas moins d'énergie dans la question de la répartition, parmi les divers Etats, du produit de la vente des terres appartenant à l'Union. Privé de cette ressource, le trésor se trouvait en face d'un déficit auquel il fallait faire face par des augmentations dans les tarifs de douane, et cette mesure qui favorisait les intérêts des Etats du Nord, où l'industrie voulait être protégée contre la concurrence étrangère, froissait les Etats du Sud qui prétendaient recevoir à bon compte les pro-

duits de l'Europe et donner les leurs en échange. Ce fut encore au moyen de son veto que Tyler arrêta les résolutions du congrès à cet égard; le trait le plus saillant de son caractère était une persistance inébranlable dans les résolutions qu'il avait prises; cette fermeté, honorable lorsqu'elle est le résultat d'une conviction consciencieuse, froisse souvent bien des intérêts qui ne pardonnent pas. De graves questions extérieures occupèrent l'attention du président; il fut assez heureux pour les mener presque toutes à des conclusions satisfaisantes. Ce fut sous son administration que l'Union agrandit d'une façon importante le nombre de ses Etats par l'incorporation du Texas enlevé aux Mexicains et par l'élévation au rang d'Etats de la Floride et du Iowa, qui n'étaient encore que des territoires. En 1844, le président négocia avec le Zollverein un traité de commerce, mais il amenait une augmentation dans les tarifs douaniers, et le congrès refusa sa ratification à cette convention. De longs débats avaient lieu avec l'Angleterre au sujet de l'incendie d'un navire; le nom de la *Caroline* revenait sans cesse dans les journaux de l'Amérique et dans ceux de la Grande-Bretagne. L'anglais Mac-Leod était accusé d'un acte contraire au droit des gens; à Londres, on prenait fait et cause pour lui; jugé par une cour américaine, il fut acquitté, et la difficulté se trouva résolue. Le 9 août 1842, un traité fut signé pour régulariser l'extradiction des malfaiteurs entre le Canada et l'Union, pour abolir la traite, pour déterminer des limitations de frontières encore disputées; cet acte termina des contestations qui, en se renouvelant, pouvaient conduire à des conflits sérieux. Ces succès ne balancèrent pas cependant le mécontentement qu'avait inspiré l'administration intérieure de Tyler, et lorsqu'en novembre 1844 le moment vint de désigner un nouveau président, il essaya inutilement de se faire renommer. Son prédécesseur, Van Buren, se remit sur les rangs, et par une évolution nouvelle des partis, il était cette fois soutenu par les whigs qui, quatre ans plus tôt, l'avaient renversé pour faire choix de Tyler, dont ils avaient ensuite été si mécontents. Le parti démocratique, puissant par le nombre et par une organisation qui depuis s'est encore bien perfectionnée, s'était divisé; une portion, les *freesoilers*, s'était ralliée à Van Buren; le surplus se rangea autour d'un candidat nouveau, Polk, et l'emporta. Tyler comprit dès lors que son rôle politique était terminé; il s'éloigna de Washington, revint dans son pays natal de Virginie, et il y passa dans la retraite le reste de sa vie, qui se termina en 1862. Z.

TYMOUR. *Voyez* TAMERLAN.

TYMOUR-SCHAH, second souverain de la monarchie moderne à laquelle les voyageurs, les géographes et les historiens ont donné les divers noms d'*Etats des Abdallis*, de *pays d'Ahmed-Schahy*, de *royaume de Candahar et de Kaboul*, et enfin d'*Afghanistan* (1), naquit en décembre 1746, à Meschehd, dans le temps où son père Ahmed n'était encore que le commandant de la garde afghane du fameux roi de Perse Nadir-Schah (*voy.* ce nom). L'année suivante, Ahmed emmena son fils à Candahar, où il se fit proclamer roi. Tymour, élevé à la cour de son père, le suivit dans toutes ses expéditions. Il résida pendant ses premières années dans le Pendjab; mais lorsqu'il eut atteint l'adolescence, il fut chargé du gouvernement de Hérat, principalement habité par les Persans: aussi quoiqu'il appartînt à la nation des Afghans, il n'eut jamais leur caractère dur et sauvage, ni leurs mœurs grossières, et l'on prétend même que leur langue ne lui fut jamais bien familière. Ayant appris la dernière maladie de son père, il partit pour Candahar; mais des ordres suprêmes le forcèrent de retourner à Hérat. Ces ordres étaient dictés par le vizir, qui voulait placer sur le trône son gendre Soliman, l'un des frères de Tymour. Dès que le roi fut mort (juin 1773), le vizir, malgré l'opposition qu'il éprouva dans le divan, donna la couronne à Soliman; mais il ne put réussir à lui former un parti puissant. Tymour accourut avec des forces supérieures, triompha sans coup férir du perfide qu'il fit mettre à mort, condamna Soliman à la réclusion, et resta paisible possesseur des Etats de son père. Ces Etats, plus vastes que la France et formés, aux dépens de la Perse, de l'Hindoustan et de la Tartarie ouzbeke, avaient plus de 250 lieues du nord au sud, depuis le fleuve Djihoun ou Amou (l'Oxus) jusqu'au Beloutchistan, et plus de 350 de l'est à l'ouest, depuis le Kaschemyr jusqu'à Hérat. Tymour n'avait pas l'humeur belliqueuse et conquérante de son père: loin de chercher à étendre les bornes de sa puissance, il ne s'obstina même point à garder la province de Pendjab, ou de Lahor, sujet de continuelles hostilités entre le feu roi et les Seiks, et il finit par l'abandonner à ces dangereux voisins. Il mit tous ses soins à maintenir la tranquillité intérieure, à rendre ses sujets heureux, et il ne fit la guerre que pour leur défense. Le gouvernement des Afghans était féodal; les charges étaient héréditaires dans les principales familles, surtout dans celles de la tribu des *Douranis* (2), à laquelle appartenait la maison régnante. Tymour, se défiant du caractère remuant et ambitieux de cette tribu, débuta par changer le siége du gouvernement, qu'il transféra de Candahar, centre du pays des Douranis, à Kaboul, ville habitée par les Tadjiks, les plus

(1) Ce dernier nom, plus indépendant des changements politiques, du caprice des souverains, désigne mieux le pays qui fut le berceau de ce royaume, et le peuple qui en forme la principale population.

(2) Le nom primitif des Afghans de cette tribu est celui d'*Abdallis*, sous lequel ils figurèrent dans les révolutions de la Perse, au commencement du dernier siècle. Le nom de *Douranis*, qu'ils ont pris plus tard, vient de ce qu'ils portent une perle à l'oreille, probablement depuis le règne d'Ahmed-Schach, et sans doute comme une distinction due à la tribu qui avait donné un roi à la nation.

paisibles et les plus soumis des sujets de la monarchie afghane. Il suivit le même système dans le choix de ses ministres, qu'il conserva durant tout son règne. Sans priver les chefs douranis de leurs charges et de leurs dignités, il affaiblit réellement leur crédit et leur considération extérieure, en créant de nouveaux emplois, dont les titulaires lui furent entièrement dévoués. Il confia le gouvernement des provinces à des hommes nouveaux et sans influence, et sut par ce moyen se mettre à l'abri des révoltes et assurer le recouvrement des impôts. Ses finances furent réglées avec tant d'économie qu'il eut toujours un trésor disponible pour les circonstances imprévues, sans avoir besoin, pour faire face aux dépenses de son gouvernement, de recourir aux avanies et aux expéditions militaires, si en usage chez les nations à demi civilisées. Il retint les chefs douranis à sa cour; mais pour qu'il n'eussent aucun moyen de troubler l'Etat, il n'admettait point de soldats de leur tribu dans la capitale. Quoiqu'il pût mettre 200,000 hommes sur pied, ses troupes réglées ne consistaient qu'en un corps de 30,000 cavaliers, composé de Persans et de Tadjiks, qui formaient sa garde et portaient le nom de *Gholam-schah* (esclaves du roi). Ces troupes (sorte de mamlucks), bien payées, et jouissant de beaucoup de priviléges, furent assez puissantes pour maintenir dans le devoir les provinces voisines de la capitale. Quelques troubles éclatèrent à Balkh, dans le Khoraçan, dans le Seïstan, à Kaschemyr, à Moultan, Tymour-Schah les déjoua par sa vigilance, ou les réprima par ses trésors ou par ses armes. La seule révolte qui compromit la sûreté de l'Etat et la vie du roi fut celle qui eut pour but, en 1779, de lui donner pour successeur Iskander, un de ses frères : elle fut machinée par un derviche qui s'était fait une grande réputation de sainteté, et l'exécution fut confiée à Feyz-Ullah khan, chef d'une puissante tribu. Ce général, chargé d'aller attaquer les Seiks dans le Pendjab, marcha sur Peïschour, sous prétexte d'y exercer ses troupes devant le roi, et surprit d'abord cette place, après avoir égorgé la garde de l'une des portes. Tymour n'eut que le temps de gagner l'étage le plus élevé de son palais. Ses fidèles gholamschah le délivrèrent bientôt et firent un carnage horrible des troupes de Feyz-Ullah, qui, pour la plupart, ignoraient les projets de leur chef. Ce rebelle fut mis à mort; mais le prince et le coupable derviche furent seulement incarcérés. En 1781, Tymour-Schah alla en personne recouvrer le Moultan que le gouverneur avait livré aux Seiks. Ceux-ci furent mis en déroute près de Moultan, et la ville fut prise par un siége de quelques jours. Vers la même époque, les Talpouris, s'étant révoltés, chassèrent le nabab du Sind, tributaire du roi de Kaboul. L'arrivée d'une armée afghane obligea les rebelles à se retirer dans leurs déserts, et les habitants naturels à s'enfuir sur les montagnes. Les troupes de Tymour-Schah mirent tout le pays à feu et à sang, et rétablirent le nabab dans son poste ; mais aussitôt qu'elles se furent éloignées, les Talpouris reparurent et défirent, en 1786, un général afghan. Malgré cet avantage, ils eurent recours aux négociations, et moyennant un tribut qu'ils s'obligèrent de payer au roi de Kaboul, ils demeurèrent maîtres du pays, et obtinrent un de leurs chefs pour nabab. Tymour-Schah, à l'exemple de son père, prit quelque part aux affaires de la Perse orientale : héritier de sa reconnaissance envers les descendants de Nadir-Schah, il protégea le vieux et aveugle Schah-Rokh contre les usurpations de ses fils et les agressions de ses voisins, et il le maintint dans la souveraineté de Meschehd et d'une partie du Khoraçan. Les Tartares ouzbeks ne se bornaient pas, suivant leur antique usage, à infester par leurs incursions continuelles et leurs ravages les frontières de la Perse et de l'Afghanistan. Conduits par le fameux Schah-Mourad, régent du royaume de Bokhara, ils reprenaient sur les Afghans quelques portions du territoire que ceux-ci avaient usurpé sous leur premier roi. Tymour, avant de déclarer la guerre à Schah-Mourad, lui écrivit une lettre pleine de sagesse et de modération, qui ne produisit aucun effet : au printemps de 1789, il marcha vers Condouz à la tête de 100,000 hommes, mais à petites journées, afin de laisser le temps au souverain des Ouzbeks de faire des propositions pacifiques. Quelques hostilités peu importantes eurent lieu près d'Akchehr ; elles se terminèrent par une paix dont le rusé Schah-Mourad recueillit tout le profit, et laissa tous les honneurs au confiant et généreux Tymour-Schah. L'un garda toutes ses conquêtes ; l'autre perdit beaucoup de monde par le froid et la neige, en traversant le Caucase indien pour revenir dans sa capitale. Le chagrin d'avoir manqué le but de cette expédition aigrit, sans doute, le caractère du roi de Kaboul, et provoqua le seul acte d'injustice et de cruauté que l'histoire ait à lui reprocher. Pendant sa dernière absence, un rebelle, après avoir causé beaucoup de maux à la province de Peïschour, s'était rendu volontairement au prince qui en était le gouverneur. Tymour ne laissa pas de livrer ce malheureux à la vengeance d'un ennemi implacable. Il est fâcheux qu'on n'ait à consulter, pour l'histoire moderne de l'Inde et d'une grande partie de l'Asie, que les voyageurs et les compilateurs anglais, dont les ouvrages sont presque tous, plus ou moins, pleins d'erreurs, d'inexactitudes, d'omissions et de contradictions. Ce n'est pas ici le lieu de signaler les fautes qu'ils ont commises à cet égard : qu'il suffise de remarquer que Forster, Taylor, Elphinston, Pottinger et Malcolm, qui ont parlé de Tymour-Schah, méritent le même reproche : ils ne s'accordent que sur un point, et c'est pour l'accuser d'indolence, d'avarice et

de lâcheté. Aussi n'est-ce point dans leurs écrits, mais dans notre correspondance diplomatique, que nous avons trouvé un trait qui suffit pour placer Tymour-Schah au rang des meilleurs rois : il est extrait d'un mémoire persan, envoyé de Bagdad. Deux années de sécheresse ayant occassionné une extrême disette dans les beaux pays de Badakschan et de Kaschemyr, le roi de Kaboul, touché du malheur des peuples de cette dernière province, marcha à leur secours, au commencement de 1785, avec toute sa cour, emmenant des convois immenses de provisions de toute espèce, et plusieurs milliers de bœufs, qui, employés au transport des comestibles, devaient ensuite servir à la nourriture des musulmans. Son camp ressemblait à une foire. Des distributions de vivres se faisaient aux malheureux affamés, qui accouraient en foule de toutes parts; mais la peste, suite ordinaire de la famine, exerça bientôt les plus cruels ravages parmi cette multitude de gens rassemblés sur un même point. Les soins bienfaisants et les précautions que prit Tymour-Schah ne purent empêcher la mort d'un très-grand nombre d'individus. Les chaleurs de l'été firent enfin cesser ce fléau : des pluies abondantes vinrent féconder les campagnes. Alors Tymour, après avoir fait reconduire dans leurs foyers les habitants échappés à l'épidémie, et leur avoir accordé tous les moyens d'indemnités et d'encouragements dont ils avaient besoin, partit comblé de bénédictions de ses sujets. Ce monarque bienfaisant mourut le 20 mai 1793, et eut pour successeur le fougueux et imprudent Zeman-Schah, l'un de ses fils. A—T.

TYMPE (JEAN-GOTTFRIED), professeur de théologie et des langues orientales à l'université d'Iéna, naquit le 26 octobre 1699, à Biedritz, dans le duché de Magdebourg. Il fit des progrès si rapides dans la langue hébraïque, qu'étant encore sur les bancs il lisait et expliquait la Bible dans cette langue à l'ouverture du livre. Après avoir, pendant plusieurs années, donné des leçons particulières d'hébreu, il fut nommé par l'université professeur de la langue sacrée et des langues orientales. D'autres universités cherchant à le gagner par des propositions flatteuses, celle d'Iéna, afin de le fixer dans son sein, lui donna encore la chaire des antiquités sacrées; en 1737 elle y ajouta celle de la langue grecque. En 1761, elle le nomma professeur de théologie. Il mourut à Iéna en 1769, âgé de 69 ans, et considéré comme un des premiers orientalistes de l'Allemagne. Ses principaux écrits sont : 1° *Schediasma, quo iterandæ concordantiarum, pronominum tam separatorum, quam connexorum, nec non nominum propriorum Scripturæ sacræ Vet. Test. originalis rationes exponuntur*, Iéna, 1723; 2° *Prima quinque Geneseos capita et pars sexti hebraice; recensuit et singularum vocum rationem grammaticam secundum principia Danziana exposuit in usum auditorum*, Iéna, 1727, in-8°; 3° *Chr. Noldii concordantiæ particularum hebraïco-chaldaicarum, in quibus partium indeclinabilium, quæ occurrunt in fontibus, et hactenus non expositæ sunt in lexicis aut concordantiis, natura et sensuum varietas ostenditur. Digeruntur ea methodo, ut lexici et concordantiarum loco simul esse possint. Subjunxit Lexica particularum hebraic.* Iéna, 1734. Les notes grammaticales n'étant pas aussi complètes que Tympe se l'était proposé, il avait promis de les publier dans un supplément faisant suite à l'ouvrage précédent; ses occupations littéraires ne lui permirent pas de tenir sa parole. 4° *Joh. Andr. Danzii interpres hebraïco-chaldæus, omnes utriusque linguæ idiotismos explicans, ad genuinum Scripturæ sacræ sensum rite indagandum accommodatus, editionem hanc novam recensuit, emendavit multisque accessionibus ad mentem auctoris locupletavit*, Iéna, 1754, in-4°. G—Y.

TYNDAL. *Voyez* TINDAL.

TYNNA (JEAN DE LA), créateur de l'*Almanach du commerce de Paris* et de plusieurs autres entreprises de librairie véritablement utiles, mais dont il a tiré peu de profit, était né au Grand-Villars, près de Fribourg, en Suisse, le 19 novembre 1764. Après avoir fait dans cette ville d'assez bonnes études au collége St-Michel, il vint les compléter à Paris, où il se trouvait lorsque la révolution commença. S'en étant montré partisan, il entra dans la commission des contributions publiques qui fut créée en 1790 par le nouveau maire, Bailly; et ce fut dans cette administration qu'il acquit une parfaite connaissance de la division de Paris en quartiers, en rues, et des divers usages et professions de ses habitants. Il en forma une sorte de statistique commerciale qu'il fit imprimer en 1796 sous le titre d'*Almanach du commerce de Paris*. Il avait alors cessé d'être employé de la ville et s'était fait libraire; il forma plusieurs entreprises du même genre, de concert avec M. du Verneuil, qui fut son associé pendant les premières années. Devenu seul rédacteur de l'Almanach en 1807, il donna à cette entreprise une grande extension par des travaux, des correspondances et même des voyages à l'intérieur et à l'étranger, qu'il fit souvent lui-même. C'est ainsi que, en donnant à son cadre une plus grande étendue, il y comprit tout ce qui tient aux arts, à toutes les professions et à tous les genres d'industrie, en France, dans tous les pays, et qu'il lui donna le titre pompeux d'*Almanach du commerce de Paris, des départements de l'empire français et des principales villes du monde.* On conçoit qu'avec de pareils moyens, l'entreprise de la Tynna eût un grand succès, surtout dans les dernières années de l'empire français, qui ne comptait pas moins de cent quarante-quatre départements. Il y donna une grande extension en y faisant entrer des indications sur toutes sortes de sujets, sur toutes les parties des arts, des sciences et du commerce. Ce fut par de tels moyens que l'ouvrage de la Tynna devint

réellement un livre européen, et qu'il fut recherché dans tous les pays, surtout pour les années 1813 et 1814, que l'on consulte encore très-souvent. On sent que cette importance ne put pas être la même après la chute de l'empire. Cependant, l'entreprise fut continuée par son auteur jusqu'en 1818, époque où mourut la Tynna. Quelque honorable et utile que fût son œuvre, on ne pensa pas, et peut-être fut-ce un tort de ses ayants droit, qu'elle dût être protégée par les lois existantes comme une invention, une découverte ou une propriété littéraire, et des spéculateurs profitèrent de cet oubli ou de cette lacune dans nos lois pour continuer l'opération sur le même plan et avec les moyens découverts par le créateur primitif. La Tynna avait encore publié quelques autres ouvrages du même genre, savoir : 1° *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Paris*, vol. in-12, 1re édition, 1812, 2e, 1816. A chaque article de ce livre on reconnaît le tact et l'exactitude du créateur de l'Almanach. Partout, l'histoire des lieux et des personnes suit avec précision la nomenclature; 2° *Annuaire de l'imprimerie et de la librairie de l'empire français*, 1813, in-18. Cette opération, confiée à la Tynna par le directeur général de la librairie, fut une faveur de Pommereuil, son protecteur (*voy.* ce nom); 3° *Jurisprudence commerciale, ou Recueil périodique des jugements, arrêts rendus en matière de commerce de terre et de mer, lois, édits, déclarations, ordonnances, arrêts des conseils, décisions ministérielles, analyses des ouvrages nouveaux relatifs aux douanes, aux brevets d'invention, à la banque, à l'industrie et au commerce*. Ce recueil précieux, que la Tynna rédigea pendant les quatre dernières années de sa vie, n'a pu être continué après sa mort. 4° *Tableau du poids intrinsèque, tant en or qu'en argent, des monnaies de tous les Etats du monde*, calculé pour la première fois sur le nouveau pied monétaire de France, Paris, 1807, in-8°; 5° *Manuel du capitaliste, ou tableau pour le calcul des intérêts à différents taux*, ouvrage commencé par Bonnet et terminé en 1805 par la Tynna, qui a encore laissé manuscrit un *Dictionnaire topographique, historique, étymologique des environs de Paris*, pour lequel il avait déjà fait graver une excellente carte qui fut publiée avant sa mort. Cette opération ne pouvait manquer d'avoir un grand succès; mais on sent que les changements survenus depuis ont rendu l'ouvrage et la carte à peu près inutiles. M—D j.

TYPOTIUS (JACQUES TYPOEST, plus connu sous le nom latinisé de), historien, était né, vers le milieu du 16e siècle, à Bruges, d'une famille honorable : son père, savant jurisconsulte, le destinait à remplir une place dans la magistrature; mais il ne se sentait aucune inclination pour cette carrière. Il fit cependant son cours de droit à Louvain, et suivant l'usage de son temps, il se rendit ensuite en Italie pour se perfectionner par les leçons des grands maîtres; mais c'est sans aucun fondement qu'on a dit qu'il avait professé quelque temps la jurisprudence dans une université. La création de l'académie de Wurtzbourg l'attira dans cette ville, dont l'évêque accueillait les savants avec une rare bienveillance. Le roi de Suède, Jean III, l'appela bientôt à sa cour et l'honora de toute sa confiance. Les distinctions dont il était l'objet ne pouvaient manquer d'exciter l'envie; et les courtisans se liguèrent pour le perdre. Son penchant à la satire leur en fournit l'occasion. Convaincu d'avoir, dans un de ses ouvrages (1), attaqué la réputation de plusieurs personnes considérables, et entre autres du comte de la Gardie (*voy.* ce nom), qu'il avait accompagné à Rome, il fut mis en prison, et on instruisit son procès (1582). Le roi de Danemarck, à la prière du frère de Typotius, son médecin, voulut bien s'intéresser pour le coupable. On lui fit grâce de la vie; mais il fut enfermé dans la forteresse d'Abo (2), d'où il ne sortit qu'à l'avénement de Sigismond III au trône de Suède (1594). Le nouveau roi témoignait le désir de dédommager Typotius de sa longue captivité; mais celui-ci, prévoyant les troubles qui menaçaient la Suède, se retira près de l'empereur Rodolphe II, qui le nomma son historiographe. Il mourut à Prague, à la fin de l'année 1601, ou dans les premiers mois de 1602, dans un âge peu avancé. Outre plusieurs *Discours* prononcés dans des cérémonies publiques, et qui ne peuvent offrir aucun intérêt, on a de lui : 1° *De salute reipublicæ libri duo*, Francfort, 1595, in-12; 2° *De fama libri duo*, ibid., 1595, in-12; 3° *De justo, qui est finis omnis divini et humani juris, sive de legibus, libri tres*, ibid., 1595, in-12; 4° *De fortuna libri duo*, ibid., 1595, in-12. Tous ces ouvrages étaient des fruits de sa captivité. 5° *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum et regum*, Prague, 1601, 1602, 1603, in-fol., trois parties. Typotius n'a publié que les deux premières; la troisième l'a été par Anselme de Boodt. Ce volume est orné de belles estampes de Gilles Sadeler, qui le font rechercher des curieux; mais on estime peu les explications dont Typotius a jugé convenable de les accompagner. 6° *Relatio historica de regno Sueciæ bellisque ejus civilibus et externis, non regis Sigismundi tantum et principis Caroli, sed et majorum*, Francfort, 1605, in-8°, très-rare. Typotius a laissé plusieurs ouvrages *manuscrits* dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Paquot pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas, t. 2, p. 376, édit. in-fol. La meilleure notice qu'on ait sur cet écrivain

(1) Cet ouvrage circulait en manuscrit, ou l'édition en a été supprimée avec tant de soin qu'on n'en connaît pas un seul exemplaire. Suivant Paquot, cet écrit serait le même que celui que nous indiquons sous le n° 6. C'est ce qu'il ne nous a pas été possible de vérifier.

(2) On trouve dans les *Acta litter. Sueciæ*, année 1722, p. 286, une *Lettre* de Typotius à Eric Sparre, datée de la forteresse d'Abo, le 30 avril 1584.

est celle que Bayle a donnée dans son *Dictionnaire*. W—s.

TYPOU. *Voyez* TIPPOU.

TYR. *Voyez* CONRAD.

TYRCONNEL (RICHARD TALBOT, duc DE), fils de Pierre Talbot, gentilhomme irlandais, fut accusé, en 1677, d'avoir trempé, avec son père, dans une conspiration qui aurait été, dit-on, formée par les catholiques d'Angleterre, d'accord avec les puissances étrangères, pour assassiner le roi Charles II, massacrer les protestants et rétablir le culte romain. Mais ce n'était qu'une fable inventée par les protestants, et J. Gordon, auteur d'une *Histoire d'Irlande*, quoique peu favorable aux catholiques, avoue lui-même qu'elle ne prit quelque consistance que parce qu'elle coïncidait avec les vues de certains personnages et avec les notions populaires. Quoi qu'il en soit, Richard Talbot fut arrêté; mais comme on ne trouva rien de suspect dans sa conduite, on lui permit, après avoir donné caution, de sortir du royaume. Il rentra bientôt en faveur à la cour, par la protection que lui accordait le duc d'York, depuis Jacques II, et fut promu au grade de lieutenant général. La même influence lui fit donner, en 1684, le commandement absolu du département militaire de l'Irlande. Il n'était pas encore arrivé à son poste, dont il n'aurait peut-être jamais exercé les fonctions, parce que Charles II paraissait disposé à changer de mesures et de conseillers, lorsque ce souverain mourut, le 6 février 1685. A son avénement au trône, Jacques II créa Talbot comte de Tyrconnel et l'envoya, l'année suivante, en Irlande, pour commander l'armée, avec un pouvoir indépendant du lord lieutenant. Il avait des instructions particulières pour l'admission des catholiques aux franchises des corporations, aux offices de shérifs et de juges de paix, et il était autorisé à admettre indistinctement dans les troupes tous les sujets du roi, quelle que fût leur religion; mais il paraît que, par ses ordres, on n'y admit que des catholiques. Le zèle que Tyrconnel mettait à servir les projets de Jacques II fut récompensé par le titre de vice-roi et de lord député d'Irlande. Gordon, dont le témoignage ne doit cependant être admis qu'avec beaucoup de défiance, affirme qu'il se montra « précipité dans ses desseins, furieux et implacable dans ses ressentiments, insolent à l'égard de ses supérieurs et despote envers ses inférieurs ». Accusé par le parlement, il se rendit à Chester auprès du roi, et n'eut pas de peine à se justifier. Il lui fut plus difficile de résister à la cabale formée contre lui par le P. Peters, confesseur de Jacques II, qui voulait faire nommer à sa place le comte de Castlemain. Soutenu avec chaleur par les ministres de France, Tyrconnel voulut convaincre son souverain de son habileté et de son zèle en renversant tout l'établissement des protestants d'Irlande. Quoique les mesures qu'il avait prises à ce sujet parussent devoir faire réussir son projet, Jacques II fut forcé d'y renoncer en voyant combien il excitait la désapprobation générale. Tyrconnel, instruit des menées du prince d'Orange, en informa son maître; mais celui-ci, plongé dans une imprudente sécurité, refusa d'y croire et ne prit aucune mesure. Lorsque les préparatifs du prince ne furent plus contestés, Tyrconnel résolut de tenter quelques efforts pour soutenir son légitime souverain : il ordonna des levées nombreuses, fit sortir de Dublin la garnison qui était composée de protestants, et y envoya le régiment du comte d'Antrim, formé entièrement de catholiques romains, de montagnards irlandais et d'Écossais au nombre de douze cents. Mais la crainte qu'on avait su inspirer aux habitants, en répandant le bruit qu'on allait faire un massacre général des protestants, les détermina à se soulever et à s'opposer à l'entrée de ces troupes; et ce ne fut qu'après une vive résistance qu'ils consentirent à ce que la nouvelle garnison fût composée au moins pour la moitié de protestants. Apprenant avec effroi l'état désespéré des affaires de Jacques II, Tyrconnel témoigna un moment le désir de résigner son emploi; mais il se décida bientôt après à continuer de servir son malheureux souverain, à cette époque réfugié en France. Lorsque ce prince revint en Irlande, avec les secours que Louis XIV lui avait accordés, Tyrconnel, qui venait d'être créé duc, le reçut à Corke et l'accompagna quand il fit son entrée à Dublin. Jacques II eut d'abord quelques succès, mais il fut bientôt forcé d'abandonner l'Irlande. Tyrconnel y resta pour soutenir ses intérêts; envoyé pour solliciter des secours en France, il n'en rapporta que des vêtements et environ huit mille livres sterling, somme bien insuffisante pour apaiser le mécontentement des soldats. Malgré l'injustice qui avait été commise à son égard, puisque Jacques II lui avait ôté l'administration des affaires civiles, il n'en continua pas moins de servir sa cause de tous ses moyens; mais après les succès obtenus par le général Ginckle, il proposa de se soumettre au nouveau souverain de l'Angleterre et mourut bientôt après abreuvé de chagrins, sous le poids du mépris de ceux mêmes dont il avait partagé les opinions, et qui affectaient de le considérer comme un traître. D—z—s.

TYRON. *Voyez* TIRON.

TYRRELL (JACQUES), historien et écrivain politique, né à Londres, en 1642, fit ses études à Oxford et consacra tous ses moments à l'étude de l'histoire et de la politique. Nommé à un emploi dans la magistrature du comté de Buckingham, il fut destitué par le roi Jacques II, parce qu'il refusa de se prêter aux vues de son gouvernement. Ayant concouru de toutes ses forces à la révolution qui éloigna ce prince, il écrivit pour la justifier et pour établir les droits de Guillaume III à la couronne. C'est dans ce but qu'il

publia les *Quatorze Dialogues politiques* (anglais), de 1692 à 1695. Il recueillit ces dialogues en un seul volume in-fol., sous ce titre : *Bibliothèque politique, ou Recherches sur l'ancienne constitution du gouvernement anglais, considéré d'après la juste balance du pouvoir royal avec les droits et les libertés des sujets, avec des considérations impartiales sur les principaux arguments pour et contre la révolution*. Il publia aussi : *Courtes Réflexions sur la loi naturelle, d'après les principes et la méthode du traité latin, composé sur ce sujet par l'évêque de Cumberland, avec la réfutation des principes avancés par Hobbes et de sa méthode*, 1692, in-8°, et seconde édition, 1701. Le principal écrit de Tyrrell, celui auquel il consacra la plus grande partie de ses veilles, est l'*Histoire générale, ecclésiastique et civile d'Angleterre, depuis les temps les plus anciens*, publiée de 1700 à 1704, 5 vol. in-fol. L'auteur s'était proposé de pousser son travail jusqu'au règne de Guillaume III; mais il s'est arrêté à celui de Richard II. Le principal mérite de cet ouvrage consiste en de nombreuses traductions des anciens historiens anglais et dans leur classement méthodique, de manière à présenter au lecteur la comparaison de leurs différents récits. Un autre plan aurait pu rendre plus facile et plus agréable la lecture de cet ouvrage : cependant il est très-utile à ceux qui veulent étudier l'histoire et les antiquités de la Grande-Bretagne. L'auteur n'a pas toujours été exact dans ses traductions ; et on lui reproche d'avoir prétendu que la conquête par les Normands n'avait point altéré la constitution anglaise. Tyrrell paraît, dans cette histoire, s'être particulièrement proposé de réfuter la doctrine de ceux qui soutiennent que les libertés et priviléges de la nation anglaise sont des concessions de ses rois, et que la part que les communes ont aujourd'hui au pouvoir législatif et au parlement ne remonte qu'à la quarante-neuvième année du règne de Henri III. Ces points sont encore aujourd'hui un sujet de controverse entre les deux partis qui divisent l'Angleterre. Afin de pouvoir plus facilement consulter les bibliothèques d'Oxford, Tyrrell, pendant qu'il composait cet ouvrage, s'était établi à Shotover, près d'Oxford, où il mourut en 1718. G—Y.

TYRTÉE, Grec célèbre par ses poésies guerrières. Platon et Lycurgue l'orateur disent qu'il était Athénien, et s'honorent de le compter parmi leurs concitoyens. Cette opinion ne peut que l'emporter sur celle de quelques écrivains plus modernes qui, divisés entre eux, lui assignent une autre patrie. Les sentiments sont aussi partagés sur l'époque où il a vécu. Il est constant qu'il florissait pendant la seconde guerre de Messénie ; mais Justin, Eusèbe et Suidas placent le commencement de cette guerre à la fin de la 35e olympiade; Pausanias au contraire, suivi par les meilleurs chronologistes et spécialement par l'abbé Barthélemy, le fixe à la quatrième année de la 23e olympiade, qui répond à l'an 684 avant J.-C. Les Messéniens avaient repris les armes contre Sparte, sous la conduite d'Aristomène, et les Lacédémoniens, dans les premières rencontres, avaient éprouvé une résistance inattendue. Ils consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur conseilla de demander aux Athéniens un homme qui pût les aider de ses conseils. Ceux-ci, peu favorablement disposés pour une ville rivale, leur envoyèrent Tyrtée par une sorte de dérision. Fils d'Archembrote et natif de Milet, à ce que l'on présume, et venu fort jeune encore à Aphidna, dans l'Attique, il était boiteux, louche ou borgne et maître d'école obscur. On ajoute même que sa raison n'était pas bien saine. Cependant Platon lui donne le titre de sage, et Lycurgue attribue à ses conseils les succès des Lacédémoniens. Peut-être que par cette imputation de folie, due sans doute à la jalousie athénienne, il ne faut entendre que son exaltation poétique. A son arrivée, Tyrtée récita devant les magistrats des élégies et d'autres compositions pleines d'énergie et d'élévation, qui firent une vive impression sur un peuple que sa constitution dirigeait entièrement vers la guerre. On marcha à l'ennemi, et Tyrtée fut chargé de réchauffer le courage de ceux qui montraient quelque crainte. Il eut d'abord peu de succès, et les Lacédémoniens essuyèrent une défaite sanglante auprès du *Monument du sanglier*. Tyrtée redoubla d'efforts, parvint à relever les esprits abattus et donna le conseil d'armer les ilotes. La victoire fut vivement disputée dans d'autres actions ; mais enfin les Messéniens furent contraints par la trahison d'Aristocrate, roi des Arcadiens, leur allié, de se renfermer dans Ira. Le siége de cette place fut long et pénible : les Lacédémoniens allaient se soulever, lorsque les chants de Tyrtée les firent rentrer dans le devoir. La prise d'Ira et la fuite d'Aristomène mirent fin à cette guerre, qui avait duré dix-huit ans. Les Lacédémoniens en attribuèrent le succès à Tyrtée, et en reconnaissance de ses services lui donnèrent le titre de citoyen, honneur qu'ils n'accordaient que très-rarement : une loi ordonna encore qu'à l'avenir les généraux fissent réciter ses poésies à l'armée rassemblée autour de leur tente. Tyrtée, flatté de ces honneurs, fixa sa demeure à Sparte. L'histoire se tait sur la suite de sa vie et sur sa mort. Il paraît qu'au talent de la poésie il réunissait, comme beaucoup d'autres poëtes de l'antiquité, celui de la musique. On lui a même attribué l'invention de la flûte ; mais il est reconnu que cet instrument était en usage avant lui. Suidas dit qu'il avait composé un traité du gouvernement, pour les Lacédémoniens (Πολιτεία), des élégies qui reçurent aussi le nom d'Εὐνομία, et cinq livres de chants guerriers Πολεμικὰ μέλη. Mais il paraît que cet écrivain a mal à propos distingué les deux premiers de ces ouvrages, et que les élégies ne sont pas différentes de ce qu'il lui

a plu d'appeler un traité du gouvernement. Ces poésies ont joui, dans toute l'antiquité, de la plus haute renommée. Dans ses élégies, dont quelques fragments nous sont parvenus, le poëte exalte le courage ou bien il vante l'organisation politique de Sparte, et ses marches guerrières en vers anapestes respirent les sentiments les plus belliqueux. Horace a placé Tyrtée à côté d'Homère :

Post hos insignis Homerus
Tyrtæusque mares animos in martia bella
Versibus exacuit.

« Des peintures vives et animées, dit l'auteur du « *Voyage d'Anacharsis* (ch. 40), brillent successi« vement aux yeux des guerriers. L'image d'un « héros qui vient de repousser l'ennemi, ce mé« lange confus de cris de joie et d'attendrisse« ment qui honorent son triomphe, ce respect « qu'inspire à jamais sa présence, ce repos ho« norable dont il jouit dans sa vieillesse, l'image « plus touchante d'un jeune guerrier expirant « dans le champ de la gloire, les cérémonies au« gustes qui accompagnent ses funérailles, les « regrets et les gémissements d'un peuple entier « à l'aspect de son cercueil... Tant d'objets et de « sentiments divers, retracés avec une éloquence « impétueuse et dans un mouvement rapide, « embrasent les soldats d'une ardeur jusqu'alors « inconnue.... » Mais nous avons à regretter la perte presque entière de ces nobles compositions; il ne nous en reste que trois fragments d'une certaine étendue ; ils nous ont été conservés, le premier par Lycurgue l'orateur, et les deux autres par Stobée. Les seize distiques que nous devons à Lycurgue ne forment pas une élégie entière : ce sont des fragments où le début même manque, et qui ne sont placés là qu'à titre d'enseignement oratoire. Il y a plus de suite dans ce que nous a donné Stobée. Un de ces fragments, en dix-neuf distiques, présente un certain ensemble. C'est celui qui commence ainsi : « *Debout! en« fants d'Hercule, le héros invincible.* » Il y a aussi le troisième de ces fragments, en quarante-quatre vers, également assez complet et plus sentencieux que lyrique. Dans ses chants de guerre, le poëte avait adopté le vers anapestique, qui n'admettait que l'anapeste et le spondée. Ces chants, appelés aussi Εμβατεία, s'exécutaient au son de la flûte, et comme l'indique ce nom, au moment où l'on marchait à l'ennemi. On lui attribue encore les chants qui accompagnaient la danse à trois chœurs, dont Plutarque nous a transmis un fragment dans sa Vie de Lycurgue. Les restes épars et bien peu nombreux de ces belles poésies ont été recueillis avec soin par divers auteurs. On les trouve à la suite du recueil qu'a donné Fulvius Ursinus des poésies de quelques femmes grecques (1568). On les voit encore dans les Analectes de Brunck (tome 1). Klotz en a donné une édition séparée, avec un commentaire auquel on ne peut reprocher qu'une trop grande prolixité (Altenbourg, 1764-1767, in-8°). Lamberti en publia une traduction italienne à Paris (1801, in-4°). M. Firmin Didot les a également livrés à l'impression, avec une traduction en vers français (Paris, 1826, in-8°). Elles paraissaient en même temps, traduites en prose, par Hautome, Paris, 1826. in-12. Il a été publié en Allemagne, 1831. une édition par Bach sous ce titre : *Callini, Tyrtæi et Asii carmina quæ supersunt*. On les trouve encore dans Berg, *Poetæ lyrici græci*, Leipsick, 1843. Les traits de Tyrtée sont reproduits dans l'Iconographie grecque de Visconti (t. 1er). Son nom se lit sur la pierre gravée où il est figuré ; la forme antique de ces lettres. leur position de droite à gauche, prouvent qu'elle appartient à un siècle très-reculé. Il y est représenté armé de la pique et du bouclier ; il est nu ; seulement une petite chlamyde lui couvre une partie du dos. Il est sans barbe. Ses jambes, lourdes et incorrectes, portent le savant antiquaire à penser que l'artiste a voulu rappeler peut-être aussi le défaut naturel attribué au poëte guerrier. Si-D et R-LD.

TYRWHITT (THOMAS), philologue, né à Londres, le 29 mars 1730. Son père, chanoine du chapitre de Windsor, ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions et l'envoya, en 1747, continuer ses études à l'université d'Oxford, où il prit ses degrés et fut agrégé au collége de Merton. Il apprit presque toutes les langues de l'Europe. Dans sa jeunesse il cultiva la poésie avec succès ; mais nommé, en 1756, sous-secrétaire au département de la guerre, il sut sacrifier quelque temps son goût aux devoirs de cette place. Lorsqu'il l'eut résignée, il consacra ses loisirs à une étude approfondie des langues anciennes. Il acquit, par une lecture assidue des auteurs grecs, une érudition et un esprit de critique qui le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse. En 1761, il fut élu secrétaire de la chambre des communes ; mais il se démit au bout de six ans d'un emploi qui le détournait de ses travaux littéraires. Il fut, en 1784, chargé, conjointement avec M. Cracherode, de la garde du musée britannique. Il mourut le 15 août 1786, dans sa 56e année, avec la réputation du plus habile critique que l'Angleterre eût produit au 18e siècle. Depuis longtemps la société royale de Londres et celle des antiquaires le comptaient au nombre de leurs membres. Il légua au musée, par son testament, une partie de sa bibliothèque, riche particulièrement en auteurs classiques. On lui doit : 1° *Epître à Florio* (M. Ellis), *à Oxford*, Londres, 1749, in-4° ; 2° *Traductions en vers*, Londres, 1752, in-4°. On distingue dans ce recueil une traduction en vers latins du *Messie* de Pope et du *Brillant Shilling* de Philips (*voy.* ce nom). 3° *Observations et conjectures sur quelques passages de Shakspeare*, ibid., 1766, in-8° ; 4° *Explication de plusieurs inscriptions grecques, dans l'Archæologia Britannica*, ibid., 1770, in-4° ; 5° une excellente édition des *Contes de Canter-*

bury, par Chaucer, avec des notes et un glossaire, ibid., 1772-1778, 4 ou 5 vol. in-8°; reproduit avec luxe en 1798, Oxford, 2 vol. in-4°; 6° une édition de deux fragments de *Plutarque*, ibid., 1773, in-8°; 7° *Dissertatio de Babrio, fabularum æsopicarum scriptore*, ibid., 1776, in-8°; nouvelle édition par Th. Ch. Harles, Erlang, 1785, in-8°. Tyrwhitt y a réuni quelques fables inédites de Babrius, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne (*voy.* BABRIUS). 8° *Poëmes qu'on suppose avoir été écrits à Bristol, par Th. Rowley et d'autres auteurs, au 15° siècle;* la plupart publiés actuellement pour la première fois, d'après les copies les plus authentiques, avec un spécimen gravé de l'un des manuscrits; accompagnés d'une préface, d'une introduction historique et d'un glossaire, 1777, in-8°; réimprimés deux fois en 1778, avec un *Appendix* contenant des observations sur le langage de ces poëmes, tendant à prouver qu'ils ont été composés, non par un ancien auteur, mais par Chatterton seul. Ce fut le sujet d'une controverse très-vive, où Tyrwhitt fut secondé par Malone et par Th. Warton. Elle fut terminée par la publication d'une *Défense* (Vindication) de cet *Appendix*, 1782, in-8° (*voy.* CHATTERTON). 9° *Appendix ad exercitationem J. Musgravii in Euripidem*, Oxford, 1778; 10° une édition du poëme attribué à Orphée: *De lapidibus* (grec et latin), avec des notes, Londres, 1781, in-8°. Tyrwhitt reporte la composition de ce livre sur les pierres au temps de Constance. Ruhnken en rendit un compte avantageux dans la *Biblioth. critica*, t. 8, p. 85. 11° *Conjecturæ in Strabonem*, ibid., 1783, nouvelle édition, par Ch. Harles, Erlang, 1788, in-8°; 12° une excellente édition de la *Poétique* d'Aristote, avec une traduction nouvelle et des notes, Oxford, 1794, in-4°. Tyrwhitt en avait laissé le manuscrit, qui fut publié par les professeurs d'Oxford. 13° *Conjecturæ in Æschylum, Euripidem et Aristophanem; accedunt epistolæ diversorum ad Tyrwhittum*, 1822, in-8°. L.

TYSON (EDOUARD), médecin et économiste anglais, naquit en 1649. Après avoir commencé ses études à Oxford, il alla les continuer à Cambridge, où il obtint en 1680 le titre de docteur en médecine. Il s'établit à Londres et se trouva bientôt en possession d'une brillante réputation. Il fut médecin de plusieurs hôpitaux, et il professa la pathologie et l'anatomie. Il figura dans la société royale dès les débuts de ce corps savant, et il inséra divers mémoires dans le recueil de ses *Actes;* plusieurs ont été réimprimés à part. Tyson fut un des premiers à saisir l'importance de l'anatomie comparée, à diriger la science vers cette voie; ses écrits se distinguent par l'exactitude des recherches, par la précision des faits qu'ils énoncent. Le plus remarquable de ses ouvrages est celui qui a pour titre *Orang-outang, sive homo silvestris*, Londres, 1699, in-folio. C'était pour la première fois qu'un chimpanzé était disséqué, et les travaux d'Owen et de Vrolik sur le même sujet n'ont fait que démontrer le soin avec lequel Tyson avait noté et décrit ce qu'il avait sous les yeux. « Nous n'avons rien en fait d'anatomie « comparée qui puisse être comparé à cet ou« vrage, si ce n'est ceux sur les insectes, » a dit Haller, et il veut sans doute parler des livres de Swammerdam. Citons aussi l'*Essai sur les pygmées, les cynocéphales, les satyres et les sphynx des anciens, où il est établi que ces noms désignaient des singes*, travail curieux qui eut deux éditions, la seconde étant enrichie d'un mémoire sur un sujet tout neuf, l'anatomie du serpent à sonnettes (*vipera caudisona Americana*). Les tortues, les opossums et d'autres animaux jusqu'alors délaissés passèrent à leur tour sous le scalpel de Tyson. Parmi ses travaux, on remarque également des recherches sur l'anatomie des entozoaires, sur la naissance des poils et des dents dans les kystes des ovaires, sur les capsules rénales, sur les glandes anales des animaux musqués, sur les excrétions noires de la sèche; partout on trouve des observations attentives et des aperçus ingénieux. Divers ouvrages importants durent beaucoup aux communications de Tyson; il consigna bien des faits et des observations dans le *Système d'anatomie* de Samuel Collins, dans la *Synopsis methodica quadrupedum* de Ray, dans l'*Historia piscium* de Willoughby. Ce savant, aussi zélé qu'actif, mourut en 1708. Z.

TYSONS (JAMES), littérateur anglais, naquit à Londres le 29 août 1799 et fut destiné aux lettres dès son enfance. Parvenu à l'âge de quinze ans, il avait à peine achevé ses études lorsqu'il inséra des articles très-remarquables dans le *Morning Chronicle*. Il publia ensuite un ouvrage plus important, et qui eut beaucoup de succès, sur l'économie politique. Destiné par ses parents à la carrière du commerce, il obtint d'eux la permission de suivre son goût qui l'entraînait vers les lettres, et composa plusieurs tragédies dont il ne put obtenir la représentation. Il fit plusieurs voyages dans les Pays-Bas, en France, en Suisse, et rechercha partout avec beaucoup d'empressement la société des savants et des gens de lettres. Très-actif et laborieux observateur, il composa plusieurs écrits dans le cours de ses voyages, entre autres, une *Histoire du gouvernement civil d'Angleterre depuis son origine jusqu'à nos jours*. Mais une mort prématurée l'empêcha de le terminer. Il mourut à Londres, le 12 juillet 1820, à l'âge de vingt-trois ans. Un de ses amis a publié ses manuscrits, sous ce titre: *Lettres, poésies et mélanges*, précédés d'une *notice sur sa vie*, 1 vol. in-8° avec portrait. Z.

TYSSENS (PIERRE), né à Anvers en 1625, obtint, comme peintre d'histoire, une si grande réputation qu'on le mettait presque au même rang que Rubens. L'amour du gain lui fit abandonner ce genre auquel il devait sa célébrité, pour se consacrer au portrait; et toutes les per-

sonnes un peu considérables de la Flandre voulurent avoir le leur de sa main. Sa vogue excita l'envie, et ses ennemis dénigrèrent quelques-uns de ses portraits avec un si grand acharnement qu'il crut devoir revenir au genre historique. Il s'y appliqua avec une nouvelle ardeur, et les ouvrages qu'il produisit purent faire considérer comme un bonheur pour lui les attaques de ses envieux. Le tableau de l'*Assomption*, qu'il fit pour l'autel de la Vierge dans l'église de St-Jacques d'Anvers, enleva tous les suffrages et le mit au premier rang des plus habiles peintres de son pays. Il peignit, pour l'église des Carmes, quelques tableaux qui n'eurent pas moins de succès. Celui du maître-autel des religieux de Liliendael, à Malines, représentant plusieurs saints et saintes de leur ordre qui adorent la sainte Trinité et révèrent la Vierge, placée dans une gloire au haut du tableau; le martyre de sainte Catherine, dans la collégiale de St-Martin à Alost; saint Guillaume en extase, chez les Guillelmites, et plusieurs autres ouvrages qu'il serait trop long de citer, soutinrent sa grande réputation. Peu de peintres de son pays ont eu un aussi grand goût du dessin; sa composition pleine de feu et d'enthousiasme est encore rehaussée par un pinceau sûr et hardi, et une couleur franche et vigoureuse. Il n'est pas moins supérieur par la manière dont il traite le fond de ses tableaux: il s'y montre savant en architecture et en perspective. En 1661, il était directeur de l'académie de peinture d'Anvers. Il mourut en 1692.—TYSSENS, peintre, naquit à Anvers en 1660. On croit qu'il était fils du précédent. Après avoir appris son art en Flandre, il se rendit, jeune encore, en Italie, et séjourna longtemps à Rome. Il avait un talent particulier pour peindre des trophées composés de vieilles armures, de mousquets, de damas, de tambours, etc. Il disposait ces différents objets avec beaucoup d'adresse et les faisait valoir par l'éclat d'une bonne couleur. Arrivé à Rome, un marchand de tableaux l'employa longtemps et sut tirer un parti avantageux de ses ouvrages, dont les artistes faisaient le plus grand cas. De Rome il se rendit à Naples et à Venise, où il étudia le secret de la couleur, et où il vit les artistes rechercher également ses tableaux. Il voulut alors rentrer dans son pays, où le genre de son talent réussit peu. Il se rendit à Dusseldorf, au moment où l'électeur palatin formait son cabinet: ce prince le chargea d'acheter pour lui les plus beaux tableaux de la Flandre et de la Hollande. Tyssens mit tant d'activité dans cette commission qu'il eut formé en peu de temps la plus riche collection. Il se maria à Anvers et résolut de reprendre la peinture; mais voyant que son genre ne réussissait pas, il se mit à peindre des fleurs et des oiseaux. Ses fleurs eurent peu de succès; mais ses oiseaux furent recherchés à l'égal de ceux de Boel et de Hondekoeter. Il passa alors en Angleterre, où il vit ses ouvrages très-estimés, et il y mourut. — *Augustin* TYSSENS, peintre d'Anvers, frère du précédent, et né vers l'an 1659, cultiva le paysage avec un talent réel. Ses tableaux représentent ordinairement des troupeaux de moutons, des vaches, des chevaux, etc., dans le goût de Berghem; et les devants sont enrichis de plantes, de ronces, peintes d'après nature; ses figures sont dessinées avec esprit et peintes avec finesse; sa couleur est excellente, et l'ensemble de sa composition est agréable. Il fut directeur de l'académie d'Anvers, en 1691. P-s.

TYTLER (WILLIAM), littérateur anglais, né à Édimbourg le 12 octobre 1711, termina son éducation classique à l'université de cette ville. Fils d'un *attorney* (procureur), il passa lui-même sa vie dans un genre d'occupation qui semble peu compatible avec la culture des lettres et des beaux-arts; mais il n'en trouva pas moins des heures pour satisfaire son penchant favori: il cultiva en même temps la poésie, la musique et la peinture, sans négliger les études philosophiques, et vécut dans la société des hommes les plus distingués par leur esprit et leurs talents, avec Beattie, les lords Monboddo et Kames, J. Gregory, Reid. La première production sortie de sa plume le fit connaître avec avantage: *Recherche historique et critique sur les témoignages portés contre Marie, reine d'Ecosse, et Examen des Histoires du docteur Robertson et de M. Hume, relativement à ces témoignages*, 1759, in-8°. Cet ouvrage fut souvent réimprimé et fut, en 1790, porté à 2 volumes. L'auteur y montre une grande sagacité, mais surtout une modération rare sur un point qui n'a presque jamais été discuté assez froidement. Tytler mit au jour, en 1783, les *Restes poétiques de Jacques Ier, roi d'Ecosse*, précédés d'une dissertation sur sa vie et ses écrits. L'éditeur mérite de la reconnaissance pour avoir dérobé à l'oubli des ouvrages animés par un génie poétique remarquable encore à travers l'obscurité du vieux langage. Le premier de ces poëmes (*The King's Kair*, en six chants), a été apprécié par un élégant écrivain de nos jours, Washington Irwing, qui dans son Sketchbook, etc. *Livre d'esquisses de Geoffrey Crayon*, 2 vol. in-12, Paris, 1823, se plaît à rendre hommage à l'heureux naturel comme aux talents d'un prince qui sut charmer, par les rêves de son imagination, les ennuis d'une longue captivité (*voy.* JACQUES Ier). William Tytler fut élu membre, et ensuite vice-président de la société des antiquaires d'Ecosse, et il inséra dans les *Transactions* de cette académie une *Dissertation sur le mariage de la reine Marie avec le comte de Bothwell; Observations sur le poëme de la Vision; sur les amusements à la mode à Edimbourg, durant le dernier siècle*. On a aussi de lui une *Dissertation sur la musique écossaise*, imprimée dans l'*Histoire d'Edimbourg*, par Arnot. Cet auteur mourut le 12 septembre 1792. — Il fut le père *d'Alexandre Frazer* TYTLER, lord Woodhouselee, né à Edimbourg le 15 octobre

1747, lequel, après de bonnes études dans sa ville natale, devint avocat en 1770, puis un des juges de la cour de session et de la haute cour de justice en Ecosse, et qui s'est acquis de la réputation par plusieurs ouvrages utiles et ingénieux, surtout ceux-ci : *Esquisses d'un cours de lecture*, Edimbourg, 1801, 2 vol. in-8°; *Essai sur les principes de la traduction*, imprimé pour la troisième fois en 1813, in-8°; *Eléments de l'histoire générale, ancienne et moderne;* c'est, plus développé, l'ouvrage publié sous le titre d'*Esquisses d'un cours de lecture*, avec un tableau comparé de la géographie ancienne et moderne, 6e édition, Londres, 1817, 2 vol. in-8°; *Mémoires sur la vie et les écrits de lord Kames*, Edimbourg, 1807, 2 vol. in-4°. Lord Woodhouselee a cessé de vivre à Edimbourg, le 4 janvier 1813. L.

TYTLER (Patrick Frazer), historien écossais, naquit à Edimbourg le 4 août 1791. Il était le quatrième fils d'Alexandre Frazer, lord Woodhouselee (*voy.* l'article précédent). Après avoir fait de fortes études dans sa ville natale, il fut reçu avocat; mais bientôt, à vingt-deux ans, il renonça au barreau et se consacra à la littérature. En 1814, lorsque la paix ouvrit aux Anglais l'accès de l'Europe, il fit un voyage en France et en Allemagne avec quelques jeunes compatriotes qui depuis se sont fait un nom dans les lettres ou dans l'administration. Ses premiers écrits furent des articles insérés dans le *Blackwood Magazine*, publication mensuelle alors en vogue; en 1819, il fit paraître une *Vie de James Crichton, surnommé l'Admirable*. L'Ecossais Crichton (*voy.* ce nom), personnage singulier, prodige d'érudition, est toujours populaire dans les Trois-Royaumes. Sa biographie fut très-bien accueillie; une seconde édition, notablement augmentée, parut en 1823. Ce fut aussi en 1823 que Tytler publia l'*Histoire de la vie et des écrits de sir Thomas Craig de Ricarton*, livre qui est consacré aux annales du barreau et de la magistrature d'Edimbourg, avant l'union, et qui est d'un intérêt trop local pour avoir eu de nombreux lecteurs. En 1826, il publia, sans y mettre son nom, une *Vie de John Wycliff*, où se trouvent des recherches étendues. Walter Scott était l'ami de Tytler; il l'engagea à consacrer ses forces à un grand ouvrage, et l'*Histoire d'Ecosse* fut entreprise. Le premier volume parut en 1828, le neuvième et dernier en 1843. Plusieurs éditions successives attestent le mérite de cet ouvrage, que recommandent l'élégante simplicité du style, l'impartialité des appréciations et la persévérance des recherches; nulle autre histoire d'Ecosse ne saurait lui être comparée. Les grandes *Revues* s'empressèrent d'en reconnaître la haute portée. Une assertion relative à la destinée de Richard II, qui, au lieu d'être tué à Pomfret, comme on le croit généralement, parvint à fuir en Ecosse, où, selon Tytler, il vécut longtemps ignoré, provoqua une assez vive controverse. Il ne paraît pas que l'opinion soutenue par l'écrivain écossais ait triomphé. L'*Histoire d'Ecosse* commence au règne d'Alexandre III, au 13e siècle, et se termine à la réunion des deux couronnes en 1603. Quelques autres ouvrages, mais bien moins étendus et se rapportant en général à des sujets analogues, sont sortis de la plume de Tytler. En 1831, il publia les *Vies des Ecossais illustres*, 2 vol.; — en 1832, l'*Histoire des découvertes sur les côtes septentrionales de l'Amérique;* — en 1833, la *Vie de sir Walter Raleigh;* — en 1837, la *Vie de Henri VIII;* — en 1839, l'*Angleterre sous les règnes d'Edouard VI et de Marie; recueil de lettres originales publiées avec une introduction et des notes*. Citons aussi l'article *Ecosse*, dans l'*Encyclopédie britannique*, résumé bien fait qui a été réimprimé séparément. Sir Robert Peel fit accorder à Tytler, comme récompense de tant et de si utiles travaux, une pension annuelle de deux cents livres sterling. Cet écrivain appartenait au parti conservateur, et ses qualités personnelles lui attirèrent l'affection de toute sa famille, l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Sa santé s'étant affaiblie, il fit un voyage sur le continent; mais le mal empira, et Tytler mourut à Edimbourg le 24 décembre 1849. Z.

TYTLER (Henri-William), médecin anglais, mort à Edimbourg le 24 août 1808, âgé de 56 ans, a donné au public plusieurs traductions en vers de poëtes anciens, très-estimées pour leur fidélité. 1° Les hymnes et les épigrammes, du grec de *Callimaque ;* 2° la *Chevelure de Bérénice*, du latin de Catulle, avec le texte original et des notes, 1793, in-4° ; 3° *Pædotrophia*, ou l'art de nourrir et d'élever les enfants, traduit de Scévole de Ste-Marthe, avec des notes médicales et historiques, la vie de l'auteur, etc., 1797; 4° la *Guerre punique de Silius Italicus*, avec un commentaire. On ne dit pas si cette traduction, l'ouvrage le plus étendu de ce genre qui ait été entrepris en Angleterre depuis l'Homère de Pope, a été imprimée. Tytler est aussi l'auteur d'un *Voyage du cap de Bonne-Espérance en Angleterre* (*Voyage home from the Cap of Good Hope*), et de plusieurs articles insérés dans les écrits périodiques. L.

TZETZÈS (Jean), poëte et grammairien, était né vers 1120 à Constantinople, suivant les conjectures les plus vraisemblables. Son père se nommait Michel, et sa mère Eudocie (1). Son aïeul paternel, quoique privé d'instruction, aimait les savants et les favorisait par ses richesses. Il apprit de son père à mépriser la fortune et les honneurs, et à ne faire cas que du savoir et de la vertu. Il se flattait d'avoir mis ses leçons en pratique, puisqu'il dit (*Chiliad.*, 3, v. 170) (2): « Si quelqu'un veut connaître

(1) Tzetzès a donné lui-même sa généalogie (*Chiliad.*, 5, v. 583 ; on y voit que son aïeul maternel était Grec, et son aïeul paternel Abage ou Ibérien.

(2) Il l'a répété, *Chiliad*, 4, v. 666.

« Caton et savoir ce qu'il a été, qu'il me regarde. » A quinze ans, il fut placé dans les mains d'habiles maîtres, sous lesquels il fit de rapides progrès dans les lettres et les sciences. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il y joignait une vaste mémoire; et, possédant toutes les langues, même le syriaque et l'hébreu, il acquérait sans cesse de nouvelles connaissances. Ayant présenté un de ses écrits (1) à l'impératrice Irène (2), cette princesse en fut si satisfaite, qu'elle ordonna à son trésorier de compter successivement à l'auteur douze écus d'or pour cent vers. Les courtisans, auxquels il offrit ensuite ses ouvrages, ne se piquèrent pas d'imiter la générosité de l'impératrice. Tout en vantant son désintéressement, qu'il compare à celui d'Epaminondas et de Caton (*Chil.*, 11, v. 21), il se plaint amèrement de ce que ses talents restent sans récompense. Réduit à faire le métier de copiste, il se décida bientôt à quitter Constantinople; on n'a pas les documents nécessaires pour le suivre dans ses voyages. En approchant de Trajanopolis, il fut atteint de la foudre à l'épaule droite. Il se crut mort; mais, revenu de son premier effroi, il reconnut qu'il n'avait point de mal (*Chil.*, 12, v. 755). Il demeura quelque temps chez son frère Isaac, qui remplissait une des premières places à Berrhoée, ville de Macédoine; sa belle-sœur lui ayant fait des avances auxquelles il refusa de répondre, cette femme artificieuse l'obligea de s'éloigner, et il n'eut pas même la liberté d'emmener ses propres chevaux (voy. *Post-Homerica*, v. 284, 620 et 750). On ignore les autres particularités de la vie de Tzetzès. Si, comme on le croit, il est l'auteur d'un petit poëme sur la mort de l'empereur Alexis Comnène (*voy.* ce nom), il a vécu jusqu'en 1183, on ne doit pas en conclure avec Chaufepié (*Dict.*, art. TZETZÈS), qu'il a poussé sa carrière jusqu'à plus de 90 ans, puisque rien n'oblige à reculer la date qu'on a cru devoir assigner à sa naissance. On ne peut contester à Tzetzès du talent ou du moins de la facilité pour écrire, et de l'érudition; mais il avait encore plus de jactance et de vanité. Sans cesse il revient dans ses ouvrages sur son immense lecture et sur son insigne mérite. Il se flatte d'être en état de répondre sur-le-champ à toutes les questions qu'on pourrait lui adresser, et ne parle qu'avec un mépris insultant des auteurs contemporains. On doit regretter, dit la Porte du Theil, que Tzetzès n'ait pas eu réellement toute l'érudition dont il se vante. Il cite, comme les ayant sous les yeux, une foule d'auteurs que nous ne possédons plus, tels que les poëtes cycliques (*voy.* BOUCHAUD), Scylax le géographe, etc.; mais on a reconnu qu'il ne les citait que d'après des extraits et des compilations infidèles, sorte d'écrits qui se multiplièrent à l'infini dans le moyen âge. Sans attacher à ses ouvrages le même prix que Tzetzès y mettait lui-même, on ne doit cependant pas les dédaigner. On y trouve, dit l'excellent critique déjà cité, relativement à la mythologie, à l'histoire, à la grammaire, une foule de particularités qui ne se rencontrent nulle part ailleurs; et quoiqu'on en ait mis beaucoup à profit, il en reste un plus grand nombre dont on peut encore tirer parti pour l'éclaircissement des passages obscurs chez les auteurs anciens. Outre des *Scolies* sur Hésiode (insérées dans diverses éditions de ce poëte et dans les *Poetæ minores* de Gaisford), et sur l'*Alexandra* ou la *Cassandre* de Lycophron, les ouvrages imprimés de Jean Tzetzès sont : 1° quelques pièces de vers publiées par l'archevêque de Monbasie, à la suite des *Præclara dicta philosophorum* (*voy.* ARSENIUS). 2° *Chiliades* XIII, *sive variarum historiarum liber, versibus politicis gr. conscriptus*. C'est un recueil dans le genre des *ana*, où l'on trouve une foule d'anecdotes sur les principaux personnages de l'histoire ancienne, en remontant jusqu'aux temps fabuleux, entremêlées de traits d'histoire naturelle, de détails sur les animaux qui ont fait preuve d'intelligence, particulièrement sur les chiens, etc. Il a été publié, pour la première fois, avec une version latine de Paul Lacisio de Vérone, et une préface de Nicol. Gerbelius, Bâle, 1546, in-fol., à la suite de l'*Alexandra* de Lycophron. Cette édition est fort rare. Lectius a reproduit cet ouvrage dans les *Poetæ græci veteres*, Genève, 1614, t. 2, p. 274. M. Kiesling en a fait paraître une édition d'après deux manuscrits de Munich, Leipsick, 1826, in-8°. Cet éditeur y a joint de courtes notes et trois *Index*, l'un des choses, l'autre des locutions, et le troisième des auteurs cités. *Voy.* la *Revue encyclopédique*, août 1826, p. 417. 3° *De filiorum educatione, carmen iambicum*, imprimé à la suite du précédent, avec la version latine de Lacisio; 4° *Allegoriæ mythologicæ, physicæ, morales, carmen iambicum*, Paris, 1616, in-8°, publié par Fred. Morel (*voy.* ce nom), avec une version latine; 5° *Carmina iliaca* (1), *cum ipsius Tzetzæ scholiis græcis et notis Fred.-Nath. Mori, nunc primum e Codice Augustano edidit Gottlob. Schirach*, Halle, 1770, in-8°. Ce poëme a été confondu par les meilleurs critiques avec la paraphrase en prose d'Homère (*Metaphrasis Homerica*), et avec les *Allegoriæ Homericæ*, deux autres ouvrages de Tzetzès, encore inédits. Il est divisé en trois parties : la première, de quatre cent six vers hexamètres, traite des événements qui ont précédé l'époque à laquelle commencent les récits d'Homère; la seconde, des faits qui se sont passés dans le temps auquel se borne l'Iliade : elle est composée de quatre cent quatre-vingt-cinq vers.

(1) On ne sait pas le titre de cet ouvrage. Ceux qui ont dit que c'était *la paraphrase d'Homère* se sont trompés, puisqu'elle est en prose.

(2) C'était la femme de Manuel Comnène, laquelle a régné de 1143 à 1168.

(1) Fréd. Morel a publié vers 1616 *Carmen iliacum*, *incerto auctore* (*voy.* l'art. MOREL); mais on n'a pu vérifier si ce poëme a quelque rapport avec celui de Tzetzès.

Enfin la troisième, de sept cent quatre-vingt-sept vers, contient la suite des événements, depuis les funérailles d'Hector jusqu'au départ des Grecs, après la prise de Troie. Plusieurs savants, entre autres Huet, évêque d'Avranches (*voy.* le *Recueil* de Tilladet, t. 2, p. 244), et le célèbre Heyne, avaient formé le projet de publier ce poëme. Les matériaux recueillis par Heyne ayant été remis à M. Schirach, il le fit enfin paraître, mais le seul manuscrit qu'il ait eu à sa disposition était incomplet; et d'ailleurs cette édition est exécutée avec peu de soin. M. Jacobs en a donné une nouvelle, plus complète et enrichie d'un excellent commentaire, sous le titre : *Ante-Homerica, Homerica*, et *Post-Homerica*, Leipsick, 1793, in-8°; on en trouvera l'analyse raisonnée, par la Porte du Theil, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1801, t. 6, p. 27-48. Les ouvrages publiés par Jacobs ont trouvé en 1816 un autre éditeur en la personne de Bekker (Berlin, 1816, in-8°); Boissonade a fait paraître à Paris, en 1851, une excellente édition des *Allégoriæ Iliadis;* les *Lettres* dont il existe un manuscrit à la bibliothèque de Paris ont été pour la première fois publiées par M. Th. Pressel avec des notes (Tubingue, 1851, in-8°). — Les *Anecdota oxoniensia* publiés par Cramer renferment diverses pièces de vers de Tzetzès qui étaient jusqu'alors demeurées inédites. Les rédacteurs du *Catalogue de la Bibliothèque du roi* (belles-lettres, t. 1, n° 283) attribuent à Tzetzès : *De idiomatibus linguarum tractatus tres*, imprimé à la suite de la *Grammaire* de Lascaris, Venise, Alde, 1512, in-4°; mais à la tête de l'ouvrage, l'auteur n'est désigné que par les noms de Jean le Grammairien (*Joannes Grammaticus*), et puisqu'on ne le trouve pas cité dans la liste des ouvrages de Tzetzès, peut-être doit-on le donner à Jean *Philopon*, également surnommé Jean le Grammairien. Les ouvrages de Tzetzès restés inédits sont : Des *Scolies* sur l'*Halieuticon*, ou Traité de la pêche d'Oppien, et sur l'*Abrégé des Canons* de Ptolémée; un *Traité des urines;* un *Livre* en vers ïambiques *sur les différents genres de poésie et les diverses espèces de poëmes*, un *Traité des verbes* qui ont un subjonctif, et de ceux qui n'en ont pas; un *Poëme* sur la comédie et sur les poëtes dramatiques; un *Poëme*, en vers politiques, *De imperatore occiso;* l'*Exposition*, en vers politiques, *du Livre des cinq mots*, par Porphyre (*voy.* ce nom); l'*Abrégé de la rhétorique* d'Hermogène; un *Traité de logique;* et enfin la *Paraphrase d'Homère*. Fabricius a donné dans la *Biblioth. græca*, t. 10, p. 245-54, avec une courte notice sur Tzetzès, la liste des ouvrages et l'index ou table des auteurs cités dans les *Chiliades*. On peut encore consulter le *Dictionnaire* de Chaufepié; l'*Histoire de la littérature grecque*, par Schoell, etc. — Tzetzès (Isaac), frère du précédent, partagea son éducation et son goût pour les lettres et les sciences. Il fut pourvu d'une des principales dignités de la ville de Berrhoée, près du lac de Bebois dans la Macédoine. On a vu, ci-dessus, que sa femme était galante et artificieuse. On lui a longtemps attribué, sur la foi de quelques copistes, le *Commentaire sur l'Alexandra* de Lycophron; mais le savant Potter l'a restitué à Jean Tzetzès, qui s'en déclare l'auteur dans ses *Chiliades* (8, v. 486), et dans une *Lettre* publiée par Fabricius, sur une copie que Kuster lui avait envoyée, dans la *Bibliothèque grecque*, t. 2, p. 419. W—s.

TZETZI ou DETZI (Jean Barovius), en latin Decius, littérateur, né vers le milieu du 16e siècle, à Tolna dans la Transsylvanie, suivit les leçons des plus habiles maîtres de Tolna, Debrecin et Clausenbourg, et se rendit savant dans les langues anciennes, la philosophie et la jurisprudence. Passionné pour les voyages, il trouvait le moyen de satisfaire son goût, en se chargeant de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes avec lesquels il visita la Moldavie, la Russie, la Pologne, la Prusse et une partie de l'Allemagne. Il était à Wittemberg en 1587, et on sait qu'il se rendit ensuite à Strasbourg, où il s'arrêta quelque temps. L'époque de sa mort est incertaine. On a de lui : 1° *Hodoiporicun itineris Transsylvanici, Moldavici*, etc., Wittemberg, 1587, in-4°. C'est la relation poétique de ses voyages. 2° *Adagia latino-hungarica*, Strasbourg; ce recueil est si rare, qu'aucun bibliographe n'en a pu donner la description. 3° *Syntagma institutionum juris imperialis Hungarici, quatuor perspicuis quæstionum ac responsionum libris comprehensum*, Clausenbourg, 1593 (1), in-4°, rare. Ludwig faisait beaucoup de cas de cet ouvrage, et désirait que quelque savant jurisconsulte voulût en donner une nouvelle édition. Voy. *Memor. Hungarorum* de Horanyi, t. 1, p. 486. W—s.

(1) Vogt dit 1539; mais c'est une faute d'impression; elle a été copiée par Brauer, *Bibl. rarior. libror.*, et peut-être encore par d'autres catalographes.

U

UBALDINI (Roger de'), archevêque de Pise, est célèbre pour avoir fait mourir le comte Ugolin. Il était d'une famille illustre et gibeline de la noblesse immédiate du Mugello, dans les Apennins, où, possédant un grand nombre de châteaux, elle conserva son indépendance jusqu'au 15e siècle. Roger de' Ubaldini fut élevé à l'archevêché de Pise, en 1276, l'année même où le comte Ugolin de la Gherardesca, qui s'était allié aux Guelfes et aux ennemis de sa patrie, obtint, à la pointe de l'épée, d'être rappelé à Pise. Roger, qui n'avait jamais varié dans son parti, fut dès lors considéré comme le vrai chef des Gibelins, tandis qu'Ugolin, qui n'avait d'autre but que sa propre élévation, passait sans scrupule des Gibelins aux Guelfes : après s'être allié à Roger, il lui manqua de parole et l'outragea même avec arrogance. En 1288, Ugolin refusa de recevoir Roger pour associé dans la seigneurie, quoique ce partage eût été la condition de leur alliance, et qu'il fût sanctionné par le choix du peuple. Bientôt après, il tua de sa main un neveu de l'archevêque, qui lui adressait quelques reproches avec trop de liberté. Roger de' Ubaldini attendit le moment favorable pour appeler les Gibelins à la vengeance; quand il l'eut trouvé, il donna lui-même le signal à son parti de prendre les armes et fit sonner le tocsin. Après avoir arrêté Ugolin, il le fit enfermer avec ses enfants dans une tour, dont il jeta les clefs dans l'Arno (*voy.* Ugolin de la Gherardesca). Le Dante a représenté Ugolin exerçant dans l'enfer une éternelle vengeance sur le crâne de l'archevêque Roger. La maison des Ubaldini a produit quelques généraux distingués dans le 14e et le 15e siècle. Azzo et Jean d'Azzo de' Ubaldini furent formés à l'école d'Albéric de Barbiano. Maguinardo de Susinana acquit quelque réputation au milieu du 14e siècle. Enfin, Berardino de la Carda de' Ubaldini, qui servait avec distinction dans l'Etat de l'Eglise, passait pour être père de Frédéric II de Montefeltro, celui qui, en protégeant les lettres et les arts, donna tant de lustre au duché d'Urbin. S. S—I.

UBALDINI (Petruccio), historien, né à Florence vers l'année 1524, descendait d'une ancienne famille à laquelle on donnait pour origine un Sicambre (1). On ignore les motifs qui l'amenèrent en Angleterre. Il fut probablement obligé de quitter l'Italie à cause de ses opinions religieuses; car il entra au service d'Edouard VI, ennemi déclaré de la cour de Rome. Après la mort de ce prince, en 1553, il se rendit à Venise, où il s'occupa de la traduction de Cébès, qu'il adressa au grand-duc Cosme Ier. Cet ouvrage n'a pas été publié. L'autographe est resté à la bibliothèque Laurentienne à Florence. Montfaucon en a fait mention dans sa *Bibl. manuscript.*, p. 393. Ubaldini s'en alla de nouveau en Angleterre, où il mourut à la fin du 16e siècle. On a de lui : 1° *La vita di Carlo Magno*, Londres, 1581, in-4°. L'auteur assure que c'est le premier ouvrage italien imprimé à Londres. 2° *Descrizione del regno di Scozia e delle isole sue adjacenti*, Anvers, 1588, in-fol.; 3° *Le vite delle donne illustri del regno d' Inghilterra e di Scozia*, Londres, 1591, in-4°. A—G—S.

UBALDIS (Balde de). *Voyez* Balde.

UBALDO (Guido). *Voyez* Gui-d'Ubaldo.

UBELESQUI (Alexandre), peintre d'histoire, plus connu sous le nom d'Alexandre, naquit à Paris en 1649 et y mourut le 21 avril 1718, âgé de 69 ans; il avait obtenu le troisième prix pour le concours de Rome en 1671 et remporta le premier l'année suivante; le sujet était : *les Divertissements donnés au roi par la ville de Dunkerque*, ce qui lui valut un chandelier d'argent de soixante livres. Il fut reçu à l'Académie le 30 janvier 1682, sur un tableau représentant *le Roi donnant la paix à l'Europe*, et il devint professeur le 13 août 1695. Nous citerons au nombre de ses principaux ouvrages une *Vieille qui porte un billet à une jeune fille jouant de la viole; la Naissance de Vénus; la Naissance de Bacchus; Bacchus et Ariane* (œuvres qui parurent au salon de 1699); *Vertumne et Pomone; Vénus sollicitant Vulcain de forger des armes pour Enée;* l'*Enlèvement d'Europe* (salon de 1704); les *peintures* de la voûte de la seconde chapelle de Ste-Marie Transpontine, à Rome; enfin, le cinquante-quatrième may de Notre-Dame de Paris, offert en 1682 à la Vierge par la communauté des orfèvres, représentant le *Baptême de Jésus-Christ par St-Jean-Baptiste*, et le soixante-deuxième (1692) reproduisant *le Christ guérissant plusieurs malades*. B. de L.

UBERFELD (Jean-Guillaume). *Voyez* Gichtel.

UBERT. *Voyez* Humbert.

UBERTI (Farinata des), chef de la faction gibeline à Florence, au milieu du 13e siècle, avait été chassé de sa patrie avec tout son parti, le 20 octobre 1250. Dès que Manfred se fut affermi sur le trône de Naples, Farinata des Uberti se rendit auprès de lui. Il lui fit sentir de quelle im-

(1) *Voy.* J.-B. Ubaldini, *Istoria della casa degli Ubaldini*, Florence, 1588, in-4°.

portance il était pour le roi de l'Italie méridionale d'occuper en Toscane une partie de son armée, et d'assurer son influence sur le seul pays par lequel ses ennemis pussent parvenir jusqu'à lui. Il n'obtint cependant qu'avec peine des renforts insuffisants ; mais il ne s'empressa pas moins de les conduire au combat, pour engager Manfred, par point d'honneur, à lui envoyer de nouvelles troupes. Il sut diriger en même temps les conseils des Guelfes de Florence, ses ennemis, dont il nourrissait la présomption, pour les faire tomber dans le piége ; ceux des Gibelins émigrés, qui, tout en le suivant, étaient jaloux de son autorité ; ceux enfin de ses alliés, le roi de Naples et la république de Sienne, qui ne le secondaient qu'avec mollesse et n'écoutaient ses avis qu'avec défiance. Malgré les Florentins et les Siennois, il réussit, le 4 septembre 1260, à engager la grande bataille de l'Arbia. Le parti gibelin dut la victoire à l'habileté de Farinata des Uberti. Il lui dut encore l'avantage que les Gibelins en retirèrent ; Farinata poursuivit l'ennemi avec rapidité, soumit toutes les villes de la Toscane et entra dans Florence même, qui fut prise par les Gibelins, le 27 septembre ; mais peu s'en fallut que Farinata ne vît alors s'échapper de ses mains tous les fruits de sa victoire. La patrie qu'il venait de reconquérir était généralement odieuse au parti gibelin. On savait que le peuple de Florence était attaché aux Guelfes, et qu'il profiterait de la première occasion favorable pour retourner à son ancien parti. Dans une diète tenue par les vainqueurs, il fut résolu d'une voix unanime de raser Florence jusqu'à ses fondements. Farinata seul, dans cette assemblée nombreuse et turbulente, osa prendre la défense d'une patrie qu'il venait de combattre et de vaincre. Il plaida avec l'énergie d'un guerrier qui ne connaît point de crainte, avec l'éloquence qui part d'une grande âme. Il entraîna l'assemblée au milieu de laquelle il parlait ; il fit rougir ceux qui jusqu'alors avaient écouté l'égoïsme et ses étroits calculs ; il fit taire la haine et trembler l'envie, et il fit assurer par les Gibelins la conservation de la capitale du pays guelfe. On croit qu'il mourut avant le 11 novembre 1266, jour où les Gibelins furent de nouveau chassés de Florence. Il doit à la manière dont le Dante le présente dans l'enfer (ch. x, v. 22) une partie de sa célébrité. S. S—i.

UBERTI (Boniface, ou *Fazio degli*), petit-fils du précédent, fut dès sa naissance enveloppé dans les malheurs qui pesèrent sur sa famille. Gibelin et proscrit, il se flatta de partager la gloire du Dante et donna une description poétique de la terre, à peu près comme le chantre de Béatrix avait rendu compte de son triple et mystérieux voyage. Son poëme, intitulé *Dittamondo* (les dicts du monde), est divisé en six livres, qui se subdivisent en un nombre inégal de chapitres. L'auteur s'était proposé de parcourir les trois parties de la terre connues de son temps ; mais prévenu par la mort, il ne put qu'effleurer son sujet et ne laissa qu'un aperçu sur l'Italie, la Grèce et l'Asie. Il crut rehausser le mérite de son ouvrage en le parsemant de citations tirées de Pline, de Tite-Live, de Paul Orose, d'Eutrope, de Justin, de l'Ecriture sainte, etc. En rêvant, voyageant et s'égarant comme le Dante, il rencontre Solin, auquel il fait le plus d'emprunts, et qui remplit dans son poëme le même rôle que Virgile joue dans la *Divine comédie*. Mais tant de précautions pour se rapprocher d'un grand modèle ne produisirent qu'une mauvaise copie. Les deux premières éditions du *Dittamondo*, publiées en 1474 (1) et en 1501, fourmillent de fautes qu'on n'a point évitées dans le *Parnasse italien*, où ce poëme a été inséré. Biscioni, Bottari, Caterino-Zeno travaillèrent en vain à les faire disparaître. Perticari, dans son enthousiasme pour les écrivains italiens du 14e siècle, osa braver l'ennui de cette tâche, et ses variantes ont été publiées par Monti, dans le dernier volume de sa *Proposta* (Appendix, iv, pag. ccix). Ces corrections, dont on a déjà profité pour une nouvelle édition du *Dittamondo* (Milan, 1826, in-12), remplissent trente-sept grandes pages in-8°, qui n'ont pas suffi pour épurer le texte, et Monti croit impossible qu'on parvienne à le rétablir. Perticari en était convenu lui-même, et il avait fini par avouer que ce poëme ne méritait pas les honneurs de la réimpression. Monti, en renchérissant sur le jugement de son gendre, ajoute : « que le *Dittamondo*, devenu célèbre par les suffrages des académiciens de la *Crusca*, n'est qu'une pitoyable rapsodie de noms, de faits et de contes ridicules, présentés sans grâce et sans art, bien au-dessous de sa réputation comme poëme, et ne rachetant point ses défauts de style par l'importance de ses renseignements historiques et géographiques » (2). Uberti passa ses dernières années dans la plus grande détresse. Dans une de ses *Chansons*, il se livre à des plaintes amères sur sa destinée. « En sortant du sein de ma mère, dit-il, la pauvreté vint s'asseoir auprès de moi et me prédit qu'elle ne me quitterait plus. Cette prédiction ne s'est que trop accomplie. » Il mourut à Vérone, peu après l'année 1367. Quelques-unes de ses poésies furent recueillies par Allacci, d'autres parurent à la suite de la *Bella Mano*, de Conti, Paris, 1595, in-12, et dans un recueil de poésies toscanes publié par Ph. Giunta, Florence, 1527, in-8°. *Voy.* Villani, *Vite d'illustri Fiorentini ;* Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana ;* Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*. A—G—S.

UCELLO (Paolo), peintre florentin, né en 1389. Jusqu'à lui la perspective était restée dans

(1) Les bibliophiles recherchent avec empressement ce volume devenu fort rare ; un exemplaire, piqué des vers, s'est payé deux cent dix francs, vente Boutourlin, en 1840, un autre, deux cent soixante francs, vente Riva, en 1855.

(2) Dans ce poëme, il se trouve des morceaux en provençal et en grec moderne, qui lui donnent de l'intérêt aux yeux des philologues.

l'enfance ; Philippe Brunelleschi et ses élèves Benoît de Majano et Masaccio l'avaient poussée un peu plus loin que Giotto et son école ; mais Paolo Ucello, guidé par les conseils de Jean Manetti, célèbre mathématicien, excella dans cette partie de l'art ; on l'entendait répéter souvent : « C'est cependant une belle chose que la perspective. » Il n'exécuta aucun ouvrage où il ne fît faire des progrès à cet art et n'ajoutât à ses lumières, soit en peignant des *édifices* ou des *colonnades*, qui représentent, dans un cadre resserré, des espaces immenses ; soit en composant des figures qui offrent des mouvements et des raccourcis inconnus à l'école de Giotto. Dans le cloître de Ste-Marie Nouvelle, on voit encore quelques traits de l'*Histoire d'Adam* et de *Noé*, remplis d'une foule d'imaginations tout à fait neuves en ce genre. On y remarque en outre des paysages ornés d'arbres et d'animaux, peints avec tant de perfection et de vérité qu'on peut l'appeler le Bassan de cette époque. Un de ses plaisirs était d'avoir chez lui une grande quantité d'oiseaux de toute espèce, qu'il s'occupait sans cesse à dessiner ; et c'est de là que lui vient le surnom d'*Ucello* sous lequel il est connu. Dans l'église du Dôme, il a exécuté, en terre verte, le portrait équestre et d'une proportion colossale de *Jean Aguto*, ou *Hawkwood*, condottiere anglais au service de la république de Florence. Ce fut la première fois que la peinture osa autant, et elle ne parut point trop oser. Il en donna quelques autres exemples à Padoue, en y peignant également en terre verte, dans les palais des Vitali, plusieurs figures de *Géants*. Cependant il s'adonna plus spécialement à orner les meubles de petites peintures. Les *Triomphes de Pétrarque*, que l'on voit peints sur quelques petites armoires de la galerie de Florence, sont attribués à Paolo par quelques connaisseurs. Il mourut en 1472. P—s.

UCHANSKI (JACQUES), archevêque de Gnesne et primat de Pologne, se fit connaître à la cour de Sigismond Auguste, qui, à la recommandation de la reine Bonne, le nomma référendaire du royaume. Ayant rempli cette place pendant douze ans, il fut, d'après les vives instances du roi, nommé évêque de Culm, où il se fit remarquer par un zèle perfide pour les nouvelles doctrines. Il augmenta le scandale par la manière dont il souscrivit les décrets du synode national assemblé à Lenzcicé, sous la présidence d'un légat apostolique (1556). De Culm, le roi le transféra au siége de Cujavie, qu'il occupa pendant quatre ans sans être approuvé par Paul IV, et contre l'expresse volonté de ce pape, qui le suspendit et l'excommunia. Cependant Pie IV, cédant à la recommandation de Sigismond Auguste, le transféra à l'église métropolitaine de Gnesne (1562), où il enhardit les nouvelles doctrines par les rapports qu'il avait avec leurs fauteurs. Il fut plus d'une fois sévèrement repris par son chapitre métropolitain ; et dans une diète un sénateur protestant dit hautement que le primat, président du sénat, pensait comme lui sur la foi. Uchanski s'en tira en lisant la profession de foi que Pie IV avait exigée de lui avant de l'absoudre de l'excommunication. Le roi avait épousé en troisièmes noces Catherine, fille de l'empereur Ferdinand et veuve du duc de Mantoue. Les deux époux ayant vécu pendant quelques années dans la plus parfaite union, la discorde se mit entre eux à un tel point que l'empereur Maximilien manda à sa sœur de revenir en Autriche. Uchanski conjura le roi et lui donna des avis salutaires ; mais tout fut inutile : l'exaspération était à son comble, et la reine retourna en Autriche. Sigismond étant mort, Uchanski, comme primat et président du sénat, remplissait les fonctions royales pendant l'interrègne ; mais le grand maréchal du royaume, qui avait en main l'autorité exécutive, s'étant mis à la tête des dissidents ou de ceux qui, en Pologne, avaient abandonné la religion catholique, le prélat était peu respecté ; Karnkowski, qui lui avait succédé à Cujavie et qui lui succéda dans la suite à Gnesne, l'aidait de ses conseils et le soutenait par son influence. Le primat convoquait des diétines dans les différents palatinats ; les dissidents en faisaient convoquer en d'autres lieux. Cependant le primat, aidé par son collègue, réussit à rassembler la diète dans les champs de *Kaskos*, vis-à-vis de Varsovie. Il assigna, selon l'usage, la place que chaque palatinat devait occuper. Les principaux prétendants étaient : le prince Ernest, fils de l'empereur Maximilien ; Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX, et Jean III, roi de Suède. Le primat, ayant fait éloigner les orateurs des prétendants, leur nomma des patrons ou défenseurs parmi les sénateurs polonais. Le parti qui portait Henri à la couronne obtint une grande majorité, les dissidents s'y étaient joints, quoique avec peine, à cause de l'impression que la fatale journée de la St-Barthélemi avait produite en Pologne. Le primat, qui, à ce qu'il paraît, n'était point franchement pour Henri, hésitait à le proclamer roi. Enfin, il s'avança sur la tribune, et la foule demandant unanimement Henri, il le proclama roi de Pologne. Quelques jours après, il fit venir Montluc et les autres orateurs de la France, et lorsqu'ils eurent juré que le nouveau roi observerait les conditions qui lui étaient imposées, Henri fut de nouveau proclamé roi de Pologne. Le prince arriva à Cracovie ; Uchanski, assisté par les évêques du royaume, et en présence de la noblesse, reçut le serment du nouveau roi. Les dissidents demandaient à grands cris qu'il jurât de protéger leur acte de confédération ; les évêques s'y opposant, le roi attendit longtemps sur son prie-Dieu. Enfin on apaisa les dissidents ; l'archevêque couronna le monarque et lui donna l'onction sacrée (*voy.* SULIKOW). Il paraît que la fuite de Henri fut agréable à Uchanski ; il rassembla aussitôt les états de Pologne, qui fixèrent à

ce prince un terme péremptoire jusqu'au 12 mai 1575, après lequel, s'il ne revenait point, ils devaient procéder à l'élection de son successeur. Le primat, que l'empereur Maximilien avait gagné, indiqua la diète pour l'élection, et, sans attendre plus longtemps, il fit déclarer dans tout le royaume qu'il y avait interrègne, Henri ayant abandonné le trône; les partisans du prince témoignèrent vivement au primat leur mécontentement. Sur ces entrefaites, les Tartares s'étant jetés sur la Podolie et la Wolhinie, on imputa ces malheurs à la précipitation d'Uchanski. La diète d'élection s'assembla; le primat, entouré par le parti de l'Empereur, proclama ce prince roi de Pologne et se rendit aussitôt à Varsovie, où il entonna le *Te Deum*. La noblesse, indignée de ce qu'on ne l'avait point consultée, élut et proclama reine la princesse Anne, fille du roi Sigismond Auguste, et lui désigna pour mari Etienne Bathory, palatin de la Transylvanie, qui fut aussi nommé roi. Cette dernière élection ayant pour elle l'observation des formes et la grande majorité, on tâcha d'y ramener le primat; mais il fut sourd à toutes les représentations, et le parti de Bathory ayant envoyé des députés vers ce prince, Uchanski leur adjoignit son neveu pour veiller aux intérêts de Maximilien. Ce prélat, avancé en âge, profita de l'interrègne et nomma pour son coadjuteur un évêque de son parti. Il convoqua, à Lowicz, où il résidait, une diète pour l'opposer à une assemblée nombreuse, qui avait confirmé l'élection de Bathory. Karnkowski, évêque de Cujavie, fut le seul prélat qui se rendit à Lowicz : il y alla dans le dessein d'empêcher le primat de faire autant de mal qu'il en avait le désir. Bathory ayant fait son entrée à Cracovie, le primat refusa d'y venir pour le couronner. La cérémonie fut faite par l'évêque de Cujavie. Cependant informé, quelques mois après, que le roi voulait envoyer à Lowicz un détachement de troupes, le primat vint trouver le prince et fit sa paix. Son neveu, Paul Uchanski, fut moins heureux : entré dans Varsovie en grande pompe, escorté par les nombreux clients de son oncle, il affecta pendant plusieurs jours de ne pas aller voir le roi. Les gens de sa suite ayant été arrêtés pour leurs excès, il se présenta enfin chez le roi, qui lui fit un accueil très-sévère. Le primat mourut le 5 avril 1581. Ce prélat avait causé beaucoup de scandale et fait peu de bien. Quelques années avant sa mort, afin de regagner la confiance de la Pologne catholique, il avait mis au jour un petit ouvrage sur le saint sacrifice de la messe, sous ce titre : *Brevis augustissimi ac summe venerandi sacrosanctæ missæ sacrificii, ex sanctis Patribus contra impium Francisci Stancari mantuani scriptum assertio, jussu et auctoritate reverendissimi Jacobi Uchanski*, Cologne, 1577, in-8°. Ce traité, rédigé avec sagesse, peut être utilement consulté : il paraît que l'auteur avait assisté au concile de Trente. Le mandement que le primat mit en tête de l'ouvrage est véhément : on y reconnaît le prélat qui, dans les matières de la religion, ne gardait pas plus de mesure que dans la politique, se laissant entraîner dans tous les extrêmes et ne pouvant détruire les antécédents avec lesquels il se mettait en contradiction. G—Y.

UCHARD (BERNARDIN), seigneur de Monspey, poëte bressan, vivait sous le règne de Henri IV; on manque de détails sur sa vie, mais il attire l'attention des philologues et celle des bibliophiles, grâce à la publication de deux petits poëmes en vers patois, devenus très-rares et qui sont utiles à l'étude d'un de nos vieux dialectes provinciaux. Voici leurs titres : *Lou guemen dou pouro lebory de Bressay sur la pau que la de la guerra*, 1615, in-4°; *la Piedmontoise*, Dijon, 1619; réimprimé à Bourg en 1661. (Ce dernier ouvrage a reparu en 1857 à Paris, à la librairie Aubry, une édition nouvelle ayant été tirée à petit nombre, grâce aux soins de M. G. Brunet.) Dans la première de ces compositions, Uchard exprime les doléances qu'arrachaient aux malheureux habitants des campagnes les fléaux de la guerre; dans la seconde, il célèbre les exploits du connétable de Lesdiguières, qui franchit les Alpes et mit en déroute les ennemis de la France. Z.

UCHOREUS, nom grécisé, donné par Diodore de Sicile à l'un des plus anciens pharaons ou rois d'Égypte, qui aurait été, suivant cet historien, le huitième successeur du fameux Osymandyas et aurait précédé Myris ou Mœris de douze générations, et Sésostris de dix-neuf (conférez les articles OSYMANDYAS, SÉSOSTRIS et THOUTMOSIS). Or, Mœris étant le *Miphris* des listes royales de Manéthon, et le *Thoutmosis II* des Monuments, cinquième pharaon de la dix-huitième dynastie, lequel régna dans la seconde moitié du 18e siècle avant notre ère, il s'ensuit que l'*Uchoreus* de Diodore, antérieur d'environ quatre cents ans, doit avoir appartenu à la seconde moitié du 22e siècle et à la 16e dynastie égyptienne, l'une des diospolitaines ou thébaines. Ce roi n'est, à la vérité, mentionné par aucun autre historien, à moins qu'on ne veuille le reconnaître dans l'*Achoreus* de la liste réduite du Syncelle ; mais ce n'est point une raison pour révoquer en doute son existence. Osymandyas, qui le précéda d'un ou deux siècles, se trouve précisément dans le même cas; et l'on n'en a pas moins découvert sa véritable légende royale, soit sur les plus anciennes constructions du palais de Karnac à Thèbes, soit sur deux colosses qui représentent cet antique pharaon, dont l'un se voit aujourd'hui à Turin, et l'autre à Rome (1). Peut-être en sera-t-il de même un jour d'*Uchoreus*. Ce monarque, ainsi nommé d'après son père, suivant Diodore, fut le

(1) Voy. *Seconde Lettre* à M. le duc de Blacas, sur les monuments historiques de l'Égypte, par Champollion le jeune, Paris, 1826, p. 11 et suiv. — Confer., *Religions de l'antiquité*, etc., par J.-D. Guigniaut, t. Ier, Paris, 1825, part. 2, notes et éclaircissements, p. 942 et suiv.

fondateur de Memphis, la plus belle ville de toute l'Égypte. Située à la pointe du Delta formé par le Nil, dans la position la plus avantageuse, elle devait être la clef du pays et commander la navigation du fleuve. *Uchoreus* lui donna cent cinquante stades, c'est-à-dire ou six ou plus vraisemblablement trois lieues de tour. En cherchant à la garantir contre les inondations périodiques du Nil par de hautes levées et des lacs ou fossés larges et profonds, il pourvut en même temps à la défense extérieure et mit sa nouvelle capitale à l'abri d'un coup de main. Il en fit un séjour à la fois si sûr et si séduisant, que presque tous les pharaons ses successeurs, abandonnant Thèbes, ancienne capitale du pays, transportèrent à Memphis leur cour et leur demeure royale. Tel est le récit de Diodore, qui en plusieurs points importants ne s'accorde ni avec Hérodote, ni avec Manéthon. Le père de l'histoire, d'après la tradition intéressée des prêtres de Memphis, lui donne pour fondateur *Ménès*, le premier roi et aussi le premier homme d'Égypte, personnage plus mythologique qu'historique. A l'époque où toute la basse Égypte ne formait encore qu'un golfe ou un vaste marais, Ménès, détournant le cours du Nil, qui allait se perdre à l'occident, et le forçant à suivre une direction constante au centre de la vallée, aurait bâti Memphis sur l'emplacement même de son ancien lit, ouvrage, en effet, digne d'un dieu descendu sur la terre. D'autres auteurs attribuaient la fondation de cette ville à Épaphus ou à Apis, fils de Phoronée, fables demi-grecques, demi-égyptiennes, que Diodore lui-même a reçues en partie, lorsque, mêlant la mythologie à l'histoire, il rapporte les amours de *Memphis*, la fille d'*Uchoreus*, patronne de sa capitale nouvelle, avec le Nil sous la figure d'un taureau, c'est-à-dire avec Épaphus ou Apis, divinité tutélaire de la cité de Memphis. De ces amours du Nil avec Memphis serait né un héros, *Egyptus*, qui aurait succédé à son aïeul, suivant ces légendes poétiques, mais qui n'est peut-être en réalité qu'un pendant de Ménès, enfant des dieux comme lui et comme lui symbole de la prospérité de l'Égypte. Pour revenir à l'histoire, toutes les probabilités tendent à établir que Memphis, ainsi reportée vaguement aux âges mythologiques, ne fut cependant bâtie que plusieurs siècles après Thèbes; et en ce sens nous avons eu raison de dire que la tradition positive, suivie par Diodore, est la plus vraisemblable des deux (article *Thoutmosis*). Il se pourrait toutefois que le pharaon *Uchoreus*, supposé l'un des rois de la 16e dynastie égyptienne, n'eût été véritablement que le second fondateur de Memphis, et que cette ville eût commencé d'exister longtemps avant lui. En effet, suivant les listes de Manéthon, la plus sûre de nos autorités, cinq des dynasties antérieures à la 16e auraient été composées de rois memphites, c'est-à-dire originaires de Memphis, et peut-être même y faisant leur résidence. Ce qui semblerait le prouver, c'est l'existence des grandes sépultures royales, appelées pyramides, dans le voisinage de cette ville : pyramides dont la principale, la grande pyramide par excellence, aurait eu pour fondateur, d'après Manéthon, l'un de ces pharaons memphites, *Souphis Ier*, de la quatrième dynastie ; et une autre, la troisième en grandeur comme en ancienneté, serait l'ouvrage de la célèbre *Nitocris*, reine qui appartient à la sixième dynastie. Cette opinion sur les auteurs des pyramides s'écarte beaucoup, il est vrai, de l'opinion généralement adoptée, d'après la double autorité d'Hérodote et de Diodore, et qui attribue les trois principales aux trois rois *Chéops*, *Chéphren et Mycérinus*, vers le 12e ou le 13e siècle avant notre ère. Mais, selon toute apparence, ces trois rois ne sont eux-mêmes que les deux *Souphis* et le *Menchérès* de Manéthon, connus également d'Ératosthène, parmi les premiers souverains de l'Égypte, et déplacés par une erreur chronologique. G—N—T.

UDALL (NICOLAS), littérateur anglais, né en 1506 dans le Hampshire, entra à l'âge de quatorze ans dans un des colléges d'Oxford et fut reçu bachelier en 1524. Il devint ensuite directeur de l'école d'Eton; son penchant pour les opinions de la réforme lui suscita des embarras, mais lorsque les opinions nouvelles eurent été protégées par Henri VIII, il se trouva avoir des titres à la faveur royale. Nommé successivement directeur de l'école de Westminster et chanoine à Windsor, il mourut en 1564. Il publia des traductions de quelques ouvrages d'Erasme, et ses *Fleurs de la diction latine* (Londres, 1533), formées d'un choix de passages de Térence, accompagnés d'une version anglaise, ont été longtemps un livre classique dont les éditions se sont fort multipliées. Ce qui assigne surtout à Udall un rang dans l'histoire de la littérature britannique, c'est qu'il est regardé comme le premier auteur qui ait composé en langue anglaise des comédies régulières divisées en actes et en scènes. Un registre de l'école d'Eton montre qu'on avait l'habitude d'y représenter, le 30 novembre, jour de la fête de St-André, des comédies latines et parfois des pièces anglaises; c'est à cette occasion qu'Udall écrivit ses productions, qui sont aujourd'hui perdues, à l'exception d'une seule, *Ralf Royster Doyster;* on n'en connaît qu'un seul exemplaire qui a été retrouvé en 1816. Des amateurs s'empressèrent de faire réimprimer cette comédie à petit nombre en 1818 et en 1821 ; elle a reparu aussi en 1847, et elle a été insérée dans le premier volume de l'*Ancien Théâtre anglais* publié par White. Cette production, où figurent quatorze personnes (neuf hommes et cinq femmes), ne manque point de mérite. L'action est animée; le dialogue est parfois spirituel et il n'y a guère de composition dramatique en Angleterre au 16e siècle qui puisse lui être préférée. Il paraît aussi qu'Udall écrivit en 1540 une tragédie :

De papatu, destinée sans doute à être jouée par les étudiants d'Eton, mais le temps l'a emportée. Z.

UDALRICH (ULRIC), duc de Bohême, troisième fils de Boleslas II, succéda à Boleslas III et à Jaromir, ses deux frères aînés. Boleslas III, sachant que, par sa cruauté et ses vices, il s'était rendu odieux à la nation, fit honteusement mutiler Jaromir et donna ordre d'égorger Udalrich; ce prince eut le bonheur de se sauver. Boleslas furieux, méprisant les larmes de sa mère Hemma, l'exila, ainsi que son second fils Jaromir (1002): il fut chassé lui-même, et les Bohémiens choisirent pour leur duc Wladiboy, frère du roi de Pologne, qui ne régna qu'un an. Jaromir et Udalrich, qui s'étaient réfugiés à la cour de Henri II, empereur d'Allemagne, furent rappelés. Udalrich eut pour apanage Melnick et y fixa sa résidence avec sa mère. En 1012, il s'empara de la Bohême et en chassa son frère Jaromir, qui se réfugia près de l'Empereur; celui-ci, au lieu de le secourir contre son frère, le fit jeter en prison. Udalrich, intéressé à gagner le chef de l'Empire, lui jura fidélité et reçut de lui l'investiture, reconnaissant qu'il tenait la Bohême comme fief de l'Empire. Il chassa les troupes polonaises restées en garnison dans quelques places du duché et s'empara de la Moravie. Le roi de Pologne, ayant fait des efforts inutiles pour reprendre cette province, rentra en Bohême chargé de butin. Prévoyant que bientôt la guerre éclaterait entre la Pologne et l'Empereur, Boleslas envoya vers Udalrich son fils Mieczyslas, pour lui représenter qu'étant proches parents et liés par les mêmes intérêts, il l'engageait à se liguer avec lui contre l'ennemi des peuples slaves, l'empereur d'Allemagne. Udalrich fit arrêter le jeune prince, ainsi que les seigneurs de sa suite, et il fut très-content d'avoir entre ses mains un pareil otage contre les entreprises de Boleslas. Ayant mis à mort la plupart des seigneurs polonais, il livra à l'Empereur le fils du roi de Pologne. Celui-ci s'avança vers l'Oder, à la tête d'une armée, tandis que le jeune Mieczyslas, que l'Empereur avait renvoyé à son père, entrait dans la Bohême et la ravageait, sans éprouver de résistance. Cependant Udalrich pénétra en Silésie et alla assiéger Nimptsch, entre Breslau et Glatz. Etant monté à l'assaut, il fut repoussé avec perte. En 1018, la paix se fit entre les trois princes. En 1025, Udalrich envoya son fils Brzétyslas en Moravie, et lorsqu'il s'en fut emparé, il en confia le gouvernement à ce jeune prince. L'Empereur, irrité, lui ordonna de se présenter à sa cour; et ce ne fut qu'avec peine qu'il se laissa fléchir. Udalrich, humilié, revint à Prague, où il mourut en 1037. Le malheureux Jaromir, qu'il avait fait enfermer à Lissa après l'avoir privé de la vue, sortit de prison et vint à Prague dans le moment où l'on conduisait le corps de son frère à l'église St-George; il arrêta le cercueil et lui adressa ces paroles : « La mort vient « de t'arracher le duché que tu m'avais enlevé; « repoussant la tendresse fraternelle que j'avais « pour toi, tu m'as fait cruellement arracher les « yeux. A présent tu me rendrais bien la vue, « si tu pouvais. Va, je te pardonne de tout mon « cœur. » Après les funérailles, Jaromir prit son neveu, Brzétyslas par la main et le fit asseoir sur le trône de Bohême, en présence des grands du royaume, en leur disant : « Voilà votre duc! » et s'adressant au jeune prince : « Mon fils, dit-il, « conduis-toi autrement que ton père; prends « l'avis de ces hommes sages et mets ta confiance « en eux. » G—Y.

UDINE (JEAN D'), peintre, naquit en 1489, fut élève du Giorgion, puis de Raphaël. On croit que son nom de famille était Ricamatore. Quelques historiens l'ont appelé Nanni, sans faire attention que ce nom n'est qu'une abréviation de celui de Giovanni, en usage dans plusieurs contrées d'Italie. Morto da Feltro s'étant acquis une grande réputation par ses peintures de grotesques, Jean d'Udine porta ce genre à sa perfection et y ajouta les stucs. Raphaël l'appela à Rome et lui confia l'exécution des peintures de ce genre qui ornent les loges du Vatican, la grande salle des pontifes et plusieurs autres pièces. C'est pendant qu'il s'occupait de ces travaux que furent découverts les Thermes de Titus, et qu'il puisa dans les peintures qui les décorent le goût exquis qu'il a déployé dans ses ouvrages. On l'a même accusé d'avoir détruit ces peintures antiques pour cacher les heureuses inspirations qu'il y avait prises; mais ce même reproche, adressé également à Raphaël, ne paraît pas mieux fondé pour l'un que pour l'autre. Ses *chars*, ses *treilles*, ses *colombiers*, ses *volières*, peints dans le Vatican et dans beaucoup d'endroits d'Italie, trompent l'œil par la vérité de l'imitation; et dans la représentation des animaux et des oiseaux, il passe pour avoir atteint le plus haut terme de la perfection. Il réussit également à contrefaire avec une vérité étonnante tous les objets de nature morte; et l'on raconte qu'ayant peint quelques tapis dans la loge de Raphaël, un valet cherchant en toute hâte un tapis dont on avait besoin pour l'étendre dans un endroit où le pape devait passer, courut pour prendre un de ceux que Jean avait peints et s'aperçut seulement alors que ses yeux l'avaient trompé. Après le sac de Rome, il parcourut l'Italie, reconnu partout pour le maître le plus habile et le plus gracieux dans le genre de l'ornement. Il décora le palais Grimani, pour le patriarche d'Aquilée, son Mécène, d'ornements qui excitèrent une admiration générale. Il s'y montre presque unique dans l'art de donner la vie aux animaux, aux oiseaux, et de peindre des fleurs et des fruits. A Florence, il fut chargé par les Médicis d'orner de peintures le palais Pitti et la chapelle St-Laurent. Vasari fait mention de plusieurs étendards peints par Jean, dont un, exécuté pour la confrérie de Cas-

tello, et qui représente, dans des proportions assez grandes, la Vierge et l'Enfant Jésus auquel un ange fait hommage du plan de Castello, existe encore à Udine, quoique très-endommagé par le temps; il s'en trouve une copie dans la chapelle faite en 1653 par le Pini. Dans le palais archiépiscopal, on voit encore une chambre où, parmi les ornements, se trouvent deux sujets tirés de l'Evangile, les figures de demi-nature. Ils n'ont peut-être pas la perfection des ornements, mais ils sont extrêmement précieux par leur rareté. Ce ne sont pas les seules peintures à l'huile qu'il ait exécutées; mais il est difficile d'en rencontrer, et celles qu'on lui attribue généralement sont incertaines, peut-être ne sut-il pas peindre plus en grand que les petits satyres, les enfants et les nymphes dont il embellissait les petits paysages ou les enroulements de ses grotesques. Lorsque Sébastien del Piombo fut investi de la charge de scelleur des brefs, il fut assigné à Jean, sur les émoluments de cette place, une pension de trois cents écus. Le P. Féderici remarque que le premier fut appelé Frà Sébastiano, mais que l'autre ne prit jamais le nom de frère Jean, d'où il voudrait conclure que Sébastiano avait d'abord été frère de St-Dominique, sous le titre de frère Marc Pensaben; qu'il fut ensuite sécularisé par le pape et investi de la charge de scelleur, et qu'il retint le frà comme un reste de son premier état; mais ces diverses conjectures ne sont appuyées d'aucune preuve. Quant à Jean d'Udine, sur les dernières années de sa vie il revint à Rome, où il mourut en 1562. P—s.

UFFENBACH (Pierre), médecin allemand, fit ses études en Italie, et revint s'établir à Francfort-sur-le-Mein, sa patrie, où il mourut le 22 octobre 1635. Editeur et traducteur de plusieurs ouvrages de médecine, de chirurgie, d'art vétérinaire et de botanique, il publia entre autres : *Practica medicinalis* de Léonelle Victorius; les œuvres de Sassonnia, médecin de Padoue, sous ce titre : *Pantheon medicinæ selectum,* Francfort, 1603, in-fol.; celles de Montagnana, ibid., 1604, in-fol.; et donna, en 1619, une édition de l'*Hortus sanitatis,* de Cuba (*voy.* ce nom et Balthazar Ehrhart). Il traduisit de l'italien en allemand l'*Herbier* de Castor Durante, Francfort, 1609, in-fol., et en latin la chirurgie de Gabriel Ferrara : *Sylva chirurgiæ,* ibid., 1625, 1629, 1644, in-8°. On a de lui : 1° *Dissertatio de generatione et interitu,* Strasbourg, 1591, in-4°; 2° *Dissertatio de venenis ac morbificis medicinis in genere,* Bâle, 1597, in-4°; 3° *Thesaurus chirurgicus,* Francfort, 1610, in-fol.; 4° *Dispensatorium galenochymicum,* ibid., 1631, in-4°. Z.

UFFENBACH (Zacharie-Conrad d'), célèbre bibliophile, était né le 22 février 1683, à Francfort, d'une famille patricienne. Dès sa première jeunesse il montra d'heureuses dispositions, et son père ne négligea rien pour en hâter le développement. Son ardeur pour l'étude devint si grande qu'on fut obligé de prendre des précautions pour l'empêcher de lire la nuit. Placé d'abord au gymnase de Rudolstadt, il en sortit au bout de deux ans, malade d'une chute dont il se ressentit longtemps. Ayant obtenu la permission d'aller continuer ses cours à l'académie de Strasbourg, il s'y perfectionna dans les langues anciennes et fit en même temps de rapides progrès dans la jurisprudence. La perte de son père et de sa mère, morts à trois jours d'intervalle (mars 1700), lui causa la douleur la plus vive; mais l'étude lui procura des consolations, et avant la fin de l'année il se rendit à l'académie de Halle, où il acheva son cours de droit et reçut le grade de docteur. Il revint alors dans sa ville natale, rapportant les livres qu'il avait recueillis en assez grand nombre et qui devinrent le fondement de sa bibliothèque, l'une des plus belles qu'ait jamais possédée un particulier. Le désir d'accroître ses collections lui fit entreprendre plusieurs voyages : de 1703 à 1711, il visita toute l'Allemagne, la Prusse, les Pays-Bas et l'Angleterre, recherchant partout l'amitié des savants et ne laissant passer aucune occasion d'augmenter ses richesses. Il prolongea son séjour à Oxford pour jouir de l'entretien des professeurs de cette université célèbre, et fit plusieurs herborisations avec le professeur de botanique (Haller, *Bibl. botan.*, t. 2, p. 105). La guerre ne lui ayant pas permis de parcourir la France et l'Italie, comme il en avait formé le dessein, il revint à Francfort y rapportant une foule d'éditions rares et précieuses et de manuscrits. Peu de temps après il épousa la veuve de J.-Nicol. Schelder, l'un de ses intimes amis. Le classement de ses livres et la correspondance qu'il entretenait avec les savants de toute l'Europe l'occupèrent exclusivement pendant plusieurs années. En 1720, il publia le *Catalogue* de ses manuscrits (1), précédé d'un avertissement dans lequel il offrait aux savants de leur adresser des copies de tous ceux qui leur seraient utiles pour leurs travaux. Admis, l'année suivante, au sénat, et ensuite au conseil privé de Francfort, d'Uffenbach se vit forcé de négliger la culture des lettres pour remplir les devoirs que lui imposait cette double charge. Bientôt l'affaiblissement de sa santé ne lui permit plus de donner les mêmes soins à sa bibliothèque : ne voulant pas qu'une collection si précieuse fût inutile entre ses mains, il résolut de la vendre et en publia le *Catalogue* (2). Il céda dans le même temps son cabinet de médailles et d'antiquités à

(1) *Bibliotheca Uffenbachiana manuscripta, seu Catalogus et recensio Mss. Codd. qui in bibliotheca Zach. Conr. ab Uffenbach, Trajecti ad Mœnum adservantur et in varias classes distinguuntur, quarum priores Joh. Henr. Maius recensuit, reliquos possessor ipse digessit*, Halle, 1720, in-fol.

(2) *Bibliotheca Uffenbachiana universalis, sive Catalogus librorum tam typis, quam manu exaratorum quos summo studio collegit Zach. Conr. ab Uffenbach*, Francfort, 1729-1731, 4 vol. in-8°. Il y a des exemplaires avec un frontispice renouvelé, daté de 1735. On en trouve l'analyse dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, 1731, p. 270-276.

J.-B. Others, conservateur de la bibliothèque de Zurich. Une fièvre lente conduisit d'Uffenbach au tombeau, le 6 janvier 1734, à l'âge de 51 ans. Il fut enterré, comme il l'avait désiré, dans le cimetière public, avec une modeste épitaphe. D'Uffenbach avait des connaissances extrêmement variées. Bon, affable, obligeant, généreux, il employa son temps et sa fortune à l'avancement des sciences. Francfort dut à sa générosité un amphithéâtre d'anatomie. Il fut le bienfaiteur de plusieurs savants, entre autres de Schelhorn auquel il permit de puiser dans sa riche collection de lettres inédites et la plupart autographes (1), pour enrichir ses *Amœnitates litterariæ;* il lui légua, par son testament, une belle suite d'éditions aldines (*Amœnitat. litterar.*, t. 10, p. 1172), et la relation de ses voyages littéraires. Schelhorn l'a publiée sous ce titre : *Voyage dans la basse Saxe, la Hollande et l'Angleterre* (en allemand), Francfort, 1753-1754, trois parties, in-8°, fig., précédé de la vie d'Uffenbach, par J.-Ger. Hermann. Il est intéressant par les détails qu'il contient sur les principales bibliothèques de l'Allemagne. C'est encore à Schelhorn qu'on doit la publication d'un choix de la correspondance d'Uffenbach avec les savants, sous ce titre : *Commercii epistolaris Uffenbachiani selecta, variis observationibus illustrata,* Ulm, 1753-1756, 5 vol. in-8°, avec une nouvelle vie d'Uffenbach, par le savant éditeur. Ce recueil est rare en France et recherché par les amateurs de l'histoire littéraire. Outre les ouvrages déjà cités, on peut consulter pour les détails : *Lettre de Schelhorn* à J.-J. Breitinger, dans laquelle il lui rend compte de son projet d'écrire la vie et de publier le commerce littéraire d'Uffenbach, dans le *Musæum Helvetic.*, t. 6, p. 551-584; et la *Nouvelle biblioth. germaniq.*, t. 14. p. 192. W—s.

UFFENBACH (JEAN-FRÉDÉRIC D'), frère du précédent et membre du sénat de Francfort, naquit le 10 mai 1687. Ayant accompagné son frère dans ses voyages, il fut comme lui constamment occupé à enrichir une bibliothèque et un cabinet sur lesquels on peut lire la *Description de la ville de Francfort*, publiée par Muller, en 1747. D'après ce savant, on trouvait dans la bibliothèque d'Uffenbach les livres les plus rares sur les mathématiques et sur l'architecture; son cabinet était riche en tableaux et gravures; on y voyait aussi une collection précieuse d'instruments de physique, de mathématiques, de musique, d'ouvrages faits au tour, etc. Par son testament, il donna sa bibliothèque et son cabinet à l'académie des sciences de Gœttingue, qui, en 1751, l'avait élu un de ses membres pour la classe des mathématiques; il mourut en 1769. Cultivant avec succès la poésie lyrique allemande, il composait lui-même la musique qui devait accompagner son texte. On a de lui : 1° *Succession de Jésus-Christ*, Wolfenbuttel, 1726. C'est un recueil de chants d'église, en musique, pour toute l'année. 2° *Recueil de poésies*, Hambourg, 1733, in-8°. Dans la préface, il réfute ce que Gottsched avait avancé contre l'opéra. Il est le premier qui ait rendu en vers allemands la fameuse *Table de Cébèse*, que l'on trouve dans son recueil de poésies. Schelhorn lui a dédié ses *Amœnitates litterariæ et ecclesiasticæ*. G—Y.

(1) Il possédait un recueil immense de lettres autographes des savants de l'Allemagne, lequel, après sa mort, fut acquis par J.-Chr. Wolf.

UGARTE Y LARRISABAL (DON ANTONIO), né en Navarre vers 1780, d'une famille noble, vint très-jeune à Madrid, fut admis à la cour et se lia intimement avec le prince des Asturies (*voy.* FERDINAND VII), puis avec l'ambassadeur de Russie à la cour d'Espagne, M. de Tatichef, qui lui inspira de son mieux des opinions contraires à l'esprit révolutionnaire qu'un parti s'efforçait dès lors de répandre dans ce pays. Ugarte adopta ces idées avec beaucoup de chaleur, et il fut vivement recommandé sous ce rapport au roi Charles IV, qui l'accueillit également fort bien. Dans toutes les vicissitudes qu'eut à subir pour son indépendance la malheureuse Espagne, il figura aux premiers rangs des troupes qui restèrent fidèles au roi. Alors que Ferdinand VII recouvra enfin sa liberté et qu'il revint en France en 1814, Ugarte fut un de ceux qui le servirent encore avec le plus de zèle et qui lui donnèrent les conseils les plus énergiques. Exilé à Ségovie en 1820, par suite des hésitations et des faiblesses du monarque envers le parti révolutionnaire, il n'en revint qu'en 1822 pour concourir aux mouvements insurrectionnels des royalistes, qui, appuyés par l'armée française du duc d'Angoulême, devaient bientôt rétablir le trône de Ferdinand VII. Dès que ce prince fut revenu de Cadix, il le combla hautement des témoignages de son estime et de sa confiance. En 1824, Ugarte fut nommé secrétaire du conseil d'Etat et considéré comme le véritable chef du ministère, ce dont le parti libéral se montra fort mécontent. On ne doute pas qu'il n'ait donné de très-bons conseils; mais, en Espagne comme en France, le pouvoir était alors dans des mains si faibles, que les moindres obstacles pouvaient l'ébranler. Après le triomphe de l'armée française et la défaite de l'insurrection, vinrent les décrets d'Andujar, qui amnistièrent la révolte, qui justifièrent en quelque façon le renversement du trône. Ugarte ne fut pas d'abord victime des nouveaux événements, bien qu'il fût très-attaché au parti des royalistes fidèles et, en conséquence, peu disposé à épargner la révolte que semblait ménager l'ambassadeur de France, Talaru, qui avait pour cela reçu des ordres très-positifs du ministre Chateaubriand (*voy.* TALARU). Il résista à plusieurs intrigues formées en faveur des révoltés, et qui à la fin triomphèrent. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1824 que la place de secrétaire d'Etat fut donnée à Zéa Bermudez, qui de l'ambassade de St-Pétersbourg était passé à celle de

Londres. Ce choix d'un homme sans caractère, à la place de l'un des défenseurs de la royauté les plus énergiques, déplut beaucoup aux amis d'Ugarte, qui fut obligé de se rendre comme ambassadeur à Turin, poste qui lui fut donné comme retraite. On sait qu'au premier moment il refusa ces nouvelles fonctions, et qu'il hésita à se rendre en Piémont. Ce ne fut que longtemps après en avoir reçu l'ordre qu'il quitta l'Espagne. Il se rendit d'abord à Bayonne, où il séjourna pendant quelques mois, et revint enfin à Madrid, rappelé qu'il y fut à la chute du duc de l'Infantado en 1827. Depuis ce temps il vécut dans la retraite, où il mourut un peu plus tard, oublié de tout le monde, et lorsque Ferdinand VII avait cessé de vivre. M—D j.

UGGERI (ANGELO), architecte italien, naquit à Gerra le 14 avril 1754. Il fit ses premières études au collége des jésuites de Crémone, et peut-être fût-il entré dans les ordres si son curé, Manzoni, n'eût donné à ses idées un autre cours. Il alla alors étudier l'iconographie à l'école spéciale établie par Marie-Thérèse. Désireux ensuite de pousser plus loin ses connaissances, il vint de Crémone à Milan et fit à l'académie de cette ville un cours complet d'architecture. Aussi bien remporta-t-il le premier prix au concours pour les beaux-arts, ouvert par l'académie de Parme. Une maladie qu'il fit vers cette époque motiva son retour dans sa ville natale. Il revit Crémone, s'arrêta à Brescia et vint à Milan, où il se livra uniquement à l'étude de l'architecture, de l'ordre dorique en particulier. Cependant il comprit la nécessité de visiter la patrie des arts, et en 1788 il fit le voyage de Rome, dont les monuments firent sur lui une impression qui ne s'effaça plus et lui inspirèrent l'ouvrage intitulé *Voyage pittoresque parmi les édifices antiques de Rome et son enceinte*, en italien et en français. En 1789, il publia avec Carlo Fea et dédia au pape Pie VI l'œuvre archéologique du conseiller Bianconi, que sa mort prématurée ne lui avait point permis de mettre au jour. Quant à l'ouvrage d'Uggeri, il eut un légitime succès. Le dernier volume contient un grand nombre de vues des monuments dont il est parlé dans le cours du livre. Les plans des édifices qui y sont reproduits ont été puisés aux œuvres des maîtres de l'art. Le tout se trouve précédé d'une *Notice historique* sur l'origine, les progrès et la décadence ou la restauration des édifices dont l'ouvrage donne les vues. Mais comme les environs de Rome n'abondent pas moins que la ville pontificale en monuments historiques, Uggeri donna une suite à son précédent ouvrage sous ce titre : *Exploration pittoresque des édifices antiques qui sont aux environs de Rome*, et dans lequel il se montra fidèle à son point de vue, qui était de faire ressortir toute l'importance de ces monuments. C'est dans cet esprit qu'il observa le *Capo di Bove*, la *Vallée des Camènes*, les *Ruines de Tivoli*, la *Villa Adriana*, etc. Cette œuvre considérable, qui occupa une partie de la vie de ce savant architecte et dont la munificence du pape Pie VII favorisa la publication, ne comporte pas moins de trente volumes. On y trouve une série chronologique des édifices du moyen âge et de la renaissance depuis le 10e jusqu'au 16e siècle. Rossi dit de cet ouvrage « qu'il est plein de ju« dicieuses réflexions, d'érudition historique, et « qu'il peut être utile aux amateurs aussi bien « qu'aux gens qui professent l'architecture. La dernière œuvre considérable d'Uggeri lui fut inspirée par la *Basilica Ulpia*. Il fit paraître ce travail en 1833, 1 vol. Déjà membre honoraire de l'académie Clémentine de Rome, il devint membre titulaire de l'académie archéologique. En 1813, il fut nommé second conservateur de la bibliothèque du Vatican. Léon XII lui conféra ensuite les fonctions de secrétaire de la commission spéciale de la réédification de la basilique de St-Paul, sur le chemin d'Ossa. Il se hâta de présenter ses vues à cet égard, comme il avait fait pour le monument de la voie Ulpienne. Il consigna ses idées sur ce sujet dans une *Dissertation* sur l'arc de Placidie, comprenant l'histoire du monument ainsi que de la partie architectonique. Uggeri termina sa longue et laborieuse carrière le 11 octobre 1837. Il avait 84 ans. Z.

UGHELLI (FERDINAND), né à Florence le 21 mars 1595, eut divers emplois honorables dans l'ordre des Cisterciens, devint abbé de Trois-Fontaines à Rome, puis procureur de la province et consulteur de la congrégation de l'*Index*. Aussi renommé pour ses vastes connaissances que pour ses vertus, ce savant mourut à Rome le 19 mai 1670. Il avait refusé plusieurs évêchés, mais il accepta des pensions d'Alexandre VII et de Clément IX, qui l'honorèrent de leur estime et de leur constante protection. On a de lui un ouvrage important et plein de recherches, intitulé *Italia sacra, sive de episcopis Italiæ opus*, Rome, 1644 et années suivantes, 9 vol. in-fol., dans lequel il a exécuté sur les évêchés d'Italie le même travail qu'avait fait Ste-Marthe sur les Églises de France. Cet ouvrage, réimprimé à Venise de 1717 à 1733, 10 vol. in-fol., offre un grand nombre d'augmentations; mais cette édition est moins correcte que la première (*voy.* COLETI). L'ouvrage est d'ailleurs peu estimé; il n'y a point de critique, et les documents sont rapportés avec négligence. L'abbé del Riccio avait annoncé à Florence, en 1763, une édition nouvelle et augmentée, mais ce projet n'a point été exécuté. M—G—R.

UGOLIN (le comte). *Voyez* GHERARDESCA.

UGONI (CAMILLO), littérateur italien, né à Brescia le 8 août 1784, mort en février 1856 dans la même ville. Appartenant à une famille illustre, il fit ses études d'abord dans le collége des pères somasques de sa ville natale, puis dans le collége des Nobles de Ste-Catherine à Parme.

A Brescia, il y avait alors un petit cénacle de littérateurs assez importants, groupés autour d'Ugo Foscolo. Ugoni s'était déjà fait remarquer par un certain nombre d'écrits sur les sujets les plus divers, lorsqu'il alla en 1811 à Paris complimenter Napoléon Ier sur la naissance du roi de Rome. Il offrit en même temps à l'empereur la dédicace de sa traduction de Jules César, et en reçut le titre de baron. Mais la campagne de Russie interrompit la publication de son ouvrage, qui, après la chute de Napoléon Ier, parut en 1816 sans la dédicace. Bientôt après, il fut nommé président de l'académie de Brescia et directeur du lycée royal. En cette qualité, il proposa à l'académie la continuation du célèbre ouvrage des *Scrittori d'Italia*, de Mazzuchelli. Mais cette entreprise rencontra trop d'entraves, et Ugoni dut se restreindre à un ouvrage personnel, qui est son seul titre de gloire. C'est sa *Storia letteraria italiana*, continuation de celle de Gianbattista Corniani. A peine en avait-il publié le premier volume, en 1821, qu'éclata la révolution italienne. Se croyant compromis, Ugoni se sauva avec son frère en Suisse, où il rencontra ses anciennes connaissances et se lia avec Pestalozzi, Fesserberg, le P. Girard, à Fribourg; Necker, Pictet, Sismondi, etc., à Genève. De là il passa par l'Allemagne et la Belgique en Angleterre, où il pratiqua non-seulement des littérateurs et poëtes, comme Thomas Moore et Walter Scott, mais aussi des économistes et des membres du parlement. Après 1830 il vint à Paris, où il devint collaborateur au *Globe*, par suite de sa liaison avec Vitet. Il avait déjà fourni un certain nombre de notices à cette *Biographie universelle*. Il se lia avec toutes les notabilités politiques, littéraires et philosophiques : Lafayette, Villemain, Cousin, Destutt de Tracy, Rémusat, Mérimée, van Praët, ainsi qu'avec son compatriote, l'infortuné Pellegrino Rossi. En 1839, il retourna à Brescia, où il reprit la présidence de l'académie et devint membre effectif de l'*Institut lombard*. Nous avons déjà nommé 1° sa *Traduction de Jules César*, publiée en 1816, et 2° sa *Storia letteraria*, en 4 volumes, dont le premier avait paru en 1820, comme nous avons dit, puis les autres dans divers intervalles. Un extrait de cette dernière a été fait en allemand sous le titre : *Histoire littéraire de l'Italie depuis la fin du 18e siècle*, Zurich, 1822-1826, 3 vol. in-8°. Ugoni a encore publié : 3° *Poésies latines;* 4° *Poésies italiennes;* 5° traduction italienne de la *Poétique d'Horace;* 6° *Mémoire sur l'utilité des traductions;* 7° *Sur l'obscurité du style;* 8° *Sur la culture du lin et la fabrication des tissus en Flandre*. Ces ouvrages avaient paru avant 1802. 9° *Essai sur Pétrarque*, traduit de l'anglais en 1824; 10° *Essai sur les œuvres de Manzoni*, inséré d'abord dans le *Globe* en français, puis traduit en italien par l'auteur; 11° *Biographie de l'économiste Giuseppe Pecchio*, Paris, 1836; 12° *Description du lac de Garde*, en français, pour l'album de Fuessli à Zurich. Son frère, M. Philippe Ugoni, a entrepris, en 1856, Milan, 4 vol. in-8°, de continuer la publication de l'*Histoire littéraire*, qui était achevée en manuscrit. L'ouvrage complet comprend 7 volumes. Ugoni a laissé encore d'autres traités inédits. Il a un des premiers regardé Dante comme un conspirateur contre l'Eglise romaine et comme un précurseur de la *Jeune Italie*. C'est là une opinion qui compte ses adhérents aussi bien que ses adversaires parmi les littérateurs italiens contemporains. R—L—N.

UGONIUS (MATTHIAS), évêque de Famagouste, en Chypre, florissait au commencement du 16e siècle. Nous avons de ce savant prélat : 1° *Tractatus de dignitate patriarchali*, Bresse, 1507, in-fol. Cet ouvrage est en forme de dialogue. 2° *Synodia Ugonia... de conciliis*, Bresse, 1532, in-fol., fort rare. On trouve au commencement de ce volume quatre feuillets séparés, qui renferment le titre, au verso duquel il y a une dédicace à cinq cardinaux, datée de 1531, et ensuite une préface et une table. Le corps de l'ouvrage est composé de cent quarante-cinq feuillets à double colonne. La lecture en est difficile, à cause du caractère gothique et des nombreuses abréviations. On prétend qu'il y a des exemplaires qui portent la date de Venise, 1534, 1565 et 1568; mais il est constant qu'il n'existe qu'une seule édition. C'est un des ouvrages les plus vigoureux en faveur des maximes de la primitive Eglise. Il n'est point étonnant que, malgré l'approbation de Paul III, du 16 décembre 1553, la cour de Rome l'ait fait disparaître avec le plus grand soin. On serait bien plus étonné qu'il ne soit cité par aucun écrivain gallican des derniers temps, si son excessive rareté, autant que la difficulté de le lire, ne l'avait fait négliger. La préface est intéressante par la bonne foi qui y règne. Après avoir gémi sur les maux de tout genre qui désolaient l'Eglise, l'auteur se demande quelle pouvait être la cause du mépris qui s'attachait à la personne et à l'autorité des ecclésiastiques; et il n'hésite point à déclarer qu'elle était tout entière dans le débordement de leurs mœurs. Le traité *De conciliis* se divise en quatre parties : *præludia*, *dispositio*, *potestas*, *dissolutio*. Elles renferment toutes des choses fort curieuses; mais la troisième est celle qui en renferme davantage. Ugonius y traite les points les plus importants de la hiérarchie avec autant de savoir que de modération. Quelle est la source immédiate de la juridiction du concile œcuménique? Le pape est-il au-dessus du concile, ou le concile au-dessus du pape? Dans le cas de dissentiment, doit-on s'attacher à la décision du concile de préférence à celle du pape? etc. Le docte prélat répond à ces questions d'une manière si claire et si précise, que notre immortel Bossuet ne l'eût pas désavouée. L—B—E.

UHLAND (JEAN-LOUIS), un des premiers poëtes

lyriques de l'Allemagne, est né à Tubingue le 26 avril 1787. Cette terre de Souabe, si riche en philosophes et en artistes, a donné le jour à des esprits plus hardis, à des chantres bien autrement glorieux; aucun de ses fils n'est plus sympathique à la nation allemande. Dans le groupe illustre où brillent les noms de Schelling, de Hegel, de Schiller, il y aura toujours une place pour l'aimable héritier des *Minnesinger* du moyen âge, si noblement associé aux émotions et aux luttes du 19e siècle. Uhland commença ses études sous les auspices de son grand-père, théologien distingué. Il montra dès l'université, où il eut pour condisciples Justus Kerner et Gustave Schwab, un goût très-vif pour la poésie. L'ardeur et la facilité avec laquelle il composait des vers latins émerveillait ses maîtres ainsi que ses condisciples; la tradition des écoles en garde encore le souvenir. Ce fut bientôt à sa langue natale qu'il demanda l'expression de sa verve juvénile; il écrivit à quatorze ans des strophes où apparaît déjà un certain sentiment de la nature, et que l'histoire littéraire a conservées avec respect. Les deux grands poëtes qui dominaient alors le mouvement littéraire de l'Allemagne ne paraissent pas avoir exercé une sérieuse influence sur l'imagination du jeune rêveur. Il n'avait lu ni Gœthe, ni Schiller, quand un de ses professeurs lui fit connaître quelques chants des *Niebelungen;* ces peintures si simples et si fortes le touchèrent jusqu'aux larmes. Un des maîtres de l'université de Tubingue, M. Christophe Seybold, faisait alors des leçons où il comparait les récits épiques de la vieille Allemagne avec l'*Iliade* et l'*Odyssée;* l'écolier écoutait avec ravissement ce commentaire enthousiaste de la poésie nationale, et des *Niebelungen* aux *Lieder des chantres d'amour*. Ce furent les œuvres naïves du moyen âge qui l'initièrent à la poésie. Tout en faisant ses premières études de droit, en 1803 et 1804, il composait des pièces qui ne sont plus seulement des vers de collége comme ceux dont nous parlions tout à l'heure; inspirations délicates et saines, préludes d'un romantisme tout nouveau, ces chants ont pris place dans le recueil définitif de ses œuvres, sans que le lecteur ait soupçonné, jusqu'aux révélations toutes récentes des témoins les plus dignes de foi, que ces coups de maître étaient des coups d'essai. En 1808, Uhland subissait avec une rare distinction ses examens de droit à la faculté de Tubingue, et, deux ans après, il soutenait une thèse qui est souvent citée avec honneur par les jurisconsultes. *De juris romani servitutum natura dividua vel individua*, tel est le titre de cette dissertation que les juges compétents signalent comme un modèle de finesse et de sagacité. Le droit et la poésie, voilà bien la double vocation d'Uhland. Ces deux études se compléteront l'une l'autre dans cette belle âme et régleront sa vie entière. Le droit chez lui, grâce au sentiment poétique, sera plus cordial, plus vivant, plus élevé; la poésie, grâce à l'étude des lois, sera plus pratique et plus saine. Quand on songe à ces études si différentes et si harmonieusement entrelacées, on ne s'étonne plus que le peintre des châteaux en ruine ait été le chantre du *bon vieux droit*, ni que le chantre du *bon vieux droit* ait été un si ferme représentant du droit nouveau dans les assemblées politiques de son pays. Uhland avait été reçu docteur en droit en 1810; cinquante ans après, l'Allemagne fêtait le jubilé de ce poétique docteur, et l'université de Tubingue, en lui décernant un nouveau diplôme, ne l'offrait pas seulement à l'écrivain illustre, mais au soldat opiniâtre, au défenseur incorruptible du droit et de la justice, *juris legumque propugnatori acerrimo, incorruptissimo*. Muni de son titre de docteur, et après avoir travaillé quelque temps dans les bureaux du ministère de la justice, Uhland va étudier à Paris le code Napoléon; tel est du moins le désir de son père et le but officiel de son voyage, mais la poésie cette fois lui fera oublier le code. Ce qu'il étudie avec passion dans les heures trop rapides qu'il passe à la bibliothèque de Paris, ce sont les manuscrits de nos vieux poëmes. Il importe ici de noter les dates, nous sommes en 1810. Ces chansons de geste, ces romans épiques, publiés ou commentés aujourd'hui avec tant de soin, ces documents inappréciables, dont les Fauriel, les Daunou, les Victor Leclerc ont tiré un si bon parti pour l'histoire de l'esprit humain au moyen âge; qui donc s'en souciait en ce temps-là? A peine un ou deux savants, à qui Napoléon, avec son instinct des grandes choses, avait ordonné de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins. Eh bien, voici un poëte de vingt-trois ans, compatriote de Gœthe et de Schiller, aussi enthousiaste de nos trouvères que Fauriel le sera bientôt de nos troubadours. En interrogeant les *Minnesinger*, Uhland a été frappé des traces d'imitation française et provençale qui s'y rencontrent à chaque pas; ce sont ces traces qu'il poursuit dans ses fouilles à la bibliothèque, et, critique loyal autant que poëte inspiré, il n'hésite pas à signaler l'action européenne de cette poésie française du moyen âge dont nous soupçonnions à peine l'existence. La France l'en a remercié par la voix de M. Victor Leclerc. Pourquoi Uhland n'a-t-il pu lire ce *Discours sur l'état des lettres au 14e siècle*, lumineux tableau d'une époque riche et confuse, vaste répertoire de faits, d'idées, de témoignages, où le nom du plus aimable, du plus populaire des poëtes allemands est si justement invoqué parmi les critiques illustres qui ont consacré la gloire de nos ancêtres? Il aurait vu que la patrie de Théroulde n'était pas ingrate envers lui, puisqu'une dissertation, enfouie dans un recueil oublié, est confirmée de la sorte et mise en lumière par le Jacob Grimm de la France. Au moment où le jeune

poëte se disposait à ce voyage qui devait lui fournir tant de précieux résultats, un de ses amis, réservé aussi à une renommée brillante dans le domaine de la poésie lyrique, Justinus Kerner, lui adressait une lettre pleine de conseils exaltés et d'objurgations véhémentes pour le détourner de son projet : « Que vas-tu faire à Paris? avec « la somme que tu y dépenseras tu pourrais visiter toute l'Allemagne.... Pour moi, l'idée « seule de Paris m'inspire le dégoût. » Telles étaient les premières aménités du *teutonisme* naissant, et nous devons savoir doublement gré au poëte d'avoir bravé ces anathèmes. Uhland avait rencontré à Paris un jeune savant qui était venu étudier nos manuscrits de Platon, et qui, tout en collationnant les textes du philosophe, interrogeait aussi avec une curiosité très-vive les vieilles poésies romanes du moyen âge. Ce savant n'était autre qu'Emmanuel Becker, si connu dans le monde des lettres par son érudition immense, par ses hardis travaux sur la littérature antique et ses publications des poëmes français du moyen âge. Emmanuel Becker initiait son compagnon d'études à la littérature de l'Italie et de l'Espagne, tandis que le jeune poëte expliquait au jeune helléniste les monuments épiques de l'ancienne Germanie. Ces travaux, qui durèrent toute une année, n'empêchèrent pas Uhland de ressentir aussi vivement que personne les douleurs et les colères du patriotisme allemand en 1813. La France est trop libérale et trop forte pour ne pas apprécier chez d'autres peuples les vertus dont elle est toujours prête à donner l'exemple; pourquoi donc nous en coûterait-il de dire que parmi les chantres du soulèvement de l'Allemagne Uhland brilla au premier rang? Lorsque le grand poëte, qu'on a pu à certains égards comparer à Uhland, jettera le cri du 19e siècle après les catastrophes de 1815, lorsque Béranger s'écriera :

Peuples! formons une sainte-alliance
Et donnons-nous la main!

on verra Uhland un des premiers répondre à cet appel. Ce n'est pas pour favoriser la sainte-alliance des rois qu'il a chanté cette *guerre de délivrance*, tant exploitée par la réaction chez nos candides voisins; il est fidèle à la sainte-alliance des peuples quand il combat si énergiquement à la chambre des députés (1) les tendances rétrogrades du gouvernement du Wurtemberg. Il venait de publier le premier recueil de ses poésies en 1815. Chaque fois que la tribune fut libre, de 1815 à 1818, de 1830 à 1839, plus tard encore, après 1848, dans les luttes tumultueuses du parlement de Francfort, Uhland donna l'exemple du libéralisme le plus modéré, mais aussi le plus opiniâtre. On peut regretter le parti qu'il a cru devoir prendre en telle ou telle circonstance, on peut dire que son culte de l'idéale justice l'a exposé plus qu'un autre à de généreuses imprudences; il est impossible de méconnaître sa loyauté, son désintéressement, la hauteur et la pureté de ses principes. Son nom est synonyme d'honneur et de patriotisme. Mais c'est le poëte surtout qui vivra éternellement dans le souvenir de l'Allemagne. Uhland, issu de l'école romantique, n'en a pris que le sentiment de la nature et l'amour de la poésie populaire; tout ce qui était bizarrerie préconçue, mysticisme affecté, son esprit viril et simple l'a repoussé comme funeste. Ce qu'il aime dans le moyen âge, ce ne sont pas les arcanes de nous ne savons quel illuminisme, interprété par les Arnim et les Brentano, c'est tout bonnement l'Allemagne du passé, Allemagne naïve, cordiale, profondément poétique et honnête, dont il s'efforce de maintenir les vertus à travers les transformations des âges nouveaux. Personne n'a su marier avec plus d'art le réel et l'idéal, le présent et le passé, le souvenir et l'espérance, car le lien de tous ces contrastes est dans le cœur même du mélodieux rapsode, et cet art qui nous ravit n'est que la sincérité d'une belle âme. Il a en lui l'idéal d'une Allemagne fidèle aux meilleures traditions d'autrefois et dévouée aux meilleures conquêtes de nos jours; tel est l'objet de ses chants. Soit qu'il glorifie *le bon vieux droit*, ou qu'il célèbre le Wurtemberg comme une sorte de paradis sur terre, soit qu'il imagine des ballades touchantes, douloureuses, espèces de petits drames en quelques strophes, ou qu'il peigne à chaque retour de mai les enchantements des matinées printanières, l'Allemagne est toujours son sujet et sa muse. N'y a-t-il pas quelque monotonie dans ce tableau? Non, tant le poëte est habile à varier ses figures et à renouveler ses horizons. N'y a-t-il pas du moins un égoïsme jaloux dans l'inspiration qui l'anime? pas davantage : bourgeois, soldats, laboureurs, forestiers, étudiants, tous ses personnages sont des hommes avant d'être les enfants de l'Allemagne. Les Souabes d'Uhland ressemblent aux Bretons d'Auguste Brizeux; l'humanité se reconnaît elle-même dans ces types gracieux ou robustes, empreints de la primitive candeur. La fécondité, il est vrai, n'est pas un des signes distinctifs de Louis Uhland; qu'importe? Ce simple volume, publié en 1815, ce volume discrètement remanié, successivement enrichi, a suffi à créer, à soutenir, à accroître pendant plus de quarante ans la popularité du poëte. C'est même un curieux spectacle, dans un âge de vie fiévreuse et de productions multipliées, que cette gloire si humblement conquise et assurée à jamais. Gœthe n'avait pas compris d'abord le succès immense des poésies d'Uhland; l'extrême simplicité de certains *Lieder* n'était à ses yeux que *faiblesse, indigence*, et les *ballades* seules lui avaient révélé un talent du premier ordre. « Où je vois de grands effets, disait-il un

(1) Où il représenta successivement les villes de Tubingue et de Stuttgard.

« jour à Eckermann, je suppose toujours de « grandes causes, et pour jouir d'une pareille « popularité, Uhland doit avoir quelque qualité « supérieure. J'ai pris son livre avec les meil- « leures intentions, et je suis tombé d'abord sur « tant de poésies faibles, misérables, que j'ai été « dégoûté du reste. Mais après j'ai lu ses *bal-* « *lades*, et j'ai reconnu un talent supérieur; j'ai « vu que sa réputation n'était pas sans fonde- « ment. » C'est là une des rares occasions où le noble Gœthe s'est montré infidèle à l'impartialité souveraine de son génie. Gœthe parlait ainsi en 1823, à une époque où la seconde génération des *romantiques*, ceux que le comte Platen attaquait si amèrement dans ses comédies aristophanesques, semblaient mettre en péril l'idéale pureté des formes poétiques; l'auteur de *Wilhelm Meister*, qui s'était vu rayé de la liste des poëtes, vingt années auparavant, par Tieck et ses amis, considérait avec une défiance hautaine cette nouvelle invasion, et il eut le tort de confondre Uhland avec les hommes qu'il appelait des barbares violents et subtils, ennemis de la pureté du dessin et de la perfection de l'art. Ce qu'il y avait de cordial, de naïf, de populaire dans les petits poëmes d'Uhland, lui sembla une espèce de révolte contre ce joug de la prosodie et du style auquel il avait si merveilleusement assoupli la langue poétique de l'Allemagne. Il lui fallut un certain effort pour comprendre qu'Uhland ne tenait au *romantisme* que par ses origines. Neuf ans plus tard, il réparait sa méprise. En mars 1832, au moment où le chantre de la Souabe était mêlé aux luttes fécondes qui suivirent notre révolution de juillet, Gœthe regrettait de voir cette imagination délicate exposée à se flétrir au soleil brûlant de la vie publique et dans la poussière du champ clos. « La politique, « disait-il, absorbera le poëte. Etre membre des « états, vivre dans des discussions, dans des « excitations quotidiennes, cela ne convient pas « à la nature délicate d'un poëte. Ses chants ces- « seront, et ce sera à certains points de vue un « malheur. La Souabe possède assez d'hommes « suffisamment instruits, bien pensants, loyaux, « éloquents, pour être membres des états; mais « un poëte comme Uhland, elle n'a que lui! » Voilà, dans une telle bouche, un magnifique hommage; quant aux regrets exprimés par le patriarche de Weimar, l'Allemagne ne les a point partagés. L'esprit viril qui anime toujours les plus exquises fantaisies d'Uhland recevait une consécration nouvelle de son rôle si noble et si élevé dans les assemblées politiques de son pays. Uhland a continué à la tribune la prédication patriotique et morale commencée dans ses vers. Il occupait depuis quelques années une chaire de littérature allemande à l'université de Tubingue; or, sa mission d'homme politique était si inséparable, à ses yeux, de son œuvre comme poëte, qu'il n'hésita pas à se démettre de ses fonctions de professeur le jour où le gouvernement, en lui refusant un congé, prétendit l'exclure des travaux de la diète (1833). On ne peut pas dire qu'il ait fait deux parts de son activité intellectuelle : la poésie pour ses années de jeunesse, la politique pour son âge mûr; homme d'action dans ses chants populaires, rapsode inspiré à la tribune de Stuttgard ou de Francfort, il est demeuré obstinément fidèle à sa double étude et à sa mission unique. Le poëte et le député libéral, c'est le même homme chez Uhland; impossible de les séparer. Aussi le voit-on renoncer à la vie politique dès que les circonstances viennent, comme en 1839, paralyser son patriotisme. On sait qu'il vécut dès lors dans la retraite jusqu'en 1848. La liste complète des publications d'Uhland comprend ses recherches déjà indiquées plus haut sur la poésie française du moyen âge (1812); une étude excellente sur un grand poëte allemand du 13e siècle, *Walther de Vogelweide*, monument de piété filiale élevé à un ancêtre; un recueil des chants populaires de l'Allemagne, *Deutsche Volkslieder*, en 2 volumes; deux drames, riches de pensées, de sentiments, qui attestent une connaissance intime du moyen âge germanique, mais trop dépourvus d'intérêt et d'action, *Ernest, duc de Souabe* (Heidelberg, 1818), et *Louis de Bavière* (Berlin, 1819); mais c'est surtout le recueil de ses *Lieder*, de ses *stances*, de ses *ballades*, publié sous ce simple titre : *Poésies d'Uhland*, et dont chaque année, depuis plus de trente ans, voit paraître une édition nouvelle, enrichie d'appendices qui témoignent de la souplesse de son inspiration. C'est surtout, disons-nous, ce recueil délicieux qui, associé aux souvenirs d'une noble activité publique, assure l'immortalité de son nom. Après la dispersion du parlement de Francfort en 1849, Uhland avait quitté une seconde fois le théâtre des luttes politiques; il vivait modestement, entouré de la sympathie et de la vénération universelles; les générations survenantes admiraient ce noble vieillard, qui semblait se dérober à sa gloire; les rois de Prusse et de Bavière s'efforçaient de lui faire accepter des titres qu'il refusait sans nulle jactance, attentif seulement à ne pas démentir les principes de toute sa vie et ne se croyant que trop bien récompensé par l'amour de ses concitoyens. Sa santé s'altéra gravement pendant les premiers mois de l'année 1862; après des alternatives de guérison et de rechute, il mourut le 14 novembre en philosophe chrétien. Le pasteur lui ayant apporté la sainte cène à l'heure suprême, les personnes qui l'entouraient craignirent qu'il n'eût pas la pensée assez libre pour s'associer à la cérémonie : il se ranima un instant et réclama le sacré viatique. Luthérien libéral, ennemi du bigotisme et de l'intolérance, Uhland avait toujours professé le plus grand respect pour le christianisme et pour le culte national. Les subtilités de la théologie lui étaient odieuses; il écrivait un

jour à un jeune pasteur récemment ordonné, qui demandait la bénédiction du vieux poëte : « Parlez à la conscience et annoncez le règne de « Dieu ! » Il fut enseveli le 16 novembre 1862, au milieu d'un immense concours de population; de l'est et de l'ouest, du nord et du midi, l'Allemagne avait envoyé des députés pour rendre le dernier devoir au poëte allemand. On trouvera d'intéressantes appréciations d'Uhland dans les ouvrages suivants : la *Littérature allemande nationale*, par M. Charles Hillebrand, Hambourg et Gotha, 1845, 1846, 3 vol. (en allemand); — *Histoire de la littérature allemande*, par M. Henri Kurz, Leipsick, 1853-1859, 3 vol. (en allemand). Le célèbre publiciste allemand, Louis Boerne, a écrit en français une étude comparée sur Béranger et Uhland, qui se trouve dans ses *Fragments posthumes;* l'étude la plus complète que l'Allemagne ait consacrée à Uhland est celle de M. Frédéric Notter : *Ludwig Uhland, sein Leben und seine Dichtungen* (Louis Uhland, sa vie et ses poésies), Stuttgard, 1863, 1 vol. En France, M. Ste-Beuve et M. Henri Blazé ont traduit ou imité quelques-unes de ses poésies; MM. Kaltschmidt et L. Dumonceaux ont entrepris une traduction complète en français des poésies d'Uhland. S. R. T.

UHLICH (Gottfried), piariste ou religieux des écoles pies, né en 1743 à St-Poelten, en Autriche, fut professeur d'éloquence à Vienne, puis de numismatique et de diplomatie à Lemberg, en Gallicie, où il est mort le 13 janvier 1794. Ses écrits historiques sont estimés; voici les principaux : 1° *Histoire universelle en abrégé*, Vienne, 1778, in-8°; 2° *Histoire de la guerre de la succession de Bavière, après la mort de l'électeur Maximilien-Joseph*, Prague, 1779, in-8°; 3° *Connaissances préliminaires avant de passer à l'étude de l'histoire universelle*, Vienne, 1780, in-8°; 4° *Vie de Marie-Thérèse*, Prague, 1782, in-8°; 5° *Siéges qu'a soutenus la place de Belgrade depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Leipsick, 1791, in-8°. Ces cinq ouvrages ont paru en allemand et les deux suivants en latin : 6° *Prælectiones diplomaticæ in usum auditorum*, Lemberg, 1785, in-8°; 7° *Prælectiones numismaticæ in usum auditorum*, Lemberg, 1785, in-8°. G—y.

UILKENS (Jacques-Albert), théologien et naturaliste hollandais, né à Wierum, village voisin de Groningue, le 1er mai 1772, a également bien mérité de l'histoire naturelle et de la religion, en les présentant dans le remarquable rapport qu'elles ont entre elles. Dès son enfance, il manifesta un esprit observateur. A l'âge de huit ans, conduit à Groningue, il y commença ses humanités, et à dix-sept ans il y passa aux études académiques, qu'il acheva avec distinction. Il acquit beaucoup de connaissances, auxquelles la plupart des théologiens demeurent assez ordinairement étrangers. Il avait pris en 1795 le degré de maître ès arts et celui de docteur en philosophie, en soutenant une thèse dont le sujet était la *nature de l'atmosphère et son influence sur le règne végétal*. Le goût de la retraite s'unissait chez Uilkens à celui de l'observation, et ses premières cures rurales lui permirent assez de se livrer à l'un et à l'autre; il s'habitua à prêcher de méditation, et l'éloquence improvisée lui devint très-familière. En 1796, une société savante ayant proposé pour sujet de prix un *Traité élémentaire de physique*, il fut couronné, bien qu'il n'eût eu connaissance du concours que huit jours avant la clôture. Ce traité devint d'un usage populaire, et il a été souvent réimprimé. Ses *Discours sur les perfections du Créateur considérées dans la créature*, 4 vol. in-8°, ne lui firent pas moins d'honneur. Le roi des Pays-Bas ayant créé à l'académie de Groningue une chaire d'économie rurale, Uilkens y fut appelé et la remplit avec distinction. Sa harangue inaugurale, prononcée le 29 novembre 1815, traitait de l'*Influence de l'économie rurale sur le bien-être de la société*. En 1819, il publia un *Manuel d'économie rurale*. Il refusa, en 1822, de passer à l'université de Leyde. L'année 1825 mit un terme à son utile et honorable carrière. L'institut royal de Hollande et plusieurs autres sociétés savantes s'étaient associé Uilkens. Son talent pour la parole et sa dextérité dans les expériences donnaient à ses cours une vogue peu commune. On l'appelait à toutes les commissions qui avaient pour objet le bien public. Les principales publications d'Uilkens, outre celles que nous avons mentionnées, sont : une *Description du thermomètre;* un *Tableau figuratif des principales hauteurs du globe; Remarquables phénomènes de la nature*, où il est spécialement question du magnétisme animal, devenu à Groningue le sujet de nouvelles discussions et de nouvelles recherches; un *Mémoire* couronné, *sur l'utilité des insectes;* un *Manuel de technologie*. Uilkens s'est encore rendu utile par un *Abrégé du catéchisme de la nature*, de Martinet. Enfin, on lui doit un *Bon almanach ou annuaire*, qui a paru en petit format depuis 1813 jusqu'en 1824. M—on.

UITENBOGAARD (Jean), théologien hollandais, de la communion dite des *Remontrants*, naquit à Utrecht le 11 février 1557. Destiné d'abord au barreau, il gagna si bien la confiance du procureur chez lequel on l'avait placé, que celui-ci ayant eu un voyage à faire à Malines, lui confia sa maison pendant son absence. La peste se déclara à Utrecht, et elle fit de grands ravages dans la maison du procureur; Uitenbogaard demeura à son poste, et il prodigua les plus tendres soins aux victimes du fléau, qui du moins épargna ses jours. Peu de temps après, le greffier de la cour provinciale d'Utrecht jeta les yeux sur lui pour la place de premier clerc; mais ayant appris qu'il montrait de la propension pour la réforme et qu'il allait au prêche du curé Duifhuis (*voy.* Valentin Tschem), il voulut faire de sa fidélité à l'Eglise catholique une condition de cette faveur. Uitenbogaard la refusa à ce prix. Bien-

tôt entièrement décidé à embrasser la réforme et même à se vouer au ministère sacré, il prit le parti d'aller faire à Genève de nouvelles études. Il y suivit pendant quatre ans les leçons de Bèze, de la Faye, de Perrot, se lia avec Bertram, avec Goulart, et en 1524 revint à Utrecht. L'Eglise réformée de cette ville le nomma pasteur dans son sein; elle était partagée en deux sections, dont l'une, plus attachée à la doctrine calvinienne de la prédestination et à la sévérité de la discipline genevoise, s'appelait le *Consistoire;* l'autre, moins rigoriste, l'*Eglise de St-Jacques.* Uitenbogaard s'attacha à cette dernière. Les circonstances ayant occasionné quelque interruption dans son ministère, le stadhouder Maurice le requit pour l'Eglise de la Haye. Il ne put cependant avoir un congé absolu de celle d'Utrecht, qui ne le céda à la Haye que pour deux ans. Les troubles de l'arminianisme commençaient à prendre couleur; la prétendue orthodoxie remuait contre lui ciel et terre. Plusieurs fois, dans ces fâcheuses conjonctures, Uitenbogaard fut employé comme pacificateur; on connaissait ses principes, mais on rendait justice à sa droiture, à sa modération. Maurice alors lui portait de l'affection, et il n'assistait plus à d'autres sermons qu'aux siens. Uitenbogaard fut nommé chapelain de la cour, et il donna aussi des soins à l'éducation du prince Frédéric-Henri. En 1599, le sort le désigna pour les fonctions de chapelain de l'armée. C'était une corvée de deux mois, mais Maurice le retint pendant six. Tel qu'on l'avait vu lors de la peste d'Utrecht, bravant le danger et méprisant la mort, tel il se montra à l'armée, administrant des consolations et distribuant du linge dans les rangs des mourants et des blessés. Un jour qu'il prêchait adossé à un arbre, un coup de canon en abattit la partie supérieure et le couvrit du branchage; on le crut tué, et de tous les assistants il se montra le moins effrayé. De retour à la Haye, il semblait pour toujours affranchi de ses périlleuses fonctions; Maurice les rendit permanentes, et Uitenbogaard dut se détacher de son Eglise de la Haye. L'horizon religieux de la Hollande se rembrunissait; les querelles d'Arminius et de Gomarus s'envenimaient. Arminius et Uitenbogaard s'étaient trouvés ensemble à Genève et ils s'y étaient liés d'une étroite amitié; toutefois le sentiment de la vérité pouvait seul faire embrasser à ce dernier la cause de son ami. Il devint une colonne du parti des remontrants, toujours prêt à le défendre de son crédit et de sa plume. Bientôt il fut question de la convocation d'un synode national; Uitenbogaard y donnait la main, mais sous certaines clauses, repoussées par les zélateurs de l'orthodoxie. La lutte fut longue et acharnée, les querelles de dogme se compliquaient avec les querelles politiques; et l'ambitieux Maurice ayant été gagné par les contre-remontrants, sa bienveillance pour Uitenbogaard ne fut plus la même. En 1610, les Etats-Généraux envoyèrent en France une ambassade extraordinaire, dont celui-ci fut aumônier. Henri IV, à la veille de la funeste catastrophe qui devait terminer ses jours, lui témoigna une considération particulière. Cette mission le mit aussi en rapport avec l'illustre Casaubon, qu'il fut bien aise d'éclairer sur ce qui se passait en Hollande. En 1609, Arminius et Gomarus, accompagnés chacun de quatre théologiens, avaient été admis devant les Etats de Hollande à une conférence, où l'on pense bien qu'Uitenbogaard joua un rôle important. Cependant son parti se voyait de plus en plus dénigré; on traitait les remontrants de partisans de l'Espagne et des jésuites; on les désignait à la haine du peuple par toutes sortes de moyens. Les plus sinistres pressentiments agitaient le grand pensionnaire Barnevelt. Dans une visite qu'Uitenbogaard lui fit, le 29 août 1618, il le trouva dans sa bibliothèque, non plus, selon sa coutume, occupé à travailler et à écrire, mais dans une attitude d'abattement remarquable; Uitenbogaard l'exhorta, le consola de son mieux; il lui serra la main et le quitta profondément ému. Cet entretien fut le dernier; l'arrestation du grand pensionnaire eut lieu une heure après; le 13 mai suivant, il périt sur l'échafaud. Uitenbogaard épargna à l'oppression et à l'intolérance un crime de plus en quittant la Haye; il partit pour Anvers, où il reçut l'accueil le plus distingué. Si Spinola et d'autres lui firent des propositions dans l'intérêt de leur cause, on pense bien que ni la conscience ni l'honneur d'Uitenbogaard ne furent compromis. Il se vit, au mois de mai suivant, condamné par contumace à un bannissement perpétuel, avec confiscation de ses biens. En 1621, la trêve avec l'Espagne étant expirée, aucune sollicitation, aucune promesse ne put le retenir dans la Belgique; il partit pour Paris, où les premiers hommes de l'Etat, Jeannin, Sillery, et même de notables prélats, le comblèrent de marques d'intérêt. Il se rendit ensuite à Rouen, où il eut à se louer de l'accueil que lui fit l'archevêque. Ce prélat semblait vouloir préparer un rapprochement dans l'Eglise; mais Uitenbogaard n'entra pas dans ses vues. Il désirait retourner dans sa patrie, où l'aigreur des partis se calmait. Ce n'était plus le violent Maurice, c'était le sage Frédéric-Henri qui était à la tête des affaires. La femme d'Uitenbogaard, inséparable compagne de ses infortunes, le précéda de sept mois en Hollande. Au mois de décembre 1626, il partit lui-même de Rouen. Arrivé à la Haye, il y consulta quelques jurisconsultes sur la question de savoir s'il lui convenait de s'adresser à la justice pour demander à purger son ban. On fut unanimement de cet avis. Alors il informa de son retour le prince d'Orange et présenta aux Etats une requête qui ne fut pas accueillie comme il l'avait espéré, ce qui le réduisit à voyager de nouveau d'une ville à une autre, n'osant s'ar-

rêter nulle part. En 1629, sa femme obtint la restitution de la maison qu'on lui avait confisquée, et peu de temps après il put l'habiter ouvertement. Le 15 décembre 1632, jour de solennelles actions de grâces pour les victoires qui venaient de couronner les armes de la république, il risqua de reparaître en chaire, et les plaintes portées à ce sujet demeurèrent sans effet; mais elles recommencèrent en 1637. Deux pasteurs de la Haye se présentèrent devant les Etats, soutenant que la foi était en péril si l'on ne réprimait cette licence. De vifs débats eurent lieu, et il fut décidé enfin, à une majorité douteuse, qu'Uitenbogaard ne prêcherait plus. Il se conforma à cette injonction, vivant à la Haye chez lui et fréquentant les assemblées religieuses de sa communion. Episcopius, son compagnon d'exil, étant mort en 1643, Uitenbogaard, malgré ses quatre-vingt-sept ans, fit le voyage d'Amsterdam pour lui rendre les derniers honneurs. S'étant approché du cercueil et ayant touché le front de son ami, il s'écria : « O tête « chérie, combien tu cachais de sagesse! » Il finit sa carrière le 4 septembre 1650. Sa vie a été écrite en latin par Gérard Brandt (Amsterdam, 1720, 1 vol. in-8°). Il en avait écrit une lui-même en langue hollandaise, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle a été publiée en 1639; 2° édition, 1646, in-4°. Les nombreux écrits d'Uitenbogaard sont presque tous du genre polémique et en langue hollandaise. On en peut voir le catalogue dans le *Trajectum eruditum* de G. Burmann, p. 435-445. Nous ne citerons que: 1° *Traité des fonctions et de l'autorité du magistrat chrétien dans les affaires ecclésiastiques* (ce que les publicistes appellent *jus majestatis circa sacra*), la Haye, 1610, in-4°; 2° *Histoire ecclésiastique offrant les plus notables événements de la chrétienté depuis* 400 *jusqu'à* 1609, *surtout en ce qui concerne les Provinces-Unies*, 1646 et 1647, in-fol.; 3° douze sermons, 1644. M—ON.

ULADISLAS. *Voyez* VLADISLAS.

ULASTA. *Voyez* VLASTA.

ULEFELD (CORNIFIX ou CORFITO, comte D'), sixième fils du grand chancelier de Danemarck et issu d'une des premières et des plus anciennes maisons du royaume, devint le favori de Christiern IV, qui le nomma grand maître de ses Etats, vice-roi de Norvége, et le choisit pour son gendre en lui faisant épouser sa fille Eléonore, qu'il avait eue de Christine de Monch, laquelle ce monarque avait épousée de la main gauche après la mort de la reine sa femme. Il l'envoya ensuite comme ambassadeur extraordinaire à la cour de France en 1647, et continua, tant qu'il vécut, à le combler de ses bienfaits; mais Frédéric III, fils et successeur de Christiern IV, ne le traita pas aussi bien. L'esprit et la conduite du comte d'Ulefeld lui déplurent; il lui trouva trop d'ambition et de fierté. Profitant de cette disgrâce, les ennemis du comte se réunirent pour le perdre. Une femme, connue par ses galanteries, l'accusa d'avoir voulu empoisonner le roi. Ulefeld était éloquent : indigné de l'audace de son accusatrice, il la confondit et la fit condamner à avoir la tête tranchée. Mais le danger qu'il avait couru lui faisant voir ce qu'il devait attendre de ses ennemis, il sortit secrètement du Danemarck et se retira en Suède, où la reine Christine l'accueillit avec distinction. Il montra beaucoup de zèle pour le service de la Suède; mais il ternit sa réputation en aidant de ses conseils les ennemis de sa patrie. Il fut l'un des commissaires de la Suède au traité de Roschild, en 1658; mais il ne put l'être à celui de Copenhague, en 1660. Tombé enfin dans la disgrâce des Suédois, il fut mis en prison, d'où s'étant échappé, il revint à Copenhague avant d'avoir obtenu le pardon de sa conduite envers son prince. Frédéric III le fit arrêter et l'envoya, avec la comtesse sa femme, dans l'île de Bornholm. Cependant peu de temps après il leur permit de demeurer dans l'île de Funen, et ensuite de voyager hors du royaume. Ulefeld alla aux eaux de Spa, puis à Paris et à Bruges. La comtesse, sa femme, qui avait passé secrètement en Angleterre, fut arrêtée à Douvres et ramenée à Copenhague, où elle fut mise en prison. On prétendit à Copenhague qu'il avait tramé une horrible conspiration pour détrôner le roi de Danemarck et faire passer la couronne sur la tête de l'électeur de Brandebourg. On le condamna à mort comme criminel de lèse-majesté, le 24 juillet 1663, et l'arrêt fut exécuté en *effigie* sur une statue de cire. Le comte reçut cette terrible nouvelle en Flandre, et il se retira aussitôt à Bâle, où il demeura environ cinq mois sans se faire connaître. Mais ayant ouï dire qu'on le cherchait pour s'emparer de lui, il se mit la nuit dans une petite barque afin de gagner Brisach. A peine eut-il fait deux lieues que le froid le saisit; et comme il était déjà malade, il mourut au mois de février 1664, à 60 ans, laissant trois fils et une fille. Il existe diverses biographies de cet homme d'Etat; la plus récente est celle écrite en danois par J.-K. Hoelst, et dont il a paru une traduction allemande par Jensen, 1829, in-8°. Z.

ULFILAS. *Voyez* ULPHILAS.

ULIBISCHEFF (ALEXANDER), théoricien musical, né vers 1805, mort à Nijni-Novgorod le 5 février 1858. Après avoir étudié à St-Pétersbourg et travaillé dans la secrétairerie des affaires étrangères, Ulibischeff accompagna comme secrétaire d'ambassade plusieurs diplomates, tant en Allemagne qu'en Italie. Il s'y occupa de préférence de la musique, et il était grand virtuose lui-même. A Vienne, il fit la connaissance de Beethoven, pour lequel il s'enthousiasma. Ulibischeff, avec le titre de conseiller d'Etat effectif, reçut des congés toujours renouvelés pour rester à l'étranger. En 1854, il retourna enfin en Russie et s'établit dans la ville de Nijni-Novgo-

rod, où il s'associa au poëte Dehl pour fonder une école de chant, musique et déclamation. Il a laissé : 1° *Vie de Mozart, et étude critique de son style musical et de ses œuvres* (publié en allemand), Leipsick, 1851 ; 2° *Vie de Beethoven, et étude critique de son style et de ses œuvres*, 1853. R—L—N.

ULITIUS (JEAN). *Voyez* VLITIUS.

ULLIAC-TREMADEURE (SOPHIE), femme auteur française, naquit à Lorient, le 19 avril 1794. Son père était colonel du génie militaire. Elle débuta, jeune encore (à vingt-deux ans) dans la littérature par des traductions anonymes des romans allemands d'Auguste Lafontaine. Ces versions des œuvres d'un auteur alors en vogue, publiées de 1816 à 1819, eurent du succès. A partir de 1821, mademoiselle Tremadeure publia des ouvrages originaux, bien qu'elle se cachât encore sous un pseudonyme, celui de Dudrezène. Bientôt les questions de morale et d'éducation succédèrent à ces œuvres de pure imagination. De là, des écrits uniquement consacrés à ces matières, et dont quelques-uns furent couronnés par l'Académie. La plupart des ouvrages de mademoiselle Tremadeure sont dus à son inspiration et à sa conviction, bien plus qu'à quelque spéculation d'intérêt peu littéraire. Voici la liste de ses productions : 1° *Contes aux jeunes agronomes*, Paris, 1818 et 1839, 6e édition. Les contes qui composent cet ouvrage ont été publiés séparément. 2° La *Forêt de Vorronetz*, Paris, 1821, 4 vol. in-12; 3° *Henri, ou l'Homme silencieux*, ibid., 1824, 4 vol. in-12 ; 4° l'*Oiseleur*, ibid., 1825, in-12, sous le nom de Dudrezène ; 5° les *Alsaciens, ou Six semaines de vacances*, ouvrage à l'usage de la jeunesse ; 6° *Beauté morale des jeunes femmes* (traits historiques), 1829, in-18 ; 7° *Histoire du petit Jacques et relation de son voyage à l'île de Madagascar*, imitée de l'anglais, ibid., 1827, 3 vol. in-18, et 1835, 2e édition. Le début de l'ouvrage est une imitation du *Little Jack* de Thomas Day; 8° Le *Petit Conteur d'anecdotes*, ibid., 1830, in-18; 9° les *Vendanges*, ibid., 1830, in-18; 10° les *Armoricaines* (nouvelles en prose), 1832-1833, 2 vol. in-18; 11° la *Virago* (imitation de l'allemand), ibid., 1832, 4 vol. in-12, sous le pseudonyme de Chateaulin ; 12° *Laideur et beauté, histoire morale*, ibid., 1833, in-12 ; 13° les *Dimanches du vieux Daniel*, ibid., 1833, 2 vol. in-18; 14° *Souvenirs du grand papa, suite des Dimanches du vieux Daniel*, 1834, in-18 ; 15° *Adolphe, ou le Petit Laboureur*, ibid., 1834, in-18; 16° *Encyclopédie du premier âge* (en dialogues), ibid., 1834, in-18; 17° la *Pierre de touche*, ibid., 1835, 2 vol. in-8° ou in-12 ; 18° *Contes aux jeunes artistes*, 1836, in-12 ; 19° *Contes aux jeunes naturalistes*, 1836, in-12 ; 20° les *Jeunes Naturalistes, ou Entretiens sur l'histoire naturelle*, ibid., 2 vol. in-12; 21° *Claude Bernard, ou le Gagne-petit*, ibid., 1840, in-12 ; 22° *Emile, ou la Jeune Fille auteur*, ibid., 1840, in-12 ; 23° *Histoire de Jean-Marie, suivie du Portefeuille*, ibid., 1840, in-18; 24° les *Trois Pèlerins, ou la Foi*, 1841, in-18, faisant partie des *Grâces chrétiennes*, sous la direction de madame Fanny Richomme; 25° les *Contes de ma mère*, 1841, in-12 ; 26° *Eugénie, ou le Monde en miniature*, 1843, in-8°; 27° *Astronomie et météorologie*, 1843, in-8° ; 28° le *Petit Bossu, ou la Famille du sabotier, livre de lecture pour les enfants et pour les adultes*, Paris, 1845, in-12 ; 29° l'*Institutrice, simples histoires*, 1846, in-8°. Mademoiselle Ulliac-Tremadeure a pris part à la rédaction de plusieurs journaux : le *Mercure du 19e siècle*, le *Voleur*, le *Breton*, le *Conseiller des femmes*, le *Journal des jeunes personnes*. Elle a aussi traduit de l'anglais, le *Présent de noces, ou Instruction aux jeunes épouses sur les soins à donner aux enfants en bas âge*, 1843, in-32. Mademoiselle Ulliac Tremadeure est morte à Paris, au mois d'avril 1862. Z.

ULLOA (ALPHONSE DE), historien et fécond traducteur, était le fils d'un capitaine espagnol qui suivit Charles-Quint dans son expédition d'Afrique. Etant venu jeune en Italie, il y cultiva son goût pour les lettres, et, dirigé par les conseils d'habiles maîtres, fit de rapides progrès dans les langues anciennes. A l'exemple de ses ancêtres, il embrassa la profession des armes et servit quelque temps sous les ordres de Ferdinand de Gonzague, qu'il essaya plus tard de disculper des reproches qui pèsent sur sa mémoire (*voy.* GONZAGUE). Il s'établit ensuite à Venise et s'y lia bientôt avec les littérateurs les plus distingués, tels que Louis Dolce, Jérôme Ruscelli, etc. Ulloa possédait l'italien comme sa langue maternelle et l'écrivait avec la même élégance et la même facilité. Il a traduit une foule d'ouvrages de l'espagnol et du portugais en italien ; mais on doit se borner à citer ici les principaux : les *Dialogues*, les *Leçons* et les *Vies des Empereurs*, par P. Mexia ; l'*Histoire des Turcs*, par Tanco ; les deux premières décades de l'*Asie portugaise*, par Jean de Barros ; l'*Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, par Auguste de Zarate ; le *Dialogue de la dignité de l'homme*, par Oliva ; le *Dialogue sur le véritable honneur militaire*, par Jérôme de Urrea ; la *Vie de Christophe Colomb*, par Ferdinand Colomb, son fils (*voy.* COLOMB) (1) ; l'*Histoire des Indes*, par Lopez Castanheda ; les *Lettres* de Guevara, etc. Il mourut vers 1580, à Venise, et fut inhumé dans l'église de St-Luc, auprès de Louis Dolce, de Jérôme Ruscelli et de Denis Astanasio, dans un tombeau qui existe encore (*voy.* Ghilini, *Theatro d'uomini letterati*, t. 1, p. 9). Quelques bibliographes lui attribuent avec raison, d'après Fontanini (*Bibliot. d'eloquenza*, t. 2, p. 282); l'édition des *Nouvelles* de Bandello, revue et corrigée, Venise, 1566, 3 vol. in-4° ;

(1) L'ouvrage original de Ferd. Colomb ayant été perdu ou n'ayant pu être retrouvé, un anonyme a traduit en espagnol la traduction italienne de Ulloa, qui se trouve être aujourd'hui la seule qu'on puisse consulter avec une pleine confiance. La traduction française de Cotolendi est fort inexacte, et le traducteur s'est d'ailleurs permis de faire beaucoup de suppressions. D-z-s.

c'est une édition purgée des obscénités du prélat italien (voy. *Notizia de' Novellieri italiani*). Les principaux ouvrages d'Alphonse de Ulloa, comme historien, sont : 1° *Vita dell' imperator Carlo V*, Venise, 1560, in-4°. Parmi les nombreuses réimpressions de cette histoire de Charles-Quint, on distingue celles de Venise, 1566, et ibid., Alde, 1575, toutes deux in-4°. 2° *Vita di Ferdinando I, imperatore*, ibid., 1565, in-4° ; 3° *Vita del gran capitano dom Ferrante Gonzaga*, ibid., 1563, in-4°. On y trouve des détails intéressants ; mais elle n'est rien moins qu'impartiale. 4° *Le guerre d'Italia e d'altri paesi, dall' anno 1525, dove il Guicciardino finisce le sue istorie, sin all' anno 1557*. Cet ouvrage est ordinairement réuni à la Vie de Gonzague. 5° *Istoria dell' impresa di Tripoli di Barberia, della presa del Peñon di Veles della Gomara in Africa, e del successo sopra l'isola di Malta l'anno 1565*, ibid., 1566, 1569, in-4° ; 6° (en espagnol), *Comentarios de la guerra de Flandes*, ibid., 1568, in-4°. L'auteur traduisit lui-même cet ouvrage d'espagnol en italien ; et il a été traduit d'italien en français par Belleforest. 7° *Le storie di Europa dall' anno 1564, sin al 1566*, ibid., 1570, in-4°. Les ouvrages historiques d'Ulloa n'apprennent d'ailleurs en général rien de bien nouveau. On peut consulter la *Bibl. hispana* de don Nic. Antonio, et le *Dictionnaire* de Moreri, édition de 1759. W—s.

ULLOA (ANTONIO DE) fut un des hommes qui honorèrent le plus l'Espagne au 18e siècle, par ses longs et utiles services comme voyageur, marin, administrateur, et par ses travaux scientifiques. Il naquit à Séville, le 12 janvier 1716. Sa famille, déjà distinguée dans la marine, le prépara de bonne heure à suivre cette carrière par les études les plus soignées ; il entra au service comme garde-marine, en 1733, et ses progrès surpassèrent bientôt les espérances que ses heureuses dispositions avaient fait concevoir. La première commission dont il fut chargé fut la savante expédition concertée entre les ministères de France et d'Espagne pour prendre la mesure d'un arc du méridien à l'équateur, opération sollicitée par l'Académie des sciences de Paris, afin de déterminer la figure de la terre, et dont la conduite fut confiée à plusieurs membres de cette compagnie (*voy.* BOUGUER, LA CONDAMINE et GODIN). La province de Quito, au Pérou, ayant paru offrir la station équatoriale la plus favorable à cette entreprise, qui devait être longue et pénible, il avait fallu amener le ministère de Philippe V et le conseil des Indes espagnoles à permettre que des savants étrangers allassent faire une curieuse investigation de ces riches contrées. L'amitié qui unissait alors les deux cours et une généreuse émulation en faveur de la science l'emportèrent sur toute autre considération ; il fut décidé que deux officiers de la marine royale, capables de seconder les académiciens français dans leurs travaux, seraient envoyés avec eux pour les protéger auprès des autorités du pays et pour partager, au nom de leur patrie, l'honneur de cette importante opération. Le choix des deux officiers fut remis aux chefs du *corps et académie des cavaliers royaux gardes-marines*, et le jeune Ant. de Ulloa, à peine âgé de dix-neuf ans, fut proposé, avec un autre officier du même corps, don George Juan, déjà renommé pour ses talents comme mathématicien. L'un et l'autre s'acquittèrent dignement de leur commission : ils surent concerter leurs efforts pour le plus grand succès de l'entreprise, et toujours exempts des fâcheuses mésintelligences qui survinrent parmi les savants français, ils publièrent à leur retour, treize ans après leur départ et un an avant les académiciens de Paris, les résultats de ce grand voyage. George Juan s'étant réservé plus spécialement la rédaction des observations géométriques, physiques et astronomiques faites soit en commun, soit par chacun d'eux séparément, publia, en 1748, aux frais du gouvernement espagnol, son volume d'*Observaciones*, etc., Madrid, in-4°, et peu de mois après, Ulloa publia, également aux frais du roi d'Espagne, la *Relation historique du voyage fait à l'Amérique méridionale, par ordre du roi, pour mesurer quelques degrés du méridien et connaître la véritable figure et grandeur de la terre, avec diverses observations astronomiques et physiques*, etc., Madrid, 1748, 4 parties en 2 tomes in-4°, fig. et cartes. Partis, en 1735, avec le grade de lieutenants de vaisseau, sur deux bâtiments de guerre qui transportaient à Carthagène le nouveau vice-roi du Pérou, ils attendirent dans cette ville pendant cinq mois l'arrivée de la corvette française qui amena enfin Bouguer, la Condamine et Godin. Ce long séjour leur permit de se livrer à de nombreuses observations d'histoire naturelle, de mœurs et de statistique, dont s'enrichit la relation d'Ant. de Ulloa, où l'on remarque partout un esprit attentif, exact et judicieux. La compagnie, enfin rassemblée, partit avec un riche équipage d'instruments géométriques et se rendit à Quito, par la route de Portobello, Panama et Guayaquil. Depuis le commencement des travaux trigonométriques, en juin 1736, Ulloa ne cessa d'y contribuer avec un zèle dont ses collègues eurent beaucoup à se louer ; il participa à toutes les opérations de Bouguer et de la Condamine, tandis que G. Juan et Godin formaient de leur côté une autre série de triangles et de calculs. Les mesures géométriques ne furent terminées qu'après plus de quatre années, pendant lesquelles on fut exposé à des fatigues, à des dangers sans nombre, soit par un séjour presque continuel sur des montagnes couvertes de neige et au milieu des précipices, soit par le passage subit de ces régions glacées à la température brûlante de la plaine, soit enfin par l'effet de l'ignorance et des préventions des habitants, qui faillirent être funestes à l'expédition en août 1739, à Cuença.

Ulloa décrit avec beaucoup d'intérêt et de simplicité toutes les souffrances qu'il eut à endurer ainsi que ses compagnons; d'ailleurs peu occupé de lui-même, il omet presque une grave maladie dont il guérit heureusement dans un chalet de ces montagnes; mais on ne pouvait pas attendre ni d'un écrivain espagnol, ni d'un narrateur officiel, des détails qui eussent compromis plusieurs autorités du Pérou et en général l'amour-propre de ses compatriotes. Il ne laisse pas de faire connaître les préjugés des naturels du pays par diverses anecdotes, entre autres celle de cet Indien qui vint à genoux supplier les savants européens, qu'il prenait pour des magiciens, de lui révéler quel était le voleur d'un âne qu'on lui avait pris. Vers la fin de septembre 1740, comme on travaillait aux observations astronomiques à l'une des extrémités de l'arc du méridien qui avait été mesuré, un ordre du vice-roi obligea subitement les deux officiers espagnols de se rendre à Lima. La guerre entre l'Angleterre et l'Espagne venait d'éclater. L'expédition du vice-amiral Anson menaçait les côtes des possessions espagnoles; Ulloa et Juan furent chargés de mettre en état de défense les parages voisins de Lima et de Callao. Dès que ces dispositions furent terminées, ils obtinrent de retourner à Quito reprendre leurs travaux scientifiques. Mais à peine arrivés, on les appelle à Guayaquil : le sac de Payta par l'escadre anglaise avait répandu au loin la terreur. Pour se faire une idée des fatigues de ces allées et venues, il faut songer à la difficulté des voyages à travers les montagnes du Pérou. Quand toutes les mesures furent prises pour la sûreté de Guayaquil, on ne consentit à ne laisser repartir que l'un des deux officiers; ce fut Ulloa qui s'empressa de reprendre, dans la saison la plus défavorable, la route de Quito. En entrant dans cette ville, on lui apprit qu'il était rappelé en toute hâte à Lima, et il s'y rendit de nouveau avec G. Juan. Là ils prirent le commandement de deux frégates, avec ordre de croiser devant les côtes du Chili et les îles de Juan Fernandès. L'arrivée de quelques renforts espagnols à Lima leur permit d'aller encore une fois reprendre l'objet de leur mission scientifique, à Quito, où ils ne trouvèrent plus les académiciens français, à l'exception de Godin, avec lequel ils observèrent la comète de 1744. Enfin, impatients de rapporter en Europe le fruit de leurs travaux, ils allèrent s'embarquer à Callao sur deux navires français qui devaient doubler le cap Horn et se rendre à Brest; mais les tempêtes les séparèrent; celui où se trouvait Ulloa ayant rejoint deux autres bâtiments français, échappa difficilement à un combat très-vif contre des corsaires anglais, supérieurs en force, qui s'emparèrent de ces deux bâtiments, chargés de trois millions de piastres fortes. Il fallut changer de route pour éviter de nouveaux dangers : on se dirigea vers le nord de l'Amérique. En entrant dans le port de Louisbourg, au cap Breton, l'équipage se félicitait d'avoir échappé à tant de périls, lorsqu'on fut obligé de se rendre aux Anglais, qui, venant de prendre cette ville, y avaient à dessein laissé flotter les bannières françaises. Ulloa, fait prisonnier, fut transporté en Angleterre et traité avec égards. Il ne tarda pas à recouvrer sa liberté et ses papiers, par le crédit de plusieurs personnages distingués, qui s'intéressèrent vivement en sa faveur auprès de l'amirauté, entre autres le célèbre président de la société royale de Londres, Martin Folkes. Ce savant s'empressa de le présenter à ses collègues et le fit nommer membre de la société. Bientôt Ulloa s'embarqua pour Lisbonne et arriva à Madrid en 1746, au commencement du règne de Ferdinand VI. Il reçut à la cour l'accueil le plus flatteur, fut nommé capitaine de frégate et commandeur de l'ordre de St-Jacques. A la relation de son voyage, dont il s'occupa pendant les deux années suivantes et qui eut un grand succès, il joignit un résumé historique sur les souverains du Pérou depuis Manco Capac, le premier Inca, jusqu'aux derniers rois d'Espagne. Il y fait beaucoup d'emprunts à l'historien Garcilaso. Ce travail, peu remarquable en lui-même, a peut-être aussi le défaut de figurer comme un étalage fastueux de la puissance espagnole plutôt que comme le complément d'un voyage écrit avec candeur et rempli d'observations utiles ou savantes. Ulloa parcourut ensuite une partie de l'Europe par ordre du roi, et les connaissances qu'il recueillit dans ce voyage furent heureusement appliquées au service de l'Etat et à l'utilité de la nation. Pendant la suite d'une carrière très-active, Ulloa s'efforça de concilier son goût pour l'étude des sciences avec les nombreuses commissions dont il fut chargé par son gouvernement pour le service maritime et plus tard pour l'amélioration de l'industrie intérieure. La surintendance lucrative de la mine de mercure de Guancavelica, au Pérou, fut la récompense de son zèle; mais les produits de cette mine diminuèrent par l'avarice et la mauvaise administration des entrepreneurs, et Ulloa ne put les rétablir, parce qu'il osa dénoncer les malversations de quelques hommes alors en pouvoir. Sous le règne de Charles III, un ministère qui savait apprécier les talents nécessaires à l'Espagne l'éleva au grade de chef d'escadre et lui confia le commandement de la flotte des Indes. Lorsque la paix de 1762 eut fait passer la Louisiane sous la domination de l'Espagne, Ulloa fut envoyé pour en prendre possession, la gouverner et pour y organiser les diverses branches de l'administration espagnole. Il y arriva en 1766; mais la résistance qu'il éprouva de la part des colons, qui avaient encore le cœur et l'esprit français, le força de se rembarquer. Avec plus d'audace et moins de scrupules sur le choix des moyens, O'Reilly, son successeur, réussit à sou-

mettre la Louisiane au nouveau souverain que des convenances politiques lui avaient donné (*voy.* O'Reilly). Le voyage de Ulloa ne fut cependant pas inutile à sa réputation et à sa patrie : il parcourut les deux Amériques et y recueillit des matériaux précieux, qui lui servirent à composer un nouvel ouvrage. Dans l'intervalle de ses campagnes, il correspondait avec les savants étrangers, et il fut nommé associé des académies de Stockholm et de Berlin. Dès 1748, il était devenu correspondant de l'Académie des sciences de Paris. En 1772, il publia à Madrid, en un volume in-4°, un recueil d'observations sous ce titre : *Noticias Americanas, Entretenimientos physico-historicos sobre la America Meridional, y la septentrional-oriental.* Dans cet ouvrage, il se livre à des dissertations d'une lecture facile (c'est ce que signifie le mot *entretenimientos*) sur le sol, le climat, les productions végétales, animales et minérales de ces vastes contrées; sur les pétrifications marines; sur les Indiens, leurs mœurs, leurs usages, leurs antiquités, leurs langues, et enfin sur l'origine probable de la population de l'Amérique. A l'égard de cette dernière question, l'auteur, admettant, sur des autorités fort suspectes, qu'à la suite du déluge les hommes construisirent de petites arches à l'imitation de celle de Noé, suppose qu'une de ces arches dut être entraînée par les vents jusqu'en Amérique. Ce n'est point sur des hypothèses aussi hasardées qu'il faut juger cet esprit sage et sincère. Son livre fut bientôt suivi d'un autre, la *Marine, ou Forces navales de l'Europe et de l'Afrique*, présenté au ministère espagnol en 1773. Ulloa fit paraître à Cadix, en 1778, une *Observation faite en mer de l'éclipse de soleil* qui avait eu lieu cette année. Ce petit ouvrage fut traduit en français par Darquier, Toulouse, 1780, in-8°, et se retrouve dans le *Journal de physique* d'avril 1780. On y remarque un fait singulier, qui occupa quelque temps les astronomes. L'auteur assure avoir vu pendant plus d'une minute, durant l'éclipse, et fait voir à plusieurs personnes, un point brillant sur la lune, et il le regarde comme un véritable trou au travers de cette planète. « Suivant mon « calcul, dit Lalande (*Bibliographie astronomique*, « p. 573), ce trou serait à quinze lieues de dis- « tance de la surface, et il aurait cent neuf « lieues de longueur; mais on ne peut le regar- « der que comme un volcan. » Suivant le même Lalande (ibid., p. 778), Ant. de Ulloa, l'un des plus grands promoteurs de l'astronomie en Espagne, contribua beaucoup à la construction de l'observatoire de Cadix, et c'est surtout comme savant qu'il a laissé un nom honorable. Quoiqu'il possédât, au degré le plus éminent, toutes les connaissances théoriques de la navigation, on est forcé de convenir que dans la pratique de la marine militaire il ne s'éleva pas au-dessus de la médiocrité. Il commanda diverses escadres, mais sans éclat. Il était cependant parvenu au grade de lieutenant général des armées navales, lorsqu'il fut chargé, en 1779, d'une croisière aux îles Açores, afin de s'y emparer de huit vaisseaux de la compagnie anglaise, qui revenaient de l'Inde, et de se rendre ensuite à la Havane, où il devait trouver des forces plus considérables pour attaquer les Florides. Ulloa, l'esprit trop préoccupé d'expériences et d'observations, oublia de décacheter la lettre qui contenait les instructions ministérielles, et il revint au bout de deux mois après une croisière inutile. On l'accusa d'avoir laissé passer les huit navires anglais sans les poursuivre, d'avoir laissé prendre à sa vue une frégate espagnole et un vaisseau de Manille. Il fut arrêté et traduit, en décembre 1780, d'après sa demande, devant un conseil de guerre. Soit que l'accusation ne fût pas prouvée, soit que le mérite supérieur de Ulloa et les services qu'il avait rendus eussent disposé ses juges à l'indulgence pour une faute occasionnée par sa seule distraction, il fut acquitté honorablement et conserva son grade et ses titres; mais il cessa de figurer dans l'armée active, il commanda des départements maritimes, et sur la fin de sa vie, il fut directeur général par *interim* des armées navales, et comme tel chargé d'examiner les élèves de l'école d'artillerie de marine à Cadix. Ulloa était aussi ministre de la junte générale du commerce et des monnaies. Il mourut dans l'île de Léon, le 3 juillet 1795, dans la 80° année de son âge. Ce n'est point seulement par ses services rendus à l'État et par ses connaissances supérieures dans les hautes sciences que don Ant. de Ulloa a laissé de justes regrets dans sa patrie. L'Espagne lui doit le premier cabinet d'histoire naturelle et le premier laboratoire de métallurgie qu'elle ait possédés; la première idée du canal de navigation et d'arrosement de la Vieille-Castille, commencé sous Charles III et abandonné sous ses successeurs; la connaissance du platine et de ses propriétés; de l'électricité et du magnétisme artificiel. C'est lui qui perfectionna l'art de la gravure et celui de l'imprimerie en Espagne, qui dirigea la géographie espagnole dans la rédaction des cartes de la Péninsule, et qui fit connaître l'utilité des laines *churlas*, très-semblables à celles de Canterbury, en Angleterre, et le secret de fabriquer des draps fins par le mélange de ces laines avec celle des mérinos. Afin de démontrer l'avantage de sa découverte, il établit à Ségovie, pour le compte et avec l'autorisation du roi, une fabrique d'où sortirent des draps comparables, pour la finesse, à ceux qui provenaient des manufactures étrangères. Enfin, c'est d'après les sollicitations d'Ulloa que des jeunes gens furent envoyés dans divers États de l'Europe pour s'instruire dans les arts mécaniques et libéraux et propager ces connaissances dans leur patrie. Son principal ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Voyage historique de l'Amérique méridionale*, etc., par de

Mauvillon, 1752, 2 vol. in-4°. Le travail de Juan y est compris. A—T et V—G—R.

ULLOA (MARTIN DE), savant critique espagnol, neveu du précédent, naquit à Séville, en 1730. Après avoir terminé ses études, il entra dans la carrière de la magistrature et fut pourvu de la charge de président de l'audience royale de Séville. Au milieu des occupations de cette place importante, il trouva le loisir de satisfaire son goût pour les lettres et pour les recherches d'histoire. Il fut l'un des fondateurs de la société patriotique qui se forma dans sa ville natale pour éclairer le gouvernement sur les mesures les plus propres à ranimer l'industrie et le commerce en Andalousie. La société des bonnes lettres de Séville, les académies de la langue et de l'histoire, de Madrid, le comptèrent au nombre de leurs membres les plus distingués. Il mourut à Cordoue, en 1800, à l'âge de 70 ans, laissant plusieurs ouvrages très-estimables par l'étendue et la profondeur des recherches, mais peu connus au delà des Pyrénées. Les principaux sont : 1° *Mémoire sur l'origine et le génie de la langue castillane*, Madrid, 1760, 2 part. in-4°. On y trouve beaucoup d'érudition. 2° *Dissertation sur l'origine des Goths*, ibid., 1781, in-8°; 3° *Recherches sur les premiers habitants de l'Espagne*, ibid., 1789, in-8°; 4° *Dissertation sur les duels*, ibid., 1789, in-8°; 5° *Mémoire sur la chronologie des différents royaumes de l'Espagne*, ibid., 1789, 2 tom. in-4°; 6° *Histoire des académiciens de Madrid*, 1789, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage contient beaucoup de détails intéressants; mais l'auteur y prodigue trop d'éloges à des écrivains médiocres. 7° *Cadastre de Séville et de son territoire*, ibid., 1797, in-4°. Ce travail était demandé par le gouvernement. — *Bernard* DE ULLOA, gentilhomme de la bouche du roi, a publié *Rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne*, traduit en français, Amsterdam et Paris, 1753, 1 vol. in-12, sans nom de traducteur. M. Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique*, signale cet ouvrage comme un bon livre à consulter sur la décadence commerciale et industrielle de l'Espagne. W—s.

ULLOA Y PEREYRA (LOUIS DE), poëte espagnol, était né vers la fin du 16e siècle, à Toro, petite ville sur le Duero, entre Tordesillas et Zamora. Indépendamment de son mérite poétique, il était très-bon humaniste et versé dans l'étude des langues. Ses talents le firent distinguer dans la foule des poëtes qui parurent en Espagne sous le règne de Philippe IV. Le duc d'Olivarez se déclara son protecteur et lui fit obtenir l'emploi de corrégidor de la ville de Léon. Il se démit de cette charge, passa ses dernières années dans la retraite et mourut en 1660. Les *Œuvres* en prose et en vers de Ulloa ont été recueillies par son fils aîné, en un volume, Madrid, 1659 et 1674, in-4°. Outre des sonnets, des *canciones* et des satires, on y trouve un poëme en soixante-seize octaves, intitulé *Raquel, ou les Amours d'Alphonse VIII*, que Millin a traduit en français dans le second volume des *Mélanges de littérature étrangère*. Le sujet de cette intéressante narration poétique, empruntée à l'histoire espagnole du 12e siècle, est la mort d'une belle juive qui, après avoir captivé pendant sept ans le roi Alphonse VIII, et protégé auprès de ce prince tous ceux de sa nation, ainsi qu'une autre Esther, fut impitoyablement égorgée par une troupe de conjurés, tandis que le roi était à la chasse dans les montagnes. Une singulière facilité dans la versification et une foule de détails spirituels rendent très-agréable la lecture de ce petit poëme, qui, sans être d'un goût constamment irréprochable, est fort estimé en Espagne. Il a été reproduit dans le premier volume du *Parnaso español* de Sedano. Le septième volume du même recueil contient aussi deux morceaux très-remarquables de Louis de Ulloa, adressés à son protecteur le comte-duc d'Olivarez. Dans l'un, prenant le contre-pied d'un texte très-rebattu chez les poëtes espagnols, il vante la vie de cour et la préfère à la retraite. C'est une épître en tercets dans le genre du *Capitolo* italien. On y trouve, parmi d'excellents détails, beaucoup de traits entortillés et obscurs de l'école gongoriste, à laquelle n'appartient pas le poëme de *Raquel*. L'autre pièce est du genre lyrique dit *Romance*, en petits quatrains à rimes *assonantes* : l'auteur se plaint au comte-duc d'être séparé de ses deux fils, auxquels le ministre avait accordé des emplois lucratifs en Amérique, et il le remercie en même temps d'une manière très-délicate. En général, Louis de Ulloa appartient à cette classe assez nombreuse de poëtes espagnols qui, doués d'un véritable talent, ont été gâtés par cette manie du style *culto*, à laquelle Louis de Gongora a donné son nom (*voy.* GONGORA). V—G—R et W—S.

ULPHILAS ou WULFILAS, né en 318, était, vers le milieu du 4e siècle, évêque des Goths qui habitaient la Dacie et la Thrace : depuis que l'empereur Valens leur eut permis de s'établir dans la Mœsie, sur la rive droite du Danube, on les appela Petits-Goths, Goths-Occidentaux, West-Goths, Wisigoths. C'est pour leur instruction qu'Ulphilas traduisit en langue gothique les livres saints. Par cette version, dont les restes sont si précieux pour la science sacrée et pour l'étude des antiquités septentrionales, il a immortalisé son nom. D'après le témoignage de Philostorge, ses ancêtres, issus de Sadagoltina, en Cappadoce, avaient été emmenés captifs par les Goths, lorsqu'en 266, ces peuples se jetèrent sur la Lydie, la Phrygie, la Troade et la Cappadoce; et devenus esclaves, ils avaient répandu parmi ces barbares, avec les lumières de la religion chrétienne, les premiers rayons de la vie sociale et de la civilisation. Ils conservèrent ainsi une certaine supériorité morale sur leurs vainqueurs et furent introduits dans leurs familles, puis admis aux places qui demandaient de l'instruction. Ulphilas

ayant été choisi pour évêque, assista au concile que les Ariens convoquèrent en 360, à Constantinople. St-Hilaire, qui s'y trouvait, défendit devant l'empereur Constance la foi catholique, avec sa fermeté ordinaire. Mais les Ariens l'ayant renvoyé dans les Gaules, ce faux concile adopta une formule contraire à la foi catholique. Après la défaite des Goths par les Huns, vers la fin du 4ᵉ siècle, plusieurs de leurs hordes se réfugièrent dans les forêts de la Sarmatie ; ceux qui étaient restés en Orient députèrent leur évêque Ulphilas à Constantinople, en 377, pour prier l'empereur Valens de leur assigner une province de l'empire dans laquelle il leur fût permis de s'établir. Ils promettaient qu'en récompense ils serviraient fidèlement dans les armées romaines. Ulphilas se trouvant dans la capitale de l'empire occupé de sa mission, et apprenant que les chefs des Ariens étaient puissants à la cour, il les rechercha et eut des conférences avec eux. Ils lui représentèrent que les Catholiques et les Ariens n'étaient divisés que par des disputes de mots, qu'au fond leur doctrine était la même, et qu'en faisant des concessions à Valens il réussirait beaucoup plus facilement. On prétend qu'Ulphilas se laissa entraîner ; qu'à sa persuasion les Goths embrassèrent l'arianisme, et qu'ils le portèrent avec eux en Italie et en Espagne. Jusque-là ces peuples avaient suivi fidèlement la doctrine des apôtres, et, d'après des témoignages authentiques, la défection parmi eux fut loin d'être générale. Quoi qu'il en soit, Ulphilas réussit parfaitement dans sa mission, et Valens permit aux Goths de s'établir sur la rive droite du Danube, dans la Mœsie et dans la Thrace. Mais les ordres de ce prince furent mal exécutés. Reçus en apparence comme amis, les Goths furent traités avec la plus grande dureté par les généraux grecs. Poussés au désespoir, ils se concertèrent et se jetèrent sur la Thrace pour la piller. Valens accourut de l'Asie, et s'étant avancé jusqu'à Andrinople, Fritigaire, roi des Goths, lui envoya de nouveau Ulphilas, avec une lettre dans laquelle il lui déclarait, en termes très-soumis, que ses sujets ne demandaient qu'à être traités humainement ; il priait qu'il leur fût permis d'habiter en paix les provinces qui leur avaient été assignées, et d'y cultiver les troupeaux qui faisaient toute leur richesse. Ces demandes modérées furent rejetées avec hauteur, et le 6 août 378 on en vint aux mains. Après un combat sanglant, Valens, complétement défait, fut brûlé dans une cabane où il s'était retiré (*voy.* VALENS). Il est probable qu'après sa mort les Goths quittèrent les erreurs d'Arius. Ce qui est bien certain, c'est que St-Ambroise, St-Jérôme et St-Jean Chrysostome donnent de grands éloges à la pureté de leur croyance, et que l'évangile d'Ulphilas ne porte aucune trace d'arianisme. Ce prélat ne paraît pas avoir survécu aux grands événements de l'an 378, car sous l'empereur Théodose, depuis l'an 379 jusqu'en 395, nous voyons que Théomine, qui sans doute lui avait succédé, était évêque des Goths. D'après le témoignage unanime de l'antiquité, Ulphilas avait traduit en langue gothique les saintes Ecritures, l'Ancien et le Nouveau Testament. Philostorge assure qu'il avait omis dans sa traduction les livres des Rois, craignant que cette partie de nos livres saints, consacrée au récit d'événements militaires, n'enflammât encore davantage l'ardeur d'un peuple guerrier, motif qui paraît bien léger; aussi cette assertion est regardée comme extrêmement hasardée. Le même écrivain attribue à Ulphilas la gloire d'avoir inventé les lettres gothiques, ce qui n'a aucune apparence de vérité. Car s'il avait introduit des caractères étrangers, et jusque-là inconnus aux Goths, comment ceux-ci auraient-ils pu le lire, le comprendre ? De quelle utilité aurait été pour eux sa traduction, à moins qu'il n'eût commencé par apprendre à lire à toute la nation ? Ulphilas avait donc devant lui l'alphabet des Goths, lequel appartenait à celui de tous les peuples septentrionaux ; il ne fit que suppléer là où il avait à rendre des sons que les formes, les figures de son alphabet ne pouvaient assez clairement exprimer. Versé dans la littérature grecque, le savant traducteur a pu donner à la langue gothique plus de régularité; il lui a sans doute imprimé un mouvement qu'elle n'avait point, il en a rendu l'étude plus facile aux Grecs ; mais il n'en a inventé ni les lettres, ni l'alphabet. Junius, Mareschall, Stiernhielm, Fulda, Reinwald, Zahn et les autres savants qui ont examiné sa version, assurent qu'il a traduit le texte grec que l'on appelle *byzantin moderne;* il suit son original mot à mot, il conserve fidèlement la construction grecque, autant que cela peut se faire sans blesser les règles de la grammaire gothique, et à cette imitation presque servile il sacrifie quelquefois la clarté. Il décrit avec une exactitude religieuse chaque mot plutôt qu'il ne le traduit; si quelquefois il n'arrive point jusqu'à l'expression propre, c'est parce que son manuscrit grec était vicieux, ou que, malgré ses efforts, il n'avait pu faire plier la langue gothique à la tournure de la phrase grecque. La traduction d'Ulphilas est, pour les savants qui étudient les antiquités du Nord, d'autant plus précieuse qu'elle présente le plus ancien document écrit dans une des langues septentrionales : elle leur montre le point où ils doivent commencer leurs recherches. Dans les anciens idiomes francique, anglo-saxon, bas-allemand, frison, haut-allemand, suève, islandais et scandinave, on n'a encore rien découvert qui appartienne au 4ᵉ siècle. Les savants du Nord prétendent, il est vrai, que quelques chants de l'Edda sont du 2ᵉ ou du 3ᵉ ; mais cette haute antiquité est contestée, et Reinwald qui avait des connaissances si profondes dans les langues septentrionales, assure que ces chants ne peuvent

être que du 9ᵉ siècle. La loi salique fut écrite en langue francique; mais seulement dans le commencement du 5ᵉ siècle, et l'original francique est perdu; nous n'en possédons plus que quelques phrases que la version latine nous a conservées. Après cette antique loi de nos pères, le plus ancien document que l'on connaisse dans les langues septentrionales est la traduction d'un traité d'Isidore de Séville, faite par un Franc, dont le manuscrit autographe se trouve à la bibliothèque de Paris, mais il est tout au plus du 6ᵉ siècle. Les premières traductions de la Bible en langue francique n'ont été publiées que sous les princes carlovingiens (1). Ce qui reste de la traduction d'Ulphilas nous est parvenu en deux manuscrits, dont l'un, appelé *Codex Argenteus*, est à présent dans la bibliothèque de l'université d'Upsal en Suède; l'autre, nommé *Codex Carolinus*, appartient à la bibliothèque du duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Le *Code d'argent*, qui a été copié en Italie dans le 5ᵉ siècle, pendant que les Visigoths y dominaient, se trouvait, vers le milieu du 16ᵉ siècle, dans la bibliothèque de l'abbaye de Werden, en Westphalie. Ce *Codex* mérite d'être appelé d'*argent*, à raison des caractères et à cause de la reliure, qui est en argent massif. Le manuscrit original avait trois cent vingt feuillets ou six cent quarante pages in-quarto. Malheureusement il n'a plus aujourd'hui que cent quatre-vingt-huit feuillets, qui renferment les quatre évangélistes, défigurés par de grandes lacunes. Dans notre *Codex*, comme dans le *Codex Brixianus* de Blanchini, les évangélistes sont placés dans l'ordre suivant : St-Matthieu, St-Jean, St-Luc et St-Marc. Le premier verset de chaque chapitre est toujours écrit en lettres d'or. Le verset 9 du 6ᵉ chapitre de St-Matthieu, qui est le commencement du *Pater*, est aussi en caractères d'or. Il existe plusieurs copies de ce *Codex*. La première et la plus importante avait été faite à Werden. Le copiste y avait suivi pas à pas l'original, transcrivant les lettres gothiques, les lignes et les pages dans l'ordre où elles s'y trouvent. Le comte de la Gardie s'étant procuré cette copie, en fit don à l'université d'Upsal. Rudbeck l'avait empruntée; elle périt en 1702 dans l'incendie qui consuma la bibliothèque de ce savant. Ihre en avait aussi tiré une copie. Dans celle-ci on trouve, en regard du texte gothique, la version qu'en avait faite l'archevêque d'Upsal, Erich Benzel, avec les notes d'Ihre. Il a paru plusieurs éditions de ce *Codex* : 1° *Quatuor D. N. Jesu Christi evangeliorum versiones perantiquæ duæ, gothica et anglo-saxonica, quarum illam e celeberrimo Codice argenteo nunc primum deprompsit Fr. Junius; hanc autem e codicibus manuscriptis collatis emendatius recudit curavit Thomas Mareschallus Anglus, cujus etiam observationes in utramquæ versionem subnectuntur. Accessit et Glossarium gothicum... opera ejusdem F. Junii*, Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4°. Pour exécuter cette grande entreprise, Junius, aidé, à ce qu'il paraît, par le comte de la Gardie, avait fait fondre les caractères de l'alphabet gothique, que l'on appelle *ulphilaniens*. 2° Le même texte gothique, avec la version anglo-saxonne, le tout imprimé avec les mêmes caractères à Amsterdam, 1684, même format; 3° *D. N. Jesu Christi SS. Evangelia ab Ulfila Gothorum in Mœsia episcopo, circa annum a nato Christo* 360 *e græco gothice translata, nunc cum parallelis versionibus sveo-gothica, norræna seu islandica, et vulgata latina edita*, Stockholm, 1671, in-4°. Georges Stierhielm, qui a publié cette édition, a, comme les savants de son temps, parlé de l'origine des langues, et en particulier de la langue gothique. Ses hypothèses sont plus curieuses que solides. Il donne le texte d'Ulphilas, avec les lettres latines, le texte islandais et suédois, et un Glossaire pour les mots employés par Ulphilas. 4° *Sacrorum Evangeliorum versio gothica, e Codice Argenteo emendata atque suppleta, cum interpretatione latina et annotationibus Erici Benzelii, non ita pridem archiepiscopi Upsaliensis, edidit, observationes suas adjecit et Grammaticam gothicam præmisit Edwardus Lye*, Oxford, 1750, in-fol. Le manuscrit de l'archevêque Benzel était achevé en 1707 et prêt à être envoyé à l'imprimeur. L'éditeur mourut sans avoir vu paraître son travail, que Lye a fidèlement publié. Le texte, pris dans le *Codex Argenteus*, fut imprimé avec les caractères gothiques ou *ulphilaniens*, que Mareschal avait fait venir de Hollande à Oxford, après la mort de Junius. Ces caractères ont aussi servi à publier le Dictionnaire gothique de Lye. Au bas de la page, on trouve la version latine littérale de Benzel, avec les notes et la grammaire latine de Lye. 5° *Version gothique d'Ulphilas, le plus ancien document en langue germanique, d'après le texte d'Ihre, avec une version interlinéaire littérale en latin, une grammaire et un glossaire, par F.-C. Fulda, F.-H. Reinwald, J.-C. Zahn* (allemand), Weissenfels, 1805, in-4°. Cette édition, dédiée au roi Gustave-Adolphe IV, peut remplacer les précédentes. Dans l'introduction, on trouve tout ce que l'on peut désirer sur les Goths, sur leur langue, sur Ulphilas, sur sa traduction, sur le texte d'après lequel il l'a faite, sur la langue dont il s'est servi, sur le *Codex Argenteus* et le *Carolinus*, sur les grammaires, les glossaires, les auteurs que l'on peut consulter quand on veut bien comprendre le texte d'Ulphilas. En 1733, Stuss avait annoncé la publication prochaine d'Ulphilas, avec le texte grec et la version allemande. L'année suivante, Heyne

(1) Voy. *Langue et littérature des anciens Francs*, par G. Gley, Paris, 1814, in-8°, p. 88 et suiv. L'auteur donne, p. 164, des détails historiques sur le *Codex* que les Anglais appellent *Aureus*, et dont il découvrit, en 1794, un *Codex* pareil à celui qu'on croyait être l'*unique*. Le roi de Bavière l'a fait mettre dans sa bibliothèque à Munich. Il est, comme celui de Londres, du 8ᵉ ou 9ᵉ siècle. Gley en prit, dans le temps, une copie qui représente l'original mot par mot, page par page, et l'a fait déposer à la bibliothèque de l'Institut, avec la version littérale et les notes de Reinwald.

donna le programme d'une édition qui comprendrait Ulphilas avec les versions anglo-saxonne, haut-allemande, bas-allemande, hollandaise, suédoise, islandaise, et le texte francique des Evangiles, par Otfried et Tatien. Ces deux savants n'ont publié que leur annonce, et leur édition n'a point vu le jour. Ihre avait aussi préparé une édition du *Codex Argenteus;* mais celle de Stirnhielm ayant paru, il se contenta de publier son *Ulfilas illustratus.* 6° Plus récemment, M. C. Stamm a publié le texte du *Codex Argenteus* dans son ouvrage intitulé *Ulfilas, ou les monuments qui subsistent de la langue gothique, texte, grammaire et vocabulaire*, Paderborn, 1857. Cet ouvrage renferme en outre tout ce qui reste de la langue gothique, qu'on le doive ou non à Ulphilas, notamment le *Codex Carolinus*, dont nous allons parler. Le *Codex Carolinus* fut découvert en 1756 par Knittel, dans la bibliothèque de Wolfenbuttel, et publié en 1762 à Brunswick, avec les mêmes caractères que le *Codex Argenteus.* Il est, sous tous les rapports, beaucoup moins précieux. Voici les principales éditions qui en ont paru, outre celle qui se trouve insérée, ainsi que nous venons de le dire, dans l'ouvrage de M. Stamm : 1° *Ulphilæ versionem gothicam nonnullorum copitum Epistolæ Pauli ad Romanos, venerandum antiquitatis monumentum pro amisso omnino atque adeo deperdito per multa secula ad hunc usque diem habitum, e littera codicis cujusdam manuscripti rescripti, qui in augusta apud Guelpherbytanos bibliotheca adservatur, una cum variis variæ litteraturæ monumentis huc usque ineditis, eruit, commentatus est datque foras F.-A. Knittel.* Dans cette superbe édition, le texte gothique est imprimé avec les caractères que l'on appelle *ulphilaniens.* Sous chaque mot, le texte est répété en caractères latins, et au-dessous de ce second texte, Knittel a placé sa traduction allemande. De l'autre côté, on trouve l'ancienne traduction latine avec le texte de la Vulgate et le texte grec. 2° *Fragmenta versionis Ulphilanæ, continentia particulas aliquot Epistolæ Pauli ad Romanos, haud pridem e codice rescripto bibliothecæ Guelpherbytanæ eruta a F.-A. Knittel, archidiacono, edita nunc cum aliquot annotationibus, typis reddita, a Johanne Ihre. Accedunt duæ dissertationes ad philologiam mæsogothicam spectantes,* Upsal, 1763, in-4°. L'éditeur donne fidèlement le texte de Knittel, mais avec des caractères latins; il y joint sa version latine avec des notes et deux dissertations. Une troisième édition du *Codex Carolinus* a paru dans la collection que Busching a publiée en allemand sous ce titre : *Sammlung der ihrisch-ulfilanischen Schriften* (Collection des écrits Ihre-ulphilaniens). Une quatrième se trouve dans le *Dictionnaire de Lye*, par Manning, avec les caractères *ulphilaniens*, Londres, 1772; et enfin une cinquième dans les *Taelkundigen mengelingen*, par Steewinkel, avec les caractères *ulphilaniens*, fondus par l'éditeur, et avec la traduction hollandaise en regard, Leyde, 1781 à 1785. On doit admirer le mouvement vraiment extraordinaire qu'a pu imprimer chez toutes les nations éclairées un parchemin échappé à une destruction qui semblait devoir être éternelle; cette série d'éditions qui se sont succédé en différentes contrées, sous des formes si variées, annonce un phénomène du plus haut intérêt pour les lettres et la science; elles ont donné matière à une infinité d'écrits et de dissertations; elles ont provoqué des recherches profondes sur les langues du Nord, de l'Asie, et sur leur origine. Avec le texte d'Ulphilas, on a pu dire ce qu'est la langue gothique, on a pu déterminer d'une manière précise les formes de son alphabet, de sa syntaxe, et la comparer avec les autres anciens idiomes du Nord; on a pu l'expliquer par des glossaires et des dictionnaires. M. George Waiz a fait paraître en allemand un mémoire sur la vie et la doctrine d'Ulphilas, Hanovre, 1840, in-4°. Les érudits estiment le travail publié par MM. H.-C. de Gabelintz et J. Loebe, à Leipsick, en 1836, in-4°; ce qui reste de la version gothique est accompagné d'une savante introduction, de notes et d'un glossaire. L'édition donnée par H. Masmann avec la traduction grecque et latine en regard, des remarques, un dictionnaire, etc., Stuttgard, 1855, grand in-8°, a également reçu de grands éloges. Enfin le travail de M. C. Stamm est estimé. Les *Ulphilæ opera*, publiés dans la *Patrologie* éditée par M. l'abbé Migne (1848), reproduisent les longs prolégomènes de cette édition. Un mémoire de M. A. Regnier sur la langue gothique, inséré dans le tome 3 des *Mémoires des savants étrangers* (Académie des inscriptions), donne de longs détails sur les éditions d'Ulphilas. Un grand nombre de travaux, qu'il serait superflu d'énumérer ici, ont paru en Allemagne sur ces textes précieux pour l'histoire des langues du Nord. G-y et M. B-x.

ULPIEN (DOMITIUS ULPIANUS), fameux jurisconsulte de l'ancienne Rome, était originaire de Tyr, ville de la Syrie phénicienne habitée par des colons romains qui avaient conservé les mœurs, les institutions et la langue de leur métropole. Il vivait vers l'an 209 de J.-C. Après avoir enseigné quelque temps à Rome la jurisprudence, il fut, avec le jurisconsulte Paul, un des assesseurs de Papinien, dans la préfecture du prétoire, sous les empereurs Alexandre et Caracalla. Parvenu lui-même à cette dignité sous Héliogabale, il y fut maintenu par Alexandre Sévère. Ulpien remplit encore sous ce dernier prince plusieurs fonctions honorables, entre autres celles de secrétaire d'Etat, *magister scrinii*, et de préfet des approvisionnements, *præfectus annonæ*. L'empereur Sévère l'aimait et l'estimait tant qu'il le prit pour tuteur, d'abord contre le gré, puis avec l'approbation de Mammée, sa mère. Quoique jeune encore, ce prince, d'un cœur droit et d'un esprit cultivé, ne pouvait se passer d'Ulpien,

dont le savant entretien et la prudence le charmaient également. Ce jurisconsulte n'était d'ailleurs pas moins recommandable par sa science que par sa probité. Aussi l'infâme Héliogabale, en chassant tous les sénateurs et tous les honnêtes gens de Rome, avait compris Ulpien dans cette proscription, parce qu'il était homme de bien. (*Spartian.*) Enfin, suivant Lampride, Alexandre ne fut un grand empereur que parce qu'il gouverna l'Etat par les conseils d'Ulpien. Ce jurisconsulte avait en effet tenu lui-même, pour ainsi dire, les rênes de l'empire pendant les premières années du règne de ce prince. C'est sans doute à la sagesse ainsi qu'à l'habileté d'Ulpien qu'il faut attribuer la douceur et l'équité de ce même règne. Cependant on lui a fait quelques reproches. Les deux principaux sont la mort de Chrestus et de Flavien, préfets du prétoire, et sa haine pour les chrétiens. La première imputation n'est pas plus fondée que l'autre. Ces deux préfets, à la vérité, furent condamnés à mort pendant qu'Ulpien dirigeait le conseil d'Alexandre; mais rien ne prouve que ce fut ce jurisconsulte lui-même, comme le prétend Xiphilin, qui, pour leur succéder dans la préfecture, provoqua cette condamnation. L'assertion, au moins hasardée, de cet écrivain grec, est d'autant plus suspecte, que les auteurs latins gardent tous sur ce fait un profond silence, et que Zosime lui-même le raconte fort longuement d'une manière toute différente. Quant à la haine qu'il portait aux chrétiens, quoique le martyrologe romain fasse mention d'un grand nombre de saints martyrs qui expirèrent dans les supplices et les tourments sous le règne d'Alexandre Sévère, et durant la préfecture d'Ulpien, cette persécution était moins l'effet de la haine que de la politique. Ce jurisconsulte était païen; en informant contre les sectes il remplissait un devoir de sa charge. Il est également faux qu'il ait recueilli, ainsi que le dit Gravina, les constitutions des autres empereurs relatives aux chrétiens, pour aigrir contre eux Alexandre, qui les eût protégés (*voy.* Alexandre Sévère), puisque, dans ses livres intitulés *De officio proconsulis*, où sont réunies ces mêmes constitutions, se trouvent également les lois que les empereurs précédents avaient portées contre toute espèce de crime. On sait d'ailleurs que le christianisme était alors rangé parmi les crimes d'Etat. Ulpien a laissé sur le droit un grand nombre d'ouvrages, tous fort estimés, et qui ont obtenu les éloges de plusieurs empereurs. Dioclétien, Maximien, et surtout Justinien, l'appellent le *très-prudent, très-sage et très-fécond jurisconsulte* (*Cod. de quæst*). Ulpien est encore aujourd'hui pour nous, et sous plus d'un rapport, le plus important des anciens jurisconsultes. Ses écrits paraissent même avoir reçu une dernière révision sous le règne de Caracalla. Celui qu'il a composé sur l'édit a été amplement mis à contribution dans les Pandectes. Ce livre, qui était probablement un commentaire sur les *Digesta* de Julien, devint, du moins dans les écoles de l'Orient, le guide ordinaire des professeurs de jurisprudence. Les passages extraits des écrits d'Ulpien, dans les Pandectes, forment à eux seuls une masse aussi considérable que ceux qui ont été empruntés à tous les autres jurisconsultes réunis. La *Collatio Mosaicarum et Romanarum legum*, ou conférences des lois de Moïse et de Rome, en renferme aussi un grand nombre de fragments. Il nous reste en outre d'Ulpien un autre ouvrage qui, jusqu'en 1817, était l'unique en ce genre. Cet ouvrage est un aperçu du droit romain tracé d'après la doctrine contenue dans tous les passages des écrits d'Ulpien insérés dans les Pandectes. Il est intitulé *Liber singularis regularum*. C'est évidemment un traité scientifique du droit romain. D'après l'état dans lequel se trouve la partie finale de la matière relative aux *personnes*, on voit que le manuscrit a beaucoup souffert en cet endroit, de même que dans le commencement de ce traité. Il y manque aussi tout ce qui a rapport aux *obligations* et aux *actions*. Cet ouvrage a eu le sort de la plupart de ceux des anciens qui sont parvenus jusqu'à nous. Il n'en existe plus qu'un seul manuscrit qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du Vatican; encore est-il incomplet. Le *Liber singularis regularum* n'a été publié que fort tard, en 1549, par Tilius; et c'est d'après le nom de cet éditeur qu'Antoine Augustin lui a donné le titre de *Fragmentum Tilianum*. D'autres l'ont appelé *Ulpiani institutiones*, jusqu'à ce qu'enfin l'usage ait consacré la désignation de *Fragments d'Ulpien*. Quant au manuscrit connu sous le nom de *Ulpianus de edendo*, il tire sa dénomination de ce que le premier fragment qui s'y trouve inséré est d'Ulpien, et qu'il a été puisé dans le titre des Pandectes *De edendo*. Du reste le style de ce jurisconsulte est facile, tempéré, mais toujours grave et concis. L'auteur est admirable pour le choix des termes; il est même si scrupuleux à cet égard que Théodore Cynulque, dans Athénée, trouve son exactitude et sa subtilité rebutantes. Aussi l'appelait-on l'amateur d'épines, *spinarum collector*. Ulpien fut à la fois homme d'Etat et habile jurisconsulte; mais autant il était chéri de l'empereur, autant il était haï des soldats, parce qu'il avait fait abolir plusieurs priviléges qu'Héliogabale leur avait accordés. Alexandre l'avait plus d'une fois sauvé de leur fureur, en le couvrant de sa pourpre (1); mais il ne put l'en préserver longtemps. La haine l'emporta enfin sur la faveur du prince. Quelques soldats de la garde prétorienne entrèrent chez lui de vive force pendant la nuit et le massacrèrent presque dans les bras d'Alexandre, vers l'an 230 de J.-C. En fait de travaux modernes sur ce ju-

(1) La pourpre impériale était si respectée des Romains qu'il n'était permis à personne de la toucher, à moins qu'on ne fût revêtu d'une haute dignité.

risconsulte on peut signaler : Clodius, *Apologia Ulpiani*, Leipsick, 1811, et Schilling, *Dissertatis critica de Ulpiani fragmentis*, Breslau, 1824. Une traduction des *fragments* d'Ulpien, par Daubenton, a été insérée dans la collection intitulée *le Trésor de l'ancienne jurisprudence romaine;* une autre traduction des titres VI et VII des *fragments* avec des notes a vu le jour à Paris en 1839. L'édition la plus récente des *Fragments* d'Ulpien est celle donnée par M. E. Bœcking, à Leipsick, en 1855, in-12. M—R—U.

ULRIC (comte DE CILLEY). *Voyez* CILLY.

ULRIC (PHILIPPE-ADAM), professeur de droit, naquit, en 1692, à Louda dans l'évêché de Wurtzbourg, et voyagea en France, en Italie et en Espagne. De retour dans sa patrie, il s'occupa d'y répandre les connaissances utiles par la traduction de plusieurs ouvrages étrangers. Il encouragea en Franconie la culture du trèfle, des pommes de terre et des mûriers. Pour se livrer sans réserve à l'agriculture, il quitta sa chaire de droit, en 1739, prit des fermes, acheta des terres et acquit des richesses considérables en cultivant le trèfle. Il fit imprimer, à ses dépens, des Mémoires économiques, qu'il distribuait gratuitement. Il chercha aussi à introduire de nouvelles machines, à réformer les écoles du peuple, à lui inspirer des sentiments purs de religion, en répandant de bons livres de piété; enfin il nourrissait une infinité de pauvres, et il fonda des missions pour la propagation de la foi, un mont-de-piété, un hôpital, etc. Le docteur Oberthor a donné la vie de cet homme de bien, à Wurtzbourg, 1783, in-8°. T—D.

ULRIC. *Voyez* UDALRIC.

ULRICH (JEAN-JACQUES), né à Zurich en 1569, y mourut en 1638. Après avoir fait ses études dans sa patrie, à Midlbourg, Leipsick, Wittemberg et Tubingen, il occupa ensuite différentes chaires de théologie à Zurich, où il publia un nombre considérable d'écrits, dont on ne citera que les plus remarquables : 1° *Vindiciæ pro Bibliorum translatatione Tugurina contra Gretzerum*, 1616; 2° *De religione ecclesiarum græcanicarum, tum vetere, tum hodierna*, 1621; 3° *De religione antiqua et catholica, S. Felicis et S. Regulæ, protomartyrum Tigurinorum*, etc., 1628; 4° *Oratio de confessione helvetica et augustana*, 1635. — ULRICH (Jean-Gaspar), né en 1705, mourut à Zurich en 1768. Il fit ses études dans sa ville natale, à Utrecht et à Bremen; et il voyagea ensuite dans l'Allemagne et dans les Pays-Bas. A son retour dans sa patrie, il occupa différents emplois ecclésiastiques. Il s'était appliqué particulièrement à l'étude des langues orientales, et surtout à celle des rabbins. Outre un grand nombre de sermons, d'ouvrages de piété et de dissertations, il a donné une nouvelle édition de la *Sainte Ecriture*, 1755, et l'*Histoire des Juifs en Helvétie*, 1765, ouvrage très-curieux. On trouve de ses mémoires dans la *Tempe helvetica* et dans la *Satura dissertationum*, qui se publièrent à Zurich. — ULRICH (Jean-Rodolphe), né à Zurich en 1728, y mourut en 1795. Il fut professeur de droit naturel et de morale au gymnase de sa ville natale depuis 1763 et devint premier pasteur en 1769. Ecclésiastique recommandable par la sagesse de ses vues, par sa modération, par un esprit cultivé et par son érudition classique, il a bien mérité de sa patrie par le zèle avec lequel il contribua à des réformes de l'Église et des écoles, ainsi qu'à l'établissement de différentes institutions bienfaisantes. Il a publié des sermons et des écrits ascétiques qui ont été fort goûtés (Sal. Hirzel, *Souvenir de mon frère S.-G. Hirzel, et de mes amis Ulrich et Schinz*, à Zurich, 1804, in-8°, en allemand). U-I.

ULRICH. *Voyez* HULDRICH.

ULRIQUE-ÉLÉONORE, reine de Suède, femme de Charles XI et mère de Charles XII, était née, en 1656, de Frédéric III, roi de Danemarck, et de Sophie-Amélie de Brunswick-Lunebourg. Son mariage avec Charles XI facilita le rétablissement de la paix entre la Suède et le Danemarck, en 1679. Charles, captivé par sa mère Hedwige-Éléonore de Holstein, ne témoigna jamais une grande tendresse à Ulrique-Éléonore (*voy.* CHARLES XI); mais cette princesse se conduisit toujours avec beaucoup de prudence, et se fit aimer de la nation en tempérant par ses bienfaits les mesures rigoureuses que prenait quelquefois son mari. Elle se distingua aussi par ses connaissances et son goût pour les lettres. Jean Paschius, dans son *Gynæceum doctum*, dit en parlant de cette princesse qu'elle savait le latin, le français, l'italien, le danois, le suédois, l'allemand, et qu'elle était capable de répondre à des ambassadeurs de diverses nations, et de lire des livres, des dédicaces et des placets en plusieurs langues : *Studiis atque eruditione egregia regina, latine, gallice, italice, danice, suecice, germanice adeo, ut cujusvis nationis atque idiomatis legatos, libros librorumque dedicationes atque libellos supplices facile intelligat.* Cette princesse mourut, en 1693, quelques années avant son mari, qui, pendant sa maladie, se rapprocha d'elle, et qui, à sa mort, rendit publiquement justice à ses vertus. C—AU.

ULRIQUE-ÉLÉONORE, fille de Charles XI et d'Ulrique-Eléonore de Danemarck, naquit en 1688. Pendant que Charles XII, son frère, était en Turquie, les états, qui se trouvaient assemblés, engagèrent cette princesse à prendre séance au sénat, mais le roi désapprouva cette mesure. En 1715, Charles, étant de retour dans son pays, engagea sa sœur à épouser le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui devint en même temps généralissime au service de Suède. Ulrique-Eléonore, qui n'avait point revu son frère depuis le commencement de la guerre, en 1699, eut une entrevue avec lui à Christinehamm, pendant qu'il s'occupait de son expédition en Norvége. Quand Charles eut péri devant Frederikshall, il

se forma deux partis pour décider de la succession au trône. L'un travaillait pour le duc de Holstein, fils de la sœur aînée du roi; l'autre pour Ulrique-Eléonore et son époux. Les états ayant été assemblés en 1719, il fut décrété que, selon les lois et les conventions, ni la princesse Ulrique ni le prince de Holstein n'avaient des droits à la couronne, et qu'il fallait procéder à une élection. Cependant la résolution était déjà prise de nommer Ulrique-Eléonore, qui, pour en être plus sûre encore, promit de renoncer au pouvoir absolu, introduit par Charles XI, et de laisser aux états le choix d'une forme de gouvernement. Elle fut proclamée le 21 février 1719, et couronnée, le 17 mars, à Upsal. On introduisit une constitution qui partageait le pouvoir entre le monarque, le sénat et les états. Le duc de Holstein fut abandonné; et son principal appui, le baron de Goërtz, eut la tête tranchée. Cependant la guerre continuait, et les Russes ravageaient les frontières suédoises : ils menacèrent même la capitale, dont ils approchèrent avec des galères et des frégates. La reine assembla les états, au commencement de l'année 1720, et leur fit la proposition de donner les rênes du gouvernement à Frédéric de Hesse-Cassel, son époux. Elle avait pour ce prince un attachement sans réserve, et sentait qu'elle allait succomber aux difficultés de l'administration. Les états acceptèrent la proposition de la reine; et Frédéric devint roi de Suède. Ulrique-Eléonore, depuis ce moment, ne prit plus de part au gouvernement. Elle vécut dans la retraite, se livrant à la lecture, applaudissant aux succès de son mari et lui pardonnant ses fréquentes infidélités. Pendant un voyage qu'il fit à Cassel, elle reparut pour quelque temps à la tête de l'administration. Cette princesse avait plusieurs qualités estimables, mais ne brillait point par un esprit supérieur. La nature l'avait plutôt destinée à l'obscurité de la vie privée qu'à l'éclat des grandeurs et aux soins du trône. Elle sacrifia sans peine l'ambition à la tendresse conjugale. Elle mourut en 1741; et avec elle s'éteignit la dynastie de Deux-Ponts, qui avait occupé le trône de Suède depuis Charles X, successeur de Christian, et qui, outre ce prince, avait donné les deux rois Charles XI et Charles XII. C—AU.

ULRIQUE *de Prusse*. *Voyez* LOUISE-ULRIQUE.

ULUG-BEY. *Voyez* OULOUGH.

ULUZZALI, LOUCHALI ou OCCHIALI. *Voyez* ALI-PACHA.

UMBREIT (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES), théologien protestant, né le 11 avril 1795 à Sonneborn (Saxe-Gotha), fit ses études à l'université de Gœttingue; en suivant les cours d'Eichhorn, il sentit se développer son goût pour l'étude des langues orientales, et à l'âge de vingt et un ans, il obtint un prix décerné à sa *Commentatio* sur l'histoire des émirs al-omrah, d'après Abulfeda. Après avoir passé ses examens en 1818, il devint professeur extraordinaire de théologie et de philosophie à Heidelberg; en 1823, il obtint le rang de professeur ordinaire de philosophie, et en 1829 celui de professeur ordinaire de théologie. Ses principaux ouvrages sont des recherches critiques et exégétiques sur l'Ecriture sainte; il y déploie toute l'étendue et la solidité de ses connaissances dans les langues orientales. En 1820, il publia son livre intitulé *le Cantique des cantiques, le plus beau et le plus ancien des poëmes de l'Orient;* il y soutint, contre l'opinion d'Herder, que cette production célèbre n'est point composée de fragments réunis, mais qu'elle forme un ensemble. En 1824, il fit paraître le *Livre de Job traduit et expliqué*, travail fort savant et qui a été traduit en anglais; en 1826, il donna un *Commentaire philologique, critique et philosophique sur les Proverbes de Salomon*. En 1837 parut *Edification chrétienne tirée des Psaumes, ou Traduction et explication de quelques psaumes*. En 1843, les *Principes fondamentaux de l'Ancien Testament* attestèrent la persévérance de ses études dans la direction qu'il s'était proposée. Ce fut en 1846 que fut achevée la publication, commencée en 1841, du *Commentaire pratique sur les prophètes de l'Ancien Testament*, travail immense où se déploie une science profonde des langues orientales, et où la philologie s'efforce d'appuyer les opinions des nouvelles écoles théologiques. Les vues d'Umbreit à cet égard se dessinèrent avec encore plus de netteté dans deux autres écrits; *le Serviteur de Dieu* (1840), et *le Péché, contribution à l'étude théologique de l'Ancien Testament* (1833), sont des livres dans lesquels ce théologien a exposé des idées qui le rangent parmi les partisans modérés du système libéral d'interprétation des Ecritures. Il ne se borna pas d'ailleurs à composer des volumes très-savants, mais ne pouvant être compris que par des lecteurs fort sérieux, versés dans l'étude des langues sémitiques; sa *Poésie nouvelle extraite de l'Ancien Testament*, 1840, est devenue un livre populaire en Allemagne. Umbreit est mort le 11 juin 1860. Z.

UMEAU (JEAN), professeur en droit à l'université de Poitiers, naquit dans cette ville, en 1598, de François Umeau, mort l'année suivante doyen de la faculté de médecine, et connu par deux ouvrages intitulés, l'un : *Discours des signes, causes, préservation et guérison du pourpre*, 1575, l'autre : *Traité sur la rate*, en latin, Paris, 1578, in-8°, écrit avec netteté et précision. Jean Umeau, après s'être distingué dans le barreau de la capitale, vint, en 1657, occuper la chaire des Institutes dans sa patrie. La pratique du palais le mit en état de joindre le droit français au droit romain dans ses leçons. Cette méthode utile éprouva des oppositions de la part de ses confrères, mais il ne la continua pas moins avec succès. Il mourut en 1682. L'assiduité à son emploi ne l'empêcha pas de donner plusieurs ouvrages au public: 1° *Otia parisina* et *Autumnalia subcisiva*, recueils

de diverses pièces de littérature et de jurisprudence, imprimées à différentes époques; 2° *De jure emphiteutico*, Paris, 1679. La matière y est mieux traitée que dans tout ce qui avait été fait jusqu'alors sur ce sujet. 3° Des *Vers* latins meilleurs que ceux qu'il a faits en français; 4° des *Discours*, une savante Dissertation sur les *Translations des évêques*, en latin; 5° les *Conventus juridici Parnassi*, dont Gueret (*voy.* ce nom) a su profiter, et qui, avec le traité du *Double lien*, sont ce que Umeau a fait de mieux. On voit qu'il connaissait à fond le droit romain et le droit français. Il écrivait bien en latin. Le style de son poëme sur les poëtes burlesques est vif, varié, soutenu. — Son oncle, *Pierre* Umeau, avocat à Poitiers, était un furieux ligueur, connu par deux discours fanatiques, imprimés en 1590; et son neveu *François* Umeau mort en 1683, doyen de la faculté de médecine de Poitiers, est auteur d'un petit traité latin contre le système d'Hervey sur la circulation du sang, où il combat, aussi bien qu'il est possible, une vérité généralement reconnue aujourd'hui. Cet ouvrage porte pour titre : *In circulationem sanguinis Herveanam exercitatio anatomica*, Poitiers, 1659, in-8°. T—d.

UNFROI, troisième fils de Tancrède de Hauteville, succéda, en 1051, à Drogon, son frère, dans le commandement des aventuriers normands qui conquirent la Pouille et fondèrent le royaume de Naples. Ce fut lui qui remporta, le 18 juin 1053, la grande victoire de Civitella sur le pape Léon IX, et qui obtint de ce pontife, qu'il avait fait prisonnier, l'investiture des mêmes provinces d'où le St-Père avait voulu, peu de jours auparavant, chasser les Normands par une croisade. Unfroi avait déjà pour lieutenant, dans cette bataille, son frère Robert Guiscard, à qui tout l'honneur de cette guerre est demeuré. Unfroi, jaloux des talents supérieurs de ce frère, lui donna ensuite un commandement en Calabre et chercha de plusieurs manières à traverser ses succès; mais Unfroi mourut en 1057, et Robert lui succéda. S. S—i.

UNGARELLI (Luigi), orientaliste italien, naquit à Bologne le 15 février 1779. Elevé chez les barnabites de sa ville natale, il entra dans leur ordre en 1806; puis il professa à Macerata, à Livourne et à Bologne même. Il y enseignait les belles-lettres à l'époque de la réunion des Etats de l'Eglise à l'empire français, et lors du décret de suppression des ordres religieux, qui en fut la conséquence. En 1814, après le rétablissement de l'ancien ordre de choses en Italie, Ungarelli se fixa à Rome, où le général des barnabites, le P. Fontana, le nomma maître des novices et le chargea de professer la théologie, ce qu'il fit presque constamment jusqu'en 1844, en même temps qu'il enseignait les langues orientales. Il travailla aussi alors à Rome aux *Annales des sciences religieuses* et à l'*Album*. Puis, à la sollicitation de son supérieur, il entreprit un recueil des œuvres des barnabites, dont le premier volume, paru en 1836, renferme la biographie et l'indication des ouvrages publiés de 1533 à 1633. Comme orientaliste, on doit à Ungarelli une grammaire copte traduite du latin, et à laquelle travailla Champollion le jeune. Appelé ensuite par le pape Grégoire XVI à coordonner le nouveau musée égyptien du Vatican, à la formation duquel Gerasca avait attaché son nom, Ungarelli entreprit d'expliquer les hiéroglyphes des monuments égyptiens existant à Rome. De là son ouvrage intitulé *Interprétation des obélisques de Rome*, dont le cardinal Tosti, auteur de la dédicace au souverain pontife, disait que, grâce au P. Ungarelli, « après être restés muets pendant tant de siècles, ils avaient enfin retrouvé la parole. » Ungarelli ne resta étranger à aucune des questions agitées par les orientalistes contemporains. Il soutint les idées émises par Rosellini dans ses *Monuments de l'Egypte et de la Nubie;* et c'est à lui qu'on doit la description du *Nouveau Musée grégoriano-égyptien* publié dans l'*Album*. Il a adressé d'intéressants mémoires à l'académie archéologique de Rome. Il était si familier avec la langue symbolique de l'Egypte ancienne, qu'il put retracer en caractères hiéroglyphiques sur deux obélisques de la villa Torlonia, l'histoire de la famille de ce nom. Ce savant mourut le 21 août 1845. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Bibliothèque des écrivains membres de la congrégation des clercs réguliers de St-Paul*, Rome, 1836, in-4° (en latin); 2° *Eléments de la langue égyptienne, vulgairement appelée copte*, traduction en latin des leçons faites à l'Athénée par Rosellini, ibid., 1837, in-8°; 3° *Explication de quatre vases funèbres en albâtre provenant de la métropole de Memphis*, Rome, 1841, in-8°; 4° *De l'inscription hiéroglyphique d'un sarcophage égyptien de la galerie du Vatican*, Rome, 1842; 5° *Des deux lions et du torse représentant un pharaon*, lu à l'académie le 8 juillet 1840; 6° *Notice sur un monument de la galerie du Vatican, contemporain de l'invasion des Perses ;* mémoire lu à l'académie le 6 juillet 1843; 7° *Observations sur l'ouvrage de A. Kastner : Analyse des traditions religieuses des peuples indigènes de l'Amérique* dans les *Annales des sciences historiques* (*Mém. de l'Acad.*), vol. 12; 8° *Analyse du mémoire de Rossignol* intitulé *Quelques signes hiéroglyphiques expliqués à l'aide de la langue hébraïque*, même recueil, vol. 13; 9° *Observations sur l'opuscule de Drach : Du divorce dans la synagogue*, même recueil, vol. 11; 10° *Collation des corrections de la Vulgate, entreprise sous les auspices des pontifes Sixte-Quint, Grégoire XIV et Clément VIII, conformément à un décret du concile de Trente*, ibid., vol. 14 (en latin); 11° *le Nouveau Musée grégoriano-égyptien*, dans l'*Album*, vol. 6, et séparément avec la *Description du musée grégoriano-étrusque de Visconti*, Rome, 1839, in-8°. Z.

UNGER (Jean-Frédéric), secrétaire intime du duc de Brunswick, né en 1716, a publié : 1° *De*

mathesi forensi, Gœttingue, 1744, in-4°; 2° *De la nature du fluide électrique*, petit traité qui, en 1745, fut couronné par l'académie des sciences de Berlin; 3° *Du prix des blés, de sa marche, de ses variations, et de l'influence qu'il a sur les affaires les plus importantes de la vie humaine*, Gœttingue, 1752. Ce traité pratique mérite les éloges qui lui furent donnés dans le temps. L'auteur y discute avec exactitude les faits nombreux qu'il y a rassemblés. En 1749, il avait inventé une machine qui d'elle-même met en notes tout ce que l'on joue sur un clavecin. Un artiste de Berlin exécuta cette pièce singulière, dont on trouve la description dans les Mémoires de l'académie de Berlin, de 1771. Unger donna lui-même à Brunswick, en 1774, in-4°, la *Description circonstanciée de son invention et de la manière dont il y était parvenu*. Il mourut à Brunswick, en 1781. G—Y.

UNGER (JEAN-FRÉDÉRIC-GOTTLIEB), typographe et graveur allemand, naquit en 1750, à Berlin; son père, imprimeur habile, s'était fait remarquer par les perfectionnements qu'il avait introduits dans l'exécution et dans l'ornementation des livres. On imprimait alors en Allemagne sans aucun soin et de la façon la plus disgracieuse; la gravure sur bois, jadis florissante, était arrivée au dernier degré de la décadence; Unger la rappela à la vie; il mourut en 1788. — Son fils, marchant sur ses traces, le dépassa. Il voulut remplacer les caractères gothiques et d'un aspect désagréable qui dominaient alors depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, par des types nouveaux beaucoup plus gracieux, se rapprochant de ceux employés dans l'Europe méridionale; ils furent quelque temps à la mode, mais la routine finit par l'emporter et par les faire mettre de côté. Unger se livrait aussi avec zèle à la gravure sur bois; il exécuta en ce genre des œuvres remarquables, et, admis à l'académie des arts, il y fut nommé professeur. Il continua jusqu'à sa mort, survenue en 1804, de mettre au jour des éditions de bons auteurs allemands, exécutées avec élégance; on l'avait surnommé le Didot de l'Allemagne. D'après Renouard, les caractères latins d'Unger ne sont pas sans mérite, mais cependant inférieurs aux modèles qu'il avait choisis à Paris; ils peuvent faire des livres d'une lecture facile, mais non des éditions d'une véritable élégance; son caractère grec est beaucoup trop *modernisé*. — Sa veuve Frédérique-Hélène, née en 1750, continua ses affaires. Elle mourut en 1813. C'était une femme douée d'une rare intelligence, et elle se fit connaître par des traductions d'ouvrages anglais et français, et par des romans qui, publiés pour la plupart sous le voile, bientôt déchiré, de l'anonyme, la placèrent à un rang très-distingué parmi les écrivains en ce genre. Ils n'ont pas encore perdu entièrement la vogue dont ils ont joui. Ses plus remarquables sont : *Julie Gruenthal, ou Histoire d'une pensionnaire*, Berlin, 1794 (3° édition, corrigée et fort augmentée, 1798); — *Confession d'une belle âme*, 1806; — *le Jeune Français et le jeune Allemand*, 1810. On a publié, après sa mort, *la Comtesse Pauline*, 2 vol. in-8°. Z.

UNION (DON LOUIS-FIRMIN DE CARVAJAL Y VARGAS, comte de LA), général espagnol, fils puîné du duc de San-Carlos, chef de l'ancienne famille de Carvajal, issue des rois de Léon (*voy.* CARVAJAL), naquit à Lima, au mois d'août 1752. A l'âge de sept ans, son père l'envoya en Espagne pour y être élevé au collége des nobles, fondé à Madrid par Philippe V : il entra, en 1765, dans le régiment des gardes espagnoles, en qualité de cadet, et passa ensuite dans le régiment de Maïorque-infanterie. Ce corps fit partie de l'armée franco-espagnole qui forma le blocus de Gibraltar en 1779, puis de celle qui conquit Minorque en 1781. Le comte de La Union fut fait alors lieutenant-colonel de ce régiment et revint devant Gibraltar. Il se distingua dans cette guerre, où il commanda la colonne de grenadiers faisant le service d'éclaireurs, et il se trouva sur les batteries flottantes de l'invention de d'Arçon. Nommé colonel à la paix de 1783, brigadier en 1789 et maréchal de camp en février 1791, il fut envoyé, peu de mois après, sur la côte d'Afrique, avec l'expédition destinée à soutenir Oran, sous les ordres du général Courten. Il se fit remarquer pendant cette campagne par sa valeur et surtout par la présence d'esprit qui, mettant un officier dans le cas de profiter des circonstances imprévues, détermine souvent le succès d'une opération. Le trait suivant mérite, sous ce rapport, d'être cité. Les Maures attaquaient avec des forces considérables la tour *del Nacimiento*, poste important en ce qu'il renferme la source des eaux qui abreuvent Oran. Ils obtenaient des avantages et le succès leur semblait assuré. Le comte de La Union, qui commandait encore la colonne de grenadiers, voit le danger que court le fort; sans suivre d'autre impulsion que celle de la nécessité, sans perdre du temps à aller rendre compte au général et prendre ses ordres, il se précipite, à la tête de 300 hommes, vers le point attaqué, franchit l'estacade, pénètre dans le fort, et par ce secours inattendu aide la garnison, déjà réduite aux abois, à repousser les Maures. On lui dut le salut de cette position, dont la perte eût infailliblement entraîné celle d'Oran, que l'Espagne rendit pourtant aux Maures l'année suivante. En avril 1792, il fut nommé gentilhomme de la chambre du roi, et au commencement de 1793 premier gouverneur du fort San-Fernando de Figueras. Lorsque la guerre éclata entre l'Espagne et la France, en 1793, le comte de La Union, employé dans l'armée de Catalogne sous le général Ricardos, mérita, par le talent qu'il déploya, d'être fait lieutenant général dès le commencement de la campagne. Il eut alors le commandement d'une division; et il se fit remar-

quer dans ce nouveau poste, surtout à la reprise de Ceret, le 26 novembre, et à la prise de St-Ferréol, où il sauva l'armée. Ricardos étant mort le 13 mars 1794 et ayant été remplacé par le comte O'Reilly, qui mourut en se rendant en Catalogne; le comte de La Union fut alors choisi par le roi pour commander l'armée dite du Roussillon, et nommé en même temps capitaine général de la Catalogne, et président de l'audience royale de cette province : ce choix était d'autant plus flatteur pour cet officier, qu'il était le plus jeune et l'un des derniers promus des lieutenants généraux. Cette marque de haute confiance blessa l'amour-propre des généraux qui se trouvaient sous ses ordres. Ils témoignèrent de la jalousie et même de la mauvaise volonté; ce qui fut cause en partie des échecs que les Espagnols éprouvèrent. Le comte de Las Amarillas avait eu, par ancienneté de grade, le commandement *interim* de l'armée qui, sous Ricardos, avait obtenu des succès. Les Français, reprenant alors l'avantage, avaient forcé les Espagnols à évacuer presque entièrement le Roussillon et à se concentrer au pied des Pyrénées, dans les positions de Ceret et du Boulou, où ils menaçaient de les attaquer. Le comte de La Union, qui avait passé l'hiver à Figueras, sans pouvoir rétablir sa santé délabrée depuis le siége d'Oran, fut reçu avec enthousiasme par les soldats. Il fit une reconnaissance générale sur toute la ligne le 30 avril; et il se prépara à enlever aux républicains la position avantageuse de Notre-Dame-du-Vilar, d'où ils dominaient les batteries de Montesquiou et de la Trompette, qui couvraient la position du Boulou. Les troupes chargées de cette mesure conservatrice échouèrent, et l'armée française attaqua, le 30, les Espagnols sur tous les points. L'effort principal de Dugommier se dirigea vers le centre, afin de couper aux Espagnols la retraite directe du Boulou sur Bellegarde. Le prince de Montforte fut chargé de s'opposer à cette tentative. Un renfort de onze mille hommes lui fut envoyé pour soutenir ce point, le salut de l'armée espagnole, puisqu'elle ne pouvait effectuer une retraite régulière que par la route de Bellegarde. Le comte de La Union se porta en personne vers Ceret, afin de chercher à déborder l'aile droite des Français. Il se jeta dans le fort de la mêlée et eut un cheval tué sous lui. Pendant qu'il faisait ainsi à sa gauche des prodiges de valeur, le prince de Montforte laissait forcer le centre; et par une fausse disposition des troupes qu'il avait sous ses ordres, une partie d'entre elles ne fut point engagée. Le désordre se met dans les colonnes : elles abandonnent le grand chemin de Bellegarde et se jettent sur leur droite pour gagner Ceret et le col de Porteil. Deux régiments sont coupés. La terreur gagne les Espagnols; ils repassent les Pyrénées, abandonnant toutes leurs positions sur le Tech, où ils auraient pu arrêter les Français. Le comte de La Union, forcé lui-même d'évacuer Ceret, ne put rallier les fuyards que devant Figueras. Cette défaite laissant isolées les troupes espagnoles qui occupaient encore en Roussillon les places de Collioure, St-Elme, Port-Vendre et Bellegarde, amena l'armée française sur le territoire espagnol. Elle prit position en avant de la Jonquière. La Union s'occupa des moyens de réorganiser la sienne, d'y établir la discipline, d'y ramener la confiance et de la renforcer par des levées de *somatenes* (sorte de guérillas). Mais il commit une faute grave qui, achevant de décourager et de mécontenter les troupes espagnoles, fut une des principales causes de ses derniers revers. Le général Navarro, qu'il laissait sans secours, ayant rendu les places de Collioure, Port-Vendre et St-Elme aux Français, le 27 mai, fut renvoyé en Espagne avec 7 à 8,000 hommes qui en composaient les garnisons, après avoir juré qu'elles ne serviraient point contre la France jusqu'à ce qu'elles eussent été échangées. La Union refusa de ratifier la capitulation, incorpora ces troupes dans son armée, et par cette imprudence donna lieu au fameux décret de la Convention nationale, qui défendit de faire des prisonniers espagnols. Dugommier, profitant avec habileté de la position morale de l'armée espagnole, cherchait à se rapprocher de Figueras et à débusquer les ennemis de la position très-forte qu'ils occupaient dans le Lampourdan, position reconnue par le maréchal de Vauban pour un des boulevards de l'Espagne. Différentes tentatives furent faites sur divers points de la ligne espagnole avec des succès partagés. Le comte de La Union, croyant pouvoir compter sur ses troupes, disposa une attaque générale pour dégager Bellegarde et forcer les Français à repasser les Pyrénées. Cette attaque eut lieu le 13 août; mais elle fut infructueuse. Bellegarde se rendit le 18 septembre, et sa garnison n'échappa au décret de mort que parce qu'elle était entièrement ravagée par le scorbut. Le général espagnol ne se découragea point : il fit manœuvrer son armée afin de couvrir ses projets sur le point qu'il voulait attaquer; et il se jeta inopinément sur Monroch, point central de la position des Français. Ce poste fut enlevé à la baïonnette, le 21 septembre, puis abandonné par suite d'une terreur panique qui se répandit parmi les troupes : elles se crurent coupées et prirent la fuite dans le désordre le plus complet. La Union infligea des peines très-sévères aux régiments qui avaient fui. Les Français, profitant de cet échec, concentrèrent leur ligne très-étendue et se rapprochèrent de la position des Espagnols. Dugommier combina un mouvement général. Il feignit une invasion en Catalogne en menaçant la droite des Espagnols, et il fit déboucher, le 17 novembre, ses colonnes d'attaque réelle sur la position de Figueras. Contenu par la résistance qu'il éprouva, il fut tué sur la montagne Noire, d'où il dirigeait l'attaque contre une batterie du centre. Pérignon prit le commande-

ment, et, renforçant sa droite, il culbuta la gauche des Espagnols et occupa les approches de Figueras. La Union, au lieu de se replier sur sa seconde ligne, s'opiniâtra à défendre celle qu'il ne pouvait plus conserver. Dans la nuit du 19 au 20, les forces françaises s'avancèrent vers le centre des Espagnols. Le comte de La Union s'étant porté sur l'ermitage du Roure pour reconnaître la position de l'ennemi et animer, par son exemple et ses discours, les soldats qui défendaient la principale redoute près du pont des Moulins, y fut frappé mortellement d'une balle dans la poitrine, à l'âge de 42 ans. Les Espagnols se replièrent sur la Fluvia, abandonnant le Lampourdan aux Français. Le comte de La Union avait pris le commandement d'une armée découragée par un grand revers; il eut à la réorganiser moralement et matériellement sous le feu de l'ennemi victorieux. Il eut à lutter contre la jalousie des généraux qui étaient sous ses ordres. En sévissant avec toute la sévérité des lois militaires contre les officiers qui manquaient à leurs devoirs, il crut rétablir l'ordre et ne fit que des mécontents. Général divisionnaire, il fut toujours vainqueur; général en chef, il manqua de prudence et ne fut pas heureux; mais toujours plein de valeur, il eut la gloire de mourir sur le champ de bataille. La Union était grand-croix de l'ordre de Charles III et commandeur des ordres de St-Jacques et d'Alcantara. Charles IV honora sa mémoire par un service funèbre qu'il fit célébrer à l'Escurial, où se trouvait la cour. Il est utile pour l'histoire de faire connaître qu'en recevant le commandement de l'armée en 1794, il fut chargé de négocier la paix avec la république française. Le commissaire français pour l'échange des prisonniers était agent du comité de salut public. Pour mieux cacher cette négociation, qui du reste n'eut pas de résultat, le comte de La Union, d'accord avec le commissaire, le fit arrêter et conduire au château de Figueras; ce qui facilitait les communications diplomatiques. A—T.

UNROCH (Henri ou Érich), duc de Frioul, qui fut l'allié de Charlemagne, fit avec gloire les campagnes de Pannonie et contribua puissamment à la soumission des Huns. Ces peuples barbares, qui sous Attila s'étaient établis sur les bords du Danube, dans cette partie de la Pannonie qui depuis a pris le nom de Hongrie, étaient entrés dans la ligue que les ducs de Bavière et de Bénévent avaient formée avec les Grecs contre Charlemagne. Ce prince, après avoir triomphé d'autres ennemis, voulut aussi se venger des Huns et descendit le Danube, en 791, avec deux corps d'armée, dont l'un était parti de la Bohème et l'autre de la Bavière, pendant que le duc de Frioul s'avançait sur la droite, à la tête des troupes de l'Italie. Celui-ci fut le seul qui vit l'ennemi; il jeta une telle épouvante parmi les Huns, qu'ils se dispersèrent dans leurs montagnes, laissant les forteresses sans garnisons et le pays sans défense. Charlemagne, à la tête des deux autres corps, vint jusqu'aux bords de la Raab; la saison avancée l'obligea de se retirer sans résultat important. Il se proposait de retomber sur la Pannonie au printemps suivant; mais les Saxons s'étant soulevés à l'instigation des Huns, il ne put reprendre son projet qu'en 795. Occupé ailleurs, il confia le commandement de l'armée à Unroch, qui pénétra dans la Pannonie sans trouver de résistance, prit d'assaut la principale forteresse des Huns et enleva leur trésor. Enrichis par les dépouilles que ces barbares, sous la conduite d'Attila, avaient enlevées aux provinces de l'Empire, les soldats, dit Eginhard, revinrent de cette expédition chargés d'or et d'argent. Theudon, l'un des petits rois ou chefs des Huns qui partageaient la Pannonie, s'étant soumis, vint à Aix-la-Chapelle et rendit hommage à Charlemagne. L'année suivante (796), ce prince confia le commandement de l'armée à Pépin, son second fils, et lui donna le duc de Frioul pour lieutenant. Les Huns, qui avaient fait de grands préparatifs, opposèrent une vive résistance. Ayant été vaincus et leur capitale prise de nouveau, ils furent poussés jusqu'à la Theisse, et tout le pays fut livré au pillage. Il y eut une quatrième campagne en 797 : les Huns, défaits et domptés, envoyèrent des ambassadeurs à Charlemagne pour se soumettre. La Pannonie fut tranquille pendant l'année 798; mais l'année suivante, Theudon s'échappa et appela les Huns aux armes; alors Unroch entra dans la Pannonie et défit complétement Theudon, qui fut fait prisonnier; mais le brave lieutenant de Charlemagne tomba dans une embuscade et périt malheureusement, pleuré de son prince, qui regretta une victoire achetée par la mort d'un de ses plus vaillants généraux. Theudon eut la tête tranchée, et avec lui tomba la puissante république ou monarchie des Huns, ce reste de la gloire d'Attila. G—Y.

UNTERBERGER (Ignace), peintre, né en 1744, à Karales, dans le Tyrol, d'une famille qui a produit plusieurs artistes, travailla jusqu'à l'âge de vingt ans dans l'atelier de son père, d'où il fut envoyé à Rome, auprès de son frère aîné, sous la direction duquel il fit de grands progrès. Après avoir étudié les antiquités grecques et romaines, il composa quelques bons tableaux d'histoire. L'impératrice de Russie ayant demandé alors qu'on lui copiât les *Loges* de Raphaël au Vatican, Unterberger fut un des artistes qui exécutèrent ce travail. Il vint à Vienne en 1776, et l'académie des beaux-arts ayant engagé les artistes de cette ville à exposer leurs ouvrages, il orna cette exposition par quelques tableaux historiques et surtout par des arabesques et des camées d'un genre nouveau, qui attirèrent l'admiration de la cour. Depuis ce moment, Unterberger devint *le peintre favori* du ministre Kaunitz; et de toutes parts on lui demandait des

tableaux. Son premier chef-d'œuvre fut *Bacchus* qui entre dans son temple. Le travail est si parfait que le tout paraît être d'ivoire : l'illusion est complète. Ensuite vint sa *Minerve* dans le même genre : de loin on croit voir une statue exécutée en marbre. Bientôt après parut *Une jeune Grecque*, puis des tableaux commandés pour des églises, parmi lesquels on remarqua la *Descente du St-Esprit*, qu'il fit pour l'église principale de Koenigsgratz. Le plus important de ses tableaux est son *Hébé*, qui présente l'ambroisie à Jupiter, sous la forme d'un aigle. Dans ce chef-d'œuvre la lumière est distribuée avec un art qu'il semble impossible d'imiter. L'empereur François II l'acheta dix mille florins et le fit placer dans sa chambre à coucher. Le pendant d'*Hébé* représente l'*Hyménée;* c'est une riante allégorie sur la *Paix* et l'*Amour* sous la figure d'une jeune fille qui caresse un agneau. Ces quatre pièces placent Unterberger parmi les plus grands artistes. Ses compositions sont nobles, dessinées à la manière des Grecs ; ses groupes, les masses de lumière, les draperies et le coloris enlèvent l'admiration. L'expression dans ses figures est parfaite ; elles sont vivantes. Comme il avait étudié toutes les parties de l'art, il a su enrichir ses tableaux historiques avec des antiques, des paysages, des morceaux détachés d'architecture, des animaux, des fleurs ou d'autres objets de la nature ou des beaux-arts. Il a laissé quelques travaux sans les finir, entre autres, deux *Ovide* de même grandeur, pour lesquels on lui avait déjà offert trente mille florins. Son génie s'était aussi exercé dans la mécanique, et il inventa pour une société qui faisait creuser un canal en Hongrie, un char, dont l'utilité pour transporter plus promptement les terres et le sable fut tellement prouvée par l'expérience que le gouvernement lui accorda, avec une récompense considérable, un privilége pour plusieurs années. Il inventa d'autres machines pour polir les planches des graveurs. Il mourut le 4 décembre 1797. G—T.

UNTERHOLZNER (Charles-Auguste-Dominique), jurisconsulte allemand, né le 3 février 1787 à Freising, commença ses études à Landshut et alla, à l'âge de vingt ans, les continuer à Gœttingue, où il suivit les cours de Hugo et de Herbart; il passa ensuite un an à Heidelberg. En 1809, il fut élevé au doctorat, et peu de temps après il entra comme professeur particulier à l'université de Landshut. Savigny, qui le connaissait et qui appréciait son intelligence, l'appela en 1810 à Marbourg; en 1812, il passa à Breslau, qui lui offrait un théâtre plus étendu. Il s'y renferma dans l'enseignement du droit romain et dans l'étude de la jurisprudence, et il mourut dans cette ville le 24 mai 1838. Ses ouvrages envisagent la question au point de vue dogmatique et lui ont acquis la réputation d'un écrivain judicieux et instruit. Ses deux traités de *la Prescription d'après le droit romain* (Breslau, 1815), *et d'après le droit coutumier allemand* (Leipsick, 1828, 2 vol.), jouissent d'une juste estime, ainsi que le *Traité des obligations d'après le droit romain rapproché de la jurisprudence moderne*, Leipsick, 1840, 2 vol. Ce dernier ouvrage fut, après la mort de l'auteur, mis au jour par son collègue le professeur Huschke. Z.

UNZELMANN (Charles-Guillaume-Ferdinand), comédien allemand, naquit le 1er février 1753 à Brunswick; il appartenait à une bonne famille, et ce fut son goût pour le théâtre qui l'amena à entrer à dix-huit ans dans une troupe d'acteurs. Il parcourut les principales villes de l'Allemagne, attaché successivement à divers directeurs, dansant, chantant et jouant les rôles comiques avec un talent qui le fit chérir du public. Son inconstance naturelle le condamna longtemps à une vie errante, et il était déjà d'un âge avancé lorsqu'en 1814 il devint régisseur du théâtre de Berlin ; en 1823, il fut mis à la retraite et il mourut presque octogénaire en 1832. Il avait voulu s'essayer dans des rôles sérieux, mais il n'y avait obtenu aucun succès. — Son fils, *Charles* Unzelmann, né en 1790 à Berlin, montra de fort bonne heure des dispositions remarquables; Gœthe le distingua, lui donna des leçons et lui procura un engagement avantageux à Weimar; mais la conduite désordonnée de Charles le réduisit à la misère et à l'abandon. Après avoir joué sur les premiers théâtres de l'Allemagne et après avoir déployé un talent comique de premier ordre, il tomba jusque sur les tréteaux de la banlieue, et il finit par se noyer à Berlin au mois de mars 1837. Z.

UNZELMANN (Berthe), actrice allemande, née en 1825 à Berlin, morte le 7 mars 1858 à Vienne, appartenait à la famille des précédents et fut nièce de Charles Unzelmann. Sa mère était madame Werner, prima donna du théâtre de Berlin, mariée autrefois à un frère dudit Unzelmann et encore aujourd'hui active sur la scène de Berlin. Quoique moins bien douée par l'organe, elle monta cependant sur la scène à Stettin en 1842, où elle cacha le défaut de sa nature par un jeu mimique ingénieux et bien combiné. De là elle passa au théâtre de Kœnigstadt, à Berlin, puis à ceux de Neustrelitz et Brême, et ensuite, en 1845, à Leipsick, qui avait pris alors un grand essor sous la direction de Schmidt. En 1847, elle fut appelée au grand théâtre de Berlin, où elle se maria à Joseph Wagner, qui y représentait les héros. Ce fut enfin en 1849 que les deux époux obtinrent un engagement à vie pour le théâtre de la Burg, à Vienne, où ils restèrent jusqu'à la fin des jours de Berthe. Elle a créé le rôle de *Griseldis* dans le drame de ce nom de Frédéric Halm, qui a fait époque, ainsi que celui de *Chriemhilde* dans le drame des *Nibelungen* de Frédéric Hebbel. R—L—N.

UNZELMANN (Frédéric-Louis), habile graveur sur bois, né en 1798, fit ses études à l'académie

de Berlin, et en 1843 fut reçu membre de cette société. Il mourut le 29 août 1854 à Vienne dans le cours d'un voyage qu'il avait entrepris. Comme graveur, il s'est placé à un rang distingué, grâce à la délicatesse et au fini de son travail. Dans ses premières productions il y a quelque roideur, mais ensuite son faire devint plus libre et spirituel. Son œuvre est très-considérable et très-variée; on y trouve des portraits, des paysages, des monuments, des sujets de genre. Il collabora à un grand nombre d'ouvrages, notamment à l'*Histoire de l'art moderne en Allemagne* par Raczynski, à l'*Histoire de Frédéric le Grand* de Kugler, à l'*Histoire de la guerre de trente ans* de Schiller, à l'édition des *Nibelungen*, publiée à Leipsick en 1840, pour laquelle il grava les dessins de Bendemann et de Huebner. C'est lui qui exécuta, d'après Menzel, les illustrations de l'édition des *Œuvres* du grand Frédéric. Parmi les planches isolées et d'assez grande dimension qu'il a exécutées, les connaisseurs ont distingué la *Mort de François de Sickingen* et *Gutenberg*, d'après Menzel, ainsi que le *Souvenir de la constitution de* 1848, d'après Burger. Z.

UNZER (Jean-Auguste), médecin et littérateur allemand, naquit le 29 avril 1727, à Halle, dans le duché de Magdebourg. Après avoir exercé la médecine dans sa ville natale et à Hambourg, il s'établit à Altona, où il eut une vogue extraordinaire. Il mourut le 2 avril 1799. Kuttner, dans ses *Caractères des poëtes et littérateurs allemands*, dit de lui : « Unzer réunissait des connaissances « profondes dans la médecine à l'expérience. Il « a été l'écrivain de la nation et de l'humanité. « Comme le *Spectateur anglais*, il savait plaire, « attacher et faire une impression profonde en « traitant les matières les plus arides, les plus « abstraites. Dans ses écrits, il s'était proposé de « fixer notre attention sur notre santé et de nous « prévenir contre les dangers du charlatanisme. « Il a atteint son but. » Unzer a publié en allemand : 1° *Nouvelle doctrine sur les mouvements de notre âme et de l'imagination*, Halle, 1746, in-8°. C'est un petit traité de physiologie dans lequel l'auteur cherche à établir l'influence que la structure et la tension des nerfs ont sur nos inclinations et sur nos passions, lesquelles, selon lui, sont une dépendance du système nerveux. Cette doctrine trouva beaucoup d'adversaires. 2° *Pensées sur le sommeil et les songes*, Halle, 1746, in-8°. L'auteur s'attache à prouver que ce qui se passe en nous pendant le sommeil n'est que fantôme, et souvent sans qu'aucune représentation ait lieu dans l'âme. A ce petit traité il joignit une lettre qui a pour titre : *On peut sentir sans tête*. Il y a beaucoup de gaieté dans cette production, dont la pensée dominante est qu'il se passe en notre âme une infinité de choses dont elle n'a point la conscience et dont elle ne conserve point le souvenir. 3° *Pensées sur l'influence de l'âme sur le corps*, Halle, 1746, in-8° ; 4° *Traité sur les souris*, Halle, 1747, in-8°; 5° *Méditations philosophiques sur le corps de l'homme*, Halle, 1750, in-8°. L'auteur cherche à établir que non-seulement les sensations ou les opérations, mais aussi les autres actions de l'âme, l'imagination, la prévision, l'intelligence et la volonté produisent toujours dans notre corps des mouvements qui sont en harmonie parfaite avec ce qui se passe en elle. 6° Le *Médecin, ou Journal de médecine*, Hambourg, 1759 à 1764, in-8°; dernière édition, en 6 volumes, Hambourg, 1769, in-8°. Ce journal, qui eut si promptement un grand nombre d'éditions, a été traduit en suédois, en danois et en hollandais. Un critique allemand a dit : « Unzer a ré« pandu de vives lumières sur la médecine par « son journal qui, écrit à la manière du *Spectateur* d'Addison, plein d'érudition, de vues phi« losophiques et de gaieté, est riche en faits et « en expériences. » On reproche à l'auteur d'en avoir trop dit pour les novices en médecine, et d'avoir trop cherché à les initier dans l'art de guérir. 7° *Recueil d'écrits et dissertations sur la physique et la médecine*, Hambourg, 1768, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a eu en Allemagne plusieurs éditions, a été traduit en hollandais. 8° *Sur les facultés sensitives des corps animés*, Lunebourg, 1768, in-8°; 9° *Manuel de médecine*, Hambourg, 1770, 2 vol. in-8°. Dans le premier volume, l'auteur traite particulièrement des enfants, de leur éducation et de leurs maladies. Dans le second, il indique les moyens que l'on peut employer pour sauver les personnes en danger de périr par accident. Il parle des circonstances qui peuvent exposer notre santé et notre vie. Cet ouvrage qui, comme les précédents, a eu un grand nombre d'éditions, a été traduit en danois et en hollandais. 10° *Physiologie de la nature animale dans les corps vivants*, Leipsick, 1771, in-8°; 11° *Recherches physiologiques, relatives aux critiques adressées à la physiologie d'Unzer*, Leipsick, 1773, in-8°. « Dans ces deux ouvrages, dit le cri« tique que nous avons déjà cité, Unzer a déve« loppé la physiologie de la nature animale avec « tant de profondeur, avec une telle précision « philosophique et un talent si brillant, que nous « n'avons en médecine aucune production qui « puisse lui être comparée. Il s'était proposé de « pénétrer jusque dans les mystères du système « nerveux pour deviner son influence et pour « calculer cette action occulte qui se dérobe si « adroitement à nos yeux. Il est arrivé au but « autant qu'il peut être donné à l'homme de « l'atteindre. » 12° *Sur les maladies contagieuses, en particulier sur la petite vérole*, Leipsick, 1778, in-8° ; 13° *Introduction à une pathologie générale des maladies contagieuses*, Leipsick, 1782, in-8°; 14° *Défense des objections dirigées contre la théorie de Hofmann sur la petite vérole*, Leipsick, 1783. Ces trois derniers écrits ont été publiés en abrégé par Pichler, dans son *Mémoire sur les maladies*

contagieuses, Strasbourg, 1786, in-8°. Unzer fut un des collaborateurs du *Magasin de Hambourg*, et l'éditeur des *Contes de société*, Hambourg, 1752 et 1753, 4 vol. in-8°, ainsi que du *Patriote médecin et économique*, Hambourg, 1756 à 1758, 3 vol. in-4°. — UNZER (Jeanne-Charlotte), épouse du précédent, fut membre honoraire de l'académie de Londres, de celle de Gœttingue, de Helmstadt, et publia des poésies, qui, en 1753, obtinrent le prix décerné par l'académie de Helmstadt. Elle mourut le 29 janvier 1782. Ses écrits sont : 1° *Poésies gaies*, Halle, 1751, in-8°, réimprimé trois fois en quelques années; 2° *Poésies morales*, Rinteln, 1766, in-8° ; seconde édition, Halle, 1766; 3° *Principes de conduite et de sagesse pour les femmes*, Halle, 1754, in-8° ; seconde édition, 1767. — UNZER (Louis-Auguste), né en 1748, à Wernigerode, y mourut le 14 janvier 1775, laissant de vifs regrets sur sa mort prématurée. Il a publié : 1° *Petites poésies*, Halberstadt, 1772, in-8° ; 2° *Traits naïfs et bons mots*, Gœttingue, 1773, 2 vol. in-8°; 3° *Sur les jardins chinois*, Lemgo, 1773, in-8° ; 4° *Chants sacrés*, Leipsick, 1773; 5° *Sur les plus anciens poëtes érotiques italiens*, Hanovre, 1774, in-8° ; 6° *Correspondance*, Leipsick, 1771 et 1772, 2 vol. in-8°. Il travaillait à la *Bibliothèque de la littérature allemande*, paraissant à Lemgo. G—Y.

UPCOTT (WILLIAM), bibliophile anglais, naquit en 1779 dans le comté d'Oxford, où son grand-père était un peintre distingué. Il fut sous-bibliothécaire à l'université pendant vingt-huit ans. En 1833 et alors qu'il remplissait ces fonctions, la bibliothèque se vit dérober pour environ quatre cents livres sterling de médailles. En 1836, ce savant fit paraître un ouvrage d'une grande valeur historique, intitulé *Lettres originales, manuscrits et papiers d'Etat*, grand in-4°. On y remarque les papiers et correspondance de Henri Hyde, deuxième comte de Clarendon, de Dayrolles, de Ralph Thoresby, de Leeds et d'Emmanuel Dacosta le naturaliste. Cette collection d'autographes comprend trente-deux mille lettres. On doit à Upcott un autre ouvrage curieux, intitulé *Compte rendu bibliographique des œuvres principales appartenant à la typographie anglaise*, 1818, 3 vol. in-8°. Il s'occupait aussi à rassembler tout ce qui avait trait à l'histoire du comté d'Oxford. Upcott mourut le 23 septembre 1845. Z.

UPTON (.....), célèbre ingénieur russe, Anglais de naissance. Il habita pendant plusieurs années à Daventry en qualité d'inspecteur des chemins de Dunchurch et de Stratford, et son nom a souvent figuré parmi les commissaires chargés, de 1818 à 1826, de rendre compte au parlement des travaux de la voie de Holyhead. C'est sous sa direction qu'eurent lieu les dépenses que nécessitaient ces travaux, et Telford, l'ingénieur de la voie, avait d'Upton la meilleure opinion, ainsi qu'il s'en expliqua souvent au parlement. Mais il arriva que celui dont il présumait si bien, se laissa entraîner à des dépenses qui dépassaient ses moyens, et il commit, dans l'exercice de ses fonctions, des fraudes qui furent découvertes en 1826. De l'enquête ouverte à ce sujet, il résulta que l'inspecteur Upton avait pris deux mille livres sterling sur les fonds destinés à l'exécution des travaux. Traduit devant les assises, d'abord comme concussionnaire, puis comme faussaire, il courait grand risque d'être condamné à être pendu, lorsqu'il réussit, sous un prétexte adroit, à se rendre à Northampton, et de là, dit-on, à Londres; toujours est-il qu'on ne le revit plus, au moins en Angleterre. Ce n'était pas au surplus son premier méfait, car ayant eu à diriger la poste de Daventry, il s'en était retiré laissant dans la caisse un vide de trois cents livres. Cependant, depuis sa dernière aventure, il parvint à se faire recommander aux représentants de la Russie en Angleterre, et par suite à se faire envoyer en qualité d'ingénieur en Crimée. La forteresse de Sébastopol était alors en un assez mauvais état de défense. On y faisait pénétrer difficilement des bâtiments d'une certaine dimension; Upton fit venir de Birmingham tout ce qu'il fallait de fer et de machines, et à force de science, de dépenses, et surtout de labeur, parvint à faire de la place de Sébastopol ce que les événements survenus ensuite montrèrent qu'elle était. Pendant tout le temps qu'Upton passa en Crimée, outre qu'il fut l'ingénieur en chef de cette forteresse, il fut aussi chargé de mettre et tenir en état les forteresses de la mer Noire. Le tzar, reconnaissant des services d'Upton, lui conféra le grade de lieutenant-colonel et le reçut avec grand honneur à St-Pétersbourg. On ne peut qu'applaudir à cette réhabilitation méritée par le talent et une persévérance évidente. Upton mourut un an avant la prise de Sébastopol. R—LD.

URBAIN (SAINT), né au commencement du 4° siècle, au village de Colmiers près Grancez-le-Château, de parents nobles et très-riches, consacra sa jeunesse à l'exercice de toutes les vertus, et acquit une telle réputation de piété, qu'après la mort d'Honoré, cinquième évêque de Langres, il fut élu pour lui succéder, avec l'applaudissement de tous les fidèles. Il remplit constamment les devoirs d'un saint pasteur, rétablit les églises ruinées, pourvut à leur décoration et fit revivre la splendeur du culte; en sorte qu'il mérita d'être appelé plutôt le fondateur que le restaurateur de l'église de Langres. Urbain assista au concile de Valence, en 375, et mourut l'année suivante. Son corps fut déposé à Dijon, dans l'église de St-Jean-Baptiste, qu'il avait fait élever à ses frais. Sa fête se célèbre le 23 janvier. M—G—R.

URBAIN Ier (SAINT), pape, successeur de St-Calixte Ier, Romain de naissance, fut élu le 13 octobre 222. Il gouverna l'Eglise pendant les jours de paix dont elle jouit sous l'empereur Alexandre-

Sévère. Cependant quelques magistrats subalternes exercèrent des persécutions. On croit que ce pape en fut une des victimes, et qu'il subit le martyre le 23 mai 230. Il eut pour successeur St-Pontien. D—s.

URBAIN II, élu pape le 12 mars 1088, succéda à Victor III, qui l'avait désigné en mourant pour le remplacer. Il était Français et portait le nom d'Eudes ou Odon, fils du seigneur de Lagny, près Châtillon-sur-Marne, ce qui l'a fait quelquefois désigner sous le nom d'Eudes de Chastillon. Il avait fait ses études à Reims, sous St-Bruno, et il devint chanoine de la cathédrale, puis archidiacre de la même ville. Retiré ensuite à Clugny, il y fut nommé prieur par St-Hugues, qui en était abbé et qui l'envoya au pape Grégoire VII. Ce pontife, frappé du mérite et des talents d'Odon, le nomma évêque d'Ostie et lui donna toute sa confiance. Quoique sincèrement attaché à Grégoire, Odon soutint fortement même à Didier, en présence de Henri, que le consentement de l'Empereur était nécessaire pour l'installation du pape. Il est à remarquer que cette dissidence d'opinion ne brouilla point l'évêque d'Ostie avec Didier, puisque celui-ci contribua puissamment à l'élévation d'Odon. Dès le lendemain de sa nomination, le nouveau pape, qui avait pris le nom d'Urbain II, en fit part à tous les catholiques et leur déclara par écrit qu'il suivrait en tout les traces de Grégoire VII. Cependant l'antipape (*voy.* Guibert) était toujours dans Rome. Urbain ayant manifesté de l'indulgence pour ses partisans, les Romains se réunirent pour chasser honteusement Guibert, auquel ils firent promettre par serment qu'il n'usurperait plus le saint-siége. Mais il conservait toujours celui de Ravenne. La disposition des esprits ne tarda pas à changer. La prise de Mantoue par Henri rehaussa le courage des schismatiques, c'est-à-dire de ses partisans et de ceux de l'antipape, qu'ils rappelèrent alors dans les mêmes murs d'où ils venaient de l'expulser. Ces mouvements si fréquents, en sens contraires, se firent encore sentir plusieurs fois pendant le pontificat d'Urbain II et ne finirent que sous Pascal, son successeur, par la mort de l'auteur de ces troubles déplorables. La France attira bientôt l'attention d'Urbain. Le roi Philippe I[er] venait de répudier sa femme Berthe, pour épouser Bertrade, femme de Foulques, comte d'Anjou et encore vivant. Ce divorce doublement criminel excita l'animadversion d'Urbain contre l'évêque de Senlis, qui avait donné la bénédiction nuptiale. Urbain écrivit à ce sujet une lettre très-sévère à l'archevêque de Reims, pour lui intimer de faire réparer le scandale donné par son suffrage, de remontrer au roi la faute qu'il avait commise, et la nécessité de l'effacer. Philippe fut excommunié dans le concile d'Autun et dans celui de Clermont, mais avec des formes moins sévères que celles qui avaient été employées contre Robert, son aïeul. On sait au surplus que Philippe fut enfin absous, après avoir promis de quitter Bertrade. En 1095, un projet plus vaste appela Urbain II dans cette même France, où déjà avait éclaté le dessein de la première croisade. L'éloquence d'Urbain acheva, au concile de Clermont, ce que les inspirations de Pierre l'Ermite avaient si glorieusement commencé. Les peuples se crurent appelés par la voix même du ciel à des succès infaillibles, lorsque le chef suprême de la religion eut promis l'absolution des péchés et béni les armes de tous ceux qui combattraient dans cette sainte entreprise : leurs espérances ne furent point trompées. Mais ces grands tableaux historiques sortent du cercle dans lequel nous devons nous renfermer. Nos faibles esquisses pâliraient auprès de ces compositions brillantes qui sont récemment sorties du sein de nos premiers corps littéraires (1). Qu'il nous suffise de remarquer que ce fut un pape français, qui vint dans sa patrie donner le premier mouvement à cette révolution mémorable où le triomphe de la religion chrétienne amena des changements prodigieux dans les mœurs et dans la politique de tous les Etats civilisés, et prépara, par des résultats inespérés, l'affermissement des trônes et la liberté des peuples. En 1098, Urbain II revint en Italie ; il y tint le concile de Bari, où les Grecs se trouvèrent, et où il discuta la question de la procession du St-Esprit avec la supériorité de talent dont il avait déjà donné tant de preuves. Urbain vécut assez pour apprendre les premiers succès des croisés, qui s'étaient rendus maîtres d'Antioche, le 3 juin 1098 ; Jérusalem fut prise encore de son vivant, le 15 juillet 1099, il mourut à Rome le 29, après onze ans quatre mois et dix-huit jours de pontificat. On trouve cinquante-neuf lettres d'Urbain II dans le recueil des conciles du P. Labbe. Sa vie, écrite en latin par Ruinart, d'une manière très-intéressante, est insérée dans les *Œuvres posthumes* de dom Mabillon. Urbain eut pour successeur Pascal II. D—s.

URBAIN III (Hubert Privelli ou Crivelli, pape, sous le nom d') fut élu le 21 novembre 1185, et succéda à Luce III. Il avait été archidiacre de Bourges, et ensuite de Milan, où il était né. Le pape Luce l'avait fait archevêque de cette même ville, puis cardinal en 1182. Sept mois après, il remplaça son bienfaiteur sur le trône pontifical. Sa nouvelle dignité le mit bientôt en contradiction avec l'empereur Frédéric Barberousse. Il se plaignit des usurpations de Frédéric, qui s'était emparé des biens que la comtesse Mathilde (*voy.* ce nom) avait laissés au saint-siége, prenait la dépouille des évêques morts, en sorte que leurs successeurs étaient réduits à faire des extorsions pour vivre, et supprimait des monastères de filles, afin d'en confisquer les revenus, sous pré-

(1) *Voy.* l'*Influence des croisades*, par le comte Maxime de Choiseul, de l'Académie des Inscriptions, et l'*Histoire des croisades*, par Michaud, de l'Académie française.

texte de dérèglement des abbesses. L'Empereur, de son côté, ne pardonnait pas à Urbain d'avoir fait cardinal Volmar au lieu de Rodolphe, qu'il protégeait. Volmar avait été élu archevêque de Mayence ; Frédéric fit saisir son temporel et l'attribua à son compétiteur Rodolphe. Le pape menaça l'Empereur d'excommunication, et celui-ci fit fermer tous les chemins des Alpes pour empêcher qui que ce fût d'aller à Rome ; ce qui obligea Urbain d'établir pour son légat en Allemagne Philippe, archevêque de Cologne. Mais le plus grand chagrin qu'éprouva Urbain et qui avança ses jours, ce fut la nouvelle de la reprise de Jérusalem par les infidèles, après que cette ville eut été pendant quatre-vingt-huit ans au pouvoir des chrétiens. Urbain, déjà très-âgé, succomba à sa douleur et mourut à Ferrare le 19 octobre 1187, après un an et près de onze mois de pontificat. Il eut pour successeur Grégoire VIII. D-s.

URBAIN IV (Jacques Pantaléon, pape, sous le nom d'), succéda à Alexandre IV. Il était de Troyes en Champagne, et d'une naissance obscure. Mais son mérite l'avait fait élever à plusieurs places dont il avait été trouvé digne. D'abord archidiacre de Laon, ensuite évêque de Verdun, il était patriarche de Jérusalem, et se trouvait à Viterbe, où l'avait appelé une affaire de son Eglise, au moment de la mort d'Alexandre IV. Huit cardinaux seulement étaient réunis à Viterbe pour donner un successeur à Alexandre. Ne pouvant s'accorder sur le choix de l'un d'entre eux, ils jetèrent les yeux sur Jacques Pantaléon, qui fut élu le 29 août 1261. Le premier soin d'Urbain IV fut d'augmenter le nombre des cardinaux. Il en nomma quatorze, dont deux lui succédèrent par la suite. Urbain s'occupa ensuite, mais inutilement, de concilier le différend entre Alfonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouailles, tous deux prétendant à l'empire d'Allemagne vacant depuis douze ans. La couronne de Sicile fut ensuite l'objet de sa sollicitude. Il l'offrit à St-Louis pour un de ses enfants. Le saint roi la refusa malgré les instances réitérées du pontife. On sait que Charles d'Anjou l'accepta ensuite malgré les droits de Conrad, que St-Louis n'avait pas voulu violer. Ce fut Urbain IV qui institua la fête du saint-sacrement, qu'il fixa au jeudi après l'octave de la Pentecôte. Le pape demeurait à Orviette depuis deux ans, lorsque les habitants se déclarèrent contre lui et prirent un des forts appartenant à l'Eglise. Cet événement détermina Urbain à se faire porter en litière à Pérouse, où il mourut le 2 octobre 1264, après deux ans, trois mois et quatre jours de pontificat. Sa modération et sa facilité à pardonner les injures ont honoré sa mémoire. On cite surtout la douceur dont il usa envers trois gentilshommes du pays de Trèves, qui l'avaient autrefois pris et dépouillé pendant qu'il était légat d'Innocent IV en Allemagne. Ces malfaiteurs sollicitèrent son indulgence et lui offrirent des restitutions convenables depuis qu'il fut pape. Non-seulement il leur pardonna ; il refusa même les restitutions et se contenta de leur écrire pour les exhorter à ne plus commettre de pareils crimes. On a de ce pape une paraphrase du *Miserere* dans la *Bibliothèque des Pères*, et soixante et une lettres dans le *Trésor des anecdotes* du P. Martenne. On trouve aussi des lettres d'Urbain IV dans les conciles du P. Labbe, et dans l'*Italia sacra* d'Ughelli. Grosley a inséré la vie de ce pontife dans les *Éphémérides troyennes* de 1761. Urbain IV eut pour successeur Clément IV. D-s.

URBAIN V, élu pape à Avignon vers la fin d'octobre 1362, succédait à Innocent VI. Il s'appelait Guillaume Grimaud ou Grimoard, fils d'un chevalier de ce nom, seigneur de Grisac en Gévaudan au diocèse de Mende. Après avoir étudié avec succès le droit civil et canonique, qu'il enseigna lui-même ensuite tant à Montpellier qu'à Avignon, il avait été pourvu de l'abbaye de St-Germain d'Auxerre, puis de celle de St-Victor de Marseille, qu'il possédait lorsqu'il fut élu. Les cardinaux ne nommèrent point l'un d'entre eux, parce qu'ils furent longtemps à s'accorder, et préférèrent choisir un étranger. Urbain V donna un évêque à l'Eglise d'Avignon, qui n'en avait pas eu sous les deux derniers papes, Clément et Innocent. Ils en touchaient les revenus et les faisaient administrer par des grands vicaires. Urbain y nomma son frère, qui était chanoine régulier de St-Pierre de Die. Le roi de France, Jean, vint visiter le pape à Avignon, et y attendre le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, que ses exploits contre les infidèles avaient rendu fameux. Ces deux princes projetèrent une nouvelle croisade, à laquelle Urbain donna son consentement et qu'il favorisa de tous ses vœux; mais elle n'eut point lieu (*voy.* Talleyrand). Les Romains sollicitaient vivement Urbain de revenir à Rome pour faire cesser les maux causés en Italie par la longue absence des papes. L'empereur Charles IV l'en pressait également. Le roi Jean tâchait au contraire de le retenir à Avignon. Urbain crut que son devoir le rappelait à Rome; et en conséquence il partit de Marseille le 19 mars 1367, avec une flotte de 23 galères, et d'autres bâtiments que la reine de Naples et les Vénitiens lui avaient fournis. Il arriva à Rome le 16 octobre et y fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie. Après avoir été installé dans la chaire pontificale, il passa au Vatican, qu'il fit rétablir avec magnificence. Il n'en déploya pas moins dans le nouveau reliquaire qu'il fit exécuter pour enchâsser les chefs des deux saints apôtres Pierre et Paul : St-Pierre y est représenté en pape avec une tiare chargée de trois couronnes. Ce monument, très-riche pour la matière, mais d'un mauvais goût d'ornement, fut déposé à St-Jean de Latran sur un grand tabernacle soutenu de quatre colonnes de marbre, au-dessus du grand autel. L'empereur Charles IV

vint en Italie en 1368, à la prière du pape, avec une nombreuse armée pour soumettre les usurpateurs des terres de l'Eglise. Mais auparavant il avait confirmé par une bulle d'or tous les priviléges et donations accordés aux papes par les empereurs. Le dénombrement des domaines et des droits de l'Eglise de Rome y était fait avec exactitude, parce que la longue absence des papes et des empereurs y avait apporté une grande confusion et avait donné lieu à plusieurs usurpations. L'Empereur trouva le pape à Viterbe, et alla l'attendre à son tour à un mille de Rome. Urbain fit son entrée à cheval; l'Empereur et le comte de Savoie marchaient à pied et tenaient la bride, chacun de son côté. L'Impératrice s'y rendit quelques jours après et le pape la couronna le jour de la Toussaint, à la messe. L'empereur y remplissait les fonctions de diacre, mais il ne lut point l'Evangile, ce qu'il ne pouvait faire que le jour de Noël. L'empereur d'Orient, Jean Paléologue, vint aussi visiter Urbain à Rome pour demander des secours aux princes d'Occident contre les Turcs. Il fut très-bien accueilli du pape; mais il ne retira point d'autre fruit de sa démarche. En 1370, Urbain déclara le dessein où il était de retourner à Avignon pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Il écrivit aux Romains pour les rassurer sur son absence. Ste-Brigitte de Suède fit de vains efforts pour le retenir, l'assurant qu'il mourrait bientôt s'il retournait à Avignon. Urbain partit le 26 août et arriva le 24 septembre. On le reçut avec une grande joie. Mais, peu de temps après, il tomba dangereusement malade et mourut le 19 décembre, après un pontificat de huit ans et deux mois. Urbain V exerça son zèle contre les clercs déréglés, simoniaques et contre les usuriers. Il réforma, autant qu'il put, la pluralité des bénéfices. Pendant son pontificat, il entretint cent étudiants en différentes universités; il fonda à Montpellier un collége pour douze élèves en médecine et donna, en plusieurs occasions, des marques de sa tendre affection pour les pauvres. Il fit bâtir plusieurs églises et fonda plusieurs chapitres de chanoines. Le palais d'Avignon fut construit par ses soins. On a remarqué qu'il avait un goût singulier pour les bâtiments. Il aimait à expédier les affaires et à réprimer la chicane des avocats et des procureurs. Il ne se laissa point dominer par l'affection naturelle pour ses parents. On a de lui quelques lettres peu importantes. Urbain V eut pour successeur Grégoire X. D—s.

URBAIN VI, élu pape le 8 avril 1378, était né à Naples et s'appelait Barthélemi de Prignano. Son père était Pisan et sa mère napolitaine. Docteur fameux en droit canon, humble, pieux, désintéressé, grand ennemi de la simonie, zélé pour la chasteté et pour la justice, mais se fiant trop sur sa prudence et trop disposé à prêter l'oreille aux flatteries, tel est le caractère moral que l'historien ecclésiastique remarque en lui; et comme aucun trait de cet homme singulier ne doit échapper à l'histoire, en faisant la peinture de sa personne il ajoute qu'il était de petite taille, épais, le teint basané, et âgé d'environ soixante ans lorsqu'il fut élu pape. Il avait exercé successivement à Avignon et à Rome des emplois distingués, et était parvenu d'abord à l'archevêché d'Auronte ou Auruntia, puis à celui de Bari, en 1376. Il disait tous les jours la messe, portait un cilice jour et nuit, jeûnait même outre les jours d'obligation, et tous les soirs se faisait lire la Bible jusqu'à ce qu'il s'endormît. Son élection fut orageuse; elle est remarquable, parce qu'il fut le premier à qui l'on donna un compétiteur dans la personne de Clément VII (*voy.* DE GENÈVE, Robert), et ce fut à cette époque qu'éclata le schisme d'Occident. Urbain succédait à Grégoire XI, qui avait enfin rétabli la résidence du pape à Rome. Pour la maintenir, le peuple voulait un pape romain; il le demandait avec tumulte autour du conclave, composé en ce moment de seize cardinaux, dont quatre seulement étaient italiens. Ils prirent à la hâte un Napolitain, afin de ne pas paraître céder tout à fait aux clameurs populaires; mais ils l'intronisèrent avec toutes les formes accoutumées; ils écrivirent même aux six cardinaux restés à Avignon et qui ratifièrent l'élection. Urbain ne fut pas plutôt en possession du souverain pontificat, qu'il voulut user avec une sévérité excessive de son droit de réforme et de réprimande. Il blâma publiquement les évêques qui résidaient en ce moment à Rome et les traita de parjures. Il reprocha, dans un sermon très-violent, aux cardinaux et aux prélats leurs mœurs scandaleuses. Cette conduite le rendit odieux; les cardinaux mécontents sortirent de Rome et se retirèrent à Anagni, où ils appelèrent des troupes pour leur sûreté. Urbain, sentit, mais trop tard, le tort qu'il avait eu d'aliéner ainsi les esprits. Il fit de vaines démarches pour rappeler à Rome ces fugitifs. Ceux-ci prétendirent bientôt que l'élection d'Urbain était nulle, comme ayant été forcée; et ce fut sur ce prétexte qu'ils se déterminèrent à élire Clément VII, ainsi qu'il a été dit à son article. Il est inutile de reproduire le tableau affligeant des dissensions qui naquirent de cet état de choses. Les puissances se partagèrent entre les deux pontifes, varièrent dans leur attachement, et plusieurs finirent par adopter la neutralité. Il faut se borner ici à ce qui regarde Urbain. Il créa vingt-six cardinaux pour remplacer ceux qui l'avaient abandonné, et se vit obligé de prendre des mesures de défense plus énergiques. Il appela de Hongrie Charles de Duras pour le couronner roi de Naples et l'opposer à Louis d'Anjou, que la reine Jeanne avait fait donataire de ses Etats; mais Urbain ne tarda pas à se brouiller avec son protecteur, dont il trouvait les opérations trop lentes. L'impatience d'agir ne lui permit pas de l'attendre,

et il se mit en chemin pour Naples, malgré les représentations de la plupart de ses cardinaux, qui refusaient de l'accompagner et qu'il menaça de dépouiller de leurs dignités s'ils ne venaient le joindre. Charles l'atteignit près d'Aversa et l'accompagna à Naples, où, sous le prétexte de le traiter avec honneur, il le fit environner d'une garde nombreuse qui le retenait en effet prisonnier. Urbain se plaignit, et Charles lui demanda publiquement pardon avec larmes. Urbain profita de sa liberté pour se retirer à Nocera; et cet acte de défiance acheva de le brouiller avec Charles. Les cardinaux, craignant d'être victimes de cette division, refusèrent d'abord de le suivre. Ils méditèrent ensuite un autre projet; ce fut d'interdire Urbain, de s'emparer de sa personne et de lui donner un curateur. Le pape, furieux en apprenant cette conjuration, fit instruire contre les prévenus et les mit entre les mains de François de Prignano, son neveu, qui en fit appliquer six à la question *des cordes* et en tira l'aveu du complot. Urbain les dégrada et procéda ensuite à l'excommunication de Charles, de Marguerite sa femme, de l'antipape Clément et de tous leurs fauteurs et adhérents. Le pape prêcha du haut d'une tour très-élevée; l'excommunication fut prononcée avec la croix et les cierges qu'on éteignit ensuite et qu'on jeta sur les assistants. Charles, irrité des censures lancées contre lui, vint assiéger Nocera dont il s'empara bientôt; mais Urbain, réfugié dans le château, en soutint le siége pendant sept mois. On le voyait tous les jours à sa fenêtre, une clochette et un flambeau dans les mains, excommunier l'armée assiégeante. Les six cardinaux emprisonnés souffrirent une seconde torture plus cruelle encore que la première. Urbain reçut enfin un secours que lui amenaient Raimond de Beauce et un capitaine allemand nommé Lother de Souabe, au moyen de quoi il put s'échapper et gagner Salerne. Dans sa marche, Urbain menait avec lui toute sa cour, ses cardinaux prisonniers et l'évêque d'Aquila, qu'il avait fait arrêter également et qu'il fit tuer en route, parce qu'il retardait sa fuite. Urbain s'embarqua à Salerne, et après avoir touché en Sicile, où il était reconnu, parvint à Gênes le 23 septembre 1385. Là il s'occupa de créer de nouveaux cardinaux. Une conspiration formée pour s'emparer de sa personne n'eut point de succès. Il en fut de même d'un projet conçu pour l'empoisonner. On accusa deux cardinaux, Pile de Pratz et Galiot de Tarla de Pietramala, d'avoir ourdi ces complots, et leur fuite les rendit suspects. Quant aux prisonniers, cinq disparurent dans une nuit; on racontait diversement leur mort. On crut que quelques-uns avaient été jetés à la mer, d'autres égorgés et enterrés dans une écurie. Il n'y eut d'épargné que le cardinal de Ste-Cécile, à la prière de Richard, roi d'Angleterre. Cependant, Charles de Duras ou de la Paix était mort en retournant en Hongrie. Sa veuve avait fait proclamer le jeune Ladislas, son fils, âgé de dix ans. Urbain ne voulut point le reconnaître à cause des censures portées à Nocera, et se mit en chemin pour s'emparer du royaume de Naples, qu'il regardait comme sa propriété. Il quitta Gênes et s'établit à Pérouse, d'où il partit avec une armée pour accomplir son projet; mais à peine était-il à dix milles de la ville que sa mule tomba rudement par terre et le blessa dangereusement. Il se fit transporter à Tivoli, et de là revint à Rome, qui le reçut avec indifférence; il y mourut le 15 octobre 1389, après onze ans, six mois et huit jours de pontificat. Il avait réduit le jubilé à l'espace de trente-trois ans, en mémoire de la vie de Jésus-Christ; institué la fête de la Visitation de la Ste-Vierge; ordonné qu'on pourrait célébrer la fête du saint-sacrement malgré l'interdit, et accordé cent jours d'indulgence à tous ceux qui accompagneraient le saint viatique depuis l'église chez un malade et de chez le malade à l'église. S'il n'est pas permis de révoquer en doute le témoignage des historiens qui ont rapporté tous ces traits odieux de la conduite d'Urbain VI, il doit l'être du moins d'attribuer une partie de ses actions à cette aliénation d'esprit qui n'est pas sans exemple dans une tête exaltée par des idées mystiques et des pratiques trop rigides. Cet accident est attaché à la condition humaine. Tel était l'avis des cardinaux de ce temps-là, qui disaient que « le faîte « des honneurs avait ébranlé le cerveau du pon- « tife » (*voy.* l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, l. 41), et c'est la seule manière, non pas de justifier, mais d'expliquer cet étrange amalgame des vertus les plus respectables et des plus révoltantes cruautés. Urbain VI eut pour successeur Boniface IX. D—s.

URBAIN VII (JEAN-BAPTISTE CASTAGNA, pape sous le nom d'), élu le 15 septembre 1590, succéda à Sixte-Quint. Il avait été d'abord professeur de droit civil et de droit canon. Son mérite l'avait fait distinguer de bonne heure et l'avait fait nommer nonce en Allemagne et en Espagne. Il avait, dans cette dernière légation, obtenu l'affection de Philippe II et tenu sur les fonts de baptême une des filles de ce monarque. Il avait été enfin élevé à la pourpre et créé cardinal du titre de St-Marcel. Le nom d'Urbain, qu'il choisit au moment de son élection, ne convint jamais mieux à personne, par la douceur de son caractère et par la modestie de sa conduite. En se revêtant de la chape blanche, il disait que « quoique « légère, elle lui paraissait pesante et bien au- « dessus de ses forces. » Son expérience dans les affaires, l'intégrité, l'esprit de justice qui animaient toutes ses actions, le firent recevoir avec acclamation des Romains, fatigués, pour la plupart, de l'administration violente, mais peut-être nécessaire, de son prédécesseur. Urbain avait éloigné sa famille de toute la faveur qu'elle se

promettait de son exaltation. « Je ne veux pas, « disait-il, donner les charges vacantes à mes « parents, afin de me réserver le droit de punir « en liberté ceux qui se conduiraient mal dans « l'exercice de leurs fonctions. » Jamais peut-être Rome n'avait pu se promettre un tel bonheur sous un tel prince ; malheureusement ces espérances furent trop tôt déçues : Urbain VII fut, dès le lendemain de son élection, attaqué d'une fièvre maligne à laquelle il succomba le 26 septembre, après treize jours seulement de pontificat. Il eut pour successeur Grégoire XIV. D-s.

URBAIN VIII (Maffeo Barberini, pape sous le nom d'), succéda à Grégoire XV, et fut élu le 6 août 1623. Il était d'une famille noble et ancienne de Florence, où elle avait occupé des places considérables. Dès son plus jeune âge, Barberini s'était distingué par ses heureuses dispositions. A l'âge de dix-neuf ans, il fut fait prélat. Sixte-Quint l'avait nommé référendaire ; Clément VIII lui avait donné le gouvernement de Fano, à l'âge de vingt-quatre ans; ensuite la charge de protonotaire apostolique, et depuis l'archevêché de Nazareth ; enfin Paul V l'avait élevé à la pourpre. Il avait dressé l'acte de possession de Ferrare et signé le contrat de mariage de Philippe III avec la reine Marguerite. Barberini, envoyé nonce en France, y était venu pour complimenter Henri IV sur la naissance du Dauphin, depuis Louis XIII. L'élection d'Urbain VIII fut généralement approuvée, à cause de l'intégrité de ses mœurs et de l'habileté avec laquelle il s'était acquitté de tous ses emplois. Son zèle pour tous les intérêts de la religion confirma les heureuses espérances que son élévation avait fait concevoir. Il s'attacha à la conversion des hérétiques, surtout des schismatiques d'Orient, et réussit à l'égard de quelques-uns. Il exhorta les évêques à procéder contre les femmes qui paraissaient à l'église d'une manière contraire à la modestie. Ce qui l'occupa souvent, ce fut la béatification et la canonisation de quelques personnes célèbres par la piété de toute leur vie, telles qu'André Avellin, Gaëtan de Thienne, Félix de Cantalice, François de Borgia, Elisabeth de Portugal, Ignace de Loyola et St-Roch. Ces actes solennels de la puissance des clefs lui paraissaient essentiels à confirmer de plus en plus d'une manière irrévocable, parce qu'ils avaient fait un sujet de contestation dans les premiers siècles, où chaque Eglise s'attribuait particulièrement ce pouvoir (*voy.* le Pr. Hénault, année 998). Urbain VIII, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, défendit de rendre aucun culte à ceux qui étaient morts, même en odeur de sainteté, avant qu'ils eussent été béatifiés ou canonisés par la cour de Rome. Ce pape fit bâtir de nouvelles églises et en répara beaucoup d'anciennes. Il conféra, le premier, le titre d'*éminence* aux cardinaux, et leur donna ainsi le rang de princes de l'Eglise. Il renouvela plusieurs fois la fameuse bulle *In cœna Domini*, proscrite en France et depuis abolie par Clément XIV. Il supprima en 1630 l'ordre des Jésuitesses, qui s'était multiplié en Italie et dans les Pays-Bas, comme étant contraire aux saines doctrines et aux bonnes mœurs. La vie politique d'Urbain VIII mérite aussi d'être remarquée par des événements et des actes d'une grande importance. Pendant la guerre de la Valteline, sous le ministère du cardinal de Richelieu, il imposa un tribut à tout le clergé d'Italie, qui était sous la domination espagnole; il fit fortifier le château St-Ange et plusieurs endroits de Rome ; il réussit à réunir au domaine du saint-siége le duché d'Urbin, les comtés de Montefeltro et de Gubio, la seigneurie de Pesaro et le vicariat de Sinigaglia. En 1639, Urbain VIII déclara la guerre au duc de Parme et lui enleva Castro, dont il voulait réunir le duché au saint-siége, faute par le duc de rembourser les sommes qu'il devait au mont-de-piété de Rome, et pour lesquelles il avait engagé son duché. Ce fut une guerre de chicane, prolongée par des négociations infructueuses et qui ne fut terminée qu'en 1644. La France, les Vénitiens, le grand-duc de Toscane et le vice-roi de Naples furent les médiateurs de la paix; et le duc de Parme rentra dans la possession de Castro. Ce fut Urbain VIII qui condamna le livre de Jansenius par sa bulle de 1642. On sait trop ce qu'il en résulta de troubles et de dissensions jusqu'à la fin de ce siècle et dans tout le cours du suivant, pour que nous ayons à nous appesantir davantage sur ce sujet. Ces querelles déplorables sont à peu près tombées dans l'oubli, et il serait au moins inutile de les en tirer. Ce pontife entendait si bien le grec, qu'on l'appelait l'*Abeille attique* (1). Il eut de grands succès dans la poésie latine. Il corrigea les hymnes de l'Eglise. Ses vers latins ont été imprimés à Paris, au Louvre, 1642, in-fol., avec beaucoup d'élégance, sous ce titre : *Maffei Barberini poemata.* Les pièces les plus considérables sont : 1° des paraphrases sur quelques psaumes et cantiques de l'Ancien Testament; 2° des hymnes et des odes sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la Ste-Vierge et de plusieurs saints. Ses odes surtout sont très-estimées; Vittorio Rossi dit qu'elles sont très-pures, très-élégantes et remplies de grâces poétiques. 3° Des épigrammes sur divers hommes illustres. On a de lui des poésies italiennes, Rome, 1640, in-12, et on les a réimprimées à la suite des poésies latines dans l'édition du Louvre (p. 227-318); elles se composent de soixante-dix sonnets, deux hymnes et une ode. Urbain détestait les écrivains médiocres. Un d'eux, nommé Rusticus, lui avait adressé un gros ouvrage qui l'avait fort ennuyé. Le pontife

(1) Ce surnom fait une allusion visible aux armoiries des Barberini, de même que le titre d'*Apes urbanæ* donné par Leo Allatius à la bibliographie des écrivains qui florissaient à Rome de son temps (*voy.* ALLACCI).

lui appliqua très-spirituellement ce vers, parodié d'Horace :

Desplcit Urbanus quæ Rusticus edit inepte.

Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644, après avoir gouverné l'Eglise pendant vingt et un ans et vingt-deux jours. Il avait élevé quelques-uns de ses parents aux dignités de l'Eglise et de l'Etat, sans avoir cependant porté le népotisme jusqu'aux excès reprochés à ses prédécesseurs. Sa douceur et sa facilité à pardonner les injures ont fait chérir sa mémoire. Il avait eu à se plaindre vivement du cardinal Deti, qui l'avait fort maltraité avant son pontificat. Non-seulement il oublia ses ressentiments, il lui procura même le décanat, par reconnaissance pour Clément VIII, qui avait été son bienfaiteur et celui de ce cardinal. Urbain VIII eut pour successeur Innocent X. D—s.

URBAIN (Ferdinand de Saint-), célèbre artiste, naquit en 1654 à Nancy d'une famille à laquelle les ducs de Lorraine avaient accordé des lettres de noblesse. Entraîné par un goût particulier pour les arts, il apprit sans maître le dessin et la peinture. Mais voyant que sa patrie, désolée par une longue suite de guerres, ne présentait aucune ressource, il se rendit en 1671 à Munich près d'un de ses oncles; de là il visita les plus célèbres académies d'Allemagne et d'Italie, cherchant à se perfectionner non-seulement dans le dessin et la peinture, mais aussi dans l'architecture et la gravure. Arrivé à Bologne, il fut reçu membre de l'académie de cette ville, et le conseil municipal, en lui confiant la direction de son cabinet de médailles, le nomma son premier graveur et son premier architecte. Il avait rempli pendant dix années ces fonctions honorables, lorsque le pape Innocent XI l'appela à Rome et le nomma aussi son premier architecte, en lui confiant la direction de son cabinet de médailles. St-Urbain occupa ces divers emplois sous les papes Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII; et pendant vingt ans il exécuta un grand nombre de formes ou matrices d'une rare beauté, soit pour des monnaies courantes, soit pour des médailles ou jetons. Il pensait terminer ses jours à Rome, lorsque son souverain, Léopold Ier, duc de Lorraine, prit la résolution de rappeler dans ses Etats un artiste qui faisait tant d'honneur à sa patrie. Après les plus vives sollicitations, ce prince ayant enfin obtenu du pape la démission de St-Urbain, il le reçut avec les marques de la plus haute distinction, doubla le traitement que cet artiste recevait à Rome, lui assigna pour sa vie un logement à l'hôtel des monnaies, à Nancy, et lui confia toutes les fonctions qu'il avait remplies à Bologne et à Rome. St-Urbain servit la maison de Lorraine sous les ducs Léopold et François III, depuis 1703 jusqu'en 1738, et pendant ces trente-cinq années il n'a cessé d'enrichir son art par de nouvelles productions. On a de lui cent dix médailles ou monnaies. Il avait commencé la suite des papes, mais il ne l'a point achevée; il fut plus heureux pour celle des ducs de Lorraine, à laquelle il a donné la dernière main. Il exécuta aussi quelques médailles pour les maisons d'Espagne, d'Orléans, pour l'électeur palatin, pour des princes italiens, des cardinaux, des prélats, des hommes illustres. Toutes les matrices qui sont sorties de son burin ont été transportées à Vienne, où on les montre dans le cabinet des médailles de l'empereur. Outre cela, on a frappé en Italie et en Lorraine, pour immortaliser des événements remarquables, cent vingt médailles ou monnaies qu'il avait gravées. En 1735, le pape Clément XII lui envoya les insignes de l'ordre du Christ. St-Urbain mourut à Nancy le 11 janvier 1738, âgé de 85 ans. Il avait épousé à Rome en 1699 la fille d'un célèbre sculpteur du roi d'Espagne et du pape; elle mourut à Nancy en 1743. G—y.

URBAN (d'). *Voyez* Fortia d'Urban.

URBANUS (Henri). *Voyez* Cordus.

URBIN (ducs d'). *Voyez* Montefeltro et Rotère.

URCEUS CODRUS (Antoine), littérateur, naquit le 14 août (1) 1446 à Rubiera (2), ville située entre Modène et Reggio, mais dépendante de cette dernière ville. Sa famille tirait son origine des *Orzi-Nuovi* dans le territoire de Brescia; et elle en avait pris le nom d'*Orcei*. Le père d'Antoine, quoique assez peu favorisé de la fortune, ne négligea rien pour lui procurer les avantages d'une instruction solide. Ayant fait ses premières études à Modène, il vint à Ferrare suivre les leçons de Bapt. Guarino (*voy.* ce nom) et de Luc Ripa, deux très-habiles maîtres ; et fit sous leur direction des progrès si rapides dans les langues et la littérature anciennes, qu'il eut bientôt surpassé tous ses condisciples. En 1469, il fut appelé à Forli pour y enseigner les humanités; et quoiqu'il fût très-jeune encore, on lui assigna un traitement plus considérable que celui de son prédécesseur. Ses talents lui valurent la protection de Pino Degli Adelaffi (*voy.* ce nom), seigneur de cette ville, qui le combla de témoignages d'amitié, le nomma précepteur de son fils, et lui donna sa table avec un logement dans son palais. Un jour le prince lui dit en l'abordant : *Messer Antonio, mi vi raccomando* (3); Urceus lui répliqua sur le champ : *Dunque Giove a Codro si raccomanda*. Cette repartie fit fortune, et le nom de Codrus lui resta. Comme il était très-laborieux, il étudiait le matin à la lumière d'une lampe. Un jour qu'il était sorti sans l'éteindre, le feu prit à des papiers qu'il avait laissés sur sa table et se communiqua rapidement à sa bibliothèque. Averti de cet accident, Codrus accourut aussitôt; mais voyant qu'il était impossible de

(1) *Postridie iduum Augusti natus sum. Sermo* IV.
(2) En latin *Herbaria*.
(3) Formule de politesse encore usitée en Italie.

sauver des flammes un ouvrage (1) auquel il venait de mettre la dernière main, il tomba dans le désespoir le plus affreux. Après avoir exhalé sa colère dans un torrent d'injures adressées à la Vierge et aux saints, il défendit à ses amis de le suivre, et sortant de la ville, s'enfonça dans un bois où il passa toute la journée dans un continuel délire. Quand il voulut rentrer, les portes étaient fermées, et il fut obligé de coucher sur un fumier. Le matin il alla demander un asile à un pauvre menuisier chez lequel il demeura six mois sans livres et ne voulut voir personne. Enfin, cédant aux prières du prince de Forli, Codrus consentit à reprendre son appartement qu'on avait réparé. La mort de Pino Degli Adelaffi suivie quelques mois après de celle de son fils, laissait Forli en proie aux factions et aux troubles civils. Codrus vint à Bologne, en 1480, et, par la protection des Bentivogli, fut pourvu sur-le-champ de la double chaire d'éloquence et de langue grecque, qu'il remplit avec une réputation toujours croissante. Quoique sévère et sujet à de fréquents accès d'humeur, il avait le talent de se faire aimer de ses élèves, qui le regardaient comme un père. Son peu de fortune et sa mauvaise santé l'avaient toujours empêché de songer au mariage; mais sur la fin de sa vie, il regretta de n'avoir pas pris une compagne dont les soins auraient adouci sa situation. Ses mœurs n'avaient pas toujours été pures; et le cynisme avec lequel il s'exprimait avait jeté des doutes sur sa croyance; mais dans sa dernière maladie, il témoigna le plus grand repentir de sa conduite, demanda lui-même les sacrements, qu'il reçut d'une manière édifiante, et ne cessa de protester de son attachement à la religion. Il mourut à Bologne en 1500, à l'âge de 54 ans. Son corps fut porté par ses élèves au monastère de St-Sauveur, où il avait choisi sa sépulture. Il légua par son testament à ce monastère, outre une somme de vingt livres, un superbe manuscrit des *Œuvres* de St-Basile, apporté de Constantinople, et que l'on voit encore dans la bibliothèque. On mit sur son tombeau cette courte épitaphe : *Codrus eram*. C'était un homme simple dans ses goûts, ennemi du faste et de la représentation; quoique dans l'aisance, il n'avait point de domestique pour le servir. Si l'on en croit Bapt. Mantouan (*Sylvæ*), Codrus, dans le temps qu'il était à Bologne, avait souvent l'*Iliade* sur ses genoux, tandis que d'une main il écumait son pot et que de l'autre il tournait la broche. Malgré son humeur bizarre et sa vanité, ce savant avait beaucoup d'amis. Les plus connus sont Ange Politien et Alde Manuce : Le premier le choisit pour revoir ses *Epigrammes grecques*, et le second lui dédia son *Recueil de lettres grecques*, imprimé en 1499. Les *Œuvres* de Codrus ont été publiées par Phil. Beroald, Bologne, 1502, in-fol., avec une *Vie* de l'auteur, par Barth. Bianchini, son disciple. Cette première édition est très-rare et fort recherchée des curieux. On en trouve la description dans la *Bibliothèque* de David Clément, t. 7, art. Codrus, et dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet. Elles ont été réimprimées à Venise, 1506, in-fol.; Paris, 1515, in-4°; et Bâle, 1540 (1), même format. Ce *Recueil* contient quinze discours (*Sermones*) (2), dix *Lettres*, deux livres de *Sylves*, deux *Satires*, une *Eglogue* et des *Epigrammes*. Les discours sont la partie la plus intéressante des ouvrages de Codrus; mais le quatrième, le cinquième et le douzième sont remplis d'obscénités telles qu'on est surpris qu'ils aient pu jamais être prononcés en public (3). St-Hyacinthe a donné un extrait fort étendu des *Œuvres* de Codrus, d'après l'édition de Paris, dans les *Mémoires littéraires*, 1715; reproduit en 1740, sous le titre de *Matanasiana*. Cet extrait est précédé d'un portrait de Codrus, d'une laideur si plaisante qu'il est difficile de le croire ressemblant, et suivi de sa Vie, d'après celle de Bianchini, mais augmentée de quelques traits tirés de ses ouvrages. On doit encore à Codrus le cinquième acte en partie de l'*Aulularia* de Plaute (*voy.* ce nom), inséré dans plusieurs éditions du théâtre de Plaute, entre autres dans celle qu'on doit à Taubmann. Il existe des éditions séparées de cette pièce avec la conclusion de Codrus, Cologne, 1510, in-4°; Deventer, 1512, même format; et Leipsick, 1513, in-fol. Enfin il a fourni quelques notes sur les *Rei rusticæ scriptores*, insérées dans l'édition de Paris, 1533, in-fol. Les autres ouvrages de Codrus sont perdus. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter sur cet écrivain, les *Mémoires* de Niceron, t. 4; la *Vie de Codrus*, par Righetti, dans le tome 3 des *Annali letterar. d'Italia;* une autre par B. Corniani, dans la *Nuova raccolta calogerana*, t. 21; la *Bibliot. modenese;* la *Storia della letterat. ital.* de Tiraboschi; Floyel, *Histoire de la littérature comique* (en allemand); Roscoe, *Vie de Léon X*, etc. W—s.

URE (ANDRÉ), habile chimiste anglais, naquit à

(1) Cet ouvrage avait pour titre *Pastor;* mais on n'en connaît ni le genre, ni le sujet.

(1) Tiraboschi prétend qu'au lieu de MDXL, il faut lire M. D. XI (*Bibl. modenese*, t. 6, p. 208); ainsi l'édition de Bâle aurait précédé celle de Paris de quatre ans; mais c'est une erreur, l'édition de Bâle est réellement de 1540. *Voy.* la *Biblioth.* de David Clément.

(2) Voltaire, dans son *Appel à toutes les nations* (ouvrage qui depuis a été refondu), avait, sur l'indication du duc de la Vallière, cité un passage d'un des *Sermones* de Codrus, qu'il appelait Codret. Le duc de la Vallière avait traduit *Sermones* par *Sermons*, et Voltaire s'en était rapporté à lui; mais ce fut l'occasion de quelques reproches contre le philosophe de Ferney. La Vallière en ayant été instruit, s'empressa d'adresser à Voltaire une lettre du 9 avril 1761, qui fut imprimée dans le temps, et dans laquelle il se reconnait la cause de l'erreur. C'est ce bon procédé qui donna lieu à la très-longue *Lettre de M. de Voltaire à M. le duc de la Vallière*, que les éditeurs de Kehl ont placée dans le tome 49, in-8°, parmi les *Mélanges littéraires*. A. B—T.

(3) On a prétendu que les passages libres qui se trouvent dans l'édition de 1502 avaient été retranchés dans les suivantes; mais c'est une erreur, car on a vérifié qu'ils se retrouvent sans changement dans les éditions de Venise, 1506; Paris, 1515, et Bâle, 1540. M. du Roure, dans son *Analecta biblion* (Paris, 1836, 2 vol. in-8°), a donné, t. 1er, p. 238, une analyse des discours de Codrus.

Glasgow, en 1778 ; après avoir suivi les cours de l'université de sa ville natale et après avoir étudié à Edimbourg, il fut reçu en 1801, docteur en médecine ; l'année suivante, il fut nommé professeur de chimie et de philosophie naturelle à l'institution andersonienne, à Glasgow ; il faisait aussi le cours de matière médicale dans cet établissement. Très-dévoué aux progrès des sciences, il prit en 1809 une part active à la création d'un observatoire à Glasgow, et, à cette occasion, il se rendit à Londres, où il se lia avec un grand nombre de savants distingués. L'observatoire ayant été organisé, il fut chargé d'en être le directeur, et ce fut en cette qualité qu'il reçut la visite de l'illustre Herschell. Les travaux d'Ure sur le mouvement des corps célestes ne l'empêchaient point de s'occuper des études auxquelles il s'était d'abord consacré. En 1813, il publia un *Tableau systématique de la matière médicale*, avec une dissertation sur l'action des remèdes, sujet obscur et qui exige encore de longues recherches. En 1818, il fournit une preuve de son application aux sciences chimiques, en lisant devant la société royale un mémoire intitulé *Nouvelles Recherches expérimentales* sur quelques-unes des théories au sujet du calorique, et particulièrement sur les relations entre l'élasticité, la température et la chaleur latente des différentes vapeurs. Ce mémoire, imprimé dans les *Transactions philosophiques*, assura la réputation d'Ure comme expérimentateur judicieux. D'autres mémoires sur des questions de chimie vinrent plus tard démontrer de nouveau quel soin minutieux il apportait dans les investigations les plus délicates. En 1822, un travail *sur l'analyse des substances animales et végétales* ouvrit la voie dans laquelle la chimie, en se livrant à l'étude approfondie des corps organiques, a fait depuis de si brillants progrès. Parmi ces mémoires, on distingua surtout ceux qui étaient relatifs à l'acide nitrique, à la constitution de l'acide muriatique et à la construction d'un nouvel eudiomètre. En 1821, Ure fit paraître un *Dictionnaire de chimie* (traduit en français par J. Riffault, Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8°, avec planches). Tout ce qui concerne cette science y est exposé avec autant de soin que de lucidité et d'exactitude : les progrès accomplis depuis quarante ans ont été d'ailleurs mis à profit dans les éditions successives de ce livre très-utile ; la quatrième est de 1855. Loin de se reposer, l'auteur, ne cessant de diriger son intelligence sur divers objets, porta son attention vers un autre ordre d'idées, et il fit paraître, en 1829, son *Système de géologie ;* il y maintint, contrairement à des opinions qui gagnaient du terrain, l'influence du déluge de Noé sur l'état actuel de la surface de la terre. En 1824, il avait donné une traduction du traité de Berthollet *sur la teinture*, ce qui n'avait été pour lui qu'une distraction à des travaux plus absorbants. En 1830, il quitta Glasgow pour se rendre à Londres, et en 1834, il fut nommé chimiste de l'administration des douanes. Ces fonctions lui ouvrirent des sources d'information qu'il mit à profit pour de nouveaux ouvrages où se montra son esprit toujours chercheur de faits positifs et d'aperçus pratiques. En 1835, parut son livre sur la *Philosophie des manufactures* (traduit en français, Paris, 1836, 2 vol. in-12). En 1836, il publia ses *Recherches sur l'industrie cotonnière de la Grande-Bretagne comparée à celle des autres pays*. En 1839, un ouvrage important *sur les arts et les mines de l'industrie*, démontra combien Ure se préoccupait de questions qui tendent de plus en plus à s'emparer de l'attention publique ; disposé dans l'ordre alphabétique le plus commode pour les recherches, ce livre reçut un très-bon accueil, et il a obtenu cinq éditions toutes fort augmentées ; la dernière, publiée en 1860, après la mort de l'auteur, remplit trois forts volumes et contient plus de deux mille gravures sur bois. Tant de travaux divers et utiles montrent à quel point Ure était laborieux ; son intelligence et son application que rien ne rebutait passaient sans peine d'un objet à un autre en suivant les évolutions des préoccupations publiques. Après avoir débuté par la science pure, il s'attacha aux applications qui offrent un intérêt plus à la portée des personnes qui s'occupent des améliorations matérielles. Il faisait partie d'un grand nombre de compagnies savantes dans les Trois-Royaumes et à l'étranger. La société royale l'avait admis dans son sein dès 1822, et il fut l'un des fondateurs de la société géologique. La mort vint le 2 janvier 1857 mettre un terme à cette longue existence si bien remplie. Z.

URFÉ (ANNE D'), poëte, moins connu maintenant par ses ouvrages que par la bizarrerie de sa destinée, naquit en 1555, dans le Forez, d'une ancienne et illustre famille originaire de la Souabe et alliée aux maisons de Lascaris et de Savoie (1). Il annonça, dès sa plus tendre jeunesse, un goût très-vif pour les lettres, et on a reproché justement à Baillet de l'avoir oublié dans sa liste des *Enfants célèbres*. « C'est, dit Duverdier, une chose « admirable en ce seigneur que la muse ait com« mencé à lui inspirer la fureur poétique ayant « à peine atteint l'âge de quinze ans, depuis « lequel temps il n'a cessé et ne cesse, parmi « autres nobles et sérieux exercices, de faire des « vers, mais tels et si gaillards que Pierre de « Ronsard, qui en a vu, en prise grandement la « façon et l'ouvrier. » (*Bibliothèque française.*) La lecture des poëtes, en exaltant son imagination, devait le rendre plus sensible aux charmes de l'amour. Il adressa ses vœux à la belle Diane de Château-Morand, la plus riche héritière du

(1) *Voy.* le *Dictionnaire* de Moréri et la *Lettre de Huet à mademoiselle Scudéry*, touchant Honoré d'Urfé, dans les *Dissertations sur différents sujets*, recueillies et publiées par Tilladet, t. 2, p. 68, édit. de 1720.

Forez, et il eut le bonheur de les lui faire agréer. L'âge des deux amants était le seul obstacle à leur union. Le père de d'Urfé le fit voyager en Italie, en attendant le moment fixé pour son mariage. Etant à Marignan (1573), il composa plusieurs sonnets à la louange de sa maîtresse. Duverdier les trouvait si beaux qu'il n'hésite pas d'en placer l'auteur parmi les meilleurs poëtes de la France. Peu de temps après son retour, il épousa Diane; selon toute apparence en 1575, mais au plus tard en 1577. Il succéda, cette dernière année, à son père dans la place de bailli du Forez. Huet dit qu'il fut député de cette province aux états de la Ligue (1); mais il a confondu le bailli du Forez avec un autre personnage de sa famille. Anne d'Urfé ne cessa pas un instant de défendre avec zèle les droits de Henri IV au trône. Ce prince le récompensa de sa fidélité par la charge de lieutenant général du Forez, et il le nomma peu après membre de ses conseils d'Etat et privé. Cependant son mariage avec Diane n'était rien moins qu'heureux. Il fut annulé sur la demande des deux époux, par sentence de l'officialité de Lyon du 7 janvier 1598 (2). On dit que Henri IV voulut le comprendre, la même année, dans la nouvelle promotion des chevaliers du St-Esprit, mais que d'Urfé remercia le roi de cette faveur, son intention étant d'embrasser l'état ecclésiastique : il prit en effet les ordres en 1599. Il fut pourvu presque aussitôt d'un canonicat du chapitre de Lyon, et il obtint dans la suite le prieuré de Montverdun et le doyenné de Montbrison, dont il se démit en 1611. Anne d'Urfé mourut en 1621, à l'âge de 66 ans, avec la réputation d'un homme de bien et d'un savant distingué. On connaît de lui : 1° la *Diane*. C'est le recueil de cent cinquante sonnets qu'il avait composés à Marignan : il est resté manuscrit; mais Duverdier en a publié cinq dans sa *Bibliothèque*. 2° Vingt sonnets posthumes, plusieurs beaux discours en vers héroïques, et une imitation de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, en stances françaises, avec des arguments et sommaires, etc. Tous ces ouvrages étaient terminés en 1583, puisque Duverdier les a cités dans sa *Bibliothèque*. 3° Deux dialogues, *l'Honneur* et *la Vaillance*, Lyon, 1592, in-4°; 4° le *Premier livre des hymnes*, ibid., 1608, petit in-4° de 224 pages. Duverdier lui a dédié ses *Diverses œuvres*, et Papon le cite avec éloge dans la préface de son *Notaire*. 5° Un recueil de poésies, cité dans le catalogue de la Vallière. t. 2, n° 3218. W—s.

URFÉ (Honoré d'), frère cadet du précédent, est le célèbre auteur du roman de l'*Astrée*. On a cru longtemps qu'il avait décrit dans cet ouvrage ses propres aventures sous le voile de l'allégorie; mais la date de sa naissance, sur laquelle on est d'accord, suffit pour faire reléguer au pays des fictions ses amours avec Diane de Château-Morand, sa belle-sœur. Honoré naquit à Marseille le 11 février 1567. Il eut pour parrain le comte de Tende, sénéchal de Provence, son oncle maternel, qui se chargea de veiller sur sa première éducation. Il acheva ses études au collége de Tournon, et l'on sait qu'il s'y trouvait encore en 1583 (1), puisqu'il y fit représenter, cette année, par ses camarades, une espèce de drame de sa composition, à l'honneur de madame de Tournon. L'auteur y joua lui-même le rôle d'Apollon, vêtu d'une grande robe de taffetas cramoisi et orange et la tête entourée d'un soleil rayonnant (2). Ayant embrassé la profession des armes, il obtint une compagnie de 50 hommes et signala sa valeur dans les guerres de la Ligue (3), ainsi que son habileté dans les négociations dont il fut chargé en Savoie et à Venise. Il fut fait prisonnier deux fois par les partis qui désolaient la France. Suivant Huet (4), arrêté par un détachement des troupes de la reine Marguerite (*voy.* ce nom), il fut conduit au château d'Assas, en Auvergne, où cette princesse s'était retirée; mais, loin d'être traité avec rigueur, l'amour prit soin d'adoucir sa captivité. Cette anecdote ne paraît mériter aucune confiance. La vie tumultueuse que menait Honoré n'avait point ralenti son ardeur pour la culture des lettres. On sait qu'il composa dans sa prison des *Epîtres morales* et qu'il faisait des vers. Malherbe, à qui d'Urfé communiqua ses essais, tâcha de le détourner de la poésie, « en « lui représentant qu'il n'avait pas assez de ta- « lent pour cela et qu'un gentilhomme comme « lui devait éviter le blâme de passer pour un « mauvais poëte » (*Segraisiana*). Diane de Château-Morand ayant obtenu, comme on l'a vu dans l'article précédent, la dissolution de son mariage, Honoré l'épousa, non pas par amour, ainsi qu'il le disait lui-même, mais pour ne pas laisser sortir de sa maison les grands biens qu'elle y avait apportés. Cette nouvelle union ne fut pas plus heureuse que la première. La malpropreté de Diane, toujours environnée de grands chiens qui entretenaient dans sa chambre et presque dans son lit une saleté insupportable, finit par rebuter son mari. Elle passait l'âge d'avoir des enfants. Honoré prit le parti de se séparer de sa femme, pour aller habiter une terre qu'il possédait dans les environs de Nice. Ce fut dans cette retraite qu'il composa le roman d'*Astrée*, dont la première partie fut publiée en 1610. Encouragé

(1) *Lettre de Huet*, p. 76.
(2) *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, t. 3, p. 176.

(1) Par conséquent plus de six ans après le mariage de son frère avec Diane de Château-Morand. Que deviennent alors la jalousie d'Honoré et la préférence que Diane lui donnait sur son frère ?
(2) *Voy.* l'analyse de cette pièce dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (attrib. au duc de la Vallière), t. 1er, p. 251.
(3) Huet, Patru et ceux qui les ont suivis prétendent qu'Honoré fut forcé d'entrer dans l'ordre de Malte par son père, qui voyait avec peine son amour pour sa belle-sœur; mais le père d'Honoré était mort dès 1577, six ans avant qu'il sortit du collége.
(4) *Lettre à mademoiselle de Scudéry, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Château-Morand*, dans le *Recueil de dissertations*, publié par Tilladet, t. 2, p. 79.

par le succès extraordinaire de cet ouvrage, il employa ses loisirs à le continuer; mais il ne l'avait pas entièrement achevé quand il mourut d'une maladie de poitrine à Villefranche, en 1625, à l'âge de 58 ans. Ceux qui s'étonnent aujourd'hui du succès immense de l'*Astrée* oublient que ce roman était une création nouvelle dans notre littérature, et qu'il parut à une époque où les esprits, fatigués du spectacle continuel des troubles civils, aspiraient après le repos. La description des mœurs pastorales et des agréments de la campagne devait avoir un prix infini pour des lecteurs que commençaient à lasser les romans de chevalerie. Aussi les bergers du Lignon devinrent-ils bientôt aussi célèbres que ceux de l'Arcadie, et malgré les justes reproches que Sorel (*voy.* ce nom) et d'autres critiques faisaient de l'*Astrée*, ce roman a joui longtemps de la plus grande vogue. Pellisson en nomme l'auteur (*Histoire de l'Académie française*) l'un des plus rares et des plus merveilleux esprits que la France ait jamais portés. La Fontaine, qui a essayé sans succès d'en tirer un opéra, n'estimait rien tant que ce roman après les ouvrages de Marot et de Rabelais; enfin Segrais, sur la fin de sa vie, disait qu'il trouvait ce roman si beau qu'il le lirait encore avec plaisir (*Segraisiana*). Pendant cinquante à soixante ans, il a fourni des sujets au théâtre, à la peinture et à la gravure : il est maintenant tombé dans l'oubli. Laharpe a déclaré publiquement qu'il n'en avait jamais pu terminer la lecture (*Cours de littérature*), et peu de personnes aujourd'hui seraient d'humeur à l'entreprendre. La première partie de l'*Astrée* parut, comme on l'a dit, en 1610; la première et la deuxième, Paris, 1612, in-4°; les quatre premières, ibid., 1618, 4 vol. in-8°. Baro, secrétaire de d'Urfé, depuis membre de l'Académie française, termina l'*Astrée* sur les manuscrits de son maître; mais cela n'empêcha pas Pierre Boistel (1) ou Boitel (*voy.* ce nom) d'en donner une nouvelle continuation, Paris, 1626, 2 vol. in-8° (2). Les meilleures éditions de l'*Astrée* sont celles de Paris, 1637, ou Rouen, 1647, 5 vol. petit in-8°, orn. de fig. de Michel Lasne (3). On fait peu de cas de l'édition publiée par l'abbé Souchay, Paris, 1733, 5 vol. in-12, fig., quoique l'éditeur en ait retouché le style et retranché les longueurs. On trouve une analyse de l'*Astrée* dans

(1) Le nom de *Borstel* s'est glissé par une erreur typographique dans la *Bibliothèque des romans*, par Lenglet-Dufresnoy, t. 2, p. 43; et cette faute a été copiée par tous les biographes ou bibliographes, même les plus récents, tels que Barbier, etc.

(2) Le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet, 5e édition, donne de longs détails sur les éditions originales de l'*Astrée* et sur ses continuations. On trouve d'ailleurs des renseignements fort étendus à cet égard dans les *Recherches bibliographiques sur le roman d'Astrée*, par M. A. Bernard, 2e édition, revue et augmentée, Montbrison, 1861, in-8°. Ce travail avait paru pour la première fois dans le *Bulletin du bibliophile*, 1839, p. 531-553.

(3) Cette édition, quoique sur un papier assez mauvais, est recherchée, et les bibliophiles la payent fort cher lorsqu'il s'en trouve de beaux exemplaires. Le *Manuel du Libraire* en signale une adjudication à trois cent soixante-quinze francs, et une autre à huit cent vingt francs.

la *Bibliothèque des romans*, juillet 1775, t. 1er, suivie des éclaircissements publiés par Patru (*voy.* ce nom) sur l'histoire de l'*Astrée* (1). Huet n'a guère fait que répéter les conjectures de Patru dans sa *Lettre à mademoiselle de Scudéry touchant Honoré d'Urfé et Diane de Château-Morand* (2); mais l'abbé d'Artigny a démontré dans sa réplique que les amours de Diane et d'Honoré étaient imaginaires (*Mémoires de littérature*, t. 5, p. 1re). L'*Astrée* a passé dans presque toutes les langues de l'Europe; il en existe même une traduction en langue finnoise, imprimée à Lyckstadt, 1645, in-4° oblong : elle est ornée de nombreuses figures. Les autres ouvrages de d'Urfé sont : 1° la *Syreine*, Paris, 1618, in-8°. C'est la septième édition d'un poëme allégorique qui eut du succès. Les amateurs de conjectures veulent que d'Urfé ait décrit dans cet ouvrage ses amours avec Diane. 2° *Epîtres morales*, Lyon, 1598, in-12; ibid., 1603; ibid., avec un 3e livre, 1620; 3° la *Sylvanire, ou la Morte vive*, fable bocagère, Paris, 1625, in-8°. Cette pièce est précédée d'une dissertation dans laquelle l'auteur se justifie de l'avoir écrite en vers non rimés, par l'exemple des meilleurs poëtes italiens, qui, dit-il, ont ôté la rime de leurs poëmes dramatiques pour conserver plus de vraisemblance. 4° La *Savoysiade*. Ce poëme, que l'auteur n'eut pas le loisir de terminer, est resté manuscrit (3). De Rosset, ayant eu l'occasion d'en voir une copie, en fit un assez long extrait, qu'il publia dans les *Délices de la poésie française* (*voy.* ROSSET), avec douze sonnets de d'Urfé, restés également inédits. Ch. Perrault a publié l'*Eloge d'Honoré d'Urfé* dans ses *Hommes illustres de France*, t. 2, p. 39, et le P. Niceron lui a consacré une notice dans ses *Mémoires*, t. 6, p. 217; mais un des plus exacts et des plus judicieux biographes de l'auteur de l'*Astrée* est sans contredit l'abbé d'Artigny. Son portrait a été gravé in-fol. et in-4°. M. de Loménie a consacré à d'Urfé un article dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1853. Une autre notice se trouve à la suite de l'ouvrage de M. L. Feugère : *les Femmes poëtes au 16e siècle*, p. 233-252. L'*Astrée* est l'objet d'une appréciation intéressante dans le *Cours de littérature dramatique* de M. St-Marc Girardin, t. 3, p. 62-101. Le *Journal de l'instruction publique*, numéro du 20 novembre 1850, a publié un fragment inédit de d'Urfé d'après le manuscrit autographe conservé à Turin. C'est une lettre de 16 pages sur l'*Amedeide* de Chiabrera. W—s et B—N—T.

URIE LE HETHÉEN (*feu du Seigneur*), était le mari de Bethsabée. Quand David eut appris que Beth-

(1) La *Nouvelle Astrée*, Paris, 1713, in-12, est un bon abrégé de l'*Astrée* de d'Urfé. On l'a réimprimée dans le tome 5 de la *Bibliothèque de campagne*, Genève, 1749, 18 vol. in-12. Coutant d'Orville l'attribue à l'abbé de Choisy. *Voy.* le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, n° 12654.

(2) *Voy.* note ci-dessus.

(3) Le manuscrit autographe et celui de la *Syreine* ont été récemment acquis par la bibliothèque de Paris.

sabée avait conçu, il manda Urie, qui parut en sa présence. Ce prince lui dit : « Allez-vous-en « chez vous, et lavez-vous les pieds. » Urie sortit du palais, et le roi lui envoya des mets de sa table. Il passa la nuit suivante avec les autres officiers devant la porte du palais et n'alla point en sa maison. David en fut averti et dit à Urie : « D'où vient qu'en arrivant d'un voyage vous « n'allez point chez vous ? » « L'arche de Dieu, « Israël et Juda, répondit Urie, demeurent sous « des tentes; Joab et les serviteurs de mon sei« gneur couchent sur la terre, et moi j'irais en « ma maison manger et boire, et dormir avec « ma femme ? Je jure par la vie et par le salut « de mon roi que je ne le ferai jamais. » David retint Urie à Jérusalem, ce jour et le lendemain; il le fit manger et boire à sa table, et il l'enivra; mais Urie, au sortir du palais, passa la nuit avec les officiers de garde et n'alla point chez lui. Alors David adressa par Urie même, à Joab, qui assiégeait Rabba, une lettre conçue en ces termes : « Engagez Urie dans une action, à l'en« droit où le combat sera le plus rude, et qu'on « l'y abandonne afin qu'il périsse. » Joab exécuta ponctuellement les ordres de son maître. Il exposa Urie dans le lieu le plus dangereux : les assiégés firent une sortie et le tuèrent sur la place (Deuxième livre des Rois, chap. 11). — URIE, souverain pontife, fut successeur de Sadoc II. Achaz, roi de Juda, étant allé à Damas, au-devant de Théglathphalasar, roi des Assyriens, et ayant vu un autel dont la forme lui plut, il en envoya à Urie un modèle qui représentait exactement tout l'ouvrage. Le pontife en éleva un tout semblable, sur lequel le roi, à son retour, immola des holocaustes et fit des sacrifices. Le pontife poussa la complaisance plus loin : après avoir transféré l'*autel d'airain* à côté de celui qu'il avait élevé, il le négligea entièrement et n'immola plus dessus l'holocauste du soir et du matin. Il n'offrit plus les sacrifices et les oblations que sur le nouveau, au mépris des lois du Seigneur et au grand scandale d'Israël (Quatrième livre des Rois, chap. 16). — URIE, fils de Séméi de Cariathiarim, contemporain de Jérémie, prophétisait les mêmes choses que ce prophète devant le roi Joachim, les princes et les plus puissants de sa cour. Le roi voulut le faire mourir; Urie le sut, il eut peur, il s'enfuit et se retira en Egypte. Le roi envoya Elnathan et des hommes avec lui pour le prendre. Ils s'emparèrent d'Urie et l'amenèrent à Joachim, qui le fit mourir par l'épée et voulut que son corps fût enseveli sans honneur dans les sépulcres des derniers du peuple (Jérémie, chap. 26). L—B—E.

URQUIJO (MARIANNO-LOUIS, chevalier DE), ministre espagnol, naquit dans la vieille Castille, en 1768, et reçut une éducation soignée. Il voyagea très-jeune et avec fruit, et passa quelques années en Angleterre, où il reçut les premières idées de philosophie et d'indépendance, qui devinrent pour lui un goût de prédilection. De retour dans sa patrie, il se fit connaître par une traduction de la *Mort de César*, tragédie de Voltaire, précédée d'un *Discours préliminaire sur l'origine et la situation présente du théâtre espagnol et sa réformation indispensable*. Cette production, où il avait mêlé beaucoup d'idées nouvelles, fut réfutée par un anonyme et attira les regards du saint-office : Urquijo aurait été emprisonné si le comte d'Aranda, premier secrétaire d'Etat, ayant remarqué son nom sur la liste des jeunes gentilshommes que le comte de Florida-Blanca, son prédécesseur, destinait à la diplomatie, n'eût persuadé à Charles IV de le nommer officier de la première secrétairerie d'Etat. Cette circonstance détermina les inquisiteurs à user de ménagement. Le décret d'emprisonnement fut converti en un décret d'*audience des charges*, qui obligeait Urquijo à comparaître devant le tribunal de l'inquisition de la cour à chaque citation. La sentence se réduisit à le déclarer *légèrement suspect* de partager les erreurs des philosophes modernes et à lui imposer quelques pénitences spirituelles. Il fut absous des censures, sous caution, et son ouvrage fut prohibé; mais pour ne pas le signaler à la multitude, mal disposée en général contre les hommes dont l'inquisition a supprimé les écrits, on ne le nomma dans le décret ni comme auteur ni comme traducteur. Urquijo était parvenu sous le ministère de Godoy, alors duc de la Alcudia, à la place de premier commis de la première secrétairerie d'Etat et des dépêches, lorsque le portefeuille lui en fut confié provisoirement, au mois d'août 1798, après la démission de Saavedra, qui conserva celui des finances; mais bientôt les infirmités de ce ministre l'ayant obligé de demander sa retraite, Urquijo le remplaça définitivement au ministère des affaires étrangères, par la protection de la reine. Les premiers actes de son administration annoncèrent le système qu'il voulait établir : le rappel d'Olavide, persécuté par le saint-office (*voy.* OLAVIDE); l'apologie de la *Lettre de Grégoire*, évêque de Blois, *au grand inquisiteur*, par Yereguí, devenu membre de ce tribunal, après y avoir paru comme accusé; l'ordonnance du roi qui enjoignit, en mars 1799, à tous les prêtres et moines étrangers au clergé de Madrid de retourner dans leurs diocèses et d'y reprendre leurs fonctions. Elève du comte d'Aranda, et d'un caractère ferme, actif et d'une physionomie imposante, Urquijo mit tous ses soins à réformer les abus, à encourager l'industrie et les arts. Il conçut, ou du moins il réalisa le premier en Europe, l'abolition de l'esclavage. Dans un traité de paix et de commerce qu'il conclut, le 31 mars 1799, avec l'empereur de Maroc, il consacra le principe de l'échange des prisonniers de guerre avec les Maures. Le monde savant est redevable aussi à Urquijo de l'estimable ouvrage du baron de Humboldt. Bravant les coutumes et

les préjugés de l'Espagne, il ouvrit l'Amérique à cet illustre voyageur et l'y entoura de tout l'appui d'un premier ministre passionné pour les sciences et les lettres. Il seconda l'amiral Mazarredo, son ami, pour relever la marine. Il donna des encouragements aux propagateurs de la vaccine, qu'il se proposait d'introduire en Espagne. A l'occasion de la mort de Pie VI, il fit signer au roi, le 5 septembre, un décret qui ordonnait aux archevêques et évêques d'exercer toute la plénitude de leurs droits, conformément à l'antique discipline de l'Eglise, pour les dispenses matrimoniales, etc. Ce décret affranchissait l'Espagne, à certains égards, de la dépendance du Vatican, et lui épargnait les sommes considérables qu'elle envoyait tous les ans à la cour de Rome. Un éclat inconsidéré fait par les commissaires de l'inquisition à Alicante et à Barcelone, après le décès et dans le domicile du consul de Hollande et de celui de France, donna lieu à Urquijo de faire signer au roi, le 11 octobre, la fameuse ordonnance sur la liberté et l'indépendance de tous les livres, papiers et effets des consuls étrangers, dans les ports et villes d'Espagne. Ce fut le chevalier d'Urquijo qui signa, avec le général Berthier, à Aranjuez, en septembre 1800, le traité par lequel il fut convenu que l'infant Louis de Parme, gendre de Charles IV, serait mis en possession de la Toscane, érigée en *royaume d'Etrurie*. Jouissant alors du plus haut crédit, il crut pouvoir se venger de l'inquisition, et ne visa à rien moins qu'à faire supprimer ce tribunal et à en appliquer les biens à des établissements utiles. Il en présenta le décret à la signature du roi; et si ce grand œuvre ne fut pas consommé alors, le ministre obtint du moins que le saint-office ne pourrait plus faire arrêter personne sans l'autorisation du roi; que les prisonniers, après leur audition judiciaire, ne seraient plus au secret; qu'on leur communiquerait les pièces de leur procédure; qu'ils connaîtraient leurs accusateurs, etc. Ce coup d'autorité souleva contre le jeune ministre la plus grande partie du clergé. Soutenu par l'amitié du roi, il aurait conjuré cet orage, si cette amitié même et les témoignages qu'il en avait reçus n'eussent excité la jalousie d'un rival puissant, sur lequel Urquijo s'était permis quelques plaisanteries. Le favori Godoy ne négligea rien pour perdre un homme qui ne lui paraissait que trop capable de le supplanter, même dans le cœur de la reine. Urquijo fut disgracié à la fin de l'année 1800, et bientôt conduit à Pampelune et renfermé dans les cachots de la citadelle. Il y languit plusieurs années, privé de papier, d'encre, de livres, de lumière, et tenu au secret le plus rigoureux. Ferdinand VII, à son avénement au trône, en 1808, déclara injustes les persécutions dirigées contre Urquijo. Celui-ci, devenu libre, se trouvait à Vittoria lorsque ce prince y passa, se rendant à Bayonne. Il mit tout en œuvre pour le détourner de ce funeste voyage. Ses lettres à son ami le général la Cuesta, des 13 avril, 5 mai et 8 juin, insérées dans le tome 2 des *Mémoires de Llorente sur la révolution d'Espagne*, monument de sa pénétration et de ses vues, prophétisent les malheurs qui depuis ont accablé l'Espagne, et indiquent les moyens qui auraient pu les prévenir. A ces sages avis, Ferdinand préféra les conseils de la perfidie ou de l'inexpérience. Malgré les ordres trois fois réitérés de Napoléon, Urquijo ne se rendit à Bayonne qu'après les actes d'abdication et de renonciation de Charles IV, de Ferdinand VII et des infants, et lorsque tous ces princes eurent quitté cette ville. N'ayant pu dissuader Napoléon de ses projets sur l'Espagne, il accepta les fonctions de secrétaire de la junte des notables espagnols réunis à Bayonne, et aussitôt après celles de ministre d'Etat. S'il ne put pas alors réaliser ses intentions, il eut du moins la satisfaction de voir le tribunal de l'inquisition supprimé en 1808, par Napoléon, et, en 1813, par les cortès. Après les revers des Français en Espagne, il fut obligé de suivre le roi Joseph Bonaparte et fixa sa résidence à Paris, en 1814. Charles IV envoya de Rome un témoignage de son affection au ministre qu'il n'avait pas su conserver ni protéger. Le chevalier d'Urquijo survécut peu à cette consolante marque de souvenir. Une maladie de six jours l'enleva à ses amis, le 3 mai 1817. A-T.

URRAQUE ou URRACA, reine de Castille, fille et héritière d'Alphonse VI, épousa d'abord Raymond de Bourgogne, qui mourut en 1100, et se remaria six années après avec Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre. Par cette union, les trois couronnes de l'Espagne chrétienne se trouvèrent fixées sur la même tête; mais la haine et l'antipathie éclatèrent bientôt entre le roi et la reine. Aussi ambitieuse que galante, Urraque voulut exclure son époux de son trône et de son lit, et par ses intrigues elle détermina les grands à refuser à Alphonse le titre de roi de Castille. Ce prince, non moins ambitieux, entra dans ce royaume à la tête d'une armée nombreuse, et après avoir vaincu les partisans de la reine, il força les états assemblés à le reconnaître en qualité de roi. Urraque pour se venger chassa les seigneurs qui s'étaient trouvés aux états, et se maintint par la force en possession de la Castille. Aussi voluptueuse que belle, cette princesse se livra au penchant de son cœur, oubliant ses devoirs dans les bras de don Pedro de Lara et du comte de Gauderpirce : jamais on n'avait vu sur le trône de Castille des amours si publics et si scandaleux. Tous les historiens espagnols, à l'exception de Saudoval, prétendent qu'elle eut du comte de Lara un fils appelé *Hurtado*, qui fut la tige de l'illustre maison de Hurtado de Mendoza. Alphonse, indigné, apprenant d'ailleurs que la reine se disposait à faire casser son mariage et à le chasser à main armée, la fit arrêter et enfermer dans le château

de Castellan. Cette violence aigrit la noblesse soulevée bientôt par Lara. Les Castillans prirent les armes et délivrèrent la reine. A peine fut-elle en liberté, qu'elle demanda à être séparée d'Alphonse. L'évêque de Compostelle, nommé par la cour de Rome pour juger ce différend, déclara le mariage nul. Alphonse répudia Urraque; mais en abandonnant une épouse qu'il méprisait, il voulait garder une partie de sa riche dot, et remplissait la Castille de ses soldats. Urraque rassembla ses partisans à Sahagun et se prépara à la guerre. On en vint à une bataille en 1111, près de Sepulveda. Les deux amants de la reine commandaient son armée : l'un d'eux fut tué; et Alphonse, vainqueur, livra la Castille au pillage. La reine, sans ressource, se retira en Galice. Les partisans d'Alphonse y formèrent une conjuration pour lui livrer la princesse fugitive; mais la conspiration ayant été découverte et dissipée, Urraque rassembla une nouvelle armée et marcha en Castille. A son approche, Alphonse lève le siége d'Astorga et se retire à Carrion; la reine l'y assiége et le contraint de demander la paix; il l'obtient à condition d'évacuer la Castille. Urraque régna seule depuis 1109 jusqu'en 1117, que les Castillans, indignés de son excessive faiblesse pour don Pedro de Lara, donnèrent le trône à son fils Alphonse Raymond, qu'elle avait eu de son premier époux. La reine régna dès lors conjointement avec son fils; mais, aussi mauvaise mère que mauvaise épouse, elle lui fit bientôt la guerre pour régner seule en Galice et à Léon. Une telle reine ne pouvait être aimée de ses sujets; aussi eut-elle besoin de tout son courage pour apaiser deux séditions dont elle faillit être victime. Retirée à Léon, elle parut abandonner à son fils le gouvernement, tandis qu'elle cherchait secrètement à recouvrer son ancienne autorité. Le roi, voulant faire échouer les projets de sa mère, vint l'assiéger dans le château de Léon et ne lui donna la liberté qu'après qu'elle eut renoncé à la couronne de Castille. Mais la fière Urraque trouva encore le moyen de se remettre à la tête du gouvernement et de régner à Léon d'une manière absolue. Elle déclara la guerre à Thérèse, sa sœur, comtesse de Portugal, qui, pendant les troubles, s'était emparée de plusieurs places de la Galice. Les deux sœurs en vinrent aux mains, en 1121, sur les bords du Minho : la victoire demeura à Urraque, dont l'armée entra en Portugal et mit tout à feu et à sang. Cette princesse mourut en 1126, d'une couche laborieuse, selon les uns, et selon d'autres, d'une mort subite en sortant de piller le trésor de l'église de St-Isidore de Léon. Tel est le résumé des événements extraordinaires dont se compose la vie agitée de la princesse Urraque. Presque tous les historiens l'ont jugée sévèrement, à cause de ses mœurs scandaleuses, et n'ont pas rendu justice aux talents et à l'énergie qu'elle déploya dans plus d'une crise. Pendant son règne, la Castille fut continuellement déchirée par des guerres civiles, et l'on ne peut douter que, placée dans des circonstances plus heureuses, Urraque n'eût égalé, par la vigueur de son administration, les reines les plus célèbres. B—P.

URREA (Jérome de), écrivain espagnol, né vers l'année 1515, à Epila, en Aragon, fils naturel d'un seigneur de l'illustre maison d'Aranda, s'engagea de bonne heure dans le service militaire et se distingua dans plusieurs campagnes pendant la seconde moitié du règne de Charles-Quint, qui le fit chevalier de l'ordre de St-Jacques. Ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes attachés à ce prince, il se délassait des fatigues militaires par la culture des lettres et de la poésie. Nicolas Antonio s'est sans doute trompé en lui attribuant un ouvrage qui appartient à l'un de ses compagnons d'armes, Ferd. de Acuña, poëte comme lui. C'est la traduction du vieux poëme allégorique français intitulé *le Chevalier délibéré*, par messire Olivier de la Marche, chevalier bourguignon, Anvers, 1555. Ce qui est certain, c'est que la traduction de Ferd. de Acuña, dédiée à Charles-Quint, parut à Anvers, en 1555 (*voy.* Acuna). La concurrence de deux publications pareilles est peu probable. Antonio donne la traduction de Urrea pour être en tercets : celle de Acuña est en stances de cinq vers sur deux rimes, l'une pour deux vers, l'autre pour trois. D'autres inadvertances échappées au savant auteur de la *Bibliotheca Hispana*, dans le même article, fortifient à cet égard le soupçon d'inexactitude. La plus estimée des productions de Jér. de Urrea est un *Dialogue*, en prose, *sur le véritable honneur militaire et les moyens de concilier l'honneur avec la conscience*, Venise, 1566, in-4°; Madrid, 1575, in-8°. Cet ouvrage, où l'abus des duels est vivement censuré, fut traduit en italien par Alph. de Ulloa (*voy.* ce nom), Venise, 1569. Un des descendants de l'auteur en donna deux éditions, accompagnées de son éloge, à Saragosse, 1642 et 1661, in-4°. Il composa aussi une traduction du *Roland furieux* de l'Arioste et la fit imprimer à Lyon, 1556; puis à Anvers, 1558, in-4° à 2 colonnes, du même format que la continuation de l'Arioste, *Segunda parte de el Orlando furioso*, etc., terminée à la bataille de Roncevaux, par Nicolas Espinosa, ibid., 1557. Ces deux ouvrages, assez rares, se trouvent quelquefois réunis. La traduction de Urrea est généralement faible, mais exacte, excepté dans quelques passages où l'amour-propre national lui a fait substituer des chevaliers espagnols à plusieurs des héros français célébrés par son auteur; quelques omissions la réduisent à quarante-cinq chants au lieu de quarante-six. Elle fut réimprimée en 1583, Bilbao, in-4°, et trois ans après, à Tolède, 1586, in-4°. Ce succès n'a pas suffi pour placer Urrea parmi les bons traducteurs que l'Espagne se glorifie de posséder

en plus grand nombre qu'aucune autre nation. Ce dut être en 1529 qu'il publia un écrit que Nic. Antonio lui attribue : *Défi de l'Empereur et du roi François et jugements de ce défi selon les lois du duel*, Venise, in-4°. Mais cette date, un peu trop reculée, nous ferait soupçonner que l'ouvrage en question n'est pas de cet auteur. On a plusieurs fois fait mention d'un poëme épique composé par lui en l'honneur de Charles-Quint : *El Carlos victorioso*. Ce serait la cinquième ou sixième épopée contemporaine sur le même sujet. Mais, ainsi que beaucoup d'autres compositions d'écrivains espagnols plus éminents que celui-ci, cet ouvrage est resté inédit dans une bibliothèque de couvent. On retrouverait de même à Epila, ville natale de l'auteur, un petit poëme en l'honneur de cette ville, *La famosa Epila*, une traduction de l'*Arcadie* de Sannazar, et un roman chevaleresque en trois volumes : *Don Clarissel de las Flores*. V—G—R.

URRUTIA (JOSEPH DE), général espagnol, né en Biscaye, vers l'an 1728, entra de bonne heure dans la carrière militaire, s'éleva par son seul mérite et parvint successivement au grade de brigadier : il servit en cette qualité en 1791 et se distingua à la défense de Ceuta, assiégée par le roi de Maroc. Lorsque la guerre entre la France et l'Espagne éclata, Urrutia fit la campagne de 1793, à l'armée de Catalogne, avec le titre de maréchal de camp, sous le général Ricardos, dont il commanda l'avant-garde, et il prit plusieurs places en Roussillon. A la fin de cette année, il passa, avec le grade de lieutenant général, à l'armée de Navarre et Guipuzcoa, qu'il commanda par intérim, en février et mars 1794, tandis que le général en chef Caro avait été appelé à la cour. Il fut ensuite chargé du commandement de l'aile droite de cette armée et contribua à la belle défense de la vallée de Baztan et de la Navarre. La défaite et la mort du général comte de la Union ayant affaibli et désorganisé l'armée de Catalogne, Urrutia fut appelé au commandement de cette armée, en décembre 1794, et en même temps nommé capitaine général de la Catalogne et président de l'audience royale de cette province. Dans l'état des choses, on ne pouvait faire un meilleur choix. A peine arrivé à Girone, Urrutia fit cesser l'espèce d'anarchie qui divisait les chefs, rétablit la discipline, et s'occupa sans relâche à recruter, à réorganiser l'armée et à s'opposer aux progrès des Français. Maîtres de Figueras et du fort San Fernando, qui leur avait été livré par trahison ou par lâcheté, ils assiégeaient la place de Rosas et le fort la Trinité ou le Bouton. Si Urrutia ne put empêcher la prise de ces deux places, il contribua du moins à en retarder la réduction et à diminuer les avantages que les vainqueurs espéraient retirer de ces deux conquêtes, dont les garnisons furent sauvées et embarquées sur la flotte de Gravina. Il eut surtout l'honneur de borner les succès de l'armée républicaine, qu'il arrêta sur les bords de la Fluvia, et de la combattre avec des succès balancés. Lorsque Schérer eut remplacé Pérignon dans le commandement de l'armée française, Urrutia obtint une supériorité plus marquée, et la bataille qu'il soutint près de Pontos, le 4 juin 1795, fut comptée avec quelque raison par les Espagnols pour une victoire. Il reprit alors l'offensive, et, sans la paix qui fut signée à Bâle, le 22 juillet, il eût peut-être reporté le théâtre de la guerre dans le Roussillon ; car, le 26 et le 27, les maréchaux de camp sous ses ordres, la Cuesta et Oquendo, avaient forcé Puycerda et Belver, reconquis la Cerdagne espagnole, dont les Français étaient maîtres depuis deux ans, et fait prisonniers 2,500 hommes, qui en formaient les garnisons. Urrutia quitta bientôt le gouvernement de la Catalogne et fut nommé au grade supérieur de capitaine général, qui équivaut à celui de maréchal de France. Au printemps de 1796, il fut appelé à Aranjuez pour y faire partie d'un conseil de vingt-deux généraux, chargés de rédiger de nouveaux plans et règlements militaires. Il fut ensuite commandant général de l'artillerie et du génie. Loin de faire sa cour au favori Godoy, prince de la Paix, Urrutia refusa de commander sous lui l'armée destinée contre le Portugal, et mourut à Madrid, sur la fin de 1800, dans une sorte de disgrâce. A—T.

URSATUS (SERTORIUS). *Voyez* ORSATO.

URSEL (le prince D'), né vers 1750, de l'une des premières familles des Pays-Bas autrichiens, prit une grande part, dès le commencement, à la révolution que firent éclater dans cette contrée, en 1790, les innovations de Joseph II. Ce qui étonna beaucoup, c'est qu'on le vit se réunir au parti de l'avocat Vonck, qui tendait par ses principes à la révolution française qui éclata dans le même temps. Il publia même dans ce sens plusieurs écrits qui lui attirèrent des persécutions lorsque le parti aristocratique et religieux triompha. Le chanoine Van Eupen, qui dirigeait ce parti, fit même arrêter le prince d'Ursel, qui ne recouvra la liberté qu'après avoir adressé au congrès de Belgique des plaintes très-vives et qui furent publiées dans les journaux. Les vonckistes ayant alors repris le dessus, il rentra en faveur et fut nommé par les états des Pays-Bas ambassadeur à la cour de Naples. Mais l'envahissement de la Belgique par les armées de la république française rendit bientôt cette mission inutile. Le prince d'Ursel se rendit alors à Vienne, où il vécut encore plusieurs années dans une sorte d'exil et privé de tous ses biens. Z.

URSIN (JEAN-HENRI), savant antiquaire, était surintendant à Ratisbonne, où il mourut le 14 mai 1667. Il est particulièrement connu par les deux ouvrages qui suivent : 1° *Exercitationes de Zoroastre, Hermete, Sanchoniathone*, Nuremberg, 1661, in-8° ; 2° *Compendium historiæ de*

ecclesiarum germanicarum origine et progressu, ab ascensione Christi usque ad Carolum Magnum, Nuremberg, 1664, in-8°. — URSIN (George-Henri), fils du précédent, né en 1647, enseigna les belles-lettres à Ratisbonne, où il mourut le 10 septembre 1707. Les ouvrages qu'il a publiés annoncent qu'il avait hérité de l'érudition de son père. Voici les principaux : 1° *Onomasticon germanico-græcum*, Ratisbonne, 1690, in-4°; 2° *Grammatica græca et selecta græca ex optimis linguæ auctoribus excerpta*, Nuremberg, 1691, et réimprimé en 1714, in-8°; 3° *Institutiones latinæ linguæ*, Ratisbonne, 1700, in-8°. G—Y.

URSIN (JEAN-FRÉDÉRIC), né en 1735, à Meissen, en Saxe, mourut le 9 janvier 1796, à Boritz, où il était ministre protestant. Il est particulièrement connu par la *Chronique de Dithmar*, qu'il a publiée en allemand, avec la vie de l'auteur, Dresde, 1790. Cette traduction est d'autant plus importante que, parmi les historiens du moyen âge, Dithmar est incontestablement un des plus difficiles à expliquer. Ursin avait préparé une édition latine du même auteur, avec des notes; la mort le prévint; mais on a profité de son travail pour l'édition suivante : *Dithmari, episcopi merseburgensis, Chronicon ad fidem codicis qui in tabulario regio Dresdæ servatur, denuo recensuit, J.-F. Ursini, J.-F.-A. Kinderlingii et A.-G. Wedekindii (nec non A. de Vignoles) passim et suas adjecit notas Johan.-Augustin. Wagner*, etc., Nuremberg, 1807, in-4°. Ursin a publié sur les antiquités de la Saxe plusieurs ouvrages appuyés sur des chartes et documents qu'il avait découverts dans les archives du pays; on peut en voir la liste dans les bibliographes allemands. Ses manuscrits sur l'histoire de Saxe ont été transportés à la bibliothèque royale de Dresde. G-Y.

URSIN (PIERRE-FRANÇOIS-MARIE), littérateur français, naquit à Nantes, en 1785. Il commença ses études dans sa ville natale et les continua au collége de Pont-Levoy, à Paris, où il vint en 1803; il étudia le grec et le droit et se fit recevoir avocat. C'est alors qu'il connut et fréquenta les littérateurs en renom, Ducis, Bernardin de St-Pierre, Ste-Croix, etc. En 1811, il retourna à Nantes pour y remplir les fonctions de juge assesseur au tribunal des douanes. Rentré dans la vie privée après la suppression de cette juridiction spéciale, en 1814, il ne s'occupa plus que de la culture des lettres. Membre de plusieurs académies et sociétés spéciales, Ursin a laissé des productions dont quelques-unes ont du mérite. Il mourut après 1830. On a de lui : 1° *Fragments d'Homère*, parmi lesquels la *Ceinture de Vénus*, en vers, insérés dans le *Moniteur* de 1807 et imprimés séparément; 2° les *Noces de Thétis et de Pélée*, traduit de Catulle, en vers français, avec le texte en regard, Paris, 1809; 3° *Voyage à Vichy et promenade en Auvergne*, en prose et en vers, Paris, 1819, in-8°; 4° le *Dernier sacrifice humain*, poëme, Paris, 1824, in-8°. Ce poëme a pour objet de glorifier le triomphe du christianisme sur le culte des druides. 5° *Sur les anciennes colonies établies en Italie et sur la religion primitive des fondateurs de Rome*, Nantes, in-8°, sans date; 6° *Sur l'origine des peuples de l'Armorique* (1) *et du pays de Galles*, Nantes, 1825, in-8°; 7° *Recherches sur l'individualité du régime végétal*, Nantes, in-8°, dissertations insérées d'abord dans le *Lycée armoricain*; 8° *Discours prononcé à la séance publique de la société académique de Nantes*, 1828, in-8°. Il y est de nouveau question de l'antiquité et du caractère des monuments primitifs de l'Armorique (2). Z.

URSIN ou URSICIN, antipape. *Voyez* DAMASE (ST-), pape.

URSINS (JEAN JOUVENEL OU JUVENAL DES), l'un des plus grands magistrats dont la France puisse s'honorer, ne descendait pas, comme on l'a prétendu, des Orsini (*voy.* ce nom), mais tirait son origine d'une famille anglaise, établie en Champagne à la suite des guerres (3). Né vers 1360, à Troyes, il signala de bonne heure ses talents au barreau de Paris. Sa capacité le fit choisir, en 1388, pour remplir la charge de prévôt des marchands, supprimée après la sédition des *maillotins* (*voy.* DESMARETS), mais qu'il était urgent de rétablir. Il s'occupa d'abord d'assurer la libre navigation de la Seine et de la Marne, gênée par les moulins que les seigneurs avaient multipliés sur ces deux rivières. Ayant obtenu du parlement l'autorisation de les faire détruire, en indemnisant les propriétaires (4), il prit si bien ses mesures que toutes les digues furent coupées dans une seule nuit. Le zèle du prévôt des marchands pour le bien public lui mérita la confiance de Charles VI. La maladie de ce prince ayant fait passer le gouvernement dans les mains des ducs de Berry et de Bourgogne (Philippe le Hardi), tous les ministres du roi se trouvèrent exposés aux vengeances des grands. Malgré les dangers qu'il devait courir lui-même, Juvenal n'hésita pas à prendre la défense de Noviant, dont il était allié par son mariage avec sa nièce, et il parvint à lui sauver la vie. Le duc de Bourgogne, irrité contre Juvenal, suborna trente témoins qui déposèrent l'avoir entendu tenir des propos séditieux. L'affaire fut instruite par des commissaires du Châtelet, et Juvenal cité devant le roi, qui résidait alors à Vincennes (1393). Le bruit s'étant répandu dans Paris que le prévôt des marchands était menacé, trois à quatre cents des plus notables habitants s'offrirent pour l'escorter. Juvenal

(1) Et non pas de l'*Amérique*, comme il est dit dans un recueil *Voy.*, au surplus, Quérard, *France littéraire*.

(2) Même erreur dans le recueil indiqué : *Amérique* pour *Armorique*.

(3) *Voy.* l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, t. 6, p. 403; et Grosley, *Mémoires pour servir à l'histoire de Troyes*, t. 1er, p. 308 et suiv. On croit que Juvenal prit le nom de *des Ursins* de l'hôtel qui lui fut donné par la ville de Paris en reconnaissance de ses services.

(4) L'indemnité fut fixée par l'arrêt à dix fois le revenu de l'usine.

confondit ses accusateurs, et le roi termina cette lutte scandaleuse par cette sentence : « Je vous « dis que le prévôt des marchands est prud'« homme, et que ceux qui ont fait proposer « contre lui sont mauvaises gens. » S'adressant ensuite à Juvenal et à ceux qui l'avaient accompagné, il leur dit : « Allez-vous-en, mon ami, et « vous tous bons bourgeois. » Vers le temps de Pâques, les faux témoins furent obligés, pour obtenir l'absolution, de se soumettre à une expiation publique. Ils vinrent donc à l'hôtel de ville, nus, n'ayant qu'un drap blanc pour couverture. Juvenal leur demanda leurs noms, et comme ils hésitaient, il les nomma lui-même et leur accorda le pardon qu'ils imploraient, en versant sur eux des larmes d'attendrissement. Le danger auquel il venait d'échapper n'affaiblit point son courage. Au milieu des factions qui désolaient la France, il resta seul inébranlable dans son attachement au roi, reprochant avec la même franchise au duc d'Orléans et au duc de Bourgogne les malheurs dont ils étaient la cause et cherchant à réconcilier ces deux princes. En 1400, Juvenal fut pourvu de la charge d'avocat général au parlement. Cette place importante lui fournit de nouvelles occasions de faire éclater son amour pour le bien public. Il défendit avec une noble fermeté les prérogatives de la couronne contre les prétentions du saint-siége et soutint que le roi a le droit d'assembler son clergé, de le présider, de lui proposer toutes les mesures qu'il croit utiles à son peuple et d'en assurer l'exécution. Après l'assassinat du duc d'Orléans (1407), Juvenal fit décider que la régence appartiendrait à la reine pendant la maladie du roi. C'était le seul moyen d'apaiser les troubles résultant des prétentions des princes à gouverner l'Etat. Le duc de Lorraine ayant fait abattre les armes de France placées à Neufchâteau, ville relevant de la couronne, le parlement condamna ce prince par contumace au bannissement et à la confiscation de ses biens (1). Cependant le duc, protégé par Jean Sans-peur, osa venir à Paris. Aussitôt le parlement députa Juvenal au roi pour lui remontrer la nécessité de maintenir son arrêt. Il arrive au pied du trône dans le moment que le duc de Bourgogne présentait au roi le duc de Lorraine, et sans se laisser intimider par la présence de Jean Sans-peur, il expose avec force le sujet de sa commission. Le duc de Bourgogne indigné lui dit : « Juvenal, ce n'est pas la manière de « faire. — Si, monseigneur, reprit le courageux « magistrat, il faut faire ce que la cour ordonne. » Puis il ajouta : « Que tous ceux qui sont bons et « loyaux viennent avec moi et que les autres « restent avec M. de Lorraine. » Confondu par cette apostrophe, le duc de Bourgogne lui-même quitta le duc de Lorraine, qu'il *tenait par la manche*, et vint se placer à côté de Juvenal. Le duc de Lorraine, se voyant seul, recourut à la clémence du roi, qui lui pardonna (1412). Jean Sans-peur, maître de Paris, abandonna sans scrupule à la rage de ses partisans les *Armagnacs* qui n'avaient pu s'échapper. Juvenal, taxé par les *Cabochiens* à deux mille écus, fut mis en prison jusqu'à ce qu'il eût complété le payement de cette somme. Certain d'être secondé par tous les bons citoyens, il osa concevoir le projet de délivrer la famille royale des mains des Bourguignons, et il exécuta cette étonnante résolution, seul, et sans qu'il en coûtât la vie à personne. Peu de jours après, il sauva le roi, que le duc de Bourgogne avait fait sortir de Paris, sous prétexte de la chasse, et qu'il se proposait de conduire à Meaux. Le Dauphin, Louis, ayant pris les rênes du gouvernement, récompensa la fidélité de Juvenal en le nommant son chancelier. Lorsque la guerre fut déclarée au duc de Bourgogne, Juvenal accompagna le Dauphin au siége d'Arras et lui fit accepter les propositions de paix offertes par Jean Sans-peur (1414). Ce fut le dernier service qu'il rendit à la France. Ayant voulu s'opposer aux dilapidations des courtisans, il fut remplacé dans la charge de chancelier par un ministre plus complaisant et moins désintéressé. A la mort de Charles VI, ses domaines furent confisqués par les Anglais ; mais il y rentra peu de temps après et fut nommé président au parlement qui siégeait alors à Poitiers. Ce grand homme mourut le 1er avril 1431 et fut inhumé dans une chapelle de Notre-Dame de Paris, où l'on voyait un tableau qui le représentait à genoux, avec sa femme et ses enfants. Le P. de Montfaucon a publié ce précieux monument dans les *Antiquités de la monarchie française*, t. 3, planche 67. W—s.

URSINS (Jean Juvenal des), historien, fils du précédent, naquit à Paris, en 1388, et suivit d'abord la carrière que son père avait parcourue d'une manière si brillante. Conseiller et maître des requêtes en 1416, il fut ensuite pourvu de la charge d'avocat général au parlement, qui siégeait alors à Poitiers, et montra dans ces différents emplois beaucoup de talents et d'intégrité. Ayant embrassé depuis l'état ecclésiastique, il fut élu successivement, en 1432, évêque de Beauvais ; en 1444, évêque de Laon (1), et en 1449, archevêque de Reims, sur la résignation de son frère cadet. Député, la même année, avec le brave Dunois (*voy.* ce nom), à Rouen, il contribua beaucoup à préparer l'expulsion des Anglais de la Normandie. Il tint, en 1455, un concile métropolitain à Soissons. L'année suivante, il présida les évêques chargés de reviser le pro-

(1) *Arrêt du parlement de Paris*, rendu à la requête du procureur général du roi Charles VI contre Charles II, duc de Lorraine, du 1er août 1412 ; avec une commission de la cour pour l'exécution dudit arrêt, et la remarque qu'y a faite Jean Juvenal des Ursins (l'archevêque de Reims, dont l'article suit), Paris, 1634, in-8°.

(1) C'est par une erreur typographique qu'on lit *Léon* dans le Moreri de 1759.

cès de Jeanne d'Arc, et fit justice des absurdes imputations dont les Anglais avaient essayé de flétrir la mémoire de cette héroïne. Ce fut Juvenal qui sacra Louis XI en qualité d'archevêque de Reims. Ce monarque avait promis à son sacre de ne point augmenter les impôts; mais il ne tarda pas à violer son serment. Les habitants de Reims furent les premiers à se révolter contre le monarque parjure. Juvenal ne négligea rien pour le ramener à l'obéissance; mais il saisit cette circonstance pour faire entendre au roi de dures vérités. Juvenal assista, en 1468, aux états de Tours, et il y parla vivement sur la nécessité de ne point démembrer de la couronne la Normandie, que Louis XI avait été forcé de promettre à son frère par le traité de Conflans. Cet illustre prélat mourut à Reims, le 14 juillet 1473, à l'âge de 85 ans, et fut inhumé dans son église cathédrale. On a de Juvenal : l'*Histoire de Charles VI et des choses mémorables advenues pendant quarante-deux années de son règne* (de 1380 à 1422). Théodore Godefroy l'a publiée, Paris, 1614, in-4°; mais Denis, son fils, en a donné une nouvelle édition, ibid., imprimerie royale, 1653, in-fol., enrichie de plusieurs pièces importantes. Cette histoire est réimprimée dans la *Collection des mémoires* publiée par MM. Michaud et Poujoulat, et M. Buchon l'a insérée dans le *Panthéon littéraire*. Elle est écrite avec beaucoup de naïveté. On y trouve des détails précieux sur les événements dont Juvenal avait été le témoin et qu'il tenait de son père. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir cherché, par une vanité puérile, à prouver que sa famille était une branche de celle des Orsini (*voy.* la note 1re de l'article précédent) (1). W—s.

URSINS (GUILLAUME JUVENAL DES), chancelier de France, frère du précédent, naquit à Paris le 15 mars 1400. Doué d'un esprit pénétrant, il y joignait beaucoup de bravoure, et se distingua dans presque tous les emplois de la robe et de l'épée. Le roi Charles VII, qui l'avait nommé conseiller au parlement en 1423, le fit chevalier lors de son sacre à Reims (1429), et lui donna une compagnie de gens d'armes, à la tête de laquelle il se signala dans les guerres contre les Anglais. Il devint ensuite lieutenant du Dauphiné, bailli de Sens, et fut enfin nommé chancelier en 1445. Cette dignité ne l'empêcha pas d'aller au siége de Caen en 1449. Il instruisit lui-même le procès de Jean II, duc d'Alençon (*voy.* ALENÇON), et, l'ayant convaincu du crime de lèse-majesté, le fit condamner et lui lut sa sentence. A son avénement au trône, Louis XI écarta des emplois tous les ministres de son père. Guillaume fut remplacé par Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans; mais il fut réintégré dans sa charge en 1465. Il ouvrit les états de Tours (1468) par un éloge du roi et de la nation, loua la fidélité des peuples, la confiance des princes, et l'amour réciproque des sujets et du souverain, et parla fortement contre les cabales (voy. *Histoire de France* par Villaret). On sait que les états accordèrent toutes les demandes du chancelier et prononcèrent la nullité du traité de Conflans, par lequel Louis XI avait promis au duc de Berry, son frère, de lui donner la Normandie en apanage. Guillaume fut un des commissaires chargés de travailler au procès du cardinal de la Balue (*voy.* ce nom). Il mourut à Paris le 23 juin 1472, avec la réputation d'un homme propre à tous les emplois et d'un ministre intègre. Ses restes furent ensevelis à Notre-Dame, dans la chapelle de sa famille. On a son portrait dans le *Recueil* d'Odieuvre, et dans l'édit. des *Mémoires* de Commines par Lenglet-Dufresnoy. W—s.

URSINS (ANNE-MARIE DE LA TREMOILLE, princesse DES), était fille de Louis de la Tremoille, duc de Noir-Moutier, qui joua un rôle dans les troubles de la Fronde. En 1659, elle avait épousé Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, qui fut contraint de quitter la France dans l'année 1663, à cause de son duel fameux contre les sieurs de la Frette, le chevalier de St-Aignan et le marquis d'Argenlieu (1). Elle le suivit dans son exil, d'abord en Espagne, puis en Italie, où il mourut bientôt. Il laissait sa veuve loin de sa patrie, sans enfants et sans fortune; les cardinaux de Bouillon et d'Estrées la prirent sous leur protection : un sentiment tendre, a-t-on prétendu, excitait leur zèle et leur intérêt; ils la servirent puissamment; enfin, en 1675, ils pensèrent à lui faire épouser le duc de Bracciano, prince romain et du Saint-Empire, chef de la puissante famille Orsini (des Ursins), déjà vieux et possesseur d'une grande fortune : c'est de cette époque que date l'existence politique de la princesse des Ursins. Son luxe, le charme de son esprit et la grâce de ses manières attirèrent autour d'elle tout ce que la capitale du monde chrétien renfermait de noble et de distingué. A cette époque, Rome, déchue déjà depuis longtemps du premier rang dans l'Europe, cherchait à maintenir son influence par les efforts d'une adroite politique : on regardait encore la cour papale comme la meilleure école pour les hommes d'Etat. La duchesse de Bracciano nourrissait une de ces *ambitions vastes, fort au dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes* (2). Pleine du désir de se livrer aux affaires, les entendant et les conduisant à merveille, tour à tour haute et adroite, prudente et hardie, fière et bienveillante, selon

(1) Un magnifique pontifical manuscrit, enrichi de miniatures très nombreuses, d'une exécution parfaite et d'un grand intérêt historique, fut exécuté pour Juvenal des Ursins; il fut acheté en 1861, à la vente des collections du prince Soltykoff, au prix de trente-quatre mille deux cent cinquante francs (plus cinq pour cent pour les frais) par M. A.-F. Didot, qui l'a cédé à la bibliothèque de la ville de Paris, et qui a publié, en 1861, une notice curieuse (in-8°, 61 pages) sur ce précieux volume.

(1) Le prince de Chalais avait pour seconds Noir-Moutier, son beau-frère, d'Antin et Flamarens. Louis XIV ne voulut jamais pardonner à aucun des combattants, quelque affection qu'il éprouvât pour les familles de plusieurs d'entre eux.

(2) *Mémoires de Saint-Simon.*

les hommes et les circonstances, elle ne tarda pas à entrer fort avant dans les intrigues. Elle ne demeura pas constamment à Rome. Son union n'était point exempte de nuages. Elle vint en France et y résida longtemps, à diverses epoques. Le duc de Bracciano mourut; sa veuve quitta son nom en vendant le duché, et adopta celui que depuis elle a rendu célèbre. La princesse des Ursins jouissait paisiblement de sa fortune et de son influence à Rome, lorsque Philippe V dut épouser la princesse de Savoie (1701). Il fallait nommer une *camarera mayor* de la reine; l'importance de l'emploi rendait le choix difficile : les uns voulaient une Espagnole, près d'une reine étrangère; les égards dus à la fierté castillane semblaient l'exiger; Louis XIV, consulté, partageait cette opinion. Le cardinal Porto-Carrero, le principal auteur du testament de Charles II, qui conservait sous son successeur tout l'empire qu'il avait obtenu dans l'Etat, pensait autrement : il craignait qu'un choix semblable ne renouvelât dans l'intérieur du palais les intrigues dont il avait été désolé si souvent, et dont le gouvernement avait ressenti les funestes effets (1). Une Française ne pouvait convenir; on crut trouver un juste milieu en indiquant la princesse des Ursins : née en France, elle était entrée dans une famille étrangère, résidait à Rome, avait parcouru l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Savoie, y était connue et estimée. On a dit que le cardinal d'Estrées, intimement lié autrefois avec la princesse, avait ouvert cet avis, et que le souvenir des rapports étroits qui avaient existé entre madame des Ursins et Porto-Carrero le fit prévaloir (2). La princesse fut proposée et acceptée; elle connaissait tous les avantages du nouveau poste qui lui était offert; ils flattèrent son ambition, et cependant elle hésitait à l'aller occuper. Vivant à Rome, tranquille, heureuse et considérée, elle redoutait un emploi difficile dans un royaume qu'embrassait une guerre intestine, soutenue par la moitié de l'Europe. Les instances et les ordres de Louis XIV la décidèrent. La princesse partit pour aller joindre à Nice la nouvelle reine d'Espagne. Elle avait le don de plaire et de séduire, un charme indéfinissable dans les manières, une éloquence naturelle, et par cela même irrésistible, une rare discrétion, un tact exquis et la connaissance la plus parfaite des convenances. Avec tant de moyens de succès, elle eut bientôt capté l'esprit d'une reine jeune, confiante, qui ne manquait pas d'ambition, mais dépourvue de toute expérience. Dès leur première entrevue, elle avait assuré cet empire que la participation aux affaires ne fit qu'augmenter, et que la mort seule devait détruire. Madame des Ursins ne contribua pas peu, par ses conseils et par ses soins, à procurer et à conserver à la reine sur son royal époux cet ascendant que rien ne diminua jamais. La reine, reconnaissante, lui prêta tout l'appui d'une autorité qu'elle lui devait en partie; aussi les vicissitudes qu'éprouva madame des Ursins dans sa carrière politique ne lui vinrent jamais de ce côté. Délivrée de toute crainte à cet égard, elle entra dans les voies d'une politique quelquefois franche, plus souvent cachée, sans système arrêté, que d'ailleurs la difficulté des temps devait modifier souvent, et qui la jeta dans un dédale d'intrigues, dont son habileté put seule la tirer, mais non sans beaucoup de fautes. La France évitait toute apparence d'influence sur les affaires d'Espagne, bien qu'elle les voulût diriger réellement. Madame des Ursins s'était engagée à seconder ces vues, peut-être en connut-elle bientôt le danger. La hauteur et la jalousie de la nation espagnole, son attachement à son nouveau roi, les sacrifices qu'elle avait déjà faits pour le soutenir, demandaient plus de ménagements. D'un autre côté, secouer le joug de Versailles pouvait flatter l'ambition de la princesse, et cependant les liens du sang et des traités, le besoin d'une assistance armée, maintenaient des égards et souvent l'obéissance : aussi l'on vit madame des Ursins, peu de temps après son arrivée, se répandre en éloges sur le caractère, les mœurs des Espagnols, le climat, le sol, la langue, les lois du pays; bientôt elle alla plus loin, elle fit rappeler les grands dans les affaires, les avança même autant qu'elle le put, releva leur ancien crédit, tandis qu'elle entretenait des rapports directs avec la cour de France. Elle lui avait demandé des hommes pour mettre à la tête de l'administration, et paraissait réclamer l'examen de tous ses actes; elle poursuivait néanmoins l'exécution de son plan, dont elle ne dévoilait qu'une partie; mais ce n'était pas sans une vive opposition du côté des Espagnols eux-mêmes, qu'elle cherchait à relever de leur abaissement, et que la vanité, la jalousie, les intrigues éloignaient de l'étrangère, devenue presque entièrement l'arbitre des destinées de leur pays. Les obstacles les plus grands venaient des agents de la France, qui, convaincus quelquefois du danger du système suivi par la princesse, le combattaient encore plus souvent, parce qu'ils y voyaient l'anéantissement de leur crédit. Philippe V s'était rendu dans ses Etats d'Italie; pendant son absence, la reine avait gouverné, ou plutôt madame des Ursins sous son nom : elle avait consolidé son pouvoir. Le cardinal d'Estrées accompagnait Philippe à son retour, en qualité d'ambassadeur de France; et ce prince de l'Eglise, comptant sur l'élévation de son rang, l'autorité de son âge et de ses éminents services, sur ses anciennes liaisons avec la princesse, espérait la plus grande part dans l'administration. Madame des Ursins le craignait et le combattit. La lutte fut longue; enfin la princesse, ayant mis dans ses intérêts jusqu'aux proches du cardinal, réussit à le faire

(1) *Mémoires du marquis de Saint-Philippe.*
(2) *Mémoires de Saint-Simon.*

rappeler (1703). L'abbé d'Estrées, dont madame des Ursins s'était servie pour abattre le cardinal, reçut le prix de ses complaisances : il remplaça son oncle; alors, il voulut changer sa marche, se soustraire à l'empire de la princesse et la desservir à son tour à la cour de France; il était fortement secondé par le cardinal, qui, de son côté, ne ménageait pas la favorite et faisait sentir à Louis XIV tout le danger de sa politique. L'abbé d'Estrées alla jusqu'à dévoiler les détails de la conduite privée de la princesse; elle devina bientôt sa désertion et craignit ses menées : ils avaient pu s'apprécier l'un l'autre dans la carrière des intrigues. Elle fit un jour arrêter un des courriers du ministre de France, ouvrit des dépêches adressées au roi et y trouva une violente dénonciation ; on appuyait surtout sur ses rapports avec un nommé d'Aubigny (1), intendant de la princesse, auquel son crédit faisait supposer des liaisons intimes avec elle, au point que d'Estrées avançait qu'on les croyait mariés. La princesse, blessée au vif, perdit toute prudence; elle écrivit en marge de la dépêche ces mots : *pour mariée, non :* justification qui devenait un aveu pour le reste; et ne craignit pas de renvoyer, dans cet état, la dépêche à Louis XIV. Ce procédé devait le blesser profondément ; il conçut des préventions qu'entretenaient les deux d'Estrées. Cependant la princesse avait rompu ouvertement avec l'abbé; elle parvint à obtenir son rappel, à la veille d'éprouver elle-même un traitement inattendu. Louis XIV, sans expliquer tous les motifs à son petit-fils, intima l'ordre à madame des Ursins de sortir d'Espagne et de se retirer en Italie (1704). La princesse, sans se laisser abattre par un coup aussi fatal, qui entraînait le débordement de tant de jalousies et de tant de haines, prépara lentement son départ, et tout à la fois son retour : elle ne se roidissait point contre les événements, elle en connaissait le danger; Louis XIV avait parlé. Mais elle savait aussi toute l'étendue de son crédit sur la reine, et celui de cette princesse sur Philippe V; elle avait des appuis à Versailles, elle avait conduit les affaires par des voies trop peu connues aux autres, pour ne pas redevenir nécessaire. Enfin elle attendait tout, et du temps qui emporte avec lui les plus grands orages, et du résultat de ses dernières combinaisons, dans lesquelles elle avait su faire entrer bien des ambitions et bien des intérêts. La princesse redoutait cependant beaucoup l'éloignement de l'Italie; elle employa tous les moyens pour obtenir la permission d'aller à Versailles porter sa justification : n'ayant pu y réussir, elle obtint au moins de rester en France et s'établit à Toulouse. Elle attendit là avec patience et dans une inaction au moins apparente des temps meilleurs. Les affaires d'Espagne empiraient; celles de France, qui y étaient adroitement liées, se gâtaient tous les jours. Une intime union entre les deux couronnes devenait plus nécessaire que jamais; et le mécontentement de la jeune reine rendait cette harmonie difficile. Madame des Ursins agissait dans l'ombre, elle avait réussi à gagner madame de Maintenon, qui, outre l'intérêt général, voyait dans le rappel de la princesse un moyen, sinon de diriger les affaires d'Espagne, elle ne le voulait pas, quoiqu'on ait prétendu le contraire (1), au moins la certitude d'en être parfaitement instruite, ce qu'elle désirait vivement. On persuada à Louis XIV d'accorder à la princesse ce qu'elle sollicitait depuis près d'un an, la permission de venir se justifier. La reine d'Espagne se bornait à demander la même grâce. Les courtisans habiles virent bientôt dans cette faveur le prélude d'un retour entier au pouvoir. Madame des Ursins arriva à Paris le 4 janvier 1705. Elle eut lieu d'être satisfaite de la réception qui l'attendait. Elle garda néanmoins avec prudence l'attitude qui convenait à une justification; mais quand elle vit les attentions dont elle était l'objet, les préventions favorables du roi, l'appui décidé de madame de Maintenon, elle changea de rôle; et, comme on l'a dit, *de répondante qu'elle se proposait d'être, elle crut pouvoir devenir accusatrice* (2). Elle fut comblée d'égards par Louis XIV, et à l'envi par toute la cour. Enfin son retour en Espagne fut décidé. Elle jugea sa position si favorable, que, dans de longs entretiens avec le roi, elle demanda et s'assura l'obtention de toutes les grâces et de toutes les sûretés qu'elle pouvait souhaiter pour son nouveau règne qui allait commencer. En retour, elle s'engageait à maintenir l'influence de la France, dont elle promettait de seconder les vues et les intérêts. Elle promettait aussi à madame de Maintenon, l'un des principaux auteurs de son rétablissement, une confiance, une déférence dont elle s'éloigna rarement. Constante dans son plan, elle ne mit point trop de précipitation dans son départ. Un illustre écrivain (3), toujours sévère, mais surtout pour madame des Ursins, a prétendu qu'elle conçut l'idée de rester à Versailles, et, fondant des espérances sur l'âge de madame de Maintenon, de la remplacer auprès de Louis XIV. Rien n'appuie cette singulière assertion, que repousse au contraire la connaissance de la politique plus habile de la princesse. Elle était trop sûre de son crédit à Madrid et trop peu à Versailles. D'ailleurs son âge, rapproché de celui de

(1) Boutror d'Aubigny, fils d'un procureur au parlement de Paris, devint secrétaire, puis intendant, puis écuyer de la princesse, son confident, son agent le plus sûr. Il avait acquis un crédit et une fortune considérables; la princesse le chargea de diverses missions, notamment de la négociation de la souveraineté. Ce fut lui qui fit bâtir Chanteloup. L'affaire ayant manqué, ce château lui resta et passa à sa fille unique, mariée au marquis de Conflans-Armentières.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. La *Correspondance de madame de Maintenon* dément formellement cette assertion.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*.

(3) *Mémoires de Saint-Simon*. Les vifs démêlés de madame des Ursins avec le duc d'Orléans, depuis régent, pendant le séjour de ce dernier en Espagne, avaient inspiré au duc de Saint-Simon, fidèle partisan du prince, une grande antipathie pour la princesse.

madame de Maintenon, ne lui permettait pas d'attendre beaucoup d'un avenir si peu certain. Enfin elle partit au mois de juillet. Elle fut reçue à la cour d'Espagne avec des démonstrations extraordinaires de joie. Le roi et la reine allèrent au-devant d'elle, et la comblèrent de caresses. Ses places, dont on avait disposé, lui furent rendues; et plus forte que jamais, par une disgrâce réparée avec éclat et par l'appui de Louis XIV, elle reprit la direction des affaires. Elle avait emmené avec elle, comme ambassadeur de France, Amelot, habile diplomate autant qu'honnête homme, et que son pur désintéressement et son dévouement aux deux rois avaient seuls pu décider à accepter une mission hérissée de difficultés, et qui ne promettait que peu de gloire. La princesse adopta dès lors un plan différent de celui qu'elle avait antérieurement suivi. L'autorité de Philippe V avait diminué; de nombreuses défections en annonçaient d'autres encore. Madame des Ursins crut voir dans les Espagnols plus de vanité que de véritable attachement pour leur nouveau roi : elle les abandonna, les desservit, les éloigna. Elle y mit peu de prudence; et l'on vit bientôt Philippe, accablé de la perte de ses places, dénué de tout, obligé d'abandonner sa capitale, amené enfin à deux doigts de sa perte. Cette conduite ne fut pas toujours approuvée à Versailles, quelque dévouement que cherchât à prouver la princesse. Le maréchal de Berwick, nommé, en 1706, pour commander les troupes françaises envoyées en Espagne, se plaignit; et malgré la victoire d'Almanza, il fut rappelé l'année suivante. Le duc d'Orléans le remplaça. Sa présence amena d'autres difficultés. Choqué du pouvoir de la princesse, avide lui-même d'en exercer un sans bornes, son rang, de véritables services rendus, établirent entre eux une lutte violente. Il attaqua vivement la princesse et son administration, quelquefois avec fondement; mais on découvrit bientôt que l'intérêt personnel le guidait. Il n'est pas douteux qu'il conçut le projet, lorsque les événements réduisirent Philippe V aux dernières extrémités, de se faire transmettre tous les droits de ce prince, de combattre pour lui-même et d'affermir la couronne sur sa tête. La princesse des Ursins connut ses projets; elle les combattit de tous ses moyens : sa cause était belle; elle trouvait des armes puissantes dans son propre dévouement à son roi, dans l'inébranlable fermeté de son caractère au milieu des plus grands dangers, dans le courage et la générosité de Philippe V et de la reine. Tout l'honneur de la lutte lui devait rester; et le duc d'Orléans quitta l'Espagne (*voy.* ORLÉANS). Ces démêlés trop fréquents altéraient le crédit de la princesse à la cour de France. Des malheurs inouïs accablaient cette puissance : l'Espagne les avait en partie causés. On vit naître de l'aigreur dans les rapports établis entre les deux puissances. La correspondance de madame de Maintenon avec madame des Ursins (1) en est un témoignage irrécusable. La France, qui pouvait se défendre à peine elle-même, abandonna l'Espagne à ses propres forces. Elle ne lui donna qu'un général, dont elle ne se servait pas, et qui sauva la monarchie espagnole (bataille de Villa-Viciosa, 10 décembre 1710). Dans la crise terrible où se trouva l'Espagne pendant plus de trois années, Madame des Ursins montra un courage qui ne contribua pas peu à soutenir celui de ses maîtres et de leurs sujets. On attaqua son administration; mais l'extrémité où l'on se trouvait ne permettait ni plans ni améliorations. La grande question était d'exister. Plus d'une fois elle éprouva de grandes injustices, d'amers dégoûts. Elle pensait souvent à une retraite qu'autrefois elle avait connue douce et paisible : on l'en détourna; elle céda, et l'on doit bien croire, en considérant sa position, son âge, que ce n'était point une feinte propre à augmenter encore un crédit qui n'avait pas de bornes. A la fin de 1709, la princesse manifesta surtout son désir, elle se retira pour un temps des affaires, projeta de se rendre en France; elle en référa à Louis XIV, qui crut à propos de l'engager à rester auprès de son petit-fils. Enfin les temps devinrent meilleurs; madame des Ursins persista dans son système : elle éloigna les Espagnols, quelque bienveillance que méritât le dévouement que tant d'entre eux avaient montré au prix de leur fortune et de leur vie. La cour de France adressa d'inutiles représentations à ce sujet. Une autre source de discorde fut l'ambition que témoigna la princesse, lorsque des changements survenus dans la politique de l'Europe amenèrent les préliminaires d'une paix générale, de se faire donner pour elle une souveraineté dans les Pays-Bas. Le roi d'Espagne l'avait accordée (2) par un acte formel du 18 septembre 1711. La France n'y mit d'abord aucun obstacle; mais bientôt, comme l'abandon des possessions de l'Espagne dans les Pays-Bas devint une des conditions de la paix, les prétentions de la princesse furent regardées comme inadmissibles : elle ne se rebuta point; elle fit soutenir ses droits, mais sans succès. Louis XIV manifesta son mécontentement, surtout lorsqu'après avoir signé lui-même la paix, il vit que les lenteurs et les refus de son petit-fils, dont il s'était rendu garant, n'avaient pas d'autre cause : il parla avec autorité, et l'affaire fut rompue : on en parla longtemps encore cependant, et jusqu'à l'époque de sa chute madame des Ursins se flatta de la reprendre; elle y attachait assez d'importance, pour se promettre d'obtenir un jour, par ses négociations et ses instances, un

(1) T. 1er, p. 416 399, 428, etc.; t. 2, p. 10, 15 et suiv.

(2) C'étaient les villes et canton de la Roche, en Ardennes, que la princesse avait l'intention d'échanger contre une certaine étendue de terre en Touraine, qu'elle aurait conservée sa vie durant, au même titre, et qui aurait, après sa mort, fait réversion à la couronne. Le château de Chanteloup, près Amboise, récemment détruit, avait été bâti pour la résidence de la princesse.

succès vivement désiré. L'Espagne n'était point paisible : l'Empereur, compétiteur de Philippe, continuait la guerre ; des provinces lui demeuraient attachées, et les difficultés qu'éprouvait madame des Ursins ne s'aplanissaient pas. Les finances étaient épuisées, l'industrie anéantie, le commerce détruit ; le désordre régnait dans toutes les branches du service public ; rien n'était moins propre à une heureuse administration. La princesse réussit néanmoins à corriger les plus grands vices de cet état de choses, dans le très-peu de temps que la nouvelle dynastie d'Espagne n'eut pas à combattre pour son existence ; elle jouissait, sinon en paix, du moins sans partage, de sa toute-puissance, lorsque la reine mourut (février 1714). C'était le premier coup et le plus violent porté à son autorité : elle était l'objet de toutes les attentions de cette princesse, vive et persévérante à la fois dans ses sentiments, et à l'existence de laquelle elle était devenue nécessaire. Philippe lui conserva toute sa confiance, et madame des Ursins ne négligea rien pour se l'assurer. Elle devait surmonter de grands obstacles. Le roi, jeune encore, d'un tempérament ardent, ne pouvait rester longtemps sans la compagnie d'une femme ; ses principes solides, l'intérêt de sa famille et de son royaume, lui imposaient l'obligation de contracter une seconde union. Madame des Ursins le sentit, et ne chercha point à combattre cette résolution ; mais jusqu'à ce qu'un choix fût arrêté, elle crut prudent d'isoler, autant qu'il fut possible, le roi de ses sujets. Ce prince, d'un caractère mélancolique et bizarre, plongé dans une douleur profonde et captivé par l'habileté de la princesse, se prêta à cette précaution au delà de ses désirs ; on en murmura. On a été jusqu'à dire et à répéter (1) que madame des Ursins avait conçu l'espoir de monter sur le trône ; en paraissant ajouter quelque foi à ce propos, on ne s'est pas souvenu qu'à cette époque, madame des Ursins, plus que septuagénaire, ne pouvait, quelque vif que pût être en elle et chez les autres le souvenir des attraits de sa jeunesse, quelles que fussent les ressources de son esprit, concevoir l'idée de séduire un roi de trente ans ; il était plus sage de chercher à maintenir son crédit par le choix d'une princesse disposée à supporter le joug imposé à la reine défunte. Elle crut la trouver dans Elisabeth Farnèse, l'une des princesses proposées à Philippe, nièce et héritière du duc de Parme, élevée dans une cour vertueuse et modeste, qu'on croyait simple et timide, et dont une alliance semblable devait surpasser toutes les espérances. La reconnaissance de ce service paraissait à madame des Ursins le gage assuré de sa tranquillité future ; mais un habile intrigant, qui n'avait pas peu contribué à faire agréer la princesse, Alberoni, Parmesan, résidant en Espagne avec un titre sulbaterne, conçut dès lors un de ces vastes plans qu'enfantait sans peine son fertile génie, et qui l'auraient fait mettre au rang des grands hommes si le succès les eût tous également couronnés. Il déguisa le véritable caractère de la princesse de Parme, qui d'ailleurs ne pouvait pas être connue telle qu'elle se montra depuis. Le mariage fut arrêté, la nouvelle reine se rendit en Espagne, et madame des Ursins alla au-devant d'elle à Xadraque, petite ville à quelques lieues de Madrid. La princesse n'avait eu que le temps de se présenter à sa nouvelle souveraine et lui donnait, après les premiers compliments, sur l'étiquette de la cour où elle arrivait, un avis naturel, autorisé par les prérogatives de sa charge, lorsque la reine s'emportant sur un si léger motif, maltraita la princesse, la chassa de sa présence, et donna l'ordre formel qu'elle fût enlevée et conduite hors du royaume. C'était au mois de décembre (1714) et par un froid rigoureux (1). Madame des Ursins, en habit de cour, sans femmes, sans suite, sans vêtements, sans provisions, fut jetée dans un carrosse escorté de gardes, et conduite ainsi, sans repos, jusqu'à la frontière. Cet étrange événement, si imprévu, si inconcevable, atterra d'abord la princesse. Depuis quelque temps néanmoins, elle n'était pas sans inquiétude sur la conservation de son crédit et de son autorité ; de perpétuelles difficultés avec la cour de Versailles, où elle avait de nombreux ennemis qui correspondaient avec les ennemis plus nombreux encore qui l'entouraient à Madrid, l'affaire de la souveraineté, l'isolement où l'on tenait Philippe, le mariage de ce prince, arrêté et presque conclu sans l'aveu de son grand-père, tout cela avait gravement indisposé Louis XIV. La princesse éprouvait du dégoût, des craintes (2) ; mais elle ne pouvait prévoir un traitement ignominieux venant de ce côté. Bientôt cependant son courage ordinaire reprit le dessus ; elle espérait d'ailleurs et de sa justification et du roi d'Espagne, dont elle croyait la confiance inébranlable, un retour, difficile néanmoins après un semblable éclat. La reine ne répondit point à ses lettres ; le roi lui annonça qu'il n'avait pu refuser le maintien de la mesure prise aux instances de la reine, et lui assura des pensions. Arrivée à St-Jean de Luz, madame des Ursins écrivit à Versailles ; peu après elle y envoya un de ses neveux. Louis XIV devait s'en rapporter à la décision de son petit-fils ; Madame de Maintenon répondit par des compliments évasifs ; alors la princesse put voir que tout était fini pour elle ; elle avança en France et arriva enfin à Paris. Le roi la reçut froidement ; son séjour en France ne

(1) *Mémoires de Saint-Simon; Mémoires de Duclos*, etc. Voy. l'article PHILIPPE V.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. — Duclos.

(2) *Lettres de madame des Ursins*, t. 4, p. 480, 486 et 622, etc. On y entrevoit aussi quelque inquiétude en ce qui touche la reine, et il était difficile que la princesse n'arrivât pas à découvrir quelque chose du véritable caractère d'Elisabeth Farnèse. Duclos rapporte seul un fait qui, s'il était plus constant, lèverait tous les doutes à cet égard.

se prolongeait pas sans difficulté ; en outre, elle prévoyait la fin de Louis XIV et la régence du duc d'Orléans. Leurs anciens démêlés, la haine ouverte qui existait depuis entre eux lui causant des inquiétudes, elle résolut de quitter la France ; elle voulait aller dans les Pays-Bas, elle ne le put pas ; elle passa en Savoie, à Gênes, et enfin retourna à Rome, où elle se fixa de nouveau. Son existence y était assurée, Philippe V tenait sa promesse et lui faisait exactement payer ses pensions. Habituée au mouvement des cours et des affaires, elle ne put se condamner, malgré son grand âge, à un repos absolu. Le prince Jacques Stuart, dit le prétendant, s'était retiré à Rome ; madame des Ursins s'attacha à lui et à sa fortune ; elle faisait les honneurs de sa maison ; il en fut ainsi jusqu'à la mort de la princesse, arrivée le 5 décembre 1722, à l'âge de plus de 80 ans. On a cherché à deviner les véritables auteurs de la disgrâce de la princesse des Ursins ; car on n'a pas jugé sans raison qu'il était peu vraisemblable qu'elle n'eût d'autres causes qu'un mouvement d'emportement et de colère trop mal justifié de la part de la reine, pour la porter à faire exécuter une résolution qui causait une véritable révolution politique.On a réuni divers indices, et l'on a voulu en conclure que ce parti avait été suggéré par Louis XIV, approuvé passivement par Philippe V, et l'accomplissement, dont ce prince n'était pas capable, confié à une femme douée d'un caractère énergique, qui n'était ni sans ambition, ni soumise encore à un empire qu'elle redoutait. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance (1) ; mais d'un autre côté il n'existe aucune preuve de la préparation d'une mesure aussi grave, exécutée avec une précision et surtout avec un secret bien rare, on doit le dire, dans l'accomplissement des actes de la plus haute politique. Les lettres de madame de Maintenon sembleraient combattre l'idée de la participation du roi (2), mais elles ne portent pas toujours le cachet d'une grande franchise, et l'on y voit plutôt le langage de la circonspection, de l'humilité et de la charité chrétienne, que des éclaircissements positifs sur les faits et sur leurs causes. Pendant douze années, la princesse des Ursins exerça un pouvoir presque absolu. Si l'on cherche les traces bienfaisantes de son influence et de sa domination, on ne trouve rien ; sans doute après tant de secousses et de révolutions éprouvées depuis par l'Espagne, ce pays en aurait perdu tous les avantages ; mais du moins la postérité en eût conservé le souvenir. On ne doit cependant pas accuser trop sévérement madame des Ursins ; il eût fallu un de ces vigoureux génies qui apparaissent trop rarement parmi les hommes pour soutenir et relever la monarchie espagnole au milieu de circonstances aussi difficiles. Après une guerre civile et étrangère, qui avait mis

(1) *Mémoires de Saint-Simon.*
(2) T. 3, p. 164.

Philippe sur le bord du précipice, il réduisait sous son obéissance la dernière ville de son royaume, peu de jours avant la chute de madame des Ursins ; c'était alors que commençait une domination paisible qui eût permis de songer à d'utiles réformes et à d'heureuses améliorations. La princesse, souvent accusée et peut-être méconnue, avait un esprit étendu, fin, cultivé, une rare aptitude pour les affaires, une force de caractère peu commune dans les personnes de son sexe. Vive dans ses affections, elle l'était naturellement dans ses haines ; elle se montra trop accessible à d'injustes préventions, comme aussi on la vit chercher, encourager le mérite. On lui a reproché ses intrigues ; les mêmes armes dont on se servait contre elle, elle les employait contre ses ennemis, et le nombre en fut grand. Que de jalousies ne devait pas exciter la position d'une femme qui, n'étant placée qu'auprès du trône, dominait ses maîtres et leur cour, créait et dirigeait les ministres, les généraux et les ambassadeurs ! Un vif attachement pour ses princes, des services éminents rendus à eux et à la patrie, une étonnante capacité, une grande connaissance des hommes, une rare présence d'esprit et une fermeté inébranlable dans les situations les plus périlleuses et les malheurs les plus imprévus, voilà ce qu'on ne pourrait refuser sans injustice à la princesse des Ursins, et ce qui consacrera la mémoire de ses travaux et de son nom. On a publié les lettres de madame des Ursins au maréchal de Villeroy ; une inaltérable amitié unit ces deux personnages au milieu des vicissitudes des cours, que l'un et l'autre éprouvèrent également. Un autre recueil plus précieux (1) est celui de la correspondance de madame de Maintenon avec madame des Ursins, et de celle-ci avec la première et quelques autres personnages illustres de France et d'Espagne ; il commence en 1705 et continue jusqu'à l'époque où chacune de ces deux femmes célèbres disparut de la scène du monde, à peu de distance l'une de l'autre. Cette publication ne répond pas entièrement à ce qu'on aurait pu attendre d'un pareil commerce ; les lettres de madame de Maintenon sont courtes, prudentes, plus remplies de détails des événements de la cour, et surtout des plaintes lamentables sur le malheur des temps, que de faits intéressants qu'elle n'osait confier au papier. Celles de madame des Ursins sont plus ouvertes, plus pleines de choses ; on le comprend facilement, elle avait promis d'instruire de tout, et demandait des conseils qui lui étaient rarement donnés. Les unes et les autres sont écrites avec la régularité d'un journal, mais aussi avec sa négligence et son incorrection. M. A. Duval a fait représenter une pièce sous le titre de *la Princesse des Ursins* (2). Il a pu chercher à rap-

(1) *Lettres inédites de madame de Maintenon et de madame la princesse des Ursins*, 1826, 4 vol. In-8°.
(2) Elle est imprimée en cinq actes dans les *OEuvres* de cet

peler quelques traits du caractère de son personnage principal et de quelques autres groupés autour; mais il a suivi l'histoire de si loin, que cet ouvrage ne doit être examiné que sous le rapport dramatique. Un critique judicieux, M. A. Geoffroy, a publié en 1859 sur la correspondance et la vie de Madame des Ursins un volume qui laissera peu de chose à faire aux biographes futurs de cette femme célèbre. D-is.

URSINS (des). *Voyez* Benoît XIII, Montmorenci et Orsini.

URSPERG. *Voyez* Conrad de Lichtenau.

URSULE (Sainte), vierge et martyre. Il est impossible de faire un pas plus avant au sujet de cette sainte sans se livrer à des conjectures plus ou moins hasardées. On croit généralement qu'elle était fille d'un prince de la Grande-Bretagne; le P. Crumbach, qui a publié un gros volume in-folio intitulé *Ursula vindicata*, Cologne, 1647, va jusqu'à donner sa généalogie, p. 523, et même son histoire, racontée par elle-même, p. 742. On croit aussi généralement qu'Ursule fut martyrisée à Cologne ou près de Cologne. Ce sentiment, accrédité par d'anciens martyrologes et par les légendes, est appuyé par la découverte de son tombeau dans cette ville. L'époque du martyre de Ste-Ursule est un grand sujet de controverse. Geoffroi de Monmouth, auteur d'une histoire d'Angleterre imprimée plusieurs fois, le place vers 384; mais cet auteur, quoiqu'en dise Baronius, est peu digne de foi. La chronique de Sigebert le met en 453; c'est l'opinion d'Othon de Frisingen et d'Usserius. Le nombre des compagnes de Ste-Ursule s'étend depuis onze jusqu'à onze mille. La chronique de St-Tron, *Spicileg.*, t. 7, p. 475, fait mention d'une Ste-Ursule, supérieure d'un monastère de filles près de Cologne, mise à mort avec onze de ses compagnes par les barbares. Wandelbert, moine de Pruim, dans son martyrologe en vers, qu'il compila en 850, les fait monter à mille; mais il n'a écrit que d'après de faux actes. Sigebert, auteur d'une chronique au commencement du 12e siècle, en compte onze mille. Le peuple a adopté ce nombre et appelle ces saintes les *onze mille vierges*. Il paraît que ce calcul de Sigebert est fondé sur le nom d'une des compagnes de Ste-Ursule, qui est appelée *Undecimilla* par les légendaires et même par un ancien missel qui appartenait à la Sorbonne; mais Valois croit que cette *Undecimilla* est une pure fiction. Si l'on s'en rapporte aux tombeaux découverts à Cologne, la sainte communauté devait être fort nombreuse. Toutefois le martyrologe romain se contente de nommer Ste-Ursule et ses compagnes, sans déterminer leur nombre, qu'il est impossible de constater. Outre l'histoire de Ste-Ursule, par le P. Crumbach, où la crédulité est portée à son comble, nous en avons une par Surius, une par Ribadeneira et une autre par Canisius, qui ne sont pas plus raisonnables. Il est fâcheux que les Bollandistes ne soient pas allés jusque-là. Ils auraient peut-être débrouillé ce chaos. La Sorbonne vénère Ste-Ursule comme sa patronne, et elle en fait l'office le 21 octobre; un ordre de religieuses destinées à l'éducation de la jeunesse porte son nom. Consultez : *Ursule, princesse britannique, d'après la légende et les peintures d'Hemling*, par J. de Keverberg, Gand, 1818, in-8°; — *Vie, pèlerinage et martyre de Ste-Ursule et de ses compagnes* (en allemand), par Heinen, Cologne, 1838, in-8°; — la *Châsse de Ste-Ursule*, par O. Delepierre et A. Voisin, Bruxelles, 1841, in-4° (nombreuses gravures); — la *Légende de Ste-Ursule et des onze mille vierges*, par O. Schade, Hanovre, 1854, in-8°. L—b—e.

auteur; et c'est ainsi qu'elle fut représentée le 26 décembre 1825; mais l'auteur la réduisit depuis en trois actes, et, après avoir été représentée le 26 janvier 1826, cette pièce a été imprimée séparément dans sa nouvelle forme.

URVILLE (Dumont-d'). *Voyez* Dumont d'Urville.

USCHAKOW (André-Ivanovitsch), général russe, jouit d'une haute faveur auprès de Pierre le Grand; il appartenait à une famille de vieille noblesse, mais qui avait éprouvé des revers de fortune. Il accompagna le czar dans toutes ses campagnes et montra constamment une intrépidité habile; l'impératrice Catherine l'éleva au grade de lieutenant général, et sous le règne d'Anne il devint général en chef. En 1744, il reçut le titre de comte, et il mourut en 1747, sans laisser de postérité. — Un membre de la même famille, *Fédor-Jedorovitsch* Uschakow, né en 1743, se plaça à un rang très-distingué parmi les marins de la Russie. Il fut mis à la tête des forces navales de l'empire dans la mer Noire, et le 19 juillet 1790, il remporta une victoire importante sur le capitan-pacha Kutschuk Hussein, près du détroit de Jenikalé; ce succès fut suivi d'un autre le 9 septembre, dans les parages où s'élève aujourd'hui Odessa; enfin le 11 août 1790, en vue du cap de Kaleri-Burna, Uschakow compléta l'anéantissement de la flotte ottomane. Lorsque les vicissitudes politiques eurent réconcilié les deux peuples afin de les faire marcher d'accord contre un troisième, Uschakow eut sous ses ordres les escadres réunies de la Russie et de la Turquie, et il prit possession des îles Ioniennes. L'avénement d'Alexandre engagea ce marin à prendre sa retraite; il mourut près de St-Pétersbourg, en 1817. — Un de ses descendants, *Alexandre-Stephanovitsch*, embrassa également la carrière maritime, servit avec distinction en 1828 et 1829 dans la guerre contre la Turquie, devint successivement contre-amiral, commandant de la flottille du Danube, et en 1852, vice-amiral. — Uschakow (Paul-Nicolajewtroks), né en 1779, commanda un régiment de la garde dans les campagnes de 1812, 1813 et 1814; il fut en 1826 nommé lieutenant général; en 1828, prenant part à la guerre contre la Porte, il se rendit maître le 27 juin, après une attaque rapi-

dement conduite, de la forteresse de Tultskca. Il devint successivement chef de l'infanterie de la garde, commandant du 4e corps d'armée, et enfin président du comité des invalides. Les malversations du caissier en chef Politknowski placèrent Uschakow dans une situation fort embarrassante : il fut arrêté, détenu dans la citadelle de St-Pétersbourg et ensuite éloigné du service. Il mourut peu de temps après, le 22 avril (5 mai) 1855. — Un autre général du même nom, *Nicolas-Ivanovitsch*, fut aide de camp du général Paskevitsch pendant les campagnes dans la Turquie asiatique ; il a écrit une relation de ces opérations : elle a obtenu une seconde édition à Varsovie, en 1843, 2 vol. in-8°, et elle a été traduite en allemand par Laemmlein, Leipsick, 1839. Z.

USHER (JACQUES), archevêque d'Armagh, plus connu sous son nom latin d'*Usserius*, fut l'un des plus savants hommes du 16e siècle ; il naquit à Dublin, le 4 janvier 1580, de l'ancienne famille de Nevil, en Angleterre. On remarque comme une chose assez singulière qu'il apprit à lire de deux de ses tantes, qui étaient aveugles. Etant tombé, à l'âge de quatorze ans, sur l'ouvrage de Sleidan *De quatuor monarchiis*, il y prit un tel goût pour l'étude de l'histoire qu'il s'y livra sans réserve, faisant des extraits et plaçant dès lors les faits dans le même ordre chronologique qu'il leur donna depuis dans son grand ouvrage sur cette partie. Après la mort de son père, qui était greffier de la chancellerie d'Irlande, il céda à son frère le droit qu'il avait à cet emploi lucratif, pour s'attacher entièrement à l'étude de la théologie, et dès l'âge de dix-huit ans, il entra publiquement en lice avec le jésuite Fitz-Simmons, qu'il étonna par une érudition au-dessus de son âge. La lecture des ouvrages de controverse de Stapleton l'engagea, pendant dix-huit ans, dans l'étude des Pères et des scolastiques. Son but avait été d'abord de vérifier les citations du docteur catholique, mais ce travail le conduisit à composer une *Bibliothèque théologique*, qui n'a jamais été finie ni publiée : son manuscrit, en 2 volumes in-folio, est conservé dans la bibliothèque Bodléienne, à Oxford. Dès 1601, il s'adonna à la prédication et dirigea principalement ses sermons contre les catholiques ; mais il ne put empêcher sa mère de rentrer et de mourir dans la communion romaine. Ayant été chargé du soin de former la bibliothèque du collége de Dublin, il alla à Londres, à Oxford, à Cambridge, pour acheter des livres et des manuscrits, y fit connaissance avec les savants de la capitale et des universités, se lia particulièrement avec Bodley, Rob, Cotton, Allen, Camden, Selden et autres. Ses talents et la faveur du roi Jacques Ier lui valurent successivement une chaire de théologie à l'université de Dublin, en 1607, la dignité de chancelier de l'église de St-Patrick ; l'évêché de Meath, en 1620 ; la place de membre du conseil privé d'Irlande, en 1623, et l'année suivante, l'archevêché d'Armagh. Dans ces deux dernières places, Usher déploya le plus grand zèle contre les catholiques et s'opposa vivement à ce qu'on passât un acte de tolérance en leur faveur. Il voulait bien qu'en acceptant les contributions qu'ils offraient pour obtenir cet acte, on suspendit la rigueur des lois pénales ; mais il ne voulait pas que cette suspension se fît par un acte législatif. Sa plume féconde produisit contre eux un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *De Ecclesiarum Christianarum successione et statu*, Londres, 1613 (2e édit., Hanovre, 1658, in-4°), pour répondre à cette question que les catholiques pressaient continuellement contre les protestants : *Où était votre Eglise avant Luther?* L'évêque Jewel avait cherché à prouver que les dogmes protestants étaient les mêmes que ceux qui ont été professés dans l'Eglise pendant les six premiers siècles. Usher s'efforce de continuer cette tradition jusqu'en 1240 : il devait, dans une autre partie, remonter jusqu'à la réformation. Le libraire qui a donné la dernière édition de l'ouvrage, en 1687, a même mis en tête : *Opus integrum ab auctore auctum et recognitum;* mais c'est exactement la même que celle de 1613. L'auteur traita encore cette question dans un ouvrage anglais ayant pour titre : *De la religion des anciens Irlandais et Bretons*, Londres, 1622, 1631, 1687, in-4°, où il prétend montrer que la croyance des premiers chrétiens sur les points contestés entre les protestants et les romains est la même que celle des réformés. Usher n'était guère plus favorable aux arminiens qu'aux catholiques. Il publia contre eux, en 1631, à Dublin : *Goteschalchi et prædestinatianæ controversiæ ab eo motæ historia*. C'est le premier ouvrage latin imprimé en Irlande ; il a été réimprimé à Hanovre, en 1662. Dès 1615, il avait imaginé et publié une profession de foi irlandaise en cent quatre articles, absolument conformes à la doctrine de Calvin sur la prédestination et la réprobation absolue, ce qui le fit accuser de puritanisme. Le lord lieutenant Wentworth, plus connu sous le nom de comte de Strafford, ami intime de Laud, archevêque de Cantorbéry, qui penchait pour l'arminianisme, vint à bout, dans l'assemblée du clergé d'Irlande, en 1635, de lui faire abandonner ces articles et d'y faire substituer les trente-neuf articles de l'Église anglicane. Usher s'y prêta, à condition que sa profession de foi ne serait point expressément condamnée, que les articles anglicans ne seraient pas adoptés collectivement en forme de code, et qu'on y laisserait introduire quelques-uns des siens. Au moyen de cet arrangement, il reconnut la primatie du siége de Cantorbéry sur l'Irlande. Usher, tout archevêque et primat qu'il était, avait des idées assez singulières sur l'origine et la nature de ces dignités. Il ne croyait pas que l'épiscopat fût un ordre distinct de celui de la prêtrise, du moins quant à leur divine

institution. La prééminence de l'un sur l'autre ne lui paraissait être que de discipline. Il pensait aussi que la juridiction des métropolitains remontait aux apôtres. Cette question produisit, de sa part, divers écrits, entre autres : le *Jugement du docteur Reynold touchant l'origine de l'épiscopat, défendu*, 1642 ; — l'*Origine des évêques, ou Recherches chorographiques et historiques sur l'Asie lydienne ou proconsulaire*. Il prouve, dans ce dernier, que l'évêque d'Ephèse était non-seulement métropolitain de l'Asie proconsulaire, mais encore primat de toutes les Eglises comprises dans le diocèse d'Asie. Lors des grandes disputes élevées sous le long parlement, il avait composé un traité de la *Réduction de l'épiscopat à la forme du gouvernement synodal*. Dans cet ouvrage, qui n'a été donné au public qu'en 1658, par le docteur Bernard, chapelain du primat, l'auteur propose un moyen terme pour accommoder l'épiscopat avec le presbytérianisme. Il laisse aux évêques le droit d'imposer les mains et l'honneur de présider aux synodes diocésains; mais il donne au clergé inférieur le droit de gouverner l'Eglise dans les assemblées synodales, où l'évêque n'a pas plus de prépondérance qu'un simple prêtre. Les ennemis d'Usher avaient profité de bonne heure du prétexte que leur fournissaient ses idées sur l'épiscopat pour lui nuire dans l'esprit de Jacques Ier. Mais comme il soutenait fortement la suprématie royale et le gouvernement épiscopal, ils n'eurent aucun succès. Aussi resta-t-il constamment attaché à la cause de son souverain. Il fit son possible pour détourner Charles Ier de signer le bill de condamnation du comte de Strafford, et assista cette illustre victime dans sa prison et au supplice. Il composa, par ordre de ce prince, un ouvrage sur *le pouvoir du souverain et l'obéissance des sujets*, où il établit, par l'Ecriture, les Pères, les philosophes et la raison, qu'il n'est jamais permis de prendre les armes contre son prince légitime. Cet ouvrage n'a vu le jour qu'en 1661, avec une préface curieuse de l'évêque Saunderson. En voyant Charles sur l'échafaud, Usher s'évanouit dans les bras de ses domestiques et consacra sa douleur par une fête funèbre, qu'il célébrait chaque année le jour do l'anniversaire de la mort de ce malheureux prince. Après ce triste événement, il se vit dépouillé des revenus de son archevêché par la révolte des catholiques d'Irlande et privé de sa bibliothèque par le parlement d'Angleterre, pour avoir prêché contre l'assemblée des théologiens de Westminster, dont il avait refusé d'être membre. Sa bibliothèque lui fut rendue par des amis qui la rachetèrent; mais elle éprouva bien des pertes dans les divers transports qu'il fut obligé d'en faire pendant la guerre civile. Le cardinal de Richelieu, qui lui avait fait présent de son portrait sur une médaille d'or, lui proposa une retraite en France, la liberté de conscience et une pension considérable. Lorsque, forcé de fuir, de se cacher pour se soustraire aux parlementaires, il voulut passer sur le continent, Moulton, qui commandait une escadre, le fit menacer de l'enlever et de le traduire au parlement. Alors il n'eut plus d'autre ressource que de se réfugier à Londres, chez la comtesse de Peterborough. Il mourut dans une maison de campagne de cette dame, à Ryegate, au comté de Surrey, le 20 mars 1656, à l'âge de 76 ans. Cromwell, qui lui avait témoigné beaucoup d'égards pendant sa vie, sans néanmoins le dédommager de ses pertes, voulut qu'il fût enterré à Westminster; mais l'avare protecteur laissa tous les frais de cette dispendieuse cérémonie à sa famille, qui n'était guère en état de les faire. Ce prélat était naturellement gai, affable, généreux, sans fiel, ne parlant jamais mal de personne. Il laissa pour tout héritage à ses enfants une bibliothèque de dix mille volumes, imprimés ou manuscrits. Le roi de Danemarck et le cardinal de Richelieu en offrirent un grand prix; mais on n'osa la faire sortir du royaume, dans la crainte de déplaire à Cromwell. Elle a passé depuis au collége de Dublin, selon la première intention d'Usher. Ses principaux ouvrages, outre ceux déjà cités, sont : 1° *Veter. epistol. hibernic. sylloge*, Londres, 1632, in-8°; Paris, 1665, in-4°. C'est une collection de lettres tirées d'anciens manuscrits, écrites par des évêques hibernois ou qui leur sont adressées, depuis 592 jusqu'en 1180, sur les affaires d'Irlande. 2° *Britannicar. ecclesiar. antiquitates*, Dublin, 1639, in-4°; corrigé et augmenté en 1687, Londres, in-fol. C'est une histoire des premières Eglises d'Angleterre, depuis la 28e année de l'ère chrétienne, où l'auteur place la première prédication dans les îles Britanniques, jusqu'à la fin du 7e siècle. Lloyd, Stillingfleet, Thoresby et autres ont beaucoup profité de ses recherches. 3° *Polycarpi et Ignatii epistolæ*, 1644, avec une dissertation sur ces épîtres, sur les Constitutions apostoliques et sur les Canons des apôtres, réimprimé avec des augmentations en 1650, in-4°; 4° *Annales veteris et novi Testamenti*, Londres, 1650-1654; Paris, 1673; Brême, 1686. La plus ample édition est celle de Genève, 1722, dans laquelle on a inséré du même auteur : *Dissertatio de Macedonum et Asianor. anno solari; De Græca Sept. interpret. versione syntagma; Chronologia sacra; de Romanæ ecclesiæ symbolo;* et autres pièces de littérature sacrée, avec la vie de l'auteur, par Th. Smith. Il existe de ces Annales une traduction anglaise, Londres, 1653, in-fol. Le *Manuel du bibliographe* de Lowndes contient une longue énumération des divers ouvrages sortis de la plume d'Usher. Ils ont été réunis en 17 volumes in-8°, publiés à Dublin, de 1847 à 1851, par les soins des docteurs Elrington et J.-H. Todd. Usher laissa une nombreuse famille. Une de ses petites-filles épousa Robert Edgeworth et fut mère de l'abbé de Firmont, confesseur de Louis XVI (*voy.* FIRMONT et MOYLAN). On a une

vie d'Usher, par Nic. Bernard, et une autre, avec le recueil de ses lettres, au nombre de trois cents, par Rich. Parr., Londres, 1686, in-fol. Ces deux auteurs avaient été chapelains de l'archevêque. Aikin a publié les vies de Selden et d'Usher, en 1 volume in-8°. Plus récemment, le docteur Elrington a fait un travail semblable, qui forme le 1er volume de l'édition que nous venons d'indiquer. T—D.

USHER (JAMES), écrivain anglais, de la même famille que le précédent, mais né de parents catholiques romains, vint au monde en 1720. Il exploita d'abord une ferme, à l'exemple de son père, mais non avec la même aptitude. Après une coûteuse expérience, il essaya du commerce des draps et s'établit à Dublin; mais il n'y fut pas plus heureux, et se trouvant alors veuf, chargé de quatre enfants et ruiné, il prit les ordres dans l'Eglise romaine. A l'aide d'un legs de trois cents livres sterling que lui fit un gentilhomme irlandais, il ouvrit à Kensington Gravel-Pits, conjointement avec John Walker, auteur d'un ***Dictionnaire de la prononciation*** et de plusieurs autres ouvrages estimés sur la construction et l'élégance de la langue anglaise, une école que cet associé lui abandonna peu de temps après. Usher la dirigea avec succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1772. Il est auteur de quelques productions ingénieuses : 1° ***Nouveau Système de philosophie***, où il censure Locke comme inclinant au naturalisme, doctrine qu'il considère comme la mort de tout ce qui est sublime, élégant et noble. 2° Des lettres insérées dans le ***Public Ledger*** (le Grand Livre public) et signées ***Un libre penseur***, où il démontre l'inconséquence et l'impolitique des persécutions exercées alors contre les catholiques romains. 3° ***Elio, ou Discours sur le goût, adressé à une jeune dame***, dans lequel il s'attache à prouver qu'il est, à plusieurs égards, dans l'âme humaine, un type universel de goût, qui peut être dépravé ou corrompu par l'éducation ou par l'habitude, mais ne peut jamais être totalement déraciné. A cet essai, écrit avec élégance et où l'on reconnaît le talent de l'observation, mais peut-être trop de subtilité, l'auteur ajouta une ***Introduction à la théorie de l'esprit humain***, dont l'objet est de réfuter les déistes, qui attaquent la religion révélée sous l'apparence d'un appel à la philosophie. Z.

USKO (JOHN-FREDERICK), littérateur anglais, d'origine prussienne, naquit en 1761. Il fit ses premières études dans sa ville natale ; il les continua à l'université de Kœnigsberg. A vingt ans, il fut attaché au collége Frédéric pour y former à la prédication les jeunes candidats au ministère sacré. En 1782, il se rendit à Smyrne en qualité de pasteur de la communauté évangélique du port. En 1789 et 1790, Usko visita l'Egypte et la Syrie; deux ans plus tard, il parcourut la Grèce et la Turquie, et en 1795, il fit avec Randle Wilbraham le voyage de Perse, de l'ancienne Babylone et de l'Arabie. Enfin, il revint à Smyrne en 1796. Un voyage qu'il fit ensuite (1798) en Europe avec deux élèves fut signalé par ce fait singulier qu'il fut deux fois fait prisonnier, d'abord par des corsaires de Tripoli, ensuite par les Français. Venu en Angleterre au mois de septembre, il s'en retourna de là à Smyrne, et il y séjourna avec sa famille jusqu'en 1807, époque où les Anglais établis dans l'île durent l'abandonner immédiatement, sur l'ordre qu'ils en reçurent de lord Arbuthnot. Présenté à l'évêque de Londres, Usko obtint de ce prélat le riche rectorat d'Orset. Ce pasteur était versé dans presque toutes les langues connues. Aussi bien avait-il pu prêcher dans l'idiome de toutes les contrées qu'il avait visitées. Il mourut le 31 décembre 1841. On a de lui : 1° une ***Grammaire de la langue arabe comparée avec la langue hébraïque***, 1811, in-8°; 2° ***Relation de ses voyages et de sa vie littéraire***, insérée dans le ***Gentleman's Magazine***. Z.

USSERIUS. *Voyez* USHER.

USSERMANN (EMILIEN), savant bénédictin et bibliothécaire au monastère de St-Blaise, né le 30 octobre 1737, à St-Ulrich, dans la forêt Noire, mourut dans son couvent en 1798. Il fut le disciple, l'ami et le collaborateur de son abbé, le célèbre dom Gerbert; il a eu part à ses travaux, et les ouvrages qu'il a publiés l'ont fait connaître d'une manière avantageuse comme littérateur et comme historien. Les plus importants sont : 1° ***Monumenta res Allemanicas illustrantia***, des presses de l'abbaye de Ste-Blaise, 1792, 2 vol. in-4°; 2° ***Episcopatus Wirceburgensis sub metropoli Moguntica, chronologice et diplomatice illustratus***, St-Blaise, 1794, in-4°. C'était le premier volume de la ***Germania sacra***, dont Gerbert avait indiqué le plan en 1784. Elle devait comprendre l'histoire de tous les évêchés en Allemagne. Ussermann a aussi publié une édition de la chronique de ***Hermanus contractus***. G—Y.

USSIEUX (LOUIS D'), romancier et agronome, né en 1747, à Angoulême, s'établit de bonne heure à Paris, où il devait trouver, avec la facilité de cultiver son goût pour les lettres, les moyens d'acquérir de la célébrité. Le premier ouvrage qui fixa sur lui l'attention fut le ***Siége de St-Jean-de-Lône*** (*voy.* GALLAS). Cette pièce, imprimée en 1773, fut représentée en 1780, au Théâtre-Français, mais avec très-peu de succès, malgré le brillant spectacle qu'offrait le dernier acte, et elle n'a jamais été reprise. Dès 1777, d'Ussieux était devenu l'un des principaux rédacteurs du ***Journal de Paris***, et il s'associa depuis à la plupart des entreprises littéraires de l'époque, telles que la traduction de l'***Histoire universelle*** des Anglais (*voy.* PSALMANASAR); la ***Collection universelle des mémoires relatifs à l'histoire de France*** (*voy.* PETITOT), et la ***Petite Bibliothèque des dames***, espèce de résumé de toutes les sciences.

Indépendamment de la part plus ou moins active qu'il prit à ces différents travaux, il publiait des traductions de l'allemand et de l'italien et faisait paraître, chaque mois, des nouvelles historiques, genre mis à la mode par Arnaud de Baculard, mais entièrement abandonné. Cette malheureuse fécondité valut à d'Ussieux les éloges ironiques de l'auteur du *Petit Almanach des grands hommes :* « Ce beau génie, dit Rivarol, s'annonce par un « débordement. » Dans les premières années de la révolution, d'Ussieux, prévoyant les malheurs qu'elle devait attirer sur la France, se retira dans un domaine près de Chartres, où il eut le bonheur de rester ignoré. Il partageait son temps entre l'étude, les soins qu'il donnait à un troupeau de *mérinos* et des essais d'agriculture qui ne réussirent pas toujours. « Il était systéma« tique, mais de bonne foi, et s'il fit des dupes, « il commença par l'être lui-même. » (*Bibliographie agronomique*, p. 317.) Les qualités de d'Ussieux, son esprit doux et conciliant lui méritèrent l'estime de ses nouveaux compatriotes. En 1795, il fut député par le département d'Eure-et-Loir au conseil des Anciens, où il ne se fit remarquer que par la pureté de ses vues et la droiture de ses intentions. A l'expiration de son mandat, il se hâta de retourner à ses travaux agricoles. Il fut élu, en 1801, membre du conseil général de son département, et il mourut près de Chartres, le 21 août 1805, à l'âge de 59 ans. Il était membre de l'académie de Montauban et de la société d'agriculture de Paris. Sautereau de Marsy, son collaborateur au *Journal de Paris*, a fait insérer son éloge dans le *Magasin encyclopédique*, même année, t. 5, p. 404. D'Ussieux a eu part, avec Bastide l'aîné, à l'*Histoire de la littérature française*, Paris, 1772, 2 vol. in-12; avec Imbert, à *Gabrielle de Passy*, parodie très-gaie d'un des drames les plus révoltants de de Belloy (*voy.* ce nom). Il a fourni des articles importants, entre autres celui de la *Vigne*, à la continuation du *Cours d'agriculture*, par l'abbé Rozier (*voy.* ce nom). On trouve de lui des notes dans la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres (*voy.* ce nom) et dans le *Traité sur l'art de faire le vin*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, ainsi que plusieurs mémoires dans les recueils de la société d'agriculture. Ses autres ouvrages sont : 1° *Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*, Paris, 1772, in-12; 2° des imitations du *Nouveau Don Quichotte*, de l'*Endymion* et du *Prince des Gaules* de Wieland (*voy.* ce nom); 3° *les Héros français, ou le Siége de St-Jean-de-Lône*, drame héroïque en prose, suivi d'un précis historique de cet événement, ibid., 1773, in-8°; 4° le *Décaméron français* (1), Paris, 1774, 2 vol. in-8°, fig.; 5° *Nouvelles françaises*, ibid., 1775, 3 vol. in-8°. Chaque volume en contient cinq. Ces deux recueils, ornés d'estampes et de vignettes très-bien exécutées, sont encore recherchés par les amateurs de belles impressions. 6° Une traduction de *Roland furieux*, ibid., 1775-1783, 4 vol. in-8°, jugée par Ginguené faible et sans couleur (*voy.* ARIOSTE), mais qu'on achète encore pour les gravures. W—s.

(1) La plupart des bibliographes, trompés par le titre de cet ouvrage, attribuent à d'Ussieux une traduction du *Décaméron* de Boccace.

USTARIZ (JÉROME), le premier Espagnol qui se soit distingué par ses connaissances en économie politique, naquit dans la Navarre vers la fin du 17e siècle et mourut vers le milieu du 18e. Il est principalement connu par son ouvrage intitulé *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, in-4°, 1724, Madrid, in-fol., 1742, et qui a eu plusieurs autres éditions. Rien ne prouve mieux l'importance et le mérite de cet ouvrage que l'honneur qu'il a obtenu d'être traduit dans la langue des deux nations les plus éclairées et les plus commerçantes. La version anglaise fut publiée à Londres, 1751, 2 vol. in-8°, et celle que Forbonnais donna en français parut en 1753, Paris, in-4° (*voy.* l'article de FORBONNAIS, où l'on trouve une courte analyse de cet ouvrage). *Gabriel* USTARIZ, né, vers l'an 1772, à Caracas, dans l'Amérique espagnole, servit dans sa jeunesse et fut lieutenant d'infanterie. Ayant quitté la carrière militaire, il jouit des douceurs de l'hymen et de la vie privée au milieu de ses propriétés, jusqu'en 1810, époque de la révolution de Caracas. Il la favorisa de ses conseils et de ses facultés, fut élu membre du congrès législatif de la république de Venezuela, puis appelé à d'autres fonctions. Lors des premiers succès que le général royaliste Monteverde obtint à son arrivée, en 1812, Ustariz fut jeté dans un cachot et accablé d'outrages. Rendu à la liberté après que Bolivar eut triomphé de Monteverde, il continua de servir avec zèle la cause qu'il avait embrassée; mais le parti royaliste ayant encore prévalu sous le général Moralès en 1814, Ustariz, qui s'était retiré à Mathurin, y fut tué à coups de lance avec son fils, lorsque cette ville tomba au pouvoir de Moralès. A—T.

USTERI (LÉONARD), naquit à Zurich en 1741 et y mourut en 1789. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique, fit un séjour à Genève et voyagea en Italie et en France. Il mérita l'estime et l'amitié des savants les plus distingués. Winckelmann et J.-J. Rousseau eurent avec lui un commerce épistolaire; et l'on trouve dans les collections de leurs lettres celles qu'ils lui ont adressées. De retour dans sa patrie, il devint professeur à Zurich et chanoine peu de temps avant sa mort. Les réformes des écoles et du gymnase, opérées en 1773, lui sont dues en grande partie. Il a publié les détails de leur *Nouvelle organisation*, Zurich, 1773, 1 vol. in-8°. Après avoir achevé ce travail, ses regards se tournèrent vers l'instruction négligée du sexe, et il fonda une école spéciale

destinée à son usage, qui devint bientôt le modèle d'un nombre considérable d'établissements pareils en Helvétie et en Allemagne. Ce fut pour les besoins des filles des artistes et des classes peu fortunées de la société que le plan de l'établissement avait été dressé; mais bientôt les familles aisées s'empressèrent d'en profiter, Les dons volontaires que l'estime dont jouissait le fondateur lui fit obtenir complétèrent le succès de son école. Ustéri en a donné cinq différents *rapports* au public, de 1777 à 1789. Bibliothécaire de la ville et membre de la société physique, il a rendu des services importants à l'une et à l'autre. Il soigna l'édition des volumes 3 et 4 du *Catalogue de la Bibliothèque;* et il prit une part essentielle aux encouragements de l'agriculture. Différentes *Instructions*, publiées au nom de la société, celles *sur la culture des forêts*, *sur la plantation des haies*, etc., ont été rédigées par lui. La jeunesse académique fit frapper une médaille à sa mémoire, avec cette légende: *Auctoritas juncta comitati*, et l'exergue; *Usterio desideratiss, pietas juv. acad. Turic.*, 1789. Z.

USTERI (Paul), magistrat suisse, fils du précédent, naquit vers 1770 à Zurich. Elevé sous les yeux de son père, il fut bientôt l'un des savants les plus distingués de ce pays. Très-lié dès l'enfance avec Stapfer (*voy*. ce nom), comme lui il adopta dans les premiers moments les principes de la révolution française, mais comme lui il s'en éloigna dès qu'il vit que l'ordre et la paix se trouvaient compromis dans sa patrie. La résistance qu'ils opposèrent aux déprédations du fameux Rapinat en 1799 et le zèle qu'ils mirent à défendre la propriété de l'Eglise protestante leur attirèrent de vives persécutions de la part du Directoire français. Dénoncés par le parti révolutionnaire, ils furent, ainsi que leurs amis, Escher, Hoch, Kunker, et quelques autres, traduits devant une commission qui devait les juger. Mais la chute du gouvernement pentarchique les sauva, et ils contribuèrent ensuite beaucoup par leurs efforts à assurer l'indépendance et l'intégrité de la Suisse, ce qui leur fit souvent courir de très-grands dangers. Usteri, toutefois, dans les derniers temps de sa vie, s'occupa peu des affaires publiques. Livré tout entier aux lettres, il publia plusieurs écrits estimés, notamment 1° *Manuel du droit public de la Suisse, contenant le nouveau pacte fédéral, les actes y relatifs et les constitutions des vingt-deux cantons qui composent actuellement la confédération suisse, accompagné de notes statistiques et autres* (en allemand et en français), seconde édition, Aarau, 1821, 3 vol. in-12; 2° *Discours sur le projet d'arrêté de la diète contre l'abus de la publicité en matière de politique intérieure, prononcé dans l'assemblée du grand conseil de Zurich*, dont Ustéri était membre, le 19 juin 1828, in-8°; 3° *Motif de l'amendement* à la loi sur la presse, in-8°. — Usteri a composé pour cette biographie plusieurs notices sur des littérateurs suisses et allemands. Il est mort vers 1840, à Zurich. M—d j.

USTERI (Jean-Martin), poëte suisse, né à Zurich en 1763, remplit dans l'administration de sa ville natale divers emplois importants; il mourut le 29 juillet 1827. Il s'est fait connaître par des poésies écrites dans le dialecte du canton de Zurich, et qui tracent de la vie rustique dans ces contrées un tableau naïf et d'une gracieuse simplicité. Il a été moins heureux lorsqu'il a voulu traiter des sujets d'un genre plus élevé; il ne sort pas alors de la sphère de la médiocrité. Toutefois une de ses chansons, *Jouissez de la vie*, a du mouvement, un rhythme heureux, et elle est devenue populaire en Suisse. Un recueil de compositions en vers et en prose d'Usteri a paru après sa mort par les soins de David Hess (Zurich, 1831, 3 vol.). Z.

USTRZYCKI (André-Vincent), évêque de Przamisl, a vécu vers la fin du 17e siècle et s'est fait connaître par des traductions du latin, de l'italien et du français. On cite surtout sa traduction en vers du *Rapt de Proserpine* de Claudien, et de l'*Achilléide* de Stace. Il a aussi traduit en polonais les *Epitaphes* de Charles Utenhoff, sur Henri IV, roi de France, imprimées à Paris, par Robert Estienne. On a également d'André-Vincent Ustrzycki des poésies latines, qui jouissent de quelque réputation, du moins dans son pays. Voy. *Biblioth. poetarum Polon.* de Zaluski. C—au.

USUARD, compilateur du *Martyrologe* qui porte son nom, florissait dans le 9e siècle. On sait qu'il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, et qu'il fut honoré du sacerdoce. Ayant reçu de l'abbé Hilduin la mission d'aller en Espagne pour chercher le corps de saint Vincent dans les ruines de la ville de Valence (*voy.* Childebert Ier), il partit en 858, muni d'un sauf-conduit du roi Charles le Chauve. Tous les passages étaient si bien gardés par l'armée des Sarrasins, qu'il ne put pénétrer à Valence. Il se rendit alors à Cordoue, et ayant obtenu les corps des saints martyrs George, Aurèle et Natalie, il revint en France avec son pieux trésor. Il arriva dans le mois d'octobre, à Emant, diocèse de Sens, où ses confrères avaient été forcés de se retirer pour échapper à la fureur des Normands. Après la retraite des barbares, il transféra les saintes reliques à Paris. Charles le Chauve félicita beaucoup Usuard sur le succès de son voyage. Ce prince, sachant que ce religieux était très-versé dans l'histoire ecclésiastique, le chargea de composer un nouveau martyrologe. Usuard accepta cette commission, dédia son travail au roi, et mourut en 876 ou 877, le 13 janvier. Il s'est beaucoup aidé des Martyrologes de saint Jérome, du V. Bède, mais surtout de ceux de Flore, diacre de Lyon et d'Adon, évêque de Vienne (*voy.* Adon), quoiqu'il ne nomme point ce prélat; mais il a surpassé tous ses devanciers. Le *Martyrologe* d'Usuard fut adopté par la plupart des Eglises de

France, d'Allemagne et d'Italie; et il a servi de base au Martyrologe romain. On l'imprima pour la première fois à Lubeck, en 1475, in-fol., à la suite du *Rudimentum novitiorum* (voy. le *Diction.* de la Serna, t. 3, p. 318). Cette rare édition est citée par les Bollandistes sous le titre de *Maxima Lubecana*, parce qu'il en existe d'autres de cette ville, format in-4°. Toutes les éditions d'Usuard publiées dans le 15e siècle sont défectueuses. Cependant les curieux recherchent celle de Florence, 1486, in-4°, regardée comme l'originale, attendu que l'ouvrage d'Usuard n'avait paru jusqu'alors que dans des recueils. Parmi les éditions postérieures, on estime celle de Molanus (*voy.* ce nom); mais la meilleure est celle d'Anvers, 1714, in-fol., que l'on doit au P. Sollier. La préface et les éclaircissements dont le savant éditeur l'a enrichie assurent la préférence à cette édition sur celle que le P. Bouillart a donnée en 1718, d'après le manuscrit autographe d'Usuard que l'on conservait à l'abbaye de St-Germain des Prés. On trouve une notice détaillée sur Usuard et son ouvrage dans l'*Histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, t. 5, p. 436-43. W—s.

USUN-CASSAN. *Voyez* OUZOUN-HAÇAN-BEYG.

UTEN BOGAERT. *Voyez* UITENBOGAARD.

UTENHOVE ou UYTTENHOVE (CHARLES), né à Gand, vers 1536, d'une famille distinguée par ses emplois, sacrifia tout à son goût pour les lettres et pour l'indépendance, et passa une partie de sa vie à Paris, dans d'honorables loisirs littéraires, fréquentant les Turnèbe, les Lambin, les Dorat; il alla ensuite à Cologne, où il se maria et où il mourut sans enfants, le 1er août 1600. Il cultivait les muses latines et grecques. Ses productions poétiques ne sont guère que des vers de circonstance. On a de lui: 1° *Epistolarum centuria*, Cologne, 1597, in-12; 2° *Mythologia Æsopica*, en vers élégiaques, Steinfort, 1607, in-12; 3° Des pièces éparses dans différents ouvrages. On en a recueilli quelques-unes dans les *Deliciæ poëtarum Belgicorum*, t. 5. — Son père *Nicolas* Utenhove, président du conseil provincial de Flandre, mort le 11 février 1527, était un des correspondants d'Erasme, qui lui a fait une épitaphe. M—ON.

UTENHOVE (JACQUES-MAURICE-CHARLES, baron), astronome néerlandais, naquit à Utrecht le 26 juillet 1773. Entré à quinze ans à l'université de sa ville natale, il y fit, grâce à un savant professeur, Heunert, disciple lui-même d'Euler, de remarquables progrès dans les sciences exactes et surtout l'astronomie. Quoique l'observatoire d'Utrecht ne répondît pas alors, quant aux instruments, aux exigences de la science, Van Utenhove s'y livra à d'actives observations dont quelques-unes parurent dans le recueil spécial de Bode. C'est de l'année 1795 que datèrent les premières études du jeune astronome. Dans une lettre à Bode, Van Utenhove lui fit part d'une occultation de Jupiter par la lune, observée par lui le 23 septembre, et d'une occultation d'étoile par le même astre, remarquée le 30 du même mois. Il ressort encore de cette lettre que l'astronome avait déterminé le temps par des hauteurs correspondantes du soleil. Toutefois, à partir de 1799, Van Utenhove se livra beaucoup plus à la théorie de l'astronomie qu'à l'observation, bien que sa vue parût particulièrement conformée pour ce genre d'étude. Il calcula plusieurs de ses observations, celle, par exemple, de l'occultation de Mars par la lune le 30 juillet 1794. Il trouva alors pour différence des longitudes entre Paris et Utrecht, 11′ 13″ 5, tandis que le général Krayenhoff, à qui l'on doit la triangulation de la Hollande, avait trouvé 11′ 8″ pour la même détermination. Vers la même époque, le savant astronome calcula les positions de trente-cinq étoiles principales en les rapportant au plan de l'écliptique. En même temps il insérait dans le journal le *Messager des sciences et des lettres* les mémoires suivants: 1° *Remarques sur l'opinion de Bode relativement au déplacement des pôles*, 1800; 2° *Observations et calcul de l'orbite de la comète de* 1811; 3° *Réfutation de l'hypothèse de Flaugergue sur l'identité des comètes de* 1811 *et* 1301. La société des sciences de Harlem s'adjoignit Van Utenhove, et en 1816 il fut nommé membre de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas, auquel il fournit 1° un *Mémoire sur la division du cercle en parties égales*, t. 4 de sa collection, 1815; 2° un *Mémoire sur l'invariabilité des forces centrifuges dans le mouvement cycloïdal* (Nouv. mém., t. 1er); 3° un *Mémoire sur la différence des miroirs sphériques et paraboliques dans les télescopes* (nouv. mém., t. 2). Van Utenhove s'est efforcé dans ce dernier Mémoire de signaler l'erreur que l'on commet en prenant de préférence les premiers miroirs. Ce Mémoire avait une utilité de circonstance, le gouvernement venant de dépenser des sommes considérables pour la construction de plusieurs télescopes dont le principal, celui de Leyde, était défectueux. On doit à Van Utenhove la traduction en hollandais d'un mémoire de M. Nieuport *sur la détermination de la longueur d'un arc elliptique au moyen d'un arc circulaire*, mémoire annoté par lui et inséré dans le recueil de l'institut des Pays-Bas. Il fit aussi publier à Amsterdam (1801) et il annota la traduction française des *Lettres cosmologiques* de Lambert, par Darquier de Toulouse. Van Utenhove fit partie, à dater de 1818, de l'académie de Bruxelles réorganisée depuis 1816. De 1818 à 1830, il siégea à la seconde chambre des Etats Généraux et s'y fit remarquer par son active participation aux travaux de cette assemblée. Rentré dans la vie privée, Van Utenhove se livra de nouveau à ses observations météorologiques que l'on trouve consignées pour 1830-1836 dans les archives de l'institut des Pays-Bas. Il possédait une bibliothèque scientifique d'un choix remarquable et dont il publia le catalogue à Bruxelles, en 1827, sous ce titre:

Bibliotheca continens libros selectos in omni genere disciplinarum, præcipue vero mathematicarum, in-8°. Ce savant astronome mourut à Lienden, le 1er septembre 1836. Un de ses confrères de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, M. Quelelet, lui a consacré une excellente notice insérée dans l'*Annuaire* de ce corps savant pour 1838. Z.

UTKIN (NIKOLAÏ-IVANOWITSCH), graveur russe, naquit à Twer le 20 mai 1785. Admis à l'académie des arts de St-Pétersbourg, grâce à la protection du sénateur Murawjew, il s'y appliqua à la gravure sur cuivre sous deux maîtres excellents, Iwanow et Klauber. Il se fit remarquer ensuite par divers portraits, ceux entre autres de Murawjew lui-même et du métropolitain de Moscou, Michel Desnitzkji. Mais ce qui attira l'attention ce fut son *St-Jean-Baptiste* d'après Mengs. Venu à Paris en 1803, il trouva en Bervic un ami qui lui donna les meilleurs conseils pour son *Enée sauvant Anchise*, d'après le tableau du Dominiquin, lequel lui valut une médaille d'or et l'honneur d'être présenté à Napoléon. Lorsque les événements de 1812 donnèrent lieu à l'internement à Bourges de tous les sujets russes venus en France, Utkin dut à Bervic d'être excepté de cette mesure et de pouvoir poursuivre à Paris ses travaux d'art. Revenu à St-Pétersbourg en 1814, il y devint membre de l'académie des arts, inspecteur de la galerie de gravures de l'Ermitage, enfin, graveur de l'empereur avec 3,000 roubles de traitement. Parmi les œuvres qu'il produisit alors, on cite les portraits de *Catherine II, Paul Ier, Karamsine, Araktschejew*, etc. Il grava aussi, d'après Warnek, le *Passage des Alpes*, par Souwarow. En 1820, il fut nommé membre de l'académie de Stockholm, et en 1828 il fut appelé à faire partie des académies d'Anvers et de Dresde. En 1830, Utkin revint à Paris, et en 1846 il visita la capitale de la Saxe; enfin il se rendit en 1857 à Vienne, où l'empereur d'Autriche lui décerna pour sa *Communion de saint Basile* la médaille d'art en or. Son âge avancé n'empêcha point Utkin de s'appliquer avec activité à ses travaux et surtout à former consciencieusement des élèves. Il mourut à St-Pétersbourg le 17 mars 1863. Z.

UTZSCHNEIDER (JOSEPH VAN), administrateur et industriel bavarois, né le 2 mars 1763, à Rieden, dans la haute Bavière, fit ses études à Munich et à l'université d'Ingolstadt. Il obtint la confiance de la duchesse Marie-Anne, qui le fit entrer dans l'administration; il fut appelé à la direction des Salines, et il se montra habile homme d'affaires. En 1799, un remaniement du territoire bavarois amena la création de sept directeurs de l'administration intérieure du pays; Utzschneider fut un de ses fonctionnaires; peu de temps après, il obtint une place importante au département des finances. Il voulut réprimer des abus, et il réussit surtout à s'attirer beaucoup d'ennemis qui parvinrent à le faire éloigner des affaires en 1804. Il donna un autre cours à son activité; il établit à Munich une fabrique de cuirs et une grande verrerie, qui devint l'origine de l'institut optique, créé en 1809, et qui a fourni à l'Europe entière des instruments astronomiques. Rappelé à l'administration des Salines, il rendit d'importants services, et replacé à l'administration des finances, il organisa le cadastre et la caisse d'amortissement dans des moments difficiles, lorsque l'Europe était tourmentée par des guerres auxquelles la Bavière était forcée de prendre part. Après la paix de 1814, Utzschneider, cédant sans doute à quelques mécontentements, renonça aux fonctions publiques et revint à ses opérations industrielles; il fonda une fabrique de draps et une importante brasserie. Sa popularité était grande, et en 1818, lorsque le régime constitutionnel s'établit dans la Bavière, les habitants de Munich choisirent l'infatigable manufacturier pour leur représentant à la diète et pour leur premier bourgmestre, mais les occupations multipliées d'Utzschneider ne lui permettant pas de s'acquitter d'une façon satisfaisante de ses devoirs comme homme public, il donna sa démission en 1821. Il fut, en 1827, placé à la tête de l'école centrale polytechnique, et en 1829, il fit l'acquisition du domaine d'Ercking, près de Munich, ce qui dirigea son active sollicitude du côté des travaux agricoles. Une chute de cheval amena sa mort dans un âge avancé, le 31 janvier 1840. Z.

UVA (BENOÎT DELL'), moine bénédictin, de la congrégation du Mont-Cassin, né à Capoue vers 1530, n'est plus connu aujourd'hui que par des poésies italiennes en l'honneur de la religion; encore les critiques s'en sont-ils trop peu occupés. Tiraboschi se contente de nommer cet auteur en tête de quelques autres de la même époque; ce n'est pas sans doute qu'il n'eût rien à en dire d'honorable, mais plutôt parce que, renfermé toute sa vie dans de pieuses occupations, étranger aux querelles littéraires de son temps, le bon moine ne prit aucun rôle qui le fît remarquer personnellement. On peut induire à l'aide du petit recueil de ses poésies qu'il passa quelques temps dans divers couvents de la Sicile, particulièrement à Catane et à Syracuse. Mais il habita Naples pendant la plus grande partie de sa vie, qui fut assez longue. On voit qu'il ne consacra à la poésie que quelques travaux à de longs intervalles; et que s'il chercha à plaire dans ce genre d'ouvrages, ce fut surtout pour édifier. Son recueil a été plusieurs fois imprimé, entre autres à Venise, 1737, in-12, sous ce titre : *Le Vergini prudenti, con tutte le altre rime di don Benedetto dell' Uva, monaco cassinense.* Cinq petits poëmes en octaves composent son principal ouvrage des *Vierges pieuses :* il y raconte le martyre de sainte Agathe et de sainte Lucie, que Catane et Syracuse célèbrent encore chaque année par des fêtes brillantes; ensuite le martyre de sainte Agnès à Rome, celui de sainte Justine à Padoue; enfin

celui de sainte Catherine d'Alexandrie. Ces sujets ne sont assurément point dénués de charme poétique. Le style de l'auteur, naïf et clair, n'appartient point encore à cette école napolitaine qui fut si contraire au bon goût. Contemporain du Tasse, auquel il adresse un éloge très-remarquable dans l'un de ses sonnets, dell' Uva rappelle par de nombreuses imitations de détail les anciens poëtes toscans, tels que Dante et Pétrarque, mais il tient surtout de la manière de l'Arioste par la couleur générale de sa versification et de ses récits. Les légendes populaires, intéressantes d'ailleurs, lui fournissent quelquefois des tableaux assez bizarres, comme celui du miracle par lequel sainte Lucie, que l'on veut conduire dans un lieu infâme, ne peut être entraînée hors de sa place par les efforts de tout un attelage d'hommes et de bœufs. Un autre petit poëme du genre ascétique est intitulé *Il pensier della morte*. Vient ensuite *Il Doroteo*, où un sage vieillard détourne de ses erreurs un jeune homme livré au désespoir d'un amour malheureux ; enfin des *Sonnets* mêlés de quelques *Canzoni*. Ces différents ouvrages, composés d'après le désir de plusieurs personnages d'un rang élevé, leur sont dédiés par deux hommes de lettres, compatriotes de l'auteur, les historiens Scipion Ammirato et Camille Pellegrini. Cette preuve de son humilité s'accorde assez bien avec le ton de candeur et le zèle religieux qui dominent dans ses compositions, sauf un petit nombre de sonnets consacrés à la louange de diverses personnes. Huit de ces sonnets forment une *couronne* citée en exemple par Crescimbeni (*Comment. intorno alla sua ist.*, etc.); l'enchaînement des rimes d'un sonnet à l'autre et la répétition du dernier vers du précédent au commencement du suivant, font l'artifice de cette couronne offerte à Jeanne Castriotta, duchesse de Nocera. V—G—R.

UWAROW. *Voyez* OUVAROFF.

UWINS (THOMAS), peintre anglais, naquit à Londres en 1783 ; il entra, fort jeune encore, dans l'atelier de J. Smith, graveur qui avait alors quelque réputation, et tout en maniant le burin, il acquit une certaine habitude du dessin. La peinture le séduisit, et il suivit les cours de l'académie royale. Son mérite comme dessinateur attira les yeux de quelques libraires; ils s'adressèrent à lui afin d'avoir des estampes pour des livres. Tout en se proposant Stothard (*voy.* ce nom) pour modèle, il sut garder son originalité, et il fit souvent preuve d'habileté et de grâce. Il ne s'occupa longtemps comme peintre que de l'aquarelle, et il fut admis dans la société des artistes adonnés à ce genre; il devint plus tard secrétaire de cette académie. Étant tombé malade, il crut devoir changer d'air, et il se rendit à Edimbourg, où il eut du succès comme peintre de portrait. En 1826, il fit un voyage en Italie; l'aspect du pays, les habitudes de la population produisirent sur lui une vive impression; il retraça avec bonheur des scènes familières de la vie en plein air des régions méridionales de l'Italie. Les costumes pittoresques, la séduisante combinaison des couleurs, une touche facile et vive charmèrent les connaisseurs, et les tableaux d'Uwins furent enlevés à mesure qu'ils sortaient de ses mains, par des lords, par d'opulents industriels charmés de placer dans leurs salons habituellement environnés de brouillard, l'image d'un soleil éclatant. Parmi ces productions qui se succédaient rapidement, nous citerons la *Mandoline*; la *Toilette pour la festa*; *Paysans napolitains revenant d'une festa*; la *Chanson du pêcheur napolitain*; l'*Intérieur d'une fabrique d'images de saints à Naples*; la *Fête della Madonna del Arco*; la *Loggia de la chaumière d'un vigneron le soir d'une fête*; *Enfants endormis dans une vigne*; *Enfant apprenant la tarantella*. Ne voulant pas qu'on pût dire qu'il ne savait peindre que des scènes italiennes, Uwins aborda aussi des sujets qu'il demanda aux mœurs rustiques de l'Angleterre ; mais la *Favorite du village*, le *Jeu de la toupie*, n'eurent pas un très-grand succès. L'artiste était évidemment dépaysé ; il eut l'ambition de s'élever dans de plus hautes régions ; il demanda des inspirations à la littérature anglaise, à la mythologie, à la Bible ; son pinceau retraça *Psyché revenant des régions infernales avec la boîte à beauté*; *Judas*; *Saint Jean-Baptiste proclamant le Messie*; *Lear et Cornelia en prison*; *Cupidon et Psyché*; toutes ces œuvres n'ajoutèrent rien à sa réputation ; elles lui firent plutôt quelque tort. En 1836, Uwins fut nommé membre de l'académie royale, et, à partir de 1844, il fut pendant onze ans conservateur de la bibliothèque de cette compagnie. En 1842, il fut nommé conservateur des tableaux de la reine, et en 1847 il fut placé à la tête de la Galerie nationale ; mais la fatigue de l'âge et l'assujettissement imposé par cet emploi l'amenèrent à donner sa démission après deux ou trois ans. Diverses collections d'amateurs anglais renferment des productions d'Uwins. On trouve chez lord Vernon les *Vendanges dans le midi de la France* et le *Chapeau de brigand*; on rencontre dans la collection Sheepshanks une *Italienne enseignant la tarantella à son enfant*; une *Jeune Napolitaine posant son innamorata*; le *Soupçon* et le *Berger favori*. Ces divers tableaux donnent une idée fort avantageuse du talent de l'artiste. Uwins est mort le 25 août 1857. Z.

UXELLES (1) (NICOLAS DE BLÉ, marquis D'), maréchal de France, descendait d'une maison de Bourgogne, connue dès le 13e siècle (2), et qui a fourni plusieurs officiers distingués. Il naquit à Châlons, le 24 janvier 1652. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fut pourvu

(1) Madame de Sévigné, Saint-Simon, madame de Lafayette, Duclos, etc., écrivent ce nom *Huxelles*; mais l'orthographe que nous avons adoptée a prévalu.

(2) *Voy.* la Généalogie de la maison de Blé dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme, ou dans le *Dictionnaire* de Moréri.

dès son enfance d'une riche abbaye; mais son frère aîné ayant été tué dans l'expédition de Candie (1669), il lui succéda dans le gouvernement de la ville et citadelle de Châlons, héréditaire depuis plus d'un siècle dans sa famille. Il fit ses premières armes en 1674, au siége de Besançon; et la même année le roi lui donna le régiment Dauphin, infanterie, vacant par la mort du marquis de Beringhen, son cousin. Il dut à la protection du ministre Louvois un avancement assez rapide. Nommé brigadier et ensuite maréchal de camp, il fit toutes les campagnes de Flandre et servit aux siéges de Valenciennes et de Cambrai, de Gand, d'Ypres et de Luxembourg, mais sans trouver l'occasion de se signaler. En 1688, il fut employé comme lieutenant général sous les ordres du Dauphin, au siége de Philisbourg, et il y fut blessé légèrement d'un coup de mousquet entre les épaules (1). A la fin de la campagne, il fut fait chevalier des ordres du roi; et se montrant peu touché de cette haute faveur, « il ne « remercia que M. de Louvois et recommanda « au courrier de lui dire en même temps que si « l'ordre de St-Louis l'empêchait d'aller au caba- « ret et tels autres lieux, il le lui renverrait. « (*Mémoires* de madame de Lafayette). » L'armée française ayant été obligée d'évacuer l'Allemagne, d'Uxelles resta chargé de défendre Mayence contre toutes les forces de l'Empire. Il montra beaucoup de sagesse et de prévoyance dans ses dispositions; soutint sept semaines de tranchée ouverte, fit vingt et une sorties et tua plus de 5,000 hommes à l'ennemi; mais n'étant pas secouru et manquant de poudre, il fut obligé de capituler (8 septembre 1689). Cette belle défense fut mal jugée à Paris : on le soupçonna d'avoir rendu Mayence pour retarder la paix qui devait amener la chute du crédit de Louvois (*voy.* ce nom). La haine qu'on portait au ministre rejaillit sur un général qu'on savait être sa créature. D'Uxelles fut hué par le public en plein spectacle. Quand il parut, suivant l'usage, sur le théâtre, on lui cria des loges : *Mayence !* Il fut, dit Voltaire, obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges (*Siècle de Louis XIV*, chap. 16). L'accueil qu'il reçut de Louis XIV dut le consoler de l'injustice des Parisiens. Ce prince lui dit : « Vous vous êtes défendu en homme de « cœur, et vous avez capitulé en homme d'es- « prit. » D'Uxelles eut pendant tout le reste de la campagne le commandement des troupes stationnées en Alsace; mais, suivant Saint-Simon, il se conduisit dans cette province moins en gouverneur qu'en souverain. Il fut compris, en 1703, dans la nombreuse création de maréchaux que fit Louis XIV. Le roi le choisit, en 1710, pour aller avec le cardinal de Polignac négocier la paix à Gertruydenberg; mais elle ne fut signée qu'en 1713, à Utrecht (*voy.* Polignac). D'Uxelles n'avait pas fait preuve dans cette circonstance d'une grande habileté comme négociateur. Cependant, après la mort de Louis XIV, il fut nommé président du conseil des affaires étrangères, et admis au conseil de régence. Il refusa d'abord de signer le traité de la quadruple alliance, négocié par Dubois (*voy.* ce nom), et parla même de donner sa démission; mais le régent lui ayant envoyé le traité avec ordre de le signer à l'instant ou de quitter sa place, il signa (*Mémoires* de Duclos, liv. 3). Cet acte de faiblesse lui fit dans l'opinion un tort irréparable. Il mourut à Paris, le 10 avril 1730, à 79 ans. En lui s'éteignit la maison d'Uxelles, dont les biens passèrent dans celle de Beringhen. Il n'avait jamais voulu se marier. Quelqu'un lui en ayant demandé le motif, on assure qu'il répondit : « C'est que je n'ai jamais trouvé un homme tel « que j'aie désiré d'être son père. » Comme général, il avait de la sagesse et de l'esprit de conduite; mais il ne savait pas prévoir les événements, et il manquait de ce coup d'œil qui sait embrasser et décider une affaire. Aussi le maréchal de Villars lui disait-il : « J'ai toujours en- « tendu dire que d'Uxelles était une bonne ca- « boche; mais personne n'a jamais osé dire que « ce fût une bonne tête (Duclos, ibid.). » Il était de la société de madame de Lafayette, qui parle de lui comme d'un honnête homme; et de madame de Sévigné, avec laquelle il entretenait une correspondance. Sans oser se montrer frondeur, il affectait une certaine indépendance dans sa conduite et dans ses opinions. Paresseux, homme de table et de plaisir, mais peu délicat dans ses choix; égoïste, en attaquant ce défaut dans les autres, avec l'apparence de la bonhomie; courtisan fin et délié; avide d'honneurs en paraissant les mépriser : telle est l'idée que Saint-Simon et l'abbé de Saint-Pierre donnent du maréchal d'Uxelles. Saint-Simon a laissé de lui ce portrait : « C'était un grand et assez bel homme, « tout d'une venue et qui marchait lentement et « comme se traînant; un grand visage coupe- « rosé, mais assez agréable, quoique de physio- « nomie refrognée par de gros sourcils, sous « lesquels deux petits yeux vifs ne laissaient rien « échapper à leurs regards. » On a le portrait du maréchal d'Uxelles à cheval, gravé par Poilly, in-folio. W—s.

UZ (Jean-Pierre), poëte allemand, naquit à Anspach, en Franconie, le 3 octobre 1720. Pendant qu'il étudiait la jurisprudence à Halle, Horace et Anacréon étaient constamment sur sa table, à côté des Pandectes. Uni par les mêmes goûts à Gleim et à Goetz, les trois élèves traduisirent en allemand les plus beaux morceaux d'Homère, de Pindare et d'Anacréon. Ce premier travail inspira au jeune Uz la pensée d'imiter la

(1) Madame de Sévigné en parle dans une lettre à sa fille : « La « marquise d'Huxelles est assez insensible à la joie d'une légère « blessure que son fils a reçue. » *Lettre* du 26 octobre 1688.

prosodie et la versification des anciens, et de transporter le système des quantités syllabiques dans la poésie allemande. Il fit son essai dans l'ode intitulée *le Printemps*, qui est composée de vers alexandrins mêlés de petits vers dactyliques. Cette composition, qui lui avait coûté beaucoup de peine, ne le satisfit point; mais dès ce moment il prit la résolution de ne plus écrire qu'en vers rimés. Il était revenu à Anspach depuis trois ans, lorsque l'on fit paraître, à son insu, ses Odes d'Anacréon, en vers libres, Leipsick, 1746, in-8°. (On préfère la seconde édition, qui parut vingt-quatre ans plus tard, sous ce titre : *Poésies d'Anacréon et Odes de Sapho*, traduites du grec, Carlsruhe, 1760, in-8°). Jusque-là on n'avait traduit aucun auteur classique grec avec autant de goût et d'une manière aussi parfaite. Uz aimait le genre lyrique, et à mesure qu'une pièce était finie il l'envoyait à Gleim, qui s'était établi à Berlin, et qui y fit paraître, en 1749, le *Recueil de poésies lyriques* de notre auteur. Uz composa ensuite ses *Lettres*, ses *Odes* et ses *Chansons*. Depuis 1748, il occupait une place dans la magistrature d'Anspach. En 1763, le margrave l'ayant nommé à un emploi très-élevé, il eut moins de loisir à donner aux Muses. Cependant il publia, en 1768, un nouveau *Recueil*, dans lequel il fit entrer un grand nombre de pièces qui n'avaient pas encore paru. Quoiqu'il eût déclaré ne vouloir plus vivre que pour la magistrature, il prit cependant une part active à la *Traduction d'Horace*, imprimée en 1773. Le roi de Prusse ayant pris possession du margraviat, le nomma premier juge du tribunal d'Anspach; mais il mourut, le 12 mai 1796, quelques heures après avoir reçu sa nomination. Ses poésies ont paru dans les recueils suivants : 1° *Poésies lyriques*, Berlin, 1749, in-8°. L'éditeur Gleim annonça dans la préface que Uz, en permettant cette publication de ses poésies légères, avait voulu pressentir ses compatriotes et leur demander, pour ainsi dire, s'ils jugeaient sa Muse assez forte et assez exercée pour pouvoir s'élever jusqu'à l'ode et à la poésie sérieuse. Son premier chant, *le Printemps*, réimprimé dans ce recueil, eut un succès général, et depuis cette époque, plusieurs poëtes allemands suivirent cette versification que Uz avait empruntée aux anciens. 2° *Poésies lyriques et de différents autres genres*, Anspach, 1755, in-8°. On trouve dans ce recueil quatre lettres philosophiques en vers, dont la dernière a rapport à la grande dispute qui divisait alors les savants allemands, les uns ne voulant que des vers rimés, les autres, que l'on appelait *miltoniens* ou *anglomans*, repoussant la rime, qui selon eux n'avait été inventée que pour mettre le génie dans les fers. En commençant cette lettre, le poëte se place en songe dans le temple du Goût, où l'on voit les bustes des anciens poëtes et ceux de quelques autres choisis parmi les modernes. La statue de Milton est en marbre noir. Uz voit la foule qui se presse autour d'elle pour lui prodiguer son encens : « Ils pourront bien, dit-il, « avec leur fumée épaisse couvrir à nos yeux les « statues des anciens, mais ils ne les souilleront « point. » Après avoir montré les statues d'Opitz, de Canitz, de Haller, de Hagedorn, de Schlegel, de Gellert et de Gleim, le poëte se moque de ces savants allemands qui, atteints de la fureur de l'*anglomanie*, méprisaient la rime, ne connaissaient dans leurs descriptions ni bornes ni mesure, et qui, voulant mettre le goût dépravé des Anglais à la place des modèles classiques pris dans l'antiquité, ne couraient qu'après l'enflure et le désordre des figures et des expressions. Cette lettre excita contre Uz toute la fureur des miltoniens, qui attaquèrent vivement notre poëte. Il y répondit par de nouvelles *Lettres*, que l'on trouve dans la même édition d'Anspach, réimprimée à Leipsick, en 1756 et 1765. 3° *Recueil complet des œuvres poétiques de J.-P. Uz*, Leipsick, 1768, 2 vol. in-8°. Le second volume commence par un poëme didactique : *l'Art d'être toujours joyeux*, en quatre lettres. Ce poëme, écrit en vers alexandrins rimés, mérite une des premières places parmi les productions de ce genre. Le sujet est sagement choisi. L'auteur, parlant à ceux qui veulent mener une vie heureuse, leur recommande la modération dans les désirs, les joies durables que nous offrent le spectacle de la nature et l'étude des sciences, la patience et la confiance dans les vues de la Providence, et la foi dans une autre vie. Dans les lettres où il se défend contre ses adversaires, il se montre avec toute la modération de son caractère; il finit par les désarmer et par leur faire avouer qu'ils ont eu tort de l'attaquer. Cette édition de 1768 ayant été exécutée avec toutes les recherches du luxe typographique, on en fit paraître dans le même temps une moins coûteuse, qui fut réimprimée aussi à Leipsick et à Vienne, en 1772. 4° *Poésies de J.-P. Uz, d'après les corrections faites de sa main*, Vienne, 1804, 2 vol. in-4°, édition de luxe, sur papier vélin. L'*Art de vivre toujours joyeux*, avec quelques odes, chansons et lettres de Uz, a paru en français dans le *Choix de poésies allemandes*, Paris, 1766, et Avignon, 1770, in-8°. G—Y.

UZÈS (ALDEBERT D'), né au commencement du 12e siècle dans la ville dont il porta le nom, fut élu évêque de Nîmes en 1141 et sacré à Rome par le pape Innocent II. Il était de l'illustre maison d'Uzès, l'une des plus puissantes de son temps, dans le bas Languedoc. Trois de ses frères devinrent évêques comme lui. Si, comme c'était l'usage alors, ils furent appelés par le choix des fidèles à gouverner leurs Églises, on doit croire qu'ils avaient un grand mérite ou un grand crédit. Leur sœur épousa Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse. La terre de Peccais, voisine du lieu où depuis a été bâtie la ville d'Aigues-Mortes, appartenait à cette famille, qui y établit, en

1284, les belles salines qui subsistent encore. Aldebert jouit de beaucoup de considération dans l'Eglise et de faveur auprès du roi Louis le Jeune. Le pape Alexandre III le chargea de réconcilier le comte de Toulouse, Raimond V, avec Constance sa femme, sœur du roi de France, que son époux avait répudiée. Malgré les preuves que ce prélat avait données de son talent pour les négociations difficiles, il échoua dans celle-ci; le comte fut inflexible. Pour comprendre comment un pontife de Rome put souffrir, au 12e siècle, que sa médiation restât impuissante, et descendre aux voies de la conciliation au lieu de commander avec autorité, il faut se rappeler qu'à cette époque deux papes se disputaient la tiare et qu'il pouvait être dangereux de s'aliéner un prince aussi puissant que le comte de Toulouse. Le fils de Raimond V fut traité avec moins de douceur. On sait à quelles persécutions l'exposèrent sa justice et son humanité envers les Albigeois. L'évêque de Nîmes fut un des Pères du concile de Lombers (1165), qui condamna leur doctrine et les déclara hérétiques. Aldebert contribua ainsi à préparer les longs malheurs dont son pays fut bientôt accablé, et auxquels l'établissement de l'inquisition mit le comble. Aldebert mourut en 1180. V. S. L.

UZZANO (Nicolas d'), homme d'Etat florentin, attaché au parti des Albizzi, était lié par une étroite amitié avec Thomas Albizzi, qui fut chef de la république florentine, de 1382 à 1417. Nicolas d'Uzzano, à la mort de son ami, succéda au crédit que celui-ci avait exercé si longtemps. Attaché comme lui au parti guelfe et à l'aristocratie, il se montra cependant plus modéré que les Albizzi; il s'efforçait d'étouffer les anciennes haines, d'assoupir les vengeances et de maintenir la paix intérieure, persuadé que tout le crédit de son parti tenait à la terreur qu'avaient inspirée les commotions populaires, et que cette terreur s'affaiblissant avec le souvenir de la dernière révolution, le nombre des gens qui désiraient un changement allait croissant. Au dehors l'administration de Nicolas d'Uzzano fut également pacifique; il ouvrit à Florence un asile au pape Martin V, et assura à sa patrie l'alliance de Braccio de Montone, le premier général de son siècle; il fit, en 1419, la paix avec le duc de Milan, et il engagea les Génois à lui vendre Livourne. La guerre que Philippe-Marie Visconti déclara aux Florentins, en 1423, fut terminée le 18 avril 1428, par une paix glorieuse pour la république. Uzzano voulait l'observer fidèlement; mais Renaud, fils de Thomas Albizzi, jaloux du crédit que l'ami de son père avait acquis dans la république, entraîna les Florentins, en dépit de Nicolas d'Uzzano, à des mesures plus violentes, et fit déclarer la guerre aux Lucquois, le 14 décembre 1429. Cette guerre, qui devint bientôt générale, ne répondit point aux espérances du jeune ambitieux qui l'avait provoquée; elle affaiblit le parti du gouvernement et donna du courage aux Médicis, qui songeaient à saisir le timon des affaires. Uzzano, par sa sagesse et sa modération, empêcha, tant qu'il vécut, un choc entre les deux partis, qu'il prévoyait devoir être funeste aux Albizzi; mais Uzzano mourut en 1432, peu après la paix de Lombardie. Deux ans après sa mort, tout le parti sur lequel il avait exercé une longue influence fut exilé. S. S—i.

V

VACA DE GUZMAN (JOSEPH-MARIE), poëte espagnol, né dans le royaume de Grenade vers l'an 1745, fut avocat et recteur perpétuel du collége St-Jacques des Manriques, à Alcala de Henarès. Il est auteur d'un poëme intitulé *la Destruction des vaisseaux de Cortès*, couronné par l'académie royale espagnole, le 13 août 1778. Ce poëme, traduit en français par Mollien, avocat de Paris, se trouve analysé avec éloge dans le *Journal de littérature* de cette capitale; mais malgré ces titres de recommandation, l'éditeur du poëme de Nicolas Fernandez Moratin, sur le même sujet, donna la préférence à celui-ci, ce qui obligea Vaca de Guzman à publier des *Réflexions* sur le poëme des Vaisseaux de Cortès. Cet avocat a composé un autre poëme, la *Reddition de Grenade*, en stances et en vers endécasyllabes, couronné aussi par l'académie espagnole, en 1779; *el Columbano* (le Colombier), églogue imprimée sous le nom de don Miguel Cobo Mogollon, Madrid, 1784; deux autres églogues lues à la société économique de Grenade. Il a aussi publié quatre lettres contre les détracteurs de ses poésies, trois sous le même pseudonyme de Mogollon et la quatrième sous celui de don Jos. Rodriguez Zerezo. Vaca de Guzman est mort vers l'an 1805. — Don *Gutierre Joachim* VACA DE GUZMAN Y MANRIQUE, frère du précédent, avocat et ensuite auditeur à la chancellerie royale de Grenade, a traduit de l'italien en espagnol les *Voyages de Henri Wanton aux terres inconnues australes et aux pays des singes*, où sont décrits les usages, les mœurs, les sciences et la police de ces peuples extraordinaires, Madrid, 1778. Ce n'est pas seulement une traduction du roman philosophique du comte de Seriman (*voy.* ce nom). L'auteur italien n'en avait mis au jour que deux volumes, des ordres supérieurs l'ayant arrêté dans cette composition satirique, où des sénateurs vénitiens et d'autres grands personnages se trouvaient attaqués. Le succès qu'obtint la traduction espagnole de ces deux volumes engagea Vaca de Guzman à compléter ce roman. Il y ajouta les tomes 3 et 4, sous le titre de *Supplément*, se conforma, autant que possible, au style de l'original et satirisa quelques coutumes de l'Espagne, en évitant toutefois les personnalités, écueil où avait échoué l'auteur primitif. Cette continuation est différente de celle qu'un Italien avait fait imprimer à Berne, en 1764, formant aussi deux volumes, dans lesquels il s'était totalement éloigné du plan de Seriman et avait transporté le lieu de la scène au pays des *Cénophales* ou têtes de pierre. Le traducteur espagnol a mis aux deux premiers volumes une partie de ses noms, don Joachim de Guzman, en indiquant les autres par des initiales. Dans l'avertissement des deux derniers tomes, il prévient que les noms de *Rireguet Boitocephalo* sont les anagrammes de deux de ses noms, l'un en espagnol, de *Gutierre*, l'autre en grec, de *Tête de Vaca*. A l'occasion des tremblements de terre qui épouvantèrent Grenade, en 1770, le peuple ayant demandé qu'on ouvrît plusieurs puits afin d'éloigner le danger qui menaçait la ville, les magistrats consultèrent la société économique. Elle chargea don Gutierre Vaca, qui en était alors censeur, de lui faire un *rapport*, qui fut imprimé en 1779, in-4°. L'auteur s'y prononça sur l'inutilité et le danger d'élargir ces excavations; et son opinion servit de règle aux magistrats, sans aucune réclamation. Don Gutierre Vaca de Guzman est mort vers le commencement du 19e siècle. A—T.

VACARIUS, jurisconsulte anglais, remarquable pour avoir au milieu du 12e siècle introduit dans la Grande-Bretagne l'étude du droit romain. On possède fort peu de données sur son compte. Un chroniqueur anonyme le qualifie de *vir honestus, gente Longobardus*. Il est vraisemblable qu'il avait d'abord étudié à Bologne, qui était à cette époque le centre des écoles de jurisprudence. Selden l'a confondu avec Roger, abbé du Bec en Normandie, et avec Rogerius de Bénévent qui a laissé des gloses sur le Digeste; cette erreur a été reproduite par divers érudits, mais elle a été depuis relevée et bien reconnue. Il paraît que ce fut à l'occasion de démêlés survenus entre Théobald, archevêque de Cantorbéry, et Henry, frère du roi et évêque de Winchester, que Vacarius se rendit en Angleterre. L'évêque avait été nommé légat du pape; l'archevêque prétendait que c'était un droit inhérent à son siége. Le pape Eugène III décida la question en faveur de Théobald. Vacarius professa à Oxford, et des historiens de l'époque disent qu'un grand nombre d'auditeurs, riches et pauvres, venaient assister à ses leçons. Il composa un résumé qui exposait d'une manière lucide les points les plus importants traités alors dans les écoles. Le pouvoir royal s'alarma de cet enseignement qui n'était pas de nature à favoriser les prétentions du despotisme, et Vacarius fut réduit au silence. L'étude du droit romain se maintint cependant, mais elle ne parvint pas à l'emporter sur le droit coutumier, lequel, après bien des fluctuations, demeura la base de la jurisprudence

britannique. On ignore à quelle époque mourut Vacarius. Son traité, partagé en neuf livres, est intitulé *Liber ex universo enucleato jure exceptus et pauperibus præsertim destinatus*. Il se compose d'extraits du *Code* et du *Digeste* accompagnés d'explications empruntées en partie à divers interprètes. Il n'a point été imprimé, mais on en connaît des manuscrits à Prague, à Bruges, à Kœnigsberg, à Leipsick ; il était naturel de supposer qu'il y en aurait à Oxford; il paraît cependant qu'il ne s'en trouve pas. D'ailleurs cette composition n'a d'autre intérêt que de constater l'introduction, à une époque reculée, du droit romain dans les portions les plus reculées de l'Europe occidentale. Savigny, dans son *Histoire du droit au moyen âge*, a parlé en détail du légiste qui nous occupe, et le sujet est presque épuisé dans un mémoire spécial du docteur Wenck de Leipzig: *Magister Vacarius Primus Juris Romani in Anglia professor*, 1834. Z.

VACCA (Flaminio), sculpteur romain du 16e siècle, est moins connu comme statuaire, quoique plusieurs de ses ouvrages ornent les églises, les places et fontaines de Rome, que comme restaurateur de statues. Il travaillait dans cette capitale sous Sixte-Quint, et fut aussi appelé en Toscane. Il acheva, en 1594, un recueil de *Memorie di varie antichità di Roma*, mémoires qu'il laissa inédits et qu'Ottavio Falconieri publia à Rome, en 1704. Montfaucon les a traduits en latin et insérés dans son *Iter italicum*. Flaminio Vacca doit à cet ouvrage l'honneur d'être souvent cité par les antiquaires. E. Q. Visconti trouvait du charme à son ton de vérité et de bonhomie. Ses *Mémoires* sont pleins de détails curieux sur les fouilles qu'on faisait à Rome à cette époque. *Voy.* les *Vite de' pittori*, par Baglioni. Ug—i.

VACCA-BERLINGHIERI (François), médecin, né en 1732 à Ponsacco, près de Pise, commença ses études au séminaire et les acheva à l'université de cette ville, où il remplit ensuite avec distinction une chaire de chirurgie, qui lui fut donnée lorsque, ne voulant pas quitter son père octogénaire, il refusa la place de médecin du roi de Pologne, que lui avait fait offrir le marquis Niccolini, de Florence. Vaccà-Berlinghieri ne se borna pas à donner des leçons publiques, il enseignait encore chez lui, se livrait à une pratique très-active, et publiait des ouvrages qui le placèrent au rang des premiers médecins de l'Italie. Dans ses discours comme dans ses écrits, il mit toujours beaucoup de soin à distinguer ce qu'il y a de vrai dans la science de ce qui n'est que systématique ou hypothétique. Dès que la nouvelle théorie de Brown commença à prévaloir en Italie, il en publia une réfutation (*voy.* Brown). Peu de temps après, le gouvernement de la Lombardie lui fit proposer (décembre 1796) la chaire de clinique médicale à l'université de Pavie, vacante par le départ de J.-P. Franck, qui fut appelé à Vienne en qualité de premier médecin de l'empereur. Son attachement pour son pays et ses amis le détermina à refuser cette offre. Il est mort le 6 octobre 1812. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Considerazioni intorno alle malattie dette volgarmente putride*, Lucques, 1781, in-8°. L'auteur s'y déclarait contre une théorie des maladies appelées vulgairement putrides, théorie alors généralement reçue. Plusieurs écrivains qui avaient soutenu la doctrine dont Vaccà démontrait l'erreur publièrent que les nouvelles idées de ce professeur appartenaient à Milman, médecin anglais; accusation injuste, puisque l'ouvrage *On scurvy and putrid fevers*, par Milman, in-8°, avait été publié en 1782, tandis que les *Considerazioni* de Berlinghieri parurent en 1781. 2° *Saggio intorno alle principali e più frequenti malattie del corpo umano*, etc., Pise, in-8° ; seconde édition, 1799. 3° *Lettere fisico-mediche*, ibid., 1790, in-4°. 4° *Riflessioni sui mezzi di stabilire e di conservare nell' uomo la sanità e la robustezza*, ibid., 1792, in-4°. Il en a paru une seconde édition à Venise, 1801, in-8°. 5° *Codice elementare di medicina pratica*, etc., Pise, 1794, 2 vol. in-8°; 6° *Meditazioni sull' uomo malato e sulla nuova dottrina di Brown*, Pise, 1795, in-8°; 7° *Filosofia della medicina*, Lucques, 1801, in-8°; 8° *Di un nuovo potere della missione di sangue*, etc., Pise, 1804, in-8°. Cet écrivain a publié quelques ouvrages moins importants (voy. *Elogio del prof. Francesco Vaccà-Berlinghieri scritto dal dott. Franc. Tartini*, Pise, 1815, in-8°). Ug—i.

VACCA-BERLINGHIERI (André), fils du précédent. *Voyez* Berlinghieri.

VACCAJ (Joseph), compositeur italien, naquit à Tolentino en 1791. Venu à trois ans à Pesaro avec son père, employé dans cette ville, il y fit ses études. A douze ans, il apprit le clavecin, et quelques années après il alla étudier le droit à Rome ; mais la musique lui fit négliger la jurisprudence. Il prit des leçons de chant et de contrepoint. Venu vers la fin de 1811 à Naples, il y reçut des leçons de Paisiello, sous les yeux duquel il écrivit l'*Ommaggio della gratitudine*, cantate; puis *Andromeda*, autre cantate; enfin des compositions d'église. En 1814, il fit représenter *I solitari di Scozia*, opéra semi-seria, et en 1815 il donna au théâtre San-Benedetto de Venise l'opéra de *Malvina*, un acte. Il fit suivre cette œuvre du ballet de *Gamma, Regina di Gallizia*, représenté à la *Fenice* en 1817 ; de *il Lupo d'Ostenda*, représenté en 1818 ; de *Timurkan*, joué en 1819, et de deux derniers ballets : *Alessandro in Babilonia* et *Ifigenia in Aulide*, représentés en 1820. Puis Vaccaj se voua tout entier à l'enseignement du chant dans diverses villes : Venise, Trieste, Vienne. A Milan, en 1824, il écrivit *Pietro il grande, ossia il Geloso alla tortura*, opéra bouffe, qui fut joué à Parme, et la *Pastorella feudataria*, représentée à Turin. En 1825, il donna au théâtre St-Charles de Naples *Zadig ed*

Astartea. Revenu à Milan, il y fit jouer son meilleur ouvrage, *Giulietta e Romeo* et le *Fuccine di Norvegia*, suivi de *Giovanna d'Arco*, joué à Venise, de *Bianca di Messina*, joué à Turin; de *Saladino*, représenté à Florence, enfin de *Saulle*, donné à Milan. A Paris, où Vaccaj vint en 1829, il enseigna le chant avec une supériorité remarquée. En 1831, il professa à Londres. De retour en Italie après 1830, il travailla de nouveau pour le théâtre, écrivit une *Jane Gray* pour la célèbre cantatrice Malibran, puis la *Sposa di Messina* (Fiancée de Messine). En 1838, il succéda à Basili dans les fonctions de censeur du conservatoire de Milan et de premier maître de compositions de cette école. Depuis il ne composa plus que pour l'Eglise. On lui doit aussi des *canzonnettes*, publiées à Milan. Vaccaj est mort vers 1850. Z.

VACCARO (André), peintre, né à Naples en 1598, fut élève de Girolamo Imparato, contemporain et émule de Massimo Stanzioni, mais en même temps son admirateur et son ami. Il paraissait né pour l'imitation; dès le principe, il suivit la manière du Caravage, et l'on voit encore de lui, à Naples, quelques tableaux qu'il a peints dans ce style, ainsi que des peintures d'appartement, lesquelles en ont imposé à des amateurs vraiment éclairés, qui les ont achetées comme des productions originales du premier peintre. Au bout de quelque temps, Vaccaro s'enthousiasma, à l'exemple du chevalier Stanzioni, pour la manière du Guide; le succès qu'il obtint lui mérita les applaudissements du public, quoiqu'il n'eût pas égalé son ami. C'est dans ce style que sont exécutées ses productions les plus recommandables, de la Chartreuse, des Théatins et du Rosaire de la ville de Naples, sans parler de ses tableaux de galerie, qu'il n'est pas rare de rencontrer. Après la mort du Stanzioni, il prit le premier rang parmi ses compatriotes. Le seul qui osa le lui disputer fut Luca Giordano, lorsque, revenu jeune encore de Rome, il rapporta le nouveau style qu'il avait puisé dans l'école de Pietre de Cortone. Tous deux avaient concouru pour l'exécution du tableau principal de l'église de Ste-Marie *del Pianto*. Cette église venait tout récemment d'être érigée en l'honneur de la Vierge, qui avait délivré la ville du fléau de la peste; et c'était là le sujet du tableau. André et Lucas firent chacun leur esquisse; Pietre de Cortone, choisi pour juge, prononça contre son propre écolier en faveur de Vaccaro, disant que ce dernier l'emportait par le dessin et par la vérité de l'imitation. Il ne s'adonna à la peinture à fresque que vers la fin de sa carrière, et pour ne point le céder à Giordano; mais il ne fit que confirmer, aux dépens de sa gloire, la vérité de ce proverbe, que ce n'est point dans la vieillesse qu'il faut commencer à apprendre. Le musée du Louvre possède de ce peintre un tableau dont les figures sont de grandeur naturelle et qui représente *Vénus au désespoir sur le corps expirant d'Adonis*. Parmi ses élèves, celui qui montra le plus de talent et qui se rapprocha le mieux de sa manière fut Jacques Farelli. Vaccaro mourut à Naples en 1670. — Son fils *Nicolo*, né en 1634, imita d'abord la manière de son père, puis celle de Salvator Rosa, et se livra ensuite à la peinture de bacchanales dans le goût du Poussin. Il mourut en 1709. — *François* Vaccaro, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Bologne vers 1636. Elève de l'Albane, il fut chargé, sous la surveillance de son maître, de l'exécution de plusieurs grands travaux, dont il décora les églises et les palais de sa ville natale. On cite les fresques dont il orna une des chapelles de l'église de St-Vital de Bologne. Il composa un *Traité de perspective*, dont il grava lui-même les planches et qu'il dédia à Beccatelli. On connaît encore de lui, comme graveur à l'eau-forte, douze pièces représentant des *Vues perspectives de ruines, de fontaines et d'édifices d'Italie*. Vers 1670, il abandonna sa patrie, sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. P—s.

VACCHIERY (Charles-Albert de), né en 1745 à Dachau, en Bavière, fut reçu, en 1799, à l'académie des sciences de Munich, laquelle le nomma, en 1801, directeur de la classe d'histoire. En 1781, il avait été nommé membre du conseil administratif de l'université, et depuis il fut curateur en chef des écoles et de l'instruction dans le royaume de Bavière; il était en même temps conseiller intime du roi et chancelier de la cour suprême. On lui doit, entre autres fondations utiles, une pension pour les veuves des avocats. Il a inséré dans les Mémoires de l'académie un grand nombre de dissertations relatives à l'histoire de Bavière, et on a de lui en manuscrit: 1° *Histoire diplomatique de l'église principale de Munich*, 2 vol. in-fol.; 2° *Bavaria subterranea seu Epitaphia boïca collecta*, etc., 5 vol. in-fol. Les *Epitaphes* qu'il avait recueillies avec tant de soin sont discutées, comparées avec d'autres sources historiques, et presque toutes servent à éclaircir quelques points obscurs de l'histoire. 3° *Histoire de Bavière*, 2 vol. in-fol. L'auteur étant mort à Munich le 12 novembre 1807, l'académie des sciences, qui connaissait tout le prix de ses manuscrits, n'obtint que par les sacrifices pécuniaires les plus pénibles qu'ils lui fussent cédés par ses héritiers et transportés dans ses archives, où ils se trouvent aujourd'hui. G—y.

VACE (Robert). *Voyez* Wace.

VACHER. *Voyez* Levacher.

VACHER DE TOURNEMINE. *Voyez* Tournemine.

VACHET (Jean-Antoine le), instituteur des sœurs de l'*Union chrétienne*, naquit à Romans, en Dauphiné, et fit ses premières études à Grenoble. Afin de se soustraire aux sollicitations de sa famille, qui le pressait de se marier, il voyagea en Italie, et alla jusqu'à Rome en demandant

l'aumône. De retour en France, il entra au collége des jésuites à Dijon pour étudier la théologie. Après la mort de ses parents, il se dépouilla de la plus grande partie de son patrimoine en faveur des indigents, et vint à Paris, où il reçut les ordres sacrés. Dès lors il se dévoua au service des pauvres et des malades, et fit des missions dans les campagnes, dans les prisons, dans les hôpitaux. En 1672, Anne de Croze ayant fondé un établissement sous le titre d'*Union chrétienne*, pour l'éducation des nouvelles catholiques et des jeunes orphelines, le Vachet en dressa les règlements. Il fut honoré de l'estime de St-Vincent de Paul et du baron de Renti (*voy.* ce nom), qui le fit entrer chez les dames hospitalières de St-Gervais, dont il devint le directeur. Il mourut dans leur maison le 6 février 1681, à l'âge de 78 ans. L'humilité et la charité furent ses vertus caractéristiques. On a de lui, entre autres livres de piété : 1° *l'Artisan chrétien, ou la Vie du bon Henri* (*voy.* BUCHE), Paris, 1670, in-12; 2° *Règlements et pratiques chrétiennes en forme de constitution, pour les filles et les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union chrétienne.* L'abbé Richard a donné la *Vie* de le Vachet, avec l'analyse de ses ouvrages, Paris, 1692, in-12. — VACHET (Bénigne), né à Dijon en 1641, embrassa l'état ecclésiastique et se consacra aux missions étrangères. Après avoir prêché dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Afrique, il revint en France et mourut à Paris le 19 janvier 1720, laissant en manuscrit la relation de ses voyages. On trouve une *Description de l'île de Bourbon*, par Vachet, dans la *Relation des missions des évêques français aux royaumes de Siam, de la Cochinchine*, etc., Paris, 1674, in-12. — VACHET (Pierre-Joseph du), né à Beaune, entra dans la congrégation de l'Oratoire et devint curé de St-Martin de Sablon, dans le Bordelais. Il mourut vers 1655. On a de lui un recueil de poésies latines, publié après sa mort, Saumur, 1664, in-8°. P—RT.

VACQUERIE (JEAN DE LA), premier président du parlement de Paris, dans le 15e siècle, était un des principaux habitants d'Arras, lorsque Louis XI voulut s'emparer, en 1476, de cette place, qui appartenait à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Il répondit avec beaucoup de fermeté aux députés que ce monarque envoya pour déterminer les habitants à la soumission : mais il fallut céder à la force; et alors, contre toute attente, le monarque le fit venir à Paris et lui accorda sa protection au point de lui donner, en 1481, l'emploi de premier président du parlement. Dans cette place importante, la Vacquerie ne montra pas moins de fermeté. Louis XI ayant envoyé au parlement, pour y être vérifiés, des édits onéreux, et ayant accompagné cet envoi, selon sa coutume, de cruelles menaces en cas de résistance, le premier président se rendit au palais à la tête de sa cour en robes rouges et dit au monarque : « Sire, nous « venons remettre nos charges entre vos mains, « et souffrir tout ce qu'il vous plaira plutôt que « d'offenser nos consciences. » Il fallait être animé d'un grand courage et d'un entier dévouement pour faire une telle démarche devant un pareil roi. Cependant, au grand étonnement de tout le monde, elle eut le plus heureux résultat. Louis révoqua ses édits en présence des intrépides magistrats, dit qu'il ne leur en adresserait plus de semblables, et les renvoya en les priant de continuer à bien rendre la justice. Après la mort de Louis XI, la Vacquerie fit encore des protestations très-énergiques sur la régence. Il mourut en 1497. Le chancelier de l'Hospital a dit, dans un de ses discours, que la Vacquerie avait été beaucoup plus recommandable par sa pauvreté que Rollin, chancelier du duc de Bourgogne, par ses richesses. M—D j.

VADDÈRE (JEAN-BAPTISTE), historien, né vers 1640 à Bruxelles, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Anderlecht, en 1671, et partagea le reste de sa vie entre la pratique de ses devoirs et l'étude de l'histoire. Il mourut le 3 février 1691, et fut inhumé dans l'église à laquelle il était attaché depuis vingt ans, avec une épitaphe rapportée par Foppens (*Bibl. belg.*, p. 574), et plus fidèlement par Paquot (*Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 2, p. 96, édit. in-fol.). On a de lui : *Traité de l'origine des ducs et duché de Brabant, et de ses charges palatines héréditaires;* avec une *Réponse aux vindices de Ferrand sur les fleurs de lis*, Bruxelles, 1672, in-4°. Cette histoire des ducs de Brabant est pleine de recherches intéressantes. Dans la *Réponse* à Ferrand (1), Vaddère soutient, avec J.-J. Chifflet (*voy.* ce nom), que les rois de France de la première race avaient pour armes des abeilles. Cet ouvrage était devenu si rare, même en Flandre, que Paquot ne l'avait pas encore vu quand il publia son *Histoire littéraire des Pays-Bas;* l'ayant découvert quelque temps après, il le fit réimprimer, Bruxelles, 1784, 2 vol. petit in-8° (*voy.* PAQUOT). Vaddère a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit; les principaux sont : l'*Histoire de la Chartreuse de Bruxelles, depuis sa fondation jusqu'à sa ruine pendant les troubles de Flandre;* — l'*Histoire du chapitre d'Anderlecht;* — la *Vie de Ste-Widine*, etc. W—s.

VADÉ (JEAN-JOSEPH), né en janvier 1720 à Ham, en Picardie, était fils d'un honnête marchand, qui fit de vains efforts pour lui inspirer le goût des études classiques. Amené de bonne heure à Paris, Vadé s'y livra tellement à son penchant pour la dissipation qu'il ne put apprendre les premiers principes du latin. Un peu plus tard, néanmoins, il trouva moyen d'orner son

(1) Le P. Ferrand, jésuite, avait publié contre le sentiment de Chifflet : *Epinicion pro liliis seu pro aureis Franciæ liliis*, etc., Lyon, 1663, in-4°; *Epinicion secundum pro liliis aureis Franciæ*, ibid., 1671, in-4°. C'est à ces deux ouvrages que Vaddère répond.

esprit par la lecture des auteurs français et par la fréquentation des spectacles. Les autres détails de sa vie privée n'ont que peu d'intérêt. Il importe médiocrement de savoir qu'il remplissait à Soissons, en 1739, une place de contrôleur des vingtièmes; qu'il revint à Paris, en 1743, pour s'attacher au duc d'Agenois, en qualité de secrétaire; et que, en 1745, un emploi au bureau du vingtième le fixa dans cette capitale. Disons seulement que, dès l'année 1752, la burlesque originalité de ses ouvrages lui avait valu une sorte de célébrité, et qu'il eut même quelque temps l'honneur d'être le poëte à la mode. Malheureusement sa santé, altérée par les excès auxquels il s'était livré dans sa première jeunesse, ne lui permit pas de fournir une longue carrière. Il mourut à Paris le 4 juillet 1757, des suites d'une opération à la vessie. Il avait à peine 37 ans. Ce poëte, qui suppléait à son défaut absolu d'instruction par de la gaieté et de l'esprit naturel, dut en grande partie sa réputation à des circonstances qui n'existent plus, et dont la classe inférieure de la société ne conserve très-heureusement qu'une faible tradition. Les femmes de la halle avaient autrefois le singulier privilége d'injurier (1) impunément tous les acheteurs et même les passants, dans ce qu'on appelait l'idiome *poissard*, langage grossier, mais énergique, dont le peuple et certains amateurs faisaient par plaisir une étude. C'était, pour quelques observateurs des mœurs publiques, un objet de curiosité que l'extrême volubilité avec laquelle ces femmes déployaient dans leurs disputes toutes les richesses de leur *sottisier*. Notre poëte se plut à fréquenter les guinguettes et les marchés de Paris, pour y étudier ce genre d'éloquence; et, comme il s'avisa le premier d'en faire usage dans des pièces de vers, il fut proclamé justement l'inventeur de la littérature poissarde. Voici ce que Dorat en a dit dans son poëme de la *Déclamation* :

Vadé, pour achever ses esquisses fidèles,
Dans tous les carrefours poursuivait ses modèles;
De ce costume agreste ingénu partisan,
Interrogeait le pâtre, abordait l'artisan.
Jaloux de la saisir sans muse et sans parure,
Jusques aux Porcherons il chercha la nature.
Était-il au village! il en traçait les mœurs,
Trinquait, pour mieux les peindre, avec des racoleurs,
Et changeant chaque jour de ton et de palette,
Crayonnait sur un port Jérôme et Fanchonnette.

La vérité est qu'il s'était parfaitement pénétré de l'esprit de ses personnages, et qu'habitué à jouer lui-même dans des salons les scènes dont il avait été si souvent témoin à la place Maubert, il était devenu par ce moyen un plaisant de profession, dont les gens riches payaient les facéties par de bons dîners. Ses chansons, ses bouquets et quelques-uns de ses opéras sont assurément les chefs-d'œuvre de la poésie des halles; on y trouve des expressions vives et originales, des images plaisantes et une grande vérité d'observation. Quant à ses nombreux imitateurs, si quelques-uns d'eux sont parvenus à l'égaler, on n'y a fait que peu d'attention, leurs imitations étant venues trop tard pour participer à la vogue du mauvais genre qu'il avait facilement épuisé. On parle beaucoup moins des ouvrages que Vadé composa dans un style plus relevé. Quelques-uns pourtant, entre autres *le Suffisant* et *le Trompeur trompé*, opéras-comiques, ne sont pas sans mérite; et l'on trouve dans nos recueils plusieurs poésies où cet auteur avait su mettre de la délicatesse. On cite encore ses chansons : *Sous un ombrage frais; Vous boudez, vous gardez...*; *Une fille qui toujours sautille*, et surtout la suivante, qui était dans toutes les bouches :

Je suis un Narcisse nouveau,
  Qui s'aime et qui s'admire;
Mais dans le vin et non dans l'eau,
  Sans cesse je me mire;
En y voyant le coloris
  Qu'il donne à mon visage,
De l'amour de moi-même épris,
  J'avale mon image.

Mais dans ce genre, avoué par le goût, il avait un trop grand nombre de rivaux habiles pour pouvoir prétendre à la première place, tandis qu'il était à peu près sûr de régner sans partage dans le dernier genre de la poésie triviale. Du reste, tous ses contemporains font l'éloge de son cœur et de son caractère. Il était doux, poli, jovial, obligeant; et ce n'était pas uniquement comme *plaisant de société* qu'il était recherché dans le monde. Ses œuvres ont été recueillies d'abord en 4 volumes in-8°, chez madame Duchesne, ensuite en 6 volumes in-12 (lesquels fourmillent de fautes et paraissent être une contrefaçon). Elles ont été plusieurs fois réimprimées à la fin du 18e siècle. Plus récemment on a publié : *Œuvres choisies de Vadé et de ses imitateurs*, Montbéliard, 1842, 1844, in-18 de 96 pages, et *Œuvres choisies et poissardes contenant*, etc., Paris, 1849, in-18 de 108 pages. Les pièces de théâtre de Vadé sont au nombre de vingt, savoir : *la Fileuse*, parodie d'*Omphale*, 8 mars 1752; — *le Poirier*, opéra-comique, 7 août 1752; — *le Bouquet du roi*, opéra-comique, 24 août 1752; — *le Suffisant*, opéra-comique, 12 mars 1753; — *le Rien*, parodie, 10 avril 1753; — *les Troqueurs*, opéra-comique, 30 juillet 1753 (*voy.* GALLET); — *le Trompeur trompé*, opéra-comique, 18 février 1754; — *Il était temps*, parodie, 28 juin 1754; — *la Nouvelle Bastienne*, opéra-comique, 17 septembre 1754; — *la Fontaine de Jouvence*, grand ballet de Noverre, entremêlé de chants, 16 septembre 1754; — *les Troyennes en Champagne*, opéra-comique, 1er février 1755; — *Jérôme et Fanchonnette*, pastorale, 18 février 1755; — *le Confident heureux*, opéra-comique, 31 juillet 1755; — *Folette, ou l'Enfant gâté*, parodie, 6 septembre 1755; — *Nicaise*, opéra-comique, 7 février 1756; — *les*

(1) Le véritable mot était *engueuler*.

Racoleurs, opéra-comique, 11 mars 1756; — *l'Impromptu du cœur*, opéra-comique, 8 février 1757; — *le Mauvais plaisant, ou le Drôle de corps*, opéra-comique, 17 août 1757; — *la Veuve indécise*, parodie de *la Mère coquette* (ouvrage posthume), 24 septembre 1759; — *la Canadienne*, comédie en un acte et en vers (ouvrage posthume). Ses autres productions sont: *la Pipe cassée*, poëme épi-tragi-poissardi-héroï-comique, des Bouquets poissards, les Lettres de la Grenouillère, des Epîtres en vers, des Madrigaux, des Fables, des Chansons et des Amphigouris. Ce poëte a été lui-même le sujet de deux petites pièces qui furent jouées avec succès, au commencement de ce siècle, l'une au théâtre Favart, sous le titre de *Vadé chez lui*, l'autre, au théâtre des Troubadours, sous le titre de *Vadé à la Grenouillère*. La première était de Demautort, la seconde est de MM. Armand Gouffé et Georges Duval. Vadé avait laissé son nom à une fille naturelle, qui débuta dans la tragédie au Théâtre-Français, en 1776, et qui mourut, en 1780, d'une fluxion de poitrine. Voltaire a publié un certain nombre de pamphlets facétieux sous les noms supposés de *Guillaume* et de *Jérôme Vadé*. Personne n'a été dupe de cette ruse, dont le patriarche de Ferney faisait sans scrupule un fréquent usage (1). F. P—T.

VADIANUS (JOACHIM), proprement DE WATT, né à St-Gall en 1484, y mourut en 1551. Fils d'un négociant lettré, il se voua lui-même aux lettres avec autant de zèle que de succès. Il étudia d'abord dans sa patrie, ensuite à Vienne, où l'ardeur de son tempérament lui suscita de fréquentes querelles. Il revint bientôt de ces désordres, et, après avoir voyagé en Hongrie, en Pologne, en Allemagne et en Italie, il obtint la chaire des arts libéraux à Vienne et fut nommé recteur de l'université. Maximilien Ier lui conféra, en 1514, le laurier de poëte. Outre les belles-lettres, il avait étudié le droit et la médecine, qu'il exerça ensuite. De retour dans sa patrie, en 1519, il occupa différentes places de magistrature, depuis 1526 celle de bourgmestre de St-Gall, et il fut employé dans des affaires difficiles de la confédération. La réforme l'occupa beaucoup; il embrassa la doctrine de Zwingle, et ce fut principalement par son zèle qu'elle s'établit à St-Gall et dans une partie de l'Appenzell. Il assista à différentes conférences et disputes de religion tenues à Zurich, à Berne et à Zug; mais ses talents lui attirèrent la haine particulière des adversaires de Zwingle, et il dut se sauver par la fuite des dangers qui le menaçaient à Zug. A St-Gall, il avait à combattre la secte des anabaptistes; il y établit les nouvelles ordonnances ecclésiastiques. Savant laborieux, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont la partie relative à l'histoire de sa patrie n'existe qu'avec les manuscrits qu'il a légués, ainsi que sa bibliothèque, à sa ville natale. Ce sont deux *Chroniques de St-Gall;* l'une, moins étendue, ne va que jusqu'à l'abbé *Diethelm Blaurer*, élu en 1530; l'autre, plus considérable, comprend les 13e, 14e et 15e siècles. Il y a mêlé une partie de l'histoire de la Suisse. Dans un troisième ouvrage, il a traité de la Turgovie, de l'origine des moines, de l'histoire de St-Gall, et il a donné une description de la partie supérieure du lac de Constance. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Ecloga cui titulus Faustus; de insignibus familiæ Vadianorum elegia*, Vienne, 1517, in-4°. Dans sa lettre adressée à un ami, et insérée dans ce recueil, Vadianus explique les raisons qui l'ont engagé à changer son nom: « *Cum barbara illa cognomina a nitore « latinæ linguæ longe absint, sive carmen quis scri- « bit, sive prosam, prope me necessitas quædam « impulit ut cognomentum usurparem, linguæ qua « tot annis exerceor consonum, quod in prosa lene « est, in versu vero facile. Tantum igitur abest ut « me consilii pœniteat mei, ut vos omnes ob hanc « vel unicam causam idem probaturos esse sperem, « præsertim cum quoties vernacula lingua quicquid « scribo, toties me non Vadianum, sed, quod liben- « tius facio, Joachimum von Watt scribere soleo.* » 2° *Commentarii in Pomponium Melam*, 1518, et souvent réimprimés; 3° *Scholia in Plinii historiam naturalem*, 1531; 4° *Epitome Asiæ, Africæ et Europæ, præsertim locorum descriptionem continens quorum evangelistæ et apostoli meminere*, 1535; 5° *Consilium contra pestem*, 1546; 6° *Farrago antiquitatum Alemannicarum*, et d'autres pièces insérées dans la collection de Goldast. Senkenberg, *Præf. ad Goldastum*, a donné la *Vie* de Vadianus. U—I.

VADIER (MARC-GUILLAUME-ALEXIS), homme politique, naquit vers 1730, dans le comté de Foix, d'une famille de bourgeoisie. Devenu, après des études médiocres, conseiller au présidial de Pamiers, il s'occupa beaucoup moins de ses fonctions judiciaires que de tout ce qui pouvait lui donner de la popularité, aussi fut-il, en 1789, nommé député du tiers état de sa province aux états généraux. Dès la première séance, il vota pour la proposition la plus contraire au pouvoir royal; mais, dépourvu de talent oratoire, il fut d'abord peu distingué. Ce qui est assez remarquable, c'est que Vadier fut le premier dans cette assemblée qui osa donner au roi le nom de *tyran*, et qui, aussitôt après le voyage de Varennes, demanda qu'il fût déchu et traduit devant la haute cour nationale. Et cependant le surlendemain, sans se rétracter au sujet de l'inviolabilité, il se prononça contre tout moyen

(1) Le succès des *Contes* du pseudonyme Guillaume Vadé fut très-grand. Le libraire qui vendait alors les *Œuvres* de Jean-Joseph imagina de mettre à des exemplaires du 4° volume ce titre: *Contes de Jean Joseph Vadé pour servir de tome second à ceux de Guillaume Vadé*, 1765, in-8°. Les trois premières pièces sont une historiette en prose et deux contes en vers; le reste du volume, à partir de la page 33, contient des épîtres, des fables, des chansons, le *Cantique* si connu *de St Roch*, le *Cantique de St-Hubert*, des *Amphigouris*, etc., etc. L'*Année littéraire*, 1757, t. 4, p. 350-356, contient un Éloge de Vadé, par Fréron, qui déclare avoir été lié avec lui. A. B—T.

arbitraire et jura de défendre les décrets constitutifs de la monarchie constitutionnelle. Dès que la session fut terminée, il se retira avec la même imprévoyance que ses collègues, ne comprenant pas qu'ils avaient ouvert la carrière à des hommes plus audacieux qu'ils n'avaient pu l'être. Un an s'était à peine écoulé, lorsque Louis XVI fut emprisonné, son trône renversé, et que Vadier revenait à Paris comme membre de la convention nationale nommée pour le juger. Dès les premières séances, il siégea au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Comme à l'assemblée nationale, il parla peu d'abord, se contentant de voter pour les propositions les plus extrêmes. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. « Il partagea, dans cette occasion, dit un de ses biographes (1), l'opinion « des hommes énergiques qui, dans leurs espérances irréfléchies, préféraient comme plus « sûres et plus efficaces les déterminations extrêmes. » Les mêmes biographes l'ont ensuite loué « du soin qu'il prit alors de recouvrer, après « le pillage du garde-meuble, une partie des « diamants de la couronne. » Mais s'il est vrai que Vadier prit soin de recouvrer les diamants, entre autres le *Régent* et le *Sancy*, il ne fut en cela que l'agent des municipaux, qu'il seconda de son mieux dans toutes leurs opérations, et notamment dans les insurrections qui préparèrent la révolution du 31 mai 1793, où fut renversé le parti de la Gironde, dont il se montra l'un des plus ardents persécuteurs à Paris et dans les départements où les députés proscrits se réfugièrent. C'est alors que, sur la demande de Fouquier-Tinville, il fut nommé un des membres, puis président du comité de sûreté générale, et il faut bien reconnaître que la rigidité de ses principes républicains se traduisit en actes cruels. Dans une matinée du mois de juin, il fit arrêter comme suspects ou royalistes tous les habitants de Neuilly, et quelques jours après tous ces malheureux étaient conduits à l'échafaud. Et dans le même temps, il fit amener de son département, sur des charrettes, un certain nombre d'habitants qui, accusés d'avoir fomenté une insurrection locale, furent exécutés après une assez longue procédure. C'est au milieu de ces cruels exploits qu'il fut nommé président de la société des Jacobins, puis de l'assemblée nationale, et ce fut en cette qualité que, le 21 janvier 1794, au premier anniversaire de la mort de Louis XVI, il prononça un discours conçu dans la forme violente de l'époque. Ce fut encore Vadier qui, oubliant ses anciens rapports avec Danton, ou plutôt qui, voulant secouer avec lui tout lien de soumission et de reconnaissance, demanda au nom du comité de surveillance, que la convention ordonnât que lui et ses coaccusés fussent mis hors des débats du tribunal révolutionnaire, lorsque Fouquier-Tinville, effrayé de leur audace, en fit la demande à la convention nationale. Vadier obtint sans peine ce décret (*voy.* DANTON), et, redoublant de fureur et d'activité, il imagina ces conspirations des prisons qui firent couler tant de sang. Ce fut par le général Dillon et le député Simon que commencèrent ces exécutions, auxquelles Vadier présida pendant trois mois. L'une des dernières fut celle de Catherine Théos, pauvre femme de Bretagne, qui dans un moment d'aliénation s'était crue la mère de Dieu appelée à *régénérer* le genre humain. Poussée dans cette voie par des gens de police que Vadier lui avait envoyés, elle lui parut très-propre à faire la base d'une conspiration par laquelle il ne s'agissait de rien moins que d'exterminer tous les prêtres qui étaient encore en France, constitutionnels ou insermentés, quel que fût le parti auquel ils appartenaient. Ce fut encore lui qui fit sur cette conspiration un rapport qui doit être considéré comme le dernier terme de ces atrocités politiques. Après avoir présenté les conférences qui se tenaient chez cette malheureuse comme les efforts d'une puissante ligue contre la république et la liberté, il se répandit en déclamations contre la religion, contre les prêtres, et ce qui est assez remarquable, commo on l'a vu plus tard, il parla aussi avec beaucoup de violence contre les jésuites, dont cependant toutes les recherches de sa police n'avaient pas trouvé la moindre trace chez la pauvre Théos, qui mit fin à tous ces mensonges en mourant de chagrin et de peur quelques jours après dans un cachot (*voy.* THÉOS). Robespierre, qui présidait le jour où Vadier fit ce rapport, ne parut pas l'approuver, ce que celui-ci ne lui pardonna pas. Lorsque peu de temps après, dans la journée du 9 thermidor, tous les ennemis de Maximilien se réunirent pour l'attaquer, ce fut avec une grande surprise qu'on vit Vadier l'attaquer à son tour, et lui dire : « Je parlerai avec le calme de la « vertu. J'accuse Robespierre d'avoir appelé le « rapport sur Catherine Théos une farce ridi« cule, d'avoir dit que c'était une femme à mé« priser, tandis que nous prouverons qu'elle « avait des correspondances avec Pitt, avec Ber« gasse, avec la duchesse de Bourbon et avec le « pape. » Mais ce n'était que par circonstance que Vadier s'était joint aux ennemis de Robespierre, et bientôt les attaques du parti thermidorien qui, comme l'on sait, était principalement composé des amis de Danton, l'en firent repentir. Il fut successivement dénoncé par Lecointre et par Legendre. Ce dernier l'accusa en même temps que ses collègues du comité de sûreté générale, David, Amar et Vouland, d'avoir suivi fréquemment les séances du tribunal révolutionnaire afin d'y provoquer, d'y assurer les condamnations à mort; d'avoir eu pour coutume, lorsqu'une affaire semblait tourner à l'acquitte-

(1) Le rédacteur de la *Biographie des contemporains*.

ment, d'engager le président à intimider les jurés; d'avoir ordonné à plusieurs reprises la mise en jugement de soixante à quatre-vingts prisonniers à la fois pour des causes différentes; enfin, d'avoir plusieurs fois, et notamment dans la conspiration des prisons, ordonné à l'accusateur public de faire juger les prévenus en vingt-quatre heures, de telle sorte que ces malheureux devaient être interrogés, condamnés et exécutés le même jour. Enfin on accusa Vadier de n'avoir pas franchement attaqué Robespierre au 9 thermidor, et d'avoir plutôt, de concert avec ses collègues Barrère et David, cherché à retarder sa chute. Ce fut au milieu du tumulte que causa cette accusation, qu'étant monté à la tribune, il tira de sa poche un pistolet chargé et déclara hautement que si la convention ne rendait pas sur l'heure pleine justice à ses soixante ans de vertu, il allait à l'instant se brûler la cervelle. L'assemblée ne tint aucun compte de cette déclaration, et les journaux, qui alors étaient dans tout le feu de la réaction contre-révolutionnaire, se moquèrent en toute liberté du député de l'Ariége et de ses *soixante ans de vertu*. Le 25 novembre 1794, la convention nationale nomma une commission de vingt et un de ses membres, qui furent chargés de lui faire un rapport sur la conduite qu'avaient tenue dans ses comités de salut public et de sûreté générale, les députés Vadier, Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d'Herbois. Après de longs débats, ils furent décrétés d'accusation le 4 mars 1794, mais admis à se défendre en présence de leurs collègues, ce qui ne put avoir lieu, la convention ayant craint qu'il ne résultât d'une pareille discussion des révélations fâcheuses pour le plus grand nombre de ses membres. Cependant, à la fin, les quatre députés furent condamnés à la déportation et aussitôt conduits à Rochefort pour être déportés à la Guyane, à l'exception de Vadier, qui réussit à se tenir caché dans Paris, où il conservait de puissants amis. Cependant s'étant trouvé compromis dans l'affaire de Babeuf, il fut arrêté et traduit à la cour nationale de Vendôme, qui l'acquitta le 4 mai 1797; mais il ne fut pas encore mis en liberté, le commissaire du directoire s'y étant opposé, attendu qu'il restait condamné à la déportation par le décret du 1er avril 1795. Il resta longtemps détenu à Cherbourg et ne dut qu'à la surveillance des croisières anglaises de n'être pas déporté à la Guyane. Enfin, en 1801, il lui fut permis de revenir à Paris, à condition toutefois qu'il vivrait en paix et toujours surveillé par la police impériale. Il se tint fort tranquille ainsi jusqu'à l'époque de la restauration. Ayant été compris, en 1816, dans la loi contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, où il mourut paisiblement, le 14 décembre 1828. Il fut enterré au milieu d'une grande solennité dans un séminaire prussien, et avec toutes les formes de la religion grecque. Sa fille et son gendre lui firent élever, à côté de la colonne consacrée à David, un monument sur lequel ils inscrivirent qu'il se dévoua pour la patrie et pour la liberté. M—D j. et Z.

VÆNIUS. *Voyez* VEEN.

VAERNEWYCK (MARC VAN), savant belge du 16e siècle, naquit à Gand, vers 1500. Sa famille était des plus anciennes, des plus considérées, et de celles où sans cesse se recrutait le magistrat de la ville. Il n'eût tenu qu'à lui de suivre la même carrière avec des chances supérieures peut-être. Mais l'amour des sciences lui fit négliger cette perspective brillante; la poésie, l'histoire et la théologie l'éloignèrent de la politique. Après avoir étudié à fond les matières théologiques, Vaernewyck se donna tout entier aux sciences historiques. Non content de posséder tout ce que les livres ou autres documents déjà publiés pouvaient lui fournir, il voulut ajouter à la somme des connaissances acquises, et il n'épargna ni peines ni dépenses pour arriver à ce but. Lui-même, afin de travailler plus efficacement à ce résultat, il parcourut plusieurs des Provinces-Unies, il visita même l'Italie, écoutant, inspectant sur son passage, et notant à l'instant tout ce qui s'offrait de neuf, de piquant, de précis, d'instructif à ses oreilles et à ses regards. Les matériaux ainsi réunis, il les utilisait dès qu'il revenait à sa ville natale, et il les rédigeait avec le même soin que s'il eût eu le projet de les livrer immédiatement à l'impression, et qu'il eût compté sur eux pour se créer un grand renom comme historien ou comme poëte. Pour presque toutes ses compositions cependant, il s'en tint à cette espèce de publicité restreinte qui s'obtient et s'obtenait plus facilement alors, de la main à la main, en communiquant des extraits à quelques amis d'élite qui, naturellement, les lisaient à d'autres amis ou en devisaient dans d'autres cercles lettrés. Il continua longtemps encore à colliger des matériaux et à élucubrer des volumes inédits, qui n'auraient pas eu plus mauvaise grâce que d'autres à faire gémir la presse. Il mourut plus que sexagénaire, à Gand, en 1570, et non, comme l'a voulu Foppens, en 1567; car évidemment il y a moins de fond à faire sur l'indication du biographe que sur le témoignage spécial et formel de l'inscription qu'on lit en tête de sa chronique. On y déclare tout simplement Vaernewyck l'égal des grands historiens de l'antiquité, et ses productions y sont « à nulle autre secondes. » La chronique de Vaernewyck est intitulée *Die Historie van Belgis* (Histoire de Belgique), et a paru pour la première fois du vivant même de l'auteur, en 1565, in-4°, à Gand. C'est de toutes ses compositions de longue haleine la seule pour laquelle il se soit donné ce plaisir. On peut en compter au moins cinq réimpressions : les trois premières à Anvers, 1619, in-4°; 1641, in-fol.; 1665, in-4°, avec un portrait de l'auteur; les deux dernières

à Gand, en 1789 et en 1829, trois parties en 2 volumes in-8°. Celle-ci l'emporte de beaucoup sur les précédentes, sans même en excepter celle qu'en a donnée l'auteur. Quant à la valeur au moins relative de l'ouvrage, il est clair, par le nombre même des éditions, tant en ces derniers temps qu'au 17e siècle, que les compatriotes de Vaernewyck en ont porté un jugement favorable, et peut-être ne faut-il pas accepter sans appel le jugement de Paquot, qui, dans ses *Mémoires littéraires* (t. 1, p. 265 de l'édition in-8°), ne veut y voir, pour le fond et pour la forme, qu'un vrai fatras. Nous devons reconnaître, il est vrai, que comme écrivain. soit pour l'ordre, soit pour sa diction, Vaernewyck laisse à désirer. Mais sa simplicité, que Paquot appelle « le style « dont une vieille de village entretient ses voi- « sines », est un gage de sa parfaite sincérité, même quand il raconte « des fables absurdes », qui, certes, valent en tant que légendes ou qu'opinions; et l'on trouve chez lui quantité de faits, les uns qu'on rechercherait en vain ailleurs, les autres qui corroborent ce qui semblait douteux ne venant que d'une autorité. Les autres ouvrages de Vaernewyck ont eu moins de retentissement, et rien de plus simple : trois ou quatre seulement ont vu le jour. Paquot en a donné la liste dans ses *Mémoires littéraires*, ils sont au nombre de vingt-sept ; seulement il se trompe en n'attribuant qu'à son numéro 4 les honneurs de l'impression, et encore en accompagnant sa mention d'un « peut-être. » — VAERNEWYCK (Pierre-Henri de), parent et peut-être descendant direct au second ou troisième degré du chroniqueur Marc Van Vaernewyck, n'avait qu'en médiocre vénération la littérature et la langue néerlandaises, si du moins l'on en juge par la préférence qu'il témoigna au français, en publiant à Bruxelles sa *Géographie de Medrano, illustrée et traduite en vers français*, 1688, in-12. On devine assez que cette œuvre ne saurait être une de celles qu'ont inspirées les Muses: Pierre-Henri de Vaernewyck n'est qu'un versificateur et non un poëte; et encore le versificateur n'excelle-t-il pas dans la fabrique du vers. Il savait la géographie, il savait le français; il était étranger au mètre et au rhythme. — Nous ne saurions dire si c'est ou non le même qu'un autre lettré de même nom, mais dont on ignore le prénom, amateur aussi de l'idiome français et des vers, mais qui, du moins, n'imagina pas de coudre des rimes à des traités scientifiques. L'on a de lui, selon la *Bibliothèque du théâtre français*, t. 3, p. 135, et suivant le catalogue Soleinne, nos 1273 et 1591, une tragédie en cinq actes et en vers (la Haye, in-12, 1701 ou 1702). On ajoute, non sans vraisemblance, que ce spécimen tragique est rare et recherché. — Un dernier VAERNEWYCK (Albert-Philippe-Charles de), que son titre de vicomte et la qualification souvent par lui prise ou acceptée, d'ancien membre de l'ordre équestre d'Anvers, indiquent avoir appartenu à la famille du chroniqueur contemporain de Charles-Quint, resta fidèle aux prédilections de ses homonymes pour les travaux de l'intelligence, et fut réputé par ses compatriotes un des hommes les plus savants de la Belgique. Il n'a laissé cependant aucun monument de son érudition. En revanche, il avait une bibliothèque, la plus belle de Malines, et où il permettait aux lettrés plus actifs que lui de puiser. Sa mort eut lieu en 1846. Les livres furent comme d'habitude vendus aux enchères. Le catalogue qui les précéda est un des plus défectueux du genre. P—OT.

VAERST (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-EUGÈNE baron DE), littérateur allemand, naquit le 10 avril 1792 à Wesel, où son père, qui était militaire, se trouvait en garnison; il fit ses premières études à Bayreuth, il entra ensuite à Berlin à l'institut des cadets, et à l'âge de dix-huit ans il fut admis dans le deuxième régiment d'infanterie de la Prusse occidentale, cantonné alors à Breslau. En 1812, il fit partie du contingent que la Prusse, obéissant à d'impérieuses circonstances, mit à la disposition de la France pour marcher contre la Russie; il fit ensuite les trois campagnes suivantes, et il échappa à la mort qui moissonna une multitude de ses camarades. En 1818, parvenu au grade de capitaine, il quitta le service. Il avait assez de fortune pour mener une vie indépendante; il fit de longs voyages dans diverses parties de l'Europe, et il se fixa ensuite dans la Silésie. En 1825, il devint copropriétaire du *Journal de Breslau*, et en 1834 cette feuille lui appartint exclusivement. Elle n'avait eu jusqu'à lui qu'un intérêt local; il voulut en relever le caractère, et il s'efforça de la rendre supérieure aux autres gazettes allemandes. Ses liaisons avec des officiers carlistes le mirent à même de donner des détails fort circonstanciés sur la guerre civile qui désola l'Espagne et qui attira pendant plusieurs années les regards de toute l'Europe. Il fit lui-même, pour bien se rendre compte de l'état des choses, une visite au quartier général de don Carlos, et ce voyage ne s'accomplit pas sans de graves dangers. Au mois de septembre 1840, il prit la direction du théâtre de Breslau ; et il la conduisit avec vigueur et habileté; mais en 1847, sa santé le força de renoncer à cette entreprise : il se retira sur un domaine que possédait son frère, et fut atteint d'une paralysie dont les progrès furent funestes. Il succomba le 6 septembre 1855. Il s'était placé à un rang distingué dans la littérature par divers ouvrages, où l'on reconnaît un homme du monde instruit et plein de goût. Nous signalerons *Cent sonnets*, 1825; *Étrennes politiques pour l'année 1831*, 1831; les *Perspectives cavalières*, Leipsick, 1836, publiées sous le pseudonyme du chevalier de Lelly; *les Pyrénées*, Breslau, 1847, 2 vol., et la *Gastrosophie, ou traité des joies de table*, 2 vol., Leipsick, 1852. Z.

VAEZ (JEAN-NICOLAS-GUSTAVE VAN NIEUWENHUY-

SEN, plus connu sous le nom de), auteur dramatique, né à Bruxelles, le 6 décembre 1812, se destina d'abord à la carrière du barreau, qu'il abandonna bientôt pour tourner ses vues vers la littérature. Dès l'âge de dix-huit ans, il rimait des couplets, écrivait des vaudevilles. Il fit jouer à Bruxelles, avec des succès divers, plusieurs pièces de théâtre qui furent favorablement accueillies, de 1829 à 1834. Il vint alors à Paris, et s'y étant lié avec M. Alphonse Royer, il écrivit en collaboration avec ce dernier quelques comédies et opéras qui obtinrent du succès et dont plusieurs, grâce à la musique qui les accompagnait, sont restés au répertoire. Nous citerons parmi les opéras : *Lucie de Lammermoor*, grand opéra en deux actes, 1839 ; — *la Favorite*, opéra en deux actes, 1840 ; — *Don Pasquale*, opéra bouffe en trois actes, 1843 ; — *Othello*, opéra en trois actes, 1844, libretto traduit de l'italien ; — *Robert Bruce*, opéra en trois actes, 1847 ; — *Jérusalem*, opéra en quatre actes, 1847. Et parmi les comédies : *le Bourgeois grand seigneur*, comédie en trois actes et en prose, 1842 ; — *le Voyage à Pontoise*, comédie en trois actes et en prose, 1842 ; — *Mademoiselle Rose*, comédie en trois actes, 1843 ; — *la Comtesse d'Altenberg*, drame en cinq actes, 1844. De 1853 à 1856, Vaez fut directeur adjoint de l'Odéon, dont M. Alphonse Royer était le directeur ; et le 1er juillet 1856, il devint directeur de la scène de l'Opéra, M. Alphonse Royer ayant été nommé directeur de ce théâtre. Vaez conserva cette position jusqu'en 1860. Il est mort à Paris, le 12 mars 1862. En dehors de sa collaboration aux pièces que nous avons citées plus haut, on lui doit : 1° *Scènes de la vie privée*, comédie-vaudeville en un acte, 1835 ; 2° *la Belle Ecaillière*, drame-vaudeville qui obtint du succès, 1836, en collaboration avec M. Gabriel ; 3° *il Signor Bazilli*, vaudeville en un acte, 1836 ; 4° *le Cheval de Grammont*, comédie-vaudeville en trois actes, non représentée, imprimée en 1838 ; 5° *le Coffre-fort*, comédie-vaudeville en un acte, 1839 ; 6° *Mon parrain de Pontoise*, comédie-vaudeville en un acte, 1842 ; 7° *Nouvelles d'Espagne*, comédie en un acte, 1847 ; 8° *les Bourgeois des métiers, ou le Martyr de la patrie*, drame en cinq actes et dix tableaux, 1849. E. D—S.

VAFFARD. *Voyez* ANGE DE STE-ROSALIE.

VAGA (DEL). *Voyez* PERINO DEL VAGA.

VAHAN LE GRAND, prince de Daron, en Arménie, de la race des Mamigoneans, fils de Hmaïeag, et neveu de Vartan le Grand, se révolta contre les Persans, tandis que leur roi Firouz était embarrassé dans ses guerres contre les Huns : il chassa ses généraux, fit proclamer *marzban* le prince bagratide Sahag, en 481, et conclut une alliance avec le roi d'Ibérie Vakhtang et avec les Huns, afin d'assurer l'indépendance qu'il venait de conquérir. Pendant un an, il résista avec avantage aux troupes envoyées contre l'Arménie par le roi de Perse ; mais, en 483, trahi par le roi d'Ibérie, il perdit une grande bataille qui coûta la vie au marzban Sahag, et fut contraint de se réfugier dans des montagnes inaccessibles sur les frontières de la Colchide. Firouz ayant péri la même année, dans une expédition contre les Huns hefthalites (*voy.* FIROUZ), et ses généraux ayant évacué l'Ibérie et l'Arménie pour voler à la défense de la monarchie, Vahan sortit de son asile, rassembla des troupes et rétablit l'indépendance de sa patrie sur les débris des armées persanes. Balasch, fils et successeur de Firouz, après avoir repoussé les barbares, conclut la paix avec Vahan, et accorda aux Arméniens le libre exercice de leur religion. L'an 485, Vahan se rendit à la cour de Perse, y fut reçu avec les plus grands honneurs et en revint avec le titre de marzban. Pendant une administration pacifique de vingt-six ans, il ne s'occupa qu'à réparer les maux que la guerre avait causés à l'Arménie, et à faire relever les églises; mais il ne put empêcher les erreurs d'Eutychès de se répandre dans le pays, où elles furent adoptées par la plupart des membres du clergé. Vahan mourut l'an 511. Il eut pour successeur son frère Vart, qui ayant été accusé d'avoir voulu se révolter contre Kobad, roi de Perse, fut mandé à Ctésiphon, l'an 515, et y mourut de chagrin bientôt après. On a imprimé à Paris en 1843 l'*Abrégé de la vie politique et guerrière de Vahan*, par Lazzaro Parbe, traduite en français par Grégoire Kabaragy Gabared. A—T.

VAHL (MARTIN), né le 10 octobre 1749 à Bergen, en Norvége, fit ses premières études dans sa ville natale et vint à Copenhague pour apprendre l'histoire naturelle, sous le docteur Stroem ; de là il se rendit à Upsal, où il suivit pendant cinq ans, les cours de Linné, dont il est devenu un des plus illustres élèves. Revenu à Copenhague, en 1779, il fut nommé lecteur au jardin botanique, et visita, aux frais du roi, la Hollande, la France, l'Espagne, les côtes de la Barbarie, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre et la Laponie. Nommé professeur à Copenhague, en 1785, il fit un second voyage sur les côtes et les montagnes de la Norvége, afin de recueillir de nouveaux matériaux pour la *Flore danoise*, dont la continuation lui avait été confiée. Il en avait déjà paru à Copenhague, depuis 1761 jusqu'à 1782, sept cahiers in-fol. Vahl et Hornemann publièrent les cahiers huit à vingt-quatre, Copenhague, 1787 à 1810, avec planches. En 1799 et 1800, Vahl fit aux frais du gouvernement un troisième voyage en Hollande et à Paris, où il fut reçu avec la considération qu'il méritait par tant de services rendus à la science. Etant de retour à Copenhague, il fut nommé professeur de botanique à l'université, place à laquelle on joignit l'inspection du jardin botanique. Ce savant mourut le 24 décembre 1804. Ses princi-

paux ouvrages sont : 1° *Symbolæ botanicæ, sive plantarum, tam earum quas in itinere imprimis orientali collegit Pet. Forskael, quam aliarum recenter detectarum exactiores descriptiones*, Copenhague, 1790 à 1794, trois cahiers in-fol., avec soixante-quinze planches. 2° *Eclogæ Americanæ, seu descriptiones plantarum, præsertim Americæ meridionalis, nondum cognitarum*, Copenhague, 1796 à 1807, en trois cahiers in-fol., avec trente planches. 3° *Icones illustrationi plantarum Americanarum in Eclogis descriptarum inservientes*, Copenhague, 1798, in-fol., avec trente planches. Cette publication avait été commencée par Ascanius. 4° *Enumeratio plantarum, vel ab aliis, vel ab ipso observatarum, cum earum descriptionibus succinctis*, Copenhague, 1805 et 1807, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume n'a pas été continué, il a été réimprimé à Gœttingue en 1827, 2 vol. in-8°. Quoique Vahl s'appliquât plus particulièrement à la botanique, il n'a pas négligé les autres parties de l'histoire naturelle. Il prit part à la publication de la *Zoologie danoise;* il a communiqué des mémoires au savant Cuvier pour l'histoire des animaux carnassiers, et à Fabricius pour celle des insectes. Il avait acquis des connaissances variées et profondes dans la bibliographie et la littérature, et il a laissé dans son cabinet un herbier extraordinairement riche. M. J. W. Hornemann a publié à Copenhague en 1841 en danois un mémoire sur la vie de Vahl et sur ses travaux comme botaniste. G—T.

VAIDJAN ou VIDJAN (1) (Abousahl Mohammed), ben Vastem ou Wascham, géomètre et astronome, qui a joui de la plus grande célébrité chez les Arabes, naquit à Koufah ou dans le Kouhestan (2), vers le milieu du 10e siècle de l'ère chrétienne. Il florissait à Bagdad, sous les règnes des princes bowaïdes Adhad-ed-daulah et de ses fils (*voy.* ce nom et Samsan-ed-daulah), qui gouvernèrent le khalifat, sous le titre d'*emir al-omrah* (*voy.* Rady). L'un d'eux, Scheref-ed-daulah, après avoir dépouillé et emprisonné son frère Samsan-ed-daulah, voulut, à l'exemple du calife Al-Mamoun (*voy.* Mamoun), illustrer son règne par des observations astronomiques. Un observatoire fut construit à Bagdad, à l'extrémité du jardin de son palais, sous la direction de Vaïdjan, et cet astronome fut chargé d'observer le solstice d'été et l'équinoxe d'automne, l'an 378 de l'hég. (988 de J.-C.) La première expérience eut lieu le 27 safar (16 juin), jour où le soleil entre dans le signe de l'Ecrevisse, et la seconde, le 3 djoumadi IIe (18 septembre), jour de son entrée dans le signe de la Balance. Les procès-verbaux de ces observations, dont Castri a donné le texte et la traduction (3), sont signés et approuvés par deux cadhis et deux autres témoins, l'un samaritain, l'autre espagnol, et par quatre savants qui avaient secondé Vaïdjan, savoir : les astronomes Abou Ishak Ibrahim ben Helal, et le chrétien Abou Sad el Fadhl, de Chyraz, l'arithméticien Abou'l Wafa Mohammed, et le mecanicien Ahmed ben Mohammed al Sagani. Vaïdjan a composé divers ouvrages : 1° *Du centre de la terre ;* 2° *Commentaires sur les Eléments d'Euclide;* 3° *De la perfection du compas ;* 4° *Description des deux lignes proportionnelles ;* 5° *De la construction et de l'usage de l'astrolabe pour les observations.* 6° *Addition au second livre d'Archimède.* 7° *De l'extraction du côté septangulaire dans le cercle*, etc. A—T.

(1) C'est la traduction de *Vigianus* de Casiri. Pocock le nomme Wafjan ou Waihl.

(2) Ce doute vient de ce que les uns lui donnent le surnom latin de *Cufensis*, et les autres celui de *Cuhensis*.

(3) *Biblioth. arab.-hisp. Escur.*, t. 1er, p. 441 et 442.

VAILLANT de GUELLE (Germain), né à Orléans au commencement du 16e siècle, était fils d'un conseiller au grand conseil. Il fut élevé dans la maison des Coligny, et s'acquit par son goût pour les lettres la protection de François Ier, qui l'admit au nombre des savants dont il aimait à s'entourer. Il fut conseiller au parlement de Paris, abbé de Paimpont, et évêque d'Orléans en 1586. Il mourut l'année suivante à Mehun-sur-Loire. Nous avons de lui un *Commentaire* sur Virgile, Anvers, 1575, estimé dans le temps pour son érudition, mais difficile à lire à cause du style qui est trop concis. Il composa, à l'âge de soixante-dix ans, un poëme latin, qui se trouve dans les *Deliciæ poetarum gallorum*, et dans lequel il prédit l'assassinat commis, quelques années après, sur Henri III, et les désordres qui suivirent ce forfait. Plusieurs de ses écrits périrent pendant les guerres civiles. Scévole de Ste-Marthe a fait son éloge. — Dom *Guillaume-Hugues* Vaillant, bénédictin, mort professeur de rhétorique à Pont-le-Voy, en 1678, âgé de 59 ans, était aussi d'Orléans, mais on ignore s'il était de la même famille. On a de ce dernier diverses poésies latines, *Poëmes*, *Odes*, *Hymnes*, etc., entre autres un recueil d'épigrammes à la louange des saints de toute l'année, sous le titre de *Fasti sacri*, Paris, 1674, 2 vol. in-8°. T-d.

VAILLANT (Jean-Foi), célèbre numismate, naquit à Beauvais le 24 mai 1632. Il perdit son père à l'âge de trois ans; un de ses oncles maternels se chargea de son éducation, et en prit le plus grand soin. Cet oncle, qui lui destinait sa place dans la magistrature, mourut lui laissant, avec son nom, une partie de sa fortune. Libre alors de suivre ses goûts, Vaillant quitta l'étude de la jurisprudence pour celle de la médecine et se fit recevoir docteur. Il exerçait son état à Beauvais, quand le hasard vint lui révéler des dispositions qu'il était loin de se soupçonner pour l'étude des médailles. Un fermier des environs ayant découvert, en labourant, un assez grand nombre de pièces antiques, les lui remit. Vaillant les examina d'abord superficiellement; mais, étonné de voir qu'elles se rapportaient à des événements oubliés ou mal racontés par les historiens, il les revit avec plus d'attention, et

bientôt il parvint à les expliquer avec une facilité qui n'est d'ordinaire le fruit que d'une longue expérience. Dans un voyage qu'il eut l'occasion de faire à Paris, il vit Seguin, habile numismate, et l'étonna par sa prodigieuse érudition. Seguin s'empressa de le produire auprès des savants qui s'occupaient de médailles. Informé de sa capacité, le ministre Colbert lui proposa de voyager pour enrichir le cabinet du roi. Vaillant accepta l'occasion qui se présentait de perfectionner ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles; il visita l'Italie, la Sicile et la Grèce, et recueillit dans cette expédition un si grand nombre de médailles rares, que le cabinet du roi fut dès lors le premier de l'Europe. S'étant embarqué, peu de temps après (1674), pour retourner à Rome, il fut pris par un corsaire d'Alger et retenu dans cette ville pendant quatre mois et demi, malgré les réclamations du consul français. On lui permit de retourner en France, et on lui rendit une vingtaine de médailles d'or. Deux jours après son départ, le patron de la barque aperçut un corsaire de Salé qui s'avançait à force de voiles. Vaillant redoutant, avec les misères d'un nouvel esclavage, la perte des médailles qu'on lui avait rendues, prit le parti fort imprudent de les avaler. Un coup de vent éloigna le corsaire, et après avoir failli échouer sur la côte de Catalogne, Vaillant entra dans le port de Marseille. Les médailles qu'il avait avalées, et qui pesaient cinq à six onces, l'incommodaient beaucoup. Il consulta sur ce qu'il avait à faire deux médecins qui ne purent pas s'accorder sur le remède. Heureusement la nature vint à son secours, et il avait recouvré plus de la moitié de son trésor quand il arriva à Lyon. Il alla revoir dans cette ville un curieux de ses amis (*voy.* DUFOUR), à qui il conta ses aventures, et n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étaient déjà revenues, et lui décrivit celles qu'il attendait encore. Parmi ces dernières était un Othon qui fit tant d'envie à son ami, qu'il lui proposa de l'en accommoder. Vaillant y consentit pour la rareté du fait, et heureusement il se trouva le jour même en état de tenir son marché. Cet infatigable explorateur repartit bientôt avec de nouvelles instructions, et ayant pénétré, cette fois, jusque dans l'Egypte et la Perse, il en rapporta des médailles et des antiquités qui vinrent accroître les richesses du cabinet royal. Outre les deux courses lointaines dont on vient de parler, Vaillant avait visité douze fois Rome et l'Italie, et deux fois l'Angleterre et la Hollande. Dans l'intervalle de ses voyages il avait publié divers écrits qui l'avaient placé parmi les premiers numismates. A l'organisation de l'Académie des inscriptions (1701), il y fut admis comme associé : et il succéda bientôt à Charpentier (*voy.* ce nom), dans la classe des pensionnaires. Cet illustre savant mourut d'apoplexie, le 23 octobre 1706, à l'âge de 75 ans, et fut inhumé dans l'église St-Benoît, où sa fille lui fit élever un monument, décoré d'une épitaphe (1). Vaillant avait épousé successivement les deux sœurs par une dispense qu'il ne put obtenir, dit le P. Niceron, qu'en travaillant quelque temps comme un simple manouvrier à l'église St-Pierre de Rome. Ce savant s'était rendu si habile à déchiffrer les vieux monuments, qu'on disait de lui qu'il lisait aussi facilement la légende des anciennes médailles, *qu'un Manceau lit un exploit.* « Par ses immenses travaux, dit le rapport de l'Institut (2), Vaillant n'avait laissé aucune partie de la science sans lui donner un commencement de culture. » On lui reproche néanmoins d'avoir introduit beaucoup de barbarismes dans le langage des antiquaires. Outre l'*explication* du choix des médaillons en gros bronze du cabinet de l'abbé de Camps (*voy.* ce nom), on a de lui : 1° *Epistola ad totius Europæ antiquarios, utrum laurea Eumenio Pacato concedenda?* Paris, 1662, in-4°. C'est une critique du P. Hardouin (*voy.* ce nom). 2° *Numismata imperatorum Romanorum præstantiora, a Julio Cæsare ad Posthumum et Tyrannos*, ibid., 1674, in-4°; et, 1694, 2 vol. in-4°. Cette édition est augmentée de toutes les médailles qu'il avait rapportées de ses voyages, ou examinées dans les cabinets des curieux. Elle fut contrefaite deux fois en Hollande. Cependant l'ouvrage était devenu si rare, que J.-Fr. Baldini (*voy.* ce nom), cédant au vœu des numismates, en donna une nouvelle édition, Rome, 1743, 3 vol., gr. in-4°., augmentée des médailles découvertes depuis la mort de Vaillant, et d'une continuation jusqu'à Constantin. On doit joindre à cette édition un *supplément* du P. Khelle (3). 3° *Seleucidarum imperium, sive historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*, Paris, 1681, in-4°.; la Haye, 1732, in-fol.; la seconde édition est la plus recherchée. Cet ouvrage a jeté beaucoup de jour sur l'histoire des rois de Syrie (*voy.* FRŒLICH). 4° *Numismata æra imperatorum, Augustorum et Cæsarum in coloniis, municipiis et urbibus jure latino donatis, ex omni modulo percussa*, Paris, 1688, ou 1697, in-fol. 5° *Numismata imperatorum, Augustorum et Cæsarum a populis romanæ dictionis græce loquentibus, ex omni modulo percussa,* ibid., 1695, in-4°.; Amsterdam, 1700, in-fol. Cette édition est augmentée de plus de sept cents médailles et de l'explication des lettres grecques et de leur valeur numérale. Les planches en sont fort nombreuses et très-bien gravées; mais la précipitation de l'auteur pour prévenir le *Trésor* de Morell fut cause d'un grand nombre de fautes (*voy.* GRANELLI et MORELL). Un exemplaire de cet ouvrage, enrichi par Morell de beaucoup de dessins

(1) Elle est rapportée par Eloy dans le *Dictionnaire de médecine*, art. *Vaillant.*

(2) *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne*, rédigé par Dacier, Paris, 1810, in-4°, p. 61.

(3) *Jos. Khell ad numismata imperatorum romanorum a Vaillantio edita supplementum*, Vienne, 1757, in-4°, fig.

et de descriptions de médailles omises et inédites, afin d'en donner une nouvelle édition qui n'a pas eu lieu, se trouvait dans la bibliothèque du baron de Tiellandt à la Haye. 6° *Historia Ptolemæorum Ægypti regum, ad fidem numismatum accommodata*, Amsterdam, 1701, in-fol. 7° *Nummi antiqui familiarum Romanarum, perpetuis interpretationibus illustrati*, ibid., 1703, 2 parties in-fol. On trouve dans cet ouvrage plusieurs médailles suspectes; et l'édition est d'ailleurs défigurée par un grand nombre de fautes (*voy.* Charles PATIN). 8° *Arsacidarum imperium sive regum Parthorum historia ad fidem numismatum accommodata; Achæmenidarum imperium sive regum Ponti, Bosphori et Bithyniæ historia ad fidem numismatum*, Paris, 1725, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage fut publié par un des confrères de Vaillant à l'Académie des inscriptions, Charles de Valois (*voy.* ce nom). Il s'y trouve dans l'arrangement des médailles des rois parthes beaucoup d'erreurs qui proviennent du défaut de monuments, et de ce que l'auteur n'a pu lui-même achever son histoire des Arsacides. Malgré ses défauts il ouvrait une voie nouvelle, et il offrait déjà d'importantes découvertes. 9° On trouve de lui, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 3, des *Dissertations* sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, découverte par les médailles antiques (1); sur le titre de *Néocore*, dans les médailles grecques frappées sous les empereurs romains; sur la médaille de la reine Zénobie, trouvée dans les ruines de Palmyre; et enfin sur les médailles de Vahalatus. On doit encore à Vaillant une édition du *Choix des médailles antiques* du cabinet de Pierre Séguin, avec des explications, Paris, 1684, in-4°. Il avait entrepris, sur les *congiaires* marqués sur les médailles des empereurs romains, un ouvrage dont il communiqua plusieurs morceaux à l'Académie, dans les années 1705 et 1706; mais il n'eut pas le loisir de le terminer, non plus que l'*Histoire* qu'il annonçait (2) de tous les princes dont on a des médailles. L'*Eloge* de Vaillant par de Boze est imprimé dans le tome 1er des Mémoires de l'Académie. On peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 3e; le *Dictionnaire* de Chaufepié; et une *Vie* de Vaillant, en latin, par Cl. de la Feuille, bibliothécaire du cardinal Passionei, Venise, 1743, in-12, et insérée dans la *Raccolta Calogerana*, t. 31, p. 275-99. Son portrait est gravé in-fol. SI—D et W—s.

VAILLANT (JEAN-FRANÇOIS-FOI), fils du précédent, naquit à Rome, le 17 février 1665. Ramené par sa mère en France à l'âge de quatre ans, il fit ses premières études à Beauvais et rejoignit ensuite son père à Paris, où il acheva son cours de philosophie et reçut le grade de maître ès arts. Son père, l'ayant initié de bonne heure dans les secrets de la numismatique, se l'associa pour la rédaction du catalogue des médailles du cabinet du roi et le conduisit en Angleterre, où il se rendait dans le but d'acquérir de quelques amateurs diverses pièces rares. A son retour de ce voyage, le jeune Vaillant suivit les cours de la faculté de médecine et prit, en 1691, le bonnet de docteur. Il fut admis, en 1702, à l'Académie des inscriptions en qualité d'élève de son père et y lut quatre dissertations; mais il ne reste des extraits que des deux premières. Une maladie, occasionnée par un abcès à la tête, après l'avoir fait languir plusieurs années, l'enleva, le 17 novembre 1708, à l'âge de 44 ans. Il fut inhumé dans le tombeau de son père, avec une épitaphe (*voy.* l'article précédent). On cite de lui : *Dissertation sur une médaille qui représente Acheus, roi de Syrie*, dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1703, — *Dissertation sur une médaille de Septime Sévère*, ibid., février 1705. Les deux autres dissertations de Vaillant, l'une contenant l'explication des mots *conob* et *comob*, qu'on lit fréquemment dans l'exergue des médailles d'or du Bas-Empire, et l'autre sur les *dieux Cabires*, seraient entièrement inconnues si de Boze n'en eût pas fait mention dans son éloge de cet antiquaire. On conjecture qu'elles se trouvaient parmi les papiers que l'auteur fit brûler dans sa dernière maladie. Vaillant avait composé dès sa première jeunesse un *Traité sur la nature et l'usage du café*. Il en confia l'unique copie à un de ses amis pour en corriger le style; mais celui-ci l'égara, et on ignore ce qu'il est devenu. Outre son éloge, par de Boze, dans le tome 1er du Recueil de l'Académie, on peut consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 22, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

VAILLANT (WALLERANT), peintre, naquit à Lille, en Flandre, en 1623. Tout jeune encore, il se rendit à Anvers et entra dans l'école d'Erasme Quellinus. Il ne tarda pas à se montrer habile dessinateur et excellent coloriste; mais, craignant d'élever ses vues trop haut, il se borna à peindre le portrait, genre dans lequel il obtint des succès mérités. A l'époque du couronnement de l'empereur Léopold, son maître et ses amis lui conseillèrent de se rendre à Francfort, dans l'idée qu'il pourrait y tirer un grand parti de ses talents. Il eut, en effet, l'honneur de peindre l'Empereur. Ce portrait, extrêmement ressemblant et parfaitement peint, le mit en crédit, et la plupart des hauts personnages qui assistèrent à la cérémonie du couronnement voulurent se faire peindre également par lui. Le maréchal de Grammont le prit en affection et l'engagea à venir en France, où il le présenta à la reine, qui lui fit faire son portrait, celui de la reine mère et celui du duc d'Orléans. Il ne réussit pas moins bien là qu'à Francfort, et toute la cour se fit peindre par lui. C'est au milieu de travaux multipliés qu'il passa en France quatre années, après lesquelles il revint se fixer à Am-

(1) L'explication donnée par Vaillant n'est point exacte.
(2) A la fin de la préface de son *Histoire des Ptolémées*.

sterdam, comblé de richesses. Il est le premier qui ait gravé en manière noire. Le prince Robert, qui avait trouvé le secret de ce genre de gravure, le lui enseigna à condition qu'il ne le communiquerait à personne. Vaillant garda religieusement sa promesse; mais un pauvre vieillard qui lui préparait ses planches l'engagea à prendre chez lui son fils en qualité de domestique. Celui-ci, qui voyait son père cacher jusqu'aux outils dont il se servait, et auquel on avait fait des offres avantageuses s'il faisait connaître ce secret, menaça son père de s'enfuir s'il ne le lui découvrait. Craignant de voir son fils se livrer à la débauche s'il le laissait s'éloigner de lui, le vieillard lui montra ses outils et la manière de s'en servir. Le fils ne se fit pas scrupule de vendre son secret à qui le voulut : il gagna de la sorte beaucoup d'argent; mais son inconduite le réduisit à la dernière misère. Cette gravure ayant passé ainsi entre les mains d'artistes médiocres, tomba dans le mépris et ne se releva que lorsque l'Anglais Smith lui rendit tout son crédit en la portant à la perfection. Vaillant a gravé aussi quatre portraits au burin de la plus grande rareté : ce sont ceux de l'empereur Léopold; de Jean-Philippe, archevêque et électeur de Mayence; de Charles-Louis, comte palatin, et de son épouse Sophie. Les autres pièces et portraits de sa composition qu'il a gravés en manière noire sont au nombre de dix-sept, et celles qu'il a gravées de la même manière, d'après différents maîtres, s'élèvent à vingt et une. Il mourut à Amsterdam, en 1677. — *Jean* Vaillant, son frère et son élève, naquit à Lille, en 1624. Il cultivait la peinture avec succès, et ses rares dispositions lui auraient acquis beaucoup de réputation; mais ayant épousé une jeune personne de Francfort très-riche, il se livra exclusivement au commerce. — *Bernard* Vaillant, second frère de Wallerant et son élève, naquit à Lille, en 1625. Tendrement uni à son frère aîné, il le suivit dans tous ses voyages; mais il abandonna le pinceau pour le crayon et acquit une grande réputation comme dessinateur de portraits, qu'il faisait très-ressemblants, avec une touche et un travail singuliers. Pendant le couronnement de l'empereur Léopold, il dessina le portrait de ce prince, tandis que son frère le peignait. Après avoir cessé de voyager, il alla s'établir à Rotterdam, où son attachement à sa religion et ses bonnes mœurs lui méritèrent la place de diacre de l'Eglise wallonne et de nombreux travaux. Ayant entrepris un voyage à Leyde, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva subitement. Blocteleng, Gole et autres habiles artistes ont gravé d'après ses dessins; lui-même a gravé quelques pièces en manière noire, marquées ordinairement B. V. F. Ce sont six portraits, parmi lesquels se trouve celui du peintre Jean Lingelbach. — *Jacques* Vaillant, quatrième frère de Wallerant et son élève, parcourut l'Italie pour se perfectionner. Il demeura à Rome pendant deux ans, livré aux études les plus assidues. Il fut reçu dans la bande académique sous le nom de *l'Alouette*. Ses talents le firent appeler à la cour de l'électeur de Brandebourg, qui le chargea de plusieurs grands tableaux d'histoire, dont il se tira d'une manière si distinguée que l'électeur l'envoya à la cour de Vienne avec la commission de peindre pour lui le portrait de l'Empereur. Il y réussit parfaitement, et l'Empereur lui fit présent d'un collier d'or. De retour à Berlin, il présenta le portrait qu'il venait d'exécuter, et l'électeur n'en fut pas moins satisfait. Il aurait sans doute mis le sceau à la réputation qu'il avait déjà acquise d'habile peintre d'histoire et de portraits, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'art qu'il cultivait avec tant de succès. — *André*, le plus jeune des cinq frères Vaillant, naquit à Lille, en 1629, et fut aussi l'élève de Wallerant. Mais il préféra le burin au pinceau, et se rendit à Paris pour y étudier la gravure sous un habile maître. Après deux années d'étude, il vint à Berlin auprès de son frère Jacques, qui était établi dans cette ville, et grava d'après lui deux portraits, l'un d'Aloisius Bevilacqua, patriarche d'Alexandrie; l'autre de Jean-Ernest Schroeder, inspecteur du gymnase de Berlin. Ces deux ouvrages de son burin, les seuls que l'on connaisse, annoncent un graveur distingué; mais il mourut quelque temps après son arrivée en Prusse. P—s.

VAILLANT (Sébastien), membre de l'Académie des sciences et démonstrateur des plantes au jardin royal à Paris, naquit le 26 mai 1669, à Vigny, près de Pontoise. Il annonça, dès l'âge de cinq ans, une inclination décidée pour la botanique. Il ramassait toutes les plantes qui lui paraissaient les plus belles, les transportait et les cultivait dans le jardin de son père. Celui-ci, craignant à la fin qu'il ne remplît son jardin de plantes sauvages, le relégua dans un coin, où il pouvait à son aise se livrer à son goût. Le jeune Vaillant, afin d'avoir le temps de satisfaire son maître d'étude et de suivre son penchant favori, mettait tous les soirs sous sa tête une planche garnie d'un clou relevé en bosse, pour se réveiller plus matin; mais ce clou le blessa, et il lui vint à la nuque une loupe qu'il garda toute sa vie. Son père, qui n'était pas riche et qui ne voyait pas où la passion d'herboriser pourrait conduire son fils, chercha à lui donner un état, et lui fit apprendre la musique. Ses progrès dans cet art furent si rapides que, son maître étant mort, il lui succéda, à l'âge de onze ans, dans la place d'organiste chez les bénédictins de Pontoise. De là il passa à l'église des religieuses de la même ville. Dans ses heures de loisir, il allait à l'hôpital pour assister au pansement des malades. Il se lia avec les chirurgiens de la maison, se procura des livres d'anatomie et de chirurgie, et enfin d'organiste devint aide-chirurgien de cet

hôpital. Il alla, en 1688, exercer la chirurgie à Evreux, puis à l'armée, et se trouva à la bataille de Fleurus. Il vint, en 1691, à Paris, où les leçons de Tournefort réveillèrent son goût pour la botanique. Tout son temps fut partagé entre la profession de son état, le jardin du roi, l'amphithéâtre, les écoles de chimie et d'anatomie. Tournefort le distingua bientôt parmi ses autres écoliers, et sut l'employer utilement pour son *Histoire des plantes des environs de Paris*. Fagon, premier médecin de Louis XIV, frappé de l'ordre et de la propreté avec lesquels Vaillant disposait les mousses dans son herbier, le prit pour secrétaire et lui ouvrit un libre accès dans tous les jardins du roi. Il lui donna depuis la direction du jardin royal, que le nouveau directeur enrichit d'un très-grand nombre de plantes curieuses. Il lui résigna ensuite ses emplois de professeur et de sous-démonstrateur des plantes de ce jardin : Tournefort avait demandé cette place avec instance. Vaillant, qui eut la préférence sur son maître, justifia cette confiance par les soins qu'il donnait à l'instruction de ses élèves. Louis XIV ayant ordonné que l'on construisît un amphithéâtre et un cabinet de pharmacie au jardin royal, Vaillant fut chargé d'acheter les substances, dans les trois règnes, et de les disposer dans l'ordre où on les voit encore aujourd'hui. La conservation de ce cabinet lui fut laissée, et il eut occasion de le montrer à Pierre le Grand, à d'autres personnages distingués et aux savants qui venaient le visiter. Ce fut sur ses représentations et sur les instances de Fagon que le roi fit construire, en 1714, une serre avec des poêles, pour y élever des plantes des pays chauds. Ce premier établissement étant insuffisant, sur de nouvelles prières, on établit, en 1717, une seconde serre, dont Fagon fit les avances. En 1716, Vaillant était entré à l'Académie des sciences sans avoir sollicité cette distinction, que ses amis eurent peine à lui faire accepter. Les leçons de botanique qu'il donnait au jardin royal étaient suivies par un concours extraordinaire d'élèves. Du Verney, le premier anatomiste de son siècle, des botanistes et des savants du premier rang y assistaient. Malgré ses occupations, Vaillant avait trouvé des moments pour aller plusieurs fois visiter les côtes de la Normandie et de la Bretagne, afin d'y recueillir des plantes, des fossiles et autres objets relatifs à l'histoire naturelle. Par une distinction honorable, il avait la permission de visiter les endroits les plus écartés des jardins du roi, dans lesquels aucun botaniste n'avait accès. Fagon l'avait chargé de la correspondance avec les différentes contrées de la terre, desquelles il tirait des semences et des productions naturelles pour le jardin royal. Ayant approfondi la science des plantes, il crut qu'il était temps de travailler à la publication de sa méthode. Celle de Tournefort ne le satisfaisait plus : selon lui, elle n'indiquait point avec précision les signes distinctifs des classes, des genres et des espèces. Ayant deviné le système que Linné a depuis si heureusement développé, il donna quelques exemples de sa méthode dans le discours qu'il prononça le 10 juin 1717 et dans les mémoires lus à différentes séances de l'Académie, desquels nous parlerons plus bas. Il avait aussi jeté les fondements de sa nouvelle doctrine dans ses observations sur les *Institutiones* de Tournefort; mais la mort vint l'arrêter dans ses glorieux projets. L'honneur de développer un système qui a fait faire de si grands progrès à la botanique était réservé à un savant étranger. La santé de Vaillant, si forte, s'était affaiblie par les excès du travail. Sentant approcher sa fin, il s'affligeait en voyant qu'il ne pourrait point donner la dernière main à ce *Botanicon Parisiense* auquel il travaillait depuis trente-six ans. Le 15 mai 1721, il fit écrire à Boerhaave, pour le prier de vouloir bien avoir soin de son manuscrit, ce qui fut facilement accordé. Le savant hollandais apprit qu'Aubriet, peintre du cabinet du roi, avait, sous les yeux de Vaillant, dessiné trois cents figures appartenant à l'ouvrage, et qu'elles se trouvaient encore entre les mains du dessinateur, Vaillant n'ayant pu en acquitter le prix ; Boerhaave les acheta. Les dessins et le manuscrit lui furent remis ; alors Vaillant, tranquillisé sur ces objets de ses *affections terrestres*, défendit qu'on lui parlât de botanique et ne voulut plus s'occuper que de Dieu et de son âme. A sa mort, arrivée le 22 mai 1722, il laissa un herbier le plus beau et le plus parfait qu'il y eût alors, celui de Fagon lui ayant été joint. Louis XV fit acheter de sa veuve son cabinet d'histoire naturelle, lequel est encore aujourd'hui un des ornements du jardin des plantes. Vaillant mourut pauvre, ayant méprisé les richesses et n'ayant vécu que pour la science. Fagon, son protecteur, qui avait subi l'opération de la taille dans un âge avancé, voulut témoigner à Vaillant sa reconnaissance pour les soins qu'il lui avait prodigués pendant sa maladie, en lui cédant les droits que, comme premier médecin du roi, il avait sur les eaux minérales du royaume. Vaillant refusa ce don, que les plus vives instances ne lui purent faire accepter. Nous avons de ce savant : 1° *Discours prononcé, le 10 juin 1717, à l'ouverture du jardin royal des plantes, sur la structure des fleurs, leurs différences et l'usage de leurs parties*. Ce discours fut réimprimé en latin, avec le français en regard, sous ce titre : *Sermo de structura florum, horum differentia usuque partium eos constituentium et constitutio trium novorum generum plantarum : Araliastri, Sherardiæ, Boerhaaviæ*, Leyde, 1718 et 1728, in-4°. 2° *Nouveau genre de plante, nommé Araliastrum, duquel le fameux Ninzin ou Gin-seng des Chinois est une espèce*. Ce petit ouvrage in-4°, qui a paru sans date et sans indication de lieu, fut publié en 1718, à Hanovre, par le médecin de l'électeur,

sur les notes que Vaillant lui avait communiquées. 3° *Etablissement des nouveaux caractères de trois familles ou classes de plantes à fleurs composées, savoir : des Cynarocéphales, des Corymbifères et des Cichoracées*. Dans ce mémoire, que Vaillant lut le 2 juillet 1718, à la séance de l'Académie des sciences, l'auteur, critiquant les *Institutiones* de Tournefort, indique, d'après leur sexe, les caractères distinctifs de ces trois familles, selon le système de Linné, qu'il devançait. 4° *Caractères de quatorze genres de plantes, dénombrement de leurs espèces, descriptions et figures*. Vaillant lut ce mémoire à la séance du 11 janvier 1719. 5° *Suite de l'Etablissement de nouveaux caractères de plantes à fleurs composées, classe 2 des Corymbifères*, mémoire lu à la séance du 19 juillet 1719; 6° *Suite des Corymbifères ou de la seconde classe des plantes à fleurs composées*, mémoire lu par Vaillant à la séance du 27 janvier 1720; 7° *Suite de l'Etablissement de nouveaux caractères de plantes à fleurs composées, classe 3 des Cichoracées ou Chicoracées*. Ce mémoire fut lu le 15 janvier 1721; 8° *Suite de l'Etablissement de nouveaux caractères, classe des Dipsacées*, mémoire lu le 10 décembre 1721; 9° *Remarques sur la méthode de M. Tournefort*, mémoire lu à la séance du 17 décembre 1721. Ces sept mémoires sont insérés dans ceux de l'Académie des sciences, selon les années où ils ont été lus. L'auteur fait voir ce qu'il appelle les défauts et l'insuffisance de la méthode que Tournefort avait adoptée, montrant clairement qu'il faut recourir aux caractères *sexuels* pour bien classer les plantes. Il y a autant d'amertume que d'injustice dans la conduite de Vaillant, puisque l'on ne peut refuser à son maître d'avoir ouvert la véritable route de la science et d'offrir dans l'ensemble de sa méthode, unie à celle de Linné, les éléments les plus simples et les plus clairs, ceux qui doivent hâter la marche de l'élève vers la botanique perfectionnée. 10° *Botanicon parisiense, operis majoris prodromus*, Paris, 1723, in-8°, et Leyde, 1745, in-12. Dans ses courses pour herboriser, Vaillant portait ordinairement avec lui ce *Botanicon* manuscrit, qui ne fut imprimé que cinq ans après sa mort. 11° *Botanicon parisiense, ou Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de Paris, avec plusieurs descriptions des plantes, leurs synonymes, le temps de fleurir et grainer et une critique des auteurs de botanique*, Leyde et Amsterdam, 1727, in-fol., avec plus de 300 figures. Ce bel ouvrage, que son exactitude et le fini de ses planches rendent précieux, fut publié par Boerhaave, dédié par lui à J.-P. Bignon, bibliothécaire du roi et précédé de la vie de Vaillant. Boerhaave, qui avait acquis tous les manuscrits et dessins de ce savant jaloux et passionné, les fit déposer à la bibliothèque de l'université de Leyde, où ils existent encore aujourd'hui. Tournefort sut s'élever au-dessus des critiques et des intrigues de son élève, et pour rendre hommage au savoir réel de Vaillant, il donna le nom de *Valantia* à un genre de plantes. Vaillant le changea ; mais Linné l'a rétabli et les botanistes modernes l'ont respecté. G—Y et T. D. B.

VAILLANT (FRANÇOIS LE), célèbre voyageur, était né en 1753 à Paramaribo dans la Guiane hollandaise, où son père, riche négociant, originaire de Metz, exerçait les fonctions de consul. Le Vaillant nous apprend lui-même que ce fut sous les yeux et par l'exemple de ses parents que se développa son goût pour les courses lointaines, la chasse et l'histoire naturelle. Amené en Hollande, en 1763, il suivit bientôt après sa famille en France, passa deux ans en Allemagne, puis sept en Lorraine et dans les Vosges. La chasse faisait son principal amusement. Il étudiait les mœurs des oiseaux et s'habituait à bien empailler ceux qu'il avait abattus. Une circonstance favorable le conduisit à Paris en 1777. Quand il eut bien examiné tous les cabinets d'histoire naturelle, il éprouva un désir irrésistible d'aller observer dans leur pays natal les êtres dont il avait considéré les dépouilles. L'Afrique, encore moins connue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, fut celle des parties du monde où il jugea qu'il pouvait acquérir le plus de notions nouvelles et rectifier les idées anciennes sur l'objet qui l'intéressait. La France et l'Angleterre étaient en guerre ; il s'embarqua au Texel, le 19 décembre 1789, et arriva au cap de Bonne-Espérance le 29 mars 1781. Afin de voir plus de choses entièrement neuves, il passa sur un des vaisseaux de la compagnie, qui se retirèrent dans la baie de Saldanha. Tandis qu'il chassait dans les environs, cette flotte fut attaquée par une escadre anglaise. Le bâtiment qui portait tous ses effets sauta en l'air. « N'ayant, dit-il, pour toute ressource que « mon fusil, dix ducats dans ma bourse, et le « mince habit que je portais, quel parti me res- « tait-il à prendre ? qu'allais-je devenir ? » Heureusement le colon Slaber lui donna l'hospitalité ; Boers, fiscal de la colonie, prit à lui le plus vif intérêt et devint son bienfaiteur. Après avoir passé près de trois mois au Cap ou dans les environs, le Vaillant en partit pour voyager dans l'Est. En général, il s'éloigna peu de la côte et pénétra dans la Cafrerie, au delà du 28e degré de longitude à l'est de Paris, et bien près du 29e degré de latitude sud. Les hostilités déclarées entre les colons et les Cafres l'empêchèrent d'aller plus avant dans le pays de ces derniers, quoiqu'il eût été bien accueilli par ceux qu'il avait rencontrés. Il revint par une route plus septentrionale, traversa les monts Sneeuwe, le Cambedou, et revint au Cap après seize mois d'absence. Cette première excursion ne l'avait pas entièrement satisfait ; il en fit quelques autres dans les cantons peu éloignés du Cap, et enfin reprit son projet de traverser toute l'Afrique. Le 15 juin 1783, il se remit en route et se dirigea vers le nord. Ce

second voyage fut beaucoup plus pénible que le premier : la plupart de ses attelages de bœufs périrent par suite de l'excessive aridité des pays qu'il traversait ; il fut obligé de laisser une partie de son train sur la rive gauche ou méridionale de la rivière d'Orange; puis, avec un petit nombre de Hottentots dévoués qui le suivaient depuis le commencement, il s'aventura dans des régions inconnues, prenant successivement des guides dans les hordes sauvages chez lesquelles il passait, et dont, par ses manières pleines de franchise, il réussissait à gagner la bienveillance. Mais plus il avançait, plus il acquérait la conviction que son dessein primitif était inexécutable. Enfin, il arriva chez les Houswanas ou Boschismans, dont le nom répandait la terreur chez leurs voisins, qu'ils pillaient sans cesse. Il sut aussi se concilier l'amitié de ces hommes sauvages. Leur caractère hardi lui fit penser que par leur secours il pourrait effectuer le plan qu'il méditait depuis longtemps. Mais il fallut renoncer à cette illusion. Après avoir fait plusieurs chasses avec les Houswanas, jusqu'au nord du tropique du Capricorne et à l'ouest du quatorzième méridien oriental, le Vaillant repartit pour joindre son camp. Il reprit ensuite la route du Cap, faillit mourir d'une esquinancie, dont un Namaquois le guérit ; et enfin, échappé à des périls sans nombre, il revit le Cap, d'où il était parti depuis seize mois. Il s'embarqua le 14 juillet 1784 pour l'Europe, débarqua à Flessingue, et en janvier 1785 rentra dans Paris. Son unique occupation fut alors de mettre ses collections en ordre et de rédiger les journaux de ses voyages, ainsi que les observations particulières qu'il avait recueillies sur les oiseaux. Quelque paisible et simple que fût son existence, il ne put échapper aux calamités de la révolution ; emprisonné en 1793, comme suspect, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Une petite propriété qu'il possédait à la Noue, près de Sezanne, fut dans ses dernières années son séjour le plus habituel. Lorsque la composition de ses ouvrages ne l'occupait pas, son goût inné pour la chasse le portait sans cesse à courir les champs. Il vécut ainsi près de trente ans, et mourut le 22 novembre 1824 dans cette retraite, qu'il quittait fort rarement pour venir soigner à Paris la publication de ses divers ouvrages, qui sont : 1° *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, Paris, 1790, 1 vol. in-4° ou 2 vol. in-8°, figures. 2° *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, pendant les années 1783, 1784 et 1785, Paris, 1796, 2 vol. in-4° ou 3 vol. in-8°, figures et carte. Ces deux ouvrages ont été réimprimés, Paris (an 11), 1803, 3 vol. in-4° ; 5 vol. in-8°, fig. et cartes. On a souvent dit et même imprimé que la rédaction des voyages de le Vaillant appartenait à Casimir Varon (*voy.* ce nom). Voici ce qui a donné lieu à cette fausse assertion : le Vaillant, qui avait passé son enfance dans les forêts de Guiane, et sa jeunesse en Afrique, n'écrivait pas toujours le français correctement, quoiqu'il le parlât bien. Lorsqu'il s'agit de livrer ses manuscrits à l'impression, il fallut bien qu'il eût recours à une plume étrangère pour corriger les épreuves, et ce fut pour cela seulement qu'il emprunta celle de Varon. Longtemps après la mort de celui-ci, le Vaillant publia d'autres ouvrages d'histoire naturelle, où l'on retrouve, ainsi que dans les lettres qu'il écrivit à ses amis vers les dernières années de sa vie, le même style que dans ses voyages. Peu de relations se lisent avec plus de plaisir. Le Vaillant ne s'appesantit pas sur des détails de route, qui n'auraient pu qu'être fort ennuyeux, puisqu'il n'a parcouru que des déserts ; mais il sait joindre à ses récits une foule de particularités qui intéressent. Ce qu'il raconte de son singe Kees n'a pas besoin des excuses qu'il répète à ce sujet. Des critiques ont reproché à ce voyageur de se mettre trop souvent en scène et d'attacher trop d'importance au résultat de ses chasses. On lui pardonne bien ces défauts, ainsi que ses élans d'amour-propre et ses exclamations d'enthousiasme, quand il a été assez heureux pour abattre un oiseau ou un quadrupède rare. On rit volontiers de ses boutades contre les sociétés civilisées. Toujours il se montre humain, affectueux, reconnaissant. Il ne tarit pas dans ses expressions de gratitude pour tous les hommes, sans distinction de couleur, qui lui ont rendu service, entre autres, pour le Hottentot Klaas. Des voyageurs qui ont visité le mêmes contrées après lui, entre autres M. Barrow et M. Lichtenstein, ont mis en doute quelques-uns de ses récits. Le premier l'a même accusé d'avoir inventé des noms de peuplades qui n'existaient pas ; mais ne s'est-il pas écoulé un temps suffisant, de 1782 à 1797, pour que la horde des Gonaquois, à laquelle appartenait cette Narina que le Vaillant a rendue si célèbre, ait pu être dispersée ? Combien n'a-t-on pas d'exemples d'événements semblables ! Le Vaillant a le premier fait connaître en France la girafe, dont on ne possédait que des descriptions imparfaites. Il en rapporta une d'Afrique, qui fut placée au jardin des plantes. On lui doit la découverte d'un grand nombre de mammifères, d'insectes et surtout d'oiseaux nouveaux. Les voyages de le Vaillant ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe. On a encore de lui : 1° *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, Paris, 1796-1812, 6 vol. in-fol. ou in-4°, fig. Le Vaillant a laissé deux volumes en manuscrit, complétant l'ouvrage. 2° *Histoire naturelle des perroquets*, ibid., 1801-1805, 2 vol. in-fol. ou in-4°, fig. ; 3° *Histoire naturelle des oiseaux de paradis*, ibid., 1801-1806, in-fol. et in-4° ; 4° *Histoire naturelle des cotingas et des todiers*, ibid., 1804, in-fol. et in-4° ; 5° *Histoire naturelle des calaos*, ibid., 1804, in-fol. et in-4°. Le Vaillant avait vu dans leur pays natal pres-

que tous les oiseaux qu'il a décrits. Les figures qui accompagnent ses ouvrages sont de la plus grande vérité. Elles furent dessinées sous ses yeux par Barraband. Ses observations sur les mœurs des animaux sont extrêmement curieuses et toujours intéressantes. Le Vaillant était ennemi des systèmes : mais il reconnaissait l'existence des familles naturelles, et l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands services à la science. Ses ouvrages sur les oiseaux sont placés au premier rang. E—s.

VAILLANT (Auguste-Nicolas), vice-amiral, naquit à Paris le 2 juillet 1793. Entré dans la marine comme simple novice pilotin, il navigua d'abord sur le littoral de la Bretagne et de la Manche, au milieu des croisières ennemies. Le 1er décembre 1810, il eut un grade plus élevé, celui d'aspirant de 2e classe. Passé ensuite dans l'armée navale du Helder et du Texel, il servit tour à tour sur les vaisseaux et bâtiments de flottille sur la mer, dans les rivières, dans les canaux, et toujours sous le feu de l'ennemi. Aspirant de 1re classe le 29 mars 1813, il reçut presque aussitôt la difficile mission de commander l'aviso le *Texel*, monté par un équipage tout hollandais qui avait grand besoin d'être vigoureusement contenu. « Le pistolet au poing, dit M. Fréd. Chasseriau, *Notice nécrologique sur le vice-amiral Vaillant* (*Moniteur*, 9 novembre 1858), le jeune capitaine imposa l'obéissance la plus absolue et domina l'esprit de révolte, d'autant plus dangereux qu'il était inspiré par le sentiment d'une vieille nationalité toujours vivante au cœur de la Hollande. » Cette conduite valut au jeune Vaillant d'être admis par l'amiral Verhuell, d'abord comme lieutenant d'infanterie, puis comme lieutenant d'artillerie, dans la garnison des forts de la Salle et de l'Ecluse. Embarqué sur le brick *le Génie* et la frégate *l'Hermione*, Vaillant venait de faire une campagne dans la Manche et sur les côtes de Flandre, quand le 20 juin 1816, une délation le fit rayer des cadres sous prétexte de *bonapartisme*. Cependant la vérité se fit jour, grâce au chevalier Amyot, commissaire général de la marine à Dunkerque, et Vaillant se vit restituer son grade. Enseigne de vaisseau le 1er juillet 1818, il suivit le baron Milius, nommé gouverneur de la Guiane avec la mission d'étudier certains plans de colonisation. Membre d'une commission chargée d'explorer les bords de la Mana, Vaillant produisit un remarquable mémoire avec une carte de cette rivière, dont le cours était à peu près inconnu. Lieutenant de vaisseau le 4 août 1824, il fut appelé l'année suivante au commandement de l'*Estafette*, successivement employée dans le Levant, à Tunis, sur les côtes de la Catalogne et de la Romagne. Sa conduite durant une tempête qui venait de bouleverser l'archipel hellénique et sa courageuse expédition contre les pirates d'Andros lui valurent, le 3 novembre 1827, la croix de St-Louis. Vaillant fit partie de l'expédition de Morée (1828). Il fut ensuite (1828-1830) chef d'état-major de l'amiral de Rigny. Quand M. Lalande commanda la station du Levant à la place de l'amiral nommé ministre de la marine, Vaillant, devenu sous ses ordres commandant de l'*Actéon*, s'acquitta habilement de plusieurs missions qui lui avaient été confiées par son supérieur. Capitaine de vaisseau depuis le 1er mars 1831, Vaillant devint ensuite aide de camp du ministre de la marine. Il servit en cette qualité près de l'amiral Duperré et du vice-amiral Jacob, successeur de M. de Rigny appelé au ministère des affaires étrangères. Cependant Vaillant aspirait à reprendre la mer. Le gouvernement ayant armé la corvette de charge *la Bonite*, en vue d'un voyage autour du monde, ce fut Vaillant qui en eut le commandement. Partie de Toulon le 6 février 1836, la *Bonite* rentra à Brest le 6 novembre 1837. Le commandant résuma dans un rapport, en date du 20 du même mois, les résultats de cette campagne. Quant à la relation du voyage, elle fut confiée à M. de la Salle pour la partie historique, et à MM. Gaudichaud et Darondeau pour la partie scientifique. Elle a été publiée à Paris en onze volumes in-8° avec album et atlas grand in-fol. A la suite de cette expédition, Vaillant fut nommé capitaine de vaisseau, le 28 avril 1838. Après le bombardement de St-Jean d'Ulloa (26 novembre même année), Vaillant, nommé au commandement de la *Cornaline*, reçut en même temps le commandement de cette forteresse et de la station de la Vera-Cruz; puis il passa, après la conclusion de la paix entre la France et le Mexique, sur la frégate *l'Atalante*, avec le grade de capitaine de vaisseau et en qualité d'aide de camp du contre-amiral Dupotet, chargé de bloquer la Plata. Il occupa Montevideo à la tête des troupes de débarquement. Revenu en France sur sa demande par suite d'un dissentiment avec le contre-amiral commandant en chef, il eut le commandement du vaisseau *le Santi-Petri* de la division du Levant. En 1848, il fut appelé à la préfecture du 4e arrondissement maritime. Après y avoir largement contribué au rétablissement de l'ordre, Vaillant vint siéger à l'amirauté, premier conseil de la marine. Le 1er mai 1849, il fut promu au grade de contre-amiral, et le 6 août suivant il reçut le commandement en second de l'escadre de la Méditerranée, dont M. Parseval-Deschênes avait le commandement en chef. Le 7 septembre 1850, Vaillant fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il fit ensuite partie, comme ministre de la marine, du cabinet du 24 janvier 1851. Il maintint alors avec fermeté l'établissement naval et colonial et imprima une vigoureuse impulsion à la transformation de la flotte. Le 11 août 1851, Vaillant fut nommé gouverneur général des Antilles et commandant en chef de la station de ces parages et du golfe du Mexique. Un nouveau décret modificatif du précédent l'appela au gouvernement

de la Martinique, mais sa santé altérée motiva son retour en France (1853), où il revint précédé des témoignages de regret de la colonie. Un décret en date du 2 juillet 1858 admit Vaillant dans la 2e section du cadre de l'état-major général de la flotte. La mort mit fin le 1er novembre de la même année à cette longue et glorieuse carrière. R—LD.

VAINES (JEAN DE), financier, naquit en 1733 à Bellême, ville du Perche. Il fit ses études à Paris au collége Louis-le-Grand, où il se distingua par la vivacité de son esprit et une grande facilité de conception. Il aurait bien voulu se livrer entièrement à la culture des lettres; les conseils de ses parents le décidèrent à suivre une carrière qui mène plus sûrement à la fortune. Il entra donc dans celle des finances, où des circonstances favorables lui promettaient un prompt avancement. Il s'adonna aussitôt à cette nouvelle étude avec l'application qu'il aurait mise à des occupations plus agréables; toutefois, il ne négligea pas la littérature, ce qui lui fut avantageux. Parvenu à l'emploi de directeur des domaines à Limoges, il y connut Turgot, qui, de 1761 à 1774, fut intendant de la généralité dont cette ville était le chef-lieu. On sait que Turgot aimait par-dessus tout les sciences et les lettres. Charmé de trouver chez un financier très-assidu à s'acquitter de ses fonctions une instruction variée et profonde et une grande capacité pour les affaires, il conçut pour de Vaines un attachement sincère et fut payé de retour. Cette union fut le principe non-seulement de la fortune de ce dernier, mais aussi de la direction que prit son esprit. Il puisa dans l'habitude de vivre intimement avec cet homme célèbre, de nouveaux motifs de fortifier son goût pour les lettres et une occasion d'acquérir des idées générales d'administration que n'avaient pu lui faire naître les détails des emplois subalternes. Il fut successivement premier commis des finances, administrateur des domaines, receveur général, commissaire du trésor public. Il porta dans toutes ses places l'amour de l'ordre, une fermeté sage, le talent de la conciliation; et il les remplit avec la supériorité que donneront toujours un esprit cultivé et des connaissances générales. Il eut pour amis beaucoup d'hommes d'un mérite éminent, parmi lesquels il suffira de citer Buffon, le maréchal de Beauveau, Malesherbes. — Son existence avait été brillante et heureuse jusqu'à l'époque de la révolution. Il fut enfermé pendant le règne de la terreur, mais il sortit de prison après la chute de Robespierre. Il croyait n'avoir plus à songer aux affaires publiques; il en fut autrement. Après le 18 brumaire, Bonaparte voulant s'entourer de tous les hommes dont la capacité dans l'administration était connue, appela de Vaines au conseil d'Etat, section des finances. Le 28 janvier 1803, de Vaines fut nommé membre de la deuxième classe de l'Institut, laquelle correspondait à l'ancienne Académie française. Il jouit bien peu de temps de ce nouvel honneur, étant mort le 16 mars suivant. Parny le remplaça au fauteuil académique. On a de de Vaines : *Recueil de quelques articles tirés de quelques ouvrages périodiques ;* an 7 (1799), in-4° de 220 pages. Parny a dit avec vérité, dans son discours de réception, que ces opuscules anonymes font regretter que leur auteur n'ait pas écrit davantage. Ses *Observations communes sur le papier-monnaie* (9 avril 1790) ont été confirmées par une triste expérience. L'article intitulé *De quelques mots qui ont produit de grands crimes* (1790), présente des vérités effrayantes, bien propres à être méditées par quiconque parle en public ou écrit dans les temps de révolution. Z.

VAIRASSE. *Voyez* ALLAIS et VAYRASSE.

VAIRO (LÉONARD), savant prélat italien, était natif de Bénévent et dut recevoir le jour entre 1530 et 1540. Il entra de bonne heure dans l'ordre de St-Benoît, et, par des études opiniâtres, il acquit en effet la science profonde et consciencieuse du bénédictin. Il était de plus docteur en théologie. Enfin, il joignait à ces avantages solides celui d'une élocution en même temps facile et brillante, et il se fit un renom comme prédicateur. Il en fut récompensé par un prieuré (celui de Ste-Sophie) à Bénévent même, et plus tard, en 1587, par le siége épiscopal de Pouzzoles. C'est là qu'il mourut après avoir rempli ses fonctions de quinze à seize ans (en 1603 par conséquent), entouré de la vénération et de l'affection de tous. On a de lui cinq *sermons* prononcés dans la chapelle papale et imprimés à Rome en 1579, in-4°. Ils se recommandent surtout par l'élégance et par l'onction du style. L'orateur a plus de ce charme qui persuade que de la véhémence qui entraîne; la dialectique, d'ailleurs, n'est pas absente, mais elle est claire et sobre. On doit encore à de Vairo un autre ouvrage d'un genre et d'un ordre tout différents, et dont aussi la destinée a été toute différente. C'est son *De Fascino libri tres*, Paris, Chesneau, 1583, in-4°; réimprimé six ans après par Alde le jeune, Venise, 1589 ; traduit par Julien Baudon d'Anvers, sous le titre de *Trois livres des charmes, sortiléges et enchantements esquels, etc.*, Paris, 1583, in-8°, cités avec éloge par Thiers (d'après la version française) dans son *Traité des superstitions*, et par Delrio dans plus d'un passage des *Disquisitiones magicæ*. C'est un livre curieux, plein de singularités, mais où jamais les singularités ne vont sans recherches sévères et solides, et où l'auteur ne se montre ni superstitieux ni fanatique. Le sujet pourtant était périlleux, nous ne disons pas à cause de la bizarre et trop priapesque amulette romaine dont *Fascinus* réveille à l'instant le souvenir, mais à cause de toutes les historiettes merveilleuses et des interprétations physiologiques hasardeuses dont l'idée de la fascination a été le point de départ. P—OT.

VAISSE (Claude-Marius), administrateur français, né à Marseille le 8 août 1799, suivit d'abord la carrière du barreau qu'il abandonna pour l'administration; appelé après 1830, sous l'administration de M. Thomas, préfet des Bouches-du-Rhône, aux fonctions de secrétaire général de la préfecture, il passa en 1837 de ce poste à la direction des affaires civiles à Alger; il fut nommé plus tard sous-préfet à St-Quentin. Il montra de l'intelligence et de l'activité; on reconnut qu'il était du nombre des gens qu'il ne faut pas laisser dans des positions secondaires; en 1842, il passa à Perpignan comme préfet. Pendant six ans, il fut à la tête du département des Pyrénées-Orientales. La révolution de 1848 survint: Vaïsse n'était un républicain ni de la veille ni du lendemain; il resta sans emploi, mais son inactivité ne fut pas longue. Se ralliant avec zèle au pouvoir qui venait de sortir des élections du 10 décembre, il fut en 1849 nommé préfet du Doubs, puis du Nord. Le poste était difficile; ce département, le plus populeux de la France (après celui de la Seine), un des plus riches et des plus industrieux, renfermait des éléments considérables d'opposition; les passions politiques y étaient ardentes, le nouveau préfet montra du tact et un esprit conciliateur; il maintint l'ordre et ramena bien des esprits hostiles. En 1851 on le sait, les tiraillements des partis opposaient de graves obstacles à l'établissement d'une administration forte et homogène; le président eut recours à un moyen qui avait déjà été employé, mais avec un médiocre succès, sous le règne de Louis-Philippe; il forma, pour expédier les affaires courantes, un ministère composé d'hommes étrangers à l'assemblée et n'ayant point joué de grands rôles politiques. Ce cabinet se retira le 10 avril après deux mois et demi seulement d'existence. Vaïsse y avait accepté le poste de ministre de l'intérieur. Il resta quelque temps sans emploi, mais il est permis de supposer qu'il n'était pas étranger aux combinaisons qui se préparaient et qui devaient changer le sort de la France. Il fut un des membres de la commission consultative instituée après le coup d'Etat de 1851, et lorsque le conseil d'Etat fut organisé en 1852, il en fut nommé membre comme conseiller dans la section des travaux publics; en 1853, il fut chargé de l'inspection des préfectures, et le 4 mars de cette année il fut appelé à Lyon avec le titre de conseiller d'Etat, chargé de l'administration du département du Rhône. Le 4 décembre suivant il fut nommé sénateur. L'administration du département du Rhône lui fut confiée avec des pouvoirs étendus, Lyon étant, comme Paris, régi par un système municipal exceptionnel. Vaïsse déploya une habileté persévérante, et il arriva à faire prévaloir dans cette cité importante des mesures radicales qui opérèrent sa complète transformation. Ce fut sous son administration que s'accomplit l'agglomération dans la circonscription urbaine des communes considérables qui n'étaient que les faubourgs de la ville elle-même. Nous signalerons en outre parmi les principales améliorations réalisées sous sa gestion, dans la cité lyonnaise, l'ouverture de la rue Impériale et celle de la rue de l'Impératrice, le prolongement de la rue Centrale, la construction du palais de la Bourse, l'achèvement de la restauration de l'hôtel de ville, d'importants travaux pour la distribution des eaux et le développement donné à la canalisation souterraine, à peine ébauchée avant lui, la substitution du pavé plat à celui en cailloux roulés, l'acquisition des ponts du Rhône, affranchis depuis, la création du parc de la Tête-d'or, et surtout l'exhaussement et la réfection des quais du Rhône et de la Saône, l'arrasement des roches qui encombraient le lit de cette rivière à la hauteur du pont de Nemours, la reconstruction du pont Tilsitt, vaste ensemble de travaux qui ont imprimé à Lyon une physionomie nouvelle et l'ont dotée de commodités qui lui étaient inconnues auparavant. Vaïsse est mort subitement, à Lyon, le 29 août 1864. Z—d.

VAISSETE (dom Joseph), savant bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit en 1685 à Gaillac, diocèse d'Alby, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études à l'académie de Toulouse, il se fit recevoir avocat, et fut pourvu de la charge de procureur du roi. Passionné pour les recherches d'histoire, il ne goûtait de plaisir qu'au milieu de ses livres; et bientôt il résolut d'embrasser la vie religieuse pour se soustraire aux embarras et aux soins qui le détournaient de son goût pour l'étude. Ayant fait profession, en 1711, au monastère de la Daurade, il fut appelé deux ans après à l'abbaye de St-Germain des Prés, si justement célèbre, et où il devait trouver tous les genres de secours dont il aurait besoin pour ses travaux. Il avait déjà formé le projet d'écrire l'histoire du Languedoc; et il eut dans un de ses confrères, dom de Vic (voy. ce nom), un utile coopérateur. Cet ouvrage immense l'occupa sans relâche pendant vingt-cinq ans. Épuisé de fatigue, il ne put jamais ni renoncer à l'étude, ni recouvrer ses forces; et après avoir langui quelques années, il mourut à Paris le 10 avril 1756, à l'âge de 71 ans. Son caractère était un heureux mélange de bonhomie et d'une simplicité spirituelle. On a de lui : 1° *Dissertation sur l'origine des Français*, où l'on examine s'ils descendent des Tectosages ou anciens Gaulois établis dans la Germanie, Paris, 1722, in-12. L'auteur penche pour la négative (voy. Tournemine). 2° *Histoire générale du Languedoc*, avec des notes et des pièces justificatives, composée sur les auteurs et les titres originaux, et enrichie de divers monuments, ibid., 1730-1745, in-fol., 5 vol., fig. Cet ouvrage est savant, judicieux, exact et bien écrit. Le premier volume commence à l'an de Rome 163, et contient l'histoire des différentes expéditions des Tectosages dans la

France méridionale ; l'établissement et la ruine du royaume des Visigoths, et enfin la fondation du royaume d'Aquitaine par Charlemagne, et son démembrement après la mort de Charles le Chauve. Le second renferme l'histoire des comtes de Toulouse et des autres grands vassaux du Languedoc, depuis 877 jusqu'à la condamnation des Albigeois, en 1165 ; le troisième, l'histoire de la guerre des Albigeois, appuyée sur des documents authentiques et la suite des événements jusqu'à la réunion du comté de Toulouse à la couronne, en 1271 ; le quatrième finit à la création définitive du parlement de Toulouse, en 1447 ; et le cinquième, à la mort du roi Louis XIII, en 1643. A la fin de chaque volume, l'auteur a rassemblé les inscriptions antiques, les diplômes, les chartes et autres monuments qui servent de preuves à ses récits ; ainsi que de nombreuses dissertations sur les points historiques les plus importants (1). L'histoire du Languedoc étant restée incomplète, dom Bourotte (*voy.* ce nom) fut chargé de la terminer et en rédigea le sixième volume ; mais il n'eut pas le temps de le publier. Une édition nouvelle commentée et continuée jusqu'en 1830, augmentée d'un grand nombre de chartes et de documents inédits, a paru à Toulouse de 1840 à 1847, 10 vol. in-8° ; elle est due à M. du Mège. 3° *Abrégé de l'histoire générale du Languedoc*, ibid., 1749, 6 vol. in-12 ; 4° *Lettre à Fontenelle sur Romieu de Villeneuve*, ministre de Raimond-Bérenger, comte de Provence, dans le *Mercure* de mars 1751 ; il y réfute l'article publié par Fontenelle sur ce ministre, dans le *Mercure* de janvier. 5° *Géographie historique, ecclésiastique et civile*, ou description de toutes les parties du globe terrestre, enrichie de cartes géographiques, ibid., 1755, 4 vol. in-4° ou 12 vol. in-12. Il y a des recherches, et elle peut encore être consultée utilement surtout pour la partie ecclésiastique, traitée avec soin et exactitude. On trouve une notice sur dom Vaissete dans l'*Histoire de la congrégation de St-Maur* (par dom Tassin), p. 724-729 (2). W—s.

VAKEDI (ABOU ABDALLAHAL). *Voyez* WAKEDI.

VAKHTANG, nom d'une dynastie géorgienne, dont le premier prince, surnommé Gool ASRAN, fut, d'après la chronique de Géorgie, le 33e roi du pays. Il descendait, dit-on, de Sapor Ier, roi de Perse, qui monta sur le trône en 238 de l'ère chrétienne, et conquit Iberia qu'il laissa à son fils Mirian, fondateur de la dynastie géorgienne. Vakhtang Ier mourut à la fin du 5e siècle. Il étendit les frontières de son empire, qu'il entoura de solides forteresses. — VAKHTANG II de la famille des Bagratides, monta sur le trône en 1289. Il fut allié des Mongols, alors maîtres d'une grande partie de l'Asie, mais qui le laissèrent régner paisiblement. Il mourut regretté de ses sujets, qu'il ne gouverna que trois ans. — VAKHTANG III, de la même dynastie que le précédent, monta sur le trône en 1301. Les Mongols ayant manifesté le désir que ce prince embrassât le mahométisme, Vakhtang se rendit à la cour du khan pour le faire renoncer à ce dessein ; mais il échoua, fut incarcéré et enfin mis à mort en 1304. On l'a mis au rang des martyrs. Z.

VAKHTANG IV, prince bagratide (ou pagratide) qui régna de 1660 à 1676 sur deux contrées du Caucase, le K'hartel et le Khaket, est principalement remarquable par sa conquête, éphémère il est vrai, de l'Imérétie. Ce royaume (car tous les districts de cette région, coupée par tant de rameaux de la chaîne caucasienne, étaient qualifiés de royaumes par leurs possesseurs) était alors régi par l'infortuné Bagrat, à qui sa belle-mère avait fait crever les yeux ; et après avoir été, depuis le 16e siècle, sous le protectorat des Ottomans, il avait reconnu depuis 1651 la suzeraineté des Russes. Vakhtang n'eut pas beaucoup de peine à subjuguer, non pas les provinces, mais les quelques villes ou bourgades de cette monarchie, et à monter sur le trône de ce débile rival. Bientôt, du reste, il quitta le pays ; mais, soit qu'il sentît la nécessité de surveiller de près ses sujets de fraîche date, soit qu'il tînt à récompenser immédiatement Artchil, son fils aîné, de la valeur qu'il avait déployée, ou qu'il voulût l'initier de bonne heure aux difficultés du gouvernement, il lui céda sur-le-champ sa facile acquisition ; bien entendu que le nouveau roi relèverait de celui de K'hartel et de Khaket. Un moment Vakhtang IV put ainsi se croire un chahânchah (roi des rois) au petit pied ; mais ce rêve ne dura que peu de temps. Le prince aveugle s'était réfugié en Turquie, et la cour de Constantinople, qu'alors avaient un peu tirée de son apathie les Kieuprili, s'était résolue à profiter de l'occasion pour arracher à l'influence absorbante de la Russie une de ces provinces du Caucase dont la politique des tsars préparait sourdement l'incorporation. Le résultat ne se fit pas attendre : quelques akindjis et spahis s'élancèrent du pachalik d'Erzeroum, et Artchil, pris à l'improviste à son tour, dut reprendre la route de la cour paternelle. Vakhtang ne survécut que peu d'années à cet échec. Outre Artchil, il avait encore un fils, qu'il aimait singulièrement. Voulant que, comme son aîné, ce dernier portât aussi la couronne, Artchil hérita du Khaket et des prétentions sur l'Imérétie ; le K'hartel fut à George, qui, dans la liste des rois, figure sous le nom de George XII, et par qui seul se prolongea la dynastie nationale du K'hartel. Artchil, en effet,

(1) La liste des dissertations dont l'*Histoire du Languedoc* est enrichie contient neuf colonnes dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. 3, p. 521.

(2) N'oublions pas de mentionner l'*Introduction à l'Histoire du Languedoc des bénédictins, accompagnée de notes historiques et bibliographiques inédites ou peu connues sur la composition de l'ouvrage*, par Eugène Thomas, Montpellier, 1853, in-4°. Ce travail fait partie du 3e volume des *Mémoires de la société archéologique de Montpellier* ; il en est rendu compte dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 4e série, t. 2, p. 383.

légua l'héritage paternel, tant l'imaginaire que le réel, c'est-à-dire tant l'Imérétie que le Khaket, à Pierre le Grand, et alla mourir, en 1713, à Moscou. Un de ses fils, Alexandre, eut l'insigne honneur d'être un des boyards de Sa Majesté Impériale l'autocrate de toutes les Russies, et en cette qualité il l'accompagna dans plusieurs de ses pérégrinations ; il devint général en chef, ou plutôt un des généraux en chef de son artillerie, mais ne conquit ni la Perse, comme son illustre homonyme de l'antiquité, ni même l'Imérétie, comme son aïeul. P—OT.

VAKHTANG V, roi de Géorgie (ou plutôt du K'hartel qui en est la principale partie), de la race des Bagratides, était fils du roi Livon ou Léon et petit-fils de Vakhtang IV. Il régna, l'an 1703, après son oncle Kaï Khosrou, fils et successeur de George XII, par le choix de son suzerain, le roi de Perse, Schah Houcein : mais ayant refusé d'embrasser l'islamisme, il fut remplacé, en 1711, par son frère Iesseï. On voit par plusieurs lettres de missionnaires qu'il résista longtemps aux sollicitations, aux menaces même qui lui furent faites pour le déterminer à abandonner le christianisme ; enfin il feignit de céder, en 1719, se fit musulman en apparence et fut réintégré dans sa dignité. Ce qui le décida à cette démarche, pour laquelle il avait montré tant de répugnance, ce fut l'état précaire de la Perse, livrée aux factions et aux troubles, et menacée des plus grands malheurs par la révolte des Afghans de Candahar, qui avait coûté la vie aux deux derniers prédécesseurs de Vakhtang (*voy.* GEORGE XII et MIR-MAHMOUD). En effet, ce prince ne tarda pas à abjurer sa nouvelle religion. Les Lezghis et autres peuples tartares du Caucase ayant commis depuis quelques années de grands dégâts en Géorgie, Vakhtang entra sur leurs terres, y exerça de cruelles représailles, remporta plusieurs avantages signalés sur ces brigands, et les aurait peut-être détruits, si l'interposition du roi de Perse n'eût arrêté le cours de ses vengeances. Ce monarque, à l'instigation de son premier ministre, qui était de la nation des Lezghis, ordonna à Vakhtang de laisser ces peuples en repos. Le prince géorgien obéit en frémissant de rage ; mais ayant mandé l'ambassadeur du sofy, il remit son sabre dans le fourreau et jura de ne plus le tirer pour la défense de la Perse : il tint ce serment. Son abjuration et son refus de marcher à la tête des troupes que Schah-Thahmasp voulait envoyer au secours d'Ispahan, où son père Schah Houcein était assiégé par les Afghans (*voy.* THAHMASP II), lui attirèrent de fâcheuses affaires avec les Persans. Schah-Thahmasp, en 1722, donna la couronne de K'hartel à Constantin III, roi de Khaket, qui professait le mahométisme et qui avait pris le nom de Mohammed Kouli-Kan. Vakhtang se mit sous la protection des Turcs, qui, profitant des troubles de la Perse, s'étaient emparés de l'Arménie. Ils chassèrent Constantin du pays de K'hartel (Carduel ou Carthelin), mais sans y rétablir le roi légitime, et ils restèrent les maîtres de la Géorgie entière. Vakhtang, trompé par ses auxiliaires, prit le parti, en 1724, de se retirer en Russie avec sa famille, et mourut à Astrakhan. Il fut le dernier des Bagratides qui ait régné en Géorgie. Lorsque le fameux Thahmasp Kouli-Khan (*voy.* NADIR-SCHAH) eut recouvré les provinces conquises par les Ottomans, il donna le trône de Teflis à Teymouras, prince du Khaket, frère de Constantin III, et père d'Héraclius II, qui, ayant recouvré son indépendance, à la faveur des révolutions qui suivirent la mort de Nadir-Schah, se rendit dans la suite vassal de Catherine II, et dont le petit-fils David a cédé tous ses Etats à la Russie, dans la première année du 19e siècle. Vakhtang est auteur d'une chronique universelle de Géorgie, composée d'après les manuscrits qui, de son temps, étaient conservés au monastère de Gélathi, dans le royaume d'Imirette et dans celui de Mokhetha, près de Teflis. Il s'en trouvait un exemplaire à Rome, et il doit en exister plusieurs en Russie. De Guignes, dans son *Histoire des Huns*, a donné, d'après cette chronique, la liste de tous les souverains de la Géorgie. On en trouve de courtes notices dans les relations allemandes des voyages de Guldenstadt, de Klaproth, etc. Vakhtang a composé une *Description géographique* de tous les pays caucasiens : Klaproth en a inséré quelques fragments dans ses voyages. A—T.

VALA ou WALA, célèbre abbé de Corbie, était proche parent de Charlemagne ; il fut élevé par les soins de ce prince, et revêtu de la charge importante d'intendant du palais, dans laquelle il montra beaucoup de capacité. Peu touché, du moins en apparence, de l'éclat des grandeurs, il quitta brusquement la cour pour embrasser la vie monastique, et fut élu abbé de Corbie, après son frère Adalhard. Du fond de son cloître, il continua cependant d'exercer une grande influence par suite de l'estime que lui avaient méritée ses talents et ses vertus. A la mort de Charlemagne, on craignit que la paix publique ne fût troublée par les prétentions des seigneurs ; mais toutes les inquiétudes cessèrent dès que l'abbé de Corbie eut prêté le serment d'obéissance au nouvel empereur. Louis le Debonnaire était plein de vénération pour Vala. Chargé de veiller sur l'éducation du jeune Lothaire, il accompagna ce prince dans son royaume d'Italie, pour l'aider dans les soins du gouvernement. L'attachement qu'il devait à Louis ne put lui faire excuser ses faiblesses, ni calmer les élans d'un zèle indiscret. On ne disconvient pas qu'il n'y eût du courage à signaler au monarque les abus que les ministres faisaient de son autorité ; mais on ne peut se dissimuler non plus que Vala n'ait contribué de cette manière à diminuer le respect de Lothaire pour son père, et qu'il n'ait excité, sinon favo-

risé, l'ambition criminelle de ce prince. Il eut encore la principale part à l'intrigue du camp de Rothfeld, où, de concert avec Radbert, il fit signer au pape Grégoire IV une réponse aux évêques, dans laquelle se trouve le premier indice de la prétention de suprématie sur la puissance temporelle. L'abbé de Corbie, trop prompt à croire le duc de Septimanie coupable de tous les crimes que ses ennemis lui imputaient (*voy.* BERNARD) pour renverser le ministre, avilit l'autorité royale. Louis ayant ressaisi sa couronne, offrit à Vala son pardon, s'il voulait avouer ses torts. Il rejeta cette grâce et fut envoyé prisonnier dans une forteresse du lac Léman, ou, selon d'autres auteurs, aux îles d'Hyères, ou bien encore à Corbie, dépouillé de son titre d'abbé. Quoi qu'il en soit, cette punition ne l'empêcha pas d'agir dans les nouveaux troubles qui ne tardèrent pas d'éclater. Il prit une part active aux délibérations de la diète de Compiègne (833), qui prononça la déposition de l'Empereur. Louis ayant encore repris l'autorité, Vala jugea prudent de chercher un asile près de Lothaire; mais il se retira bientôt après à l'abbaye de Bobio, où il mourut d'une maladie contagieuse, dans les derniers jours du mois d'août 836. Il fut inhumé auprès de St-Colomban. Paschase Radbert a écrit la *Vie* de Vala, son ami, dans deux dialogues, et en changeant les noms des personnages. On y trouve peu de faits; et c'est d'ailleurs moins la vie que l'apologie de Vala, dont la conduite était généralement blâmée. Cet ouvrage a été publié par Mabillon, dans les *Acta sanctorum ordin. S. Benedicti*, t. 5, p. 458. L'abbé Valart s'était rangé parmi les apologistes de Vala; mais l'ouvrage qu'il avait composé dans le but de le venger des reproches de Velly et des autres historiens n'a point été publié. *Voy.* le *Magasin encyclopédique*, 1812, t. 4, p. 134. W—s.

VALADA ou VALADATA, ou mieux encore WALIDA, princesse musulmane, non moins célèbre, au 11e siècle, par sa beauté que par son esprit et par son goût pour la littérature, était native de Cordoue et fille du roi Mohammed III al Mostacfi-billah, l'un des derniers rois d'Espagne de la dynastie des Ommeyades ou Merwanides. Elle s'adonna tout entière à la rhétorique et à la poésie, cultiva l'amitié des poëtes les plus célèbres de son temps, et se plaisait dans leurs fréquents entretiens. Ses écrits avaient beaucoup de finesse et de sel, si l'on en juge par des vers qu'elle avait adressés à ses confrères les académiciens de Cordoue, et dont Casiri nous a conservé une traduction, par Jean Yriarte, bibliothécaire de Madrid, en quatre vers latins, dont voici le sens : « Mes regards pénètrent vos cœurs; « les vôtres s'impriment sur mes joues. C'est « blessure pour blessure; et tout serait égal « entre nous, si la rougeur de mon teint ne du« rait pas plus longtemps que le mal que mes « yeux vous ont fait. » Un noble Cordouan, nommé Abd-Ousi, s'étant épris d'amour pour cette princesse, chargea une matrone de lui déclarer ses feux et de l'intéresser en sa faveur. Un procédé si inconvenant irrita le poëte Ibn-Zaïd, qui exhala sa colère et sa jalousie dans une épître adressée à l'amoureux, au nom de la princesse. Cette pièce, pleine d'esprit mais très-mordante, est mise au rang des satires par les Arabes. Valada, célébrée par les auteurs ses contemporains, auxquels elle avait souvent enlevé la palme de l'érudition et de l'éloquence, mourut dans un âge très-avancé, le 2 safar 484 (26 mars 1091 de J.-C.), puisqu'elle survécut cinquante-sept ans à la chute de l'empire des Ommeyades en Espagne, et soixante-neuf ans à son père. Plusieurs autres femmes, avant et après elle, se distinguèrent dans les lettres, parmi les Maures d'Espagne. Casiri en a cité quelques-unes. A-T.

VALADIER (JOSEPH), architecte italien, naquit à Rome, le 14 avril 1762. Il manifesta de bonne heure un goût très-vif pour les mathématiques et l'architecture. Mais son père songeait à lui faire suivre sa propre profession : celle de fondeur de métaux. Le jeune Joseph ne répondit au désir paternel que par un éloignement qui n'était point douteux. Le père, honoré de la bienveillance pontificale, s'adressa alors au pape Pie VI lui-même, pour avoir raison de la persistance de son fils. Le pape se prêtant à cette intervention bénévole, voulut bien causer avec Joseph, et pour lui faire peur de la concurrence: « Il y a au moins cent architectes, dit-il au jeune « homme. — Bienheureux saint-père, répondit « Joseph, le mal ne sera pas bien grand s'il y en « a cent et un. » Louis ne contraria plus dès lors la vocation de son fils; il le fit même instruire dans tout ce qui pouvait faire de lui un architecte accompli. A l'âge de 13 ans, Joseph obtint la médaille d'or au concours de St-Luc. En 1796, il éleva avec un remarquable succès le dôme de Spolète. Il plaça ensuite avec la même supériorité la grande horloge de la Basilicate. Ce fut encore Joseph Valadier qui traça l'enceinte de la *place du Peuple* (*piazza del Popolo*), d'où il imagina de donner ouverture jusqu'au mont Pincio. D'autres grandes constructions lui furent dues ensuite : à Rimini, la restauration du dôme; à Urbin, la réédification de l'église métropolitaine; à Orvieto, celle également du dôme. En 1805, il restaura les ornements du pont Milvio. A Rome, sur la voie Babbaino, il bâtit le palais du comte Lucernati; il imagine un chemin conduisant de la place d'Espagne, encore au mont Pincio. En 1806, l'infatigable architecte élève la façade de l'église St-Pantaléon, ainsi que la façade et l'intérieur de St-Julien. Il construit le baptistère de Ste-Marie-Majeure. Enfin, il faut ranger parmi ses œuvres, une partie de la galerie Torlonia; le couvent de Ste-Françoise Romaine; la nouvelle lanterne sur le port de la grande Rive; la décoration des églises de St-Nicolas dans les Liens, de

St-Barthélemy et d'Alexandre de Bergamase ; enfin, le palais du prince Poniatowski. Valadier présida à la préparation de diverses fêtes publiques ou privées, et il s'en acquitta toujours d'une manière artistique et grandiose. Dans le nombre de ces représentations, nous citerons celles qu'il imagina pour recevoir Pie VII revenant dans la ville pontificale. Valadier fut architecte de la basilique du Vatican, — de la Propagande, — directeur de la chalcographie, membre de la commission des antiquités, du conseil des arts, etc. Il faisait partie de plusieurs académies, parmi lesquelles celles de Mantoue, de Florence, de Bologne; enfin, l'Institut de France, etc. Il fut aussi chevalier de plusieurs ordres, de la Légion d'honneur, de l'Eperon d'or, de la Couronne de fer, notamment. Il mourut en février 1839. Il a été publié une *Notice* sur cet artiste, par Gaspard Servi, Bologne, 1840. Z.

VALADON (le P. ZACHARIE), religieux capucin, naquit vers 1680, à Auxonne, où son père occupait une charge de notaire. Ayant embrassé la règle de St-François, il résolut de se consacrer aux missions étrangères ; et en 1717 il fut chargé par ses supérieurs de visiter les établissements que l'ordre possédait dans l'Asie Mineure. Le bâtiment sur lequel il revenait entra dans le port de Marseille à l'époque où la peste exerçait en cette ville ses plus grands ravages (*voy.* BELZUNCE). Ne consultant que son zèle, il se dévoua tout entier au service des malades, et il eut le bonheur d'en sauver un grand nombre. Deux fois il fut lui-même atteint de ce fléau; mais à peine était-il guéri qu'il s'empressait de braver de nouveaux dangers. La conduite héroïque du P. Zacharie fut connue du duc d'Orléans, alors régent du royaume ; et ce prince le fit assurer de sa protection ; mais il ne s'en servit que pour obtenir des secours plus abondants pour les malheureux échappés à la contagion. Au bout de quelques années, le P. Zacharie retourna dans l'Orient reprendre le cours de ses travaux apostoliques. En 1736, il était dans l'île de Chypre ; et le 16 juillet, il s'embarqua sur un bâtiment destiné pour Tripoli (Tarabolos), d'où il se rendit par terre à Jérusalem. Après avoir satisfait sa dévotion, il visita les saintes solitudes du Liban et du Carmel et parcourut dans tous les sens la Syrie et la Palestine, annonçant les vérités de l'Evangile. Deux fois il fut jeté dans d'obscures prisons et tourmenté cruellement; mais sa douceur et sa résignation désarmèrent ses ennemis. Epuisé de fatigues, il retourna dans l'île de Chypre et revint bientôt après en France. A son passage à Marseille, il fut comblé par les habitants des témoignages d'estime et de reconnaissance dus à son noble dévouement. Il se retira dans le couvent de son ordre, à Dijon, où il passa les dernières années de sa vie dans des souffrances continuelles, et mourut le 27 janvier 1746. Le P. Zacharie avait composé la *Relation de ses voyages en Orient;* mais cette relation est restée manuscrite. W—s.

VALANT (JEAN-HONORÉ), né à Perpignan, en 1763, était instituteur dans une des principales maisons d'éducation de Paris, lorsque éclata la révolution. Il en adopta les principes, mais avec modération. Il paraît que cela ne l'empêcha pas d'embrasser l'état ecclésiastique, et ce fut l'abbé Fauchet, alors évêque constitutionnel du département du Calvados, qui l'ordonna prêtre. Enfermé à la Conciergerie à la fin de 1793, il déclara pour se sauver qu'il n'avait jamais été prêtre et fut mis en liberté. Rentrant alors dans son ancien état, il forma une sorte d'académie littéraire et grammaticale qui n'eut pas de succès, et établit un pensionnat dans le faubourg St-Denis, à Paris. Il est mort vers 1830. On lui doit plusieurs ouvrages, dont quelques-uns publiés sous le voile de l'anonyme. Nous citerons: 1° *Epître à Louis XVI sur son acceptation des lois constitutionnelles*, 1791, in-8°; 2° *De la garantie sociale considérée dans son opposition avec la peine de mort*, 1796, in-8°; 3° *Code moral pour servir à l'instruction de la jeunesse et des différentes classes de la société, depuis le simple citoyen jusqu'à l'homme d'Etat*, 1799, in-12; 1803, in-12; 4° *Abrégé du code moral*, 1799, in-12; 5° *le Cosmète, ou l'Ami de l'instruction publique*, 1799, in-8°; 6° *les Manes de Lamoignon de Malesherbes, ancien ministre d'Etat*, ode, suivi d'un extrait de ses *Pensées* mises en vers, 1803, in-8°; 7° *Lettres à M. François de Neufchâteau sur cette question : Les mots* avant que *peuvent-ils avoir la négation* ne *pour complément*, 1810, in-8°; 8° *Lettres académiques sur la langue française*, où l'on examine le style de nos meilleurs écrivains, 1811-1812, in-8°; 9° *l'Education du poëte, poëme imité de Vita, suivi de quinze lettres académiques sur le style de plusieurs écrivains célèbres*, et de quelques poésies de M. J.... G...., 1814, in-12; 2e édition, 1824, in-8°; 10° *Cri du peuple français*, que le fils de l'auteur présenta le 8 juillet 1815, au duc de Wellington, à St-Denis; 11° *Hymne pour la fête de la St-Louis*, 1817, in-8° de huit pages; 12° *Henri IV renaissant de sa gloire*, poëme, suivi de bons mots de ce prince et de notes historiques, Paris, 1818, in-8°; 13° *Nécessité d'abolir la peine de mort*, discours en vers, suivi de quatre discussions en prose, où l'on examine l'opinion de Mably, de J.-J. Rousseau, 1822, in-8°; 14° *Nouvel essai sur la peine de mort*, 1827, in-18. Valant avait voulu traduire Télémaque en vers français; une pareille entreprise ne pouvait avoir de succès. On trouve de lui dans l'*Almanach des Muses* de l'an 5 (1797), une *Epître des dames romaines au général Bonaparte*. Z.

VALARESSO (ZACCARIA), poëte italien, naquit à Venise vers l'an 1700, d'une famille patricienne, et mourut le 23 mars 1769. Il doit sa célébrité à un essai piquant dans un genre de littérature aussi peu cultivé en Italie qu'il l'est

beaucoup en France. L'abbé Lazzarini ayant publié, en 1719, son *Ulisse il giovane*, tragédie froide et ennuyeuse, eut pour lui les littérateurs jaloux de l'immense supériorité du marquis Maffei, qui était alors en butte aux attaques de toutes les médiocrités de sa nation. Une cabale se forma pour opposer l'*Ulisse il giovane* à la *Mérope*. Le sénateur Valaresso, homme du monde, gai et spirituel, voulut se moquer à la fois de Lazzarini et de Maffei. Leurs tragédies, quoique différentes quant au mérite, avaient un défaut qui leur était commun : c'était une imitation servile des tragédies grecques. Valaresso publia sa parodie sous ce titre : *Il Rutzvanscad il giovane, arcisopratra-gichissima tragedia di Cattuffio Panchiano*, 1724. Elle fut réimprimée avec l'*Ulisse il giovane* dans les *Observations sur la comédie*, Paris, 1736; dans le *Nuovo teatro italiano*, Venise, 1743; dans le *Parnasso italiano*, Venise, 1791, t. 50, p. 209. Cette composition, pleine de gaieté et de verve satirique, eut un grand succès. On en a souvent cité le dénoûment, qui est en effet assez remarquable. Comme la scène reste vide, le souffleur sort de son trou, et, tenant le cahier d'une main et un rat-de-cave de l'autre, il débite les vers suivants :

Uditori, m'accorgo ch' aspettate
Che nuova della pugna alcun vi porti,
Ma l'aspettate in van : son tutti morti.

Une troupe de comédiens, voulant rendre la catastrophe encore plus complète, fit tomber la toile sur la tête du souffleur et l'assomma. Ug-i.

VALARSACE ou VAGHARSCHAG, premier roi d'Arménie de la dynastie des Arsacides, était frère de Mithridate Ier, ou Arsace le Grand, roi des Parthes. Les Arméniens, las d'obéir à des princes amovibles nommés par les Séleucides, et mécontents de la conduite molle et efféminée de leur roi Artavazde, fils et successeur d'Artaxias, qui s'était rendu souverain indépendant de l'Arménie, députèrent à Mithridate, alors le plus puissant monarque de l'Orient (*voy.* Mithridate Ier), et lui demandèrent son frère pour les gouverner. Mithridate accueillit leur demande et entra peu de temps après dans leur pays, avec Valarsace, à la tête d'une armée. A l'approche des deux princes arsacides, Artavazde s'arracha des bras de ses concubines pour défendre sa couronne; mais, insulté par ses sujets, trompé par ses ministres et ses courtisans, il rentra dans son palais et s'endormit dans une fausse sécurité. Les Parthes ayant pénétré sans résistance dans Artaxate, le roi, abandonné de tout le monde, évita une mort ignominieuse en se perçant de son épée et en se précipitant dans l'Araxe, vers l'an 150 avant J.-C. Valarsace, placé sur le trône d'Arménie par son frère, qui lui avait laissé un corps de troupes et cédé la Médie Atropatène, suivit ses conseils et chercha à inspirer aux Arméniens l'ardeur militaire et le désir des conquêtes. Doux, affable, accessible, il y réussit sans peine; l'enthousiasme et la confiance qu'il excita furent si grands, que presque la moitié de l'Arménie, disent les historiens, se fit gloire de marcher sous ses étendards. Il rassembla et exerça ses troupes dans la plaine d'Armavir, près de l'Araxe, les divisa en divers corps et envahit l'Asie Mineure sur plusieurs points. Il gagna deux batailles sur Mithrobarzane, roi de la petite Arménie (1), qui périt dans la seconde; et il fit prisonnier le gouverneur de Sophène, Artaxès, frère de ce prince. Valarsace soumit les habitants des frontières de la Cappadoce, du Pont, les Lazes et tous les peuples barbares et pillards du mont Caucase; mais loin de dévaster leur pays, il y favorisa l'agriculture et y entretint l'abondance, l'industrie, la sûreté, en faisant creuser des canaux, dessécher des marais, construire des digues, pratiquer et réparer des routes, élaguer les forêts qui servaient d'asile aux voleurs. Il fit construire dans le pays des Lazes une maison de plaisance, établir des haras et des rendez-vous de chasse, planter des jardins et des vignes. Il le repeupla en y envoyant les prisonniers qu'il avait amenés du Caucase. Il s'appliqua à civiliser ces peuples, en les engageant à se livrer à des métiers utiles et à se rendre capables de remplir des fonctions honorables. De retour à Nisibe, dont il avait fait sa capitale, parce que la température y était moins froide que celle d'Artaxate, il ne s'occupa plus que de donner des lois à ses sujets, à régler l'administration intérieure de son royaume et de sa cour; à assurer l'état et le sort des nobles, des citadins et des laboureurs; à maintenir la discipline militaire; à créer de grandes charges, qu'il rendit héréditaires; à pourvoir à la sûreté de son trône et à garantir ses Etats de toute invasion étrangère, en formant une garde nombreuse pour sa personne et en plaçant sur six points différents de ses frontières des armées permanentes, sous le commandement de généraux habiles. Il ordonna de rassembler les monuments historiques et obtint même du roi des Parthes, son frère, la permission de fouiller dans les archives de Ninive, où l'on trouva des manuscrits qui avaient été enlevés à l'Arménie lorsqu'elle fut conquise par Alexandre le Grand. Valarsace en fit former un corps d'histoire qui n'existe plus, mais dont Moïse de Khoren s'est servi pour la composition de son Histoire d'Arménie. Ce prince partagea les succès que les Arsacides obtinrent sur les rois de Syrie, Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès (*voy.* ces noms), qui osèrent attaquer l'Arménie et l'empire des Parthes. Après avoir fait le bonheur de ses sujets pendant un règne glorieux de vingt-deux ans, par sa bonté, sa valeur, ses talents et ses lois, Valarsace, que les écrivains nationaux comblent d'éloges, comme souverain

(1) Ou sur Morp'hiloga, suivant Saint-Martin, qui, dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, ne dit point où régnait ce prince.

et législateur, comme le restaurateur de la monarchie et de la puissance arméniennes, mourut, l'an 127, universellement regretté et eut pour successeur son fils Arsace ou Arschag. Sa dynastie se maintint plusieurs siècles sur le trône d'Arménie (*voy.* TIGRANE II et TIRIDATE). A—T.

VALART (JOSEPH), grammairien et critique, naquit au hameau de Fortel, près de Hesdin (1), diocèse d'Amiens, le 25 décembre 1698 (2), de parents réduits à l'indigence. Il servait régulièrement la messe dès sa plus tendre enfance à l'abbaye de Carcamp, voisine de la chaumière qu'habitait sa famille; un religieux, qui lui trouvait de la capacité, se chargea de lui apprendre le peu qu'il savait lui-même; l'élève répondit parfaitement à ses soins, et ses progrès lui valurent le patronage de quelques personnes charitables qui envoyèrent le jeune Valart au collége d'Amiens. Après avoir réalisé, sous ses nouveaux maîtres, les espérances qu'il avait données, ce jeune homme embrassa l'état ecclésiastique et ouvrit à Amiens une école que ses talents firent prospérer rapidement. Il fit paraître alors une suite de livres élémentaires qui attestaient son zèle pour la simplification des études. Tels furent ses *Particules françaises et latines;* son *Syllabaire français;* son *Dictionnaire latin*, approuvé par Rollin et d'Olivet, Paris, 1735 et 1742, in-8°; son *Introduction à la géographie*, refondue depuis; *Selecta e Cicerone et variis auctoribus loca*, extrait méthodique où se présente d'abord le texte disposé sans inversions, avec la traduction interlinéaire, etc., etc. Un caractère insouciant et fantasque lui fit refuser la direction du collége d'Abbeville et les offres que lui faisait d'Olivet pour l'attirer à Paris. Le grand nombre de ses élèves suffisait à ses besoins comme à son ambition. Cependant le temps que mettait Valart à la composition de ses ouvrages, la mort d'un oncle dont il recevait des secours, et plus que tout cela, une incurie sans exemple, amenèrent ses affaires à un désordre absolu. Il était sur le point de former un établissement d'éducation à Lille, lorsqu'il y renonça tout à coup par un de ces mouvements de bizarrerie qui lui étaient ordinaires. Réduit quelque temps à une existence embarrassée, desservi auprès de l'évêque, aux oreilles duquel on fit retentir l'accusation banale de jansénisme, il trouva enfin un asile dans la maison de M. de Brunville, fermier général à Guise, qui le choisit pour précepteur de son fils. Son humeur inquiète et les dégoûts que lui inspira la médiocrité de son élève, le rendirent insensible aux soins délicats dont il était l'objet et lui firent demander sa retraite, tandis qu'avec un peu plus de patience il aurait assuré l'indépendance du reste de sa carrière. De retour à Amiens, et y subsistant avec peine, en partie des secours de l'amitié, il travailla sans beaucoup de profit aux bréviaires d'Amiens, de Noyon et de Laon. Il put enfin habiter la capitale, grâce à son ami Philippe de Prétot, qui lui ménagea un appartement au collége des Cholets. A cette époque, un arrière-neveu du savant Ducange, Dufresne d'Aubigny, qui présidait à l'éducation des élèves de l'école militaire, y fit entrer Valart en qualité de professeur et de préfet d'études. Il profita de ses loisirs pour collationner les manuscrits de la bibliothèque du roi, et préparer, par la révision attentive du texte, des éditions plus correctes des meilleurs auteurs latins. Il s'attira plusieurs critiques par la hardiesse de ses corrections, et se trouva fréquemment engagé dans des controverses littéraires. De toutes les querelles qu'il eut à soutenir, la plus fameuse est celle que lui suscita son *Examen de la latinité du P. Jouvency*, placé par ses confrères au premier rang des écrivains de leur société. Valart releva quatre-vingt-dix fautes dans l'*Appendix de Diis*, le plus petit des ouvrages de Jouvency, et s'efforça de prouver que l'auteur n'avait que des connaissances superficielles en géographie et en mythologie. Jouvency fut défendu par Fréron (1), Mercier de St-Léger (2), Querlon (3) et le P. Desbillons (*voy.* ce nom). Ni le nombre, ni le talent de ses adversaires n'effrayèrent Valart; il répondit à chacun d'eux séparément; et dans sa réplique au P. Desbillons, il fit une nouvelle revue de l'*Appendix*, où, cette fois, il signala jusqu'à cent soixante-dix fautes, au lieu de quatre-vingt-dix. Il est bien vrai que Valart est trop pointilleux dans sa critique, et même quelquefois injuste; mais on doit convenir aussi qu'il y montre une rare connaissance des finesses de la langue latine. Par suite de son inconstance, il abandonna sa chaire, avec la promesse d'une pension de six cents livres que Gribeauval, lieutenant général d'artillerie, son élève, fit augmenter de deux cents livres. En sortant de l'école militaire, précédé d'une voiture chargée de sa bibliothèque, on l'entendit dire : « Grâce à Dieu, je ne laisse « point ici de latin. » En 1772, Valart partit à pied de sa province pour revenir dans la capitale embrasser encore ses amis; un de ceux qu'il affectionnait le plus était l'abbé Goujet, trop connu par ses inimitiés contre les jésuites pour que cette liaison laissât à Valart la possibilité d'obtenir le moindre bénéfice. Il mourut dans le lieu de sa naissance le 2 février 1781 (4). Il était membre de l'académie d'Amiens. Son hu-

(1) Les auteurs de la *France littéraire* avaient d'abord placé sa naissance à *Hesdin*; mais ils se rectifièrent dans le 3e volume en la fixant à *Frévent*. Desessarts (*Siècles littéraires*) fait naître Valart dans le diocèse d'Amiens, à *Sertel*, nom qu'on ne trouve pas dans le *Dictionnaire général de la France;* c'est sans doute *Fortel* qu'on a voulu dire.

(2) Dans la réponse au P. Desbillons, qui l'appelait *Vieux grammairien*, Valart nous a donné la date de sa naissance : « Le « Révérend Père a raison, dit-il, je suis *vieux*, puisque j'ai « soixante-huit ans, mais le moyen de me corriger ! »

(1) *Année littéraire*, mars 1766.

(2) *Mémoires de Trévoux*, juin 1766.

(3) *Affiches de province*, 21 et 28 janvier 1767.

(4) Desessarts (*loc. cit.*) fixe la mort de Valart à l'année 1786.

meur essentiellement variable, et qui ne se pliait point aux convenances de la société, son esprit désordonné et son penchant à la causticité, qu'il satisfaisait sans ménagement, l'éloignèrent toujours de la fortune à laquelle ses travaux lui donnaient droit. Ses écrits sur la grammaire sont plus remarquables par la justesse et la clarté que par des vues qui lui soient propres. Barbier accuse Valart de plagiat. « C'était, dit-il, un « homme très-instruit; mais il ne se faisait au« cun scrupule d'emprunter à ses devanciers « sans les nommer. L'édition de Quinte-Curce « qui porte son nom ne contient guère que des « notes de Heuzet; et celle qu'il a donnée d'Ho« race offre plusieurs remarques tirées d'une « lettre de Markland » (voy. *Examen critique des Dictionnaires*, t. 1, p. 444). On doit à Valart les éditions suivantes : 1° *Thom. a Kempis de Imitatione Christi libri* 4, Paris, Barbou, 1758, in-12; reproduite en 1764 et en 1773. On préfère l'édition publiée par Beauzée (*voy.* ce nom). Valart se flattait d'avoir corrigé dans la sienne plus de six cents fautes, d'après la confrontation de huit manuscrits; il y joignit un petit dictionnaire déjà imprimé chez Lottin en 1749, sous le titre de *Dictionarium vocum minus latinarum vel aliud significantium quam apud auctores classicos*, et une *Dissertation française*, dans laquelle il cherche à prouver que l'abbé Gersen est le véritable auteur de l'*Imitation*. Elle a été réfutée par les PP. Gery, Ghesquière et Desbillons. Loin de se rendre aux raisons de ses adversaires, Valart avait préparé des répliques véhémentes, que ses amis Foncemagne et d'Olivet le dissuadèrent de mettre au jour. 2° *M. T. Ciceronis Cato Major*, ibid., 1758, in-32. Lottin a publié de cette édition une critique très-piquante (*voy.* LOTTIN). 3° *Ovidii opera*, ibid., 1762, 3 vol. in-12; 4° *Horatii opera*, ibid., 1763, in-12. On préfère à cette édition celle de 1775, soignée par Lallemand. 5° *Vegetii Institutiones rei militaris*, ibid., Didot, 1762, petit in-12; 6° *Frontini Stratagemata*, ibid., 1763, in-12; 7° *Horatii opera*, ibid., 1770, in-8°; 8° *A. Celsi de re medica*, ibid., 1772, in-12. Il a traduit en français : l'*Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Barbou, 1759, in-12; réimprimé jusqu'à douze fois; — *Cornelius Nepos*, avec le texte en regard et des notes, 1759, in-12; cette version est inférieure à celle que l'abbé Paul (*voy.* ce nom) a donnée du même auteur; — Le *Nouveau Testament*, 1760, in-24; — la *Conquête de la Gaule*, extraite des Commentaires de César, 1761, in-12. Les autres ouvrages de Valart sont : 1° *Abrégé de la grammaire latine*, Paris, 1736, in-12, corrigé et augmenté dans les éditions suivantes par l'auteur, qui le reproduisit en 1749 sous le titre de *Rudiment de la langue latine*. L'édition de 1758 est la huitième. On peut y réunir : *Analogie des genres, des prétérits et des supins*, 1759, in-12; et *Lettre de l'abbé Valart au P. Gillot, au sujet de la huitième édition de sa Grammaire*, 1759, in-12; 2° *Parabolæ evangelicæ mysteria*, ibid., 1742, in-8°; 3° *Prosodie* ou versification latine, ibid., 1742, in-12; 4° *Grammaire française*, ibid., 1742 et 1744, in-12. A travers une exposition diffuse et parmi des principes aujourd'hui surannés, on distingue des recherches estimables, pour rendre raison de la classification des noms en masculins et en féminins; Lenglet-Dufresnoy fit insérer dans le tome 3 des *Jugements sur les écrits modernes* une critique de cette grammaire qu'il devait à Restaut. Valart publia l'abrégé de son livre en 1749. 5° L'*Art d'apprendre à lire et à écrire en très-peu de temps*, en français et en latin, en donnant aux lettres la dénomination la plus naturelle, ibid., 1743, in-8°. 6° *Géographie abrégée*, ibid., 1743, 2 vol. in-12, composée d'après les cartes de Delisle; les variantes d'orthographe de ce livre élémentaire en rendent la lecture fatigante. Lenglet-Dufresnoy, qui se trouvait un peu maltraité dans la préface, se joignit aux journalistes de Trévoux et de Verdun qui harcelaient Valart; celui-ci s'en vengea par l'ouvrage suivant : 7° *Lettre critique à l'abbé Lenglet-Dufresnoy, auteur des* Tablettes chronologiques (1744), in-8° de vingt-quatre pages. Il y relève quatre-vingts fautes dans deux pages du premier volume; elles furent corrigées dans l'édition suivante des *Tablettes;* mais Lenglet n'en garda pas moins rancune à son censeur. 8° *Prosodie française*, Paris, 1749, in-12; 9° *Dictionnaire des mots latins les plus communs, où les mots tant dérivés que composés se trouvent après les simples*, Paris, 1756, in-8°; 10° *Méthode pour la traduction du français en latin*, ibid., 1759, in-8°; 11° *Dialogi selecti ad usum scholæ regio-militaris*, ibid., 1761, in-12; 12° *Examen de la latinité du P. Jouvency* (1746), in-12 de 24 pages; *Réponse à Fréron*, 37 pages; *A Mercier de St-Léger*, 42 pages; *Réponse aux deux dernières apologies de la latinité du P. Jouvency, l'une par M. de Querlon et l'autre par le P. Desbillons, jésuite; avec l'examen de plusieurs fables latines de ce dernier, et une, entre autres, de vingt-huit vers, où l'on montre jusqu'à quatre-vingt-trois fautes*, 1767, in-12 de 252 pages. La *Réponse* à Querlon forme une partie séparée de douze pages. Le Recueil de ces différents opuscules ne se trouve que bien rarement complet. 13° *Supplément à la grammaire générale de Beauzée; sur les gallicismes, les latinismes, l'usage de l'ellipse, le supin*, etc., Paris, 1769, in-8° de 48 pages. C'est une réponse solide à Beauzée, qui le traitait avec mépris comme grammairien. 14° *Lettres de Cicéron mises à la portée des enfants*, ibid., 1771, in-12. Quelques années avant sa mort, cet infatigable humaniste promettait des éditions corrigées, sur les meilleurs manuscrits, de Salluste, de Juvénal et Perse, Cornelius Népos, Phèdre, Pomponius Mela, un petit traité latin de *Mythologie*, l'*Analogie de la langue latine*, et un nouveau *Dictionnaire latin*, qui lui avait déjà coûté quarante

ans de travail, et dont les essais en ce genre qu'il avait publiés n'étaient que des fragments; mais il paraît qu'il l'abandonna sur l'observation d'un ami qui pensait que le cadre des auteurs auxquels il empruntait des locutions était trop resserré, et que la division des matières était poussée à l'excès, pénible et peu naturelle. Valart ne bornait pas ses recherches à la langue latine; il s'était assidûment occupé d'un vocabulaire étendu de plusieurs langues, auquel se rapportait la note qu'il inséra dans le *Mercure* de novembre 1737, touchant les étymologies de la langue celtique. On ignore ce que sont devenus ses manuscrits. Si l'on en croit Sabatier de Castres, Valart a corrigé les épreuves du *Meursius* de Barbou, 1774, in-8°. Il eut part, en outre, à l'édition de Plaute donnée par Capperonnier, en 1759, et c'est à lui qu'appartient la critique du *Suétone* de Laharpe, insérée dans le premier volume de l'*Année littéraire*. On trouve une notice sur Valart, par le P. Daire, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1812, t. 4, p. 99-156; elle offre des détails curieux, mais elle contient aussi beaucoup de verbiage et d'inutilités. F-T et W-S.

VALAZÉ (CHARLES-ELÉONORE DU FRICHE DE), naquit à Alençon le 23 janvier 1751. Après une éducation faite avec soin, et malgré ses dispositions plus studieuses que militaires, il embrassa la carrière des armes, et fut nommé, en 1774, lieutenant au régiment provincial d'Argentan. Rentré chez lui bientôt après, il se livra à l'agriculture, et, pendant qu'il rendait à la fertilité trois cents arpents d'un terrain depuis longtemps abandonné, il méditait son livre des *Lois pénales*, qu'il ne termina qu'en 1783. Cet ouvrage parut en 1784, 1 vol. in-8°, et fut accueilli avec éloge par les journaux du temps. On y trouve des vues neuves et profondes, même après les ouvrages des économistes les plus novateurs. Mallet-Dupan, qui en rendit compte, s'exprimait ainsi : « C'est assurément une grande idée que celle de « dresser la nomenclature et de déterminer les « degrés de la moralité des actions humaines, « considérées comme devoirs et vertus, comme « vices et crimes... L'esprit de méthode caracté- « rise l'ouvrage entier. Le chapitre sur la peine « de mort est un effort de logique, de raison et « d'humanité... Par son importance, par la phi- « losophie, c'est-à-dire par l'esprit de réflexion « et par les vues absolument neuves, cet ouvrage « sera placé dans le petit nombre des écrits vrai- « ment utiles, etc. » Coqueley de Chaussepierre, qui en parla dans le *Journal des Savants*, n'en fit pas un moindre éloge. Valazé a laissé dans ses manuscrits une suite à cet ouvrage, sous le titre de *Cri de l'humanité*, et une autre pour lui servir de complément, intitulée *Plan d'administration pour les maisons de correction*. Il avait antérieurement adressé à l'Académie des sciences un *Mémoire sur les causes de l'élévation des vapeurs de l'atmosphère, suivi d'une explication des tuyaux capillaires*. Suivant le rapport des commissaires de l'Académie, ce *Mémoire*, qui n'a point été imprimé, renfermait des idées ingénieuses. Il fait, comme les précédents manuscrits, partie du petit nombre d'écrits que madame de Valazé parvint à sauver lors de la mort de son mari. On n'a retrouvé dans ces manuscrits ni l'*Eloge de Séguier*, ni l'*Histoire de la législation civile*, dont on a parlé sans nul fondement dans un avis mis à la suite d'un titre destiné à faire croire à une nouvelle édition des *Lois pénales*, en 1802. Valazé donna, dans la *Bibliothèque des Romans* (1783), un conte philosophique intitulé *le Rêve*, et publia, en 1785, un opuscule moral intitulé *A mon fils*, 1 vol. in-8°. Mais ce n'était pas comme écrivain que Valazé devait acquérir le plus de célébrité. La révolution lui ouvrit une autre carrière en 1789, et il s'y jeta avec beaucoup d'ardeur. D'abord avocat en vogue à Alençon, il se montra partisan de la révolution. Nommé ensuite maire de la petite ville d'Essai, voisine d'Alençon, le nouveau magistrat se mit à parcourir les campagnes, expliquant aux paysans les avantages des changements qui s'opéraient. En 1792, il fut député à la convention par le département de l'Orne, et, dès les premières séances, il attaqua la commune de Paris, qu'il rendait responsable du massacre des prisons. En même temps, il se lia d'amitié avec Vergniaud et défendit les girondins avec courage et dévouement. Marat, qu'il attaquait sans cesse, l'appelait *le chef des hommes d'Etat*. Cependant ce conventionnel serait resté dans une sorte d'obscurité si le procès de Louis XVI, dont il fut le rapporteur, ne l'eût rendu célèbre. Le 6 novembre 1792, il développa à la tribune ce qu'il appelait les preuves de la conspiration de ce prince. Le 11 décembre, Louis XVI ayant été traduit à la barre de la convention, Valazé fut chargé de lui communiquer les pièces qui avaient motivé son jugement. Ce fut un tableau bien frappant que le député rapporteur communiquant successivement ces pièces à l'accusé. Il les avait déposées sur une petite table placée dans l'intérieur de la salle, et sur laquelle étaient deux flambeaux allumés. Louis XVI était debout et découvert derrière la barre, vêtu d'une redingote grise, entre deux militaires qui paraissaient chargés de le surveiller, ayant à sa gauche Valazé un peu en avant dans l'intérieur de la salle. Barrère, qui présidait, était placé sur un fauteuil, auquel on arrivait par des gradins, et vis-à-vis du roi qu'il interrogeait. Valazé, chargé d'interpeller le monarque, ne fixa pas ses regards sur lui une seule fois : il prenait les pièces sur la table, de la main droite, et les lui présentait par derrière l'épaule, en disant : *Reconnaissez-vous cela?* Le roi, qui avait la vue basse, les parcourait en les plaçant sous ses yeux de très-près, répondait *oui* ou *non* et les rendait au rapporteur, qui les reprenait de même par-dessus l'épaule, sans jamais regarder le prince. Dans le

procès, Valazé vota pour l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis. « Il y a longtemps, « dit-il en motivant ce vote, que j'ai manifesté « mon vœu le plus positif pour la suppression « de la peine de mort. Il ne faut pas la sup- « primer dans l'instant même où il s'agit de « juger le plus grand coupable. Je vote pour la « peine de mort, jusqu'à ce qu'il ait été prononcé « sur le sort de la famille de Louis Capet. » En faisant la part des circonstances, il est présumable que Valazé ne voulait pas qu'on appliquât la peine capitale à Louis XVI. Il n'eut point de mission dans les départements, et ne se fit plus remarquer dans la convention que par sa courageuse résistance à Robespierre et à la commune de Paris, et par ses protestations contre les violences du 31 mai : tout cela fut inutile; vainement il demanda, la veille même du 31 mai, l'arrestation d'Henriot; arrêté lui-même, le 2 juin, avec les chefs de son parti, Valazé refusa de s'évader lorsqu'il le pouvait encore, fut décrété d'accusation le 28 juillet et condamné à mort le 30 octobre suivant. Valazé, dit le peintre des girondins, avait la contenance d'un soldat au feu; la consigne de sa conscience lui disait de mourir, et il mourait. Lorsqu'on prononçait son arrêt, il s'enfonçait dans le sein un poignard qu'il avait caché sous ses vêtements. Brissot le voyant frissonner et pâlir, lui dit : *Tu trembles, Valazé! Non*, répondit-il, *je meurs;* il tomba mort, sur les gradins, et fut porté en cet état sur l'échafaud. « La tête, découverte, cahotée par les se- « cousses du pavé, ballottait sous les regards et « sur les genoux de ses amis. » (Lamartine, *Histoire des Girondins.*) On a retrouvé depuis sa mort sa défense, qu'il avait commencée pour être prononcée devant le tribunal révolutionnaire. Son collègue Penières la publia en l'an 3 (1795), in-8°, sous ce titre : *Défense de Charles-Eléonore du Friche Valazé, imprimée d'après son manuscrit trouvé dans la fente du mur de son cachot.* Voici les dernières lignes de ce plaidoyer : « Je n'ai « pas le loisir d'en copier davantage. Je vais « être jugé dans le jour, ou plutôt je vais être « assassiné. Le décret d'hier m'interdit de me « défendre : citoyens, je me tairai par respect « pour la loi; mais voici une partie de ce que « j'allais dire. Le 30 octobre. Signé Dufriche- « Valazé. J'embrasse toute ma chère famille. » Plus tard, en l'an 4 de la république, une fête expiatoire fut célébrée en l'honneur des derniers girondins, et une pension nationale fut accordée à la veuve et aux enfants de Valazé. Louis du Bois fit imprimer, en 1802, in-8°, une notice historique sur Valazé. B—U et R—LD.

VALAZÉ (ELÉONOR-BERNARD-ANNE-CHRISTOPHE-ZOA DU FRICHE, baron DE), général français, fils du précédent, naquit à Essai le 12 février 1780. Revenu en Normandie avec sa mère, à la mort du courageux conventionnel dont il portait le nom, il résolut de se faire un état et de vivre du travail de ses mains. Il entra donc dans l'atelier d'un sculpteur d'Alençon. Mais à ses yeux cette occupation ne devait être que provisoire, son père ayant laissé un billet dans lequel il exprimait le vœu que son fils s'appliquât aux études du génie militaire. Bien des degrés le séparaient de l'accomplissement de ce vœu paternel. Le collègue du célèbre girondin, Penières, qui mit au jour sa défense (*voy.* l'article précédent), procura au fils un emploi de copiste dans les bureaux de la convention, au comité spécial des onze, chargé de rédiger la constitution de l'an 4. Le jeune Valazé se mit alors à étudier les mathématiques, et il obtint une bourse au prytanée. Il travailla si bien qu'à la fin de décembre 1798 il fut admis à l'école polytechnique; deux ans plus tard, il entra à l'école de Metz; il en sortit, le 22 décembre 1801, avec le grade de lieutenant en premier, et dès lors il n'eut plus qu'à se distinguer : les occasions ne lui manquèrent pas. Il fit les campagnes de 1802, 1803 et 1804 dans le Hanovre, dans le cours desquelles, le 22 septembre 1803, il fut nommé capitaine du génie. Sa conduite à Austerlitz, où il fut blessé, lui valut le grade de chef de bataillon. Napoléon, qui avait la mémoire de toutes les gloires, informé qu'il était fils du courageux girondin, victime des troubles civils, ne le perdit plus dès lors de vue. Valazé fit la campagne de Prusse en qualité de chef d'état-major au 1er corps d'armée; il commanda le génie du 7e corps à la bataille de Friedland. Puis il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et reçut une dotation. Le prince Jérôme Napoléon l'eût voulu pour aide de camp, mais Valazé préféra servir directement son pays. Envoyé en Espagne, dans les premiers mois de 1808, il s'y perfectionna dans l'art de l'attaque des places. Chef d'état-major du génie, il se distingua au siége mémorable de Saragosse (*voy.* SUCHET), et fut nommé officier de la Légion d'honneur. Nommé ensuite commandant du génie du corps de réserve de Junot, qui se formait à Hanau, et, après avoir mis en défense la capitale de la Saxe, il retourna en Espagne avec le 8e corps, destiné à renforcer l'armée française en Portugal. Un autre siége, moins entouré d'obstacles que celui de Saragosse, le siége d'Astorga, fournit à Valazé une nouvelle occasion de faire preuve de courage et d'habileté. Il y reçut une blessure à la tête. Bientôt après il fut nommé (20 mai 1810) colonel dans son arme; puis il coopéra, sous les ordres du maréchal Ney, à un troisième siége considérable, celui de Ciudad-Rodrigo, où il fut encore blessé. Il se trouva, et par suite il se distingua suivant son habitude, à la bataille de Busaco (27 septembre 1810). C'est lui qui commandait le génie à l'armée de Portugal, en 1811 et 1812. A Fuentès de Onoro et aux déblocus de Badajoz et de Rodrigo, il déploya la plus éclatante bravoure. Après la campagne de Russie, Valazé fut appelé au comman-

dement du génie du corps d'armée du prince de la Moskowa. Ce lui fut une nouvelle occasion de se signaler ; à Lutzen, à Bautzen ; aussi bien, le 10 août 1813, fut-il nommé général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. A cette date, il assura, en brûlant à temps le pont de Mühlberg, la retraite de l'armée française. Passé à l'armée de la Bober, sous les ordres de Macdonald, il prit part à la bataille de Leipsick, au combat de Hanau. En 1814, lors de l'invasion de la France par les armées étrangères, Valazé se fit remarquer en maintes occurrences. Placé sous le feu de l'artillerie prussienne, il rompit le pont d'Arcis-sur-Aube. Il ne se sépara de Napoléon qu'après l'abdication de Fontainebleau. Il garda, sous la première restauration, son grade et ses fonctions d'inspecteur général du génie. De 1818 à 1828, il siégea au comité des fortifications. Il fut un des hommes spéciaux appelés, en 1829, à donner leur avis sur l'expédition projetée contre le dey d'Alger. Il prit d'ailleurs part à cette campagne. Commandant du génie, il contribua essentiellement à la prise de la capitale de la régence et de ses forts. Revenu en France, il reçut du roi Louis-Philippe la mission d'aller faire reconnaître par le roi des Pays-Bas la dynastie nouvelle. Cette mission fut couronnée de succès. Le 13 novembre suivant il fut promu au grade de lieutenant général, en même temps qu'il était chargé de diriger les travaux de défense de Paris. L'adoption d'un système auquel il était opposé, celui des forts détachés, lui fit donner sa démission de membre du comité du génie. Elu membre de la chambre des députés, en 1834, il s'y fit remarquer moins comme orateur que par le concours éclairé et expérimenté qu'il donnait aux travaux des commissions. Mais son assiduité même porta une funeste atteinte à sa santé. Il mourut à Nice le 8 avril 1838. Valazé n'a point publié quelque ouvrage proprement dit; mais il a fourni à des recueils, tels que l'*Encyclopédie* et le *Spectateur militaire*, d'utiles articles. Parmi ces derniers, on remarque les *Observations sur les siéges de Saragosse et de Burgos appliquées à la défense des places*, t. 1 ; — *Des places fortes et du système de guerre actuel*, t. 7 ; — *De l'opinion de Vauban sur l'utilité des places fortes*, t. 8. Valazé a donné, en outre, une édition du *Traité de la défense des places*, par le grand ingénieur contemporain de Louis XIV. R—LD.

VALBONNAIS. *Voyez* BOURCHENU.

VALCARCEL (JOSEPH-ANTOINE), agronome espagnol, naquit à Valence vers 1720. Depuis qu'Alfonse de Herrera (*voy.* ce nom) avait publié son livre sur l'économie rurale, personne ne s'était occupé en Espagne de cette science; et la superstition, qui obscurcit les idées et étouffe l'industrie, dirigeait les travaux des laboureurs suivant l'influence des astres et les lunaisons. Valcarcel rendit un service signalé à son pays en l'initiant aux découvertes des auteurs étrangers sur cette branche importante de l'administration publique, et en y joignant les résultats de ses propres observations. Tel fut le but du grand ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Agricultura general, y gobierno de la casa del campo*, etc., Valence, 7 vol. in-4°, ornés de gravures, dont les deux premiers parurent en 1765, le troisième en 1767, le quatrième et le cinquième en 1770, le sixième et le septième en 1785 et 1786. L'auteur, dans le discours préliminaire, rend compte des faibles progrès de l'agriculture en Espagne. Dans les deux premiers livres, il expose les moyens d'encourager et d'améliorer ces progrès. Il indique les différentes sortes de terres et les procédés pour les bonifier. Dans le troisième et le quatrième livre, il parle de l'utilité et de la forme des clôtures des propriétés, du labourage et des divers instruments aratoires. Le cinquième et le sixième livre traitent des semailles et de la culture de toutes les plantes céréales et racines, et des prairies artificielles. Les deux livres suivants font connaître l'utilité des arbres, leurs diverses espèces, leur culture, leurs maladies, les insectes, les herbes, les températures qui leur sont nuisibles. Dans le neuvième et le dixième, il s'agit de la maison rustique, de l'éducation des chevaux, ânes, mulets, bêtes à cornes, cochons, lapins et des diverses volailles, de leurs maladies et des moyens d'utiliser leurs produits, lait, beurre, fromage, laine, etc. Le livre onzième traite des vers à soie, de la culture des mûriers et de la filature de la soie. Enfin, le douzième, des abeilles, de leurs produits et de la manne, production indigène et très-abondante en Espagne. Pour tenir tout ce que promettait le titre de son ouvrage, Valcarcel avait encore à parler de la vigne, des oliviers et des jardins; il est probable que son âge déjà avancé et la mort l'auront empêché de le terminer. Le *Journal économique* de Paris, du mois de juin 1770, avait donné des éloges aux premiers volumes. Valcarcel confesse avoir fait principalement usage du *Gentilhomme cultivateur*, traduit de l'anglais par Dupuy-Demportes (*voy.* ce nom). On a de l'auteur espagnol deux autres ouvrages : *Instruction sur la culture du riz*, dédiée au comte d'Aranda, Valence, 1768. Il entreprend de démontrer qu'on peut le cultiver comme les autres grains, en l'arrosant périodiquement et en renonçant aux inondations stagnantes, si funestes à la santé. — *Instruction sur la culture du lin et sur sa préparation pour le filer*, Valence, 1781. La société économique de Valence voulant propager la culture du lin, en avait tiré de l'étranger une certaine quantité qu'elle avait distribuée à plusieurs laboureurs. Valcarcel vivait encore en 1789 et mourut peu d'années après. A—T.

VALCARCEL (DON ANTOINE). *Voyez* LUMIAREZ.

VALCARENGHI (PAUL), médecin, né à Crémone vers le commencement du 18e siècle, fut professeur à l'université de Pavie et aux écoles pa-

latines de Milan, membre de plusieurs sociétés savantes d'Italie et agrégé au collége des médecins de Crémone, de Ferrare et de Brescia. Il jouit pendant sa vie d'une grande réputation et mourut en 1780. Ses ouvrages sont : 1° *De aortæ aneurismate observationes binæ cum animadversionibus*, Crémone, 1741 ; 2° *Ad clariss. virum Franciscum com. Roncallum Parolinum*, etc., *diatriba epist.* Cette dissertation se trouve dans l'*Europa medicinalis* de Roncalli, p. 314, Brescia, 1747. 3° *Dell' uso e dell' abuso del rabarbaro unito alla china-china dissertaz. epist.*, Crémone, 1748 ; 4° *Riflessioni medico-pratiche sopra la lettera familiare del dot. Ignazio Pedattri*, etc., *intorno all' uso ed all' abuso del rabarbaro unito alla china-china*, Crémone, 1749 ; 5° *De potentia vel impotentia ad generandum ob virulentam gonorrhœam in Titii circumstantiis considerandam*, Milan, 1749 ; 6° *Dissertatio medica epistolaris de virgine Cremonensi, quæ per plures annos maleficiata fuit*, Crémone, 1746. Cette jeune fille rendait des cailloux, des aiguilles, etc. Valcarenghi donna une explication naturelle de ces phénomènes, qu'André Fromond et le prêtre Cadonici attribuaient à l'œuvre du démon. 7° *In Ebenbitar tractatum de malis limoniis commentaria*, etc., Crémone, 1758. Dans cet ouvrage, le texte d'Ebenbitar (*voy.* ABEN-BITAR) est enrichi de variantes tirées de trois éditions différentes : celle de Crémone, par Martino Ghisi, en 1557 ; celle de Venise, de 1583, et celle de Paris, de 1602. Les commentaires de Valcarenghi, divisés en douze chapitres, traitent des citrons, des différentes manières de les presser et de leurs propriétés. 8° *Discorsi due epistolari sopra una terra salina purgante, di fresco nel Piemonte scoperta*, Turin, 1757. Voyez le *Dictionnaire de médecine*, par Eloy, t. 7, p. 385, édition de Naples, 1762. UG—I.

VALCKENAER (LOUIS-GASPAR), l'un des philologues modernes les plus illustres, naquit en 1715 à Leeuwarde, en Frise ; il étudia les langues savantes de l'Orient et de l'Occident aux académies de Franeker et de Leyde, et débuta dans la carrière de l'enseignement par l'emploi de corecteur au gymnase de Campen. Il avait déjà fait preuve d'une érudition peu commune par trois publications remarquables, dont il sera parlé plus loin. En 1741, il fut appelé à la chaire de grec que Hemsterhuis, son maître, venait de laisser vacante à Franeker, et il y réunit, en 1755, celle des antiquités grecques. En 1766, il passa à l'université de Leyde, où il joignit à la chaire de langue et d'antiquités grecques celle de l'histoire de la patrie. C'est dans ces fonctions qu'il a fourni la carrière la plus honorable et la plus honorée, formant d'excellents élèves, mais dont un trop grand nombre a été moissonné par une mort précoce, tels que Pierson, Koen, d'Arnaud, Higt. Aussi distingué par la gravité et l'aménité de son caractère, parfois cependant un peu caustique, que par les talents oratoires qu'il déployait à la tribune académique, il fut enlevé aux lettres et à la société le 15 mars 1785, avant d'avoir accompli sa 60e année. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *De ritibus in jurando a veteribus Hebræis maxime ac Græcis observatis*, Franeker, 1735, in-4° ; 2° *Specimina academica*, ibid., 1737, in-4° ; 3° quelques savants articles dans le recueil connu sous le nom de *Miscellaneæ observationes ;* 4° *Ammonius de adfinium vocabulorum differentia*. Il y a réuni quelques opuscules inédits d'anciens grammairiens grecs, suivis de trois livres d'*Animadversationes ad Ammonium* et d'un *Specimen scholiorum ad Homerum ineditorum*, Leyde, 1739, in-4°. 5° Une réimpression du *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus*, de Fulvius Ursinus, avec quelques additions importantes, Leeuwarde, 1747, in-8° ; 6° *Euripidis Phœnissæ*, avec des collations de manuscrits, des scolies, des observations critiques et la traduction en vers latins de Grotius, Franeker, 1755, in-4° ; 7° *Euripidis Hippolytus, et Diatribe in deperditas Euripidis tragœdias*, Leyde, 1768, in-4° ; la *Diatribe* est un travail parfait dans son genre ; 8° *Theocriti decem Idyllia, cum notis ; ejusdemque Adoniazusæ, uberioribus adnotationibus instructæ*, ibid., 1773, in-8° ; 9° *Theocriti, Bionis et Moschi carmina, cum emendationibus, variis lectionibus*, etc., ibid., 1779, in-8° ; 10° il avait enrichi de notes l'édition d'*Aristénète*, par Abresch, Zwolle, 1749, in-8° ; 11° et celle de *Thucydide*, par Wesseling, Amsterdam, 1763, in-fol. ; 12° plusieurs Harangues académiques sur des sujets intéressants. Trois de ces Harangues, accompagnées de deux Discours de St-Jean Chrysostome et d'un *Specimen adnotationum criticarum in loca quædam novi fœderis*, forment son *Orationum Trias*, Leyde, 1782, in-8°. Au nombre des publications posthumes dues à son gendre et à son successeur, Jean Luzac, sont : 13° *Callimachi Elegiarum fragmenta, cum Elegia Catulli Callimachea*, Leyde, 1799, in-8° ; 14° *Diatribe de Aristobulo Judæo, philosopho peripatetico Alexandrino*, ibid., 1806, in-4° (*voy.* J. Luzac, *Exercitationes academicæ, specimen tertium*, p. 132 et suivantes, Leyde, 1793, in-8°). Sans la catastrophe fatale qui termina les jours de cet éditeur, il eût publié sans doute d'autres ouvrages posthumes de Valckenaer. Jean Otto Sluiter, prématurément enlevé aux lettres, a accompagné ses *Lectiones Andocideæ* d'observations inédites de Valckenaer sur cet auteur grec, et elles ajoutent beaucoup au prix de cet ouvrage. Wyttenbach en a cependant rendu un compte peu obligeant dans sa *Biblioth. crit.*, t. 3, p. 3, p. 75-117 ; et il avertit, à la page 97, de la réserve qu'il faudrait apporter à ces publications posthumes, que n'eût pas toujours avouées celui dont elles émanent. 15° Everard Scheidius a publié à Utrecht, en 1790, in-8°, *Valckenarii Observationes academicæ, quibus via munitur ad origines græcas investigandas, lexicorumque defectus resar-*

ciendos, suivies des *Prælectiones academicæ* de J.-D. Van Lennep : *De analogia linguæ græcæ*. Rien n'est plus précieux que ces *Observations* de Valckenaer pour la connaissance analogique et étymologique de la langue grecque. Il les avait dictées à ses disciples. C'était la route ouverte par Joseph-Juste Scaliger dans ses *Causæ linguæ latinæ*. Hemsterhuis l'avait suivie pour le grec et Albert Schultens pour l'hébreu. Elle est célébrée peut-être avec un peu trop d'enthousiasme par Jean Luzac dans sa dédicace des *Callimachi Fragmenta*, mentionnés plus haut, qui est adressée à Bavius Voorda, p. 12-40. 16° Il a paru à Leipsick, en 1809, 2 vol. in-8° : *L.-C. Valckenarii opuscula philologica, critica et oratoria, nunc primum conjunctim edita ;* 17° Jean-Auguste-Henri Tittmann a publié à Leipsick, en 1812, 2 vol. in-8° : *Davidis Ruhnkenii, L.-C. Valckenarii et aliorum ad Joh. Aug. Ernesti epistolæ. Accedunt D. Ruhnkenii observationes in Callimachum et L.-C. Valckenarii adnotationes ad Thomam magistrum*, avec une dédicace remarquable de l'éditeur à J.-D. Heyne ; 18° *Hymnus in Apollinem, cum emendationibus ineditis*, Leyde, 1787, in-8°. — Valckenaer a laissé un fils, *Jean* VALCKENAER, dont l'éducation lettrée fut spécialement dirigée vers la jurisprudence. Né vers 1758 à Franeker, il débuta par une chaire de droit dans cette ville. Vers 1787, il embrassa avec beaucoup de chaleur la cause patriotique contre la maison d'Orange, et il fut nommé professeur de droit à Utrecht, à la place de Tydeman, qui était attaché au stadhoudérat. Obligé de quitter la Hollande, après le rétablissement du prince d'Orange, il se réfugia en France ; et, le 6 février 1793, parut à la barre de la convention nationale, pour invoquer en faveur de ses compatriotes l'appui de l'assemblée. Après l'invasion des Français, en 1795, J. Valckenaer publia une feuille périodique, intitulée *l'Avocat de la liberté batave*. Il fut nommé professeur de droit à Leyde, en remplacement de F.-G. Pestel ; et il signala son début dans ces nouvelles fonctions par un discours *De officio civis batavi in republica turbata*. Il eut une mission à Berlin pour négocier, avec le gouvernement prussien, le remboursement d'un emprunt fait en Hollande. Cette mission manqua de succès ; et Valckenaer, revenu dans sa patrie, y fut élu membre du corps législatif de la nouvelle république, puis envoyé, par le directoire batave, comme ambassadeur en Espagne. Les curateurs de l'université de Leyde lui assurèrent, pour son retour, le droit de reprendre sa place dans le sénat académique. Il revint d'Espagne en 1799, et y fut renvoyé la même année comme ministre plénipotentiaire. De retour en 1801, il reprit sa place au sénat, entra dans l'administration de la Rhinlande, dans laquelle il eut beaucoup de part à la construction des magnifiques écluses de Catwick. L'institut de Hollande l'agrégea au nombre de ses membres. Lorsqu'en 1810 Napoléon eut résolu d'incorporer dans son empire le royaume de Hollande, créé en faveur de son frère, Valckenaer fut envoyé à Paris pour tenter de le détourner de ce projet, mais il ne put y parvenir. Revenu dans sa patrie, le négociateur y demeura sans une part ostensible aux affaires publiques, et il vécut avec ses livres et un petit cercle d'amis, dans une charmante campagne aux environs de Harlem, jusqu'à ce que la mort vînt le frapper, le 19 janvier 1820, à l'âge de 62 ans. Le roi de Prusse lui avait donné la grande décoration de l'Aigle rouge. Il a laissé de savantes dissertations de droit, quelques notables avis sur des affaires de litige politique, comme sur celle du grand pensionnaire Vander-Spiegel ; cette pièce porte le cachet d'une sage modération ; et *Avis juridique dans la cause du stadhouder Guillaume V*, pièce non moins remarquable, rédigée concurremment avec le professeur Bavius Voorda et publiée en 1796. On assure que, pendant son séjour en Espagne, il exerça une grande influence sur les affaires de ce royaume. — VALCKENAER (Isaac), oncle de Louis-Gaspar, s'est aussi fait connaître comme bon humaniste par sa publication de *Ciceronis epistolæ selectæ*, Leeuwarde, 1716, in-8°. Il a été successivement recteur de l'école latine à Leeuwarde et à la Haye. M-ON.

VALCKENAER. *Voyez* WALCKENAER.

VALDEGAMAS (don JUAN-FRANCISCO-MARIA-DE-LA-SALUD DONOSO CORTÈS, marquis DE), célèbre orateur et publiciste espagnol, naquit le 6 mai 1806, au village de Valle-della-Serrena, en Estramadure, non loin du domaine de Valdegamas, propriété de ses parents. Il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour l'étude. Avant cinq ans, non-seulement il savait lire, mais il dévorait les volumes, qu'il ravissait aux rayons de la bibliothèque paternelle. Bientôt il fut mis à l'école : à onze ans, il avait clos ses humanités ; à douze ans, il abordait les écoles spéciales ; les universités de Salamanque et de Séville le virent successivement étudier avec ardeur, sous leurs plus célèbres professeurs, toutes les branches du droit. Aussi l'école entière le considérait-elle, à seize ans, comme réunissant toutes les connaissances requises pour le grade de licencié. Mais l'école avait, entre autres statuts, une clause qui défendait de conférer la licence au candidat qui comptait moins de vingt-cinq ans, et elle observait son règlement. C'était huit ans et plus qu'il s'agissait d'attendre. Le jeune homme attendit en agrandissant de plus en plus le cercle de ses travaux. La littérature d'une part, de l'autre la philosophie et l'histoire, se partagèrent ses instants. Un écrivain habile, un savant, un penseur, don Manuel Quintana, qui lui vint en aide, disait de son élève : « Donoso est un diamant. » Nommé à une chaire récemment fondée au collége de Caceres, don Manuel s'excusa sur son âge, mais en même temps présenta, comme apte en tous

points à remplir sa place, le jeune aspirant à la licence. Il n'avait encore que dix-neuf ans. Le succès dépassa même l'attente du maître. La province, qui rarement assiste à des fêtes éloquentes, fut électrisée. La jeunesse et l'âge mûr, les hommes d'affaires et les hommes de loisir accoururent à ses leçons; ajoutons les femmes, qui, toujours avides de ce qui est extraordinaire, se rassemblèrent au pied de sa chaire. C'est à cette époque qu'il se maria. Une de ses auditrices les plus ferventes le captiva par l'ardeur de son enthousiasme peut-être autant que par les charmes de sa personne : sa naissance, d'ailleurs, la rattachait aux premières familles de Caceres, et sa fortune passait encore sa naissance. Donoso, par cette union, se vit jeté au milieu du monde libéral, auquel d'ailleurs l'étendue d'esprit, résultat de ses études et de ses méditations, ne le rendait pas antipathique. Un an plus tard, il perdait et sa femme et son enfant. L'impression de cette double calamité fut profonde sur son esprit comme pour son cœur. La politique lui créa des distractions. Deux ou trois grandes convulsions civiles venaient de secouer la vieille Espagne. Replacé sur le trône paternel en grande partie par le patriotisme énergique d'hommes qui comprenaient et souhaitaient les libertés à l'intérieur comme l'indépendance dans les relations avec le dehors, Ferdinand VII s'était complu à froisser l'opinion de ses plus héroïques défenseurs et à reconstituer une omnipotence monarchique dont il se proposait comme le modèle et le type à l'Europe. L'insurrection de l'île de Léon, en 1820, avait ensuite remis momentanément sa chimère à néant, et ballottée sans cesse entre deux excès contraires, l'Espagne avait vu son roi absolu captif et presque esclave d'une assemblée qui, chaque jour, le dépouillait d'une prérogative ou s'emparait d'un de ses pouvoirs. Puis l'intervention française de 1823 avait abattu la démocratie, et, en relevant la monarchie, ouvert et tracé au monarque, par l'ordonnance d'Andujar, une voie nouvelle, où, tout en restant le maître, il pouvait donner aux idées et aux tendances modernes une juste satisfaction. Il n'en avait rien fait, et ne semblait s'appliquer qu'à méconnaître et à mécontenter le libéralisme chaque jour croissant en nombre et en forces : les absolutistes triomphaient, bien qu'abasourdis un instant par la catastrophe de Bessières; ils triomphaient à la fois dans le présent et dans l'avenir, car le frère du roi était encore plus selon leur cœur que le roi lui-même, et ils comptaient que le roi, malgré son quatrième mariage, ne pourrait avoir d'héritier mâle. Tout à coup un bruit se répand qui fait pâlir les apostoliques (tel est, on le sait, le nom des amis de Carlos) : on affirme que le roi, influencé par la reine, prétend déshériter Carlos de la couronne, qu'il songe à révoquer la loi salique introduite en Espagne par Philippe V et à déclarer héritière l'aînée des infantes qu'il a de la reine Christine. Ce fut dans cette grave affaire de la loi salique que Donoso apparut sur la scène politique. On n'avait encore plaidé que fort mal et superficiellement, soit pour, soit contre la mesure débattue. Profond en droit, en histoire, en logique, il prit parti pour le projet du roi; réunit tout ce qui pouvait s'objecter au projet royal, et réfuta toutes les difficultés par une argumentation vigoureuse, nette, saisissante, élégamment et largement écrite, et il en fit un mémoire qu'il adressa au roi. Le mari de Christine le lut, contrairement à ses habitudes, ou se le fit lire; il en fut dans le ravissement, et il manda le jeune auteur à Madrid pour lui témoigner de vive voix sa satisfaction. La reconnaissance du prince ne se borna pas à de stériles paroles, et presque au même instant un des postes supérieurs du ministère de grâce et justice étant venu à vaquer, Donoso y fut nommé. C'était, on l'avouera, débuter heureusement. Sa route, à partir de ce moment, était tracée : il se voua corps et âme au parti de la reine, non peut-être sans exagération de jeunesse, mais certainement dans des vues pures, quoique unies à des vues ambitieuses, et dans la conviction que le passage du pouvoir aux mains de la reine amènerait les réformes nécessaires à la prospérité de l'Espagne. Du reste, tous ceux qui l'approchaient se convainquirent bientôt que l'aptitude aux affaires égalait chez lui le talent d'écrivain, et même comme administrateur, il s'acquit immédiatement une haute considération. Aussi n'eut-il aucune peine, quelque temps après la mort de Ferdinand VII et à l'avénement de la mineure Isabelle (1833), à se faire élire membre des cortès, où son élocution brillante et facile, unie à la science des faits et à l'expérience, le fit unanimement remarquer. Cependant on ne pouvait se dispenser d'apercevoir que, toujours alerte à monter sur la brèche, à parer, à riposter, à se relever et à attaquer, c'était un précieux auxiliaire pour ceux qui sauraient l'enchaîner à leur sort, et en 1835, le cabinet Mendizabal se l'adjoignit en qualité de secrétaire du conseil des ministres. Il n'y resta pas jusqu'au bout : la guerre civile, à laquelle s'opiniâtraient les apostoliques et qui exerçait ses ravages par toute l'Espagne, avait fait naître au sein même du parti qui se rattachait à la cause de la reine deux nuances qui bientôt furent deux partis éminemment hostiles aussi l'un à l'autre : les exaltés et les modérés. Les premiers se donnèrent eux-mêmes le nom de progressistes, ceux qui ne voulaient que le progrès par degrés et dans certaines mesures leur semblant des rétrogrades. On les désignait aussi parfois par l'appellation de christinos ou partisans de la reine Christine. Donoso passa pour un des plus éminents de ce dernier parti. Il fut un de ceux qui, dans le conseil, se prononcèrent le plus énergi-

quement contre la confiscation des biens ecclésiastiques, contre la suppression des ordres religieux, en un mot, contre toutes les mesures quasi-radicales sans lesquelles Mendizabal déclarait inaccomplissables ses plans de réforme financière. Il en résulta que, quand enfin la scission éclata au sein du conseil et que partie du ministère plia bagage devant l'autre, Donoso fut un de ceux qui se retirèrent. Il n'en déploya pas moins de zèle et d'habileté pour sa cause; l'absence de toute fonction administrative lui faisait du temps de reste, et il avait sa revanche à prendre. Il mit plus de suite et plus de soin à ses effusions de tribune, et là du moins ses ennemis les progressistes purent se convaincre qu'il pratiquait le progrès. L'athénée de Madrid le voyait en même temps s'inscrire sur la liste de ses professeurs et faire, au milieu d'un nombreux auditoire, un cours de droit politique complet. Les journaux les plus renommés de son opinion, *le Pilote, le Courrier national*, le comptèrent successivement pour un de leurs plus infatigables collaborateurs; la *Revue de Madrid* s'enrichit d'un grand nombre de ses travaux historiques et politiques. Lui-même enfin eut à lui sa feuille quotidienne, *l'Avenir*, où, plus encore que dans tout autre journal, ses doctrines se dessinèrent plus arrêtées, plus systématiques et plus éloquemment développées que jamais. Tout en acquérant ainsi des droits au titre de publiciste et de penseur, il exerçait sur ses concitoyens une influence bienfaisante; il ramenait aux idées sages et salutaires; il réhabilitait les vrais principes et surtout prêchait la modération, s'efforçait de convertir. Et cette mission, il la remplissait avec une singulière énergie. A ce moment la lutte des partis se prolongeait et s'envenimait. Espartero, devenu, par sa victoire décisive sur les apostoliques en armes, l'instrument en même temps que l'idole des progressistes, s'attachait à ruiner de fond en comble l'influence de la duchesse de Riançarès, ainsi se nommait alors la veuve de Ferdinand VII, et, non content de la dépouiller de sa régence, il voulait lui arracher la tutelle de ses enfants. On sait quel fut, dans le commencement, le résultat de cette lutte entre le soldat heureux et la reine Christine : en 1840, elle abandonna l'Espagne, qu'elle ne pouvait plus tenir pliée à son système. Avant et après ce départ, Donoso se distingua au premier rang parmi ses défenseurs les plus fidèles. L'intrépidité réelle dont il fit preuve après le départ de Christine est une des belles pages de sa vie, où l'on en compte cependant bien d'autres : c'était vraiment à ses risques et périls, c'était au prix d'une lutte presque personnelle avec le dictateur, qu'il entreprenait de le contraindre, par la discussion et la publicité, seules armes qu'il eût à sa disposition, à reconnaître les droits de la mère et de la tutrice; son ami, le loyal et courageux Uca de Montès, avait payé de sa tête l'audace qu'il avait eue de tenir tête à l'omnipotence du général, maître du pouvoir. A bout d'efforts, il prit, lui aussi, la route des Pyrénées, et il alla rejoindre à Paris la reine Christine, qui se l'attacha comme secrétaire politique. La princesse exilée entretenait toujours l'espoir de rentrer dans la Péninsule et d'y ressaisir le pouvoir. Forte de l'appui moral que Louis-Philippe prêtait à ses vues, elle ne se bornait pas à des relations quotidiennes, intimes, avec les Tuileries, et fréquemment elle dénonçait aux Espagnols et à l'Europe, par des manifestes, l'ingratitude et les violences de celui qu'elle avait créé duc de la Victoire. Ces manifestes, c'est la plume de Donoso qui les rendait éloquents. On sait que la guerre, en effet, ne tarda pas très-longtemps à éclater. Le général Narvaez, en se déclarant tout haut contre Espartero, vit de toutes parts les villes quitter le parti de son rival, et les troupes ennemies grossir ses forces naissantes. Le duc de la Victoire dut à son tour abandonner le pouvoir et prendre le chemin de l'exil. Ce soudain revirement rouvrait à Marie-Christine les portes de l'Espagne; mais elle n'y recouvra pas son autorité de régente. La reine sa fille, malgré son extrême jeunesse, avait été déclarée majeure : tout au plus pouvait-elle, usant de son ascendant de mère, exercer une influence décisive sur elle et par suite sur les affaires. C'est ce qui arriva. Donoso avait suivi sa protectrice. La reine mère, voulant toujours le conserver près d'elle, le fit nommer secrétaire et directeur général des études de la reine. En même temps, il reprenait sa place aux cortès, où toujours, depuis ce temps, le ramenèrent les majorités. Il vit sa terre de Valdegamas érigée en marquisat. L'âge et les événements avaient mûri son talent si admirablement préparé par les études de la jeunesse et par la polémique du journal; son élocution était devenue plus incisive, sa pensée plus nette, sa dialectique plus pressante, et toujours l'ardeur primitive subsistait, se manifestant à tout instant par des élans passionnés, tantôt par de vives et ardentes digressions, tantôt par des jets de lumière comparatifs ou sur le passé ou sur l'avenir. Un retentissement inaccoutumé suivit les éclats de cette rare et lumineuse éloquence. L'Europe entière en fut frappée et répéta le nom du grand orateur. Les improvisations de l'ex-secrétaire de Christine étaient traduites dans toutes les langues. Il en est une surtout qui eut un grand retentissement : c'est celle qu'il fit entendre, en 1846, en faveur des mariages espagnols, c'est-à-dire en faveur de la double alliance matrimoniale qui donnait Isabelle II à son cousin et l'infante sa sœur puînée au duc de Montpensier. Louis-Philippe, à cette occasion, envoya au nouveau marquis de Valdegamas les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Peu de temps après, Narvaez l'envoya en qualité de ministre plénipotentiaire à Berlin. C'est là que

vint le surprendre la révolution de février 1848, c'est de là qu'il en vit se dérouler les contre-coups et l'ébranlement général de l'Europe. Il s'exagéra les dangers de cette nouvelle révolution. Toute la sagesse humaine lui sembla néant; il ne comprit plus de sûreté pour les nations que sous l'aile de Dieu, plus d'institutions qu'animées du souffle divin. Dans cette voie nouvelle, où l'avaient précédé, à d'autres époques, Joseph de Maistre et le Lamennais de l'*Indifférence en matière de religion*, Valdegamas fut plus éloquent que jamais. Ce n'est plus à Berlin que nous le retrouvons à présent, et même ce n'est pas à Berlin qu'il s'était ainsi jeté sur le catholicisme comme un conquérant sur sa proie : il avait résigné pour un temps sa position diplomatique, et, après deux mois à peu près de retraite, reparaissant aux cortès, il avait, le 4 janvier 1849, prononcé son célèbre discours sur la dictature et la révolution, qui fit le tour de l'Europe et qu'à l'unanimité l'on déclara son chef-d'œuvre. Jamais en effet le souffle oratoire n'avait été chez lui si puissant. Bien d'autres triomphes encore sans doute étaient réservés à Valdegamas s'il eût vécu. Il ne faisait encore qu'arriver à l'âge mûr, et il entrait dans la plénitude de son talent. Cédant derechef aux sollicitations de Narvaez, il occupait depuis deux ans à peine l'ambassade d'Espagne à Paris, lorsqu'une douloureuse maladie l'enleva, le 3 mai 1853. — Valdegamas était sénateur, gentilhomme de la chambre de la reine, grand-croix de l'ordre de Charles III, membre de l'académie royale d'histoire. Son cœur valait au moins son esprit. A Madrid, sans nécessité de représentation officielle, il distribuait aux pauvres les cinq sixièmes de son revenu; à Paris, il visitait en personne, toutes les semaines, et les petites sœurs des pauvres, et les misérables greniers où se cache l'extrême indigence. Plein de foi, d'une foi sincère, il souffrait la contradiction. Cependant, s'il était modeste, il sentait sa valeur. Sa conversation était séduisante, comme sa personne, comme tous ses gestes : l'expansion, la sympathie en étaient l'âme. Le temps a manqué à ce puissant esprit pour écrire beaucoup d'ouvrages de longue haleine. Il n'existe de lui, indépendamment de ses *Lettres et discours*, qu'un traité en ce genre : c'est l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*. La terreur de l'avenir y tient trop de place. La société s'écroule? l'Eglise vous sauvera. Les rois s'en vont? acclamez un dictateur. La pensée nous a perdus? soyez en garde contre les abus de la pensée et même contre la pensée. Tel est le fond du livre. Le marquis de Valdegamas a laissé en outre, en espagnol : 1° *Considérations sur la diplomatie; de son influence sur l'état politique et social depuis la révolution de juillet jusqu'au traité de la quadruple alliance*, Madrid, 1834; 2° la *Loi électorale considérée dans sa base et dans ses rapports avec l'esprit de nos institutions*, Madrid, 1835; 3° *Leçons de direction politique*, ibid., 1837. P—OT et R—LD.

VALDEMAR Ier, surnommé le Grand, roi de Danemarck, était fils de St-Canut, roi des Obotrites et duc de Sleswig, assassiné par Magnus son cousin. Il naquit le 15 janvier 1131, huit jours après la mort de son père. Pour le soustraire aux périls qui le menaçaient, Ingeburge sa mère l'emmena en Moscovie, où il passa les premières années de sa vie. Revenu dans ses Etats, il fut trouvé trop jeune, à la mort d'Eric II, en 1137, pour occuper le trône auquel sa naissance lui donnait des droits. Il les fit valoir de nouveau en 1146, lorsqu'il fut question de donner un successeur à Eric III. Suénon III et Canut V, ses concurrents, parvinrent à l'exclure. Lorsqu'il eut atteint l'âge de porter les armes, il prit naturellement le parti de Suénon contre Canut, qui était fils de Magnus, et qui lui retenait le duché de Sleswig. Le secours de Valdemar fut très-utile à Suénon; Canut, dont les armées n'éprouvaient que des défaites, fut obligé d'aller chercher un asile hors du Danemarck. Quand les prétentions des deux compétiteurs furent soumises à la décision de l'empereur Frédéric Ier, Valdemar accompagna Suénon, se rendit caution des engagements qu'il prit, et à leur retour en Danemarck, parvint à les lui faire tenir. Mais la conduite de Suénon lui ayant ensuite inspiré une juste défiance, il se rapprocha de Canut, en 1154, fiança Sophie sa sœur utérine, fille de Suerker, roi de Suède, et obtint une partie des domaines qu'il avait réclamés. Suénon, alarmé de cette alliance, résolut de prévenir, par une perfidie, le danger qu'il redoutait. La guerre éclata (*voy.* CANUT V). Lorsque la paix eut été conclue par la médiation de Valdemar, elle fut célébrée par des fêtes en 1157. Canut, quoiqu'il se fût défié des intentions de Suénon, fut tué dans la salle du festin. Pendant qu'on l'égorgeait, Valdemar, plus jeune et plus agile, se défendit avec intrépidité, éteignit les lumières qui éclairaient cette scène sanglante et passa au milieu de ses meurtriers à la faveur de l'obscurité, sans avoir reçu aucune blessure dangereuse. Il se sauva en Jutland, où il fut poursuivi par Suénon, qui périt le 23 octobre à la suite d'une bataille (*voy.* SUÉNON). Après la victoire de Valdemar, ses droits et les vœux du peuple lui assuraient également la possession du trône, et il s'en montra digne. Il pardonna d'abord à tous ses ennemis, à la réserve de ceux qui avaient trempé dans le meurtre de Canut, et il s'occupa de châtier les Vendes, qui ne cessaient de faire des incursions en Jutland et dans les îles danoises. Il avait investi de sa confiance Absalon, guerrier qui lui était attaché depuis longtemps. Celui-ci, bien que nommé évêque de Rœskilde, n'en continua pas moins à commander les armées, et contribua beaucoup aux victoires que les armées danoises remportèrent sur les Vendes (*voy.* ABSALON). Valdemar ne put engager qu'à force

de promesses et d'argent Henri le Lion, duc de Saxe, à joindre ses armes aux siennes contre les Vendes, qui étaient pour lui des ennemis non moins dangereux que pour le Danemarck; enfin il y réussit. Le prince des Vendes périt, et ils demandèrent la paix; mais bientôt ils en violèrent les conditions; et après des alternatives de succès et de revers, ils furent défaits, embrassèrent la religion chrétienne et reconnurent la domination danoise. Enfin, en 1175, la prise de Julin en Poméranie délivra le Danemarck de tous ses ennemis sur la côte méridionale de la Baltique. Durant ces guerres extérieures, Eskild, archevêque de Lund, avait essayé de troubler la paix de l'intérieur: il fut réduit à demander grâce; et Valdemar profita de cette occasion pour faire rendre à la couronne une partie des biens dont ses prédécesseurs avaient été prodigues envers l'Eglise. Un schisme à cette époque désolait la chrétienté. Frédéric Barberousse, sous prétexte de convoquer un concile auquel assisteraient les princes les plus illustres, invita Valdemar à venir le trouver à Lons-le-Saulnier; il le flatta même de la cession de quelques provinces en Italie, avec la souveraineté de toute la Vandalie. Valdemar, excité par le désir de servir la religion, résolut, malgré l'avis d'Absalon et de ses autres ministres, de se rendre auprès de l'empereur. Dès la première entrevue, Frédéric parla d'un ton menaçant de l'hommage qu'il prétendait lui être dû pour le royaume de Danemarck. Absalon allégua en vain les promesses faites auparavant. Valdemar surveillé ne put s'échapper en France; mais il opposa une vive résistance aux projets de Frédéric, qui finit par ne demander hommage que pour les provinces à conquérir sur les Vendes, et fit même prêter serment aux princes de l'empire d'aider Valdemar dans son entreprise. Le monarque danois ayant ainsi atténué par sa fermeté les funestes effets de son imprudence, refusa de prendre part à la querelle des compétiteurs de la chaire de saint Pierre et retourna dans ses Etats. Son premier soin fut de faire revêtir d'une forte muraille le Danervik, retranchement élevé jadis au sud de Sleswig, dans la partie la plus étroite de l'isthme, pour garantir le Jutland d'une invasion étrangère. Bientôt les troubles qui agitaient la Norvége attirèrent son attention, et il donna tant d'inquiétudes à Erling, roi de ce pays, pour lui faire tenir ses engagements, qu'il le contraignit à conclure, en 1169, une paix honorable pour le Danemarck. En 1181, l'empereur sut déterminer Valdemar à lui fournir des forces navales dont il avait besoin pour réduire les habitants de Lubeck. Valdemar mena une flotte magnifique à l'embouchure de la Trave. Une révolte en Scanie et en Halland menaçait de devenir sérieuse: elle fut apaisée. Valdemar se disposait à marcher contre les Vendes qui faisaient de nouvelles excursions, lorsqu'une maladie le força de s'arrêter à Vordindborg, petite ville située sur le détroit qui sépare l'île de Seeland de celle de Falster. Il fut ramené à Ringsted dans l'intérieur. Un certain abbé, Jean de Scanie, qui se vantait de posséder de grands secrets dans l'art de guérir, lui donna un breuvage pour le faire transpirer. Le lendemain, 12 mai 1181, Valdemar fut trouvé mort dans son lit. Son tombeau se voit à Ringsted. Ce prince réunissait les principales qualités qui font chérir les rois: il était brave et bienfaisant; il rétablit l'ordre et fit régner l'abondance dans ses Etats; au dehors il leur rendit la considération que les désastres des règnes précédents leur avaient fait perdre. Il fit rédiger les codes appelés la *loi de Scanie* et la *loi de Seeland*, qui sont encore en vigueur et se font remarquer par leur sagesse et leur clarté. Il était de très-grande taille et se distinguait par son air majestueux. A son entrevue à Lubeck avec l'empereur, les Allemands se pressèrent tellement sur son passage pour le voir, que la tente de Frédéric en fut renversée; les soldats, montant sur les épaules les uns des autres, s'écriaient que c'était là un prince véritablement digne de porter la couronne de l'empire. Valdemar eut deux fils : Canut VI et Valdemar II, qui régnèrent successivement. De ses six filles, qui presque toutes furent mariées à des princes, nous ne nommerons qu'Ingeburge, qui épousa Philippe-Auguste, roi de France, dont elle ne put se faire aimer. E-s.

VALDEMAR II, dit le *Victorieux*, né en 1170, fut fait chevalier en 1188, et créé duc de Sleswig, sous le règne de Canut VI, son frère aîné; mais il n'obtint ce duché que pour le temps de sa vie, et à condition d'en faire hommage au roi. Il ne tarda pas à se signaler par sa bravoure : en 1200, il prit le commandement de l'armée danoise envoyée dans le Holstein; défit les troupes du comte à Stilnow, et emporta toutes les places fortes; il entra en triomphe dans Hambourg, et toutes les villes lui ouvrirent leurs portes. N'ayant pu s'emparer de Lauenbourg, il releva un fort voisin pour tenir la garnison en respect, soumit Lubeck et retourna en Danemarck. A la mort de son frère, en 1202, les droits de sa naissance et ses grandes actions fixèrent sur lui le choix des Etats. Il fut couronné le jour de Noël. Aussitôt après, il s'embarqua pour Lubeck, où il fut reconnu roi des Slaves et seigneur de Nordalbingie : c'était presque tout le Holstein actuel. Il fit ensuite marcher son armée contre Lauenbourg, dont il ne se rendit maître qu'avec beaucoup de peine. Adolphe, comte de Holstein, détenu sous le règne précédent, fut mis en liberté sous la condition de renoncer à tout ce qu'il possédait au nord de l'Elbe; il donna des otages et alla finir ses jours en paix. En 1204, Valdemar envoya des secours à Erling, roi de Norvége, qui l'emporta sur Guthorn, son compétiteur, et s'engagea de payer un tribut annuel au Danemarck. L'année suivante, les sollicitations de l'évêque de Livonie, et les indulgences promises

à quiconque combattait les païens, entraînèrent Valdemar dans ce pays; mais il fut obligé de faire brûler un fort qu'il avait bâti dans l'île d'Oesel, parce que personne ne voulut s'exposer à y passer l'hiver; et laissant là quelques vaisseaux et des troupes, il revint dans ses Etats. L'évêque Valdemar, dont le caractère turbulent avait causé tant de troubles sous le règne de Canut, ayant été tiré de sa prison en 1206, à la sollicitation du pape et de la reine, avait promis par serment de ne jamais demeurer en Danemarck ni dans aucun lieu où il pût causer de l'ombrage au roi. Mais bientôt quittant Cologne qu'on lui avait fixé pour séjour, il essaya de se faire nommer archevêque de Brême; l'empereur Philippe de Souabe, ennemi du roi de Danemarck, favorisa cette élection que le pape désapprouva. Valdemar conduisit son armée à Hambourg et donna des troupes au compétiteur de l'évêque factieux. Le diocèse de Brême était presque tout envahi, lorsque la mort de Philippe et l'élection d'Othon, ami de Valdemar, ruinèrent complétement les espérances de l'évêque, ennemi juré de ce monarque. Les armes du roi de Danemarck ne furent pas moins heureuses dans la Poméranie orientale, aujourd'hui le royaume de Prusse: Valdemar reçut l'hommage du duc et reconquit Dantzig, bâti par son père, mais perdu peu de temps après. Il profita de la paix qui suivit ces exploits pour former ou achever des établissements utiles, publia diverses ordonnances qui se trouvent encore dans le *Code de Scanie*, rebâtit Lubeck ruiné par un incendie et fonda Stralsund. En 1212, Othon s'étant allié contre Valdemar, avec Albert, margrave de Brandebourg, qui cherchait sans cesse à s'agrandir aux dépens du Danemarck, du côté de la Vandalie, Valdemar prit le parti de Frédéric II, antagoniste d'Othon; il obtint de ce prince la cession absolue de toutes les provinces qu'il possédait en Allemagne, de sorte qu'elles furent ainsi unies au Danemarck et démembrées de l'empire. Les lettres patentes datées de Metz servent de fondement au titre de roi des Vendes, que conservent encore les rois de Danemarck. Othon, irrité, fit une irruption en Holstein, prit Hambourg et soutint l'évêque Valdemar. A la nouvelle de l'approche du roi de Danemarck, il repassa précipitamment l'Elbe. Bientôt Hambourg se rendit; et l'évêque Valdemar alla pour toujours s'ensevelir dans un cloître. Ayant assuré ses frontières du côté de l'Allemagne, Valdemar, à la tête de la flotte la plus considérable que l'on eût encore vue dans la Baltique, alla débarquer en Estonie en 1218. Les Estoniens demandent la paix et le baptême, et sont renvoyés comblés de présents; mais trois jours après, ils fondent à l'improviste sur les Danois, qui ne purent les vaincre qu'après avoir été rejoints par leurs auxiliaires, les Slaves et les Allemands. Suivant une tradition longtemps en vogue, les Danois, ayant perdu leur bannière au fort de la mêlée, commençaient à plier, lorsqu'il leur en tomba du ciel une autre de couleur rouge avec une croix blanche au milieu. Ranimés à la vue de ce prodige, ils obtinrent la victoire. C'est cet étendard, nommé *Dannebrog*, qui figure encore au milieu des armoiries du Danemarck, qu'il partage en quatre et qui a donné lieu à l'ordre de Dannebrog. Après cette victoire éclatante, l'Estonie fut soumise; et les vainqueurs achevèrent la forteresse de Revel. Valdemar y laissa une forte garnison et regagna le Danemarck. L'année suivante, il revint en Estonie, pour pacifier les différends qui s'étaient élevés entre les évêques de Revel et de Riga, fit un partage équitable des territoires et se réserva l'Estonie et l'île d'Oesel. Ce prince avait ainsi porté la monarchie danoise au plus haut degré de puissance; et son règne avait été jusque-là constamment heureux. Le reste ne fut qu'une suite de malheurs. Henri, comte de Schwerin, contraint de faire hommage de ses Etats à Valdemar, qui ensuite, pour le punir d'un manque de parole, lui en avait enlevé une partie, nourrissait contre lui une haine implacable. Quelques auteurs attribuent la cause de son ressentiment à une injure faite à son honneur. Habile à feindre, il vint à la cour de Valdemar, et par ses démonstrations d'attachement parvint à regagner sa confiance. En 1223, un jour qu'ils avaient chassé dans une petite île au sud de la Fionie, ils soupèrent ensemble. Le roi, qui s'était abandonné aux plaisirs de la table, dormait profondément. Des hommes apostés se saisissent de lui et de son fils aîné, les garrottent et les transportent sur un navire qui aussitôt fait voile pour le Mecklembourg. Henri mena d'abord ses prisonniers au château du comte de Danneberg, son allié, puis dans celui de Schwerin. La nouvelle de cet attentat causa une grande consternation dans le Danemarck et remit les armes à la main à tous ceux que la crainte seule tenait dans l'obéissance. Le sénat danois pria Frédéric II de s'intéresser à Valdemar; mais cet empereur voyait avec une secrète satisfaction la captivité de ce monarque. Honoré III, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, fit sommer Henri de le remettre en liberté; mais l'audacieux Henri y mit un prix excessif. Cependant le légat parvint à faire assembler un congrès des princes d'Allemagne à Northausen et ensuite à Bordewick. Les ennemis de Valdemar dominant dans ces assemblées, on exigea de lui des conditions si dures qu'il refusa d'y souscrire. Le comte d'Orlamund, son neveu, leva des troupes pour marcher à son secours; mais, battu près de Mœllen, il fut pris et envoyé dans la même prison. Le sénat de Danemarck, ne voulant plus tenter le sort des armes, renoua des négociations et les appuya par des présents qu'il répandit dans l'empire. La ligue formée contre Valdemar se désunit. Henri conclut pour lui et pour quelques-uns de ses alliés une convention avantageuse; et

le roi sortit enfin de captivité, s'engageant à payer une rançon énorme et à céder la Nordalbingie, ainsi que d'autres territoires. Le traité fut signé le 25 novembre 1225. Henri n'en exécuta pas toutes les conditions. En 1227, Valdemar entra en campagne et conquit la partie orientale du Holstein; mais malgré les secours que lui offrit Othon, duc de Lunebourg, le seul allié qui lui fût resté fidèle, il assiégea en vain Itzehoe et Segeberg. Henri et ses confédérés vinrent le combattre à Bordenhœved, près de Segeberg. Au milieu de l'action, les Dithmarses, qui composaient une partie de l'armée de Valdemar, tournèrent leurs armes contre les Danois, qui après une longue résistance furent obligés de lâcher pied. Le roi perdit un œil, fut renversé de cheval et n'échappa qu'avec peine à ses ennemis. Cette guerre malheureuse fit naître dans son cœur le désir d'un rapprochement : il fit la paix en 1229; elle lui coûta le Holstein, le Mecklembourg et la Poméranie, où il ne conserva que la principauté de Rugen. En 1238, Revel et une partie de la Livonie rentrèrent sous l'obéissance du Danemarck. Quatre ans auparavant, une entreprise infructueuse contre Lubeck avait été suivie de grands désastres pour la flotte danoise. Valdemar, renonçant à la guerre, refusa ensuite de prêter l'oreille aux propositions que lui fit Grégoire IX de placer Abel, son second fils, sur le trône impérial. Il s'occupa de la réforme des lois et publia le *Code de Jutland*. En 1231, il avait perdu son fils aîné, nommé Valdemar comme lui et qui avait partagé ses adversités. Ce jeune prince, couronné dès 1218, portait communément le nom de roi; et il est désigné sous le nom de Valdemar III. Il fut tué par accident à la chasse, peu de temps après avoir épousé Eléonore, fille d'Alphonse II, roi de Portugal. Comme il ne laissait pas d'enfants, Valdemar engagea les états à nommer roi son second fils Eric, déjà duc de Sleswig. Afin de prévenir les mésintelligences que le caractère de ses fils ne rendait que trop vraisemblables, il fit Abel, le troisième, duc de Sleswig et investit Christophe, le quatrième, des îles de Lolland et de Falster. Canut, son fils naturel, eut la Blekingie et Nicolas, autre fils naturel, le Halland septentrional. Après avoir pris ces arrangements, qui ne pouvaient qu'affaiblir le royaume, Valdemar mourut le 28 mars 1241. Il avait épousé, en 1205, Marguerite Dankmar, fille de Przemihl-Ottocar Ier, roi de Bohême; et, après la mort de cette princesse, en 1212, Bérengère, fille de Sanche Ier, roi de Portugal. E—s.

VALDEMAR III était le troisième fils de Christophe II. Ce dernier, qui avait perdu Eric, son fils aîné, qu'il avait fait proclamer roi, mourut en 1333, laissant le Danemarck dans une triste position qui dura sept ans. La Scanie, le Halland, la Blekingie étaient entre les mains des Suédois. Le comte de Holstein était maître du Jutland et de la Fionie; un autre possédait les îles de Seeland et de Lolland; il ne restait au roi que quelques terres dans les îles; des seigneurs danois occupaient les autres. L'autorité royale était anéantie; l'agriculture dépérissait; le commerce avait passé entièrement dans les villes anséatiques. Othon et Valdemar, fils de Christophe, voulant faire cesser les maux de leur patrie, s'unirent avec le margrave de Brandebourg, qui promit de les aider contre les comtes de Holstein. En 1337, dès qu'Othon eut quelques troupes à sa disposition, il marcha en Jutland; Gerhard, comte de Holstein, le rencontra près de Tappehède, à peu de distance de Viborg, mit son armée en déroute, le fit prisonnier, et l'envoya dans le château de Segeberg, d'où les bons offices de l'Empereur et du margrave de Brandebourg ne le tirèrent que longtemps après. Valdemar, duc de Sleswig et neveu de Gerhard, lui céda la plus grande partie de ses domaines. Les Danois, rebutés d'un joug tyrannique, avaient déjà rappelé Valdemar; les Jutlandais, sans attendre son arrivée, se soulevèrent contre Gerhard. Il arriva d'Allemagne à la tête d'une armée et envahit la moitié de la Péninsule; mais le poignard d'un assassin arrêta ses progrès. Après sa mort, ses troupes se découragèrent, et les Danois élurent Valdemar, en 1340. Ce prince reçut cette nouvelle à la cour de l'empereur Louis de Bavière, qui, dès sa jeunesse, le faisait élever près de lui, et qui dans cette occasion lui donna de nouvelles preuves d'attachement. Dans une conférence tenue à Spandau, chez le margrave de Brandebourg, fils de Louis, les différends du nouveau roi avec Valdemar, duc de Sleswig, et avec les comtes de Holstein furent terminés. On arrêta qu'Othon serait mis en liberté après avoir renoncé à ses prétentions à la couronne de Danemarck; que le duc de Sleswig donnerait sa sœur en mariage au roi, avec une grosse somme d'argent, et que Valdemar la payerait aux comtes. Le traité fut confirmé la même année à Lubeck, et Valdemar fit publier, à son arrivée en Danemarck, une amnistie pour tous ceux qui s'étaient révoltés contre son père. Il était proclamé roi; mais il n'avait ni puissance réelle ni argent. Avec de l'adresse, de la patience et de l'économie, il se procura tout ce qui lui manquait. Dans une entrevue qu'il eut à Varberg, en 1343, avec Magnus, roi de Suède, il lui céda pour une somme considérable toutes les possessions danoises à l'est du Sund; on lui rendit le château de Copenhague. L'Estonie avait été plus onéreuse que profitable au Danemarck : en 1347, Valdemar en fit la cession au grand maître des chevaliers porte-glaive. Avec l'argent qu'il se procura par ces moyens, il racheta successivement ses domaines engagés. Ensuite, les dissensions qui divisèrent la Suède donnèrent à Valdemar, en 1360, la facilité de recouvrer la Scanie et la Blekingie. D'un autre côté, il ne perdait pas de vue les affaires de l'extérieur. En 1349, il avait volé au secours de son beau-frère,

Louis de Brandebourg, assiégé dans sa capitale par les troupes de l'empereur Charles IV. Il allait marcher sur Berlin, quand un armistice fut conclu et bientôt suivi de la paix. Valdemar fut dédommagé par une forte somme des frais que cet armement lui avait occasionnés. La sévérité avec laquelle il travaillait à rétablir le bon ordre causa des soulèvements dans le Jutland et ailleurs. Sa prudence vint à bout de les réprimer; mais l'on avait été si accoutumé à l'anarchie que son gouvernement parut tyrannique, et que souvent on poussa la haine jusqu'à lui donner le nom de *Mauvais*. La conquête de la Scanie l'avait encouragé à entreprendre des expéditions de ce genre. Les îles d'Œland et de Gothland s'étaient montrées rebelles au roi de Suède, allié de Valdemar. Celui-ci, appelé pour les réduire, se présente devant Visby, capitale de Gothland, et malgré la prompte soumission de cette ville, la livre au pillage et n'épargne pas les magasins appartenant aux négociants des villes hanséatiques; il traite de même Œland et retourne en Danemarck chargé de butin. Cette conquête produisit une ligue de la Suède, de la Norvége, des comtes de Holstein, du duc de Mecklembourg et des villes hanséatiques, contre Valdemar. Elle ne fut pas heureuse, et un traité y mit fin en 1364; mais le calme fut de peu de durée. Toutes les villes hanséatiques se confédérèrent : Valdemar, obligé à son tour de recourir aux négociations, réussit à diviser ses ennemis. Enfin, un traité conclu avec ces villes leur assura des avantages pour leur commerce. Sur ces entrefaites, Valdemar arrêta le mariage de sa fille Marguerite avec Haquin, roi de Norvége (*voy.* MARGUERITE). Bien qu'enveloppé encore dans une guerre acharnée avec ses voisins, il avait quitté le Danemarck en 1363, était allé en Allemagne, puis en Pologne, où il avait renouvelé son alliance avec Casimir; de là à Prague, pour réclamer le payement du tribut que les Lubeckois lui devaient, et enfin à Avignon, pour se plaindre au pape de la conduite factieuse de plusieurs villes de son royaume et des Etats voisins. De retour après dix mois d'absence, Valdemar trouva la tranquillité rétablie par une trêve de trois ans. En 1366, il prit part à la guerre que Magnus, père de Haquin, son gendre, faisait au duc Albert de Mecklembourg, nommé roi par les Suédois. Albert, par des concessions considérables, réussit à lui faire retirer ses troupes; mais ayant conjuré l'orage, il ne se mit plus en peine de tenir ses promesses. Il accéda même à une alliance formée par les ducs de Mecklembourg et les comtes de Holstein avec la noblesse rebelle du Jutland, alliance à laquelle s'unirent les villes hanséatiques de Vandalie. Accablé par ses ennemis, Valdemar sortit encore une fois de son royaume, où il ne se croyait pas en sûreté. N'ayant pu réussir à lever des troupes en Brandebourg et en Misnie, il se rendit à la cour de l'empereur Charles IV, qui se contenta de lui donner des lettres contenant des menaces contre les confédérés. Valdemar n'en fit point usage et revint, en 1372, dans ses Etats : ils avaient été dévastés par les ennemis, qui avaient obtenu une paix très-avantageuse par le traité de Stralsund, signé en 1370. A l'extinction de la race des ducs de Sleswig, Valdemar était déjà en possession d'une grande partie de leurs Etats. Il ne put poursuivre le projet de les réunir au Danemarck, parce que les comtes de Holstein ne voulurent pas se dessaisir des places fortes qui leur étaient hypothéquées. Durant les trois dernières années de sa vie, il s'occupa de réformes qui lui attirèrent encore des tracasseries de la part de la noblesse. Il envoya au pape un ambassadeur pour le prier d'excommunier les factieux; mais avant d'avoir reçu la réponse de Grégoire XI, il mourut le 25 octobre 1375, au château de Gurve, en Seeland, près d'Elseneur; il fut victime des remèdes qu'un charlatan lui donna pour le guérir de la goutte. Il eut de sa femme Hedwige, décédée un an avant lui : Christophe, mort en 1363; Ingeburge, épouse de Henri, duc de Mecklembourg; enfin, Marguerite, surnommée la Sémiramis du Nord. En lui s'éteignit la ligne masculine qui régnait en Danemarck depuis un temps immémorial. Brave, actif, juste, mais fier, opiniâtre et emporté, Valdemar ne fut pas apprécié dans les temps malheureux où il régna. Il fut le restaurateur de son pays, et ne s'attira que sa haine. Ce fut sous son règne que la peste noire qui désolait l'Europe étendit ses ravages jusque dans l'Islande et le Groenland. Le premier il prit le titre de roi des Goths. En 1345, il avait fait le pèlerinage de Revel à Jérusalem. E—s.

VALDÈS (JEAN), souvent appelé VALDESIUS ou VALDESSO et quelquefois VAL D'ESSO, gentilhomme, né en Catalogne, dont l'histoire est restée obscure, malgré l'influence qu'il exerça sur plusieurs hérétiques célèbres en Italie, au 16e siècle, et la réputation que les églises sociniennes lui ont faite. Il s'était d'abord livré à l'étude du droit et avait rempli à l'étranger plusieurs missions de la part de Charles-Quint, dont il reçut un ordre de chevalerie. Ses voyages en Allemagne pendant les dix premières années de la réformation lui permirent de s'attacher secrètement aux nouvelles doctrines. Protégé par son titre de secrétaire du roi d'Espagne, il ne fut point inquiété pendant un assez long séjour qu'il fit à Naples, jusqu'à sa mort, arrivée en 1540, quoiqu'il y fût le chef d'une réunion de théologiens et de gens du monde curieux des mêmes nouveautés. Il avait apporté avec lui les livres de Luther, de Mélanchthon, de Bucer et de quelques anabaptistes. Les conférences dans lesquelles il les exposait ou les discutait étaient fréquentées par des personnages de distinction, entre autres par une dame espagnole, Isabelle Manrique, qui émigra ensuite en pays protestant, et l'unique

héritier du marquis de Vico, Galéas Carraccioli, jeune alors, qui abandonna une carrière brillante pour se retirer à Genève, où il mourut longtemps après. Cette société assez nombreuse, mais trop faible pour attaquer la religion du pays, continuait de fréquenter les églises et de faire profession extérieure de catholicisme. Les dogmes protestants y étaient admis sur quelques points, sur quelques autres on s'en éloignait : il est remarquable qu'à la même époque, le même levain fermentait en divers endroits de l'Italie, en Toscane, en Piémont, à Bologne, à Padoue, à Vicence ; et que les idées des novateurs manifestèrent bientôt une même direction, lorsque dans cette dernière ville, le Siennois Lelius Socin fit éclater le nouvel arianisme auquel son nom est resté attaché. Jean Valdès paraît avoir été un des premiers auteurs de cette secte, rejetée depuis également par les communions catholiques et protestantes, et reléguée vers les confins de l'Europe civilisée, en Pologne et en Transylvanie. Pierre Martyr et plus encore Bernardin Ochin se préparèrent, dans les entretiens de Valdès, à abandonner l'Eglise catholique, et il est probable que l'évêque Vergerio le connut aussi. Vers 1542, les gouvernements d'Italie, et particulièrement celui de Naples, s'occupèrent sérieusement d'étouffer les germes de l'hérésie naissante ; Valdès était mort depuis deux ans ; autrement il eût difficilement échappé aux poursuites dirigées contre ses disciples, qui furent dispersés ou contraints à faire amende honorable ; quelques-uns même furent livrés au supplice. C'est donc par erreur que Sandius, en le citant un des premiers dans sa *Bibliotheca antitrinitariorum*, a dit de lui : *Floruit anno* 1542. La date de sa mort est donnée d'une manière positive dans une préface de Celius Secundus Curion, éditeur italien de son principal ouvrage. Cet ouvrage était écrit peut-être en espagnol, mais il ne paraît pas avoir été publié en cette langue ; Curion le donna en 1550, à Bâle, sous ce titre : *Le cento e dieci considerazioni del S. Giovanni Valdesso, nelle quali si ragiona delle cose più utili, più necessarie, e più perfette della cristiana professione*, in-12. Cet éditeur ne nomme pas la personne qui a fait la traduction qu'il publie ; il convient seulement qu'il a dû rester quelques formes espagnoles dans le style. Il vante beaucoup les mœurs irréprochables, ainsi que le talent de persuasion et la douceur évangélique, dont son auteur avait offert l'exemple durant sa vie. C'est du célèbre Vergerio qu'il tient ces éloges et qu'il a reçu le manuscrit pour le publier. *Les cent et dix considérations divines* parurent en français, en 1563, traduites par un gentilhomme nommé Cl. de Kerquifinen, Lyon, in-8°; et en anglais, Oxford, 1668, in-4°. Ce livre, plus ascétique que dogmatique, présente moins directement les hérésies de l'auteur que ses ouvrages de théologie, aujourd'hui peu recherchés et difficiles à trouver (1). Ils consistent en *Commentaires* sur les Evangiles de St-Matthieu et de St-Jean, sur l'épître aux Romains et la première aux Corinthiens, de St-Paul. Enfin nous emprunterons à Bayle le titre entier d'un écrit de Valdès, publié à Venise, in-8°, sans date : *Due dialoghi, l'uno di Mercurio e Caronte, nel quale, oltre molte cose belle, graziose e di buona dottrina, si racconta quel che accade nella guerra dopo l'anno* 1521 ; *l'altro di Lattantio e di un archidiacono, nel quale puntualmente si trattano le cose avvenute in Roma nell' anno* 1527. *Di spagnuolo in italiano con molta accuratezza e tradotti e revisti*. — Deux *Ferdinand* VALDÈS furent professeurs à Alcala, l'un de langue grecque, l'autre de médecine. Le premier a donné une *Introductio in grammaticam græcam*, Alcala, 1556 : l'autre un *Traité de l'utilité de la saignée dans la petite vérole et autres maladies des enfants*, dont il se fit deux éditions, la première en latin, Séville, 1583, in-4°, et la seconde en espagnol. — *Alph.-Inigo* VALDÈS, avocat à Madrid, a publié : *Tractatus eleemosynæ, ex visceribus et medullis utriusque juris excerptus*, Madrid, 1588. — *François* VALDÈS, mestre de camp sous le règne de Philippe II, est auteur de *Espejo y diciplina militar en el qual se trata del oficio del sargente mayor*, Bruxelles, 1586 et 1590, in-4°; Madrid, 1591, in-8°; Anvers, 1601. — *Diégo* VALDÈS, né dans les Asturies, étudia à Valladolid, où il devint avocat et professeur de droit canonique ; ensuite il fut magistrat à Grenade. On a de lui : *De dignitate regum Hispaniæ*, Grenade, 1602, in-fol. ; et des *Additions* à une édition des *Lecturæ variorum jurium* de Rodrigue Suarez, Valladolid, 1590. — Un autre écrivain du même nom, omis par Nic. Antonio, est le licencié *Jean* de VALDÈS y Melendez, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre poëte Melendez Valdez, mort en France en 1817 (*voy.* MELENDEZ). Celui dont nous parlons, qui vivait à la fin du 16e siècle, n'est plus connu que par un certain nombre de poésies comprises dans l'intéressant recueil de son contemporain P. de Espinosa : *Flores de poetas illustres de España*, Valladolid, 1605, in-4°. Ces poésies, dont plusieurs sont d'assez heureuses imitations d'Horace, offrent de l'agrément, de l'esprit et une gaieté satirique assez piquante, mais beaucoup de mauvais goût. Sedano, dans son *Parnaso*, en cite un exemple qui réunit tous ces caractères. V—G—R.

VALDÈS (DON ANTONIO), ministre espagnol, né dans les Asturies, vers 1735, d'une famille noble,

(1) Le texte espagnol des *Considérations* a été imprimé pour la première fois à Londres, en 1856, in-8° de 544 pages. On a également réimprimé dans la même ville la traduction italienne et les ouvrages suivants qui font partie d'un recueil des écrits des réformateurs espagnols au 16e siècle : *Dos dialogos*, 1850, in-8° ; *la Epistola de San Pablo à los Romanos y la prima à los Corintios*, 1856, 2 vol. ; *Dialogo de la lingua*, écrit en 1553, publié pour la première fois en 1737, et réimprimé d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Madrid, avec une lettre de Valdès ajoutée, 1858.

entra dans l'ordre de Malte, où il fit ses caravanes, et dont plus tard il devint bailli grand-croix. Il servit aussi dans les armées navales espagnoles et s'y distingua comme capitaine de vaisseau, brigadier de marine et chef d'escadre. Charles III lui confia le portefeuille de la marine en 1781, et le nouveau ministre justifia le choix de son souverain par des talents supérieurs et une application surnaturelle. C'était par ses soins que les forces navales de la monarchie espagnole, dans l'espace de six ans, avaient presque doublé et se trouvaient portées à 115 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates. Ce fut aussi sous son ministère que furent construites, à Algésiras, les fameuses batteries flottantes dont les fâcheux résultats contre Gibraltar (*voy.* D'ARCON) ne doivent pas plus être attribués à Valdès que l'issue inutile de deux expéditions contre Alger, en 1783 et 1784. Son administration est mémorable par l'adoption d'un nouveau pavillon de la marine espagnole, lequel est encore le seul en usage; par la fondation de quatre bassins de construction dans le port de Cadix, où il n'en existait pas un seul; par l'établissement de pompes à feu à Carthagène, pour remplacer les pompes à chaînes qui servaient à caréner les vaisseaux dans les bassins de construction, et dont la manœuvre pénible abrégeait la vie des forçats; par quatre voyages de découvertes, deux pour relever d'une manière certaine les côtes du détroit de Magellan, un pour reconnaître les établissements des Russes et des autres nations européennes à l'ouest de l'Amérique septentrionale, et le quatrième uniquement pour contribuer aux progrès des sciences naturelles et de la navigation; enfin par la belle défense d'Oran et de Ceuta contre les musulmans d'Alger et de Maroc, faits militaires non moins honorables pour les marins espagnols qui secoururent ces places que pour les troupes de terre qui en formaient les garnisons. Ce fut encore sous le ministère de Valdès que les escadres d'Espagne, réunies à celles d'Angleterre, occupèrent Toulon et reprirent sur les Français quelques îles de la Méditerranée. Charles III, qui connaissait le zèle et les talents de Valdès, étendit ses attributions, en 1787, en augmentant son travail et sa responsabilité. Ayant supprimé le ministère des Indes, après la mort de Galvez, il réunit à celui de la marine tout ce qui concernait le commerce, les finances, la guerre et la navigation des possessions espagnoles dans les deux mondes. Valdès avait été nommé par ce monarque lieutenant général des armées navales et grand-croix de l'ordre de Charles III. Sous le règne de Charles IV, il conserva le portefeuille de la marine; mais en avril 1790, on lui retira une partie des attributions du ministère des Indes, et il ne fut plus chargé que des détails maritimes de ce département. Il fut fait gentilhomme de la chambre du roi en 1791, élevé en novembre 1792 au grade suprême de capitaine général des armées navales (amiral), dont était revêtu alors le seul don Louis de Cordova. Après la paix de Bâle (1795), Valdès fut décoré de l'ordre de la Toison d'or; mais ce fut là le terme de ses récompenses et des services qu'il avait rendus pendant un ministère de quatorze ans. Soit que l'âge eût diminué son activité, soit plutôt qu'il n'eût pas su gagner les bonnes grâces d'Emmanuel Godoy et qu'il eût été compromis dans quelque intrigue contre ce favori, il se vit forcé de donner sa démission. On lui laissa néanmoins les honneurs du ministère avec les titres et les traitements de conseiller d'Etat et de capitaine général. Il vécut depuis dans une retraite absolue, jusqu'à l'époque des révolutions de 1808. Après le départ de Charles IV et de Ferdinand VII pour Bayonne, on ne voit figurer le nom de Valdès dans aucun des actes de soumission des différents corps de l'Etat et des administrations provinciales envers Napoléon et le nouveau roi qu'il avait donné à l'Espagne; mais il fut nommé par le royaume de Léon l'un des trente-cinq membres de la junte centrale de Séville, qui, depuis septembre 1808, fut chargée de maintenir l'indépendance de la monarchie espagnole et de la gouverner en l'absence de son souverain légitime. Les progrès des Français ayant obligé cette junte à quitter Séville en janvier 1810, pour se retirer à Cadix, Valdès et deux autres membres, à leur passage à Xerez, furent sur le point d'être massacrés par la populace, qui, furieuse des revers des armes espagnoles, les attribuait injustement au gouvernement provisoire. On ne les sauva qu'en les renfermant comme prisonniers d'Etat dans un couvent, d'où le général Castaños parvint à les faire sortir peu de jours après. Valdès se rendit dans l'île de Léon et prit part à la nomination d'une régence de cinq membres. Comme il était très-avancé en âge, il ne survécut pas longtemps à la secousse qu'il venait d'éprouver; mais nous ignorons le lieu et la date de sa mort. — Valdès laissa plusieurs neveux : l'un, don Raphaël VALDÈS, servit comme maréchal de camp dans le corps de troupes espagnoles qui occupa Toulon en 1793 et se distingua ensuite comme lieutenant général à l'armée de Catalogne, en 1794 et 1795. A—T.

VALDÈS Y FLORES (CAYETANO), neveu de don Antonio Valdès, dont l'article précède, capitaine général des armées espagnoles, amiral, chevalier des ordres de St-Ferdinand, de St-Jean de Jérusalem, etc., naquit à Séville le 24 septembre 1767. Il entra au service maritime au mois d'avril 1781 et fit partie de l'expédition de circumnavigation du comte de Mala Espina. Valdès fut spécialement chargé de reconnaître le détroit de Fuca, sur la côte de Nootka, dans le golfe de Géorgie. Il prit part à tous les engagements que soutint à cette époque la marine espagnole et se distingua particulièrement au combat de St-Vin-

cent (14 février 1797), où il commandait un vaisseau de ligne. Lorsque les escadres française et espagnole se réunirent en 1804 dans le port de Brest, ce brave marin fut traité avec distinction par le premier consul Bonaparte et en reçut un sabre d'honneur. Valdès commandait, à la bataille de Trafalgar, le vaisseau *le Neptune*, de 84 canons, sous les ordres de l'amiral Dumanoir. S'apercevant que cet amiral se disposait à une retraite qu'il jugeait prématurée, malgré la position critique des flottes combinées, il rallia rapidement trois ou quatre vaisseaux français et espagnols, combattit avec un courage héroïque, sauva deux navires dont l'ennemi allait s'emparer, et, couvert de dix-sept blessures, entra dans le port de Cadix, après avoir essuyé un naufrage sur les côtes d'Espagne, entre Rota et Catalina. Le gouvernement espagnol confia à Valdès, en 1808, le commandement de l'escadre qui devait faire voile de Carthagène à Toulon. Mais l'invasion de l'Espagne par Napoléon avait eu lieu sur ces entrefaites, et Valdès, ne pouvant se résoudre à sacrifier cette escadre au nouvel ennemi de son pays, se dirigea sur Minorque. Murat, qui commandait alors à Madrid, témoigna une vive irritation de cet acte de désobéissance, et Valdès fut rappelé et destitué. Lorsque le mouvement insurrectionnel commença à se prononcer contre les Français, Valdès y entra avec résolution et énergie; il se rendit à Cadix par ordre de la junte centrale et reçut bientôt le commandement de cette place importante. En sa qualité d'ayuntamiento de Cadix, Valdès, qui appartenait à la nuance la plus prononcée des idées libérales, fit une adresse aux cortès pour les remercier de la constitution dont l'Espagne leur était redevable. Lors de sa restauration, en 1814, Ferdinand VII tint peu de compte à Valdès, comme à tant d'autres, des efforts qu'il avait déployés en faveur de l'affranchissement de son pays; ce courageux citoyen, dont on redoutait le caractère actif et indépendant, fut confiné au château d'Alicante et y demeura jusqu'à la révolution de 1820. Il fut mis alors en liberté et rappelé au gouvernement de Cadix; bientôt après (23 septembre), il entra au ministère de la guerre et occupa ce poste jusqu'au 2 mars suivant, époque de la formation du cabinet qui devait précéder celui de Martinez de la Rosa. En 1823, Valdès fit partie de l'assemblée des cortès. Ami de Riego, il appuya la proposition faite par ce général lui-même pour prohiber le cri de *Vive Riego!* comme pouvant servir de ralliement aux factieux; mais cette proposition fut rejetée. Lorsque les progrès rapides de l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, rendirent impossible, en 1823, la prolongation du séjour à Séville des cortès et du roi Ferdinand, ce fut Valdès que cette assemblée chargea d'aller, à la tête d'une députation, prier ce monarque de se rendre avec eux à Cadix; mais les exhortations et les instances de cette députation ne purent triompher de la résistance de Ferdinand, à qui on objecta vainement que sa qualité de roi constitutionnel le mettait à l'abri de toute responsabilité. Il fallut, sur la proposition du député Galiano, nommer un conseil de régence chargé du pouvoir exécutif; la présidence de ce conseil, composé de trois membres, fut déférée à Valdès. On eut recours à la violence pour déterminer le départ du roi. A l'arrivée de ce prince et des cortès à Cadix, la régence provisoire résigna ses pouvoirs, dont les ministres s'emparèrent immédiatement, et l'assemblée reprit, le 18 juin, le cours de ses délibérations. Un de ses premiers actes fut de déclarer que la régence de Séville avait bien mérité de la patrie. Elle s'occupa ensuite de la défense et de l'approvisionnement de l'île de Léon, et confia à l'amiral Valdès le gouvernement de Cadix avec cumul de tous les pouvoirs politiques, militaires et maritimes. Cependant l'auguste signataire du décret d'Andujar était arrivé devant Cadix avec une partie de l'armée expéditionnaire. Désireux d'éviter la prolongation des hostilités, le prince généralissime fit appeler le colonel la Hitte, l'un de ses aides de camp, qu'il honorait d'une juste confiance, et le chargea d'une lettre autographe pour le roi Ferdinand. Le vicomte de la Hitte arbora sur-le-champ le drapeau parlementaire et fut conduit avec les égards convenables, mais avec les précautions d'usage, à travers les flots et les imprécations d'une populace hostile et irritée, au palais du gouvernement, où l'amiral Valdès vint le recevoir. Leur entrevue fut polie, mais froide et un peu contrainte de la part du gouverneur, placé entre la pression des cortès et le pressentiment personnel de l'inévitable émancipation de l'autorité royale. Valdès ne consentit point à admettre le colonel la Hitte auprès du monarque captif, mais il lui promit de présenter à Ferdinand la lettre dont il était porteur, engagement qui ne paraît point avoir été rempli. Le duc d'Angoulême y déclarait au roi que si, dans cinq jours, il n'obtenait pas de réponse satisfaisante, et si à cette époque le roi était encore privé de sa liberté, il aurait recours à la force pour la lui rendre. « Ceux qui écouteraient leurs passions de préférence à l'intérêt de leur pays, « concluait la missive du prince, répondraient « seuls du sang qui serait versé. » Cette déclaration comminatoire n'empêcha pas les constitutionnels de pousser avec vigueur leurs préparatifs de résistance. Valdès organisa une junte de défense composée des militaires et des cortès les plus dévoués au régime révolutionnaire, et des négociations furent entamées entre le roi, ou sous son nom, et le quartier général du prince français, pour obtenir au moins, en cas de revers, une capitulation plus avantageuse. L'entremise de la légation britannique fut invoquée sans succès. Mais ces efforts, bien qu'encouragés par les cortès, qui avaient armé la junte de pouvoirs à

peu près absolus, devinrent bientôt impuissants devant les formidables attaques de la marine française, que commandait le contre-amiral Duperré. La prise du Trocadero, la reddition du fort Santi-Petri, la défaite et l'arrestation de Riego, achevèrent de porter le découragement et l'effroi parmi les habitants et la garnison. Les constitutionnels s'apercevaient de plus en plus de l'impopularité notoire d'une révolution qui avait coûté déjà tant de sang à l'Espagne. Le 28 septembre, les ministres communiquèrent à l'assemblée des cortès un rapport dans lequel l'amiral Valdès déclarait que la flottille espagnole n'était pas en état de résister à l'ennemi, et, par l'organe de Calatrava, ils proposèrent l'envoi immédiat au roi d'une députation pour le supplier de se rendre au quartier général français, afin d'y stipuler les conditions les plus favorables à son peuple. On se rappelle que le duc d'Angoulême avait imposé la mise en liberté de Ferdinand comme condition préalable et absolue à la cessation des hostilités. La majorité des cortès, comme on devait s'y attendre, se prononça dans le sens de la proposition du ministère. Mais cette détermination pacifique fut contrariée pendant plusieurs heures par la résistance des miliciens qui avaient accompagné les cortès de Madrid à Cadix, et qui refusaient de se livrer sans condition à la merci du pouvoir royal. Valdès s'employa avec zèle et loyauté à calmer leurs défiances et leur exaspération, et n'y réussit qu'en provoquant de Ferdinand des promesses et des garanties écrites, dont ce prince ne devait pas faire plus de cas que de ses engagements antérieurs. Enfin, le 1er octobre, à onze heures du matin, le roi, la reine et les autres membres de la famille royale s'embarquèrent pour le port Ste-Marie, sur une chaloupe portant le pavillon royal d'Espagne, et dont Valdès tenait le gouvernail. Cet amiral avait désigné lui-même les soldats destinés à former la double haie au travers de laquelle devait passer le monarque. Le général Alava, qui avait servi d'intermédiaire habituel entre le roi et le quartier général, se tenait debout auprès de Ferdinand. Ce prince prodigua aux deux généraux, pendant cette courte traversée, les témoignages de son estime et de sa gratitude. Il les exhorta à plusieurs reprises à débarquer avec lui et à lui continuer l'appui de leurs conseils et de leurs services. Mais ces démonstrations favorables cessèrent brusquement aussitôt que le bâtiment royal fut amarré, et le roi jeta sur Valdès, dit un témoin oculaire, un regard « dans lequel cet amiral lut son arrêt de « mort (1) »; puis, frappant sur l'épaule du général : « Valdès, lui dit-il avec une ironie si« nistre, sois sûr que je me souviendrai de toi. » Valdès comprit ce coup d'œil et ce geste, et, sans saluer le roi ni prendre congé de personne, il

(1) *Mémoires d'Ouvrard*, t. 2, p. 210.

gagna la mer à force de rames et alla se placer sous la protection du commandant général de la flotte française. Dans la journée même, le prince généralissime eut avec Ferdinand une conférence qui fixa vivement l'intérêt et l'attention publics; on pressentait avec raison que de cette communication allaient dépendre les destinées futures de la monarchie espagnole. On ne tarda pas à connaître la stérilité des efforts généreusement entrepris par le prince français sur le monarque espagnol pour le déterminer à de sages concessions. « Messieurs, dit le duc d'Angoulême à son « entourage, à demain le départ; je parlais in« stitutions, on me répondait : Vous entendez les « *viva!* (1). » Le premier soin de Ferdinand libre fut en effet de révoquer tous les actes auxquels il avait pris part comme roi constitutionnel. La faction apostolique, qui s'était hâtée de le circonvenir au moment de sa délibération, eut seule accès auprès de lui; elle réussit à lui rendre suspects ceux mêmes des généraux qui n'avaient cessé de lui rester fidèles, tels que Palafox (*voy.* ce nom), ou qui avaient abandonné le parti des cortès même avant le rétablissement de l'autorité royale, tels que Ballesteros et Murillo. Palafox fut exilé dans ses terres, et les deux autres s'estimèrent heureux de pouvoir affronter sur le sol français les rigueurs d'une imminente proscription. Quatre heures au plus après sa retraite précipitée, Valdès avait été l'objet d'un ordre spécial d'arrestation. L'amiral Duperré accueillit avec empressement l'illustre réfugié (2), protégea sa sûreté et lui fournit les moyens de passer dans le Maroc, d'où le gouvernement espagnol sollicita sans relâche, mais sans succès, son extradition. Cependant, cette retraite ne lui paraissant point assez sûre contre les vengeances du parti réactionnaire, il vint à Gibraltar et se rendit bientôt après en Angleterre. Valdès fut condamné à mort, en 1826, par la cour royale de Séville, comme la plupart des personnages qui avaient rempli un rôle actif dans les événements révolutionnaires des dernières années. Il profita des décrets d'amnistie rendus les 23 octobre 1833 et 20 mai 1834, par la reine Marie-Christine, pour rentrer dans sa patrie, après onze ans environ d'exil. Au mois de janvier 1835, Valdès fut promu à la dignité de capitaine général de l'armée espagnole; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur. Il mourut à St-Ferdinand le 6 février suivant, dans la 68e année de son âge, et fut enterré dans la chapelle du collége naval de l'île de Léon, où le duc et la duchesse de Ucéda, ses plus proches parents, lui firent élever un tombeau portant une inscription commémorative des dignités dont il avait été revêtu durant le cours de sa vie. — Cayetano Valdès était doué d'un extérieur assorti à sa bravoure et à son énergie. Sa taille était imposante, et sa figure, martiale et sévère, commandait la

(1) *Mémoires d'Ouvrard*, t. 2, p. 213.
(2) *Vie de l'amiral Duperré*, par M. Chassériau, p. 163.

soumission et le respect. Son caractère personnel paraît avoir été, en général, jugé favorablement par ses contemporains. S'il est juste de condamner l'entraînement excessif avec lequel il seconda le mouvement révolutionnaire de 1820, il n'est pas moins équitable de lui tenir compte de la part active, efficace, qu'il prit, trois ans plus tard, à la délivrance du roi Ferdinand, événement qui, sous quelque rapport qu'on l'envisage d'ailleurs, et quelles qu'en aient été les suites, préserva alors l'Espagne de nouvelles et incalculables calamités. A. B—ÉE.

VALDIVIA (don PEDRO DE), capitaine espagnol, conquérant du Chili, étudia l'art de la guerre en Italie, où il s'acquit la réputation d'un bon officier, accompagna Pizarre au Pérou en 1532, devint son mestre de camp et contribua, par ses dispositions et sa bravoure, à la défaite du parti d'Almagro, le 6 avril 1538. Nommé gouverneur du Chili, dont ce dernier n'avait soumis que les provinces sujettes aux Incas du Pérou, il pénétra plus avant et remporta plusieurs victoires contre des tribus belliqueuses et confédérées, fonda la ville de St-Iago, prévint une conspiration formée contre lui par ses propres troupes, ouvrit les mines de Quilotta et poursuivait ses conquêtes, lorsque les troubles du Pérou forcèrent Pizarre à le rappeler avec une partie de ses soldats. Valdivia revint au Pérou, en 1547, avec le dessein de servir Gonzale Pizarre dans sa rébellion; mais ayant appris l'arrivée du président la Gasca, envoyé par Charles-Quint pour rétablir l'autorité royale, il passa sous ses drapeaux, contribua, en 1568, au triomphe du parti royaliste et fut nommé capitaine général de tout le Chili, pour en poursuivre la conquête. Les Indiens avaient profité de son absence pour détruire la plupart de ses établissements. Valdivia les attaqua, en 1550, avec son courage ordinaire, rebâtit les villes qu'ils avaient détruites et força les tribus guerrières à recevoir le joug. Formant ensuite un projet très-vaste, mais très-dangereux, il traversa un pays immense et fonda la ville de la Conception, sur la côte de la mer du Sud, la ville Impériale et Villa-Ricca, ainsi nommée à cause des riches mines qui l'avoisinent. Mais en étendant ainsi ses conquêtes, Valdivia affaiblit ses forces. Attaqué, en 1559, avec le plus grand acharnement par les Arauques, le peuple le plus intrépide du Chili, il fut défait, enveloppé, pris et attaché à un arbre; il vit les Indiens massacrer tous ses soldats, et eut lui-même la tête cassée avec une massue. D'autres assurent qu'on lui coula dans la gorge de l'or fondu, en lui disant de se rassasier d'un métal pour lequel il avait montré une soif si insatiable. Suivant les historiens espagnols, les Indiens firent des flûtes et autres instruments avec ses os; et ils conservèrent son crâne comme un monument de leur victoire, qu'ils s'engagèrent à célébrer par une fête annuelle. B—P.

VALDIVIELSO (JOSEPH DE), poëte dramatique espagnol, contemporain de Cervantes et de Lope de Vega, était intime ami de l'un et de l'autre, et, quoique attaché à la grande cathédrale de Tolède, il ne balança pas à composer pour ce qu'au siècle dernier, en France, on eût nommé le théâtre. Mais il ne composa que des *Autos sacramentales*, c'est-à-dire, au fond, des espèces de mystères analogues à ceux par lesquels au moyen âge la poésie dramatique préludait à la renaissance; et à cette époque encore l'Espagne était loin d'avoir oublié l'origine si profondément religieuse du théâtre. Il est vrai qu'à partir du 17e siècle les autos tendaient à faire place aux compositions profanes; mais enfin Calderon en fit applaudir soixante-quatre; et combien de ses pièces non qualifiées d'*autos* pourraient porter ce titre! (*la Dévotion à la croix, le Prince constant*, etc.). Revenons à Valdivielso. Son recueil, publié en 1622, se compose de douze *autos*, qui, quoique se sentant un peu de l'enfance de l'art, ne sont cependant pas dénués d'intérêt, soit pour des spectateurs espagnols du 17e siècle et même d'un peu plus tard, soit pour les amateurs de l'histoire littéraire. Il en est quatre surtout que nous croyons devoir signaler · la *Naissance de la Vierge* et l'*Ange gardien*, pour la bizarrerie naïve et du plan et des détails, bizarrerie qui met si complétement en saillie l'état de l'art à cette époque, mais qu'évidemment il serait injuste de vouloir apprécier selon les règles de Racine et de Voltaire; puis deux autres où les situations et les scènes sont menées avec assez d'habileté, l'*Enfant prodigue* et l'*Arbre de vie*. Au milieu de tous ces ouvrages si éminemment bibliques, on est tout étonné de rencontrer un titre tout mythologique, *Psyché et l'Amour*. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le desservant de Tolède a dépaganisé ce qu'il serait permis de nommer le mystère d'Apulée; le mystère est resté, le paganisme s'est évanoui. P—OT.

VALDO (PIERRE) (1), le chef des hérétiques connus sous le nom de Vaudois, était né dans le 12e siècle à Vaux, sur les bords du Rhône. Il s'établit à Lyon et acquit par le commerce une fortune considérable. Frappé de la mort subite d'un de ses amis, il résolut dès lors de mener une vie pénitente, et ayant vendu ses biens, il en distribua le prix aux pauvres. L'abondance de ses aumônes ne pouvait manquer d'attirer à sa suite un grand nombre de malheureux. Valdo, touché de leur ignorance autant que de leur misère, fit traduire en langue vulgaire quelques livres de la *Bible*, qu'il se chargea de leur expliquer. En cherchant à inspirer à ses auditeurs le détachement du monde et le mépris des richesses, recommandé par l'Evangile, il finit par se persuader que, pour être chrétien, il fallait imiter

(1) Suivant Théod. de Bèze et Jean Léger, Pierre de Lyon, loin d'être le fondateur et le dénominateur de cette secte, ne fut appelé *Valdo* que parce qu'il suivit la doctrine des *Vaudois*, c'est-à-dire des habitants des vallées.

dans tous ses points la vie des apôtres. Il s'attribua, dans ce but, et reconnut à ses disciples, hommes et femmes, le droit d'annoncer la parole de Dieu. L'archevêque de Lyon sentit le danger de leur laisser faire des instructions publiques ; mais ils continuèrent de prêcher en secret, soutenant que tout laïque homme de bien a le même droit que les prêtres d'enseigner et d'administrer les sacrements. Cette doctrine, condamnée par le concile général de Latran, en 1179, l'a été depuis un grand nombre de fois. Valdo, chassé de Lyon, se retira dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont, d'où ses disciples se répandirent dans toute l'Europe. Nommés tantôt Lionistes ou Léonistes, du nom latin que portait alors la ville de Lyon, tantôt Sabbatès ou Insabbatès, de la forme de leur chaussure, et enfin Vaudois, du nom de leur fondateur, on les vit se multiplier en Provence, en Languedoc, dans les Pays-Bas et en Allemagne, adoptant les mœurs de diverses sectes : mais il est certain que, dans l'origine, les Vaudois n'étaient séparés de l'Eglise catholique que par leur empiétement sur les droits des pasteurs légitimes, et que d'ailleurs ils admettaient presque tous les autres points de sa croyance (*voy.* l'*Histoire des variations*, liv. 11). Cependant les protestants regardent Valdo comme un de leurs précurseurs, et ils ont admis ses disciples dans leur communion. Suivant Flaccus Illyricus, Valdo était un homme instruit (1); et c'est à lui qu'il faudrait attribuer la première traduction de la *Bible* en langue vaudoise ; mais cette version, dont on ne connaît plus aucune copie, était d'Etienne d'Acusa (2). Outre l'*Histoire des variations*, on peut consulter sur les dogmes des Vaudois le *Dictionnaire des hérésies*, de l'abbé Pluquet. Leur principal historien est Jean Léger (*voy.* ce nom); mais on ne doit pas lui accorder une entière confiance. W—s.

VALDORY (Guillaume), mort en 1620, est auteur d'un *Discours du siége et désassiégement de la ville de Rouen, en 1591, avec le portrait du V. et du N. Fort, par le capitaine G. Valdory, Rouen*, Ric. Lallemant, 1592, in-8°. C'est un monument historique fort curieux et bon à consulter sur le siége de cette place par Henri IV. — Un autre Valdory, de la même famille, a publié les *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu et du règne de Louis XIII*, tirées du *Mercurio di Siri*, Amsterd. (Rouen), 1717, 2 vol. in-12. — Valdory (Claude), de la même famille, né à Rouen en 1601, entra dans la congrégation des Jésuites, et s'y livra à la prédication, comme missionnaire, pendant près de quarante ans. Il a laissé, entre autres écrits ascétiques : 1° *Réponse au ministre Trintet*, 1657, in-4°, dans laquelle il défend le culte de la croix ; 2° *Traité de la servitude à la croix*, 1660, in-8° ; 3° *Traité de la sainte mort du chrétien*, Paris, 1672, in-12. M—g—r.

VALDRADE. *Voyez* Lothaire.

VALÉE (Silvain-Charles, comte), maréchal de France, grand-croix de la Légion d'honneur, pair de France, etc., naquit à Brienne-le-Château, en Champagne, le 17 décembre 1773. Il dut à sa qualité d'orphelin son admission gratuite à l'école militaire de cette ville, et il y terminait à peine ses études lorsque le gouvernement en décréta la suppression. Valée entra comme sous-lieutenant à l'école d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne, et en sortit avec le grade de lieutenant vers la fin de 1792. Son assiduité au travail, la solidité de son instruction et la maturité précoce de son jugement, avaient fixé sur lui l'attention de ses chefs, et le jeune Valée quitta avec distinction un établissement destiné à devenir la pépinière de la plupart des officiers d'artillerie qui devaient porter si haut le renom de cette arme pendant les guerres de la république et de l'empire. Il prit part aux siéges et à la défense du Quesnoy, de Landrecies, de Charleroi, de Valenciennes, de Condé et de Maëstricht, en 1793 et 1794, fut promu au grade de capitaine au commencement de 1795, et passa en cette qualité à l'armée du Rhin, sous le commandement en chef de Moreau. Ce général ne tarda pas à apprécier l'intelligence et la bravoure de Valée. Au combat d'Engen (3 mai 1800), il remarqua avec admiration que le jeune capitaine, après avoir épuisé tous ses projectiles, répondait au feu de l'ennemi en tirant à poudre, pendant que l'infanterie française se déployait autour de lui. Il récompensa sur-le-champ cette belle conduite en nommant Valée commandant en premier de sa batterie; mais le ministre de la guerre ayant refusé de confirmer cette promotion, Moreau réunit plusieurs batteries sous le commandement de Valée, en observant judicieusement que si la distribution des grades concernait le gouvernement, celle des services de son armée n'engageait que sa propre responsabilité. Valée servit plusieurs années à l'armée du Rhin, prit part aux batailles de Mœskirch et de Hohenlinden ; mais il n'obtint qu'en 1802 le grade de chef d'escadron d'artillerie, et en 1804 celui de major. Il dut aux fonctions d'inspecteur général du train d'artillerie d'être rapproché de Napoléon et de triompher enfin de cette espèce de défaveur assez commune aux militaires qu'avait distingués le plus éminent de ses rivaux d'alors. Valée combattit honorablement à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, reçut le 12 janvier 1807 le grade de colonel du 1er régiment d'artillerie, et fut envoyé par l'empereur en Espagne, où il prit une part glorieuse au mémorable siége de Saragosse. Après la reddition de cette place, il fut appelé au commandement de l'artillerie de l'armée d'Ara-

(1) *Fuit homo doctus ut ex vetustis membranis cognosco. Catal. testium veritatis*, lib. 15.

(2) *Voy.* le *Catalogue des manuscrits de Genève*, par Senebier, p. 463; on y trouve une notice sur trois ouvrages en langue vaudoise, le plus ancien du 12e, et les deux autres du 14e et du 16e siècle.

gon, et fut élevé, le 22 août 1810, au grade de général de brigade. Valée commanda l'artillerie française aux siéges de Lerida, de Tortose, de Méquinenza, de Sagonte et de Tarragone, et reçut les épaulettes de général de division (6 août 1811) à la suite de ces brillantes épreuves de son mérite et de sa valeur. Il ne quitta la péninsule Ibérique que lors de la retraite de nos troupes, en 1814, et réussit à en ramener intact l'immense matériel de l'armée. L'empereur récompensa cet important service par le titre de comte (12 mars 1814). Quoique Valée eût adhéré sans résistance à la restauration de la famille des Bourbons, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le chargea de l'armement de la place de Paris, dont la défense était confiée au général Haxo. Mais le coup de foudre de Waterloo vint déconcerter tous ces préparatifs. Au second retour de Louis XVIII, le général Valée se prononça ouvertement en faveur du gouvernement royal; il présida, au mois de mai 1816, le conseil de guerre qui condamna à mort, par contumace, le général Lefebvre-Desnouettes (*voy.* ce nom) pour la tentative d'insurrection à main armée dont il s'était rendu coupable lors du débarquement de Napoléon. A la création du comité consultatif d'artillerie, Valée fit partie de ce conseil, et fut désigné, pendant cinq années consécutives, pour y remplir les fonctions de rapporteur. Il y signala sa présence par d'utiles propositions et par de nombreux travaux. Le maréchal Gouvion-St-Cyr, ministre de la guerre, le fit entrer, en 1818, dans la commission de défense du royaume; il proposa et fit adopter un plan général d'armement pour les côtes et les places fortes de l'ouest et du midi de la France. Mais de tels services n'étaient que le prélude de ceux qu'il allait être appelé bientôt à rendre à un titre plus éminent. En 1822, le gouvernement, pénétré de l'utilité de donner à l'arme de l'artillerie une direction plus fixe et plus homogène, créa la place d'inspecteur général du service central, et y nomma Valée; distinction remarquable, eu égard à l'ancienneté relative de son grade, et qui ne laissa pas d'exciter quelque ombrage parmi ses compagnons d'armes. Le général accepta avec empressement un poste qui lui permettait de réaliser librement tous les perfectionnements et les améliorations dont il avait depuis longtemps entrevu l'opportunité. Il embrassa ses nouvelles fonctions avec ardeur et entreprit sans retard une série d'épreuves destinées à confirmer les idées qu'une observation savante et attentive lui avait suggérées, et à convaincre de leur efficacité le corps entier de l'artillerie et le gouvernement lui-même. Depuis les amendements essentiels introduits dans cette arme par Gribeauval, l'artillerie était demeurée à peu près stationnaire et n'avait guère conquis que la création du corps des artilleurs à cheval, importée de Prusse par Lafayette, qui en avait étudié l'emploi dans un voyage fait à Berlin en 1785. Notre matériel était généralement inférieur à celui de l'étranger, et cette insuffisance procédait surtout de la complication de son mécanisme, qui en enrayait la mobilité, particulièrement dans les montagnes et les défilés. Pénétré de cette idée, Valée s'appliqua principalement à simplifier le système de construction des pièces d'artillerie et réduisit le matériel de campagne aux calibres de huit et de douze; toutes les pièces furent montées sur quatre roues du même modèle et de la même grandeur. L'expédition d'Alger vint quelques années plus tard constater la justesse et la prévoyance de ces combinaisons. Le général Valée s'occupa ensuite de faciliter la marche et le transport des pièces d'artillerie. Il y réussit par un mécanisme qui permit aux deux trains dont se composait l'affût de ces pièces de s'isoler au besoin l'un de l'autre, de tourner en quelque sorte sur eux-mêmes et de franchir ainsi les courbes trop brusques ou d'étroits ravins, dont l'accès coûtait au matériel de pénibles efforts que ne couronnait pas toujours le succès. Les nouvelles dispositions furent complétées par l'addition de coffrets placés sur l'avant-train, et qui renfermaient les munitions nécessaires au premier engagement. Ces coffrets furent disposés de manière à servir de siége aux artilleurs de service, lesquels accompagnèrent ainsi chaque pièce et purent se porter, au gré du commandement, partout où leur présence fut jugée nécessaire. Valée étendit bientôt cet ingénieux système à l'artillerie de siége et à l'artillerie destinée à la guerre de montagnes, et il ne tarda pas à en obtenir les mêmes résultats. « Les batteries du plus « fort calibre, a dit M. Molé dans son discours « prononcé à la chambre des pairs le 5 août 1847, « purent arriver sous les murs d'une place en « même temps que l'armée assiégeante. Dans les « montagnes les plus abruptes, nos colonnes se « firent suivre de pièces si légères, que deux « mulets suffisaient à les conduire ou porter, et « qu'au besoin même les canonniers les auraient « traînées ou menées partout où le pas de l'homme « pouvait pénétrer. » Pour la défense des places et celle des côtes, Valée imagina et fit adopter un affût aussi simple que léger et solide, et il compléta ces améliorations en conseillant une mesure dictée par la prudence et la raison : ce fut le déplacement de nos manufactures d'armes, qui, rapprochées jusqu'alors de la frontière, furent transportées dans l'intérieur de la France et reçurent bientôt une impulsion graduée sur les progrès de la science et les perfectionnements que nous venons de signaler. Le général Valée ne borna point ses efforts à provoquer, comme on vient de le voir, une sorte de révolution dans le matériel de l'artillerie : sa prévoyance s'étendit plus haut et plus loin. Le gouvernement de la restauration avait créé, en 1828 (17 février), un conseil supérieur de la guerre, chargé, sous

la présidence du Dauphin, d'étudier et de discuter tous les projets de lois, d'ordonnances et de règlements concernant l'organisation du régime militaire, et de proposer toutes les améliorations dont ce régime pourrait paraître susceptible. Valée présenta à ce conseil un plan d'organisation du personnel de l'artillerie approprié aux changements qui avaient eu lieu dans le matériel de cette arme. Ce plan consistait à fondre le corps appelé *du train* dans celui de l'artillerie, de telle sorte que chaque batterie formât désormais un tout complet, où les conducteurs et les artilleurs, placés exactement dans les mêmes conditions, obéiraient aux mêmes chefs; le nombre des batteries à pied et celui des batteries à cheval furent assimilés, et les premières furent pourvues de chevaux d'attelage. Cette admirable organisation fut adoptée avec empressement par le conseil supérieur de la guerre. Le gouvernement rétablit pour Valée l'emploi et la dignité de premier inspecteur général de l'artillerie, et le roi Charles X le promut à la pairie héréditaire du royaume par une ordonnance du 27 janvier 1830. Lorsque, poussé à bout par l'outrage infligé au consul de France, le dernier ministère de la restauration médita son expédition contre le dey d'Alger, cette entreprise, on le sait, suscita de nombreuses objections; le corps presque entier de la marine s'y déclara contraire, et le succès du débarquement fut présenté comme très-hypothétique, sinon comme impossible. Le ministère convoqua une commission composée des officiers les plus éminents de nos armées de terre et de mer pour examiner les difficultés de l'exécution et dresser le plan de campagne. Le général Valée combattit avec chaleur les objections présentées et prit la part la plus active à l'organisation de l'artillerie, chargée d'un rôle si puissant et si formidable dans la campagne qui allait s'ouvrir. Ce fut la première épreuve de la transformation qu'elle venait de subir sous son impulsion, et cette épreuve fut concluante. Mais cet éclatant triomphe de la civilisation sur la barbarie ne put conjurer la ruine du gouvernement qui l'avait obtenu, et le dey détrôné abordait à peine le sol protecteur où la générosité française lui avait ménagé un asile, que le roi vainqueur était réduit à accepter du gouvernement anglais une modeste et dédaigneuse hospitalité. En ces graves conjonctures, le général Valée se souvint noblement de ce qu'il devait au gouvernement de la restauration et de la bienveillance particulière avec laquelle l'avait constamment traité le Dauphin. Il ne grossit point le nombre des courtisans du régime de 1830, et se résigna sans murmure à la perte de son titre de premier inspecteur général; et comme la médiocrité de sa fortune lui permettait difficilement de vivre à Paris, il se retira dans le département du Loiret, où il échangea contre de paisibles occupations agricoles la brillante agitation de ses premières années. La nouvelle charte l'avait privé de son siége à la chambre héréditaire. Cette vie de famille et de retraite se prolongea jusqu'en 1834, époque où le gouvernement de juillet vint réclamer le concours de son expérience et de son patriotisme. Valée entra au conseil d'Etat et fit partie d'une commission chargée d'étudier et de résoudre les questions qui s'étaient élevées au sujet de la fabrication de la poudre et du commerce du salpêtre. Il passa bientôt à la direction générale des poudres et salpêtres, et prit l'initiative de plusieurs améliorations importantes dans les procédés de fabrication, qui permirent d'autoriser sans inconvénient, et même avec certains avantages, l'introduction en France des salpêtres étrangers. Une ordonnance du 11 septembre 1835 récompensa ses nouveaux services en le rappelant à la chambre des pairs. Lorsque le ministère du 15 avril 1837 résolut la seconde expédition contre Constantine, ce fut sur le général Valée qu'il jeta les yeux pour commander l'artillerie destinée au siége de cette ville. Cette expédition avait été placée sous les ordres du général Danrémont (*voy.* ce nom), à qui, en sa qualité de gouverneur général, devait naturellement échoir l'occasion de venger le seul échec grave que nos armes eussent encore éprouvé sur le sol africain. Valée, alors âgé de soixante-quatre ans, était de beaucoup antérieur en grade à Danrémont, et l'on pouvait craindre que sa susceptibilité militaire ne s'ombrageât d'un commandement en sous-ordre. Le ministère tourna cette difficulté en faisant attribuer la direction nominale de l'entreprise au duc de Nemours, qu'accompagnerait le général Valée sans titre officiel et avec la qualité de simple volontaire. Valée accepta honorablement ce compromis. Il fit reconnaître l'insuffisance des approvisionnements destinés à l'expédition, et, par une inspiration de prévoyance qui devait porter ses fruits, il demanda qu'un équipage de siége suivît le corps expéditionnaire. L'armée se mit en marche le 1er octobre, à travers des obstacles continuels provenant d'un sol abrupt et dévasté par de fortes pluies. Valée ne cessa de donner l'exemple d'un insurmontable courage, et ses exhortations énergiques triomphèrent plus d'une fois de l'hésitation et de l'ébranlement des artilleurs. Au bout de quelques jours, les pièces, arrivées sans accident, furent disposées; le feu de la première batterie s'ouvrit le 9 octobre, et le 11 la brèche commençait à se dessiner (1), lorsque, le 12 au matin, le général en chef fut tué d'un boulet de canon à côté du duc de Nemours, au moment où il arrivait au dépôt de tranchée (*voy.* DANRÉMONT). Les officiers généraux furent immédiatement réunis, et le commandement du siége fut déféré sans opposition au général Valée, le plus ancien en grade. Sans s'arrêter aux ouvertures d'accommodement qui lui

(1) *Expédition et siége de Constantine* (par le général Rohault de Fleury), février 1838, p. 23.

furent faites par Achmet-Bey, commandant les troupes assiégées, Valée imprima une nouvelle activité aux opérations du siége, et par une suite de manœuvres habiles et vigoureuses, il força les Arabes à se retirer et décida la reddition de la place (1). Ce résultat, dont Valée partagea l'honneur avec les généraux de Fleury et Rulhières, valut au commandant en chef le bâton de maréchal (11 novembre) et le titre de gouverneur général de l'Algérie (1er décembre), double promotion à laquelle l'assentiment public parut répondre sans réserve. Son premier soin, en prenant possession de Constantine, avait été de publier une proclamation où il s'engageait à faire respecter par ses troupes les mœurs et la religion des indigènes, et cet acte lui avait concilié l'esprit des habitants et procuré la soumission de plusieurs tribus voisines. Il quitta Constantine le 29 octobre, après avoir laissé des détachements dans les camps d'Amman-Berda, de Nechmeya et de Drean, pour maintenir la sûreté des communications entre cette place et la ville de Bone. La nouvelle et immense mission confiée au maréchal Valée engageait sa responsabilité sans l'alarmer. Il en mesura l'étendue avec la haute intelligence qui lui était propre, et, fort de l'appui du ministère qui l'y avait appelé, il en aborda tous les devoirs avec zèle et résolution. Il organisa avec un prompt et plein succès l'administration dans la province de Constantine, qu'il divisa en trois commandements distincts, en conservant au chef-lieu de la province l'autorité d'un gouverneur ou hakem, ayant le rang de khalifa, et partagea en quatre cercles la subdivision de Bone, qui demeura plus spécialement soumise à l'administration française. Il concentra en même temps sa sollicitude sur le surplus de l'Algérie. La guerre avait cessé sur les territoires d'Alger et d'Oran, par suite du traité conclu à la Tafna entre le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader. Mais le maréchal pressentait la reprise plus ou moins prochaine des hostilités; et, pénétré du besoin de fortifier dans ces deux provinces la domination française, il fit occuper, au mois de mars et de mai 1838, les villes de Koléah et de Blidah, malgré les réclamations et les intrigues de l'émir, porta sur la Chiffa notre frontière à l'ouest et forma à l'est des camps au Foudouck et sur les bords de l'Oued-Kaddara. Ces dispositions, dont un avenir prochain vérifia la prévoyance, n'empêchaient point le nouveau gouverneur de jeter les fondements d'un système d'occupation dont il caractérisa nettement l'esprit dans plusieurs fragments de sa correspondance ministérielle. L'administration du maréchal Valée se distingua avantageusement de celle de ses prédécesseurs par la multiplicité et l'intelligence des créations auxquelles il prit part. Sous ses auspices, le 23 août 1838, une ordonnance royale établit un siége épiscopal à Alger; en 1839, il provoqua l'institution, à Paris, d'un collége arabe destiné à recevoir les notables indigènes de la colonie autorisés à voyager en France, à pourvoir à l'éducation d'un certain nombre d'enfants arabes placés sous la surveillance d'hommes recommandables de leur nation, et à former des interprètes pour l'arabe vulgaire et l'idiome algérien. La même année, une ordonnance du 21 août organisa, sur sa demande, le régime financier de l'Algérie, et une autre ordonnance du 31 octobre pourvut Alger d'une église consistoriale pour le culte protestant. Le maréchal donna également des soins assidus et utiles à l'organisation de la province de Bone, jeta les fondements de Philippeville, créa les établissements français de Stora et de Milah, et relia l'ancienne Russidica à la ville de Constantine par une belle voie de communication. — Cependant, au mois de juillet 1838, Abd-el-Kader, abusant des longs ménagements que le maréchal, dans un intérêt pacifique, avait eus à son égard (1), signala par quelques menues hostilités l'intention de relever l'étendard de la guerre sainte, et il fallut se mettre en mesure pour de nouveaux combats. Valée fit occuper Djidjeli, Djemilah et Sétif, et prépara, pendant l'été, une expédition aux Portes-de-Fer. Le 11 octobre 1839, un corps d'armée se réunit à Constantine sous le commandement du duc d'Orléans, et, le 17, le maréchal rejoignit ce prince à Milah. Une colonne de ce corps d'armée, composée de 5,000 hommes, sous la conduite du prince et du maréchal, franchit ce défilé redoutable, que n'avaient jamais affronté les légions romaines et où quelques tirailleurs eussent suffi pour fusiller impunément et pour arrêter une armée entière. Ce corps expéditionnaire opéra sa jonction avec les troupes de la division d'Alger, sous la protection du canon de Fondouck, et fit, le 2 novembre, son entrée à Alger au milieu des acclamations du peuple et de l'armée. Dans les derniers jours du même mois, Abd-el-Kader, démasquant ses projets audacieux, franchit la Chiffa à la tête de toute son infanterie et de sa cavalerie régulière, de nombreux contingents de Kabyles, des goums de la province de Tittery et d'une partie de celle d'Alger. Le maréchal Valée hâta l'arrivée de nouveaux renforts, qui portaient son armée à 60,000 hommes et à 12,000 chevaux, et, prenant avec lui un corps de 3,000 hommes, il alla présenter la bataille à l'émir dans la plaine en avant de Bouffarick, non loin du cours de la Chiffa. L'infanterie arabe s'était retranchée dans des montagnes d'un accès difficile et périlleux; le maréchal sut par d'habiles manœuvres attirer l'ennemi sur le terrain qu'il avait choisi. Il s'élança, à la tête de sa petite armée, au milieu des Arabes, sans employer d'autres armes que la baïonnette, tailla en

(1) Rapport du général Valée au ministre de la guerre. — 26 octobre 1837.

(1) *Histoire de la conquête d'Alger*, par M. Nettement, p. 674.

pièces et dispersa les troupes de l'émir (31 décembre), qui se hâta de repasser l'Atlas. Cet engagement coûta à l'ennemi 3 drapeaux, une pièce de canon, 400 fusils, un grand nombre de cavaliers et 300 hommes d'infanterie. Valée, de retour à Alger, prépara activement pour le printemps de 1840 une nouvelle prise d'armes; il dirigea, dans le courant de février, 12,000 hommes sur Cherchell, dont les habitants avaient pillé un brick de commerce, 2,600 contre les Haractas, et réunit un corps de 10 à 12,000 hommes destiné à attaquer, sous les ordres des ducs d'Orléans et d'Aumale, l'émir Abd-el-Kader à Médéah, au centre même de ses opérations. Ce redoutable adversaire occupait le sommet de l'Atlas, à la tête de 19,000 hommes. Tous ses postes furent culbutés; le 12 mai, la première division, sous les ordres du prince royal, franchit le formidable défilé de Mouzaïa, et trois jours après les Arabes avaient évacué Médéah. Le 8 juin, les Français, sous la conduite des colonels Changarnier et Bedeau, s'emparèrent de Milianah, et l'émir, traqué de position en position, fut contraint de se retirer dans le désert, d'où il ne cessa toutefois d'inquiéter par de sanglantes escarmouches le ravitaillement des deux villes récemment réunies au territoire français. Le gouverneur général rentra le 5 juillet à Alger, à la suite de cette campagne, plus glorieuse que féconde en résultats, mais dans laquelle il avait presque constamment payé de sa personne, et dont il avait préparé les opérations avec une prévoyance et une sagacité auxquelles l'histoire ne saurait négliger de rendre hommage. Il méditait pour la campagne de 1841 une expédition sur Mascara, qu'il comptait occuper lui-même, tandis que le général Schramm, à la tête d'un corps d'élite, devait se porter sur le Chéliff; mais les graves événements qui s'accomplissaient alors dans les hautes régions politiques devaient exercer leur influence jusque sur l'Algérie. Le traité du 15 juillet, en isolant la France de l'alliance européenne, avait imposé à son gouvernement une attitude de réserve et d'observation tout à fait contraire aux projets d'agrandissement que caressait le maréchal. Le cabinet du 29 octobre venait de prendre la direction des affaires; il inaugurait une politique moins turbulente, moins démonstrative surtout que celle qui avait marqué le cours de la précédente administration. Le maréchal Valée reçut l'ordre de se borner à contenir l'émir et à conserver tous les points occupés (1). Il saisit cette occasion pour donner essor à un projet qu'il méditait depuis longtemps, dans l'éventualité plus ou moins hypothétique d'une guerre européenne : c'était de fortifier Alger par l'établissement d'une double enceinte et d'une série de forts détachés, destinés à en défendre les approches. Il songeait aussi à doter cette capitale d'un vaste port que protégeraient de formidables batteries, mais en faisant de Médéah la place d'armes et comme la métropole militaire de l'Algérie. Il n'échappait point en effet à Valée que les abords d'Alger n'étaient nullement à l'abri des chances d'un débarquement sur tel point de la côte plus ou moins rapproché; or, Médéah, dans cette prévision, lui paraissait la position la plus favorable pour concentrer des forces, pour prendre à revers l'armée qui tenterait d'investir la capitale de l'Algérie, et pour la forcer à lever le siége. Le maréchal avait fait étudier avec soin ce plan de défense et se disposait à adresser au gouvernement un mémoire détaillé à ce sujet, lorsqu'une ordonnance royale du 3 janvier 1841 mit brusquement fin à l'exercice de son pouvoir. Le 18 janvier 1841, le maréchal Valée quitta pour toujours cette colonie, où son administration avait laissé de si honorables souvenirs; il revint prendre part aux opérations de la chambre des pairs « et « remplir ses devoirs partout, dit M. Molé, où le « roi et son gouvernement eurent recours à sa « vieille expérience ». Sa participation aux travaux de la commission pour l'armement de Paris, qu'il présida, fut le dernier tribut de cette laborieuse existence. Il expira, à la suite d'une courte maladie, le 15 août 1846, dans la 73e année de son âge, entre les bras du colonel Gérard, l'un des plus braves et des plus anciens de ses compagnons d'armes. Une ordonnance royale décida que ses restes mortels seraient déposés aux Invalides et que sa statue s'élèverait dans le musée de Versailles, récemment consacré, par une heureuse inspiration, à toutes les gloires de la France. M. le comte Molé prononça, le 5 août 1847, son éloge funèbre à la chambre des pairs. — A part sa courte administration de l'Algérie, la carrière du maréchal Valée offre à l'histoire un intérêt exclusivement militaire. Sous ce point de vue même, elle se distingue par le caractère technique des travaux dont elle fut marquée, et qui attachera à son nom un souvenir spécial et légitimement durable. Les perfectionnements qu'il a introduits dans l'arme de l'artillerie ne sauraient être considérés, sans doute, comme le dernier mot de la science; ces perfectionnements eux-mêmes ont déjà reçu depuis lui des modifications utiles; mais on doit en tenir compte comme d'un pas immense hors de la voie de routine où cet art destructeur s'était tenu jusqu'alors, et comme le point de départ d'une impulsion dont les résultats honoreront toujours la haute sagacité de son initiative. Le talent d'organisation que le maréchal Valée déploya dans le gouvernement de l'Algérie, et principalement dans la province de Constantine, a ouvert à ses successeurs une source féconde d'améliorations et a puissamment contribué à asseoir sur des bases fortes et respectables la domination française dans la colonie. Valée se recommandait personnellement par plusieurs qualités solides et esti-

(1) Discours de M. le comte Molé.

mables. Ses formes extérieures n'étaient pas exemptes de cette brusquerie que développent la vie des camps et un usage plus ou moins prolongé de l'absolutisme militaire; mais il était loyal, équitable et d'une intégrité à toute épreuve (1). Son désintéressement irréprochable ne saurait être trop loué à une époque où la soif immodérée de l'or commençait à envahir toutes les classes de la société et à prendre ce scandaleux essor qui constituera tristement le trait le plus caractéristique peut-être de la seconde moitié du 19e siècle. Le maréchal Valée n'a laissé qu'une fille, d'un mérite remarquable, mariée au général de division de Salles, ancien aide de camp de son beau-père, et qui a figuré honorablement dans la guerre de Crimée. A. B-ÉE.

VALENÇAY. *Voyez* ESTAMPES.

VALENCE (THOMAS de), ainsi appelé soit parce qu'il était né dans la ville de ce nom, en Espagne, soit parce qu'il y avait pris l'habit de St-Dominique, florissait vers le milieu du 16e siècle. C'était un religieux fort instruit et d'une piété exemplaire. On n'a pas d'autres renseignements sur sa vie, et l'époque de sa mort est inconnue. Il a laissé un ouvrage qui peut être utile dans tous les temps, mais qui trouverait surtout son usage dans le nôtre; il est intitulé *Flores de consolacion a todo christiano para pasar las tempestades deste mundo*. Très-probablement ce livre a été imprimé, mais le père Echard n'en dit rien dans l'article qu'il a consacré à l'auteur (*Script. ord. prædicat*). Quoi qu'il en soit, on en possède une traduction italienne par Pierre Lauro, de Modène, publiée sous ce titre : *Fiori di consolazione ad ogni fedel christiano*, Venise, Giolito, 1557 et 1562, in-8°. B—L—U.

VALENCE (CYRUS-MARIE-ALEXANDRE DE TIMBRUNE-TIMBRONNE, comte DE), général français, né à Agen en 1757, était neveu de Timbrune, gouverneur de l'école militaire. Il entra au service, dans l'artillerie, en 1774; passa en 1778, comme capitaine, dans un régiment de cavalerie, devint aide de camp du maréchal de Vaux, et fut nommé colonel en second en 1784. Vers ce même temps il fut premier écuyer du duc d'Orléans, celui qui est mort en 1785, colonel du régiment de Chartres-Dragon. Doué de tous les avantages extérieurs, qui étaient relevés chez lui par un esprit plein de grâce, une politesse noble et aisée, beaucoup d'usage du monde et du grand monde, il obtint, au commencement du règne de Louis XVI, du succès à Paris et à la cour, mais surtout auprès d'une grande dame, à laquelle il n'a manqué que le titre de princesse. Toutes les feuilles à la main et les recueils d'anecdotes de cette époque ont rapporté une circonstance piquante qui aurait contribué à décider le mariage de Valence avec la fille cadette de madame de Genlis. Cette dame a très-souvent parlé de lui dans ses Mémoires et a nié complétement la scène de son gendre surpris par le duc d'Orléans aux genoux de madame de Montesson, où il n'était tombé, dit alors celle-ci, à ce que l'on prétend, que pour demander la main de sa jolie nièce, presque identifiée déjà avec la maison de ce prince. Valence, de son côté, a toujours démenti le fait allégué, ne convenant que du vif désir qu'avait eu madame de Genlis de le voir entrer dans sa famille. Il demeura attaché, sinon à la maison, du moins à la société intime du nouveau maître du Palais-Royal, et se montra comme lui partisan de la révolution. Ayant été nommé député suppléant aux états généraux, il n'y siégea point. Dès le commencement des hostilités, en 1792, il passa à l'armée de Luckner, comme maréchal de camp, puis à celle de Dumouriez, fut nommé lieutenant général, et commandant de la réserve à l'affaire de Valmy en Champagne (*voy.* DUMOURIEZ et KELLERMANN). Il y fit preuve de beaucoup de courage et fut ensuite chargé de suivre les Prussiens dans leur retraite, signa la capitulation de Longwy et s'empara de Charleroi et de Namur. Dumouriez lui ayant confié, au commencement de 1793, le commandement de l'armée qui devait faire face au prince de Cobourg, il laissa sous les ordres de Dampierre (*voy.* ce nom) ses avant-postes disséminés sur la Roër; et ils furent tous enlevés et rejetés sur Liége, où Valence ne put les attendre. Le siége de Maëstricht fut abandonné à la hâte; et ce ne fut que dans les plaines de Tirlemont que l'armée française, dont Dumouriez était revenu prendre le commandement, put se rallier et marcher contre les Autrichiens, qui remportèrent sur elle la victoire de Nerwinde (18 mars 1793). Valence montra encore la plus grande valeur dans cette journée, et il y fut blessé grièvement au front en chargeant à la tête de la cavalerie. Obligé, le mois suivant, de quitter la France avec Dumouriez, il fut mis hors la loi par un décret de la convention, et se retira successivement en Angleterre, en Hollande, puis à cinq lieues d'Hambourg, où il prit pour secrétaire, à ce que nous apprend madame de Genlis, mademoiselle Fernig, une de ces deux sœurs amazones qui avaient servi dans l'armée de Dumouriez, enfin dans le Holstein, où il vécut sans faire parler de lui, jusqu'à ce que le gouvernement consulaire lui permit de revenir dans sa patrie, en 1801. Dès lors, attaché à la fortune de Napoléon, il fut nommé sénateur, en 1805, et commanda, en 1807, une division de l'armée d'Espagne, puis en Allemagne et en Russie, une division de cavalerie, sous les ordres de Murat. Au moment de l'invasion de 1813, Napoléon l'employa à Besançon, en qualité de commissaire extraordinaire; et Valence fit, dans cette contrée, des efforts inutiles pour résister aux alliés. Revenu dans la capitale, au moment du rétablissement des Bourbons, il signa, le 1er avril, comme secrétaire du sénat,

(1) *Hist. de la conquête d'Alger*, par M. Nettement, p. 587, 615.

la déchéance de l'empereur et fut nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814 ; mais après le second départ de ce prince, en mars 1815, il entra dans la chambre des pairs que Napoléon avait créée à son retour, en fut nommé secrétaire et prit beaucoup de part à ses discussions. Après la défaite de Waterloo, il parla avec force contre la décision de la chambre des représentants, qui s'était déclarée en permanence, et fut ensuite un des commissaires du gouvernement provisoire pour traiter d'un armistice avec les généraux Blücher et Wellington, dont les troupes environnaient Paris. Compris, après le retour du roi, dans les mesures prises contre les partisans de l'empereur, il fut mis à la retraite comme général, et il cessa de faire partie de la chambre des pairs ; mais il y rentra en novembre 1819 et fit systématiquement partie de l'opposition, sans se montrer jamais d'une manière hostile, et n'y tenant essentiellement que par ses affections personnelles. Il mourut le 5 février 1820, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle il était revenu à la religion. Madame de Montesson lui avait transmis, en 1806, par testament, toute sa fortune. Outre ses discours à la chambre des pairs, où Lacépède lui paya un tribut d'éloge funèbre, il a publié, en 1796, à Hambourg, un vol. in-8°., intitulé *Essai sur les finances de la république française et sur les moyens d'anéantir les assignats*. L-p-e.

VALENCIENNES (Pierre-Henri), paysagiste, né à Toulouse le 6 décembre 1750, avait été d'abord destiné par ses parents à l'étude de la musique. Son inclination pour la peinture l'emporta ; et il fut envoyé à Paris, où il entra dans l'école de Doyen. Il puisa chez cet habile maître ce style historique qui est une des qualités les plus remarquables de ses productions ; mais, entraîné par son goût particulier, c'est au paysage qu'il consacra plus spécialement son pinceau. Il se rendit en Italie pour perfectionner son talent. L'étude de la nature, celle des chefs-d'œuvre de Poussin et de Claude Lorrain, qu'il eut occasion de voir et de copier à Rome, achevèrent de mûrir son goût et de former son style. Sa réputation l'avait précédé lorsqu'il revint en France, et il ne tarda pas à être admis parmi les membres de l'académie de peinture. Ce fut le 28 juillet 1787, sur un paysage représentant *Cicéron faisant abattre les arbres qui cachaient le tombeau d'Archimède* (au musée du Louvre). Son exemple apporta un changement notable et avantageux dans le genre du paysage. Il forma une école d'où sont sortis la plupart des paysagistes dont s'honore la France ; c'est à ses leçons que nous devons notamment Prévost, le célèbre peintre des panoramas. Non content de montrer, par ses ouvrages, la marche qu'il fallait suivre, il voulut y joindre la théorie, et composa son *Traité de perspective et de l'art du paysage*, 1800, in-4°. ; seconde édition, 1820, in-4°., ouvrage remarquable par la solidité des principes, la clarté des préceptes et la profonde connaissance qu'il y montre de tous les secrets de son art. C'est dans son genre un livre entièrement classique (1). Valenciennes n'a point fait partie de l'Institut ; il n'en est pas moins regardé, et à juste titre, comme le plus habile paysagiste de son époque ; au moment où l'Institut fut fondé, on n'admettait dans la classe des beaux-arts que des peintres d'histoire. Valenciennes était chevalier de la Légion d'honneur. Il n'a pas la vérité de Claude Lorrain, de Ruysdaël, de Berghem ; mais lui seul, depuis Poussin, a su donner au paysage cette noblesse, cette grandeur de style qui l'élèvent au niveau de l'histoire. Parmi ses productions les plus estimées, on cite *Philoctète dans l'île de Lemnos ; Œdipe trouvé sur le Cithéron ; Œdipe devant le temple des Euménides*. Cet artiste, qui était associé de l'académie de peinture de Toulouse, est mort à Paris le 16 février 1819. P—s.

VALENS (Publius Valerius), l'un des trente tyrans, était neveu de Julius Valens, qui prit la pourpre sous le règne de Dèce (an 251) et fut tué, après un règne de quelques jours, à Rome, suivant Aurelius Victor, ou dans l'Illyrie, suivant Trebellius Pollion. Le jeune Valens joignait aux vertus civiles des talents militaires. Nommé par Gallien proconsul de l'Achaïe, il gouverna cette province avec sagesse et en maintint les habitants dans le devoir. Lors de l'usurpation de Macrien (*voy.* ce nom), il ne pensa d'abord qu'à préserver l'Achaïe d'une guerre presque inévitable ; mais averti que l'usurpateur avait chargé Pison, l'un de ses lieutenants, de le surprendre et de lui ôter la vie, il crut que le seul moyen d'échapper au danger était de se faire proclamer empereur. Ayant reçu de ses soldats le titre d'Auguste, il marcha contre Pison, qui venait de prendre le même titre dans la Thessalie, et l'ayant vaincu, le fit massacrer (*voy.* Pison). Peu de jours après, Valens fut tué par ses propres soldats, au commencement de juin, l'an 261 ; son règne avait duré six semaines. Les médailles qu'on a publiées de ce prince sont fausses ou suspectes. W—s.

VALENS (Flavius), empereur, né vers 328, à Cibales dans la Pannonie, était le second fils de Gratien, comte d'Afrique. Dans sa jeunesse, il remplit les fonctions d'officier du palais de Julien ; mais le désir de plaire à ce prince, ami des lettres, ne put le décider à les cultiver. Valentinien, son frère, l'ayant associé à l'empire en 364, il fut chargé du gouvernement des provinces de l'Orient et fixa son séjour à Constantinople, au milieu de peuples dont il n'entendait pas la langue. La révolte de Procope troubla les commencements du règne de Valens. Procope s'était

(1) *Voy.* la *Bibliothèque française*, rédigée par Ch. Pougens, t. 2, p. 167, où cet ouvrage est apprécié comme il le mérite de l'être par de Fortia d'Urban.

élevé soit par ses talents, soit par la protection de Julien, son parent, aux premiers emplois de l'armée; et le peuple s'habituait à le regarder comme le successeur d'un prince qui n'avait pas d'héritier. Après la mort de Julien, les ennemis de Procope répandirent le bruit qu'il avait été revêtu de la pourpre en secret; mais il parvint à détourner les soupçons de Jovien et se retira dans la Cappadoce, où il possédait des terres considérables. Il y vivait oublié; mais à son arrivée au trône, Valens ayant donné l'ordre de l'arrêter, il passa dans la province du Bosphore, et s'y tint caché. Fatigué de la vie errante qu'il menait depuis plusieurs mois, il hasarda de se rendre à Constantinople, où il trouva des amis prêts à le seconder s'il voulait se mettre à la tête d'une conspiration pour renverser Valens, également odieux et méprisé. Les succès qu'il obtint d'abord effrayèrent Valens au point qu'il offrit d'abdiquer l'empire; mais la fermeté de ses ministres lui sauva ce déshonneur. Procope, abandonné de la fortune et trahi par ses généraux, fut livré à Valens, qui lui fit trancher la tête (366). Valens, ayant résolu de faire la guerre aux Goths, voulut auparavant recevoir le baptême. D'après les insinuations de l'impératrice Albia Dominica, il se fit ondoyer par Eudoxe, chef des Ariens, qui exigea de lui le serment de rester attaché à sa doctrine. L'empereur, fidèle à sa promesse, employa depuis son autorité au triomphe de l'hérésie; mais ses ordres furent souvent outre-passés par ses officiers; et la conduite qu'il tint à l'égard de St-Basile (*voy.* ce nom) prouve qu'on ne doit pas le compter parmi les persécuteurs de l'Eglise. Valens passa le Danube, en 369, vainquit les Goths et contraignit Athanaric, leur roi, à recevoir la paix sous des conditions onéreuses. Il fit ensuite la guerre aux Perses, sur lesquels il remporta divers avantages par lui-même ou par ses lieutenants. Malgré leur abaissement, les Goths étaient encore redoutables par leur nombre et par leur courage. Valens, pour n'avoir plus à les craindre, résolut de les admettre dans l'empire, et de leur assigner des terres à cultiver (*voy.* ULPHILAS). Un million de Goths obtinrent la permission de passer le Danube et couvrirent de leurs tentes les plaines et les hauteurs de la basse Mœsie. En attendant qu'ils pussent subvenir eux-mêmes à leurs besoins, il fallait y pourvoir. Les officiers chargés de ce soin n'y virent qu'un moyen d'accroître leurs richesses. Ils vendirent aux Goths les vivres les plus grossiers à un prix exorbitant. Les marchés furent remplis de chair de chiens et d'autres animaux morts de maladie; et une petite quantité de cette viande se vendait jusqu'à dix livres d'argent. Les Goths, réduits à la plus affreuse misère, se vengèrent sur les sujets de Valens des crimes de ses ministres. Une conduite plus équitable à leur égard les eût peut-être rappelés à l'obéissance, mais Valens jugea plus glorieux de les réduire par la force et demanda des secours à Gratien (*voy.* ce nom), son neveu, pour l'aider dans son projet d'exterminer cette nation coupable. Il revint d'Antioche à Constantinople, et, sur son passage, il put entendre les clameurs de la multitude qui lui reprochait les maux de l'empire. Bientôt il marcha sur Adrianople avec la rapidité que donne l'assurance de la victoire. Ayant appris que Gratien avançait, après avoir battu les Allemands, et craignant de partager avec lui la gloire de vaincre les Goths, il se hâta de leur livrer une bataille générale. La cavalerie romaine, ayant été chargée par celle des Goths, prit la fuite; et l'infanterie, environnée de toutes parts, fut taillée en pièces. Valens, blessé lui-même, fut transporté par ses serviteurs dans une maison, non loin du champ de bataille. Les Barbares, ayant essayé vainement d'en forcer la porte, y mirent le feu; et Valens périt au milieu des flammes avec tous les officiers de sa suite, le 9 août 378, à l'âge de 50 ans. C'en était fait de l'empire d'Orient, si Gratien n'eût choisi pour succéder à Valens Théodose le Grand (*voy.* ce nom), dont le génie et les talents militaires pouvaient seuls en retarder la chute. Ainsi se trouva vérifiée la prédiction faite à Valens, que l'empire passerait à un homme dont le nom commençait par les deux syllabes *theod*, prédiction qui coûta la vie à une foule d'innocents, et entre autres au célèbre comte Théodose, père du successeur de Valens. Moins habile et moins éclairé que Valentinien, Valens apporta plus d'ordre et plus d'économie dans les dépenses de l'Etat. Dès les premières années de son règne, il sut diminuer les impôts d'un quart, sans faire souffrir aucun service. Sa timidité le rendait cruel aussitôt qu'il se croyait menacé. Il renouvela les édits sanglants rendus contre les magiciens, tout en ajoutant foi à leur pouvoir, et sacrifia à sa sûreté, sans discernement, tous ceux qui lui portaient quelque ombrage. On a des médailles de ce prince dans tous les métaux. On peut consulter Gibbon et les auteurs qu'il a cités dans son *Histoire de la décadence de l'empire*, chap. 26. W—s.

VALENS (PIERRE), savant professeur de grec, naquit à Grœningue, vers 1570 (1). Son vrai nom était *Stark* ou *Sterck* (fort, puissant, etc.), qu'il crut devoir traduire en latin, suivant la coutume de l'époque. Ayant terminé ses premières études dans sa patrie, la réputation de l'université de Paris l'attira dans cette ville vers 1588. Il y suivit les cours des meilleurs maîtres, prit le grade de maître ès arts, obtint le droit de bourgeoisie, fut naturalisé Français et entra bientôt dans la carrière de l'enseignement. On croit qu'il régenta d'abord au collége de Reims (2). Il était, en 1604, attaché à celui de Montaigu.

(1) Suivant Paquot, Goujet et d'autres disent en 1561, ce qui nous paraît bien moins probable.

(2) Fondé à Paris vers 1410.

Quelques années plus tard, il passa à celui de Boncourt et en devint principal. Enfin, en 1619, le célèbre Nicolas Bourbon (le jeune) se démit de sa chaire de littérature grecque au collége de France en faveur de Valens, qui en prit possession au mois d'avril et prononça, le jour de son installation, une harangue solennelle (*Oratio solemnis*) qui fut imprimée en 1622 (Paris, Ant. Estienne, in-8° de 37 pages), qu'il dédia au cardinal de la Rochefoucauld. Dans cette pièce, le nouveau professeur fait un éloge brillant de l'université, du collége royal, du roi Louis XIII, du cardinal que nous venons de nommer, du chancelier et de plusieurs autres personnes, sans oublier son prédécesseur, auquel il témoigne sa reconnaissance. Valens se montra digne de celui qui lui avait cédé sa chaire, et, après l'avoir occupée vingt-deux ans avec une rare distinction, il mourut en 1641, comptant environ 72 ans d'âge et quarante-huit ans de professorat. Il fut inhumé à St-Etienne-du-Mont, comme le professeur Marcile, dont il avait été le disciple et l'ami, et dont il avait célébré la mémoire (*voy.* MARCILE). On trouvera des détails plus circonstanciés sur Valens dans les *Mémoires* du P. Niceron, le Moréri de 1759, l'*Histoire du collége de France* par Goujet, et les *Mémoires littéraires* de Paquot. Ces deux derniers donnent la liste de vingt-six opuscules du professeur. Un seul est en français; les autres sont écrits en bon latin et annoncent un homme de bien, d'une piété éclairée, un habile humaniste et un excellent helléniste. La plupart de ces ouvrages ont perdu aujourd'hui l'intérêt qu'ils ont pu offrir aux contemporains; nous ne citerons que les suivants : 1° *De munere officioque præceptorum ac discipulorum, deque discendi via ac ratione, oratio*, Paris, P. Pautonnier, 1602, in-8°; 2° *Erricea, sive Henrici IV.... felix in urbem Parisiorum adventus oratione celebratus*, Paris, Est. Prevosteau, 1604, in-8°; 3° le *Mercure des arts et des sciences, avec un brief discours de la dignité royale et petit recueil de ses noms plus exquis*, Paris, Ant. Estienne, 1615, in-8°, peu commun; 4° *De laudibus Homeri oratio*, etc., Paris, ibid., 1621, in-8°. Dans l'épître dédicatoire à M. de Mesme, prévôt des marchands, et aux échevins de Paris, Valens dit qu'il avait commencé ses leçons de professeur royal par l'explication d'Homère, et qu'il prononça ce discours à cette occasion. 5° *Lacrymarum Heracliti, et risus Democriti scena*, Paris, ibid., 1623, in-8°, morceau lu ou récité à son auditoire avant l'explication de l'*Hécube* d'Euripide; 6° *Elogia æternæ memoriæ Ludovici XIII*, etc., Paris, Robert Estienne, 1629, in-8°. Ces éloges sont en vers latins, et l'on trouve à la fin : *De Rupella recepta, oratio*. B—L—U.

VALENS (VETTIUS), astronome ou plutôt astrologue grec, avait vu le jour à Antioche. On n'est pas d'accord sur l'époque où il florissait. Les uns le font contemporain de l'empereur Adrien, et les autres, dit Schœll, croient reconnaître en lui l'astrologue que, d'après le récit de Zonaras (et de Cedrenus), Constantin le Grand interrogea sur la destinée de la ville de Constantinople (*Histoire de la littérature grecque*, t. 5, p. 238). Quoi qu'il en soit, Vettius avait composé plusieurs traités. Les deux suivants seulement sont parvenus jusqu'à nous : Ἀνθολογία γενεθλιάκη (*Anthologie généthliaque*) et Περὶ ἐμβάσεως ἀστέρων (*De l'entrée des astres*). Ces ouvrages n'existent qu'en manuscrit. Camerarius l'aîné paraît être le seul savant qui s'en soit un peu occupé. Il a traduit en latin un fragment (*De natura planetarum*, etc.) du premier livre de l'*Anthologie* de Valens, et il a inséré sa version dans la collection qu'il a intitulée *Anthologica ex Hephæstione, Vettio Valente et aliis, cum nonnullorum versione latina et græca præfatione*, Nuremberg, J. Petreius, 1532, in-4°, volume devenu fort rare. B—L—U.

VALENTI GONZAGA (SILVIO), cardinal et secrétaire d'Etat à Rome, né à Mantoue, le 1er mars 1690, d'une ancienne et illustre famille, commença ses études au collége des jésuites de Parme et les acheva à Rome. Successivement archimandrite à Messine, camérier d'honneur de Clément XII, nonce dans les Pays-Bas et en Espagne, il fit preuve de tant de sagesse dans ces différentes places que Clément XII l'éleva au cardinalat le 19 décembre 1738. Plus tard, il eut le titre d'évêque de Sabina. Nommé ensuite légat apostolique de Bologne, le cardinal Valenti retournait en Italie, lorsque la mort de Clément XII survint. Ainsi, à son arrivée à Rome, il entra au conclave qui élut Lambertini pape. Benoît XIV se l'attacha comme secrétaire d'Etat, et dans la suite comme camerlingue, à la place du cardinal Albani, démissionnaire. Le nouveau pontificat ne reçut pas moins d'éclat du pontife que de son ministre, et il n'est pas aisé de faire entre eux un juste partage du bien qu'ils opérèrent. On peut voir à l'article de BENOIT XIV quelle fut la sage conduite de la cour de Rome pour calmer les divisions entre les puissances chrétiennes et pour épargner aux Romains les funestes résultats de la présence des troupes autrichiennes, espagnoles et napolitaines, qui campaient alors sur les Etats de l'Eglise. Secondant le goût de son maître pour les lettres et le sien propre, le cardinal Valenti, qui avait pris sous sa protection spéciale l'université connue sous le nom de la *Sapienza*, y ajouta les chaires de chimie et de physique expérimentale, et il en pourvut les cabinets de machines qu'il fit venir de l'étranger. Il enrichit aussi cette université des meilleurs professeurs, tels que Stay, etc. Il fit dresser une belle carte topographique des Etats du pape (*voy.* BOSCOWICH et MAIRE). Il fit rouvrir l'académie de dessin, réparer les anciens édifices et en fit ériger de nouveaux. Si l'on veut attribuer l'honneur de tout cela à Benoît XIV, convenons du moins que le mérite d'avoir mis

sur un meilleur pied les finances sans augmenter les impôts, malgré tant de dépenses, appartient au secrétaire d'Etat, qui favorisa le commerce et ne négligea rien de ce qui pouvait enrichir un pays aussi pauvre que les Etats romains. Valenti Gonzaga réforma plusieurs abus intérieurs et mit l'ordre dans l'administration: Comme Benoît XIV avait une aversion décidée pour les affaires de détail, tout retombait sur le cardinal Valenti, que les écrivains contemporains s'accordent à représenter comme un homme du plus haut mérite et dont la perte causa à Benoît XIV les plus vifs regrets. Lorsque ce cardinal voulait se délasser des travaux dont il était surchargé, il se réfugiait dans un des quartiers solitaires de la ville. Là un choix d'amis des lettres, des collections de plantes exotiques, des instruments de physique et d'astronomie, une bibliothèque choisie et des chefs-d'œuvre des arts faisaient de sa maison un véritable lycée, qui a été chanté par les poëtes. Les hommes de lettres y entouraient le cardinal, qui les accueillait à son tour avec une hospitalité splendide. Il y avait tant d'affabilité dans sa société que ses convives oubliaient aisément le secrétaire d'Etat pour ne voir que l'homme aimable, plein de goût et de lumières. Frappé d'apoplexie, il se rendit en vain à Viterbe pour y chercher la santé. Il y mourut le 28 août 1756. L'année suivante, son corps fut transporté à Rome, où il avait construit lui-même son tombeau. Son éloge a été publié par *monsignor Todeschi*, en 1766. — VALENTI GONZAGA (Louis), neveu du précédent et comme lui cardinal, se distingua aussi par son amour pour les beaux-arts et pour les sciences. Il fit restaurer à Ravenne le monument en l'honneur du Dante. Plusieurs autres personnages de cette famille occupèrent des places à la cour de Rome, de Vienne et à celle des archiducs de Milan. UG—I.

VALENTIA (GRÉGORIO), théologien espagnol, naquit en 1551, à Médina del Campo, dans la Vieille-Castille. Sa mère, étant enceinte, imagina qu'elle était grosse d'un petit chien et disait qu'elle l'entendait aboyer continuellement. On a cru voir depuis, dans ce rêve d'une femme malade, l'annonce du zèle que Valentia montra contre les hérétiques. Il fut envoyé par ses parents à l'académie de Salamanque pour y faire ses cours de philosophie et de jurisprudence; mais touché des avis du P. Ramirez, son directeur, il résolut de renoncer au monde et prit, en 1565, l'habit de St-Ignace. Dès qu'il eut terminé son noviciat, il se rendit à Rome; mais ses supérieurs le renvoyèrent, peu de temps après, en Allemagne, où il professa la théologie, d'abord à Dillingen et ensuite à Ingolstadt, pendant vingt-quatre ans, de la manière la plus brillante. Ses talents et le zèle infatigable qu'il déployait contre les novateurs étendirent au loin sa réputation. Le roi de Pologne et l'université de Paris se disputèrent l'honneur de le posséder; mais le pape Clément VIII le fit revenir en 1598, pour occuper la chaire de théologie au collége Romain. L'excès du travail ayant épuisé ses forces, il fut obligé de suspendre ses leçons et se rendit à Naples, dans l'espoir d'y rétablir sa santé; mais il y mourut le 25 avril 1603, à l'âge de 52 ans. L'abbé Racine, dont l'autorité est fort suspecte quand il s'agit des jésuites, assigne une autre cause à la mort de celui-ci : il prétend que, lors des fameuses congrégations *De auxiliis*, Valentia, pour soutenir le système de Molina (*voy.* ce nom), avait falsifié un passage de St-Augustin, et que les vifs reproches qu'il reçut du pape le firent mourir de chagrin. Au reste, l'université d'Ingolstadt a consacré le souvenir de cet illustre professeur par une inscription, rapportée dans la *Biblioth. soc. Jesu*, p. 310 (*voy.* Thyrse GONZALÈS). Outre une foule de traités de controverse, dont les principaux ont été recueillis en un volume in-fol., Lyon, 1591, on lui doit des *Commentaires sur la* Somme *de St-Thomas*, ibid., 1591, 4 tom. in-fol. L'édition d'Ingolstadt, 1593, a été revue et corrigée par l'auteur. W—S.

VALENTIA (PIERRE DE), jurisconsulte espagnol, né à Cordoue, en 1554, d'une famille originaire de Zafra, dans l'Estramadure, d'où il prenait le surnom de *Zafrensis*, mourut en 1620, à Madrid, où Philippe III l'avait appelé en qualité de son historiographe. Il se rendit habile dans le grec et dans l'hébreu; on l'estimait pour sa vertu et son érudition, et tout ce qu'il y avait de plus grand dans l'Etat et dans l'Eglise le consultait comme un oracle. Nous avons de lui un excellent commentaire sur les *Académiques* de Cicéron, où il entre parfaitement dans le sens de son auteur et fait paraître une grande connaissance des diverses sectes des philosophes anciens, Anvers, 1596, in-8°. On le trouve dans l'édition latine et française des *Académiques* de l'orateur romain, donnée, en 1740, par Durand, et dans celle de l'abbé d'Olivet, Paris, in-4° (1). Valentia avait composé un grand nombre d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits dans les bibliothèques d'Espagne. *Voy.* le *Dictionnaire* de Chaufepié, t. 4, p. 641. T—D.

VALENTIA (GEORGE ANNESLEY), comte de Mountnorris, lord vicomte, pair d'Irlande, membre de la société royale et de la société des antiquaires et linnéenne, naquit le 4 décembre 1774, à Arley-Hall, principale résidence de la famille Littleton, dont il descendait par sa mère et qui se rattachait au sang royal. Il fut élevé par le docteur Butt, l'un des chapelains du roi, et termina son éducation à Oxford, où il resta peu de temps, sa famille l'ayant fait de bonne heure entrer dans

(1) On le trouve aussi dans l'édition des *Académiques* publiée chez Barbou en 1796. Ce traité a également été inséré dans le recueil mis au jour par Cardamo y Rico : *Clarorum Hispanorum opuscula selecta et rariora*, Madrid, 1781 ; et un des plus savants philologues du 19e siècle, Orelli (*voy.* ce nom), en a donné une édition critique à Zurich, en 1827, mais il ne connaissait pas la réimpression espagnole.

un régiment. En 1789, il visita la France et résida quelque temps à Strasbourg, à cause de la facilité qu'il trouvait à y apprendre en même temps l'allemand et le français. Au commencement de la révolution, lord Valentia, prévoyant une rupture entre la France et l'Angleterre, retourna dans son pays, où il épousa la fille du vicomte de Courtenay. Il quitta alors l'armée et s'établit dans le château d'Arley, que son oncle, lord Littleton, lui avait légué. Il y résida jusqu'au mois de juin 1802. A cette époque, il s'embarqua pour les Indes orientales, afin d'exécuter le projet conçu depuis longtemps par lui de visiter cette contrée. Il fut accompagné par un dessinateur du nom de Salt, qui fut en même temps son secrétaire, visita pendant cinq ans une grande partie de l'Inde, Ceylan, les bords de la mer Rouge, l'Abyssinie, l'Egypte, et publia, sous ce titre : *Voyages aux Indes, à la mer Rouge et en Abyssinie* (1809, 3 vol. in-4°, et 1811, 6 vol. in-8°), la relation de ce voyage, rédigée par Salt et ornée des dessins de ce dernier (*voy.* SALT). Lord Valentia retourna en Angleterre à la fin de 1806 et, deux ans plus tard, fut nommé au parlement par le bourg d'Yarmouth. Il mourut à Paris, en 1816. Lord Valentia, son fils aîné, succéda à ses noms, titres et biens. Z.

VALENTIN, élu pape le 1er septembre 827, successeur d'Eugène II, était Romain. Elevé dans le palais de Latran, ordonné sous-diacre par le pape Pascal, qui le prit à son service, attaché à Eugène, qui l'aimait comme son fils, il était archidiacre lorsqu'il parvint à la tiare ; mais son pontificat ne dura que quarante jours. Il mourut le 10 octobre et eut pour successeur Grégoire IV. D—s.

VALENTIN, célèbre hérésiarque, était né, suivant l'opinion commune, dans les premières années du 2e siècle, à Phrebon ou Pharbé, ville située sur les côtes de l'Egypte. Il fréquenta les cours de l'école d'Alexandrie et se rendit fort habile dans la littérature et les sciences des Grecs. Joignant à beaucoup d'érudition une éloquence vive et brillante, il se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse. Ayant brigué l'épiscopat, il eut le chagrin de se voir préférer un confesseur, et son orgueil humilié lui fit, dit-on, former le projet de se rendre le chef d'une nouvelle secte. Imbu des principes de Platon et de Pythagore, il mêla la doctrine des idées et les mystères des nombres avec la théogonie d'Hésiode et l'Evangile de St-Jean, le seul qu'il regardât comme authentique, et bâtit un système approchant de celui de Basilidès (*voy.* ce nom) et des *gnostiques* (1). Malgré l'absurdité de sa doctrine, Valentin compta bientôt en Egypte un grand nombre de disciples. Il vint à Rome vers 140, sous le pontificat du pape Hygin, dans le dessein de s'y faire des partisans ; mais, après avoir été deux fois exclu de l'assemblée des fidèles, il fut excommunié définitivement, vers l'an 143, suivant la *Chronique* de St-Jérôme. Valentin, loin de reconnaître ses erreurs, ne s'occupa qu'avec plus de zèle à les propager, et sa secte s'étendait déjà dans la plupart des provinces de l'Orient, quand il mourut vers 161. On avait de lui des lettres et des homélies, citées par St-Clément d'Alexandrie et qui décelaient beaucoup d'orgueil. On lui attribuait aussi des psaumes ; mais Tertullien raille ceux qui l'en croyaient l'auteur. Après la mort de Valentin, ses disciples se divisèrent en plusieurs sectes, parmi lesquelles on cite les sethiens, les caïnites, les ophites, etc., et ils s'étendirent jusque dans les Gaules, où ils rencontrèrent dans St-Irénée (*voy.* ce nom) un redoutable adversaire. Tillemont (*Histoire de l'Eglise*, t. 2, p. 283) trouve que ce serait un travail bien ennuyeux et bien ingrat de rapporter en détail les erreurs de Valentin et de ses sectateurs. Suivant Beausobre (*Histoire du manichéisme*, t. 1er, p. 150), la théologie valentinienne est trop obscure pour qu'on ose entreprendre de la développer. C'est, dit-il, un entassement d'énigmes mystérieuses, qui n'ont été bien connues que des chefs de la secte, supposé même qu'ils entendissent bien ce qu'ils disaient. Un précis de la doctrine de Valentin, tel qu'on peut le donner dans la *Biographie*, serait insuffisant pour les hommes instruits et n'offrirait aucun intérêt aux lecteurs qui veulent s'amuser et s'instruire : on préfère donc renvoyer les curieux aux auteurs qui ont traité spécialement de cette matière. Outre ceux qu'on vient de citer, on doit consulter : l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, liv. 3, ch. 26 ; — Brucker, *Hist. critica philosophiæ*, t. 3, p. 291 ; — Pluquet, *Dictionnaire des hérésies ;* — Matter, *Histoire du gnosticisme* (1). W—s.

(1) Les disciples de Valentin prenaient aussi le nom de *Gnostiques*. C'était le titre général de tous ceux qui se prétendaient plus éclairés que le vulgaire.

(1) Valentin est l'objet de détails étendus dans l'ouvrage de M. Bunsen, *Hippolyte et son époque* (en anglais), 2e édition, Londres, 1854, t. 2, p. 135 et suiv. Voici en quels termes s'exprime cet érudit : « Le système de Valentin défiguré dans les « expositions confuses de St-Irénée et de St-Epiphane est mieux « connu aujourd'hui, grâce aux efforts de la critique moderne. » Clément d'Alexandrie avait, de son côté, donné des détails auxquels on n'avait pas prêté assez d'attention. Malgré des difficultés nombreuses, quelques érudits ont découvert les trésors de pensée cachés sous la terminologie mystique de ces théories. Neander fut le premier qui rétablit l'existence historique des doctrines valentiniennes, et la sagacité de Baur contribua puissamment à dissiper les ténèbres qui les couvraient. Un autre Allemand, enlevé par une mort prématurée, Hermann Rossell, a consacré aux idées de Valentin, dans ses *Theologische Schriften* (Berlin, 1847, t. 2, p. 250-264), une notice qui présente l'exposé le plus clair que l'on possède de ces doctrines. M. Bunsen ajoute : « Autant que nous pouvons en juger, Valentin fut un des esprits « les plus élevés, les plus nobles et les plus religieux que pré- « sente l'antiquité chrétienne, et, après tous les efforts qui ont « été faits pour défigurer ses doctrines et pour détruire ses écrits, « le philosophe qui étudie l'histoire de l'esprit humain trouvera « dans leurs débris les germes d'une portion considérable de la « philosophie et de la sagesse chrétienne ancienne et moderne. » Il existe sous le nom de Valentin un ouvrage qui paraît l'œuvre de son école, et dont il ne s'est conservé qu'une traduction copte dont le manuscrit est déposé au musée britannique. Un orientaliste allemand, M. M.-G. Schwartz, en avait préparé une édition en y joignant une traduction latine toute remplie de mots grecs ; il mourut avant d'avoir pu faire imprimer ce travail, qui

VALENTIN (1), peintre français, né à Coulommiers (Seine-et-Marne), en janvier 1591, se livra de bonne heure à l'étude de son art et y fit de rapides progrès. Elève de Simon Vouet, il se rendit en Italie, s'y lia d'amitié avec Poussin et trouva un protecteur zélé dans la personne du cardinal Barberin, qui lui procura de nombreux travaux. Ce fut à la recommandation de ce prince de l'Eglise que le Valentin fut chargé de peindre pour la basilique de St-Pierre, à Rome, le *Martyre des saints Processe et Martinien,* tableau que les papes conservèrent en original dans leur palais de Monte-Cavallo, et dont la copie, exécutée en mosaïque par Christo-Fori, est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements de St-Pierre de Rome. Le chef-d'œuvre du Valentin fut apporté à Paris à la suite des conquêtes de l'empire; mais il fut enlevé du musée en 1815, après la seconde invasion des armées étrangères. On sait peu de chose sur la vie du Valentin : on a la certitude seulement que sa mort prématurée (le 7 août 1634) fut l'effet de son imprudence. S'étant baigné dans une fontaine des environs de Rome, au sortir d'un repas où il s'était peu ménagé, il se sentit saisi d'un frisson mortel. L'élévation des idées ne s'acquiert pas, et il est évident que cette qualité manquait totalement au Valentin, qui, à l'exemple du Caravage, semblait s'être borné à l'imitation matérielle de la nature. Il préférait la vigueur à l'élégance et semblait plus occupé du grand relief des objets que du charme de la couleur. Ses chairs ont moins de fraîcheur et de souplesse que celles du Caravage; il abuse encore plus que ce maître de la ressource des ombres noires et des lumières resserrées, ce qui donnerait souvent lieu de croire qu'il peignait à la lueur d'une lampe. Mais son dessin, généralement correct, a beaucoup de précision, ses expressions sont franches et naïves, sa touche réunit la finesse à la fermeté, et, quoiqu'on ait à lui reprocher un ton de couleur un peu sombre, il possédait au plus haut degré l'intelligence du clair-obscur. Quel dommage qu'un peintre dont la main était si habile n'ait presque jamais représenté que des personnages de mine commune, des bohémiens, des buveurs, des joueurs, etc., et qu'il se soit le plus souvent borné à peindre des demi-figures! On ne lui connaît qu'un seul élève, nommé Tournier, né à Toulouse, et dont il reste dans cette ville quelques morceaux qui ne sont pas sans mérite. Le musée du Louvre possède sept tableaux du Valentin, savoir : 1° l'*Innocence de Susanne reconnue* (gravée par Krüger, dans le *Musée français*); 2° le *Jugement de Salomon* (gravé par Bouiliard, dans le même *Musée*); 3° le *Tribut de César* (gravé par Claesens, dans le même *Musée*, et par Baudet, sous le titre du *Christ à la monnaie*); 4° et 5° deux *Concerts*, le premier, composé de huit personnages, le second de cinq seulement; 6° *Deux militaires accompagnés de deux femmes*. L'un verse du vin dans un verre, l'autre joue de la flûte. Il a été gravé par F. Massard, dans le *Musée royal*. 7° La *Diseuse de bonne aventure*. Sur le devant, à droite, un vieillard joue de la harpe; près de lui, une jeune fille chante en s'accompagnant sur la guitare (gravé par Pelletier). On cite encore comme un de ses beaux ouvrages le *Reniement de St-Pierre*, qui se voyait dans l'église du collége de Cluny, à Paris. Coelemans, Boël, Souttef et différents autres maîtres ont gravé d'après ses productions; enfin les amateurs conservent dans leur portefeuille une autre gravure d'après ce maître (des *Soldats jouant aux cartes dans un corps de garde*). Celle-ci est l'ouvrage de Jardinier (Claude-Donat), qui avait plus de talent que de réputation). F. P—T.

VALENTIN (Michel-Bernard), médecin et naturaliste, naquit à Giessen le 26 novembre 1657. Après avoir terminé ses études, il visita les universités, les cabinets, les hôpitaux, les établissements de santé, en Hollande, en Angleterre, en France, et ayant exercé la médecine à Philipsbourg, il fut nommé professeur à l'université de Giessen, où il mourut en 1726. Les ouvrages que nous avons de lui attestent la variété de ses connaissances. Voici les principaux : 1° *Historia Moscæ, adjunctis meditationibus de podagra*, Leyde, 1682, in-12; 2° *Medicina novo-antiqua, seu Cursus artis medicæ e fontibus Hippocratis, juxta principia naturæ mechanica, mentemque modernorum erutus et perpetuis commentariis illustratus*, Francfort, 1698, in-4°; 3° *Pandectæ medico-legales, sive responsa medico-forensia, ex archivis academiarum celebriorum, scriptisque probatissimorum medicorum deprompta, cum introductionibus generalibus cuilibet classi præmissis, quibus accedunt declamationes panegyricæ, Polychresta exotica et dissertationes epistolicæ varii argumenti, cum supplemento Pandectarum*, Francfort, 1701, 3 vol. in-4°; 4° *Polychresta exotica in curandis affectibus probatissima, ut nova herniarum cura*, Francfort, 1701, in-4°; 5° *Novellæ medico-legales, sive earum*

a été mis au jour par les soins de M. J.-H. Petermann. Une traduction française fait partie du *Dictionnaire des apocryphes*, publié par M. l'abbé Migne, 1856, grand in-8°, t. 1er, col. 1181-1286. B—N—T.

(1) Le vrai nom de cet artiste, connu surtout sous celui de *le Valentin*, est en réalité *Valentin de Boulongne*, et la question a si longtemps occupé jusqu'à ce jour les biographes que nous croyons indispensable de reproduire dans sa teneur l'acte original de sa naissance que l'on a retrouvé tout récemment sur les registres de la paroisse St-Denis de Coulommiers : *Die mensis januarii 1591. Valentinus, filius Valentini de Boulongne et Johannæ, ejus uxoris, fuit baptisatus; patrini Florentius de Jouy et Roman Gorlidot, matrina vero Claudia, filia Petri Bourgeois.* — *Jean*, né le 8 juin 1601, qu'on a cru longtemps être le célèbre artiste, n'était que son frère. La découverte de l'acte de naissance du Valentin est fort importante; car sa réputation, le nombre de ses toiles deviennent beaucoup plus explicables, s'il a vécu dix années de plus qu'on ne l'avait supposé jusqu'à ce jour, et s'il est mort dans la force de l'âge et de la maturité du talent. Nous renverrons le lecteur à l'étude consacrée par M. Ch. Blanc au Valentin, dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, et principalement à la notice fort intéressante de M. Anatole Dauvergne insérée dans l'*Almanach historique .. de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux*, année 1862, p. 116-122, où l'auteur malheureusement avait également partagé l'erreur de ses devanciers en ce qui touche la naissance du Valentin. B. de L.

introductio generalis, Giessen, 1704, in-8°. On pourrait tirer de ce livre un choix de détails curieux. 6° *Musæum Musæorum, sive descriptio rerum naturalium, præcipue in Indiis nascentium* (all.), Francfort, 1704, in-fol. avec fig. : il a été réimprimé en 1730 en 3 volumes in-fol.; 7° *Prodromus historiæ naturalis Hassiæ*, Giessen, 1707, in-4°; 8° *Armamentarium naturæ systematicum seu introductio ad philosophiam modernorum naturalem per formam institutionum*, Giessen, 1709, in-4°; 9° *Praxis medicinæ infaillibilis*, Francfort, 1711, in-4°; 10° *Physiologiæ biblicæ capita selecta*, Giessen, 1711, in-4°; 11° *Medicina novo-antiqua, cui accedunt miscellanea curiosa et fructifera de novellarum publicarum usu et abusu in rebus physico-medicis*, Francfort, 1713, in-4°; 12° *Historia simplicium; accedit India litterata, edit. secunda auctior, per Christoph. Bern. auctoris filium*, Francfort, 1716, in-fol., avec fig.; 13° *Viridarium reformatum, seu regnum vegetabile*, ou *Cours de botanique nouveau et complet* (all.), Francfort, 1719, in-fol. avec fig.; 14° *Amphitheatrum zootomicum, tabulis æneis exhibens historiam animalium anatomicam; accedunt methodus secandi cadavera humana et ars dealbandi ossa pro sceletopœia*, Francfort, 1720, in-fol. Cet ouvrage avait déjà paru en allemand à Francfort, 1704 à 1714, 3 vol. in-fol. 15° *Corpus juris medico-legale*, Francfort, 1722, 2 vol. in-fol.; 16° *Aurifodina medica, ex triplici naturæ regno cum litteris ex India*, Giessen, 1723, in-fol. avec fig. Quoique le titre soit en latin, l'ouvrage est écrit en allemand. On y trouve un recueil de cinquante lettres que l'auteur avait reçues des Indes orientales et qui ont rapport aux productions naturelles de cette contrée. 17° *Cynosura materiæ medicæ*, Strasbourg, 1726, 3 vol. in-4°. G—Y.

VALENTIN (Louis-Antoine), né à St-Jean d'Angély en 1736, était membre de l'ancien collége royal de chirurgie, membre honoraire de l'académie royale de médecine et chevalier de l'ordre de St-Michel. Il émigra en 1791 et publia un écrit qui fut très-recherché et qui a pour titre : *Question médico-légale. Examen du procès-verbal de l'ouverture du corps de Louis XVII et des causes de sa mort*, imprimé à Paris (à l'étranger, 1795), in-8° de 16 pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Il y soutient que d'après l'autopsie même le jeune prince a été empoisonné : mais l'opinion contraire, appuyée sur les témoignages de Desault et de Pelletan, a généralement prévalu (*voy.* Louis XVII). En donnant à l'auteur de cet article le seul exemplaire qui lui fût resté de sa dissertation, ce docteur lui a dit que tous ceux qu'il avait essayé de faire pénétrer en France avaient été saisis et mis au pilon. Il est mort à Paris, le 29 août 1823, à l'âge de 87 ans. On connaît encore de lui, d'après la *France littéraire* de M. Ersch : 1° *Question chirurgico-légale, relative à l'affaire de la demoiselle Famin, femme du sieur Laneret, accusée de suppression de part*, Berlin, 1768; 2° *Eloge de M. Lecat*, Paris, 1769, in-8°; 3° *Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des lettres à M. Louis*. Il ne faut pas le confondre avec le docteur Louis Valentin, dont l'article suit. B—K—D.

VALENTIN (Louis), médecin célèbre, naquit le 14 octobre 1758, à Soulanges, arrondissement de Vitry-le-Français, département de la Marne, d'une famille obscure et peu fortunée. A peine âgé de seize ans, il entra comme élève à l'école de chirurgie du régiment du roi-infanterie, dont son oncle était chirurgien aide-major; peu d'années après, il obtint le titre de professeur à cette école et la place que son oncle laissa disponible. De 1784 à 1787, il prit à la faculté de médecine de Nancy ses trois degrés. En 1790, le licenciement du régiment du roi détermina le docteur Valentin à se rendre avec sa femme à St-Domingue, où il exerça les fonctions de premier médecin des armées; mais il ne jouit pas longtemps de cette position. En 1793, le Cap fut incendié et il eut à déplorer la perte de ses possessions, de sa bibliothèque, de ses manuscrits et d'un riche cabinet d'anatomie qu'il s'était formé. Après avoir couru les plus grands périls, il parvint à se réfugier sur le vaisseau *le Jupiter*, et aborda enfin, dans un dénûment absolu, aux rivages de l'Amérique septentrionale, où il retrouva sa femme, qui n'espérait plus le revoir et dont lui-même avait pleuré la perte. Le consul de France lui confia la direction des hôpitaux de la Virginie, destinés à recevoir les marins français. Valentin revint en France, en 1799, et se fixa d'abord à Nancy, puis à Marseille, qu'il abandonna de nouveau pour Nancy, où, sauf d'assez nombreuses excursions, il fixa désormais son domicile. Doué d'une constitution robuste, d'une activité infatigable et de la mémoire la plus heureuse, Valentin ne pouvait rester dans l'inaction; aussi, abandonnant de temps en temps la retraite agréable qu'il s'était choisie, il voyagea en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Il observa dans ce pays, comme il l'avait fait en Amérique, les maladies qui s'y développent le plus fréquemment, les moyens employés pour les combattre, les institutions philanthropiques, et il rechercha surtout l'amitié des savants, avec lesquels il conserva des relations jusqu'à la fin de ses jours. Ces voyages multipliés, les observations attentives, les réflexions qu'elles firent naître dans cette vaste et riche intelligence, ne devaient point être stériles : Valentin en déposa les fruits dans de nombreux ouvrages, en même temps qu'il appliquait au soulagement de l'humanité les connaissances qu'il avait acquises. Un des premiers en Lorraine il fit connaître la vaccine, propagea par ses efforts cette salutaire méthode, et en 1814, lors de l'invasion du territoire français, il exposa ses jours en prodiguant ses soins dans les hôpitaux aux hommes de guerre atteints de maladies contagieuses. Tant de travaux et de

services eurent leur récompense : le docteur Valentin fut nommé, à la restauration, chevalier de la Légion d'honneur, et quelque temps après il reçut le cordon de St-Michel. Un tremblement des extrémités supérieures et des douleurs rhumatismales, suites inévitables de ses fatigues, l'engageaient chaque année à chercher dans les eaux thermales de Plombières du soulagement à ses maux. C'est là, pendant l'été de 1828, qu'il fut attaqué d'une rétention d'urine, symptôme d'une cystite chronique avec dégénérescence cancéreuse, qui termina sa vie le 11 février 1829, à l'âge de 70 ans. Le docteur Valentin a publié les ouvrages suivants : 1° *Dissertatio medica de optima methodo variolas inoculandi et inoculatas tractandi*, Nancy, 1786, in-4°; 2° *Dissertatio medico-chirurgica de struma bronchocele dicta et de hemeralopia*, Nancy, 1787, in-4°; 3° *Mémoire sur le goitre*, ouvrage couronné par l'Académie royale de chirurgie, en 1790; 4° *Mémoire sur l'héméralopie et la nyctalopie*, envoyé à la ci-devant société royale de médecine, en 1790. Ce manuscrit n'a pas été retrouvé dans les archives de la société royale, et l'original a été la proie des flammes lors de l'incendie du Cap français. 5° *Mémoire sur les bubons vénériens gangréneux* observés dans les troupes de ligne pendant les années 1789 et 1790; 6° *Mémoire sur un écu de six francs avalé par un grenadier du régiment du roi*, sur l'introduction des pièces métalliques dans l'estomac, etc., Cap français, île St-Domingue, 1791; 7° *Mémoire sur l'incompatibilité des différents virus dans l'économie animale et sur leur innocuité par rapport au danger de la petite vérole*, Cap français, île St-Domingue, 1792. L'auteur présumait que ces deux derniers mémoires avaient été brûlés avec le local renfermant les archives, le muséum et la bibliothèque de la société des sciences et arts du Cap, où ils avaient été déposés après la lecture faite en séance publique. 8° *Mémoire sur le traitement et l'extirpation des tumeurs du cou*, etc., Boston, 1792; 9° *Traité historique et pratique de l'inoculation*, par F. Dezoteux et L. Valentin, Paris, an 8 (1799), in-8°; 10° *Résultats de l'inoculation de la vaccine dans les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin*, Nancy, 1812, in-8°; 11° *Traité sur la fièvre jaune d'Amérique*, Paris, 1803, in-8°. L'auteur considère cette maladie comme épidémique et non comme contagieuse. 12° *Coup d'œil sur la culture de quelques végétaux exotiques dans les départements méridionaux de la France, et notices sur l'état présent des sciences physiques et naturelles, et sur quelques découvertes faites dans les Etats-Unis d'Amérique*, etc., lus à l'académie de Marseille, de 1806 à 1808, Marseille, in-8°; 13° *Coup d'œil sur les différents modes de traiter le tétanos en Amérique*, Paris, 1811, in-8°; 14° *Notice sur l'opossum et sur quelques animaux à bourses*, Marseille, 1811, in-8°; 15° *Recherches historiques et pratiques sur le croup*, Paris, 1812, in-8°; 16° *Mémoires et observations concernant les bons effets du cautère actuel appliqué sur la tête ou sur la nuque, dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du système nerveux*, Nancy, 1815, in-8°; 17° *Mémoire sur les fluxions de poitrine*, Nancy, 1815, in-8°; 18° *Voyage en Italie, fait en l'année* 1820, 2e édition, corrigée et augmentée de nouvelles observations faites dans un second voyage en 1824, Paris (Nancy), 1826, in-8°. La première édition datait de 1822. 19° *Notice historique sur le docteur Jenner*, auteur de la découverte de la vaccine, suivie de notes explicatives; 2e édition, revue et augmentée, Nancy, 1824, in-8°. La première édition datait de 1823. Le 5 février 1807, le docteur Valentin avait adressé à la société de l'école de médecine de Paris, un *Mémoire sur l'existence de la lèpre dans la commune de Vitrolles, département des Bouches-du-Rhône*. Valentin appartenait à une foule de sociétés savantes dont il a enrichi les annales par des communications nombreuses et variées. Indépendamment des ouvrages que nous venons de mentionner, il avait concouru à la rédaction de la *Nouvelle géographie universelle de Guthrie*, dont le sixième volume, consacré à la géographie des Etats-Unis d'Amérique, est dû tout entier à ses soins. L'*éloge historique* de ce savant praticien a été prononcé le 14 mai 1829, à la société royale des sciences de Nancy, par M. du Haldat, secrétaire perpétuel. Z.

VALENTIN (Robert-François), typographe français, naquit à Paray-le-Monial, le 6 février 1796. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et il allait les continuer à Paris quand un accès de nostalgie le ramena à Paray. En 1813, autre coup de tête d'adolescent par suite duquel Valentin s'engagea dans le 1er régiment d'infanterie légère, d'où il passa dans le 2e de chasseurs de la garde impériale. Il fit la campagne de 1814, celle de 1815, et fut pris par les Prussiens à Waterloo et conduit en Hollande. Rentré en France après être resté dix mois aux mains de l'ennemi, il fut autorisé par l'académie de Dijon à fonder une école primaire. Revenu à Paris en 1819, il remplit dans l'institution Aubert les modestes fonctions de maître d'étude; en 1820, il renonça à l'enseignement et entra à vingt-quatre ans, comme apprenti, dans une imprimerie. En 1828 il fit paraître un premier ouvrage intitulé *Abrégé de l'histoire du Bas-Empire*, lequel, destiné à la jeunesse, remplissait parfaitement son but. D'autres ouvrages, toujours inspirés par le désir d'être utile, suivirent. Dans le nombre : *l'Abrégé de l'histoire des croisades*, Tours, 1836, 1841 et 1843, in-12; — *les Ducs de Bourgogne aux 14e et 15e siècles*, Tours, 1841-1843, ouvrage dans lequel l'auteur sut mettre à profit les plus récentes recherches historiques; — *les Artisans célèbres*, ibid., 1843, in-12; — *les Peintres célèbres*, ibid., 1841-1845; — *Voyages et aventures*

de la Peyrouse, ibid., 1841 et 1843, in-12; — *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre; — Histoire de Venise*, 1843, et 4e édition, 1845, in-12; — enfin, la *Vie de Ste-Geneviève*, 1844, in-12, et l'*Histoire de St-François de Sales*, 1845, in-16, dans les *Petits livres de M. le curé*. Valentin, qui laissa en outre le manuscrit d'une *Histoire de Paris*, composa ces ouvrages tout en dirigeant, depuis 1828, l'imprimerie des frères Baudouin, où il avait commencé son apprentissage. Il dirigea encore avec zèle et intelligence cet établissement, sous le successeur des frères Baudouin, M. Tastu. Il se fit même assez connaître dans sa spécialité pour que dans une *épître* sur les difficultés de la correction des épreuves, adressée à M. Saintine, Barthélemy et Méry renvoyassent au prote de M. Tastu, en cas d'irruption d'un des fléaux de la typographie, les *coquilles*, puisqu'il les faut appeler par leur nom :

« Pour ranger au devoir tout ce peuple mutin,
« Appelle à son secours le calme Valentin. »

M. Tastu ayant eu à son tour des successeurs, MM. Dupin, Valentin resta avec eux jusqu'en 1838. Bon prote, outre qu'il écrivait purement le français, il possédait les langues étrangères. Entré chez M. Paul Dupont comme correcteur, il ne sortit de cette imprimerie, en 1845, que pour aller seconder M. Plon dans la direction de sa maison, destinée à être l'une des premières de Paris. Il occupait cette position en 1849, lorsque le 9 juin de cette année, il succomba aux atteintes du choléra. Dans sa séance du 7 octobre de la même année, la *Société fraternelle des protes* a fait, en termes chaleureux et mérités, l'éloge de celui qui méritait d'être placé dans les *Annales typographiques*, à la suite des protes dont on a gardé la mémoire. La *Notice* sur Valentin a été publiée à Paris, en 1849. R—LD.

VALENTIN (BASILE). *Voyez* BASILE.

VALENTINE DE MILAN était fille de Galéas Visconti et d'Isabelle de France, dont le roi Jean avait, dans sa détresse, accordé la main au duc de Milan, moyennant un subside. Les richesses auxquelles le prince italien dut une si grande alliance lui en procurèrent une seconde; et la jeune Valentine, dotée du comté d'Asti et de sommes considérables, épousa, en 1389, Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Les grâces de cette princesse, l'élévation et la sensibilité de ses sentiments ne la préservèrent ni des peines de l'abandon, ni des blessures de la calomnie. L'affligeante maladie du roi, les rivalités, les intrigues, les troubles dont elle devint l'occasion succédèrent, peu après le mariage du duc d'Orléans, aux fêtes somptueuses, aux plaisirs toujours renaissants d'une cour jeune et brillante. Mais tandis que la reine Isabelle de Bavière, pour se livrer plus librement aux intelligences qu'elle entretenait avec son beau-frère, se faisait remplacer auprès de son époux par une jeune fille qui avait quelque ressemblance avec elle, Valentine, pleine de prévenance et de soins, charmait par sa présence les ennuis de l'infortuné monarque. Mieux que personne, elle savait calmer ses agitations; et c'était surtout dans ses doux entretiens que Charles retrouvait quelque paix : il la nommait sa sœur chérie, et la rappelait par les plus vives instances toutes les fois que, cédant à la malignité de ses ennemis, elle voulait, en s'éloignant de la cour, faire cesser des accusations de sortiléges auxquelles l'ignorance des temps ne donnait que trop de crédit. On disait qu'instruite en Italie dans l'art de la magie, elle en exerçait sur le roi les secrètes influences, pour assurer l'autorité au duc d'Orléans, son époux. Sans doute Valentine, tout entière au prince qu'elle aimait, souhaitait avec ardeur le triomphe de son parti sur celui du duc de Bourgogne; mais toute sa magie consistait dans le charme d'un caractère inaccessible à l'aigreur et aux ressentiments. Quelque chagrin que dussent lui causer les infidélités de son époux, les récits contemporains ne la présentent jamais comme livrée à la jalousie : ils la montrent, au contraire, unie à sa rivale pour travailler de concert à l'élévation de l'homme qu'elles aimaient toutes deux. L'histoire sévère attribue cette conduite à l'ambition; mais l'amour de Valentine pour un époux auquel elle ne put survivre semble permettre d'en chercher la cause dans un sentiment plus désintéressé. La mort d'un fils chéri devint une nouvelle occasion de calomnier celle dont le tendre cœur devait être blessé dans toutes ses affections. Les partisans du duc de Bourgogne répandirent que ce jeune prince avait, par erreur, pris un poison préparé par sa mère pour le Dauphin; et le duc d'Orléans ne craignit pas de donner quelque crédit à une si horrible accusation en reléguant la princesse à Neuchâtel. Etait-ce un conseil d'Isabelle? ou ce prince, léger et dissolu, voulait-il seulement donner, par l'éloignement de son épouse, un plus libre cours à sa conduite licencieuse? Non content d'en tirer gloire, sa vanité suppléait par des calomnies aux succès qu'il ne pouvait obtenir, et ses prétentions aux faveurs de la jeune duchesse de Bourgogne devinrent l'arrêt de sa mort. Cependant Valentine reparut à la cour : elle fut même admise dans les conseils que dirigeaient une femme galante et un jeune ambitieux. Mais elle se trouvait à Château-Thierry vers la fin de l'année 1407, lorsqu'elle apprit la mort tragique de son époux. La crainte que devait inspirer une faction capable de frapper un coup si hardi l'obligeant à mettre en sureté ce qu'elle avait de plus cher, elle envoya ses enfants à Blois, tandis qu'elle se rendait à Paris. Elle traversa la ville accompagnée d'une longue suite de femmes vêtues de deuil, et vint se jeter aux pieds du roi en demandant vengeance. Le faible prince la promit avec une sincère émotion; mais la reine,

qui désormais n'avait plus d'intérêts communs avec cette veuve affligée, l'éloigna de la cour. Valentine, retirée à Blois auprès de ses enfants, ne cessait de demander justice; elle fit même éclater une seconde fois aux yeux des Parisiens son deuil et ses douloureuses réclamations; mais l'impunité du crime, le triomphe du coupable, les regrets de la mort d'un époux que tous ses torts n'avaient pu l'empêcher d'aimer, la réduisirent à un désespoir auquel elle ne put survivre. Elle assembla ses enfants autour de son lit de mort, et parmi eux se trouvait Dunois, que, suivant l'usage du temps, on appelait le bâtard d'Orléans. Valentine les exhorta à soutenir la gloire de leur maison, et surtout à poursuivre la vengeance du meurtre de leur père. Dunois répondit mieux que les autres. « On me l'a volé, « s'écria-t-elle, je devais être sa mère. » Cette princesse mourut en 1408, à l'âge de 38 ans, après avoir déployé les plus douces vertus, le plus noble caractère, et conservé des mœurs pures au milieu d'une cour corrompue, sur une scène souillée de tous les excès où peut jeter le débordement des passions. Depuis son veuvage, elle avait adopté une devise que sa touchante naïveté a fait conserver :

Rien ne m'est plus,
Plus ne m'est rien.

Les droits héréditaires de Valentine sur le Milanais devinrent le motif des guerres qu'entreprirent en Italie deux de nos meilleurs rois, tous deux ses petits-fils, Louis XII et François Ier. M—s—n.

VALENTINI (Georges-Guillaume, baron de) écrivain militaire, né à Berlin en 1775, reçut son éducation à l'établissement des cadets dans cette ville, et à l'âge de dix-huit ans il fit la campagne contre les Français. Il montra un courage intelligent pendant cette guerre que termina bientôt la paix de Bâle, et la Prusse étant ensuite restée pendant onze ans étrangère aux hostilités qui ensanglantaient l'Europe, il se livra à l'étude avec beaucoup de zèle. En 1804 il fut nommé capitaine d'état-major, et après la paix de 1807 il obtint le grade de major. Mécontent de son inactivité et hostile à la France, il passa au service de l'Autriche, et il prit part à la campagne de 1809 en qualité d'aide de camp du prince Guillaume d'Orange, qui devint plus tard roi des Pays-Bas. La bataille de Wagram mit fin à cette guerre, mais heureusement pour Valentini, ennemi implacable du repos, la Russie se brouilla avec la Turquie; il offrit son épée au czar, elle fut acceptée, et il alla servir sur les bords du Danube. On doit penser avec quel empressement il rentra dans les rangs prussiens, lorsqu'en 1813 l'Allemagne saisit les armes. Il entra dans le corps d'armée de Bulow, il se trouva à la bataille de Leipsick, et il prit part aux opérations dont la Hollande fut le théâtre. Il assista aussi à la courte et sanglante campagne de 1815. La paix revint, et Valentini fut nommé commandant de la place de Glogau. Nommé lieutenant général en 1824, il fut, en 1828, chargé de l'inspection des établissements d'instruction militaire; il mourut à Berlin le 6 août 1834. Parmi ses divers ouvrages on distingue les *Souvenirs d'un officier prussien relatifs aux campagnes de 1792 à 1794* (publié sous le voile de l'anonyme); *Traité de la petite guerre*, Berlin, 1810; 6e édition, 1833; l'*Art de la guerre*, (Berlin, 1810-1813, 3 vol.; 2e édition, 1833-1834); *Essai d'histoire de la guerre de 1809*, (Berlin, 1812). Ces divers ouvrages, écrits d'une façon judicieuse et résultat de méditations approfondies, sont justement estimés des militaires. Z.

VALENTINIEN Ier (Flavius Valentinianus), empereur romain, naquit vers l'an 321 à Cibales dans la Pannonie. Il était fils de Gratien, que sa force extraordinaire et ses talents avaient élevé, d'un état obscur, à la dignité de comte d'Afrique, dont il fut dépouillé sur le soupçon de quelques malversations. Sa première éducation fut très-négligée, et quoique plusieurs auteurs aient loué son érudition, il est certain qu'il ne savait pas le grec; mais il avait reçu de la nature des dons auxquels l'étude ne supplée qu'imparfaitement : il joignait à un esprit actif et pénétrant une mémoire heureuse; il parlait avec facilité, même avec élégance, et au milieu des camps, il se délassait de ses fatigues par la culture de la poésie. La valeur brillante qu'il montra dans sa jeunesse et le souvenir des exploits de son père l'élevèrent promptement à la charge de tribun. Il commandait, en 357, un corps de cavalerie dans les Gaules; mais Constance le cassa sur un faux rapport, et l'envoya servir contre les Perses. L'empereur Julien le fit tribun des lanciers de sa garde. Suivant quelques historiens, Valentinien, élevé dans la foi chrétienne, fut encore privé de cette charge, et exilé pour avoir refusé de rendre hommage à la religion du prince et maltraité un prêtre qui lui présentait l'eau lustrale; mais il paraît au contraire que Julien n'employa que la douceur pour ramener à l'ancien culte un officier dont il appréciait les talents. A son arrivée à l'empire, Jovien le renvoya dans les Gaules pour y faire reconnaître son autorité. Lucillianus, beau-père de l'empereur, ayant été tué dans une sédition, Valentinien revint en Orient prendre sa place dans les gardes de Jovien, qui le récompensa de sa fidélité. Ce prince étant mort peu de temps après, l'armée choisit Valentinien pour son successeur. Il reçut à Ancyre la nouvelle de son élection, et se rendit aussitôt à Nicée, où il fut proclamé Auguste, le 26 février 364. Ayant voulu, suivant l'usage, haranguer l'armée, il fut interrompu par les cris des soldats qui le pressèrent de se désigner un collègue, pour que l'empire ne courût pas les risques de rester encore sans chef, comme cela venait d'arriver deux fois. Valentinien, étendant

les mains, réclama le silence, et s'adressant aux séditieux : « Il a dépendu de vous, leur dit-il, de me donner l'empire; mais l'ayant une fois reçu, c'est à moi et non à vous de juger ce qui est utile pour le bien public. Je ne refuse pas de choisir un collègue; mais ce choix devant être fait avec maturité, je prendrai le temps d'y réfléchir. » Il partit, dès le lendemain, pour Constantinople; à son arrivée dans cette ville, il s'associa Valens (*voy.* ce nom), son frère, auquel il céda les provinces de l'Orient, et fit aussitôt ses dispositions pour se rendre en Italie. Il s'arrêta quelque temps à Milan, comme le prouvent différentes lois datées de cette ville. Par l'une il interdit aux païens les sacrifices nocturnes. L'unique but qu'il se proposait était de mettre un terme aux désordres inséparables de ces sortes de réunions; mais quoique chrétien zélé, il ne montra jamais l'intention de gêner ses sujets dans l'exercice de leur culte. Il refusa, par le même esprit de tolérance, de prendre aucun parti dans les querelles alors si fréquentes sur les matières de foi, disant que c'était l'affaire des évêques (*voy.* St-Damase). Informé que les Allemands (*Alemani*) venaient de pénétrer dans les Gaules, il envoya quelques légions sur le Rhin pour les repousser, et s'avança lui-même jusqu'à Paris (365), où il reçut l'avis d'un soulèvement en Illyrie. Il voulut s'y rendre pour étouffer promptement la sédition; mais les prières des principaux habitants des Gaules le retinrent dans ce pays, menacé de nouvelles invasions. Les Allemands y rentrèrent en effet dès l'année suivante (366) en grand nombre, et remportèrent d'abord différents avantages sur les généraux romains: mais ils furent enfin repoussés au delà du Rhin; et Valentinien, pour les contenir, donna l'ordre d'élever sur les bords de ce fleuve une ligne de forteresses où il plaça des garnisons. Etant tombé malade dangereusement à cette époque, dès qu'il fut rétabli, il s'empressa de déclarer auguste son fils Gratien (*voy.* ce nom). Peu de temps après, il répudia la mère du jeune prince (1), et épousa Justine, fille d'un seigneur sicilien, dont il eut plusieurs enfants (2). De nouvelles tentatives des barbares pour pénétrer dans les Gaules avaient été promptement réprimées; mais l'invasion des Pictes dans la Grande-Bretagne présentait un caractère plus alarmant. Valentinien confia le soin de cette guerre au comte Théodose, devenu si célèbre par ses exploits; et il se rendit sur le Rhin pour être plus à portée de surveiller les mouvements des différents peuples qui menaçaient sans cesse la tranquillité de l'empire. Il passa le Rhin en 368, battit les Allemands et les obligea de lui donner des otages. Au milieu de tant de soins, il s'occupait de réformer les abus par des lois sages, et d'adoucir le sort de ses sujets. C'est à cette même année qu'on rapporte deux lois qui font honneur à Valentinien : l'une règle les devoirs et les honoraires des avocats; par l'autre, il établit à Rome un médecin par quartier, pour soigner les pauvres dans leurs maladies. Elles sont datées de Trèves, où ce prince prolongea son séjour jusqu'en 373. Il revint alors en Italie; mais la révolte des barbares l'obligea bientôt à se rendre dans la Pannonie. Les Quades, indignés du lâche assassinat de Gabinius, leur roi, étaient entrés dans cette province, et l'avaient dévastée. Valentinien les poursuivit à son tour jusque dans l'Illyrie, qu'ils habitaient, et, malgré les réclamations et les plaintes de leurs députés, il brûla leurs villes, et repassa le Danube sans avoir perdu un seul homme. Les Quades lui envoyèrent de nouveaux députés pour le prier de borner là sa vengeance. Valentinien les reçut dans son camp de Bregentie; mais tandis qu'en leur répondant il s'abandonnait à toute sa colère, un vaisseau se rompit dans sa poitrine, et il expira, noyé dans son sang, le 17 novembre 375, à l'âge de 55 ans. Ce prince joignait à une taille avantageuse une figure noble et agréable. Il soulagea le peuple par la diminution des impôts et encouragea la culture des sciences, en établissant à Rome une école publique, qu'il dota libéralement. Il aima la justice et les gens de bien; en un mot, il eut presque toutes les qualités qui font les grands princes : mais elles sont effacées par sa sévérité, si excessive qu'il a égalé les tyrans les plus féroces. Suivant Ammien Marcellin, il avait sans cesse à la bouche ces mots : Qu'on lui tranche la tête, qu'on le brûle vif, qu'il expire sous le bâton; et de pareils ordres étaient donnés contre des malheureux coupables souvent de quelque imprudence ou de fautes légères. Deux ours féroces et énormes, l'un connu sous le nom de l'Innocence, et l'autre de Miette d'or, étaient placés dans des cages près de sa chambre à coucher; et l'on assure qu'il se plaisait à leur voir dévorer les membres palpitants des malheureux qu'on leur abandonnait. La maxime favorite de Valentinien était que la sévérité est l'âme de la justice, et que la justice doit être l'âme de la puissance humaine. On a des médailles de ce prince dans tous les métaux. Parmi les historiens modernes, on doit lire surtout, pour connaître son règne, le Nain de Tillemont; et Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, chapitre 25. W—s.

VALENTINIEN II (Flavius Valentinianus Junior), empereur, fils du précédent et de Justine, était né vers la fin de l'année 371. Il fut salué du titre d'auguste par les légions de l'Illyrie, le 22 novembre 375, six jours après la mort de son père (*voy.* Merobaudès). Gratien, pour éviter les horreurs d'une guerre civile, s'empressa de ratifier le choix de l'armée, et, détachant de ses

(1) Quelques auteurs nomment cette princesse *Valeria Severa*.

(2) L'historien Socrate accuse Valentinien de bigamie et lui attribue une loi qui permettait d'avoir deux femmes à la fois; mais c'est une fausseté qui a été réfutée par Bonamy. *Voy.* les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 30, p. 394-398.

Etats l'Italie, il en forma l'apanage de son frère. Le jeune empereur, amené à Milan, y fut élevé par sa mère dans les erreurs de l'arianisme. La faveur que Justine accordait aux ariens (*voy.* JUSTINE) excita la pieuse indignation de St-Ambroise, et fit perdre à Valentinien l'affection de ses sujets. Maxime, vainqueur de Gratien (*voy.* ce nom), profita de la disposition des esprits pour se rendre maître de l'Italie. Justine, n'ayant pas voulu s'exposer aux hasards d'un siége, s'était retirée, avec sa famille, dans Aquilée. Elle ne tarda pas à s'embarquer pour aller à Constantinople réclamer la protection du grand Théodose (*voy.* ce nom). Ce prince lui désigna Thessalonique pour sa résidence; mais son mariage avec Galla, sœur de Valentinien, ne lui permit pas de différer d'aider son beau-frère à reconquérir ses Etats. La défaite et la mort de Maxime (*voy.* ce nom) rétablirent Valentinien, en 388, dans la possession de l'Italie; et Théodose y ajouta les provinces au delà des Alpes, enlevées à l'usurpateur. Une instruction plus pure effaça bientôt du cœur du jeune prince jusqu'à la trace des erreurs que sa mère lui avait inculquées dans son enfance; et il ne négligea rien pour reconquérir l'amour de ses sujets. Il diminua les impôts, abolit les jeux du cirque, onéreux au peuple, et parut disposé à prendre les mesures les plus propres à rétablir dans l'empire la paix et l'abondance. En quittant Valentinien, Théodose lui avait laissé, pour l'aider de ses conseils, Arbogaste, l'un de ses lieutenants, dont il pensait que les talents militaires et l'expérience lui seraient très-utiles. Arbogaste, abusant de la faiblesse de Valentinien, finit par s'emparer de l'autorité, ne lui laissant que le vain titre d'empereur. Valentinien sentit ce que sa situation avait d'humiliant, et se hâta d'en instruire Théodose, en le priant de rappeler Arbogaste; mais sans attendre sa réponse, il osa dépouiller l'audacieux général de tous ses emplois (*voy.* ARBOGASTE). Peu de jours après ce grand acte d'autorité, Valentinien fut trouvé mort dans son palais, à Vienne, le 15 mai 392. Ce malheureux prince n'était âgé que de 20 ans. On conjecture que des eunuques l'avaient étranglé. Son corps, rapporté à Milan, fut placé dans le tombeau de Gratien. Quoiqu'il n'eût pas reçu le baptême, St-Ambroise prononça son éloge funèbre, dans lequel il rappelle les espérances qu'avaient fait concevoir la clémence, la douceur et les autres vertus de ce prince, digne d'un meilleur sort. On a des médailles de Valentinien dans tous les métaux. W—s.

VALENTINIEN III (FLAVIUS PLACIDIUS VALENTINIANUS), empereur romain, naquit à Ravenne le 3 juillet 419; il était fils de Placidie et de Constance, l'un des généraux d'Honorius (*voy.* CONSTANCE). Il resta sous la tutelle de sa mère, qui le conduisit à Constantinople, où il fut élevé sous les yeux de Théodose le Jeune. Après la chute de l'usurpateur Jean (ann. 425), Valentinien, déclaré nobilissime par Théodose, reçut le titre de césar à Thessalonique, et se rendit ensuite à Rome, où le patricien Helius le revêtit de la pourpre en présence du sénat. Avant son départ il avait été fiancé à Eudoxie, fille de Théodose, et cette alliance s'accomplit dès que les deux époux eurent atteint l'âge de puberté. Malgré les divisions de l'empire, les mêmes lois avaient régi jusqu'alors les peuples de l'Orient comme ceux de l'Occident; mais un édit de Théodose, ratifié par son collègue, déclara qu'à l'avenir les lois n'obligeraient plus que les sujets du prince qui les aurait rendues. Placidie gouverna l'empire au nom de son fils pendant sa longue minorité. Jalouse de conserver seule le pouvoir, elle éloigna de lui tout moyen de s'instruire et de s'exercer; on l'accuse même d'avoir énervé la jeunesse de ce prince en le livrant à une vie dissolue (*voy.* PLACIDIE). Après la mort de sa mère, Valentinien resta sous la dépendance d'Aëtius, dont le courage avait sauvé l'empire de l'invasion des barbares (*voy.* AETIUS). Abandonnant à ses eunuques le soin des affaires, il passait sa vie dans de honteux plaisirs : mais l'amour criminel qu'il conçut pour la femme du patricien Maxime devint la cause de sa perte. N'ayant pu la séduire par ses promesses, il résolut d'employer la ruse ou la violence pour se satisfaire. Un jour qu'il avait gagné au jeu une somme considérable à Maxime, il lui demanda sa bague pour gage et l'envoya sur-le-champ à sa femme, en lui faisant ordonner, de la part de son mari, de se rendre près de l'impératrice. Des émissaires l'introduisirent dans une chambre retirée où Valentinien lui fit violence. Maxime, instruit de ce qui s'était passé par les larmes et les reproches de sa femme, qui le croyait complice de son déshonneur, attendit avec impatience l'instant de se venger. Valentinien haïssait Aëtius, dont il croyait avoir payé trop chèrement les services. Ce général étant venu à Rome presser le mariage de son fils avec Eudoxie, fille de l'empereur, Valentinien, excité par l'eunuque Héraclius, son nouveau favori, tira pour la première fois son épée et la plongea dans le sein d'Aëtius. En vain voulut-il déguiser l'atrocité de cette action en présentant ce lâche assassinat comme une chose juste et nécessaire; le mépris dont il était couvert se convertit en une horreur universelle. Maxime gagna facilement deux soldats d'Aëtius que l'empereur avait conservés parmi ses gardes; et tandis que Valentinien regardait ses troupes s'exercer au Champ de Mars, les deux soldats, après avoir immolé Héraclius, s'élancèrent sur l'empereur et le massacrèrent, le 16 mars 455, sans que personne se mît en devoir de prendre sa défense. En lui finit la race de Théodose. Maxime lui succéda sur le trône de l'Occident (*voy.* MAXIME). On a des médailles de Valentinien dans tous les métaux. W—s.

VALENTINOIS (le duc de). *Voyez* MONACO.

VALENTYN (François), ministre du St-Evangile et voyageur, était né à Dordrecht vers l'année 1660. Il s'attacha comme ecclésiastique au service de la compagnie des Indes, et partit le 13 mai 1685 pour Batavia, où il arriva le 30 décembre suivant. Il fut quelque temps prédicateur à Japara ; ensuite il alla exercer ses fonctions dans l'île d'Amboine, où il débarqua le 1er mai 1686. Aussitôt il étudia le malais, dont les insulaires parlent un dialecte. Il fit des progrès si rapides qu'en quelques mois il fut en état de prêcher dans cette langue. Un nouveau gouverneur qui voulait avoir un de ses parents près de lui fit partir Valentyn, malgré sa répugnance, pour Neyra, petite île dépendante de Banda. Cependant l'église des Malais à Amboine était restée sans ministre ; Valentyn fut rappelé en 1688. Les bons témoignages qu'on avait rendus de lui (car personne ne prêchait mieux les Malais) avaient engagé le conseil des Indes à augmenter ses appointements. Dès 1689, il s'occupa de traduire l'Ecriture sainte en malais vulgaire, qu'il regardait comme le plus utile pour répandre la connaissance de la foi. Il ne négligea pas non plus de recueillir des renseignements sur l'île qu'il habitait. En 1694, l'affaiblissement de sa santé le força de revenir en Europe, et il se retira dans sa ville natale. Plusieurs des intéressés de la compagnie des Indes l'ayant invité, en 1705, à retourner dans ces contrées, il s'embarqua le 10 mai; et le 18 janvier 1706, le navire surgit à Batavia. Fatigué de son long voyage, Valentyn obtint la permission de se reposer à Java ; mais au bout de quelques mois on le fit partir pour un camp établi vers la côte orientale de l'île; puis, en 1707, il revit Amboine. Malgré son absence, il n'avait rien perdu de sa facilité à prêcher en malais. Au bout de cinq ans il demanda la permission de se retirer : le gouverneur lui proposa d'aller à Ternate. Valentyn, dont la santé était chancelante, insista sur ce motif pour qu'on le renvoyât en Europe. Le conseil ecclésiastique lui délivra une attestation contenant le témoignage de son zèle infatigable et de sa connaissance profonde du malais. Malgré ce certificat honorable, Valentyn ne fut pas bien accueilli du gouverneur de Batavia, qui même le desservit en Europe. Il ne revint dans sa patrie qu'en 1714. Alors il s'occupa de réunir tous les matériaux qu'il avait rassemblés dans les Indes, et il les publia en hollandais sous ce titre : Les *Indes orientales anciennes et modernes, comprenant un traité exact et détaillé de la puissance de la Nederlande dans ces contrées*, etc., Dordrecht et Amsterdam, 1724-1726, 5 parties, 8 vol. in-fol., cartes, figures, et le portrait de l'auteur fort bien gravé. On peut appeler cet ouvrage l'encyclopédie de l'Inde hollandaise. Indépendamment du résultat de ses propres recherches, Valentyn se servit des renseignements que lui fournirent diverses personnes qui avaient occupé de grands emplois dans les Indes. Ce livre offre l'histoire de la navigation des peuples européens dans les mers de l'Orient, et notamment celle des progrès de la puissance hollandaise; la description des Moluques, de Banda, Amboine, Macassar, Borneo, Java, Sumatra, celle de plusieurs autres îles, du Tonkin, du Cambodje, de Siam, de Surate, des côtes de Malabar et de Coromandel, de Malacca, de Ceylan, du Japon, du cap de Bonne-Espérance; du commerce des Hollandais en Perse et en Chine. L'auteur traite aussi de l'histoire de ces pays et décrit leurs productions naturelles. C'est sur Amboine qu'il donne le plus de détails. Dans son quatrième volume, on trouve le cabinet des raretés de Rumphius (*voy.* Rumpf). Valentyn a publié un extrait du journal de Tasman (*voy.* ce nom). Il est assez singulier que ce morceau, si intéressant pour l'histoire de la géographie, soit contenu dans la description de Banda, et que Valentyn ne cite pas ce grand navigateur, quand il raconte les expéditions maritimes de ses compatriotes. On pourrait désirer plus d'ordre dans cette immense collection, et l'on a quelque peine à trouver les voyages de l'auteur qui terminent le 6e volume. Mais ce recueil est une mine abondante dans laquelle puiseront toujours avec fruit ceux qui voudront écrire sur les Indes orientales. Les cartes sont bonnes pour le temps où elles parurent; les figures, excepté celles des productions naturelles, sont en général peu exactes, quoique bien gravées. E—s.

VALERA (Diego de), historien espagnol, né vers 1412 à Cuenca, ville épiscopale de Castille, dans une condition médiocre, fréquenta de bonne heure les écoles les plus fameuses, perfectionna ses connaissances par les voyages, et devint ainsi capable de rendre à son pays d'importants services. Ses talents l'ayant fait accueillir à la cour du roi Jean II, ce prince l'envoya deux fois en Allemagne, avec le titre d'ambassadeur; et Valera s'acquit, dans cette double mission, la réputation d'un habile négociateur. La Castille était depuis longtemps troublée par l'orgueil et les prétentions des grands. Valera, persuadé que le seul moyen de rétablir la paix était d'accorder aux rebelles un pardon généreux, écrivit au roi pour l'engager à la clémence : « Plus le crime est énorme, lui disait-il, et plus vous aurez de gloire à le pardonner. Nous appelons Votre Majesté le père de la patrie; un nom si aimable doit réveiller dans votre cœur la tendresse d'un père toujours prêt à pardonner et lent à punir..., et quand vous seriez assuré de triompher de vos ennemis, la perte des vaincus ne retomberait-elle pas sur le vainqueur? Les malheurs de vos sujets ne sont-ils pas les vôtres? » Cette lettre fut communiquée au conseil de Castille. L'orgueilleux archevêque de Tolède osa l'improuver : « Que Valera, dit-il, nous fournisse les moyens d'étouffer la révolte ; nous n'avons que faire de ses avis et les lumières ne nous manquent pas » (*Hist.*

de Mariana, liv. 21). Cependant la guerre civile continuait de désoler le royaume. Jean II convoqua les cortès à Tordesillas (1448) pour délibérer sur les moyens d'y mettre un terme. Valera reçut, dans cette circonstance, un témoignage éclatant de l'estime de ses compatriotes et fut élu député de la ville de Cuenca. Seul, dans cette assemblée, il osa se prononcer contre les mesures de rigueur que le roi proposait d'adopter : « Quelque juste, dit-il, que pût être le châtiment dont on punirait les rebelles, il n'en serait pas moins odieux à la nation qui voit en eux les défenseurs de ses droits. » Ribadeneira, l'un des cortès, l'interrompant, lui dit : « Ces paroles te coûteront quelque jour bien cher. » Mais Jean II jeta sur Ribadeneira un regard courroucé et sortit de l'assemblée. Valera, persistant dans son système de douceur, écrivit au roi, quelques jours après, pour lui rappeler qu'une trop grande sévérité n'a jamais eu que de tristes résultats (*ibid.*, liv. 22). Il eut enfin le plaisir de voir son souverain adopter des moyens pacifiques ; et s'ils n'eurent pas l'effet qu'il en attendait (*voy.* JEAN II), on ne doit pas moins lui savoir gré d'avoir fait entendre la voix de l'humanité et de la pitié dans ces temps de désordre et d'anarchie. On ignore ce que Valera fit sous le règne du faible Henri IV. On peut conjecturer qu'éloigné des affaires, il s'appliqua, dans sa retraite, à l'étude de l'histoire et de la philosophie. Mais Ferdinand et Isabelle, en arrivant au trône de Castille, s'empressèrent de le rappeler à la cour. Il fut nommé conseiller, puis majordome ou grand maître d'hôtel du palais ; et Ferdinand le revêtit enfin de la charge de son historiographe. On sait qu'il était, en 1481, à Port-Ste-Marie, près de Cadix, et que ce fut dans cette ville qu'il acheva son abrégé de l'histoire d'Espagne, ouvrage entrepris par ordre de la reine Isabelle. Valera nous apprend lui-même qu'il était alors âgé de soixante-neuf ans ; mais on ignore l'époque de sa mort. Sa *Cronica de España abreviada*, qui finit avec le règne de Jean II, en 1454, fut imprimée pour la première fois à Séville, 1482, in-fol. Cette histoire eut un très-grand succès, et il s'en fit plusieurs éditions, Burgos, 1487 ; Saragosse, 1492 ; Salamanque, 1495 ; Séville, 1527, 1534 et 1542, in-fol. Elles sont toutes rares et recherchées ; mais les curieux donnent la préférence aux plus anciennes (1). Outre un *Traité de la Providence*, Séville, 1494, in-fol., on a de Valera plusieurs ouvrages, restés la plupart en manuscrit. Ferreras cite les suivants : *Chronique de l'ancienneté de la France ; Histoire de Henri IV*, roi de Castille ; les *Hommes illustres de l'Espagne ;* un *Livre d'armoiries et de devises ;* un *Livre de la noblesse et probité ;* un *Livre de généalogies ;* le *Cérémonial des princes ;* et une traduction de l'*Arbre des batailles*, par Bonnor (*voy.* ce nom). W—s.

(1) Une édition de *Tholosa*, *Henrico Mayer*, 1489, in-fol., est extrêmement rare, et elle fait partie de ces volumes à l'égard desquels s'est élevée une controverse bibliographique soutenue avec ardeur de l'un et de l'autre côté des Pyrénées : *Tholosa* signifie Toulouse en France ou Tolosa en Espagne ? — On possède de Diego de Valera un autre ouvrage presque introuvable aujourd'hui : *Tratado de los rieptos e desafios que entre los cavalleros e hijos dellos se acostumbran haser*, in-4°, sans lieu ni date.

VALERA (CYPRIEN DE), écrivain espagnol, né vers 1531, embrassa avec ardeur les nouvelles opinions religieuses, surtout celles de Calvin : mais, reconnaissant le danger qu'il y avait à les professer dans sa patrie, il se retira en Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, et demeura trois ans à l'université d'Oxford, où il reçut, en 1565, le grade de maître ès arts. Il se maria dans ce pays, et, vers 1582, il entreprit la révision de la version espagnole de la Bible, publiée en 1569, à Bâle, par Cassiodore de Reyna, autre sectateur de Calvin (édit. connue sous le nom de *Bible de l'Ours*). Ce travail l'ayant occupé près de vingt ans, il se rendit en Hollande pour en surveiller l'impression. On croit qu'après il revint en Angleterre, où il termina ses jours, on ignore en quelle année. Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Dos tratados : el primero es del Papa y de su autoridad, colegido de su vida y doctrina ; el segundo es de la Misa : item un Enxambre de los falsos milagros, con que Maria de la Visitacion... engañó a muy muchos, y de como fue descubierta e condenada* (Amsterdam, *en casa de Ricardo Hatfildo*, 1588, in-8°, et 1599, même format, *en casa de Ricardo del Campo*. La seconde édition a 122 pages de plus que la première : *Man. du libr.*). Cet ouvrage, encore recherché des amateurs, a été traduit en anglais par Jean Golburn (Londres, 1600, in-4°). 2° *Institucion de la religion christiana, compuesta por Juan Calvin, nuevamente traduzida en romance castellano* (Amsterdam, *en casa de Ricardo del Campo*, 1597, in-4°). Cette traduction du fameux traité de théologie hétérodoxe, œuvre capitale du second chef de la réforme, remplit plus de 1100 pages ; elle est aujourd'hui d'une grande rareté. 3° *La Biblia que es los sacros libros del Viejo y Nuevo Testamento, transladada en español* (Amsterdam, *en casa de Lorenço Jacobi*, 1602, in-folio). Le titre porte *segunda edicion*, parce que cette version espagnole de la Bible n'est, pour ainsi dire, que la reproduction de celle de Cassiodore de Reyna. Valera avait seulement corrigé le style de son coreligionnaire, fait quelques changements, ajouté quelques notes, etc. « Ces deux interprètes, dit le père Richard Simon, ne paraissent pas avoir eu une grande connaissance de la langue hébraïque, bien qu'ils témoignent cependant avoir traduit le Vieux Testament sur le texte hébreu. Cyprien de Valera a suivi assez souvent la version française de Genève, et, lorsqu'il rencontre bien, on le doit plutôt rapporter au hasard qu'à un véritable discernement qu'il n'était pas capable de faire lui-même. » (*Hist. crit. du Vieux Testam.*, liv. 2, chap. 23.) Six ans avant de mettre au jour la *Biblia*, c'est-à-dire en 1596, Valera en avait détaché *El Testamento Nuevo*, et l'avait publié à Amsterdam, in-8°.

Cette édition séparée a reparu plus complète dans la même ville, *en casa de Henrico Lorenci*, 1625, aussi in-8°. On cite encore de notre écrivain *El Catholico reformado;* mais on ne dit ni où ni quand ce livre a été imprimé. (Pour plus de détails sur Valera et ses écrits, voy. les *Mém. litt.* de Paquot, édit. in-8°, t. 15, p. 207-212). B-L-U.

VALERE-MAXIME (VALERIUS-MAXIMUS), historien latin, florissait sous le règne de Tibère. L'auteur anonyme d'une notice qu'on trouve à la tête de son ouvrage dit qu'il était issu, par son père, de la famille Valerius, et par sa mère, de Fabius-Maximus, et que c'est de là que son nom s'est formé; mais ce n'est point ainsi que se composaient les noms romains. Il eût été plus naturel, comme René Binet l'a remarqué, de le faire descendre de Valerius-Maximus, censeur vers l'an de Rome 646; mais notre auteur le cite (liv. 2, ch. 9) sans faire aucune mention de leur parenté; et d'ailleurs le rang qu'il occupait dans l'Etat n'annonce pas une origine aussi relevée. Il servit en Asie sous Sextus Pompée, qui était consul l'année de la mort d'Auguste. De retour à Rome, il ne prit aucune part aux affaires publiques; on conjecture que la protection de son général lui procura la faveur de Tibère et les moyens de passer sa vie dans une douce aisance. Il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire, qu'il envisagea particulièrement sous le rapport des mœurs. Le seul ouvrage que nous ayons de Valère-Maxime est intitulé *De dictis, factisque memorabilibus libri IX*. C'est une espèce de compilation d'anecdotes, de traits historiques et de maximes, tels qu'on en trouve un grand nombre dans toutes les littératures modernes. Il en offrit la dédicace à Tibère, par une épître qui n'est qu'un tissu de lâches flatteries. Quelques critiques prétendent qu'on n'a que l'abrégé de l'ouvrage de Valère-Maxime. Ils se fondent sur une lettre de Januarius Nepotianus à Victor, son disciple, dans laquelle il lui dit que, trouvant l'ouvrage de Valère-Maxime trop diffus, il se propose d'en retrancher les longueurs; mais rien ne prouve qu'il ait exécuté ce projet. Le style de Valère-Maxime est si défectueux, que plusieurs savants ont douté qu'il ait vécu dans un temps si rapproché d'Auguste; mais on sait que les plus beaux siècles de la littérature ne sont pas ceux qui fournissent le moins d'auteurs médiocres. Cet écrivain non-seulement ne brille point par l'élégance, il manque de critique et de goût. Cependant son ouvrage ne laisse pas d'être fort utile à raison d'un grand nombre de détails et de faits oubliés par les autres historiens; aussi l'a-t-on réimprimé plus de cent fois. La première édition est sans date : on la croit imprimée vers 1469, avec les caractères de J. Mentel. Il en parut deux en 1471, Mayence, Schoyffer, et Venise, Vindelin. Toutes les deux sont très-recherchées. Parmi les autres éditions du 15° siècle, on distingue les suivantes : Venise, 1474; Paris, 1475; Milan, même année, ornée d'une épître dédicatoire de B. Accurse; et Bologne, 1476. Les principales éditions du 16° siècle sont : Venise, Alde, 1502, 1514, 1534, in-8°; Florence, Giunta, 1517, in-8°, et Anvers, Plantin, 1567, in-8°. Cette édition, que l'on doit à Étienne Pighius (*voy.* ce nom), est remarquable en ce qu'elle est la première qui contienne les fragments d'un petit traité des noms propres, indiqué dans divers manuscrits, comme un dixième livre de Valère-Maxime et que l'on attribue à Julius Paris (1) ou à C. Titus Probus, deux abréviateurs presque inconnus. Parmi les éditions postérieures, les plus estimées sont celles de Leyde, 1640, in-12, avec les notes de Juste Lipse; d'Ant. Thysius, Leyde, 1660 ou 1670, in-8°, qui fait partie de l'ancienne collection *Variorum;* de P. Cantel, *ad usum Delphini*, Paris, 1679, in-4°; d'Abrah. Torrenius, Leyde, 1726, in-4°; de Miller, Berlin, 1753, in-8°; de Kapp, Leipsick, 1782, in-8° : c'est la plus complète pour la critique (2); de J.-Th.-B. Helfrecht, Hoff, 1799, in-8°; de M. Hase, Paris, 1822, in-8°, qui fait partie de la collection publiée par M. le Maire, et que recommande un bon commentaire. L'édition de Londres, 1823, 3 vol. in-8°, comprise dans la collection Valpy, est faite d'après celle de Kapp; elle donne les notes *Variorum* et celle du volume *ad usum Delphini*. Indiquons aussi le volume publié à Berlin par C. Kempf, augmenté d'un fragment d'un auteur incertain, *De prænominibus*. On a des traductions de Valère-Maxime dans les principales langues de l'Europe. Il a été traduit en français dès le milieu du 14° siècle, par Simon de Hesdin. Cette version, revue et terminée par Nicolas de Gonesse, fut imprimée, vers 1476, en 2 volumes in-fol., sans nom de ville; et elle a été reproduite, Lyon, 1485, in-fol.; ibid., 1489, même format; et enfin Paris, Vérard, vers 1500. Il existe de cette dernière édition des exemplaires sur vélin. Une nouvelle traduction fut publiée par J. le Blond, Paris, 1547, in-fol.; ibid., 1557, in-16. Claveret en donna une troisième, Paris, 1647, in-8°, et 1659, 2 vol. in-12; Tarboicher ou Tarboichier, une quatrième, Paris, 1713, 2 vol. in-12. René Binet en a donné une, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. On préfère celle de MM. Peuchot et Allais, Paris, 1822, 2 vol. in-12. Il en existe une par M. Frémion (avec le texte en regard) dans la *Bibliothèque latine française* de M. Panckoucke, 1827-1828, 3 vol. in-8°. Jean de Hangest, valet de chambre de Charles VII, a fait, en 1458, un abrégé de l'ouvrage de Valère-Maxime, imprimé, Paris, 1497, in-fol., avec le *Gouvernement des princes* et le *Trésor de la noblesse*. On en a des exemplaires

(1) Suivant Schœll, c'est un fragment de l'abrégé des *Annales de Valerius Antias*, par Julius Paris (*Histoire de la littérature romaine*, t. 2, p. 364).

(2) On trouve des *Notes* sur Valère-Maxime, par Math. Kloklus, dans le tome 1er du *Sylloge epistolar.* de Burmann; par P. Burmann et J. Alberti dans les *Miscellan. observationes*, t. 5 et 6; et par Fréd.-Ot. Mencke, dans les *Miscellan. Lipsiens. Nova*, t. 4, 2° part.

sur vélin. La Place (*voy.* son article) est auteur du *Valère-Maxime français*. W—s.

VALÈRE-ANDRÉ DESSELIUS. *Voyez* ANDRÉ.

VALERI (JEAN), jurisconsulte et économiste italien, naquit en 1775 à Grossetto en Toscane. En 1793 il lut à l'académie des *Fisiocritici* de Sienne une dissertation latine intitulée *De legum origine diatriba*, laquelle annonçait déjà un profond penseur. Valeri se forma à la pratique du droit chez un jurisconsulte renommé, Ottavio Landi. Il vécut ensuite dans une studieuse retraite, de laquelle sortit en 1807 un travail considérable qu'il lut à l'académie des *Georgofili* de Florence et qui avait pour titre : *De l'influence des lois économiques sur la morale des peuples*, vaste et intéressant sujet, qu'il traita aux applaudissements de ceux qui l'entendirent. Nommé membre du conseil de préfecture du département de l'Ombrone en 1808, Valeri contribua par ses avis éclairés à imprimer à l'administration la direction la plus conforme aux intérêts des populations. Le titre de secrétaire général de la préfecture le mit ensuite à même de rendre d'autres services à son pays. C'est ainsi qu'il fit excepter de l'abolition générale des couvents de moines ceux qui ne s'occuperaient que de l'éducation de l'enfance ; et c'est lui aussi qui défendit les trésors artistiques de Sienne contre ce que les Italiens étaient fondés à appeler le vandalisme de l'étranger. La révolution qui en 1814 rendit à la Toscane ses princes légitimes ne fut que favorable à Valeri ; Sienne avait besoin d'un professeur de droit criminel : le choix d'un ministre, d'ailleurs éclairé, vint trouver le jurisconsulte qui pendant douze ans professa avec talent et même avec éclat cette branche de la science juridique. Valeri mourut en 1827. Il avait été lié avec un autre et célèbre jurisconsulte, Romagnosi, auteur de l'*Origine du droit pénal*. Lui-même laissa peu d'écrits considérables. On n'a de lui que des articles dans l'*Antologia* de Florence et signés seulement de son initiale ; ce fut plutôt comme professeur que s'exerça son influence. Z.

VALERIA (GALERIA), impératrice romaine, fille de Dioclétien et de Prisca, fut mariée, en 292, à Galère-Maximin, que Dioclétien venait de créer césar. Les vertus qu'elle montra sur le trône ont fait conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle avait embrassé la religion chrétienne ; mais la crainte de déplaire à son père et à son mari ne lui permit pas d'en faire une profession publique. N'ayant point d'enfants, elle adopta Candidien, fils naturel de son mari, qui l'avait eu depuis leur union. Ce prince, en mourant, recommanda sa femme et son fils à Licinius, qui lui devait son élévation, et qu'il avait, dit-on, le dessein de désigner pour son successeur (*voy.* LICINIUS). La conduite indigne de Licinius à l'égard de Valeria et de sa mère obligea ces deux princesses à chercher un asile dans le camp de Maximin-Daza, qui les reçut avec empressement ; mais, épris des charmes de Valeria, il lui proposa de répudier sa femme pour l'épouser ; et sur son refus, il l'exila dans les déserts de la Syrie, avec sa mère. Maximin étant mort, les deux malheureuses princesses furent réduites à se cacher, pour se soustraire à la fureur de Licinius, qui, joignant la perfidie à l'ingratitude, leur faisait un crime de leur séjour près de Maximin. Découvertes à Thessalonique, après avoir eu la douleur de voir massacrer le jeune Candidien, elles furent décapitées et leurs corps jetés dans la mer, au commencement de l'année 315. Les médailles de Valeria sont très-rares en or et en argent ; mais on en trouve assez fréquemment de moyen bronze. W—s.

VALERIANI MOLINARI (LOUIS), érudit et économiste italien, naquit à Imola, le 1er août 1758. Dès les premières études, il manifesta un goût particulier pour la langue de Virgile, qu'il put cultiver à loisir à l'université de Bologne. Venu ensuite à Rome pour y étudier les lois, il s'y livra à la pratique chez l'avocat Vincent Gambini, ce qui ne lui fit cependant point négliger les connaissances philologiques : l'hébreu, le grec, ainsi que les langues modernes. Il entra ensuite dans la carrière politique. Nommé, en l'an 6, membre du corps législatif de la république cisalpine pour le département du Léman, il fit ensuite partie (an 7) du conseil des Anciens à Milan. Le 13 octobre 1800, il fut appelé par l'administration départementale du Reno à la direction des écoles primaires nationales. Une dépêche, en date du 18 janvier suivant, le chargea de professer l'économie politique à l'université de Bologne, une chaire qui venait d'être créée. Le 21 novembre 1801, il fut député par l'université, avec Fabri et Zacchini, à la consulte de Lyon. Le 26 janvier 1802, il fit partie du collége des *Docti* de Bologne, et au mois de mars suivant, il fut nommé membre de la commission des études dans le département d'au delà du Pô (Transpadane). Au mois de novembre 1802, il fut élu membre de l'académie des sciences de Bologne, et le 28 mai 1803, il fut nommé inspecteur de l'imprimerie. Il publia alors ses *Conseils moraux tirés du* Démonique *d'Isocrate*, précédés d'une savante préface sur les études des écoles primaires. En 1806, il fit paraître son remarquable ouvrage intitulé *Du prix de toutes les valeurs marchandes*, et en 1807, il donna au public son *Traité des mesures*. Appelé, le 18 janvier 1809, à la direction du commerce, il publia, la même année, ses *Discours sur l'économie politique*, et l'année suivante, il fit paraître successivement la traduction des *Discours des orateurs du conseil d'État de France* et sa *Dissertation sur le caractère de l'espérance et de la crainte*. Le 28 mars 1812, Valeriani fut nommé membre honoraire de l'institut italien des sciences, lettres et arts, et le 6 octobre 1813, il fut appelé au rectorat

de l'université de Bologne. En 1815 parut le premier volume de ses œuvres, dans lequel se trouve le *Traité des prix*. Le tome 2 ne parut qu'en 1824. Dans l'intervalle (1816), il avait donné sa *Défense de la formule des prix* $p = \frac{i}{o}$, et en 1817, son *Discours apologétique*. En 1819 avait paru le *Banquet de Frédéric II*, ouvrage qui fut suivi d'appendices publiés plus tard (1821 et 1822). En 1823 fut publié le remarquable *Traité du change;* enfin, de 1825 à 1828, parurent, en 2 volumes, sous forme d'essais, une suite de dialogues, dans lesquels l'auteur exposait, à la manière socratique, ses vues sur l'économie politique. Valeriani Molinari termina sa laborieuse carrière le 27 septembre 1828. Il avait fait partie d'un grand nombre de sociétés et académies. C'est la commune de Bologne qui fut, à certaines conditions particulières, son héritière, aux termes de son testament en date du 30 mars de l'année de sa mort. Il a été publié au sujet de Valeriani Molinari un grand nombre de notices ou de biographies. Outre les ouvrages mentionnés, on a de lui : 1° traduction de l'opuscule de Plutarque sur l'*Ami véritable*, Rome, 1796 ; 2° *Leçon d'ouverture du cours d'économie politique*, Bologne, 1804 ; 3° *Discours sur l'économie publique*, ibid., 1809 ; 4° *Considérations sur la justice distributive*, Florence, 1817 ; 5° une continuation des *Essais*, ibid., 1827-1828, interrompue par la mort de l'auteur. Il a paru, posthumes, deux sonnets publiés par Vaccolini dans le journal des *Arcades de Rome*, 1830, t. 47 ; Valeriani Molinari a laissé aussi divers manuscrits, dont la commune de Bologne est dépositaire. Z.

VALERIANOS. *Voyez* FUCA.

VALERIANUS (JOANNES-PIERIUS) ou *Valeriano Bolzani*, littérateur, naquit en 1477, de Laurent Bolzani, à Bellune, dans la marche Trévisane, et non à Bolzano, en Tyrol, comme l'ont dit des biographes qui ont pris son nom de famille pour celui de sa patrie. Ce fut son maître Sabellicus qui changea son nom de Pierre en celui de Pierius, par allusion à *Pierides*, un des noms des Muses. La pauvreté de sa famille le réduisit à servir d'abord comme domestique; son oncle, Urbano Bolzani, pourvut ensuite à ses besoins et lui donna des leçons de littérature. Ce ne fut qu'à l'âge de quinze ans qu'il commença d'apprendre à lire; mais il fit dans ses études des progrès rapides, qui lui acquirent l'amitié des hommes les plus éclairés de l'Italie. Valla et Lascaris lui enseignèrent les langues grecque et latine. Le cardinal Bembo, Léon X et Clément VII furent ses Mécène; déjà chambellan et chanoine, il fut obligé de mettre lui-même des bornes à leurs bienfaits. Voulant consacrer tout son temps aux lettres, il refusa les évêchés de Capo-d'Istria et d'Avignon et n'accepta que la place de protonotaire apostolique. Il n'avait cependant pas pu refuser à Clément VII de se charger de l'éducation d'Hippolyte et d'Alexandre de Médicis, ses neveux, qu'il fut assez heureux de pouvoir soustraire aux poursuites lors de la prise de Rome, en 1527, en les conduisant à Plaisance. Mais, l'année suivante, fatigué du séjour de la cour, il se retira à Bellune, et ce fut alors qu'il composa ses quatre livres sur les antiquités de cette ville, dans lesquels il inséra quarante-deux inscriptions, la plupart inédites. Cet ouvrage, comme tous ceux de Valerianus, est écrit avec une rare élégance. Hippolyte de Médicis, son élève, ayant été élu cardinal en 1529, le choisit pour secrétaire. A la mort du cardinal, Valerianus resta attaché au duc Alexandre, qui fut tué en 1537. Alors il renonça pour toujours à la cour et se retira à Padoue, résolu de ne plus s'occuper que de littérature. Il y mourut en 1558, âgé de 81 ans. Ses ouvrages sont : 1° *De fulminum significationibus*, Rome, 1517, in-8°; imprimé aussi dans le 5° volume des *Antiq. Rom.* de Grævius; 2° *Pro sacerdotum barbis defensio*, Rome, 1531, au sujet de l'intention de renouveler un décret attribué à un ancien concile et confirmé par le pape Alexandre III, décret qui défendait aux prêtres de porter de longues barbes; 3° *Castigationes et varietates Virgilianæ lectionis per Joan. Pierium Valerianum*. Elles se trouvent dans une édition de Virgile donnée par Rob. Estienne, à Paris, en 1532, in-fol., et dans d'autres éditions postérieures du poëte latin. 4° *Poemata*, Bâle, 1538, in-8°; 5° *Amorum libri quinque et alia poemata*, Venise, 1549, in-8°. On trouve dans le recueil des *Deliciæ poet. ital.* un choix des poésies de Pierius Valerianus, parmi lesquelles on distingue un poëme en trois chants sur le martyre de *Johatas*, un livre d'odes, une épître critique sur les qualités nécessaires pour écrire et sur le style propre à chaque sujet; cette dernière pièce surtout est très-remarquable par la justesse des pensées, par la sagesse des préceptes, par l'élégance et le choix des expressions. Elle a pour titre : *Studiorum conditio*. 6° *Sphæræ compendium;* 7° *Dialogo della volgar lingua, non prima uscito in luce*, Venise, 1620, in-4°; 8° *Antiquitatum Bellunensium sermones quattuor* (sic), Venise, 1620, in-8°; 9° *Contarenus, sive de litteratorum infelicitate, libri duo*, Venise, 1620, in-8°. Cet ouvrage contient un grand nombre d'anecdotes curieuses. Le premier livre est un dialogue entre Gaspard Contarino, ambassadeur vénitien, et quelques savants de Rome. L'édition que nous venons de citer est très-rare. On en a donné une à Amsterdam, 1647, in-12, avec un appendice de Cornelius Tollius (*voy.* ce nom); une autre à Helmstadt, 1695, in-12, et une autre à Leipsick, 1707, petit in-8°, avec deux autres écrits sur des sujets analogues : *Alcyonius, de exilio*, et *Barberius, de miseria poetarum græcorum*, et une préface par Jean-Burckhard Mencke. La dernière édition du traité *De litteratorum infelicitate* est celle que sir Egerton

Brydges a donnée à Genève, en 1821, grand in-8°; elle n'a été tirée qu'à quatre-vingt-sept exemplaires; on y trouve des morceaux de critique anciens et modernes. Coupé a inséré dans ses *Soirées littéraires* la traduction d'une partie de cet ouvrage de Valerianus. 10° *J. P. Val. Bel. Hieroglyphica, sive de sacris Ægyptiorum, aliarumque gentium litteris commentariorum libri* 8, *duobus aliis ab eruditis. viro annexis. Accesserunt loco auctarii Hieroglyphicorum collectanea ex veteribus et recensioribus auctoribus descripta, et in sex libros ordine alphabetico digesta. Horapollinis item Hieroglyphicorum libri duo ex postrema Davidis Hæschelii correctione. Præterea ejusdem Pierii Declamatiuncula pro barbis sacerdotum : De infelicitate litteratorum libri duo; denique Antiquitatum Bellunensium sermones quatuor. Editio ad novissimas Germaniæ composita, quibus et annotationes ad marginem atque necessarios indices debet*, Francfort-sur-le-Mein, 1678, in-4°. La première partie de ce volume (*Hieroglyphica*) parut d'abord à Bâle, en 1566. L'auteur s'efforce d'expliquer par les symboles égyptiens, grecs et romains, presque toutes les branches de la science et de l'art; mais on a trouvé qu'il a déployé en cela plus d'érudition et d'imagination que de jugement. Ug—i.

VALÉRIEN (Publius-Licinius-Valerianus), avant d'être revêtu de la pourpre impériale, avait porté les armes avec honneur. Dans les dignités qui avaient été la récompense de ses services, il s'était environné de l'estime générale et s'était montré l'ennemi des tyrans, principalement dans la lutte que le sénat soutint contre Maximin. L'empereur Dèce ayant voulu rétablir, en 251, l'office de censeur, pour ramener les mœurs antiques et le respect des lois, les suffrages unanimes du sénat, chargé de désigner ce magistrat suprême, étaient tombés sur Valérien. Les événements de la guerre avaient rendu sans effet ces projets de réforme; mais la réputation de Valérien s'en était considérablement accrue. Aussi lorsque l'empire eut passé des mains de Gallus dans celles d'Emilien, l'ascendant des vertus de Valérien, alors à la tête des légions de la Gaule et de la Germanie, lui fit supplanter facilement ce rival. Il touchait à sa soixantième année, et son âge lui conseillait de partager le trône avec un associé plus capable de diriger les travaux de la guerre et d'opposer l'activité nécessaire pour résister au débordement des barbares. Valérien, en jetant les yeux sur son fils Gallien, prépara des malheurs que sa sagesse promettait d'éviter. Après un règne de sept ans, le vieil empereur voulut marcher lui-même à la défense de l'Euphrate, contre Sapor, roi de Perse (*voy.* Chapour), qui venait de se rendre maître de l'Arménie, alliée des Romains. Sa confiance en Macrien, préfet du prétoire, perdit son armée. Vaincu sous les murs d'Edesse et resserré dans ses retranchements, il fut obligé de se livrer à la discrétion du vainqueur. Sapor ou Chapour, sans égard aux représentations de ses alliés, qui l'exhortaient à faire de son prisonnier l'instrument de la paix, l'abreuva d'outrages jusqu'à ce qu'il eût succombé à sa douleur, et son corps, empaillé, fut conservé pendant plusieurs siècles comme un trophée dans un des temples de la Perse. Cette tradition a paru douteuse, et les lettres des princes de l'Orient à Sapor, alléguées par les historiens, sont évidemment supposées, puisque l'une d'elles est d'Artavasdes, roi d'Arménie : or, l'Arménie faisant alors partie de la Perse, le royaume et la lettre sont de pure imagination. Le malheureux Valérien avait distingué le mérite d'Aurélien, de Tacite et de Probus. Tous les trois figurèrent parmi ses successeurs. F—t.

VALÉRIEN (Saint) (1), évêque et écrivain du 5e siècle, appartenait à l'ancienne et noble famille de St-Eucher, évêque de Lyon. Valérien vivait au milieu des richesses et des grandeurs quand son illustre parent entreprit de l'en détacher et de l'appeler à Dieu, en lui adressant le beau *Traité du mépris du monde*, qu'il avait composé dans cette intention. Il lui écrivit de plus une lettre amicale et touchante, dans laquelle il lui peignait la vanité des plaisirs du siècle et les dangers qu'on court en s'y livrant (*voy.* une traduction de cette lettre, par M. O'M..... (O'Mahoni), dans les *Opuscules des Saints-Pères*, faisant partie de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, que l'on doit à l'abbé de Lamennais) (2). Ces écrits du saint prélat touchèrent tellement le cœur de Valérien qu'il prit aussitôt la résolution d'aller s'enfermer dans la solitude de Lérins, où il se livra à l'étude des divines Ecritures et à la pratique de toutes les vertus religieuses. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'en 438 on le tira de ce désert pour le placer sur le siége épiscopal de Cémèle (3). On a peu d'autres renseignements sur sa vie. On sait seulement qu'il assista, en 439, au concile de Riez, assemblé pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. En 451, il signa, avec plusieurs évêques des Gaules, une lettre synodale au pape St-Léon le Grand. Il se trouva encore au concile d'Arles, tenu en 455, au sujet des immunités de l'abbaye de Lérins. On croit qu'il mourut en 461. Ce qui nous reste de l'évêque de Cémèle, dont le savoir égalait la piété, a été publié par le P. Jacq. Sir-

(1) Dans la *Table des noms des saints de France qui ne sont pas contenus dans le Martyrologe romain*, table qui se trouve à la fin de l'édition de ce *Martyrologe* donnée par le P. Simon Mothier (Paris, 1705, in-4°), on voit un St-Valerien, *évêque sur les confins de la Provence*, 23 *juillet*; c'est probablement celui dont nous commençons l'article.

(2) Le traité *Du mépris du monde* a été traduit par Arnault d'Andilly. On avait déjà de Barthélemy Anneau : *St-Eucher à Valerian, exhortation rationale, retirant de la mondanité et de la philosophie prophane, à Dieu et à l'estude des sainctes lettres, traduite en vers français*, Lyon, Placé-Bonhomme, 1552, in-4°.

(3) *Cemelium* ou *Cemenelium*, ville détruite par les Lombards, et sur les ruines de laquelle se voit aujourd'hui le hameau de Cimier ou Cimiere, à une lieue nord-ouest de Nice, siége actuel de l'évêché.

mond, sous ce titre : *Sancti Valeriani episcopi Cemeliensis homiliæ* 20; *item Epistola ad monachos de virtutibus et ordine doctrinæ apostolicæ, omnia primum, præter unicam homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita*, Paris, 1612, in-8°; réimprimé en 1696, dans le 1er volume des *Opera varia* du P. Sirmond, avec une lettre du même (au cardinal François Barberin), dans laquelle il réfute une accusation intentée contre St-Valérien et renvoie à l'ouvrage dont nous allons parler. Un religieux minime nommé Chichon, et que Guill. Cave traite assez durement d'*obscurus nebulo*, s'étant avisé d'accuser St-Valérien de semi-pélagianisme, le P. Théophile Raynaud prit vivement sa défense dans le livre suivant : *Valerianus Cemeliensis episcopus integer vitæ labisque purus. Disquisitio theologica qua Massiliensium sive semipelagianorum error circa salutis initium accurate excutitur, et parcus charitatis* (1) *Valeriani criminator expellitur*, Lyon, 1632, in-12. Cette apologie, qui, comme son titre, est un peu prolixe, se retrouve dans le 11e volume de la collection des nombreuses productions du P. Raynaud. Ce jésuite, qui affectionnait beaucoup Valérien, a encore compris ses homélies dans un volume in-fol., imprimé à Paris, en 1661, et contenant des opuscules de St-Léon le Grand, de St-Maxime de Turin, de St-Pierre Chrysologue, de St-Fulgence, de St-Amédée et d'Asterius. Les œuvres complètes de St-Pierre Chrysologue, publiées à Venise, en 1742, renferment aussi les homélies de St-Valérien (*voy.* le *Manuel du libraire*). Enfin ces homélies ont été insérées dans la *Bibliothèque des Pères*. B—L—U.

VALERINI (ADRIEN), d'une noble famille de Vérone, était né en cette ville, dans la première moitié du 16e siècle. Il cultivait les lettres, et il a publié les trois ouvrages suivants, qui sont assez rares, surtout en France : 1° *Afrodite, nuova tragedia* (en cinq actes et en vers); *Verona, Seb. et Giov. dalle Donne fratelli*, 1578, in-8° de 5 et 43 ff., avec le portrait de l'auteur. M. de Soleinne avait deux exemplaires de cette unique édition d'une pièce « peu connue », dit le rédacteur de son catalogue (n° 4345), « et où figu- « rent l'ombre d'Adonis, Cupidon et le roi *Lico- « fronte*. L'héroïne est fille du prêtre Alcée. La « scène est à Paphos. » 2° *Le Belleze di Verona*, ivi (Haym n'indique pas l'imp.), 1586, in-8°; 3° *Cento madrigali*, ivi, Gir-Discepolo, 1592, petit in-8°. On attribue encore à Valerini un écrit sur la mort d'une fameuse comédienne dont on ne nous apprend pas le nom (*voy.* le *Dictionnaire* de Moréri, dernière édition). B-L-U.

VALERIUS. *Voyez* MESSALA et PUBLICOLA.

VALERIUS FLACCUS (CAIUS) (2), poëte latin. Quelques auteurs conjecturent qu'il descendait de l'illustre Valerius Publicola (*voy.* PUBLICOLA), mais d'une branche pauvre et tombée dans l'obscurité. On ignore le nom de son père; la date de sa naissance est incertaine. Deux villes, Sessa, dans l'Etat de l'Eglise, et Padoue, se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour : Padoue appuie ses prétentions d'une épigramme de Martial, et le témoignage du plus intime ami de Valerius est ici d'un grand poids. Valerius cultiva de bonne heure son goût pour la poésie. Quoiqu'il fût assez mal partagé de la fortune, il rejeta le conseil de Martial, qui l'engageait à quitter la carrière des lettres pour celle du barreau. Admis au nombre des prêtres d'Apollon, il fut agrégé dans la suite au collége des quindécemvirs, chargés de la garde des livres sibyllins. Ses talents lui méritèrent la protection de Vespasien et de Titus; mais on ne voit pas qu'il ait tenté de profiter de la faveur de ces deux princes pour revendiquer les biens et les honneurs de sa famille. On conjecture que notre poëte est le même Valérius qui fut décoré de la préture vers l'an de J.-C. 88 (de Rome 838). Il paraît qu'il obtint, l'année suivante, le gouvernement de l'île de Chypre; du moins il est certain qu'il s'y trouvait alors. La requête que Martial lui adressa pour en obtenir quelques présents (épig. 8) peut faire présumer qu'il s'était enrichi dans l'exercice de ses fonctions. Il revint à Rome dans les premières années du règne de Trajan. En l'an 100 de l'ère chrétienne (de Rome 851), il fit un voyage en Espagne, dont il était de retour l'année suivante. On ne s'accorde pas sur l'année de sa mort. Dureau de la Malle prouve, d'après un passage de Quintilien, qu'elle doit être fixée à la 111e année de notre ère. Outre Martial, Valerius comptait au nombre de ses amis Pline, Juvénal, Quintilien lui-même, etc. L'ouvrage auquel il doit toute sa célébrité est le poëme des *Argonautiques*, qu'il commença sous Vespasien, et auquel il travailla le reste de sa vie, sans pouvoir le terminer; du moins il ne nous est pas parvenu tout entier : la fin du huitième livre manque dans tous les manuscrits. Le sujet de ce poëme, traité déjà par plusieurs auteurs, entre autres, en grec, par Apollonius de Rhodes (*voy.* ce nom), est l'expédition des Argonautes, l'un des événements les plus intéressants que les temps héroïques offrent à l'épopée. Suivant François de Neufchâteau, le poëme de Valerius a des parties dramatiques, souvent de l'intérêt et partout des beautés sans nombre (1). Tiraboschi n'en porte pas un jugement aussi favorable; il décide que Valerius n'était pas né poëte, et que Martial, en l'engageant à préférer le barreau, voulut le détourner de cultiver un art pour lequel la nature

(1) *Chiche de charité*; froide et puérile allusion au nom de Chichon et à la devise des Minimes : *Charitas*.

(2) Le manuscrit du Vatican nomme ce poëte *Caius Valerius Flaccus Setinus Balbus*. Heinsius rejette ces deux derniers noms, et les motifs qu'il en donne ont paru concluants à Burmann, ainsi qu'à Dureau de la Malle.

(1) *Discours* en réponse à Dureau de la Malle père, lors de sa réception à l'Académie française.

ne l'avait point fait (voy. *Storia della letterat. ital.*, t. 2, p. 75). Laharpe ne trouve dans l'*Argonautique* de poésie d'aucune espèce (*Cours de littérature*, t. 2, p. 229). Ce jugement, dit Dureau de la Malle, si bref, si absolu, si méprisant, prouve que Laharpe ne s'était pas donné la peine de lire Valerius, et qu'il en a parlé sans le connaître. Mais c'est déjà un préjugé contre l'ouvrage que de manquer de lecteurs. On compte environ quarante éditions de l'*Argonautique* : cinq dans le 15e siècle, dix-huit dans le 16e, six dans le 17e, neuf dans le 18e et deux ou trois depuis le commencement du 19e. On se contentera d'indiquer les meilleures et les plus recherchées : Bologne, 1473, in-fol., 1re édit. avec date; Florence, Jacques de Ripoli, sans date, in-4°, plus rare que la précédente ; ibid., Giunta, 1503, in-8° ; Paris, Jac. Badius, 1517 ou 1519, in-fol., deux éditions dont il existe des exemplaires sur vélin; Bologne, 1519, in-fol., avec les commentaires et la conclusion de l'ouvrage, par J.-B. Pio, qui termina le huitième livre et y en ajouta deux nouveaux; Venise, Alde, 1523, in-8°; Paris, Colines, 1532, in-8°; Anvers, Plantin, 1566, petit in-12; Padoue, Comino, 1720, in-8°; Leyde, 1724, in-4°, avec les notes de P. Burmann; Altembourg, 1781, in-8°, édition de Harles, qui se joint à la collection *Variorum* et qui forme un volume de plus de 1300 pages, imprimé peu correctement; Gœttingue, 1805, 2 vol. in-8° (le second renferme un savant commentaire de J.-A. Wagner); Paris, 1824, dans la *Bibliothèque des classiques latins* publiée par Lemaire. Cette édition contient, outre le commentaire de Wagner, des notes de M. Caussin, professeur au collége de France, traduites en latin par Lemaire. Le poëme de Valerius a été traduit trois fois en italien : par Maximil. Buzio; par Ant. Pindemonte, Vérone, 1776, in-4°, et enfin par un anonyme, Milan, 1794, même format. Il n'en existe qu'une seule traduction française en vers; c'est celle que Dureau de la Malle avait commencée avec son père et qu'il a publiée après la mort de celui-ci, Paris, 1811, 3 vol. in-8°; elle est enrichie de notes. Le traducteur l'a fait précéder d'une notice sur les sources où il a puisé et d'un discours dans lequel il a recueilli tous les détails sur la vie de Valerius, suivi d'une analyse de son poëme. Une traduction en prose de M. Caussin de Perceval, la première qui ait paru, fait partie de la *Bibliothèque latine-française* de M. Panckoucke, 1828, in-8°. W—s.

VALERIUS (M.) MAXIMUS CORVUS ou CORVINUS, Romain célèbre par sa bravoure, ses vingt et une magistratures curules et sa longévité, avait pour père le M. Valérius Maximus, tribun militaire à puissance consulaire, en 398 et 395 avant J.-C. Sa haute naissance et ses brillantes qualités militaires lui valurent de bonne heure les grades les plus élevés. Tribun de légion à vingt-deux ans, sous Camille, en 349, lors de la quatrième invasion des Gaulois, un de ces barbares, d'une taille gigantesque et revêtu d'une armure éclatante avait défié par interprète le camp romain entier de fournir un adversaire qui seul à seul lui tînt tête. Autorisé par son général, Valérius ne balança pas à le combattre et finit par le terrasser et le tuer, secondé, dirent les Romains, par l'intervention expresse des dieux; car pendant le combat survint un corbeau qui, perché sur le casque du héros, ne cessa d'assaillir du bec et des ongles le visage et les yeux de son antagoniste. De là le second surnom de Valérius, surnom qu'il transmit à sa postérité. L'issue de cette lutte sembla marquer d'avance le destin des deux armées : les Gaulois, taillés en pièces, ne tentèrent plus d'invasion. Dès l'année suivante et malgré son âge, Valérius fut élu consul. Un fait grave signala son passage au pouvoir : ce fut le second traité de commerce entre Rome et Carthage. Consul derechef en 346 (avec Libo), il mit les Volsques en déroute et leur prit Satricum. La première guerre entre Rome et les Samnites éclate en 343 : consul pour la troisième fois, c'est lui qui l'inaugure; à lui la première victoire sur ce peuple, redoutable jouteur qui coûtera trois quarts de siècle à Rome; à lui la première rentrée triomphale. Nous le retrouvons encore consul plus tard; mais auparavant nous le voyons, revêtu par le sénat de la dictature quand les deux consuls Hypsée et Mamercinus ont abdiqué, s'avancer sans grandes forces contre des cohortes révoltées qui marchent sur Rome, et, par l'ascendant de sa parole et le prestige de sa personne, leur faire poser les armes. Familier avec ses soldats, se mêlant à leurs jeux, aux exercices de la course, de la lutte, du pugilat, ne dédaignant aucun des champions, et le même dans la défaite que dans la victoire, il était littéralement adoré. L'émeute vaincue, il fit passer une loi qui autorisait l'appel au peuple en faveur du citoyen menacé de mort (300 avant J.-C.). L'aristocratie lui en garda rancune; et quand, consul pour la quatrième fois, il eut battu les Ausones et pris Calès, le sénat lui refusa le triomphe. Il fit trêve alors avec les affaires publiques, se bornant aux modestes fonctions de préteur et même d'édile (quatre fois celles-ci, six fois les autres). Il fallut recourir à lui pourtant au temps de la terrible lutte étrusco-samnite, le nommer dictateur et récompenser par le triomphe, cette fois-là, l'éclatante victoire qu'il remporta sur les Etrusques. Le peuple fit plus : il le réélut consul deux ans de suite (301 et 300). Il battit encore les Etrusques la première année; la seconde, telle était la peur désormais attachée à son nom, qu'ils n'osèrent lui tenir tête et qu'ils préférèrent s'enfermer dans leurs villes, après avoir ravagé leurs campagnes pour que l'armée romaine n'y pût vivre. Il s'y maintint néanmoins et laissa les affaires floris-

santes. Rentrant alors dans la retraite, il survécut, assure-t-on, trente ans encore à ces dernières et magnifiques campagnes : Cicéron le fait mourir plus que centenaire. P—OT.

VALERY (ANTOINE-CLAUDE PASQUIN, plus connu sous le nom de), conservateur-administrateur des bibliothèques de la couronne sous Charles X, bibliothécaire des palais de Versailles et de Trianon sous Louis-Philippe, mort en 1847, a publié : 1° *Etudes morales, politiques et littéraires, ou Recherches de la vérité par les faits*, Paris, 1823, in-8°; 2° édition, ibid., 1824, in-8°; 2° *Ste-Périne, souvenirs contemporains*, ibid., 1826, in-12; 3° *Voyages historiques et littéraires en Italie, pendant les années* 1826, 1827 *et* 1828, *ou l'Indicateur italien*, ibid., 1831-1833, 5 vol. in-8°; nouvelle édition revue et corrigée, ibid., 1838, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, le plus estimé de ceux de l'auteur, a obtenu du succès. 4° *Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, ibid., 1837-1838, 2 vol. in-8°; 5° *l'Italie confortable, manuel du touriste, appendice aux voyages historiques*, etc., ibid., 1841, in-12; 6° *Curiosités et anecdotes italiennes*, ibid., 1842, in-12; on y trouve des recherches intéressantes sur les jeux et fêtes populaires de l'Italie au moyen âge, sur le luxe des femmes et sur quelques littérateurs et artistes. Les *Curiosités et anecdotes* sont composées d'extraits d'auteurs italiens anciens. 7° *La Science de la vie, ou Principes de conduite religieuse, morale et politique*, extrait et traduit d'auteurs anciens, ibid., 1843, in-8°; 8° il est l'éditeur de la *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon*, suivie de lettres inédites du P. Quesnel, accompagnées de notices, d'éclaircissements et d'une table analytique, Paris, 1846, 3 vol. in-8° (*voy.* MABILLON). Z.

VALESIO (JEAN-LOUIS), peintre, né à Bologne en 1561, et mort à Rome, dans un âge prématuré, sous le pontificat d'Urbain VIII, entra un peu tard dans l'école des Carrache, où il apprit plutôt la miniature et la gravure que la peinture. Cependant, s'étant rendu à Rome, sous le pontificat de Grégoire XV, il fut employé à beaucoup de travaux par les Ludovisi. Le Marini et les autres poëtes de cette époque lui ont donné de grandes louanges; mais il les dut moins à son talent de peintre qu'à sa fortune et à son adresse. Il fut un de ces hommes qui savent suppléer au manque de mérite par d'autres moyens plus faciles de se faire valoir, tels que la flatterie, le talent de s'insinuer et d'acquérir des partisans et des protecteurs. C'est par cette conduite que Valesio possédait un carrosse dans Rome, où Annibal Carrache, pendant longues années, n'eut d'autres récompenses de ses honorables travaux qu'une misérable chambre sous les toits, la nourriture journalière nécessaire pour lui et pour un domestique, et douze écus de pension annuelle. Dans le petit nombre d'ouvrages que Valesio a laissés à Bologne, tels que l'*Annonciation*, aux Mendiants, on remarque un faire sec et de peu de relief, mais exact, qui est en général l'apanage des peintres en miniature. Toutefois son talent parut s'agrandir lorsqu'il se fixa dans Rome, où l'on voit encore quelques-unes de ses productions à fresque et à l'huile, dont la meilleure, sans contredit, est la figure de la *Religion*, qu'il peignit dans le cloître de la Minerve. Ses eaux-fortes sont plus estimées que ses tableaux : elles sont gravées avec un fort bon goût et consistent en emblèmes allégoriques et ornements de livres, exécutés d'après ses propres dessins. On cite particulièrement les morceaux suivants : 1° *la Vierge et l'Enfant Jésus appuyé sur les genoux de sa mère ;* 2° *Vénus menaçant l'Amour ;* 3° *Vénus châtiant l'Amour*. Ces deux jolies pièces font pendant. 4° L'*Hymen ayant à ses pieds deux lions et des génies qui portent des lis*, d'après Louis Carrache. — *Jacques et François* VALESIO ont aussi cultivé la gravure; mais leurs ouvrages jouissent de peu d'estime. P—s.

VALESIO. *Voyez* VALLÈS.

VALESIUS (ADRIANUS). *Voyez* VALOIS.

VALETTE (JEAN PARISOT DE LA), quarante-huitième grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, naquit en 1494. Issu d'une très-ancienne famille qui avait donné des capitouls à Toulouse, il était grand prieur de St-Gilles de la langue de Provence et lieutenant général du grand maître Claude de la Sangle, lorsqu'à la mort de ce prince il fut unanimement élu pour lui succéder, le 21 août 1557. « Ce seigneur, dit Vertot, n'é« tait point sorti de Malte depuis qu'il avait pris « l'habit et la croix de l'ordre ; il avait rempli « successivement toutes les charges : soldat, ca« pitaine, général, sage politique, plein de fer« meté et autant estimé parmi ses confrères que « redoutable aux infidèles. » Dans ses premières caravanes, il avait répandu la terreur de son nom sur les mers d'Afrique et de Sicile : souvent vainqueur et quelquefois vaincu, il tomba même dans les fers des infidèles (*voy.* DRAGUT); mais à peine eut-il recouvré sa liberté qu'il arma pour de nouvelles courses. Parvenu à la dignité de commandeur, il avait, sous la grande maîtrise de Jean d'Omèdes, été chargé du commandement de Tripoli, au moment où cette place était menacée par toutes les forces des Barbaresques. De deux gouverneurs qui s'étaient succédé dans ce poste, Fernand de Braquemont et Christophe de Solertarfan, l'un avait sollicité et l'autre avait mérité son rappel. Arrivé à Tripoli, en 1537, la Valette prit les mesures les plus énergiques et les mieux entendues pour se défendre dans un poste à la fois si important comme position militaire, et si faible comme place fermée. Il rétablit la discipline dans la garnison composée de chrétiens et de Maures; et mêlant à l'activité du capitaine le zèle du religieux, il punit sévèrement les blasphémateurs. Lorsque vingt ans après il fut élevé à la grande maîtrise, son premier soin

fut de relever l'autorité et la religion, en forçant les prieurs et les commandeurs d'Allemagne et de Venise à rentrer sous l'obéissance qu'ils devaient à l'Ordre, et à se soumettre aux taxes imposées par les chapitres généraux. Il ne se fit pas moins d'honneur en réparant avec éclat les injustices que le grand maître d'Omèdes avait fait subir au brave maréchal Gaspard de Vallier, ancien gouverneur de Tripoli, qui n'avait pu défendre cette place à cause de la trahison des soldats maures et des habitants. Déjà le grand maître la Sangle avait rendu la liberté à ce preux chevalier; la Valette, non content de l'absoudre des accusations iniques dont il avait été l'objet, le nomma grand bailli de Lango. Il fit plus encore, et pour tirer vengeance des indignes traitements que Vallier avait reçus des infidèles à la prise de Tripoli, il entra dans le dessein que lui proposa Jean de la Cerda, duc de Médina-Celi, vice-roi de Sicile, de tenter la conquête de cette place. Une telle entreprise, si elle eût réussi, aurait inauguré bien glorieusement le règne d'un grand maître; mais elle manqua par la présomptueuse impéritie de Jean de la Cerda qui, au lieu d'attaquer Tripoli, perdit un temps précieux à la conquête insignifiante de l'île des Gerbes ou de Gelves (*voy.* l'article Dragut, déjà cité), où il fut surpris et accablé par les Ottomans; près de 14,000 chrétiens périrent dans cette funeste expédition, soit par les maladies, soit par le fer ennemi. La Valette, qui prévoyait les fautes de la Cerda, lui avait donné les plus sages avis; mais ce lâche et imprudent capitaine s'était montré sourd à toutes les représentations. Après le désastre de Gerbes, le grand maître envoya dans toutes les mers du Levant des galères de l'ordre qui sauvèrent plusieurs navires chrétiens poursuivis par les infidèles et capturèrent un grand nombre de corsaires. Il fit alors construire à ses dépens deux nouvelles galères; et les plus riches commandeurs, imitant son exemple, équipèrent divers armements, selon leurs facultés. Jamais, grâce à l'influence de ce grand homme, l'Ordre ne s'était montré si redoutable sur mer; jamais ses escadres n'avaient été commandées par des chevaliers plus expérimentés. Chaque jour était marqué par quelque nouveau succès sur les infidèles. Attentif à tous les devoirs de la dignité souveraine, la Valette obtenait dans le même temps, pour les ambassadeurs de son Ordre, l'honneur de siéger au concile de Trente, parmi ceux des grandes puissances de la chrétienté. Après la clôture du concile, si Philippe II, ou plutôt son lieutenant don Garcie de Tolède, put effacer la honte de la journée de Gerbes par la prise de Gomère de Velez, ville située sur la côte d'Afrique, à 40 lieues des côtes d'Espagne, il dut en grande partie ce triomphe aux galères de Malte, que la Valette lui avait fournies. Cette conquête alarma Soliman, qui, irrité de la part qu'y avait prise l'Ordre, forma le projet de renverser ce boulevard de la chrétienté. Dans ce dessein, il travailla secrètement à un armement considérable. Ce fut alors que les chevaliers s'emparèrent, à la hauteur de Zante, d'un puissant galion chargé de marchandises précieuses, pour le compte du chef des eunuques du sérail et de plusieurs de ses odalisques. 200 janissaires qui montaient ce riche bâtiment furent taillés en pièces. Ce nouvel affront engagea le sultan à précipiter son attaque contre l'Ordre, qu'il jura *par sa tête* d'exterminer tout entier. Tous ses officiers et jusqu'aux moindres de ses sujets partageaient son ressentiment. Des cris de vengeance contre les chrétiens retentissaient dans les mosquées. Depuis cinq ans, les chevaliers s'étaient rendus maîtres de plus de 50 gros vaisseaux turcs, sans compter une infinité de bâtiments inférieurs. A la nouvelle des préparatifs de Soliman, qui menaçait Malte du sort qu'il avait fait éprouver, quarante-quatre années auparavant, à l'île de Rhodes, le grand maître (1565), loin de s'épouvanter, fit les préparatifs les plus énergiques. « Les périls inévitables qu'il prévit ne firent « qu'exciter son courage, dit Vertot. C'était un « homme d'une fermeté supérieure aux événe- « ments : une valeur naturelle lui avait inspiré « sans effort une noble indifférence pour la vie. » A sa voix, plus de 600 chevaliers arrivèrent à Malte, la plupart suivis de domestiques courageux qui devinrent de bons soldats. Les commandeurs que leur âge ou leurs infirmités retenaient dans leurs provinces firent passer à Malte la meilleure partie de leurs biens. Pie IV, qui occupait la chaire de St-Pierre, fournit au grand maître une somme de dix mille écus. Philippe II promit des troupes et donna à don Garcie de Tolède, vice-roi de Sicile, ordre de pourvoir à la sûreté de Malte, mais ce secours se fit bien attendre. Abandonné à ses propres forces, la Valette, dans la multitude et l'importance des soins dont il était accablé, conserva toute la liberté de son esprit : il voulait être instruit de tout, il entrait dans les plus petits détails; et, se montrant tour à tour soldat, capitaine, officier d'artillerie, infirmier, ingénieur, de la même main dont il avait tracé une nouvelle fortification, il remuait lui-même la terre et pourvoyait au soulagement des malades. A l'approche des Turcs, il assembla les chevaliers, et, dans une courte allocution, il ne leur dissimula ni la grandeur du péril, ni l'incertitude des secours que l'Espagne lui promettait. Il engagea ses frères d'armes à renouveler avec lui leurs vœux au pied des autels, et à puiser à la sainte table un généreux mépris pour la mort. Après avoir pris le pain des forts, les chevaliers abjurèrent toute faiblesse, toute division, toute haine particulière; « et ce qui était « encore plus difficile, dit l'abbé Vertot, on rom- « pit les tendres engagements si chers au cœur « humain ». Le grand maître, les voyant dans ces heureuses dispositions, s'empressa d'assigner

à chaque langue les postes qu'elle devait défendre. Il y avait alors dans l'île 700 chevaliers, sans compter les frères servants et 8,500 hommes, tant soldats de profession qu'habitants enrégimentés. L'historien déjà cité, après avoir détaillé toutes les dispositions de défense prises contre l'agression imminente des Turcs, ajoute que la principale ressource consistait dans la présence du grand maître, dont la contenance ferme inspirait une confiance sans bornes aux chevaliers et aux soldats. Il parcourait continuellement les postes, faisait fortifier les endroits faibles, marquait à chaque commandant les mouvements qu'il devait faire. La flotte des Turcs parut enfin à la hauteur de Malte, le 18 mai 1565. Elle était composée de 159 vaisseaux de guerre chargés de 30,000 janissaires et spahis, et suivie d'un grand nombre de bâtiments qui portaient la grosse artillerie et les munitions. Le débarquement des Turcs ne se fit point sans obstacles. Le commandant Copier, de la langue d'Auvergne, chargé de tenir la campagne, leur tua plus de 1,500 hommes dans la première journée. Mustapha, leur général, sans vouloir attendre Dragut, comme le proposait l'amiral Piali, son collègue, ouvrit les opérations par le siége du fort St-Elme. Après avoir employé deux jours à établir leurs batteries, malgré le feu continuel de la place, les Turcs se virent, le 24 mai, en état de la foudroyer avec leur artillerie. Les chevaliers, enfermés dans le fort, désespérant de pouvoir tenir longtemps, envoyèrent le commandeur de la Cerda au grand maître pour lui demander des secours. « Quelle « perte avez-vous donc faite, dit la Vallette avec « indignation, pour crier au secours? — Sei-« gneur, répondit la Cerda, le château doit être « regardé comme un malade exténué qui ne « peut se soutenir que par des remèdes extraor-« dinaires. — J'en serai moi-même le médecin, « répliqua le grand maître, et j'y conduirai « d'autres chevaliers avec moi; s'ils ne peuvent « pas vous guérir de la peur, ils empêcheront « bien au moins par leur valeur que les infi-« dèles ne s'emparent du château. » Ce n'est pas qu'il se flattât de pouvoir conserver longtemps une place si faible contre les attaques continuelles des Turcs : il déplorait en lui-même le sort des chevaliers placés dans un poste si dangereux; mais le salut de l'île entière dépendait de la durée de ce siége; et comme il fallait par une vigoureuse résistance donner au vice-roi de Sicile le temps d'arriver, il résolut de se jeter dans la place; mais le conseil et tout le couvent s'y opposèrent, et il se présenta un si grand nombre de chevaliers qui demandaient cette périlleuse mission, que le grand maître n'eut plus que l'embarras du choix. Cependant le vice-roi, docile à la politique trop circonspecte de son maître, ne se pressait pas d'accomplir ses promesses. Chaque jour, malgré les efforts surhumains des chevaliers, les Turcs faisaient de nouveaux progrès. L'arrivée du renégat Ulucchialy, avec 6 galères et 900 hommes, et, peu de jours après, celle du fameux Dragut, suivi de 1,600 guerriers montés sur 13 galères, ajoutèrent aux forces des Turcs et surtout à leur confiance. Dragut s'aperçut d'abord de la faute qu'avait commise Mustapha en s'attachant au fort St-Elme, au lieu de commencer par attaquer le Goze et la *Cité notable*, dont la prise eût affamé le reste de l'île et empêché les chrétiens de recevoir aucun secours par mer. Ses habiles dispositions hâtèrent les progrès des Turcs; et son nom est même resté au promontoire sur lequel il établit une foudroyante batterie (*la pointe de Dragut*). Déjà la moitié du fort n'était plus qu'un amas de ruines : ses intrépides défenseurs perdirent enfin courage, et se plaignant que le conseil de l'Ordre les exposait, sans aucune apparence d'utilité, à une mort inévitable, 53 chevaliers écrivirent au grand maître que, s'il ne leur envoyait pas des barques pour sortir du fort, ils allaient se précipiter à travers les lignes des infidèles et mourir tous l'épée à la main. La Valette, sans s'émouvoir, leur répondit qu'avant le devoir de mourir avec honneur, il était, pour les chevaliers de l'Ordre, une obligation non moins sacrée, l'obéissance. Il envoya cependant trois chevaliers pour lui faire un rapport exact de l'état de la place. Castriot, l'un d'eux, issu de la même maison que le fameux Scanderberg, soutint, contre l'avis de ses deux collègues, que le fort était encore tenable, et s'offrit au grand maître pour le défendre. La Valette agréa cette proposition courageuse ; de concert avec l'évêque de Malte, il avança de son argent les sommes nécessaires pour faire de nouvelles levées dans l'île. Une foule de Maltais s'enrôlèrent à l'envi; le grand maître écrivit alors aux réfractaires que, pour un chevalier qui paraissait rebuté de soutenir plus longtemps le siége, dix braves demandaient à s'enfermer dans le fort. « Revenez au couvent, mes frères, ajou-« tait-il avec une méprisante ironie, vous y se-« rez plus en sûreté, et de notre côté, nous se-« rons plus tranquilles sur la conservation d'une « place d'où dépend le salut de l'île et de tout « notre Ordre. » Les chevaliers confus s'écrièrent tous d'une voix : « Comment soutiendrons-nous « la vue du grand maître et les reproches de nos « frères ! » Tous jurent de se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de céder leur poste à une milice nouvelle; et dans une lettre respectueuse ils témoignent à leur héroïque et vénérable chef tout leur repentir. C'était là qu'il les attendait : il se laissa fléchir et leur accorda, comme une grâce, la permission de continuer à défendre le fort, que la veille encore ils voulaient abandonner. Cependant les Turcs gardaient leur supériorité. Chaque jour de nouveaux assauts faisaient briller le courage des chevaliers, mais diminuaient leur nombre. Le grand maître, qui dirigeait tous leurs mouvements, qui leur faisait

sans cesse passer des recrues, des vivres et des munitions de guerre, inventa pour la défense du fort une pièce d'artifice d'une nouvelle espèce. C'étaient des cercles de bois très-légers, recouverts de laine et de coton; on les imbibait d'eau-de-vie et d'huile bouillante, mêlées avec du salpêtre et de la poudre à canon. Cette préparation refroidie, on mettait le feu à ces cercles, puis on les jetait au milieu des bataillons ennemis. Souvent deux ou trois soldats turcs se trouvaient embarrassés dans ces cercles enflammés et périssaient au milieu d'affreux tourments. Le 16 juin, les infidèles donnèrent un assaut général. Depuis le commencement du siége il ne s'était point fait d'attaque si vive : les chevaliers se servirent avec succès de l'instrument meurtrier inventé par leur souverain. Cependant, après quatre heures d'une sanglante mêlée, les Turcs ne reculaient point, et les chrétiens n'avaient pas perdu un pouce de terrain. Du fort St-Ange et de l'île de la Sangle, le grand maître, auquel la grandeur de son courage et son habileté ne permettaient pas d'être spectateur inutile de tant d'efforts, faisait tirer continuellement sur les assiégeants : Malte tout entière paraissait en feu; enfin l'artillerie et le généreux désespoir des défenseurs de St-Elme forcèrent les Turcs à se retirer après une perte de 2,000 hommes. A la suite du combat, Dragut fut mortellement blessé d'un éclat de pierre. comme il tenait conseil dans la tranchée avec Mustapha et les principaux officiers. Le siége du fort St-Elme dura encore sept jours, dont quatre furent marqués par autant d'assauts. Enfin, le 23 juin, après un dernier combat qui dura six heures et dans lequel la plupart des chevaliers et de leurs soldats se firent tuer sur la brèche, les Turcs entrèrent victorieux dans la place. En ce moment, Dragut touchait à sa dernière heure : il leva les yeux au ciel comme pour le remercier de cette victoire et cessa de vivre. En entrant dans le fort, Mustapha, étonné de sa petitesse en comparaison de la grandeur du bourg qui lui restait à conquérir, s'écria : « Que ne fera pas le père, puisque le fils, qui est « si petit, nous coûte nos plus braves soldats! » En effet, les Turcs avaient perdu 8,000 hommes selon Vertot, 4,000 selon de Thou. Mustapha, pour intimider les chrétiens, fit arracher le cœur aux chevaliers qui respiraient encore. Par une dérision sacrilége, les infidèles fendirent en croix le corps de ces héroïques martyrs; puis, après les avoir liés sur des planches, on les jeta à la mer, dont les flots les transportèrent au pied du château St-Ange. Le grand maître, profondément indigné, fit, par représailles, égorger tous les prisonniers turcs; et par le moyen du canon il renvoya leurs têtes jusque dans le camp de Mustapha. Cette action apprit au général ottoman avec quelle énergie le grand maître, loin de se laisser accabler par la perte du château St-Elme, songeait à défendre le reste de l'île. Après avoir par ses discours relevé le courage de ses chevaliers, il parcourut tous les postes et communiqua aux moindres fantassins, *soldats de Jésus-Christ comme lui*, disait-il, l'héroïsme dont il était animé. Il défendit expressément de faire à l'avenir aucun prisonnier, autant pour apprendre aux Turcs que leurs cruautés ne resteraient pas sans vengeance, que pour ôter à ses propres soldats tout espoir de salut, sinon par la victoire. Un parlementaire, envoyé par Mustapha pour offrir une capitulation, ne reçut d'autre réponse que la menace d'ensevelir le pacha et ses janissaires dans les fossés de la place. Les infidèles investirent alors le château St-Ange, le bourg et la presqu'île de la Sangle, ainsi que la ville de St-Michel. Le vice-roi de Sicile s'était enfin décidé à envoyer aux chevaliers un secours de 600 hommes, que la Valette fit entrer par des routes détournées dans le bourg de St-Michel, et qui, selon le témoignage de tous les historiens, contribuèrent puissamment à la conservation de l'île. Ce serait tomber dans des détails fastidieux que de suivre les opérations de ce mémorable siége. Tous les forts de l'île étaient à la fois pressés par les ennemis; Mustapha et l'amiral Piali, tous deux braves et habiles capitaines, rivalisaient d'efforts; mais la Valette semblait se multiplier pour faire tête à ces deux adversaires : son esprit fécond en ressources créait sans cesse de nouveaux moyens de défense contre de nouveaux moyens d'attaque. Le 18 août, Mustapha, croyant surprendre les chrétiens pendant la chaleur du jour, tenta de forcer la brèche faite aux murailles du bourg de St-Michel; et Piali, de son côté, donna l'assaut au bastion de Castille. Le premier, après six heures d'un combat opiniâtre, fut enfin repoussé. Le second avait fait sauter par la mine un pan de muraille; déjà il commençait à se rendre maître du fort de Castille; déjà les Turcs avaient arboré leurs enseignes sur la muraille. Un chapelain de l'Ordre court au grand maître pour l'engager à se retirer dans le château St-Ange : mais l'intrépide vieillard, sans se donner le temps de mettre sa cuirasse, s'avance fièrement la pique à la main au-devant des infidèles : suivi des chevaliers, il les charge avec fureur; ceux-ci, voyant une foule d'habitants venir au secours du grand maître, commencent à se retirer sans ralentir leur feu. Tous les chevaliers tremblent des périls auxquels s'expose la Valette : plusieurs se jettent à ses genoux et le conjurent de ne pas compromettre davantage une vie si précieuse. Le héros, montrant les enseignes des Turcs, répond qu'il ne se retirera qu'après les avoir abattues. Le combat s'engage avec une nouvelle fureur, les étendards sont renversés et les Turcs s'éloignent en désordre. Le grand maître, convaincu que leurs chefs les ramèneront bientôt au combat, témoigne la résolution de passer la nuit au poste où il avait si vaillamment combattu. Les chevaliers lui repré-

sentent combien cet endroit est exposé à l'artillerie des ennemis : « Puis-je, leur répondit la « Valette, à l'âge de soixante et onze ans, finir « ma vie plus glorieusement qu'avec mes frères, « pour le service de Dieu et la défense de notre « sainte religion ? » Le lendemain dans un nouvel assaut, le grand maître reçut une blessure à la jambe; mais, dissimulant ses souffrances, il ne cessa de donner l'exemple aux plus braves. Le 23, les Turcs renouvelèrent leurs attaques sur tous les points : on combattit jusqu'à la nuit, et le grand maître, malgré toutes ses batteries, ne put les empêcher de se loger sur la brèche. Le conseil de l'Ordre était d'avis d'abandonner ce poste (le bastion de Castille), après en avoir fait sauter les fortifications; mais la Valette rejeta cet avis avec indignation. « C'est ici, mes chers frères, dit-il, « qu'il faut que nous mourions tous ensemble, « ou que nous chassions nos ennemis; » et, pour prouver aux chevaliers combien il était éloigné de se retirer au château St-Ange, il passa toute la nuit avec la garnison à construire de nouveaux retranchements. Lui-même conduisit ces ouvrages avec tant d'art et de capacité, qu'on fut en état de tenir encore sur ce point. Enfin, le 7 septembre, le secours si longtemps attendu parut devant Malte, sous la conduite de don Garcie de Tolède. Après avoir présidé au débarquement qui se fit dans un endroit opposé à celui que les infidèles gardaient avec vigilance, le vice-roi se remit aussitôt en mer pour aller chercher encore 4,000 soldats; mais ce nouveau renfort ne fut pas nécessaire. Mustapha et Piali, craignant de voir fondre sur eux les principales forces de la chrétienté, levèrent le siége et se rembarquèrent avec précipitation. La Valette ne vit pas plutôt les Turcs s'éloigner, qu'il fit combler leurs tranchées et ruiner leurs ouvrages; et sa prévoyance préserva l'île d'un nouveau siége. En effet, informé par un esclave que le secours qui avait fait fuir 16,000 Ottomans n'était composé que de 6,000 hommes accablés de fatigues, Mustapha revint de sa terreur panique : il remit son armée à terre et alla au-devant des troupes auxiliaires de Sicile; mais les Turcs, qu'il avait fallu forcer à coups de bâton de quitter leurs vaisseaux, combattirent sans courage et livrèrent aux chrétiens une facile victoire. Mustapha, abandonné de ses soldats, fut réduit à la triste nécessité de fuir comme eux. Les chrétiens poursuivirent les infidèles jusqu'à leurs vaisseaux, qui bordaient le rivage. Ainsi se termina le siége de Malte, qui avait duré quatre mois. Les Turcs y avaient perdu plus de 30,000 hommes suivant Vertot, ou 20,000 seulement d'après de Thou. Les chrétiens eurent à regretter la perte de 9,000 personnes de tout âge et de tout sexe, y compris, 3,000 soldats et 250 chevaliers. La Valette n'avait plus sous ses ordres que 600 guerriers. Il avait eu le malheur de perdre Henri de la Valette, son neveu, dans un des assauts. « Jamais, dit l'historien de Thou, le puissant em« pire des Turcs n'avait rassemblé plus de troupes, « plus de vaisseaux, plus de munitions de toutes « sortes, pour un siége. Jamais il n'y eut d'at« taques faites avec plus de vigueur et soute« nues avec autant de courage et de persévé« rance. » On n'avait pas encore employé de plus grosses pièces d'artillerie que celles dont se servirent les Turcs, et qu'ils laissèrent en se retirant. Quelques-unes portaient des boulets de 300 livres. Ils avaient tiré pendant le siége plus de 60,000 coups de canon. Le grand bourg de Malte ressemblait moins à une place sauvée par ses défenseurs qu'à une ville emportée d'assaut et abandonnée par l'ennemi, après le pillage. Les murailles étaient renversées; et il n'y avait pas une maison qui ne fût détruite ou ébranlée. La nouvelle de la délivrance de Malte répandit la joie dans toute la chrétienté. Le nom de la Valette fut célébré dans toute l'Europe. Le pape Pie IV lui offrit le chapeau de cardinal. La Valette refusa cette dignité, comme incompatible avec les fonctions militaires de la grande maîtrise. Selon Vertot, il y avait bien autant de politique que de modestie dans ce refus, et le grand maître, en sa qualité de souverain, regardait comme au-dessous de lui la pourpre romaine. C'était peu d'avoir sauvé Malte : il fallait la mettre pour l'avenir en état de défense, sans négliger de relever toutes les places de l'île. La Valette forma le dessein de bâtir une ville nouvelle, sur l'emplacement du fort St-Elme. Le pape, les rois de France, d'Espagne, de Portugal, fournirent des sommes considérables pour un si grand ouvrage. La première pierre de la ville nouvelle, appelée la *Cité Valette*, fut posée le 18 mars 1566; et pour qu'elle fût plus tôt achevée, le pape Pie V permit qu'on y travaillât même les jours de fête. Tous les jours, huit mille ouvriers y étaient employés. Pendant près de deux ans, le grand maître ne quitta point la direction des travaux. Il passait des jours entiers au milieu des charpentiers et des maçons, prenant là ses repas comme un simple artisan, et donnant ses ordres et ses audiences. Manquant d'argent, il y suppléa en faisant frapper une monnaie de cuivre à laquelle il attacha une valeur nominale très-élevée. D'un côté on voyait deux mains entrelacées, signe de la bonne foi, et de l'autre les armes de la Valette, écartelées avec celles de l'Ordre, et pour légende ces mots : *Non æs, sed fides*. Les ouvriers et les marchands ne firent aucune difficulté de prendre cette monnaie : *Faites moins attention au métal*, leur disait-on, *qu'à la parole inviolable qu'on vous donne de le reprendre pour sa valeur représentative*. En effet, dès que le trésor de l'Ordre avait reçu de l'or ou de l'argent, on ne manquait pas de retirer cette monnaie de cuivre et d'en rendre la valeur. Les derniers jours du grand maître furent empoisonnés par le chagrin. Quelques jeunes chevaliers espagnols le

forcèrent, par leur libertinage et leur insubordination, de les priver de l'habit de l'Ordre. Pie V, au mépris des droits du grand maître et de ses promesses, avait conféré le prieuré de Rome au cardinal Alexandrin, son neveu. La Valette en écrivit au pontife avec beaucoup de vivacité. Le saint-père parut touché de ses raisons; mais Cambiaso, ambassadeur de l'Ordre, ayant eu l'imprudence de répandre dans Rome des copies de la lettre de son souverain, Pie V, justement blessé, fit défendre à l'indiscret négociateur de se présenter devant lui. Ce nouveau sujet de chagrin jeta le grand maître dans une profonde mélancolie. Pour se dissiper, il voulut prendre le plaisir de la chasse; mais, frappé d'un coup de soleil, il tomba malade et mourut trois semaines après, le 21 août, jour anniversaire de celui où il avait été élu grand maître, onze ans auparavant. Son éloge est renfermé dans ce peu de mots : L'ordre de Malte, et peut-être même l'Europe chrétienne, lui dut sa conservation (*Art de vérifier les dates*). Par ses travaux de fortifications, il avait rendu Malte imprenable, au dire de tous les ingénieurs. C'est ce que reconnurent les Français, lorsque la trahison leur livra cette île au mois de juin 1798. Cafarelli du Falga, l'un des lieutenants du général Bonaparte, disait à la vue d'innombrables fossés et contrescarpes : « Il « est bien heureux que nous ayons trouvé quel- « qu'un pour nous en ouvrir les portes, car ja- « mais nous n'aurions pu y entrer (1). » D-R-R.

VALETTE (BERNARD DE LA), frère du duc d'Espernon, naquit en 1553, de Jean de la Valette, mestre de camp de cavalerie légère. Busbec le fait petit-fils d'un notaire. L'abbé le Gendre le dit issu d'un capitoul de Toulouse; et dans l'un ou l'autre cas, l'origine de la maison de la Valette ne serait pas fort ancienne. La vie de Bernard, ayant été plus guerrière que politique, ne présente que des faits militaires. Il se distingua surtout dans les guerres du Piémont, fut nommé gouverneur du Dauphiné en 1583, gouverneur de Provence en 1587, et devint aussi amiral de France. Cette charge, qui fut longtemps donnée à des généraux de terre, passa successivement au duc d'Espernon et au duc de la Valette. Bernard, avait été blessé au siége de Valensole; il fut tué à celui de Roquebrune près de Fréjus, le 11 février 1592. Il n'avait que 39 ans et mourut sans laisser de postérité de sa femme, Anne de Batarnay. De Thou fait ce bel éloge de Bernard de la Valette : *In periculis imperterritus, in adversis constans, in prosperis moderatus.* On ne remarquait en lui ni la fierté insultante, ni l'ambition sans frein, ni les vices brillants de son frère. Il fut plus estimable : il est moins connu. Un Bourguignon, Jean Robelin, fit imprimer, en 1587, un discours à sa louange; et Honoré Mauroy a publié, en 1624, à Metz, un *Discours de la vie et des faits héroïques de Bernard de la Valette*, in-4°, réimprimé à la suite des *Mémoires* de Secousse sur le maréchal de Bellegarde, Paris, 1767, in-12. V—VE.

(1) *Histoire de France pendant le 18e siècle*, par Lacretelle, t. 12, p. 524.

VALETTE (BERNARD, duc de LA), second fils du duc d'Espernon, naquit à Angoulême en 1592. La terre de Villebon en Angoumois fut érigée en duché-pairie en faveur de Bernard de la Valette, à la même époque (1631) que le fut la terre de Richelieu pour le cardinal-ministre; et le duc et le cardinal furent reçus au parlement le même jour. La Valette avait épousé une nièce de Richelieu (la fille du baron de Pontchâteau), pour arrêter les poursuites de ce ministre contre le duc d'Espernon dans la fâcheuse affaire que ce seigneur s'était faite avec l'archevêque de Bordeaux (*voy.* SOURDIS). Les Espagnols étant entrés dans le pays de Labour (1636), la Valette marcha contre eux avec les gardes de son père et quelques milices rassemblées à la hâte. Il défit les *Croquants :* c'est le nom qu'on donnait, en Guienne, à des paysans révoltés, dont le nombre et l'audace inquiétaient le gouvernement. Il était colonel général de l'infanterie lorsque l'armée où il était employé sous les ordres du prince de Condé passa la Bidassoa (1638). Le siége de Fontarabie fut entrepris. Une flotte, commandée par l'archevêque de Bordeaux (*voy.* SOURDIS), était chargée d'empêcher l'introduction des vivres et des munitions. L'assaut avait été résolu, et la Valette devait le diriger. Les soldats pleins d'ardeur demandaient le signal. Le duc temporisa, prétendant que la brèche n'avait pas assez de largeur. Le prince de Condé, se défiant du courage ou de la fidélité du duc, lui ordonne de se retirer dans un quartier éloigné et de céder son poste à l'archevêque de Bordeaux, qui venait de brûler ou de couler à fond une flotte espagnole portant 4 à 5,000 hommes et 500 pièces de canon. La Valette obéit : mais l'assaut n'était pas encore donné lorsqu'une armée espagnole attaque et force les lignes françaises. Bientôt la confusion est extrême. L'archevêque regagne précipitamment ses vaisseaux; le prince de Condé le suit et marche dans l'eau pour atteindre une chaloupe. Le duc de la Valette est resté dans les lignes. Bientôt le duc de St-Simon, le comte de Grammont, le marquis de Gesvres et de Beauvau, évêque de Nantes, se rendent auprès de lui. La Valette rallie les débris de l'armée et les conduit à Bayonne. Le camp avait été pris sans combat avec l'artillerie et les bagages. Le prince de Condé et l'archevêque de Bordeaux se hâtent d'imputer ce revers à la Valette. Le duc publie un écrit pour se justifier; le prince de Condé fait paraître une ample réfutation; et le cardinal de Richelieu, que le duc a plusieurs fois offensé par des traits satiriques et mordants, annonce publiquement que si la Valette est jugé, il fera contre lui l'office de procureur général. Le roi ordonne au duc de venir à la cour rendre compte

de sa conduite. Le duc, qui craint la colère du cardinal, se sauve en Angleterre. Richelieu fait réclamer en vain, par l'ambassadeur de France, son extradition. Machault et de la Poterie, conseillers d'Etat, sont chargés de continuer l'instruction du procès : « J'oserai bien répondre, « disait Richelieu, que M. de la Valette ne peut « être convaincu de trahison : mais je crains « qu'il n'ait beaucoup de peine à se justifier « d'une jalousie furieuse qui l'a empêché de faire « son devoir et a produit un aussi mauvais effet « que s'il avait été d'intelligence avec les ennemis. « Il paraît coupable d'une jalousie criminelle ou « fort malhabile dans le métier de la guerre, ou « avoir manqué du courage nécessaire dans une « pareille occasion. » Le cardinal de la Valette, qui commandait alors l'armée française en Italie, consulta le cardinal-ministre sur la conduite qu'il devait tenir dans cette affaire ; et il finit par lui écrire : « Puisque mon frère continue de vivre « d'une façon qui ne peut vous être agréable,... « je suis le premier contre lui. » Cependant, le prince de Condé ne cessait de déclamer, en Guienne, contre le duc d'Espernon et contre tous ses enfants. Le duc de la Valette fit paraître une réponse violente qu'on trouve, mais non à sa place, dans les *Mémoires* du duc de Rohan. Il traite le prince de *mauvais orateur*, qui ne sait pas *mieux se servir de la langue et de la plume que de l'épée*. Il justifie avec force sa conduite devant Fontarabie, et dit : « Puisque vous m'avez tiré de « mon poste, qui vous empêchait de mieux faire « par un autre ? Une heure de vigueur suffisait, « dites-vous, pour vous rendre maître de la « place. En cela vous vous condamnez vous-« même. Je ne vous ai lié ni la langue ni les « mains pour vous empêcher de commander et « d'agir.... Si vous m'imputez votre déroute, je « puis répondre que s'il y avait encore quelque « reste de fortune et d'honneur à sauver, je le « garantis du naufrage ; j'empêchai que tout le « sang de l'armée ne fût répandu avec honte, et « que la perte ne fût plus grande que le déshon-« neur. » Enfin, faisant allusion aux liaisons particulières du cardinal de la Valette avec la princesse de Condé, le duc ajoute ce trait outrageant : « Mes frères ne sont pas plus coupables « que mon père. Je ne sais pourquoi vous voulez « les envelopper dans ma disgrâce : peut-être « vous les haïssez pour quelque raison que vous « ne voulez pas dire. » Un tribunal extraordinaire fut établi pour juger le duc de la Valette. Ce tribunal, présidé par le roi, était composé de ducs et pairs, de conseillers d'Etat, de tous les présidents à mortier et du doyen du parlement. Ils furent mandés à St-Germain, sans que les lettres indiquassent le sujet de leur convocation. Un dîner splendide leur fut servi ; ensuite le secrétaire d'État la Ville-aux-Clercs vint leur annoncer que le roi ne les avait appelés qu'en qualité de conseillers d'Etat, suivant l'ordre et la date de leurs brevets : mais les membres du parlement répondirent qu'étant venus en corps, ils ne pouvaient se séparer. Une négociation s'ensuivit : les membres du parlement persistèrent, le roi céda : ils entrèrent et se placèrent en corps dans la salle du conseil. A la droite du roi étaient assis le cardinal de Richelieu, les ducs d'Uzès et de la Rochefoucauld, Bouthillier, surintendant des finances ; Jacques Talon, Brulart de Léon, Aubri et le Bret, conseillers d'Etat ; à sa gauche, le chancelier de l'Aubespine de Chasteauneuf, le duc de Montbazon, le maréchal de St-Luc, les présidents du parlement et le doyen Pinon. Les deux rapporteurs, Machault et de la Poterie, s'assirent au bas de la table. Le capitaine des gardes et le premier gentilhomme de la chambre étaient debout derrière le fauteuil du roi. Les quatre secrétaires restèrent aussi debout pendant la séance, suivant l'usage de ce temps-là : « Je « vous ai mandés, dit le roi, pour le procès du « duc de la Valette. Vous allez entendre le rap-« port. » Le premier président le Jay, prenant la parole : « Sire, nous supplions très-humble-« ment Votre Majesté de nous dispenser d'opiner « ici ; nous ne pouvons le faire que dans le par-« lement. S'il plaît à Votre Majesté d'y renvoyer « l'affaire suivant les ordonnances, on y procé-« dera dans les formes contre l'accusé. — Je ne « le veux pas, reprend le roi. Vous faites les dif-« ficiles, et il semble que vous vouliez me tenir « en tutelle ; mais je suis le maître et je saurai « me faire obéir. C'est une erreur grossière que « de s'imaginer que je n'ai pas le pouvoir de « faire juger les pairs de mon royaume où il me « plaît ; qu'on ne m'en parle plus ; contentez-« vous d'opiner au procès. » Alors le chancelier cherche à prouver que le parlement de Paris n'avait ni titres, ni ordonnances, ni possession certaine qui lui assurât le droit exclusif de juger les pairs. Personne n'ose lui répliquer. Le rapport est fait : il dure plus de deux heures. On lit les conclusions du procureur général Molé : il requiert que le duc de la Valette soit décrété de prise de corps pour être conduit à la Bastille. On va ensuite aux opinions. Le roi prend les voix : il commence par le doyen Pinon : « Quel est « votre avis ? — Sire, puisque M. de la Valette « est duc et pair de France, je supplie Votre Ma-« jesté de le renvoyer au parlement. — Opinez. « — Je suis d'avis que M. de la Valette soit ren-« voyé au parlement pour y être jugé. — Je ne « le veux pas. Ce n'est pas là opiner. — Sire, « un renvoi est un avis légitime. — Opinez sur « le fond, autrement je sais bien ce que j'aurai à « faire. — Sire, puisque Votre Majesté me l'or-« donne, je suis de l'avis des conclusions. » Le président de Nesmond et le président Séguier déclarent que, puisque, malgré leurs remontrances et leurs supplications, le roi veut traiter cette affaire dans son conseil, ils sont de l'avis du décret suivant les conclusions. Le président

de Mesmes opine du bonnet. Le président de Bailleul, ayant remarqué qu'avant de prendre sa place Richelieu avait dit que le roi ferait appeler une seconde fois le duc de la Valette avant qu'il fût jugé, dit qu'il approuve l'ouverture proposée par M. le cardinal. Le chancelier fait observer que le cardinal n'a pas encore opiné : « Je le sais « bien, reprend Bailleul ; aussi je ne dis pas que « je suis de l'avis de Son Eminence ; mais que « j'approuve son ouverture. — Ne vous couvrez « pas de mon manteau, dit le cardinal : je n'ai « pas envie de vous le prêter ; » et le président, confondu, ne trouve alors d'autre moyen de se tirer d'embarras que de déclarer qu'il est de l'avis des conclusions. Le président de Novion fait remarquer au roi que la procédure est défectueuse, parce que l'âge des témoins n'y est pas exprimé. « Cela est vrai, dit le monarque. — Ma con- « science, ajoute le président, ne me permet pas « d'opiner ici ; mais puisque j'y suis forcé par le « commandement exprès de Votre Majesté, je « suis d'avis que M. de la Valette soit ajourné « personnellement. » Le président de Bellièvre parle à son tour, et adresse ces nobles paroles au roi : « Votre Majesté, Sire, pourrait-elle soutenir « ici la vue d'un gentilhomme sur la sellette, et « qui ne sortirait de votre présence que pour « aller mourir sur un échafaud ? Cela est incom- « patible avec le majesté royale. Le prince porte « partout les grâces avec soi ; s'il entre dans une « église interdite, la censure est aussitôt levée « selon les règles du droit. Tous ceux qui parais- « sent devant lui doivent se retirer contents et « joyeux. — Opinez sur le fond. — Sire, je ne « puis être d'un autre avis. » Le chancelier veut faire quelques instances : « Monsieur, reprend « Bellièvre, si vous prétendez me donner ici des « instructions, vous y perdrez votre temps, je « persiste dans mon sentiment. » Le premier président le Jay, après avoir insisté sur le renvoi au parlement, fut de l'avis des conclusions. Les conseillers d'Etat, les ducs et pairs, le chancelier, le cardinal et le roi lui-même opinèrent aussi pour le décret de prise de corps. Quand la séance fut terminée, le roi appela les présidents et le doyen du parlement : « Je suis, leur dit-il, fort « mécontent de vous. Vous me désobéissez tou- « jours. Ceux qui disent que je ne puis pas « donner les juges qu'il me plaît à mes sujets, « quand ils m'ont offensé, sont des ignorants qui « sont indignes de posséder leurs charges. » On eût dit qu'en servant ainsi la passion de son ministre, Louis XIII voulait faire croire à une grande fermeté de caractère ; mais malheureusement il la déployait alors contre les principes, et il parlait en maître absolu. On accusa le secrétaire d'Etat le Bret d'avoir proposé à un roi de France l'exemple des sophis de Perse et des sultans de Constantinople, pour lui montrer toute l'étendue de son autorité ; et on reprocha au secrétaire d'Etat Brulart d'avoir cité, pour appuyer son avis, les procédures violentes des anciens tribunaux de l'Allemagne. Le lendemain, un arrêt du conseil ordonna que le duc de la Valette « serait « pris au corps et amené à la Bastille, sinon « ajourné à son de trompe ; que cependant ses « biens seraient saisis, etc. » Le 14 mai, les juges par commission se réunirent dans le cabinet du roi. Le cardinal de Richelieu se retira, comme parent de l'accusé. La Poterie fit le rapport. On lut ensuite les conclusions du procureur général Molé : il requérait que le duc de la Valette fût déclaré criminel de lèse-majesté, coupable de trahison, de lâcheté, de désobéissance, condamné à être décapité ; et ses biens confisqués. Tous les juges-commissaires furent de l'avis des conclusions, excepté le président Bellièvre, qui déclara ne voir aucune trace de trahison, et ne pas trouver une preuve suffisante dans ce propos d'une femme de Fontarabie, qui, mettant en vente le manteau du prince de Condé, avait dit : « On ne vendra jamais ainsi les hardes du « duc de la Valette ; il est trop de nos amis. » Le roi, mettant son chapeau sur la table, opina en ces termes : « Messieurs, comme je n'ai pas « été nourri dans le parlement, je n'opinerai pas « aussi bien que vous. Je dirai seulement à ma « manière qu'il ne s'agit ici ni de la lâcheté du « duc de la Valette, ni de son ignorance dans les « fonctions de sa charge. Il l'entend fort bien, et « a du cœur. Je l'ai vu moi-même se comporter « avec courage en plusieurs rencontres ; mais il « n'a pas voulu prendre Fontarabie.... Il n'a pu « se conduire comme il l'a fait que par un mou- « vement de jalousie qui ne peut être justifié par « aucun prétexte... J'avais dessein de vous parler « de ce qui arriva à Corbie ; mais cette circon- « stance n'est pas dans le procès. Il est vrai que « M. de la Valette voulut débaucher M. le duc « d'Orléans et M. le comte de Soissons pour tour- « ner leurs forces contre moi, et m'enlever avec « M. le cardinal de Richelieu. C'était lui et M. de « la Valette qui devaient enlever M. le cardinal ; « et cette entreprise ne leur ayant pas réussi, « lui-même l'a déclaré, ce qui fait connaître le « caractère de son esprit. » Il paraît que le cardinal connaissait et redoutait ce caractère. On l'avait plusieurs fois entendu dire : « L'affaire « d'Amiens n'est pas oubliée. — Cette circonstance « n'est pas dans le procès, » disait Louis XIII : elle n'y était pas en effet ; mais combien elle dut y peser ! et qui oserait affirmer qu'elle seule ne fit pas susciter ce procès où elle ne devait pourtant point figurer ? L'arrêt de mort fut exécuté en effigie. Un tableau représentant le duc de la Valette sur l'échafaud fut porté par le bourreau, de la Bastille à la Grève, le 8 juin 1639 ; et ce simulacre d'exécution fut fait aussi à Bordeaux et à Bayonne. En vain Richelieu a voulu justifier, dans son testament politique, la rigueur de cette sentence : elle ne fut approuvée par les contemporains ni pour le fond ni pour la forme, qui

parut menacer d'un renversement les antiques lois de la monarchie. « Cette affaire est singu« lière, disent les rédacteurs de la *Bibliothèque « historique de la France*, en ce qu'on voit un roi, « assis au rang des juges, leur imposer presque « la nécessité de condamner à mort. » Louis XIII mourut : Richelieu venait de le précéder dans la tombe. Le duc de la Valette revint en France, et l'inique arrêt rendu contre lui fut cassé par le parlement le 16 juillet 1643. Il avait pris le titre de duc d'Espernon, à la mort de son père (1642). Il lui succéda dans le gouvernement de la Guienne, et fut aussi gouverneur de Bourgogne. Il fit en 1655, à Dijon, une entrée triomphale, dont on a une relation française sous ce titre : *Les armes triomphantes du duc d'Espernon*, imprimée à Dijon, in-fol., fig. ; et une relation latine intitulée *Serenissimi ducis Espernonii triumphalia, seu honoraria ac superba hujus herois in urbem Divionensium ingressio*, in-4°. Le P. Motet, jésuite de Briançon, avait déjà publié l'*Entrée de la duchesse de la Valette dans Metz, en* 1650, Paris, 1654, in-fol., fig. Les malheurs du duc de la Valette ne parurent pas avoir changé son caractère. Il s'embarrassa peu de faire estimer sa vie et aimer son administration. Il mourut à Paris le 25 juillet 1661 et ne laissa qu'une fille, qui se fit religieuse (1). Le duché d'Espernon passa au duc d'Antin, qui descendait, par sa mère, d'Hélène de Nogaret, sœur de Jean-Louis d'Espernon. On a du duc de la Valette, une *Relation du siége de Fontarabie et de la levée d'icelui, avec la réponse de M. le prince* (de Condé). On trouve à la bibliothèque de Paris, parmi les manuscrits de Fontanieu, le *Procès criminel fait au duc de la Valette, ès années* 1638 *et* 1639, in-fol. Une relation de ce procès est imprimée dans le second volume des *Mémoires de Montrésor*. V—VE.

VALETTE (LOUIS DE NOGARET, cardinal DE LA), second fils du duc d'Espernon, né le 8 février 1593, fut d'abord abbé de St-Victor de Marseille, puis archevêque de Toulouse. Il prit le parti de Marie de Médicis et concourut à son enlèvement du château de Blois ; mais il ne tarda pas à abandonner la reine mère pour s'attacher au cardinal-ministre, dont il devint l'ami et le serviteur le plus dévoué. Richelieu vit chanceler sa fortune en 1630, dans une révolution de cour, qui fut appelée la *journée des dupes*. Louis XIII, obsédé par sa mère, paraissait près de céder à ses cris et à ses importunités. Le garde des sceaux Marillac était le plus dangereux adversaire du cardinal, à qui il devait sa fortune. Les courtisans voyaient déjà la chute du ministre. Sa disgrâce était commencée ; il se tenait renfermé dans son cabinet avec le cardinal de la Valette ; il brûlait ses papiers et allait se retirer à Pontoise : « Suivez le roi à Versailles, lui dit son « ami, tentez un dernier effort pour reprendre « votre ascendant. Si vous quittez la cour, vous « serez bientôt oublié, et le champ libre restera « à vos ennemis. » Richelieu goûta ce conseil : il se rendit à Versailles, la Valette l'y suivit, et le pouvoir du ministre grandit au sein de cet orage. Marillac perdit les sceaux. Il mourut, deux ans après, prisonnier du cardinal ; et le maréchal, son frère, porta sa tête sur l'échafaud. Le duc d'Espernon, longtemps si fier et si puissant, ne put lutter contre Richelieu. Il s'indignait de voir son fils attaché à ce ministre, et il appelait plaisamment le cardinal de la Valette le *cardinal-valet*. Ce n'était pas sans raison, car ce prince de l'Église était aussi le très-humble serviteur du fameux capucin Joseph. Le cardinal de la Valette avait ambitionné la gloire des armes. Richelieu lui fit donner (1635) le commandement d'une armée composée de 18,000 hommes d'infanterie et de 6,000 chevaux, qui fut envoyée en Allemagne et se joignit à celle du duc de Weimar. Le cardinal avait pour maréchaux de camp le comte de Guiche et le vicomte de Turenne. Une des graves difficultés de cette époque était d'accorder Weimar et la Valette, un cardinal et un prince protestant, sur le cérémonial. Weimar, qui conserva la principale autorité dans le commandement, laissa volontiers au cardinal tous les honneurs qu'il demandait. Les deux armées réunies attaquèrent avec succès le camp de Galas, devant la ville de Deux-Ponts, et forcèrent Mansfeld à lever le siége de Mayence. Mais le cardinal s'était peu occupé des moyens de faire vivre les soldats au delà du Rhin. Il avait reçu d'excellentes instructions, qu'il ne put ou ne voulut pas suivre. La famine menaçait l'armée ; le pain coûtait un écu la livre ; les troupes murmuraient : la sédition était à craindre. Enfin le cardinal prit le parti de ramener en France une armée qui allait périr ou se dissoudre. Son carrosse fut livré aux flammes. Il fit brûler tout ce qui ne pouvait être transporté sur le dos de quelques mulets et du petit nombre de chevaux que la faim n'avait pas encore moissonnés. L'artillerie fut enterrée. Treize jours d'une retraite rapide à travers des montagnes et des défilés, où l'armée ne vivait que d'herbes et de racines, semblaient avoir épuisé toute sa force, lorsqu'à Vauveranges, sur la Sarre, quatorze régiments, détachés de l'armée de Galas, vinrent fondre sur l'arrière-garde. Le combat fut terrible et glorieux. Les Impériaux, mis en déroute, perdirent 7 étendards, et l'armée française victorieuse, qui avait perdu dans sa marche 6,000 hommes et se trouvait réduite à 14,000, se retira en Lorraine, où Weimar, plus heureux ou plus habile que le cardinal, ramena ses troupes sans que les Impériaux les eussent entamées. Les

(1) Anne-Christine de Foix de la Valette d'Espernon, carmélite sous le nom de *sœur Anne-Marie de Jesus*, morte le 22 août 1701, âgée de 77 ans. Edelinck a gravé son portrait, et Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, frère de Despreaux, a écrit sa *Vie*, qui n'a point été imprimée, mais qu'on trouve manuscrite dans plusieurs cabinets. Elle contient, et c'est une singularité, des détails curieux sur la cour de Louis XIV.

deux généraux se rendirent à Paris, où le plan d'une nouvelle campagne fut réglé avec Richelieu, assisté du maréchal de la Force, du marquis de Feuquières et du P. Joseph. Dans la discussion, le capucin indiquait du doigt sur la carte les villes qu'il fallait prendre. « Monsieur Joseph, « dit le duc de Weimar, tout cela serait fort « bon si l'on prenait les villes avec le bout du « doigt. » Cependant le pape Urbain VIII trouvait mauvais qu'un cardinal fût réuni à un prince luthérien dans le commandement des armées. La Valette reçut de Rome un bref qui défendait une telle association ; mais Richelieu et Louis firent valoir auprès du saint-siége la capacité militaire du cardinal. Ils s'appuyèrent de l'exemple du cardinal-infant, qui commandait les armées d'Espagne dans les Pays-Bas, et le pape souffrit que son bref restât sans exécution. La Valette rentra en Allemagne avec une armée de 18,000 hommes (1637). Il avait encore sous lui Turenne, Gassion, depuis maréchal de France, et alors lieutenant-colonel. De Thou, qui plus tard périt sur l'échafaud, faisait les fonctions d'intendant. La campagne s'ouvrit par la prise de Cateau-Cambresis, de Landrecies, de Maubeuge. On voyait alors un singulier spectacle : une armée française, que commandait le cardinal de la Valette, aux prises avec une armée espagnole, commandée par le cardinal-infant; un prince de l'Eglise en armes contre la confédération catholique pour faire triompher le luthéranisme en Allemagne ! La campagne de Flandre fut terminée par la prise de la Capelle et la délivrance de Maubeuge. L'année suivante (1638), la Valette remplaça, dans le commandement de l'armée d'Italie, le maréchal de Créqui, qui venait d'être emporté par un boulet de canon. Au titre de général, il réunit celui de plénipotentiaire et commença par conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la duchesse de Savoie. Cependant Verceil ne put être défendu contre les Espagnols que commandait le marquis de Léganez, et la chute d'une place si importante commença les malheurs de cette campagne. Telle fut la dévotion de la Valette à Richelieu, qu'il écrivait à ce ministre (1639) : « Vos intérêts et les miens sont « inséparables; et je ne ferai jamais pour moi « ce que je n'entreprendrai pas pour vous, toutes « et quantes fois que votre service le requerra. » Il poussa la servilité jusqu'à abandonner son frère à la vengeance du ministre. « Je suis le « premier contre lui, écrivait-il encore (1639), « car il est certain, Monseigneur, que je serais « le plus ingrat homme du monde si je ne pré- « férais votre service non-seulement à ses inté- « rêts, mais aussi aux miens propres. » Le cardinal de la Valette laissa condamner son frère à être décapité ! Il venait de prendre Chivas et de battre les Espagnols, lorsqu'il mourut de la fièvre, à Rivoli, le 28 septembre 1639. Le duc de Candale, son frère aîné, était mort à Casal au mois de février (*voy.* CANDALE) ; et le duc de la Valette avait été exécuté en effigie le 8 juin. Lorsque le duc d'Espernon apprit qu'il venait de perdre dans son fils le seul appui qui lui restât à la cour, il soupira et dit : « Seigneur, puisque vous avez « réservé ma vieillesse pour survivre à la perte « de mes trois enfants, donnez-moi, s'il vous « plaît, la force de supporter la rigueur de vos « jugements. » Richelieu dit, dans son testament politique, que le chagrin causé au cardinal de la Valette par l'*infidélité* de son frère et le dépit de *voir périr le Piémont à sa vue lui donnèrent le coup de la mort*. Le P. Vincent, de Rouen, religieux du tiers ordre de St-François, fit imprimer à Toulouse, en 1643, in-4°, un *Discours sur la mort du cardinal de la Valette*. On y a joint : *Cardinalis Valetæ tumulus, epitaphium*, etc. Les historiens contemporains n'ont point ménagé les vices de ce prince de l'Eglise. Il était hautain et avide comme son père. Il joignait la prodigalité à des mœurs désordonnées, et ses liaisons avec la princesse de Condé furent un sujet de scandale plus éclatant. Il commanda les armées de France pendant cinq années. Jacques Talon, qui avait été son secrétaire et qui se fit prêtre de l'Oratoire, rédigea les *Mémoires* de sa vie. Le manuscrit original de cet ouvrage, trouvé au château de Beaupuy en Guienne, a été imprimé à Paris sous le titre suivant : *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, général des armées du roi en Allemagne, Lorraine, Flandre et Italie, années* 1635-1639, 1772, 2 vol. in-12. V—VE.

VALETTE (LOUIS DE THOMAS DE LA), septième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Toulon, en 1678, d'une famille noble et ancienne, alliée aux plus illustres maisons de la Provence. Son père avait porté les armes avec distinction sous les rois Louis XIII et Louis XIV. Il était âgé de quatre-vingts ans lorsque le duc de Savoie vint former le siége de Toulon. Les hussards sardes, après avoir incendié les maisons du village de la Valette, à peu de distance de cette ville, voulurent le forcer, le pistolet sur la gorge, de leur ouvrir les portes de son château. Le généreux vieillard, sans s'épouvanter, dit à l'officier qui les commandait : « Tu ferais bien, non de me menacer, mais de « me faire tuer, sans quoi, dès que ton prince « paraîtra, je te ferai pendre. » Le duc de Savoie, étant arrivé, lui sut bon gré de n'avoir pas douté de sa justice et eut pour lui toute sorte d'égards. Le fils fut envoyé à Paris à l'âge de sept ans, avec ses deux frères aînés, dont l'un devint chef d'escadre et l'autre évêque d'Autun. Ses parents le destinaient à entrer dans l'ordre de Malte et à servir dans la marine royale; mais sa piété le conduisit, en 1695, dans la congrégation de l'Oratoire. Entraîné par le désir d'une vie plus parfaite, il se retira à la Trappe, d'où il ne serait jamais sorti si le P. de la Tour, qui sentait tout le prix d'un tel sujet, ne se fût empressé de le

réclamer. Pendant qu'il professait la philosophie à Soissons, où sa conduite exemplaire était un sujet d'édification dans toute la ville, il fut nommé, en 1710, directeur de l'institution de Paris; il mérita l'affection et la confiance des élèves par sa bonté, et l'estime des personnes du dehors par le succès des conférences de piété qu'il allait faire dans les différents établissements d'éducation de la capitale. Le P. de la Tour, qui avait des vues sur lui pour en faire son successeur, le nomma, en 1730, supérieur de la maison de St-Honoré et le choisit pour assistant. Après la mort de ce général, les voix furent partagées sur celui qui devait le remplacer. Le P. de la Valette, sur lequel se réunissait le plus grand nombre de suffrages, sans avoir toutefois la majorité suffisante, protesta hautement que, le généralat étant un ministère de confiance, il ne s'en chargerait jamais, puisqu'il n'avait pas l'unanimité des vœux de ses confrères. Aussi dès qu'on se fut réuni en sa faveur, il disparut de la maison et ne céda enfin qu'aux sollicitations pressantes de M. de Vintimille, archevêque de Paris, qui lui dit obligeamment : « Je vous en « prie comme votre ami et votre parent, et je « vous l'ordonne comme votre évêque. » Le cardinal de Fleury joignit son invitation à celle du prélat, et le roi lui fit signifier par M. Hérault, lieutenant général de police, de se rendre aux vœux de ses confrères. Sa promotion fut marquée par la levée des lettres de cachet qui avaient exclu de la congrégation plusieurs de ses membres pour raison de jansénisme. Le gouvernement du P. de la Valette fut assez tranquille sous le ministère du cardinal de Fleury. Le zèle ardent de M. Boyer, évêque de Mirepoix, le rendit orageux. Voyant que l'acceptation de la bulle *Unigenitus* était décidément arrêtée dans l'épiscopat et désirée par le gouvernement, le P. de la Valette sentit que la congrégation devait s'y soumettre ou succomber. Après avoir résisté longtemps aux instances du ministre de la feuille des bénéfices, il la fit enfin recevoir dans l'assemblée de 1746 comme une loi d'économie qui défendait l'usage du livre des *Réflexions morales*. Les deux partis qui divisaient la France à ce sujet ne furent pas très-satisfaits de ce genre d'acceptation; mais la cour, voyant que le statut de l'assemblée assurait la soumission du seul corps qui eût jusque-là résisté à l'acceptation, s'en contenta. Le cardinal de la Rochefoucauld, qui remplaça l'évêque de Mirepoix dans le ministère de la feuille des bénéfices, jaloux de terminer les contestations qui agitaient l'Eglise de France et d'entrer dans les vues pacifiques du gouvernement, eut à ce sujet de fréquentes conférences avec le P. de la Valette. Ce père rédigea un mémoire dont l'objet était de faire imposer un silence absolu sur toutes les disputes; mais la mort trop prompte de cette éminence fit que le plan du P. de la Valette n'eut pas toute son exécution. La modération du gouvernement et celle du régime ecclésiastique, laissant un assez libre cours à l'esprit conciliant du P. de la Valette, lui donnèrent les moyens de réparer les maux que la rigueur des temps précédents avait causés à sa congrégation. Il s'en occupa sérieusement jusqu'à sa mort, arrivée le 22 décembre 1772; il était âgé de 94 ans. Doué d'un caractère affable, d'une vertu qui ne se démentit jamais, il réunissait l'esprit de société et l'amour de la retraite. Ses discours, remplis d'une onction douce et pénétrante, qu'on admirait surtout dans ses conférences, saisissaient tous les cœurs. Tant de belles qualités étaient relevées par son port majestueux, sa figure patriarcale, et par le talent qu'il avait d'insinuer aux autres les sentiments dont il était animé. Il aimait la pauvreté par-dessus tout : elle respirait dans ses habits et dans ses ameublements. Il refusa d'être héritier de son frère, évêque d'Autun, dans la crainte que la succession d'un évêque ne compromît sa délicatesse par les biens d'Eglise qui pouvaient y être mêlés. L'ancien maréchal de Biron, retiré à l'institution, ayant légué par son testament à cette maison une somme considérable, il la fit remettre aux curés de Paris, afin qu'elle fût distribuée aux pauvres de leurs paroisses. Louis XV le regardait comme le premier ecclésiastique de son royaume. Benoît XIV le consulta quelquefois par la voie de ses nonces sur les affaires de l'Eglise de France. Ce fut à sa prudence que l'Oratoire dut sa conservation dans les temps difficiles où ce corps se trouva sous son administration. Le cardinal de Belloy lui appliquait ce vers d'Ennius que Virgile s'est approprié :

Unus qui nobis cunctando restituit rem.

Lors de la destruction des jésuites, il écarta la proposition de se charger de plusieurs de leurs établissements, en disant que l'esprit de l'Oratoire n'était pas un esprit d'ambition et d'agrandissement. Ses liaisons intimes avec M. de Montazet n'auraient pas suffi pour lui faire accepter le collége de Lyon si le prélat ne lui en eût fait donner l'ordre par le roi. Il n'y a d'imprimé de lui que ses Lettres circulaires pour la convocation des assemblées générales de sa congrégation. Ce sont autant de petits traités sur certaines vérités importantes, relatives aux devoirs de l'état sacerdotal, et spécialement à ceux de sa congrégation, écrits avec beaucoup de dignité et une grande pureté de style. On aurait désiré rendre publiques ses conférences de piété pour lesquelles il avait un rare talent; mais on n'en trouva que les canevas, qu'il remplissait d'abondance en les débitant. T—D.

VALETTE (SIMÉON FAGON, dit), né à Montauban en 1719, était dans la première enfance lorsque son père fut proscrit judiciairement. C'était à l'époque du système de Law (*voy.* ce nom). Les enfants du proscrit furent élevés avec soin par

leur mère, qui avait sauvé son patrimoine, et de laquelle celui-ci prit le nom de Valette. Siméon, jeune encore, s'expatria, et trouva quelques ressources dans la vente et l'exposition des tableaux d'un de ses frères, qui était peintre à Montauban. La poésie était une de ses occupations, mais ne l'empêcha pas d'étudier les mathématiques et le pilotage, dont il fit usage dans ses voyages d'outre-mer. De retour en France, il fut recommandé à d'Alembert par une nièce de mademoiselle Quinault (*voy.* ce nom). D'Alembert, à qui il dédia un ouvrage, chercha vainement les moyens de le placer. Errant de ville en ville, Valette, en se réclamant de d'Alembert, s'adressa, en 1759, à Voltaire, qui lui donna asile pendant quelque temps. Il lui raconta ses malheurs, les embarras de sa vie; et ce récit inspira au philosophe de Ferney l'idée de sa pièce du *Pauvre diable*. Vers 1760, Valette revint à Montauban, y fonda une école de mathématiques au prix modique de six francs par mois. Il donnait aussi des leçons en ville. Ce faible revenu suffisait à ses besoins; mais c'est sans doute par le produit de successions que le *Pauvre diable* devint propriétaire de la maison de campagne de l'Honor-des-Cos, près de Montauban, dans laquelle il est mort le 29 décembre 1801, à l'âge de 82 ans et 7 mois. On a de lui : 1° *la Trigonométrie sphérique résolue par le moyen de la règle et du compas*, 1757, in-8°; 2° *l'Astronomie*, poëme, dans le *Mercure* de janvier 1769. Il a inséré plusieurs autres pièces de poésies dans le même journal, de mai 1744 à 1773, et peut-être plus tard; c'est dans le cahier de novembre 1754 que se trouve *le Petit Chaperon rouge, conte tiré des contes de fées, par Perrault*. 3° *Contes nouveaux et plaisants, par une société*, Amsterdam (Montauban), 1770, 2 part., in-12. *Le Petit Chaperon rouge* y est reproduit. Quelques contes sont de Vergier, Grécourt, Ferrand, Voltaire, la Monnoye, etc., etc. Il a de plus laissé manuscrits trente chants de l'Arioste en vers marotiques. On a dit (*Magasin encyclopédique*, 7e année, t. 5, p. 243) que Valette *avait eu la gloire de faciliter à Voltaire les premiers pas dans les mathématiques*. Mais lorsque Voltaire accueillit Valette, il y avait plus de vingt ans que ses *Eléments de la philosophie de Newton* étaient publiés. Tourlet a donné, dans le *Magasin encyclopédique*, 1811, t. 2, et dans le *Moniteur* du 15 mai 1811, des notes curieuses sur Valette. A. B—T.

VALETTE (DE LA). *Voyez* LAVALETTE.

VALFONS (CHARLES DE MATHEI DE), fils du président de Valfons, d'une famille d'origine italienne, naquit à Nîmes en 1710. Il fit ses études chez les jésuites de Paris. Pourvu ensuite, presque enfant et comme cela se pratiquait alors, d'une lieutenance de cavalerie, il prit à dix-sept ans possession de son emploi. Il s'éleva ensuite de grade en grade, cette fois grâce à son courage dans les affaires auxquelles il prit part, d'ailleurs avec un singulier bonheur, puisqu'il n'eut jamais de blessés que ses chevaux. Il n'eut pas moins de succès à la cour. Le roi Louis XV, ses ministres, voire même les dames alors en faveur, distinguèrent Valfons, qui avait de plus l'honneur d'être l'aide de camp d'un héros, le maréchal de Saxe. Colonel de grenadiers à trente-quatre ans, maréchal de camp à trente-huit, Valfons fut en dernier lieu lieutenant général et cordon rouge. Il avait assisté à vingt-six siéges et à six batailles. Il mourut en 1786, deux mois après sa femme, née d'Esclalbes et vicomtesse de Sebourg, d'une illustre famille flamande. Il a laissé des *Souvenirs*, publiés sous ce titre par son petit-neveu le marquis de Valfons, et comprenant la longue période de 1710 à 1786, Paris, 1860, in-18. Ce titre fait assez voir le vaste cadre qu'embrasse l'œuvre du narrateur. Il a pour point de départ le déclin de la monarchie sous Louis XIV, et aboutit à la naissance de la société démocratique du 19e siècle. Aussi bien le lecteur voit-il passer devant lui les célébrités qui figurèrent dans les dernières années du grand roi et celles qui marquèrent l'aurore de la révolution. Le style des *Souvenirs* est sans prétention, négligé même, un peu à la manière de Saint-Simon, et on doit louer l'éditeur d'en avoir respecté l'originalité. L'ouvrage offre une lecture attachante, et parfois répand un jour nouveau sur des incidents souvent racontés et sur des personnages connus, mais que Valfons ressuscite avec un bonheur d'expression qui n'est point dépourvu de finesse. Il nous suffirait, pour en donner une idée, de rappeler les pages où il rend compte des derniers moments du duc de Choiseul. Elles en apprennent sur le caractère de cet homme d'Etat beaucoup plus que ne le font de longues histoires générales. R—LD.

VALGUARNERA (MARIANO), né le 7 octobre 1564, d'une famille noble de Palerme, avait passé quelques années à la cour d'Espagne, lorsque, sa femme étant morte, il se fit prêtre, et parvint à jouir de beaucoup de considération auprès d'Urbain VIII. Mongitore, qui en fait un portrait flatteur, le peint comme un homme très-instruit dans la philosophie, la théologie et les mathématiques, comme un polyglotte, qui excellait surtout dans la langue grecque, enfin comme un poëte qui faisait des vers italiens, latins et grecs. Cependant l'essai le plus important qu'il nous ait laissé de son savoir appartient à l'érudition historique. Il ne se défendit pas assez d'un écart dans lequel tombèrent alors tous les écrivains qui dirigeaient leurs recherches vers les origines des nations. Ils ne voyaient partout que des Hercules et des Thésées, ou tout au moins des Enées et des Anténors. Ce fut des géants de la Thrace que Valguarnera fit descendre ses concitoyens; et ce fut ainsi qu'il leur témoigna sa reconnaissance pour l'estime qu'ils avaient pour lui. Au nombre de ses amis étaient J.-B. Ma-

rino, Ant. Bruno et Gabriel Chiabrera, qui l'a chanté dans ses vers (lib. 2, p. 48). Vincent Gramigna a intitulé un de ses dialogues imprimés à Naples, en 1615: *Il Valguarnera, ovvero della Bellezza*. Ce poëte mourut à Palerme, le 28 août 1634, et fut inhumé dans l'église de St-Dominique. Ses ouvrages sont : 1° *Discorso dell' origine e dell' antichità di Palermo e de' primi abitatori della Sicilia e dell' Italia*, Palerme, 1614, in-4°. Dans cet ouvrage, peut-être trop surchargé d'érudition hébraïque et grecque, Valguarnera, après avoir réfuté l'opinion de Fazello, qui faisait venir les premiers habitants d'Italie de la Syrie, les Araméens, opinion qui est pourtant la plus probable, cherche à établir que ces premiers habitants étaient les géants de la Thrace, dont la langue fut, selon lui, l'éolique. Il raconte merveilles de ces ossements humains d'une grandeur prodigieuse que l'on trouvait, dit-on, si souvent dans les grottes de la Sicile. Un observateur plus éclairé n'y aurait vu que des restes d'animaux. 2° *Epigrammata et anagrammata græca in Urbani VIII P. M. laudem*, Palerme, 1623, in-fol. ; 3° *Memoriale della deputazione del regno di Sicilia e della città di Palermo*, 1630 ; 4° *Canzoni d'Anacreonte, tradotte in verso sciolto*, Palerme, 1795, in-12. Cette traduction n'a été publiée que deux siècles après avoir été faite. D'autres ouvrages de Valguarnera, restés inédits, sont tout à fait perdus. On en trouve les titres dans Mongitore, t. 2, p. 45. — VALGUARNERA (Annibal-Godorani), frère du précédent, fut aussi très-versé dans les recherches des antiquités de sa patrie. UG—I.

VALGULIO (CHARLES), savant né à Brescia vers le milieu du 15e siècle, a droit au souvenir des amis des lettres pour avoir, un des premiers, traduit en latin avec fidélité quelques opuscules de Plutarque, travail d'autant plus difficile qu'il le fit sur le manuscrit, le texte grec n'ayant été imprimé pour la première fois qu'en 1509, dans l'édition des *Œuvres morales* ou plutôt *mêlées* du philosophe de Chéronée, publiée *in ædibus Aldi*. Les biographes ne nous ont fait connaître aucune circonstance de la vie de Valgulio, pas même la date de sa naissance ni celle de sa mort. Nous passons donc tout de suite à l'indication de ses traductions, qui sont au nombre de quatre. La première est celle des *Préceptes de mariage;* la seconde, *De la vertu morale*. Elles ont paru ensemble, suivant Schœll (*Histoire de la littérature grecque*, t. 5, p. 96), à Brescia, chez Bern. Misinta, 1497, in-4°, en latin seul. Le traité *De la vertu morale* a été réimprimé (avec addition du texte grec), Paris, Guill. Morel, 1555 (*ad calcem*, MDLVII), in-4°, sous ce titre : *De virtute morum*, etc. La troisième version de Valgulio, et la plus importante, est celle du *Dialogue sur la musique*, Brescia, Ange Britannicus, 1507, petit in-4°. Elle est précédée d'une espèce de dissertation (1) presque aussi longue que l'ouvrage, et qui est adressée à un personnage nommé Titus Pyrrhinus. Pour l'analyse raisonnée de cette pièce (qui se compose d'une sorte d'exorde et de deux parties), nous renvoyons aux curieuses *Observations touchant l'histoire littéraire du* Dialogue *de Plutarque*, etc., par Burette (*voy.* son article), insérées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions (t. 11, p. 70 de l'édit. in-12). Nous dirons seulement que, dans sa dissertation, Valgulio s'est quelquefois appuyé de l'autorité du célèbre professeur de musique Franchino Gaffori ou Gafforio (*voy.* ce nom), son contemporain et son ami. Il lui donne de grands éloges ; et, à son tour, le professeur, dans un de ses traités, qualifie Valgulio d'*homo doctissimo et experto in tutte le discipline*. La quatrième et dernière version de celui-ci est celle des *Opinions des philosophes*. Elle n'a pas été imprimée séparément, mais on la trouve réunie aux trois précédentes, à divers autres opuscules de Plutarque, au *De die natali* de Censorin et au *Tableau* de Cébès en latin, dans un volume in-folio publié en 1514, à Paris, chez J. Badius Ascensius ; volume que nous n'avons point vu, mais que cite Burette d'après Maittaire, et qui est encore mentionné par l'abbé Goujet, page 10 du tome 1er de son *Mémoire sur le collége de France*. Burette fait remarquer que Fabricius a totalement oublié Valgulio dans le dénombrement des interprètes latins de Plutarque. B—L—U.

(1) Dans sa dissertation, Valgulio nous apprend qu'il avait aussi traduit l'*Histoire de l'expédition d'Alexandre*, par Arrien ; mais il paraît que cet ouvrage n'a jamais vu le jour.

VALHUBERT (JEAN-MARIE-ROGER), né à Avranches, le 21 mai 1765, d'une famille honorable, se destina de bonne heure au métier des armes, et reçut en conséquence une éducation analogue à ses goûts. Il se présenta aux examens exigés dans l'artillerie, pour laquelle il avait une prédilection particulière ; mais un édit du roi, qui en excluait les roturiers, s'opposa à son admission. Cette circonstance lui causa un tel dégoût qu'il fut sur le point de s'expatrier. Cependant, retenu par l'affection qu'il portait à sa famille, il renonça à ce projet et s'engagea comme simple soldat dans le régiment d'infanterie de Rohan-Soubise. Rentré dans ses foyers au moment où commença la révolution, il en adopta les principes avec enthousiasme et fut nommé par ses concitoyens chef du premier bataillon de la Manche, qui fut dirigé sur l'armée du général Rochambeau. Après avoir suivi en Belgique le général Luckner, avoir contribué à la défense héroïque de la ville de Lille et être entré en vainqueur dans la citadelle d'Anvers, après avoir assisté à la bataille de Lawfeldt avec son bataillon, dans lequel il avait su maintenir une discipline qu'on ne connaissait plus dans l'armée de Dumouriez, cerné par l'ennemi dans la ville du Quesnoy, il fut fait prisonnier et envoyé au fond de la Hongrie. Bientôt rendu, par suite

d'échange, à sa patrie et à ses anciens compagnons d'armes, il marcha avec eux et cette brave 28e demi-brigade, dans laquelle ils avaient été incorporés, à la conquête du Simplon, dont les passages escarpés étaient partout vigoureusement défendus par les Autrichiens. Ceux-ci, battus sur tous les points, se retirèrent et laissèrent les Français maîtres de cette gigantesque barrière qu'ils croyaient avoir rendue infranchissable. Entrée en Italie, l'armée française arriva en peu de jours sur les bords du Pô, dont il fallait opérer le passage. Le général Mainoni, Valhubert et quelques autres braves se jetèrent dans la première barque, franchirent le fleuve, et le succès de leur audace amena celui de l'armée qu'ils précédaient. Il se distingua à Marengo, où il fut grièvement blessé, à Pelimberg, au passage du Mincio. Elevé au grade de général de brigade, en 1804, Valhubert fut appelé à faire partie de la grande armée lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche, et, le 2 décembre 1805, fut blessé mortellement à Austerlitz. Z.

VALIERO (AUGUSTIN), cardinal et littérateur, naquit à Venise le 7 avril 1531. Après avoir fait ses cours, il s'appliqua avec un soin particulier à la langue latine et aux études ecclésiastiques. En 1561, son oncle Bernard Navagero l'appela à Rome; puis il lui céda l'évêché de Vérone, où Valiero se rendit, et ses exemples furent aussi édifiants que sa prédication était instructive. Il s'était tellement exercé dans la langue latine, qu'il la parlait beaucoup plus facilement que la sienne. Il avait connu à Rome le cardinal Borromée, dont il était estimé. En 1583, Grégoire XIII le fit membre du sacré collége et l'appela à Rome pour le charger de présider différentes congrégations. Clément VIII lui conféra l'évêché de Palestrine. L'interdit lancé par Paul V contre les Vénitiens l'affecta au point qu'il mourut de chagrin, le 24 mai 1606. Ses ouvrages sont : 1° *De cautione adhibenda in edendis libris*, Padoue, 1719, in-4°. Ce livre, qui fut publié plus d'un siècle après la mort de l'auteur, contient un catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. 2° *Rhetorica ecclesiastica;* cet ouvrage latin, comme la plus grande partie de ceux de Valiero, fut traduit en français par l'abbé Dinouart, Paris, 1750, in-12. Il eut sept éditions du vivant de l'auteur. 3° *Gli antichi monumenti de' vescovi di Verona;* 4° la *Vita di san Carlo Borromeo;* 5° *Trattato de' doveri de' vescovi;* 6° *Trattato de' doveri de' cardinali;* 7° *Memoriale di Agostino Valiero sopra gli studi a un senatore convenienti*, etc., Venise, 1803, in-4°, publié par Morelli. *Voy.* ce nom, et Tiraboschi, t. 7, p. 392-393. — VALIERO (André), sénateur, de la même famille que le précédent, naquit à Venise. Il rendit des services importants à sa patrie et à la littérature. Nous avons de lui l'*Historia della guerra di Candia*, en huit livres, Venise, 1679, in-4°. UG—I.

VALIERO (BERTUCCIO) fut élu doge de Venise, en 1656, pour remplacer François Cornaro. Son règne fut illustré, dès son ouverture, par la grande victoire que remportèrent les Vénitiens sur Sinan-Pacha, le 26 juin 1656, à l'entrée des Dardanelles. 13 galères, 6 vaisseaux et 5 galéasses tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui perdirent, il est vrai, leur amiral Laurent Marcello. La conquête de Tenedos et de Lemnos fut la conséquence de cette victoire; mais ces deux îles furent reprises par les Turcs l'année suivante. Pour obtenir du Pape Alexandre VII qu'il assistât la république dans sa guerre contre les infidèles, Valerio et le sénat de Venise consentirent, en 1657, à rappeler les jésuites après cinquante ans d'exil. Bertuccio Valiero mourut en 1658. Jean Pesaro lui fut donné pour successeur. S. S—I.

VALIERO (SYLVESTRE), fils du précédent, fut doge de Venise, en 1694, après François Morosini et pendant la guerre glorieuse des Vénitiens contre les Turcs. La prise de Citelut, en Dalmatie, et celle de Scio, dans l'Archipel, illustrèrent la première année de son règne; mais Scio fut reprise l'année suivante par les Turcs, après la défaite du capitaine général Antonio Zeno. Pendant trois ans, les Vénitiens ne purent engager la flotte turque à combattre. Toutes les forces des Ottomans étaient alors dirigées vers la Hongrie, pour repousser l'attaque du prince Eugène. Les victoires de ce héros procurèrent aux chrétiens le traité glorieux de Carlowitz, ratifié à Venise le 7 février 1699, par lequel la république acquit la souveraineté de la Morée, avec les îles d'Egine et de Ste-Maure. Sylvestre Valiero survécut encore une année à ces conquêtes. Il mourut le 5 juillet 1700. Louis Mocenigo lui succéda. S. S—I.

VALIGNANI (ALEXANDRE), missionnaire, né en 1537 à Chieti, d'une famille noble, se fit jésuite en 1566, et fut envoyé, en 1573, par François Borgia aux Indes orientales, où il s'acquitta, avec beaucoup de zèle, des fonctions de visiteur et de provincial. Ce missionnaire était un homme très-robuste et d'une taille athlétique; les voyages les plus pénibles et les plus rudes travaux ne purent le rebuter. Après avoir parcouru plusieurs fois le Japon et la Chine, toujours plein d'ardeur pour amener à la foi chrétienne les habitants de ces contrées, il mourut à Macao le 20 janvier 1606, à l'âge de 69 ans. Brigantini, dans la préface des *Lettres écrites du Japon* par les jésuites, imprimées en portugais, appelle Valignani l'apôtre de l'Orient. Ce dernier a laissé les ouvrages suivants : 1° *Commentarii ad Japonios et ad cæteras Indiæ nationes christianæ fidei mysteriis imbuendas, libri duo*, dans la *Bibliothèque* de Possevin, dont ils forment les livres 10 et 11; 2° *Apologia pro societate Jesu;* 3° *Martyrium Rodulphi Aquavivæ et quatuor sociorum ejus ex societate Jesu*, Prague, 1585; il y en a une édition imprimée à Rome en italien; 4° *Litteræ de statu*

Japoniæ et Chinæ ab anno 1580 *ad* 1599, Anvers, 1603, in-12. On attribue encore à Valignani l'ouvrage intitulé *De Chinensium admirandis,* cité par le P. Jarric, *Trésor de l'Inde*, t. 2, liv. 2. Ug-i.

VALIGNANI (Frédéric, marquis de Ceppagatti), littérateur italien, naquit à Chieti vers la fin du 17e siècle. Il étudia successivement à Naples et à Rome. A la mort de son père, il voyagea quelque temps en Italie, puis il revint dans son pays. En 1723, il devint président de la chambre royale dite de cape et d'épée, fonctions qu'il dut à la protection de son oncle le pape Innocent XIII. Toutefois il y eut de la mésintelligence entre lui et ses collègues; il demanda alors un congé pour se rendre à Vienne. C'était à l'époque où Charles de Bourbon monta sur le trône; il fut permis à Valignani de rester à Naples, mais on ne lui rendit point ses fonctions. Il se retira alors au sein de sa famille et se voua uniquement au culte des lettres, qui lui valurent un renom mérité. Il mourut le 8 décembre 1754. On a de lui : 1° *Dialogue sur le style de Pétrarque et du Marino,* Chieti, 1720; 2° *Poésies*, Rome, 1722, in-8°; 3° *Centurie de sonnets historiques*, Naples, 1729, in-8°; 4° *Réflexions sur le livre intitulé* Lettres judaïques, Lucques, 1741; 5° *Panégyrique et poésies au sujet de Charles de Bourbon, et opuscules divers*, Naples, 1751, in-8°. Z.

VALIN (René-Josué), né à la Rochelle le 10 juin 1695, y fut avocat, procureur du roi, du corps de ville et de l'amirauté, et membre de l'académie; il se distingua par des ouvrages savants, utiles et écrits dans un style assez correct. Ce digne magistrat mourut en 1765. On a de lui : 1° un *Commentaire sur la Coutume de la Rochelle et du pays d'Aunis*, la Rochelle, 1756, 3 vol. in-4°. On y trouve un bon traité sur le droit commun coutumier. 2° *Commentaire sur l'ordonnance de la marine du mois d'août* 1681, la Rochelle, 1760, 2 vol. in-4°; nouvelle édition avec des notes et explications coordonnant l'ordonnance, la commentant, et le code de commerce, publiée par Bécane, avocat, Paris et Poitiers, 1828-1829, 2 vol. in-8°; 3° *Traité des prises*, la Rochelle, 1762, 2 vol. in-8°. Tous ces ouvrages et principalement le second jouissent d'une estime méritée. Il existe des éloges de Valin par Bernons de Salins, la Rochelle, 1769; par Beaussant, la Rochelle, 1836; par G. Lepelletier, Poitiers, 1844. T—d.

VALINCOUR (Jean-Baptiste-Henri du Trousset de) naquit à Paris en 1653, et son enfance s'écoula sous la direction de sa mère demeurée veuve, circonstance qui fit négliger son instruction. Il se ressentit toujours dans la suite de la nullité de ses premières études. En 1681, il entra, sous les auspices de Bossuet, en qualité de gentilhomme dans la maison du comte de Toulouse, prince du sang et grand amiral, devint secrétaire de la marine, puis secrétaire des commandements de son patron et combattit à ses côtés à la bataille navale de Malaga, en 1704. Il y fut blessé à la jambe d'un coup de mitraille. Il remplaça Racine à l'Académie française, en 1699; et l'Académie des sciences l'admit, en 1721, comme amateur de physique et de mathématiques. Valincour était un de ces demi-seigneurs, demi-gens de lettres, qui, n'étant pas assez titrés pour frayer avec les Montmorency, les Mortemart, les la Rochefoucauld, et n'ayant pas assez de talent pour rivaliser avec les Corneille, les Boileau, les Racine, les Molière, voulaient jouer le rôle d'auteurs auprès des gens de qualité et celui d'hommes de qualité auprès des auteurs. Il prospéra cependant dans le commerce de Racine et de Boileau, gagna leur amitié, devint leur collègue dans les académies, dans la place d'historiographe, et acquit par de petits vers et des morceaux de prose de courte haleine la réputation d'homme de goût. C'est à lui que Boileau adressa sa onzième satire sur le vrai et le faux honneur. Un événement qui le servit au mieux dans l'esprit du public fut l'incendie qui consuma, en 1725, sa maison de St-Cloud, sa bibliothèque et ses manuscrits; on eut la bonté de croire que des ouvrages importants que l'académicien tenait en réserve, et notamment son *Histoire de Louis XIV*, avaient péri dans cet accident. Ce fut une excellente excuse pour l'humeur paresseuse de Valincour. Il mourut en 1730, sans avoir été marié. On a de lui : 1° *Lettres de la marquise de....., sur la* Princesse de Clèves, Paris, 1678, in-12; réimprimées avec la *Princesse de Clèves* et la *Comtesse de Tende*, de madame de Lafayette, en 1807, in-8°. Cette critique fut attribuée à Bouhours : elle est judicieuse et pleine d'aménité, mais prolixe, et elle manque de franchise. Dans l'incertitude si le roman était de Segrais ou de madame de Lafayette, Valincour ne s'exprime qu'à demi, pour éviter de trop louer un homme ou de démentir sa galanterie en appréciant l'ouvrage d'une femme avec trop de sévérité. On lui répondit par une brochure intitulée *Conversation sur la critique de la* Princesse de Clèves (par de Charnes), 1679, in-12. 2° *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, Paris, 1668, in-12; traduit en anglais, 1681; 3° *Discours de réception à l'Académie française*, 1699, in-4°; 4° *Lettre sur Racine*, dans l'*Histoire de l'Académie* de d'Olivet; 5° *Observations critiques sur l'*Œdipe *de Sophocle*; quelques odes d'Horace traduites en vers, des stances, des contes, etc. Valincour est auteur de la *Préface* de l'édition de 1718 du *Dictionnaire de l'Académie*. Il avait fait aussi, selon le P. Lelong, l'*Histoire du connétable de Bourbon*. Fontenelle a donné l'éloge de Valincour en 1730. F—t.

VALKENBURG (Dirck ou Thierry), peintre, né à Amsterdam en 1675, annonça, presque au sortir de l'enfance, des dispositions si rares pour le dessin que son père, qui aimait les arts, le mit sous la direction d'un nommé Kuilenberg,

que l'élève quitta, au bout de dix-huit mois, pour suivre les leçons de Melchior Musscher, du bourgmestre Vollenhoven et enfin de Jean Weeninx. C'est sous ce dernier maître qu'il acheva de former son goût et sa manière. Il parcourut alors la Gueldre et l'Over-Yssel, et vit partout ses portraits et ses tableaux de nature morte extrêmement recherchés. Il résolut alors de passer en Italie, traversa pour se rendre dans cette contrée une partie de l'Allemagne, et, dans toutes les villes où il s'arrêta, obtint les succès les plus flatteurs. L'évêque d'Eystadt, le prince Louis de Bade voulurent en vain se l'attacher par les offres les plus brillantes : rien ne put le détourner de son voyage. Arrivé à Vienne, il trouva que sa réputation l'avait devancé; le prince Adam de Lichtenstein désira voir ses ouvrages; l'artiste n'avait alors que le seul tableau auquel il travaillait; il l'envoya encore tout frais au prince, qui voulut à tout prix le garder et qui en commanda trois autres, exigeant que le peintre logeât dans son palais et mangeât à sa table. Un accueil aussi flatteur changea les idées de Valkenburg : il renonça à son voyage de Rome, et, comblé de présents, il revint dans sa ville natale, où le roi d'Angleterre, Guillaume III, donna l'ordre à Desmarets, contrôleur de ses bâtiments, de le charger de peindre, dans le palais du Loo, quelques tableaux d'oiseaux rares et étrangers; mais avant que Valkenburg eût commencé ces ouvrages, la mort enleva le prince auquel ils étaient destinés. Le roi de Prusse lui fit offrir de venir dans ses Etats, avec une pension et le titre de peintre de la cour; mais encore dans toute la chaleur d'un nouveau mariage, Valkenburg refusa, et il ne tarda pas à s'en repentir. La femme qu'il avait épousée fut pour lui, par son caractère, une source de chagrins. Voulant retrouver la paix qu'il avait perdue, il s'embarqua pour Surinam; mais le climat de ce pays était contraire à sa santé : au bout d'un séjour de deux ans, il se vit obligé de revenir en Europe, où il reprit le pinceau; les chagrins et la maladie avaient affaibli son talent, et ses derniers ouvrages furent jugés inférieurs à ceux qui avaient établi sa réputation. Il peignait le portrait avec goût; son coloris était juste et vrai, sa touche franche et vigoureuse, et il avait le mérite de saisir la ressemblance. Mais c'est surtout par ses tableaux de nature morte qu'il obtint la réputation qu'il a conservée. Parmi les plus remarquables, on cite un *Lierre mort*, des *Oiseaux morts, avec quelques attributs de chasse*, un *Chat qui tient un coq sous ses pattes*, etc. Ses ouvrages sont recherchés. Cet artiste mourut, le 22 janvier 1721, d'une attaque d'apoplexie attribuée à ses chagrins domestiques. P—s.

VALLA (LAURENT), l'un des premiers philologues du 15e siècle, et peut-être celui qui, avec le Pogge, contribua le plus au renouvellement des lettres antiques, naquit à Rome en 1406. Ses parents appartenaient à de bonnes familles de Plaisance, et son père, savant docteur en droit, était avocat consistorial auprès du saint-siége. Il le perdit à l'âge de treize ans : mais il lui restait, pour surveiller son éducation, un oncle, secrétaire apostolique, auquel il ne put succéder, et sa mère, qui jouissait d'une fortune honorable. De très-bonne heure il dut profiter des leçons de Léonard Bruni (d'Arezzo), sur la langue latine, puisqu'il se vante de l'avoir eu pour maître; mais ce savant ne resta à Rome que jusqu'en 1415. Il étudia aussi la langue grecque; à l'âge de trente-six ans il prenait encore des leçons particulières de Jean Aurispa; mais bien qu'il ait rendu d'éminents services à son siècle par de nombreuses versions d'auteurs grecs, c'est surtout comme latiniste qu'il acquit une immense célébrité. Il faut observer quels étaient les besoins et les caractères de cette époque pour concevoir toute l'importance des travaux philologiques de Valla, ainsi que l'extravagance grossière des guerres de plume qui l'occupèrent toute sa vie, et qui ont produit cette multitude de diatribes dont ses œuvres sont remplies. En 1431, après avoir vainement sollicité, auprès du pape Martin V, l'emploi de secrétaire apostolique, qui lui fut refusé à cause de sa jeunesse, peut-être aussi par un premier effet de cette inimitié qui devint ensuite si violente entre le Pogge et lui (c'est du moins ainsi que Valla le rapporte lui-même), il se rendit à Plaisance pour y recueillir quelques biens de famille. Les débats orageux qui bientôt après s'élevèrent à Rome entre le nouveau pape Eugène IV et les Colonne l'engagèrent à se transporter à Pavie : il y devint professeur d'éloquence, et compta parmi ses auditeurs Antoine Astesano, ou d'Asti, qui se distingua par ses poésies latines, où il a consigné un souvenir de reconnaissance pour son maître. A cette époque, Bartole enseignait le droit romain dans la même ville : le latin barbare des jurisconsultes offensait l'oreille de Valla, et il se permit de fréquentes plaisanteries contre le célèbre légiste : s'il faut en croire les *invectives* que le Pogge lança plus tard contre lui, les écoliers de Bartole, irrités par un pamphlet de Valla contre leur maître, voulurent se jeter sur lui, et l'auraient mis en pièces sans l'intervention d'Antoine de Palerme (*Panormitano*). Valla démentit ce fait en disant que l'affaire s'était réduite à une dispute entre Bartole et lui, ajoutant qu'au lieu de lui être utile, Antoine de Palerme s'était dès lors déclaré son ennemi. Quant au pamphlet, il nous a été conservé : c'est un des morceaux les plus piquants de l'auteur, à part les injures et la polémique sur le fond. Il y qualifie Bartole, Balde, Accurse, d'*oies*, qui ont succédé aux *cygnes* de la jurisprudence, tels que les Sulpitius, les Scævola, les Paul, les Ulpien; ensuite il raconte avec beaucoup d'agrément une conversation qu'il eut avec un admirateur passionné de Bartole, qui exalte

au-dessus des meilleurs ouvrages de Cicéron un traité du fameux jurisconsulte sur le blason : *De insigniis et armis*. Il passe ensuite à la réfutation des principes de l'ouvrage sur les figures, les couleurs, la position, etc., des armoiries. Cette critique, en forme de lettre au savant Candide Decembrio, est l'ouvrage d'une seule nuit. On la trouve dans les œuvres de Valla, in-fol. et imprimée à part, Bâle, 1518, in-4°. Mais ce premier combat n'était qu'un prélude à de plus animés. Au milieu d'une société encore à demi barbare, l'orgueil du savoir concentré entre quelques hommes ne connaissait aucune limite, et les fureurs de l'amour-propre irrité, aucun ménagement. Le bon goût et le sentiment des convenances sociales, qui ont depuis imposé plus de décence aux querelles littéraires, étaient à peu près inconnus. C'était beaucoup alors, et ce fut la gloire de Valla, d'y préparer les esprits par une intelligence plus délicate des nuances d'une langue savante. Il fallait d'abord polir la latinité de son temps : la politesse des formes ne devait venir qu'ensuite. D'ailleurs la manie déclamatoire convenait assez aux subtilités de l'enseignement des écoles; elle se prêtait aux premiers développements du style comme des pensées ; et l'antiquité, vers laquelle on se portait avec tant d'ardeur, n'offrait que trop de modèles de déclamations et d'invectives oratoires. Les injures les plus brutales, les récriminations personnelles et les calomnies les plus atroces, dont les lecteurs modernes se scandalisent, n'étaient guère considérées que comme des mouvements d'éloquence et de véritables fleurs de rhétorique. Ces réflexions nous ont paru nécessaires pour rendre compte de la vie littéraire de Valla, et elles s'appliquent également à ses plus célèbres adversaires. Elles nous font concevoir comment il se peut qu'en tête de ses *Antidotes* contre les *Invectives* du Pogge, on lise *Ad Nicolaum quintum, Pont. Max.*, et que le pape, protecteur des lettres, auquel s'adressait cet étrange hommage, ne cherchât point à rapprocher deux ennemis qui le prenaient pour témoin de leurs odieux combats. Les mêmes motifs nous dispensent d'ajouter la moindre foi à des faits scandaleux imputés de la sorte à Valla et que plusieurs biographes paraissent avoir pris beaucoup trop au sérieux. Telle est l'imputation d'un faux en écriture, fabriqué par lui, suivant le Pogge, pour se libérer des dettes dont il était accablé, et pour lequel il aurait été promené dans Pavie avec une mitre de papier blanc sur la tête, « et ainsi, fait évêque « avant l'âge, sans aucune dispense ». Cette mitre, est-il dit ensuite, déposée par Valla au palais épiscopal de Pavie, dans la crainte, sans doute, d'encourir les censures de Rome, y est restée suspendue en mémoire de ce grand événement. C'est l'évêque de Pavie, mort à l'époque où le Pogge écrivait, qui lui a fait part en riant de ces détails. A une telle inculpation, Valla répond en invoquant le témoignage d'autres prélats et personnages distingués qui l'ont connu ; il somme son ennemi de fournir d'autres preuves, et à son tour il l'accuse d'avoir vendu de faux brefs au nom d'Eugène IV, en sa qualité de secrétaire apostolique, dans l'affaire du schisme grec. Valla ne resta pas longtemps à Pavie. Une peste qui s'y répandit dispersa l'université. Il alla enseigner à Milan, à Gênes, à Florence. Bientôt il fut connu du roi d'Aragon, Alphonse, occupé alors de la conquête du royaume de Naples et grand admirateur des talents littéraires. Valla le suivit dans ses guerres et ses voyages, depuis 1435 jusqu'en 1442, époque où ce prince se rendit maître de Naples, le servant sans doute plus de ses leçons que de son bras. Cependant, pour repousser le reproche de lâcheté que Pogge lui adresse, il se vante des campagnes maritimes qu'il a faites, des dangers auxquels il s'est exposé, soit dans un combat naval près d'Ischia, soit ailleurs. Dans une de ces occasions, étant allé voir son frère, prieur d'un couvent à Salerne, la maison fut attaquée; il combattit, dit-il, avec vaillance et parvint à sauver le monastère. C'est ici que, pour ne pas laisser sans récrimination le reproche de son adversaire, il décrit la scène de soufflets et de coups de poing entre George de Trébizonde et le Pogge, en pleine chancellerie, sur le lieu même de l'ancien théâtre de Pompée (*voy.* POGGIO). Peu de temps après le triomphe d'Alphonse, Valla partit de Naples et revint à Rome (1443). Il sortait d'une cour ennemie des prétentions temporelles du St-Siége : les conciles de Bâle et de Florence, qui venaient de finir, avaient ramené l'attention sur l'origine de ces prétentions : voulant en interroger les titres, il avait entrepris, dès 1440, un ouvrage très-remarquable, qu'il intitula *Declamatio de falso credita et ementita Constantini donatione*. La prétendue donation de Rome faite aux papes par Constantin était alors hautement affirmée par les souverains pontifes, et le document apocryphe sur lequel on l'appuyait paraissait même étendre cette donation à toutes les provinces occidentales de l'empire : l'Italie, la Gaule, l'Espagne, la Germanie, la Grande-Bretagne. Valla s'élève contre l'auteur obscur de cette absurde invention avec toute la véhémence qu'annonce son titre *Declamatio*, et toute l'âpreté de ses formes polémiques, le traitant d'imposteur, de scélérat, d'ignorant stupide, comme si c'eût été l'un de ses contemporains; mais aussi avec beaucoup de sens et une variété singulière dans les preuves qu'il accumule, sans oublier de relever, en passant, les locutions barbares que ce faussaire prête au grand Constantin. Ce qui est plus singulier encore pour l'époque, ce sont les maximes simples et fortes que l'auteur tire de l'Evangile sur l'empire spirituel et sur l'ambition sacerdotale, contre laquelle il semble vouloir exciter les empereurs d'Allemagne. C'en était plus qu'il ne fallait pour

attirer sur lui la vengeance de la cour romaine. On sut qu'il venait de terminer cet ouvrage, dont il ne se cachait point, et pour lequel il ne déguisait pas sa prédilection : *Quo nihil magis oratorium scripsi*, dit-il lui-même dans une de ses lettres. Le pape et les cardinaux se réunirent pour procéder contre lui ; mais il en fut averti à temps, et s'enfuit déguisé vers Ostie, passa à Naples, puis à Barcelone, et revint à Naples pour la seconde fois. Là, malgré le bon accueil qu'il reçut d'Alphonse, sa hardiesse provoquante devait lui attirer de nouvelles tracasseries. Il y avait alors un prédicateur très-suivi à Naples, nommé Antoine de Bitonto, lequel prenait pour de l'éloquence l'habitude où il était de crier jusqu'à s'enrouer, suivant ce qu'en dit Valla ; ce dernier l'entendit, un jour de semaine sainte, enseigner à des enfants, dans une église, que le symbole des apôtres avait été composé par eux séparément, article par article ; que Pierre ayant dit le premier : *Credo in Deum patrem omnipotentem*, André ajouta : *Creatorem cœli et terræ*, et ainsi de suite pour les dix autres apôtres. Valla fut choqué de cette doctrine, qui, au reste, n'était pas tout à fait nouvelle. Il convint avec un de ses amis, alors présent à cette instruction, d'aller le lendemain au couvent du prédicateur lui soumettre leurs doutes. Ils furent d'abord bien reçus ; pour écarter tout soupçon d'agression, ce fut l'ami qui proposa le premier ses difficultés. Le moine, pressé de citer des autorités canoniques, fit preuve d'ignorance dans ses réponses ; et dans ce mauvais pas, il prit un ton d'aigreur et d'arrogance. Valla, ne se contenant plus, prit en main la discussion ; et l'on en vint bientôt aux injures. Des témoins accoururent au bruit et les séparèrent. La nuit même, Antoine alla trouver d'autres ennemis que Valla s'était faits par de semblables querelles, et se concerta avec eux. Le lendemain, jour de Pâques, il fit un sermon où il signala avec emportement l'homme qui niait la composition, article par article, du symbole, faite par les apôtres, celui-là même qui réduisait à trois les quatre éléments et les dix *prédicaments* (catégories logiques d'Aristote). Ces dernières inculpations et d'autres pareilles se rapportaient à un traité en trois livres, publié par Valla sur la dialectique, et n'intéressaient guère moins que l'autre la foi du siècle. Vainement le roi envoya-t-il quelqu'un pour rappeler, de sa part, l'orateur à plus de modération. Celui-ci ne laissa pas, les jours suivants, de lancer des défis publics contre Valla, qui s'empressa de les accepter sur tous les points attaqués, invitant à son prochain triomphe toute la cour, et le jeune prince Ferdinand, à défaut du roi lui-même, qui était malade. Une espèce de théâtre était déjà élevé sur une place publique pour cette épreuve solennelle ; et toute la ville était dans l'attente de l'événement, lorsque, soit par crainte des désordres publics qui pourraient s'ensuivre, soit à l'instigation du parti d'Antoine, inquiet sur l'issue du combat, le roi ordonna qu'il fût différé jusqu'à ce que sa santé lui permît d'y assister. Valla chanta victoire dans un assez mauvais distique, qu'il afficha à la porte de l'église près de laquelle il avait dû soutenir thèse. Ses adversaires, piqués au vif, finirent par l'attirer, de dispute en dispute, entre les mains d'un dominicain inquisiteur, qui lui aurait fait un mauvais parti s'il ne se fût attaché à répondre qu'il croyait tout ce que croit l'Eglise, même sur les choses dont l'Eglise ne se mêle point, et surtout si Alphonse ne l'eût pris hautement sous sa protection. C'est lui-même qui raconte, d'une manière très-spirituelle, toute cette affaire, dans le quatrième livre de son *Antidote* contre le Pogge, d'où cet épisode a même été extrait et publié à part, sous ce titre : *Calumnia theologica Laurentio Vallæ olim intentata quod negasset symbolum membratim articulatimque per apostolos esse compositum*, Strasbourg, 1522, in-4°. Un autre ouvrage de cet écrivain, composé dans sa jeunesse, et qui avait aussi attiré les censures de ses adversaires, est un traité en trois livres : *De la volupté et du vrai bien*, sous la forme d'un dialogue entre une société d'amis. Le Pogge assiste à l'entretien, mais sans y prendre part. Antoine de Palerme, avec lequel Valla n'était pas encore brouillé non plus, y joue un rôle brillant. Léonard d'Arezzo ouvre la discussion par un triste tableau de la condition humaine, qu'il envisage dans l'esprit de la philosophie stoïcienne. Antoine de Palerme lui répond par un long plaidoyer, qui dure jusqu'à la fin du second livre, en faveur de l'épicuréisme le plus immoral, admettant tous les désordres, niant toutes les vertus, ou les rapportant toutes au plaisir. Il invite enfin à dîner ses auditeurs, que la chaleur de ses développements paraît avoir beaucoup divertis. Mais après le repas, Nicolo Niccoli est chargé de traiter la question du vrai bien dans son rapport avec les choses divines. Considérant le discours d'Antoine comme une simple débauche d'esprit, il rappelle d'un ton plus grave aux assistants qu'ils sont chrétiens ; et sans donner raison au stoïcisme, il relève l'épicuréisme vers les biens du ciel, dont il fait une description brillante et pleine d'enthousiasme. Les attaques que cet ouvrage attira contre l'auteur ne furent point aussi vives qu'elles l'auraient été un ou deux siècles plus tard. Le mérite oratoire couvrait tout ; et il faut convenir que, sans être très-pur, le style a de l'abondance et de l'harmonie. Mais celui des écrits de Valla qui avait le plus contribué à sa réputation, c'était son traité *Des élégances de la langue latine*, en six livres, ouvrage qui se répandit rapidement dans toutes les écoles, et qui continua de faire texte d'enseignement pendant la plus grande partie du 16e siècle. Erasme, qui professe, en beaucoup d'endroits de ses lettres, une vive admiration pour l'auteur et pour cet ouvrage en particulier, en avait fait, dans sa jeunesse, un

extrait pour son usage, qui fut imprimé deux fois sans son consentement; ce qui l'obligea d'en donner une troisième édition : *Paraphrasis, seu potius epitome*, etc., *in Elegantiarum libros Laur. Vallæ*, etc., Paris, Rob. Estienne, 1548, in-8°. Un autre savant, J.-Roboam Raverin, a eu l'idée malheureuse de mettre en vers latins chaque remarque des *Elégances*, qu'il accompagne d'une explication très-nécessaire pour comprendre ses vers, tant ils sont obscurs, Paris, Charles Estienne, 1557. Les observations de Valla portent sur la valeur de certaines formes de mots, sur celle de plusieurs termes difficiles, et plus encore sur les synonymies de la langue latine. Ce travail, qui a été bien surpassé depuis, n'en atteste pas moins une grande sagacité de recherches et un rare discernement. Le roi Alphonse, auquel ce genre d'études plaisait singulièrement, ne se lassait pas d'entendre Valla, et le mettait quelquefois aux prises avec Antoine de Palerme : *inde iræ*. Il lui donna un diplôme enrichi d'une bulle d'or, dans laquelle il le déclarait illustre en presque toutes les sciences, ainsi qu'en la poétique. Il le nomma de plus son secrétaire et lui donna souvent des récompenses pour des traductions d'auteurs grecs, entreprises par ses ordres. Passionné pour la gloire et jaloux de faire respecter sa dynastie dans ses nouveaux Etats, ce prince avait choisi pour ses historiographes plusieurs des savants qui l'entouraient. Il fit faire à Valla une *Histoire du roi Ferdinand*, son père, ouvrage très-médiocre, où les faits importants tiennent moins de place que les anecdotes, dont quelques-unes sont pourtant assez intéressantes. On y retrouve à peine le talent de l'auteur comme prosateur latin. Barthélemi Fazio, son rival auprès du roi, ainsi qu'Antoine de Palerme, se ligua avec ce dernier et composa des *Invectives*, où il maltraitait beaucoup l'histoire de Ferdinand. On retrouve des fragments de ce *factum* dans le tome 7 des *Miscellanea* de Lazzaroni. La réponse de Valla fut sanglante, et elle occupe une grande place dans ses Œuvres. Trois premiers livres sont employés à la justification des fautes de style ou autres qu'on lui reproche; le quatrième à des récriminations et apologies de sa personne et de ses autres écrits. Nous omettons les outrageantes personnalités qui servent d'assaisonnement a la discussion, pour remarquer en cet endroit une assez longue série de corrections sur une partie de Tite-Live, corrections que Valla s'était vanté de pouvoir proposer sur un manuscrit de cet historien, enrichi des émendations de Pétrarque, auquel il avait appartenu, et qui avait été donné au roi de Naples par Cosme de Médicis. Fazio, qu'il appelle fréquemment *fatuus*, s'était récrié sur l'arrogance de Valla ; et cette fois c'est par des faits qu'il lui répond. Tant de querelles lui rendirent désagréable le séjour de Naples, d'où il fit plusieurs fois des démarches pour obtenir d'Eugène IV la permission de retourner à Rome, mais sans succès. Il avait, dès le commencement de son exil, envoyé à ce pontife une apologie : *Pro se et contra calumniatores*, où l'on observe qu'il évite de parler du livre sur la donation de Constantin, quoique ce fût le principal grief contre lui; mais cet ouvrage n'était pas encore devenu public à cette époque. Il y a beaucoup d'artifice et d'esprit dans la manière dont il justifie son livre *De la volupté*, etc., ainsi que sa *Dialectique*, et son opinion sur le symbole; mais l'exorde de cette apologie, sur la manière de procéder des inquisiteurs, mérite particulièrement d'être lu. Dans un recueil rare intitulé *Epistolæ principum, rerum publicarum, ac sapientium virorum*, etc., *nunquam antea editum*, Venise, 1574, in-8°, on trouve plusieurs lettres curieuses de Valla, dans lesquelles il sollicite, auprès du pape et de plusieurs cardinaux, la permission de revenir à Rome. Il y proteste de son dévouement pour le saint-siége et cherche à excuser son séditieux ouvrage sur de mauvaises suggestions qui l'avaient abusé, sur un vain désir de gloire et l'habitude de la dispute. Ailleurs, il n'en parle qu'avec orgueil, s'appliquant les paroles de Gamaliel que Luther prit ensuite pour devise : *Si ex hominibus concilium hoc* (*aut opus*), *dissolvetur : sin autem ex Deo, non poteritis dissolvere.* C'est peut-être dans ce recueil que Rinaldi (*Annal. eccles.*, ann. 1446, n° 9) avait lu le *discours* de Valla au pape, que Tiraboschi déclare ne point connaître. A la suite d'une nouvelle querelle, où on l'accusa d'avoir volé à des religieuses un manuscrit précieux d'Hippocrate, qu'il soutint avoir acheté à meilleur marché que ses ennemis envieux n'en auraient offert, Valla se rendit au camp d'Alphonse, alors à Tivoli; de là il le suivit dans son expédition contre les Florentins. Mais bientôt le roi l'engagea à retourner à Naples. La troupe dont il faisait partie fut attaquée dans le voyage par cent soixante brigands auxquels il eut le bonheur d'échapper avec la plupart de ses compagnons. Arrivé à Naples, il y reçut de Nicolas V, élu depuis peu (1447), une lettre honorable qui l'invitait à revenir se fixer à Rome, en lui offrant des conditions avantageuses. Il s'empressa de s'y rendre par mer, apportant au savant pontife une partie des poëmes d'Homère qu'il avait traduite en prose, et huit livres de notes philologiques sur le Nouveau Testament. Le pape voulut qu'il se bornât à traduire des textes grecs; mais désirant entrer en concurrence avec Georges de Trébizonde, secrétaire apostolique et professeur public, grand partisan de Cicéron, Valla, qui s'était déclaré en faveur de Quintilien, obtint secrètement des cardinaux un traitement égal à celui de Georges, pour enseigner la rhétorique à l'insu du pape. Il est inutile de relever ici l'infâme accusation dont le Pogge voulut flétrir les mœurs de Valla, à l'occasion de ces leçons clandestines. C'est à cette époque qu'il faut rapporter les scandaleux débats dont nous avons déjà parlé entre ces deux savants hommes.

e Pogge venait de publier ses *Lettres*, lorsqu'il lui tomba entre les mains une sévère critique de cet écrit; il n'hésita pas à l'attribuer à Valla, quoique celui-ci proteste en plusieurs endroits qu'elle était l'ouvrage d'un de ses écoliers. Quelque virulent que fût quelquefois son style, le caractère du Pogge était encore plus agressif, et paraît avoir eu plus de malignité. Ce dernier lança successivement contre lui cinq *invectives*, dont la quatrième est restée manuscrite. La réponse ne se fit point attendre, et parut sous le titre d'*Antidote*. La marche de ces libelles est à peu près la même que dans ceux contre Barthélemi Fazio; mais l'emportement y est poussé plus loin encore; c'est surtout dans le quatrième livre qu'on trouve les calomnies et les détails biographiques que les deux ennemis s'opposent l'un à l'autre: car la méthode de Valla consiste à reproduire le texte de son adversaire avant de le réfuter, sans se lasser de transcrire tant d'injures vomies contre lui-même, pourvu qu'il les surpasse par celles qu'il renvoie à son tour. Des amis communs, à défaut du pape, auquel, comme nous l'avons dit, ces libelles étaient dédiés, s'efforcèrent d'apaiser la querelle. Le célèbre Philelphe, si âpre lui-même dans ses satires, adressa à l'un et à l'autre une lettre conciliatoire, qui nous a été conservée (*lib.* 10, *ep.* 52). Mais ces démarches paraissent n'avoir produit aucun résultat. Pour achever la liste des disputes de Valla, nous indiquerons deux autres de ses ouvrages: l'un contre Antonio da Ro (*Raudensis*), sur la valeur d'un grand nombre de mots latins, l'autre avec Benoît Morandus, débat dont on est étonné, surtout quand on considère l'espace qu'il remplit dans les œuvres de l'auteur. Il s'agit uniquement de prouver que Lucius et Aruns étaient petits-fils et non fils de Tarquin l'Ancien. Ayant terminé une traduction latine de Thucydide, par les ordres du pape, Valla lui en fit hommage; il reçut en récompense, des propres mains de Nicolas V, une somme de cinq cents écus, fut nommé secrétaire apostolique et chanoine de St-Jean de Latran. Antoine Cortese (père de Paul, évêque d'Urbin) a laissé un manuscrit intitulé *Anti-Valla*, conservé à Lucques et cité par Tiraboschi. Dans cette diatribe, Valla est accusé d'avoir, par une ingratitude insigne, profité de son emploi, comme secrétaire du pape, pour mettre la dernière main à son livre sur la donation de Constantin, à l'aide des archives qui lui étaient confiées. Nous ne voyons pas pourtant qu'il ait mentionné dans cette *déclamation* aucun acte qui eût dû rester inconnu, si ce n'est celui de la donation elle-même, publié ou probablement fabriqué par un certain Palea. Dans ses dernières années, Valla retourna à Naples, où Jovien Pontanus, alors très-jeune, nous apprend qu'il eut occasion de le connaître. Alphonse demanda à son ancien hôte une traduction d'Hérodote, qu'il entreprit; mais on doute qu'il ait eu le temps de l'achever, quoique dans la première édition, Venise, 1474, et dans la seconde, Rome, 1475, on donne cette traduction pour être tout entière de lui. Valla mourut à Naples, au mois d'août 1457, âgé de 51 ans, très-peu de temps avant son ennemi Barth. Fazio. Voyez à l'article de ce dernier l'épigramme relative à cette circonstance. On a trouvé une épitaphe de Valla sur un tombeau, ou plus probablement sur un cénotaphe que sa mère consacra à sa mémoire dans l'église de St-Jean de Latran. Apostolo Zeno (*Diss. Voss.*, t. 1, p. 72) et Tiraboschi (*Stor. lett. d'It.*, t. 6) ont démontré jusqu'à l'évidence qu'il y a erreur dans cette inscription, où on le fait mourir huit ans plus tard, âgé de 50 ans. Tous les témoignages et surtout celui de Valla lui-même sur différentes époques de sa vie se réunissent contre cette inexactitude. Il laissa trois fils, quoiqu'il n'eût jamais été marié. La candeur avec laquelle il prétend se justifier à cet égard (*Op.*, p. 362) et la manière dont il récrimine contre le Pogge offrent des traits de mœurs fort singuliers. Il y a beaucoup à rejeter dans l'article de Bayle sur L. Valla, composé de détails de la seconde main, d'après Paul Jove, Vossius, Boxhornius, Sponde, etc.; et ces détails avaient été empruntés aveuglément aux libelles calomnieux dont nous avons parlé. Tiraboschi, plus judicieux et plus attentif, a donné sur cet écrivain une très-bonne notice, que Ginguené s'est contenté d'extraire (*Hist. litt. d'Ital.*, t. 3). Poggiali a écrit en italien des *Mémoires sur la vie et les écrits de Valla*, sans lieu ni date (Plaisance, in-8°); et J. Wildschut a fait paraître à Leyde, en 1830, une *Dissertatio de vita et scriptis L. Vallæ*. Consultez aussi l'article de M. Bartholmess dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. 6, p. 931-936. Les ouvrages de Valla se trouvent réunis dans l'édition de ses *œuvres* donnée à Bâle, en 1543, à l'exception de ses traductions d'auteurs grecs et de son *Histoire de Ferdinand d'Aragon;* celle-ci fut imprimée en 1521, Paris, in-4°; on la trouve plus facilement dans les *Rerum Hispanic. script.* de Rob. Bel, Francfort, 1579, in-fol., et dans l'*Hispania illustrata*, t. 1, Francfort, 1603, in-fol. Les éditions des ouvrages séparés de Valla sont trop nombreuses pour que nous puissions les énumérer ici. Les deux plus anciennes des *Elegantiæ linguæ latinæ* sont celles de Rome et de Venise, 1471, in-fol. Ce traité est presque toujours accompagné d'une dissertation grammaticale, *De reciprocatione sui et suus*. On trouve de même à la suite du *De voluptate* un petit entretien *Du libre arbitre*. Quant à ses traductions, nous avons de lui en latin: *Thucydide*, Lyon, 1543, in-8°, revu par Conr. Heresbach (*voy.* THUCYDIDE); *Hérodote*, 1510, Paris, in-4°; *id.*, 1589, Francf., in-8°, revu par H. Estienne; 33 *Fables d'Esope*, 1519, Venise, in-4°; enfin l'*Iliade* d'Homère, trad. en prose, Venise, 1502, in-fol.; Cologne, 1522, in-8°; Lyon, 1541. A la suite d'une ancienne édition, Paris, sans date, des *Facéties* du

Pogge, on a joint des *Facetiæ morales* sous le nom de Valla, qui ont été traduites sous ce titre : *Les menus propos fabuleux de Laur. Valla*, Paris, in-16, gothique; compilation informe de fables anciennes et de quelques contes modernes très-grossiers. Pour de plus amples détails bibliographiques, voyez Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, lib. 20, t. 6, p. 281. Il ne nous reste rien d'un certain nombre de distiques très-mordants, composés, dit-on, par Valla, à la suite d'un refus qu'il éprouva de la part du sacré collége, contre chacun de ses membres. V—G—R.

VALLA (GEORGE), autre érudit du 15e siècle et probablement de la famille du précédent, était né dans la ville de Plaisance, dont celui-ci était originaire. Il étudia à Pavie, sous J. Marliani, et il eut Andronic pour maître de langue grecque. Plusieurs critiques l'ont confondu avec un certain George Vallagussa, en supposant qu'il devint précepteur des fils du duc de Milan Fr. Sforce. Il fit des cours publics d'éloquence à Milan, à Venise, à Pavie, où il vivait en 1471. Il n'est pas certain qu'il ait été professeur à Ferrare; mais il l'était, en 1481, à Venise, où il eut pour élève J.-Ant. Flaminio, lequel a fait son éloge, dans ses *Lettres*, lib. 1, ep. 7. En 1499, il éprouva, déjà vieux, une fâcheuse disgrâce. Le nord de l'Italie était alors occupé de la guerre entre le duc de Milan et Trivulce, qui soutenait les prétentions de la France. George Valla eut l'imprudence de se déclarer publiquement partisan de l'un des deux, probablement du dernier, et l'autre eut le crédit de le faire mettre en prison à Venise. A cette occasion, une anecdote assez singulière est racontée dans un poëme latin : *De miseria litteratorum*, en deux livres, par Ponticus Virunius. Ce savant, élève et ami de Valla, vit en songe son maître mort, se croyant lui-même occupé à en faire l'oraison funèbre, en quarante vers. Il se lève en sursaut, se hâte d'écrire à Valla de se tenir sur ses gardes et que quelque danger le menace. La lettre trouva le vieillard vivant, mais en prison, et il s'écria en la lisant : « Bien, mon cher Ponticus! « toi qui n'oublies ton maître ni mort ni en vie ! » George Valla fut reconnu innocent et réintégré dans ses fonctions; mais, peu de temps après, il arriva qu'un matin ses élèves ne le virent point paraître à sa chaire, où il expliquait alors les *Tusculanes* et la doctrine de l'immortalité de l'âme. L'heure de la leçon étant passée, ils s'informèrent de lui et apprirent qu'il venait de mourir subitement. Tel est le récit attribué à Contarini dans le traité *De litteratorum infelicitate* de Pierius Valerianus. George Valla n'était pas seulement savant humaniste : il était aussi très-versé dans toutes les sciences naturelles et dans la médecine en particulier, quoiqu'il n'en fit point sa profession, et il y consacra la plus grande partie de ses nombreux ouvrages. Le principal est une sorte d'encyclopédie des connaissances du 15e siècle, qui atteste une instruction immense, quoique informe et accompagnée de bien des préjugés; il est intitulé *Georgii Vallæ Placentini viri clariss. de expetendis et fugiendis rebus opus*, 2 vol. in-fol., belle et unique édition, donnée en 1501, à Venise, chez les Alde, par son fils Jean-Pierre Valla, qui le dédia au même J.-J. Trivulce, dont il a été question. Les quarante-neuf livres dont se compose ce vaste travail sont ainsi partagés : trois sur l'arithmétique, cinq sur la musique, six sur la géométrie, où il traite des *Eléments* d'Euclide, de la mécanique, de l'optique, etc.; quatre sur l'astrologie et l'observation des signes célestes dans l'emploi des médicaments, quatre sur la physiologie et la métaphysique, sept sur la médecine, avec une liste alphabétique des simples; un livre de problèmes physiques, quatre sur la grammaire, trois sur la dialectique, un sur la poétique, deux sur la rhétorique, un sur la philosophie morale, trois sur l'économie domestique et rurale, un sur la politique, comprenant le droit pontifical et civil, la théorie des lois en général, enfin l'art militaire; trois sur les biens et les maux du corps, « dont le premier (c'est l'auteur « ou l'éditeur qui parle) traite de l'âme, le second « du corps, le troisième des urines, d'après « Hippocrate et Paul d'Egine, enfin des ques- « tions de Galien sur Hippocrate »; enfin un livre sur les choses extérieures, la gloire, la grandeur, etc. On a du même auteur des traductions latines du *De cælo*, des grandes *Ethiques* et de la *Poétique* d'Aristote, Venise, 1498, in-fol., et à la même date, d'autres traductions, savoir : d'Alexandre d'Aphrodisée, sur la cause des fièvres; d'Aristarque de Samos, sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune, etc.; de plus un petit traité *De orthographia*, Venise, 1495, in-fol., et Milan, 1508, in-4°, etc., etc. Voyez, sur sa vie, Tiraboschi, *Stor. lett. d'It.*, t. 6, lequel renvoie à Poggiali, *Memorie per la storia letteraria di Piacenza*. Voyez aussi Fabricius, comme à l'article précédent. V—G—R.

VALLA (NICOLAS). *Voyez* VALLE (Nicolas DELLA).

VALLA (NICOLAS), jurisconsulte français, dont le véritable nom est *du Val* ou *Duval*, mais qui n'est connu que par un ouvrage où son nom est ainsi latinisé, vécut au 16e siècle et fut conseiller au parlement de Paris, puis à celui de Rennes. On l'a quelquefois confondu avec l'Italien Nicolas della Valle ou Valla, traducteur en vers d'Homère et d'Hésiode, au 15e siècle. Il n'a laissé qu'un ouvrage, qui est estimé, sur des matières de jurisprudence : *De rebus dubiis et quæstionibus in jure controversis, tractatus viginti*, publié par son gendre et son collègue à Rennes, Jacques Capel. La quatrième édition est de Paris, 1583, in-8°, et la cinquième d'Arnheim, 1638, in-4°. Cette dernière ne contient point la dédicace du livre au chancelier de Lhospital, où l'on trouve quelques détails personnels à l'auteur :

dès 1523, il s'est adonné à l'étude du droit; il a été ensuite avocat, secrétaire du roi et conseiller dans deux parlements, jusqu'en 1564; plusieurs des questions difficiles qu'il a consignées dans son livre ont été débattues sous la présidence de Lhospital. La partie la plus utile de cet ouvrage présente un exposé, en français, d'*Aucuns arrêts et questions notables donnés et traités depuis l'an* 1542. De Thou désigne sous le nom de *Nicolaus Valla* un conseiller du parlement de Paris, sans doute celui dont nous parlons, qui, en 1559, lors de la fameuse mercuriale si funeste au malheureux Anne du Bourg, fut également suspect de luthéranisme et se préserva par la fuite du danger qui le menaçait. Cette affaire devint peut-être la cause de sa translation au parlement de Bretagne. V—G—R.

VALLA (JOSEPH), natif de Lhôpital, dans le Forez, fit ses études à Montbrison, entra dans la congrégation de l'Oratoire, y professa les humanités et la philosophie dans le collége de Soissons et la théologie dans le séminaire de la même ville. Le collége de Lyon ayant été confié à l'Oratoire, M. de Montazet réclama le P. Valla comme son diocésain, pour y remplir le même emploi qu'il avait occupé dans le séminaire de Soissons. Cet archevêque, voulant établir l'uniformité d'enseignement dans son diocèse, proposa aux différents professeurs de s'en partager les traités, afin que de leur travail, revu en commun, pût résulter un corps complet de théologie, pour être enseigné dans l'espace de trois ans, auquel il avait fixé le cours des élèves. Le P. Valla fut le seul qui entra dans les vues de M. de Montazet. Il se retira alors dans la maison de l'institution, pour y continuer son travail sans distraction. L'ouvrage fut imprimé en 1782, sous ce titre : *Institutiones theologicæ*, 6 vol. in-12. L'auteur en publia, la même année, en un seul volume, un *Compendium* à l'usage des jeunes gens qui se préparaient aux examens de l'ordination. Le P. Valla, éclairé par l'épreuve de l'enseignement, donna, en 1784, une seconde édition de l'ouvrage entier, avec des corrections et précédé d'un mandement de M. de Montazet, où étaient tracées les règles à suivre dans l'étude et dans l'enseignement de la théologie. Cet ouvrage, annoncé comme recommandable par une excellente méthode dans la distribution des matières, par le soin qu'on avait eu d'en bannir, autant que possible, les questions purement scolastiques et par l'élégance du style, fut adopté dans plusieurs écoles. L'abbé Pey l'attaqua vivement dans des observations destinées à provoquer une censure de la part de l'assemblée du clergé. Feller consacra aussi quelques articles de son journal à le combattre et les réunit ensuite sous le titre de *Lettres d'un curé*. L'abbé Bigy, prêtre déporté, en prit la défense, profitant de l'apologie que le P. Valla en avait publiée. Ces critiques n'empêchèrent pas la Théologie de Lyon d'avoir plusieurs éditions, dont la plus complète est celle de Gênes, par le P. Minorelli, des écoles pies, avec des notes où l'éditeur réfute les objections des critiques. L'usage de la théologie de Lyon s'introduisit en Italie; mais, après la mort de M. de Montazet, elle fut inscrite sur le catalogue de l'*Index*, par décret du 17 décembre 1792. L'archevêque de Lyon avait engagé le P. Valla à faire pour la philosophie ce qu'il avait exécuté pour la théologie. Les *Institutions philosophiques* parurent en 1783, 5 vol. in-12 : elles ont été réimprimées plusieurs fois. M. de Montazet, contre l'opinion de l'auteur, avait exigé qu'on adoptât le système des idées innées, comme plus analogue aux principes de la religion. Dans les éditions données après la mort du prélat, on y a substitué celui de Locke. Valla était sujet à des palpitations de cœur, que l'excès du travail rendit plus violentes sur la fin de ses jours. Il se retira à Dijon pour se distraire de toute occupation sérieuse; mais, son infirmité ne faisant qu'augmenter, il y succomba le 26 février 1790. C'était un homme doux, aimable en société, alliant le goût des belles-lettres au travail sérieux de la théologie qui formait sa principale occupation, écrivant aussi bien en français qu'en latin. Il est, avec le P. Guibaud, son ami, le principal auteur du *Dictionnaire historique et critique*, imprimé à Troyes, par les soins de l'abbé Barral. Pendant sa retraite à Dijon, il s'était occupé d'une réfutation de la Théologie de L. Bailly, sur le modèle de celle de Poitiers, par le P. Maille, et de l'*Anti-Tournely* de dom Mongenot. L'ouvrage était terminé lorsqu'il mourut : il aurait composé deux volumes. Le manuscrit en a passé dans sa famille (1). T-D.

VALLANCEY (CHARLES), ingénieur et littérateur anglais, descendait d'une ancienne famille française, qui était venue se fixer en Angleterre sous le règne de Charles II. Mis à l'école d'Eton, il s'y lia avec le marquis Townshend d'une amitié qui devint le principe de son avancement. Lorsque ce seigneur fut nommé vice-roi d'Irlande, il donna à Vallancey, dont il connaissait les talents, la place d'ingénieur en chef de ce royaume. Celui-ci en remplit avec habileté les fonctions et trouva encore le temps de cultiver la littérature et les arts. Ce qui est assez rare chez ses compatriotes, il parut bientôt enflammé d'une sorte d'enthousiasme pour l'Irlande, et, ce qui n'est pas plus commun, il fut aimé des Irlandais. Peu de temps après son arrivée, il publia un ouvrage intitulé *l'Ingénieur militaire* (the Field Engineer) et ensuite un traité sur la taille des pierres (stone cutting), qui fut suivi d'un autre ouvrage sur l'art du tanneur. Il acquit en même temps une connaissance approfondie de la langue

(1) On trouve, dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 août 1790, une Notice sur le P. Valla. L'auteur assure que Valla fut souvent gêné par M. de Montazet, qui l'empêcha de développer ses idées; cent fois, dit-on, il fut sur le point de renoncer à son entreprise.

irlandaise, dont il publia, en 1773, in-4°, une grammaire sous le titre de *Grammaire de la langue hiberno-celtique*. Ayant formé le projet d'épurer l'histoire d'Irlande, en la séparant des fables dont son origine et ses premiers temps sont enveloppés, il n'épargna ni peines ni dépenses pour parvenir à son but : malheureusement, avec beaucoup d'érudition, de sagacité et d'amour pour le bien, il n'avait pas un jugement assez sûr, un goût assez sévère pour remplir une pareille tâche. Cependant ses efforts eurent le bon effet de provoquer ceux de plusieurs savants qui ont porté la lumière sur cette matière obscure. En 1774, il commença un recueil périodique intitulé *Collectanea de rebus hibernicis*, pour la rédaction duquel il s'associa, en 1781, M. O'Connor, M. Ledwich et d'autres gens de lettres. Ce recueil eut d'abord un succès étonnant pour un ouvrage de ce genre ; mais ce succès ne se soutint pas (1). Vallancey, homme d'un caractère généreux, mais très-entêté des opinions qu'il avait adoptées, finit par se brouiller avec la plupart de ses collaborateurs. Ce savant se laissait entraîner par une extrême confiance dans un système d'étymologie qui a fait dire de lui qu'il était, en matière d'étymologie, ce que Lavater fut en physiognomonie. Croyant avoir trouvé dans la langue irlandaise beaucoup trop de mots hébreux ou carthaginois pour que ce fût l'effet du hasard, il en conclut qu'il devait y avoir eu des relations entre les Orientaux et les premiers habitants du royaume, et il explique cela du mieux qu'il peut. Suivant lui, la langue irlandaise est la plus abondante, la plus ancienne langue qui existe ; elle est liée à toutes les langues du monde ; il s'était donné la peine de la rapprocher du carthaginois, de l'hébreu, de l'arabe, du chinois, du japonais, du grec, du latin, du calmouk, du tartare, etc. Il publia, en 1781, une seconde édition de sa grammaire irlandaise avec des additions, et en 1785, un traité sur les Irlandais aborigènes, à l'occasion duquel Burke lui écrivit une lettre très-flatteuse, où il lui dit qu'en le lisant il croyait lire Warburton. En 1786, il parut de lui un *Essai ayant pour objet d'éclairer l'histoire ancienne des îles Britanniques*, in-8°. Le dernier écrit qu'il publia (1802) est le prospectus d'un dictionnaire de la langue des Ceuti ou anciens Persans. Il est mort à un âge très-avancé, dans les premières années de notre siècle. Z.

(1) Ce recueil forme 6 volumes in-8° ; le dernier a paru en 1804. Le dernier volume, composé de deux parties qui ont été mises au jour en livraisons successives, est fort rare, ayant été en grande partie détruit comme vieux papier. Un septième volume, dont il n'a paru que deux livraisons, en 1807 et en 1812, est demeuré inachevé. Aujourd'hui les *Collectanea* sont recherchés et le prix en est élevé. Le *Bibliographer's Manual* de Lowndes (2e édition, p. 2749) en indique en détail le contenu. Les premiers volumes offrent la reproduction avec notes d'écrits relatifs à l'Irlande et devenus presque introuvables ; les autres ne renferment guère que des dissertations sorties de la plume de Vallancey, et ils ont bien moins d'intérêt. Un des mémoires insérés dans les *Collectanea* avait déjà paru séparément en 1772 ; il a pour titre : *Essai sur l'antiquité de la langue irlandaise, ou comparaison de l'irlandais avec la langue punique, plus une dissertation prouvant que l'Irlande est la Thule des anciens.* — On peut signaler aussi parmi les écrits de Vallancey un opuscule qu'il ne mit pas dans le commerce, mais qu'il distribua à ses amis : *l'Ancienne histoire de l'Irlande établie d'après les livres sanscrits des brahmines*, Dublin, 1797. Plusieurs mémoires de cet archéologue un peu visionnaire figurent dans les *Transactions of the Irish academy*. Millin a publié, en 1796, la *Comparaison de la langue punique et de la langue irlandaise*, traduit de l'anglais de Ch. Vallancey. B—N—T.

VALLAPERTA (JOSEPH), compositeur de musique religieuse, naquit à Melzo, le 18 mars 1755. Quoique confié à des maîtres médiocres, il fit de rapides progrès dans l'art musical. A Venise, où il débuta comme professeur de clavecin, il publia trois sonates pour cet instrument. Etabli ensuite à Dresde, en 1789, il y fit paraître un concerto, encore pour le clavecin, avec orchestre. Venu à Parme, en 1790, pour y solenniser une ascension aérostatique, il y composa à cette occasion une cantate. Il devint ensuite maître de chapelle de l'église d'Acquila, dans les Abruzzes. De là datent ses principales œuvres d'église : *Esechia*, *Il trionfo de Davide* et *Il voto de Jefte*, que l'on considère comme des compositions de mérite. A Milan, où Vallaperta revint en 1803, il écrivit pour les églises de cette ville des morceaux de musique estimés, dans le nombre trois messes de *Requiem* et un *Miserere*. Cet artiste mourut en 1829. Z.

VALLARSI (DOMINIQUE), savant ecclésiastique, naquit à Vérone, le 13 novembre 1702, au temps où Maffei et Bianchini y faisaient de profondes recherches sur l'antiquité. Il étudia chez les jésuites, et à l'âge de douze ans, il soutint une thèse de philosophie. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se livra aux études sacrées et aux langues grecque et hébraïque. Benoît XIV lui donna un bénéfice dans le diocèse de Vicence ; la ville de Vérone et son évêque suivirent l'exemple du pontife, en récompensant les travaux de Vallarsi. Celui-ci voulut aussi aller puiser de nouvelles lumières à Rome : il fouilla dans les bibliothèques du Vatican et de la Minerve, où il trouva un manuscrit de Gaspard Véronais, du 15e siècle, contenant une explication des satires de Juvénal. Il revint à Vérone et enrichit le musée de cette ville de diverses inscriptions sur marbre. Il écrivit, sur l'anneau dit *pescatorio*, dont on se servait au temps de l'Eglise primitive pour le sacre des papes, un mémoire qui est resté inédit. Mais le principal titre de Vallarsi à l'estime des savants est son édition de St-Jérôme. Maffei, se trouvant à Paris lorsque les premiers volumes y parurent, fut chargé par les savants français d'en féliciter l'auteur, circonstance mentionnée dans un ouvrage où Maffei rend un compte détaillé et très-favorable de chaque volume de l'édition de St-Jérôme (*Osservazioni letterarie*). Le mérite de Vallarsi était tel que Muratori, Zeno, Mazzucchelli et autres s'empressaient de le consulter dans leurs recherches sur l'antiquité. Il fut nommé réviseur au saint-office pour les langues orientales et agrégé à différentes sociétés savantes.

Très-attaché à ses opinions et d'un caractère fort aigre, Vallarsi eut plusieurs querelles littéraires. Fontana l'appelle *parcus alienæ industriæ laudator* (*Vita Hieron. Pompei*), et peut-être l'expression *et docet et* DISCIT, qu'on trouve attachée à son nom dans une médaille frappée en son honneur, était-elle un conseil qu'on lui donnait. Repoussant obstinément tous les secours de l'art, il mourut le 14 août 1771, à Vérone. Les autorités de la ville firent graver une inscription sur son tombeau. Ses principaux ouvrages sont : 1° *S. Hieronymi opera omnia post monachorum e congregatione S. Mauri recensionem quibusdam ineditis monumentis aliisque lucubrationibus aucta, notis et observationibus illustrata, studio ac labore Dominici Vallarsii*, Vérone, 1734, 12 vol. in-fol. Cette édition est dédiée à Clément XII. Il en parut une autre à Venise, 1766, 24 vol. in-4°. 2° *Tyrannii Rufini Aquilejensis opera cum notis et observationibus Dom. Vallarsii*, Vérone, 1745, t. 1er ; le 2e ne parut pas ; 3° *la Realtà e lettura delle sacre antiche iscrizioni sulla cassa di piombo contenente le reliquie de' SS. Fermo e Rustico*, Vérone, 1763, in-4°. Il eut aussi part à l'édition de St-Hilaire (*S. Hilarii episc.*, etc., Vérone, 1730, 2 vol. in-fol.), publiée par les bénédictins véronais. Il avait entrepris l'histoire ecclésiastique de Vérone et préparé une édition des œuvres de Panvinio. Il laissa des observations inédites sur la *Verona illustrata*, le *Musæum Veronense* et les *Osservazioni letterarie*, ouvrages de Maffei. Les notes de Vallarsi concernent particulièrement la langue étrusque. Voyez son éloge, par Zaccaria Betti, et un autre parmi les *Elogi storici de' più illustri ecclesiastici Veronesi*. UG—I.

VALLART. *Voyez* VALART.

VALLE (JÉRÔME), poëte, né à Padoue, n'a été désigné par plusieurs écrivains que sous le nom de *Gerolamo Padovano*. Son ouvrage le plus remarquable est sur la passion de Jésus-Christ, intitulé *Jesuida*, dédié à Pierre Donato, évêque de Padoue. Ce poëme, qui est composé de quatre cents vers, fut publié, sans nom d'auteur, par Wolfang Lazius, Bâle, 1551, in-fol. Il avait été déja publié avec le nom de Valle, à Leipsick et à Vienne, en 1510, in-4°, et il le fut plus tard à Anvers. Voyez *Epistolæ philolog. crit.*, par Christ. Daum, Chemnitz, 1709, in-8°, et *Giorn. de' letterati d'Italia*, t. 10, p. 487. Valle est encore l'auteur des ouvrages suivants : 1° *De amoribus ad Helysiam puellam*, dont la poésie est d'une facilité digne d'Ovide ; 2° deux discours latins, l'un à Fantino Dandolo, évêque de Padoue, et l'autre au doge Pasquale Malipiero. Ce doge ayant été nommé en 1457, Fabricius et Vossius, qui font mourir Valle en 1443, se sont trompés. On ne sait pas précisément l'époque de sa mort ; mais il est sûr qu'il fut envoyé par le sénat de Venise à Ravenne, où il mourut, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. — VALLE (André DELLA), architecte, né à Padoue, dans le 16e siècle, a fait construire, sur ses dessins, la Certosa que l'on voit à deux milles de cette ville. Les proportions de ce bâtiment sont si bien prises et l'ensemble en est si parfait que l'éditeur des œuvres posthumes de Palladio le lui a attribué et en a inséré cinq planches dans ces mêmes œuvres. UG—I.

VALLE (NICOLAS DELLA), que Bayle appelle *Valla*, nom qui lui appartient également comme érudit, mourut à Rome, en 1473, avant la fin de sa 22e année. Il était, selon Vossius, docteur en droit et chanoine de St-Pierre, à Rome. Deux traductions du grec en vers latins lui promettaient déjà de grands succès. L'une est celle de l'*Iliade*, qu'il n'a pu terminer et qui fut imprimée par fragments, telle qu'il l'avait laissée, en 1474 et en 1510, in-4°. Elle comprend presque la moitié du poëme ; elle fut réimprimée en 1541, avec trois chants de plus, traduits par Vinc. Opsopœus (*voy.* ce nom). L'autre traduction est celle des *Opera et dies* d'Hésiode, Bâle, 1518, in-4°, dont il a été fait plusieurs éditions. Voyez Valerianus, *De litterat. infelicit.*, l. 2, et dans Paolo Cortese, *Dial. de doctis homin*. V-G-R.

VALLE (PIERRE DELLA), voyageur, né à Rome le 2 avril 1586, cultiva les lettres et la poésie avec assez de succès et fut admis dans l'académie des humoristes. Mais le désir de se signaler dans la carrière militaire le fit entrer au service lorsque les différends survenus entre le pape et les Vénitiens, et ensuite les troubles qui s'élevèrent après la mort de Henri IV, roi de France, donnèrent lieu de supposer que la guerre éclaterait bientôt. Plus tard il s'embarqua sur une flotte espagnole qui, en 1611, combattit les barbaresques sur les côtes d'Afrique. « Mais, dit-il, « ce furent plutôt des escarmouches que de vé« ritables combats. » De retour à Rome, une contrariété qu'il éprouva de se voir supplanté dans ses amours par un rival heureux lui inspira le dessein d'aller à Naples consulter le docteur Mario Schipono, son ami, sur le projet de visiter les lieux saints et d'autres pays de l'Orient. Après avoir entendu la messe dans une église de Naples, il reçut du célébrant l'habit de pèlerin, dont il jura de toujours porter le titre ; en effet, il ajouta constamment à son nom celui d'*il Pellegrino*. S'étant embarqué à Venise le 8 juin 1614, il gagna par mer Constantinople, puis l'Egypte ; ensuite il alla par terre du Caire à Jérusalem et de là à Damas, Alep, Anah sur le bord de l'Euphrate, et enfin à Bagdad. La curiosité le conduisit à Hillah, où sont les ruines de Babylone, et dans d'autres lieux du voisinage. Revenu à Bagdad, il y devint amoureux de Sitti Maani Gioerida, jeune Assyrienne chrétienne, âgée de dix-huit ans, née à Mardin, et qui, à l'âge de quatre ans, avait été emmenée de cette ville par ses parents, dépouillés de leurs biens par les Kurdes. Della Valle épousa Sitti Maani en 1616 et partit avec elle pour la Perse, passant par Ha-

madan. Le roi n'était pas à Ispahan, de sorte que della Valle courut chercher ce monarque à Ferhabad, sur les bords de la mer Caspienne; mais il ne le trouva qu'à Escreff, ville située un peu plus à l'est. Deux raisons l'engageaient, dit-il, à demeurer quelque temps à la cour : la première, c'est qu'il avait un désir extrême de servir dans la guerre contre les Turcs, que tout annonçait comme prochaine; la seconde était d'obtenir des avantages en Perse pour les chrétiens persécutés dans les États ottomans. Della Valle fut très-bien accueilli par Schah-Abbas, et il suivit ce monarque jusqu'à Ardebil, où l'armée s'était rassemblée. Les Persans furent vainqueurs dans une bataille sanglante et bientôt dictèrent la paix aux Turcs. La femme de della Valle l'avait suivi dans toutes ses courses; il la dépeint comme une véritable amazone à cheval, et que ni le sang ni le bruit du canon n'épouvantaient. Le 1er octobre 1621, il partit d'Ispahan, visita les ruines de Tchehelminar ou Persépolis, et alla par Chyraz à Lar, d'où il gagna les bords du golfe Persique. Les contrariétés qu'il éprouva dans ce voyage et l'influence d'un climat insalubre affectèrent sa santé et celle de plusieurs personnes de sa suite. Sa femme y succomba, le 30 décembre, à Mina, près du golfe d'Ormus. Della Valle fit embaumer son corps afin de le transporter à Rome. Il aurait voulu s'embarquer à Bender-Ser; mais les Persans, aidés des Hollandais, faisaient le siége d'Ormus; la mer était couverte de vaisseaux de guerre. Il fut obligé de retourner à Lar. Enfin, après la prise d'Ormus, il monta sur un navire anglais qui, le 10 février 1623, surgit à Surate. Della Valle visita successivement Ahmed-Abad, Cambaye, Goa, Canara et autres lieux de la côte, et il alla dans l'intérieur jusqu'à Ikheri. En novembre 1624, il partit de Goa; le navire toucha d'abord à Mascat, puis entra dans le golfe Persique. Della Valle, débarqué à Bassora, traversa le désert et entra dans Alep au mois d'août 1625. Ce fut par Chypre, Malte et la Sicile qu'il revint à Naples; enfin, il revit Rome le 28 mars 1626. Le pape Urbain VIII, qui avait entendu parler de lui, l'admit bientôt à son audience; della Valle lui présenta ensuite une notice en italien sur la Géorgie, afin d'engager Sa Sainteté à envoyer des religieux en mission dans ce pays. Le pape le nomma son camérier d'honneur; et la congrégation des missions décréta qu'on le consulterait pour la mission de Géorgie, et en général pour toutes les affaires du Levant. Le 23 mai 1627, della Valle fit célébrer, dans l'église d'Ara-Cœli, avec une grande magnificence, les funérailles de sa femme. Il prononça son oraison funèbre. Son émotion fut si vive en parlant de la beauté de Maani, que ses larmes l'empêchèrent d'achever. Quelques auteurs disent que ses auditeurs partagèrent son affliction et qu'ils pleurèrent aussi; d'autres prétendent qu'ils se mirent à rire. Cependant ses regrets se calmèrent, et quelque temps après il épousa une parente de sa femme, qu'il avait amenée en Italie. Quoiqu'il eût dépensé une grande partie de son bien dans ses voyages, il tint toujours un grand état de maison; il vivait très-considéré; mais un jour de l'Ascension, il tua, sur la place St-Pierre, dans un accès de colère, un cocher pendant que le pape donnait sa bénédiction. Il chercha un asile à Naples. La nature de l'affaire et l'estime que Sa Sainteté avait pour lui contribuèrent à le faire rappeler à Rome. Il y mourut le 20 avril 1652. Sa veuve se retira bientôt à Urbin. Ses enfants étaient d'un caractère si emporté et si turbulent qu'ils reçurent ordre de sortir de Rome. On a de della Valle : 1° *Viaggi descritti in lettere familiari al suo amico Mario Schipano, divisi in tre parti, cioè la Turchia, la Persia e l'India*, Rome, 1650-1653, 3 vol. in-4°. Ils ont été réimprimés plusieurs fois, notamment à Bologne, 1672, 4 vol. in-12, et en Italie en 1843, 2 vol. petit in-8°, sous la rubrique de Brighton, pour compte d'un libraire de cette ville, G. Gonein. Cette dernière édition est élégante et correcte. Ces voyages ont été traduits en français sous ce titre : *Voyages de Pietro della Valle, gentilhomme romain, dans la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Perse, les Indes orientales et autres lieux*, Paris, 1661-1663, 4 vol. in-4°. Il y en a eu plusieurs éditions, entre autres celles de Paris et Rouen, 1745, 8 vol. in-12. Il y en a une traduction en allemand, Genève, 1674, 4 vol. in-fol. et figures, et une en hollandais, Amsterdam, 1664-1665, 6 vol. in-4°. Della Valle a écrit avec beaucoup d'élégance; son style est poli et agréable. Il s'attache principalement à décrire les mœurs et les usages des pays qu'il a parcourus; et sous ce rapport, il laisse bien peu à désirer. Il a donné une très-bonne notice des antiquités de Persépolis. La politique tient beaucoup de place dans ses réflexions, qui sont généralement justes. Il manifeste une grande haine pour les Turcs, fondée sur leur conduite cruelle envers les chrétiens. Il juge sainement le mauvais gouvernement des Portugais dans l'Inde. « Ce voyageur, dit l'historien Gibbon, me paraît être l'homme qui a « le mieux observé la Perse; il est instruit et « sensé, mais d'une vanité et d'une prolixité in« supportables (1). » Son traducteur français, le P. Carneau, a mis en tête de chaque lettre et le long des marges des sommaires dont le style est emphatique jusqu'au ridicule, et qui ne se trouvent pas dans l'original italien. Della Valle avait laissé quantité de plans et de dessins, que sa veuve ne voulut pas donner pour les faire imprimer. Della Valle n'avait publié lui-même que le premier volume de sa relation; les autres furent rédigés d'après ses manuscrits. 2° *Relazione delle*

(1) Un juge plus accrédité que Gibbon, Gœthe, a apprécié tout différemment les relations du voyageur italien. Il en donne une analyse dans son *Divan*; il esquisse cette vie aventurière, et il dit que c'est le premier livre qui lui a révélé d'une façon lucide le véritable état de l'Orient avec toutes ses particularités.

condizioni di Abbas rè di Persia, Venise, 1628, in-4°; traduit en français par Baudouin, Paris, 1631, in-4°. 3° *Di tre nuove maniere di verso sdrucciolo, discorso di Pietro della Valle, nell' accademia degli Umoristi il Fantastico, detto nella stessa a' 20 di novembre* 1633, Rome, 1641, in-4°; 4° Thévenot a inséré dans son recueil, t. 1, en italien : 1° *Description de la Géorgie, présentée au pape Urbain VIII en* 1627; il y est plus question d'histoire et de politique que de géographie. 2° *Eloge funèbre de Sitti Maani Gioerida*. Il est précédé du portrait de cette femme et d'une notice en français sur sa vie. Cet éloge se trouve aussi à la fin de la traduction française. Tous les académiciens de Rome firent des vers sur la mort de Maani. On en forma un recueil imprimé en un volume, avec l'éloge prononcé par della Valle. Ce voyageur fut enterré dans l'église d'Ara-Cœli, près de sa femme, et l'on y voit encore leur tombeau. E—s.

VALLE (GUILLAUME DELLA), cordelier très-versé dans l'histoire des beaux-arts, naquit à Sienne, et vécut dans la seconde moitié du dernier siècle. Il publia les *Lettere Sanesi sopra le belle arti*, t. 1, Venise, 1782; t. 2, Rome, 1785; t. 3, Rome, 1786, in-4°; et une édition des *Vite de' pittori*, etc., par Vasari, Sienne, 1791. Dans les *Lettere Sanesi*, comme dans la préface et dans les notes qu'il a jointes à Vasari, il n'a eu qu'un seul but, celui de prouver que la renaissance des arts en Italie n'y est due ni aux Grecs ni à ceux des artistes toscans qui peuvent avoir été leurs disciples; mais que les arts n'ont jamais péri tout à fait en Italie; que Sienne les vit fleurir, indépendamment de Florence, de Cimabue et de Giotto; qu'à Sienne et à Pise on trouve une succession non interrompue d'artistes. A l'appui de cette opinion, il cite des monuments peu connus auparavant; et il tire des archives de sa patrie des documents curieux. Les discussions du P. della Valle, ne se ressentant que trop de cette rivalité qui subsiste depuis si longtemps entre Sienne et Florence, auraient peu d'intérêt pour le public, si elles ne se rattachaient pas à l'histoire des arts, et surtout à celle de leur renaissance. C'est en l'envisageant sous ce rapport que le chevalier Cicognara a donné à cette question un grand développement, dans son *Histoire de la sculpture*. Il s'étaye des arguments du P. della Valle, les agrandit et les multiplie. A la chaleur avec laquelle cet écrivain a soutenu l'opinion du P. della Valle, Eméric-David a opposé quelques faits et des raisonnements qui ne sont pas faciles à résoudre, et qu'en effet le chevalier Cicognara n'a point résolus. UG—I.

VALLÉE (GEOFFROY), fameux par son irréligion, était né dans le 16ᵉ siècle, à Orléans, d'une famille considérable. Son père était contrôleur des domaines du roi, et son frère aîné remplissait la charge d'intendant des finances. Desbarreaux, dont les opinions furent longtemps suspectes, était son petit-neveu. Vallée passait pour un des plus beaux hommes de son temps. Il était fort recherché dans sa toilette, et se piquait d'une propreté si grande, qu'il envoyait blanchir son linge dans une ville de Flandre, réputée alors pour la pureté de ses eaux. Il avait d'ailleurs peu d'esprit; et son éducation avait été si négligée, qu'il ne savait pas même les premiers principes de l'orthographe. Etant venu demeurer à Paris, il y fit sa société la plus habituelle de quelques jeunes épicuriens, uniquement occupés de plaisirs et passant leur vie à imaginer de nouveaux divertissements. Leurs entretiens firent sur Vallée une grande impression, et le conduisirent enfin à l'indifférence la plus complète en matière de religion. Il s'avisa, par malheur pour lui, de publier ses opinions, dans un écrit intitulé : la *Béatitude des chrestiens*, ou le *Fléo de la foy*. C'est un opuscule de seize pages, où la langue n'est pas moins outragée que le bon sens. « Le « fond de sa doctrine, dit Lamonnoie, n'est pas « l'athéisme proprement dit, mais un déisme « commode, qui consiste à reconnaître un Dieu « sans le craindre, et sans appréhender aucune « peine après la mort (*Menagiana*, t. 4, p. 311). » Bayle dit (*Dict.*, art. Vallée) que ce livre est plein de blasphèmes et d'impiétés contre Jésus-Christ; mais c'est une grave erreur, puisqu'il n'y est pas fait mention de Jésus-Christ, même indirectement. Les amis de Vallée, effrayés des conséquences que la publication de cet ouvrage pouvait avoir pour eux-mêmes, si l'on venait à les soupçonner de complicité, se hâtèrent d'en dénoncer l'auteur. Il fut arrêté et mis dans les prisons du Châtelet. L'instruction de son procès convainquit les juges que Vallée ne jouissait pas de son bon sens. Sur la déclaration des médecins chargés de l'examiner, on pourvut à l'administration de ses biens en lui nommant un curateur. Cependant, par une inconséquence inexplicable, il fut condamné, le 8 mai 1572, à être pendu, après avoir fait amende honorable devant la porte de la principale église de Paris. Le curateur qu'on lui avait donné appela de cette sentence au parlement, qui crut devoir en retarder l'exécution. Vallée était prisonnier depuis plus de deux ans, quand Arnaud Sorbin (*voy.* ce nom), un des confesseurs de Charles IX, représenta à son royal pénitent qu'il était impossible de souffrir plus longtemps l'impunité d'un athée qui bravait la justice divine et humaine. Sur-le-champ le roi fit donner l'ordre à son procureur général de reprendre l'instruction du procès. Le parlement ayant confirmé la sentence des premiers juges, le 8 février 1574 (1), elle reçut dès le lendemain son exécution. Quelques-uns disent que Vallée témoigna beaucoup de repentir en mourant; et les autres, qu'il persista jusqu'au bout dans ses

(1) Les auteurs ont beaucoup varié sur la date du supplice de Vallée; mais il n'est plus possible de se tromper à cet égard depuis la publication de l'arrêt du parlement, par d'Artigny.

erreurs (*voy.* Garasse, *Doctrine curieuse*). L'opuscule auquel il doit sa triste célébrité a pour titre : la *Béatitude des chrestiens* ou le *Fléo de la foy, par Geoffroy Vallée, natif d'Orléans, fils de feu Geoffroy Vallée et de Girarde le Berruyer, ausquels noms des père et mère assemblez il s'y treuve* LERRE, GERU VREY FLEO D. LA FOY BIGARRÉE ; *et au nom du fils*, VA FLEO REGLE FOY; *aultrement*, GUERRE LA FOLE FOY :

Heureux qui sçait;
Au sçavoir repot.

C'est un in-8° de 16 pages, sans date ni nom de ville ou d'imprimeur. L'édition fut supprimée avec tant de soin qu'on n'en connaît d'autre exemplaire que celui qui paraît avoir servi pour l'instruction du procès de l'auteur. Lamonnoie, l'ayant acquis par hasard, en fit présent à l'abbé d'Estrées ; et il a passé successivement dans les bibliothèques de Boze, Gaignat et la Vallière. D'après une copie faite par Lamonnoie lui-même, sur cet exemplaire unique, un curieux fit réimprimer cet opuscule vers 1770, et y ajouta quelques notes tirées du *Menagiana*, des *Mémoires* de Sallengre, de la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine, du *Dictionnaire* de Bayle, et enfin l'arrêt du parlement, publié par d'Artigny, dans les *Nouveaux Mémoires de littérature*, t. 2, p. 278, et réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. 3. On trouve encore des détails sur Vallée dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, vol. 1, p. 171, dans le *Dict. des livres condamnés au feu*, par Peignot, t. 2, p. 169, dans l'*Analecta-biblion* de M. du Roure, t. 2, p. 31; dans le *Bulletin du bibliophile* publié par le libraire Techener, 10e série, p. 612. W—s.

VALLÉE (JOSEPH LA), littérateur, né près de Dieppe, en 1747, de parents nobles, embrassa jeune la profession des armes, et obtint une compagnie dans le régiment de Bretagne, infanterie. Dans ses loisirs, il cultiva la poésie légère avec quelque succès, et ne tarda pas à se distinguer parmi les jeunes poëtes, soutiens ordinaires de l'Almanach des muses et des autres recueils périodiques. Il voulut ensuite s'essayer dans le genre du roman; et l'accueil que reçurent les premiers qu'il publia décida sans retour sa vocation pour les lettres. Ayant donné sa démission, il s'établit à Paris, et devint bientôt l'un des membres les plus laborieux du Musée, et ensuite de la société philotechnique, dont il fut longtemps le secrétaire. La Vallée joignait à beaucoup d'esprit naturel une instruction solide et variée; il parlait la plupart des langues de l'Europe, et avait fait une étude approfondie de la théorie des arts. Ayant le travail facile, il concourut à la rédaction d'un grand nombre d'ouvrages, tels que le *Voyage dans les départements de la France*, par Brion, 1792-94, 13 ou 14 vol. in-8° (1); les *Annales de statistique;* le *Cours historique et élémentaire de peinture*, par Filhol, 1804 et ann. suiv., etc. Lors de la création de la Légion d'honneur, il en fut nommé membre; et peu de temps après, il obtint la place de chef de division à la grande chancellerie de cet ordre. Ayant perdu sa place à la chute de Napoléon, il se retira à Londres, où il mourut au mois de février 1816, à l'âge de 70 ans. On a de lui : 1° les *Bas-reliefs du 18e siècle*, avec des notes, Londres (Paris), 1786, in-12; 2° *Cécile, fille d'Achmet III*, empereur des Turcs, ibid., 1788, 2 vol. in-12. Ce roman a eu plusieurs éditions. 3° *Le nègre comme il y a peu de blancs*, ibid., 3 vol. in-12. On y trouve du talent et des intentions philanthropiques. 4° *Les dangers de l'intrigue*, ibid., 1790, in-12; 5° *Tableau philosophique du règne de Louis XIV*, ou Louis XIV jugé par un Français libre, Strasbourg, 1791, in-8°; 6° *La vérité rendue aux lettres par la liberté;* ou de l'importance de l'amour de la vérité dans l'homme de lettres, ibid., 1791, in-8°; 7° *Manlius Torquatus*, tragédie jouée sur le théâtre des arts, en 1795; 8° Les *Semaines critiques* ou les gestes de l'an 5, 4 vol. in-8°, comprenant trente-trois numéros. Ce journal, rare et curieux, fut supprimé à l'époque du 18 fructidor (4 septembre 1797). La Vallée avait aussi concouru, à cette époque, à la rédaction de la *Quotidienne;* mais il s'en cachait avec beaucoup de soin, et ses opinions étaient en général fort différentes de celles de ce journal. 9° *Voyage historique et pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, rédigé d'après l'itinéraire de Cassas, Paris, 1802, grand in-fol. Cet ouvrage est d'une belle exécution; il en a été tiré des exemplaires pap. vél. 10° *Lettres d'un Mameluck*, ibid., 1803, in-8° : « Elles encourent, dit Chénier, le reproche d'oser rappeler les formes d'un chef-d'œuvre inimitable de Montesquieu; mais le Mameluck Giesid n'en montre pas moins beaucoup de gaieté, de sens et d'esprit. » (*Tabl. de la littérat. franç.*) 11° La traduction, avec Petit-Radel, des *Voyages au Cap Nord*, par Jos. Acerbi, ibid., 1804, 3 vol. in-8°. 12° *Annales nécrologiques de la Légion-d'Honneur*, ibid., 1807, in-8°. 13° *Histoire des inquisitions religieuses* d'Italie, d'Espagne et de Portugal, depuis leur origine, ibid., 1809, 2 vol. in-8°., fig. Ce n'est guère qu'une compilation tirée des ouvrages de Marsollier, de Dellon, etc. (*voy.* ces noms.) 14° *Histoire* de l'origine, des progrès et de la décadence des diverses factions révolutionnaires qui ont agité la France depuis 1789 jusqu'à la seconde abdication de Napoléon, Londres, 1816, 3 vol. in-8°. C'est la Vallée qui a rédigé le *Discours préliminaire* de l'*Histoire du couronnement* de Napoléon, par Dusaulchoy. Outre les *Eloges* de Lemierre, de Wailly l'architecte, des généraux Desaix et Joubert, et une foule d'*Odes*, d'*Epîtres* et de fragments en prose

(1) Cet ouvrage, dont la plupart des cahiers parurent en 1793 et 1794, contient plusieurs erreurs matérielles et se fait remarquer par l'exagération la plus outrée des principes républicains. A—T.

et en vers, lus à la société philotechnique, la Vallée a laissé deux poëmes inédits : l'*Art théâtral* et les *Saisons*. D'après le chant de l'été, de ce dernier poëme, Jos. Rosny (*voy.* ce nom) n'hésitait pas à placer l'auteur à côté de Delille et de Thomson. « Ce sera, continue-t-il, au public à « juger s'il ne leur est pas supérieur. » (*Voy.* le *Tribunal d'Apollon*, t. 2, p. 23.) Le public est trop éclairé pour être dupe de pareils éloges. W-s.

VALLEIX (François-Louis-Isidore), médecin distingué, naquit à Toulouse le 14 janvier 1807. Son père était un vétérinaire de mérite et un érudit. C'est auprès de lui que le jeune François pulsa les premiers éléments des lettres. Placé bientôt au collége de Toulouse, il y fit de brillantes études et donna même les preuves d'un véritable talent poétique dans un certain nombre d'odes françaises. On trouve dans le *Journal de Toulouse* (année 1823) une pièce de vers, intitulée *la Naïade et les Arbrisseaux*, que le lycéen, alors âgé de seize ans, composa en l'honneur de la duchesse d'Angoulême, et qui montre que François Valleix aurait pu acquérir en littérature une célébrité durable. (C'était d'ailleurs l'opinion de Béranger.) Mais la profession médicale avait pour lui un grand attrait. Quittant son pays natal, après avoir fini ses humanités, il vint à Paris en 1826. Quatre ans après, il était interne à l'hôpital des enfants. Les souffrances de ces pauvres petits êtres, la grande mortalité qui sévit sur eux, touchèrent le cœur de Valleix et lui donnèrent l'idée de recueillir les documents scientifiques nécessaires pour rédiger plus tard un ouvrage sur les maladies des enfants. Dans ce livre, intitulé *Clinique des enfants nouveau-nés*, Valleix indique les moyens de combattre avec plus de succès qu'on ne l'avait fait avant lui les redoutables maladies de l'enfance. Reçu docteur le 2 janvier 1835, il fut nommé l'année suivante, après un brillant concours, médecin du bureau central des hôpitaux de Paris. A partir de cette époque, il publia une foule d'articles sur les différentes branches de l'art de guérir. Nommé successivement médecin de l'hôpital Ste-Marguerite, de Beaujon et enfin de la Pitié, il sut attirer à ses leçons de clinique un grand nombre d'élèves et de médecins étrangers. Chose étonnante ! cet homme qui avait un goût très-prononcé pour les arts et le beau langage était d'une telle sobriété de paroles, d'une telle concision lorsqu'il faisait ses cours, que l'on éprouvait les plus grandes difficultés, faute de temps, à recueillir les excellents préceptes qu'il donnait sur le diagnostic et le traitement des maladies. C'est qu'avec une imagination développée, Valleix possédait un esprit très-logique, et que, dans une démonstration médicale, il aimait mieux les faits simplement énoncés et les conclusions nettement déduites que les théories sonores et hypothétiques. Dans les premiers jours du mois de juillet 1855, Valleix, appelé auprès d'une jeune enfant atteinte d'angine couenneuse, eut le bonheur de la sauver, mais ce fut aux dépens de sa propre vie. Ressentant les premières atteintes de ce mal redoutable, il demanda les secours de la religion chrétienne et mourut après quatre jours de souffrances, avec calme et résignation, le 12 juillet 1855. Ses ouvrages sont : 1° *Observations et réflexions sur un décollement de plusieurs épiphyses des os longs avec abcès sous le périoste et production osseuse remarquable chez un enfant nouveau-né* (*Bulletin de la société anatomique*, 1834) ; 2° *Transposition irrégulière des organes de droite à gauche, absence de la cloison interventriculaire du cœur*, etc. (*Bulletin de la société anatomique*, 1834) ; 3° *De l'asphyxie lente chez les nouveau-nés, et principalement de celle que produit la maladie connue sous les noms d'*endurcissement *œdémateux du tissu cellulaire, de sclérème*, etc. (thèse, 2 janvier 1835) ; 4° *Du développement des os du crâne après la naissance* (*Bulletin de la société anatomique*, 1835) ; 5° *Des céphalœmatomes du crâne chez les nouveau-nés* (*Journal hebdomadaire du progrès des sciences médicales*, t. 4, 1835) ; 6° *Du rôle des fosses nasales dans l'acte de la phonation* (*Archives générales de médecine*, 2° série, t. 8, 1835) ; 7° *Procès-verbaux et bulletins de la société anatomique*, 1836 ; 8° *Analyse de l'ouvrage de Lallemand sur les pertes séminales* (*Journal hebdomadaire du progrès des sciences médicales*, t. 1, 1836) ; 9° *Analyse du mémoire de M. Hache sur la péricardite*, ibid., 1836 ; 10° *Analyse de la notice de M. Devergie, chirurgien militaire, sur la méthode simple antiphlogistique dans le traitement de la syphilis*, ibid., 1836 ; 11° *Examen de l'ouvrage de M. Lélut intitulé* Qu'est-ce que la phrénologie, ibid., t. 2, 1836 ; 12° *De l'examen clinique des nouveau-nés*, ibid., 1836 ; 13° *Critique de la* Revue générale de la clinique *de M. le professeur Bouillaud pendant l'année* 1835, publiée par M. J. Pelletan, ibid., 1836 ; 14° *Examen de l'ouvrage de Parent-Duchâtelet :* De la prostitution dans la ville de Paris, ibid., n°s 41 et 44, t. 4, 1836 ; 15° *Clinique des maladies des enfants nouveau-nés*, 1838, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage contribua beaucoup à augmenter la réputation médicale de Valleix. L'auteur, adoptant la méthode numérique du docteur Louis, tire ses conclusions de l'examen de cent douze observations. C'est avec raison qu'il conseille d'observer les enfants, 1° pendant le calme, 2° pendant l'agitation, l'ensemble des symptômes morbides pouvant en effet avoir des caractères très-différents dans ces deux états. 16° *De la méningite tuberculeuse chez l'adulte* (*Archives générales de médecine*, 3° série, t. 1, 1838) ; 17° *Examen de l'ouvrage de M. Woillez :* Recherches sur l'inspection et la mensuration de la poitrine, ibid., t. 3, 1838 ; 18° *Examen de l'ouvrage de MM. Trousseau et Belloc :* Traité de la phthisie laryngée, ibid., 1838 ; 19° *De la revaccination*, ibid., 1838 ; 20° *La fièvre ou affection typhoïde et l'inflammation de la fin de l'iléon sont-elles deux*

maladies différentes? thèse de concours, agrégation, 1838; 21° *Considérations sur la fièvre typhoïde*, etc., *Archives de médecine*, 3ᵉ série, t. 4, 1839; 22° *Analyse du traité philosophique de médecine pratique par M. Gendrin*, ibid., t. 4 et t. 6, 1839; 23° *Réflexions sur la pleurésie et l'empyème*, ibid., t. 5, 1839; 24° *Recrudescence de l'ontologie médicale*, ibid. Nous passons un grand nombre d'articles et de mémoires insérés dans les recueils périodiques du temps, pour dire quelques mots des derniers ouvrages de Valleix, qui sont regardés à juste titre comme les plus importants. 25° *Traités des névralgies ou affections douloureuses des nerfs*, 1841, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage obtint le prix Itard à l'Académie de médecine, en 1847. L'auteur divise les douleurs en spontanées et en provoquées, et fait connaître d'une façon précise les points où cette douleur se fait seulement sentir sous l'influence de la pression. Valleix a en outre le mérite d'avoir appelé l'attention des médecins sur la névralgie générale, que l'on confondait avant lui avec certaines affections graves des centres nerveux, et contre lesquelles on instituait différents traitements qui n'avaient par cela même aucun résultat favorable. 26° *Guide du médecin praticien*, ouvrage en 10 volumes, édité en 1847, et réduit à 5 en 1853. Cet ouvrage, comme son nom l'indique, est essentiellement destiné aux praticiens. (Il a pour but, dit l'auteur, de mettre en faisceau sous les yeux du praticien tout ce qu'il lui importe de savoir.) Valleix s'attache en effet à n'accorder une importance réelle qu'aux modes de traitement basés sur des preuves de réussite irréfragables. 27° Nous ne faisons que mentionner d'une manière générale ses travaux sur les déviations utérines et le redresseur intra-utérin. Ils ont été en partie publiés sous forme de *leçons*, recueillies et rédigées par M. T. Gallard, dans le journal *l'Union médicale*, t. 6, 1852, et réunies en un volume in-8°. L—D—E.

VALLEMONT (PIERRE LE LORRAIN (1), plus connu sous le nom d'abbé DE), physicien, numismate et littérateur fort médiocre, quoiqu'il ait joui d'une espèce de réputation, était né, le 10 septembre 1649, à Pont-Audemer, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en théologie et vint habiter Rouen, où il paraît que son caractère vif et inquiet le brouilla bientôt avec tous ses confrères (2). Il se rendit alors à Paris et se chargea de l'éducation du fils de M. Pollart, conseiller au parlement, et ensuite de celui du marquis de Dangeau. Il suivit son nouvel élève à Versailles, et il nous apprend lui-même qu'il y demeura dix ans (1). Dans les loisirs que lui laissait sa place, il lisait tous les ouvrages qui paraissaient sur les sciences, ou se promenait dans les jardins du château, examinant avec beaucoup de curiosité les pratiques des jardiniers. Ayant pris l'habitude de faire des extraits de ses lectures et de tenir note de toutes ses observations, il se crut un habile physicien et un grand cultivateur, parce qu'il trouvait dans ses cahiers des réponses à toutes les questions qui se présentaient. Il devint antiquaire en fréquentant le cabinet du roi, à peu près comme il était devenu cultivateur en se promenant dans ses jardins. L'explication qu'il publia d'une médaille de Gallien, dont l'inscription embarrassait les plus savants numismates (*voy.* GALLIEN), l'engagea dans une querelle assez vive avec Beaudelot d'Airval et Galland. Quelque temps après, ayant acquis une médaille ou plutôt un médaillon en argent d'Alexandre le Grand, il s'empressa de faire parade de sa découverte; mais Baudelot lui soutint que le coin de cette pièce était moderne, et la plupart des antiquaires se rangèrent à son avis. L'abbé de Vallemont, en quittant Versailles, fut attaché, comme professeur, au collége du cardinal le Moine. Il y rassembla, dans sa chambre, des machines, des objets d'histoire naturelle, des médailles; et il eut le plaisir de voir son cabinet visité par les curieux et par les étrangers de distinction. Il se retira, sur la fin de sa vie, à Pont-Audemer, où il mourut le 30 décembre 1721, à l'âge de 72 ans. Outre quelques ouvrages de controverse, dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, on a de lui: 1° *Description de l'aimant qui s'est formé à la pointe du clocher neuf de Chartres, avec plusieurs expériences curieuses sur l'aimant et sur d'autres matières de physique*, Paris, 1692, in-12. La Hire (*voy.* ce nom) s'était occupé déjà d'expliquer ce phénomène; mais Franklin a découvert le premier que le fluide électrique donne au fer les propriétés de l'aimant. 2° *La Physique occulte, ou Traité de la baguette divinatoire et de son utilité pour la découverte des sources d'eau, des minières, des trésors cachés, des voleurs et des meurtriers fugitifs, etc.*, ibid., 1693, in-12, figures; Amsterdam, 1696; Paris, 1709; la Haye, 1722, 1747, 2 vol. in-12; 3° *Éléments de l'histoire, ou ce qu'il faut savoir de chronologie, de géographie, de blason, etc., avant que de lire l'histoire particulière*, Paris, 1696, 2 tomes in-12; ouvrage utile et souvent réimprimé avec des additions. L'édition de 1729, 4 vol. in-12, a été revue par l'abbé le Clerc. La plus complète est celle de Paris, 1758, 5 vol. in-12. 4° *Nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi, sur laquelle on voit la tête de l'empereur Gallien, avec cette légende :* GALLIANÆ AUGUSTÆ, ibid., 1698, in-12. Cette première lettre fut suivie d'une deuxième (Paris,

(1) Sax le nomme inexactement Louis de Vallemont (*Onomasticon*, t. 6, p. 606); cette erreur vient de ce que Vallemont fait précéder son nom sur le frontispice de ses ouvrages de deux L, *le Lorrain*, que Sax a cru pouvoir traduire par *l'abbé Louis*.

(2) L'abbé Baudouin, chanoine de Laval, attaque vivement la conduite et les mœurs de Vallemont dans la *Défense de l'ouvrage de dom de Vert*.

(1) Dans la préface des *Curiosités de la nature et de l'art*.

1699), dans laquelle l'abbé de Vallemont répond aux objections de Baudelot et de Galland. Elles ont été traduites en italien dans la *Galleria di Minerva*, t. 4, 2e partie, p. 17-29, et en latin, par Chr. Woltereck, dans les *Electæ rei numariæ*, p. 168-79. L'explication donnée par Vallemont est la plus plausible; et la plupart des numismates modernes l'ont adoptée. 5° *La Sphère du monde, selon l'hypothèse de Copernic, démontrée et comparée au système de Copernic et de Tycho-Brahé*, ibid., 1701 ou 1707, in-12, figures; 6° *Dissertation sur une médaille singulière d'Alexandre le Grand, par laquelle on justifie l'histoire de Quinte-Curce*, ibid., 1703, in-12. Baudelot réfuta le système de Vallemont dans trois lettres à M. le marquis de Dangeau sur une prétendue médaille d'Alexandre. Vallemont lui répliqua par *Réponse à M. Baudelot, où se trouve détruit tout ce qu'il a avancé contre l'antiquité de la médaille d'Alexandre le Grand*, Trévoux, 1706, in-12; 7° *Curiosités de la nature et de l'art par la végétation, ou l'Agriculture et le jardinage dans leur perfection*, ibid., 1705, in-12, figures; nouvelle édition, corrigée et augmentée, 1711, 2 vol. in-12; réimprimés en 1733. Parmi beaucoup d'erreurs, on y trouve quelques observations utiles. La seconde partie contient le catalogue des légumes et des fruits cultivés alors à Versailles dans les jardins du roi, un Calendrier du jardinier, etc. 8° *Suite des médailles impériales, où l'on voit les empereurs, les impératrices et leurs proches parents*, ibid., 1706, in-12; 9° *Du secret des mystères, ou l'Apologie de la rubrique des missels*, ibid., 1710, in-12, 2 parties. C'est une réfutation de l'ouvrage de D. Claud. de Vert (*voy.* ce nom). Baudouin, chanoine de Laval, en prit la défense dans un écrit intitulé *Apologie des cérémonies de l'Eglise, dans laquelle on fait voir, par la tradition constante et uniforme de toute l'Eglise, l'usage de célébrer les saints mystères d'une voix intelligible*, etc., Bruxelles (Paris), 1712, in-12; 10° *Eloge de Sébastien le Clerc, dessinateur et graveur du cabinet du roi*, ibid., 1715, in-12. Vallemont est éditeur du *Voyage du tour de la France*, fait, en 1703 et 1704, par H. de Rouvière, apothicaire du roi, Paris, 1713, in-12. On a son portrait gravé in-8°. W—s.

VALLERGUES, dit DE SERRES (Jean-Albin de), chanoine et archidiacre de l'église St-Etienne de Toulouse, naquit dans cette ville en 1490. Il fut un des plus grands théologiens de son siècle et défendit avec zèle, par ses prédications et ses ouvrages, la religion catholique contre les attaques des calvinistes. Son éloquence était onctueuse et persuasive; on raconte qu'un jour, prêchant dans un hôpital sur la nécessité de prendre soin des pauvres souffrants, ses auditeurs furent tellement touchés de son sermon, que chacun d'eux voulut sur-le-champ emporter un malade dans son domicile; en sorte que l'hôpital fut entièrement vidé en un clin d'œil. Vallergues composa sur les matières de controverse un livre qui fut imprimé à Paris en 1566 sous ce titre : *Du saint sacrement de l'autel pour la conversion du peuple français*. Le mérite de cet ouvrage lui acquit une si haute réputation, que le fameux Genebrard, depuis archevêque d'Aix, vint de Paris, accompagné de Pontac, tout exprès pour le voir; mais lorsqu'ils arrivèrent à Toulouse, la mort venait d'enlever cet homme également recommandable par sa science et par ses vertus. Vallergues mourut à Toulouse le 13 septembre 1566, et fut enterré dans le cloître de St-Etienne; on y voyait encore son épitaphe à l'époque de la première révolution. Z.

VALLERIOLE (François), médecin, naquit à Montpellier dans les premières années du 16e siècle d'une famille riche et distinguée, qui ne négligea rien pour son éducation. Après avoir terminé son cours de philosophie à Paris, il revint à Montpellier, en 1522, et y commença ses cours de médecine. Il était d'une très-petite stature, mais doué d'un génie vaste et d'un amour extraordinaire pour le travail, qui se développèrent de bonne heure. En 1531, il exerçait la médecine à Valence, en Dauphiné, quoiqu'il n'eût pris encore que le grade de licencié. Une épidémie ayant ravagé la ville d'Arles, en 1544, Valleriole y fut appelé par le vœu des magistrats et des citoyens, et s'y vit bientôt élevé au rang de patricien, en récompense de son dévouement et des services qu'il avait rendus pendant la contagion. Il s'établit à Arles, s'y maria et y passa vingt-huit années de sa vie, comme le prouve la publication de plusieurs de ses ouvrages qui décèlent un homme pieux, savant, nourri de la lecture des anciens et plein d'amour pour sa patrie adoptive. Le 16 novembre 1564, Charles IX et sa mère, Catherine de Médicis, entrèrent dans Arles; Valleriole fut chargé par les consuls de diriger la construction des arcs de triomphe, sur lesquels il fit peindre d'ingénieux emblèmes et des devises de sa composition. Jean Argentier, premier professeur en médecine de l'université de Turin, étant mort en 1572, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, appela Valleriole pour le remplacer; et celui-ci, quoique septuagénaire, alla prendre possession de la chaire vacante. Les services qu'il rendit dans ce pays affligé de la peste furent récompensés par des lettres de noblesse, que lui accorda le duc de Savoie. Il mourut en 1580, regretté de ce prince et des savants, qui firent graver sur le marbre, à Turin, une inscription en son honneur. On a de lui : 1° *Galenus, de morbis et symptomatis*, Lyon, 1540, in-8°. Cet ouvrage fut sans doute composé à Valence. 2° *Enarrationes et responsiones medicinales*, Lyon, 1554, in-fol. L'auteur a dédié ce livre aux consuls et citoyens d'Arles; il y donne la topographie de cette ville, en décrit le climat, la température et les productions; trace le tableau de l'épidémie de 1544, et rappelle les avis qu'il n'a cessé de donner aux

magistrats pour la destruction des marais et des autres causes des maladies qui infestaient cette riche contrée. 3° *Loci communes medici*, Lyon, 1562, in-fol., dédié à Anne de Montmorency, connétable de France et gouverneur de Provence, qui honorait l'auteur de sa protection. Cette édition est décorée d'un portrait de Valleriole, représenté à l'âge de cinquante-sept ans, ce qui donne lieu de croire qu'il était né vers l'année 1504. 4° *Tractatus de peste*, Lyon, 1566, in-16; 5° *Observationes medicæ*, ibid., 1573, in-fol., dédiées aux étudiants en médecine, sans doute de Turin, puisqu'il n'y avait point d'université à Arles. Sur le frontispice, au nom de Valleriole est joint le titre de docteur, qu'on ne voit pas dans ses autres ouvrages : ce qui fait présumer qu'il reçut de Montpellier ce titre qui lui était indispensable pour occuper la chaire de professeur à Turin. On trouve dans ces observations l'histoire d'un paralytique guéri subitement par la peur d'être brûlé dans un incendie; l'étymologie du mot *coqueluche;* l'histoire de l'apparition à Arles, en 1553, d'une multitude de sauterelles, et des moyens qu'on employa pour les détruire; la guérison d'une folie d'amour; les noms des principaux malades d'Arles guéris par l'auteur, etc. 6° *Commentarii in Galenum, de constitutione artis*, Turin, 1577, in-8°, dédié à Charles-Emmanuel, duc de Savoie; 7° *Animadversiones in Jouberti paradoxa*, 1582, dans les ouvrages de Joubert. François Valleriole eut plusieurs enfants, dont un seul, Nicolas Valleriole, suivit la même carrière, publia deux traités sur la peste et mourut en 1631. Papon a confondu le père avec le fils. — *Pierre* VALLERIOLE, petit-fils de celui-ci, était avocat et second consul d'Arles en 1726. La plupart des biographes ont parlé de Valleriole d'une manière inexacte; aucun n'indique le lieu de sa naissance et ne fait mention de sa longue résidence à Arles. M. Pontier, membre de l'académie d'Aix, a publié, dans le tome 1er des Mémoires de cette société, une bonne notice sur Valleriole. A—T.

VALLERIUS. *Voyez* WALLERIUS.

VALLÈS ou VALESIO (FRANÇOIS), surnommé *Covarruvias*, lieu de sa naissance, dans la Vieille-Castille, fut professeur de médecine à Alcala de Henarès, et devint médecin de Philippe II, roi d'Espagne. On rapporte que ce prince, tourmenté d'une goutte opiniâtre, contre laquelle les secours de l'art avaient jusqu'alors été inutiles, consulta Vallès, qui lui conseilla de se mettre les pieds dans du lait tiède, et que ce remède ayant réussi, le roi appela Vallès à la cour et le combla de faveurs. Quoi qu'il en soit, ce dernier s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages, qui eurent un grand nombre d'éditions et qui l'ont fait regarder comme un des premiers médecins qu'ait eus l'Espagne au 16e siècle. Outre des commentaires sur Hippocrate et sur Galien, et une traduction latine de la Physique d'Aristote, nous citerons de lui : 1° *De sacra philosophia, sive de his quæ scripta sunt physice in libris sacris*, Turin, 1587, in-8°; Lyon, 1588, 1592, 1595, 1622, in-8°; Francfort, 1590, 1608, in-8°; 2° *De methodo medendi*, Venise, 1589; Francfort, 1608; Madrid, 1614; Louvain, 1647, in-8°; 3° *Traité des eaux distillées* (en espagnol), Madrid, 1592, in-8°. P—RT.

VALLET (PIERRE), jardinier de Henri IV, est auteur d'un ouvrage qui eut beaucoup de succès et qui est aujourd'hui tout à fait oublié : *le Jardin du roi très-chrétien Henri IV*, Paris, 1608, in-fol.; seconde édition, 1650, sous le titre d'*Hortus regius*, avec 75 planches. — VALLET (Paul-Joseph), lieutenant général de police à Grenoble, mort dans cette ville en 1790, fut, suivant la *Bibliothèque du Dauphiné*, édition de 1797, un homme studieux et recommandable par ses vertus domestiques. On a de lui : 1° plusieurs articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdun; 2° *Méthode pour faire des progrès rapides dans les sciences et les arts*, 1767, in-12; 3° l'*Art de limiter les terres à perpétuité*, 1769, in-12, et quelques ouvrages polémiques devenus sans intérêt. Z.

VALLET (GUILLAUME), graveur, naquit à Paris en 1633. Ayant perdu son père, graveur lui-même, lorsqu'il n'était encore âgé que de trois ans, sa mère le plaça de bonne heure chez Daret, où il fit de rapides progrès; de sorte qu'à l'âge de vingt ans il partit pour Rome, en compagnie de Picart le Romain, son ami, y séjourna huit années et se perfectionna sous l'habile direction de Carle Maratte. Vallet pèche par le dessin; il excelle dans la netteté du trait, l'égalité et le bon arrangement des tailles, l'accord des ombres et des lumières; il coupe hardiment et proprement le cuivre, et il a su tirer un très-heureux parti du burin. A son retour d'Italie il fut admis à l'Académie royale de peinture et sculpture le 19 juillet 1664, et il a pris part aux salons de 1673 et 1699. Nous citerons au nombre de ses œuvres une *Suite de diverses têtes antiques*, au nombre de soixante et une, dessinées par le peintre romain Jean Ange Canini, d'après des médailles, des pierres gravées, des bronzes et des marbres antiques; une *Allégorie sur les soins du pape Alexandre VII* pour faire fleurir l'académie de gli Intronati de Sienno, d'après le dessin de Carle Maratte; le *Portrait de François Mauriceau*, chirurgien-juré à Paris, frontispice, d'après Antoine Paillet, du Traité des maladies des femmes grosses que publia Mauriceau en 1668; enfin l'ouvrage le meilleur et le plus rare de notre graveur, le *portrait*, d'après Pierre François Mola, du poëte italien *Virgilio*, natif du village de Barréa. Vallet mourut à Paris le 1er juillet 1704, laissant un fils, *Jérôme*, qui suivit la carrière de son père, dont il est loin d'avoir égalé le mérite; il fut toutefois reçu à l'Académie le 26 août 1702 sur les 16 *planches gravées de la colonne théodosienne* à Constantinople, et son meilleur ouvrage paraît être le *Centenier perçant le côté de Jésus-Christ*

mort sur la croix d'après le dessin d'Antoine Paillet. B. DE L.

VALLETTA (JOSEPH), littérateur bibliographe, né le 6 octobre 1636 à Naples, se distingua d'abord dans la profession d'avocat, et se fit une réputation telle que le grand-duc de Toscane, voulant l'attirer à Florence, lui offrit le titre de sénateur, qu'il refusa, ne voulant pas quitter sa patrie. Il lisait avidement tous les livres qui lui tombaient sous la main, et l'on eût pu l'appeler, suivant l'expression de Caton, un dévoreur de livres, *helluo librorum*. Il forma, en peu de temps, une bibliothèque de dix-huit mille volumes bien choisis; et ce fut surtout à cette collection, unique à cette époque chez un particulier, qu'il dut sa réputation. Mabillon, Montfaucon, Burnet, Rogissart, de la Seine, font de grands éloges de la complaisance et de la politesse du propriétaire, qui prêtait ses livres à tous ceux qui en avaient besoin, et qui, lorsque quelque illustre étranger se rendait à Naples, allait ordinairement à sa rencontre à plusieurs milles de la ville. On a écrit qu'il était alors le seul Napolitain qui parlât anglais (*voy.* le *Giornale de' letterati d'Italia*, qui contient un long article sur Valletta et un catalogue des livres les plus rares de sa bibliothèque, t. 24, p. 49-105). Après une longue et douloureuse maladie, il mourut le 7 mai 1714. Le *Giornale de' letterati d'Italia*, que nous venons de citer, dit qu'il avait composé un ouvrage très-savant sur la procédure dans les causes qui ont rapport à la religion, et que cet ouvrage fut traduit en français et en latin. Le même journal fait mention d'un autre ouvrage de Valletta sur une nouvelle monnaie frappée à Naples. Il fit, en outre, plusieurs traductions de l'anglais. UG—I.

VALLETTA (NICOLAS), né en 1750 à Arienzo, terre de la Campanie heureuse, se rendit de bonne heure à Naples, où il rechercha la société des savants et suivit les cours de Genovesi et de Cirillo. S'étant livré à l'étude du droit, il parvint bientôt à être nommé substitut d'un professeur. Il obtint, en 1785, la chaire d'institutions civiles, occupa successivement les différentes chaires de droit de l'université et fut nommé, en 1812, professeur du droit romain et doyen de la faculté. Chargé, en 1814, de faire le discours inaugural de l'université, il choisit pour sujet l'étroite liaison qui existe entre les sciences et les lettres, et il donna lui-même ensuite l'exemple de cette association, en cultivant avec beaucoup de succès la poésie et en faisant quelquefois diversion à la gravité des études de droit par d'heureuses improvisations poétiques et par l'atticisme de ses bons mots. D'une santé faible, il mourut le 21 novembre 1814. Ses ouvrages sont : 1° *De animi virtute ethices syntagma*, Naples, 1772, in-8°; 2° *Elementi del dritto del regno Napolitano*, Naples, 1776, in-8°. Il fondit ensuite cet ouvrage dans le suivant : 3° *Delle leggi del regno Napolitano*, Naples, 1786, 3 tomes in-8°; 4° *Institutiones juris feudalis, brevi planaque methodo concinnatæ*, Naples, 1780, in-8°. L'auteur publia ce même ouvrage traduit en italien, Naples, 1796, in-8°. 5° *Juris Romani institutiones, brevi planaque methodo concinnatæ*, Naples, 1782, 2 tomes in-8°; 6° *Partitiones juris canonici*, Naples, 1785, in-8°. Il en est question dans le *Giornale enciclop.* de Naples, 1785, septembre, p. 110. 7° *Oratio in solemni studiorum instauratione habita in Neap. Archigym., an.* 1782, *cujus argumentum : Sapientes fortunæ vicibus præstare*, Naples, in-4°; 8° *Cicalata sul fascino, volgarmente detto jettatura*, Naples, 1787, in-8°; 2e édition, 1814. C'est une espèce de petite histoire du mesmérisme avant Mesmer. L'auteur étale assez d'érudition en rapportant une foule de faits anciens et modernes touchant cette influence presque toujours malfaisante qu'un homme peut exercer sur les autres, soit qu'il opère sur leurs nerfs par un fluide électrique très-subtil, soit par la sympathie ou l'antipathie que les anciens voyaient entre certains corps. L'auteur ne se propose nullement d'expliquer ces moyens. Il s'efforce, au contraire, d'en outrer le mystérieux, et son opuscule n'est qu'un badinage d'érudition. 9° *Canzonette*, Naples, 1787, in-8°; 10° *Elogio funebre del march. Baldassare Cito*, Naples, in-4°; 11° *Piano di riforma dell' università di Napoli*, Naples, in-12; 12° *Apologia del suddetto Piano*, Naples, in-12; 13° *Del governo e della necessità, origine, dritti, limiti e differenti forme della sovranità*, ouvrage traduit du français de Fénélon, Naples, 1794, in-8°; 14° *Giosuè al Giordano : cantata ed inscrizioni*, etc., Naples, 1795, in-4°; 15° *In scientiam de officiis : extemporalis prælectio*, Naples, in-8°; 16° *Canzonette spirituali*, Naples, in-12; 17° *Dissertazione del Feudo Longobardico opposto alla qualità ereditaria*, Naples, 1810, in-4°. Valletta a laissé plusieurs ouvrages inédits. *Voy.* son Eloge par Charles-Antoine de Rosa, Naples, 1815, in-8°; et les *Notices sur sa vie*, par Urb. Lampredi. Elles précèdent la dernière édition de sa *Cicalata sul fascino*. UG—I.

VALLETTRYE (le sieur DE LA) est un poëte français sur lequel on n'a que des renseignements fort incomplets. On conjecture qu'il était d'Angoulême. Il vint jeune à Paris, et il fut employé dans les fêtes et les spectacles de la cour. Il avait embrassé le parti de la Ligue, comme le prouve sa pièce intitulée *Episemasie*, dédiée à monseigneur le duc de Guise, Paris, 1588. C'est un in-4° de dix feuillets, dont il existe un exemplaire sur vélin (*voy.* le *Catalogue* de Van Praët, 2e partie, t. 2, p. 136). Il ne tenait pas à ses opinions au point de leur sacrifier la fortune. Ce fut à Sully qu'il offrit la dédicace de ses *Œuvres poétiques*, Paris, 1602, in-12. Ce volume, devenu rare, contient les *Amours*, le *Faux honneur des dames*, l'*Amour mercenaire et friponnier*, des poésies diverses, des cartels, devises, ballets et vers chantés en musique, des épitaphes, des poésies

chrétiennes; la *Chasteté repentie*, pastorale en cinq actes; l'*Amour logé trop haut*, églogue, etc. La plupart des pièces de la Vallettrye sont pleines d'obscénités et d'équivoques grossières. Dans sa pastorale, il se propose de combattre les scrupules des femmes, en leur montrant qu'elles peuvent conserver leur réputation tout en se livrant aux plaisirs. On trouve l'extrait de cette pièce dans l'*Histoire du Théâtre français* des frères Parfait, t. 4, p. 46, et dans la *Bibliothèque*, attribuée au duc de la Vallière, t. 1, p. 360. L'abbé Goujet a donné l'analyse du Recueil de la Vallettrye dans la *Bibliothèque française*, t. 14, p. 20. — On l'a confondu, par inattention, avec la Valterie (1), qui lui est postérieur d'un siècle (*voy.* VALTERIE). W—s.

VALLI (EUSÈBE) naquit près de Pistoja dans les Etats de Lucques, en 1762. Après avoir fait ses études au collége de Prato, il fut envoyé à Pise pour y apprendre la médecine, et s'y fit remarquer par un désir insatiable de s'instruire et de faire des expériences sur la physiologie, la chimie et l'action des remèdes sur le corps humain, expériences qu'il tenta souvent sur lui-même. Il découvrit que le deutoxyde de mercure (précipité rouge), mis à une très-petite dose dans une cuvée de vin, en arrête subitement la fermentation. Cette dose est de deux grains de cet oxyde par livre de liquide, et il en fit l'épreuve en 1781. Un vigneron lui ayant cherché querelle parce qu'il avait chassé sur ses terres, il le menaça de jeter un sort sur son vin, et de l'empêcher de cuver. En effet, dès que la vendange fut faite, Valli s'introduisit furtivement dans le cellier, et jeta deux livres de précipité dans une cuve de vingt ânées, en remuant le tout avec un bâton. La fermentation n'eut point lieu, et le vin resta doux et tout à fait semblable au moût. Le vigneron épouvanté conta le fait à tout le village; et Valli, regardé comme un sorcier, fut obligé de partir promptement, étant menacé d'être assassiné. Il se rendit à Smyrne, et de là à Constantinople, pour y observer la marche et les effets de la peste, et étudier plus particulièrement cette maladie. Il revint au bout de quelques années en Toscane. Là, il fut un des premiers à expérimenter la vaccine, et s'étant assuré de sa propriété préservatrice de la variole, il repartit pour Constantinople, où il introduisit cette belle découverte. La peste régnait alors dans cette capitale; Valli, remarquant qu'elle n'atteignait point les individus attaqués de la petite vérole, voulut essayer si la vaccine, par analogie, ne serait point aussi un préservatif de ce fléau. Il s'inocula d'abord du virus vaccin, puis le lendemain ayant plongé une lancette dans l'ichor d'un charbon pestilentiel, il se l'inséra aux deux bras et aux cuisses; mais le troisième jour il fut atteint d'une fièvre ardente, de délire, et la peste s'annonça bientôt par une éruption de charbons et de bubons; il eut néanmoins le bonheur de guérir, plus heureux que le docteur Rosenfeld, qui, l'ayant imité, succomba victime de son imprudent essai. Il revint en Italie vers l'an 1804. Nommé médecin militaire de l'armée gallo-italienne, il se rendit, en 1805, en Dalmatie; là, étant à dîner chez le payeur général de l'armée, la femme de celui-ci fut mordue à la jambe par un chien enragé. Valli suça la plaie pendant plus d'un quart d'heure, la pansa avec de l'eau et du sel, et la maladie ne se déclara point chez cette dame, tandis que deux autres personnes mordues par le même chien devinrent enragées. Valli ayant appris que la fièvre jaune s'était déclarée en 1809 en Espagne, et désirant connaître cette maladie, sollicita du ministre de la guerre de France une commission de médecin pour l'armée d'Espagne, où il se rendit effectivement, et il eut occasion d'y observer cette affreuse maladie; de là il revint exercer la médecine en Toscane. Il était à Milan en 1815. Il se proposait de publier un Mémoire sur la fièvre jaune; mais pour cela, il voulait aller l'étudier *dans son pays natal*, c'est-à-dire dans l'Amérique, où elle est endémique. Il partit en effet quelque temps après, et s'embarqua au Havre pour la Havane, où il arriva le 7 septembre 1816. Il commençait à s'y acclimater, vivant d'une manière très-sobre, comme à son ordinaire : le 21 du même mois, ayant appris qu'un matelot, transporté à l'hôpital, venait de mourir de la fièvre jaune, il s'y rendit aussitôt, dépouilla de sa chemise le cadavre encore chaud, s'en revêtit, puis la roula et s'en frotta les bras, les mains, le visage, les cuisses, le ventre et la poitrine, et en aspira l'odeur; enfin il se mit tout à fait nu, en contact avec le corps mort. Au bout de quelques instants il se leva, s'habilla et rentra chez lui satisfait. Il se mit à table, où il se montra fort gai; seulement il était fatigué d'avoir poursuivi des jeunes gens qui le fuyaient, parce qu'il voulait leur frotter les mains avec les siennes, au sortir du lit du pestiféré. Il but un verre de vin, et alla se reposer. Vers le soir se trouvant indisposé, il prit un petit verre de rhum avec de l'eau et un peu de teinture de quinquina. Le lendemain, se trouvant plus mal et avec de la fièvre, il reçut la visite d'un médecin qui lui prescrivit quelques remèdes insignifiants, regardant la maladie comme une simple indisposition; mais le 23 la fièvre jaune se déclara avec les symptômes les plus alarmants, et le 24 Valli cessa de vivre. Ce médecin, doué de vastes connaissances, fut ainsi victime de son zèle pour la science. Il a publié les opuscules suivants : 1° *Memoria sulla peste di Smyrne, nel* 1784, 1 vol. in-12; 2° *Saggio sulle malattie croniche*, Pise, 1792, 1 vol. in-12; 3° *Memoria sulla tisi ereditaria* (sur la phthisie), Florence, 1796, 1 vol. in-12; 4° *Memoria sulla peste di Costantinopoli del* 1803, 1 vol. in-12,

(1) *Voy.* les *Tables du Catalogue* de la bibliothèque de Paris, du *Catal.* de la Vallière, etc.

3° *Memoria su i mezzi d'impedire la fermentazione dei varj liquidi estratti*, etc., ibid., 1814, 1 vol. in-12. Oz—M.

VALLIA ou WALLIA, quatrième roi des Visigoths, le premier qui se soit établi dans les Gaules et qui ait résidé à Toulouse, était beau-frère ou du moins parent d'Ataulphe, dont il vengea la mort, en faisant périr Sigeric, à la place duquel il fut élevé, l'an 415 de J.-C., sur le trône que cet usurpateur n'avait occupé que peu de jours. Pour satisfaire l'humeur belliqueuse des Goths, il prépara une expédition maritime contre les Vandales établis dans l'Espagne méridionale : mais une tempête ayant dispersé ses vaisseaux, Vallia déclara que Dieu désapprouvait cette entreprise, et il détermina sans peine ses troupes à former un établissement solide dans les Gaules. L'échec qu'il venait d'éprouver parut à l'empereur Honorius, et surtout à Constance, son général, une occasion favorable de recouvrer les provinces cédées aux Goths. Constance marcha contre eux ; mais à peine les deux armées étaient-elles en présence, que le général romain offrit la paix à Vallia. Elle fut conclue au commencement de l'an 416. Le roi visigoth rendit la princesse Placidie, qu'il avait toujours traitée avec beaucoup d'égards, et qui épousa Constance peu de temps après. En exécution du traité, Vallia alla faire la guerre en Espagne, aux Vandales, aux Alains et aux Suèves, remporta plusieurs avantages sur les premiers, détruisit presque entièrement les seconds dans une bataille où ils perdirent leur roi, et les força, par la terreur de ses armes, à se rendre tributaires de l'empire, auquel il remit fidèlement toutes les provinces qu'il avait conquises sur ces barbares. Il repassa les Pyrénées, au commencement de l'an 419, pour se mettre en possession d'une partie de l'Aquitaine, que l'empereur Honorius lui avait cédée en récompense de ses services et de sa bonne foi. Ce territoire comprenait le Toulousain, la Guyenne, l'Aunis, le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois. Toulouse devint alors la capitale du royaume des Visigoths, et le fut sans interruption pendant quatre-vingt-neuf ans. Vallia mourut comblé de gloire et pleuré de ses sujets, vers l'an 420, peu de temps après son établissement dans les Gaules. Il ne laissa qu'une fille, qui fut l'épouse ou plutôt la mère du Suève Ricimer, ce faiseur d'empereurs, qui devint la principale cause de la destruction de l'empire d'Occident (*voy.* RICIMER). Vallia eut pour successeur Théodore ou Théodoric Ier. A—T.

VALLIER (SAINT), ou VALÈRE, *Valerius*, né au 3e siècle, à Langres, fut instruit dans la théologie morale et scolastique par le célèbre Didier évêque de cette ville, qui, témoin de ses vertus, l'éleva au diaconat, et l'institua le dispensateur des biens de son église pour le soulagement des indigents. Vallier s'acquittait de cette charge avec beaucoup de zèle, lorsque Chrocus (*voy.* ce nom), à la tête des Vandales, fit une irruption dans le pays des Lingons, et vint mettre le siége devant leur capitale. Le vénérable pasteur, se dévouant pour sauver son troupeau, se présenta devant ce barbare; mais, loin de se laisser fléchir, Chrocus fit trancher la tête au prélat. Tout le pays fut ravagé, et les malheureux habitants se virent réduits à chercher leur salut dans la fuite. Vallier rallia leurs restes dispersés, et il se proposait de les conduire sur les montagnes du Jura, pour les soustraire à la rage des Vandales. Déjà ils étaient arrivés à Port-sur-Saône, et s'apprêtaient à traverser le fleuve, lorsqu'ils furent atteints par les barbares, qui les firent presque tous périr par le glaive. Le supplice de Vallier fut précédé des plus affreux tourments. Les habitants de Port-sur-Saône lui érigèrent, en ce lieu, une chapelle. Plus tard, ses restes furent transportés à Molême, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains des infidèles. Le trésor de la cathédrale de Langres possède encore quelques-uns des ossements de ce saint martyr, dont la fête se célèbre le 22 octobre. M—G—R.

VALLIER (FRANÇOIS-CHARLES, comte du SAUSSAY), né à Paris en 1703, président au parlement, puis colonel d'infanterie, se distingua par sa prodigalité et quelques folies. Il venait de se marier à l'âge de 75 ans, lorsqu'il mourut subitement en janvier 1778, au moment où son tailleur lui essayait un habit pour le deuil de l'électeur de Bavière. Vallier cultivait les lettres; il a écrit : 1° *L'amour de la patrie*, poëme, 1754, in-8°, pièce remarquable par le fond plus que par la forme ; 2° *Journal en vers de ce qui s'est passé au camp de Richemont, commandé par M. Chevert*, Metz, 1755, in-4°; 3° le *Citoyen*, poëme en trois chants, 1759, in-8°; 4° *Odes sur les eaux de Barèges et de Bagnères, avec un essai sur la guerre, en vers, et une Lettre en prose*, 1762, in-8° ; 5° *Pièces en vers et en prose*, 1762, in-8°; 6° *Aux grands et aux riches*, épître qui a concouru pour le prix de l'Académie française, et qui a été lue le jour de la St-Louis à l'académie d'Amiens, 1764, in-8°; composée dans les mêmes principes que l'*Épître au peuple*, publiée par Thomas, quatre ans auparavant. On en trouve de longs fragments dans le *Journal encyclopédique* du 15 septembre 1764. 7° le *Triomphe de Flore*, ballet en un acte, musique de Dauvergne, joué à Fontainebleau, avec succès, le 29 octobre 1765, imprimé la même année, in-8°; 8° *Eglé*, ou *le Sentiment*, comédie allégorique en un acte, jouée sans succès le même jour que le *Triomphe de Flore*; 9° *Epître à la nation française sur l'établissement des Invalides, de l'Ecole militaire*, etc., 1768, in-4°; 10° *Eloge de Chevert*, en vers libres, lu, le 25 août 1769, à l'académie d'Amiens, 1769, in-8°. A. B—T.

VALLIÈRE (JEAN-FLORENT DE), général d'artillerie, né à Paris le 7 septembre 1667, fut nommé cadet à la suite d'un régiment d'artille-

rie en 1685, et fit toutes les campagnes de la dernière partie du règne de Louis XIV. On rapporte qu'il avait eu part à soixante siéges et à dix grandes batailles. Il commandait en chef l'artillerie au siége du Quesnoy, en 1713, et avec 34 pièces d'artillerie il en démonta 80 en vingt-quatre heures. Cet exploit lui valut le grade de brigadier des armées du roi. Chargé de réorganiser l'artillerie française, il lui donna une grande impulsion, détermina l'uniformité des calibres, et en réduisit le nombre à cinq. Son système des pièces longues fut vivement attaqué après sa mort, et défendu par son fils (*voy.* l'article suivant). Vallière calcula le premier les effets de la poudre dans les mines. Il fut fait maréchal de camp en 1719, directeur général d'artillerie l'année suivante, et plus tard lieutenant général. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1733, et qu'il se distingua à la bataille de Dettingen par les meilleures dispositions. Cet excellent officier mourut en 1759. C'est à lui que l'on doit toutes les écoles et les beaux établissements qui ont donné à l'artillerie de France une si grande supériorité. Le maréchal de Belle-Isle ayant voulu, dès ce temps-là, séparer l'arme du génie de celle de l'artillerie, Vallière, qui ne croyait pas que cette séparation fût utile, s'y opposa avec fermeté, et elle n'eut lieu que beaucoup plus tard. Ce guerrier, si ferme et si inébranlable lorsqu'il s'agissait du bien du service, était dans le monde le plus simple et le plus doux de tous les hommes, et dans la conduite des affaires le plus sage et le plus prudent. Vallière était de l'Académie des sciences, où Granjean de Fouchy prononça son éloge. M—D j.

VALLIÈRE (JOSEPH-FLORENT, marquis DE), fils du précédent, naquit à Paris le 22 juin 1717. Sa carrière commença dans la guerre de 1734, où il servit en qualité de commissaire extraordinaire au siége de Philipsbourg. Il fit, en qualité de commissaire provincial, la campagne de Prague et y donna des preuves de prudence et d'activité. A la bataille de Dettingen, où il se trouva sous les ordres de son père avec le grade de lieutenant du grand maître, il commanda une des batteries qui incommodèrent le plus les ennemis. Au siége de Fribourg il suppléa son père, que son grand âge avait mis hors d'état de servir. En 1745, il commanda en second l'artillerie en Flandre, et, l'année suivante, il fit tous les siéges de la campagne. M. de Lowendal avouait qu'il devait la rapidité de ses conquêtes aux soins et à l'activité de Vallière. Cet officier rendit encore de grands services à la bataille de Rocoux. En 1747, il succéda à son père dans la direction générale des écoles et des bataillons d'artillerie; il contribua singulièrement à la prise de Berg-op-zoom, en faisant donner beaucoup plus d'étendue au front de l'attaque et en soutenant avec fermeté qu'on devait attaquer le corps de la place en même temps que le ravelin, ce qui trompa le commandant hollandais. En 1748, la disposition de ses batteries assurait la prise de Maëstricht, assiégée par le maréchal de Saxe, si la suspension d'armes n'eût interrompu le siége. Il fut élevé, la même année, au grade de lieutenant général. En 1755, il fut fait directeur général des deux corps réunis de l'artillerie et du génie. En 1758, il refusa son approbation à la nouvelle ordonnance sur la séparation des deux corps, parce qu'il la croyait contraire au bien du service; et on ne put le tenter ni par l'offre du cordon rouge, ni par l'assurance d'être fait grand-croix. Dans la guerre de 1755, il commanda en chef l'artillerie sous d'Estrées, Richelieu, Clermont et Contades. Il rendit les plus grands services à la journée d'Hastembeck par le choix des divers postes où il établit ses batteries et par l'activité avec laquelle elles furent servies. Dans la dernière campagne, la promptitude qu'il mit à disposer de ses batteries obligea le prince Ferdinand, qui était sur le point d'attaquer le maréchal de Contades, à se retirer. En 1761, le roi d'Espagne l'ayant demandé, le duc de Choiseul lui offrit de la part du roi l'argent nécessaire pour ce voyage; il répondit que les bienfaits de son souverain et son économie l'avaient mis en état de ne pas être à charge à Sa Majesté. En moins de deux ans, arsenaux, manufactures d'armes, poudre, artillerie, fortifications, tout fut examiné avec le plus grand soin. Après avoir rendu les services les plus considérables, il rejeta toutes les offres qu'on lui fit pour le fixer en Espagne, refusa les sommes qu'on lui proposa et n'accepta que le portrait de Charles III et le titre de marquis. Il partit avec l'estime de ce prince et celle de toutes les personnes avec lesquelles il avait eu des rapports. Quelques années après, le roi d'Espagne ayant demandé qu'il se transportât à Naples pour le même objet, il fit ce voyage avec autant de succès que celui d'Espagne. MM. de Vallière père et fils avaient employé tous leurs soins à mettre le corps royal d'artillerie dans le meilleur ordre; et c'est presque entièrement à leur zèle que nous sommes redevables de la supériorité de cette arme. La fermeté avec laquelle ce dernier refusa toujours de donner la moindre atteinte aux sages règlements qu'il regardait comme l'âme du corps fut traitée d'opiniâtreté et son exactitude de rigorisme. Comme il n'était pas courtisan, les mécontents réussirent aisément à le perdre dans l'esprit des ministres. Longtemps il ne put exercer ses fonctions de directeur général de l'artillerie. Ceux qu'il avait placés participèrent à sa disgrâce. Ses travaux excessifs lui causèrent de fréquents maux de tête et dérangèrent sensiblement sa santé. A l'avénement de M. de Monteynard au ministère, il reprit les fonctions de sa charge; son travail pour éclairer le ministre sur cette partie rendit ses maux de tête presque continuels; il s'y joignit un crachement de sang, et il mourut le 10 jan-

vier 1776. Dans la dispute qui s'éleva vers la fin de sa vie entre les officiers d'artillerie sur les pièces courtes et les pièces longues, il se déclara fortement pour les dernières, que son père avait fait prescrire par l'ordonnance de 1732. Il composa à ce sujet un mémoire inséré dans le recueil de l'Académie des sciences, où il fait voir, par les calculs les plus exacts et les raisonnements les plus forts, que les pièces courtes, quoique plus légères, exigent un plus grand nombre de chevaux à cause des accessoires, et beaucoup plus de munitions; qu'elles ne peuvent, comme les pièces ordinaires, être employées aux siéges, ce qui mettrait dans la nécessité d'avoir deux trains d'artillerie, un pour les siéges et l'autre pour la campagne; que leur peu de longueur et leur légèreté nuisent à la justesse du tir, à la force du coup, qui devient incapable de ricocher, et à l'étendue de la portée; que leur recul est infiniment plus grand et cause souvent des accidents fâcheux, etc. Vallière possédait éminemment ce qu'on nomme à la guerre le coup d'œil; toutes les circonstances accessoires se combinaient avec rapidité dans sa tête. Il ne connaissait pas l'oisiveté des camps; jamais occupé de plaisirs ni d'intrigues, son amusement était de se promener avec quelques officiers d'artillerie et de rendre ses promenades utiles en examinant, dans les environs, par où l'artillerie pourrait aller, de quelque côté qu'on voulût diriger la marche; par où l'ennemi pouvait venir; où l'on pourrait placer plus avantageusement les batteries; aussi était-il prêt à tout événement. Dans l'action la plus vive, il conservait un sang-froid inaltérable. Ses connaissances en mathématiques et en physique lui avaient ouvert les portes de l'Académie des sciences, où il fut reçu associé libre en 1761. M—D j.

VALLIÈRE (LOUISE-FRANÇOISE DE LA BAUME LE BLANC DE LA) naquit, en 1644, d'une famille distinguée, qui était originaire du Bourbonnais et établie en Touraine. Sa mère s'étant remariée à M. de St-Remi, premier maître d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans, elle fut élevée à la cour de ce prince et résida successivement à Orléans et à Blois. Tous les mémoires du temps s'accordent sur le caractère de sagesse et de bonté qui la faisait remarquer dès ses premières années. Quand le frère unique de Louis XIV épousa Henriette d'Angleterre, mademoiselle de la Vallière fut placée auprès d'elle en qualité de fille d'honneur. Prenant part aux plaisirs d'une cour jeune et galante, elle y obtint l'estime par sa droiture, son amour inné de la vertu, sa douceur et la sincérité, la naïveté même qui lui étaient propres. On rendait également justice à ses avantages extérieurs, qui étaient bien au-dessus de son esprit. « Ses regards avaient un charme in« exprimable, dit la duchesse d'Orléans (Elisa« beth-Charlotte). Elle avait une taille fine; ses « yeux me paraissaient bien plus beaux que ceux « de madame de Montespan. Tout son maintien « était modeste. Elle boitait légèrement, mais « cela ne lui allait pas mal. » Le cœur tendre et sensible, dont elle-même parle souvent dans ses lettres, devait bientôt trouver un maître, et quel maître! Accoutumée à voir sans cesse Louis XIV, elle conçut d'abord la plus vive admiration, puis une affection non moins vive pour ce monarque, que la gloire et l'amour semblaient élever au-dessus du reste des hommes. Elle aurait voulu pouvoir se cacher à elle-même des sentiments qui n'étaient pas légitimes : la force lui manquait pour les combattre avec constance et succès. Il est permis de dire que la lutte entre sa faiblesse et la conviction qui la pénétrait de ses devoirs fut courageuse; mais le triomphe d'un jeune roi tel que Louis XIV pouvait-il être longtemps difficile? Il goûta avec cette jeune beauté, si attachante à tous égards, le bonheur, bien rare pour les princes, d'être aimé uniquement pour lui. A travers les bouillantes passions qui l'entraînaient et le dégoût qui en était fréquemment la suite, il revenait toujours à celle qui par sa tendresse si vraie, plus encore que par les grâces de sa personne, l'avait subjugué sans art et sans étude. C'était à Fontainebleau que l'intimité de leur liaison avait commencé, en 1661. On peut voir, à l'article FOUQUET, que la beauté de mademoiselle de la Vallière avait déjà attiré les regards du surintendant, qui en pareil cas ne ménageait rien pour satisfaire ses goûts passagers. Il offrit à la fille d'honneur de Madame deux cent mille livres, et l'offre fut reçue par elle avec indignation, avant même qu'elle aspirât au cœur du roi (1). Plus tard, Fouquet, ayant découvert à quel rival il avait affaire, voulut être le confident de la belle maîtresse de Louis, pour se dédommager de n'avoir pu en être le possesseur. Le monarque, dans un premier moment de colère, avait été tenté de faire arrêter le surintendant, au milieu même d'une fête qu'il en recevait à Vaux; mais il différa sa vengeance. Mademoiselle de la Vallière fut pendant deux ans l'objet caché de tous les amusements et de toutes les fêtes qui se donnaient à la cour. Voltaire nomme un jeune valet de chambre du roi qui composa plusieurs récits que l'on mêlait à des danses, tantôt chez la reine et tantôt chez Madame, récits où l'on exprimait mystérieusement la flamme de deux cœurs qui ne pouvait être longtemps un secret. Parmi les divertissements publics, qui furent autant d'hommages de Louis XIV à sa jeune maîtresse, il faut citer le carrousel de 1662, qui eut lieu devant le château des Tuileries, dans une vaste enceinte appelée depuis la *place du Carrousel*. En 1664, à Versailles, dans une fête encore plus belle, où le roi était le principal acteur, il ne distingua parmi tant de regards fixés sur lui que ceux de made-

(1) Cependant il est sûr que dès ce temps-là le roi pensait à mademoiselle de la Vallière.

moiselle de la Vallière. Toute cette pompe, cette représentation si brillante, étaient pour elle seule qui en jouissait confondue dans la foule. Louis l'idolâtrait; mais on doit observer, avec St-Simon, que ce prince, si faible alors, eut cependant assez de force pour se défendre de l'entraînement d'un amour qui eût pu l'empêcher d'aimer autant la gloire. Ce n'était ni par vanité ni par ambition que mademoiselle de la Vallière préférait à tout le maître de la France : elle avait pour lui une véritable passion et ne conçut pas dans toute sa vie d'autre attachement. Du reste, sa première grossesse fut cachée avec tant de soin que la cour ne s'en aperçut pas, et que la reine n'en eut aucun soupçon. Deux seulement des quatre enfants qu'elle eut de Louis XIV vécurent : Marie-Anne de Bourbon, nommée mademoiselle de Blois, et depuis princesse de Conti, qui était née en 1666, et le comte de Vermandois, né en 1667. Dans la même année, le roi érigea en duché la terre de Vaujour, et deux baronnies, situées l'une en Touraine, et l'autre en Anjou, en faveur de mademoiselle de la Vallière et de la princesse sa fille (1). Lorsqu'elle reçut cet honneur, et lorsque ses enfants furent légitimés, elle fut désespérée, car elle avait cru que personne ne devait connaître sa maternité. Il est à remarquer qu'elle appelait sa fille *mademoiselle*, et que la princesse l'appelait *belle maman*. Bien différente des favorites ordinaires, elle n'abusa en aucune occasion de son autorité, de son crédit. Elle aimait, comme le dit madame de Caylus, le roi et non la royauté. Ses intrigues se bornaient à solliciter vivement en faveur des personnes qui avaient déplu à Louis, et précisément à cause d'elle et de la faveur dont elle jouissait. Elle n'était jalouse que de faire du bien à tous ceux qui avaient besoin d'être aidés ou secourus par elle, même sans distinguer ses parents. Madame de Sévigné disait de madame de la Vallière, en 1680 : « Il faut l'imaginer « (madame de Montespan) précisément le con- « traire de cette petite violette qui se cachait sous « l'herbe et qui était honteuse d'être maîtresse, « d'être mère, d'être duchesse. Jamais, ajou- « tait-elle, il n'y en aura sur ce moule. » Vertueuse, s'il est permis de s'exprimer ainsi, au milieu de ses égarements, chaque nouvelle faute lui coûtait presque autant que la première. Les préférences que le roi lui donnait sur la reine révoltaient sa raison. Sous ce rapport elle était tentée de se plaindre d'être trop aimée, tandis qu'elle croyait si habituellement ne pas aimer assez. On lui confiait sans inquiétude les secrets les plus importants; et, quoiqu'elle eût promis à son royal amant de ne lui rien cacher, elle s'exposa, dans une occasion délicate, à perdre ses bonnes grâces plutôt que de manquer à la fidélité qu'elle devait à un ami. Louis pénétra le mystère, et fit à madame de la Vallière des reproches si vifs de son silence que, dans son trouble, dans sa profonde consternation, elle sortit un matin du palais des Tuileries, où elle demeurait encore auprès de Madame, et s'alla réfugier dans le couvent de Ste-Marie, à Chaillot; mais l'époque du véritable repentir n'était pas encore arrivée pour elle. Recherchée avec un extrême empressement, et bientôt découverte, elle se laissa ramener sans résistance et reprit des chaînes qui se resserrèrent bien davantage. Cependant, modeste et timide comme elle l'avait toujours été, elle continuait à ne voir que le roi dans les hommages publics ou particuliers dont elle était l'objet. Un regard de Louis, un sourire de ce maître adoré, et ses plus fermes résolutions étaient ébranlées. Au milieu de sa faiblesse, elle ne redoutait ni les temps de jeûne et de prières, ni les pieuses solennités pendant lesquelles l'usage du monde ou l'étiquette de la cour exigeait l'interruption des plaisirs. C'était comme des moments de relâche, où elle faisait un retour sur elle-même. Dans le temps où elle était encore maîtresse déclarée du roi, ce qui n'empêchait pas qu'il ne lui fût souvent infidèle, il céda au goût que lui inspirait madame de Montespan. Celle-ci, en femme, en amante peu délicate, consentit à vivre avec madame de la Vallière, ayant la même table et presque la même maison. Elle aima mieux d'abord, dit madame Caylus, que le roi en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit que son orgueil lui fît mettre plus de plaisir à l'humiliation de sa rivale qu'elle n'avait de crainte de voir les charmes de celle-ci triompher des siens. Si, à la première preuve certaine de ce nouvel attachement du monarque, madame de la Vallière se fût jetée dans un couvent de carmélites, ce mouvement aurait paru naturel et conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de madame de Montespan, qui abusa outrageusement de ses avantages. Combien d'affronts, de dégoûts, n'eut-elle pas à essuyer pendant tout le temps qu'elle habita encore Versailles! Son cœur était ulcéré; mais à peine se plaignait-elle, se trouvant encore heureuse de voir celui qu'elle ne pouvait cesser d'aimer, comme s'il n'avait pas changé pour elle. Un jour, cependant, où elle osait lui parler avec douleur d'une communauté qu'elle trouvait si pénible, il lui répondit froidement qu'il était trop sincère pour lui cacher la vérité, et qu'elle n'ignorait pas qu'un roi de son caractère n'aimait pas à être contraint. St-Simon rapporte un sonnet qu'elle envoya au monarque à cette occasion (1), et il ajoute que cette pièce de vers fut louée de Louis XIV, qui se contenta de faire assurer sa

(1) Par les mêmes lettres patentes, où Louis XIV s'exprimait à la fois en amant et en roi, mademoiselle de Blois fut légitimée. Le préambule est écrit avec élégance, et en tout la rédaction est très-curieuse.

(1) Il est probable que ce sonnet était de quelque bel esprit du temps, ami de la duchesse.

première maîtresse qu'il aurait toujours de l'estime pour elle. Mais la seconde *Madame* (Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans) dit que « le roi la traitait fort mal, à l'instigation de madame de Montespan; qu'il était dur avec elle et ironique jusqu'à l'insulte; que la pauvre créature s'imaginait qu'elle ne pouvait faire un plus grand sacrifice à Dieu qu'en lui sacrifiant la cause même de ses torts, et croyait faire d'autant mieux, que la pénitence viendrait de l'endroit où elle avait péché : aussi restait-elle par pénitence chez la Montespan. » Ce fut en 1674 qu'elle exécuta une résolution formée depuis longtemps. Dès le mois de février 1671, elle s'était retirée, pour la seconde fois, au couvent de Ste-Marie de Chaillot, voulant y pleurer en liberté. Elle écrivit au roi qu'elle aurait quitté plus tôt Versailles, si elle avait pu obtenir d'elle-même de ne plus le voir; que cette faiblesse avait été si grande, qu'à peine se sentait-elle capable présentement d'en faire un sacrifice à Dieu. « Le roi pleura fort, dit madame de Sévigné, et envoya Colbert à Chaillot la prier instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. » Elle s'y laissa conduire. Louis XIV causa une heure avec elle; et madame de Montespan l'accueillit aussi les larmes aux yeux. Celles du monarque, du moins, étaient de joie. Au bout de quelques jours, et au grand dépit de la nouvelle favorite, madame de la Vallière paraissait mieux auprès de lui qu'elle n'y avait été depuis longtemps. Deux années s'écoulèrent sans qu'elle fît connaître qu'elle était revenue à ses idées de retraite; mais une maladie, qui la conduisit aux portes du tombeau, la ramena entièrement au dessein de réparer sa vie passée. Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* qu'elle écrivit, dit-on, quand elle fut rétablie, sont un monument des sentiments qui l'animaient alors (1). Elle prit pour confident le maréchal de Bellefonds; c'est à lui que sont adressées des lettres qui ont été imprimées, et dont la première est du 9 juin 1673. Madame de la Vallière trouva aussi dans Bossuet, alors évêque de Condom, un guide des plus éclairés et plein de zèle. Elle écrivait, le 21 novembre, au maréchal de Bellefonds, son ami : « Je sens que, malgré la grandeur de mes fautes, « que j'ai présentes à tout moment, l'amour a « plus de part à mon sacrifice que l'obligation de « faire pénitence. » Ce fut au mois d'avril 1674 qu'elle embrassa, suivant les expressions de Voltaire, la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder à son amant. Elle se décida pour les carmélites, et vint prendre publiquement congé du roi, qui la vit partir d'un œil sec. Avant de s'éloigner tout à fait de la cour, elle disait à madame Scarron, depuis madame de Maintenon, qui avait cherché à la détourner de s'ensevelir dans un cloître ? « Quand j'aurai de la peine aux carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir » (en parlant de madame de Montespan et du roi). Elle était alors âgée de trente ans au plus. Bossuet ne put prononcer le sermon d'usage pour sa prise d'habit : ce fut l'abbé de Fromentières, depuis évêque d'Aire, qui s'en chargea, et il prit pour sujet la parabole de la brebis égarée qui est ramenée dans la bergerie par le bon pasteur. Sa profession eut lieu le 3 juin 1675. La reine donna le voile noir à madame de la Vallière; et cette fois, ce fut l'évêque de Condom qui déploya pour elle les trésors de l'éloquence chrétienne. « Elle fit cette « action, dit encore madame de Sévigné, comme « toutes les autres de sa vie, d'une manière no- « ble et toute charmante. Elle était d'une beauté « qui surprenait tout le monde. » Madame de Caylus écrivait beaucoup plus tard qu'elle l'avait vue dans les dernières années de sa vie, et qu'elle l'avait entendue avec un son de voix qui allait jusqu'au cœur, disant des choses admirables de son état et du bonheur dont elle jouissait déjà, malgré la rigueur de sa pénitence. La reine et la duchesse d'Orléans allèrent aussi visiter, dans son couvent, la sœur *Louise de la Miséricorde;* et c'est à la première, c'est à l'épouse de Louis XIV, que cette femme, si intéressante dans son repentir, répondit, en 1676 : « Non, je ne suis pas aise, mais je suis contente. » Elle n'était, au surplus, nullement satisfaite de l'obligation de recevoir souvent la reine et plusieurs autres personnes de la cour, qui venaient, disaient-elles, s'édifier près de la sainte religieuse. Son frère étant mort en octobre 1676, elle fit supplier le roi de conserver le gouvernement du Bourbonnais pour acquitter les dettes du marquis de la Vallière, sans parler le moins du monde de ses neveux. La réponse du monarque fut favorable; elle fut même aimable dans les termes qu'il employa en écrivant très-succinctement à son ancienne amie. En 1679, madame de la Vallière eut à soutenir en face les compliments de la cour et de la ville sur le mariage de sa fille, ceux entre autres de M. le Prince et de M. le Duc. « Elle assaisonnait parfaitement, dit madame de Sévigné, sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ... Elle était encore belle en 1680, ayant bonne grâce, bon air, et la plus noble, la plus touchante modestie. En vérité, ajoute l'illustre épistolaire, cet habit et cette retraite sont pour elle une grande dignité. » Au mois de novembre 1683, Bossuet s'étant chargé de lui annoncer la mort du comte de Vermandois, elle commença par répandre beaucoup de larmes; mais revenue tout à coup à elle-même : « C'est trop, dit-elle à l'illustre prélat, pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. » De 1675 à 1710, elle vécut dans les plus grandes austérités. Elle avait donné à Dieu tout ce qu'elle avait éprouvé pour Louis XIV, et

(1) On n'a point de preuve certaine qu'elle en soit l'auteur.

dès lors elle n'aima plus que Dieu seul. Madame de Montespan, étant venue la voir avec la reine au mois d'avril 1676, lui demanda si elle avait quelque chose à faire dire au roi. Elle repoussa cette question avec grâce et d'un air aimable, quoiqu'elle fût un peu piquée. Bien des années après, madame de Montespan, n'étant plus elle-même à la cour, retourna aux carmélites, où madame de la Vallière était devenue pour elle une espèce de directeur. Celle-ci mourut le 6 juin 1710, après avoir souffert de longues et douloureuses infirmités. Voici le portrait qu'en donne l'abbé de Choisy, dans ses Mémoires : « Mademoiselle de la Vallière n'était pas de ces beautés toutes parfaites, qu'on admire souvent sans « les aimer. Elle était fort aimable; et ce vers de « la Fontaine :

Et la grâce plus belle encor que la beauté,

« semble avoir été fait pour elle. Elle avait le « teint beau, les cheveux blonds, le sourire « agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre « et en même temps si modeste qu'il gagnait le « cœur et l'estime au même moment; au reste « assez peu d'esprit, qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. « Point d'ambition, point de vices ; plus attentive « à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire; « toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préférant « l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus « d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, libérale, « timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisait « mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin : sentiment chrétien qui a attiré sur elle « tous les trésors de la miséricorde, en lui faisant « passer une longue vie dans une joie solide, et « même sensible, d'une pénitence austère... Depuis qu'elle eut tâté des amours du roi, elle ne « voulut plus voir ses anciens amis, ni même en « entendre parler, uniquement occupée de sa « passion qui lui tenait lieu de tout. Le roi n'exigeait point d'elle cette grande retraite : il n'était pas fait à être jaloux et encore moins à « être trompé. Enfin, elle voulait toujours voir « son amant, ou songer à lui sans être distraite « par des compagnies indifférentes. » Il existe une *Vie de madame de la Vallière*, sans date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Cet ouvrage, assez insignifiant, et d'ailleurs mal écrit, est très-incomplet. On en a une autre par l'abbé Claude le Queulx, qui est précédée des lettres de cette dame au maréchal de Bellefonds, Paris, 1767, in-12, et suivie du sermon prononcé par l'abbé de Fromentières pour la vêture de la duchesse de la Vallière. Quatremère de Roissy a donné, en 1823, *Histoire de madame de la Vallière, duchesse et carmélite*, 1 vol. in-12. Madame de Genlis a eu sûrement une intention très-louable en publiant (1804) un roman historique sur la plus attachante des maîtresses de Louis XIV, sur sa vie amoureuse et le commencement de sa pénitence; mais le talent qu'elle a déployé dans cet ouvrage, l'intérêt qu'inspire le sujet, l'utilité politique qu'a eue (nous le croyons) ce roman, à une époque où il n'était guère permis en France de parler ainsi du grand roi et du grand siècle, ne compensent pas les défauts du genre. Madame de Genlis a du reste donné une édition des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente* (madame de la Vallière), qui avaient été imprimées pour la première fois à Paris, sans la participation de cette dame, en 1680 (1). La peinture a souvent reproduit les traits de la duchesse de la Vallière. Madame la duchesse d'Uzès, née Châtillon, en possédait un beau portrait peint par Mignard, qui n'a rien de commun avec la Madeleine de Lebrun (*voy.* ce nom), que l'on admire dans l'église du Val-de-Grâce à Paris, et dans laquelle plusieurs personnes ont prétendu reconnaître les traits de la duchesse de la Vallière (2). L—P—E.

(1) Ce livre, publié sous le voile de l'anonyme, a été réimprimé fréquemment; on en compte au moins vingt-quatre éditions, et il en existe une traduction allemande. Des doutes ont été élevés sur la question de savoir si l'ouvrage en question est vraiment sorti de la plume de la célèbre carmélite, mais les meilleurs critiques n'hésitent pas à se prononcer pour l'affirmative. Une autre controverse s'est élevée. La bibliothèque du Louvre possède un exemplaire de l'édition de 1686, dont les marges sont couvertes de nombreuses et importantes corrections; une note sur la garde du volume les attribue à Bossuet. M. Damas-Hinard, en 1852, a publié ce texte corrigé; M. Romain-Cornut en a fait de même en 1864, en y joignant un commentaire historique et littéraire; l'un et l'autre éditeur n'hésitent pas à attribuer à l'illustre évêque les corrections dont il s'agit, mais la chose est fort incertaine. L'écriture a quelque ressemblance, mais l'identité est fort douteuse. L'examen de ces corrections, au point de vue littéraire, conduit d'ailleurs à ne pas les attribuer à Bossuet. M. Ste-Beuve (*Causeries du lundi*, madame de la Vallière, t. 2) a fort bien remarqué que les corrections altèrent et affaiblissent le texte primitif, qu'elles atténuent ce qui donne à l'expression de l'accent et du caractère, qu'elles sont ainsi l'inverse de ce qu'on doit attendre de Bossuet, que, en un mot, elles ne sont pas dignes de lui. Renvoyons d'ailleurs, à cet égard, aux judicieuses observations consignées dans la préface de la jolie édition des *Réflexions* qu'a publiée M. Pierre Clément, membre de l'Institut (Paris, Techener, 1860, 2 vol. in-18). Le texte est rétabli d'après l'édition primitive, dégagée des incorrections qui s'y étaient glissées. Il était d'autant plus nécessaire de remonter à la source que les corrections de l'exemplaire de la bibliothèque du Louvre n'étaient point inconnues; elles avaient été introduites dans l'édition de 1726, mais avec de nouvelles modifications d'un anonyme, qui s'était attaché à une élégance rhétorienne fort déplacée, et ce texte équivoque avait constamment été reproduit depuis. Une notice biographique de 104 pages, un portrait fort bien gravé, la réunion des lettres qu'on possède de la Vallière, le sermon de vêture prononcé par Bossuet, divers écrits relatifs à la célèbre pénitente, des notices bibliographiques et iconographiques, tout est réuni dans le travail de M. Clément pour le recommander au suffrage des gens de goût. Le succès des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* donna à des libraires des Pays-Bas l'idée de publier sous le nom de la Vallière des écrits du même genre, qu'ils firent composer par des personnes fort éloignées de tout sentiment de piété; on vit paraître les *Sentiments d'une âme pénitente*; le *Retour d'une âme à Dieu*; mais la fraude ne trompa presque personne. B-N-T.

(2) Le portrait gravé en tête de l'édition de M. P. Clément est d'après l'émail de Petitot que possède le musée du Louvre. Observons toutefois que des connaisseurs se demandent si ce portrait est bien authentique. La tradition relative au tableau de Lebrun est fort incertaine; Germain Brice, dans sa *Description de Paris*, écrite au commencement du 18e siècle, parle de cette peinture, sans dire un seul mot de la ressemblance avec l'illustre pénitente. Plusieurs portraits de madame de la Vallière existent au musée de Versailles; mais, d'après une note de M. Soulié, conservateur de ce musée, note publiée par M. Clément, rien jusqu'à présent ne garantit l'authenticité d'aucun d'entre eux. M. Clément donne aussi une liste d'une vingtaine de portraits gravés; il n'en est

VALLIÈRE (LOUIS-CÉSAR LA BAUME LE BLANC, duc de LA), l'un des bibliophiles français les plus distingués, était petit-neveu de la duchesse de la Vallière (*voy.* ci-dessus). Il naquit à Paris le 9 octobre 1708, annonça dès son enfance le goût des lettres et perfectionna ses dispositions naturelles par la lecture des meilleurs écrivains. Son titre, purement honorifique, de grand fauconnier de la couronne, le laissant maître de ses loisirs, il partagea son temps entre les plaisirs de la campagne et la société des littérateurs les plus aimables et les plus spirituels. Il avait à Montrouge un château avec des jardins délicieux; et c'est dans cette retraite qu'il se plaisait à réunir souvent Moncrif, l'abbé de Voisenon et les dames de la cour les plus connues par leur esprit et par leurs grâces. Dans sa jeunesse, il avait eu l'occasion de se lier avec Voltaire; et l'exil de ce grand poëte n'altéra point les sentiments qu'il lui portait (1). Sa passion pour les livres se manifesta de bonne heure; et il ne négligea ni soins ni dépenses pour en former une collection non moins remarquable par le choix que par le nombre des volumes. Sa bibliothèque, la plus belle et la plus riche qu'aucun particulier ait jamais eue en France, devint le centre des réunions des savants bibliographes français et étrangers. Il en faisait lui-même les honneurs avec une exquise politesse, prenant part aux discussions qui s'élevaient sur le degré de mérite ou de rareté des éditions qu'il était parvenu à se procurer. Il attacha successivement à la garde de cette précieuse collection des hommes d'un mérite réel, tels que l'abbé Boudot, Marin et enfin l'abbé Rive (*voy.* ce nom). La Vallière mourut le 16 novembre 1780, ne laissant qu'une fille, la duchesse de Châtillon. Avec lui s'éteignit la branche masculine de sa famille. Quoiqu'il eût vendu plusieurs fois ses livres doubles (2), il avait une bibliothèque très-considérable. Le *Catalogue* en fut publié en deux parties. La première, Paris, 1783, 3 vol. in-8°., fig., contenant les manuscrits, les éditions *Princeps*, les livres imprimés sur vélin et les ouvrages rares, fut rédigée par Guill. Debure (et Van Praët). C'est un des meilleurs ouvrages de bibliographie universelle (3). La seconde partie, Paris, 1788, 6 vol. in-8°, mise en ordre par Nyon (1), fut acquise par le marquis de Paulmy, et forme le fonds de la bibliothèque de l'Arsenal. On trouvera des détails sur ces deux catalogues dans le *Répertoire bibliographique* de Peignot, p. 129. Le duc de la Vallière est auteur de quelques pièces de vers et de deux romances : les *Infortunés amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul de Coucy*, et les *Infortunés amours de Comminges*. Elles ont été publiées séparément avec la musique; et Moncrif les a recueillies dans son *Choix de chansons*, 1757, in-12. La première est intéressante, quoique un peu longue. Elle eut un grand succès dans la haute société. On attribue au duc de la Vallière : 1° *Ballets, opéras et autres ouvrages lyriques, par ordre chronologique*, Paris, 1760, in-8°; 2° *Bibliothèque du Théâtre-Français, depuis son origine*, Dresde (Paris), 1768, 3 vol. petit in-8°. Il est certain que ce dernier ouvrage est de plusieurs auteurs (*voy.* la *Chasse aux bibliographes*, par Rive, p. 193). On a des raisons de croire que l'abbé Boudot et Marin y ont coopéré. Cette bibliothèque est recherchée des curieux, parce qu'elle contient des extraits piquants des mystères, des farces et des pièces représentées en France jusqu'à Corneille. A partir de cette époque ce n'est plus qu'un catalogue fort sec. W—s.

VALLIN (LOUIS, vicomte), général français, naquit à Dormans (Marne), le 16 août 1770. Il fit ses études au collége Louis le Grand, et il venait de finir son cours de droit lorsqu'il fut appelé sous les drapeaux par la première réquisition. D'abord simple soldat sous le général Luckner, il s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de chef de bataillon; mais le 8e régiment de réquisition de la Marne ayant dû compléter, comme les autres, les anciens cadres, Vallin redescendit, ainsi que les autres officiers, au rang de simple soldat. Attaché ensuite, comme adjoint aux adjudants généraux, à l'état-major du général Hardy, il fit la campagne de Fleurus et assista au siége de Maëstricht. Remarqué par le général Marceau, il passa de nouveau par tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon qu'il mérita sur le champ de bataille. Le 1er mars 1807 il fut nommé colonel des hussards de Chamborand, où il avait d'abord été simple sous-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il fit dignement deux grandes et glorieuses campagnes : celle de Wagram (1809) et celle de Russie (1812). Devenu général de brigade après

pas un qui soit d'une autorité incontestable. — Pour compléter les renseignements bio-bibliographiques que doit offrir cet article, nous signalerons les ouvrages de MM. Arsène Houssaye (*Madame de la Vallière et madame de Montespan, études historiques sur la cour de Louis XIV*, 1860, in-8°) et Capefigue (*Mademoiselle de la Vallière et les favorites des trois âges de Louis XIV*, 1858). Quelques biographies fort succinctes ne méritent pas qu'on s'y arrête. Les *Mémoires de madame de la Vallière*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, sont une composition apocryphe, attribuée à M. Brizeux; il suffit d'en parcourir quelques lignes pour savoir parfaitement à quoi s'en tenir. B—N—T.

(1) On en trouve des preuves multipliées dans la *Correspondance de Voltaire*. Dans ses *Mélanges littéraires* on trouve une lettre au duc de la Vallière, sur les *Sermones festivi* d'Urceus Codrus (*voy.* URCEUS).

(2) On a les catalogues de ces différentes ventes, 1767, 2 vol. in-8°; 1772, in-8°; 1777, in-8°, tous rédigés par MM. Debure (*voy.* ce nom).

(3) La première partie des livres de la Vallière (5,468 articles), vendus en détail, produisit quatre cent soixante-quatre mille six cent soixante-dix-sept livres huit sous; beaucoup de manuscrits et de vieux papiers imprimés français y furent donnés à très-bas prix; cette même bibliothèque, si elle se vendait aujourd'hui, vaudrait plusieurs millions.

(1) Ce fonds consiste principalement en ouvrages français et italiens de littérature et d'histoire, imprimés pendant la dernière moitié du 16e siècle et les deux siècles suivants jusqu'en 1780. On y trouve beaucoup de livres rares et curieux qui manquent dans les autres grandes bibliothèques de Paris. Le Catalogue Nyon n'a pas de table; ce qui est d'autant plus regrettable que son rédacteur s'est, dans la classification, fort éloigné du système bibliographique admis en France.

Smorgoni, il commanda l'avant-garde du vice-roi d'Italie. Vallin fut ensuite nommé commandant en second du 2e régiment des gardes d'honneur. Commandant d'une brigade de cavalerie des régiments du roi, après la restauration, il fut appelé, au retour de Napoléon, à commander l'avant-garde des troupes postées sur la Sarre. Après Waterloo il dirigea l'arrière-garde de la droite de l'armée jusque sous les murs de Paris et fut nommé lieutenant général par le gouvernement provisoire. Le 1er juillet 1815, les Prussiens s'étant aventurés à passer la rive droite de la Seine, Vallin, posté dans la plaine de Montrouge, porta les derniers coups à l'ennemi. Il suivit l'armée sur la Loire après la seconde restauration; puis il fut employé aux inspections et aux remontes de la cavalerie. En 1822 il commanda l'avant-garde de l'armée formée sur les frontières d'Espagne. En 1823 il ouvrit la campagne sur la Bidassoa. Le 19 avril de la même année il battit à une faible distance de Talaveyra le général Jara. Cette campagne lui valut le titre de grand officier de la Légion d'honneur. Il fut ensuite employé dans les inspections de cavalerie et au camp de Lunéville en 1828. Mis en disponibilité en 1830, il est mort dans la retraite le 25 décembre 1854. Z.

VALLISNERI (Antoine), naturaliste, né le 3 mai 1661, au château de Tresilico, dans l'Etat de Modène, fit ses premières études dans cette ville, chez les jésuites. Lorsqu'il les eut terminées, son père, médecin de la famille d'Este, l'ayant laissé libre d'embrasser le droit ou la médecine, il préféra cette dernière profession et se rendit à Bologne, accompagné de son père, qui le recommanda à son ami, l'illustre Malpighi. Il alla prendre ses grades à Reggio, en 1684, et revint à Bologne pour mieux apprendre la pratique de l'art médical. Vallisneri n'oublia pas, en rentrant au sein de sa famille, que ses maîtres lui avaient recommandé de bien observer et de s'en tenir plus aux faits qu'aux théories. Ses ouvrages prouvent combien il sentit l'importance et la vérité de ce conseil. Animé du désir ardent de s'instruire et de connaître les hommes distingués dans les sciences et la littérature, qui florissaient alors à Venise, il s'y rendit en 1687. Après deux ans de séjour dans cette ville, il revint chez lui. Il épousa, en 1692, la fille du docteur Matardi, de laquelle il a eu dix-huit enfants. Pour acquérir une instruction solide, et pour observer avec calme, il commença par former chez lui une très-grande collection d'objets d'histoire naturelle. Il s'occupa, comme Malpighi, de l'anatomie du ver à soie, et répéta les expériences de Redi, sur la génération des insectes. Il rectifia quelques erreurs de ce naturaliste et fit même des découvertes. Lorsque ses propres expériences n'étaient pas d'accord avec celles de Redi, il les faisait répéter à son beau-père, qui trouvait assez souvent que son gendre, s'aidant des expériences de son prédécesseur, avait pénétré plus avant dans les mystères de la science dont il s'occupait. Encouragé par ces succès, Vallisneri fit insérer dans la *Galleria di Minerva*, journal imprimé à Venise, par Albrizzi, un mémoire en forme de dialogue intitulé *Curiosa origine d'alcuni insetti*. Persuadé qu'il n'existe pas de génération spontanée, il crut démontrer que tous les insectes commencent leur dévelopement dans un œuf. La chaire de philosophie dans l'université de Padoue, à laquelle était attaché l'enseignement de l'histoire naturelle, lui fut bientôt proposée. Avant qu'il se fût décidé, on le nomma à celle de médecine pratique, le 26 août 1700: il l'accepta et se rendit à Padoue. A cette époque, il était d'usage que tout le corps de l'université assistât au discours que prononçait le nouveau professeur à l'ouverture de son cours. Dans cette solennité, Vallisneri prit pour texte: *Studia recentiorum non evertunt veterum medicinam, sed confirmant.* On voit par ce discours qu'il ne voulait pas précisément donner le change sur ses intentions; mais qu'il avait besoin de ménager les préjugés de ses collègues, afin de pouvoir les convaincre. Dans cette vue, il montra le plus grand respect pour les anciens, poussant la complaisance au point de trouver dans quelques expressions obscures de leurs livres toutes les belles découvertes des modernes. Cet innocent artifice lui valut d'abord les suffrages des vieux professeurs de Padoue, qui auraient bien voulu lui voir défendre toujours les vieilles doctrines; mais lorsque, par la suite de ses leçons, ils s'aperçurent qu'il parlait favorablement des doctrines modernes, quoiqu'il s'efforçât de concilier les différents systèmes, ils lui firent une guerre terrible. Sans entrer dans les détails de cette lutte, il suffira de dire que lorsque Vallisneri se vit encouragé par Frédéric Marcello, procureur de St-Marc et réformateur des études de Padoue, il ne garda plus de ménagement, et enseigna hautement les nouvelles découvertes en anatomie. Ses délassements pendant les vacances n'étaient qu'un changement d'études. C'était alors que, quittant la médecine et les expériences sur les vers et les insectes, il se livrait à d'autres branches de l'histoire naturelle et de la physique, telles que la botanique et l'origine des sources. Différents journaux d'Italie contiennent les premiers résultats des voyages scientifiques qui lui fournirent les matériaux des deux ouvrages dont nous parlerons plus bas. Les plus importants de ses voyages eurent lieu en 1704 et 1705. Vallisneri saisit cette occasion pour voir les savants des différentes parties d'Italie qu'il parcourut, et pour enrichir son musée, dont on trouve un catalogue dans la vie de l'auteur, par Giannartico di Porzia, écrite d'après les documents rédigés par Vallisneri lui-même. (*Opere fisicomediche di Vallisneri*, t. 1, p. LIII de l'édition in-fol., de Venise, 1723, par Coleti.) L'empereur Charles VI, à qui Vallisneri avait dédié son *Histoire de la gé-*

nération, le nomma son médecin honoraire ; et cette nomination fut accompagnée de marques de la munificence impériale et d'une lettre flatteuse. Le duc de Modène le fit chevalier, ainsi que les aînés de ses descendants. Il fut fait conseiller de la ville de Reggio. La comtesse Clelia Grillo Borromeo, connue par son amour pour les sciences et par la faveur qu'elle accordait aux savants, appela Vallisneri à Milan, où elle le combla de présents et d'honneurs. Il passa tout un été avec elle, et répéta les expériences qui intéressaient le plus à cette époque. Vallisneri refusa la proposition de Clément XI, qui voulait le nommer son médecin, et celle de Victor-Amédée, qui lui offrait une chaire à l'université de Turin. Il mourut à Padoue, le 18 janvier 1730. Avant de citer les principaux ouvrages de Vallisneri, jetons un coup d'œil sur la part active qu'il prit au progrès des sciences. Au milieu des opinions qui divisaient alors les savants sur les divers systèmes de la génération, il adopta celui des œufs, et combattit par des arguments nouveaux celui de la génération spontanée. Ses efforts obtinrent le suffrage de Buffon. Dans ses écrits sur les sources des fontaines, il prouva, contre une opinion vulgaire ressuscitée de nos jours par Breyslack, qu'elles ne viennent pas de la mer. Il fit une foule d'expériences sur les insectes, particulièrement sur leur génération et leur manière de vivre, et il en découvrit quelques-uns. Sous ce rapport, il doit être considéré comme le plus digne successeur de Redi, dont il multiplia, approfondit et rectifia les observations, et dont il s'efforça aussi d'imiter le style élégant, quoique à cet égard il lui soit resté inférieur. S'étant surtout attaché à observer la nature par lui-même, il ne négligea cependant pas les écrits des naturalistes anciens, ni ceux de ses contemporains. Il les cite fréquemment, soit pour s'étayer de leur suffrage, soit pour les réfuter. Il approuve, par exemple, presque aussi souvent les observations d'Aristote, qu'il combat les assertions de Pline. Il eut le mérite de renverser des erreurs consacrées par l'autorité des anciens, et encore accréditées de son temps. Quant à la botanique, il nous suffira de citer ce phénomène qu'il découvrit dans la génération d'une plante aquatique qui croît dans le Rhône, ainsi que dans les fossés marécageux de Florence et de Pise, et que les botanistes désignent par le nom de *Vallisneria* (*voy.* le phénomène de la génération de cette plante dioïque, exactement décrit par Brisseau-Mirbel, *Histoire natur. gén. et partic. des plantes*, t. 2, p. 56). Comme médecin, Vallisneri a aussi des titres à la reconnaissance publique. On trouve dans ses écrits le germe de plusieurs principes sur lesquels l'école actuelle d'Italie s'appuie. Les expériences multipliées qu'il avait faites sur les insectes et ses dissections anatomiques l'avaient amené à croire que la peste, la gale et d'autres maladies contagieuses n'ont pour cause que des insectes qui s'introduisent dans l'économie animale. Les savants contemporains reconnurent tout le mérite de Vallisneri ; quelques-uns seulement, le considérant comme novateur, se firent un devoir de le combattre, et ne se rendirent qu'à l'évidence des faits. Tels furent Lancisi et Tamburini. Ce dernier regardait comme tout à fait erronée l'opinion de Vallisneri sur l'origine des sources ; mais dans le moment même où il s'occupait de le réfuter, convaincu par les raisonnements de l'auteur, il en fit un aveu éclatant dans les journaux. Vallisneri, croyant avoir à se plaindre de plusieurs académiciens de Paris, récrimina alors contre eux, et plus particulièrement contre Andry. Celui-ci ayant dédaigné de lui répondre, le savant italien attaqua de nouveau Andry avec beaucoup de chaleur. C'est probablement à cause de ces querelles que Vallisneri ne fut pas admis à l'Académie des sciences de Paris, comme il le fut dans toutes celles d'Italie, ainsi que dans l'académie des *Curieux de la nature*, fondée à Vienne par Montecucculi (1), et dans la société royale de Londres (2). Cependant en France, comme dans toutes les autres contrées, on rendit généralement justice à l'importance de ses découvertes. Il fut d'abord signalé par Buffon comme le naturaliste qui avait pénétré plus avant dans les mystères de la génération et qui avait donné les meilleures descriptions de plusieurs animaux. Ses expériences et son autorité furent encore invoquées par d'autres naturalistes, et par les auteurs de l'encyclopédie (*voy.* dans cet ouvrage l'article *Génération*). Ses écrits sont : 1° *Dialoghi sopra la curiosa origine di molti insetti*, Venise, 1700, in-8°, 2e édit. Ces dialogues entre Pline et Malpighi avaient déjà paru dans la *Galleria di Minerva*, journal qu'on publiait à Venise. Ils ont pour but de combattre les préjugés des anciens et des modernes sur l'origine des insectes et d'y substituer les observations faites par l'auteur. 2° *Prima raccolta d'osservazioni ed esperienze, cavata dalla Galleria di Minerva*, Venise, 1710, in-8° ; 3° *Considerazioni ed esperienze intorno al creduto cervello di bue impietrito, vivente ancor l'animale, presentato dal sig. Verney all' accademia reale di Parigi*, Padoue, 1710, in-4°. L'auteur appelle concrétion osseuse cérébriforme ce que du Verney appelait un cerveau pétrifié. 4° *Considerazioni ed esperienze intorno alla generazione de' vermi ordinari del corpo umano*, Padoue, 1710, in-4°. *Con nuova giunta di osservazioni e di esperienze intorno all' istoria medica e naturale*, Padoue, 1726, in-4°. L'auteur, considérant que le sang

(1) Dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, on trouve des relations de maladies et des solutions de problèmes d'histoire naturelle faites par Vallisneri. Ses articles contiennent des faits avérés par l'observation et se distinguent par là de beaucoup d'autres insérés dans le même recueil, qui sont remplis de merveilleux et de phénomènes très-peu naturels.

(2) Une longue lettre latine du secrétaire de la société royale de Londres, Waller, adressée à Vallisneri, atteste combien la société faisait cas de ce savant étranger. *Voy.* sa *Vie* par Porzia.

de la mère va directement au fœtus, par la communication des vaisseaux de l'utérus avec ceux du placenta, croit que la transmission des germes vermineux se fait de cette manière de la mère aux enfants, et il en conclut que tous les vers viennent du premier homme ; opinion adoptée par Van Phelsum et par Andry. 5° *Varie lettere spettanti alla storia medica e naturale*, Padoue, 1713, in-4°. Cet ouvrage est rempli de recherches curieuses, et l'on y trouve plusieurs lettres de divers savants. 6° *Esperienze ed osservazioni intorno all' origine, sviluppi, e costumi di varii insetti*, etc., Padoue, 1713, in-4°. 7° *Nuova idea del male contagioso de' buoi*, etc., Milan, 1714, in-12. Vallisneri reproduit ici une lettre que le docteur Cogrossi lui avait écrite pour lui demander son avis sur cette épizootie. Dans sa réponse il se déclare en faveur du système du P. Kircher, qui admet, comme cause première de cette maladie, une grande quantité de petits vers. 8° *Istoria del camaleonte affricano, e di varii altri animali d'Italia*, Venise, 1715, in-4° : morceau curieux, et qui pourrait servir de modèle à ceux qui traitent de pareils sujets ; 9° *Lezione accademica intorno all' origine delle fontane*, Venise, 1715, in-4°. Vallisneri prononça ce discours dans une académie de Padoue. Il y combat l'opinion de ceux qui pensaient que la mer était l'origine des sources, et soutient avec Pierre Perrault que les sources et les fleuves n'ont pas d'autre origine que la pluie et les neiges fondues. Il y a une autre édition de cet ouvrage avec des notes et additions, dans laquelle il répond aux objections qui lui furent faites, Venise, 1726, in-4°. 10° *Raccolta di varii trattati del sig. Antonio Vallisneri, accresciuti con annotazioni e giunte*, Venise, 1716, in-4°. C'est un premier recueil des ouvrages de l'auteur, qui avaient été imprimés séparément jusqu'alors. 11° *Istoria della generazione dell' uomo e degli animali, se sia da' vermicelli spermatici o dalla uova; con un trattato nel fina della sterilità e de' suoi rimedi; con la critica de' superflui e de' nocivi; con un discorso accademico intorno la connessione di tutte le cose create, e con alcune lettere, istorie rare, osservazioni d'uomini illustri*, Venise, 1721, in-4°. C'est le plus important ainsi que le plus volumineux des ouvrages de Vallisneri. Il lui coûta trente ans d'observations. Buffon dit qu'il est de tous les naturalistes celui qui a parlé le plus à fond sur la génération. « Il « a rassemblé, ajoute notre illustre naturaliste, « tout ce qu'on avait découvert avant lui sur « cette matière ; et ayant lui-même, à l'exemple « de Malpighi, fait un nombre infini d'observa- « tions, il me paraît avoir prouvé bien claire- « ment que les vésicules qu'on trouve dans les « testicules de toutes les femelles ne sont pas des « œufs ; que jamais ces vésicules ne se détachent « du testicule, et qu'elles ne sont autre chose que « les réservoirs d'une lymphe ou d'une liqueur « qui doit contribuer à la génération et à la fécon- « dation d'un autre œuf ou de quelque chose de « semblable à un œuf, qui contient le fœtus tout « formé » (*Hist. des anim.*, ch. 5). En poursuivant l'exposition des sytèmes sur la génération, Buffon rapporte une quantité d'observations faites par Vallisneri, et il le montre toujours cherchant l'œuf, après lequel il soupirait ardemment, suivant la propre expression de Vallisneri, sans jamais pouvoir le trouver. Buffon remarque avec raison que toutes ces recherches infructueuses, quant à la découverte de ce qu'il cherchait de préférence, auraient dû porter Vallisneri à douter de l'existence de cet œuf prétendu, et que cependant le préjugé où il était en faveur de ce système lui a fait admettre l'existence de cet œuf qu'il n'a jamais vu et que jamais personne ne verra (Buffon, ibid.). Plus loin, Buffon ajoute : « Graaf a reconnu le premier qu'il y avait des « altérations aux testicules des femelles, et il a « eu raison d'ajouter que ces testicules étaient « des parties essentielles et nécessaires à la gé- « nération. Malpighi a démontré ce que c'était « que ces altérations, et il a fait voir que ce sont « des corps glanduleux qui croissent jusqu'à une « entière maturité, après quoi ils s'affaissent, « s'oblitèrent et ne laissent qu'une légère cica- « trice. Vallisneri a mis cette découverte dans « un très-grand jour ; il a fait voir que ces corps « glanduleux se trouvent sur les testicules de « toutes les femelles, qu'ils prennent un accrois- « sement considérable dans la saison de leurs « amours, qu'ils s'augmentent et croissent aux « dépens des vésicules lymphatiques du testicule, « et qu'ils contiennent toujours, dans le temps de « leur maturité, une cavité remplie de liqueur. » (*Hist. natur. des animaux*, chap. 8.) Vallisneri ne se borne pas à exposer ses observations sur la femme, il en rapporte beaucoup d'autres qu'il avait faites sur les femelles de divers animaux. Ainsi, dans le grand nombre d'auteurs qui ont donné la description anatomique de l'anguille, il est le seul qui en ait laissé une figure bien exécutée, et avec la description des organes des deux sexes, qui sont situés hors du péritoine, et disposés en grappe, comme dans les lamproies (1). Au moyen de ces observations multipliées, Vallisneri établit par quels degrés la nature passe d'un genre d'animaux à l'autre, et en fait ressortir les analogies et la liaison. 12° *De' corpi marini che su monti si trovano; della loro origine, e dello stato del mondo avanti il diluvio, nel diluvio, e dopo il diluvio* : *Lettere critiche d'Antonio Vallisneri con le annotazioni, alle quali s'aggiungono tre altre lettere critiche contra le opere del sig. Andry e suoi giornali*, Venise, in-4°., 2° édit., 1728. Les voyages faits par l'auteur, les coquilles fossiles qu'il avait recueillies en grand nombre dans son musée et les sollicitations de Marsigli furent l'occasion de

(1) On trouve aussi un *Mémoire sur les ovaires des anguilles*, par Vallisneri, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, centuries 1 et 2; Appendice, p. 163, avec figures.

cet ouvrage. Il y examine la question : *Comment la mer avait pu porter les coquilles fossiles dans les endroits où on les trouve?* Après avoir rapporté et réfuté les opinions des naturalistes ses devanciers qui attribuaient ce phénomène au déluge, il ne se dissimule point combien la question est difficile, et il reste dans le doute. Néanmoins il tâche de mettre sur la voie ceux qui voudraient s'en occuper. Il les engage surtout à constater la vérité d'un fait que des observations plus étendues et plus suivies que les siennes pouvaient seules mettre en évidence : c'est que, s'il est vrai qu'à côté de ces coquilles on ne trouve point d'ossements humains, il faut en attribuer le déplacement à des submersions partielles et successives et non pas au déluge. Il lui parut aussi que ces coquilles se trouvaient en plus grand nombre sur les monts situés près de la mer, et qui ne sont pas très-élevés. Leibniz, qui consultait Vallisneri en fait d'histoire naturelle, approuva les vues qu'il avait émises dans cet écrit. A la fin de cet ouvrage on trouve trois lettres, dans lesquelles il réfute Andry et l'accuse de mauvaise foi dans les extraits de ses écrits qu'il a donnés aux journaux de Paris. Ces lettres, réunies en une seule, furent traduites en français, par Vergis, sous ce titre : *Lettre critique de M. Vallisneri à l'auteur du livre de la Génération des vers dans le corps de l'homme*, traduite de l'italien, Paris, 1727, in-12. Nicéron se trompe en remarquant qu'il est à présumer que le traducteur a beaucoup ajouté au texte de son auteur. 13° *Dell' uso e dell' abuso delle bevande e bagnature calde o fredde*, Modène, 1725, in-4°. Du temps de l'auteur, les médecins d'Italie prescrivaient, comme une maxime d'hygiène, de boire chaud à tout propos. Témoin d'une révolution complète à cet égard, et voyant succéder subitement à l'usage établi celui des boissons froides, ainsi que des bains froids, quoiqu'il se fût déclaré assez souvent le partisan des justes réformes, Vallisneri craignit cette fois l'engouement de la mode. Afin qu'on ne s'y livrât pas sans mesure, il rassembla dans cet ouvrage une foule d'expériences, dont une grande partie avaient été faites par lui-même et sur lui-même. Il ne trouve pas de meilleur conseil à donner sinon que chacun se règle par sa propre expérience. Quant à lui, il se déclare en faveur de l'eau chaude, qui ne peut jamais faire de mal ; mais il mourut en suivant ce conseil, et fit mourir ses caméléons en les abreuvant d'eau chaude. 14° *Orazione problematica, se si deve concedere lo studio delle scienze e delle arti belle alle donne*, Venise, 1729, in-4° ; 15° *Stato presente della salsa di Sassuolo, degli effetti*, etc. ; 16° *Nuove osservazioni medico-fisiche*, etc. ; 17° *Catalogo di alcune rarità venute dall' India*, etc. Tous ces opuscules se trouvent insérés dans un journal de Venise. 18° *Notomia dello struzzo*. Cette anatomie de l'autruche est un des morceaux les plus intéressants de Vallisneri ; il est rédigé avec un soin particulier. 19° *Saggio d'istoria medica e naturale colla spiegazione de' nomi alla medesima spettanti, posti per alfabetto*. C'est une encyclopédie médicale et d'histoire naturelle, que l'auteur se proposait d'augmenter si la mort ne l'en eût empêché. 20° *Consulti medici, lettere scientifiche*, et des *Miscellanee* parmi lesquelles on trouve des observations que ses amis lui communiquaient, et qu'il publia sous leur nom, telle qu'une histoire de la graine *kermès* et des observations sur plusieurs insectes, faites par Hyacinthe Cestoni. Tous ces écrits ont été recueillis dans l'édition complète des œuvres de Vallisneri, donnée, après sa mort, par son fils, sous ce titre : *Opere fisico-mediche stampate e manoscritte del cavalier Antonio Vallisneri, raccolte da Antonio suo figliuolo*, Venise, 1733, 3 vol. in-fol. Cette édition, très-remarquable par le nombre et l'exécution des planches, contient différents opuscules que nous n'avons pu citer, entre autres des descriptions de monstres. Ug—i.

VALLONGUE. *Voyez* Pascal.

VALLOT (Antoine), médecin, naquit à Reims, selon les uns, et selon les autres à Montpellier, en 1594. Après avoir été premier médecin de la reine régente Anne d'Autriche, et passé sa vie dans la pratique de l'art de guérir, il parut tout à coup sur la scène du monde savant, en succédant en 1652, à Vautier, dans la charge de premier médecin du roi, qu'il acheta du cardinal Mazarin, suivant le rapport souvent infidèle de Gui Patin, et dans l'administration du jardin des plantes de Paris. Comme son prédécesseur, Vallot gouverna d'abord fort mal cet établissement, et laissa dépérir totalement le jardin, qui présentait depuis près de dix ans le plus triste aspect : mais étant parvenu, en 1658, à enlever à Bouvard de Fourqueux fils la charge de surintendant du jardin des plantes, que son père avait obtenue par lettres patentes à la mort de Gui de la Brosse, son parent, il en devint le plus zélé protecteur, et mit tout en œuvre pour l'élever à la hauteur qu'il devait occuper plus tard comme foyer de la science. En 1665, il fit donner à Jonquet la place de démonstrateur de botanique ; il engagea le jeune Fagon à parcourir le midi de la France, les Alpes et les Pyrénées, pour y recueillir des plantes et repeupler le jardin que la méchanceté, la mauvaise foi et la jalousie, plus encore que l'absence des moyens, avaient laissé manquer de tout ; il sollicita des semences et des végétaux vivants des pays les plus lointains, et, aidé par Fagon, Longuet, Galois et Louis Morin, il put donner, dans la même année, sous le titre d'*Hortus regius*, un catalogue des plantes du jardin, dont le nombre s'élevait à plus de quatre mille espèces de variétés. Ce catalogue est précédé d'une épître dédicatoire de Vallot au roi, et suivi d'un poëme de Fagon, où son protecteur est flatté avec autant d'art que d'indiscrétion. Vallot avait adopté, dans sa pratique mé-

dicale, l'emploi des remèdes préconisés par Vautier, son prédécesseur, c'est-à-dire les émétiques antimoniaux, le laudanum et le quinquina, dont l'usage était réprouvé par certaines facultés : ce qui lui attira la censure de quelques médecins. Cependant leurs sarcasmes cessèrent quand, au rapport d'Astruc, il eut guéri Louis XIV avec du vin émétique, dans la grande maladie que ce monarque essuya, en 1658, à Calais. Il ne fut pas aussi heureux dans le traitement de Madame Henriette, et devint alors l'objet d'une foule d'épigrammes. Le plus acharné de ses ennemis fut Gui Patin : aussi n'ajoutons-nous aucune croyance à l'accusation de vénalité qu'il porte sans cesse contre Vallot. Ce dernier mourut au jardin des plantes, le 9 août 1671. Sa mort fut l'époque d'un changement notable dans l'administration de ce grand établissement. T. D. B.

VALLOTTI (François-Antoine) naquit à Verceil, en Piémont, le 11 juin 1697. Ses parents ne pouvant faire les frais de son éducation, il dut à la bienfaisance de plusieurs personnes l'avantage d'être placé au séminaire de Verceil, et s'y distingua particulièrement dans la musique, ayant eu pour maître Brissone. Il passa ensuite à Chambéry, où il se fit cordelier. Revenu en Piémont, il entra dans le couvent de Cuneo, et y continua ses études. Il se rendit ensuite à Milan pour y achever sa théologie. Le P. Donati, ayant connu sa véritable vocation, le conduisit à Padoue. Ce fut là que, se trouvant à la chapelle de St-Antoine, il sentit les premiers élans de son génie pour la musique. Il fit un voyage à Rome, et à son retour à Padoue, il fut successivement organiste et maître de chapelle de St-Antoine. Composée pour les églises, la musique de Vallotti était grave et majestueuse : elle excitait tour à tour le respect, la piété et l'allégresse. Sa réputation s'étendit bientôt en Europe. Il obtint une médaille d'or pour la composition d'une messe et d'un *Te Deum* chantés à la consécration d'une église catholique à Berlin. Les étrangers, et surtout les Anglais qui passaient à Padoue, faisaient leurs efforts pour obtenir de lui quelque morceau de musique. Il était d'un caractère très-doux, et sa bonté lui procura beaucoup d'amis, au nombre desquels nous citerons les professeurs Stellini et Barca. Vallotti mourut à Padoue, le 16 janvier 1780. Peu de temps avant sa mort, il publia le premier volume : *Della scienza teorica e pratica della moderna musica*, Padoue, 1779, in-4°. Deux autres volumes inédits sont dans les archives de l'arche de St-Antoine. Parmi ses compositions musicales, on distingue plusieurs psaumes à huit voix en plain-chant, réputés des chefs-d'œuvre. Le P. Martini les lui avait demandés dans l'intention de les publier dans son *Histoire de la musique*, qui ne fut pas achevée. Giordano Riccati a rendu compte du volume publié par Vallotti, dans le *Journal de Modène*, 1781. Stellini (*Œuvres diverses*, t. 6, p. 41) parle de la manière dont Vallotti composait sa musique. Voyez aussi *Elogi di Tartini, Vallotti e Gozzi*, par Fanzago, Padoue, 1792. Ug—i.

VALMALETTE (Louis-François de), né à Rieux (Haute-Garonne), le 25 août 1768, d'une famille originaire des Cévennes, fit ses premières études au collége royal d'Albi, et son cours de droit à Toulouse, sous le célèbre Ruffat. C'est dans cette dernière ville qu'il fut arrêté, en 1793, sur une dénonciation du comité révolutionnaire. Après trois mois d'emprisonnement à la Conciergerie, il dut sa liberté au représentant du peuple Paganel, qu'un ami de Valmalette avait intéressé à son sort. Poursuivi de nouveau par ses ennemis, qui avaient juré sa perte, Valmalette se sauva à Paris, où, par le secours du même ami, il obtint un asile dans une maison d'éducation protégée par le gouvernement d'alors : il y demeura caché jusqu'au 9 thermidor, contribua au succès de cette journée mémorable, en déterminant, par ses discours et son exemple, la force armée, dont il faisait partie, à attaquer la première Robespierre dans l'hôtel de ville, où celui-ci s'était réfugié. Valmalette, se livrant alors à l'expression de ses sentiments et de ses principes, publia, dans diverses feuilles publiques, notamment dans le *Journal de Paris*, des articles qui le firent remarquer. La section du Contrat-Social, qu'il habita depuis le 6 thermidor, le nomma son président à l'époque du 13 vendémiaire, et il partagea les proscriptions qui signalèrent le triomphe de la Convention. Rendu à une existence plus tranquille, Valmalette ne cessa depuis lors de s'adonner à la culture de la littérature dramatique et de la poésie. Il fit jouer au Théâtre-Français, en 1809, une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *l'Enthousiaste*, et au théâtre Feydeau, en 1815, un opéra en trois actes (*la Sourde-Muette*), qui n'eut que trois représentations. Aucun de ces ouvrages n'a été imprimé. Valmalette lut à l'Athénée de Paris et à la Société philotechnique, dont il faisait partie, plusieurs morceaux de poésie qui lui concilièrent d'honorables suffrages. Il avait fait imprimer, en 1814, un recueil où les gens de goût avaient distingué, entres autres pièces, un poëme sur *la Vieillesse*, une *Epître à Molière*, des fables ingénieuses, et la traduction du prétendu dithyrambe de Dryden sur le pouvoir de la musique. Profondément dévoué aux principes de la légitimité, l'auteur célébra, en 1816, le mariage du duc de Berry dans une fiction passablement filandreuse, ayant pour titre *l'Hymen du lys et de la rose*. Valmalette, qui, vers la fin de sa vie, occupait un emploi supérieur dans l'administration des domaines, unissait, nous assure-t-on, le talent de compositeur et d'artiste à son mérite pratique. Il s'est élevé jusqu'à la romance, mais jamais on n'a cité de lui la moindre opérette, même refusée. Il est mort vers 1830. Z.

VALMIKI, auteur présumé du grand poëme

indien le *Râmâyana*. On ne sait à quelle époque il a vécu, et sa personne est couverte de cette obscurité commune qui enveloppe à peu près toutes choses dans le passé de l'Hindoustan. Le nom de Vâlmîki n'en doit pas moins rester célèbre, et il faut le placer, par l'importance du poëme qui lui est attribué, à côté des noms les plus grands dans la poésie épique. Les renseignements les plus authentiques sont encore ceux qu'on peut tirer du *Râmâyana*. Vâlmîki n'y parle de lui-même qu'à la troisième personne et voici sous quelles couleurs il y paraît. Vâlmîki, le plus saint des mounis ou anachorètes, demande à Vârada, un des douze Pradjapatis ou Maîtres des créatures, de lui raconter les aventures de Râma. Vârada fait à l'ascète un récit sommaire de la vie du héros, incarnation de Vishnou. Vâlmîki, retiré dans son ermitage sur les bords de la Tamasâ, affluent du Gange au-dessous de la Yamounâ, y médite les paroles de Vârada; et sous l'inspiration de Brahmâ lui-même qui vient le visiter, il invente le çloka, ou distique, rhythme dans lequel le *Râmâyana* est écrit. Une fois fixé sur la nature du mètre qu'il emploiera pour son œuvre, Vâlmîki reprend à son tour le récit sommaire de tout ce qu'elle contiendra, et il raconte à l'avance toute l'existence abrégée de son héros. Sur ce canevas, il compose son poëme, et quand il l'a terminé, il le confie à deux de ses jeunes disciples, Kouçî et Lava, qui l'apprennent par cœur. Plus tard ils s'en vont le réciter et le chanter d'abord aux saints Rishis, puis ensuite à Râma lui-même et à ses trois frères, qui en sont ravis. A ces détails sur la composition du *Râmâyana*, le poëte ajoute une table analytique du poëme où il indique avec une précision singulière le sujet et le nombre des çlokas ou distiques dans chaque chant. Ainsi le premier chant contient 2,850 distiques, le second 4,170, le troisième 4,150, le quatrième 2,925, le cinquième 2,045, et le sixième 4,500; puis en y joignant deux chants supplémentaires, l'*Abhyoudaya* et l'*Outtarakânda*, le poëme entier doit avoir 24,000 çlokas ou 48,000 vers. — Tels sont les détails que Vâlmîki est censé nous donner sur son œuvre et sur sa personne. Il se fait ainsi contemporain de Râma lui-même, dont ses élèves, Kouçî et Lava, sont les fils. Cette indication, si elle était exacte, ferait remonter bien haut le personnage de Vâlmîki. Mais comme Râma ne règne pas moins de dix mille cent ans (voir l'*Adikânda*, sarga 1, çloka 100), nous sommes en pleine fable, et il n'y a rien à apprendre de toutes ces rêveries. Reste donc, pour se faire quelque idée du temps où a vécu le poëte, son ouvrage tel qu'il est parvenu jusqu'à nous. La langue qui y est employée peut fournir une date approximative; c'est du sanskrit classique le plus pur, très-éloigné déjà de l'idiome védique. Cette seule remarque, incontestable comme elle l'est, suffit pour faire tomber ces hypothèses qui placent Vâlmîki dix ou douze siècles avant l'ère chrétienne, et qui le font vivre en même temps qu'Homère. On peut affirmer sans hésitation que cette chronologie, jugée au point de vue de la langue, est absolument insoutenable, et si l'on peut risquer quelque conjecture en ce genre, il faudrait faire descendre Vâlmîki et la composition de son œuvre vers les temps qui ont précédé ou suivi de peu l'ère chrétienne. C'est là sans doute une décision rigoureuse que n'admettront pas les partisans enthousiastes de l'épopée hindoue. Mais en s'appuyant sur le style du *Râmâyana*, la seule donnée certaine que l'on puisse consulter, il est absolument impossible de le placer à une autre époque, c'est-à-dire qu'il faut le mettre un ou deux siècles avant ou un ou deux siècles après notre ère. On doit ajouter pour être juste que le *Râmâyana*, comme tous ces antiques monuments, et plus que bien d'autres peut-être, a été remanié à diverses reprises, et qu'il est possible que le poëme sous sa forme primitive remonte beaucoup plus haut que les récensions que nous en avons. Cette observation est vraie; mais il ne faudrait pas y attacher trop d'importance ni essayer de refaire le poëme dans la forme même que Vâlmîki, ou tout autre, a pu lui avoir donnée à l'origine. Tout cela rentrerait dans le domaine des pures hypothèses, et le plus sûr est de s'en tenir au poëme tel que nous le possédons, et tel que nous l'a donné le savant éditeur M. G. Gorresio, dans un texte superbe accompagné d'une traduction italienne. Après la lecture de ce poëme soit dans le travail de M. G. Gorresio, soit dans la traduction française de M. Hippolyte Fauche, il est bien difficile de ne pas regarder Vâlmîki comme un grand poëte; mais il est plus difficile encore d'y voir l'égal et même le supérieur d'Homère, comme on l'a répété plus d'une fois avec une admiration aveugle. Il y a de fort belles scènes dans le *Râmâyana;* et comme il répond à des mœurs très-différentes et plus avancées, on y trouve sans contredit des sentiments délicats et profonds qu'on ne découvre pas dans les héros de l'*Iliade*, bien qu'on puisse les retrouver au même degré dans l'*Odyssée*. Mais à côté de ces morceaux, dont on ne saurait trop louer la beauté, que de détails inutiles et fastidieux, insensés et même repoussants! Quelles aberrations! Quel désordre! Il y a bien une sorte d'unité sous ces épisodes aussi absurdes que nombreux; et l'on peut suivre le héros depuis sa naissance miraculeuse jusqu'à son triomphe et à sa mort. Mais cette unité, si c'en est une, est mille fois rompue, sans autre motif que le caprice le plus extravagant; et vraiment quand on s'est rendu compte de ce que c'est que la composition parfaite de l'*Iliade*, on ne peut sentir qu'une sorte de dédain et presque de dégoût pour un récit incohérent, décousu, absurde, et parfois révoltant. On ne saurait nier qu'il n'y ait de

temps à autre de véritables diamants dans ce chaos informe; mais ils sont achetés bien cher, et l'on se demande comment le poëte a pu les mettre à un si haut prix, et faire payer à ses lecteurs une telle rançon. On peut lire plus haut à l'article RAMA une analyse assez étendue que nous ne voulons pas reproduire, et qui justifiera le jugement qu'on porte ici sur le grand poëte hindou. Pour plus de détails, on peut recourir aussi au long examen inséré dans le *Journal des Savants*, cahiers de 1859 et cahier de février 1860 (pages 113 et suivantes). Mais quelle que soit l'opinion qu'on se forme de Vâlmîki, et de son génie épique, on peut dire que c'est un nom désormais consacré par la gloire, d'ailleurs plus ou moins méritée. Les grandes épopées sont rares dans la vie des peuples. La Grèce en a deux, qui sont incomparables; Rome n'en a qu'une, ou peut-être deux si l'on veut placer la *Pharsale* à la suite de l'*Enéide;* l'Italie en a trois par le Dante, l'Arioste et le Tasse; le Portugal a les *Lusiades;* l'Angleterre a le *Paradis perdu;* on hésite à mettre dans cette grande compagnie la *Henriade* de Voltaire et la *Messiade* de Klopstock. L'Inde se présentera avec le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata* (*voy.* l'article VYASA), prodigieux l'un et l'autre, et surtout le dernier avec ses 200,000 vers, par leur étendue, sublimes dans quelques-unes de leurs parties, illisibles dans presque toutes. Mais quelque sévère qu'on soit pour l'Inde, c'est déjà un grand mérite pour elle de figurer en une telle société; et désormais l'histoire de la poésie épique serait incomplète, si elle ne comprenait pas Vyâsa et Vâlmîki. C'est là un des résultats les plus heureux et les plus inattendus des études dont l'Inde est l'objet depuis près d'un siècle. On ignorait absolument, avant la publication de la Bhâgwad-Gulta en 1785, que la poésie brahmanique eût produit de tels monuments. Aujourd'hui qu'on le sait, il ne faut ni en exagérer ni en diminuer la valeur. C'est un très-grand fait sans aucun doute; mais ce n'est pas auprès de Vâlmîki que nous aurons à prendre des leçons de goût; et la littérature grecque restera d'autant plus belle et d'autant plus instructive pour nous qu'on verra par plus d'exemples combien elle dépasse tout ce qu'on peut essayer, mais bien vainement, de lui comparer. La proportion et la mesure ont essentiellement manqué à l'Inde sous toutes les formes; et sans ces deux qualités, il n'y a pas d'œuvre poétique, pas plus que d'œuvre d'art, qui puisse prétendre à servir de modèle. — Il faut consulter sur Vâlmîki d'abord l'édition de M. G. Gorresio, avec sa traduction, Paris, 10 vol. grand in-8°, 1843-1858; les éditions inachevées de Carey et Marshman, Sérampore, 1806-1810, et de Guillaume de Schlégel, Bonn, 1829-1838; la traduction de M. Hippolyte Fauche, Paris, 9 vol. in-18, 1854-1858; enfin les articles du *Journal des Savants* cités plus haut. B. S. H.

VALMONT DE BOMARE (JACQUES-CHRISTOPHE), naturaliste français, naquit à Rouen le 17 septembre 1731. Ses études furent aussi brillantes que rapides. Il excella surtout dans la langue grecque. Appelé par son père à la carrière du barreau, où celui-ci s'était acquis une bonne réputation, il lui témoigna le désir de suivre de préférence celle des sciences, montrant pour elles un goût décidé. A dix-neuf ans, il vint en conséquence à Paris, pour prendre place parmi les élèves du célèbre Lecat, et étudier les éléments de l'art pharmaceutique. Ses maîtres ne tardèrent pas à le distinguer; et bientôt il fut en état de voyager, pour augmenter la somme de ses connaissances, déjà fort étendues. Recommandé au ministre d'Argenson, il obtint l'honneur d'être breveté naturaliste voyageur du gouvernement, et de se voir adressé aux agents diplomatiques français résidant à l'étranger. Il visita successivement les Alpes et les Pyrénées, la Suisse et l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, la Suède et la Laponie, ainsi que l'Islande, dont les volcans et la constitution géologique l'occupèrent plus particulièrement. Partout il vit les établissements d'histoire naturelle, les mines et les ateliers de métallurgie; partout il se lia avec les savants les plus distingués, et revint dans sa patrie, chargé d'une abondante récolte, surtout en minéraux. De retour en 1756, il forma un cabinet très-curieux, dans les trois grandes divisions de la nature; et il le mit à la disposition de tous ceux qui se livraient à cette étude. Le 16 juillet de la même année, il ouvrit un cours public d'histoire naturelle, où se rendirent un grand nombre d'auditeurs de l'un et de l'autre sexe, de tout rang, et de presque toutes les contrées de l'Europe. Ce cours, qu'il continua jusqu'en 1788, lui mérita les suffrages du grand Linné et de tous les savants français. Il excita l'émulation chez l'étranger, d'où Valmont de Bomare reçut les propositions les plus flatteuses. Il ne voulut point céder aux instances, quelque pressantes qu'elles fussent, et demeura fidèle à son pays et à ses élèves, dont le nombre augmentait chaque année. Il opéra ainsi en France un grand mouvement; et s'il n'eut pas, comme le législateur moderne des sciences naturelles, la puissance d'ouvrir à cette branche des connaissances humaines des routes nouvelles, et de lui imposer les lois qui l'ont amenée aux progrès immenses qu'elle fait de nos jours, il a du moins la gloire d'avoir popularisé le goût de l'histoire naturelle, et donné l'idée de ces leçons qui se font, depuis 1791, au jardin des plantes, sur toutes les parties de cette inépuisable science. Les portes des académies les plus célèbres lui furent ouvertes: chacune d'elles s'honorait de le compter au nombre de ses membres. Il reprit ses cours en 1795 jusqu'en 1806, époque à laquelle il sentit ses forces s'affaiblir et lui commander le repos. Il obéit à cet avertissement, et le 24 août 1807, il

cessa d'exister, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il avait été environ deux ans apothicaire à Paris. Son premier ouvrage remonte à l'année 1758 : ce fut le *Catalogue d'un cabinet d'histoire naturelle*, in-8°, dans lequel il fait connaître tous les objets qu'il avait réunis pour sa propre collection. En 1759, il publia un *Extrait nomenclateur du système complet de minéralogie*, in-12, ébauche d'un ouvrage plus considérable, qu'il fit paraître sous ce titre : *Traité de minéralogie* ou *Nouvelle exposition du règne minéral, avec un Dictionnaire nomenclateur et des tables synoptiques*, Paris, 1762, 2 vol. in-8° ; traduits en allemand, Dresde, 1769. Cet ouvrage renferme l'histoire de la minéralogie, avec le système de Wallerius et la nouvelle classification de Linné. Une seconde édition fut donnée à Paris, en 1774. Mais l'ouvrage le plus important de Valmont de Bomare, celui qui constitue son plus beau titre à la gloire, c'est le *Dictionnaire raisonné, universel d'histoire naturelle*, le premier qui ait été conçu et convenablement exécuté à la satisfaction des différentes classes de la société. Il fut accueilli de toute l'Europe savante et traduit dans toutes les langues. Il en a paru plusieurs éditions en France : la première en 5 volumes in-8°, Paris, 1765. On y ajouta un supplément en 1768. La seconde, augmentée de notes fournies par Haller, Deleuze et Bourgeois, parut à Yverdun, de 1768 à 1770, 6 vol. La troisième fut publiée à Paris, en 1775, 9 vol. in-8°. La quatrième est de 1791 ; elle a 15 volumes. Enfin la cinquième et dernière parut à Lyon, en 1800, également en 15 volumes in-8°. On doit à la publication de ce dictionnaire la marche rapide de l'histoire naturelle. Il a singulièrement contribué à en propager le goût et l'étude. Il a servi de type à tous les ouvrages de ce genre qui ont paru depuis, sans que leurs auteurs aient payé à Valmont de Bomare le tribut de reconnaissance qu'ils lui devaient. Son livre a sur les leurs le mérite de l'unité ; il est dicté par le même esprit : sa pensée toujours noble, toujours hardie, porte le cachet de la loyauté, d'une sage philosophie. S'il lui échappa quelques erreurs, elles sont moins de son fait que de celui de son temps. Il a débrouillé le chaos ; il a ouvert la marche, il a imprimé le mouvement ; et sans lui, nous attendrions peut-être encore les découvertes importantes qui ont signalé l'aurore du 19e siècle. Ceux qui sont venus après lui sont bien loin d'avoir rendu les mêmes services. Leurs dictionnaires sont verbeux ; les articles n'y sont point en harmonie les uns avec les autres ; et en général, les objets microscopiques y occupent une place disproportionnée avec les êtres les plus grands de la création. C'est au défaut d'ensemble, au défaut d'une sage direction, c'est à l'espèce de prépotence qu'exercent les auteurs de chaque article, que l'on doit attribuer cet écueil que Valmont de Bomare sut éviter, en donnant à son dictionnaire tous ses soins et une étendue limitée. T. D. B.

VALMORE (MARCELINE DESBORDES, dame), femme poëte française, naquit à Douai en 1787. Son père, peintre et doreur en blason, se trouva doublement atteint par une révolution qui faisait plus que *décolorer* (expression d'un critique renommé) *l'autel et le trône*. Une partie de sa famille, appartenant à la religion réformée, avait quitté la France pour la Hollande, où deux de ses membres, Antoine et Jacques, se firent libraires. Le premier, devenu millionnaire, écrivit vers 1791 au père de Marceline, resté catholique, que les enfants auraient part à l'opulente succession si on les rendait à la religion réformée. Mais on répondit négativement, et l'on resta pauvre. Marceline avait treize ans quand sa mère se decida à aller retrouver un cousin d'Amérique, présumé enrichi. Ce parent venait d'être massacré à la Guadeloupe en révolte. Quant à la mère de la jeune fille, la fièvre jaune l'emporta, et Marceline, âgée alors de quatorze ans, dut revenir en France au sein d'une famille plus pauvre que par le passé. Le malheur lui fit un talent. Après avoir passé seulement par les théâtres lyriques, où peut-être elle eût pu rester si on ne lui avait demandé d'être plus qu'une cantatrice, elle débuta par des romances, des idylles ; elle n'avait cependant rien lu encore. Son premier appréciateur fut son beau-père, qui, surpris de ses essais, lui demanda si elle en avait encore. Elle répondit, raconte M. de Ste-Beuve, « qu'elle « avait quelques autres petites choses sans sa- « voir. » Cela se passait à Bruxelles ; on envoya ces « petites choses » à Paris, où elles furent imprimées en 1818. On y ajouta, pour faire un volume, une nouvelle en prose, *Marie*, réimprimée depuis dans les *Veillées des Antilles*, 1821. Dans l'intervalle (1820) avait paru une édition de ces premières poésies. Elle y est encore originale, ne devant rien qu'à elle-même. « Ce sont, « dit encore l'auteur des *Consolations*, de doux « éclairs du matin, de jolis rayons d'avril » ; tout ce qui se chante, aurait-il pu ajouter. Les romances eurent du succès ; « elles volèrent du « premier jour sur toutes les lèvres de quinze « ans » avec ce qui les fait retenir : la notation musicale de compositeurs, tels que Paer, Garat, Pauline Duchambge. Les phases si diverses de la vie durent aussi inspirer diversement Marceline Desbordes. Au début : l'espérance printanière, et, les années s'écoulant, des teintes, toujours venues du cœur, mais portant l'empreinte des circonstances « comme la plupart des femmes qui « sont forcées d'accepter la destinée et ne peuvent « l'arranger à leur gré, dit madame Ancelot « (*Supplément au Dictionnaire de la conversation*). « Madame Desbordes-Valmore a souffert, et cette « souffrance constante qui résulte d'une position « qui ne satisfait pas les besoins de l'âme et qui « froisse ses instincts naturels, répand sur tous ses

« ouvrages une teinte mélancolique qui pénètre « l'âme du lecteur et lui fait un ami. » Il en résulte, à la vérité, un peu de vague dans sa manière, ce qui n'a rien d'incompatible avec la poésie. Et l'on peut s'étonner et regretter en la lisant que le critique éminent que nous avons cité, M. Ste-Beuve, d'abord tout favorable à madame Valmore, ait pu aller dans un autre ouvrage (*Critiques et portraits*) jusqu'à la ranger parmi les *poetæ minores* de ce temps-ci. Ce n'est assurément pas assez si l'on parcourt « ces quelques idylles », ces « quelques romances », ces « élégies », qu'il appelle « toute une gloire « modeste et tendre ». Le critique est plus juste quand il ajoute que « ce devra être plus tard, dans « ce monde éternellement renaissant de la pas- « sion, une lecture à jamais vive et pleine de « larmes. » Marceline Desbordes épousa un artiste dramatique, M. Valmore, depuis employé à la bibliothèque de Paris. Sous la restauration, elle obtint une pension de quinze cents francs sur la cassette du roi Louis XVIII, poëte lui-même, comme on sait. Elle mourut le 7 juillet 1859. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Élégies, Marie et romances*, Paris, 1818, in-12 ; 2° *les Nouvelles veillées des Antilles*, 1820, 2 vol. in-12 ; 3° *Poésies*, 1820, in-8° ; 1822, in-18, 3° édit., et 1829, 3 vol. grand in-8° ; *Poésies inédites*, même année, in-18. 4° *Album du jeune âge* (en vers), même année, in-12 ; 5° l'*Atelier d'un peintre*, scènes de la vie privée, 1833, 2 vol. in-8° ; 6° *Une raillerie de l'amour* (en prose), 1833, in-8° ; 7° *les Pleurs, poésies nouvelles*, 1833, in-8°, avec préface en manière d'apologue, par M. Alexandre Dumas ; 8° *le Salon de lady Betty*, 1836, 2 vol. in-8° ; 9° *Pauvres Fleurs*, poésies, 1839, in-8° ; 10° *Violettes* (en prose), 1839, in-8° ; 11° *le Livre des mères et des enfants*, contes en vers et en prose, Lyon, 1840, 2 vol. in-12 ; 12° *Contes en prose pour les enfants*, Paris, 1840, in-12 ; 13° *Contes en vers pour les enfants*, Lyon, 1840, in-8° ; 14° *l'Inondation de Lyon en* 1840, en vers, Lyon, 1848 ; 15° *Poésies, avec une Notice de M. Ste-Beuve*, Paris, 1842, in-12. Ce volume renferme les œuvres poétiques ci-dessus mentionnées. 16° *Bouquets et prières*, Paris, 1843, in-8°. Marceline Desbordes-Valmore a en outre travaillé au *Conteur*, 1833 ; à la *Couronne de fleurs*, mélange de poésie et de prose, 1837 ; au livre des *Cent et un*, auquel elle a fourni : *Un élève de David* (t. 3) et l'*Ancien Couvent des capucines, à Paris*, t. 10. Elle a pris part aussi à la *Galerie des femmes de Shakspeare*. R—LD.

VALMY (duc DE). *Voyez* KELLERMANN.

VALOIS (CHARLES, comte DE), prince de la maison royale de France, était le troisième fils de Philippe le Hardi, et naquit le 12 mars 1270. Son père ayant réuni les quatre châtellenies de Crépy, la Ferté-Milon, Pierre-Fonds et Betisi-Verberie, en forma le comté de Valois, qu'il lui donna pour apanage. Charles reçut, en 1284, l'investiture des royaumes d'Aragon et de Valence et du comté de Barcelone, que le pape Martin IV avait ôtés à Pierre d'Aragon pour le punir de sa désobéissance au saint-siége (*voy.* PIERRE). Dès l'année suivante, Philippe entra dans la Catalogne, à la tête de 100,000 hommes, pour faire reconnaître les droits de son fils ; mais cette expédition échoua par le manque de vivres, et Philippe, obligé de ramener son armée en France, y mourut d'une maladie contagieuse qui décimait ses soldats (*voy.* PHILIPPE). En 1290, le comte de Valois épousa Marguerite, fille de Charles II, roi de Sicile, dit le Boiteux, et ayant renoncé, sur la demande de son beau-père, à toutes ses prétentions sur le royaume d'Aragon, il en reçut, par forme de dédommagement, les comtés d'Anjou et du Maine. La guerre éclata peu de temps après entre la France et l'Angleterre (*voy.* PHILIPPE LE BEL). Charles, chargé de conduire des secours au connétable de Nesle, enfermé dans Bordeaux, reprit aux Anglais la Réole, place alors très-importante, que les Gascons leur avaient livrée, et s'empara de St-Sever après un siége de trois mois ; mais à peine se fut-il retiré que les habitants y rappelèrent les Anglais. Il passa en Flandre pour châtier Gui de Dampierre, qui s'était déclaré pour les Anglais, lui enleva successivement toutes ses places et l'obligea de se rendre à Paris, avec ses deux fils, pour faire ses excuses au roi et lui prêter hommage, s'engageant à le rétablir ensuite dans ses Etats. Mais le roi refusa de ratifier la promesse de son frère, et retint le comte de Flandre et ses deux fils prisonniers (*voy.* G. DE DAMPIERRE). Charles, indigné que le roi l'exposât à passer pour déloyal, se retire dans ses terres. Devenu veuf, il épouse Catherine de Courtenay, petite-fille de Baudouin II, dernier empereur de Constantinople, et passe en Italie (1) avec sa femme et suivi de 500 chevaliers. Il est reçu dans Anagni par le pape Boniface VIII, qui le déclare empereur d'Orient, lui accorde des décimes sur les revenus du clergé, pour l'aider à se mettre en possession de ses Etats, et l'établit son vicaire en Italie avec le titre de *Défenseur de l'Eglise*. Sur l'invitation du pontife, il se rend à Florence, toujours divisée par les factieux, et pour y rétablir la paix, il en expulse les Guelfes, qui comptaient parmi leurs chefs le célèbre Dante (*voy.* ce nom). Il rejoint ensuite à Rome Charles II, roi de Sicile, et marche avec ce prince contre Frédéric d'Aragon, son compétiteur. A leur approche, Frédéric abandonne les conquêtes qu'il avait faites dans la Calabre et dans la Pouille. Charles le poursuit en Sicile et lui enlève plusieurs villes ; mais la maladie détruit la plus grande partie de son armée, et il est obligé de conclure avec Frédéric une paix honteuse (2). Il fut rap-

(1) Le président Hénault dit que ce fut en Italie que Charles épousa Catherine de Courtenay.

(2) Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* supposent que Charles fit deux expéditions en Sicile, l'une en 1297 et la seconde

pelé par Philippe le Bel, mécontent alors de la cour de Rome, et rejoignit l'armée de Flandre. Charles se trouvait à la journée fameuse de Mons-en-Puelle (1304). La retraite avait été sonnée dans le camp français, lorsqu'il fut attaqué par les Flamands, sortis de leurs retranchements pour se procurer des vivres. Au bruit des assaillants, Charles, effrayé pour la première fois, saute sur son cheval et s'enfuit, entraînant avec lui l'élite des chevaliers; mais revenu de ce moment de terreur, il rallie un gros de cavalerie, rejoint le roi, dont il partage les dangers, et assure la victoire (*voy.* PHILIPPE). Le comte de Valois se rendit l'année suivante à Lyon, pour assister au couronnement du pape Clément V; il y fut blessé grièvement par la chute d'une muraille surchargée de spectateurs (*voy.* CLÉMENT V). Le nouveau pape s'était engagé à favoriser de tout son pouvoir l'élection de Charles à l'empire d'Allemagne; mais, au mépris d'une promesse solennelle, après la mort d'Albert Ier, il pressa les électeurs de porter leurs suffrages sur un prince allemand. Henri de Luxembourg fut élu (1308). Il ne paraît pas que le comte de Valois ait eu part à l'abolition des templiers; mais il n'en profita pas moins de leurs dépouilles en se faisant adjuger les terres qui leur avaient appartenu dans ses domaines. Après la mort de Philippe le Bel, il s'empara de toute l'autorité, quoique Louis X dit *le Hutin*, son neveu, fût majeur. Pour apaiser la noblesse qui menaçait de se soulever, il la rétablit dans tous les priviléges dont elle avait joui. Irrité contre Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, qui lui avait donné un démenti public, il l'accusa d'être le seul auteur des maux de la France, et le fit condamner au dernier supplice, sans respecter aucune des formes établies alors en faveur des accusés (*voy.* MARIGNY). La guerre ayant recommencé en 1324 entre Charles le Bel et le roi d'Angleterre, le comte de Valois rentra dans la Guienne, dont il enleva la plus grande partie aux Anglais, qui furent forcés de demander une trêve. Il la leur accorda d'autant plus facilement qu'il se sentait atteint de la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Les derniers jours de sa vie furent troublés par les remords que lui causait le souvenir de l'injuste supplice de Marigny. Pour les calmer, il chargea l'un de ses officiers de distribuer des aumônes abondantes aux pauvres, en leur recommandant de prier *pour M. Enguerrand et pour Charles de Valois*. Ce prince mourut le 16 décembre 1325 à Nogent-le-Roi, ou, suivant d'autres auteurs, à Pathay, avec la réputation du plus grand capitaine de son siècle. Son corps fut inhumé dans l'église des Jacobins de Paris, entre ses deux premières femmes, et son cœur aux Cordeliers, dans l'endroit que Mahaut, comtesse de St Paul, sa troisième femme, avait choisi pour sa sépulture. Charles avait eu plusieurs enfants de ses trois mariages. Philippe de Valois, l'aîné, monta sur le trône de France que ses descendants ont occupé jusqu'à la mort de Henri III, en 1589 (1). On a dit de Charles qu'il avait été fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois et père de roi, sans être roi. W—s.

VALOIS (HENRI DE), seigneur d'Orcé, historiographe du roi et critique distingué, naquit à Paris le 10 septembre 1603, au sein d'une famille noble, originaire de Normandie. Il fut envoyé au collége de Verdun, dirigé par les jésuites, auxquels alors l'enseignement était interdit à Paris, mais dont les leçons n'en étaient pas moins recherchées avec empressement. Il annonça les plus heureuses dispositions, une ardeur infatigable pour le travail, une mémoire extraordinaire, une intelligence au-dessus de son âge; et il obtint, dans ses études, les succès les plus brillants. Ses maîtres ayant recouvré, en 1618, la liberté d'enseigner à Paris, il vint achever ses cours au collége de Clermont, où il eut le bonheur de rencontrer pour professeur de rhétorique le célèbre Denis Pétau. Il mérita son affection, ainsi que celle du P. Sirmond, et conserva avec eux, jusqu'à leur mort, une honorable liaison. Il alla ensuite prendre ses degrés en droit à Bourges, et à son retour il fut reçu avocat au parlement. Pour se conformer aux volontés de son père, il suivit le barreau pendant quelque temps; mais il abandonna ensuite une profession dont il n'avait jamais exercé les fonctions, pour se livrer en entier à la culture des lettres. Les auteurs grecs et latins devinrent l'objet particulier de ses méditations dans la retraite à laquelle il se voua, et qu'il ne quittait que très-rarement pour visiter les hommes distingués dont sa science lui avait gagné l'amitié. Leur nombre ne cessa de s'accroître avec sa réputation. L'énumération qu'en fait Adrien de Valois dans la vie de son frère remplit deux longs paragraphes; et l'on y remarque les noms des hommes les plus illustres, soit par leur érudition, soit par leurs dignités. Nous ne rappellerons que celui du grand Condé. Déjà Valois avait livré au public ses premiers essais, lorsqu'une infirmité cruelle, un affaiblissement toujours croissant de sa vue, vint le contraindre de suspendre ses travaux. De Mesmes, président à mortier, lui fit offrir une pension considérable, à condition qu'il lui communiquerait ses collections. A l'aide de ce secours, Valois se procura un secrétaire, dont l'état de sa fortune l'avait privé jusqu'alors; et il put reprendre ses occupations. Il jouit de ce bienfait jusqu'à la mort de M. de Mesmes, arrivée en 1650. Cette même année, il adressa à Christine, qui venait

en 1302, qui commencèrent et se terminèrent de la même manière. *Voy.* t. 2 p. 707, édit. in-fol. Mais on ne peut en admettre qu'une, celle de 1304.

(1) *Voy.*, pour les autres enfants de Charles de Valois, la *Généalogie de la maison de France*, par le P. Anselme; l'*Art de vérifier les dates*; Velly, t. 4, p. 268, édit. in-4°; le *Dictionnaire* de Moreri; l'*Histoire du comté de Valois*, par l'abbé Carlier; celle *du comté d'Alençon*, etc., etc.

d'être couronnée reine de Suède, un discours de félicitation, qui lui valut la promesse d'une chaîne d'or et une invitation de venir à la cour de Stockholm ; mais Valois ayant annoncé hautement qu'il tâcherait d'empêcher la reine de s'entourer de faux savants et de charlatans, ceux qui se croyaient menacés parvinrent à mettre obstacle à son voyage et à l'envoi du don qui lui était promis. Le médecin Bourdelot et le poëte St-Amand sont accusés de ces manœuvres. Valois fut dédommagé de ce revers par une commission qu'il reçut du clergé de France. Montchal, archevêque de Toulouse, avait été chargé de publier une édition des auteurs grecs qui ont écrit l'histoire de l'Eglise. Ses occupations l'empêchant de se livrer à ce travail, il présenta à sa place Valois, qui fut agréé par l'assemblée du clergé; et une pension lui fut attribuée. Les années suivantes, la mort lui ravit successivement trois de ses amis : Sirmond, Dupuy et Pétau. Il paya un juste tribut à leur mémoire en publiant leur éloge. Le prince généreux sous lequel il avait le bonheur de vivre ne laissa pas ses talents sans récompense. Valois reçut, avec le titre d'historiographe du roi, un traitement de douze cents livres; et plus tard il fut compris, pour une pension pareille, parmi les gens de lettres français et étrangers auxquels le roi jugea devoir en accorder. Il en avait reçu une autre du cardinal Mazarin, qui lui en assura la continuation par son testament. Il témoigna sa reconnaissance à son bienfaiteur en lui adressant un discours sur la paix que ce ministre venait de conclure. Jusqu'à l'âge de soixante ans, Valois, quoique d'une humeur bizarre et d'un commerce très-désagréable, avait vécu avec sa mère et ses frères. Il forma alors le projet de se marier; et à la fin de 1664, il épousa une jeune et belle personne. Cette union lui attira quelque blâme; mais elle n'en fut pas moins heureuse, et elle donna naissance à sept enfants. Valois avait joui d'une santé robuste jusqu'à un âge avancé, dont il écartait la pensée. Il s'offensa, comme d'une injure, d'une lettre de Jacques Gronovius, qui lui souhaitait une longue et heureuse vieillesse. Cependant, deux ans avant sa mort, il ressentit les atteintes d'une maladie qui le tourmenta à divers intervalles et qui devint à la fin dangereuse. Toujours religieux, il se résigna; et dans ses longues souffrances il se plaisait à entendre la lecture des sermons de St-Bernard, qu'il préférait à ceux de tous les autres Pères. Enfin, après avoir vu avec calme et fermeté la mort s'approcher de lui et après avoir reçu les secours de la religion, il succomba le 7 mai 1676 et fut inhumé dans l'église de St-Nicolas-des-Champs, où était le tombeau de sa famille. Les lettres lui doivent : 1° *Excerpta Polybii, Diodori Siculi*, etc., *ex Collectan. Constantini Porphyrogen.*, Paris, 1634, in-8°. C'est le texte et la traduction des extraits faits par ordre de cet empereur, ayant pour objet les *Vertus et les vices*. Le manuscrit, venu de Chypre, fut acquis par l'illustre Peiresc, qui l'envoya à Paris. Valois se chargea de le publier. Il renferme plusieurs fragments d'auteurs dont les écrits sont perdus. Il a été réimprimé dans le premier volume de l'*Histoire byzantine*. 2° *Ammiani Marcellini rerum gestarum libri* XVIII, Paris, 1636, in-4°; excellente édition de cet historien, améliorée encore depuis par le frère de l'éditeur (*voy*. l'article suivant); 3° les Histoires ecclésiastiques d'*Eusèbe*, de *Socrate* et de *Sozomène*, de *Théodoret* et d'*Evagre*, avec les fragments de celle de *Philostorge*, 3 vol. in-fol., Paris, 1659, 1668, 1673. Ces histoires sont accompagnées d'une traduction latine, de notes et de dissertations savantes sur divers points de l'histoire de l'Eglise. Il se proposait de publier, dans la même forme, les historiens ecclésiastiques latins; mais ce projet n'a point été exécuté. On lui doit encore des notes sur le Lexique d'Harpocration et sur les remarques dont Maussac l'avait accompagné; on les trouve dans les éditions de ce lexicographe données par Gronovius et Blancard (*voy*. HARPOCRATION). Les divers opuscules que Valois avait mis au jour séparément ont été recueillis par Pierre Burmann, *junior*, qui y a joint deux autres de ses écrits jusqu'alors inédits. Ce recueil est intitulé *H. Valesii emendationum libri quinque, et de critica libri duo*, etc., Amsterdam, 1740, in-4°. Après les ouvrages qu'annonce le titre, on y trouve le discours à la reine de Suède, les éloges de Sirmond, de Dupuy et de Pétau, le discours sur la paix, les deux dissertations opposées de N. Rigault et de Boulliau : *De populis fundis*, et l'opinion de Valois sur le même sujet. A la tête est la vie de l'auteur, écrite par son frère Adrien; biographie intéressante, où sont retracés avec franchise les talents et les défauts de celui qui en est l'objet. Il nous apprend que Valois avait entrepris un travail considérable sur les lois des Athéniens, mais qu'il l'abandonna lorsque Samuel Petit eut publié le sien. Les savants déplorent une semblable résolution qui les a privés d'un traité important, que celui de Petit est loin de remplacer. Burmann a encore inséré plusieurs lettres de Henri de Valois à Nicolas Heinsius, dans le cinquième volume du *Sylloge epistolarum*. Après la mort de Valois, ses livres, chargés de notes de sa main, furent mis en vente par sa veuve. Prousteau, savant professeur en droit à Orléans, les acheta à un prix élevé; et à sa mort, il les légua à la bibliothèque de cette même ville. De Villoison, qui s'y réfugia à une des époques les plus orageuses de la révolution, s'occupa à faire le dépouillement de ces notes. Il en résulta un recueil considérable, qu'il a laissé à un littérateur distingué de la capitale. SI—D.

VALOIS (ADRIEN DE), seigneur de la Mare, frère du précédent, naquit à Paris le 14 janvier 1607. Il suivit son frère au collége de Clermont et y fit ses études avec succès, sous les maîtres habiles

qui y enseignaient. Quand elles furent terminées, il s'appliqua avec ardeur à une lecture réfléchie des écrivains grecs et latins. Il trouvait le motif d'une noble émulation dans l'exemple de ce frère qui déjà s'était acquis un nom par ses connaissances, et d'utiles conseils chez les savants dont elles lui avaient gagné l'amitié. Pour son premier essai, il prit part aux attaques que dirigeaient alors presque tous les hommes de lettres contre le fameux parasite Montmaur. « Je ne « voulus pas, dit-il lui-même, être des derniers à « prendre parti dans une guerre si plaisante. » Il publia donc un écrit sous le titre pompeux de *P. Montmauri opera in duos tomos, illustrata a Q. Januario Frontone*, Paris, 1643, in-4°. Ces œuvres se réduisent à deux courtes pièces que l'éditeur a accompagnées de notes satiriques et de quelques épigrammes latines; il y joignit encore tous les vers français et latins lancés contre Montmaur qu'il put rassembler. Ce recueil est devenu rare; mais Sallengre l'a augmenté depuis (*voy.* MONTMAUR). Il nous apprend qu'il se déguisa sous le nom de *Quintus Januarius Fronto*, parce qu'il était le cinquième de ses frères, qu'il était né au mois de janvier et qu'il avait le front large et élevé. Mais l'histoire de France devint l'objet particulier de ses recherches. Il employa plusieurs années à en étudier les monuments, soit imprimés, soit manuscrits. Critique judicieux, il a suivi les règles les plus sages pour résoudre les difficultés que présentent des faits si éloignés de nous et couverts de tant d'obscurités. Bientôt un ouvrage considérable sur les premiers temps de la monarchie française le fit connaître avec éclat; il est intitulé *Gesta Francorum, seu rerum francicarum, tom.* 1-2-3, Paris, 1646-1658, 3 vol. in-fol. L'auteur y retrace, d'un style pur et élégant, l'histoire des Gaulois et des Francs, depuis le règne de l'empereur Valérien jusqu'à la déposition du roi Childéric, dans un intervalle de cinq siècles, de l'an 254 à l'an 752. C'est un savant commentaire des récits que nous ont transmis Grégoire de Tours, Frédégaire et d'autres. Les faits y sont discutés avec une grande érudition. Il est à regretter que cet ouvrage ne soit pas plus connu. L'auteur y répand le plus grand jour sur les origines de notre nation. Dans cet ouvrage, il avait donné le titre de monastère à l'église ou basilique de St-Vincent de Paris. Cette opinion avait surpris quelques savants. L'auteur la défendit dans deux écrits qui ont pour titre : *Disceptatio de basilicis quas primi Franc. reges condiderunt*, etc., Paris, 1658, in-8°. — *Disceptationis de basilicis defensio adversus F. Launoii de ea judicium*, Paris, 1660, in-8°. La réputation que lui acquirent ces productions lui mérita la faveur de Louis XIV. Il reçut le titre d'historiographe du roi, avec un honoraire de douze cents francs, et il partagea ces avantages avec son frère. Ces récompenses ne pouvaient que l'exciter à de nouveaux travaux. Ayant recouvré deux anciens poëmes, qui n'avaient pas encore vu le jour, il les publia sous ce titre : *Carmen panegyricum de laudibus Berengarii Aug.; et Adelberonis episc. Laudunensis, ad Robertum regem Francor. carmen; ab Had. Valesio e veter. codicibus eruta et notis illustrata*, Paris, 1663, in-8°. Le premier poëme est un éloge de l'empereur Bérenger; l'autre est une satire contre les vices des courtisans et des religieux. Plus tard notre histoire lui fut encore redevable d'un autre ouvrage important : *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta*, Paris, 1676, in-fol. Le livre que d'Anville a publié sous le même titre n'a pas fait oublier celui de Valois. Quelques-unes de ses assertions ayant été attaquées par dom Germain, religieux bénédictin, il les défendit dans un écrit qui a pour titre : *Notitiæ Galliarum defensio*, Paris, 1684, in-8°, publié avec un autre écrit, où il combat le P. Chifflet sur la durée du règne de Dagobert Ier. Ce sont là les principaux ouvrages de ce savant. Ayant été mis au nombre des gens de lettres auxquels Louis XIV assigna une pension, il acquitta la dette commune en publiant un éloge de ce grand prince, où il loue surtout la munificence qu'il avait déployée pour leur rétablissement. Ce discours parut en 1664, Paris, in-4°. On le retrouve dans le recueil de Burmann, cité dans l'article précédent. En 1666, ayant été consulté sur l'authenticité du fragment de Pétrone découvert à Trau, en Dalmatie, il la combattit dans une dissertation adressée à M. Wagenseil et imprimée avec une autre de ce savant, Paris, 1666, in-8°. Dix ans après, ayant perdu son frère, il en publia la vie (Paris, 1676, in-12); et cette pièce se voit à la tête de l'édition d'Eusèbe et dans le recueil de Burmann, qui, dans celui qu'il a donné aussi des lettres de plusieurs hommes célèbres, en a inséré quelques-unes d'Adrien de Valois à Nicolas Heinsius. Il rendit un autre service à la mémoire de son frère, en publiant une seconde édition d'Ammien Marcellin, corrigée et augmentée de beaucoup de remarques nouvelles, et d'une dissertation sur l'hebdome. Cette édition est de 1681, Paris, in-fol. Depuis cette époque, il se voua au repos, goûtant le calme d'une vieillesse honorée, ne sortant que rarement et n'admettant auprès de lui que quelques amis empressés à venir s'éclairer de ses lumières. Il avait refusé les faveurs de la fortune. Il nous apprend que M. de Montausier lui fit proposer la place de sous-précepteur de M. le Dauphin; mais on exigeait qu'il restât célibataire et qu'il portât l'habit ecclésiastique; il ne jugea pas à propos d'accepter à cette condition, et il se félicite d'avoir pris ce parti. Il mourut le 2 juillet 1692. A l'exemple de son frère, il s'était uni, dans un âge avancé, à une compagne qui fit le bonheur du reste de sa vie. De ce mariage, il eut un fils dont l'article suit. S—D.

VALOIS (CHARLES DE), DE LA MARE, fils du précédent, naquit à Paris, le 20 décembre 1671, et

reçut sa première éducation de son père, qui lui inspira le goût des lettres. Admis de bonne heure dans la société des savants, il eut part à la première édition du *Menagiana*, en 1692 (*voy.* LA MONNOIE); et après la mort de son père, il publia, sous le titre de *Valesiana*, des remarques historiques et critiques qu'il avait recueillies, soit dans ses manuscrits, soit dans sa conversation. Ce livre parut en 1694, à Paris, in-12. Il plaça à la fin les poésies latines de son père; depuis il en communiqua quelques autres à Burmann, qui les a insérées à la fin du recueil déjà mentionné. On peut s'étonner à bon droit de la liberté qui règne dans quelques-unes de ces pièces, *tetricis Catonibus non legenda*, dit Burmann. Valois, ayant pris ses degrés en droit, se fit recevoir avocat en 1696; mais il ne fréquenta point le barreau et il refusa d'acheter une charge de magistrature pour pouvoir se livrer sans partage à la culture des lettres et de la numismatique. Il parvint à former un cabinet dans lequel il avait rassemblé plus de six mille médailles rares et singulières, entre autres, une suite de deux mille médailles impériales, grand bronze. L'Académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1705; et il en fréquenta les séances avec une exactitude dont il ne se relâcha jamais. Il annonçait, en 1724, la publication prochaine d'une édition de *Florus*, avec les notes de son père (1). Il se chargea de revoir l'*Histoire des Arsacides*, que Jean-Foi Vaillant avait laissée manuscrite, et l'enrichit d'une préface (*voy.* VAILLANT). Il fut honoré du titre d'antiquaire du roi. Il vivait dans la retraite, heureux auprès d'une compagne à laquelle il s'unit de bonne heure, et qu'il perdit après quarante-cinq ans d'une tendre union, ainsi que deux enfants qu'il en avait eus. Mais bientôt son isolement lui devint à charge et l'état chancelant de sa santé le porta à s'assurer des secours devenus indispensables. Il épousa, à l'âge de 75 ans, une amie de sa première femme, et survécut peu à cet événement. Il mourut à Paris, le 27 août 1747, sans laisser de postérité. Son caractère, dit Fréret, n'offrait rien qu'une modestie et une méfiance de lui-même portées jusqu'à l'excès, et qui peut-être ont empêché plus d'une fois de rendre assez de justice à sa capacité et à l'étendue de ses connaissances. On a de lui dans le recueil de l'Académie des inscriptions : 1° *Discours* dans lequel on prétend faire voir que les médailles qui portent pour légende *Fl. Cl. Constantinus jun. N. C.*, n'appartiennent point à Constantin le Jeune, fils de Constantin le Grand, t. 2, p. 543-566; 2° *Dissertation sur les amphictyons*, t. 3, p. 191-227, et t. 5, p. 405-415; 3° *Histoire de la première guerre sacrée*, t. 7, p. 201; 4° *Histoire de la seconde guerre sacrée*, t. 9, p. 57, et t. 12, p. 177. On trouve encore dans le même recueil l'analyse de sa dissertation sur les *Néocores;* de son *Histoire des censeurs romains;* de ses *Mémoires* sur les différents usages du *verre* chez les anciens, et sur les *richesses* du temple de Delphes; et enfin de ses observations sur les *médailles* de Mezzabarba (*voy.* ce nom), et sur différentes médailles inédites. Voyez son *Eloge*, par Fréret, t. 21, p. 234-245. SI—D et W—S.

(1) *Voy.* la lettre qu'il écrivait à un libraire de Hollande dans le supplément aux *Emendationes* de H. de Valois, p. 88.

VALOIS (LOUIS LE), jésuite, né à Melun, le 16 décembre 1639, entra de bonne heure au noviciat de la Société. De violents maux de tête le forcèrent d'en sortir; mais sa santé s'étant rétablie peu à peu, il reprit sa première vocation et fit ses vœux chez les jésuites, qui l'employèrent d'abord à l'instruction dans les collèges. Il professa la philosophie à Caen pendant dix ans, et se fit aimer de la jeunesse par ses talents et son heureux caractère, en même temps qu'il rendait des services au dehors dans l'exercice de son ministère. Il dirigeait plusieurs communautés et donnait des retraites dans le clergé. Le maréchal de Bellefonds, alors retiré en Normandie, se lia étroitement avec lui. Le Valois allait tous les ans passer quelque temps chez le maréchal, à l'Isle-Marie, et il y établit des retraites pour les laïques. Zélé pour toutes les bonnes œuvres, il eut beaucoup de part à la fondation de l'hôpital général de Caen. Rappelé à Paris par ses supérieurs, il s'y livra aux mêmes soins et commença, en 1682, à donner des retraites pour les gens du monde et pour les personnes de différentes conditions. Le roi favorisa ces exercices; plusieurs grands seigneurs se mirent sous la direction du P. le Valois. Le duc de Beauvilliers professait pour lui une estime toute particulière, et l'on croit que ce fut ce duc qui le fit choisir pour confesseur des princes petits-fils de Louis XIV. Ainsi le Valois fut associé aux soins de Beauvilliers et de Fénelon auprès du duc de Bourgogne, et il exerça ce ministère. Les jeunes princes lui témoignèrent une entière confiance, et le duc de Bourgogne, le sachant malade, lui écrivit une lettre remplie de marques de bienveillance et d'attachement. Le Valois fut nommé supérieur de la maison professe, rue St-Antoine, à Paris, et y mourut le 12 septembre 1700. On voit par une lettre du duc de Beauvilliers combien il fut sensible à cette perte. On publia, en 1758, des *Œuvres spirituelles* du P. le Valois, 3 vol. in-12; le P. Bretonneau en fut l'éditeur. Ces *Œuvres* contiennent des lettres, des exhortations et entretiens sur des sujets de piété, et ont été plusieurs fois réimprimées; en tête du premier volume est une *Préface historique sur la vie et les ouvrages de le Valois*. Cette *Préface* est intéressante et donne une heureuse idée des vertus du pieux jésuite. Feller lui attribue encore un petit écrit contre les sentiments de Descartes; mais il n'en donne point le titre. P—C—T.

VALOIS (YVES), physicien et littérateur estimable, était né à Bordeaux, le 2 novembre 1694.

Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il fut pourvu de la chaire d'hydrographie à l'école de la Rochelle, et il la remplit pendant plus de trente ans avec autant de zèle que de succès. La culture des lettres le délassait de ses travaux et il communiquait les fruits de ses loisirs à l'académie dont il était l'un des membres résidants depuis sa création (1732). Touché de l'ignorance où sont la plupart des marins des principes de la religion, il composa deux ouvrages destinés à leur faire connaître les vérités du christianisme et à les mettre en garde contre les sophismes de ses détracteurs. Lors de la suppression de l'institut, le P. Valois quitta la Rochelle : mais on ignore le lieu de sa retraite. Son nom ne se trouve plus en 1769 dans la liste des académiciens de cette ville (*voy.* la *France littéraire*); et l'on peut conjecturer qu'il était mort quelques années auparavant. C'est à tort que quelques dictionnaires l'appellent *de Valois;* ses écrits ne portent point le *de*. On connaît de lui : 1° *la Science et la pratique du pilotage*, la Rochelle, 1735, in-4°. L'auteur annonçait un traité sur la manœuvre des vaisseaux ; mais il ne l'a pas publié. 2° *Conjectures physiques sur la cause, la nature et les propriétés du sel marin*, d'après quelques observations sur un marais salant (de l'Aunis), avec un plan de ce marais. L'auteur adressa ses observations au P. Castel. qui les inséra dans les *Mémoires de Trévoux*, 1744, mars, p. 430-461. Elles ont été publiées de nouveau dans le *Recueil* de l'académie de la Rochelle, 1752, p. 141. Guettard, et depuis Grandjean de Fouchy (*Histoire de l'Académie des sciences, année* 1758), les ont attribuées par erreur au P. Laval, professeur d'hydrographie à Marseille. 3° *Observations sur les auteurs qui cachent leurs noms par de mauvais motifs*, la Rochelle, 1749, in-4° ; 4° *Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion pour l'instruction des officiers et gens de mer*, dédiés au duc de Penthièvre, ibid., 1747, 2 vol. in-12 ; 2° édition, Lyon, 2 vol. in-12. Il y a des observations critiques sur cet ouvrage dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 mars 1748 ; et dans la feuille du 17 septembre suivant, il est question d'une brochure relative aux *Entretiens*. 5° *Entretiens sur les vérités pratiques de la religion*, Lyon, 1751, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est la suite nécessaire du précédent. 6° *Observations curieuses* sur ce que la religion a à craindre ou à espérer des académies littéraires ; et observations sur la critique qui s'exerce dans les académies pour la perfection du style, Amsterdam, 1755, in-12 ; 7° *Lettres d'un père à son fils sur l'incrédulité*, Paris, 1756, in-12 ; 8° *Lectures de piété*, à l'usage des maisons religieuses, ibid., 1764, in-12 ; 9° *Recueil de dissertations littéraires*, ibid., 1765, ou Nantes, 1766, in-8°. On y retrouve les opuscules indiqués sous les nos 3 et 6. 10° *Avis sur l'incrédulité moderne*, ibid., 1766, in-8° ; 11° *Avis charitables à ceux qui ont le malheur de vivre dans l'incrédulité*, ibid., 1767, in-8°. W—s.

VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ETIENNE), sculpteur, naquit à Paris, en 1785, et fut successivement élève de L. David et de Chaudet ; il remporta en 1808 le deuxième grand prix de sculpture, dont le sujet était : *Dédale mettant des ailes à son fils Icare ;* il en resta là ; c'est en 1814 qu'il fit son entrée dans le monde artiste avec son *buste de Louis XVIII*, exécuté plus tard en marbre et qui reparut au salon de 1817 en compagnie de ceux de la *duchesse d'Angoulême*, de *Chaudet* et de la *comtesse de* *** ; il exposait en outre un *groupe d'enfants* représentant la médecine, bas-relief destiné à la fontaine projetée sur la place de la Bastille, et une *étude de jeune fille*, qui lui valurent une médaille d'or. Nous ne rappellerons pas tous les ouvrages de Valois, qui a beaucoup produit, sans avoir laissé en fin de compte des œuvres bien marquantes. Citons pourtant son bas-relief de *Léda* pour la fontaine de la rue du Regard, une *Statue en marbre de Louis XVI* pour la ville de Montpellier, la *Statue en marbre de Michel de Lhospital*, chancelier de France, pour la chambre des pairs (1847). On voit encore de notre sculpteur une *Statue de Ste-Geneviève*, à St-Etienne du-Mont ; un *Cénotaphe en l'honneur des ducs de Berry et d'Enghien* dans l'église de Verneuil. Les galeries nationales de Versailles possèdent de cet artiste : les bustes en plâtre et en marbre du *maréchal de camp Richer-Drouet*, ceux en plâtre de la *duchesse d'Angoulême*, de *François Ier ;* en marbre, de *Louis, duc d'Orléans*, d'après Cressent, et du *général de division, comte de Caulaincourt ;* enfin, la *Statue en marbre du roi Charles V*, dit le Sage, et celle en plâtre de *Godefroy de Bouillon*. Valois depuis 1816 était statuaire de la duchesse d'Angoulême et chevalier de la Légion d'honneur. Il est mort à Paris au mois de décembre 1862 ; et nous devons le reconnaître, son nom était passablement oublié ; il a effectivement manqué d'originalité, aucune œuvre saillante n'est sortie de son ciseau, et il a joui de son vivant d'une protection qui a souvent manqué à des artistes plus habiles. B. DE L.

VALOIS (CHARLES DE). *Voyez* ANGOULÊME.

VALOIS (MARGUERITE DE). *Voyez* MARGUERITE DE VALOIS.

VALON (CHARLES-MARIE-FERDINAND-ALEXIS, vicomte DE), écrivain estimable et ingénieux, issu d'une des familles les plus anciennes du Quercy, était fils puîné de M. le comte de Valon, député de la Corrèze sous la restauration et le gouvernement de Juillet. Né à Tulle, le 6 mars 1818, il commença ses études au collége de cette ville et vint les continuer à Paris. Doué de connaissances agréables et variées plutôt que d'une profonde instruction, Alexis de Valon entreprit de compléter par les voyages une éducation que lui-même jugeait très-imparfaite, et employa l'année 1842 à parcourir l'Italie, la Sicile, la

Grèce et la Turquie. A son retour, des presses de sa ville natale sortit un journal sommaire de ce voyage, puis, un peu plus tard, le récit complet fut lancé en plein océan, sous le titre de *Une année dans le Levant*, Paris, 1847 et 1850, 2 vol. in-8°. Les amis déchirèrent le livre, élégamment écrit, plein d'observations curieuses, et décelant un penseur par ses considérations sur la réforme des quarantaines. Alexis Valon fit, en 1846, un voyage en Espagne, et en consigna la description dans une notice intitulée *l'Andalousie à vol d'oiseau*, qu'inséra la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1849). Il compléta ces excursions par deux voyages en Angleterre, dont le second eut pour but une visite à l'exposition universelle de Londres. Le fruit de ce pèlerinage au Palais de cristal fut un dernier article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1851), article qui n'obtint pas tous les suffrages, mais dont il fut parlé. Alexis de Valon avait donné dans le même recueil deux nouvelles, *Aline Dubois* et le *Châle vert*, une étude plus sérieuse, *le Marquis de Favras*, morceau remarquable d'histoire contemporaine (15 juin 1851), et, quelques années avant (1er juin 1848), un fragment bien pensé et sagement écrit sur les *Prisons de France sous le gouvernement républicain*. Il avait également publié dans le *Musée des Familles* deux chroniques intéressantes intitulées *Catalina de Erauso* et *François de Civille*. Ces divers travaux avaient attiré l'attention du public sur Alexis de Valon, et le jeune écrivain commençait à percer les rangs serrés de la foule dans la littérature contemporaine, lorsqu'une affreuse catastrophe vint briser cette existence déjà si bien remplie. Le vicomte de Valon avait épousé, en 1847, mademoiselle Cécile Delessert, fille d'un des magistrats les plus recommandables qui aient honoré l'administration de la police de Paris. Le 20 août 1851, madame de Valon se trouvait dans son château de St-Priest, près de Tulle, avec son mari et deux autres personnes, lorsqu'on proposa une promenade en bateau sur un étang voisin. Cette idée fut acceptée quoiqu'il s'élevât un vent assez fort et que personne ne fût en état de diriger l'embarcation. Un coup de vent ne tarda pas à la faire chavirer, et les quatre promeneurs se virent en proie au danger le plus imminent. Madame de Valon et sa compagne furent sauvées par les efforts d'un courageux ami; mais, l'infortuné Alexis qui, en tombant, s'était embarrassé dans les cordages et les voiles, disparut sous les eaux, et son cadavre ne fut retiré que deux heures après, à quelques pieds du rivage. La mort tragique et prématurée du vicomte de Valon, rempli de qualités aimables et attachantes, causa une impression universellement pénible, et les journaux de la capitale s'unirent à ceux de sa localité pour payer à sa mémoire un juste tribut de regrets. On remarqua surtout l'appréciation fine et spirituelle que M. Cuvilier-Fleury consacra, dans le *Journal des Débats*, à ce talent étouffé dans sa fleur et dont la maturité prochaine promettait à la France un sage talent de plus. Alexis de Valon n'était âgé que de 33 ans ! Indépendamment des ouvrages imprimés dont nous avons fait mention dans le cours de cette notice, il a laissé quelques poésies inédites, divers manuscrits et un grand nombre d'articles de journaux sur différents sujets d'économie sociale et politique (*voy.* sur Alexis de Valon une notice de M. Mérimée, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1851). A. B—ÉE.

VALOR (MOHAMED ou MÉHÉMET ABEN-HOUMÉYA, suivant les Arabes, selon les chrétiens, FERDINAND DE), un de ceux qui jouèrent les principaux rôles dans la menaçante insurrection maure de l'Andalousie, en 1568 et 1569, appartenait par sa famille à la dynastie des Al-Hamar, qui deux cent cinquante-cinq ans porta le sceptre de Grenade, et qui ne fut dépouillée que la dernière par Isabelle et Ferdinand. Né en 1543, un peu plus d'un demi-siècle par conséquent après ce grand événement, et plus de vingt ans après les mesures acerbes par lesquelles et les communes hispaniques et Charles-Quint avaient à l'envi privé les Mauresques du droit de suivre leur conscience en matière de foi, le jeune Ferdinand, ou, si l'on veut, le jeune Méhémet ne vit autour de lui, pendant vingt-cinq ans, que haines latentes, que soif de vengeance mal déguisée entre deux nationalités, toutes deux enthousiastes de leur foi. Un complot se noua, dû surtout à la patriotique initiative de Farakh Aben-Farakh, simple fabricant de carmin du quartier de l'Albaïcin, à Grenade, mais auquel successivement se rallièrent les premières influences et notabilités musulmanes du pays. Nul doute que Ferdinand de Valor n'en ait été des premiers et n'ait, avant même de paraître dans les réunions des conjurés, très-activement secondé les menées de Farakh-Aben-Farakh. Son père avait, entre autres très-vastes domaines, Valor, à l'entrée des Alpujarres, et l'annexe de Valor ajoutée à son prénom indique qu'on l'en regardait comme le seigneur; il portait d'ailleurs le titre officiel d'alguazil de Valor, et son fils en était revêtu ainsi que lui : ces dignités alors étaient tout autre chose que de nos jours; c'étaient des espèces de magistratures municipales locales à l'aide desquelles l'administration tendait à faire pénétrer par voie amiable et sans secousse ses idées, ses volontés parmi des masses habituées au régime de la tribu et à l'autorité du cheikh. Ce n'est pas tout : Ferdinand était encore ce qu'on nommait « un « des vingt-quatre de Grenade », et son mariage avec la fille de Michel de Rojas l'avait, fort jeune encore, mis en possession de grandes richesses personnelles et appuyé d'une parenté nombreuse. Qu'on joigne à tous ces avantages celui d'appartenir incontestablement par son arbre généalogique aux Al-Hamar, et qu'on se le représente

comme nous le dépeignent les chroniques du temps, bouillant, intrépide, parleur habile et délié, quoique circonspect et taciturne le plus souvent, on comprendra que les yeux des Musulmans devaient se porter sur lui comme sur le brillant héritier de la dernière des races royales de l'Islam. Mais ce qui le recommandait aux yeux des Mauresques était sans poids aux yeux des Espagnols. Il avait eu plus d'une rixe avec les hidalgos et il avait plus d'un gros grief sur le cœur. Un lieutenant de don Louis Moça, grand alguazil de la chevalerie de Grenade, l'avait désarmé en s'emparant de son poignard, avec des paroles insultantes. Son père avait été incarcéré à Grenade, puis transféré à Tolède, d'où rien n'annonçait qu'il dût revenir. C'est sur ces entrefaites et sous ces auspices que, pour la première fois, il se présenta devant les conjurés réunis à Caïdar : il en avait sans doute sondé ou fait sonder plusieurs à l'avance, et il est probable que quelques-uns au moins étaient prévenus. Il prit la parole et appuya sur cette idée que le projet dont on s'occupait n'avait de chance de réussite qu'à la condition de se relier tous en un faisceau indissoluble sous l'autorité d'un seul, qui même, afin de rallier l'universalité de la population mauresque, devrait, ainsi que les Al-Hamar, ces ex-monarques de Grenade, ces ancêtres d'Aben-Houmeya, être décoré de prime abord du titre de roi. « Quelles conditions « d'intrépidité, de prudence, de naissance et « d'âge devra réunir cet élu des jours de lutte et « de crise? Quel est son nom? Sur ces questions « l'on peut varier et l'on pourra prendre quel- « ques jours pour délibérer; mais sur le prin- « cipe, pas d'hésitation possible. » Tel fut en substance le langage de Ferdinand, et son avis sembla devenir l'avis de tous. L'on mit ensuite en délibération les mesures à prendre, les démarches à faire, préalablement même à la première levée de boucliers, et, dans cette discussion, le jeune homme déploya tant de cet entrain juvénile qui semble le courage, tant de cette facilité de combinaisons, apanage de l'âge mûr et indice de la sagesse, que peu de candidats eussent pu s'offrir entourés d'une auréole plus brillante. Il fut élu d'emblée dans la dernière assemblée, et la cérémonie de son installation eut lieu soit immédiatement, comme le rapportent les auteurs auxquels s'en tient Ferreras, soit, comme le prétend Marmol, très-peu de temps après le choix, c'est-à-dire le 24 décembre. La cérémonie de l'avénement ne put être très-splendide; toutefois, elle fut environnée d'une certaine solennité. Ferdinand prit le nom de Mahomet, auquel fut joint le surnom patronymique d'Aben-Houmeya, et après la salâ (la prière), prononça le serment de maintenir ses sujets dans la foi de Mahomet et de la défendre. Farakh Aben-Farakh se prosterna devant l'élu, et, au nom de l'assistance, lui prêta le serment de fidélité, puis tous ensemble crièrent : « Allah bénisse Mahomet « Aben-Houmeya, roi de Grenade et de Cor- « doue! » C'eût été, si l'on eût voulu renouer le nouveau monarque à la liste de sa dynastie dépossédée en 1492, Mohammed XIII, car les deux Boabdil (Abou-Abdallah-ez-Zagir et Abou-Abdallah-ez-Zagal), l'oncle et le neveu, avaient été précédés par un Mohammed XII (Mohammed Abou-Haçan), père du second, frère du premier. Aben-Houmeya (tel est le nom abrégé, mais suffisamment spécial, sous lequel nous allons désigner le nouveau monarque) se mit sur-le-champ à faire acte de royauté en procédant à la nomination des principaux capitaines et officiers par lesquels allait s'opérer la délivrance de ses nationaux. Aben-Zuagar, son oncle, et l'entreprenant Aben-Farrakh, reçurent, l'un, le titre de capitaine général, c'est-à-dire le commandement de toute la force militaire, l'autre, l'intendance suprême des affaires civiles, sous celui de grand alguazil. Les deux choix étaient parfaits, et Aben-Houmeya faisait en même temps preuve de discernement et de reconnaissance en prenant, suivant l'expression orientale, pour bras droit et pour bras gauche les deux hommes les plus capables et les plus dévoués. On convint ensuite du jour précis, disons plutôt de la nuit qui verrait se dessiner la rébellion. L'on voulait, pour commencer, surprendre Grenade, et déjà un premier plan avait été formé pour s'emparer ainsi de la ville à laquelle se rattachaient tant de souvenirs; mais la vigilance du capitaine général Mondéjar avait forcé d'abandonner le projet. Toutefois l'on espéra être plus heureux en choisissant pour l'exécution la nuit la plus longue de l'année, celle du 24 au 25 décembre. Malheureusement pour les musulmans, il n'était pas possible d'endormir les chrétiens : de vagues bruits d'insurrection bourdonnaient dans l'air. Des actes hostiles précédèrent la grande explosion. Deux au moins ensanglantèrent les routes de Séville et de Motril le 23 et le 24 : ils furent causés par les façons vexatoires et même un peu pillardes d'une troupe joyeuse de gens de justice qui, suivis de leurs valets, allaient passer à Séville leurs vacances de Noël, et d'un détachement de soldats qui, sous la conduite de Diégo de Herrera, escortait un convoi d'arquebuses pour Adra. Les Mauresques malmenés et spoliés jetèrent les hauts cris, et soudain survinrent en nombre des Mongis ou Mauresques de la montagne, moins inoffensifs que leurs coreligionnaires de la plaine. Ni les gens de robe qui se tinrent cois soudainement, ni les gens d'épée qui tentèrent de tenir tête, ne purent efficacement résister, et presque tous les malavisés pillards restèrent sur le terrain. Grenade, la nuit du 24 au 25 décembre, courut un véritable danger. 8,000 Mauresques étaient réunis pour marcher sur la ville au signal que donnerait le canon tiré du haut de l'Albaïcin, et trois portes

en même temps devaient être attaquées par trois chefs. Il y a plus : Aben-Farrakh, à la tête de 180 hommes d'élite, y pénétra, renversa la muraille de terre qui formait l'enceinte de l'Albaïcin, monta au haut de l'église de St-Sauveur, et de là, proclamant le nom du nouveau roi au son des fanfares, il appela à l'indépendance tous ses compatriotes dont était rempli ce quartier de Grenade. Mais sa voix n'eut pas d'écho : soit que les précautions des Espagnols missent ses habitants dans l'impossibilité de se déclarer (par exemple, s'ils avaient donné des otages), soit qu'ils regardassent le nombre des libérateurs comme insuffisant, on peut dire que l'Albaïcin ne bougea pas. Tout se réunit pour faire avorter la tentative si hardiment entamée. Une neige épaisse, en rendant à peu près impraticable la montagne, barra la route aux 8,000 hommes ; puis il se trouva que le signal manqua. C'est sur les Espagnols que l'on comptait pour avoir ce signal : on avait cru que, à l'apparition des ennemis dans l'Albaïcin, ils tireraient le canon, et plutôt cent fois qu'une. Averti très-probablement de cette idée des conjurés, le marquis de Mondéjar se contenta d'investir les Mauresques d'une surveillance telle qu'ils n'osassent bouger, et défendit au commandant de la citadelle d'engager le combat ou de faire retentir le signal d'alarme, tenant pour certain que les enfants perdus de l'armée rebelle, après avoir reconnu que personne ne venait les seconder, s'effrayeraient de leur isolement et se décideraient à reprendre la route par laquelle ils étaient venus. L'événement prouva la justesse de ce calcul. La révolte n'en eut pas moins lieu au dehors sur une vaste échelle et malheureusement avec d'atroces barbaries. C'est surtout dans les montagnes qu'elle se développa : en deux ou trois jours elle embrassa toute la chaîne des Alpujarres. Aben-Houmeya, que nous ne voyons pas paraître en personne dans l'escalade de l'Albaïcin, vu sans doute que des circonstances décisives s'opposèrent à ce qu'il fût là, déploya pour la déterminer une activité à toute épreuve. Il courait à cheval de village en village, exaltant les mécontents, animant les braves, affable avec les masses, intime avec les notables, entraînant et prodigue de riantes perspectives avec tous, prenant partout les renseignements stratégiques utiles pour la lutte, et partout jetant les bases d'une organisation armée, nommant des chefs et cherchant visiblement à inspirer au moins autant le dévouement à sa personne que le dévouement à sa cause. Il n'était pas sans soupçonner que son titre de roi, tout imaginaire et tout précaire qu'il fût encore, pouvait éveiller des jalousies, et que plus d'un dans cette élite d'hommes résolus pouvait, soit comme ayant, lui aussi, du sang de Al-Hamar dans ses veines, soit à cause des services qu'il avait rendus, se croire au moins autant de droits que lui à l'héritage des souverains de Grenade. Il comprenait aussi que quels que pussent être ses éléments de succès en Espagne même, et malgré les embarras croissants que causaient à Philippe II les antipathies de plus en plus patentes, de plus en plus tenaces des Pays-Bas, il ne pouvait se bercer de l'espérance d'un succès qui ne fût pas trop chèrement acheté s'il ne recevait des secours du dehors ; et déjà même, préalablement à l'éclat du 24 décembre, il avait député près du bey d'Alger et à Constantinople, mais sans résultat, son envoyé n'étant pas même venu à bout de mettre à la voile, tant la côte était sévèrement gardée par les ordres du marquis. Loin de se décourager pour ce commencement de mécompte, il redoubla de soins, changea ses négociateurs, trouva moyen de faire passer en Afrique, avec son propre frère Abdallah, qui devait y résider jusqu'à ce que ses sollicitations portassent fruit, Ferdinand Habaqui, dont l'habileté fut peu de temps après couronnée de succès et qui revint avec la promesse d'un renfort prochain de 400 Turcs. C'était bien peu sans doute, mais c'était le gage d'un intérêt réel, c'était en quelque sorte l'assurance d'un concours plus efficace dès que la Sublime Porte n'aurait plus elle-même sur les bras une lourde guerre contre les rebelles, la guerre contre l'Arabe Moutaher (1567-1571). Du reste, Aben-Houmeya n'attendit pas que ces auxiliaires arrivassent pour mettre partout ses forces sur le pied le plus redoutable. Tout en parcourant rapidement les deux versants de la chaîne des Alpujarres et en apparaissant presque simultanément sur des points très-éloignés, non content des succès qu'il comptait en grossissant son parti de ceux qui se ralliaient sans tergiversation à sa cause, il essayait aussi de vaincre la résistance de ceux qui balançaient : c'est ainsi qu'il entreprit le siége de la rue d'Orguiva, et qu'après avoir présidé en personne aux premières opérations, il laissa la plus grande partie de ses troupes, avec des chefs expérimentés autant que braves, poursuivre l'entreprise, tandis que lui-même, avec la poignée de gens qui lui restait, allait effectuer le soulèvement de Poqueira, de Ferreira, d'Ujijar, d'Andaraje, faisait de la ville une place forte, dépôt provisoire de tout ce que les Mauresques avaient de précieux ; voyait au jour de l'an 1569 ses bannières flotter sans interruption de Caïdar jusqu'à Valor, à l'entrée des montagnes, et allait planter sa tente dans le val de Lécrin, pour aller boucher le passage aux Espagnols et Mauresques de Mondéjar (car il se trouvait des uns et des autres dans l'armée du marquis), c'est-à-dire sans doute pour combattre les uns en même temps que pour provoquer à la désertion les autres, en mettant en leur présence le fils des anciens héritiers des Almoravides et des Almohades. Mondéjar esquiva le péril en conduisant ses soldats par d'autres routes que celles où l'on se disposait à les recevoir, puis il apparut près du défilé ré-

puté impraticable de Tablada, et, par un trait d'audace inouï, mais couronné de succès, le franchit au pas de course, sous l'œil même de l'ennemi stupéfait, bien qu'on eût rompu d'abord un pont jeté sur l'abîme. Le passage du défilé de Tablata changea de face l'horizon politique : jusque-là, comptant sur la forte barrière qu'opposaient des cimes abruptes et des places défendues par des braves, combattant pour leur religion et leur patrie, Aben-Houmeya pouvait avoir l'espoir de généraliser l'insurrection en la portant dans toute la plaine jusqu'au littoral. Après le fait d'armes dont il venait d'être l'impuissant témoin, la route désormais était ouverte vers Orguiva, qui tenait toujours, mais dont le déblocus eut lieu comme par enchantement, tandis qu'Aben-Houmeya se retirait sur la rue de Poqueira. Vainement il y réunit à la hâte tout ce qu'il put avertir utilement de troupes rebelles, et vainement même il y joignit des renforts venus de Cordoue : le marquis, après n'avoir laissé que 400 hommes dans Orguiva, se mit en marche, bien que tout son monde eût grand besoin de repos, pour la localité qu'il regardait comme le vrai centre de la résistance mauresque, les insurgés ayant placé dans cette enceinte leurs femmes, leurs enfants, leurs trésors et leurs prisonniers. Aben-Houmeya les échelonna le long des fortes positions en avant de Poqueira, de manière à former trois embuscades successives. Aussi les chrétiens ne purent-ils passer sans coup férir, et l'escarmouche fut-elle des plus vives : à la fin cependant ils l'emportèrent; 450 Mauresques restèrent sur le champ de bataille. Poqueira fut prise, à l'immense satisfaction des soldats de Philippe, qui s'y gorgèrent de butin; à l'immense désespoir des musulmans, qui ne purent qu'en petit nombre arracher leurs jeunes familles et leurs femmes à l'imminence de la captivité. Provisoirement on se rabattit sur Ujijar. Mais à quel parti se résoudre dans cet asile si voisin de Poqueira, si précaire par conséquent ? On pressentait que l'Espagnol, dont la célérité avait dépassé toutes les prévisions et qu'enorgueillissait le succès, ne laisserait pas à des vaincus encore armés le temps de respirer. La démoralisation gagnait parmi les infidèles, et avec la démoralisation la discorde. Les uns voulaient qu'on traînât jusqu'à la dernière extrémité la résistance dans Ujijar même ; les autres, moins irrémissiblement compromis, pensaient que le mieux, au point où l'on en était venu, serait de poser les armes, moyennant que tous eussent la vie sauve et ne fussent lésés ni dans leur liberté ni dans leurs biens, et de députer à cet effet au marquis de Mondéjar, toujours si juste et si modéré. C'était surtout l'avis de Michel de Rojas (le beau-père d'Aben-Houmeya), et tout porte à penser que c'était ou que ce devint celui d'Aben-Houmeya lui-même. Jean Sanchez de Pina et Jérôme d'Apuerte allèrent porter ces paroles au marquis ; mais ces ouvertures ne furent pas admises. Il répondit que le seul moyen pour eux de mettre un terme à cette guerre qu'ils avaient voulue, c'était de se rendre à discrétion; que pour lui il interviendrait de toutes ses forces en leur faveur et dans le sens de la clémence, mais que toute condition analogue à ce qu'ils demandaient était en dehors de son devoir, était au-dessus de sa puissance. Les armes donc ne furent pas posées universellement, mais les défections commencèrent, défections individuelles, défections de gooms ou de douairs (d'escouades ou de hameaux). Aben-Houmeya ne se retirait que pied à pied et ses troupes disputaient le terrain : à Pidro, par exemple, vers le 16 janvier, sur la route de Trevilez, le 18, etc. Nous omettons la liste de tous ces petits engagements mêlés toujours de menues négociations ou plutôt d'intrigues secrètes au bout desquels nous voyons Aben-Houmeya serré de près par les forces ennemies, de plus en plus incapable d'étendre son influence jusqu'à la mer, et ne comptant plus autour de lui que quelques milliers de fidèles dont plus de moitié pouvaient à juste titre lui donner des soupçons. Il eut le malheur de s'en laisser inspirer par des ambitieux et des jaloux, aux dépens peut-être de ceux qu'il était ou le plus injuste ou le plus funeste de sacrifier. On lui fit croire que Michel de Rojas était en train de négocier en secret avec le marquis, et que probablement c'était la vie de son gendre qui serait pour lui le rachat du « coupement de la « tête ». Cédant enfin à des obsessions réitérées, Aben-Houmeya manda son beau-père, qui s'empressa d'accourir; et, sans lui donner le temps de mettre le pied sur le seuil de sa tente, il lui brisa la tête d'un coup de pistolet. Couvert du sang du père, il crut ensuite indispensable à sa sécurité de répudier la fille, puis de faire périr un beau-frère dont il redoutait la vengeance, puis de se défaire également de tous ceux qui pouvaient lui demander compte de ce sang versé. On voit combien par cette marche fatale, en croyant préserver ses jours, il allait affaiblissant ses ressources, en détachant de lui quiconque pouvait appréhender de lui porter un jour ombrage. Aussi en vint-il plus promptement qu'on ne l'eût pensé d'abord à tenter ce dont il avait fait un crime à Michel de Rojas, un accord privé avec les Espagnols, ne demandant plus une amnistie absolue, et se contentant de l'assurance formelle « que le pacificateur ferait, pour le préserver de « tout mal, des efforts surhumains ». Bien d'autres chefs s'étaient rendus sur pareille espérance. Mais Mondéjar ne pouvait en promettre autant au chef suprême de la révolte; il n'était pas seul maître d'ailleurs, et, dès avant l'explosion, on lui avait adjoint, sous le titre de président de la chancellerie de Grenade, un surveillant mieux en cour que lui et plus pénétré des idées du roi son maître. En un sens cependant, on pouvait

regarder sinon la révolte comme terminée, du moins la province comme pacifiée. Aben-Houmeya ne dirigeait plus, soit par lui-même, soit par les siens, d'attaque contre les chrétiens; et le marquis de Mondéjar tolérait, sans attaquer lui-même, un faible reste d'attitude armée qui n'était qu'une transition inévitable de la lutte à la soumission complète. Mais ce point de vue si judicieux et si paternel en même temps n'était que peu goûté. La soldatesque d'abord ne voulait que le pillage et se désolait que l'on reçût un rebelle à merci, à plus forte raison des villages, des tribus, des chefs qui jouaient le rôle et possédaient des richesses de seigneurs. Les zélés et les intolérants se scandalisaient. Puis les politiques ou ceux qui croyaient l'être affirmaient que la soumission des Mauresques n'était pas plus réelle que ne l'avait été leur conversion, et que la seule manière d'en finir avec leurs trames et avec les inquiétudes qu'ils donnaient au gouvernement, c'était ou leur déportation, ou leur expulsion en masse, ou leur complète destruction. C'était aussi l'opinion de Philippe II; et il en donna la preuve, d'abord en frappant de nullité les mesures de douceur grâce auxquelles Mondéjar ramenait tous les jours quelques-uns des rebelles et marchait par degrés, mais sûrement, au rétablissement de l'obéissance dans tout le pays. Un ordre vint de vendre comme esclaves tous les prisonniers de guerre au-dessus de onze ans. Le résultat de cette politique du Roi Catholique fut une exaspération extrême : le cri « aux armes ! » retentit de nouveau sur toute la ligne des Alpujarres: toutes les localités réconciliées par Mondéjar réarborèrent l'étendard de l'indépendance, sauf celles qu'occupait très en forces l'ennemi; beaucoup de celles qui ne s'étaient pas déclarées d'abord se joignirent à leurs coreligionnaires les insurgés de décembre, et Aben-Houmeya se trouva soudain à la tête de volontaires et d'hommes déterminés plus nombreux. En même temps il lui venait des renforts d'Afrique. La guerre commença sur dix points à la fois avec ses horreurs, ses embuscades, ses surprises, ses pillages et ses égorgements précédés de tortures; et ce ne furent pas seulement des vieillards, des femmes, des enfants inoffensifs, ce furent aussi des détachements qui furent ainsi massacrés, victimes des folles mesures d'un prince aussi aveugle qu'eux. Mondéjar alors fut mis de côté comme insuffisant; et don Juan d'Autriche vint le remplacer, secondé de don Louis de Zuniga et Requesens, comme lieutenant ou plutôt comme directeur. On ne saurait dire ce que serait devenue cette guerre, si l'indigne Sélim II eût compris ce que lui commandait la politique, si l'Afrique eût pris part plus largement à la querelle, et surtout si dans la Péninsule même les rebelles eussent maintenu la concorde entre eux. Heureusement pour Philippe II, il n'en fut rien. La puissance d'Aben-Houmeya vacillait. Nous avons vu poindre déjà les germes de discorde. La mort inique de Michel de Rojas, les persécutions contre sa famille n'y pouvaient qu'ajouter beaucoup. Un de ses anciens officiers, Aben-Abo, qui, peut-être pour l'isoler, avait des premiers ouvert ses domaines et son district à Mondéjar, convoitait son titre. Un autre, Diégo Alguazil, auquel il avait enlevé une de ses cousines, sa maîtresse, pour la mettre dans son harem, et qu'il refusait d'épouser, quoique riche et de naissance, lui avait voué une haine irréconciliable. Les Turcs et Berbères que ses émissaires avaient ramenés ou attirés des deux contrées musulmanes les plus intéressées à son triomphe, il ne les avait pas assez ménagés pour s'en faire des amis à toute épreuve; et bientôt le soin qu'il mit à former un corps d'élite de 4,000 hommes, qui sans cesse se relayaient autour de lui et qu'il combla de priviléges, inspira aux auxiliaires une jalousie voisine de la haine : Aben-Abo et Diégo en profitèrent sans réserve. Rien de plus facile en temps de crise politique que de travestir les pensées et les actes. Les négociations du jeune prince avec le marquis, au temps où tout le monde négociait, y compris Aben-Abo, furent transformées en trahison, ou du moins en menées égoïstes, par suite desquelles tout son peuple aurait été sacrifié, livré, pourvu que, outre la vie et la liberté, il eût ses biens saufs et des récompenses. Son activité, sa tactique, sa bravoure n'avaient pas eu pour résultat ces succès éclatants où presque toujours la fortune a bonne part : on voulut y voir l'inertie et l'incapacité, ou, crime irrémissible chez des fatalistes, l'œuvre du destin. Sa maîtresse, la riche et noble cousine de l'Alguazil, le trahissait, et, sans cesse en correspondance avec son cousin, elle le tenait au courant des moindres pensées du jeune prince. Il en résulta qu'un jour, Aben-Abo flottant encore sur la décision à prendre, Diégo Alguazil, plus impatient, accourt à lui, tenant en main un ordre d'Aben-Houmeya, ordre qu'il vient de faire falsifier par un ex-secrétaire du prince, et par lequel Aben-Abo est chargé d'aller à Motril et d'y mettre à mort tous les Turcs et les Berbères, ainsi que le corps sous les ordres de Diégo. Tout à coup passent sous les fenêtres les deux commandants auxiliaires : on leur communique la dépêche, à laquelle ils se hâtent de croire; on discute tumultueusement, on résout précipitamment, on déclare Aben-Houmeya déchu, et, sur le refus des deux chefs auxquels on offre en vain la couronne, on proclame Aben-Abo. La nuit venue, les quatre conjurés, avec un cinquième qu'ils s'adjoignent, se rendent à la tête de 450 hommes à la ville de Laujar, alors le séjour d'Aben-Houmeya, et, comme ils sont admis sans défiance, marchent vers la maison qui lui sert de palais. Des 180 soldats qui chaque jour, à tour de rôle, formaient sa garde, aucun ne donne l'éveil, aucun ne résiste : Aben-Houmeya est

surpris ; Diégo, l'Alguazil et Aben-Abo lui lient les mains ; on lui lit l'ordre falsifié, on lui signifie sa dégradation, sa mort prochaine. En vain il nie et cet ordre et le pacte de trahison qu'on lui reproche ; en vain il proclame que nul n'a le droit de le juger, de le déposer, encore moins de porter sur lui les mains. On l'emmène dans une maison voisine, sous prétexte de le mieux garder : avant le jour il périssait étranglé. Les écrivains espagnols assurent qu'à l'instant de sa mort il se déclara chrétien de cœur et prétendit n'avoir souscrit à l'islamisme que pour porter la couronne. La mort d'Aben-Houmeya ne mit pas fin à la guerre de l'indépendance mauresque ; l'élection d'Aben-Abo ne changea pas la fortune contraire à leurs efforts : quinze mois au plus se passèrent encore en ravages réciproques, en boucheries, en horreurs, jusqu'à ce qu'enfin la dépopulation d'une part, de l'autre la translation, l'internement de la plupart des Mauresques, mirent fin à cette lutte insensée, qu'on peut regarder comme un de ces suicides graduels, partiels, par lesquels l'Espagne, sous la dynastie autrichienne, semblait aspirer à se détruire comme nation. P—OT.

VALORI. — Illustre famille sénatoriale de Florence, qui, selon les historiens toscans les plus estimés, a possédé onze fois la souveraine dignité du gonfalonat, et dont deux branches, l'une établie en France (1) dès le 14e siècle, et l'autre à Venise très-anciennement, y subsistent encore avec distinction. — *Barthélemi* VALORI, surnommé l'*Ancien*, personnage célèbre dans l'histoire, naquit en 1354. Doué d'un esprit supérieur, d'un grand caractère et d'une prudence profonde, il joignait à ces qualités une application infatigable aux affaires publiques et à l'étude des belles-lettres ; il était même versé dans les sciences ecclésiastiques, et c'est à ce titre que le vénérable P. Ambroise Traversari, l'un des restaurateurs des lettres en Italie, s'honorait d'être intimement lié avec lui. Il commença à signer les actes du gouvernement à l'âge de seize ans. Nommé prieur pour la première fois en 1393, il fut encore revêtu de la même charge dans les années 1402 et 1408 ; enfin, l'an 1420, il fut élevé au rang suprême, et la manière dont il remplit sa dignité de gonfalonier lui attira l'approbation de tous ses concitoyens. En outre, il fut élu six fois membre du conseil *des Dix de justice et de guerre*, et toujours pour terminer des affaires du plus haut intérêt pour la république. Ce fut également dans des temps difficiles et pour conclure des traités importants qu'il fut envoyé en ambassade vers différents souverains ou républiques d'Italie : à Milan, en 1403 ; auprès du roi Ladislas, en 1408 ; cet empereur avait demandé aux Florentins de le reconnaître pour possesseur légitime des Etats de l'Eglise, et à ce prix, dit Simonde-Sismondi (1), il leur offrait son alliance. Les Florentins n'y voulurent point consentir et étaient déterminés à remettre le pape en possession. « Quelles troupes avez-vous donc que vous puissiez m'opposer? » demanda Ladislas aux trois ambassadeurs. — « Les tiennes, » répondit fièrement Barthélemi Valori. Il fut député à Pise en 1411 ; à Lucques, pour y conclure la paix avec les Génois, en 1413 ; auprès de Martin V, en 1418, et une seconde fois auprès du même pontife, en 1422 ; enfin, en 1423, auprès du duc de Milan. Ces faits sont consignés dans les *rapports des ambassadeurs* de sire Paolo Fortini, et dans le livre qui a pour titre *Instructions pour les réformes*. L'Ammirato est d'accord avec les auteurs de ces deux ouvrages. Les étrangers ne l'honorèrent pas moins que ses compatriotes. La reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, lui accorda le droit de cité : le nom de Valori, dit un académicien della Crusca, n'était pas inconnu dans ses Etats, et il fut un des exécuteurs testamentaires de Balthazar Coscia, qui avait occupé le trône pontifical sous le nom de Jean XXIII. Parvenu à un âge avancé, il se retira dans le couvent de Ste-Croix, ne s'occupant plus des affaires publiques, et cessa de vivre le 11 septembre 1427. On peut consulter la *Vie de Barthélemi Valori*, écrite en latin par Luca della Robbia, et traduite en italien par le chanoine Pier della Stufa. Cette vie inédite se trouve dans toutes les bibliothèques de Florence ; elle est remplie de détails intéressants. L'on peut consulter aussi l'apologie de Dante et des Florentins, par Landini ; plusieurs lettres de Marsile Ficin adressées aux fils de Barthélemi ; son éloge par Gaddi ; en outre, Misi, le Pogge, le Volaterrano, Machiavel, Jacques del Borgo, St-Antonius, le catalogue du Poccianti, Negri, et autres historiens de cette époque. — *François* VALORI, né à Florence en 1439, plus célèbre encore que son aïeul, fut l'un des plus grands hommes de l'Italie, au jugement des premiers écrivains de cette nation (2). Une foule de belles actions recommandent son nom à la postérité. Il fut initié de bonne heure à l'étude des belles-lettres, et s'adonna entièrement à la philosophie platonicienne, qui était alors en vogue. Doué d'un jugement profond, indépendant, et sévère dans ses mœurs comme Caton, auquel le compare l'abbé Razzi, l'amour de la patrie le conduisit rapidement aux charges les plus élevées de l'Etat. En 1473, il fut intendant de la Monnaie, ainsi qu'on le voit par les actes de cette administration publiés par Orsini. Après avoir été deux fois prieur du peuple, en 1471 et 1478, il

(1) *Floria dimostrata della famiglia Valori et di tutte sue ramificazione*, per *Fr. Ildefonso di S. Luigi*, *Carmel-Scalzo*, Firenze, 1783, in-8° ; — *Chartes des ducs d'Anjou, rois de Naples* ; — Papon, *Histoire de Provence* ; — la Roque, *Armes de la maison de Bourbon*, 1626, in-fol., p. 110 et suiv. ; — Goujet, traduction de la *Vie de L. de Medicis*, par Nicolas Valori, 1761, in-8°, p. 171 — Moréri, édit. de 1759, p. 450, t. 10.

(1) Dans son bel ouvrage des *Républiques italiennes*.

(2) *Voy.* le *Recueil des hommes célèbres de la Toscane*, 4 vol. grand in-fol., publié à Florence.

fut nommé jusqu'à quatre fois à l'éminente dignité de *gonfalonier de justice;* et ce fut dans les années 1484, 1488, 1493 et 1496, lorsque l'Etat se trouvait, soit au dedans, soit au dehors, dans la position la plus fâcheuse, qu'il fut élevé au rang suprême. Il s'y conduisit avec habileté, et parvint à rétablir les affaires. Il fut envoyé en ambassade avec le jeune Pierre de Médicis vers Alexandre VI, qui venait d'être élu souverain pontife. En 1495, il fut envoyé à Pise en qualité de commissaire général. A son retour, il fut nommé du conseil des Dix. La dernière fois qu'il exerça la suprême dignité, voulant assurer la levée des impôts extraordinaires que la guerre de Pise rendait nécessaires, il porta à 2,200 le nombre des membres du grand conseil: cette adjonction, qui fit entrer au conseil beaucoup de jeunes gens et d'hommes du peuple, divisa de nouveau la ville en factions; celle de Savonarola et de ses partisans fut cause de la fin déplorable de François. Dans la nuit de la fête de l'Assomption, le peuple, gagné par l'argent et les promesses, devait crier: « *Balles, balles; Pierre Médicis!* » et faire main basse sur tous ceux qui étaient contraires à son parti; ce qui fut exécuté. Le jour des Rameaux que Savonarola prêchait dans l'église de St-Marc, il prédit sa mort prochaine. Dans la même journée, tandis que le P. Martin Ugho prêchait dans la cathédrale, la jeunesse furieuse s'y précipita en invitant tout le monde à se porter à St-Marc pour arrêter Savonarola et les ennemis de la maison de Médicis. Le moine, en attendant François Valori, se sauva de cette multitude factieuse qui, le lendemain, alla faire le siége du palais de ce gonfalonier. Sa femme, Constance Carrigiani, fut tuée d'un coup d'arquebuse, lorsqu'elle parut à sa fenêtre pour donner le temps de mettre en lieu de sûreté sa fille aînée. Elle expira dans les bras de son mari qui, étant sorti avec le sang-froid d'un Romain, suivi de ses deux massiers, fut frappé mortellement à la tête par eux, à l'instigation des factieux (8 avril 1498). Son palais, qui aujourd'hui porte le nom de palais *Altoviti*, fut pillé. Ainsi mourut François Valori, *le plus grand citoyen de Florence*, dit Machiavel. Les partisans de son ennemi, Lambert dell'Antella, firent courir le bruit qu'il aspirait à la souveraineté. Sa fin déplorable, dit un historien toscan, fait briller davantage ses belles actions et le souvenir des bonnes lois qu'il donna à la république; il était âgé de 60 ans. L'on peut consulter à son sujet Ammirato, les historiens de Florence, Marsile Ficin, etc. — *Nicolas* VALORI, neveu du précédent, grand littérateur et grand homme d'Etat, naquit le 20 janvier 1464. Disciple, comme son père, de Marsile Ficin, il fut chéri et honoré de son maître. On en voit la preuve dans plusieurs lettres que Marsile adresse à son élève ou à d'autres personnes, et surtout dans la dédicace des dixième et onzième livres de ces mêmes lettres. Marsile, en lui dédiant ces deux livres, l'assure de toute la reconnaissance qu'il lui doit, ainsi qu'à son frère Philippe, pour la part qu'ils voulurent bien prendre l'un et l'autre à la publication de ses ouvrages : « *Philippus optimus,* » etc. Dans une autre lettre qui lui est également adressée, il rend témoignage aux progrès rapides qu'il faisait dans la philosophie platonicienne, qu'il cultivait sous sa direction. Nicolas fut du parti opposé à celui de Barthélemi; il favorisa la faction de Pierre Soderini, ce qui le fit exiler en 1512; mais il n'en fut pas moins cher à la maison de Médicis, à laquelle la famille de Valori était deux fois alliée. On voit dans les actes publiés par Orsini qu'il fut, en 1523, intendant de la Monnaie; élu trois fois prieur du peuple, dans les années 1502, 1506 et 1511; en 1505, membre du conseil des Dix de la guerre, appelés alors les Dix de la liberté et de la paix. En 1503, il avait déjà été nommé officier *dello studio;* en 1501, commissaire général à Pistoie, avec 2,000 fantassins et 200 cavaliers, et commissaire général en Romagne en 1507. La république de Florence, pour récompenser ses services, lui fit alors présent du vaste et fertile domaine de Monte-Vecchio, près St-Ellero. En 1504, il fut envoyé en ambassade en France; il plut tellement au roi que ce monarque le fit son chambellan et son conseiller, lui donna des armoiries et un collier de trois cents écus d'or. Envoyé à Rome en 1522, avec Thomas Tosinghi, pour remercier le cardinal de Médicis de quelques services qu'il avait rendus à des citoyens de Florence, il s'y trouvait encore en 1527, époque du sac de cette ville. Il y fut fait prisonnier, et il y mourut peu de temps après. On a de lui une *Vie de Laurent de Médicis*, dit le Magnifique, imprimée à Florence en 1568, et une pièce de vers en tercets, adressée au duc de Calabre, laquelle se trouve en manuscrit dans la bibliothèque Médico-Laurentienne. Il a dû composer quelques autres ouvrages de poésie, puisque Crescimbeni le met au rang des poëtes italiens du 15e siècle. Le P. Negri, Gaddi, Meliabechi parlent de ses rares qualités. Sa *Vie de Laurent de Médicis* est dédiée à Léon X, fils de son héros. L. Mehus, de l'académie étrusque de Cortone, retrouva l'original, qu'il fit paraître à Florence, pour la première fois, en 1749, in-8°. L'abbé Goujet en a publié une traduction française (1761, in-8°), dédiée au marquis de Valori, ambassadeur en Prusse. Philippe Valori en avait donné une traduction italienne, que Baccio, son fils, offrit aux Giunti, et que ces célèbres imprimeurs mirent au jour en 1568, in-4°, avec deux épîtres dédicatoires, l'une à François de Médicis et l'autre à Cosme Ier. Z.

VALORI (BACCIO) naquit à Florence le 30 octobre 1535. Docteur en droit et savant jurisconsulte, il fut nommé successivement chevalier de St-Etienne de Hongrie, commissaire de Pistoie et de Pise, conseiller secret du grand-duc Ferdinand Ier, et enfin sénateur, l'an 1580. Versé dans

la philosophie, dans les lettres grecques et latines, qu'il avait apprises de Cherico Strozzi, en un mot littérateur consommé, il s'était attiré l'estime des savants les plus distingués de son temps. Non-seulement Baccio Valori avait une grande perspicacité et une vaste littérature, mais il aimait et cultivait les savants en protecteur éclairé. Le grand-duc Ferdinand Ier, qui appréciait son mérite, le nomma son lieutenant dans la célèbre académie de *dessin*, et François Ier le nomma, avec Jean Rondinelli, bibliothécaire de St-Laurent, le 4 juillet 1589. Il fut deux fois consul de l'académie Florentine, la première fois en 1564 et la seconde en 1587, et il ne cessa de donner des preuves de son zèle pour l'honneur et la prospérité de cette compagnie. Dans son premier consulat, il fit faire en marbre le buste de Dante et le fit placer sur la porte extérieure de l'académie. Après avoir vécu moins pour lui-même que pour les autres, il mourut, regretté de tous les savants de l'Europe, dans la maison de Plaisance d'Empoli le Vieux, le 4 avril 1606. Varchi a fait son éloge dans les vers suivants :

Bacci, delicium meum deusque,
Vel tu ad me propera statim, vel ipse
Statim ad te properabo; nam videre
Te diu excrucior, loquique tecum.

Borghini lui adressa un grand nombre de lettres intéressantes, où l'on lit ses opinions sur la littérature du temps. C'est dans la personne d'Alexandre, son petit-neveu, que finit en 1687 la branche aînée des Valori, dont le second rameau, dit un vieil historien toscan, suivait de si près le premier en fidélité, en savoir et en courage à la cour des rois de France. Z.

VALORI (Antoine d'Estilly, marquis de), issu de la famille des précédents, se signala dans les armées de Henri IV. Il fut d'abord page de Marguerite de France; il reçut jeune encore commission du roi de lever une compagnie de cent arquebusiers à pied, à la tête desquels il alla combattre en Bretagne le duc de Mercœur. A l'époque où Henri III fit sa jonction à Tours avec le roi de Navarre, qui faisait le plus grand cas de sa valeur et de sa prudence, il fut rappelé par la lettre suivante de ce prince : « Antoine de Valori, mon ami, j'ai occasion de vous faire connaître que, le sieur de Cadenet ayant été tué, le roi est bien aise que vous fassiez votre service dans les Quarante-cinq. Je vous prie faire état de mon contentement de vous voir traiter selon vos mérites, et vous viendrez offrir votre bonne volonté en notre endroit. Bonjour, Antoine de Valori, mon ami. Ecrit à Tours, le 15 avril 1589. *Henri*. » Antoine de Valori suivit partout Henri IV. Il se distingua au siége de Vendôme et particulièrement à la bataille d'Ivry, sous les ordres du maréchal d'Aumont. A la tête des gendarmes du comte de Lude, il enleva la position du moulin de St-André et culbuta les carabins du comte de Sagonne. En 1597, après le second siége d'Amiens, il reçut le collier de l'Ordre du roi, et fut élevé à la charge de gentilhomme de la maison du roi. Il mourut étant de service au Louvre, âgé de 71 ans. Z.

VALORI (Charles, comte de), petit-neveu du précédent, fut un des plus célèbres ingénieurs du règne de Louis XIV. Il naquit à Paris, le 5 août 1658. On lit dans la *Gazette de France* qu'il fut successivement en 1674 lieutenant au régiment de Champagne, en 1677 capitaine dans la Normandie, dès 1676 ingénieur à tous les siéges qui se firent en Flandre jusqu'à la paix de Nimègue. En 1700, il fut fait chevalier de St-Louis et envoyé dans la Flandre espagnole et la Gueldre pour visiter les places et les mettre en état de défense. En 1708, il fut fait brigadier des armées du roi après la défense de Lille, dont il dirigeait les fortifications; maréchal de camp avant d'entrer dans la citadelle de ladite ville, d'où il sortit le 12 octobre de la même année. Il eut la direction des places de Picardie, plus celles de Flandre partie du Hainaut. En 1709, après la bataille de Denain, il fit en chef les siéges de Marchiennes, de Douai; il fut alors nommé lieutenant général et commandeur de l'ordre de St-Louis. « Rien ne contribua plus au succès de ces deux siéges, écrivait Villars au ministre, que la capacité, le sang-froid et l'intrépidité de M. de Valori. » A Douai, il saigna les eaux et arriva devant un front qui n'avait pas de flancs et dont l'escarpe découverte avait été minée par le canon. Circonspect devant l'artillerie du Quesnoy (que défendait le prince Eugène), il fut audacieux à Bouchain, ouvrit à 50 toises la première parallèle, et, pour éviter les mines, sauta l'épée à la main dans le chemin couvert. Le gouvernement du Quesnoy et la grand'croix de St-Louis furent le prix de ses services. Le comte de Valori servit à plus de trente-six siéges, et dirigea les attaques contre neuf places importantes. Son plus bel éloge se trouve dans ce passage de l'*Histoire du corps du génie*, par M. Allent, p. 607 et 608 : « Valori, dans cette campagne, se montra tel qu'il avait paru dans celles de Flandre, sage, habile, prudent sans timidité, avare du sang des soldats, et fidèle, en un mot, aux maximes de Vauban, son maître et son ami. » Le comte de Valori a laissé une relation de son siége de Douai. Ce mémoire est rare et curieux. Ce célèbre ingénieur mourut dans son gouvernement du Quesnoy, le 3 juillet 1734. Il balança le bâton de maréchal de France avec les lieutenants généraux comtes Dupuy-Vauban et de Bidal d'Asfeld. On peut consulter à ce sujet les *Mémoires* de Villars et l'histoire militaire de Louis XIV, par Quincy. Z.

VALORI (Louis-Guy-Henri, marquis de), fils du précédent, lieutenant général, grand-croix des ordres de St-Louis et de St-Lazare, gouverneur des citadelles de Lille et de Rue, grand bailli d'épée de la ville d'Etampes, etc., naquit à Menin, paroisse de St-Waast, le 11 novembre 1692. Il se

signala, jeune encore, aux siéges de Fribourg et de Landau, sous son père, général habile. Le maréchal de Villars (voyez ses mémoires), pour récompenser sa valeur (M. de Valori avait à peine vingt et un ans), le chargea de porter au roi (Louis XIV) soixante-treize drapeaux et étendards pris sur l'ennemi. Villars, dans sa lettre au ministre Lepelletier de Souzy, ajoute qu'il rend justice aux ingénieurs et à ce jeune homme en particulier, qui est un *très-bon sujet*. Le marquis de Valori justifia pleinement l'opinion de Villars. En 1739, le cardinal de Fleury, qui appréciait son mérite et sa prudence, l'envoya, par l'ordre du roi, négocier les plus grands intérêts à la cour de Frédéric-Guillaume Ier. De Valori s'acquitta si bien de cette première mission, et ramena avec tant d'art la concorde dans la famille de Prusse alors divisée, que l'héritier du trône de Prusse, Frédéric le Grand, qui avait pris ce ministre en aversion dès l'origine, le combla jusqu'à sa mort de ces témoignages éclatants que l'on pourrait appeler de l'amitié. Ce fut à l'heureux ascendant du marquis de Valori que le cabinet de Versailles dut ce *grand coup de parti* qui enleva le puissant concours de Frédéric à la ligue du Nord contre la France, depuis l'avénement de Charles VII. Son traité signé à Breslau est un titre national pour ses descendants; car cette diversion affaiblit la force des confédérés, comme le prouva la célèbre victoire de Fontenoy. Valori, dont la politesse de cour a été si souvent et traditionnellement citée par le duc de Nivernais, était non-seulement un très-habile diplomate, mais encore un excellent militaire et un esprit éminemment cultivé : il protégeait les gens de lettres, les artistes et les savants. Son château d'Etampes était le rendez-vous favori des hommes célèbres de son temps. Voltaire, qui, pendant soixante ans, fut tendrement attaché à la famille de Valori, ne se trouvait, disait-il, heureux que dans le palais de l'enchanteur de Berlin. Jamais personne mieux que Valori ne soutint auprès du mordant Frédéric la dignité et l'indépendance du caractère français. Aussi ce grand monarque, qui l'estimait, s'exprima sur Valori, lors de sa mort, arrivée en octobre 1774, en ces honorables termes : *Les hommes de cette trempe ont été rares dans ce siècle!...* Valori mourut âgé de 84 ans, et Louis XVI ordonna de décorer son cercueil du bâton de maréchal. Les *Mémoires des négociations* du marquis de Valori, recueil diplomatique très-curieux, ont été publiés en 2 forts volumes in-8°, avec portrait et fac-simile, par le comte de Valori, son petit-neveu, Paris, 1820 (*voy.* Henr.-Zoz. de Valori). Z.

VALORI (le comte François-Florent de), né à Toul, en 1763, de la même famille que les précédents, entra fort jeune dans les gardes du corps et faisait partie de cette troupe lorsqu'elle essaya de défendre le palais de Versailles contre la populace, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. Licencié peu de temps après cet événement, de Valori continua d'habiter Paris, jusqu'au voyage de Varennes. La reine ayant alors demandé à un officier trois gardes du corps robustes et capables de soutenir une longue fatigue, cet officier lui donna MM. de Valori, de Malden et de Moustier, tous trois remplissant bien les conditions indiquées, mais d'ailleurs peu propres à tout ce qui pouvait exiger de la présence d'esprit et de la capacité. Ce malentendu fut une des premières causes des malheurs du fatal voyage (*voy.* Marie-Antoinette). Valori y fut chargé de précéder la voiture du roi, et il s'acquitta assez bien de cette mission jusqu'à l'entrée de Varennes, où, ne trouvant pas le relai qu'avait dû y envoyer M. de Bouillé, il ne sut recourir à aucun autre moyen de faire passer la famille royale. Arrêté et ramené à Paris avec le monarque, dont il ne voulut pas se séparer, il eut beaucoup à souffrir des injures et des mauvais traitements de la populace, surtout à l'entrée de la capitale. Conduit prisonnier à l'Abbaye avec ses camarades, il ne recouvra la liberté qu'au mois de septembre suivant, lorsque le roi en fit une des conditions de l'acceptation qu'il donna à la nouvelle constitution. Valori eut alors l'honneur de paraître devant la famille royale, qui le combla de marques d'affection et du plus vif intérêt. La reine le chargea d'une mission pour la princesse de Lamballe, à Bruxelles. Ne pouvant plus rentrer en France, il se rendit à Berlin, où le général Kalkreuth le nomma son aide de camp. Il fit plusieurs campagnes en cette qualité et ne revint dans sa patrie qu'en 1814. Louis XVIII le nomma alors officier dans une compagnie de ses gardes. Il suivit le roi à Gand, en 1815, et fut, après son second retour, décoré du cordon rouge et nommé maréchal de camp et grand prévôt du département du Doubs. Il mourut à Toul, le 17 juillet 1822. Dans son *Précis du voyage à Varennes*, Paris, 1816, in-8°, Valori a avancé quelques faits que plus tard ont démentis d'autres acteurs de ce malheureux événement, intéressés comme lui à se justifier dans une affaire où il est assez évident que tous eurent des torts. Pendant son séjour à Besançon, où il se fit aimer et estimer par la douceur et la sagesse de son caractère, le comte de Valori a publié une brochure sur les *moyens d'éteindre la mendicité*. M—D j.

VALORI (Henri-Zozime, d'abord comte, puis marquis de), littérateur, de la même famille que les précédents, était le second fils de Louis-Marc-Antoine, marquis de Valori, maréchal de camp, et de Henriette-Joséphine de Thomassin. Il naquit au château de Châteaurenard, en Provence, le 5 juin 1786. Il avait quatre ans à peine quand son père fut grièvement blessé dans une émeute, à Avignon, et expira peu de jours après. Les fils orphelins furent conduits chez des parents de leur nom, à Estilly, en Touraine. Mais bientôt

Châteaurenard et Estilly furent confisqués par le gouvernement révolutionnaire, et la jeunesse des deux Valori dut s'achever en pays étranger. De bonne heure, Henri, se sentant pauvre, n'hésita pas à demander au travail littéraire les ressources nécessaires à son existence. Il avait dix-huit ans à peine quand l'exécution du duc d'Enghien lui fit publier une protestation énergique. Le premier consul y répondit par un ordre d'emprisonner à Tours l'audacieux jeune homme. Valori demeura deux ans en captivité. Libre en 1806, il vint habiter Paris, se lia avec Désaugiers, et composa plusieurs pièces en collaboration avec lui, notamment *le Mariage extravagant* (1812). Mais bientôt la police impériale l'exila de Paris, et il se retira dans son pays natal. Les journaux et les recueils de l'époque renferment un assez grand nombre de ses poésies, d'un sentiment délicat et d'une élégance de style assez remarquable. En même temps, il s'adonnait à des œuvres plus sérieuses. Il fit paraître, en 1809, un Mémoire sur l'ordre de St-Jean de Jérusalem (Paris, madame Huzard, in-8° de 24 pages); en 1814, le poëme de *la Peinture*, en trois chants (Paris, in-8°); et en 1817, la traduction poétique et polyglotte du *Culex* de Virgile (Michaud, in-18). Revenant à un sujet plus grave, Valori entreprit une publication historique du plus haut intérêt, celle des *Mémoires et négociations* d'un de ses ancêtres, le marquis de Valori, ambassadeur du roi Louis XV de France auprès de Frédéric de Prusse (*voy.* Louis-Guy-Henri de Valori). Ce guerrier diplomate avait assisté, de 1716 à 1739, aux batailles et aux négociations qui firent de la Prusse une puissance européenne. A sa mort, en 1774, Louis XVI, réparant ce qu'il regardait comme un oubli, fit déposer sur son cercueil le bâton de maréchal. Après ces Mémoires qui parurent en 1820 (F. Didot, 2 vol. in-8°), vint le *Journal militaire de Henri IV*, extrait des collections d'Espernon (Paris, 1821, in-8°). En 1822, Valori présenta au roi un *Mémoire sur la Vénus de Milo et le polythéisme de Vénus* (F. Didot, in-4°, 24 p.); et en 1818, il publia des *Odes choisies* (Pillet, in-8°). Un grand nombre d'autres opuscules parurent séparément à Paris : *Hommage au roi* (Pillet aîné, 1824, in-4°, 8 p.); *Ode sur le Génie du christianisme* (Boucher, 1824, in-4°, 8 p.); sur *la Mort de Girodet, ode* (Boucher, 1824 ou 1825, in-8°, 8 p.); la *Veillée des armes*, poëme lyrique, à l'occasion du sacre du roi (F. Didot, 1825, in-4°, 24 p., ou in-8°, 24 p.); *Epître sur le XIXe siècle* (Pillet aîné, 1829, in-8°, 16 p.); *Ode sur la conquête d'Alger*, par l'armée française (Pillet aîné, 1830, in-8°, 8 p.). La même année parut le recueil complet de ses *Œuvres poétiques* (Pillet aîné, in-8°). En 1832, il dédia son poëme du *Troisième exil* au roi Charles X, alors exilé à Holyrood, en Ecosse (Paris, in-8°, 40 p.). Il écrivit la même année des *Stances* à mademoiselle de Fauveau (Pillet aîné, in-8°, 8 p.), et l'année suivante, *les Deux Charles en Ecosse*, poëme (Pillet aîné, in-8°, 40 p.); enfin il traduisit en vers, d'après le manuscrit original de Sannazar, le beau poëme de celui-ci : *De partu Virginis* (1838, in-8°); en 1842, parut l'ode sur la *Convalescence de monseigneur le duc de Bordeaux* (Montmartre, in-8°, 8 p.). Valori, qui avait recouvré une partie de sa fortune, tout en conservant ses goûts littéraires et l'amour ardent du travail, consacrait les heures de loisir qu'il s'était réservées à la pratique intelligente des œuvres de charité. Longtemps il fut l'un des principaux soutiens des légitimistes malheureux et des exilés espagnols. Il fut aussi l'un des plus zélés coopérateurs de M. l'abbé de Bervanger pour la fondation de l'asile populaire où sont élevés aujourd'hui plus de douze cents enfants d'ouvriers, et où ils apprennent, avec leurs devoirs religieux, une profession industrielle ou les éléments du commerce. Vers 1840, Valori se retira dans sa terre de Provence, et continua de se livrer à des études qui avaient passionné sa jeunesse et qui occupèrent les dernières années de son existence. Il recueillit de nombreux documents relatifs à la Laure de Pétrarque, afin de faire pour ainsi dire apparaître dans sa personnalité réelle cette héroïne idéale du grand poëte italien. S'il n'a pu recréer la personne historique, nul après lui n'y doit désormais prétendre; mais il a découvert des pièces d'un grand prix, et notamment à Venise, dans la bibliothèque de St-Marc, un manuscrit intitulé *De vita et moribus domini Francisci Petrarchæ de Florentia, secundum Johannem de Bocchacci, de Certaldo*. Il en fit le point de départ d'une dissertation très-étendue sur Pétrarque, sur Laure et sur la poésie italienne. Ce travail, encore inédit, doit être publié par sa famille. En 1850, Valori donna encore diverses poésies. Mais depuis lors sa santé déclina et ne lui permit plus de rien terminer. Il mourut à Châteaurenard, le 31 janvier 1859, laissant plusieurs enfants dont deux se sont déjà fait connaître dans le monde littéraire. — Son fils aîné, *Charles*, marquis de Valori, prince Rustichelli, a fait paraître, en 1860, un volume de poésies. — Le second, *Henri*, d'abord vicomte, puis prince italien, a écrit différentes brochures politiques. L. P—s.

VALPERGA DI CALUSO (Thomas des Comtes Masino), mathématicien et littérateur piémontais, né à Turin, le 20 décembre 1737, fut envoyé à Malte dès l'âge de douze ans, comme page du grand maître, et passa de là au collége Nazaréen de Rome. L'histoire du maréchal de Saxe étant tombée entre ses mains, sa jeune imagination parut s'enflammer au récit des exploits militaires. Voulant suivre cette inspiration, il monta, en 1764, à bord d'une galère de l'ordre, et il en devint bientôt le commandant. Nommé ensuite sous-lieutenant de galère au service de son souverain et s'étant trouvé à Nice, il y rencontra

des jésuites, qui, frappés d'admiration pour ses talents et ses connaissances, firent tous leurs efforts pour le déterminer à entrer dans leur ordre. Il hésita quelque temps; mais, étant allé à Turin, il vit qu'on voulait donner l'air d'une résolution arrêtée à ce qui n'était chez lui qu'un projet naissant : il y renonça entièrement et fit une caravane de Malte à Palerme, où il connut un père de l'Oratoire qui lui inspira une sympathie plus douce que les jésuites n'avaient pu faire. Il se rendit alors à Naples, où il prit l'habit de St-Philippe Néri à l'âge de vingt-quatre ans. Elu bibliothécaire et ensuite professeur de théologie, il aurait passé sa vie dans cette retraite paisible et studieuse, dont il ne parlait jamais que comme de l'époque la plus heureuse de sa vie, si, en 1768, le gouvernement napolitain n'eût exclu des ordres religieux tous les étrangers. Retourné dans sa patrie, Caluso n'en suivit pas moins la vie simple et retirée dont il avait pris l'habitude. S'étant établi à Turin, il y fonda une société littéraire et fut associé à l'académie de peinture et à celle des sciences, dans laquelle il exerça pendant dix-huit ans les fonctions de secrétaire. Quelques années plus tard commença le cours de ses nombreuses publications sur des sujets si variés. Il n'interrompit ses études que pour des voyages, qui lui servaient en même temps de délassement et de moyens d'acquérir de nouvelles connaissances. Ce fut pendant l'un de ces voyages, en 1772, qu'Alfieri eut le bonheur de le connaître à Lisbonne. « Epoque mémorable et « chère, dit ce poëte dans ses *Mémoires*, où j'ai « connu l'abbé Caluso, qui excusa mon igno« rance avec une indulgence d'autant plus gé« néreuse que son savoir était immense. L'a« mitié et la société si douce de cet homme « extraordinaire m'inspirèrent les meilleures pen« sées. » Depuis cette époque, le nom de Caluso revient souvent dans les *Mémoires* d'Alfieri, et il l'accompagne toujours d'épithètes honorables, dont on sait qu'il n'était point prodigue. Ce fut à cet ami qu'il dédia sa tragédie de *Saül*. Caluso, de son côté, n'affectionnait pas moins tendrement Alfieri. Il le suivit dans différentes contrées où son humeur inconstante le conduisit sans cesse. Il savait, par sa douceur et sa prudence, calmer ce caractère altier et sauvage. Les dernières pages de la *Vie d'Alfieri*, contenant les détails de sa mort, furent écrites par Caluso, qui fut aussi l'éditeur de ses œuvres posthumes, ainsi que son ami l'avait souhaité. Comme il arrive souvent, le caractère de ces deux hommes, qui s'étaient liés d'une amitié si intime, avait peu de ressemblance. Alfieri ne fut pas seulement un grand écrivain, mais un grand homme et un grand citoyen, par les sentiments énergiques et élevés qu'il tâcha d'inspirer à sa nation, que l'on accusait, avec trop de justice, de mollesse et de dégradation; mais il n'était pas, à beaucoup près, un homme irréprochable, et Caluso le fut réellement. Alfieri poussait tout à l'extrême, et Caluso était l'homme du monde le plus modéré. Alfieri avait peu d'instruction, et Caluso était un des hommes les plus savants de son siècle. Alfieri, qui changea si fréquemment de lieu, qui essaya de tant de genres de vie, ne parut jamais content de personne : il ne le fut pas de lui-même. Caluso, au contraire, était très-satisfait de la portion de bonheur qui lui était échue, et dans ses derniers moments, il déclara à ses amis qu'il mourait content de ses souvenirs et de l'espoir d'un avenir encore plus heureux. Depuis 1800 jusqu'en 1814, il consacra une grande partie de ses soirées à enseigner à quelques jeunes gens les littératures grecque et orientale, dont il avait rétabli l'étude en Piémont, puisque avant même d'en ouvrir une école chez lui il les avait professées à l'université de Turin, où il remplit successivement les fonctions de membre du grand conseil et de directeur de l'observatoire pour la partie astronomique. En 1814, il fut nommé président et directeur des classes de l'Académie des sciences et des lettres, qu'il a tant illustrée par ses nombreux travaux, et qu'il a soutenue avec un grand zèle jusqu'à ses derniers jours et dans les temps les plus difficiles. La bibliothèque publique de Turin reçut un don magnifique de l'abbé Caluso, consistant en une ample collection de manuscrits hébraïques et arabes, d'éditions précieuses du 15e siècle et de livres les plus recherchés dans les langues orientales. Depuis le 8 février 1814, on voyait déjà à la bibliothèque le buste en marbre de l'abbé Valperga. Lorsque son présent y fut déposé, une inscription fut gravée au-dessous de ce buste. Elle était destinée à perpétuer le souvenir et la reconnaissance de ce bienfait. Ce nouvel hommage, quoique si juste, excita l'envie, et la seconde partie du monument disparut. Caluso était membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut de France, de la société italienne de Vérone et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes de l'Europe. Il mourut à Turin, le 1er avril 1815, âgé de 77 ans. Si l'ordre chronologique ne nous était pas prescrit dans la liste de ses écrits, nous pourrions les ranger dans trois classes distinctes, savoir : mathématiques, langues orientales et poésie. Il publiait sous son propre nom les ouvrages de mathématiques et sous celui de *Didymus Taurinensis* ceux qui regardaient les langues orientales et qu'il fit imprimer chez Bodoni. Enfin il prenait le nom pastoral d'*Euforbo Melesigenio*, que les arcadiens de Rome lui avaient donné, lorsqu'il publiait des vers italiens, latins ou grecs. Ces divers ouvrages sont : 1° *Lettere dell' A. T. V. di M. al P. D. F. R. C. R., in cui si propone un metodo per la soluzione delle equazioni numeriche d'ogni ordine*, insérées d'abord dans un recueil d'opuscules, publié à Turin par Briolo, et réimprimées séparément à Turin ; 2° *Descrizione di*

un celebre Codice greco della biblioteca de' monaci Benedettini della badia Fiorentina, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, 1779; 3° *Notizie intorno a Giovanni Andrea de' Bussi vescovo di Aleria*, dans les *Piemontesi illustri*, 1781, 2 vol. in-8°; 4° *Didymi Taurinensis litteraturæ copticæ rudimentum*, Parme, 1783, in-8°; 5° *Sur la mesure de la hauteur des montagnes par le baromètre*, Mémoires de l'académie royale des sciences de Turin, t. 1er, 1784. Ce volume contient aussi une inscription latine au roi de Suède et un mémoire historique de l'auteur. 6° *De l'utilité des projections orthographiques en général et plus particulièrement pour entamer la recherche de l'orbite des comètes et pour découvrir celles dont on attend le retour*, 1785; 7° *Addition à un mémoire de M. Bernoulli ayant pour titre :* Essai d'une nouvelle manière d'envisager les différences ou les fluxions des quantités variables; 8° *Lettre au chevalier J.-N. Azara* et préface de l'édition grecque des *Pastoralia* de Longus, Parme, Bodoni, 1786; 9° *De l'orbite d'Herschel, ou Uranus, avec de nouvelles tables pour cette planète*, académie de Turin, 1786-1787; 10° *Des différentes manières de traiter cette partie des mathématiques que les uns appellent* calcul différentiel *et les autres* méthode des fluxions, 1787; 11° *De la navigation sur la sphéroïde elliptique, ses loxodromies et son plus court chemin*, 1788-1789; 12° *Rapport sur une carte des Etats du roi*. Le comte Prosper Balbo, un des biographes de Caluso, traduisit de l'italien en français ce rapport, 1790-1791. 13° *Application des formules du plus court chemin sur la sphéroïde elliptique*, 1790-1791; 14° *Masino, scherzo epico di Euforbo Melesigenio P. A.*, Turin, 1791, in-12; Brescia, 1808, in-8°. Ce poëme épique, que l'auteur donna comme un badinage, eut pourtant deux éditions. Le goût classique, qui caractérise l'auteur, perce ici jusque dans les plaisanteries. 15° *Notice de l'ouvrage d'Adler : Collectio nova numorum cuficorum*, Copenhague, 1792; 16° *Didymi Taurinensis, de pronunciatione divini nominis quatuor litterarum, cum auctario observationum ad hebraicam et cognatas linguas pertinentium*, Parme, 1799, Bodoni, in-8°. La véritable prononciation du nom de Dieu chez les Hébreux est une ancienne question. Philon, Théodoret, St-Jérôme, Frobenius, Diodore de Sicile y avaient apporté plus ou moins de lumière. Caluso y traite la question à fond. Voyez une lettre d'Alfieri adressée à l'auteur. L'opinion qui y est émise est fondée, non sur l'érudition, mais sur l'euphonie même que ce nom doit avoir. Voyez aussi Volney, *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, note 1re. 17° *De la résolution des équations numériques de tous les degrés*, académie de Turin, 1792-1800; 18° *Exemple d'un problème dont la résolution analytique ne serait pas facile*, ibid.; 19° *La cantica ed il salmo 18 secondo il testo ebreo, tradotti in versi da Euforbo Melesigenio*, P. A., Parme, 1800, Bodoni; 20° *Di Livia Colonna*, académie de Turin, ans 10 et 11; 21° *Della impossibilità della quadratura del cerchio* (*Memorie della società italiana delle scienze*, t. 9); 22° *Teoria e calcolo di* $\int \frac{dz}{log. z}$, ibid., t. 22; 23° *Prime lezioni di grammatica ebraica*, Turin, 1805, in-4°; 24° *Della poesia libri tre*, Turin, 1806, in-4°; 25° *Latina carmina cum specimine græcorum*, Turin, 1807, in-8°; 26° *Versi italiani*, Turin, 1807, in-8°; 27° *Projet de tables du soleil et de la lune pour d'anciens temps*, académie de Turin, 1805-1808; 28° *De la courbe élastique*, ibid.; 29° *Sul paragone del calcolo delle funzioni derivate coi metodi anteriori* (*Società italiana delle scienze*, t. 14); 30° *De la trigonométrie rationnelle*, académie de Turin, 1809-1810; 31° *Principes de philosophie pour les initiés aux mathématiques*, Turin, 1811, in-8°; 32° *Epistola Horatii ad Augustum in morte Mæcenatis, muneri cum aliis litteris missa ad amplissimum virum Ludovicum de Brême*, Turin, 1812, in-4°; 33° *Ad eumdem epistola altera ad criticam pertinens litterariam*, Turin, 1813, in-4°; 34° *Elegia in luctu egregii adolescentis Ferdinandi Balbi, lecta ad classem litterarum et artium*, académie de Turin, 1813, in-4°; 35° *Galleria di poeti italiani a Masino*, Turin, 1814, in-4°; 36° *Horatii oda ad genuinum metrum restituta*, dans l'opuscule intitulé *Prosperi Balbi de metris Horatianis*, Turin, 1815, in-8°. Voyez *Notice sur T. Valperga*, etc., par César Saluzzo; *Mag. encycl.*, 1815, t. 4, p. 390; *Degli studi e delle virtù di T. Valperga*, etc.; *Cenni storici di Lud. de Brême*, Milan, 1815, et la *Vie de l'abbé Valperga*, par Prosper Balbo. UG—I.

VALPY (RICHARD), littérateur anglais, né le 7 décembre 1754, dans l'île de Jersey, où son père était propriétaire, fut à l'âge de dix ans envoyé au collége de Valognes pour y faire ses études. Il y resta cinq ans, passa ensuite à l'école de Southampton et obtint une bourse au collége de Pembroke à Oxford. Il se consacra ensuite à la profession ecclésiastique, fut ordonné en 1777 ministre de l'Eglise anglicane, et en 1781 il fut chargé de l'administration de la paroisse de Reading. Il y avait là une école qui servait de préparation pour les universités; le niveau des études y était descendu assez bas. Valpy résolut de le relever, et la direction de cet établissement occupa presque toute sa vie. Ce ne fut qu'en 1830 que l'âge et les infirmités l'amenèrent à donner sa démission en faveur d'un de ses fils, François Valpy. Marié deux fois, il laissa onze enfants. Passionné pour les études classiques, il fit souvent jouer à Reading les œuvres des tragiques grecs, et il publia pour les classes des livres qui eurent une grande vogue; ses *Eléments de la langue latine*, sa *Grammaire grecque élémentaire*, son *Nouveau Vocabulaire latin*, son *Delectus sententiarum*, ses *Dialogues latins choisis des meilleurs auteurs*, ont obtenu une multitude d'éditions. En 1811, on publia deux volumes de ses sermons.

Ce savant respectable mourut le 28 mai 1836. — Son fils *Francis* s'est fait connaître par de nombreux et bons ouvrages sur les langues anciennes; nous citerons les *Analecta minora græca*, 1803 (souvent réimprimées), le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, le *Gradus ad Parnassum* (6e édition, 1844), les *Heures virgiliennes, ou l'Etymologie des mots de l'Enéide*, 1850. Z.

VALPY (Abraham-John), savant typographe anglais, autre fils de Richard Valpy, dont l'article précède, naquit en 1787. Il fit d'excellentes études à l'université d'Oxford, au sortir de laquelle il se trouva en état de publier un *Excerpta des épîtres de Cicéron*, 1804, in-12. Mais, destiné par son père à l'art typographique, Valpy fut attaché à plusieurs maisons considérables. Devenu ensuite chef d'un établissement important, il se fit remarquer dès lors par ses propres publications. La première et l'une des plus considérables fut une nouvelle édition du *Thesaurus de la langue grecque*, par Henri Estienne le jeune, dont Barker de Thetford fut l'éditeur avoué. Cette édition, inférieure sans doute à celle de Paris. n'en reste pas moins un travail très-remarquable. Un fait qui mérite d'être noté, c'est qu'en dépensant quinze cents livres sterling en lettres, circulaires et prospectus, Valpy réussit à avoir tout d'abord neuf cent quatre-vingt-cinq souscripteurs. L'ouvrage fut dédié à lord Grenville, chancelier de l'université d'Oxford. L'œuvre était divisée en trente-neuf parties et suivie d'un index dont l'auteur était Barker et qui à lui seul coûta trois années de recherches et d'impression. Malheureusement ce travail fut l'objet d'une sévère critique de la part de l'évêque Blomfield, qui la fit paraître dans la *Quarterly Review*. En 1818, Valpy entreprit, en combinant entre elles les éditions bipontines du Dauphin et des *Variorum*, une nouvelle et correcte édition des classiques. Il eut recours, cette fois encore, aux souscriptions. et l'entreprise fut couronnée de succès. L'édition consistait en cent quarante-trois volumes, qui parurent mensuellement et dont le dernier fut publié en 1830. Sauf la préface, c'est le savant Dyer qui écrivit tout ce qu'il y avait d'original et de neuf dans cette édition, très-bien exécutée, mais à laquelle on reproche un peu de surabondance dans les commentaires, défaut que les érudits envisageront toujours avec quelque indulgence. En 1810, Valpy entreprit le *Classical Journal*, recueil trimestriel qui réussit également et néanmoins s'arrêta après le 80e numéro, le tout représentant environ quarante volumes. Cette publication avait pour objet la critique littéraire, classique et orientale. En 1813, Valpy entreprit une nouvelle publication : le *Pamphlétaire, ou Collection des pamphlets du jour*, qui fut continuée jusqu'en décembre 1828. Parmi les écrivains qui travaillèrent à ce recueil se trouvaient lord Bexley, lord Erskine, Canning, Wilberforce, Huskisson, Chalmers, Jérémie Bentham, en un mot, l'élite des publicistes anglais. Vers 1815, Valpy imprima et fit paraître Plaute, avec notes et glossaire; Eutrope, édité par Bradley; les *Fables* d'Esope, avec notes; les *Eléments de la grammaire hébraïque*, par Gyles, enfin un *Dictionnaire français*, dont l'auteur était W. Smith. En 1817 parut, avec la mention un peu fastidieuse : *In ædibus Valpianis*, une édition de Virgile, avec notes. En 1816, ce fut une édition grecque des Septante, en un volume in-8°. En 1817, Valpy édita, sans nul concours étranger, un Salluste et un Térence. En 1819, il donna, d'après le texte de Heyne, une *Iliade* d'Homère. De janvier 1822 à décembre 1825, Valpy imprima, dirigea et publia le *Museum*, recueil mensuel, commencé par Bailey et continué par Dibdin. En 1831, le savant imprimeur commença un *Epitome de la littérature anglaise*. En 1833, il fit paraître une édition de Shakspeare en 15 volumes, et l'année suivante, il commença une *Galerie nationale de peinture et de sculpture*. En 1836, Valpy donna une édition annotée des *prières usuelles*. Les notes sont de son frère, le révérend G. Valpy. Il conçut aussi le projet d'une *Bibliothèque classique des familles*. On lui doit enfin une édition des œuvres de Pope, 1836, 4 vol.; une édition de l'*Histoire d'Angleterre*, par Smollett, in-12; de même qu'il fit paraître l'*Histoire d'Angleterre*, par Hume. En 1837 ou 1838, cet infatigable éditeur songea enfin au repos. Il vendit son imprimerie et se retira des affaires. Il vécut ainsi jusqu'au 19 novembre 1855, date de sa mort. Il fut regretté de tous ceux qui eurent avec lui des relations et même de ses employés. R—ld.

VALSALVA (Antoine-Marie), anatomiste, né le 17 janvier 1666, à Imola, fut disciple de Malpighi et maître de Morgagni, qui fut ensuite l'éditeur de ses ouvrages et son biographe. Il pratiquait la médecine en même temps qu'il était professeur d'anatomie à l'université de Bologne et chirurgien de l'hôpital des incurables dans cette ville. Il eut, en cette qualité, l'honneur d'abolir entièrement l'usage de l'ustion pour arrêter l'hémorragie dans les amputations. Il simplifia aussi les instruments de chirurgie et en diminua le nombre. Les administrateurs de l'hôpital, voulant conserver le souvenir des services qu'il avait rendus à l'humanité pendant vingt-cinq ans, firent graver une belle inscription sur son tombeau. Comme anatomiste, Valsalva s'acquit une grande réputation par ses découvertes sur l'oreille. L'auteur français du traité *De l'organe de l'ouïe* avait déjà fait d'importantes recherches sur la structure de cet organe (*voy.* Duverney). Valsalva les poussa plus loin encore. Persuadé qu'il restait beaucoup à découvrir dans cette partie curieuse et difficile de l'anatomie, il employa seize ans à y faire des observations, et il disséqua plus de mille têtes humaines. A vingt et un ans, il avait trouvé par lui-même la ma-

nière de disséquer les reins d'un chien sans que cet animal en mourût. Morgagni rapporte des faits qui prouvent quelle était son ardeur pour la science. Obligé d'interrompre une opération anatomique pour un voyage, il ne trouva plus, lorsqu'il revint, de fossoyeur qui voulût tirer de la tombe un cadavre enseveli depuis treize jours, et voyant que le seul de ces malheureux qu'il avait décidé à force d'argent abandonnait l'opération à moitié faite, il la termina lui-même et ne lâcha sa proie que lorsqu'il eut tout examiné. Telle était sa passion pour la science qu'il la communiquait à tous ceux qui l'entouraient. Plus d'une fois, tel qui s'était engagé auprès de lui comme domestique le quitta étant devenu chirurgien. Il mourut d'apoplexie à Bologne, le 2 février 1723, et plusieurs monuments en marbre lui furent élevés dans cette ville. Il a donné un ouvrage, devenu classique en Italie, sous ce titre : *De aure humana tractatus, in quo integra ejusdem auris fabrica, multis novis inventis et iconibus suis illustrata, describitur omniumque ejus partium usus indagatur*, etc., Bologne, 1704, in-4°; 2° édit., Utrecht, 1707; 3° édit., Genève, 1716; la quatrième parut à Venise, en 1740, in-4°, par les soins de Morgagni, qui la corrigea d'après les manuscrits laissés par son maître. Elle contient trois dissertations que ce grand anatomiste avait lues à l'académie de Bologne, ainsi que la vie de Valsalva, écrite en latin par Morgagni. Celui-ci y ajouta dix-huit lettres latines très-savantes, dans lesquelles il a relevé le mérite des trois dissertations avec la même impartialité qu'il en a blâmé et corrigé les défauts. UG—I.

VALSECCHI (DOM VIRGINIUS), savant bénédictin, né en 1681 à Brescia, entra jeune encore dans la congrégation du Mont-Cassin à Florence, où il professa la philosophie, les sciences sacrées et le droit canon. Il se livra aussi avec succès aux antiquités. Ses amis de Venise, entre autres Apostolo Zeno, ayant échoué dans leurs démarches pour lui procurer, dans l'université de Padoue, une chaire qui fut donnée à l'augustinien Tonti, le duc de Toscane Côme III lui conféra, en 1711, une chaire d'Ecriture sainte et d'histoire ecclésiastique à l'université de Pise. Il fut ensuite élu abbé de son monastère à Florence, et il y mourut le 5 août 1739. Ses ouvrages sont : 1° *De M. Aurelii Antonini Elagabali tribunitia potestate V dissertatio historico-chronologica*, Florence, 1711. Les opinions des écrivains sur la durée du règne de l'empereur Eliogabale ne s'accordent guère. De là les ténèbres qui enveloppent des points importants de l'histoire chrétienne au 3° siècle. Valsecchi, s'essayant à les dissiper, suivit Dion Cassius, guide à la vérité trop peu sûr au milieu de cette obscurité. Vignoli et Della Torre publièrent des écrits dans lesquels ils combattirent quelques-unes de ses assertions. Encouragé par Bianchini, Valsecchi répondit à ces objections par la dissertation suivante : 2° *De initio imperii Severi Alexandri Augusti dissertatio*, Florence, 1715. Dans cette dissertation, l'auteur, après avoir répondu aux objections qu'on lui avait faites, tâche d'établir par de nouveaux arguments sa première thèse. Voyez Gibbon, livre 1. 3° *Giovanni Gersen, abate dell' ordine di S. Benedetto, sostenuto autore de' libri dell' Imitazione di J.-C., contra il sentimento dell' autore della Dissertazione premessa alla nuova italiana traduzione de' medesimi libri pubblicata in Lucca l'anno 1723, dissertazione*, Florence, 1724. Dans la question de savoir quel est l'auteur de l'*Imitation*, Valsecchi se rangea du côté de ceux qui soutiennent que c'est Gersen; et il eut le mérite de faire connaître un manuscrit de cet ouvrage que l'on conservait dans la bibliothèque des bénédictins de Florence, si toutefois ce n'est pas le même qui avait déjà été publié par Montfaucon. Gence, fondé sur l'identité du titre et d'une clause, paraît en douter, quoique la date des deux manuscrits soit différente. Valsecchi fit une autre remarque échappée à ses devanciers : elle consiste à avoir entrevu le nom de Gersen effacé dans un autre manuscrit (voy. *De Imit. Christi*, par Gence, Paris, 1826, p. 77 et 81). 4° *Epistola de veteribus Pisanæ civitatis constitutis*, etc., *ad D. Guidonem Grandi*, etc., Florence, 1727. Godefroi Hoffmann inséra cette épître dans le troisième volume de l'*Historia juris Romano-Justinianæi*, Leipsick, 1726. Valsecchi y soutient que le code célèbre des *Pandectes* avait été porté directement de Constantinople à Pise. C'est aussi l'opinion du P. Grandi, à qui Valsecchi adressa son épître. L'opinion plus généralement reçue était que les Pisans l'avaient trouvé lors du sac d'Amalfi, en 1135, et que l'empereur Clotaire le leur avait donné. Tanucci défendit cette opinion, et il s'ensuivit une querelle opiniâtre entre celui-ci et Grandi. 5° *Compendio della vita della beata Catterina de' Ricci*, Florence, 1733, in-4°; Rome, 1746, in-8°; Florence, 1746; 6° *Delle indulgenze*, etc., Florence, 1734. Valsecchi laissa quelques autres ouvrages inédits. *Voy.* Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. 4, édition de Rome, et les *Note del Zeno ad Fontanini*, t. 2. UG—I.

VALSECCHI (ANTONIN), dominicain, né en 1708 à Vérone, entré dans une congrégation religieuse de l'Etat de Venise, y fut chargé de l'enseignement de la philosophie. Suivant l'institut de l'ordre qu'il avait embrassé, il employa la première partie de sa carrière à la prédication, et il parcourut les principales chaires d'Italie. En 1758, il fut élu professeur de théologie à l'université de Padoue, et il en remplit les fonctions pendant trente-trois ans et jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. Ses ouvrages sont : 1° *Riflessioni sopra la lettera responsiva intorno la quaresima appellante*, Venise, 1740; 2° *Orazione in morte di Apostolo Zeno*, Venise, 1750. Ce discours peut donner une idée du faux genre d'éloquence sacrée

qui ne régna que trop longtemps en Italie : éloquence verbeuse, déclamatoire, visant à l'effet par des lieux communs et par les moyens le plus vulgairement faciles. Quant à la doctrine de Valsecchi, son rigorisme était tel qu'il emploie dans cette oraison de longs détours pour excuser son ami Zeno d'avoir écrit des drames qui sont pourtant d'un genre bien moins érotique que ceux de Métastase. 3° *Oratio ad theologiam*, Padoue, 1758; 4° *Dei fondamenti della religione, e dei fonti dell' empietà*, Padoue, 1765, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est dédié à Clément XIII. 5° *La religione vincitrice relativa ai libri de' Fondamenti*, etc., Padoue, 1776, 2 vol. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur réfute l'*Examen des apologistes* par Fréret, est une continuation du précédent. 6° *La verità della Chiesa cattolica romana*, Padoue, 1787; 7° *Prediche quaresimali*, œuvre posthume, Venise, 1792; 8° *Panegirici e discorsi*, œuvre posthume, Bassano, 1792. Quelques-uns des ouvrages du P. Valsecchi ont été réimprimés et traduits en latin, en français et même en polonais. Dans ses sermons comme dans ses autres écrits, il se montra toujours fort ardent à poursuivre l'impiété et donnait facilement à beaucoup d'écrivains la qualification d'athée. Comme avant de publier ses ouvrages il en lisait des fragments à l'académie de Padoue, l'abbé Cesarotti, qui en était le secrétaire perpétuel, en rendait compte dans ses *Relazioni accademiche* de la manière la plus impartiale, plaçant les assertions des philosophes du 18e siècle à côté de celles du P. Valsecchi et laissant à ses lecteurs le soin de prononcer. UG—I.

VALTERIE (l'abbé DE LA), né à Verneuil, dans le Perche, avait été jésuite. Il est auteur de plusieurs lettres anonymes sur les énigmes en paroles et en peinture qui furent insérées dans le *Mercure*, janvier et juillet 1678. On lui doit aussi des traductions, oubliées depuis longtemps, d'Homère, de Perse et de Juvénal; il dédia sa traduction de Perse à Boileau. Quelques curieux recherchent encore celle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, de l'édition de Hollande, *suivant la copie*, 1682, 4 vol. in-12, à cause des gravures de Schoonebeck dont elle est ornée. Voy. *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 4, et VALLETTRYE. W—S.

VALTRIN (1) ou plutôt VAULTRIN (JOACHIM) fut du petit nombre de ces hommes que rien n'arrête et ne décourage, mais qui vont bravement à leur but sans s'inquiéter des difficultés et surmontent tous les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin. Né dans les premières années du 17e siècle, au sein d'une pauvre famille du village de Parey-sous-Monfort (Vosges), il ne reçut probablement d'autre instruction que celle que pouvait donner le *magister*, si toutefois il y en avait un alors dans l'endroit. Suivant dom Calmet, les guerres qui affligèrent la Lorraine sous le règne orageux du duc Charles IV déterminèrent Vaultrin à quitter le toit paternel et à s'en aller chercher fortune à la grâce de Dieu (*Notice de la Lorraine*, édit. in-fol., t. 2, col. 185). Par quel motif se dirigea-t-il vers la capitale du monde chrétien? C'est ce qu'on ignore totalement. Arrivé à Rome, il se trouva dénué de toute espèce de ressources; mais il sut lutter contre la misère, et, après d'incroyables efforts, parvint à savoir parfaitement la langue latine. Il étudia ensuite la philosophie et la théologie avec un tel succès, que sa vénération s'étendit jusqu'à la cour pontificale, qui honora Vaultrin du sacerdoce et l'appela successivement à de hauts emplois. Il devint officier de la Daterie, préfet de la chancellerie romaine et porte-croix du pape. Ces charges lui procurèrent de grands biens dont sûrement ses parents profitèrent. S'il ne revint jamais dans son lieu natal, il ne l'avait pas du moins oublié. Par son testament, daté du 26 avril 1662, il fonda à Parey-sous-Monfort un couvent de prémontrés qui subsista jusqu'à la révolution, sous le titre de prieuré dépendant de l'abbaye de Flabémont. « Les bâtiments de cette maison « religieuse appartiennent aujourd'hui à plusieurs « particuliers. L'église qui y attient est un beau « morceau d'architecture. » (*Voy.* la *Statistique des Vosges*, par MM. H. Lepage et Charles Charton, 2e part., p. 371.) Vaultrin mourut à Rome en 1673, on ne sait à quel âge. Vainement nous avons cherché son nom dans une *Biographie des hommes marquants de la Lorraine* (Nancy, Hissette, 1829, in-12). Ce qui est plus étonnant encore, il n'est fait aucune mention de Vaultrin, Vosgien d'élite, dans la *Biographie vosgienne*, publiée par M. F. Vuillemin, membre de la société d'émulation des Vosges, Nancy, mademoiselle Gonet, 1848, in-8°. B—L—U.

VALTRINI (JEAN-ANTOINE), littérateur, né à Rome l'an 1556, entra chez les jésuites en 1574, et enseigna les belles-lettres, la théologie morale et la sainte Ecriture au collége Romain. La Bibliothèque des écrivains de la société l'appelle *Vir candidi ingenii multæque eruditionis*. Il mourut à Lorette le 31 août 1601. Dans sa jeunesse, lorsqu'il professait les belles-lettres, il avait écrit : 1° *De re militari veterum Romanorum lib.* 7, Cologne, 1597, in-8°. En louant cet ouvrage, Tiraboschi dit que l'auteur y expose tout ce qui appartient à son sujet avec ordre, concision et élégance. 2° *Annuæ litteræ Societatis Jesu, ann.* 1581 *et* 1582; 3° *Vita de' BB. Luigi Gonzaga e Stanislao Kostka*. On trouve à Rome d'autres opuscules inédits et des commentaires sur le livre de Job par Valtrini. Voyez *Biblioth. Societ. Jes.;* Renazzi, *Studi di Roma*, t. 3, p. 59, et Tiraboschi, t. 7, p. 869, seconde édition de Modène. UG—I.

VALTURIO (ROBERT), né à Rimini, vivait encore vers la fin du 15e siècle. Tiraboschi, réduit à fonder ses conjectures sur une inscription qu'on

(1) En Italie, Vaultrin aura traduit son nom par le mot *Valtrino;* de là Valtrin.

voit au tombeau de Valturio dans l'église de St-François à Rimini, n'a pas pu mieux préciser les dates de sa naissance et de sa mort. L'abbé Battarra, qui le premier publia cette inscription (*Raccolta Milanese*, t. 2, à la fin), dit que Valturio fut conseiller de Sigismond Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. L'ouvrage qui lui donna de la célébrité est intitulé *De re militari*, divisé en 12 livres, imprimé la première fois à Vérone, 1472, in-fol. (1); ensuite à Bologne, 1483; et réimprimé à Paris, 1532 et 1534, avec des corrections. Il fut aussi traduit en italien par Paul Ramusio, 1483, et en français par Louis Meigret, Paris, 1555. On en trouve un manuscrit bien conservé dans la bibliothèque de Modène. On voit, dit Tiraboschi, que Valturio était très-versé dans les auteurs grecs et latins; et les dessins des machines militaires qu'il donne méritent l'attention des connaisseurs. Le passage suivant nous apprend que Sigismond Pandolphe Malatesta fut l'inventeur des bombes : *Inventum est quoque*, dit Valturio, *machinæ hujusce tuum, Sigismunde Pandulphe, quæ pilæ æneæ tormentarii pulveris plenæ cum fungi aridi fomite urentis emittuntur*. La figure qui est jointe à ce texte représente une bombe, et à côté un canon au lieu du mortier. On y voit aussi un autre canon en forme d'équerre et dont la bouche est tournée verticalement. Tiraboschi en a conclu qu'il faut reculer l'époque de l'invention de la bombe, qu'on rapportait communément à la guerre de Naples, lorsque Charles VIII descendit en Italie, ou à celles de Flandre, vers le 16e siècle. On a encore de Valturio une lettre à Mahomet II, écrite au nom de Sigismond Pandolphe Malatesta, en lui envoyant le livre *De re militari*. Valturio avait entrepris d'écrire l'histoire de Sigismond Pandolphe Malatesta, mais on ignore s'il l'acheva. Voy. *Aneddoti*, publiés par Baluze, vol. 3, p. 113, édition de Lucques; et *Raccolta Milanese*, par Battarra, t. 1. UG—I.

VALVASONE (ERASME DE), poëte italien, estimé parmi ceux du second ordre, était seigneur de Valvasone, château du Frioul, où il naquit en 1523. Il vécut très-retiré dans son domaine, partageant ses moments entre les études littéraires et la chasse, pour laquelle il avait un goût passionné, qu'il a su mettre à profit dans l'intérêt de sa gloire poétique. En effet, son principal ouvrage, la *Caccia*, est, après les *Abeilles* de Ruccellai et la *Coltivazione* d'Alamanni, le meilleur poëme didactique de l'Italie. Cet ouvrage, en cinq chants et en octaves, ne fut publié par l'auteur qu'en 1591, quoiqu'il l'eût composé dans sa jeunesse, et lui valut de nombreux éloges, entre autres ceux du Tasse, dont il imite çà et là quelques traits. En général sa poésie est d'un goût pur; mais le mérite didactique s'y trouve à un plus haut degré que celui de l'imagination. L'harmonie et le coloris manquent souvent de vigueur. Les pensées ont du sens et de l'imagination, mais elles deviennent quelquefois prolixes. La diction est châtiée, mais elle sent l'étude. Les deux premiers chants sont une imitation, trop étendue peut-être, de Gratius et de Némésien, sur l'entretien et l'éducation des chiens de chasse; mais le poëte corrige ses emprunts par les souvenirs plus originaux que lui fournit sa propre expérience dans une contrée éminemment favorable à la chasse. Une dévotion plus naïve qu'éclairée se fait remarquer en plusieurs endroits, entre autres lorsqu'il recommande comme une pratique utile pour la guérison des chiens de brûler des cierges devant l'image des saints, ou d'appliquer aux animaux malades le chiffre ou l'emblème de quelque bienheureux martyr, à l'aide d'un fer rouge. Ses épisodes sont agréablement traités : on remarque particulièrement celui de la grotte de Morgane, visitée par le roi Arthur; et à la fin du cinquième livre, la fable de Nisus et de Scylla, imitée de la *Ciris*, attribuée à Virgile. Ce poëme fut réimprimé en 1602, Venise, in-12, édition plus complète que la précédente et enrichie de notes par Olimpio Marcucci. L'inaction politique dans laquelle vécut le seigneur de Valvasone était peut-être commandée par sa situation entre deux puissances jalouses, la maison d'Autriche et la république de Venise, qui se disputaient le pays même qu'il habitait. Il leur adressa successivement ses hommages poétiques. En 1572, tandis que toute l'Europe retentissait de la victoire de Lépante, il publia (Venise, in-4°) quelques Sonnets et *Canzoni* adressés au jeune vainqueur, don Juan d'Autriche. Il a laissé plusieurs autres ouvrages assez estimés, savoir: une traduction, en octaves, de la *Thébaïde* de Stace, et une autre, en vers libres, de l'*Electre* de Sophocle; les quatre premiers chants d'un poëme intitulé *Il Lancellotti;* une épopée en octaves et en trois chants, l'*Angeleida*, sur le combat des bons et des mauvais anges, Venise, 1590, in-4°. Au sujet de cet ouvrage, Tiraboschi observe que Milton a pu emprunter à Valvasone quelques circonstances de l'action, quelques formes de discours, et en particulier la malheureuse invention de l'artillerie introduite dans la bataille céleste. Enfin un petit poëme, en octaves, de Valvasone, plusieurs fois imprimé avec d'autres ouvrages de même genre, et l'une de ses meilleures productions, a pour titre : *Lagrime di S. Maria Maddalena*, et se trouve particulièrement à la suite des *Lagrime di S. Pietro*, de L. Tansillo, Venise, 1592, in-8°, et 1613, in-12. L'image de la dévotion passionnée et de la beauté solitaire de la Madeleine forme un tableau plus voluptueux qu'édifiant, suivant le caractère de la poésie spirituelle des Italiens,

(1) Cette édition, très-recherchée des bibliophiles, s'est payée plusieurs fois de trois cent cinquante à quatre cents francs en vente publique; elle doit surtout sa faveur aux figures sur bois dont elle est ornée. Dibdin, dans sa *Bibliotheca Spenseriana*, t. 4, et Jackson, dans son *Histoire* (en anglais) *de la gravure sur bois*, en ont reproduit plusieurs.

et rappelle, quoique d'assez loin, certains tableaux du Corrège et de quelques autres peintres célèbres. Erasme de Valvasone mourut dans le château de ses ancêtres, en 1593, à l'âge de 70 ans. V—G—R.

VALYI (ANDRÉ), professeur de langue et de littérature hongroises à l'université d'Ofen, naquit à Miskolcz, en Hongrie, le 30 novembre 1764. Il se rendit célèbre par ses efforts pour régulariser l'idiome qu'il était chargé d'enseigner, et pour en introduire l'usage dans les actes publics, qui, jusqu'au siècle précédent, étaient, comme on sait, rédigés en latin. On lui doit une topographie de la Hongrie, sous ce titre : *Magyar Orszag-le-Irosa*, Ofen, 1796-1799, 3 vol. in-8°. Ce savant philologue mourut à Ofen le 2 déc. 1801. G-Y.

VAMADÉVA, poëte hindou, un des sept principaux Rishis auxquels sont attribués les hymnes du Rig-Véda. Un des dix mandalas de ce Véda, le quatrième, est de lui presque tout entier. Ce mandala se compose de cinquante-huit hymnes ou Soûktas. (Voir la traduction de M. Langlois, t. 2, de la page 101 à la page 211). On ne sait rien d'ailleurs de Vâmadéva; mais c'est un nom qui doit être conservé avec ceux des auteurs, plus ou moins authentiques, du Véda (*voy.* les articles VASHISHTHA et VIÇVAMITRA). B. S. H.

VAMBA ou WAMBA, trentième roi des Visigoths, et l'un des principaux seigneurs de la nation, fut élu, en 672, pour succéder au vertueux Recesvind. Aussi modeste que vaillant, il refusa avec tant d'opiniâtreté le dangereux honneur qui lui était offert, qu'un des électeurs, lui mettant l'épée sur la gorge, jura de l'en percer s'il ne se rendait pas aux vœux de la nation. Vamba accepta la couronne, mais à condition que l'assemblée générale des Goths confirmerait son élection. *J'aime mieux*, disait-il, *vivre obscur, et mourir s'il le faut que de régner malgré mes concitoyens et au prix de leur sang*. Il voulut aussi être sacré et couronné par le clergé, à Tolède; et cette cérémonie, jusqu'alors inusitée chez les Goths, n'a eu lieu depuis que pour les deux premiers successeurs de Vamba. Les soucis auxquels ce prince avait cherché à se soustraire ne tardèrent pas à l'accabler. Des révoltes éclatent dans la Cantabrie et la Vasconie (la Biscaye et la Navarre). Un édit impolitique est un nouveau sujet de troubles. Vamba, suivant l'esprit de son siècle, avait banni tous les juifs. Ils furent accueillis par Hilderic, comte de Nîmes, par l'évêque de Maguelonne et par d'autres seigneurs de la Septimanie, qui se liguèrent contre Vamba. A cette nouvelle, ce prince, qui marchait contre les rebelles d'Espagne, détache une partie de son armée, sous les ordres du duc Paul, Grec d'origine; mais le traître fait soulever la Catalogne, et ayant franchi les Pyrénées, il surprend Narbonne, harangue le peuple, se fait proclamer roi, et met dans son parti tous les seigneurs mécontents de la Gaule gothique. Vamba déploie une activité, une présence d'esprit, un courage qu'on n'attendait pas de son âge avancé. Dans ce danger pressant, sept jours lui suffisent pour réduire les Vascons et les Cantabres. Il publie un ban qui oblige tous les Goths, sans en excepter les prêtres et les évêques, à prendre les armes. Il entre dans la Catalogne, et la soumet sans éprouver de résistance, tandis qu'une partie de ses troupes, embarquée sur la flotte, en parcourt les côtes. Le reste de son armée, divisée en deux corps, pénètre par deux défilés dans la Septimanie. Vamba arrive devant Narbonne, que Paul avait abandonné pour se retirer à Nîmes. La place est emportée d'assaut en trois heures. Le gouverneur et les principaux officiers sont dépouillés et battus de verges. Béziers, Agde et Maguelonne se soumettent au vainqueur. Nîmes, après un siége sanglant et horrible dans ses détails, implore la clémence du roi. Paul, les évêques, les grands de son parti, les Français et les Saxons à sa solde, les trésors qu'ils avaient enlevés aux églises, tout tombe au pouvoir de Vamba. Cédant aux instances d'Argobate, évêque de Nîmes, il accorde la vie à tous les rebelles, et renvoie libres tous les étrangers. Après avoir donné des ordres pour réparer les édifices et les fortifications de Nîmes, et pourvu à la sûreté et à la tranquillité de la Septimanie, il retourne en Espagne et fait une entrée triomphale dans Tolède, précédé de Paul et de ses principaux complices qui, la tête et le menton rasés, les pieds nus et le corps couvert de vêtements grossiers, étaient traînés dans des tombereaux, et furent enfin renfermés dans les prisons qui leur étaient destinées. Vamba fit fortifier Tolède d'une nouvelle enceinte de murailles, avec des tours où l'on plaça les statues des saints protecteurs de la ville. La paix et la prospérité dont jouirent ses sujets ne furent troublées depuis que par une invasion que les Arabes, maîtres depuis peu de l'Afrique, tentèrent avec 260 barques sur les côtes d'Espagne. Ils furent battus et dispersés par la flotte de Vamba, et ils n'auraient pas mieux réussi dans cette entreprise, trente ans plus tard, si ce prince eût encore occupé le trône, ou s'il avait eu des successeurs dignes de lui. Secondé par les décisions de plusieurs conciles, il réprima l'ambition, les débauches et les crimes des évêques, et fixa invariablement les limites de leurs diocèses. Ce prince avait comblé de bienfaits le comte Ervige, Grec d'origine, mais allié au sang royal des Goths, soit parce que son père avait épousé une sœur ou une cousine du roi Chindasvind, soit, plus vraisemblablement, parce qu'il était lui-même par les femmes arrière-petit-fils d'Hermenegild, fils du roi Leuvigild. Cet ingrat, profitant d'une défaillance de Vamba, et secondé par le clergé, ordonna que ce grand prince fût rasé et revêtu d'un habit monastique, que la discipline de ce temps ne permettait plus de quitter. Vamba, ayant repris ses

sens, fut forcé de signer son abdication en faveur d'Ervige, l'an 680, après un règne glorieux de huit ans. Il se retira dans le couvent de Pampliega, près de Burgos, où il passa ses dernières années. Il eut encore le chagrin d'y apprendre que deux conciles avaient cassé les actes les plus remarquables de son administration, outragé sa mémoire, et sanctionné la perfidie de l'usurpateur. Il mourut avant le 4 novembre 683, suivant les uns; mais, suivant les autres, il vécut jusqu'en 687, et vit sur le trône son neveu Egiza, gendre d'Ervige. Le corps de Vamba fut transféré à Tolède, sous le règne d'Alphonse le Sage. La tragédie de Vamba est une des pièces les plus extravagantes de Lope de Vega. A-T.

VAMMALE (ANTOINE BRÈS DE), mal à propos nommé *Vérumale* dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes*, t. 2, p. 521, article 13407, né à Alais le 25 décembre 1725, fut vicaire général du diocèse, chanoine-archidiacre du chapitre de Toulouse, et prieur commendataire de Comequiert. Avant d'être élevé à ces honneurs, il avait été professeur de rhétorique, directeur des études, et supérieur du séminaire de sa ville natale. Ayant quitté l'enseignement pour la prédication, il se fit une grande réputation d'éloquence. Le succès d'un sermon sur la Cène, qu'il prêcha en présence des états généraux du Languedoc, à l'ouverture d'une de leurs assemblées, le fit choisir, en 1766, par l'Académie française pour prononcer le panégyrique de St-Louis, et lui valut aussi l'honneur de prêcher devant le roi à Versailles. En 1774, il prononça l'oraison funèbre de Louis XV, dans la métropole à laquelle il appartenait. Ce dernier ouvrage et le panégyrique de St-Louis sont les seuls de ses discours qui aient été imprimés. Distingués par la rapidité, la chaleur, l'élégance du style, et par cette philosophie religieuse qui satisfait également la raison et la foi, ils obtinrent les suffrages universels, et plus particulièrement ceux des gens de lettres. L'archevêque de Toulouse (Brienne) avait pris l'auteur en affection; il l'avait attiré dans son diocèse par des dignités ecclésiastiques, et lui en avait confié en grande partie l'administration : placé lui-même à la tête de la commission créée, en 1766, pour préparer la réforme des ordres religieux, il l'en avait fait nommer secrétaire. Presque tous les écrits publiés en faveur de cette mesure furent rédigés par l'abbé de Vammale. Il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, dans le salon même du château de Brienne, le 14 août 1781. V. S. L.

VAN ACHEN. *Voyez* ACHEN.

VAN AELST. *Voyez* AELST.

VANAULD (ALFRED), littérateur français, naquit à St-Servan, le 10 mars 1813. Il s'est surtout voué aux œuvres utiles et d'éducation, parmi lesquelles quelques-unes d'un mérite réel. Il mourut à Montmartre le 5 janvier 1846. On a de lui : 1° *Marie-Ange*, roman, Paris, 1837, 2 vol. in-8°; 2° *Vision du Tasse*, scène en vers mêlée d'auditions mélodiques (*sic*); représentée pour la première fois sur le théâtre de la Porte-St-Martin, le 5 mars 1840; Paris, 1840, in-8°; et 1843, 2° édition, même format; 3° *Géographie en estampes, nouvelles et études géographiques;* des seize nouvelles que contient ce volume, dix sont signées des initiales A. V. (Alfred Vanauld). Le reste est de M. Richomme. 4° *Panorama des peuples, lectures illustrées, nouvelles et contes historiques, précédés d'études raisonnées sur la partie originale des mœurs, arts, coutumes et superstitions dans différents pays*, Paris, 1843, gr. in-8°; 5° les *Veillées des salons, album des familles; nouvelles, contes historiques et moraux*, Paris, 1843, in-4°; 6° le *Génie des arts, éducation morale et religieuse: nouvelles, histoires, contes, où figurent les hommes célèbres dans les arts, sculpteurs, peintres, poëtes, orateurs, précédé d'une étude sur leur vie, leurs travaux, etc.* Paris, 1844, avec 16 dessins par Lassalle, in-8°; 7° *L'ermite de Rose-aux-Bois; récréation de l'enfance, histoires et contes*, recueillis par madame Julie des Aulnes, Paris, 1844, in-12. La préface est signée Julie *Nauvald* des Aulnes. 8° *Récits de la veillée, musée historique et moral: nouvelles, contes, histoires, légendes*, Paris, 1845, in-8°, avec 16 lithographies. Vanauld avait entrepris un poëme épico-satirique qui n'a pas vu le jour. Il a fait les paroles de la *Madona col Bambino*, 1834, in-4°, gracieuse composition de Monpou. Le graveur de cette chansonnette a mal orthographié son nom en l'écrivant *Vannault*. Un savant bibliothécaire, M. Ravenel, a consacré à Vanauld une notice; 1846. Z.

VAN BEECK. *Voyez* TORRENTINUS.

VANBRÉE (MATHIEU-IGNACE), peintre de l'école flamande, est né à Anvers le 22 février 1773. Après avoir fait ses premières études à l'académie de cette ville, il vint achever à Paris, sous la direction de Vincent, l'éducation de son pinceau. Il prit part au concours de 1797; mais, bien que son rival, Bouillon, ne fût pas très-redoutable, il n'obtint que le second prix. De retour dans sa patrie, Van Brée, accueilli comme l'un des représentants des méthodes nouvelles, fut chargé de travaux importants. Les événements auxquels il assista lui fournirent le sujet de ses premières compositions. Il a conservé, en un grand tableau, le souvenir de *l'Entrée du premier Consul à Anvers* (1803). Pour donner plus d'intérêt à cette peinture, Van Brée revint à Paris et fit le portrait du futur empereur, de madame Bonaparte et des principaux personnages qui figurent dans son tableau. Ce fut pendant ce voyage qu'il présenta à madame Bonaparte une composition allégorique dont les journaux du temps ont donné la description, et qui, à en croire leur témoignage, devait être plus compliquée que pittoresque. Un si grand zèle méritait une récompense : Van Brée obtint le titre de peintre de l'Impératrice, et retourna dans son pays. Plus

tard, lors de la nouvelle visite que l'Empereur fit à Anvers, en 1810, l'élève de Vincent fut une seconde fois l'historiographe des fêtes données à cette occasion. Il peignit *Napoléon et Marie-Louise visitant l'escadre mouillée dans l'Escaut*, et *le Friedland lancé dans le port d'Anvers*. Ces deux tableaux se trouvent au musée de Versailles, ainsi que *l'Entrée du premier Consul*. Van Brée consacra ensuite à l'enseignement de la peinture le meilleur de ses forces. D'abord associé à l'académie d'Anvers, il en devint directeur après la mort de Herreyns (1827), et se voua tout entier à sa mission nouvelle. « Il possédait, a dit un de ses compatriotes, cette souplesse d'intelligence qui sait se plier aux nécessités de l'enseignement, cette patience que rien ne rebute, cette vive conception qui, pour se communiquer et se traduire, trouve mille ressources inattendues; il avait, dans toute l'acception du mot, le génie du professorat. » Parmi les élèves qu'il a formés, on peut citer Wauters, Alexandre Thomas, et le sculpteur Tuarlinckx. — Van Brée, successivement frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, mourut dans sa ville natale, le 15 décembre 1839. Sans vouloir dresser le catalogue de son œuvre, que les musées et les églises de Belgique possèdent d'ailleurs presque en entier, nous rappellerons qu'on voit de sa main, au musée d'Anvers, la *Mort de Rubens* (1827); à l'église St-Augustin de la même ville, le *Baptême* de ce saint; au musée de Bruxelles, le portrait en pied de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et deux esquisses assez faibles, *Régulus retournant à Carthage*, et les *Athéniens tirant au sort les victimes destinées au Minotaure*. A le juger par ces diverses compositions, Van Brée a tous les défauts de l'école de son temps, et il n'en a pas les qualités. Son pinceau est froid, son dessin est roide, sa peinture est sans lumière et sans couleur. Nul, parmi les maîtres flamands, ne se montra plus oublieux de ses origines. Bien qu'il se soit complu souvent à peindre des scènes contemporaines et à revêtir ses héros de costumes modernes, Van Brée n'a jamais pu se soustraire à la banalité du type académique: on reconnaît toujours en lui un élève de Vincent. M—z.

VANBRUGH (Sir John), auteur comique et architecte anglais, naquit sous le règne de Charles II, vers l'année 1672, d'une famille originaire de Gand, que les cruautés du duc d'Albe avaient forcée à s'expatrier. Son père occupait une place honorable. Le jeune Vanbrugh ressentit de bonne heure un goût très-vif pour la composition dramatique. Etant enseigne dans un régiment, il lia connaissance, pendant un de ses quartiers d'hiver, avec sir Th. Skipwith, qui avait un intérêt dans le privilége d'un théâtre: il lui communiqua l'ébauche qu'il avait faite de deux comédies, et fut encouragé à finir celle qui a pour titre la *Rechute* (the Relapse). Cette pièce, jouée en 1697, eut un succès qui surpassa de beaucoup l'espérance de l'auteur. Elle fut suivie, en 1698, de la *Femme poussée à bout* (the Provoked wife), qui, donnée sur le théâtre de Lincoln's Inn Fields, ne fut pas moins applaudie. Malheureusement la plus grande licence régnait alors sur la scène anglaise, et l'on ne devait pas attendre qu'un jeune militaire cherchât à en épurer la morale. La *Femme poussée à bout* est une école d'immoralité; on n'y trouve pas un personnage honnête. Le mari, homme de qualité, décoré de la chevalerie, est livré à une débauche crapuleuse, et tient le langage le plus obscène et le plus grossier. Le mariage est surtout l'objet de son mépris, et sa femme ne lui inspire que du dégoût. « Jamais, dit-il, je n'ai pu boire à sa santé, sans vomir dans le verre. » Tout le rôle est à peu près du même ton. L'auteur, enrôlé sous la bannière politique des Whigs, avait un protecteur puissant dans lord Halifax. Désirant ouvrir une nouvelle salle de spectacle, il obtint de quelques personnes de distinction des souscriptions pour cet objet. La salle fut construite d'après ses propres plans, et terminée en 1706. La direction de ce théâtre lui fut confiée conjointement avec le célèbre Congrève; mais elle s'ouvrit sous de fâcheux auspices: les temps n'étaient pas favorables à ce genre d'établissements. Une nouvelle production du directeur, la *Ligue des femmes mariées* (the City wives Confederacy), fut reçue froidement; elle n'est pas plus morale que la précédente, mais le vice s'y exprime avec moins de grossièreté. Congrève céda bientôt à son associé sa part dans l'administration, et celui-ci ne tarda guère à se dégager lui-même de soins trop stériles; mais il ne cessa point de consacrer sa plume à enrichir le théâtre, ainsi qu à tenter de le justifier contre les reproches des esprits rigides (*voy.* Collier). Ce fut alors que, honteux d'avoir contribué, par la licence de ses écrits, à la corruption des mœurs, il tâcha, dans ses derniers ouvrages, de réparer le mal qu'avaient pu produire ses précédentes compositions. Sa dernière pièce, le *Voyage à Londres* (A Journey to London), écrite dans cette intention, mais restée imparfaite, a été terminée par Cibber. C'est dans le même esprit que, retouchant, en 1725, une scène de la *Femme poussée à bout*, il mit dans la bouche d'une femme du monde ce qu'il avait d'abord prêté à un ecclésiastique. Cette comédie et la *Ligue des femmes mariées*, toutes deux en cinq actes, en prose, ont été insérées dans le choix dramatique intitulé *the New english Theatre*, Londres, 1776, 12 vol. in-12, avec figures. On cite quelques autres pièces de Vanbrugh: *Esope*, 1698; le *Faux ami*, 1702, et trois imitations de comédies françaises, entre autres le *Cocu imaginaire*. On reconnaît dans ses comédies des traits empruntés à Molière, à Dancourt et à d'autres de nos auteurs. Ainsi l'on trouve dans la *Ligue des femmes*, comme dans une pièce du théâtre français, cette prétention de la femme d'un no-

taire d'avoir un portier : « Un portier, dit le mari ! un notaire avoir un portier ! si je consens à cela, je vais être hué ; les petits garçons jetteront des pierres à mon portier. » Les choses ont bien changé depuis ce temps-là. Au jugement de ses compatriotes, Vanbrugh ne le cède, pour la verve comique, à aucun de ses contemporains, et partage avec Congrève la gloire d'avoir ranimé la scène anglaise. Heureux s'il eût moins sacrifié au goût dépravé de son siècle, et s'il n'eût pas ainsi prêté des armes aux adversaires du genre de littérature qu'il cultivait ! — Le mérite de Vanbrugh, comme architecte, n'est pas aussi généralement reconnu. Son talent devait néanmoins s'être annoncé avantageusement pour qu'on lui confiât la construction du palais de Blenheim, voté par la nation pour honorer les succès du fameux duc de Marlborough. Ce palais et le château d'Howard (Castle Howard) sont ses deux plus grands travaux. Le comte de Carlisle, pour lequel il bâtit ce château lui procura, en 1704, la place de roi d'armes, bien qu'il fût absolument étranger à la science que ce titre suppose. Cet architecte fut décoré de la chevalerie, en 1714 ; nommé en 1715 intendant des bâtiments de la couronne, et en 1716, inspecteur des bâtiments de l'hôpital naval de Greenwich. On raconte que, dans un voyage qu'il fit en France, un ingénieur l'ayant surpris au moment où il dessinait nos fortifications, l'autorité avertie le fit saisir et enfermer à la Bastille, mais que le prisonnier, se trouvant traité avec beaucoup d'humanité, loin de se désespérer, se mit à esquisser des scènes de comédie. Cette tranquillité d'esprit, ajoute-t-on, parut être un indice de son innocence, et bientôt la liberté lui fut rendue. Pope et Swift, animés sans doute par l'esprit de parti, se sont attachés à déprécier le mérite de cet artiste. Horace Walpole ne l'a guère mieux traité. Suivant lui, Vanbrugh n'avait aucune idée de proportion et de convenance ; il violait toutes les règles, sans racheter ce tort par le moindre éclair d'imagination. Ce n'est pas ainsi que s'exprime à son égard sir Jos. Reynolds. « Les constructions de Vanbrugh, qui fut en même temps poëte et architecte, offrent beaucoup d'imagination, dit ce critique ; de là vient l'effet que produisent plusieurs de ses édifices, malgré les imperfections qui les déparent. Il avait le don de l'invention ; il savait distribuer la lumière et l'ombre, et composait avec un grand art.... C'est là le tribut qu'un peintre doit à un architecte qui composait comme un peintre, et qui se vit frustré de la récompense due à son mérite, par les beaux esprits de son temps, par des hommes qui n'entendaient pas mieux que lui les principes de la composition en poésie, et qui n'avaient presque aucune notion de ce qu'il concevait parfaitement, les principes généraux de l'architecture et de la peinture. Le sort de Vanbrugh fut celui du grand Perrault. Tous deux furent les objets des sarcasmes d'écrivains passionnés, et tous deux ont laissé des monuments qui décorent leurs pays, la façade du Louvre, Blenheim et Castle-Howard (1). » Sir John Vanbrugh mourut, le 26 mars 1726, au palais de Whitehall. Son caractère et ses qualités sociales obtinrent l'estime même de ceux que ses opinions politiques éloignaient de lui. Pope et Swift, qui l'avaient accablé d'épigrammes, ont exprimé, dans la préface de leurs *Mélanges*, le regret « d'avoir exhalé leur ressentiment et versé la raillerie sur un homme qui avait tant d'esprit et d'honneur ». Vanbrugh laissa un fils, qui fut enseigne d'un régiment des gardes à pied, et qui fut tué en combattant, en 1745. L.

VAN BUREN (MARTIN), président des Etats-Unis d'Amérique, naquit à Kinderhoek, petite ville sur les bords du North-River, le 5 décembre 1782. Son père Abraham, d'origine hollandaise, mourut au moment où son fils devenait un des citoyens notables de l'Union. A quatorze ans, Martin commença l'étude du droit sous la direction de l'avocat Sylvester, chez qui, suivant les règlements en vigueur à cette époque, il travailla pendant sept ans. Il acheva ensuite ses études chez un autre avocat du nom de Van Ness, qui exerçait avec distinction à New-York ; enfin, en 1803, n'ayant encore que vingt ans, il fut admis à plaider à la cour suprême. Déjà il s'était essayé avec succès devant des tribunaux inférieurs, et à seize ans, dit-on, il avait dirigé et mené à bien, contre un avocat célèbre, une affaire dont il s'était chargé. Dès les premières années de son stage, Martin Van Buren prit part aux affaires politiques. Il était toujours des premiers aux réunions du parti démocratique, et souvent il fut chargé de rédiger les adresses émanées de ces assemblées. Mais s'il se dessinait comme homme de parti, s'il se montrait actif et entreprenant, on ne peut pas dire qu'il se fît remarquer par ses connaissances scientifiques ou littéraires. Il se forma néanmoins à l'art de la parole et à la pratique des affaires. Il venait d'entrer dans la carrière du barreau quand les fédéralistes voulurent se l'attacher. Mais il sut leur résister et demeura fidèle au drapeau politique qu'avait suivi son père, qui était un antifédéraliste de 1788. Ne pouvant alors conquérir le jeune avocat, ils trouvèrent plus commode de le calomnier, de le tourner en ridicule, même d'attaquer sa probité. Ces attaques, loin de le décourager, imprimèrent plus de vigueur à ses efforts. Admis au sénat provincial par voie d'élection, en 1812, il entra activement dès lors dans la vie politique. C'était, comme on sait, à l'époque de l'invasion anglaise. Van Buren fit voter par le sénat la mise sur pied, et à la disposition du pouvoir exécutif, de 12,000 hommes pendant deux ans. Après la paix, il devint, par

(1) On lit quelques détails descriptifs sur le palais de Blenheim et le château d'Howard dans le *Voyage d'un Français en Angleterre*, en 1810 et 1811, Paris, 1816, 2 vol. in-8° L'auteur de cet ouvrage (M. Simond de Lyon) ne donne pas une idee avantageuse de ces monuments.

acclamation, procureur général de l'Etat de New-York; puis, peu d'années après, gouverneur du même Etat. Le 6 février 1821, Van Buren fut appelé à siéger au congrès des Etats-Unis en qualité de sénateur. Quelques-unes de ses opinions et certains votes méritent d'être rappelés. Lorsqu'il s'agit de modifier la constitution, il se prononça pour l'admission des hommes de couleur au droit électoral. Il se fit remarquer ensuite par sa constante opposition à la banque de l'Union, à l'élévation des tarifs en matière de douanes et à l'extension indéfinie du droit électoral. S'étant prononcé en faveur de la candidature du général Jackson, il devint secrétaire d'Etat le 12 mars 1829 et fut désigné pour l'ambassade de Londres en 1831. Le sénat n'ayant point confirmé cette élection, Van Buren eut, à son retour d'Angleterre, la vice-présidence de l'Union, dont Jackson avait la présidence. Candidat à la magistrature suprême en 1835, il l'emporta de 24 voix sur ses concurrents Harrison, Webster et Clay. Dès le début il eut à se débattre contre les embarras financiers que lui avait légués le général Jackson et dont le point de départ fut la suppression de la banque des Etats-Unis. Ces embarras furent tels que Van Buren dut proposer au congrès extraordinaire, convoqué à l'effet d'aviser à la situation, de rendre les finances du pays absolument indépendantes de la banque des États-Unis et de créer, pour en remplir l'office, un trésor central auquel viendraient aboutir des caisses provinciales. Ces deux propositions échouèrent au sein du congrès, et ce refus de concours pesa depuis sur l'administration et sur la popularité du président. Il s'attacha néanmoins à résoudre pacifiquement les conflits extérieurs que pouvaient faire naître le droit de visite et la question des frontières du Canada. Mais les emprunts auxquels il dut recourir par suite de la continuation de la guerre contre les Séminoles et la crise commerciale empêchèrent sa réélection. Il cessa d'être président en mars 1841. En 1844, sa candidature échoua devant l'opposition des esclavagistes. Il ne fut pas plus heureux en 1848, quoique soutenu par les whigs et les *free soilers;* enfin, en 1856, il se retira devant M. Buchanan. Van Buren mourut le 25 juillet 1862. Cet homme d'Etat, dont le nom se lie à une difficile période de l'histoire de l'Union, était d'une taille au-dessous de la moyenne; mais il avait les traits fortement accentués. R—LD.

VAN CEULEN. *Voyez* KEULEN.

VAN CLEVE. *Voyez* CLÈVE.

VANCOULI. *Voyez* WAN-KOULY.

VANCOUVER (GEORGE), navigateur anglais, né vers 1750, entra de bonne heure dans la marine et se forma sous les yeux du célèbre Cook, avec lequel il fit le second et le troisième voyage autour du monde. Au retour de cette dernière expédition, il était lieutenant de vaisseau; il alla en décembre 1780 servir sur l'escadre des Antilles, sous Rodney. Après la paix de 1783, il fut employé jusqu'en 1789 dans la station de la Jamaïque. Il avait montré dans les occasions les plus difficiles tant de talent et d'habileté, qu'en 1790 le gouvernement jeta les yeux sur lui pour un projet important. Il s'agissait de décider la question, si longtemps débattue entre les géographes, s'il existe dans l'Amérique septentrionale, entre le 30° et le 60° degré de latitude, une mer intérieure ou des canaux de communication entre les golfes connus de l'Océan Atlantique et le grand Océan. Les découvertes de Cook et de quelques autres navigateurs (celles de la Pérouse n'avaient pas encore été publiées) ne donnaient pas des notions suffisantes pour résoudre la difficulté. Le soin de cette reconnaissance si intéressante fut confié à Vancouver; on le chargea aussi de recevoir des officiers du roi d'Espagne les bâtiments, terrains et navires dont des Anglais avaient été dépossédés par des Espagnols à Noutka, sur la côte nord-ouest d'Amérique. Il fut nommé capitaine de vaisseau; et on lui donna le commandement de la *Découverte*, corvette de 100 hommes d'équipage; il avait sous ses ordres le brick *le Chatam*, monté par 45 hommes, et dont W. Broughton était capitaine. Le 1er avril 1791, on partit de Falmouth; le 9 juillet, Vancouver laissa tomber l'ancre dans la rade du cap de Bonne-Espérance, où, quelques jours après, il fut rejoint par le *Chatam*. Le 17 août il quitta cette colonie; le 26 septembre il atterrit à la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande, par 35° 3′ sud et 116° 35′ à l'est de Greenwich, découvrit le Port du roi George et longea la terre jusqu'à 122° 8′ de longitude. D'Entrecasteaux l'avait reconnu à peu près sur la même étendue; mais les deux navigateurs s'arrêtèrent dans des endroits différents. Vancouver, forcé de s'éloigner par des indices de mauvais temps qui lui aurait fait courir des dangers de plus d'une espèce le long d'une côte inconnue, alla mouiller dans la baie Dusky de la Nouvelle-Zélande, où il avait déjà séjourné avec Cook. A peine en était-il sorti, qu'un ouragan le sépara de sa conserve; le 24 novembre il aperçut les *Snares*, écueils dangereux (48° 3′ sud, 166° 4′ est). S'avançant ensuite au nord, il découvrit, par 27° 36′ sud, et 215° 48′ est, Oparo, dont les habitants ressemblent à ceux de l'archipel des Amis. Le 30 décembre, il retrouva le *Chatam* à Taïti, où de grands changements étaient survenus depuis 1777 qu'il n'avait vu cette île. Le 24 janvier 1792, Vancouver fit voile; le 1er mars il eut connaissance d'Ovaïhy; le 14 il s'éloigna de l'archipel des Sandwich; le 16 avril, la Nouvelle Albion, par 39° 27′N et 235° 41′E, s'offrit à ses regards. Il cingla vers le nord, et commença la reconnaissance de la côte, qu'il continua cette année jusqu'à 52° 18′ de latitude, s'engageant dans les bras de mer nombreux qui la découpent et déterminant la forme des îles qui les séparent. Dans cette première campagne, Van-

couver reconnut l'entrée de Jean de Fuca (*voy.* ce nom), et constata qu'elle ne conduit qu'à un détroit qui aboutit au grand Océan, en passant le long de l'île de Quadra et Vancouver. Les capitaines de deux bâtiments de guerre espagnols (1) qu'il rencontra le 22 juin et qui, ainsi que lui, exploraient ces parages, lui apprirent que, dès l'année précédente, leur compatriote Malespina les y avait précédés, et qu'ils continuaient ses travaux. Le 19 août, Vancouver s'éloigna de la région septentrionale et fit route au sud, vers Noutka. Le 1er septembre, don Juan de la Bodega y Quadra, officier de la marine espagnole, lui fit la remise formelle de l'établissement. Le *Dédale* était arrivé d'Angleterre, et s'était rangé sous ses ordres. Vancouver passa quelques jours dans le port de Monterey, expédia le *Dédale* à Botany-Bay, avec du bétail et y fit embarquer Broughton, qu'il chargea de porter en Europe, avec ses journaux, les cartes et les plans dressés jusqu'à cette époque. Le 12 février 1793, il mit à la voile avec la *Découverte* et le *Chatam*, pour l'archipel des Sandwich. Il réussit à rétablir la paix entre les chefs des différentes îles, et fit punir de mort, par un chef subalterne, deux insulaires qui avaient pris part au meurtre du capitaine et de plusieurs hommes de l'équipage du *Dédale*. Le 26 avril, il était de nouveau à la côte de l'Amérique ; et cette fois il la reconnut jusqu'au cap Décision, par 56° 2′ N, et constata que jusque-là elle est bordée d'un archipel, à l'ouest duquel est le groupe des îles de la Reine Charlotte. Le 17 septembre, il retourna au sud, revit Noutka, puis les établissements espagnols de la Nouvelle-Californie, et s'assura qu'au sud de Monterey le pays offre une double chaîne de montagnes, dont la plus voisine de la mer est la plus basse. Le *Dédale* l'avait rejoint, lui apportant des vivres et des munitions. Le 8 janvier 1794, il atteignit Ovaïhy. Ce fut à cette époque que Tamméaméa (*voy.* ce nom) fit la cession de l'île au roi de la Grande-Bretagne. Le 3 mars, Vancouver partit d'Ovaïhy, et résolut de commencer sa troisième campagne par le nord, puis de suivre la côte à l'ouest et au sud, jusqu'au point où il l'avait laissée l'année précédente. Le 3 avril, il aperçut, par 55° 49′ N et 205° 4′ E, une île haute, nue et couverte de neige, qu'il nomma île Tchirikov, en l'honneur du compagnon de Bering. Ensuite il entra dans la rivière de Cook, s'avança jusqu'à 61° 29′ N et 211° 17′ E, examina les comptoirs russes, parcourut soigneusement toutes les baies, les anses et les détroits, les canaux qui séparaient les îles ou s'enfonçaient dans le continent, et parvint, le 30 juillet, au cap Décision, où il s'était arrêté l'année précédente. Dans cette dernière campagne, Vancouver explora l'archipel du Roi George et du Prince de Galles, la grande île de l'Amirauté, etc. Partout, entre les îles la navigation était facile ; mais dès cette époque des glaces obstruaient quelques passages. Le 22 août, il termina ses opérations dans le port Conclusion, par 56° 14′ N et 225° 37′ E. « Maintenant, dit il, que nous « avons atteint le but principal que le roi s'était « proposé en ordonnant ce voyage, je me flatte « que notre reconnaissance exacte de la côte « nord-ouest de l'Amérique dissipera tous les « doutes, et écartera toutes les fausses opinions « concernant le passage par le nord-ouest, et « que par conséquent on ne croira plus qu'il « existe une communication possible pour des « navires entre le grand Océan septentrional et « l'intérieur du continent de l'Amérique, dans « l'étendue que nous avons parcourue. » Le 12 septembre, Vancouver était à Noutka. N'ayant pas trouvé à Monterey, comme il s'y attendait, des dépêches d'Angleterre relatives à la cession de cette colonie, il reprit la route d'Europe ; il reconnut le cap San-Lucar en Californie, puis les îles Gallapagos, et le 20 mars 1795, mouilla dans le port de Valparaiso sur la côte du Chili : il fit une excursion à San-Iago, capitale du pays, et le 7 mai, continua son voyage. Le 29, il doubla le cap Horn. Le 6 juillet, étant arrivé à Ste-Hélène, il s'aperçut qu'ayant fait le tour du monde par l'est, il avait gagné vingt-quatre heures ; car dans l'île on ne comptait que le 5. Vancouver y apprit que la Convention nationale de France avait décrété que, malgré la guerre qui existait entre les deux nations, la *Découverte* et le *Chatam* seraient respectés par les croiseurs français ; en conséquence il n'attendit pas l'arrivée d'un convoi venant de l'Inde, et appareilla le 15 juillet : ayant joint ensuite un convoi, il entra le 13 septembre dans l'embouchure du Shannon sur la côte occidentale d'Irlande. Il partit aussitôt pour Londres, afin de rendre compte à l'amirauté du succès de son voyage. Le soin assidu avec lequel il s'était livré aux observations astronomiques et nautiques avait altéré sa santé ; toutes les reconnaissances dans l'intérieur des archipels avaient été faites en canot, et il y avait pris constamment une part très-active ; d'ailleurs la sollicitude que lui causaient la surveillance des travaux, le maintien de l'ordre, et la conservation de la bonne harmonie avec les indigènes, qu'il ne put pas toujours préserver, avait ajouté à ses fatigues. Heureusement il vécut assez longtemps pour rédiger la plus grande partie de sa relation ; mais avant que la fin pût être imprimée, il mourut, le 10 mai 1798, à Petersham, dans le comté de Surrey. Son frère, Jean Vancouver, mit la dernière main à son ouvrage, qui fut imprimé aux frais du gouvernement, et publié sous ce titre : *Voyage de découvertes à l'Océan Pacifique du nord, et autour du monde, dans lequel la côte nord-ouest de l'Amérique a été soigneusement reconnue et relevée ; ordonné par le roi d'Angleterre, et exécuté, de*

(1) La relation du voyage de ces deux goëlettes (la *Subtile* et la *Mexicaine*) a été publiée à Madrid, in-4°, et atlas, par de Navarrette.

1790 à 1795, *sur la corvette* la Découverte *et le tender* le Chatam, Londres, 1798, 3 vol. in-4°, avec un atlas in-fol.; traduit en français, Paris, an 8 (1800), 3 vol. in-4°, et atlas in-fol.; une autre traduction abrégée a été donnée par M. Henry, ibid., 1800, 5 vol. in-8°, et atlas in-4°. Il y en a aussi une traduction en allemand, et un extrait en suédois, par Sparmann. C'est à Vancouver que l'on doit la connaissance précise de la côte nord-ouest de l'Amérique; il conduisit ses vaisseaux dans des passes qui ne paraissaient accessibles qu'à de petits navires; et ses détachements parcoururent plus de 9000 milles en canot dans le labyrinthe d'îles qui bordent cette côte. On savait avant lui qu'elle se termine par des terres très-hautes: il a, le premier, pénétré dans les canaux innombrables, libres ou semés d'écueils, qui aboutissent à cette fameuse chaîne de montagnes dont le pied est baigné par l'Océan. Ses cartes offrent le détail de l'espace immense qu'il a déterminé avec tant d'exactitude, dans un temps si court. Elles sont un des monuments les plus remarquables qui existent d'habileté, d'activité et de persévérance de Vancouver. Bienveillant et modeste, il rend partout justice au zèle des marins qui le secondaient, et les nomme toujours avec éloge. Sa relation offre des notions curieuses sur les diverses peuplades indigènes de la côte nord-ouest, sur les comptoirs russes, les colonies espagnoles et les îles du grand Océan qui, par la fréquentation des Européens, avaient bien changé dans un intervalle de moins de trente ans. Si les détails nautiques fatiguent le lecteur, il en est dédommagé par des récits instructifs et des descriptions intéressantes. E-s.

VANDA ou VENDA, princesse polonaise, fut élevée sur le trône vers l'an 750, après la mort de Cracus, son père, et celle de ses deux frères, par les Polonais eux-mêmes, persuadés qu'elle épouserait un prince étranger, qui, par sa puissance, l'affermirait sur le trône. Ritiger, un des princes voisins, envoya demander la main de la princesse, qui répondit: « J'aime mieux exercer « l'autorité du prince que d'être son épouse. » Ritiger fit de nouvelles instances, il en vint même aux menaces; mais, voyant que tout était inutile, il s'avança vers les frontières de la Pologne à la tête de son armée. Vanda alla au-devant de lui. Ritiger, avant de tenter le sort des armes, envoya vers elle. Ses députés, de retour dans son camp, parlèrent avec admiration de la princesse, de sa beauté et de sa prudence; ils déclarèrent qu'elle était préparée à la guerre et qu'elle ne donnerait point sa main. D'après cela, ils engageaient leur roi à ne point livrer un combat dont l'issue serait sans gloire quand même il aurait l'avantage, ajoutant que, s'il persistait à se battre, ils quitteraient ses drapeaux pour retourner dans leur patrie. Ritiger chercha à les gagner; mais voyant qu'ils allaient l'abandonner, il ne put supporter la honte d'être vaincu par une femme et se donna la mort. Les Germains ou Moraviens, dont il était le chef, firent la paix avec Vanda, se retirèrent, et la princesse entra en triomphe dans la ville de Cracovie, que son père avait fondée; elle immola des victimes à ses dieux, prit la résolution de se dévouer à eux, et, craignant d'ailleurs que quelque désastre ne vînt troubler son bonheur, elle se précipita du haut du pont dans la Vistule. On retrouva son corps, qui fut enseveli à un mille de la ville, sur un lieu élevé, où on lui érigea un monument. C'est là que l'on voit le bourg et le couvent de Mogila, qui en polonais signifie *tumulus, tertre, lieu élevé en monument*. *Vanda*, tragédie en cinq actes, a paru dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, t. 23, *Chefs-d'œuvre du théâtre polonais*, Paris, 1823. Dans l'introduction, le traducteur, M. Gust. de Baer, d'après les recherches qu'il dit avoir faites, a cru pouvoir renverser toutes les traditions historiques établies sur Vanda. Cette princesse, selon lui, a vécu dans le 12e siècle, sous le roi Boleslas: elle était chrétienne; Ritiger, son père, était staroste de Sendomir; plus haut il avait dit qu'elle s'était précipitée dans le Weser, qu'il prend pour la Vistule. « *Vanda*, tra-« gédie en cinq actes et en vers, dit M. Gustave « de Baer, composée en 1764, par Julien Niem-« conitz (lisez Niemcewitz), passe dans le pays « pour un morceau classique, à l'égal de nos « chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. Elle « fut représentée pour la première fois à Varso-« vie, le 6 septembre 1764, lorsque le comte « Poniatowski fut élu roi de Pologne. » On assure à Varsovie que, dans cette notice, tout est inventé. Jul. Niemcewitz, qui a donné plusieurs pièces au théâtre polonais, n'a point composé la tragédie de *Vanda*, et elle n'a été représentée à Varsovie en aucun temps, encore moins en 1764 (1), dans la circonstance solennelle que l'on indique. Il en est de même de deux autres pièces qui, dans le recueil cité, suivent la tragédie de *Vanda*: la première est attribuée à M. Oginski et la seconde à A. Mowinski, que M. G. de Baer appelle bonnement le Molière de la Pologne. Les deux pièces et les auteurs ne sont point connus à Varsovie. Les Polonais ne peuvent concevoir comment on ose ainsi associer à leur théâtre et à leur littérature les productions les plus pitoyables que la fureur des spéculations mercantiles aient enfantées. Voyez le *Journal de Varsovie* (Dziennik Warszawski), n° 2, 1825, p. 244-274. G—y.

VAN DAEL (Jean-François), célèbre peintre de fleurs, naquit à Anvers, le 27 mai 1764. Ses parents, qui voulaient en faire un architecte, lui firent suivre, dès l'âge de douze ans, le cours de l'académie de cette ville, et grâce à son habileté précoce, il remporta, en 1784 et 1785, les deux premiers prix d'architecture. Toutefois, ce n'était

(1) *Vanda, reine de Pologne*, tragédie de Linant (voy. ce nom), fut jouée en 1747, sur le Théâtre-Français.

pas vers cette branche de l'art que l'entraînait sa vocation. Venu à Paris à la fin du règne de Louis XVI, il travailla d'abord comme peintre décorateur; mais bientôt il abandonna ce genre secondaire pour se livrer tout entier à la peinture des fleurs et des fruits, spécialité charmante, qui avait jadis été l'honneur des écoles flamande et hollandaise. Le succès traita Van Dael en enfant gâté. Dès 1793, il obtint un logement au Louvre, et plus tard Napoléon, Louis XVIII et Charles X lui commandèrent des tableaux qui, presque toujours, lui furent payés un prix très-élevé. Van Dael, qui exposa plusieurs fois au salon, reçut en l'an 9 un prix de quatre mille francs et, en 1825, la décoration de la Légion d'honneur. L'exposition de 1833 montrait encore un tableau échappé à sa main laborieuse. Mais, à partir de cette époque, le silence se fit autour du nom de Van Dael, qui mourut à Paris, le 20 mars 1840. Le musée du Louvre possède de lui des *Fleurs dans un vase d'agate* (1816); — des *Fruits posés sur une table de marbre* (1819); — des *Fleurs sur une console* (1823). La galerie de St-Cloud et le musée de Lyon montrent aussi de Van Dael des œuvres assez fines. Sa manière, sans être large et tout à fait vraie, se recommande par un soin extrême, par une rare conscience dans le rendu des détails. Mais Van Dael est plus élégant que fort : à son exécution patience et propre il manque cette qualité suprême qui a fait la gloire de Van Huysum : l'esprit. M—z.

VAN-DALE (Antoine), antiquaire, naquit le 8 novembre 1638, à Harlem, de parents anabaptistes. Obligé d'interrompre ses études pour se livrer au commerce, il employa ses loisirs à se perfectionner dans les langues anciennes et s'y rendit fort habile. Libre enfin de suivre son inclination, il se fit recevoir docteur en médecine et sut allier la culture des lettres à l'exercice de sa profession. Il fut quelque temps prédicateur des mennonites ou anabaptistes pacifiques; mais il quitta cet emploi, auquel il n'était pas propre. Ayant obtenu la charge de médecin de l'hospice de Harlem, il la remplit avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 28 novembre 1708. Il avait une érudition immense; mais il multiplie trop les citations, manque d'ordre et de méthode et néglige son style. C'était, dit le Clerc, un homme de bon commerce, qui savait mille histoires plaisantes et qui parlait de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute superstition, il s'en moquait ouvertement, aussi bien que de l'hypocrisie. Il eut quelquefois à s'en repentir. On a de lui : 1° *De oraculis veterum ethnicorum dissertationes duæ*, Amsterdam, 1683, in-8°; ibid., 1700, in-4°. Cette édition est augmentée et corrigée. Le but de Van-Dale, dans cet ouvrage, est de prouver que le démon n'a point eu de part aux oracles du paganisme, et qu'on ne doit y voir qu'une ruse des prêtres pour entretenir la superstition. Fontenelle en a tiré son *Histoire des oracles* (*voy.* Fontenelle et Baltus). Van-Dale a publié sur le même sujet un ouvrage en flamand. On peut consulter sur les questions qu'agite le savant hollandais un article érudit de M. Léon Renier (*Oracles*), dans l'*Encyclopédie nouvelle* et l'ouvrage de G. Wolf : *De novissima oraculorum ætate*, Berlin, 1856, in-4°. M. Alfred Maury en a rendu compte dans l'*Athenæum*, 28 juin 1850. 2° *Dissertationes de origine et progressu idololatriæ et superstitionum; de vera et falsa prophetia, uti et de divinationibus idololatricis Judæorum*, ibid., 1696, in-4°. On trouve à la fin du volume quelques lettres sur le Pentateuque samaritain, avec les réponses d'Et. Morin (*voy.* ce nom). 3° *Dissertationes 9 antiquitatibus quin et marmoribus, cum Romanis tum Græcis illustrandis inservientes*, Amsterdam, 1702 ou 1743, in-4°. Cuper a critiqué quelques-unes des explications de Van-Dale, dans une suite de douze lettres, publiées à la fin de son recueil (*voy.* Cuper). 4° *Dissertatio super Aristea de 70 interpretibus, cui ipsius Aristeæ textus subjungitur, cum versione latina*, ibid., 1704, in-4° (*voy.* Aristée). On trouve à la suite une histoire des cérémonies du baptême chez les juifs et dans les différentes communions chrétiennes, et une dissertation sur Sanchoniaton. Voyez, pour plus de détails, l'éloge de Van-Dale, par le Clerc, dans la *Bibliothèque choisie*, t. 17, p. 309; les *Mémoires* du P. Niceron, t. 36, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. W-s.

VAN DALEN. *Voyez* Dalen.

VANDAMME (Dominique-Joseph), comte d'Unsbourg, général de division, grand-aigle de la Légion d'honneur, etc., était fils d'un chirurgien de Cassel, département du Nord, où il naquit le 5 novembre 1770. Il fut élevé à l'école militaire de Paris, aux frais du maréchal de Biron, et entra au service le 8 juillet 1788, en qualité de soldat, dans le 4e bataillon auxiliaire du régiment des colonies. Il s'embarqua le 2 février suivant pour la Martinique et fut immédiatement incorporé dans le régiment de cette colonie. A son retour en France, au bout de quinze mois environ, Vandamme passa au régiment de Brie, qui fut depuis le 24e d'infanterie, et reçut, au mois d'avril 1792, son congé définitif. Mais la révolution, qu'il avait embrassée avec ardeur, ne pouvait lui permettre un rôle inactif. Il forma dans son pays natal une compagnie franche, qu'il conduisit à l'armée du Nord et qui fut réunie au bataillon des *chasseurs du Mont-Cassel*, dont il eut le commandement. Vandamme prit une part brillante à la bataille de Hondschoote et fut promu, quelques jours après (27 septembre 1793), au grade de général de brigade. Il concourut activement, en 1794, à la prise de Menin, à celle d'Ypres (17 juin), dont sa brigade compléta l'investissement en avant de Dickebusch, et fut, à l'occasion de ce dernier fait d'armes, cité honorablement par le général

Moreau. Il reçut, le 8 octobre, l'ordre de bloquer Venloo, dont le gouverneur capitula le 26, moins vaincu qu'intimidé par les bonnes dispositions des assiégeants. Vandamme contribua également à la prise de Furnes et investit Nieuport; mais il fut contraint de se retirer devant des forces supérieures et perdit une grande partie de son artillerie. Chargé par intérim de commander la division de Moreau, il emporta, le 6 novembre 1794, le fort de Schenek, et le 19, il chassa l'ennemi de Budwich. La fortune militaire de Vandamme, jusque-là si brillante, éprouva à cette époque un échec grave et trop mérité : il fut signalé à l'indignation des honnêtes gens et à la sévérité du gouvernement lui-même comme terroriste; on l'accusa d'avoir fait exécuter avec une impitoyable barbarie le décret sanguinaire de la convention qui prescrivait de ne point faire de prisonniers parmi les émigrés, en immolant, à la prise de Menin, plusieurs centaines de ces infortunés, parmi lesquels il eût pu reconnaître quelques-uns de ses parents; on lui reprocha d'avoir livré la ville de Furnes au pillage. Ces inculpations le firent porter sur le cadre de réforme lors de la réorganisation de l'état-major; mais le comité de salut public, par un arrêté du 7 vendémiaire an 4, le remit en activité de service. Il fut envoyé dans l'Ouest, d'où il passa bientôt à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan. Il y signala plusieurs fois sa bravoure sur le Wahal et fit partie, en 1795, de l'armée de Rhin-et-Moselle; il conduisait l'une des colonnes de la division Duhesme, qui enleva le poste retranché d'Alpersbach et traversa le Lech, le 24 août 1796, sous le feu le plus meurtrier. Lors de l'attaque des hauteurs de Friedlberg, Vandamme s'élança sur les Autrichiens à la tête de trois régiments de cavalerie légère, leur prit 16 canons et les poursuivit jusque dans la vallée de la Saal. Il ne se distingua pas moins en 1797, au passage du Rhin, sous la conduite de Moreau. Chargée d'emporter le village de Diersheim, la colonne que commandait le général Duhesme, cédant devant des forces supérieures, était près de se débander quand Vandamme accourut au pas de charge avec la 100e demi-brigade et rétablit le combat; Diersheim fut repris aux Impériaux et devint bientôt le théâtre d'un engagement très-vif, où Vandamme eut un cheval tué sous lui. Il contribua activement au succès de la journée (21 avril) et poursuivit l'ennemi au delà d'Offenburg et de Gengenbach. Ces services valurent à Vandamme le grade de général de division (5 février 1799) et la direction de l'aile gauche de l'armée du Danube, sous le commandement en chef de Jourdan. A la première bataille de Stokach (25 mars), dont les lauriers devaient être sitôt flétris par le guet-apens de Rastadt, Vandamme commandait le corps des flanqueurs et avait été placé au village de Fredlingen. Il se comporta vaillamment, culbuta les Autrichiens en débouchant à point de ce village et alla se former devant Neuhausen, où la brigade Legrand ne tarda pas à le rallier. Lors de la déroute de Jourdan, Vandamme réussit à rejoindre le général Soult avec un détachement de 1,200 fantassins et de 600 chevaux (1); il protégea la retraite en liant le centre et la gauche de l'armée par les défilés de Schiltach, qu'il avait été chargé d'observer. A cette époque, de nouvelles inculpations déterminèrent le directoire à mettre Vandamme en jugement; mais, le 2 fructidor, un nouvel arrêté annula le premier : Vandamme fut dirigé sur les côtes du nord-ouest de la France, puis appelé à faire partie de l'armée de Hollande, sous les ordres du général Brune. A la bataille de Berghem (19 septembre 1799), il commandait la gauche de l'armée franco-batave contre les Russes et les Anglais combinés. Les Russes quittèrent leur position de Petten pour attaquer Vandamme : ils obtinrent d'abord quelques succès; la division française, un moment compromise, ne put être dégagée qu'à l'aide de renforts; mais elle reprit bientôt l'offensive. Vandamme ordonna à Gouvion de tourner Berghem par la droite, à Rostolan de s'embusquer dans un bois à gauche pour fondre sur l'ennemi quand le combat serait bien engagé; il se réserva lui-même l'attaque du centre. Ces combinaisons réussirent au gré de ses espérances : Berghem retomba au pouvoir des Français, et, malgré quelques engagements plus heureux de la gauche de l'armée anglo-russe, le duc d'York fut obligé, après d'énormes pertes, d'abandonner toutes les positions qu'il occupait. Vandamme combattit avec la même intrépidité à Egmont-op-Zée et à Kastricum, où il commandait les deux divisions Boudet et Gouvion, et prit une part glorieuse à tous les exploits qui amenèrent la capitulation et le rembarquement du duc d'York et la fin de la guerre de Hollande. La seconde bataille de Stokach, livrée le 3 mai 1800, procura aux armes françaises l'occasion d'une revanche éclatante sur les revers de l'année précédente. Vandamme avait passé le Rhin avec une grande partie du corps de Lecourbe, et, occupant rapidement les routes d'Engen et de Stokach, il s'était emparé de la petite ville de Stein et du fort réputé imprenable de Hohentwiel. Au combat d'Engen, il commandait la division de droite, distribuée entre Stokach et le lac de Constance. Cette division fut partagée en deux brigades, dont l'une, sous les ordres du général Leval, dut couper Stokach du lac de Constance; l'autre, dirigée par Vandamme en personne, s'achemina sur les derrières de Stokach par un chemin de traverse, tandis que Nansouty et Montrichard y marchaient en ligne directe par la grande route de Schaffhouse. Van-

(1) *France militaire*, t. 3, p. 7.

damme, ayant franchi la position de Wohlwys, déboucha sur les derrières de Neucingen ; à la faveur de ce mouvement, Lecourbe s'avança en masse sur Stokach, dont il s'empara. Une attaque vigoureuse de Molitor permit à Vandamme de déborder la position de l'ennemi et de menacer sa ligne de retraite. Cette habile manœuvre précipita la défaite des Autrichiens, qui abandonnèrent 8 pièces de canon, 4,000 prisonniers, 500 chevaux et beaucoup de munitions. Deux jours après, à cette bataille meurtrière de Mœskirch, où la regrettable inaction de Gouvion St-Cyr sauva l'armée autrichienne d'une destruction presque totale, Vandamme avait été rejeté sur la droite à la tête d'une demi-division, avec mission de surveiller les mouvements du prince de Reuss vers le Vorarlberg, disposition généralement blâmée (1), mais qu'il sut corriger par son courage et son intelligence. Il déboucha à propos par Klosterwald sur Mœskirch, à la droite du corps principal, pendant le combat qui s'était engagé à gauche autour du village de Hendorf, et l'arrivée du général Richepanse décida la victoire. Contraint de repasser le Danube, Kray prit position à Memmingen, où Moreau le fit attaquer, le 10 mai, par Lecourbe, laissant à Vandamme le soin d'observer Leutkirch et Ravensbourg ; mis en déroute avec une perte de 1,800 hommes, les Autrichiens se retirèrent à Heimertingen. — Vandamme quitta bientôt après l'armée du Rhin et se fit présenter au premier consul Bonaparte, qui l'accueillit bien et lui offrit une paire de pistolets magnifiques de la manufacture de Versailles. Cette faveur apparente n'empêcha point qu'il ne fût mis en traitement de réforme par un arrêté du 17 août 1800 ; mais il fut rappelé quelque temps après et reçut un commandement dans l'armée de réserve, dite des *Grisons*, où il devait rencontrer des travaux et des périls d'une autre nature que ceux qu'il avait affrontés jusqu'alors. On sait quels furent le but et la destination de cette armée. Le premier consul, n'ayant pas obtenu de l'Autriche la paix qu'il croyait avoir conquise à Marengo, comprit l'utilité qu'il y aurait à faire déboucher des troupes vers les sources de l'Adige, afin d'obliger l'ennemi à évacuer le Tyrol, et chargea Macdonald de cette importante diversion. Il fallut gravir, au mois de décembre, les sommets escarpés et neigeux du Splügen, hauts de 6,000 pieds. Quand cette rude ascension, qui ne dura pas moins de six heures, fut accomplie, les travailleurs déclarèrent que, par suite de l'épaisseur des neiges entre deux glaciers, le passage était impraticable ; la colonne que commandait Vandamme fut même au moment d'être enveloppée par les neiges amoncelées ; mais il était également dangereux de rétrograder et d'avancer. Le général en chef, qu'accompagnait Vandamme, saisit une pelle et entreprit un travail de déblaiement dans lequel il fut secondé par l'armée entière. On passa, on arriva à l'hospice du Splügen par un temps affreux, à travers d'incalculables obstacles et des périls bien supérieurs à ceux qu'avait offerts, quelques mois avant, le fameux passage du St-Bernard ; une demi-brigade fut tellement maltraitée qu'elle ne put se rallier qu'au bout de quelques jours. Enfin l'armée expéditionnaire fut réunie à Chiavenna, le 6 décembre, et Vandamme, qui commandait l'avant-garde, reçut ordre de faire attaquer le mont Tonal, situé à l'extrémité d'un passage entre deux des glaciers les plus élevés des Alpes. Mais ici la nature, unie à l'art, opposa à ses efforts une barrière insurmontable. Il fallait arriver à un double retranchement palissadé, en défilant, homme par homme, sur un immense glacier. La tête de la colonne parvint jusqu'aux palissades du second retranchement, qu'elle tenta vainement de détruire sous un feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie. On se vit obligé d'ordonner la retraite, et Vandamme dut se borner à contenir le général autrichien Wukassowich durant le reste de cette laborieuse campagne, que termina le traité de Lunéville. Vandamme reçut, le 9 juin 1804, le cordon de grand officier de la Légion d'honneur et fut attaché, l'année suivante, au 4ᵉ corps de la grande armée, sous les ordres du maréchal Soult. A sa division était réservé l'honneur d'ouvrir cette mémorable campagne de 1805, sur laquelle les noms d'Ulm et d'Austerlitz ont projeté un immortel éclat. Il attaqua, le 6 octobre, à Donawert, le régiment de Colloredo, qui défendait les approches du pont, le culbuta, lui tua 60 hommes et lui fit 150 prisonniers. Cet important avantage permit au 4ᵉ corps d'armée de traverser le Danube parallèlement avec les corps de Davout, de Bernadotte et de Marmont. A la bataille d'Austerlitz, la division de Vandamme fut des premières engagées sur les hauteurs de Pratzen, dont elle s'empara après un combat court, mais acharné, qui coûta à l'ennemi la plus grande partie de son artillerie. Elle occupa bientôt après le village d'Aujezd, défendu par une forte fusillade, emporta Tellnitz et contribua puissamment à la destruction des débris de la colonne russe Doctoroff. Ces brillants faits d'armes valurent à Vandamme la croix de grand-aigle de la Légion d'honneur (24 décembre 1805) et une dotation dans les polders de l'île de Cadsand, qu'accompagna plus tard le titre de comte d'Unsbourg. La campagne de Prusse, qui s'ouvrit l'année suivante, fournit à ce général l'occasion de déployer son aptitude dans une autre branche de l'art militaire. « On commençait à comprendre, « dit M. Thiers, que les villes fortes restées à la « gauche et à la droite de Napoléon, après la « bataille d'Iéna, allaient acquérir une véritable « importance, car elles étaient autant de points

(1) Thiers, *Histoire de la révolution*, t. 8.

« d'appui pour sa marche audacieuse et de résis- « tance pour ses ennemis (1). » Il confia à son frère Jérôme la tâche de réduire ces places et lui adjoignit Vandamme, dont la haute direction ne laissa bientôt au jeune prince qu'une importance nominale. Vandamme n'avait avec lui que des Wurtembergeois et des Bavarois, un seul régiment français, le 13e de ligne, et quelques escadrons de cavalerie légère que commandait Montbrun. Avec des ressources aussi limitées, il comprit qu'il fallait imposer à l'ennemi par la vigueur de ses dispositions et brusquer la reddition des places. Il investit Glogau, dont il poussa vivement le siége, et cette ville, défendue par 2,500 hommes et bien approvisionnée, capitula le 2 décembre 1806. Vandamme reçut ordre de bloquer Breslaw, capitale de la Silésie, ville de soixante mille âmes et de 6,000 hommes de garnison. Il se porta, le 6 décembre, à Lissa, à la tête de son infanterie, reconnut le côté occidental de la place, fortement occupé, et le fit battre en brèche par deux batteries incendiaires. Il tenta aussi un assaut de l'enceinte, qui, garnie d'un simple talus gazonné, pouvait être escaladée par des soldats entreprenants. Un clair de lune indiscret trahit cette tentative, qui échoua. Vandamme fit construire des radeaux qui furent transportés, à la nuit tombante, au faubourg d'Ohlau, pour tenter le passage : un contretemps fit également avorter ce projet. Ces obstacles redoublèrent l'ardeur des assiégeants. Le prince fit venir de Kalish la division Deroi, avec une brigade de cavalerie; Vandamme renforça son artillerie et disposa en batterie 32 pièces de tout calibre sur les deux rives de l'Oder. Jérôme, interrompant le feu, fit sommer à deux reprises la place assiégée, mais sans succès. Soit qu'il s'impatientât de ces lenteurs, soit que Napoléon craignît de compromettre la renommée militaire de son jeune frère, il prit le parti de le rappeler auprès de lui, et Vandamme resta seul chargé de la direction du siége. Averti que le major général prince d'Anhalt-Pleiss cherchait à opérer une diversion, il fit marcher à sa rencontre les Bavarois et le 13e de ligne, sous la conduite du général Minucci, qui le repoussa et lui prit 800 hommes. Vandamme crut devoir informer de cet avantage le gouverneur de Breslaw, qui se montra d'abord disposé à capituler; mais il rompit brusquement l'armistice qu'il avait demandé, sous prétexte que les Français continuaient les travaux de tranchée. Les opérations du siége furent dès lors reprises avec vigueur, et, après une nouvelle tentative du prince d'Anhalt plus malheureuse encore que la première, cette place importante ouvrit ses portes le 5 janvier 1807. La petite ville de Brieg-sur-l'Oder et celle de Schweidnitz se rendirent également. Enfin, au bout de trois mois d'un siége régulier (16 juin), Vandamme fit capituler la forteresse de Neiss, dont la garnison, supérieure en nombre aux forces assiégeantes, qui s'élevaient à 5,000 hommes, resta prisonnière, après avoir défilé devant le prince Jérôme. Toutes ces places furent démantelées par ordre de Napoléon. — Vandamme fut nommé, le 11 septembre 1807, commandant de la 16e division militaire. Le 16 août de l'année suivante, il reçut le commandement du camp de Boulogne; mais il le quitta au mois d'avril 1809, pour prendre part aux campagnes de Bavière et d'Autriche; 10,000 Wurtembergeois, faisant partie du 8e corps de la grande armée, furent mis sous ses ordres. Vandamme seconda activement les dispositions prises par le maréchal Davout à la bataille d'Eckmühl, et ce fut lui qui, à la tête de sa division étrangère, emporta à la baïonnette (22 avril) le village d'Eckmühl. Au combat d'Urfar, il mit trois divisions autrichiennes en déroute complète. Son retour au camp de Boulogne fut marqué par un incident qui, malheureusement, n'est point isolé dans cette vie aventureuse et accidentée. Il s'installa de vive force dans la maison du maire en faisant jeter ses meubles dehors (1). Ce magistrat porta plainte à l'empereur, qui condamna Vandamme aux arrêts pour vingt-quatre heures; mais il lui pardonna bientôt et le nomma au commandement de la 14e division militaire, après lui avoir fait présider, le 1er janvier 1811, le collége électoral de Hazebrouck. — Le général Vandamme avait été désigné pour faire partie de l'expédition de Russie, mais, par suite d'un démêlé avec Jérôme, roi de Westphalie, démêlé dont les circonstances n'ont point été publiées (2), il quitta l'armée au mois d'août 1812, peu de temps après l'ouverture de la campagne, et se retira dans ses foyers. Le 18 mars 1813, Vandamme, rendu à la vie des camps après sept mois d'interruption, fut appelé à partager les opérations de cette armée réorganisée qui devait, on l'espérait du moins, rappeler la fortune sous nos drapeaux et rendre à nos armes leur prestige, si douloureusement évanoui sur les rives glacées de la Bérézina. L'empereur lui confia le commandement du 1er corps, de 20,000 hommes, tirés pour la plupart des cohortes des départements des Bouches-de-l'Elbe et du Wéser. Vandamme débuta dans la campagne de 1813 par un coup de main habile et heureux. Les généraux russes Czernichef, Tettenborn et Dombry s'étaient avancés, remplis d'ardeur et de confiance, vers les plaines du bas Elbe. A leur approche, la ville de Hambourg s'émut, et Carra St-Cyr, qui commandait une faible garnison, craignit une insurrection générale. Le 13 mars, il évacua cette ville à l'approche de quelques centaines de cavaliers prus-

(1) *Histoire du consulat et de l'empire*, t. 14, p. 338.

(1) *Fastes de la Légion d'honneur*, art. VANDAMME.
(2) M. Thiers lui-même, qui dispose à cet égard d'une source d'informations si directe et si précieuse, garde le silence sur cet incident.

siens déguisés en Cosaques et rallia le général Morand, qui occupait Stralsund avec 5,000 soldats. Napoléon se montra fort irrité de cette retraite, qui, en favorisant les soulèvements populaires prêts à se déclarer, pouvait mettre en péril le trône de Westphalie. Il ordonna à Vandamme de se rendre immédiatement à Wesel, de prendre 30 bataillons qui s'y trouvaient et de se porter à marches forcées sur le département des Bouches-du-Wéser, pour calmer ou châtier l'insurrection populaire. Vandamme exécuta ces deux ordres avec autant de rapidité que de précision. Il arriva, le 31 mars, à Bremen avec sa colonne, occupa successivement tous les points insurgés, et, par un mélange habile de modération et de fermeté, il réussit à comprimer pour quelque temps au moins l'explosion qu'on appréhendait (1). Le 27 avril, il s'empara de Harbourg, ville dont la citadelle commande le passage de l'Elbe, occupa l'île de Wilhemsbourg et commença le bombardement de Hambourg, que l'ennemi se hâta d'évacuer. Mais, pour Vandamme comme pour la grande armée, le temps des triomphes durables semblait passé sans retour, et ces succès n'étaient que le prélude trompeur d'un désastre dont l'impression, longtemps irréfléchie, devait porter une atteinte fâcheuse à sa renommée. Quelques jours avant la bataille de Dresde, Vandamme, rappelé du bas Elbe, avait été envoyé en observation sur les frontières de la Bohême pour y attendre les instructions ultérieures de Napoléon. Il reçut bientôt l'ordre d'occuper, par Kœnigstein, la forte position de Pyrna, afin de compléter, par une irruption soudaine, la déroute des alliés, qui battaient en retraite tant par la route directe de Peterswald que par les chemins latéraux de Sayda, d'Altemberg et de Liébenau : manœuvre habile, digne du génie de Napoléon, mais dont le succès dépendait d'une assistance que tout annonce avoir été formellement promise au général qu'il aventurait ainsi en dehors du centre des opérations. En cas de réussite, le bâton de maréchal devait être la récompense de ses efforts. L'approche des troupes de Vandamme jeta la confusion dans Téplitz, où se trouvaient le corps diplomatique, le dépôt du grand quartier général allemand et une foule de personnages de marque. Tout s'était enfui et dispersé. Le général Ostermann-Tolstoï, commandant les grenadiers de la garde russe, qui occupait les hauteurs de Peterswald, en avait été chassé le 28 août, avec une perte de 2,000 hommes. Vandamme se porta ensuite sur Kulm avec 8 ou 10 bataillons; Ostermann, qui avait réuni environ 12,000 hommes, essaya encore de lui barrer le passage; mais Vandamme, recruté de quelques renforts, le poussa jusqu'à Téplitz, que le général russe parvint néanmoins à couvrir par la réunion de divers débris des troupes coalisées. Trois divisions du corps d'armée de Barclay de Tolly se rallièrent à lui, et les Français, qui, selon toute apparence, eussent affronté impunément, malgré leur infériorité numérique, ce corps désordonné par la déroute de Dresde (1), jugèrent prudent à leur tour de se replier sur Karvitz et sur Kulm, où ils prirent, en avant de Geyersberg, une position isolée et défectueuse. De vives instances furent adressées à Vandamme par les généraux de son corps, pour qu'il rétrogradât jusque sur la hauteur de Nollendorf, afin d'y passer la nuit; il s'y refusa absolument, persuadé que l'empereur et toute l'armée allaient déboucher à la suite de l'ennemi par le bois de Geyersberg; il montra même au général Haxo, qui commandait le corps du génie, un billet dans lequel le major général lui annonçait l'arrivée imminente d'une colonne sous les ordres du maréchal Mortier (2). On coucha sur le champ de bataille, où les alliés réunirent, sous les ordres de Schwarzemberg, environ 70,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie. Le 30, à huit heures du matin, la gauche de Vandamme fut brusquement attaquée par la division austro-russe Colloredo, et le corps prussien du général Kleist occupa inopinément la colline et le bois au-dessous de Nollendorf. Ce corps, repoussé par Gouvion St-Cyr devant Glasshütte, s'était porté d'Ebersdorf à Nollendorf, dans l'espoir d'échapper à Vandamme et de rejoindre le gros de son armée. Il déboucha de Schœnwald par Tellnitz, au moment où la gauche de Vandamme, ébranlée par une charge de cavalerie russe, réclamait les efforts du centre et de la droite pour rétablir le combat. Vandamme, qui prit d'abord le corps prussien pour le secours qu'il attendait, se vit bientôt obligé d'affaiblir son centre pour le contenir; l'ennemi profita de cet incident, et la position des Français, enveloppés à la fois par les Autrichiens, les Prussiens et les Russes, devint de plus en plus critique. La cavalerie de Corbineau réussit assez facilement à trouer les landwerhs et les parcs que Kleist avait mis à la tête de sa colonne; mais les troupes de queue prirent position et fermèrent le passage. Quelques détachements purent rejoindre le corps de St-Cyr, qui suivait Kleist à distance; mais leur artillerie fut perdue dans le défilé de Tellnitz. Rejeté et enfermé dans Kulm, le gros du corps de Vandamme, accablé par un ennemi cinq fois supérieur en nombre, posa les armes après une lutte désespérée; les généraux Vandamme, Haxo et Quyot furent faits prisonniers avec 7,000 hommes environ; 3 à 4,000 furent tués ou blessés, et l'ennemi s'empara de 50 pièces de canon. La plupart des écrivains militaires ont absous Vandamme du désastre de Kulm, sur le double motif qu'en marchant sur Téplitz, rendez-vous de tous

(1) *L'Allemagne après la guerre de Russie*, etc., par M. A. Lefebvre.

(1) *Mémoires* du duc de Raguse, t. 5, p. 166.
(2) Note inédite du général Haxo. (Dépôt de la guerre.)

les corps ennemis qui battaient en retraite, il obéissait à un ordre formel de l'empereur, et qu'il avait la certitude d'être appuyé dans ce mouvement (1). Nous ne connaissons guère que le baron Fain qui, trop docile aux inspirations de son maître, ait, dans son *Manuscrit de* 1813, dénié la première de ces deux propositions. Quant à l'inaction de Napoléon, elle a été diversement expliquée. Suivant la version la plus accréditée jusqu'ici, l'empereur, qui s'était rendu à Pyrna pour reconnaître cette position, aurait été rappelé à Dresde par une grave et subite indisposition, et cet incident ne lui eût pas laissé le loisir et la liberté d'esprit nécessaires pour contremander le mouvement qu'il avait ordonné. Mais ce fait a été récemment et formellement contredit par le maréchal Marmont, qui prétend que Napoléon ne quitta point Dresde un seul instant dans les journées des 28 et 29 août (2). Quoi qu'il en soit de ces affirmations contradictoires, la conduite militaire de Vandamme paraît exempte, en cette circonstance, de tout motif de blâme sérieux; cependant on ne peut se dissimuler qu'il eût fort atténué la portée de ce grave échec en occupant, dans la nuit du 29 août, les hauteurs de Nollendorf, comme le lui conseillait son état-major. Napoléon en mesura d'un coup d'œil toutes les conséquences : « Voilà la guerre, dit-il au duc de Bassano, qui « se trouvait auprès de lui : bien haut le matin, « bien bas le soir! » Vandamme fut promené dans les rues de Prague comme un trophée vivant de la victoire de Kulm, puis conduit au quartier général de l'empereur Alexandre. Ce prince, exalté par le succès, sortit de la modération habituelle de son caractère, jusqu'à flétrir des épithètes de *brigand* et de *pillard* un ennemi vaincu. « Sire, répondit Vandamme, je suis un « soldat, mais il est un crime dont jamais ma « main ne s'est souillée.... » Un geste d'Alexandre l'éloigna de sa présence; cependant il lui fit rendre son épée, dont un ordre du grand-duc Constantin l'avait privé (3). Vandamme fut dirigé sur Moscou, puis transféré dans le gouvernement de Viatka, province limitrophe de la Sibérie. Il y demeura jusqu'à la paix de 1814. — Le passé révolutionnaire de Vandamme, la turbulence de son caractère, la déplorable renommée que ses exactions lui avaient faite à l'étranger, tout l'éloignait du régime qui succédait à l'empire. A son retour en France, il reçut l'invitation de se retirer à Cassel; mais les événements du 20 mars ne tardèrent pas à le rendre à la vie militaire. Napoléon lui confia le commandement de la 2e division militaire, l'éleva à la pairie (4 juin) et plaça sous ses ordres le 3e corps de l'armée destinée à entrer en Belgique. Le plan de campagne de l'empereur consistait, comme on sait, à surprendre et à séparer les armées anglaise et prussienne, les seules qui fussent encore en ligne, pour les battre en détail. Cette tactique, qu'il avait employée avec tant de succès dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, reçut un commencement d'exécution dès le 15 juin, jour du passage de la Sambre; les Prussiens, chassés dans la direction de Fleurus jusqu'au village de Gilly, s'y fortifièrent, et l'on attendit vainement pendant quatre heures le corps de Vandamme pour les en débusquer. Ce général, retardé par de faux mouvements, ne déboucha de Charleroi que vers une heure et demie de l'après-midi; l'empereur lui ordonna de traverser la ville sans s'y arrêter et de rejeter les Prussiens au delà de Fleurus. Ce nouvel ordre ne fut encore que très-imparfaitement exécuté. Le corps de Vandamme et la cavalerie de Grouchy gardèrent une longue immobilité en présence des Prussiens de Ziethen, qu'ils supposaient en forces et qui furent culbutés dès le premier choc. Vandamme prit position sur les hauteurs en arrière de Fleurus et résista à l'invitation que Grouchy lui fit d'en descendre, objectant « qu'il « n'avait pas d'ordre à recevoir d'un général de « cavalerie ». Cet incident fut cause que les Prussiens, au lieu d'être rejetés sur Namur et coupés de l'armée anglaise, restèrent maîtres de Fleurus pendant toute la nuit du 15 au 16, et qu'on ne put occuper Sombref comme l'avait prescrit Napoléon (1). Il influa sans doute sur le remaniement que l'empereur fit subir plus tard à l'organisation de son état-major et par suite duquel le corps de Vandamme passa sous les ordres directs du maréchal Grouchy, qui fut appelé au commandement de l'aile droite de l'armée. Le 16 au matin, l'empereur était avec sa garde en pleine marche sur Bruxelles, lorsqu'il trouva sa route barrée entre Bry et Sombref par 95,000 Prussiens. Il résolut aussitôt de leur livrer bataille, fit arrêter les corps de Vandamme et de Gérard, qui se dirigeaient sur Sombref, et, tandis qu'il prescrivait au maréchal Ney, qui commandait sa gauche, une diversion puissante, il faisait attaquer les trois corps de l'armée prussienne campés dans la plaine de Fleurus, avec leurs ailes appuyées sur Ligny et St-Amand. Vandamme se porta sur ce dernier point et, après une effroyable mêlée, parvint à culbuter les Prussiens et à occuper le village, mais sans pouvoir se rendre maître des hauteurs de Bry. Le général Gérard disputait à l'ennemi

(1) *Voy.* notamment Jomini. *Vie politique et militaire de Napoléon*, t. 4, p. 399 et suiv.; Rogniat, *Réponse aux notes critiques*, etc.

(2) *Mémoires*, t. 5, p. 165 et suiv. Malgré la précision de ce démenti, que le duc de Raguse fortifie en déclarant que le général Vandamme *ne lui a jamais inspiré aucun intérêt*, nous hésitons à l'admettre. La conjecture la plus probable, selon nous, c'est que les échecs éprouvés par le maréchal Macdonald sur la Katzbach, la Bober et la Queiss (26-29 août) ne permirent pas à l'empereur de disposer des renforts qu'il avait promis à Vandamme, et que, soit préoccupation, soit inadvertance, on négligea de prévenir celui-ci de ce changement de dispositions. (*Voy.* la *Vie politique et militaire de Napoléon*, par Jomini, t. 4, p. 400.)

(3) *Fastes de la Légion d'honneur*, t. 4.

(1) Rapport du maréchal Grouchy à l'empereur, 19 et 20 juin 1815. — *Les Maréchaux Grouchy et Gérard*, par E. G., 1842.

le village de Ligny avec une égale intrépidité. Cependant la diversion attendue ne s'opérait point; Napoléon, ne pouvant laisser ces deux corps aux prises avec un ennemi fort supérieur en nombre, commençait à ébranler sa garde, lorsqu'on lui signala, dans la direction de Fleurus, une colonne inconnue de 25 à 30,000 hommes. Vandamme se porta sur-le-champ à sa rencontre, et tels étaient les sentiments de défiance qui préoccupaient l'armée entière que des bruits de trahison ou de défection circulèrent aussitôt sur le compte de ce général; la colonne disparut après un instant d'indécision, et la garde impériale reprit son mouvement, si malencontreusement interrompu. Les troupes de Vandamme, conduites par le général Gérard, frayèrent par de nouveaux efforts un passage à la cavalerie, et les Prussiens furent mis en déroute complète. Le corps signalé appartenait à l'aile gauche de l'armée, et son chef, le général Drouet d'Erlon, ne s'était abstenu d'attaquer les Prussiens que sur l'ordre formel du maréchal Ney, ordre dont les motifs n'ont jamais été bien expliqués. Tout, au surplus, devait présenter un caractère de confusion et de singularité dans cette courte campagne, où Vandamme se montrait à la fois si mou (1) et si insubordonné. L'inexcusable défection du comte de Bourmont avait, sans aucun doute, semé l'inquiétude et la défiance dans tous les rangs, mais il convient aussi de tenir compte du trouble que la conscience de leurs torts envers le gouvernement des Bourbons entretenait dans un grand nombre d'esprits et qu'accroissait certaine incertitude vague, mais générale, sur la solidité du pouvoir de Napoléon. — Cependant les événements qui devaient avoir Waterloo pour théâtre et pour dénoûment se pressaient avec rapidité. L'empereur, qui avait campé sur le champ de bataille, eut avec Grouchy, dans la matinée du 17, une longue conférence, dont les témoins ou les confidents se sont accordés à faire sortir les instructions suivantes : « Portez-vous sur Wavres et « Namur, car, selon toutes les vraisemblances, « c'est sur la Meuse que se retirent les Prussiens, « et dans aucun cas ne les perdez de vue. » Pendant que Napoléon dissipait ainsi en recommandations plus ou moins vagues un temps précieux (2), les trois corps prussiens, ralliés aux environs de Gembloux, dès la veille, au corps de Bulow, qui venait d'arriver à marches forcées, se préparaient à combattre, et le maréchal Blücher envoyait au duc de Wellington son major général Gneisenau, pour se concerter sur les opérations du lendemain. Grouchy, retardé par le mauvais état des routes et par divers autres contre-temps, s'arrêta à Gembloux après deux

(1) *Histoire des deux restaurations*, par M. de Vaulabelle, t. 2, p. 474.

(2) Mauduit, *les Derniers jours de la grande armée*, t. 2, p. 110.

heures de marche et fit connaître à l'empereur l'incertitude où il était de la direction prise par l'ennemi. Dans un rapport postérieur, il exprimait l'opinion qu'une partie des Prussiens allait rejoindre Wellington et annonçait que ses efforts tendraient à empêcher cette jonction. Napoléon, de son côté, expédia à Wavres, où il le supposait arrivé, un officier chargé d'informer Grouchy qu'une grande bataille aurait vraisemblablement lieu le lendemain, en avant de la forêt de Soignes, et de lui mander de se mettre en communication avec le centre de l'armée par l'occupation du défilé de St-Lambert, en attendant les événements ultérieurs. Cet ordre lui fut réitéré par écrit le 18, une heure avant la bataille de Waterloo, et, trois heures plus tard, Napoléon pressa plus instamment encore le maréchal de manœuvrer sans délai dans la direction de sa droite, par Lasnes et Planchenoit. Cependant le corps de Bulow, mis en mouvement dès la pointe du jour, avait débouché vers quatre heures sur le champ de bataille, suivi, à la distance de quelques heures, des corps de Pirch et de Ziethen, que conduisait Blücher en personne. On sait quels furent les résultats de cette formidable diversion, qui n'était pas celle que Napoléon avait attendue. Résumons en peu de mots ce qui s'était passé au quartier général de Grouchy. Ce maréchal ne mit ses troupes en marche le 18 qu'entre huit et neuf heures du matin, dans la direction de Wavres. Arrivé à Sart-lez-Walhain, village peu distant de Gembloux, son attention et celle de son état-major furent frappées du bruit d'une forte canonnade qui partait du Mont-St-Jean et qui ne pouvait laisser douter qu'une action sérieuse ne fût engagée de ce côté. Quel parti prendre? Le maréchal devait-il se porter au bruit du canon? Devait-il au contraire, fidèle à la lettre de ses instructions, persister à poursuivre les Prussiens, dont le principal corps avait si habilement trompé sa surveillance et qui ne livrait à ses atteintes, sur la route de Wavres, que des détachements sans importance? Le cri universel fut qu'il fallait aller au feu ; le seul général d'artillerie Baltus objecta des difficultés de transport, que le général Gérard, résolu entre tous, se fit fort de surmonter. Quelques relations ont prétendu que Vandamme avait conseillé au maréchal de résister à cet entraînement unanime (1); cette supposition paraît dénuée de fondement. Le maréchal s'effraya de la responsabilité qu'on lui imposait; il considéra, suivant son expression, la canonnade de Mont-St-Jean comme un engagement d'arrière-garde et fit continuer la marche sur Wavres. Quel eût été le résultat

(1) *Campagnes de* 1814 *et de* 1815, par le général de Vaudoncourt; — *Histoire des deux restaurations*, t. 2, p. 533. Vandamme ne s'est jamais expliqué sur ce point; mais le silence du maréchal dans les nombreux écrits qu'il a publiés en 1819, en 1829 et en 1843, pour sa justification, est, à nos yeux, une preuve sans réplique que Vandamme s'est au moins abstenu. Si le maréchal Grouchy eût eu une telle autorité en faveur de son système d'inaction, il n'aurait certainement pas manqué de s'en prévaloir.

de la manœuvre conseillée en cette circonstance au maréchal Grouchy? Peu de questions ont soulevé une controverse plus animée et plus approfondie. Le sentiment public, on doit le reconnaître, a été que cette puissante diversion aurait pu fixer la fortune sous nos drapeaux et changer le désastre de Waterloo en une victoire éclatante. Cependant quelques écrivains sérieux et éclairés, à la tête desquels nous citerons les généraux Jomini et Rogniat, n'ont point admis une conclusion aussi absolue. Sans contester que le maréchal, par une heureuse inspiration, eût corrigé l'insuffisance des instructions qu'il avait reçues, sans absoudre ses inexplicables lenteurs et l'imperfection de sa surveillance, ils ont estimé que l'assistance de Grouchy, contrarié par le mauvais état des routes et par les obstacles que les forces prussiennes étaient en mesure de lui opposer, eût été trop tardive et trop incomplète pour porter à Napoléon un secours décisif (1). Nous sommes sans compétence, à tous égards, pour prononcer entre ces opinions opposées. Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'intervention du maréchal Grouchy, même dans les circonstances désavantageuses où elle se fût produite, aurait diminué de beaucoup l'étendue de ce grand désastre et surtout l'immense désorganisation dont il fut suivi. — Après avoir culbuté, au bois de Limelette, une arrière-garde ennemie, le corps de Vandamme arriva à quatre heures devant Wavres, petite ville partagée par la Dyle et dont les hauteurs étaient couronnées par le corps prussien de Thielmann. Vandamme eut ordre de l'attaquer; mais il ne put emporter cette position de front; force lui fut de faire rétrograder sur Limale les divisions Teste et Vichery et la cavalerie de Pajol, qui assaillirent l'ennemi retranché dans le village et le moulin de Bielge, à droite de Wavres. Cette attaque, où Gérard fut grièvement blessé, rendit les Français maîtres de quelques hauteurs; mais Vandamme compromit ce succès par une ardeur inconsidérée. Sans tenir compte des ordres de Grouchy, il descendit avec toutes ses troupes et une portion de son artillerie dans la partie de Wavres située sur la droite de la Dyle, dont il tenta le passage; mais il rencontra une vive résistance : les ponts étaient barricadés, les Prussiens ouvrirent un feu violent des hauteurs qu'ils avaient conservées, et ce feu devint tellement meurtrier qu'aucun homme ne put mettre le pied dans ce défilé sans être exposé à une grêle de balles et de boulets (2). Ce sanglant épisode, s'il faut en croire le témoignage du maréchal, ne fut pas sans influence sur les derniers événements de la campagne. Informé, à sept heures enfin, de la position critique de Napoléon, Grouchy se mit en devoir de lui porter un tardif secours; mais ce fut vainement qu'il chercha à dégager le corps de Vandamme du bas Wavres, où il était enfourné; ce corps ne pouvait être retiré sans que l'ennemi traversât la Dyle à sa suite et ne ralentît son mouvement. Grouchy se borna donc à ordonner à son lieutenant d'entretenir le combat devant Wavres et de venir le trouver dans la nuit. Mais ce dernier ordre demeura sans exécution. Le 19, au matin, Vandamme renouvela l'attaque de Bielge et de Wavres, que les Prussiens évacuèrent après une assez faible résistance; puis il les poursuivit jusqu'à Rosierne, où la nouvelle du désastre de Waterloo vint enchaîner son essor. Vandamme alla coucher à Namur, quoique Grouchy lui eût prescrit de s'arrêter à une lieue en dehors de la ville. Mais, rappelé sur le terrain du combat par le canon des Prussiens, il reprit le commandement du 3e corps, et, par son intrépidité, il donna au 4e le temps de rentrer à Namur avec ses équipages. Vandamme acheva sa retraite en bon ordre et réunit sous les murs de Paris son corps à peu près intact aux débris de l'armée de Napoléon. Vandamme fut un des signataires de l'adresse par laquelle les généraux réunis au camp de la Villette répudiaient comme antinational le gouvernement des Bourbons. Cependant, quelques jours après ce manifeste, où s'étalait sans détour l'esprit de personnalité militaire, il appuya fortement l'avis d'une prompte soumission à Louis XVIII, comme le meilleur moyen d'en obtenir des garanties profitables aux intérêts publics. Il refusa le commandement de l'armée campée sous Paris, que plusieurs généraux proposaient de lui déférer. Ces revirements d'opinion ont été expliqués dans un sens peu honorable pour Vandamme. Nous tenons de source certaine qu'un banquier bien connu compta, à cette époque, au général, dans son cantonnement de Montrouge, une somme de *quarante mille francs*, au nom du duc d'Otrante, président du gouvernement provisoire, et que la même offre, faite à la même époque au général Exelmans, fut repoussée d'une manière absolue. La réputation d'intégrité de Vandamme n'est pas faite, il faut en convenir, pour résister aux conséquences qu'on peut extraire de ce rapprochement. — Après le licenciement de l'armée de la Loire, Vandamme se retira dans un château situé aux environs de Limoges; mais le préfet lui enjoignit de quitter son département dans un délai de vingt-quatre heures. Il fut compris dans la seconde catégorie de l'ordonnance du 24 juillet et obligé de s'expatrier. N'ayant pu obtenir asile en Belgique, il passa aux Etats-Unis, où il demeura jusqu'à l'ordonnance du 1er décembre 1819, qui mit fin à son exil. Vandamme fut même rétabli sur les cadres de l'état-major géné-

(1) *Précis politique et militaire de la campagne de* 1815, par Jomini; — *Réponse aux critiques de Napoléon*, etc., par le général Rogniat, 1822. *Voy.* aussi l'*Histoire du duc de Wellington*, publiée récemment par A. Brialmont, capitaine d'état-major, Bruxelles, 1856, t. 4, p. 432 et 435.

(2) Rapport du maréchal Grouchy à l'empereur, 19 et 20 juin 1815.

ral; mais la mesure qui, au mois de septembre 1824, réduisait à 150 le nombre des lieutenants généraux, l'atteignit à Gand, où il s'était retiré dans une propriété qu'il avait acquise. Il ne crut pas devoir, à l'exemple du général Exelmans et de quelques autres, provoquer de la générosité du gouvernement la faveur d'une exception à cette mesure restrictive. Vandamme employa à des œuvres de bienfaisance les dernières ressources de sa fortune et les dernières années d'une vie mêlée à la plupart des grandes scènes militaires d'un quart de siècle. Il mourut à Cassel, lieu de sa naissance, le 15 juillet 1830. — En dépit d'une bravoure éclatante, d'un *heureux instinct de la guerre* (1), d'une élocution facile et chaleureuse, le général Vandamme ne peut être compté parmi les grandes figures militaires de ce siècle. Il manquait de plusieurs des qualités qui constituent le véritable capitaine. Les exploits qui illustrèrent surtout les premières années de sa vie ne sauraient faire oublier les actes de brigandage et de cruauté par lesquels il en déshonora le cours et qui, même à cette époque de licence et de dérèglement où l'éclat des services militaires faisait pardonner tant d'excès en tout genre, ont marqué son nom d'une singulière et déplorable célébrité (2). Ses concussions, érigées en système et devenues, pour ainsi dire, proverbiales dans les pays conquis, l'exposèrent plus d'une fois, comme on l'a vu, aux rigueurs de la justice martiale. Ces exactions collectives étaient encore aggravées par des vexations individuelles bien propres à combler l'exaspération des malheureux tributaires, et qui ne rappelaient que trop fidèlement l'origine et les antécédents révolutionnaires de leur farouche oppresseur. Dans l'ardeur de ses convoitises, Vandamme n'épargnait pas plus les demeures des rois que les propriétés des particuliers. On lit dans le *Recueil des pièces officielles* publiées par Schoell qu'en 1806, lors de la campagne de Prusse, ce général voulut déménager à son profit les meubles qui garnissaient le palais de Potsdam, et qu'il ne fallut rien moins que l'intervention de Clarke, depuis duc de Feltre, gouverneur de Berlin, pour mettre obstacle à cette odieuse spoliation. Parmi les actes de barbarie qui lui ont été reprochés, nous nous bornerons à rapporter le suivant, soit à raison de son irrécusable authenticité, soit parce qu'il offre un trait caractéristique du mépris que ce militaire professait pour la vie humaine. Le 3 juillet 1815, Vandamme était cantonné avec son corps d'armée dans la plaine de Montrouge, lorsqu'il rencontra trois maraudeurs qu'une patrouille conduisait au quartier général. Après quelques invectives grossières adressées à ces malheureux, Vandamme, perdant toute mesure, prononça que l'un d'eux subirait une mort immédiate et que le sort déciderait du choix de la victime. Ayant ramassé trois tiges dans un champ de blé, il les leur présenta en déclarant que celui à qui écherrait la plus courte serait aussitôt passé par les armes. Les nombreux témoins de cette étrange scène ne pouvaient se persuader, pour la plupart, qu'elle fût autre chose qu'une triste plaisanterie. Toute incertitude disparut lorsqu'on vit Vandamme ordonner d'une voix menaçante les apprêts du supplice. Une première décharge mal assurée mutila le patient, qui, tombant aux genoux du général, le conjura de lui laisser la vie; Vandamme l'écarta impitoyablement, consomma sa sauvage immolation, et, saisissant les deux survivants, les précipita, aux yeux des spectateurs consternés, sur le cadavre chaud et sanglant de leur camarade. Ce caprice sanguinaire fut immédiatement dénoncé au maréchal Davout, ministre de la guerre, par le témoin oculaire dont nous tenons ces détails; ce maréchal, qu'on n'accusait point lui-même d'un excès de sensibilité, en manifesta l'indignation la plus vive. — De tels actes ne s'excusent ni par les nécessités de la discipline, ni par ces habitudes déréglées et despotiques que comporte la vie militaire, et l'historien qui, par une lâche condescendance, consentirait à les vouer à l'oubli, déserterait son premier devoir, qui est de flétrir les mauvaises actions, partout et sous quelques formes qu'elles aspirent à surprendre l'indulgence ou la fascination publique. A. B—ÉE.

(1) Thiers. *Histoire du consulat et de l'empire*, t. 14.

(2) On attribuait communément à Napoleon ce propos caractéristique : *Si j'avais deux Vandamme dans mon armée, j'en ferais fusiller un*. Nous croyons pouvoir assurer que ce propos a été réellement tenu.

VANDEBERGUE-SEURRAT (Claude), économiste français, naquit à Versailles, vers 1725. Il avait atteint la maturité de l'âge quand il publia ses premières lettres par la voie des recueils hebdomadaires ou mensuels. Il était très-lié avec l'abbé Ameilhon, et plusieurs de ses morceaux lui sont adressés. Il en est qui sont des pièces intéressantes pour l'histoire commerciale de nos provinces; il en est où se trouvent formulées cinquante années ou plus avant leur réalisation des idées en harmonie avec le progrès actuel, et qui devaient se développer dès qu'elles auraient été incarnées dans les faits. Sa mort eut lieu à Versailles, le 15 décembre 1783. Tout ce qui nous reste de lui est renfermé en un volume unique dont voici le titre (tel qu'il se trouve, non dans l'approbation du livre donnée par Rayrac, mais sur la première page même) : *Voyage de Genève et de la Touraine, suivi de quelques opuscules*, par M***, Orléans et Paris, 1779, in-12. La principale partie de cet ouvrage est le *Voyage à Genève*, publié d'abord en dix lettres adressées *à une femme de lettres* et successivement insérées dans quelques journaux. Ensuite vient le *Voyage en Touraine*, lequel ne consiste qu'en une lettre (à l'abbé Ameilhon), dont l'apparition première eut lieu dans le journal de Verdun. Suivent les *Opuscules*, au nombre de trois, savoir : 1° *Réflexions sur la nécessité d'accorder de la considéra-*

tion à l'état de commerçant, à M. l'abbé A*** ; 2° *Projet de création de consulats supérieurs dans les grandes villes du royaume, avec établissement d'une chaire de droit commercial* (toujours des aspirations au progrès ou à la réforme, aspirations en avant, sinon du siècle qui le voyait éclore, du moins d'un grand nombre de contemporains); 3° *Note sur le commerce d'Orléans*, adressée à l'abbé Ameilhon. — Nous devons remarquer 1° que le *Voyage de Genève et de Touraine*, avec les deux mentions, 1779, in-12, se trouve indiqué dans Barbier (n° 19,427), sous le nom de Crignon d'Auzouer, ce qui doit être une faute, à moins que Crignon d'Auzouer n'ait tenu la plume, Vandebergue n'ayant que fourni les matériaux; 2° que sous le n° 12,577 du même Barbier, s'offre à nous, cette fois, avec une modification légère de titre et sous un nouveau millésime, un *Nouveau voyage à Genève*, par Crignon Vandebergue, 1783. Est-ce une réimpression? est-ce une pure et simple édition nouvelle? Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la précédente solution acquiert un degré de probabilité nouveau. Mais n'oublions pas que, même en ce cas, il reste toujours à Cl. Vandebergue la part des idées ainsi que des faits, et de plus, que les trois opuscules lui reviennent tout entiers, puisqu'on ne revendique explicitement pour personne la gloire de les avoir revus. — VANDERBERGUE (Georges), avocat du roi au bailliage d'Orléans, puis prévôt, puis lieutenant général de police, mort en 1748 et auteur d'un recueil de *Poésies*, était probablement le parent de Claude Vandebergue-Seurrat, le négociant et l'économiste; mais la preuve nous manque. Z.

VANDELLI (DOMINIQUE), médecin et naturaliste italien, naquit à Padoue, vers 1732, et mourut peu de temps avant la fin du siècle. Il entreprit des voyages scientifiques qui le conduisirent jusqu'en Portugal; il possédait les idiomes de la Péninsule et surtout le portugais, au point d'écrire aussi couramment et aussi correctement la langue qu'un naturel du pays. Il séjourna longtemps dans l'un comme dans l'autre royaume. Malheureusement il y prit ou du moins il y garda un peu de cette antipathie aux méthodes rationnelles et au progrès que l'on peut sans injustice reprocher aux universités hispaniques : la doctrine de l'irritabilité rencontra en lui un de ses adversaires les plus âpres et les plus fougueux, et sa polémique fut entachée, à l'égard de Haller, de personnalités regrettables. Voici les titres de ses ouvrages dont, comme on va le voir, nous formons deux groupes : l'un qui traite de physiologie ou de médecine (il se compose de sept morceaux); l'autre, où c'est d'histoire naturelle qu'il entretient ses lecteurs, en contient également de six à huit. 1-2° Trois lettres qui touchent à la doctrine de l'irritabilité, savoir : 1. *Epistola de sensibilitate pericranii, periostei, tendullæ, duræ meningis, corneæ et medinum*, Padoue, 1756, in-8°, fig. (c'est dans l'ordre des dates son premier ouvrage); 2. *Epistola secunda et tertia de sensitivitate halleriana*, Padoue, 1758, in-8°; 3-6° Des mémoires sur quatre sources ou groupes de sources médicinales, mémoires dont voici l'ordre chronologique : 1. *De Aponi thermis*, en tête d'un fascicule mixte; 2. *Analisi d'alcune acque medicinali del Modenese*, Padoue, 1760, in-8°; 3. *Dell' acqua di Brandola*, Modène, 1763, in-4°; 4. *De thermis agri patavini, accedit apologia adversus Hallerum*, Padoue, 1761, in-4°; 7° *Commentarii de rebus in medicina gestis*; 8° *Diccionario dos termos technicos de historia natural extrahidos dos obras de Linneo, com a sua explicacion*, Coïmbre, 1788, in-4°; 9° *Floræ Lusitanicæ et Brasiliensis specimen*, Coïmbre, 1788, in-4°; 10° *Fasciculus plantarum, cum novis generibus et speciebus*, Lisbonne, 1771, in-4°; 11° Diss. *De arbore draconis seu dracæna* (on reconnaît le sang-de-dragon); *accedit diss. de studio historiæ naturalis necessario in medicina, œconomia, agricultura, artibus et commercio* (ce long titre à lui seul suffit pour montrer de quel coup d'œil large et compréhensif en même temps que passionné Vandelli savait envisager l'étude des sciences naturelles); 12° *Epistola de holothurio et testudine coriacea*, Padoue, 1761, in-4°. C'est en quelque sorte la seule monographie qu'il ait consacrée à la zoologie, car ce n'est que dans un volume de mélanges qu'on le retrouve revenant à des sujets analogues. Voici le titre exact de ce volume, qui date de ses premiers pas dans la carrière scientifique : 13° *Dissertationes tres : De Aponi thermis* (voy. plus haut); *De nonnullis insectis terrestribus et zoophytis marinis; De vermium terræ reproductione atque tænia canis*, Padoue, 1758, in-8°, 5 planches. P—OT.

VANDEN-BOGAERDE VAN TERBRUGGE (ANDRÉ-JEAN-LOUIS, le baron), savant économiste et homme d'Etat, naquit à Gand, le 17 juillet 1787, de parents appartenant par leur origine et leurs alliances aux familles les plus distinguées de la Belgique et de l'étranger. Son père, implacable ennemi de la révolution, confia son éducation, ainsi que celle de ses deux autres fils, à un prêtre régulier qui refusa de prêter le serment d'abjurer les principes monarchiques. Ce digne et savant ecclésiastique enseigna à ses élèves les langues latine, française, flamande, et leur prodigua les bienfaits d'une bonne et solide éducation. Le jeune Vanden-Bogaerde reçut en outre, d'un artiste flamand en réputation, des leçons de dessin et de peinture. Dès sa première jeunesse, il montra des qualités aimables et un talent de plaire qui, plus tard, et pendant tout le cours de sa vie, le firent chérir de toutes les classes de la société. L'agriculture, l'industrie, le commerce et surtout l'économie politique furent l'objet de ses études de prédilection. Après un séjour de deux ans dans la capitale de la Belgique, Vanden-Bogaerde revint à Waes-Munster, où demeu-

raient ses parents. En 1816, il fut nommé membre des états provinciaux, puis, en 1817, membre de la société de littérature et des beaux-arts de Gand. Le roi des Pays-Bas lui confia en 1818 l'emploi de bourgmestre de Waes-Munster, et quand, deux ans après, il alla à St-Nicolas, chef-lieu du pays de Waes, occuper le poste de commissaire de district, les habitants de sa commune lui exprimèrent, par de vives démonstrations, leurs regrets et leur reconnaissance. Pendant neuf ans, Vanden-Bogaerde s'acquit, dans ses fonctions de commissaire de district, la plus haute considération; les communes, les états députés, et surtout le gouverneur de la province de Flandre orientale, le baron Vandoorn-Van-Wescapelle, surent apprécier ses grandes qualités administratives. En 1828, il se vit appelé à une plus importante position, comme commissaire de district et de milice dans sa ville natale, la capitale de la province de Flandre orientale. Pendant le cours de sa précédente administration, il avait écrit sur le pays de Waes un livre plein d'intérêt, dans lequel on peut voir tout ce qu'il fit pour le bien-être de ces contrées. En venant s'établir à Gand, Vanden-Bogaerde y fit construire une vaste et belle maison, dans laquelle il réunit une précieuse collection de tableaux témoignant du bon goût de son propriétaire, dont tous les loisirs furent désormais consacrés à une sérieuse étude des sciences et des beaux-arts. Au mois de février 1830, à la veille des grands événements qui amenèrent le démembrement du royaume des Pays-Bas, le roi Guillaume Ier le nomma gouverneur de la province du Brabant septentrional. Pendant les douze ans qu'il occupa ce poste de haute confiance, à cette époque de trouble et de révolution, il entretint une correspondance intime avec le roi et le prince royal, qui tous les deux aimaient Vanden-Bogaerde autant à cause de ses excellentes qualités de cœur, qu'à cause de son zèle infatigable comme fonctionnaire public. Les discours annuels, au nombre de douze, qu'il prononça pendant le cours de son administration provinciale, sont les meilleurs documents pour l'histoire de cette contrée dans ces temps agités qui virent expulser la maison d'Orange des provinces voisines, alors que le Brabant septentrional, presque entièrement catholique comme le sud, resta inébranlable dans sa fidélité à la royauté des Nassau. Lorsque le roi Guillaume, au mois de novembre 1830, congédia tous ses employés belges, il maintint Vanden-Bogaerde dans ses fonctions de gouverneur. En 1831, il le nomma chevalier de l'ordre du Lion néerlandais; puis, en 1832, il lui conféra le titre de conseiller d'Etat. En 1840, son successeur Guillaume II l'éleva au grade de commandeur de ce même ordre du Lion néerlandais et le nomma son chambellan. En 1842, à l'occasion du mariage de la princesse Sophie des Pays-Bas avec le grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar, il obtint la place de grand échanson de la couronne et de grand officier de la maison du roi. A son avénement au trône des Pays-Bas, le roi Guillaume III, voulant comme ses prédécesseurs témoigner à Vanden-Bogaerde le prix qu'il attachait à son mérite et à ses éminentes qualités, lui envoya (en 1849) les insignes de grand-croix de l'ordre de la Couronne de chêne, et l'ordre équestre du Brabant septentrional, qui l'avait reçu dans son sein en 1840, le nomma dix ans après son président. Il mourut le 17 janvier 1855. Vanden-Bogaerde a publié plusieurs écrits dont voici la nomenclature: 1° *Essai sur l'encouragement et le développement de la tisseranderie dans la Flandre orientale*, Gand, 1 vol. in-12, en hollandais; 2° *le District de St-Nicolas, jadis pays de Waes, dans la province de Flandre orientale, considéré dans ses rapports physiques, politiques et historiques, suivi d'une description particulière de chaque ville, village ou communauté de district*, St-Nicolas, 1825, 3 vol. in-8°, avec figures, en hollandais; 3° *Rapport à la Société d'agriculture et de botanique de Gand, sur la culture et la manipulation de la garance*, Messager des sciences et des arts, à Gand, 1828, en français; 4° *Coup d'œil rapide sur l'histoire de la Belgique et de la Pologne, appliqué aux événements de* 1830, Bois-le-Duc, 1831, en français; 5° *Essai sur l'importance du commerce, de la navigation et de l'industrie dans les provinces formant le royaume des Pays-Bas, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1830, la Haye et Bruxelles, 1845, 4 vol., en français et hollandais. W—P.

VAN DEN BOSCH. *Voyez* BOSCH.

VAN DEN BROECK (PIERRE). *Voyez* BROECK.

VANDENBROECK (OTHON-JOSEPH), musicien français, d'origine flamande, naquit à Ypres, en 1759. Il manifesta de bonne heure ses dispositions pour la musique, pour le cor en particulier. Il se rendit ensuite à la Haye, où Spandau, premier cor de la musique du prince d'Orange et habile artiste, lui continua les leçons qu'il avait reçues d'un premier et habile maître, Banneux, chef de la musique du prince Charles de Lorraine. L'harmonie lui fut enseignée par Fuchs, directeur de la musique du prince d'Orange; enfin il apprit de Schmidt, musicien allemand, à Amsterdam, la science du contre-point. A Paris, où il vint en 1788, il se fit entendre avec succès à la loge Olympique, en même temps qu'il fit jouer au théâtre Beaujolais de petits opéras: *La ressemblance supposée; — Colin et Colette; — le Codicille*. De 1789 à 1795, il joua à l'orchestre du *Théâtre de Monsieur*. Il entra alors et resta à l'Opéra jusqu'en 1816. Ce laborieux musicien mourut à Passy, en 1832. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *la Fille ermite*, opéra en un acte, donné au théâtre Louvois, en 1776; 2° *les Incas, ou les Espagnols dans la Floride*, mélodrame, au théâtre de la Cité, 1797; 3° *le Génie Azouf*, au même théâtre, 1798; 4° *le Diable, ou la Bohémienne;* 5° *la Fontaine merveilleuse*, deux mélo-

drames pour l'Ambigu-Comique ; 6° *Symphonie concertante*, pour deux cors, Paris; 7° *Symphonie pour clarinette, cor et basson*, ibid.; 8° divers autres concertos, duos et quatuor; 9° *Méthode de cor, avec laquelle on peut apprendre et connaître parfaitement l'étendue de cet instrument*, Paris; 10° *Traité général de tous les instruments à vent, à l'usage des compositeurs*, ibid. Z.

VAN DEN EECKHOUT. *Voyez* EECKHOUT.

VANDENESSE (JEAN DE), né vers la fin du 15e siècle, à Gray, d'une famille noble, mérita par son zèle et par ses talents la confiance de l'empereur Charles-Quint. Nommé en 1514 contrôleur ou surintendant de la maison de ce prince, il remplit cette charge pendant trente-sept ans, à la satisfaction de son maître. Charles-Quint, ayant résolu d'abdiquer, recommanda Vandenesse à Philippe II, qui le maintint dans ses fonctions. Il se démit de cet emploi en 1560, et se retira dans le comté de Bourgogne, où il mourut dans un âge avancé. Il a laissé en manuscrit : le *Journal des voyages de l'empereur Charles-Quint et du roi Philippe II, son fils*, de 1514 à 1560, in-folio. La bibliothèque de Tournay possède le manuscrit original de cet ouvrage, précédé d'une dédicace de l'auteur au cardinal de Granvelle; mais il en existe différentes copies à Paris, à Besançon et en Flandre (1). Il est intéressant par une foule de détails curieux qu'on ne trouve pas dans les meilleurs historiens. L'abbé de Nelis annonçait en 1782, une édition du *Journal* de Vandenesse, avec les notes de dom Berthod; Méermann reprit ensuite ce projet; mais il est resté jusqu'à ce jour sans exécution. Toutefois le goût du public pour les ouvrages historiques doit faire espérer qu'on ne tardera pas à jouir de celui de Vandenesse. Jean avait été chargé de dresser l'*inventaire des titres concernant le domaine du roi en Bourgogne ;* la minute de ce travail était à la chambre des comptes de Dijon; et il en existait une copie in-folio dans le cabinet du président Bouhier (*voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, par Lelong et Fontette). — *Guillaume* de VANDENESSE, frère de Jean, partageait avec lui la confiance de l'empereur Charles-Quint. Il fut attaché comme aumônier à ce prince, et récompensé de ses services par l'évêché de Coria, dans l'Estramadure. W—s.

VAN DEN HONAERT (ROCH). *Voyez* HONERT.

VAN DEN VELDE. *Voyez* VELDE.

VAN DEN ZANDE (JEAN-BERNARD), bibliophile belge, avait longtemps exercé la médecine avec honneur à Anvers, sa ville natale. Son humanité, son amour du prochain l'avaient rendu cher à ses concitoyens non moins que sa science. Possesseur d'une belle fortune, il l'employa presque tout entière en livres. Sa bibliothèque, qui contenait plus de six mille articles, et dont le catalogue mérite lui-même de figurer dans les collections, était remarquable à plusieurs titres. D'une part, on y trouvait, outre les grandes collections académiques, les meilleurs ouvrages sur l'histoire, la philosophie, les sciences, les arts, les voyages, la critique, la polémique, les antiquités, les littératures grecque, romaine, française, italienne; puis nombre d'ouvrages ou curieux ou bizarres, hétérodoxes et singuliers; des incunables, tels qu'un *Hieronymi epistolæ*, de 1488 (Venise), un Eusèbe de 1480, un *De civitate Dei*, 1474; de l'autre, sa spécialité de docteur s'y révélait par l'abondance des ouvrages de médecine, mais surtout d'ouvrages qui semblaient autant de pièces justificatives de l'histoire de la médecine; c'est dans le cabinet de Van den Zande qu'un historien de cette science eût dû procéder à ses travaux : « Spiritualisme, vitalisme, hu« morisme, disait le *Journal d'Anvers* du 31 mai « 1834, depuis Galien, esprit vaste, mais subtil, « qui florissait au 2e siècle de notre ère, jusqu'à « Pinel qui, de nos jours, a apporté l'ordre et la « clarté dans la pathologie; et Broussais, qui, « après Jenner, a rendu les plus immenses ser« vices à l'humanité », toutes les doctrines médicales se trouvaient côte à côte réunies dans cette riche collection digne d'une société savante et qu'on pouvait s'émerveiller de rencontrer chez un simple particulier. Van den Zande mourut presque septuagénaire au commencement de 1834. P—OT.

VAN DEN ZANDE (LAMBERT-FERDINAND-JOSEPH), littérateur français, naquit le 13 mars 1780 à Bruxelles; il était fils d'un chirurgien. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, fut admis en 1799 à l'école polytechnique, en sortit en 1801 pour entrer dans la marine, se dégoûta promptement de cette profession et obtint en 1802 un emploi dans l'administration des douanes à Rouen; il devint premier commis, et en 1813 il entra dans la direction centrale à Paris. Après avoir passé par les emplois de sous-chef, de chef de bureau, de chef de division et d'administrateur, il fut, en 1841, nommé receveur principal à Marseille. En 1847, il prit sa retraite après quarante-cinq ans de service. Son goût pour les lettres et les arts était très-vif; il avait formé une bibliothèque très-bien choisie et dont le catalogue, publié pour la vente qui eut lieu après sa mort, se compose de près de 4,200 articles. Il possédait également une fort belle réunion de gravures parmi lesquelles se trouvaient des pièces rares et d'une grande valeur. Il cultivait aussi la poésie, et il s'attachait de préférence aux deux genres dans lesquels a excellé la Fontaine, le conte et l'apologue. Les *Fanfreluches poétiques par un matagraboliseur* forment un volume de contes, d'épîtres, de poésies diverses, imprimé en 1845 avec luxe et qui n'a point été mis dans le commerce. Il ne donna également qu'une publicité restreinte à un recueil de fables qu'il livra à

(1) Une copie de ce journal a été vendue trois cent quarante et un francs à la vente de la bibliothèque de la Serna Santander. *Voy.* le *Catalogue* n° 4517.

l'impression en 1846 et qui renferme cent cinquante apologues; quatorze avaient déjà paru dans les *Fanfreluches*, le surplus était inédit. Depuis la fin de 1850 jusqu'au mois de janvier 1853, il fit imprimer à vingt-cinq exemplaires seulement et signa du nom de Jean Rigoleur dix-neuf épîtres en dialogues adressés à des amis. Il y a une gaieté franche dans toutes ces productions, et on y reconnaît un esprit vif et perçant, perfectionné par l'étude des meilleurs modèles. Fort aimable dans ses relations sociales et possédant toutes les qualités du cœur, Van Den Zande était chéri de tous ceux qui le connaissaient, et sa mort, survenue le 1er avril 1853, imposa des regrets unanimes. Z.

VAN DEN ZANDE, célèbre corsaire. *Voyez* VAN DE ZANDE.

VAN DER AA. *Voyez* AA.

VANDER-BEKEN (LIÉVIN). *Voyez* TORRENTIUS.

VANDERBOURG (MARTIN-MARIE-CHARLES BOUDENS DE), littérateur français, d'origine flamande, naquit le 8 juillet 1765. Après de premières études classiques à l'école militaire d'Effiat, et après son admission comme gentilhomme dans l'école de Paris en 1779, il était parvenu au grade d'officier de marine lorsque la révolution éclata. Lui aussi, il émigra, mais seulement vers la fin de 1793. Venu en Allemagne et accueilli par la famille Jacobi, dont le chef avait alors beaucoup d'influence dans ce pays, il se lia avec ce littérateur ainsi qu'avec le comte Stolberg. Il profita de son séjour et de ses relations pour se rendre familière la littérature allemande, puis il dut à la recommandation de Stolberg une mission de confiance dans les îles danoises sous le Vent où il eut à sauvegarder les intérêts de quelques négociants, propriétaires dans ces parages. Après le 18 brumaire, il profita de l'amnistie qui suivit cet acte politique pour rentrer en France. Mais déjà il avait profité de son séjour en Allemagne pour faire passer dans notre langue quelques chefs-d'œuvre littéraires d'au delà du Rhin, dans le nombre le *Woldemar*, de Jacobi, alors en grande vogue. Cette version parut en 1796. Vanderbourg ne songea point à rentrer dans le service naval; mais il se voua tout entier aux études littéraires et philologiques. C'est alors qu'il fit paraître la traduction de deux autres ouvrages allemands : le *Voyage* de Meyer et le *Laocoon* de Lessing. Il devint ensuite un des collaborateurs les plus actifs et les plus remarqués de deux recueils périodiques : le *Publiciste* et les *Archives littéraires*. Ce dernier recueil s'arrêta au nº 51. C'est de cette époque que date le grand incident littéraire soulevé par l'apparition des *poésies* attribuées à *Clotilde de Surville* dont Vanderbourg fut l'éditeur. Nous ne pouvons, quant à cette énigme littéraire, que renvoyer à l'article *Surville* publié ici même et dont le savant auteur a, nous le croyons, débrouillé les difficultés. Toujours est-il que l'incident eut un grand retentissement. Il y avait là une réputation de poëte à soutenir. Pour prouver qu'il avait quelque droit à aspirer à ce titre, Vanderbourg, qui avait déjà fait paraître des poésies dans les *Archives littéraires*, entreprit une traduction en vers des odes d'Horace. Il s'y montra critique habile et philologue. Quant à sa versification, elle est correcte, mais d'une certaine sécheresse, un défaut absolument étranger au modèle où tout est vif et plein de mouvement. Cependant Vanderbourg continuait de fournir des articles au *Publiciste* (mars 1801, octobre 1810). Il concourait aussi à la rédaction du *Mercure étranger*. Au mois de mai 1816 il devint collaborateur du *Journal des savants*, soutenu en partie par l'Etat. Il s'y montra critique consciencieux : ni complaisant ni hostile. En 1820 il entra aux *Annales de la littérature et des arts*. La *Biographie universelle* lui doit plusieurs articles importants, parmi lesquels le grand lyrique latin qu'il avait déjà traduit et l'auteur de la *Messiade*, Klopstock. En 1818, Vanderbourg fit paraître une traduction du *Cratès* de Wieland (*voy.* ce nom), suivi de l'*Hipparchie* et des *Pythagoriciens*. La troisième classe de l'Institut avait admis Vanderbourg au nombre de ses membres dès 1814. En 1815 il avait été nommé censeur, et il convient de dire qu'il remplit avec modération ces fonctions difficiles. Ce qui en témoignerait, c'est que son éloge fut prononcé en 1839 par un des contemporains les plus intègres, par Daunou, qui rendit à l'homme et au littérateur une justice méritée. Vanderbourg était mort le 16 novembre 1827. Voici la liste de ses ouvrages : 1º *Woldemar*, traduit de Jacobi; Hambourg, 1796, 2 vol. in-12; 2º *Laocoon*, traduit de Lessing, 1802, in-8º; 3º *Cratès* et *Hipparchie*, traduit de Wieland. Le dernier de ces ouvrages est moins un poëme qu'une étude fantaisiste. Il est suivi des *Pythagoriciens*. 4º *Voyage en Ialie*, de S.-J.-L. Meyer, 1802, in-8º; 5º les *Œuvres d'Horace en vers français avec des arguments et des notes revues pour le texte sur le manuscrit de la bibliothèque impériale*, et avec ce texte en regard, Paris, 1812-1813, 2 vol. in-8º; 6º *Poésies inédites de Marie-Clotilde de Surville*, Paris, 1803, in-8º et in-18; et 1816, 2º édit., par de Roujoux et Nodier, in-8º, 4 pl. et vign.; enfin 1825, 3º édit, in-8º et in-12, (*voy.* au surplus l'article *Surville* déjà mentionné. Z.

VANDER BURCH (FRANÇOIS). *Voyez* BURCH (VAN DER).

VANDERBURCH (JACQUES-HIPPOLYTE), peintre et littérateur, était né à Paris en 1796. Jacques-Edouard Vanderburch, son père, originaire de Montpellier, artiste habile, avait enrichi le musée de sa ville natale d'un paysage estimé. Dépourvu, dès 1803, de son appui naturel, sans crédit, sans ressources, le jeune Vanderburch eut à lutter, au début de sa carrière, contre plus d'un genre de mécomptes et de privations. Il fut d'abord élève de Mullard, reçut quelques leçons de David et entra, sous les auspices de Pierre Guérin, dans

l'atelier de Victor Bertin, l'un de nos paysagistes les plus renommés. Ce fut particulièrement à cette école qu'il acquit, dit un de ses biographes, « ce goût délicat, ce style élevé, cette grâce des « lignes, cette finesse de touche, qui ont consti- « tué les caractères distinctifs de son talent ». La vie de Vanderburch, laborieuse et concentrée, appartient tout entière à l'art. A dater de 1824 jusqu'à sa mort, ses œuvres ont figuré avec succès, quelquefois même avec éclat, dans les expositions publiques. Plusieurs de ses tableaux décorent les palais des Tuileries, du Luxembourg et de St-Cloud, et ornent les musées des départements et les cabinets des amateurs. Nous citerons, parmi les plus remarquables, une vue de la *Cava*, gravée par Péringer, une du *Golfe de Baia*, une d'un *Chalet de Meyringen*, une autre de la *Vallée du Grindelwald*, une vue du *Détroit de Messine* (œuvre éminente qui a appartenu à la reine Marie-Amélie), une de la *Jetée de Honfleur*, une vue de l'*Ile Barbe*, près de Lyon, œuvre également hors ligne; une vue générale de la *Ville d'Annonay*, plusieurs autres prises en Normandie, dans le Dauphiné et sur les bords de la Seine, et un grand nombre de lithographies et d'autres dessins. Vanderburch, aquarelliste habile, excellait surtout dans la reproduction du ciel et des eaux ; il appliquait à cette partie de ses paysages toute la dextérité, toute la vigueur de son talent, qualités dont on lui a reproché d'abuser quelquefois aux dépens d'une imitation plus vraie de la nature. Vanderburch avait recueilli une part notable dans les encouragements accordés aux artistes par les divers gouvernements de la France. Sept médailles ont honoré ses ouvrages. Le 21 octobre 1854, le jour même où il était enlevé à sa famille et à ses amis éplorés, il obtenait sa nomination à la chaire de dessin du collége Chaptal, poste qui faisait depuis longtemps l'objet de sa légitime ambition. Vanderburch, que distinguaient une modestie rare et des qualités aimables, écrivait bien en prose et rimait avec grâce et facilité. On a de lui un ouvrage important intitulé *De la peinture à l'aquarelle*, trois fois réimprimé, et plusieurs opuscules. Il appartenait à la société philotechnique, à la société libre des beaux-arts et à celle des Enfants d'Apollon. M. Berville, secrétaire perpétuel de la société philotechnique, et M. Gavet, membre de la société des beaux-arts, ont publié d'intéressantes notices sur ce paysagiste distingué. A. B-ÉE.

VANDERBURCH (LOUIS-EMILE), littérateur français, frère du précédent, naquit à Paris en 1794. Il fut d'abord professeur d'histoire, puis il se tourna particulièrement vers le théâtre, où, à l'exemple de la plupart des auteurs dramatiques contemporains, il se fit remarquer par la fécondité, et, parfois, par la qualité de ses productions. En dernier lieu, il essaya de revenir à l'histoire en publiant avec un écrivain spirituel, M. Brainne, un *Mémorial français*, histoire de l'année (1854-1855), qui ne se prolongea pas au delà de la période qu'elle avait à raconter. Vanderburch mourut au mois de mars 1862, avec la réputation d'un écrivain au moins estimable. Il serait difficile d'énumérer toutes les œuvres d'Emile Vanderburch. Voici les principales : ŒUVRES DRAMATIQUES et signées de son nom seul. — *Un Brelan de Gascons, ou C'est un des trois*, sa pièce de début, comédie en un acte et en vers, Paris, 1816, in-8°; *la Chaumière béarnaise, ou la Fête du roi*, un acte, 1823 ; *l'Arc de triomphe*, tableau-vaudeville, 1824 ; *Jean de Calais*, comédie en deux actes, 1827, et restée au répertoire; *Henri IV en famille*, tableau-vaudeville, 1828; *Cotillon III, ou Louis XV chez madame Dubarry*, un acte, 1831 ; *la Reine de dix ans*, un acte, 1832 ; *le Procès du cancan, ou la Chasse aux pierrots*, un acte, 1834 ; *Jacques II*, drame en cinq actes, représenté aux Français, 1835 ; *l'Avoué et le Normand, ou Fin contre fin*, comédie-vaudeville, un acte, 1837 ; *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois*, un acte, 1838 ; *l'Elève de Saumur*, un acte; *les Camarades du ministre*, comédie en un acte et en vers, 1839 ; *le Sanglier des Ardennes, ou le Spectre du château*, drame en cinq actes, 1854 ; *le Sergent Frédéric*, comédie-vaudeville en cinq actes, 1855. — En collaboration : *les Bombés*, folie-vaudeville en un acte, 1840, avec Bayard ; *la Salle de police*, tableau militaire en un acte, 1826, in-8°, avec Carmouche ; *l'Ennemi intime*, comédie-vaudeville en deux actes, 1836, in-8°, avec Brunswick et Barthélemy ; *le Barbier de Paris*, drame en trois actes, 1827, in-8°, avec Paul de Kock; *la Dame de la halle*, comédie en deux actes, 1838, avec M. Dupeuty ; *la Maison du faubourg*, comédie-vaudeville en deux actes, 1829, in-8°, avec MM. Villeneuve et Simonnin ; *la Grisette mariée*, comédie-vaudeville en deux actes, 1829, in-8°, avec MM. Dartois et X. ; *la Nappe et le Torchon*, drame-vaudeville en trois actes, in-8°, avec M. Alboize ; *le Tailleur et la Fée, ou les Chansons de Béranger*, Paris, 1831, in-8°, avec M. Langlé; *le Gamin de Paris*, comédie-vaudeville en deux actes, 1836, in-8°, avec Bayard. Le talent d'un remarquable acteur, Bouffé, fit surtout le succès de cette pièce. *Les Trois Portiers*, comédie en deux actes, 1847, in-8°, avec Dupeuty ; *un Oiseau de passage*, comédie-vaudeville, un acte, 1845-1849, avec Bayard ; *la Vie de café*, 1850. — ŒUVRES MÊLÉES : *Louis XI et Louis XVIII*, en vers, 1824 ; *le Petit Neveu de Berquin, théâtre d'éducation*, 1825, in-8° ; *Epître à Walter Scott*, 1826 ; *l'Epingle noire, épisode de* 1816, 1829, 4 vol. ; *le Vieil Ecossais*, souvenirs de France, d'Ecosse, 1832 ; *les Plébéiennes*, chansons populaires, 1832 ; *le Curé de Salbris, ou le Fénelon du village*, 1838, in-12 ; *Zizi, Zozo et Zaza, ou les Enfants de Paris* (histoire de trois étages), 1841, 2 vol. in-8° ; *le Panier à salade, la Maison maudite, Histoire de cent ans*, 1843, 2 vol. in-8° ; *le Gamin de Paris à Alger, ou*

encore les Enfants de Paris, Paris, 1843; *l'Homme de paille*, 2 vol. in-8°; *Enclume et marteau*, *le Général Polichinelle*, 2 vol. in-8°; *Louis-Napoléon Bonaparte*, Orléans, 1853; *l'Océan*, oratorio, 1857. Voir au surplus : Quérard, *France littéraire;* Bourquelot, *Littérature française contemporaine;* Vapereau, *Année littéraire*, 1863; le même, *Dictionnaire des contemporains*. Z.

VAN DER CAPELLEN. *Voyez* CAPELLEN (VAN DER).

VAN DER DOES. *Voyez* DOUSA.

VANDER-GOES (HUGUES), peintre, né à Bruges vers l'an 1366, fut élève de Jean Van Eyck, et se distingua par l'élévation de son génie. Il fut un des premiers à employer le procédé de la peinture à l'huile. Parmi les ouvrages de ce peintre que le temps et les révolutions ont épargnés, on cite particulièrement celui qui est placé dans l'église de St-Jacques de Gand, et qui orne l'épitaphe de Wouter-Gaultier. Il représente la Vierge. La tête en est gracieuse et d'un beau caractère; l'exécution est d'une grande propreté et d'un extrême fini; le fond, les terrains, les herbes, les cailloux, tout est imité avec la plus grande précision, mais avec cette sécheresse qui est un des caractères distinctifs des productions de cette époque. On vante encore son tableau dont le sujet est *Abigaïl qui vient au-devant de David*. Le roi est représenté à cheval, à la tête de ses gens; Abigaïl, entourée de ses femmes, s'approche de lui. L'air de modestie répandu sur toute sa personne est admirable, et toute la composition est disposée de la manière la plus ingénieuse. On conservait dans l'église de St-Jacques de la ville de Bruges un tableau d'autel, qui fut épargné lors des révolutions dont cette ville fut le théâtre; mais un peintre ignorant le choisit pour y écrire en lettres d'or les tables de la loi de Moïse. Dans la suite, ce tableau fut nettoyé avec précaution; on parvint à faire disparaître le mordant de la couleur d'or, et c'est ainsi qu'on put le sauver. Le musée du Louvre a possédé quatre tableaux précieux de ce maître, restitués à l'Autriche en 1815, et représentant une *Ste-Famille*, un *St-Jean-Baptiste*, un *St-Jean* et un *St-Jérôme* formant les volets du tableau précédent, et une *Pastorale*. P—s.

VAN DER GOES (GUILLAUME). *Voyez* GOES.

VANDER-HAER (FLORIS), trésorier et chanoine de l'église collégiale de St-Pierre, à Lille, composa un ouvrage fort estimé qui a pour titre : *les Châtelains de Lille, leur ancien état, office et famille*, etc., Lille, 1611, in-4°. Il est divisé en deux livres. Dans le premier, l'auteur examine ce qu'étaient les *comtes* chez les Romains, les Gaulois et les Francs. Il passe ensuite à l'état des villes, et prouve que presque toutes doivent leur origine à des châteaux autour desquels les habitants du pays venaient bâtir leurs demeures, s'y trouvant moins exposés aux attaques des brigands. Ces châteaux (*castra*) étaient une sorte de redoutes ou de forts que les Romains construisaient pour la défense de leurs cantonnements. Ils nommaient l'ensemble des maisons d'alentour *burgum*, du mot *bourg* de la langue des Bourguignons et des Francs, dont on a fait d'abord forbourg, *bourg en dehors*, lequel, par corruption, s'est changé en faubourg. La ville de Lille a dû son origine tardive (vers le commencement du 11e siècle) à l'un de ces châteaux, et le plus ancien titre authentique qui en fasse mention est celui de la dotation du chapitre de St-Pierre, dont Vander-Haer était membre. Il est daté de l'an 1066 (1). Notre auteur, après avoir parlé des révolutions que cette ville éprouva dans les siècles suivants, examine quels étaient l'état et l'office des anciens châtelains de Lille, qui devinrent ensuite comtes de Flandre. Il y a dans tout ce premier livre une grande érudition et beaucoup de sagacité. Rien n'y est avancé que d'après des titres anciens, dont le texte est souvent rapporté en entier. Le second livre contient l'histoire particulière des châtelains de Lille, dans les trois maisons où cette dignité a passé successivement par des alliances : celles de *Lille*, de *Luxembourg* et de *Bourbon*. Le premier châtelain connu est Saswales ou Saswalo, qui fonda, en 1039, l'abbaye de Phalempin, à trois lieues de Lille, sur la terre de ce nom qu'il possédait. Dans les titres latins de cette abbaye, il est nommé *Sasvyalo*. A ce deuxième livre sont jointes plusieurs cartes généalogiques dressées avec soin. On voit dans la dernière, qui contient la généalogie de la maison de Bourbon depuis St-Louis, comment la dignité de châtelain de Lille passa dans cette maison par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de St-Pol, avec François de Bourbon, mort en 1495, aïeul d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Ainsi le titre de *comte de Lille*, adopté par Louis XVIII pendant son exil, n'était point fictif; et si les états de la province subsistaient encore, il y serait représenté particulièrement comme premier haut justicier par son bailli du fief et baronnie de Phalempin, qui, vers l'an 1030, faisait partie du domaine propre de Saswalo, et fit partie de celui de ses successeurs châtelains comtes de Flandre, et souverains de la ville de Lille et de son territoire jusqu'à la fin du 18e siècle. Nous ne connaissons de l'ouvrage intéressant de Vander-Haer que la seule édition de 1611, in-4°, et nous présumons qu'il n'y en a pas eu d'autres. Il est aussi auteur d'un *Essai historique* sur les troubles des Pays-Bas. D—x.

VANDER-HAERT (HENRI), peintre et dessinateur belge, naquit à Louvain le 26 juillet 1790. Dès les premières études, il manifesta un goût particulier pour le dessin, et, à neuf ans, on le

(1) En 1007, le château était dans une petite île formée par la Deûle. Quelques habitations construites autour de cette île devinrent, en se multipliant, un bourg que Baudouin IV entoura de murailles en 1030, et auquel s'étendit la dénomination de *Castrum Illense*. Baudouin V y fonda le chapitre de St-Pierre, en 1036; mais la dotation et la dédicace de l'église sont de 1066.

fit admettre à l'académie du dessinateur Geedts. A quatorze ans, il remporta le premier prix de dessin d'après l'antique, et l'année suivante les prix de dessin d'après nature et d'ornement. Il reçut aussi du même professeur des leçons de peinture. Son premier tableau, dont le sujet fut puisé à une circonstance dont le goût pouvait s'effaroucher, mais qui était dans la nature, fut cependant peint avec une heureuse vivacité. Par une belle matinée de printemps, un paysan entre dans le jardin de Vander-Haert; se croyant seul, il s'accroupit sous un groseillier fleuri et en même temps fume tranquillement sa pipe. Il se croit sans témoin; mais le jeune peintre le voit et le croque d'abord sur une porte, puis, sans perdre une seconde, il revêt la chose du meilleur et du plus vif coloris. Acheté par un amateur de Louvain, du nom de Van Leemputten, le panneau détaché passa, après la mort de l'acquéreur, dans des mains restées inconnues. C'est encore à cette époque que le jeune artiste fit les portraits en profil, et rangés sur une ligne, de ses compagnons d'études. Ce qui favorisa ensuite ses progrès, c'est qu'il reçut des leçons d'un des meilleurs portraitistes du temps, François-Xavier Jacquin. Aussi bien, n'ayant encore que dix-sept ans, il fit le portrait de deux beautés louvanistes, Marie Dauw et Thérèse Joris, et d'un fonctionnaire, le sous-préfet Sterckx. Dans le dessein d'étudier et copier les productions des maîtres, il parcourut ensuite une grande partie de la Belgique, Anvers, Malines, Gand. Parmi les copies qu'il fit des tableaux les plus renommés, on cite un chef-d'œuvre de Rubens, le *Chapeau de paille*. Vander-Haert s'appliqua à cette reproduction avec une ardeur telle que l'on crut qu'ainsi que le Pygmalion de l'antiquité, il était éperdument amoureux du gracieux objet qui faisait le sujet du tableau. Vander-Haert poussa plus loin ses études; il visita Paris dans la société du peintre de fleurs Jean Van Dorne, qui venait rétablir dans cette ville sa santé. Revenu à Bruxelles, il y trouva deux grands artistes français, le peintre Louis David et le statuaire Rude, qui tous deux l'accueillirent et le conseillèrent. C'est sous leur influence qu'il étudia sérieusement l'antique et la renaissance. Il laissa le genre des Téniers et des Van Ostade pour ne s'adonner qu'au dessin. Il y passa maître, et l'architecte Vanderstraeten utilisa ses productions. Cependant le dessinateur visait plus haut, et son patron Vanderstraeten dut recourir à la ruse pour le retenir. Ses compositions d'alors, parmi lesquelles les bas-reliefs en grisaille de la salle du Concert noble à Bruxelles, se distinguaient par la correction, l'élégance et la richesse de l'invention. Il ne réussit pas moins dans la lithographie, récemment importée en Belgique, et où personne ne le surpassa. Après la révolution de 1830 et vingt ans d'intervalle, l'inconstant artiste revint au portrait à l'huile, d'abord sans trop de succès, ensuite d'une manière suivie et brillante. Le nouveau point de départ fut le portrait de la comtesse Vilain XIIII, d'un coloris vrai, vigoureux et sage à la fois. Peut-être le peintre eût-il atteint à l'apogée du talent, n'eût été une nonchalance, un goût de flânerie qu'on lui reprochait justement. Il revenait toujours au dessin. En 1836, le gouvernement lui confia la chaire de dessin d'après l'antique à l'école de gravure fondée cette même année. A l'exposition, encore de cette année, on remarqua son tableau représentant la *Famille Hambrouck*. C'est Vander-Haert qui se chargea de la partie graphique du compte rendu de l'exposition, entrepris par M. Alvin, depuis son biographe. Le 1er décembre 1845, il fut nommé membre de la classe des beaux-arts à l'académie royale des sciences et des lettres. Vander-Haert peignit vers cette époque, pour la questure de la chambre des représentants, les portraits du roi et de la reine des Belges. Son tableau le plus important par le nombre des figures est le portrait de famille exécuté après la mort de sa femme, Victorine Frémiet, morte en 1839. Devenu directeur de l'académie de Gand, il mourut dans cette ville le 8 octobre 1846. Outre les ouvrages cités, on lui doit plusieurs portraits remarqués : celui du duc d'Arenberg, celui de la duchesse; — la *Bataille des éperons d'or*, gravée d'après de Keyss; — les *Derniers moments de Charles Ier*, d'après Wappers; — *Marie de Bourgogne tombant de cheval*, d'après Mathieu; — une *Vision de Ste-Philomène*, d'après Wulfaert; — le *Jeune Tobie rendant la vue à son père*, d'après Jean Van Eycken; — l'*Enfant à la levrette*, d'après Eug. Simonis. M. Alvin a lu à la classe des beaux-arts de l'académie de Bruxelles, le 3 novembre 1853, une excellente notice sur Vander-Haert. R—LD.

VAN DER HAGEN (ETIENNE), navigateur hollandais, fut choisi pour commander les trois premiers navires qui furent expédiés après le départ de Van Nest et qui portaient les noms les plus pompeux (le *Soleil*, la *Lune*, enfin l'*Etoile du matin*). Il partit le 6 avril 1599. Peu d'incidents signalèrent sa route jusqu'à l'île Lampon, dépendance du roi de Bantam; disons pourtant que, contrairement à ce qui a été trop répété au sujet des Hollandais, il déploya l'humanité la plus généreuse à l'égard d'une caravelle portugaise dont il fit rencontre et qui, pressée par un corsaire français, était restée à l'ancre sans vivres et sans ressources, l'équipage n'ayant pas même les moyens de s'orienter. Van der Hagen pourvut noblement à tout. Peu de temps après pourtant, ayant relâché à l'île de May, appartenant aux Portugais, pour y renouveler sa provision, il y fut disgracieusement et hostilement accueilli. Il en garda rancune à toute leur nation; aussi, après un court séjour à Bantam, quand les orancases (c'est-à-dire les nobles du pays) l'invitèrent à les seconder dans leurs hostilités contre les Portu-

gais, il ne se refusa, ce nous semble, à leurs demandes que pour la forme, peut-être pour être plus instamment pressé, ou peut-être parce qu'il ne se sentait pas très en force. Finalement pourtant, il fit marcher 4 chaloupes armées, puis son grand navire *le Soleil*, au secours des insulaires, qui, de leur côté, devaient déployer de grandes forces contre l'antagoniste commun. Ceux-ci manquèrent de parole; et vainement les chaloupes tentèrent-elles soit d'emporter les batteries improvisées par les Portugais en avant de leur fort, soit de débarquer dans la baie du Fort; vainement aussi le *Soleil* manœuvra-t-il pour s'emparer au moins d'une caraque chargée de girofle que l'on apercevait dans le port. Il ne s'obstina pas à dépenser sa poudre au plus grand profit et plaisir des Amboiniens, et il utilisa la reconnaissance qu'ils ne pouvaient refuser à son bon vouloir, en obtenant d'eux non-seulement la permission de construire, à l'instar des Portugais, un fort dans l'île, mais encore leur coopération pour sa construction. De plus, en s'engageant à tenir le fort pourvu de canons, de munitions, de vivres et d'hommes, il eut l'art de persuader aux indigènes que ces mesures étaient toutes prises surtout dans leur intérêt, et, en revanche, il fit signer par leurs chefs un traité portant, — article 1er, que tout le girofle de l'île serait livré aux Hollandais seuls, à l'exclusion de toute autre nation ; — article 2, et qu'il serait livré au prix constant de.... Ce traité, riche d'avenir, commençait l'ère des monopoles hollandais. Dès qu'il eut été dûment revêtu de toutes les formes qui pouvaient en assurer la validité, Van der Hagen, sa cargaison prise ou complétée à Bantam, se hâta de revenir en Hollande, où fut comprise immédiatement l'importance du service, en apparence peu brillant et si fécond cependant en résultats matériels, qu'il venait de rendre tant à sa patrie qu'à ses commettants. Sa relation aussi opéra un changement dans les dispositions de la compagnie à l'égard des étrangers. Il fut résolu qu'on n'aurait plus de mansuétude en présence de tant de vexations et d'inhumanité. Van der Hagen était de retour au Texel avant la fin de 1601. Deux ans après on lui confiait, avec le titre d'amiral, une flotte de 12 vaisseaux jaugeant ensemble 4,950 tonneaux, et portant 1,200 hommes d'équipage. Les Portugais semblaient à plaisir provoquer les hostilités; la flotte ayant demandé des rafraîchissements à la hauteur de San-Yago, il fut répondu qu'on n'avait au service des Hollandais que de la poudre et du plomb. L'amiral dédaigna de punir cette fanfaronnade. Il espéra mieux en arrivant à Mozambique, où, malgré le feu de la forteresse, il captura une caraque portugaise assez pesamment chargée de dents d'éléphants, mais sans que la prise remplît toute son attente. De même une fois encore s'étant saisi sur la côte de Goa d'un bâtiment arabe à bord duquel il comptait que seraient des marchandises portugaises, il éprouva la déception de n'en trouver aucune ; il en prit à l'instant même son parti et s'empressa de le relâcher. Il ne manquait pas d'ailleurs de vaisseaux portugais et dans la rade et le long du littoral voisin ; mais tous étaient sur leurs gardes, et tant de défenseurs armés bordaient le rivage, qu'il eût été téméraire de vouloir les attaquer. Evidemment des avis étaient venus aux ennemis, et ils veillaient. Même impossibilité d'agir devant Cananor. Le roi de cette ville avait pris le sage parti de ne laisser se produire aucun conflit en ses Etats. Les Portugais enlevèrent une chaloupe aux Hollandais; ceux-ci purent la reprendre, le monarque leur ayant défendu qu'on usât de violence pour la retenir. En revanche, aux ouvertures que lui fit Van der Hagen, il répondit par un déclinatoire formel, prouvant assez qu'il pénétrait leurs vues, mais ne s'y prêtait pas. « Vos mouvements, dit-il, « donnent lieu de soupçonner que vous en vou« lez au fort portugais. Je ne vous conseille pas « de l'attaquer; il est bien pourvu de tout. Vous « seriez seuls. Mes ancêtres et moi sommes de« puis cent deux ans alliés et protecteurs des « Portugais. Amis de ceux-ci, nous ne deman« dons pas mieux que d'être aussi des vôtres. A « cet effet, je vous prie de vous retirer. N'allez « pas surtout dans vos courses insulter les Mal« dives, qui sont à moi, ou inquiéter les navires « de mes sujets. » La réponse de Van der Hagen fut ce qu'elle devait être : il promit de souscrire aux avis et aux vœux du prince, et il fit voile vers Calicut, où, de prime abord, il prit une frégate portugaise, dont presque tout l'équipage se noya en voulant s'esquiver à la nage, et où dix-neuf autres furent très-incommodées de son artillerie. Le samorin, en quelque sorte le mahârâdja du Malabar, était en guerre avec les Portugais ; il s'empressa de convier le belliqueux amiral à venir le trouver à son camp, lui prodigua les caresses et promit aux Hollandais par un traité solennel de les laisser trafiquer en toute liberté dans tous les pays de son obéissance. Nous glissons ici sur diverses courses d'importance secondaire, lesquelles absorbèrent le reste de 1604 et janvier 1605. Donnant enfin ses soins à ce qui lui tenait le plus au cœur, au couronnement de son œuvre, Van der Hagen vint mouiller le 21 février dans la baie d'Amboine, et dès le lendemain il débarqua ses troupes, qui marchèrent immédiatement sur le fort des Portugais, construit avant le sien, et qui n'en subsistait pas moins depuis qu'il avait jeté les bases d'un fort rival. Le commandant lui dépêcha deux officiers et une lettre où respirait la jactance castillane, et qui revenait à ces mots : « Qu'est-ce que vous pré« tendez entreprendre contre un fort que S. M. « le roi de toutes les Espagnes m'a commandé de « défendre ? — Oui, dit Van der Hagen, et que « S. A. le prince Maurice m'a commandé de « prendre. Eh bien ! je prétends le prendre. »

Il le prit en effet, ou plutôt on capitula sans attendre l'assaut; les premières volées d'artillerie avaient modifié considérablement la confiance des défenseurs. Tous les Portugais, moins trente-six familles qui prêtèrent le serment de fidélité, partirent de l'île pour n'y jamais remettre les pieds, et Amboine devint ainsi le domaine exclusif des Hollandais. Tournant ensuite ses armes contre Tidor, il trouva là plus de résistance et de difficultés, mais il n'en triompha pas moins, et même assez vite. Il lui fallut d'abord amener les rois de Tidor et de Ternate, qui devaient aider les Portugais de leur concours, à la neutralité; ensuite vint un siége en règle. La brèche pratiquée, deux assauts ne suffirent pas à emporter la place, bien que sept des plus braves de la flotte y eussent pénétré. Enfin un boulet tiré du *Gueldre* sur la tour tombe sur la poudre, et la tour, lancée en l'air avec 70 hommes qui la gardaient, ouvrit un vaste passage aux Hollandais victorieux. Les Portugais se trouvèrent alors chassés de toutes les Moluques, et l'ouvrage si judicieusement commencé lors de son premier voyage, Van der Hagen se trouva l'avoir achevé de main de maître quatre ans après, bien avant de revenir en Europe. Le *Gueldre* et le *Goude*, chargés de dépouilles, allèrent annoncer l'heureuse nouvelle en Hollande dès 1605. Lui-même y revint en 1608 et ne reprit plus la mer. P—ot.

VAN DER HECK (Nicolas), peintre, né à Alckmaer vers l'an 1580, descendait de Martin Hemskercke, et fut élève de Jean Neaghel. Il se fit une réputation comme excellent peintre d'histoire, et surtout comme grand paysagiste. Sa manière de composer est savante et grandiose; son coloris brillant et solide annonce une entente parfaite du clair-obscur. On conserve dans la maison de ville d'Alckmaer trois tableaux de lui qui offrent des beautés du premier ordre. Les sujets qu'ils représentent sont analogues à l'emplacement qu'ils occupent. Le premier représente le *Jugement de mort* prononcé par le comte Guillaume III, surnommé le Bon, contre le bailli du Zuyt-Holland qui fut décapité pour avoir volé une vache à un paysan; le second est la *Punition prononcée par Cambyse contre le juge prévaricateur* (1), et le troisième est le *Jugement de Salomon*. La ville d'Alckmaer est redevable, en outre, à Van der Heck de l'établissement de la société de peinture, auquel il contribua puissamment en 1631. P—s.

VANDER HELST ou VAN DER HELSEN (Barthélemy), peintre, né à Harlem, en 1613, est un des artistes les plus distingués de l'école hollandaise, et se fit une grande réputation par la manière dont il peignait le portrait. Il ne connut de rival en ce genre que Van Dyck, auquel même il est égal dans les principales parties de l'art. Ses portraits sont composés d'une grande manière. Le dessin, la pose, la couleur, tout en est excellent; et à ce mérite il joignait celui de la ressemblance. Parmi ses productions les plus célèbres, on cite le tableau qui se voit dans la salle du tribunal à la maison de ville d'Amsterdam; il représente les *Chefs de la milice bourgeoise se disposant à distribuer le prix de l'arc*. Les figures en sont de grandeur naturelle; les chairs, les étoffes, les vases d'or et d'argent y sont peints avec une perfection admirable. Le même tableau, en petit, fait partie du musée du Louvre, et c'est un des plus précieux de cette magnifique collection. On vante encore le portrait qu'il fit de *Constance Reins* et qui a été célébré par le poëte hollandais Jean Vos, et le *Portrait d'un officier*, qui faisait partie du cabinet do l'électeur palatin. Outre le tableau cité ci-dessus, le musée du Louvre en possède deux du même maître, peints pour servir de pendants et achetés cinq cents francs chacun, en 1817; ce sont: 1° *Un portrait d'homme vêtu de noir*. Il a la main gauche sur la poitrine, la droite appuyée sur le côté. 2° *Un portrait de femme*. Elle tient son éventail des deux mains. Sur la fin de sa vie, cet artiste épousa une jeune femme dont il eut un fils qui cultiva la peinture avec succès. Vander Helst est mort à Amsterdam, en 1670 (1). P-s.

VANDER HEYDEN (Jean), peintre, né à Gorcum, en 1637, n'eut pour maître qu'un peintre sur verre; et c'est en étudiant la seule nature qu'il parvint à s'élever au degré de perfection qui a fait sa réputation. Il commençait par dessiner très-exactement les monuments qui le frappaient; portait ensuite ses dessins sur la toile, et ne les terminait jamais sans consulter de nouveau la nature. Il mettait dans ce travail tant d'exactitude et de précision, que l'on pouvait compter presque jusqu'au nombre des briques, et que l'on distinguait les plus petits détails. Ses tableaux furent regardés comme des prodiges de patience; et les amateurs s'empressaient de les acheter à haut prix. Il peignit alors des sujets plus importants, tels que *l'Hôtel de ville d'Amsterdam*, *la Bourse*, *le Bureau du poids public*, *l'Eglise neuve* de la même ville, *la Bourse de Londres*, *le Calvaire*, qui représente une vue de Cologne. Ce qui ajoute un grand prix à la plupart des ouvrages de ce peintre, déjà si habile par lui-même, c'est que Van den Velde en peignait ordinairement les

(1) Ce tableau, apporté en France lors de la conquête de la Hollande, fut longtemps exposé dans la grande galerie du musée.

(1) Le musée d'Amsterdam possède le chef-d'œuvre de Vander-Helst, le *Banquet de la garde civique;* il est placé en face de la célèbre *Ronde de nuit* de Rembrandt, et il représente le banquet qui eut lieu le 18 juin 1648, à l'occasion de la paix de Munster. Vingt-six figures se montrent dans ce tableau, et ce sont des portraits de bourgeois d'Amsterdam qui posèrent devant l'artiste M. Charles Blanc, dans son *Histoire des peintres*, fait une longue et remarquable description de ce bel ouvrage; il apprécie également le *Jugement du prix de l'arc*. « Il est difficile d'imaginer « une peinture plus serrée et en même temps plus souple, plus « profondément habile et en apparence plus naïve. » Le musée d'Amsterdam possède en outre huit beaux portraits exécutés par Vander-Helst; et, en 1850, à la vente du roi Guillaume II, un petit tableau, représentant plusieurs personnes réunies dans un jardin, fut payé onze mille neuf cents florins; on voit ainsi quelle estime font les amateurs des productions de cet artiste.

figures. Il se plaisait quelquefois à peindre des sujets de nature morte. On cite particulièrement, dans ce genre, un tableau où il a représenté une Bible ouverte qui n'a pas plus de cinq pouces de hauteur et sur laquelle on lit le texte aussi facilement que s'il était imprimé. Il ne se bornait pas à la peinture : la mécanique avait fait l'objet de ses études; et c'est à lui qu'est due, non l'invention des pompes à incendie, comme les Hollandais l'ont avancé, mais leur perfectionnement. Pour le récompenser d'un aussi grand service rendu à l'humanité, les magistrats d'Amsterdam lui accordèrent une pension avec le titre et les fonctions de directeur des pompes à incendie. Il écrivit un traité sur ces pompes, et le fit imprimer à Amsterdam, en 1690, grand in-folio. Cet ouvrage est orné de belles planches de son invention, et la plupart gravées par lui. Outre ces planches, on a de lui plusieurs eaux-fortes de sa composition, d'une exécution spirituelle. Ces occupations, en le détournant de ses travaux ordinaires, n'ont fait que donner une plus grande valeur à ses productions, trop peu nombreuses. Ce qu'il y a de vraiment admirable dans les ouvrages de ce peintre, c'est que l'exactitude des détails, qu'il pousse jusqu'à la minutie, ne nuit jamais à l'ensemble du tableau (1). La touche, quoique précise, est large et pâteuse; l'accord est plein d'harmonie; et son travail, en apparence servile, ne laisse apercevoir, en définitive, qu'un pinceau facile et précieux. Peu de peintres ont porté à un degré aussi éminent que lui la science du clair-obscur et de la perspective aérienne. Le musée du Louvre possède trois tableaux de ce maître, dont les figures sont d'Adrien Van den Velde; ce sont : 1° la *Vue de la maison de ville d'Amsterdam, avec une partie de la place et des édifices qui l'environnent*. Ce tableau est regardé comme un des chefs-d'œuvre de Vander Heyden. 2° *Vue d'une église et d'une place d'une ville de Hollande;* 3° *Vue d'un village situé sur le bord d'un canal*. Les barques sont de Guillaume Van den Velde. Le même musée a possédé quatre autres tableaux de ce maître, représentant : 1° la *Vue extérieure d'une église de Hollande;* 2° *Vue d'une porte de la ville d'Anvers et de l'église des jésuites;* 3° l'*Ancien palais et jardins des comtes de Flandre, à Bruxelles*. On aperçoit dans le lointain l'église de Ste-Gudule. 4° *Vue d'un village et d'un vieux château*. Un pauvre demande l'aumône à un cavalier qui passe sur le pont. Ces quatre tableaux ont été rendus en 1815. Cet artiste mourut le 28 septembre 1712, emportant l'estime de tous ses concitoyens, qu'il avait obtenue par sa conduite et par son caractère. P—s.

VAN DER LINDEN (PIERRE-LÉONARD), naturaliste belge, naquit à Bruxelles, le 12 décembre 1797. Il étudia d'abord au collége Thérésien, d'où il passa au lycée national, dont la situation dans la partie haute de la ville, à peu de distance d'une épaisse forêt, lui permit de se livrer à l'étude de la nature. Tel fut dès lors son goût pour l'entomologie en particulier, que les bibliothécaires, auxquels il demandait sans cesse des ouvrages sur cette matière, ne l'appelaient que *Monsieur l'Insecte*. Quelques années plus tard, le jeune Van der Linden obtint une des bourses fondées à Bologne, en 1650, au profit des jeunes gens les plus studieux, par Jean Jacobs, orfévre, natif de Bruxelles. C'est alors que le jeune Van der Linden se rendit en Italie, en passant par Paris, où il vit Latreille, « l'homme de l'Europe qui a le plus profondé- « ment étudié les insectes », suivant l'expression de Cuvier. Ce naturaliste distingué devint le héros de Van der Linden, qui témoigna à son endroit la plus profonde admiration. Venu ensuite à Bologne, il étudia les sciences naturelles à l'école de Bertoloni, qui professait la botanique, et de Ranzani, qui enseignait la zoologie. Ces deux professeurs exercèrent sur Van der Linden une grande influence. Revenu en Belgique, il propagea leurs opinions dans les cours qu'il faisait, de même qu'il adopta et répandit, dans ses propres écrits, les doctrines médicales de Tommasini. Il débuta dans le monde savant par deux ouvrages sur les insectes; le premier sur les *Nevroptères*, nommées *demoiselles*, à cause de la légèreté et de l'élégance de leurs formes. Publié en deux petits cahiers et avec deux planches, ce travail se bornait aux libellulines de Bologne, même ville, 1820. On n'avait, sur ces intéressants insectes, que les observations générales de Rœsel, de Fabricius et de Latreille. Van der Linden dissipa les doutes des naturalistes par la distinction des espèces et s'attacha surtout à en caractériser les sexes. Le second ouvrage étendit ce travail à toutes les espèces d'Europe, sous ce titre : *Monographiæ libellularum Europæarum specimen*, Bruxelles, 1825, in-8°, ouvrage dont les observations se rencontrèrent avec la monographie des libellulines européennes, consignée par Toussaint Charpentier dans ses *Horæ entomologicæ*. C'est dans cette famille des libellulines et sans tenir compte du genre de œslines ou grandes demoiselles qui poursuivent les mouches le long des étangs, que l'on introduisit depuis le genre nouveau appelé *Lindenia* de Van der Linden. Nommé docteur en médecine en la faculté de Bologne, le 17 avril 1821, le naturaliste belge

(1) « Vander Heyden est un des peintres hollandais qui se « payent le plus cher, non pas en Hollande seulement, mais par- « tout. Pourquoi ! c'est le secret de l'art. Par lui, tout prend une « physionomie, un caractère, un charme. Les choses les plus in- « signifiantes et les plus vulgaires, que nous ne regardons jamais « dans la réalité, peuvent nous captiver en peinture, si elles sont « exprimées par un véritable peintre, et c'est ce qui se produit « d'une manière surprenante dans les ouvrages de Vander Hey- « den. » (Charles Blanc). Il n'est guère de musée public ou de galerie de quelque importance, surtout dans le nord de l'Europe, qui ne possède des œuvres de ce maître. Il y en a trois dans le musée d'Amsterdam et deux dans la galerie de la reine d'Angleterre. Dans une vente, en 1841, un tableau sur cuivre, représentant une rue où s'élèvent deux églises, atteignit le prix de dix-sept mille francs, et, en 1857, dans une autre vente publique, la *Vue de l'entrée d'une ville* fut adjugée à quatorze mille cinq cents francs.

projeta de parcourir toute la Péninsule italique. Il visita Rome et la Sicile, étudia les terrains pyrogènes sur le Vésuve, recueillant en même temps et partout les productions naturelles. A Paris, où il se rendit ensuite, Van der Linden compléta sous les maîtres de l'art ses études médicales. C'était en 1822; il traduisit alors le *Traité de la nouvelle doctrine médicale* de Tommasini (*voy.* ce nom), le persistant adversaire de Brown et aux yeux duquel il n'y avait pas que les stimulants qui pussent affecter l'organisme, mais aussi des corps essentiellement sédatifs. Van der Linden fit suivre cette traduction du tableau des résultats obtenus dans la clinique interne de Bologne, durant plusieurs années scolaires. L'ouvrage entier est intitulé *Précis de la nouvelle doctrine médicale italienne, ou Introduction aux leçons de clinique interne de l'université de Bologne, pour l'année scolaire* 1816-1817, Paris, 1822, in-8°. L'année suivante parut de lui dans les Annales de la société de médecine, un *Coup d'œil sur l'origine et les progrès de la nouvelle doctrine médicale italienne.* En 1826, Van der Linden fut chargé de rendre compte, dans la *Bibliothèque médicale de Bruxelles*, de la bibliographie italienne. En effet, il analysa deux nouveaux ouvrages de Tommasini. Il devint ensuite membre, puis secrétaire perpétuel de la société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, nouvellement fondée. C'est en cette qualité qu'il publia un compte rendu des travaux de cette société, depuis le 13 juillet 1822 jusqu'au 3 juillet 1826, Bruxelles, même année, in-8°. Précédemment, en 1824, et depuis l'institution d'un musée des sciences et lettres à Bruxelles, Van der Linden avait été chargé d'y faire un cours de zoologie. Le 24 octobre 1830, il fut chargé de professer à l'athénée royal, l'histoire naturelle générale. Il fut aussi appelé le premier à professer la zoologie en Belgique. Le premier enfin il introduisit à Bruxelles l'histoire naturelle dans l'enseignement secondaire. Toutefois ses leçons publiques produisirent une moindre sensation que ses ouvrages. Outre qu'il improvisait difficilement, ses leçons portaient sur la partie la plus aride de la zoologie : la connaissance des genres, dont il faisait une froide et longue nomenclature. Cependant, quoique valétudinaire, il prit un nouveau sujet d'étude : les *hyménoptères*, dont le vol égale en vivacité celui des animaux des tropiques; et en 1827, il fit paraître dans les Mémoires de l'académie de Bruxelles, t. 4, et séparément, en 1 volume in-4°, ses *Observations sur les hyménoptères d'Europe, de la famille des fouisseurs.* Deux ans plus tard, il compléta ce travail par un mémoire sur les tembécides, les larrates, les nyssoniens et les crabronites, même recueil et même volume, et séparément, 1 vol. in-4°. Venu à Paris pendant l'impression de ces mémoires, il visita les collections entomologiques les plus renommées, celles entre autres de Bosc, Guérin, Blondel et surtout du comte Dejean. Les mémoires de Van der Linden sur ces intéressants sujets sont coordonnés avec soin. On y trouve trente-quatre espèces nouvelles, la plupart d'Italie ou des environs de Bruxelles. Le nombre total des genres décrits est de trente-neuf, et celui des espèces, de deux cent cinquante-trois, disposés d'après la classification de Latreille. En 1829, Van der Linden fit paraître un court mémoire complémentaire sur l'accouplement d'une espèce d'insecte dont le mâle et la femelle avaient servi à établir deux genres, même dans deux familles différentes. Précédemment (23 décembre 1826), il avait fait à l'Académie une communication au sujet d'une empreinte d'insecte renfermée dans un calcaire schisteux de Sollenhofen, en Bavière (*Mémoires de l'Académie*, t. 4, 1827, et brochure in-4°, avec une planche lithographiée). Le savant académicien reconnaissait dans cette empreinte une *æshne* contemporaine, pour son apparition sur le globe, aux coléoptères, à quelques mollusques et surtout au *pterodactyle*, ce *reptile volant* qui fait penser au dragon de la fable. Enfin Van der Linden, qui correspondait avec le naturaliste de Haan, placé à la tête de la collection entomologique de Leyde, et qui eut occasion de consulter la collection apportée de Java par M. Payan, peintre de paysage, se décida à publier un premier essai sur les cicindelètes de Java et des îles voisines. La mort ne lui permit pas de compléter ce travail. Cependant il eut le temps de publier une étude sur la baleine, à propos du cétacé qui s'était échoué à l'est du port d'Ostende, le 4 novembre 1827. Il y voyait une nouvelle espèce qu'il nomma *baleinoptère d'Ostende*, dans le *Mémoire spécial*, publié en 1828, in-8°, et aussi dans le tome 5 des *Mémoires de l'Académie*. Mais cet écrit est le moins exact de ceux qu'il avait publiés. Van der Linden mourut le 5 avril 1831. Il n'avait que 34 ans! Il innova peu dans la science; mais il s'attacha surtout à la pratique. Il fut membre d'un grand nombre de sociétés savantes. M. Morren l'a apprécié avec sagesse et bon goût dans une notice publiée dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, Gand, 1833. Z.

VAN DER LINDEN. *Voyez* Linden.

VAN DER LINT (Jacob), économiste anglais, d'origine néerlandaise peut-être, vivait dans la seconde moitié du 18e siècle. On manque absolument de détails sur sa vie, et il n'est connu que par l'œuvre économique à laquelle il a attaché son nom. Voici, en français, les trois ou quatre lignes de ce titre, non moins long que ceux des gros traités qu'élucubrent les Allemands: *le Numéraire répondant à tous les besoins, ou Essai pour rendre une suffisante abondance de numéraire dans tous les rangs de la nation et pour accroître notre commerce tant extérieur qu'intérieur*, Londres, 1736, in-8°. Non content de citer avec éloge ce morceau qui suffit pour que le nom de Van der

Lint échappe à l'oubli, Dugald Stewart, dans son Appendice aux éléments d'économie politique d'Adam Smith, en cite des passages qui mettent en relief, avec autant de netteté que de justesse, les avantages du commerce, et qui peuvent à tous égards soutenir la comparaison avec les plus décisifs arguments produits par Hume, dans son *Essai sur la rivalité commerciale*. Van der Lint termine par des raisonnements pour l'abolition de toute espèce de taxe commerciale et pour leur remplacement par un impôt territorial : l'idée du remède, idée qu'adoptèrent ceux que l'on nomma les Physiocrates, était antérieure de quelques années au moins à notre négociant, car Hume, déjà, s'en était fait l'organe; mais quant à la description, à l'anatomie en quelque sorte du mal qu'il signale et veut guérir, il est le premier peut-être qui le caractérise et l'attaque, et sous ce rapport on croit déjà sentir de loin, chez lui, le souffle du libre échange. Z.

VAN DER LYN (JOHN), peintre américain, naquit à Kingston, en 1778, et reçut dans sa ville natale une éducation soignée. A New-York, où il vint en 1792, avec le graveur Thomas Barrow, il apprit le dessin et se forma à l'étude des beaux arts en général. Il y fit aussi connaissance avec un peintre de portraits, appelé Stuart, dont il copia les œuvres. Bientôt après, il trouva dans le colonel Burr un protecteur qui le mit à même d'aller se perfectionner en France, où il séjourna de 1796 à 1801. Revenu en Amérique, il y peignit, en 1802, la chute du Niagara. Puis il retourna en Europe, où il séjourna jusqu'en 1815. En 1804, à Paris, il s'essaya dans la peinture historique, et en 1807, à Rome, il peignit Marius parmi les ruines de Carthage, ce qui lui valut à Paris, l'année suivante, une médaille d'or. Il continua de produire d'autres œuvres remarquables : une copie de l'*Antiope*, du Corrége; une *Ariane;* une copie de la *Danaé*, du Titien. A son nouveau retour aux Etats-Unis, il se remit au portrait et reproduisit les traits de ses plus illustres compatriotes : les Madison, les Monroe, les Calhoun, les Jackson, etc. Il exhiba ensuite de curieux panoramas : Paris, Athènes, Versailles, et il continua ces exhibitions dans le Sud et à la Havane. Un portrait de Washington, qui lui fut commandé par le congrès, lui valut une récompense de mille cinq cents dollars. Il fit encore le voyage de Paris, en 1839 et en 1847; et à New-York, il exposa un *Débarquement de Christophe-Colomb*. Son dernier portrait fut celui du général Taylor. Van der Lyn mourut le 23 septembre 1853. Z.

VANDER MAESEN (EDME-MARTIN), général français, né à Versailles, en 1767, s'engagea, en 1782, comme simple soldat, dans le régiment de Touraine. Devenu officier au commencement de la révolution, il fut chargé de l'instruction de deux bataillons de volontaires du Jura, qui venaient d'être créés, et dont l'un (le 11e) le nomma son commandant. Il fit, en cette qualité, à l'armée du Rhin, la campagne de 1793, se signala dans plusieurs occasions, et fut nommé chef de brigade en 1794. Il eut part ensuite aux brillantes campagnes de Moreau dans la Souabe et la Bavière, et se distingua particulièrement, en 1796, dans la retraite de l'armée du Danube, après la bataille de Stokach, ce qui lui valut un brevet de général de brigade. Attaqué près de Manheim quelques mois plus tard, par des forces très-supérieures, que commandait le prince Charles, il tomba dans les mains des Autrichiens, et fut conduit prisonnier en Bohême. Échangé en 1801, il partit pour les Indes en qualité de commandant en second du général Decaen, fut nommé général de division, et, après avoir défendu longtemps l'Ile de France contre les Anglais, se vit obligé de leur abandonner cette colonie (1810). Revenu en Europe, il fut envoyé à l'armée d'Espagne, et contribua, par son activité et son courage, à maintenir la Biscaye dans l'obéissance. Il commanda ensuite une division sous le maréchal Soult et mourut glorieusement percé d'une balle au passage de la Bidassoa, le 1er septembre 1813. Un décret impérial l'avait créé comte quelques jours auparavant. M—D j.

VANDER MEER, *Voyez* MEER.

VAN DER MERSCH (JEAN-ANDRÉ) naquit à Menin le 10 février 1734, d'une famille anoblie. Après avoir fait des études particulièrement dirigées vers les mathématiques et la géographie, il entra dans le régiment de la Marck, au service de France, en qualité de volontaire. Les campagnes de la guerre de sept ans lui fournirent de nombreuses occasions de signaler son courage; et bientôt on ne le nomma plus que le *Brave Flamand*. Toujours au fort de la mêlée, il reçut quatorze blessures, dont cinq à la tête. Sachant unir la prudence à l'intrépidité, il commanda des corps assez considérables de partisans. Ses principaux faits d'armes furent la prise de la ville et du château d'Arensberg, en 1759; celle de Hesse-Cassel où l'artillerie, des munitions, des vivres et un grand nombre de prisonniers tombèrent dans ses mains, en 1761; l'attaque inopinée du village de Bozenzeel, dans lequel il s'empara de plusieurs pièces de canon et fit mettre bas les armes à 1,200 hommes; enfin, les combats de Werle et d'Hexter. Il parvint, en moins de cinq années, au grade de lieutenant-colonel de cavalerie, et reçut la croix de St-Louis sur le champ de bataille. Néanmoins diverses injustices le décidèrent à passer, en 1778, au service d'Autriche, où, malgré la protection du général Wurmser, il ne put obtenir d'abord le rang de colonel. Pendant la courte guerre que termina le traité de Teschen, Van der Mersch se rendit maître d'Habelschwert et de Graffenort, en Silésie. La paix le ramena dans ses foyers avec le titre et la pension de colonel. Il trouva le bonheur dans le mariage, et vécut à la campagne, partageant

ses loisirs entre l'éducation de son fils et les soins de l'agriculture. Les innovations introduites par l'empereur Joseph II dans le gouvernement des Pays-Bas ne tardèrent pas à mécontenter les divers ordres de l'État. Le feu de la discorde fut encore attisé par la Prusse, l'Angleterre et la Hollande; une armée s'organisa dans les environs de Breda; Van der Mersch fut choisi par les chefs de l'insurrection (Vonck, Van der Noot et Van Eupen) pour la commander; il vint se mettre à la tête de 3,000 hommes, et battit complétement les Autrichiens à Turnhout, le 27 octobre 1789; il fit ensuite des progrès dans la Campine, dirigea tous ses mouvements avec une habileté soutenue, et, par d'utiles diversions, favorisa la révolte de la Flandre et du Brabant. S'étant assuré des villes de Diest, de Tirlemont et de Léau, il entama des négociations avec le ministère autrichien; mais elles ne produisirent d'autre résultat qu'une suspension d'armes de dix jours. Bruxelles fut évacué par suite d'un soulèvement général; Van der Mersch fit son entrée à Namur le 17 décembre, et poussa ses avant-postes jusqu'à St-Hubert, dans le duché de Luxembourg. Cependant la mésintelligence éclata tout à coup entre le général en chef et le congrès souverain des États : on accusait le général de ne pas pousser avec assez de vigueur ses succès, et lui, de son côté, se plaignait de la négligence qu'on mettait à pourvoir aux besoins de l'armée. D'une autre part, le cabinet de Berlin, qui voulait diriger la révolution brabançonne selon ses propres intérêts, eut l'adresse de faire agréer les services du général prussien Schoenfeld; et la perte de Van der Mersch fut dès lors résolue : on l'accusa de haute trahison. Le fait est que le général avait adopté le plan de l'avocat Vonck, du duc d'Ursel et du comte de la Marck, pour substituer à la puissance des moines et de la noblesse, dans le gouvernement belge, les principes adoptés en France par l'assemblée constituante. Schoenfeld, qui, sous le prétexte d'accélérer la reddition de la citadelle d'Anvers, avait rassemblé 7,000 hommes, eut l'ordre de marcher avec ses forces sur Namur, afin d'intimider Van der Mersch. Les deux armées se trouvent en présence le 6 avril 1790. Van der Mersch se laisse prendre aux belles paroles de ses ennemis. Le 8, il arrive à Bruxelles pour y rendre compte de sa conduite : « Je viens, dit-il « avec une noble franchise aux membres du con- « grès souverain, je viens d'après la résolution de « vos députés à Namur, mais libre et de mon « plein gré, me justifier des accusations atroces « lancées contre moi, et présenter ma tête à la « nation pour garant de ma fidélité : elle doit « tomber si je suis coupable; mais aussi j'attends « une réparation éclatante, si l'on ne peut me « convaincre de crime. » Il fut d'abord mis aux arrêts dans une maison particulière, puis transféré, la nuit du 13 au 14 avril, dans la citadelle d'Anvers. Sa femme obtint, non sans difficulté, l'honneur de s'enfermer avec lui. Il quitta cette prison, le 10 novembre, pour être détenu dans le couvent des Alexiens de la ville de Louvain, et ne recouvra sa liberté qu'à l'approche des armées autrichiennes, au mois de décembre suivant. Après quelque séjour à Lille, il rentra dans ses foyers, et mourut à Menin, en 1792. Il avait pris une grande part à la rédaction d'un ouvrage mal écrit, mais semé de faits intéressants, publié sous ce titre : *Mémoire historique, et pièces justificatives pour M. Van der Mersch*, Lille, 1791, 3 vol. in-8°, par un de ses officiers nommé Dinne, mort adjudant général dans la Vendée, en 1795. St—t.

VAN DER MEULEN. *Voyez* Meulen.

VANDERMONDE (Charles-Augustin) naquit à Macao, en Chine, le 18 juin 1727, de Jacques-François Vandermonde et d'Espérance Cacilla. Son père était natif de la Flandre française; et après avoir été reçu docteur en médecine à l'école de Reims, il partit, en 1720, pour Macao, où il exerça sa profession et obtint du roi de Portugal des lettres de naturalisation. Devenu veuf en 1731, il repassa en Europe avec son fils, qui n'avait alors que quatre ans, et se fixa à Paris, où il fut reçu membre de la Faculté de médecine. Ce tendre père ne négligea rien pour l'éducation de son fils, qui mourut peu de temps après. Le jeune Vandermonde chercha à réparer, par une étude assidue, la perte qu'il avait faite. Il reçut le bonnet doctoral en 1748. Le premier ouvrage qu'il publia fut l'*Histoire d'une maladie singulière de la peau*, traduite de Curzio, célèbre médecin de Naples. Cette traduction parut, en 1755, accompagnée d'excellentes notes. L'année suivante, il fit imprimer son *Essai sur les moyens de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, 2 vol. in-12, ouvrage qui lui fit beaucoup d'honneur. Peu de temps après, il fut chargé de la direction du *Journal général de médecine*, qui obtint un réel succès (*voy.* Roux); ce qui ne l'empêcha pas de rédiger un *Dictionnaire de santé*, Paris, 1760, 2 vol. in-12. L'institut de Bologne le mit au nombre de ses associés; et, peu de temps après, il fut nommé censeur royal. La veille du jour où il devait contracter un mariage honorable, il fut attaqué d'une fièvre à laquelle il succomba le 28 mai 1762. On trouva dans ses papiers quelques manuscrits, dont un, composé d'après les notes et les observations de son père, traitait de la médecine et des médecins de la Chine. Vandermonde avait traduit un manuscrit chinois, contenant un précis de la médecine chinoise, par lequel il paraît que les Chinois connaissent nos principaux médicaments et les emploient dans les mêmes cas que nous. Oz—m.

VANDERMONDE, mathématicien, né à Paris en 1735, était fils d'un médecin de Landrecies; il fit ses études dans la capitale et fut l'élève du géomètre Fontaine, puis de Dionis du Séjour, qui le mit en rapport avec les membres les plus

distingués de l'Académie des sciences. Vandermonde entra lui-même dans cette compagnie en 1771, prit beaucoup de part à ses travaux et publia successivement plusieurs Mémoires, savoir : 1° sur la *Résolution des équations*, où, s'attachant à simplifier les méthodes de calcul et à diminuer la longueur des formules, qu'il regardait comme l'une des plus grandes difficultés de son sujet, il créa une théorie nouvelle ; 2° *Problème de situation;* 3° *Irrationnelles* d'une nouvelle espèce, où il montra les suites dont ces irrationnelles sont les termes ou la somme, en indiquant une méthode directe et générale d'y faire toutes les réductions possibles. Il publia, dans la même année (1772), un travail sur l'*Elimination des inconnues dans les quantités algébriques*. Vandermonde aimait et cultivait la musique avec passion; et il la connaissait à fond. Il entreprit de décomposer cet art; et dans une séance publique de l'Académie des sciences, en 1780, il établit sur deux règles générales la succession des accords et l'arrangement des parties, démontrant que ces deux règles, reconnues par les musiciens, dépendent elles-mêmes d'une loi plus élevée, qui doit régir toute l'harmonie. Ce système fut approuvé des plus célèbres compositeurs, tels que Philidor, Gluck, Piccini, etc. Vandermonde embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution. Après la suppression de l'Académie des sciences, il fut pendant quelque temps administrateur de l'habillement des troupes. Il fut ensuite nommé professeur d'économie politique à l'école normale, lors de sa création en 1795; et dans la même année il reprit, à la première classe de l'Institut, la place qu'il avait eue à l'Académie des sciences. Vandermonde avait concouru, en 1793, avec Bertholet et Monge, à un *Avis aux ouvriers en fer*, sur la composition de l'acier, par ordre du comité de salut public, et dont on trouve l'analyse dans les *Annales de chimie*, t. 19, p. 1. Cet avis était le résultat d'une longue suite d'expériences faites plusieurs années auparavant par ces trois savants, rue de Charonne, dans la maison où Vaucanson avait formé un conservatoire pour les arts et métiers. Vandermonde lui avait succédé dans la direction de cet établissement. Depuis 1790, une extinction de voix annonçait que sa poitrine était affectée. Il mourut d'un vomissement de sang en revenant de l'Institut, le 1er janvier 1796. Il y fut remplacé par Carnot. Lacépède, alors secrétaire de la classe des sciences physiques et mathématiques, prononça l'éloge de Vandermonde; mais il n'y parle que du savant et ne dit pas un mot de sa conduite politique, parce que, suivant son opinion, le sanctuaire des sciences ne doit point admettre des discussions sur des matières politiques. Z.

VAN DER NEER (EGLON ou AART), peintre, naquit à Amsterdam, en 1643, d'Arnoult Van der Neer, bon paysagiste, estimé surtout pour ses clairs de lune, et qui lui donna les premières leçons de son art (1). Mais le jeune Eglon préférait peindre la figure. Il entra chez Jacques Vanloo, peintre estimé, d'Amsterdam, surtout pour les figures de femmes nues ; il ne tarda pas à se distinguer sous cet habile maître. A vingt ans, il se rendit à Paris, où l'attirait la réputation de l'école française. Le comte de Dona, gouverneur d'Orange, l'employa pendant quatre ans, au bout desquels il retourna en Hollande. Arrivé à Amsterdam, il épousa la fille du secrétaire du tribunal de Schietand, Marie Wagenveleit, qui lui apporta une dot considérable ; elle mourut après l'avoir rendu père de seize enfants, et tout son bien se consuma en procès. Il alla s'établir alors à Bruxelles, où ses ouvrages étaient recherchés. Il y contracta un second mariage avec la fille du peintre du Chalet ; sa nouvelle épouse peignait très-bien le portrait en miniature ; mais elle mourut en lui laissant neuf enfants. Le besoin accabla Van der Neer, et pour faire subsister sa nombreuse famille il dut s'adonner au paysage, qui lui coûtait moins de temps et de travail que ses tableaux d'histoire. Cependant il se distingua dans ce genre, et ses paysages eurent le plus grand succès. Il se fit également remarquer par ses tableaux de fleurs. Pour avoir des modèles toujours frais, il établit un parterre dans son atelier même, et se construisit un cabinet portatif, dans lequel il prenait pour ainsi dire et reproduisait la nature sur le fait. Appelé à Dusseldorf par l'électeur, il se rendit à cette invitation, et après cinq ans de veuvage, il épousa en troisièmes noces la veuve du peintre Breekvelt, qui était elle-même très-instruite dans cet art. Van der Neer traitait tous les genres avec une égale perfection. Ses tableaux d'histoire sont bien composés, ses portraits en grand et en petit bien coloriés et touchés avec grâce et finesse. On voit que ses paysages ont été peints d'après nature; les plans en sont vrais, le feuillé d'une touche légère et d'une couleur naturelle. Lorsqu'il enrichit un tableau d'une plante ou d'une fleur, il la finit avec tant de soin, que le travail en paraît froid et manque d'accord avec le reste du tableau ; mais pris séparément, ce travail est admirable. Il a peint des *Assemblées* qui ne le cèdent en rien à celles de Terburg (2).

(1) Le musée du Louvre possède d'Arnoult Van der Neer un beau tableau représentant un *village sur le bord d'une rivière où l'on voit quelques bateaux*. A gauche, sur le devant, sont trois vaches, que l'on attribue à Albert Cuyp. Cet établissement possédait un autre tableau du même maître, dont le sujet est une *rivière glacée chargée de patineurs et de traîneaux*; sur le devant du tableau sont plusieurs groupes de figures et le chiffre dont le peintre marquait ses ouvrages. Il a été rendu en 1815 aux commissaires des Pays-Bas. Ce peintre, né à Amsterdam en 1619, y mourut en 1683, à ce qu'affirment quelques biographes; mais le fait est qu'on ne sait exactement ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort, ni comment il acquit l'art difficile et rare de rendre les effets de nuit avec poésie et vérité. Il peignait volontiers des hivers, des incendies, des patineurs, des marines. Ses tableaux sont assez rares; les galeries de Munich et de Vienne en possèdent, ainsi que celle de la reine d'Angleterre. A la vente du roi Guillaume II, en 1850, un paysage de ce maître fut adjugé à mille florins; à la vente Montcalm, dans la même année, un *Clair de lune* s'éleva à huit mille cent francs.

(2) Les scènes de la vie intime, les élégances de la bourgeoisie

Van der Neer fut le maître de Van der Werf. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : 1° *Paysage, sur le devant duquel on voit des voyageurs et une femme qui conduit une charrette attelée d'un cheval blanc;* 2° *Une marchande de poissons tenant sur le bord d'une fenêtre un baquet où sont des harengs* (1). Le musée possédait du même deux tableaux beaucoup plus précieux, représentant, l'un, l'*Entrée d'un parc, où deux jeunes garçons jouent avec un chien et un chat;* et l'autre, des *Enfants s'amusant avec un oiseau guetté par un chat*. Ils ont été rendus en 1815 au roi des Pays-Bas. Van der Neer mourut à Dusseldorff en 1703. P—s.

VAN DER STRAETEN (Ferdinand), né le 9 mars 1771 à Gand, fit de bonnes études au collége de cette ville. Son père, négociant fort instruit, le destinait au commerce, et les affaires de sa maison le conduisirent plusieurs fois en Angleterre; il s'y appliqua particulièrement à découvrir les causes de la prodigieuse prospérité de ce pays. D'autres voyages en France, en Allemagne, en Hollande, le mirent à même de multiplier ses observations sur les diverses branches de l'économie politique. Fixé dans sa patrie et débarrassé de ses affaires commerciales, il se livra à l'étude de l'agriculture flamande et publia le fruit de son expérience, en 1819, sous ce titre : *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas*. Cet ouvrage l'exposa à des poursuites fondées sur ce qu'en prédisant la ruine de l'industrie du pays, il jetait l'alarme dans l'esprit des citoyens. La cour d'assises de Bruxelles le condamna à trois mille florins d'amende; et il essuya encore plusieurs condamnations du même genre pour des articles de son journal intitulé *l'Ami du roi et de la patrie*. Il venait de comparaître devant la cour d'assises, après une détention de deux mois et demi, lorsqu'il mourut subitement, frappé d'un coup d'apoplexie, à Bruxelles, le 2 février 1823. Le second volume *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas*, qui parut en trois parties, de 1820 à 1823, est infiniment supérieur au premier, sous le rapport de la méthode et du style. L'un et l'autre annoncent des connaissances en économie politique, des vues presque toujours saines et le plus ardent amour du bien public. St—t.

VAN DER ULFT (Jacques), peintre, naquit à Gorcum vers 1627. Doué des plus rares dispositions pour son art, il s'y fit un nom par lui-même, et sans qu'on lui connaisse de maître. Il s'appliqua à la peinture sur verre. Les connaissances chimiques dans lesquelles il était versé et les couleurs qu'il inventa ne le cédaient en rien à celles qu'employaient les deux frères Crabeth; et les vitraux qu'il a peints à Gorcum et dans quelques églises du pays de Gueldre se font remarquer par l'éclat et la vivacité des couleurs. Aussi recommandable par son caractère que par son talent, il fut élu bourgmestre par ses compatriotes d'une voix unanime; et quoique les soins de sa charge fussent toujours pour lui le premier devoir, il trouvait encore le loisir de cultiver son art favori; mais il ne put, comme il l'avait désiré, aller se perfectionner en Italie. Il ne quitta jamais sa ville natale; ce qui paraît d'autant plus surprenant qu'un grand nombre de ses tableaux représentent des sujets des environs de Rome et de la ville même. Mais c'est en copiant, d'après les estampes, ce que cette ville et l'antique avaient de plus beau, qu'il forma son talent et qu'il se rendit digne d'obtenir un rang parmi les plus habiles peintres de son pays; et l'on a été jusqu'à douter qu'il eût mieux fait s'il eût eu sous les yeux les objets mêmes qu'il représentait. Il savait saisir avec choix les plus belles formes de l'architecture et les embellir par des accessoires pleins de goût et d'intérêt. Ses tons de couleur, ménagés avec soin, donnent à ses tableaux des effets presque magiques, surtout lorsqu'il représente des ruines, des monuments antiques. Les figures dont il les orne sont d'un bon goût de dessin, d'un excellent ton de couleur; la touche en est fine, légère et spirituelle, et l'on reconnaît, à leur attitude et à leur costume, les diverses nations qu'il a voulu représenter. C'est surtout dans sa manière de les grouper et de tirer le plus grand parti du clair-obscur que l'on voit le maître. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite : 1° une *Entrée triomphale dans Rome*, tableau capital du plus beau fini; 2° la *Construction de l'hôtel de ville d'Amsterdam;* 3° une *Vue des environs de Rome;* 4° un *Port de mer d'Italie*, dans lequel on voit une multitude de figures et de vaisseaux d'où l'on décharge et où l'on charge des marchandises. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : 1° une *Porte de ville dont les murs sont baignés par une rivière* (acheté huit cent cinquante francs à la vente Tolezan en 1801); 2° une *Place publique sur laquelle se font les préparatifs d'une fête*. Les musées d'Amsterdam, de Berlin, de la Haye, possèdent aussi des tableaux de ce digne bourgmestre. Van der Ulft a laissé des gravures et des dessins fort estimés des connaisseurs. P—s.

en fête, les conversations du coin du feu ont trouvé chez ce maître un historien distingué et fidèle. Parmi les tableaux qu'il a peints dans cette donnée, on peut citer comme les meilleurs : *la Mère consultant un médecin sur la maladie de son enfant* (collection du prince de Conti); *le Petit tambour* de la galerie du duc de Bridgewater; *le Goûter* du cabinet du duc d'Aremberg; *le Joueur de violon*, gravé par Lingée en 1778. — A la vente Pierrard, en mars 1860, un joli tableau, représentant *Une jeune dame descendant un escalier*, a été payé trois mille sept cent cinquante francs. Le musée de Munich possède deux tableaux de ce maître; le musée d'Amsterdam en a un représentant *le Jeune Tobie*.

(1) « Cette marchande est évidemment moins occupée de sa marchandise que d'elle-même, et il semble qu'elle offre aux passants, non des harengs aux écailles dorées, mais des sourires et de tendres promesses. L'exécution de ce petit tableau est fine et précieuse, mais elle est un peu sèche; elle révèle plus de patience que de génie. Les fleurs sont peintes avec une perfection désespérante; les moindres détails de la forme y sont accusés avec une netteté qui ferait la joie d'un botaniste, les tons éclatent vifs et frais, si bien que ces fleurs sont aussi intéressantes pour le regard que la marchande elle-même, et qu'en s'approchant du tableau de Van der Neer on voit d'abord un bouquet. » (Charles Blanc.)

VAN DER VELDE (Charles-François). *Voyez* Velde.

VAN DER VYNCKT (Luc-Joseph), né à Gand en mars 1691, prit ses dégrés en droit dans l'université de Louvain, voyagea en France, en Italie, en Allemagne, et fut nommé membre du conseil de Flandre, en 1729. Il consacra à l'étude de l'histoire de sa patrie le peu de loisir que lui laissaient ses fonctions, et commença, en 1740, un ouvrage intitulé *Recherches historiques et chronologiques sur les gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas*, dans lequel on remarqua un esprit juste et profond, uni à de vastes connaissances. En 1760, le gouvernement autrichien, désirant approfondir les causes de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II, le comte ministre de Cobentzel chargea Van der Vynckt de ce travail. Celui-ci fit donc l'histoire des troubles de cette époque, commençant au mariage de Philippe le Bel, en 1495, et finissant à la paix de Westphalie. Il l'écrivit en français; mais comme il n'était pas très-familiarisé avec cette langue, M. de Méan, conseiller à Bruxelles, fut invité par le ministre à en reviser la rédaction. L'ouvrage fut imprimé à Bruxelles, mais ne fut tiré qu'à cinq exemplaires, le gouvernement ayant ordonné ce travail pour la seule instruction de ses hommes d'Etat. M. Tarte cadet, à qui la douairière de Méan fit présent, au commencement de ce siècle, de l'exemplaire-épreuve abandonné au conseiller de Méan, l'a réimprimé en 1821, avec de nouvelles corrections de style et un grand nombre de pièces justificatives, 3 vol. in-8°. Déjà, en 1774, Schloezer, professeur à l'université de Gœttingue, avait publié une traduction allemande de cette histoire, faite sur l'un des cinq exemplaires qui avaient été donnés à Schoepfin (*voy.* ce nom); et d'après cette version, M. Schettema en avait publié quelques fragments en hollandais. Van der Vynckt écrivait avec pureté et élégance en latin et en flamand. Il a laissé manuscrits divers autres ouvrages dont le détail se trouve dans une notice de M. Gérard, insérée dans les *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, t. 3, p. 39. Voici les principaux : 1° *Recherches historiques et chronologiques* : 1. du *Conseil provincial de Flandre*, 2 vol. in-fol.; 2. du *Grand conseil de Sa Majesté à Malines*, 2 vol. in-fol.; 3. des *Magistrats des deux bancs de la ville de Gand*, 2 vol. in-4°, qui peuvent servir de supplément aux *Recherches sur la noblesse de Flandre*, par Espinoi. 2° *Dissertation sur le grand-duché de Toscane*, in-fol.; 3° plusieurs *Dissertations* sur le mont Vésuve, sur la tour de Pise, sur les abbayes et bénéfices en commende des Pays-Bas, etc. Lorsque M. de Cobentzel eut formé le projet d'ériger une société littéraire à Bruxelles, Van der Vynckt, dont les talents et le zèle lui étaient connus, fut un des premiers membres élus; et ce vieillard, qui était alors dans sa soixante-dix-huitième année, assista régulièrement à toutes les séances, malgré son grand âge et son éloignement de la capitale. Il se trouva également à la première séance de l'académie; mais une chute ayant dérangé sa constitution, ses forces diminuèrent insensiblement, et il se vit forcé à une retraite absolue. Il mourut le 28 janvier 1779, dans sa 88e année. Ses mœurs étaient douces, son caractère gai, sans aucune vue d'intérêt ni d'ambition ; et il jouit, pendant tout le cours de sa vie, d'une tranquillité parfaite. Il s'était marié en 1733, et il fut père de six enfants, dont l'aîné, à l'époque de sa mort, était haut échevin du pays de Vaes. M—g—r.

VAN DER WERF (Adrien), peintre, né à Kralimgerambacht, près Rotterdam, en 1659, annonça de bonne heure son goût pour la peinture. A l'âge de neuf ans, au lieu d'écrire comme ses condisciples, il dessinait ses lettres avec exactitude et régularité. On le mit d'abord chez Corneille Piccolett, peintre de portraits, de Rotterdam; puis il entra chez Van der Neer. Il n'y avait que peu de temps encore qu'il était dans cette école, lorsqu'on y apporta un tableau de François Mieris, pour le faire copier. Van der Werf s'offrit; son maître, ne le croyant pas capable de réussir, chargea un autre élève de cette copie; celui-ci ayant trouvé l'ouvrage au-dessus de ses forces, le tableau revint forcément à Van der Werf, qui s'en tira d'une manière si supérieure, que par la suite la copie a souvent passé pour l'original. Dès lors, Corneille Piccolett se fit aider par lui dans la plupart de ses ouvrages, et le mena à Leyde et à Amsterdam, où il était appelé pour exécuter plusieurs travaux importants. Il n'avait que dix-sept ans quand il quitta son maître. Il fit alors connaissance avec Corneille Brawer, amateur distingué, élève de Rembrandt, qui l'engagea à se rendre à Rotterdam, où il peignit plusieurs portraits en petit, qui eurent un succès prodigieux. Il fit pour M. Steen, riche négociant d'Amsterdam, un tableau qui fut la source de sa fortune. L'électeur palatin l'ayant vu, lors d'un voyage qu'il fit incognito dans cette ville, l'acheta et promit de ne jamais perdre de vue le peintre ni ses ouvrages. En 1687, Van der Werf épousa Marguerite Rees, parente de Gowert Flinck, avec le fils duquel il contracta une étroite amitié. Il puisa dans la riche collection de tableaux, d'estampes et de dessins des plus grands maîtres que possédait son ami, un nouveau goût et de nouvelles connaissances, que perfectionna encore l'étude profonde qu'il fit des beaux plâtres moulés sur l'antique renfermés dans la collection du bourgmestre Six. Il s'essaya alors à peindre en grand. Il entreprit, pour son ami Flinck, la peinture d'un plafond dont le sujet était la *Renommée entourée de génies*. Les arts étaient représentés dans des médaillons en grisaille, et Cérès et Flore entourées de guirlandes de fruits et de fleurs. Ce coup d'essai, remarquable par sa belle exécution et par la supériorité avec laquelle l'artiste avait su rendre les différents genres, ajouta

infiniment à sa réputation. L'électeur palatin ne l'avait point oublié : dans un voyage que ce prince fit en 1696, avec sa famille et une partie de sa cour, en Hollande, il alla à Rotterdam pour y voir Van der Werf, auquel il commanda le *Jugement de Salomon* et son portrait, qu'il destinait au grand-duc de Toscane, et lui fit promettre de lui apporter ces deux tableaux à Dusseldorf, aussitôt qu'ils seraient terminés. L'artiste n'y manqua pas ; et l'électeur, après l'avoir généreusement récompensé, voulut se l'attacher entièrement ; mais il ne consentit à s'engager que pour six mois de l'année, moyennant une forte pension. En 1703, il alla présenter lui-même à l'électeur son *Christ porté au tombeau*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre (1). Le prince en fut si charmé, qu'il lui commanda quinze sujets de la vie de Jésus-Christ, sur des toiles de deux pieds et demi de haut et de vingt et un pouces de large ; il anoblit en outre la famille de Van der Werf, celle de sa femme et leurs descendants, le créa chevalier et augmenta ses armes d'un quartier des armes électorales. Les titres lui en furent expédiés dans une boîte d'argent, accompagnée d'un portrait du prince, enrichi de diamants d'un grand prix. Van der Werf, en retour, accorda trois mois de plus par année à l'électeur, qui augmenta sa pension, en se réservant seulement le droit de prendre les ouvrages que le peintre ferait dans les trois mois pendant lesquels il était libre, en les payant le même prix que les personnes qui les lui auraient commandés. C'est pendant ces intervalles de liberté qu'il peignit son tableau de *Diane et Calisto*, dont il fit présent à sa femme, qui refusa de le céder à aucun prix. Ce morceau fit tant de bruit, que l'électeur écrivit à la femme de l'artiste pour la prier de le lui céder, si son intention était de s'en défaire. A la réception de cette lettre, Van der Werf et son épouse se hâtèrent de se rendre tous deux à Dusseldorf, et prièrent l'électeur de vouloir bien accepter le don de ce tableau (2). Le prince força le peintre à recevoir six mille florins ; et le lendemain, madame Van der Werf trouva chez elle une magnifique toilette tout en argent et deux belles aiguières du même métal. Le duc de Wolfenbuttel, qui visita ce célèbre artiste en 1709, ne récompensa pas avec moins de magnificence l'hommage d'une *Madeleine pénitente* (3). Peu de peintres ont vu leurs tableaux payés, de leur vivant, un aussi grand prix ; et le mérite de la plupart justifie la vogue qu'ils avaient obtenue Ils sont si nombreux qu'il serait fastidieux de les rappeler tous. Nous avons cité les principaux. Le musée du Louvre en possède sept : 1° *Adam et Eve près de l'arbre de la science du bien et du mal*. Adam semble refuser la pomme qu'Eve debout lui présente. Entre eux se trouve deux colombes. 2° La *Fille de Pharaon qui fait retirer du Nil le jeune Moïse ;* 3° la *Chasteté de Joseph ;* 4° un *Ange qui annonce aux bergers la venue du Messie ;* 5° la *Madeleine dans le désert*. Elle est représentée presque nue et assise par terre ; elle tient un livre et elle a près d'elle une tête de mort. 6° *Séleucus amenant la reine Stratonice à son fils Antiochus ;* 7° *Deux Nymphes dansant devant un jeune Faune qui joue de la flûte*. Le même établissement en a possédé onze autres : *Samson et Dalila ; des Bergers et des Satyres ;* une *Vénus ; Vénus et l'Amour jouant avec des colombes ;* la *Charité romaine ;* une *Femme et deux enfants jouant avec des oiseaux ;* un *Jeune homme qui chante ; Repos de la Ste-Famille ; Diane assise à l'entrée d'un bois, son carquois à ses pieds ; les Amours de Paris et d'Œnone ; Abel tué par son frère et pleuré par Adam et Eve*. Ce dernier tableau a été gravé d'une manière supérieure par Porporate. Tous ont été rendus en 1815. Toutes les productions de ce peintre se font remarquer par un travail extrêmement précieux, mais qui finit par dégénérer en froideur. Son dessin ne manque ni de goût ni d'élégance, mais il est dépourvu de chaleur et de finesse. La teinte de ses chairs est terne et ressemble à de l'ivoire ; mais sa composition est bien entendue ; ses accessoires sont traités avec soin, et l'ensemble de ses tableaux est agréable. Au reste, quelle que soit la vogue qu'il ait obtenue de son temps, il ne peut être mis au rang des Mieris, des Gérard Dow, des Van der Helst, ni même des Teniers et des Van Ostade. Si ces deux derniers ont moins de noblesse, l'imitation de la nature, la vérité, la chaleur, la verve sont poussées si loin chez eux, qu'ils l'emportent, avec tous leurs défauts, sur le style froid et compassé de ce peintre, qui, comme Gérard Dow, n'a pas su racheter l'excès du fini par ces tons chauds, ce coloris tout à la fois fin et vigoureux, qui caractérisent les chefs-d'œuvre de ce dernier. Van der Werf est cependant un des peintres qui font le plus d'honneur à l'école hollandaise. Son assiduité au travail ruina sa santé, et il mourut à Rotterdam le 12 novembre 1722, laissant à sa veuve une fortune très-considérable (1). — *Pierre*

(1) Ce tableau, bien conçu, bien éclairé, est un effet d'un dessin plus châtié que ne l'est d'ordinaire celui de Van der Werf. L'expression de la figure de la Vierge est des plus belles et des mieux rendues, mais il y a dans les draperies une recherche de ton, un luxe déplacé qui vient intempestivement occuper l'œil et diminuer la sévérité de l'impression que doit produire une pareille scène.

(2) Il est aujourd'hui à Munich ; il est composé de huit gracieuses figures de femmes. Hagedorn en a parlé avec la plus vive admiration.

(3) Ce sujet de la *Madeleine au désert*, le plus beau peut-être, dit M. Charles Blanc, qu'un artiste puisse choisir quand il n'a qu'une seule figure à peindre, Van der Werf l'a traité plusieurs fois et toujours avec froideur. Jamais il ne sut mettre dans cette figure ce sentiment de la vie, ce mélange du repentir d'aujourd'hui et de la volupté d'hier, cette tendre austérité enfin qu'auraient si bien exprimée le Guide, Murillo ou le Corrége.

(1) Le nombre des tableaux connus d'Adrien Van der Werf s'élève à cent vingt environ ; le musée de Munich en posséda trente-deux, venant des galeries de Dusseldorf et de Manheim. Il y en a douze dans la galerie de Dresde et quatre dans celle d'Amsterdam. Le musée de la Haye possède la *Fuite en Egypte*, l'une des meilleures productions du maître, qu'il avait donnée à sa fille et qui figurait au Louvre avant 1815. Immobilisées pour la plupart dans les dépôts publics, les productions de Van der Werf se montrent rarement aux enchères. Les deux dernières

VAN DER WERF, frère du précédent et son élève, naquit en 1665 à Kralimgerambacht, près de Rotterdam. Il copia d'abord les tableaux de son frère, qui ensuite lui fit ébaucher ses ouvrages. Enfin il se hasarda à travailler d'après lui-même; et le succès justifia sa tentative. Cependant on doit convenir que ses meilleures productions sont celles que son frère a retouchées. Parmi ses tableaux les plus remarquables, on cite : *Trois petites filles jouant avec des fleurs;* une *Ste-Famille*, copiée d'après son frère; une *Madeleine en prière;* un *Petit Garçon et une jeune fille dessinant d'après la Vénus antique*, etc. Il ressemblait à son frère par la couleur et le fini précieux de ses tableaux, mais il en différait entièrement par le caractère. Il ne se plaisait que dans les cabarets et les tavernes. Ce genre de vie crapuleux influa sur ses organes : il devint hypocondriaque et s'imagina que tout le monde cherchait à l'empoisonner. Cette folie le détourna souvent de la pratique de son art; c'est ce qui a rendu ses ouvrages peu communs. Le musée a possédé de ce peintre un tableau représentant *Samson et Dalila*, qui a été repris par les Prussiens en 1815 et qui différait de celui que son frère avait composé sur le même sujet. Il mourut à Rotterdam en 1718. Il avait épousé, en 1695, Marie Bosman, élève du chevalier Van der Werf, et qui cultiva la peinture avec quelque succès. P—s.

VANDEUVRE (PIERRE-PRUDENT), né le 6 avril 1776, aux Riceys, dans l'ancienne Bourgogne, d'une famille honorable, débuta dans la magistrature le 18 août 1808 par les fonctions de magistrat de sûreté de l'arrondissement de Bar-sur-Seine. Il fut nommé, le 29 janvier 1811, juge d'instruction au tribunal de Troyes, et le 26 mai de la même année, procureur impérial criminel à Reims, sous le titre de substitut du procureur général près la cour impériale de Paris. Les procureurs criminels ayant été supprimés au commencement de 1816, Vandeuvre se concentra dans l'exercice des fonctions de substitut du procureur général, et porta en cette qualité la parole, avec distinction, dans plusieurs affaires politiques, notamment (24 février 1816) dans la conspiration dite de l'*Epingle noire*. Le 1er juillet 1818, il fut appelé au poste de procureur général près la cour royale de Dijon, et quatre ans plus tard, le 9 janvier 1822, à la direction du parquet de la cour de Rouen. Enfin, le 10 juin 1829, il fut promu à la dignité de premier président de la cour royale de Lyon; mais à peine était-il installé dans ces nouvelles fonctions, que la mort l'enleva le 13 octobre 1829, dans sa maison de campagne de Méry-sur-Seine, à 53 ans. — Vandeuvre était un magistrat ferme, honorable et éclairé. Il avait signalé sa carrière judiciaire par plusieurs traits d'indépendance dont nous citerons le suivant. Lorsqu'il était, en 1820, à la tête du parquet de la cour de Dijon, il crut devoir dénoncer à M. de Serre, alors garde des sceaux, des abus graves dans l'administration de la justice criminelle, et proposa, de concert avec sa compagnie, d'utiles et urgentes réformes. Le ministre répondit en termes durs et impératifs. Vandeuvre renvoya à son chef la dépêche qu'il en avait reçue, en ajoutant que « ce ne pouvait être que par distraction qu'il avait signé une semblable lettre ». M. de Serre répondit immédiatement par une lettre d'excuses et de félicitations. Elu député en 1820 et en 1824 par l'arrondissement de Bar-sur-Aube, Vandeuvre porta dans sa carrière législative le même esprit d'indépendance qui avait honoré sa carrière judiciaire. « Tout engagé qu'il était dans l'administration, dit un sage appréciateur, il ne montra pour le pouvoir ni complaisance, ni faiblesse, ni susceptibilité, ni injustice. » On a de lui, en dehors de plusieurs écrits inédits, un discours de rentrée prononcé devant la cour royale de Dijon, le 10 novembre 1819, et un autre prononcé devant la cour de Rouen, le 5 novembre 1828, harangues également remarquables par le mérite du style et par la noblesse des sentiments. M. Nault, son successeur au parquet de la cour de Dijon, a publié une notice pleine d'intérêt sur ce magistrat recommandable (Dijon, 1829, in-8°). A. B—EE.

VAN DE VELDE, *Voyez* VELDE (VAN DE).

VAN DE ZANDE, habitant de Dunkerque, avait navigué longtemps sur navires marchands et passait pour un des premiers capitaines au long cours, lorsque l'Angleterre, profitant des embarras que la coalition amoncelait autour de la France, tomba sur notre marine et nos colonies. Des lettres de marque ayant été sollicitées et obtenues du gouvernement français, un des armateurs ainsi muni de l'autorisation d'aller en course fit choix de Van de Zande pour lui confier le commandement d'un petit sloop de 12 canons et de 80 hommes. Il était téméraire peut-être, avec ce mince équipage et ces ressources plus faibles encore, de se risquer sur des mers que sillonnaient tant d'escadres supérieures. Mais telle était la prestesse des manœuvres de Van de Zande, que jamais il ne se trouvait en présence de forces qui fussent plus que le quadruple des siennes; et telles étaient sa bravoure et sa justesse de coup d'œil, tant comme militaire que comme marin, qu'il ne redouta jamais le combat ou l'abordage un contre quatre, et que jamais il n'eut lieu de s'en repentir. Toujours, au contraire, il sortait de la lutte vainqueur en justifiant de plus en plus le nom qu'avait donné le propriétaire à sa coque de noix. Ce nom, c'était le *Prodige*. Secondé par la vaillance à toute épreuve de ses gens, mais valant à lui seul par

adjudications que mentionne l'*Histoire des peintres*, de M. Charles Blanc, remontent à des dates assez éloignées; la *Ste-Famille* fut payée cinq mille deux cent vingt-cinq florins à la vente Van der Pott, en 1808 (le triple de ce qu'elle avait obtenu, en 1772, à la dispersion de la galerie Choiseul); l'*Immaculée conception*, trois mille trois cent cinquante francs, vente Lapeyrière, en 1825.

son expérience, son talent et son art d'électriser les hommes, tout un équipage, Van de Zande, sur le *Prodige*, compta ses captures par douzaines. Sans contredit, il est des quatre ou cinq corsaires ou officiers de la marine irrégulière qui, pendant la longue lutte maritime presque ininterrompue de vingt ans, firent le plus de mal au commerce britannique. En 1798 notamment, ses succès sur l'ennemi furent si multipliés, si hors de ligne, que par ordre du directoire, le ministre de la marine lui écrivit pour lui témoigner la satisfaction des chefs de l'État. Z.

VAND HORN (pour VAN DE HORN), ou même VAN HORN, célèbre flibustier du 17ᵉ siècle. Quelle qu'ait été la ville ou la bourgade qui le vit naître, très-probablement il était d'obscure naissance, car il commença sa carrière maritime dans les plus humbles rangs. Quant à l'époque de sa naissance, nous croyons la devoir porter par approximation à 1635. Nul détail non plus sur son enfance, nul sur son éducation. La première position dans laquelle il s'offre à nous, c'est celle de matelot. Fut-il mousse? Rien ne nous en informe. Est-ce jeune qu'il embrasse la vie de mer? Rien ne le prouve. Mais le choix de la profession de marin ayant évidemment été de sa part l'explosion d'une vocation, elle ne dut pas être tardive, ce qu'expliquent tout naturellement sa force musculaire, son énergie, qualités dont si souvent le marin trouve occasion de faire usage. Il n'y joignait qu'à mince degré cette obéissance passive, ressort essentiel du service; et il ne tolérait ce régime de fer qu'à la condition de l'imposer aux autres, mais non de le subir lui-même. D'ailleurs il se sentait la capacité comme le désir de commander: il avait la soif du gain, la soif des aventures, la soif du plaisir; carguer la voile et prendre des ris, faire une épissure ou manier le gouvernail, lui semblaient des divertissements on ne peut plus monotones, et il avait plus de goût à manier le mousqueton et le sabre d'abordage. La marine marchande ne pouvait, on le voit, offrir ni fruit ni perspective à semblables aspirations. Il en résulta que bientôt il comprit qu'il devait d'abord se former un petit pécule. Sans lest, pas de navigation. Il amassa deux cents écus. En combien de temps, et quel était son âge quand il se trouva muni de ce mince commencement de capital? Nous admettons comme vraisemblable qu'il s'engageait à vingt ans (donc vers 1655), qu'il commençait à se voir en fonds à vingt-quatre (soit 1659), lorsqu'il quitta son bord afin de réaliser ses plans. Un de ses camarades, Français sans doute, en avait, en partie du moins, reçu communication et devait les seconder. Les deux matelots quittèrent ensemble leur navire, et ensemble se rendirent en France. Ensemble même ils obtinrent du gouvernement une commission pour croiser. Mais l'instant venu d'user de l'autorisation, les deux amis cessèrent de naviguer de conserve : soit pour garantir des hasards de mer les épargnes de toute sa vie, soit pour se préserver, lui, des hasards de la balle, l'allié de la veille préféra rester à la côte. Plus hardi de sa personne et de sa cassette, plus impatient du repos, le Flamand fit l'acquisition d'un petit bâtiment d'allure équivoque, y plaça de vingt à trente hommes bien armés, encore plus résolus, puis disposa sa félouque en bateau pêcheur, pour mieux donner le change sur ce qu'il était. Nombre de petites embarcations hollandaises y furent prises, et en peu de temps. Toujours heureux dans les attaques à tout moment réitérées, toujours adroit autant qu'expéditif à vendre ses prises, à réaliser, à partager, il en vint à pouvoir acheter un navire de guerre dans les chantiers d'Ostende. Ses captures alors devinrent plus importantes : il ne craignit plus de s'attaquer aux bâtiments du plus fort tonnage et même à plusieurs à la fois; il devint l'épouvantail du commerce néerlandais; et, capitalisant sans cesse, bien que le luxe ni la générosité ne manquassent pas chez lui, il se vit à la tête d'une petite flotte. Ici commence, en quelque sorte, une autre période de la vie de Vand Horn. Confiant en ses forces, il s'occupa peu de faire renouveler son permis de corsaire; et bien qu'une pacification eût donné aux épées belligérantes l'ordre de rentrer au fourreau, il continua ses expéditions trop fructueuses pour que ses copartageants en perdissent l'habitude au premier signe de la diplomatie, et prétendant que tout est permis contre l'ennemi, et en particulier, que la course sur mer est aussi légale, aussi glorieuse, aussi splendide que l'invasion sur terre. Cependant les permissions qui légalisent le pillage en mer lui revinrent d'elles-mêmes, ces permissions qu'il n'ambitionnait pas. Les gouvernements civilisés eux-mêmes savaient ce nom formidable de Vand Horn; et le ministère de France, entre autres, crut faire un coup de maître, lors des hostilités qui suivirent la mort de Philippe IV, en lui délivrant une commission à l'effet de poursuivre les navires espagnols. C'était, on le voit, en 1666; et l'on doit voir aussi que cette date, qui coïncide avec l'apogée, ou peu s'en faut, des prospérités de notre pirate, s'harmonise avec toutes celles que nous avons placées plus haut par conjecture. Vand Horn s'en acquitta en conscience: il fit la chasse aux galions avec un entrain que couronna plus d'un facile succès; et entre galion et galion, il ne négligea point les cargaisons les moins opulentes, les cacaos et les vanilles, les cochenilles et le bois de campêche, bien qu'il fût de mode parmi ses pareils, dans leurs sorties contre le négoce, de ne reconnaître comme gain valant la peine d'être ramassé que les métaux ou monnayables ou monnayés ayant cours. Il parcourut ainsi, toujours heureux et terrible, presque toutes les côtes de l'Amérique et de l'Afrique; il enrichit ou mit à même de s'enrichir tous les aventuriers que groupait autour de lui son renom

sans cesse croissant, et lui-même amassa des sommes énormes. Il n'eût tenu qu'à lui de prendre jeune encore ses invalides, quand la signature du traité d'Aix-la-Chapelle vint, tacitement au moins, inviter tous les auxiliaires de la France à rengaîner. Mais Vand Horn trouva que cet ordre était bon pour les épées, non pour les anspects, que la magnanimité du roi se tenait pour suffisamment vengée sur terre, mais que par mer ses ennemis avaient encore besoin de quelques leçons. La France se bornait à désavouer son trop tenace champion. Les choses pourtant en vinrent à ce point, que tout de bon et même avec accompagnement de menaces, non-seulement on lui signifia le retrait de sa commission, mais qu'on le somma d'en remettre l'instrument. Il ne répondit à ces injonctions que par des tergiversations vaines comme celles dont on a pu voir l'échantillon plus haut, puis par des déprédations plus fréquentes et plus ouvertes, dans lesquelles même il lui advint de se tromper sur la nationalité de ses victimes et de piller un navire français. Cette insulte eut du retentissement à Versailles, et ordre fut donné par le ministre de la marine à l'amiral d'Estrées, qui commandait la flotte française dans les eaux des Antilles, de capturer l'indisciplinable Vand Horn. Tout fin voilier qu'était son brick, son sloop, ou quel que soit le nom dont nous décorions son trois-mâts, traqué par un gros navire français plus fin voilier encore, qu'avait détaché d'Estrées, il se vit serré de si près, que, voyant l'impossibilité d'échapper soit par stratagème, soit à force de voiles, il prit le parti de descendre dans sa chaloupe et d'aller tenter auprès du capitaine, sinon une apologie tout à fait mathématique, du moins des excuses qui pussent intéresser un brave en faveur d'un brave, et l'amener, en vertu de ce que l'on appelle au barreau « les circonstances atténuantes », à ne pas se saisir de sa personne... Mais le captureur n'osa consommer son ouvrage. D'abord, il est vrai, l'éloquence de notre écumeur de mer ne fut sur lui ni convaincante ni persuasive : l'obstiné Français lui déclara qu'il ne pouvait se dispenser de le retenir et de l'amener à l'amiral, qui déciderait s'il fallait ou non l'expédier en France. En effet, on était en train de lever l'ancre! Là, la scène change. — « En France? » s'écria Vand Horn, la tête haute et la lèvre frémissante comme un Turc que déborde la colère. « Nous n'y serons jamais nous deux, capitaine! Vous connaissez donc bien peu les diables de Vand Horn pour vous imaginer que ces vieilles moustaches vont se laisser escamoter leur commandant comme une blague à tabac et sans vous lâcher un peu de fumée par la face? Ou je suis bien trompé, ou dès ce moment ils sont en train de bourrer leurs pipes gaillardement culottées. Voici longtemps déjà qu'ils tiennent la lunette braquée sur votre pont. Tenez, les entendez-vous qui vous hèlent, qui vous redemandent, d'autres diraient leur « parlementaire » (car c'est en parlementaire que je suis à votre bord, capitaine, et me garder c'est violer le droit des gens); ils disent, eux, « leur camarade », auquel ils tiennent. Je connais les allures de mes vieux loups de mer : quand ils hurlent, c'est qu'ils ont déjà aiguisé leurs crocs. N'en doutez pas, le branle-bas de combat est terminé; voilà mon second, un Vand Horn et demi, celui qui donne le signal. Gare la bordée! et ensuite gare l'abordage! » Et, en effet, déjà le navire pirate était en marche, déjà les aventuriers, armés jusqu'aux dents et la hache à la main, étaient rangés sur le pont, prêts à l'abordage; d'autres aux caronades et aux canons, avaient lancé les premiers boulets. Le capitaine civilisé, à l'aspect de ces hommes français et de fer, qui tous semblaient déterminés à tout plutôt qu'à ne pas se voir rendre immédiatement leur commandant, comprit qu'au fait, quoique supérieur par la force de son navire et par le nombre de ses hommes, la partie, s'il osait l'engager, ne serait pas égale, vu qu'il ne pouvait compter de la part des siens sur cette audace désespérée et sans bornes que respiraient les regards flamboyants des corsaires. Il réfléchit que ses ordres ne lui enjoignaient pas de s'emparer à tout prix du terrible pirate, et d'exposer à des périls imminents un vaisseau de l'État. Il se demanda comment le prendrait le conseil de guerre s'il revenait les mains vides et sur une de ses chaloupes, après que les brigands, vainqueurs ou vaincus, auraient fait sauter son bâtiment. Il laissa Vand Horn retourner à son bord, heureux d'être quitte à si bon marché de cette rencontre. Ce péril si lestement esquivé n'ajouta pas peu au prestige dont ses antécédents l'avaient revêtu. De ce moment, où la France se montre si nettement résolue (1683), date une troisième et dernière phase pour Vand Horn : c'est la dernière et la plus courte, trois ans à peine. Il n'est plus que pirate; il prend rang, sans masque aucun, parmi les flibustiers. Il ne s'attaque plus au pavillon français, et il cingle sur cette ligne équivoque où l'amirauté de ce pays ne l'avoue ni ne le désavoue. Il ne peut être ici question de suivre pied à pied Vand Horn dans toutes ses expéditions; mais il en est deux que nous ne saurions passer sous silence. La première eut lieu très-peu de temps après l'épisode qui nous l'a montré frisant de si près la captivité, le jugement. Informé que plusieurs galions du roi d'Espagne attendaient à Porto-Rico l'occasion d'une escorte pour se rendre en Europe, et attendaient depuis longtemps, Vand Horn imagine de se rendre droit à l'île et à la capitale de ce nom; il entre, les voiles hautes et au son des trompettes, dans le port, et il offre au gouverneur ses services et sa flotte pour convoyer les galions. Chose extraordinaire! L'Espagnol tomba dans le piége. Vand Horn eut l'art de faire sonner haut et par les siens et lui-même ses

prises récentes sur les Français, feignit contre eux une animosité irréconciliable, et comme gage de la fidélité qu'il jurait au roi d'Espagne, fit valoir le besoin qu'il avait désormais d'un protecteur si puissant, lui brouillé à mort avec la Grande-Bretagne, avec la Hollande, avec Louis XIV. Sans autres garanties que ces belles paroles, le gouverneur de Porto-Rico crut devoir saisir avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui d'acquérir à son pays un défenseur intrépide et laissa les galions quitter le port sous la conduite de Vand Horn. Vingt-quatre et quelques heures à peu près se passèrent sans événements. Survinrent ensuite un, puis deux, puis trois bâtiments inférieurs, peu inquiétants par eux-mêmes, mais qui tous étaient à Vand Horn et qui formaient comme une flottille. Une fois les Antilles grandes et petites laissées en arrière, un engagement eut lieu qui ne dura que peu d'instants: quelques galéasses ou péniches espagnoles sombrèrent : les navires les plus puissamment chargés tombèrent aux mains des vainqueurs, qui même dédaignèrent de donner la chasse au reste. On ne peut douter que cette prouesse n'ait valu de quinze cent mille francs à deux millions aux flibustiers. Le second fait d'armes hors ligne qui nous reste à conter est de 1683. C'est plus qu'un simple coup de main. Ce fut le résultat d'habiles calculs et de combinaisons très-heureusement servies, c'est vrai, par le hasard, mais qui n'eussent pas sorti leur effet sans l'excellence des mesures. Las de ne tomber que sur des navires, Vand Horn osa projeter de prendre la ville marchande la plus opulente de l'Amérique septentrionale, la seconde capitale du Mexique, Vera-Cruz, plus riche même que Mexico. Ce n'est pas, assure-t-on, qu'il en voulût précisément aux habitants de Vera-Cruz ; au contraire, il est reconnu qu'ils payèrent pour d'autres dont il prétendait avoir à se plaindre; ces autres, c'étaient les colons de Saint-Domingue, avec lesquels il avait voulu se mettre en relations commerciales, et qui s'étaient conduits plus que lestement à son égard, vendant, sous prétexte de représailles, des nègres qu'il leur avait donnés en commission et retenant le prix. Pour eux, c'était aller sur ses brisées et trancher du forban. Il jura de se venger, et Vera-Cruz fut victime. Ses moyens pour arriver au succès furent combinés avec un art et un raffinement sans égal. D'abord il sut parfaitement et comprendre et s'avouer que seul, avec son équipage, il courait risque d'échouer dans son entreprise. Par d'habiles suggestions, il sut associer à ses plans, en ne leur laissant cependant que le second rôle, d'autres chefs renommés aussi, impérieux aussi, jaloux aussi : les Laurent, les Michel, les Grammont; et là, il faut le dire, quoique la perspective du pillage fût et une amorce et un lieu commun, il lui fallut non moins de talent diplomatique pour nouer l'alliance et amadouer les susceptibilités, que plus tard il ne put déployer d'astuce et d'esprit de ressources pour consommer l'œuvre. Laurent était piqué surtout de s'être vu enlever la capture du gros navire espagnol *la Hourgue*, dont il convoitait les trésors et que Vand Horn avait conquis d'emblée, tandis qu'il se morfondait en préparatifs. Vand Horn n'avait agi si cavalièrement que pour abréger ses tergiversations et le décider. Mais Laurent bouda, Laurent prit le large, et Vand Horn dut en quelque sorte le poursuivre jusqu'à Rotang; et quand il l'eut joint, dut subir ses rebuffades, jusqu'à ce qu'enfin il l'eût convaincu d'une part que la *Hourgue* n'avait rien contenu qui valût la peine d'être pris, de l'autre, que coopérer à ses plans contre Vera-Cruz était le seul moyen pour lui de s'indemniser de ses pertes, soit imaginaires, soit réelles, et de réparer le temps perdu. Finalement l'éloquence de Vand Horn triompha, et Laurent écouta la raison, mais non sans garder rancune à celui dont l'ascendant le dominait. De retour avec son allié, désormais son ennemi, Vand Horn, au Petit-Goave, préluda par la revue générale de ses forces à l'exécution de l'entreprise : douze cents aventuriers étaient autour de lui, tous hommes d'élite quant à la vigueur et au courage, tous expérimentés et habitués à ne reculer devant aucune difficulté, comme à ne rougir d'aucun excès. La troupe entière fut distribuée sur deux vaisseaux, pour ne pas donner l'éveil. On se dirigea, toujours par suite du même système, vers l'emplacement de la vieille Vera-Cruz. Le debarquement eut lieu entre onze heures et minuit. La garde sur ce point ne consistait qu'en une seule vigie (une élévation sur laquelle sont une guérite et une sentinelle). La sentinelle fut égorgée, et les forbans n'eurent plus qu'à s'avancer en bon ordre et en silence jusque sous les murs de la ville convoitée, pour y attendre sans y être aperçus l'ouverture des portes. Tout se passa comme ils le pouvaient souhaiter; nul ne les découvrit, les portes s'ouvrirent comme d'ordinaire à l'aurore; les aventuriers s'y précipitèrent, et bientôt, non pas sans coup férir, non pas sans quelques moments de violence et de massacre, se trouvèrent maîtres de la ville. La première résistance n'avait duré qu'un quart d'heure ou vingt-cinq minutes, et celle qui devait se produire un peu plus tard n'avait pas plus de chances. Le capitaine Laurent, à la tête de ce que les aventuriers nommaient eux-mêmes « les enfants perdus », marcha sur la citadelle, s'en empara presque immédiatement, et, soit pour accroître l'épouvante, soit pour célébrer leur commune victoire, fit tirer le canon. L'infortunée population de Vera-Cruz dormait encore presque tout entière. Beaucoup de ceux qu'éveilla le bruit crurent d'abord que le gouvernement voulait célébrer par des salves d'artillerie quelque fête extraordinaire. Bientôt détrompés, ils tentèrent d'avoir recours aux armes et de se défendre.

C'est alors que commença la véritable lutte, c'est alors que les forbans se livrèrent au carnage avec fureur. Leur triomphe ne devait pas longtemps rester douteux ; ils avaient pour eux tous les avantages : le concert, l'habitude, la position prise, l'événement accompli. La boucherie, car ce n'était plus un combat, la boucherie ne se serait arrêtée que quand pas un des habitants n'aurait été vivant. Ils consentirent à cesser des efforts inutiles et à se rendre. Leurs armes leur furent enlevées, on les déclara prisonniers, et pour prison on leur donna la grande église de la ville; mais, comme leur nombre était de beaucoup supérieur à celui de leurs vainqueurs, et qu'ils avaient fait preuve de plus de bravoure que l'on n'eût dû croire, on prit contre leur sortie possible une précaution décisive; à chaque porte du saint édifice furent disposées des charges de poudre auxquelles aboutissaient des mèches avec des traînées de poudre, et des hommes résolus, placés à chaque point d'où partait un de ces cordons menaçants, étaient chargés d'y mettre le feu au premier instant d'alarme. Très-convaincus du sérieux de ces préparatifs, les réfugiés se résignèrent et ne tentèrent point de s'éloigner de leur lieu d'asile. Heureux s'ils en eussent été quittes pour la frayeur, ou même quittes pour le pillage de tout ce qu'ils avaient laissé chez eux de portatif et de valeur ou d'agrément. Il ne faut pas demander si tout fut pillé en peu d'heures, argent et or d'abord, puis bijoux, puis marchandises de défaite facile, cochenille, rhum, sucre, etc., etc. Les forbans ne pouvaient songer à garder la ville pour eux et pour en faire le chef-lieu de leur république navale; ils ne pouvaient même sans danger imminent y rester, comme quelques-uns d'entre eux le voulaient un mois entier pour dévaliser plus à fond; car à tout instant pouvaient venir et fondre sur eux les milices voisines, rassemblées sous quelque chef ayant ou prenant le droit de leur commander; et maintenant qu'ils étaient nantis, ils avaient plus à perdre qu'à gagner. Ils se décidèrent donc, non sans un immense regret, à faire retraite. Mais auparavant il vint en pensée aux plus avisés d'entre eux que sans doute les fugitifs ne s'étaient pas rendus au pied des autels les mains vides, et ils voulurent leur faire payer, comme le disaient jadis les Turcs, le « rachat du coupement de la tête ». Quatre prêtres ou religieux allèrent porter leur demande, c'est-à-dire leurs ordres, aux malheureux qu'une imprudence, une tergiversation même pouvait perdre, et leur prêchèrent la nécessité d'en finir au plus vite avec leurs avides visiteurs. Entre la confirmation et la péroraison apparurent les quêteurs, et chacun édifié remit, qui ses piastres, qui ses quadruples.... les maravédis n'avaient pas cours. On recueillit par cette voie deux cent mille écus, glanage assez modique après la moisson de six millions de francs auxquels se montait le butin ramassé dans les intérieurs de la ville. Les Douze Cents cependant ne le dédaignèrent pas, et, chargés de ce dernier trophée, ils reprirent la mer. On eût dit que le bonheur voulait les suivre jusqu'au bout : ils tombèrent, à peu de distance de la grande cité qu'ils venaient de piller, au milieu de dix-sept voiles espagnoles, et, chose étonnante, ils traversèrent cette escadre sans être inquiétés et sans l'inquiéter eux-mêmes... Ils savaient qu'elle contenait presque exclusivement des marchandises, et point ou peu d'argent. Tel fut le plus frappant des exploits de Vand Horn. On ne peut s'étonner de la popularité sans bornes dont son nom fut entouré après ce succès, d'autant plus qu'il n'y survécut guère, et qu'aux simples récits, bientôt les aventuriers eurent à mêler des regrets. Voici, du reste, comment on raconte sa fin. Suivant les uns, sa hauteur, sa morgue, et plus encore sa brusque intempérance de langage froissaient ses compagnons, et c'est pour cela que, blessé de quelques propos assez insultants, le capitaine Laurent, sur la dénonciation d'un Anglais, qui joue un triste rôle en cette affaire, lui envoya un cartel. Aux yeux d'autres, que nous croyons plus près du vrai, le capitaine Laurent avait toujours sur le cœur, si ce n'est la supériorité qu'avait déployée sur lui Vand Horn dans tous les détails de la mise en action de son projet, du moins, le tour qu'il lui avait joué en se levant plus matin que lui pour tomber sur la *Hourgue*. Vand Horn prit même la peine de démentir le propos que lui prêtait l'Anglais. Tout fut inutile : Laurent ne répondit qu'en tirant l'épée; et le cartel eut lieu sur la baie du Sacrifice, à sept ou huit kilomètres de Vera-Cruz. Vand Horn y fut blessé dangereusement au bras. Il put regagner son navire cependant. Mais l'extrême chaleur de cette zone tropicale, l'insuffisance de la science médicale, l'irritation, le rhum, tout concourait à rendre sa blessure mortelle. Le bâtiment d'ailleurs était chargé de trop d'esclaves et les vivres étaient insuffisants. Plusieurs victimes d'abord tombèrent, puis vint le typhus, qui bientôt en tripla le nombre. Le commandant fut emporté à son tour, le quinzième jour. Il fut inhumé à la baie de Logrette, à près de douze kilomètres du cap de Catoche, dans le Yucatan, et à plus de huit cents de Vera-Cruz. Bien qu'il ne se refusât pas le luxe et qu'il aimât à paraître en splendides costumes, toujours, ou peu s'en faut, portant sur lui des rubis de dimensions extraordinaires et une précieuse rivière de perles, il laissa des richesses énormes, dont sa veuve vint jouir, et jouit longtemps, à Ostende. Son nom resta longtemps un épouvantail et faillit passer à l'état de légende parmi les Espagnols du nouveau monde; et la surprise, le pillage de Vera-Cruz y furent, tant que les flibustiers existèrent, ce qu'avait été au 16e siècle le sac de Rome par les routiers du connétable de Bourbon, à ceci près, que les flibustiers,

comparativement à ceux-ci, se montrèrent humains, et, en prenant le plus possible, égorgèrent le moins possible. P—OT.

VANDI (SANTO), peintre de portraits, surnommé SANTINO DA'RITRATTI, naquit à Bologne en 1653, et fut élève du Cignani. Peu d'artistes de son époque peuvent lui être comparés pour le talent, la grâce, l'exactitude avec laquelle il sut exprimer la physionomie de ses personnages, surtout dans ses portraits de petite dimension dont il ornait des tabatières et même des bagues. Tout le monde, jusques aux princes, recherchait ses ouvrages avec empressement. Il mérita l'estime particulière du grand-duc de Toscane Ferdinand et du duc Ferdinand de Mantoue, qui le retint à sa cour, où il lui fit une pension. Après la mort de son protecteur, Vandi retourna à Bologne, mais sans pouvoir jamais s'y fixer, étant sans cesse appelé tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, pour y recevoir de nouvelles demandes. Cette vie errante l'empêcha de former des élèves, et avec lui périt, dit le Crespi, cette manière de faire le portrait avec un si bel empâtement de couleurs tout de force et tout de naturel à la fois. Il mourut à Lorette en 1716. Z.

VANDI (ANDRÉ-JEAN-DOMINIQUE), chimiste, frère du précédent, naquit vers l'an 1670 à Bologne, où il mourut le 10 janvier 1763. Il acquit des droits au souvenir de la postérité par son zèle à répandre l'étude de la chimie, à une époque où cette science était peu cultivée, et où l'on ne s'occupait que des rêves de l'alchimie. Ses ouvrages sont : 1° *De remediis*, etc., *dissertatio medico-chymica*, Bologne, 1720; 2° *De auri tinctura philosophica, ejusque maxima in morbis curandis utilitate et præstantia dissertatio*, Bologne, 1728; 3° *De utilitate et præstantia philosophiæ chymicæ et de necessitate promovendi exercitia in laboratorio chymico dissertatio*, etc., Bologne, 1730; 4° *De remediis officinalibus*, etc., Bologne, 1752. UG—I.

VAN DIEVE. *Voyez* DIVÆUS.

VANDOEVREN (GAUTIER), médecin, naquit en 1730, à Philippine, dans la Flandre hollandaise. Après avoir fait son cours d'études à Leyde et à Paris, sous les plus habiles maîtres, il fut reçu docteur en médecine à Leyde, en 1753, et publia, à cette occasion, un ouvrage sur les vers intestins de l'homme, où il soutient que le tænia et le strongle sont des vers étrangers au corps humain. Cet ouvrage, qui fixa sa réputation, a été traduit en français. Ayant été nommé à une chaire d'anatomie et de chirurgie à Groningue, Vandoevren prononça, pour l'inauguration, un discours qui fit beaucoup de bruit et lui attira de nombreux ennemis parmi les médecins. Appelé à Leyde pour y professer la médecine, il y prononça un autre discours où la science et l'érudition sont animées par l'imagination. Il publia ensuite un traité sur les maladies des femmes, qui ajouta beaucoup à sa réputation. Une attaque de goutte, qui se porta à la tête, termina sa carrière le 31 décembre 1783. Z.

VAN DYCK. *Voyez* DYCK.

VAN DYKE (HENRY-STOE), poëte anglais, naquit à peu près à la même époque que Byron et ne lui survécut que trois ans. Une longue et douloureuse maladie avait brisé tous les ressorts de son être, quand la mort, en 1828, à Brompton, vint le délivrer d'une existence qui n'était plus qu'un fardeau. Il avait débuté dans la carrière littéraire par ses *Portraits poétiques* qui firent quelque sensation. Il donna ensuite, en société avec Bowing, l'*Anthologie batave*, œuvre d'érudition élégante et de goût plus qu'œuvre d'art, mais indispensable pour quiconque veut à peu de frais, et sur pièces probantes, se faire une idée nette du caractère et de la valeur d'une littérature étrangère nécessairement très-peu connue hors de la contrée qui la produisit. Divers recueils, entre autres le *London Magazine*, possèdent de lui des morceaux poétiques. L'année même qui précéda sa mort, et déjà souffrant, il publiait encore la *Gondole* (Londres, 1829), collection de contes et d'esquisses en prose, qu'on ne peut feuilleter sans regretter le décès trop prématuré du narrateur. Z.

VANE (le chevalier HENRY), homme d'Etat anglais, né au commencement de 1589, d'une famille distinguée, établi dans le comté de Kent, voyagea dans sa jeunesse, et apprit plusieurs langues étrangères. A son retour, le roi Jacques Ier le créa chevalier, et il fut élu membre du parlement par la ville de Carlile. Son attachement pour la famille royale était si connu, que le roi le nomma trésorier du prince de Galles, son fils (depuis Charles Ier), et Vane continua d'en exercer les fonctions lorsque ce dernier fut monté sur le trône. Le nouveau roi lui témoigna son estime et sa confiance, en l'envoyant notifier aux Etats-Généraux la mort de son père, et en le faisant entrer dans le conseil privé. Au mois de septembre 1631, il se rendit dans le Nord, comme ambassadeur extraordinaire, pour renouveler le traité d'alliance avec Christian IV, roi de Danemarck, et pour conclure un traité de paix et de confédération avec Gustave-Adolphe, roi de Suède. Il retourna en Angleterre au mois de novembre 1632; et au mois de mai de l'année suivante, Charles Ier, se rendant en Ecosse pour être couronné, lui fit l'honneur de s'arrêter à sa terre de Raby-Castle, où il fut reçu avec une grande magnificence. En 1640, Vane fut nommé principal secrétaire d'Etat. Charles Ier lui accordait une confiance illimitée et le chargeait des affaires les plus importantes. Strafford ayant été nommé baron de Raby, et ayant même dédaigné de porter ce titre pour montrer le mépris qu'il avait conçu pour Vane, auquel il avait été promis, celui-ci lui voua une haine implacable, et se joignit à ses nombreux ennemis, ce qui

détermina le roi à lui retirer la place de trésorier de sa maison, et même à l'éloigner du poste de premier secrétaire d'État, quoique la patente de cet office fût pour la vie. Le parlement en fit l'un des griefs qu'il invoqua lorsqu'il prit les armes contre Charles Ier. Il ne paraît cependant pas que Vane ait eu aucune part à la rébellion, ni qu'il ait accepté aucun emploi sous le parlement, quoique cette assemblée eût exigé que le roi le créât baron du royaume. Avant le meurtre de Charles Ier, Vane s'était retiré dans sa terre de Raby-Castle, et ni lui, ni ses fils ne contribuèrent en rien à ce déplorable événement. Clarendon traite Vane très-sévèrement, et il est en effet incontestable que la part active qu'il prit à l'affaire de Strafford fit un tort incalculable à la cause royale. Néanmoins le même écrivain reconnaît que Vane aimait le gouvernement dans l'Eglise et dans l'Etat, et qu'il méprisait les rebelles et les moyens dont ils faisaient usage. Il mourut dans sa terre, vers la fin de 1654. D—z—s.

VANE (le chevalier HENRY), fils aîné du précédent, et l'un des auteurs de la révolution qui renversa Charles Ier, naquit en 1612. Il fut élevé d'abord à l'école de Westminster, ensuite à l'université d'Oxford; et même, à cette période peu avancée de sa vie, il semble avoir adopté quelques-unes de ces opinions républicaines qui devaient plonger sa patrie dans tous les malheurs de l'anarchie. On assure qu'il voyagea en France, et se rendit à Genève, et qu'à son retour il manifesta une telle aversion pour la discipline et la liturgie de l'Eglise anglicane, que son père en témoigna un profond mécontentement. Voyant tout ce que ses principes lui attiraient de haine, le jeune Vane résolut de se rendre à la Nouvelle-Angleterre, qui servait alors de refuge à tous les ennemis de l'Eglise. Son père s'opposa d'abord à ce projet; mais il consentit ensuite, d'après les conseils du roi, à lui permettre d'y rester trois ans. Vane avait le dessein de former un établissement sur les bords du Connecticut; mais suivant Néal (*Histoire de la Nouvelle-Angleterre*), à son arrivée, en 1635, les habitants l'ayant nommé pour l'année suivante au gouvernement de Massachussets, il se décida à rester au milieu d'eux. Néal ajoute qu'il ne fut pas plutôt à la tête des affaires, que sa conduite ne répondit pas à l'idée qu'on s'était formée de lui, et qu'il parut au-dessous du poste qu'on lui avait confié. Comme il était naturellement enthousiaste, il embrassa avec beaucoup de chaleur les doctrines *antinomiennes* (*Antinomian doctrines*), et donna de tels encouragements à ceux qui les prêchaient, qu'il exalta leur vanité et leurs espérances. L'accroissement de leur crédit parmi le peuple pouvait amener l'année suivante le renversement de l'Eglise et du gouvernement, si le parti sage et modéré n'eût pris des mesures pour que Vane ne fût pas réélu. Mather, autre historien de la Nouvelle-Angleterre, plus violent encore, dit que tant que les habitants de ce pays formeront un corps de nation, l'élection de Vane sera une tâche dont ils ne pourront se laver. Enfin, Baxter prétend que Vane s'était rendu si odieux, qu'il fut obligé de se sauver pendant la nuit de son gouvernement avant la fin de l'année; et il ajoute que, lorsqu'il arriva en Angleterre, il devint l'instrument des calamités que Dieu avait réservées à un peuple encore plus corrompu. D'après ces écrivains, il paraîtrait que Vane fut de retour en Angleterre vers 1636. A cette époque, il semblait un peu revenu de ses erreurs, et il se maria à la fille du chevalier Wray. Par le crédit de son père, il fut nommé adjoint du chevalier Guillaume Russel dans l'office de trésorier, place lucrative et de confiance. Il représenta Kingston-upon-Hull dans le parlement de 1640, et parut, pendant quelque temps, vivre en bonne intelligence avec le gouvernement; mais lors des discussions de son père avec Strafford (*voy.* l'article précédent), ils formèrent tous les deux la résolution de se venger de l'outrage qu'ils croyaient avoir reçu : en conséquence, Vane fils, qui avait été créé chevalier en 1640, se joignit à Pym et à d'autres ennemis de la cour, et contribua de tout son pouvoir à la fin malheureuse du comte de Strafford. L'acharnement qu'il montrait contre ce dernier, et contre le roi, lui fit obtenir la confiance entière des rebelles, qui ne lui cachèrent aucun de leurs projets. Lorsque la révolte eut éclaté, il adopta les intérêts du parlement avec un zèle fanatique. Il porta à la chambre des pairs l'accusation formée contre l'archevêque Laud, et fut nommé ensuite l'un des membres de l'assemblée du clergé. En 1642, il figura parmi les commissaires que le parlement envoya pour inviter les Ecossais à venir à son secours, et il fut un des plus zélés promoteurs de la ligue du Covenant, quoiqu'on le considérât, à cette époque, comme ayant une égale aversion pour les principes qu'on y professait et pour ceux du clergé. Il contribua puissamment, en 1644, à l'ordonnance du renoncement à soi-même (*voy.* CROMWELL), qui donna, pendant quelque temps, de la vie et du relief à la cause des indépendants. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion il déclara que, quoiqu'il eût obtenu la place de trésorier de la marine avant le commencement des troubles, sans la devoir à la faveur du parlement, il était prêt à la lui résigner, et qu'il désirait que les profits qu'elle produisait fussent employés au soutien de la guerre. L'influence qu'il exerçait le fit choisir, en 1645, pour l'un des commissaires du traité d'Uxbridge et de celui de l'Ile de Wight, en 1648. Comme il désirait un changement dans le gouvernement, il fit tous ses efforts pour retarder la conclusion de ce dernier traité et de toute convention avec le roi, jusqu'à ce que l'armée eût pu atteindre Londres. Afin de parvenir à ce but, il amusa le parti du roi par l'offre

de tolérance pour la prière commune et pour l'épiscopat. Comme beaucoup d'autres, il ne sut pas prévoir les conséquences des mesures qu'il faisait adopter; car il désapprouva fortement les violences que l'armée exerçait contre le parlement, de même que l'exécution de Charles Ier, et il s'éloigna des affaires pendant ces déplorables événements. Lors de l'établissement de la république, en 1649, il entra au conseil d'Etat, et il y resta jusqu'à la mémorable dissolution du parlement par Cromwell, en 1653. On sait avec quel mépris le protecteur traita, dans cette circonstance, les membres du parlement. Il saisit Vane par son manteau, en lui disant qu'il n'était qu'un jongleur (*a juggling fellow*). Celui-ci avait des principes trop républicains pour se soumettre à aucune espèce d'autorité; aussi Cromwell le fit-il sommer, en 1656, de comparaître devant lui en conseil. Lorsqu'il fut arrivé, le protecteur lui reprocha la haine qu'il témoignait pour son gouvernement, ce qui était démontré par la publication d'un pamphlet intitulé *Question salutaire proposée et résolue*. Vane avoua qu'il en était l'auteur, et ne dissimula pas le déplaisir que lui causait l'état présent des affaires. D'après cette réponse, Cromwell lui enjoignit de donner des garanties pour sa conduite à venir : mais Vane entreprit de se justifier; et comme il ne réussit pas à convaincre le protecteur, celui-ci le fit enfermer à Carisbrooke, où il fut détenu pendant quatre mois. Cromwell essaya alors d'intimider cet esprit indomptable, en le menaçant de lui faire perdre quelques-uns de ses biens par une procédure légale, ce qui voulait dire en violant toutes les lois; lui insinuant en même temps que, s'il voulait s'unir franchement à son gouvernement, il oublierait ce qui s'était passé, et lui accorderait tout ce qu'il pourrait désirer. Vane fut inflexible, non-seulement pendant la vie d'Olivier Cromwell, mais encore pendant le court règne de Richard, contre lequel plusieurs réunions de républicains furent tenues dans sa maison, près de Charing-Cross. Ce fut en vain que les partisans de Richard tentèrent de l'empêcher d'être nommé au parlement de 1659, où il fut élu par le bourg de Whitchurch. Dans cette assemblée, Vane et d'autres républicains firent tous leurs efforts pour renverser le protectorat et les deux chambres, et pour établir une république. Après l'abdication de Richard, le long parlement ayant été rétabli, Vane fut nommé membre de la commission de sûreté et du conseil d'Etat, et enfin président du conseil, auquel il proposa une nouvelle forme de gouvernement républicain; mais il eut le malheur de déplaire à ses amis, qui le confinèrent dans sa maison de Raby, au comté de Durham. A la restauration, les mêmes hommes, imaginant qu'il n'avait rien à craindre, d'après la déclaration de Breda, qui n'exceptait du pardon que les régicides, appuyèrent sa réclamation avec tant de force, que les deux chambres firent, à son sujet, une adresse au roi, ce qui équivalait à un acte du parlement. Vane ne crut donc pas devoir s'éloigner; mais la part qu'il avait prise à l'acte d'accusation du comte de Strafford, et à toutes les mesures violentes qui avaient renversé le gouvernement, et plus que tout cela l'opinion qu'on s'était formée de sa capacité et de son esprit brouillon, décidèrent la cour à le faire comprendre parmi les ennemis les plus dangereux de la restauration. Il fut en conséquence arrêté et traduit en justice, le 4 juin 1661, pour avoir usurpé le gouvernement, et coopéré à la mort de Charles Ier. Il répondit que les membres eux-mêmes du long parlement n'avaient pu le dissoudre, et que, comme il en faisait partie, aucun inférieur ne pouvait le traduire en justice; ces raisons ne furent pas écoutées : on le déclara coupable, et il fut décapité à Tower-Hill, le 14 juin 1662. Il avait résolu d'adresser un discours aux spectateurs; mais les tambours, placés sous l'échafaud, se mirent à battre au moment où il allait parler. Il ne s'en émut pas et demanda un peu de silence pour faire ses prières, ce qui lui fut accordé. Lorsqu'il les eut faites et qu'il eut pris congé de ceux qui l'entouraient, il voulut dire quelques mots; mais le bruit des tambours l'ayant encore interrompu, il livra sa tête à l'exécuteur, et mourut avec tant de fermeté, qu'il excita l'intérêt même de ceux qui n'estimaient ni son caractère, ni sa conduite. Clarendon le peint comme rempli de dissimulation; mais il vante son esprit, sa pénétration, et surtout son étonnante sagacité à découvrir les projets des autres hommes, tandis qu'il restait lui-même impénétrable et savait se contenir lorsqu'il n'était pas convenable de dévoiler ce qu'il pensait. Burnet le représente comme un homme très-craintif, qui avait des idées peu lucides sur la religion. En effet il s'en était créé une espèce particulière, toute négative, et qui consistait à s'éloigner de toutes les autres formes admises; on nomma ses partisans chercheurs (*seekers*), parce qu'ils semblaient attendre quelques nouvelles manifestations d'en haut plus claires que celles qui avaient inspiré les autres. Baxter les appelle *Vanistes* (*Vanists*). Dans leurs réunions, Vane prêchait et priait souvent lui-même, mais avec cette obscurité qu'on remarque dans tous ses écrits, et qui les rend à peu près inintelligibles. Il penchait pour la doctrine de la préexistence et pour les idées d'Origène, qui admettait que tous diables et pécheurs seront généralement sauvés. Milton, qui était attaché à la secte des indépendants, a adressé à Vane, qui en faisait également partie, un très-beau sonnet dans lequel il lui dit que la religion repose en paix soutenue par son bras, et qu'elle le reconnaît pour son fils aîné : éloge que Warton, commentateur de cet illustre poëte, ne peut considérer comme fait sérieusement; « car, dit-il,

« personne ne réunissait à un plus haut degré « le fanatisme à la dissimulation, de grands « talents à un esprit visionnaire, et le bon sens « à la folie. » Vane a publié : 1° *Question salutaire proposée et résolue*, etc., 1655, in-4°. Ce pamphlet fut écrit à l'occasion d'un jeûne public, et contenait, dit Ludlow, l'état de la controverse entre les républicains et le roi, la déviation qui avait fait abandonner la cause dans laquelle les premiers s'étaient engagés, et les moyens de réunir tous les partis. 2° *Les méditations de l'homme retiré*, ou *le mystère et la puissance de la piété brillant dans le monde vivant*, etc., 1656, in-4°. C'est un traité plein d'enthousiasme sur la venue du Sauveur pour fonder sur la terre une nouvelle monarchie qui devait durer mille ans. 3° *De l'amour de Dieu et de l'union avec Dieu*, 1657, in-4°. Clarendon dit qu'il a essayé de lire ce livre, mais qu'il n'a jamais pu parvenir à le comprendre, et qu'il n'y a pas reconnu la clarté qui se faisait remarquer dans les discours de Vane. 4° *Epître générale au corps mystique de Jésus-Christ sur terre, l'Eglise universelle de Babylone, qui sont pèlerins et étrangers sur la terre, désirant et cherchant la contrée céleste*, 1662, in-4°; 5° *La face des temps, où l'on découvre brièvement par différentes écritures prophétiques, depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin de la révolution, le commencement, les progrès et la fin de l'inimitié et du combat entre la race de la femme et la race du serpent, jusqu'à ce que la tête du serpent soit écrasée, et que toutes les monarchies du monde éprouvent une ruine totale et irrémédiable*, etc., 1662, in-4°; 6° *La cause du peuple établie; la vallée de Josaphat considérée et ouverte en comparant* 2 *chron*. 20 avec *Joel* 3. *Méditations sur la vie de l'homme, le gouvernement, l'amitié, les ennemis, la mort*. Vane avait composé dans sa prison cet écrit, qui fut imprimé à la fin de son jugement, en 1662, in-4°. D—z—s.

VAN EFFEN. *Voyez* Effen.

VANEL, laborieux historien et magistrat de la fin du 18° siècle, était membre de la cour des comptes de Montpellier. Cette qualité ne l'empêcha pas de faire paraître à Paris, en 1685, en 2 volumes in-12, une *Histoire du temps, ou Journal galant*. C'était sans doute un peu moins scabreux qu'une controverse sur la révocation de l'édit de Nantes, mais c'était encore jouer un peu gros jeu. Le conseiller avait pris la précaution de ne signer que V..., et même il n'avait adjoint à cette initiale que trois au lieu de quatre étoiles. Mais c'étaient là des voiles bien transparents pour l'occurrence. Aussi de sages amis admonestèrent-ils à qui mieux mieux le téméraire, et à leur instigation prit-il le parti de faire oublier ses indiscrétions et de publier quelque œuvre plus sérieuse. Comme il s'agissait d'arriver vite et que pourtant il fallait assister aux audiences, il se contenta d'abord du rôle de traducteur. L'ouvrage dont il fit choix ne manquait pas d'intérêt, c'était l'*Histoire des conclaves, depuis Clément V* (le premier, on le sait, des pontifes avignonais), Paris, 1689, in-4°. Ecrit en Italie, par un Italien, il ne pouvait manquer de révéler quantité de circonstances peu connues de ce côté-ci des Alpes, du moins pour tout ce qui suit la réinstallation du saint-siége à Rome; et quand on se rappelle les perpétuels démêlés de Louis XIV avec les successeurs de Chigi, on comprend combien le livre se recommandait par le mérite de l'à-propos. Les réimpressions se succédèrent rapidement pour un travail de ce genre. Dès 1694, la seconde édition paraissait à Lyon, 2 vol. in-12, augmentée de trois nouveaux conclaves; et Fréchot (ou, suivant l'opinion vulgaire jadis, aujourd'hui répudiée d'après Barbier et Quérard, le baron de Luyssen) en donnait à Cologne une troisième édition en 2 volumes in-8°, accompagnée de figures. Notre intention n'est pas d'offrir ici une nomenclature complète des œuvres de Vanel. Mais pour achever de donner une idée nette et de ses tendances et des services qu'il a pu rendre aux études historiques, nous remarquerons, d'une part, qu'il a travaillé comme compilateur et abréviateur le plus souvent sur bon nombre d'histoires étrangères (Angleterre, Espagne, Turquie, Hongrie, en tout de 18 à 20 volumes, dont les six (ou sept) derniers, relatifs à la topographie et à la physionomie générale, non moins qu'aux troubles contemporains de la Hongrie, ont été longtemps ce que la France avait de plus exact et de plus complet sur ce pays, et qu'il avait été contraint d'altérer par prudence); de l'autre, que, regrettant toujours le sujet de son choix par lequel il avait débuté dans l'arène, il se rabattit sur les anecdotes clandestines et plus ou moins inaperçues ou enfouies des âges passés, et finalement se trouva en état de publier deux nouveaux volumes qui forment pendant à l'*Histoire du temps*, dont voici le titre : *Galanteries des rois de France, depuis le commencement de la monarchie*, Bruxelles, 1694. On en trouve des exemplaires qui portent pour nom de lieu et pour millésime : Cologne, 1685-1698, et que nous regardons comme un simple rafraîchissement de l'édition de Bruxelles. Ce n'est pas que les réimpressions aient manqué; il s'en est fait une deuxième édition en Hollande, mais avec la fausse indication : Paris, 1731, 1738, 2 vol. in-8°, augmentée des *Amours des rois de France* de Sauval, — puis une troisième à Cologne, 1740, 2 vol. in-12, sous le titre de *les Intrigues galantes de la cour de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent*, — une quatrième enfin, sous le titre primitif, Cologne (Paris), 1653, 3 vol. in-12. Très-probablement le conseiller en la cour des comptes de Montpellier ne fut pas témoin de tous les hommages rendus à son idée. Tout porte à croire qu'il survécut peu d'années à la première apparition de ce qu'il regardait comme son titre de gloire. Ce monument ne

brille plus guère et n'est plus guère fréquenté depuis que Dreux du Radier a repris et mieux encadré, comme mieux traité, le même sujet, dans ses *Reines et favorites*. Mais il y aurait de l'iniquité, de l'ingratitude à ne pas se souvenir qu'à Vanel appartient la priorité de l'exploration d'un trop riche filon de l'histoire nationale. P-ot.

VAN ESPEN. *Voyez* Espen.

VAN EST (Jacob) ou Van Essen, peintre flamand, né à Anvers, vivait au commencement du 17e siècle; on manque de détails sur sa vie, et il est à peine connu en France, où l'on attribue à d'autres maîtres ses tableaux, quand il s'en présente, circonstance très-rare. Parfois aussi on le range parmi les anonymes. C'est à M. Burger, auquel l'histoire exacte de l'art est si redevable, qu'on doit de posséder quelques détails sur les œuvres de cet artiste. Il peignait des raisins, des fruits, des poissons, en un mot des objets immobiles (de *nature morte*, comme on dit fort mal à propos). Le musée de Lille possède de lui un excellent tableau; le musée d'Anvers en a un très-médiocre; au musée de Vienne deux grands *Marchés aux poissons*, chefs-d'œuvre de cet artiste, sont illustrés de personnages peints par Jordaens, et ceci prouve que Van Est avait une position estimable dans l'école flamande, puisqu'il eut l'honneur d'avoir Jordaens pour collaborateur. Z.

VAN EUPEN (Pierre-Jean-Simon), né à Anvers, d'une famille bourgeoise, le 12 novembre 1744, fit ses humanités avec distinction dans cette ville et suivit ensuite les cours de philosophie et de théologie à l'université de Louvain. D'une élocution facile et de quelque éloquence, il eut de nombreux amis et s'acquit une grande réputation comme orateur de la chaire; mais, quoiqu'il parlât correctement le français, il ne prêchait jamais qu'en langue flamande. Successivement professeur au séminaire épiscopal, curé du bourg de Cuntich, chanoine et grand pénitencier d'Anvers, il se prononça fortement contre les innovations projetées par l'empereur Joseph II. Depuis longtemps en relation avec Van der Noot, il ne prit néanmoins une part ostensible à la révolution qu'après la victoire remportée par les patriotes sur les Autrichiens, à Turnhout (*voy.* Schrœder et Van der Mersch). Il y fut poussé par l'évêque d'Anvers, Nélis, et par l'abbé de Tongerloo. D'abord chargé spécialement de négociations avec la Hollande, puis avec les états de Flandre, il ne tarda pas à devenir secrétaire des états de Brabant et du congrès souverain. Il fut, pour ainsi dire, l'âme de la faction aristocratique; et son habileté triompha des entreprises du duc d'Ursel, du comte de la Mark, de Vonck et de Van der Mersch, pour faire prévaloir les principes de la démocratie. Il eut une grande part au rejet des propositions pacifiques de l'empereur Léopold. Cependant il dut bientôt s'apercevoir qu'il était dupe du cabinet prussien, et que les Pays-Bas repasseraient sous la domination autrichienne. Il s'enfuit précipitamment de Bruxelles, à l'approche du vainqueur, vers la fin de novembre 1790, et se retira dans la Hollande. Cédant au vif désir de revoir sa patrie, il y revint aussitôt que les Français en eurent fait la conquête, en 1794; mais sa présence alarma l'ombrageuse police des représentants du peuple en mission à Bruxelles. Il fut arrêté comme otage, avec plusieurs notables citoyens, et conduit à la citadelle de Lille, pour répondre de la contribution de guerre de huit millions de francs à laquelle on avait assujetti la ville d'Anvers. Il fut ensuite transféré sous divers prétextes à Paris, puis à Bicêtre, d'où il ne sortit que plusieurs mois après la chute de Robespierre. Las enfin d'une dangereuse célébrité, Van Eupen se retira dans le village de Zutphaas, près d'Utrecht. Il y remplit pendant l'espace de dix années les fonctions sacerdotales, et mourut le 14 mai 1804. Il n'a fait imprimer d'autres ouvrages que les actes émanés du congrès souverain de la Belgique, en 1790. On a débité sur les prétendues galanteries de Van Eupen et sur son goût pour l'*illuminisme* beaucoup de fables puisées dans un libelle calomnieux : les *Masques arrachés*, publié par Beaunoir, sous le nom de *Jacques Lesueur*, Amsterdam (Bruxelles), 1791, 2 vol. in-18. Dans quelques biographies, on imagine de le faire déporter et mourir à la Guyane, en 1798. St—t.

VAN EYCK ou JEAN DE BRUGES. *Voyez* Eyck.

VAN GALEN. *Voyez* Galen.

VAN GEER (Charles). *Voyez* Geer.

VAN GEUNS. *Voyez* Geuns.

VAN GOYEN (Jean), paysagiste et graveur à l'eau-forte, naquit à Leyde, en 1596. Son père, amateur très-distingué de cette ville, fut le premier à encourager ses dispositions, et lui donna successivement pour maîtres Guillaume Geeritz et Isaïe Van den Velde. Le jeune Van Goyen se fit bientôt connaître par des productions qui le mirent au rang des meilleurs paysagistes de son temps et de son pays. Ses compositions ont un cachet particulier : elles représentent ordinairement des rivières avec de petits bateaux de pêcheurs ou des barques remplies de paysans revenant du marché. Ses fonds laissent toujours apercevoir un village ou un petit bourg. Sa touche est facile et expéditive; son travail est peu chargé, parce qu'il ne faisait rien que d'après nature. Le seul défaut qu'on reproche à ses tableaux, c'est d'être un peu gris, ce que l'on attribue à l'usage du bleu de Harlem, employé fréquemment à cette époque. Van Goyen a gravé à l'eau-forte, d'après ses compositions : 1° un joli *Paysage, avec fabriques et un bac sur la rivière, prêt d'aborder ;* 2° un autre *Paysage orné de petites chaumières et traversé par un ruisseau*. On reconnaît dans ces deux estampes, qui sont de la plus grande rareté, une touche facile et moelleuse. Le musée du Louvre possède deux tableaux de

ce maître : 1° la *Vue d'un village sur le bord d'un canal*. On voit sur la rivière un bateau à voiles et des bestiaux que l'on passe dans un bac. 2° Une *Marine*. Van Goyen mourut à la Haye, en 1656 (1). Son portrait a été gravé dans la manière noire par C. de Moor. P—s.

VAN HEEL (Daniel), peintre belge, souvent cité, n'est guère connu que par ses œuvres et ne présente que peu de traits au biographe, qui, toutefois, peut induire de là que sa vie fut peu accidentée, et qu'il la passa paisiblement ou dans ses foyers ou près de là, sans opulence éclatante, mais loin aussi de la détresse et des privations ou déceptions amères. Son caractère paraît avoir été des plus calmes. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il vit le jour à Bruxelles, en 1607, et que lorsque, cessant de peindre sous un maître, il se mit à voler de ses propres ailes, provisoirement il se livra au paysage, et que même il obtint dans cette voie des succès qui pouvaient le séduire en lui présentant la perspective d'un heureux avenir; mais que, se fiant peu au prisme sous lequel les artistes voient trop fréquemment les faits les plus graves de la vie quotidienne, il dressa, pour s'éclairer sur ce qu'il convenait le mieux de faire, en quelque sorte la statistique de l'art en Belgique et dans les zones circonvoisines, et qu'à la suite de cette vue du présent il crut bon d'adopter une spécialité singulière, rare du moins : ce fut celle des incendies. Il se fit bientôt un public d'admirateurs enthousiastes et passionnés, par les qualités qu'il déploya dans le genre dont on peut le regarder comme le créateur; non-seulement sa touche est vive et légère, il gradue merveilleusement sa lumière, il verse à l'infini et avec imagination les détails, il dispose ses plans de composition avec autant de goût que de clarté. Aussi la vérité poignante des scènes, la magie des couleurs, font-elles sur quiconque contemple ses tableaux une impression profonde; on dirait que sa toile flamboie, que les langues de feu pointent dans l'atmosphère, que les édifices vont crouler; il ne manque que le craquement et la chaleur. On vante, parmi ses plus beaux ouvrages, l'embrasement de Sodome et l'incendie de Troie. P—ot.

VAN HELMONT (Segres-Jacques), peintre, né à Anvers, en 1683, fut élève de son père, Mathieu Van Helmont, connu par de charmants tableaux représentant des boutiques, des laboratoires de chimistes, des marchés à l'italienne, et dont Louis XIV appréciait infiniment les ouvrages. Jacques était si délicat quand il vint au monde, que l'on craignit longtemps pour ses jours. Malgré la faiblesse de sa santé, il se livra avec tant d'assiduité à l'étude de son art, qu'ayant eu le malheur de perdre son père dans un âge encore tendre, il se trouva en état de suivre, sans aide, la carrière qu'il avait dessein de parcourir. Ses ouvrages obtinrent une grande vogue; et, surmontant les maux dont il était accablé, il travailla avec une ardeur qui finit par abréger ses jours. Sa composition est pleine d'esprit et de noblesse; la marche de ses idées, grande et lumineuse; et son dessin, correct. Le rang qu'il tient dans son école est justifié par les ouvrages qui ornent plusieurs des églises de la Flandre. Tels sont, dans l'église de Ste-Gudule de Bruxelles, la *Profanation du saint-sacrement;* dans l'église des Carmes non réformés, le *Sacrifice d'Elie;* à l'hôtel de ville, le *Peuple d'Israël portant ses bijoux au grand prêtre Aaron, pour faire le veau d'or*, grande composition faite à l'occasion du jubilé de 1720; le *Baptême de Clovis*, vaste tableau placé au maître-autel de la paroisse de Wambéké, située entre Bruxelles et Alost, etc. Van Helmont, épuisé par ses travaux, mourut à Bruxelles, le 21 août 1726, âgé de 43 ans. P-s.

VAN HELMONT. *Voyez* Helmont.

VAN HELT STOCCADE (Nicolas), peintre, naquit à Nimègue, en 1614. Comme il avait épousé la fille de David Ryckaert le vieux, son beau-père le décida à se livrer à la peinture, et l'instruisit avec un soin extraordinaire. Aussitôt que Stoccade se crut capable de tirer un parti avantageux de ses talents, il se rendit à Rome, où il se perfectionna dans le dessin; il alla ensuite à Venise étudier la couleur des habiles maîtres de cette école. A son retour d'Italie, il s'arrêta quelques années en France, où ses ouvrages furent recherchés, et où il obtint le titre de peintre du roi. Ses tableaux sont rares dans son pays; la plupart sont à Rome et à Venise, où il a longtemps résidé. Leur mérite et leur rareté les font particulièrement rechercher en Angleterre. Ses compositions historiques sont ordinairement de vaste dimension. Son pinceau est libre et fier; sa couleur d'une grande douceur : il montre un caractère original dans l'expression des divers sentiments de l'âme, et il sait s'écarter avec esprit de la route battue. Ainsi, dans son tableau d'*Andromède*, au lieu de la représenter saisie de terreur à l'aspect du monstre, il la montre rougissant de se voir exposée toute nue aux regards de Persée. Ce tableau ainsi que ceux de *Clélie* et de *Joseph* distribuant le blé aux peuples de l'Egypte sont trois ouvrages capitaux que vantent tous les écrivains de son pays. Il peignait le portrait avec une même supériorité. La reine Christine de Suède, le roi d'Angleterre Charles Ier, le duc de Brandebourg et le prince d'Orange achetèrent à l'envi les ouvrages de ce peintre. P—s.

(1) Les sujets de Van Goyen sont simples comme sa manière. Ce sont ordinairement des vues de rivière dont l'eau tranquille porte des bateaux marchands ou des barques de pêcheurs; sur le rivage, et presque à fleur d'eau, s'étendent ces terrains d'alluvion qui composent presque tout le sol de la Hollande. Les tableaux de ce maître ne sont ni rares ni chers; pas aussi chers même qu'ils devraient l'être si l'on compare Van Goyen à ses contemporains et à ses émules. Le prix le plus élevé qu'ils aient jamais obtenu est mille deux cents francs; d'ordinaire on les obtient à bien meilleur compte. Cet artiste a gravé à l'eau-forte des paysages et des marines de sa composition; ils sont d'une extrême rareté, et Bartsch n'a pas compris Van Goyen au nombre des peintres-graveurs de l'école hollandaise dont il a catalogué les productions.

VAN HEURN (JEAN). *Voyez* HEURNIUS.

VAN HEUSDE (PHILIPPE-GUILLAUME), érudit néerlandais, naquit à Rotterdam le 17 juin 1778. Il était fils d'un négociant qui avait fait d'assez bonnes études pour prendre ses grades en droit à l'université de Leyde. Le jeune Philippe étudia d'abord au gymnase de sa ville natale, d'où il passa à l'établissement d'instruction dit d'Erasme, dirigé par le savant humaniste Nodell, qui lui inspira un goût très-vif pour les auteurs et surtout les poëtes de l'antiquité. Il alla ensuite à Amsterdam, où Wyttenbach l'initia aux lettres grecques, et en particulier à l'intelligence de la philosophie de Platon. Il suivit aussi les cours de jurisprudence de Cras et ceux de physique de Van Swinden. Reçu docteur en droit, Van Heusde fit un voyage à Paris, en vue surtout de profiter des secours bibliographiques qu'il comptait recueillir dans les bibliothèques. Revenu à Leyde en 1803, il y publia son *Specimen criticum in Platonem;* ouvrage dans lequel il fit preuve d'une solide connaissance de la langue d'Homère, d'une complète intelligence de la pensée et du style de Platon, enfin d'une sagacité critique peu ordinaire. Le *Specimen criticum* plaça tout d'abord son auteur au rang des hellénistes dont les travaux font autorité. Cette publication lui valut, en outre, d'être appelé à remplir la chaire de professeur d'histoire, d'antiquités, d'éloquence et de langue grecque à l'université d'Utrecht. Son discours d'ouverture, prononcé le 26 janvier 1804, portait sur un sujet intéressant : *l'Eloquence ancienne comparée avec l'éloquence moderne:* Démosthène mis en parallèle avec Mirabeau, Cicéron en regard de Vergniaud. Ses leçons furent suivies avec ardeur. Il était simple et clair, et l'empressement des élèves lui fut fidèle pendant près d'un quart de siècle. Lorsque la domination française eut amené la dissolution de l'académie d'Utrecht, Van Heusde continua ses leçons comme professeur particulier et forma des élèves dont quelques-uns se firent un nom dans diverses positions sociales. Rendue à l'indépendance, la Néerlande vit se rouvrir ses institutions scientifiques et littéraires. Un arrêté en date du 2 août 1815 rétablit l'académie d'Utrecht et l'éleva au rang d'université de l'Etat. Dans la répartition des matières de l'enseignement qui fut faite alors, Van Heusde choisit l'histoire générale, la littérature et les antiquités grecques; et, en 1822, après la mort du professeur Huisman, il dut encore enseigner l'histoire de la philosophie. En même temps il faisait des cours facultatifs qui avaient pour objet, en quelque sorte, toutes les branches de l'enseignement : l'histoire de la littérature, la philosophie des langues, l'histoire en général. En 1814, l'activité de Van Heusde put s'exercer dans un autre domaine : il fut nommé bibliothécaire de l'université, et il ne perdit point de temps. En tête du catalogue de la bibliothèque, publié par Dodt, se trouve une notice par Van Heusde : il fait connaître l'origine de cet établissement et l'histoire de ses acquisitions. Van Heusde ne se contentait pas d'être un remarquable professeur, il voulut aussi se rendre utile par ses écrits. En 1817, il publia dans les mémoires latins de la troisième classe de l'institut royal de Hollande un opuscule ayant pour titre : *Diatribe in civitates antiquas.* Il y est question de l'origine et de la formation des cités dans l'antiquité, de leur constitution, des causes de leur grandeur et de leur durée. En 1827, après un long intervalle consacré à la méditation, le savant professeur fit paraître le premier volume de ses *Initia philosophiæ Platonicæ,* dont le dernier volume vit le jour en 1836. Cet ouvrage avait trait à la philosophie bien plus qu'à la critique du grand écrivain de l'antiquité. A cette époque on agitait vivement dans les Pays-Bas la question de l'enseignement. Un homme comme Van Heusde avait dû faire de cette grave matière l'objet de ses méditations. Il publia en effet les *Lettres sur la nature et le but de l'enseignement supérieur,* 1829. L'ouvrage eut quatre éditions et fut deux fois traduit en allemand. Au retour d'un voyage en Suisse, Van Heusde le compléta par une brochure en manière d'appendice et ayant pour titre : *Un mot écrit de la Suisse à mes jeunes amis et élèves.* Enthousiaste de la philosophie de Socrate, Van Heusde eût voulu qu'on l'appliquât aux grands intérêts de l'humanité; c'est ce qu'il chercha à démontrer dans un ouvrage intitulé *Ecole socratique, ou Philosophie du 19e siècle* (en hollandais), 1834-1839, 4 vol.; traduit en allemand par Leutbecher, Erlangen, 1838. Les deux premiers volumes traitent des sciences et des arts; le troisième s'occupe de la philosophie des langues; le quatrième a pour objet la métaphysique. Il est posthume. C'est une œuvre encyclopédique calquée sur les principes du disciple de Socrate. Le style en est clair, quoique parfois prolixe. Cette œuvre considérable était en cours de publication quand Van Heusde fit paraître, en hollandais, un nouvel opuscule intitulé *De la méthode d'étudier la philosophie, particulièrement en Hollande et à l'époque actuelle.* Il s'attache à démontrer dans ce livre que les Hollandais doivent, à l'imitation de leurs ancêtres, étudier la philosophie dans les ouvrages des anciens. Enfin, quelques semaines avant sa mort, Van Heusde publia le premier volume d'un ouvrage ayant pour titre : *Characterismi, principum philosophorum veterum Socratis, Platonis, Aristotelis, ad criticam philosophandi rationem commendandam,* Amsterdam, 1830. L'auteur apprécie dans cet ouvrage l'influence de ces trois grands philosophes sur les doctrines modernes. Van Heusde avait beaucoup étudié Polybe, il consigna ses observations sur cet historien dans un substantiel ouvrage intitulé *Schola polybiana,* destiné à ne voir le jour qu'après sa mort. Van Heusde fut membre de plusieurs so-

ciétés savantes, parmi lesquelles l'Institut de France (1837), Académie des sciences morales et politiques. Il termina, lors d'un voyage à Genève, le 29 juillet 1839, sa laborieuse et honorable carrière. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Oratio de pulcrhi amore*, Utrecht, 1819; — *Ad bonarum artium in academia Rheno-Trajectina studiosos protrepticus*, ibid., 1830; — *Oratio de naturali artium et doctrinarum conjunctione*, ibid., 1836. R—LD.

VAN HOECK (JEAN), peintre d'histoire, né à Anvers, en 1600, fut élève de Rubens, qu'il égala presque en renommée et en honneurs. Il avait reçu une excellente éducation; et les mêmes goûts lièrent d'une étroite amitié le maître et le disciple. Déjà connu comme un artiste habile, Van Hoeck voulut voir l'Italie. Arrivé à Rome, il avait résolu de ne point se faire connaître; mais ses ouvrages le décelèrent malgré lui; et les prélats les plus distingués recherchèrent avec empressement la société d'un homme dont le savoir n'était pas moins remarquable que son talent comme peintre. Il fut également admis dans la plupart des académies de belles-lettres de Rome. Le pape chercha à le fixer près de lui; mais Van Hoeck ne put résister aux instances de l'empereur Ferdinand II, qui l'appelait à sa cour. Il se rendit près de ce prince et bientôt il ne put suffire aux ouvrages qui lui furent demandés. Les princes et les principaux personnages lui confièrent leurs portraits. La plupart des électeurs l'appelèrent auprès d'eux : Ferdinand II lui permit de se rendre à leurs demandes, et il exécuta pour eux plusieurs ouvrages du premier mérite. Mais tous ces succès ne purent le détourner du désir de revoir sa patrie. Il y revint à la suite de l'archiduc Léopold, qui le décora du titre de premier peintre des princes. Parmi ses tableaux les plus renommés, on cite celui qui représente *Pallas foulant les vices à ses pieds et embrassant la Prudence;* et le *Christ mort, entre la Vierge, St-Jean et la Madeleine*, qu'il peignit pour l'église de Notre-Dame de Malines. Quant à ses portraits, on regardait comme des morceaux dignes de Van Dyck ceux du *Duc Albert* et de la *Princesse Isabelle*, son épouse. Les tableaux d'histoire de cet artiste offrent une belle ordonnance et un dessin rempli de finesse : la couleur en est vigoureuse et naturelle, et la délicatesse du pinceau n'y affaiblit jamais la vigueur de ses grandes compositions. Enfin, à beaucoup d'égards il mérite d'être comparé à Rubens. Le musée du Louvre a possédé de ce peintre le *Portrait équestre de l'archiduc Léopold-Guillaume*, qui a été rendu à l'Autriche, en 1815. Van Hoeck mourut à Anvers, en 1650. — *Robert* VAN HOECK, que l'on croit parent du précédent, naquit à Anvers, en 1609. Il peignit avec un talent incontestable des *Campements d'armées*, des *Marches*, des *Attaques*, etc. Ce qui fait le mérite de ses ouvrages, c'est une grande finesse de touche, une couleur excellente, une grande correction de dessin et une grande variété de sujets et de compositions. On admirait dans l'église de l'abbaye de St-Vinox, à l'entour et en dehors du chœur, douze tableaux représentant les *Apôtres*, et dans le fond de chaque tableau, le martyre du saint personnage. Le musée du Louvre a possédé deux tableaux de ce maître, représentant une *Vue de Flandre* et un *Hiver*. Ils ont été rendus à l'Autriche en 1815. Van Hoeck, quoique peintre, obtint par d'autres connaissances la confiance de ses concitoyens. Il fut choisi par eux pour exercer la charge de contrôleur des fortifications dans toute la Flandre. P—S.

VAN HOOREBEKE (CHARLES-JOSEPH), né à Gand, le 24 septembre 1790, fut doué, malgré la faiblesse de sa constitution, d'une grande ardeur pour la botanique et la science du pharmacien, dans lesquelles il se distingua de bonne heure. Il obtint de grands succès et fut admis à l'institut des Pays-Bas. Il est auteur de l'*Herbier de la Flandre occidentale*, que possède aujourd'hui la société d'agriculture et de botanique de Gand, lequel renferme plus de trois mille plantes spontanées et devait servir à la rédaction de la Flore belge, pour laquelle Van Hoorebeke prépara d'immenses matériaux demeurés inédits. Ses concitoyens lui ont dédié, sous le nom de *Hoorebekia chiloensis*, une plante originaire des Cordillères du Chili, qui a fleuri pour la première fois en Europe au mois d'août 1816. Van Hoorebeke était aussi modeste qu'instruit. Il se fit distinguer par une rare sagacité et une infatigable persévérance. Il est mort dans sa ville natale, le 25 juillet 1821. T. D. B.

VAN HORN. *Voyez* HORN.

VANHOVE, acteur de mérite, était de la Flandre française, où nous présumons qu'il naquit entre 1736 et 1740. Il se maria en Hollande, et quelque temps il habita la Haye. Bien qu'étant très-jeune encore, il prit le parti du théâtre; il ne joua jamais en titre les jeunes premiers, et il ne tarda pas à s'accommoder de l'emploi de père noble, dont il s'acquittait à Lille avec assez de succès. L'idée alors lui vint qu'il pouvait aspirer à remplacer Brizard, auquel en effet il ressemblait. Il obtint un ordre de début et il fit son apparition sur la scène des Français le 2 juillet 1777; quelques applaudissements récompensèrent ses efforts. Il en obtint davantage dans Baliveau, dans Euphémon père, dans d'Orbesson du *Père de famille*, dans Licidas du *Glorieux*, auxquels d'ailleurs se joignirent les rôles tragiques de Danaüs dans *Hypermnestre* et de Zopire. Finalement, il fut admis comme sociétaire à la clôture de 1779. Si quelques-uns des votants contestèrent d'abord, jamais depuis la compagnie n'eut qu'à se féliciter de son acquisition. Non-seulement Vanhove était le meilleur camarade, le plus égal, le plus doux, le plus obligeant, le plus exempt de morgue et de prétention; mais il

était le plus consciencieux et le plus exact des hommes. Il était naturel au suprême degré; il avait de la chaleur et de la sensibilité; son émotion, il la communiquait au public, parce qu'elle était vraie. Mais il n'avait pas suffisamment de distinction, et la majesté qu'il prêtait aux monarques et aux grands personnages rappelait un peu trop celle d'un bourgmestre néerlandais; sa voix était empâtée, sa diction lourde et monotone. Il pleurait trop aisément, il tournait au paterne. Aussi n'était-ce pas dans la tragédie qu'il brillait. Vanhove est digne d'être nommé immédiatement après Brizard et Sarrazin, et a laissé un souvenir comme père-noble. Il a créé des rôles, celui de Courval notamment dans l'*Ecole des pères*, en 1787. On l'admirait à juste titre dans le Géronte du *Menteur*, exprimant son indignation, son horreur mêlée de mépris pour l'abominable caractère du héros de la pièce; il arrivait au pathétique, et une fois ou deux peut-être il atteignit presque le sublime, lorsque, dans *Eugénie*, la douleur paternelle de Hartley fait explosion. Le don Diègue du vieux Corneille était aussi une de ces figures qu'il excellait à représenter, et de même le vieil Horace. On sent qu'il s'identifiait de cœur avec ces nobles natures. Aussi le rôle de Félix fut-il un de ceux qu'il lui était le plus pénible d'aborder; il ne s'en consolait en quelque sorte qu'en saturant ses regards du spectacle de sa fille dans le personnage de Pauline, antipathique à tous les vils calculs et faisant rejaillir comme une auréole de réhabilitation sur son père. Il allait le rejouer cependant; le Théâtre-Français, après avoir laissé longtemps dormir le chef-d'œuvre, s'était décidé à le reprendre, lorsque tout à coup Vanhove tomba malade. On crut d'abord que quelques jours suffiraient pour qu'il guérît, et lorsque enfin, l'affection ne cédant pas, on procéda néanmoins à la représentation, on mit sur l'affiche, à la suite du nom de l'acteur seul chargé du rôle de Félix : « Par indisposition de Vanhove. » Mais le remplaçant put garder l'emploi; très-peu de jours après, Vanhove mourait sans avoir revu la scène (3 messidor an 2). Ceux qui, soit au théâtre, soit hors du théâtre, s'étaient souvent permis de le traiter à la légère, s'aperçurent de ce qu'il valait alors qu'il ne fut plus là. Madame Vanhove, sa femme, jouait, ainsi que lui, au Théâtre-Français, où elle avait débuté un peu plus tard. Parmi leurs enfants s'est distinguée surtout leur fille Caroline Vanhove, dont l'article suit. P—OT.

VANHOVE (la vicomtesse DE CHALOST, née CÉCILE-CAROLINE), actrice de renom, fille du précédent, n'était qu'une toute jeune enfant quand son père fut appelé à Paris. La Haye était le lieu de sa naissance. Très-bien douée, mais peu studieuse, elle avait jusqu'alors boudé l'alphabet. Sa mère lui dit fort sérieusement : « Je « vais te laisser à Bruxelles, ma fille; on ne peut « entrer à Paris que quand on sait lire. » Ce fut une transformation subite : en peu de jours elle put assembler ses syllabes, déchiffrer ou écorcher les mots selon leur degré de difficulté; et toutes les cordes de l'intelligence enfantine entrant à la fois en vibration, la voilà qui tout à coup se met, en pleine diligence et entourée d'inconnus, à gazouiller et récits de toutes sortes et fables, avec un entrain, un aplomb, avec des mines et des intonations à captiver les plus revêches des auditeurs. Chacun de fêter ce que l'on nomme la petite merveille; l'artiste en herbe s'est révélée. En effet, très-peu d'années après, la petite Vanhove paraissait de loin en loin dans des rôles d'enfants : la Louison du *Malade imaginaire*, par exemple, ou bien la petite fille de la *Fausse Agnès;* ou bien encore le Joas d'*Athalie*. Toutefois, ses parents eurent la sagesse de ne pas abuser de la facilité de son heureux naturel; et il fut résolu qu'avant de risquer une apparition définitive sur le théâtre, on l'initierait par des études sérieuses et persévérantes à l'art des Dangeville et des Gaussin. Chose extraordinaire et qu'on serait assez tenté de révoquer en doute, elle voulait se faire religieuse. Tels n'étaient pas les plans de sa mère qui l'idolâtrait, et qui, fière de son mari, se berçait de l'idée de voir un jour sa fille « la perle » des Français. D'ailleurs, l'attrait de la gloire n'était pas l'unique mobile de la prudente Hollandaise : les applaudissements à ses yeux avaient surtout du prix comme le chemin aux appointements, et ce qu'elle souhaitait, en fin de compte, c'était que l'artiste, non contente d'une vaine fumée, joignît toujours à l'idéal le positif. La jeune fille dut prendre son parti de renoncer au calme de la vie du cloître; et puisqu'il le fallait, elle se livra aux travaux préliminaires. Elle se rendit familiers les chefs-d'œuvre des maîtres; finalement, elle aborda les mystères de la déclamation. Son principal, ou plutôt son unique maître après son père, fut l'acteur Dorval, honnête et correct artiste qui disait à la satisfaction des amateurs le récit de Théramène. Les sages conseils et l'exemple de ce professeur furent certainement pour beaucoup dans ces qualités que personne ne porta plus loin à la scène que mademoiselle Vanhove, la mesure, la tenue, le tact exquis, qualités qui d'ailleurs n'exclurent jamais chez elle la sensibilité, la vivacité, la grâce. Une intelligence prompte, une rare facilité, la mémoire, rendaient du reste les études commodes et rapidement profitables. Et le maître et Vanhove, lui-même excellent juge, ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils pouvaient la faire débuter à la Comédie-Française. Le succès fut complet, et tous les souhaits, tous les rêves de sa mère furent dépassés. Rien n'y manqua, pas même les vaines oppositions, les tracasseries, les jalousies. Toutes les correspondances et les feuilles périodiques du temps s'expriment avec chaleur sur ces débuts, qui prirent de huit à dix mois, les six derniers de 1785 et les premiers de

1786. « Tout Paris se porte en foule pour l'ad« mirer, dit Bachaumont (*Mémoires*); les applau« dissements se font entendre au loin jusque dans « la rue. » Laharpe même (dans sa *Correspondance littéraire avec le grand-duc de Russie*, p. 35) dit de « la petite Vanhove » (c'est le nom que lui donnait Paris) : « C'est l'idole du public. » Beaumarchais, à peine sorti de St-Lazare, courut l'entendre le soir même dans le rôle d'Eugénie, qu'elle venait de créer avec tant de supériorité. M.-Jos. Chénier, pour lui témoigner sa reconnaissance de la façon dont elle interprétait son héros, lui abandonna ses droits d'auteur lors de son premier ouvrage (*Edgar, ou le Page supposé*). Drame, tragédie, comédie, tous les genres semblaient également de son domaine; et, dans tous, les bravos de l'auditoire venaient le lui témoigner, on ne la voyait jamais qu'à sa place. Aspirer à toutes les couronnes ne semblait de sa part qu'une excusable, qu'une légitime ambition. Une seule personne n'était pas de son avis : c'était mademoiselle Contat (*voy.* ce nom). Soit zèle effréné pour la cause de sa sœur, soit exaltation naturelle et incandescence impétueuse à propos de tout, soit qu'elle prît pour irrévérence et injure à elle-même toute contrariété, sitôt que son nom, ne fût-ce que par ricochet, était en jeu, elle se répandait en invectives, en menaces contre les infortunées Vanhove, mère et fille. Son début fut une lettre de menace à la mère, écrite à la date du 25 octobre 1785. Le maréchal de Duras, auquel incombait la haute inspection du théâtre, décida, lorsqu'il fut question de la réception des débutantes comme pensionnaires, que mademoiselle Vanhove ne prendrait rang qu'après mademoiselle Laurent et Mimi (c'était le petit nom, disons plutôt l'abréviation du petit nom de mademoiselle Emilie Contat). Grand triomphe pour l'aînée des Contat, mais qui ne fut pas longtemps complet. « La mère Vanhove », comme s'exprimaient familièrement nos grands-pères, ne put digérer l'affront et défendit à sa fille de paraître le soir sur la scène, où pour la troisième fois elle jouait le rôle d'Eugénie. Comme, en fait, elle était la favorite du public, qui l'acclamait du commencement à la fin, et que nulle n'était en mesure de jouer le rôle, ou même eût-elle été en mesure, n'eût osé défier à ce point un parterre plein d'orages, l'aréopage comique jugea prudent de capituler; et l'arrêt du maréchal subit, aux dépens de l'inoffensive mademoiselle Laurent, un amendement dont se contentèrent les Vanhove. L'année suivante, un incident, un simple hasard annonça qu'il faudrait compter avec la jeune Vanhove, devenue la femme du chorégraphe Petit. C'était le 31 janvier 1789, le soir où l'on représentait pour la première fois la *Fausse inconstance*, de la comtesse Fanny de Beauharnais. La pièce, au milieu d'un ouragan de sifflets, avait atteint le troisième acte. Trois encore ou deux et demi restaient à traverser. Les comédiens, qui plus, qui moins, étaient abasourdis devant la fureur du public. Vanhove s'avance, accompagné de sa fille, vers la rampe, et dit : « Messieurs, voulez-vous qu'on baisse la toile .. « ou que l'on vous joue autre chose ? » Silence d'abord. Il reprend : « Que voulez-vous ? — *Nanine!* » dit une voix. Mille voix répètent : *Nanine! Nanine!* C'était un ordre; il n'y avait pas là d'autre Nanine d'humeur et de force à répondre aux exigences du public que madame Petit. Cette fin de soirée fut pour elle un triomphe. Lorsque quelque temps après mourut mademoiselle Olivier, madame Petit était seule capable de remplir le rôle de Chérubin. L'emploi lui fut donc conféré. Mais plus d'excursions dans la tragédie. Mademoiselle Desgarcins requit, voulut qu'il ne fût plus, sous couleur d'aptitude universelle, empiété sur ses domaines, et il fallut en passer par cette clause restrictive qui du reste était du goût de tous, hormis de celui du nouveau Chérubin. Néanmoins, de jour en jour sa position devint plus stable, plus invulnérable. Le parterre et les loges la goûtaient toujours, et c'est sans exagération qu'on a dit : « Son succès allait toujours croissant. » Très-peu d'années encore, et les premiers emplois devenaient son lot. Elle n'en était pas encore tout à fait là quand la Comédie Française se ressentit elle aussi des agitations révolutionnaires. Après la représentation de l'*Ami des lois*, de Laya, madame Petit, comprise dans l'accusation d'aristocratie, dut, comme ses camarades, aller loger à Ste-Pélagie. C'est à son aspect et à celui de ses compagnes passant des mains des gendarmes à celles des geôliers que madame Roland s'écria : « Les Français sont donc « bien changés ! » C'est quelque temps après cette violente mesure que fut ouvert le théâtre de la rue Richelieu, seul en possession aujourd'hui du titre de Théâtre-Français, et qu'on nomma d'abord théâtre de la Nation. Le personnel dramatique fut divisé en deux corps, l'un qui resterait à l'Odéon, l'autre limitrophe du Palais-Royal. Naturellement cependant on tenait à réunir pour le théâtre de la Nation le plus grand nombre possible des artistes anciens, aimés et connus. La liberté fut offerte alors à madame Petit, à condition qu'elle abandonnerait l'Odéon. Elle balança, ne voulant pas, dit-elle, se séparer de son père, qui restait à ce théâtre. A la fin elle se décida de bonne grâce, et c'est alors qu'elle devint définitivement premier emploi. Mais, quelques semaines ou quelques mois après, elle fut troublée d'appréhensions terribles. Elle s'aperçut que Robespierre était souvent aux loges quand elle jouait, puis finalement qu'il ne manquait plus une seule de ses représentations. Était-ce donc pour Molière, pour Regnard, pour Marivaux qu'il venait là ? Quoi qu'il en fût, madame Petit-Vanhove se montra inquiète de cette assiduité (*voy.* à ce sujet les *Anecdotes inédites sur la vie de Talma*); et pour en prévenir les suites,

elle feignit de fréquentes indispositions. Le 9 thermidor vint faire cesser ces appréhensions. Le 16 juin 1802, madame Petit épousa le plus grand tragédien de l'époque, Talma. Ce mariage, qu'eût envié une enthousiaste, ne fut pas précisément la réalisation de son idéal. D'abord, si c'eût été en Hermione et en Juliette qu'elle eût aimé l'illustre artiste, elle eût eu passablement à souffrir par le cœur, après ou même avant un an ou deux révolus de mariage; ensuite, c'est un bonheur calme et sans cahot qu'elle ambitionnait... et avec un budget en équilibre, ce qui était difficile avec les habitudes de Talma. Bon an, mal an, pourtant, les deux époux gagnaient ensemble, selon le calcul de Talma, au moins cinquante mille francs par an (ce qui semblait alors plus considérable que de nos jours cent cinquante mille). Tous deux jouissaient de nombreux congés, qu'ils utilisaient par de longues et lucratives pérégrinations dans les départements, chaque représentation leur étant payée de sept à huit cents francs. Ils jouèrent aussi en Belgique; en Hollande, ils donnèrent en une seule saison (1807) vingt-cinq représentations. Ils avaient par an deux bénéfices. L'administration théâtrale leur fournissait un appartement meublé, plus table bien servie, plus le domestique que supposait cet état de maison. Ces jours prospères, sinon heureux, durèrent à peu près sans contrariétés de premier ordre jusque vers la fin de 1808. Quand la fantaisie prit à Napoléon de faire jouer Talma devant le parterre de rois, naturellement madame Talma suivit, ainsi que l'élite de la troupe, et même elle joua. Mais elle ne parut qu'une fois sur cette scène. Nous ne saurions dire si ce fut son jeu qui déplut, ou quelque allusion trop accentuée, ou quelque nuance allant encore plus au cœur des augustes personnages; mais elle déplut, et le monarque en personne fit défense qu'elle se présentât lorsqu'il assisterait. La nouvelle circula et donna de l'audace aux ennemis de madame Talma. Geoffroi notamment s'enhardit. Presque à la même époque s'annonça l'artiste qui devait avoir une si longue et si juste célébrité, mademoiselle Mars. Ne comptant pas encore quarante ans, madame Talma s'entendait dès lors comparer et préférer des talents nouveaux. Elle résolut alors d'abandonner le théâtre, une fois les trente ans d'exercice accomplis. Sa représentation de retraite eut lieu le 20 juillet 1816. Jusque-là on avait espéré qu'elle reviendrait sur sa résolution; on la jugeait mal : personne n'était plus ferme, parce que personne n'était plus calme et plus sensé. Complétement rendue désormais à la vie privée, elle ne connut plus, jusqu'à son second veuvage, d'autre soin que d'orner et d'entourer de distractions nobles les dernières années du grand homme dont elle portait le nom. Son ton, son tact exquis, ses manières qu'on citait comme des modèles, joints à l'irréprochabilité de sa vie au milieu des séductions du théâtre, la faisaient révérer et rechercher du plus grand monde. Aussi personne ne fut-il étonné quand, le nom de Talma l'ayant laissée libre derechef, un membre de la noblesse belge, le vicomte de Chalost, lui donna son nom. C'est alors surtout que ses nobles amis la proclamèrent vraiment à sa place. Dans cette nouvelle et dernière position, l'ex-actrice mit en ordre ses souvenirs, systématisa ses idées sur l'art et livra sans faste comme sans fausse modestie au public les utiles fruits de ses expériences. Elle survécut longtemps encore à cette publication, car elle mourut presque nonagénaire. Son décès eut lieu le 10 avril 1860; elle habitait Paris, et sa cendre repose au Mont-Parnasse. Madame Talma réussissait surtout dans les rôles qui n'avaient rien d'extrême. Sa voix était mélodieuse et touchante au suprême degré. C'est cette voix qui fit trouver à Legouvé son vers :

Vanhove, autre Gaussin, enchante tous les cœurs.

Les vieux habitués du théâtre, en effet, déclaraient que, lorsqu'elle jouait, ils croyaient sinon voir, du moins entendre mademoiselle Gaussin, dont, comme on sait, le nom est resté inséparable de l'idée de Zaïre. La jeune Vanhove, du reste, et surtout madame Talma, était au moins aussi belle que mademoiselle Gaussin avait été jolie. Zaïre pourtant n'était pas encore le plus éclatant de ses triomphes. Talma la trouvait plus consommé dans Monime; et en réalité il n'y avait qu'elle pour interpréter ces pures créations de Racine, les Andromaque, les Bérénice, les Iphigénie. *Etéocle et Polynice* de Legouvé lui dut son succès : elle y figurait Antigone. Elle ne faiblit pas quand elle eut à faire vibrer dans l'*Agamemnon* de Lemercier les lyriques et déchirantes inspirations de Cassandre. On ne saurait dire que de larmes elle fit répandre dans *Mélanide, ou la Religieuse*, dont elle sauvait les dissonnances et les hyperboles. Très-souvent aussi elle créa des rôles. Les qualités dont elle était douée se retrouvent dans les écrits de sa vieillesse : 1° *Etudes sur l'art théâtral*, Paris, 1836, in-8°. On peut dire qu'à l'époque où parut ce volume le livre manquait à notre littérature. Il n'est pas complet, il n'est pas très-méthodique; ce ne sont que des aperçus et des conseils aux artistes. Mais il initie aux secrets, il signale des écueils, et des orateurs célèbres, ministres plus tard, ont avoué qu'ils lui devaient quelque chose. 2° *Anecdotes inédites sur Talma, suivies de quelques particularités sur ma vie*, Paris. Le livre tient la promesse du titre, ce n'est pas un mince éloge par le temps qui court. 3° *Les deux Méricourt*, fort gracieuse et assez spirituelle comédie en un acte et en vers, dont on peut lire l'analyse dans le *Journal des Débats* (nov. 1819). Nous ignorons si c'est à la fille du bon Vanhove qu'il faut attribuer une autre pièce légère signée du même nom que *Les deux Méricourt*. N'en fût-il rien, il suffi-

rait de celle-ci pour démontrer que l'actrice était apte à quelque chose de plus qu'à débiter les vers des autres. P—OT.

VAN HUGTENBURG (JEAN), célèbre peintre de batailles, naquit à Harlem, en 1646. L'amitié d'enfance qui le liait avec Jean Wyck, son compatriote, décida de sa vocation pour la peinture. Son frère Jacques, élève de Berghem, qui résidait à Rome, l'appela près de lui, et dirigea ses études. Une mort prématurée lui ayant enlevé cet appui, il se détermina à venir à Paris, où il entra chez Van der Meulen, qui se plut à l'initier dans tous les secrets de son art. En 1670, il retourna en Hollande, où sa réputation l'avait devancé; et tous les amateurs voulurent enrichir leurs cabinets de ses ouvrages. En 1710, le prince Eugène le prit à son service, et lui envoyait exactement les plans des siéges et des batailles qu'il dirigeait, et les accompagnait d'observations écrites de sa propre main. L'artiste exécutait d'abord les tableaux d'après ces plans et ces dessins, et les rectifiait ensuite d'après les entretiens et les observations du prince, qui se plaisait à l'honorer de ses fréquentes visites. Les tableaux qu'il a peints de cette manière ont quatre pieds de haut sur cinq de large, et ont été gravés en partie dans la description des batailles du prince Eugène et du duc de Marlborough. On lui demandait de toutes parts des copies de ces tableaux, qu'on lui payait fort cher; et celles qu'il a retouchées de sa main ont un grand mérite. Cet artiste, doué d'un génie réel et d'une instruction agréable et variée, sait rendre avec vérité les différentes affections violentes de l'âme. Il sait donner aux divers peuples qu'il introduit dans ses tableaux leur physionomie propre. Il avait étudié les accidents de la guerre, et il les rend avec exactitude. Sa couleur est belle et vigoureuse; son dessin conforme à la nature, dont il ne s'écartait jamais. Quelques-uns de ses tableaux ne le cèdent en rien pour le flou et la vapeur à ceux de Wouwermans. Cet artiste mérite aussi un rang distingué parmi les graveurs tant à l'eau-forte et au burin qu'en manière noire. Il a surtout gravé un grand nombre de pièces dans le premier genre, d'après ses propres compositions, et d'après Van der Meulen. C'est en 1725 que parut, à la Haye, la description des différentes actions militaires du prince Eugène, avec des explications historiques par J. Dumont, et *dépeintes et gravées en taille-douce, par le sieur Jean Van Hugtenburg*. Cependant cet ouvrage, tout curieux qu'il est, n'est pas en ce genre la meilleure production de l'artiste : on estime davantage ses eaux-fortes; elles sont rendues dans un style spirituel et avec une grande liberté de main. Ses gravures en manière noire sont moins recherchées, à cause de la difficulté de trouver de bonnes épreuves. Ses estampes sont marquées de différentes manières : tantôt il les signait de son nom, tantôt des initiales J. V. H., tantôt du chiffre H. B. entrelacé. Parmi ses eaux-fortes, les plus remarquables sont : 1° *Quatre beaux paysages montagneux, ornés de figures;* 2° *Un combat de cavalerie, et dans le lointain une grande bataille*, d'après Van der Meulen; 3° *Vue de Lille environnée de l'armée française, en* 1667, d'après le même; 4° *Une grande bataille entre les Allemands et les Français, en Italie;* 5° Le *Grand marché aux chevaux dans une ville de Hollande.* Ces deux dernières pièces, d'après Hoogstraten, gravées à l'eau-forte et terminées au burin, sont capitales. Cet artiste résidait ordinairement à la Haye, où il faisait un commerce très-lucratif de tableaux; mais peu de temps avant sa mort, arrivée en 1733, il revint à Amsterdam, où il mourut chez sa fille à l'âge de 87 ans. P—S.

VAN HULTEM (CHARLES-JOSEPH), amateur et bibliographe remarquable, était de Gand. Né le 4 avril 1764, il perdit son père n'ayant encore que cinq ans; mais, confié de bonne heure par sa mère aux soins du peintre Reyschott, il reçut les commencements d'une instruction aussi soignée que variée. Auprès de l'artiste et rendant de fréquentes visites à l'atelier, il avait puisé, avec l'amour ardent des arts, du dessin, des notions fondamentales sur la théorie de la représentation plane. En même temps le collége des Augustins de sa ville natale avait en lui un de ses plus laborieux élèves. Malheureusement l'impatience de sa mère, qui, quoique à la tête d'un bel avoir, croyait indispensable de le lancer adolescent dans les professions qui donnent vite des résultats positifs, l'arracha bien contre son gré aux études classiques qu'il avait abordées et continuait avec ardeur. Il se ressentit toujours de cette lacune. Il n'essaya que peu de temps cependant de la carrière commerciale. Il en savourait si peu les charmes que maintes fois il étonna ses camarades et scandalisa le patron en feuilletant Tite-Live au lieu de Barême, et un microscopique Martial-Farnaby au lieu du grand-livre. La mère, à qui son correspondant de Lille rendait un compte fidèle, en gémissait; mais elle tenait bon, et rien ne changeait dans la situation du jeune homme. Finalement il résolut de frapper un grand coup. Il avait un oncle maternel, homme de bon sens, assez quinteux, assez à rebours des routiniers ses voisins, assez aimant à donner de temps en temps le coup de boutoir. C'est à lui que Charles-Joseph s'adressa. L'oncle, convaincu, déclara à la mère qu'il distinguait dans le jeune commis l'étoffe d'un avocat consultant des plus retors et qu'il fallait sans retard l'envoyer faire son droit. Il eût été mieux de commencer par lui faire rapidement achever ses humanités; on a vu par ce qui précède qu'on n'en fit rien. Il eût été plus du goût de Ch.-Joseph d'aller à Paris se livrer à ses nouvelles études; mais la sollicitude maternelle stipula qu'il ne s'écarterait sous nul prétexte du giron de l'université de Louvain. C'était en 1785. Quatre ans plus tard, nous le

retrouvons de retour en sa cité, muni de tous les grades et inscrit sur le tableau des avocats au conseil de Flandre. Mais il ne plaidait pas; peut-être parce qu'il n'y tenait pas trop; d'ailleurs ce n'est pas par la prestesse et la grâce de la faconde que se recommandait le jeune légiste. Héritier bientôt après sa sortie de Louvain, il n'avait d'ailleurs pas un besoin urgent de faire argent de sa parole et de rehausser par l'accroissement de ses revenus l'auréole de patriciat dont pouvaient se targuer les Van Hultem. Au moment où la révolution belge de 1789 fit explosion, Charles-Joseph siégeait au conseil de la ville de Gand. Les passions mises en éveil par l'initiative gouvernementale elle-même n'étaient rien moins que disposées à rentrer dans l'assoupissement dès qu'on se repentait en haut. Une conflagration donc était imminente, et prendre parti était malaisé. Van Hultem n'hésita pas; se renfermant dans la stricte sphère de ses fonctions, il s'occupa de faire échouer en silence plus que de censurer avec éclat les excès, de quelque part qu'ils partissent, et s'acquit ainsi l'estime, sinon de tous, au moins des sages et de ceux qui devaient en fin de compte devenir maîtres de la situation. Aussi fut-il choisi pour faire partie de la députation que Gand chargea de porter à l'archiduchesse Marie-Christine et au prince Albert de Saxe-Teschen, lors de leur retour, l'expression de sa joie et de ses vœux. Il ne tint pas à lui que cette restauration ne fût quelque chose de mieux qu'un replâtrage. Des voyages assez fréquents à Paris l'avaient initié aux modernes idées françaises, et il eût pu donner de bons conseils aux meneurs des affaires publiques à Bruxelles. L'Autriche lança ses boulets sur la capitale de la Flandre française; la Flandre autrichienne subit bientôt les représailles de la France. Dumouriez vainquit à Jemmapes; les intrigues intestines pullulèrent à Bruxelles et dans tous les grands centres belges; et malgré les efforts, malgré la présence de François II en personne, venu pour traiter « avec M. de Robespierre », les habiles sentaient que le jour de l'annexion à la France n'était pas loin. Van Hultem, en loyal citoyen, fut un de ceux qui portèrent obstacle de tous leurs faibles moyens à la réalisation de cette chute de la maison régnante, et il se fit assez remarquer par ses efforts en ce sens pour être quelque temps comme séquestré en France, bien que l'on colorât la mesure en prétendant ne le garder qu'à titre d'otage jusqu'à payement intégral de la contribution de guerre frappée sur les Belges par la conquête. Le 9 thermidor brisa ses fers. Redevenu libre, il ne bouda pas à toute outrance la domination nouvelle. Il se voua au culte de la patrie, profitant de la sécularisation de tant de couvents rayés du sol belge par l'épée passablement voltairienne alors des Brennus; il réunit les dépouilles précieuses, plantes, livres, manuscrits, qu'en avait éparpillés aux quatre vents le caprice de Vandales qui n'étaient pas tous des Français. Et la bibliothèque publique et le jardin botanique de Gand lui doivent ainsi leur naissance; et si bien d'autres depuis marchèrent de près ou de loin sur ses traces, l'on ne saurait oublier de qui partit l'impulsion. Ses compatriotes ne l'oublièrent pas: les électeurs de Gand le portèrent, en 1797, au conseil des Cinq-Cents, puis l'élurent membre du tribunat en 1802, et finalement le placèrent sur leur liste des candidats au senat conservateur en 1804; mais il lui manquait trois ans pour avoir l'âge exigé par la Constitution. Il resta donc au tribunat jusqu'à la suppression de ce corps, en 1808. Le rectorat de l'Ecole de droit de Bruxelles fut ensuite soit la récompense de ses travaux, soit la consolation de son éloignement de la capitale de l'empire. Le roi de Hollande, en 1815, lui continua l'estime dont il avait joui pendant la période napoléonienne, et il n'eût tenu qu'à lui de poursuivre la carrière des honneurs. Il ne se prêta que mollement à ce qu'on avait dessein de faire pour lui. Désigné pour aller reconnaître et reprendre tant les manuscrits que les objets d'art rétrocédés par la France à la Belgique, dont ces trésors avaient en partie payé la rançon, il déclina cette mission et fit mieux que Canova, qui, débutant comme lui par le refus, finit par mériter le sobriquet d'emballeur de la Ste-Alliance. Peu de temps après il acceptait le poste (honorable et lucratif autant qu'honorable) de greffier de la 2e chambre des états généraux. Toutefois il trouva bientôt que les travaux de cette place, travaux auxquels le rendait éminemment apte son esprit d'ordre et d'exactitude, étaient aussi monotones que minutieux, et il donna résolûment sa démission. On aurait pu croire du moins que, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il serait là dans son élément; il n'en fut rien non plus, et cette fois encore il laissa à d'autres une position enviable. Les liens administratifs, au reste, ne furent pas les seuls dont il s'affranchit: il avait d'assez bonne heure pris sa résolution de ne pas se marier. Ayant ainsi tout son temps à lui, bon connaisseur et à l'affût des occasions, il emplit sa maison de maints trésors, bien que nous ne prétendions pas qu'il faille juger de la qualité par le chiffre; et il réalisait au milieu des livres et des œuvres de la gravure, cette vie contemplative de l'intelligence toute à l'art et à la science, qui était son idéal. Il eut le malheur, vers 1827 ou un peu plus tard, d'aller, docile au suffrage des Gantois, siéger aux états généraux; et pour comble de malheur, en 1830, lors de la révolution qui scinda le royaume des Pays-Bas, il vit des mains sacriléges, les mains des volontaires de Bruxelles, transformer en cartouches ce qu'il avait de livres en cette ville. L'anéantissement de tant de richesses le plongea dans un accablement, dans un marasme dont il ne se remit jamais

complétement. Il y survécut pourtant, mais une apoplexie foudroyante termina ses jours le 16 décembre 1832. Van Hultem, pendant son séjour à Paris, fréquentait de préférence les savants et les bibliographes en renom, les van Praët, les dom Brial, l'abbé de St-Léger et le bibliothécaire Leblond. Il aimait à soutenir des jeunes gens qui venaient se perfectionner à Paris, plus libres, eux, de se livrer à leurs aspirations juvéniles qu'il ne l'avait été jadis, et il secondait, soit par ses libéralités, soit par ses conseils, leurs études artistiques. Van Hultem a trouvé un pieux biographe en M. Voisin, le même à qui nous devons et le catalogue de sa bibliothèque, Gand, 6 vol. in-8°, 1836-37, et le *Catalogue raisonné de dessins et d'estampes formant le cabinet de M. Van Hultem,* Gand, 1846, in-8°, xx et 894 pages. Ce cabinet se composait de près de 30,000 pièces. La bibliothèque, indépendamment des manuscrits, formait à peu près un total de soixante-dix mille volumes, dont beaucoup avaient leurs marges chargées d'annotations instructives ayant trait les unes à la géographie et à l'histoire, les autres à la bibliographie ou à la littérature de la Belgique. Le gouvernement belge fut à même d'enrichir encore bien des bibliothèques publiques en acquérant ce qui restait de celle de Van Hultem. — Que si l'on vient nous demander si les œuvres de l'ex-propriétaire de ces myriades de livres en augmentaient beaucoup la masse, nous sommes forcé de répondre par la négative. Nous l'avons vu muet au barreau : muet il fut au conseil des Cinq-Cents; et il ne lut que quelques utiles rapports au tribunat. Ecrivain, il le fut tout aussi peu qu'orateur. On a de lui quelques discours tirés à part : deux avaient été prononcés en 1806 et 1807, à ces banquets où les jeunes artistes ses compatriotes portaient avec ses vins des toasts à l'art et à leur Mécène; un autre, datant de 1826 et par lequel il ouvrit la distribution des prix à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Bruxelles, peut être consulté par qui serait curieux de constater le mouvement de l'art en Belgique et contribuer à fournir des éléments à son histoire; mais mieux vaut encore, à tous égards, son *Rapport sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas,* prononcé le 29 juin 1817 à l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. P-OT.

VAN HUYSUM. *Voyez* HUYSUM.

VANIER (VICTOR-AUGUSTIN), laborieux et utile grammairien, naquit à Suresnes, le 21 février 1769; il fit ses études chez les Bénédictins de St-Germain de Prés, et s'y montra plutôt studieux élève que lauréat brillant. Il n'avait que peu ou point de fortune en perspective : il fut donc heureux d'entrer dans les bureaux où nous le verrons figurer durant dix-neuf à vingt ans (1791-1810). Il changea fréquemment de ministère pendant ces quatre lustres : après avoir débuté à la justice, à la seconde division, qu'on nommait aussi division de l'envoi des lois, il dut passer à l'intérieur en qualité de simple sous-chef au conseil des mines, d'où finalement il entra au ministère de la guerre. Son premier titre y fut celui de contrôleur du service des vivres. Il était, en 1805, à l'armée des Pyrénées-Orientales comme chef des équipages. De la frontière espagnole il fut envoyé, en 1809, à l'armée des provinces illyriennes, auprès de laquelle il reprit son ancienne spécialité de contrôleur du service des vivres. Le contact des Dalmates, Morlaques et Croates ou Pandours, n'eut que peu de charmes pour lui; et dès l'année suivante, il demanda purement et simplement sa retraite. Jouissant alors de tous ses moments et ne dépassant que de peu la quarantaine, il ne comptait pas comme tant d'autres végéter dans un monotone repos. Mais il consacra ses loisirs à l'étude des philosophes et surtout des grammairiens. Il se passionnait insensiblement pour la métaphysique du langage, et naturalisé citoyen de la république des lettres, c'est à la grammaire seulement, mais à la grammaire transcendante, qu'il voua ses veilles. Il y prit très-vite son rang. Dès avant la fin de 1810, il professait, autorisé par le ministre de l'intérieur, des cours publics à l'Oratoire. Un peu plus tard, il imagina de donner chez lui des « soirées grammaticales »... qui eurent du retentissement. Des membres de l'Institut s'y rendaient, Mercier notamment et l'abbé Sicard, dont l'exactitude à elle seule était un éloge pour celui qu'ils visitaient; beaucoup de membres de l'Académie grammaticale, fondée en 1807 par Domergue, et reconstituée en 1810 sous le titre de *Société grammaticale,* y assistaient également. A vrai dire, la société (comme l'Académie naguère, après la mort de Domergue), était tombée en langueur; et à la léthargie de la phase précédente, semblait devoir sous peu succéder la mort. On ne peut nier que les efforts de Vanier n'aient, plus que toute autre coopération, ranimé le feu sacré. Grâce à sa persévérance, la savante compagnie, en janvier 1814, renaquit de ses cendres, se créa des ressources budgétaires, et en vint à publier, à partir d'avril 1818, un recueil périodique (*les Annales de grammaire*). Vanier, ce n'était que justice, en eut souvent la présidence. Ce qui caractérise surtout Vanier, c'est, tout en sachant se préserver de l'exagération qui compromet tout, en se déclarant, par exemple, contre le radicalisme de la réforme orthographique de Marle, c'est, disons-nous, sa perpétuelle tendance à l'extrême simplicité, qu'il atteint souvent et dont il approche toujours. Nul, mieux que lui, n'a compris que simplifier c'est perfectionner; que le mécanisme qui prouve le plus de génie, c'est le mécanisme le plus simple. Longtemps l'abbé Sicard avait brillé à la tête de ceux qui défendaient la voyelle complexe, où, si l'on veut, la diphthongue *oi* contre ce qu'on appelle fort

gratuitement l'orthographe de Voltaire; l'argumentation pressante et serrée, en même temps qu'émaillée d'exemples choisis, par laquelle Vanier soutint les *ai*, non-seulement triompha de la résistance de son illustre antagoniste, mais encore le détermina, séance tenante, à se reconnaître néophyte de la doctrine qu'il venait de combattre et à s'en offrir comme un futur champion à l'Académie française. Il a, sinon le le premier, du moins un des premiers, proclamé que les quatre conjugaisons peuvent se réduire à une seule, et même il a voulu (ce qui pourra sembler outré, mais ce qui n'en confirme pas moins ce que nous avons dit de son besoin de simplifier partout et toujours), que le type unique des quatre formes fût le verbe « être ». La théorie des participes, si compliquée, si chargée d'exceptions, et qui nécessite tant d'explications où l'obscurité le dispute à l'arbitraire, se résume chez lui par une seule règle, laquelle tient à ce qu'il croit qu'il n'existe en notre langue qu'un seul participe. « Je n'ai point vu, dit Boisson- « nade, en parlant du système de Vanier, de « traité où la question des participes, si em- « brouillée par nos grammairiens, soit ramenée « à des termes si simples. » Ajoutons d'ailleurs que presque toutes les idées de Vanier, d'une part, ont reçu la sanction ou l'équivalent de la sanction universitaire, de l'autre, ont passé dans les grammaires les plus usuelles. Des compilateurs ont eu le profit de ses efforts: qu'au moins, et tout en se préservant de l'exagération, il en ait l'honneur. Nous terminerons par la liste à peu près méthodique des ouvrages de cet habile et consciencieux écrivain : 1° *Cours de grammaire raisonnée* (insérée en partie dans la *Bibliothèque des pères de famille*); 2° *Grammaire pratique* (adoptée par l'université de France), Paris, 1824, in-12. Un critique a dit: « L'auteur y suit la marche de la nature; il exerce les élèves à la pratique, les règles ne viennent plus que comme de simples remarques qui naissent d'elles-mêmes de l'observation des faits... Excellente méthode... depuis longtemps signalée par nos grands maîtres, Rollin, Rousseau et les solitaires de Port-Royal. » 3° *Traité simplifié des conjugaisons françaises*, Paris, 1813, in-12; 4° *Instruction pour l'intelligence du tableau synoptique des quatre conjugaisons sur le seul paradigme du verbe* être (extrait de la *Gram. prat.* n° 2, ci-dessus), Paris, in-fol., gr. raisin, avec ou sans le tableau (lequel est imprimé en noir et en rouge). Comme toutes les synopsies bien dressées, celle-ci est séduisante : par les yeux, elle parle à l'intelligence; et, l'intelligence plus profondément imbue, tous les traits s'incrustent et facilement et ineffaçablement dans la mémoire. 5° La *Clef des participes*, Paris, 1812, in-12; 5° éd., 1834. C'est l'ouvrage si décisivement recommandé par notre grand helléniste. 6° *Traité d'analyse logique et grammaticale*, Paris, 1826; 2° édit., 1827; 7° *Dictionnaire grammatical, critique et philosophique de la langue française*, Paris, 1836, in-8°; 8° *La réforme orthographique aux prises avec le peuple, ou le pour et le contre*, Paris, 1829, in-32; 2° édit., 1829; 9° *L'art d'enseigner aux enfants et aux adultes*, Paris, 1838, in-8°; 10° *Oraison funèbre de feu Achille Etna Michallon*, etc., Paris, 1822. Le peintre objet de cet opuscule était son cousin. Vanier avait promis, pour compléter sa *Grammaire pratique*, trois autres traités: l'un d'*analyse*, l'autre de *syntaxe*, le dernier de *ponctuation*. Il est probable qu'ils existent au moins en manuscrit. Vanier est mort dans un âge avancé vers 1845. — Il existe d'un autre VANIER (Hippolyte), parent sans doute et peut-être fils de Victor-Augustin, un *Cours de lecture sans épellation*, ou *Méthode qui résout la difficulté de l'enseignement et de la lecture sans l'étude préalable de l'alphabet*, Paris, 1838, in-8°, 32 pages et 24 tableaux, ou in-18, 36 pages et 1 tableau. P—OT.

VANIÈRE (JACQUES), poëte latin, naquit le 9 mars 1664, à Causses, diocèse de Béziers, d'une famille noble. Ses parents habitaient une campagne où ils n'étaient connus que par leur bienfaisance. La vue continuelle des beautés de la nature dut éveiller de bonne heure son imagination, et contribua sans doute à tourner ses idées vers la poésie pastorale. Cependant il avait si peu d'aptitude pour la versification, qu'il pria son régent de le dispenser d'une tâche inutile, et dont la difficulté le rebutait. C'était le P. Joubert (*voy.* ce nom), dont on a des *Dictionnaires* classiques estimés. Ce professeur l'obligea de vaincre sa répugnance et l'aida par ses conseils à triompher d'obstacles qui lui paraissaient insurmontables. Après avoir terminé ses études, Vanière embrassa la règle de St-Ignace, et professa successivement les humanités et la rhétorique dans divers colléges de l'Institut. Il sollicita de ses supérieurs la permission d'aller prêcher l'Evangile dans les Indes; mais il ne put l'obtenir. Il était déjà connu par un petit poëme sur les étangs (*Stagna*) : ceux qu'il publia sur le colombier (*Columbaria*), la vigne (*Vitis*), et le potager (*Ollus*), ajoutèrent à sa réputation. Encouragé par le succès de ses opuscules, il conçut le projet de les refondre et de les réunir dans un seul ouvrage, qui contiendrait la description de la vie et des travaux des champs. C'est ce qu'il exécuta dans le *Prædium rusticum*, poëme dans lequel, de l'aveu des meilleurs critiques, le P. Vanière s'est approché de Virgile autant qu'il est permis à un moderne d'en approcher en latin. La publication de ce poëme excita le plus vif enthousiasme pour l'auteur; mais il n'aurait peut-être jamais joui de toute sa gloire sans une circonstance fâcheuse qui le força d'aller à Paris. De la Berchère, archevêque de Narbonne, cédant aux instances de Vanière, avait légué sa riche bibliothèque aux jésuites de Toulouse. Ses héritiers attaquèrent le legs; et l'affaire ayant été

renvoyée au conseil d'État, Vanière fut chargé du rôle de solliciteur. Dans son voyage, il reçut des honneurs réservés d'ordinaire aux princes. L'académie de Lyon vint le recevoir en corps à l'entrée de la ville. Pendant son séjour à Paris, il fut constamment l'objet des attentions les plus délicates; mais elles durent quelquefois faire souffrir sa modestie. Lorsqu'il se rendit au collége de Louis le Grand, les leçons furent suspendues; et le P. Porée (*voy.* ce nom), sortant de sa classe avec ses élèves, leur dit : « Venez voir le « plus grand poëte de nos jours. » Titon du Tillet (*voy.* ce nom) lui dit : « Mon père, j'avais « besoin de donner sur notre Parnasse un com- « pagnon au P. Rapin; que je vais lui faire de « plaisir de lui en donner un tel que vous! » La visite qu'il fit à la bibliothèque royale fut consignée sur les registres de l'établissement. Les ministres, les princes, le roi lui-même, s'empressèrent de rendre hommage à son talent; enfin on fit frapper en son honneur une médaille portant au revers ces mots : *Ruris opes et deliciæ* (1). Malgré la protection du cardinal de Fleury, qu'il avait sollicitée par une épître ingénieuse, le P. Vanière perdit son procès; mais il obtint une pension pour l'aider à continuer son *Dictionnaire français-latin*, auquel il travaillait depuis vingt ans, et qui devait former 6 volumes in-folio. L'âge n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude; il dormait peu, et malgré ses occupations multipliées, il trouvait le moyen de consacrer douze à quatorze heures par jour à son grand ouvrage. A la suite d'une courte maladie, la mort l'enleva le 22 août 1739, à 76 ans. Il y en avait plus de quarante qu'il habitait Toulouse, ou la campagne que les jésuites possédaient près de cette ville. « Le P. Vanière, dit « son biographe (2), avait une taille haute et « sans grâce, un extérieur négligé, des manières « embarrassées. Une physionomie qui laissait « entrevoir moins de finesse que de candeur, « une conversation plus sensée qu'agréable, « presque timide et sans saillies, cachaient l'au- « teur élégant et châtié. Sa modestie ne contri- « buait pas à le faire découvrir : il semblait « ignorer ses talents. » Le principal titre littéraire de Vanière est le *Prædium rusticum*. Les dix premiers livres furent imprimés à Paris, en 1710, in-12; mais il ne parut complet qu'en 1730. Toulouse, in-12, fig. Parmi les éditions de ce poëme, on distingue celles de Paris, 1756, in-12; ibid., Barbou, 1774, petit in-8°; et ibid., 1786, in-12, précédée d'une vie de l'auteur en latin. Le *Prædium rusticum* a été traduit en français, sous le titre d'*Œconomie rurale*, par L.-Et. Berland d'Halouvry, Paris, 1756, 2 vol. in-12. Il en existe une autre traduction par Ant. le Camus, insérée dans le *Journal économique*, années 1755 et 1756. Ce poëme est divisé en seize livres. Dans le premier, l'auteur traite du choix et de l'achat de la ferme; dans le second, des qualités qu'il faut chercher dans ses serviteurs. Les deux suivants sont consacrés aux soins des troupeaux; le cinquième et le sixième, aux arbres; le septième et le huitième, aux travaux annuels de la campagne; le neuvième contient le potager; le dixième et le onzième, la vigne et l'art de faire le vin; le douzième, la basse-cour; le treizième, le colombier; le quatorzième, les abeilles (Arthur Murphy (*voy.* ce nom) en a donné une imitation en vers anglais), le quinzième, les étangs; et le seizième, la garenne et le parc. C'est moins un poëme, dit un critique, qu'une suite de petits poëmes charmants. On peut reprocher à l'auteur quelques fautes de goût, des épisodes déplacés, surtout dans un ouvrage destiné à faire aimer la campagne; mais la douceur et la grâce du style, le charme des descriptions en feront toujours les délices des amateurs de la poésie latine. On a quelquefois appelé Vanière le *Virgile de la France*, et il mérite à quelques égards ce titre glorieux, mais il n'approcha jamais de la précision et surtout de l'exquise sensibilité du chantre de Mantoue. Outre un *Dictionnarium poeticum*, Lyon, 1710, 1722, 1740, in-4°, dont on a fait un abrégé pour le mettre à la portée des commençants, on doit encore au P. Vanière plusieurs poésies fugitives recueillies à Toulouse, en 1730, in-12, sous le titre d'*Opuscula*. Ce volume contient neuf églogues sur l'amitié et les obligations qu'elle impose; des lettres, des odes, une entre autres sur la mort de Henri IV, traduite de Goudelin (*voy.* ce nom), poëte languedocien; des épigrammes, des hymnes et des épitaphes. Le P. Lombard a publié la vie de Vanière, 1739, in-8°; on en trouve l'analyse dans les différents journaux de la même année. Son portrait a été gravé plusieurs fois format in-12. — VANIÈRE (Ignace), neveu du précédent, né à Caux, diocèse de Béziers, mort à Paris en 1768, a publié : 1° *Nouveaux amusements poétiques*, 1755, in-12; 2° *traduction* des odes d'Horace, 1761, in-8°; 3° *Cours de latinité*, 2 vol. in-8°; 4° deux *Discours*, l'un *sur l'éducation* (1760), et l'autre *sur l'art et la nécessité d'apprendre aisément la langue latine* (1763). W—s.

VANINA D'ORNANO. *Voyez* SAMPIETRO.

VANINI (UCILIO) (1) naquit à Taurisano, dans la terre d'Otrante, au royaume de Naples, sur la fin de 1584. Son père était fermier ou intendant de don François de Castro, duc de Taurisano. Après ses premières études, Vanini fut envoyé à Rome, pour y étudier la philosophie et la théologie. Il nous apprend lui-même qu'un de ses maîtres, le carme Jean Bacon, « lui enseigna à « ne jurer que par Averrhoès ». De Rome, il se

(1) Elle est figurée dans le *Museum Mazzuchellianum*, t. 2, pl. 169.

(2) Le P. Théod. Lombard, son élève, et qu'il s'était associé pour la rédaction de son grand *Dictionnaire*, resté inédit.

(1) C'est le nom que l'on trouve dans les registres du parlement de Toulouse.

rendit à Naples, et y continua sa philosophie, s'occupant en même temps de médecine et d'astronomie. Il ne tarda pas à se livrer à l'étude de la théologie scolastique, dont il ne fait pas grand cas dans ses ouvrages. Dès qu'il eut été promu au sacerdoce, il s'adonna à la prédication, qu'il ne pouvait néanmoins cultiver, à cause de ses travaux et de ses courses. En même temps il étudiait le droit civil et le droit canon, puisqu'il prit dans la suite le titre de docteur *in utroque jure*. Son ardeur pour les sciences le fit aller à Padoue, où il séjourna quelques années, repassant tout ce qu'il avait appris, « se perfectionnant dans « tous les genres d'érudition, et menant une vie « qui approchait de la misère ». Ses auteurs favoris étaient Averrhoès, Cardan, Pomponace, et surtout Aristote, qu'il appelle « le dieu des phi- « losophes, le dictateur de la sagesse humaine, « et le souverain pontife des sages ». Lorsque Vanini eut achevé ses études, il retourna à Taurisano, pour mettre ordre à ses affaires et se disposer à répandre sa doctrine. Il fit le voyage de Naples, et y forma, dit-on, l'étrange dessein d'aller prêcher son athéisme dans le monde, avec onze ou treize de ses camarades. C'est le P. Mersenne et le P. Garasse qui nous l'apprennent. Ces deux religieux prétendent même que Vanini en fit l'aveu devant le parlement de Toulouse. Mais cet aveu ne paraît pas vraisemblable, parce que le président Gramond, qui était présent, n'en parle pas, et parce que le jésuite donne onze associés à Vanini, et que le minime lui en accorde treize. Quoi qu'il en soit, à son départ pour la France, Vanini quitta son nom d'Ucilio, et se fit appeler Jules-César. Nous remarquerons ici avec Garasse qu'il changea de nom trois ou quatre fois, *à mesure qu'il gagnait du pays* : « Car étant « en Gascogne, ajoute le jésuite, il se faisait « nommer le sieur Pompeio, et par les noblesses, « on ne le connaissait point sous autre titre. En « Hollande, il s'appelait Julio-Cæsare; à Paris, « lorsqu'il voulut imprimer, il se qualifia du nom « de Julio-Cæsare Vanino: à Lyon, imprimant « son Amphithéâtre, il ajouta *Taurizano*. En « somme, étant à Toulouse, devant sa prise, « durant qu'on lui fit son procès, il s'appela le « sieur Ucilio (1). » Jean-Maurice Schramm a tracé son itinéraire avec la plus grande exactitude; nous ne pouvons mieux faire que de le suivre. Après avoir traversé une partie de l'Allemagne, Vanini s'avança jusqu'en Bohême, où il entra en discussion avec un anabaptiste dans la bouche duquel il met cette incartade que, « les « chrétiens disputaient entre eux sur des articles « de néant (*de lanâ caprinâ*) ». Il parcourut ensuite le reste de l'Allemagne, les Pays-Bas, et s'arrêta à Amsterdam, où il eut plusieurs disputes avec un athée. Il partit pour Genève, contestant partout sur sa route, et plus encore à son arrivée

(1) *Doctrine curieuse*, p. 1024.

dans cette ville. Ne se croyant pas en sûreté à Genève, il alla dogmatiser à Lyon; mais la peur du fagot le força de se rendre à Londres, en 1514; « il s'y attira, à ce qu'il dit, la persécu- « tion des protestants. On le tint en prison, où il « demeura quarante-neuf jours, bien préparé à « recevoir la couronne du martyre, pour laquelle « il soupirait avec toute l'ardeur imaginable (1). » On le tira de prison; il repassa la mer, et reprit le chemin d'Italie. Gênes lui parut propre à recevoir ses leçons; il s'y fixa et y prit des écoliers de toute condition, et pour plusieurs sciences; mais il ne tarda guère à y soulever tout le monde contre lui par ses impiétés. Il revint à Lyon; et pour se mettre à couvert de la persécution, il publia son *Amphithéâtre*, sous prétexte de réfuter les erreurs de Cardan. Cette précaution ne le rassura pas : il retourna en Italie, d'où il revint presque aussitôt en France. Il se retira dans la Gascogne et s'y fit religieux; mais on ne sait dans quel couvent. Il est curieux d'entendre le P. Garasse raconter les manœuvres hypocrites de Vanini pour empêcher qu'on ne pénétrât ses véritables sentiments. « Quelles protestations « est-ce qu'il ne fait de bon et religieux catho- « lique? quelles injures ne dit-il contre les « libertins? quelles louanges ne donne-t-il aux « pères de notre compagnie, comme aux plus « vaillants champions de l'univers, à son dire, « pour terrasser cet horrible monstre de l'a- « théisme! Etant à Toulouse, et rôdant en Gas- « cogne, devant qu'on eût découvert sa malice, « quelles paroles saintes et sacrées, quel propos « douillets et sucrés ne tenait-il? Combien de « confessions a-t-il faites dans nos églises « mêmes? Quelles prédications a-t-il perdues « dans Toulouse? Combien de fois est-il venu « voir et visiter nos pères pour leur demander « des cas de conscience? Le tout couvert d'une « lâche hypocrisie... Mais aussitôt que ce mé- « chant homme fut découvert, il se porta à une « rage désespérée. » Ces paroles du jésuite Garasse, et quelques autres données, nous font un peu deviner à quel ordre religieux appartint Vanini. Mersenne et Patin disent qu'il fut chassé du couvent à cause de ses mauvaises mœurs et parce qu'il se livrait à un vice *trop commun dans son pays*. Après son expulsion, il se réfugia à Paris, et s'introduisit chez le nonce du pape, Roberto Ubaldini, évêque de Politio, qui lui ouvrit sa riche bibliothèque et lui fournit les moyens de lire les ouvrages des athées et des incrédules, dont il fit un si triste usage. Il séduisit beaucoup de jeunes gens, des médecins et des poëtes. Il faut qu'il ait fait bien des progrès, puisque le P. Mersenne porte le nombre des athées qui se trouvaient dans la capitale à plus de cinquante mille. Vers le même temps, il devint aumônier du maréchal de Bassompierre,

(1) *Amphytheatrum*, p. 118.

dont il recevait deux cents écus de pension, et à qui il dédia ses *Dialogues de la nature*. Un de ses historiens remarque qu'il ne fut point content de ce poste, qui l'obligeait à être réglé, et qu'il aima mieux courir et dogmatiser (1). Il quitta Paris, en 1617, dans le temps même que la Sorbonne censurait son dernier ouvrage, et se retira à Toulouse. Il fit dans cette ville ce qu'il avait fait ailleurs, dogmatisa et pervertit tous ceux qui entretenaient des relations avec lui. Il professa la médecine, la philosophie et la théologie avec ses principes et sa méthode ordinaires. On prétend qu'ayant été chargé de l'éducation des enfants de Lemazuyer, premier président du parlement de Toulouse, il donna de l'ombrage au procureur général, qui le déféra à la cour, et poursuivit sa condamnation avec beaucoup d'acharnement. Il fut arrêté en novembre 1618. Bien que les ouvrages de Vanini aient été produits au procès, on sait, par l'aveu presque unanime des contemporains les plus dignes de foi, que ces pièces ont moins contribué à le perdre que les discours impies dont il fut accusé par un gentilhomme qui faisait profession de piété, et auquel on accorda une entière croyance. Le parlement était sur le point de l'élargir à cause de l'ambiguïté des preuves, dit le président Gramond (2), lorsque le sieur de Francon déposa que Vanini avait souvent révoqué en doute l'existence de Dieu et tourné en dérision les mystères les plus augustes de la religion. On confronta l'accusé et le témoin, qui soutint ce qu'il avait avancé. Garasse ajoute qu'il y eut d'autres dépositions secrètes, conformes à celles de Francon. Interrogé à l'audience sur ce qu'il pensait de l'existence de Dieu, Vanini répondit « qu'il adorait avec l'Église un Dieu en trois « personnes, et que la nature démontrait évi« demment l'existence de la Divinité. » Ayant, par hasard, aperçu une paille à terre, il la ramassa, et étendant la main, il dit à ses juges : « Cette paille me force à croire qu'il y a un « Dieu » ; et il ajouta : « Le grain jeté en terre « semble d'abord détruit et commence à blanchir ; « il devient vert et sort de la terre ; il croît insen« siblement ; les rosées l'aident à s'élever, la « pluie lui donne encore plus de force ; il se « garnit d'épis dont les pointes éloignent les « oiseaux ; le tuyau s'élève et se couvre de « feuilles ; il jaunit et s'élève plus haut ; peu « après il commence à baisser jusqu'à ce qu'il « meure, on le bat dans l'aire, et la paille ayant « été séparée du grain, celui-ci sert à la nour« riture des hommes ; celle-là est donnée aux « animaux, créés pour l'usage de l'homme. » D'où il conclut que Dieu est auteur de toutes choses. Pour répondre à l'objection qu'on aurait pu faire *que la nature est la cause de ces productions*, il reprit ainsi : « Si la nature a produit ce « grain, qui est-ce qui a produit l'autre grain « qui l'a précédé immédiatement ? Si ce grain « est aussi produit par la nature, qu'on remonte « à un autre, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au « premier, qui nécessairement aura été créé, « puisqu'on ne saurait trouver d'autre cause de « sa production. » Et par là il renforça sa première conséquence, que, puisque la nature ne peut être la cause de rien, c'est Dieu qui est la cause de tout. Le président Gramond n'hésite point à déclarer que Vanini n'était point persuadé de ce qu'il disait, et qu'il ne discourait ainsi que par vanité ou pour échapper au supplice. La procédure dura six mois ; enfin le 9 février 1619 Vanini fut condamné, à la pluralité des voix, à avoir la langue coupée et à être pendu et brûlé. Aussitôt que la sentence fut prononcée, il leva entièrement le masque, et abjura tout sentiment de religion. Pendant que son procès s'instruisait, il se confessait et communiait souvent ; mais dès que le procès fut terminé, il ne voulut point entendre parler de confession, et rejeta avec obstination le ministère d'un cordelier, qui était venu pour l'exhorter. Gramond assure qu'il repoussa le crucifix en disant : « Jésus sua de « crainte et de faiblesse en allant à la mort, et « moi je meurs intrépide » ; ce qui est dénué de vérité, suivant le magistrat, Vanini étant mort *comme une bête et comme un lâche*. D'un autre côté, le jésuite Garasse raconte que lorsqu'on exigea de Vanini qu'il demandât pardon à Dieu, au roi et à la justice, conformément à l'usage, ce misérable répondit : « Pour Dieu, je n'en crois « point ; pour le roi, je ne l'ai point offensé ; « pour la justice, que les diables l'emportent, si « toutefois il y a des diables au monde » ; qu'étant sur le gibet, il proféra encore trois ou quatre notables impiétés, et mourut enragé. Le *Mercure* rapporte en substance ces dernières paroles, mais il ne s'accorde pas sur toutes les circonstances du procès et de la mort de Vanini avec Gramond et Garasse, ni même avec Mersenne. Il est presque impossible de savoir au juste ce qui se passa dans ce tragique événement, à cause de l'éloignement ou de la passion de ceux qui en ont parlé (1). Vanini fut supplicié sur la place de St-Etienne, à Toulouse, le 19 février 1619. Ses écrits sont : 1° *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, necnon astrologo-catholicum, adversus philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoicos*, Lyon, 1615, in-8°, avec approbation et privilége. Ce livre est extrêmement rare. Le corps de l'ouvrage est composé de 336 pages. l'*Amphithéâtre* se divise en 50 exercices ou chapitres, dans lesquels l'auteur, après avoir reconnu deux espèces de

(1) Durand, *Vie de Vanini*, p. 64.
(2) *Historia Galliæ ab excessu Henrici IV*, lib. 3.

(1) Quelques écrivains rapportent qu'à l'aspect des apprêts de son supplice ; Vanini s'écria : *Ah ! mon Dieu !* et que le religieux qui l'exhortait lui ayant dit alors : Vous reconnaissez donc un Dieu, puisque vous l'invoquez ; il répondit : *Non, c'est une façon de parler*. Balzac dit qu'on lui coupa la langue dans la prison. Voy. le *Socrate*, p. 123, édit. de Courbé.

providence, l'une générale, l'autre spéciale, discute les objections que soulèvent ces doctrines. Ne reconnaissant pour maître qu'Aristote, il conçoit Dieu non pas comme la cause ou le principal moteur de l'univers, mais comme la substance éternelle et infinie, comme l'être des êtres. Et il aboutit à cette définition équivoque : « Il est tout, au-dessus de tout, hors de tout, en tout, à côté de tout, avant tout, après tout, et tout entier. » Cette définition même ferait supposer que le prétendu athée condamné par le parlement de Toulouse était ce que l'on appellerait aujourd'hui un panthéiste. 2° ***De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis libri quatuor***, Paris, 1616, in-8°, avec approbation et privilége; plus rare encore que le précédent. Il est dédié au maréchal de Bassompierre : l'auteur y est plus hardi que dans le précédent ouvrage. Selon lui l'intelligence ne peut mouvoir la matière, ni l'âme, ni le corps. D'où la conséquence que Dieu n'est pas l'auteur du monde, lequel à ses yeux est éternel. L'ouvrage a 495 pages et 60 dialogues en tout. Il est inutile de nous appesantir sur ces deux écrits, dont on a dit tant de fois tout ce qu'il y avait à dire. 3° ***Commentarii physici***, inédits; voyez les ***Dialogues***, p. 88; 4° ***Commentarii medici***, inédits; voyez les ***Dialogues***, p. 88 et 166; 5° ***De vera sapientia***, inédit; voyez les ***Dialogues***, p. 275. Le P. Garasse le connaissait, puisqu'il en parle dans sa ***Doctrine curieuse***, p. 1015. 6° ***Tractatus physico-magicus***, inédit; voyez les ***Dialogues***, p. 252; 7° ***De contemnenda gloria***, inédit; voyez les ***Dialogues***, p. 359; 8° ***Apologia pro lege mosaica et christiana***, inédit; voyez l'***Amphithéâtre***, p. 38, 64; et les ***Dialogues***, p. 123 et 329; 9° ***Apologia pro concilio Tridentino***, inédite; voyez l'***Amphithéâtre***, p. 70 et 77; 10° ***Libri astronomici***, Strasbourg, en très-beaux caractères, suivant les ***Dialogues***, p. 31. Aucun bibliographe ne l'a vu; et la Croze assure avoir fait de vains efforts pour se le procurer. On a beaucoup varié sur le caractère et les mœurs de Vanini. Garasse le traite d'***effronté***, de ***pédant***, de ***parasite***, de ***bélistre***, de ***libertin***, etc. Le président Gramond, le P. Mersenne (1), Schramm, Patin, Parker et Durand ne le traitent pas mieux. Ils parlent tous de ses mœurs d'une manière très-défavorable. Bayle et Arpe ont cherché un peu à pallier ses défauts; mais il semble bien difficile qu'un homme qui avait des principes aussi corrompus que ceux qu'il a professés dans ses ***Dialogues***, et qui répétait sans cesse que c'était du temps perdu que celui qui n'était pas consacré à l'amour, ait été vertueux dans sa conduite. Au surplus, tout le monde s'accorde à dire qu'il avait un esprit très-délié, de l'érudition et de l'éloquence. *Voy.* Jean-Maurice Schramm, ***De vita et scriptis famosi athei Julii Cæsaris Vanini tractatus singularis***, 1709; Durand, la *Vie et les sentiments d'Ucilio Vanini*, Rotterdam, 1717, in-8°; Pierre-Frédéric Arpe, ***Apologia pro Julio Cæsare Vanino***, Cosmopoli, 1712, in-8°; Niceron, ***Mémoires***, t. 26; Chaufepié, ***Supplément au Dictionnaire de Bayle;*** Peignot, ***Dictionnaire des livres condamnés au feu***, t. 2; Garasse, ***Doctrine curieuse***. Ce jésuite avait connu particulièrement Vanini, et il en rapporte des choses très-remarquables. On peut consulter encore sur Vanini la 3° des *Lettres* de Voltaire *à Son Altesse Monseigneur le prince de****. Il convient de rappeler aussi un travail très-remarquable de M. Victor Cousin, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1843, et reproduit en tête des ***Fragments de philosophie cartésienne***, 1845, in-12. Un résumé de ce travail forme le fond du court article consacré à Vanini dans le ***Dictionnaire des sciences philosophiques***, t. 6, p. 943-945. M. Rousselot a publié, en 1842, la première traduction des œuvres de Vanini; l'***Amphithéâtre*** s'y trouve tout entier, mais il n'y a qu'une partie des ***Dialogues***. Une courte notice résume ce qu'on sait de la biographie de ce personnage. Quant au jugement définitif à porter à son égard comme philosophe, son traducteur pense que, nourri de la philosophie d'Averrhoès et de Pompinat, il fut un sceptique à l'égard de la Providence et de l'immortalité de l'âme, mais rien ne prouve qu'il ait été véritablement athée. Il annonce une certaine tendance au panthéisme, et il semble quelquefois, mais non sans hésitation, confondre Dieu avec la nature. L—B—E et Z.

VANLOO (JACQUES), tige de cette famille de peintres qui ont rendu le nom de Vanloo si célèbre, naquit à l'Ecluse, ville de Hollande, en 1614. Après avoir étudié les éléments de son art dans sa ville natale, sous la direction de son père Jean, il alla se perfectionner à Amsterdam; et lorsque son talent fut entièrement formé, il vint se fixer en France. Pendant son séjour à Amsterdam, il avait cultivé avec succès le genre historique et s'était fait une grande réputation par sa belle manière de rendre le nu; mais lorsqu'il fut à Paris, il abandonna l'histoire pour se consacrer au portrait, genre dans lequel il montra un véritable talent. Il se fit naturaliser; et le 6 janvier 1663, l'académie de peinture l'admit au nombre de ses membres, sur le ***portrait de Michel Corneille*** le père, peintre et graveur célèbre. Ce portrait, qui fait partie du musée du Louvre (école hollandaise), rend témoignage du talent du peintre, et surtout de la beauté de son coloris. Cet artiste mourut à Paris, le 26 novembre 1670. — ***Abraham Louis*** VANLOO, fils du précédent, naquit à Amsterdam, vers 1641, et vint fort jeune étudier à Paris, où il précéda son père. Il remporta le huitième prix à l'Académie, le 26 mars 1671, et il aurait été admis dans cette compagnie, si une affaire d'honneur ne l'eût obligé d'aller chercher un asile à Nice. Lorsqu'il put sans danger revenir en France, il s'arrêta dans la ville

(1) ***Quæstiones celeberrimæ in Genesim***, p. 671.

d'Aix, où il se maria, en 1683. Il passait pour un dessinateur habile; et ses ouvrages à fresque lui ont acquis de la réputation. Il avait peint, pour la chapelle des Pénitents gris de Toulon, un *St-François*, qui lui fit beaucoup d'honneur. Il mourut en 1713. — *Jean-Baptiste* VANLOO, fils du précédent, naquit à Aix, le 11 janvier 1684. Dès l'âge de huit ans, il manifesta les dispositions qu'il avait pour l'art du dessin; et son père se plut à les cultiver, en lui faisant copier les ouvrages des plus célèbres maîtres. Il parcourut ainsi toutes les villes de la Provence; revint à Nice rejoindre son père; puis s'étant rendu à Toulon, y épousa, en 1708, la fille d'un avocat, mademoiselle Lebrun. Il se trouvait encore dans cette ville lorsque Victor-Amédée, duc de Savoie, vint en faire le siége. Il s'occupait d'une *Ste-Famille*, pour l'église des Dominicains; et pour se délasser, il s'amusait à peindre sur des cartes des portraits à l'huile, qu'il commençait et terminait dans un seul jour. La crainte de la guerre le décida à se réfugier à Aix. N'ayant pu trouver de voiture, il se vit obligé de mettre sa femme et son fils, qui n'avait qu'un mois, sur un âne qu'il conduisit lui-même, à pied, jusqu'à Aix. Durant cinq années qu'il demeura dans cette ville, il s'occupa d'un grand nombre d'ouvrages qui consolidèrent sa réputation. Parmi ces peintures, on distingue surtout: une belle *Annonciation*, aux Jacobins; l'*Agonie de St-Joseph*, dans l'église de la Madeleine; aux Carmes, dans la chapelle des Pénitents blancs, une *Résurrection de Lazare;* un plafond représentant l'*Assemblée des dieux*, dans la maison de campagne de Lenfant, commissaire des guerres; et enfin, parmi un grand nombre de beaux portraits, celui de Mailly, archevêque d'Arles. En 1712, il alla rejoindre son père à Nice. L'ayant perdu quelque temps après, il termina plusieurs de ses ouvrages restés imparfaits. Sur sa réputation, le prince de Monaco l'engagea à venir peindre les princesses ses filles. De là, il se rendit à Gênes, puis à Turin. Le duc de Savoie le chargea de faire le portrait du prince de Carignan, son fils, qui prit l'artiste sous sa protection, tandis qu'un autre peintre exécutait celui du prince de Piémont; lorsque le duc eut vu les deux ouvrages, il fut si charmé de celui de Vanloo, qu'il lui ordonna de peindre à son tour le prince de Piémont. Cependant le prince de Carignan, premier protecteur de Vanloo, jaloux, en quelque sorte, de l'accueil que celui-ci recevait à la cour de Turin, lui proposa de l'envoyer à Rome, à ses frais, et de se charger de sa famille pendant son absence. Il accepta avec empressement. Arrivé à Rome, il entra chez Benedetto Luti, qui ne tarda pas à sentir tout le mérite d'un semblable élève; lorsqu'il était embarrassé pour une composition, il lui présentait le crayon, que Vanloo refusait modestement; mais forcé par les instances de son maître, il se mettait enfin à l'ouvrage et savait si bien rendre la pensée de Luti, que ce dernier l'embrassait en lui disant : *Tu en sais plus que moi*. Bientôt il se fit connaître par une foule de beaux ouvrages et notamment par deux morceaux sur cuivre, représentant une *Ste-Famille* et *Jésus-Christ qui donne les clefs à St-Pierre :* dans une exposition publique faite à Rome, ces morceaux passèrent pour être de Carle Maratte. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il commença l'éducation artistique de son frère et de ses trois fils. Appelé à Paris par le prince de Carignan, son protecteur, il peignit, en passant à Turin, deux plafonds pour le château de Rivoli. Sa femme, qui le suivait dans tous ses voyages, étant accouchée d'un fils, le prince de Piémont et la princesse de Carignan le tinrent sur les fonts de baptême et lui donnèrent les noms de Charles-Amédée-Philippe. Arrivé à Paris, le prince de Carignan le logea dans son hôtel, et ne passait pas un seul jour sans aller le voir travailler. Il fit pour ce prince de grands sujets tirés des Métamorphoses, et le *Triomphe de Galatée*, aujourd'hui au musée de l'Ermitage, à St-Pétersbourg. Il aurait été reçu à l'Académie le jour même où il présenta ce tableau, si le prince de Carignan avait voulu le céder. Il fut seulement agréé, en 1722. Malgré ses succès dans le genre de l'histoire, il s'adonna plus particulièrement au portrait. Ayant hasardé le fruit de son travail dans les actions de la banque de Law, il perdit tout ce qu'il possédait, et se vit obligé de recommencer sa fortune. La mort du duc d'Orléans, régent, l'ayant empêché de faire le portrait du roi, ce que ce prince lui avait permis, il vint à Versailles à plusieurs reprises, et se rendit si familiers les traits du monarque, qu'il retourna en poste à Paris, et fit un portrait extrêmement ressemblant. Louis XV, ayant vu ce portrait, lui en commanda un autre en pied, qui servit de modèle pour un grand nombre de copies que Vanloo fit pour ce prince. Il peignit encore la tête de ce monarque dans un grand tableau où Parrocel l'a représenté à cheval. Le 23 février 1731, il fut reçu membre de l'Académie, sur son tableau de *Diane et Endymion*, au musée du Louvre, cette toile a été gravée par C. Levasseur et est conservée à la chalcographie. Il fut chargé de peindre le tableau commandé par le prévôt des marchands et les échevins de Paris, pour la naissance du Dauphin. Le grand tableau de la cérémonie des chevaliers du St-Esprit, dans lequel *Henri III reçoit le comte de Gonzalès*, mit le sceau à sa réputation (au Louvre). L'Académie le nomma adjoint à professeur le 10 janvier 1733. Ce fut alors qu'il se rendit à Aix; mais, en 1736, son fils Louis-Michel ayant été appelé en Espagne, il revint à Paris, et de là passa en Angleterre; il y reçut de Robert Walpole l'accueil le plus distingué, et fit le portrait de ce ministre. Toute la cour suivit bientôt cet exemple; mais le climat, joint au chagrin que lui causa la mort d'un de ses fils, nommé Claude, qui annon-

çait les plus rares dispositions, altéra sa santé; et sa femme fut obligée de le ramener en France, après un séjour de quatre ans en Angleterre. Il se hâta de retourner à Aix; mais le coup était porté, et il mourut le 19 septembre 1745, âgé de 61 ans. Il fut enterré dans la paroisse où il avait été baptisé. C'est surtout par le coloris que ses ouvrages se font remarquer. Le ton en est excellent; sa touche est légère et spirituelle, et ses carnations ont tant de fraîcheur qu'on n'a pas craint de le comparer sur ce point à Rubens. Larmessin a gravé, d'après lui, le *Portrait de Louis XV à cheval*, ainsi que le *Portrait en pied* du même prince. Celui de la *reine Marie Leckzinska* a été gravé deux fois par Chereau, qui a aussi gravé les *Portraits de mesdames de Prie et de Sabran*. On trouve des ouvrages de J.-B. Vanloo dans nos galeries de Versailles, dans beaucoup de nos musées de province; il a été très-souvent gravé, et André Bardon a écrit sa vie, Paris, L. Cellot, 1779, in-12. Son portrait a été gravé, d'après son fils Louis-Michel, par S.-C. Miger, et la planche en est conservée à la chalcographie du Louvre. — *Charles-André* VANLOO, plus connu sous le prénom de *Carle*, frère du précédent, naquit à Nice (Alpes-Maritimes), le 15 février 1705. Il n'était âgé que d'un an lorsque le maréchal de Berwick vint assiéger cette ville; le premier soin de ses parents fut de descendre l'enfant dans une cave. On le croyait en sûreté dans cet asile, lorsqu'une bombe tomba sur la maison, traversa les plafonds, et en éclatant emporta jusqu'aux moindres vestiges du berceau. Heureusement qu'en ce moment son frère le tenait dans ses bras et l'avait emporté par hasard dans un autre endroit. Quand son frère Jean-Baptiste fut envoyé à Rome par le prince de Carignan, il le suivit et entra en même temps que lui dans l'école de Benedetto Luti, qui se plut à cultiver les dispositions qu'il découvrit dans ses deux élèves. Carle fit alors connaissance avec le statuaire Legros, qui lui donna du goût pour la sculpture, au point qu'il fut au moment d'abandonner la peinture pour se livrer à ce dernier art. Mais Legros mourut en 1719; et Carle, ne se sentant plus soutenu par les conseils de cet habile artiste, revint à ses premières études et reprit le pinceau. A cette époque où l'expérience ne l'avait point encore éclairé, son goût se ressentait de la fougue de son caractère. En vain son frère Jean-Baptiste lui recommandait sans cesse la sagesse et la sévérité; ses conseils ne devaient porter leurs fruits que plus tard; en vain il l'associait aux travaux qui lui étaient confiés; Carle le quitta pour se faire décorateur d'opéra. Il ne tarda guère à se dégoûter de ce genre secondaire; mais s'il l'abandonna, ce fut pour se livrer à de petits portraits dessinés, genre plus misérable encore. Cette inconstance et cette instabilité dans ses études n'étaient toutefois que les écarts d'un jeune homme qui aimait éperdument le plaisir et pour qui les moyens les plus prompts d'avoir de l'argent étaient les meilleurs. Son frère ayant été appelé à cette époque à Paris par le prince de Carignan, Carle revint en France avec lui et l'aida dans la restauration des peintures que le Primatice avait exécutées pour François Ier, dans le château de Fontainebleau. Il obtint toutefois, en 1724, le grand prix de Rome, dont le sujet était *Jacob purifiant sa maison avant de partir pour Béthel, où il allait offrir un sacrifice au Seigneur*. En 1727, il retourna à Rome, accompagné de deux de ses neveux, Louis et François Vanloo. C'est alors qu'il remporta le prix de dessin que l'académie de St-Luc distribue tous les ans. Il peignit ensuite, pour l'église de St-Isidore, un magnifique plafond représentant l'*Apothéose de ce saint*. Le *St-François*, la *Ste-Marthe*, destinés aux Cordeliers de Tarascon, lui attirèrent l'estime des connaisseurs et surtout du cardinal de Polignac, qui écrivit en sa faveur au duc d'Antin et qui lui fit obtenir la pension. Le pape le décora du titre de chevalier, qu'il accompagna d'un brevet encore plus flatteur. Depuis ce moment sa réputation ne fit que s'accroître; et ses ouvrages furent recherchés jusque dans les pays étrangers. Il peignit, pour l'Angleterre, une *Femme orientale à sa toilette*, avec un bracelet à la cuisse, singularité qui a donné de la célébrité à ce tableau. En quittant Rome, il se rendit à Turin, accompagné de son neveu François, jeune homme de la plus grande espérance, qu'il eut le malheur de perdre par une affreuse catastrophe, à l'âge de 22 ans. Ayant voulu conduire lui-même les chevaux de la voiture dans laquelle ils voyageaient, il fut renversé, et son pied s'étant embarrassé dans l'étrier, il fut traîné longtemps parmi les buissons et les cailloux, et mourut à Turin, des suites de ses blessures. Le roi de Sardaigne chargea Vanloo de plusieurs travaux pour l'embellissement de ses palais et des principales églises de la capitale; et toutes ses compositions soutiennent le parallèle avec les ouvrages des peintres italiens les plus célèbres de cette époque. On distingue surtout les onze compositions dont il orna le cabinet du roi, et dont les sujets étaient tirés de la *Jérusalem délivrée*. Ce fut pendant son séjour en Italie qu'il épousa la fille du musicien Somis, qui n'était pas moins remarquable par les charmes de sa figure et de son esprit, que par son talent comme cantatrice. Arrivé à Paris, sa maison devint le rendez-vous des artistes et des amateurs les plus distingués. Sa femme fut une des premières qui firent connaître et goûter en France la musique italienne (1). Le 30 juillet 1735, il se présenta pour être admis à l'Académie de peinture, et son tableau de réception fut *Apollon qui écorche le satyre Marsyas* (au Louvre; il a

(1) Anne-Marie Christine Somis survécut à son mari et mourut au palais du Louvre le 12 avril 1785, âgée de 81 ans; elle fut inhumée à St-Germain l'Auxerrois.

été gravé par S.-C. Miger. et la planche est conservée à la chalcographie). Parmi ses ouvrages de cabinet les plus remarquables, on vante une *Résurrection ;* son *Allégorie des Parques ;* un *Concert d'instruments*, et une *Conversation espagnole*. Ces deux derniers tableaux, que Vanloo avait peints pour madame Geoffrin, ont passé, après la mort de cette femme célèbre, dans le cabinet de l'impératrice Catherine II. Parmi ses tableaux publics, les plus distingués sont : *St-Charles Borromée communiant les pestiférés*, et la *Prédication de St-Augustin*. La *Résurrection* qu'on voit dans le chœur de la cathédrale de Besançon passe aussi pour un de ses meilleurs ouvrages. Il peignait le portrait avec un grand succès, et celui de *Louis XV*, qui fut exposé au salon de 1763, et qui se trouve actuellement dans un des appartements du château du grand Trianon, suffirait pour prouver qu'il aurait pu se faire une réputation dans ce genre. Il serait trop long de rappeler tous les autres travaux de ce peintre, qui, doué d'une facilité merveilleuse, les a peut-être multipliés aux dépens de sa gloire. On a dit qu'il avait pris de Legros l'usage de modeler ses figures avant de les dessiner et de les peindre; c'est une erreur : jamais ce peintre n'a fait un de ses modèles en terre; il avait tout simplement un mannequin à ressort qu'il posait d'abord, qu'il drapait ensuite avec des étoffes diverses et de couleurs différentes, et d'après lequel il peignait; mais le plus souvent il ne se servait pas même de mannequin et il exécutait en grand, d'après une esquisse plus ou moins terminée, et faite de verve. Il sentait lui-même tous les abus de cette facilité, car il n'était jamais content de ses ouvrages; mais malheureusement les morceaux qu'il détruisait étaient souvent bien supérieurs à ceux qu'il refaisait. C'est ainsi qu'il mit en pièces le tableau des *Grâces enchaînées par l'Amour*, qui avait obtenu beaucoup de succès au salon de 1763. Dénué de toute instruction, sachant à peine lire et écrire, il n'était que peintre : il ne dédaignait pas les conseils de ses élèves, « dont il « payait quelquefois, dit Diderot, la sincérité « d'un coup de pied ou d'un soufflet; mais le « moment d'après et l'incartade de l'artiste et « le défaut de l'ouvrage étaient réparés. » Après avoir été admis à l'Académie, il devint successivement adjoint à professeur, professeur, chevalier de St-Michel, premier peintre du roi (*voy.* RESTOUT), et directeur de l'école. Tous ces honneurs, dont on semble aujourd'hui lui faire un reproche, lui étaient réellement dus à l'époque où il vécut. Il avait un goût sain et un style naturel, trop naturel peut-être, mais qui fut utile à l'école française, livrée depuis trop longtemps, par Coypel et de Troy, à un goût maniéré, théâtral et affecté. A ces qualités il joignait un dessin qui n'était pas sans agrément, quoique lâche et sans précision, un pinceau moelleux et facile et une couleur qui n'était pas sans éclat ; mais il avait peu de variété dans les airs de tête, manquait généralement d'expression et ne savait pas donner à ses figures l'esprit qui y supplée. On trouve en lui plutôt un air de noblesse qu'un grand caractère; plutôt un aspect gracieux que de la véritable beauté. De son vivant, on ne craignit pas de le comparer à Raphaël pour le dessin, au Corrége pour le pinceau, au Titien pour la couleur. L'exagération de cet éloge prouve à quel point on était alors étranger au sentiment du vrai beau. Mais, par un excès contraire, à ces éloges outrés a succédé un dénigrement qui n'est pas moins injuste. Sans doute il n'a qu'un mérite inférieur si on le compare aux grands maîtres de l'art; mais c'est un peintre très-distingué quand on ne le met en parallèle qu'avec ses contemporains. Le musée du Louvre renferme de cet artiste, outre le tableau déjà cité : 1° *le St-Esprit qui préside à l'union de la Vierge et de St-Joseph ;* 2° *Enée portant son père Anchise au milieu de l'incendie de Troie ;* 3° *une halte de chasse;* et 4° le *Portrait de Marie Leckzinska*. Le premier de ces quatre tableaux est extrêmement fin de ton et de couleur ; et tous quatre offrent le type des qualités et des défauts qui ont caractérisé son talent. Il mourut à Paris, d'un coup de sang, le 15 juillet 1765; il a été souvent gravé, a formé nombre d'élèves, parmi lesquels Lagrenée aîné et Doyen; d'une immense activité, il a pris part aux salons de 1737 à 1765. Fontaine-Malherbe a inséré dans le Nécrologe de 1766, un excellent éloge de Carle Vanloo, et nous rappellerons aussi l'article de M. Ch. Blanc, dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*. — *Louis-Michel* VANLOO, fils de Jean-Baptiste et neveu du précédent, naquit à Toulon, le 2 mars 1707. Plus jeune que son oncle de deux ans seulement, il reçut, comme lui, les leçons de son père. Ayant obtenu, en 1725, le prix de peinture, sur le sujet de *Moïse enfant faisant tomber en jouant la couronne de dessus la tête du pharaon*, il se rendit à Rome. De retour à Paris, il fut reçu à l'Académie le 25 avril 1733. Son tableau de réception représentait *Apollon et Daphné* (au musée du Louvre). Envoyé par son père à Turin, pour engager son oncle Carle à revenir à Paris, il reçut du roi de Sardaigne la commande de plusieurs grands travaux. En 1736, après la mort de Ranc, le roi d'Espagne ayant chargé Rigaud de lui procurer un peintre habile, Louis-Michel Vanloo fut désigné par lui à ce prince, qui l'accueillit avec distinction et lui accorda le titre de son premier peintre. Après la mort de Philippe V, il revint en France et mérita les applaudissements du public par les portraits qu'il exposa aux différents salons. Ce genre, pour lequel il avait abandonné l'histoire, fut traité par lui avec un véritable talent. Il se fit remarquer au salon de 1761 par un *Portrait en pied de Louis XV en habits royaux*, beau, bien peint et très-ressemblant. Lorsque son oncle Carle mourut, il exposa au

salon de 1765 le portrait qu'il en avait fait. Il l'a représenté en robe de chambre, en bonnet d'atelier, le corps de profil et la tête de face : il était d'une ressemblance frappante, d'une touche vigoureuse, et peint de grande manière, quoique cependant un peu rouge (aujourd'hui au musée de Versailles). On remarqua, en 1767, les portraits du *cardinal de Choiseul*, de l'*abbé de Breteuil*, et de *Cochin*, et *un petit jeune homme en pied*, habillé à l'ancienne mode d'Angleterre, où le peintre rappelle la manière de Van Dyck. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite le *Concert espagnol*, très-beau tableau d'une composition sage sans être froide, où l'on distingue une grande variété de figures charmantes, toutes aussi vraies, aussi soignées que des portraits. Mais son chef-d'œuvre est peut-être le tableau dans lequel il s'est représenté avec toute sa famille (au musée de Versailles, 1757). C'est, par la manière dont il l'a traité, un tableau d'histoire plutôt qu'un portrait. Diderot nous a conservé le trait suivant, qui fait autant d'honneur à l'artiste que le meilleur tableau. « Il avait un ami en Espagne; il prit envie à cet « ami d'équiper un vaisseau. Michel lui confia « toute sa fortune. Le vaisseau fit naufrage, la « fortune confiée fut perdue et l'ami noyé. Michel « apprend ce désastre, et le premier mot qui lui « vient à la bouche, c'est : *J'ai perdu un bon ami.* » Cet artiste mourut à Paris, le 20 mars 1771. S.-C. Miger a gravé le portrait de Louis-Michel, peint par lui-même, et tenant en main le portrait de son père. — *Charles-Amédée-Philippe* VANLOO, frère du précédent, et comme lui élève de son père, naquit à Turin, en 1718, et fut tenu sur les fonts de baptême par le prince de Piémont et la princesse de Carignan. Il accompagna à Rome son oncle Carle et son frère Louis-Michel, et y obtint les mêmes succès. De retour en France, il fut appelé à Berlin, où il résida longtemps comme peintre du roi de Prusse, soutenant l'honneur de sa famille comme peintre d'histoire et de portraits. Il fut reçu également à l'Académie de Paris, le 30 décembre 1747, sur un *St-Sébastien*, que l'on voit aujourd'hui à l'église Notre-Dame de Versailles. Il passa par tous les grades académiques et prit part aux salons de 1747 à 1785; toutefois on ignore le lieu et la date de sa mort; Larmessin, Chereau, Petit, ont gravé plusieurs de ses ouvrages. — La famille des Vanloo est essentiellement artiste; nous avons signalé ici ceux qui ont le plus illustré le nom, on pourrait assurément leur consacrer une monographie; nous devons toutefois encore signaler le fils de Carle, *Jules-César-Denis*, peintre de paysages; il naquit à Paris, en 1743; il fut agréé et reçu académicien le 30 octobre 1784, sur une *Tempête* et un *Clair de lune* (ce dernier tableau est au ministère de la justice). Il avait obtenu une médaille d'or en l'an 13, il prit part aux salons de 1785 à 1817, et mourut à Paris, le 1er juillet 1821, et non en 1824, comme Nagler l'a avancé à tort; nous connaissons une brochure rarissime que nous recommandons aux amateurs, sans lieu ni date d'impression, relative à cet artiste, et qui contient de précieux documents biographiques à son sujet; en voici le titre : *César Vanloo aux amateurs des beaux-arts* (*S. L. N. D.*), in-8° de 15 pages; elle est bien certainement postérieure à 1814. M. Léon Lagrange a inséré dans le tome 6 des *Archives de l'art français* (Documents, p. 162 et suivantes), de nouveaux et précieux documents sur les Vanloo; nous ne saurions trop engager les lecteurs à y avoir recours; terminons en disant qu'Ernest Vanloo, peintre de paysages, est décédé, âgé de 35 ans, au mois d'avril 1860, directeur de l'académie de Gand, et qu'un lithographe, M. Florimond Vanloo, de Gand, interprétait encore à notre salon de 1861 diverses œuvres de M. Breton; le nom n'est donc pas éteint. P—s et B. DE L.

VAN LOON (GÉRARD), historien et numismate hollandais, né à Leyde en 1683, a bien mérité de l'histoire de son pays par les ouvrages suivants, tous publiés en langue hollandaise : 1° *Histoire métallique des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Bade, en* 1716, la Haye, 1723, 4 vol. in-fol. Elle est infiniment supérieure à celle de Bizot (*voy.* ce nom) et a été traduite en français (par Van Effen), ibid., 5 vol. in-fol., 1732-1737; et il en a paru une suite, in-folio (Amsterdam, 1854, 40 planches), rédigée par une commission de l'Institut des Pays-Bas. 2° *Histoire ancienne de Hollande*, ibid., 1732, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a été continué par Mieris, et la seconde classe de l'Institut y a ajouté une suite publiée en cinq parties, de 1821 à 1848. 3° *Numismatique moderne*, ibid., 1734, 1 vol. in-fol.; 4° *Description de l'ancien gouvernement hollandais*, en 6 parties, Leyde, 1744, in-8°; 5° *Essai sur les marchés hebdomadaires et annuels, ainsi que sur les foires ou kermesses de Hollande*, ibid., 1743, in-8°; 6° *Démonstration historique que le comté de Hollande a toujours été un fief de l'empire germanique*, ibid., 1744, in-8°; 7° *De l'allodialité du comté de Hollande*, faisant suite au précédent, ibid., 1748, in-8°; 8° une édition de la *Pseudo-Chronique rimée de Klaas-Kolyn*, avec des *Observations littéraires et historiques*, la Haye, 1745, in-fol. — *Guillaume* VAN LOON a publié, avec Henri Cannegieter, le *Recueil d'édits et d'arrêts* (Groot Placaat-Boek) *de la province de Gueldre*, Nimègue, 1701, et Arnheim, 1740, 3 vol. in-fol. M—ON.

VAN MAANEN (CORNEILLE-FÉLIX), homme politique néerlandais, naquit à la Haye vers 1770. Étudiant en droit, il suivit plus assidûment, plus attentivement que le vulgaire de ses condisciples les cours des professeurs, et passa ses examens avec honneur. Inscrit bientôt sur le tableau des avocats de sa ville natale, il ne tarda pas à s'y créer, tant par ses consultations que par ses

plaidoiries, une clientèle de bon aloi qui posa les fondements de sa réputation, mais qu'il sut accroître en prenant une part des plus actives aux débats politiques par lesquels alors était troublée la Hollande. Soit calcul, soit conviction, soit ardeur de l'âge, il grossit les rangs du parti le plus à la mode et même, à vrai dire, le plus fort: du parti que soutenait, par son concours moral du moins, en attendant une coopération plus palpable encore, le cabinet de Louis XVI; du parti patriote, hostile aux Nassau et par suite au stathoudérat. Il fut bien vite un des coryphées des antiorangistes et l'un de ceux que familièrement on qualifiait de républicains, et qui méritaient assez ce nom. Evidemment il croyait leur prochain triomphe certain. Mais tout à coup (1788) survinrent les bataillons prussiens commandés par le duc de Brunswick. Le cabinet de Versailles laissant faire alors, les patriotes abandonnés ne purent songer à se défendre, et Brunswick eut un triomphe facile. Quoi qu'il en soit, les provinces néerlandaises, pour l'heure, n'avaient plus qu'à se courber silencieusement sous la prépondérance de celui qui s'était fait acclamer stathouder général. C'est à quoi se résigna Van Maanen, sans abjurer ses convictions, qui toutefois ne pouvaient le mettre en grand péril, tant qu'elles ne se traduisaient pas en actes offensifs. Les événements de France devenaient d'ailleurs chaque jour plus graves. L'on atteignit ainsi les jours de Valmy, de Jemmapes, puis 1794, 1795. Le dictateur des Provinces-Unies finit par n'avoir pas d'autre ressource qu'une prompte retraite en Angleterre, où toute la sympathie de Pitt ne put lui faire recouvrer le stathoudérat. Pendant ce temps, Van Maanen moissonnait les récompenses de son enthousiaste adhésion à la cause des patriotes. Il entra d'abord dans le parquet près la cour d'appel de la province de Hollande comme substitut de l'avocat fiscal. Bientôt il fut nommé procureur général. Il apporta, selon sa coutume, beaucoup de zèle dans ses nouvelles fonctions; mais ses pas n'y furent pas tous signalés par des actes de discernement. Ayant voulu paraître en personne dans l'affaire Van Darel, il termina son réquisitoire contre un accusé dont le crime était d'avoir répondu à quelques lettres des réfugiés ses amis en demandant la peine de mort. Le tribunal ne prononça que cinq années de détention, ce que même l'opinion générale regarda comme une peine sévère. Enfin, quand la république batave devint royaume de Hollande sous Louis Bonaparte, le procureur général, montant encore en grade, devint ministre de la justice. On sait combien le roi Louis avait pris au sérieux le rôle auquel l'avait élevé Napoléon, qu'à ses yeux la Hollande, dès qu'elle était censée Etat indépendant, devait être gouvernée dans l'intérêt des Hollandais et non au profit d'un Etat voisin quelconque. On sait aussi que c'est précisément le contraire qu'entendait Napoléon, et que, par ses ordres, Talleyrand, son ministre, avait les yeux sur tout ce qui se passait à la cour de son frère. Quelle ligne de conduite suivit pendant ce conflit le ministre de la justice? Rien n'est démontré; mais il est certain que le roi Louis cessa de croire qu'il avait en lui un serviteur loyal...., d'où bientôt une destitution masquée de quelques mots de consolation. D'autre part, il est certain que, lorsque l'éphémère royaume de Hollande eut été incorporé au grand empire, immédiatement un brevet de conseiller d'Etat alla de la part de Napoléon chercher Van Maanen au fond de sa retraite et lui présager que sa période de disgrâces allait finir. Le présage se vérifia dès l'année suivante: il reçut, en échange du siége qui n'avait été pour lui qu'un gage en attendant mieux, la première présidence de la cour impériale de la Haye. Plus tard enfin, l'empereur orna sa poitrine des insignes de commandeur grand-croix de l'ordre de l'Union. Au milieu de tous ces succès tombèrent coup sur coup les événements de 1813 et de 1814. Voici quelle fut la conduite de Van Maanen, toute marquée au coin des circonstances. D'abord, malgré les sinistres trop parlants et de Prague et de Leipsick, il ne se hâta pas de désespérer de l'étoile de l'empereur, dont il appréciait, en calme et froid observateur, l'indomptable énergie et l'esprit de ressources; et, lors même que la révolution de novembre à la Haye eût comme sonné le glas de la domination française en Hollande, il tint bon, ne commettant pas et dans sa sphère ne permettant pas un acte dont Napoléon, s'il fût resté vainqueur, eût pu lui faire un reproche. Il eût donc pu dire aux amis de l'empire qu'il fut dévoué à l'empire tant qu'il y eut un empire. Mais, au lendemain du 31 mars 1814, alors que, sous les auspices des armées alliées contre la France, le fils du ci-devant dernier stathouder général des Provinces-Unies vint les administrer provisoirement sous l'œil anglais, en attendant qu'il devînt roi des Pays-Bas, Van Maanen obtint audience de ce prince, et lui prouva sans doute que nul mieux que lui n'était à même, si le roi savait se l'attacher, de l'éclairer sur les personnes à redouter et sur les menées hostiles; il termina probablement en demandant que son zèle fût mis à l'épreuve. Il était tout simple que Van Maanen, à moins que quelque injure nouvelle n'eût ravivé de vieilles plaies, n'en fût plus à l'inimitié avec la maison stathoudérienne. Quant au patriotisme et aux idées républicaines, il y avait longtemps qu'il n'était plus imbu du premier, puisqu'il avait accepté la transformation du royaume indépendant de Hollande en huit départements de l'empire. Ambitieux et suffisamment jeune encore, Van Maanen arriva devant Guillaume, non pas pur d'antécédents, mais libre de tous ses antécédents. D'autre part, les événements des vingt et une dernières années l'avaient convaincu que sept provinces formant sept petits Etats à part ne

valaient pas le quart de ce qu'elles vaudraient fondues en un seul sous un seul chef; et quel pouvait être ce chef, si ce n'était un Nassau? Guillaume devait avoir besoin d'un tacticien ramené par l'expérience aux idées conservatrices; ce tacticien, c'était Van Maanen. Aussi bien Van Maanen ne perdit pas sa présidence, mais encore il fut chargé, à titre provisoire il est vrai, du portefeuille de la justice; et c'est lui qui, dans l'assemblée des notables d'Amsterdam, en 1814, porta la parole en sa qualité de ministre, au nom du roi Guillaume, pour ouvrir la session dans laquelle devait s'élaborer la nouvelle loi fondamentale. Un moment encore pourtant l'incertitude plana sur les destins de la Belgique et de la Hollande. Les cent-jours faillirent tout remettre en question, ou plutôt résoudre au profit de la France et à la confusion des protégés de l'Angleterre la question remise soudain sur le tapis. Mais la jalousie britannique triompha : Blücher aidant, la France fut réenvahie par les Cosaques; la clause des actes de Vienne qui créait un royaume des Pays-Bas et qui faisait des Nassau une dynastie sous laquelle se fondraient et ces ex-républicaines Provinces-Unies protestantes et ces ex-autrichiens Pays-Bas catholiques, devint enfin une réalité. Guillaume Ier d'Orange fut proclamé roi. Il continua quelque temps encore les épreuves sur son ministre provisoire, dont il irritait la soif par l'attente; enfin, le 16 novembre 1816, fut signée sa nomination si fortement, si anxieusement poursuivie. Van Maanen, au bout de huit ans, retrouva donc auprès de Guillaume le rang qu'il avait auprès de Louis Napoléon. Mais sa mission, celle qu'il accepta du moins, n'était plus la même : au temps de l'empire, il n'avait qu'à travailler au développement des ressources du royaume, soit au point de vue exclusif des régnicoles, soit au point de vue français; et dans l'un comme dans l'autre cas, loyal ministre de Louis ou instrument de l'empereur, il avait sa part d'une œuvre de progrès et d'expansion. Maintenant il s'agissait de comprimer et de restreindre. Il inaugura ce système avec une certaine violence. De deux projets de lois qu'il porta et soutint devant la seconde chambre en l'année 1817-1818, la première retranchait à la liberté de la presse presque tout ce que la législation restrictive en laissait encore debout; la seconde proclamait que la chasse, d'un bout à l'autre du royaume, faisait partie de la prérogative royale; en termes plus nets, que les propriétaires de biens-fonds n'avaient pas droit de chasser sur leurs propres terres. Ces projets ne furent point adoptés, malgré les efforts du ministre. Ce double échec ne fit que piquer au jeu le ministre et probablement aussi le roi. Van Maanen imagina, pour atteindre plus sûrement les récalcitrants et préparer les voies aux lois qu'il avait sur le métier, de remettre en activité une espèce de conseil prévôtal, ou tribunal martial, établi temporairement et d'urgence, sans formes aucunes, en 1813 et 1814. Ce conseil était qualifié de « cour « spéciale extraordinaire »; il n'y eut d'un bout à l'autre du royaume qu'un cri contre cette résurrection. L'ex-procureur général crut qu'il suffisait, pour écraser les réclamants, de jeter un coup d'œil sur eux « de toute la hauteur de son « dédain », et donna pour toute raison que « cette cour n'avait été abolie par aucun acte « public de l'autorité ». « Que ne rétablissez-« vous donc aussi, répondit une voix d'accord « avec le sentiment intime de tous, le conseil « des troubles du duc d'Albe? Il serait malaisé « de produire l'acte qui le supprime. » La cour spéciale extraordinaire créée par Van Maanen tint séance plusieurs semaines, il est vrai; il y eut des amendes, des emprisonnements, des exils; mais les condamnations capitales ne restèrent qu'à l'état de menaces; il y eut des victimes; mais, sauf un prêtre catholique (l'abbé de Fœre), des victimes que nul ne connaissait avant le coup qui les frappait, et qui ne furent guère plus connues après leur condamnation. Ladite cour ensuite cessa de fonctionner. La presse eut son tour. Il se serait volontiers privé d'avocats, les trouvant beaucoup trop imbus à cette époque des idées que lui-même proclamait en 1789. C'est ce dont les moins clairvoyants s'aperçurent dans l'affaire Vanderstræten (*voy.* ce nom), en 1819. Cet écrivain ayant été jeté en prison, six des plus habiles et des plus honorables avocats du royaume signèrent une consultation en sa faveur. Quoique celle-ci fût aussi modérée dans la forme que forte de faits et de raisonnements, le ministre les fit incarcérer tous les six, avec l'intention positive de les miner indéfiniment par les longueurs de la détention préventive et d'enlever à l'accusé, par l'intimidation universelle, ses moyens de défense. Plusieurs des captifs tombèrent malades. En dépit de cette tactique profonde, Van Maanen ne réussit qu'à soulever de plus en plus les répugnances contre lui, à s'aliéner le barreau, à mécontenter au dernier degré les nombreuses et puissantes clientèles des six avocats, à rendre sensible le dissentiment entre le monarque et partie au moins des sujets, quand, forcé de mettre ces six avocats en jugement, à Bruxelles, il vit les masses accourir de Louvain, de Gand, d'Anvers, pour acclamer les persécutés, et finalement à n'obtenir de sa magistrature amovible et chargée de mille liens, pas même une seule, une faible condamnation. Il serait trop long de suivre Van Maanen dans tous les actes de son ministère. Magistrat, il eut un mérite, celui de savoir son droit; mais le droit, il en tenait peu de compte; il ne cherchait dans la loi que le moyen d'être légalement injuste. Ministre, il savait manier la parole devant les chambres, comme autrefois au barreau; mais si l'éloquence est l'art de persuader, il en manqua souvent; presque continuellement aussi l'adresse

lui fit défaut, et peu de carrières ministérielles ont été marquées par plus d'insuccès. Il attira la haine sur le roi. Il voulait solidifier le système monarchique et donner une base inébranlable au trône de Nassau ; mais cette base était fragile : à peine un mois après juillet 1830, Guillaume tomba comme Charles X, et fut moins regretté. Van Maanen contribua largement à ce dénoûment. Il est mort en 1843. P—OT.

VAN MANDER. *Voyez* MANDER.

VAN MARWM (MARTIN), savant néerlandais, était de Delft et naquit, à ce qu'on pense, en 1750, ou très-près de cette date. Fils d'un mathématicien habile et profond, il annonça, très-jeune encore, un goût des plus vifs et d'heureuses dispositions pour la science que cultivait son père, et ce dernier ne les laissa pas dormir stériles. Les mathématiques pourtant ne devinrent point sa spécialité ; son père, lorsqu'il s'agit de l'aider à se choisir une profession, lui fit préférer la carrière médicale, et c'est avec ces vues que le jeune homme se rendit à l'académie de Grœningue. Il y suivit les cours voulus et d'autres encore ; et d'inscription en inscription, de grade en grade, il parvint (1776) au doctorat de médecine d'une part, et de l'autre au doctorat de philosophie. Il était auteur dès cette époque, car, quelque temps avant de soutenir sa thèse, il avait fait imprimer un traité sur l'électricité, qui contenait tout ce qu'on savait alors sur cette partie de la physique, à laquelle les Hollandais avaient fait faire de si notables progrès. Sa thèse elle-même ne se rattachait à la médecine qu'indirectement et par l'intermédiaire de la matière médicale, car elle roulait toute sur la botanique. Prise en elle-même, elle est en avant de la science de l'époque, soit par les observations exactes et fines dont elle est remplie, soit par les aperçus nouveaux qu'il groupe autour des faits que fournit l'expérience. Aussi était-ce un des étudiants favoris du naturaliste P. Camper, dont l'honorable amitié le suivit hors de la faculté grœningienne. Muni du brevet, Van Marwm ne retourna point à Delft ; il alla s'établir à Harlem, et quelque temps il y pratiqua. La clientèle ne lui manquait pas et grossissait ; mais, il faut l'avouer, il manquait chaque jour un peu plus à la clientèle. La physique, que peut-être dans les commencements il n'étudiait que pour en tirer des applications à la science de guérir, envahissait de plus en plus son temps. Un jour vint que, soit pour utiliser des travaux pécuniairement inutiles jusque-là, soit pour réhabiliter et populariser ce dont des envieux lui faisaient un crime, il ouvrit un cours public de physique. Le cours eut du retentissement et de la vogue ; il décida en quelque sorte la spécialité définitive de Van Marwm : sa vocation était de répandre, de régulariser, de perfectionner les idées scientifiques. Il était né professeur, ou rapporteur de travaux ou d'incidents scientifiques. Il eut le bonheur de rencontrer presque aussitôt ce qui pouvait le mieux cadrer avec ses aptitudes : la société des sciences de Harlem le choisit pour secrétaire. Mais elle-même, il faut l'avouer, eut la main heureuse ce jour-là ; et si bientôt son nom jeta un grand éclat dans le monde savant, très-certainement c'est à son illustre secrétaire que revient en grande partie cet état de choses. Aux qualités d'un secrétaire perpétuel, à l'aménité de manières, à la facilité de travail, Van Marwm joignait l'activité dans le cabinet et le laboratoire, l'impulsion sur ses entours, l'esprit d'initiative, d'ordre, d'organisation et de perfectionnement. Toute sa carrière, depuis sa nomination au secrétariat de la société de Harlem, en est la preuve. Titulaire quelque temps après de la chaire de physique, pour laquelle il avait si brillamment prouvé qu'il était le professeur modèle, et que presque aussitôt il put cumuler avec la direction du cabinet de physique de Tayler, il suffit à tout ; par ses soins et par le judicieux emploi des sommes mises à sa disposition, il éleva cet établissement à un degré extraordinaire de perfection et de splendeur. On y remarque notamment les gazomètres et des machines électriques gigantesques. La grandeur n'est pas d'ailleurs le seul mérite que Van Marwm eût su donner aux appareils : d'un grand nombre de perfectionnements que lui doivent les instruments scientifiques, il en est trois surtout qui méritent ici mention spéciale, ce sont : 1° sa machine électrique, qui tient le premier rang entre toutes et que de longtemps on ne surpassera pas ; 2° sa machine pneumatique (universellement désignée aujourd'hui par les physiciens sous le nom de « machine de Van Marwm ») ; 3° son gazomètre (modification de celui de Lavoisier et dont on peut lire la description, t. 8, *Courrier des arts et belles-lettres*). A ces titres que présentait Van Marwm à l'estime des savants de tous les pays, ajoutons, sans prétendre les détailler, une multitude, c'est le mot, d'expériences intéressantes et très-variées qui presque toutes ont pris rang dans la science ou dans la technologie ; et dont bon nombre sont des explications dont peuvent tirer parti et l'industrie et la vie quotidienne. Le champ, du reste, en est très-varié, la physique et la chimie, la botanique et l'hydrostatique, ayant été plus familières à l'infatigable secrétaire que les mathématiques, son étude première, ou la médecine, sa profession. L'Institut des Pays-Bas l'admit parmi ses membres, et plusieurs sociétés nationales et étrangères s'empressèrent de se l'associer. Trois fois il avait remporté le prix de physique à la société de Rotterdam (*voy.* plus bas). Van Marwm est mort en 1838, à l'âge de 88 ans. Ne pouvant donner ici la liste complète de ses notes, observations et communications, son *Courrier des arts et belles-lettres de Harlem*, liste qu'il faudrait copier sur la table des matières de ce recueil, nous

nous contenterons de signaler ici les cinq ouvrages suivants, lesquels sont tous non-seulement de plus longue haleine, mais aussi de plus haute importance : 1° *Traité de l'électricité*, Grœningue, 1776, in-8° (nous l'avons caractérisé plus haut); 2° *Mémoire sur l'électricité*, couronné par la société batave pour la philosophie expérimentale de Rotterdam, et inséré dans le tome 6 des œuvres de cette société, 1781; 3° *Second mémoire sur l'électricité*, également couronné par la même société, également inséré dans son tome 6, mais en 1793, en société avec Paets Van Twostwyck, que nous allons retrouver son collaborateur pour l'ouvrage suivant; 4° *Sur la nature des exhalaisons nuisibles des marais, lieux d'aisance, hôpitaux, mines*, etc., *et sur les moyens de les corriger et de secourir les personnes qui en sont atteintes* (t. 8, 1787, des œuvres de la société plus haut nommée, qui cette fois encore couronna les deux auteurs); 5° *Lettre à M. Volta sur la colonne électrique* (en France), Harlem, 1801, traduite depuis et par lui-même en hollandais. P—ot.

VAN MONS. *Voyez* Mons.

VAN MUSSCHER (Michel), peintre, né à Rotterdam en 1645, fut successivement élève de Martin Zuagmoolen, d'Abraham Van Tempel, de Gabriel Metzu et d'Adrien Van Ostade. S'il n'adopta exclusivement la manière d'aucun de ces habiles maîtres, il prit de chacun d'eux quelques-unes de leurs qualités éminentes, et produisit des ouvrages remarquables par l'excellence de la couleur, la délicatesse du pinceau, le fini et le précieux de l'exécution. Avant de se consacrer exclusivement à ce genre, il cultiva d'abord le portrait et y excella par la vérité de la ressemblance, qu'il savait concilier avec un peu de flatterie, et par la beauté, la force et l'éclat du coloris. La nature était sans cesse le modèle qu'il étudiait avec le plus d'assiduité. On cite comme son chef-d'œuvre le tableau de famille où il s'est peint, lui, sa femme et ses enfants. Ce n'est pas par l'ordonnance que brille cet ouvrage ; le dessin même manque de correction; mais il est d'une vérité frappante et le coloris en est d'une grande fraîcheur. A peine pouvait-il suffire à tous les travaux qui lui étaient demandés et qu'on lui payait fort cher. La fortune qu'il amassa par ses ouvrages lui servit à donner à ses enfants une excellente éducation et à leur procurer une existence indépendante après sa mort, qui arriva à Amsterdam le 10 juin 1705. P—s.

VAN NEK (Jacques-Corneille), un des hommes de mer auxquels la Hollande a dû la naissance de son riche commerce et de ses colonies en Orient, se distingue du grand nombre de ceux qui méritent part de cette louange, — d'un côté, comme successeur immédiat de Houtman, en d'autres termes, comme le premier de sa nation après Houtman qui se soit montré dans les mers de la Malaisie; — de l'autre, comme ayant à deux reprises différentes promené la bannière des Provinces-Unies dans ces parages lointains. Le premier de ces voyages se réfère aux années 1598 et 1599, il n'excéda pas quatorze mois; le deuxième dura un peu plus de quatre ans (de 1600 à 1604). L'un et l'autre présentent quelques traits dignes d'être relevés. Pendant le premier, il était à la tête de 8 navires, qui, tantôt par suite de tempêtes, tantôt d'après des conséquences du moment et pour varier les résultats ou faciliter les excursions, formèrent deux flottilles, dont l'une, comptant le plus grand nombre de bâtiments, avait pour chef le capitaine de l'*Amsterdam*, Wybiand Van Warwick. Ce dernier, ayant été poussé par l'orage sur Madagascar, aperçut, après avoir doublé le cap St-Julien, une île à peu près inexplorée à cette époque et si fameuse depuis sous le nom d'île de France. Les Portugais seuls l'avaient signalée et s'étaient hâtés de baptiser Cerné, cette terre lointaine, qu'un navire partant de l'Algarve atteint à peine au bout de 1.600 kilomètres de marche; ils ne s'étaient pas donné la peine d'examiner s'il s'y trouvait des habitants. Van Warwick constata qu'elle était déserte, lui donna, en l'honneur du prince d'Orange ou du vaisseau que montait Van Nek, le nom de Maurice, que plus tard remplaça celui que les Français aiment à lui donner, et que les Anglais, aujourd'hui ses possesseurs, lui maintiennent officiellement. Pour Van Nek, il atteignit Bantam avec ses trois navires un mois avant la seconde section de la flotte, mais il en trouva toute la population, ainsi que le roi, violemment irrités des excès auxquels s'étaient portés les compagnons de Houtman et déterminés à repousser toute relation commerciale ou autre avec les Hollandais. Il ne désespéra pas, malgré la gravité des circonstances. Il avait un pilote goudjerate (du nom d'Abdoul), grand aventurier, estropiant les jargons malais et fort délié : c'est lui qu'il envoya d'abord à terre pour en préparer les voies. Ensuite vinrent des présents au roi, aux notables. Les envoyés qui les présentèrent eurent la permission de revenir, déployant les patentes des Etats-Généraux et du prince Maurice, et les velours, les hanaps, les miroirs dorés aidant, parvinrent à faire comprendre à ceux qui les écoutaient les mains pleines, et dont la foule n'avait qu'à prendre les ordres, qu'entre les projets de Houtman et ceux de Van Nek il n'existait nulle parité, que ce dernier tenait ses caisses largement chargées pour enrichir le peuple et la ville de Bantam. Puis Van Nek faisait sonner bien haut la très-prochaine arrivée des 5 navires qui complétaient pour lui le nombre de huit et que montaient de 5 à 600 hommes, dont probablement il ne se faisait pas de scrupule de doubler ou de tripler le nombre. De tous ces colloques très-activement suivis, mais chaque jour un peu moins hostiles, surgit parmi les indigènes de Bantam la soif d'un trafic avantageux avec

les nouveaux venus. Van Nek avait dès lors gagné sa cause, et une cause qui pouvait sembler désespérée. Nous laissons de côté les incidents ultérieurs et très-secondaires du voyage, nous bornant à rappeler que l'aller et le retour de Van Nek lui-même ne prirent que de treize à quatorze mois. A son second voyage, il n'emmenait que 6 navires. Ne trouvant que peu de poivre à Bantam, après avoir chargé un de ses bâtiments, le *Delf*, qu'il fit repartir immédiatement pour la Hollande, et comme en 1508, il crut bon de séparer ses forces en deux moitiés, se réservant les trois meilleurs voiliers, avec lesquels, en effet, il toucha le premier Java. — Il mit le cap sur les îles Moluques, où déjà, lors du précédent voyage, mais après son départ, la division Warwick avait inauguré les relations commerciales. Elles se renouèrent plus actives que jamais à la mutuelle satisfaction des indigènes et de leurs hôtes, en dépit des calomnies qu'accumulait sur leur compte la jalousie des Portugais. Le roi de Temate voulut assister à leurs cérémonies religieuses sur leur navire : il en fut édifié; il tint à honneur d'y faire pour eux en personne la police pendant l'office divin. Les hostilités ayant éclaté entre les deux peuples, il voulut être le témoin du combat naval que bientôt ils se livrèrent; mais sa propension en faveur des Hollandais ne fut ni dissimulée, ni jouée. Deux voiles portugaises, dont l'apparition eût pu décider un désastre des Hollandais, étaient venues à poindre à l'horizon ; il en avertit immédiatement Van Nek, le priant, l'adjurant pour l'amour de lui d'opérer sa retraite. — Van Nek avait eu la main emportée pendant l'action, mais continuait à commander, comme s'il ne s'apercevait pas de sa blessure. Ayant ainsi jeté les bases d'une entente cordiale et durable entre les peuplades de ce fertile archipel et ses compatriotes, il remit à la voile, et, après une excursion dont l'unique fruit pour le moment fut de familiariser les Hollandais avec les mers qui baignent le sud de la Chine et de leur faire de loin entrevoir Macao, il visita le royaume de Patane (tributaire du makarao de Siam) et sa capitale, où, malgré les Portugais et les Siamois qui s'entendirent pour lui susciter mille entraves, il parvint à fonder un comptoir, et partit comblé de marques d'estime par la reine qui gouvernait presque souverainement ce pays. Sa traversée pour revenir en Europe fut une série de tribulations affreuses. De 122 hommes qui formaient l'équipage de son navire, 20 à peine étaient valides lorsqu'il atteignit Ste-Hélène, où quelques semaines de séjour lui furent indispensables pour remettre sur pied son monde. Mais à peine la ligne eut-elle été repassée que les symptômes fâcheux reparurent. L'état hygiénique de l'unique bâtiment qu'il ramenait était encore plus triste. Aussi ne vint-il qu'après avoir encore fait relâche (à Portland) opérer son débarquement définitif en Zélande. Heureusement les trois voiles, seconde division de sa flotte, abordèrent six semaines après au Texel, plus légères de quelque 50 hommes, dont 33 massacrés d'un coup sur les côtes de Cambodje, par l'imprudence des officiers et de l'équipage, mais pouvant montrer de très-riches cargaisons ; deux autres navires d'ailleurs les accompagnaient, dont les lucratives aventures jetaient sur elles certain prestige, vu qu'ils venaient porteurs d'opulentes dépouilles enlevées en mer à des jonques, tartanes ou caravelles portugaises. Somme toute, donc, et par ce qu'il avait fait lui-même et par le succès de ceux mêmes que, depuis Annobon, il n'avait pas conduits, et par le contraste des fautes commises à bord de ceux-ci et des sages mesures par lesquelles il avait toujours amendé ses tristes chances, il est visible que, tant au point de vue des intérêts immédiats qu'à celui non moins essentiel de l'avenir, ce deuxième voyage fut plus encore que le premier un des événements capitaux de l'époque pour le commerce néerlandais. P—ot.

VANNETTI (Joseph-Valérien), né à Roveredo en 1719, y exerça avec honneur divers emplois publics. Avant lui, sa patrie était presque étrangère aux lettres; il les y introduisit, en fondant l'académie des *Agiati;* et il épousa une femme qui cultivait la poésie. Ces deux époux ne négligèrent rien pour inspirer l'amour de l'étude à leur fils. Les ouvrages imprimés de Joseph Valérien sont : 1° *Poésies burlesques*, suivies d'un poëme traduit de l'allemand, sur l'*origine de la foudre et des éclairs*, 1750; 2° *Barbologie*, ou Dissertation sur la barbe, avec quelques poésies nouvelles, 1759; 3° *Leçons sur le dialecte Roveretin*, 1762; 4° *Lettres*, etc. Un plus grand nombre sont restés inédits (*voy.* sa Vie, par J.-B. Chiaramonti, Brescia, 1766). — Vannetti (*Clémentin*), fils du précédent, né à Roveredo le 14 novembre 1754, se fit connaître, dès l'âge de treize ans, par divers opuscules italiens et latins, qui lui méritèrent l'amitié des hommes les plus illustres de son temps. Il se livra ensuite à l'étude des anciens auteurs classiques, et fit des *commentaires* sur Plaute et sur Térence, dont il affectionnait particulièrement les ouvrages. Député au gymnase, et secrétaire de l'académie fondée par son père, il devint bientôt membre de celle de Florence, et de plusieurs autres sociétés savantes d'Italie. Les uns l'ont regardé comme un des meilleurs écrivains et littérateurs latins du 18e siècle; et d'autres, comme un pédant. En général, ses vers sont plus estimés que sa prose, et il a réussi particulièrement dans la poésie badine, où il ne manque ni d'élégance, ni de naturel. Il était très-versé dans la philosophie, les mathématiques et l'histoire sainte. On compte de lui plus de quarante ouvrages dans tous les genres ; nous ne citerons que les principaux : 1° *Epître sur les poésies de Martial*. Tiraboschi avait porté un jugement

juste, mais sévère, de ce poëte ; deux jésuites espagnols, qui se trouvaient alors en Italie, crurent devoir prendre la défense de leur compatriote : Vannetti, dans cette épître latine, se range du côté de l'historien de la littérature italienne. 2° Diverses *Epîtres* en vers italiens, adressées aux poëtes Monti, Pindemonte et Bettinelli; les deux premières furent insérées dans les journaux littéraires, et la troisième fut imprimée à Roveredo en 1790. 3° Plusieurs *Vies* d'hommes de lettres, écrites en latin, entre autres celles d'Eustache Zanotti et de J.-B. Graser; 4° *Lettre sur Pline le jeune*, et traduction italienne de douze *lettres* de celui-ci ; *Eloge de Jean Volano*, en latin. Ces trois écrits furent insérés dans le journal de Modène, t. 27, 35, 37. 5° *Mémoire sur le séjour de Cagliostro à Roveredo*. 1789. Il y tourne en ridicule les prétendus miracles de cet imposteur célèbre. 6° *Observations sur Horace*, Roveredo, 1792, 3 vol. in-8°. Ce commentaire n'est pas sans mérite ; mais on y remarque plus d'érudition que de goût ; le style en est sec et prétentieux, et la langue morte y tue la langue vivante. Vannetti publia encore une foule de *poésies*, quatorze *dialogues*, divers *discours* sur la question de savoir si les modernes peuvent bien écrire en latin ; et il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres une *Vie de Cicéron*. Vannetti cultiva aussi la peinture avec succès, et fut un excellent paysagiste. Il mourut d'une pleurésie, le 13 mars 1795. *Voy.* sa vie écrite par Antoine Cesari, Vérone, 1818; et les Mémoires de Constantin Lorenzi, Roveredo, 1795. M—G—R et UG—I.

VAN-NEVE (FRANÇOIS), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers en 1627, se forma sur les ouvrages de Rubens et de Van Dyck. Après s'être ainsi préparé, il se rendit à Rome, où l'étude de Raphaël et de l'antique, en grandissant sa manière, lui acquit bientôt une réputation qu'il justifia par ses ouvrages. Après un séjour de plusieurs années en Italie, il revint à Anvers, où il ne tarda pas à se mettre en vogue par un grand nombre de beaux ouvrages dans le genre historique. Bientôt il put à peine suffire à tous les tableaux qui lui étaient demandés ; et la ville d'Anvers en conserve plusieurs avec soin. On en voit une collection précieuse au jardin de Leyen, maison de plaisance dans les environs de cette ville. En général, sa composition est chaude, son coloris vigoureux et brillant, et son dessin d'une élégance peu ordinaire chez les peintres de son pays. Van-Neve s'occupa aussi avec beaucoup de succès de la gravure à l'eau-forte. Son exécution est brillante et facile; on admire surtout le feuillé de ses arbres, et l'effet général de chaque morceau ; ce qui ajoute à leur mérite, c'est qu'ils sont tous de sa composition. Ils représentent ordinairement de beaux paysages enrichis de figures héroïques. Voici les plus marquants : 1° *Deux paysages montagneux, ornés de fabriques et de petites figures dans le costume antique ;* 2° *Deux scènes pastorales, ornées de beaux arbres et de figures ajustées dans le goût des bergers d'Arcadie ;* 3° *Deux paysages héroïques*, dont l'un a pour sujet *Diane et Endymion*, et l'autre *Vénus couchée au bord d'un canal, et Cupidon les mains sur les yeux, dans l'eau jusqu'aux épaules ;* 4° *Deux grands paysages héroïques, ornés de beaux arbres et de figures de grande proportion*. Dans l'un sont représentés *Echo et Narcisse*, et dans l'autre *une bergère assise auprès de ses moutons, jouant du tympanon*. P—S.

VANNI ou VANNIUS (FRANÇOIS), peintre, né à Sienne en 1563, est regardé comme le plus habile pinceau de cette école, et l'Italie le compte parmi les restaurateurs de la peinture au 16e siècle. Archangiolo Venturi fut son parrain et son premier maître. Il n'avait que seize ans lorsqu'il se rendit à Rome, où il s'occupa à dessiner d'après Raphaël et les meilleurs maîtres. Jean de' Vecchj le dirigea dans ses études, et il rapporta à Sienne la manière de ce peintre. On en trouve encore plusieurs essais dans différentes églises de Sienne, et l'on sait que cette manière ne plut point à ses concitoyens. Cet échec, au commencement de sa carrière, lui fut d'abord extrêmement sensible; mais comme tous les hommes qui ont une véritable vocation, il y puisa un nouveau courage. Il résolut alors de parcourir la Lombardie pour étudier les chefs-d'œuvre que renferme cette province : il s'arrêta à Parme pour y faire de nombreuses copies ; il alla plus tard à Bologne ; et c'est là qu'il commença d'exercer son talent : il y suivit les leçons de dessin dans l'académie du Facini et du Mirandola. Il a laissé dans cette ville quelques productions, telles que la *Madone* qui existe dans la galerie Zambeccari, si toutefois ce tableau est en effet de lui, et *la Fuite en Egypte*, qu'il fit pour l'église de San-Quirico de Sienne, où l'on aperçoit des traces indubitables de l'école bolonaise. Du reste, quoiqu'il ait essayé de plusieurs styles, il ne fit pas comme le Casolani, qui n'en adopta jamais un seul. Vanni, attiré par la noblesse et le fleuri du Baroche, chercha à s'approprier la manière de ce peintre et y réussit parfaitement. On peut en voir la preuve à Rome dans le tableau de *la Chute de Simon le magicien*, qu'il a peint sur ardoise dans l'église de St-Pierre. Quand ce tableau fut terminé, il plut tant aux cardinaux inspecteurs de cette église, et notamment au cardinal Baronius, qui lui en avait fait obtenir l'exécution, que, sur leur recommandation, il fut magnifiquement payé par le pape Clément VIII, qui, en outre, accorda à Vanni le titre de chevalier. Ce tableau, quoiqu'il ait été nettoyé dans ces derniers temps avec peu de ménagement et d'adresse, excite encore l'admiration. Il est dessiné et colorié comme un Baroche. Il a été préparé avec tant de soin, qu'il a résisté à l'humidité de ce temple, et qu'on n'a pas été obligé de le changer de place comme beaucoup d'autres. Il existe des productions de son pinceau à Sienne et dans plusieurs villes d'I-

talie. Dans sa patrie, on fait le plus grand cas du *Mariage de Ste-Catherine*, qui est dans l'église du Refuge, et dans lequel on admire une troupe innombrable d'anges qui environnent la sainte; de *la Vierge au milieu de plusieurs saints*, qu'il fit pour l'église de Monna Agnese; du *St-Raymond qui marche sur la mer*, chez les dominicains, tableau que quelques personnes regardent comme le meilleur morceau de ce peintre que possède la ville de Sienne, où cependant ses productions sont très-communes. On compte parmi les plus beaux tableaux de Pise celui qui représente *la Dispute sur les sacrements*, qu'il peignit dans l'église primatiale, en concurrence avec le chevalier Ventura le frère, qui s'était surpassé lui-même dans le tableau qu'il avait fait pour l'autel des Anges. On voit encore plusieurs de ses productions du goût le plus exquis à l'Humilité de Pistoja, aux Camaldules de Fabriano, et particulièrement son *Ecce homo*, aux Capucins de San-Quirico. Ses tableaux, du reste, sont en si grand nombre, qu'il n'en existe point de catalogue complet. Dans la plupart, il marche de bien près sur les traces du Baroche, et dans beaucoup de galeries les amateurs confondent souvent ses tableaux avec ceux de ce dernier peintre, trompés surtout par le coloris et par les têtes d'enfants qui paraissent sortir d'un même moule. Cependant lorsqu'on a particulièrement étudié le Baroche, on trouve dans son dessin plus de grandeur, et dans sa touche plus de franchise de pinceau. Quant aux peintures de peu de prix ou sans étude, dont on voit quelques-unes à Sienne, et qui sont attribuées à Vanni, il est difficile de croire qu'elles soient de lui. Son exemple et ses leçons maintinrent dans Sienne, tant qu'il vécut, l'honneur de la peinture. Indépendamment de la peinture, Vanni possédait de grandes connaissances en architecture et en mécanique. Il a laissé aussi quelques eaux-fortes, qui font vivement regretter qu'il ne se soit pas occupé davantage de ce genre de gravure. Ce sont : 1° une petite *Vierge contemplant l'Enfant Jésus endormi ; 2° Ste-Catherine de Sienne recevant les stigmates ; 3° St-François recevant les stigmates ; 4° St-François en extase*, demi-figure tenant un crucifix, avec un petit ange nu qui joue du violon. Le même sujet a été gravé par Augustin Carrache, avec cette différence que l'ange y est d'une forme plus grande et vêtu. Le musée du Louvre possède trois tableaux de ce maître : 1° un *Ange qui présente à la Vierge des aliments pour l'Enfant Jésus* (figures à mi-corps); 2° l'*Enfant Jésus debout sur les genoux de sa mère, essayant d'atteindre aux fruits que St-Joseph lui présente*. On a attribué ce tableau à un autre Vanni (Jean-Baptiste). 3° Le *Martyre de Ste-Irène*. Le même établissement renferme en outre cinq dessins de Vanni : 1° *la Vierge qui s'évanouit entre les bras des saintes femmes à la vue de Jésus-Christ attaché à la colonne*. Dessin à la sanguine, qui a été gravé par Pierre de Jode. 2° *St-Hyacinthe ressuscitant le fils d'une veuve*. Grisaille à l'huile. 3° *Jésus assis sur les genoux de la Vierge recevant les hommages de St-Bernardin de Sienne*. Dessin lavé au bistre, gravé par Corneille Galle. 4° *Ste-Catherine de Sienne guérissant une femme possédée*. Première pensée du tableau placé dans l'église des Dominicains de Sienne. 5° *La Vierge implorée par Ste-Catherine de Sienne, St-François et St-Hubert, leur apparaît et offre l'Enfant Jésus à leur adoration*. Dessin aux crayons noir et blanc, sur papier bleu. Vanni mourut à Sienne vers 1610. — *Michel-Ange* VANNI, fils du précédent et son élève, n'atteignit pas comme peintre la célébrité de son père. Il ne paraît pas qu'il ait jamais quitté Sienne. Ses ouvrages sont peu nombreux; le plus remarquable est la *Ste-Catherine occupée à réciter l'office avec le Sauveur*, qu'il peignit pour les Olivétains. Mais ce qui a contribué à sa réputation, c'est l'invention d'un procédé pour colorer les marbres. Voulant laisser un exemple de son talent à la postérité, il érigea à son père, en 1656, un tombeau orné de colonnes, de frises, de festons d'enfants, avec la généalogie de sa famille. Tout fut dessiné sur de grandes plaques de marbre blanc, mais coloré avec art, suivant l'objet qu'il voulait représenter, de sorte qu'on dirait qu'il est composé de différentes espèces de marbre. On croit qu'il parvint à donner la couleur au marbre avec l'extrait de quelque substance minérale; car elle a pénétré fort avant. Dans l'inscription, il prend le titre d'inventeur de cet art. — *Raphaël* VANNI, frère du précédent, naquit à Sienne en 1596. Resté orphelin à l'âge de treize ans, il fut confié aux soins d'Antoine Carrache, et il fit sous ce maître de si grands progrès qu'on prédit qu'il surpasserait son père. La postérité en a jugé autrement. Toutefois on lui accorde généralement un dessin grandiose, un bon goût dans ses ombres et son coloris, non sans quelque imitation de Pietre de Cortone, qui à cette époque entraînait sur ses pas presque tous ses contemporains. Cependant la *Naissance de la Vierge*, qu'il fit pour la paix à Rome, et quelques autres tableaux également de lui laissent voir peu de traces des idées et des oppositions familières au Cortone. Il vécut lontemps à Rome et il fut souvent employé dans les travaux qui, à cette époque, eurent lieu dans cette ville. On trouve un assez grand nombre de ses productions en Toscane. Telles sont à Pise, dans l'église de *Ste-Catherine*, le tableau représentant cette sainte; à Florence, les peintures de la salle Riccardi, et à St-Georges de Sienne, *Jésus-Christ portant sa croix au Calvaire*. On les regarde comme ses meilleurs ouvrages, et le dernier tableau passe pour son chef-d'œuvre. Il fut, ainsi que son frère, décoré du titre de chevalier; mais c'était au premier surtout que ce titre était dû. Il vivait encore en 1655. P—s.

VANNI (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Pise en 1599, fut un des élèves les plus distingués de

Christophe Allori, dont il suivit les leçons pendant six ans, après avoir étudié quelque temps sous l'Empoli et d'autres peintres. Il imita d'une manière merveilleuse le coloris de son maître ainsi que son dessin, et il se plut, pendant assez longtemps, à l'aider dans ses cours. S'il avait eu une meilleure conduite et des principes plus solidement établis, il aurait pu, avec le génie qu'il avait reçu de la nature, s'élever à une grande hauteur dans son art. Il visita les plus célèbres écoles d'Italie, et partout où il s'arrêta, il copia ou du moins dessina les productions les plus remarquables de chacune de ces écoles. On estime particulièrement quelques copies qu'il a faites d'après le Titien, le Corrége et Paul Véronèse. Malgré de pareilles études, loin d'étendre ses progrès dans le coloris, il ne fit que rétrograder dans cette partie de l'art qu'il avait d'abord si bien possédée; il devint en outre de plus en plus maniéré, et ce défaut l'a empêché de laisser après lui aucun ouvrage véritablement classique. Le *St-Laurent* que l'on voit dans l'église de St-Simon à Sienne est regardé comme une de ses meilleures productions : le choix des figures n'offre rien de rare, mais la lueur du feu qui éclaire les personnages et tout le lieu de la scène est d'un effet entièrement neuf, et qui donne à tout le tableau un accord admirable. Pendant son séjour à Rome, il apprit de Jules Parigi la gravure à l'eau-forte. Il mit à profit ce talent pour graver, en 1642, la *Coupole du dôme de Parme*, par le Corrége. C'est un service qu'il a rendu à l'art; car ce chef-d'œuvre de peinture est aujourd'hui tellement dégradé, qu'on ne peut plus s'en faire une idée que par les estampes. Il grava aussi à l'eau-forte le tableau du Corrége représentant *le Martyre de St-Placide et de Ste-Flavie sa sœur*, que ce grand maître a peint dans l'église de St-Jean de Parme. Enfin on lui doit encore la gravure du célèbre tableau des *Noces de Cana*, de Paul Veronèse, qui se voit au musée du Louvre. Cette estampe, d'une très-grande dimension et divisée en deux feuilles, est une pièce capitale et le chef-d'œuvre de Vanni en ce genre. Il mourut, en 1660, à Florence, où il était venu se fixer et où il exécuta un grand nombre d'ouvrages. — *Turino di* VANNI, peintre, né à Pise, florissait en 1340. Le musée du Louvre possède de cet artiste un tableau qui représente la *Vierge et l'Enfant Jésus recevant les adorations des esprits célestes*. Ce tableau est peint sur bois et sur un fond doré. Sur le premier plan, le peintre a écrit ces mots en caractères usités de son temps : *Turinus Vannius a Pisis pinxit*. P-s.

VANNI (CHARLES), aventurier politique, naquit vers 1744, d'une famille depuis longtemps établie dans le royaume de Naples. A peu près dépourvu de fortune, il ne vit pour se pousser que la science de la procédure. Il devint avocat, fermant la porte à qui n'avait pour lui que la bonne cause, prêt à l'ouvrir devant la perspective d'un beau salaire. Dépité, famélique, il laissa la justice pour la police. C'était l'époque où le gouvernement napolitain persécutait les francs-maçons. Vanni se fit l'agent provocateur de ceux qui étaient soupçonnés d'être affiliés à cette société. Tel fut notamment le guet-apens de Capodimonte (en 1778), qui plongea dans la désolation nombre de familles honorables, tandis que l'auteur de leurs maux venait, pour prix de ses trames perfides, siéger parmi les magistrats. Juge instructeur, il n'était en réalité qu'un inquisiteur et l'instrument d'Acton et de la reine Caroline. C'était ainsi que tous le regardaient, même dans cette cour corrompue. Mais c'était, aux yeux de celui qui naguère était un avocat sans cause, un sort enviable et doux. Outre les émargements, il encaissait un assez joli casuel des victimes qui, pour mitiger les sévérités de la sentence, se décidaient à payer. On fut indigné de l'étrange procédure qu'il se plut à conduire contre le malencontreux prince de Tarsia. Ce grand seigneur, grand officier de la couronne, avait été préposé, par un caprice de Ferdinand IV, à sa fabrique de soieries de San-Leucio. Il fut accusé de malversation par ceux qui enviaient sa position, et ce fut Vanni qui dut examiner la comptabilité de l'ex-directeur. Les formes acerbes et insolentes dont il fit parade alors n'annonçaient que trop de quelle équité serait le jugement. Le prince, qui n'avait eu guère d'autre tort que de se mêler de ce qu'il n'entendait pas, et de n'avoir eu ni vigilance, ni fermeté à temps, fut à peu près ruiné, car le jugement le déclara responsable de toutes les dilapidations.... heureux encore d'en être quitte pour des pertes pécuniaires et pour les rigueurs d'une séquestration préventive, rigueurs poussées si loin pourtant, que l'instructeur fut nommé « le bourreau plutôt que le juge » du prince de Tarsia ! Cet exploit et d'autres de même genre, quoique moins retentissants, recommandèrent tellement Vanni au gouvernement d'alors, qu'il fut choisi pour présider (1795) la junte d'Etat, chargée d'enquérir et de sévir contre tous ceux qu'on soupçonnait de pencher d'intelligence ou de cœur vers la révolution ou vers la France. Grâce aux extravagances et aux énormités du gouvernement, le nombre en était grand et dans la classe moyenne et parmi les sommités sociales. Vanni et quelques autres se mirent à la besogne et, on peut le dire, quatre-vingt-dix-neuf pour cent de la population de Naples étaient espions et espionnés. Le reste du royaume, *di qua e di la del Faro*, suivait de près ou de loin, mais enfin suivait. Il fallut, pour mettre un terme à ces excès et à ces hontes, l'approche des Français. Championnet n'avait encore que franchi le Garigliano, que le gouvernement, à la veille d'être expulsé par l'émeute, tardive traduction de la haine générale, adressait à la junte d'Etat et des admonestations mêlées de blâme et des

instructions nouvelles. Les deux collègues de Vanni déclinèrent la responsabilité de leurs actes et rejetèrent sur Vanni toutes les cruautés gratuites et tous les abus de pouvoir. Il essaya bien de faire tête à l'orage et tenta, nous ne dirons pas une apologie, mais quelques démarches, afin de ne pas payer seul pour tous. Mais on l'écouta comme il écoutait les accusés : ceux mêmes qui l'avaient positivement mis en jeu lui refusèrent audience. Bientôt il reçut sa destitution, puis un ordre d'exil. Soit donc, puisque les Français allaient entrer, puisque, même toléré par eux dans Naples, il n'était pas sûr de la vie en une ville où tant de voix lui demandaient compte de tant de violences et de victimes. Il présenta à la reine et à son ministre une demande formelle ayant pour objet de les suivre en Sicile. La réponse, non moins formelle, fut négative. Ainsi rebuté de tous côtés, jeté à la mer par tout le monde, repoussé comme un pestiféré, il résolut de mettre volontairement fin à ses jours, ainsi qu'il l'expliqua lui-même : « L'ingratitude d'une « cour perfide, l'approche d'un ennemi redou- « table, le manque d'asile m'ont porté à me dé- « livrer d'une vie qui m'est à charge. Qu'on « n'accuse personne de ce crime. Puisse ma mort « servir d'exemple aux autres inquisiteurs et « leur apprendre à être sages ! Sorrente, 18 jan- « vier 1799. » Et, quelques heures plus tard, on trouvait, dans une petite maison de la ville, ce billet et son cadavre. P—OT.

VANNOZ (Philippine de Sivry, madame de), poëte, membre de l'académie des Arcades de Rome, de celle de Goritz, en Frioul, et de l'académie de Lyon, naquit en juillet 1775, à Nancy, où son père, M. de Sivry, président du parlement de Lorraine, secrétaire perpétuel de l'académie de cette ville, occupait un rang distingué par sa naissance et son savoir, et jouissait de l'estime particulière du roi Stanislas. Philippine de Sivry montra, dès sa plus tendre jeunesse, une intelligence précoce. Ce qu'on observait d'aussi bonne heure en elle, ce n'était pas seulement une compréhension rapide, des traits heureux, des expressions originales; c'était aussi l'instinct passionné du beau et cette puissante faculté d'admirer, précurseur de celle de produire. François de Neufchâteau, lisant un jour devant elle sa traduction de l'*Arioste*, remarqua avec étonnement la manière attentive dont l'enfant écoutait sa poésie, et jugea, d'après l'impression que paraissaient faire sur elle les beautés de certains passages, qu'un jour elle serait poëte. Il le lui dit en quelques jolis vers, et la Corinne de six ans ne tarda pas à accomplir la prédiction. En effet, des inspirations poétiques se manifestèrent bientôt en elle, et on la vit composer, lorsque à peine encore elle savait écrire ce que lui dictait son imagination. Amenée à Paris, cette muse en bas âge (elle avait à peine huit ans) se produisit dans les brillants salons que remplissaient les grands esprits de l'époque, et y fit entendre ses compositions. Rien de semblable n'y avait jamais apparu et ne s'y montra depuis. De nombreux madrigaux lui furent adressés, et les charmantes réponses qu'elle y fit ont été conservées comme un modèle de grâce et d'esprit. Delille lui fit hommage de ses *Jardins*, et Roucher de son poëme des *Mois*; Marmontel, Sedaine, Palissot, Lemierre, mesdames du Bourdic et du Bocage, le duc de Nivernais, le comte de Tressan, etc., se montrèrent enthousiastes de la petite de Sivry. La Harpe surtout fut frappé de ce phénomène, et il inséra dans le *Mercure* des verts fort remarquables qu'elle venait de lui adresser. Il les a réimprimés dans sa *Correspondance russe*, à côté de petites pièces de vers qu'il lui avait lui-même adressées; ce qui pourrait passer pour un acte de modestie de la part du Quintilien moderne, car la comparaison n'est pas à son avantage. Enfin le célèbre sculpteur Houdon, voulant payer aussi son tribut à cette merveille, exécuta son buste en marbre, qu'il exposa au salon trois ans après. Ses succès ne furent pas moins grands auprès d'un autre aréopage : elle avait frappé d'étonnement d'Alembert; et, chez madame Necker, le baron de Grimm et les philosophes habitués de l'hôtel d'Holbach partagèrent cette admiration. Necker poussa plus loin que les autres cet enivrement général : pendant des heures entières, il se promenait avec Philippine dans le parc de St-Ouen, la mettait sur des sujets profonds et se plaisait à voir jusqu'où pouvait aller en métaphysique une tête de neuf ans. L'intérêt que lui inspirait cette enfant extraordinaire était devenu chez lui une véritable affection paternelle; ce qui explique le mot aimable de madame de Staël, lorsque vingt ans après, à Coppet, montrant madame de Vannoz à Benjamin Constant : « Vous voyez, mon- « sieur, lui dit-elle, la seule femme dont j'aie « jamais été jalouse. » Enfin, la petite Lorraine était devenue l'idole du jour. Sa réputation parvint à la cour; on en parla en termes si élogieux devant la reine, que celle-ci témoigna le désir de la connaître et demanda qu'elle lui fût présentée. Mais l'éclat de cette distinction ayant donné lieu à une espèce d'intrigue, les parents déclinèrent l'honneur de cette présentation et ramenèrent leur fille à Nancy. De retour dans sa ville natale, la jeune de Sivry n'y trouva pas cet engouement dont elle avait été l'objet à Paris et à Versailles. La réalité de ce talent poétique si vanté trouva des incrédules; et, chez madame la duchesse de Francas, à Fleville, des femmes énoncèrent des doutes à ce sujet. Il fallut qu'une épreuve soudaine, faite en présence de quelques hommes de mérite, au nombre desquels se trouvait Cerutti, vengeât la jeune accusée du soupçon de charlatanisme. La suite démontra à quel point la réputation de ce talent si précoce était méritée. A mesure que mademoiselle de Sivry avançait en âge,

l'amour de l'étude se développait de plus en plus en elle, elle embrassait tout, et tout avec succès. A la connaissance des langues vivantes, assez rare à l'époque dont nous parlons, elle voulut joindre celle du grec, que fit naître son amour pour Homère; et, comme on n'avait alors que des dictionnaires avec interprétation latine, elle ne put se dispenser d'apprendre le latin. Mais il n'y avait pas là de quoi l'effrayer : elle se souvint d'ailleurs que la Harpe l'avait *exigé* d'elle. Ces études sérieuses n'excluaient pas chez elle le goût des arts : la musique et la danse occupaient ses loisirs; et tandis que les sciences historiques et naturelles venaient meubler, sans confusion, sa prodigieuse mémoire, déjà des romans épistolaires, des épîtres en vers, des pastorales, voire même des pièces de théâtre multipliaient les preuves de sa féconde imagination. Encore adolescente, elle reparut à Paris; et une comédie en vers qu'elle lut dans une réunion d'auteurs lui valut d'unanimes applaudissements. Un drame lyrique, *Calypso*, lui ouvrit à quinze ans les portes de l'académie des Arcades. « Ce que j'avais de remarquable alors, dit quelque part « madame de Vannoz, c'était la faculté de me « juger. Toutes les louanges dont me comblait « une politesse exagérée ne m'empêchaient pas « de mesurer la distance qui me séparait des « modèles. Seulement mes espérances ne connaissaient pas de bornes : j'avais l'idée d'un « perfectionnement infini. » Les orages politiques paralysèrent d'abord chez elle l'inspiration littéraire. La seule étude qui lui convînt encore était celle des mathématiques, dont les difficultés absorbaient sa pensée et l'aidaient à s'étourdir. Enfin, plus calme et de retour au foyer domestique, l'exemple et les incitations d'Hoffman (*voy.* ce nom), que Nancy possédait alors, la ramenèrent peu à peu à sa première inclination, et bientôt à Paris, où sa mère lui fit faire un nouveau voyage, elle retrouva la vie intellectuelle dans les encouragements de Marmontel, dans les conseils de Clément l'Aristarque et dans la fréquentation de deux hommes dignes de la comprendre, Camille Jordan et de Gerando. Ainsi ranimée par le feu des beaux-arts et de l'amitié, la jeune muse reprit donc sa lyre et commença, sous les bosquets de Rémicourt, des chants fortement médités; mais l'âge était venu où des devoirs d'une autre nature devaient réclamer son temps et ses soins; mariée en 1802 à M. de Vannoz, et devenue mère un an après, les occupations d'un ménage et bientôt l'éducation de ses enfants, à laquelle elle s'adonna, l'empêchèrent d'apporter à ses travaux littéraires cette parfaite liberté d'âme et de pensée, cette plénitude de verve qui en sont le premier besoin. Toutefois, malgré ces diverses occupations, outre des élégies et des poésies fugitives en assez grand nombre, deux ouvrages marquants sortirent de sa plume. Le premier : la *Profanation des tombeaux de St-Denis en* 1793, Paris, 1806, in-8°; 4e édition, revue et corrigée, Paris, 1810, in-12, poëme élégiaque qui, lors de sa publication, excita l'admiration générale et l'emporta de beaucoup sur les divers morceaux essayés sur le même sujet. Le second, intitulé *Conseils à une femme sur les moyens de plaire dans la conversation*, suivis de poésies fugitives, Paris, 1812, in-12; 3e édition, revue et corrigée, Paris, 1815, in-18; et dont les quatre chants, sous le titre modeste d'épîtres, composent un véritable poëme qui n'a rien de commun, sous le rapport de la forme, avec celui de Delille. Le hasard avait déjà fait, plusieurs années auparavant, que madame de Vannoz se rencontrât avec l'abbé Delille dans une même entreprise (celle de traduire en vers français le *Paradis perdu*); mais dès qu'elle eut connaissance de ce concours imprévu, elle renonça sans hésiter à un travail dont bien d'autres à sa place n'eussent pas fait ainsi l'abandon. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler, madame de Vannoz publia, en 1845, un recueil de pièces détachées, sous le titre de *Poésies*, en un volume in-8°. Dans le nombre de ces pièces se trouve une élégie remarquable sur le 21 janvier, qui avait déjà été imprimée en 1814, Paris, in-8° de 16 pages. La *Biographie universelle* contient d'elle plusieurs articles intéressants sur les femmes célèbres, entre antres, mademoiselle Aïssé, madame du Bocage, madame de Caylus, madame de Graffigny, Héloïse, etc. Les dernières années de la vie de cette femme, bien digne elle-même du titre de célèbre, furent empoisonnées par toutes sortes de malheurs. En 1838, au moment où elle venait de perdre son fils unique, une des plus cruelles infirmités de l'espèce humaine vint l'atteindre : elle perdit la vue; ce qui lui faisait dire si poétiquement qu'elle était assise dans les ténèbres sur un tombeau. Une mort inopinée vint ensuite lui enlever son mari. Elle survécut peu à cette nouvelle catastrophe, et 1851 la vit s'éteindre sous ces ombrages de Rémicourt dont elle avait autrefois chanté les charmes et la fraîcheur. G.

VANNUCCHI, dit André del Sarto, parce que son père était tailleur, naquit à Florence en 1488 et manifesta, dès l'âge le plus tendre, de grandes dispositions pour le dessin. Placé d'abord chez un orfèvre, il ne tarda pas à quitter la ciselure pour la peinture, dont il apprit les éléments de Jean Barile, peintre très-médiocre, mais excellent sculpteur d'ornements qui, sous la conduite de Raphaël, exécuta les plafonds, les portes et tous les ouvrages de menuiserie du Vatican. André, avide d'instruction, en chercha chez un artiste plus habile, Pierre de Cosimo, assez bon coloriste, mais faible de dessin et d'invention. L'élève, reconnaissant bientôt les défauts de son maître, et devinant ses propres forces, secoua les entraves de l'école, s'élança sur les traces de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël,

étudia leurs ouvrages; enfin, la vue de Rome et des chefs-d'œuvre de l'antiquité acheva de développer le beau talent dont il devait le germe à la nature. C'est dans les peintures en grisaille du cloître de la compagnie *dello Scalzo*, et surtout dans celles dont il décora le petit cloître des Servites de la *Nunziata*, que l'on peut observer la marche progressive de son talent. Dans ces peintures commencées, interrompues, reprises à différentes époques, on voit comment il s'éleva par degrés à ce haut point de perfection qui l'a fait ranger parmi les grands maîtres de l'art. Les connaisseurs se disputèrent bientôt ses productions pour en orner les églises et les palais; les marchands portèrent ses tableaux de chevalet et répandirent sa réputation dans les pays étrangers, et surtout en France. François Ier apprécia le mérite d'André, l'appela à sa cour, où il espérait le retenir par ses bienfaits; il le chargea de l'exécution d'ouvrages importants, au nombre desquels on compte cette belle *Charité* qui orne aujourd'hui le musée du Louvre. André avait entrepris d'autres travaux, lorsque, troublé par les sollicitations de sa femme qu'il avait laissée à Florence, il quitta brusquement la France, promettant au roi, sous la foi du serment, de revenir peu de temps après. François Ier l'avait comblé de ses dons, et même, à ce qu'on prétend, il lui avait confié une somme considérable destinée à l'acquisition de statues antiques et de tableaux des meilleurs maîtres; on ajoute qu'André fit un mauvais usage de cet argent : maîtrisé par sa femme, il lui permit d'abuser de ce dépôt et s'exposa au ressentiment de son bienfaiteur. André sentit sa faute, voulut la réparer, mais trop tard; et malgré ses efforts, ne pouvant rentrer en grâce, il en conçut un tel chagrin qu'il ne fit plus que traîner une pénible existence, jusqu'au moment où, atteint de la peste qui désolait sa patrie, il mourut en 1530, à l'âge de 42 ans, abandonné même de cette femme à laquelle il avait sacrifié son honneur et sa gloire, et qui avait empoisonné ses dernières années par la mauvaise conduite qu'elle menait. Il fut persécuté même après sa mort; on donna l'ordre de détruire un petit monument que lui avait fait élever Dom. Conti, son élève, sous prétexte qu'il avait été placé sans permission; ce ne fut qu'en 1606 qu'on érigea enfin un monument durable à la mémoire d'André *del Sarto*, dans ce même péristyle de la *Nunziata* qu'il avait immortalisé par ses ouvrages. Ses fresques, et surtout la madone *del Sacco*, chef-d'œuvre de vérité, de grâce et de coloris, qu'on voit encore dans le grand cloître du même couvent, suffiraient à sa réputation; néanmoins, on connaît de lui d'autres ouvrages très-remarquables, tels que *Jules César recevant le tribut des provinces romaines*, distinguées par leurs habits et par les animaux qu'elles présentent, composition à fresque dans la grande salle de Poggio, à Caïano; la *Cène de Notre-Seigneur*, autre peinture à fresque dans le réfectoire du monastère de San-Salvi, près Florence, morceau d'une si grande beauté, que lors du siége de cette ville, en 1529, il fut respecté par les assiégeants, qui déjà avaient détruit le reste du monastère; le *Sacrifice d'Abraham*, aujourd'hui dans la galerie de Dresde; le *Christ mort*, déposé de la croix et pleuré par les saintes femmes, composition capitale exécutée pour l'église des religieuses de Lugo, transportée depuis dans la tribune de la galerie de Florence, et à présent au musée royal. Le dernier catalogue du musée du Louvre, rédigé par M. Villot, enregistre trois tableaux de ce maître : *la Charité* (gravée par Audouin dans le musée royal) et deux *Ste-Famille;* l'une, dont les figures sont de grandeur naturelle, a fait partie de la collection de François Ier, et il en existe une copie ancienne dans la galerie du Belvédère, à Vienne; l'autre est de forme ovale avec des figures de petite nature; Callot la grava au burin dans sa jeunesse. On doit regretter les peintures en grisaille qu'André exécuta en 1515, lors de l'entrée du pape Léon X à Florence, et qui ornaient la façade provisoire de l'église de Ste-Marie *del Fiore*. Il peignit aussi plusieurs bannières que les députations des villes de la Toscane portaient processionnellement le jour de la St-Jean. Cette cérémonie se faisait encore dans le commencement de ce siècle; mais les bannières d'André *del Sarto* n'existaient plus. André, modeste et naturellement sensible, a déployé tout son caractère dans ses ouvrages. Quoiqu'il eût étudié les peintures de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, il ne ressemble en rien à ces maîtres : sa manière est plus timide, mais plus gracieuse; son dessin est correct, sans être grand; son coloris est frais, harmonieux et aérien; son pinceau est d'une admirable légèreté; ses airs de tête, quelquefois d'un grand caractère, sont toujours d'un beau choix; enfin ses draperies sont bien jetées, mais elles manquent de style. Les principaux ouvrages de ce maître sont gravés. Son école a été nombreuse; parmi les peintres habiles qu'elle a fournis, on distingue Jacques de Pontormo, François Salviati, Georges Vasari, auteur de la *Vie des peintres;* Jacques del Conte, Jacone, qui l'aida beaucoup dans ses ouvrages; Nannocio et André Sguazzella, qui l'accompagnèrent en France, où ce dernier a beaucoup travaillé dans la manière de son maître, et notamment au château de Semblançai, près de Troyes, dont il exécuta toute la décoration. C—n.

VANNUCCHI (Antoine-Marie), né à Florence le 2 février 1724, étudia dans cette ville les belles-lettres et la langue grecque, sous le célèbre abbé Lami. Il s'appliqua ensuite à la philosophie, aux mathématiques, à la théologie, à la jurisprudence, et se perfectionna dans ces diverses sciences à Pise sous les meilleurs maîtres. La médiocrité de sa fortune l'obligea de prendre, à

St-Miniate, une chaire de belles-lettres et de philosophie. Il s'acquitta avec distinction de son professorat. De retour dans sa ville natale, il s'adonna à la jurisprudence et fut nommé membre de l'académie. Appelé, en 1750, par l'université de Pise pour y remplir une chaire de législation, Vannucchi occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1792, et fut généralement regretté pour ses talents et ses vertus. Il a laissé, en langue italienne, quelques poésies et un ouvrage sur la jurisprudence. M. G—R.

VANNUCCI (PIERRE). *Voyez* PÉRUGIN (LE).

VAN OBSTAL (GÉRARD), sculpteur, naquit à Anvers en 1597 et mourut à Paris en 1663, étant recteur de l'Académie de peinture et de sculpture. Ses bas-reliefs et ses travaux sur l'ivoire lui acquirent beaucoup de réputation. On cite comme l'ouvrage le plus remarquable de cet artiste la statue de Louis XIV, qui était placée sur la porte St-Antoine (*voy.* LAMOIGNON DE BAVILLE). Z.

VAN OOST. *Voyez* OOST.

VAN OOSTERWICK (MARIE). *Voyez* OOSTERWICK.

VAN OS, peintre hollandais, naquit en 1744 à Middelharnas, dans la Zélande, et perdit ses parents étant encore en bas âge. Abandonné aux soins d'un oncle maternel, il fut placé par lui chez un vitrier barbouilleur pour apprendre son état; mais le jeune Van Os, à l'insu du vitrier, se levait tous les matins dès le point du jour pour copier des dessins et des estampes qu'il achetait avec l'argent qu'on lui donnait pour ses menus plaisirs. A l'âge de dix-sept ans, il quitta son patron et s'appliqua sans relâche à l'étude de la nature, et plus particulièrement à celle de la marine, s'occupant sans cesse à dessiner et à peindre des vaisseaux. Ayant atteint, en 1769, l'âge de majorité, et devenu maître de l'héritage de ses parents, il vint s'établir à la Haye, où les sciences et les arts, surtout à cette époque de prospérité pour la Hollande, florissaient à l'envi. Ce fut là que ce jeune artiste eut un libre accès dans les riches cabinets de Verschuuring, de Van Dusselen, etc., et devint l'ami du poète Speks, qui lui inspira l'amour des belles-lettres et de la poésie, et fixa son talent en lui recommandant de peindre des fleurs, art que Van Os a cultivé avec tant de succès. Il se rendit à Amsterdam, pour la première fois, en 1770, et y fut très-bien accueilli par Braamcamp, possesseur d'un des plus précieux cabinets de tableaux qui existassent en Europe (1), ainsi que par Ploos, Van Amstel et plusieurs autres amateurs des arts. Ce fut alors qu'il admira les magnifiques tableaux des Van Huysum, Van den Velde, etc. La vue de tant de chefs-d'œuvre excita de plus en plus son émulation et lui fit donner, à son retour à la Haye, un libre essor à son génie. Peu de temps après, on lui commanda deux tableaux de fleurs pour l'impératrice de Russie; et ces deux morceaux, envoyés à St-Pétersbourg, y furent très-bien appréciés. Van Os épousa, en 1775, Susanne de la Croix, fille d'un peintre en miniature, et il eut de cette union, qui fut très-heureuse, plusieurs enfants; mais il perdit sa femme, et il en conçut un tel chagrin, que son pinceau en parut altéré. Il se livra alors davantage à la poésie et composa plusieurs morceaux inspirés par une vive douleur, et qui ont été insérés dans divers recueils. Ses tableaux, très-estimés en Hollande, sont répandus dans les cabinets des amateurs; et ses deux fils, artistes distingués, en gardèrent un grand nombre. Jean Van Os termina sa carrière en novembre 1818. Z.

VAN OSTADE. *Voyez* OSTADE.

VAN PRAET. *Voyez* PRAET.

VAN SANTEN. *Voyez* SANTEN.

VAN SCHUPPEN. *Voyez* SCHUPPEN.

VANSITTART (NICOLAS, lord BEXLEY), homme d'État anglais, naquit le 29 avril 1766. Il était le plus jeune des fils de Henri Vansittart, gouverneur de Bengale, qui naufragea sur la frégate *l'Aurore* à son passage dans l'Inde. Le jeune Nicolas étudia successivement à Cheam et à Oxford. Ayant embrassé la carrière du droit, il fut reçu avocat en 1792. Il entra ensuite au parlement, et c'est de cette époque que datent ses premiers écrits : 1° *Réflexions sur la convenance d'une paix immédiate*, 1793, in-8°; 2° *Lettres à M. Pitt sur la conduite des électeurs de la banque, avec des observations sur la brochure de M. Morgan concernant la dette nationale*, 1795, in-8°; 3° *Recherches sur l'état des finances de la Grande-Bretagne*, 1796. Ainsi qu'on le voit, ces écrits se rapportaient à des questions graves alors vivement débattues. En 1801 (février), Vansittart fut chargé d'une mission à Copenhague, et en avril il fut appelé à la trésorerie en qualité de secrétaire. L'année 1805 le vit en même temps nommer secrétaire général pour l'Irlande et résigner ces hautes fonctions. En 1796 il redevint secrétaire de la trésorerie, et il fut nommé membre du parlement pour Helston. Entré dans l'administration avec lord Granville, il en sortit avec ce ministre et laissa un excédant de revenus de sept millions de livres sterling. Plus tard, lord Liverpool le fit nommer chancelier de l'Échiquier. Vansittart remplit longtemps ces importantes fonctions. Économiste distingué, il était de plus d'une remarquable probité. Au mois de février 1823, il fut nommé pair du royaume sous le nom de lord Bexley. Il mourut le 8 février 1851. Outre les ouvrages cités, on a de lui : 1° deux discours *sur le rapport du comité des monnaies*, 1811; 2° trois lettres *sur la société anglaise et étrangère de la Bible*, 1812; 3° *Discours à la chambre des communes sur le comité des voies et moyens*, 1815, in-8°; 4° *Budget de* 1815. Ces dernières brochures ont été publiées aussi dans le *Pamphlétaire anglais*. Z.

VAN SPAENDONCK. *Voyez* SPAENDONCK.

(1) Ce cabinet fut vendu, en 1772, à l'impératrice de Russie, et le bâtiment qui le transportait périt dans la traversée.

VANSTABEL (Pierre-Jean), contre-amiral, né à Dunkerque en 1742, se voua de bonne heure à la marine du commerce. Il était capitaine lorsque, en 1778, il fut appelé au service en qualité d'officier auxiliaire. Sa bravoure et son extrême activité le firent bientôt remarquer, et sur le compte qui fut rendu au roi de la conduite qu'il avait tenue dans divers combats, Sa Majesté lui fit présent d'une épée en 1780. Nommé lieutenant de frégate en 1782, il commanda divers bâtiments de guerre et devint bientôt enseigne de vaisseau. En 1788, le ministre de la marine le chargea de la reconnaissance des côtes de la Manche. On lui donna, à cet effet, le lougre *le Fanfaron;* et il s'acquitta de cette mission avec zèle et intelligence. Après avoir commandé successivement les frégates *la Proserpine* et *la Thétis,* il fut promu au grade de capitaine de vaisseau en 1792. Au mois d'octobre de l'année suivante, Vanstabel, qui commandait le vaisseau *le Tigre,* fut chargé de se rendre aux Etats-Unis d'Amérique et d'y réunir tous les bâtiments français qui se trouvaient dans ces parages. Il en rassembla 170, tous chargés de grains ou de denrées coloniales. C'était une entreprise hardie que de traverser, avec un convoi aussi considérable, escorté seulement par 1 vaisseau et 2 frégates, des mers couvertes de vaisseaux ennemis. Vanstabel, après des dangers infinis, parvint à faire entrer son convoi dans le port de Brest sans avoir perdu un seul bâtiment et ayant au contraire fait dans sa route onze prises sur les Anglais. L'arrivée de ce convoi, dans un moment où la France éprouvait une grande disette, couvrit Vanstabel de gloire; et le gouvernement l'éleva au grade de contre-amiral. En 1794, il commandait l'escadre légère dans l'armée navale aux ordres de Villaret-Joyeuse, destinée à opérer une descente en Angleterre. L'armée perdit plusieurs vaisseaux, mais Vanstabel ramena à Brest tous ceux qui étaient sous son pavillon. Depuis longtemps, l'Escaut et ses ports étaient fermés aux puissances neutres et amies. Le gouvernement français ayant résolu de les leur ouvrir, chargea Vanstabel de cette mission. On lui donna quelques bricks et canonnières, et ce fut avec des forces aussi faibles que cet amiral se présenta, au mois d'avril 1796, pour franchir les passes de l'Escaut, ayant sous son convoi plusieurs bâtiments de commerce français et suédois, qu'il devait conduire à Anvers. Les commandants des forts placés sur ce fleuve voulurent s'opposer à cette entreprise; mais Vanstabel leur exhiba ses ordres et leur fit connaître qu'il était décidé à les exécuter. Les Hollandais, intimidés par son audace, se contentèrent de montrer quelques dispositions hostiles; et Vanstabel entra dans le port d'Anvers le troisième jour de son départ de Flessingue, aux acclamations des habitants, qui voyaient se rouvrir pour eux les sources d'une prospérité tarie depuis plus de cent cinquante ans. Nommé commandant en chef des forces navales dans les mers du Nord, le contre-amiral Vanstabel se disposait à prendre le commandement de l'escadre qui avait été mise sous ses ordres, lorsqu'une maladie, causée par l'excès de ses travaux, vint enlever à l'Etat et à ses amis ce marin distingué au mois de janvier 1797. H—Q—N.

VAN STIMMER (Tobie), peintre et graveur en bois, naquit à Strasbourg vers l'an 1550, et y apprit les principes de la peinture. Dénué de fortune, il se vit contraint, pour échapper au besoin, de passer les plus belles années de sa vie à peindre à fresque les façades d'un grand nombre de maisons, tant à Strasbourg qu'à Francfort et dans les environs de ces deux villes. Il se plaisait à les décorer de sujets sacrés ou profanes. Le talent qu'il manifesta dans ces divers ouvrages ne pouvait manquer de le faire connaître. Le margrave de Bade, ayant vu quelques-uns de ses portraits, en fut si frappé qu'il appela Stimmer auprès de lui et le chargea de peindre à l'huile et de grandeur naturelle les portraits des margraves ses ancêtres. Stimmer s'acquitta de cette grande entreprise avec beaucoup de succès. Il revint ensuite à Strasbourg, où il s'occupa à dessiner une foule de sujets différents sur des planches de bois préparées pour être taillées par son frère. Outre une *Annonciation* in-folio et sans marque qu'il a gravée, on lui doit une *Bible* publiée à Bâle, en 1586, par Thomas Gurin, sous le titre suivant: *Novæ Tobiæ Stimmer sacrorum Bibliorum figuræ, versibus latinis et germanicis expositæ*. Cette Bible, qui est le principal ouvrage des deux frères Stimmer, a servi d'étude aux plus grands peintres. Rubens, qui l'avait étudiée lorsqu'il commença à se livrer au dessin, en faisait un cas extrême et la regardait comme une excellente école pour les jeunes élèves, et comme un trésor pour l'art. — *Jean-Christophe* Van Stimmer, frère et élève du précédent, naquit à Schaffhouse en 1552. Fort jeune encore, il alla rejoindre son frère à Strasbourg et se livra sous sa conduite à la gravure en bois. La plupart de ses pièces sont de la composition de Tobie. Il a excellé dans ce genre; ses planches sont rendues avec des tailles larges et hardies, qui n'excluent cependant jamais le moelleux, manière qui lui a mérité l'approbation des connaisseurs. Après la mort de son frère, il vint à Paris, où il fut connu sous le nom du *Suisse*. Ses principaux ouvrages, la plupart d'après les dessins de Tobie, sont: 1° le *Nouveau Testament* avec l'Apocalypse, imprimé à Strasbourg en 1588, in-4°; 2° *Recueil de plusieurs savants et théologiens allemands*, Strasbourg, Bernard Jobio, 1587; 3° *Icones affabræ*, Strasbourg, B. Jobio, 1591, in-4°; 4° *Portrait historié*, vu jusqu'aux genoux et gravé en bois, de Lazare Schewende. Cette estampe, du format grand in-folio, est la pièce capitale de Stimmer. Il laissa un fils qui, vers 1661, grava en bois plusieurs

morceaux d'après les dessins de François Chauveaux. Z.

VAN STOOP (Dirck-Théodore), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit en Hollande, vers l'an 1610. On a peu de détails sur la vie de cet artiste ; on sait seulement qu'il se fit une réputation brillante comme peintre de batailles, et que ses tableaux étaient extrêmement recherchés. Comme graveur, on a de lui douze morceaux à l'eau-forte, d'après ses propres compositions, dans lesquelles on admire une exécution facile et précise et un effet très-pittoresque. C'est une suite de douze pièces numérotées, dont les bonnes épreuves sont avant les numéros, et qui représentent des cavaliers et des chevaux gravés sur des fonds de paysage. Ce recueil, de format petit in-folio, a été exécuté par Stoop en 1651. — *Rodrigue* Van Stoop, peintre et graveur à l'eau-forte, naquit en Hollande vers l'an 1612. Il passe généralement pour être le frère de Théodore. Comme ce dernier, il montra un talent réel comme peintre de batailles, et peignit en outre avec une égale supériorité la marine et le paysage. Jeune encore, il passa en Portugal et s'y établit. L'infante Catherine, qui avait apprécié son mérite, l'emmena à sa suite lorsqu'elle se rendit en Angleterre, après son mariage avec Charles II. Il s'établit à Londres. Il cultiva la gravure à l'eau-forte et exécuta plusieurs estampes recherchées, d'après ses propres compositions et celles de Burlow. Elles sont en général exécutées avec beaucoup d'esprit et dans le style des peintres. Les principales sont : 1° une suite de huit feuilles, représentant *diverses vues de la ville de Lisbonne*, dédiée à la reine Catherine d'Angleterre ; 2° une suite de huit feuilles, représentant la *Procession de la reine Catherine, de Portsmouth à Hamptoncourt*, in-4°, avec la date de 1662. Dans l'édition des *Fables d'Esope*, par Gilby, publiée à Londres, en 1678, parmi les planches de Hollar, on en trouve quelques-unes de Van Stoop, qui se font remarquer par une exécution facile et savante. Cet artiste mourut à Londres vers l'an 1686. Z.

VAN-STORK (Abraham), peintre, naquit à Amsterdam vers l'an 1650. On ne lui connaît d'autre maître que la nature, qu'il étudia avec assiduité, et qui fit de lui un des plus habiles peintres de marines qu'ait produits la Hollande. Il dessinait soigneusement les vaisseaux et les sites qu'il voulait introduire dans chaque composition, et par ce moyen, ses mers, ses rochers, ses rades, ses vaisseaux ont une force de caractère et de vérité qui rend ses tableaux extrêmement précieux. Les sujets qu'il traitait de préférence étaient des vaisseaux en pleine mer, naviguant paisiblement ou assaillis par la tempête, ou fixés à l'ancre dans une rade. Ses vues de ports de mer offrent une grande variété de barques, de chaloupes, d'embarcations de toute espèce, et sont remplies d'une foule de figures occupées diversement, et chargeant ou déchargeant les vaisseaux. Son coloris est agréable, sa touche pleine de goût, son pinceau brillant et remarquable par sa netteté et sa délicatesse. Ses figures, quoique d'une très-petite dimension, sont dessinées d'une manière exacte et correcte ; et ses compositions les présentent avec une si grande profusion, qu'on est étonné de l'art avec lequel il a su les grouper, pour qu'elles ne soient jamais confuses. Une de ses productions capitales est la réception du duc de Marlborough sur les bords de l'Amstel. On y voit une multitude innombrable de vaisseaux, de barques, de chaloupes décorées et pavoisées, et chargées d'une foule d'habitants en habits de fête, faisant retentir l'air de leurs acclamations. Rien n'est confus dans cette vaste composition, tout y disposé avec art ; la facilité, la finesse et la netteté de l'exécution ajoutent encore au mérite de ce chef-d'œuvre. Van-Stork mourut en 1708. Son frère cadet peignit avec succès le paysage, particulièrement quelques vues du Rhin. P—s.

VAN SUYDERHOEF (Jonas), dessinateur et graveur, naquit à Leyde vers l'an 1600, et fut élève de Pierre Soutman, qu'il ne tarda pas à surpasser. Il s'attacha moins, dans l'exécution de ses gravures, à un arrangement régulier des tailles, à la délicatesse des tons et au fini du travail, qu'à leur faire produire des effets pittoresques et piquants. Il a gravé un nombre considérable de portraits d'après Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Hals et divers autres maîtres. On estime surtout ceux qu'il a faits d'après Hals. Avant de les terminer au burin, il commençait ordinairement par les avancer beaucoup à l'eau-forte ; il a réussi dans ce genre de manière à compter peu de rivaux. Son œuvre se compose de plus de cent pièces, tant portraits que pièces historiques. Parmi les premiers, on distingue particulièrement ceux de *Charles Ier, roi d'Angleterre*, et de *Henriette-Marie de France, sa femme*, d'après Van Dyck ; celui de *Descartes*, d'après Hals, etc. Ses pièces historiques les plus admirées sont : 1° la *Chute des réprouvés*, d'après Rubens ; 2° la *Chasse aux lions et aux tigres*, d'après le même maître. Cette pièce est très-belle, et il est fort rare d'en trouver de bonnes épreuves. 3° *Vue d'une contrée sauvage, où l'on voit des satyres jouant avec des tigres*, d'après P. de Laar ; les bonnes épreuves sont d'une grande force ; 4° *Trois paysans assis, dont l'un joue du violon*, d'après Van Ostade ; belle pièce connue sous le nom de Jean de Moff ; 5° le *Congrès de Munster* ; cette admirable pièce, que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Suyderhoef, a été gravée d'après le tableau de Terburg, dans lequel le peintre a introduit les portraits des soixante plénipotentiaires assemblés pour la conclusion de cette paix. Z.

VAN SWANENBURCH (Guillaume), graveur au burin, naquit à Leyde en 1581, et fut élève de Jean Suenredam. Peu de graveurs à l'eau-forte

ont poussé aussi loin que lui la beauté et la perfection du trait, et Abraham Bosse, dans son traité de la gravure, le présente aux artistes comme le meilleur modèle qu'ils puissent suivre dans cette partie de l'art. Si son dessin était moins maniéré, si les extrémités de ses figures étaient rendues d'une manière plus fine et plus précise, il aurait peu de rivaux dans la gravure. Personne plus que lui n'a semblé avoir l'outil à sa disposition. Il a gravé également le portrait et l'histoire. Parmi les portraits les plus remarquables, sont : 1° *Abraham Bloemart*, peintre, dans une bordure historiée; 2° *Daniel Heinsius;* 3° *Maurice, prince d'Orange-Nassau*, debout, avec des lointains sur trois différents plans; 4° *Ernest-Casimir, comte de Nassau*, d'après Morelsen. Parmi ses pièces historiques on distingue surtout : 1° *Esaü vendant son droit d'aînesse* et la *Résurrection de Jésus-Christ*, d'après Morelsen; 2° *Une fête rustique de la vendange à l'entrée d'un village*, d'après Wenkenbooms; très-grand in-folio en travers; 3° *Loth enivré par ses filles*, et *Jésus-Christ à table avec les pèlerins d'Emmaüs*, d'après Rubens; 4° le *Trône de la justice*, avec ce titre : *Thronus justitiæ, hoc est optimus justitiæ tractatus electissimis quibusque exemplis judiciariis acri incisis illustratus Joach. Vytenwaelp sculpsit. G. Swanenburch*, 1605-1606. C'est une suite de quatorze feuilles, y compris le titre, commençant par Jésus-Christ portant sa croix et finissant par le jugement dernier. Swanenburch florissait en Hollande dans les premières années du 17e siècle. Z.

VAN-SWANEVELT (HERMAN), paysagiste, naquit à Voerden en Hollande, en 1626. On présume qu'il reçut les premières leçons de Gérard Dow. Il sortait à peine de l'adolescence lorsqu'il se rendit à Paris, et quelque temps après, à Rome. Arrivé dans cette ville, il fut frappé de la beauté des ouvrages de Claude le Lorrain, devint son élève et le prit pour modèle. Il voulut joindre aussi à ses études celle de la nature, le premier de tous les maîtres; et il excella bientôt dans son genre. Tout entier à son art, il évitait la société des artistes ses compatriotes. On le voyait sans cesse le crayon à la main, dans les campagnes de Rome, copiant tout ce qu'il croyait digne d'attention, vues, restes d'antiquité, fragments d'architecture; et cette vie sauvage et retirée lui valut le surnom d'*Ermite*. Le séjour qu'il fit à Rome lui fit aussi donner le nom d'Herman d'Italie, sous lequel il est également connu. Il tâcha de s'approprier cette franchise de ton et cette touche précieuse qui caractérisent les ouvrages de Claude le Lorrain; mais s'il ne put atteindre le haut degré auquel ce dernier a porté cette partie de l'art, il le surpassa dans la manière de peindre la figure et les animaux. Ses ouvrages, recherchés de tous les amateurs, répandirent sa réputation dans toute l'Europe, au point d'inspirer quelque jalousie à son maître. Cependant ce sentiment n'eut pas assez de force pour rompre l'union qui existait entre eux. Le musée du Louvre a possédé un de ses dessins, représentant des *Charlatans sur une place, qui amusent le peuple*. Ce dessin, qui provenait de la conquête de la Prusse, en 1806, était à la plume et lavé; il portait le monogramme du peintre et la date de 1643, et faisait connaître la manière de dessiner de cet artiste, lorsqu'il séjournait à Paris, avant d'aller à Rome. Swanevelt a beaucoup gravé à l'eau-forte; et toutes ses gravures sont exécutées dans un style libre et savant. Ses compositions sont ordinairement enrichies de figures et d'animaux dessinés avec beaucoup d'esprit et de goût. Ses estampes, au nombre de plus de cent, sont fort recherchées, et il est rare d'en trouver de bonnes épreuves. Huber et Rost, dans leur Manuel de l'amateur, citent treize suites de différentes pièces gravées par lui, comme les plus remarquables de son œuvre. Van-Swanevelt mourut à Rome en 1670. P—s.

VAN-SWIÉTEN (GÉRARD), médecin, naquit à Leyde, le 7 mai 1700, de parents aisés et catholiques. Après avoir fait ses études dans cette ville et à Louvain, il suivit, dans sa patrie, ses cours de médecine : il eut pour maître le célèbre Boerhaave, devint un de ses élèves les plus zélés, et fut assez heureux pour obtenir son amitié; mais peu s'en fallut que son ardeur au travail n'eût des suites funestes pour sa santé. Il en conserva une affection spasmodique du cerveau, désignée sous le nom de mélancolie; ce qui fit que Boerhaave le pressa de suspendre pendant quelque temps ses occupations. A l'âge de vingt-cinq ans, Van-Swiéten obtint le grade de docteur, et publia, pour thèse inaugurale, une dissertation latine *Sur la structure et l'usage des artères*, Leyde, 1725. C'était l'époque où, après avoir combattu les systèmes des chimistes et des animistes, Boerhaave présentait une doctrine plus spécieuse que la leur sur la médecine, et rattachait tous les phénomènes de l'économie aux lois de la physique et de la mécanique. Cette théorie séduisante, quoique erronée, fut adoptée presque généralement par les médecins de tous les pays, dans un temps où l'on était las des subtilités métaphysiques qui faisaient la base de l'enseignement médical. Cependant la doctrine de Boerhaave était à peine écrite : il n'en avait donné que la substance, dans ses Aphorismes et dans quelques autres ouvrages. Pour être comprise et bien démontrée, il fallait des développements; c'est ce dont Van-Swiéten voulut se charger : il publia à Leyde, en 1741, le premier volume de ses Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave : *Commentaria in H. Boerhaavii Aphorismis de cognoscendis et curandis morbis*, Leyde, 1741. Cet ouvrage, où l'on trouve une forte dialectique et une vaste érudition, peut être regardé, malgré le peu de fondement de ses principes, comme un des monuments les plus précieux de la médecine pratique. Il eut, dès son

apparition, un très-grand succès, et fut, pendant un demi-siècle, le principal guide des médecins. Peu de temps après, l'auteur fut nommé professeur à l'université de Leyde; mais alors il se trouva en butte à l'envie. On prétendit qu'étant catholique il ne pouvait pas enseigner la médecine dans une université protestante; et il fut obligé de se démettre. Cette injustice ne fit qu'accroître l'intérêt qu'il méritait à tant d'égards. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma, en 1745, à une chaire de l'université de Vienne : et bientôt après, elle le prit pour son premier médecin, et le créa baron de l'empire. Van-Swiéten justifia pleinement le choix de cette souveraine, et ne cessa, pendant huit ans, de commenter les Aphorismes de Boerhaave, en présence d'un grand concours d'auditeurs. Il ne s'était rendu à Vienne qu'à condition de ne rien changer à sa manière de vivre. Il parut longtemps à la cour avec les cheveux plats; et, pour lui faire porter des manchettes, il fallut que l'impératrice lui en brodât elle-même une paire de sa main. On avait ajouté à son emploi de premier médecin de la cour celui de bibliothécaire et de directeur général des études; et cette dernière place lui donna souvent occasion de montrer l'inflexibilité de son caractère : du reste c'est à son zèle et à son activité que l'on doit, en Autriche, les améliorations que l'art de guérir y a obtenues. Il y établit un amphithéâtre anatomique, un laboratoire public de chimie, un jardin des plantes, où l'on fit des démonstrations, des préparations anatomiques et des instruments pour la chirurgie, tous objets qui manquaient à Vienne. Les obstacles qui gênaient les dissections furent levés par de bonnes ordonnances. Les pharmaciens furent soumis à des visites imprévues, pour constater l'état de leurs médicaments. On réduisit considérablement ce qu'il en coûtait auparavant pour obtenir le doctorat. On pourvut au soulagement des veuves et des enfants des médecins morts sans fortune. Enfin on doit encore à Van-Swiéten divers établissements pour les progrès des sciences. En sa qualité de censeur, il fit prohiber beaucoup de livres irréligieux; ce qui excita de vives réclamations de la part du parti philosophique, et fit nommer Van-Swiéten *le tyran des esprits et l'assassin des corps*. Il continua successivement la publication de son travail sur les Aphorismes. Le second volume fut publié à Leyde, en 1745, le troisième en 1753, le quatrième en 1764, et le cinquième en 1772, in-4°. Cet ouvrage, où Van-Swiéten développe et éclaircit, par des exemples, toutes les théories dont son auteur n'avait présenté que les éléments, fut accueilli avec tant d'empressement à mesure qu'il parut, qu'on le réimprimait en même temps, volume par volume, à Paris, à Turin, à Vienne, etc. Il a été traduit en français par parties. Paul a traduit les *Fièvres intermittentes*, 1766, in-12; les *Maladies des enfants*, 1769, in-12, et le *Traité de la pleurésie*, in-12. Louis a traduit les *Aphorismes de chirurgie*, 1768, 7 vol. in-12. Sa traduction des *Aphorismes de médecine*, dont il a paru 2 volumes in-12, 1766, n'a pas été continuée. Van-Swiéten donna, en français, une description abrégée des maladies qui règnent le plus communément dans les armées, avec la méthode de les traiter, Vienne, 1759, in-8°. Il obtint de l'impératrice la formation d'une école de clinique, qui est devenue le modèle de celles qui ont été créées depuis, tant à Paris qu'en Europe, et qui ont été la source de l'instruction la plus solide en médecine. Il fit rebâtir l'université, et rendit sa bibliothèque publique. Pendant quelques années, Van-Swiéten se montra contraire à l'inoculation; mais il finit par en reconnaître les avantages. L'impératrice ayant été atteinte, en 1770, d'une petite vérole confluente, qui la mit aux portes du tombeau, son médecin parvint à la tirer de cette maladie. Il fut atteint lui-même, peu de temps après, d'une gangrène à la jambe, dont il mourut à Schœnbrun, le 18 juin 1772. Il montra jusqu'à ses derniers moments une grande piété; et l'on fit graver ces mots sur son tombeau : *Heroice et christiane*. L'impératrice était allée visiter plusieurs fois Van-Swiéten dans sa maladie; et il fut administré en présence de l'archiduc et de l'archiduchesse. Marie-Thérèse lui fit élever, après sa mort, une statue dans l'université. On a encore de lui un *Traité de la médecine des armées*, in-12 et in-8°., qui a été traduit en français. Stoll a publié de Van-Swiéten un ouvrage posthume, en latin, sur les épidémies, Vienne et Leipsick, 1782, 2 vol. in-8°. N—H.

VAN-SWINDEN. *Voyez* SWINDEN.

VAN TEMPEL (ABRAHAM), peintre, né à Leyde en 1618, fut élève de Georges van Schooten et se fit une réputation brillante par ses portraits et ses tableaux d'histoire. Il suivit d'abord la manière de son maître; mais l'étude de la nature lui en enseigna bientôt une plus vraie et plus parfaite, et ses ouvrages furent recherchés de toutes parts avec empressement par ses compatriotes. C'est à Leyde en effet que se trouvent la plupart de ses productions. On vante comme un chef-d'œuvre en son genre le portrait d'un homme et de sa femme que l'on voit dans le cabinet d'un des amateurs de cette ville. La manière dont il traite les chairs et les étoffes offre une perfection extrêmement rare. On ne fait pas moins de cas d'un petit tableau allégorique qu'il a peint dans une des salles de la halle aux draps de Leyde, on ne peut rien voir d'un pinceau plus beau et plus délicat. Dans la maison des orphelins de la même ville, il a représenté dans un grand tableau le portrait de tous les administrateurs en charge, et, au sentiment des connaisseurs, la ressemblance en est le moindre mérite. Le goût du dessin de ce peintre est très-bon, son coloris est plein de force et de vérité, sa touche large, quoique délicate; ses compositions sont

bien entendues et les poses de ses portraits bien choisies et pleines de naturel. Il eut un grand nombre d'élèves parmi lesquels il suffit de nommer Michel Van Musscher, Charles de Moor, Ary de Voys et surtout François Mieris. Van Tempel mourut à Amsterdam en 1672. Z.

VAN TOL (DOMINIQUE), peintre hollandais à l'égard duquel on manque de renseignements, vivait dans la seconde moitié du 17e siècle. Ses tableaux, qui ne sont pas bien rares, sont d'une exécution poussée jusqu'aux dernières limites du fini; ils représentent, dans de petites dimensions, ces scènes de la vie intérieure que les artistes néerlandais s'attachent à rendre avec autant de soin que d'amour. Le musée de Rotterdam possède deux tableaux de Van Tol : *Un vieillard allumant sa pipe; Une vieille femme achetant du poisson;* la galerie de Dresde en conserve deux autres : *Un vieillard assis près d'une fenêtre, une vieille femme dévidant du fil;* quatre tableaux du même genre sont dans la galerie Bridgewater à Londres. En 1821, à la vente Dubreuil-Lenoir, un tableau représentant une *vieille femme* fut adjugé à trois mille trois cents francs. Z.

VAN-UDEN (LUCAS), peintre, né à Anvers, en 1595, fut élève de son père, peintre peu connu, qu'il ne tarda pas à surpasser. Il ne prit plus alors que la nature pour modèle : on le voyait sans cesse parcourant la campagne, le crayon à la main, dans toutes les saisons, dans tous les temps, et s'efforçant de retracer sur la toile les différents phénomènes qu'il avait observés. Le succès couronna ses efforts : ses tableaux furent admirés, et Rubens fut un des premiers à apprécier son mérite; il l'aida de ses conseils et se plut à orner plusieurs de ses paysages de figures charmantes. Cette association mit Van-Uden tout à fait en vogue, et c'est alors que la ville de Gand le chargea d'exécuter quelques paysages tirés de la vie des Pères du désert, pour orner des chapelles de l'église de St-Bruno. Ses compositions sont intéressantes, ses eaux et ses lointains sont peints avec clarté et transparence, son paysage est étendu, ses arbres variés, et la légèreté avec laquelle ils sont touchés semble donner du mouvement au feuillage. Sa couleur est naturelle, quelquefois tendre et parfois vigoureuse. Fin et piquant dans ses petits tableaux, large et décidé dans les grands, on peut lui assigner un rang distingué parmi les artistes qui ont le mieux peint la figure; et comme paysagiste, il peut être placé au nombre des plus grands maîtres. Rubens l'employait souvent pour peindre les paysages de ses tableaux, et le plus grand éloge qu'on puisse donner à Van-Uden, c'est qu'il soutenait parfaitement une association qui aurait été dangereuse pour tout autre. Le musée du Louvre a possédé un paysage de ce maître, qui provenait de la galerie impériale de Vienne et qui a été rendu à l'Autriche en 1815. Van-Uden cultivait aussi la gravure à l'eau-forte, et nous avons de lui, en ce genre, plusieurs pièces qui ne méritent pas moins d'estime que ses tableaux. La pointe d'aucun peintre n'a rien produit de plus délicat que ces petites pièces, rien de plus spirituel et de plus piquant que la touche de ses arbres et de ses lointains. Ce sont des paysages au nombre de seize, dont dix d'après ses propres compositions, quatre d'après Rubens et deux d'après le Titien. Lucas Van-Uden mourut à Anvers, en 1662. — *Jacques* VAN-UDEN, frère du précédent et son élève, peignit tout à fait dans sa manière; mais il fut loin d'avoir son talent : toutefois quelques-uns de ses paysages ont passé, auprès d'amateurs peu connaisseurs, pour des productions de son frère. P-s.

VAN VEEN. *Voyez* VEEN.

VAN VIAN (FRANÇOIS). *Voyez* VIAN.

VANVITELLI ou VAN-WITEL (GASPARD), peintre, né à Utrecht, en 1647, étudia la peinture à Hoorn, sous la direction de Matthieu Verrhoes. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il vint à Rome, et il s'annonça bientôt comme un habile peintre d'architecture et de paysage. Il visita successivement Venise, Bologne, Milan, Florence, et partout il peignit, pour les principaux seigneurs, de très-belles vues de ces différentes villes. Il avait épousé une Romaine, nommée Anna Laurenzini, qui l'accompagna à Naples lorsqu'il y fut appelé par le vice-roi don Louis de la Cerda, duc de Medina-Cœli. Sa femme étant accouchée dans cette ville, le vice roi tint son enfant sur les fonts de baptême et lui donna le nom de Louis. Les troubles qui eurent lieu à cette époque à Naples obligèrent Vanvitelli de quitter cette ville, et il revint à Rome, où il se fixa. Les principales familles d'Italie, notamment les Sacchetti, les Colonna, et une foule d'étrangers distingués, le chargèrent de nombreux travaux. La capitale l'admit au rang des citoyens romains et l'académie de St-Luc au nombre de ses membres. Devenu en quelque sorte Italien, il ne put empêcher son nom de subir la terminaison de la langue du pays qui l'avait adopté. Vanvitelli avait la vue extrêmement délicate, et l'usage où il était de porter des lunettes lui fit donner le surnom de *Gaspare degli occhiali*. Sur ses derniers ans, il fut atteint de la cataracte : il voulut se faire faire l'opération d'un œil; elle manqua, et il perdit l'œil. Cela ne l'empêcha pas de continuer à peindre, mais de son invention et en grand. Ses tableaux, répandus dans toute l'Europe, retracent tout ce que Rome renferme de plus beaux monuments et les édifices les plus célèbres de l'Europe. Lorsque le sujet le comporte, il y ajoute même la vue du pays. Il est de la plus grande exactitude dans ses élévations et dans ses mesures; son coloris est aimable et brillant, et il ne laisserait rien à désirer s'il avait un peu plus de variété dans le paysage et si ses ciels étaient moins négligés. Le musée du Louvre possède deux tableaux de cet artiste : 1° une *Vue de*

Venise; 2° une *Vue de l'extrémité de la Piazzetta, prise de la riva degli Schiavoni.* Il mourut en 1736, regretté à la fois comme artiste, comme érudit et comme homme de bien. P—s.

VANVITELLI (Louis), fils du précédent, l'un des plus célèbres architectes modernes et l'auteur du plus grand monument de son siècle, naquit à Naples, en 1700. Dès l'âge de six ans, il maniait le crayon et dessinait d'après nature. Peintre habile et maître à l'âge où l'on n'est ordinairement qu'élève, il n'avait que vingt ans lorsque le cardinal Aquaviva lui fit peindre à fresque, dans l'église de Ste-Cécile, la chapelle des reliques, et à l'huile, le tableau de la sainte. Plus d'un ouvrage de ce genre le classait déjà parmi les meilleurs peintres de son temps; mais dès lors un autre art partageait ses hommages et devait s'emparer de tout son génie. Etudiant l'architecture sous Ivara, il promettait de surpasser bientôt son maître : aussi le cardinal de St-Clément n'hésita point à le conduire, très-jeune encore, à Urbin, pour restaurer le palais Albani. Là, Vanvitelli fut chargé de construire les églises de St-François et de St-Dominique. On peut dire que son talent et sa réputation n'eurent point de jeunesse; car, à vingt-six ans, il fut fait architecte de St-Pierre. Cette grande basilique était, à la vérité, terminée dans ses parties les plus considérables; mais sa décoration intérieure demandait encore d'importants travaux. De ce nombre étaient ceux des grandes mosaïques qui ornent ses chapelles et y remplacent les tableaux, dans des dimensions appropriées au local, et que la plupart des originaux n'avaient point. Vanvitelli en copia lui-même plusieurs, pour être traduits en mosaïque. Il participait dès lors à tous les grands ouvrages de son époque, soit en réalité, soit en projet. Associé à Nicolas Salvi dans la conduite des eaux qui devaient arriver à la fontaine de Trevi, il partagea toutes ses fatigues. Lui-même, dans des mémoires écrits de sa main et que conserve l'académie de St-Luc à Rome, nous apprend qu'il concourut volontairement avec beaucoup d'autres au projet du grand portail de St-Jean de Latran. Vingt-deux dessins furent exposés, dans une salle du palais Quirinal, au jugement des académiciens : les projets de Vanvitelli et de Nicolas Salvi furent préférés; mais le pape adjugea l'ouvrage à Galilei. Il confia à Salvi la fontaine de Trevi et à Vanvitelli les travaux d'Ancône. Ce dernier avait présenté deux dessins de portail pour St-Jean de Latran. L'un avec un ordre unique de colonnes, l'autre composé de deux. Celui-ci avait son ordre inférieur en colonnes corinthiennes isolées; celles de dessus étaient composites, avec frontispice, balustres et de grandes statues. Vanvitelli alla donc à Ancône, où il construisit un lazaret pentagone, ayant un bastion, un môle de 300 palmes (romains) de longueur, sur 50 de profondeur, avec une belle entrée ou porte ornée de colonnes doriques. Il eut, sans sortir de cette ville, à faire exécuter un grand nombre de projets, soit de sa composition, soit de restauration : par exemple, pour la chapelle des reliques de San-Ciriaco, pour l'église de Jésus, pour celle de St-Augustin, pour la maison des exercices spirituels; à Macerata, pour la chapelle de la Miséricorde; à Pérouse, pour l'église et le monastère des olivétains; à Pesaro, pour celle de la Madeleine; à Foligno, pour la cathédrale; à Sienne, pour l'église de St-Augustin. En 1745, il entreprit, dans un séjour qu'il fit à Milan, un projet de frontispice pour la cathédrale de cette ville, qui avait l'avantage d'offrir un parti d'architecture mitoyen entre le style antique et le style gothique. Rien ne pouvait mieux s'assortir au caractère mixte du monument. Mais les circonstances politiques ne permirent pas de donner suite à cet ouvrage (1). A Rome, Vanvitelli fit quelques augmentations à la bibliothèque des jésuites et des restaurations à leur maison de Frascati, appelée la Rufinella. Il composa une chapelle de la plus grande richesse, qui fut transportée et placée dans l'église des jésuites de Lisbonne. Mais sa plus grande entreprise à Rome fut le couvent de St-Augustin, édifice des plus considérables entre tous ceux de cette ville. Ce fut lui qui exécuta la célèbre opération des cercles de fer qui furent placés autour de la coupole de St-Pierre, dans l'intention d'arrêter le progrès des désunions ou lézardes qui s'y étaient manifestées vers le commencement du dernier siècle. Lui-même a laissé une description des moyens qui furent employés (2). Vanvitelli, dans ses mémoires déjà cités, se donne pour l'auteur du grand pont de charpente dont on se servit dans l'intérieur de la coupole de St-Pierre pour remplir les intervalles opérés par les lézardes. Mais Bottari et Rome entière en attribuent l'invention à Zabaglia. Il y a encore, entre ce dernier et Fontana, un pareil conflit sur une construction du même genre. Ce qu'on doit dire à ce sujet, c'est que fort naturellement il peut y avoir débat entre celui qui invente ce qu'il n'aurait peut-être pas pu exécuter et celui qui exécute ce qu'il n'avait pas imaginé. D'autres ouvrages, plus ou moins importants, occupèrent encore Vanvitelli à Rome. De ce nombre furent les grandes décorations qu'exigea, dans l'église de St-Pierre, la célébration de l'année sainte, en 1750; l'illumination de la coupole, pour laquelle

(1) La façade de la cathédrale de Milan a été achevée par ordre de Napoléon, mais non d'après les dessins de Vanvitelli. Ug-t.

(2) L'expérience semble avoir prouvé depuis que cette désunion, dont on s'alarma tant alors, avait pu n'être qu'un effet assez naturel ou de quelque négligence dans l'opération de la bâtisse, ou du retrait de la maçonnerie, et qu'elle ne provenait d'aucun vice dépendant de la courbe de la voûte, attendu que les coupoles sphériques ne produisent aucune poussée; et l'on a conclu que les cercles de fer étaient inutiles. Bottari a beaucoup combattu cette opération. Croyant que cette sorte de désunion devait être le propre de toutes les coupoles, il en a inféré qu'il ne fallait point faire de coupoles.

il imagina un dessin nouveau; des projets pour une canonisation; le catafalque de la reine d'Angleterre; des dispositions ou exécutées ou projetées pour la grande église de la Chartreuse, pratiquée dans les restes de construction des thermes de Dioclétien. Sa réputation était parvenue à un tel point que, lorsque le roi de Naples Charles III (depuis roi d'Espagne) voulut élever à Caserte un palais (1) qui ne le cédât à aucun de ceux que les souverains de l'Europe ont construits avec le plus de grandeur et de magnificence, il ne balança point à en charger Vanvitelli. Un tel choix méritait, de la part de l'architecte, des efforts proportionnés à l'honneur qu'il recevait et à l'importance de l'entreprise. On peut dire qu'il ne manqua point à ce double engagement. Rien de plus grand, comme ensemble un et complet, n'existe en Europe. Sans doute le 16e siècle a produit, quoique dans des masses moins considerables, des palais d'un caractère d'architecture plus sévère, plus grandiose, plus empreint du style de l'antiquité, plus riches en détails classiques et d'une plus haute harmonie. Toutefois il fut heureux pour le palais de Caserte d'avoir été construit à cette époque du 18e siècle où, de toutes parts, le goût désabusé des caprices et des innovations stériles du siècle précédent était rentré dans les voies de l'ordre, de la raison et de la simplicité, cause première de toute beauté dans l'art de bâtir. On doit déjà rendre justice à l'unité comme à la régularité du vaste plan de ce palais, dont la masse s'élève sur une superficie de 950 palmes (napolitains) en longueur et de 700 palmes en largeur. Il ne faut pas oublier non plus de comprendre dans l'étendue de son ensemble la grande place elliptique à laquelle il se rattache par deux petits corps avancés. Cette place, où aboutissent cinq avenues, est environnée de bâtiments destinés aux logements tant de service que des gardes à pied et à cheval, avec toutes leurs dépendances. Le plan général du palais proprement dit est, comme ses mesures l'ont déjà fait voir, un carré long, divisé en quatre grandes cours égales entre elles, par quatre corps de bâtiments qui font la croix. Ainsi chaque cour est comme un palais tout entier. On aperçoit dès lors quelle prodigieuse étendue aurait cet ensemble si, au lieu d'être ainsi ramassé et multiplié dans un quadruple carré, il se développait, comme on l'a pratiqué ailleurs, sur une seule ligne. Mais il est tout aussi facile de comprendre l'avantage que le service intérieur de ce grand palais doit retirer d'une composition qui, rapprochant ainsi entre elles et subordonnant à un plan uniforme les diverses parties du tout, réunit, par une circulation facile et régulière, les services multipliés d'une habitation royale. Le palais de Caserte a sur tous les grands édifices du même genre une supériorité incontestable, c'est la parfaite unité que son plan a inspirée. Cette qualité, il faut l'entendre sous ses deux principaux rapports, savoir : l'unité de conception et l'unité d'exécution; et, pour parler d'abord de cette dernière, on sait combien il est rare qu'une grande entreprise n'éprouve point de ces interruptions qui amènent ou une succession d'architectes jaloux de mettre du leur dans l'ouvrage d'autrui, ou des maîtres accessibles à de nouvelles idées, ou des révolutions du goût, dont l'effet a toujours été de porter les hommes à se plaindre du passé et à vanter le présent. L'ouvrage de Vanvitelli a échappé à ces divers contre-temps. L'architecte eut le bonheur d'exécuter, lui seul, toute sa construction dans le cours d'un petit nombre d'années. Aussi le tout semble-t-il avoir été coulé d'un seul jet. Nulle addition, nulle correction, nulle modification n'en a altéré, ni dans l'ensemble, ni dans les détails le projet originaire. L'unité de conception n'y est pas moins remarquable, soit dans le plan, soit dans l'élévation. Il faudrait pouvoir rendre compte ici de ce qui ne peut être saisi que par la vue, sur les plans des trois étages de ce palais, pour faire voir comment, tout ayant été conçu et coordonné dans toutes les parties de ses nombreuses dépendances, il ne fut jamais nécessaire d'y opérer le moindre changement. On ne saurait imaginer plus d'accord entre la distribution du plan et la disposition des élévations. Sur un soubassement qui comprend l'étage à rez-de chaussée, et au-dessus un petit étage de service (que nous appelons entre-sol), s'élève une ordonnance ionique en colonnes, dans les deux espèces d'avant-corps de chaque extrémité, et dans celui du milieu, mais en pilastres dans tout le reste (on parle de la façade sur le jardin). Deux rangs de fenêtres avec leurs chambranles occupent la hauteur des entre colonnements. Le tout se termine par un entablement continu, dans la frise duquel sont pratiquées de petites ouvertures ou *mezzanino*. Une balustrade ornée de statues règne dans tout le pourtour. Les deux espèces d'avant-corps dont on a parlé, aux extrémités de chaque façade, supportent chacun un pavillon carré à deux étages, avec colonnes et pilastres d'ordre corinthien. L'espèce

(1) Comme Versailles, Caserte commença par un palais et finit par devenir une ville dont le plan est subordonné au palais. Ce dernier, situé sur une hauteur, domine de tous les côtés; c'est ce qui l'a fait appeler Caserta (*Casa erta*, *maison élevée*). La pose de la première pierre du palais de Caserte fut une solennité dans laquelle Vanvitelli déploya autant de goût que dans les dessins mêmes du palais. Il fut ce jour-là (20 janvier 1752) non-seulement le premier architecte du roi, mais le général en chef de l'armée royale qui fut mise à sa disposition. Il rangea d'abord l'infanterie sur les deux lignes de la double façade; les grenadiers représentaient les corps du milieu, les régiments d'élite les autres avant-corps. La cavalerie était sur les deux petits côtés du rectangle et les pièces d'artillerie sur les coins. Les décharges précédèrent et suivirent la pose de la première pierre. Dans l'endroit qui répondait perpendiculairement au chœur de la chapelle, une estrade rectangulaire s'élevait, environnée d'un grand escalier qui y conduisait de tous côtés. Sur cette estrade, dix colonnes corinthiennes soutenaient le pavillon orné de fleurs de lis. La pierre qu'on fit descendre de cette hauteur portait cette inscription :

Stet domus et solium et soboles Borbonica donec
Ad superos propria vi lapis hic redeat. Uo—1.

d'avant-corps du milieu est couronné de chaque côté par une coupole circulaire. Pareille ordonnance pour la façade d'entrée, moins les pilastres entre les fenêtres, et pareille répétition aux deux façades latérales. Trois portes, dans les deux grandes façades, forment les entrées du palais. Celle du milieu conduit à un vestibule circulaire, suivi d'un autre portique en longueur, qui aboutit au centre, où se trouve un vaste et magnifique escalier, construit tout en marbre. Les deux autres portes, destinées particulièrement au passage des voitures, donnent entrée, de chaque côté, dans l'intérieur d'une première cour, d'où une porte et un portique orné de niches et passant sous le grand corps de bâtiment transversal conduisent, de l'un et de l'autre côté, à une autre cour toute semblable. Ces quatre cours ont leur rez-de-chaussée en arcades, et la communication entre elles est établie par les percées de la traverse, qui forme la croix dans le plan général. On ferait un long ouvrage de la description des principaux détails du palais de Caserte. Nous nous contenterons d'une simple mention des objets les plus remarquables de son intérieur. Ce qui frappe surtout les yeux, c'est le magnifique vestibule, orné de colonnes en marbre de Sicile et formant le centre des quatre branches de la croix intérieure, qui constitue les quatre cours; c'est l'escalier tout en incrustations et en colonnes de marbre, qui du centre, dont on vient de parler, produit l'aspect le plus riche et le plus pittoresque; c'est la chapelle, avec ses colonnes corinthiennes de marbre sur leurs piédestaux, et où la richesse de l'art le dispute au luxe des matières; c'est la grandeur et la noble distribution des appartements, des galeries et des salles de tout genre. Quant au goût d'architecture, on a déjà fait entendre que, s'il ne s'y trouve rien que l'artiste puisse reconnaître comme modèle classique, on n'y rencontre rien non plus qui soit capable de déparer un aussi grand monument. Rien dans le fait à reprendre aux profils des entablements; aucun ressaut n'interrompt la grandeur de leurs lignes. Nulle part de ces ornements capricieux que le goût et la raison s'accordent à condamner. Les proportions des ordres y sont régulières. Les fenêtres ont généralement leurs chambranles d'une bonne forme. Tous les rapports y sont judicieusement combinés. Partout règne une véritable eurythmie, qui satisfait l'esprit et les yeux. On aime encore à y trouver ce caractère de sobriété dans la décoration qui laisse bien triompher les masses, une pureté d'exécution remarquable, un choix et un emploi soignés des moyens de construction. On ne saurait quitter le palais de Caserte sans faire mention d'un autre grand ouvrage qui en est, si l'on peut dire, une dépendance, l'aqueduc construit par Vanvitelli pour conduire des eaux abondantes à ce palais. Ici notre architecte eut encore le privilége d'élever la construction la plus importante de toutes les entreprises modernes en ce genre et de la conduire à sa fin. Les travaux souterrains de cet aqueduc sont aussi considérables que les constructions extérieures; mais les difficultés en furent beaucoup plus grandes. Les eaux parcourent, avant d'arriver à leur terme, un espace qu'on évalue à neuf lieues. Les sources (1) où l'on est allé les chercher sont à douze milles au levant de Caserte. Il a fallu percer cinq fois des montagnes; la première fois, sur un espace de 1,100 toises dans le tuf; la seconde, sur un espace de 950 toises; la troisième dans de la terre grasse, et ensuite dans un roc vif, sur une longueur de 350 toises; enfin dans la montagne de Caserte, sur 250 toises. Trois fois il fallut faire traverser au conduit des vallées sur des ponts : le premier de trois arches, au pied du Taberno; le second dans la vallée de Durazzano, formé par trois arcades fort exhaussées; enfin, vers le mont appelé di Garzano, l'aqueduc traverse une vallée où a été exécuté le plus grand travail, c'est-à-dire un pont à trois étages de 1,600 pieds de longueur et de 178 de hauteur. Ce dernier ouvrage peut le disputer à ceux des Romains. Le premier rang (celui d'en bas) a dix-neuf arcades, le second vingt-huit, le plus haut quarante-trois, Les piles des arches inférieures ont 32 pieds d'épaisseur en bas et 18 en haut. Elles sont hautes de 44 pieds, celles de l'étage au-dessus ont de hauteur 53 pieds. La hauteur totale est de 178 pieds. Toute cette construction est de tuf ou de pierre tendre entremêlée de rangées de briques. Les piliers sont renforcés par des contre-forts qui donnent une grande consistance à l'ouvrage, mais qui ne laissent pas d'en déparer l'aspect. On serait tenté d'en blâmer l'emploi si l'on ne pensait qu'en de tels travaux la considération de la solidité doit passer avant toute autre. L'aqueduc, dans sa longueur totale, a 21,133 toises. La pente du conduit est d'un pied sur 4,800 pieds. La quantité d'eau est de 3 pieds 8 pouces de largeur sur 2 pieds 5 pouces de hauteur. Le réservoir ou château d'eau auquel cet aqueduc aboutit, sur la montagne au nord

(1) Il y a dix sources, toutes près les unes des autres, que l'on présumait avoir formé l'ancienne *Aqua julia*, ainsi appelée parce que César l'avait conduite jusqu'à Capoue; on en eut bientôt la certitude lorsque, dans l'excavation du nouvel aqueduc, on rencontra les débris de l'ancien près de la source de Molinise. Le vieux aqueduc était de la même dimension que le nouveau, de sorte que, s'il n'eût pas été presque entièrement détruit, il aurait épargné une nouvelle construction dans l'espace de plusieurs lieues. L'aqueduc *Carolino* fut achevé au commencement de l'année 1769, et l'on n'y employa que six ans. L'introduction des eaux dans l'aqueduc eut lieu le 17 mai 1762. Au moment où on leur ouvrit le passage du côté de la source, des coups de canon en donnèrent l'avis à ceux qui se tenaient du côté opposé, où les eaux devaient déboucher. Vanvitelli, d'après ses calculs, avait annoncé au roi que l'eau mettrait quatre heures à faire le chemin. Aussitôt que ce temps fut écoulé, le roi, la montre à la main, en avertit Vanvitelli. Quelques minutes s'étant passées, et l'eau n'arrivant pas, le roi fit remarquer de nouveau ce retard; mais à peine cette seconde remarque commençait-elle à troubler le pauvre architecte, que des torrents d'eau débouchèrent avec un bruit épouvantable sous les yeux de la foule remplie de joie. Alors la cour d'applaudir Vanvitelli, et le roi de l'embrasser avec le plus touchant enthousiasme. Ug—i.

de Caserte, est à 1,600 toises du palais et a 400 pieds au-dessus du niveau de sa cour. La direction d'aussi grandes entreprises n'empêcha point Vanvitelli de donner encore de son temps et de ses soins à d'autres ouvrages, qui auraient pu occuper toute la vie et exiger tous les soins d'un artiste. On cite un assez grand nombre de compositions dont il fit les dessins ou suivit l'exécution. Il construisit à Naples, au pont de la Madeleine, la caserne de la cavalerie, édifice d'un goût sévère et conforme à sa destination, soit par son caractère extérieur, soit par la commodité de ses distributions. On lui attribue la salle de la sacristie et la chapelle de la Conception à *San-Luigi di Palazzo*. De lui est la colonnade dorique de la place qu'on appelle *Largo di Spirito Santo*, pour la statue équestre de Charles III, roi d'Espagne. De lui sont encore les églises de San-Marcellino, de la Rotonde, de l'Annonciade; la façade du palais de Genzano, à Fontana-Medina; la grande porte, l'escalier et l'achèvement du palais Calabritto, à Chiaia; enfin des ouvrages à Resina, à Matalone, à Bénévent. On met encore sous son nom, à Brescia, la grande salle publique; à Milan, le palais archiducal. Chargé, à Naples, de la décoration de toutes les fêtes publiques, il soutint dignement sa réputation par des compositions analogues à chaque sujet. Heureux dans toutes ses entreprises, il n'essuya qu'une seule disgrâce, et ce fut à Rome. Nous lisons dans Milizia que, pour restaurer l'aqueduc de l'*Aqua felice*, près de Pantano, il avait évalué à deux mille écus romains la dépense de l'ouvrage; mais elle passa vingt-deux mille écus. Il fut condamné à en payer cinq mille de ses deniers. Il mourut à Caserte, en 1773, laissant six enfants, dont deux suivirent Charles III en Espagne. Vanvitelli était d'un caractère honnête et doux, d'une humeur facile dans les rapports qu'il avait avec tous ceux qu'il devait conduire. Dessinateur infatigable, il ne pouvait vivre que dans l'étude et le travail. Savant en tout ce qui tient à la pratique et au mécanisme de l'art, il n'eut pas moins d'habileté en toutes les parties de la distribution, de l'ordonnance et de la décoration. Doué d'un bon jugement et d'un goût sûr, il eut le mérite de se préserver des écarts de l'école vicieuse qui l'avait précédé. Porté aux grandes entreprises, on peut dire qu'il voyait grandement, et l'on doit le regarder comme ayant contribué, en Italie, à désabuser les yeux et les esprits des fausses manières qui régnaient encore de son temps. La postérité l'a placé, sans aucune contestation, au premier rang des architectes de son époque. Peut-être par son palais de Caserte a-t-il aussi marqué dans son pays le dernier terme où de grandes entreprises puissent arriver. Cet architecte a publié les *Plans et dessins du palais de Caserte*, Naples, à l'imprimerie royale, 1756. On a une vie de Vanvitelli, dans les *Memorie degli architetti* de Milizia. Un de ses neveux, Luigi Vanvitelli, en a publié une autre à Naples, en 1823, d'après ses manuscrits. Q. Q.

VANZELLE. *Voyez* HONORÉ DE SAINTE-MARIE.

VARANDA (JEAN), né à Nîmes vers le milieu du 16e siècle, alla au sortir du collége étudier la médecine à Montpellier et y fut reçu docteur en 1587. Dix ans après, il obtint une chaire au concours. Les Annales de la faculté, dont il était le doyen, en 1609, renferment les témoignages les plus honorables pour sa mémoire. Gui Patin le plaçait dans son estime au même rang que Laurent Joubert. Cependant l'opinion qu'il avait du mérite de Varanda parut subir quelques restrictions, quand les œuvres du professeur de Montpellier eurent été mises au jour. Astruc l'a loué longtemps après, sans rétractation. Varanda a écrit en latin sur la physiologie et la pathologie, sur les affections des reins et de la vessie, sur les maladies des femmes, sur l'éléphantiasis, sur la syphilis et sur la thérapeutique. Tous ses ouvrages, recueillis par Henri Gras (*voy.* ce nom), furent publiés sous ce titre : *J. Varandæi*, etc., *opera omnia theorica et practica*, Montpellier et Genève, 1620, in-8°; Lyon, 1658, in-fol. Il manque à cette collection deux traités du même, qui ont été imprimés séparément, savoir : *Elephantiasis seu Lepra* et *De lue venerea et hepatide*, Genève, 1620, in-8°. Varanda mourut à Montpellier en 1617. V. S. L.

VARANNES (VALERAN DE), *Valarandus, Varanus* ou *de Varanis*, poëte latin, florissait au commencement du 16e siècle. Il était né à Abbeville et s'était fait recevoir docteur en théologie à la faculté de Paris. Il habitait probablement cette ville et probablement aussi il était dans les ordres. Les dictionnaires historiques ne donnent aucuns renseignements sur sa vie. Le Moréri de 1759 se contente de le nommer et de citer un de ses ouvrages. Il en a composé plusieurs qui prouvent que l'auteur était non-seulement un bon chrétien, mais encore un très-bon Français. Indépendamment de leur mérite littéraire, ces poëmes, aujourd'hui fort rares, offrent encore un certain intérêt historique. En voici les titres d'après le *Manuel du libraire*, auquel on pourra recourir pour les détails que ne comporte point le cadre de cette biographie : 1° *De Fornoviensi conflictu carmen. De domo Dei parisiensi carmen. De pia sacerrime crucis veneratione carmen. De præclara et insigni theologorum parisiensi facultate carmen*, Paris, Jacques Moerart, sans date, in-4°. Le premier de ces quatre petits poëmes est dédié à François de Melun, prévôt de St-Omer, par une épître datée de 1501, ce qui fixe à peu près l'époque de la publication du volume. 2° *Decertatio fidei et hæresis, carmen*, Paris, Robert Gourmont, 1501, in-4°. Dans ce poëme, en vers élégiaques, dédié aussi au prévôt de St-Omer, de Varannes a fait, dit M. Brunet, un magnifique éloge de Paris, et il a placé à la suite de l'ou-

vrage une apologie de la même ville, également en vers élégiaques. 3° *Carmen de expugnatione Genuensi (per Ludovicum XII), cum multis ad gallicam historiam pertinentibus,* Paris, Nicolas Dupré, 1507, in-4°. Deux lettres de l'auteur précèdent le poëme (1). 4° *De gestis Johanne virginis France egregie* (sic) *bellatricis et Anglorum expultricis libri quatuor,* Paris, Jean de la Porte, sans date, in-4°. En tête de ces quatre chants se lisent encore deux lettres de Varannes, datées de novembre 1516. Ce poëme a été réimprimé tout entier dans un recueil d'ouvrages sur les femmes illustres, publié en 1521 par *Ravisius Textor* (*voy.* ce nom). Jean Hordal a inséré plusieurs morceaux du même poëme dans la compilation latine en forme d'histoire que ce jurisconsulte mussipontain, descendant d'un des frères de Jeanne d'Arc, a consacrée à la vierge de Domremy. Hordal rapporte aussi la jolie pièce, en quarante-cinq vers hendéca-syllabes, que Salmon Macrin adressa à de Varannes pour le féliciter d'avoir entrepris de réhabiliter la mémoire de cette jeune et malheureuse héroïne. B-L-U.

VARANO (RIDOLFE Ier DE), seigneur de Camerino, était un des chefs du parti guelfe dans la marche d'Ancône. Après s'être signalé par son zèle pour ce parti et par sa bravoure dans plusieurs rencontres, il profita de l'anarchie que le séjour des papes à Avignon entretenait dans l'État de l'Église pour se faire déférer par ses concitoyens la souveraineté de Camerino ; il l'obtint entre les années 1320 et 1330. Elle s'est conservée plus de deux siècles dans sa famille. Il exerçait, en même temps, une grande influence dans d'autres villes et se fit nommer podestat d'Agobbio, en 1350 ; il était sur le point de se rendre dans cette ville, mais quelques discussions qui éclatèrent dans sa famille le retinrent à Camerino. Il croyait les avoir calmées lorsqu'il fut assassiné, au mois de juillet 1350, par son neveu, nommé comme lui Ridolfe. S. S—I.

VARANO (RIDOLFE II), neveu du précédent, s'empara de la souveraineté de Camerino après avoir assassiné son oncle. Pour s'y affermir par l'autorité de l'Église, il rechercha l'alliance du pape Innocent VI et celle du cardinal Albornoz. Ce dernier, qui se préparait à reconquérir l'État de l'Église, le nomma son général ; et, au mois d'août 1355, Ridolfe de Varano battit, avec l'armée pontificale, et fit prisonnier Galeotto Malatesti ; ce qui détermina la puissante maison des seigneurs de Rimini à se soumettre au pape. Après que la Romagne fut rentrée dans l'obéissance de l'Église, Ridolfe, qui voulait entretenir auprès de lui des soldats exercés et qui lui fussent dévoués, chercha du service chez d'autres puissances. Il commanda, en 1362, l'armée florentine dans la guerre de Pise ; mais il y acquit peu de réputation. Quelques années plus tard, un légat du pape chassa Ridolfe de Camerino et réunit ce petit État à la chambre apostolique. Ridolfe de Varano profita, en 1376, de la guerre de la liberté suscitée par les Florentins au pape Grégoire XI, pour recouvrer son patrimoine et y joindre encore Macerata. Il fut nommé ensuite général de l'armée florentine et opposé au cardinal de Genève, qui, avec une armée française, menaçait Bologne. Il l'arrêta, et défendit avec succès la ville qui lui avait été confiée. Cependant les Florentins ayant, l'année suivante, pris à leur service Jean Hawkwood et la compagnie anglaise, Ridolfe, jaloux du crédit et de la puissance de cet étranger, abandonna le camp florentin et passa au service du pape. On lui donna le commandement des Bretons, qu'il avait arrêtés dans leurs conquêtes l'année précédente ; mais il se laissa battre avec eux presque aux portes de Camerino, par Lucius Lando. La paix de 1378 confirma Ridolfe de Varano dans la possession de sa petite souveraineté. Il mourut à une époque inconnue ; mais Gentile de Varano, qu'on croit être son fils, lui avait déjà succédé dans la principauté de Camerino en 1393. — VARANO (Gentil de) succéda à Ridolfe II, qu'on croit être son père, dans la petite principauté de Camerino, pendant que l'Église était divisée par le grand schisme d'Occident, et que son patrimoine était dévasté par les compagnies d'aventuriers. Le pape Boniface IX avait donné à son frère André Tomacelli le titre de marquis d'Ancône, et voulait que tous les petits princes de cette marche se soumissent à lui. Gentile de Varano, loin de reconnaître l'autorité de ce marquis, l'assiégea dans Macerata, avec l'aide de Biordo de Michelotti ; le fit prisonnier, et ne lui rendit sa liberté qu'après avoir fait confirmer par le saint-siége l'indépendance de la principauté de Camerino. — VARANO (Ridolfe III) avait succédé à Gentile dans la principauté de Camerino, avant l'année 1415, dans laquelle il prit à sa solde Bernardino des Ubaldini, avec 200 lances, pour faire la guerre aux Malatesti. Il eut aussi à défendre son indépendance contre Braccio de Montone, seigneur de Pérouse, qui étendait chaque jour ses conquêtes dans la marche d'Ancône, et qui, s'il eût vécu, l'aurait soumise en entier. S. S—I.

VARANO (BÉRARD DE). Ridolfe III avait laissé trois fils : Bérard, né de sa première femme, était l'aîné ; Jean Ier et Pierre Gentile étaient fils de la seconde. Tous trois gouvernaient en commun leur petite principauté. Jean avait, en 1427, servi les Florentins contre le duc de Milan. Pierre Gentile avait servi l'Église. Bérard, qui était marié et qui avait plusieurs enfants,

(1) L'une de ces lettres est adressée à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, à qui il dédie son poëme. « Il dit en avoir puisé les éléments historiques dans un manuscrit du procès de Jeanne d'Arc, conservé à la bibliothèque de l'abbaye de St-Victor, mais il ajoute que plusieurs de ses contemporains lui avaient communiqué aussi des détails précieux sur l'héroïne : « *Sane et* « *in hanc usque diem superstites plusculi qui virginem viderunt* « *intersunt vivos agentem.* » Ces témoins oculaires devaient avoir près de cent ans. *Voy.* le n° 459 du curieux *Catalogue d'une précieuse collection de livres, provenant du cabinet de M. Ch. B... de V.* (Buvignier de Verdun), Paris, J. Techner, 1849, in-8°.

voyait avec inquiétude leur petite principauté prête à se subdiviser. Il demanda conseil, en 1434, à Jean Vitelleschi, évêque de Recanati et premier ministre du pape Eugène IV. Celui-ci, espérant, s'il causait la ruine de la maison de Varano, réunir Camerino à la chambre apostolique, lui conseilla de se défaire de ses frères et lui offrit son assistance. Il fit arrêter et décapiter Pierre Gentile à Recanati; Bérard fit massacrer sous ses yeux son frère Jean à Camerino. Mais le peuple de cette dernière ville, excité en secret par Vitelleschi, prit aussitôt les armes pour venger les deux princes qui venaient de périr : il massacra Bérard et tous ses enfants, et résolut de faire de Camerino une république; bientôt après il fut forcé de se soumettre à François Sforce, qui, vers le même temps, conquit la marche d'Ancône. S. S—I.

VARANO (Jules de) recouvra, après le milieu du 15e siècle, la petite principauté de Camerino, qui, vers l'an 1447, avait été évacuée par François Sforce, et qui était ensuite demeurée plusieurs années sous le gouvernement des papes. Jules de Varano régna obscurément jusqu'en 1502, que César Borgia l'attaqua par surprise, l'arrêta dans sa capitale, dont il s'empara, et, après l'avoir retenu quelque temps en prison avec deux de ses fils, les fit étrangler tous les trois. S. S—I.

VARANO (Jean II de), duc de Camerino, troisième fils de Jules, ayant échappé au massacre de sa famille, recourut aux généraux de César Borgia, qui s'étaient ligués contre lui à la Magione, dans l'Etat de Pérouse. Les Orsini et Vitelli, chefs de cette ligue, le rétablirent dans la principauté de Camerino, comme la Rovère dans le duché d'Urbin. Mais bientôt après ils se laissèrent séduire par les négociations de César Borgia; et les deux princes qu'ils avaient rétablis, se sentant privés de leur appui, s'enfuirent à Venise pour éviter les poignards de Borgia. La mort d'Alexandre VI rappela, pour la seconde fois, Jean de Varano à Camerino. Le pape Jules II érigea en sa faveur son petit Etat en duché. Pendant le pontificat de Léon X, ce duché fut disputé entre Jean-Matthieu et Sigismond de Varano; le premier, protégé par le pape, le second, allié du duc d'Urbin. A la mort de Léon X, en 1522, Sigismond s'empara de Camerino à main armée. Il eut pour successeur Jean-Marie son fils, dernier duc de Camerino, qui, n'ayant eu qu'une fille, nommée Julie, la maria, en 1534, avec Gui d'Ubaldo de la Rovère, fils du duc d'Urbin. Julie devait porter en dot à la maison de la Rovère le duché de Camerino; mais Gui d'Ubaldo, ayant éprouvé quelque difficulté à obtenir l'investiture du duché d'Urbin, céda, en 1538, celui de Camerino à Paul III, pour se le rendre favorable; et Paul en investit son petit-fils Octave Farnèse. Cependant la maison de Varano n'était point éteinte, et ses descendants ont continué longtemps encore à réclamer leur héritage auprès de la chambre apostolique. S. S-I.

VARANO (Constance de), femme savante, de la famille des précédents, née en 1428, était, par sa mère, la petite-fille de Battista de Montefeltre, femme non moins savante et non moins célèbre. Constance, échappée au massacre de ses parents, dut à son aïeule une éducation littéraire très-soignée, et par conséquent le bonheur de sa famille, puisque, dès l'âge de quatorze ans, elle put demander, dans un très-beau discours en vers, à l'épouse du comte François Sforce, qui traversait le marquisat d'Ancône, la restitution de la seigneurie de Camerino. Ce discours fut célèbre dans toute l'Italie; cependant il n'eut alors aucun résultat; mais l'auteur ne se découragea point : elle envoya, quelque temps après, une épître du même genre à Alphonse, roi de Naples, si connu par son amour pour les lettres, et enfin, nouveau Virgile, elle obtint, en 1444, par la protection de ce prince, la réintégration de sa famille dans la seigneurie de Camerino. Constance épousa, en 1445, Alexandre Sforce, seigneur de Pesaro, et elle mourut en 1460. Ses discours latins ont été imprimés dans les *Mélanges* de l'abbé Lazzarini, t. 7, p. 300. — Sa fille (*Battista*) épousa Frédéric, duc d'Urbin, en 1459, et mourut en 1472, âgée de 27 ans, après s'être fait aussi une grande réputation littéraire. Ayant adressé au pape Pie II une harangue en latin, ce pontife déclara qu'il n'était point capable de lui répondre dans un aussi beau style. Son oraison funèbre fut prononcée par l'évêque Capano. — Une autre *Battista*, fille de Jules de Varano, fut religieuse de Santa-Chiara. Crescimbeni a publié son éloge sous le titre de *Beata Battista*. Z.

VARANO (dom Alphonse de), *des ducs de Camerino*, de la même famille que les précédents, naquit à Ferrare le 13 décembre 1705. Quoiqu'il mît beaucoup de prix au nom historique qu'il portait, il ne s'en tint pas à ce genre d'illustration, et voulut y réunir le mérite littéraire. Après avoir passé plusieurs années au collége des Nobles de Modène, où il eut pour maître l'abbé Tagliazucchi, qui de son école répandit le bon goût en Italie, il revint dans sa patrie, à l'âge de dix-neuf ans. C'était l'époque où les jeunes gens des premières familles se livraient à une oisiveté complète et à tous les désordres qui en sont la suite. Varano se voua au contraire entièrement aux lettres et surtout à la poésie. Le seul tribut qu'il paya aux travers de son temps fut de choisir pour sujet de ses premières poésies une Philis vraie ou supposée. Cependant ses vers érotiques mêmes se distinguaient de ceux qu'on faisait alors par la nouveauté des idées et des images, et par une élocution sobre et choisie. Bientôt, quittant tout à fait les traces de ses contemporains, il rendit le premier à la poésie italienne cette gravité, cet accent mâle et cette

élévation que Dante lui avait donnés, et dont on s'était tant écarté depuis (1). Plus tard, Varano s'essaya avec peu de succès dans l'art dramatique. Après une vie longue et paisible, remplie de sentiments religieux et passée dans la culture des Muses, il mourut le 23 juin 1788. Ses ouvrages sont : *Opere poetiche*, Parme, 1789, 3 vol. (2); le premier contient *Rime giovanili, pastorali, sacre, profane, anacreontiche e scherzevoli;* le second contient *Visioni sacre e morali*. Cette œuvre poétique donna une nouvelle direction à la poésie italienne. Les Muses de ces contrées ne chantaient plus que les amours. Dans les autres sujets mêmes, on ne pouvait saisir la pensée noyée dans un déluge de mots. Au milieu de cette aberration universelle, les *Visions* de Varano frappèrent vivement les esprits. On y vit l'enthousiasme soumis à la règle. On sentit tout ce qu'il y avait de profond dans la pensée, de fini dans les vers. Varano, imitant le Paradis du Dante, n'en fut que plus sublime ; mais il cessa quelquefois d'être clair. Le spiritualisme des sujets et la manière originale de les traiter forcent parfois Varano à s'envelopper de nuages ; mais il en sort avec des traits de lumière. Ces *Visions* eurent un autre avantage. Elles éveillèrent un génie encore plus poétique, qui, au lieu du Paradis, prit pour modèle l'Enfer et le Purgatoire du Dante, où les passions humaines sont mises en jeu avec une grande énergie. Monti, en prêtant les charmes de l'imagination à des objets et à des intérêts plus sensibles, a complété la réforme poétique et a répandu le goût épuré et sévère dont Varano avait donné le signal. Le troisième volume des *Œuvres poétiques* de celui-ci renferme le *Demetrio*, tragédie qui eut six éditions, dont la dernière est de Parme, 1789 ; *Giovanni di Giscala, tiranno del tempio di Gerusalemme ;* et *Agnese, martire del Giappone*, tragédies. Voyez *Storia critica de' teatri di Pietro Napoli Signorelli*, Naples. UG—I.

VARARANES. *Voyez* BEHRAM.

VARCHI (BENOÎT), poëte et historien, né à Florence en 1502, quitta de bonne heure le commerce et le barreau pour s'adonner à la littérature. Il étudia à Padoue et à Pise, où Pierre Vettori lui enseigna le grec. Attaché d'abord à la famille Strozzi, il prit part à l'expulsion des Médicis, en 1527, et à différents faits d'armes qui eurent lieu dans les environs de Florence, lorsque cette ville fut assiégée par les partisans des Médicis. Il se trouva à la bataille de Sestino, où il fut entraîné par ses liaisons avec Baccio del Segajuolo, qui y fut fait prisonnier et plus tard décapité à Florence. Il s'en fallut peu que Varchi ne se trouvât aussi à Monte-Murlo, où les destinées de la république florentine s'accomplirent. Comme la mort du duc Alexandre et les tentatives que les patriotes firent ensuite ne purent empêcher qu'on ne tirât d'une branche collatérale des Médicis le nouveau duc Côme, presque tous les amis de la liberté quittèrent Florence. Varchi suivit les Strozzi dans leur émigration, et il fut chargé de l'éducation des enfants de cette riche famille. Il passa avec elle la plus grande partie de son exil, soit à Venise, soit à Padoue ou à Bologne, recherchant partout la société des savants. Le temps qu'il n'employait pas à l'instruction de ses élèves, il le consacrait aux lettres. Lorsque ses ouvrages lui eurent acquis la réputation d'écrivain pur et élégant, Côme Ier, qui voulait encourager les études littéraires, le rappela de l'exil, lui donna d'abord une pension et facilita l'établissement de l'académie florentine, auquel Varchi eut la plus grande part ; ensuite il le chargea d'écrire l'histoire des derniers temps de la république et de l'origine de la puissance des Médicis, doubla sa pension ; et, si l'on en croit son biographe Razzi, l'encouragea à écrire avec indépendance ; aussi Varchi ne se montra pas reconnaissant aux dépens de son caractère d'historien ; et quoique Tiraboschi dise positivement qu'il fut un des adulateurs des Médicis, il les ménage peu dans divers passages de son histoire, et il s'y montre toujours l'ami du parti républicain (1). Côme, impatient de connaître cet ouvrage, s'en faisait lire des fragments à mesure que l'auteur les composait ; et Razzi raconte qu'il en était si satisfait, qu'il interrompait souvent l'historien pour s'écrier : *A merveille, à merveille, messire Varchi !* Dans le temps où Varchi faisait ces lectures, il fut assailli un soir dans les rues et frappé de plusieurs coups de poignard. Quelques contemporains, et Razzi lui-même, ont dit que cet assassinat fut une suite du ressentiment que certains passages de son histoire avaient causé ; mais Ginguené observe avec raison qu'il n'en avait encore composé qu'un seul livre, et que ce livre n'était connu que du grand-duc et de Paul Jove. Quoi qu'il en soit, Varchi guérit de ses blessures assez promptement, et il ne voulut jamais révéler les auteurs de ce crime, si ce n'est à Côme, qui en exigea la confidence. Varchi était si attaché à ce prince

(1) Cependant la poésie de Varano manque souvent d'harmonie ; parmi ses vers il n'est pas rare d'en trouver d'aussi durs que celui-ci :

Prische opre tue mai rea Fama confuse.

(t. Ier, p. 101.)

(2) L'auteur, dans un avis qui précède cette belle, mais très-incorrecte, édition de ses *Œuvres*, donnée par Bodoni à Parme, rejette tout ce qu'il avait publié auparavant, tant en vers qu'en prose. Il désavoue ces écrits comme des fruits trop prématurés de sa jeunesse.

(1) Tiraboschi avait d'abord accusé Varchi d'adulation envers les Médicis, et il regardait comme une fable le crime de Pierre-Louis Farnèse, rapporté par cet historien. Quoique Tiraboschi affirme rarement ce dont il n'est pas très-assuré, il est aujourd'hui prouvé que ces deux assertions étaient également fausses, et Tiraboschi a rétracté lui-même, dans la seconde édition de son histoire, ce qui regarde Farnèse. Quant aux flatteries envers les Médicis, on peut voir dans son histoire de quelle manière Varchi parle de ce Lorenzino qui tua Alexandre. Ginguené, Sismondi et Major ont réfuté cette accusation. Tout en jugeant Varchi trop verbeux, ces écrivains applaudissent unanimement aux sentiments élevés et à la philosophie répandus dans son ouvrage.

qu'il refusa les offres du pape Paul III qui l'appelait à Rome. Ce fut par ordre du grand-duc que non-seulement il écrivit l'histoire de Florence, mais qu'il fit encore deux traductions du latin : celle du traité *De consolatione*, de Boèce, qui avait été demandée au duc par l'empereur Charles-Quint, et celle du traité *De beneficiis*, de Sénèque, que désirait Eléonore de Tolède, femme du duc. Dans les derniers temps de sa vie, Benoît Varchi s'était retiré à Monte-Varchi, village situé dans la vallée de l'Arno, d'où sa famille tirait son origine et son nom. A la mort du curé de la paroisse, dont le revenu était considérable, il embrassa le sacerdoce, et se disposait à l'aller remplacer, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 18 décembre 1565. Léonard Salviati, si connu par son zèle pour la pureté de la langue toscane, prononça son oraison funèbre. L'abbé Silvano Razzi, l'un de ses amis les plus intimes et son biographe, le peint comme un homme excellent, qui avait toujours sa maison et sa table ouvertes aux nombreux amis avec lesquels il vivait. Il fut aussi lié avec Annibal Caro, d'une amitié qui dura toute leur vie et qu'atteste leur correspondance (*voy.* le recueil des *Lettres* de ce dernier, Padoue, 1735). D'une extrême générosité envers eux lorsque la fortune lui souriait, il en supportait les revers, dont sa prodigalité était souvent la cause, avec calme et même avec gaieté. Varchi fut consul ou président de l'académie florentine pendant une année, durant laquelle il fit la plupart de ses *lezioni* (lectures) sur une grande variété de sujets. Cette étendue de connaissances et la facilité avec laquelle il a réussi dans un grand nombre de genres différents sont très-remarquables. Ses ouvrages sont : 1° *Lettura sopra un sonetto della gelosia*, etc., Mantoue, 1545, in-8°; 2° *Orazione funerale sopra la morte di Stefano Colonna*, Florence, 1548, in-8°; 3° *Due lezioni, nella prima delle quali si dichiara un sonetto del Buonarroti*, etc., ibid., 1549, in-4°. La première de ces deux leçons fut réimprimée par Manni dans l'édition des *Rime del Buonarroti*, Florence, 1726, in-8°. 4° *Orazione funerale*, etc., *sopra la morte di Maria Salviata de' Medici, madre del ser. gran duca Cosimo primo*, etc., *con un sermone*, etc., ibid., 1549, in-8°. Parmi les oraisons funèbres de Varchi, on distingue celle qu'il prononça lorsque les restes de Michel-Ange, transportés à Florence, y reçurent de nouveaux honneurs (*voy.* MICHEL-ANGE). 5° *Boezio Severino, della Consolazione della filosofia, tradotto dal latino*, Florence, 1551 ; Parme, 1798, in-4°. Plusieurs écrivains ont donné en même temps une traduction de ce traité, mais celle de Varchi est la meilleure. On en fit un grand nombre d'éditions. 6° *Seneca de' benefizii*, Florence, 1554, in-4°; Venise, 1738, in-8°. Cette traduction a le même mérite et eut le même succès que la précédente. 7° *Due lezioni, l'una d'amore, l'altra della gelosia*, etc., Lyon, Rovillio, 1560, in-8°; 8° *Prima parte delle lezioni*, Florence, Giunti, 1560, in-8°; *Seconda parte*, etc., ibid., 1561, in-8°; 9° *Sonetti, parte prima*, Florence, 1555, in-8°; Venise, 1555, in-8°, avec trois églogues. Ces mêmes sonnets, dont le style est tres-élégant, furent imprimés avec les *Proposte e risposte* de plusieurs, Florence, 1557, in-8°. 10° *Componimenti pastorali*, etc., Bologne, 1576, in-4°; 11° *Amor fuggitivo, idillio di Mosco tradotto*. Cette traduction fut publiée par Morelli à Venise; l'épisode de *Nisus et Euryale*, aussi traduit par Varchi, fut publié par Zannoni à Florence. Varchi traduisit encore en vers blancs le treizième livre des *Métamorphoses* d'Ovide. 12° *Sonetti spirituali con alcune risposte*, etc., Florence, Giunti, 1572 ou 1573, in-4°; 13° *l'Ercolano, dialogo nel quale si ragiona delle lingue, ed in particolare della toscana e della fiorentina* (1), Florence, Giunti, 1570, in-4°; Venise, 1570, et avec le frontispice réimprimé en 1580, in-4°; Florence, 1730, in-4°, édition publiée par Bottari ; Padoue, Comino, 1744, 2 vol. in-8°, avec les *corrections* de Castelvetro et la *Varchina* du Muzio ; Milan, dans l'édition des classiques italiens, 1804, 2 vol. in-8°. Après l'*Histoire de Florence*, l'*Ercolano* est le plus estimé des ouvrages de Varchi, qui lui donna ce titre pour honorer le comte César Ercolani de Bologne, l'un des interlocuteurs du dialogue. Il l'avait entrepris pour la défense de son ami Caro, critiqué à outrance par Castelvetro, au sujet d'une *canzone* devenue célèbre à cause de cette querelle littéraire, où s'engagèrent presque tous les hommes de lettres contemporains. Dans la suite de son ouvrage, il perd de vue son premier objet et se jette sur la grammaire, sur l'origine et les différences des langues, etc. Il examine différentes questions qui ont rapport à la langue italienne ou toscane, ou florentine, comme il prétend qu'elle doit être appelée. 14° *La Suocera, commedia*, Florence, 1569, in-8°; 15° *Storia fiorentina, nella quale si contengono le ultime rivoluzioni della repubblica*, etc., Cologne (Florence), 1721, in-fol. (2). Le chevalier Settimani donna cette première édition plus d'un siècle et demi après la mort de Varchi (*voy.* DOMENICHI). Cette histoire n'embrasse qu'un court espace de temps, de 1527 à 1538 ; elle est néanmoins d'un grand intérêt par l'exactitude avec laquelle l'auteur décrit la chute de la république de Florence et l'avénement des Médicis. Ses longues digressions sur la situation, les revenus, les monnaies et les mœurs des Florentins, prouvent son affection pour sa patrie ; mais elles fatiguent quelquefois. Ce ne fut pas sans courage qu'il osa faire le récit de l'horrible crime de Pierre-Louis Farnèse, commis sur le jeune

(1) Il en existe, dans la bibliothèque Capponi, un exemplaire avec des notes marginales, par Alexandre Tassoni. Un autre exemplaire (édition de 1730), enrichi de notes manuscrites d'Alfiéri, se trouve à la bibliothèque de l'Institut de France.

(2) Requier a donné une traduction française de cette histoire, 1764, 3 vol. in-8°; 1765, 3 vol. in-12.

évêque de Fano (*voy.* Farnèse). Les circonstances effroyables de cet attentat remplissent les dernières pages de l'*Histoire florentine*. Aucun historien n'avait encore osé en parler (1). S'appuyant de ce silence, les écrivains postérieurs révoquèrent le fait en doute (*voy.* Poggiali, *Storia di Piacenza*, t. 9, p. 228). La *Vie de Pierre-Louis Farnèse, par Affò*, publiée depuis à Milan, a confirmé le fait rapporté par Varchi. On trouve, dans l'histoire de celui-ci un jugement un peu sévère sur le caractère des deux historiens qui l'avaient précédé, Machiavel et Guichardin. 16° *Rime*. Elles furent imprimées plusieurs fois, surtout un choix de *capitoli*, du genre *bernesque* ou plaisant, qui se retrouvent dans le recueil donné par Atanagi, t. 1, p. 28 ; dans les *Rime* du Dolce, t. 1, p. 182, t. 2, p. 267 ; dans celles de Berni, t. 1, p. 87, édition de 1542. Dans les *Canti carnescialeschi*, Florence, 1559, in-8°, neuf sont de Varchi. Dans le recueil d'oraisons donné par Sansovino, six sont de Varchi. Varchi donna une édition des *Asolani* de Bembo, et il la dédia au duc Côme, Florence, 1549, in-4°. Etant à Padoue, il traduisit la *Logique* et la *Philosophie* d'Aristote ; puis l'*Art poétique*, dont on conserve le manuscrit à la Magliabecchiana. Enfin, suivant Negri, cet infatigable écrivain traduisit et commenta les *Epigrammes* de Catulle et les *Eléments* d'Euclide, selon l'ordre dans lequel Théon les a rangés. Il existe une médaille offrant les traits de Varchi. Ses avantages extérieurs contribuèrent avec ses talents oratoires à le faire réussir dans les nombreuses occasions solennelles où il prit la parole. Il écrivait fort bien en latin, et l'on a de lui plusieurs pièces de vers en cette langue. Ceux de ses discours où il a traité des sujets de physiologie et d'histoire naturelle méritent moins d'être lus aujourd'hui que ses dissertations intéressantes sur la littérature et les arts du dessin. Voyez pour plus de détails sur la vie et les ouvrages de Varchi la *Préface* de Bottari, en tête de l'édition qu'il a publiée de l'*Ercolano*, indiquée ci-dessus, numéro 13, préface reproduite dans l'édition de 1744 du même ouvrage. Ug—i.

VARDANE ou BARDANE, vingtième roi des Parthes, monta sur le trône, l'an 43 de J.-C., après son père Artaban III, qui l'avait déclaré son successeur. Mais son neveu Gotarzès ou Gouderz, réclamant les droits de son père Arsace, l'aîné des fils d'Artaban, se forma un puissant parti dans l'Etat et disputa la couronne à Vardane, qui le vainquit et le força de se réfugier dans l'Hyrcanie. Ce monarque ayant mécontenté les Parthes en déclarant la guerre aux Romains, Gotarzès, soutenu par les Hyrcaniens et les Dahes, revint dans la Parthyène et fut reconnu souverain. Le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut de mettre à mort Artaban, l'un de ses frères. Indignés de cette cruauté, les Parthes rappellent Vardane. La guerre recommence entre ces deux princes. Mais au moment d'en venir à une action décisive, dans la Bactriane, Gotarzès, informé d'une conspiration tramée contre lui, fait sonner la retraite et propose la paix à son rival. Il lui abandonne l'empire et se contente de régner sur l'Hyrcanie. Vardane chercha à regagner l'affection de ses sujets, que son caractère violent lui avait fait perdre. Il entreprit le siége de Séleucie, et réduisit sous sa domination cette ville, qui combattait depuis sept ans pour le maintien de sa liberté. Ce fut dans le but de diminuer la population et la splendeur de cette capitale que Vardane se plut à embellir Ctésiphon, qui devint dans la suite la résidence des monarques arsacides, ce qui a fait croire, par erreur, au judicieux Ammien Marcellin, que ce prince en avait été le premier fondateur. Pendant son séjour dans la Mésopotamie, Vardane y vit Apollonius de Tyane (*voy.* ce nom). Ce philosophe eut avec le roi de fréquents entretiens, lui donna de sages maximes politiques, et continua son voyage pour les Indes comblé d'honneurs et de bienfaits par ce prince. Cependant Gotarzès, excité par le roi de Médie et jaloux des succès de son oncle, reprend les armes contre lui. Il est battu avec son allié, qui perd lui-même ses Etats. Vardane en disposa en faveur de Vonones, qui régna depuis sur les Parthes. Le vainqueur, en poursuivant son rival, s'avança jusque dans des pays barbares où ses prédécesseurs n'avaient jamais pénétré. Il aurait subjugué les nations qui les habitaient, si ses soldats fatigués n'eussent pas témoigné de la répugnance à seconder ses projets. Enivré de ses exploits, il devint superbe, injuste et cruel. Il fit proposer à Isatès, roi de l'Adiabène, de s'unir à lui contre les Romains; et sur son refus, il se préparait à l'attaquer, lorsqu'il fut lui-même assassiné, l'an 47, par les grands de sa cour, dans une partie de chasse. Sa mort plongea l'empire dans de nouveaux troubles. Gotarzès, reconnu roi par une faction, se rend odieux par ses vices. Meherdate, fils de Vonones Ier, est appelé par les mécontents. Il revient de Rome, où il était en otage. Vaincu sur l'Euphrate, il est livré à son rival, qui lui fait couper les oreilles, et qui survit peu à son triomphe, étant mort l'an 50 ou 51. Son fils Vonones II ne put se maintenir sur le trône, où il fut remplacé par Vologèse Ier. A—t.

VARDES (François-René Crespin du Bec, marquis de), courtisan fameux par ses intrigues sous le règne de Louis XIV, était le fils du marquis de Vardes, gouverneur de la Capelle, et de la comtesse de Moret, une des maîtresses de Henri IV. Le maréchal du Bec, un de ses aïeux, avait suivi St-Louis en Afrique. Vardes fut nommé, en 1646,

(1) Ce n'est que dans quelques exemplaires qu'on trouve cette histoire effrayante, dans la plupart elle est omise. La *Storia* a été réimprimée à Leyde en 1723, et la liberté dont on jouissait en Hollande a permis de donner sans difficulté le texte entier. Il existe aussi une édition donnée, à Milan, en 1806, 5 vol. in-8°.

mestre de camp d'un régiment de son nom, et prit part à la guerre de Flandre. Ayant été fait maréchal de camp, en 1649, il fut employé à l'armée royale, dans les guerres de la Fronde, se trouva à l'attaque de Charenton et à la prise de Brie-Comte-Robert, puis sous Turenne, au combat d'Etampes et à celui du faubourg St-Antoine. Il se signala ensuite à la défaite des Espagnols, près de la Roquette en Piémont. Devenu lieutenant général, en 1654, il alla rejoindre l'armée de Catalogne, obtint, en 1665, la charge de capitaine-colonel des cent-suisses, et continua de servir dans la guerre d'Espagne. En 1660, il succéda au duc d'Orléans dans le gouvernement d'Aigues-Mortes; enfin il fut nommé chevalier des ordres du roi. A la gloire, aux plaisirs et à la galanterie qui avaient rempli les premières années du règne de Louis XIV, ce monarque voulut joindre les douceurs de l'amitié; et son choix tomba sur Vardes et sur Lauzun. Le premier devint confident de la passion du roi pour mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de Madame, qui fut mécontente de ce choix, ainsi qu'Olympe Mancini, comtesse de Soissons. Celle-ci, dans son dépit, se rendit à l'amour que lui exprimait Vardes, qui (dit le marquis de la Fare) « n'était plus dans sa première jeunesse, mais « plus aimable encore par son esprit, par ses « manières insinuantes et par sa figure, que tous « les jeunes gens de la cour. » On crut que c'était par ordre du roi qu'il avait adressé ses vœux à la comtesse, et que ce prince ne dédaignait pas de jouer, à son tour, le rôle de confident. Tout ce qui est relatif à l'odieuse lettre supposée du roi d'Espagne à sa fille pour éveiller la jalousie de cette princesse sur les galanteries du roi son époux est trop bien développé dans l'article de Henriette d'Angleterre, pour que nous y revenions ici, et pour que nous parlions de la nouvelle intrigue qui, à la fin de 1664, fit connaître à Louis XIV les véritables auteurs de cette lettre. Vardes était près de devenir duc et pair, lorsque cette faute fut reconnue. On vit alors toute la lâcheté qu'il avait montrée dès l'origine de cette intrigue, en accusant la duchesse de Navailles et son mari (*voy.* Navailles). Enfermé d'abord à la Bastille, il fut envoyé plus tard à la citadelle de Montpellier, et on y mit avec lui Corbinelli, de la confiance duquel il avait abusé (1). Ils restèrent dix-huit mois prisonniers ensemble, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que Vardes eut la ville de Montpellier pour lieu d'exil, avec la permission d'aller dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. On dit qu'il profita de sa disgrâce pour se livrer à l'étude, et qu'il se fit généralement estimer dans toute la province du bas Languedoc. Madame de Grignan le voyait beaucoup en Provence, où madame de Sévigné se trouva avec lui dans un de ses séjours chez sa fille. Elle le vit aussi à Vichy, en 1677. Il est souvent question de Vardes, et avec des témoignages d'intérêt non équivoques, dans la correspondance de la mère de madame de Grignan, quoiqu'elle déclare être loin de l'approuver en tout. Dans la première moitié de la vie de Louis XIV, l'indulgence que montrait la classe de la société la plus haute, la plus éclairée, nous ajouterions presque la plus religieuse, pour tout ce qui tenait aux intrigues d'amour, et surtout lorsqu'elles se rattachaient au roi, nous paraît avoir quelque chose de bien remarquable, de bien caractéristique. Ces intrigues tinrent une grande place dans la vie de Vardes, même jusqu'à ses derniers jours. Bussy-Rabutin parle de lui, dans une lettre du mois d'août 1654, comme étant épris d'une grande dame et ayant dessein d'être épris d'une autre l'hiver suivant. Il ne craignait pas de s'élever jusqu'aux princesses. Conrart le présente aussi, dans ses Mémoires, qui ont été publiés par Monmerqué, comme avantageux et peu délicat sur ce point. En 1678, la fille unique de Vardes, qui était une très-riche héritière, épousa, de l'aveu du roi, le duc de Rohan, que l'on dépeint comme un homme hautain, difficile à vivre, et rempli de morgue. Dans cette année, il vendit sa charge. Louvois s'entretint avec lui, dans le mois de mai 1680, lorsque ce ministre passait par Aix pour aller négocier avec le duc de Mantoue la cession de Casal. Vardes était désespéré de la longueur de son exil, qui dura dix-huit ans. Le roi voulut surprendre tout le monde, en le rappelant, par une lettre de sa main, dans le mois de mai 1683. Cet événement produisit le plus grand effet à la cour et à la ville. Le vieux courtisan arriva à Versailles, avec son ancien costume, qu'un aussi long intervalle avait rendu très-remarquable. Il se mit à genoux devant Louis XIV, qui lui dit avec beaucoup de grâce : Je ne vous ai point rappelé tant « que mon cœur était blessé; mais présentement « c'est de bon cœur, et je suis aise de vous voir. » « Vardes, dit madame de Sévigné, répondit par- « faitement bien et d'un air pénétré. Ce don des « larmes que Dieu lui a accordé ne fit pas mal « son effet dans cette occasion. Après cette pre- « mière vue, le roi fit appeler M. le Dauphin, et « le présenta comme un jeune courtisan. M. de « Vardes le reconnut et le salua. Le roi lui dit en « riant : *Vardes, voilà une sottise; vous savez bien* « *qu'on ne salue personne devant moi.* Vardes, du « même ton : *Sire, je ne sais plus rien : j'ai tout* « *oublié. Il faut que Votre Majesté me pardonne* « *jusqu'à trente sottises. — Eh bien, je le veux,* « dit le roi; *reste à vingt-neuf.* Ensuite il se mo- « qua de son juste au corps. *Sire,* ajouta Vardes, « *quand on est assez misérable pour être éloigné de* « *vous, non-seulement on est malheureux, mais on* « *est ridicule.* » En 1685, ses entrées, en qualité de capitaine des cent-suisses, lui furent rendues.

(1) Corbinelli, étant l'amant de mademoiselle de Montalais, s'était trouvé dépositaire des lettres du comte de Guiche adressées à Madame.

En 1687, Corbinelli parlait de lui comme étant toujours bien traité par le roi. Vardes fut atteint, en 1688, d'une fièvre lente, qui le conduisit au tombeau, dans le mois de septembre de cette même année. Prêt à mourir avec les secours de l'Eglise, il demanda encore une fois pardon à Louis XIV. Madame de Sévigné le regretta, « parce « qu'il n'y a plus, dit-elle, d'homme à la cour « bâti sur ce modèle-la ». Il avait épousé une Nicolaï, morte en 1661. Le gouvernement d'Aigues-Mortes, qui valait vingt et une mille livres, fut donné non pas à son gendre, qu'il détestait, mais a d'Aubigné, frère de madame de Maintenon. Vardes ne laissa rien, dans son testament, à Corbinelli, auquel il avait assuré seulement, en 1680, une pension de 1,200 fr., et fait quelques présents; mais il n'avait cessé de lui avoir des obligations; et c'était, comme dit encore madame de Sévigné, qu'on ne peut trop citer, son *fidèle Achate*. L—P—E.

VARÉ (LOUIS-PRIX), général français, naquit le 19 janvier 1766. Bien qu'il eût reçu quelque éducation, il n'avait encore que les galons de sergent lorsque la révolution éclata; alors tout changea pour lui. Il fit toutes les campagnes de la république sans interruption, monta de grade en grade jusqu'au commandement de la 54e demi-brigade de ligne, et partout déploya non moins de sang-froid que de vaillance, non moins d'intelligence que de sang-froid. On le remarqua notamment lors de la descente des Anglo-Russes sur les côtes de la Hollande septentrionale, où son intrépide et habile concours aida puissamment à l'expulsion de l'ennemi, mais d'où il revint blessé. Sa promotion au rang de général de brigade et la croix de commandeur de la Légion d'honneur furent la récompense de son dévouement. A Eylau, où il déploya une incroyable valeur, il fut couvert de blessures; il fallut le rapporter du champ de bataille et on l'évacua sur Thorn, où, malgré les soins qui lui furent prodigués, il expira le 14 mars 1807. P—OT.

VARELA Y ULLOA (Don JOSEPH), savant marin espagnol, naquit en Galice, d'une famille noble, le 14 août 1748, et entra au service dès l'âge de onze ans, en qualité de garde-marine. Ses progrès dans l'étude des sciences mathématiques lui procurèrent un avancement rapide et le firent connaître avantageusement dans l'Europe savante. En 1776, il aida le célèbre Borda à mesurer géométriquement le Pic de Ténériffe, et à lever le plan des îles Canaries et de la côte d'Afrique, depuis le cap Spartel jusqu'au cap Vert. Il détermina aussi la véritable position des îles du golfe de Guinée, de l'île Ste-Catherine, au Brésil, et des ports de la rivière de la Plata. Chargé de divers commandements et de commissions importantes, il s'en acquitta avec autant de zèle et d'intelligence que de succès; il était déjà parvenu au grade de brigadier de marine, lorsque le ministère le choisit pour fixer les limites des possessions espagnoles et portugaises dans l'Amérique méridionale. Dans cette opération vaste et difficile, il déploya l'étendue et la supériorité de ses connaissances, en recherchant, comme naturaliste, géographe et politique, les productions de ces contrées, leur situation, leurs rapports avec les pays voisins, et les avantages que le gouvernement espagnol pouvait en retirer. Ce travail lui valut le grade de chef d'escadre, en 1791. Il était, depuis plusieurs années, professeur de mathématiques à l'académie des garde-marine du département de Cadix, où il avait fait, soit comme élève, soit comme adjoint du savant Tofiño (*voy.* ce nom), une suite d'observations astronomiques qui obtinrent l'approbation des savants nationaux et étrangers. A une étonnante perspicacité, à une érudition peu commune, Varela joignait la connaissance de plusieurs langues et surtout une candeur et une modestie qui relevaient encore ses talents. Parti de Cadix, le 16 avril 1794, avec une division d'un vaisseau et de trois frégates, et ayant relâché à la Havane, il y mourut le 23 juillet suivant. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Biscaye. — Don *Pédro* VARELA Y ULLOA, parent du précédent, était grand bailli honoraire de l'ordre de Malte, lorsqu'il fut reçu en audience par Charles IV, roi d'Espagne, comme ambassadeur du grand maître, le 6 octobre 1795. Un mois après, ce monarque le nomma ministre de la marine, à la place de Valdès; mais, en 1797, Varela remit ce portefeuille à l'amiral Langara, et fut chargé de celui des finances, qu'il dirigeait avec autant de désintéressement que de capacité, lorsqu'il mourut à Aranjuez, le 11 juin de la même année. Sa veuve épousa le duc de Crillon-Mahon, troisième fils du vainqueur de Minorque. A—T.

VARENACKER (JEAN) fut un des premiers professeurs de la célèbre université de Louvain. Né au bourg de Ruysselède, près de Tilly, dans le diocèse de Gand, il entra dans l'état ecclésiastique. Il enseigna la philosophie dans le collége du Lys, vers le temps de l'établissement de l'université de Louvain. Il parvint ensuite au grade de docteur en théologie. En 1443, il fut nommé *pléban*, c'est-à-dire curé de St-Pierre, et cependant il continua les fonctions de professeur. Ce laborieux ecclésiastique mourut à Louvain en 1475. Varenacker n'a rien publié, et ses compositions restèrent toutes manuscrites. Depuis sa mort on a imprimé, d'abord en 1512, puis à Paris en 1544, et dans le format in-4°, deux questions quodlibétiques. La première de ces questions est posée ainsi : *Utrum clerici et ecclesiarum prelati mortaliter peccent, si quod eis de præbendis superest, in eleemosynam non elargiantur.* — La seconde : *Utrum ab homine possit dispensari in præceptis juris naturalis aut divini.* Les œuvres manuscrites de Varenacker sont un traité des sacrements : *Lectura in psalmum* 118, *Beati imma-*

culati, in Librum Sapientiæ et in quatuor evangelistas; un autre traité intitulé *Monotessaron*, conservé autrefois dans le collége des Théologiens à Louvain, mais qui a peut-être été égaré par suite des agitations révolutionnaires. Valère-André a consacré un article à Varenacker dans sa *Bibliothèque belgique;* mais Dupin et la plupart des dictionnaires biographiques n'en ont point parlé. B—D—E.

VARENIUS (AUGUSTE), théologien luthérien, né dans le duché de Lunebourg le 20 septembre 1620, a été mis par Scultet, continuateur de Baillet, au nombre des *Enfants célèbres*. Il parlait l'hébreu aussi bien que sa langue, et c'est à lui qu'est due la parfaite connaissance des accents hébraïques. Il savait par cœur tous les textes. Ce savant mourut en 1684. On a de lui un commentaire sur Isaïe, imprimé à Rostock et à Leipsick, 1708, in-4°. La vie de Varenius se trouve en tête de cette édition, avec un catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits. — VARENIUS (Jean), né à Malines en 1462 et mort en 1536, a laissé une *Syntaxe de la langue grecque*, Anvers, 1578. Z.

VARENIUS (BERNARD VAREN, connu sous le nom latinisé de), celui de tous les géographes modernes, après Danville, qui a le mieux mérité de la science, naquit à Amsterdam vers le commencement du 17e siècle et y passa une grande partie de sa vie. Lorsqu'il eut achevé ses cours de médecine, et comme on peut le croire, commencé à exercer cette profession, il paraît que le peu de ressources pécuniaires qu'il avait par lui-même et la difficulté de se créer une clientelle le déterminèrent à renoncer à cette carrière; il y revint peu après et fut un des plus estimables praticiens d'Amsterdam. Mais ce n'est pas comme médecin que Varénius est arrivé à une grande célébrité. Passionné pour l'étude des sciences exactes, particulièrement des mathématiques et de la physique, c'est à celles-ci qu'il se livra avec le plus de persévérance; et quoiqu'il dise dans une des préfaces qu'il aime à adresser à ses lecteurs que ces sciences lui semblaient tenir de trop près à la médecine pour qu'un médecin n'en fit pas l'étude de toute sa vie, il est présumable qu'elles furent pour lui un but plutôt qu'un moyen. Varénius ne fit dans ces sciences aucune découverte proprement dite; mais il en enta une autre sur celles-ci, et ouvrit en quelque sorte une voie nouvelle en cherchant à les appliquer à de nouveaux objets. Des circonstances particulières l'ayant mis en relation avec un grand nombre de navigateurs, ses compatriotes, c'est vers la géographie que se dirigèrent ces applications principalement. Il devint ainsi le créateur de la géographie scientifique. Avant l'époque où il se livra totalement à cette étude, il avait composé un *Traité des sections coniques;* et il se plaint, dans la préface qui est à la tête de la *Description du Japon*, du refus des libraires, qui ne voulurent point imprimer son traité, sous prétexte qu'un ouvrage transcendental ne trouverait point d'acheteurs. C'est peu de temps après ce refus qu'il publia sa description de l'empire du Japon et du royaume de Siam (*Descript. regni Japoniæ et Siam; item de Japoniorum et Siamensium religione et diverss. omnium gentt. religg. Præmitt. Dissert. de variis rerumpubl. generib., et quædam de priscorum Afrorum fide, excerpta ex Leone Africano*, Cantabrig. Jo. Hayes, 1673, in-8°). Cette relation se compose de trois parties, ou trois livres, que l'on peut considérer comme détachés. La seconde partie est une traduction du hollandais de Schouten, directeur du commerce et agent de la compagnie hollandaise des Indes orientales, vers 1636 (*voy.* Josse SCHOUTEN). La troisième est un exposé de la religion, ou pour mieux dire des religions japonaises et de l'histoire du christianisme au Japon. Ces sujets peuvent fournir matière à un ouvrage du plus haut intérêt; mais celui de Varénius laisse beaucoup à désirer. Dans les deux premiers chapitres, où il traite des dieux du Japon et de leurs prêtres, il y a peu d'ordre; la distribution de tous les dogmes et de tous les actes religieux du pays sous le Buddoïsme d'une part et le Sintoïsme de l'autre n'est pas même indiquée. Il raconte tout simplement que Xaca exista il y a des milliers de siècles et s'incarna huit mille fois, sans ajouter une seule réflexion à ce récit, de telle sorte que la distinction précieuse que l'antiquité de l'une et la naissance en quelque sorte moderne de l'autre mettent entre les divinités Camis et Xaca reste complétement inaperçue. D'autre part, il narre avec quelque partialité l'introduction et les progrès du christianisme chez les Japonais, dont il exalte la bonté naturelle. Mais la première partie de l'ouvrage, celle qui contient la description de l'empire du Japon, est extrêmement curieuse et peut encore être lue aujourd'hui avec autant de fruit que d'agrément. L'auteur, avec une précision, une brièveté et un ordre admirables, y passe en revue la situation du pays, la température, les produits, les richesses minérales et végétales, le commerce, la guerre, les monnaies, les finances, les mœurs, les usages, la condition des femmes, etc. La religion seule n'y est qu'indiquée; mais on sait que cette lacune se trouve plus que réparée dans le livre 3. Plusieurs chapitres sont particulièrement curieux : ce sont ceux où il traite du daïri et de sa cour, de la révolution qui mit la puissance souveraine aux mains d'un prince séculier, des revenus annuels de chaque gouverneur de province. Ici, ce n'est point par des généralités qu'il procède : les noms de toutes les divisions et subdivisions du royaume sont placés les uns à la suite des autres, et au bout de chacun se trouve le chiffre du revenu. A la fin du livre, il y a quelques dissertations très-savantes et très-bien raisonnées. Cet ouvrage, dédié à la reine Chris-

tine, fut composé en 1649, et il en existe une édition elzévirienne in-24 qui porte ce millésime. Ce n'est que quinze ans après que Varénius donna sa grande géographie scientifique, sous le titre de *Geographia generalis, in qua affectiones generales telluris explicantur*, etc., Amsterdam, Elzévier, 1664, in-12. La totalité de l'ouvrage est divisée en trois livres, qu'il nomme *partie absolue, partie respective et partie comparative*. Dans la première se trouve tout ce qui a rapport à la terre en elle-même, abstraction faite de l'influence que les cieux peuvent avoir sur elle, et de la comparaison des lieux terrestres les uns avec les autres. Les modifications apportées par les astres, ou la contemplation des astres, tantôt à la terre, tantôt à l'étude de la terre, forment le sujet du deuxième livre. Dans le troisième sont traitées toutes les questions relatives à la comparaison des lieux les uns avec les autres, tels que les antipodes, les antesciens, etc. On voit par là que la géographie de Varénius ne ressemble nullement aux traités ordinaires de géographie, dans lesquels, partant d'un point quelconque du globe, on examine successivement toutes les contrées, nommant les royaumes, les provinces, les villes, les fleuves. L'auteur, prenant le mot géographie dans son acception la plus vaste, décrit la terre en général et ne nomme les lieux, les fleuves, les montagnes, que comme spécialités, prouvant, expliquant ou fondant par leur réunion ses idées générales. C'est principalement la physique et l'astronomie qui sont les objets de son attention; mais il sort souvent de ce cercle et entame la géologie, qui alors n'était pas fondée, et dont le nom n'était pas même encore porté sur le catalogue des sciences. Il n'est aucune question de géographie mathématique, physique, astronomique, géologique, qu'il n'ait sinon résolue, du moins posée et examinée. De plus, au lieu de prendre les divisions géographiques telles que les a formées la politique, ou que les présente le hasard, il les a fondées sur des bases plus réelles et plus durables, sur la configuration générale du globe, l'extension naturelle des plateaux, l'inclinaison des sols, etc. Il est descendu dans les spécialités et a énuméré tous les accidents de tous les endroits de la terre, décidé le nombre et le mode de chaque division, soit principale, soit secondaire, etc. Il a profité de toutes les recherches faites antérieurement à lui, ainsi que des découvertes contemporaines. On sent pourtant qu'un travail aussi étendu et aussi difficile n'a pu être exécuté, surtout de son temps, sans que des lacunes ou des fautes se mêlassent aux solutions les plus hautes ou aux théories les plus ingénieuses. Ainsi, par exemple, plusieurs tables de longitudes présentent des résultats inexacts; la description des sinuosités des rivages et du cours des fleuves, quoique faite avec le plus grand soin, a dû être réformée; enfin certaines suppositions qui n'ont d'autre autorité que le nom de Descartes, dont l'auteur était un disciple fort zélé, sont insoutenables. Malgré ces imperfections, il est juste de dire que le travail de Varénius est le plus beau, le plus savant traité de géographie qu'on ait fait paraître. Il opéra une révolution complète et donna une nouvelle face à la science; enfin il fut tellement estimé que, neuf ans après sa publication, Newton s'en fit éditeur et commentateur. Son édition parut à Cambridge, sous le titre de *Bernh. Varenii Med. D., Geographia generalis, etc., etc., summa cura quam plurimis locis, etc., etc., illustrata ab Isaaco Newton*, Cantab., 1681, in-8°. Elle a été réimprimée, Londres, 1736, 2 vol. in-8°; mais Jurin en avait donné, dans l'intervalle, une autre encore plus complète et beaucoup meilleure, Naples, 1715, 2 vol. in-8°. La Géographie de Varénius a été traduite en anglais par Dugdall, Londres, 1736, 2 vol. in-8°; et en français par de Puisieux, Paris, 1755, 4 vol. in-12. P—OT.

VARENNE (JACQUES DE), né dans les premières années du 18e siècle, était greffier des états de Bourgogne lorsqu'il fut chargé, par le ministère de Louis XV, de composer un mémoire qu'il publia en 1762 sous ce titre : *Mémoire pour les élus généraux des états du duché de Bourgogne*. Dans cet ouvrage, qui était alors d'une assez grande importance politique, Varenne fit preuve de talent et de zèle; mais il mécontenta les parlements au plus haut degré, et le volume fut condamné par arrêt du parlement de Dijon, du 7 juin 1763, à être brûlé par la main du bourreau. La cour des aides de Paris, se montrant encore plus sévère, décréta l'auteur d'ajournement personnel et le poursuivit jusqu'à Versailles, ne respectant pas même un ordre du roi qui enjoignait à Varenne de rester dans cette ville, et qu'il opposa vainement aux huissiers. Ce fut alors que Louis XV, voulant montrer plus spécialement encore la protection qu'il lui accordait, le décora du cordon de St-Michel; mais le monarque n'osa pas soutenir plus ouvertement un homme qui n'était cependant ainsi persécuté que pour avoir défendu son gouvernement et rempli ses intentions. Déjà ce malheureux avait été condamné par contumace, lorsque le ministère, ne trouvant pas d'autre moyen de le soustraire à un jugement définitif, imagina de lui donner des lettres d'abolition. C'était reconnaître des torts que Varenne n'avait pas. Cependant il fut contraint de recevoir cette espèce de grâce à genoux, dans l'attitude d'un criminel, à l'audience de la cour des aides; et Malesherbes, qui en était le premier président (*voy.* MALESHERBES), lui fit alors entendre ces paroles plus dures peut-être que n'eût été la peine la plus rigoureuse : « Le roi vous accorde des « lettres de grâce, la cour les entérine. Retirez-« vous; la peine vous est remise, mais le crime « vous reste. » Et quel était ce crime? Varenne avait dit dans son livre que « les parlements n'é-

« taient pas inaccessibles aux faiblesses de l'hu« manité ni aux séductions de l'amour-propre; « que les passions y jouaient un grand rôle, et « que la jeunesse, éblouie par une opinion innée « de prééminence et de supériorité, y entraînait « souvent ceux à qui l'âge et les réflexions « ouvrent les yeux sur le danger. » Tel est littéralement le seul passage que les défenseurs les plus ardents des prérogatives parlementaires purent incriminer dans un gros volume destiné à repousser les attaques des cours souveraines contre l'administration. Toute la procédure fut établie sur ce peu de mots si simples et si vrais. Pour un tel délit, le malheureux Varenne, après avoir essuyé des poursuites que l'on eût à peine dirigées contre un malfaiteur, perdit sa charge de greffier des états de Bourgogne; et son fils aîné, qui fut impliqué dans cette affaire, sans que l'on sache pourquoi, en perdit la survivance. Cependant le prince de Condé dédommagea un peu plus tard le premier par la charge de receveur général des finances des Etats de Bretagne. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, en 1763, Jacques de Varenne fit imprimer des pièces qu'il avait recueillies dans les archives du parlement de Bourgogne, et il les publia sous ce titre : *Registre du parlement de Dijon de tout ce qui s'est passé pendant la Ligue*. Ce volume, qui est un monument historique très-précieux, ne pouvait plaire au parlement. L'auteur n'osa y mettre ni son nom, ni la date, ni le lieu de l'impression; il n'en fit même paraître que quelques exemplaires qu'il confia à des amis; mais, en 1770, lorsque le ministère de Maupeou ne craignit pas d'attaquer les cours souveraines, Varenne publia son édition tout entière, et elle fit une grande sensation. Dénoncé le 12 juillet au parlement de Dijon par le conseiller Guénichot de Nogent, ce volume fut supprimé comme « tendant à donner une idée « fausse de la conduite et des sentiments des « magistrats ». Le même arrêt porte que l'avertissement sera lacéré et brûlé par la main du bourreau. L'exil du parlement empêcha bientôt qu'on poussât plus loin ces poursuites, et Varenne put terminer en paix, mais sans nul dédommagement, son honorable carrière. C'était un homme probe et de beaucoup de capacité dans l'administration. Il mourut à Paris vers 1780, dans un âge avancé. On a encore de lui : *Considération sur l'inaliénabilité du domaine de la couronne*, Paris, 1775, in-8°. M—D j.

VARENNE DE FENILLE (PHILIBERT-CHARLES-MARIE), agronome français, second fils de Jacques de Varenne (*voy.* ci-dessus), receveur des impositions de Bresse et de Dombes, membre des sociétés d'agriculture de Paris, Lyon, Dijon et Bourg, naquit à Dijon vers le milieu du dernier siècle, et vint s'établir, après les malheurs de son père, en Bresse, où sa famille possédait une terre dont elle lui avait laissé l'administration. Ce fut là qu'il se livra, jeune encore, aux plantations, à l'étude des desséchements et à toutes sortes d'expériences agricoles. Il établit ensuite des pépinières sur un terrain qu'il avait acheté dans les fossés de l'ancienne place du Bourg : c'étaient les premières que l'on vît dans la contrée. Sa vie, tout à fait isolée, s'écoulait paisible au milieu des utiles travaux des champs et des recherches les plus minutieuses en physiologie végétale, lorsque la révolution vint les troubler. Quoiqu'il ne prît aucune part aux affaires politiques, il fut arrêté comme fédéraliste, en 1794, par ordre du représentant Albitte, et conduit à Lyon, sur une charrette, par un temps de pluie glaciale, avec plusieurs des principaux habitants de Bourg. La voiture ne s'arrêta que devant l'échafaud, et tous furent exécutés à l'instant même de leur arrivée (26 pluviôse an 2, février 1794). On a de Varenne de Fenille : 1° *Observations, expériences et mémoires sur l'agriculture et sur les causes de la mortalité du poisson dans les étangs, pendant l'hiver de* 1789, brochure in-8°, Lyon, 1789, avec fig.; 2° *Réflexions sur une question importante d'économie politique*, Paris, brochure in-8° de 56 pages. Cet ouvrage traite du mode à établir pour l'égale répartition de l'impôt, et de la nécessité de n'en voter l'assiette que tous les vingt ans, afin de laisser au propriétaire le temps d'améliorer son sol et de retirer une partie de ses frais. 3° *Observations sur les étangs*, Bourg, 1791, in-8°, qui furent suivies dans la même année d'un supplément de 75 pages; 4° *Mémoires sur l'aménagement des forêts nationales, sur l'administration forestière, sur les qualités individuelles des bois indigènes, ou qui sont acclimatés en France, et description des bois exotiques que nous fournit le commerce*, Bourg, 1792, 2 vol. in-8°; 5° *Observations sur le voyage agricole d'Arthur Young en France;* 6° *Procédé simple pour acquérir la connaissance exacte des accroissements successifs d'un taillis;* 7° *Expériences relatives à la culture du maïs et du froment*. Ces trois derniers écrits, publiés séparément, en 1793 et 1794, se trouvent dans la *Feuille du cultivateur*. Tous les ouvrages de Varenne de Fenille ont été réunis, en 1807, sous le titre général d'*Œuvres d'agriculture*, 3 vol. in-8°. Les deux premiers renferment ce qui est relatif à l'administration forestière; le troisième présente ce qui traite de la culture des terres, du desséchement des étangs et marais, du maïs, de la plantation des vergers, des jachères, des moyens de prévenir la mortalité des poissons, etc. Varenne de Fenille possédait éminemment le talent d'écrire pour les cultivateurs. Il est serré, sans cesser d'être clair, et n'oublie rien de ce qui pourrait confirmer ou affaiblir ses idées; enfin ses écrits font autorité. Il a vérifié, corroboré et complété les travaux de Duhamel-Dumonceau et de Buffon sur les bois; il a ajouté à leurs découvertes, rectifié celles de Malpighi, Hales, et donné à l'administration forestière un code complet d'expériences propres à

maintenir la balance entre la production et la consommation. Buffon avait laissé un grand problème à résoudre, celui de déterminer par une méthode précise l'instant du plus haut point d'accroissement d'un bois taillis : Varenne de Fenille l'a résolu de la manière la plus satisfaisante. Sa découverte l'a conduit de la méthode des éclaircies à celle de convertir un taillis en belle futaie, sans nuire aux intérêts du propriétaire. Les habitants de la Bresse lui doivent les améliorations apportées dans l'administration de leurs terres, et dans leur existence physique et morale. Personne mieux que lui n'a traité la question du desséchement des marais et du gouvernement des étangs. Il n'aimait et ne cultivait l'histoire naturelle que sous le rapport de l'utilité : comme Réaumur, il voulait que la science eût un but d'intérêt public. Il aida Malesherbes dans tous ses essais d'acclimatation et d'appréciation des bois exotiques. Trois jours avant son arrestation, il avait adressé à Dubois, son ami, un mémoire (*voy.* le n° 6) qui a été publié dans la *Feuille du cultivateur*. T. D. B.

VARENNE DE FENILLE (Jean-Charles Bénigne), fils du précédent, naquit à Paris, le 25 novembre 1780. Il perdit à treize ans son père, mort à Lyon, sur l'échafaud révolutionnaire, et se trouva livré, par l'émigration de sa mère, à un isolement absolu, dans la ville de Bourg en Bresse, où sa famille était depuis longtemps établie. Il fut généreusement recueilli par un professeur de mathématiques appelé Salles, qui lui enseigna cette science et le mit en état d'entrer à l'école polytechnique. En 1810, le jeune de Varenne fut admis comme auditeur au conseil d'État, et nommé l'année suivante sous-préfet de l'arrondissement de Lyon. Il se démit de ses fonctions au 20 mars 1815. Cet acte de dévouement au régime de la restauration fixa sur lui les suffrages des électeurs royalistes qui, quelques mois plus tard (août 1815), l'envoyèrent à la chambre dite *introuvable*. Varenne vota constamment avec le parti modéré. Il ne fut point réélu après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre et fut nommé, en 1816, secrétaire général de la préfecture de l'Ain, fonctions qu'il exerça jusqu'à la révolution de 1830. Il s'y fit remarquer par son équité, par l'extrême courtoisie de ses rapports et par son expérience dans les matières administratives. Rendu à la vie privée, Varenne de Fenille lut à la Société d'agriculture de l'Ain, dont il faisait partie, un grand nombre de mémoires, dont la plupart sont demeurés inédits. Nous citerons ceux sur la destruction des fougères, sur la distillation des pommes de terre, sur la plantation des pins et des mûriers, etc. Ce modeste et utile administrateur mourut aux environs de Bourg, le 6 janvier 1848. On a de lui : *Essai sur les produits de l'incinération des végétaux et particulièrement sur la potasse*, Bourg, 1812, in-12 ; — *Mémoire sur les forêts de pins*, ibid., 1812, in-12. Son éloge a été prononcé à la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain par M. Pelletier. Z.

VARENNES (Aimé de), qui en 1188 composa, en vers français octo-syllabiques, le roman ou poëme de *Florimont*, était resté à peu près inconnu jusqu'à ces derniers temps. Ni Fauchet, ni Lacroix du Maine ne l'avaient mentionné. Du Verdier cite bien le roman, mais sans aucuns détails et en nommant l'auteur Aymon ou Aymé de Châtillon. Galland parle fort inexactement et de l'auteur et de l'ouvrage, dans son *Discours sur quelques anciens poëtes*, inséré au tome 2 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Le rédacteur du catalogue (en 3 volumes) des livres du duc de la Vallière, Guill. de Bure, en décrivant, sous le n° 2.706, un manuscrit du roman de *Florimont*, a copié les erreurs des précédents. Les nouveaux critiques, Mouchet, Roquefort, Ginguené et Amaury-Duval ont aussi commis de grandes inexactitudes dans les courts articles qu'ils ont consacrés à Aimé de Varennes (1). Il était réservé à M. Paulin Pâris, le savant historien des manuscrits français de la bibliothèque de Paris, de mieux faire connaître le poëte du 12e siècle. D'une lecture attentive du poëme, il a recueilli tous les renseignements qu'on pouvait avoir sur l'auteur. Il en résulte les points suivants : Aimé devait être Grec de naissance ; cela ressort d'une foule d'endroits de son livre. Il séjourna longtemps à Gallipolis, en Thrace ; il visita Damiette, Ipsala, Andrinople et Philippopolis. Ce fut dans cette dernière ville, à ce qu'il nous apprend, qu'il entendit pour la première fois raconter en grec les aventures de Florimont et de Philippe, le bisaïeul d'Alexandre. Par quel motif abandonna-t-il la contrée où il avait vu le jour ? On l'ignore ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vint en France, s'arrêta dans le Lyonnais et choisit pour demeure la petite ville de Châtillon, située sur la rivière d'Azergue, à quelques lieues de Lyon. « Peut-être est-ce lui qui « construisit le château de la Varenne, dont on « voyait encore les ruines, il y a peu d'années, « entre l'île Barbe et Châtillon. » On ne sait si Aimé passa le reste de sa vie dans ce pays, ni à quelle époque il termina sa carrière. Quoi qu'il en soit, dans sa seconde partie il se ressouvint des aventures de Florimont, et il résolut d'enrichir de leur récit la littérature de ses concitoyens d'adoption. Comme nous l'avons dit, il exécuta ce projet en 1188. M. Paulin Pâris a fait une longue et très-intéressante analyse du roman ou poëme de *Florimont*, et il en a extrait de nombreux passages qui en donnent l'idée la plus avantageuse (*Manuscrits français*, t. 3, p. 9-58). « *Florimont*, dit-il en finissant, est doublement « remarquable et par sa date ancienne et par un

(1) Les articles de Ginguené et d'Amaury-Duval se lisent dans les tomes 15 et 19 de l'*Histoire littéraire de la France*. — Aimé de Varennes n'est pas même nommé dans les tables qui sont à la fin de la médiocre compilation qu'Auguis a intitulée *les Poëtes français du 12e siècle jusqu'à Malherbe*, etc.

« véritable talent de versification et de composi- « tion. » La publication de cet ouvrage en vers corrects et élégants, plein de mouvement, d'imagination et quelquefois de poésie, ferait promptement oublier la méchante traduction ou plutôt imitation en prose qu'un inconnu en fit dans le 15e siècle, et qui a été imprimée sous ce titre : *Histoire et ancienne cronicque de l'excellent roy Florimont, fils du noble Mataquas, duc d'Albanie*, etc., Paris, pour Jean Longis, 1528, in-4°, figures en bois, caractères gothiques; réimprimée l'année suivante à Lyon, par Olivier Arnoullet, qui en a encore fait paraître une édition en 1555. Il en existe deux autres de Rouen, sans date, la première de Nicolas Mulot, et la seconde de Richard le Prévost. (Pour les détails bibliographiques, consultez le *Manuel du libraire*, au mot FLORIMONT). Toutes ces éditions in-4° sont aujourd'hui rares et chères, surtout celles de Paris et de Lyon. Le prince d'Essling n'avait dans sa magnifique collection que celle de le Prévost, de Rouen. B—L—U.

VARENNES (AUGUSTE-ADRIEN DE GODDE, marquis DE), littérateur et artiste, né à Coulommiers (Seine-et-Marne), le 24 mars 1801, peut être rangé dans la catégorie des nobles amateurs qui, comme les comtes de Caylus et de Tressan, comme le marquis de Paulmy, ont consacré leurs loisirs aux lettres et aux arts. Un de ses ancêtres, François de Godde de Varennes, a laissé une trace brillante dans l'histoire de la diplomatie française : envoyé à Constantinople en 1646, sous la régence d'Anne d'Autriche, avec le titre de ministre plénipotentiaire du roi de France, il passa par Venise et négocia la paix entre les Turcs et les Vénitiens, sous les auspices et au nom du roi Louis XIV (1); au retour de sa mission, il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et appelé à de hautes charges, en récompense de ses services. Cet honorable souvenir de famille n'éveilla pas l'ambition du jeune Auguste de Varennes, qui n'avait que des goûts artistiques et littéraires, et qui ne songea pas à suivre la carrière des armes, quoique son père fût officier supérieur de cavalerie et son frère aîné aide de camp du prince Eugène. Attaché d'abord au cabinet du vicomte de Sennones, secrétaire général de la maison du roi, il semblait destiné à succéder au baron Denon, directeur du Louvre, qui l'avait pris en amitié. C'est dans l'atelier du baron Denon que se développèrent ses dispositions naturelles pour les arts du dessin. C'est à cette époque aussi qu'il commença de graver et de peindre avec non moins de talent que de facilité. Il exécuta plusieurs eaux-fortes, qui furent jugées dignes de figurer parmi les œuvres des maîtres dans le Catalogue d'estampes composant la célèbre collection du baron Denon. A la mort de ce savant amateur, Auguste de Varennes, qui venait d'épouser une fille du baron Ménager, député de Seine-et-Marne, quitta la liste civile et se retira dans sa maison de Coulommiers, où il vécut au milieu de ses livres, de ses gravures et de ses tableaux, exclusivement occupé d'art et de littérature. Les événements politiques le forcèrent, en 1835, d'accepter le double mandat que lui offraient ses concitoyens, en le nommant à la fois maire de Coulommiers et membre du conseil général du département; mais il refusa de se présenter comme candidat du gouvernement à la députation. La ville de Coulommiers n'eut qu'à se louer de son administration municipale, qui dura dix ans et qui lui permit de faire preuve d'une grande intelligence dans toutes les questions d'édilité. Il n'attendit pas qu'il eût quitté ces fonctions publiques pour se livrer à ses goûts d'artiste. Il peignit plusieurs tableaux de genre qui furent admis aux expositions de 1834 et de 1837. On remarqua surtout, à cette dernière exposition, la *Synagogue des israélites de Paris un jour solennel*, tableau bien composé et d'une bonne couleur, qui a été reproduit plusieurs fois par la gravure et la lithographie. Auguste de Varennes fut décoré à la suite du salon de 1837. Depuis cette époque, malgré ses succès, il renonça entièrement à la peinture pour s'adonner aux lettres. Il composa des fables versifiées avec beaucoup d'esprit; il les publia, en 1846, sous le titre de *Simples fables*. La seconde édition de 1853, formant un volume in-8° comme la première, est corrigée et augmentée. Il écrivit quelques romans et nouvelles dans la manière d'Alfred de Musset, et il les éparpilla dans les revues et les journaux, avant de les réunir en volumes : *Contes d'automne*, 1853, in-16; *Pris au piége*, 1854, in-12, etc. On trouve de lui, dans le grand ouvrage historique intitulé *le Moyen âge et la renaissance*, deux monographies très-importantes, traitées avec érudition : *Cérémonies ecclésiastiques; Sellerie et équitation*. Il avait esquissé un grand nombre de comédies et de proverbes dramatiques où sa gaieté naturelle s'était donné carrière. Une seule de ces pièces, *Tout est bien qui finit bien*, a été représentée et imprimée en 1851. Auguste de Varennes était un des hommes les plus aimables et les plus recherchés de la société parisienne. Il mourut dans sa belle résidence de Coulommiers, le 16 février 1864. P. L—x.

VARET (ALEXANDRE-LOUIS), théologien, naquit à Paris en l'année 1632. Il était fils d'un avocat d'une probité reconnue, et sa famille fut vraisemblablement une des premières à s'attacher à ce parti qui divisa d'abord les théologiens et troubla bientôt l'Etat et l'Eglise. A l'âge de vingt ou vingt et un ans, le jeune Varet fit le voyage de Rome, en la compagnie d'une personne d'une condition élevée, sans autre dessein que de con-

(1) La république de Venise, en mémoire de cette négociation diplomatique, lui fit présent d'un grand tableau représentant la séance du grand conseil, dans laquelle il eut l'honneur de s'asseoir, le chapeau sur la tête, auprès du doge en qualité d'ambassadeur de France. Ce tableau, conservé dans la famille de Varennes, devrait être au musée de Versailles.

tenter une légitime curiosité. *Le Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité* dit que « la « magnificence aussi bien que le débordement « de cette grande ville (Rome) lui inspirèrent un « si grand mépris du monde, qu'à son retour à « Paris... » il résolut de vivre dans le recueillement. Le *Nécrologe de Port-Royal*, rédigé dans les mêmes sentiments, dit : « Dieu, qui avait des « desseins de miséricorde sur son âme,... lui fit « voir le néant du monde dans la magnificence « de cette grande ville, et reconnaître les périls « dont on y est environné, par un piége que « tendit à sa chasteté un infâme misérable à qui « il demandait le chemin, après s'être égaré en « se dérobant à ses amis pour aller seul prier « Dieu dans une église qu'il cherchait. Son pre- « mier mouvement, malgré sa modération natu- « relle, fut de charger cet homme de coups « d'épée; mais Dieu, l'ayant retenu, le préserva « de ce second danger. » De retour à Paris, Varet se retira de toutes les compagnies du monde pour se livrer à l'étude et à la prière. Il consacra sept ans à cette occupation, ne cherchant de récréation que dans le service des malades à l'hospice de la Charité qui existe encore actuellement. Le directeur qu'il avait choisi d'une manière extraordinaire l'obligea à prendre les ordres sacrés. Il avait à cet engagement une répugnance qui venait en lui d'un véritable sentiment de frayeur religieuse, car l'impression qu'il en ressentit le rendit malade pendant cinq mois. Il garda tous les interstices prescrits par les saints canons et ne fut ordonné prêtre qu'à l'âge d'environ trente ans; il n'en résulta pour lui d'autre prétention qu'une plus grande affection au désintéressement et un plus grand attrait pour la retraite. Il s'était appliqué à l'étude de l'Ecriture sainte et des œuvres de St-Augustin, qu'il lut plusieurs fois tout entières. Seulement il portait à cette étude, si utile en elle-même, l'esprit de prévention et d'opposition qui régnait dans le parti de Port-Royal, auquel lui et les siens étaient fortement attachés. Quand on exigea la signature du formulaire, Alexandre Varet, qui n'était point disposé à la donner, quitta Paris et se retira à Provins, où il habita dans une petite chambre du collége des oratoriens, pauvrement meublée, n'ayant qu'un lit, qu'il partageait même avec une personne qui s'était retirée avec lui probablement pour les mêmes motifs, et qu'il servit seul pendant deux mois, donnant ainsi l'exemple d'une humble simplicité. Il demeura pendant un an dans cette pauvre maison, qu'il aida à subsister par sa pension et celle de son compagnon. Dans cette retraite, Varet s'occupa à la composition de quelques ouvrages. Il avait deux sœurs religieuses dans la communauté de la congrégation de Notre-Dame de cette ville. C'est peut-être pour cette raison qu'il choisit Provins pour le lieu de son exil volontaire. Il n'avait porté avec lui que sa Bible. Louis-Henri de Gondrin (*voy.* GONDRIN), archevêque de Sens, le choisit pour grand vicaire et trouva dans ce nouveau coopérateur des dispositions conformes aux siennes. Varet donna alors l'exemple d'un parfait désintéressement. Refusant les bénéfices qu'on lui offrait, refusant même les droits utiles inséparablement attachés à ses fonctions, il faisait à ses frais les visites qu'il devait à plusieurs monastères, et défendait même au domestique qui le suivait de rien accepter. Gondrin étant mort, en 1674, à l'abbaye de Chaulmes, qu'il avait gardée avec son archevêché, Varet, qui n'aurait pu d'ailleurs convenir à son successeur, se retira à Port-Royal, où il faisait des voyages de temps en temps, et pour lequel il avait les plus vives sympathies. Il n'y vécut pas longtemps; il y était venu le 29 juillet 1676 avec Arnauld, dans le dessein d'y faire quelque séjour, mais il paraît qu'il n'y avait jamais eu de démeure définitive. Il y mourut le 1er août de la même année, à l'âge de 44 ans. De Lamonnoie, dans ses notes sur les *Jugements des savants* de Baillet, t. 4, se trompe en reculant la mort de Varet à l'année 1685. Le Moreri de 1759 dit que Dupin s'est trompé aussi en la fixant à l'année 1686. Dupin, qui n'a point consacré à Varet d'article particulier dans son *Histoire ecclésiastique du 17e siècle*, mais qui indique une partie de ses publications dans son intéressante table méthodique des ouvrages de l'époque, marque le jour de sa mort au 7 août, il est vrai, mais bien en l'année 1676. Varet a composé plusieurs ouvrages : 1° *Lettre d'un ecclésiastique à M. Morel, théologal de Paris, sur trois sermons de ce théologal*, 1664, in-4°; 2° *Miracle arrivé à Provins et approuvé par la sentence des grands vicaires de Sens, le 14 décembre* 1656, in-4°; 3° *Lettre d'un théologien touchant la censure de la faculté de théologie de Poitiers sur la probabilité*; 4° *Traité de la première éducation qu'on doit procurer aux enfants*, etc. Varet était encore dans les écoles de Sorbonne quand, en 1666, à la prière d'une de ses sœurs, mariée, il publia ce traité qui est le meilleur de ses ouvrages. Il y donne des maximes excellentes et la manière de conduire les enfants depuis qu'ils sont sortis du sein de la nourrice, jusqu'à ce qu'ils passent à l'étude des belles-lettres. Ce livre utile aux gouvernantes et aux premiers maîtres de la jeunesse a eu plusieurs éditions. 5° *Factum pour les ermites du mont Valérien contre les jacobins*. De graves discussions et procédures avaient eu lieu entre les solitaires ermites du mont Valérien et les dominicains, qui avaient des prétentions et s'étaient même établis sur cette montagne. 6° *Factum pour les religieuses de Ste-Catherine-lez-Provins*, in-12. Ce factum enleva la direction des religieuses aux cordeliers de Provins, contre lesquels il était écrit. 7° *Défense de la paix de Clément IX*, 2 vol. in-12; 8° *Factum de l'archevêque de Sens contre*

son chapitre. Les écrits de Varet pour l'archevêque furent combattus dans la dissertation intitulée *De jure presbyterorum*, par Fontenius, pseudonyme ridicule qui cachait l'abbé Boileau. 9° Les *Constitutions religieuses de la congrégation de Notre-Dame*, dont le successeur de Gondrin défendit l'usage ; 10° *Défense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens touchant l'imposition de la pénitence publique pour les péchés publics, imprimé par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevesque de Sens*, Prussurot, 1673, in-8°. C'est un volume où l'auteur fait étalage d'érudition sur l'histoire et la pratique de la pénitence publique, pour en venir à justifier ce qui se faisait dans le diocèse de Sens, et qui n'avait pas le suffrage de tout le monde. Il y a des détails curieux surtout dans les 5°, 6° et 7° chapitres. 11° *Lettres spirituelles*, 3 vol. in-12 ; 12° Varet est l'auteur de la première préface du livre de la *Morale des jésuites*, imprimé à Mons en 1667, et de celle qui est au commencement de leur prétendue *Morale pratique*. La 2° préface de la *Morale pratique* passe pour être de Pontchâteau, qui, avec Claude de Ste-Marthe et Baudry de St-Gilles-d'Asson, est le principal auteur de cet ouvrage. On a inséré plusieurs des lettres de Varet dans le *Recueil des pièces qui n'ont point encore paru sur le formulaire, les Bulles*, etc. ; imprimé en 1754, in-12. Varet avait aussi composé un mémoire manuscrit contre un plaidoyer de Valon, en conséquence duquel plaidoyer intervint arrêt du parlement, portant suppression d'une lettre de M. l'évêque d'Alet (Pavillon) au roi, du 20 août 1664, touchant la signature du formulaire. On a gravé le portrait de Varet et on le voit en tête du premier volume de ses lettres spirituelles, avec des vers dus à la plume d'un ami. On peut consulter sur Varet (Alexandre) quelques dictionnaires historiques, le *Nécrologe des défenseurs de la vérité*... ; les *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, etc. — Varet (François), frère du précédent, partageait ses opinions religieuses. Il a publié une traduction française du Catéchisme du concile de Trente, et est auteur de la longue épitaphe qui se voyait sur la tombe de son frère et qu'on trouve dans le *Nécrologe de Port-Royal*. B-D-E.

VARGAS ou BARGAS (Martin de), réformateur de l'ordre de Cîteaux, en Espagne, naquit à la fin du 14° siècle, dans le bourg de Xerès de la Frontera, province d'Andalousie. Après avoir fait avec un grand succès des études solides et variées, il résolut d'embrasser la vie religieuse. L'auteur des annales de l'ordre de Cîteaux, Ange Manriquez, dit qu'il fit d'abord profession dans l'ordre des Ermites de St-Jérôme d'Italie, et qu'il s'y concilia une si grande estime, que le pape Martin V le choisit pour son confesseur et son prédicateur. Mais Vargas revint en Espagne pour y vivre dans une plus grande retraite, et fixa sa demeure dans le royaume d'Aragon, où, avec la permission du souverain pontife, il s'agrégea à l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Notre-Dame de la Pierre ou de Piedra. Ce qui l'anima à entreprendre une réforme, c'est qu'il trouva dans le monastère dix ou douze religieux qui gémissaient sur les désordres dont ils étaient témoins, et qui approuvèrent le dessein de restauration qu'il leur avait communiqué. Accompagné d'un seul confrère, Michel de Cuença, Vargas alla à Rome, où, après s'être préparé pendant quelque temps de retraite au monastère de Ste-Cécile, il alla se jeter aux pieds du pape Martin V, pour lui demander les autorisations nécessaires à l'exécution de son projet de réforme. Au lieu de trouver la résistance ou les épreuves méritoires, ordinaires en pareilles entreprises, Vargas, qui était si connu et si estimé du pape, reçut un accueil favorable. Le souverain pontife l'encouragea à poursuivre une si pieuse entreprise, et, par des lettres datées du 24 octobre 1425, il lui accorda ce qu'il demandait, dont le principal était la fondation, dans les royaumes de Castille et de Léon, de deux monastères, ou, comme s'exprimait Vargas, de deux ermitages, dans lesquels les constitutions de Cîteaux seraient observées littéralement. Ces lettres donnaient aussi à cette réforme nouvelle des priviléges étendus, et même l'exemptaient de la juridiction de l'abbé de Cîteaux et du chapitre général de l'ordre. Toutes ces dispositions et celle du régime particulier de la congrégation furent confirmées par une nouvelle décision datée du 7 juin 1426, sur le rapport du cardinal de Séville, abbé de Salos, chargé d'étudier et d'examiner cette affaire. Les religieux de Piedra, confidents de ses desseins et associés à ses projets, avaient trouvé longue l'absence de Vargas, incertains surtout de son succès. Ils apprirent avec joie l'issue de cette affaire importante, et bientôt ils allèrent bâtir, près de Tolède, avec des branches d'arbre, un humble monastère, sur un fonds que leur procura un généreux chanoine, Ildefonse Martinez. Vargas donna le nom de *Mont de Sion* à ce nouveau monastère, bâti sur le bord du Tage, et fut élu prieur avec la dénomination de *Réformateur*, qui resta, jusqu'à la suppression, aux généraux de cette congrégation, désignée elle-même sous le vocable du premier monastère. La réforme de la congrégation du Mont de Sion imposait des austérités et une régularité sévère, surtout par la retraite que les religieux devaient garder dans le monastère (1). Néanmoins, ils sortaient pour se livrer, dans les localités où on les appelait, à l'œuvre de la prédication et au ministère de la confession. Soumis, d'abord, pour les difficultés majeures qui pourraient surgir entre eux, aux décisions de l'abbé du monastère de Poblette, ils furent plus tard rendus à la juridiction de l'abbé de Cîteaux, qui

(1) Don Vargas fut ou le premier ou l'un des premiers à établir la triennalité dans l'élection du supérieur.

devait visiter leurs maisons lui-même et non par délégués. Après la mort de Martin de Vargas, la nouvelle réforme prit beaucoup d'extension et produisit des hommes distingués par leur savoir et par leur vertu. On peut consulter l'histoire de cette congrégation dans Héliot, tome 5 ; dans le *Dictionnaire des ordres religieux*, édité par l'auteur de cet article, et surtout dans les annales de l'ordre de Cîteaux, spécialement dans le *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis*, de Henriquez, membre lui-même de cet édifiant institut, que les récentes révolutions d'Espagne ont détruit avec tant d'autres. Quant au pieux réformateur, Martin de Vargas, persécuté, et éprouvé comme le sont presque toujours ceux qui entreprennent des œuvres de ce genre, il fut mis en prison dans le monastère de Mont de Sion, où il mourut en 1446. B—D—E.

VARGAS (LOUIS DE), peintre espagnol, né à Séville en 1502, commença, dans son pays, à peindre sur la serge ; méthode adoptée à cette époque pour donner de la légèreté à la main. Désirant abandonner la manière sèche et aride qui régnait encore alors en Andalousie, il partit pour Rome, où il entra dans l'école de Pierino del Vaga, qui l'initia dans les belles traditions qu'il tenait lui-même de Raphaël. Après un séjour de sept ans en Italie, il revint en Espagne, se croyant assez habile pour y porter le goût épuré qu'il avait puisé dans l'étude des peintres italiens. Mais son attente fut trompée : ses ouvrages parurent inférieurs à ceux de deux peintres flamands alors en vogue, Antoine Flores et Pierre Campana, dont le dernier était lui-même élève de Raphaël. Sans se laisser décourager, Vargas retourna en Italie, se livra à des études encore plus profondes et plus assidues, et après un nouveau séjour de sept autres années, il revint à Séville dans tout l'éclat de son talent. Le premier tableau qu'il exécuta alors fut une *Nativité* qui emporta tous les suffrages. Il en exécuta, bientôt après, un autre qui est un des plus beaux ornements de la cathédrale de Séville, et qui représente la *Génération temporelle de Jésus-Christ*. Ce tableau est célèbre sous le nom de la *Gamba*, qui lui a été donné à cause de la jambe d'Adam, qui semble tellement sortir du tableau, que le spectateur ne peut la regarder sans étonnement. Supérieur à tous les peintres de son temps et de son pays, il fut chargé d'embellir les principaux édifices religieux et particuliers d'un grand nombre de beaux ouvrages, où il se signala comme peintre à l'huile et à fresque. Ces travaux le placent sur la ligne des plus grands professeurs d'Italie : il s'y montre admirable par la science des raccourcis, le grandiose des formes, l'exactitude des contours, la noblesse des caractères, la grâce des têtes, l'expression des figures. Il n'a été surpassé ni peut-être même égalé dans ces parties essentielles de l'art par les peintres d'aucune école ; et l'on n'a pas craint de dire qu'il aurait balancé la réputation de Raphaël s'il avait su mettre plus d'air dans ses tableaux, et dégrader avec plus d'art le brillant de ses teintes. Parmi les fresques qui le placèrent au-dessus de tous les peintres de son pays, on cite celles qu'il fit en 1555 pour le vieux sanctuaire de la cathédrale et pour l'église de St-Paul ; cette dernière représente la *Vierge du Rosaire*. Ces fresques, que les Italiens eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer, ont malheureusement été détruites par le temps. C'est en 1568 qu'il commença la fameuse *Voie de douleur*, dont on aperçoit encore quelques traces sur les degrés de la cathédrale. On a laissé dépérir ce chef-d'œuvre, que le peintre avait mis cinq ans à exécuter, et qui était un des ornements les plus admirables de Séville. Il n'en existe plus que des vestiges, qui font vivement déplorer la perte du reste. La même incurie a laissé disparaître aussi, en grande partie, le *Jugement dernier*, dont il avait décoré la maison de la Miséricorde. Les figures du Christ, de la Vierge et des apôtres, encore bien conservées, offrent à l'admiration des artistes des raccourcis, des nus, qui font voir jusqu'à quel point Vargas avait poussé ses études. Ses plus belles productions ornent la cathédrale et la plupart des églises de Séville ; son chef-d'œuvre est le *Calvaire*, qu'il a peint dans l'hôpital de *las Bubas*. Cette composition est peut-être une des plus belles choses que la peinture ait produites. Il peignait aussi le portrait avec supériorité. Parmi le grand nombre de ceux qu'il a faits, celui de la duchesse d'Alcana est si parfait qu'on peut le comparer aux plus beaux de Raphaël. Ses dessins sont extrêmement recherchés ; ils sont ordinairement sur papier bleu, à la plume et réhaussés de blanc. Doué du caractère le plus gai, il ne s'en livrait pas moins à toutes les austérités de la pénitence, il ne se couchait que dans une bière et couvert d'un cilice. Il mourut à Séville, en 1568. — *André* DE VARGAS, peintre, né à Cuença en 1613, était déjà assez âgé, lorsqu'il se rendit à Madrid pour y étudier la peinture sous la direction de François Camilo, qui jouissait déjà d'une grande réputation. Son assiduité et son application à suivre les enseignements de son maître le rendirent bientôt dessinateur habile et coloriste brillant. Son maître se servit de lui dans presque tous ses travaux ; il lui procura même de fréquentes occasions de travailler seul, pour des particuliers et pour quelques monastères de Madrid. Ces travaux lui acquirent une certaine vogue. De retour dans sa patrie, il fut chargé de peindre à fresque la chapelle du Sanctuaire dans l'église cathédrale, qu'il orna aussi de plusieurs grands tableaux à l'huile. Ce peintre avait reçu de la nature des dispositions rares ; et les tableaux que l'on voit de lui à Madrid, à Cuença, à Hiniesta et dans les cabinets de quelques amateurs prouvent qu'il se serait placé au premier

rang des artistes de son pays si son insouciance ne lui eût fait trop souvent négliger son art. Il ne soignait ses tableaux qu'en proportion du prix qu'on lui en donnait. Il mourut dans sa patrie, en 1674. P—s.

VARGAS (François), jurisconsulte espagnol, dans le 16e siècle. Après avoir rempli plusieurs charges de judicature sous les rois Charles-Quint et Philippe II, il fit partie du conseil souverain de Castille, dont il avait été longtemps l'avocat fiscal. Charles-Quint l'envoya à Bologne, en 1548, pour protester contre la translation du concile de Trente dans cette ville. En 1550, il fut envoyé à Trente pour y féliciter les Pères du concile sur leur retour dans cette ville. Après la dissolution du concile, il alla à Venise, où il passa sept à huit ans. Philippe II l'envoya à Rome, auprès du pape Paul IV, qui avait refusé de recevoir Jean Fonséca en qualité d'ambassadeur. Après l'exaltation de Pie IV, Vargas continua de résider dans cette ville, quoiqu'il y eût un autre envoyé d'Espagne. Il jouissait d'une si haute renommée, que les cardinaux et le pape le consultèrent sur l'abdication volontaire de Charles-Quint, sur l'avénement de Ferdinand Ier à l'empire, et sur les affaires du concile de Trente. Pie IV était si persuadé du savoir et de la droiture d'esprit de Vargas, qu'il lui demanda son avis sur l'origine de la juridiction des évêques, dont les Pères de Trente disputaient avec beaucoup de chaleur. Le cardinal Pallavicini en fait mention dans son Histoire, livre 21, chap. 40. De retour en Espagne, Vargas fut nommé conseiller d'Etat. Sur la fin de sa vie il se retira près de Tolède, dans le monastère de Cislos, de l'ordre de St-Jérôme. Alvare-Gomez dit, dans la Vie du cardinal Ximenès, que Vargas était un homme d'une grande intégrité, d'une érudition extraordinaire, et d'une expérience consommée. Il mourut vers l'an 1560. Nous avons de lui : 1° un traité en latin, *De la juridiction du pape et des évêques*, Venise, 1563, in-4°. Cet ouvrage fut imprimé par ordre et aux frais de Pie IV. 2° *Lettres et mémoires touchant le concile de Trente*, traduites de l'espagnol, avec des remarques, par Michel Levassor, Amsterdam, 1700 et 1720, in-8°. On lit dans ces Lettres un grand nombre de traits satiriques contre les Pères du concile. Vargas avait composé sur d'autres matières des ouvrages qui n'ont pas été imprimés. On trouve un assez grand nombre de lettres de lui dans les Mémoires de Granvelle. Elles sont, dit l'abbé Boisot, d'une beauté, d'une netteté, d'une force et d'une vivacité admirables ; mais si difficiles à lire qu'il vaudrait mieux qu'elles fussent écrites en chiffres (voy. la *Continuation des Mémoires de littérat.* par Desmolets, t. 4, p. 85). — Jean de Vargas, autre jurisconsulte espagnol, fut le principal membre du tribunal de sang que le duc d'Albe créa dans les Pays-Bas, en 1566, sous le nom de *Conseil des troubles* (voy. Albe). Selon l'abbé Pluquet, ce juge cruel avait pris pour base de sa jurisprudence ce prétendu axiome : « Tous les habitants de ces contrées méritent « d'être pendus : les hérétiques pour avoir pillé « les églises, les catholiques pour ne les avoir « pas défendues. » D—c.

VARGAS-MACCIUCCA (François), marquis de Vatolla), né le 26 septembre 1699, à Teramo, dans les Abruzzes, où son père était président du tribunal, reçut sa première éducation chez les jésuites à Naples, et ayant montré du goût pour le dessin et pour la sculpture, fut envoyé à Rome. Les cardinaux Orsini et Lambertini, devenus depuis papes, sous les noms de Benoît XIII et de Benoît XIV, l'admirent dans leur société, où il brilla par sa prodigieuse mémoire, qui lui fournissait les plus heureuses citations des classiques grecs, latins et italiens, genre de conversation alors en vogue à Rome. Il parlait avec facilité les langues espagnole, française, allemande, anglaise, et connaissait aussi l'hébreu. Il n'avait encore que vingt ans lorsqu'il fit une traduction de l'anglais du *Système intellectuel de la nature*, par Cudworh ; il l'enrichit de notes et le dédia à la société royale de Londres, qui l'admit alors dans son sein. Mais ayant appris que Mosheim s'occupait de traduire le même ouvrage en latin, il renonça à publier le reste de son travail. On trouve dans les fragments qui virent le jour un détail historique de ses études. Rebuté de la philosophie scolastique, il s'adonna à la philosophie expérimentale. S'apercevant combien il avait perdu de temps, il s'écria : « Heureux les « jeunes gens qui nous succéderont ! ils com« menceront leurs études par où nous finissons « les nôtres. » Le père du studieux Macciucca, informé que l'excès du travail nuisait à la santé de son fils, lui ordonna de se rendre chez sa sœur, mariée à Vatolla, terre de la province de Salerne, où l'on crut ne pouvoir mieux faire que de lui donner la chambre qu'avait occupée l'illustre Vico ; mais cette circonstance ne fit qu'augmenter son ardeur pour l'étude. Il se mit à fabriquer des microscopes, des télescopes et des miroirs ardents, ne prenant d'autre distraction que de composer des vers latins et italiens. Quelque temps après, il se rendit à Naples, où il apprit à jouer de plusieurs instruments de musique. Il écrivit même un traité sur le contre-point, qui surprit son maître de musique, Scarlati. Les ancêtres de Vargas-Macciucca s'étant distingués dans le barreau, son père désirait beaucoup qu'il embrassât cette carrière. Il se soumit à ce vœu de sa famille et parvint aux premières magistratures du royaume. Ce fut alors qu'il devint l'ami et le Mécène des littérateurs de son pays, lesquels chaque jour se rassemblaient chez lui. Dans un âge très-avancé, il avait conservé toutes ses facultés mentales. On rapporte qu'à soixante-dix-huit ans, il dicta un poëme d'environ cent soixante hexamètres, avec une telle facilité que

l'on eût dit qu'il improvisait. Un jour qu'on lui lisait la nouvelle de la découverte de Montgolfier, il interrompit brusquement la lecture, et désigna l'endroit de sa bibliothèque où se trouvait le *Prodromo di alcune invenzioni*, imprimé à Brescia, 1670, par le P. Lana-Terzi (*voy.* ce nom); et à la page qu'il indiqua, on trouva, au grand étonnement de l'assemblée, la description d'un *navire volant* soutenu par quatre globes aérostatiques, ainsi que le dessin gravé de cette machine. Vargas-Macciucca mourut le 17 juillet 1785. Ses ouvrages sont : 1° *La dignità della ragion di stato e guerra*, 1732; 2° *Sulla ricompra di taluni tributi dal fisco alienati*, 1743; 3° *Sull' abuso delle doti delle monache*, 1745. Ce sont les sujets et les titres de quelques discours et mémoires composés par l'auteur, lorsqu'il était avocat. Ug—i.

VARGAS-MACCIUCCA (Michel, duc de), antiquaire, de la même famille que le précédent, naquit le 12 avril 1742, à Salerne, où son père était président du tribunal. Il le perdit étant encore jeune, et fut élevé par les soins d'un oncle paternel. Comme ses ancêtres, il entra dans la magistrature. Se livrant en même temps à l'étude des langues savantes, il apprit l'hébreu, l'étrusque et le phénicien. Ce fut par le moyen de cette étude qu'il parvint à jeter du jour sur l'origine des premiers habitants de sa patrie. Il consacra la plus grande partie de sa vie à ces recherches laborieuses, et mourut le 20 août 1794. Ses principaux écrits sont : 1° *Delle antiche colonie venute à Napoli*, 1764, 2 vol. in-4°. C'est une dissertation sur les premières colonies phénicienne et eubéenne. L'auteur voulait y en ajouter une autre sur la colonie des Athéniens; mais la mort ne lui permit pas de l'achever. 2° *Spiegazione di un raro marmo greco, nel quale si vede l'antico modo di celebrare i giuochi lampadici*, 1791, in-4°. Ug-i.

VARGAS Y PONCE (don Joseph), géographe et marin espagnol, né à Cadix ou à Séville vers l'an 1755, s'était déjà fait connaître avantageusement par un *Éloge du roi Alphonse le Sage*, que l'académie royale espagnole avait couronné et publié en 1782, lorsque son mérite et ses talents le firent choisir pour être un des officiers chargés de seconder don Vincent Tofiño (*voy.* ce nom). Vargas donna particulièrement ses soins à la publication de l'*Atlas des côtes d'Espagne*, dont il dirigea le dessin et l'impression avec autant d'activité que de succès. Il donna les mêmes soins au travail relatif au *Routier* de la partie méridionale, et la savante introduction de cet ouvrage est entièrement de lui. Pendant son séjour à Iviça, où, suivant les instructions du ministre de la marine, il était occupé à relever les points principaux et les montagnes, il crut devoir étendre ses observations aux pays adjacents à la côte; et son projet ayant obtenu l'agrément de la cour, il le mit à exécution, et publia depuis : *Description des îles Pityuses et Baléares*, par ordre supérieur, Madrid, 1787, grand in-4°. Cet ouvrage, auquel Vargas eut le plus de part, ne ressemble pas à ces histoires particulières des villes et des provinces que l'Espagne possède en plus grand nombre qu'aucune autre nation, mais qui ne contiennent que des faits d'un intérêt purement local, des détails souvent puérils. Vargas et ses collaborateurs évitèrent ces inconvénients. Ils joignirent à leurs propres observations les renseignements qu'ils avaient obtenus de la société royale économique de Maïorque, les meilleurs mémoires imprimés et inédits sur cette île et celles qui l'avoisinent, et les notes que leur avaient fournies les hommes les plus accrédités par leurs talents et leurs lumières. En tête de l'ouvrage est une introduction qui traite des commencements et des progrès de la géographie en Espagne. Vargas a publié encore, par ordre du roi, la *Relation du dernier voyage dans le détroit de Magellan, fait par la frégate la Santa-Maria de la Cabeza*, Madrid, 1788, in-4°. Il en a soigné l'édition, l'a enrichie de ses observations, et en a rédigé l'introduction, ainsi que la seconde partie, qui contient l'histoire des voyages précédemment entrepris dans le détroit de Magellan, des notions sur le pays, sur ses habitants, et des conjectures très-probables sur l'origine de sa population. Tous les ouvrages de Vargas attestent son érudition autant que son expérience dans l'art de la navigation. Il en avait composé d'autres qui vraisemblablement n'ont jamais vu le jour; mais l'on ne connaît le titre que d'un seul : c'était une *Description statistique de la province de Guipuscoa*. Vargas était depuis longtemps de l'académie d'histoire, et capitaine de frégate, lorsqu'il quitta le service. Il fut membre des cortès, après la révolution de 1820, et mourut à Madrid, en 1821. A—t.

VARICLERY (Laurentio de), né à Montbrison en 1472, était de l'illustre et puissante maison de Carrare, souverain de Padoue au 14e siècle. Les chefs de sa branche avaient abandonné Gênes, après la fin malheureuse des Carrare, assassinés par les Vénitiens, et s'étaient retirés en France, où ils tinrent longtemps un rang proportionné à l'éclat de leur naissance. Variclery sut également se servir de la lyre et de l'épée; il suivit Charles VIII dans son expédition de Naples, et s'y distingua par sa bravoure; il fut l'un des premiers qui entrèrent dans Naples; le roi pour le récompenser l'arma chevalier, et lui donna le collier de son ordre. Variclery accompagna Louis XII dans ses guerres d'Italie, toujours conservant la pensée chimérique de rentrer dans l'héritage de ses pères. Ses poésies gracieuses sont presque toutes écrites en italien; on en trouve une grande partie dans la bibliothèque de Florence, et dans celle de Naples. Il épousa une Espagnole d'une naissance illustre, et mourut en 1554, laissant des enfants, dont l'un s'établit à St-Félix, diocèse de Toulouse, où sa famille existe encore. B. D—m—l.

VARICOURT (Pierre-Marin Rouph de), évêque d'Orléans, frère de la célèbre marquise de Villette, fille adoptive de Voltaire, était né à Gex, le 9 mai 1755, d'une famille anglaise, naturalisée en France, où elle avait d'abord embrassé la religion calviniste. Pierre de Varicourt se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Voltaire, qui appréciait le voisinage d'une famille peu fortunée, mais universellement considérée, admit le jeune abbé dans son intimité, et le recommanda à son amie madame de St-Julien. Varicourt fit de brillantes études au séminaire de St-Sulpice, fut pourvu bientôt après d'un canonicat dans le chapitre de Genève, d'une charge d'official dans le diocèse d'Annecy, et peu après de la cure de Gex. Ce fut dans ce poste que les élections du clergé le députèrent aux états généraux de 1789. Sa conduite à l'Assemblée constituante ne démentit pas les principes religieux et monarchiques depuis longtemps héréditaires dans sa famille, et son courage se montra au niveau de ses sentiments. Varicourt refusa de prêter le serment constitutionnel, et cet acte de résistance entraîna la spoliation de son bénéfice, malgré les réclamations les plus vives et les plus pressantes de ses fidèles paroissiens. Lors de la séparation de l'Assemblée, le pasteur dépossédé se montra momentanément à Gex, mais il en fut bientôt chassé par la fureur du parti révolutionnaire et chercha un asile à Paris, où il échappa avec peine aux massacres de septembre. Il prévint les effets du décret qui frappait de déportation les prêtres insermentés en se rendant en Angleterre; mais, au bout de sept mois, le mauvais état de sa santé le contraignit à repasser sur le continent, où il vint attendre des jours plus calmes. Après le 9 thermidor, Varicourt espéra pouvoir reparaître avec sécurité sur sa terre natale; il revint à Gex; mais il dut renoncer de nouveau au désir de se réunir à ses anciennes ouailles. Il traversa la Savoie, résida successivement à Turin et à Milan, puis se rendit à Venise, pour y assister à l'élection du pape Pie VII. Le vénérable pontife l'accueillit avec les égards dus à son mérite et à son caractère, et l'emmena à Rome, où vint le surprendre l'heureuse nouvelle de la révolution du 18 brumaire. Bientôt après, le concordat de 1802 rouvrit les églises de France, et Varicourt fut enfin rendu à l'empressement de ses paroissiens. Les biens de sa famille avaient été mis sous le séquestre, mais la sollicitude des Gessiens en avait empêché l'aliénation, et ce témoignage de dévouement resserra encore les liens qui unissaient le pasteur à ses ouailles. Varicourt, qui avait refusé tout avancement sous le régime impérial, fut nommé à l'évêché d'Orléans peu de temps après la promulgation du concordat de 1817. Il écrivit à plusieurs reprises au cardinal de Talleyrand, grand aumônier de France, pour décliner cet honneur; il ne céda qu'avec peine et quitta Gex au mois de novembre 1819. Le nouvel évêque inaugura son avénement par plusieurs actes de bienfaisance au nombre desquels, en résurrection d'un ancien usage, figura la libération des prisonniers pour dettes, dont la présence répandit sur son cortége d'entrée un intérêt touchant et original. L'administration de Varicourt ne démentit point ces favorables débuts. Egalement doué de douceur et de dignité, fort d'une expérience précieuse des hommes et des choses, il réussit à maintenir la discipline sans altérer sa renommée de fermeté et de bienveillance. Au bout de trois ans d'une administration zélée, vigilante, féconde en institutions utiles, Varicourt sentit ses forces subir une altération trop expliquée d'ailleurs par les épreuves qui avaient sillonné sa laborieuse vie. Il parut pour la dernière fois dans ses fonctions épiscopales le 16 octobre 1822, jour du service anniversaire de la reine dont le dévouement de son frère avait prolongé la déplorable existence (*voy.* l'art. suivant), et s'occupa activement dès lors de mettre ordre à ses affaires temporelles. Par son testament, il distribua sa fortune presque entière en œuvres de bienfaisance. Le dernier chagrin qui lui était réservé fut de ne pouvoir recueillir les embrassements de la marquise de Villette, sa sœur, frappée de mort au moment où elle se disposait à le rejoindre. Pierre de Varicourt expira dans la nuit du 8 au 9 décembre 1822, au milieu des regrets universels de la population orléanaise. Boscheron-Desportes, président honoraire à la cour royale d'Orléans et membre de la Société des sciences et belles-lettres de cette ville, y lut, dans la séance publique du 29 août 1823, un *Eloge historique et biographique* de ce vertueux prélat, qui fut dédié à la duchesse d'Angoulême, et imprimé, Orléans, 1823, in-8°. Enfin, l'abbé Dépery, depuis évêque de Gap, lui a consacré en 1840 une notice étendue dans le 2e volume de sa *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*. A. B—ée.

VARICOURT (François Rouph de), frère du précédent, garde du corps de Louis XVI, n'a dû sa célébrité qu'au trépas héroïque qu'il reçut en défendant à Versailles les jours de la malheureuse reine Marie-Antoinette, dans la matinée du 6 octobre 1789, contre les assassins qui avaient forcé les portes de son palais et de son appartement. Né à Gex, le 5 juillet 1760, François de Varicourt, fils d'Etienne Rouph de Varicourt, maréchal des logis des gardes du corps, était entré à dix-neuf ans dans la compagnie de Beauvais. Il se trouvait de faction à la porte de la chambre de la reine lorsque les sicaires, ayant réussi à pénétrer dans l'intérieur du château, se dirigèrent avec fureur de ce côté, et ne laissèrent par leurs imprécations et leurs menaces aucun doute sur l'atroce projet qu'ils avaient conçu. « Sauvez la reine! » s'écria Varicourt, et ses paroles attirèrent sur lui un groupe d'assassins contre lesquels

il défendit avec intrépidité le seuil de la porte dont la garde lui était confiée. Il succomba bientôt percé de coups; mais la résistance de ce nouveau d'Assas, de des Huttes et de Miomandre Sainte-Marie avait donné à l'infortunée princesse le temps de fuir en désordre dans l'appartement du roi, et son lit s'offrit vide et encore chaud à la rage des meurtriers. Ils revinrent bientôt à Varicourt, déjà expiré. Ils tranchèrent sa tête et la fixèrent au bout d'une pique, de même que celles de ses deux braves compagnons. On porta ces débris à la multitude, et le soir Paris vit arriver au milieu de cris de joie féroces ces sanglants trophées de la victoire populaire. — Deux frères de François de Varicourt furent tués à l'armée de Condé. L'un d'eux avait été admis parmi les gardes du corps, le 10 octobre 1789, par l'ordre exprès du roi, en considération du dévouement de son frère. Ce fut probablement une des dernières récompenses que Louis XVI fut libre d'accorder à la fidélité de ceux qui s'immolèrent pour le salut de la cause royale, déjà si grièvement compromise. A. B—ée.

VARIGNANA (Barthélemi de), médecin, né, dans le 13e siècle (1), à Bologne, d'une famille noble, fut le disciple de Taddeo d'Alderotto, l'un des plus grands maîtres que l'Italie ait produits à cette époque de la renaissance des arts. Quelques-uns des élèves de Taddeo ayant quitté son école pour suivre les leçons de Varignana, d'amis qu'ils étaient, ils devinrent ennemis irréconciliables. Varignana fut exilé de Bologne pour avoir embrassé le parti de l'empereur Henri VII; mais ce prince le nomma son premier médecin. L'empereur, alors à Pise, se disposait à la conquête du royaume de Naples. Barthélemi le prévint que s'il se mettait en marche pendant les chaleurs de l'été, il s'exposait à une mort presque certaine. L'événement ne tarda pas à justifier ce pronostic. Cependant le bruit s'étant répandu que l'empereur avait été empoisonné dans une hostie, par un dominicain, Barthélemi fit constater, par une note authentique, sa prédiction, afin de détruire cette calomnie (*voy.* Henri VII). Varignana mourut vers 1318. Il a laissé des *Commentaires* sur plusieurs livres d'Hippocrate et de Galien, conservés dans quelques bibliothèques d'Italie. On trouve une bonne Notice sur ce médecin dans l'ouvrage de P. Sarti : *De professoribus Bononiens.*, t. 1, p. 484. — Varignana (Guillaume de) était fils du précédent. C'est donc à tort que Conring et après lui Portal le font d'origine juive. Il pratiqua la médecine, et professa cette science avec succès à Bologne, dans les premières années du 14e siècle. Suivant l'Alidossi (*Dottor. Bolognes.*, p. 79), il était membre du consulat de cette ville, en 1304. On ignore d'après quelle autorité Portal a dit que Guillaume exerça son art à Gênes; Tiraboschi ne trouve pas cette assertion fondée. Il n'égalait son père ni comme praticien, ni comme professeur; mais ses ouvrages ont eu un meilleur sort. Le recueil en a été publié sous ce titre : *Secreta sublimia ad varios curandos morbos verissimis auctoritatibus illustrata*, Lyon, 1526, in-4°; et avec quelques changements dans l'intitulé, Bâle, 1536, in-8°; ibid., 1545, in-4°, et 1597, in-8°. Cette dernière édition est accompagnée des remarques de Gasp. Bauhin. La différence dans les titres a trompé les biographes, qui font Guillaume auteur de deux ouvrages différents. Portal a donné l'analyse du recueil de Guillaume (*Histoire de l'anatomie*, t. 1, p. 204). Suivant cet habile juge, les remarques de Varignana sur la nature du cal sont curieuses; et ses préceptes sur le traitement des fractures méritent des éloges. — *Pierre* et *Matthieu* de Varignana professèrent la médecine à Bologne avec distinction, en 1381. Le grand nombre de médecins célèbres sortis de cette famille a fait dire à un poëte :

Varignana domus medicorum semper alumna.

W—s.

(1) Eloy n'a pas su l'époque où vivait Barthélemy, puisqu'il dit qu'il publia, en 1501, une *Pratique de médecine*. *Voy.* le *Dictionnaire de médecine*.

VARIGNON (Pierre), célèbre géomètre, né en 1654 à Caen, était fils d'un architecte entrepreneur, qui ne pouvait qu'à peine soutenir sa famille par son travail. Ses parents le destinant à l'état ecclésiastique, il fut envoyé de bonne heure au collége, où il ne se distingua en aucune manière des autres enfants. Ayant vu son père un jour tracer un cadran solaire, il soupçonna l'existence d'une théorie générale; mais personne ne put lui donner l'explication qu'il demandait, et il la chercha sans la trouver. Plus tard, la lecture des *Eléments* d'Euclide lui révéla son goût pour les hautes sciences. L'étude de la géométrie le conduisit aux ouvrages de Descartes; et dès lors il s'imposa des privations pour se procurer des livres de mathématiques, qu'il ne lisait qu'à l'insu de ses parents. Il achevait son cours de théologie quand il connut l'abbé de St-Pierre (*voy.* ce nom). La conformité de goûts, plus que celle de caractère, établit entre eux une amitié que chaque jour resserrait davantage. L'abbé jouissait de dix-huit cents livres de rente; il en détacha trois cents, dont il força Varignon d'accepter le contrat. C'était beaucoup par rapport à ses besoins et à ses désirs. Les deux amis vinrent, en 1686, à Paris pour y perfectionner leurs connaissances et s'établirent dans une petite maison du faubourg St-Jacques. Ils travaillaient chacun de son côté et se réunissaient le soir pour se faire part de leurs réflexions. Fontenelle, leur compatriote, venait fréquemment les visiter et passait quelquefois trois jours avec eux. Varignon, doué d'une constitution robuste, passait les jours, et souvent même une partie des nuits, à s'avancer dans les mathématiques. Tout en se livrant à cette étude, il riait volontiers en parlant de

géométrie, dit Fontenelle, et à le voir on eût cru qu'il fallait étudier cette science pour se divertir. Il se trouvait bientôt lié avec des savants du premier ordre, tels que Duhamel, Duverney, Lahire; il reçut du second des connaissances anatomiques et lui témoigna sa reconnaissance en appliquant au mécanisme des muscles le raisonnement mathématique. Le *Projet d'une nouvelle mécanique*, qu'il mit au jour en 1687, acheva de le faire connaître. Cet ouvrage lui valut, en 1688, son admission à l'Académie des sciences et à la chaire de mathématiques du collége Mazarin, qui n'avait été donnée encore à personne. Les devoirs de cette place ne l'empêchèrent pas d'assister aux séances de l'Académie, où il faisait de fréquentes lectures. Il avait connu, l'un des premiers en France, les avantages qu'on devait retirer du calcul différentiel et intégral, et il se montra l'un des plus ardents défenseurs de la géométrie des infiniment petits, attaquée en pleine Académie (*voy.* LHÔPITAL). Il remplaça Duhamel, en 1704, dans la chaire de philosophie du collége de France. Les soins qu'il donnait à ses nombreux élèves, dont il devinait et annonçait les dispositions, ses travaux académiques et la rédaction de ses ouvrages partageaient tous ses instants. Un rhumatisme fixé sur sa poitrine ne lui fit rien relâcher de ses occupations ordinaires. Il mourut subitement, dans la nuit du 22 décembre 1722, à l'âge de 68 ans. Le jour même il avait fait sa leçon au collége Mazarin, et ses élèves ne s'étaient aperçus d'aucun affaiblissement dans ses facultés. Par son testament, il légua ses manuscrits à Fontenelle. Varignon était membre de la société royale de Londres et de l'académie de Berlin. Outre une foule d'articles dans le *Recueil de l'Académie des sciences* (1), on a de lui : 1° *Projet d'une nouvelle mécanique*, Paris, 1687, in-4°. Ce livre, dit Montucla, lui fit beaucoup d'honneur à cause de l'universalité qui y règne. On y trouve toute la statique déduite d'un principe unique, et que l'auteur emploie avec succès pour résoudre un grand nombre de questions mécaniques d'une manière nouvelle. Ce principe, que Stevin et d'autres avaient entrevu, n'est proprement que celui de la composition du mouvement étendu à l'équilibre (voy. *Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 488). 2° *Nouvelles conjectures sur la pesanteur*, ibid., 1690, in-12. Ce système de Varignon n'eut, même dans le temps, presque aucun partisan. 3° *Nouvelle mécanique ou statique*, ibid., 1725, 2 vol. in-4°. C'est l'ouvrage dont il avait publié le *Projet* près de quarante ans auparavant; mais la science, depuis cette époque, avait fait de grands progrès, et il ne produisit aucune sensation. Beaufort et l'abbé Camus en furent les éditeurs. 4° *Eclaircissements sur l'analyse des infiniment petits et sur le calcul exponentiel de Bernoulli*, ibid., 1725, in-4°; 5° *Traité du mouvement et de la mesure des eaux courantes et jaillissantes*, avec un traité préliminaire du mouvement en général, ibid., 1725, in-4°; 6° *Eléments de mathématiques*, ibid., 1732, in-4°. C'est une traduction, par Cochet, des leçons de Varignon au collége Mazarin. 7° *Démonstration de la possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* elle fait partie d'un *Recueil de pièces fugitives sur l'Eucharistie*, publié par Vernet, avec une préface, Genève, 1730 et 1747, in-8°. Niceron en a donné l'analyse dans le tome 20 de ses *Mémoires*, p. 26-29. Fontenelle promettait de publier la *Correspondance* de Varignon avec les savants, mais il n'a pas tenu sa parole. *Voy.* l'*Eloge de Varignon* par Fontenelle; les *Mémoires* de Niceron, t. 11 et 20; l'*Histoire des philosophes modernes*, par Saverien, t. 5, p. 245. On a son portrait in-4°, gravé à Londres en 1725. Il fait partie du recueil de Desrochers, et on le retrouve dans Saverien, à la manière du crayon, in-8°. W—s.

(1) On en trouve la liste détaillée dans les *Mémoires* de Niceron, ainsi que celle des articles qu'il avait publiés dans les journaux scientifiques.

VARILLAS (ANTOINE), historien, naquit, en 1624, à Guéret, capitale de la Marche. Son père était procureur au présidial de cette ville. Dès qu'il eut terminé ses études, on lui confia l'éducation de quelques jeunes gens, avec lesquels il vint à Paris, où il ne tarda pas à se faire des protecteurs. Sur leur recommandation, il obtint, en 1648, la charge d'historiographe de Gaston, duc d'Orléans; mais il ne la conserva que peu de temps. Admis à l'intimité du savant Pierre Dupuy (*voy.* ce nom), garde de la bibliothèque de Paris, il profita de sa complaisance pour examiner une foule de manuscrits dont il fit des extraits. Dupuy, charmé de son application, le demanda pour son adjoint, et Varillas continua d'exercer cet emploi sous les successeurs de ce bibliothécaire. Ayant été chargé par le ministre Colbert de collationner la copie qu'il venait d'acquérir des manuscrits de Brienne (*voy.* ce nom) avec les originaux conservés à la bibliothèque, il s'acquitta de ce travail avec tant de négligence qu'il fut remercié et remplacé par Carcavi (*voy.* ce nom). On lui accorda cependant une pension de douze cents livres pour le récompenser de ses services. Varillas se retira dans la communauté de St-Côme pour y travailler plus tranquillement à son *Histoire de France*. « Il habitait, dit un contempo- « rain, un véritable galetas. Un lit, une table, « quatre siéges, une lampe, une écritoire et quel- « ques livres composaient tout son ameublement; « il passait l'hiver sans feu, et il était vêtu si « pauvrement que Richelet n'a pu s'empêcher « de se moquer de son manteau, dont on voyait « les cordes. » (*Mélanges de Vigneul-Marville.*) Varillas ne sortait que pour se promener dans l'enclos des Chartreux, où il passait tous les jours quelques heures à causer avec de vieux prêtres qui le suivaient partout. Si le cercle s'augmentait de curieux, il élevait la voix, qu'il

avait très-forte, et développait ses opinions avec beaucoup d'ordre et de netteté. Ses premiers ouvrages, qui circulèrent en manuscrit, eurent l'approbation générale et furent très-recherchés. Son style, quoique incorrect, parut vif, piquant et très-agréable. La réputation de Varillas s'étendit bientôt dans les pays étrangers. Les Etats de Hollande lui offrirent, en 1669, une pension pour qu'il écrivît l'histoire des Provinces-Unies. Quoique assez pauvre, il n'hésita pas à la refuser, ne voulant pas prêter le secours de sa plume aux ennemis de la France. Ce fut ce moment-là même que Colbert, prévenu contre Varillas, choisit pour supprimer la pension dont il jouissait comme ancien employé de la bibliothèque royale. L'archevêque de Paris (de Harlay), informé qu'il préparait une *Histoire des hérésies*, voulut réparer l'injustice du ministre en lui faisant accorder, en 1670, une pension par l'assemblée du clergé. Varillas déclara qu'il avait remercié l'archevêque de sa bienveillance et n'avait accepté qu'un léger secours, parce qu'il se trouvait dans le besoin; mais les protestants n'en soutinrent pas moins qu'il était pensionné du clergé de France et se servirent avec succès de ce moyen pour faire suspecter sa véracité. Dès que l'*Histoire des hérésies* parut, elle fut attaquée très-vivement par Burnet et Larroque (*voy.* ces noms). Leurs critiques étaient fondées; et, malgré toutes ses apologies, Varillas resta convaincu de plagiat et d'inexactitude. Averti qu'on ne devait pas le croire sur parole, on examina plus attentivement ses premiers ouvrages, on y trouva de nombreuses infidélités, des faits altérés (*voy.* DE LA MARCHE), d'autres entièrement controuvés, puisque les manuscrits dont l'auteur prétendait les avoir tirés n'avaient jamais existé que dans sa tête. Dès lors Varillas fut regardé comme un romancier, et sa réputation s'éclipsa sans retour. Il ne trouvait plus de libraire qui voulût se charger de l'impression de ses ouvrages, naguère si courus (1); mais il n'en continua pas moins de travailler avec une inconcevable rapidité. Dans les dernières années de sa vie, la fatigue affaiblit sa vue au point qu'il fut obligé de se servir d'un secrétaire, auquel il dictait tous les jours pendant plusieurs heures de suite, sans vérifier aucune citation. Varillas mourut, le 9 juin 1696, à 72 ans, et fut inhumé dans l'église des Carmélites du faubourg St-Jacques, « sans que pas un de nos « faiseurs d'éloges ait jeté une seule goutte d'eau « bénite sur sa fosse, ni honoré sa mémoire de « deux ou trois vers : malheureux ou heureux « de n'avoir pas eu cent écus à laisser à nos « poëtes pour lui faire une méchante épitaphe ». (*Mélanges de Vigneul-Marville.*) Si la réputation de Varillas, dit l'auteur qu'on vient de citer, a bronché du côté des lettres, elle est demeurée ferme du côté de la piété et de la vertu. C'était un philosophe chrétien, méprisant les biens de la terre et ne demandant que ce qu'il lui fallait pour n'être à charge à personne. On dit que Varillas déshérita son neveu parce qu'il ne savait pas l'orthographe, et qu'il disposa de ce qu'il laissait en faveur de différents établissements, entre autres du collége de Guéret, dont il passe pour un des fondateurs. Vigneul-Marville regardait la vanité de Varillas comme la véritable cause du mépris où ses ouvrages sont tombés. « Il avait, dit-il, des jaloux de sa gloire qu'il « aurait gagnés avec un peu de déférence et de « soumission; mais il ne prenait conseil de per- « sonne. » Le savant Huet ne partageait point l'indifférence du public pour les travaux de Varillas : « De tous ceux, dit-il, qui se sont mêlés « d'écrire notre histoire, aucun ne l'a tant creu- « sée que lui; la diligence et la constance qu'il « a apportées à cette étude n'est pas croyable. « Quoique son langage ne soit pas dans une « exacte pureté, son style est noble, élevé et « vraiment historique. Il a embrassé tant de ma- « tières que, faute de mémoire ou peut-être « d'exactitude, il est tombé dans quelques con- « tradictions; mais on est amplement dédom- « magé par l'abondance des nouveautés. » (*Huetiana*, p. 49.) Suivant Palissot, les narrations de Varillas sont très-agréables, et il a l'art de distribuer ses matières avec beaucoup d'intelligence; enfin c'est à lui qu'on doit l'abbé de St-Réal (*Mémoires sur la littérature*). Mais l'arrêt rendu contre Varillas paraît définitif, et il n'est pas à présumer qu'il reprenne jamais un rang parmi nos historiens. Ses ouvrages sur l'*Histoire de France*, Paris, 1683 et ann. suiv., 14 vol. in-4°, ou 28 vol. in-12, comprennent les règnes de Louis XI à Henri IV, et la minorité de St-Louis. En outre, on a de ce laborieux écrivain : 1° la *Politique de la maison d'Autriche*, Paris, 1658, in-12. Suivant Lenglet-Dufresnoy, c'est le moins mauvais de ses ouvrages. Il le publia sous le nom de *Bonair*, maison de campagne appartenant à M. de Pomponne, et où Varillas allait alors fréquemment. 2° *la Pratique de l'éducation des princes, ou l'Histoire de Guill. de Croy, seigneur de Chièvres*, Paris, 1684, in-12 (*voy.* CHIÈVRES); 3° *les Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrète de la maison de Médicis*, la Haye, 1685, in-12. C'est le livre le plus décrié de Varillas pour les inexactitudes et les faussetés dont il est rempli. Bayle en a signalé plusieurs dans son journal et dans ses lettres (*voy.* ses *Œuvres diverses*). 4° *Histoire des révolutions arrivées dans l'Europe en matière de*

(1) C'est Varillas qui nous l'apprend lui-même dans la dédicace de son *Histoire de Henri III*, datée de 1693. « Henri III, « dit-il au roi, dans les temps les plus difficiles fit exactement « payer les pensions de la *Pléiade* et des autres gens de lettres, et « même il y ajouta de très-considérables gratifications; au lieu « qu'on a retranché, durant vingt-deux ans, la pension que Votre « Majesté m'avait accordée pour les *longs services* que j'ai rendus « dans votre bibliothèque, et si on l'a rétablie l'année précédente, « on discontinua celle-ci de la payer, nonobstant l'aveuglement « presque entier qui m'est survenu, le *prodigieux* nombre de « volumes que j'ai composés, et les *quarante-cinq ou cinquante* « *volumes* que j'ai prêts de donner au public, et qui courent risque « de pourrir dans la poussière si l'on m'abandonne pour le peu de « temps qui me reste à vivre. »

religion, Paris, 1686-1689, 6 vol. in-4°, ou 12 vol. in-12. Elle s'étend de 1374 à 1569; mais l'auteur se proposait de conduire cet ouvrage jusqu'à la mort du comte de Montrose, en 1650. Cette continuation, qui n'aurait pas formé moins de 12 volumes in-4°, est restée manuscrite (1). 5° la *Politique de Ferdinand le Catholique*, Amsterdam, 1688, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a une suite en manuscrit. Le Noble a publié l'*Esprit d'Yves de Chartres* (*voy.* Yves), tiré des ouvrages de Varillas; et Boscheron : *Varillasiana*, ou ce que l'on a entendu dire à M. Ant. Varillas, historiographe de France, Amsterdam (Paris), 1734, in-12. Ce volume est précédé d'une *Vie* détaillée de cet écrivain. On peut encore consulter un *Mémoire* du P. Lelong sur la vie de Varillas, dans le tome 3 de la *Bibliothèque historique de la France*, édition de Fontette; les *Mémoires* de Niceron, t. 5 et 10, part. 2; et enfin les *Mélanges de Vigneul-Marville* (Bonav. d'Argonne), t. 2, p. 442-453. Le portrait de Varillas est gravé. W—s.

VARIN (2) (Jean), graveur en médailles, né en 1604 à Liége, était fils d'un gentilhomme du comté de Rochefort et fut admis fort jeune au nombre des pages de ce prince. Il cultiva d'abord les arts du dessin et y fit des progrès étonnants. Il perfectionna le premier la gravure des médailles et imagina pour les frapper des procédés supérieurs à ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Ses talents l'ayant fait appeler à Paris, il fut chargé de graver le sceau de l'Académie française, nouvellement fondée (1635), et la perfection avec laquelle il l'exécuta lui mérita la bienveillance du cardinal de Richelieu (3). Nommé, peu de temps après, garde général des monnaies, ce fut sous sa direction que s'effectua la refonte des monnaies légères d'or et d'argent, ordonnée par un édit, et il grava tous les nouveaux poinçons. Sa reconnaissance pour le cardinal lui fit exécuter le buste de cette éminence en or dans de petites dimensions. Ce chef-d'œuvre avait passé dans le cabinet du président de Menars; mais on ignore ce qu'il est devenu. On dut à Varin la suite des médailles frappées pour perpétuer le souvenir des principaux événements du règne de Louis XIII. Après la mort de ce prince, il conserva la direction des monnaies et joignit à cette charge celle d'intendant des bâtiments de la couronne. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie de peinture et de sculpture (1664). Il exécuta la statue en marbre de Louis XIV, qu'on voyait dans les grands appartements à Versailles, et deux bustes de ce prince, en marbre et en bronze, dans des proportions colossales. Il avait entrepris l'histoire métallique de son règne, quand il mourut, le 26 août 1692, à l'âge de 68 ans. Comme il avait reçu de la nature un tempérament robuste et qui lui promettait une longue vie, on soupçonna, dit Perrault, qu'il avait été empoisonné par des scélérats auxquels il avait refusé les poinçons des monnaies. Quoiqu'il eût acquis une fortune considérable, Varin était fort avare. En 1651, il maria sa fille unique à un correcteur des comptes, très-riche, mais boiteux, bossu et écrouelleux; elle s'empoisonna dix jours après avec du sublimé qu'elle avala dans un œuf, en disant : « Il « faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a « voulu. » (*Voy.* les *Lettres choisies de Guy Patin à Spon*, t. 1, p. 190, et la *Gazette de Loret*.) On trouve l'*Eloge* de Varin, par Perrault, dans les *Hommes illustres de France*, t. 2, p. 85, et dans l'*Histoire littéraire de Louis XIV*, par l'abbé Lambert, t. 3, p. 240. Son portrait a été gravé par Edelinck, in-fol., pour l'ouvrage de Perrault, et il fait aussi partie du recueil d'Odieuvre, in-4°. W—s.

VARIN (Thomas), historien, seigneur d'Audeux, naquit, le 8 février 1610, à Besançon, d'une famille patricienne qui subsiste encore honorablement. Le suffrage de ses compatriotes le porta de bonne heure aux premiers emplois de l'administration publique. Il fut ensuite pourvu de la charge de juge en la *Regalie*, qu'il remplit avec zèle et désintéressement. C'est au milieu de ses occupations qu'il trouva le loisir de se livrer aux recherches d'histoire. Il était en correspondance avec le P. Menestrier et avec Guichenon, qui le nomme *son singulier et grand ami*. Varin mourut le 27 octobre 1668. On voyait encore, au commencement du siècle, son épitaphe dans une chapelle de l'église des carmes de l'ancienne observance. On a de lui : 1° *Besançon tout en joie dans l'heureuse possession de son auguste souverain*, ou Relation curieuse des grandes et publiques réjouissances de cette libre et impériale cité, par la glorieuse élection de son invincible empereur Léopold Ier, etc., Besançon, 1659, in-4° de 96 pages. Ce petit volume rare, et qui contient des détails intéressants sur les mœurs et les usages des Bisontins à cette époque, est orné d'un portrait de l'empereur, gravé par P. de Loisy. 2° L'*Etat de l'illustre confrérie de St-Georges, autrement dit de Rougemont, en Franche-Comté de Bourgogne*, avec les noms, surnoms, réceptions, armes et blasons de chacun des confrères vivants en la présente année, 1663, petit in-fol. Le texte et les armoiries sont gravés par de Loisy (*voy.* ce nom). On a déjà donné des détails sur la confrérie de St-Georges à l'article *Philib.* de Molans. 3° *Narré fidèle et curieux de tout ce qui s'est passé dans l'heureuse prise de possession de la cité de Besançon* par le marquis de Castel-Rodrigo,

(1) Cette histoire avait couru manuscrite; on en publia un extrait à Lyon, en 1682, sous ce titre : *Histoire de Wiclef, de Jean Hus et de Jérôme de Prague*, ou *l'Histoire du wiclefianisme*, 2 vol. in-12. Varillas réclama contre cet abus de confiance et obtint un arrêt du conseil portant suppression de l'ouvrage. Cependant il n'est ni rare ni recherché.

(2) Quelques biographes le nomment *Warin*; mais on a dû suivre l'orthographe adoptée le plus généralement.

(3) Le premier sceau de l'Académie portait l'image de son instituteur, avec ces mots : *Armand, cardinal de Richelieu, protecteur de l'Académie française, établie en l'an* 1636. (*Histoire de l'Académie*, t. 1er, p. 70, édit. in-12.)

ibid., 1664, in-4° de 41 pages. C'est à cette époque que Besançon passa sous la domination de l'Espagne; mais elle garda ses franchises et ses priviléges avec la forme de son gouvernement jusqu'à la réunion définitive de la Franche-Comté à la France. Parmi les ouvrages que Varin a laissés manuscrits, on cite un opuscule latin : *De pace civitatis Bisuntinæ, anno* 1666 ; la *Généalogie de l'illustre maison d'Oiselay* (*voy.* ce nom), et enfin le *Nobiliaire du comté de Bourgogne*. Ce dernier ouvrage, dont il existe plusieurs copies in-folio, n'a pas été inutile à Dunod. (*Voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, t. 4, n° 40671. W—s.

VARIN (JOSEPH), célèbre graveur, né à Châlons-sur-Marne le 11 mai 1740, s'honorait de compter parmi ses ancêtres Jean Varin (*voy.* ci-dessus). Il eut pour premier maître son père, graveur sur métaux, qui avait fondé, en 1755, une école gratuite de dessin à Châlons, où il enseignait en même temps les éléments de la géométrie, de l'architecture, de la perspective et de la fortification. Joseph fit des progrès rapides sous un tel maître et fut bientôt en état de se perfectionner à Paris, où il se rendit avec son frère, en 1760, et où il trouva dans les Crozat, les Caylus, les Dargenville, les Watelet, des protecteurs et des amis qui lui donnèrent les plus grands encouragements. C'est à la vue des productions les plus célèbres que les frères Varin sentirent naître en eux une noble émulation. Joseph avait déjà débuté par un *St-François anachorète*, du chevalier de la Touche, gravé dans le genre du dessin ; mais il ne continua pas longtemps ses essais en ce genre et se livra à différents travaux d'architecture, de géographie et de topographie, bien plus analogues à ses premières études. Il fut chargé par les états de Bourgogne, en 1755, de la gravure d'une partie de la grande carte de la province, dont il fit aussi les ornements ; ce travail lui valut une médaille et l'honneur d'être présenté au roi avec les députés des états. D'autres ouvrages lui firent obtenir le diplôme de membre associé de l'académie de Dijon. Parmi les nombreuses productions dues au talent de Joseph Varin, nous citerons le *Traité d'architecture*, in-4°, de Blondel, qu'il grava de concert avec St-Aubin ; celui de fortification du marquis de Montalembert, gravé en société avec Perrier, et ensuite les cartes et ornements d'inscription qui devaient servir de clef à l'ouvrage de Belin et Berthier, intitulé *Instruction pour la marine royale*. En 1766, Rouillé-d'Orfeuil, intendant de la province de Champagne, et le conseil municipal de Reims, voulant perpétuer par la gravure les fêtes données dans cette ville au sujet de l'inauguration de la statue pédestre de Louis XV, invitèrent les frères Varin à exécuter ce travail sur les dessins de Moreau et de Blarenberghe, et sous la direction de Cochin. Lorsque les estampes en furent présentées au roi par les ministres, les auteurs-graveurs furent admis à l'audience donnée aux députés de la ville, dont le conseil les gratifia d'une médaille en témoignage de sa satisfaction. En 1774, l'abbé de St-Nom ayant publié son *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, les frères Varin réunirent de nouveau leurs talents pour l'exécution des gravures de cette superbe édition. Joseph travailla ensuite aux belles planches qui ornent l'édition du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier. On doit encore au burin de ce laborieux artiste, d'abord pour l'œuvre de l'architecte le Doux, la *Vue générale de la ville de Caux* et des édifices qui la décorent; celles des villes d'*Aix*, *Besançon* et *Neufchâtel;* ensuite pour l'œuvre de Louis, la *Vue et perspective de la superbe place de Bordeaux*, celle du *théâtre de cette ville, prise intérieurement;* les *Vues de la salle de comédie à Nantes;* celle du *Palais-Royal, jardin et galerie*, ainsi que du *Palais de Justice à Paris;* celle du *Palais, place et prisons de Caen*, du *Palais des états à Dijon*, etc., etc. Mais ce qui acheva de fonder sa réputation, ce sont les planches dont le *Tableau de l'Empire ottoman*, par le chevalier d'Ohsson Mouradja, est enrichi, ainsi que celles du *Voyage pittoresque de Syrie, de Phénicie et de Palestine*, de l'infatigable Cassas. Après avoir perdu par la révolution le fruit de ses économies, il termina sa laborieuse carrière le 6 novembre 1800, dans la 61e année de son âge. J-B.

VARIN (JACQUES), né en 1740 à St-Thomas-la-Chaussée, près de Rouen, annonça de bonne heure un goût particulier pour la botanique. Encore enfant, il avait déjà classé dans sa mémoire les noms de toutes les plantes que cultivait le curé de son village, dont ses dispositions lui avaient gagné l'affection, et qui se plut à en favoriser le développement. Etant ensuite allé à Rouen, il s'y plaça chez un jardinier ; et quelques savants, qu'il eut l'avantage de trouver dans cette ville, le dirigèrent dans l'étude des végétaux. Il ne tarda pas à sentir l'utilité de connaissances positives dans la culture des plantes exotiques, et pour les acquérir il résolut de se rendre à Paris, où l'art typographique, dans lequel il devint habile en peu de temps, lui offrit une ressource suffisante. On le vit alors consacrer à la botanique tous les instants dont sa profession lui permit de disposer. Thouin et Richard père, dont il suivait les cours au Jardin du roi, se firent un plaisir de seconder son zèle. Déjà ses connaissances en agriculture l'avaient mis en état de faire quelques économies, lorsqu'il fut placé à la tête du jardin des plantes de Rouen. Pendant trente-deux ans qu'il en eut la direction, il n'épargna ni observations, ni voyages, ni fatigues pour en accroître les richesses. On le vit, dans le rigoureux hiver de 1789, se priver durant six semaines de coucher dans son lit, pour veiller à la conservation des plantes exotiques, objet de son adoption et de sa paternelle sollicitude. Le nombre de végétaux que possédait le jardin de

botanique s'accrut considérablement par ses soins, et à l'époque de sa mort (24 mai 1808), il s'élevait à plus de trois mille. Varin n'a point laissé d'ouvrage imprimé, mais il transmit à ses élèves d'excellents préceptes pour la pratique. Il a perfectionné l'art de la greffe; et plusieurs plantes, telles que le lilas et l'iris, lui doivent des variétés remarquables. Enfin, ce fut lui qui importa en France le mastic inventé par Forsyth, pour fermer les plaies des arbres et opérer la régénérescence des troncs de ceux qui sont pourris. M—G—R.

VARIN (Brice-Marie), un des membres de nos premières assemblées législatives, était Breton de naissance et faisait partie du barreau de Rennes, lorsqu'il fut appelé à siéger aux états généraux. Député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, Varin n'hésita pas à se prononcer dans le sens le plus progressif. Il était instruit, expert et laborieux ; on le vit fréquemment à l'œuvre dans les commissions, et fréquemment il eut à tenir la plume pour ses collègues. C'est lui qui rédigea le rapport à la suite duquel il fut décrété (11 août 1790) qu'il n'y avait lieu à suivre contre de Toulouse-Lautrec. De même, quand l'assemblée résolut de rechercher et de mettre en accusation les auteurs des troubles d'Ingrande, ce fut encore d'après un rapport de Varin et conformément à ses conclusions. De même, lorsque le cardinal de la Rochefoucauld se vit mettre en accusation comme « auteur d'écrits fanatiques ». De même, quand furent votées les actions de grâces et autres récompenses, tant aux citoyens qu'aux communes, par qui s'était opérée l'arrestation de Louis XVI. Varin était alors secrétaire du comité des rapports. Malgré les gages donnés à la révolution, Varin ne plut pas longtemps aux révolutionnaires exaltés. Il avait voulu fonder l'égalité devant l'impôt, devant la loi ; il souhaitait que le roi fût loyalement le premier citoyen du royaume ; mais que le monarque fût dépossédé, que la monarchie fût renversée, c'est ce qu'il ne croyait ni juste, ni sage, ni sûr. Cette modération lui fut funeste. Varin n'était homme ni à se cacher ni à trouver grâce devant les terroristes. Aussi périt-il sur l'échafaud en 1793. — Un de ses frères, après avoir été conservateur des hypothèques, fut envoyé par le département d'Ille-et-Vilaine au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire devint substitut du procureur impérial près le tribunal civil de Rennes, place qu'il occupa jusqu'à la réorganisation des tribunaux, en 1811. — Un troisième Varin, neveu de ce dernier et fils de Brice-Marie, le constituant, a longtemps été avocat général près la cour impériale de Rennes; sa nomination remontait aux derniers temps de l'empire. La restauration ne songea pas à le révoquer; au contraire, l'ordonnance du roi du 3 janvier 1816 le confirma solennellement dans ses fonctions, et en 1824 il passa de ce poste à celui de procureur général. C'est par erreur que quelques biographes ont confondu ces trois homonymes, si voisins du reste par le sang. P—OT.

VARIN (Joseph-Désiré), religieux de la Compagnie de Jésus, fut un de ceux qui contribuèrent le plus au rétablissement de son ordre en France, et lors même qu'il n'appartenait pas encore à cette célèbre compagnie, il avait, avec de généreux amis, cherché les moyens d'assurer sa restauration légale dans l'Eglise. Il naquit à Besançon, le 7 février 1769. Son père était conseiller au parlement de Franche-Comté. Le jeune Varin, que dans sa famille on appelait de Solmon, du nom d'une terre située sur les frontières de la Suisse, montra dès son enfance un cœur excellent, mais en même temps un naturel ardent qui le poussait quelquefois à une impétuosité excessive. Il était surtout passionné pour la chasse, et même, étant séminariste, il cédait quelquefois, malgré les convenances et ses résolutions, à l'attrait de ce plaisir bruyant et interdit aux ecclésiastiques. Il joignait à cet entraînement un grand attrait pour l'état militaire. Il commença dans la maison paternelle et continua au collége de Besançon des études solides et dans lesquelles il obtint des succès. Après avoir reçu, dès l'âge de quinze ans, la tonsure et les ordres mineurs, il vint à Paris et entra au séminaire de St-Sulpice, pour y redoubler son cours de philosophie et étudier ensuite la théologie. Le nouveau séminariste gagna bientôt l'affection des supérieurs et des élèves, et se lia à une association composée des plus fervents de ses condisciples. Ces jeunes zélateurs étaient sous la direction spéciale de Tassin, un des plus vertueux sulpiciens, mort saintement sous l'habit de trappiste. Le jeune de Solmon quitta Paris le jour même de la prise de la Bastille et retourna dans sa famille. L'année suivante il émigra avec elle en Suisse, où bientôt sa santé, qui avait été gravement compromise par une affection de poitrine, porta les médecins à lui prescrire une vie plus active, et surtout l'exercice de l'équitation. A l'exemple de plusieurs gentilshommes de la Franche-Comté, il alla rejoindre l'armée des princes français à Coblentz, et entra dans un régiment de dragons commandé par le maréchal de Broglie, père de deux de ses anciens condisciples. Varin fit avec distinction les deux campagnes de 1792 et 1793, et quoiqu'il eût pris une part active à plusieurs batailles sanglantes, il échappa aux plus grands dangers. En novembre 1793, persuadé qu'aucune action n'aurait lieu avant le printemps, il demanda un congé pour aller voir le reste de sa famille, retirée en Suisse, à Estavayer. Contre sa prévision, quelques jours après son départ de l'armée de Condé, un combat meurtrier avait été livré, et la plupart de ceux avec qui il se fût trouvé dans la mêlée étaient restés sur le champ de bataille. Dans l'espoir de trouver à son tour une occasion de se signaler, il voulut prendre du

service dans le corps autrichien commandé par le prince de Cobourg, qui était alors avec son armée sur les frontières de la Hollande. Varin, pour le rejoindre, se mit en route pour la Westphalie et voulut, en chemin, voir ses anciens amis, les abbés de Broglie et de Tournély (*voy.* TOURNÉLY), qui vivaient ensemble avec quelques compagnons dans le dessein de fonder une société nouvelle, sous le nom du *Sacré-Cœur de Jésus*, et de rétablir, autant qu'ils le pourraient, l'institut des jésuites. Il voulait aussi obtenir de Charles de Broglie des lettres pressantes pour les joindre à celles que le maréchal de Broglie avait déjà écrites depuis quelques semaines en sa faveur au duc de Choiseul, car Varin désirait en même temps obtenir une place de cadet dans les houzards, qui avaient ce duc à leur tête. Il les trouva à Venloo, prêts à partir pour Munich, en Bavière, où les forçaient de se retirer les succès des armées de la république française, qui les obligeait à changer d'asile. Entraîné alors par leurs raisons et leurs instances, il abandonna ses projets et se joignit à eux. Il se trouvait le sixième dans cette compagnie naissante, et, comme il le disait un jour lui-même, tous excepté deux avaient été militaires; deux seulement, les abbés de Broglie et de Tournély, étaient prêtres. Ces pieux jeunes gens continuaient leur voyage à pied, le sac sur le dos, tout en se livrant à des exercices pieux. A Augsbourg, Varin trouva une lettre de son frère qui lui apprenait la mort de sa mère, laquelle, rentrée en France en 1793, fut arrêtée, passa une année en prison et périt sur l'échafaud le 19 juillet de l'année suivante, précisément le lendemain du jour où lui-même avait pris la généreuse résolution de mourir au monde. Sa douleur fut profonde mais pleine de résignation. Arrivés à Augsbourg, les jeunes voyageurs remirent la lettre de recommandation de l'abbé Pey à l'abbé Beck, conseiller aulique de l'évêque d'Augsbourg. Cet ecclésiastique leur dit que les ordres sévères du duc de Bavière, interdisant l'entrée des Français dans ses Etats, devaient les arrêter, et il les engagea à se fixer au diocèse d'Augsbourg, où il leur promit la protection de l'électeur, qui les accueillit avec faveur; ils trouvèrent aussi des sentiments de cordialité dans les anciens jésuites qui dirigeaient le collége de la ville. Grâce ensuite à l'intérêt que leur témoigna M. Baziocki, riche banquier d'Augsbourg, ils purent aller, au mois d'août 1794, s'établir à deux lieues de la ville, à Leutershofen, où ils reprirent leurs exercices et virent bientôt leur nombre s'augmenter. C'est là que commença, à le prendre rigoureusement, la société du Sacré-Cœur; et les premiers fondateurs de cette œuvre, le 15 octobre de la même année, près du tombeau de St-Ulrich, dans l'église des bénédictins d'Augsbourg, se livrèrent par vœu au maintien de leur entreprise; ils y ajoutèrent le vœu d'obéir au souverain pontife et d'aller se jeter à ses pieds pour se mettre à sa disposition. Forcés, par la vente de la maison qu'ils occupaient, à quitter Leutershofen en novembre 1795, ils furent recueillis par l'électeur Clément Wenceslas dans une petite maison que possédait ce prélat au village de Gogingen, à une lieue et demie d'Augsbourg, où ils trouvèrent d'autres bienfaiteurs, parmi lesquels l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche. Dès lors, ils firent des efforts pour entrer dans la compagnie de Jésus, qui ne crut pas devoir les admettre et leur conseilla de continuer leur genre de vie. Varin fut élevé au sacerdoce le 12 mars 1796. L'approche des armées de la république française les força encore à émigrer. Ils se retirèrent d'abord à Passau, en Bavière, puis à Vienne, en Autriche, où ils arrivèrent à la fin de septembre de la même année 1796, et où le crédit du P. de Broglie leur avait procuré la protection du ministre de la police; ils trouvèrent un asile dans une partie du couvent des Grands-Augustins. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, les prit sous sa protection, et ils purent se livrer de nouveau à l'étude et aux exercices de la vie religieuse. Mais ils ne purent jouir une année de cette vie tranquille. Les négociations pacifiques entamées entre la France et l'Autriche ayant été rompues, la guerre se ranima. Bonaparte parut dans le Tyrol à la tête d'une armée nombreuse et s'avança rapidement vers la capitale de l'Autriche, qui fut déclarée en état de siége et d'où les étrangers durent s'éloigner à une distance de quarante lieues. Le comte de Sauren, ministre de la police, obtint de l'empereur un adoucissement en faveur de ses protégés, et, à sa demande, l'abbé des chanoines réguliers de Clauster-Neubourg offrit à la petite société une de ses maisons, située à Hagenbrunn, distante seulement de trois lieues de la ville de Vienne. Le P. Varin et ses amis s'y installèrent le mardi de Pâques 1797. A peine avaient-ils repris leurs pieuses habitudes, qu'ils subirent de nouvelles vicissitudes. Le 9 juillet de la même année, leur supérieur, le P. de Tournély, mourut à la fleur de l'âge, après neuf jours de maladie. La petite communauté, composée déjà de seize personnes, élut à l'unanimité, pour lui succéder, le P. Varin, que le défunt lui-même avait désigné comme le plus propre à prendre sa place dans des circonstances aussi difficiles. Ce fut, en effet, sous son administration que l'institut du Sacré-Cœur entra dans une phase nouvelle et finit par se fondre dans la compagnie de Jésus. Ne pouvant aller se jeter aux pieds du souverain pontife, détenu à Florence, le nouveau supérieur, muni de recommandations de plus de vingt évêques français émigrés, et surtout de celles de l'archevêque de Vienne et du cardinal Ruffo, nonce dans cette ville, lui adressa, au nom de ses confrères, une lettre dans laquelle il le priait de statuer sur leur sort. Le pape leur répondit une lettre de louanges et d'encourage-

ment, les engageant à la persévérance et les mettant provisoirement sous la dépendance absolue du cardinal Migazzi, archevêque de Vienne. Ce bref encouragea la petite société, qui fit bientôt des progrès tels que le nombre des confrères fut plus que doublé et que l'on fit un second établissement à Prague; l'archiduchesse Marie-Anne fournit aux dépenses de cette nouvelle maison. On commença aussi dès lors à Hagenbrunn un pensionnat pour la jeunesse, et on se livra aux exercices du ministère ecclésiastique. Bientôt la société du Sacré-Cœur, qui tendait uniquement à se réunir aux jésuites, fit une autre fusion qu'elle n'avait ni prévue ni désirée, toujours néanmoins dans le dessein de parvenir à son premier but. Ce but était aussi celui d'une société qui s'était formée à Rome vers 1795, et qui avait pour chef Paccanari (*voy.* PACCANARI). Cette société naissante portait le nom de *Société de la Foi de Jésus*. Les personnes les plus élevées et les plus influentes, le pape Pie VI lui-même, pensaient que deux sociétés s'établissant simultanément dans les mêmes intentions et tendant aux mêmes fins, devaient se réunir et doubler ainsi les forces de leur action et les chances de leur succès; Paccanari désirait surtout cette réunion, et, encouragé par le souverain pontife, qu'il avait vu deux fois, muni de recommandations élogieuses pour le nonce à Vienne, et même pour l'empereur d'Autriche, il arriva à Vienne le 3 avril 1799, et dès le 7 du même mois il se rendit à Hagenbrunn. Il y fut reçu avec joie, mais aussi avec réserve. Il était muni de tant de témoignages, de l'archevêque de Vienne, du nonce, du pape lui-même, qu'il était comme nécessaire de faire une union, qui s'effectua en effet après dix jours de conférences, auxquelles prirent part tous les profès du Sacré-Cœur. Le P. Varin, qui désirait aussi peu la supériorité que Paccanari semblait l'attendre, se soumit à ce dernier avec tous ses associés. Paccanari vit donc ainsi son modeste troupeau triplé par cette agrégation; et, supérieur général des deux branches fondues dans la seule société de la Foi de Jésus, il nomma le P. Sineo della Torre provincial de cette société en Allemagne, et le P. Varin recteur du collége d'Hagenbrunn, qui lui était soumis avant la fusion, effectuée le 18 avril 1799. Le P. Paccanari resta quelque temps en Allemagne; sous son gouvernement, la petite communauté d'Hagenbrunn changea sinon d'esprit, du moins de conduite et de pratiques. Elle donna moins aux exercices de piété, et beaucoup plus, et peut-être trop, à l'étude et aux récréations, et tout cela sous le prétexte qu'ils étaient destinés à professer la vie religieuse au service du prochain et non dans un cloître. La princesse Marie-Anne, à qui le P. Varin recommanda le P. Paccanari, conçut pour celui-ci beaucoup d'estime et lui accorda l'attachement bienfaiteur qu'elle avait pour les Pères de la société du Sacré-Cœur. Elle fit plus, car elle se lia, ainsi que les demoiselles Naudet, ses dames de compagnie, par un vœu spécial, à l'obéissance à ce nouveau général. Paccanari n'était encore que tonsuré, mais, au retour de ce voyage de Prague, il reçut du nonce, à Vienne, les ordres mineurs et sacrés jusqu'au diaconat, et après tant de succès, il reprit la direction de la communauté d'Hagenbrunn, où l'on crut s'apercevoir bientôt de quelques dispositions douteuses dans son esprit. De concert avec le P. Varin, les anciens membres de la société du Sacré-Cœur lui demandèrent, dans une occasion favorable, une déclaration franche sur ses désirs de réunion avec la compagnie de Jésus. Le 11 août 1799, Paccanari donna une réponse qui ne satisfit point. Il donna bientôt un double essor à ses disciples; il les livra aux travaux du saint ministère et envoya des colonies non-seulement en divers lieux de l'Allemagne, mais aussi dans les Etats étrangers, en Hollande, en Italie, en Suisse, en France, etc. Ce fut en ce pays que le P. Varin fut envoyé en qualité de chef de cette nouvelle mission, et le 19 mars 1800, accompagné du P. Roger, et peu après, d'un second compagnon, le P. Halnat, du diocèse de Rennes, il prit le chemin de son ancienne patrie, marchant à pied, revêtu de l'habit de jésuite, demandant l'aumône dans les presbytères et dans les abbayes qui se trouvaient sur sa route. En passant à Augsbourg, il visita de Juigné, archevêque de Paris, qui leur donna des renseignements précieux et d'amples pouvoirs. A la frontière de la France ils purent, à la faveur de l'habit laïque, entrer sans être arrêtés, quoiqu'ils n'eussent point de passe-port. Néanmoins, dès lors commencèrent les dangers les plus sérieux de leur voyage; ils parvinrent pourtant jusqu'à Paris, où, avec ses deux compagnons, le P. Varin entra le 16 juin. Tous trois commencèrent leur ministère par le service des hôpitaux; le P. Varin envoya le P. Halnat à Bicêtre, et lui-même se consacra aux six mille malades de l'hospice de la Salpêtrière, où aucun prêtre n'avait paru depuis dix ans! Mais il avait aussi mission de soutenir et d'étendre la société des Pères de la Foi; six mois s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée, qu'il reçut plusieurs jeunes prêtres au noviciat. Il connut alors mademoiselle Champion de Cicé, nièce de Cicé, archevêque de Bordeaux (*voy.* CHAMPION). Elle s'intéressa vivement à la petite société du P. Varin, lui ménagea des protecteurs parmi des personnages élevés et lui donnait aussi des secours en argent. Le P. Varin, par reconnaissance et par les mêmes motifs qui animaient sa bienfaitrice, la secondait de tout son pouvoir. Il arriva que mademoiselle de Cicé fut soupçonnée par la police, qui cherchait partout des complices dans la conspiration de la machine infernale. On fit une perquisition chez elle et l'on trouva un rouleau de pièces de monnaie dont elle avait indiqué la destination par cette inscription : *Pour ces mes-*

sieurs. On s'imagina facilement que les *messieurs* destinataires de cet argent étaient les personnages arrêtés. Elle n'avait donné qu'une réponse embarrassée à ce sujet, dans la crainte de compromettre ses protégés, et son embarras la compromettait en un sens elle-même. Le P. Varin, instruit de cet incident, ne balança point à courir la chance que pouvait faire craindre son intervention personnelle; il se présenta accompagné du P. Halnat, et leur explication contribua, sans désagrément pour eux, à la justification de mademoiselle de Cicé, qui fut absoute avec éclat et rendue à la liberté. Cependant la colonie française des Pères de la Foi se consolidait et s'étendait en multipliant ses œuvres et en augmentant le nombre de ses membres. L'entrée de l'abbé Barat fournit au P. Varin l'occasion d'une entreprise qu'il nourrissait dans son esprit depuis longtemps, et que le P. de Tournély et le P. Paccanari avaient eux-mêmes conçue, celle d'une société de femmes destinées à opérer parmi les personnes de leur sexe ce que les Pères de la Foi faisaient pour les jeunes gens. Pendant quelque temps on s'était persuadé en Allemagne que la pierre fondamentale de cet édifice religieux serait la princesse Louise de Condé (*voy.* CONDÉ), puis la princesse Marie-Anne. Cet espoir ne se réalisa point. En entrant dans la société du P. Varin, l'abbé Barat lui parla d'une sœur dont il avait soigné l'instruction et qui avait alors vingt-deux ans ou un peu plus; il la lui offrit pour être la première religieuse de l'institut qu'il projetait. Le P. Varin fut enchanté de cette heureuse rencontre, commença alors sa petite communauté, et bientôt plusieurs jeunes personnes se réunirent à la mère Barat, qui devint supérieure générale de l'institut nouveau. Le P. Varin leur fit un règlement, les réunit en communauté, d'abord à Paris, puis à Amiens. C'est dans cette ville qu'elles prirent, ou plutôt qu'on leur donna le nom de *Dames de la Foi*. Leur institut porte le nom de société de *Dames du Sacré-Cœur*, et le P. Varin en est le fondateur. Non-seulement la société des Pères de la Foi multipliait ses bonnes œuvres et voyait croître le nombre de ses frères, comme on vient de le dire, mais elle fit aussi de nouveaux établissements, d'abord à Lyon, puis à Amiens et en divers lieux, quand elle devint l'objet des inquiétudes de la police, étonnée de la correspondance si souvent répétée entre Rome et ces prêtres français. Fouché possédait des copies des lettres qu'on avait ouvertes, et les communiqua au P. Varin, qu'il fit comparaître devant lui, en lui demandant le motif et le sens de ces réticences, de ces expressions énigmatiques trouvées dans les lettres qu'on lui présentait. Le P. Varin, qui n'avait aucun soupçon de la supercherie dont sa société était victime, fut d'abord surpris et déconcerté; mais il crut avec raison que le meilleur parti à prendre était celui d'un aveu prudent, et il prit ce parti; et, comme l'archevêque de Corinthe, Spina, nonce en France, rendit de lui un témoignage avantageux, il fut laissé en liberté; mais les préventions de Fouché demeurèrent dans son esprit. De retour en France au mois d'octobre 1802, d'un voyage qu'il venait de faire à Rome, le P. Varin vit supprimer le pensionnat de Lyon, et forma peu après le collége de Belley, qui fut peut-être le plus important de tous ceux que ses associés dirigèrent. Un décret de suppression de tous les établissements français ayant ensuite été rendu par Bonaparte, premier consul, le P. Varin accourut à Paris, et agit avec tant de bonheur, que ce décret fut suspendu par le crédit de Portalis, ministre de l'intérieur, et du cardinal Fesch, tous deux amis et protecteurs des Pères de la Foi. Non-seulement la nouvelle société se livrait à l'enseignement, mais, en 1804, le P. Varin organisa aussi un corps de missionnaires, dont il partagea lui-même les travaux, qui commencèrent par la ville de Tours, où le cardinal de Boisgelin les avait appelés, et où le préfet Pommereul (*voy.* ce nom) leur suscita d'étranges obstacles, sans arrêter leurs fructueux succès. Peu après, il contribua à la formation du premier établissement des *Religieuses de la congrégation de Notre-Dame*. Cet institut, formé d'abord à Amiens, a transféré son principal établissement en Belgique. Lors de son séjour à Rome, le P. Varin avait eu de fréquents rapports avec la princesse Marie-Anne, et surtout avec le P. Paccanari, son supérieur général. Il trouvait en cet homme une grande facilité d'élocution, et s'il avait eu des études et de l'instruction, il eût été un sujet vraiment remarquable. Mais il s'apercevait en même temps qu'il n'avait ni les vertus ni les qualités nécessaires à sa haute position, et même à un simple religieux. Son compagnon de voyage, le P. Rozaven, supérieur de la maison d'Angleterre, avait été aussi dominé par cette préoccupation. Tous deux se tinrent néanmoins dans une prudente réserve. Mais, en 1804, le P. Rozaven écrivit au P. Varin que la plupart de ses compagnons et lui partaient pour rejoindre les jésuites de Russie; que même à son retour de Rome, il avait appris que ses confrères avaient pendant son absence obtenu du vicaire général de la compagnie leur admission, et que, partageant leurs sentiments, il avait averti Paccanari que la maison d'Angleterre ne faisait plus partie de sa société. Cette nouvelle jeta le P. Varin dans l'anxiété. Devait-il faire la même démarche, qui lui souriait beaucoup? Il s'adressa au cardinal Spina, légat en France, qui lui répondit de se séparer de Paccanari; que le saint-père ne manquerait pas d'approuver sa conduite, puisqu'il ne reconnaissait nullement l'esprit de Dieu dans ce supérieur. Il ajoutait que le moment de s'agréger aux jésuites de Russie n'était pas encore venu, et qu'il ne fallait pas priver la France du secours de leur

petite société dont elle avait besoin. Il fit en conséquence délivrer lui et les siens du vœu d'obéissance fait à Paccanari, et obtint encore du légat la conservation des priviléges dont ils avaient joui jusqu'à ce moment. Les associés du P. Varin reçurent alors de lui communication de ses démarches et de leur résultat. Le P. Varin en fit part au P. de Rozaven, déjà rendu en Russie, et notifia sa séparation au P. Paccanari et à l'archiduchesse Marie-Anne. Lors du séjour que Pie VII fit à Paris, où il était venu pour le sacre de l'empereur, le P. Varin obtint de lui une audience et une ratification empressée de tout ce qu'avait fait son légat. Le pape approuvait spécialement la détermination de rester en France, en engageant les associés à attendre le moment marqué par la Providence pour la réunion aux jésuites, et à se résigner aux sacrifices et aux persécutions que leur œuvre trouverait dans leur propre pays. L'œuvre continua donc toujours sous le nom de *Société de la Foi*, et, plus libre, prit un nouvel essor, fit plusieurs établissements. Néanmoins, Fouché restait indisposé contre eux, et en 1807, le 1er novembre, au milieu de l'assemblée de plusieurs souverains de l'Europe, qui se trouvaient à Fontainebleau, il porta Napoléon à interpeller tout haut le cardinal Fesch sur la protection qu'il accordait à ces Pères de la Foi, qui étaient ses ennemis jurés, et lui-même réfuta le cardinal, qui voulait les défendre. Le lendemain, l'empereur montra à Fesch les écrits fournis par Fouché, et donna immédiatement ordre aux Pères de se retirer, sous quinze jours, dans leurs diocèses respectifs, sous peine d'être transportés à la Guyane. Le P. Varin, quoique plusieurs de ses frères pussent ne pas suivre rigoureusement l'ordre qui avait été donné, fut renvoyé à Besançon par Fouché, qui le mit sous une surveillance rigoureuse du préfet, dont il devait avoir l'autorisation pour sortir de la ville et même pour prêcher. Son exil et sa disgrâce durèrent sept ans; mais le temps avait adouci la rigueur du préfet, qui avait pu d'ailleurs apprécier la valeur du P. Varin. Celui-ci se livrait avec ardeur au ministère ecclésiastique et à la composition des règles définitives de la congrégation des *religieuses du Sacré-Cœur*, et il contribua largement à consolider une autre congrégation naissante, celle des *sœurs de la Ste-Famille*, destinées à l'enseignement des enfants du peuple. En 1814, le P. Varin vint à Paris, rejoindre ceux de ses confrères qui s'y trouvaient. Il les réunit, ainsi que ceux des lieux plus rapprochés, dans une sorte de chapitre général, et leur demanda s'ils pensaient qu'on dût continuer l'œuvre sur le pied où l'on était en 1807, ou faire de nouvelles démarches pour se réunir aux jésuites de Russie. Sur cette question, le P. Varin sentit de nouveau ces inquiétudes qui l'avaient tourmenté quand il se sépara de Paccanari. La pensée générale fut qu'il fallait écrire au P. Orzozowski, général de la compagnie en Russie, et lui demander d'être admis de la manière qu'il jugerait la plus convenable. Quoiqu'il se sentît porté à prendre ce parti, Varin voulut néanmoins consulter le P. Picot de Clorivière et deux prélats romains qui se trouvaient à Paris; l'un de ces prélats était Annibal della Genga, depuis pape sous le nom de Léon XII. Tous trois répondirent que les membres de la Société de la Foi devaient rester en France et y travailler comme auparavant, jusqu'à nouvel ordre. Au milieu de tant d'incertitudes, le P. Varin se décida à aller en Russie prendre les ordres du général, et il se disposait à ce long voyage, quand il apprit que le P. de Clorivière venait de recevoir du P. Orzozowski, général, une commission qui le nommait supérieur de la compagnie en France, et le chargeait de s'entendre avec les anciens Pères encore vivants, pour travailler à la reconstituer. Il revint aussitôt à Paris, et, le 19 juillet, le P. de Clorivière le reçut dans l'ordre des jésuites et mit ainsi le comble à ses vœux en finissant ses perplexités. Il fut imité dans cette démarche par le plus grand nombre des Pères de la Foi, qu'il avait eus sous son obédience. Au mois suivant, le pape Pie VII publia la bulle *Sollicitudo*, qui rétablissait canoniquement la compagnie de Jésus dans tout l'univers. Le P. Varin fit le noviciat ordinaire de deux ans et prononça les premiers vœux. Il fut nommé secrétaire du P. de Clorivière, qu'il accompagnait dans ses voyages et qu'il aidait dans le gouvernement de la compagnie en France. En 1818, par une faveur spéciale du général, faveur d'ailleurs bien justifiée par tous les antécédents et les services du P. Varin, il fut admis à la profession solennelle des quatre vœux, et depuis lors sa vie fut soumise à l'obscurité de l'obéissance. Ses emplois les plus importants furent le gouvernement de la maison de Paris et la direction du collége de Dôle, dans le Jura. Mais il ne cessa jamais de se livrer avec le plus grand zèle et le plus grand fruit à la direction des âmes. Il était supérieur de la maison de Paris en juillet 1830. Sa santé alla toujours déclinant, et cependant il n'abandonna point les travaux du ministère de la direction. Dans le printemps de l'année 1850, le R. P. de Ravignan, son supérieur, crut lui procurer du soulagement en l'envoyant à Mantes passer quelque temps dans une maison amie. Mais comme il s'affaiblissait de plus en plus, on le fit revenir à la communauté de Paris, où il mourut le 19 avril 1850; il avait 82 ans. Il n'a rien publié, mais sa correspondance, si elle était imprimée, présenterait un recueil fort curieux et fort utile. Les éléments principaux de cet article ont été pris dans la *Vie du R. P. Joseph Varin, religieux de la compagnie de Jésus, ancien supérieur général des Pères du Sacré-Cœur en Allemagne, et des Pères de la Foi en France, suivie de notices sur quelques-uns de ses confrères, par le P. Achille Guidée, de la même compagnie*,

Paris, veuve Poussielgue-Rusand, 1854, 1 vol. in-12. B—D—E.

VARIN (PIERRE-JOSEPH), savant historien, était de Brabant-le-Roi (Meuse), et naquit le 19 septembre 1802. Sauf le grec, alors peu étudié, surtout en province, il profita de tout ce qui s'enseignait autour de lui et puisa dans la lecture d'un grand nombre d'ouvrages les connaissances dont il était avide. Aussi le vit-on presque de lui-même, après sa rhétorique, manier élégamment la phrase française. Il entra ensuite dans l'enseignement et fit ses premières armes comme professeur à l'école des pages de Charles X, à Versailles; puis il résolut de courir la carrière universitaire proprement dite. Il avait commis l'imprudence de se marier beaucoup plus tôt qu'il n'eût été sage d'y penser, aussi peu riche et peu rétribué qu'il l'était et ne pouvant compter sur nul apport pécuniaire de la part de sa femme; la famille s'accrut bientôt, et les appointements restaient les mêmes. De là des orages dans son intérieur. Versailles devint insupportable à Varin, et il fut heureux d'aller à Reims remplir, à titre provisoire, la chaire d'histoire au lycée. Le fixe, grossi de l'éventuel, ne composait encore qu'un tout des plus modiques; il sut un peu le grossir. Comme son talent se révéla bien vite, et comme il était fort insinuant, il eut l'art d'intéresser assez à lui les notabilités de la ville pour que l'autorité municipale l'adjoignît au conservateur de la bibliothèque publique, avec le titre de sous-bibliothécaire aux manuscrits et archives, avec des honoraires de douze cents francs. Varin, à coup sûr, fit plus que les gagner par la mission qu'il se donna de cataloguer et de classer cartulaires, pouillés, diptyques et tant de pièces administratives relatives à la ville du sacre, et pièces probantes de son histoire. Mais il ne travailla pas que pour la cité : tandis que tous ces documents passaient à tour de rôle sous ses yeux, il en prenait note, il en tenait registre, il les copiait, les uns par simple extrait, les autres *in extenso;* il prenait la résolution de les livrer à la publicité un jour, si l'Etat lui venait en aide, puis de rédiger sur cette masse de documents irréfragables autant que variés, et contenant nécessairement beaucoup de détails inconnus, une *Histoire de la commune de Reims*, qui laisserait bien derrière elle l'estimable essai de Digault. Plusieurs années s'écoulèrent pour lui au milieu de ces fortes et fructueuses études, qui, dès la fin de 1832, le firent nommer censeur. L'éclat avec lequel il se présenta ensuite au concours d'histoire de 1833 lui permit d'aspirer à professer dans quelque faculté. Il profita du moment où le ministre Salvandy venait de créer trois chaires de cet ordre, pour lesquelles il soutint les thèses exigées et se fit nommer professeur d'histoire à la faculté de Rennes, dont il devint aussi le doyen. Il se montra à la hauteur de sa double charge, même parmi des difficultés locales regrettables. Dans le conflit qui, vers 1842, 1843 et années suivantes, s'éleva entre l'académie et l'évêché, il sut garder une attitude modérée autant que grave, et tint la faculté dans des limites qui ne pouvaient alarmer les susceptibilités religieuses. Comme professeur, Varin eut un succès que peu de ses collègues peuvent se vanter d'avoir égalé. La mort de Charles Nodier ayant amené un mouvement dans le personnel de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, Varin obtint une des deux places de bibliothécaire vacantes. Mais d'assez faibles appointements (trois mille francs), augmentés par intervalles d'allocations éventuelles, le mirent dans la nécessité de travailler autant que par le passé (il avait d'ailleurs fait revenir sa femme). Il espérait entrer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, quand il mourut du choléra le 12 juin 1849. Voici la liste des principales productions ou publications de Varin : 1° *Archives communales de Reims*, Paris, 1839 et années suivantes, 7 vol. in-4°. C'est une œuvre savante, une œuvre de bénédictin. Commencées dès le temps de son séjour à Reims, poursuivies sans relâche à Rennes, non sans une subvention du ministère qui les avait admises au nombre de ses *Documents relatifs à l'histoire de France*, continuées encore, mais avec diverses interruptions, pendant les quatre ans et demi de 1844 à 1849, les *Archives communales de Reims* dévorèrent, on peut le dire, la vie de Varin. Il n'a pas même eu le temps de les mener entièrement à fin. Toutefois, destiné à faire partie de la collection des *Documents relatifs à l'histoire de France*, l'ouvrage a été terminé après la mort de l'auteur. Il se compose de *prolégomènes*, de documents classés sous les titres d'*Histoire politique* et de *Statuts*, avec notes et tables. 2° *La Vérité sur les Arnauld*, Paris, 1847, 2 vol. in-8°. C'est un coin de la vérité, ce n'est pas toute la vérité. Encore sur bien des points peut-on douter que ce soit elle. Les faits mêmes, quand il ne nous donne que des faits, sont exacts (mérite réel, quoiqu'ils n'y joignent pas, autant que l'imagine l'auteur, celui d'être complétement inédits ou entièrement ignorés), mais l'agencement des faits, mais les conjectures surtout qu'il en tire et la portée qu'il attribue à leur intention, entrent dans le domaine de l'hypothèse. L'ouvrage du reste est piquant; il fait envisager une face trop peu connue d'un épisode important du 17e siècle. 3° Les deux thèses à la suite desquelles lui fut conféré le grade de docteur et qui portaient pour titre, la française : *De l'influence des questions de race sous les derniers Carlovingiens*, Paris, 1838, in-8°; la latine : *De quibusdam Herberti opusculis et de gallicanarum doctrinarum originibus*, même date et même format. Ce dernier travail parut traduit presque au même instant dans la *Revue française*. On trouverait aussi de lui quelques articles dans la *Revue nouvelle* et dans le *Correspondant*. Il en avait promis de même et il en fournit deux ou

trois au *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, par Ogé, dont il laissa dire qu'il était directeur ou codirecteur. P—OT et R—LD.

VARISCO (CAMILLE, le père), né en 1735, manifesta de bonne heure un goût prononcé pour l'étude et la retraite. Devenu membre de la congrégation des Somasques, il y vécut près d'un demi-siècle. Après avoir professé avec éclat l'éloquence et la théologie à Lodi, Camerino, Rome, Naples et Venise, il devint directeur du collége national de Modène et ensuite prévôt du collége de Pavie, où il obtint l'amitié du savant d'Allegro, évêque de cette ville. Bien que très-capable de composer de bons livres, Varisco se borna à traduire en italien divers ouvrages de choix concernant la religion et les sciences théologiques, dans lesquelles il était profondément versé. Il mourut à Milan, le 8 mars 1808, âgé de 73 ans. M. G—R.

VARIUS (LUCIUS), poëte latin, vivait au 1er siècle avant l'ère vulgaire. On n'a point de renseignements précis sur la date ni sur le lieu de sa naissance; mais on suppose qu'il était de Rome, et l'on sait qu'il avait pour contemporains Messala-Corvinus, Asinius-Pollio, Munatius-Plancus, Plotius-Tucca, Virgile et Horace. Il a été quelquefois confondu avec Q. Varus, général de l'armée d'Auguste, vaincue en Allemagne par Arminius, et même avec Alfenus Varus, celui dont parle Virgile dans sa neuvième églogue. Les noms de Varus et de Varius ont été souvent pris l'un pour l'autre : c'est ce qui a rendu le poëte latin dont il s'agit, difficile à distinguer de trois ou quatre autres personnages. On peut le reconnaître par le surnom de Lucius, que Donat lui donne, et par les traditions qui se sont conservées sur ses relations avec Virgile et avec Horace. Virgile n'a réellement fait aucune mention de lui; mais Servius raconte que l'auteur des églogues ayant achevé une tragédie, en fit présent à la femme de Varius, qui était très-lettrée et avec laquelle il avait une liaison très-intime (1); qu'elle fit accroire à son mari qu'elle-même l'avait composée; que Varius s'en empara et la récita comme son propre ouvrage. Servius ajoute que Virgile fait allusion à ce plagiat, dans les vers de la troisième églogue, où Damète se plaint de Damon, qui lui a enlevé un chevreau prix des combats poétiques (et particulièrement des tragédies) (2). Mais ce commentaire et le récit qui le précède méritent assez peu de confiance : il ne s'agit pas plus de Varius dans la troisième églogue que dans les vers de la neuvième (3), que nous avons déjà indiqués. On élève moins de doutes sur la part qu'eut Varius à la révision et à la publication de l'*Enéide*. Virgile mourant ordonnait de brûler ce poëme : Varius et Tucca lui représentèrent qu'Auguste ne le permettrait jamais. Le poëte les chargea de le corriger, mais sans y faire aucune addition. Par son testament, Virgile léguait la moitié de ses biens à Valerius-Proculus, un quart à Auguste, un douzième à Mécène, et le surplus, c'est-à-dire deux douzièmes, à Varius et à Tucca qui, selon ses intentions et conformément aux ordres d'Auguste, corrigèrent en effet l'*Enéide*, en s'abstenant d'y rien ajouter et même d'achever les vers imparfaits. Toutefois Donat, de qui l'on tient ces détails, parle d'un grammairien nommé Nisus, qui racontait, comme l'ayant ouï dire à des vieillards, que Varius avait retranché les quatre premiers vers : *Ille ego qui quondam*, etc., et transposé deux livres, de telle sorte que celui qui était le deuxième est devenu le troisième. On a peine à concevoir ce déplacement, car il eût obligé à changer plusieurs vers au commencement et à la fin de ces deux chants. Quant à Horace, il a plusieurs fois nommé Varius, et d'abord dans la satire où le voyage de Brindes est décrit, et que Dacier suppose avoir été composée vers l'an 40 avant notre ère. Une honorable amitié régnait dès lors entre Virgile, Tucca, Varius et Horace. L'ode *Scriberis Vario* nous apprend que Varius avait entrepris, en l'an 29, un poëme épique, où les exploits d'Agrippa et d'Octave étaient célébrés. Deux ans après parut la dixième satire, où le génie de l'épopée lui est attribué. Il passe pour l'auteur de deux vers cités dans l'épître seizième, écrite vers l'an 19. Varius, en ces temps-là, était accueilli à la cour : il s'était joint à Virgile pour recommander Horace à Mécène; la satire 6 en fait foi. Les noms de Virgile et de Varius sont rapprochés encore dans les vers de l'*Art poétique* où l'on réclame pour ces deux poëtes la liberté dont Cæcilius et Plaute ont joui. Enfin ces deux noms reparaissent ensemble vers la fin de l'épître à Auguste : on y lit que les deux hommes célèbres qui les avaient portés, étaient chéris de cet empereur. Cette épître paraît être de l'an 11 ou 10 avant J.-C., et il y a lieu de croire que Varius avait alors cessé de vivre. Nous ne savons de sa vie que ce qu'en disent les textes qui viennent d'être indiqués. De toutes ses poésies épiques ou dramatiques, il ne reste que quinze vers, y compris les deux que nous avons désignés comme insérés dans une épître d'Horace. Maittaire a recueilli les treize autres (*Op. et Fragm. poet. lat.*, t. 2, p. 1527). Il y en a qui, à quelques mots près, se retrouvent dans Virgile. Un seul est extrait de la tragédie de Thyeste : *Jam fero* (ou *ferre*) *infandissima, jam facere cogor;* cette tragédie a été fort louée par Quintilien (*Instit. orat.*, l. 11), qui la jugeait comparable aux chefs-d'œuvre des Grecs; et par l'auteur du Dialogue sur la corruption de l'éloquence (*voy.* TACITE). Quoi-

(1) *Varius... habuit uxorem litteratissimam cum qua Virgilius adulterium solebat admittere; cui etiam dedit scriptam tragœdiam*, etc.

(2) *Quam rem Virgilius dicit per allegoriam* (Si nescis, meus ille caper fuit); *nam tragœdiæ præmium caper fuerat.*

(3) *Nam neque adhuc Varo videor nec dicere Cinna.*
Digna...

Vossius et d'autres lisent mal à propos *Vario*.

qu'on puisse s'appuyer de ces deux témoignages pour attribuer à Varius cette pièce de théâtre, il faut pourtant dire qu'elle lui a été contestée. Elle est attribuée à Virgile, non-seulement par Servius, comme on l'a vu plus haut, mais aussi par Donat, qui assure que plusieurs ouvrages de Virgile ont été publiés sous des noms étrangers, et qui cite en exemple le *Thyeste* usurpé par Varius. On a prétendu aussi que ce poëme était d'un Cassius, particulièrement celui de Parme, qui fut l'un des meurtriers de Jules César. On a supposé que Varus, après la mort de Cassius, avait saisi ses manuscrits, qu'il s'était approprié le *Thyeste*, et qu'ensuite la ressemblance des noms de Varus et de Varius avait induit à considérer celui-ci comme l'auteur de cette tragédie (*voy.* CASSIUS, et les articles Cassius dans le *Dictionnaire* de Bayle). Quelques lignes d'un scoliaste d'Horace (*voy.* CRUQUIUS) ont semblé autoriser ces vaines hypothèses; mais Wieland a montré que ce scoliaste, G. J. Vossius et d'autres savants ont confondu ici les personnes et les époques. Il convient donc de s'en tenir à ce que dit expressément Quintilien, et de laisser le *Thyeste* à Varius. Heerkens (*voy.* ce nom) a voulu lui faire honneur d'une seconde tragédie, intitulée *Tereus*, dont il se disait possesseur. Il en publia des vers, dans lesquels Dav.-Christ. Grimm crut reconnaître au contraire un poëte chrétien. L'académie des inscriptions et belles-lettres fut consultée : Villoison en écrivit à Morelli, de Venise; et il se trouva que le prétendu *Térée* de Varius n'était que la *Progné* de Grég. Corraro (*voy.* ce nom), imprimée en 1558 et en 1638, in-4°. (Voir à cet égard Chardon de la Rochelle, *Mélanges*, t. 3, p. 318-342.) Nous n'avons donc plus aucun moyen d'apprécier les talents poétiques de Varius : nous n'en pouvons juger que par les hommages que lui ont rendus Horace, Quintilien et l'auteur du Dialogue sur les causes de la décadence du bon goût. D—N—U.

VARLET (DOMINIQUE-MARIE), évêque de Babylone, né à Paris le 15 mars 1678, fit son séminaire à St-Magloire, et sa licence dans la maison de Navarre. En 1706, il fut à la fois élevé au sacerdoce et reçu docteur en théologie. Il exerça quelque temps le ministère dans différentes paroisses du diocèse; puis s'étant lié avec les directeurs du séminaire des Missions étrangères, on l'engagea à passer, comme missionnaire, dans la Louisiane, où il travailla six ans. Ses supérieurs le rappelèrent en 1718, et le pape, sur leur témoignage, le nomma évêque d'Ascalon et coadjuteur de Pidou de St-Olon, évêque de Babylone. Il fut sacré à Paris, le 19 février 1719, par de Matignon, ancien évêque de Condom, assisté du coadjuteur de Québec et de Massillon, et il apprit le jour même la mort de l'évêque de Babylone. Il se hâta de partir et prit sa route par la Hollande, où il contracta des liaisons avec les opposants de ce pays. De là il se rendit en Russie, d'où il arriva le 1er novembre 1717 à Schamaké, en Perse, sur les bords de la mer Caspienne. Mais la cour de Rome avait appris de lui des choses qui firent concevoir des soupçons sur ses sentiments touchant les affaires de l'Eglise. L'évêque d'Ispahan, vicaire apostolique dans ces contrées, eut ordre de le déclarer suspect. Varlet revint en Hollande, où il se livra entièrement aux appelants et justifia ainsi la mesure prise contre lui. Il appela lui-même et prêta son ministère aux prêtres d'Utrecht, qui aspiraient à donner à leur parti un simulacre d'épiscopat. Quatre archevêques d'Utrecht furent successivement sacrés par lui, sans qu'il eût observé aucune des formes canoniques usitées en pareil cas, et même malgré les censures de Rome. Ce prélat publia une première apologie en 1724, et une seconde en 1727 (toutes deux ont été réunies en un volume in-4°); une lettre à l'évêque de Senez, contre le concile d'Embrun; une lettre à un missionnaire de Tong-king, sur la constitution, les miracles et autres objets; une autre, du 23 octobre 1736, à Soanen, contre les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits; une lettre au même, sur les miracles du diacre Pâris, et une plus étendue à Colbert, sur le même sujet. Tous ces écrits furent successivement imprimés; nous n'avons pas besoin de dire dans quel esprit ils étaient rédigés. Varlet habita Amsterdam jusqu'en 1727; il résida ensuite à Schoonaw, avec les chartreux fugitifs, puis à Rhynwick, avec les religieux d'Orval, qui s'y étaient retirés. Il était en relation étroite avec les appelants français, qui lui envoyaient des fonds. Il vint même une fois très-secrètement en France, et logea chez l'évêque d'Auxerre, de Caylus, dans son château de Régennes. Le marquis de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande, et d'Acunha, ambassadeur de Portugal dans le même pays, essayèrent de le ramener, dans une conférence qu'ils eurent avec lui au château de Zeyst; mais Varlet était trop attaché à son parti pour reculer. Il mourut le 14 mai 1742, à Rhynwick, près Utrecht, et fut enterré à Utrecht, dans une portion du cloître de l'église Ste-Marie. On le regarde comme le fondateur du schisme d'Utrecht; et c'est principalement à ce titre qu'il est loué dans les *Nouvelles ecclésiastiques*. *Voyez* entre autres, une Notice sur lui, feuille du 8 juillet 1742, et son testament spirituel, feuille du 25 novembre suivant. P—C—T.

VARLET DE LAGRANGE (CHARLES), comédien français au 17e siècle, était natif d'Amiens et fils d'un riche procureur. Son père, en mourant, laissa deux fils orphelins, sous la tutelle d'un ami dont l'infidélité ne leur laissa d'autre ressource que celle du théâtre. Ils parcoururent d'abord la province; mais Charles, qui était l'aîné, vint à Paris en 1658, et débuta dans la troupe du Palais-Royal, où Molière prit plaisir à le former et en fit un bon acteur. Aussi, dans

l'*Impromptu de Versailles*, après avoir donné des avis à plusieurs de ses camarades, Molière n'adresse à Lagrange que cette phrase : « Pour « vous, je n'ai rien à vous dire. » En 1673, Lagrange passa au théâtre de la rue Guénégaud, et fut conservé lors de la réunion avec la troupe de l'hôtel de Bourgogne, en 1680. Il avait d'abord joué dans les deux genres; mais à cette époque il quitta la tragédie, et s'en tint aux rôles du *haut comique*, qu'il remplit avec aisance et noblesse, toujours applaudi jusque dans un âge assez avancé. Six ans avant de mourir, Molière lui avait cédé l'emploi de haranguer le public, et Lagrange continua d'être l'orateur des troupes dont il était membre. Il parlait avec grâce, facilité, et ne fit regretter, sous ce rapport, ni Hauteroche, ni Molière lui-même. Il joignait à ses talents un grand fonds de zèle, d'intelligence et de probité, qualités qui lui méritèrent de remplacer ce grand homme dans la direction de la troupe et des intérêts de ses camarades. L'édition des *Œuvres de Molière*, de 1682, et la préface qui la précède, avaient été données par Vinot, son ami, et par Lagrange (1). Ce dernier avait épousé Marie Ragueneau, actrice médiocre, laide et dissolue, qui l'avait suivi sur les divers théâtres où il se distingua, et qui n'était supportable que dans les rôles de *caractère*. Il n'en eut qu'une fille, et l'ayant mariée à un homme qui la rendit malheureuse, il en mourut de chagrin, le 1er mars 1692. Sa veuve obtint sa retraite la même année, et mourut fort âgée, en 1727. — *Achille* VARLET, dit Verneuil, reçu d'abord dans la troupe du Marais, n'avait dû qu'à la protection de son frère d'être admis dans celles de la rue Guénégaud et de l'hôtel de Bourgogne, pour y jouer les *confidents tragiques* et les *utilités* dans la comédie. Il se retira en 1684, et mourut à Amiens, en 1707. A—T.

VARLEY (JEAN), peintre anglais qui s'est placé à un rang fort distingué parmi les aquarellistes, naquit à Londres vers 1777. Ses parents n'avaient point de fortune, et il devait, bien contre son gré, entrer comme apprenti chez un bijoutier; mais la mort de son père, qui s'était toujours opposé à son goût pour les arts, vint le laisser libre de choisir la carrière qui lui souriait le plus. Il entra d'abord dans l'atelier d'un peintre de portraits extrêmement médiocre; il fit ensuite la connaissance d'un maître de dessin qui lui donna quelques bonnes leçons, et ils entreprirent ensemble un tour en province; une vue bien réussie de la cathédrale de Petersborough fit connaître Varley de quelques amateurs, entre autres du docteur Munro, qui le chargea de faire pour lui des paysages. Diverses excursions accomplies dans les portions les plus pittoresques de la Grande-Bretagne, notamment dans le pays de Galles, fournirent à l'artiste des matériaux abondants et développèrent son talent. Il fut le premier à faire entrer dans le domaine de l'art le dessin à l'aquarelle; il donna à ce travail une solidité, une vigueur dont on n'avait pas encore eu l'idée. Il sut communiquer à ses aquarelles une énergie qui se rapprochait de la peinture à l'huile; il avait une extrême facilité, et ses ouvrages paraissent n'avoir été l'objet d'aucune retouche. Dans ses dernières années, il produisit surtout des paysages historiques d'un effet puissant, mais auxquels on reproche de la monotonie et un manque de naturel. Il ne figura point parmi les fondateurs de la *Société des aquarellistes*, établie en 1804, mais il entra plus tard dans cette compagnie et il contribua efficacement à la populariser. Ses travaux et ses leçons comme professeur de dessin lui valurent des ressources assez considérables, mais il avait une famille nombreuse et peut-être manquait-il de cet esprit d'ordre toujours si nécessaire; le fait est qu'il fut toujours embarrassé dans ses affaires. Il s'était d'ailleurs très-sérieusement occupé d'astrologie; il croyait de bonne foi à cette prétendue science aujourd'hui si délaissée; il donnait gravement des consultations aux personnes qui avaient recours à ses lumières pour avoir des horoscopes; on assure qu'il en trouva qui le rétribuèrent pour de pareils travaux. Il ne faisait d'ailleurs aucun mystère de ses idées à l'égard de l'influence des corps célestes sur les destinées humaines, et le titre d'astrologue qu'on accolait habituellement à son nom, ne lui déplaisait nullement. On a prétendu qu'il avait fait des prédictions étonnantes et que l'événement avait justifiées, mais c'est chose dont il est permis de douter. Devenu veuf en 1824, Varley se remaria à la fille d'un graveur en renom, Wilson Lowry; il mourut le 17 novembre 1842. Z.

VARNER (FRANÇOIS-ANTOINE), né à Paris en 1789, littérateur français, fit avec un succès remarqué ses études au collége de Ste-Barbe. En cessant d'être élève, il fut quelque temps professeur, et quand la conscription l'atteignit, après avoir fourni deux remplaçants, il entra comme soldat dans un régiment de dragons. Presque aussitôt, à la recommandation de l'excellent de Lanneau, le général Mathieu Dumas le plaça dans l'administration de la guerre. L'expédition de Russie se préparait. Varner fit la célèbre campagne de 1812, en qualité d'adjoint aux commissaires des guerres. Comment échappa-t-il aux désastres de cette retraite où l'on n'avait pas moins à redouter la faim que le froid ? — En sortant de Moscou en flammes, et dont tous les habitants s'étaient éloignés, il vit d'une boutique incen-

(1) Cette édition, en 8 volumes in-12, a pris aujourd'hui place parmi les livres les plus recherchés. Elle fut tirée à grand nombre, de sorte qu'elle n'est pas bien rare, mais il est très-difficile d'en trouver de beaux exemplaires, et ils se sont payés de trois cents à huit cents francs (voy. le *Manuel du Libraire*). On peut reprocher à Varlet et à Vinot de s'être permis d'altérer le texte de plusieurs pièces, entre autres celui de l'*Avare*, de *Tartufe* et des *Fourberies de Scapin*; mais on doit aussi leur savoir gré de s'être appliqués à donner l'édition la plus complète qui eût encore été publiée à Paris. Z.

diée tomber à terre un pain de sucre. Il ramassa et jeta dans son chariot ce pain de sucre, qui, sagement ménagé, le soutint dans les moments où toute autre ressource lui manquait. Varner ne quitta point l'armée, même après la retraite. Il était l'année suivante à Dresde, et fut après Leipsick enfermé dans Torgau, où 22,000 hommes mouraient en proie à la famine et à la peste. A son retour en France, Varner trouva la restauration peu favorable aux anciens serviteurs de l'empire. Des réformes avaient eu lieu au ministère de la guerre. Les plus capables, comme toujours dans les temps de partis, avaient été d'abord éloignés. Plus d'emploi, point de fortune, mais heureusement un mérite qui lui rendait toutes carrières accessibles. Il eut d'abord recours aux lettres, et les lettres, comme dans ses jeunes années, l'accueillirent avec faveur. Un homme d'un esprit vif, ingénieux et fertile en ressources, Imbert, avait été comme lui réformé; ils publièrent ensemble, en un volume, l'*Art d'obtenir des places*, eux à qui l'on venait de ravir les leurs; ensemble encore et toujours avec succès, ils donnèrent au théâtre le *Solliciteur*, et plus tard, le *Précepteur dans l'embarras*. Scribe, que Varner avait eu déjà pour camarade de classe et pour brillant émule au collége, l'admit en collaboration dans un charmant ouvrage, le *Mariage de raison*. Désormais le nom de Varner prenait place parmi ceux des auteurs les plus chers à la scène. Quelles circonstances le rattachèrent à l'administration qui dut s'en féliciter? — La campagne de Russie l'avait mis en rapport avec Busche, auditeur au conseil d'Etat, qui, envoyé vers l'empereur en mission jusqu'à Moscou, en revint faisant au besoin, comme tout le monde, le coup de fusil dans les champs. Quand, sous la restauration, Paris réalisa l'idée impériale d'un approvisionnement de réserve, le préfet de Chabrol, excellent juge en quoi que ce soit, en confia la direction à Busche, qu'il avait connu à l'Ecole polytechnique, et Busche fit à cette occasion entrer Varner à l'hôtel de ville, et fit bien. Varner était doué d'un grand sens : sa raison ferme et souple à la fois pouvait arrêter aussi sûrement les bases d'une mesure administrative que le *scenario* d'un vaudeville. Quelques années après, sous le roi Louis-Philippe, le bureau des élections avait pris une grave importance. Elles étaient dans leur indépendance entière et devant la presse libre, l'objet d'une foule de suspicions, de luttes et d'attaques. M. de Rambuteau plaça Varner à la tête de cet épineux service, et le nouveau chef de bureau y porta tant de régularité, de droiture, avec une fermeté si calme et si polie, que tous les intérêts lui rendirent une égale justice. En s'applaudissant de son choix, le bienveillant préfet sollicita, obtint pour Varner la croix d'honneur. Il fut mis à la retraite après la révolution de 1848. Il mourut en 1854. Nous signalerons seulement parmi les ouvrages de Varner seul ou en collaboration : 1° *Art d'obtenir des places, ou Conseils aux solliciteurs, ouvrage dédié aux gens sans emploi*, Paris, 1816, in-8°, avec M. Imbert; et 2° édition, même année, avec cette modification dans le titre : *l'Art d'obtenir des places, ou la Clef des ministères, ouvrage dédié aux gens sans emploi et aux solliciteurs de toutes les classes*, in-8°; 2° *Des dénonciateurs et des dénonciations*, Paris, 1816, in-8°; 3° *le Faubourien, ou le Philibert de la rue Mouffetard*, comédie grivoise (*sic*), en un acte, mêlée de couplets, Paris, 1823, in-8°, avec M. Imbert; 4° *l'Intérieur d'un bureau, ou la Chanson*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1823, in-8°; 5° la *Mansarde des artistes*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1824, in-8°; 6° l'*Art de payer ses dettes*, comédie-vaudeville en un acte, avec M. Melesville, Paris, 1832, in-8°; 7° le *Mari d'une muse*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1834, in-8°, et 1841, avec Bayard; 8° la *Pensionnaire mariée*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1835, in-8°, avec Scribe; 9° les *Pénitents blancs*, comédie en deux actes, mêlée de chants, ibid., même année, in-8°; 10° la *Chasse aux vautours*, comédie en un acte, ibid., 1842, in-8°; 11° *Recette contre l'embonpoint*, deux actes, ibid., 1843, in-8°; 12° *L'autre part du diable, ou le Talisman du mari*, comédie en un acte, ibid., 1843, in-8°; 13° avec Bayard, *la Belle et la bête*, comédie-vaudeville en deux actes, 1845, in-8°; 14° le *Nouveau Juif errant*, comédie en trois actes, 1846, in-8°; 15° avec Bayard, le *Petit-fils*, comédie-vaudeville en un acte, 1846, in-8°; 16° avec Bayard, *Père et portier*, vaudeville en deux actes, 1847, in-8°; 17° la *Conspiration de Mallet, ou une Nuit de l'empire*, drame, 1849, in-8°, en collaboration avec Bayard. Et d'autres pièces, en collaboration avec divers auteurs. On a fait paraître : *Dernières paroles prononcées sur la tombe de Varner*, par Imbert, 1846, in-8°. B—RE.

VARNEY (J. B.), littérateur estimable, mort professeur de rhétorique au collége de Reims, dans les premiers mois de 1819, laissa dans cette ville les regrets les plus vifs et les plus honorables. La *Revue encyclopédique* lui a consacré quelques lignes dans son numéro d'avril de ladite année; mais cette courte notice n'indique ni le lieu ni l'époque de la naissance de Varney. Elle nous apprend seulement qu'après de brillantes études faites à Paris, au collége des Grassins, il obtint dans cet établissement une chaire qu'il quitta au commencement de la révolution, pour voler à la défense de la patrie, en qualité de simple grenadier. Bientôt parvenu au grade d'officier, il abandonna la carrière militaire lors de la formation des écoles centrales, et il fut nommé professeur de grammaire générale, puis professeur de rhétorique à Chaumont, d'où il passa, en 1812, au collége de Reims. La *Revue* ne cite qu'un seul ouvrage de Varney. Il en a publié quatre, dont voici les titres : 1° le *Pares-*

seux, traduit du docteur San. Johnson, Paris, 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Lettres de Junius*, traduit de l'anglais, Paris, Gueffier et Voland, 1791, 2 parties, in-8°. Varney est le premier qui ait fait connaître en France ces lettres célèbres, dont le véritable auteur n'est pas encore connu. Sa traduction, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, est loin d'avoir l'énergie et le mordant de l'original; elle n'est pas toutefois sans mérite, mais elle a été effacée par celle que l'on doit à M. J. T. Parisot (Paris, Béchet, 1823, 2 vol. in-8°). 3° *Histoire de miss Nelson*, traduit de l'anglais, Neuwied sur le Rhin (se vendait chez Garnery), 1792, 4 vol., non pas in-8°, comme on le dit par erreur dans la *France littéraire* de M. Quérard, mais petit in-12 d'environ 250 pages chacun. Barbier aurait pu comprendre cet ouvrage dans son *Dictionnaire des anonymes*, car le titre ne porte que ces trois lettres du nom du traducteur, V.-R. Y. La *Feuille de correspondance du libraire*, journal de l'époque, s'exprime ainsi en annonçant ces quatre volumes : « C'est l'histoire « de la vie, ou réelle ou fictive, peut-être réelle « et fictive de plusieurs personnes oisives, par « conséquent amoureuses. Elles finissent par « sacrifier à l'hymen, comme c'est l'usage. Le « roman est assez agréable; l'auteur a pris la « forme épistolaire; il intéressera les personnes qui « aiment beaucoup les événements qui peignent « la scélératesse humaine. » 4° Les *Commentaires de César, traduction nouvelle, avec des notes militaires*, Paris, Déterville, 1810, in-8°. Cette traduction est exacte et fidèle, mais le style en pourrait être plus facile et plus élégant. B-L-U.

VARNHAGEN D'ENSE (CHARLES-AUGUSTE), littérateur allemand, naquit à Dusseldorf le 21 février 1785. Il appartenait à une famille noble d'origine à la fois saxonne et westphalienne, et qui donna à l'Allemagne des savants, des théologiens et surtout des médecins. Venu à Berlin pour y étudier, comme avait fait son père, la médecine et tout ce qui s'y rattache, il arriva que les lettres eurent plus d'attrait pour lui que la science, et bien jeune encore, en 1804, il publia avec Chamisso l'*Almanach des Muses*. C'est alors aussi qu'il connut les maîtres de la critique nouvelle, les Schlegel et un écrivain dont le nom est devenu une date dans l'histoire de la philosophie, nous voulons parler de l'auteur de la *Doctrine de la science*, Fichte. Enfin, c'est de cette époque que date une relation qui devait embrasser sa vie entière, celle de Rachel Levin, depuis Tornow, qui devint son épouse et avec le frère de laquelle, Louis Robert, il avait contracté une de ces amitiés littéraires que l'on noue volontiers au début de la carrière. C'est avec Louis Robert qu'il publia l'ouvrage intitulé *Récits et jeux*. En 1806 Varnhagen alla étudier à l'université de Halle, dont il put voir s'arrêter et même s'évanouir la prospérité. Comme la plupart des écrivains ou publicistes contemporains : les Stein, les Arndt, les Gœrres, il s'appliqua à relever l'esprit de ses compatriotes. Il fit plus : il paya de sa personne, et ayant obtenu un brevet d'officier dans l'armée autrichienne, il se battit contre les Français en 1809 et fut glorieusement blessé à Wagram. Transporté à Vienne, et prisonnier sur parole, il y connut ceux qu'il venait de combattre et depuis il parla d'eux avec cette indépendance d'esprit qui presque toujours caractérise ceux dont la pensée se transporte au delà des événements contemporains. Echangé ensuite avec un prisonnier français, il recouvra sa liberté, et, après la paix de Vienne, il suivit à Paris le comte de Tettenborn, qui lui-même faisait partie de l'ambassade du prince de Schwartzenberg, en 1810. Varnhagen assista à ce bal qui fut marqué par un incendie devenu historique, et dont il rappela dans ses *Mémoires* les saisissants épisodes. En même temps, il vit de près et nota toutes les grandeurs et les indices de faiblesse du premier empire français. Deux ans plus tard, il entra avec Tettenborn au service de l'empereur Alexandre. Il avait le grade de capitaine. Toutefois il ne s'associa pas aux passions extrêmes de certains ennemis de la France, du baron de Stein en particulier, dont le patriotisme outré l'accusait de tiédeur ou de quelque chose d'approchant et qui allait jusqu'à le qualifier de *metaphysicus*, ce que Napoléon eût appelé un *idéologue*. Varnhagen fit encore avec Tettenborn les grandes campagnes de 1813 et 1814, dont il donna le tableau sous le titre de *Histoire des campagnes du général Tettenborn en* 1813 et 1814, Berlin, 1824-1830. C'est au temps où il écrivait les *Souvenirs du soldat* qu'il épousa (27 septembre 1814) Rachel Levin (*voy.* ci-après), sœur de Louis Robert, et destinée comme lui-même à figurer dans l'histoire des lettres allemandes. Leur liaison datait de quelques années. Cette femme d'une rare distinction eut sur le talent de Varnhagen une décisive influence. Tout en gardant l'empreinte littéraire, il ne cessait pas, comme il arrive assez souvent en Allemagne, d'être homme du monde et d'en garder l'esprit. En cultivant de préférence le genre biographique, il ne faisait que suivre une tendance naturelle qui le portait vers l'étude des caractères. Ainsi que le dit un écrivain français, M. St-René Taillandier, particulièrement versé dans l'étude de la littérature allemande, Varnhagen se plaisait à « étudier l'humanité dans ses représen- « tants les plus variés et les plus dignes », et ce jugement donne la clef des meilleurs ouvrages de cet écrivian. Il ne se retira donc presque pas de la vie active. Nommé conseiller de légation, il alla représenter le gouvernement prussien auprès du grand-duc de Bade. On voulut aussi lui donner une mission pour les Etats-Unis; mais il la refusa. C'est à cette époque (1817) que ses relations avec l'auteur de *Faust* devinrent plus suivies, plus étroites : Gœthe le caractérise en

quelques mots justes et expressifs, quand il l'appelle « un contemporain bienveillant, sym- « pathique, occupé à perfectionner et lui-même « et les autres.... » Le Voltaire de l'Allemagne ajoutait, que de jour en jour Varnhagen avançait noblement dans cette voie. En effet, s'étant retiré du cercle actif de la diplomatie dès 1819, sauf une mission à la cour de Hesse qu'il accepta par exception en 1829, Varnhagen se donna tout entier à la culture de la philosophie de l'histoire, individualisée pour ainsi dire dans certaines grandes figures qui la résument. De là ses *Monuments biographiques*, dont le premier volume parut à Berlin en 1824 et en 1845, 2ᵉ édit. Le personnage qui ouvre cette galerie est le comte Guillaume de Schauenbourg-Lippe, ce *condottiere* qui, au 18ᵉ siècle, défendit le Portugal contre l'Espagne. Le second personnage esquissé ou plutôt ressuscité par le biographe, c'est ce comte de Schulembourg, à qui Voltaire demanda des notes pour son *Histoire de Charles XII*, et qui combattit avec Eugène et avec trop de bonheur à Malplaquet. Une troisième biographie curieuse et pleine d'enseignements, retracée ensuite par Varnhagen, c'est ce fils d'un gentilhomme westphalien, le roi Théodore, qui régna sur la Corse en 1736, et à propos duquel le biographe fait ce spirituel rapprochement, que si à cette date un Westphalien fut roi de Corse, par contre, soixante-treize ans plus tard un Corse fut roi de Westphalie. En 1825 parut le second volume des *Monuments biographiques*. Il était consacré aux deux maréchaux prussiens Derflinger et d'Anhalt-Dessau. Enfin le troisième volume vint raconter la vie de ce maréchal Blücher de Wahlstadt, que l'Allemagne pouvait considérer à son point de vue et à juste titre comme son libérateur. Ce qui frappe dans cette biographie du héros prussien, c'est l'extrême naturel du récit. Comme dans Plutarque les petits détails qui peignent l'homme ne sont pas oubliés, et l'on n'est pas le moins du monde étonné d'entendre Blücher nommé docteur de l'université d'Oxford, réclamer un honneur analogue pour un de ses compagnons d'armes : « Si l'on fait de moi un doc- « teur, dit-il, je ne vois pas pourquoi on ne « ferait pas de lui un apothicaire, car nous n'a- « vons guère été séparés. » Ce détail n'a rien d'inconciliable avec cet autre se rapportant au même personnage, et le montrant la pipe à la bouche et soufflant la fumée au visage des envoyés du gouvernement français en 1815. Le biographe montre vivant cet homme, et rien n'est omis, la grandeur et la petitesse. Voici par exemple un billet d'une sauvage énergie. Il est du même Blücher, et se comprend trop sous la plume d'un ennemi fanatique dans son amour pour son pays. Ce billet, écrit à la Belle-Alliance, est du 19 juin 1815 et adressé au prince de Schwartzenberg. « Ami ! nous venons de livrer « la plus magnifique bataille : la plus splendide « victoire a été remportée... Je crois bien que « c'en est fait du drame Bonaparte. » On voit par là la manière de Varnhagen : c'est l'homme tout entier qu'il fait revivre, et Gœthe a pu lui écrire qu'il rappelait le peintre de l'antiquité. Le dernier volume des *Monuments* fut à la hauteur des précédents. Varnhagen le consacra à un personnage qui n'avait rien de ces allures de soldat, et qui borna sa gloire à fonder une grande communauté religieuse, celle des frères Moraves. Puis il écrivit dans ce même style à la fois digne et attrayant d'autres biographies particulières : celle de Sophie-Charlotte de Hanovre, l'amie de Leibniz (*voy.* ce nom) ; celles de Hans de Helde, du général de Seydlitz, du maréchal Schwerin, enfin la biographie de ce comte Bulow dont une fatale méprise avait fait prendre les troupes pour un corps d'armée français, et dont le caractère humain, civilisé, contrastait si fort avec la rudesse de Blücher. Veuf depuis le 7 mars 1833, Varnhagen écrivit ses *Mémoires*. C'était une manière de se consoler de cette grande perte, puisque ces souvenirs devaient lui fournir plus d'une occasion d'évoquer devant lui une femme, une amie justement regrettée. Les quatre volumes qu'il publia en 1836 furent suivis de trois autres contenant des portraits, des études biographiques, enfin des mélanges. On y trouve des aperçus remarquables sur Werther, sur Wilhelm Meister, voire même sur le *philosophe inconnu*, St-Martin. En 1848, Varnhagen manifesta des espérances d'avenir libéral, lesquelles du reste s'accordaient parfaitement avec les sentiments de toute sa vie, nonobstant un passé où se rencontraient des actes qui eussent pu faire supposer des aspirations contraires. Il mourut à Berlin le 10 octobre 1858. Outre les ouvrages cités, on a de lui : 1° *Poésies mêlées*, 1816 ; 2° *Sentences spirituelles d'Ange Silesius*, 1822 ; 3° *Gœthe dans le souvenir des contemporains*, 1823 ; 4° *Pour servir à l'histoire et à la littérature*, 1833 ; 5° *Vie de Charles Müller et petits écrits*, 1847 ; 6° *Proposition aux Allemands*, 1848. R—LD.

VARNHAGEN D'ENSE (RACHEL-ANTOINE-FRÉDÉRIQUE LEVIN), femme du précédent, naquit en juin 1771. Elle appartenait à une famille juive de Berlin, qui depuis prit le nom de Tornow. Dès l'enfance, Rachel annonça des facultés peu communes, auxquelles sa mère, devenue veuve, laissa prendre un libre essor. C'est en 1803 et alors qu'elle réunissait autour d'elle une sorte de cour littéraire, que Varnhagen la connut. Il n'avait que dix-huit ans, et l'on ne dit pas que Rachel ait eu le prestige du rang ou de la beauté. Mais les gloires littéraires ou scientifiques de l'Allemagne, les Gentz, les Schlegel, les Tieck, les Humboldt, admiraient l'esprit lumineux, l'ardente imagination, enfin la gracieuse témérité de son intelligence. L'influence de cette femme si remarquable sur Varnhagen ne fut pas douteuse. « Il y avait entre elle et lui une différence

« d'âge assez marquée ; mais, dit-il lui-même, « ce n'était qu'une différence fortuite qui devait « disparaître dans la réalité » ; tant cette riche nature lui parut toujours jeune et vivace. L'histoire de leur liaison constitue tout un roman qui eut ses obstacles et ses vicissitudes, puisque Rachel ne devint l'épouse de Varnhagen que le 27 septembre 1814, c'est-à-dire après qu'il eut servi son pays sur le champ de bataille et dans la diplomatie. Toutefois cette union fut précédée d'un assez singulier épisode : la conversion de Rachel au christianisme. Depuis elle accompagna son mari dans ses missions, en même temps que sa maison devint en quelque sorte le centre du mouvement intellectuel et politique de l'Allemagne du nord. Il est certain qu'elle conseilla et inspira Varnhagen, bien que pour sa part elle ne voulût rien faire paraître de son vivant. Elle mourut à Berlin le 7 mars 1833 ; Varnhagen dédia à sa mémoire un livre destiné à faire revivre cette digne femme. Il est intitulé : *Rachel, livre-souvenir pour ses amis*, 1834, et en 1836 il publia encore, pour la glorifier, sa *Galerie de portraits de la société de Rachel*. Il raconte en effet dans ce dernier ouvrage l'origine et les intéressants détails de leur mutuelle liaison. Il a paru à Londres, 1838, in-12, un ouvrage de M. de Custine, ayant pour titre : *Madame Varnhagen d'Ense*. R—LD.

VARNIER, médecin, naquit à Vitry-sur-Marne le 14 août 1709, d'une famille chez qui l'art de la médecine était presque héréditaire. Son trisaïeul était apothicaire, son bisaïeul chirurgien, et son grand-père médecin. Son père, sourd dès sa jeunesse, vécut sans embrasser de profession. Le frère aîné de celui-ci, médecin de Montpellier, mourut à Berlin vers 1750. Les parents du jeune Varnier prirent peu de soin de son éducation. Confiné dans une petite pension, et voyant qu'on menait ses camarades, même plus jeunes que lui, chez le maître de latin, il y alla avec eux malgré ses parents. Ayant entendu souvent parler avec éloge de son grand-père le médecin, il conçut le dessein de suivre la même profession, et se rendit, en 1730, à Paris, où il étudia la médecine, sous les meilleurs maîtres. En 1734, il se fit recevoir maître ès arts à Avignon, et reçut le bonnet de docteur à Montpellier, en 1735. Pendant le cours de ses examens, il donna à la société royale de cette ville un mémoire sur le sel essentiel du sang humain, par lequel, sans le savoir, il décidait une question qui avait partagé l'école pendant plus de quarante ans. Quelque temps après, il donna un second mémoire sur une nouvelle méthode de faire le kermès minéral, qu'il regardait comme une rouille ou une érosion de l'antimoine par les sels alcalis, en sorte qu'au moyen d'ébullition réitérée, et avec le même alcali dégagé par la filtration et la résidence des parties corrodées de l'antimoine, il le réduisit tout en kermès, ce qui est moins coûteux et rend davantage. Ces deux mémoires lui valurent, quoique jeune encore, des lettres de correspondant pour la chimie et la physique. Il revint à Paris, suivre quelque temps les hôpitaux, puis à Vitry, sa ville natale, qu'il a servie depuis cette époque avec le dévouement le plus inaltérable. Invité souvent à aller jouir ailleurs d'un meilleur sort, il refusa constamment. Mécontent de toutes les découvertes qu'il voyait dans les journaux, pour éviter la carie des froments, il rédigea un mémoire sur cette matière, inséré au *Journal de Verdun*, juillet 1741. Il fit imprimer, en 1742, un autre mémoire fort étendu sur l'usage de la saignée au bras des femmes en couches. Les trois derniers volumes des consultations de Thieulier contiennent plusieurs exposés de maladies qu'il a rédigés, entre autres une discussion fort instructive sur l'hydropisie de poitrine (*voy.* le 2ᵉ volume, p. 356 et suivantes), parce qu'il y avait entre Thieulier et lui différence d'opinion sur la diagnostique. On reconnaîtra l'ouvrage du docteur Varnier dans ces volumes, par la date de Vitry et les initiales V. D. M. M. Il visita toutes les eaux minérales de la Champagne, et en fit même venir chez lui pour les analyser : les résultats de ses analyses sont consignés dans son premier mémoire pour servir à l'histoire naturelle de la province. En 1744 ou 1745, les journaux parlèrent beaucoup des moyens de dessaler l'eau de la mer : on admettait la distillation, et par cette voie, on n'obtenait qu'une liqueur amère, impotable. Les registres de Varnier témoignent qu'il avait imaginé d'ajouter des sels alcalis dans l'eau avant de la distiller. Habitant loin de la mer, il ne put vérifier son opération ; et ce secret a été donné depuis par un Anglais, sous le nom de *Pierre infernale*, ou plutôt *Pierre à cautère ;* car la pierre infernale, dont l'argent fin est la base, serait trop coûteuse. Au milieu de ses occupations médicinales, Varnier avait amassé une suite de trois mille médailles en argent et en bronze, et beaucoup d'antiquités, dont il fit les catalogues. Lors de la création de l'académie de Châlons, il fut un de ses membres les plus distingués, et l'enrichit de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle de la Champagne. Il en a aussi fourni lui-même au *Journal de médecine*, qui pour la plupart sont imprimés : 1° *Sur les pierres de la vésicule du fiel ;* 2° *sur les moyens de soulagement dans les petites véroles les plus fâcheuses ;* 3° *sur la maladie noire*, en plusieurs articles ; 4° *sur l'usage des sudorifiques dans les fluxions de poitrine ;* 5° *sur une fièvre gangréneuse guérie par le quinquina*. Il a laissé plusieurs autres mémoires qui n'ont pas été imprimés. Cet homme laborieux mourut vers la fin du 18ᵉ siècle. J—B.

VAROLI (CONSTANT), chirurgien italien, né à Bologne en 1543, fit ses études dans cette ville, et y enseigna ensuite l'anatomie avec beaucoup de distinction. Le pape Grégoire XIII l'ayant

nommé son premier médecin, il se rendit à Rome ; mais une mort prématurée (1575) l'empêcha de jouir longtemps de cet emploi honorable. Il avait acquis une grande réputation comme lithotomiste. Ce fut lui qui introduisit la méthode de disséquer le cerveau par la base. On a de lui : 1° *Lettre sur les nerfs optiques et sur quelques autres nerfs observés dans la tête de l'homme, hors de l'opinion vulgaire*, Padoue, 1573, in-8°, et Francfort, 1591. Cet ouvrage, écrit en latin, est fort estimé. L'auteur avait fait une étude spéciale de l'origine des nerfs. L'éditeur, J. B. Cartesio, y a joint des lettres de Varoli et de J. Mercurialis sur le même sujet. 2° *Sur la dissolution du corps humain*, en quatre livres, Francfort, 1591, in-8°. La protubérance annulaire du cerveau a été consacrée à cet anatomiste, sous le nom de *Pont de Varole*. C'est à tort qu'il s'est attribué deux découvertes, dont l'une, celle de la valvule ilio-colique, appartient à Achillini et l'autre, celle des couches optiques, est due à Custachi. Z.

VARON (Casimir et non Christophe), né en 1761, s'adonna tout entier aux lettres et à l'étude des beaux-arts. Il fit un voyage en Italie, et se trouvait à Rome lors de l'assassinat de Bassville (*voy.* Bassville), le 13 février 1793. Beaucoup de Français, alors dans cette ville, furent obligés de se cacher ou de fuir pour se dérober aux fureurs de la populace. Varon eut le bonheur d'échapper au massacre ; mais dans une fuite précipitée, il lui fallut abandonner ses effets et le fruit de tous ses travaux. Revenu en France, il fut nommé membre de la commission temporaire des arts. Il occupait la place d'administrateur du département de Jemmapes, lorsqu'il mourut à Mons, le 8 décembre 1796. On a de lui : 1° *Etrennes du Parnasse*, années 1788 et 1789, formant chacune un volume petit in-12. Cette collection avait été commencée par Milliet en 1770, puis continuée par le Prevost d'Exmes (*voy.* ce nom) et autres. 2° *Essai sur le paysage historique de la campagne de Rome*. Ces fragments sont imprimés dans la *Décade philosophique*, t. 1, p. 528 ; t. 2, p. 24, 79 ; t. 4, p. 465, 534. Il a donné, dans le même journal, quelques pièces de vers, entre autres une imitation de Tibulle. Varon a été le rédacteur des voyages de le Vaillant (*voy.* ce nom), Toutefois c'est Legrand d'Aussy qui a mis la dernière main au *Second voyage*. Il est reconnu que le Vaillant avait perdu l'usage de la langue française ; des corrections sur épreuves auraient été insuffisantes ou trop dispendieuses. Le travail préliminaire de Varon était donc nécessaire, et l'auteur de cet article a connu des personnes qui l'ont vu s'y livrer. Varon avait commencé une traduction des *Monuments inédits de Winckelmann ;* mais ce qu'il en avait rédigé était parmi les papiers et portefeuilles qu'il laissa en fuyant de Rome, en 1793. A. B—t.

VAROTARI (Dario), peintre, né à Vérone en 1539, vint, jeune encore, s'établir à Padoue, où il fut le fondateur d'une école florissante. Avant de quitter Vérone, il avait pratiqué, pendant quelque temps, Paul Véronèse, dont il retint certains airs de ressemblance, quoique son goût général se soit certainement formé sur d'autres modèles. Son dessin est châtié, comme l'est ordinairement celui de l'école de Vérone ; mais il a souvent la timidité des artistes de cette époque, qui, tout en donnant plus de *pastosité* à leurs contours que leurs maîtres, semblent craindre néanmoins, dans chaque ligne, de s'éloigner trop de leur exemple. Tel est le goût dans lequel sont exécutées ses peintures à St-Egide de Padoue. Dans quelques peintures qu'il a faites dans un âge plus mûr, il semble avoir voulu imiter des artistes plus modernes, tels que Paul Véronèse, et le Titien même, dans le dessin et spécialement dans les airs de tête ; car, pour son coloris, il n'a ni la beauté ni la vigueur des peintres vénitiens, quoiqu'il soit vrai et harmonieux. Venise, Padoue, la Polésine possèdent de ses tableaux, qui sont peu nombreux. Parmi les élèves étrangers à sa famille qui sont sortis de son école, le Ridolfi cite Jean-Baptiste Bossoli, excellent peintre de portraits, dont il a écrit la vie. Dario mourut en 1596. — *Claire* Varotari, fille et élève du précédent, est célébrée par les historiens comme très-habile peintre de portraits. Celui qu'elle a fait d'elle-même plut tant aux grands-ducs de Toscane, qu'ils l'admirent au nombre des portraits qui composent le cabinet des peintres célèbres, dans la galerie de Florence. Le Boschini, dans son poëme intitulé : *La Carta del navegar pittoresco*, donne à entendre qu'elle tint, à l'exemple d'Elisabeth Sirani, une école, d'où sont sorties une Catherine Taraboti et une Lucia Scaligeri, qui se montrèrent comme elles, habiles à peindre le portrait. Claire Varotari vivait en 1660. — *Alexandre* Varotari, frère de la précédente, et comme elle élève de son père, naquit à Padoue en 1590, et fut l'honneur de cette école. Resté orphelin, jeune encore, il se rendit à Venise. Ce fut là qu'il reçut, du lieu de sa naissance, le nom de *Padovanino*, sous lequel on le désigne encore aujourd'hui. Les fresques que le Titien avait laissées à Padoue furent l'objet des premières études d'Alexandre Varotari ; et les copies qu'il en tira dans un âge aussi tendre furent et sont encore fort admirées. A Venise, il continua à faire de ce grand peintre le but de ses études ; et peu à peu il parvint à en saisir si bien le caractère, que beaucoup de personnes le préfèrent à tous les autres imitateurs du Titien. Il sut parfaitement traiter tous les mêmes thèmes que ce maître : les nobles avec grâce, les forts avec vigueur, les héroïques avec grandiose ; et c'est surtout dans ces derniers sujets qu'il l'emporte sur tous les imitateurs du Titien. Les *dames*, les *chevaliers*, les *armes*, les *amours*, et généralement les enfants, étaient les sujets que

le Padovanino traitait de préférence, qu'il rendait le mieux, et qu'il introduisait le plus souvent dans ses compositions. On peut même y ajouter le paysage, qu'il a touché d'une manière admirable dans ses petits tableaux. Il a possédé à un haut degré la science du raccourci, et a peut-être donné le meilleur exemple de ce genre de peinture, dans les trois belles histoires tirées de la *Vie de St-André*, qu'il a peintes à Bergame, dans l'église sous l'invocation de ce saint; ouvrage d'un effet admirable, et dans chaque partie duquel il a su répandre une foule de beautés. Il a su également se rapprocher de son modèle dans la sobriété de la composition, le talent si difficile de ménager les demi-teintes, les oppositions, la couleur des chairs, la morbidesse et la facilité du pinceau. Mais le Titien n'en reste pas moins unique, et Varotari est à une grande distance de lui pour la vivacité et l'expression. On peut douter d'ailleurs que sa méthode de préparer les toiles et de les colorer fût la même que celle des autres élèves du Titien, puisqu'un grand nombre de ses tableaux ont poussé au noir, et que les ombres se sont renforcées ou altérées, ainsi qu'on le voit dans son *Christ mort*, de la galerie de Florence. Du reste il semble qu'il s'est conduit envers le maître qu'il avait choisi pour modèle comme le Poussin envers Raphaël, dont il n'atteignit point toute la perfection. Les *Noces de Cana* passent pour son chef-d'œuvre. Ce tableau, que le Patina a fait graver dans ses *Peintures choisies*, fut placé d'abord à Padoue; maintenant il se trouve à Venise, dans le chapitre de la charité. Les personnages en sont peu nombreux en proportion de la scène. La pompe des vêtements et de l'appareil du festin, les chiens, qui semblent vivants, à l'exemple de Paul Véronèse; la beauté des serviteurs, des femmes, dont les formes ont plus d'agrément et d'idéal que le Titien lui-même n'en a donné à ses figures, la grâce de leurs mouvements, tout fait de cette composition un ouvrage du premier mérite. Néanmoins l'éclat et la fraîcheur des teintes n'y sont pas portés au même degré que dans les quatre tableaux de la *Vie de St-Dominique*, que l'on voit dans le réfectoire du couvent de St-Jean et St-Paul, et qui renferment en quelque sorte toute la fleur du style du Padovanino. Cet artiste, d'un talent si noble et si aimable, partagea son temps entre Venise et sa patrie. C'est dans ces deux villes seulement qu'il existe un grand nombre de ses tableaux publics. Lorsqu'on veut juger de ses ouvrages, il faut prendre garde que ce ne soient pas des copies; car ses élèves ont su l'imiter d'une manière si heureuse, que les professeurs vénitiens eux-mêmes ne discernent qu'avec peine leur pinceau de celui du maître. Le premier de ses élèves est Barthélemi Scaligero. Viennent ensuite Jean-Baptiste Rossi, Jules Carpioni, le Maestri et le Leoni, qui ont soutenu dignement l'école qu'il a fondée. Varotari mourut en 1650. Le musée du Louvre possède de cet artiste une *Vénus couchée sur un lit de repos, et jouant avec l'Amour*. Ce tableau, gravé à l'eau-forte par Folo, a passé du cabinet de Lucien Bonaparte dans la galerie de M. Sapey, d'où il a fait partie ensuite de la collection du roi Charles X. On peut admirer encore dans le musée du Louvre un dessin de Varotari, fait à la plume et lavé, représentant une *Réunion joyeuse de six personnes des deux sexes dans un jardin*. — *Dario* VAROTARI le jeune, fils et élève du précédent, est vanté par le Boschini, comme médecin, poëte, peintre et graveur. Dans la table placée à la fin de son poëme de la *Carta del Navegar*, il lui donne rang dans le catalogue des amateurs, parce qu'il ne s'occupait point uniquement de peinture, et qu'il peignait plutôt pour faire des cadeaux à ses amis que pour tirer un gain de ses productions. On y trouve une liste d'ouvrages dont tout bon maître pourrait se contenter; et l'on y vante un certain nombre de portraits d'un empâtement excellent, disposés avec esprit, d'un goût exquis et dans la manière du Giorgion. Ce peintre florissait en 1660. P—s.

VARRON (M. TERENTIUS VARRO), consul romain, fameux par sa témérité et par le désastre de Cannes, était issu du sang le plus obscur de Rome. Fils d'un riche boucher, il avait exercé, sous son père, le métier auquel semblait l'avoir destiné la fortune, lorsque l'ambition s'empara de son âme turbulente et présomptueuse. Il crut qu'avec de l'or il pouvait aspirer aux plus hautes fonctions; et quittant la tuerie pour les assemblées populaires et le barreau, il se fit connaître en peu de temps par ses déclamations furibondes contre les principaux de la république, par sa promptitude à épouser les querelles et à plaider les causes des derniers citoyens, enfin par l'ardeur extravagante avec laquelle il appuyait toutes les innovations. La populace, qu'il flattait, se montra reconnaissante, et il parcourut rapidement la carrière des honneurs. Questeur, édile plébéien, édile curule, enfin préteur, il lui restait encore un pas à franchir. Une circonstance inattendue aplanit toutes les difficultés. Minutius, maître de la cavalerie sous le dictateur Fabius Maximus, intriguait sourdement pour se faire revêtir d'une autorité égale à celle de son général; et déjà un tribun en avait développé la proposition en pleine assemblée : mais il fallait, avant d'aller aux voix, que quelqu'un appuyât le projet. Varron seul eut le courage honteux de soutenir le tribun et d'exciter la multitude à voter contre le dictateur. La lutte ne fut pas longue, et la populace, qui haïssait Fabius, devint enthousiaste de celui qui se déclarait son antagoniste; elle attribua à l'orateur démagogue tout le mérite du plébiscite qui restreignait l'autorité d'un patricien odieux; et lorsque peu après les comices s'ouvrirent, il fut proclamé consul à l'unanimité. Non-seulement on le pré-

féra à cinq candidats des premières familles de Rome, mais encore on le créa seul consul, afin qu'il présidât aux assemblées dans lesquelles on lui donnerait un collègue. Ce collègue fut Emile (L. Æmilius Paulus), qui avait déjà exercé le consulat l'an de Rome 535. Tous deux entrèrent en charge au commencement de l'année 538 (avant J.-C. 216), et quelques jours après partirent pour le midi de l'Italie, à la tête d'une armée de quatre-vingt sept mille hommes, afin de s'opposer aux succès sans cesse croissants d'Annibal. Ce chef des forces carthaginoises, après avoir emporté Sagonte en Espagne, avait franchi les Pyrénées, le Rhône, les Alpes; écrasé trois armées, battu trois consuls, et traversé la péninsule Italique dans toute sa longueur. Orgueilleux de sa popularité ainsi que de la haine des nobles, et plus avide de gloire que capable de la mériter, Varron ne cessait d'invectiver contre l'impéritie et la lâcheté de ses prédécesseurs, principalement de Fabius; contre l'égoïsme des patriciens qui cherchaient à traîner la guerre en longueur; contre les aruspices et les augures, complices, disait-il, du sénat et d'Annibal. Il gourmandait son collègue, qui, fidèle disciple du temporiseur, évitait la bataille sans cesse offerte par le général carthaginois. Il jurait qu'en quelques jours il aurait anéanti toute l'armée ennemie, et balayé l'Italie infestée depuis trois ans de la présence des barbares. Cependant Annibal, réduit à l'immobilité ou à des marches insignifiantes par la tactique prudente d'Emile, et ne pouvant en venir au combat qu'il appelait de tous ses vœux, manquant de vivres, manquant d'argent, et voyant ses alliés les Espagnols sur le point de passer au camp ennemi, commençait à craindre pour sa sûreté, et même songeait, dit-on, à s'enfuir dans les Gaules avec sa cavalerie. L'inexpérience et la légèreté de Varron le tirèrent de cette position critique. On était alors à Cannes, petite bourgade de la Daunie sur l'Aufide (aujourd'hui *Ufanto*). Impatient de terminer la guerre par un coup d'éclat, et irrité des insultes journalières de l'ennemi, qui osait poursuivre les Romains jusqu'aux portes du camp, il jura de combattre le lendemain (21 mai), et dès le matin, en effet, il fit avancer les troupes qui étaient sous ses ordres (1). Emile, obligé de le seconder, quoiqu'il n'approuvât nullement l'entreprise, suivit à regret avec ses soldats. Tout le monde sait quel fut le succès de cette bataille ou pour mieux dire de cette boucherie : 70,000 Romains furent passés au fil de l'épée par 50,000 Carthaginois; deux questeurs, vingt et un tribuns légionnaires, un grand nombre de préteurs et de consulaires, Emile lui-même, restèrent percés de coups sur le champ de bataille; 4,000 hommes environ échappèrent au massacre et se réfugièrent dans les villes voisines (*voy.* ANNIBAL). Varron se sauva, lui soixante et onzième, à Venusie. Les résultats de la victoire furent immenses pour les Carthaginois; ils lui durent, outre de riches dépouilles, des trésors, des habits, des vivres, de bons quartiers d'hiver, enfin des alliés. L'Italie méridionale se détacha de la cause des Romains; et Rome même pouvait avoir un siége à subir. Cependant Varron, après avoir rallié ou plutôt laissé rallier par deux de ses officiers, le jeune Scipion et Claudius, les faibles débris de l'armée, osa reparaître dans Rome. Là nul reproche ne lui fut adressé en public, nul visage ne s'arma de sévérité; le sénat vint en pompe au-devant de lui et le félicita de n'avoir pas désespéré du salut de la république. On le prorogea même, l'année suivante (215 avant J.-C.; de Rome 537), dans le commandement; mais on eut soin de ne lui confier que des entreprises de médiocre importance; encore y fit-il de nouveau preuve de maladresse et d'incapacité. Chargé d'aller demander des secours aux Campaniens, il leur peignit avec tant d'exagération le désastre des Romains, et sollicita leur coopération avec tant de bassesse, que ceux-ci, croyant la puissance romaine à jamais anéantie, se rangèrent, peu de temps après, sous les bannières d'Annibal. Depuis cette époque le nom de Varron ne se retrouve plus dans l'histoire. Po-T.

VARRON (MARCUS TERENTIUS VARRO), savant auteur latin, naquit à Rome l'an 116 avant l'ère vulgaire : cette date nous paraît plus probable que celle de 114 indiquée par Eusèbe, et que celle de 118 préférée par quelques modernes. La famille Terentia était plébéienne, mais ancienne : l'une de ses branches avait pris le surnom de Varron, depuis la guerre d'Illyrie où un ennemi ainsi appelé avait été pris par un Terentius. On croit qu'en langue sabine Terentius équivalait à *Mollis;* et l'on se fonde sur un texte cité par Macrobe, et dans lequel Varron lui-même rapproche le nom de Terentius de celui des Tarentins, fameux par la mollesse de leurs mœurs. Pour lui, il se distingua de bonne heure par une laborieuse activité : il suivit les leçons de Stilon à Rome, d'Antiochus d'Ascalon à Athènes, fit une étude particulière des poésies d'Ennius, et en même temps des doctrines philosophiques de l'Académie et du Portique : son maître, Antiochus (*voy.* ce nom), qui appartenait à la première de ces écoles, avait entrepris de la concilier avec la seconde. Cicéron, né dix ans après lui, eut à son tour les mêmes maîtres; devint, malgré cette différence d'âge, l'un de ses plus intimes amis, et le prenait volontiers pour son Aristarque : il lui a écrit plusieurs lettres dont huit subsistent, et dédié ses Questions académiques,

(1) Le chevalier Folard regarde comme admirable l'ordre dans lequel il disposa son armée. Son grand tort fut d'avoir marché en avant et d'avoir osé combattre en rase campagne contre un ennemi supérieur en cavalerie, malgré l'avis de son collègue Paul Emile. D'ailleurs, en hasardant le combat, il avait rempli les vœux du peuple et les ordres du sénat, qui, à son départ, lui avait recommandé de ne pas suivre l'exemple de Fabius, mais de le délivrer au plus tôt d'Annibal. Il commit cependant une grande faute en permettant à son infanterie victorieuse d'aller trop loin à la poursuite de l'ennemi qui se retirait. M—D j.

peut-être aussi son Traité de la république. De son côté, Varron a fait hommage à Cicéron de quelques-uns de ses livres sur la langue latine. Ils avaient des amis communs : Atticus, par exemple, et Pompée, pour lequel fut composé, à ce qu'assure Aulu-Gelle, l'un des livres de Varron. Celui-ci, à son retour d'Athènes, parut au barreau de Rome, fit les premiers pas dans la carrière politique, et prit pour épouse la fille de Fundanius. Il n'a point été un orateur fort célèbre; mais il a rempli honorablement et non sans péril des fonctions civiles et militaires. Après avoir été quelque temps associé aux fermiers des revenus de l'Etat, il fut élu triumvir, puis tribun du peuple : c'est lui qui nous apprend que, dans l'exercice de ces deux charges, il a scrupuleusement observé les lois et respecté la liberté des personnes. Il avait quarante-neuf ans lorsque Pompée, chargé de faire la guerre aux pirates, lui confia le commandement d'une flotte grecque. On dit que, pour aller s'acquitter de cette mission, Varron tenta de traverser sur des ponts le détroit qui sépare l'Italie de la Grèce, entre Hydrunte et Apollonie. Parvenu, avec ses vaisseaux, sur les côtes de la Cilicie, il eut à soutenir un combat naval, où, remplissant à la fois les devoirs d'un soldat et ceux d'un capitaine, il sauta le premier dans un navire ennemi. Cette action courageuse lui mérita une couronne rostrale, que lui décerna Pompée; honneur jusqu'alors sans exemple, et que depuis ce temps jusqu'à Vespasien, Agrippa seul a obtenu. Varron s'était aussi rendu fort recommandable par les soins qu'il avait pris des hommes qui montaient ses vaisseaux. Propréteur et gouverneur de la Cilicie, il avait pour secrétaire un affranchi de Seius, et pour questeur Septimius, auquel sont adressés les trois premiers livres de son Traité de la langue latine. Quoiqu'il fût âgé de soixante-sept ans lorsque la guerre civile éclata entre Pompée et César, ses anciennes relations avec le premier l'entraînèrent dans son parti. Pompée eut trois lieutenants en Espagne : Afranius et Petreius dans la citérieure, Varron dans l'ultérieure. Toutefois, se défiant un peu de la fortune du chef qu'il servait, Varron s'était d'abord tenu en repos : on ne le voyait se mouvoir en aucun sens, et on l'entendait parler avantageusement de César, dont il avait aussi cultivé jadis l'amitié. Mais sur les nouvelles qu'il reçut de ce qui se passait dans les autres provinces espagnoles et à Marseille, il crut que le destin se déclarait pour Pompée, et commença de suivre le mouvement que les affaires lui semblaient prendre : *se quoque ad motum fortunæ movere cœpit.* Ce sont les expressions de Jules César, qui raconte ensuite (*De Bello civ.*, l. 2, ch. 17-21) comment Varron leva des troupes, arma 30 cohortes, en forma deux légions, rassembla de toutes parts de l'argent, des blés, des navires, et ne négligea aucun moyen de persuasion ni de contrainte pour entraîner toute sa province dans le parti de Pompée. De son côté, César accourut en Espagne, se rendit maître de la partie citérieure, et frappa l'autre d'un tel effroi, que les habitants et toute une légion romaine se donnèrent à lui. Ces défections déterminèrent Varron à regagner l'Italie; et lorsqu'il vit qu'on lui avait fermé les passages, il offrit de livrer au vainqueur la légion qui lui restait. Il suivit lui-même de fort près le messager qui faisait en son nom cette promesse, vint trouver César à Cordoue, et mit à sa disposition tout ce qu'il avait de vaisseaux, d'argent et de subsistances. A ces conditions, il lui fut permis de retourner à Rome, où il attendit la fin de la guerre d'Afrique. Après les derniers triomphes de Jules César, il crut à propos de quitter la ville et de se cacher : ses maisons de campagne lui servirent d'asile. Il y reprit ses études, et n'osa reparaître à Rome que lorsqu'il eut appris avec quelle modération le dictateur usait de la victoire et de la puissance. Il devint l'ami d'Oppius, d'Hirtius, des autres confidents de César, et bientôt l'ami de César lui-même, qui lui confia le soin d'établir et d'arranger une bibliothèque publique : c'est du moins ce qu'on lit dans Suétone. Quelques auteurs supposent que Varron a été questeur en Gaule, l'an 47 ou 46 avant notre ère : ils se fondent sur une lettre où Cicéron recommande à Brutus, proconsul en cette contrée, le questeur Varron; mais, comme l'a observé Popma, l'usage n'était pas de charger un septuagénaire des soins d'une questure; et l'on a lieu de présumer qu'il s'agit d'un autre Varron, de celui qui, adopté par le personnage qui nous occupe, est appelé tantôt M. Terentius Varro Lucullus, tantôt M. Licinius Lucullus, jurisconsulte habile, qui, s'étant attaché à Brutus, fut une des victimes immolées par Marc-Antoine. Nous n'avons rien dit non plus d'un prétendu consulat de notre Varron, ni de son proconsulat en Cilicie : le Varron qui a été consul en l'an 74 porte le surnom de Lucullus dans les fastes, et il est le seul du nom de Varron qui ait été, en ce siècle, investi de cette dignité; d'un autre côté, les fonctions exercées dans la Cilicie, en 67, par le personnage auquel cet article est consacré, n'étaient pas celles de proconsul; elles lui avaient été confiées par Pompée, comme on l'a vu plus haut. Selon toute apparence, il n'en a jamais exercé d'autres que les fonctions que nous lui avons attribuées et l'on peut assurer surtout, que depuis l'an 49 il ne s'est plus mêlé d'affaires publiques. Il n'en fut pas moins, en 42, à l'âge de soixante-quatorze ans, inscrit par les triumvirs sur la liste des proscrits. Ses anciennes relations avec Pompée, avec Cicéron, son mérite personnel et ses richesses, avaient attiré sur lui les regards et l'animosité d'Antoine. Il possédait des bergeries, des haras, des parcs et de spacieux pâturages : ses troupeaux hivernaient en Apulie, et passaient

l'été sur les monts voisins de Reate ou Rieti. On lui connaissait des habitations rurales très-belles et très-productives, une à Cume, près de celle de Cicéron, une autre à Tusculum, une troisième à Pomptinum, une plus magnifique située aux bords du Casin, et dans laquelle on admirait particulièrement une volière. Antoine s'empara de cette quatrième maison de campagne : il la pilla, et ce fut là probablement que Varron perdit ses livres et une partie de ses propres écrits. On avait une très-haute idée de ses richesses littéraires : « Il ne manquera rien à votre bibliothè« que, lui avait écrit Cicéron, s'il y a dans la « même enceinte un jardin. » Nous citons ce texte, parce que l'étendue et la valeur de cette bibliothèque y sont mieux attestées que par des paroles de Pline l'Ancien, où il s'agit plutôt des ouvrages que Varron avait composés. Mais dans une autre épître, Cicéron parle d'une dépense à laquelle il ne pourrait suffire quand il posséderait les trésors de Varron. Ces mots qui exprimeraient une extrême opulence, s'appliquent-ils au Varron qui est resté le plus célèbre? Cela est fort douteux; car, outre celui que nous avons distingué par le surnom de Lucullus, et qui périt atteint par les proscriptions triumvirales, il existait plusieurs Romains du même nom, un entre autres qui était tribun du peuple, et qui conçut une frayeur mortelle des effets que pouvait amener cette homonymie : Helvius Cinna venait d'être victime d'une pareille méprise. L'auteur du traité de la langue latine était réellement poursuivi : il dut son salut à l'amitié de Calenus (*voy.* ce nom), qui le recueillit et lui procura un asile secret et sûr dans une maison où Antoine venait souvent loger, sans être tenté d'y faire aucune recherche. Le nom de Varron fut enfin rayé, on ne sait trop par quels moyens, de la liste fatale; et il passa dans une retraite paisible les quinze dernières années de sa vie, occupé de travaux littéraires, environné d'hommes instruits, auxquels il offrait l'usage de sa bibliothèque, et qui profitaient encore plus de sa riche érudition. A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il avait, selon Aulu-Gelle, écrit quatre cent quatre-vingt-dix volumes ou livres; et Pline dit qu'il continuait d'en composer quatre ans plus tard. Le nombre et la variété des sujets qu'il a traités lui ont fait donner le nom de Πολυγραφώτατος (Polygraphissime). Il mourut dans sa 90e année. Il ne faut pas prendre à la lettre les mots de Valère-Maxime : *Sæculi tempus æquavit* (sa vie a rempli un siècle). On fixe le plus ordinairement sa mort à l'an 27 avant J.-C.; et cette date nous paraît préférable à celles de 30, 29, 28 et 26, qui ont été aussi indiquées. Il ne reste aucun document précis sur cet article. Ce qui subsiste des œuvres d'un si laborieux et si fécond écrivain tiendrait en un seul volume. Peut-être quelques-uns de ses écrits avaient-ils disparu de son vivant. C'est sans assigner de preuves positives que Machiavel, Cardan, et après eux Naudé, ont accusé particulièrement le pape Grégoire VII d'avoir fait brûler les livres de Varron; mais il en est dont en effet nous ne connaissons plus que les titres : *Musique, Polyandrie, Tricipitina, De Æstuariis*, etc. A quelques mots ou quelques lignes près, on a aussi tout à fait perdu ceux qui concernaient l'astrologie, les augures, les théâtres, les bibliothèques, les familles troyennes, les commencements de Rome, la vie de l'auteur; et beaucoup d'autres Traités, auxquels il faut joindre un corps d'Annales. Il nous reste un peu plus de débris, quoiqu'ils soient bien exigus encore, des Lettres de Varron, de ses Questions épistolaires, de ses vingt-cinq livres d'Antiquités des choses humaines, des seize d'Antiquités des choses divines, et de ce qu'il avait écrit sur le culte des dieux, sur la philosophie, sur les comédies de Plaute, sur d'autres poésies, etc. Un ouvrage assez étendu, qui était intitulé *Semaines* ou *Images*, et qui contenait, à ce qu'il semble, des éloges d'hommes illustres, n'est tant soit peu connu que par la mention que Symmaque en a faite, et par deux ou trois pages sur le nombre Sept, qu'Aulu-Gelle a pris soin d'en extraire. Varron avait laissé de plus des livres logistoriques : c'étaient apparemment des mélanges de philologie et d'histoire; du moins on en jugerait ainsi par les fragments que nous en ont conservés Aulu-Gelle, Censorin, Macrobe, Servius et d'anciens grammairiens. On a pu recueillir une plus longue suite d'extraits de sa satire Ménippée, pas assez néanmoins pour faire connaître le plan, les détails et les caractères de cette composition. En parlant des satires, Quintilien dit que Lucilius avait précédé Varron, mais que celui-ci a travaillé dans le genre plus ancien, dont Ménippe (*voy.* ce nom) était l'inventeur. Ce genre exigeait ou admettait le mélange du sérieux au plaisant, des vers à la prose, du grec au latin, des traits originaux à des citations ou à des parodies. Cicéron estimait cette production de son ami Varron, et la considérait comme un poëme. Pétrone, Sénèque, Lucien, Julien, parmi les anciens, et les auteurs du *Catholicon d'Espagne*, chez les modernes, se sont exercés dans ce même genre, sur lequel on peut consulter les dissertations d'Isaac Casaubon, de Dacier et de Hauptmann. Il existait aussi des épigrammes versifiées par Varron; mais nous ne donnons point ici une liste complète de ses écrits : la seule transcription des titres allongerait beaucoup trop cet article; et nous ne nous arrêterons qu'aux deux ouvrages dont il reste des parties considérables. L'un est le *Traité de la langue latine*, qui se composait de trente-quatre livres, où il s'agissait d'abord de l'origine des mots, puis des déclinaisons et des conjugaisons, en troisième et dernier lieu, de la syntaxe. Sept de ces livres nous sont parvenus, sauf des lacunes, savoir : le quatrième et les six qui le suivent,

avec des fragments des autres, aussi bien que d'un second traité sur la même matière, qui était adressé à Marcellus, et qui se divisait en sept livres au moins. Quelque instructifs que soient les restes de ces ouvrages, et surtout du premier, on doit fort souvent se méfier des étymologies de Varron. Quintilien dit qu'à cet égard il s'était donné tant de licences, que toutes celles qu'on voudrait prendre après lui devraient sembler pardonnables. En effet, plusieurs de ces origines, comme celle de *Parca à partu*, sont pleinement chimériques, ainsi que l'ont remarqué quelques auteurs modernes, particulièrement Banier. C'etait une sorte d'esprit national qui suggérait à Varron ces hypothèses étymologiques : il ne voulait laisser venir du grec que le moins possible de mots latins. Ces livres ont été imprimés à Venise, en 1474, in-fol. ; et cette édition a passé pour la première. Celles qui ont été annoncées sous les dates de 1471 et 1472 ne sont point datées, et nous sembleraient moins anciennes. Il en a paru, avant 1557, environ vingt-cinq autres, entre lesquelles on distingue celles de Parme, 1480; de Brescia, 1483 ; de Venise, 1492 ; et chez Alde, 1492, 1513, 1527 ; toutes in-fol., et avec les traités de quelques autres anciens grammairiens. Les éditeurs étaient Pomponius Lætus, Nic. Perotto, Mich. Bentini, J. B. Pio. Le texte a été revu depuis par Antoine Augustin, Vertramius Maurus, Jos. Scaliger, les Estienne, Turnèbe, Ausone Popma, Denis Godefroy, Gasp. Scioppius, aux soins desquels on doit les éditions de Rome, 1557 ; de Lyon, 1563 : Paris, 1565, 1566, 1569, 1581, in-8° ; St-Gervais, 1602, in-4° ; Dordrecht, 1619, in-8°. L'une des meilleures est celle qui fait partie de la collection de Deux-Ponts, 2 vol. in-8°, publiés en 1788. On estime l'édition du traité *De lingua latina* donnée par L. Spengel, Berlin, 1826, in-8°. Le texte est revu d'après des manuscrits et d'après les plus anciennes éditions. Ce traité a également reparu à Leipsick en 1833, in-8°, par les soins de C. O. Mueller. L'autre ouvrage qui nous reste de Varron est son *Traité d'agriculture*, composé par lui à l'âge de plus de quatre-vingts ans, adressé à sa femme Fundania, et partagé en trois livres, qui traitent de l'art du cultivateur, des troupeaux et de l'économie rurale. Il a été compris dans le recueil : *Rei rusticæ scriptores*, imprimé pour la première fois à Venise, chez Janson, en 1470, in-fol., et dont les éditions se sont fort multipliées jusqu'à nos jours : Reggio, 1482, in-fol. ; Bologne, 1494, même format, avec de nouvelles leçons recueillies par Phil. Beroalde ; Venise, chez les Alde, 1514, in-4° ; Florence, chez Phil. Junte, 1515, in-4° ; Lyon, Séb. Gryphe, 1541, in-8°, avec des corrections et des explications par Pierre Vettori ; Paris, Rob. Estienne, 1543, in-8° ; et dans la collection des œuvres de Varron publiée par R. Estienne, 1569 ; puis à Heidelberg, chez Commelin, 1596, in-8° ; ensuite à Leyde, Popma, 1601, in-8° ; à Leipsick, 1735, in-4°, par les soins de J.-Matth. Gesner ; et dans la même ville, 1773, in-4° ; avec des additions dues à Ernesti ; Leipsick, 1772-74 ; Manheim, 1781, in-12 ; Deux-Ponts, 1787, in-8° ; Leipsick, 1794-1797, in-8°, avec les notes de J.-Gottl. Schneider, jointes aux commentaires précédents et accompagnées d'une bonne notice sur l'auteur. Les deux ouvrages de Varron et les fragments de ses autres livres ont été plus ou moins complétement rassemblés dans les éditions de Henri Estienne, 1569, 1573, 1581, et de Leyde, 1601 ; in-8°, sans les Traités d'agriculture de Caton, de Columelle, de Palladius, etc. Ses trois livres sur ce sujet ont été traduits en allemand par J.-Frédéric Meyer, Nuremberg, 1774, 1781, in-8° ; en italien, par Fr. Soave ; en français, par Saboureux de la Bonnéterie (*voy.* ce nom). Une traduction de l'*Economie rurale* par M. X. Rousselot, a paru en 1844 dans la *Bibliothèque latine-française* publiée par Panckoucke ; une autre, due à M. Wolff, est comprise dans le volume des *Agronomes latins* publiés en 1844, grand in-8° (dans la collection des auteurs latins, mise au jour sous la direction de M. Nisard, collection qui donne dans un autre volume la traduction du traité *de la langue latine*, réuni aux œuvres de Macrobe et de Pomponius Mela. Quant à ce qui reste de la *Satire Ménippée* du fécond écrivain romain ainsi que quelques fragments de ses ouvrages logistoriques, on le trouve réuni par Œhler dans une assez récente édition ; Quedlinbourg, 1844, in-8° : *Satirarum Menippearum reliquiæ, edidit Fr. Œhler;* enfin nous citerons parmi les plus récentes éditions d'ouvrages de Varron : *Sententias Varronis majori ex parte ineditas edidit et comment. illustravit* Vinc. Devit, Patavii, 1843, in-8°. On aurait pu former un recueil utile des opinions les plus remarquables de Varron, en histoire, en littérature, en philosophie et en matières religieuses. Il divisait les temps passés en trois séries : l'une tout à fait inconnue, jusqu'au premier déluge ; la seconde fabuleuse, jusqu'à la première olympiade ; et la troisième historique. C'est lui qui a fixé la fondation de Rome à l'an 753 avant notre ère, hypothèse adoptée par la plupart des chronologistes modernes (1). Il croyait que l'usage du papier ne s'était introduit chez les Grecs qu'après la conquête de l'Egypte par Alexandre. Il a confondu la poétesse Myro avec le sculpteur Myron ; et ce n'est pas le seul détail erroné qui se rencontre dans le peu qui nous reste de ses savants écrits. L'étude des sciences mathématiques l'avait longtemps occupé ; et l'on assure que le cardinal Strozzi possédait un manuscrit de son Arithmétique, qui n'a pourtant jamais été

(1) On trouve, dans la 4e édition du *Tacite* de Dureau de Lamalle, un nouveau développement des preuves de l'exactitude de cette date donnée par Censorin, d'après l'ouvrage de Varron.

publiée ; mais on sait qu'il avait laissé aussi des Traités de géométrie, d'architecture et d'astronomie. Il a fait mention d'un prétendu changement considérable dans la grosseur, la couleur, la figure et les révolutions de la planète Vénus. Ses travaux philosophiques n'étaient que de simples essais aux yeux de Cicéron, qui lui écrivait à ce propos : « C'est assez pour inspirer le « goût de cette science ; c'est trop peu pour « l'enseigner. » Quoique Varron ait parlé de toutes les sectes, on ne sait pas très-bien à laquelle il appartenait. Fort souvent on le rattache à l'ancienne Académie ; d'autres le font purement stoïcien ; Huet le revendique pour l'Académie moyenne ; Brucker assure au contraire qu'on a tort de l'accuser de scepticisme, et ne voit dans les paroles qu'on a prises pour un aveu de l'incertitude des connaissances humaines qu'une censure de la folie des hommes et de leur négligence à rechercher la vérité. L'attention de Varron s'était principalement portée sur les doctrines et les institutions religieuses ; il en avait profondément étudié l'histoire. Il élevait à six mille le nombre des dieux que les divers peuples avaient adorés, et il y comprenait trois cents Jupiters. Il distinguait trois théologies, la mythique, la physique et la politique ; c'est-à-dire celles des poëtes, des philosophes et des hommes d'Etat. La sienne propre était fort vicieuse, selon St-Augustin, qui en avait fait un sérieux examen. Tout en proclamant l'unité de Dieu, il ne concevait ce Dieu suprême que comme l'âme du monde, et divisait cette âme en plusieurs parties qui étaient autant de divinités. Il trouvait bon que les hommes éminents se crussent issus des dieux, que le peuple ignorât certaines vérités, et qu'on lui enseignât des erreurs. Mais les imperfections des ouvrages de Varron ne l'ont point empêché de recevoir les hommages de ses contemporains et de la postérité. Cicéron loue son vaste savoir, l'exactitude et l'utilité de ses recherches : « Nous étions, lui « dit-il, étrangers et presque égarés au sein de « notre propre ville : vos livres nous ont appris « à nous reconnaître nous-mêmes, et nous ont « introduits en quelque sorte dans notre patrie ; « ils nous ont dévoilé son origine, ses époques, « sa topographie, ses lois sacrées et civiles, sa « discipline militaire, tout le système de ses « institutions divines et humaines. » Atticus avait composé et fait lire à Cicéron un panégyrique de Varron. Quand Asinius Pollio construisit et embellit une bibliothèque, il y plaça l'image d'un seul homme vivant ; ce n'était pas celle d'Auguste : c'était celle du plus docte écrivain de Rome, ancien lieutenant de Pompée. Toutefois on n'admirait pas le style de Varron autant que son savoir ; il avait laissé à son ami Cicéron toute la gloire de l'éloquence. Aussi voyons-nous qu'au siècle suivant, Quintilien, après avoir exalté son érudition, son habileté, ajoute que ses livres enseignent mieux l'histoire de l'antiquité que l'art d'écrire. Il a été bien plus durement critiqué par Rhemmius Palémon, si nous en croyons Suétone. Un autre grammairien, Terentianus Maurus, le qualifie sans restriction *vir doctissimus undequaque*. Aulu-Gelle le compare à Nigidius Figulus (*voy.* ce nom) ; et Servius dit que Nigidius était plus fort en littérature, Varron en théologie. Les ouvrages de celui-ci ont été lus avec fruit par les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles : Lactance le déclare le plus savant des Latins, et même des Grecs ; Arnobe tient à peu près le même langage, et St-Augustin s'étonne qu'il ait pu à la fois tout lire et tant écrire : « Non, dit-il, personne « n'a porté dans les recherches savantes plus « d'ardeur, plus d'attention, ni plus de sagacité. » Quant aux auteurs modernes, ils n'ont guère pu l'apprécier que par les témoignages des anciens : nous remarquerons cependant que Scioppius lui reprochait des archaïsmes et des néologismes ; que Bayle ne le jugeait pas aussi crédule qu'on le croirait en lisant certains contes puérils extraits de ses écrits ; que Gédoyn ne reconnaissait parmi les Romains que trois hommes dignes du titre d'érudits : Varron, Cicéron et Pline le Naturaliste ; qu'enfin Laharpe trouve qu'il avait fait à peu près pour Rome ce que Pausanias a fait pour la Grèce : rapprochement qui peut sembler étrange ; car l'unique ouvrage de Pausanias se réduit à des descriptions de lieux et d'objets d'art, accompagnées de traditions historiques, ou de notions archéologiques, tandis que les innombrables volumes de Varron embrassaient presque toutes les connaissances acquises de son temps, grammaire, poétique, histoire, philosophie, politique, navigation, agriculture, arts du dessin et doctrines religieuses. Les notices rédigées par M. Hanckius, Vertramius, Aus. Popma, G. S. Vossius, Alb. Fabricius, sur la vie et les écrits de Varron, se trouvent en très-grande partie dans les éditions de ses œuvres. *Voir* aussi le savant ouvrage d'Orelli : ***Onomasticon Tullianum***, v° *M. Terentius Varro* (1). D—N—U.

VARRON (P. TERENTIUS VARRO ATACINUS), poëte latin, contemporain des premiers triumvirs, naquit vers l'an de Rome 672 (avant J.-C. 82), à Narbo Martius (Narbonne), selon les uns, ou dans la petite ville d'Atax, suivant les autres (2). Il

(1) On consultera avec fruit : Pape, *Dissertatio historico-litteraria de Varrone*, Leyde, 1835, in-8°, et F. Ley, *De vita scriptisque Menippi et de satyra Varronis*, Cologne, 1843, in-8° L'Académie des inscriptions a couronné, en 1859, les *Etudes sur la vie et les ouvrages de Varron*, par M. G. Boissier ; elles forment 1 volume in-8°, imprimé en 1861 ; M. Patin en a fait l'éloge dans un article inséré au *Journal des Savants*, octobre 1861. Une publication périodique, le *Philologue*, renferme (13e année, 4e cahier) un travail de M. Mercklin : *Littérature varronienne depuis* 1826 ; c'est une critique raisonnée de toutes les éditions et de toutes les publications ayant pour but cet auteur.

(2) On peut même, en adoptant la première opinion, expliquer l'*agnomen* Atacinus, Narbonne étant située à l'embouchure d'une petite rivière nommée Atax (aujourd'hui l'Aude), dans la Méditerranée. Cependant il est rare que les *agnomina* dérivent ainsi du nom d'un fleuve et non de celui d'un pays, d'une ville ; et nous

serait aujourd'hui impossible de dire avec certitude s'il était d'origine romaine ou du moins italienne (1), s'il appartenait à la même famille que le précédent, ou si, esclave et ensuite affranchi de quelque membre de la famille Terentia, il avait pris les noms de son ancien maître; enfin s'il vint de bonne heure en Italie. Cependant, comme la Narbonnaise était, longtemps avant l'époque de sa naissance, province romaine, et que, conformément au système de colonisation suivi avec persévérance par le sénat, nombre de citoyens romains s'étaient établis dans cette contrée opulente et avantageusement située pour le commerce, on peut croire que, né d'un père romain, le jeune Terentius fut dès son adolescence envoyé à Rome pour s'y livrer à l'étude des lettres et de l'éloquence. Mais il préféra la poésie. Il y consacra entièrement ses veilles et contribua puissamment, avec Lucrèce et Catulle, à la faire sortir de l'enfance. Il débuta par la traduction en vers du poëme des *Argonautes* d'Apollonius de Rhodes et le publia sous le titre de *Jason*, donnant ainsi à l'ouvrage le nom du héros principal et peut-être indiquant par ce changement qu'infidèle quelquefois à l'humble rôle de traducteur, il modifiait l'auteur original. Prenant ensuite un essor plus élevé, il osa entreprendre un poëme épique, et pour comble d'audace, il s'empara d'un sujet contemporain, la victoire de César sur les Séquaniens et la soumission de ce peuple au peuple-roi. Il est vrai que ce sujet, éminemment national et palpitant encore de l'intérêt du moment, offrait des chances presque infaillibles de succès. Aussi le poëme *De bello Sequanico* fut-il reçu avec enthousiasme; un poète contemporain, Hostius, donna, à l'exemple de Varron, un poëme épique sur la *guerre d'Istrie;* et plus tard Virgile imita beaucoup de passages de ces deux poëtes dans son *Enéide*. Cependant, autant qu'il est permis de juger sur des renseignements incomplets et vagues une œuvre qu'on n'a pas sous les yeux, on sent que la guerre qui fait le sujet de l'ouvrage est peu importante par elle-même et par ses résultats. Ensuite comment introduire le merveilleux dans la relation d'un fait entrepris et accompli sous les yeux de la génération contemporaine? Outre cette grande composition, qui place Varron parmi les poëtes les plus remarquables du grand siècle de Rome, il publia encore trois ouvrages didactiques en vers, savoir : 1° une chorographie ou description des lieux, dans laquelle il paraît qu'il parlait de la terre et du ciel; 2° des *Libri navales*, ou chants sur la navigation et les dangers qui menaçent les marins (1); 3° enfin l'*Europe* ou *Europe*, car nous ignorons complétement s'il y chante la fille d'Agénor ou la partie du monde à laquelle la princesse fugitive donna son nom. Il nous semble probable que ce dernier morceau était un épisode du poëme de la *Navigation*, épisode publié séparément pour sonder le goût du public et ensuite réuni à tout l'ouvrage. Varron avait aussi composé des élégies, dans lesquelles il chantait sa maîtresse sous le nom supposé de Leucadie; des épigrammes et diverses poésies fugitives. Enfin il s'était essayé dans le genre satirique. Mais il paraît qu'il n'avait que médiocrement réussi. Horace (liv. 1er, sat. 10, et liv. 5, sat. 45) lui fait son procès en deux mots. Mais Ovide et Properce parlent de ses autres ouvrages avec éloge. Malheureusement il ne reste de ses œuvres que quelques fragments insérés par Wernsdorf dans sa collection des *Poetæ latini minores*, t. 5, p. 1335, et dans la collection de Lemaire. La chorographie se trouve dans l'*Anthologie* de P. Burmann, t. 2, p. 335 et suivantes. Nous transcrirons ici, à cause de sa singularité, le double distique suivant. Il est dirigé contre un certain Licinus, esclave barbier d'Auguste et ensuite affranchi, qui avait possédé d'immenses richesses et auquel on avait élevé un mausolée magnifique sur la voie *Salaria* :

Marmoreo Licinus tumulo jacet; at Cato parvo,
Pompeius nullo. Credimus esse deos!
Saxa premunt Licinum; levat altum fama Catonem,
Pompeium tituli. Credimus esse deos (2).
Anthol. lat., t. 1, p. 205.

On a aussi regardé Varron comme l'auteur d'un morceau de soixante et un vers sur les éclipses de soleil et de lune, morceau que nous possé-

avouons que la seconde hypothèse nous semble de beaucoup préférable, quoique opposée au système de Wernsdorf (*Poetæ latini minores*) et à celui de Rhuneken, qui regarde l'existence de la ville d'Atax comme fort douteuse. Il ne faut point parler de la misérable conjecture de Ferd. Lampinet, qui veut qu'Horace ait écrit *Atacinus* pour *Datacinus* ou *Ditacinus*, et qui en conclut que Varron était de Ditatium, dans la grande Séquanaise. A ceci nous répondrons : 1° que ces aphérèses dans les noms propres sont sans exemple; 2° que dans cette hypothèse, Varron serait incontestablement Gaulois d'origine, car les Romains, à l'époque de sa naissance, n'avaient point de colonies dans la Séquanaise, et alors comment aurait-il chanté l'asservissement de sa patrie au joug des Romains! C'est cependant là-dessus que Lampinet fonde son opinion, partagée par dom Payen (*voy.* leurs articles, et la *Biblioth. séquanoise* de l'un et de l'autre).

(1) On peut remarquer cependant que, selon toutes les apparences, s'il eût été d'origine gauloise, on aurait joint à son nom celui de Gallus. Quel pays avait donné naissance à un barbare pouvait sembler important à savoir; mais quelle ville dans ce pays avait été son berceau, c'est ce que l'on affectait d'ignorer. Ainsi les noms de *Publius Syrus*, *Terentius Afer*, *Terentianus Maurus*, et mille autres sont des noms d'esclaves nés en Afrique, en Syrie, en Mauritanie; *Tyrius*, *Uticensis*, sont des noms d'hommes libres, et par conséquent de Romains.

(1) Wernsdorf argumente de la composition des *Libri navales*, pour prouver que notre auteur était natif de Narbonne, quoique né à Atax, comme si les connaissances géographiques et nautiques qu'il déploya dans ses ouvrages n'avaient pu être acquises que dans une ville maritime!

(2) « Licinus repose dans une tombe de marbre, Caton n'a « qu'une tombe mesquine, Pompée n'en a point. Devons-nous « croire qu'il y a des dieux! — Ces marbres écrasent Licinus; « Caton et Pompée, l'un à force de gloire, l'autre à force de gran- « deurs, sont dans les cieux. Il faut donc croire qu'il y a des « dieux. » Nous avons donné à cette épigramme le nom de double distique, au lieu de celui de quatrain, parce que nous la regardons comme composée de deux épigrammes, chacune de deux vers. Il nous semble que l'indignation dicta la première sans que l'auteur songeât à rien ajouter au distique. Plus tard l'idée contraire se présenta à lui; et, plus juste que précédemment, il se réfuta lui-même et réhabilita les dieux, comme Claudien dans cette tirade célèbre qui commence son poëme contre Rufin. Nous croyons même que la ponctuation du second vers est vicieuse, et qu'au lieu de *Credimus esse deos!* il faut lire *Credimus esse deos!* avec la marque de l'exclamation; en français : « et nous croyons qu'il est « des dieux! »

dons encore; mais les taches qui déparent ce fragment, auquel, du reste, on ne peut contester quelque mérite, ne permettent pas de l'attribuer à un écrivain du siècle d'or de la littérature latine, et nous croyons devoir, avec Gerard Meerman et Schœll (*Histoire de la littérature romaine*, t. 1er, p. 273, édit. Paris, 1815), en rapporter la composition à Sisebut, roi des Visigoths, en Espagne, de l'an 612 à l'an 620 de l'ère chrétienne. — On ignore les autres particularités de la vie de Varron, ainsi que l'époque de sa mort; mais les auteurs de l'*Histoire du Languedoc* l'ont confondu (*voy.* t. 1er, p. 31) avec le fameux grammairien M. Terent. Varron, quand ils disent qu'Atacinus fut employé par Pompée dans la guerre contre les pirates. On trouvera quelques renseignements sur Varron d'Atax dans Ovide, *Amours*, liv. 1er, élég. 15, v. 21; Properce, liv. 2, élég. 25, v. 85; Quint., liv. 10, ch. 1er. D. Rivet a inséré une notice sur Varron Atacinus dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 1er, p. 108-114. Voyez aussi la dissertation de Wuellner, *Commentatis de P. T. Varronis Atacini vita et scriptis*, 1829, in-4°. P—OT.

VARTAN LE GRAND, prince de Daron, en Arménie, de la race des Mamigonéans, né vers la fin du 4e siècle de l'ère chrétienne, gouverna l'Arménie avec le patriarche Sahag, son oncle, pendant l'interrègne qui commença l'an 415 de J.-C., après le départ du roi Schahpour, fils d'Iezdedjerd Ier, souverain de la Perse. Trois ans après, ils allèrent à la cour de Bahram V, fils et successeur de Iezdedjerd, et en obtinrent pour roi Ardaschès ou Ardaschir, fils de l'un de leurs derniers princes. Mais Ardaschès opprima tellement ses sujets qu'au bout de six ans, accusé devant Bahram de trahison et de tyrannie, il fut rappelé et renfermé vers l'an 428. Bahram ne donna point de successeur à ce prince, qui fut le dernier des Arsacides en Arménie, où sa race avait régné cinq cent quatre-vingts ans. Il y envoya un *marzban* (gardien de la frontière), pour gouverner la partie la plus considérable et la plus belle du royaume, dont le reste était sous la dépendance des empereurs de Constantinople. Vartan continua néanmoins, sous ce gouvernement, de tenir le premier rang parmi les princes arméniens et de commander les troupes avec le titre de *sbarabied*. L'Arménie jouit de quelques années de tranquillité; mais Iezdedjerd II, roi de Perse, ayant voulu contraindre les Arméniens et les peuples du Caucase à renoncer à la religion chrétienne pour embrasser celle de Zoroastre, leur envoya, en 442, un de ses généraux avec beaucoup de prêtres et de soldats, pour les convertir par la persuasion ou par la force. Plusieurs princes arméniens furent arrêtés et conduits en Perse, où on les fit périr. Cependant la nation entière, animée par les exhortations du patriarche Joseph, refusa de renoncer à la foi chrétienne. Irrité de cette résistance, Iezdedjerd fit amener à sa cour, chargés de fers, en 450, le marzban Vasag, le sbarabied Vartan et plusieurs autres princes arméniens qui avaient rendu de grands services à la Perse et combattu pendant plus de deux ans contre les Huns, au delà des portes caucasiennes. Ses menaces les déterminèrent à abjurer le christianisme en présence du roi et à pratiquer le culte des mages. Content de leur soumission, Iezdedjerd les renvoya en Arménie; mais les persécutions et les ravages dont Vartan fut témoin lui firent rougir de sa faiblesse. Il s'enfuit du camp des Persans, alla se jeter aux pieds du patriarche pour obtenir le pardon de son apostasie, et jura devant lui, ainsi que tous ceux qui avaient partagé sa faute, de vaincre ou de mourir pour la foi de ses pères. Son zèle se communiqua à plusieurs chefs de la nation arménienne. Bientôt, à la tête de 100,000 guerriers, il tailla en pièces les Persans, brûla les temples qu'ils avaient élevés et fit périr dans les supplices les apostats. Cette insurrection aurait pu rendre à l'Arménie son indépendance, sans la mort de l'empereur Théodose II, dont Vartan et ses alliés avaient réclamé l'appui. Réduits à leurs propres forces, ils ne laissèrent pas de secourir les Albaniens, victimes aussi des vexations du roi de Perse; mais tandis que Vartan triomphait des Persans sur les bords du Cyrus, délivrait l'Albanie, ouvrait le défilé de Derbend et appelait les Huns comme auxiliaires, le marzban Vasag, jetant le masque, renonçait au christianisme, se joignait aux ennemis de sa patrie et entraînait par son exemple plusieurs princes arméniens. A la nouvelle de cette défection et des malheurs qu'elle provoque, Vartan accourt de l'Albanie et dévaste à son tour les possessions de Vasag et des autres apostats; mais, attaqué par des forces supérieures, il fut vaincu sur les bords du Deghmod, dans la province d'Ardaz, près des frontières de l'Adzerbaïdjan, l'an 451, et périt glorieusement avec la plupart des princes. Son frère Hmaïcag eut le même sort. Peu de temps après, l'Arménie entière subit le joug des vainqueurs, et les personnages les plus illustres, emmenés en Perse, y furent martyrisés. Le perfide Vasag reçut, l'année suivante, le prix de sa trahison. Devenu suspect au monarque qu'il avait si bien servi, il fut condamné à mort. — VARTAN LE PETIT, arrière-petit-fils de Hmaïcag, frère de Vartan, se révolta contre les Persans, s'empara de la ville de Tovin, l'an 571, tua le marzban Souren et se rendit indépendant avec l'appui de l'empereur de Constantinople. Il vainquit, sur les bords du lac d'Ourmiah, une armée persane envoyée contre lui par le roi Kosrou-Nouschirwan; mais, malgré les secours qu'il reçut pendant plusieurs années des empereurs grecs, il ne put résister aux forces et aux talents du général Bahram Tchoubin (depuis roi de Perse). Les chefs arméniens se divisèrent, et leur pays se soumit de nouveau à la Perse. A—T.

VARTAN (1), *vertabied* ou docteur arménien, qui tient le premier rang parmi les savants que l'Arménie a produits, florissait dans le 13e siècle de l'ère chrétienne. On a de lui : 1° une *Histoire d'Arménie*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1267 de J.-C. On y trouve de nombreux et curieux renseignements sur les contrées voisines. Comme il possédait plusieurs langues orientales, il avait été à même de consulter plusieurs archives et monuments de l'antiquité. Ses récits sont appuyés sur le témoignage des mages, des prêtres païens, des auteurs juifs, persans et arabes. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé, et les manuscrits en sont fort rares. La bibliothèque du couvent arménien à Venise en possède un exemplaire; mais la bibliothèque de Paris n'en a que des extraits et des fragments cités dans les livres de cette communauté et dans divers auteurs. 2° Des fables, dont une partie est de son invention et les autres sont imitées d'Esope. Elles ont été publiées sous ce titre : *Choix de fables arméniennes du docteur Vartan*, accompagné d'une traduction littérale en français, par J. M. St-Martin, Paris, 1825, grand in-8°. 3° Des poëmes, l'un écrit à la demande du patriarche Narsès, contre le démon, auteur de la chute du premier homme; les autres sur la faiblesse de la nature humaine, sur la venue du Christ et sur le jugement dernier. 4° Des commentaires sur l'Ancien Testament, sur le Cantique des cantiques, sur Daniel; 5° remarques écrites par ordre de Hayton, roi d'Arménie, sur quelques passages des Livres sacrés; 6° explication de divers passages de l'Ecriture; 7° des homélies; 8° *De l'eau qui ne doit point être mêlée dans le calice;* 9° profession de foi où l'auteur déclame avec véhémence contre les vices; 10° lettre et réponse, par ordre du roi Hayton, à quelques objections proposées par le légat du pape Innocent IV; 11° lettre en réponse, par ordre du patriarche Narsès, à la lettre écrite par Innocent IV à Hayton, roi d'Arménie. On attribue aussi à Vartan un petit traité géographique sous ce titre : *Géographie courte et abrégée, faite par le vertabied Vartan, le nouvel interprète de l'Ecriture et le second illuminateur;* mais c'est plutôt l'ouvrage d'un de ses disciples, car il y est parlé du monastère de Kaloudsor, où Vartan passa les dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort, l'an 1271, et de son tombeau dans l'église de Khorvirah, près d'Erivan. Quoique cet ouvrage manque d'ordre et de méthode, il est fort intéressant et fort utile pour la géographie de l'Arménie. L'édition qui en a été publiée à Constantinople, en 1728, par Diratsou-Mourad, est mal exécutée et pleine de fautes en tout genre. Il en existe à la bibliothèque de Paris un manuscrits d'après lequel St-Martin a donné la traduction de la géographie de Vartan, accompagnée de notes, dans le tome 2 de ses *Mémoires sur l'Arménie*. Tous les autres ouvrages de Vartan que nous avons cités, à l'exception de son *Histoire d'Arménie*, se trouvent également parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris. A—T.

VARTAN HOUNANIAN, archevêque arménien de Leopol, en Pologne, naquit en 1644, à Tokat, dans l'Arménie turque, et partit de son pays natal en 1665, à la suite d'un légat envoyé par le patriarche d'Edchmiadzin ou des Trois-Eglises à Leopol, où la congrégation de la Propagande de Rome avait, depuis quelques années, fondé un collége dirigé par les théatins, pour l'éducation des jeunes Arméniens catholiques. Quoique Vartan fût déjà diacre, l'amour de l'étude le détermina à se séparer du légat et à devenir élève pontifical du collége des théatins. Les élèves de cette maison représentaient alors des tragédies arméniennes, telles que la *Mort de César*, la *Mort d'Hérode*, *Pulchérie*, les *Proverbes de Salomon*, etc. Vartan Hounanian y joua lui-même, en 1668, le rôle du roi Tiridate, dans une tragédie de *Ste-Ripsime*, composée probablement par le P. Pidou, qui était alors supérieur de ce collége (*voy.* PIDOU DE SAINT-OLON). L'esprit et le zèle que Vartan manifesta dans ses études fixèrent sur lui l'attention de la cour de Rome; il parcourut rapidement tous les degrés de la prêtrise, et après la mort de l'archevêque arménien Nicolas Torosowicz, il fut élevé au siége pontifical de Leopol. Il s'y montra constamment attaché à la doctrine catholique, et les efforts qu'il fit pour la répandre parmi les Arméniens de la Pologne furent couronnés d'un plein succès. Il convoqua à Leopol un synode provincial, qui se tint le 20 octobre 1689, et il le présida conjointement avec l'archevêque de Césarée, Jacques Cantelmi, nonce apostolique en Pologne. Vartan Hounanian et ses prosélytes y déclarèrent renoncer entièrement à toute dépendance du patriarche de la Grande-Arménie, et leur réunion à l'Eglise romaine y fut consommée. Ce prélat mourut dans les premières années du 17e siècle. Nous avons tiré ces détails du *Journal asiatique*, 2e année, où St-Martin a donné l'analyse de la tragédie de *Ste-Ripsime*. A—T.

VARTOMANUS (LUDOVICUS), ou plutôt *Louis Varthema* ou *Barthema*, gentilhomme bolonais et patrice romain, fut un voyageur célèbre dans le 16e siècle. Il est presque inconnu dans le nôtre, parce que l'abbé Prévost et ceux qui ont écrit l'histoire des voyages ont négligé de parler du sien, quoiqu'il soit un des plus importants pour l'histoire de la géographie et pour l'histoire en général, attendu qu'il décrit presque toutes les contrées de l'Orient, au commencement du 16e siècle et à une époque antérieure, pour plusieurs d'entre elles, aux conquêtes des mahométans. Louis Barthema partit de Venise, se rendit

(1) M. Chahan de Cirbied, dans ses *Recherches curieuses sur l'histoire ancienne de l'Asie*, ajoute à ce nom celui de *Vanagan*, et St-Martin, dans ses *Mémoires histor. et géograph. sur l'Arménie*, donne à Vartan le surnom de *Pardserpertsi*.

en Egypte, en Arabie, en Perse, dans l'Inde, en deçà et au delà du Gange, dans les îles de l'Archipel oriental et aux Moluques, puis sur la côte orientale de l'Afrique, au cap de Bonne-Espérance; de là à Lisbonne et ensuite à Rome. Il dédia son voyage, ou, comme il l'appelle lui-même, son itinéraire, à la célèbre Agnesina Feltria Colonna, comtesse d'Albi et duchesse de Tagliocozzo. Il paraît qu'il avait d'abord écrit cet ouvrage en italien vulgaire; mais cette version originale est aujourd'hui perdue. Il fut traduit en latin et même imprimé en un volume in-folio, qui semble avoir été inconnu à Archangel Madrignan, puisqu'il le traduisit de nouveau en cette langue. Cette version fut insérée dans la Collection de Grynæus. Cependant Christophe d'Arcos, prêtre de Séville, ayant obtenu une traduction latine, dédiée à Mgr Bernardino, cardinal Carvajal di Santa Croce, plus exacte et faite sur l'original italien, la traduisit en espagnol; et c'est d'après cette version espagnole que Ramusio a donné ce voyage en italien et l'a inséré dans sa Collection. Au défaut de l'original qui est perdu, les différentes traductions de l'*Itinéraire* de Louis Barthema, en latin, en italien et en espagnol, devront être soigneusement comparées entre elles pour donner une édition de cet important voyage. C'est par cette raison qu'il nous paraît utile de présenter, par ordre chronologique, une liste de toutes les éditions qui sont parvenues à notre connaissance. La plus ancienne est celle qui a paru à Rome, en 1510, in-fol.; longtemps inconnue aux bibliographes, il s'en est trouvé un exemplaire en Angleterre; elle est sans date ni nom de ville, in-folio. Elle a servi à la traduction espagnole, puisque la souscription dit qu'elle a été faite *auspiciis cultissimi celeberrimique Bernardini Carvajal*, etc. Le titre de cette traduction est *Ludovici, patricii Romæ, novum Itinerarium Æthiopiæ, Ægypti, utriusque Arabiæ, Persiæ, Syriæ et Indiæ citra ultraque Gangem*. L'édition est intitulée : *Itinerario di Ludovico de Varthema nell' Egitto, nella Surria, nella Arabia, nella Persia, nella India e nella Etiopia, stampato Guilliereti e Ercole di Nani*. La traduction d'Archange Madrignan est intitulée *Ludovici, patritii romani, Itinerarium novum Æthiopiæ, Ægypti, utriusque Arabiæ, Persidis, Syriæ ac Indiæ ultra citraque Gangem, latine redditum ab Archangelo Madrignano monacho cararallensi*, 1511, in-fol. On cite ensuite une édition faite à Venise en 1518 et une autre imprimée à Rome, en 1519, par Guillereti Loreno. La traduction de Madrignan, imprimée à Milan en 1511, in-fol., fut insérée dans Grynæus, *Novus Orbis*, 1532, p. 64, et 1555, p. 162 (1). On remarquera que, dans ces deux traductions, le nom de famille de l'auteur n'était pas révélé. Il se trouve dans la traduction italienne faite par Ramusio sur la traduction espagnole, édit. de 1550, p. 168, et édit. de 1613, p. 147 : ce titre est ainsi conçu : *Itinerario di Lodovico Barthema Bolognese*. Nous ignorons si Ramusio a fait sa traduction italienne d'après la version espagnole manuscrite ou imprimée; la première édition de cette traduction a été imprimée à Séville en 1520; elle a pour titre : *Itinerario del venerable Varon miser Luis patricii romano, en al cual se halla mucha parte de la Ethiopia, Egypto y las tres Arabias, Syria, y la India, traducido por Cristoval de Arcos*. Il existe deux autres éditions, 1522 et 1576. Ce voyage a été traduit en allemand, et cette édition a été imprimée plusieurs fois, notamment à Augsbourg, en 1515, et à Francfort, en 1549. La traduction française de Jean Temporal, faite sur le texte italien de Ramusio, est, comme toutes celles de cet ignorant traducteur, pleine de fautes grossières. Barthema ne donne point la date de son départ de Venise ni de son retour à Rome; mais on peut conjecturer, d'après les dates qu'il indique dans son avant-dernier livre, qu'il était dans l'Inde en l'an 1507 et se trouvait de retour en Europe au commencement de l'année 1508. W—R.

(1) On lit 262, parce que la page 100 est numérotée 200, et ainsi des suivantes par erreur.

VARUS (QUINTILIUS), général romain, était d'une famille plus illustre par ses emplois que par l'antiquité de sa noblesse. Son père avait combattu sous les drapeaux de Brutus, à Philippes, et, ne voulant pas survivre à la perte de la liberté de Rome, s'était fait tuer par un affranchi. Varus n'en parvint pas moins à la faveur d'Auguste, qui le déclara consul avec Tibère, pour l'an 739 (13 ans avant J.-C.). Il fut fait ensuite proconsul de Syrie, et, après la mort d'Hérode, il appuya les droits d'Archelaüs, son fils, au trône de Judée, et châtia sévèrement ceux qui s'étaient soulevés contre ce prince (*voy.* Josèphe, *Histoire des Juifs*). L'histoire nous vante cependant la douceur de ses mœurs; mais cette douceur, selon toute probabilité, n'était autre chose qu'une funeste indulgence pour les complices de ses rapines, et pour tous les citoyens de Rome qu'il avait intérêt à obliger. Varus, dit un écrivain contemporain (Velleius Paterculus), était entré pauvre dans la Syrie riche, et il sortit riche de la Syrie pauvre. Nommé gouverneur de la Germanie, il s'occupa moins du soin de surveiller des peuplades guerrières et jalouses de leur liberté, que du projet insensé de les plier à de nouvelles institutions, calquées sur celles des Romains. De la multitude de légistes dont il était entouré constamment, aucun n'aperçut ou n'osa lui représenter le danger d'une pareille entreprise. Le mécontentement des Germains favorisa le dessein qu'avait Arminius d'affranchir son pays du joug de Rome. Varus fut averti par Ségeste, roi des Cattes, de toute la conspiration : « Faites-moi arrêter, lui « dit ce fidèle allié des Romains, avec Arminius « et les autres principaux chefs; le peuple n'osera

« rien entreprendre, et vous aurez le temps « ensuite de distinguer les innocents des cou- « pables. » (Tacite, *Annales*, liv. 1, ch. 55.) La présomption ou la loyauté de Varus lui fit mépriser cet avis important. Plein d'une confiance aveugle dans Arminius, il se laissa conduire avec l'armée romaine dans l'intérieur de la Germanie, où elle fut attaquée à l'improviste. Les Romains, entourés d'ennemis, se défendirent pendant trois jours; mais leur valeur dut céder au nombre. Varus, déjà blessé, ne voulut point survivre à la honte de sa défaite et se tua, l'an 9 de l'ère chrétienne (*voy.* ARMINIUS et GERMANICUS). Les Romains n'avaient point éprouvé un pareil revers depuis la défaite de Crassus par les Parthes. Auguste en l'apprenant tomba dans le désespoir, et pendant plusieurs mois il ne cessa de s'écrier avec l'accent de la plus vive douleur : *Varus, rends-moi mes légions* (*voy.* AUGUSTE). W—s.

VARUS (ALFENUS). *Voyez* ALFENUS.

VARVAKI (JEAN), en romaïque ΒΑΡΒΑΚΗΣ, patriote grec moderne, était de l'île d'Ipsara et naquit en 1744. Ses parents l'avaient laissé maître de richesses qui lui permettaient de s'abandonner aux plaisirs. Il ne se donna que le temps de les connaître assez pour n'être pas étranger au courant de la vie usuelle, et au premier cliquetis d'armes qui pouvait avoir pour résultat l'indépendance de sa patrie, en d'autres termes dès que les hostilités suspendues par cette trêve que l'on qualifiait de paix de Belgrade éclatèrent derechef entre la Russie et la Porte, il vendit la totalité de ses biens, arma un bâtiment et courut sus aux musulmans, auxquels il prit et coula plusieurs navires. Ces succès en un coin de l'Egée pouvaient à la longue devenir le point de départ d'une diversion puissante, et même on peut dire qu'ils le furent; car nul doute que ce soit à l'impression causée par les courses de Varvaki et de ses imitateurs qu'est due l'idée de l'expédition russe dans l'Egée, en 1790, 1791, expédition où l'appoint des Grecs fut si décisif pour le succès de Roumanssof. Mais tel ne fut pas le résultat à l'époque de la guerre turco-polono-russe : la paix de Kutchuk-Kaïnardji la termina tout à coup, et les infortunés Grecs, après avoir couru aux armes à l'instigation de Catherine II, furent abandonnés sans pitié à la vengeance des Ottomans. Varvaki savait quel sort l'attendait s'il fût resté à la portée des infidèles, aigris encore par leurs désastres contre « ces chiens de chrétiens ». Il se hâta de mettre la frontière entre eux et lui, puis il se rendit à St-Pétersbourg, où, moyennant ce qui lui restait d'argent, il trouva des protecteurs qui firent valoir ses droits très-réels à quelque faveur de la part du gouvernement russe. Le plaidoyer eut son effet, et Varvaki fut envoyé intendant des finances dans le gouvernement d'Astrakhan. Il y donna, dit-on, l'exemple, fort rare en Russie, d'une probité parfaite, toujours et partout au-dessus du soupçon; et, pour notre part, nous croyons que du moins il ne suivit que de loin et décemment les traces des Russes. Ce dont on ne saurait douter, c'est qu'il reçut plus d'une fois les témoignages de satisfaction du gouvernement, et qu'il était d'une générosité inépuisable. On le regardait comme le père des pauvres et l'appui des malheureux. Passionné pour la future délivrance de sa patrie, il y faisait périodiquement passer de l'argent pour la fondation des écoles publiques, où s'enseignaient le grec ancien et l'histoire, avec des notions sur l'état actuel de l'Europe. C'étaient autant de moyens d'émeute pour l'avenir, et les sommes qu'envoyait Varvaki n'étaient ni les seules ni les plus importantes qui passassent des caisses moscovites dans les succursales de la propagande. Tout, au reste, n'était pas absorbé par les établissements d'instruction : on cite entre autres l'agrandissement du port d'Ipsara comme le résultat de la munificence de Varvaki; on appréciera, en pesant bien ce fait, que plus de trois cent mille piastres (à peu près 72,000 francs) furent consacrées à cet objet. Mais il ne faudra pas perdre de vue non plus que, malgré la délicatesse dont il avait toujours fait preuve dans le maniement des deniers publics, son revenu n'était pas de moins d'un million de piastres quand eut lieu la levée de boucliers d'Ypsilanti. A cette nouvelle, il faillit mourir de joie; et, sans attendre que le cabinet russe se dessinât, il multiplia ses envois pécuniaires; finalement, en dépit de son grand âge (il était octogénaire), en dépit de ses infirmités, il se fit transporter à Zante avec ses trésors, en 1824. Il eut le temps de voir les trois puissances assurer par la victoire de Navarin le triomphe de la cause grecque; mais il ne vit pas la Grèce transformée en monarchie, et le pays des Thémistocle et des Epaminondas gouverné par un prince de la maison de Bavière. Il mourut en 1830. P—OT.

VASARI (GEORGES), peintre et écrivain pittoresque, naquit à Arezzo en 1512, dans une famille qui depuis longtemps n'avait cessé de cultiver les arts. Il était arrière-petit-fils de Lazare Vasari, qui fut élève et imitateur en peinture de Pierre de la Francesca; et petit-fils d'un autre Georges Vasari qui, dans la fabrication des vases de terre cuite, rappela l'exemple des anciens par les formes, les bas-reliefs et le brillant du vernis. On conserve encore plusieurs de ces essais dans la galerie de Florence. Quant au jeune Vasari, Michel-Ange, André del Sarto, et autres artistes célèbres, l'instruisirent dans le dessin; ce furent le Priore et le Rosso qui le dirigèrent dans la peinture. Mais sa véritable école fut Rome, où le conduisit le cardinal Hippolyte de Médicis, auteur de toute sa fortune, puisque c'est par lui qu'il obtint la protection de cette famille, qui le combla de richesses et d'honneurs. Après avoir dessiné tous les ouvrages de son pre-

mier maître, de Raphaël et des meilleurs peintres de cette école qui se trouvaient à Rome, ainsi que les plus beaux marbres antiques, il se forma un style dans lequel on reconnaît la trace de ces diverses études, mais où l'on ne peut méconnaître sa prédilection pour Michel-Ange. Devenu habile peintre de figures il fut en outre un très-habile architecte, le premier peut-être de son temps, et il réunit en lui ces connaissances diverses, qu'à l'exemple de Raphaël possédèrent Perino del Vaga, Jules Romain et les élèves de ces grands maîtres. Il put aussi lui seul présider aux travaux d'une grande fabrique quelconque, et y disposer dans les intérieurs les figures, les grotesques, les paysages, les stucs, les dorures et tout ce que demandait l'ornement d'un palais. C'est ainsi qu'il commença à se faire connaître dans toute l'Italie, et qu'il fut employé à peindre en divers endroits et dans Rome même. Il exécuta de nombreux travaux dans la chartreuse des Camaldules, et dans divers monastères des Olivétains; dans celui de Rimini, un tableau de l'*Adoration des Mages*, et diverses fresques dans l'église; dans celui de Bologne, trois sujets tirés de l'Histoire sainte, qui ornent le réfectoire, avec d'autres décorations; mais spécialement dans celui de Naples, dont non-seulement il distribua le réfectoire d'après les bonnes règles de l'architecture, mais qu'il décora magnifiquement de peintures de tout genre et de stucs. Il employa une année entière à ces derniers travaux, pour lesquels il se fit aider par un grand nombre de jeunes gens; et ces travaux furent les premiers, comme il le dit lui-même, qui dans cette cité donnèrent l'idée du goût moderne. On voit d'autres peintures de lui à Ravenne, à St-Pierre de Pérouse, au Bois près d'Alexandrie, à Venise, à Pise, à Florence, à Rome: les plus importantes qu'il ait faites dans cette dernière ville sont celles qui se trouvent dans divers endroits du Vatican et dans la salle de la Chancellerie. Ce sont des fresques dont les sujets sont tirés de la vie de Paul III, et que lui avait ordonnées le cardinal Farnèse, qui lui inspira aussi l'idée d'écrire la vie des peintres, qu'il publia par la suite à Florence. Mis en crédit par ces travaux, appuyé de l'estime et de l'amitié de Michel-Ange, et recommandé surtout par la multiplicité de ses connaissances, Vasari fut invité par le grand-duc de Florence Côme I[er], à se rendre à sa cour. Il s'y transporta en 1553, avec toute sa famille, quand les peintres et artistes dont la concurrence aurait pu être dangereuse pour lui avaient cessé de vivre ou n'étaient plus en état de travailler. Il présida aux vastes travaux que le prince ordonna, et parmi lesquels on ne saurait oublier le *Palais des Offices*, qui est mis au nombre des plus beaux que possède l'Italie, et le *Palais vieux*, divisé en appartements nombreux, tous peints et ornés, comme une habitation royale, par Vasari et ses élèves. Il y a un de ces appartements dont chaque pièce porte le nom d'un des personnages de la famille de Médicis, et où sont peintes les principales actions de sa vie. C'est un de ses ouvrages les plus louables; on distingue surtout la chambre de Clément VII, dans laquelle il a représenté ce *Pape couronnant l'empereur Charles-Quint;* d'autres tableaux rappellent ses vertus, ses victoires et ses actions les plus mémorables. Dans ce travail, le génie et le goût de l'artiste le disputent à la magnificence et au luxe du souverain. On peut voir dans ce qu'il a écrit de sa propre vie jusqu'en 1567, et que son continuateur a poussée jusqu'à l'époque de sa mort, tous ses autres ouvrages, les uns durables pour églises et appartements, les autres temporaires pour funérailles, pour fêtes, et qu'il serait trop long de rappeler en détail. Comme peintre, s'il n'existait de lui que quelques-unes de ses peintures du Palais vieux, *la Conception* dans l'église de St-Apostolo de Florence, que le Borghini loue comme son meilleur ouvrage, la *Décollation de St-Jean* dans l'église de ce saint à Rome, le *Festin d'Assuérus* aux Bénédictins d'Arezzo, quelques *portraits* que Bottari ne craint pas de comparer aux plus beaux du Giorgion, et autres peintures dans lesquelles il voulut faire preuve de tout son talent, sa réputation eût été bien plus grande : mais il voulut trop faire, et le plus souvent il sacrifia le fini à la célérité. Voilà pourquoi, bien que bon dessinateur, toutes ses figures ne sont pas correctes, et souvent toute la peinture languit par la grossièreté des couleurs et leur peu d'empâtement. Le vice dans lequel il tombe presque continuellement, c'est de peindre de pratique : cette méthode est tout à fait nuisible à l'art, qui tombe nécessairement dans la manière, c'est-à-dire dans l'altération de la vérité. C'est surtout dans les ouvrages qu'il a voulu exécuter avec vitesse, ou qu'il a confiés à d'autres, que ces défauts ne peuvent échapper à l'œil le moins exercé. Il s'en excuse en plusieurs endroits de ses écrits; et ce qui a pu donner lieu à ces apologies, ce sont les reproches que lui attirèrent les peintures de la salle de la Chancellerie, qu'il ne mit que cent jours à exécuter, afin de remplir les intentions du cardinal, ainsi qu'il le dit lui-même; comme s'il n'eût pas mieux valu s'excuser alors auprès du cardinal, et le prier de se servir d'un autre peintre, que d'être réduit à s'excuser auprès de la postérité et à la prier de ne pas le condamner pour ses erreurs. On peut attribuer encore ces apologies aux représentations de ses amis, parmi lesquels Annibal Caro ne se lassa jamais de lui remontrer tout le tort qu'il faisait à sa réputation par cet excès de vitesse. Comme il présida longtemps aux nombreux travaux que le grand-duc Côme I[er] et le prince don François exécutèrent à Florence, et qu'il s'y fit aider par un grand nombre de jeunes gens, ses élèves, c'est à lui qu'on attribue généralement cette dureté de style qui forme un des

principaux caractères de l'école florentine à cette époque et depuis lui. Toutefois ce style ne fut maintenu et entièrement adopté que par quelques-uns de ses élèves, et particulièrement par François Morandini, surnommmé le Poppi, du lieu de sa naissance; par Jean Stradan, né en Flandre, et par Jacques et François Zucchi. Mais si l'on considère Vasari comme écrivain pittoresque, sa renommée s'agrandit beaucoup. Il écrivit sur les préceptes de l'art, sur la vie des artistes, et il y ajouta quelques opuscules moins connus sur ses *apparats* et sur ses peintures. Il se décida à cette entreprise d'après les encouragements du cardinal Farnèse et de Paul Jove, auxquels se joignirent Annibal Caro, Molza, Tolomei et d'autres gens de lettres de la cour. Le premier projet était qu'il rassemblât des notices sur les artistes; Paul Jove devait ensuite les rédiger; mais lorsque l'on vit que Vasari était un excellent écrivain, capable de rédiger très-bien ces Notices et de se servir des termes techniques mieux que Paul Jove lui-même, il resta chargé de tout le fardeau de l'entreprise. Ayant terminé son livre, en 1547, il se rendit à Rome; et tandis qu'il était à peindre chez les Olivétains, le P. D. Gio. Matteo Faetani, abbé du monastère, s'occupa à revoir son ouvrage et à le faire entièrement transcrire; et vers la fin de l'année, il fut envoyé à Annibal Caro pour qu'il le lût. Cet illustre savant l'approuva comme écrit correctement et dans un bon esprit, et se borna à y désirer en quelques endroits un style moins travaillé et plus naturel. Après avoir fait disparaître ces défauts, Vasari fit, en 1550, imprimer son ouvrage à Florence, par le Torrentino, en deux volumes. Il fut beaucoup aidé dans cette édition par le P. Miniato Pitti, aussi religieux olivétain. Vasari, après la publication de son livre, se plaignit *de ce que beaucoup de choses, sans qu'il sût comment, y avaient été introduites ou retranchées à son insu et pendant son absence.* Il y a lieu de croire que s'étant attiré la colère d'un grand nombre d'artistes par la révélation de beaucoup d'anecdotes odieuses, il chercha à s'en excuser ainsi du mieux qu'il put. Mais qui pourrait s'imaginer que les nombreux passages qu'il a retranchés de sa seconde édition, qui est un ouvrage presque entièrement nouveau, fussent tout simplement des jugements portés, *sans savoir comment*, par d'autres, et non pas plutôt, pour la plupart, des erreurs commises par lui-même? De quelque manière que la chose se soit passée, Vasari eut le temps de corriger son ouvrage, de l'augmenter et de le réimprimer, après y avoir ajouté les portraits des artistes. Depuis la publication de la première édition, il avait puisé de nouvelles lumières dans les manuscrits du Ghiberti, de Dominique Ghirlandajo, et de Raphaël; lui-même, en parcourant l'Italie, s'était procuré un grand nombre de notices. Lorsqu'il se décida à réimprimer son livre, il fit en 1566 un nouveau voyage, ainsi qu'il le raconte dans la vie de Benvenuto Garofalo. Il revit tous les ouvrages qu'il avait déjà vus, et recueillit de nouvelles lumières de plusieurs amis dont il a cité les noms, relativement aux artistes de Furli et de Vérone. A la manière dont il a inséré ces notices dans ses Vies, il y en aurait intercalé beaucoup d'autres, si l'effet avait répondu à ses soins. C'est pourquoi il se plaint, au début et à la fin de la vie du Carraccio, de n'avoir pu être instruit de toutes les particularités concernant un grand nombre d'artistes, ni obtenir leur portrait. Il prie qu'on veuille bien accueillir ainsi son ouvrage; car, dit-il, *j'ai fait ce que j'ai pu, ne pouvant faire ce que j'aurais voulu.* Cette seconde édition, sortie des presses des Junte, parut en 1568. Le Borghini, et surtout le P. D. Silvano Razzi, camaldule, eurent une grande part aux nombreuses additions qui renferment de si beaux passages de philosophie et de morale chrétienne, qu'on ne peut attribuer à Vasari. Toutefois il ne paraît pas qu'ils se soient occupés de la révision du livre sous le rapport de la correction du texte et de la critique. Il est rempli d'erreurs non-seulement de construction, mais de noms et de dates; et quoiqu'il ait été réimprimé à Bologne, en 1648; à Rome, en 1759, avec les notes et les corrections de Bottari; à Livourne et à Florence, en 1767, avec de nouvelles notes du même; à Sienne, avec les notes et les corrections du P. della Valle; et à Milan enfin, dans la collection des classiques italiens, il reste encore une foule de nouvelles corrections à faire dans la nomenclature et la chronologie des artistes. Tel est le reproche réel et mérité que l'on peut adresser à Vasari. On lui a opposé des passages de la première édition qu'il avait retranchés de la seconde; on lui a fait un crime de quelques laids portraits, comme si on eût dû mettre sur lui ce qui était la faute de la nature; on a interprété dans un mauvais sens ses expressions les plus innocentes; on a voulu donner à entendre que, pour relever ses Florentins, il avait négligé tous les autres Italiens, comme si, pour célébrer la gloire de ces derniers, il n'eût pas voyagé et recherché ce qui les concernait, quoique souvent sans y réussir, comme il le dit lui-même. Cependant les écrivains de toutes les écoles en ont agi envers lui comme ont fait envers Servius les commentateurs de Virgile. Tous en disent du mal, et tous en profitent. Si l'on supprimait ce qu'il a recueilli sur les peintres anciens des écoles vénitiennes, bolonaises et lombardes, que connaîtrait-on aujourd'hui de leur histoire? Il faut donc lui savoir beaucoup de gré de ce qu'il a dit, et ne pas trop lui en vouloir de ce qu'il a tu. Si ses jugements paraissent quelquefois injustes envers les peintres des autres écoles, il ne faut pas l'accuser pour cela de méchanceté ni d'envie, comme l'observe fort bien Lomazzo. Il a protesté qu'*il a fait tout ce qui dépendait de lui pour dire*

la vérité, ou du moins ce qu'il regarde comme la vérité; et il suffit de le lire sans prévention : on est obligé de le croire. On voit un homme qui écrit comme il sent. Il dit également du bien de ses amis, et de Baldinelli et de Zuccaro, qui étaient ses ennemis. Il dispense d'une main égale et le blâme et la louange aux Toscans et aux autres. Ses jugements tiennent en général à ses principes. Il regardait Michel-Ange comme le plus grand peintre qui eût jamais existé, et le dessin comme la partie la plus essentielle de l'art, ne faisant nul cas de la beauté du coloris ou de l'idéal des formes. Voilà d'où procèdent quelques-unes des opinions qu'on lui reproche sur le Bassan, sur le Titien et sur Raphaël lui-même. Mais n'est-ce pas le résultat de son éducation? Il n'en est pas moins le père de l'histoire pittoresque, dont il nous a conservé les monuments les plus précieux. Elevé dans les meilleurs temps de la peinture, il a perpétué jusqu'à nous les enseignements de ce beau siècle. En lisant ses Vies, il semble qu'on assiste aux conversations des artistes dont il nous rappelle la mémoire. Il plaît non-seulement par les choses, mais par la manière dont il les dit. Son style est clair, simple, naturel et tissu de ces mots techniques nés dans Florence, et que ne dédaignerait pas la plume la plus habile. En un mot, si l'on découvre en lui quelque affection tenant à son éducation, ou quelque mouvement d'amour-propre, ce ne sont pas là des défauts capables de diminuer en rien le mérite d'un ouvrage qui restera toujours comme modèle, lorsque l'on voudra écrire sur les arts. Il ne faut point oublier non plus une autre obligation importante que les arts ont à Vasari : c'est l'académie de dessin fondée par ses soins à Florence, vers l'an 1561, et d'où sont sortis un grand nombre d'artistes du premier ordre. Le musée du Louvre possède quatre tableaux de ce maître : l'*Annonciation*, provenant du couvent des religieuses d'Arezzo; la *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tableau divisé en dix compartiments et acheté en 1824; *St-Pierre marchant sur les eaux*, le *Ciel*, ces deux derniers tableaux proviennent de l'église de St-Louis des Français à Rome; et cinq dessins : 1° Les *Corybantes qui font retentir l'air du son de leurs instruments, en accompagnant la déesse Ops, assise sur un char traîné par des lions*, dessin de forme ovale, à la plume et lavé. Il a été exécuté dans une des salles du palais ducal à Florence, gravé dans l'*Etruria pittrice*, et amplement décrit dans les *Ragionamenti* de Vasari. 2° *Léon X donnant l'investiture du duché d'Urbin à son neveu Lorenzino de Médicis*. 3° *Léon X conférant à son frère Julien de Médicis les droits de citoyen romain et le titre de gonfalonier de l'Eglise*. Ces deux dessins, de forme octogone, à la plume, lavés et rehaussés de blanc, ont été exécutés dans le palais ducal, et décrits dans les *Ragionamenti*. 4° Dessin à la plume et lavé, du *Plafond de la salle dite de Côme de Médicis, père de la patrie*, qui est exécuté dans le palais ducal à Florence. Il est divisé en treize cadres, dont les intervalles sont ornés d'arabesques. Dans celui du milieu, le peintre a représenté *Côme revenant d'exil, et messer Rinaldo degli Albizzi, quoique son ennemi déclaré, allant à sa rencontre*. 5° Dessin à la plume et lavé, du plafond de la salle dite de Côme Ier, peint dans le même palais et divisé en autant de compartiments que le précédent. Dans le milieu, Vasari a représenté les *Bannis florentins amenés devant le grand-duc Côme Ier, après la déroute de Montemurlo*. On trouve dans les *Ragionamenti* la description détaillée des sujets de ces deux plafonds. Le musée du Louvre a eu en sa possession une *Sainte Famille*, qui a été reprise par l'Autriche en 1815, et une autre *Sainte Famille*, qui fait actuellement partie du musée de Grenoble. Vasari mourut à Florence le 27 juin 1574. Tous ses écrits ont été recueillis dans l'édition des classiques italiens, publiée à Milan. Ils forment seize volumes in-8°, enrichis des portraits des artistes gravés à l'eau-forte. Une édition de la *Vie des peintres* a paru à Florence en 1838, 2 vol. in-8° à 2 colonnes, une autre en 1846-57, 13 vol. in-12, a été publiée par une société d'amateurs des beaux-arts; on la signale comme le dernier mot de l'érudition et du goût à l'égard de l'ouvrage du célèbre biographe. On avait commencé à Paris, en 1803, la publication d'une traduction française des *Vies des peintres, sculpteurs et architectes les plus célèbres, par G. Vasari*. Il n'en a paru que deux volumes, in-8°. Une traduction française avec des notes de M. Léopold Leclanché et des commentaires de M. Jeanron, a vu le jour à Paris, 1839-42, 10 vol. in-8° avec 121 portraits. Cette version a provoqué quelques critiques; la ressemblance de bien des portraits est au moins douteuse. Le commentaire, souvent écrit avec verve et énergie, parfois avec beaucoup de justesse et de netteté dans les appréciations, renferme aussi des déclamations qui ne sauraient avoir un assentiment général. Une réunion de bibliophiles anglais, amis des arts, l'*Arundel Society* a débuté en 1850, dans la série de ses publications, par un in-4° qui renferme la vie de Giovanni Angelico de Fiesole, traduite de Vasari par G. Aubrey, avec des notes. P—s.

VASBOURG ou VASSEBOURG (RICHARD), archidiacre de l'église de Verdun, né à St-Mihiel, fit ses études au collége de la Marche à Paris, et y fut successivement, dans l'espace de trente ans, boursier, régent, procureur et principal. Il fit imprimer à Verdun, en 1549, les *Antiquités de la Gaule Belgique, depuis Jules César jusqu'à son temps*. Cet ouvrage est écrit de bonne foi, mais avec trop de crédulité. Il devrait porter le titre d'Histoire générale de l'Europe, puisqu'on y trouve les vies des papes, des empereurs et des rois, avec beaucoup de faits qui ne regardent pas la Belgique. Cependant on doit à l'auteur la con-

servation de quelques pièces et monuments précieux. Son système sur l'origine de la maison de Lorraine a été réfuté par Leibniz, Lemire, Vignier, et même par le P. Benoist de Toul, dans son *Origine de la très-illustre maison de Lorraine*. Z.

VASCO (JEAN-BAPTISTE), économiste italien, naquit en 1733, à Mondovi, où ses parents jouissaient de quelque aisance et d'une certaine considération. Mais, cadet de famille, il fut de bonne heure voué à l'Eglise. L'adolescent se laissa mettre au séminaire, le jeune homme se laissa conférer les ordres. Mais la carrière cléricale eut bientôt toutes ses antipathies; il n'hésita pas à dévoiler les vices de quelques membres du clergé. Après des tiraillements sans nombre, il se vit obligé de renoncer à l'exercice de sa profession, et comme banni de fait. Heureusement, car sans cette circonstance il se fût trouvé, pendant un temps du moins, dépourvu de tout moyen d'existence, un de ses amis, le marquis de...., le recueillit en son château, et par les preuves d'estime dont il l'entoura publiquement, empêcha qu'il ne succombât sous les attaques dénigrantes de ses persécuteurs. C'est dans cette honorable et paisible retraite que Vasco, réduisant en quelque sorte en théorie ce dont il avait le spectacle sous les yeux, dans les domaines de son sage protecteur, publia sa *Félicité publique considérée chez les cultivateurs de leurs propres terres*, 1769 ou 1770. L'ouvrage trouva presque immédiatement un traducteur français et jouit d'un certain retentissement non-seulement en Italie, mais à Paris et en Suisse. La même année 1771, il remportait le prix proposé par la Société libre d'économie de St-Pétersbourg; et en 1772, il envoyait à l'académie de Turin son *Essai politique sur la monnaie*. Cinq ans après, ayant résolu de concourir pour un prix que proposait l'académie de Vérone, il n'envoya son mémoire que trop tard pour être lu en temps utile; mais l'académie, sur le rapport que lui fit sa commission, lui témoigna, ne pouvant déroger aux conditions de son programme, sa satisfaction de voir la question si bien résolue en l'admettant, de son propre mouvement, parmi ses membres. Nous le retrouvons encore, en 1788, menant de front la solution de deux problèmes de première importance, ou pour l'humanité tout entière, ou pour l'Italie, posés par l'académie de Turin, l'un sur la mendicité, l'autre sur les moyens de pourvoir à la subsistance des employés à la filature de la soie. Sa réputation alors avait franchi l'horizon primitif : Joseph II le consultait sur les matières économiques et financières, et s'il ne fût mort prématurément, nul doute que Vasco, appelé à sa cour, n'eût joui près de lui d'un haut crédit et n'eût été revêtu de fonctions importantes. Mais dès 1790, l'aîné des fils de Marie-Thérèse laissait le trône à d'ineptes collatéraux, et l'habile économiste le suivit de près au tombeau. Toutes ses œuvres, après avoir été la plupart imprimées séparément, se trouvent dans la *Bibliothèque des économistes italiens* (en italien, bien entendu) de Custodi. Outre celles que nous avons citées ou que nous n'avons fait qu'indiquer, il faut distinguer : 1° *Réponse à la question proposée par l'académie royale des sciences de Turin, suivant son programme du 4 janvier* 1778, à savoir : *Quels sont les moyens de soutenir ceux qui sont employés à tordre la soie dans les filatures*, etc., Turin, 1788, in-8°; 2° *Réponse au comte Félix Sammartino della Motta*, qui avait fait paraître quelques observations au sujet de l'ouvrage précédent, Turin, même année; 3° *De l'université des arts et métiers*, Milan, 1793, in-8°; 4° divers mémoires dans les *Œuvres choisies*, parues à Milan, parmi lesquels : *De la perte des chrysalides en germe*; — *le Nettoyage de la soie*. Ces derniers écrits dans les tomes 4-5 du *Recueil de l'académie des sciences de Turin*. 5° La *Liberté de l'intérêt* (*L'usura libera*, tel est le titre italien), Milan, 1792, in-8°. Cet ouvrage aujourd'hui n'apprendrait plus rien aux adeptes consommés de l'économie politique. Tous savent qu'*usura* en latin (d'où son sens en italien) ne veut dire qu'*intérêt* et n'exprime nullement ce que le français entend par « usure; » tous savent qu'en fait l'intérêt, tout réprouvé qu'il fut longtemps par l'Eglise, n'a jamais froissé les consciences délicates et même est entré dans les mœurs, tandis qu'en droit il est la rémunération d'un service rendu (la disponibilité d'un capital) et la compensation d'un risque (la perte); tous savent enfin que le taux de l'intérêt varie suivant l'importance du service ou bénéfice que procurera ce service, et suivant la gravité du risque. Mais ces vérités, populaires aujourd'hui, étaient alors des nouveautés en tout pays, et des hardiesses entre les Alpes et le Phare. Vasco fut un de ceux qui, par leurs propres forces, ont le mieux élucidé ces questions si mal comprises alors, si controversées depuis : il les a prises et reprises sous toutes les faces, il les a simplifiées par degrés; et après avoir tracé l'origine, analysé les conditions, classé les diverses espèces de prêt, il conclut, en arrivant au dernier problème (le taux de l'intérêt), que pour contenir l'intérêt dans les limites les plus équitables, le meilleur moyen c'est la liberté de transactions la plus grande possible, relativement aux circonstances particulières dans lesquelles chacun se trouve. Nous ne terminerons pas cette esquisse sans indiquer le sujet des autres grands mémoires de Vasco. La question de la Société libre d'économie de St-Pétersbourg roulait sur le phénomène de l'extension à la classe des paysans du droit d'avoir, en pleine propriété, des biens fonciers. En voici les termes : « Est-il plus utile au bien public que « les paysans possèdent des terres en propriété « ou seulement des biens meubles ? Et jusqu'où « doivent s'étendre les droits des paysans sur les « terres pour que le public en retire le plus grand

« avantage ? » La question de l'académie de Vérone avait pour objet les corporations d'arts et métiers : Vasco montra combien ces institutions du vieil âge non-seulement étaient devenues inutiles en même temps que vexatoires, mais s'opposaient à tout progrès, soit comme perfectionnement des progrès, soit comme abaissement des prix. On a pu voir plus haut les sujets proposés par Turin, soit en 1785, soit en 1772. Voici le titre de ce dernier, en italien : *Della moneta, saggio politico*. Les opuscules et fragments de moindre importance, lesquels ne se trouvent que dans la collection Custodi, sont réunis sous le titre général de : *Annunzi et Estratti sopra diversi oggetti di economia politica*. Disons enfin que le traducteur de la *Félicité publique* est Bréard de l'Abbaye. Vasco mourut au mois de novembre 1796. P—OT.

VASCO. *Voyez* BALBOA et GAMA.

VASCO DE QUIROGA, premier évêque de Michoacan, dans l'intendance de Valladolid, Nouvelle-Espagne. Ce vertueux prélat, qui vivait au commencement du 16e siècle, et que les indigènes appellent encore leur père (*Tata don Vasco*), eut plus de succès en protégeant les malheureux habitants du Mexique, que le vertueux évêque de Chiapa, Bartholomée de Las Casas. Quiroga devint surtout le bienfaiteur des Indiens Tocarques, dont il encouragea l'industrie. Il prescrivit à chaque village indien une branche de commerce particulière. Ces institutions utiles se sont conservées jusqu'à nos jours. La mémoire de ce vertueux prélat est vénérée par les Indiens. Il mourut en 1566, au village d'Umapa. Ses cendres reposent à Pasmaro, sur les bords du lac de ce nom, dans la province de Valladolid. Voyez *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, Paris, 1811, in-8°. B—P.

VASCONCELLOS (MICHEL DE), fils de Pierre Barbosa, homme d'Etat portugais, fut, dans le commencement du 16e siècle, lorsque le Portugal gémissait sous la domination de l'Espagne, l'un des principaux instruments de l'oppression de sa patrie. Il était avec Diègue Soares, dont il avait épousé la fille, le seul de la noblesse portugaise qui eût ployé sous le joug du duc d'Olivarez, ministre espagnol, et qui montrât un dévouement sans bornes aux ordres de Philippe IV. Tous deux avaient le titre de secrétaire d'Etat ; mais Soares résidait à Madrid, avec une autorité supérieure, et Vasconcellos exerçait sa charge à Lisbonne, où Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue, n'avait que le titre de vice-reine. Le pouvoir tout entier était dans les mains de Vasconcellos. « Né, dit Vertot, avec un génie admi« rable pour les affaires, habile, appliqué, labo« rieux, fécond à inventer de nouvelles manières « de tirer de l'argent du peuple, inflexible et dur « jusqu'à la cruauté, sans parents, sans amis, « sans entrailles, il ne s'occupait, tout en cher« chant à justifier la confiance d'Olivarez, qu'à « amasser de nouvelles richesses. » « Superbe et « timide tout à la fois, dit un autre écrivain qui « connaissait encore mieux le Portugal que Ver« tot ; haï de la noblesse, qu'il haïssait à son « tour ; détesté de tout le monde, il affectait une « puissance souveraine, parlait avec audace et « commandait d'une manière plus absolue que « n'eût commandé le roi lui-même. Il était vain, « léger, cruel, et livré à la plus sordide avarice. » Les Portugais, réduits au désespoir, aspiraient depuis longtemps à secouer le joug de l'Espagne. On peut voir à l'article Pinto-Ribeiro, comment cet homme courageux sut profiter de la disposition des esprits pour préparer l'élévation de la maison de Bragance sur le trône de Portugal. La conjuration fut menée avec tant de secret, que la veille du jour fixé pour proclamer don Juan, Vasconcellos se rendit sans nulle défiance à une fête préparée pour lui, dans un jardin sur les bords du Tage. Sa sortie de Lisbonne avait alarmé les conjurés, et ils ne furent pleinement rassurés qu'en apprenant qu'il était rentré dans la nuit, au son des hautbois. Le lendemain (1er décembre 1640), Pinto, suivi de quelques hommes déterminés, se rendit à l'appartement de Vasconcellos, dont la mort avait été résolue. Les conjurés étaient sur le point d'y entrer sans qu'il eût cherché à se mettre à l'abri de leur fureur, lorsque Fonseca vint l'avertir du péril qui le menaçait. « César, lui répondit-il, informé « qu'on devait l'assassiner dans le sénat, ne laissa « pas d'y entrer ; je l'imiterai en me livrant à « la fortune. » Cependant, une vieille femme qui le servait depuis longtemps fondait en larmes auprès de lui. Ses larmes commencèrent à l'émouvoir ; le bruit que faisaient les conjurés, et qui redoublait à mesure qu'ils approchaient, acheva de l'intimider, et il se détermina à se cacher dans une armoire pratiquée dans le mur de son appartement. A peine y fut-il enfermé que les conjurés arrivèrent. Ils le cherchèrent partout, renversant tous les meubles, et ils commençaient à désespérer de le trouver, lorsque la vieille, effrayée par leurs menaces, indiqua de la main l'endroit où il était. On le découvrit caché sous un amas de papier et tellement accablé de frayeur, qu'il ne put prononcer une seule parole. Un des chefs, nommé Tello, lui tira un coup de pistolet ; et le corps de Vasconcellos, percé de cent coups d'épée, fut jeté par la fenêtre, aux cris de *vive la liberté et don Juan, roi de Portugal ! le tyran est mort !* Le peuple accabla son cadavre d'outrages : l'un le frappait du pied, l'autre lui arrachait la barbe, celui-là lui crevait les yeux, l'autre le dépouillait et l'exposait aux regards tout nu ; quelques-uns excitaient les chiens à le dévorer ; enfin, on le traîna dans les rues pendant deux jours, et ce ne fut que lorsque don Gaston de Contigno interposa son autorité, que le corps de Vasconcellos, enveloppé d'un vieux drap, acheté avec l'argent que les assistants don-

nèrent par charité, put être enseveli dans l'église des Frères de la Miséricorde. Ses appartements renfermaient des richesses immenses, qui furent pillées par la populace. D—z—s et W—s.

VASCONCELLOS (AUGUSTIN-MANUEL DE), gentilhomme portugais, né en 1583, fut destiné à l'état ecclésiastique et fit ses études à l'université de Coïmbre; mais son aîné étant mort, il devint l'héritier de sa maison, et se maria successivement deux fois, sans avoir d'enfants. Ayant trempé dans une conspiration contre le roi Jean IV, il eut la tête tranchée à Lisbonne, le 29 août 1641, avec deux de ses complices, le duc de Caminha et le comte d'Armainar. C'était un homme savant pour le temps où il vivait; il a laissé des ouvrages historiques estimés. 1° La *Vie de don Duarte de Meneses, troisième comte de Viana, contenant aussi une partie de l'histoire de Portugal*, Lisbonne, 1627, in-4° (en castillan); 2° la *Vie et les actions du roi Jean II de Portugal*, Madrid, 1639, in-4° (en castillan). Cet ouvrage fut traduit par l'auteur en français, et imprimé à Paris en 1641. Voy. *Mémoire du comte d'Ericeyra*, dans le tome 42 des *Mémoires* de Niceron. — VASCONCELLOS (Antoine), jésuite portugais, a publié : 1° *Anacephaleosis; id est summa capita actorum regum Lusitaniæ, et regni Lusitani descriptio : accesserunt epigrammata in singulos reges; et illorum effigies; item Philippi II Lusitanica expeditio*, Anvers, 1641, in-4°; 2° *Relatio persecutionis Japonicæ, annorum* 1588 et 1589. — VASCONCELLOS (Simon), jésuite portugais, né en 1599, se rendit dès sa jeunesse dans le Brésil, où il passa le reste de sa vie, et mourut en 1670. On a de lui : 1° *Chronique de la compagnie de Jésus dans le Brésil*, Lisbonne, 1663, in-fol., en portugais; 2° *Vie de Jean Almeyda*; 3° *Vie de Joseph Anchieta*. Z.

VASCOSAN (MICHEL DE), né à Amiens, où son père était fourbisseur, quitta de bonne heure la maison paternelle, et vint à Paris, pour s'y livrer à l'imprimerie. Il épousa Catherine Badius fille de Josse Badius (*voy.* ce nom), et se trouv, ainsi le beau-frère de Robert Estienne et de Jean de Roigny. Il imprimait dès 1530, et eut le titre d'imprimeur de l'université, puis celui d'imprimeur du roi. Ses impressions se recommandaient sous tous les rapports : le choix des ouvrages, la beauté du papier, l'élégance et la correction. S'il faut en croire le *Scaligeriana*, le Traité de Cardan, *De subtilitate*, imprimé par Vascosan, 1557, in-4°, n'a point de fautes. Le P. Daire dit que les critiques les plus sévères n'en ont trouvé que trois dans l'ouvrage de Budé, *De asse*. L'*Errata* de ce volume in-folio n'indique en effet que trois fautes. Vascosan est un des premiers imprimeurs de Paris qui aient rejeté le caractère gothique. Mais en faisant, comme tout le monde, l'éloge de ses lettres latines, la Monnoie dit qu'*en grec* ce n'est *pas la même chose, parce qu'il n'avait point d'autres caractères en cette langue que ceux que sa femme lui avait apportés en dot*. Devenu veuf, il épousa Robine Coing, et après avoir fleuri sous les règnes de François Ier, Henri II, François II, Charles IX, il mourut sous celui de Henri III, en 1576, laissant trois enfants, dont deux garçons et une fille, mariée à Frédéric Morel (*voy.* ce nom), qui avait publié plusieurs ouvrages avec lui. Michel de Vascosan fut enterré dans l'église de St-Benoît, près de son beau-père, avec une épitaphe composée par son gendre. On recherche encore ses éditions des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, traduites par Amyot, 1567, 7 vol. in-8°, y compris le volume d'Allègre (*voy.* ALLÈGRE); les *Œuvres morales*, du même, 1574, 6 vol. in-8°, etc. Toutefois, les impressions de Vascosan n'ont conservé de prix qu'autant que les ouvrages n'ont point perdu de leur mérite littéraire. Ainsi l'on trouve à bon marché le volume intitulé *Sept Livres des histoires de Diodore, Sicilien, nouvellement traduits du grec en français* (par Amyot), Paris, Michel de Vascosan, 1554, in-fol.; et autres ouvrages sortis de ses presses. A. B—T.

VASEL BEN ATHA. *Voyez* WASEL.

VASI (le chevalier JOSEPH), graveur et dessinateur, né en Sicile le 28 août 1710, vint se fixer à Rome, où il passa presque toute sa vie, occupé de la composition de plusieurs ouvrages qui lui méritèrent le titre de chevalier de l'Eperon d'or. Le pape Benoît XIV, qui avait su apprécier son talent, le chargea de graver plusieurs vues du port d'Ancône, ce qu'il fit avec beaucoup de succès, en deux grandes feuilles. Ayant été ensuite chargé par le roi de Naples, Charles III, de graver les décorations qui avaient servi à solenniser la naissance de son fils aîné, ce prince en fut si satisfait qu'il lui donna un logement dans son palais Farnèse, à Rome. Excité par ces encouragements, Vasi s'occupa avec beaucoup d'ardeur de graver les plus beaux monuments de Rome; et ce fut lui qui, le premier, les fit en perspective. Le P. Bianchini de l'Oratoire ayant rédigé son texte, il publia, en 1761, une grande collection en 10 volumes in-folio, sous ce titre : *Delle magnificenze di Roma, tanto dentro che fuori della medesima, si dell' antica che della moderna, incise in 200 tavole in rame, le quali espongono le piu rimarcabili fabbriche, giardini, fontane*, etc. La réussite de cette vaste entreprise décida Vasi à en faire d'autres; ce fut d'abord la *Ville de Rome en perspective, prise du mont Janicule*, en six feuilles. Cette publication, dédiée à Charles III, eut le plus grand succès, et on la trouve aujourd'hui dans tous les cabinets de l'Europe. Vasi publia ensuite (1778), *Tesoro sacro, cioe : le Basiliche, le chiese, i Cimiterj e i Santuarj di Roma, con le opere di pieta e di religione che vi si esercitano*, 2 vol. Il avait fait paraître, dans l'intervalle, un second ouvrage destiné à l'instruction des voyageurs, intitulé *Itinerario istruttivo di Roma nella pittura, scultura, e architettura*, etc., *con una*

breve disgressione sopra alcune città e castelli suburbani, Rome, 1777. On trouve à la fin un catalogue des livres et des estampes relatifs aux monuments de Rome, gravés et publiés par Vasi, jusqu'à cette époque. Un abrégé de ce dernier ouvrage, formant un gros volume in-16, orné de vues des principaux monuments de Rome, assez médiocrement exécutées, a longtemps servi d'itinéraire aux étrangers dans cette capitale. Vasi mourut à Rome, le 16 avril 1782, et non en 1785, comme le dit le Dictionnaire de Bassano. J. B. Piranesi fut un de ses élèves. P—s et Ug—i.

VASISHTHA, poëte hindou, un des personnages les plus illustres et les moins incertains des temps védiques. Il est impossible de fixer l'époque précise où il a vécu ; mais elle doit correspondre à ce moment où la lutte des Kshatriyas et des Brahmanes était à peu près terminée à l'avantage des derniers, restés maîtres de la société par la religion dont ils sont les seuls interprètes. Vasishtha a reçu dans l'histoire brahmanique tous les honneurs qui peuvent être accumulés sur la tête d'un homme, et il n'y a rien au-dessus de lui que les dieux. Il est un des douze grands Rishis ou Voyants, à qui Brahma a permis de voir les hymnes du Véda, et qui les ont révélés à l'humanité. Un des dix Mandalas du Rig-Véda est de lui, et sauf deux hymnes attribués à ses fils, il est l'auteur des cent deux autres hymnes dont le septième Mandala est composé. Il n'y a que sept Rishis, sur les douze, qui aient comme lui la gloire d'avoir dans le Véda un de ces hymnes spéciaux appelés Aprîs. Vasishtha passe pour le plus saint et le plus instruit de tous les Rishis. Ses hymnes donnent en effet une haute idée de son génie et de son inspiration. On a pu les comparer sans trop d'exagération aux odes de Pindare, ou même aux psaumes de David. On les trouvera dans la traduction du Rig-Véda par M. Langlois (t. 3, de la page 27 à la page 184). Outre ces œuvres poétiques et religieuses, Vasishtha passe pour avoir écrit sur le rituel, et on le voit cité par les commentateurs comme une autorité irrécusable, notamment en ce qui concerne les devoirs des Çâkhâs, ou écoles védiques. Il est en outre le chef de quatre des quarante-neuf *Gotras*, ou familles principales parmi les Brahmanes. C'est dans une de ces gotras qu'a été composé le troisième des Soûtras du Sâma-Véda, qui se nomme Vâsishtha-Soûtram, c'est-à-dire le Soûtra des descendants de Vasishtha. Cette gotra conservait aussi, par privilége unique, la connaissance d'une cérémonie particulière qu'Indra lui-même avait enseignée au grand Rishi. Mais ce qui a surtout rendu le nom de Vasishtha illustre, c'est la lutte qu'il soutint contre Viçvâmitra, autre Rishi comme lui. Cette rivalité qui a laissé des traces jusque dans le Rig-Véda lui-même, commença par un motif assez futile. Viçvâmitra, d'abord Kshatriya ou guerrier avant de devenir brahmane, chassait un jour dans une vaste forêt quand il arriva à l'ermitage où Vasishtha s'était retiré. Il y est magnifiquement reçu ; mais plein de cupidité et d'ingratitude, il veut ravir à son hôte la vache merveilleuse qui assure à celui qui la possède l'accomplissement de tous ses désirs. Vasishtha consent bien malgré lui à laisser emmener le précieux animal ; mais la vache n'y consent pas, et elle se défend si bien que le roi et ses compagnons doivent renoncer à se faire suivre par elle. Le roi, frappé de ce miracle, se repent de sa violence ; tout honteux, il abdique la couronne, et il se retire dans les bois, où il étonne les dieux mêmes par l'énergie de ses austérités et de ses expiations. La rivalité commencée ainsi se poursuit et s'aggrave entre Viçvâmitra et Vasishtha. Viçvâmitra, devenu brahmane grâce à sa piété extraordinaire, se trouve à la cour d'un roi d'Ayodhya, que l'on nomme tantôt Soudâs, tantôt Haristchandra. Dans une fête solennelle, ce roi désigne Vasishtha pour grand prêtre ou brahmane du sacrifice, tandis que Viçvâmitra n'est qu'un des prêtres officiants. De là une implacable rancune, que Viçvâmitra paraît avoir conservée toute sa vie et dont Vasishtha ne paraît pas avoir tenu grand compte. La tradition veut que les quatre derniers Çlokas de l'hymne 53 du 3e Mandala (traduction de M. Langlois, t. 2, p. 79), soit une malédiction de Viçvâmitra contre son ennemi ; et cette tradition s'est si bien transmise d'âge en âge que les Brahmanes, descendants de Vasishtha, ne veulent pas commenter ces vers de l'Écriture sacrée. Vasishtha cependant avait prié ses fils et sa famille d'oublier cette injure, comme il l'oubliait lui-même, et content de la supériorité qu'il avait toujours gardée sur son rival, il voulut l'assurer encore davantage par la modération et la clémence. C'est bien ainsi que les rédacteurs du Rig-Véda ont plus tard compris leur rôle ; et ils ne se sont souvenus que du génie des deux poëtes, sans penser à leurs inimitiés. Un Mandala a été consacré aux vers de l'un comme aux vers de l'autre ; ils ont eu tous deux leur hymne Aprî. Il était impossible de les traiter avec plus d'égalité en même temps que d'estime. La postérité a généralement adopté cet esprit de conciliation, et dans une des Oupanishads, l'*Arshikopanishad*, on lit un dialogue où, parmi d'autres interlocuteurs, Vasishtha et Viçvâmitra discutent très-amicalement sur la nature de l'âme. Il est souvent aussi question des deux grands Rishis dans le Mahâbhârata, *Adiparva*, lecture 175, et dans le Râmâyana, livre 1er, lectures 52 et suivantes. Ils sont ensemble à la cour du roi Daçaratha (ibid. lectures 21 et suiv.), et ils paraissent y vivre en fort bonne intelligence. Les deux épopées racontent tout au long le fameux épisode de la vache Sabalâ ; et, une fois la querelle finie, les rivaux reprennent la plus parfaite concorde. Sans doute le Mahâbhârata et le Râmâyana ne sont pas des autorités, ni en histoire, ni en chronologie ; mais

ces légendes, toutes ridicules qu'elles sont, n'en prouvent pas moins l'admiration dont les noms de Vasishtha et de Viçvâmitra étaient entourés parmi les Brahmanes. Notre admiration ne doit pas être moins grande, bien qu'elle puisse se fonder sur d'autres motifs; et Vasishtha restera pour nous un des poëtes védiques dont le souvenir doit être immortel (*voy.* l'article Viçvamitra). B. S. H.

VASQUEZ DE CORONADO (François), voyageur espagnol, était gouverneur de la Nouvelle-Galice, en 1540, lorsque Antoine de Mendoza, vice-roi du Mexique, enflammé par les récits pompeux de Marco de Niza (*voy.* Niza), le chargea d'aller reconnaître les riches pays découverts par ce religieux. La chose paraissait si importante, que Vasquez prit avec lui 150 cavaliers, dont plusieurs menaient 2 chevaux; 200 fantassins bien armés, et quelques pièces de campagne; une bonne provision de munitions de guerre et de bouche; enfin, des troupeaux de moutons et de porcs. Il partit de Culiacan au mois d'avril 1540, avec le dessein d'établir des colonies partout où il le jugerait convenable. En sept jours, il parvint à Cinaloa, près du grand Océan. Arrivé à trente lieues du pays que Niza avait tant vanté, il envoya de ce côté des détachements qui, au lieu d'une terre unie et fertile, ne rencontrèrent que des montagnes raboteuses et quelques pauvres villages. Le 27 mai, on entra dans une vallée moins stérile et plus peuplée, mais le maïs y était rare. Vasquez de Coronado marcha ensuite au nord-est et trouva que les lieux où il passait étaient bien plus éloignés du grand Océan que Niza ne les avait indiqués. Il fut mal reçu à Cibola; les habitants refusèrent de donner des vivres, d'embrasser la religion chrétienne et de se reconnaître vassaux du roi d'Espagne. Coronado fut jeté à terre et blessé d'un coup de pierre : les ennemis furent dispersés, on eut du maïs en abondance. On alla ensuite dans la province de Tucayan, à cinq journées au nord-est; on y trouva sept bourgades assez peuplées, qu'on supposa être les sept cités de Niza; mais on n'y découvrit nulle apparence de richesses. Plus loin, on vit des campagnes où paissaient des bœufs à bosse. Les Espagnols furent ensuite égarés, par la perfidie d'un guide, au milieu de marais inaccessibles; ils y étaient depuis huit jours quand un autre sauvage les avertit, et en vingt jours ils arrivèrent à une bourgade dont le chef aveugle et très-vieux se souvenait d'avoir vu, quelques années auparavant, quatre chrétiens. C'étaient sans doute des compagnons de Pamphile Narvaez. Vasquez ayant renvoyé une partie de ses gens au premier lieu où ils avaient séjourné, s'avança avec 29 cavaliers, pendant trente jours, droit vers le nord, mais à petites journées, par des cantons remplis d'eau et abondants en bœufs. Arrivé le 30 juin à une rivière qu'il nomma de St-Pierre et St-Paul, il la passa et descendit le long de ses bords, vers le nord-est. Des sauvages qui chassaient lui donnèrent des renseignements sur cette province et celle d'Harae, plus éloignée. Enfin, il entra dans Quivira, qui n'était qu'une bourgade à peu près semblable à celles qu'il avait déjà vues. Comme le pays n'offrait rien qui méritât tant de peine et que la fin du mois d'août approchait, Vasquez craignit d'être surpris par le mauvais temps et le débordement des rivières; il retourna sur ses pas, rejoignit le reste de sa troupe, et revint dans la Nouvelle-Galice. Il avait parcouru trois cents lieues en allant; il prit en revenant un chemin plus direct, et n'en fit que deux cents. Le vice-roi fut très-mécontent de ce qu'il n'avait établi des colonies nulle part. La relation du *Voyage de Vasquez de Coronado* se trouve dans le tome 3 de Ramusio. Elle contient des détails curieux sur les pays que cet aventurier a vus. Il dit que jusqu'à Cibola, toutes les rivières et torrents coulent vers l'ouest, et sans doute dans la mer du Sud, et qu'au delà elles se rendent dans la mer du Nord; celles qu'il traversa allaient du nord-ouest au sud-est; il a donc franchi la chaîne de la Sierra Verde, dans le Nouveau-Mexique, et sera descendu dans les savanes qui sont à l'est de ces montagnes. Les bœufs à bosse sont les bisons; les cabanes des sauvages sont décrites telles qu'elles sont encore aujourd'hui. Toutes les indications de Vasquez sont exactes. Il place Quivira par 40° de latitude. Il est très-probable qu'il est parvenu jusque sur les bords de l'Arkansas, puis de la Platte, grandes rivières qui portent leurs eaux au Mississipi. La rivière St-Pierre et St-Paul, et celle de Quivira, courant au nord-est, sont sans doute celles qui par leur jonction forment le Padouca, branche méridionale de la Platte. Niza avait parlé d'un royaume de Tontéac; Coronado montre que ce n'est qu'un lac chaud, près duquel il y avait eu des cabanes; il existe des eaux chaudes dans la partie supérieure du cours de l'Arkansas. Herrera, dans sa sixième décade, raconte le voyage de Vasquez de Coronado. E-s.

VASQUEZ (Gabriel), célèbre théologien espagnol, naquit en 1551 à Belmonte del Tajo, bourg de la Nouvelle-Castille. A dix-huit ans, il embrassa la règle de St-Ignace, et il s'appliqua dès lors avec beaucoup de zèle à l'étude de la théologie et de la philosophie scolastique. Après avoir professé quelque temps à Ocaña et à Madrid, il fut appelé par ses supérieurs à Alcala, et ensuite à Rome, où il enseigna plus de vingt ans la théologie, avec une réputation toujours croissante. L'affaiblissement de sa santé détermina ses chefs à le renvoyer à Alcala, dans l'espoir que l'air natal et le repos contribueraient à le rétablir promptement; mais il y mourut le 23 septembre 1604, à l'âge de 53 ans. Le P. Vasquez joignait à beaucoup d'érudition un esprit vif et pénétrant, et une grande facilité d'élocution. Les bibliothécaires de son ordre ont recueilli dans la

notice qu'ils lui ont consacrée, une foule de témoignages honorables à ce théologien (voy. *Bibl. soc. Jesu.*, p. 271 et suivantes); mais ses principes de morale, calqués sur ceux du trop fameux Escobar (*voy.* ce nom), l'ont fait accuser de relâchement. On lui reproche aussi, comme à la plupart de ses confrères, d'avoir travaillé de tout son pouvoir à établir la suprématie de la cour de Rome sur les rois. Ses ouvrages, dont il serait trop long de donner ici la liste, ont été recueillis en 10 tomes in-folio. L'édition la plus estimée est celle de Lyon, Pillehotte, 1620. W-s.

VASQUEZ (ALPHONSE), peintre, né à Rome vers 1575, de parents espagnols, vint à Séville âgé seulement de sept ans, et fut élève d'Antoine Arfian, qui, suivant la méthode adoptée en Espagne à cette époque, lui fit faire ses études sur de la serge, pour lui donner de la légèreté dans la main. Vasquez s'appliqua particulièrement au dessin, et il acquit cette correction, ces formes sveltes et grandioses qui caractérisent son talent, à la perfection duquel les fresques que César Arbasia et Paul Cespèdes ont laissées à Cordoue, ne paraissent pas avoir été étrangères. La réputation qu'il s'était faite par ses ouvrages était déjà si bien établie en 1598, qu'il fut chargé de l'exécution du superbe catafalque qui fut élevé dans la cathédrale pour les funérailles de Philippe II, et auquel concoururent les plus habiles artistes de Séville. Le temps a détruit les peintures que Vasquez avait faites pour le maître-autel de St-Isidore, dans la même cathédrale, ainsi que les fresques qu'il exécuta, conjointement avec Antoine Mohedano, pour la galerie du couvent de St-François. Il n'est resté d'autre fresque de lui dans Séville qu'une *médaille de St-Louis Beltrand*, et quelques ornements d'un goût très-épuré, qu'on voit sur la porte du cloître de St-Paul. Parmi les tableaux qui ont fait sa réputation, on cite la *Madeleine*, si expressive; le *Christ mort, avec la Vierge, St-Jean* et *St-François d'Assise*, que l'on voit dans la sacristie du couvent de la Merci, et principalement les tableaux de la *Vie de St-Raymond*, qu'il fit en concurrence avec Pacheco, dans le cloître principal du même couvent. Vasquez était grand anatomiste, et il peignait avec le talent le plus rare les fruits, les fleurs et tous les autres objets de nature morte. Voulant donner une preuve de tout ce qu'il savait faire, il peignit son beau tableau du *Mauvais riche*, que possède la famille d'Alcala, et y représenta, sur un buffet, des vases d'or et d'argent, des cristaux, des fruits et des fleurs, avec un naturel et une perfection admirables. Cet artiste mourut vers 1645. — *Jean-Baptiste* VASQUEZ, peintre et sculpteur, né à Séville dans le 16e siècle, et selon toute apparence, de la famille du précédent, se fit une réputation méritée dans les deux arts qu'il cultiva. Parmi ses tableaux, le plus célèbre est celui de la *Vierge présentant une grenade à l'Enfant Jésus qui s'amuse avec un chardonneret*, qu'il fit pour l'autel de Notre-Dame de la Grenade, dans la cour des Orangers. P-s.

VASSAL (FORTANIER DE), prélat et diplomate, issu d'une ancienne famille du Quercy (1), naquit à Vailhac, vers la fin du 13e siècle. Il prit l'habit de St-François à Gourdon, et fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Recommandé au chancelier de l'université par le pape Jean XXII, son compatriote, il fut reçu docteur en 1333. Après avoir rempli les premières charges de l'ordre des Franciscains ou Frères-Mineurs, dans sa province, il en fut nommé vicaire général en 1342, par Clément VI, jusqu'à l'élection d'un nouveau général : il présida le chapitre qui se tint à Marseille (ce qui a fait croire qu'il était évêque de cette ville), y fut élu général, en 1343, et gouverna avec autant de zèle que de sagesse. Voulant travailler à rétablir la pureté de la règle de St-François, il demanda un protecteur de son ordre, et obtint du pape le cardinal Elie de Talleyrand, à la place de Jacques Gaëtan, cardinal d'Anagni (*voy.* TALLEYRAND). Après avoir vu et remercié le pape à Avignon, il partit pour l'Italie, y visita les provinces et les maisons de l'ordre, et favorisa la réforme de l'observance d'où sont sortis les Cordeliers et les Récollets. Envoyé à Naples par le pape, il réussit dans la commission épineuse de suspendre les intrigues de cette cour et d'assurer la trône à Jeanne Ire (*voy.* ce nom). Il confirma la reine de Sicile, Sanche de Maïorque, veuve du roi Robert, dans sa résolution de renoncer au monde, et lui donna le voile dans l'ordre des Clarisses, au couvent de Ste-Croix, qu'elle avait fondé, et dont elle prit le nom. En 1346, Vassal tint à Venise un chapitre général de son ordre, où l'on fit de sages règlements. En 1347, il fut nommé archevêque de Ravenne; mais il continua de gouverner les Franciscains comme vicaire général jusqu'au chapitre tenu à Vérone, qu'il présida en 1348. Nommé, en 1351, au patriarcat de Grado (transféré plus tard à Venise), Vassal conserva l'administration de l'archevêché de Ravenne, qui l'aida à soutenir la dignité patriarcale. Il fut chargé de pacifier les Génois et les Vénitiens, qui se faisaient une cruelle guerre, et il y réussit non sans peine. Sa mission en qualité de légat, pour négocier la paix entre les Anglais et les Espagnols, ne paraît fondée que sur des faits un peu hasardés. Envoyé avec le patriarche d'Aquilée et l'archevêque de Salzbourg, il réconcilia la république de Venise avec Charobert, roi de Hongrie. En 1354, Innocent VI chargea Fortanier de Vassal et les patriarches de Constantinople et d'Aquilée de placer la couronne de fer sur la tête de l'empereur Charles IV, si l'archevêque de Milan se refusait de présider à cette cérémonie ; mais celui-ci usa

(1) C'est par erreur que quelques auteurs ont dit qu'il était Anglais ; que d'autres lui ont donné le prénom de *Sertorius*, au lieu de Fortanerius, et que Matthieu Villani, confondant *Caorsa* (Cahors) avec *Casa-Ursino*, a supposé Vassal issu de la maison des Ursins.

de son droit. Vassal fut adjoint au cardinal Gilles de Albornoz, et accompagna ce légat au delà des Alpes, pour faire rentrer dans le devoir une foule de petits tyrans qui, profitant du séjour des papes à Avignon, remplissaient l'Italie de troubles, de carnage et de désolation par les guerres qu'ils se faisaient entre eux. Il l'aida de ses conseils, lui avança des sommes considérables pour lever et soudoyer les troupes qui furent employées à la réduction des factieux ; et ces deux prélats préparèrent ainsi le retour des papes à Rome. En 1356, Fortanier fut chargé par Innocent VI de publier une bulle d'excommunication contre François Ordelesso de Foligni, Jean et Guillaume Manfredi de Faënza : il monta en chaire à Rimini, donna le signe de la croisade à Malatesti, à son fils, surnommé *le Hongrois* (*voy.* ce nom), et à six cents hommes qui devaient agir contre les ennemis du saint-siége. Il reçut aussi le serment des habitants de Ravenne. Le pape l'ayant nommé cardinal (17 septembre 1361), l'invita à venir recevoir le chapeau à Avignon. Le légat se mit aussitôt en route ; mais il fut atteint de la peste à Padoue, et y mourut vers la fin d'octobre, au couvent des Frères-Mineurs. Il fut enterré avec grande pompe dans leur église, où on lisait encore son épitaphe en 1789. A la même époque on voyait son portrait au château de la Coste, près Belvès dans le Périgord. Revêtu des premières dignités de l'Eglise, employé dans les affaires les plus importantes, Vassal vécut toujours comme le plus humble des fils de St-François, et trouva le temps de cultiver les lettres. Il est auteur de *Commentaires* sur la *sainte Ecriture*, sur les livres de la *Cité de Dieu*, de St-Augustin, et sur le *Maître des sentences*. Il avait composé des sermons, des discours, des commentaires et des questions quolibétiques. Il paraît qu'on doit aussi lui attribuer l'*Office des stigmates de St-François*, qu'il composa, étant simple religieux, par l'ordre de son général Geraud Odon, sous le nom duquel cet ouvrage parut. — *Guillaume* DE VASSAL, chevalier et docteur ès lois, coseigneur de Fraissinet, seigneur de Louplac, etc., proche parent du cardinal, réunit les talents et les qualités d'un homme de guerre à l'éloquence et au savoir d'un jurisconsulte. Sa probité ne le rendit pas moins recommandable que ses lumières, et il reçut de plusieurs de nos rois et des papes qui siégeaient alors à Avignon des témoignages d'estime et de confiance. En 1352, il était lieutenant du gouverneur des pays entre la Loire et la Dordogne ; et en 1354, il l'était du sénéchal de Quercy. Il mourut vers la fin de 1367. — *Jacques* de VASSAL, marquis de Montviel, de la même famille que les précédents, né en 1659, lieutenant au régiment du roi, en 1680, fit ses premières armes en 1683, au siége de Charleroi, et à la prise de Dixmude, puis au siége de Luxembourg, en 1684, et fut fait capitaine la même année. Il servit en 1688 à la prise de Philippsbourg et de Manheim, à la bataille de Fleurus, à la prise de Mons, à celle de Namur, au combat de Steinkerke, au bombardement de Charleroi, à la bataille de Nerwinde, et au bombardement de Bruxelles, en 1693. Nommé commandant de bataillon dans son régiment, en 1696, il fut appelé aussi aux fonctions de maréchal général des logis de l'armée d'Italie, et servit au siége de Valence ; puis en Flandre, sous Catinat, en 1697. Le 5 juin 1698, il fut nommé gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne (depuis Dauphin), ce qui ne l'empêcha pas de suivre en Espagne Philippe V, qui le choisit pour un de ses aides de camp, et le nomma brigadier de ses armées, en 1702. Il accompagna ce prince en Italie, combattit à Luzara, revint en France à la fin de la campagne, et y fut fait brigadier des armées. Il obtint la croix de St-Louis, en 1703, à la suite du combat d'Eckeren. Maréchal général des logis de l'armée de Flandre, de 1704 à 1712, il se trouva aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde, de Malplaquet, de Denain, aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, et eut le même titre à l'armée du Rhin, en 1713, à la prise de Landau et de Fribourg, et à la paix de l'empire. Colonel à la suite, après la réforme du régiment de Montviel, dont il était colonel-propriétaire depuis 1709, il fut nommé inspecteur général d'infanterie en 1716, maréchal de camp en 1718, lieutenant général en 1734, et mourut à Paris le 19 septembre 1744. — *Jean-Baptiste* de VASSAL, chevalier, puis comte de Montviel, frère du précédent, né en 1673, entra comme enseigne au régiment de la vieille marine, en 1686, et y commandait une compagnie en 1690, à l'armée d'Allemagne, puis à la conquête de Nice, Villefranche et Montmélian, en 1691, et à la bataille de la Marsaille en 1693. Major de son régiment, l'année suivante, il fit les campagnes d'Italie, jusqu'à la paix, en 1696 ; passa alors à l'armée de Catalogne, se distingua comme chef de brigade au siége de Barcelone, combattit à Carpi et à Chiari, en 1701, à la bataille de Luzara, à la prise de cette place et de Borgo-Forte, et fut nommé aide-major général de l'infanterie de l'armée d'Italie. Il servit en cette qualité à tous les siéges et combats jusqu'à la bataille de Turin, en 1706. Colonel du régiment de Dauphiné, la même année, il le commandait à la bataille d'Almanza, et au siége de Lérida, en 1707, à l'armée de Piémont en 1708, à celle de Flandre en 1710 et 1711, et aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712. Il fut nommé inspecteur général de l'infanterie en 1716, brigadier en 1719, et servit aux siéges de St-Sébastien, de Fontarabie et d'Urgel ; maréchal de camp en 1730, il se démit de son régiment, et mourut à Caussade le 20 août 1735. — Deux frères du marquis et du comte Vassal de Montviel furent tués au siége de Barcelone, en 1714 : on doit remarquer aussi que la maison de Vassal

comptait, en 1735, quatre-vingts officiers de tous grades à l'armée d'Italie, et en 1791, plus de vingt qui combattaient pour la cause royale. A—T.

VASSAL (PIERRE-GÉRARD), médecin français, naquit le 14 octobre 1769. Il fut secrétaire général de la société médico-pratique, médecin du bureau de bienfaisance du septième arrondissement. Membre d'une société dont la pensée fondatrice fut surtout la charité, Vassal fut vénérable et président de la loge charitable et aréopagite des *Sept Ecossais réunis*, officier du Grand-Orient depuis 1815, et depuis 1827, président du collége des Rites, lequel fait partie du sénat maçonnique. On remarqua souvent les comptes rendus de Vassal comme secrétaire général. Il mourut vers 1840. On a en outre de lui : 1° *Considérations médico-chimiques sur l'acétate de morphine, suivies d'analyses chimiques et d'un procédé pour démontrer la présence de la morphine après la mort*, par Dublanc jeune, pharmacien, Paris, 1824, in-8° ; 2° *Cours complet de maçonnerie ou histoire générale de l'initiation, depuis son origine jusqu'à son institution en France*, Paris, 1831, in-8° ; 3° *Eloge historique de Théodore Ducamp, lu à la société médico-pratique* le 14 mai 1823 ; Paris, même année ; 4° *Essai historique sur l'institution du rite écossais et de la puissance légale qui doit la régir en France*, 1827, in-8° ; 5° *Monographie sur la digitale pourprée ;* c'est Vassal qui introduisit en France l'usage de cette plante. Z.

VASSALLI-EANDI (ANTOINE-MARIE), savant Piémontais, né à Turin le 30 janvier 1761, était le neveu du professeur à l'université de cette ville, nommé Eandi. Après avoir reçu de son oncle sa première éducation, il obtint au concours, en 1779, une place au collége royal des provinces, où il étudia la philosophie sous le célèbre Beccaria. En 1785, étant déjà prêtre, il fut envoyé comme professeur de philosophie à Tortone, et il publia en 1786, sur les *bolides*, une dissertation qui le mit en correspondance avec Senebier, Saussure, Toaldo et Volta. En 1792, il fut appelé à l'université de Turin, en qualité de professeur de physique suppléant, et en même temps il fut chargé de la rédaction des traités à l'usage des écoles royales. Lorsque les armées françaises eurent envahi le Piémont, en 1796, et que l'ancienne monarchie de Sardaigne fut renversée, Vassalli continua sa carrière dans l'enseignement, et il fut envoyé à Paris, en 1799, pour faire partie de la commission des poids et mesures. Admis aux séances de la société de médecine de Paris, il y lut un mémoire *sur les affinités des gaz*, qui fut imprimé ; et c'est à cette occasion que pour la première fois il joignit à son nom celui de Eandi, par reconnaissance pour son oncle, qu'il venait de perdre. Après la bataille de Marengo, en juin 1800, il retourna à Turin, où il fut nommé professeur de physique. Devenu membre de la consulta législative, il y parla contre une nouvelle émission de papier-monnaie, qui avait déjà fait le malheur du Piémont ; et sa franchise lui attira des persécutions ; mais il fut bien accueilli par Napoléon, en 1805, et décoré de la croix de la Légion d'honneur au camp de Marengo. Après le retour du roi de Sardaigne dans ses Etats, en 1814, Vassalli fut remplacé dans sa chaire de physique et mis à la retraite, avec le titre de professeur honoraire et celui de secrétaire perpétuel de l'académie des sciences. Cependant il obtint en 1819 un traitement comme directeur du Muséum d'histoire naturelle, et de l'observatoire de Turin. Quoiqu'il fût accablé d'infirmités, il s'occupa de l'impression des mémoires de l'académie et de ceux de la société d'agriculture. Ce savant mourut le 5 juillet 1825, dans les bras de son neveu, le médecin Beruti, qui a publié sur lui, quelques mois après, une notice biographique, Turin, 1825, in-8° (*voy.* en outre des notices sur ce savant distingué dans les *Annales biographiques* pour 1826 et dans la *Revue encyclopédique*, t. 27 et 38. Vassali Eandi était correspondant de l'Institut de France. Ses principaux écrits sont : 1° *Conjectures sur l'art d'établir des paratonnerres chez les anciens Romains*, Turin, 1791 ; 2° *Physicæ elementa et geometriæ*, Turin, 1793, 3 vol. in-8° ; 3° *Lettres sur le galvanisme*, Paris, 1799 ; 4° *Mémoires et notices historiques de l'académie des sciences de Turin depuis* 1792 *jusqu'à* 1809 ; 5° *Annales de l'observatoire de Turin, depuis* 1809 *jusqu'à* 1818 ; 6° *Rapport sur le tremblement de terre de Pignerol*, 1808 ; 7° *La Meteorologia torinese, ossia risultamenti delle osservazioni fatte del* 1757 *al* 1817, Turin, 1819, in-4°. G—G—Y.

VASSELIER (JOSEPH), né à Rocroy en 1735, était employé dans l'administration des postes et premier commis de la direction de Lyon en 1769. Il eut dans cette place occasion de rendre service à Voltaire pour la circulation de ses écrits ; et une correspondance s'ouvrit entre le patriarche de Ferney et le commis de Lyon. Plusieurs de leurs lettres sont imprimées dans les œuvres de l'un et de l'autre. Tous les ans, Vasselier allait passer à Ferney une partie de l'automne. Cultivant les lettres pour son plaisir, il lisait ses pièces à quelques amis ou en faisait circuler des copies manuscrites, sans songer à en retirer ni gloire ni profit. Vasselier était membre des académies de Dijon et de Lyon ; il mourut dans cette dernière ville en novembre 1798. Son esprit était vif et original. On a de lui : 1° *Epître sur la paix*, 1783, in-8°. C'est peut-être la seule pièce de l'auteur imprimée séparément de son vivant. 2° *Poésies*, précédées de la vie de l'auteur, avec son portrait, Paris, 1799, trois parties, grand in-18, ou Londres, 1800, in-16, contenant : les *Contes*, — les *Chansons*, — *Mélanges*. Le conte de l'*Origine des truffes* est la plus célèbre des productions de Vasselier, et a été imprimé dans plusieurs collections, quelquefois sans le nom de

l'auteur. Il n'attachait aucune importance à ce qui sortait de sa plume; et c'est dans les journaux ou recueils du temps qu'il a fallu aller chercher la plupart de ces pièces peu poétiques et souvent obscènes. Il n'est donc pas étonnant qu'il en ait échappé quelques-unes à son éditeur, par exemple le quatrain sur les deux amants de Lyon dont l'histoire a fourni à Léonard le sujet d'un roman (*voy.* LÉONARD), quatrain cité sans nom d'auteur, par Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot *Caton*. A. B—T.

VASSELIN (GEORGE-VICTOR), né à Paris en 1767, était docteur en droit et avocat. Partisan des principes de la révolution, il n'en approuva pas les excès. Le 10 juin 1792, à la tête d'une députation de cinq ou six personnes, il vint à la barre de l'assemblée législative dénoncer le ministre Servan, sur la formation d'un camp de 20,000 hommes au nord de Paris, qu'il regardait comme injurieuse à la garde nationale; quelques passages de la pétition qu'il lut occasionnèrent des murmures et de vives apostrophes, à la suite desquels fut rendu un décret qui enjoignait aux pétitionnaires de se retirer a l'instant. Lorsque les affaires furent devenues plus calmes, Vasselin ouvrit chez lui un cours de droit, qui, à défaut d'écoles publiques, fut alors d'un grand secours pour plusieurs personnes. Le succès de ses leçons le détermina à les rédiger par écrit et à les faire imprimer; mais il mourut avant d'avoir achevé son travail, le 31 juillet 1801, à l'âge de 34 ans. On a de lui : 1° *Théorie des peines capitales, ou Abus et dangers de la peine de mort et des tourments*, ouvrage présenté à l'assemblée nationale, 1790, in-8°; 2° *Adresse d'un citoyen français à ses représentants, sur la constitution de* 1793; 3° *Respect à la propriété, ou le Seul point de ralliement des représentants aux représentés, et des gouvernés aux gouvernants*, 1796, in-8°, écrit en faveur des personnes que le régime extrême si longtemps suivi avait contraintes à fuir ou à se cacher, et qui cependant étaient inscrites sur la liste des émigrés. 4° *Mémorial révolutionnaire de la Convention, ou Histoire des révolutions de France, depuis le* 20 *septembre* 1792 *jusqu'au* 26 *octobre* 1795, Paris, 1797, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, qui a eu du succès, est devenu rare : c'est des lambeaux de ce livre qu'est composée une partie du tome sixième de l'édition du président Hénault, par Walckenaer, avec une continuation anonyme désavouée par cet écrivain. Le continuateur anonyme s'est bien gardé de citer Vasselin. 5° *Cours de droit civil*, formant 1 volume in-8°. Les six premiers cahiers seulement furent publiés par Vasselin, le septième et dernier, complétant l'ouvrage, l'a été par M. C. Guynemer. Vasselin a composé un journal intitulé : *le Cri public, ou le Journal des frères et amis*, qui fut supprimé le 18 fructidor an 5. A. B—T.

VASSIF EFFENDI (ELHADJ-AHMED), diplomate et annaliste turc, dont on ne connaît que les particularités qu'il rapporte sur lui-même dans la préface de ses *Annales de l'empire ottoman*, imprimées à Constantinople l'an 1219 de l'hégire (1804). Ces *Annales*, qui commencent à l'année 1166 de l'hégire (1752), embrassent les règnes de Mahmoud I[er], d'Osman II, de Mustapha III, d'Abdul Hamid, et la presque totalité de celui de Sélim III, jusqu'à l'année de l'hégire 1217 (1802). Les *Annales* de Vassif se divisent en deux parties, dont la première a été écrite d'après les mémoires des historiographes ses prédécesseurs, Hakim Tchechani Zadè, Moussa-Zadè et Rehttcheti-Hassan Effendi. Cette première partie rappelle entre autres événements remarquables la prise du port de Constantinople en 1168, la mort d'Osman II, l'avénement de Mustapha III et la naissance de Sélim III; elle contient des relations de plusieurs ambassades ottomanes à Vienne, à Berlin, à Varsovie, à St-Pétersbourg, et se termine par la déclaration de guerre à la Russie, motivée sur les troubles de la Pologne. La seconde partie se compose d'une histoire d'Ali-Beig, patron du fameux Djezzar-Pacha, de la mort de Mustapha III, du récit des événements de la guerre de 1768, jusqu'à la paix de Hutchuse Kaïnardji, en 1774 (1), et se termine à la première année du règne d'Abdul Hamid. Ce qui ajoute au mérite de cette dernière partie des *Annales* de Vassif, c'est que l'auteur l'a écrite d'après ses propres observations. Témoin oculaire des événements de la guerre et employé à la suite de l'armée, il fut, comme il le dit lui-même, initié dans les actes les plus secrets du gouvernement, aux négociations des plénipotentiaires nommés pour la paix, et assista au second congrès en qualité d'amedji ou de secrétaire rapporteur des conférences, fonctions dont les attributions le mettaient en outre dans le cas d'écrire tous les rapports secrets du grand vizir au sultan. Malheureusement, la partie imprimée des *Annales* de Vassif ne va pas au delà de 1775. Vassif Effendi, qui avait heureusement débuté dans la carrière des emplois publics sous le règne de Mustapha III, éprouva, par une de ces transitions si communes en Turquie, un sort tout contraire sous le règne suivant. Il ne cessa, comme il le dit dans son ouvrage, d'être plongé dans l'abîme de l'oubli et du malheur tout le temps qu'Abdul Hamid resta sur le trône. Les premières années de Sélim III ne lui furent pas plus favorables : il fut exilé dans une des îles de l'Archipel, sous prétexte qu'il aimait le vin; mais le vrai motif de cette disgrâce était la force de son caractère et sa franchise naturelle. Plus tard, Sélim III, convaincu de son mérite, l'éleva au grade de nichandji, secrétaire d'Etat, et d'historiographe de l'empire (vakanuvis). En cette

(1) Une partie de ces annales a été traduite, sous la forme d'extrait, par Caussin, professeur d'arabe vulgaire, sous ce titre : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes*, Paris, 1822, in-8°.

qualité, il fut chargé de continuer les *Annales* dont Izzi Effendi avait poussé la rédaction jusqu'en 1166 (1751). Enfin, en 1805, Vassif Effendi fut nommé reïs-effendi, ministre des affaires étrangères. Jusque-là, il avait été peu favorisé des dons de la fortune; mais il était généralement estimé et considéré pour la pureté de ses mœurs et son amour des sciences. Il passait pour une des meilleures têtes de l'empire et possédait parfaitement l'arabe, le turc et le persan. Ayant été en ambassade à Madrid, il parlait volontiers de l'Espagne et des Espagnols; il a même écrit une relation de cette ambassade, dont il avait promis une copie à Ruffin. Il est à regretter que la partie non imprimée des *Annales* de Vassif, depuis 1775 jusqu'en 1802, ne se trouve pas : ce document serait d'autant plus intéressant qu'il comprend presque tout le règne de Sélim III et le récit des faits historiques remarquables qui ont précédé la fin de ce prince infortuné. On regrette également de ne pouvoir indiquer les circonstances et l'époque de la mort de Vassif Effendi : on doit présumer qu'il fut une des nombreuses victimes de la révolution qui précipita du trône Sélim III, en 1807. B—H.

VASSILI ou BASILE Ier (JAROSLAWITCH), grand-duc de Russie, s'était rendu sous le règne de Jaroslaf, son frère aîné, à la grande horde, pour apaiser le khan des Tartares, qui se disposait à marcher contre la Russie. Son frère étant mort en 1272, il se hâta de retourner à la horde, afin de prévenir Dmitri, son cousin, qui aspirait à la dignité de grand-duc et qui y avait des droits comme l'aîné de la famille. Vassili l'emporta sur lui; il fut nommé grand-duc par le khan, quoiqu'il ne fût que prince de Kostroma (1). Son cousin, le prince Dmitri, voulait s'emparer de Novogorod; mais le khan rejeta ses prétentions, et les habitants eux-mêmes reconnurent Vassili pour leur duc. En 1275, les Tartares se préparant à marcher contre la Lithuanie, Vassili, qui redoutait leur passage à travers la Russie, fit un troisième voyage à la grande horde. A son retour à Kostroma, il mourut âgé de 40 ans, regretté des princes et du peuple, qui respectaient sa sagesse et sa bonté. Sous son règne, ou plutôt sous son administration, le khan des Tartares fit faire un nouveau dénombrement des habitants dans toutes les provinces de la Russie, afin de pouvoir fixer sur des bases plus exactes le tribut que la Russie devait lui payer. Vassili et les autres princes russes, courbés sous le poids de la servitude, souffrirent sans murmurer cette mesure humiliante. Depuis trente ans, le grand-duc n'était ainsi qu'une espèce de percepteur pour les Tartares. En 1274, le métropolitain de Kiow se rendit à Vladimir, où résidait Vassili, pour y tenir sous la protection du prince un concile dont on a les actes. Il y est dit, entre autres choses : « Dieu nous a dispersés sur la surface de la « terre; nos villes sont tombées au pouvoir de « l'ennemi; nos princes ont péri dans les com« bats; nos familles ont été traînées en esclavage; « nos temples ont été profanés, brûlés, renversés; « et le joug qui nous accable s'appesantit tous « les jours davantage sur nous. » Les canons de ce concile font une triste peinture des mœurs du clergé et des fidèles. On y voit jusqu'à quel degré d'avilissement la nation russe était alors tombée. Vassili eut pour successeur Dmitri Ier. G—Y.

VASSILI II (DMITRIÉWITCH), grand-duc de Russie, fils aîné de Dmitri Donskoï, n'avait que onze ans lorsqu'en 1383 il fut envoyé comme otage à la grande horde des Tartares. Son père, sentant ses forces s'affaiblir et désirant le voir avant de mourir, lui fit insinuer probablement de s'enfuir. Le jeune prince quitta la horde secrètement et se rendit, en 1388, près de l'hospodar de Moldavie. Dmitri envoya des boyards à Jagellon pour le prier de vouloir bien favoriser la fuite de son fils. Le jeune Vassili arriva heureusement à Moscou, avec une suite nombreuse de seigneurs polonais, que Jagellon lui avait donnés pour sa sûreté. On pouvait craindre que, après la mort de Dmitri, Vladimir le Brave (*voy.* ce nom) n'usât de son influence et de sa popularité pour s'emparer du grand-duché, au préjudice du jeune Vassili et de ses frères; mais ce prince aimait trop sincèrement sa patrie pour vouloir élever des discussions qui lui auraient été funestes. Le jour de l'Annonciation, en 1389, il vint trouver Dmitri, avec lequel il conclut un nouveau traité qui affermissait l'ordre de succession déjà établi par le traité de 1364. Il y était dit : « Moi, Vla« dimir, je vous respecterai, Dmitri, comme mon « père, et vous, Vassili Dmitriéwitch, comme « mon frère aîné. » Dmitri ne survécut que quelques mois à ce traité, aussi avantageux pour sa famille que pour la Russie. Etant mort le 19 mai 1389, son fils aîné, Vassili II, lui succéda sans difficulté. Comme la Russie n'était pas encore en mesure de braver les Tartares, il envoya à la grande horde, et le khan députa un ambassadeur qui, le 15 août 1389, mit la couronne ducale sur la tête du jeune prince. La cérémonie se fit à Vladimir, où l'on conservait la couronne. Depuis elle se fit à Moscou. Quelque temps après, Vassili épousa la princesse Sophie, fille de Vitold, grand-duc de Lithuanie. Selon une ancienne chronique russe peu véridique, Vassili, après s'être enfui de la horde, serait tombé entre les mains de Vitold, qui ne l'aurait relâché qu'à condition que le jeune prince épouserait une de ses

(1) Jusqu'à l'invasion des Tartares, à la mort d'un grand-duc le plus âgé de la famille régnante lui succédait, et le duché de Kiow était attaché à la souveraineté; les autres princes avaient des apanages. Les Tartares ayant détruit Kiow, et les Lithuaniens s'en étant depuis emparés, les grands-ducs bâtirent Moscou, et y fixèrent leur résidence. Lorsqu'un d'eux mourait, les princes se rendaient en toute hâte à la grande horde, et celui qui l'emportait en bassesses et en présents était reconnu par le khan. Un nouvel ordre de choses s'introduisit sous Dmitri Donskoï (*voy.* l'article suivant et VLADIMIR LE BRAVE). L'action des Tartares sur la Russie s'affaiblit peu à peu; elle ne cessa entièrement qu'à la fin du 15e siècle.

filles. Cette chronique donne des louanges à la franchise de Vassili, qui, étant devenu grand-duc, n'avait point oublié une promesse qu'alors il lui était si facile de violer. Ce fut Jagellon, et non Vitold, qui favorisa la fuite de Vassili. En 1388, lorsque celui-ci échappa aux Tartares, Vitold était en exil. Mais lorsqu'il accorda sa fille au prince russe, il était devenu assez puissant pour que la Russie désirât son alliance : cette alliance devenait d'autant plus importante que Vassili entreprit, en 1392, un voyage à la grande horde. Il y fut reçu, non plus comme un tributaire, mais comme un allié dont l'amitié pouvait être utile. Toktamisch, alors en guerre avec Tamerlan, se disposant à marcher contre son fier ennemi, accorda à Vassili deux principautés qui avaient été détachées du grand-duché pour en former des apanages. Vassili, de retour à Moscou, après une absence de trois mois, réunit au grand-duché les principautés de Nijni-Novgorod et de Souzdal. Boris, qui avait inutilement sollicité le khan afin de pouvoir conserver ce bel héritage, mourut deux ans après en avoir été privé. Rien ne prouve que Vassili ait abrégé les jours de son parent. Pendant que ce prince était occupé à réunir à la couronne les domaines qu'elle avait perdus, il apprit que Tamerlan, après avoir vaincu Toktamisch, s'avançait sur Moscou pour tirer vengeance des secours que les grands-ducs avaient donnés à son ennemi. La terreur fut générale en Russie; enfin, on apprit avec surprise que Tamerlan, après quinze jours d'hésitation, s'était tout à coup (26 août 1395) tourné vers le sud, pour marcher sur Azow. A peine la Russie se vit-elle en sûreté, qu'un autre danger vint la menacer. Vitold s'étant emparé de Smolensk, la Lithuanie ayant agrandi ses limites d'une manière si inquiétante, Vassili se rendit, en 1396, dans cette ville pour y visiter son beau-père. Dans cette entrevue, on fixa les frontières des deux Etats. Alors Vitold possédait le gouvernement d'Orel, ceux de Kalouga et de Tula en partie; maître de Rjew et Veliki-Louki, il s'étendait depuis Pleskow jusqu'à la Gallicie et la Moldavie, d'un côté; de l'autre jusqu'aux bords de l'Oka, de la Soula et du Dniéper, tandis que Vassili, relégué dans les froides contrées du Nord, voyait les limites de la Lithuanie portées jusqu'à trente lieues de Moscou. Dans cette même entrevue, Vitold promit à Vassili, qui s'était fait accompagner par son métropolitain, que la religion grecque serait protégée dans les contrées soumises à la Lithuanie. En 1398, Vassili s'empara de Novgorod, sans doute après s'être concerté avec Vitold, qui, peu après, demanda à son gendre des troupes pour l'expédition qu'il méditait contre les Tartares. Au lieu de secours, Vassili lui envoya son épouse, qui n'eut point de peine à lui faire comprendre que la Russie n'était pas en mesure de prendre une part ostensible à ses hostilités contre les Tartares. La campagne de 1399 fut désastreuse pour Vitold, et il fut entièrement défait (*voy.* VITOLD). En 1406, des différends s'élevèrent entre le gendre et le beau-père, qui, d'un ton menaçant, demanda des explications. Vassili, contre l'avis de ses boyards, députa à la grande horde pour solliciter des secours contre Vitold, qu'il appelait l'ennemi commun des Russes et des Tartares. Le khan envoya des troupes, qui ne firent que commettre des excès dans leur marche, sans rendre aucun service à la Russie. Vitold et Vassili se rencontrèrent aux environs de Tula, n'étant séparés que par la Krapiwna. Vassili redoutait les événements; il fit des ouvertures amicales qui furent suivies d'un armistice. En 1409, la Russie se vit menacée par un danger bien plus grand. Edigée, le compagnon d'armes et le lieutenant de Tamerlan, s'avançait sur Moscou avec une armée formidable. Vassili avait des agents à la grande horde; mais ils le servaient si mal que l'ennemi arriva presque aux portes de la capitale avant que l'on sût qu'il était en marche. Vassili, effrayé, s'enfuit à Kostroma avec sa femme et ses enfants, laissant à Vladimir le Brave le soin de défendre la capitale. Le 1er décembre, Edigée se présenta devant Moscou et ses Tartares se répandirent dans les provinces voisines pour les ravager. « Les Russes, disent les annalistes du temps, « ressemblaient à un troupeau de brebis aban« données à la fureur du loup. Les habitants des « villes et des campagnes tombaient à genoux « aux pieds des Tartares, qui se faisaient un hor« rible plaisir de les percer de leurs flèches ou « de les mutiler. Les plus vigoureux étaient ré« servés pour l'esclavage, tandis que les autres, « dépouillés de leurs vêtements, périssaient dans « leur sang au milieu des neiges. On liait les « prisonniers et on les menait à la chaîne comme « des chiens. Un seul Tartare suffisait pour con« duire quarante de ces infortunés. » Le duc de Twer avait promis aux Tartares des machines et de l'artillerie pour faire le siége de Moscou; il vit ensuite avec douleur qu'il allait servir d'instrument pour la ruine de sa patrie, et retourna à Twer sous prétexte de maladie. Cependant Edigée espérait pouvoir soumettre Moscou par la famine; mais, ayant reçu des nouvelles inquiétantes de la horde, il fit connaître à Vladimir qu'il se retirerait si on voulait lui donner une somme d'argent. Le prince russe, qui ne savait pas ce qui se passait au dehors, offrit trois mille roubles, qui, à son grand étonnement, furent acceptés; et, le 21 décembre, les Tartares commencèrent leur retraite. Vassili rentra dans Moscou, et bientôt il perdit le brave lieutenant qui avait plus d'une fois sauvé la capitale et l'empire. Après la retraite des Tartares, la peste et la famine ravagèrent la Russie avec une extrême fureur. Vassili mourut au milieu de la désolation générale, le 27 février 1425, à l'âge de 53 ans; il en avait régné trente-six. Deux ans

avant sa mort, il avait envoyé à Smolensk la grande-duchesse Sophie, avec son testament, dans lequel il mettait sous la protection de Vitold son épouse et son fils unique, Vassili III, qui n'était alors âgé que de huit ans. Sophie conjura instamment son père de vouloir bien reconnaître le jeune prince pour grand-duc après la mort de Vassili, et de le protéger en cette qualité contre ses oncles; ce que Vitold promit avec les serments les plus solennels. Ces assurances donnèrent quelques consolations à Vassili dans ses derniers moments. La faiblesse de son caractère avait entraîné l'empire dans des guerres qu'il avait mal soutenues. Ses ministres, ses favoris et surtout son trésorier abusèrent de sa bonté naturelle. Il avait entretenu des relations amicales avec les empereurs de Constantinople. En 1398, il envoya à l'empereur Manuel, alors resserré dans sa capitale, de puissants secours en argent; et, en 1414, il donna sa fille Anne à Jean Paléologue, fils de l'empereur Manuel : cette princesse mourut quelques années après de la peste. Vassili fit faire, par un religieux du mont Athos, la première horloge à sonnerie qui eût paru en Russie; elle coûta cent cinquante roubles et fut placée dans le Kremlin, où le peuple la vénérait comme une production miraculeuse. Vassili, étant le protecteur des provinces situées le long de la Dwina, leur avait donné un code qui adoucit un peu la férocité des anciennes lois. G—Y.

VASSILI III (Wassiliéwitch), fils du précédent, n'avait que dix ans lorsqu'il succéda à son père, le 27 février 1425. Pendant son règne, la Russie fut le théâtre de guerres désastreuses, et elle tomba dans un grand avilissement. La peste et la famine exercèrent des ravages affreux. Youri, oncle de Vassili, ayant refusé de le reconnaître, les deux princes se rendirent à la grande horde et soumirent leurs prétentions au jugement du khan des Tartares. Vassili fut reconnu pour *grand prince*, et afin d'établir sa suprématie, Youri, selon un ancien usage asiatique, fut condamné à mener le cheval de son neveu par la bride; ce que Vassili refusa par respect pour son oncle. Youri méprisa cette décision, et en appela aux droits du plus fort. Vassili ayant été défait, Youri s'empara de Moscou et prit le titre de grand-duc, mais la mort mit fin à ses projets (1434); et son fils aîné tomba dans les mains de Vassili, qui lui fit crever les yeux, cruauté dont on n'avait pas d'exemple en Russie depuis plus de deux siècles. Vassili rentra dans Moscou, reprit le titre de grand-duc et acquitta exactement envers les Tartares le tribut que son père avait cessé de payer. En 1440, Isidore, métropolitain de Kiow, étant revenu à Moscou, et ayant rendu compte de l'union qui avait été conclue au concile de Florence entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, fut enfermé par ordre de Vassili dans un monastère, d'où il s'enfuit pour retourner à Rome. Le czar envoya à Constantinople pour protester contre ce qui s'était fait à Florence; mais son envoyé n'arriva point jusqu'à la capitale de l'empire d'Orient, qui tomba bientôt après au pouvoir des musulmans. Depuis ce moment, il y eut scission déclarée dans l'Eglise russe. Jonas, reconnu pour patriarche de Moscou, se mit à la tête de l'Eglise grecque schismatique, et le métropolitain de Kiow, disciple d'Isidore, reconnu comme métropolitain de la Russie méridionale, admit le concile de Florence et resta uni à l'Eglise latine. La métropole de Kiow comprenait alors les diocèses de Briansk, de Smolensk, de Przemysl, de Tourow, de Luck, de Polotsk, de Kulm et de Halitz. En 1446, les Tartares de Kazan ayant fait une irruption en Russie, Vassili, qui était allé au-devant d'eux pour les repousser, fut défait et tomba dans leurs mains. Les barbares lui otèrent les croix d'or qu'il portait au cou, et les envoyèrent à la mère et à l'épouse de ce malheureux prince, pour attester la victoire qu'ils venaient de remporter. La terreur se répandit dans toute la Russie : cet empire avait souvent vu ses souverains obligés de fuir, mais il n'avait pas encore eu à déplorer leur captivité. Cependant, la division régnant parmi les Tartares, Vassili, mis en liberté, rentra bientôt dans sa capitale. Mais un malheur plus terrible l'attendait. Les fils d'Youri, ses cousins, ayant pris Moscou par trahison, l'arrêtèrent et lui crevèrent les yeux. Cette action atroce souleva tellement les habitants de Moscou, que ces indignes parents furent obligés de s'enfuir; Vassili fut rappelé par le vœu unanime de ses sujets. Après avoir associé au gouvernement son fils aîné Iwan, il mourut le 17 mars 1461, et il eut pour successeur Iwan III. G—Y.

VASSILI IV (Iwanowitch), fils d'Iwan III et de la grande-duchesse Sophie, nièce de Constantin Paléologue, naquit en 1478 et tomba jeune encore dans la disgrâce de son père, qui le déshérita. Quelques courtisans lui ayant persuadé que le grand-duc avait dessein de choisir pour son successeur Dmitri (1), son petit-fils, proposèrent à Vassili de faire périr ce jeune prince; mais Iwan, informé de cette conjuration, en fit arrêter les auteurs, qui furent punis de mort. Vassili et sa mère furent gardés à vue, et Iwan mit la couronne sur la tête de son petit-fils. Cependant le père malheureux paraissait troublé, inquiet : ses préventions se dissipèrent, il rendit toute sa tendresse à Vassili et le nomma grand prince de Novgorod et de Pleskow. En 1502, Dmitri étant lui-même tombé en disgrâce, le titre de grand prince lui fut ôté : Iwan proclama son fils Vassili grand-duc et héritier du trône. Voulant lui donner une épouse, il renouvela l'ancien usage des rois de Perse. On fit venir des jeunes personnes des différentes provinces. Parmi quinze cents

(1) Iwan III avait eu de sa première épouse un fils qui mourut laissant pour héritier de ses droits son fils Dmitri; celui-ci était âgé de dix-sept ans lorsqu'il fut couronné par son grand-père.

prétendantes que l'on réunit à la cour, Iwan choisit pour sa bru Solomonie, fille d'un officier obscur, Tartare d'origine. Après la mort de ce prince, arrivée le 17 octobre 1505, Vassili fit enfermer Dmitri, son neveu, qui mourut en 1509, succombant au chagrin et aux rigueurs de la prison. Vassili IV montra pour l'autocratie autant de zèle qu'Iwan son père : moins dur, moins sévère, mais également ferme, inflexible, il suivit les mêmes principes dans ses relations politiques et dans l'administration intérieure. Il ne fut point heureux dans la première guerre qu'il entreprit. Voulant punir le khan de Kazan, il envoya contre lui le prince Dmitri, son frère, qui, après avoir obtenu de grands avantages et avoir poursuivi l'ennemi jusque sous les murs de Kazan, se laissa surprendre et fut battu complétement. Alexandre, roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie, étant mort en 1506, Vassili conçut le projet assez bizarre de se faire nommer son successeur ; et, dans ce dessein, il envoya un ambassadeur à sa sœur Hélène, veuve du prince défunt, pour lui représenter qu'elle immortaliserait son nom si, en persuadant aux grands des deux Etats de l'élire roi et grand-duc, elle parvenait à réunir sur la même tête les couronnes de Lithuanie, de Pologne et de Russie. « La différence de religion, disait-il, ne doit « faire aucun obstacle ; je m'engagerai par ser- « ment à protéger la foi catholique. » Il écrivit dans ce sens aux membres les plus influents de la Lithuanie. Mais Hélène se hâta de lui répondre que Sigismond ayant été, du vivant même d'Alexandre, élu son successeur, il était impossible de lui ravir ses droits. Vassili persista néanmoins dans son projet, et il se mit en guerre contre la Pologne. On ruina, on saccagea les provinces limitrophes, sans aucun résultat important, et la paix ne se rétablit qu'en 1509. Pendant plus de six siècles, la ville de Pleskow avait joui de sa propre constitution, laquelle, quoique démocratique, admettait des patriciens qui, appelés *enfants-possadnicks*, occupaient les premières places dans l'administration. Par l'activité de son commerce, Pleskow avait acquis de grandes richesses ; ses habitants, beaucoup plus civilisés que les Russes, connaissaient les arts et les lettres ; placés sous la protection des grands-ducs, ils avaient lutté, souvent avec gloire, contre la puissance des chevaliers teutoniques. Vassili, ayant fait la paix avec Sigismond, marcha contre Pleskow, et s'occupa pendant quatre mois de détruire toutes les institutions de cette ville, pour mettre à leur place sa puissance autocratique. Trois cents familles patriciennes furent données aux boyards russes, et autant de familles russes furent envoyées à Pleskow pour y jouir des biens des exilés. La guerre ayant de nouveau éclaté entre Vassili et Sigismond, les Russes s'emparèrent de Smolensk (1514), qui depuis cent dix ans était sous la domination de la Lithuanie. Le 1er août 1514, Vassili y fit son entrée solennelle ; le 28 octobre suivant, les Polonais, commandés par le prince Constantin Ostrowski, s'en vengèrent dans les plaines d'Orscha, où les Russes furent complétement défaits : 8 boyards, 37 princes, 1,500 gentilshommes tombèrent entre les mains du vainqueur, avec les bagages, les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, qui fut presque entièrement détruite. Malgré cette victoire, qui devait être décisive pour la campagne, Ostrowski ne put reprendre Smolensk ; il fut même forcé de lever le siége d'Opotchka (18 octobre 1517). L'empereur Maximilien (1) envoya le baron de Herberstein à Moscou pour négocier la paix entre Vassili et Sigismond. On se sépara sans rien conclure. Comme Vassili entretenait des relations amicales avec la Porte ottomane, le pape Léon X lui fit représenter qu'étant fils d'une princesse grecque, Constantinople était son héritage légitime ; que les lois d'une saine politique lui ordonnaient de faire la paix avec les princes chrétiens, et qu'en s'unissant avec eux contre les Turcs, il pourrait élever la Russie au plus haut degré de puissance ; que par la prise de Constantinople l'Eglise grecque se trouvant sans chef, le métropolitain russe pourrait, s'il se rapprochait de l'Eglise romaine, être élevé à la dignité de patriarche. Vassili donna une réponse évasive, et ces ouvertures n'eurent alors point de suite. Cependant un ennemi terrible menaçait la Russie. Les Tartares de la Tauride et de Kazan s'étaient jetés sur les provinces orientales de l'empire, et, le 29 juillet 1521, après avoir tout dévasté sur leur passage, ils étaient arrivés sous les murs de Moscou. Vassili, craignant pour sa capitale, signa un traité ignominieux. Cette invasion fut l'événement le plus malheureux de son règne. Les Barbares entraînèrent avec eux une multitude innombrable d'habitants, qui furent vendus aux marchés de Caffa et d'Astrakhan. Dès que ce désastre eut cessé, Vassili, convoitant les principautés de Rézan et de Séwerski, qui depuis plusieurs siècles appartenaient comme apanages à des princes de la maison régnante, fit arrêter et mourir en prison ceux qui les possédaient (1523). Il avait aussi formé le projet de s'emparer de Kazan, dont le khan, prince tartare, était son tributaire. Mais s'étant laissé surprendre, son armée fut battue et forcée de se retirer. Depuis vingt ans, ce prince vivait heureux avec Solomonie, que son père lui avait donnée pour épouse ; mais elle était stérile. Les flatteurs lui conseillèrent de la faire entrer dans un couvent et de contracter une autre union. La grande-duchesse se refusant à toute proposition, on employa la violence, et Vassili épousa la princesse Hélène Glinski (1526). Ce choix déplut à la nation russe, qui méprisait les Glinski, transfuges venus de la Lithuanie,

(1) On conserve, dit-on, dans les archives de Moscou, une lettre de Maximilien adressée à Vassili, dans laquelle il lui donne le titre d'*empereur* (voy. IWAN IV).

après avoir trahi leur prince. Ces sentiments s'adoucirent quand Hélène eut donné au grand-duc deux princes, dont l'aîné fut Iwan IV, surnommé *le Cruel*. Vassili eut avec les puissances étrangères des relations beaucoup plus fréquentes que ses prédécesseurs. Un voyageur génois, le capitaine Paolo, vivement recommandé par le pape Léon X, vint lui proposer d'établir une route marchande pour communiquer avec l'Hindoustan, par le Volga, la mer Caspienne et l'Indus. Il représenta que les Portugais s'étant exclusivement emparés du commerce avec l'Inde, ils fixaient arbitrairement le prix des épiceries et des aromates; que les Russes pourraient facilement leur enlever ce commerce; qu'il ne demandait que la permission de reconnaître les rivières qui se jettent dans le Volga et de descendre le fleuve jusqu'à Astrakhan; ce qui fut refusé. Clément VII envoya, dans ce temps-là, à Moscou, un légat pour proposer la guerre contre les Turcs et la réunion des deux Eglises. Sans s'expliquer, Vassili le fit accompagner à Rome par Dmitri Gérasim, célèbre diplomate, qui y fut reçu avec la plus haute distinction (1). Sous la médiation du pape et de Charles-Quint, Vassili et Sigismond conclurent une trêve, n'ayant pu s'entendre sur les conditions d'une paix stable. Vassili étant tombé dangereusement malade, demanda l'habit religieux. Le métropolitain y consentit; mais les princes et les courtisans s'y opposèrent, et une vive contestation s'éleva dans la chambre même du malade. Le métropolitain l'emporta sur les princes, qui voulurent lui arracher la robe; Vassili reçut la tonsure, le nom religieux de Warlaam; et, lorsqu'on l'eut revêtu de l'habit de religion, il expira le 21 novembre 1533. Ce prince a beaucoup agrandi l'empire russe; mais on ne peut justifier les moyens qu'il employa. Il fut sévère jusqu'à l'excès. Le secrétaire Dolmalow ayant, sous prétexte de pauvreté, refusé l'ambassade près de l'empereur Maximilien, on fit fouiller dans sa maison, et comme on y trouva trois mille roubles, il fut mis à mort. Beaucoup d'autres victimes furent immolées d'une manière aussi barbare par les ordres de Vassili IV. Dès les premiers jours de son règne, ce prince, visitant le trésor que son père lui avait laissé, aperçut des livres grecs entassés négligemment; il voulut aussitôt les mettre en ordre et les faire traduire; mais ne trouvant à Moscou personne qui fût en état de faire ce travail, il écrivit au patriarche de Constantinople, qui lui envoya Maxime, religieux du mont Athos. Né en Grèce, Maxime avait fait ses études à Paris et à Florence; il connaissait les langues anciennes et vivantes. Arrivé à Moscou, il visita la bibliothèque de Vassili et dit au prince, dans les transports de sa joie : « Que vous êtes heureux, seigneur ! A « présent vous chercheriez en vain dans la Grèce « une bibliothèque qui renfermât un pareil tré- « sor ! » Après avoir dressé son catalogue, Maxime traduisit l'explication du Psautier en ancienne langue slavone, qui est encore aujourd'hui la langue liturgique. Alors il demanda avec instance la permission de retourner dans son monastère; Vassili la lui refusa, et tous les jours il voulait s'entretenir quelques moments avec Maxime, qu'il retint ainsi à Moscou pendant neuf ans, l'occupant à traduire et à composer. On conservait ses ouvrages, au nombre de cent trente-quatre, dans la bibliothèque de la Trinité. Il profitait de l'accès qu'il avait près du prince pour intercéder en faveur des malheureux, et plusieurs grâces lui furent accordées. Cette faveur déplut au clergé russe, qui chercha à le noircir dans l'esprit de Vassili, en représentant qu'il désapprouvait hautement le divorce du prince et son second mariage. On trouva facilement des juges tels qu'on les voulait, et Maxime fut relégué dans une maison religieuse de Twer, pour y être gardé comme criminel d'Etat. Un étranger, devant qui l'on vantait les richesses de Vassili, dit : « Est-il étonnant qu'il soit riche? « Il ne donne rien ni à ses troupes ni à ses am- « bassadeurs, et même il enlève à ceux-ci ce « qu'ils reçoivent des souverains auxquels ils « sont envoyés. » Ainsi, le prince Yaroslawski, à son retour d'Espagne, fut obligé de déposer au trésor les chaînes d'or, les étoffes précieuses et les vases d'argent que l'empereur et l'archiduc lui avaient donnés. Cependant personne ne se plaignait; on disait : « *Le grand prince prend, le* « *grand prince rendra.* » G—Y.

VASSILI V (IWANOWITCH SCHOUISKI) descendait de Vladimir le Grand. Ses ancêtres, princes de Sourdal, ayant été dépossédés par Vassili II, se tinrent pendant quelque temps éloignés de la cour; y étant revenus, ils eurent, comme princes de la maison régnante, une grande influence dans l'administration pendant la minorité d'Iwan IV; Vassili et Jean Schouiski s'emparèrent de la régence, et plus tard Pierre Schouiski fut un des premiers généraux du czar. Par sa sagesse et sa valeur il contribua efficacement à la soumission de Pleskow, de Novgorod et de la Livonie. Au commencement du 17e siècle, la Russie tomba dans l'opprobre et l'abjection, la grande dynastie étant éteinte. Féodor II avait été renversé par un aventurier, appelé *le faux Dmitri* (*voy.* DÉMÉTRIUS). Vassili Schouiski, ne pouvant supporter que le trône des czars fût occupé par un étranger de basse extraction, résolut de l'en précipiter. Dans la nuit du 17 mai 1606, ayant rassemblé ses parents, ses amis, il leur parla avec tant de force qu'ils coururent aux armes, sonnèrent le tocsin et réunirent les habitants en criant : *Mort à l'imposteur Dmitri*. Vassili marcha à leur tête vers le palais, tenant l'épée d'une

(1) On trouve un document très-remarquable dans les archives de l'église patriarcale de Venise, relativement à ces négociations; c'est une lettre que l'empereur Charles-Quint écrivit en latin, le 13 septembre 1551, au pape Jules III, afin que le pontife fit tous ses efforts pour rapprocher les Eglises grecque et latine.

main et la croix de l'autre. Les portes sont enfoncées, Dmitri se cache dans les appartements les plus reculés; mais on le découvre, on se saisit de lui; la populace le perce de coups et brûle son corps après l'avoir exposé pendant trois jours. L'imposteur avait épousé une Polonaise de haute naissance, qu'un corps de troupes de sa nation avait accompagnée à Moscou; Vassili réussit à se soumettre ces soldats étrangers. Son parti le conduisit sur la place publique et le nomma czar par acclamation. Il ne fallait plus que la cérémonie du couronnement; afin de la rendre plus facile, Vassili déposa le patriarche de Moscou et en nomma un autre, qui s'empressa de mettre la couronne sur la tête du prince; par là Vassili prévint les grands de l'empire, qui avaient formé le projet d'indiquer une élection, afin de conserver à la noblesse le droit qu'elle avait de donner la couronne à l'extinction de la famille régnante; mais il ne put empêcher les suites du mécontentement, qui devint général. La révolte commença en Ukraine. Un esclave fugitif, appelé Bolotnikow, s'étant mis à la tête d'un rassemblement, s'empara de Rézan, de Tula, de Kolomna et s'avança jusque près de Moscou. Vassili avait heureusement reçu un corps de troupes venu de Smolensk, et Bolotnikow fut battu avec grande perte. Pendant que Vassili se réjouissait d'avoir terminé cette première révolte, il s'en élevait une autre parmi les Cosaques, qui mirent à leur tête un autre esclave appelé Pierre, lequel prétendait être fils du czar Féodor. Un esprit d'aveuglement et de vertige semblait s'être emparé de la nation russe. On ajouta foi à une fable maladroitement inventée par des barbares. Les habitants, attirés par l'espoir du pillage, venaient en foule trouver Pierre, dont les droits furent reconnus par les deux princes Schakowski et Téliatewski, qui l'aidèrent à prendre Tula et Kaluga. Vassili attaqua les rebelles. Après une première bataille, dans laquelle Téliatewski resta sur la place, il s'avança contre Tula. Ayant pris de force cette ville, où les chefs des révoltés s'étaient enfermés, il les fit périr dans les supplices (1). Bientôt se montra un troisième aventurier, sorti de Starodoub, sur les frontières de la Pologne, qui prétendait aussi être ce prince Dmitri, fils d'Iwan II, et mort en 1591, sous le nom duquel avait déjà paru un premier imposteur renversé depuis un an. Le second Dmitri, fortifié par les partisans qui lui arrivaient de toutes parts, surtout de la Lithuanie, s'avança jusqu'à Orel, où il passa l'hiver de 1607 à 1608. Ayant battu le prince Kourakin, il s'avança jusqu'à Touchino, à deux lieues de Moscou. Des généraux polonais, entre autres l'hetman des Cosaques Bruginski et le célèbre Sapieha, vinrent donner de l'éclat à son parti, auquel ils rendirent des services importants. Les villes effrayées se hâtaient par leur soumission de prévenir de plus grands malheurs. Vassili avait heureusement étouffé une conspiration formée dans Moscou même. Mais la capitale, désolée par une famine affreuse, devenait son plus terrible ennemi, lorsqu'il apprit qu'un corps de troupes suédoises s'avançait à son secours. Aussitôt que les premiers mécontentements s'étaient manifestés, il avait envoyé son neveu, le prince Michel Schouiski, en Suède près de Charles IX, qui, moyennant un subside convenu, lui accorda un corps de 5,000 hommes, sous les ordres du comte Jacques de la Gardie. Ce général, qui devait exécuter les opérations indiquées par le prince Michel, se dirigea sur Pleskow. Twer et un grand nombre de villes envoyèrent au prince leur soumission. D'un autre côté, le colonel Bobowski ayant amené de la Pologne de nouveaux secours à Dmitri, l'imposteur reprit courage, et on en vint aux mains. Deux batailles sanglantes gagnées par Vassili ne relevèrent que faiblement ses espérances. Sigismond, roi de Pologne, crut devoir, en 1609, profiter des circonstances pour déclarer la guerre à la Russie; les généraux qui servaient dans les troupes de Dmitri tâchèrent de les gagner à la Pologne en leur représentant que le seul parti raisonnable qui leur restât était de s'emparer de l'imposteur, de le livrer à Sigismond et de demander à ce prince son fils Vladislas pour grand-duc. Dmitri, qui fut instruit de ce qui se passait, quitta secrètement son camp et se retira à Kaluga. La dissension se mit parmi ses troupes; une partie vint à Moscou demander grâce. Les Suédois étaient entrés dans la capitale, et elle était sauvée; mais il fallait aller au secours de Smolensk que les Polonais assiégeaient. Vassili y envoya un corps de troupes sous les ordres du prince Dmitri son frère. La Gardie, qui devait se concerter avec celui-ci pour délivrer la place, se jeta sur Novgorod et Ladoga, d'où il retourna en Suède. Jelkowski s'était avancé jusqu'aux environs de Moscou à la tête d'un corps de troupes polonaises et fomentait le mécontentement dans la capitale. Au mois de juin 1610, les habitants se soulevèrent: Vassili, son épouse, les princes Dmitri et Iwan ses frères, arrêtés et enfermés d'abord dans des monastères, furent peu après livrés entre les mains de Jelkowski, qui les fit conduire au camp du roi Sigismond. De là ils furent transportés à Varsovie, où ils moururent en captivité. G—Y.

VASSILLACCHI (Antoine), surnommé l'Aliense, peintre italien, naquit dans l'île de Milo en 1556, d'origine grecque. Paul Véronèse fut son maître, mais lorsqu'il eut vu briller les premiers rayons

(1) Les soldats entrèrent au service de Vassili. Les mahométans, qui étaient en grand nombre, prêtèrent serment de la manière suivante : on suspendait sur leurs têtes des sabres nus, et, après leur avoir lu le serment, on leur donnait à la pointe d'un couteau un morceau de pain avec du sel; ils juraient et ajoutaient : « Si je ne sers fidèlement le grand prince Vassili Schouiski « ainsi que je l'ai promis, que le pain et le sel du czar me servent de poison et que ma tête soit détachée de mon corps par « le glaive de feu du Très-Haut qui est suspendu sur ma tête. » On trouve encore dans les archives de la couronne ce serment, dont Pierre le Grand a abrégé la formule.

du talent de son élève, il en devint jaloux, le renvoya de son école en lui conseillant de ne peintre qu'en petit. L'Aliense, voyant que Paul renouvelait envers lui la conduite que le Titien avait tenue à l'égard de Tintoret, résolut de suivre à son tour l'exemple de ce dernier peintre. Il étudia les plâtres moulés sur l'antique, ne cessant de les dessiner nuit et jour; il se rendit familière la connaissance du corps humain, il modela en cire, copia assidûment le Tintoret, et, comme pour oublier tout ce qu'il avait appris de Paul Véronèse, il vendit jusqu'aux dessins qu'il avait faits dans son école. Mais il ne put pas si bien en perdre la mémoire que, dans ses premiers ouvrages qui subsistent dans l'église des Vierges, on ne reconnaisse les traces de l'école de Paul et un artiste formé pour ce style. Les historiens lui font un reproche d'avoir abandonné cette route pour en suivre une autre; ils le blâment surtout de s'être laissé bientôt aller aux manières. Quelquefois il peignait avec beaucoup de soin, comme l'*Epiphanie* qu'il fit pour le conseil des Dix; mais le plus souvent il abusait de la facilité de son génie, ce que faisaient d'ailleurs ses rivaux. Il s'appuya contre le Vittoria, son ennemi, d'un artiste en grande vogue, Jérôme Campagna, élève du Sansovino, et il jouit de toute la faveur du Tintoret. C'est en se conduisant ainsi qu'il fut chargé de nombreuses peintures dans le palais du sénat et dans les diverses églises de Venise, et qu'il obtint même de vastes travaux dans d'autres villes d'Italie et notamment à Pérouse, dans l'église de St-Pierre. Cependant, il ne put atteindre à cette réputation élevée à laquelle l'appelait son génie. Parmi ses élèves et ses aides, on cite Thomas Dolabella, de Bellune, peintre habile, et qui fut fort bien accueilli à la cour du roi de Pologne, Sigismond III, au service duquel il resta longtemps; et le Flamand Pierre Mera, qu'il aima particulièrement, et dont il fit le portrait par amitié. L'Aliense mourut à Venise en 1529 et fut enterré en l'église de St-Vital. Le chevalier Ridolfi, qui fut son ami, a inséré sa vie parmi celles des illustres peintres de Venise et de l'Etat, t. 2, p. 209. P—s.

VASSOR (MICHEL LE). *Voyez* LEVASSOR.

VASSOULT (JEAN-BAPTISTE), naquit à Bagnolet, près Paris, vers l'an 1667. Après avoir fait de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique et fut bientôt chargé d'enseigner la grammaire et les lettres aux pages du roi, emploi qu'il exerça pendant près de cinquante ans. Estimé de Louis XIV, il devint aumônier et confesseur de Madame la Dauphine et fut nommé prédicateur de la maison de ce monarque. Il avait fait une étude particulière des auteurs sacrés, et surtout de Tertullien, dont il affectionnait beaucoup les ouvrages. Il fit paraître, en 1714, la traduction suivante : *Apologétique de Tertullien, ou Défense des premiers chrétiens contre les calomnies des gentils, avec des notes pour l'éclaircissement des faits et des matières*, Paris, magnifique édition in-4°, ornée d'un beau portrait de Louis XIV. Ce prince avait accepté la dédicace de cet ouvrage, dont il fut fait, en 1715, une seconde édition in-12. Les notes sont savantes et nombreuses. A la fin du volume se trouve la Lettre de Pline le Jeune, gouverneur des provinces de Pont et de Bithynie, à Trajan, pour le consulter sur la conduite à tenir envers les chrétiens de son gouvernement, et la réponse de l'empereur à cette lettre. Cette même traduction est précédée d'une préface, dans laquelle Vassoult donne une liste de tous les apologistes du christianisme dans ces temps de persécution, et ils sont en grand nombre. Tous défendent cette cause sacrée avec le même zèle, le même courage et avec plus ou moins de succès; mais Vassoult, après un soigneux examen de ces écrits, met l'Apologétique bien au-dessus de tout ce qui a été fait sur le même sujet. Il laissa entrevoir que son projet était de traduire tous les ouvrages de Tertullien. Il avait même déjà traduit de ce panégyriste des chrétiens une autre *Apologétique* ou *Remontrance*, adressée à Scapula, proconsul d'Afrique, pour l'engager à faire cesser la persécution contre les chrétiens, et de plus l'*Exhortation au martyre*, les *Traités de la Patience, de la Pénitence, de la Prière, des Spectacles, de l'Ajustement des femmes*, etc. Pour achever le tout et corriger, autant que cela était nécessaire, ce qui était déjà fait, il attendait la publication d'une édition des *Œuvres* de Tertullien, à laquelle on travaillait, et qui devait être plus exacte que celles qu'on avait eues jusqu'alors. On ne sait s'il a continué son travail, ni même ce que sont devenues les traductions des divers traités dont il vient d'être fait mention, quoiqu'on soit bien assuré qu'il y avait mis la dernière main; c'est une perte qu'on doit regretter. Vassoult a encore donné les *Psaumes de David, en forme de prières*, 1 vol. in-12, imprimé chez Columbat, et dont il y a eu, chez le même, une seconde édition qui porte la date de 1733. Il préparait un *Dictionnaire* pour l'intelligence des ouvrages de Tertullien, lequel devait contenir les mots inusités employés par cet auteur, et que souvent il a forgés. Ce laborieux écrivain mourut chez le curé de Viroflay, dans le parc de Versailles, le 6 janvier 1745. L—Y.

VAST-VIMEUX (CHARLES-LOUIS, baron), général français, naquit à la Rochelle le 25 octobre 1787. A l'époque où il sortait de la première jeunesse, une seule carrière, celle des armes, offrait une perspective brillante : il s'engagea comme volontaire dans un régiment de hussards, et il fit, pour son début, la campagne d'Austerlitz. Trois ans plus tard, il était en Espagne avec le grade de sous-lieutenant; il se distingua dans plusieurs affaires, et il fut blessé. Admis comme capitaine dans le 5e de cuirassiers, il prit part à l'expédition de Russie, assista à la terrible journée de la

Moskowa, et il fut du bien petit nombre des braves qui, échappant aux horreurs d'une retraite trop célèbre, purent regagner la Pologne. Le retour de la paix le condamna à une longue inaction; mais en 1823, il servit en Espagne et devint chef d'escadron. La révolution de juillet amena au pouvoir un gouvernement qui s'appuya volontiers sur les anciens militaires dont les guerres de l'empire avaient mis la fermeté à l'épreuve. Vast-Vimeux obtint alors un avancement après lequel il soupirait depuis longtemps; en 1833 il devint lieutenant-colonel du 12ᵉ de chasseurs à cheval, et en 1838 colonel du 12ᵉ dragons. En 1846 il fut élevé au grade de général de brigade, et il fut chargé du commandement de la subdivision des départements des Côtes-du-Nord. Le gouvernement provisoire le mit à la retraite en 1848. Il se présenta en 1849, lors des élections pour l'assemblée législative, aux suffrages des habitants du département où il était né, il se déclarait partisan décidé de la politique du président de la république, il fut élu sans difficulté. L'empire fut rétabli, et dans ce nouvel ordre de choses, le vieux général devint représentant de la Charente-Inférieure au corps législatif; sa réélection lui continua le mandat dont il était investi, et l'assemblée le choisit pour un de ses questeurs. Ce fut au milieu de ces paisibles fonctions que sa vie s'acheva à la Rochelle le 25 septembre 1859. Z.

VASTEY (Pompée-Valentin, baron de), homme politique haïtien, noir de nation, commença sa carrière politique en 1806, comme principal secrétaire d'André Vernet (ensuite prince des Gonaïves) au département des finances et de l'intérieur, et passa avec lui au service du roi. Lorsque, en 1811, le roi composa la commission législative chargée de présenter les projets de lois pour le code Henry, Vastey fut nommé l'un des secrétaires de cette commission. Après la mort du prince des Gonaïves (1813), Vastey fut nommé secrétaire du roi, créé baron et chargé de l'instruction du prince royal. Il remplit son emploi avec autant de zèle et de succès que de talent. En même temps il commença à prouver son patriotisme en auteur publiciste et à combattre pour son pays avec autant de gloire que de zèle, faisant preuve d'une remarquable instruction. Lorsque, en avril 1815, les députés du roi étaient de retour du Port-au-Prince, il publia, pour accompagner une lettre du comte de Limonade, une brochure intitulé *le Cri de la patrie*, où il commençait à dévoiler la turpitude, la trahison et l'excessive ambition de Pétion. Quelques mois plus tard, il publia une nouvelle brochure sous le titre : *le Cri de la conscience*, où il accusa le général Pétion du crime de haute trahison, de complicité avec Daurion-Lavaysse, de complots et d'intelligence criminelle avec les ennemis d'Haïti pour renverser l'Etat et plonger la population dans l'esclavage et les préjugés de 1789. Toujours prêt à défendre les droits de sa race et de son roi, il a écrit, en 1817, un ouvrage ayant pour titre : *Réflexions politiques sur quelques ouvrages et journaux français concernant Haïti*, in-8°. Le roi, pour récompenser autant de mérites, le nomma chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Henry, maréchal de camp (20 août 1819), et enfin chancelier. De Vastey a composé un ouvrage qui porte ce titre : *Essai sur les causes de la révolution et des guerres civiles d'Haïti*, à Sans-Souci, de l'imprimerie royale, 1819, rempli de notices très-intéressantes. Il y parle de sa carrière polémique et s'en exprime ainsi : « Nous « n'avons jamais aimé les discussions polémi- « ques; elles répugnent à notre cœur et à nos « principes; nous les avons toujours évitées avec « soin, de crainte d'être agresseur, et si quel- « quefois nous nous sommes élancé dans cette « arène, c'est malgré nous et contre notre propre « volonté que nous y avons été entraîné; mais « alors, provoqué par une juste et légitime dé- « fense, nous n'avons pas hésité à monter à la « brèche pour combattre les ennemis de notre « pays et de notre gouvernement, sous quelque « forme ou quelque couleur qu'ils aient pu se « montrer. » Nous ignorons la date de la mort de Vastey. Z.

VASTHI, reine de Perse, femme d'Assuérus, qui régnait, depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces. La troisième année de son règne, ce prince donna un grand festin à tous les officiers de son empire et à tous les satrapes dans les appartements et dans les jardins de son palais, où il déploya toute la magnificence d'un puissant souverain et tout le faste de l'Orient. La reine Vasthi, de son côté, traitait avec la même somptuosité dans l'intérieur de son harem les principales femmes du royaume et de la ville de Suse. Le septième jour, le roi étant plus animé qu'à l'ordinaire et dans la chaleur du vin, ordonna à ses eunuques d'amener la reine Vasthi avec le diadème sur la tête *et toute nue*, suivant le chaldéen, attendu qu'elle était fort belle. Vasthi refusa d'obéir et ne voulut point se donner en spectacle, au mépris des coutumes orientales qui ne permettent pas que les femmes se montrent en public. Assuérus en fut extrêmement irrité et consulta son conseil sur ce qu'il avait à faire. Un de ses conseillers lui fit entendre que Vasthi n'ayant pas seulement offensé le roi, mais encore tous les peuples et tous les grands, et que l'exemple de la reine pouvant inspirer à toutes les femmes la désobéissance envers leurs maris, il convenait qu'il fût rendu un édit, selon la loi des Mèdes et des Perses, portant que la reine Vasthi ne se présenterait plus devant le roi et que sa couronne serait donnée à une autre qui en fût plus digne. Le conseil fut agréé, et Vasthi répudiée. Le grec porte que le lendemain le roi ne se souvint plus de la manière dont elle avait agi et dont il l'avait condamnée. L'hébreu, au

contraire, dit qu'il se souvint de Vasthi et de ce qu'elle avait souffert. Quoi qu'il en soit, Esther ne tarda pas à occuper la place de cette princesse et à être décorée du diadème (*voy.* Esther). Quelques écrivains ont prétendu que Vasthi était la sœur d'Assuérus, mais ce n'est pas vraisemblable; d'autres ont prétendu qu'elle était *Atossa*, fille de Cyrus, qui avait épousé d'abord Cambyse, son frère, puis le Mage qui voulut se faire passer pour Smerdis, et qui épousa enfin Darius, fils d'Hystaspe. Cette opinion est encore moins vraisemblable que la première. Nous ne nous arrêterons pas à résoudre les difficultés que présente le livre d'Esther dans quelques-uns de ses détails; elles se trouvent résolues en grande partie dans les articles Aman, Assuérus, Artaxercès, etc. L—b—e.

VATABLE ou VATEBLÉ (François), célèbre hébraïsant, né à Gamache, village du diocèse d'Amiens, fut d'abord curé de Bramet, dans le Valois, puis professeur d'hébreu à Paris, lorsque François I[er] fonda le collége royal, et il mourut abbé de Bellozane. Le grand nom qu'il a conservé jusqu'à nos jours est fondé sur son érudition immense, bien digérée et d'une communication facile, sur le talent qu'il eut pour enseigner et sur le concours d'auditeurs que sa réputation attirait à ses leçons. Il professait d'abondance; beaucoup de juifs même venaient l'entendre et admiraient son savoir; du reste il a peu écrit. On a dit que ses écoliers ayant recueilli ses notes sur l'Ancien Testament, Robert Estienne les imprima en 1545 dans son édition de la nouvelle Bible latine de Léon de Juda; mais, comme ces notes sont pleines de lambeaux pris de Caléon, de Munster, de Fagius et d'autres protestants français et allemands, copiés quelquefois mot pour mot, il est probable que Robert Estienne, qui avait de grandes liaisons avec les réformés de Zurich, emprunta d'eux ces notes, aussi bien que la version; il ne se servit du nom de Vatable que pour ne pas se rendre odieux aux docteurs de Paris qui ne l'aimaient pas. Quoi qu'il en soit, elles furent condamnées par la faculté de théologie de Paris. Estienne, retiré à Genève, les défendit avec emportement et les rendit encore plus calvinistes en les réimprimant. Les docteurs de Salamanque, moins scrupuleux que ceux de Paris, les firent reparaître avec approbation, toutefois après les avoir retouchées et corrigées en plusieurs endroits. Nicolas Henri, professeur d'hébreu au collége royal, en a donné la dernière édition, 1729-1745, 2 vol. in-fol. Elles sont littérales, critiques, claires et d'une grande utilité pour l'intelligence de l'Ecriture. Vatable fut le restaurateur de l'étude de la langue hébraïque en France. La Bible qu'on appelle de Vatable contient la version vulgate et celle de Léon de Juda. Vatable n'était pas moins savant dans le grec que dans l'hébreu. Il avait traduit les traités d'Aristote intitulés *Parva naturalia*, qu'on trouve dans l'édition de Duval. Il fut persécuté par les docteurs de Sorbonne de la faction de Béda. Les protestants voulurent l'attirer à leur parti; mais il vécut en bon catholique et mourut le 16 mars 1547 (*voy.* Clément Marot). T—d.

VATACE (Jean Ducas, dit Batatzétès ou), empereur de Nicée, était natif de Didymotiche en Thrace et descendait de cette illustre famille des Ducas, qui, dans le 11[e] siècle, avait occupé le trône de Constantinople. Non moins digne du trône que ses aïeux, le jeune Vatace fit, dès son adolescence, briller le germe des grandes qualités qu'il devait posséder un jour : intrépidité à toute épreuve, activité, sagesse, bonté, prudence, haine irréconciliable pour les ennemis de la Grèce. Cette réunion de traits héroïques fixa sur lui de bonne heure les yeux de tous les Grecs; et Théodore Lascaris, à qui, pendant les guerres qu'il avait eu à soutenir, soit contre les Turcs ou les Bulgares, soit contre les Français, maîtres de Constantinople, il avait rendu les services les plus éminents, le nomma son gendre et, quelque temps après, son successeur. Ainsi Vatace prit les rênes du gouvernement à la mort de son beau-père, en 1222. Lui-même avait alors vingt-neuf ans. Cependant Lascaris n'était point mort sans postérité. De trois fils qu'il avait eus, restait encore un jeune prince à peine âgé de huit ans. Théodore, moins sensible à la voix de la nature qu'à celle de la patrie, avait écarté ce faible enfant d'un trône encore mal affermi. De plus, il avait laissé deux frères, Alexis et Isaac, qui revendiquèrent la couronne impériale et prétendirent qu'au défaut de leur neveu, c'était à eux qu'elle devait retourner. Incapables de soutenir cette chimère contre un prince protégé à la fois par ses qualités personnelles et par l'estime universelle, ils se retirèrent de la cour de Bithynie et allèrent à celle de Constantinople aigrir contre lui l'imprudent Robert de Courtenay. Celui-ci ne songea plus qu'à la guerre, et, pour la commencer, envoya demander au pape des hommes, du blé et de l'argent. La guerre n'effrayait nullement Vatace. Elevé dans les camps, ennemi de tout ennemi des Grecs, il gémissait de voir l'empire d'Orient démoli pièce à pièce par des barbares. Quatre monarchies impériales, Constantinople, Thessalonique, Nicée, Trébizonde, se disputaient le territoire étroit laissé par les Seljoucides et les Huns aux descendants des Romains. Dans son indignation, il n'aspirait qu'à rayer de la liste des empires ces principautés éphémères et attendait avec impatience l'instant de courir aux armes, lorsque la flotte latine, grossie des troupes levées dans l'Occident, cingla vers Lampsaque. Une grande bataille s'engage près de Pémanin. Vatace triomphe, et ses troupes font un horrible carnage, un immense butin. Alexis et Isaac se laissent prendre et ont les yeux crevés. Eschise, Lantienne, Cariozos, la

Troade, l'île de Mitylène, sont soumises successivement; la Thrace même est envahie. Andrinople appelle les Grecs et reçoit avec ivresse Isès Protostrator et Camitzès, lieutenants de Vatace. Enfin on marche sur Constantinople, on l'assiége, on la prenait peut-être, si l'arrivée inattendue de Théodore Comnène, empereur de Thessalonique, n'eût opéré une diversion (1225). Les phalanges peu nombreuses que Vatace a transportées sur les rives de la Chersonèse, alors sans vivres et sans argent, ne peuvent point garder leurs conquêtes. Il faut abandonner Andrinople même, reprendre la mer et attendre des circonstances plus favorables. Cependant Robert, qui a deux ennemis sur les bras et qui n'a pas même assez de forces pour résister à un seul, implore la paix de Vatace et signe un traité ignominieux, par lequel il confère à l'empereur de Nicée la possession de tout ce qu'il a conquis avant la bataille de Pémanin, et de toutes les villes au midi de Lampsaque. Tandis que la guerre continue en Europe, que Robert expire à la fleur de l'âge, et que Jean de Brienne le remplace, que le jeune Comnène va perdre la liberté, la couronne et la vie en Bulgarie, Vatace s'applique à rendre heureux ses sujets d'Asie, favorise les développements de l'agriculture, fait fleurir le commerce, forme des alliances avec les princes orientaux, afin de fondre sans rien craindre sur des voisins en qui il ne voit que des usurpateurs. De petites expéditions entretiennent le courage et l'ardeur de ses soldats. Tantôt ils se jettent sur le territoire de Trébizonde, tantôt ils pillent les villages et dévastent les plaines du sultan de Roum; tantôt enfin ils attaquent Rhodes, dont vient de s'emparer Léon Gabalès. Tout à coup (1233), pendant qu'il est au siége de cette île, les Latins, infidèles au traité de paix, apparaissent sur les côtes de la Troade et de la Bithynie et viennent attaquer Lampsaque. En vain Vatace se hâte d'arriver, il ne peut empêcher que la ville ne soit prise en sa présence. En vain il détache du parti de son adversaire le roi de Bulgarie, Asan, et fait alliance avec lui; après quelques avantages remportés sur les rives de la Propontide, il voit sa flotte et celle des Bulgares anéanties deux fois de suite (en 1236 et 1237) devant Constantinople, qu'il ose assiéger. Bientôt, cédant aux instances perpétuelles d'Anne de Hongrie, sa femme, nièce de Baudouin, Asan abandonne l'empereur de Nicée et vient, avec les ennemis, l'assiéger dans Tzurullum; puis il change encore de parti et revient se joindre aux soldats de Vatace. Frédéric, empereur d'Allemagne, ennemi secret des Français, ébloui d'ailleurs par les promesses magnifiques des deux princes confédérés, forma une alliance avec eux et les servit utilement en s'opposant à l'arrivée des secours que Jean de Béthune amenait à l'empereur de Constantinople. Pressé de toutes parts et réduit, en quelque sorte, à la possession de sa capitale, ce prince fut forcé par le besoin d'engager aux Vénitiens la couronne d'épines pour treize mille cent trente-quatre pèpres (4 septembre 1238). Il se rendit même à Rome, et de là à la cour de France, afin d'y solliciter des secours. Il rassembla environ 6,000 hommes, parvint à détacher l'empereur de l'alliance de son ennemi, et, ayant obtenu la permission de traverser l'Allemagne avec ses troupes, arriva dans ses États vers la fin de l'an 1239. Le roi de Hongrie, Béla, lui fournit aussi quelques secours. Asan, toujours inconstant, sépara de nouveau sa cause de celle de Vatace. Enfin les Scythes Comanes, qui, depuis trois ans, remplissaient de ravages et de meurtres la Macédoine et la Thrace, se joignirent aux Français. Vatace avait levé le siége de Constantinople. Il eut bientôt la douleur de se voir enlever Tzurullum défendu par Jean Pétraliphe Chartophylax, général dont l'héroïsme ne put préserver la ville (1240). Hors d'état de tenir dans l'Europe, Vatace se jeta sur l'Asie et y enleva Nicomédie, Charax, Dacébize, Nicotiate, qui appartenaient encore aux Français. Ils ne possédaient plus sur cette côte que le fort d'Asquilli, et Vatace se préparait à le réduire quand la flotte ennemie arriva et le vainquit complétement. Il consentit alors une trêve de deux ans (1241); mais la mort d'Ionas, chef des Scythes Comanes et allié aussi fidèle qu'intrépide des Français de Constantinople, lui inspira subitement de nouveaux projets de conquête. Jean Comnène venait, grâce aux intrigues de Théodore, son père, d'être couronné empereur de Thessalonique. Vatace l'attira auprès de lui, dans une ville maritime d'Asie, sous un prétexte frivole, et, s'étant emparé de sa personne, il envahit la Macédoine, où il fit la guerre avec des succès variés, mais cependant avec avantage. Un traité, par lequel il fut convenu que Jean quitterait les insignes de l'empire et le titre d'empereur pour celui de despote et ne posséderait ses États qu'en faisant hommage au prince de Nicée, fut le résultat de cette guerre, qui dura deux ans (1241-1242). Vatace se hâta de repasser dans ses États pour empêcher que le sultan d'Iconium, Gaïath-Eddyn II, fît alliance avec Baudouin; n'étant pas arrivé à temps pour prévenir cette union, il parvint du moins à la faire rompre, et eut, à Tripoli, sur le Méandre, avec ce prince voluptueux une entrevue dans laquelle ils jurèrent une paix éternelle. Ces nouvelles irritèrent au plus haut degré les partisans de la dynastie française; mais, tandis qu'ils tenaient des conciles et s'appelaient mutuellement aux armes, Vatace, croyant que l'occasion était venue de reconquérir l'Europe, enleva le despote de Thessalonique, Démétrius (1246), se jeta sur la Hongrie, dont le roi était mineur, et prit la plus grande partie des villes de cette contrée. De là il marcha sur les possessions françaises et s'empara de nouveau de la ville de Tzurullum

(1247). Les années suivantes se passèrent en conférences avec les envoyés du pape, pour la réunion des deux Eglises, sans que cependant l'empereur négligeât les soins extérieurs. Il déclara la guerre à Michel Comnène, prince de Bérée et allié de Baudouin; et il venait de conquérir les villes de Déavoli et Castori, quand il fut attaqué, à son retour en Asie, d'une épilepsie qui le réduisit bientôt à la dernière extrémité. Il se fit conduire à Smyrne, et de là à Nymphée, où il mourut le 30 octobre 1255, âgé de 62 ans et dans la trente-troisième année de son règne. Ce prince avait de grandes qualités. Il était intrépide, affable, juste, libéral avec discernement. P—OT.

VATAR, jurisconsulte de Rennes, où il vit le jour en 1773, avait débuté, après de très-fortes études en droit, au barreau de cette ville, où son élocution facile et nette et plus encore son érudition en matière légale et la sagacité avec laquelle il en faisait l'application aux affaires litigieuses, lui valurent un grand renom. Le ministère public s'empressa d'utiliser son talent, et indubitablement Vatar, s'il l'eût voulu, fût arrivé dans cette voie au poste le plus élevé. Mais il apportait dans l'exercice de ses fonctions une indépendance d'esprit que ne pouvaient supporter ses supérieurs, ni pallier ses amis, et qui n'était pas tous les jours du goût du pouvoir. Il en résulta que, sans même qu'il y eût collision entre son procureur général et lui, on s'alarma dans les régions supérieures, et sa révocation lui fut signifiée. Naturellement il revint alors au barreau, où plus que jamais il jouit de cette haute considération, apanage du talent qu'accompagne le caractère. Ses consultations étaient surtout regardées comme très-profondes et comme élucidant les cas même les plus controversés. Sa pensée fécondait ce que presque tous auraient trouvé stérile; il élargissait les sujets les plus mesquins en saisissant, en établissant leur connexion avec les principes; sous sa main le développement d'une « espèce », pour parler le langage technique du droit, devenait la démonstration d'une vérité mal connue, et cette vérité, naguère voilée de nuages, apparaissait dans toute sa lumière. Aussi Toullier, qu'il comptait parmi ses amis avec Malherbe et Carné, disait-il, sans se laisser le moins du monde aveugler par l'amitié : « Quand j'ai pour moi Merlin et Vatar, « il ne me reste plus de doute. » Le courage civique de Vatar se manifesta glorieusement en 1816, quand le général Travot, traduit devant le conseil de guerre de la 13e division, que présidait le général Canuel, fut condamné à mort; le barreau de Rennes eut l'honneur, lorsqu'il évoqua l'affaire, de fournir treize avocats pour signer une consultation en faveur de l'appelant; non-seulement Vatar fut un des treize, mais l'énergie de ses efforts détermina quelques-uns des signataires, et presque toute la rédaction du mémoire est son ouvrage. On sait que Louis XVIII, sans permettre un second procès, commua la peine en vingt années de détention. Il est permis de penser que la puissante argumentation des treize réunis, bien qu'elle n'ait pas été soumise à des juges nouveaux, fut pour beaucoup dans ce résultat. Quoique ainsi champion des libertés nationales, le sage avocat ne se montra point systématiquement ennemi des Bourbons; il devint, après concours, professeur suppléant à la faculté de droit. Vinrent les journées de juillet : il fut replacé immédiatement dans la magistrature, mais comme juge, et il consentit à faire partie de la commission provisoire qui maintint l'ordre dans la cité. Ses amis disent que le ministre de l'instruction publique lui fit offrir en ce temps le rectorat de l'académie de Rennes, qu'il refusa. Ce dont on ne peut douter, c'est que, presque à la même époque, fut créée dans la faculté de Rennes une chaire de droit commercial, et que Vatar en obtint presque aussitôt le titre en échange de sa suppléance. Le cumul répugnait à sa délicatesse; il se démit en même temps de son siége au tribunal. C'est donc lui qui fut, à Rennes, le premier professeur de droit commercial. Quand la mort de Carré laissa vacant le décanat, c'est lui qui fut nommé pour régir la faculté. Il mourut le 21 octobre 1842, comme il avait vécu, dans les sentiments de la plus haute piété. P—OT.

VATER (CHRÉTIEN), né à Juterbock, en 1651, fut nommé, en 1690, professeur de médecine à Wittemberg, où il mourut le 6 octobre 1732. On a de lui : 1° *De morbis classiariorum et navigantium*, Wittemberg, 1715, in-4°; 2° *Semiotica medica*, Francfort, 1721, in-4°; 3° *Institutiones medicæ*, Wittemberg, 1722, in-4°; 4° *Physica experimentalis systematica*, Wittemberg, 1734, in-4°. — VATER (Abraham), fils du précédent, né à Wittemberg, le 9 décembre 1684, fut, en 1710, nommé à la première chaire de médecine à l'université de Wittemberg. Afin de joindre l'expérience à ses connaissances théoriques, il visita l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas et l'Angleterre, d'où il revint en Hollande, pour entendre de nouveau les leçons d'anatomie du célèbre Ruysch. A son retour à Wittemberg, il quitta la chaire de médecine pour prendre celle de botanique et d'anatomie, que, sur ses prières instantes, le roi Frédéric-Auguste II dota avec une magnificence royale. Il se formait lui-même un cabinet d'anatomie, qu'il enrichissait tous les jours par de nouvelles découvertes. On prétend que l'artifice admirable de ses injections et ses préparations anatomiques l'ont placé sur la même ligne que Ruysch, son maître, dont il a su transporter les méthodes en Allemagne. Vater est le premier qui ait introduit en Allemagne l'inoculation de la petite vérole, pratique contre laquelle on avait alors les plus forts préjugés. Il mourut le 18 novembre 1751. Ses ouvrages les plus remarquables sont : 1° *De viis absconditis pulmo-*

num, quibus aer respirando receptus in sanguinem penetrat, necnon de vasorum secretoriorum structura mechanica et de fibrillarum nervearum in cerebro principiis, Wittemberg, 1708, in-4°; 2° *De succi nervei secretione mechanica*, Marbourg, 1711, in-4°; 3° *De methodo nova transplantandi variolas per insitionem*, Wittemberg, 1720, in-4°; 4° *De utero gravido physiologice et pathologice considerato*, Wittemberg, 1725, in-4°; 5° *De observationibus rarissimis calculorum in corpore humano generationem illustrantibus*, Wittemberg, 1726, in-4°; 6° *De efficacia admiranda chin-chinæ ad gangrænam sistendam in Anglia; 7° De olei olivarum efficacia contra morsum canis rabiosi, experimento Dresdæ facto adstructa*, Wittemberg, 1736, in-4°; 8° *Musæum anatomicum proprium*, Helmstadt, 1750, in-4°, avec figures. C'est une description du cabinet anatomique de l'auteur. On y voit qu'il avait découvert un nouveau conduit pour la salive et un nouveau siége de la bile. 9° *Physiologia medica, seu de actionibus corporis humani sani doctrina mathematicis atque anatomicis principiis superstructa*, Iéna, 1751, in-4°. G—y.

VATER (Jean-Séverin), l'un des savants les plus distingués de ce siècle, naquit en 1771, à Altenbourg, en Saxe. Nommé, en 1798, professeur à l'université d'Iéna; en 1799, professeur des langues orientales à celle de Halle, il quitta, en 1810, cette université pour aller occuper la chaire de théologie à Kœnigsberg. En 1820, ses travaux littéraires le rappelèrent à Halle, où il occupa de nouveau la chaire des langues orientales. Il est mort dans ces dernières fonctions, le 18 mars 1826. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Animadversiones et lectiones ad Aristotelis libros tres rhetoricorum*, Leipsick, 1794, in-8°. Dans la préface, l'auteur indique les différentes éditions qui ont été publiées de la rhétorique d'Aristote, les interprètes qui l'ont commentée, les variantes, qu'il compare entre elles; d'où il passe à l'explication du texte. 2° *Livre de lecture, en langues arabe, syriaque et chaldéenne, avec des morceaux arabes jusqu'à présent inédits, un vocabulaire et des indications grammaticales*, Leipsick, 1802, in-8°. Les pièces arabes inédites publiées dans la seconde partie sont relatives à la géographie, à l'histoire, à l'art oratoire et à la poésie, et suivies d'un catalogue où l'on trouve les principaux ouvrages publiés sur cette langue. 3° *Manuel de grammaires hébraïque, syriaque, chaldéenne et arabe, à l'usage de ceux qui commencent à apprendre ces langues*, Leipsick, 1802, in-8°; 4° *Tableaux synchronistiques de l'histoire ecclésiastique, depuis l'origine du christianisme jusqu'aux temps modernes* (en allemand), Halle, 1803, in-fol. Cet ouvrage se répandit rapidement dans les universités protestantes d'Allemagne. L'auteur en a publié, en 1825, une quatrième édition. 5° *Grammaire générale, avec comparaison des langues anciennes et modernes, ouvrage spécialement destiné aux élèves des classes supérieures* (en allemand), Halle, 1805, in-8°; 6° *Grammaire de la langue hébraïque, premier cours, pour les commençants*, Leipsick, 1807, in-8°. L'auteur avait déjà fait paraître deux grammaires hébraïques, l'une en 1799 et l'autre en 1801. 7° *Archives générales d'ethnographie et de la science linguistique*, avec gravures (allemand), 1808, in-8°. Les objets traités dans cet ouvrage sont : langue des peuples, formes extérieures, caractères, mœurs, habitudes, nourriture, habillement, demeure, forme de gouvernement, degré de civilisation. M. de Humboldt et d'autres savants ont concouru à la publication de cet ouvrage. 8° *Grammaire pratique de la langue russe, avec une introduction à l'histoire de cette langue et à celle de ses grammaires* (allemand), Leipsick, 1808, in-8°. L'auteur a mis à la fin de l'ouvrage des tableaux qui présentent les différentes formes de la langue russe. 9° *Population de l'Amérique mise en rapport avec les peuples de l'ancien continent qui ont passé dans le nouveau monde pour l'habiter* (allemand), Leipsick, 1810, in-8°. L'ouvrage est dédié à Al. de Humboldt, à qui l'auteur reconnaît devoir des matériaux précieux. Il y expose les différentes opinions que les savants ont émises sur la population de l'Amérique; les caractères physiques qui distinguent les Américains, leurs anciens monuments et leurs dialectes, qu'il compare avec ceux qui sont en usage dans l'Asie, dans les îles du Sud, en Afrique et en Europe. D'après ces données, Vater indique les peuples de l'ancien continent qui ont pu passer dans le nouveau monde pour l'habiter et en augmenter la population. 10° *Linguarum totius orbis index alphabeticus, quarum grammaticæ, lexica, collectiones vocabulorum recensentur, patria significatur, historia adumbratur;* ou *Littérature des grammaires, lexiques et recueils de mots pris dans toutes les langues de la terre, selon leur ordre alphabétique, avec un court aperçu de leur patrie, des changements qu'elles ont éprouvés et des rapports qu'elles ont entre elles*, Berlin, 1815, in-8°. Le titre et l'exposé historique de chaque langue sont donnés en latin et en allemand. A l'exposé est jointe l'indication des grammaires et dictionnaires à consulter pour chaque langue. Une seconde édition plus complète a paru à Berlin, en 1847; elle forme un volume de 600 pages environ. 11° *Mithridates*, ou *Connaissance générale des langues avec le* Pater *dans près de cinq cents langues, idiomes ou dialectes*, premier volume par J.-Chr. Adelung, les trois derniers par Vater, Berlin, 1806 à 1817, in-8°. Adelung étant mort après avoir terminé le premier volume, qui comprend les langues de l'Asie, on jeta les yeux sur Vater pour compléter ce grand ouvrage. Dans le second volume, ce savant a donné les langues anciennes de l'Europe : le cantabre ou basque, le celte, le celto-germanique ou cimbre, le germain, le gréco-latin, le slave, le germano-slave, le ro-

mano-slave ou walaque, le tchoude ou finnois, les langues mixtes, comme le hongrois et l'albanais. Le troisième volume comprend les langues de l'Afrique et de l'Amérique. Pour cette dernière partie, Vater a fait usage des grammaires, dictionnaires et d'autres matériaux qu'Alex. de Humboldt lui avait communiqués. Le quatrième volume du *Mithridates* contient des additions et des corrections. 12° *Analectes de la connaissance des langues, avec un tableau représentant les langues des Indes orientales* (allemand), Leipsick, 1820, in-8°. Dans cet ouvrage, on remarquera, entre autres choses, ce que l'auteur rapporte sur la langue chinoise et sur le dialecte samoïède. Il y examine un manuscrit qui se trouve à Kœnigsberg et qui contient l'oraison dominicale en vingt-cinq dialectes. 13° *Langue des anciens habitants de la Prusse, ce qu'il nous en reste, grammaire et dictionnaire* (allemand), Brunswick, 1821, in-8°. Cet ouvrage est d'autant plus important que tout y était à faire et pour ainsi dire à créer. Il fallait étudier la langue des peuples qui, établis sur les côtes de la mer Baltique, sur les deux rives du Niémen, s'étaient répandus dans le duché de Prusse, dans la Courlande et la Lithuanie; il fallait recueillir les vestiges de leurs idiomes, en étudier les formes, et avec ces matériaux composer une grammaire et un dictionnaire de l'ancienne langue, appelée *prusso-lithuanienne*. Les principales sources où Vater a puisé sont les catéchismes et les livres liturgiques publiés en cet idiome dans les commencements de la réformation. Les premiers catéchismes prusso-lithuaniens parurent en 1545, 1547 et 1561. En 1579, on publia dans la même langue les évangiles et les épîtres pour les dimanches et fêtes de l'année, avec la passion tirée des quatre évangélistes. En 1660, le prince de Radziwil fit publier à Londres la première Bible qui ait paru en prusso-lithuanien. Ces livres liturgiques ont servi de base au travail de Vater. Le prusso-lithuanien diffère essentiellement du polonais, du russe et des autres langues slaves; cependant il ne s'est point conservé pur, les révolutions politiques, les guerres et les changements de domination y ayant introduit un mélange plus ou moins sensible de russe, de polonais et d'allemand. Il faut lire sur l'ouvrage de Vater le rapport que le savant Linde en a présenté à l'académie des sciences de Varsovie, séance du 26 octobre 1821. 14° *Tableaux où l'on compare les langues primitives de l'Europe avec celles du sud-ouest de l'Asie; Sur la langue des Thraces; Grammaire albanaise; Grammaire géorgienne ou grecinische, et Grammaire galloise* (allemand), Halle, 1822, in-8°; 15° *Lettre au conseiller Planck sur les preuves que l'histoire fournit pour établir la divinité du christianisme* (allemand), Halle, 1822, in-8°. Dans cet écrit théologique, l'auteur se montre protestant déiste. Cette lettre lui attira de la part de ses coreligionnaires des critiques auxquelles il n'a pas répondu. 16° *Histoire universelle et chronologique de l'Eglise chrétienne, depuis le commencement de la réformation jusqu'à nos jours* (allemand), Brunswick, 1823, in-8°. D'après ses divisions, l'auteur traite les objets suivants : réformation jusqu'en 1555, Eglise catholique et grecque, les jésuites, Eglise protestante jusqu'à la paix de Westphalie, Eglise catholique jusqu'en 1713, Eglise protestante jusqu'à la même époque, Eglise catholique et grecque jusqu'à nos jours, Eglise protestante depuis l'influence que la philosophie de Wolf a exercée sur elle jusqu'à nos jours. Il termine en parlant de la réunion de l'Eglise protestante avec la communion réformée. 17° *Novum Testamentum, textum græcum Griesbachii, Knappii, denuo recognovit, delectu varietatis lectionum testimoniis confirmatarum, adnotatione cum critica tum exegetica et indicibus, historico et geographico, vocum græcarum infrequentiorum et subsidiorum criticorum exegeticorumque instruxit J.-S. Vater*, Halle, 1824, in-8°. Ce Nouveau Testament grec plaît par l'élégance de ses formes et la commodité du format. L'éditeur a choisi des caractères grecs et latins de manière à renfermer dans un seul volume le texte sacré, avec des notes grammaticales et exégétiques ou explicatives du texte. Ces dernières notes ont été vivement censurées par les hommes religieux. On a reproché à Vater d'avoir gardé le silence sur la divinité et les miracles de Jésus-Christ, et d'avoir cherché à tenir un certain milieu entre le déisme et la foi chrétienne. Un journal littéraire de sa communion, ayant relevé l'insuffisance de ses notes, impute à Vater d'avoir fait, en publiant ce Nouveau Testament grec, une spéculation mercantile indigne de son nom et de sa gloire littéraire. L'auteur a repoussé ces accusations dans les journaux; et, par ses dernières dispositions, il a affecté les revenus provenant de cette publication, ainsi que d'autres fonds, à l'entretien de jeunes étudiants peu favorisés de la fortune. 18° *Grammaire de la langue servienne, par Wuk Stephanowitsch* (1), *traduite en allemand, avec des observations sur les chants héroïques des Serviens*, Berlin, 1824, in-8°; 19° *Archives pour l'histoire de l'Eglise*, Halle, 1824, 1825 et 1826. Ce journal paraissait par cahier. Vater a conservé jusqu'à ses derniers moments toute son activité. Quelques mois avant sa mort, il publia : 20° *Journal pour les ministres de la parole évangélique*, dernier numéro du 67e volume, Halle, 1826, in-8°. Deux autres savants l'aidaient dans la publication de ce journal. Pendant l'année littéraire de 1825 à 1826, il s'était engagé à expliquer à l'université de

(1) La langue servienne, qui est parlée par quatre millions d'individus, méritait bien que Vater s'occupât d'elle. Wuk, auteur de la Grammaire que notre savant a traduite, était, sous le fameux Czerni George, secrétaire du sénat servien; il connaît parfaitement son idiome national. Il a publié à Vienne, en 1817 et 1818, un Dictionnaire servien, et il a fait, dans la même langue, une traduction du Nouveau Testament, qui a paru à St-Pétersbourg.

Halle les Actes des apôtres et l'Apocalypse ; il donnait en même temps trois cours, l'un sur la méthode à suivre dans l'étude de la théologie, le deuxième sur la bibliographie de cette science, et le troisième sur les études grammaticales nécessaires pour expliquer le Nouveau Testament. G-T.

VATIMESNIL (ANTOINE-FRANÇOIS-HENRI LEFEBVRE DE), magistrat, député, ministre de l'instruction publique, officier de la Légion d'honneur, naquit à Rouen le 19 décembre 1789. Son père, conseiller au parlement de Normandie, confia sa première éducation à un ecclésiastique dont les préceptes et les exemples portèrent d'heureux fruits. Le jeune élève y puisa les germes d'une piété solide à laquelle il se montra constamment fidèle, et dont la pratique éclairée répandit sur les années de sa retraite un relief et des satisfactions qui ne l'accompagnèrent pas toujours dans les brillantes sphères du pouvoir. Il vint terminer ses études à Paris et suivit les leçons de rhétorique de Luce de Lancival, qui le regardait comme un de ses meilleurs élèves. Vatimesnil fut inscrit comme avocat au barreau de Paris ; mais il exerça peu et dirigea bientôt ses vues du côté de la magistrature. Il y entra par une place de conseiller-auditeur à la cour impériale, le 23 janvier 1812, au moment où il venait d'atteindre l'âge de vingt-deux ans requis pour sa nomination. Le jeune magistrat se prononça avec ardeur plus tard en faveur de la restauration, et fut nommé, le 15 octobre 1815, substitut du procureur du roi au tribunal de la Seine. Ainsi que la plupart des officiers du ministère public de talent et de valeur, ce fut dans les procès de la presse qu'il posa les fondements de sa renommée, et il acquit bientôt en ce genre de débat une incontestable supériorité. Il fit ses premières armes dans l'affaire correctionnelle du lieutenant-colonel Bernard, prévenu d'émission de fausses nouvelles, délit qu'atteignit une condamnation légère. Vatimesnil porta la parole quelques mois après dans le procès en diffamation intenté par quelques hauts fonctionnaires du Lot à MM. Lachèze-Murel et Sirieys de Mayrinhac, au sujet des dernières élections, et ses conclusions, légèrement empreintes de l'esprit de réaction, dont l'ordonnance du 5 septembre avait donné le signal, entraînèrent des peines correctionnelles contre les inculpés. Vers la même époque, il défendit des attaques de l'imprimeur Paris l'ordonnance d'*amnistie* rendue par Louis XVIII en faveur des émigrés royalistes, et fit condamner son libelle comme injurieux pour le roi. Il provoqua et obtint une condamnation sévère contre le nommé Rioust, auteur d'une apologie séditieuse de Carnot, et fit appliquer des peines pécuniaires à MM. Chevalier et Dentu, auteur et imprimeur d'une lettre outrageante contre M. Decazes. Un procès plus important fut celui que le ministère public intenta, au mois de juillet 1817, à MM. Comte et Dunoyer, rédacteurs du *Censeur européen*, prévenus d'offense au gouvernement du roi à l'occasion de ce glorieux captif de Ste-Hélène dont la renommée, habilement exploitée par Béranger, commençait à prendre rang parmi les instruments de guerre de l'opposition libérale. Les conclusions du magistrat accusateur furent sévères, et les prévenus subirent la condamnation exorbitante, à cette époque, d'un an d'emprisonnement et de dix mille francs d'amende. Le zèle et les talents de Vatimesnil eurent bientôt à s'exercer sur un plus grand théâtre. Il fut nommé, le 22 juillet 1818, substitut au parquet de la cour royale de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il soutint au mois de juillet 1819, devant la cour d'assises de la Seine, l'accusation portée contre Maurice Lefèvre, éditeur de la *Bibliothèque historique*, auteur d'un véhément article contre les soldats suisses, à propos d'actes de brutalité commis sur un malheureux enfant par un de ces militaires. C'était la première affaire correctionnelle sur laquelle, d'après la nouvelle législation, le jury était appelé à prononcer. Maurice Lefèvre fut acquitté du délit d'offense envers la personne du roi, et ce résultat s'étendit bientôt après à un autre écrivain libéral, Cugnet de Montarlot, qui avait glissé sous l'enveloppe inoffensive d'un calembour populaire la thèse de l'extermination de la garde helvétique. Vatimesnil soutint, au mois d'août 1820, l'accusation plus grave portée par le ministère public contre l'ancien archevêque de Malines, l'abbé de Pradt (*voy.* ce nom). Dans une argumentation méthodique, pressante et modérée, Vatimesnil insista à deux reprises sur le danger des publications passionnées de l'abbé de Pradt ; laissant de côté le caractère personnel et les antécédents du prévenu, il exhorta les jurés à tenir exclusivement compte de leurs propres impressions et à se demander si « l'effet combiné « de la haine, du ressentiment, de la frayeur de « l'avenir, du mécontentement contre l'autorité « et de la croyance à de grands malheurs, « n'était pas d'exciter à la guerre civile. » Mais l'abbé de Pradt fut acquitté au bout d'une demi-heure de délibération. Les troubles de juin ramenèrent quelques mois plus tard (janvier 1821) devant la même juridiction l'infatigable athlète du ministère public, qui obtint, cette fois, diverses condamnations, à la suite desquelles il fut nommé (22 février) premier substitut du procureur général chargé de poursuivre devant la cour des pairs la répression du complot militaire du 19 août. Vatimesnil n'excéda point dans cet immense procès le rôle secondaire qui lui était attribué. Il se borna à la discussion des incidents d'audience et au résumé des charges produites contre les inculpés, excepté toutefois au sujet du colonel Maziau, contre lequel il développa l'accusation avec son talent accoutumé, et que la cour condamna quelques mois plus tard à cinq ans d'emprisonnement. Ce fut également

Vatimesnil qui porta la parole contre le poëte Barthélemy, accusé de provocations séditieuses à l'occasion de la mort récente de Napoléon, dont il voulait que le gouvernement français réclamât les cendres. L'orateur dévoila facilement l'intention coupable qui se cachait sous l'apparente nationalité de ce vœu, et s'éleva avec force à ce propos contre l'hypocrisie politique, ce produit moderne de l'esprit révolutionnaire. Ce procès, qui se termina par l'acquittement du prévenu, fut le dernier débat important dans lequel Vatimesnil porta la parole. La sphère politique allait s'ouvrir pour lui par son entrée dans la première administration que le côté droit eût donnée au pays. Le ministère Villèle venait d'être constitué. Une ordonnance du 3 janvier 1822 nomma Vatimesnil secrétaire général du ministère de la justice, sous les ordres de ce même de Peyronnet dont il avait été le principal auxiliaire dans l'accusation portée devant la cour des pairs. Il fut bientôt après désigné pour soutenir à la même chambre, en qualité de commissaire du roi, le projet de loi relatif à la répression des délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication. Vatimesnil combattit avec insistance, mais sans succès, l'amendement qui limitait la qualification de délit aux attaques portées contre l'autorité *constitutionnelle* du roi ; mais il réussit à soustraire la plupart des infractions de la presse à cette juridiction du jury dont il avait tant de fois éprouvé la tolérance. Appelé quelques mois plus tard à défendre le budget de la justice à la chambre des députés, il appuya avec chaleur la proposition d'augmenter le traitement des magistrats de première instance et exposa des observations utiles sur le fonds de retenue applicable aux pensions de retraite. Au mois de juin 1824, il prit une part active à la discussion de la loi sur la mise à la retraite des magistrats infirmes, et démontra sans peine combien elle garantissait mieux le principe tutélaire de l'inamovibilité que le décret arbitraire d'octobre 1807. Il participa aussi au débat sur les modifications atténuatives proposées à divers articles du code pénal. Ces travaux parlementaires ne retranchaient rien à l'activité incessante que déployait Vatimesnil dans la vaste direction qui lui était confiée. Il secondait puissamment les vues du chef de la justice en faisant régner l'ordre dans le dédale des bureaux, en simplifiant tous les rouages de l'administration, et surtout en coopérant par une sollicitude quelquefois excessive à la bonne composition du personnel de la magistrature. Ce fut à lui spécialement qu'on dut la création des surnuméraires au ministère de la justice, pépinière excellente et dans laquelle l'ordre judiciaire a souvent été depuis lors en possession de se recruter avantageusement. Ces services essentiels furent récompensés le 6 août 1824 par la place d'avocat général à la cour de cassation. Vatimesnil fut nommé en même temps conseiller d'Etat en service ordinaire, et attaché au comité du contentieux. Il fut installé à la cour suprême, le 18 août, par le vénérable Desèze, qui le félicita « d'avoir fait oublier sa jeunesse par ses talents, » et jamais, il faut le dire, plus haute approbation ne fut mieux justifiée. Indépendamment de son mérite comme orateur et comme administrateur, Vatimesnil s'était montré jurisconsulte plein de savoir et d'habileté dans la première phase de sa vie judiciaire. C'est de ce genre de capacité qu'il allait surtout avoir à faire preuve dans l'exercice des fonctions calmes et austères qui lui étaient dévolues. Vatimesnil soutint dignement, devant la chambre criminelle et devant la chambre civile de la cour de cassation, auxquelles il fut successivement attaché, la brillante réputation qu'il s'était acquise. Le barreau a conservé le souvenir de son argumentation toujours savante sans cesser d'être claire et méthodique, et toujours dominée par ces hautes considérations morales et religieuses dont la source était dans l'âme de l'éminent magistrat, et dans le caractère indélébile de sa première éducation. Plus solide qu'éclatante et dénuée d'ailleurs d'intérêt historique, cette seconde période de la carrière judiciaire de Vatimesnil fut encore marquée par d'importants travaux administratifs et parlementaires. Il fut attaché, le 19 novembre 1825, au comité de l'intérieur du conseil d'Etat, et fit partie d'une commission appelée à dresser un projet de loi sur la propriété littéraire. Il appartint également à la commission chargée (20 août 1824) de colliger et de vérifier les arrêtés, décrets et règlements rendus sous la république et l'Empire, et de préparer les projets d'ordonnances pour remplacer ceux dont les dispositions paraîtraient utiles à conserver. Il défendit à la chambre des députés le budget des affaires ecclésiastiques en qualité de commissaire du roi ; il féconda du tribut de ses lumières et de son expérience la discussion de plusieurs articles du projet de code militaire. Lors des élections générales de 1827, Vatimesnil fut appelé à présider le collége départemental de l'Eure, et celui de la Corse l'élut député au mois de janvier 1828 ; mais il ne put accepter ce mandat, parce que quelques mois lui manquaient pour atteindre l'âge légal. — Cependant une révolution importante se préparait dans sa destinée. A la carrière paisible et uniforme de la magistrature, vocation véritable de son talent et de son esprit, allaient succéder les agitations de la vie politique, pour laquelle était peu faite sa nature droite, impressionnable, dépourvue à la fois de souplesse et de fixité. La florissante administration de M. de Villèle avait succombé à la fin de 1827, sous les attaques cumulées de l'opposition libérale et de la contre-opposition royaliste. La situation des esprits appelait l'avénement d'un cabinet dans la nuance du centre droit de la chambre, et

MM. Portalis et de Martignac furent placés à sa tête. Quelques jours plus tard, Vatimesnil y entra (1er février) sous le titre de grand maître de l'Université, et, le 10 février, il fut promu au ministère de l'instruction publique. A l'exemple de Villèle (*voy.* ce nom), il refusa noblement l'indemnité qui lui revenait pour ses frais d'installation, et déclara que son traitement suffirait à tout. La promotion de Vatimesnil, bien justifiée par sa haute intelligence, son instruction solide, la facilité de son élocution et l'éclat de ses services, avait dans l'esprit de Charles X une signification spéciale. En introduisant dans le nouveau conseil l'énergique antagoniste de la presse révolutionnaire, l'auxiliaire fidèle et zélé de M. de Peyronnet, le roi se proposait d'y fortifier l'élément royaliste, d'atténuer le sacrifice qu'il avait subi en se séparant de M. de Villèle, et de ménager le retour d'une administration plus conforme à ses vues. La conduite ministérielle de Vatimesnil, il faut le reconnaître, ne réalisa pas ces espérances. Soit que les séductions du pouvoir eussent exercé sur son imagination ardente et mobile leur dangereuse fascination, soit qu'il regardât le cabinet du 4 janvier comme l'expression réelle et réfléchie de l'opinion publique, il parut rompre brusquement avec son passé et entrer sans ménagement dans le système de concessions que le nouveau ministère venait d'inaugurer. M. Guizot fut équitablement rappelé à sa chaire d'histoire par celui qui, quelques années avant, allait, dit-on, jusqu'à exiger des billets de confession des aspirants à la magistrature, et l'on remarqua dans son attitude et son langage une intention visible de rapprochement avec ceux dont jusqu'alors il n'avait cessé de combattre les tendances ou les doctrines. Le parti libéral salua comme une défection éclatante cette déviation moins considérable en fait qu'apparente et inattendue; les royalistes s'en irritèrent; elle indisposa fortement Charles X, embarrassa les collègues de Vatimesnil et alarma le clergé, qui avait toujours compté le jeune ministre parmi ses plus fermes appuis. Vatimesnil ne prit toutefois aucune part active aux ordonnances du 16 juin, dont l'objet fut de soumettre au régime universitaire les établissements des jésuites, et de limiter aux proportions légales le nombre des écoles secondaires ecclésiastiques. Ces ordonnances furent l'œuvre spéciale de MM. Portalis et Feutrier; mais il les défendit avec chaleur et talent à la chambre élective contre les attaques de l'extrême droite, et s'efforça d'établir qu'elles ne violaient aucune des garanties consacrées par la Charte. Le nouveau ministre signala d'ailleurs son avénement par une activité féconde et éclairée. Chaque degré de l'enseignement public reçut sous son impulsion les perfectionnements indiqués par l'expérience. Il dota (28 mars) les établissements universitaires de chaires de langues vivantes et de philosophie en langue française, et créa à la Faculté de droit de Paris deux chaires nouvelles pour l'étude du droit administratif et du droit des gens. Il eut l'heureuse idée d'intéresser les professeurs des colléges à la prospérité des maisons universitaires, en attribuant à ceux qui comptaient cinq ans d'exercice dans un collége le tiers de l'excédant des recettes sur les dépenses. Cette gratification, qui a continué d'exister jusqu'en 1850, fut appelée le *boni-Vatimesnil*. L'instruction primaire fixa spécialement sa sollicitude. Dans un rapport au roi sous la date du 21 avril 1828, il provoqua une réorganisation presque totale de cet enseignement, auquel il avait été pourvu dans un esprit divers par les ordonnances de 1816, de 1824 et de 1828. Des comités de surveillance, où le clergé figurait dans une proportion convenable, furent établis sur tous les points du royaume, et des certificats d'instruction religieuse furent exigés des aspirants; les évêques entrèrent en possession d'un droit permanent de surveillance des écoles, et la condition des instituteurs reçut des garanties de stabilité qui lui avaient manqué jusqu'alors. Ces prescriptions, marquées de l'esprit libéral qui avait inspiré les ordonnances de 1816 et de 1820 (1), furent étendues aux écoles primaires de filles, exclusivement placées auparavant sous la direction des préfets. L'ordonnance du 21 avril, que le ministre accompagna d'une instruction raisonnée, fut complétée postérieurement (14 février 1830) par les soins éclairés du sage successeur de Vatimesnil (2), et toutes deux devinrent plus tard les éléments de la mémorable loi à laquelle M. Guizot attacha l'autorité de son nom et de son expérience. Indépendamment de ces travaux administratifs, Vatimesnil monta plusieurs fois à la tribune pendant la session de 1828. Dans la discussion du projet de loi sur la révision des listes électorales, il fit écarter un amendement de M. Busson, qui tendait à autoriser un électeur repoussé par le préfet, au mépris d'une décision régulière, à se faire inscrire d'office par le président du collége, amendement difficile à défendre, mais qui témoignait de l'incurable défiance que l'administration inspirait à un grand nombre d'esprits. Vatimesnil défendit encore la légalité et la composition du conseil d'État contre M. Dupin aîné et M. Gaëtan de la Rochefoucauld. Enfin, lors de la discussion du budget de son département, il réfuta les objections dirigées par MM. de Lépine et de Conny contre le système actuel de l'instruction primaire; au reproche d'être organisé dans un esprit irréligieux il opposa avec chaleur les justifications préalables imposées aux aspirants instituteurs par la dernière ordonnance, et, combattant une objection souvent reproduite, il fit judicieusement observer qu'une méthode d'enseignement n'était « qu'un instrument destiné à

(1) *Mémoires* de M. Guizot, t. 3, p. 58.
(2) M. le comte de Guernon-Ranville.

« produire de bons ou de mauvais résultats, selon « les mains auxquelles on en confiait l'emploi. » Ce discours, justement remarqué, fut le chant du cygne ministériel de Vatimesnil. Le cabinet auquel il avait apporté l'appoint d'un zèle ardent et laborieux et d'une valeur incontestable expirait d'impuissance entre les attaques *anarchiques* de la gauche (1) et la systématique et coupable indifférence de la cour et du côté droit. Avec les intentions les plus pures et les ressources oratoires les plus éminentes, cette administration n'avait réussi qu'à affaiblir la royauté sans profit pour son avenir. Le succès n'avait couronné aucune des concessions par lesquelles elle s'était flattée de calmer l'irritation plus ou moins justifiée des esprits. Les ordonnances du 16 juin avaient provoqué le mécontentement du clergé, sans désarmer l'opposition irréligieuse ou libérale ; la loi sur la révision des listes électorales constituait, en quelque sorte, tous les pouvoirs publics en état de suspicion permanente ; l'adoucissement des lois sur la presse n'en avait point affaibli l'hostilité ; un simple dissentiment de détail, en excitant l'incurable susceptibilité du côté gauche, privait le pays du bienfait d'une organisation communale si impatiemment réclamée. La situation devenait plus forte que les hommes. L'esprit démocratique, momentanément comprimé par l'issue de la guerre d'Espagne et par l'habile administration de M. de Villèle, reprenait son essor. Qui pouvait se flatter d'en assigner les limites, et répondre qu'il ne revêtirait pas avant peu un caractère ouvertement révolutionnaire ! N'avait-on pas l'exemple des progrès effrayants que l'opinion libérale, abandonnée à elle-même, avait faits de 1817 à 1820? Dans ces circonstances critiques, Charles X demanda à Royer-Collard, président de la chambre, quels hommes y disposeraient d'une majorité suffisante pour pouvoir vaquer librement, au moins pendant quelque temps, à l'administration du pays. Le fidèle conseiller répondit que « personne, à son avis, ne possédait cette influence, « et que le roi pouvait choisir tel ministère qu'il « jugerait à propos, sans crainte d'avoir à se « dire qu'il eût pu mieux choisir (2). » Charles X recula devant le parti périlleux d'une dissolution, et, se confiant au dévouement plus qu'à l'habileté, il appela à la formation d'un nouveau conseil un des hommes les plus loyaux, mais les plus inexpérimentés et les plus impopulaires de la France. Le ministère Polignac fut constitué le 8 août. Lorsque Vatimesnil alla à St-Cloud déposer son portefeuille entre les mains de Charles X, il en fut accueilli avec froideur et même avec sévérité. Le roi lui reprocha l'abandon de sa ligne politique, et se montra surtout fort blessé des encouragements sympathiques qu'il avait

(1) Expression de M. de Martignac.
(2) Bulletin inédit des séances du conseil des ministres. (Séance du 10 mars 1830.)

reçus de la presse libérale (1). Cependant Charles X adoucit ces témoignages de mécontentement par le don d'une pension de douze mille francs, mais sans y joindre, comme d'usage, le titre de ministre d'Etat, faveur et exception auxquelles Vatimesnil parut moins sensible qu'à la rigueur inaccoutumée dont le vieux monarque avait accompagné son renvoi. L'évêque de Beauvais fut traité moins favorablement encore, et survécut peu de temps à cette disgrâce ou aux causes qui l'avaient occasionnée. Au bout de dix mois de retraite (juin 1830), Vatimesnil fut rendu à la vie publique par le collége électoral de Valenciennes (2), qui l'envoya à la chambre après la dissolution qu'avait motivée l'adresse des 221. La date de son élection épargna à l'honorable disgracié l'épreuve d'un vote si fatal à la monarchie héréditaire, mais elle ne l'empêcha pas de prendre part aux actes qui suivirent la révolution de juillet. Vatimesnil assista, le 31 juillet, à la réunion des députés qui reçut la déclaration par laquelle le duc d'Orléans annonçait son acceptation du titre de lieutenant général du royaume, et il concourut par sa présence à la proclamation que l'assemblée adressa au peuple par suite de cette déclaration. Cette adhésion, dans laquelle il ne fut imité par aucun des députés du côté droit, entraîna l'ancien ministre de Charles X à une démarche qu'on n'avait pas lieu d'attendre de lui : ce fut de se joindre aux députés qui portèrent cette adresse à M. le duc d'Orléans, et qui l'encouragèrent ainsi, par leur concours personnel, à recueillir le pouvoir. Les premières délibérations parlementaires eurent pour objet la Charte de 1830. La chambre repoussa à une majorité de 219 voix contre 33 le principe de la légitimité. Vatimesnil ne prit aucune part à ce débat ; mais il assista à la remise qui fut faite de sa résolution au successeur de Charles X par les députés réunis, et fut témoin de ces empressements qui saluent toujours parmi nous l'inauguration des nouveaux pouvoirs. Il ne tarda pas d'ailleurs à prendre dans l'assemblée la place que lui assignaient naturellement l'étendue de ses lumières, son ardeur pour le travail et la diversité remarquable de ses aptitudes. Il fut nommé membre de la commission appelée à proposer des réformes dans l'organisation du conseil d'Etat, puis chargé du rapport sur le projet de loi relatif à la réforme électorale. Vatimesnil combattit et fit abolir ce double vote, dont l'adoption avait sauvé en 1820 la monarchie de périls imminents, et qu'il avait en d'autres temps défendu contre les violences de l'abbé de Pradt. Aux élections générales de 1831, Vatimesnil fut renvoyé à la chambre par l'arrondissement de Valenciennes, et l'on retrouve son nom dans une assez grande partie des débats qui remplissent

(1) Documents inédits.
(2) Vatimesnil avait été élu en même temps par l'arrondissement de St-Flour, mais il opta pour l'élection du Nord.

cette nouvelle législature. Il se prononça à diverses reprises contre le rétablissement du divorce, prit la parole sur les modifications proposées à plusieurs articles du code pénal, et fut chargé d'un rapport spécial sur le budget de la justice pour 1832. On s'étonna généralement du silence qu'il garda, à la différence de MM. Berryer et Martignac, sur la proposition du bannissement de la branche aînée des Bourbons (1832), et ce fut avec peine aussi que, dans la discussion du projet de loi sur l'ancienne liste civile, on l'entendit qualifier de *violation de la foi jurée* les ordonnances de juillet, dont mieux que personne il avait pu apprécier le véritable caractère. Rapporteur spécial pour la seconde fois du budget de la justice, Vatimesnil combattit hautement les réductions proposées sur le traitement du ministre ainsi que des chefs de la cour de cassation et des cours royales. Lors de l'examen du budget de l'instruction publique, il donna de grands éloges à l'administration universitaire; mais il rappela la promesse d'une loi sur la liberté d'enseignement consignée dans l'art. 69 de la nouvelle Charte, et nous verrons plus tard cette idée devenir le thème et l'application dominante des derniers efforts de sa vie. Les élections générales de 1834 ne ramenèrent pas Vatimesnil à la chambre. Mais ses sentiments inclinaient de plus en plus vers la monarchie qui avait captivé ses premières affections, et l'on peut croire qu'il se sépara sans peine d'une assemblée dont l'esprit général tranchait si ouvertement avec les principes politiques et religieux de la restauration. Il s'était fait réinscrire depuis la révolution de juillet parmi les avocats du barreau de Paris; la cessation de son mandat législatif le rendit sans partage à l'exercice de sa première profession. Vatimesnil conquit bientôt au barreau le rang qui lui appartenait, et se livra avec un grand succès, pendant les années qui suivirent, aux travaux de l'audience et de la consultation. Un incident fâcheux vint l'enlever à ces luttes oratoires dans lesquelles sa parole facile, pénétrante, fortement accentuée, se déployait avec tant de supériorité. Le 30 janvier 1838, il venait d'obtenir de la cour royale de Paris un arrêt en séparation de corps de la dame Dausse contre son mari, avec autorisation de garder ses enfants. Le sieur Dausse, présent à l'audience, se récria violemment contre cette disposition, et, s'élançant sur les pas de Vatimesnil, il l'apostropha en termes injurieux et s'emporta jusqu'à le frapper au visage. A cette insulte, qui produisit une émotion inexprimable, l'avocat offensé répondit avec calme : « Ne craignez rien, monsieur, je « n'ai pas besoin de vengeance ; vous avez de la « religion, j'en ai aussi. » Et comme le président ordonnait de saisir l'agresseur et de le traduire à la barre : « Que la cour use d'indulgence, s'é« cria Vatimesnil; quant à moi, je fais remise « de l'outrage. » M. Berville, avocat général, fit noblement valoir, comme circonstance atténuante, ce généreux pardon « d'un des membres les plus « honorés du corps le plus honorable ». L'inculpé fut condamné à deux mois d'emprisonnement. Mais la cour affecta, dans son arrêt, de n'envisager le délit que comme une injure à la majesté de l'audience ; elle s'abstint de tout témoignage de considération personnelle envers un homme recommandable à tant de titres, et qui donnait en ce moment même un si éclatant exemple du pouvoir de la religion sur une nature fougueuse et passionnée. Vatimesnil sentit ce que ce silence avait de blessant pour son caractère, et se concentra exclusivement désormais dans les travaux du cabinet. Sa haute expérience, ses notions pratiques autant que l'étendue de son savoir l'appelèrent naturellement à unir au rôle d'avocat consultant l'office d'arbitre ou de conciliateur dans la plupart des débats qui s'élevaient au sein des plus hautes familles de la capitale, et ce pacifique ministère, accepté par la confiance et la gratitude universelles dans le département auquel il appartenait, tarit à leur source d'innombrables procès. Un trait de désintéressement, récemment révélé, entre plusieurs autres, par un de ses plus éminents auxiliaires, complétera cette esquisse du caractère personnel de Vatimesnil. Il avait été consulté par écrit dans une question importante de juridiction ecclésiastique qui lui était soumise par un évêque. Lorsqu'on vint quelques jours plus tard le prier de fixer ses honoraires, il répondit par un affectueux refus. « Depuis que j'ai eu le malheur, contre « mes intentions, dit-il, de contrister l'Eglise, je « me suis promis de ne jamais rien recevoir pour « tout acte de mon ministère qui aurait trait aux « intérêts de la religion (1). » Ces intérêts devinrent bientôt la préoccupation dominante et presque exclusive des dernières années de Vatimesnil. Il avait modestement accepté la vice-présidence du comité électoral de la liberté religieuse fondé en 1844, sous la direction de M. de Montalembert, et ne cessa dès lors de se signaler par une ardeur toute juvénile dans cette association si féconde en résultats. Lors des attaques dirigées en 1845 contre les jésuites, il mit à leur disposition toutes les forces de son dévouement, et ce fut lui qui leur traça la marche qu'ils avaient à suivre pour se défendre sans excéder les voies constitutionnelles, qui leur étaient ouvertes comme à tous les autres citoyens. Après avoir réuni autour de lui tous les défenseurs des ordres religieux, il consigna leurs moyens de résistance dans un Mémoire soigneusement élaboré et qui subsistera comme un témoignage mémorable de ce que peut une foi vive et sincère combinée avec les ressources de la science et les armes de la dialectique (2). « On le retrou-

(1) *Notice sur M. de Vatimesnil*, par M. Henri de Riancey, *Union* du 17 décembre 1860.

(2) Il est intitulé *Memoire sur l'etat légal en France des associations religieuses non autorisées.*

vait, ajoute l'écrivain que nous avons déjà cité, dans toutes les œuvres de la foi chrétienne; on l'écoutait dans toutes les délibérations destinées à protéger ou à maintenir les droits de l'épiscopat et les droits de l'autorité paternelle; on saluait sa présence dans toutes les réunions qui se formaient pour la revendication de l'enseignement libre, pour les progrès de la foi catholique, pour le développement des hautes études chrétiennes dans la jeunesse de la capitale. » Le gouvernement de juillet ne vit pas sans ombrage ces actes d'opposition légale. Cependant, bien que stimulé par des chambres peu favorables aux idées religieuses, il ne chercha point à les contrarier (1). Il avait offert à Vatimesnil, en 1841, un siége à la chambre des pairs par l'entremise d'un de ses successeurs au ministère de l'Instruction publique. Vatimesnil ne crut pas devoir accepter. Mais ce gouvernement ne tarda pas à être entraîné dans la réaction du principe même qui l'avait établi. La révolution de 1848 rendit momentanément Vatimesnil à la vie publique. Il fut élu, au mois de mai 1849, membre de l'Assemblée législative par le département de l'Eure, et compta bientôt parmi les plus notables représentants du parti de l'ordre. Vatimesnil appliqua a l'exercice de ce nouveau mandat le zèle infatigable dont il avait fait preuve dans sa première législature. Plus libre de ses mouvements, plus sympathique à ses collègues que dans les chambres de 1830 et de 1831, il prit une part influente à la plupart des délibérations de l'assemblée, et détermina par son ascendant personnel quelques résolutions importantes. Il fut rapporteur du projet de loi sur l'administration communale, et participa très-activement à la discussion de cette loi, qu'interrompit le coup d'Etat du 2 décembre. Mais de tous les actes législatifs auxquels concourut Vatimesnil, trois surtout méritent une mention particulière, par la double importance de sa participation et des résultats qu'ils ont amenés ou promis au pays. Nous voulons parler de la loi sur l'assistance judiciaire, et de ses savants rapports sur le régime hypothécaire et sur l'expropriation forcée, rapports que le cours des événements a maintenus à l'état d'ébauches, mais dans lesquels la législation puisera des matériaux précieux, lorsqu'il lui sera donné de reprendre un jour le débat de ces grandes questions. La loi sur l'assistance judiciaire peut être regardée comme l'œuvre capitale et personnelle de Vatimesnil, et son nom en demeurera à jamais inséparable. Organe de la commission chargée d'en examiner le projet, il constata (13 novembre) les obstacles presque insurmontables que, dans l'organisation actuelle de la société, les indigents rencontraient à faire valoir leurs droits en justice. Il exposa ensuite l'état de la législation ancienne et moderne sur cette matière, et les louables efforts que la condition des plaideurs indigents avait inspirés dans tous les temps, soit à l'assistance publique, soit aux membres des corporations judiciaires. Mais il démontra l'insuffisance de ces secours, et proposait de donner à l'assistance judiciaire, étendue à tous les ordres de juridiction, les formes d'une institution dont la permanence et l'organisation garantissent la pleine efficacité. Passant à des considérations d'une autre nature, l'éminent rapporteur voyait dans l'assistance judiciaire le moyen d'ouvrir une nouvelle carrière aux hommes qu'un zèle légitime et désintéressé portait à se dévouer aux intérêts généraux de leur pays. « La plaie des Etats modernes et de la France en particulier, ajoutait-il judicieusement, est la surabondance des emplois payés par le trésor. L'éducation de l'enfance et les vocations de la jeunesse, au lieu de se diriger vers l'industrie agricole ou manufacturière, ont pour but presque exclusif les fonctions salariées dans lesquelles chacun croit apercevoir un avenir plus assuré et une existence moins laborieuse. De là naissent l'esprit d'intrigue pour atteindre l'objet de son ambition, et, lorsqu'on n'y est pas parvenu, l'esprit de faction pour bouleverser la société et conquérir par le désordre et la violence la situation désirée. » Vatimesnil suivit avec une sollicitude religieuse et en quelque sorte paternelle toutes les phases de cette discussion mémorable, dont le résultat fut de doter le pays d'une des meilleures lois qui aient jamais honoré une réunion délibérante. Il combattit hautement au mois d'avril 1851, la résolution manifestée par M. Dupin de quitter le fauteuil de la présidence, et fit à cette occasion un vif éloge de sa justice et de sa fermeté. Le 2 décembre survint. Vatimesnil fut du nombre des députés qui protestèrent à la mairie du dixième arrondissement, contre la dissolution violente de l'assemblée, et subit comme eux les rigueurs qui les atteignirent momentanément. Il sortit du mont Valérien après quelques heures de captivité, et reprit ses paisibles travaux, mais en les concentrant dans un foyer plus étroit. Lorsque parurent les décrets du 22 janvier 1852, qui confisquaient au profit de l'Etat une partie des biens de la maison d'Orléans, il s'efforça de démontrer dans une consultation largement conçue l'illégalité de ces actes et la compétence exclusive des tribunaux pour en apprécier la valeur. Quatre jurisconsultes éminents, MM. Berryer, Dufaure, O. Barrot et Paillet, s'associèrent à ses conclusions. Quelques années plus tard, l'administration domaniale ayant contesté à M. le comte de Chambord et à madame la duchesse de Parme, sa sœur, la propriété de leurs forêts de Champagne, ce fut encore Vatimesnil qui, dans un remarquable mémoire, défendit les droits de ces augustes proscrits, et en prépara la consécration. En 1859, il adhéra par sa signature aux principes exposés

(1) *Vie du P. de Ravignan*, par le P. de Ponlevoy, Paris, 1860, t. 1, p. 322.

par le comte d'Haussonville, dans une énergique lettre au Sénat, sur la liberté de la presse et le droit de pétition. Cruellement atteint, quelques mois avant, par la perte de sa femme, mademoiselle Duchesne, après une union de trente-six ans, ce généreux athlète du droit et du devoir assista avec résignation à la décadence graduelle de sa santé, et parut concentrer toutes ses préoccupations sur les douloureux mécomptes que la succession rapide des événements politiques faisait subir à ses sentiments les plus chers. Il se prépara au passage suprême par un exercice plus fervent encore des pratiques religieuses, auxquelles il était toujours demeuré fidèle, et, réunissant autour de lui, quelques jours avant sa mort, sa famille et ses domestiques, il s'exprima en ces termes sur une circonstance mémorable de sa carrière publique, nous voulons dire sa participation aux ordonnances de juin 1828 : « Si j'ai pu agir alors contre les droits et les intérêts de l'Eglise, je ne l'ai pas voulu ; j'ai consulté, j'ai éclairé ma conscience ; si je me suis trompé, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes ; mais je ne le crois pas, et je n'ai voulu en cela que servir les intérêts de la religion et ceux de mon vieux roi, le bon et loyal Charles X (1). » Il mourut à Paris le 10 novembre 1860, laissant deux fils, dont l'aîné avait épousé mademoiselle Lanjuinais, et une fille, mariée à M. de Lestrade. Indépendamment des nombreux travaux que nous avons énumérés, on doit à Vatimesnil une traduction estimée de *la Clémence* de Sénèque, publiée en 1832, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, avec des notes historiques et philologiques Ce travail est précédé d'une préface où le traducteur combat l'opinion de Diderot, qui voyait dans ce traité une énergique protestation contre les cruautés de Néron, au lieu d'une flatterie à l'adresse de cet empereur « dont Rome avait déjà désespéré », débat, au fond, de peu d'importance ; car, soit qu'on regarde l'œuvre de Sénèque comme une protestation courageuse, ce qui est peu probable, soit qu'on la considère comme une leçon indirecte, qu'il avait, a-t-on dit, « le tort de donner à « genoux, » cette œuvre n'en est pas moins estimable. Vatimesnil est encore auteur de plusieurs articles recueillis dans *le Correspondant,* notamment sur *M. Hyde de Neuville,* sur *madame de Créquy,* sur l'*Action du christianisme sur les lois,* et d'un fragment posthume intitulé : *les Intérêts religieux de la politique française.* Dans le premier de ces morceaux, publié en 1857, on distingue cette appréciation de la Charte de 1814 : « La Charte avait le caractère de concession et non de contrat. Cette forme, inconsidérément critiquée par des logiciens étroits, était précisément ce qui en faisait l'excellence. Les contrats, par leur nature même, poussent aux discussions et aux arguties. Ils aboutissent presque fatalement à des résultats contentieux. La Charte octroyée par Louis XVIII, en vertu de ses droits traditionnels, avait de meilleures et de plus nobles bases ; d'un côté, l'honneur et la foi du monarque, qui l'avait donnée en modifiant les prérogatives antérieures de sa couronne ; de l'autre, la reconnaissance des peuples. » Appréciation digne de remarque, et qui témoigne surabondamment à quel point était devenu complet et sincère, dans les dernières années de sa laborieuse vie, le retour de Vatimesnil aux principes et aux sentiments politiques qui en avaient marqué les débuts. A. B-ÉE.

(1) Ces paroles sont extraites du texte littéral de l'allocution prononcée par de Vatimesnil à son lit de mort, *tel qu'il a été arrêté par sa famille.* Elles se trouvent à peu près reproduites aussi dans son testament, dont un extrait a été communiqué à l'auteur de cet article.

VATINIUS (P.), fougueux démagogue et l'un des plus vils partisans de César, naquit, selon l'hypothèse la plus probable, à Rome même, de l'an 654 à l'an 660 de la fondation (94 à 96 avant J.-C.). Sa naissance était des plus obscures, ainsi que le prouvent et les reproches fréquents de Cicéron à ce sujet, et l'absence de cet *agnomen* (1), appendice caractéristique du nom d'un noble romain. Spectateur des guerres civiles de Sylla et de Marius, et des spoliations, des meurtres, des troubles de toute espèce qui les signalèrent, Vatinius s'habitua de bonne heure à mépriser les lois, les dieux et la morale, et se promit de parvenir aux honneurs, n'importe par quelle voie. On ne pouvait prétendre aux charges publiques avant l'âge de trente ans accomplis. L'ambitieux plébéien passa presque tout le temps qui devait s'écouler jusqu'à cette époque au milieu d'orgies honteuses, de débauches infâmes, et s'acquit une sorte d'illustration parmi les jeunes fanfarons de libertinage dont Rome était remplie. Il paraît qu'il s'amusait souvent à faire la cuisine (2), goût ignoble, qui dans la suite ne trouva que trop d'imitateurs parmi les Romains les plus illustres ! singularité inexplicable chez ces maîtres du monde, qui auraient rougi d'être proclamés les émules des Phidias ou des Apelle, et qui disputaient des couronnes à un baladin et

(1) On sait qu'à Rome tous ceux qui appartenaient aux familles patriciennes ou du moins aux familles historiques portaient trois noms. Ainsi Camille s'appelait *M. Furius Camillus ;* Cicéron, *M. Tullius Cicero*, etc. Le second de ces mots est le véritable nom de famille, et portait seul chez les Romains le titre de *nomen*. Celui qui précède était dit *prænomen*, et celui qui suit *agnomen*. C'était le propre des maisons illustres de se diviser en branches assez remarquables pour que chacune portât un nom particulier. De là les *agnomina*. De sorte que le nom distinguait les familles, le surnom la branche de cette famille, et les prénoms tous les individus de cette branche. Quelquefois le même homme portait deux et jusqu'à trois *agnomina*, ce qui indiquait des subdivisions dans la branche. Ainsi l'on disait *P. Cornelius Scipio Africanus, P. Cornelius Scipio Æmilianus Africanus Numantinus*.

(2) C'est du moins ce que semblent indiquer ces mots de Cicéron (*in Vatin.*, n. 32) : « *Hunc tu morem ignorabas ? Nunquam epulum videras ! Nunquam puer aut adolescens inter coquos fueras !* » Quelques-uns cependant pensent que Vatinius avait exercé le métier de cuisinier pour vivre, mais alors le mot *coquus* serait peut-être plus dans notre goût que dans celui de Cicéron. De plus, il est à croire qu'ayant à lui reprocher non-seulement la bassesse de sa naissance, mais la domesticité, il y reviendrait plus souvent ; et cependant voilà le seul endroit dans lequel il fasse allusion aux talents culinaires de Vatinius.

à un cuisinier! Ces bizarres plaisanteries allèrent plus loin encore; et, s'il faut en croire Cicéron, quelquefois il volait les passants dans la rue. Quoi qu'il en soit, tout en s'abandonnant aux plus grands désordres, il eut l'art ou le bonheur de se distinguer à la guerre par quelques traits de bravoure, et de se rendre agréable dans Rome à quelques personnages capables de jouer un rôle, mais vicieux, turbulents et appelant de tous leurs vœux une révolution. Tels étaient entre autres, Clodius, Gabinius, Pison, et à la tête de tous, César. Par leur influence, il fut nommé questeur l'année même du consulat de Cicéron (691 de Rome, avant J.-C. 63). Envoyé à Puteoli (Pouzzoles), pour s'opposer à la sortie de l'or et de l'argent, il fit main-basse sur tout le numéraire qu'il put atteindre, multiplia les visites domiciliaires, confisqua illégalement les marchandises, vendit pour des sommes énormes, et à son profit, le droit d'exporter. Sa tyrannie alla au point qu'on leva la main sur lui en plein Forum, et que des plaintes au nom de la ville furent adressées au consul. Mais la conspiration de Catilina occupait trop sérieusement le sénat et le peuple pour que l'on songeât à sévir contre un obscur concussionnaire. Loin d'être puni, il fut envoyé en Espagne, où il lui fut encore plus loisible de piller et d'amonceler des trésors. Revenu à Rome, Vatinius fut nommé tribun du peuple, l'an 695 (avant J.-C. 59). Dévoué à tous les caprices de César, à qui il était redevable de sa nomination, et qui avait été élu consul la même année, il le servit de tout son pouvoir. C'est lui qui, lorsque le collègue de César, l'inflexible et probe Bibulus, s'opposait à la réception de la loi agraire, le fit saisir, malgré l'opposition des neuf autres tribuns du peuple, et conduire en prison; violence qui intimida ce magistrat au point que, rendu à la liberté, il se renferma chez lui, abandonnant à César l'administration de la république (1). Un homme se laisse prendre dans le sénat, et prétend qu'il est là avec un poignard pour tuer Pompée : « Par qui a-t-il été aposté? » s'écrie Vatinius; et il l'interroge, il lui fait dénoncer comme instigateurs du crime les hommes les plus illustres : le peuple applaudit à cette comédie, et, dans sa crédulité, il vomit des injures contre les optimates qui veulent assassiner leur chef, et exalte l'impartialité du tribun. Vingt lois nouvelles passent, mais au mépris de toutes celles qui règlent les formes de la législation : tantôt il brave le *veto* de ses collègues, tantôt il rit des auspices défavorables qui doivent faire remettre l'assemblée; et, chose étonnante, si les contradictions pouvaient étonner de la part d'un pareil ambitieux, il brigue le titre d'augure. Mais, sur ce point, César l'abandonne à ses ressources; et d'ailleurs les patriciens seuls nomment à l'augurat. L'année suivante, il se fait adjuger par le peuple le titre de lieutenant de César dans les Gaules, et part aussitôt sans attendre que le sénat ratifie par un sénatus-consulte le plébiscite qui vient d'être rendu. Mais à peine César l'a-t-il rejoint dans la province, qu'on l'accuse au tribunal du préteur Mummius. Aussi adroit et aussi hypocrite qu'il a été audacieux et turbulent, il rentre à Rome et comparaît, quoiqu'une loi défende d'agir contre le magistrat en fonctions, et permette de reculer le procès jusqu'à sa sortie de charge; mais en vain il a cru que sa feinte déférence en imposerait; personne n'est dupe, et on est sur le point de le condamner. Il implore le secours des tribuns, mesure encore sans exemple, et aussi inusitée qu'illégale, car l'énorme puissance des tribuns n'avait jamais été jusqu'à interrompre le cours de la justice. L'infatigable agitateur du peuple, Clodius, alors tribun, répond à cet appel. Une troupe de mercenaires armés le suit; et tous deux chassent le préteur de son tribunal, renversent les bancs des juges, brisent les urnes destinées à recevoir les suffrages : à peine les accusateurs peuvent-ils sauver leur vie. L'an 54, Vatinius brigue la préture concurremment avec Caton; et tel est l'aveuglement de la multitude, que d'ailleurs Pompée dirige en secret, qu'il est préféré à son concurrent. Accusé, quelque temps après l'expiration de sa charge, il trouve encore un appui dans Pompée, toujours ami et toujours dupe de César; et Cicéron, son ennemi juré, le défend et le fait absoudre. En 48, il se rend dans l'Italie méridionale, afin de lever des troupes pour César, qui a franchi le Rubicon, pris Rome, usurpé la dictature, et qui marche à Pharsale; mais il tombe malade à Brindes. Pendant ce temps, les petites armées de son protecteur sont battues dans l'Illyrie, et Octavius, lieutenant de Pompée, est maître de toute la province. A cette nouvelle, Vatinius rassemble quelques forces, passe l'Adriatique, fait lever le siége d'Epidaure, remporte la victoire navale de Tauris, malgré l'infériorité du nombre et de ses bâtiments; et entrant en vainqueur dans le port d'où Octavius est sorti (47 avant J.-C.), il rend la province entière à Cornificius, lieutenant de César. Ce succès décisif lui valut le consulat pendant les derniers jours de l'année. César, qui avait pour système de reconnaître tous les services, ne fût-ce que par des récompenses honorifiques, le nomma consul, conjointement avec Fufius Calenus, vers la fin de décembre. La courte durée de ce consulat devint pour Cicéron la matière d'intarissables plaisanteries : « Je voulais aller vous rendre visite, dit-il, dans votre consulat; mais la nuit m'a pris en chemin (1). » Il fut ensuite envoyé dans l'Illy-

(1) C'est à cette occasion que les mauvais plaisants de Rome, au lieu de la formule : « Sous le consulat de César et de Bibulus » (*Cæsare, Bibulo coss.*), disaient : « Sous le consulat de Jules et de « César » (*Julio, Cæsare coss.*).

(1) Cicéron avait ainsi raillé jusqu'à satiété Caninius Rebilus, nommé consul par César, le 31 décembre (45 avant J.-C.), à une heure, et dont le pouvoir devait expirer à minuit. « Hâtons-

rie, avec trois légions, pour la contenir, ce qui ne fut pas difficile tant que le dictateur exista; mais après sa mort, et dès qu'il s'agit sérieusement d'une guerre entre les triumvirs et les républicains, les habitants commencèrent à remuer; les soldats hésitèrent eux-mêmes sur le parti qu'ils devaient prendre, et sur ces entrefaites (44 avant J.-C.), Brutus ayant paru sous les murs de Dyrrachium, tous passèrent de son côté. Deux ans après, Vatinius obtint le triomphe. Ainsi cet homme universellement méprisé parcourut la carrière des honneurs avec plus d'éclat et de succès que n'en eurent ni Caton, ni Brutus, triste preuve que la liberté n'était plus qu'un rêve. Vatinius était sans foi et sans respect pour la religion. Brutal et grossier, il s'emportait jusqu'à frapper sa mère; et César lui-même, au rapport de Cicéron, ne voyait en lui qu'un instrument vil, mais utile, de ses entreprises criminelles pour arriver à la toute-puissance. Au reste on ne peut nier qu'il eût quelques talents militaires. Tribun du peuple, il prétendit aussi à quelques succès dans l'art oratoire : s'il réussit, c'est ce qu'il est impossible de dire; nous savons seulement que Cicéron, grand amateur de jeux de mots, faisant allusion à son style et à un goître qu'il avait au cou, le qualifie d'orateur boursouflé. P—OT.

« nous, dit-il, de lui rendre visite, de peur qu'avant notre arrivée « il ne soit sorti de charge. » — « Quelque jour on demandera « sous quels consuls Caninius a été consul. » — « Jamais magis- « trat ne fut plus vigilant que Rebilus; il n'a pas fermé l'œil de « tout son consulat. »

VATOUT (JEAN), littérateur français, naquit à Villefranche en 1792. Venu à Paris dès l'enfance, il fit avec succès et même avec éclat ses études au collége Ste-Barbe et au lycée Napoléon; après quoi il devint secrétaire de Boissy d'Anglas, préfet de la Charente. Pendant les cent jours il accompagna le père de ce fonctionnaire dans le midi, où il se rendait comme commissaire extraordinaire de Napoléon. A son retour Vatout fut nommé successivement sous-préfet de Blaye et de Libourne. C'est à son intelligente et ferme modération que cette dernière ville dut de rester calme à la nouvelle des désastres de Waterloo. Mais malgré les sollicitations des habitants, Vatout donna ensuite sa démission. A son retour à Paris il fut attaché au cabinet du duc de Decazes qui l'avait connu à Libourne; mais l'on ne voit pas qu'il ait pris alors quelque part aux actes de ce ministère. Il devint ensuite sous-préfet de Semur. Un fait assez curieux marqua cette période de sa vie administrative. C'était en 1820; le duc d'Angoulême ayant visité alors la sous-préfecture, Vatout voulut lui adresser une harangue. Mais le prince, assez vif de sa nature, et sans doute parce que Vatout devait sa position à Stanislas de Girardin, lui imposa silence : « Je ne veux pas vous entendre! dit-il, vous êtes destitué. » C'est alors que l'ex-sous-préfet fit paraître sa *Lettre aux habitants de l'arrondissement de Semur*; in-8°. Rendu à la vie civile, Vatout se voua uniquement à la culture des lettres. De cette époque datent, *les Aventures de la fille d'un roi*, *la Charte du roi Louis XVIII racontée par elle-même*, 1820-1821, en trois chapitres dont le premier fut réimprimé cinq fois en 1820. C'est assez dire tout le succès d'une œuvre qui, sous le voile de la plaisanterie, renfermait de grandes vérités politiques; — *Les gouvernements représentatifs au congrès de Troppau*, 1821, in-8°; — *De l'Assemblée constituante* ou *Réponse à M. Lacretelle*, 1822 in-8°. Cet ouvrage, attribué d'abord et à tort à Alex. de Lameth, eut dans la même année trois éditions. L'auteur y défend l'œuvre de la constituante des attaques dont elle était l'objet. Il y montre aussi sous un jour historique plus favorable la figure de *Philippe-Egalité*. C'est à la fin de la même année que Vatout devint bibliothécaire du fils de ce prince, depuis roi des Français. Ses fonctions nouvelles lui inspirèrent ou plutôt lui firent éditer une sorte d'ouvrage de famille, intitulé : *Mémoires de S. A. R. Louis-Antoine Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, prince du sang*, Paris, 1824, in-8°, et la même année, *la Nièce d'un roi;* puis les *Notices historiques sur les tableaux appartenant à S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*, 1825-1826, 4 vol. in-8°. D'après l'auteur de la *France littéraire*, M. Quérard, le roi Louis-Philippe aurait eu grande part à la rédaction de cet ouvrage. Vinrent ensuite le texte de la *Galerie lithographiée de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans*, 1826, 2 vol. in-8°; — *Hommage à la mémoire de Stanislas Girardin*, 1827, in-8°; — *l'Idée fixe*, par l'auteur des *Aventures de la fille d'un roi*, 1830, 2 vol. in-8°. La révolution de juillet fit de Vatout un député, un député laborieux et intelligent. En 1831, il fut un de ceux qui demandaient avec instance la liberté de l'enseignement. En 1832 il parla chaleureusement pour le maintien de la consécration du Panthéon à la sépulture des hommes qui ont bien mérité du pays. Il proposa aussi d'élever à 200,000 fr. la subvention accordée au Théâtre-Français. Ce fut lui qui en 1837 fut chargé du rapport du projet relatif à l'organisation et aux attributions du conseil d'Etat. Il fit en outre partie de nombreuses commissions. Ce qui ne l'empêchait point dans les intervalles de publier de nouvelles œuvres historiques ou littéraires, à savoir : une *Histoire du Palais-Royal;* la *Conspiration de Cellamare*, qui fut remarquée; le *Château d'Eu; Notices historiques*, 1836; enfin les *Souvenirs historiques des résidences royales : Palais de Versailles*, 1837, 1 vol. in-8°; — *Palais-Royal*, 1838, 1 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage attira particulièrement l'attention et lui valut sans doute, sans préjudice de l'influence naturelle du titre de bibliothécaire du roi, d'être nommé le 17 janvier 1848, et par acclamation, membre de l'Académie française, car on ne saurait supposer que le docte corps comptât

au nombre des titres du nouvel académicien deux chansons qui eurent un certain genre de retentissement, à savoir : *l'Ecu de France* et *le Maire d'Eu*, où l'on trouve des trivialités et des calembours d'un goût assez douteux, rachetés par une versification facile. A part ces facéties, il reste à Vatout assez de titres de gloire, et le principal est d'avoir suivi dans l'exil un prince qui avait été son bienfaiteur. Vatout mourut au mois de novembre 1848. R—LD.

VATRY (RENÉ), littérateur, fils d'un marchand de Reims, naquit en cette ville le 21 octobre 1697. Après avoir commencé ses études sous la direction d'un oncle, prêtre, il les termina au collége de sa ville natale, et, se destinant à l'état ecclésiastique, entra au séminaire des *Trente-Trois* à Paris. Suivant l'exemple de quelques-uns de ses condisciples, il employa les loisirs que lui la ssait la théologie à la lecture des meilleurs auteurs grecs et latins. Jaloux de se faire un nom dans les lettres, il se contenta d'un canonicat de St-Etienne-des-Grès, qui lui donnait à peine le nécessaire, afin de pouvoir disposer d'une plus grande partie de son temps. Son assiduité à l'étude l'ayant fait connaître, l'académie des inscriptions se l'associa en 1727; et il fut nommé, l'année suivante, procureur, puis principal du collége de Reims à Paris. Il devint, en 1739, l'un des rédacteurs du *Journal des Savants*. La chaire de littérature grecque au collége de France était restée vacante depuis la mort de Jean Boivin, par des motifs d'économie (*voy.* les *Mémoires de Goujet*, t. 1, p. 616). L'abbé Vatry se chargea de la remplir gratuitement, et en prit possession au mois de novembre 1742. Peu de temps après, il fut pourvu de la place d'inspecteur du même collége; et il exerça ce double emploi avec beaucoup de distinction et d'exactitude. Encouragé par le suffrage de ses amis, il préparait divers ouvrages importants, quand il fut frappé, en 1754, d'une violente attaque d'apoplexie. Les secours de l'art prolongèrent son existence et ses douleurs pendant seize ans; mais il ne recouvra jamais ses facultés intellectuelles, et mourut le 16 décembre 1769, à l'âge de 73 ans. Outre l'analyse de quelques-uns de ses Mémoires, le *Recueil* de l'académie des inscriptions contient, de l'abbé Vatry, les Dissertations suivantes : *Dissertation* où l'on examine s'il est nécessaire qu'une tragédie soit en cinq actes, t. 8, p. 188; il conclut qu'une tragédie peut avoir quelque acte de plus ou de moins si le sujet le demande; — *Dissertation* où l'on traite des avantages que la tragédie ancienne retirait de ses chœurs, ibid., p. 199; — sur la récitation des tragédies anciennes, ibid., p. 211; — *Discours* sur la fable épique, t. 9, p. 228; — *Réponse* à un Mémoire (*voy.* DE LA BARRE) où l'on examine s'il est nécessaire que la fable du poëme épique ait rapport à une vérité morale, ibid., p. 291; — *Recherches* sur les ouvrages d'Isocrate que nous n'avons plus, t. 13, p. 162; — sur la vie et les ouvrages d'Eschine l'orateur, t. 14, p. 94; — sur l'origine et les progrès de la tragédie, t. 15, p. 255; t. 19, p. 219; sur l'origine et les progrès de la comédie grecque, t. 16, p. 389; — sur l'origine de la famille Julia, ibid., p. 412; — *Discours* sur la fable de l'Enéide, t. 19, p. 345; — *Observations* sur la vieille comédie, t. 21, p. 145. Voy. l'*Eloge* de Vatry, par le Beau, dans le tome 38 du même Recueil. W—s.

VATTEL (EMMERICH DE), célèbre publiciste, naquit à Couret, dans la principauté de Neufchâtel, le 25 août 1714. Fils d'un ministre protestant, après avoir fait à Bâle et à Genève ses humanités et sa philosophie, il s'adonna plus particulièrement à cette dernière science. Ayant médité les ouvrages de Leibniz et de Wolf, il donna au public sa défense du système du premier : ce travail annonce une certaine connaissance des parties les plus abstraites de la métaphysique, et l'on y trouve, outre le développement des principes du philosophe allemand, la discussion des objections de ceux qui ne les admettaient pas et un traité de la liberté de l'homme. C'est ainsi qu'en cultivant la science la plus propre à exercer les facultés de l'entendement, Vattel cherchait à se mettre en état de remplir des fonctions du premier ordre dans la société. Né sujet du roi de Prusse, il se rendit à Berlin, en 1741, pour offrir ses services à Fréderic II, qui venait de monter sur le trône, et s'y lia avec Jordan, membre de l'académie. Il désirait un emploi qui l'appelât à la conduite des affaires politiques; mais il n'y en avait point de vacant, et sa fortune ne lui permettait pas d'attendre. On lui fit espérer plus de succès à la cour de Dresde; il y passa, en 1743, et l'accueil qu'il y reçut du comte de Bruhl acheva de fixer son choix. Des affaires particulières le rappelèrent dans sa patrie; mais il retourna à Dresde en 1746. Auguste III lui accorda le titre de conseiller d'ambassade, avec une pension, et l'envoya ensuite à Berne, en qualité de son ministre auprès de cette république. Cet emploi ne l'obligeant pas à une résidence continuelle, il passait une partie de l'année au sein de sa famille, et ce fut là que, consacrant aux lettres le loisir que lui laissaient les affaires, il publia aussi des *Mélanges de littérature, de morale et de politique*, des *Loisirs philosophiques* et la *Poliergie;* mais il s'occupa surtout du grand ouvrage dont il avait formé le plan depuis longtemps, de son fameux traité du *Droit des gens*. Vattel fut rappelé de sa mission en 1758, pour travailler à Dresde dans le cabinet, et bientôt après ses services furent récompensés par le titre de conseiller privé de Son Altesse Electorale; mais le zèle dont il était animé pour les intérêts de son souverain et son application continuelle à un travail que les circonstances politiques rendaient plus pénible encore, affaiblirent par degrés le tempérament robuste qu'il

avait reçu de la nature. Sa santé se dérangea à tel point qu'il fut obligé de suspendre ses occupations et d'aller respirer l'air natal. Le repos et l'usage de quelques remèdes paraissant lui avoir rendu ses forces, il se hâta de retourner à Dresde pendant l'automne de 1766 et d'y reprendre ses fonctions avec une ardeur et une assiduité que sa convalescence, encore imparfaite, ne put soutenir. Une rechute le força, dès l'année suivante, de faire de nouveau le voyage de Neufchâtel, et il y mourut le 20 décembre 1767, ne laissant qu'un fils, qui fut depuis membre du conseil d'Etat de cette principauté. Le dernier fruit des études politiques et philosophiques de Vattel parut sous le titre de *Questions de droit naturel, ou Observations sur le* Traité du droit de la nature, *par Wolf*, dans lesquelles il critique la méthode et les démonstrations de ce philosophe; mais l'ouvrage qui l'a le plus fait connaître est son *Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains* (1). On en peut pressentir les doctrines par ce titre seul, où les nations sont placées avant les souverains. Déjà, dans la préface, il annonce avec assez d'assurance qu'il s'écarte en plusieurs points de la marche de son maître, le célèbre Wolf, et c'est précisément pour s'en écarter dans ce que ce philosophe avait dit de plus judicieux. Ainsi Vattel rejette avec dédain l'idée des *royaumes patrimoniaux*, dont il trouve la dénomination même choquante et injurieuse à l'humanité. Pour nous, nous n'y voyons rien qui offense notre jugement; car, si un particulier peut posséder des terres patrimoniales, même fort étendues, et avoir, en vertu d'engagements libres, des rapports de divers genres avec les habitants de ces domaines, sans être pour cela le maître absolu de leurs personnes et de leurs biens, pourquoi un souverain, c'est-à-dire un homme indépendant, ne pourrait-il pas avoir le même droit? Du reste, l'ouvrage de Vattel se compose, comme tous les livres semblables, de quelques lieux communs sur le droit public ou le rapport entre le prince et le peuple, et ensuite du développement plus ample du droit des gens, c'est-à-dire des rapports d'Etat à Etat ou de souverain à souverain. On retrouve dans la première partie tous les principes de l'école philosophique, qui tire son origine d'une fausse application du droit ou plutôt du langage romain, et dont les conséquences rigoureuses ont amené les révolutions modernes. C'est toujours et partout l'absurde hypothèse d'un prétendu abandon de l'état de nature et des sociétés naturelles, de la réunion volontaire en une société factice ou civile, du sacrifice des droits individuels au corps entier de la société, de l'établissement d'une autorité publique que Vattel appelle improprement la souveraineté. Selon lui, la nation « est une « personne morale délibérante et prenant des « résolutions en commun », bien qu'il n'ait jamais existé sur la terre une « nation entière » qui ait délibéré et pris des résolutions en commun. « Cette nation, dit encore le même auteur, « demeure toujours libre et indépendante, malgré « gré l'*établissement d'une autorité publique;* elle « doit choisir la meilleure constitution; elle peut « la former et la réformer elle-même et changer « le gouvernement à la simple pluralité des « voix » (p. 31 à 35). Notre publiciste veut aussi des assemblées constituantes, et que la nation soit le juge de toutes les contestations en matière de gouvernement : si elle établit l'hérédité du trône, elle peut changer l'ordre de succession et décider toutes les questions litigieuses qui s'y rapportent (p. 59-63). Enfin le but de la société civile est de procurer à tous ses membres « les « nécessités, les agréments et les commodités de « la vie », en sorte que chacun pourrait réclamer son droit à être logé, nourri et vêtu, selon sa fantaisie, aux frais des souverains ou du corps de la société. De pareilles erreurs, qui découlent des mêmes faux principes, se reproduisent dans le développement des divers droits ou, dans le système de Vattel, des fonctions de l'autorité publique; par exemple, l'Etat doit accorder une entière liberté de conscience. Puis il ajoute que la religion est une affaire purement politique et que le souverain doit avoir autorité directe sur ceux qui enseignent la religion, ce qui pourtant ne s'accorde guère avec la liberté générale de conscience. Imbu de tous les préjugés du protestantisme, Vattel déclame contre l'Eglise catholique et sa discipline, contre la hiérarchie ecclésiastique, contre la confirmation des évêques par le pape, contre le célibat des prêtres, contre les couvents, etc.; enfin il appelle toujours le pape un *étranger*. Quant aux domaines du prince, il les regarde comme des biens nationaux. La nation seule peut les vendre, les engager et même les céder au souverain, quoique l'histoire entière prouve que les princes ont acquis ces domaines à titre particulier. Par une conséquence toute simple, les dettes des princes sont aussi des *dettes de l'Etat;* et de là vient, selon Vattel, le droit d'imposer la nation pour payer ces dettes ou pour en servir les intérêts. Il en est résulté de nos jours que les princes ont presque partout conservé leurs domaines, mais qu'ils ont mis leurs dettes à la charge des peuples. Cela devait

(1) La première édition est de 1758, Neufchâtel, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-12; l'ouvrage a été traduit en plusieurs langues et souvent réimprimé : Paris, 1760, 3 vol. in-12; Neufchâtel, 1773, 2 vol. in-4°, édition que Camus signale comme très-incorrecte; Amsterdam, 1775, 2 vol. in-4°, édition augmentée et contenant une notice sur la vie de l'auteur. N'oublions pas l'édition de 1838, 2 vol. in-8°, avec des questions et observations, par M. le baron de Chambrier d'Oleires, et un *Compendium bibliographique du droit de la nature et des gens et du droit public moderne*, par le comte d'Hauterive. Une édition plus récente, Paris, 1835, 2 vol. in-8°, revue et corrigée d'après les textes originaux, est augmentée de *Quelques remarques nouvelles et d'une bibliographie choisie et systématique du droit de la nature et des gens*, par M. de Hoffmanns; elle est précédée d'un *Discours sur l'étude du droit de la nature et des gens*, par sir James Mackintosh, traduit en français par M. P. Royer-Collard.

arriver. Enfin, si l'on en croit cet auteur philosophe, la propriété elle-même n'a été introduite qu'avec certaines restrictions (p. 300), en sorte que l'État peut en disposer comme il lui plaît, et que le vol de la part des particuliers est permis en cas de nécessité. Quand Vattel oublie les faux principes qu'il a établis et que le bon sens naturel l'emporte sur les sophismes de l'école, son ouvrage devient plus judicieux. Il n'y a donc pas autant d'erreurs à relever dans le second volume, qui traite fort amplement de la guerre et de la paix, des traités, des alliances, des ambassades, d'après l'équité naturelle et l'usage général. Cependant le paradoxe de la souveraineté du peuple corrompt le droit des gens comme le droit public, et toujours bien plus au détriment des peuples qu'à celui des princes. Il suit de là, ainsi que Vattel l'enseigne, que les guerres se font de nation à nation et non plus de souverain à souverain; que par conséquent la nation est rigoureusement obligée de fournir les hommes, l'argent et toutes les autres ressources pour la guerre; que la conscription et les réquisitions forcées sont légitimes; que le clergé même, selon Vattel, ne doit pas être exempt du service militaire, bien moins encore les religieux, qu'il regarde comme des fainéants (p. 9). « Tous les « sujets de deux États qui se font la guerre, « même les femmes et les enfants, sont ennemis « et demeurent tels en tout lieu, tant pour leurs « personnes que pour leurs biens » (p. 58), maxime atroce qui justifie toutes les cruautés et nécessite des guerres d'extermination, mais qui dérive aussi du principe que les guerres se font aujourd'hui de nation à nation, tandis qu'autrefois, où elles ne se faisaient qu'au souverain et à ses auxiliaires combattants, on ménageait les femmes, les enfants et les habitants paisibles, non par simple générosité, mais de droit, parce qu'ils ne sont pas des ennemis, et qu'ils n'épousent qu'indirectement la querelle de leur maître. Enfin, par une nouvelle contradiction, Vattel va jusqu'à soutenir (p. 259) « que le souverain « peut disposer, dans le traité de paix, des choses « mêmes qui appartiennent aux particuliers, « aussi bien que de leurs personnes »; mais, s'il en peut disposer, pourquoi donc le conquérant ne pourrait-il pas les acquérir? et si le souverain légitime, qu'on dit cependant lié par son mandat, par des lois et des constitutions, est néanmoins le maître des personnes et des propriétés de ses sujets, pourquoi le vainqueur ne le serait-il pas aussi, lui qui n'est lié par rien et qui a même un titre de plus, puisque, pour sa propre sûreté, il peut prendre à l'égard de ses ennemis vaincus telles précautions qu'il lui plaît? D'après les anciens principes, au contraire, nul souverain n'avait le droit de disposer, dans un traité de paix, de ce qui ne lui appartenait pas. Sa propre cause était engagée dans la guerre et devenait l'objet de la paix. Dans le cas même où il cédait, soit un pays, soit une province, il ne cédait au fond que ses droits ou ses possessions dans cette province, et les traités s'exprimaient à cet égard avec beaucoup de précision. En résumé, le traité du *Droit des gens* est faible, vague, plein de contradictions. On n'y trouve pas une idée neuve ou même seulement ingénieuse. Ce qu'il y a de mieux est puisé dans Grotius, dans Wolf et dans Pufendorf. Il est toutefois juste de reconnaître que les erreurs de Vattel appartiennent aux écoles antérieures, et peut être le droit des gens, aussi bien que le droit public, aurait-il besoin d'une réforme totale plus encore dans l'intérêt des peuples que dans celui des princes; car ce qu'on appelle *droit public* n'est que le droit public particulier appliqué à des seigneuries et à des communautés indépendantes. G—RD.

VATTEVILLE (Don JEAN DE) ou *Watteville*, abbé de Baume, célèbre par sa vie aventureuse, était issu d'une ancienne famille de Berne, dont une branche s'établit dans le comté de Bourgogne lors de l'introduction de la réforme en Suisse. Nicolas de Vatteville, aïeul de celui qui fait l'objet de cet article, épousa l'héritière de la maison de Joux, et devint ainsi propriétaire de domaines considérables en Bourgogne (1). Jean, né vers 1613, à Besançon, embrassa jeune la profession des armes, et servit avec distinction dans les guerres que l'Espagne eut à soutenir contre la France pour le maintien de ses possessions en Italie. Ayant eu une querelle avec un gentilhomme de la reine d'Espagne, qui passait à Milan, il eut le malheur de le tuer, et craignant d'être poursuivi, il revint en Franche-Comté, où il entra dans un couvent de Chartreux (2). Il y passa trois ou quatre ans, dans les exercices de la pénitence la plus austère. Mais le temps calma sa ferveur; et ennuyé de la vie cénobitique, il résolut d'aller en Espagne solliciter sa grâce pour le meurtre qu'il avait commis, et sa réintégration dans son grade. Surpris par le prieur, au moment qu'il escaladait le mur du couvent, il ne put s'en débarrasser qu'en le poignardant. Un ami qu'il avait instruit de ses projets l'attendait dans un bois voisin, avec un cheval, des habits pour se déguiser, et de l'argent. Après avoir marché toute la journée, il s'arrête dans une mauvaise auberge pour rafraîchir son cheval et prendre quelque nourriture. Une dispute s'élève entre lui et un officier qui voulait partager son souper et son lit : Vatteville le tue, dort tranquillement le reste de la nuit, et le matin, reprend sa route.

(1) *Voy.* la généalogie de cette branche de la maison de Vatteville dans l'*Histoire du comté de Bourgogne*, par Dunod, t. 2, p. 543.

(2) Suivant l'abbé de St-Pierre, Vatteville, après avoir entendu prêcher sur les peines de l'enfer, fut tellement effrayé de la difficulté de faire son salut dans l'état militaire qu'il entra dans l'ordre des Capucins; et, ne trouvant pas la règle assez sévère, il demanda la permission de passer chez les Chartreux. Mais l'épitaphe de Vatteville prouve qu'il avait porté les armes en Italie avant de se renfermer dans un cloître; et il est certain qu'il n'y entra qu'après avoir tué en duel un gentilhomme espagnol.

Arrivé à Madrid, il se fait présenter à la cour sous un nom supposé, trouve des amis qui s'empressent de lui rendre toutes sortes de bons offices, et obtient du ministre la promesse d'être bientôt employé. Une nuit qu'il se promenait seul dans les rues de Madrid, il prend querelle avec un cavalier inconnu, le renverse mort d'un coup d'épée, et se voit encore obligé de fuir. Il reçoit un asile dans une abbaye de dames nobles, dont la supérieure était sa parente, séduit une des religieuses, l'enlève et la conduit à Lisbonne, où ils s'embarquent sur un vaisseau qui partait pour Smyrne. Au bout de quelques mois, sa maîtresse meurt, et ne voulant plus habiter des lieux qui lui rappelleraient sans cesse une femme adorée, il se rend à Constantinople, prend le turban, et parvient rapidement aux premiers emplois de l'armée par la protection d'un vizir dont il avait su captiver la confiance. La mort de son protecteur le laissant exposé aux tracasseries des autres vizirs jaloux de son élévation subite, il songea aux moyens de revenir dans sa patrie, et de s'y ménager une existence honorable et tranquille. Se trouvant alors sur les frontières de l'Autriche avec un corps de dix mille hommes, il offre au général autrichien de lui livrer son armée (1) s'il lui fait obtenir le pardon de ses fautes. Le baron de Vatteville, son frère (*voy.* ci-dessous), qui jouissait d'un crédit sans bornes à la cour d'Espagne, aplanit toutes les difficultés. Don Jean se rend à Rome, et ayant reçu du pape l'absolution de son apostasie, est pourvu (1659) de l'abbaye de Baume, l'un des plus riches bénéfices de la Franche-Comté. Deux ans après, il est nommé haut doyen du chapitre de Besançon, et il aurait été fait archevêque, si les chanoines ne se fussent ligués pour empêcher un tel scandale. Il obtint, en 1665, une charge de maître des requêtes au parlement de Dole; et les États, avertis des vues de Louis XIV sur la province, le chargèrent de négocier avec les Suisses pour obtenir des secours en cas d'invasion (2). Il échoua complétement dans cette mission; et regardant dès lors la perte de la Franche-Comté comme inévitable, il écouta les propositions que lui fit faire le ministère de France, pour vendre la province. « La Franche-Comté, dit Pellisson (3), n'avait guère de personnes plus intelligentes et plus capables d'affaires ou d'intrigues que don Jean de Vatteville. La nature et la fortune avaient contribué presque également à son habileté. Un tempérament froid et paisible en apparence, ardent et violent en effet; beaucoup d'esprit, de vivacité et d'impétuosité au dedans; beaucoup de dissimulation, de modération et de retenue au dehors; des flammes couvertes de neige et de glace; un grand silence, ou un torrent de paroles propres à persuader; renfermé en lui-même, mais comme pour en sortir au besoin avec plus de force : tout cela exercé par une vie pleine d'agitation et de tempêtes, propre à donner plus de fermeté et de souplesse à l'esprit. » Tel était l'homme dont on s'assura pour faciliter à Louis XIV la conquête d'une province pauvre, mal peuplée et abandonnée à ses seules ressources. L'abbé de Baume fut autorisé à promettre de l'argent, des places et des *honneurs* à tous ceux qu'il entraînerait dans sa défection. Presque tous les grands seigneurs de la province cédèrent à ses insinuations : « Si, leur disait-il, nous avons fait les bêtes avec les Suisses, il ne faut pas faire mal à propos les braves avec les Français. » La reddition de Gray lui fut payée deux mille pistoles (1); et ayant fait recevoir des garnisons françaises dans plusieurs autres villes et châteaux, il en fut récompensé par la charge de grand bailli d'Amont et la coadjutorerie de l'abbaye de Luxeuil. La Franche-Comté fut rendue à l'Espagne par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Vatteville, déçu de ses espérances, se retira à Paris, d'où il adressa son *Apologie* à la cour d'Espagne. Il revint dans sa province, en 1674, à la suite des armées françaises; fit sa paix avec le chapitre de Besançon, en se démettant du haut-doyenné, et abandonna sa charge de grand bailli d'Amont, ainsi que ses prétentions sur l'abbaye de Luxeuil. Retiré dans son abbaye de Baume, il y vécut en grand seigneur, ayant un équipage de chasse, une table somptueuse, de nombreux valets et une espèce de sérail; car il ne put jamais quitter les habitudes qu'il avait contractées en Turquie. Il était d'ailleurs très-charitable, et il savait se faire craindre et aimer de ses vassaux. Il jugeait lui-même leurs différends d'une manière impartiale, et faisait corriger à coups de bâton celui qui avait tort. Il mourut, le 4 janvier 1702, à l'âge de 90 ans, « tant, ajoute Duclos, la tranquillité d'âme et la bonne conscience contribuent à la santé. » Ses restes furent inhumés dans l'église de son abbaye, qu'il avait décorée et embellie, sous un riche tombeau de marbre orné de l'épitaphe suivante :

Italus et Burgundus in armis, Gallus in albis,
In curia rectus presbyter: abbas adest.

Les aventures de l'abbé de Vatteville ont été racontées avec plus ou moins d'exactitude par l'abbé de St-Pierre. *Voy.* ses *Œuvres*, t. 13, p. 150-167; dans le *Radoteur*, ann. 1777, t. 2;

(1) Il devint bacha, dit Duclos, et obtint le gouvernement de quelques places de la Morée, dans le temps que les Vénitiens et les Turcs étaient en guerre. Cette circonstance lui parut favorable pour rentrer dans sa patrie. Les Vénitiens obtinrent pour lui l'absolution de son apostasie, sa sécularisation et la promesse d'un bénéfice considérable en Franche-Comté; moyennant cela Vatteville leur livra les places dont il était le maître. Rien ne manque à ce récit que la vérité. Les Vénitiens ne songeaient point encore à s'emparer de la Morée.

(2) On possède en manuscrit le Rapport que Vatteville fit aux États sur sa mission en Suisse. Cette pièce est citée dans la *Bibliothèque historique de la France*, n° 38460.

(3) *Voy.* l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, par Pellisson, dans la *Continuation des Mémoires de littérature*, par Desmolets, t. 7, p. 179.

(1) *Histoire de Gray*, par M. Crestin, p. 268.

et par Duclos, dans ses *OEuvres*, t. 9, p. 117, édition d'Auger. — VATTEVILLE (1) (Charles, baron DE), frère aîné du précédent, suivit avec succès la carrière de la diplomatie. Il représenta l'Espagne aux conférences qui précédèrent le traité des Pyrénées, en 1657 (*voy.* Louis DE HARO), et il y montra autant de capacité que de zèle pour les intérêts de son maître. Nommé depuis à l'ambassade de Londres, il y prit le pas, dans une cérémonie publique, sur l'ambassadeur de France (*voy.* D'ESTRADES). Louis XIV exigea des réparations de l'insulte faite à son ambassadeur. Vatteville fut rappelé; mais la cour de Madrid ne lui sut pas mauvais gré de la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance. Il était déjà chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Il fut nommé vice-roi de Biscaye, et ensuite ambassadeur du Portugal. Il mourut à Lisbonne, du chagrin, dit-on, que lui causa la trahison dont son frère s'était rendu coupable, en livrant à la France le comté de Bourgogne. Il n'était point marié. W—s.

VATTEVILLE. *Voyez* MONTCHRESTIEN.

VATTIER (PIERRE), orientaliste, né à Montreuil-l'Argilé près de Lisieux, en 1623, s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude des lettres, de l'histoire naturelle et de la médecine. L'estime qu'il conçut pour les ouvrages d'Avicenne lui fit apprendre l'arabe, afin de pouvoir les lire en original; et il acquit bientôt une connaissance assez profonde de cette langue. S'étant fait recevoir docteur en médecine, il s'établit à Paris, où il fut nommé médecin de Gaston, duc d'Orléans, et pourvu, en 1658, de la chaire d'arabe au collége de France. Il remplit cette place avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 7 avril 1667, et non pas en 1670, comme le disent tous les dictionnaires historiques. Le savant Bochart a dit de Vattier : *Viribus ingenii potest super astra volare*. C'était un homme instruit et très-laborieux. On a de lui : 1° L'*Histoire mahométane* ou *les* XLIX *chalifes du Macine, contenant un abrégé chronologique de l'histoire musulmane en général, depuis Mahomet jusqu'au règne des François dans la terre sainte*, avec un sommaire de l'histoire des Musulmans ou Sarrasins en Espagne, extrait de Rodrigue Ximenès, Paris, 1657, in-4°. On dit que Vattier s'est beaucoup aidé de la version latine d'Erpenius (*voy.* EL MACIN). Il promet, dans la préface, la *Géographie* des provinces et des villes citées par l'auteur arabe; mais elle n'a point paru. 2° L'*Histoire du grand Tamerlan*, contenant l'origine, la vie et la mort de ce fameux conquérant, traduit de l'arabe d'Achamed, fils de Gueraspe, ibid., 1658, in-4°; 3° *Portrait du grand Tamerlan*, avec la suite de son histoire jusqu'à l'établissement de l'empire du Mogol, ibid., 1658, in-4° (*voy.* ARAB-CSHAH et TAMERLAN). Il promettait une version latine du même ouvrage. 4° La *Logique du fils de Sina, communément appelé Avicenne*, nouvellement traduite d'arabe en français, ibid., 1658, in-8°, très-rare. L'abbé Goujet l'avait inutilement cherchée dans les bibliothèques de Paris. 5° *Avicennæ de morbis mentis tractatus*, trad. de l'arabe avec des notes; ibid., 1659, in-8°; 6° *Nouvelles pensées sur la nature des passions*, où leurs vraies différences et les dépendances qu'elles ont les unes des autres sont méthodiquement découvertes, et leur nombre infini mis en ordre, ibid., 1659, in-4°. Cet ouvrage est très-inférieur à celui de la Chambre (*voy.* ce nom), que Vattier paraît s'être proposé pour modèle (1). 7° *Le cœur détrôné*, discours de l'usage du foie, où il est montré que le cœur ne fait pas le sang, prononcé par l'auteur, ibid., 1660, in-8°; 8° L'*Elégie de Tograï, avec quelques sentences tirées des poëtes arabes, l'Hymne d'Avicenne et les Proverbes du chalife Gali* (*Ali*), Paris, 1660, petit in-8°. C'est la traduction d'un recueil arabe publié par Golius, en 1629, chez les Elzevir. L'original et la version sont également très-rares (voy. le *Catal.* de Langlès, n° 1331). Vattier l'a fait précéder d'un avis au lecteur, *où il est traité de la prosodie arabique, et remarqué, en passant, quelque chose de nouveau sur la française;* 9° L'*Onésicrite musulman*, ou Doctrine et interprétation des songes, selon les Arabes, par Gaddorhachaman, fils de Nasar, traduit sur le manusc., ibid., 1664, petit in-12, rare; 10° L'*Egypte de Murtadi, fils de Gaghiphe, où il est traité des pyramides, du débordement du Nil et des autres merveilles de cette province*, selon les opinions et les traditions des Arabes; traduit sur un manuscrit de la bibliothèque du cardinal Mazarin, ibid., 1666, in-12. Outre des notes sur quelques *livres* d'Hippocrate, et des abrégés, en grec, de plusieurs *livres* de Galien (voy. Colomiés, *Gallia orientalis*, p. 229), on cite encore de Vattier une *traduction latine complète* des ouvrages d'*Avicenne*, dont il est fait mention dans la préface de son histoire mahométane où, dès 1657, il annonçait qu'elle *était quasi toute prête à voir le jour*. Bochart dit que le latin en est fort élégant. Suivant Chapelain, cette traduction de Vattier était fort désirée des médecins, parce qu'ils espéraient y trouver le vrai sens de l'auteur, souvent corrompu dans l'ancienne (*Mélanges de littérat.*, publiés par Camusat, p. 205). Il n'en donna cependant qu'un seul livre, cité n° 5 (*voy.* AVICENNE), et remit son manuscrit à Louis Boivin, son neveu (2); mais il ne paraît pas qu'elle ait été publiée. Vattier avait aussi traduit une *Histoire de Perse*, dont il confia le manuscrit à Melchisedech Thévenot, qui dit à Boivin l'avoir remis à l'orientaliste Claude Bérault

(1) Plusieurs historiens français le nomment Batteville. C'est un gasconisme qu'il était bon de signaler.

(1) Dans le privilége pour l'impression de cet ouvrage, Vattier est autorisé à publier ses traductions d'*Aristote*, de *Xenophon* et de *Platon*; mais il n'a pas profité de la permission, et on ignore ce que les manuscrits sont devenus.

(2) Vattier était le frère de la mère de Boivin.

pour l'examiner. On ignore ce que sont devenus ces deux manuscrits, dont la perte est peu regrettable (1). Toutes les traductions de Vattier sont remplies de fautes et de contre-sens. Les noms propres y sont défigurés, et quoique l'auteur ait eu la réputation d'un habile orientaliste, ses ouvrages ne jouissent plus d'aucune estime. Il fut un des principaux collaborateurs de la célèbre édition des *Œuvres de Galien*, par René Chartier (*voy.* ce nom). L'abbé Goujet a donné une courte Notice sur Vattier, dans son *Histoire du collége royal*, t. 3, p. 291-294. A-T et W-s.

(1) Vattier désirait que son manuscrit d'Avicenne fût déposé dans la bibliothèque de Colbert. Boivin, deux mois après, fit le voyage de Paris pour remplir les intentions de son oncle et remit le manuscrit à Chapelain, qui le garda ou le remit à Thévenot. Celui-ci, dit de Boze, savait bien où il était, mais il en faisait mystère. Enfin on en perdit la trace. *Voy.* l'*Eloge de Boivin* par de Boze, t. 5 du *Recueil de l'Académie des inscriptions*.

FIN DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—ÉE.	A. BOULLÉE.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D—R.	AMAR-DURIVIER.
A—G—S.	ANGELIS (DE).
A. L—D.	ADOLPHE LESOURD.
A. M.	A. MOQUIN-TANDON.
A. P.	A. PÉRICAUD.
A. R—T.	ABEL RÉMUSAT.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
AZ—O.	AZARIO.
B—D—E.	BADICHE.
B. DE L.	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
B. D—M—L.	B. DEMONTAL.
B—HI.	BIANCHI.
B—L—U.	BLONDEAU.
B—N—T.	BRUNET (GUSTAVE).
B—P.	BEAUCHAMP (DE).
B—RE.	BARRIÈRE.
B. S. H.	BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.
B—U.	BEAULIEU.
B—Y.	BOLLY (Madame DE).
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. B.	BREGHOT DU LUT.
C—H—N.	CHAMPION (MAURICE).
C—N.	CASTELLAN.
C—P.	CAP.
C—P—E.	CAPEFIGUE.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—C.	DELLAC.
D—G.	DEPPING.
D—IS.	DUPLESSIS (ADOLPHE).
D—N—U.	DAUNOU.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON
D—U.	DUVAU.
D—X.	DECROIX.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—C D—D.	EMERIC DAVID.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E—K—D.	ECKARD.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—T.	FOISSET aîné.
F—T—E.	FONTENELLE (DE LA).
G.	GATTEY.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—N—T.	GUIGNIAUT.
G—RD.	GUÉRARD.
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Y.	GLEY.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
J—B.	JACOB.
J—N.	JOURDAIN.
KL—H.	KLAPROTH.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C.	J.-V. LECLERC.
L—D—É.	LEROY-DUPRÉ.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOL. DE).

	MM.
L. P—S.	LÉON PAGÈS.
L—Y.	LÉCUY.
M. B—N.	MALTE-BRUN.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—G—R.	MIGER.
M. G—R.	GARNIER (MAURICE).
M—I.	MOSTOWSKI (THADÉE DE).
M—LE.	MENTELLE.
M—L—N.	MELLIN.
M—N—D.	MONOD.
M—ON.	MARRON.
M—R—U.	MOREAU DE MONTALIN.
M—S—N.	MAUSSION (DE).
M—Z.	MANTZ.
N—H.	NAUCHE.
OZ—M.	OZANAM.
P—C—T.	PICOT.
P—I.	PAROLETTI.
P. L—X.	PAUL LACROIX.
P—NY.	PRONY (DE).
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
Q. Q.	QUATREMÈRE DE QUINCY.

	MM.
R—L.	ROSSEL (DE).
R—LD.	ROSENWALD.
R—L—N.	RUMELIN.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
SI—D.	SICARD.
S—L.	SCHŒLL.
S. R. T.	SAINT-RENÉ TAILLANDIER
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
ST—T.	STASSART (DE).
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T. D. B.	THIÉBAUD DE BERNEAUD.
UG—I.	UGONI.
U—I.	USTÉRI.
V—G—R.	VIGUIER.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—P.	WAP.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.

